

Library
of the
University of Toronto


Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/lequincaijuidec1922mont

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDE EN 1887. MONTREAL, 7 JUILLET 1922 VOL. XXXV—No 27

LA BALANCE
la plus précise, la plus hygiénique, la plus durable AU MONDE

Toutes les pièces mécaniques de cette Balance sont cachées, et le mécanisme délicat se trouve parfaitement protégé. Si désirée, la Balance peut être fournie en émail-porcelaine blanc — le plus durable et le plus résistant de tous les finis.

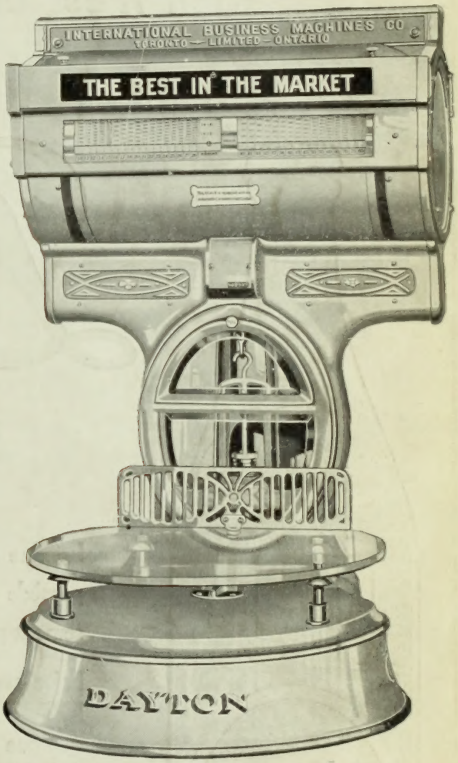
La Nouvelle DAYTON Plus Grande

protégera non seulement vos profits en vous donnant des pesées précises et des calculs de prix instantanés, mais encore attirera les clients à votre magasin par sa jolie apparence et la preuve qu'elle fournit que vous êtes un homme de progrès et que vous tenez à donner un service propre, rapide et hygiénique.

AU BOUCHER

C'est la meilleure balance jamais faite pour le commerce de la viande. Elle est absolument hygiénique.

La balance avec le fini porcelaine est à l'épreuve des marques ou des égratignures; elle est toujours propre, toujours jolie, toujours commode.



Vendue par paiements mensuels faciles sans intérêt. Escompte au comptant.

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CO., Limited

FRANK E. MUTTON, vice-président et gérant général.

BUREAU-CHEF ET FABRIQUE: 300 CAMPBELL AVE., TORONTO.

Bureaux du service et des ventes à Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Régina, Winnipeg, Walkerville, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, St. John, N. B., Halifax et St. John's, Terre-Neuve.

THE DAYTON IS MADE IN CANADA

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 27)

Bonne Vieille Bière

Rien n'est comparable à la



Dow

Rendue et tenue à parfaite maturité la bière DOW possède toutes les qualités rafraîchissantes et savoureusement piquantes de la BIERE parfaitement à point.

Faite avec des grains et houblons de premier choix et EMBOUTEILLEE au BON MOMENT, elle représente, en quelque sorte, des générations d'expérience pratique et de méthodes scientifiques de brassage.

De plus elle est faite dans une BRASSERIE MODERNE et sans égale au Canada.

C'est pourquoi la DOW est souverainement supérieure de qualité et SA RENOMMEE EST MONDIALE.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



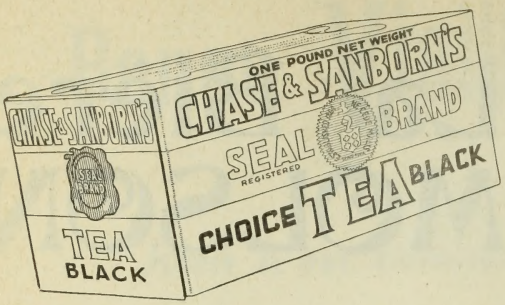
La Bière MOLSON

Presque tout dans ce que vous mettez de la glace devient un breuvage **froid.** Mais il y a une grande différence entre un breuvage froid et un breuvage rafraîchissant et sain.

La Bière Molson est bonne pour vous, été et hiver. C'est un tonique et un fortifiant. Elle aide la digestion. Sa saveur délicieuse et sa mousse appétissante en font le breuvage idéal durant les chaleurs.

Lorsque la température devient accablante, restez rafraîchi et confortable en buvant

--- la Bière que buvait votre arrière-grand-père



SEAL BRAND

Le vrai Thé pour le Thé glacé

CHASE & SANBORN MONTREAL,

BISCUITS

Aujourd'hui, les biscuits sont plus populaires que jamais, et il vous sera plus avantageux et profitable de tenir toujours en mains un bon assortiment de nos lignes.

Nous attirons spécialement votre attention sur la qualité de nos BISCUITS "SODA" qui font plus que de fournir une SATISFACTION ORDINAIRE, et il sera avantageux pour tous les marchands qui vendent des articles de bonne qualité, de tenir nos lignes.

Nous faisons des affaires dans la Province de Québec depuis trente-cinq ans et nous avons acquis la réputation de fournir des produits qui donnent satisfaction.

Nous ne cherchons pas à faire des lignes bon marché, nous vendons des produits de qualité à des prix raisonnables.

Nos voyageurs visitent tous les endroits de la Province et si nous n'avons pas encore l'avantage de vous compter parmi nos clients, adressez-nous une carte et notre voyageur se fera un plaisir de vous voir avec une ligne complète d'échantillons.

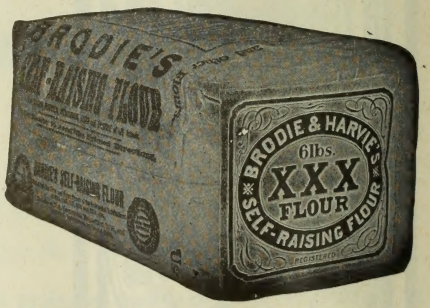
Votre stock ne saurait être complet, si vous ne tenez pas un bon assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (1)

MONTREAL



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited

MONTREAL.

J. B. RENAUD & CO., INC.

Agents de vente pour Québec.



"Quelle Marque de Viande est-ce ?"

Celle que vous lui dites signifie-t-elle quelque chose pour elle? Cela dépend du nom que vous lui donnez. Si c'est la Marque "Rose Brand", vous êtes certain, et elle aussi, que c'est la meilleure qualité possible — qu'elle a été choisie et préparée par une firme ayant des années d'expérience dans ce commerce.

Vos clientes ont le droit d'avoir l'assurance de la qualité qui accompagne la Marque "Rose Brand" sur les produits alimentaires purs— l'obtiennent-elles?

Vous y gagnerez à vendre des produits aussi bien et favorablement connus que les Produits de la Marque "Rose Brand", des produits de choix d'une grande institution.

CANADIAN PACKING COMPANY, LIMITED
TORONTO

SALAISONS:
Brantford, Toronto, Peterboro, Montréal, Hull.

SUCCURSALES:
Fort William, Sudbury, Sydney, N. E., Charlottetown, I. P. E., Winnipeg, Man.

ROSE BRAND

PRODUITS ALIMENTAIRES PURS

AFFAIRES NOUVELLES POUR L'EPICIER

Tous les jours, toutes les semaines, la publicité du Lait Carnation relance le consommateur pour l'inciter à acheter son lait chez l'épicier — le laitier moderne.

A présent c'est à vous, M. l'épicier, d'allier votre magasin à la publicité du Lait Carnation pour avoir votre part de ces nouvelles ventes. Faites un étalage du Carnation dans votre vitrine et sur votre comptoir.

Les accessoires d'annonce du Carnation ne vous coûtent rien. Demandez-les à notre représentant ou écrivez-nous pour avoir des garnitures de vitrine; de grands cartons Carnation; des cartes et des supports de comptoir; des livres de recettes Carnation; des couloirs ou des réceptacles Carnation.

Votre fournisseur peut vous en procurer

CARNATION MILK PRODUCTS CO., LIMITED, AYLMER, ONTARIO.

Lait Carnation



"De vaches bien nourries"

Cette étiquette est rouge et blanche.

3 dimensions:— 6 onces. —16 onces. — 32 onces.

Fait en Canada

"EASIFIRST"

le paquet qui se déplace!





Lorsque vous spécifiez le Shortening Easifirst, vous êtes certain qu'il ne restera pas longtemps sur vos rayons. Easifirst est le paquet qui se déplace — il déplace aussi les bénéfices vers vous.

Et mieux que cela, la qualité d'Easifirst fait des clients satisfaits, des clients qui reviennent en demander encore.

Prenez cette ligne profitable. Donnez un ordre maintenant.

Gunns LIMITED

TORONTO Ouest

SAPON

SAVON "GOLDEN CEREAL"



Profits ! !

La plupart des hommes sont en affaires pour faire de l'argent et la seule chance des détaillants d'en faire c'est de retirer un bon profit des marchandises vendues.

Le Savon de Toilette Sapon laisse une très généreuse marge de profit et il se vend vite car son prix de vente est populaire. De plus, le Sapon est le meilleur et le savon le plus pur sur le marché — fait de céréales seulement — pas une parcelle de graisse animale n'entre dans sa fabrication.

Commencez aujourd'hui à accroître vos profits en mettant en vedette dans votre magasin le Sapon—Votre jobber peut vous le fournir.

FAIT EN CANADA PAR

SAPON SOAPS OF CANADA, LTD., HAMILTON, ONT.

Egalement à LONDRES, Angleterre, MARSEILLE, France, et NEW YORK

REPRESENTANTS SPECIAUX:

The Wilson Chemical Co., Ltd, St. John, N. B.
A. H. Jarvis, Brokerage and Purchasing Co., Ltd, Edmonton, Alta.
C. & J. Jones, Winnipeg, Man.
Thomas J. Nagle, 211 Aylmer Apts., Ottawa, Ont.
D. M. Christie, Vancouver, C. A.
Angus McIntosh, chambre 10, No 11, rue St-Sacrement, Montréal, (agent pour la province de Québec).
J. S. White, 906 McCallum Hill Bldg., Régina, (agent pour la Saskatchewan).
R. H. Judge & Co., Fort William, Ont. (agent pour le nord d'Ontario).

SAVON "GOLDEN CEREAL"

SAPON

Fait en une Variété de Formes et de Parfums.

BABY'S OWN SOAP

50 p. c. de Bénéfice

Achetez directement à la fabrique. **Port payé.** **Quantité minima: 2 grosses.**

$38.40 moins 20% et 5% — $29.18. **Se vend 15 cents le morceau - $43.20.**

Pour la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise, ajoutez 60 cents par grosse et détaillez à 50 cents la boîte de 3 morceaux. Demandez la liste de prix pour les autres lignes.

ALBERT SOAPS, LIMITED, 168 rue McCord, Montréal, P. Q.

Le Sel de 

SOUDE

En cartons commodes de
2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED

MONTREAL.



Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'acceptez pas de contrefaçons.

The St. Croix Soap Mfg. Co.

Joseph E. Seagram & Sons, Limited

FABRICANTS DES

"White Wheat" "Seagram's V. O." "No. 83

Peuvent être obtenus chez tous les détaillants



Pourquoi ne pas acheter une clientèle toute faite ?

La Clientèle établie est la valeur commerciale d'une réputation. Elle consiste des achats répétés des clients. Par conséquent le **temps** est son plus important facteur. Beaucoup d'épiciers perdent leur temps — cette marchandise si précieuse — dans de vains essais à établir le prestige de produits qui n'en valent pas la peine.

D'autres épiciers s'établissent solidement en ajoutant la clientèle de **FIVE ROSES** à la leur. Réfléchissez au succès irrésistible d'une farine qui ne se fait que des amis depuis 1887.

Recherchez les produits dont la réputation est établie. Ils ont déjà fait leurs preuves. Mettre à profit dans votre magasin la faveur dont ils jouissent, c'est **l'art** des affaires.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED

"Lac des Bois"

Bureaux dans 16 villes du Canada

MONTREAL

Siège social: MONTREAL. Bureau dans l'Ouest: WINNIPEG.

FARINE

FIVE ROSES

PRODUITS DE CHOIX

POUDRES LIMONADE ET ORANGEADE "MESSINA"



Pour le temps des Chaleurs, tout épicier devrait se prémunir des fameuses

POUDRES MESSINA

qui permettent de préparer les plus délicieuses des boissons et les plus hygiéniques.



Moutarde Française "JONAS"

dont la vogue croissante dans toute l'étendue du Canada est due au réel mérite, à la qualité insurpassable et à l'empaquetage élégant et pratique de ces produits.



Essences Culinaires "JONAS"

Les Essences qui se vendent partout et toujours.

Voyez à ce que votre assortiment soit au complet.

HENRI JONAS & CIE

Fabricants

173-177 Rue St-Paul Ouest, MONTREAL.

MAISON FONDEE EN 1870.

VIN ST-ANTOINE



DONNE FORCE, SANTE VIGUEUR

Excellente et agréable préparation, fait avec **Tarragone** de choix, de nouveau sur le marché canadien où il a été reconnu sans égal depuis 15 ans.

Recommandé pour donner l'appétit, aider la digestion et comme tonique il est incomparable.

Prix aux marchands:

$15.00 la caisse de 1 douzaine grosses bouteilles ou $144.00 la grosse.

Ecrivez-nous au sujet des escomptes, etc., etc.

PROPRIETAIRES:

THE HERVAY CHEMICAL CO., OF CANADA LTD.

ST-BASILE, (Près Québec)

Succ. Montréal: 1 rue St-Laurent.

Si vous faisiez votre lavage vous voudriez employer le

BLEU OCEAN

Pour la blancheur de neige et la propreté parfaite qu'il donne au linge, et aussi parce qu'il ne peut endommager les tissus les plus délicats: toiles, dentelles et rideaux. Le BLEU OCEAN est tout aussi bon pour tous les articles délicats qu'il l'est pour le linge ordinaire. Faites-en l'expérience et écrivez pour avoir un échantillon que vous essayerez chez vous avant de placer votre prochaine commande.

Le BLEU OCEAN est un BON BLEU

HARGREAVES (CANADA) LTD

TORONTO

HALIFAX : WINNIPEG : TORONTO



Les Visites Imprévues
bouleversent les menus de la ménagère

Toujours prêts, les aliments CLARK offrent une variété alléchante à des prix raisonnables — et vous, M. le marchand, profiterez de ces visites imprévues — si vous tenez bien étalée une bonne collection de nos produits.

QUELQUES METS
qui s'indiquent tout spécialement pour ces occasions:

SOUPES CONCENTREES
13 espèces.

FEVES AU LARD

"CORNED BEEF"

DINER BOUILLI CANADIEN

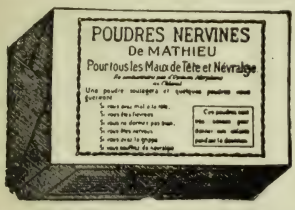
HACHIS DE BOEUF SALE

RAGOUT "IRISH STEW"

VIANDES EN PATES

Etc., Etc., Etc.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL
ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont.



EFFICACES A TOUS LES POINTS DE VUE

Non seulement les marchands trouveront que les Poudres Nervines de Mathieu sont une ligne qui se vend bien, mais après essai vos clients vous exprimeront certainement leur parfaite satisfaction sur leur efficacité.

Absolument libres de tout produit nuisible elles ne contiennent ni morphine, ni chloral, ni cocaïne, ni opium. Elles possèdent des propriétés curatives suffisantes pour encourager et provoquer de nombreuses répétitions d'ordres.

Commandez-en une provision aujourd'hui.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU
PROPRIETAIRE
SHERBROOKE, QUE.

BEVERIDGE SUPPLY CO, LIMITED
628-630 Saint-Paul Ouest, MONTREAL.

EMPAQUETAGE.

LIVREZ-VOUS VOS MARCHANDISES EMPAQUETEES DE MANIERES A SATISFAIRE LE CLIENT?

Vous demandez du marchand de gros, une livraison et un empaquetage parfaits. Le consommateur est en droit d'exiger le même service de votre part. Il y va de votre intérêt. Nous avons toujours en stock: Papier à envelopper et à emballage, toutes sortes. Sacs de papier. Ficelles. Papier ciré. Papier parchemin.

AVEZ-VOUS VU NOS NOUVELLES CORBEILLES POUR LES OEUFS (PARE-CASSE)

USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited
82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

Au Commerce de Détail!

Si vous n'avez pas encore vu nos échantillons et pris connaissance de nos prix exceptionnels, il serait à votre avantage d'écrire, téléphoner ou télégraphier pour recevoir la visite d'un de nos voyageurs.

Importation nouvelle de

PETITS POIS "LA CAMPINOISE"

de GROBENDONCK, Belgique

Des pois garantis mis en conserves conformément à la loi et aux prescriptions de l'hygiène.

Sur-extra-fins, Extra-fins, Très-fins, Fins, Mi-fins, Moyens No 2.

CONFITURES NOUVELLES

faites avec des fraises de cette année

MARQUE

"CARTIER"

GARANTIES PURES

En boîtes de 12 onces, 16 onces, 4 livres, ainsi qu'en seaux de 30 livres.

HUILE D'OLIVE

de Ch.-Dragon
Norel à Aix-en-Provence, FRANCE

Marque

"CROIX DE MALTE"

EXTRA VIERGE

Garantie pure et de première qualité

En bouteilles de 1 litre, 1-2 litre et 1-4 litre. En estagnons de 1 gallon, 1-2 gallon, 1-4 gallon, 1-8 gallon. En rondins de toutes les dimensions.

NOS PRIX VOUS LAISSENT UNE SUPERBE MARGE DE PROFIT.

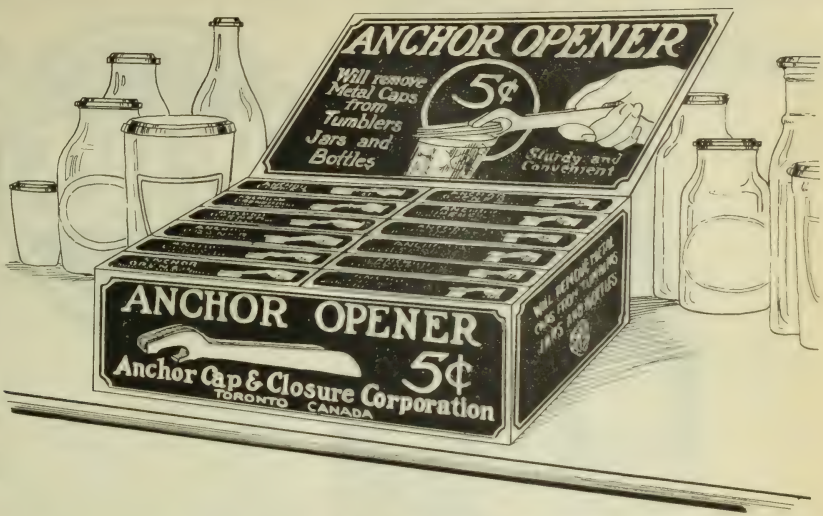
Notre service de livraison est rapide et fait avec soin.

COUVRETTE - SAURIOL, LIMITEE

Epiciers en Gros

114, Rue Saint-Paul Est, MONTREAL.

Toutes les ménagères en désirent une!



5c au détail

Clef "ANCHOR"

Enlève les couvercles d'une manière parfaite.

Un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps

Voici une bonne occasion de vendre à vos clients la clef la plus commode qui ait jamais été faite pour enlever les couvercles des pots et des verres fermés avec des couvercles "Anchor" ou autres.

Vous savez que les produits fermés avec les couvercles "Anchor" sont les plus commodes à manier. Ils ne coulent pas et ne se gâtent pas. Vos clients les préfèrent également pour cette raison. Et ils les préfèreront encore davantage quand ils sauront que ces couvercles hermétiques peuvent maintenant être enlevés en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, au moyen de la Clef "Anchor". C'est pourquoi vous devriez avoir une boîte de Clefs "Anchor" sur votre comptoir.

La Clef "Anchor" était un besoin qui se faisait depuis longtemps sentir. **Vos clients vous seront reconnaissants aujourd'hui** de leur vendre cet appareil ingénieux qui permet d'enlever les couvercles **sans le moindre embarras.** Chaque Clef "Anchor" que vous vendrez fera un client heureux et un client satisfait est votre meilleure publicité.

En exposant la magnifique boîte de Clefs "Anchor" sur votre comptoir, vous devriez vendre un Clef "Anchor" à chacun de vos clients et un grand nombre de ceux-ci les recommanderont à leurs amis.

Commandez une boîte de Clefs "Anchor" pour étalage sur votre comptoir.

Empaquetées par trois douzaines dans une superbe boîte d'étalage, à $1.20 net par boîte pour vous. Prix de vente, 5 cents pièce. Vous faites un bénéfice de 60 cents sur chaque boîte, **soit 50 pour cent.**

Ne tardez pas --- Placez votre commande aujourd'hui chez votre grossiste ou à

Anchor Cap & Closure Corporation
OF CANADA, LIMITED
275 WALLACE AVENUE - TORONTO, ONTARIO



La Cosgrave Export Brewery Co., Limited, est une organisation montréalaise, la propriété et sous le contrôle d'intérêts de Montréal. Depuis plus de 60 ans, les Bières Cosgrave ont été le modèle des autres dans toute la province de Québec.

Les marchands peuvent toujours en toute confiance recommander les breuvages COSGRAVE à leurs clients, parce qu'ils savent que les BIERES COSGRAVE sont faites des meilleurs malt et houblon et qu'elles conservent en tous temps leur qualité uniforme.

Depuis plus de soixante ans, le nom COSGRAVE a été votre garantie de la qualité.

Cosgrave Export Brewery Company, Limited

Distributeur pour Montréal et la Province de Québec:

AMEDEE LESIEUR, Entrepôt à la Place Viger, **MONTREAL.** Phone Est 1822.

ALBERT BEAUCHEMIN, Sorel. *DESCOTEAUX & LESIEUR, Trois-Rivières.* *URBAIN ST-CYR, Richmond.*
HONORE ROBERT, St-Hyacinthe. *HENRI FRANCOEUR, St-Jérôme.* *N. E. GUAY, Sherbrooke.*

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada	$3.00
Etats-Unis	$3.50
Union Postale	$4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. MONTREAL, vendredi 7 juillet 1922 Vol. XXXV—No 27

LES PRIX DU DETAIL

Parmi les nombreux griefs discutés à une récente réunion d'épiciers-détaillants, nous voulons signaler la pratique de certains commis-voyageurs qui cotent la marge de profits sur les prix d'achat, plutôt que sur les prix de vente.

Cette coutume, qui a quelques adhérents, a aussi plusieurs adversaires.

Le plus souvent, le voyageur est trop plein d'enthousiasme, il veut, avant tout, prouver, démontrer, expliquer le "profit" à faire sur ses lignes, mais il oublie de se préoccuper des diverses dépenses, des frais divers d'administration, de *overhead*, du détaillant auquel il s'adresse.

Ces pourcentages de profits, optimistes et réjouissants, qui considèrent la différence entre les prix de gros et les prix de détail, sont basés sur les prix d'achat, et non sur les prix de vente.

Or, c'est précisément ces derniers qui intéressent, le plus souvent, le détaillant.

Il y a longtemps que l'on discute cette question. Nous ne voulons pas, bien entendu, laisser entendre que le voyageur devrait ne pas renseigner son client avec exactitude, mais il est temps que certains d'entre eux assimilent le mécanisme de la loi des profits et des pertes, s'ils sont dans l'habitude de citer des marges de profit hypothétiques. S'ils ne font pas ce à quoi l'on s'attend, s'ils ne disent pas ce que l'on désire entendre, le temps viendra où le détaillant montrera son mécontentement, et le vendeur, coupable d'arguments fallacieux et de logique boiteuse, sera le premier à s'en ressentir.

Les frais d'administration des détaillants varient largement, les dernières statistiques prouvent qu'ils oscillent entre 12½ et 20 pour cent. Ce manque d'uniformité prouve, dès l'abord, la folie qu'il y a à calculer des profits d'après les prix d'achat.

Il est facile, pour un vendeur plein d'ardeur et de jeunesse, de démontrer qu'un article, acheté à 60 sous, rendra 33 1/3 pour cent de profit si l'on ajoute vingt sous, — le tiers du coût—, de façon à fixer le prix de vente à 80 sous. Mais il oublie, ou il ne sait pas, que le profit réel n'est que 25 pour cent du prix de vente et près de 7 sous en moins du profit actuellement nécessaire si le détaillant veut avoir une marge de prévoyance suffisante.

Si la différence entre les prix du gros et du détail est calculée sur les prix de vente au lieu des prix d'achat, la possibilité de la non-réalisation d'un profit prédit sera évitée.

Aux grossistes et aux manufacturiers de donner à leur personnel des ventes des conseils et des instructions en conséquence.

Elles plaisent aux fumeurs "MILLBANK" Elles rapportent de bons profits aux marchands
LA MEILLEURE CIGARETTE À 17¢

LES NOUVELLES LOIS

Au nombre des dernières lois adoptées, qui se rapportent à l'épicerie et aux industries de l'alimentation, citons le bill 194, modifiant la loi de l'oléomargarine de 1919; le bill B5, concernant les allumettes; et le bill 150, modifiant la loi des viandes et conserves alimentaires.

La première de ces lois abroge l'article 3 de la loi originaire et le remplace par le suivant:

"Nonobstant toute disposition de la *Loi concernant l'industrie laitière,* 1914, chapitre sept du Statut de 1914, ou de tout autre Statut ou loi, la fabrication et l'importation de l'oléomargarine au Canada sont permises jusqu'au trente et unième jour d'août mil neuf cent vingt-trois, et la mise en vente, la vente et la possession pour la vente de l'oléomargarine sont permises jusqu'au premier jour de mars mil neuf cent vingt-quatre."

La seconde, après quelques définitions de termes, expose les infractions suivantes:

"Est coupable d'une infraction et passible, sur déclaration de culpabilité par voie sommaire, d'une amende de cinq cents dollars au plus ou d'emprisonnement pour une période de six mois au plus, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement, quiconque

(*a*) importe, fabrique, emmagasine, utilise, vend ou garde en sa possession des allumettes dangereuses ou peu sûres; néanmoins, le Ministre peut permettre la fabrication des allumettes uniquement pour des fins d'expérimentation et non pour la vente et nulle disposition du présent article n'interdit le transport en transit d'allumettes à travers le Canada, lorsque ce transport s'effectue d'une manière autorisée par la *Loi des chemins de fer,* 1919, ou par quelque ordonnance ou règlement établi sous le régime de cette loi, et rien dans le présent article n'empêche l'importation de petites quantités d'allumettes pour l'usage personnel et non pour la vente;

(*b*) fabrique ou emmagasine des allumettes ou une substance chimique destinée à être utilisée dans le cours de la fabrication des allumettes dans quelque fabrique ou entrepôa dangereux ou peu sûr; toutefois la présente interdiction ne s'étend pas à l'emmagasinage d'allumettes en quantités qui ne dépassent celles à prescrire par règlement."

et déclare de plus que:

"Le Gouverneur en conseil peut établir des règlements:

(*a*) pour prescrire les allumettes qui sont censées être des allumettes sûres, et pour prescrire la composition, la qualité et la nature de ces allumettes, ainsi que la méthode et la manière de les fabriquer, manipuler, empaqueter et emmagasiner, et les allumettes qui ne se conforment pas à ces règlements quant à la composition, la qualité ou la nature, et quant à la méthode et à la manière dont elles sont fabriquées, manipulées, empaquetées et emmagaasinées, sont censées être des allumettes dangereuses ou peu sûres;

(*b*) pour établir et prescrire des épreuves et autres examens que les inspecteurs doivent faire pour déterminer si les allumettes sont, sous tous rapports, conformes aux prescriptions des règlements qui se rattachent aux allumettes de sûreté, et la manière d'effectuer ces preuves et examens, et pour établir des dispositions concernant la levée par les inspecteurs d'échantillons d'allumettes requises pour examen et épreuve;

(*c*) pour prescrire les précautions à prendre afin de rendre sûres les fabriques et de réglementer l'établissement, l'emplacement, la construction et l'entretien de ces fabriques et entrepôts, et pour pourvoir à leur inspection régulière; et une fabrique ou un entrepôt pour lesquels un certificat d'inspection n'a pas été émis sont censés être dangereux ou peu sûrs;

(*d*) pour pourvoir aux enquêtes sur les incendies causés par les allumettes;

(*e*) pour prescrire les fonctions des inspecteurs et autres fonctionnaires chargés de l'administration de la présente loi et des règlements;

(*f*) pour permettre que des allumettes soient emmagasinées en quantités limitées dans des locaux qui n'ont pas été inspectés selon les prescriptions des règlements;

(*g*) pour prescrire les certificats et permis à émettre en conformité de la présente loi;

(*h*) pour établir tous autres règlements devant permettre au Ministre d'administrer effectivement la présente loi;

(*i*) pour prescrire des impositions d'amende et d'emprisonnement dans le cas de violation de l'un de ces règlements...." *et coetera.*

Enfin, le bill 150 se rapporte surtout à la mise en conserve des poissons et coquillages.

LE CADRE DANS L'ANNONCE

(*Suite et fin*)

7. C'est à tort qu'on fait du mot *publiciste* un synonyme du substantif *publicitaire,* du technicien de publicité. Le publiciste, selon la définition même du Larousse, est "celui qui écrit sur la politique, sur l'économie sociale, etc.", ou, dans son sens le plus large, ce mot est un synonyme de journaliste. Cela n'a rien à voir avec le technicien de publicité, qu'il faut appeler *publicitaire,* et non *publiciste.*

A rejeter aussi le néologisme barbare *publiciter,* signifiant faire de la publicité.

8. De même l'*afficheur* est celui qui pose les affiches, et l'*affichiste* est celui qui les dessine ou qui les imprime.

9. Il y aurait tout intérêt à remplacer le mot de publicité par un mot qui soit mieux vu du public, qui ne porte pas le poids de la suspicion, de la répugnance, de la mauvaise réputation qui va parfois jusqu'à s'attacher, non seulement au mot réclame, mais même au mot publicité. Le mot propagande serait excellent, s'il n'avait pas déjà un sens spécialisé, réservé qu'il est plutôt à la désignation de la publicité qui est faite pour répandre une opinion, une doctrine, une idée, ou pour soutenir une oeuvre dont le but

est plus désintéressé que le commerce ou l'industrie. Il faudrait donc parler de propagande industrielle ou commerciale, de propagandiste industriel ou commercial, ce qui n'est pas aussi commode que l'emploi d'un mot unique.

10. En anglais et en allemand, les mots qui signifient publicité n'ont pas ce léger caractère de dépréciation qui s'attache, malgré tout, à notre mot de publicité. Aujourd'hui que la publicité est devenue chez nous une chose de plus en plus sérieuse et scientifique, il serait opportun de lui refaire une virginité, en la rebaptisant d'un mot qui ne comporte plus aucune tare originelle. En Allemagne, M. Hans Weidenmüller, professeur de publicité à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Leipzig et à l'Académie Humboldt à Berlin, a créé, il y a quelques années, le mot d'"acquisition de la clientèle", qui est aujourd'hui adopté de tous comme synonyme de publicité; le technicien de publicité devient alors un "acquisiteur de clientèle". Mais, en français, nous ne pouvons pas nous contenter d'une pareille expression en plusieurs mots, — laquelle pourrait également se traduire, du reste, par "recrutement de la clientèle". Ce qu'il nous faut, c'est un mot unique.

Faute de mieux, je proposerais, au choix, les mots de *clientographie* ou d'*offertographie*, qui sont faciles à comprendre, puisque le premier signifie la science, l'étude du client, en même temps que la recherche écrite du client, et que l'autre signifie la science, l'étude de l'offre, sous-entendu commerciale, en même temps que la présentation écrite d'une offre commerciale. Or on sait que la publicité moderne est plutôt écrite que verbale; voilà pourquoi *clientographie* ou *offertographie*, la partie principale servant très souvent à désigner le tout, peut désigner toutes les formes de publicité, c'est-à-dire la publicité tant verbale qu'écrite.

Du reste, rien de plus facile que de trouver un mot qui s'applique à la fois à la publicité écrite et à la publicité parlée. Il n'y a qu'à dire *clientologie* et *offertologie*. Et ces quatre mots-là ont l'avantage d'être formés sur le modèle de la terminologie qui sert à désigner un grand nombre de sciences, telles que la géographie, la géologie, la cosmographie, la philologie, etc. Sans compter qu'on pourrait dire encore *clientonomie* et *offertonomie*, de même qu'on dit *astronomie* ou *économie* politique, cette formation nouvelle signifiant l'étude des lois de la clientèle ou de l'offre commerciale. A moins encore qu'on ne préfère, tout simplement, les mots de *publicographie*, *publicologie*, ou *publiconomie*.

Faire de la publicité deviendrait alors de la clientologie, de la clientonomie, ou de l'offertographie, de l'offertologie ou de l'offertonomie, ou de la publicographie, publicologie ou publiconomie.

L'adjectif "publicitaire" aurait pour synonymes clientographique, clientologique, clientonomique, ou offertographique, offertologique, offertonomique, ou publicographique, publicologique ou publiconomique.

De même, le substantif "publicitaire" aurait pour synonymes clientographe, clientologue, clientonome, ou offertographe, offertologue, offertonome, ou publicographe, publicologue ou publiconome.

Mais il faut remarquer que le mot publicitaire adjectif ou substantif, n'a pas besoin d'être remplacé comme le mot publicité, parce qu'il est de formation récente, que c'est un mot technique, qui n'offre pas les inconvénients du mot publicité.

Rien ne serait plus aisé encore que de dire *prospectographie, prospectologie, prospectonomie,* les mots de prospection, de prospecter et de prospecteur servant à désigner la recherche des clients, c'est-à-dire la publicité.

Louis ANGÉ

NOS IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

De 1918 à 1921, les importations au Canada, classifiées par groupes constitutifs indiquent que dans le domaine des produits végétaux ces importations ont augmenté de $148,958,888 à $261,081,364; produit animal, de $60,570,165 à $61,722,390; fibres et textiles, de $152,311,282 à $243,608,342; produits de bois et de papier, de $28,470,715 à $57,449,384; fer et produits de fer, de $195,248,713 à $245,625,703; produits métalliques non ferreux, de $46,203,053 à $55,553,902; produits de minerais non métalliques, de $129,788,504 à $206,095,113; produits chimiques et alliages, de $27,840,576 à $36,334,612. Dans les importations d'autres produits il y eut une diminution de $174,140,682 à $72,688,072. Cette diminution s'explique par la réduction des importations des articles destinés à l'armée et à la marine.

Des neuf groupes de produits qui représentent les exportations du Canada qui sont réparties d'après la "classification des matériaux constituants", trois seulement accusent une augmentation de 1918 à 1921, savoir: le bois et le papier; le fer et ses produits; et les minerais non métalliques. Les exportations du bois et du papier pendant cette période ont augmenté de $116,384,814 en 1918 à $284,561,478 en 1921; le fer et ses produits, de $64,837,223 à $75,500,741; et les minerais non métalliques, de $19,984,236 à $40,121,892. De 1918 à 1921, les exportations de produits végétaux accusent une diminution de $587,431,967 à $482,924,672; des produits animaux, de $209,496,712 à $188,359,937; des fibres et textiles, de $30,804,815 à $18,783,884; des produits métalliques non ferreux, de $90,072,429 à $45,930,377; des produits chimiques et alliages, de $48,581,823 à $19,582,051; et d'autres produits, de $372,433,769 à $32,389,669. La diminution prononcée qui existe dans les exportations d'explosifs, savoir de $34,997,155 en 1918 à $1,271,702 en 1921, explique la diminution des exportations de produits chimiques et alliages, tandis que la diminution des exportations de cartouches, soit de $351,343,138 en 1918 à $52,674 en 1921, justifie amplement la diminution des exportations des autres produits.

DANS NOS ENTREPOTS

Le bureau fédéral de la statistique vient de publier son rapport pour le mois de juin 1922, sur les provisions frigorifiques:

Le beurre en entrepôts s'établit à 2,802,073 livres de crèmerie et à 107,622 livres de beurrerie. En comparaison avec le mois correspondant l'an dernier, il y a une diminution de 1.33 pour cent pour le beurre de crèmerie et de 64.06 pour cent vour celui de beurrerie.

Les stocks d'oléomargarine sont de 121,739 livres, une diminution de 53.25 pour cent, comparativement à juin 1921. La provision de fromage en entrepôts de 5,907,979 livres, une augmentation de 112,27 pour cent, comparativement à l'an dernier.

La provision d'oeufs en entrepôts frigorifiques est de 10,586,316 douzaines; il a aussi en entrepôts non frigorifiques, 871,726 douzaines d'oeufs; la provision d'oeufs gelés est de 786,479 livres. Comparativement à juin 1921, il y a augmentation de 17.76 pour cent pour les oeufs en entrepôts frigorifiques; de 8.66 pour les oeufs entrposés ailleurs que dans les établissements frigorifiques et de 27.81 pour cent pour les oeufs congelés.

EXPOSITION CANADIENNE

Il y aura, probablement en septembre, une exposition de produits canadiens à Londres.

Cette exposition est faite dans le but de rétablir les échanges commerciaux entre l'Angleterre et le Canada. Ces échanges commerciaux, comme on le sait, étaient très considérables il y a quelques années. Or, pour une raison ou une autre, on note qu'ils ont diminué sensiblement. C'est ainsi, par exemple, qu'un grand nombre de commerçants canadiens qui, il n'y a pas très longtemps, avaient des agences dans la ville de Londres, n'en ont plus maintenant.

Cette exposition sera donc de nature à intéresser les commerçants anglais. La *Consolidated Export Displays, Limited,* s'est chargée d'organiser cette exposition. Les promesses de participation sont nombreuses.

VILLEGIATURE RAVISSANTE....

Il n'est pas d'endroit plus parfait pour y goûter une vacance idéale, que le Parc Algonquin. Des nuits fraîches et silencieuses, mille lacs reflétant, tels des miroirs magiques, les astres les plus brillants des cieux du nord, un air puissant et subtil, fait de parfums forestiers et d'aromes sylvestres, si vous désirez tout cela, vous n'avez qu'à passer quelques heures dans cette forêt magnifique de l'Ontario.

L'on s'y rend par le chemin de fer du Grand-Tronc c. M. O. Dafoe, 230 rue S. Jacques, à Montréal, s'empressera, sur demande, de vous donner tous renseignements, de dresser un itinéraire et de vous envoyer une charmante brochurette illustrée.

LES AEROPLANES ET LA FORET

Des aéroplanes ont été employés, l'an dernier, avec succès, à protéger les forêts dans cinq provinces du Dominion et le travail sera probablement fait sur une plus grande échelle au cours de la prochaine saison. L'avantage de la patrouille aérienne sur celle faite en canot est décrit dans l'extrait suivant du rapport des aviateurs employés à la protection des forêts du nord du Manitoba: "Nous pouvions toujours voir à des distances de 30 à 50 milles de chaque côté de l'avion et il n'y aurait eu aucune difficulté à apercevoir de la fumée à cette distance.

Si vous comparez cela à la patrouille en canot sur une rivière à rives escarpées, où l'on ne peut voir à plus de cent verges dans chaque direction et où la patrouille ne pourrait voir la fumée à moins qu'elle soit poussée par le vent, la comparaison est toute en faveur de l'aéroplane.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

(*Note de la Rédaction.*)

E. C. Upton.—Offre d'une balance à rouleau, calculant de 1 à 35 sous. Conditions faciles.

O. M. Daveluyville.—Même offre que ci-haut, mais calculant de 3 à 60 sous. Prix: $50. Aussi, coffre-fort 21" x 28". Prix: $25.

W. G. Ham Nord.—Désire acheter appareil McCaskey d'occasion (200 à 300 comptes).

Casier H. Le Prix Courant. — Désire acheter citerne à gazoline, d'occasion.

H. E. B. Upton.—Offre McCaskey double, (225 comptes), prix: $150. Aussi magasin avec propriétés et garnitures fixes.

J. O. M. Drummondville.—Offre tracteur d'occasion (Fordson): $400.

Matane.—La firme Herman Silberman, représentée par M. P. Ménard dans le Québec, 2 square Gallery, vend les produits Silco.

Québec.—Vous trouverez ce parfum à la Parfumerie L. Bertrand, ville Saint-Laurent, près Montréal.

La Fonderie de Thetford.—Ecrivez à M. Roger Godin, ferblantier et plombier, à S. Stanislas.

PROPRIETE COMMERCIALE A VENDRE

A Drummondville, comprenant: 1 magasin de 22 x 40 pieds avec hangar de 22 x 30 pieds et une belle cave de 7 pieds; 1 entrepôt de 22 x 64 pieds avec terrain permettant d'agrandir si désiré; un logement de 5 pièces au-dessus du magasin et un autre logement de 8 pièces, bien fini, à côté. Place idéale pour commerce général. Sera sacrifiée à très bas prix. Ecrire au Casier Postal 224, Drummondville.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

Au début du mois de juin, le marché du sucre présentait tous les symptômes d'une hausse. Deux raffineries avaient augmenté leurs prix de dix sous le cwt., au commencement de la semaine, et les autres se préparaient à suivre leur exemple. Le marché new-yorkais pour les sucres bruts était vigoureux, avec réflexes correspondants chez les raffinés américains.

Les mélasses étaient fermes et les sirops de maïs inchangés.

Une maison annonçait de nouveaux prix sur les confitures à la fraise. Clark faisait quelques réductions sur le *corn beef,* le boeuf rôti et les fèves au lard, en réceptacles métalliques, mais des hausses sur le poulet désossé et le beurre d'arachides.

Les cafés étaient calmes, avec prix fermes.

Les thés étaient vigoureux et une hausse n'était pas impossible. L'on croyait généralement le marché très ferme, en dépit des cotations de certaines maisons qui ne s'étaient pas conformées au mouvement ascensionnel.

Le thé Salada, habillage brun, montait de neuf sous la livre.

Les pois concassés et l'orge étaient aussi à la hausse, et les fromages Kraft coûtaient un peu moins cher.

A la mi-juin, le sucre raffiné était en vedette, avec hausse à $6.50 les cent livres, et vigueur corollaire chez les bruts. Les mélasses augmentaient aussi de deux sous le gallon, et les sirops de maïs étaient sans modifications.

Les tomates en conserves (2½) augmentaient de dix sous la douzaine, et une certaine rareté de cette denrée était pronostiquée avant la nouvelle cueillette.

Les nouveaux prix, chez les conserves, excitaient l'attention générale, et certains marchands semblaient anxieux de se défaire de leurs fruits en conserves.

Nouvelles hausses chez les thés en paquets. Il était définitivement signalé que les premiers arrivages de la nouvelle cueillette japonaise seraient sur notre marché en juillet, avec réduction d'environ vingt pour cent sur les prix de l'an dernier.

Les citrons, très demandés, coûtaient plus cher. La demande pour tous les fruits frais était aussi fort satisfaisante.

Les pamplemousses étaient chers, mais les légumes locaux signalaient fortes réductions.

Les avoines roulées, les pommes déhydratées et certaines variétés de pruneaux étaient à la hausse.

Le 21 juin, le sucre était de nouveau en vedette avec une nouvelle hausse; les mélasses étaient fermes mais les grossistes avaient quelque peu modifié les cotes des sirops.

Nouveaux prix chez certaines confitures et chez quelques fruits en conserves. Le marché des épices était plus animé, avec réduction chez la crème de tartre; l'approche de la saison des marinades créait cependant optimisme.

A cause de la baisse du franc, les noix de Grenoble étaient abondamment achetées, pour livraisons d'automne; à part cela, le marché des noix était calme.

Souplesse chez les écorces confites de citron et d'orange.

Les thés étaient fermes avec symptômes de diminution chez les japonais. Rien à signaler chez les cafés, avant la nouvelle cueillette.

Réductions presque générales chez les légumes locaux.

Les citrons coûtaient quelque peu plus cher, mais les fraises étaient moins chères que l'an dernier, à pareille époque.

Enfin, à la fin du mois, l'on notait que le sucre continuait sa hausse constante, le prix étant de $7. le cwt., avec symptômes d'une autre avance.

Les mélasses augmentaient aussi de trois sous le gallon mais les sirops de maïs ne bougeaient point.

Les réductions se continuaient chez les fruits en conserves.

Les grossistes se conformaient aux prix de liste, quant au lait déhydraté et condensé.

La baisse du franc se reflétait chez les Grenobles de Bordeaux. Les pruneaux étaient plus chers et les raisins secs signalaient vigueur.

Pas de changements chez les thés et cafés.

Tous les fruits, excepté les oranges coûtaient moins cher. Le marché des céréales était calme et inchangé et les épices montraient un peu plus d'animation.

Demande limitée et rien à signaler chez le riz.

L'OLIVE

Le marché des olives espagnoles continue sa hausse ininterrompue.

Depuis quelques semaines, Séville exhibe des symptômes ascensionnels, et la disette de tous les fruits, en 1921, est cause que la plupart des exportateurs se retirent du marché.

Les grosses olives, telles que demandées, sont très difficiles à trouver, et les cotations new-yorkaises s'en ressentent, naturellement.

LE MARCHE DES DENREES ALIMENTAIRES ANIMALES

A la fin de la première semaine de juin, le marché des denrées alimentaires animales était calme. Les viandes fumées et cuites signalaient certaines hausses, résultant d'une forte demande, habituelle pendant la saison chaude. Les porcs étaient inchangés, mais fermes, de même que les porcs frais tués. Le saindoux était souple, avec demande restreinte pour petites quantités.

Fermeté chez les oeufs frais pondus, mais faiblesse chez les oeufs entreposés.

Pas de modifications chez le beurre, qui était sans animation, de même que chez les fromages, dont l'exportation était faible.

Rien à signaler chez les poissons.

A la mi-juin, les beurres et fromages étaient en vedette, très actifs, à la hausse, avec animation dans l'exportation, et marché local très amélioré chez le beurre de crèmerie. Le beurre présentait certaines hausses de cinq sous, mais la plupart des prix du gros n'indiquaient que deux ou trois sous. En dépit de la fermeté des fromages, il n'y avait pas de modifications dans les prix du gros. L'exportation fromagère, et américaine et européenne, prenait meilleure attitude.

Avec beaucoup d'arrivages, peu d'exportation, et demande locale inférieure à la production, le marché des oeufs signalait diminution de un à deux sous la douzaine, et s'attendait à une faiblesse encore plus accentuée.

Les viandes fumées et cuites étaient inchangées. Les viandes fumées reflétaient le peu d'activité de l'exportation et la diminution des cotes des bacons anglais. Fermeté, cependant, et bons prix, chez les viandes cuites.

Fluctuations chez le porc, et, en plusieurs cas, perte des gains de la semaine précédente.

Le 21 juin, comme résultat d'un marché d'exportation plus favorable, augmentation des cotations du beurre. Hausse de deux ou trois sous la livre dans le gros. Pas de hausse chez les fromages.

Faiblesse continuée chez les oeufs, et pronostics peu encourageants, en dépit d'une production satisfaisante.

Le marché du bacon était plus calme, les prix étaient fermes, et l'on s'attendait à une hausse des prix dès qu'augmenterait la demande.

Les viandes cuites étaient calmes et fermes; le saindoux de même et sans modifications.

Les poissons étaient inchangés, avec bonne demande pour le "halibut" et le saumon.

A la dernière semaine, soit le 28, la hausse du beurre retenait l'attention (de deux à trois sous), et l'exportation de ce produit et du fromage était particulièrement animée.

Les oeufs étaient fermes; le boeuf, plus souple à cause de la température; le saindoux perdait un sou, chez certaines maisons; les viandes fumées fort inactives.

Chez le poisson, l'on remarquait réduction du saumon de Gaspésie.

LES ALIMENTS, LIQUEURS ET TABACS

L'emploi dans le groupe des produits des plantes comestibles a accusé une tendance à baisser durant le mois d'avril, bien que dans quelques cas, une augmentation d'activité ait été rapportée.

Les raffineries de sucre de Dartmouth, N.-E., ont employé plus de monde qu'elles n'avaient fait depuis plusieurs mois, et la production des produits du chocolat et de la confiserie a été plus considérable à Halifax, dans la même province. D'autre part, les sucreries de St. John et les confiseries de St. Stephens, dans le Nouveau-Brunswick, n'ont pas été aussi actives qu'en mars. Dans le Québec, la tendance a en somme été vers la baisse, en grande partie à cause de diminutions de personnel accusées dans les raffineries de sucre et les confiseries de Montréal. Les boulangeries de cette même ville ont maintenu à peu près le même niveau d'emploi qu'en mars, et très peu de changement a été signalé par les fabricants de biscuits.

La situation n'a pas été favorable non plus dans l'Ontario. Les fabriques de biscuits et de bonbons de la ville de Toronto ont pratiqué des diminutions considérables dans leur personnel. Les raffineries de sucre de Chatham n'ont pas été tout à fait aussi actives qu'en mars, et à Wallaceburg, le personnel n'a pas changé. La production de l'amidon et du glucose à Cardinal a été beaucoup plus considérable qu'au cours du mois précédent, tandis qu'à Fort William, une diminution d'activité a été signalée. La fabrication des sauces piquantes à Leamington a employé un personnel ouvrier plus nombreux qu'en mars.

Dans le Manitoba, les fabricants d'aliments végétaux ont fourni plus d'emploi. Les fabriques de biscuits de Winnipeg n'ont pas été tout à fait aussi actives et les moulins à farine et les minoteries de ce même endroit ont employé un personnel ouvrier beaucoup moins considérable. Les moulins à farine et à céréales de Moose Jaw, Sask., ont, d'autre part, été beaucoup plus actifs. L'emploi dans le raffinage du sucre a accusé une augmentation à Vancouver, C.-B.

Le groupe des produits animaux comestibles a donné de l'ouvrage à beaucoup plus d'ouvriers qu'en mars, en grande partie à cause de l'ouverture de la saison de pêche. Les abattoirs ont cependant accusé moins d'activité. L'emploi dans les abattoirs et les maisons de salaisons de Hull et de Montréal, P.Q., a indiqué des changements très légers, bien que dans un cas, dans ce dernier endroit, il y ait eu une légère augmentation de personnel.

Les abattoirs et les maisons de salaisons de Toronto ont en somme été plus actifs, et une légère amélioration de l'emploi a été signalée dans les établissements du même genre à Peterboro. Les fromageries, les beurreries et les laiteries d'Ottawa et de Toronto ont aussi fourni plus d'emploi. A Elmwood et Winnipeg, Man., des diminutions de personnel ont été rapportées par les fabricants de produits des viandes. A Calgary, cependant, l'indus-

trie des viandes a employé un peu plus de monde. Les laiteries, les beurreries et les fromageries d'Edmonton n'ont pas été tout à fait aussi actives qu'en mars. Dans les provinces maritimes, les industries de la pêche, de la mise en conserve du poisson et du fumage du poisson ont employé beaucoup plus de monde à cause de l'activité saisonnière, et des augmentations d'activité, sur une plus petite échelle, ont aussi été rapportées par des établissements de ce genre dans la Colombie-Britannique.

La réouverture de plusieurs fabriques de tabac qui avaient fermé leurs portes pour cause d'inventaire a été la cause que cette industrie a accusé un recouvrement en avril.

A Montréal, les fabriques de tabac ont été un peu plus tranquilles et les fabriques de cigares ont aussi fourni moins de travail. D'autre part, la tendance a été vers la hausse dans la ville de Québec.

Les fabricants de liqueurs maltées de Montréal ont rapporté une légère amélioration.

Les conditions ont été variées dans les fabriques de tabac de l'Ontario, mais il y a eu une légère augmentation nette d'emploi. A Hamilton, une légère augmentation d'activité a été signalée, tandis que le mouvement n'a pas été favorable à Toronto. La production des liqueurs maltées à Walkerville a employé un personnel ouvrier moins nombreux qu'elle n'avait fait depuis plusieurs mois.

PIGGLY-WIGGLY.....?

Que veut dire ce nom réjouissant?

C'est ainsi que l'on désigne une nouvelle compagnie, d'origine américaine, qui consiste en une série d'épiceries modèles, et qui vient d'être incorporée dans notre province et dans l'Ontario.

M. J.A. Nadeau, qui, pendant plusieurs années a été administrateur des ventes et acheteur pour la firme Hudon et Orsali dirigera la succursale du Québec, modelée sur les 600 succursales américaines.

Les deux magasins montréalais sont, l'un, avenue du Mont-Royal, l'autre, rue Bishop.

Toutes les succursales de cette entreprise se ressemblent. Le personnel n'est que de deux ou trois personnes. La décoration extérieure est en jaune et bleu. L'intérieur est en chêne doré. Les marchandises sont étalées, soigneusement étiquetées, de chaque côté de longues allées où l'on pénètre par un tourniquet, comme dans certains théâtres. Le client prend un vaste panier, et se promène à sa guise, sans être importuné par un vendeur. Pour sortir, une fois son panier lesté, il doit se diriger vers un autre tourniquet, — celui du quart d'heure de Rabelais, — où l'attend un caissier installé devant un comptomètre. En un clin d'oeil, ses colis sont ficelés, l'addition est faite, et l'affaire est baclée.

LES CONSERVES ALIMENTAIRES ET LA BACTERIOLOGIE

D'une intéressante publication sur *La Conserve*, faite sous les auspices de la Chambre Syndicale des Fabricants de Conserves, à Paris, nous extrayons une forte étude de M. Jean Lahache résumant les travaux les plus récents sur les causes d'altération qui menacent les conserves alimentaires.

"La conservation des matières alimentaires, la recherche des causes qui peuvent en provoquer l'altération et les rendre impropres, voire même dangereuses pour la consommation, sont des questions de première importance. Elles intéressent directement, aussi bien les fabricants de conserves que les consommateurs.

L'altération nocive des conserves peut avoir pour origine des causes différentes. Elle peut également être provoquée par la présence de micro-organismes pathogènes qui n'ont pas été détruits par une stérilisation incomplète, ou qui ont pénétré subséquemment, au moment, par exemple, où la boîte a été ouverte à la maison. Le problème est complexe. Il a suscité, au cours de ces vingt-cinq dernières années, de patientes recherches, en Europe aussi bien qu'en Amérique et des savants notables, biologistes et chimistes, se sont consacrés à son étude. Ces recherches ont été poursuivies sur les conserves de viandes et de poissons, aussi bien que sur celles de légumes et de fruits. Bien que les résultats auxquels ils sont arrivés soient quelque peu contradictoires, tous ces chercheurs n'en sont pas moins d'accord pour attribuer l'altération des produits à l'action de micro-organismes, à des bacilles appartenant à deux types principaux: le groupe *Coli* et le groupe *Subtilis*. Le premier groupe tout particulièrement, comprend des bacilles dont la présence provoque le gonflement des matières conservées, phénomène qui s'accompagne d'un dégagement d'odeurs putrides.

Le principal objet de ces recherches a été d'isoler toutes les espèces présentes dans les aliments conservés: chose souvent difficile et parfois même impossible. La difficulté principale réside dans ce fait qu'on n'est jamais certain des types d'organismes qui sont présents dans un échantillon donné. D'autre part, il est impossible de dire à l'avance si une boîte contient ou non des micro-organismes. Il est donc nécessaire, pour arriver à des résultats probants, d'employer des méthodes de recherches très précises et de les appliquer aussi bien aux aliments contaminés qu'à ceux qui ne le sont pas.

(a) Etanchéité. — Un premier point à établir, c'est de rechercher si la boîte présente ou non des fissures. Selon le cas, les résultats auxquels on arrivera différeront considérablement. Si l'étanchéité de la boîte n'est pas rigoureuse, on pourra trouver des organismes non porteurs de spores. Si, au contraire, la fermeture est hermétique, on ne trouvera que des formes résistant à la stérilisation. Ce dernier groupe se compose presque invariablement de microgermes sporulents. Afin d'établir si des boîtes de conserve, qui en apparence ne présentent aucune espèce de

fissure, sont réellement hermétiques, on les place sous une cloche pneumatique en verre, et on fait le vide: si la boîte est hermétique, la dilatation de l'air intérieur détermine un bombage de plus en plus marqué, au fur et à mesure que la dépression est plus grande. Dans le cas contraire, aucun bombage ne se produit. On laisse alors rentrer l'air et la boîte revient à sa forme normale si son étanchéité est parfaite. Les faits ainsi recueillis permettent de répartir en trois catégories:

(*La suite au prochain numéro d'épicerie*)

LES FRUITS ONTARIENS

Les rapports que nous recevons de l'Ontario sont assez favorables, à part ceux qui ont trait aux cerises et aux framboises, lesquelles ne seront pas abondantes.

Les expéditions de fraises sont commencées et la cueillette est assez heureuse. Les tempêtes de février ont causé des dommages notables, mais, tout compte fait, la situation est encourageante.

L'on s'attend à une bonne cueillette de groseilles et de cassis, de prunes et de pommes, mais c'est la pêche qui sera la vedette et l'étoile de l'année.

Les pêchers sont littéralement courbés sous le poids de leurs fruits et la cueillette égalera, si elle ne dépasse pas, celle de 1920 qui fut, comme l'on sait, une époque de fertilité inusitée.

LA POIRE DE CALIFORNIE

Contrairement à nos rapports de l'Ontario, la récolte de la poire Bartlett, en Californie, sera exceptionnelle, promettant plus de cent mille tonnes, alors que l'an dernier n'en avait fourni que 78,000 tonnes.

Les prix de 1922 pour les Bartletts No. 1, seront cependant de $75. la tonne, au lieu de $65, et, pour les No. 2, de $40, au lieu de $35.

De ce prix de $75, il faut déduire $3.75, allant à l'Association pour frais publicitaires, laissant au producteur un net de $38.

LES DATTES PERSANES

Un communiqué de New York signale que les dattes persanes, en vrac, sont actuellement l'objet d'une vive attention.

Le stock de Kladrawis, en Angleterre, fut épuisé dès le début de l'année et, à cause de la demande londonnienne, tous les autres stocks ont été fort diminués et seront tout probablement épuisés avant deux mois.

Les derniers rapports de Bassosa indiquent que la prochaine récolte sera satisfaisante et les meilleurs symptômes sont partout évidents d'une cueillette de qualité supérieure.

DECES DE M. ALBERT SEIGNEURIE

Le Prix Courant s'incline avec respect devant la tombe de Monsieur Albert Seigneurie, officier de l'Instruction Publique, directeur du journal *L'Epicier,* décédé le 21 juin, à son domicile, rue Pierre-Curie, à Paris.

M. Seigneurie s'est éteint, âgé de soixante-dix ans, à l'apogée d'une remarquable carrière en affaires, alors que l'industrie et le journalisme reconnaissaient, de toutes parts, et ses talents et les capacités les plus précieuses.

D'une courtoisie et d'un charme parfaits, M. Seigneurie ne comptait, en Amérique comme en Europe, que des amis; nos lecteurs regretteront, avec nous, la disparition de cette haute personnalité.

LAITERIES ET CREMERIES

Le total du beurre de crêmerie produit au Canada en 1921 a été de 122,776,580 livres, ayant une valeur de $45,893,088. Ceci représente une augmentation sur l'année précédente de 11,084,862 livres, mais une diminution de la valeur totale de $17,732,111.

Le prix du gros, en moyenne, est descendu de 56 sous la livre, en 1920, à 37 sous, en 1921. Toutes les provinces, hors l'Ile du Prince-Edouard accusent augmentation de la production.

Notre province, à elle seule, a produit, en 1921, 42,575,392 livres, valant $15,431,962.

Nous avons aussi fabriqué 53,525,706 livres de fromage (161,062,626 livres: production canadienne globale) valant $9,188,983. Le pays a enfin fabriqué 39,-101,243 livres de lait condensé, valant $5,844,333, ce qui est beaucoup moins qu'en 1920.

DISETTE D'ABRICOTS SECS

Les rapports qui nous arrivent de Californie nous indiquent qu'il y aura une disette d'abricots secs, avant longtemps.

La récolte a été tout-à-fait au-dessous de la normale, il y a eu des gelées désastreuses précisément à l'époque du bourgeonnage, et la rouille brune a aussi fait des siennes. En conséquence, les fabricants de conserves offrent des prix exceptionnels pour ce fruit délicieux.

La conserve s'emparant du peu qui reste sur le marché, il est clair que l'industrie du fruit déhydraté s'en ressentira.

Nous sommes loin de l'année dernière, alors que les fabricants de conserves étaient pour ainsi dire absents du marché, et que les planteurs projetaient de faire sécher plus de la moitié de la récolte.

Tous les fruits secs de la récolte de 1921 sont écoulés.

LA CONFITURE

Les fabricants de confitures, après les heures troublées de l'année dernière, sont pleins d'optimisme quant à la saison qui s'approche.

Nous savons que, l'an dernier, cette industrie, au début de la saison des conserves, était encombrée de confitures de haut prix, qu'elle n'avait pu écouler, et qui représentait un lourd fardeau financier. Ceci eut pour résultat une fabrication de confitures extrêmement limitée.

Ces stocks sont maintenant, pour ainsi dire, disparus, et fabricants et grossistes n'ont plus rien sur leur tablettes. Certains fabricants déclarent n'avoir absolument pas de confitures à la fraise, à la framboise, et au cassis.

D'où, optimisme... la fabrication s'annonçant enfin comme normale, sinon plus considérable que l'an dernier de cent pour cent.

Les fabricants de confiture à la fraise s'attendent aussi à l'entrée en vigueur des nouveaux règlements, discutés depuis quelque temps, qui diminueront à quatre pour cent, au lieu de dix pour cent, l'emploi de la pectine.

Nous aurons donc de meilleures confitures et le marché s'en ressentira.

Au lieu d'acheter de petites quantités, sur marché ouvert, comme ils le faisaient l'an dernier, les fabricants, pour la plupart, sont à prendre contrats pour de grandes provisions de fruits.

Il serait difficile de pronostiquer les cotes d'ouverture, mais l'on avance que le prix sera de 85c. à 90c. la chaudière de quatre livres, chez la fraise et la framboise.

Dans certaines sections de l'Ontario et du Québec, la cueillette de la fraise et de la framboise n'a été que de 60 pour cent de la normale, et, en Colombie Britannique, elle ne fut que de 50 pour cent...

LES EAUX MINERALES ET GAZEUSES

Les statistiques fédérales officielles pour 1920 nous révèlent que sur 330 fabriques d'eaux minérales et gazeuses au Canada, notre province vient au second rang avec 92, ce qui est six de moins qu'en 1919.

Ces 92 fabriques représentent un capital de $1,657,156 et elles employent 116 salariés et 447 personnes à gages, recevant un total de $617,113.

Le coût du matériel employé a été de $1,291,864 et la valeur des produits de $2,532,392. Ces produits se composent de bière dite de tempérance, de coca-cola, de cidre, d'eaux minérales naturelles, d'eau de seltz et autres eaux gazeuses, de sirops et jus de fruits, et de vinaigre; et le matériel employé comprend, entre autres choses, du sucre, de l'acide citrique, de l'acide tartrique, du dioxyde de carbone en cylindres, de l'alcool, de la bière et du cidre, des sirops et jus de fruits, et des parfums, essences et huiles essentielles.

LE COMMERCE DES NOIX DE COCO

A Ceylan, on constate une remarquable activité dans l'exportation des noix de coco en sacs vers l'Egypte, la Hollande et le Royaume-Uni. Les importations du Royaume-Uni en 1921 jusqu'à ce jour ont été d'au moins 11,500,000 noix, soit plus du double de la quantité totale de 1920; les importations de la Hollande ont presque quadruplé s'élevant à 2,500,000, tandis que celles de l'Egypte ont doublé se totalisant par environ 5,500,000.

Jusqu'à présent, les Etats-Unis se sont fournis de noix de coco en Amérique du Sud, aux îles Philippines, aux îles de la Mer du Sud, à Samoa, aux Fidji, à Tahiti, en Nouvelle-Guinée, etc. L'important commerce de bois de charpente qu'elle entretenait avec l'Australie fait place à des cargaisons de noix de coco des îles du Pacifique, à un taux de fret nominal, il semble cependant que 1,000 noix débarquées à New-York coûtent près de 20 liv. st. S'il en est ainsi, il est plus intéressant d'importer des noix de coco de Ceylan. ..Les taux du fret de Colombo à New-York, Boston, Baltimore et les ports du Pacifique varient actuellement entre 40 s. et 50 s. étant presque équivalants au taux du fret pour les ports européens, et les noix peuvent être achetées à Ceylan aux prix de rs. 60 à rs. 65 le mille. Le total des exportations de Ceylan en 1920 était approximativement de 8,000,000 de noix. En 1921, le chiffre de ces envois atteignait 20,000,000.

A part quelques faibles achats de poils de fibre pour les marchés belge et japonais, le commerce des fibres de noix de coco peut être considéré comme mort. Jusqu'au 15 novembre on a exporté 17,229 cwt de poils de fibre et 89,828 cwt de fibres à matelas. Le fil a été surtout dirigé vers l'Allemagne et les Etats-Unis, les poils de fibres vers la Belgique et les Indes, et la fibre à matelas vers le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Afrique. Le prix actuel coté pour le poil ordinaire de fibre est de rs. 13 par cwt.

LES PRUNEAUX

L'on nous communique de France que la cueillette des pruneaux sera, cette année, des plus modestes.

L'an dernier, la France a produit plus de quinze millions de livres de pruneaux; cette année, le maximum espéré, mais que l'on doute devoir être atteint, est d'environ deux millions et demi de livres.

D'autre part, les rapports de l'Orégon, état mieux situé que la Californie, actuellement, en ce qui se rapporte au pruneau, annoncent une production d'environ cinquante millions de livres.

La France, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne et les pays scandinaves sont au nombre des acheteurs, et un seul commerçant a vendu sept millions de livres à ces pays.

L'on calcule qu'environ un tiers de la cueillette est écoulé, et que les deux autres tiers seront absorbés par les marchés canadien et américain.

LE PIQUE-NIQUE DE L'UNION DES COMMIS-EPICIERS

L'union des commis-épiciers de Montréal, qui compte aujourd'hui 1,200 membres, a tenu son assemblée annuelle le mois dernier.

Il a été annoncé, à l'assemblée, que le pique-nique annuel des commis-épiciers aura lieu, cette année, le 16 juillet, à Sainte-Rose. Les comités et sous-comités du pique-nique sont ainsi composés: MM. A. Tessier, président général; A. Lavigne, président du comité des finances; Jules Massé, président du comité de publicité; E. Boucher, président du comité de réception; Paul Delière, président du comité des jeux; Wilfrid Trudeau, président du comité de danse; H. Charbonneau, président du comité de l'ordre. Le comité spécial qui a fixer la date du pique-nique et qui doit l'organiser se compose de MM. Tessier, Trudeau, Lavigne et Boucher.



M. Aug. TESSIER
Président de l'Union des Commis-Epiciers de Montral.

Le rapport annuel, sur l'administration de l'union durant le cours de l'année qui vient de se terminer, a été approuvé et adopté, à l'unanimité. L'assemblée a ensuite procédé à l'élection générale des officiers, pour le terme 1922-23. Par suite de cette élection, le nouveau directorat est ainsi composé: Président: M. A. Tessier; 1er vice-président: M. E. Boucher; 2me vice-président: M. S. Demers; secrétaire-archiviste et correspondant: M. Jules Massé; trésorier: M. A. Lavigne; vérificateur: MM. H. Charbonneau et E. Ethier. M. Arthur Massé a été réengagé comme agent d'affaires de l'union des commis-épiciers pour le prochain terme.

Tous nos lecteurs connaissent le but principal de cette énergique et active association: donner des cours gratuits (français, anglais, hygiène, étalage, etc.,) aux commis-épiciers, membres de l'union, et placer les commis qui sont sans emploi.

LE SUCRE

Le rapport publié par le Bureau des Statistiques du Dominion pour la période des quatre semaines terminées le 22 avril sur les conditions du marché du sucre, indique qu'il y a une amélioration constante par comparaison avec celles qui ont prévalu l'année dernière.

Les qualités de sucre brut que les raffineries avaient en mains à cette date étaient de 65,004,895 livres, comparativement à 71,876,447 livres à la même date l'année dernière. Les arrivages de sucre brut pendant la même période se sont chiffrés par 133,383,668 livres, comparativement à 29,180,930 livres comparativement à 29,180,930 livres pour la période correspondante de l'année dernière. Le total des arrivages pour l'année jusqu'à la date du 22 avril est de 395,383,688 livres, comparativement à 110,-503,502 livres pour la période correspondante de 1921. Les quantités de sucre moulu et réexpédié durant les quatre semaines terminées le 22 avril ont été de 94,663,260 livres contre 65,952,316 livres l'année dernière, tandis que les quantités de sucre moulu et réexpédié durant l'année, jusqu'au 22 avril, ont atteint le chiffre total de 344,434,538 livres, comparativement à 205,638,414 livres il y a une année.

Les quantités de sucre raffiné que les compagnies avaient en mains à la fin de la période en question étaient de 84,842,267 livres, contre 63,625,874 livres il y a une année. Le total du sucre raffiné par les manufactures durant les quatre semaines a été de 90,594,920 livres, comparativement à 62,612,081 livres pour la période correspondante de l'année dernière, tandis que pour l'année, jusqu'au 22 avril, ce total était de 319,704,323 livres, contre 216,036,769 livres en 1921.

Le total des expéditions faites pendant la période des quatre semaines a été de 33,311,114 livres, comparativement à 58,415,465 en 1921, et pour l'année jusqu'au 22 avril, ce total s'est élevé à 268,322,290 contre 226,097,383 livres pour la période correspondante de l'an dernier.

On communiquait, en date du 10 juin que, maintenant que la saison des confitures, des gelées et de la mise en conserve des fruits approche, les cuisinières voient avec inquiétude hausser les prix du sucre. Dans l'espace de quelques jours, en effet, le prix de cette commodité, qui est de première nécessité. s'est haussé de $5.90 à $6.50.

Il n'y a aucune raison de craindre les hausses extraordinaires des années passées, alors que l'on a vu le sucre se vendre de 29 à 30 sous la livre. Toutes les principales autorités sur le marché sont d'avis qu'il n'y a pas de disette de sucre. La hausse n'est que le résultat de causes naturelles.

Depuis la baisse considérable qui s'est produite alors que le sucre se vendait à 30 sous, il y a toujours eu une tendance à la baisse, et le sucre en est venu à se vendre au prix coûtant quand ce n'était pas au-dessous. Le sucre de qualité commune a causé une augmentation dans la demande, et il en est résulté une réaction qui a permis des profits raisonnables.

Les résultats en quelque sorte décevants de la récolte de betteraves, en Europe, ont encore eu de l'influence sur la situation. Il s'en est suivi une augmentation de la demande pour le sucre d'exportation en Europe.

Il n'y a pas de doute, naturellement, que le détaillant fera supporter au consommateur la hausse des prix, mais de là à dire qu'il y a à craindre une disette de sucre, serait inexact, car il n'en est jamais autant arrivé pendant les mois précédents qu'au cours du mois dernier.

LE CONGRES DE L'ERABLE

Le congrès des producteurs de sucre d'érable et l'exposition des produits de l'érablière se sont tenus à Beauceville. De nombreuses causeries ont permis à un auditoire nombreux d'écouter les paroles averties de MM. Luc Dupuis, J.-H. Grimm, Bullock, député de Shefford; Chs. Bolduc, cultivateur, de S.-Victor; L.-P. Turgeon, notaire de S.-François; Joseph Gagnon, de S.-Georges; Cyr Vaillancourt, chef de l'agriculture, et Alph. Laflamme, agronome du comté, organisateur de l'exposition et de la convention.

LES MARCHANDS-EPICIERS

La quatrième convention annuelle des négociants en épiceries du Canada a eu lieu, le mois dernier, à Niagara. Deux cent-cinquante négociants et deux cents manufacturiers venus de tous les points du Canada assistèrent à la convention. Les délégués de Québec (ville) furent au nombre de 16. La commission du Queen Victoria Park a offert un banquet. MM. Armand Chaput et Hormisdas Laporte étaient au nombre des délégués.

NOTES PERSONNELLES

MM. Z. Hébert et A. J. Major étaient au nombre des orateurs de la dernière réunion de l'Association des Epiciers Grossistes.

* * *

La firme C. A. Lefebvre et Cie, courtiers en épiceries, de Montréal, représente, au Canada et dans l'état du Michigan, la maison René Béziers, de Douarnenez, qui fabrique, entre autres bonnes choses, les sardines Yacht Club.

* * *

L'on est prié de noter que les établissements A. Martin, de Montréal, — vente de denrées alimentaires —, sont fermés, pendant l'été, chaque lundi, excepté les magasins du bas de la ville qui ne sont fermés que durant l'après-midi de ce jour. Ceci s'applique aux établissements de détail.

* * *

M. Henri Jonas, président de la maison Henri Jonas, limitée, rue S.-Paul, à Montréal, est de retour d'un séjour en Europe.

M. Wilfrid Pascall, qui est un des directeurs de la firme James Pascall, Limited, de Londres, est à Vancouver, et visitera Montréal avant son départ pour l'Angleterre.

* * *

La Pâtisserie Hubert est enregistrée à Montréal.

* * *

MM. J.O. Ostiguy et fils, boulangers, ont enregistré leur commerce à Adamsville, Québec.

* * *

On annonce le mariage de M. Ovila Houde, fils de M. Jos. Houde, de S. Etienne-des-Grès, à Melle Blandine Vandal, de S. Pierre-des-chutes Shawinigan.

* * *

La *Match Company Limited*, de Montréal et Berthierville, recevait à dîner, récemment, à l'Hôtel Windsor, et avait pour hôtes MM. les épiciers grossistes, et les voyageurs de son personnel.

M. Louis Legault, ancien représentant de la firme Davies Company, voyage maintenant pour la Canadian Packing Co. Il s'occupera plus particulièrement du district de la Beauce et du territoire avoisinant.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent particulièrement aux industries de l'alimentation:

132—*Pommes de terre.* Commissionnaires de la Havane désirent représentation, sur base de courtage, d'exportateurs canadiens.

131 *Beurre en conserve.* Distributeurs de la Jamaïque désirent offre de beurres canadiens (boîtes métalliques de ½, 1, 14 et 28 livres).

130—*Lait condensé.* Maison anglaise désire communiquer avec fabricants canadiens.

3858—*Confiserie, chocolat.* Firme de Belfast désire représentation.

3853 *Fruits déhydratés.* Marchands de Liverpool désirent communiquer avec exportateurs.

RECLAME INGENIEUSE

La gomme à mâcher, parfumée de menthe ou d'essences apéritives, après avoir été le monopole de l'Amérique pendant plusieurs années, est fort en vogue, depuis la guerre, dans tous les pays du monde...

Innombrables sont les ingénieuses réclames publicitaires faites autour de cette friandise. Mais nous avons noté particulièrement l'envoi gratuit que faisait, il y a quelques jours, la maison Wrigley, à ses amis et clients, d'un amusant petit carton-étui, contenant quelques dragées d'une de ses marques les plus renommées. Et à l'intérieur, un petit billet nous disait: "Goûtez donc à ces *nips* (de Wrigley), et si vous y trouvez plaisir, rappelez-vous qu'ils se trouvent dans tous les magasins..."

Boulangerie -- Confiserie

L'INDUSTRIE DE LA BOULANGERIE EN 1920

Le rapport du Bureau fédéral de la statistique concernant l'industrie de la boulangerie au Canada en 1920 ne s'occupe que des établissements produisant le pain et autres produits de la boulangerie et omet les fabriques de biscuits et les confiseries. Le nombre d'établissements individuels faisant rapport au cours de l'année a été de 1,769, dont 737 dans l'Ontario, 599 dans le Québec et 118 dans la Colombie-Britannique.

En comparaison avec 1919, une augmentation de $9,387,833, ou environ 17.91 pour 100, a été accusée dans la valeur des produits, et une augmentation de $1,054,-561 dans les capitaux placés.

Chaque établissement a en moyenne fonctionné durant 285 jours à pleine capacité, 6 ou 7 jours partiellement, et durant environ 21 jours a été inactif.

LE SUCRE RAFFINE A LA HAUSSE

La situation du marché du sucre, le 10 juin, s'était considérablement modifiée par suite de deux avances successives dans les prix du sucres raffiné, l'une de 35 cents par cent livres, et l'autre de 25 cents. Cette hausse de 60 cents portait le prix du sucre raffiné à $6.50 les 100 livres et faisait complètement disparaître les réductions effectuées le mois précédent.

Il y avait longtemps déjà que l'on s'attendait à cette hausse et elle n'a causé de surprise à personne. Par suite, en effet, de la hausse des prix du sucre brut, lesquels ont touché jeudi, leur plus haut niveau de la saison, au marché de New-York, il était tout naturel que les raffineurs augmentassent à leur tour leurs prix.

Aucune industrie n'a autant souffert de la dépression commerciale que l'industrie sucrière. A ce facteur défavorable est encore venu s'ajouter celui de l'établissement et de l'abandon du contrôle par le gouvernement fédéral.

Durant l'année 1922, l'activité des raffineries de sucre a cependant énormément augmenté. La demande du sucre raffiné est considérablement accrue tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation.

Ce facteur joint à celui de la hausse des prix du sucre brut explique donc pour quelles raisons le prix du sucre raffiné de consommation ordinaire a des tendances à remonter.

LES CONFISEURS EN DELEGATION

Une vigoureuse protestation a été faite, vers la fin-mai, contre la nouvelle imposition de cinq pour cent sur la confiserie, et environ cinquante confiseurs se rendirent chez le ministre des finances.

Représentant les plus importantes fabriques de biscuits et pâtisseries du Dominion, ces messieurs déclarèrent emphatiquement que leur industrie souffrirait cruellement de cette nouvelle taxe, vu que l'imposition totale serait dorénavant de neuf et demi pour cent, si l'on ajoutait la taxe des ventes à l'accise; que le chocolat était réellement un aliment, et non pas un luxe; que des milliers de petits magasins de bonbons fabriquaient leurs propres produits et pouvaient facilement se dérober à l'imposition, mais que les grands manufacturiers, tenant livres et registres, sans vouloir manquer à leur devoir, seraient néanmoins les seuls à débourser, et que cela n'était pas équitable.

Le ministre s'engagea à soigneusement considérer leurs demandes et déclara qu'il étudierait la question avec attention et bienveillance.

L'IMPOT

La taxe de cinq pour cent sur les confiseries-pâtisseries reste telle quelle, mais ne sera pas appliquée aux marchandises empaquetées et prêtes à être vendues en boîtes ou autres colis portant le nom du manufacturier et se vendant au détail à dix sous et moins la boîte, non compris les bonbons se vendant au détail à un sou pièce.

Chez les eaux gazeuses, la taxe est réduite de dix cents le gallon à cinq cents; mais elle s'appliquera à la fontaine à eau de Seltz aussi bien qu'aux eaux embouteillées.

DEUX RECETTES D'ETE

Sirop au "butterscotch".—Prendre 3 livres de sucre, et dissoudre à l'eau.

Lier soigneusement et cuire à 220 degrés Fahrenheit.

* * *

"Sundae" à l'abricot-chocolat.—Une portion No 10 de glace-chocolat.

Une cuillerée de sirop-chocolat.

Trois abricots.

Mettre la glace dans l'assiette à "sundae". Couvrir avec le sirop.





Une Précieuse Impression

UNE impression agréable sur les clients est d'une grande valeur. Vous pouvez en créer une, et en même temps, protéger vos marchandises contre le dommage en plaçant des feuilles de **TANGLEFOOT** dans vos vitrines d'étalage, surtout le dimanche.

TANGLEFOOT sera alors au travail pour vous et non seulement prendra les mouches, mais encore il attirera l'attention des passants sur le fait que vous tenez vos marchandises propres et fraîches. Pour 1922, le prix du **TANGLEFOOT** a été **considérablement réduit.**

Rappelez-vous que le **TANGLEFOOT** attrape le microbe et la mouche en même temps, chose que les poisons, les attrapes ou les poudres ne peuvent faire.

Table Alphabétique des Annonces

A

Albert Soaps, Limited. 8
Anchor Cap. & Closure Corp. of Canada, Limited. 13
Assurance Mont-Royal. 48

B

Banque d'Hochelaga. 46
Banque Nationale. 33
Banque Provinciale du Canada. . 46
Bell Telephone Co. of Canada, Limited. 34
Beveridge Supply Co., Ltd. . . . 11
British Colonial Fire Ins. Co. . . 48
Brodeur, A. 32
Brodie & Harvie, Limited. . . . 4

C

Canada Life Ass. Co. 48
Canadian Packing Co., Ltd. . . . 5
Carnation Milk Products Co., Ltd. 6
Chase & Sanborn. 4
Church & Dwight, Ltd. 8
Clark, Wm., Limited. 11
Cosgrave Export Brewery Co. Limited. 14
Côté & Lapointe. 32
Couillard, Auguste. 48
Couvrette-Sauriol, Limitée. . . . 12

E

Eagle Shoe Co., Limited. 50
Eddy, E. B. Co., Limited. Couverture

G

Gagnon P. A. 48
Garand, Terroux & Cie. 48
Gunns Limited. 6

H

Hargreaves (Canada) Ltd. 10
Hervay Chemical Co. 10
Hôtel Victoria. 48

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 15
International Business Machines Co., Limited. . . . . Couverture

J

Jonas & Cie, Henri. 10

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. . . . 39
Lake of the Woods Milling Co., Limited. 9

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 28
Match Co., Ltd. . . . . Couverture
Mathieu, J. L. Cie. 11
McArthur Co., Alex. 11
Molson's Brewery, Limited. . . . 3
Montbriand, L. R. 48
Montreal Biscuit Co. 4

N

National Breweries. . . . Couverture

Q

Quaker Oats Co. 35

S

Sapon Soap Co. of Canada, Ltd.. 7
Seagram & Sons Co., Ltd. . . . 8
St. Croix Soap Mfg. Co., Ltd. . . 8
Steel Co. of Canada, Ltd. 46
Still Mfg. Co., J. H. 48

T

Thum, O. W., Limited. 27

W

Western Assurance Co. 48

MACDONALD'S

Les Tabacs les mieux connus au Canada aujourd'hui

Il y a huit variétés de tabac illustrées sur cette page. Toutes représentent du Macdonald. Elles sont toutes fabriquées conformément à l'idée de **quelqu'un** sur ce que doit être un tabac parfait—et **tout** fumeur trouvera parmi exactement le tabac à **son** goût.

Ces huit formes de tabac Macdonald sont les mieux connues au Canada. On les voit illustrées dans les journaux de tout le pays. Avec le résultat:

Que le tabac Macdonald se vend tout le temps. Et plus il se vend de Macdonald, plus vite le détaillant fait son virement, et plus vite le virement est fait, **plus grand est son profit.**

Et, après tout, personne n'est en affaires pour sa santé.



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 5 juillet 1922.

Le ton du marché des porcs vivants s'est raffermi et les prix ont enregistré une avance de 25c à 50c les 100 livres. Les offres sont assez considérables et la demande est bonne de la part des bouchers et des salaisons. Le commerce est actif avec des ventes de lots choisis de $15.50 à $15.75; lourds, de $13.50 à $14.50 et communs mélangés de $12 à $13 les 100 livres pesés en descendant des wagons. Par suite de cette hausse, les prix des porcs préparés ont également enregistré une avance de 50c les 100 livres et des ventes de petits lots de stock frais tué d'abattoir de la ville se font de $22 à $22.50 les 100 livres.

Le ton du marché des viandes fumées est très ferme, mais il n'y a pas de changements à signaler dans les prix. La demande porte sur les approvisionnements et il se fait un assez bon commerce de jambons de 8 à 12 lbs à 35c; lourds de 30c à 31c; jambons cuits à 52c et le bacon à déjeuner à 32c la livre.

Il n'y a pas de changement à noter sur le marché du saindoux, dont les prix restent stables avec un petit commerce de variétés raffinées canadiennes de 15c à 16c la livre en seaux de bois de 20 livres.

Il n'y a rien de remarquable à signaler sur le marché local des oeufs. Les prix sont stables et il se fait un assez bon commerce de gros pour le marché local. Des ventes de stock choisi se font à 35c; premier choix à 33c et second choix de 26c à 27c la douzaine.

Le marché des produits de l'érable continue d'être tranquille, mais les offres sur place ne sont pas considérables. Le ton est ferme et les prix n'ont pas changé. Le sirop d'érable No 1 est coté à $1.75 le bidon; le No 2 à $1.55 et le No 3 à $1.35; en barils, le No 1 se vend $1.55 le gallon; le No 2 à $1.40 et le No 3 à $1.20. Le sucre se vend 13c pour le No 1 et à 12c la livre pour le No 2.

La demande pour le miel ne s'améliore pas, et le marché est très tranquille, sans changements de prix. Le miel coulé blanc se vend $4.25 le seau de 30 livres et le miel coulé de sarrasin à $3.75 le seau de 30 livres.

Il se fait un très petit commerce de patates, la demande ne portant que sur des lots brisés pour répondre aux besoins actuels. Le marché est stable avec des lots de chars de la vieille récolte du Nouveau-Brunswick (Montagnes Vertes) cotés de 65c à 80c le sac de 90 livres, ex-track.

Le ton du marché du beurre continue d'être facile et les prix ont enregistré un nouveau déclin de ½c la livre. Cette baisse est due à l'augmentation des offres et à la diminution de la demande pour les approvisionnements des sources extérieures. Toutefois, le marché local est suffisant pour absorber les lots offerts à cette baisse et il se fait un bon commerce.

Il n'y a pas d'amélioration dans la demande par câble pour le fromage. Certains exportateurs vont même jusqu'à déclarer qu'ils ne reçoivent pas de réponse à leurs offres. Par suite le marché est très tranquille avec un ton facile. Le meilleur fromage blanc de l'Ouest est offert sur place à 17½c la livre et le coloré à 17c. Le fromage de l'Est est coté de 16¾c à 17c la livre.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 5 juillet 1922.

Porcs vivants	15.50
Porcs préparés—	
Tués aux abattoirs choisis	22.50
Porcs frais—	
Gigot de porc (trimé)	0.35
Longes (trimées)	0.32
Longes (non trimées	0.30
Epaules (trimées)	0.22
Saucisse de porc (pure)	0.18
Saucisse de boeuf	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	0.24
(Steers et Heifers):	
Boeuf frais—	
Quartiers derrière	0.22
Quartiers devant	0.09
Longes	0.28 0.30
Côtes	0.19 0.20
Haut côté	0.10 0.11
Hanches	0.17 0.18
(Vaches)—	
Quartiers derrière	0.18 0.19
Quartiers devant	0.08
Longes	0.25
Côtes	0.18
Chucks	0.10
Hanches	0.16 0.17
Veaux (suivant qualité)	0.10 0.13
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11 0.13
Agneaux gelés	0.22

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 5 juillet 1922.

Porc en baril	
Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	36.00
Porc heavy mess (brl)	30.00
Boeuf plate	22.00
Boeuf mess	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits	53
Saucisse de porc, pure	0.20
Bologne, la lb.	0.11 0.18

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 5 juillet 1922.

Jambons fumés Maple Leaf: 8/12	0.40
Jambons fumés, marque Gunns: 8/12	0.39
12/16	0.39

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

16/20	0.26
20/25	0.25
25/30	0.27
30/35 et plus	0.24

Bacon :

Déjeuner, Maple Leaf	0.40
Déjeuner, Marque Gunns	0.36
Jambons Cottage	0.32
— Picnic	0.23
— bouillis	0.52
— rôtis	0.59
— Sandwich	0.59

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.14½
Tinettes	60 —	0.15
Seaux	20 —	0.15½
Seaux	10 —	0.15½
Seaux	5 —	0.16
Seaux	3 —	0.16
Blocs	60 —	0.16½
Blocs	30 —	0.17

Shortening Pierus :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :		
Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais poudus	0.34
— choisis	0.38
— No 1	0.30
— No 2	0.27

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.38	0.39
Beurre, crêmerie No 2	....	0.37
Laiterie	....	0.31

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.17
— — ambré, la lb.	0.15
— — brun, la lb.	0.12

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.22
— tinettes	0.21½

FROMAGE

Nouveau	0.19	0.20
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 5 juillet 1922.

Oeufs No 2	0.27
Oeufs frais	0.29
Oeufs choisis	0.33
Oeufs strictement frais	0.36

BEURRE

Beurre	0.38
Beurre, en pain d'une livre	0.39
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.38
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.37
Dairy, solide, 50 lbs.	0.32

FROMAGE

Double, la lb.	0.19
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 5 juillet 1922.

Poule	0.25
Poulet	0.38
Dindes	0.50
Dindons	0.52
Oies	0.25
Canards domestiques	0.35
Canards du lac Brôme	0.45
Chapons	0.45

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 5 juillet 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.18
Brochet	....	0.10
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	....	0.08
Morue marchande	....	0.05½
Pile (Flounders)	....	0.08
Homards, la lb.	....	0.40
Crevette, la lb.	....	0.40
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon Colombie, rouge	....	0.23
Maquereau	....	0.15
Hareng	....	0.07
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.14
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.05½	0.06
Morue par tranches	0.06½	0.07
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.00
Saumon salé nouveau, brl.	....	20.00
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	16.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.13
Morue verte, moyenne, (No. 1), le brl.	12.00	13.00
Morue verte, petite, No. 2	9.00	10.00
Morue verte, grosse, brl.	13.00	14.00

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huîtres.

Huîtres en écailles, canad.	16.00
Huîtres en écailles, amér. brl.	16.00
Huîtres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huîtres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.80
2ème Patente	7.30
Forte à boulanger	7.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	7.10
Farine à engrais, 1ère	4.70
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne F.o.b. Montréal	25.25
Gru par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	29.25
Middlings de choix par tonne F.ob. Montréal	33.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 5 juillet 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Bon, No 2	25.00	26.00
No 3	23.00	24.00
Trèfle mêlé	18.00	20.00
Paille	16.00	18.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs.)	0.64	0.64½
No 3, C.W.	0.62	0.62½
No 1 Feed	0.60	0.60½
No 2 Feed	0.58	0.58½

Blé-d'Inde:

No 2 jaune	0.75½	0.76
No 2 mixed	0.74½	0.75½

Orge:

No 3 C.W.		0.83
No 4 C.W.		0.81
Alimentation		0.76

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	23.75
Gru, par char	25.75

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 5 juillet 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05⅝
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
3 galls. seau 38½ lbs., chaque	2.85
5 galls. seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.04½
Barils	0.04⅝
½ barils	0.05
¼ barils	0.05½

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.50
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.95
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse	4.75
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.00

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1 24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2 12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4 12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	0.40	
Abricots de choix		
Abricots, slabs		
Pêches (fancy)	0.21	
Poires de choix	0.25	
Pommes évaporées	0.27	

Pelures séchées:

Orange	0.26	
Lemon	0.28	
Citronnelle	0.52	
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	3.60

Raison:

En vrac Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.		0.18½

Muscatels:

1 couronne		
2 couronnes		
3 couronnes		0.19½
4 couronnes		
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	0.25	
Corinthe (vrac)	0.14	
Corinthes grecs, 16 onces	0.17	
Epépiné, fancy, 15 onces	0.21	
Dattes, vrac	0.12½	
Farcies, boîtes de 12 lbs.	3.25	
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	7.50	
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	2.65	
Figues 2¼s, la lb.	0.23	
Figues 2½s, la lb.	0.24	
Figues 2¾s, la lb.	0.26	
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	3.50	
12 x 10 oz.	1.25	
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	.09	

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	0.32
30-40s	0.21½
40-50s	0.18
50-60s	0.15½
60-70s	0.15
70-80s	0.14½
80-90s	0.13½
90-100	0.13

LE SUCRE

Dominion	6.90
Atlantic extra granulé	7.00
Acadia, extra granulé	7.00
St. Lawrence, extra granulé	7.00
Glace, baril	7.20
Glace, (caisses de 25 lbs.)	7.60
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.40
Jaune No. 1	6.60
Jaune No. 2	6.50
Jaune No. 3	6.40
Jaune No. 4	....
En poudre, barils	7.10
En poudre, 50s	7.30
En poudre, 25s	8.00
Cubes et dés, 100 lbs.	8.70
Cubes, boîtes de 50 lbs.	7.80
Cubes, boîtes de 25 lbs.	8.00
Cubes, paquets de 2 lbs.	9.00
En morceaux, Paris, barils	7.60
En morceaux, 100 lbs.	7.45
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	7.80
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	8.75
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	9.50
Crystal Diamond, barils	7.60
" " boîtes, 100 lbs.	7.70
" " boîtes 50 lbs.	7.80
" " boîtes 25 lbs.	8.00

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	0.19	0.20
Amandes (écalées)		0.44
Amandes (Jordan)		0.70
Chataignes (canadiennes)		0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.13½	0.14½
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.		0.31
Cerneaux	0.54	0.60

Arachides rôties :

Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.11	0.12
Suns	0.13	0.14
"G"	0.10	0.11

Arachides (peanuts) salées :

Jumbo		0.16½
Fancy entières, la lb.		0.38
Fancy cassées, la lb.		0.33
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	0.32	0.35
Pecans, grosses, No 2, police		0.35
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	0.21	0.24
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo		0.75
Noix (Grenoble)		0.30
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 5 juillet 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse		0.35
Chou-fleur canadien doz.		
Persil (canadien)		0.50
Pommes de terre sucrées, manne	3.25	3.50
Pommes de terre le sac		1.50
Choux nouveaux, panier		1.50
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets		0.50
Patates nouvelles, le qrt., No 1.		6.25
Patates nouvelles, le qrt., No 2.		3.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 5 juillet 1922.

Pamplemousses, 48, 64, 80, 90	7.00	7.50
Oranges de Californie	9.00	10.00
Fraises, 27 pts par case	0.17	0.20
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie	....	7.50
Canteloupes, le crate	....	6.50
Pêches de Georgie, crate	....	5.25
Citrons de Messine	....	5.00
Bananes	5.00	6.00
Dattes lb	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée		6.00
Pommes en boîtes		6.00
Céleri de la Floride		9.00
Patates nouvelles, brl	4.00	6.25
Tomates, Mississippi, crate		1.75
Oignons du printemps, la douz.		0.75
Oignons Egyptiens la lb		0.04
Concombres de Floride, 6 douz. au panier	3.50	4.00
Asperges canadiennes, panier		2.75
Choux, le crate	2.75	3.00
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs. la lb		0.75
Noix Grenoble, la lb		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs la lb		0.50
Meilleures avelines, la lb		0.18
Amandes stock nouveau, la lb		0.20
Peanuts Jumbo, la lb		0.14

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	5.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron La grosse	30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch	1.15
Onguent sabots, la douz	3.25
Pandres à vers, la douz	1.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz	6.00

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s	5.35	5.55

Pois importés— Caisse de 100, la caisse,

Extra fins	25.00
Surextra fins	27.00
Très fins	24.00
Fins	22.00
Mi-fins	19.00
Moyens	18.00

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s. douz	....	1.75
Pommes, gal. douz	....	5.25
Blueberries, 2s	....	2.40
Grosseilles noires, 2s douz	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz	3.10	3.15
Framboises, 2s	3.35	....
Fèves, Refuges	1.90	....
Blé-d'Inde (2s.)	....	1.35
Betteraves, 2 lbs	....	....
Carottes (tranchées) 2s	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal	....	....
Epinards, 3s	....	....
Epinards Can. (2s.)	....	2.20
Epinards, Californie, 2s	....	2.90
Tomates, 2s	....	1.35
Tomates, 2½s	1.75	1.80
Tomates, 3s	....	....
Tomates, gallons	....	5.75
Citrouille, gallon (douz)	....	1.70
Pois, standards	....	....
Pois early June, (douz.)	....	1.65
Pois, très fins, 20 oz	....	2.27
Pois 2s., 20 oz	....	2.12

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18	....	
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb.	—	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb.	—	0.45
Flocons avoine, 20s		4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz.,	2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s		4.60
Riz puffé		5.50
Farine caisse		2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz		3.00
Health bran, (20 paquets), csse		3.50
Orge perlé écossais, csse		2.70
Farine à crêpe, csse		2.90
Farine à crêpe préparée, douz		2.45
Wheat food, 18-1½		3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz		7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz		2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts		5.50
Blé à porridge, 36s, caisse		6.40
Blé à porridge 20s caisse		6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz		2.25
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz		4.40
Corn Starch (préparé)		0.08½
Benson Corn Starch 1s, lb		0.09
Canada Corn Starch 1s, lb		0.07½
Canada Laundry Starch, lb		0.07
Fleur tapioca		0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs)	4.75
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs)	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, baril	....
Oatmeal (standard granulé)	3.60
Oatmeal (roulé)	3.50
Avoine roulée, 90s (en vrac)	3.40

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot	4.50
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs	6.50
Pour bouillir, le boisseau	4.50
Lima, Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.50
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.07

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.25
"XXX" (étiquette ronge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.40
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Crêpes (étiquette rouge). Paquets de 1¼ lbs., la douz.	1.50
Sarrasin (étiquette rouge) paquets de 1¼ lbs, la douz.	1.50

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 5 juillet 1922.

118-20 M.P. cire paraffine, lb.,	5.25½
123-25 M.P. cire paraffine, lb.,	5.76
128-30 M.P. cire paraffine, lb.,	6.26½
133-36 M.P. cire paraffine, lb.,	7.50

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256



Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de

Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE, Enr.

287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond,	1 once	la douz.	1.50
—	2 —	—	2.75
—	2½ —	—	3.00
—	5 —	—	5.50
—	8 —	—	9.25
— carré,	8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat,	1 once	la douz.	1.25
—	2 —	—	2.35
— carré,	2 —	—	2.70
—	4 —	—	4.75
—	8 —	—	9.00
—	16 —	—	17.50

Mélange Double Force. Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.81
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac.
(tous arômes)

Marque	Liberty	la livre 1.00
—	Star	— 1.35
—	Seal	— 1.50
—	X	— 1.90
—	XX	— 2.40
—	XXX	— 3.00
—	XXXX	— 3.50
—	XXXXX	— 4.00
—	XXXXXX	— 4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Sauce Worcestershire,

bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).

Boîtes de 4 onces, la grosse. 11.10
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.

Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.

Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse . .	1.80
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.30
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.35
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	2.65
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par caisse	4.00
Jarres pts, Queen, 1 douz. par carton	2.90
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	4.25
Pony, 2 douz. par caisse	1.20
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz. .	1.20
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.40

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 5 juillet 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.00	2.50
Peaux d'agneau, ville . .	0.25	0.30
Peaux d'agneau, campagne	0.20	0.26
Peaux de boeuf ou vache, No. 1, la lb.	0.09	0.10
No. 2, la lb.	0.08	0.09
Peaux de veau de lait la lb.	0.12	0.14
Peaux de taureau, la lb.	0.04	0.05
Peaux de beau de son, la lb.	0.08	0.09
Laine lavée, la lb. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.04	0.05

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse.	$11.15
2 grosses.	11.05
5 grosses.	10.90
10 grosses.	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes.	7.50
5 boîtes.	7.45
10 boîtes.	7.40
25 boîtes.	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte.	3.90
5 boîtes.	3.85
10 boîtes.	3.80
25 boîtes.	3.75

100 morceaux à la boîte.
Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:
Mother Hubbard

Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte.	7.00
5 boîtes.	6.95
10 boîtes.	6.90
25 boîtes.	6.85

Princess Flakes
Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte.	4.25
5 boîtes.	4.20
10 boîtes.	4.15
25 boîtes.	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb.. . . . . 0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton.	4.00
5 cartons.	3.95
10 cartons.	3.90
25 cartons.	3.85

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 317 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie, Québec
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 28 juin 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées	....	0.28
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	0.18
Poivre blanc	0.22	0.25
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades	....	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais	0.18	0.20
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.25
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento).	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.

La douzaine	1.15
La grosse	13.80

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4	dz. de	2	onces	la dz. 0.96
—	4	—	4	—	1.20
—	4	—	6	—	1.65
—	4	—	8	—	2.00
—	2	—	12	—	2.75
—	4	—	12	—	2.70
—	2	—	16	—	3.45
—	4	—	16	—	3.40
—	1	—	2½	lbs. la dz.	8.40
—	½	—	5	lbs. la dz.	15.60

2 dz. 4 oz.

Csse assortie 1 dz. 12 oz. la cse 8.50

1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de fer blanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00

Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 5 juillet 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)

Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:

Young Hyson No 1	0.49	0.55
Young Hyson No 2	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39

Gunpowder Tea:

Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

Pour ne pas Augmenter vos Dépenses

Vous ne prendriez pas le temps d'écrire une lettre à un homme qui se trouve dans la pièce voisine. Pourquoi ne pas vous servir de votre tube acoustique — le téléphone à Longue Distance — pour commander ou répéter vos commandes? Les entrepôts des grossistes et des manufacturiers sont à votre disposition.

Achetez de l'aide supplémentaire où vous pouvez l'avoir le meilleur marché. Vous "vous servez du Bell pour vendre" — Servez-vous en pour acheter.

Chaque Téléphone Bell est THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA LONG DISTANCE TELEPHONE *une Station de Longue Distance.*

CAUSERIES-QUAKER No 1

CONCURRENCEZ LES "CASSEURS DE PRIX" FAITES TOUT VOTRE PROFIT

en mettant en vedette les

QUAKER

CORN FLAKES



LES QUAKER CORN FLAKES (Flocons de Maïs) sont fort appréciés du commerce de l'épicerie, par le temps qui court. Grâce à eux, les Corn Flakes (Flocons de Maïs) sont revenus aux prix d'avant-guerre et PERMETTENT AU MARCHAND DE FAIRE DES VENTES VRAIMENT REMUNERATRICES D'UNE DENREE POPULAIRE.

Les Quaker Corn Flakes (Flocons de Maïs) vous coûtent $2.70 la caisse.
Les autres marques vous coûtent beaucoup plus cher.

Vous pouvez vendre la marque QUAKER dix sous le paquet — concurrençant ainsi les "casseurs de prix" — et faire, néanmoins, un profit de 33 1/3 pour cent.

Ou encore — si vous avez la bonne fortune de ne pas avoir à vous préoccuper de rivaliser avec "les magasins à prix réduits", rien ne vous empêche de vendre deux de ces paquets pour 25 sous, ce qui représente un profit de 66 2/3 pour cent

Et c'est parfaitement légitime, car la marque QUAKER est aujourd'hui LE SYMBOLE DE LA PERFECTION DANS LES CORN FLAKES (Flocons de Maïs).

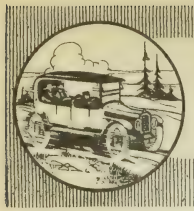
Faits de maïs blanc soigneusement choisi, ils sont plus minces que les autres, gardent indéfiniment leur goût délicieux, se conservent bien, et, quel qu'en soit le prix, votre clientèle en sera satisfaite. Le témoignage de milliers d'acheteurs nous le prouve. Grâce au volume de notre rendement, aux méthodes économiques qui caractérisent notre fabrication, nous avons atteint notre but:—mettre sur le marché un produit populaire à dix sous, profitable et de qualité supérieure.

Que vous demandiez dix sous pour un paquet, ou que vous en vendiez deux pour vingt-cinq sous, vous donnez à vos clients une marchandise impeccable et la pleine valeur de leur argent — un produit fabriqué et garanti par la firme de céréales alimentaires la plus importante de tout l'empire britannique. Et vous activez votre virement tout en faisant de l'argent sur chaque paquet vendu.

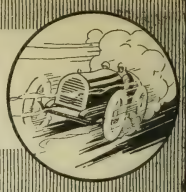
Souvenez-vous que les QUAKER CORN FLAKES (Flocons de Maïs) occupent le même rang que les avoines Quaker ont acquis chez les avoines roulées. Et nous n'avons pas à vous rappeler la réputation si favorable des avoines Quaker.

Si, pour une raison ou une autre, votre grossiste ne peut vous livrer les Quaker Corn Flakes (Flocons de Maïs), nous serons heureux de lui faire une expédition d'accommodation, franc de port, de cinq caisses, au nom de n'importe quelle maison de gros.

Les Meuneries Quaker
Peterborough et Saskatoon



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 5 juillet 1922.

Les affaires sont devenues tranquilles dans le commerce de la ferronnerie et de la quincaillerie par suite de la température défavorable que nous venons d'avoir. Pour essayer d'activer les affaires, les marchands font de grandes ventes à réductions, mais, en général, le commerce n'est pas considérable. Le seul changement à noter dans les prix cette semaine porte sur le mastic qui a baissé de 15 cents les 100 livres. Les tonnelets de 100 livres sont cotés à $5.00. L'huile et la térébenthine montent continuellement et l'on ne peut encore prévoir quand cette hausse cessera. Les commandes de placement d'automne commencent à être plus considérables, vu que les stocks sont dégarnis. Les quelques considérations que nous venons de faire portent sur le commerce en ville. Celui de la campagne est bon, principalement pour les instruments aratoires, pompes, etc.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances		Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir	240 lbs	13.75	75
Champion	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.	5.40	
5 — 23 lbs, doz.	5.85	
6 — 25 lbs, doz.	9.00	
6 — 27 lbs, doz.	9.45	

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	55.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50	

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00 F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,
genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :
à bandage 50%
à poêle 70%
d'évier 70%
d'élévateur 25%
de charrue 30%
à lisse 25%
de marchepieds 25%
de palonnier 25%
à timon 25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
plus longs que 6" 30%
7/16" diam. et plus grands 40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :
65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :
de manille, pur . . . . . 23 base
de manille, British . . . . 20 base
de chanvre . . . . . 18 base
Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½ 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.50
Baby Ben	3.50
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :
soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; ⅜, 20.00; ¼, 15.20; ⅜, 12.50; ⅜, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅜, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

À chiens	liste plus 10%
À licous	liste plus 10%
À vaches	liste plus 40%

Chainettes : (liste du 15 mai 1922.)
en acier . . . . . net liste
en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte :
8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	liste net
— 802	liste net
— 804	liste moins 20%
— 810	liste plus 25%
— 814	liste plus 25%
— 838	liste moins 10%
— 840	liste moins 12½%
— 842	liste plus 12½%
— 844	liste plus 12½%
à ressort	2.50 doz. paires

Claques :
Le prix du gros pour les *vieilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c. la lb.

Clés (outils) :

à écrou Coes	40%
à écrou, régulières	52½%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Timo	45%
en cuivre	liste plus 17½%

Clous en broche, Base 3.70

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	60	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5	5½, 6, Base			25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :
1x12, $7.40; 1¼x12, $7.30; 1¼x11, $7.15; 1½x11, $7.00; 2x12, $6.95; 2½ et plus long, $6.95.

Coupés, Base 4.40

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.		2.01
7 pouces, doz.		2.25
No 2, 6 pouces, doz.		1.50
7 pouces, doz.		1.74

Colle :
liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
— française . . . . 17½ —
— commune . . . . 12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :
en chanvre, 30 pieds, 1.00; 40 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.
à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :
à clôture polis 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :
ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge :
ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses.
à ressort, .80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20 . .	$4.70	18 x 30 . .	$6.10
16 x 24 . .	5.25	20 x 36 . .	11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine . .	15.00
Little Giant, la douzaine . . .	16.50
Single Bead, la douzaine . . .	16.00
Double Bead, la douzaine . . .	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer et acier :

ordinaire	Base	2.85
acier à lisse		2.85
acier à bandage		2.85
acier à pince	—	3.75
acier angle	—	2.95
acier à ressort	—	5.30

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal . .		la boîte	
IX, 20x28,	56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
IC, 20x28	56 —	135 lbs.,	9.50
Coke—			
ICL, 20x28,	112 —	200 lbs.,	16.50
IC, 20x28,	56 —	270 lbs.,	9.50
IX, 20x28,	112 —	270 lbs.,	18.75
IXX, 20x28,	56 —	154 lbs.,	11.00
IXXX, 20x28,	56 —	175 lbs.,	12.75
IX 20x28	56 —	185 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.60 le 100 lbs.
au 100 lbs.	4.25 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.70 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68,	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
0 caisse de 6 doz.,	9.00 caisse
1 caisse de 8 doz.,	10.00 caisse
2 caisses de 6 doz.,	8.50 caisse

Haches :

canadiennes	11.50 doz.
canadiennes emmanchées	14.00 doz.
de garçons	9.50 —
de ménages, emmanchées	12.50 —
de bûcherons . . 9.50 à	13.00 —
à double taillant	16.50 —

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman: chaque

C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot.	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00
à l'eau :	
Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00
électriques :	
Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*" :

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSC	95.00	06.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs.. extra net .50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs. 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin . . . . . liste plus 5%
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50.
—à queue carrée pour le fer, 50c.
—à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:
Kraft, brun, lb. 10.25
Kraft, brun, glacé, lb. 10.40
Joliette et Ajax Kraft, lb. . . 0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2. . 0.08¾
Fibre, lb. 0.08½
Special Manilla, lb. 0.07½
"B" Manilla, lb. 0.07½
Gris, lb. 0.06¾
Rouge-brun, lb. 0.06
Pharmacie, blanc lb. 0.14
Pharmacie, couleurs, lb. . . . 0.12

Papier à toilette:
"Papillon" et "Home", caisse. 4.00
"Special", caisse. 3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse. 6.25
Serviettes, caisse de 3750 . . . 9.00

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 50% et 17½%. Duplex (Manilla) et "Maple Leaf" (Kraft), la liste, moins, 50 et 5%. "Lion" Kraft, la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10 et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.
Black Cat . . . . . doz. 11.28
Fox . . . . . — 11.75
Olds . . . . . — 11.75
Bulldog . . . . . — 13.63
Jones . . . . . — 13.63
à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

	2	4	6	8	10
Black Cat	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:
Prince D.H. 7.20
Prince L.H. 5.50
Queen L.H. 6.60
King 8.00
Moose 10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver:
Vitre. 7.50
Household 5.25
Waverly 5.25
Two in One. 5.25
Three in One 5.25
Twin Beaver 5.90
Surprise 4.75
Competitor Globe 5.50
Enameled Queen 9.50
Heavy Zinc Globe 6.60
Suprême Zinc. 5.25

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :
de ferblantier. 47½%
à voiture. 47½%
en laiton 32½%

Rondelles :
à voiture 50%
en fer 50%
en laiton 10%

Soudures:
"Commercial" 0.23
"Strickly" 0.26

Tondeuses pour chevaux Stewart: — Liste de prix
No 1 . . . . . 14.00
No 2 . . . . . 18.00
pour moutons:
No 8 . . . . . 18.00
No 9 . . . . . 22.00
Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:
Rouge, le carré $6.55
Vert, le carré 6.55
Surface d'ardoise :
Rouge, le rouleau $2.80
Vert, le rouleau 2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" (Quatre dans un) le carré . $6.00

(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)
Panamold, léger (1 pli) 1.50
(2 plis) 1.85
(3 plis) 2.20

Surface de Mica:
Mica Lastic.
Léger (1 pli) le rouleau . . 1.90
Moyen (2 plis) le rouleau . . 2.25
Lourd (3 plis) le rouleau . . 2.60
Extra lourd (5 plis) le rouleau 3.35
— lourd (3 plis) 2.40
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau $2.85
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau 3.30
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau 1.85
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis le rouleau 2.20
Everlastic, léger (1 pli) . . . 1.70
— moyen (2 plis) . . . 2.05
— lourd (3 plis) . . . 2.40

Papiers :
Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs. $5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs. $4.50
Rouleau de 400 pieds.
Fibre sèche, No 1, Anchor . . 1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor . . 0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor 1.20
Fibre goudronnée, No 2 . . . . 0.85
Fibre "Surprise" 0.70
Fibre "Stag" 0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 10 et 16 onces, le quintal	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.55
Feutre à tapis 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.35
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	8.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.00

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer. 60%

Tire-Fond (couch screw). . . . 45%

Tôles galvanisées:

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24	le pied
6 pouces	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.84	5.14	—
⅜	3.84	5.94	—
½	4.85	6.46	—
¾	5.87	7.71	—
1	8.16	11.05	—
1¼	11.04	14.95	—
1½	13.20	17.88	—
2	17.76	24.05	—
2½	28.08	28.03	—
3	36.72	49.73	—
3½	47.84	63.48	—
4	56.68		—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche	$16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Fini O-Cedar, doz. net :	la doz.
4 onces	2.40
12 onces	4.80

Boîte de 1 pinte, mesure impériale	12.00
Boîte de ½ gallon, mesure impériale	20.00
Boîte de 1 gallon, mesure impériale	28.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 15%)

Vert de Paris:	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate	82½-5
tête ronde	80-5
en laiton, tête plate	77½-5
tête ronde	75-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs. 10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.24

Huile bouillie:

1 à 2 barils	1.25

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple	1.65
Par petits lots	1.70

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	12.75	13.10
Anchor pur	12.75	13.10
Crown Diamond	12.75	13.10
Crown, pur	12.75	13.10
O.P.W. Dec. pur	12.75	13.10
Red Seal	12.75	13.10
Decorators, purs	12.75	13.10
O.P.W. anglais	12.75	13.10
Green Seal	12.75	13.10
Moore, pur	12.75	13.10
Ramsay, pur	12.75	13.10
Maple Leaf Pur	12.75	13.10
Anglo pur	12.75	13.10
O.P.W. Polar White	9.75	10.10
O.P.W. Factory White	7.00	8.10

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 30 juin 1922.

ACTES DE VENTES

Sherbrooke Young Mens' Christian Association à H. A. Hyndman et Lee D. Hyndman, de 1/3 de part dans partie du lot 255, quartier Centre. Prix, $9,000.00; payés.

Joseph J. Robidoux à Dame Adelina Demers, épouse de Jean B. Chapdelaine, lot 24g, rang 7, Ascot. Prix $1,000.00; Payés.

Cité de Sherbrooke aux Commissaires d'Ecoles Catholiques, partie lot 1537, quartier Sud. Prix $10,000.00; payés.

Horace Kingsley à Superheater Limited, du sable et de la glaise sur le lot 14b, rang 11, Ascot. Prix $50.00; payés.

Ephrem Breton à Dame Léonide Gagnon, veuve de Napoléon P. Boisvert, lot 7-302, quartier Sud. Prix $1,00; payé.

George A. Laliberté, à Arthur St. Pierre, lot 710-42, quartier Est. Prix $350.00; payés.

Le Shérif à Edwards Furniture Co., lot 9-20, quartier Est. Prix $1,850.00; payés.

H.O. Camirand à Joseph E. Pelletier, 15d, rang 10, Ascot. Prix $1.00; payé.

Michel Gagné à Joseph E. Pelletier, partie 15f, rang 10, Ascot. Prix $1,800.00; payés.

HYPOTHEQUES

Valère & David Plante à Delmina Boucher, $1,500.00, affectant lot 605 et partie 608, Orford.

H.A. et L.D. Hyndman à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., $15,000.00, partie 255, quartier Centre.

Honoré Hugo à Dame Augustus Noël, $4,000.00, lot 7-306, quartier Sud.

Earle E. Wilson à Dame Edward A. Wilson $1,150.00, 3d & 4c, rang 3, Ascot.

Elzéar St. Laurent à Thomas Bergeron, $400.00, 21b, rang 6, Ascot.

Joseph L'Heureux à Oséas Palardy, $700.00; 757 et 758 quartier Est.

Alcide Turgeon à l'abbé Herménégilde Fraser, $750.00, 8f, rang 12, Ascot.

Napoléon Ruel à Télesphore Lemay $3,500.00, 1452-5, quartier Sud.

Dame Elizabeth Ross, veuve de Napoléon Couture, à Prudent A. Nicol, $7,400.00, affectant lot 1444-146, quartier Sud.

Joseph E. Pelletier à Sherbrooke Loan & Mortgage Co. $5,-000.00, affectant lot 15d et partie lot 15f, rang 10, Ascot.

Joseph E. Pelletier à Michel Gagné, $1,700.00, lot 15d et partie 15f, rang 10, Ascot.

Blanche Roy à Robert E. Bradley, $1,000.00, lot 160 et partie 156 de 1444, quartier Sud.

QUITTANCES

Joseph Cloutier & Adélard Pilon, Sherbrooke, à Honoré Hugo, de l'hypothèque de $3,000.

Narcisse Chapdelaine à J. B. Therrien, de l'hypothèque de 219.91.

Dame Adolphe Denault à Joseph L'Heureux, de l'hypothèque de $665.00.

Philias Lemieux, à Arthur Maltais, de l'hypothèque de $575.

David Simoneau à Adolphe Denault, de l'hypothèque de $280.-48.

J. D. Tremblay à Napoléon Ruel de l'hypothèque de $1,500.00.

Théodore Cinq-Mars à Ephrem Breton de l'hypothèque de $650.00.

Joseph Parent à Z. Boisvert, de l'hypothèque de $207.00.

Veuve Philippe Caron à David & Valère Plante, de l'hypothèque de $800.00.

Henri H. Langlois à Veuve Pierre Houle, de l'hypothèque de $200.00.

Arthur J. Simoneau à Pierre Laflamme, de l'hypothèque de $1,000.00.

Dissolution de société par Joseph E. Houde & Frank Lawrence, sous le nom de "Houde & Lawrence".

Nom de firme par Lily Rosenberg, épouse de Frank Pollack, sous le nom de "Frank Pollack & Co."

Nom de firme par George R. Hogg, sous le nom de "The Acme Refining & Chemical Company."

Avis de saisie, J. M. Martin vs Wm. J. Prinn, lot 398, Lennoxville. (Vente 26 juillet 1922).

BREFS EMANES EN COUR DE CIRCUIT

H. Morin et al vs F. Garon, Greenley, $50.00.
H. Morin et al vs Jos. Fredette, Windsor, $59.90.
L. Forest vs P. R. Pratt et al, Matapedia, $42.75.
L. Gervais vs Eug. Montminy, Québec, $53.75.
A. E. Dionne vs J. Côté, Sherbrooke. $33.64.
Banque Provinciale vs E. Dupuis et al, Notre-Dame, $37.55.
Banque Provinciale vs M. Bonneau et al, Chartierville, $88.54.
F. Doherty vs A. Willard, East-Angus, $40.00.
Municipalité Orford vs J. Fields, Orford, $15.45.
Argus Mfg. Co. vs W. E. Hetherington, Orford, $48.00.
Sterling Products Co. vs W. E. Hetherington, Orford, $77.69.
E. De Champlain vs P. Donahue, Sherbrooke, $17.65.
B. C. Howard vs T. W. Page et al, Orford, $36.00.
Denault Grain & Provisions vs C. D. Robbins, Verdun, $40.00.
W. Doré vs J. Tinker, Sherbrooke, $3.00.
J. Thibault vs Z. Bouffard, Sherbrooke, $68.46.
Hovey Packing Co. vs E. Giguère, Valley Junction, $27.50.
Hovey Packing Co. vs A. Philie, St-Isidore. $31.11.
J. N. Biron vs E. Maurice, Ste-Claude, $7.57.
E. W. Léonard vs A. S. Comeau, St-Hyacinthe, $8.09.
E. Beauregard vs A. Lafond, Sherbrooke, $65.00.
W. Lazure vs E. Gagnon, St-Malo, $5.00.
A. Richer et al vs J. A. St-Cyr, Sherbrooke, $9.00.
Denault Grain & Provisions vs Agence Mercantile de l'Est, Sherbrooke, $33.60.
Denault Grain & Provisions vs E. Lapointe, Actonvale, $53.08.
Denault Grain & Provisions vs A. Fontaine, Lawrenceville, $84.06.
Agence Mercantile vs T. Galvin, Ascot, $8.70.
Agence Mercantile vs P. St-Martin, Brompton, $22.69.
Agence Mercantile vs N. Vaillancourt Brompton $1.56.
Agence Mercantile vs F. Pettigrew, Sherbrooke, $14.35.
Agence Mercantile vs J. Marchand, Bromptonville, $5.58.
Agence Mercantile vs J. Lefebvre, Bromptonville, $2.60.
Agence Mercantile vs A. Lessard, Sherbrooke, $5.50.
Agence Mercantile vs O. Laramée, Bromptonville, $1.08.
Agence Mercantile vs J. R. Thomas, Sherbrooke, $8.00.
Agence Mercantile vs W. J. Parnell, Spring Road, $19.25.
Agence Mercantile vs L. Lefrancois, Sherbrooke, $7.70.
D. Denis vs D. Gervais, Sherbrooke, $20.30.
A. Dumais vs A. G. Vandandaigne, Ascot, $65.85.

BREFS EMANES EN COUR SUPERIEURE

J. Rosenbloom vs C. A. Maguire, Sherbrooke, $103.30.
J. W. Brault vs J. Gagnon, St-Malo, $145.00.
C. Daigle vs Dame Boucher, Sherbrooke, $110.00.
H. C. Moe vs L. L. Planche, Cookshire, $650.00.
E. Boland vs Sherbrooke Hospital, Sherbrooke, $700.00.
C. Coates vs E. Lyons, Sherbrooke, $2054.00.
Brompton Pulp & Paper vs A. Bouchard, Sherbrooke, $2200.
Bayley's Limited vs E. M. A. Markey, Sherbrooke, $125.00.

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Du 12 au 17 juin 1922.

Obligation—Alfred Girouard à John Frawley, 63S, Warwick, $1400.00.

Obligation—Alphonse Lehouillier à Philéas Desloges, p. o. 240, Ste-Victoire, $800.00.

Obligation—Mme Delvine Perreault à Mlle Eva Fréchette, 459, Warwick, $1500.00.

Vente—Joseph Lamy à J. Rémi Daigle, 13a, 13b et p. 13c, 10e rang Stanfold, $5000.00; $4000.00 a/c.

Obligation—Willie Trottier à Joseph Voyer, 297, 298 et 1/2 p. o. 306, Arthabaskaville, $1000.00.

Cession—Donat Turcotte à Albert Turcotte, p. 763 et 764, Warwick.

Obligation—Joseph Anctil à Milton Nadeau, p. p. 505 et 506, Bulstrode, $800.00.

Vente—Johnny Bécotte à J. C. A. Bordeleau, 242, St-Norbert, $300.00; $150.00 a/c.

Cession—Joseph Dupuis à Josaphat Dupuis, 75 et p. 76, Ste-Hélène.

Obligation—Moise Lefebvre à Charles Filteau, 1055 et autres, Tingwick, $1500.00.

Vente—Alexandre Bellavance à Etienne Desruisseaux, p. 1047, Warwick, $900.00; $150.00 a/c.

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Du 19 au 24 juin 1922.

Titre—Shérif D. A. à Napoléon Rousseau, 17b et 17c, 12e rang, Simpson, $2375.00—payées.
Avis de décès—Alfred Poisson à Mme Rose-Délima Boisvert, aucun immeuble.
Cession—Zéphirin Ducharme à Hervé Langlois et al., p. 297, Ste-Victoire.
Donation—J. Nap. Brunelle et uxor. à Mme Irène Brunelle, p. 184 et p. 185, Ste-Victoire.
Vente—Francis Pinard, fils à David Laplante, p. 245, Horton, $1000.00; $150.00 a/c.
Vente—P. O. Lehouillier à Alphonse Fouquet, p. n. o. 423 et 424, St-Paul, $4500.00; $2000.00 a/c.
Vente—Alphonse Fouquet à P. O. Lehouillier, p. 428, St-Paul, $4000.00; $2250.00 a/c.
Avis de vente—Shérif D. A., Dme Georgiana Boivin et vir vs L. A. Bédard, ès-qual, 2 p. 144, Warwick, vente fixée au 18 juillet 1922.
Transport—Désiré Labbé à Honoré Luneau, sur Hector Roux, $400.00.
Vente—Léon Lambert à Philippe Gaudet, 1045, Warwick $1500.00 dues.
Mariage—Omer Lupien et Mme Marie-Anne Gravel, séparation de biens.
Testament—Isaie Boisvert à Mme Alice Marchand, aucun immeuble.
Transport—Adélard Camiré à Mme Jeanne Pepin, sur Edmond Paris, $600.00.
Vente—Hubert Anctil à J. Félix Taschereau, p. 493, Sainte-Victoire, $300.00; $80.00 a/c.
Vente—J. Félix Taschereau à Pierre Doucet, p. 493, Sainte-Victoire, $350.00; $150.00 a/c.
Rétrocession—Alcide Pepin à Mme Virginie Levasseur, 16c et 16d, 11e rang, Stanfold.

—o—

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 26 juin au 1er juillet.

Contrat de mariage—Chs-Ed. Pagé à Dlle M. G. L. Gohier.
Obligation—Vve C. Pellerin à J. W. Boisvert, 168 St-Boniface.
Testament—Eucharist Paquin.
Déclaration—Euchariste Paquin, 1979-1981, 1980, 1831-3 Cité des Trois-Rivières.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Eucharist Paquin, 1979-1981, 1980, 1831-3 Cité des Trois-Rivières.
Contrat de mariage—Maurice Lamothe à Dlle A. Lafontaine.
Vente—P. A. Gouin à Dame S. Villeneuve, p. 26-13 Cité des Trois-Rivières.
Vente—J. Ferd. Fafard à Jos. Coury, p. 26-37, 38 Cité des Trois-Rivières.
Quittance subrogation—François Gélinas et al à L. P. Normand.
Main-levée—Succession Alex. Baptist à Nap. Goudreau.
Main-levée—Caisse Popluaire de Notre-Dame du Mont-Carmel à Frs-Xavier Vanasse.
Obligation—Alexandre Gignac à Joseph Aboud, 26-24 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Octave Guay à Adrien Juneau, 43-5 rang St-Mathieu.
Vente—Adrien Juneau et al à Octave Guay, 47-2 rang Saint-Mathieu.
Obligation—Onésime Dugré à Dame Z. Bergeron, 628-208 Ste-Flore.
Obligation—Philippe Lanneville à Dame H. Béliveau, 628-440 Ste-Flore.
Vente à réméré—Maxime Philibert à Henri Lord, 628-1480-7 Ste-Flore.
Acte d'Echange—Louis Fortier et Donat Marchand, p. 261 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Henri Verrette à Ernest Verrette, 204a Cité des Trois-Rivières.
Vente—Frs-Xavier Vanasse à Donat Blanchette, 1122-215, 216, 217, 219, 220 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Donat Blanchette à Frs-Xavier Vanasse et al, 1122-198 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Dame Laura Jolin à Victo. Gagnon, 1755-321, 323, 324, p. 322 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Edouard Alarie à Eucher Masse, 352 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Victoria Normand à Edouard Alarie.
Vente—Shérif des Trois-Rivières à Alphonse Brière, 183-14 St-Boniface.
Seconde copie—Shérif des Trois-Rivières à Alphonse Brière.
Vente—Joseph Lacourse à C. E. Caron, 1755-169, 141 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Eugène Martineau à Corporation des Trois-Rivières, p. 1567 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Parent & Toupin à Société Marie Réparatrice, p. 2149, 2150 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Johnny Morinville à Arthur Dugré, p. 1541 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Victor Gagnon à Edouard Laurent, 1755-321, 323, 324, ½ 322 Cité des Trois-Rivières.
Mariage—Arc. Bellemare à Adrienne Tessier.
Obligation—Alphonse Corbin à Roméo Ricard, 1123-160 Cité des Trois-Rivières.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Dame P. Garneau vs Max Rosenstein, Montréal, $250.00—Loyer.
Elzéar Samson vs Morace Samson, St-Elie de Caxton, $1908.—Vente.
A. L. Bailly et al vs Alf. Massicotte, St-Narcisse, $214.28—Billet.
J. H. Choquette vs Hercule Ross, Trois-Rivières, $125.00—Service professionnel.
Aldem Gervais vs J. Rolland Vilandré, Sorel, $700.00—Billet.
Ls. O. Baribeault vs W. M. Catto, Grand'Mère, $100.00—Billet.
Omer Gélinas vs Israel Blais, Shawinigan Falls, $117.00—Billet.
Sinaï Bordeleau vs Hormidas Thiffaut, St-Séverin, $150.00—Billet.
Eugène Trudel vs Armand Lesieur, Trois-Rivières, $133.90—Marchandises.
P. Thibeault vs Willie Larocque, Rivière aux Rats, $132.78—Billet.
Fred J. Argall vs Alphonse Fortin, St-Théodore de la G. Anse, $72.74—Dette.
Moses Goldenberg vs Alphonse Fortier, St-Théodore de la Grande Anse, $35.00—Dette.
R. Boisvert vs James Mongrain, St-Georges de Chatham, $281.50—Billet.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Jos. Lesieur vs A. Neault, Trois-Rivières, $90.00—Compte.
Wellie Beauchesne vs Arthur Doré, Montréal, $49.50—Dette.
Georges Rousseau vs Arthur Doré, Trois-Rivières, $32.00—Compte.
J. Lucien Pothier vs Joseph Chartier, Trois-Rivières, $28.26—Compte.
J. Lucien Pothier vs Joseph Dumont, Trois-Rivières, $25.36—Compte.
Bruno Nobert et al vs Michel Bruns, Cap de la Madeleine, $45.35—Compte.
Associated Engravers of Canada vs Edmond Mailhot, Trois-Rivières, $86.85—Billet.
Louis Boisvert vs Auréus Richer, Ca dpe la Madeleine, $30.02—Billet.
Louis Boisvert vs Joseph Thibault, Cap de la Madeleine, $56.30—Billet.
Louis Boisvert vs Arthur Boulard, Cap de la Madeleine, $21.55—Billet.
Prime Sarrasin vs Arthur Delorme, Trois-Rivières, $22.00—Dette.
Northwestern Motor Co. vs Eugène Gingras, La Tuque, $57.50—Dette.
Ovila Garceau vs Henri Roberge, Pointe du Lac, $35.00—Loyer.
Honoré Turcotte vs Johnny Beaudet, Trois-Rivières, $50.00—Loyer.
N. E. Desfossés vs Jos. O'Hara, Trois-Rivières, $28.00—Compte.
Frs. Désilets et al vs Dame Vve M. A. Baudet, Trois-Rivières, $66.85—Compte.
Zéph. Marchand vs J. A. Cloutier, Trois-Rivières, $41.40—Billet.
Hon. L. P. Normand et al vs Dr Nap. Lambert, Trois-Rivières, $25.00—Compte.
H. E. Bachand vs Wilfrid Fortin, Cap de la Madeleine, $45.00—Billet.
Dame C. Laurin et vir vs W. Collins, Grand'Mère, $34.02—Compte.

Renseignements de Québec

Vente—Succ. T.H. Van Dyke & al à Alex. Caron 2431-597 St-Sauveur.
Vente Jos. Larochelle à Phil. Nolet, rg 6-43-37-38, Figuery.
Obligation—Phil. Nolet à Narc. Nolet, rg 6-43-37-38, Figuery.
Vente—Dme W.L. Auger à Geo. Lavoie, 80-53, N-D Québec.
Mariage—J. Herc. Blouin à Dlle Athala Bernier.
Mitoyenneté—Eli Paquet à Pierre Breton, 1119, 1120, J.-Cartier.
Vente—Lt-Col. W.J. Ray à Rév. Soeurs Francis. Miss. de Marie, 4381-A, 365 à 400 Montcalm.
Mariage Jos. A. Robitaille à Dlle M.T.F. Lortie.
Cession Sim. Thompson à M. A. Lemieux, p. 170, 173, 174, 175 St-Gabriel.
Vente L'hon. D.O. Lespérance à Grande Allée Apart. House Co., 4408, Monte.
Quittance Geo. Lortie à Od. Simard.
Mariage—Léop. Delisle & Regina Magnan.
Mariage Humbert Jos. Venditih à Dlle Cécile C. Deshaunais.
Vente Parc Jacques Cartier Ltée à L. Cyrius Jacques, 138-7-8-9 St-R. Nord.
Priorité Pate Jacques-Cartier Ltée à Dme R. Daly & al, 125-125, 126, St-Roch. Nord.
Obligations et hypothèques Ls. Picard à National Breweries Ltd., 254, p. 253, St-Sauveur.
Tutelle Alf. Guillot "aux mineurs".
Vente Dme Vve Chs Giroux à Nap. Boucher, p. 473, Beauport.
Vente Dame J.B. Deschamps à Dlle J.C. Dostaler p. ½ ind. 3178, St-Jean.
Obligation—Dlle J. C. Dostaler à Dme J. Falardeau, p. 3178 St-Jean.
Quittances droits—Perc. du Revenu à Guill. alias Wm. Langlois ½ ind. 510 St-Ambroise.
Testament Dme Vve Wm. Langlois.
Déclaration Dme Jos. L'heureux, 510 St-Ambroise.
Quittance Per. du Rev. à Succ. Dme Vve W. Langlois, 510 St-Ambroise.
Interdiction Dme Vve. P.C. Lacasse.
Délai accordé—Succ. P. C. Lacasse.
Quittance Soc. Prêt & Placements de Qué. à W. Brunet & Cie, Ltée.
Testament Dme Alb. Lambert.
Déclaration Alb. Lambert ½ ind. 20, 21, 39, 4 B 4 C p. 8 349, 350, St-Roch Nord.
Quittance de droits—Percept. du Rev. à Succ. Dame A. Lambert, mêmes lots que ci-dessus.
Ouv. de crédit Cie O. Chalifour Inc. à T.E. Rousseau, 7-19-5, N.-D. Québec.
Vente Jean Légaré à Phidime Légaré, 72, St-Ambroise.
Vente Wilf. Vallières à Phidime Légaré, p. 880 p. 875, Anc. Lorette.
Vente Alf. T. Rhéaume à Jos. Rhéaume, p. 1355, St-Ambroise.
Obligation Jos. Rhéaume à Pierre Renaud, p. 1300, St-Ambroise.
Vente Patrick Lanless à François Hamel à Dme J.B. L'Heureux, p. 106, St-Ambroise.
Obligation François Hamel à Dme J.B. L'Heureux, p. 106, St-Ambroise.
Quittance—Dr. Paul Livernois à Hector Collette.
Protet—Jos. Larochelle à Chs. Laforce, 3911-1, 344-1, 3911, 3914, 3915-1, 3925, Montcalm.
Vente Royal Trust Co. à Charles S. Lemesurier & al, 346, 296, 296A, St-Foye.
Quittance Dme J.L. Bergeron à François Gagnon.
Vente—T.E. Rousseau Ltée à S. L. de Corteret, 76-15, 14-15-10-11 N-D. Québec.
Vente—The General Distiller Co. Ltd. à C.J. Lockwell, 596, 531, p. 22 p. 621, p O 639-A-1 à 29 32-35 à 44 46 50 à 61 62-A 62-B 62-C 62-D 62-E 62-J 62-K 62-L 645, 643, 639-62 O 655 p 5661, 599, Beauport.
Déclaration—J.W. Minguy, 2883-1, St-Louis.
Ext. de temps—Succ. P. Johnston & al, R.F. Lindsay, 2543-2, St-Louis.
Dissolution de Soc. et accord—Ls. Hamel, 508-434, 435, 436, 437, St-Roch Nord.
Vente—Succ. Hon. S.N. Parent à M.J. Mooney, 4372-6-1-2, Montcalm.
Quittance de droits—Perc. du Revenu à Succ. Pierre Crepin, 376, 381, Beauport.
Vente—Dme Jos. Belanger vs Célestin Turcotte, p. 381, Beauport.
Main-levée—Carrière de Québec, Limitée.
Obligation—L.E. Chalifour à Samuel Léopold, 75-30, ½ n, 29 N.-D. Québec.
Obligation— Ls. Ed. Chalifour à Samuel Léopold, 1504, J.-Cartier.
Hypothèque—Dme Vve Mich. Coté à Samuel, 1504, J.-Cartier
Quittance Jos. W. Belisle à Ls. Ed. Chalifour.
Mariage—J.B. Blouin à Dlle M.B.I. Vaillancourt.
Retrocession Dme. L. Castonguay à Léon Lortie, 1015, St-Sauveur.
Vente à Réméré—Léon Lortie à Jos. à Laroche, p. 1014, St-Sauveur.
Vente J.G.G. St-Hilaire à Nap. Lachance, 2032
Transportation Frs. Gagnon à Em. Robitaille, 2301-127.
Quittance J. A. Laroche à Ern. Latulippe.
Quittance The Quebec Land à Valm. Dion.
Quittance Dme Jos. Page à Alb. Royer.
Mariage—Od. Lefèvre à Dlle A.E. Hudon dit Beaulieu.
Mariage Ls. Coté à Dlle Stella Cimon.
Vente—Pierre Robitaille à Oct. Paquet, ½ N E 405 p 408, 406 Ancienne Lorette.
Obligation Oct. Paquet à Caisse Pop. Anc. Lorette, mêmes lots que ci-dessus.
Obligation—Elie Jobin à Dlle Henriette G. Tourangeau, 1019, 1018, 1052, Jac.-Cartier.
Quittance sub. Col. J. Archibald Foyes à Girard A. O. Fages Corr. et main-levée Gaudiase Drolet.
Cession Alb. & Adrienne Légaré à Arth. Légaré, 2398-1-3399-1 St-Sauveur, 248, Charlesbourg.
Jugement avis—Chs. Bédard à Zotique Marcoux, 435-10 St-Roch Nord.
Vente Dme Vve Pierre Savard à John Kelley, p. 270-1803, St-Ambroise.
Vente John Kelley à Wilf. Rousseau, p. 270-1813.
Obligation Adel. Durant à Hector Brousseau, 216B et C, St-Ambroise.
Obligation Pierre l'Hérault à Alex. Boucher, 726, St-Ambroise.
Quittance Jérémie L'Heureux.
Testament Dme Vve. Jos. Bourbeau.
Déclaration Dme J. Bte. Pouliot, 2351, St-Louis.
Quittance de droits P. du R. à Succ. Dme. Jos. Bourbeau, 2351, St-Louis.
Mariage Alb. Dussault à Dlle Blanche Dugal.
Obligation Dme. Jos. Picard à Caisse Pop. St-Malo, 7814, St-Sauveur.
Vente—J.E. Rousseau à Isaie Fortin, ½ N.E. 2344, 133 et 134, St-Sauveur.
Donation J. B. Lacroix & aux à Dlles Valéda et Alex. Lacroix.
Mariage Jean Pierre Guay à Dlle Lydia Belenger.
Hypothèque—Gaspard Donalson à Banque Nationale, 2341, D n C., St-Sauveur.
Bornage et avis—Dme Elz. Baillargeon à P. J. Côté, 4377-13, 4378-16, 4379-6, 4375-10C B. Montcalm.
Vente Geo. A. Cloutier à Dlle Clara Laroche, p. 1027-C-D, St-Ambroise.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

MONTREAL

DEPOSANTS	PATRONS
H. Deschamps	The Brand Farmer, Limited
O. Desrochers	Lepailleur Frères
P. H. Martin	Hon. J. L. Perron et al
Ernest Poirier	Eug. Simard
Geo. Robert	Association A. A. Nationale
A. Schmilavitz	Benj. Benoit

Ventes par les Shérifs de la Province

MONTREAL

Ferdinand David et Philias Gervais vs Mlles Bridget et Mary Dillon. 1. Un emplacement composé de deux lots de terre ayant front à la rue Christophe-Colomb, dans la cité de Montréal, portant les Nos 5-341 et 342 aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis — avec une maison en bois et briques, à deux étages et droit de passage en commun dans la ruelle en arrière. 2. Deux lots de terre ayant front à la même rue, dans la cité de Montréal, portant les Nos 5-343 et 344 aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis — avec droit de passage en commun dans la ruelle en arrière. Pour être vendus au bureau du Shérif, en la cité de Montréal, le 28 juillet 1922, à une heure de l'après-midi. Un dépôt de $200 sera exigé de chaque enchérisseur lors de son enchère suivant le jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 16 juin 1922.

Henri Achim vs Herbert Robins. Deux lots de terre sis et situés en la ville de Saint-Lambert, district de Montréal, connus et désignés sous les Nos 1507 et 1508 de la subdivision officielle du lot originaire No 162 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, district de Montréal. Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, à Longueuil, le 28 juillet 1922, à dix heures du matin.

Azarie Cloutier vs Albert Boudrias. Un emplacement faisant front sur la rue Fortier (actuellement la rue Nancy) dans le quartier Côte-des-Neiges, en la cité de Montréal, contenant 22 pieds de front par 100 pieds de profondeur, le tout mesure anglaise, et maintenant connu comme portant le No 355 sur le nouveau plan de subdivision ou redivision d'une partie du lot No 101 des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-des-Neiges (101-355) — avec bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 28 juillet 1922, à dix heures du matin.

Arthur Jobin vs Joseph R. Dubois. La moitié indivise d'un lopin de terre ou emplacement situé sur le côté sud-ouest de la rue Saint-Hubert, en la cité de Montréal, et désigné sous le No 94, lettre "A" de la subdivision officielle du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste — avec les bâtisses dessus érigées, portant les Nos 1380, 1382 et 1384 rue Saint-Hubert. Pour être vendue au bureau du Shérif de Montréal, le 28 juillet 1922, à deux heures de l'après-midi. Un dépôt de $500 sera exigé de chaque enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 20 juin 1922.

Louis Morin vs Joseph Dohet et Mtre D. A. Lafortune, avocat, distrayant. Un emplacement sis et situé en la ville de Saint-Michel district, connu et désigné comme faisant partie du lot 369 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse du Sault-aux-Récollets; borné en front par le chemin public, d'un côté par le lot 368, de l'autre côté et en arrière par le résidu du lot No 369 — avec maison et dépendances dessus érigées, ayant une contenance de cent pieds de largeur par 146 de profondeur. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 27 juillet 1922, à onze heures du matin. Un dépôt de $210.00 sera exigé de tout enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 16 juin 1922.

The Sun Trust Company, Limited vs Dlles Bridget Dillon et Mary Dillon. Un lot de terre situé du côté sud-ouest de la rue Durocher, dans la cité d'Outremont, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, comme étant la subdivision 74 du lot de subdivision numéro 1 du lot originaire No 32-1-72, moins la lisière de la partie postérieure dudit lot de subdivision, de 12 pieds de profondeur, réservée pour faire partie de la ruelle commune; ledit lot mesurant 25 pieds de largeur par 90 pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, borné en front par ladite rue Durocher, en arrière par ladite ruelle, d'un côté par la subdivision 73 et de l'autre côté par la subdivision 75, deux subdivisions de ladite subdivision un — avec la maison en briques à trois étages, connue comme étant les Nos 276-276 "A"-278 de ladite rue Durocher et les autres bâtiments dessus érigés. Les murs nord-ouest et sud-est desdites bâtisses, ainsi que les clôtures latérales sont mitoyens avec les lieux adjacents et tous droits en commun avec d'autres dans ladite ruelle en arrière. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 27 juillet 1922, à une heure de l'après-midi. Un dépôt de $500 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, lors de son enchère, suivant jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 19 juin 1922.

Yvon Ducharme vs Denis Tansey. Un certain emplacement ayant front sur la rue Durocher, dans la cité d'Outremont, connu et désigné comme étant la moitié sud-est du lot No 21 sur le plan de résubdivision du lot No 4 du plan officiel de subdivision du lot No 32 (32-4-21) aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, mesurant 25 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, étant toute la profondeur dudit lot, le tout d'après la mesure anglaise plus ou moins; et borné en front au sud-ouest par ladite rue Durocher, en arrière au nord-est par une ruelle, d'un côté au sud-est par le lot No 22 du plan de résubdivision dudit lot No 4 du plan de la subdivision officiel dudit lot No 32, et de l'autre côté, au nord-ouest, par le résidu de la moitié nord-ouest dudit lot No 21, sur le plan de résubdivision dudit lot No 4 du plan officiel de subdivision dudit lot No 32 — avec les bâtisses dessus érigées et spécialement celle portant le No civique 575 de ladite rue Durocher dont les murs sont mitoyens. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 28 juillet 1922, à trois heures de l'après-midi. Un dépôt de $790 sera exigé de chaque enchérisseur, lors de son enchère, suivant jugement de l'hon. juge Surveyer, daté le 21 juin 1922.

QUEBEC

Frontenac Realty Company, Limited vs Joseph Poliquin. Les droits et intérêts du défendeur sur la subdivision No 529 du lot No 509 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch-Nord, maintenant quartier Jacques-Cartier, de la cité de Québec, étant un emplacement situé sur la 10ème rue, mesurant 25 pieds de front sur 100 pieds de profondeur, circonstances et dépendances. Pour être vendus au bureau du Shérif de Québec, le 28 juillet 1922, à dix heures du matin.

Victoria Marchal et Onésime Bédard et Robert De la Chevrotière. La subdivision No 460 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch-Nord, maintenant quartier Jacques-Cartier, de la cité de Québec, étant un terrain situé sur la 9ème rue, Limoilou — avec maison dessus construite, circonstances et dépendances. Vendu au bureau du Shérif de Québec, le 14 juillet 1922, à dix heures du matin.

RIMOUSKI

Joseph A. Rioux vs Elzéar Isabelle. Partie du lot No 182 au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane, étant un emplacement d'environ 50 pieds de front sur 75; borné au sud à la rue, au nord à Aug. Harrisson, à l'ouest à G. Gauthier, à l'est à J. Gagné — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, à charge de la rente foncière. Pour être vendue à la porte de l'église de Saint-Jérôme-de-Matane, le 26 juillet 1922, à onze heures et demie de l'avant-midi.

ROBERVAL

La Banque Nationale vs Mélanie Allard. Un certain terrain ou emplacement situé dans le village de la paroisse de Saint-Bruno, faisant partie du lot de terre maintenant connu et désigné sous le No 13 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le 5ème rang du canton Labarre, mesurant 198 pieds de front ou largeur sur 160 pieds de profondeur; lequel emplacement est borné comme suit: en front, à l'ouest au chemin public, en arrière, à la profondeur, au reste dudit lot No 13, au sud à David Dufour et au nord à Joseph Harvez, fils d'Alexis — avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Bruno, comté de Lac Saint-Jean, le 25 juillet 1922, à dix heures de l'avant-midi.

TROIS-RIVIERES

La Banque Nationale vs Alphonse Robert. La moitié indivise d'une terre située en la paroisse de Saint-Boniface-de-Shawinigan, 5ème rang, connue et désignée comme étant les Nos 226 et 227 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Saint-Maurice, pour la paroisse de Saint-Boniface-de-Shawinigan; formant les dits lots une seule terre de la contenance de trois arpents de front sur 28 arpents de profondeur — avec la moitié indivise des bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Boniface-de-Shawinigan, le 26 juillet 1922, à dix heures du matin (heure solaire).

LA CONSTRUCTION

BORDEAUX

Ecole, $141.500, pour la Commission Scolaire Catholique, district nord, 2060 rue St-Denis, Montréal. Architecte: I. Vautrin, 30 rue St-Jacques, Montréal. Les travaux d'excavation sont commencés.

LACHINE

Résidences pour la conseil de ville. La ville a la permission d'emprunter $300,000. Il y aura bientôt une assemblée pour discuter le sujet.

MONTRÉAL

Résidence et garage, $8,000, rue Laurier, entre Garnier et Fabre. Propriétaire et constructeur: F. Forget, 1898 avenue Papineau. Les travaux d'excavation doivent commencer. On demande des prix pour 30,000 briques, la quincaillerie, les clous, le sable, la pierre concassée et le ciment.

Cottage, $17,500, Chemin Holy, près Chemin Ste-Catherine, Outremont. Propriétaire: J. R. Walsh, 710 avenue Hartland. Les travaux d'excavation sont commencés.

Résidence, $10,000, avenue Walkley, entre Sherbrooke et Monkland. Propriétaire: Mme J. Baker, 305 avenue Wilson. Les travaux d'excavation sont commencés.

2 magasins, $10,000, près du No 2607 rue St-Hubert. Propriétaires et constructeurs: Lemire et Lachapelle, 2354 rue St-Denis. Les fondations sont commencées.

Rallonge à un hangar, $14,000, 59 rue Duke. Propriétaire: Guaranteed Pure Milk Co., 875 rue Ste-Catherine ouest. Les travaux viennent d'être commencés.

3 plain-pieds, $12,000, sur l'avenue Girouard. Propriétaire: A. Hétu 1325 rue Parthenais. Les travaux doivent commencer prochainement.

Cottage, $7,000, sur l'avenue Dunlop, près Van Horne, Outremont. Propriétaire: Mme A. J. Lallemand, 745a avenue Bloomfield. Les travaux d'excavation doivent commencer.

Etable, $8,000, à Montréal-Ouest, cour de la corporation. Garnitures intérieures.

Modifications et rallonge à une résidence et à un garage, $12,000. Propriétaires: Mlles Stanley, 316 rue Prince Arthur ouest. Les travaux sont commencés.

Edifices à bureaux et de ventes, $6,000, 660 rue Dorchester ouest. Propriétaires: W. Gray & Sons, 421 rue Selby. Les travaux doivent commencer prochainement.

Résidence, $10,000, rue Ste-Catherine, près Wolfe. Propriétaire et constructeur: H. Roscani, 574 rue Ste-Catherine est. Les fondations sont commencées.

3 résidences et 2 plain-pieds, $60,000, avenue Prince-Albert, plus haut que Sherbrooke, Westmount. Propriétaire et constructeur: Jos. Dominique, 5044 rue Sherbrooke ouest. Les murs commencent à monter.

Magasins et plain-pieds pour fabriques, $18,000, 831 boulevard St-Laurent. Propriétaire: Leanpark Realty Co., 1519 avenue du Parc. Fondations commencées. Brique, sable, pierre, ciment, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Cinq plain-pieds, $12,000, 748 rue Henri-Julien. Propriétaire: D. Miller, 748 rue Henri-Julien. Les travaux doivent commencer prochainement. Matériaux pas encore achetés.

Entrepôt et élévateur à grain, $60,000, près des voies du C. P. R., entre Papineau et Cartier. Propriétaires: Bruneau, Currie et Co., Limitée, 14 Place Youville. Le contrat a été accordé. Les matériaux ne sont pas encore achetés.

3 plain-pieds, sur la rue Delorimier. Propriétaire: A. Demers, 1301 rue Delorimier. L'architecte P. L. M. Dupré, 20 rue St-Jacques, est à préparer les plans.

3 résidences, $8,000, 3666 rue Drolet. Propriétaire et constructeur: D. Lalonde, 2209 rue Christophe-Colomb. Les fondations sont commencées.

Résidences, $25,000 rue Ontario est, angle Orléans. Propriétaire: P. Bellehumeur, 417 rue Garnier. Travaux d'excavation.

Résidence, $7,000, rue Fabre entre Laurier et St-Grégoire. Propriétaire: Mme V. Plante, 703 rue Fabre. Les travaux doivent commencer prochainement.

2 résidences, aux environs du No 422 avenue Beaconsfield. Propriétaire: H. A. Simpson. Garnitures intérieures.

Résidence, $7,000, sur la rue Clarke. Propriétaire et constructeur: Dr E. Poulin, 2942 boulevard St-Laurent. Les travaux doivent commencer prochainement. Matériaux pas encore achetés.

2 résidences, $22,000 avenue Vendôme, entre Sherbrooke et Côte St-Antoine. Propriétaires et constructeurs: Pick & Sheppard, 360 avenue Hingston. Travaux d'excavation.

4 résidences, $20,000, avenue Hampton, entre Sherbrooke et le C. P. R. Propriétaire et constructeur: N. Guimont, 1283 rue Cartier. Les travaux d'excavation sont commencés.

2 résidences, sur l'avenue Victoria entre Summerside et le Chemin Reine Marie. Propriétaires et constructeurs: Pick & Sheppard, 360 avenue Hingston. Travaux d'excavation.

QUÉBEC

Rallonge aux édifices du parlement, $700,000, sur la rue Ste-Julie. Pour le ministère des travaux publics de la province. Les architectes Tanguay et Chenevert, 20 rue d'Aiguillon, sont à préparer les plans.

Résidence, $3,000, sur la 14ème rue, Limoilou. Propriétaire: Arthur Roberge, 135, 6ème rue. Travaux d'excavation.

Résidence, $4,000, angle des rues St-Jérôme et Aragon. Propriétaire: Mme J. M. Déchêne, 85 rue Aragon. Travaux d'excavation.

Résidence, $10,000, sur la rue Crémazie. Propriétaires: East & Masson, 1744 avenue Cartier. Travaux d'excavation. Travail à la journée.

Pharmacie et résidence, $7,500, sur le chemin Ste-Foye. Propriétaire: J. P. Cuve, 29 chemin Ste-Foye. Travaux d'excavation.

Résidence, $6,500, sur la rue Boisjoli. Propriétaire: Ovila Gauvin, 32 rue St-Ambroise. Travaux d'excavation.

SAINT-AMBROISE

Eglise et sacristie, $100,000, pour la paroisse. Curé: Révérend Jos. Gagnon. Architecte: Philéas Myrand, qui vient de demander des soumissions.

SAINTE-THÉRÈSE

Eglise, $80,000, pour la paroisse. Architecte: L. N. Audet, 74 rue King ouest, Sherbrooke. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

SAINT-PIERRE-AUX-LIENS

Eglise et résidence, $121,000, pour la Commission Scolaire. Les travaux d'excavation sont commencés.

THETFORD MINES

Ecoles pour jeune fille, $75,000, pour la Commission Scolaire. L'architecte P. Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec, est à préparer les plans.

TROIS-RIVIERES

Résidence, $5,000, sur la rue Ste-Angèle. Propriétaire: Xavier Potvin, 208 rue Ste-Angèle. Travaux d'excavation.

Fabrique, $8,000, sur la rue Saint-Maurice. Propriétaire: Elzéar Delisle. Travaux d'excavation.

Echoppe de boucher et logement, $5,000, sur la rue Royale. Propriétaire: J. B. Alvan, 122 rue Bonaventure. Travaux d'excavation.

Résidence, $6,000, sur la rue Ste-Angèle. Propriétaire: Xavier Pacher, 208 rue Ste-Angèle. Travaux d'excavation.

Cottage, $5,000, sur la rue Sainte-Marguerite. Propriétaire: Alex. Boulard, 66 rue Sainte-Marguerite. Travaux d'excavation.

Résidence, $6,000, sur la rue Saint-Philippe. Propriétaire: Honoré Sévigny, 20 rue Saint-Antoine. Travaux d'excavation.

Résidence, $5,000, sur la rue Saint-Paul. Propriétaire: Jos. Bellemare, 13 Haut Boc. Travaux d'excavation.

Résidence, $5,000, sur la rue Ste-Cécile. Propriétaire: Jos. Lacourse, 35 rue Bureau. Travaux d'excavation.

Résidence, $5,000, sur la rue Sainte-Angèle. Propriétaire: Alcide Champagne, 226 rue Champleur. Travaux d'excavation.

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. . . . . $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. . . . . 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du Fashion Craft.

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT,
Secrétaire.

M. M. LAROSE
Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal. M. J.-A. LARUE, Québec.

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

Broche à Foin

En fil de fer recuit --- en rouleaux de 50 livres et en longueurs de 6 à 11 pieds, par paquets de 100 livres.

Les Attaches en Broche

de fil de fer recuit, ordinaires ou à bride,

SONT LES PREFEREES PARCE QU'ON PEUT COMPTER SUR ELLES

THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

Bureaux généraux: HAMILTON et MONTREAL

Bureaux des ventes :

Hamilton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver.

FINANCES

LES OBLIGATIONS

Les projets d'emprunt d'Outremont et de Verdun ont été approuvés par la Commission Métropolitaine, de même que l'emprunt de Lachine au montant de $300,000.

* * *

Une émission de la ville de Pembroke au montant de $34,012, à 5½% et remboursables en dix versements annuels a été adjugée à la Banque de la Nouvelle-Ecosse au prix de 98.45, et coûte à la municipalité 5.82.

* * *

L'émission d'un demi-million, à 20 ans, 5½%, de la ville de Winnipeg a été adjugée à Gairdner, Clarke & Company de Toronto et à la Dominion Loan & Security Company de Winnipeg à 99.27.

* * *

Fin juin, le public semblait diriger ses achats vers les Victoires et abandonner les obligations municipales. Les ventes augmentaient notablement mais il faut tenir compte de ce fait que plusieurs de ces transactions ne furent que des échanges de Victoires à brève échéance pour les échéances plus lointaines.

Les 1922 se haussèrent d'environ .40 point.

* * *

Le volume des affaires traitées au marché des obligations est allé en augmentant au cours de la troisième semaine de juin. Durant une seule journée, le total des transactions a atteint la somme de $230,600. L'on attribue ce regain d'activité au rendement relativement plus élevé que donnent les obligations du fait que le taux de l'argent a si considérablement baissé. Le taux sur prêt à vue était descendu à New York au-dessous de 3 pour cent, et la Banque de Réserve Fédérale avait réduit son taux de réescompte de 4½ à 4 pour cent.

* * *

La Dominion Textile a remboursé le 2 juillet les obligations de la Dominion Cottons au montant de $3,700,000. Sa dette obligatoire sera réduite de $1,700,000.

LE MARCHE DES OBLIGATIONS

(*Suite*)

Au cours de la dernière année, le marché en banque au Canada est définitivement entré dans une nouvelle phase du cycle des affaires... Le plus bas point à l'échelle des prix que commandent les valeurs mobilières à revenu fixe, a été atteint dans la dernière partie de 1921, et cet étiage franchi, nous avons passé le moment critique dans la situation du placement... Le procédé par lequel s'est liquidée l'inflation que notre pays a connue en 1920, a été d'un effet assez lent... Il commença plus tard et s'effectua d'une manière moins rapide qu'aux Etats-Unis. Pour cette raison, notre marché-obligations s'est presque trouvé en avance du temps quand il a marqué la nouvelle phase d'amélioration dans les affaires du pays. La lourde prime de change sur fonds américains et la grande faveur que manifeste le marché américain à l'égard de notre pays, ont eu pour effet, ensemble, d'alléger notre marché d'un volume considérable de finance. Avec l'abaissement soudain des taux d'intérêt sur les placements à long terme qui eut lieu vers la fin de l'année dernière, on vit de la part du capital américain une forte tendance à absorber les valeurs canadiennes, laquelle s'est élargie de façon à porter aussi sur les titres d'entreprises d'utilité publique et industrielles. Il y a donc eu un regain d'intérêt dans les opérations de finance canadiennes de la part des banquiers américains.

(*à suivre*)

NOTES PERSONNELLES

Nos félicitations à M. Hugues de Martigny, administrateur de la maison René T. Leclerc, qui épousait récemment Mademoiselle Mélina Perrault.

* * *

M. Arthur Amos a été élu directeur de l'Association des Banquiers en Obligations de la province de Québec.

* * *

Les changements suivants ont été faits par la Banque Nationale.

M. F.-A. Labadie, gérant de la succursale de S.-Hyacinthe, prend sa retraite et est remplacé par M. Camille Lavoie, gérant à Beauceville.

Ce dernier est remplacé par M. J.-P. Poitras, gérant de S.-Casimir, qui aura pour successeur M. Ludger Trottier, gérant à Buckingham.

M. A. Dupuis, gérant à S. Bruno de Guigues, sera le nouveau gérant à Buckingham.

* * *

Le nouveau directorat de la Banque Nationale se compose comme suit: L'Honorable Georges Elie Amyot, président; M. J. H. Fortier, vice-président; directeurs: Sir Georges Garneau, L'Hon. Jacob Nicol, MM. E. R. Decary, A.N. Drolet, Nap. Drouin, A. B. Dupuis, Naz. Fortier, et C.E. Taschereau, N.P.

* * *

M. P. Chaloux est l'administrateur de la succursale d'Ahuntsic de la Banque d'Hochelaga, et M. J. A. Beauregard dirigera celle de Saint-Denis-sur-Richelieu.

* * *

M. Eugène Trudel, de Québec, a été nommé vérificateur de la Banque Nationale. Il est conseiller de l'Association des comptables licenciés de la province de Québec.

* * *

M. Joseph Picard, industriel de Québec et ancien président de la Chambre de Commerce de cette ville a été élu récemment président du comité du tarif de l'Association des Manufacturiers canadiens.

* * *

Le sénateur Charles Beaubien vient d'être nommé directeur de la *British Empire Steel Corporation.*

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

WESTERN
ASSURANCE CO.
Fondée en 1851
Assurances contre Incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Émeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.
ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)
W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117, RUE ST-PAUL EST
Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

L'Assurance Collective
contribue à développer la bonne entente entre Employeurs et Employés.
Les hommes d'affaires qui s'intéressent à cette méthode moderne de rémunération des services et de protection des employés devraient s'enquérir des contrats d'Assurance Collective émis par la
CANADA LIFE
ASSURANCE COMPANY
Siège social - - - TORONTO

P. A. GAGNON, C. A.
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,
11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et courtiers.
62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL
Compagnie Indépendante (Incendie)
17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.
L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur,
230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.
STILL
vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.
La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.
Il y a une raison.
Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.
Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*
Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*
Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*
J. H. STILL MFG. CO.,
ST THOMAS - - - ONTARIO

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE
BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL
ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS.

SI VOUS EPROUVEZ QUELQUE EMBARRAS DANS VOS AGHATS
CONSULTEZ
LES ANNONCES DU
PRIX COURANT
ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

ASSURANCES

JURISPRUDENCE

(*Suite*)

Prime payable par billet à un agent—Règlements de la compagnie d'assurance—Mort de l'assuré—Police en vigueur—Obligation.

Une compagnie d'assurance dont l'agent autorisé prend un billet payable à lui pour la prime d'une police qu'il a écrite et remet ladite prime, moins sa commission, à la compagnie, de sa poche, doit considérer la prime comme payée et la police en question en vigueur.

23 juin 1919.—Cour suprême de l'Ontario.—49, D. L. R., 340.

* * *

Police de dotation—Changement de bénéficiaire—Loi de l'assurance de l'Ontario (*S.R.O.* 1914, *c.* 183).

Une police de dotation diffère d'une police payable à la mort. L'assuré, après l'échéance, mais avant le paiement de la dotation, a droit de changer le bénéficiaire mais non pas de changer ou de transporter le titre d'un bénéficiaire pour valeur fournie ou le titre d'un bénéficiaire privilégié à une personne qui n'est pas de cette catégorie. La désignation d'un bénéficiaire en vertu d'une telle police, si elle crée un fiducie en faveur de ce bénéficiaire, ne crée qu'une fiducie en cas de décès; et elle est sujette au droit de changement de l'assuré, tel qu'indiquée dans la Loi des assurances de l'Ontario (R.S.O., 1914, c. 183, art. 171).

5 mars 1919.—Cour suprême de l'Ontario, division des appels.—48, D.L.R., p. 652.

(*à suivre*)

L'ASSURANCE-AUTOMOBILE

(*Suite et fin.*)

L'assurance-collision est divisée en trois types subsidiaires connus sous les noms de protection complète, garantie d'au-delà de $25, et garantie d'au-delà de $100. Le premier type ne nécessite aucun commentaire, le plein montant des pertes dues à l'accident étant à la charge de la compagnie d'assurance. Le certificat d'au-delà de $25 pourvoit à ce que les premiers $25 de toute réclamation soient à la charge de l'assuré, et, celui de $100, à ce que les premiers $100 de toute réclamation soient à la charge du propriétaire.

Naturellement, la prime des certificats conditionnels de $25 et de $100 est beaucoup moins élevée que celle demandée pour une protection complète. Ces certificats ne donnent une protection qu'en cas d'un accident réellement sérieux et forcent l'assuré à payer les frais des accidents de moindre gravité. Si la protection complète est, sans le moindre doute, la plus avantageuse, les certificats conditionnels donnent une bonne protection contre les pertes sérieuses et épargnent une proportion considérable des primes annuelles. Le propriétaire décidera personnellement cette question et il ne s'expose pas à faire une erreur bien grave, quel que soit le choix qu'il fera.

Les certificats d'assurance contre le vol et l'incendie ne font que couvrir exactement ces risques, quand la voiture est en usage ou en voie de transport par chemin de fer ou par bateau.

Le certificat régulier, contre le vol, est rédigé de manière à protéger les différents accessoires de la voiture, exceptés les outils, vêtements, carpettes et autres objets à l'usage de l'automobiliste, qui doivent être protégés par un certificat spécial, si le propriétaire exige cette garantie supplémentaire.

Il est bon que les propriétaires sachent qu'au moyen de certaines précautions, ils pourront obtenir un rabais substantiel sur les primes contre le vol et l'incendie. Ainsi, il y a une réduction d'environ 15 pour cent sur la prime de l'assurance contre le vol, si la voiture assurée est munie d'un système de serrure de sûreté qui a été approuvé par les compagnies d'assurance. Il y a aussi un rabais de 15 pour cent sur les primes contre l'incendie, si un extincteur chimique, approuvé par les assureurs, est transporté continuellement dans la voiture.

Dans certaines parties du pays, on accorde même un rabais de 20 pour cent sur les primes d'assurance contre le vol, si la voiture est munie d'une carrosserie fermée. Le propriétaire de voiture devrait savoir exactement où il en est par rapport à chacun de ces points, quand il achète un certificat d'assurance.

Il reste encore un point important sur lequel nous croyons devoir attirer l'attention des propriétaires. C'est qu'il y a deux types différents de certificats: le premier est pour la pleine valeur payée pour la machine, tandis que le second n'est que pour la valeur de la voiture au moment de l'accident. En cas d'accident, si l'on possède le premier type mentionné, la compagnie paye le plein montant inscrit sur le certificat; si c'est le second que le propriétaire a en mains, ce n'est que la valeur actuelle de la machine qui est payée. Entre les deux primes, il existe une différence de 25 pour cent. Même avec cette réduction sur la prime, le premier certificat est considéré plus avantageux parce qu'il élimine tous les ennuis et les retards qu'amène invariablement l'évaluation d'une voiture.

NOTES PERSONNELLES

Nos félicitations à M. Théotime-P. Bourgeois, qui a célébré récemment son jubilé d'argent comme courtier en assurances. M. Bourgeois est surintendant général de la compagnie d'assurance-vie *Mutual and Citizens.*

* * *

La *Crown Life Insurance Company* communique que M. Louis Bouvier est maintenant administrateur pour le Québec; M. Jean Carreau, inspecteur; M. D. Angrignon, caissier, et M. R. Pelletier, comptable.

EN MAGASIN

La Chaussure "Strider" de Frank W. Slater

PRETE A LIVRAISON IMMEDIATE

EN ACHETANT CE MODELE STRIDER VOUS AVEZ L'ASSURANCE DE LUTTER AVANTAGEUSEMENT CONTRE LA CONCURRENCE.

CES CHAUSSURES DOIVENT LEUR POPULARITE AU FAIT QU'ELLES SONT LES PREFEREES DES FEMMES ET DES HOMMES DIFFICILES DU CANADA.



Forme 22

6006 Bal. W. "Foxed", Veau Gun Metal. Largeur D. Pointures 5-10. Hommes.
6026 Bal. W. "Foxed", Gun Metal Lotus. Largeur D. Pointures 5-10. Hommes.
6027 Bal. W. "Foxed", Veau Tan Lotus. Largeur D. Pointures 5-10. Hommes.
6008 Bal. W. "Foxed", Veau Pourpre Royal. Largeur D. Pointures 5-10. Hommes.

CE SONT DES VALEURS QUI, INDUBITABLEMENT, FERONT FAIRE DES VENTES CET ETE ET CET AUTOMNE.

NE MANQUEZ PAS DE DEMANDER NOTRE NOUVEAU CATALOGUE, DECRIVANT NOS 24 LIGNES PRINCIPALES EN STOCK.

LA CHAUSSURE "STRIDER"
Est sans Rivale

Pour le Commerçant de l'Ontario seulement.
En magasin, Chambre H, Arcade de la Rue Yonge, à Toronto.

EAGLE SHOE CO., LIMITED

587 RUE BEAUDRY MONTREAL

"Castor"



Les Meilleures Allumettes d'EDDY

pour la

PROVINCE de QUEBEC



Dites à votre grossiste que vous voulez avoir les Allumettes "Castor" d'Eddy.

Constatez par vous-même comme il est facile de vendre les "Castor", les **Allumettes d'Eddy** à l'étiquette en français — faites spécialement pour les Canadiens-français.

Toutes les **Allumettes "Castor"** sont bonnes — aussi bonnes que la Cie Eddy peut les faire et elle fait de bonnes allumettes depuis 1851.

Silencieuses au frottage — non toxiques et absolument **sûres**. Pas de tison après extinction.

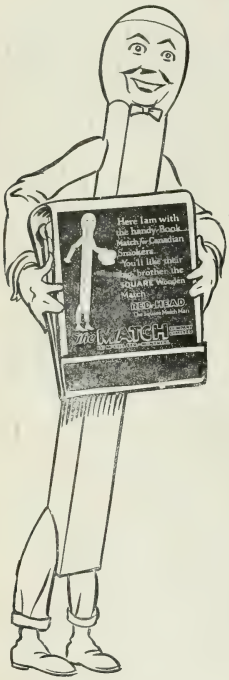
LES ALLUMETTES D'EDDY—les meilleures et la plus grande quantité pour le prix.

La CIE E. B. EDDY, Limitée
HULL, QUEBEC

Succursale à MONTREAL:
70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND 2 et 4, rue St-Joseph, QUEBEC.

On Annonce —



LES ALLUMETTES RED HEAD EN LIVRETS COMMODES

Pour les Fumeurs Canadiens

Il y a longtemps que je désirais présenter au Canada le si commode livret d'allumettes.

Et maintenant qu'Ottawa a décrété que la taxe sur les allumettes en livrets ne sera que le quart de ce qu'elle était — *me voici.*

Je demeure au Canada. Ma fabrique est à Berthier; elle vient de commencer ses opérations et nous faisons de notre mieux pour être à la hauteur des commandes.

RED HEAD
L'allumettier carré.

The MATCH COMPANY LIMITED
137 Mc GILL STR. ~ MONTREAL

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDÉ EN 1887. MONTREAL, 14 JUILLET 1922 VOL. XXXV—No 28

Les unités essentielles de fabrication dont nous disposons !



Le véritable Blanc de Plomb B.B. de Brandram est reconnu depuis presque 200 ans comme le type-standard universel.

Nous le préparons à notre usine de Montréal d'après la même formule employée par le premier Brandram. Nous avons des fabriques d'huile de lin à Medicine Hat, au centre même de la culture du lin. L'huile de lin est expédiée directement à nos diverses fabriques dans nos propres chars-réservoirs. Nos fabriques d'huile de lin de l'Alberta nous en fournissent suffisamment pour la fabrication de notre peinture.

A Montréal, nous fabriquons nos couleurs sèches. Par suite, nous ne sommes pas dans l'obligation de compter sur des sources extérieures pour ces importants ingrédients.

Ces facilités de fabrication nous permettent d'offrir à nos agents dans tout le Canada une bien meilleure offre de représentation.

Ecrivez-nous pour plus de renseignements à ce sujet.

L'un des grands avantages de la ligne Brandram-Henderson c'est le fait que nous contrôlons la fabrication de nos ingrédients basiques, ce qui nous permet de fournir à nos agents dans tout le Canada un produit de haute qualité pour tous les usages auxquels peut servir un pinceau.



BRANDRAM-HENDERSON LIMITED

MONTREAL HALIFAX ST. JOHN TORONTO WINNIPEG
MEDICINE HAT CALGARY EDMONTON VANCOUVER

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 22)

Columbia "HOT SHOT"

Le Canada attend la plus grande Récolte dans Son Histoire

Des hommes et des machines en plus grand nombre que jamais seront employés pour faire cette énorme récolte.

Chaque tracteur et moteur à gazoline aura besoin de batteries sèches et en grande quantité. Voici une superbe occasion pour vous de vendre les batteries sèches "Hot Shot" Columbia. Tous les cultivateurs savent que la Columbia donne l'étincelle la plus chaude le plus longtemps, de sorte que votre marché est tout trouvé: il vous attend.

Examinez votre stock. Placez votre commande de bonne heure chez votre grossiste et spécifiez les Columbias.

Le marchand intelligent s'assurera son assortiment immédiatement — et ses profits.

CANADIAN NATIONAL CARBON CO., LIMITED

Montréal **Toronto** **Winnipeg**

CT8



TUDOR PLATE

Oneida Community Made

La Dernière Création de Oneida Community

Un nouveau produit de Oneida Community.

Solidement plaqué et spécialement renforcé aux endroits exposés à l'usure.

Deux superbes modèles — le Marquis et le Baronet — créés par les dessinateurs de Community Plate. Dans de jolies boîtes doublées de bleu.

Une argenterie magnifique et durable à un prix à la portée de toutes les bourses.

Ecrivez-nous pour recevoir des détails sur notre proposition de vente.



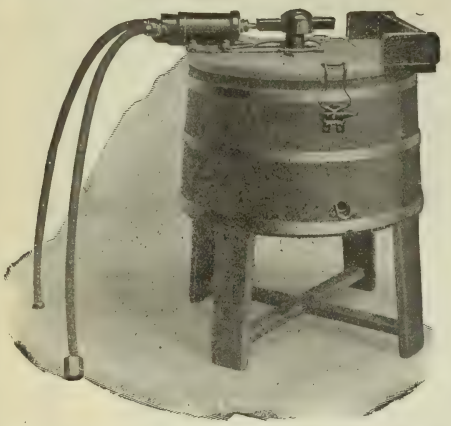
MARQUIS



BARONET

Oneida Community, Limited
Niagara Falls, Ont.

Machine à laver Connor avec moteur à basse pression



La machine à laver actionnée par l'eau, la plus populaire et la plus satisfaisante sur le marché. Pourquoi ne pas la faire essayer à une cliente quand les autres machines ne lui donnent pas satisfaction?

Ecrivez-nous pour avoir les prix de notre ligne complète.

J. H. Connor & Son, Limited

OTTAWA Maison fondée en 1875 CANADA

(1)

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Oaest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,

ST-THOMAS - - - ONTARIO

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

LA BONNE PEINTURE RAPPORTE PROFIT

Il se peut que l'on fasse de l'argent *une fois* avec une ligne inférieure, mais, pour donner satisfaction à votre client, et afin qu'il vous demeure fidèle, vendez-lui le produit qui justifie tout ce que vous en avez prétendu.

Remplissez vos tablettes de peinture

RAMSAY

"La Peinture appropriée pour peinturer convenablement."

A. RAMSAY & SON COMPANY,

Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.

MONTREAL

Toronto Winnipeg Vancouver

(3)

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

La Véritable
BASCULE FAIRBANKS
FAITE EN CANADA

CAPACITE: 500 LIVRES

$23.35

1,000 livres $27.30

F.A.B. Fabrique, Sherbrooke, Qué.

Plus Inspection et taxe de vente.

Une production augmentée vous permet de vendre les véritables Bascules à Plateforme portatives Fairbanks à ces bas prix.

Envoyez votre commande immédiatement. Escomptes substantiels aux marchands sur ces prix.

The Canadian Fairbanks-Morse Co. Limited

Maison à rayons du Canada pour les produits mécaniques.

84-98 RUE ST-ANTOINE, MONTREAL



Bureaux de vente dans toutes les grandes villes canadiennes



THEIERE

USTENSILES EN ALUMINIUM MARQUE

VERIBEST



BAIN-MARIE

Vendez ces ustensiles de cuisine à cause de leur qualité supérieure, leur adaptabilité à tous les usages et leurs prix modiques. La satisfaction qu'ils donneront à votre clientèle vous assurera des ventes répétées.

Une commande d'essai vous convaincra de cela.

Sur demande, nous vous ferons parvenir notre catalogue illustré avec liste de prix.

Escompte très rémunérateur alloué au commerce.



CASSEROLE

Dépositaires et distributeurs:

LARIVIERE INC.
911 Boul. St-Laurent, MONTREAL, P. Q.

VERIBEST ALUMINUM CO.
OF CANADA
71 DUCHESS STREET, TORONTO, ONT.



BOUILLOIRE

NOUVEAUX PRIX

des accessoires de salle bain et des spécialités de ferronnerie

TORONTO Gendron CANADA

Nous avons le plaisir d'annoncer aux marchands une réduction générale des prix de nos accessoires de salle de bain et de nos spécialités de ferronnerie.

L'époque difficile des prix élevés de ces lignes est passée!

Les prix de Gendron sont toujours les plus bas possibles. Ecrivez aujourd'hui même pour avoir nos nouvelles listes de prix.

The GENDRON Mfg. Co.,
LIMITED
RUE DUCHESS, TORONTO.

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis, Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.

EN GROS SEULEMENT

Nos voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

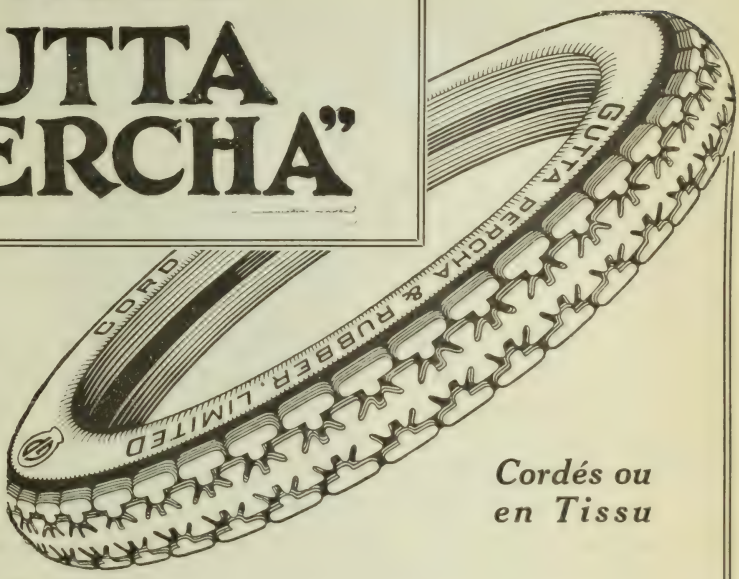
Réservez quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

Leur collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

Nos prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L. H. HEBERT & CIE
LIMITEE
IMPORTATEURS
297 et 299 rue Saint-Paul
MONTREAL

PNEUS "GUTTA PERCHA"



Cordés ou en Tissu

Pneus qui sont plus faciles à vendre

Vendre une ligne de pneus obscure, peu connue, est une entreprise difficile et décourageante pour un marchand. Les arguments qui exigent du temps augmentent le coût de votre vente, diminuent vos profits et le chiffre de vos affaires.

Les Pneus "Gutta Percha" sont faciles à vendre parce que leur renom pour la qualité et le service est bien connu grâce à une publicité constante et l'expérience agréable de ceux qui les emploient. Il faut très peu de temps et d'arguments pour vendre les Pneus "Gutta Percha" aux hommes qui sont déjà contents du service qu'ils donnent.

Gutta Percha & Rubber Limited

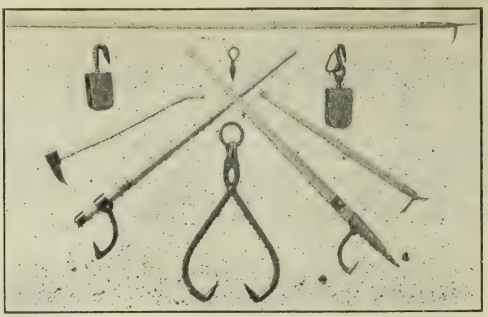
Bureaux-chefs et fabriques à Toronto

Succursales dans toutes les principales villes du Canada

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone
LONGUE
DISTANCE
No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited

MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON

PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL

Représentants à Montréal et ses banlieues ainsi que tout le territoire à l'Est de Montréal.

Les

FICELLES et CORDAGES

Marque " Doon "

EN LIN, CHANVRE ET JUTE

POUR TOUS LES USAGES

SONT ENTIEREMENT FAITS AU CANADA

Aussi Ficelles de coton polies

et Ficelles Marlin Express

Ecrivez pour avoir échantillons et prix.

DOON TWINES, LIMITED

FABRIQUES A DOON ET A KITCHENER

BUREAU-CHEF - KITCHENER, Ontario.

Brosses

pour Peintres en bâtiments et en voitures

Pinceaux Fins

pour Artistes et Pharmaciens

E. LOISEAUX

à La Capelle (Aisne)
France.

CATALOGUES FRANCO.

CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada

VITRERIE

GENERALE
POUR
CONSTRUCTION

A MM. les Quincailliers et Marchands-généraux: —

Nous avons les plus gros stocks des meilleures marques de verre à vitre belge, soit pour expédition immédiate ou pour importation. Nous avons à votre disposition toutes les variétés imaginables de **"Vitrerie pour construction".**

Nombreux sont les avantages retirés par le marchand qui traite avec des fournisseurs dont l'établissement est à proximité et dont le service est uniforme, que ce soit pour une seule vitre ou pour une grosse quantité. Une connaissance approfondie des besoins du marché ainsi que notre outillage pour les produits que nous manufacturons font que nous pouvons offrir un service unique en fait de **glaces unies ou biseautées, miroirs, verres ouvragés, plombés, prismatiques ou armés, ainsi que barres en cuivre pour devantures.**

PARE-BRISES ET LENTILLES DE PHARES D'AUTOMOBILES

VITRAUX RELIGIEUX ET COMMEMORATIFS.

Ecrivez, télégraphiez ou téléphonez à nos frais à notre succursale la plus proche.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY, Limited

444, RUE ST-JACQUES, - MONTREAL.

TORONTO LONDON WINNIPEG

Les Automobilistes profitent de l'expérience des Marchands

Les automobilistes ont intérêt à connaitre ce qu'il y a de plus digne de confiance en fait d'accessoires d'auto. Ils apprécient l'opinion de leur marchand tout simplement parce que ses connaissances et sa plus grande expérience leur font économiser de l'argent et leur évitent beaucoup d'ennuis — peut-être à une longue distance d'une station de service.

Par exemple, les automobilistes apprécient des questions comme celles-ci:

"Avez-vous assez d'air dans ce pneu avant?"

"Ne croyez-vous pas qu'il serait plus prudent d'en avoir un de rechange?"

"Avez-vous assez d'huile et de graisse?"

"Avez-vous les Bougies d'Allumage de Confiance Champion qu'il vous faut?"

Un marchand ne devrait jamais laisser partir un automobiliste de son magasin sans attirer son attention sur les accessoires indispensables pour assurer une promenade agréable. Il peut y avoir quelque chose que l'automobiliste a oublié ou qu'il ne croit pas avoir besoin.



Champion X
Pour autos Ford, 75c
A-25 pour Fordson
aussi 75c

Champion Spark Plug Co, of Canada Limited

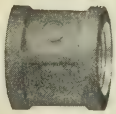
WINDSOR - - - ONTARIO

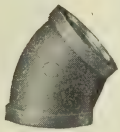
LES Champions

de Confiance pour tous les Moteurs

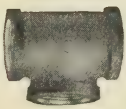
LES RACCORDS CRANE

FONTE MALLEABLE——————FONTE






Forment des joints étanches

Nos patrons de raccords en fonte et en fonte malléable comprennent toutes les grandeurs et formes nécessaires pour répondre à tous les besoins.

CRANE
LIMITED

Fabricants de robinetterie, raccords et tuyauterie pour toutes pressions et pour tous usages. Distributeurs de tubes, d'articles de plomberie et de chauffage.

Succursales et Entrepôts:
HALIFAX, OTTAWA, TORONTO, HAMILTON, LONDON, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, VANCOUVER.

Bureaux de Ventes:
ST.JOHN,N.B. QUEBEC,SHERBROOKE EDMONTON, VICTORIA, SYDNEY, AUSTRALIE

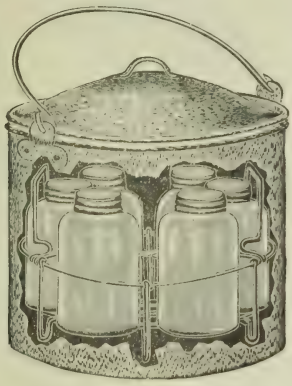
CRANE
LIMITED
SIEGE SOCIAL ET USINES
1280, RUE ST. PATRICE,
MONTREAL

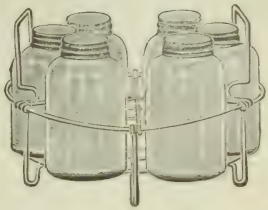
CRANE-BENNETT
LIMITED
Siège social et entrepôts:
LONDRES, ANGLETERRE.

Bureau de Ventes:
BIRMINGHAM, CARDIFF, CLASGOW, LEEDS, MANCHESTER.

L'APPAREIL "COLD PACK"

POUR LA MISE EN CONSERVES A LA MAISON





Voici une autre bonne ligne de vente à ajouter aux autres lignes déjà populaires Davidson — un appareil pratique et très simple pour la mise en conserves à la maison.

Dites à vos clientes qu'avec l'appareil "Cold Pack" elles peuvent mettre en conserves plus de fruits de leur jardin que par toute autre méthode. Avec cet appareil les fruits, les confitures, les gelées, les légumes et les viandes peuvent être bouillis à la vapeur dans des jarres de pierre, suspendues dans un support en broche d'un dessin spécial qui entre dans notre marmite No. 18.

L'APPAREIL COMPLET COMPREND:

Une marmite émaillée de 18 pintes et un support en broche

(Pour recevoir 6 jarres de 1 pinte)

La marmite mesure 13 pouces de diamètre par 9¾ pouces de profondeur avec couvercle. Le support est en broche d'acier très forte avec poignées de chaque côté et un pied pour empêcher les jarres de toucher le fond de la marmite pendant l'ébullition. Les jarres peuvent être enlevées séparément et lorsqu'elle ne sert pas pour la mise en conserve, la marmite peut servir à l'usage général à la cuisine.

Chaque appareil renferme des instructions complètes avec une carte de temps pour les divers fruits et légumes.

Nous avons déjà reçu de substantielles commandes pour cette nouvelle ligne. Avons-nous reçu la vôtre?

Renseignements complets et prix pour quantité sur demande.

The Thos. Davidson Mfg. Co. Limited

MAISON FONDEE EN 1860

Bureau-Chef et Usines à MONTREAL

Toronto
Winnipeg

DAVIDSON

Calgary
Vancouver

LA CONSTRUCTION

AYLMER

Maison de club du Victoria Yacht Club détruit par le feu. Pertes: $10-000

BAIE D'URFE

Cottage, $10,000. Collège Green, pour Mme Hartnell. Les travaux doivent commencer prochainement.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Résidence, $1,000, pour Alfred Ricard, Pont St-Maurice. Travaux d'excavation.

Rallonge à une résidence, $1,500. Propriétaire: Jos. Montambault, 322 rue Notre-Dame.

LAC FRONTIERE

Résidence détruite par le feu. Propriétaire: Florido Morissette. Locataire: A. Besier. Pertes: $7,000.

LACHINE

Usine génératrice. Propriétaire: Le conseil de ville. Architectes: Cardinal & Beauchamp, 26 rue S. Jacques, Montréal. Toiture.

LAKESIDE

Cottage, $5,500, Sunnyside. Le nom du propriétaire n'est pas donné. Entrepreneur général: L. Daoust, Beaconsfield, Qué. Les travaux sont commencés.

Cottage, $4,600, Sunnyside. Propriétaire: D. Modemhart. Les travaux doivent commencer prochainement.

LASALLE

Cottage, $4,000, sur l'avenue Stratyre. Propriétaire et constructeur : N. A. D'Amour. La charpente est commencée.

LEMOILOU

Résidence pour 3 familles, $5,000, sur la 7ème rue. Propriétaire: Cyrille Blouin, 43 rue S. Joseph. Les travaux d'excavation sont commencés. Travail à la journée.

MONTREAL

Ecole pour filles et résidence, rue Boyer, est de Villeray, pour la Commission scolaire catholique, district nord, 2060 rue S. Denis. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer. Matériaux pas encore achetés.

Fabrique de biscuits, $50,000. Propriétaires: David & Frère, 244 rue Maisonneuve. Architecte: R. Gariépy, 15 rue S. Jacques. Les murs sont commencés.

Edifice pour produits laitiers, sur la rue Richmond, près Notre-Dame. Propriétaires: Farmers Dairy Co., 209 rue Versailles. Gérant: M. Ostigny. Architecte: R. Gariépy. 15 rue St-Jacques, qui est à préparer les plans.

Magasins et bureaux, $20,000, angle avenue du Parc et Sherbrooke. Propriétaire: L. G. S. Morin, 180 rue S. Jacques. Les fondations sont commencées. 3 étages seulement seront construits cette année.

Bureaux et édifices de ventes, $6,-600, 660 rue Dorchester ouest. Propriétaire: W. Gray & Sons, 421 rue Selby. Les murs commencent à monter.

Addition au presbytère et à la sacristie, $125,000, rue Visitation. Propriétaires: Les Pères Oblats. Econome: Révérend Victor Jodoin. Les murs commencent à monter.

Résidence, $9,000, rue Bercy, près Forsyth. Propriétaire et constructeur: O. E. Poissant, 240 rue Carrière. Travaux d'excavation. Brique, bois, toiture, fournaise, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence (3 plain-pieds), $8,000, rue Jeanne d'Arc, près de la rue Girard. Propriétaire et constructeur : P. Richard, 1041 rue Bourbonnière. Travaux d'excabation. Garnitures intérieures, peinture, vitre, portes et châssis, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidences demi-détachées, $15,000, sur l'avenue Westminster. Propriétaire: J. E. Whitehead. Travaux d'excavation.

Eglise et sacristie, $210,000, rue Fullum, entre Ontario et Forsyth. Propriétaires: Les syndicts de la paroisse de S. Eusèbe de Verceil. Curé: Révérend J. N. Dupuis, 641 rue Fullum. Architecte: J. H. Caron, 718 avenue Delorimier. Les murs commencent à monter.

Magasins et bureaux, $12,000, 30 et 32 avenue Mont-Royal est. Propriétaire et constructeur: D. Daoust, 1364 rue S. Hubert. Les fondations doivent commencer. Les matériaux ne sont pas encore achetés.

18 résidences et 40 garages, $200,000, Côte-des-Neiges, près Trafalgar. Propriétaire: Sennebille Development Co., 351 Chemin de la Côte-des-Neiges. Les fondations sont commencées.

Entreposage de charbon, $10,000, rue S. Denis, à côté de l'église S. Jacques. Le nom du propriétaire n'est pas donné. Travaux d'excavation commencés. Matériaux pas encore achetés.

Résidence $4,000, rue S. Valier, entre Bélanger et Isabeau. Propriétaire et constructeur: D. Verville, 1304 rue S. Valier. Travaux d'excavation. Brique, garnitures intérieures, peinture, vitres, portes et châssis planchers et quincaillerie pas encore achetés.

OUTREMONT

Résidence, $11,500, sur l'avenue Davaar, plus bas que Van Horne. Propriétaire: B. Daigneau, 715 avenue Outremont. La toiture est commencée.

Cottage, $7,000, 554 avenue Davaar pour Jno. Graham. Travaux d'excavation. Brique, bois, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Maison à appartements, $175,000, angle des avenues Bernard et Bloomfield. Propriétaires et constructeurs: Guidazio et Bezozzi, 640 avenue de l'Epée. Les murs commencent à monter.

Cottage pour O. Prud'homme. L'architecte E. A. Doucet, 195 rue Ste-Catherine Est, vient de demander des soumissions.

PORT ALFRED

Couvent, $23,000, pour la commission scolaire. Les murs commencent à monter.

QUEBEC

Résidence, $14,000, sur l'avenue Parent. Propriétaire: Adjutor Maranda, 49 rue Taschereau. Travaux d'excavation.

5 résidences $25,000, sur la rue Bougainville. Propriétaire: J. Fénélon Lavoie, 156 rue Aberdeen. Travaux d'excavation.

Magasins et bureaux, $28,000, rue St-Jean et avenue Chauveau. Propriétaire: l'honorable F. Carrell, 144 Grande Allée. Fondations commencées.

Mur, $6,000, sur la rue S. Jean, pour l'église S. Jean-Baptiste. Curé: Révérend M. Laberge. L'architecte J. P. E. Dussault, 253 rue S. Jean, vient de demander de nouvelles soumissions.

Addition aux édifices du Parlement pour le ministère des travaux publics. Ministre: l'honorable A. Galipault, qui vient de demander des soumissions.

4 magasins et appartements, angle de l'avenue Cartier et de la rue Aberdeen. Propriétaire: J. W. Lemay, 142 avenue Cartier. L'architecte Lorenzo Auger, 39 rue S. Jean, est à préparer les plans.

S. FREDERIC

Modifications à l'église, $11,000, pour le compte de la paroisse. L'architecte P. Lévesque, 115 rue S. Jean, Québec, est à préparer les plans.

S. LAURENT

Magasin et plain-pied, $8,000, sur la rue Principale. Propriétaire : Adrien Lefrançois, 176 rue Principale. Les travaux doivent commencer prochainement.

VALOIS

Cottage, $10,000 pour D. Jack, avenue Cedar. La charpente commence à monter. Quincaillerie, planchers et garnitures en châtaignier pas encore achetés.

VERDUN

Résidences, $6,000, sur la rue Newfarch. Propriétaire et constructeur: V. F. Smith, 1257 rue Newmarch. Les travaux doivent commencer prochainement. Matériaux pas encore achetés.

VICTORIAVILLE

Résidence, $6,000, pour J. A. O. Talbot. Les fondations sont commencées.

Toitures, Ciments
Peintures Industrielles
etc., Barrett

Le Marchand Intelligent Pense à l'Avenir

Il tient à faire des profits, bien entendu, mais il doit se faire des amis de ses clients—gagner et conserver leur confiance en leur vendant, à prix raisonnables, des marchandises recommandables.

C'est pour cela que les marchands intelligents aiment à vendre les produits Barrett. Nos soixante ans de fabrication couronnée de succès sont la garantie que tous les produits portant la marque Barrett sont dignes de confiance.

L'huile à mouches populaire.



Destructrice des poux, pulvérin à vaches.

La Creonoid est merveilleusement efficace pour détruire les mouches, les poux et autre vermine, et elle se vend vite dans tous les districts agricoles.

Lorsque l'ennui causé par les mouches et autres insectes est enlevé par la Creonoid les chevaux font plus de travail, les porcs engraissent plus rapidement, les vaches donnent plus de lait et les poules pondent plus d'oeufs. Cela veut dire de plus gros profits avec la ferme. La ferme où l'on emploie la Creonoid est plus salubre. Car la Creonoid tue le moustique qui cause la malaria ainsi que tous les autres insectes qui servent de véhicules aux microbes. Elle tue également les dangereuses mouches qui sucent le sang.

Nous vous aidons à la vendre.

Notre programme publicitaire comprend beaucoup d'annonces dans les journaux agricoles et quotidiens mettant en vedette ce remarquable produit Barrett. Nous vous gagnons des clients pour Creonoid dans votre localité même. Si vous placez une commande immédiatement vous serez prêt à profiter de cette demande.

Vous arrive prête à l'usage en bidons de 1 et 5 gallons, en ½ barils (environ 20 gallons), en barils (environ 40 gallons), et en tonnelets d'acier (43 gallons).

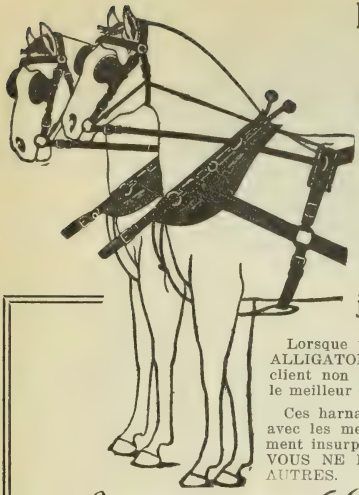


La vaporisation du poulailler avec la Creonoid.

WINNIPEG, VANCOUVER, HALIFAX, N. E.

The Barrett Company LIMITED

MONTREAL, TORONTO, ST. JOHN, N. B.



Les Nouveaux Styles

DE NOS

HARNAIS

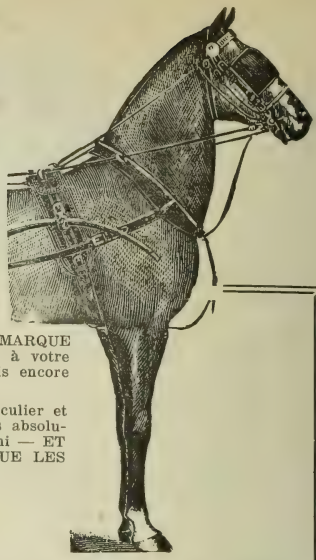
MARQUE

"ALLIGATOR"

SONT LES PLUS

BEAUX

jamais offerts au Canada



Lorsque vous vendez un HARNAIS DE LA MARQUE ALLIGATOR vous avez la certitude de donner à votre client non seulement le plus beau harnais mais encore le meilleur sur le marché.

Ces harnais sont faits avec un soin tout particulier et avec les meilleurs matériaux. Ils sont garantis absolument insurpassables comme qualité, beauté et fini — ET VOUS NE LES VENDEZ PAS PLUS CHER QUE LES AUTRES.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.

(Près de la rue McGill)

SUCCURSALES: WINNIPEG ET QUEBEC.

Nous sommes manufacturiers et vendeurs du fameux **Anneau de Piston "EXCELLENCE"** l'anneau le plus efficace en existence.

Demandez notre catalogue No 22.



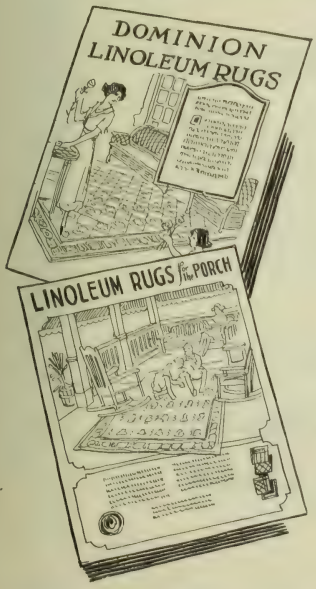
Tole Galvanisée 'QUEEN'S HEAD'

La marque favorite de ceux qui tiennent à avoir une qualité satisfaisante.

John Lysaght Ltd.
Fabricants
BRISTOL, Angleterre

A. C. Leslie & Co., Ltd.
Gérants pour le Canada
MONTREAL





Vous pouvez mettre des Rugs en Linoleum dans presque toutes les Familles Actuellement ?

Tous les marchands devraient se rendre compte des superbes occasions de vente offertes actuellement par les Rugs en linoleum!

En été, chaque famille est un client en perspective pour des Rugs en linoleum. Leur apparence fraîche, propre, rafraîchissante incite grandement les ménagères à en acheter durant le temps chaud.

Pour les cottages d'été, les vérandas et les portiques, les Rugs en linoleum sont presque indispensables! C'est à vous, M. le marchand, d'insister sur ce fait et d'en profiter.

Ne laissez pas vos stocks diminuer. Plusieurs superbes nouveaux patrons sont offerts actuellement — regarnissez votre assortiment avec les dessins les plus récents.

Faites des étalages de Rugs de linoleum dans votre vitrine. Montrez-les le plus avantageusement possible dans votre rayon du linoleum. Demandez-nous quelques-unes de nos magnifiques cartes et garnitures de vitrine.

Notre grande publicité, décrivant les avantages du linoleum, vous aide énormément pour la vente dans votre localité. Pourquoi ne pas accentuer cette publicité par quelques annonces dans vos journaux quotidiens? Nous vous enverrons gratis des clichés pour illustrer ces annonces.

DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM COMPANY LIMITED
MONTREAL **CANADA**

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

Livingston

LE SERVICE COMPTE AUJOURD'HUI

L'ORGANISATION ENTIERE DE NOTRE COMPAGNIE EST A VOTRE SERVICE LORSQUE VOUS SPECIFIEZ LA

MARQUE LIVINGSTON

MEME EN PRESENCE DES CONDITIONS TRES DIFFICILES DE LA SAISON, NOTRE POLITIQUE A ETE DE TENIR NOS CLIENTS APPROVISIONNES COMME A L'HABITUDE AVEC LE

Produit de qualité Standard

AUCUN ABAISSEMENT DE LA "QUALITE LIVINGSTON" N'A ETE PERMIS POUR ACTIVER LA PRODUCTION. LE RESULTAT SE TRADUIT PAR DES CLIENTS SATISFAITS.

NOUS SOMMES PRETS A ETENDRE CE SERVICE A TOUS.

N'ACCEPTEZ RIEN QUI N'OFFRE LE MEILLEUR SERVICE.

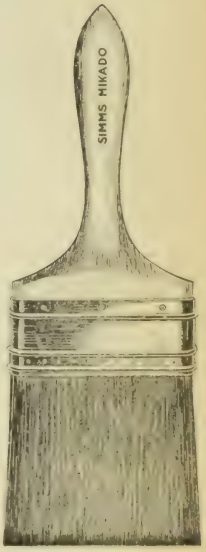


The Dominion Linseed Oil Company Limited

TRADE
SET IN RUBBER
MARK



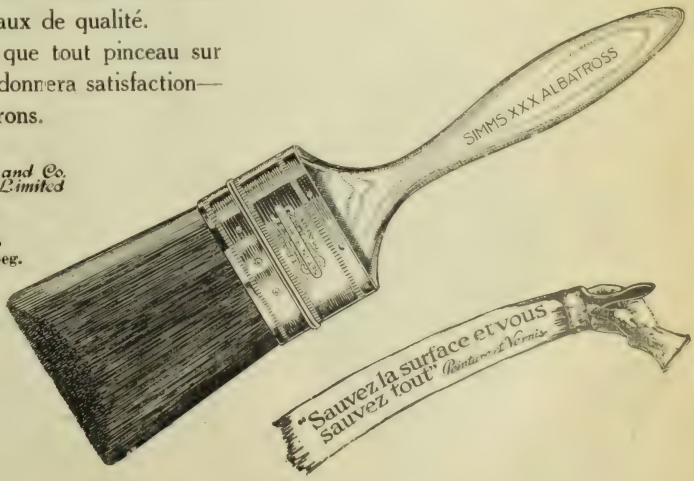
Depuis 57 Ans Nous Peinturons cette Enseigne



Il y a 57 ans nous commençâmes à placer le nom "Simms" devant le public. Il ne voulait pas dire grand'chose aux peintres à cette époque parce qu'ils n'avaient pas encore essayé le produit sur lequel il était apposé.

D'année en année, il a gagné son renom d'être le symbole des produits de qualité au point qu'il est aujourd'hui connu de tous les peintres du Canada, d'un océan à l'autre.

C'est le résultat de 57 années de bonne fabrication de pinceaux de qualité.
C'est une promesse que tout pinceau sur lequel il est apposé donnera satisfaction—ou nous le remplacerons.



T. S. Simms and Co. Limited
ST. JOHN, N. B.
Montréal, Toronto,
London, Ont. Winnipeg.

Ce fait à propos d'un pneu est certain

—Le Dunlop est au premier rang

Les pneus Dunlop peuvent être achetés à votre garage le plus proche. Prenez note de cela: **le plus proche.** Nous vendons à tous les marchands bona fide — nous ne faisons pas de favoritisme. Cela veut dire que pas moins de 7,500 garages ou vendeurs de pneus dans tout le Canada sont prêts à vous fournir immédiatement les pneus qu'il vous faut.

Parfois, lorsque vous désirez acheter un pneu, l'on vous dit d'essayer à l'avoir chez celui-ci ou celui-là. Il n'en est pas ainsi avec le Dunlop. S'il vend des pneus il a le **Dunlop en stock.**

Parce que les pneus Dunlop ont une plus grande distribution que ceux de n'importe quelle autre marque, ils sont devenus connus, non seulement comme

Le pneu le plus facile à se procurer

mais encore

Le pneu qui donne le plus facilement son service

Si vous tenez à avoir une preuve concrète de la bonne qualité aujourd'hui des "Cords" ou "Fabrics" Dunlop, considérez ce fait:

Tous les records de parcours au Canada ont été complètement battus cette année par les pneus "Cord" et "Fabric" Dunlop.

Les pneus Dunlop, avec les chambres à air très épaisses Dunlop, défient le monde entier pour le parcours, le confort, la sûreté, l'endurance et l'apparence générale.

Dunlop Tire & Rubber Goods Co., Limited

BUREAU-CHEF ET FABRIQUES: TORONTO
Succursales dans les villes principales.



Beaucoup de Ventes

Nos commis voyageurs ont l'avantage de voir comment les plus habiles détaillants trouvent des moyens nouveaux pour vendre Alabastine. Ils viennent prêts à vous aider à étaler, annoncer et vendre Alabastine pour le plus grand bien de votre commerce.

Parlez-lui du nouvel effet opalin. Demandez-lui comment on le fait, quels sont ses résultats possibles et comment il augmentera vos ventes d'

CHURCH'S COLD WATER

Alabastine

Le temps passé avec le vendeur d'Alabastine ne peut qu'être profitable à votre commerce d'une façon très sensible.

Prix du détail:
Paquet de 2½ livres, 40c.
Paquet de 5 livres, 75c.

Distributeurs:
McArthur Irwin Co., Ltd., 20-28 rue St-Paul ouest.
Starke-Seybold Ltd., 14 rue St-Pierre.
Ottawa Paint Works Ltd., 321 rue Craig ouest.
Frothingham & Workman Ltd., 199-203, rue St-Paul ouest.

The Alabastine Company, Paris, Limited.

Paris, Ontario. **Winnipeg, Man.**



SEULS LES MEILLEURS BOIS SERVENT A LA FABRICATION DE NOS MANCHES D'OUTILS DE TOUTES SORTES.

Nous apportons toujours la plus grande attention à la fabrication de nos manches afin de leur assurer la PLUS LONGUE DUREE.

Vendez à votre clientèle des manches qui leur donneront satisfaction et vous feront faire des VENTES REPETEES.

Placez une commande d'essai et voyez avec quelle facilité ils se vendent.

Prix et renseignements fournis promptement.

OUVRAGES EN CIMENT.

Nous faisons également une spécialité des travaux en ciment, tels que: Blocs pour construction, blocs de cheminée, tuyaux d'égouts de toutes les dimensions, etc. Nous entreprenons aussi les trottoirs et n'importe quel travail en ciment.

PRIX ET COTATIONS SUR DEMANDE.

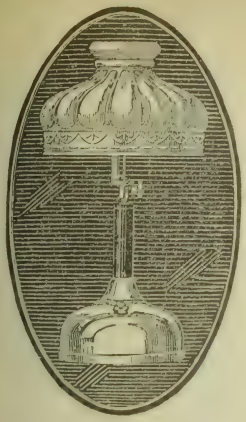
TASCHEREAU & FRERE

Manufacturiers d'articles en bois et de blocs en ciment.
Entrepreneurs généraux pour trottoirs et tous travaux en ciment.

PLESSISVILLE, P. Q.

Seuls représentants canadiens:

La Cie des Nouveautés "Universel", Enrg.
Importateurs et agents de manufacturiers.
Immeuble Noël, 211 rue des Fossés, QUEBEC, P.Q.



---pour tout le monde partout tous les soirs !

Partout où l'on se sert des lampes et fanaux Quick-Lite, l'on entend que des louanges de ces produits. Les marchands, de leur côté, font des éloges enthousiastes de ces lumières modernes.

Lampes et Fanaux
Coleman Quick-Lite

"Le Soleil de la Nuit"
FAITS EN CANADA

Pouvoir de 300 chandelles avec une lumière blanche puissante.

Donnent plus de lumière que 20 lampes ou fanaux à l'huile de l'ancien temps — sans jet de lumière éblouissante ou aveuglante.

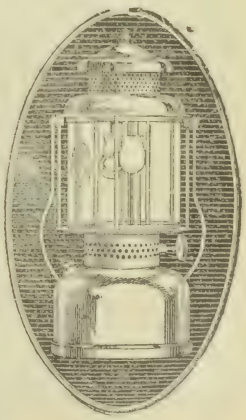
Pas de mèches à arranger; pas de globes à laver.

Le combustible ne peut renverser ni exploser, même si on les renverse bout pour bout — toujours sans danger.

En cuivre à triple nickelage et poli — jolis et propres.

S'allument avec des allumettes — pas autre chose.

Les lampes et fanaux Coleman Quick-Lite sont faciles à vendre — et ils font vendre d'autres marchandises, aussi. Allumez une Quick-Lite! Placez-la sur votre comptoir! Elle inondera votre magasin de lumière et la merveilleuse clarté qu'elle projète réhaussera l'apparence de vos marchandises.



Placez votre commande chez votre marchand en gros.

Elle sera livrée plus rapidement si vous la lui confiez. Ecrivez-nous directement pour avoir notre catalogue et nos prix les plus récents. Adressez :

The Coleman Lamp Co. Ltd

Dept 37 **Toronto, Canada.**

Table Alphabétique des Annonces

A

Alabastine Paris Co., Ltd. 20
Assurance Mont-Royal. 72

B

Banque Molsons. 70
Banque de Montréal. 54
Banque Nationale. 62
Banque Provinciale. 70
Barrett Company, Ltd. 15
Brandram-Henderson . . Couverture
British Colonial Fire Ins. Co. . . 72
British Empire Steel Corporation, Limited. . . . . Couverture
Brodeur, A. 72
Brodie & Harvie. 68
Burrowes Mfg. Co. 22

C

Canada Foundries & Forgings, Limited. 9
Canadian Fairbanks-Morse Co., Limited. 5
Canadian National Carbone. . . . . Couverture
Canadian Postum Co. 56
Chamberlain Medicine Co. 68
Champion Spark Plug Co. 11
Clark, Wm. 64
Coleman Lamp Co., Ltd. 21
Connor & Son, J. H. 4
Côté & Lapointe. 72
Crane Limited. 12
Couillard, A.. 72

D

Davidson Mfg. Co., Ltd. 13
Déry, Raoul. 22
Dominion Battery Co. 16
Dominion Glass Co. 24
Dominion Iron & Steel Co. Couverture
Dominion Linseed Oil Co., Ltd. . 18
Dominion Oilcloth & Linoleum Company. 17
Doon Twines, Limited. 8
Dunlop Tire Co. 20

G

Gagnon, P. A. 72
Garand, Terroux & Cie. 72
Gendron Mfg. Co. 6
Gutta Percha Rubber Co., Ltd. . 7

H

Hébert & Cie, L. H. 6
Hervay Chemical Co. 63
Heinz, H. J. Co. 72
Hobbs Manufacturing Co., Ltd. . 10
Hôtel Victoria. 72

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 25
Imperial Varnish & Color Co., Limited. 23

J

Jonas & Cie, Henri. . . . 64 et 70

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. . . . 52
Lamontagne, Limitée. 16
Larivière Inc. 6
Leslie & Co., Ltd. 16
Lloyd Commercial. 72
Loiseaux. 8

M

Macdonald, W. C., Reg'd. 69
McArthur Co., Ltd., Alex. 22
Mathieu, Cie J. L. 64
Montbriand, R. 72
Montreal Biscuit Co. 68

N

National Breweries, Ltd. . Couverture

O

Oneida Community, Ltd. 3

P

Palmolive Company of Canada. . 58
Pink Co., Ltd., Thos. 8

R

Ramsay & Son Co. 4

S

Simms & Co., Ltd., T. S. 19
Still Mfg. Co., J. H. 4

T

Taschereau & Frère. 20

V

Veribest Aluminum. 6
Victoriaville Furniture Ltd., . . 37, 38, 39. 40

M. LE QUINCAILLIER, Vous pouvez recommander le

SAS A CENDRES BANNER

à bas prix populaires



Parce que toutes ses parties sont parfaitement ajustées, le rendant pratiquement à l'épreuve de la poussière. Le grand tiroir oblongue à sasser. L'équilibre parfait sur des berçants en acier pressé avec le mouvement facile de balancement rendent le sassage propre et facile.

C'est le sas à cendres rationnel. Un marchand déclare qu'il vaut son pesant d'or.

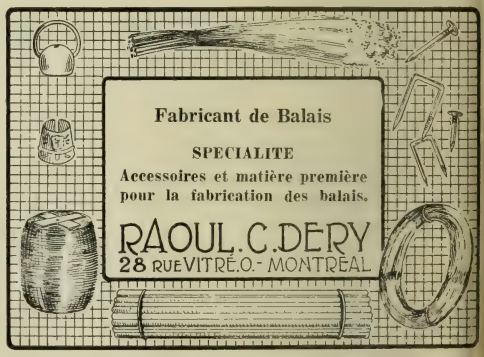
Nous faisons une spécialité des sas à cendres depuis 18 ans et 9/10 de nos ventes, y compris celles du rotatif portent sur le Banner.

Demandez les prix, etc., à votre maison de gros.

FABRIQUE SEULEMENT PAR

THE BURROWES MFG. CO.

TORONTO



USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.



"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

Les Sept Lignes

Floglaze

FLOGLAZE pour surfaces extérieures

FLOGLAZE pour la maison et la ferme

FLOGLAZE Finis velours.

FLOGLAZE Teintes Art

FLOGLAZE Finis à auto

FLOGLAZE pour Porche et Veranda

FLOGLAZE Teintes Lac

Registered **Floglaze**

"LE FINI QUI RESISTE"

FLOGLAZE

"Pour Portique et Véranda"

(La boîte à l'étiquette jaune et bleu)

La pluie et l'humidité du printemps avec le mauvais temps qui les a précédé ont soumis à une dure épreuve le fini des planchers du portique et de la véranda.

Ils auront besoin de la protection de la peinture contre la chaleur et l'humidité de l'été. Le fini FLOGLAZE "POUR PORTIQUE ET VERANDA" est spécialement adapté pour les protéger contre cela.

Sept nuances régulières, donnant une surface luisante et très résistante; appropriées également pour planchers d'école, églises, cuisines, marches de véranda ou tout endroit soumis à un usage dur.



Le FLOGLAZE POUR PORTIQUE ET VERANDA est une ligne profitable et digne de confiance dans le rayon de la peinture.

Notre brochurette pour le marchand: "A Guide to Larger Profits" (Un guide vers de plus gros profits) décrit au long les nuances artistiques Floglaze.

Ecrivez-nous pour avoir ce livre.

"Faites de 1922 votre plus grosse année de peinture et de vernis"

Distributeurs pour l'Est:

PAINT & VARNISH LIMITED

MONTREAL

243 COTE DU BEAVER HALL

Distributeurs pour la Colombie Britannique:

The Callander Shore Co. Ltd.
155 Pender St. W.,
VANCOUVER, C. B.

THE IMPERIAL VARNISH & COLOR CO. LIMITED
HEAD OFFICE TORONTO CANADA

MILLER-MORSE HARDWARE CO. LIMITED
"THE BIG WINNIPEG HOUSE"

Almy, limitée, de Montréal, fait un étalage à effet, montrant de superbes cartes d'étalage, des livres de recettes et des bocaux.



Investissez sur la Récolte de Fruits

Avec les Bocaux "Perfect Seal", "Improved Gem" et "Crown"

Voici une occasion d'attirer des clients à votre magasin et d'augmenter le commerce des anciens. La campagne de publicité, d'un océan à l'autre, des bocaux "Perfect Seal", "Improved Gem" et "Crown" commencera dans la semaine du 7 août.

Profitez de la campagne de publicité dans tout le Dominion pour faire un étalage spécial. Vos clients liront les annonces des journaux, et adressez-vous au marchand qui vend ces bocaux. Si vous en faites un bel étalage, **vous** en ferez de bonnes affaires.

L'étalage les amènera à **votre** magasin et vous pourrez vendre, non seulement les bocaux mais aussi tous les produits à mettre en conserves.

On vous enverra **une superbe carte d'étalage en couleurs** pour votre vitrine ainsi que des images et des diagrammes préparés par M. Carroll, le chef d'étalage du magasin Almy, pour décorer votre vitrine **sans qu'il vous en coûte.**

Ecrivez de suite sur votre en-tête de lettre.

CONCOURS D'ETALAGE DE VITRINES

Nous accorderons un premier prix de **Trente Dollars**, un second prix de **Vingt Dollars**, et **cinq prix** de **Dix Dollars**, durant cette campagne, pour l'étalage de vitrine la mieux agencée. Les images devront être sur du papier glacé d'une grandeur d'au moins un quart de page. Décorez votre vitrine de bonne heure, faites-la photographier et mettez-vous sur les rangs pour un prix.

DOMINION GLASS COMPANY, LIMITED, MONTREAL

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc. simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT",
Montréal

Fondé en 1887. MONTREAL, vendredi 14 juillet 1922 Vol. XXXV—No 28

LE MARCHAND ET SES RAPPORTS AVEC SES CONCITOYENS

C'est le groupement des maisons qui forme ce qu'on est convenu d'appeler la ville ou le village, c'est l'agglomération d'êtres humains qui forme ce qu'on est convenu de désigner comme la paroisse, et ce qu'on nomme dans les pays d'Europe "la commune". Cette dernière appellation est singulièrement significative; elle indique bien dans sa concision l'idée d'une association de citoyens dont les intérêts sont communs. Or, de quoi se compose, au point de vue social, une commune ou une paroisse?

De gens dépensant leur activité dans des voies différentes: d'ouvriers, de cultivateurs, d'hommes de profession, de manufacturiers et de marchands. Ces gens groupés autour d'un même clocher ont des rapports et des devoirs sociaux. Le village ou la ville qu'ils habitent est un peu leur patrimoine. Ils disent "*mon* village", "*ma* ville", "*ma* place", et l'on voit dès lors qu'il existe entre eux un lien commun qui les unit et qui leur impose des obligations morales qu'ils doivent remplir pour être considérés comme de bons citoyens.

Tout de suite vient à l'esprit l'idée de fraternité qui doit régner parmi eux, la conception de solidarité qui doit diriger leurs actes, la qualité de serviabilité qu'ils doivent posséder. Et comme notre principal souci dans la vie est de la gagner, on voit dès lors ce que chacun doit faire dans sa sphère locale pour aider ses proches à s'assurer leur subsistance.

Quel rôle joue le marchand dans cette communauté et quelle ligne de conduite doit-il tenir pour s'attirer des autres le bon traitement auquel il a droit?

Le marchand, de par son rôle de distributeur des produits nécessaires à votre subsistance et des commodités qui sont devenues parties inhérentes de notre existence, occupe une place prépondérante dans la localité où il fait affaires. Son magasin est le centre d'une activité locale qui est le plus apparent symptôme de la vie commerciale. Le détaillant, s'il est imbu de l'idée que son magasin est un agent important de développement local doit mettre en œuvre tous ses efforts pour attirer la clientèle régionale et la retenir! Son rôle est celui de pasteur corporel; il veille aux soins du corps, tel le prêtre a pour mission de veiller aux besoins spirituels. Il est le dispensateur des produits alimentaires de ménage et doit s'ingénier à découvrir quels sont les besoins de ses concitoyens pour y répondre au moins cher possible. Il est le pourvoyeur de crédit. Il doit donc connaître de façon suffisamment précise les moyens de chacun pour pouvoir calculer la marge de découvert qu'il est en droit d'accorder. Il est le plus souvent propriétaire et par conséquent doit de s'intéresser vivement aux questions de voirie et aux choses publiques.

Il est un centre de rassemblement et ne doit pas manquer de profiter de cette particularité pour répandre

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

parmi le public les bienfaits de cet esprit local qui fait la prospérité de tous et de chacun. Le marchand local se doit aux clients de la localité; il est indispensable que son dévouement leur soit acquis, il est nécessaire qu'il se dépense sans compter pour montrer qu'il a droit au patronage de ses concitoyens tout comme ceux-ci peuvent compter sur son appui. La concurrence des maisons vendant par catalogue et correspondance a quelque peu désorienté le détaillant local et lui a fait perdre de son prestige. Est-ce à dire que sa fonction n'est plus la même et que son action se trouve restreinte? Non pas. Mais c'est une raison de plus pour lui de redoubler de vigilance pour entretenir cet esprit communal qui est fait de concessions mutuelles et d'aide réciproque.

PROMOTION

Le sympathique administrateur gnéral de la *Canadian Postum Cereal Company, Limited*, de Windsor et Toronto, M. R. K. McIntosh, vient d'être nommé vice-président de cette compagnie, lors d'une décente réunion du directorat.



Très favorablement connu des cercles industriels de la céréale, M. McIntosh jouit, chez tous les grossistes, du Pacifique à l'Atlantique, de la plus grande popularité; ses talents et son génie administratif le faisaient directeur de la compagnie quelques mois après sa nomination à l'administration générale.

Membre du Board of Trade et de plusieurs clubs, M. Mc Intosh fut aussi, pendant cinq ans, administrateur général de la firme *Battle Creek Toasted Corn Flake Company*, de London, et, avant de faire partie du personnel de cette firme, il dirigea son propre commerce sous la rubrique de *P. McIntosh and Son*, meuneries de farine d'avoine à Toronto.

LES FAITS-COURANTS

L'on est à s'occuper actuellement d'un projet de colonisation dans la région de l'Abitibi, par un groupe d'agriculteurs polonais, qui a été organisé par une société des Etats-Unis.

Les représentants des divers conseils de l'Ontario, réunis à l'Ecole Normale de Toronto, ont décidé de demander au ministère de l'Instruction Publique de faciliter à la jeunesse ontarienne l'instruction secondaire.

* * *

Le septième Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord se tiendra à Montréal les 7, 8 et 9 septembre prochain.

* * *

Le Département du Commerce, à Ottawa, a conclu des arrangements avec les universités de Toronto et McGill, grâce auxquels seront donnés désormais des cours spéciaux destinés à former des administrateurs d'exportation. On y étudiera les lois du commerce international, les tarifs étrangers, les méthodes de vente européennes, la géographie économique, *et coetera*.

* * *

Le concours du Mérite Agricole s'est ouvert le 10 juillet courant. Ce concours se tient, cette année, dans la troisième division; on sait que la province est divisée en cinq parties pour les fins de ce concours. La troisième division comprend dix-neuf comtés qui sont les suivants: Arthabaska, Beauce, Bellechasse, Dorchester, Bonaventure, Frontenac, Gaspé, Iles de la Madeleine, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Matane, Mégantic, Montmagny, Nicolet, Rimouski, Témiscouata, Wolfe: c'est-à-dire tous les comtés de la rive sud du fleuve, à partir de Wolfe jusqu'à Matane.

* * *

On vient d'élaborer les plans d'une puissante industrie de pâtes et papiers, qui s'établira sur la rivière Humber, côte ouest de Terreneuve. Le projet de cette industrie avait été abandonné l'hiver dernier, mais on vient de le raviver. L'organisation fut mise en marche par la Armstrong Withworth Company, Londres, Angleterre, et par la Reid Newfoundland Company.

* * *

L'Honorable M. Athanase David a été élu président de l'Association des Anciens Elèves du Collège Ste-Marie, à Montréal.

* * *

Un incendie a détruit une vingtaine de bâtiments à Laurierville, P.Q., causant des dégats pour environ 150,000 dollars.

* * *

M. Nickle, député de Kingston, a proposé au Parlement de l'Ontario de rayer des estimés du budget les 600 dollars alloués à chaque député par suite de la longueur de la session.

CONVENTION

MM. J.E. Sansregret et M. Lapointe communiquent que la Convention des Marchands détaillants du Canada, Bureau Provincial de Québec, aura lieu à Québec les lundi et mardi 31 juillet et 1er août.

Cette Convention annuelle, durant laquelle les plus importantes questions commerciales sont discutées, est toujours des plus intéressantes pour tous les marchands détaillants.

Le soir, il y aura banquet au "Kent House", aux Chutes Montmorency. MM. les Membres sont priés de communiquer avec M. Lapointe, chambre 34, Immeuble de "La Patrie", 120 est, rue S.-Catherine, Montréal, (Tél. Est 1184), au cas où ils désireraient être présents, afin que soient faits les arrangements nécessaires.

PAYSAGES ROMANTIQUES

Le Canada, si abondant en beau lacs, n'en a pas de plus admirables que le Lac des Baies. Sa grève sinueuse et accidentée, aux mille retraits boisés et ombreux, lui a valu ce nom de "Lac des mille Baies", et les charmantes villas et les riches hôtels construits sur ses rives ne font qu'ajouter à ses attraits.

Rien ne saurait être plus agréable que de passer là les vacances si impatiemment attendues, et d'y faire, en canot, en yacht à voile, en bateau à vapeur, l'exploration de ce lac enchanteur et de tous les autres lacs qui l'entourent.

Bains et golf, pêche et canotage, tennis et jeu de boules, tous les sports y attendent le touriste, et à ces plaisirs s'ajoute le charme constant d'un air pur et tout parfumé de l'arome tonique du pin et du sapin.

L'on se rend au Lac des Baies, qui est situé à environ mille pieds au-dessus du niveau de la mer, en passant par Huntsville, sur le réseau du Grand Tronc, à 148 milles au nord de Toronto.

Sur demande, M. O. Dafoe, 230 rue S.-Jacques, à Montréal, s'empressera de communiquer tous les renseignements nécessaires, de dresser un itinéraire, et d'expédier une charmante petite brochure artistiquement illustrée.

LES FORETS DE COMTES

On annonce que déjà douze comtés ont mis à profit l'aide offerte par le gouvernement d'Ontario pour l'établissement de forêts municipales. Ces comtés ont fait l'acquisition d'étendues impropres à l'agriculture qui, avec la coopération du Service forestier provincial seront plantées en pins, en épinettes et autres essences. Ces étendues varient de 100 à 1,000 acres. On s'attend à ce que d'autres comtés s'occupent du reboisement au cours de l'année prochaine.

* * *

L'homme qui va pêcher ou camper et qui jette avec insouciance des bouts de cigarettes ou qui néglige de faire disparaître les derniers vestiges d'un feu qu'il a allumé pour faire bouillir son eau, peut faire plus de dommages à sa province natale qu'il ne pourrait en réparer par toute une vie de durs labeurs.

* * *

N'abandonnez jamais un feu de campement, même pour peu de temps, sans y jeter de l'eau et sans le recouvrir ensuite de terre.

* * *

Si vous voyez du feu dans la forêt, essayez de l'éteindre; si vous ne le pouvez pas, avertissez le garde-feu le plus proche.

VOYAGE TRANSCONTINENTAL

Le *Board of Trade* de Montréal a organisé un voyage transcontinental qui promet d'être du plus vif intérêt et en même temps de la plus grande utilité.

Organisé de façon à coïncider avec le centenaire du *Board of Trade*, cette excursion, commençant le 1er septembre et qui durera trente jours, permettra aux voyageurs de visiter Port McNicoll, Fort William, West Robson, Nelson, Penticton, Vancouver, Victoria, Prince Rupert, Cochrane, North Bay, et Ottawa.

Le but principal de cette "tournée" est d'affirmer, de façon encore plus sensible, les bonnes relations qui existent entre l'Est et l'Ouest Canadiens. Aux membres nombreux du *Board of Trade* qui profiteront de cette intéressante randonnée, doit s'ajouter une délégation distinguée de membres du parlement impérial.

L'IMPOT SUR LES RECUS

Un fonctionnaire du service fédéral des douanes et de l'accise, déclarait récemment qu'il croyait que l'impôt sur les reçus devait s'appliquer à toute vente au comptoir où tel reçu était volontairement donné. Mais il ajouta que rien encore n'avait été officiellement promulgué à ce sujet et qu'un règlement définitif ne serait probablement pas émané avant longtemps.

Le mot *reçu*, en ce cas, signifie toute note ou mémoire, ou tout écrit, accusant réception d'un montant de dix dollars ou plus.

Les dispositions de la section en cause ne s'appliquent donc pas à un reçu pour ou sur paiement dans une banque au compte de la personne au crédit de laquelle l'argent est déposé; à un reçu ou document de même nature qu'un reçu, imposable en vertu de toute autre section de l'Acte; à un accusé de réception, par une banque, d'une lettre de change ou d'un billet promissoire aux fins de présentation pour paiement ou acceptation; à un reçu pour ou sur versement d'argents payés, pour quelque raison que ce soit, à ou par Sa Majesté, pour le, ou du, Fonds Consolidé du Revenu, ou pour le, ou du, Fonds Consolidé ou Général du Revenu de toute province; à un reçu endossé, ou contenant toute écriture, ou contenu dans un document auquel s'applique l'impôt du timbre et correctement timbré accusant réception des argents y mentionnés.

L'attitude des détaillants quant à cet Acte est nettement défavorable et le secrétaire du *Dominion Board* de l'Association des Détaillants du Canada a déclaré que le Conseil était en train de préparer une opposition très définie.

LE CHARBON

La quantité totale du charbon disponible pour la consommation, au Canada, pendant le mois de mars dernier a été de 644,000 tonnes supérieure à celle du mois précédent et de 29 pour cent plus grande que le disponible moyen du mois de mars des trois dernières années.

La production canadienne a été de 8 pour cent de plus que celle du mois de février, ce qui est plus de cent mille tonnes, et de 13 pour cent au-dessus de la production moyenne du mois de mars des années 1919-1920 et 1921.

La production pendant le premier trimestre de cette année a été a peu près la même que la production moyenne des mêmes trimestres des trois années précédentes.

Pendant le mois de mars, on importa des Etats-Unis, 615,000 tonnes de plus qu'en février et 41 pour cent de plus que la moyenne d'importation du mois de mars des trois années précédentes. Les importations totales des Etats-Unis pendant le premier trimestre de l'année ont été d'environ un pour cent de moins que les importations moyennes des mêmes périodes des trois années 1919-1920-1921.

L'augmentation de la production canadienne de charbon en mars est réflétée à l'accroissement de nos exportations durant le même mois: soit 49 pour cent de plus qu'en février; mais tout en demeurant à 7 pour cent au-dessous des exportations moyennes des trois dernières années.

Le charbon canadien visible à la fin des douze mois terminés le 31 mars 1922, y compris le charbon importé et les charbons produits au pays, moins le charbon exporté, était de 30,751,000 tonnes, alors qu'à la fin des douze mois précédents, il était de 35,900,000, et de 29,228,000 tonnes à la fin des douze mois terminés le 31 mars 1920.

Une analyse des statistiques du charbon au cours des trois dernières années, démontre que la plus grande quantité de charbon disponible pour la consommation fut atteinte durant l'année terminée le 31 mars 1912, et la plus petite, durant l'année terminée en février 1922.

VILLEGIATURE ET VACANCES IDEALES DANS L'ONTARIO

La Nature a posé cette loi que l'homme doit gagner son pain à la sueur de son front, mais, toujours équitable, elle a aussi mis en nous une tendance bien déterminée à la récréation et au délassement. Bien plus, elle nous a donné de vastes territoires où nous pouvons satisfaire abondamment ce désir, si naturel, de saines et utiles distractions.

Le réseau des chemins de fer National-Canadien-Grand-Tronc a publié une brochurette qui nous fait connaître quelques-unes de ces localités admirables, situées dans la province d'Ontario, où la nature se révèle dans toute sa splendeur.

Au cours des périodes les plus reculées, la marche irrésistible de gigantesques glaciers, venus du Nord, creusait le lit des lacs et des fleuves de l'Ontario et modelait les lignes harmonieuses de ses vallées. Ses sites sont maintenant innombrables et d'un pittoresque touchant au grandiose. C'est bien là l'endroit où passer une vacance idéale, que rendra plus parfaite encore un air pur et vivifiant, tout parfumé de l'arome des pins.

Ce petit ennui que l'on nomme communément, chez nous, la "fièvre des foins", est certain de disparaître quelques jours après l'arrivée dans ces saines régions. Tous,— jeunes et vieux, bien portants ou affaiblis par le travail ou la maladie —, trouveront repos idéal et vigueur nouvelle dans ce pays enchanteur qui est, du reste, parfaitement décrit dans une jolie brochurette illustrée qu'envoie, sur demande, M. O. Dafoe, 230, rue S.-Jacques, à Montréal.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

S. M. S.-Hélène de Bagot. — Désire acheter balance à rouleau, d'occasion, calculant de 1 à 60 sous.

M. C. Acton Vale. — Offre hôtel et roulant à prix modéré.

G. B. Acton. — Offre, à $75. appareil "enregistreur" National (1 sou à $5.95). Prix du neuf: $250.

G. M. S. Bonaventure, Yamaska. — Offre magasin général et immeuble, à bonnes conditions.

S.-Marcel. — Les timbres de guerre sur le tabac en feuilles sont-ils encore nécessaires? — Ce règlement est aboli.

A. R. A. S.-Dominique. — Offre à bonnes conditions magasin général et propriété.

A. M. Victoriaville. — Où puis-je acheter un globe en verre, couvre-statuette, de 14" x 20"? — Chez *Cassidy Limited,* 51 ouest, rue S.-Paul, ou *Renaud et Compagnie,* 72 rue S.-Paul, à Québec.

E.M. S.-Jean-Baptiste. — Cet article n'est plus sur le marché.

S.-Elizabeth. — Si ce cercle est organisé conformément à la loi des sociétés coopératives agricoles de la province de Québec, les membres ne sont responsables que pour le montant de leur souscription annuelle; autrement, ils sont responsables pour toutes les dettes.

S.-Léonard. — Nous croyons que vos intérêts seront mieux protégés si vous consultez directement un avocat reconnu.

R.H. S.-Maurice. — Désire acheter balance d'épicerie, (1 once à 240 livres), d'occasion et de prix modéré.

C.L. Nord Témiscamingue. — Vous aurez des catalogues de meubles sur requête adressée à la *Victoriaville Furniture Company.*

Quincaillerie --Ferronnerie

LE MARCHE DE LA QUINCAILLERIE

Au début du mois de juin, la question du budget retenait toute l'attention, dans les cercles grossistes et chez les intermédiaires, — jobbers, — et déjà cet état de choses se reflétait dans les cotes courantes de la quincaillerie.

Résultat direct de l'augmentation de la taxe sur les ventes, les prix étaient augmentés sur tous les fils métalliques et les divers articles où entrent ces fils. Le prix-base des clous-fil métallique était augmenté de cinq sous, et les clous coupés subissaient la même modification.

Hausse aussi chez les produits brillants et galvanisés, chez le fil barbelé, simple, galvanisé, tordu, et annelé.

Le fer et l'acier en barres était presque partout plus cher de cinq sous les cent livres, mais certaines firmes intermédiaires n'avaient pas augmenté leurs cotes.

Révisions des escomptes, aussi, chez les appareils-cuivre de compression, et robinets pneumatiques et à vapeur.

Le huit, des développements intéressants, dont la plupart étaient à la hausse, se manifestaient dans les cotations.

L'on notait augmentation chez les bêches, pelles, et coetera, avec révision de l'escompte de cinquante-cinq à cinquante-trois pour cent, sur la liste "noire".

Les feuillets galvanisés accusaient une autre hausse de vingt-cinq sous, et les cotations se rapportaient aux marques anglaises, car les feuillets américains étaient, pour ainsi dire, disparus du marché.

Sur les marchés du cuivre, primaire et de rebut, le ton était vigoureux, et les cuivres de rebut, légers et lourds, étaient un peu plus chers. Les feuillets, tiges, tringles, tuyauterie, étaient plus fermes, mais les prix restaient inchangés.

Réduction des cotations des ampoules à tungstène et nitro-électriques, de même que chez les différentes dimensions de tuyauterie à chaudières à vapeur. Il était, à cette date, notable que le marché des tubes, de tous genres, accusait fluctuations marquées, et que les cotations de l'heure étaient purement nominales.

Vers la mi-juin, vigueur sur le marché du coton, accusée par les ficelles et mèches de bougies, d'où, augmentation de trois sous la livre chez les premières et de un sou chez les autres. Pas de modifications chez les cordes-coton et les cordes à châssis, mais l'on s'attendait à une hausse prochaine.

L'on annonçait une réduction des revêtements de chaudières, en amiante et des cordes à blanchissage (manille-Plymouth).

Le fer et l'acier manifestaient vigueur, et les feuillets galvanisés étaient fermes, avec demande animée.

Les rapports de la dernière semaine signalaient aussi d'importantes modifications.

Les articles en fer galvanisé étaient, à peu d'exceptions près, réduits, comme les tuyaux et coudes de poêles, et noirs et galvanisés. Les articles émaillés (une couche) étaient aussi moins chers, quoique certaines lignes fussent quelque peu à la hausse.

Pneus et chambres à air étaient moins chers.

Enfin, les petits rivets de fer accusaient hausse d'environ dix pour cent, à la suite d'une révision de l'escompte.

LES ARTICLES DE SPORT

L'utilité sociale du sport n'est plus à démontrer. Le sport, école d'énergie, est aussi nécessaire au développement physique de l'individu qu'à sa complète formation morale. C'est grâce à lui que se vérifie le vieil adage: un esprit sain dans un corps robuste et sain. Son action bienfaisante réside donc dans son incontestable utilité!

On ne saurait trop alors le recommander; on ne saurait trop donner la plus grande diffusion aux moyens de le pratiquer. Et quand, par exemple, on parle chasse, "sport noble", il convient de déclarer tout de suite que cette noblesse peut être appréciée par tout le monde, puisque les articles indispensables sont mis à présent à la portée de tous. Que faut-il d'abord? Un fusil et des munitions... Chacun peut-être maintenant servi. Aujourd'hui dans les armes, comme dans tous les mécanismes, les solutions simples, rationnelles, scientifiques, s'imposent. L'art peut y perdre, mais en chasse un objet d'art dans les mains, est-ce vraiment indispensable?

Mais il y a mieux que cela si, à côté, vous voulez obtenir le minimum de fatigue. Des accessoires vous seront nécessaires: carniers, ceintures, cartouchières, celliers de chiens, dans le cas où vous pourriez disposer de ces auxiliaires précieux, s'imposeront. Vous aurez certainement besoin de fourreau pour votre fusil, et ici vous pourrez le demander soit souple, soit rigide, en cuir fort (mouton ou vache) ou en toile. Si même vous ne laissez

à personne le soin de préparer vos cartouches, les sertisseurs et tous les menus articles indispensables à cette préparation devront également figurer dans votre attirail.

L'équipement du pêcheur n'est pas compliqué; une canne, un moulinet, un plioir à cordonnet, une ligne montée, quelque bas de ligne en crin, des hameçons, des plombs fendus, des plumes, un solide panier, une boîte à vers et un dégorgeoir, et le voilà équipé pour la capture de belles pièces.

Il est bien évident que la qualité de ces articles diffère. C'est ainsi que les cannes à bambou refendu sont excellentes. Celles qui sont construites en bambou simple ou en roseau ne le cèdent cependant en rien aux premières.

Nous ne ferons pas l'éloge de la fabrication des hameçons de tous genres qui sont produits par les ateliers français. Ils sont finis avec soin et ne donnent que rarement des déceptions à ceux qui les emploient. Ceci constitue la plus belle des références. Nous ne disons pas non plus que les filets établis chez nous sont de fabrication supérieure. Il suffit de les employer pour vérifier cette affirmation.

Mais ceci, chasse et pêche de tout gibier et de tout poisson, ne constitue seulement que la forme classique des sports; celle qui de tout temps a été envisagée et qui se perpétuera à travers les âges en raison d'autres éléments essentiels qui la motivent. Car il y a d'autres manières de les pratiquer.

Voici l'athlétisme, sport dans toute sa pureté et qui permet à l'athlète d'affirmer toutes ses qualités dans la course à pied, les sauts, le lancement du disque, du javelot ou du poids, le saut à la perche, etc. Sur ce point, les accessoires français ne craignent aucunement la concurrence étrangère, et ceux qui emploient ces produits de l'industrie française n'auront jamais à le regretter. Natation, canotage, pratique excellente pour donner à tous les muscles humains les moyens complets de se développer avec le plus d'avantages. Voici encore le football qui, lui aussi, exerce tous les muscles et permet aux qualités d'initiative de s'affirmer avec plus d'énergie.

Voilà encore le tennis, sport gracieux et attrayant, à coup sûr l'un des plus élégants. Il présente cet avantage, même pratiqué en plein air, d'être accessible aux dames et jeunes filles. Mais ce jeu, sans parler des poteaux du filet et des balles, vaut surtout en raison de la valeur des raquettes employées. Que doit-on leur demander? D'abord l'élégance et le fini de fabrication, ceci ne gâte jamais rien. Ensuite robustesse, élasticité, tension du cordage, équilibre parfait, et tout cela est mieux encore pour un amateur ou un professionnel.

L'esprit sportif gagne incontestablement du terrain parmi les nouvelles générations. Depuis la guerre les jeunes gens suivent avec un vif intérêt tous les matchs pédestres, les courses d'auto. Ils aiment s'entraîner le dimanche sur les terrains de foot-ball ou tenter une randonnée à travers les bois. La grande foule elle-même, jadis indifférente à toutes ces manifestations, se déplace aujourd'hui pour aller en masse assister à une rencontre de rugby.

C'est pourquoi les marchands d'articles de sport, loin de se lamenter comme beaucoup d'autres commerçants, se frottent au contraire les mains avec satisfaction. Le sport n'est plus un divertissement de luxe mais une nécessité pour toutes les classes sociales.. Il en résulte que la clientèle s'est étendue d'une façon considérable.

Nous adaptons les lignes ci-haut de l'excellent *Exportateur Français.*

LE TEMPS DES CONFITURES

Voici bientôt cette aimable saison, rêvée des écoliers, et à laquelle nous-mêmes ne sommes pas indifférents...

C'est aussi une époque dont tout quincaillier devrait abondamment profiter. Ustensiles et réceptacles divers seront mis bien en évidence, et le vendeur n'oubliera pas de dire à la cliente que bien des petits ennuis et bien de la fatigue peuvent être, sinon évités, du moins réduits au minimum, grâce à l'emploi d'une batterie correctement adaptée à l'usage désiré.

Il serait aussi avantageux de donner à titre gracieux, comme le font nombre de quincailliers, une casserole, une marmite, un réceptacle quelconque, à tout acheteur... les petites lèchefrites entretiennent l'amitié!

Les bocaux en verre, à couvercle breveté, ou à anneaux de caoutchouc; la cire à cacheter; les papiers-parchemins, *et coetera,* autant d'articles qu'il est bon de commander dès maintenant.

NOS PRODUITS MINERAUX ET CHIMIQUES

L'emploi dans les raffineries d'huile de Montréal est demeuré au même niveau. A Sarnia, Ont., il y a eu une diminution considérable d'activité. La raffinerie de Dartmouth, N.-E., a aussi rapporté une diminution des activités, tandis qu'à Ioco, C.-B., l'emploi a été régulier. La production des gaz oxigène et acétylène à Welland, Ont., a employé à peu près le même personnel qu'en février. Les fabriques de "cynamid" de Niagara Falls, Ont., ont été beaucoup plus actives. La production du gaz dans cette même ville a accusé une légère augmentation.

La production des explosifs à Montréal et de l'ammunition à Brownsburg, Qué., ont employé à peu près le même nombre d'ouvriers qu'en février. L'emploi dans les fabriques de peintures et de vernis de cette première ville est demeuré régulier. La production du savon a accusé une diminution très prononcée à Toronto. Le nombre des personnes employées dans la fabrication des drogues et des produits chimiques à Walkerville a été à peu près le même que le mois précédent.

L'INDUSTRIE MINIERE

Le rendement dans les industries minières a en somme accusé une diminution considérable au cours du mois d'avril; par suite d'un différend industriel qui a été en existence durant le mois; la diminution a été principalement ressentie dans les houillères de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Dans la Nouvelle-Ecosse, la tendance a cependant été vers la hausse, une augmentation d'activité ayant été accusée à Little Bras d'Or, Springhill, Stellarton et Glace Bay. D'autre part, l'emploi a été moins abondant à Joggins Mines, Sydney Mines et Westville. Tel que mentionné ci-haut, des grèves déclarées par les houilleurs de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont affecté très sensiblement les conditions dans ces provinces.

Dans l'industrie des mines métallifères, la situation a été un peu moins favorable qu'en mars. Dans l'Ontario, les changements ont en somme été légers, l'emploi à Nickelton, Copper Cliff et Coniston ayant été régulier. La production de l'or a été un peu plus considérable à Timmins, mais à South Porcupine et Schumacher, des réductions de personnel ont été signalées. L'industrie de l'extraction de l'argent est demeurée à peu près au niveau de mars dans le district de Cobalt. L'emploi dans les mines de cuivre, d'or, d'argent et de zinc de la Colombie-Britannique a accusé des fluctuations locales. A Trail et Anyox, une augmentation d'activité a été signalée, mais à Rossland et Britannia Beach, un personnel moins considérable a été employé.

L'industrie de l'extraction des minéraux non métallifères autres que le charbon a accusé une amélioration en comparaison avec le mois de mars. Dans le Québec, des mines d'asbeste d'Asbestos et dans quelques cas de Thetford Mines ont été plus actives, mais la fermeture temporaire, pour cause de réparations, d'une mine importante dans ce dernier endroit, a été la cause que l'emploi a accusé une diminution nette dans la division de l'asbeste.

Dans l'Ontario, les mines de sel de Amherstburg ont accusé une augmentation d'activité. Les carrières, dans quelques endroits de l'Ontario et aussi à St. John, N.-B., ont employé un personnel ouvrier un peu plus considérable qu'au cours du mois précédent.

LE RADIO

La radio-téléphonie prend de telles proportions qu'elle est maintenant d'intérêt public. Tout est au radio, de nouvelles compagnies d'accessoires se forment chaque jour, et, comme nous le disions dans notre dernier numéro de quincaillerie, il y a là, pour le quincaillier ingénieux et doué d'initiative, une véritable mine de profits. Il est clair que c'est à eux que reviendra plus tard l'honneur d'avoir été les pionniers de cette importante découverte.

Fils, batteries, outils et vis spéciaux, devront donc être tenus en magasin. Mais, il faut être prudent et ne pas encombrer ses rayons d'articles qui ne seront peut-être jamais demandés.

Il semble donc qu'il soit sage de consulter d'avance la clientèle et de savoir exactement quelles parties de rechange sont les plus nécessaires et le plus souvent demandées.

L'AUTO

En 1921, les provinces canadiennes ont perçu un revenu total de $7,668,633 des enregistrements et permis d'automobiles. Le commerce et l'industrie de l'auto contribuent donc beaucoup aux trésors provinciaux et les revenus qui en découlent sont encore susceptibles d'une augmentation considérable. Depuis 1914, le nombre a augmenté de 69,547 à 463,848. D'autre part les taux ont également été haussés, car, de 1920 à 1921, les revenus ont augmenté de 27 p.c. tandis que l'enregistrement n'a augmenté que de 17 p.c.

* * *

La *Ford Motor Company* a élaboré de vastes projets qui seront mis à exécution au Canada, soit par la compagnie elle-même, soit par une nouvelle organisation qui sera constituée par elle.

Ces projets comporteraient la fabrication au Canada des voitures de haut prix, qui correspondraient au type Lincoln, dont la Ford Motor vient de faire l'acquisition. Déjà, elle a pris option sur 900 acres de terre et fait l'achat de 60 acres sur lesquels se trouvent des termini de chemins de fer.

* * *

Les administrateurs de la *Firestone Fire & Rubber Company* déclarent que le nombre des pneus vendus au mois de juin a dépassé celui de n'importe quel autre mois précédent, depuis 22 ans que la compagnie a été établie.

Cinq cents wagons, contenant 700,000 pneus, ont été expédiés durant le mois de juin et rien n'indique qu'il y aura diminution de la demande pendant les mois à venir.

* * *

La production de la *Packard Motor Car Company*, pour le deuxième trimestre de l'année, a été de 4,500 voitures. Cette production est double de celle du trimestre précédent comme de celle du trimestre correspondant de l'année dernière. Pendant le seul mois de juillet, la compagnie doit fabriquer 1,350 voitures.

LES APPAREILS ELECTRIQUES

L'amélioration signalée dans ce groupe en mars n'a pas été maintenue en avril, et des diminutions d'emploi assez fortes se sont produites, bien que dans quelques endroits, on ait accusé une augmentation considérable d'activité. A Montréal, le mouvement a été décidément plus favorable. A Hamilton, Ont., la production d'appareils électriques a diminué quelque peu. Il y a aussi eu des diminutions de personnel à Toronto et à Stratford, tandis qu'à St. Catharines, une augmentation d'emploi a été accusée.

NOTRE PAPIER CHEZ NOS VOISINS

La consommation du papier à journal, aux Etats-Unis ,durant les quatre premiers mois de 1922, a dépassé de beaucoup celle des années dernières. Elle est de 7% plus considérable que celle de la période correspondante de 1920.

Le tableau suivant, contenant les chiffres de la production, de l'importation et de l'exportation de papier, aux Etats-Unis, donnera une juste idée de l'avenir qui est réservé à notre papier sur le marché américain:

Année	Product. tonnes	Import. tonnes	Export. tonnes
1913	1,305,000	219,602	43,276
1914	1,283,000	315,475	61,239
1915	1,239,000	368,409	55,056
1916	1,315,000	468,230	76,443
1917	1,359,012	559,113	97,544
1918	1,260,285	596,270	96,044
1919	1,374,517	627,559	110,624
1920	1,511,968	729,866	46,225
1921	1,226,189	791,978	16,850

Ce tableau établit la progression constante des importations et l'état à peu près stagnant de la production américaine.

Au Canada, c'est tout le contraire. De 1913 à 1921, la production du papier à journal canadien s'est élevée de 350,000 à 883,000 tonnes. Et, cette année même, toutes nos industries de pâtes et papiers fonctionnent à pleine capacité.

De plus en plus, nous devenons les grands fournisseurs des Etats-Unis, et, si nous savons exploiter notre forêt avec économie, nous aurons là un des grands facteurs de la prospérité nationale.

LES STOCKS DE GAZOLINE

Chez les commerçants d'huile et chez les automobilistes on est quelquefois surpris de ce que les prix de la gazoline se maintiennent fermes et ont même des tendances à la hausse, alors que tous les rapports reçus indiquent que chez nos voisins, la production de l'huile brute a beaucoup augmenté cette année. Mais en même temps la consommation a été si considérable et tellement supérieure à celle de l'an dernier, alors que pourtant elle dépassait déjà tout ce que l'on avait vu auparavant, que les stocks de gazoline en magasin, sont beaucoup moindres cette année que l'an dernier à la même date.

Les statistiques publiées à Washington font ressortir qu'au premier mai, pour la première fois depuis le mois d'octobre dernier, on a dû recourir aux stocks en magasin pour satisfaire à la demande, alors que l'an dernier on n'avait commencé à puiser aux réserves qu'aux premiers jours du mois de juin. C'est dire que cette année la production est en arrière de la consommation, un mois plus tôt qu'en 1921.

Les rapports préliminaires de raffineries qui représentent à peu près les deux tiers de la capacité de production des Etats-Unis, indiquent qu'au mois de mai, on avait puisé 5,043,822 gallons dans les réserves.

Les statistiques du mois d'avril donnent la consommation, domestique et étrangère, à 435,884,044 gallons, et la production à 472,920,168. Il n'y a donc que 37,-836,124 gallons de la production d'avril qui fut mis en réservoir et pourtant ce fut le mois de la plus grosse production connue.

Le nombre des automobiles en circulation augmente constamment. La demande de gazoline n'a jamais été aussi forte que maintenant. Malgré la plus grande production, on ne réussit pas à conserver des stocks en réserve, du moins des stocks importants. C'est ce qui explique que les prix de la gazoline ne baissent pas. Ils ne baisseront certes pas durant l'été, qui est la saison de la plus grande consommation.

LES VERRES A VITRES BELGES

On communique de Belgique: Jusqu'ici les prix ont continué de s'effriter jusqu'à 125 francs la caisse de 300 pieds anglais, qualité coarse, mesures libres. Mais depuis quelques jours, les demandes de prix, sous forme de coups de sonde, sont devenues plus abondantes.

Quelques belles commandes ont été enregistrées. C'est ainsi que les Verreries de Dampremy ont reçu un ordre de 10,000 caisses pour les Etats-Unis, sans compter nombre de commandes de moindre importance qui assurent à cette usine du travail pour plusieurs mois. Mais il serait prématuré de se faire une opinion définitive d'après ces faits qui peuvent être particuliers à une usine. Les renseignements recueillis dans le monde des exportateurs de la place peuvent se résumer en deux mots: des demandes de prix abondantes, mais des ordres rares.

Les prix de base sont toujours 125 fr. sur wagon, usine, et 130 fr. F O B Anvers, pour la caisse de 300 pieds qualité coarse, mesures libres. Pour les mesures fixes, le rabais est de 40 p.c. sur les tarifs de la Mutuelle.

Les ordres ne suffisent pas à maintenir en activité normale la plupart des gobeleteries. Seule la flaconnerie maintient sa production régulière. La cristallerie est particulièrement atteinte par la crise. En bouteillerie, il y a une amélioration. Les bouteilles se vendent par charge complète de 5,000 kg. franco gare: 1 litre, gravure comprise, de 54 à 55 fr. Bouteilles à bière: 3/4 litre, gravure comprise, de 54 à 55 francs. Bouteilles à bière: 1/3 de litre, gravure comprise de 44 à 46 francs.

APPAREILS NOUVEAUX ET INGENIEUX

La maison *S. F. Bowser Company, Limited,* de Toronto, présente au public automobiliste une nouvelle pompe à gazoline, actionnée à la main, et aussi un attachement à moteur permettant de pomper la gazoline à l'air du comprimeur pneumatique. Toutes les qualités caractéristiques des produits *Bowser* se retrouvent dans ces appareils, avec de nouvelles et ingénieuses additions.

Par exemple, les pompes font entendre un timbre qui indique le nombre de gallons emmagasinés. Des disques indiquent aussi les quantités reçues et ces deux mécanismes permettent à l'acheteur de contrôler absolument sa transaction.

Le filtre ou séparateur centrifuge *Bowser* fait aussi partie intégrante de la nouvelle pompe. Il assure à l'acheteur une essence absolument libre de tout sédiment et ne contenant pas d'eau.

Enfin, il est à noter que cet appareil est muni d'un globe en acier. On les faisait de verre, jusqu'ici, et nombreuses étaient les plaintes de bris accidentel. Ceci ne pourra plus se produire, grâce à l'acier dont il est fabriqué. Bref, le nouvel appareil est utile, perfectionné et d'apparence attrayante — ce qui est de bonne publicité.

LE COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs d'abondants extraits de la magistrale conférence que M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, prononçait, récemment, devant les membres du Cercle Universitaire de Montréal.

Messieurs,

"Le titre de cette conférence a dû vous faire craindre d'abondantes et monotones statistiques. Quelque utiles et convaincantes que celles-ci soient, surtout quand il s'agit d'établir un diagnostic au point de vue commercial, rassurez-vous, je n'en abuserai pas. Je me contenterai de citer quelques chiffres qui me permettront de mettre en évidence certains progrès ou certaines lacunes de notre organisation commerciale, et c'est tout. Ce que je veux faire ici, c'est moins établir notre bilan commercial en détail, qu'accumuler devant vous des faits, aussi nombreux et aussi patents que possible, au sujet de nos méthodes commerciales en les opposant à celles des pays étrangers. De la comparaison de ces faits se dégageront aisément les conclusions.

En 1913 notre commerce extérieur total était de $1,026,961,834 dont $671,207,234. pour les importations et $377,068,355. pour les exportations.

En 1918, le total était de $2,503,560,366. (chiffre le plus élevé) se répartissant en $963,532,578. pour les importations et $1,586,169,792. pour les exportations.

En 1921, notre commerce total est encore de $2,450,587,001. mais nous constatons:

(a) que nos importations se sont élevées beaucoup et atteignent le chiffre de $1,240,158,882., soit environ 300 millions de plus qu'en 1918;

(b) que nos exportations sont en baisse d'environ 400 millions sur l'année 1918, celles-ci atteignant en 1921 le total de $1,210,428,119;

(c) qu'à partir de 1921, pour la première fois depuis 1915, notre balance commerciale est défavorable, les importations dépassant les exportations d'environ 30 millions.

Je m'empresse de vous dire que la balance commerciale, comme on a l'habitude de désigner l'écart existant entre le chiffre des exportations et celui des importations, ne représente pas la situation vraie du pays. Il ne faut donc pas lui donner l'importance que d'aucuns y attachent, et qu'elle est loin d'avoir, surtout quand elle n'est établie que par la comparaison des totaux d'importation et d'exportation des marchandises, sans tenir compte des éléments invisibles de cette balance difficilement enregistrés par les statistiques. Les intérêts payés à l'étranger, les primes d'assurances versées dans d'autres pays par des compagnies canadiennes et vice versa, les envois d'argent à l'extérieur aussi bien que les remises de parents et d'amis au Canada, les dépenses des touristes au Canada et à l'étranger, les apports d'immigrants, sont autant d'éléments difficiles à relever, dont les statistiques ne tiennent pas compte et qui cependant influenceront sensiblement le total des importations ou celui es exportations. M. R. H. Coats, du département de la statistique fédérale, a analysé ces facteurs invisibles pour la période 1900-1914 et il en a conclu qu'il y avait lieu de ce chef de déduire plus de deux milliards des exportations et environ 860 millions des importations canadiennes pour cette période. D'après un autre relevé — évidemment approximatif, mais cependant très édifiant — publié par la "Canadian Bank of Commerce", les intérêts payés en 1919 sur les valeurs canadiennes détenues en Europe se sont élevés à 125 millions de dollars, ceux sur les valeurs canadiennes détenues aux Etats-Unis, à 65 millions de dollars pendant la même année, et les paiements faits à des compagnies étrangères de transport et d'assurances à 60 millions de dollars. On estime aussi qu'aujourd'hui les Etats-Unis seuls détiennent des fonds canadiens (emprunts fédéraux, provinciaux et industriels) pour plus de 750 millions de dollars. Si l'on ajoute aux intérêts de ces valeurs les dividendes payés en rémunération du capital de sociétés américaines opérant au Canada, on se rend compte de l'importance des sommes que nous versons annuellement aux Etats-Unis et dont les statistiques ne tiennent pas compte.

Il importe donc de ne pas nous laisser fasciner par des chiffres, mais d'examiner la question de notre commerce extérieur d'un point de vue plus élevé. Nous ne pouvons cependant négliger les avertissements que ceux-ci nous donnent, d'autant plus que dans le cas du Canada, les éléments invisibles de la balance commerciale sont pour le moment en notre défaveur et s'ajoutent donc à la différence entre le chiffre de nos importations et celui de nos exportations de marchandises, puisque celle-ci ne nous est pas favorable.

(à suivre)

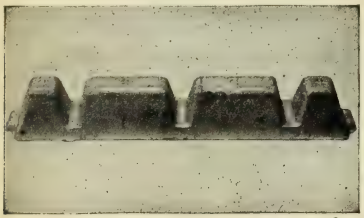
L'ALUMINIUM ET COMMENT SONT FABRIQUES LES USTENSILES VIKO

L'aluminium est certes la merveille du monde minéral, et rien ne saurait mieux aider à le comprendre et à apprécier ses qualités qu'une promenade dans les ateliers de la plus importante fabrique d'ustensiles d'aluminium de l'univers, la Aluminum Goods Manufacturing Company, de Manitowoo, dans l'état du Wisconsin.



La bauxite, argile-base de l'aluminium.

Lorsque l'on manie et examine un des ustensiles Viko, si légers, si brillants, si durables, il est difficile de croire que l'argile est réellement leur matière première. Mais rien n'est plus vrai, et il faut classer ce produit avec les anciens pots de terre que nos ancêtres gardaient dans leurs cuisines...



Lingots vierges d'aluminium pur.

Mais l'ingéniosité humaine, l'expérimentation scientifique, et la chimie appliquée sont venues,—et la même matière première devient aujourd'hui un objet d'une légèreté et d'une résistance à l'usure presque insurpassables.

L'on sait maintenant que l'alumine est la base de presque toutes les diverses argiles. L'une, surtout, contient plus d'alumine que les autres. C'est la bauxite, trouvée dans le midi de la France, le nord de l'Irlande, la Géorgie, et l'Arkansas.



Les plaques sont roulées sous pression de huit tonnes, ce qui les réduit à une épaisseur d'un quart de pouce.



Les plaques sont laminées en feuillets. C'est une de ces machines qui donne à chaque feuillet sa surface dure et polie.

Broyée, puis chimiquement désagrégée, l'on en tire d'abord l'oxide d'aluminium, qui, électrolysé, nous donne l'aluminium pur. Il ne reste plus qu'à fabriquer les divers produits et articles qui sont d'une telle utilité à l'humanité.



Enlèvement des imperfections après tournage.

Les premiers procédés vraiment pratiques sont dûs à l'Américain Hall, qui, en 1886, appliqua l'électrolyse et réussit à produire l'aluminium métallique en lingots.

De ligne et de fini impeccables, les ustensiles Viko ont aussi conquis les ménagères par la qualité supérieure du métal dont ils se composent. Leur fabrication a lieu intégralement, du lingot à la présentation définitive, après laminage, fonte, étampage et finissage, dans l'usine Viko.



Soudure au bec. Les ustensiles Viko n'offrent aucune rugosité intérieure ou extérieure.

Les quelques vignettes que nous donnons dans ce numéro aideront nos lecteurs à comprendre la perfection du travail et les hautes qualités de cette marque, que nous recommandons comme tout-à-fait supérieure.

Prospérité Commerciale

Une Notable Manufacture Canadienne

La "Victoriaville Furniture Limitée"

Quelques Notes

La manufacture de meubles de Victoriaville, fondée en 1894 sous le nom de "Victoriaville Furniture Limitée" avec du capital local souscrit par les principaux citoyens de cette ville, fut réorganisée, en 1920, et tout le capital fut acheté et contrôlé par MM. F. Canac-Marquis et deux de ses fils, MM. Jules Canac-Marquis et Rodolphe Canac-Marquis, ainsi que M. Télesphore Martin, comptable en chef de M. F. Canac-Marquis, tous de la ville de Québec.

Les deux autres acquéreurs furent MM. J. E. Alain et Georges Cantin de Victoriaville.

Ces messieurs sont les seuls propriétaires, ayant acheté toutes les actions de l'ancienne compagnie et ils opèrent maintenant en vertu d'une nouvelle charte sous le nom de Victoriaville Furniture Limitée.

Jusqu'en 1920, cette manufacture, comme toutes les autres manufactures de meubles de la province de Québec, s'en tenait à la fabrication exclusive de meubles dits **médium.**

Cependant, depuis 1921, après s'être procuré les services d'un expert d'une des plus grandes fabriques de meubles de luxe de l'Ontario, et après avoir acheté les machineries nécessaires à la fabrication de meubles de luxe, la **Victoriaville Furniture Limitée** a commencé de se livrer à la fabrication de meubles en Quart de Chêne et en Noyer Noir Solide.

Il faut donner crédit à cette manufacture pour son beau geste, qui fut d'entreprendre, pour la première fois dans toute l'histoire de la fabrication des meubles dans la province de Québec, la fabrication de meubles de luxe en Quart de Chêne et en Noyer Noir solide.

Utile Innovation

Il serait superflu de mentionner que c'est là une innovation, pour la clientèle de la province de Québec et des Provinces Maritimes, laquelle avant ce jour, était obligée de se procurer ce genre de meubles dans la province d'Ontario et avait à payer des prix de transport fort élevés.

Maintenant, grâce à l'esprit d'entreprise des directeurs de la **Victoriaville Furniture Limitée** ces meubles de luxe sont fabriqués à Victoriaville, localité située entre Québec et Montréal et à environ 60 milles des Trois-Rivières et de Sherbrooke. C'est dire qu'ils peuvent très facilement atteindre les principales villes de notre province, et comme les bois nécessaires pour ce genre de meubles sont importés des Etats-Unis, ils peuvent les acheter, livrés à Victoriaville, au même prix, pour ainsi dire, que les manufacturiers d'Ontario, ou à peine deux ou trois dollars de plus par mille pieds de bois.

La main-d'oeuvre loyale de la province de Québec, avec son rendement de 55 à 60 heures par semaine, et avec l'outillage le plus moderne que l'argent puisse procurer à ce genre d'industrie, fait que la **Victoriaville Furniture Limitée,** est maintenant en position de faire une concurrence des plus sérieuses aux manufacturiers de l'Ontario dans ces nouvelles lignes de meubles. Une lacune qui existait depuis le début de la fabrication des meubles dans la province de Québec est donc ainsi comblée.

On emploie environ 125 hommes à cette fabrication, et l'usine comprend une superficie de plancher de 92,000 pieds et un outillage de premier ordre Il a fallu faire de forts sacrifices financiers pour installer ces nouvelles lignes, mais cette maison se repose sur la coopération de ses compatriotes de la province de Québec et nous croyons qu'avant longtemps, la **Victoriaville Furniture Limitée** aura une renommée égale à celle des plus grandes manufactures d'Ontario.

Division des Services

Un des éléments les plus importants de l'administration d'une fabrique est son sectionnement, sa division, en services bien distincts et ayant chacun un but rigoureusement défini.

C'est là le secret du rendement maximum et ce système se retrouve, savamment pratiqué, à la Victoriaville Furniture Limitée.

Forêts et Services

L'indépendance, quant à la matière première, est aussi utile, sinon essentielle, aux entreprises particulières qu'aux gouvernements. En ce cas-ci, la **Victoriaville Furniture Limitée** a le grand avantage de posséder ses propres forêts et ses scieries.

Cinq mille acres de bois sont à sa disposition, avec une scierie, à Saint-Paul-de-Chester, à quinze mille seulement de la fabrique, et il y a une autre scierie à Notre-Dame-de-Ham.

Dessins Originaux

Tous les meubles sont dessinés par le personnel de la compagnie, avec le doigté et le goût les plus sûrs. Les mesures sont prises avec une précision et un soin infinis. D'où, économie de temps, facilitation du travail et résultat impeccable.

Le Personnel

L'usine — trois étages dont un sur rue — admirablement ventilée et éclairée, emploie 125 ouvriers.

Fourneaux, aspersoirs automatiques, chantier d'une capacité minima d'un million de pieds, élévateurs, tours et serrurerie.... les agencements les plus parfaits abondent à chaque pas.

Bref, cette administration, si pleine d'initiative et si savamment dirigée, a droit à tous les éloges et ne peut que remporter des succès aussi remarquables que mérités.

BUREAU DE DIRECTION

VICTORIAVILLE FURNITURE LIMITEE



M. J. E. ALAIN
Vice-président et administrateur-général



M. E. CANAC-MARQUIS
Président



M. GEORGES CANTIN
Secrétaire-trésorier



M. TELESPHORE MARTIN
Directeur



M. JULES CANAC-MARQUIS
Directeur



M. RODOLPHE CANAC-MARQUIS
Directeur



CHAISES

rembourrées
en cuir
"Bleu Alice"





TABLE

OUVRANT
6 pds et 8 pds

FERMEE
48" de diamètre

Ameublement de Salle à M

VICTORIAVILLE

VICTORIA

No 75a

ELE "REINE-ANNE"

GARANTIE

OYER - NOIR - SOLIDE

tes les parties exposées de ce meuble
GARANTIES en Noyer Noir solide.

E DE GARANTIE ATTACHE A CHAQUE MORCEAU



DESSUS
22" x 60"

MIROIR
7" x 56"



DESSUS
14" x 40"

DEMANDEZ
NOS
CATALOGUES

nger en Noyer Noir Solide

URNITURE, LIMITÉE
LE, P. Q.

Manufacturiers de Meubles "Medium" et de Luxe Ameublements en "Surface Oak", Chêne et Noyer Noir



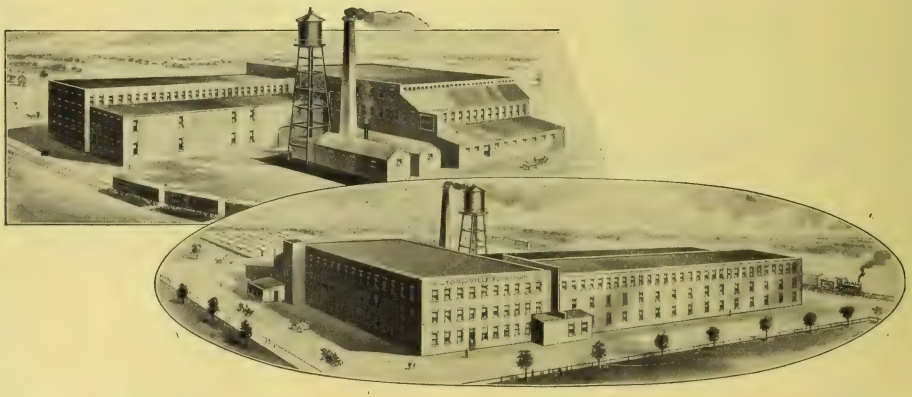
No 321



No 321

Noyer Noir Solide

Spécialité : Ameublements de Salle à Manger



USINE de FABRICATION à VICTORIAVILLE, 92,000 pieds de plancher.



VUE GENERALE DE LA
"VICTORIAVILLE
FURNITURE
LIMITEE"
VICTORIAVILLE, P. Q.



VAPORISATEURS
PNEUMATIQUES AU
VERNIS-GOMME LAQUE



SERVICE
DES
MACHINES
ET
REPARATIONS



SERVICE
DE
L'ASSEMBLAGE
AVEC LES
SERRE-JOINTS
SPECIAUX


SERIE DE SABLEUSES
SERVICE DE
L'EBENISTERIE
SERVICE DE
L'EMBALLAGE
UNE MACHINE
TRES AFFAIREE..
La LINDERMAN
SERVICE DU FINISSAGE
AU FOND:
LES VAPORISATEURS

LES NOUVEAUTES EN QUINCAILLERIE

Au nombre des dernières nouveautés en quincaillerie, entrevues et admirées au cours de nos promenades chez les grands ferronniers de la province, nous avons remarqué les articles suivants.

La firme ontarienne, Peterborough Lock, présente d'utiles garnitures de cheminées; une nettoyeuse électrique, par le vide, spécialement adaptée aux meubles, tapis d'escaliers, coussins de voitures et d'automobiles, nous vient de la O.K. Machine, de Fort Wayne. Une clef anglaise, marque "Red Devil", et une clôture en fil métallique, fabriquée par la Security Fence Company, de Montréal, sont aussi à noter.

Une maison de Hamilton présente un fixe-couvercle, pour les poubelles, qui les met ainsi à l'abri du museau inquisiteur de certains caniches plus affamés que délicats.

Les ménagères apprécieront un nouveau fouet à oeufs et crème, fonctionnant hydrauliquement. L'on n'a qu'à l'attacher au robinet. C'est très ingénieux. La Northern Electric, de Montréal, offre aussi à ces dames une laveuse-sécheuse électrique, qui rend le nettoyage de la vaiselle presque aussi agréable que l'opération qui précède cette cérémonie toujours si ennuyeuse. La Duro Aluminum, de Hamilton, a imaginé une commode casserole à pommes de terre, avec bec et filtre, qui évitera bien des doigts ébouillantés, et les séries Viko, aussi en aluminium, feront la joie des jeunes épousées...

LE FER ET L'ACIER

Des fluctuations considérables ont été rapportées en avril dans le groupe du fer et de l'acier. La réouverture des ateliers de wagons de chemins de fer qui avaient été fermés à la fin de mars a été la cause que des augmentations considérables de personnel ont été rapportées durant la première moitié d'avril, mais quelques-uns des ateliers de locomotives ont encore cessé de fonctionner à la fin du mois dernier, causant des diminutions d'emploi très prononcées.

Dans la Nouvelle-Ecosse, un personnel beaucoup moins nombreux a été rapporté dans les laminoires de Sydney Mines. Les hauts-fourneaux de Sydney Mines ont aussi accusé moins d'activité. Les chantiers maritimes d'Halifax n'ont pas été aussi actifs et la production des wagons et de pièces de wagons de chemins de fer a employé beaucoup moins de monde qu'en mars, à New Glasgow. Il y a eu, en outre, une diminution d'emploi très prononcée dans les forges de ce dernier endroit.

Le mouvement a en somme été favorable dans le Québec, bien que des variations locales aient été accusées dans divers endroits. Les chantiers de construction et de réparation de navires en acier de Montréal ont été un peu plus actifs, tandis qu'il y a eu de légères diminutions d'emploi à Sorel et aux Trois-Rivières. Les ateliers de locomotives de Montréal ont recommencé à fonctionner de bonne heure en avril et ont fourni une bonne somme de travail durant le mois. La fabrication de wagons et de pièces de wagons de chemins de fer de cette même ville a accusé une diminution considérable. Les ateliers de locomotives et de bouilloires de Montréal ont employé moins de monde qu'en mars et les fonderies et les ateliers de machines et les laminoirs ont été aussi plus tranquilles. D'autre part, les forges de cette même ville ont été beaucoup plus actives. La production d'articles étampés et émaillés et de quincaillerie a accusé une légère augmentation à Montréal. Les fabriques d'instruments aratoires de Terrebonne ont rapporté des diminutions de personnel. Pratiquement aucun changement dans la situation n'a été rapporté par les fabricants d'outils à main à Rock Island, les ateliers de machines de toutes sortes à Sherbrooke, et les ateliers de fabrication d'acier et de fer architecturaux à Lachine.

Les ateliers de machines fixes et de bouilloires de Montmagny ont été beaucoup plus actifs qu'en mars, bien que l'emploi n'ait pas encore été tout à fait normal. La fabrication des machines à coudre a accusé une légère augmentation à St-Jean. Les fabriques d'armes à feu de la ville de Québec ont été plus actives. D'autre part, les usines de fer et d'acier de la Longue Pointe ont rapporté des diminutions de personnel. Une autre amélioration d'un caractère général a été rapportée de bonne heure en avril, mais à la fin du mois, des fermetures d'ateliers de wagons de chemins de fer ont affecté visiblement les conditions de l'emploi.

Les usines d'automobiles de Chatham, Ford, Oshawa et Walkerville ont en somme été beaucoup plus actives. Les fabricants d'instruments aratoires de Brantford, Hamilton, Smith Falls et Toronto ont aussi accusé des augmentations de personnel. La fabrication des charrues a cependant accusé une diminution à Brantford. La production de machines fixes et de bouilloires a été moins considérable à Brantford, Brockville et Hamilton. On a aussi rapporté de l'amélioration dans le volume d'emploi fourni par les usines d'appareils de chauffage de Toronto et de Guelph, tandis que le personnel n'a pas changé à London. La production d'outils à main a diminué un peu à Dundas, tandis qu'on n'a rapporté aucun changement à St. Catharines.

Les usines de tuyaux en fonte de Guelph ont accusé une augmentation d'activité, et les usines de tuyaux en vieux fer ont été plus actives à Welland. Les fabricants de machines de toutes sortes de Hamilton et de Toronto ont employé plus de monde qu'ils n'avaient fait depuis plusieurs mois, tandis qu'à Galt et à Fort William, ils ont gardé à peu près le même personnel qu'en mars. La fabrication du fer et de l'acier architecturaux à Walkerville a employé un peu plus de monde qu'au cours du mois précédent, bien que les listes de paye aient encore été bien au-dessous de la normale. A Hamilton, les établissements de ce genre ont indiqué une légère diminution d'activité.

La fabrication de la broche et des produits de la broche a été beaucoup plus considérable qu'en mars, à Hamilton. D'autre part, les hauts-fourneaux de cette même ville n'ont pas aussi bien fonctionné. Les ateliers de wagons de chemins de fer d'Ottawa ont aussi accusé une légère diminution de personnel. D'autre part, il y a eu à Hamilton des augmentations de personnel. Les chantiers maritimes de Kingston et de Midland ont accusé une diminution considérable d'activité, tandis qu'à Toronto, on a accusé une augmentation considérable de personnel.

Les fabriques de fil de fer, de cable et de cordages de Leaside ont accusé plus d'activité qu'elles n'avaient fait depuis plusieurs mois.

Les forges de Swansea ont été beaucoup moins actives et il y a eu une augmentation insignifiante de personnel à Oshawa. La production de machines de commerce à Peterborough a employé un personnel ouvrier plus considérable qu'au cours d'aucune autre période durant cette année, bien que les usines n'aient pas fonctionné à leur pleine capacité. Les tôleries d'Oshawa ont été plus actives. L'emploi a diminué considérablement dans les laminoirs du Sault Ste-Marie, tandis que les laminoirs de Toronto ont employé leur personnel ordinaire. Les usines de produits de la tôle ont accusé une contraction assez digne de remarque à Toronto. Les fabriques de coffre-forts et de voûtes de sûreté de cette même ville n'ont pas été aussi actives qu'au cours du mois précédent. Les fabricants de bicyclettes et de motocyclettes de Weston ont rapporté une augmentation d'activité. Il n'y a presque pas eu de changement dans les industries du fer et de l'acier du Manitoba dans le courant du mois de mars. La fabrication du fer et de l'acier architecturaux à Winnipeg a employé à peu près le même personnel que le mois précédent. Les laminoirs de Selkirk ont cependant été plus actives.

Dans la Colombie Britannique, l'emploi dans les usines de fer et d'acier a été moins abondant qu'il ne l'a été depuis plusieurs mois. Des diminutions de personnel ont été pratiquées dans les chantiers maritimes de Vancouver et de Victoria.

Les statistiques officielles pour avril 1922, indiquent que notre production de fer en gueuse, en avril, a diminué de 9,000 tonnes, comparée à celle de mars, mais l'analyse du rendement révèle que 5,000 tonnes de fer, de plus qu'en mars, ont été produites aux fins de vente directe.

La production totale se monte à 32,572 tonnes, dont 12,142 de fer-base; 14,952 de fer de fonderie; et 5,478 de fer malléable.

La diminution de l'acier, notée en mars, s'accentua encore en avril, alors que le rendement total fut de 21,953 tonnes (29,341 le mois précédent).

C'est donc la production minima depuis que l'on a commencé d'établir ces statistiques mensuelles et ce rendement ne représente que 24% de la production moyenne, en avril, des dix années 1911-1920.

Les statistiques fédérales officielles indiquent que la production du fer en gueuse en mai 1922, atteignit le point minimum de nombre d'années, avec un tonnage de 23,363, ce qui fait 9,209 tonnes de moins qu'en août et 12,728 tonnes de moins qu'en mai 1921.

L'acier fut, lui aussi, moins considérable de 4,935 tonnes qu'en avril, (21,935), n'accusant que 17,000 tonnes.

LE PRIX DE L'ACIER

La réduction modérée des taux de fret coïncide avec la hausse rapide des prix de l'acier-base, mais elle est si peu considérable qu'elle ne peut avoir d'effet bien notable à cause du remaniement important des autres cotations.

Il y a quelques mois, l'on pouvait acheter de l'acier, en grandes quantités, à Pittsburgh, à $1.30 et plusieurs firmes canadiennes en profitèrent. Cette semaine, le prix, au wagon, est de $1.70 et certains laminoirs cotent $1.80... Nous devons donc re-calculer nos prix suivant l'état de choses qui existait alors chez nos voisins.

La réduction des taux de fret est d'un peu moins de trois sous le cwt., et conséquemment si minime que l'industrie locale de l'acier ne s'en ressent pour ainsi dire pas.

C'est, en vérité, un bon commencement, mais son importance se perd dans la considération de la hausse concomitante.

De plus, tout semble indiquer que le change montera bientôt à trois pour cent, et ce pour assez longtemps. Ceci encore contre-balance la réduction des taux du fret quant aux distributeurs canadiens.

Bref, le coût de la production en sera peut-être très modérément diminué, mais même si certains articles fabriqués s'en ressentent, le réflexe sur l'industrie en général sera sans importance.

LES PRIX DE GROS ET DE DETAIL EN MAI 1922

Dans les prix, il y a eu une légère hausse dans le nombre indice des prix de gros résultant de faibles augmentations dans presque tous les groupes, avec une diminution saisonnière dans les produits laitiers, mais les prix de détail des aliments de consommation générale ont encore été en moyenne un peu plus bas.

Dans les prix de détail, la moyenne du coût d'une liste de 29 aliments de consommation générale dans 60 villes a été de $10.22 au commencement de mai; $10.26 en avril; $12.25 en mai 1921; $16.65 en mai 1920; $13.53 en mai 1919; $12.66 en mai 1918; $11.82 en mai 1917 et $7.43 en mai 1914. Il ne s'est pas produit de fluctuations violentes. Dans les aliments, les principaux changements ont été des augmentations dans le boeuf, le beurre, la farine, les pommes tapées et les pruneaux, tandis que des diminutions se sont produites dans le gros lard salé, le bacon et le saindoux, les oeufs, le lait et le fromage, le sucre et les pommes de terre. Le charbon et le bois ont été un peu meilleur marché, mais les loyers ont accusé peu de changements.

NOTES PERSONNELLES

La Compagnie *Radio-Concert* est enregistrée aux Trois-Rivières (fabrication et vente d'accessoires radio-téléphoniques).

* * *

MM. Defoy et Legault sont enregistrés à Montréal (jouets — gros et détail).

* * *

M. A. Latrémouille a ouvert un établissement de quincaillerie au détail, au No. 210 de la rue Bernard, à Montréal.

* * *

M. J. S. Boa, de la Lefèvre Arms Company, était récemment à Montréal.

* * *

MM. A. et H. Chatillon dirigent, à Ottawa, un nouveau magasin de meubles.

* * *

La Globe Furniture Company et la Furniture & Stove Exchange sont enregistrés à Montréal.

* * *

M. Arthur O. Simoneau, de Nicolet, a acheté l'établissement de quincaillerie de M. Jacques Courteau.

* * *

M. A.A. Pinard a été élu secrétaire-adjoint du Toronto Paint, Oil and Varnish Club.

* * *

M. H.J. Gaisman, président de la *Auto-Strop Safety Razor Company*, a quitté New York, le cinq juillet, à bord du "Paris".

M. Gaisman visitera la fabrique de sa compagnie, à Londres, et certaines succursales européennes.

FUSION IMPORTANTE

L'industrie canadienne de la quincaillerie a appris avec surprise la nouvelle de la fusion de la *Winchester Arms Company* et de la *Simmons Hardware Company*, de Saint-Louis. Ces firmes sont au nombre des plus importants établissements de ferronnerie de l'univers et le développement de la nouvelle organisation sera certes suivi avec le plus vif intérêt.

La rumeur veut que l'administration des intérêts réunis sera sous la direction et le contrôle de la firme *Winchester*. C'est du moins celle-ci qui s'occupera de la fabrication et ce sont les *Associated Simmons Hardware Companies* qui fonctionneront comme distributrices, tout en continuant leurs affaires d'intermédiaires-grossistes.

DECES DE M. JOHN M. TAYLOR, FILS

Le Prix Courant signale avec regret le décès, inattendu, de M. John McPherson Taylor, fils aîné de M. John M. Taylor, président et administrateur général de la firme *Taylor Forbes Company, Limited*, de Guelph, Ontario.

M. Taylor, qui n'était âgé que de trente-trois ans, occupait déjà dans le monde des affaires une place enviée et que lui avaient méritée son amour du travail et ses talents administratifs.

M. Taylor était administrateur général adjoint de la firme *Taylor Forbes* et directeur de la *Everlasting Valve Company*, de Toronto.

LES ACCESSOIRES DE L'AUTOMOBILE

La maison *Lewis Brothers, Limited*, 20, rue Bleury, à Montréal, représente maintenant les produits de la firme *Edward V. Hartford, Inc.*, de New York, dont elle est la seule dépositaire pour le Québec et les provinces maritimes.

Ces produits comprennent les pare-choc Hartford, butoirs à ressorts et cries d'automobiles.

La maison Lewis s'occupe du commerce des accessoires de l'automobile depuis 1918 et y a remporté des succès notables.

Le pare-choc, nouveau modèle, marque Hartford, coûte environ la moitié du prix de jadis. Son pouvoir d'absorption est en raison directe du choc subi, — il augmente avec le choc reçu; d'où, fonctionnement normal des roues sur route et économie du pneu et de l'essence. Cet appareil se pose commodément et rapidement sur toute automobile ou tout camion.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes ont trait spécialement à la quincaillerie et aux industries du métal:—

145—*Machines pour mines*... Firme de Christiania désire catalogues et prix (pas de comprimeurs).

160—*Quincaillerie*. Commissionnaire de Bristol désire représentation.

42—*Machines, outils, etc.* Grande firme belge désire importer machines, outils manuels, balances, spécialités de plomberie, etc. Envoyer prix et catalogues.

44—*Séparateurs*. Fabricants de Londres avec succursales au Canada désirent communiquer avec exportateurs canadiens de séparateurs, engins à pétrole et gazoline, outils agricoles, etc.

45—*Moulins à scie*. Très importante maison anglaise, aux Indes, désire correspondre avec fabricants canadiens.

L'INDUSTRIE DU MEUBLE

NOUVELLES DEMEURES

Tous les rapports qui nous parviennent, de toutes les régions du pays, signalent que la construction de nouvelles maisons est plus active que jamais.

Voici là une des meilleures nouvelles que pourrait apprendre l'industrie du meuble. Plus il y aura de nids, plus il faudra de plumes...

Et non seulement cette année, mais avec chaque nouvelle année, car le propriétaire d'une maison nouvelle devient tout naturellement un client régulier et constant.

Tous les Canadiens aiment à orner et décorer leur foyer. Il est peu de pays où les propriétaires de leur propre domicile soient aussi nombreux; l'industrie du meuble devient donc, par cela même, une filiale importante de notre développement national.

LE MEUBLE ET L'ELECTRICITE

L'électricité prend une place de plus en plus importante dans l'ameublement de nos domiciles et l'exposition de maisons-modèles, où mille appareils ingénieux fonctionnent électriquement, autrefois si courue, est devenue affaire presque quotidienne.

Laveuses, poêles, chaufferettes, nettoyeuses par le vide, éventails, séchoirs, cafetières, bouillottes, tout est à l'électricité et certaines coiffeuses et tables à manger sont vendues toutes munies de fils qui permettent l'installation immédiate d'élégants candélabres.

Certains enthousiastes ne peuvent pas plus imaginer un ameublement sans filature électrique qu'une automobile sans démarreur automatique. Il y a donc là une mine importante de profits et d'idées nouvelles pour le marchand de meuble.

LE MEUBLE ANCIEN

Inutile de dire ici la vogue du meuble ancien; les dressoirs, tables, bahuts, fauteuils, lits et crédences se vendent partout à des prix incroyables, s'ils sont d'un âge suffisamment vénérable, ou si l'ébéniste a su donner à une pièce moderne une patine assez convaincante et quelques coups de lime au bon endroit...

Mais cette mode n'est pas aussi futile qu'elle le semble. Ces morceaux si prisés étaient l'objet de labeur et de soins que ce siècle essoufflé ne saurait imaginer.

Au quinzième siècle, comme de nos jours en Orient, il n'était pas rare de consacrer dix ans d'une vie à l'élaboration de quelque beau meuble, au galbe pur, aux lignes exquises, à l'équilibre impeccable... Ces oeuvres d'art valent certes tout ce que l'amateur est prêt à payer.

L'apprenti, au moyen-âge, travaillait de trois à huit ans à son premier meuble, et si un tribunal de maîtres-meubliers n'en était pas satisfait, le meuble était bel et bien brûlé devant la porte de son fabricant, à la grande délectation des voisins.

MEUBLES RUSTIQUES

Voici la saison du meuble rustique, des chaises, tables et sofas de vérandas, des chaises de pailles, des escarpolettes de jardins...

Le marchand de meubles s'en réjouit, mais il oublie peut-être une autre source de profits... Les automobilistes se font de plus en plus nombreux. Cela veut dire plus de parties de campagne, de tourisme, d'excursions, que jamais. N'est-ce pas là une occasion de suggérer à tout client, possesseur d'une automobile, ces chaises pliantes, ces tables démontables, que l'on apporte avec soi, et qui sont si utiles lors de la halte à l'ombre et du repos sur l'herbe?

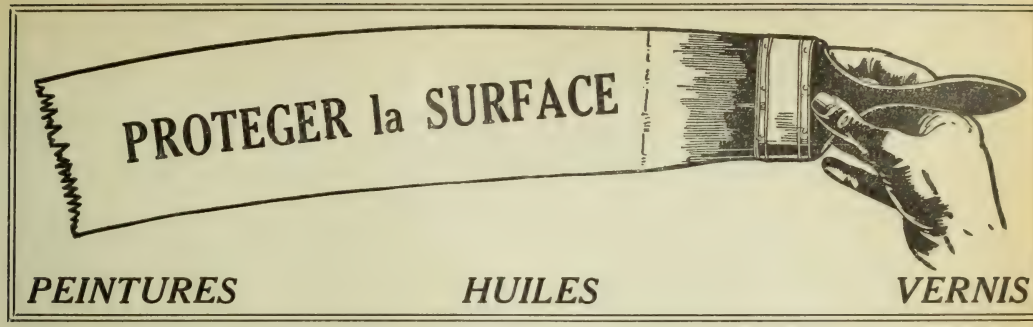
De telles suggestions, méthodiquement faites, sont toujours profitables. Un étalage, en vitrine, décrivant, à l'aide de mannequins, un de ces piques-niques, serait de même, sans aucun doute, la source de ventes nombreuses.

LA BONNE CLIENTE....

Ce sont les femmes qui constituent la meilleure clientèle du marchand de meubles. Mais elles aiment surtout à se faire démontrer les diverses qualités de confort ou d'utilité qui caractérisent tel ou tel autre meuble.

Il est donc sage, dans sa publicité, d'évoquer par la gravure, non seulement la beauté du meuble nu, mais encore de lui donner un occupant. L'étalage en vitrine sera basé sur le même principe.

Si vous étalez un fauteuil, mettez-y donc un monsieur confortablement assis, un livre sur ses genoux et une pipe à portée de la main; une escarpolette de jardin sera l'asile de mannequins enfantins; et l'armoire de cuisine devra être pleine des mille bouteilles, cartons, flacons et sacs que la cliente a coutume de voir chez elle...



LE MARCHE DES PEINTURES, HUILES ET VERNIS

Le premier juin, la térébenthine était de nouveau la vedette du marché des peintures, sa cote accusant une autre hausse de huit sous le gallon. Les stocks disponibles étaient peu considérables, et même presque nuls au cours de la dernière semaine de mai. Les arrivages attendus du sud n'avaient pas fait leur apparition, mais les importateurs déclaraient que la situation serait plus favorable avant longtemps.

Nonobstant les fluctuations des prix de la graine de lin, l'huile restait inchangée.

Le vernis-gomme laque était plus cher, chez certaines firmes, mais les autres maintenaient leurs cotations antérieures.

Le blanc de plomb à l'huile était ferme et animé.

Le huit, hausse locale de trois sous sur le vert de Paris, en tous paquets et réceptacles. De même, hausse de trois sous le gallon sur la térébenthine, touchant ainsi un maximum nouveau pour la saison. Il y avait de nouveaux arrivages du sud, mais ils ne suffisaient pas à toute la demande. L'on en attendait d'autres, cependant, et la disette relative ne causait pas d'inquiétude.

Faiblesse sur les marchés de la graine et de l'huile de lin. Les prix locaux étaient cependant inchangés, avec demande animée.

Peu de modifications dans la vitrerie, et animation modérée.

Les ventes de peintures et vernis étaient actives et les fabricants déclaraient être satisfaits de la situation. La fermeté du plomb et de l'huile de lin contribuaient à la vigueur du marché.

A la mi-juin, l'attention se portait surtout sur l'huile de lin qui était, localement, réduite de six sous le gallon. C'était la première modification à la baisse depuis plusieurs semaines.

La térébenthine restait vigoureuse, avec stocks modestes, aidés par les arrivages du sud, lesquels, cependant, étaient absorbés par les besoins des fabricants.

Les peintures, vernis, et produits corollaires, continuaient de se bien vendre, et l'on ne s'attendait pas à ralentissement de cet excellent mouvement avant la fin du mois.

A la dernière semaine, soit en date du 28, hausses et chez la térébenthine et chez l'huile de lin, — de dix sous chez la première, nouveau maximum pour la saison, et, localement, de onze sous chez la seconde, avec marché très ferme.

Ceci ne surprit pas les experts en la matière, la plupart des broyeurs ayant déclaré antérieurement que le marché continuerait d'être très vigoureux à cause de la disette universelle de cette denrée.

Vigueur aussi sur le marché du vert de Paris et des insecticides.

LE PAINTOL

Le *Paintol*, nouvelle et précieuse découverte, qui d'un gallon de peinture en fait deux, qui double la quantité et en réduit le prix de moitié; qui recule le repeinturage périodique et à la fois améliore la qualité et double la durabilité; qui immunise la peinture contre le feu; et enfin qui adhère partout, à chaud comme à froid;—stupéfie ses expérimentateurs.

Ce produit, distribué par la *Paintol Chemical Company*, de Québec, est loué par de nombreux adeptes. Nous extrayons les passages suivants de quelques lettres qui nous ont été communiquées. L'on y verra avec quel enthousiasme le public a reconnu ces mérites:

Pierreville

"J'ai eu de nombreuses et importantes bâtisses à peinturer ce printemps et plus que jamais je suis satisfait du résultat obtenu des dix gallons de "Paintol" que vous m'avez expédiés..."

S.-François de Montmagny

"Nous avons fait l'expérience de votre composition pour mettre dans la peinture; ce liquide nous a paru merveilleux..."

Montréal

"Nous avons fait l'essai de votre préparation chimique "Paintol", l'année dernière, sur le tuyau de notre bateau "Le Boucherville" où la peinture ordinaire ne résistait pas longtemps à la chaleur du métal tandis que, quand elle

sultat fut ni plus ni moins que merveilleux sous tous les rapports..."

Enfin, voici ce que les Pères Rédemptoristes écrivaient de Sainte-Anne de Beaupré, en février dernier :—

"En octobre et novembre derniers, nous avons fait fut mélangée, en parties égales, avec du "Paintol", le repeindre toutes nos bâtisses. Dix gallons d'un mélange de peinture et de "Paintol" ont été posés, à dessein, en différents endroits.

Je viens de faire l'inspection de tout l'établissement et je dois dire que la peinture mêlée de "Paintol" a gardé partout sa tenacité et son lustre, tandis que, en maints endroits, la peinture ordinaire se fendille et disparaît..."

Nous avons aussi appris que, le 28 janvier 1918 on couvrit une partie du plafond d'une grande usine, de "Paintol", et l'autre partie de peinture ordinaire. Les vapeurs acides abondent dans cet endroit. Aujourd'hui, la portion peinturée se feuillette, mais "Paintol" reste intact comme au premier jour.

Les tuyaux à simple paroi sur les paquebots requièrent d'être peints au moins tous les deux mois, à cause de la fumée brûlante et des gaz enflammés qu'exhalent les chaudières et qui absorbaient autrefois l'huile de la peinture ordinaire, supprimaient le lien des couleurs, et amenaient aussi le feuilletage en moins de soixante jours; or, rien de tel ne se produit depuis l'avènement de "Paintol". Une seule application au Paintol sur un tuyau chauffé a résisté toute la saison et nombre d'autres expériences pourraient être citées que l'on pourrait vérifier à discrétion.

NOTULES DU MOUVEMENT DE "PROTECTION DE LA SURFACE"

Le Comité a préparé une superbe série de gravures et textes publicitaires, dont quelques-unes évoquent avec art des évènements historiques — arrivée de Cartier, fondation de Port Royal, explorations de Champlain, *et coetera* — auxquels se relie habilement l'idée maîtresse du mouvement: conservation et protection.

* * *

La phrase-réclame "Protégez la Surface..." a été imprimée pour la première fois en 1919.

* * *

Il y a eu une réunion des administrateurs des ventes, à Buffalo, le 29 juin.

* * *

Des campagnes publicitaires vigoureuses ont été faites à Kansas City, Philadelphie et Los Angeles.

PEINTURE = ASSURANCE....

Savez-vous que la destruction par la pourriture, la rouille et la désagrégation doit venir de l'extérieur et que dans chaque cas la surface doit être le point de contact; que la peinture lutte contre la pourriture: l'ennemi naturel du bois; qu'elle empêche la rouille: l'ennemi constant du métal?

Savez-vous. (comme les experts qui ont étudié la question) que l'usage scientifique de la peinture et du vernis, augmente de 30% à 50% l'atmosphère lumineuse d'une chambre, réduisant ainsi les comptes d'électricité; qu'il donne plus de précision dans la fabrication, augmentant ainsi la production; qu'il donne un plus grand contentement et de meilleures conditions de travail, produisant ainsi stabilité industrielle?

Savez-vous que l'usage de la peinture et du vernis est une économie; que la peinture et le vernis font durer les choses; qu'ils protègent les surfaces contre la neige, la pluie, le soleil, le vent; qu'ils produisent plus d'efficacité, de propreté et d'ordre; réalisez-vous que la peinture et le vernis constituent une *assurance-vie* pour votre propriété?

LE VERNIS ET LA SCIENCE

Les naturalistes emploient maintenant le vernis pour des usages certes inédits.

Le directeur d'un grand musée américain annonçait, en effet, il y a quelque temps, que l'on peut conserver indéfiniment les toiles d'araignée, — dont la plupart présentent un dessin ou tracé absolument merveilleux, — en dirigeant sur elles, avec la plus infinie délicatesse, bien bien entendu, un jet vaporisé de vernis-gomme laque.

Si la toile est, comme elle se présente le plus souvent, simplement tendue sur un plan unique, l'on n'a plus qu'à la presser sur une lamelle de verre, après s'être assuré que le vernis est bien sec.

Lorsque la toile est de forme pyramidale, en cône ou dôme, ce qui est assez fréquent, l'on vaporise et l'on laisse sécher sur place.

Une collection telle serait certes des plus intéressantes.

POUR LES HORTICULTEURS

Le soufre noir à la nicotine est l'auxiliaire indispensable des horticulteurs, jardiniers, fleuristes, pépiniéristes et chrysantémistes. Il chasse ou détruit radicalement les pucerons, poux, larves, altises, criocères, chenilles, bombyx, vers, négrils, courtilières, rouilles, blancs, oïdium (du houblon, chrysanthème, rosier, etc.).

Il est inoffensif pour les plantes. Il n'altère ni les feuilles, ni les fleurs, ni les fruits. Il aide puissamment à la fécondation. Il forme un brouillard impalpable qui s'infiltre partout.

Mode d'emploi. — Appliquez des soufrages rapprochés, à deux ou trois jours d'intervalle, car la plupart des parasites se reproduisent prodigieusement. Ne laissez aucune partie sans soufre noir tant que le parasite n'a pas disparu.

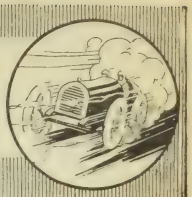
Quelques traitements bien faits suffisent pour réussir.

On répand le soufre noir à l'aide des soufreuses ordinaires pour vignes.

Mélangé au sol ou au fumier, il les assainit par sa toxicité contre les germes nuisibles. Répandu dans les poulaillers et chenils, il combat la vermine et prévient les épidémies contagieuses.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants.
De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 12 juillet 1922.

A part les lignes générales portant sur la construction, les affaires continuent d'être tranquilles. Toutefois, l'on remarque une certaine activité dans les bocaux à confitures, la cire à cacheter, les marmites et les chaudrons à conserves, spécialement les ustensiles en aluminium. Les peintres commencent à reprendre le temps perdu à cause de la mauvaise température que nous avons eue récemment, avec le résultat qu'il y a une assez bonne demande pour la peinture et le blanc de plomb. Le commerce de la campagne continue d'être bon et l'on en a la preuve par le fait que les marchands achètent en plus grande quantité à cause de la plus grande demande à laquelle ils doivent répondre. Cette demande porte principalement sur les instruments aratoires, tels que fourches, faux, câble, etc., etc. Il y a actuellement une grande disette de vert de Paris, par suite de la grande demande pour la vaporisation des champs de patates. Les stocks de tôle galvanisée sont très bas actuellement, à la suite de l'accident arrivé à deux vapeurs apportant de grosses consignations de ce produit. Les peintures préparées pour l'intérieur et l'extérieur ont subi une hausse de 10c le gallon par suite de la nouvelle taxe sur les ventes. L'huile à peinture a subi une baisse de 10c le gallon, mais d'un autre côté, la térébenthine a subi une hausse de 15c le gallon. Ces fluctuations sont dues uniquement aux manipulations des spéculateurs sur ces produits. Le blanc de plomb a également subi une hausse de 25c les 100 livres. Le verre à vitre vient de subir une hausse de 22½% en Belgique et cette hausse aura sûrement sa répercution de ce côté-ci.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir	240 lbs 13.75	75
Champion	10 lbs 8.75	45
	4 lbs 6.50	40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.		5.40
5 — 23 lbs, doz.		5.85
6 — 25 lbs, doz.		9.00
6 — 27 lbs, doz.		9.45

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	55.60
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bases pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00 F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,
genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	70%
d'évier	70%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ¾" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands	40
de mécanique, ¾" diam. et plus petits, 4" et plus courts	50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$1.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61O	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 51	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	23 base
de manille, British	20 base
de chanvre	18 base

Extras net pour câble, par 100 lbs.: ¼, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.

de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.50
Baby Ben	3.50
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ¼	20.75; ⅜, 20.00; ½, 15.20; ⅝, 12.50; ¾, 11.10; ⅞, 10.60; 1, 10.20; 1⅛, 10.35; 1¼, 10.10.
Chaînes soudées à chaud, ¾	14.25; ⅞, 11.85; 1, 10.85; 1¼, 10.95.
	liste plus 10%
	liste plus 10%
	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800		liste net
— 802		liste net
— 804		liste moins 20%
— 810		liste plus 25%
— 814		liste plus 25%
— 838		liste moins 10%
— 840		liste moins 12½%
— 842		liste plus 12½%
— 844		liste plus 12½%
à ressort		2.50 doz. paires

Claques :

Le prix du gros pour les *ricilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c la lb.

Clés (outils) :

à écrou Coes	40%
à écrou, régulières	52½%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Timo	45%
en cuivre	liste plus 17½%

Clous en broche, Base 3.70

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1¼	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3½	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.40; 1¼x12, $7.30; 1¼x11, $7.15; 1½x11 $7.00; 2x12, $6.95; 2½ et plus long, $6.95.

Coupés, Base 4.40

Cordes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.		2.01
7 pouces, doz.		2.25
No 2, 6 pouces, doz.		1.50
7 pouces doz.		1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb. 2.00 la douz.; 2 Lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.

en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.

métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis	6, 0.57 la lb.
	7, 0.56 la lb.
	8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis	4.20 les 100 lbs.
— galvanisée	5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs.	8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs.	8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.

à 6 pans	moins .50
taraudé carré	moins .50
à 6 pans, liste net.	

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer et acier :

ordinaire	Base	2.85
acier à lisse	—	2.85
acier à bandage	—	2.85
acier à pince	—	3.75
acier angle	—	2.95
acier à ressort	—	5.30

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal.			la boîte
1X, 20x28,	56	feuilles, 135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28,	56	— 135 lbs.,	9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112	— 200 lbs.,	16.50
1C, 20x28,	56	— 270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112	— 270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56	— 155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56	— 175 lbs.,	12.75
1x 20x28,	56	— 135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.60 le 100 lbs.
au 100 lbs.	4.25 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.35 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin 13,	3.70 les 100 lbs.
14,	3.75 les 100 lbs.
15,	3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.41,	1.56,	1.68	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages monstiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.

pour lampes,

0 caisse de 6 doz., 9.00 caisse
1 caisse de 8 doz., 10.00 caisse
2 caisses de 6 doz., 8.50 caisse

Haches :

canadiennes	11.50 doz.
canadiennes emmanchées	14.00 doz.
de garçons	9.50 —
de ménages, emmanchées	12.50 —
de bûcherons . . 9.50 à	13.00 —
à double taillant	16.50 —

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman: chaque

C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V. 316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot.	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver: Liste de prix

Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau :

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques :

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	115.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre . . .	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale

25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	52.00	—
44/40	69.50	84.00 —
44 Ext. à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
27 25		125.50 —
3 U. S. Army		100.00 —
30/30		114.50 —
303 Savage		144.50 —
3 à British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
35		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*" :

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50 —
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50 —
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50 —

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00 —
B	88.50	87.50	100.00	114.50 —

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSC	95.00	96.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net, .50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches :
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin . . . . . liste plus 5%
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50.
—à queue carrée pour le fer, 50c.
— à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble :
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes. 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley) :

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.20
28	3.55	441	10.00
30	3.85		

Outils de ferme :
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage :

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Joliette et Ajax Kraft, lb.	0.08¾
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08¾
Fibre, lb.	0.08¼
Special Manilla, lb.	0.07½
"B" Manilla, lb.	0.07¼
Gris, lb.	0.06¾
Rouge-brun, lb.	0.06
Pharmacie, blanc lb.	0.14
Pharmacie, couleurs, lb.	0.12

Papier à toilette :

"Papillon" et "Home", caisse.	4.00
"Special", caisse.	3.68
"Oiseau Bleu", 6 oz., caisse.	6.25
[illegible], caisse de 3750	9.00

Sacs de papier :—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 50% et 17½%. Duplex (Manilla) et "Maple Leaf" (Kraft), la liste, moins, 50 et 5%. "Lion" Kraft, la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10 et 2%.

Pelles :
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon :

	2	4	6	8	10
Black Cat	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise :
D.H. 5.50

Pelles à neige :

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor" :

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics :

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor :

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump :

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.55	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House :

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver :

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60
Suprême Zinc	6.25

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures :

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses	Liste de prix
pour chevaux Stewart :	
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons :	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples :	
Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55
Surface d'ardoise :	
Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" (Quatre dans un) le carré	$6.00

(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Panamold, léger (1 pli)	1.50
(2 plis)	1.85
(3 plis)	2.20
Surface de Mica :	
Mica Lastic.	
Léger (1 pli) le rouleau	1.90
Moyen (2 plis) le rouleau	2.25
Lourd (3 plis) le rouleau	2.60
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.35
— lourd (3 plis)	2.40
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau	$2.85
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau	3.30
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau	1.85
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis le rouleau	2.20
Everlastic, léger (1 pli)	1.70
— moyen (2 plis)	2.05
— lourd (3 plis)	2.40

Papiers :

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs : Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs : Marque Imperial, les 100 lbs. Rouleau de 400 pieds.	$4.50
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2	0.85
Fibre "Surprise"	0.70
Fibre "Stag"	0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :

H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 10 et 16 onces, le quintal	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.55
Feutre à tapis 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal. 0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal. 0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g. 1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g. 1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boites de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boite d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoil"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.35
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	8.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.00

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz.	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 13 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer **60%**

Tire-Fond (couch screw) 45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur, 28	5.50	le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00	le carré
33 pces de largeur, 28	5.75	le carré
26	6.25	le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24 le pied
6 pouces	0.36 —

Tuyau de poêle :

6 pes	12.35 100 feuilles
7 pes	13.25 —

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs 12.00
2 pces à 8 pces	— 13.00
8 pces	— 14.00
de renvois, 1¼ à 2	— 13.00
en longueur, 2 à 4	— 13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.84	5.14	—
⅜	3.84	5.94	—
½	4.85	6.46	—
¾	5.87	7.71	—
1	8.16	11.05	—
1¼	11.04	14.95	—
1½	13.20	17.88	—
2	17.76	24.05	—
2½	28.08	28.03	—
3	36.72	49.73	—
3½	47.84	63.48	—
4	56.68		—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche	$16.00
O Cedar, petite avec manche	10.00
Fini O-Cedar, doz. net :	la doz.
4 onces	2.40
12 onces	4.80

Boite de 1 pinte, mesure impériale 12.00

Boite de 1 gallon, mesure impériale 20.00

Boite de 1 gallon, mesure impériale 28.00

Vitres à châssis (en caisses) :

25 pces	Star	D.D.
26 à 40 —	6.30	9.80
41 " 50	7.45	12.20
51 " 60	8.10	13.30
61 " 70	8.45	13.80
71 " 80	8.80	14.40
81 " 84	9.30	15.15
86 " 90	10.85	17.65
91 " 95	11.40	18.50
96 " 100	.....	20.65
101 " 105	.....	22.35
106 " 110	.....	25.05
	.....	27.80

(moins 15%)

Vert de Paris :

	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
50-100 lbs	34
25 lbs.	36
Boites, 1 lb. carton	38
½ lb.	40
1 lb. ferblanc	40
½ lb.	46

Vis à bois :

en fer tête plate	82½-5
tête ronde	80-5
en laiton, tête plate	77½-5
tête ronde	75-5

Zinc :

En feuilles, No 9 100 lbs. . 10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.13
Huile bouillie:	
1 à 2 barils	1.17

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple	1.80
Par petits lots	1.85

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.45
Crown, pur	13.00	13.35
O P W Dee pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, pures	13.00	13.35
O P W anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.00	13.35
Anglo pur	13.00	13.35
O P W Polar White	10.00	10.35
O P W Factory White	7.25	8.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale. . .	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	4.00
Par 100 livres.	5.00
Par 25 livres.	5.25
Par 12½ livres.	5.50

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.
Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.
Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.	
Paquets de 5 lbs, la caisse. . .	**9.60**
Paquets de 2½ lbs, la caisse. .	**10.10**
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont .	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs. . .	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs. . .	9.50
Wearette (vernis intérieur) . .	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:

	Prix en bidon d'un gallon.
Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William. . . .	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks. . .	3.65
B.H., Brandram-Henderson. . .	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog . . .	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):

	Prix en bidon d'un gallon
Vitralite, Pratt-Lambert . . .	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint . . .	6.30
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Dutch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

	Prix en bidon d'un gallon	
Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William. .	3.70	3.55
P.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin. . .	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac. . .	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden. . .	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac . .	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac . . .	.21	.30	.51	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

	Prix en paquets de 5 lbs.	
	Blanches	Couleurs
Alabastine . . .	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint. . . .	9.50	9.50 —

Couleurs à l'huile:

Universal . . .	8.50	9.50 100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50 —
P. & V. Murite .	8.50	9.50 —
Wallo	7.00	7.50 —
Universal Gliddens . . .	8.50	9.50 —
Vert Imperial		.35 —
Vert bouteille		.39 —
Jaune chrome		.50 —
Jaune ocre		.24 —
Jaune ocre dorée . . .		.34 —
Rouge vénitien		.27 —
Rouge indien		.36 —
Rouge vermillon Am. .		.65 —
Rouge vin		.45 —
Bleu prussien		.95 —
Bleu chinois		.95 —
Bleu marin		.70 —
Bleu azur		.55 —
Noir ivoire		.44 —
Brun terre d'ombre . . .		.36 —
Brun terre de Sienne . .		.37 —
Brun "Van Dyke" . . .		.40 —

Vernis :

	Prix en bidon d'un gallon
61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	4.56
Wearette Glidden.	4.56
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-Ite Martin-Senour. . . .	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour. . . .	4.06
Durable Spar Martin-Senour . .	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint. . . .	4.00
7-20 Ramsays.	3.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

En voyage

L'actif total est supérieur à $650,000,000

LES chèques de voyageurs de la banque constituent une méthode sûre et commode de transporter des fonds en voyage. Ses mandats constituent une méthode sûre et commode de faire des remises de petites sommes.

Siège Social: Montréal



Succursales dans toutes les agglomérations importantes du Canada

Département d'épargne dans toutes les succursales

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

S. Typograph et al vs G. Emphanté, 1358 Ste-Catherine Est, 17 juillet à 11 a. m., O. Desroches.

Bruno Charles vs Eug. Charles, 414 Mentana, 17 juillet, à 10 a. m., Ed. Jodoin.

Montreal Light Heat & Power Co. vs F. J. Aumais, 2180 Ontario Est, 17 juillet à 11 a. m., L. Lafrance.

Euclide Caron vs A. Bourgeois, 107 Garnier, 17 juillet à 2 p. m., L. Lafrance.

Mitchell Vacuum Cleaner Co., Ltd., vs Mme Helen Mackay et vir, 235 St-Antoine, 17 juillet à 12 a. m., S. C. Marson.

Royal Institution for the Adv. of Lear

Royal Institution for the Advancement of Learning vs Jos. Shelley, 73 Bleury, 18 juillet à 12 a. m.,, S. C. Marson.

Myers (Maple Upholstering Co.) vs H. Weiner, 2259 St-Dominique, 18 juillet à 11 a. m., L. Lafrance.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Georgianna Goulet vs Victor Goulet, Varennes, $1474.

Larivière, Inc. vs Calixte Tardif, St-Pascal, $393.

Jas. Walker Hardware Co., Ltd. vs Geo. Demers, Ste-Martine, $112.

W. V. Dawson, Ltd. vs A. V. Glassey, Richmond, $184.

Simonds Can. Saw Co., Ltd. vs John V. Labelle, Lachine, $118.

A. Brunet vs David Potvin, Grosbois, $2648.

Lasalle Extension University vs Fred H. Creed, Montréal, $170.

Juliette Mongenais vs Félix Geoffrion, Montréal, 1ère classe.

Leslie G. Craig vs Denis Tansey, Montréal, $5679.

E. E. Cummings vs David Paquette, Montréal, $1215.

Bisaillon & Béique vs Armand Dumoulin, Montréal, $109.

Jos. Turgeon Reg'd vs Alph. Bédard, Jos. Paquette, Montréal, $182.

Willys Overland Co., Ltd. vs Vict. M Feller, St. Lawrence Nursery Co., Montréal, $125.

Paul Lapointe vs Can. Nat. Railways, Montréal, $250.

Bank of Montreal vs Théodore Sulpoke, Belgo Can. Trading Company, Montréal, $168.

Molsons Bank vs Julius Levine, Montréal, $203.

Benedict Proctor Mfg. Co., Ltd. vs Thos. E. Marshall, Summit Sales Co., Montréal, $909.

A. M. Jacques vs L. J. R. Rowlands, Montréal, $200.

Marie-Louise Côté vs Jos. Aumont, Montréal, 1ère classe.

J. R. Lavigueur vs G. A. Forest, M.D., Montréal, $153.

A. Geoffrion vs C. G. Hébert, Montréal, $100.

Jos. Bélanger vs Damase Roy, Reg., J. Emile Giguère, Montréal, $340.

J. D. Langelier, Ltd. vs Adélard Doré, Montréal, $114.

Lamoureux & Mercier vs J. E. Morency, Montréal, $309.

John V. Goodwins, Co., Ltd. vs Sam. Le Sigman, Montréal, $829.

Lydia Genest vs Hector Landry, Montréal, $152.

Albert Brosseau vs J. Avila Gauthier, Montréal, $1066.

Eugénie Desrochers vs Edgar Bisaillon, Montréal, 1ère classe.

Jos. Filion vs Lucien Gauvreau, Montréal, $200.

Adélard Quintin vs Jos. Armand Dubois, Montréal, $200.

Jules Bruneau vs J. Emile Giguère, Montréal, $140.

J. H. McKenna vs Riordon Co., Ltd., Montréal, $1176.

Alph. Lamy vs Wilf. Lalonde, Montréal, $277.

Wilfrid Laieunesse vs Les Commissaires d'Écoles de la Commission Scolaire des Ecoles Catholiques de Fort Coulonge, Montréal, $976.

Denis Advertising Signs Ltd. vs G. J. Bonenfant, Montréal, $120.

Adélard Tremblay vs Oscar Parent, Montréal, $3135.

Nunderloh & Co., Ltd. vs Ed. Shea, Jas. Eng. Shea, Ed. Shea & Co., Montréal, $103.

N. G. Valiquette vs Arthur Themens, Montréal, $137.

N. G. Valiquette vs J. E. Robillard, Montréal, $167.

Great North West Telegraph Co. of Canada vs A. E. Brydges, Brydges Co., Reg., Montréal, $143.

Sydney Crowedill vs Ed. Carrick, E. J. Carrick & St-Hilaire, $199.

Olivas Charette vs John Gardner, Ste-Rose, $139.

Lancaster-one Ltée vs J. L. H. Demers, Oka, $161.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

S. Caplan et al vs Alex. Sabourin, Montréal, $66.

S. Caplan et al vs Dieudonné Falardeau, Montréal, $21.

S. Caplan et al vs Mme E. Duclos, Montréal, $73.

Greater Montreal Land Inv. Co., Ltd. vs J. E. Girard, Montréal, $36.

B. am. Lts vs Philip Lipshitz et al, Montréal, $59.

H. E. Bourassa, Ltée vs Royal Broom Mfg. Co., Montréal, $30.

Mme E. Dufresne vs Ovila Lavoie, Montréal, $39.

S. Thibault vs Mme J. Bellerose, Montréal, $10.

Mme E. Dufresne vs Geo. Burney, Montréal, $34.

A. Duponcel vs P. Perrault, Montréal, $13.

J. Flanz vs A. Childs, Montréal, $16.

J. Flanz vs J. Dubois, Montréal, $24.

C. Lévesque vs Raoul Simard, Montréal, $36.

H. Lapalme vs Michel Savanio, Montréal, $13.

P. Leviolette vs C. Lalongé, Montréal, $63.

L. Boulanger vs Nap. Goyette, Montréal, $35.

L. P. Pelletier vs Geo. Renaud, Montréal, $17.

A. Gaudry et al vs L. Bélanger, Montréal, $23.

J. Flanz vs C. Foster, Montréal, $10.

H. Gariépy et al vs Ch. A. Choquette, Montréal, $38.

J. A. Courtemanche vs R. Déry, Montréal, $30.

P. Blan vs Eug. Fontaine, Montréal, $24.

I. Caron vs Jos. Sauvé, Montréal, $30.

Mme E. Hurtubise et vir vs Mme Geo Sproul, Montréal, $59.

S. Schachter vs M. Luber, Montréal, $40.

J. B. Taylor vs Belgo Canadian Trading Co., Montréal, $77.

F. X. Guillevin vs Léo Marcoux, Montréal, $40.

A. Sansfaçon vs Maria Damphousse, Montréal, $28.

Mme E. Dufresne vs Camille Corbeil, Montréal, $27.

J. L. Lafleur vs Jos. P. Brodeur, Montréal, $38.

G. Ames vs F. G. Czarten, Montréal, $32.

E. Viau vs Adélard Marcotte, Montréal, $34.

J. Brunet vs Edouard Leclerc, Montréal, $65.

A. Lizotte vs Yvonne et Anna Mathor, Montréal, $18.

S. Margolese vs Stewart Bowman, Montréal, $31.

Morency frères vs J. H. Gagnon, Montréal, $70.

La Patrie, Ltée vs Ernest Lafontaine, Montréal, $91.

R. Robillard vs E. A. Blais et R. d St-Victor, Montréal, $50.

Cassidy's, Ltd. vs J. A. Lépine, Montréal, $47.

Jas. Strachan, Ltd. vs Alf. Boulanger, Montréal, $38.

N. G. Valiquette, Ltée vs F. Cardinal, Montréal, $24.

A. Z. Crépeau vs J. A. Phaneuf, Montréal, $15.

J. Paquette vs J. B. Villeneuve, Montréal, $48.

H. Raymond vs Moses alias Morris Fogel, Montréal, $82.

British Can. Insurance Co. vs Cité de Montréal, Montréal, $52.

J. Flanz vs A. F. Mack, Montréal, $15.

Montreal Public Service Corporation vs Hubert Desormiers, Montréal, $33.

S. Hayakawa vs L. P. G. Labelle, Montréal, $15.

Montrel Shoemaker Supply Co. vs D. Carra, Hawkesbury, $35.

G. McBain vs F. J. Koch, Westmount, $26.

E. Houle vs Cie de Herses Cloutier, Trois-Rivières, $50.

D. Lanthier vs Geo. Boileau, Ile Bizard, $57.

J. A. Paulhus vs H. Lesage, Sainte Thérèse, $51.

F. Martineau vs Edouard St-Maurice St-Michel, $73.

J. E. Lamontagne vs B. Dussault, Lachine, $24.

E. Décary vs Laurent Roy, Lachine, $15.

F. Ferro vs O. Durocher, Lachine, $37.

F. Ferro vs Eug. Czanti, Lachine, $19.

F. Ferro vs H. Lawson, Lachine, $19.

L. H. Daoust vs Honoré D. Bériault, Ville Emard, $55.

O. Desourdy vs Edouard Levasseur, Vaudreuil, $95.

Newman King Fashion Co. vs Geo Ames, Ste-Rose, $14.

Paris New York Fashion Co. vs Geo Ames, Ste-Rose, $50.

Pilon et Fortier vs Isaie Bélanger, Ste-Rose, $93.

Que fera l'Epicier du Rouble en fait d'Articles d'Epicerie ?

Adressez-vous à un banquier quelconque; il vous dira que le rouble russe n'est même pas coté. Pourquoi? Tout simplement parce que personne n'en veut!

Un certain artiste, homme d'esprit et trop riche en roubles, s'avisa de décorer les murs de son atelier avec quelques milliers de billets russes. Il considérait que c'était moins cher que du papier peint.

Dans bien des épiceries, dans toutes les parties du pays, on trouve une autre décoration murale, d'une grande originalité peut-être, mais bien coûteuse — des produits d'épicerie **inconnus** et **jamais annoncés.**

Jamais, parmi ces rossignols, vous ne verrez figurer des POST TOASTIES, du GRAPE-NUTS, de l'INSTANT POSTUM ni du POSTUM CEREAL, car la Canadian Postum Cereal Company **garantit la vente** aussi bien que la qualité de ces quatre produits bien connus.

Lorsqu'une maison comme la Canadian Postum Cereal Company, Limited, **garantit**, il faut bien croire qu'elle sait ce qu'elle fait.

Une publicité conduite toute l'année d'une façon méthodique et ininterrompue, une qualité portée au plus haut degré possible et un prix de vente modique **assurent** l'écoulement de ces produits. Cette demande prouve bien que la **garantie** de la Canadian Postum Cereal Company est bien fondée.



On peut donc toujours dire:

"Et pour cause"

Canadian Postum Cereal Company, Ltd., Windsor, Ont.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Montréal, 12 juillet 1922.

Il n'y a pas de changement important à noter sur le marché des porcs vivants, mais le ton reste très ferme par suite des approvisionnements plutôt limités de stock choisi et de la bonne demande pour ces approvisionnements. Il se fait un commerce assez actif avec des ventes de stock choisi de $15.50 à $15.75 les 100 livres, pesés en descendant des wagons. Des lots désassortis se vendent jusqu'à $16, tandis que de bons lots de porcs légers se vendent de $11 à $15 les 100 livres. Les porcs lourds de Québec se vendent de $12.25 à $13.25 les 100 livres. Le marché des porcs préparés est très ferme et il y a une demande stable pour les petits lots afin de répondre aux besoins présents et des ventes de stock frais tué d'abattoir de la ville se font à $22.50 les 100 livres.

Le marché des viandes fumées est actif et il y a une bonne demande pour les approvisionnements de toutes les sources. Mais comme les offres ne sont pas trop considérables, le ton est ferme et les prix n'ont pas subi de changements.

Le ton du marché du saindoux est plus fort et les prix ont enregistré une hausse de ½c à ¾c la lb. Cette hausse est attribuée à la fermeté du marché des porcs et à l'augmentation continuelle de la demande pour des approvisionnements de saindoux raffiné canadien.

Le marché des oeufs a quelque peu fléchi et les prix ont subi une baisse de 1c à 2c la douzaine. Il se fait un assez bon commerce de gros (jobbing) à cette baisse pour la consommation domestique. Les oeufs strictement frais sont cotés à 36c la douzaine; les choisis à 34c et les No. 1 à 31c.

Le marché des produits de l'érable continue d'être tranquille. Il n'y a rien d'important à signaler. Les prix restent stables. Le sirop d'érable No. 1 est coté à $1.75 le bidon; le No. 2 à $1.55 et le No. 3 à $1.35. En réceptacles de bois, il se vend No. 1 à $1.55 le gallon; No. 2 à $1.40 et No. 3 à $1.20. Des petits lots de sucre d'érable ont changé de mains à 13c pour le No 1 et à 12c la livre pour le No. 2.

Le ton du marché des vieilles patates est ferme par suite des petits approvisionnements disponibles et des ventes de petits lots des Montagnes Vertes du Nouveau-Brunswick se font de $1.30 à $1.40 le sac de 90 livres.

Par suite de la tranquillité des marchés du beurre anglais et de la diminution de la demande pour les offres des acheteurs locaux, le marché du beurre a perdu de son activité et le ton a quelque peu fléchi. Toutefois, les prix n'ont pas subi de changements importants. Le meilleur crémerie est coté de 36¾c à 37¼c la livre et le bon de 35¼c à 36c la livre.

Il n'y a pas d'amélioration dans la demande du fromage de la part des importateurs anglais et il se fait très peu d'affaires. En général, le marché est tranquille et les prix restent sans changement de 16½c à 16¼c la livre pour le meilleur blanc et coloré de l'Ouest et de 16c à 16¼c pour le meilleur fromage de l'Est.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 12 juillet 1922.

Porcs vivants		15.50
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs:		
choisis		22.50
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)		0.35
Longes (trimées)		0.32
Longes (non trimées		0.30
Epaules (trimées)		0.22
Saucisse de porc (pure)		0.18
Saucisse de boeuf		0.11
Saucisse, la Belle Fermière		0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière		0.22
Quartiers devant		0.09
Longes	0.28	0.30
Côtes	0.19	0.20
Haut côté	0.10	0.11
Hanches	0.17	0.18
(Vaches)—		
Quartiers derrière	0.18	0.19
Quartiers devant		0.08
Longes		0.25
Côtes		0.18
Chucks		0.10
Hanches	0.16	0.17
Veaux (suivant qualité)	0.10	0.13
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux gelés		0.22

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 12 juillet 1922.

Porc en baril—	
Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	36.00
Porc heavy mess (brl)	30.00
Boeuf plate	22.00
Boeuf mess	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits		53
Saucisse de porc, pure		0.20
Bologne, la lb.	0.11	0.18

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 12 juillet 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.40
Jambons fumés, marque Gunns:	8/12	0.39
	12/16	0.39

Un Facteur de Ventes Puissant qui Proclame la Qualité



La publicité n'aurait aucune valeur si les faits qu'elle énonce n'étaient pas appuyés sur la qualité. Cette qualité exceptionnelle est ce qui compte le plus dans une campagne de ventes par des annonces, car les ventes doivent se répéter après le premier essai, autrement ce serait de l'argent gaspillé.

L'énorme demande pour le Palmolive est le résultat de sa qualité exceptionnelle et de sa publicité dans le public. Nous savons qu'il est impossible de fabriquer un meilleur savon, un savon donnant autant satisfaction, et tous ceux qui l'emploient sont de notre opinion.

C'est l'histoire romanesque du Palmolive que nous racontons dans toutes les publications populaires du Dominion qui incitent à l'acheter ceux qui s'en servent. Vous voyez les annonces convaincantes du Palmolive dans votre journal, vos magazines de prédilection ainsi que sur les grandes affiches.

En les admirant, n'oubliez pas que vos clients les lisent et qu'ils les admirent, eux aussi.
Le Palmolive est un produit canadien, dont la fabrication principale et les bureaux-chefs se trouvent à Toronto avec des succursales à Winnipeg et à Montréal.

Ces succursales sont la meilleure preuve de la popularité du Palmolive. Joignez-vous à la foule des gens qui aiment le Palmolive et abouchez-vous avec un voyageur Palmolive ou écrivez aujourd'hui à votre grossiste.

THE PALMOLIVE COMPANY OF CANADA, Limited

Winnipeg - Toronto - Montréal.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

	16/20	0.26
	20/25	0.25
	25/30	0.27
	30/35 et plus	0.24

Bacon :

Déjeuner, Maple Leaf	0.40
Déjeuner, Marque Gunns	0.36
Jambons Cottage	0.32
— Picnic	0.23
— bouillis	0.52
— rôtis	0.59
— Sandwich	0.59

SHORTENING

Shortening Easifirst:

Tierces	400 lbs	0.14½
Tinettes	60 —	0.15
Seaux	20 —	0.15½
Seaux	10 —	0.15½
Seaux	5 —	0.16
Seaux	3 —	0.16
Blocs	60 —	0.16½
Blocs	30 —	0.17

Shortening Picrus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :

Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.34
— choisis	0.38
— No 1	0.30
— No 2	0.27

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.38	0.39
Beurre, crêmerie No 2	....	0.37
Laiterie	....	0.31

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.17
— — ambré, la lb.	0.15
— — brun, la lb.	0.12

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.21
— tinettes	0.20½

FROMAGE

Nouveau	0.18	0.19
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 12 juillet 1922.

Oeufs No 2	0.28
Oeufs frais	0.30
Oeufs choisis	0.34
Oeufs strictement frais	0.36

BEURRE

Beurre	0.38
Beurre, en pain d'une livre	0.39
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.38
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.37
Dairy, solide, 50 lbs.	0.32

FROMAGE

Double, la lb.	0.19
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 12 juillet 1922.

Poule	0.25
Poulet	0.38
Dindes	0.30
Dindons	0.52
Oies	0.25
Canards domestiques	0.35
Canards du lac Brôme	0.45
Chapons	0.45

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 12 juillet 1922.

Poissons frais.

Doré	0.19
Brochet	0.10
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	0.14
Haddock	0.06
Morue par tranches	0.08
Morue marchande	0.05½
Pile (Flounders)	0.10
Homards, la lb.	0.40
Crevette, la lb.	0.40
Carpe, la lb.	0.15
Truite mouchetée	0.45
Truite des lacs	0.18
Saumon Gaspé	0.25
Saumon Colombie, rouge	0.25
Maquereau	0.13
Hareng	0.07
Flétan	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.14
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.05½	0.06
Morue par tranches	0.06½	0.07
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 49, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.00
Saumon salé nouveau, brl.	....	20.00
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	16.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne (No. 1), le brl.	12.00	13.00
Morue verte, petite, No. 2	9.00	10.00
Morue verte, grosse, brl.	13.00	14.00

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad.	16.00
Huitres en écailles, amér. brl.	16.00
Huitres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huitres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.80
2ème Patente	7.30
Forte à boulanger	7.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.75
Farine à engrais, 1ère	4.70
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne F.o.b. Montréal	25.25
Gru par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	29.25
Middlings de choix par tonne F.ob. Montréal	33.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 12 juillet 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Bon, No 2	25.00	26.00
No 3	23.00	24.00
Trèfle mêlé	18.00	20.00
Paille	16.00	18.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs.)	....	0.64
No 3, C.W.	....	0.62
No 1 Feed	....	0.60
No 2 Feed	....	0.56½

Blé-d'Inde:

No 2 jaune	0.77½	0.78
No 2 mixed	0.76½	0.77

Orge:

No 3 C.W.	....	0.84
No 4 C.W.	....	0.82
Alimentation (d'après qualité). (Fonds canadiens)	....	0.78

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char		23.25
Gru, par char		25.25

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 12 juillet 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
3 galls. seau 38½ lbs., chaque	2.85
5 galls. seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.04½
Barils	0.04¾
½ barils	0.05
¼ barils	0.05½

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.50
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.95
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse	4.75
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.00

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	....	0.70
Barils	....	0.73
Demi barils	....	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	....
Abricots, slabs	....	....
Pêches (fancy)	....	0.21
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	....	0.27
Pelures séchées:		
Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	3.60

Raison:

En vrac Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.15½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.19½
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.23
Corinthe (vrac)	....	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.17
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.19
Dattes, vrac	....	0.12½
Farcies, boîtes de 12 lbs	....	3.25
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	2.65
Figues 2¼s, la lb.	....	0.23
Figues 2½s, la lb.	....	0.24
Figues 2¾s, la lb.	....	0.26
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	3.50
12 x 10 oz.		1.25
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....	..09

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.21
40-50s	....	0.18
50-60s	....	0.15½
60-70s	....	0.15
70-80s	....	0.14½
80-90s	....	0.13½
90-100	....	0.13

LE SUCRE

Dominion	6.90
Atlantic extra granulé	7.25
Acadia, extra granulé	7.25
St. Lawrence, extra granulé	7.25
Glace, baril	7.45
Glace, (caisses de 25 lbs.)	7.85
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.65
Jaune No 1	6.85
Jaune No 2	6.75
Jaune No 3	6.65
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.35
En poudre, 50s	7.55
En poudre, 25s	8.25
Cubes et dés, 100 lbs	8.95
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.05
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.25
Cubes, paquets de 2 lbs	9.25
En morceaux, Paris, barils	7.85
En morceaux, 100 lbs	7.70
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.05
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.00
En morceaux, boîtes de 2 lbs	9.75
Crystal Diamond, barils	7.85
" " boîtes, 100 lbs	7.95
" " boîtes, 50 lbs	8.05
" " boîtes, 25 lbs	8.25

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	0.19	0.20
Amandes (écalées)	....	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.14	0.15
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	....	0.31
Cerneaux	0.54	0.62
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.11	0.12
Suns	0.13	0.14
"G"	0.10	0.11
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	0.16½
Fancy entières, la lb.	....	0.38
Fancy cassées, la lb.	....	0.33
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	0.32	0.35
Pecans, grosses, No 2, police	....	0.35
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	0.21	0.24
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	0.75
Noix (Grenoble)	....	0.30
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 12 juillet 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien, doz.	....	....
Persil (canadien)	....	0.50
Pommes de terre sucrées, manne	3.25	3.50
Pommes de terre, le sac	....	1.50
Choux nouveaux, la douz.	....	1.00
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets	....	0.50
Patates nouvelles, le qrt., No 1		6.25
Patates nouvelles, le qrt., No 2		3.50
Patates nouvelles, Montréal, la poche		3.00
Pommes, jaune transparent, panier		3.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 12 juillet 1922.

Pamplemousses, 48, 64, 80, 90	7.75	8.25
Oranges de Californie	9.00	10.00
Fraises, 27 pts par case	0.17	0.20
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie	....	7.50
Canteloupes, le crate	....	6.50
Pêches de Georgie, crate	....	5.00
Citrons de Messine	....	5.00
Bananes	5.00	6.00
Dattes lb	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée		6.00
Pommes en boîtes	....	5.50
Céleri de la Floride		9.00
Patates nouvelles, baril	4.00	6.25
Tomates, Mississippi, crate		1.75
Oignons du printemps, la douz.		0.75
Oignons Egyptiens, la lb		0.06
Concombres de Montréal, douz.		1.00
Asperges canadiennes, panier		2.75
Choux, la douz		1.50
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb		0.75
Noix Grenoble, la lb		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs la lb		0.50
Meilleures avelines, la lb		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb		0.20
Peanuts Jumbo, la lb		0.14

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse	30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch	1.15
Onguent sabots, la douz	3.25
Paudres à vers, la douz	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz	6.00

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s	5.35	5.55

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse.

Extra fins	25.00
Surextra fins	27.00
Très fins	24.00
Fins	22.00
Mi-fine	19.00
Moyens	18.00

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s, douz	....	1.75
Pommes, gal. douz	....	5.25
Blueberries, 2s	....	2.40
Grosseilles noires, 2s douz	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz	3.10	3.15
Framboises, 2s	3.35	....
Fèves, Refuges	1.90	....
Blé-d'Inde (2s.)	....	1.35
Betteraves, 2 lbs	....	....
Carottes (tranchées) 2s	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal	....	....
Epinards, 3s	....	....
Epinards Can. (2s.)	....	2.20
Epinards, Californie, 2s	....	2.90
Tomates, 2s	....	1.35
Tomates, 2½s	1.75	1.80
Tomates, 3s	....	....
Tomates, gallons	....	5.75
Citrouille, gallon (douz)	....	1.70
Pois, standards	....	....
Pois early June, (douz.)	....	1.65
Pois, très fins, 20 oz	....	2.27
Pois 2s, 20 oz	....	2.12

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18		....
Cocoa Fry's, bte ½ lb	lb.	0.43
Bakers, bte ½ lb	—	0.43
Lowneys, bte ¼ lb	—	0.45
Flocons avoine, 20s		4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz.,		2.90, 3.25, 3.55 3.75
Avoine roulée, 20s		4.60
Riz puffé		5.50
Farine caisse		2.55
Hominy, perlé ou grain, 2 douz		3.00
Health bran, (20 paquets), csse		3.50
Orge perlé écossais, csse		2.70
Farine à crêpe, csse		2.90
Farine à crêpe préparée, douz		2.45
Wheat food, 18-1½		3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz		7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz		2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts		5.50
Blé à porridge, 36s, caisse		6.40
Blé à porridge, 20s caisse		6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz		2.25
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz		4.40
Corn Starch (préparé)		0.08½
Benson Corn Starch 1s, lb		0.09
Canada Corn Starch 1s, lb		0.07½
Canada Laundry Starch, lb		0.07
Fleur tapioca		0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs)	4.75
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs)	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, baril	....
Oatmeal (standard granulé)	3.60
nulé)	3.50
Avoine roulée, 90s (en vrac)	3.40

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot	4.50
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs	6.50
Pour bouillir, le boisseau	4.50
Lima, Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.50
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.07

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz	2.25
"XXX" (étiquette ronge), Paquets de 6 lbs., la douz	4.40
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz	2.20
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz	4.30
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz	2.15
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz	4.20
Crêpes (étiquette rouge). Paquets de 1¼ lbs., la douz	1.50
Sarrasin (étiquette rouge) paquets de 1¼ lbs, la douz	1.50

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 12 juillet 1922.

118-120 M.P. cire paraffine, lb.,	5.25½
123-125 M.P. cire paraffine lb.,	5.76
128-130 M.P. cire paraffine, lb.,	6.26½
133-136 M.P. cire paraffine, lb.,	7.50

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 12 juillet 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon (nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.15

Thés noir	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.53	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:

Young Hyson No 1	0.49	0.55
Young Hyson No 2	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39

Gunpowder Tea:

Pinhead	0.49	0.65
Impérial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 12 juillet 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.26
Gingembre Jamaïque	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées	....	0.28
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	0.18
Poivre blanc	0.22	0.25
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades	....	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais	0.18	0.20
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.25
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once		la douz.	1.50
—	2 —	—	2.75
—	2½ —	—	3.00
—	5 —	—	5.50
—	8 —	—	9.25
— carré, 8	—	—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
—	2 —	—	2.35
— carré, 2	—	—	2.70
—	4 —	—	4.75
—	8 —	—	9.00
—	16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once		la douz.	0.84
—	2 —	—	1.25
—	4 —	—	2.30
—	8 —	—	4.00
—	16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon 2 onces		la douz.	1.45
—	4 —	—	2.65
—	8 —	—	4.50
—	16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection: bouteille de 6 onces, la douz.	1.50
Marque Club: bouteille de 6 onces, la douz. (Caisse de 3 douzaines.)	1.35

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).

Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40 (3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.

Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.

Bouteilles rondes de 2 onces	2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille	2.75

MOUTARDE FRANCAISE

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse	1.80
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.30
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.35
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	2.65
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par caisse	4.00
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton	2.90
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	4.25
Pony, 2 douz. par caisse	1.20
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.20
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.40

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 12 juillet 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.00	2.50
Peaux d'agneau, ville	0.25	0.30
Peaux d'agneaux, campagne	0.20	0.25
Peaux de boeuf ou vache, No. 1, la lb.	0.09	0.10
No 2, la lb.	0.10	0.11
Peaux de veau de lait la lb.	0.12	0.14
Peaux de taureau, la lb.	0.04	0.05
Peaux de beau de son, la lb.	0.08	0.09
Laine lavée, la lb.	0.22	0.24
Laine, mon lavée	0.16	0.18
Deacons	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb.	0.04	0.05

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45
10 boîtes	7.40
25 boîtes	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte	3.90
5 boîtes	3.85
10 boîtes	3.80
25 boîtes	3.75

100 morceaux à la boîte.
Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Savon pour la buanderie:
Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte	7.00
5 boîtes	6.95
10 boîtes	6.90
25 boîtes	6.85

Princess Flakes
Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes	4.15
25 boîtes	4.10

Princess Flakes
Baril de 130 lbs, la lb. 0.17

Princess Flakes
Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons	3.90
25 cartons	3.85

PRODUITS PURITAS
Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz.	de 2 onces,	la dz.	0.96
—	4 —	4 —	—	1.20
—	4 —	6 —	—	1.65
—	4 —	8 —	—	2.00
—	2 —	12 —	—	2.75
—	4 —	12 —	—	2.70
—	2 —	16 —	—	3.45
—	4 —	16 —	—	3.40
—	1 —	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½ —	5 lbs.	la dz.	15.60

2 dz. 4 oz.

Csse assortie 1 dz. 12 oz. la csse 8.50

1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

GELATINE CRYSTAL
(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

GELEE DE TABLE
(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.

La douzaine	1.15
La grosse	13.80

EMPOIS ORIENTAL
(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS
Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE
100% pur.
Caisse de 6 dz. de 10 oz., la csse $33.2?

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz.	1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs.	3.55

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces	5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces	5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs.	7.00

Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

VIN "ELIXIR TONIQUE"
de
J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

Lorsqu'il s'Agit d'Allumettes

le nom fait quelque chose

Parce que toutes les allumettes ne sont pas nécessairement de **BONNES** allumettes. Il est toujours préférable d'exiger la sorte que vous **CONNAISSEZ** en plaçant votre commande chez votre grossiste.

Le nom **COMPTE** pour beaucoup dans votre commande.

Le nom "Eddy" veut dire que vous tenez à avoir les **MEILLEURES** allumettes — n'offrant pas de danger, sûres, des allumettes sur lesquelles vous pouvez compter et qui, invariablement, donneront exactement ce que vos clients tiennent à avoir.

Ne prenez pas de chances. Dites: "**JE VEUX QUE CETTE COMMANDE D'ALLUMETTES SOIT REMPLIE AVEC DES ALLUMETTES D'"EDDY" — JE N'EN VEUX PAS D'AUTRES.**

La Cie E. B. Eddy, Limitée

HULL, CANADA.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.

HUILE DE CASTOR ANGLAISE
PURE ET BLANCHE

Dr Hervay

en bouteilles de 1 oz., 2 oz., 3 oz.

Chaque bouteille est paquetée individuellement dans une boîte en carton et assure la plus grande propreté. Préparée spécialement pour usage médicinal, elle est préférée à toute autre pour son goût, son efficacité et sa propreté. EXIGEZ-LA, vous multiplierez vos ventes.

TOUT MARCHAND DE GROS DE MONTREAL ET DE QUEBEC PEUT VOUS LA FOURNIR; vous n'avez qu'à spécifier la marque Dr Hervay.

THE HERVAY CHEMICAL CO., OF CANADA LTD.

ST-BASILE, (Près Québec)

Succ. Montréal: 1 rue St-Laurent.



Vos Clientes Souffrent cet été

Les chaleurs leur rendent la cuisine presqu'insupportable. C'est l'occasion de leur vendre les aliments préparés

"CLARK".

Ne vous contentez pas de montrer nos Fèves au Lard, nos Soupes, et certains autres de nos mets les mieux connus --- un assortiment complet vous fournira des ventes surprenantes, et vous aidera à rendre la saison tranquille plus profitable.

Demandez notre liste de prix et livret illustré montrant nos aliments d'une manière très attrayante

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont.

ATTENDUS CETTE SEMAINE PAR BATEAUX DIRECTS DE FRANCE

CHAMPIGNONS "HERMANT"

en boites et en flacons

PATES ALIMENTAIRES "BERTRAND"

Macaroni, Alphabets, Vermicelle, Coquilles, Etc., Etc. Spaghetti, Nouilles,

En paquets cachetés de une livre.

SAVON DE CASTILLE "LA GRAPPE D'OR"

72%

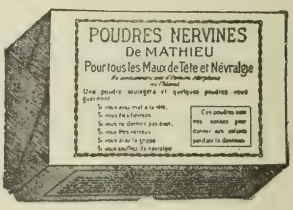
en Barres, Morceaux et Savonnettes

DEMANDEZ NOS PRIX

HENRI JONAS & CIE

173-177 RUE S.-PAUL O., - MONTREAL

Seuls représentants pour le CANADA.



Chaque demeure devrait avoir un paquet ou deux

Des Poudres Nervines de Mathieu

Expliquez à vos clients comme ces poudres sont recommandables pour la guérison du mal de tête, de la névralgie, de l'insomnie, etc. Une poudre donne un soulagement instantané.

Les Poudres Nervines de Mathieu ne contiennent aucune drogue créant habitude.

Demandez une provision d'essai.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU

PROPRIETAIRE

SHERBROOKE, - - P. Q.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 8 juillet 1922.

ACTES DE VENTES

R. B. De la Bruère à J. E. Peloquin, lot 3b rang 8, Compton. Prix $3500.00; $1000.00 payés.

R. W. Reid à la Ville de Lennoxville, lot 281-1 Lennoxville. Prix $1.00; payé.

William Bown à la Ville de Lennoxville de la rue Academy, parties rue Warren, partie rue Wilson et Avenue Mead et Avenue Bown, toutes à Lennoxville. Prix $1500.00; payés.

Corporation Episcopale Catholique Romaine de Sherbrooke à Antoine Béliveau, lot 1452-44 quartier sud. Prix $8000.00; $3000.00 payés.

Alexander Pllu à Placide Drouin, lot 813 quartier est. Prix $475.00; payés.

George Bérard à L. F. Codère, ½ N. du lot 1326 quartier sud. Prix $3000.00; payés.

Cie D'Immeuble du Plateau Camirand à N. M. McLeod, lots 733-40 et 41 quartier est. Prix $1650.00; payés.

Protonotaire de la Cour Supérieure à Peter Katadotis, partie des lots 425-1 et 2 quartier est. Prix $31.00; payés. (Vente par licitation).

Dame J. B. Tremblay à Albert Leclaire, ½ indivise du lot 433 quartier est. Prix $1.00; payé.

Sherbrooke Real Estate Co. à W. J. Grant, lot 7-297 quartier sud. Prix $350.00; payés.

G. A. Hall à Hugh Mackinnon, lot 838 quartier nord. Prix $2300.00; payés.

L. P. Wyatt à H. L. Allen et C. W. Bridges, partie lots 71-1 et 2, Orford. Prix $1.00; payé.

J. W. Hope à A. C. Spalding, partie lots 71-12 et 2, Orford. Prix $1.00; payé.

Charles Maillé à Arthur Maillé, lot 22e, rang 6, Ascot. Prix $4500.00; $1000.00 payés.

Sherbrooke Cigar Co. à E. D. Kelly, lot 1444-77 quartier sud. Prix $1.00; payé.

Philias Angers à Joseph Alix, lot 1444-232 quartier sud. Prix $12,875.00; $3000.00; payés.

A. R. Bowen, tuteur du mineur H. A. Frye à R. F. Sharpe, partie lot 60, rang 1, Ascot. Prix $1580.00; payés. (Vente par licitation).

N. M. McLeod à Avila Bouchard, lots 733-40 et 41 quartier est. Prix $1700.00; payés.

E. B. Worthington et al à Sylva Royer, lot 44a quartier est. Prix $775.00; $50.00 payés.

C. O. Biron à Dame Joseph Fortin, lot 449 quartier est. Prix $6700.00; $2700.00 payés.

Rév. J. A. Parent à Ignace Croteau, pour $1500.00, affectant

HYPOTHEQUES

Samuel Gagnon à Mlle E. C. Têtu et la, pour $1000.00, affectant partie lot 833 quartier est.

Wilfrid Arpin à Osias Gagnon, pour $500.00, affectant lot 1-82 quartier nord.

Arthur Blanchard à Dame Edmond Lecours, pour $500.00, affectant lot 19f, rang 6 Ascot.

Médéric Trudeau à Edwards Realty Co. pour $4100.00, affectant partie lots 1492 et 1493 quartier sud.

W. M. Hall et G. H. Parsons à The Wales Home, pour $4500., affectant lot 150 quartier nord.

QUITTANCES

Louis Bonneville, Sherbrooke, à Philias Angers, de l'hypothque du 4 juillet 1921.

J. M. Couture, Coaticook, à Louis Carrier, de l'hypothèque du 15 juillet 1920.

Alfred Auger et al à Wilfrid Arpin, de l'hypothèque du 7 juillet 1921 (Sherbrooke).

Edwards Realty Co., (Sherbrooke), à Peter Katadotis, de l'hypothèque du 1er mai 1919.

Bernard Gillman à Samuel Echenberg, de l'hypothèque du 13 septembre 1921 (Sherbrooke).

F. L. Bean, Sherbrooke, à W. M. Hall et G. H. Parsons, de l'hypothèque du 21 novembre 1916.

Dernières volontés et testament de feu Cyprien Perrault, avec transmission affectant partie lots 357, 352, 349 et 440 Orford, légués à son épouse, Dame Mathilda Boucher. Aussi reçu du Percepteur du Revenu Provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur la succession de feu Cyprien Perrault.

Procuration d'Alexander Pllu à A. B. Smith, lui donnant l'autorisation de vendre le lot 813 quartier est, pour le prix de $475.00, et de donner quittance.

Transport par Mme Joseph Fortin à Odilon Alix, des $2500.00 dus par R. A. Downes, et garantis par lots 8-50, 51, 52 et 53 quartier est.

Bail par Mme Z. P. Cormier à J. A. Robert, de la ½ S. du lot 220 quartier centre, pour 3 ans, pour $8100.00 pour ledit terme.

Bail par Louis Blais à Albert Comtois, du lot 1423 quartier sud, pour 2 ans, pour $2700.00, pour ledit terme.

Contrat entre la British American Land Co. et Charles D. White, affectant lots 171 et 172 quartier nord.

Rectification entre Onas Gagnon et Eugène Gervais, affectant partie lot 1537 quartier sud.

Contrat de mariage entre Gédéon Lessard et Mlle Anna Simoneau, stipulant séparation de biens.

Acte de société entre J. Philias Girard et Jean B. Fouquet, sous le nom de "Girard et Fouquet".

Dissolution de société par Jules Rousseau et Albert Comtois, sous le nom de "Rousseau et Comtois".

Nom de firme par Harry Budning, sous le nom de "Budning's Cut Rate Drug Store".

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

MONTREAL

DEPOSANTS	PATRONS
F. Boileau	J. & W. Duncan, Limited
A. David	A. Therrien
Jos. Demers	P. M. Beaudoin
O. Denis	L. C. Meunier
J. Langevin	G. P. Léveillé
Jacob Moses Litwin	W. Wolfe
D. Mendelsohn	Légaré Auto Ltd.
Onésime Racicot	N. Zichelli

E. MASSE & CIE

RESTAURANT et EPICERIE
ST-BERNARD

4560 rue Notre-Dame Est, - MONTREAL.

HOTEL BELLEVUE

LOUIS PINARD, Prop.

Licence Bière et Vins.
Chambres à louer de première classe.
Repas à toute heure.

STE-ANNE DE BELLEVUE, QUE.

Madame O. MALLETTE

MODISTE

Robes, Costumes, Manteaux, etc.

Ainsi que
Confection de Chapeaux de tous genres.
Attention spéciale apportée sur toutes marchandises remodelées.
Satisfaction garantie et prix très modérés.

69, Rue Ste-Anne, STE-ANNE DE BELLEVUE.
Voisin de G. DAOUST, Magasin général.

Le Bulletin des Agriculteurs

La Principale Revue Agricole Hebdomadaire Canadienne-française au Canada.

688, St-Paul Ouest, - - MONTREAL.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 3 juillet au 8 juillet 1922.

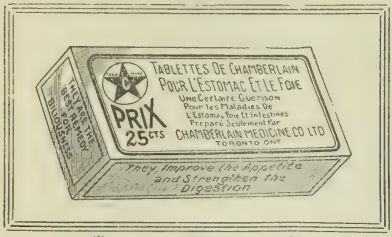
Vente—Dame Vve J.-Bte Lacerte à Omer Samson, p. 391 St-Barnabé.
Obligation—Joseph Boudreau à Dlle Emélie Sarasin, 341 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Stanislas Poirier à Arsène Bellemare, 341 paroisse des Trois-Rivières.
Vente—Josaphat Poudrier à Edouard Hill, p. 50-1 rang St-Mathieu.
Obligation—Wilfrid Lachance à Henri Ferron et al, 625-152 Ste-Flore.
Dissolution—Cash & Carry Store.
Déclaration—Cash & Carry Store.
Contrat de mariage—Maxime Paquin et Dame Aglaé Trépanier, 203 St-Boniface.
Testament—Moise L. Descoteaux, 419 Pointe du Lac.
Déclaration—Moise L. Descoteaux, 408, 409, 434 Pointe du Lac et Yamachiche.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession M. L. Descoteaux, 408, 409, 434 Pointe du Lac et Yamachiche.
Vente—Chs D. Gélinas à Cléophas Buissière, p. 67 St-Barnabé.
Testament—Dame Virginie Trudel à Dlle Flore Lefebvre.
Déclaration—Dame Virginie Trudel à Dlle Flore Lefebvre, p. 332 Cité des Trois-Rivières.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Dame V. Trudel, p. 332 Cité des Trois-Rivières.
Testament—Dame Marie Garneau.
Déclaration—Dame Marie Garneau, 1639 Cité des Trois-Rivières. B
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Dame M. Garneau, 1639 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Arthur Lemieux à Alphonse Dugré, 2038 Cité des Trois-Rivères.
Quittance—Avila Lessard à Ulric Rheault.
Quittance—Paul Robert et al à Avila Lessard.
Quittance—Baxter Bros. à Avila Lessard.
Quittance—Joseph Lessard à Avila Lessard.
Vente—Shérif des Trois-Rivières à Félicie de K. Stephens, 7-12 rang St-Mathieu.
Seconde copie—Shérif des Trois-Rivières à Félicie de K. Stephens, 7-12 rang St-Mathieu.
Vente—Pierre Beaulieu à F. V. Constant. 1226-2, 3, 1227-1 Cité des Trois-Rivières.
Vente—L'Hon. J. A. Tessier à Dlle Fl. Delorme, 367, 368 Cité des Trois-Rivières.
Bail et promesse de vente—Dlle Fl. Delorme à Alexandre Bellerose, p. 267, 368 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Pie Rivard à Léon Héon, p. 368 Cité des Trois-Rivières.
Acte de partage—J. W. Guillemette et P. F. Pinsonneault, p. 11 paroisse des Trois-Rivières.
Quittance—Rosario Fortier à Dame Vve H. Gélinas.
Obligation—Euch. Vaillancourt à Ephrem Villemure, p. 834 Yamachiche.
Quittance—François Gélinas à Euch. Vaillancourt.
Obligation—Dame C. G. Lemarier à Joseph Gélinas, 55? St-Etienne.
Quittance—Alfred Piché à Albéric Blanchette.
Quittance—J. D. Dugré à Chs. Bergeron.
Vente—L. J. Arthur Beauchemin à J. G. Labarre et al. 628-1415, 1414-2 Ste-Flore.
Quittance—J. H. Nap. Désaulniers et al à Dame A. Brousseau.
Vente—Télesphore Trottier à Sévérin Lefebvre, p. 177 paroisse des Trois-Rivières.
Vente—J. Eudore Plante à Aurèle Gagnon, 458 Ste-Flore.
Vente—Aurèle Gagnon à L. Frédéric Hébert, 458 Ste-Flore.
Transport—Art. H. de Larochelle à Dame Maxime Gagnon.
Garantie collatérale—Eusèbe Lafrenière à La Banque d'Hochelaga, 6, p. 7-12 rang St-Mathieu.
Quittance—Léon Bruneau à Dame J. A. Béland.
Vente—Ovila Fréchette à Edmond Robin, p. 857 Yamachiche.
Convention—The St. Maurice Paper Co., Ltd. et Corp. des Trois-Rivières, 1128, 1127 Cité des Trois-Rivières.
Bornage—Philippe Garceau et Napoléon Guilbert, 285 et 286 Pointe du Lac.
Donation—Trefflé Duplessis à Dame Victor Aubry, 881 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Adolphe Allard à Dlle Rose A. Hébert.
Echange—Rodrigue Lemay et Josephat Hamel, p. 140 Ste-Flore.
Vente—Dame E. Chartier à Fidèle Rivard, p. 94 Ste-Flore.
Contrat de mariage—J. A. Landry et Dlle Aldéa Collins.
Contrat de mariage—Hervé Désilets et Jeannette Beaulieu.
Contrat de mariage—Adjutor Hamel et Léda Ricard.
Transport—Fidèle Rivard, fils, à Philippe Houle.
Vente—Sévère Bourassa à Ovide Bourassa, p. 95 Ste-Flore.
Quittance—Succession Dame Alp. Coulombe et al à L. P. Normand et al.
Vente—Dame Valéda Dufresne à Albert Gagnon, 737, 738 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Hector Bastarache à Cyrille Rouette, 26-3, 4, 5, Cité des Trois-Rivières.
Cession—Morin et Frère & Cie, Ltée, à Arsène Houle, 1123-82 Cité des Trois-Rivières.
Mariage—Léo Leblanc et Dlle Hélène Kègle.
Vente Résaine Robichaud à Emile Montambault, 1854 Cité des Trois-Rivières.
Seconde copie—Résaine Robichaud à Emile Montambault, 1854 Cité des Trois-Rivières.
Transport—Maurice Désilets à J. A. Lemire.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT.

Ph. Routhier vs Moise Gauthier, Trois-Rivières, $67.98—Compte.
Th. Huot vs Georges Boisvert, Ste-Flore Est, $27.98—Salaire.
D. Plante vs R. Adam, St-Barthélémy, $64.00—Billet.
Raoul Dupont vs Anatole Gravel, Trois-Rivières, $40.00 —Dette.
J. A. Plante vs Hector Aubin, Grand'Mère, $15.71—Dette.
H. Massicotte et al vs Benoit Bordeleau, St-Séverin de Proulxville, $43.36—Dette.
Norbert Déry vs B. Bordeleau et al, St-Séverin de Proulxville, $87.20—Dette.
Alfred Blais vs Ernest Gauthier, Shawinigan Falls, $20.00—Loyer.
Dlle Corinne Perreault vs Art. Beauchesne, Ste-Sophie de Lévrard, $75.00—Obligation.
F. W. Horner Ltd. vs J. B. Ayotte, Trois-Rivières, $88.37—Billet.
S. B. Telfrod vs La Tuque Store, La Tuque, $25-24—Dette.
A. Désaulniers et al vs Raoul Hévon, Ste-Anne de la Pérade, $71.17—Compte.
J. A. Dessureault vs Eugène Veillet, St-Adelphe, $28.05—Compte.
J. U. Trudel vs A. D. Lafontaine, Hervay, $54.00—Billet.
J. E. Massicotte et al vs Charles Jobin, Ste-Thècle, $63.45—Compte.
O. Lebrun vs Adrien Desroches, Grand'Mère, $43.86—Traite.
J. Nap. Vadeboncoeur vs Henry Mongrain, St-Tite, $74.54—Billet.
Aimé Cossette vs Dorila Duchêne, St-Georges de Champlain, $65.00—Billet.
Aimé Cossette vs Alphonse Leboeuf, Mont Carmel, $70.00—Billet.
Aimé Cossette vs Woillé Cyr et al, St-Timothée, $60.00—Billet.
Aimé Cossette vs Norbert Pagé, St-Timothée, $50.00—Billet.
J. A. Dessureault vs Ferdinand Perron, St-Adelphe, $26.58 Billet.
J. A. Dessureault vs Edmond Fournier, Ste-Thècle, $62.20—Compte.
J. A. Dessureault vs Doric Gignac, St-Timothée, $89.82 —Billet.
Albert Marineau vs Omer Fortier, Trois-Rivières, $13.50—Dette.
Benedite Proctor Co., Ltd. vs F. Milot, Grand'Mère, $35.41—Compte.
The Shell Co. of Canada, Ltd. vs W. M. Catto, Grand'Mère, $77.99—Chèque.
J. A. Dessureault vs Jules Pronovost, Ste-Tite, $50.60 —Compte.
Dame M. L. Villemure vs Narcisse Milette, Ste-Anne d'Yamachiche, $81.35—Billet.
Zéphirin Marchand vs J. Alex. Nobert, Trois-Rivières, $82.00 —Compte.

Renseignements de Québec

Transport—J. Adj. Pouliot à I. A. Fortin, 4368-38 Montcalm, 148-81 147-g4 146-63 N-D de Québec.
Obligation—Ant. Bourbeau à Banque d'Hochelaga, bloc D, bloc D, bloc C, Macamic.
Obligation—Alf. Bédard père à Gourd & Cossette, rg. 9-20 Poulariers.
Mariage—Ph. Caouette à Dlle Dina Duguay.
Séquestre—A. Cloutier & Cie vs J. P. E. Gagnon, bloc 4-4, Macamic.
Vente—Hector Collette à Em. D. Normandeau, 4437-134½ E 133 Montcalm.
Obligation—Zotique Marcoux à Frs. Gagnon, 435-10 S. Roch Nord.
Obligation Isaac Herzbergz à H. Grandbois, 1964b 196 xor & 1984, St-Pierre.
Vente—F. X. Onés. Pouliot à Hector Noreau, 1604 1603 J.-Cartier.
Testament—Dame Jos. Parent.
Déclaration—Jos. Parent, ½ p. S.O. 168½ P.S.O. 138½ 2320 1 Charlesbourg ½ 1139 St. Ambroise.
Quittance—Frs. Savard et al à John Théberge.
Mariage—H. W. Moore à Delle Lavina J. R. Meyers.
Mariage—Caisse Populaire de l'Ancienne Lorette à Pierre Robitaille.
Vente—J. Adél. Ferland à Jos. Art. Dubé, 1062-715 Charlesbourg.
Vente—Alf. Lamontagne à Art. Nolin, p. N. 265 St-Sauveur.
Main-levée—Banque Nationale à J. Adél. Ferland.
Quittance—Pierre Racine à J. Adél. Ferland.
Vente—Jules Laperrière à Dame Wilf. Couillard, 154 Beauport.
Vente—Here. Henry à Jos. Ant. Bouchard, p. 63, Beauport.
Garantie collatérale—Lavoie & Frère à Wm. Doyle Enrg., 80 94 A N-D de Québec.
Quittance—Ls. Leblond & Ls. Vézina à Here. Hervay.
Quittance—Ed. Laperrière à Jules Laperrière.
Quittance—Geo. Villeneuve à Jules Laperrière.
Quittance—André Côté à Jules Laperrière.
Transport—Curtes Hornby à Dame T. B. Goodfellow, 269 350 p. 359½ N. 887 St-Gabriel.
Subrogation—Geo. Légaré à Em. Routhier 623 St-Roch.
Mariage—F. X. P. J. C. E. Rouleau à Dlle M. B. Tanguay.
Subrogation—Geo. Légaré à Me N. John Coss, 98-41 N-D Québec.
Cession—Ed. Valières à Jacob Assh & al p. E. 1953-2 St-Pierre.
Obligation—Ed. Vallières à T. H. Mahoney, 1953-2 St-Pierre.
Subrogation—T. H. Mahoney à Henri Grandbois, 1964 A-B 1961 St-Pierre.
Quittance sub.—Proteau & Carignan à Isaac Herzberg, 1964 A-B 1961 St-Pierre.
Vente—Québec Land Co. à Limoilou Land Co., 509-833 834 St-Roch N.
Vente—Québec Land Co. à J. A. Cloutier, 508-1070 1071 St-Roch N.
Vente—North Mount Realty Co. Ltd à Paysan S. Sherman, 2424-82-83 St-Sauveur.
Titre renouvelé—Jos. Ed. O. Galipault à Québec Land Co., 189 490 St-Roch N.
Vente—Québec Land Co. à Alb. Lessard, 508-114.
Vente—Québec Land Co. à Art. Roberge, 5 9-70 B St-Roch N.
Mariage—Ed. Augustin Richen à Margaret W. Walsh.
Mariage—Wilf Turcotte à Dlle Nadege Bussières.
Obligation—Eud Caron à Shs. Koenig esqté. 1954 1955 St-Pierre.
Quittance—Québec Land Co. à Heild. Graleau.
Quittance—Québec Land Co. à Dame Bélanger.
Quittance—Québec Land Co. à Elz. Boucher.
Testament—Dame Ern. Chalifour.
Déclaration—Dame Ern. Chalifour, p. 543 Beauport.
Vente—Ls. David Guérin à Jos. E. Rainville, 248-3 p. 548 Beauport.
Obligation—Aug. Michaud et al à David Drouin, 82-3 de 690, Beauport.
Quittance—Ed. Vachon à Phil. Chalifour.
Quittance—Jos Giroux à Jules Laperrière.
Quittance main-levée—The Toronto General Trust Co. à United Cigars Store Ltd.
Bail—Dame Vve P. A. Lemonde à E. R. Pichette, p. 891 St-Roch.
Vente—C. J. Lockwell à Mic. Kelley, p. 596 Beauport.
Obligation—Mic. Kelley à Edm. Giroux, p. 596 Beauport.
Obligation—Alb. Lapointe à Dame Vve Sam. Bédard, 508-168 195 511-32 33 34 St-Roch N.
Avis—J. A. Fournier, 4440-27 28 29 Montcalm.
Séquestre—J. H. Gignac Ltée à Thériaault Gagnon & Cloutier, 666 667 669 670 p. 671 671-B C F H I L M N O P Q R S T U V W X Y Z St-Roch N.
Séquestre—P. Trudel vs Larue Trudel & Picher, 1951A Champlain 92-20 et 21 N-D Québec.
Obligation—Heub. L'Heureux à Succ. Prêts & Placements, 3226 p. 3227 3255 St-Jean.
Obligation—J. O. Royer à Soc. Prêts & Placements, 2225 St-Pierre.
Mariage—L. A. Jos. Massoon à M. J. Y. Boiteau.
Mariage—J. E. L. Paradis à M. Z. Julie Dupuis.
Mariage—J. A. A. Ant. Paradis à L. L. Simard.
Vente—J. A. Moisan à Félix E. Lavoie, 4010 Montcalm.
Subrogation—J. F. Lavoie et al à Nap. Bilodeau 80194 N-D Québec.
Quittance—Chry. Jobin à Ant. Boucher.
Mariage—J. Alf. D. Aubert à Dlle M. A. Ratté.
Vente—Onéz. Provost à William Trépanier, p. bloc 59, Amos.
Obligation hyp.—Abraham Beaucage à Ivahoe Turgeon, rg. 8-14 Landrienne.
Mariage—W. Paradis à Dame Alex. Dubé.
Vente—J. And. Bigué à H. A. Lemay, bloc 2½ E 14 Amos.
Obligation hyp.—Phil. Gauthier à Gont. Brunet rg 2-23 Dalquier.
Mariage—Phill Bélanger à Dlle Marg. Jacob.
Obligation hyp.—Victor Lefebvre à Nap. Côté rg 9-48 Figuery.
Obligation—Adél. St-Pierre à Alph. Ross, rg 2-35 et 36 La Motte.
Testament—Edm. Lemoine.
Déclaration—René Lemoine esqté.
Quittance de droits—P. du R. à Succ. Edo. Lemoine.
Vente—Mend East & al à Ad. Delisle, 146-55-61 N-D Québec.
Obligation—Dame Dr A. Poulin vc Ed. Picher et al Succ., 2135 St-Pierre.
Quittance de droits—P. du R. à Succ Em. R. Pepin. 105-112-113-114 St-Colomb.
Main-levée—La Cie O. Chalifour Inc. à East E. Masson.
Mariage—Roy U. Halpin à Germ. Verrault.
Obligation—Jules Côté à Alm. Sylv. Bédard, 4368-14 Montcalm.
Vente—C. J. Lockwell à Edo. Giroux p. 596 Beauport.
Quittance—Dame Délima P. Fafard à Ol. Bélanger et al.
Vente et main-levée—Victor Bédard à Jos. Cyr Gauvin, p. 155, Ancienne Lorette.
Résiliation de bail—Larue, Trudel & Picher à Drouin & Frères Ltée, 720-4, St-Roch.
Vente—Maur. Bénard à Dame Vve Narc. Grenier, bloc 22-20 Amos.
Vente—Paul Baribeau à Geo. Neveu et al, bloc 17-16 Amos.
Obligation—P. L. Lortie à Alph. Doré et al 583 36 L 36 F St-Roch N.
Quittance sub.—Dame Vve P. Bédard à Alph. Doré et al, 583 36E 36F St-Roch N.
Mariage—Wilf. H. Giroux à Dlle Marg. A. Massé.
Main-levée—La Banque National à Jos. Gravel.
Quittance—Méd. Pilote à Ls. Ph. Lepage.
Vente—Dame Thos. R. Goodfellow à The Donacona Paper Co. Ltd., p. 358 359 St-Gabriel.
Mariage—J. C. E. Amyot à Dlle M. Jeanne Bussière.
Mariage—J. Frs. L. Casault à Dlle Alb. Chabot.
Quittance—Dame Vve H. Tremblay à Elz. A. Tremblay.
Vente—L'Auditorium de Québec à Ls. Ph. Michaud, 3056-A St-Jean.
Vente—Philippe Michaud à L'Auditorium Ltée., 3056-A, St-Jean.
Vente—L'hon. J. C. Kaine à Alf. Marois, 332-A-B 340-A 1 6 ind. 282 284 p. 241, Beauport.
Vente—Dame Alf. Robitaille Sr. à Alf. Marois, p. 340A Beauport.
Mariage—Alf. Ad. Rhéaume à Dlle Léonie Rhéaume.
Quittance—Jos. L. Côt àé Jules Côté.
Mariage—Frank Donneny à Dlle L. Nadeau.
Quittance de droits—P. du R. à Succ. John Thorn, 508-530, St-Roch N.
Vente—Dame J. Thorn à Em. Boucher 508-530 St-Roch N.
Mariage—Ant. Odet d'Orsonnens à Dlle Cécile Dubeau.
Mariage—Chs. L. Gauvreau à Delle Marg. L'abbé.
Vente—Dame F. X. Kelley à J. O. Gagnon, 79 St-Félix.
Transport—Dame S. Noel à J. S. Langlois, 3049B 3049-A-1, Palais.
Obligation et transport—Victor Coulombe à Ls. Tanguay, 368 St-Roch.



Une ligne accessoire profitable

Les Remèdes de Famille CHAMBERLAIN

Faites une commande d'essai de ces remèdes populaires recommandables et encaissez des bénéfices appréciables sur **Chamberlain.**

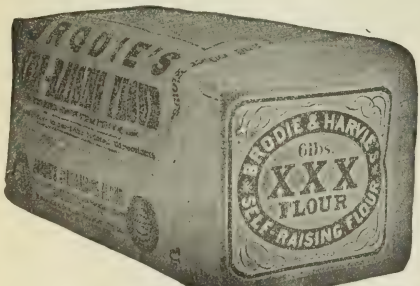
Il y a toujours une demande pour les remèdes efficaces, dignes de confiance, et vous trouverez que tous les remèdes Chamberlain ont une vente active et satisfaisante.

Il y a un grand nombre de ces remèdes parfaits que vous aurez intérêt à prendre en stock pour l'été et l'automne. Pourquoi ne pas nous écrire pour nous demander notre liste de prix?

GARANTIS EXEMPTS DE PRODUITS NUISIBLES.

Chamberlain Medicine Co., Limited

TORONTO.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited

MONTREAL.

J. B. RENAUD & CO., INC.
Agents de vente pour Québec.

Nos biscuits font plus que de donner une satisfaction ordinaire

Nous voulons dire par là que nous nous efforçons dans nos procédés de manufacture non pas de produire un article d'une qualité assez bonne pour la vente, mais de produire un article qui donne une satisfaction maximum pour la valeur reçue.

Depuis plus de trente-cinq ans nous faisons affaires dans la Province du Québec, et nous nous sommes acquis une réputation qui vous permet d'offrir nos Biscuits Soda en toute confiance, sachant parfaitement qu'ils répondront aux besoins de vos clients et que vous n'aurez jamais de plainte à leur sujet.

Nos voyageurs sillonnent la Province en tous sens, porteurs de nos échantillons. Ils sont à votre disposition pour vous donner tous renseignements concernant les approvisionnements dont vous pouvez avoir besoin.

Voyez-les donc à leur passage, ou bien écrivez-nous en nous demandant leur visite, ce qui ne vous engage en rien.

Votre stock ne saurait être jugé comme complet, si vous ne tenez un assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ-NOUS NOS LISTES DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (2)

MONTREAL


MACDONALD'S
BRITISH CONSOLS
SMOKING TOBACCO
MACDONALD'S Cut Brier
SMOKING TOBACCO
MACDONALD'S Cut Brier
SMOKING TOBACCO
MACDONALD'S Cut Brier
SMOKING TOBACCO
Une demande constante s'accroissant rapidement
Les ventes des tabacs Macdonald sont certaines. Depuis plus de soixante ans, le Tabac Macdonald a été le plus grand succès au Canada.
Les ventes du Macdonald sont profitables. Un virement rapide et une marge généreuse de profits en sont la cause.
Aujourd'hui, comme résultat de l'énorme campagne de publicité actuelle, la demande pour le Macdonald est plus grande que jamais. Le Macdonald est digne de confiance comme toujours, mais son virement se fait plus vite et ses ventes sont bien plus profitables.
Ne perdez pas votre part de ce plus gros commerce.
Le Tabac avec un coeur
MACDONALD'S

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF
M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.
M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE Surintendant général.
M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital Payé $4,000,000.

Fonds de Réserve $5,000,000.

F. W. MOLSON, Président

W. A. BLACK, Vice-Président

Edward C. PRATT, Gérant-Général.

Transactions en Banque de tous genres.

Plus de 125 succursales au Canada.

PRODUITS DE CHOIX

POUDRES LIMONADE ET ORANGEADE "MESSINA"



Pour le temps des Chaleurs, tout épicier devrait se prémunir des fameuses

POUDRES MESSINA

qui permettent de préparer les plus délicieuses des boissons et les plus hygiéniques.



Moutarde Française "JONAS"

dont la vogue croissante dans toute l'étendue du Canada est due au réel mérite, à la qualité insurpassable et à l'empaquetage élégant et pratique de ces produits.



Essences Culinaires "JONAS"

Les Essences qui se vendent partout et toujours.

Voyez à ce que votre assortiment soit au complet.

HENRI JONAS & CIE

Fabricants

173-177 Rue St-Paul Ouest, MONTREAL.

MAISON FONDEE EN 1870.

FINANCES

LES HORS-COTE

Alberta Pacific Grain 7% Préf.	90	7.78%
Ames Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding-Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf. XD 1¾%	90	7.78
Brandram-Henderson 3% Ord.	47	6.38
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 33% arr. paie 4%	48	12.50
Laurentide Power 5%	84	5.95
Dominion Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf. XD 1¾%	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Cons. Gold Mines 13%	9.15	6.96
Home Bank 7%	89	7.87
Imperial Oil 12%	120	2.47
Imperial Tobacco 6% Ord.	5¼	4.80
Montreal City & District Bank 10% XD 2½%	170	5.88
Provincial Bank 9% XD 2¼%	120	7.46
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	83	7.41
Sterling Bank 8%	101	7.92
Western Quebec Power 7% Préf.	75	9.30
Western Grocers 7% Préf.	60	11.67

LES OBLIGATIONS

La ville d'Halifax vient de vendre une émission de $390,000, 5 p.c., 30 ans, à la maison Mahon & Robinson au prix de 93,269.

Au prix de vente, la ville obtient son argent au taux de 5.46 pour cent.

* * *

Le ministère des affaires municipales du Québec a autorisé des demandes de soumissions pour les emprunts suivants:

Cité de Saint-Lambert, $125,000.

Municipalité scolaire du village de Saint-Pierre-aux-Liens, $128,000.

Municipalité scolaire du village de Saint-Tite, $58,000.

Ville de Richmond, $20,000.

* * *

La Royal Trust Company et La Société d'Administration Générale ont, en qualité de fiduciaires, officiellement annoncé que le 1er septembre 1922, la Canada Steamships Lines effectuera le rachat des obligations 10 ans, de la série 2 à 10 représentant, celles des séries 2 à 9 un montant total de $500,000 et celles de la série 10 une somme de $1,500,000., valeur au pair, émises pour être rachetées à 103½, plus les intérêts courus. Ces obligations séries 10 ans, sont rachetables le 1er septembre 1922.

* * *

La Royal Trust Company a aussi officiellement avisé les obligataires de la Ontario Steel Products Company, Limited, porteurs des obligations-or, première hypothèque, avec fonds de remboursement, 6 p.c. dues en 1943, que le premier juillet 1922 la somme de $17,778 sera versée par la compagnie à la Royal Trust, pour être employée au rachat des obligations de cette compagnie.

L'ETAT ECONOMIQUE DE L'EUROPE

Interviewé, il y a quelques jours, lors de son retour d'Europe, Sir Edmund Walker, président de la Canadian Bank of Commerce, a déclaré que la situation européenne économique ne montrait pas progression depuis l'an dernier.

Il attribue ce retard à l'inquiétude politique que n'ont pu dissiper les conférences de Gênes et de La Haye.

NOTE PERSONNELLE

M. Joseph Picard, ancien président de la Chambre de Commerce de Québec, a été élu président de la Commission du Tarif, lors de l'assemblée annuelle de l'Association des Manufacturiers Canadiens

LE MARCHE DES OBLIGATIONS

(*Suite*)

Comme toujours le concours des banquiers en valeurs canadiens, a été à cet égard le facteur stimulant. Comme résultat de tout cela, s'ajoutant à la demande habituelle de placements occasionnée par la liquidation qui eut lieu dans l'industrie au pays et par le ralentissement des affaires en général, le marché-obligations a réalisé de substantiels progrès. Le taux des valeurs à longue échéance s'est abaissé d'une façon assez appréciable. Le coupon à 6% des valeurs provinciales a été remplacé par celui de 5½%. Le jour n'est peut-être pas très loin où le taux nominal sera à 5%. Au 7% "services publics", succèdera le 6% et le 8% industriel a dû céder le pas aux 7% et 6%. Le marché en banque bat toujours la marche sur la route qui conduit à la reprise normale des affaires. Par suite des causes que je viens de mentionner, il y a maintenant une avance plus grande qu'on ne voit d'habitude à ce point du cycle des affaires... Par suite des causes que je viens de mentionner, il y a maintenant une avance plus grande qu'on ne voit d'habitude à ce point du cycle des affaires. Par ailleurs, le progrès a été lent en comparaison et ne fait que commencer à se manifester.

(*à suivre*)

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.

Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.



Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de

Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE, Enr.

287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers.

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

57

Profits avec le Ketchup

Le Ketchup aux tomates Heinz n'est pas autre chose que des tomates rouges bien mûres, mélangées avec des épices pures, du sucre granulé et des oignons. Des années d'expérience et les meilleurs ingrédients assurent la même qualité uniforme dans chaque bouteille. Un tel produit, aidé d'une grande campagne de publicité dans les journaux, devrait, avec une bonne attention, vous rapporter de superbes profits. Etalez le Ketchup de Heinz et voyez vos ventes augmenter.

H. J. HEINZ COMPANY

Usines:

MONTREAL TORONTO

LEAMINGTON

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses
d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS
d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

ASSURANCES

L'ASSURANCE SUR LA VIE

Il ne faut pas être bien âgé pour se souvenir du temps où l'agent d'assurances sur la vie était considéré avec moins d'égards qu'un colporteur ou un vendeur de livres à la semaine. On avait de lui l'opinion que c'était un être qui voulait vivre sans travail et qui allait de maison en maison dans le but d'en imposer aux gens trop crédules.

Les temps ont changé depuis et les préjugés que la masse ignorante nourrissait contre l'agent d'assurance ont maintenant disparu.

L'agent d'assurances remplit une fonction non seulement utile, mais nécessaire même. Le public comprend désormais la nécessité de l'assurance sur la vie et il doit comprendre aussi que l'agent d'assurances a plus fait que qui que ce soit pour l'éclairer sur les bienfaits de la prévoyance qui constitue l'assurance sur la vie.

Aujourd'hui encore, et bien que chacun sache à quoi s'en tenir sur les avantages de l'assurance, combien d'hommes songeraient à assurer leur existence s'ils n'avaient, pour les inciter à prendre cette mesure de sage précaution, l'agent qui leur démontre combien leur vie est précieuse à ceux qui dépendent de lui et combien leur mort affecterait matériellement leur femme et leurs enfants, s'ils disparaissaient sans avoir pourvu à leur avenir?

Beaucoup de gens, trop de gens, ressentent la nécessité de l'assurance et ne s'assurent pas. Ils ne s'assurent pas parce que, croient-ils, ils ne sont pas assez riches pour payer les primes d'assurance. Ce sont cependant ceux-là même qui auraient le plus besoin de l'assurance, puisqu'il est évident que par leurs propres moyens ils sont incapables de constituer un capital qui, à leur décès, pourrait aider à ceux qu'ils laisseront après eux.

Que ces gens aient l'occasion de causer quelques instants avec un agent d'assurance et ils regretteront de ne pas s'être assurés plus tôt, car l'agent leur dira: "Si vous économisiez tous les ans un montant égal à la prime que vous auriez à payer pour votre assurance, vous pourriez vous assurer et vous vous assureriez. Je suis certain que vous pouvez économiser suffisamment pour payer votre prime, si vous voulez faire quelque effort. Réfléchissez à votre position et vous comprendrez que vous êtes tenu de faire des économies pour ne pas laisser dans la misère ceux qui vous sont chers, dans le cas où la mort viendrait à vous frapper avant qu'ils puissent se suffire à eux-mêmes. Il faut donc que vous commenciez à économiser dès maintenant, commencez dès aujourd'hui, quand vous aurez commencé vous en prendrez vite l'habitude et la prime d'assurance à payer vous paraîtra légère, tellement légère que je ne doute pas que bientôt vous augmenterez le montant de votre assurance."

Et l'agent d'assurance dit vrai, il n'est pas beaucoup de gens qui ne soient à même de s'assurer sur la vie pour mille ou deux mille piastres au moins. Ils n'ont qu'à le vouloir et ils économiseront facilement le montant de la prime. La première prime payée, ils voudront payer la seconde, puis la troisième et ils la paieront d'autant plus aisément qu'ils ont maintenant un but qui les force à économiser.

L'agent d'assurance se trouve en présence d'un homme qui voudrait bien s'assurer mais qui ne le peut pas, parce que, dit-il, tout ce qu'il peut économiser est destiné à acheter une maison. L'agent lui répondra: "Si vous ne pouvez à la fois acheter votre maison et assurer votre existence, courez au plus pressé. Le plus pressé est de faire que, si vous disparaissez, votre femme et vos enfants puissent vivre, procurez-leur le capital qui leur donnera la subsistance. Vous ne savez pas quand la mort viendra, elle peut survenir avant que vous ayez amassé le prix de votre maison et avec une police d'assurance sur la vie, vous leur mettrez en mains un capital deux ou trois fois supérieur au prix de votre maison. Quand ils seront ainsi protégés, vous songerez à votre maison."

En réalité, l'agent d'assurances est un conseiller, un bon conseiller qui prêche partout l'économie, la prévoyance, l'amour de la famille, et bien des gens, bien des foyers lui doivent l'aisance, la tranquillité d'esprit et le repos dont ils jouissent.

PROSPERITE....

L'amélioration des conditions, un peu partout, se fait sentir dans les banques et dans les rapports des différentes compagnies d'assurance.

Les dernières statistiques qui viennent d'être compilées pour le premier trimestre de l'an font voir que les affaires nouvelles des grandes compagnies d'assurance aux Etats-Unis et au Canada se sont accrues sensiblement.

Le montant total des nouvelles affaires au cours de cette période de trois mois est approximativement de $1,690,000,000.

L'augmentation sur le premier trimestre de 1921 est d'à peu près 31 pour cent. La moyenne mensuelle est aussi plus forte que l'année dernière.

L'ASSURANCE DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Le Bureau des Commissaires d'Ottawa, adoptant une suggestion du maire, doit recommander au Conseil de Ville, qu'un comité soit nommé pour étudier le projet d'une assurance-vie applicable à tous les employés civiques.

NOTE PERSONNELLE

M. Victor Archambault, gérant de la Imperial Life Assurance, est parti pour Winnipeg, où il prendra part à la convention du Club de Deux Cent Cinquante Mille. Il y représentera la province de Québec.

Ventes par les Shérifs de la Province

BEAUCE

Les Commissaires d'Ecoles pour la Municipalité de la paroisse de Saint-Hubert-de-Spaulding, dans le comté de Frontenac vs Aurèle St-Pierre. Les lots Nos 22 et 23 du 3ème rang du caton de Spaulding, d'après le plan cadastral pour ledit canton — avec bâtisses, circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Hubert-de-Spaulding, le 1er août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

BEDFORD

Myron F. Goddard vs Herbert Salisbury. La terre connue et désignée au plan cadastral officiel du canton de Shefford, comté de Shefford, comme étant: 1. toute la partie du lot No 1291 du plan cadastral officiel dudit canton de Shefford, au sud de la rivière, mesurant 35 acres en étendue, plus ou moins — avec les bâtisses. 2. les lots Nos 338, 340 et 601, du plan cadastral officiel du canton de Brome, comté de Brome, mesurant en tout 160 acres de superficie, plus ou moins — avec les bâtisses. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-François-Xavier, à West Shefford, dans le canton de Shefford, le 3 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Aubrey Huntingdon Elder vs Rév. Edouard Laurin, en sa qualité de seul exécuteur du dernier testament de feu Jos. Hormisdas Crevier. Un lopin de terre situé dans la Côte-Saint-Luc, paroisse de Notre-Dame-de-Grâces, dans la cité de Montréal, mesurant 3 arpents de largeur sur une profondeur de 20 arpents, de 1 à 2 arpents de largeur par 26 arpents de profondeur, le tout plus ou moins, sans garantie de mesure précise; borné en front par le chemin de la Côte Saint-Luc, connu comme étant le lot No 98 des plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal — avec la maison, la grange et les autres bâtiments dessus construits, moins, cependant, les trois emprises de chemin de "Union Jacques-Cartier", "The Atlantic North West Railway Co.' et "The Ontario and Quebec Railway Company. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 3 août 1922, à deux heures de laprès-midi.

J. Alphonse Turcotte et Edouard Merrill, curateurs aux biens de Napoléon Giroux, failli et la Banque d'Hochelaga. Les lots de terre situés sur le côté sud-est de la rue Sherbrooke, entre les rues Amherst et Wolfe, dans le quartier St-Jacques, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels de ce quartier sous les numéros suivants: 1155-43-1; 1155-44-1; 1155-45-1-2-3; 1155-46-1-2-3-4; 1155-47-1-2-3-4; 1155-66a-1-2 et 3; 1155-84-1-2-3; 1155-85-1-2-3; 1155-86-1-3-4; 1155-87-2-3-4; le lot No 1155-88-2 — avec bâtisses y érigées portant les Nos civiques 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 586, 588 de la rue Sherbrooke est; deux autres lots de terre situés au même lieu portant les Nos 1155-48-49 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques — avec les bâtisses y érigées portant les numéros civques 718, 720 et 722 de la rue Wolfe. Le tout devant être vendu en bloc comme ne formant qu'une seule et même exploitation. Pour être vendus au bureau du Shérif de Montréal, le 3 août 1922, à dix heures du matin. Un dépôt de $500 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement de l'honorable juge Bruneau, daté le 29 juin 1922.

The Sun Trust Company, Limited vs Geo.-Henri Labbé. Un certain lot de terre situé dans la cité de Montréal, maintenant connu et désigné sous le No 31 des plan et livre de renvoi officiels du quartier Centre — avec les bâtisses dessus érigées. Avis est par le présent donné que la vente de l'immeuble ci-dessus qui a eu lieu au bureau du Shérif de Montréal, le 12 janvier dernier, aura lieu de nouveau au même endroit le 3 août 1922, à onze heures du matin. Un dépôt de $5,575.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'hon. juge Surveyer, daté le 21 juin 1922.

Jean-Baptiste Courtois et Louis-Moise Corneillier vs Oscar Boivin. Un lot de terre sis et situé dans le quartier Saint-Denis, de la cité de Montréal, connu et désigné comme étant le No 909 de la subdivision officielle du lot originaire No 4-909 aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte Saint-Louis — borné en front par la rue Beaubien — avec les bâtisses dessus érigées, portant les numéros civiques 821 et 823 de ladite rue Beaubien. Un dépôt de $1,000.00 sera exigé de chaque enchérisseur lors de son enchère, conformément au jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 20 juin 1920. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 3 août 1922, à une heure de l'après-midi.

PONTIAC

La Banque d'Hochelaga vs Léger Forcier. Deux lopins de terre connus et désignés comme étant les lots Nos 34 et 35 du 5ème rang du canton Latulippe, dans le comté de Témiscamingue — avec les circonstances et dépendances connexes. Seront vendus au bureau d'enregistrement du comté de Témiscamingue, au village de Ville-Marie, le 1er août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

QUEBEC

Joseph Bureau vs Liboire Perron. Le lot No 45 du rang 10 des plan et livre de renvoi officiels pour le canton LaSarre, Abitibi, comté de Témiscamingue, étant un lot de terre situé dans ledit canton LaSarre — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-André-de-la-Sarre, le 4 août 1922, à dix heures du matin.

Joseph Paquet vs Philias Bureau. Le lot 14 du rang 8 des plan et livre de renvoi officiels pour le canton de La Reine, Abitibi, comté de Témiscamingue, étant un lot de terre situé dans ledit canton de La Reine — circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale du village La Reine, le 5 août 1922, à deux heures de l'après-midi.

Georges Durand vs Siméon Bédard. Partie du lot No 56 du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne Lorette, comté de Québec, étant un emplacement situé sur le chemin public, mesurant 90 pieds de front par 90 pieds de profondeur — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de l'Ancienne Lorette, comté de Québec, le 4 août 1922, à dix heures du matin.

Joseph Julien vs Alfred Morissette. Partie du lot No 260 du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Jeanne-de-Neuville, comté de Portneuf, étant un emplacement situé sur la route à Panet — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Jeanne-de-Neuville, le 21 juillet 1922, à dix heures du matin.

ROBERVAL

Côté, Boivin et Cie, Incorporé vs Louis Boudreau. Toute cette partie du lot de terre connue et désigné sous le No 29-r-2 aux plan et livre de renvoi officiels du canton Delisle, Isle d'Alma — avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Joseph-d'Alma, Lac Saint-Jean, le 1er août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

PROPRIETE COMMERCIALE A VENDRE

A Drummondville, comprenant: 1 magasin de 22 x 40 pieds avec hangar de 22 x 30 pieds et une belle cave de 7 pieds; 1 entrepôt de 22 x 64 pieds avec terrain permettant d'agrandir si désiré; un logement de 5 pièces au-dessus du magasin et un autre logement de 8 pièces, bien fini, à côté. Place idéale pour commerce général. Sera sacrifiée à très bas prix. Ecrire au Casier Postal 224, Drummondville.

BONNE VIEILLE BIERE

Dow

DE PARFAITE MATURITÉ

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ



Cette gravure de l'ancienne TAVERNE DE DILLON a pour fond la PLACE D'ARMES, en 1790. C'est là que le premier baril de bière DOW fut mis en perce. La maison se détache du fond, ayant son site alors, au coin de la Place d'Armes et de la rue Saint-Jacques, juste à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Bureau-Chef de la Banque d'Hochelaga.

BROCHE À FOIN RECUITE *Domsteel*



La broche à foin recuite Domsteel est bien recuite et très souple. Elle est faite dans les Nos 14 et 15, et fournie par jolis rouleaux de 50 livres. Nous faisons une spécialité de ce produit. Demandez la broche à foin recuite Domsteel et vous êtes certain d'avoir une broche uniforme et de haute qualité, faite spécialement pour l'usage auquel elle est destinée.

DOMINION IRON & STEEL COPMANY, LIMITED

Une unité de

The British Empire Steel Corporation, Limited

Immeuble Canada Cement

MONTREAL

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDE EN 1887. MONTREAL, 21 JUILLET 1922 VOL. XXXV—No 29

Patented
1919



Une ligne de chaussures pour jeunes filles doit offrir les dernières créations de la mode tout comme les chaussures pour femmes.

CE SOULIER A
TREPOINTE-COUSSIN
à prix populaire, est exactement ce qu'il vous faut.

Ce sont les seules véritables chaussures à Trépointes Goodyear avec semelle-coussin.

La maison A. LAMBERT, Inc., Montréal, tient cette ligne en stock.

GLOBE SHOE, LIMITED
TERREBONNE, P. Q.

REPRESENTANT A MONTREAL: J. A. BLUTEAU, 11 Rue S.-JACQUES

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 28)

Le Bon Sens

EST LA CARACTERISTIQUE RECONNUE DU CANADIEN-FRANCAIS . . .

Mais nous mentons à notre renommée quand nous versons, dans les coffres étrangers des millions de dollars par année!

Mais nous faisons preuve d'illogisme quand nous diminuons notre rendement économique local en pratiquant

Le Système de l'Achat par Correspondance

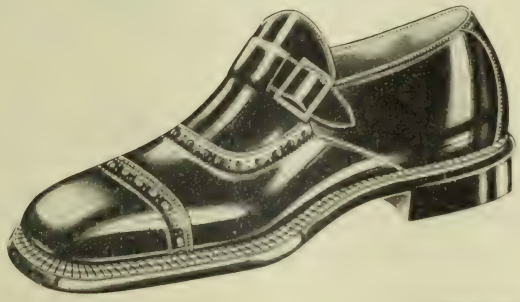
DETAILLANTS DU QUEBEC!

Voulez-vous co-opération, aide puissante, et conseils avisés dans la campagne que vous faites pour dissuader vos clients de se livrer à cette pratique dangereuse.

Profitez de l'offre que vous apporte

"LE PRIX COURANT"

Un groupe de commerçants et d'économistes d'expérience mei à votre disposition le fruit de ses recherches et sa collaboration gratuite.



Dessiné pour la Robson Leather Co., par Irving C. Paul, du "Paul Style Studio", de Montréal.

Les lignes pour hommes auront leur tour lorsque vous leur donnerez une demi-chance. Nous suggérons l'idée que quelque chose de nouveau est à peu près dû aux hommes.

Le modèle illustré ici est parfait aux points de vue de la forme, du patron et du matériel.

Le "Black Beauty" de Robson est le cuir verni parfait.

ROBSON LEATHER CO., Limited

OSHAWA CANADA

SOULIERS EN CANEVAS BLANC

Nos voyageurs commenceront leur tournée le 1er août prochain avec une superbe collection de nouveaux échantillons plus jolis que jamais.

Nos nouveaux modèles offrent la même fabrication soignée que celle que nous avons offerte jusqu'ici, car nous avons la ferme intention de maintenir la haute réputation que nous nous sommes acquise dans cette ligne.

Nos prix sont exceptionnellement modiques pour des chaussures de cette qualité et ils vous laissent une superbe marge de profit.

Notre livraison est toujours rapide et parfaite.

Aucun marchand, soucieux de satisfaire sa clientèle et de protéger ses intérêts, ne devrait placer sa commande de chaussures blanches avant d'avoir reçu la visite de notre représentant.

La Maison GIROUARD, Limitée

SAINT-HYACINTHE, QUE

La seule chose que vous désirez dans un SOUS-CAP, c'est la longue durée

Cela signifie qu'il doit être imperméable à l'eau, à la transpiration et assez fort pour résister aux chocs violents. Le procédé du sous-cap Vulco-Unit donne exactement ces qualités essentielles.

EMPLOYEZ LE VERITABLE

SOUS CAP

VULCO  **UNIT**

Appareil, Procédé et Produits Brevetés

VENDU UNIQUEMENT PAR

BECKWITH BOX TOE, LIMITED

SHERBROOKE, P. Q.

CHAUSSURES en CANEVAS

MARQUE

OUTING

Tirez le plus gros profit des ventes de l'été. Tout le monde peut porter des chaussures en canevas de la marque "Outing". Attirez l'attention de vos clients sur ces chaussures par des étalages attrayants et d'ingénieuses suggestions sur leurs nombreux usages.

Il y a de superbes occasions de faire de l'argent sur les ventes des chaussures "Outing". Concentrez votre travail sur leurs ventes. Parlez des "Outing", étalez les "Outing" et annoncez que vous les vendez.

Assortissez votre stock --- Ayez toutes les pointures.

Gutta Percha & Rubber Limited

Bureaux-Chefs et Fabriques à TORONTO

Succursales dans les principales villes du Canada



Ne Jetez Pas Votre Argent Par Les Fenêtres!

Si vous n'êtes pas décidé à publier des catalogues, des circulaires, des dépliants qui soient bien rédigés, préparés avec soin, imprimés avec art — gardez votre argent dans votre poche.

Il vaut mieux ne rien publier du tout plutôt que de publier des imprimés mal rédigés, mal typographiés, qui créent dans l'esprit de ceux qui les voient l'idée que votre maison est arriérée.

Si vous n'avez pas le temps de préparer vous-même des imprimés d'annonce qui soient dignes de votre maison, jetez quelques notes sur un bout de papier et envoyez-le nous — nous ferons le reste.

Les typographes-experts de notre atelier donneront au texte que nous préparerons pour vous, une toilette typographique, qui attirera l'attention de ceux qui verront vos imprimés et augmentera votre clientèle.

La Cie d'Imprimerie des Marchands, Limitée

198 Rue Notre-Dame Est, - MONTREAL.

The Yamaska Brand
J. A. & M. Cote
ST. HYACINTHE.
CANADA.



Chaussures qui donnent Satisfaction aux Marchands et aux Clients

Ces Lignes Principales sont au Premier Rang au Canada

Tandis que vous cherchez à faire des ventes, vos clients cherchent à avoir satisfaction. Ces deux résultats sont obtenus avec les CHAUSSURES de la MARQUE YAMASKA.

Ces chaussures sont bien faites et ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'élégance et elles offrent toutes les caractéristiques essentielles pour satisfaire la majorité de votre clientèle.

Ceux qui achètent des chaussures d'été auront tout à y gagner à voir les lignes Côté.

Lignes Yamaska pour la ***Valeur***

LA COMPAGNIE
J. A. & M. COTE
ST-HYACINTHE, QUE.

VOYEZ ROBINSON D'ABORD!

CHAUSSURES EN CUIR
CHAUSSURES BLANCHES

POUR

la ville, la toilette ou le sport

Le Service Robinson au Détaillant

veut dire

— Un grand choix d'échantillons
— Une fabrication digne de confiance
— Des prix raisonnables
— Une livraison rapide

Une Superbe Variété de Lignes
en-stock prêtes à être expédiées

JAMES ROBINSON COMPANY
LIMITED
184 RUE McGILL - - - MONTREAL

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. MONTREAL, vendredi 21 juillet 1922 Vol. XXXV—No. 29

GARE AUX FILOUS!...

Nous avons maintes fois mis nos compatriotes en garde contre ces chevaliers de haute industrie, dont l'unique source se trouve dans un cerveau retors et dans le gousset de notre population. Qu'il s'agisse de ventes d'obligations qui n'obligent à rien ou de certificats qui certifient moins encore, il semble qu'il y ait toujours foule prête, et même enthousiaste, à dénouer les cordons d'une bourse péniblement remplie pour poursuivre à coup de dollars tous ces oiseaux bleus qui chantent bien mais pondent peu.

Nous avouons que le respect que nous éprouvions pour ces maîtres cerveaux s'est dissipé ces jours derniers à l'étude des méthodes d'autres larrons qui ont su mettre à la pilule une double dorure et simplifier leurs dépenses avec un doigté magistral. Leurs prédécesseurs avaient bureaux luxueux, réclames coûteuses, et montagnes de papeterie, documents, *et coetera*. Plus rusés, plus pratiques et poussant à l'extrême la simplification géniale qui caractérise la fine pègre, nous nous honorons maintenant de posséder d'affables pirates qui, armés d'un simple casier postal et d'une carte d'un sou, râclent avec dextérité, dans des poches sans fond, les dollars, fruits laborieux du petit commerce, de la ferme, et de la fabrique.

Ne soyez donc pas surpris, amis lecteurs, de recevoir, quelque beau matin, une communication plus que cordiale, et qui frise même le ton paternel. Vous rappelez-vous avoir répondu à un concours de devinettes il y a quelques mois? Oui? Non? C'est absolument la même chose. Vous n'en avez pas moins gagné un prix qui consiste en un *superbe set* (?) *d'argenterie* valant *apparemment* $10.00, et que vous recevrez après avoir rempli la simple formalité d'expédier $2.00 pour frais de port. Le port est cher.

Faut-il ajouter que même si le *set* susdit vous parvient, il sera certain de répondre à sa valeur *apparente*, et que l'expéditeur n'y aura rien perdu.

Il nous fait peine, en écrivant ces lignes, de croire qu'il se trouve chez les nôtres assez de naïveté pour mordre si goulûment à l'appât. Nous voudrions nous convaincre que ce petit article est superflu, mais nous savons que d'innombrables lettres, toutes lestées d'un billet de deux dollars ou d'un mandat-poste, parviennent chaque jour à ces artistes en psychologie populaire.

Le Prix-Courant, toujours soucieux des intérêts de nos concitoyens, et qui s'honore de leur avoir maintes fois épargné des pertes d'argent et l'humiliation d'avoir cédé aux promesses d'éloquents aigrefins, ne peut pas se taire devant l'audace de ces aventuriers.

Gardons donc précieusement, et faisons honnêtement fructifier les sous gagnés par l'intègre labeur; l'on n'a rien pour rien, et il n'y a aucune raison pour que surgisse soudainement une lignée de philantropes, qui s'empresse de vous offrir dix dollars d'argenterie pour le plaisir de la chose.

Il est vrai que vous payez l'emballage...

Elles plaisent aux fumeurs "MILLBANK" Elles rapportent de bons profits aux marchands
LA MEILLEURE CIGARETTE À 17¢

UN POINT D'EQUITE

Le renvoi aux maisons de gros de marchandises qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas eu l'heur de plaire à l'acheteur est une pratique souvent vexatoire et qu'il serait bon de considérer attentivement avant de s'y livrer.

Aux beaux jours du passé, où de fortes commandes étaient affaire quotidienne, ce renvoi était presque inévitable, mais maintenant que les achats se restreignent, il faut bien avouer que ces tactiques manquent et de logique et d'équité.

Le grossiste s'attend, bien entendu, au renvoi de ces marchandises là où il s'est produit des substitutions dues à la négligence ou au hasard, ou encore dans ces cas où la marchandises commandées par lettre n'a pas été adéquatement décrite.

Mais il faut de plus fortes raisons que celles-là pour excuser, et expliquer, le renvoi de la commande après achat sur échantillon, ou choix fait à même les stocks en entrepôt.

Les grossistes sont très excusables de vouloir enrayer cette mauvaise habitude, et les détaillants, loin de considérer ce retour au vendeur comme un privilège ou un apanage de son état, devrait, en toute justice, se rappeler que les marchandises ont été vendues de bonne foi, et que sa fantaisie serait la cause de frais de messagerie pour le grossiste, et de dépréciation au cours de leur transport d'un endroit à l'autre. Tout le monde sait, en effet, qu'il n'est pas rare de voir des marchandises correctement emballées, retourner à leur lieu d'origine dans un état piteux, sinon inutilisables.

Il n'est pas impossible de fixer cette diminution de valeur à 25%, lorsqu'il s'agit de tissus à rideaux, de mousselines ou de batistes fines; et c'est le grossiste, lequel n'a pourtant rien à se reprocher, qui doit payer la note.

Comprenons donc que la vente, ayant passé par tous les stages de choix de l'article, de consentement quant au prix, de remise aux messageries et de livraison en bon état, constitue une opération légale bien déterminée, et que le retour, sans l'autorisation du grossiste, ne serait pas plus raisonnable que pour vous ou moi de remettre à notre épicier la livre de beurre achetée la veille et qui a cessé de nous intéresser...

Ou alors, à défaut de cette attitude toute de justice que nous recommandons, nous verrons peut-être quelque règlement surgir qui évaluerait la marchandise envoyée et créditerait le détaillant en conséquence.

Nous sommes assurés qu'il ne faudra pas en venir là.

UN HOTEL MODERNE ET CONFORTABLE

Il sied de féliciter M. Arthur Desmarais, l'énergique et cordial propriétaire de l'hôtel *New Balmoral,* à Sorel, de son esprit d'initiative et de ses talents administratifs.

Cet établissement, toujours populaire chez nos voyageurs, le sera désormais encore plus, grâce aux réparations qui viennent d'être exécutées. Cinquante chambres remises à neuf; l'eau chaude et l'eau froide dans chacune d'elles; cuisine supérieure et service impeccable en font un des hôtels les mieux installés de la province.

Il est aussi à noter, par MM. les automobilistes, que dix voitures peuvent y être remisées commodément.

INAUGURATION

Plus de deux mille invitations ont été lancées, par la *Notre-Dame Butchers' Supply Company,* rue Marie-Anne, pour l'inauguration de leur nouvel immeuble, les 1er et 2 août prochain.

Cette cérémonie promet d'être des plus intéressantes et de hautes personnalités du commerce et de l'industrie seront présents. Distribution de souvenirs, *et coetera,* rien n'a été négligé pour faire de cette réunion une occasion mémorable.

Nous nous promettons d'en reparler.

LES FAITS COURANTS

Les marchands-détaillants de Québec ont tenu, à Chicoutimi, un congrès qui a remporté le plus vif succès.

* * *

"Il y aura probablement une disette de charbon anthracite pour la consommation domestique au Canada, l'hiver prochain", déclare S. J. Cook, du Bureau Fédéral des Statistiques, département des mines, de métallurgie et des produits chimiques. Il ajoute que "les importations d'anthracite au centre d'Ontario durant le semestre clos le mois de juin 1922, se sont élevées à 776,000 tonnes contre 1,421,000 tonnes, qui est la moyenne d'importation remarquée au cours des trois dernières années. De charbon anthracite aussi, la province de Québec a reçu cette année 240,000 tonnes comparativement à une importation moyenne de 515,000 au cours des trois dernières années. Ontario a reçu cette année 55 pour cent de sa consommation moyenne, et la province de Québec 47 pour cent.

* * *

De nombreux délégués canadiens-français aassisteront, les 8, 9 et 10 août, au Congrès de l'Union des Municipalités canadiennes, à Winnipeg, où seront discutés tous les aspects de l'urbanisme. M. Fowler, maire-adjoint de Winnipeg, les recevra et M. W. Sandford Evans, ancien maire, présidera la première réunion.

Au nombre des intéressantes causeries qui forment la partie la plus notable de ce congrès, nous remarquons celle de M. W. S. Evans, qui parlera de la finance municipale et celle de M. J. G. Glassco, qui étudiera les sources de l'énergie hydro-électrique. M. J. A. Beaudry, directeur du *Prix Courant,* qui revenait au Canada, il y a quelques jours, après un voyage d'études en Europe, traitera de l'administration municipale en Russie. L'Honorable

S. J. Latta, Ministre de l'Instruction Publique en Saskatchewan, discutera la question des bonnes routes. M. W. M. Scott, le brigadier-général W. S. Hughes, les docteurs A. J. Douglas et R. J. C. Stead sont aussi de ceux qui feront participer les congressistes au fruit de leurs recherches et de leur expérience.

Parmi nos compatriotes, faisant partie de la délégation, nommons enfins MM. C. W. H. Rondeau, échevin de Westmount, et T. D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe.

* * *

Les délégués anglais qui sont retournés à Londres après avoir assisté au congrès, tenu à Rome, de l'Union astronomique internationale, déclarent que le congrès a rejeté la proposition d'assigner une date fixe à la fête de Pâques.

* * *

Le *American Friends Service Committee* communique que les Quakers se proposent d'accomplir, à l'aide de tracteurs mécaniques, des travaux agricoles dans les zones de famine russes, cet automne.

* * *

Un collaborateur de la *Vie Economique*, de Moscou, écrit qu'à la fin d'avril 1922, il y avait en Russie, 19,179 locomotives, dont 12,248 incapables et 6,931 en état de fonctionner. A la même époque de l'année dernière, il y avait 18,765 locomotives, dont 10,897 en mauvais état et 7,275 utilisables.

Quant aux wagons, la proportion des voitures en mauvais état atteint 30 p.c. du total, contre 20 p.c. l'an dernier et 33 p.c. en 1916.

* * *

Une mission anglaise visitera prochainement notre pays pour l'intéresser à une exposition impériale qui aura lui en Angleterre au cours de l'année 1924. Les membres de cette mission ont déjà visité la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

* * *

Une menace de grève générale a été prononcée à une conférence de la Fédération Générale des Trade-unions au cas où un bill amendant la loi des syndicats ouvriers serait adopté. Ce bill, qui a pour but d'empêcher l'usage des fonds des trade-unions à des buts politiques, a donné lieu à des manifestations de la part des députés travaillistes.

* * *

Les employés d'usines de chemins de fer des réseaux canadiens ont réclamé un bureau d'arbitrage au sujet des réductions de salaires décidées par l'Association des Chemins de fer du Canada.

* * *

L'avènement des postes de T.S.F. a nécessité une révision des taux annuels payables pour les permis accordés par le département naval quant à l'installation et l'exploitation des postes de T.S.F. dans la Puissance.

En plus de la révision dans les taux de permis, les taux pour l'examen de radiotéléphonie et de radiotélégraphie sont également révisés.

Le premier ministre a envoyé des invitations aux premiers ministres provinciaux à une conférence sur le chômage. Le gouvernement est actuellement en relations avec les provinces pour fixer une date, et l'on croit que cette conférence aura lieu vers la fin d'août, ou en septembre.

* * *

L'association des marchands-détaillants de la ville des Trois-Rivières, filiale de l'Association des Marchands au Détail du Canada, a tenu une assemblée spéciale ces jours-ci.

Presque tous les marchands s'étaient fait un devoir d'assister à cette assemblée dont le but était d'élire les membres du bureau de direction.

Les élections ont donné le résultat suivant:

Président: M. Arthur Larue; vice-président, M. Emile D. Carignan; 2e vice-président, M. Arthur Parent; 3e vice-président, M. Réal Pelletier; trésorier, M. J.-A. Lefebvre; secrétaire, M. Adolphe Fugère.

NOS FORETS

Les forêts canadiennes sont la propriété du peuple. Elles exercent une influence considérable sur le climat et l'approvisionnement d'eau. Leurs produits sont employés journellement, tant pour l'industrie que pour l'usage domestique, à un degré que peu de personnes s'imaginent. Malheureusement, le public est trop souvent cause de l'origine de la plupart des feux de forêts et une campagne d'éducation sous ce rapport contribuera beaucoup à réduire les énormes ravages actuels de l'incendie.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

(*Note de la Rédaction.*)

J. B. U. Messier, Sainte-Brigide,— désire acheter balance à rouleau usagée et calculant de 1 à 60 sous, ou plus.

Charles Fortin, Robertsonville, — demande où s'adresser pour vendre des bardeaux, tous genres. — *Réponse.* Voyez MM. Laurence et Robitaille, 162 avenue Delorimier, ou la maison William Rutherford, 425 rue Atwater, etc. Tous les marchands de bois seront probablement disposés à traiter avec vous.

J.B. Barbeau, Montréal. — Deux importantes maisons financières ont fait enquête sur la compagnie par vous nommée et nous rapportent que cette organisation est absolument inconnue sur la place montréalaise. Ses actions peuvent avoir, bien entendu, une certaine valeur pour certaines personnes intéressées, mais elles ne sont pas de marché courant.

SECTION de la CHAUSSURE

VOL. V MONTREAL, JUILLET 1922 No 7

MODES, TENDANCES ET COULEURS DANS LA CHAUSSURE

Disons, tout d'abord, que la barrette, simple, double ou triple ne semble pas devoir disparaître de longtemps. On la retrouve partout, unie ou agrémentée de dessins, piqûres, perforations, *et coetera.*

Le modèle à barrette aura un talon cuir, 10/8 à 12/8, dans les cuirs-veau, qui se haussera jusqu'a 14/8 dans les suèdes, les vernis et le chevreau. Les appliqués seront en verni, en chevreau noir, ou en veau fauve. D'intéressantes combinaisons seront produites par le mélange du beige sombre aux garnitures en veau fauve, du suède gris aux garnitures en verni, ou du suède noir au verni. La barrette double sera la favorite, et, si elle est unique, on la fera assez large.

Chez les oxfords à trépointe, à talon de cuir, le talon variera entre 9/8 et 12/8 dans les cuirs-veau, et entre 12/8 et 14/8 dans le suède, le verni et le chevreau. L'énumération suivante a été classifiée par rang d'élégance: chevreau noir, cuir verni, chevreau brun, veau fauve dit médium, veau dit *gun metal,* ou lissé, enfin, les effets tailleur, avec bandes antérieures et supérieures et panneaux suède en nuances s'harmonisant.

Le modèle à barrette sera en vedette dans la chaussure dite tournée, ou façon tournée. La barrette sera, tout au plus, double; le bout de la chaussure n'est pas modifié; et le talon sera de bois ou Louis, entre 12/8 et 14/8 dans le premier cas, et 14/8 et 16/8 dans le second. L'énumération suivante est, de nouveau, faite en ordre d'élégance du matériel employé: cuir verni, satin noir, chevreau noir, cuir fauve ou beige avec garnitures de verni, de chevreau noir ou de veau fauve moyen, suède gris avec garnitures de verni, de chevreau noir ou de veau, enfin, suède noir avec garnitures de verni ou de veau noir.

Le soir, le talon Louis, variant entre 13/8 et 17/8 est essentiellement indiqué. S'il est de bois, il sera un peu plus bas, entre 12/8 et 14/8. La barrette, encore ici, est en vedette, et l'on verra des satins noirs, des satins brochés, des satins façon argent ou de cet exquis et nouvel effet dit verre filé. Les tissus broché or seront aussi portés, et le chevreau glacé, blanc, sera, comme toujours, porté, sans atteindre à la grande élégance. L'on verra aussi des cuirs de couleur, avec bandes appliquées rappelant la nuance de la robe...

La chaussure masculine ne varie pas sensiblement; les bouts sont peut-être un peu plus larges et l'empeigne tend à se raccourcir. Les teintes sont aussi les mêmes, mais il faut noter la vogue d'une nouvelle nuance, dite bourgogne, qui ne manque pas d'attrait.

BAS ET CHAUSSETTES

L'industrie de la bonneterie signale les résultats les plus favorables quant au volume d'affaires pour l'automne.

Les modes et les couleurs semblent déjà être bien arrêtées et les quantités placées par les acheteurs et canadiens et américains dépassent de beaucoup celles de 1921.

Attrayant, tout en étant logique et de bon goût, le bas de sport, en laine, continuera d'être en vedette. Les qualités très supérieure, et les modes extrêmes, continuent d'être importées dAngleterre, mais les fabricants locaux ne nous en offrent pas moins un choix particulièrement remarquable.

Les couleurs claires, en laine, et laine et soie, se vendront bien, surtout les teintes *chameau, beige, mastic,.* Les mélanges dits *bruyère* se présentent en combinaisons inédites et continueront d'être populaires.

Chez le bas de soie, les nuances claires et le blanc sont fort demandés. *Chameau, pongée, mastic, gris de Suède,* sont les favoris, comme aussi le brun, le noir, le brun de Cordoue. Broderies, insertions de dentelles et points tirés sont indiqués.

On recherche les mélanges laine et soie; ils se prêtent mieux au lavage, en effet, que la laine ou la soie, et permettent des agencements de couleurs plus éclatants.

La chaussette ne varie pas de façon notable. Ce sont toujours les mêmes mélanges *bruyère,* gris, ou en bleu et vert, et quelques variétés de *sable* ou *beige.* Beaucoup de ces lignes verticales, en soie, qui font ressortir le galbe de la cheville. L'on voit aussi nombre de chaussettes côtelées.

Enfin, pour les enfants, le bas *bruyère* côtelé sera le plus recherché.

LES CHAUSSURES REPAREES...

Le client: Combien me demandez-vous pour mettre de nouvelles semelles et des talons neufs à cette vieille paire de chaussures?

Le marchand: Cela vous coûtera $... Travail garanti et de première classe.

Le client: C'est beaucoup trop cher! Vous devez vous croire aux beaux jours de la guerre... J'achèterai une paire de souliers neufs, — un de ces jours.

Conclusion: Perte d'une vente, et perte d'un client.

Mais, au lieu de cela, imaginez la conversation suivante :

Le client: Combien me demandez-vous pour mettre de nouvelles semelles et des talons neufs à cette vieille paire de chaussures?

Le marchand: Dites-moi d'abord quel genre de travail et quel travail vous voulez avoir, s'il-vous-plaît. Je puis livrer trois genres de travaux, — appelons-les A, B et C. La qualité A est garantie, c'est le meilleur travail et le matériel employé est absolument supérieur. Elle vous coûtera $... La qualité B n'est pas garantie et le matériel employé n'est pas irréprochable. Elle vaut $... Enfin, la qualité C me force à employer un matériel plus que médiocre. Je ne puis vous la recommander et vous achetez à votre propre risque. Mais elle ne coûte que $... La qualité A durera deux fois aussi longtemps que la qualité B, et quatre fois mieux que la qualité C. — A vos ordres...

Le client: Je ne m'imaginais pas que la différence fût si marquée entre les diverses qualités de matériel et de travail. Vous m'apprenez là quelque chose qui me sera utile à l'avenir... Bien entendu, c'est la qualité A qu'il me faut, — et je n'y perdrai rien!

Conclusion: Une vente profitable, un client satisfait, peut-être un nouvel ami...

LE MARCHE DES CUIRS AUX ETATS-UNIS

Le marché des *gros cuirs* aux Etats-Unis mérite de retenir notre attention. De mars à juin, de cette année, les cours ont subi un redressement lent, mais continu, sans atteindre toutefois encore les cours de 1913.

Cours des boeufs de packers
(prix en cent par lb.)

1913	20
8 mars 1922	13
28 avril —	14
24 mai —	15
18 juin —	16

Ce mouvement est certainement dû à une amélioration des affaires aux Etats-Unis, mais l'exportation des cuirs américains paraît avoir joué un rôle au moins aussi important dans ce raffermissement du marché. Dès le mois de janvier de cette année, l'augmentation des exportations de gros cuirs américains bruts était sensible.

Les exportations des gros cuirs bruts américains pour les sept premiers mois des années fiscales 1920-21 et 1921-22, se chiffrent comme suit, en livres:

1920-21	2,728,298
1921-22	**17,100,750**

Ces gros cuirs ont été en partie dirigés sur l'Europe.

LES CHAUSSURES AMERICAINES

Le "Joint Style Committee" de la chaussure et du cuir qui avait déjà adopté pour l'automne les gris et les bruns comme couleurs essentielles (tanneurs, fabricants de chaussures, de gants et de bonneterie étaient représentés à la réunion) vient de recommander encore un nouveau gris clair, le beige et la couleur sablé ainsi que trois autres gris.

Il a ajouté aux bruns choisis, le chocolat, le marron, le cuivre et le henné.

Enfin pour homme on recommande le brun-vin, et le brun-castor.

A Lynn, le Bureau d'arbitrage a commencé l'étude de la revision des salaires, travail préparatoire à l'établissement du nouvel arrangement entre "Shoe Manufacturers' Association" et le "Joint Council" des travailleurs en chaussures.

Les fabriques ont considérablement diminué la production, d'autres l'ont complètement arrêté en attendant l'adoption du nouvel arrangement.

Vingt fabriques de chaussures furent affectées par la grève, et 6,000 ouvriers étaient en chômage, à Cincinnati.

Le conflit est survenu par suite du refus des ouvriers d'accepter une réduction de salaires de 10%.

Le secrétaire de l'Association des fabricants, M. W. H. Tateman a déclaré que le sort de l'industrie de la chaussure de Cincinnati dépendait de l'issue de ce conflit: "Si nous ne pouvons pas abaisser nos prix de revient et conséquemment nos prix de vente", dit-il, "nous ne pourrons soutenir la concurrence avec les autres fabriques du pays".

La production de mars 1922 a dépassé de 5,000,000 de paires de chaussures, la moyenne mensuelle de 1914.

Or l'on dit couramment dans l'industrie de la chaussure que la production est inférieure à la normale, mais actuellement l'on fabrique plus rapidement. D'après les moyennes établies, il faut maintenant deux semaines pour produire des chaussures, il en fallait trois autrefois, ainsi grâce à des méthodes de fabrication plus rapides l'on gagne la production d'une semaine sur trois et celle de 17 semaines sur une année. Des machines plus perfectionnées, de nouvelles méthodes et une meilleure compréhension de la fabrication permettent de produire plus rapidement et mieux.

LES VENTES PERDUES

Les ventes perdues, — ou ratées, comme l'on dit plus fréquemment, — méritent une classification tout aussi spéciale que les ventes conclues.

Vous souriez, ami lecteur, mais n'est-il pas de la plus haute importance de savoir pourquoi elle a été ratée, et de connaître toutes les circonstances qui ont accompagné cet évènement, tout autant que l'on aime de savoir pourquoi l'on a perdu telle somme d'argent, ou égaré tel papier précieux?

Quelles sont, donc, les raisons et les explications le plus communément données par le client qui n'achète pas?

Ou il ne trouve pas la pointure qui lui convienne;— ou le prix lui semble trop élevé; — ou il déclare aller ailleurs chercher une meilleure marchandise; — où il ne fait que "magasiner"; — ou il a vu la même chose, chez le voisin, à dix sous moins cher...; — ou il préfère attendre une vente "spéciale"; — ou il va chercher un ami — ou une amie — pour lui demander son avis et profiter de ses lumières...! Et tout marchand sait que cette dernière déclaration, si ahurissante qu'elle soit, est une de celles que la cliente invoque le plus souvent.

Il semblerait donc qu'il fût sage de munir les vendeurs de formules, ou de calepins, où ils noteraient la vente perdue, et ses raisons d'être — ou de ne pas être! L'administration accumulerait ainsi, sous peu, des renseignements précieux, et sur le rendement et le pouvoir de raisonnement du personnel des vendeurs, et sur les possibilités de modification ou d'amélioration de leur stock ou de leur système.

LA CHAUSSURE ENFANTINE

Dans la chaussure, comme dans la confection, l'on étudie de plus en plus les besoins et même les luxes des tout petits. Le temps est loin où le garçonnet ou la fillette pouvaient se contenter d'une chaussure quelconque, lourde et sans grâce, qui servait aussi bien pour l'école que pour l'église, et nous ne regrettons pas les gauches escarpins bronzés qui brillent encore sur le daguerréotype de grand'maman... Ces importantes petites personnes ont maintenant des extrémités aussi soignées que papa et maman, et ce n'est pas peu dire.

La chaussure enfantine présente maintenant des variétés et qualités innombrables; la mode varie peut-être un peu moins que chez les aînés, mais il n'en existe pas moins un parallélisme notable des tendances générales. N'a-t-on pas vu de minuscules *brogues* écossais sur les pieds de nos moutards?

Les fabricants canadiens ont fait, de plus, de l'hygiène et de la logique médicale, dans la chaussure de l'enfant, une étude particulière et louable. Les détaillants, eux, ont imaginé toutes sortes d'aimables petites inventions, — chaises spéciales, jouets, — qui ravissent les mamans.

L'on nous dira peut-être que c'est là un zèle irraisonnable et que le faible profit acquis sur une vente de chaussure enfantine ne justifie pas tous ces apprêts. Nous répondons en citant l'épicier, qui préfère certes vendre un produit de luxe, mais n'en active pas moins ses ventes de farine ou de sel, où le quincaillier, qui ne fait pas la moue à l'acheteur d'une livre de clous parcequ'il aimerait mieux vendre un poêle... De plus, l'enfant demande trois fois plus de paires de chaussures que l'adulte, durant la même période. Il y a donc équivalence de profits, tout compte fait.

LA MODE A PARIS

Les chaussures actuellement les plus demandées par la clientèle féminine sont les souliers très découverts et très légers en verni, chevreau ou daim et, surtout, les souliers de toile.

On note une tendance au retour du chevreau couleur et une tentative est actuellement faite pour le lancement des souliers fantaisie en chevreau bleu ornés de passepoils.

On croit que les chaussures de fantaisie conserveront la même faveur pendant l'hiver. Pour homme, c'est la chaussure courante en box ou en chevreau couleur et surtout en jaune, qui se vend le plus.

Le soulier se fait de plus en plus simple et uni. Le verni est moins demandé en raison de la chaleur, tandis que la faveur du daim s'accroît. On signale des créations intéressantes, en vue des villégiatures, de souliers de toile très élégants et confortables.

La femme porte surtout, en ville, le soulier de daim gris. Comme forme, c'est le Régent sant patte, et les souliers à barrettes ou les décolletés très ajourés qui sont le plus demandés. Les souliers de toile brodée ont la faveur aux réunions sportives. Pour les soirées, on recherche les souliers de tissus de luxe richement ornés de boucles ou de plumes.

Enfin, le soulier le plus généralement adopté à la ville par l'homme élégant, est le Richelieu en couleur, cette dernière tendant à devenir plus foncée. Pour les villégiatures on a créé des souliers de daim confortables qui paraissent jouir de succès.

Bien que ce soient toujours les modèles de fantaisie qui font le gros de la vente de la chaussure, on remarque que la tendance à la simplicité d'ornementation s'impose de plus en plus. Les bariolages de cuirs de différentes couleurs disparaissent complètement. Ce sont les souliers tout unis, même sans bouts rapportés qui sont recherchés par la clientèle.

LE MARCHE DES CUIRS EN FRANCE

Chez les cuirs en poils, la tendance à la hausse qui s'était manifestée sur le marché des gros cuirs au cours du mois dernier n'a pas persisté.

En France, les ventes de gros cuirs de province ont enregistré la même tendance qu'à Paris: fermeté sur les boeufs (surtout les légers); vaches à peu près stationnaires. Pour les veaux, les sortes moyennes et lourdes sont fermes tandis que les légères continuent à baisser. La peau de mouton hausse toujours en province.

Chez les cuirs à semelle, la vente est relativement satisfaisante; si les transactions sont toujours effectuées au jour le jour et par petites quantités, du moins sont-elles assez nombreuses. La fabrique de chaussures a du travail pour le moment et l'on espère que cette activité se maintiendra tout l'été. On signale des affaires assez intéressantes avec la réparation.

Enfin, chez les cuirs à dessus, dans le compartiment des peausseries pour chaussures, la vente déjà peu active pour la plupart des sortes semble s'être encore ralentie. Il en est ainsi pour le box-calf, le chevreau, la chevrette et le mouton pays, articles qui se vendaient un peu, surtout en couleur. Le noir est très délaissé, et les besoins en verni semblent également subir un ralentissement.

LE PRIX DES CHAUSSURES

Le gérant de l'*Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada* communique qu'il n'y aura aucune réduction dans le prix des chaussures pour le printemps.

En effet, lors d'une assemblée des manufacturiers de chaussures, tenue récemment à Montréal, il a été décidé ce qui suit:

"La nouvelle ayant été publiée dans certains journaux qu'une réduction était prochaine, les manufacturiers contredisent cette nouvelle comme étant mal fondée et ils n'anticipent aucune réduction, mais, au contraire, une légère augmentation, surtout si le prix des peaux continue de monter, car depuis un mois il y a eu augmentation très sensible sur cette matière première."

LES CHIMISTES DU CUIR

La dix-neuvième réunion annuelle de l'Association Américaine des Chimistes du Cuir s'est tenue, du 21 au 23 juin, à Bigwin Inn. Il est à noter que c'est la première fois que cette association se réunit au Canada.

Sauteries, concerts et sports se mêlèrent agréablement aux causeries d'affaires et aux conférences techniques. Citons, au nombre des principaux discours, des études sur "Le mode d'occurrence du tannin dans la cellule vivante", "La réduction de la durée des procédés du tannage", "De l'importance du finissage dans la coupe des cuirs à semelle" et "La science du tannage des peaux lourdes".

LE NOUVEAU BUDGET

Les dispositions du nouveau budget ne sont pas de très grande importance en tant qu'elles se rapportent à l'industrie canadienne de la chaussure. La réduction de 2½ pour cent, sous la clause préférentielle britannique, encouragera quelque peu, sans doute, les fabricants de chaussures anglais à concurrencer le marché canadien, mais le tarif américain n'est pas touché.

Il est à noter que le taux des importations de chaussures du Royaume-Uni s'est maintenu presqu'à un maximum, en dépit de la dépression économique. Pendant l'année fiscale se terminant en mars 1822, ces importations se montèrent à $335,761.00. De 1920 à 1921, elles furent de $358,451.00, et ces chiffres sont remarquablement plus considérables que la période fiscale de 1919-1920, laquelle n'accusait que $94,000.00.

La hausse à 4½ pour cent de l'impôt des ventes entre fabricant et détaillant, et à 2¼ pour cent entre fabricant et grossiste et entre grossiste et détaillant, ne paraît pas devoir être sérieusement contestée par l'industrie de la chaussure. Ces détaillants, qui vendent de plus petits articles marqués à un prix standardisé, se plaignent bien un peu, mais là où l'impôt peut facilement être ajouté au prix de vente, comme dans le cas de la chaussure, la nouvelle disposition n'a pas encore provoqué de critique.

POTINS MONTREALAIS

M. Louis Adelstein, le sympathique commerçant-détaillant en chaussures du boulevard Saint-Laurent, communique que sa maison fait actuellement une vente attrayante de marchandises estivales, — souliers blancs, chaussures de tennis, *et coetera*.

* * *

La maison J. T. Lemire, est, rue Sainte-Catherine, offre, cette semaine, au public, une vente spéciale de chaussures en *buck* blanc.

M. Lemire, qui faisait récemment un voyage d'affaires et d'étude à Boston, partira incessament pour New York, où il se documentera sur les formes, modes et modèles d'automne.

* * *

M. C. R. Lasalle était aussi, tout récemment, à l'Hôtel Commodore, à New York, accompagné de M. Lavoie, de la *Parisian Shoe Company*.

Grâce à ces messieurs, l'acheteur canadien connaîtra sous peu les plus jolis genres et les modèles les plus nouveaux d'outre-frontière.

La vente bi-annuelle de la maison F.X. Lasalle bat maintenant son plein, — et notons particulièrement leurs lots-échantillons de bottines et souliers en noir et brun.

* * *

M. Aimé de Montigny et M. L. R. Lasalle étaient les délégués de la section montréalaise à la réunion de l'*Association Nationale des Détaillants*, section de Toronto, qui eut lieu ici, il y a quelques jours, aux fins d'arrêter les préliminaires de la convention générale qui se tiendra en février.

NOTES PERSONNELLES

M. C. Forget, de Saint-Hyacinthe, qui faisait autrefois partie du personnel de la *Victoria Shoe Company*, dirige maintenant un magasin de chaussures, au détail, au No. 212 de la rue des Cascades.

* * *

Il est à noter que la Maison Trépanier et Cie., d'Ottawa, important magasin à rayons, administre aussi un vaste et moderne service de la chaussure.

La firme J. A. Paulet, Enregistrée, a récemment déménagé son magasin de chaussures du No. 323, est, de la rue Rachel à un plus grand et plus commode local, au No. 1619 de la rue Masson.

* * *

M. J. Jolicoeur dirige, sous le nom de *Montreal Boot Shop, Enregistrée*, un commerce de chaussures au détail, au No. 2523, est, de la rue Ontario, à Montréal.

* * *

M. J. U. Massé, qui était autrefois administrateur d'une succursale de la *Montreal Shoe Store,* et, plus tard, administrateur de la firme C. E. Thibault, avenue du Mont-Royal, est, inaugure son propre commerce au No. 2027, est, de la rue Ontario.

* * *

MM. O. Goulet et Fils, à Québec, occupent maintenant la manufacture contiguë à leur propre usine. Leur rendement quotidien est ainsi augmenté de 1,500 à 3,000 paires, permettant livraisons à quatre semaines, dès juillet.

* * *

M. W. O. Pelletier, qui était le surintendant de la *Eagle Shoe Company,* dirige maintenant, sous le nom de *William's Shoe Store,* ses propres salons de vente au No. 1734 de l'avenue Papineau.

* * *

Nous regrettons de signaler le décès de M. J.M. Caron, autrefois de Québec, et qui faisait partie du personnel du *Yale Shoe Store,* de Winnipeg.

* * *

M. Wilfrid Bastien, qui s'occupe à Verdun, près Montréal, du commerce des chaussures au détail, administre maintenant, sous le nom de *The National Shoe Store,* un second établissement au No. 807, est, de l'avenue du Mont-Royal.

* * *

M. J. Normandin, de la firme *Scheuer, Normandin et Cie,* est de retour d'un voyage à New-York et Boston.

* * *

M. D. Trépanier a ouvert un magasin de chaussures, au détail, sur le boulevard Monk, à Montréal.

* * *

M. Charles Duclos, de la firme *Duclos et Payan,* de Montréal, voyageait récemment dans la province d'Ontario.

* * *

Au nombre de nos compatriotes également à Toronto, ces jours derniers, citons MM. Jos. Daoust, Ludger Duchaine, J. E. Paré, de la firme *Dupont et Frères,* Georges Moreau, M. Fréchette et Georges E. Fortin.

* * *

A la suite de la réorganisation de la *Standard Welt Company* et de la *Children's Footwear Company,* le contrôle de la nouvelle organisation, qui porte maintenant le nom de la *Arrow Shoe Company, Limited,* avec bureaux au No. 3 de la rue Saint-Alexandre, est maintenant aux mains de M. Armand S. Many, président et administrateur général.

M. J. Richardson, de la maison *Richardson & Bureau,* représentants de manufacturiers, est parti pour l'Europe, samedi dernier, à bord du *Megantic.* Il visitera l'Angleterre et l'Allemagne dans l'intérêt de sa firme.

* * *

M. Edmond Pépin, comptable à la *Ottawa Paint Works, Limited,* vient d'ouvrir un magasin de quincaillerie, à l'angle des rues Dorion et Gauthier, qui sera administré par M. Lucien Bissonnette, anciennement de la firme *Aluminum Specialty,* de Toronto.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent spécialement aux industries du cuir et du caoutchouc, et à la bonneterie :—

4814—*Chaussures.* Commissionnaires de Trinidad, avec vaste territoire, désirent représentation.

4382—*Chaussettes.* Maison de Bristol désire communiquer avec fabricants canadiens, (laine et cachemire).

162—*Chaussures caoutchouc.* Firme de Tokio désire catalogues et prix.

167—*Chaussures caoutchouc.* Le plus grand magasin à rayons de l'Extrême-Orient désire échantillons. Fortes commandes possibles.

115—*Cuirs à semelles.* Maison de Stockholm désire cotations.



SAINT-HYACINTHE, QUEBEC

LA QUALITE et le PRIX étant comparés, nos chaussures ne sont pas surpassées.

Nous fabriquons plusieurs genres de CHAUSSURES FORTES pour HOMMES, GARCONS et ENFANTS, ainsi qu'une variété de lignes plus légères Style McKay, dans les mêmes séries, sur différentes formes, et de cuirs réputés les meilleurs sur le marché.

A. A. COTE & FILS
LIMITEE



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants.
De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 19 juillet 1922.

Le commerce de la quincaillerie et de la ferronnerie continue d'être bon à la campagne. A Montréal, les affaires sont plutôt tranquilles par suite d'une certaine accalmie dans la construction. Les marchands en profitent pour prendre des vacances et en donner à leurs employés. Les marchands sont occupés à placer les commandes reçues le printemps dernier pour les vitres, les serrures, les peintures, les bains, etc., et tous les articles qui constituent la touche finale des maisons. On commence à remarquer plusieurs importations de marchandises allemandes, entre autres les couteaux de poche, les ciseaux, les cadenas dont les prix très raisonnables ont pour cause de faire fléchir le marché de ces marchandises. Les manufacturiers ont revisé leurs listes pour les vis à bois en acier et en cuivre et augmenté de 10% tous leurs prix. Les scies à bûches viennent de subir une baisse de $2.00 à $3.00 la douzaine. Le marché de la térébenthine et de l'huile de lin n'offre pas de changement. Les prix continuent d'être à la hausse.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.32	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances		Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir Champion	240 lbs	13.75	75
	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes,	21 lbs,	doz.	5.40
5 —	23 lbs,	doz.	5.85
6 —	25 lbs,	doz.	9.00
6 —	27 lbs,	doz.	9.45

Balais automatiques:

Champion Jap		Doz.	45.00
Princess		—	57.00
Grand Rapid N-P		—	55.00
Grand Rapid Jap		—	50.00
Universal Jap		—	48.00
Universal N-P		—	53.00
Princess N-P		—	57.00
Parlor Queen		—	62.00
American Queen		—	60.00
Standard Jap		—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba		Doz.	120.00
Grand Rapid		—	106.00
Household		—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50	

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,

genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	13.20
Grands	20.45

Perfect. — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :
à bandage 50%
à poêle 70%
d'évier 70%
d'élévateur 25%
de charrue 30%
à lisse 25%
de marchepieds 25%
de palonnier 25%
à timon 25%
à voiture ⅝" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
plus longs que 6" 30%
7/16" diam. et plus grands 40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :
65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :
de manille, pur . . . . . 23 base
de manille, British . . . . 20 base
de chanvre . . . . . 18 base
Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½ 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.50
Baby Ben	3.50
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :
Johnston . . . . . 66 2/3 la livre
Old English . . . . . 66 2/3 la livre
Imperial . . . . . 0.40 la livre
Anglo . . . . . 0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :
soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; 5/32, 20.00; ¼, 15.20; 5/16, 12.50; ⅜, 11.10; 7/16, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ¾, 10.10.
Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; 7/16, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.
à chiens . . . . . liste plus 10%
à licous . . . . . liste plus 10%
à vaches . . . . . liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)
en acier . . . . . net liste
en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte :
8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	liste net	
— 802	liste net	
— 804	liste moins	20%
— 810	liste plus	25%
— 814	liste plus	25%
— 838	liste moins	10%
— 840	liste moins	12½%
— 842	liste plus	12½%
— 844	liste plus	12½%
à ressort	2.50 doz. paires	

Claques :
Le prix du gros pour les *vieilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c. la lb.

Clés (outils) :

à écrou Coes	40%
à écrou, régulières	52½%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Timo	45%
en cuivre . . . . . liste plus	17½%

Clous en broche, Base 3.70

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5, 5½, 6,	Base			25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :
1x12, $7.40; 1¼x12, $7.30; 1¼x11, $7.15; 1½x11, $7.00; 2x12, $6.95; 2½ et plus long, $6.95.

Coupés, Base 4.40

Coudes de tuyau de poêle
No 1, 6 pouces, doz. 2.01
7 pouces, doz. 2.25
No 2, 6 pouces, doz. 1.50
7 pouces, doz. 1.74

Colle :
liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
— française . . . . 17½ —
— commune . . . . 12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :
en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.
à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :
à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :
ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge :
ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :
14 x 20 . . $4.70 18 x 30 . . $6.10
16 x 24 . . 5.25 20 x 36 . . 11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine . .	15.00
Little Giant, la douzaine . . .	16.50
Single Bead, la douzaine . . .	16.00
Double Bead, la douzaine . . .	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer et acier :

ordinaire	Base	2.85
acier à lisse	—	2.85
acier à bandage	—	2.85
acier à pince	—	3.75
acier angle	—	2.95
acier à ressort	—	5.30

Fer-blanc :
Canada Crown Charcoal. la boîte
1X, 20x28, 56 feuilles, 135 lbs., $10.80
1C, 20x28, 56 — 135 lbs., 9.50
Coke—
1CL, 20x28, 112 — 200 lbs., 16.50
1C, 20x28, 56 — 270 lbs., 9.50
1x, 20x28, 112 — 270 lbs., 18.75
1xx, 20x28, 56 — 155 lbs., 11.00
1xxx, 20x28, 56 — 175 lbs., 12.75
1x 20x28, 56 — 135 lbs., 9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.60 le 100 lbs.
au 100 lbs.	4.25 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.70 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68.	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

	Rouleau de 50 verges.	
	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.

pour lampes,

0 caisse de 6 doz.,	9.00 caisse
1 caisse de 8 doz.,	10.00 caisse
2 caisses de 6 doz.,	8.50 caisse

Haches :

canadiennes	11.50 doz.
canadiennes emmanchées	14.00 doz.
de garçons	9.50 —
de ménages, emmanchées	12.50 —
de bûcherons . .	9.50 à 13.00 —
à double taillant	16.50 —

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
5	10	12	32	
Bolinder 2.50	3.50	5.25	8.00	—

Lampes Coleman:	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	24.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00
à l'eau :	
Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00
électriques :	
Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	126.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*" :

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	84.50	82.50	96.00	107.00	
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSG	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net, .50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs. 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin . . . . . liste plus 5%
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50.
à queue cylindrique, ½" dim. 50.
— à queue carrée pour le fer, 50c.
— à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.00	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Joliette et Ajax Kraft, lb.	0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08¾
Fibre, lb.	0.08½
Special Manilla, lb.	0.07½
"B" Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.06½
Rouge-brun, lb.	0.06
Pharmacie, blanc lb.	0.14
Pharmacie, couleurs, lb.	0.12

Papier à toilette:

"Moulton" et "Home", caisse.	4.00
"[illegible]", caisse.	3.68
"[illegible] Bleu", 6 oz., caisse.	6.25
Serviettes, caisse de 3750	9.00

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 50% et 17½%. Duplex (Manilla) et "Maple Leaf" (Kraft), la liste, moins, 50 et 5%. "Lion" Kraft, la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10 et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à muleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver:

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60
Suprême Zinc	5.25

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures:

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses	Liste de prix
pour chevaux Stewart:	
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons:	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:

Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55

Surface d'ardoise :

Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" (Quatre dans un) le carré . $6.00

(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Panamold, léger (1 pli)	1.50
(2 plis)	1.85
(3 plis)	2.20

Surface de Mica:
Mica Lastic.

Léger (1 pli) le rouleau	1.90
Moyen (2 plis) le rouleau	2.25
Lourd (3 plis) le rouleau	2.60
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.35
— lourd (3 plis)	2.40
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau	$2.85
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau	3.30
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau	1.85
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis le rouleau	2.20
Everlastic, léger (1 pli)	1.70
— moyen (2 plis)	2.05
— lourd (3 plis)	2.40

Papiers :

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs. Rouleau de 400 pieds.	$4.50
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2	0.85
Fibre "Surprise"	0.70
Fibre "Stag"	0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 10 et 16 onces, le quintal	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett le rouleau	2.55
Feutre à tapis 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40 C43 C44
A	B9	B12	B22	
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45 1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50 1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60 1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75 1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.35
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	8.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz.	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon	1.30

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur, 28	5.50	le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00	le carré
33 pces de largeur, 28	5.75	le carré
26	6.25	le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24	le pied
6 pouces	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.84	5.14	—
¾	3.84	5.94	—
½	4.85	6.46	—
¾	5.87	7.71	—
1	8.16	11.05	—
1¼	11.04	14.95	—
1½	13.20	17.88	—
2	17.76	24.05	—
2½	28.08	28.03	—
3	36.72	49.73	—
3½	47.84	63.48	—
4	56.68		—

Vadrouilles :

	la doz.
Fini O-Cedar, doz. net :	la doz.
4 onces	2.40
12 onces	4.80
O-Cedar, grande avec manche	$16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Boîte de 1 pinte mesure impériale	12.00
Boîte de ½ gallon, mesure impériale	20.00
Boîte de 1 gallon, mesure impériale	28.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	20.65	
96 " 100 —	22.35	
101 " 105 —	25.05	
106 " 110 —	27.80	

(moins 15%)

Vert de Paris :

	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb. carton	38
½ lb.	40
1 lb. fer-blanc	40
½ lb.	42

Vis à bois :

en fer tête plate	82½-5
tête ronde	80-5
en laiton, tête plate	77½-5
tête ronde	75-5

Zinc :

En feuilles, No 9 100 lbs.	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.13

Huile bouillie :

1 à 2 barils	1.17

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple	1.80
Par petits lots	1.85

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.00	13.35
Anglo pur	13.00	13.35
O.P.W. Polar White	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils	4.00
Par 100 livres	5.00
Par 25 livres	5.25
Par 12½ livres	5.50

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.
Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.
Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs. la caisse	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	7.75
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.30
Jamaine, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	
Alabastine	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint	9.50	9.50	—

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—
Bleu azur		.55	—
Noir ivoire		.44	—
Brun terre d'ombre		.36	—
Brun terre de Sienne		.37	—
Brun "Van Dyke"		.40	—

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	4.56
Wearette Glidden	4.56
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-Ite Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint	3.90
Sun Floor, Canada Paint	4.00
7-20 Ramsays	3.00
C.D. Big 4 Intérieur	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.45	3.55
Pesconette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

Onyx --- Georgina

CHAUSSURES DE QUALITE



De vente certaine pour le commencement de l'automne



Une bride à un bouton ou à une boucle avec talon cubain

LIVRAISON DANS DE QUATRE OU CINQ SEMAINES

Blachford Shoe Manufacturing Co., Limited
TORONTO



No. 225 En Cuir Solide
Prix- - - - - $3.85

Si vous maintenez la qualité de vos chaussures, vous conserverez toujours votre clientèle. Vendez des chaussures communes et vous la perdrez.

Nous maintenons la qualité de nos chaussures, livrons nos spéciaux en quatre semaines et nous avons toujours un assortiment varié de plusieurs lignes.

Le modèle illustré plus haut est une Trépointe pour garçonnets, dans tous les cuirs, avec bout Box flexible, talon solide, semelle solide en cuir tanné au chêne et fausse semelle entière grenelée. Doublure inusable. — Livraison en quatre semaines.

WILLIAMS SHOE CO., LIMITED

BRAMPTON ONT.



Soyez certain de ceci: lorsque vous placez les Trépointes Talbot dans votre magasin, vous invitez la clientèle des hommes les plus élégants de votre localité. L'on ne saurait vous offrir un plus beau modèle que cet Oxford No 40 en veau de Russie, forme "Councillor". Il est avec quatre rangs de piqûres à l'exception du bout où nous en avons mis six. C'est probablement le plus joli soulier pour détailler à $9.00 sur le marché aujourd'hui et nous le livrons en quatre semaines.

TALBOT SHOE CO., LIMITED

ST. THOMAS ONT.



ELLES SONT TOUTES SOLIDES !

Pointures : 10 à 13 Prix $2.00 ; 1-5 Prix $2.25

Ces chaussures ne sont pas pour la "parade de la toilette". Elles sont faites pour tous les jours.

DETAILS TECHNIQUES:

Semelle extérieure en cuir solide tanné au chêne. Fausse semelle entièrement en cuir grenelé solide et en une seule pièce, talon en cuir solide, contre-pointe en cuir à semelle solide. Empeignes en bon cuir fendu ou flanc No 1. Cousues sur la machine à piqûres fermées, renforcées au bout et à la tige. Faciles à réparer.

Pouvez-vous avoir une meilleure valeur ailleurs pour deux dollars?

Livraison rapide. Demande de renseignements sollicitée.

BEAL BROS., LIMITED

Fabricants de bottines, chaussures de travail, Larrigans, jambières, crépins.

52 WELLINGTON EAST TORONTO

LES TRIBUNAUX

NOUVELLES CHARTRES PROVINCIALES

Campbell Clothing Co.
Caron Bros. Inc., Montréal.
Caron Realty Co., Montréal.
Ideal Demountable Wheel Co., Ltd.
Cie Donaldson Ltd., Roberval.
Cie Elduque de Montmagny, Montréal.
Rectors Ltd., Montréal.
Home Electric Ltd., Québec.
Yamaska Farms Ltd., Montréal.

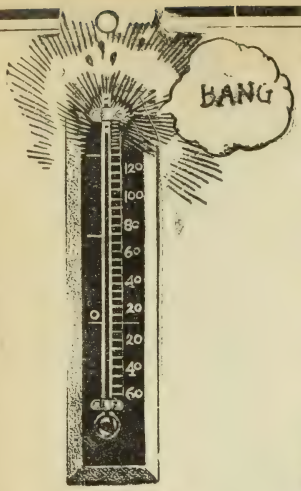
VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

Rex vs Harry Levine, 281 William, 27 juillet à 11 a. m., J. E. Coutu.
R x vs Harry Levine, 275 William, 27 juillet à 1 p. m., J. E. Coutu.
Rex vs Wm. Gannon, 352 Châteauguay, 28 juillet à 11 a. m., J. E. Coutu.
Mme A. E. Cousineau vs Georgette Chartrain, 322 Avenue Laval, 24 juillet à 11 a. m., J. E. Coutu.
R. A. Jolicoeur vs Mme Edouard Shea R. Leblanc Guardian. 32a Rivard, 24 juillet à 10 a. m., F. X. Champagne.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

C. Arpin vs F. X. Beauchamp, Montréal, $30.
Pilon & Fortier vs Nap. Boucher, Montréal, $29.
A. Grisé vs J. A. Mousseau, Montréal, $34.
F. Leroux vs H. Brisebois, Montréal, $32.
M. Flanz vs Wm. Roberts, Montréal, $67.
A. Arsenault vs J. Katz, Montréal, $70.
British Can. Ins. Co. vs D. Legault, Montréal, $17.
E. Fontaine vs U. Helfeld, Montréal, $88.
J. C. Barrette vs H. Joanette, Montréal, $25.
W. A. Desbarrats vs M. E. Tansey, Montréal, $24.
H. Segal vs Cléophas Presseau, Montréal, $90.
L. N. Hadd vs E. Lemieux, Montréal, $40.
Vve E. Desjardins vs Noé Patrie, Montréal, $92.
L. J. Guérin vs R. C. Bailey, Montréal, $23.
J. Drouin vs Héritiers de Mme Nap. Dagenais, Montréal, $60.
W. Wilson vs E. H. Todd, Montréal, $16.
W. Wilson vs M. Cassidy, Montréal, $23.
Rattray & Co., Ltd vs J. W. Piché, Montréal, $13.
N. C. Polson & Co., Ltd. vs O. R. de Ostrol, N.-D. de Lans, $90.
W. L. Thom Oil Co., Ltd vs B. Rousse, Dorval, $66.
J. Rattray & Co., Ltd. vs J. C. Chabot, Pierreville, $48.
J. C. E. Trudeau et al vs Elie Grenier et al, East Bedford, $95.
Canada Chemical Works, Ltd. vs J. H. Meaghan, Bathurst, N. B. $82.
J. N. A. Chevrier vs Eug. Sabourin, St-Vincent de Paul, $26.
Mme M. M. Doyle et vir vs Dominion Express Co., Montréal, $90.
Singer Sewing Machine Co. vs Geo. Halles, Montréal, $32.
Mme F. H. Bruneau vs G. F. Cowlishaw, Montréal, $27.
S. Boucher vs Wm. Brucks, Montréal, $85.
G. P. Laurin vs O. Massicotte et al, Montréal, $69.
H. J. Labrecque vs Allan Bilgrave, Montréal, $38.
H. J. Labrecque vs Vve François Brisebois, Montréal, $10.
School Trustees, Pointe aux Trembles, vs C. C. Milligan, Montréal, $1131.
L. D. Trudeau vs J. R. Geoffrion, Montréal, $82.
A. Tousignant vs H. Leblanc, Montréal $57.
Mme E. Dufresne vs Nap. Groulx, Montréal, $63.
Mme E. Dufresne vs Art. Mantha, Montréal, $36.
Mme E. Dufresne vs Jos. Lepage, Montréal, $84.
Mme E. Dufresne vs Osias Villeneuve, Montréal, $19.
J. R. Duquette vs Théodore Vermette, Montréal, $25.
H. J. Kastner vs Wilf. Rémillard, Montréal, $13.
H. J. Kastner vs Euclide Tremblay, Montréal, $25.
H. M. Gardner ès-qualité vs Paul Desforges, Lachine, $37.
A. Lesieur vs J. E. Naud, Ste-Thérèse, $80.
A. Renaud vs Damase Garneau et al, St-Gérard, Montarville, $28.
Metropolitan Trust Co. vs Willy Brouillette et al, Cap de la Madeleine, $64.
Metropolitan Trust Co. vs Télesphore Caron et al, Rivière du Loup Station, $38.
Metropolitan Trust Co. vs Alcide Pellerin et al, Rivière du Loup Station, $74.
Metropolitan Trust Co. vs L. P. Samson et al, Lauzon, $82.
J. H. Roy vs Oscar Caron, Verdun, $33.
Hudon & Orsali, Ltée vs J. G. O. Desjardins, Barrante, $52.
Metropolitan Trust Co. vs J. H. Roy et al, Mont Joly, $52.
Agence d'Importation, Ltée vs A. Paquette, Mont Joly, $84.
Metropolitan House Furnishing Hse Co. vs Claude Wilkinson, Verdun, $27.
A. Renaud vs Jos. Valiquette et al, St-Gérard, $32.
A. Renaud vs A. Lecomdi, Weedon, $21.
V. Paris vs Art. Montambault, Weedon, $63.
Battery & Electric Service Co. vs R. Avon, Weedon, $41.
T. Grant vs Eva Normandin, Weedon, $22.
Mme R. Milstein-Sturman vs M. Radashka, Weedon, $35.
Battery Electric Service Co. vs J. L. Bourke, Québec, $37.
W. A. Handfield et al vs A. Bouthillier & Fils, Laprairie, $75.
C. E. Charbonneau vs Alphonse Michelin, Abord à Plouffe, $28.
Metropolitan Trust Co. vs Alf. Pagé et al, Kamouraska, $74.
H. Bierock vs Willie Brière et al, St-Alphonse d'Howard, $54.
Commission Scolaire de Verdun vs James Donelly, Verdun, $36.
Asbestos Material Co. vs Murray Davis, Montréal, $50.
U. Corbeil vs Marie-B. alias Françoise Galarneau, Montréal, $94.
J. A. Daunais vs C. Robidoux, Montréal, $38.
Mme A. Côté et vir vs Vincent Martin, Montréal, $99.
L. N. Hadd vs E. Lemieux, Montréal, $40.
N. Stromberg vs Joe Milsten, Montréal, $57.
A. J. Alexander, Ltd. vs J. A. Patry, Montréal, $19.
Agence d'Importation, Ltée vs Bazar Bargain Store, Reg'd., Montréal, $91.
J. B. Ranger vs Ovila Ranger, Montréal, $41.
A. Faille vs Pierre Fortier, Montréal, $62.
H. Segal vs Cléophas Presseau, Montréal, $90.
Veuve E. Dasjardins vs Noé Patry, Montréal, $92.
Brand Farmer New Laid Egg Co. vs F. Berrotti, Montréal, $25.
Mme H. Brossard et vir vs Narcisse Taplin, Montréal, $11.
G. Langlois vs A. Beauregard, Montréal, $50.
S. L. Rottenberg vs P. E. Jeannotte, Montréal, $18.
S. L. Rottenberg vs Alcide Fortier, Montréal, $18.
J. E. Trépanier vs North American Products Co., Montréal, $40.
Nat. Drug & Chemical Co. vs Damase Roy, Reg'd., Montréal, $44.
J. L. Nichols Co., Ltd. vs J. P. Beaudry, Montréal, $33.
Crédit Montréalais, Ltée vs L. J. Joly, Montréal, $61.
R. Laganière vs Cloyde Campbell, Montréal, $13.
S. Caplan et al vs J. A. R. Brodeur, Montréal, $25.
S. Caplan et al vs Annie Clarke, Montréal, $31.
S. Caplan et al vs Lucienne Harbour, Montréal, $31.
S. Croysdill vs D. Belleau, Montréal, $56.
J. A. Fortier vs Rodolphe Bédard, Montréal, $35.
Grosvenor Nicholas & Co. vs Windsor Gifts Shops, Montréal, $27.
National Club of Montreal, Ltée vs Chs G. Stuart, Montréal, $40.
Cie Can. des Cours par Correspondances vs Hervé Lortie, Montréal, $50.
P. M. Beaudoin vs Philias Lesieur, Montréal, $18.
Cohen's Ltd. vs Jules Loyer, Montréal, $24.
Cohen's Ltd. vs Léo Loyer, Montréal, $24.
Vve E. Desjardins vs Ulric Neveu, Montréal, $24.
Cohen's Ltd. vs Nap. Cyr, Montréal, $31.
G. Leduc vs M. J. Gélinas, Montréal, $27.
T. Brault vs Désiré Belisle, Montréal, $60.
Mme C. Laurin et vir vs John Johnston, Montréal, $75.
Mme C. Laurin et vir vs J. H. Valières, Montréal, $29.



Une idée rafraîchissante pour une journée de chaleur!



Nous allons, pendant une semaine ou deux, à partir de la semaine prochaine, faire chaque jour dans les journaux de Montréal, une forte campagne de publicité, pour renseigner le public sur les marques suivantes de breuvages qui réellement rafraîchissent et étanchent la soif. Chaque annonce contient un coupon de commande par caisse de ces breuvages.



Ralliez-vous à cette campagne de grande actualité, exposez ces produits dans vos vitrines. Vendez-les à la caisse. Pendant ces fortes chaleurs, vos clients ne manqueront pas de répondre à votre suggestion.



EAU DE TABLE NATURELLE SOURCE CACHAT — EVIAN-LES-BAINS — Evitez le danger de boire de l'eau contaminée, plus particulièrement dangereuse pendant les chaleurs de l'été. Tenez toujours à portée de la main une bonne provision d'Eau Evian, la fameuse Eau de Table française.

Cses de 30 pintes, $8.00
Cses de 50 pintes, $9.00

VICHY LIMONADE ROBERT—Fabriquée avec les zestes parfumés de citrons frais, du pur sucre de canne et l'eau naturelle, limpide, effervescente de Vichy. Un breuvage délicieux, rafraîchissant pour les enfants et les adultes et qui se sert très frais.

Caisses de 50 pintes $15.00
Caisses de 50 chopines $10.00

EAU EFFERVESCENTE PERRIER—Le choix régulier des connaisseurs depuis plus de deux siècles. C'est une eau sans rivale, légère, pétillante, brillante. C'est l'eau gazeuse par excellence.

Cses de 25 bouteilles cylindriques. . . . $ 9.00
Cses de 50 demi-bouteilles cylindriques. $10.00

EAU MINERALE "NEPTUNE" du Bassin de Vichy — Le nom, l'origine et les propriétés curatives de cette eau de Vichy possèdent l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris. Vous la préférerez sans doute à toutes les autres marques essayées jusqu'à ce jour.

Caisses de 50 pintes.. . . . . $12.00

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE
rue Saint-Paul Ouest, Montréal.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 19 juillet 1922.

Il n'y a pas de changements importants sur le marché local des porcs vivants par suite du fait qu'un gros pourcentage des offres consistait surtout en gros stock lourd gras, dont la demande est limitée. Cette situation a pour effet d'enrayer la hausse des prix des porcs choisis d'Ontario, bien que les approvisionnements de ce côté ne soient pas suffisants pour répondre aux besoins actuels du marché. Des ventes se font de $15.50 à $15.75 pour les choisis; de $14.50 à $15.00 pour les porcs de bonne qualité et de $12.00 à $13.00 pour les lourds et gras. Le marché des porcs préparés est tranquille à cause de la chaleur que nous avons présentement et de la diminution de la consommation du porc. Le ton du marché est stable et les prix restent sans changements avec des ventes de stock frais tué d'abattoir de la ville à $22.50 les 100 livres.

Le ton du marché des viandes fumées est ferme par suite de la demande active pour des approvisionnements, et il se fait un gros chiffre d'affaires, comme la chose arrive généralement à cette époque de l'année par suite de la chaleur excessive et de l'augmentation de la consommation. Les prix n'ont pas subi de changements et des ventes de jambons de 8 à 12 livres se font de 35c. à 37c. la livre; lourds de 30c. à 32c.; jambons cuits à 47c. et bacon à déjeûner à 32c. la livre.

Il n'y a rien de remarquable à signaler sur le marché du saindoux. Les prix se maintiennent par suite de la demande stable pour les approvisionnements et il se fait un assez bon commerce de variétés raffinées canadiennes de 17c. à 17½c. la livre en seaux de bois de 20 livres et de 16½ à 16¾c la livre en chaudières de fer-blanc. Les tierces se vendent de 16¼c. à 16½c. la livre.

Le marché local des oeufs n'offre pas de changements. Le ton reste stable et les prix restent les mêmes que ceux de la semaine dernière. Il y a une bonne demande de la part des épiciers et autres commerçants pour de petits lots, afin de répondre aux besoins actuels, et des ventes d'oeufs strictement frais se font à 37c. Les oeufs choisis se vendent 36c. et les Nos 1 à 31c. la douzaine.

Le marché des produits de l'érable ne s'améliore pas. La demande est encore limitée pour les approvisionnements et, par suite, le marché est tranquille. Toutefois, comme les offres ne sont pas considérables sur place, le ton reste stable et les prix sans changements. Le sirop d'érable No. 1 se vend $1.75 le bidon; le No. 2 $1.55 et le No. 3 $1.40. En réceptacles de bois, le No. 1 se vend $1.55 le gallon, le No. 2, $1.40 et le No. 3, $1.20. La demande est également tranquille pour le sucre, qui se vend 14c. la livre pour le No 1 et à 12c. pour le No. 2 en morceaux d'une livre.

Le ton du marché des patates est à peu près stable, mais la demande continue d'être limitée et porte principalement sur les petits lots. Les offres ne sont pas considérables, mais il y a beaucoup de patates de la vieille récolte du Nouveau-Brunswick qui se vendent de $1.15 à $1.25 le sac de 90 livres. Les patates nouvelles de la Virginie se vendent de $6.00 à $6.50 le baril.

Il n'y a pas de changements importants à signaler sur le marché du beurre. Le ton reste ferme par suite d'une demande stable pour la meilleure qualité et il se fait un assez bon commerce du meilleur crèmerie sur place de 36c. à 36¼c. la livre. Le bon crèmerie est coté de 34½c. à 35c. En gros (jobbing) le meilleur crèmerie se vend de 37c. à 38c. la livre en paquets solides et de 38c. à 39c. la livre en blocs de 1 livre.

Le ton du marché du fromage est plus fort à cause des prix plus élevés payés à la campagne samedi dernier. Par suite, les prix du marché local ont subi une hausse de ¼c à ½c. la livre.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 19 juillet 1922.

Porcs vivants	15.50	15.75
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis	23.50	23.00
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)	....	0.35
Longes (trimées)	....	0.32
Longes (non trimées	....	0.30
Epaules (trimées)	0.22	0.23
Saucisse de porc (pure)	....	0.18
Saucisse de boeuf	....	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	....	0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quariers derrière	....	0.21
Quartiers devant	....	0.09
Longes	0.21	0.29
Côtes	0.19	0.20
Haut côté	0.10	0.11
Hanches	0.16	0.17
(Vaches)		
Quartiers derrière	0.18	0.19
Quartiers devant	....	0.08
Longes	....	0.25
Côtes	....	0.18
Chucks	....	0.10
Hanches	0.15	0.16
Veaux (suivant qualité)	0.10	0.13
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps	....	0.24

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 19 juillet 1922.

Porc en baril	
Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	36.00
Porc heavy mess (brl)	30.00
Boeuf plate	22.00
Boeuf mess	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits		.53
Saucisse de porc, pure	....	0.20
Bologne, la lb	0.11	0.18

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 19 juillet 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	8/12	0.40
Jambons fumés, marque Gunns:	8/12	0.39
	12/16	0.39

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

	16/20	0.26
	20/25	0.25
	25/30	0.27
	30/35 et plus	0.24

Bacon :

Déjeuner, Maple Leaf	0.39
Déjeuner, Marque Gunns	0.36
Jambons Cottage	0.32
— Picnic	0.23
— bouillis	0.52
— rôtis	0.59
— Sandwich	0.53

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.14½
Tinettes	60 —	0.15
Seaux	20 —	0.15½
Seaux	10 —	0.15½
Seaux	5 —	0.16
Seaux	3 —	0.16
Blocs	60 —	0.16½
Blocs	30 —	0.17
Shortening Picrus :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :		
Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.34
— choisis	0.38
— No 1	0.30
— No 2	0.27

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.37	0.38
Beurre, crêmerie No 2	....	0.36
Laiterie	....	0.31

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.17
— — ambré, la lb.	0.15
— — brun, la lb.	0.12

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.21
— tinettes	0.20½

FROMAGE

Nouveau	0.18	0.19
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 19 juillet 1922.

Oeufs No 2	0.28
Oeufs frais	0.30
Oeufs choisis	0.33
Oeufs strictefent frais	0.37

BEURRE

Beurre	0.37
Beurre en pain d'une livre	0.38
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.37
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.36
Dairy, solide, 50 lbs.	0.31

FROMAGE

Double, la lb.	0.19
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 19 juillet 1922.

Poule	....	0.25
Poulet	....	0.38
Dindes	....	0.50
Dindons	....	0.52
Oies	....	0.25
Canards domestiques	....	0.35
Canards du lac Brôme	....	0.45
Chapons	....	0.45

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 19 juillet 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.19
Brochet	....	0.10
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	....	0.08
Morue marchande	....	0.05½
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.50
Crevette, la lb.	....	0.40
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon Colombie, rouge	....	0.25
Maquereau	....	0.13
Hareng	....	0.07
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.14
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.05½	0.06
Morue par tranches	0.06½	0.07
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.00
Saumon salé nouveau, brl.	....	20.00
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	16.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No. 1), le brl.	12.00	13.00
Morue verte, petite, No. 2	9.00	10.00
Morue verte, grosse, brl.	13.00	14.00

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad.	16.00
Huitres en écailles, amér. brl.	16.00
Huitres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huitres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.80
2ème Patente	7.30
Forte à boulanger	7.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.75
Farine à engrais, 1ère	4.70
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne F.o.b. Montréal	25.25
Gru par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	29.25
Middlings de choix par tonne F.ob. Montréal	33.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 19 juillet 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Bon, No 2	24.00	28.00
No 3	23.00	24.00
Trèfle mêlé	18.00	20.00
Paille	16.00	18.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs.)	....	0.64
No 3, C.W.	0.60	0.60½
No 1 Feed	0.56¾	0.57
No 2 Feed	0.55	0.55½

Blé-d'Inde:

No 2 jaune	0.79	0.80
No 2 mixed	0.77½	0.78

Orge:

No 3 C.W.	0.82	0.84
No 4 C.W.	0.80	0.82
Alimentation	0.76	0.78

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	23.25
Gru, par char	25.25

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 19 juillet 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05¼
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque	2.00
3 galls, seau 38½ lbs.. chaque	2.85
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.50
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.95
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse	4.75
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	....
Abricots, slabs	....	....
Pêches (fancy)	....	0.21
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	....	0.27
Pelures séchées:		
Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	3.60

Raison:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.15½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.19½
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.23
Corinthe (vrac)	....	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.17
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.19
Dattes, vrac	....	0.12½
Farcies, boîtes de 12 lbs	....	3.25
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	2.65
Figues 2¼s, la lb.	....	0.23
Figues 2½s, la lb.	....	0.24
Figues 2¾s, la lb.	....	0.26
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	3.50
12 x 10 oz.	....	1.25
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....	.09

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.21
40-50s	....	0.18
50-60s	....	0.15½
60-70s	....	0.15
70-80s	....	0.14½
80-90s	....	0.13½
90-100	....	0.13

LE SUCRE

Dominion	6.90
Atlantic extra granulé	7.25
Acadia, extra granulé	7.25
St. Lawrence, extra granulé	7.25
Glace, baril	7.45
Glace, (caisses de 25 lbs.)	7.85
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.65
Jaune No 1	6.85
Jaune No 2	6.75
Jaune No 3	6.65
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.35
En poudre, 50s	7.55
En poudre, 25s	8.25
Cubes et dés, 100 lbs	8.95
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.05
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.25
Cubes, paquets de 2 lbs	9.25
En morceaux, Paris, barils	7.85
En morceaux, 100 lbs	7.70
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.05
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.00
En morceaux, boîtes de 2 lbs	9.75
Crystal Diamond, barils	7.85
" " boîtes, 100 lbs	7.95
" " boîtes, 50 lbs	8.05
" " boîtes, 25 lbs	8.25

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	0.19	0.20
Amandes (écalées)	....	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.14	0.15
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62

Arachides rôties :

Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.11	0.12
Suns	0.13	0.14
"G"	0.10	0.11

Arachides (peanuts) salées :

Jumbo	....	0.16¼
Fancy entières, la lb.	....	0.38
Fancy cassées, la lb.	....	0.33
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	0.32	0.35
Pecans, grosses, No 2, police	....	0.35
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	0.21	0.24
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	0.75
Noix (Grenoble)	....	0.30
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 19 juillet 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	....
Persil (canadien)	....	0.50
Pommes de terre sucrées, manne	3.25	3.50
Pommes de terre le sac	....	1.50
Choux nouveaux, la douz.	....	1.00
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets	....	0.50
Patates nouvelles, le qrt., No 1.	6.25	
Patates nouvelles, le qrt., No 2.	3.75	
Patates nouvelles, Montréal, la poche	2.50	3.00
Pommes, jaune transparent, panier		3.00
Tomates Ontario, le crate, 30 lbs.		4.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 19 juillet 1922.

Pamplemousses, 48, 64, 80, 90	7.75	8.25
Oranges de Californie	9.00	10.50
Fraises, 27 pts par csse	0.17	0.20
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie	....	7.50
Canteloupes le crate	....	5.00
Pêches de Georgie, crate	....	5.00
Citrons de Messine	....	5.00
Bananes	4.50	5.00
Dattes lb	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée		6.00
Pommes en boîtes		5.50
Céleri de la Floride		9.00
Patates nouvelles, baril	....	6.00
Tomates, Mississippi, crate		1.75
Oignons du printemps, la douz.		0.75
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Concombres de Montréal, douz.		1.00
Asperges canadiennes, panier		2.75
Choux, la douz.		0.90
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse	30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch.	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch.	1.15
Onguent sabots, la douz.	3.25
Paudres à vers, la douz.	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s.	5.35	5.55
Pois importés— Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins		22.50
Surextra fins		23.50
Très fins		20.50
Fins		18.50
Mi-fins		16.50
Moyens		15.50
Conserves de Fruits—		
Pommes, 2½s, douz.	....	1.75
Pommes, gal. douz.	....	5.25
Blueberries, 2s.	....	2.40
Grosseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.15
Framboises, 2s.	3.35	....
Fèves, Refuges	1.90	....
Blé-d'Inde (2s.)	....	1.35
Betteraves, 2 lbs.	....	....
Carottes (tranchées) 2s.	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	....
Epinards, 3s.	....	....
Epinards Can. (2s.)	....	2.20
Epinards, Californie, 2s.	....	2.90
Tomates, 2s.	....	1.35
Tomates, 2½s.	1.75	1.80
Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons	....	5.75
Citrouille, gallon (douz).	....	1.70
Pois, standards	....	....
Pois early June, (douz.)	....	1.65
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.27
Pois, 2s., 20 oz.	....	2.12

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:	
Breakfast food, caisse 18	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb. lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb. —	0.45
Flocons avoine, 20s.	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz., 2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s.	4.60
Riz puffé	5.50
Farine, caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz.	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.25
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.40
Corn Starch (préparé)	0.08½
Benson Corn Starch 1s, lb.	0.09
Canada Corn Starch 1s, lb.	0.07½
Canada Laundry Starch, lb.	0.07
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—	
Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs)	4.75
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs)	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, baril	....
Oatmeal (standard granulé)	3.60
nuél)	3.50
Avoine roulée, 90s (en vrac)	3.40

LES POIS ET LES FEVES

Pois—	
Blanc, le minot	4.50
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs.	6.50
Pour bouillir, le boisseau	4.50
Lima, Californie. Pas en stock.	
Fèves—	
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.50
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.07

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette ronge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.25
"XXX" (étiquette ronge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.40
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Crêpes (étiquette rouge). Paquets de 1¼ lbs., la douz.	1.50
Sarrasin (étiquette rouge) paquets de 1¼ lbs, la douz.	1.50

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 19 juillet 1922.

118-20 M.P. cire paraffine, lb.	5.25½
123-25 M.P. cire paraffine, lb.	5.76
128-30 M.P. cire paraffine, lb.	6.26½
133-36 M.P. cire paraffine, lb.	7.50

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 19 juillet 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaïque	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.49	0.55
Young Hyson No 2	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34





Une Précieuse Impression

UNE impression agréable sur les clients est d'une grande valeur. Vous pouvez en créer une, et en même temps, protéger vos marchandises contre le dommage en plaçant des feuilles de **TANGLEFOOT** dans vos vitrines d'étalage, surtout le dimanche.

TANGLEFOOT sera alors au travail pour vous et non seulement prendra les mouches, mais encore il attirera l'attention des passants sur le fait que vous tenez vos marchandises propres et fraîches. Pour 1922, le prix du **TANGLEFOOT** a été **considérablement réduit.**

Rappelez-vous que le **TANGLEFOOT** attrape le microbe et la mouche en même temps, chose que les poisons, les attrapes ou les poudres ne peuvent faire.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 19 juillet 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.00	2.50
Peaux d'agneau, ville . .	0.25	0.30
Peaux d'agneaux, campagne	0.20	0.25
Peaux de boeuf ou vache, No. 1, la lb.	0.09	0.10
No 2, la lb.	0.10	0.11
Peaux de veau de lait la lb.	0.12	0.14
Peaux de taureau, la lb.	0.04	0.05
Peaux de beau de son, la lb.	0.08	0.09
Laine lavée, la lb. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.04	0.05

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz.	de 2 onces,	la dz.	0.96
—	4 —	4 —	—	1.20
—	4 —	6 —	—	1.65
—	4 —	8 —	—	2.00
—	2 —	12 —	—	2.75
—	4 —	12 —	—	2.70
—	2 —	16 —	—	3.45
—	4 —	16 —	—	3.40
—	1 —	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½ —	5 lbs.	la dz.	15.60

2 dz. 4 oz.

Csse assortie 1 dz. 12 oz. la cse 8.50

1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.

La douzaine	1.15
La grosse	13.80

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00

Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 19 juillet 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées	....	0.28
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	0.18
Poivre blanc	0.22	0.25
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades	....	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais	0.18	0.20
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.25
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once	la douz.	1.50
— — 2 —	—	2.75
— — 2½ —	—	3.00
— — 5 —	—	5.50
— — 8 —	—	9.25
— carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.35
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque Liberty	la livre	1.00
— Star	—	1.35
— Seal	—	1.50
— X	—	1.90
— XX	—	2.40
— XXX	—	3.00
— XXXX	—	3.50
— XXXXX	—	4.00
— XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection: bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club: bouteille de 6 onces, la douz. 1.35 (Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).

Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40 (3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crême à la glace, bonbons et confiserie.

Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.

Bouteilles rondes de 2 onces	2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille	2.75

MOUTARDE FRANCAISE

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse	1.80
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.30
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.35
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	2.65
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par caisse	4.00
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton	2.90
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	4.25
Pony, 2 douz. par caisse	1.20
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.20
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.40

Pour Augmenter vos Ventes

Tenez en magasin les marchandises annoncées et que le public demandera, même si vous n'en achetez que quelques-unes et **répétez votre commande par Longue Distance.**

Les grands magasins de la ville connaissent la valeur de l'étalage des nouveautés pour attirer la clientèle. Suivez leur exemple. "Servez-vous du Bell pour vendre"—servez-vous-en pour acheter et répéter vos commandes. Vous y gagnerez.

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

Renseignements de Québec

Vente—Roméo Verret à J.-Bte Verret, p. N. 1521C, St-Ambroise.
Obligation—H. Ant. Legendre à Dame Vve Jos. Legendre, 3079 St-Jean.
Quittance—L'hon. Ant. Lachance à Lazare Arthur et J. Legendre.
Quittance—Succ. hon. E. B. Garneau à Alb. E. Seifert.
Cession—Ursul. de Québec à Cité de Québec, 81-64-62 N-D Québec.
Vente—P. O. Montambault à J. A. Légaré, ½ ind. 282 284 p. 211 Beauport.
Obligation—Frs. X. Soucy à Jos. Marier, 4382-36-7A, Montcalm.
Vente—Produits B. O. Cie Ltée à Ed. G. Tanguay, 2135 2136 2137 2149 2150 p. 2106, St-Sauveur.
Quittance de droits—P. du R. à Succ. F. X. Maheux, p. 564, Beauport.
Obligation—R R. V. Bélanger à Ferd. Parent et al, 464 pts 466 465 468 Beauport.
Renonciation—Ludger Turcotte et al.
Mariage—G. Alb. Grenier à Dlle L. R. A. Marcheterre.
Servitude—Jos. Pagé à Jos. Parent, p. S. 170 168, Charlesbourg.
Obligation—Ls Pleau à Jér. L'Heureux, p. 632 St-Antoine.
Quittance—Dame Jos. L'Heureux à Fred Dion.
Jugement—Damase Lacasse vs Phil. Bureau, p. N. bloc 50, La Reine.
Mariage—Rom. Roy à Dlle Jeanne Paré.
Mariage—Jos. E. Grégoire à Dlle M. C. Bolduc.
Obligation—Chs. Bédard à Québec Preserving Ltd., 584-11, St-Roch Nord.
Vente—Dame Vve Alf. Savard à Jos. Arth. Poulin, 513-42, St-Roch Nord.
Vente—Jos. Poulin à Thos. Thibault, 508-80, St-Roch Nord.
Quittance et main-levée—Gaud. Paré à Dame Geo. Dion Hardy.
Obligation—Edm. Jobin à Caisse Pap. Anc. Lorette, 640 811 707, Anc. Lorette.
Vente—Dlle Yvonne Roy à Gérard Paré 1307-1 p. 1307, Montcalm.
Jugement—Chinic Hardware Co. vs Chantiers Maritimes de Québec et al, 1566 13-14-11-12-17 St-Roch Nord.
Vente—Henri Robitaille à Evar. Dion, 3534 3535 St-Jean.
Obligation—Geo. E. McClish à Jos. Gagnon, 3270 St-Jean.
Obligation—E. A. Tremblay à Dame Vve Hidala Tremblay, 4440-4 p. 3, Montcalm.
Mariage—J P. Alph. Robitaille à Dlle N. M. Est. Robitaille.
Vente—Parc J.-Cartier Ltée à Ls Drouin, 435-539 St-Roch Nord.
Cession—Parc J.-Cartier à C. J. Lockwell, 524 525 526 537 538 St-Roch Nord.
Mariage—L. J. Raphael Vaillancourt à Dlle M. A. J. Paquet.
Obligation—Ov. Harvay à Alb. Bouchard, 509-91 508 1039 1038-1, St-Roch Nord.
Vente—P. Simons et al à Dr J. M. McKay, p. 53 et 54, St-Dunstan.
Vente—John Théberge à Thos. Parent, p. 323 St-Ambroise.
Mariage—Nap. Genest à Dlle Lucienne Daigle.
Vente—Arth. Légaré à Dame Elz. Delorge, p. 1325, St-Ambroise.
Quittance—L'abbé J. B. E. Pouliot à John Cole.
Quittance—John Cole à F. F. Houde.
Quittance—Dame M. Maloney èsqté à Alph. Rhéaume.
Quittance—Dame M. Maloney èsqté à Alph. Guilbault.
Mariage—Pierre Paul Magnan à Dlle Flor. Barry.
Vente—Em. Plante à Hon. Cloutier.
Obligation—Dame Alb. Rouillard vs Les Prévoyants du Canada, 4437-1-68-1-66-1, Montcalm.
Subrogation—Dame Isid. Blondeau et al à J. Elp. Cloutier et al 509-76 St-Roch Nord.
Mariage—J. L. L. Ant. Roy à Dlle M. B. Martel.
Vente à réméré—X. Bergeron à Alf. Bergeron, rg 9-10, Senneterre.
Quittance de droits—P. du R. à Succ. V. W. Larue.
Testament—J. A. Couture.
Déclaration—Jos. Edm. Couture, 2635 St-Louis.
Quittance de droits—P. du R. à Succ. J. A. Couture, 2635 St-Louis.
Main-levée—Dame V. W. Larue à Succ. J. A. Couture.
Testament—Adolp. Martel.
Déclaration—Fréd. Martel, 359 St-Roch, 34-134-135 N-D Québec.
Vente—Alph. Légaré à Frs. Gagnon, 1421 J.-Cartier.
Quittance—Dame B. Fortier à Alph. Légaré.
Obligation—Eru. Boucher à A. Demers, 1400 St-Sauveur.
Quittance—Théo. Rochette à J. A. Michaud.
Déclaration—Dame Alb. Rémillard, 4437-67-1 68 1-66-1, Montcalm.
Quittance de droits—P. du R. à Succ. Jos. Durand, 682-681 p. 683, St-Ambroise.
Obligation—Gaudiose Letellier à Alb. Rochette, p. 699 St-Ambroise.
Obligation—Dame Chs. Rhéaume à Arth. Auclair, 1586 1317, St-Ambroise.
Vente—Jos. Renaud à Abraham Auclair, 1197 St-Ambroise.
Obligation—Francis Renaud à Jean L'Heureux, p. 663 St-Ambroise.
Testament—Chs. Milhomme.
Déclaration—Alb. Milhomme, p. 181 98.
Quittance avisGP. du R. à Succ. John Gaffney, 106 N-D de Québec.

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRÉS AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA DU 3 AU 8 JUILLET 1922.

Obligation—Alfred Boisvert à J. Arthur Boutin 336, Warwick, $1,200.
Vente—Lyriac Lemieux à Joseph Lemieux, 265, Ste-Hélène, $1,100, — dues.
Vente—Joseph Lemieux à Georges Lemieux, p. n. e. 264, Ste-Hélène, $1,000, — dues.
Transport—Philias Pothier à Alphonse Desharnais, sur Médéric Morissette, $400.
Vente—Arthur Provencher à Josaphat Brunelle, p. 272 et 273 Bulstrode, $800, — payées.
Obligation—Ferdinand Verville à Mme Luce Brochu, 123 125, 183 et 183a, St-Christophe, $3,000.
Obligation—Mme Caroline Chrétien à J. Amédée Beauchesne, p. 454, Ste-Victoire, $500.
Vente—David Rheault à Rosario Verville, 65, Ste-Victoire, $6,650, — $1,450 a/c.
Vente—Alfred Allaire, fils, à Alfred Allaire, père, 271 Ste-Hélène, $500, payées.
Transport—Rodolphe Nadeau à Nathaniel Blanchet, sur Adrien Chouinard, $200.
Obligation—Adrien Chouinard à Nathaniel Blanchet, p. 382, 383 et 384, Ste-Hélène, $200.
Vente—Mme Lumina Bergeron à Rodolphe Nadeau, 250, Arthabaskaville, $1,500, — $500 a/c.
Vente—L'abbé D. G. Bourbeau à William Meunier, p. 504, Tingwick, $275, — payées.
Vente—Siméon Lallier à Joseph A. Racine, 375, Tingwick, $2,600, — $700 a/c.
Obligation—Willie Pepin à Joseph Groleau, 885, Tingwick, $475.
Obligation—Philippe Filion à Arthur Camiré, 289, Ste-Hélène, $1,000.
Vente—Rodolphe Lemay à J. B. Bellefeuille, coupe de bois $49, Warwick, $890 — payées.
Avis d'hypothèque—re Napoléon Rousseau vs J. B. Bellefeuille, coupe de bois sur 849, Warwick, $60 et frais.
Testament—Antoine Guillemette à Henri Noël Guillemette, aucun immeuble.
Transport—Athanase Hébert à Octave Poudrier, sur Eva Houle et Edouard Morinville, $1,000.
Vente—Gatien Dancause à Antonio Allard, p. s. 15a, 12e rg., Stanfold, $300, — payées.
Vente—Mme Adélaide Chouinard à Alfred Boisclair, p. 82, Princeville, $890 — $190 a/c.
Vente—Théodore Mercier à Philias Noel, 26 et 27, 4e rg., Blandford, $1,700, — payées.
Obligation—Philias Noël à Philippe Héon, 26-27, 4e rang, Blandford, $2,800.
Donation en paiement—Jos. Turgeon à J. E. Lachance, 20a, 7e rg., Stanfold.
Vente—J. Ed. Lachance à Alfred Hémond, 20a, 7e rg Stanfold, $1,000, — dûes.
Transport—Alfred Chamberland à Jos. Bussières, sur Alfred Bussière, $1,100.
Obligation—Daniel McKercher et ux. à Paul Poulin, p. 454, Ste-Victoire, $3,000.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 10 au 15 juillet, 1922.

Bail—Urgel Lebeau à Edouard Beaudry, 628-600, Ste-Flore.
Testament—Marie-Anne Rivard.
Déclaration—Marie-Anne Rivard, 628-262 Ste-Flore.
Vente—The Shaw. W. & P. Co. à Trefflé Grenier, p. 625-235, 5, Ste-Flore.
Vente—Narcisse Boulanger et al à George Vézina, 628-120, Ste-Flore.
Quittance—Louis Fiset et al à Henri Lemay.
Quittance—Adam Boisvert à Thomas Caron.
Quittance—Augustin Lachance à Léonidas Laroche.
Quittance—Napoléon Coutu à Omer Côté.
Quittance—Caroline Griffin et al à Maxime Philibert.
Quittance—P. J. Montreuil et al à Wilfrid Lachance.
Contrat de mariage—J. H. Morissette et Dame B. Wenner.
Quittance—Maxime Diamond à Emile Isabelle.
Vente—Frs.-Xavier Vanasse à Arthur Duchaine, 1122-70, 157, Trois-Rivières.
Vente—Napoléon Pellerin à Floribert Blais, 265-2, S.-Boniface.
Obligation—Floribert Blais à Louis Dubé, 265-2, S.-Boniface.
Obligation—Herm. Lachapelle à Dame Octave Girard, p. 894, Cité des Trois-Rivières.
Donation—Charles Brousseau à Lucien Brousseau et al, 284, 286, p. 279-5, Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Chs. Ed. Pagé à Art. Béland et al.
Quittance—Chs. Ed. Pagé à Dame Alf. Corbin.
Vente—Théodore Philibert à J. Adolphe Richard, p. 463, Ste-Flore.
Obligation—Albert Vincent à Odilon Godin, 596 Ste-Flore.
Résiliation de vente—Elie Villemure et al à Z. Chamberland, 242-141, Ste-Flore.
Seconde copie—Elie Villemure et al à Z. Chamberland.
Transport—Marie Garceau à Alphonse Gélinas.
Vente—Edmond Doyon à Alfred Gélinas, 93-2, p. 3, Ste-Flore.
Transport—C. Gugy Ryfand à J. H. Désaulniers.
Quittance—Octave Lambert à Frs. Larivée.
Vente—Lefaivre & Gagnon à Théo. Bournival, p. 199, Saint-Etienne.
Obligation—Chs. Marchand à Léopold Lamy, 23, 25, 146, 150, Paroisse Trois-Rivières.
Obligation—Roméo Bellemare à Gédéon Garceau, 40, Paroisse Trois-Rivières.
Quittance—Hyp. Montplaisir à Chs. Marchand.
Quittance—Caisse Pop. des Trois-Rivières à Roméo Bellemare.
Vente à réméré—Denis Pelletier à J. W. Bellemare, p. 391, Saint-Barnabé.
Vente—Vve J.-Bte Lacerte à Denis Pelletier, p. 391, Saint-Barnabé.
Quittance—Vve J.-Bte Lacerte à Denis Pelletier.
Transport en G. C.—Bruno Trépanier à la Municipalité Scolaire de S.-Tite.
Déclaration sociale—E. Gendron & Cie.
Vente—The Can. Steam. Lines Ltd. à Dame Laura Jolin, 1755-358, 378, Trois-Rivières.
Vente—Dame Laura Jolin à Joseph Bellemare, 1755-358, 378, Trois-Rivières.
Quittance—Chs.-Ed. Caron à Dame D. Dansereau.
Vente—Louis Cléroux à Eph. Lafrenière, 11c-4 Re 12-5 Rg, S.-Elie.
Correction—Frs. Philibert à Eph. Lafrenière, 11c-4 Rg, S.-Elie.
Quittance—Frs. Philibert à Eph. Lafrenière.
Convention et transport—Union Bag & Paper Co. à Union Bag & Paper Corp., W. Baldwin, 2204, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Union Bag & Paper Corp. à Empire Trust Co. & Leroy, 2204, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Union Bag & Paper Corp. à Empire Trust Co. & Leroy, 2204, Cité des Trois-Rivières.
Vente à réméré—Delle Rose A. Hébert à Omer Blais, 1129-29, Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Mary Rivard à Rose A. Hébert.
Vente—Wilfrid Lambert à Arthur Cartier, 1123-86, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Arthur Cartier à J. Narc. Godin, 1123-86, Cité des Trois-Rivières.
Vente à réméré—J. B. Duval à Louis Janvier.
Testament—Simon Lalande à Dame Aldéa Grenier.
Déclaration—Simon Lalande par Dame Aldéa Grenier, 1755, 153, 154, Cité des Trois-Rivières.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. S. Lalande, 1755, 153, 154, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—J. et Ern. Marchand à Frs. Caillé, 1755, 97, 98, Cité des Trois-Rivières.
Priorité d'hypothèque—Adolphe Marchand, 1755, 97, 98, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Napoléon Paquin à Delle J. Carignan, 1755, 206½, 205, 207, Cité des Trois-Rivières.
Cession—M. Ern. Denoncourt et al à Aug. Panneton et al, p. 15, Pointe du Lac.
Cession—Finlay Bourgeois à Georges Bourgeois, 1778 et 1779, Cité des Trois-Rivières
Main-levée—Rév. J. C. Paquin à Finlay Bourgeois.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Dlle Victoria Normand vs Henri Noël, Trois-Rivières, $7.22. —Dette.
Emile Désaulniers vs Arthur Doré, Trois-Rivières, $48. — Dette.
B. Nobert et al vs Wilfrid Fortin, Cap de la Madeleine, $62.82. —Compte et billet.
Gunn Langlois & Cie., Ltd vs H. Clermont, Shaw. Falls, $56.68. —Compte.
Phi. Marcotte vs Geo. Lajoie, S.-Mathieu, $21.50.—Compte.
Edouard Drolet vs Octave Ayotte, Mécamick, Qué., $23.69. — Billet.
L. Adem Bellerive vs Olivier Lafrenière, St-Mathieu, $24.51. —Billet.
Athanase Boisvert vs Horm. Bédard, Shaw. Falls, $57.05. — Billet.
Baptiste Cloutier et Pothier vs Geo. Richard et al, Cap-de-la-Madeleine, $72.33. — Billet.
Pamphile DuTremblay vs Arthur Daigle, Ste-Anne de la Pérade, $39.50. — Dette.
T. L. Pidgeon vs Sévère Désaulniers, Montréal, $41.10. — Dette.
Raoul Roberge vs Narcisse Beaulieu, Cap-de-la-Madeleine, $56.16. — Dette.
Henri Ward vs Georges Doivon, Trois-Rivières, $80.—Dette.
J. W. Noiseux vs E. Lord, Pointe-du-Lac, $56. — Compte.
Aug. Després vs Médéric Roy, Trois-Rivières, $25. — Dette.
L. P. Mercier vs Corp. S.-Jacques des Piles, $16.50.—Compte.
Dame Vve Ant. Vandal vs Léoville Bordeleau, S.-Georges de Champlain, $31.91. — Compte.
Théode Diamond vs William M. Catto, Grand'Mère, $60. — Chèque.
Fandy Mailhot vs Charles Raymond, Trois-Rivières, $63.13.— Dette.
Aldoric Carignan vs Joseph Thiffault, Cap-de-la-Madeleine, $22.23. — Billet.
Joseph A Hébert vs Horm. Arsenault, Shaw. Falls, $23.75. — Billet.
Zarilla Hains vs Joseph Goyette Shaw. Falls, $60. — Loyer.
Dr Aug. Massicotte vs Urbain Thiffault, Cap-de-la-Madeleine, $15. — Compte.
J. Lucien Rousseau vs Fortunat Beaumier, Cap-de-la-Madeleine, $33.40. — Dette.
Edga Brournival vs Louis A. Héroux, Almaville, $92.94. —

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

DEPOSANTS	PATRONS
P. Bishop	P. Brisbois
F. Barbeau	W. Dunnan, Limited
John Langevin	J. P. Léveillé
R. Pagé	Forest, Lalonde et Coffin
Jos. Soumis	P. M. Beaudoin

ASSOCIE DEMANDE

Avec capital de $10,000 ou plus. Superbe occasion pour un homme actif. Devra être capable de prendre la direction d'une maison de gros faisant le commerce de produits alimentaires à Montréal et dans toute la province de Québec. Commerce payant et bien établi. Pour renseignements, s'adresser au Casier postal 2229, Montréal, "Le Prix Courant".

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 15 juillet 1922.

ACTES DES VENTES

E. P. Bédard à C. E. Delisle, lot 5-74 Quartier sud. Prix $600.00; payés.

Dame James Davidson à C. A. Joslin, partie des lots 450 et 451, quartier nord. Prix $7,500.00; $1,500.00 payés.

Alexandre Gendron à Alphonse Laliberté, lot 291, Orford. Prix $3,000.00; $300..00 payés.

Sherbrooke Real Estate à H. W. Palmer, lot 1494-178, Quartier sud. Prix $550.00; payés.

Pierre Gervais à Ernest Darby, partie lot 1536-30, Quartier sud. Prix $800.00; payés.

W. H. Tribble à Cité de Sherbrooke lot 8-117, Quartier sud. Prix $3,200.00; payés.

Paul Rousseau à Cité de Sherbrooke, lot 710-41, Quartier sud. Prix $3,200.00; payés.

J. Z. Boisvert à Cité de Sherbrooke, lot 7-307, Quartier sud. Prix $3,200.00; payés.

J. W. Deslauriers à Cité de Sherbrooke, lot 733-79, Quartier est. Prix $3,200.00; payés.

Succession C. W. Cate à Dame W. B. LeBaron, parties du lot 42, Quartier nord. Prix $1.00; payé.

Bélanger & Bégin, fidei-commissaires de la Office Requirements Limited, à C. H. Shoemaker, lot 1305 Quartier noord. Prix $23,600.00; payés.

HYPOTHEQUES

Joseph Gélinas à Edwards Realty Co., pour $2,000.00, affectant lot 1513, Quartier sud.

Edwin Sherry vs W. W. Reed, pour $500.00, affectant lots 2f, 2g, 3d et 3e, rang 12, Ascot.

Jacob Steingart et Saul Shmokler à Edwards Realty Co., pour $1,000.00, affectant lots 1444-5 et 6 Quartier sud.

O. H. Parker à Dame Robert Butler, pour $2,500.00, affectant lot 1486, Quartier Sud.

QUITTANCES

Joseph Krakowsky à Patrick Littler de l'hypothèque du 9 mars 1922.

E. D. Kelly à Mlle Blanche Roy de l'hypothèque du 23 mars 1921.

Canadian Bank of Commerce à Omer Poulin de l'hypothèque du 31 janvier 1922.

La Banque Nationale à Sherbrooke Iron Metal & Hide Co. de l'hypothèque du 28 juin 1921.

Olivier Desruisseaux à Dame Adolphe Denault de l'hypothèque du 24 octobre 1908.

Transport par succession de Dame F. X. Dufresne à Dame E. A. Pagé des $1,175.00 dus par Willie Beaulieu, garantis par lots 410 et 294 Quartier est.

Bail conditionnel par E. A. Bernard à Dame F. X. Tremblay pour 18 ans d'une partie du lot 881, Quartier sud, pour $6,000.00 pour ledit terme, avec option d'acheter ledit terrain.

BREFS EMANES EN COUR DE CIRCUIT

J. H. Beaulieu vs L. Pelletier, Waterville, $45.11.

J. H. Beaulieu vs J. G. Connelly, Sherbrooke, $45.00.

J. H. Beaulieu vs D. Ranville, Brompton, $50.00.

J. H. Beaulieu vs A. Laliberté, Sherbrooke, $75.00.

J. H. Beaulieu vs A. Maillé, Sherbrooke, $75.00.

J. H. Beaulieu vs J. L. Dupéré, Brompton, $50.42.

E. Rioux vs J. Bonneau, east-Angus, $25.20.

F. Grenier vs P. Jumeau, Ham-Nord, $25.10.

J. H. Beaulieu vs F. O. Emond, Brompton, $75.00.

A. Nassif vs P. Daigle, Richmond, $17.18.

J. H. Beaulieu vs P. C. Béchette, Sherbrooke, $75.00.

C. F. X. Prévost vs A. Bolduc, Mégantic, $27.20.

EN COUR SUPERIEURE

Cie Gagnon et al vs E. Hébert et al, Dixville, $131.p2.

Colin Lane Co. vs R. Bouchard, Coaticook, $111.96.

J. H. Beaulieu vs M. Allaire et al, Sherbrooke $100,000.00.

E. Rioux vs Sam Kitty, Québec, $100.00.

W. E. Libby vs E. J. Getty Tomifobia, $2,115.00.

H. Farrow vs F. E. Lovell, Coaticook, $3,100.00.

A. Rossi vs C. C. Cabana, Sherbrooke, $620.00.

Les Cachets Dr Hervay

Pour Mal de Tête.

LES PLUS CONNUS AU CANADA

Chaque boîte contient 12 cachets.



CHAQUE CACHET EST GARANTI SOULAGER MAUX DE TETE ET NEVRALGIE

Se trouvent chez tous les marchands de gros de Montréal et de Québec; vous n'avez qu'à spécifier la marque Dr Hervay.

THE HERVAY CHEMICAL CO., OF CANADA LTD.

ST-BASILE, (Près Québec)

Succ. Montréal: 1 rue St-Laurent.

Nous offrons les Célèbres

PATES ALIMENTAIRES

— de —

"BERTRAND"

arrivant cette semaine

ASSORTIMENT COMPLET

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti, Alphabets, Coquilles, Nouilles, Etc., Etc.,

En caisses de 25 paquets d'une livre.

HUDON, HEBERT & CIE Limitée

Importateurs et Négociants en Gros.

MONTREAL.

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

Joseph Boulanger vs Louis Chauvette. Deux terres dans le 1er rang du canton d'Halifax, connues et désignées au cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Hélène-de-Chester, sous les Nos 415 et 416 — avec bâtisses dessus construites et avec l'agrès de sucrerie qu'il y a sur le No 415. Pour être vendues, séparément, à la porte de l'église paroissiale de S.-Norbert d'Arthabaska, le 16 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

BEAUCE

Edouard Morin vs Gaudias Pageau. Le lot No. 55, rang 9 du canton Metgermette-Nord, d'après les plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour ledit canton — avec bâtisses et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Aurélie, le 8 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

La Caisse Populaire de Saint-Prosper vs Charles Lajoie. Le lot No. 42 du cadastre officiel pour le 3ème rang de Watford, Dorchester, — avec bâtisses et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Ste-Rose, le 8 août 1922, à une heure et demie de l'après-midi.

CHICOUTIMI

Amédée Gagné vs Julie Tremblay. La moitié indivise de tout ce lopin de terre ou emplacement formant partie du lot connu et désigné au cadastre officiel pour le canton Jonquières, sous le No. 22a, du 4ème rang de ce canton; lequel terrain mesure 50 pieds de largeur sur le chemin public et 45½ pieds au bout de la profondeur sur une profondeur de 100 pieds — avec bâtisses et dépendances. Cet immeuble est désigné au cadastre officiel du rang et canton susdits, subdivision 22a, sous le No 22a-20. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Jonquières, comté de Chicoutimi, le 10 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

JOLIETTE

Raoul Comtois vs Dame Laura Bastien. Une terre connue et désignée sous le No. 305 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Barthélémi, district de Joliette — avec une grange dessus construite. Pour être vendue à la porte de l'église de Saint-Barthélémi, le 8 août 1922, à une heure de l'après-midi (heure solaire).

Avila Rouleau vs Charles Caumartin. Un terrain situé dans la paroisse de Saint-Cuthbert, sud-ouest de front du rang nord-est de la rivière Chicot de forme irrégulière. Ce terrain comprend le lot No. 504 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Cuthbert, a une superficie de 34 perches et une partie du lot de terre No 505 des plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Cuthbert — avec une maison, une beurrerie et fromagerie. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Cuthbert, le 8 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTMAGNY

Arthur Bergeron vs Joseph Gendron. 1. La moitié indivise d'un terrain faisant partie d'un lot connu et désigné au cadastre pour la paroisse de Saint-François, sous le No. 423, deuxième concession, mesurant à peu près 16 arpents en superficie — avec bâtisses dessus construites; 2. La demie indivise d'un terrain faisant partie d'un lot connu et désigné au cadastre officiel, pour la paroisse de Saint-François, sous le No 419, deuxième concession, mesurant à peu près 25 arpents en superficie Pour être vendues à la porte de l'église de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, le 9 août 1022, à dix heures de l'avant-midi.

RIMOUSKI

Jos. E. Lemieux et al vs Louis Lévesque, lot No 14a du 5e rang du canton Fleuriau, avec bâtisses et dépendances. Vendus à la porte de l'église de Saint-Gabriel, le 9 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Joseph Côté vs Georges Lévesque partie du lot No 189 de Ste-Luce, avec bâtisses, à charge de rente foncière. Vendus à la porte de l'église de Ste-Luce, le 9 août 1922, à midi.

ROBERVAL

Edmour et Joseph Têtu vs Stanislas Laprise, lot No 43 du 5e rang du canton Demeules, avec bâtisses, appartenances et dépendances. Vendus à la porte de l'église de Notre-Dame de la Doré, le 8 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Albert Tremblay vs David Néron, lots Nos 13a et 13b du 2me rang du canton Delisle. Vendus à la porte de l'église de Saint-Joseph d'Alma, le 9 août 1922 à deux heures de l'après-midi.

La Banque Nationale vs W. et Jos. A. Simard, les immeubles qui devaient être vendus le 13 mai le seront le 24 juillet, à la porte de l'église de Saint-Gédéon, à onze heures de l'avant-midi.

Auguste Villeneuve vs la Corporation de Saint-Jérôme, lots Nos 45 et 46 du 4e rang du canton Caron avec bâtisses, appartenances et dépendances. Vendus à la porte de l'église de Saint-Jérôme de Metabetchouan, le 9 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

SAINT-FRANÇOIS

Zéphirin Joubert vs Georges Grenier, lots Nos 4a, 4b, 6a, 6b, du canton de Bury, avec améliorations. Vendus au bureau du shérif à Cookshire, le 8 août 1922 à une heure de l'après-midi.

TROIS-RIVIERES

J. Philippe Hamelin vs L. A. Héroux, lot No 115-917 de N.-D. du Mont-Carmel, avec bâtisses. Vendus à la porte de l'église de N.-D. de la Présentation d'Almaville, le 8 août 1922 à dix heures de l'avant-midi.

Hodgson Sumner Company, Limited vs L. Descoteaux, partie du lot No 168 de Saint-Barnabé. Vendu à la porte de l'église de N.-D. des Neiges, le 9 août 1922, à onze heures de l'avant-midi.

Table Alphabétique des Annonces

A

Assurance Mont-Royal 44

B

Banque d'Hochelaga 42
Banque Nationale 34
Banque Provinciale du Canada . . 42
Beal Bros., Ltd. 26
Beckwith Box Toe, Limited . . . 4
Bell Telephone Co. of Canada, Limited 34
Blackford Shoe Mfg. Co., Ltd. . . 23
Brodeur, A. 32
Brodie & Harvie, Limitée. . . . 40
British Colonial Fire Ins. Co. . . 44

C

Church & Dwight, Ltée. 40
Clark, W. 39
Côté, Cie, J. A. et M. 7
Côté & Fils, A. A. 16
Côté & Lapointe 44
Couillard, Auguste 44

E

Eagle Shoe, Limited. . . Couverture

G

Gagnon, P. A. 44
Garand, Terroux & Cie. 44
Globe Shoe, Limited. . . Couverture
Gutta Percha and Rubber Co., Limited 5

H

Hargreaves (Canada) Ltd. . . . 39
Hervay Chemical Co. of Canada, Limited 37
Hôtel Victoria 44
Hudon, Hébert & Cie, Ltée. . . . 37

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 9

J

Jonas & Cie, Henri 39

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. . . . 20
Laporte, Martin, Ltée. 28

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 41
Maison Girouard, Limitée. . . . 4
McArthur, Alex. Co., Ltd. . . . 44
Montbriand, L.-R. 44
Montreal Biscuit Co. 40

N

National Breweries Co. . Couverture

R

Robinson & Co., James. 8
Robson Leather Co., Ltd. 3

S

St. Croix Soap Mfg. Co. 40
Steel Co. of Canada, Ltd. 42
Still Mfg. Co. 44

T

Talbot Shoe Co., Ltd. 24
Thum, O. W. 33

W

Western Assurance Co. 44
Williams Shoe Co., Ltd. 25



L'Auto change les Moeurs

On ne reste plus chez soi comme autrefois. C'est l'ère des pique-niques, des visites, des randonnées.

La cuisine toute faite n'est plus un luxe, mais une nécessité.

Pour pourvoir aux repas imprévus — aux pique-niques, les cuisines Clark avec leurs aliments préparés sont vraiment une trouvaille pour la ménagère.

POUR LES EPICIERS

C'est chez lui qu'on se darde pour acheter les provisions en conserve.

Etalez donc bien les produits si estimés "CLARK" — vous en aurez un débit qui contribuera considérablement à votre commerce cet été.

Revoyez donc votre assortiment et si vous n'avez pas à la main notre liste de prix, écrivez donc nous la demandant — pour que vous puissiez préparer votre commande pour votre fournisseur.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont.

LE

BLEU OCEAN

EST UN

BON BLEU

Ecrivez pour avoir des échantillons ou, ce qui sera encore mieux, placez une commande chez votre grossiste.

HARGREAVES (CANADA) LTD

26 Wellington St. W.

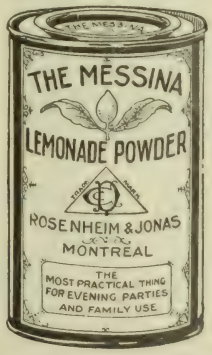
TORONTO

HALIFAX - WINNIPEG - TORONTO

POUDRES

LIMONADE ET ORANGEADE

"MESSINA"



Pour le temps des Chaleurs, tout épicier devrait se prémunir des fameuses

POUDRES MESSINA

qui permettent de préparer les plus délicieuses des boissons et les plus hygiéniques.

HENRI JONAS & CIE

Fabricants

173-177 Rue St-Paul Ouest, MONTREAL.

MAISON FONDEE EN 1870.

LA LE LA

Qualite Service Demande

Font que nos lignes de Biscuits et Bonbons sont d'une valeur exceptionnelle pour tout marchand qui les tient en magasin.

Essayez-nous pour votre prochaine commande.

Demandez-nous notre plus récente liste qui vous donnera une idée des lignes que nous manufacturons.

Nous accueillerons avec plaisir vos demandes d'informations.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (3)

MONTREAL

Le Sel de ARM & HAMMER SOUDE



En cartons commodes de 2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED

MONTREAL.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited

MONTREAL.

J. B. RENAUD & CO., INC.

Agents de vente pour Québec.



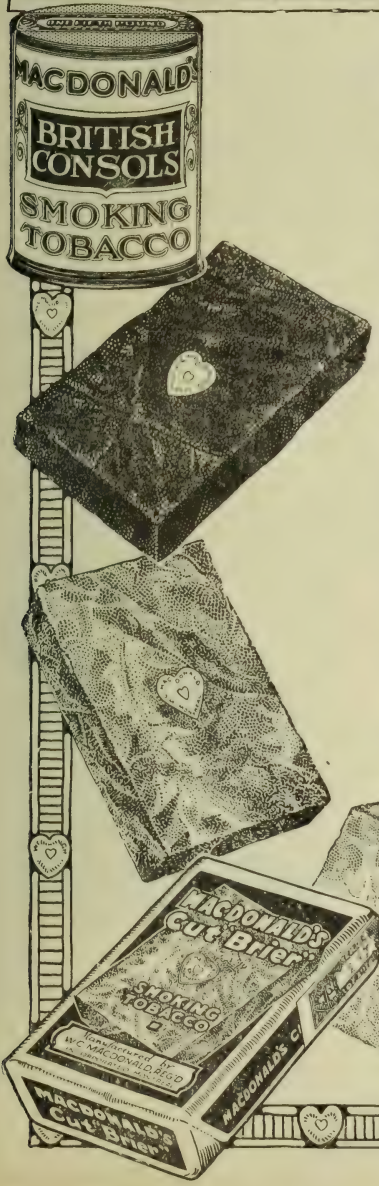
Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'acceptez pas de contrefaçons.

The St. Croix Soap Mfg. Co.

MACDONALD'S



Placez les Tabacs Macdonald où ils pourront être vus

Tous ceux qui font usage de tabac au Canada connaissent de vue la ligne Macdonald. La grande publicité et le long service de ces tabacs ont attiré leur attention sur le nom Macdonald. Inconsciemment, peut-être, ils les considèrent de vieux amis en qui ils peuvent avoir confiance.

Mettez ces tabacs où on pourra les voir — dans votre vitrine d'étalage et dans votre vitrine — sur votre comptoir.

Votre profit dépend de votre virement et ce dernier de l'occasion qui est offerte actuellement de faire des ventes.

Notre publicité a accrû **notre** vente des Tabacs Macdonald. Elle accroîtra les **vôtres,** si vous en profitez.

Il vous suffira d'un très petit travail de vendeur pour faire des tabacs Macdonald la ligne la plus profitable de votre commerce. Il vaut la peine d'en faire l'essai.

Le Tabac avec un coeur

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire. — M. M. LAROSE, Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef du Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

Clous en Broche

Bleuis — Enduits de ciment ï Galvanisés

CLOUS COUPES

Clous coupés ordinaires	**Clous à bâteaux**
Clous coupés à finir	**Clous pressés**
Clous à toiture	**Pointus et plats**
Clous de boisselier (cooper)	**Clous à river**

BROQUETTES POUR TOUS LES USAGES:

Garnisseurs d'auto	**Poseurs de tapis**
Garnisseurs de voitures	**Manufacturiers de chaussures**
Manufacturiers de paniers	**Rembourreurs**



THE
STEEL COMPANY
OF
CANADA
LIMITED

Bureaux généraux: HAMILTON et MONTREAL

BUREAUX DES VENTES:

Hamilton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver.

FINANCES

LE MARCHE DES OBLIGATIONS

(*Suite et fin*)

A regarder l'avenir immédiat, la dernière grosse opération de premier ordre reste encore à être effectuée. Il vous appartiendra probablement d'effectuer la consolidation des titres du Dominion qui viendront à terme à la fin de cette année. Je pense bien que votre sentiment à l'égard de cette tâche sera celui de la résignation plutôt que d'une joyeuse ardeur. Néanmoins, l'utilité de cette finance est si grande que le sens du devoir bien accompli vous servira probablement de réconfort, comme il en a été dans le passé, j'en suis sûr, et à compenser pour le manque possible d'une récompense matérielle suffisante. Libre à vous d'interpréter ce que j'en dis suivant vos propres idées sur ce point. Dans le cours ordinaire des choses, la prochaine période devrait marquer le fléchissement graduel des taux d'intérêt pour un certain nombre d'années à venir avec, ici et là, des régressions temporaires. Cette perspective encourageante, toutefois, est encore quelque peu obscurcie. Il faut bien, en effet, réaliser la grandeur de la tâche que vous aurez à accomplir. Un coup d'oeil jeté sur le tableau d'échéance des emprunts intérieurs de l'Etat, au cours des prochaines années, qui seront probablement remboursés au moyen de nouvelles émissions au pays, fera comprendre ma pensée...."

LES DEPOTS DES BANQUES ET NOTRE POUVOIR D'ACHAT

L'*Economiste Canadien* écrit: "S'il ne révèlent pas, même approximativement, le chiffre du pouvoir d'achat du public, les dépôts d'épargne aux banques n'en constituent pas moins, à cet égard, une utile indication. Il est donc intéressant d'examiner de près l'état actuel des dépôts d'épargne.

Les rapports mensuels des banques canadiennes accusent depuis quelque temps déjà que ces dépôts sont en diminution. Mais on ne saurait en déduire, en bonne logique que le pouvoir d'achat subi un fléchissement correspondant. Seule l'analyse de cet aspect de la situation économique rendra possible une conclusion justifiée.

La somme des dépôts d'épargne a subi depuis deux ans des fluctuations dont les termes de comparaison suivants donneront quelque idée:

Janvier 1920	$1,163,397,037
Janvier 1921..	1,313,093,870
Janvier 1922	1,233,208,470

C'est en mars 1921 que les dépôts d'épargne ont atteint leur maximum: $1,319,142,196. Donc, de mars 1921 à janvier 1922, la diminution des dépôts d'épargne a été de $85,933,795 soit d'un peu plus de 6 pour 100. Le pouvoir d'achat du dollar s'étant par conséquent relevé dans la même proportion, les disponibilités des épargnants bien qu'elles se chiffrent par un nombre moins élevé, sont aujourd'hui plus considérables que jamais, relativement aux prix des marchandises. Et c'est là le seul point de vue logique, puisque le pouvoir d'achat du public est représenté par le rapport des espèces dont il dispose—épargne et gain—aux prix des choses dont il a besoin.

N'est-il pas juste d'en conclure que la reprise des affaires est plutôt une question de confiance qu'une question d'argent?

DIVIDENDES ET INTERETS

On calcule que le montant total, réparti en dividendes et en intérêts par les différentes compagnies du pays au cours du mois de juillet, atteindra le chiffre de $24,000,000.

Si on tient compte de plusieurs autres répartitions de certaines compagnies qui ne sont pas inscrites sur place de Bourse l'on peut, sans se tromper, affirmer que la répartition totale atteindra le chiffre de $25,000,000.

LES RECETTES DE NOS BANQUES

La Banque Sterling est la première des banques à charte canadienne qui a pu augmenter ses recettes au cours de la dernière année, d'après le rapport financier qu'elle vient de soumettre aux actionnaires. L'augmentation sur les recettes de l'an dernier est de $14,518 pour l'année qui s'est terminée le 30 avril dernier.

En commençant par la Banque Molson qui termine son année le 30 septembre il y a, à date, treize banques à charte qui ont soumis leur rapport sur un total de dix-sept. Toutes les banques qui ont publié leur rapport à date ont vu leurs recettes en diminution sur l'année précédente. Il n'y a que la Banque Sterling qui fasse exception.

Il faut tenir compte du fait que la Banque Sterling termine son année à une meilleure époque que plusieurs autres banques. Les cinq premiers mois de l'année 1922 ont certainement contribué à améliorer sa situation financière. Les affaires, en effet, sont meilleures qu'elles étaient il y a quelques mois. C'est probablement pour cette raison que ses recettes sont meilleures que l'année dernière.

Il faut donc s'attendre à voir d'autres banques augmenter leurs recettes à mesure que nous avancerons dans l'année.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

WESTERN
ASSURANCE CO.
Fondée en 1851
Assurances contre incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.
ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)
W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117, RUE ST-PAUL EST
Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.
Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.



Exigez cette Marque
Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de
Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail
COTE & LAPOINTE, Enr.
287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

P. A. GAGNON, C. A.
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,
11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et courtiers,
62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL
Compagnie Indépendante (Incendie)
17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.
L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur,
230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.
STILL
vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.
La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.
Il y a une raison.
Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.
Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*
Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*
Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*
J. H. STILL MFG. CO.,
ST THOMAS - - - ONTARIO

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE
BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL
ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS.

USINE: JOLIETTE, QUE.
MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.
Alex. McARTHUR & CO., Limited
82 Rue McGill, MONTREAL
FABRICANTS DE
Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

ASSURANCES

DE LA VALEUR DE LA REPUTATION ET DES QUALITES REQUISES CHEZ UN ASSUREUR

Pour celui dont la profession consiste à solliciter des assurances sur la vie, la réputation individuelle est précieuse et il doit la surveiller avec un soin jaloux.

L'assureur doit être aussi désintéressé que la personne qu'il se propose d'assurer. Parmi ceux qui assurent leur vie, il n'y en a pas un qui le fasse sans avoir cette pensée désintéressée que, en cas de son décès, quelqu'un en profitera à sa place. Nous demandons tous les jours à celui que nous sollicitons d'agir avec désintéressement, de songer à sa famille; mais avons-nous soin nous-mêmes de partager ce sentiment? Sommes-nous désintéressés vis-à-vis des gens que nous voulons assurer? Que choisissons-nous?

Est-ce la police qui, d'après nous, est la mieux adaptée aux besoins de l'individu, ou bien celle qui nous rapportera la plus grosse commission? Dans ce dernier cas, nous n'agissons pas honnêtement vis-à-vis de l'applicant; au surplus, nous travaillons contre notre propre intérêt, car le mieux pour nous, en réalité, c'est d'offrir au client la police d'assurance qui convient le mieux à ses besoins sans songer au profit immédiat que nous en tirerons.

Il faut donc faire bien attention non seulement à assurer notre homme, mais encore à gagner un client à notre cause car nous aurons ainsi le droit de nous réclamer de son amitié et de son aide auprès de ses amis. Il se peut que cette manière d'agir ne donne pas à l'agent, au début de sa carrière, la plus grosse somme de bénéfices; mais, c'est de l'argent placé à intérêt composé, et, à la longue, ce procédé l'emportera sur tous les autres.

Si pour une raison quelconque, l'agent ne fait pas contracter à son client l'assurance qui lui convient, s'il ne lui offre pas la police qui est la mieux adaptée à ses besoins, s'il l'assure exclusivement en vue de la commission qu'il peut réaliser, il est impossible à l'agent d'entretenir par la suite, avec le client, des relations cordiales et profitables; il existera toujours entre eux une barrière.

Au contraire, le résultat opposé se produit quand on donne au client l'assurance qui lui convient *à tous les points de vue.*

JURISPRUDENCE

(*Suite*)

L'épouse est le plus communément bénéficiaire de la police-vie. Un acte fiduciaire fait subséquemment peut cependant enjoindre de faire verser l'argent à d'autres personnes. Ainsi, il a été jugé comme suit:—

"Une police d'assurance-vie nommait l'épouse de l'assuré comme bénéficiaire. Subséquemment, par un acte de fiducie, l'assuré a nommé des fiduciaires pour percevoir à sa mort, le produit de ladite police et des autres, et verser ce produit à son fils lorsqu'il atteindrait l'âge de 25 ans, en pourvoyant au placement de l'argent et à l'entretien dudit fils jusqu'à l'âge de 25 ans; si le fils mourait avant l'assuré ou avant d'avoir atteint 25 ans, l'argent devrait aller à l'épouse ou aux enfants dudit fils ou, s'il n'y en avait pas, aux légataires restants. Les légataires restants étaient ledit fils et certains autres qu'il n'étaient pas du pouvoir de l'assuré d'avantager en vertu de la police, sans le consentement de l'épouse, aux termes de la Loi des polices d'assurance sur la vie. Jugé que, en tant que l'acte fiduciaire nommait le fils comme bénéficiaire de l'indemnité d'assurance en vertu de ladite police, c'était une nomination valide en vertu de l'article 8 de la Loi des polices d'assurance sur la vie; l'intention *bona fide* était d'avantager le fils à tout évènement et cette intention et son effet peuvent et doivent être séparés de toute intention autre et frivole d'avantager des personnes qui n'y ont pas droit."

(*à suivre*)

DIMINUTIONS DANS LES ASSURANCES

Les rapports de mai signalent diminution des affaires nouvelles, sur mai 1921, de plus d'un demi-million.

Trois compagnies, sur six, indiquent augmentation, comme suit :

	Mai 1921	Mai 1922
Cie A	$ 5,928,358	$ 4,477,315
Cie B	2,764,345	3,224,071
Cie C	1,685,104	1,619,100
Cie D	990,340	925,345
Cie E	797,204	873,060
Cie F	362,000	782,125
Totaux	$12,528,251	$11,901,316

Il y a eu aussi plus de réclamations pour décès, versées en mai 1922, qu'en mai 1921 :

	Mai 1921	Mai 1922
Cie A	$141,256	$239,853
Cie B	28,151	v4,467
Cie C	36,568	37,396
Cie D	22,467	23,400
Cie E	10,500	13,000
Cie F	.....	2,300
Totaux	$238,942	$350,416

LA CONSTRUCTION

BEAUMONT

Addition à l'église, $50,000, pour la paroisse. Curé: Révérend P. Mathieu. L'architecte Lorenzo Auger, 39 rue St-Jean, Québec, est à préparer les plans. Des soumissions seront demandées prochainement.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Salle de danse endommagée par le feu. Propriétaire: O. Richard rue Ste-Irène, Pertes: $4,000.

Résidence de Mme veuve A. Richard, rue Latreuille et St-Irène, endommagée par le feu. Pertes: $7,000.

Résidence de E. Veilleux, sur la rue Laisey, endommagée par le feu. Pertes: $5,000. On reconstruira.

HULL

Rallonge à la fabrique d'allumettes de la Cie E. B. Eddy, rue Bridge, $1,-000,000. Le nom de l'architecte n'est pas donné. Les plans sont en voie d'exécution. Des machines modernes seront installées. Les travaux doivent commencer cette année.

LA SALINE

Usine génératrice sur la 19ème avenue, pour le compte de la ville. Architectes: Cardinal & Beauchamp, 26 rue St-Jacques, Montréal. Agencement intérieur.

LONGUEUIL

Résidence (4 plain-pieds) $12,000. Propriétaire et constructeur: R. Bissonnette, 45 rue Desjardins, Maisonneuve, qui demande des prix pour 150 pieds carrés de plasterboard. Agencement intérieur.

MONTREAL

Magasin, $20,000 rue St-Hubert, près Beaubien. Propriétaire: Lambert Hardware Co., 2532 rue St-Hubert. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $6,000, avenue Mayfair, entre Sherbrooke et C.P.R. Le nom du propriétaire n'est pas donné. Les travaux d'excavation sont commencés.

Hangar et modifications à un autre, $13,000, près du No 2915 avenue du Parc. Propriétaire: D. Currie. Les travaux vierent d'être commencés. Pas besoin de matériaux.

Magasin, $7,000, avenue Montclair, entre Sherbrooke et Monkland. Propriétaire: W. Coutts, 11 rue Closse. Les travaux d'excavation sont commencés.

2 résidences, $16,000, rue Casgrain, entre Laurier et Fairmount. Propriétaire et constructeur: H. Lavoie, 94 avenue Laurier est. La toiture est commencée.

3 résidences, $25,000, 1351-7 rue Notre-Dame ouest. Propriétaire et constructeur: C. P. Fabien, 34 rue Ste-Brunégonde. Les fondations doivent être commencées. Brique, bois, toiture, fournaise, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Rallonge à l'école Morin, $63,850, pour la Commission scolaire catholique du district nord, 2069 rue St-Denis. Architecte: J. O. Turgeon, 55 rue St-François-Xavier. La charpente en béton est commencée.

3 plain-pieds et garage, $17,000, sur l'avenue Delorimier, angle Gauthier. Propriétaire: W. West, 166 rue Gauthier. Garnitures intérieures.

Magasins et plain-pieds, $30,000, angle Sherbrooke et avenue Beaconsfield. Propriétaire et constructeur: A. C. Léger, 27 rue Brillon La charpente commence à monter.

2 cottages, $17,000, 33 et 37 avenue Grey. Propriétaire et constructeur: Grey Land & Building Co., 23 avenue Grey. Les fondations sont commencées.

5 plain-pieds $14,000, angle Wellington et Hibernia. Propriétaire: J. Ward, 3 Rushbrooke. Les travaux d'excavation doivent commencer. Matériaux pas encore achetés.

12 plain-pieds, $13,000, avenue Hampton, entre Sherbrooke et le C. P. R. Propriétaire et constructeur: Paul Dansereau, 216 avenue Hampton. La charpente est commencée.

Magasins et bureaux, $25,000, angle des rues Ste-Catherine. Propriétaire et constructeur: J. A. Grenier, 530 avenue Wiseman. La pose de la pierre est commencée.

30 résidences, $7,000 et $10,000 chacune, rue Rozet, entre Hibernia et Charlevoix. Propriétaire: J. A. Lamarre, 308 rue Hibernia. Garnitures intérieures sur 15 de ces résidences. Les travaux à la veille d'être commencés pour les 15 autres.

Résidences demi-détachées, $18,000, sur l'avenue Westminster. Propriétaire: C. J. Patton, 693 avenue Victoria. Les fondations sont commencées. Bois, brique, toiture, fournaise, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

2 résidences, $10,000, sur l'avenue Girouard, angle Monkland. Propriétaire et constructeur: J. D. C. Martin & Cie., 1314 rue Ste-Elisabeth. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, peinture, vitres, portes et châssis garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Modifications et rallonge à un magasin, $7,000, 1315 rue Notre-Dame. Propriétaires: M. C. Gauthier & Cie, 1315 rue Notre-Dame ouest. Les travaux d'excavation sont commencés.

15 résidences, $9,000, sur l'avenue Papineau, au boulevard Rosemont. Propriétaire: Dr Alex. Tessier, 2680 avenue Papineau. Les travaux d'excavation sont commencés.

Résidence, $15,000, rue Desjardins, entre Notre-Dame et Ste-Catherine. Propriétaire et constructeur: E. Dansereau, 2423 rue Notre-Dame est. Les murs commencent à monter.

2 résidences $14,000, 13 boulevard Monkland. Propriétaire: Mme G. Savage, 539 boulevard Décarie. Garnitures intérieures.

OUTREMONT

Cottage double $30,000, sur l'avenue Davaar, plus haut que l'avenue Lajoie. Propriétaires: Beauregard & Labelle, immeuble Versailles. La toiture est commencée.

Maison à appartements, $32,000, sur la rue Hutchison, entre Villeneuve et le boulevard St-Joseph. Propriétaire: E. Cahan, 1443 rue St-Dominique. Les murs commencent à monter.

Cottage, $8,500, sur la rue Hutchison, plus bas que la rue Bernard. Propriétaire et constructeur: J. E. Lebeau, 1875 rue St-Urbain. Les fondations sont commencées.

Rallonge à une résidence, $12,000 197 chemin Ste-Catherine. Propriétaire: A. Berthiaume, 197 chemin Ste-Catherine. Le nom de l'architecte n'est pas donné. Les murs commencent à monter.

Résidence Duplex, $16,000, sur l'avenue Hardland, près Ducharme. Propriétaire: F. W. Singer, immeuble Drummond. Les murs commencent à monter.

Résidence (3 plain-pieds), sur l'avenue Van Horne, près de l'avenue Outremont. Propriétaires et constructeurs: Durocher & Jodoin, 341 rue Maisonneuve. Les murs commencent à monter.

2 cottages, $13,000 chacun, sur l'avenue Maplewood. Propriétaire et constructeur: Jos. Beaulac, 9 avenue Querbes. Agencement intérieur.

Maison à appartements (22 suites), $95,000, angle Durocher et St-Viateur. Propriétaire et constructeur: M. Marcu, 1195 rue St-Urbain. Les murs commencent à monter.

QUEBEC

Résidence, $20,000, sur l'avenue Holland. Propriétaire: J. B. E. Letellier, 7 rue Couillard. L'architecte Héliodore Laberge, 412 rue St-Jean, vient de demander des soumissions.

ST-LOUIS-DE-FRANCE

Résidence, $5,000. Propriétaire: Alfred Marchand. Les fondations sont commencées. Travail à la journée.

SAINTE-ROSE

Rallonge au bureau d'enregistrement et installation d'une voûte, pour le conseil de ville. Des soumissions viennent d'être demandées par le secrétaire J. B. Latour.

TETRAULTVILLE

Presbytère et chapelle, pour la paroisse Saint-Bernard. Curé: Rév. J. C. Jetté, 102 rue Azilda. Les architectes Beauchamp et Cardinal, 26 rue Saint-Jaques, Montréal, sont à préparer les plans.

VERDUN

Rallonge à une école, sur l'avenue Galt, $83,800, pour la commission scolaire. Les murs commencent à monter.

Ekco

Rayonne partout

"Sa renommée est mondiale"



Old Stock Ale

mûrie à point

Débordante de vie, elle galvanise l'énergie du corps contre la défaillance

EN MAGASIN

La Chaussure "Strider" de Frank W. Slater

PRETE A LIVRAISON IMMEDIATE

ALLIANT LE STYLE ET LA QUALITE A L'AJUSTEMENT CONFORTABLE, CETTE CHAUSSURE STRIDER EST ACCUEILLIE FAVORABLEMENT PARTOUT OU ELLE EST MONTREE.

LORSQUE VOUS VOULEZ AVOIR DES CHAUSSURES DE VENTE ASSUREE, ET QUE VOUS LES VOULEZ RAPIDEMENT, CHOISISSEZ-LES PARMI LES 24 LIGNES DE NOTRE NOUVEAU CATALOGUE EN-STOCK.



FORME 62

6039 Blucher Prov. Gun metal Lotus. Largeur E. Pointures: 5-11. Hommes.
6040 Blucher Prov. Veau tan Lotus, Nuance 2. Largeur E. Pointures: 5-11. Hommes.

LES VENTES PROUVENT LA BEAUTE DE NOS MODELES ET DE NOS VALEURS.

DES VENTES REPETEES PROUVENT LA QUALITE DE NOTRE CORDONNERIE.

LA CHAUSSURE "STRIDER"
Est sans Rivale

Pour le Commerçant de l'Ontario seulement.
En magasin, Chambre H, Arcade de la Rue Yonge, à Toronto.

EAGLE SHOE CO., LIMITED

587 RUE BEAUDRY *MONTREAL*

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
MONTREAL, 28 JUILLET 1922 VOL. XXXV—No 30

Tooke

Nepeut se Retrécir
Nepeut se Plisser

"KANT-KREASE"
FAUX COL MOU
¼ de Pointures
5 Modèles



TOOKE BROS. LIMITED
MAKERS
MONTREAL TORONTO WINNIPEG VANCOUVER

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 58)



NOUS AVONS EN STOCK TOUS LES COTONS BLANCHIS PURS CI-DESSUS

La CIE W. R. BROCK, LIMITEE

NOUVEAUTES EN GROS

MONTREAL

F. H. KEATING, directeur résident pour les Provinces Maritimes. Salle d'échantillons, 454 Barrington St., Halifax.

LIGNES CLASSIQUES

Nous avons actuellement en stock un grand choix de lignes classiques (staples) pour l'automne, complètes sous tous rapports, et un virement très rapidement dans ce rayon nous permet de vous les offrir aux plus bas prix possibles.

Cotons blancs et jaunes
Cotons à draps
Cotons à oreillers
Saxony blanche
Domets
Flanellettes
Wrapperettes
Tissus à chemises
Guingans à tabliers
Toiles à matelas

Ducks et coutils

OFFRES SPECIALES

Flanelle de coton imprimée, double largeur, à quadrillés écossais, à carreaux et à fleurs.

Flanellettes blanches importées, 30″ et 36″, prix spéciaux pour les deux largeurs.

Coupons de Flanellette, Saxony blanche et coton jaune à des prix qui vous laissent un superbe profit.



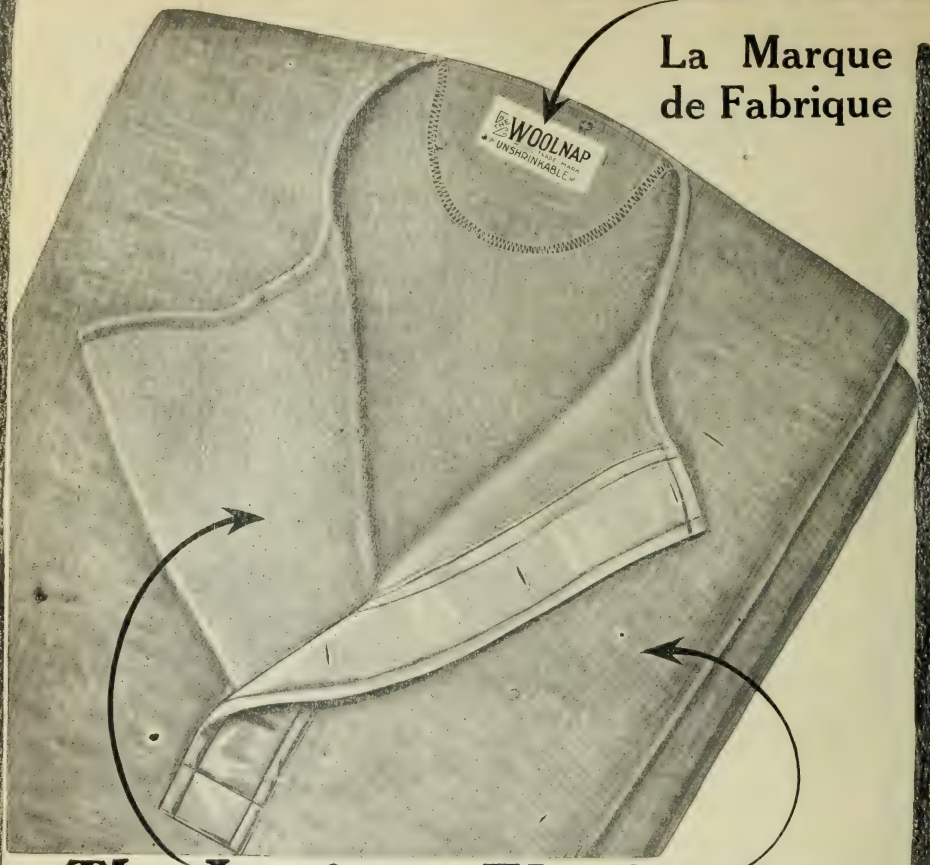
John M. Garland, Son & Co., Limited

OTTAWA - - CANADA

Nouveautés en Gros

The Trade Mark

La Marque de Fabrique



The Inside L'INTERIEUR **The Outside** L'EXTERIEUR

Le Sous-Vêtement "WOOLNAP"

grâce à sa qualité, satisfait les gens les plus difficiles par le long service et le superbe confort qu'il donne — et ce sont là des avantages qui assurent la véritable satisfaction au client.

Les sous-vêtements "WOOLNAP" ont toujours conservé leur qualité originale en dépit des difficultés sans précédent et des contrefaçons du temps de la guerre. Nous sommes fiers d'ajouter que leur qualité a été même améliorée durant cette période difficile.

NOTRE LIGNE COMPREND:

Des sous-vêtements de la MARQUE ST-GEORGE en tricot écossais, en laine à grosses côtes, des combinaisons fines élastiques et des vêtements en deux morceaux.

THE SCHOFIELD WOOLLEN CO., LIMITED
OSHAWA, CANADA



Thé d'après-midi

Soies d'Eté

et

Soies d'Automne

de

Chine - Japon - France - Suisse

Grande variété en blanc

Toutes les lignes en stock

A. S. King Silk Company

Limited

"The Silk House of Canada"

59-61 Wellington St. West, Toronto

Bureaux à l'étranger:

Zurich, Suisse.
Lyon, France.

Yokohama, Japon
Chefoo, Chine.



Le choix définitif de la ménagère PRUdente.

Vêtements pour Dormir!

Un costume de nuit n'est qu'une des innombrables choses confortables que les mères canadiennes confectionnent continuellement pour leurs enfants avec du Tissu Yama "Prue Cotton".

Avec quelques verges de Tissu Yama à la maison, la femme économe trouve toujours le moyen de rendre ses moments de loisirs profitables pour ses enfants et, en même temps, de varier son travail de maison avec de la couture.

Le Tissu Yama mesure une verge de large et il offre un choix de superbes rayures.



DOMINION TEXTILE COMPANY, LIMITED

MONTREAL TORONTO WINNIPEG

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

WAYAGAMACK PURE KRAFT



Est un Papier Idéal

Pour envelopper ou couvrir des articles de toute description.

On peut l'avoir avec fini glacé ou non glacé et à dessins unis, à rayures fines et à rayures larges, des maisons de gros suivantes:

QUEBEC		ONTARIO	
QUEBEC:	Lucien Frigon. St. Lawrence Paper Bag Co.	OTTAWA:	Continental Paper Products, Ltd.
MONTREAL:	Continental Paper Products, Ltd Dominion Paper Co. The E. B. Eddy Co., Ltd. M. S. Kilby, Ltd. Alex. McArthur & Co., Ltd. MacGregor Paper Co., Ltd. Robertson & Parker. Victoria Paper & Twine Co., Ltd. J. C. Wilson, Ltd. E. A. Cole & Co., Ltd. Munderloh & Co., Ltd. Librairie Beauchemin, Ltée. Beveridge Supply Co., Ltd.	TORONTO:	Kilgour Bros., Ltd. H. E. Livingstone & Co Ratcliff Paper Co., Ltd. Wilkinson Paper Co., Ltd. Wilkins Smallware Co. Weatherhead Paper Co., Ltd. Cameron & Fraser. The Brown Bros., Ltd. Victoria Paper & Twine Co., Ltd.
		HAMILTON:	Walter Woods, Ltd.
		LONDON:	Reid Bros. & Co., Ltd. H. T. Reason & Co. . . . The E. B. Eddy Co., Ltd
		FORT WILLIAM:	Trees & Persse, Ltd.

Pur Kraft Wayagamack

veut dire

Solidité et Sécurité



Corsets que les Femmes Demandent

Il y a une demande pour les corsets qui font à la perfection, durent longtemps et donnent un excellent service. Cette demande portent de plus en plus sur les

Warner's
Rust-Proof
Corsets—

Cette saison, nous offrons une ligne plus considérable et plus variée. Les bons numéros "populaires" sont plus en vogue que jamais, et en plus ils offrent toutes les nouvelles caractéristiques adoptées cette saison pour les dernières créations de la mode. Quelle que soit la classe de votre clientèle, vous avez des modèles Warner pour bien la servir, de $12 à $48 la douzaine, lacés à l'arrière, lacés à l'avant ou des ceintures élastiques.

CHAQUE CORSET EST GARANTI

Tous les Corsets, Corselettes ou Brassières Warner sont vendus par nous avec une garantie sans restrictions qu'ils ne rouilleront pas, ne casseront pas ni ne déchireront.

La Corselette, dessinée et mise la première fois sur le marché par nous, a été accueillie très favorablement, et elle se vend en grande quantité pour le bain, les sports athlétiques, le travail à la maison et la promenade. C'est une combinaison du corset et du bandeau, grandeurs de 30 à 44 de buste et il y a des modèles de $12 à $30 la douzaine.

Les Bandeaux et Brassières Warner se font également une multitude d'amies par leur ajustement splendide et ils sont faits en une grande variété de tissus et de dessins, de $4.25 à $21.00 la douzaine.

C'est le moment de vous préparer pour les meilleures perspectives d'affaires de cet automne, et la ligne Warner aidera votre rayon des corsets. Vos assortiments devraient être complets pour le 1er septembre. N'aimeriez-vous pas à voir des échantillons?



The Warner Brothers Company
356 rue St-Antoine, MONTREAL

COMMANDEZ PAR LA POSTE

W

TWEED
60″, 65c la verge.

DRAP ITALIEN
54″, Croisé, 43c
54″, Croisé, 65c
Uni, 50c
Uni, 60c

D

SUITING TARRYTORON
36 pouces, 35c la verge.
35 verges à la pièce.
Blanc Copen
Vieux rose Mauve
Suiting de sport d'été.

A

VELOURS POLONIA
25c la verge

COUPONS de TOUTES SORTES

C

Flanellette Shaker écrue
25 pouces, 12c la verge.

GALATEA
26½ pouces, 18c la verge.
Uni, à rayures et à carreaux.

S

JARRETELLES BUSTER BROWN
Tout en élastique.
Beau tissu de Lisle
Toutes les grandeurs
Bouton en caoutchouc
Noires et blanches
$2.00 la douzaine.

F

Superbe assortiment de
Crucifix
Bénitiers
Chandeliers
en argent et en or
EN STOCK

L

DAMAS BLANCHI
56 pouces, 15c la verge.
aussi
Choix complet de mouchoirs suisses en stock.

Toutes les commandes remplies le même jour qu'elles sont reçues.

U

Chandails d'automne pour hommes et garçonnets
De $7.50 à $63.00 la doz.
Toutes les grandeurs et nuances en stock.

H

Bas de cachemire pour dames
Couleurs et côtes populaires.
Coins à piqûres fantaisie.
De $8.25 à $18.00 la doz.
aussi
en mélanges soie et laine.

M

Châles alvéolés
Blancs et noirs
De $1.25 à $3.75 chacun
aussi
en soie et laine alvéolés
De $3.25 à $5.50 chacun

R

SALOPETTES MARQUE HODSUM
Pour hommes, garçonnets, adolescents.

HODGSON, SUMNER & CO., Limited

83 à 91 rue St-Paul Ouest **21 rue St-Sulpice** **84 à 92 rue LeRoyer**

MONTREAL

SALLES D'ECHANTILLONS:

7 rue Charest, QUEBEC
Edifice Can. Bank of Commerce, TROIS-RIVIERES
503 Edifice Mercantile, VANCOUVER
Empire Bldg., HAMILTON
Hôtel Windsor, OTTAWA
Edifice Carlaw, 28-30 rue Wellington-Ouest, TORONTO
New Sherbrooke House, SHERBROOKE
50 rue Bon Accord, MONCTON, N. B.
The Grigg House, LONDON

La Famille Dods-Knit



Mérinos léger et laine naturelle pour hommes, femmes, garçonnets et fillettes. Deux articles et combinaisons.

Tricot élastique Dods pour hommes. Le meilleur sous-vêtement du genre — approprié spécialement pour les cultivateurs et les travailleurs au dehors durant l'hiver canadien.

Tricot écossais Dods pour hommes et garçonnets; garantis 100% pure laine. Deux articles et combinaisons.

Dods-Knit laineux pour hommes et garçonnets— deux articles et combinaisons — Jaeger, violet random, crème, rayures olives. Pour femmes et fillettes, deux articles et combinaisons, en blanc, crème et Jaeger; aussi avec pantalons bouffants (bloomers) laineux.

Vêtements Dods pour enfants. Camisoles de coton pour enfants; Bloomers pour enfants — en coton tricoté — blancs. Costume de nuit pour enfants, envers laineux, Jaeger et blancs. Blouses avec envers laineux pour enfants — blanches ou Jaeger.

Voici le sous-vêtement que "maman achète toujours"--cela dépend du membre de la famille pour qui elle achète

MADE IN CANADA — TRADE MARK — DODS - KNIT

Le sous-vêtement Dods-Knit est l'une des bonnes lignes classiques du commerce canadien et quelques-unes de ces lignes sont celles qui se vendent le plus au Canada.

Renommé dans le commerce, portant une marque de commerce et annoncé dans les journaux, le sous-vêtement Dods-Knit sera un facteur plus important que jamais.

Mais, même si nous l'annonçons beaucoup dans le public en général, même si les gens ont appris à connaître la ligne de sous-vêtements Dods-Knit ils les achetaient depuis des années sans connaître leur nom — nous allons continuer à les vendre exclusivement par la maison de gros.

Détaillants—communiquez avec votre maison de gros et préparez-vous pour une grande saison pour les Dods-Knit. Une grande campagne de publicité se prépare. Si vous n'avez pas encore vendu la ligne Dods-Knit, écrivez-nous directement et nous aurons le grand plaisir de vous indiquer le marchand de gros qui tient les marchandises Dods-Knit dans votre territoire.

Agent pour la vente:

Québec et Provinces Maritimes:

WILLIAM C. FORSTER
128 rue Bleury,
MONTREAL, P. Q.

The Dods Knitting Company Limited

Orangeville, Ont.



Une vue de l'un des rayons spéciaux de notre entrepôt où les commandes pour livraison future sont réunies. Ce système assure la livraison la plus rapide possible aux clients qui donnent leurs commandes de bonne heure et, en même temps, évite la détérioration inutile des marchandises.

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture d'une salle d'échantillons au No 207 rue Saint-Jacques, Montréal, où M. Duhamel, ou son assistant, sera heureux de vous montrer ses échantillons de nos lignes.

VASSIE & COMPANY, LIMITED

Marchands de nouveautés et de lainages en gros.

ST. JOHN NOUVEAU-BRUNSWICK

Autres salles d'échantillons :

70 rue de la Liberté,
QUEBEC, P. Q.

213a rue Hollis,
HALIFAX, N. E.

Rue Jenkins,
YARMOUTH, N. E.

Rue Water,
SUMMERSIDE, I. P. E.

Rayon "H"

□ □ □

Pour l'avantage de nos clients de la campagne, notre magasin restera ouvert, comme par le passé, de 8.30 a.m. à 5 p.m.

□ □ □

Notre service de livraison est toujours rapide et fait avec attention.

Une commande vous en convaincra.

Rayon "S"

□ □ □

S Niagara—Coton blanc anglais,
35 et 36 pouces.... .... 19¼c
Pièce de 40 verges.

Notre NOUVELLE LIGNE

S J L—Coton blanc de 36 pouces, de fabrication canadienne.
Fini batiste, fait spécialement pour nous. Sans apprêt et sans égal.
Pièces de 40 verges.... .... 18c

S 30—Essuie-mains de toile couleur écrue, bord rouge avec frange
19 x 38, $3.50 la douzaine.
16 x 32, $3.00 la douzaine.

S 10—Grosse (crash) toile écrue.
Largeur 20 pouces.... .... 25c
22 " 27½c
24 " 30c
27 " 35c
30 " 37½c

P. P. Martin & Cie, Limitée

IMPORTATEURS ET FABRICANTS DE NOUVEAUTES EN GROS

OTTAWA,
125 Rue Sparks.
Tél. Queen 3874.

TROIS-RIVIERES,
82 Rue Royale.
Tél. 362.

TORONTO,
28 et 30 Rue Wellington.
Tél. Collège 3535.

MAISON FONDEE EN 1845.
ENTREPOTS A MONTREAL ET QUEBEC

50 RUE S.-PAUL OUEST,
MONTREAL.

TELEPHONE: MAIN 6730

TROIS-QUARTS DE SIECLE D'EXPERIENCE A VOTRE DISPOSITION.

MONCTON,
72 Rue Downing,
Tél. 397-21.

QUEBEC,
9 Rue Charest.
Tél. 2545.

SHERBROOKE,
103 Rue Wellington.
Tél. 152.

S.-HYACINTHE,
234 Rue Cascades.
Tél. 541.

OUATE EN PAQUETS

"VICTORY" "NORTH STAR"
"CRESCENT" "PEARL"

Ces quatre qualités sont certainement les meilleures qu'on puisse obtenir pour le prix. Elles sont manufacturées avec des matières de première qualité soigneusement choisies.

Commandez-en à votre fournisseur.

Turnbulls

LA MEILLEURE ASSURANCE D'UN

PERFECT Turnbulls FITTING

Commerce de SOUS-VETEMENTS de haute qualité.

APPRECIES PAR CEUX QUI PORTENT LES MEILLEURS.

FAITS PAR Turnbulls DE GALT, ONT.

QUELQUES-UNS DE NOS JOLIS MODELES

Nous illustrons ici trois modèles de notre assortiment pour la prochaine saison. Ils vous donnent une idée de la beauté de la collection de fourrures que nous avons à offrir actuellement.

PROFITEZ DE NOS PRIX SPECIAUX ACTUELS.

Votre commande sera livrée promptement. Placez-la avant que notre assortiment soit tout vendu.



503
MANTEAU EN TAUPE
$375.00 et plus



505
MANTEAU EN SEAL CHAPEL
Uni ou garni
$270.00 et plus



508
MANTEAU EN MOUTON DE PERSE
Garni de bête puante
$350.00 et plus

DESPAROIS, GARNEAU & CIE, LIMITEE

465 rue Saint-Paul, Ouest - - - MONTREAL

M. GARDNER & CO., LIMITED

annoncent leur exposition d'automne de

ROBES

SOIES - CANTON - CREPES - CHARMEUSES

SERGES ET TRICOTINES

à des prix qui répondront aux besoins du détaillant aujourd'hui.

421 AVENUE UNION, MONTREAL

Représentant pour la province de Québec : L. J. DALY GINGRAS, 211, rue des Fossés, Québec.



No 26/B

Dale Wax Figure Co., Limited

TORONTO

LA PLUS GRANDE MAISON DU CANADA POUR LES ACCESSOIRES D'ETALAGES.

Manufacturiers

de Têtes en cire de haute qualité, mannequins d'étalage

et

accessoires d'étalages de magasin de toutes sortes.

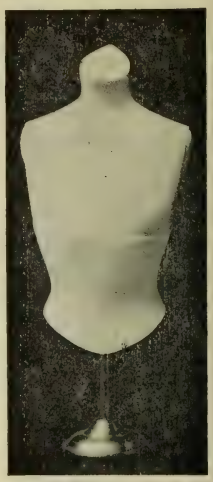
VOYEZ NOTRE NOUVEAU MANNEQUIN D'ETALAGE EN EMAIL SE TENANT RIGIDE SANS SUPPORT.

Le mannequin le plus versatile sur le marché. Approprié pour l'étalage de la lingerie, des costumes de bain, manteaux et robes. Ecrivez pour avoir notre nouveau catalogue illustrant tous les modèles les plus nouveaux.

A Montréal:

P. R. MUNRO

520 NEW BIRKS BUILDING.



No. 176/A

PURE WOOL

SOUS-VETEMENT PURE LAINE

MARQUE O. V.

POUR HOMMES ET GARÇONS

Mettez en stock la marque O.V. et augmentez vos ventes de Sous-vêtements. Nous garantissons chaque vêtement. Pesanteur et chaleur pour l'homme du dehors. Incomparable comme valeur pendant les 15 dernières années.

Vendu par l'entremise du commerce de gros.

BATES & INNES LIMITED

Carleton Place, Ont.

AGENTS:

H. J. FOX, 152 Bay St., TORONTO. C. E. WINKS, 44 Aiken Bldg., WINNIPEG. W. R. MILLER, 807 Mercantile Bldg. VANCOUVER.

Bureau général des ventes: 35, rue St-Nicolas, MONTREAL.

Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills Limited

Fabricants de

Tapis Wilton, Bruxelles, Velours et Tapisserie

Et toutes sortes de

"WORSTED"

GUELPH - - ONTARIO

OTTAWA
111 rue Sparks

CALGARY
Alberta
517 rue Centre

S.-HYACINTHE
Prov. de Québec

TORONTO
Prov. d'Ontario
72 rue Bay

NOMBREUX CONTRATS

pour

CONSTRUCTION DE MAISONS

Le nombre de permis émis pour la construction nouvelle, additions ou modifications de **LOGIS** en 1922 est le plus **considérable** des huit dernières années.

CELA VEUT DIRE
DE GROSSES AFFAIRES POUR L'AUTOMNE
DANS LES
GARNITURES DE MAISON.

HAILEYBURY
Prov. d'Ontario
Matabanick

QUEBEC
Imm Mercer

HAMILTON
Prov. d'Ontario
Lister Chambers

Pour les Couvertures de plancher, les Couvertures de lit et les draperies

LA MAISON RACINE

offre

LE CHOIX LE PLUS CONSIDERABLE

que l'on puisse trouver au Canada.

SUDBURY
Prov. d'Ontario
Le Balmoral

EDMUNSTON
Nouv.-Brunswick



J. M. O. GAGNON,
Chef du rayon "G"

SYDNEY
Colombie Brit.

HALIFAX
Nouvelle-Ecosse
119 Imm. Roy

Service G.—Tapis, carpettes, linoleums, prélarts, couvertures, couvre-pieds, douillettes, Afghans, rideaux de dentelle, tulles à rideaux, cretonnes, sateens artistiques, reps, velours, etc., etc.

ASSORTIMENT:—Grande variété et derniers dessins.

VALEUR:—De concurrence et à prix populaires.

SERVICE:— Courtois et empressé.

LONDON
Prov. d'Ontario
145 rue Carling

Les 3-RIVIERES
Prov. de Québec

SAINT-PASCAL
Prov. de Québec

La plus grande maison du Canada pour les garnitures de maison.

Alphonse Racine Limited

Fabricants et Négociants en Gros de Merceries

60 à 98, OUEST, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

MANUFACTURES: rue Beaubien, à Montréal;
Saint-Denis et Saint-Hyacinthe, P. Q.

18 BUREAUX DE VENTES PERMANENTS.

SHERBROOKE
Province de Québec
50 rue Wellington

SAINT-JEAN
Nouveau-Brunswick
85 rue Germain

CHARLOTTETOWN
Ile du Prince-Edouard
rues Queen et Sydney

CHICOUTIMI
Province de Québec



Service au Client

Toute l'organisation commerciale de la Maison Greenshields, Limited, est appuyée sur le service au client.

Nous avons une ferme confiance en le vieil axiome: "C'est celui qui donne le meilleur service qui fait le plus de profits".

Dix-huits rayons avec un gros assortiment vous offrent un superbe choix de marchandises choisies sur tous les marchés du monde.
Avoir en magasin les bonnes marchandises aux bons prix et au bon moment est notre guide.

Rappelez-vous que la plus grande maison de nouveautés du Canada est prête à vous servir exactement ce qu'il vous faut.

GREENSHIELDS, LIMITED

"LE PIVOT DU COMMERCE DES NOUVEAUTES
AU CANADA"

17, CARRE VICTORIA :: :: :: MONTREAL

Salles de Ventes de l'Atlantique au Pacifique.

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 28 juillet 1922** **Vol. XXX—No 30**

TROP PARLER NUIT...

Décidément, nous devenons de plus en plus les enfants chéris de la nation! Des luttes, qui ne datent pas d'hier, de nos revendications et de nos protestations, ont enfin surgi les rameaux de l'amitié et les palmes de la bonne entente.

Notre langue, trop longtemps dédaignée, fleurit depuis quelques mois dans toutes sortes d'excellentes publications anglaises, et nous ne pouvons certes que nous en féliciter. Elle est bien quelque peu boiteuse; elle fait preuve trop souvent de symptômes de rachitisme: son pas est peut-être révélateur d'ankylose... mais enfin, c'est du français, et si parfumé qu'il soit des brises de la province voisine, nous devons en rendre grâces à qui de droit.

Il se pourrait, et nous osons à peine le dire, que cette effervescence gauloise eût ses racines dans quelqu'esprit utilitaire, et que ces gestes affables fussent plus commerciaux que fraternels. Mais Rome n'a pas été bâtie en un jour, et l'on ne peut s'attendre à voir surgir Paris sur les rives du lac Ontario. De plus, nous ne sommes pas destinés à la carrière de puristes et de barbacoles, et il ne nous appartient pas de juger si Brunetière aurait soupiré d'aise en lisant les poulets de nos collègues. Mais, lorsque cette prose s'étend aux revues européennes de langue anglaise, qui nous font hommage d'une section franco-canadienne, et lorsque les textes qui s'y étalent, mise à part toute critique linguistique, sont d'une telle inexactitude qu'un vaste public puisse y trouver des données fausses et qui compromettent certaines phases de notre économie nationale, il est peut-être temps alors de crier gare, et même d'amener sa grand'voile.

La *Canadian Gazette*, de Londres, dans sa livraison du 4 mai, fait hommage aux Canadiens-Français de quatre pages excellentes. Nous sommes heureux d'y voir de la publicité soignée, des faits courants, un article averti du ministre des Terres et Forêts du gouvernement de Québec, et une lettre officielle exprimant les félicitations de notre Premier Ministre provincial au joli geste d'une revue britannique...

Nous sommes moins heureux, d'y lire, sous une signature également officielle, qu'un travail sérieux " *a été commencé l'an dernier*, dans le but de développer le commerce entre la France et le Canada, *par la réalisation du projet d'expédier un char-exposition de produits canadiens voyageant par voie ferrée à travers les principaux centres manufacturiers industriels de France*... et que *ce nouveau mode d'annonce a été fort apprécié sur le continent, et les produits — tant de matières premières que manufacturés — fort admirés.*

Nous y apprenons aussi avec une surprise croissante, car nous nous croyions assez au courant des manifestations commerciales internationales, que ces produits *ont fait beaucoup pour faire connaître le Canada et la pro-*

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

vince de Québec en particulier dans les plus grands centres français.

Il est superflu, sans doute, de dire ici que ce projet excellent n'existe encore qu'en puissance, et que cette admiration de la République pour notre train-exposition n'existe jusqu'ici que dans l'imagination, certes bienveillante, mais peut-être quelque peu trop active, de notre excellent Commissaire Général pour Québec, à Londres, le lieutenant-colonel J. P. Pelletier.

Véritablement il aurait été préférable que la *Canadian Gazette* se fût adressée à ceux-là que leur poste officiel, et leur connaissance avertie de la question, indiquaient tout particulièrement comme sources de renseignements exacts et définitifs.

La *Canadian Gazette* aurait ainsi évité ces inexactitudes qui chagrinent tant les rédacteurs, sans compter quelques coups de canifs dans notre chère syntaxe, — bonne personne, et qui en a vu bien d'autres, mais que nous préférons tout de même indemme de toute lésion.

LA GRANDE-BRETAGNE REBOISEE

Sept cents livres de semence de sapin de Douglas ont été expédiées récemment en Grande-Bretagne par l'établissement d'extraction de graines, service forestier fédéral, situé à New Westminster, C.B. Cet envoi constitue la dernière expédition de semences ramassées en 1921.

La quantité totale de chaque sorte de semence expédiée durant la saison était: sapin de Douglas, 4,000 livres; épinette de Sitka, 3,000 livres, et tsuga de l'Ouest, 100 livres. Comme la semence d'arbres est très petite et très légère, variant d'une moyenne de 43,000 graines par livre de semence de sapin de Douglas, à 400,000 graines par livre de semence d'épinette de Sitka, on peut s'imaginer que bien des millions de jeunes pousses seront produites pour servir au repeuplement que la Commission forestière britannique se propose de faire.

LE COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA

(*Suite*)

Ce que nous devons surtout retenir des statistiques citées plus haut, c'est que, après avoir atteint des totaux inconnus jusqu'alors, les exportations canadiennes depuis 1918 sont en baisse continue. Quelles sont les causes d'une telle situation? Dans l'intérêt du Canada, faut-il essayer d'enrayer ce mouvement et comment y parvenir? Que fait-on à l'étranger pour stimuler l'exportation et pourquoi? Voilà, messieurs, les divers points que je vais essayer de traiter devant vous.

* * *

Quoi qu'on ait dit..., le marché canadien est non seulement insuffisant pour la consommation de nos produits agricoles, mais aussi pour l'absorption de nos produits miniers et en certains cas même de nos produits manufacturés. Il nous faut donc trouver en dehors du pays des débouchés suffisants pour maintenir et même augmenter notre production. Il est évident que, jusqu'à présent, le Canada est un pays agricole. Il faut même espérer qu'il le restera encore longtemps et, quoique son évolution industrielle se prononce chaque jour davantage, il n'est pas désirable que celle-ci se fasse trop brusquement. La plupart des maux dont souffre en ce moment notre population ouvrière sont dus au développement trop brusque de quantité de nos industries pendant la guerre de 1914 à 1918 et à la non moins abrupte fermeture d'un grand nombre d'usines — travaillant uniquement à des commandes de guerre — aussitôt après l'armistice. Cet exemple vaut la peine d'être médité: chacun sait que l'essor de beaucoup de nos industries, pendant cette période, fut favorisé ou par les commandes de matériel de guerre (munitions, produits alimentaires, etc.) pour lesquelles il importait de produire vite, sans égard au prix, ou par le fait que des pays très industriels comme l'Allemagne et la Belgique étaient complètement éliminés de la concurrence mondiale, tandis que d'autres comme l'Angleterre et la France détournaient toute leur activité au profit des industries intéressant directement la défense nationale. Cette situation nous a procuré, en ce qui concerne les échanges internationaux, des exemples uniques et des plus curieux, pendant et après la guerre, parmi lesquels certains sont vraiment typiques.

Au cours de ces années, en effet, nous avons vu les Etats-Unis exporter — malgré le fret élevé — du charbon en Europe, et cela même en Angleterre, pays qui autrefois était le principal fournisseur du continent européen. Nous avons vu aussi le Canada exporter des casseroles et autres produits émaillés vers l'Angleterre dont, avant la guerre, les usines de Birmingham notamment alimentaient pour une bonne part le marché canadien. Il en était de même des vêtements et sous-vêtements, des chaussures, etc. qui furent vendus en énormes quantités en France, en Belgique et dans d'autres pays, jadis grands exportateurs de tous ces produits.

La diminution de ces exportations au fur et à mesure du rétablissement industriel de l'Europe, après la guerre, et la fermeture de nombreuses usines, qui s'en suivit au Canada, nous montrent suffisamment que ce brusque développement industriel était tout à fait anormal et qu'il n'était pas permis d'en tirer des conclusions hâtives, au sujet de notre commerce d'exportation à venir, comme cependant beaucoup l'ont fait. Dans notre intérêt, l'industrialisation du Canada doit s'opérer rationnellement et progressivement. Avant tout il faut qu'elle soit la conséquence de l'extension normale de nos marchés et non provoquée par une demande purement momentanée et fortuite ou protégée par des mesures tarifaires ou autres, trop artificielles.

Il me faudrait, pour traiter mon sujet à fond, vous parler de différents problèmes économiques qui viennent

—et à juste titre— de passionner l'opinion publique. Il s'agit notamment des tarifs douaniers, de la marine marchande et de la reprise des chemins de fer par l'Etat. A elles seules ces importantes questions mériteraient un développement au moins égal à ce travail. Je ne puis néanmoins les passer entièrement sous silence, parce que l'évolution de notre commerce extérieur est trop intimement liée à leur prompte et sage solution. Je ne veux, cependant, à cause d'elles, détourner trop longtemps votre attention de l'objet principal de cette conférence. Je serai donc bref. D'autre part j'espère pouvoir vous en parler franchement et en toute indépendance sans être pour cela accusé de partisannerie.

La question du tarif douanier canadien n'intéresse évidemment que le commerce d'importation, puisque nous n'avons pas au Canada de taxes à l'exportation, comme cela existe en certains pays. Par contre, comme le tarif est élaboré par le pouvoir fédéral et s'applique à l'ensemble du pays, il est parfois très difficile de concilier les intérêts de la population rurale, disséminée d'un océan à l'autre et dont l'agriculture est le principal soutien, avec ceux des industriels dont 70% des usines sont concentrées dans les provinces de Québec et d'Ontario.

Tout le monde sait que, par essence, le manufacturier est protectionniste — au moins sur ce continent — alors que l'agriculteur est plutôt libre-échangiste. Les exigences des uns et des autres sont donc souvent excessives et, sans vouloir contester la valeur des arguments émis en faveur de l'un ou de l'autre de ces régimes, je tiens cependant à affirmer ma confiance en un tarif modérément protecteur. Le Canada de cette façon, atteindra, je le crois, son plein développement sans que celui-ci soit obtenu au détriment d'une grande partie de la population. Les excès d'ailleurs nuisent en tout...

(*à suivre*)

FAITS COURANTS

Les discours prononcés par M. Zéphyrin Hébert, le distingué directeur de la firme *Hudon Hébert et Compagnie*, au cours des fêtes du cinquantenaire de l'Académie du Plateau, à Montréal, ont profondément intéressé l'élite intellectuelle de notre province, grâce à leur profondeur, à la vaste portée des conseils qu'ils renfermaient, à la subtile compréhension du mécanisme économique qu'ils révèlent, et à leur haute tenue française.

La thèse principale que M. Hébert, avec éloquence et autorité, fit ressortir devant un auditoire distingué, fut celle, — déjà préconisée par tous les grands hommes d'affaires des deux mondes —, de l'utilité, sinon de la nécessité, de la formation classique pour les jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles et commerciales.

Il est hors de doute qu'un entraînement aux lettres, discipline magnifiquement les jeunes intelligences et leur donne ces qualités d'intuition psychologique, et d'imagination qui, seules, sont l'apanage du véritable grand financier et de l'industriel ou commerçant dirigeant. M. Hébert souhaita, dans une allocution châtiée et de haut vol, qu'à leur patrimoine ancestral d'intelligence éveillée, de perspicacité naturelle et de compréhension facile, nos jeunes canadiens-français ajoutent l'esprit d'initiative, d'entreprise et de ténacité qui caractérise nos compatriote anglais. La fusion, dans un champ si fertile, de ces qualités maîtresses ne pourrait avoir pour résultat que la création d'un type d'hommes d'affaires absolument supérieurs et qui mèneraient sous peu notre pays aux destinées les plus hautes.

* * *

M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal et délégué canadien aux conférences internationales de Gênes et de La Haye, est revenu, ces jours-ci, de sa mission officielle.

M. Montpetit faisait partie de sous-comités auxquels incombait l'étude de questions économiques et financières.

Nul ne pouvait, mieux que M. Montpetit, représenter le Canada avec autorité. Sa haute culture et ses vastes connaissances ont trouvé là un cadre digne de leur envergure.

* * *

Le secrétaire du comité du troisième centenaire de Champlain a reçu une lettre du premier ministre de Québec, disant que le gouvernement de la province avait décidé de faire un don de cinq mille dollars pour l'érection d'un monument à Champlain, à Orillia, afin de célébrer le trois centième anniversaire de l'établissement de la race blanche en Ontario.

* * *

La fabrication des différents objets en amiante ne sera plus comme auparavant confiée aux seules manufactures américaines. Maintenant, en effet, l'amiante est expédiée aux Etats-Unis à l'état brut où elle est ouvrée, puis elle revient ici pour être mise sur le marché. Or, la *Johns Manville Co., Limited*, doit faire construire une vaste manufacture à Asbestos, Qué. On croit qu'on pourra y fabriquer toutes les marchandises qui se vendent sur le marché canadien. Cette manufacture sera terminée dans six mois et donnera du travail à près de trois cents employés.

* * *

Le département de l'agriculture, à Washington, dans son rapport de juillet sur les perspectives de la récolte, annonce que la récolte probable de blé sera de 317,000,000 de boisseaux et celle de maïs de 2,860,000,000 de boisseaux.

Le rendement probable du blé d'hiver sera de 569,000,000 de boisseaux; les conditions de l'apparence générale, en juillet, sont de 77.0 pour cent de la normale.

Le rendement probable du blé du printemps sera de 248,000,000 de boisseaux.

* * *

Trois de nos compatriotes viennent d'être appelés à la magistrature: MM. Thibaudeau Rinfret, C.R., Joseph Demers, C.R., député de Saint-Jean, tous deux de Montréal, et Alphonse Gravel, de Gravelbourg, Saskatchewan.

Les hautes connaissances juridiques de ces messieurs reçoivent là une adéquate récompense.

TAXE DU TIMBRE

(EN VIGUEUR LE 1er AOUT 1922)

Nos lecteurs apprécieront le tableau suivant permettant de calculer facilement et rapidement la nouvelle taxe du timbre

Sur chèques ne dépassant pas $5,000, la taxe sera de 2 sous pour chaque $50.00 ou fraction de ce montant.
Par exemple:—sur chèque de $2,866,—suivre la ligne de direction en regard du montant $2,000 jusqu'à la colonne "$900". Résultat: taxe de $1.16.

Maximum	.00	$50	$100	$150	$200	$250	$300	$350	$400	$450	$500	$550	$600	$650	$700	$750	$800	$850	$900	$950
000	....	.02	.04	.06	.08	.10	.12	.14	.16	.18	.20	.22	.24	.26	.28	.30	.32	.34	.36	.38
1000	.40	.42	.44	.46	.48	.50	.52	.54	.56	.58	.60	.62	.64	.66	.68	.70	.72	.74	.76	.78
2000	.80	.82	.84	.86	.88	.90	.92	.94	.96	.98	1.00	1.02	1.04	1.06	1.08	1.10	1.12	1.14	1.16	1.18
3000	1.20	1.22	1.24	1.26	1.28	1.30	1.32	1.34	1.36	1.38	1.40	1.42	1.44	1.46	1.48	1.50	1.52	1.54	1.56	1.58
4000	1.60	1.62	1.64	1.66	1.68	1.70	1.72	1.74	1.76	1.78	1.80	1.82	1.84	1.86	1.88	1.90	1.92	1.94	1.96	1.98

Taxe sur tous chèques de $5,000 et plus:—$2.00.

BILLETS ET TRAITES

Traites ne dépassant pas 3 jours de date ou 3 jours à vue:—même taux que sur les chèques (voir ci-haut).

Billets et traites de plus de trois jours de date ou trois jours à vue:—taxe de 2 sous pour chaque $50.00 ou fraction de cette somme, sans limites. Pour calculer la taxe, se servir de l'échelle ci-dessus si le montant est inférieur à $5,000—s'il est supérieur à $5,000, calculer $2.00 pour chaque $5,000, et se servir de l'échelle pour le reliquat.

Par exemple:—sur traite de $9,744,—calculer taxe de $2.00 sur $5,000 et taxe suivant l'échelle sur $4,744. Résultat: $2.00 plus $1.90, soit $3.90.

Billets promissoires payables sur demande, si transportés à une Banque comme garantie sur une avance:—taxe de 2 sous seulement.

La Société des cuisiniers de Paris, reconnue d'utilité publique, a offert au Pré-Catalan, un déjeûner en l'honneur de son président, M. Léopold Mourier, à l'occasion de sa promotion au grade d'officier de la Légion d'honneur, de son soixantième anniversaire, et pour fêter le troisième million de la Société.

M. Strauss, ministre de l'hygiène et de la prévoyance sociale, présidait.

* * *

A une assemblée des membres de la section de Québec des marchands-détaillants du Canada, Inc., une résolution favorisant l'entrée de l'honorable M. J.-P. Paradis dans la commission des Chemins de fer nationaux, a été adopté à l'unanimité.

* * *

Depuis quelque temps s'est ouverte dans la paroisse de la Rivière-au-Renard une usine tenue par M. Elzéar Després. Cette industrie consiste à acheter des foies de morue et à fabriquer de l'huile, laquelle sert surtout à la préparation du cuir.

* * *

Trois mille personnes ont assisté, le 18 juillet, au pique-nique annuel du Cercle Agricole de la paroisse d'Angers. C'est l'événement agricole de l'année et les visiteurs étaient venus d'un peu partout du sud du comté. Les maires Gingras et Patry ont présidé l'assemblée.

MM. A. Morin, le docteur Lafortune, J.-P. Brady, le docteur Fontaine, M.P., R. Moreau et le président du Cercle, I. Lahaie, ont prononcé des discours.

LE PROCHAIN CONGRES DES MARCHANDS-DETAILLANTS A QUEBEC

Le prochain congrès annuel de l'Association des marchands-détaillants du Canada, section provinciale de Québec, sera tenu à Québec les 31 juillet et 1er août. Tout promet que ces assises remporteront un succès complet et seront une précieuse collaboration à tout le commerce en seront une précieuse collaboration à tout le commerce de la province de Québec.

Les séances du congrès seront tenues à l'hôtel-de-ville de la vieille capitale qui a été mis à la disposition des marchands-détaillants. Plusieurs questions d'une très grande importance seront étudiées, particulièrement les taxes et la façon de les appliquer. Depuis quelques temps, l'Association se préoccupe fort de cette question et elle a déjà fait nombre de suggestions aux autorités. Nul doute que le congrès ne donne lieu à une vive discussion de ce problème.

L'Association s'est considérablement développée en ces dernières années; elle est aujourd'hui une force agissante qui a des ramifications dans toutes les provinces du Dominion, surveillant les intérêts du commerce du détail,

étudiant la législation fédérale et provinciale qui la concerne plus étroitement et renseignant ses membres sur les développements qui se produisent dans le monde commercial.

Les organisateurs du congrès comptent sur une assistance imposante. Ils attendent des délégués de tous les districts de la province de Québec: Hull et l'ouest de la province; Sherbrooke et les Cantons de l'Est; les Trois-Rivières et le centre de la province; Saint-Hyacinthe et le sud de la province; Québec et le nord de la province. Il y aura de plus un grand nombre de délégués qui partiront de Montréal pour prendre part aux séances.

Tous les membres du bureau provincial seront également présents, savoir: l'échevin J. E. Sansregret, président; l'échevin Joseph Elie, vice-président; E. Sauvé, 2e vice-président; J. Filiatrault, trésorier et M. Lapointe, secrétaire.

Les officiers des autres bureaux locaux seront également présents au congrès qui sera ainsi très représentatif de tous les centres de la province.

A l'arrivée, il y aura enregistrement des délégués.

Le lundi, à 1 heure avant-midi, ouverture officielle du congrès. Allocution de bienvenue par le maire de Québec et par le président du bureau de l'Association, M. J. Savard. L'échevin Sansregret, président du bureau provincial, et des représentants des différents districts répondront à ces discours.

A deux heures et demie, visite de la ville en automobile. Cette visite a été organisée par les détaillants de Québec.

A quatre heures, visite du port et du pont de Québec.

Le lundi soir, à huit heures, grand banquet au Kent House, ce pittoresque endroit de la route Québec-Sainte-Anne-de-Beaupré, à proximité des chutes de Montmorency. Ce banquet promet de grouper un grand nombre de marchands-détaillants et de hautes personnalités de la cité de Québec. On ne pouvait choisir de meilleur endroit pour tenir ces agapes annuelles.

Mardi, début, à 10 heures du matin, des séances d'affaires qui se continueront toute la journée. Pas moins d'une trentaine de résolutions devront être étudiées par les délégués sur les questions vitales pour eux et le commerce en général. Chacune de ces résolutions sera l'objet d'une étude approfondie avant d'être adoptée. Comme on peut le constater, il y aura du travail à faire et l'Association doit se féliciter de cet intéressant programme.

NOUVEAU CATALOGUE

La *Parlor Furniture Company*, de la Pointe-aux-Trembles, toujours au premier rang quand il s'agit d'initiative et de *Service* à ses clients, est à préparer la rédaction d'un superbe catalogue bilingue et illustré.

LES CEREALES ET LES POMMES DE TERRE DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES

On évalue maintenant à 21,471,400 acres la culture du blé dans les trois provinces des prairies, au lieu de 22,181,329 acres, en 1921, soit une diminution de 709,929 acres ou 3 p.c. Pour le Manitoba cette superficie est de 3, 239,000 acres, contre 3,501,217 acres, soit une diminution de 262,217 acres ou 7 p.c.; pour la Saskatchewan 12,970,000 acres, contre 13,556,708 acres soit une diminution de 586,708 acres ou 4½ p.c.; pour l'Alberta 5,262,700 acres, contre 5,123,404 acres, soit une augmentation de 139,296 acres ou 3 p.c. L'avoine cultivée dans les trois provinces couvre 10,861,000 acres, au lieu de 10,819,641 acres l'an dernier, soit une augmentation de 41,359 acres, cette culture se répartit ainsi: Manitoba 2,247,000 acres (augmentation 1 p.c.), Saskatchewan 5,782,000 acres (augmentation 2 p.c.), Alberta 2,832,000 acres (diminution 3 p.c.); l'orge s'étend sur 2,054,400 acres, au lieu de 2,109,065 acres, dont 1,033,000 acres au Manitoba (diminution 1 p.c.), Saskatchewan 498,000 (aucun changement), et dans l'Alberta 523,400 acres (diminution 8 p.c.). La surface totale consacrée au seigle est de 2,329,000 acres, au lieu de 1,688,228 acres, le Manitoba ayant 278,000 acres (augmentation 8 p.c.), la Saskatchewan 1,771,000 (augmentation 46 p.c.), et l'Alberta 280,000 (augmentation 26 p.c.). La culture du lin occupe 62,700 acres (augmentation 2 p.c.), la Saskatchewan 416,500 acres (diminution 2 p.c.), et l'Alberta 25,000 acres (diminution 12 p.c.). Dans ces trois provinces, 143,300 acres sont cultivées en pommes de terre, au lieu de 148,064 acres en 1921, soit une diminution de 3 p.c.; pour le Manitoba on évalue cette culture à 30,300 acres (augmentation 1 p.c.), pour la Saskatchewan à 55,600 acres (diminution 5 p.c.), et pour l'Alberta 49,400 acres (diminution 4 p.c.).

FETE ATHLETIQUE

Les voyageurs de commerce de la ville, de la maison *Alphonse Racine, Limitée*, ont pris part, du 14 juillet au 16 juillet, à un pique-nique mêlé de divertissements et de concours athlétiques, qui a eu le plus vif succès.

Vingt-cinq voyageurs environ, partis, le vendredi, dans de superbes automobiles prêtées aux excursionnistes par MM. Alphonse et Hector Racine, ont connu, tour à tour, pendant trois jours vraiment enchantés, le plaisir et le repos de la vie au grand air, auquel se mêlaient jeux, sports, concerts, baignades, feux d'artifice, sauteries et succulents repas.

Ce pique-nique, qui fut presque une villégiature, eut lieu au camp Riopel, sur le lac Supérieur, à environ sept milles de Saint-Faustin. C'est dire dès l'abord que la beauté naturelle de ce site a ajouté encore le plaisir des yeux à tous les autres beaux souvenirs qui furent rapportés de ces journées mémorables.

Les jeux athlétiques ont prouvé abondamment que les travaux ardus des villes ne diminuent en rien la souplesse, la vigueur et l'habileté du personnel de la maison Racine. Nous ne pouvons énumérer la succession des concours, faute d'espace, mais il sied de signaler que l'épreuve de natation a été gagnée par M. Hercule Lavoie, qui reçut pour cet exploit une coupe en argent offerte par M. Hector Racine.

Cette excursion doit se répéter chaque année. C'est la première fois qu'une maison de gros donne à son personnel fête semblable et il convient de vivement féliciter l'administration de la firme *Alphonse Racine* d'un geste à la fois sage et généreux. Les heureux invités y ont puisé force et courage pour les luttes à venir et les liens d'estime et de cordial attachement qui existent entre eux et la maison où ils ont l'avantage d'être employés n'en pourront que se resserrer, — si toutefois cela était possible...

MM. Hector Racine et Duncan Ross Campbell étaient les hôtes d'honneur.

AMELIORATIONS A L'HOTEL LAROCQUE, A VALLEYFIELD

L'Hôtel Larocque (*Larocque House*) le "Home" du public voyageur, a subi des transformations qui en font un véritable petit palais.

Les chambres repeintes et tapissées à neuf, les tapis et tentures renouvelés, le système électrique amélioré, font de cet hôtel le meilleur endroit de repos après les lourds labeurs de la journée.

Les dix salles d'échantillons, toutes peintes en blanc, garnies de larges tablettes permettant d'étaler la marchandise, et de grandes fenêtres, sont un aide puissant et pour la vente et pour l'achat des marchandises.

Toutes les chambres ont eau chaude et eau froide; quelques-unes ont une baignoire. Le service est parfait et rapide. La clochette électrique, dans chaque chambre, met les serviteurs à la disposition des hôtes de la maison.

En un mot le voyageur qui s'arrête à l'Hôtel Larocque est *chez lui* et il s'y plaît.

M. Siméon Clairmont, le sympathique propriétaire de cet hôtel a donc droit aux félicitations et à l'encouragement des voyageurs.

NOTES PERSONNELLES

Le Prix Courant signale avec le plus vif regret le décès à l'Ile d'Orléans, de M. F.-G. Garneau, de la maison *Garneau, Limitée.*

* * *

Nous regrettons de signaler le décès de M. Joseph Rochon, qui fut, pendant plusieurs années, tailleur sur la rue Amherst.

Jouissant de la plus haute considération, M. Rochon sera vivement regretté.

* * *

M. R. Mandato est le nouvel administrateur des ateliers *Fashion-Craft.* Sa grande expérience et son goût très averti assurent désormais cette importante maison de la fabrication des modèles les plus élégants.

* * *

M. Edmour Brosseau est l'administrateur général de la *Arch Support and Insole, Limited,* de la rue Saint-Georges, à Montréal.

* * *

Rappelons que M. A. Fournier a son nouveau magasin *Semi-ready* au No. 103 de la rue Sainte-Catherine.

* * *

Le nouvel établissement de MM. Dion et Lambert, a Sherbrooke, — confections et merceries d'hommes, — a remporté le plus vif succès.

* * *

M. Lechasseur dirige, à Québec, le bureau des ventes et la salle d'échantillons de la firme *John W. Peck et Cie, Limitée,* de Montréal.

* * *

M. A. A. Fournier, président de la maison *A. A. Fournier, Limitée,* d'Ottawa, vient de breveter une nouvelle manchette détachable, réversible et interchangeable, présentant quatre surfaces distinctes.

* * *

La firme *Trépanier et Compagnie,* d'Ottawa, a ouvert un nouveau magasin de merceries et confections, pour hommes. M. J. H. Trépanier a été, pendant plusieurs années, acheteur, pour plusieurs rayons, de la maison *Murphy-Gamble, Limitée.*

* * *

M. E. D. Carignan a été récemment élu premier vice-président et M. Arthur Parent, second vice-président de l'Association des marchands-détaillants du Canada, section des Trois-Rivières.

* * *

M. F. A. Grothé vient d'être nommé directeur de la *Compagnie Métropolitaine des Maisons, Limitée,* organisation qui entreprend la construction de logements ouvriers.

* * *

M. A. Roncarelli, 67 rue Osborne, à Montréal, vient de terminer la construction d'un garage des plus modernes et dont l'outillage se recommande par sa précision et sa commodité.

M. Roncarelli est actuellement en Europe, où il fait des achats considérables dans les intérêts de son établissement.

* * *

M. Joseph Ethier, gérant de la maison *Laporte et Martin,* a généreusement offert une caisse de Limonade-Vichy comme prix aux concurrents des courses qui auront lieu au pique-nique de l'épicerie.

* * *

M. A. Roncari, restaurateur du boulevard S.-Laurent, est en Europe.

* * *

Signalons à l'attention de nos lecteurs, le ***Chinone,*** nouveau et puissant reconstituant à base d'hypophosphites, offert par la firme Chinone, place d'Youville.

M. A. Tosini dirige un restaurant, aux Trois-Rivières, dont la réputation de bonne chère et d'impeccable service s'accentue chaque jour.

* * *

M. Georges Leclair, épicier du marché de Maisonneuve, inaugure un nouveau rayon de sirops rafraîchissants, eaux gazeuses, et friandises de toutes sortes.

* * *

M. Benjamin Laurier, du Mont-Laurier, passe un mois de vacances dans son pittoresque châlet du Lac des Iles.

* * *

Nos lecteurs apprendront avec intérêt que M. Auguste Germain, dont ils connaissent tous la splendide épicerie située à l'angle des rues Panet et Sainte-Catherine, y a ouvert un nouveau rayon de vins canadiens de toutes marques, et de qualité qui réjouira nos connaisseurs et nos gourmets.

* * *

Un bel exemple d'initiative et d'esprit d'entreprise est donné au commerce de notre province par M. G. Côté, restaurateur de Sainte-Agathe-des-Monts.

M. Côté vient d'ouvrir une épicerie, qui est certes la plus moderne et la mieux agencée de toute la zone du Nord. Ses accessoires fixes — *fixtures* — ont coûté à eux seuls plus de six mille dollars. Garnitures électriques, glaces et miroirs, en font un établissement qui rivalise heureusement avec les plus luxueuses maisons de la métropole.

* * *

Une autre innovation qu'il sied de louer et de signaler est celle du garage Bédard, de l'Assomption.

L'administration de ce garage, toujours soucieuse des intérêts et du confort de sa nombreuse clientèle, avait déjà réuni dans son local l'outillage le plus parfait et le plus moderne, et un choix innombrable de pièces de rechange. Or, l'on nous communique qu'elle a aussi acheté une automobile de secours et remorque, grâce à laquelle les automobilistes de cette région, advenant accident, bris de mécanisme ou tout autre ennui, pourront se procurer sans délai tous les secours et toute l'aide possible.

L'automobilisme, clef de voûte du progrès, se répand de plus en plus dans nos campagnes; félicitons le *Garage Bédard* qui, par son esprit d'initiative en aidant à cette diffusion, fait oeuvre de patriotisme pratique.

ASSOCIE DEMANDE

Avec capital de $10,000 ou plus. Superbe occasion pour un homme actif. Devra être capable de prendre la direction d'une maison de gros faisant le commerce de produits alimentaires à Montréal et dans toute la province de Québec. Commerce payant et bien établi. Pour renseignements, s'adresser au Casier postal 2229, Montréal, "Le Prix Courant".

UN PATE A LA CANADIENNE

La firme *W. Clarke, Limited*, met sur le marché un délicieux pâté de viande, aromatisé et épicé *à la Canadienne*, qui est appelé à une très forte popularité.



Particulièrement utile à la ménagère qui est si souvent indécise pour dresser ses menus d'été, ce pâté rendra appétissantes, tour à tour, les croquettes, les sandwiches et les rôties. Il peut aussi être servi avec une sauce chasseur, ou piquante.

Vendu à 85 sous, on le détaille partout à dix sous.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Jules Trudel, S.-Stanislas. — Le soufre à la nicotine que nous recommandions dans notre numéro du 14 courant est une préparation qui ne se présente pas sur le marché mais que n'importe quel bon chimiste ou pharmacien vous peut vous composer aisément à peu de frais.

* * *

Edmond Ouellet, Saint-Ulric. — Veuillez me dire où me procurer des capsules métalliques pour bouteilles à bière? — *Rép.* Adressez-vous à MM. Rose et Laflamme, 500, ouest, rue S.-Paul.

A VENDRE

Une machine Progressive à finir, mesurant à peu près 14 pieds de long; une machine Champion à finir, mesurant à peu près 14 pieds de long; un arbre de banc pour finir, mesurant à peu près 6 pieds de long; une piqueuse (stitcher) droite Champion à aiguille droite pour semelles extérieures; une piqueuse (stitcher) Fleming à aiguille courbe, type Landis. Les machines ci-dessus sont garanties en bon état de fonctionnement et nous les avons reconstruites nous-mêmes. Nous sacrifierons ces machines à très bas prix. Universal Shoe Machinery, Limited. 128 rue Queen, Montréal. Téléphone Main 6233

A VENDRE

Deux systèmes McCaskey, 130 comptes, d'occasion, en parfait ordre, $72.50; 230 comptes, $102.50; 320 comptes, $198.00. Paiements faciles. Les classeurs (files) pour les clients ainsi que toutes les autres fournitures qui vont avec un système neuf seront donnés gratis. S'adresser à J. E. Bédard, gérant provincial de la McCaskey System Co., 1093 avenue Papineau, Montréal.

Tissus et Nouveautés
Section du "Prix Courant"

VOL. XXII MONTREAL, JUILLET 1922 No 7

LE MARCHE DES TISSUS

Nos commerçants rapportent que juin ne leur a réservé que d'agréables surprises, et les détaillants ont été fort acheteurs des marchandises estivales. Tout indique que ceux-ci auront d'encourageantes recettes en septembre: les vêtements de sport se vendent avec frénésie, et peu importe si l'acheteuse fait du sport ou non.

Les commandes d'automne ne sont pas encore très animées et les détaillants devraient comprendre que les fabricants ont besoin de plusieurs semaines d'avis pour pouvoir faire des livraisons régulières et satisfaisantes.

Le marché du coton continue d'être ferme, et certaines filatures ont revisé, à la hausse, leurs listes du mois de mai, surtout dans les cotons non-blanchis où l'augmentation varie entre 5 et 10%.

Les soies suisses et japonaises sont fermes. Les organdis se vendent bien, et, pour l'automne, les velours et les bolivias.

Dans la confection, tout le monde est optimiste. Les manteaux de sport et les manteaux-polo se vendent particulièrement bien.

Nous ne pouvons encore discuter les marchés d'automne, mais on peut dire que les homespuns n'ont rien perdu de leur popularité de même que la tricotine marine.

Les serges et la gabardine sont aussi demandées. Une grande maison de Montréal nous disait que la demande pour les duvetynes françaises est extrêmement prononcée, et que les stocks sont écoulés quelques heures après l'arrivée. Les velours-chiffons français viennent en second lieu et se vendent au prix extrêmement modeste de $2.85 la verge. Enfin, les crêpes marocains remplaceront peut-être les crêpes canton, et se présentent à $3.00 la verge, environ, en quinze nuances différentes.

LES FOURRURES

Nous donnons sur une autre page de très élégantes vignettes qui offriront à nos lectrices un avant-goût des modes de l'automne.

Le manteau et la cape n'ont diminué en rien leur grande vogue, mais un correspondant de New-York nous laisse entendre que le vêtement de drap, garni de fourrure, ne serait en rien moins élégant que ses frères plus riches.

Le manchon semble être disparu pour tout de bon, et les fabricants qui en avaient en stock les ont taillés pour en faire des hausse-col.

Le chat sauvage, l'opossum, le castor, continueront d'être recherchés par les jeunes filles et les jeunes femmes, mais il paraîtrait que le *seal* fût en train de céder le pas à l'astrakhan.

Mais là où la fantaisie et le luxe se révèleront dans toute leur beauté, ce sera dans les doublures, en soie, en satin, en soie brochée et même en voile, le tout garni d'une infinité de ruches, de plis, de froncés, de tuyautage, de cordelettes de soie, de glands...



Cape-sport et jupe frangée, taillées dans le nouveau tissu Thisldu.

ROBES D'ETE

Nous voici arrivés aux vacances annuelles, détente bienfaisante de notre vie fièvreuse et tourmentée. Les malles encombrent les chambres et les couturiers se hâtent de livrer en temps utile toutes leurs commandes. C'est que les femmes ne sauraient jamais se passer d'élégance, même si elles se réfugient dans quelque petit trou pas cher.

Le monde se renverse; les plages modestes tendent à remplacer les plages fastueuses — toujours la question financière — comme les petites maisons de couture accaparent de plus en plus l'ancienne clientèle des grandes maisons à prix excessifs. De sorte que, partout, on s'habille, et l'on s'habille bien.

Les robes d'été préconisées par la mode, cette année, sont des plus simples et très faciles à exécuter chez soi avec le concours d'hune habile femme de chambre ou d'une ouvrière: par exemple, une robe de voile de coton, d'organdi ,de crépon, voire de crêpe Georgette. Tout le charme de ces robes réside dans le choix de la couleur, de la légèreté de l'étoffe, la fantaisie de la garniture et aussi, et surtout, dans la façon de la porter. Rien ne ressemble moins qu'une robe à une autre robe toute pareille habillant telle ou telle personne.

Pour les robes estivales destinées à fleurir l'or des plages, les formes sont simples; le corsage presque toujours plat, décolleté en bateau ou arrondi; petites manches courtes, manches longues évasées, laissant transparaître le contour du bras. Tous les caprices sont permis à la jupe; elle se fait de panneaux irrégulièrement allongés ,s'orne de tablier, de volants, de plis, enfin de tout ce qu'on peut imaginer. On témoigne d'une prédilection marquée pour les plissés. La plupart des créations s'en agrémentent.

Le succès de l'organdi suisse s'accroît avec l'âge: sa première saison le marqua comme destiné à faire une belle carrière, la saison actuelle le présente comme un triomphateur. Il réunit tous les suffrages parce qu'il groupe tous les agréments et des agréments sérieux: légèreté, riche palette de nuances, souplesse et prix, d'une douceur inattendue; solidité aussi, résistance à l'usage, fraîcheur perpétuelle, puisqu'on peut le faire laver sans qu'il perde rien de son charme.

La légèreté des robes d'été conseille de les recouvrir, par prudence autant que par coquetterie, d'un vêtement qui s'opposera aux refroidissements trop fréquents, vêtement de saison, bien entendu, donc plus ou moins léger, lui aussi. Ce vêtement a généralement la forme d'une cape plutôt que d'un manteau, d'une cape tantôt courte, tantôt longue, et selon l'heure et le goût.

———o———

Est-il une folie comparable à celle du client inexpérimenté, en fait de publicité, qui dépense son argent en expériences faites dans des journaux quelconques, s'efforçant de découvrir par lui-même ce qu'un professionnel de la publicité lui enseignerait sans peine en quelques minutes de conversation et moyennant une rétribution relativement peu importante.

LES COULEURS A LA MODE

Quelles couleurs verrons-nous cet automne?

Les costumes pour la rue, le shopping, la promenade seront noirs, ou bleu marine, ou encore, bruns — sombre ou clair. Les rouges éteints, les gris, les nouvelles nuances vin et les beiges seront aussi très portés.

L'après-midi, teintes neutres. Il y aura surtout des fauves, gris, *sable*, *chameau*, et des *pain brûlé* et des *cafés au lait* . . . Les journaux de mode se lisent de plus en plus comme un menu! Mais ne nous plaignons pas, ces nouvelles teintes sont exquises et reposantes.

Le soir, la vogue sera, après le vert jade, au vert émeraude; le jaune serin se mêlera agréablement au bleu lavande, et l'on note, au nombre des toutes dernières nouveautés, le mauve pollen et une riche nuance turquoise.

Le rouge est peut-être moins en faveur. Cependant, des teintes moins accusées que celles de la saison dernière, — grenat, flamme, écarlate, et l'admirable nuance dite *American Beauty* — conviennent parfaitement à certains types de beauté.

Mais, comme toujours, c'est le noir qui régnera dans les soies, les laines, les velours, et les *worsteds*.

Nous sommes en pleine saison sportive: les courses battent leur plein et chacune d'elles nous apporte le spectacle d'une belle élégance avec le triomphe de la couleur. Ce triomphe paraît définitif; le noir, qui, l'année dernière, prêtait aux pesages un aspect funèbre plutôt attristant, est délaissé comme convenant mieux aux ciels d'hiver, aux jours maussades, qu'aux gaies harmonies des verdures, au chaud rayonnement du soleil.

La couleur, ou mieux les couleurs, dans le décor des courses composé du velours d'émeraude des pelouses et des ombres légères des arbres, font de superbes massifs, où la palette de l'admirable peintre quest la nature, épuise ses richesses. Les femmes sont de vivantes fleurs qui rivalisent entre elles de grâce et de fraîcheur.

Mais il y a des couleurs particulièrement en vogue, cette saison: ce sont les plus vives et les plus délicates, les plus joyeuses aussi; le jade, l'amande, le "rose Madeleine" dont le ton indéfinissable fut trouvé, dit-on, par l'artiste qui fut sa marraine, en mélangeant des fards. Ajoutons à ces premières nuances citées, la pêche, le physalis, l'orange, les nuances tendres et les bleus violents, le jaune dans toute sa gamme, depuis la paille jusqu'à l'or chaud des chevelures vénitiennes.

Dans les réunions mondaines, les robes blanches sont les préférées de toutes les heures du jour et du soir. Toutes vêtues de blanc, les matinales promeneuses de la plage et l'aspect est très doux de ce blanc sur le sable fin; en blanc, les souples et vibrantes sportives qui s'escriment au jeu du golf, du tennis et du canotage. Crêpes, linons et organdis se disputent le plaisir d'égayer les après-midi ensoleillés.

De tout cela, il résulte que les pesages sont un bel assemblage de tous les tons; et, là encore, le blanc s'y rencontre en belle majorité. On a vu à Dorval quelques petites et délicieuses robes d'organdi suisse, pré-



Riche manteau en fitch, doublure voile Ombre sur satin Molly-O.

cieuses par les journées torrides à cause de leur légèreté et de la fraîcheur de leur contact. Je me souviens, entre autres, d'un numéro exquis: organdi blanc, le dos entièrement plissé en travers, le devant uni; décolleté et manches enjolivés de pétales découpés à même et bordés d'un point de broderie; ensemble d'une finesse et d'une simplicité séduisantes.

La température doit accroître encore la faveur de l'organdi. Non seulement il éclairera de sa gaieté toutes les plages à la mode, mais il sera notre parure dans les soirées intimes où les lamés et les satins jetteraient une fausse note. Artistement travaillé, le modeste organdi fait figure de tissu élégant tout comme la mousseline de soie ou les crêpes. On découpe l'organdi en pétales reliés par des fils de soie de même ton que le tissu, ce qui donne à l'oeil l'impression d'une dentelle espagnole à larges motifs. C'est d'un fort joli effet.

Les robes du soir emploient les mousselines unies ou lamées, les voiles lamés, les gazes dor ou d'argent donnant ainsi aux élégantes de nos réunions mondaines des silhouettes d'Orientales. L'évocation se complète par les drapés, les enroulements que fixent des motifs de jade ou de corail de Chine. Vraies parures de sultanes dans les Mille et une nuits, avec les longs glands montés sur onyx et constellés de poussière de diamants. Glands et motifs sont des joyaux, quelques-uns très précieux et la robe la plus simple en est embellie, enrichie. De plus en plus, les drapés moulent les formes et exigent une taille impeccable; est-ce à cela que nous devons le retour au corset et à la ceinture? Si oui, remercions les couturiers, qui auront ramené, sans intention peut-être, une mode dont nous ne saurions plus à présent nous passer. Un soutien est indispensable à la femme, si elle veut conserver la ligne élégante, le maintien jeune, et surtout la santé.

LE TAILLEUR

Toujours beaucoup de petites jaquettes très courtes; elles accompagnent le plus souvent les robes droites décrites plus haut. Elles prêtent à des quantités de fantaisies: broderie, perlage, cloutage, etc., et suivent en cela la garniture de la robe.

Les costumes classiques se font à godets; les jupes se resserrent du bas et sont très simples de forme. Par contre, pour le tailleur fantaisie, nous trouvons des groupes de plis couchés ou des nervures.

Capacité de direction, solidité de jugement, intelligence dans les transactions ne remplaceront point la publicité: le succès est impossible sans cet adjuvant.

* * *

La publicité raisonnée est l'instrument qui sert à peser la valeur commerciale d'une maison.



Elégant manteau caracul à effet "blouse russe". Col chinchilla. Noter la frange qui souligne la taille.

POUR LES SPORTS

Plus nous allons, plus se développe le goût des sports: tennis, golf, cheval, auto, exercices de haute valeur hygiénique et propres à développer la beauté physique. Une race de sportifs et de sportives, voilà à quoi vise l'éducation moderne bien comprise. Aussi les jeunes filles et les jeunes femmes rivalisent-elles avec les hommes, jeunes ou mûrs. Récréation agréable et saine entre toutes qui, donnant aau corps des formes sculpturales, une aisance de mouvements longtemps méconnue dans les générations précédentes, met l'esprit en belle humeur et en précieux équilibre. Les femmes renoncent-elles à la coquetterie dans ces jeux d'adresse et ces concours d'endurance? Que non pas, ce serait ignorer le fond même de la nature humaine ou plutôt féminine — et son plus impérieux besoin. Toute femme, la plus jeune comme celle qui touche à la maturité, veut plaire et s'y efforce. Se rendre agréable est sa fonction propre. Donc les sports sont, comme tous les autres gestes, l'occasion de se parer. Le tennis et le golf réclament à peu près la même tenue: jupes larges pour permettre aux jambes de se mouvoir sans difficulté. Les ferventes de la robe étroite usent de la liberté d'en plisser l'étoffe, ce qui concilie leur désir avec la mode: les plis sont d'ailleurs en grande faveur cette saison. Les robes de sport se font surtout en lainages: serges, reps, kasha, unis ou de fantaisie que fournit à profusion la fabrication spéciale de ces tissus. Les très fortes chaleurs placeront au premier rang la toile et le piqué, mais accompagnés de vêtements de lainages, bure, velours de laine, perlaine, dont les jeunesses se couvriront sitôt la partie achetée. Elles éviteut ainsi les dangereux refroidissements. Pas de chapeaux, bien entendu, mais, pour obliger les cheveux fous d'indépendance à conserver une tenue digne on les enserre dans un grand foulard de soie. Ces foulards sont blancs ou de couleurs vives, et, par un charmant raffinement, se brodent au chiffre de la coquette ou aux insignes du club auquel elle appartient. Pour l'auto, la tenue est absolument libre pourvu que la fragilité de la robe s'enveloppe d'un simple manteau en lainage ou, mieux encore, en cuir. Ces manteaux de cuir sont très confortables tout en restant élégants, doublés de velour de laine très souple et douillet. Très chic aussi le petit paletot de cuir ou de peau de Suède, sur une jupe de reps ou de serge. Les manteaux en para-crêpe imperméabilisé, jouissent d'une faveur indiscutable, car ils permettent d'af-



Cape vison, doublure crêpe Canton en deux teintes.



Manteau nouveau modèle en taupe, col renard et doublure crêpe moiré Molly-O.

Comme l'indiquent les vignettes ci-contre, l'on se préoccupe déjà des fourrures de la saison prochaine. Les lignes sont environ les mêmes, mais elles diffèrent sou- d'une richesse de tons et de matériel de plus en plus accentuée.

fronter les orages éclatant à l'improviste. Leurs coloris vifs et rieurs seront l'enchantement des plages.

Sur les plages fleuriront cet été les petites robes en voile de coton et en organdi. Coquetterie d'accord avec une sage économie, car il sera possible d'être fort élégantes sans dépenses folles. Étoffes de petits prix, façons simples et peu coûteuses, c'est le rêve. Les voiles de coton et les organdis suisses font des robes ravissantes que les toilettes des riches n'écrasent pas. Robes-chemises en voile de coton, brodées au corsage d'un motif en soie de couleur, on les orne, selon le goût, de poches, de cols ou de ceintures de nuances tranchantes. L'organdi demande plutôt le style, les jupes à fronces, bouillonnées, un peu écartées du corps; les corsages très tendus sur les buses gracieux, c'est délicieux avec un rien de ruban en garniture. Avec la robe-chemise se porte la cloche de paille; la capeline avec la robe de style, capeline en paille ou en organdi assorti à la toilette. Entre le feutre et la paille, le crin est une aimable transition, et nous trouvons fort intelligentes les femmes qui l'ont adopté. Les paradis et les aigrettes continuent à être la garniture favorite des très raffinées. Par exemple elles ne supportent pas la médiocrité. Mieux vaudrait ne pas en avoir du tout que d'en avoir qui ne seraient pas de toute beauté. La fleur, par contre, semble se faire de plus en plus rare sur les chapeaux du jour; elle prend sa revanche, le soir, dans les cheveux et sur les robes. Le soir convient, du reste, beaucoup mieux à leur vie artificielle et fragile.

LA CEINTURE

La ceinture métallique, garnie de toutes sortes de pierres précieuses, demi-précieuses, chaînettes, plaques, *et coetera,* continue d'être fort à la mode et tient maintenant un rang important au nombre des accessoires de la bijouterie.

Les fabricants de robes et costumes de femmes les recherchent en grandes quantités et toutes les revues de modes les préconisent. On les fait aussi en galalithe ou en celluloïde de toutes couleurs.

Comme nous le disions dans un numéro récent, la ceinture métallique, relique d'un autre âge, est surtout de caractère égyptien, grec ou byzantin. Elle ne devrait donc, véritablement, que s'allier à des costumes d'une certaine richesse. Mais nous n'en avons pas moins vu, dernièrement, sur de légères robes d'été des ceintures d'une lourdeur qui déparait le charme d'une toilette qui, sans elles, aurait été fort élégante. Il convient donc d'éviter soigneusement ce que cet ornement pourrait avoir de théâtral et de baroque.

Tâchez de convaincre par une réclame attrayante, choisissez avec soin vos publications, suivez les demandes de renseignements, traitez vos clients avec loyauté: voilà l'alpha et l'oméga du succès en matière de publicité.

TOILETTES DE VACANCES

Les départs de toutes les femmes élégantes se ressemblent. Elles enfouissent au fond de grandes et de petites malles tous les objets qui s'en échappent bien vite à l'arrivée: linge fragile, si fragile, si petit, si inexistant que chacune de ses pièces éparses pourrait tenir dans le creux de la main, douillette ou kimono très simple comme sait de lit, petite robe de crêpe de Chine pour l'intérieur. Puis viennent les autres parures.

C'est d'abord, en avant-garde, le petit tailleur beige, gris ou grisaille, toujours utile pour les jours douteux. Puis de lui, on a glissé un costume plus fantaisie à jupe formant des panneaux ou des pointes, à jaquette courte et blouse sur une petite basque. Les robes simples suivent à leur tour: il en est en popeline ou en serge marine égayée par un galon ou par une broderie aux couleurs éclatantes. D'autres se fendent largement sur les côtés de la jupe pour laisser apercevoir un fond de crêpe de ton vif: rouge brique ou bleu royal, ensemble complété par une courte cape assortie.

Mais il faut penser à tout: aux stations dans les rochers, aux promenades dans la campagne, pour lesquelles une toilette qui rappellerait trop la ville ne serait pas de mise. On place dans une autre malle la série des vêtements habilement tricotés: tailleur fait en laine et soie aux tons écossais pour la jupe et en laine unie pour la jaquette; robe d'une seule pièce, toute droite accompagnée d'une longue cape, car on manifeste une grande prédilection pour les ensembles trois pièces. Le tout est choisi dans une teinte claire, jaune d'or par exemple, et s'agrémente de broderie de soie d'une autre nuance mélangée au tricot de laine uni ou en couvrant presque entièrement le fond. Une autre robe un peu plus simple, tout à fait "sport", faite de laine, à jupe plissée, ne manque pas d'être terminée par un ourlet retenant les plis, dans cette ligne droite, sans ampleur, que nous aimons.

De l'organdi blanc ou de teinte claire, incrusté d'organdi découpé d'un autre ton et qui arrive à lui donner l'aspect d'une étoffe fantaisie. Encore de l'organdi, mais coupé cette fois de larges bandes plus sombres; du cloky en un délicieux travail sur voile de coton blanc ou sur linon rose chèvrefeuille; de la mousseline imprimée et plissée, légère et si agréable à porter. En prévision des jours assombris, du crêpe marocain noir, vivement éclairé de couleur, et, pour le soir, du crêpe romain ou du crêpe Georgette blanc rebordés de fines perles de cristal. Du taffetas aussi, ample, un peu cérémonieux comme il convient à une toilette stylisée...

Les malles sont pleines, on les a définitivement complétées par de menus bibelots qui feront un cadre plus intime au séjour estival de la femme élégante. Ce sont ses flacons aux capuchons d'argent, ses boîtes de poudre, ses parfums préférés.

Madame peut partir tranquille...

LA BLOUSE-CHEMISETTE

La vogue de la blouse-chemisette est presque phénoménale. Les prophéties de malheur que l'on entendait à Pâques chez les grossistes et chez les détaillants ont heureusement été démenties par la clientèle féminine, et les ventes s'annoncent plus que nombreuses, surtout chez la chemisette-tailleur et la petite blouse de sport.

Le crêpe georgette perd un peu de sa vogue, mais tout est au crêpe de chine à dessins rayés, au jersey de soie et au taffetas soie et laine. L'Angleterre nous envoie beaucoup de crêpe de Chine imprimé, mais il faut, bien entendu, se montrer ici de la plus grande circonspection, sous peine de friser le théâtral.

Les couleurs sont éclatantes surtout dans les modèles-sport où l'on voit beaucoup de petits plis et de lisérés plissés.

Le col matelot tuxedo, et surtout le délicieux petit effet Peter Pan continue leur règne éminemment logique.

Les mousselines, les voiles, l'organdi, se montrent aussi, mais ne sont pas tout à fait aussi recherchés.

NOUVEAUTES DE L'ETE

Les courses, c'est toute l'élégance de notre province transportée sur les vertes pelouses de Dorval ou de Blue Bonnets. Les rayons du soleil, l'air lumineux y donnent aux toilettes un prestige spécial fait d'éclat et de fraîcheur. C'est ce qui explique que les élégantes y font assaut de coquetterie, et sont heureuses de se retremper dans cette ambiance si favorable aux nouveautés. C'est en grande partie sur nos champs de courses favoris qu'elles s'imprègnent des gestes, des attitudes, des goûts et surtout du "goût" de l'élégance parisienne.

Est-ce l'effet d'un printemps qui fut un peu tardif, mais quoi qu'on dise, le noir est encore très apprécié avec certaines demi-teintes adoptées pour varier un peu.

Déjà, celles qui ont fui le noir à force de l'avoir porté, se réfugient dans les teintes sable, écaille, marron d'Inde, ramier, tourterelle, un tas de jolis noms en des combinaisons exquises. Les tons mauve, champagne, très doux dans la souplesse des crêpes Georgette et des mousselines de soie, sont également ceux auxquels on pense pour les grandes réunions prochaines. Des capes, elles aussi en crêpe, en mousseline, abritent ces légèreté, avec un effet si vaporeux qu'elles les dissimulent à peine.

Dans un autre ordre d'idées, le cloky est aussi un succès; pas de tissus qui ne se soulèvent et ne se boursouflent de mille manières diverses, les uns par un simple point de soie, d'autres alourdis par des broderies plus compactes d'une réelle richesse. Aux robes de crêpe, des volants de dentelle souples et flottants au point de former une petite pélerine, derrière, tout en suivant la ligne étroite des mexicaine", ont beaucoup de succès aux Etats-Unis.

longues manches ajustées; dentelle noire ou dentelle teintée selon les cas, car on ne saurait poser de dentelle qui ne soit une continuation et un reflet du tissu employé.

Puis nous verrons apparaître encore mille choses délicieuses, des applications de dentelle sur tulle ancien, une résurrection de l'alpaga de soie avec de savants mélanges de crêpe Georgette ou de mousseline et toute une floraison d'organdi: organdi blanc à larges parties ajourées par un dessin Renaissance ou hautement bordé de fine broderie noire; organdi bleu toile souligné d'organdi bleu foncé; organdi sombre comme de l'organdi mordoré, transparenté de rose, avec une garniture mousseuse de taffetas mordoré.

Quant à la silhouette, elle reste à peu près ce qu'elle était. On fait toujours la guerre à la taille très basse, mais de fait, on ne la voit guère remonter. Elle remontera pourtant, c'est dans l'ordre des choses. Les mouvements drapés sont toujours étroitement tendus sur les hanches avec une tendance à dessiner un peu le haut de la jambe sans que le bas de la jupe soit étroit, ni la démarche gênée. Avec les manches longues et larges, rivalisent les manches étroitement serrées, les deux ont leurs fidèles. Mais surgit déjà une troisième tentatrice, la manche très courte.

On voit bien que le taffetas, l'organdi et le crêpe règnent chez nos modistes où tout s'est orienté vers les nuances claires. L'organdi surtout. Il s'emploie en grandes capelines avec mélange de paille, de feutre ou de velours, ce qui produit de très curieuses oppositions d'effets lourds et légers. L'organdi blanc se teinte ainsi de velours orange, pendant que l'organdi tilleul s'associe à du feutre de même ton. Le feutre est d'ailleurs posé également sur de grandes capelines de crin sous forme de bande souple venant cravater la calotte et se nouer bavardement sur le côté.

LES TRICOTS

Les rapports que nous fait l'industrie des tricots ne sont pas aussi satisfaisants qu'ils le pourraient être. Les ventes de chandails, jupes, robes, et capes, sont nombreuses, mais les marchands rêvaient mieux encore. Les modèles ordinaires ne sont pas demandés, — l'on recherche le bizarre, l'excentrique, le rare, — et comme ceci demande des machines spéciales, il n'est pas beaucoup de moulins canadiens qui en produisent.

Il se vend autant de chandails boutonnés que de vareuses à glisser sur la tête. Les points de fantaisie, dans les tricots, et les modèles quadrillés sont particulièrement populaires. La soie fibre-de-bois revient et se vend des plus facilement, nous assure-t-on.

Beaucoup d'écharpes tricotées, à côtes ou non, et présentant deux ou même plus de deux couleurs...

Les dessins géométriques, et ceux dits "couverture

Nous avons vu des chandails garnis de ruban ciré, et, lorsque celui-ci est noir et employé comme liseré, l'effet est des plus attrayants.

Chez les sous-vêtements, les rapports sont satisfaisants, mais l'on abandonne de plus en plus la combinaison pour n'acheter que le vêtement double, petit gilet et culotte. La manche disparaît.

LA JUPE

Il est à croire que la jupe longue aura le dernier mot, et qu'en dépit de la longue lutte qu'elle a soutenue contre sa petite soeur, nous verrons celle-ci, peut-être à regret, disparaître définitivement.

Les fabricants presque sans exception allongent les jupes qu'ils confectionnent; les grandes élégantes de New-York et de Montréal se plient aux édits de leurs soeurs parisiennes, et il est maintenant presque convenu que la jupe ne doit être qu'à environ 7 pouces du sol.

L'on note aussi plus d'ampleur aux hanches, mais ceci n'est pas à regretter, car la liberté de mouvement est inséparable de l'hygiène.

LA MODE EN RESUME....

Les créations des modèles d'été sont très diverses et très nombreuses. Aussi ne peut-on qu'en résumer les caractéristiques:

Les étoffes souples paraissent être toujours le plus employées. Cependant, les costumes de toile seront probablement nombreux dans les villégiatures.

Les nuances ont une tendance très nette à s'éclaircir: ainsi le noir qui connut tant de succès jusqu'au printemps, paraît être abandonné presque complètement. Le blanc tend à se répandre beaucoup; ensuite viennent les nuances mauve et lilas.

Les oppositions de teintes sont maintenant obtenues surtout par les manches et certaines garnitures de toilette. Ainsi, une robe de teinte claire comportera la manche de teinte plus foncée et très différente de celle de la robe. De même, la robe plus sombre s'agrémentera de manches de couleurs très claires.

La forme des manches reste très ample et elles sont faites en tissu très léger.

La jupe reste exactement de même longueur. Cependant, quelques informations qui demanderont à être confirmées feraient croire à son allongement pour l'hiver.

La taille est toujours basse malgré quelques tentatives, qui persistent, pour la remonter légèrement. Mais tant que l'emploi du corset-ceinture ne sera pas redevenu à peu près général, il y a des chances que la taille reste à la hauteur fixée présentement.

On emploie beaucoup de ceintures métalliques formant serpent.

On signale le développement de la vogue des vêtements entièrement en dentelle de Chantilly. D'ailleurs, pour les garnitures des costumes, on emploie beaucoup de dentelles de soie ou des applications de broderies de couleurs vives. Le singe blanc, gris ou noir est également très en faveur pour l'ornementation de la robe.

On paraît rechercher l'extrême légèreté dans les chapeaux qui se font en crin très souple ou en organdi noirs ou de nuances assorties à la toilette.

LES ACCESSOIRES

Comme toujours, les accessoires de la toilette féminine sont de la plus grande élégance tout en suivant la simplicité qui seule caractérise la femme bien mise.

Au cours de nos promenades chez nos grands détaillants, nous avons noté des voiles clairs, en blanc ou en gris, sur lesquels se promènent ces lunes en chenille, qui faisaient la joie de nos grand'mères, en pourpre, mauve, bleu ou rouge. Nous avons aussi vu des voiles-fantaisie où le filet alternait en deux bandes différentes, dont l'une très simple et l'autre très ornée. Le voile à larges mailles est toujours très élégant.

L'article de cou se vend un peu mieux qu'au début du printemps. Nous voyons surtout de ravissantes petites guimpes et des gilets reliés à un jabot. Les tout derniers gilets importés de Paris sont à deux rangées de boutons et descendent beaucoup plus bas que la taille.

L'ombrelle trop longtemps négligée reprend tous ses droits, et il n'est certes pas de tableau plus charmant qu'une plage où, comme autant de fleurs différentes, s'épanouissent d'innombrables ombrelles de toutes couleurs. On en voit en chiffon, en tulle ou en crêpe de chine, brodées et rebrodées, et plusieurs d'entre elles auront une frange.

LA VOGUE DU FOULARD

L'été ayant commencé avec une grande ardeur, lancé dès les premiers jours des tissus que l'on n'était plus habitué à admirer au grand air. Ils ne se montraient guère que dans les collections. Je veux parler du foulard surtout: le foulard, étoffe rêvée pour les jours embrasés, car à son contact on éprouve quelque chose des délices d'une coulée fraîche d'eau sur les épaules. Or, jamais le foulard ne se fit plus séduisant qu'en cette saison. Inutile de décrire ses qualités, parlons plutôt de ses coloris et de ses dessins. Oh! les dessins du foulard! Quelles tentations ils auront fait naître chez les coquettes, car ils sont multiples! Il faut choisir le plus joli. Auparavant c'était très simple, toute nuance mise à part, on prenait soit un semis de petits pois, soit un quadrillé plus ou moins large, soit un pékiné — combien banal ce pékiné! Aujourd'hui il s'agit de comparer les dessins et les originaux, les plus spirituellement "art moderne" et d'une conception charmante.

Je cite tel foulard noir semé de tulipes stylisées, droites, d'attitude hiératique, attitude qui se communique à la femme. Elle prend dans cette robe une allure élancée du plus grand chic. Ces tulipes sont presque un symbole de ce que la femme doit être à l'heure actuelle, car nous en avons fini avec le déplorable laisser-aller, la tenue abandonnée qui avaient pris la première place dans la préoccupation de la toilette, après que quelques personnes de goût peu distingué, eurent lancé cette mode. Elle exigeait d'ailleurs la liberté absolue du corps qui, n'étant plus soutenu par le corset ou la ceinture, n'avait plus qu'une souplesse plutôt inesthétique. Le corset ou la ceinture sont indispensables à la robe actuelle que nous aimons toutes, en ligne, très en ligne, et que nos couturiers savent si bien réaliser. Mais, revenons au foulard. Voici une délicieuse originalité: sur un fond noir ou marine, un fil blanc, extra léger, semble soutenir une pierre qui, en tombant, dessine comme sur la surface d'un lac limpide, des circonférences. Le fil continue sa course et dessine plus bas d'autres petites ondes et toujours ainsi. D'autres représentent des végétations invraisemblables, des coins de vie chinoise, des tournesols d'un jaune éclatant, des animaux de la jungle, toute la tribu des "Badighera, la panthère noire" et des oiseaux d'aspect aussi vivant que nature.

LA GARNITURE DISPARAIT

On ne voit que fourreaux perlés, riches peut-être, et coûteux, mais droits de ligne et n'ooffrant de fantaisie que d'être blousés assez bas dans le dos. Puis viennent les robes en crêpe Georgette ou marocain de couleur sans aucun ornement. La coupe est seulement impeccable, les enroulements de tissu qui forment tunique ou tablier, les berthes obtenues par le retombé seul de l'étoffe sont inaccessibles aux couturières ordinaires et, pour cela même, portées seulement par les personnes s'habillant dans les grandes maisons.

Ce sont des morceaux d'étoffe bordés de biais à cheval pour n'avoir aucun ourlet ni rentré. Derrière seulement nous voyons un effet nouveau assez facile à obtenir et qui marque bien le changement de silhouette. Prise par le coin, une loque de même tissu part d'une épaule et descend, non tenue, jusqu'au bas de la jupe.

Nous observons quelques petites manches s'arrêtant généralement au coude ou légèrement au-dessus. Mais quand la robe est très habillée elle est ordinairement privée de manches.

LA LINGERIE

Longtemps, la lingerie fut exclue des préoccupations saisonnières. Le trousseau, constitué au moment du mariage durait tel quel pendant plus d'une génération et les pièces maîtresses se léguaient aux petites-filles, voire aux arrière-petites-filles.

Les temps sont bien changés. Dans l'évolution générale, la lingerie a suivi le courant si bien que si elle conserve encore le nom traditionnel, il s'en faut qu'elle réponde à sa destination primitive en tant que parure féminine. Le fond du trousseau est bien encore emprunté au lin, d'où le nom de linge et de lingerie; pour le reste, comment assimiler au lin, les tissus presque impalpables dont le contact soyeux, frais et léger est si agréable. Les parures de crêpe de Chine, de toile ou de linon de soie n'ont plus rien de commun avec les fines batistes du temps passé. D'ailleurs, l'exiguité des appartements ne permet pas toujours d'y loger les vastes meubles réclamés par les piles de linge tant aimées de nos grand'mères et fleurant bon la verveine.

Il est maintenant d'usage de ne mettre dans le trousseau d'une jeune fiancée que deux douzaines de parures, dix-huit chemises de nuit et quelques combinaisons, le tout tenant dans un carton, exigeant peu de place et permettant de varier son goût au gré de la mode du moment.

La lingerie subit-elle des modifications aussi nombreuses et aussi rapides que les robes, les manteaux, les chapeaux? Pas tout à fait, mais les variations sont très sensibles tout de même. Ainsi il n'y a pas encore très longtemps, l'orgueil d'une coquette était d'avoir du linge de linon impeccable, finement ouvragé; le grand luxe consistait dans le délicatesse des broderies et des incrustations. Le blanc était seul admis, le seul réputé correct et de bon ton. Aujourd'hui toutes les nuances, même la couleur noire, font, du trousseau d'une élégante, une éclatoyante palette. Quant au linon, au linon de jadis, il est relégué dans l'armoire des souvenirs. Le crêpe de Chine, les voiles de soie ou de coton, celui-ci plus seyant pour les jeunes filles, et si pratique, car il est pour ainsi dire inusable et de prix très modeste. Oui, crêpes et voiles de soie, dans les nuances les plus exquises, entrent pour la plus grande part dans le trousseau personnel d'une jeune femme. Le voile de coton dont je viens de parler est d'une fraîcheur bien séduisante pour l'été; non seulement il est frais et doux au corps, mais, de plus, ravissant pour le goût le plus coquet. Blanc liseré et brodé de couleur, c'est d'une fine discrétion et joli en même temps qu'économique. Tant de qualités le recommandent et justifient son succès auprès des personnes sérieuses.

Il est entendu que, pour le soir, la richesse des dessous doit s'appareiller avec celle de la toilette, et que linon ou voile de coton cèdent la place au crêpe de Chine, au voile de soie et à ces innombrables tissus qui, sous des noms divers, ne sont que des variantes des premiers.

LA JAQUETTE

Le genre précis et sec n'est plus en faveur. Nous voulons plus de fantaisie et de caprice féminin. Lorsque nous conservons la jaquette aux lignes rigides et masculines, nous entendons la rendre plus riante en l'égayant d'un gilet clair et brodé. Découpée très largement sur ce plastron fleuri, la jaquette perd de sa sévérité; elle s'éclaire d'un sourire, de cette élégance délicate qui semble comme une fleur piquée à la boutonnière d'un revers sombre.

La jaquette-sac, le paletot, la veste ont nos préférences. Elles sont courtes, blousantes, à taille longue serrée aux hanches par une ceinture de cuir ou de galalithe. La plupart du temps, des broderies enrichissent ce délicieux veston. Laissons de côté les broderies riches et compliquées, et ne voyons que les broderies au point à la croix, en soutache, à grosses piqûres, que toutes les femmes un peu adroites peuvent préparer elle-mêmes. De ce travail si facile, si charmant à établir, nous pourrons tirer de merveilleux résultats.

Inspirons-nous, pour la broderie au point de croix, des broderies romaines et russes, de ces broderies aux motifs répétés régulièrement et que l'on fait en rouge, en vert, en jaune, en noir.

LA ROBE

C'est, pour l'instant, le triomphe de la robe. Qu'elle soit en gabardine, en reps, en crêpe, simple ou très ouvragée, c'est la favorite pendant les journées très chaudes.

Voici une robe chemise en crêpe Georgette noir avec bandes de perles blanches. C'est le véritable prototype adopté pour l'instant par les élégantes. Aussi, nous avons vu ce charmant costume de gabardine bleue, dont le haut est en crêpe Georgette gris bordé de bleu. Remarquez l'élégance du découpé de la jonction de la jupe avec le corsage. On fait également une petite veste assortie au costume, ce qui permet de se couvrir plus chaudement lors d'une pluie intempestive.

J'ai déjà signalé à nos lecteurs le succès que ces sortes de robes rencontrent auprès de la clientèle. Succès justifié d'ailleurs par la difficulté de bien adapter un casaquin ou une blouse à une jupe. Souvent le casaquin est trop long et dépasse la jaquette, ou bien alors, si on lève un peu les bras, on aperçoit une ligne entre la jupe et le cortage. Avec la robe complète, aucun de ces inconvénients. Tout a été combiné pour former un ensemble bien homogène. Même si la robe est trop élégante pour être portée à la rue, la petite veste vient en modifier complètement l'allure et la transformer en un tailleur des plus correct.

On note une quantité de robes brodées de couleurs vives, rappelant un peu les costumes roumains.

DENTELLES ET RUBANS

Pour le soir, beaucoup de dentelles; toutes sont en faveur, aussi bien des dentelles classiques que des dentelles modernes, de couleur, cirées ou métallisées.

Il va s'en dire que les dentelles d'or, d'argent ou d'acier ont tous les succès; il est des robes faites entièrement en dentelle argent, sur un dessous pétale de rose, ce sera toujours une chose adorable et d'une grande distinction.

Les dentelles blanches sont très séduisantes, soit sur un dessous de couleur, soit sur un fourreau de satin blanc; des fleurs sont parfois piquées sur le corsage et la jupe, parfois aussi ce sont de petites couronnes de roses ou de fleurettes aux tons vieillots. C'est aussi une ceinture de rose ou de fruits, très originale, qui apporte une note très gracieuse dans l'ensemble d'une toilette. Le raisin semble être très aimé, mais, à mon avis, je trouve les fleurs beaucoup plus jolies sur une robe de dentelle. Les rubans jouent aussi un grand rôle dans les garnitures de ces coquettes robes du soir. Ce sont des cocardes d'où s'échappent de longs pans flottants au rythme de la danse; ces rubans donnent un cachet très nouveau et sont tout à fait charmants dans leur simplicité.

Sur ces élégantes robes, la cape de satin, de crêpe marocain ou de velours est très pratique. Cette année, ces capes sont le plus souvent froncées dans le haut sous un col plus ou moins large, d'une fantaisie toujours renouvelée. Il en est tout en fleurs, fleurs faites en même tissu que la cape, d'autres sont entièrement bouillonnés, d'autres sont ornés d'une grosse ruche; parfois ce sont des ornements de soutache ou de perles, etc., etc.

Ces capes sont doublées d'un joli ton uni; il en est de doublées de mousseline à fleurs imprimées, d'autres doublées en tissu or ou argent, à moins que ce ne soit en panne d'une jolie couleur claire et chatoyante.

L'ORGANDI

Au moment des grandes chaleurs, les délicieuses robes d'organdi sont bien agréables à porter, aussi en voyons nous beaucoup. Leur fraîcheur incomparable, leur légèreté, la jeunesse qui se dégage de ces robes diaphanes en font les grandes triomphatrices du moment.

Les couleurs vives sont infiniment jolies; elles apportent, sur les pelouses des parcs, une note de fleur éclatante, et les élégantes, habillées de cette fine mousseline aux tons chatoyants, sont délicieuses à regarder! J'ai vu quelques modèles tout à fait nouveaux et cependant fort simples.

Voici, tout d'abord, une robe en organdi blanc, ornée de groupes de plis pincés en travers, du haut en bas. Cette robe est posée sur un fourreau de satin rose vif, et des rubans de taffetas bleu nattier ornent l'encolure ainsi que le bas des manches. Un long flot de ruban retombe sur le côté gauche; rien ne saurait avoir plus de charme que cette claire toilette estivale.

En voici une autre non moins élégante. Elle est en organdi mauve reposant sur un fond de crêpe de Chine

citron; elle est plissée en longs panneaux et fendue devant; les manches, larges et longues, sont ornées au bas, ainsi que le haut du corsage, de perles citron; les mêmes perles se retrouvent à la taille, placée presque normalement.

Très jolie aussi, une robe d'organdi blanc, ornée de ruban brodé bleu paon et vert. Le corsage est plat, la jupe est entièrement plissée, les manches sont très courtes, et le ruban semble fermer la robe sur le côté gauche.

Une autre robe est en organdi vert cru, découpée à l'encolure, au bas des manches longues et au bas de la jupe, en dents pointues et brodées de noir. Des glands de soie noire apportent une fantaisie amusante; ils sont semés un peu partout sur la jupe et cela est fort original.

Dans les robes légères, toutes les plus amusantes fantaisies sont permises; il est des mélanges de couleurs, des mélanges de tissus, des garnitures fantaisistes, qui nous donne chaque jour une note nouvelle et très moderne. Nous aimons tant l'imprévu que nous sommes toujours avides de nouveautés pas banales, et empressées à porter les plus folles originalités! Dans les petites robes de plein été, nous nous permettons tout.

Le foulard est bien pratique aussi, mais il fait moins jeune, à moins que ce ne soit le mélange de deux tons unis. En noir et blanc, c'est toujours d'une élégance très sûre, mais en couleurs violentes nous trouvons parfois de très jolies choses bien nouvelles.

Les panneaux flottants, les longs pans étroits, donnent une grande légèreté à une robe. Par exemple, un simple fourreau de foulard noir, recouvert d'une longue dalmatique de foulard blanc, fendue sur toute la hauteur en longues bandes larges comme la main et retenues aux hanches par une ceinture originale, aura un chic incomparable. Dans ce genre, il est facile de faire des ensembles tout à fait artistiques; sur un simple fourreau, tout est facile à porter, et puis, vous pouvez varier à l'infini une toilette avec le minimum de frais, ce qui n'est pas à dédaigner. Je connais certaines élégantes qui savent fort bien tirer parti de cette mode pratique et qui savent avoir tout un jeu de toilettes sur deux fourreaux de crêpe de Chine, un noir et un blanc. Les fourreaux de satin sont aussi très faciles à porter: l'organdi, la mousseline de soie, le voile, la dentelle, le crêpe de Chine, le linon, le tulle, etc., tout se pose également sur un fond qui permet à tous ces tissus les envolements, les découpés, les irrégularités de toutes sortes. Rien ne saurait être plus commode et, en voyage, nous pouvons avoir une quantité de toilettes sans bourrer nos malles.

Même arrangement, souvent, pour les robes du soir; nous devons emporter des toilettes de soirées, de dîners, et la chose est très simplifiée avec cette facilité apportée par la mode.

Nous aimons tout particulièrement les robes ayant une allure jeune, jamais la mode ne nous avait permis cela autant que depuis deux ou trois saisons; nous avons toutes la silhouette d'une jeune fille, grâce à la souplesse de nos robes. Il faut porter un corset très souple, bas, et enveloppant les hanches.

LE CHAPEAU

La fantaisie ne manque pas. C'est toujours dans la mode ce qui manque le moins. On la trouve en abondance dans le domaine des chapeaux. Jamais, peut-être, l'imagination de nos modistes ne se révéla si fertile. Tout chante: les couleurs ont des vibrations d'une gaieté indicible. N'est-ce pas tout naturel que la lumière et les coloris chantent sur nos têtes qui sont parfois de véritables jardins et même des volières.

Si le ramage des oiseaux qui nous coiffent valait leur plumage, qu'il ferait bon vivre! Étonnons-nous donc, après cela, que quelques grincheux accusent les femmes d'avoir des cervelles d'oiseaux!...

Les pailles infiniment variées méritent elles encore le nom de pailles, celles qui se tissent comme des satins, et se vendent pareillement à la verge—rien, pas même le tulle, ne se prête moins au chiffonnage sous les doigts agiles d'une habile modiste.

Il n'y a pas que les chapeaux de paille. Le crêpe n'a pas abdiqué, le gros grain rivalise avec lui, mais le grand vainqueur du match de l'élégance, c'est la peau, peau de daim et de chamois, dans des coloris imprévus associés à ceux de la robe ou de ses garnitures. L'essentiel c'est qu'il y ait harmonie. Seules les choses harmonieuses ont chance de nous plaire.

En cette saison, nous voyons moins de plumes; les chapeaux de plein été doivent, avant tout, conserver une allure légère et très jeune; donc, les fleurs, le rubans, les perles, sont les garnitures les plus employées.

Dans la note habillée, la capeline de dentelle a tous les succès. Depuis la classique capeline noire en Chantilly ou en dentelle espagnole, jusqu'aux délicieuses capelines de dentelle de couleur, d'un modernisme très original.

Dans ce genre, les couleurs vives, violentes, sont très aimées de certaines femmes. Un grand chapeau de dentelle vert cru ou bleu drapeau aura énormément de chic, accompagnant une robe blanche. La dentelle mauve, rose pâle, citron, coiffera à ravir certaines beautés brunes ou blondes; nous pouvons varier une toilette rien que par le ton du chapeau. Certaines capelines sont drapées de dentelle retombant en très longs pans que l'on enroule autour du cou ou que l'on rejette sur l'épaule en un gracieux mouvement.

Les fleurs de teintes mélangées sont très employées; sur une forme de crin ou de tagal, une simple couronne de petites fleurs de toutes les couleurs fera une gentille garniture pouvant aller avec tout.

Les fruits jouent aussi un grand rôle; les raisins, les groseilles, les mûres sont très aimés; leur couleur transparente les fait apprécier. Là, encore, les tons sont mélangés; nous voyons toute la gamme du vert au fruit mûr. Les feuilles ont une jolie couleur soutenue. Ce genre de garniture est, le plus souvent, employé en couronne; mais nous voyons aussi des grappes disposées de-ci de-là, à moins que ce ne soit une seule, dégringolade sur le côté d'un chapeau.

Nous retrouvons aussi les chapeaux tendus de crêpe Georgette ornés de broderies ou de soutaches. Les perles font aussi des garnitures amusantes, soit par leur couleur, soit par leur dessin.

Dans la note grise, les broderies de perles argent ou acier ont, comme toujours, tous les suffrages. Cela reste d'une distinction absolue; il n'est pas d'erreur possible en cette teinte pour ainsi dire classique.

LES TEXTILES AU JAPON

Il y a vingt-cinq ans, le Japon n'exportait pas plus de 2,224,000 yen de produits textiles. En 1920, les exportations de coton ont atteint une valeur de 334,4966,000 yen. Les exportations se répartissent de la façon suivante (en milliers de yards) :

	1896	1906	1920
Toile non blanchie	1,884	51,092	341,582
Drap pour vêtements	349	8,374	42,759
Divers	342	182	2,501

D'après les statistiques les plus récentes, il y avait au Japon, en 1921, 32 fabriques, comprenant 42,715 métiers, produisant annuellement 55,530,722 yards de cotonnades, occupant 6,671 ouvriers hommes et 28,860 femmes, dont le salaire annuel atteignait respectivement 1,474 yen pour les premiers et 1,120 yen pour les femmes.

Le principal client du Japon est la Chine. Il y a quelque temps, on pensait que les ventes à la Chine devaient se maintenir pour de longues années. Mais, en fait, l'introduction de la civilisation européenne en Chine a porté ses conséquences, même dans le domaine industriel. La filature et le tissage du coton s'y sont développés considérablement, et chaque métier mis en marche en Chine entraîne une réduction des achats au Japon. A l'heure actuelle, les principaux marchés de vente sont les suivants: la Chine et Hong-Kong (166 millions de yen), l'Inde britannique (67 millions), l'Inde néerlandaise (60 millions), l'Australie (11 millions).

Autrefois, le Japon était le pays de la nourriture et par conséquent des salaires à bon marché. Actuellement, la situation s'est modifiée. Les techniciens anglais affirment qu'une jeune fille de Manchester fournit exactement à elle seule le même travail que trois ouvrières japonaises. D'autre part, la Chine est restée à des prix très inférieurs à ceux du Japon.

L'industrie cotonnière n'est pas la seule qui se soit constituée au Japon. L'industrie de la laine s'y est également organisée. La progression des importations de laine dans les vingt dernières années est la suivante:

1902	3,397,564 yen
1913	15,997,609 —
1918	60,146,187 —
1919	61,604,245 —
1920	121,629,458 —

Quant à l'importation des fils de laine cardés et peignés, elle s'est élevée, en 1918, à 56,392 kin, d'une valeur de 241,306 yen; en 1919, à 111,027 kin, d'une valeur de 668,868 yen, et en 1920, à 1,172,812 kin, d'une valeur de 7,671,315 yen.

Le prix de la laine était, en 1919, pour 1 kin (601 grammes), de 6 yen. En 1920, il atteignait 6,54 yen. Au milieu de 1921, se produisit une dépression qui entraîna la déconfiture de nombreuses firmes japonaises et étrangères. En conséquence, de grandes quantités de laine qui avaient été achetées au prix de 25 à 26 shillings la livre anglaise, furent vendues au prix de 75 d. Les fabricants de drap affirment, à l'heure actuelle, qu'ils ne peuvent plus soutenir la concurrence des producteurs étrangers et insistent pour obtenir *l'élévation des tarifs douaniers protecteurs*. Les tarifs proposés sont de 25% *ad valorem* pour la laine, de 20% pour les fils de laine et de 10% pour les cardés.

Le tableau suivant donne quelque idée de l'importance prise par l'industrie lainière au Japon, au cours de l'année 1920 :

Nombre de fabriques	30
Nombre de grands métiers	2,206
Nombre de petits métiers	4,680
Nombre de broches	79,500
Nombre de broches à peigner	235,000
Capital investi (nominal)	160,000,000 yen
Capital investi (versé)	100,000,000 —
Valeur de la production	116,572,239 —

(*Bulletin de la Société d'Etudes et d'Informations Economiques.*)

LA CHEMISERIE

Depuis janvier 1920, tous ceux, fabricants, grossistes et détaillants, qui font partie de l'industrie de la chemiserie, ont connu des heures de déception et d'inquiétude. La situation inspirait bien des craintes et l'on ne savait comment tout cela finirait... Mais, vers l'automne de 1921, les fabricants de tissus pour chemises s'étant assez bien débarrassés de leurs excédents de stocks, et les chemisiers détaillants ayant, grâce à d'innombrables ventes, réduit leurs réserves au minimum, l'horizon s'éclaircit et il fallut penser à tisser de nouveaux tissus, pour faire de nouvelles chemises, lesquelles constitueraient des stocks nouveaux...

C'est alors que se produisit une hausse rapide dans les prix des cotons bruts, allant de 11 sous à 20 et 25 sous la livre. Les soies firent de même, et les taffetas montrèrent fermeté... Le marchand a donc pu acheter, au printemps de 1922, les nouvelles marchandises offertes par le fabricant, et à des prix raisonnables, ce qui l'encouragea.

Aujourd'hui, les cotons en pièce accusent hausse et vigueur. Il n'y a, pour ainsi dire, plus d'excédents de stocks dans les filatures; ceux des fabricants sont peu considérables, et détaillant et client recevront, cet automne, des valeurs plus satisfaisantes qu'en aucun temps depuis 1916-17.

La plupart des Canadiens se dispensent de porter gilet dès les premiers beaux jours et ne l'endossent de nouveau qu'à la fin de septembre. Les chemises doivent donc être aussi attrayantes et élégantes que possible. C'est au marchand à noter ce fait important et à présenter des articles nouveaux, intéressants, et de prix rationnel.

Il n'est pas irraisonnable de vendre de l'article cher, car il y a toujours là une meilleure marge de profit sur les marchandises de prix élevé que sur celles de coût modeste. De plus, l'on évite ainsi l'accumulation de stocks invendus et le client s'accoutume à relier, dans son esprit, le nom de l'établissement avec la notion de qualité supérieure.

Quant à la mode, pour l'automne, l'on verra surtout la chemise avec faux-col de même tissu. Cette jolie mode, qui commença au printemps, durera certes encore longtemps. Couleurs éclatantes et raies accentuées sont, bien entendu, absolument honnies.

Ces quelques notes, qui résument de façon concise la situation du marché de la chemiserie, nous ont été communiquées par M. J. D. Claude Forsyth, le sympathique président de la firme *John Forsyth, Limited,* fabricants, à Kitchener, de chemises, faux-cols, pyjamas, etc., de qualité absolument supérieure.

POTINS MONTREALAIS

M. Arcand, de la maison bien connue *Arcand et Bernard,* tailleurs, 340 boulevard Saint-Laurent, sera à sa jolie villa, à Champlain, province de Québec, jusqu'au mois de septembre.

M. Bernard dirige l'établissement pendant la villégiature de M. Arcand, et prend de brèves vacances à Batiscan.

* * *

M. Lépine, gérant de la maison *A. Alary,* merceries et confections pour hommes, au No. 2191, est, de la rue Ontario, nous disait récemment que les ventes de sous-vêtements d'été, et de chapeaux de paille et feutre, sont particulièrement animées dans son établissement. Les pantalons d'ouvrage et salopettes sont aussi fort actifs et le commerce estival est des plus satisfaisants.

* * *

M. Armand Alarie, marchand de fourrures de la rue Stadacona, nous signale bonne activité, en dépit de la saison, et surtout chez les capes et manteaux de *seal.*

L'INDUSTRIE GANTIERE A STE-CATHERINE

La Compagnie Dent Allcroft, qui, depuis plusieurs années, maintient une usine considérable à Lorette, près Québec, pour la confection de gants en chevreau et autres cuirs, vient de s'allier à des manufacturiers importants de soieries et installe une usine à Sainte-Catherine, Ontario, où seront confectionnés les gants et les bas en soie, etc. Cet établissement sera connu sous le nom de *Dent Griffin, Limited.*

Une autre filiale, le *Guaranty Silk Dyeing & Finishing Co., Ltd.,* de Sainte-Catherine, assure à la nouvelle compagnie une provision de tissus de soie de la meilleure qualité.

M. H.-P. Pearce, président de la *Dent Allcroft & Co. (Canada) Limited,* de Montréal, est aussi président de la nouvelle firme.

LES LAINAGES

La déclaration, à New-York, récemment, d'une augmentation dans les prix par la *American Woolen Company,* la troisième depuis que les lignes d'automne sont ouvertes, n'aura qu'un très faible effet sur le marché canadien. Les prix de la laine, tant ici qu'en Grande-Bretagne, sont considérablement plus bas qu'aux Etats-Unis, et le Canada n'achète que peu chez ces derniers. La *American Woollen Company* n'a qu'un commerce qui se borne, chez nous, aux spécialités et ce ne sont que ces dernières qui seront affectées par le changement.

Les fluctuations des prix aux Etats-Unis s'expliquent par l'incertitude qui existe concernant la forme définitive du bill Fordney. Durant les derniers mois, plusieurs changements de prix ont été attribués à cette cause.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent tout particulièrement aux vêtements, tissus et confections:—

1539 *Vêtements, articles de toilette.* Intermédiaire de la Jamaïque, représentant plusieurs firmes américaines, désire communiquer avec fabricants de cotonnades, bas, sous-vêtements, chemiserie.

223—*Textiles.* Maison hollandaise importerait cotons, flanelles, draps, lainages, et désire cotations.

4981—*Fourrures.* Maison suédoise achèterait toutes fourrures.

4985—*Pantoufles, feutre.* Commerçant hollandais désire représentation.

4986—*Bas de soie.* Maison de la Jamaïque désire représentation. Aussi, coton.

4536—*Chemises, faux-cols.* Même que ci-haut.

Les notes de modes que nous donnons dans ce numéro ont été puisées aux sources les plus autorisées, telles que la *Revue de la Confection et de la Nouveauté, L'Exportateur Français, Women's Wear, Drapers' Organizer, Paris-Mode, Paris-Elégant, Paris-Chapeaux,* etc., etc.

BIJOUTERIE

LE BIJOUTIER ENTREPRENANT

Le bijoutier détaillant ne doit pas se contenter d'avoir en magasin ces articles qui viennent le plus naturellement à l'esprit lorsque l'on pense à la bijouterie, tels que les montres, les bagues, les pierres précieuses. Il faut encore, si l'on veut que l'année se termine par un profit rondelet, accumuler une foule de petits objets, peu coûteux, et commodes à offrir comme cadeaux.

Il n'est pas contre l'éthique de la profession d'avoir un peu de tout, et nos voisins des Etats-Unis sont en train de métamorphoser graduellement leurs établissements, en en faisant ce qu'il est convenu d'appeler un bazar à présents, un *gift shop*. Ainsi, les poteries, les céramiques, les imitations d'ancien, — en vases, candélabres, coffrets, — les miroirs, la verrerie d'art trouvent fort bien leur place sur les rayons du bijoutier.

Il y a encore les articles en cuir, sacoches, réticules, buvards, sacs de voyage, portefeuilles... les éventails, les réticules perlés, les plumes-réservoirs, *et coetera*. Grâce à de telles judicieuses additions, le bijoutier des localités les plus modestes peut faire de sa maison un véritable musée, élégant et attrayant, où se pressera la foule, au moindre anniversaire, aux jours de fête, certaine d'y trouver exactement ce qui ravira et donataire et donateur.

Le magasin du bijoutier, même dans les grandes villes n'est pas, d'habitude, l'endroit où l'on s'attend à trouver une foule affairée. Il ne tient qu'au propriétaire d'en faire le rendez-vous de la clientèle riche et avantageuse en déployant un peu d'esprit d'initiative et en abandonnant les sentiers battus pour une autre route, plus large, et que l'exemple des plus importantes maisons du pays rend parfaitement justifiable.

SACS ET RETICULES

Le dernier chic, actuellement, ce sont les sacs de velours brodés de perles d'acier. Sacs de velours amarante, fushia, rouge ancien, pourpre royal, parsemés sur leurs flancs miroitants de perles extra-fines d'acier, d'aluminium, de bronze, dessinant des volutes, des fresques, mille feux d'artifice éclatants.

Parfois ce sont de petits porte-trésor, de minces portefeuilles en velours orchidée, parme, rose de carthame, abondamment enrichi de ces mêmes décors légers et poétiques de perles d'acier et pluies miroitantes.

Les sacs perlés n'ont pas cédé devant cette concurrence aimable; ont voit encore ces modèles fastueux dressés avec de minuscules boules colorées et transparentes. Travail de fée, songez que certains sacs rassemblent 80,000 perles enfilées deux fois à l'aide d'une aiguille invisible...

Les sacs perlés se parent obligatoirement de longues franges de perles. Ils évoquent les décors atténués des anciens cachemires, des scènes de fabliaux, des décors Directoire ou bien, sacrifiant au goût moderne des décors vifs, ils figurent des rosaces, des figures géométriques enchevêtrées teintes des nuances les plus éclatantes.

Les tonalités métalliques si recherchées aujourd'hui dans le domaine des modes réapparaissent sur les sacs perlés et rien n'est peut-être plus séduisant que ce modèle quadrillé de perles d'acier ou de jais ou cette petite bourse plate en perles d'argent avec la simple et divine parure d'une grecque de perles noires.

Les porte-trésor, les sacs affectent aujourd'hui un style bien défini. Suspendus au poignet par une mince lanière plate, ils présentent leurs formes carrées, losangées, octogonales, ou circulaires; un gland soyeux pend négligemment. Comme matière, c'est la moire noire, le satin, la faille sombre, décorés d'une manière ravissante de motifs ingénus, de petites figurines, d'éléphants blancs, de danseuses, à moins qu'un strict dépassant blanc ne souligne leurs contours nets.

D'aventure, ces petits sacs élégants se maintiennent au doigt par un anneau d'ivoire. Leur surface sombre et mate est traversée par une rayure de satin blanc, joignant à l'extrémité un immense gland noir. Sobriété, simplicité divine, distinction suprême...

Un sac à la mode doit être obligatoirement plat; on en voit de charmants qui, avec leurs deux faces rondes ornées de décors japonais, évoquent les boîtes de dragées d'autrefois.

Le plus curieux, c'est que ces sacs minces et plats, clos par des fermoirs de cristal dépoli, puissent contenir tant de choses: coupures, boîte à poudre, houpette, petite glace, bâton de rouge, cartes de visite, timbres, billets de tramway, que sais-je encore...

L'HORLOGERIE

L'industrie horlogère, nous dit l'*Exportateur Français*, est née en France, et ses produits ont toujours été, autrefois comme aujourd'hui, prisés par dessus tout, pour le goût de leur décoration et la perfection de leur style, qu'il s'agisse des petites horloges de table, des pendules d'appartement ou des montres. Les admirables pièces conservées dans les musées et dans les collections privées font foi de l'essor merveilleux de l'art de la montre, dès le commencement du XVIe siècle.

L'industrie horlogère est très complexe et comprend de nombreuses spécialités, depuis l'horloge d'édifice jusqu'à la minuscule montre de dame.

On la divise en deux grandes catégories: l'*horlogerie* de gros volume, et l'*horlogerie de petit volume*.

L'horlogerie de gros volume englobe, en dehors de l'horloge d'édifice, la pendule d'appartement qui comprend la pendule de cheminée et celle à suspendre, la pendule de parquet, le réveil, la pendulette de voyage, le chronomètre de marine.

L'horlogerie de petit volume comprend uniquement la montre.

Il faut ajouter les fournitures d'horlogerie pour la montre : ébauches, pièces détachées, etc., et les fournitures d'horlogerie autres que pour la montre.

Avec le développement de l'industrie et la recherche du contrôle dans un grand nombre d'applications, l'horlogerie a pris une part importante dans la fabrication des compteurs de tours, de vitesse, d'électricité, etc., qui constitue aujourd'hui une industrie connexe de jour en jour plus considérable.

OR ET PLATINE

L'on a expédié récemment à Edmonton du platine et de l'or recueillis à Willow Lake. L'analyse y a trouvé les plus hautes qualités, mais il faut se souvenir que l'analyse chimique n'a rien à faire avec le rendement sur une grande échelle, seul à considérer au point de vue commercial.

Ce n'en est pas moins une preuve de la richesse incomparable de notre beau pays, aux inépuisables ressources.

NOTRE OR

L'on nous apprend que le service géologique du Canada fera, prochainement, explorer avec soin la partie de la province de Québec adjoignant le Nouvel-Ontario. Cette exploration aura lieu dans le courant de l'été pour étudier l'or dont les découvertes se sont succédé sans interruption, d'année en année, depuis 1919 dans le Nouvel-Ontario près de la frontière du Québec.

La production annuelle de ces mines est maintenant de dix-neuf millions de dollars. Or la formation géologique de la partie de la province de Québec que l'on veut explorer cette année est la même que celle du territoire ontarien. L'on est actuellement à dessiner une carte à ce sujet, couvrant huit cent milles carrés de la province de Québec, près de la frontière ontarienne, au sud du lac Abitibi.

LA CRISE DU JOYAU

La véritable frénésie qui, depuis quatre années, règne en Europe dans les cercles de la bijouterie est en voie de s'apaiser et les joailliers parisiens prédisent la fin prochaine de cette orgie de richesses, résultat de l'entrée sur le marché de Paris d'environ un billion en bijoux volés, confisqués, passés en contrebande ou vendus par des familles riches que la guerre avait durement éprouvées.

Le grand expert joaillier, Rosenthal, à qui a été confiée la tâche d'évaluer les gemmes du trésor des Hapsbourg déclarait récemment que le krach du marché du bijou, en Europe, n'a été évité que grâce à la multitude de nouveaux riches, créés par la guerre. Celle-ci a donc guéri un mal qu'elle avait elle-même causé . . .

Ce déluge de joyaux est venu en Europe en trois vagues, ou poussées, successives. Il y eut d'abord ceux qu'apportèrent les aristocrates russes, cachant leurs trésors dans leurs cheveux ou dans les doublures de leurs vêtements. Puis, ce fut pour de trois à quatre cent millions de francs de bijoux confisqués par les soviets. Vint ensuite la dispersion des trésors de famille des rois, roitelets, princes et principicules d'Allemagne, d'Autriche et de Hongrie.

LA BIJOUTERIE-FANTAISIE

Quand on parle de bijouterie fantaisie, on est tout de suite tenté de considérer cette fabrication comme de la "camelote". Si l'on songeait aux trésors d'art et d'ingéniosité dépensés pour la produire, on donnerait à ce vocable son exacte signification, c'est-à-dire qu'on le considérerait surtout comme une calomnie et on éviterait de l'employer.

Il a fallu, en effet, beaucoup d'ingéniosité et de labeur pour créer, voilà bientôt un siècle, cette industrie aimable du bijou d'imitation. Il devait tout de suite satisfaire de légitimes aspirations, car la bijouterie de fantaisie peut être également considérée comme une industrie de luxe, ou tout au moins de demi-luxe.

Tout a été dépensé pour la rendre plus agréable : ingéniosité subtile et perspicace, technique traditionnelle. Estampage, découpure, dorure, tréfilerie, assemblage, soudure nécessitent de la part des ouvriers d'art une adresse délicate et subtile.

Nos plus grandes élégantes ne se refusent pas maintenant à porter, qui une bague, qui un collier en "imitation"; nos bijoutiers en offrent d'innombrables, qui sont des merveilles, et qui méritent toute notre bienveillante attention.

LES DIAMANTS DU BRESIL

Des capitalistes américains sont en pourparlers pour l'achat de trois mines de diamants au Brésil.

Les diamants du Brésil sont en général clairs et blancs et supérieurs à ceux du Sud-Africain. Presque toutes les mines de diamants du Brésil sont du type alluvial. Pas plus de 1 pour cent de la production diamantifère du Brésil est taillée sur place. Le reste est expédié en Hollande, en Belgique, en Angleterre et en France, pays désignés ici selon leur importance au point de vue du commerce des diamants.

Les chiffres officiels des exportations sont incomplets du fait que des quantités considérables de diamants, sortent du pays sans qu'on le sache, mais le total des exportations de diamants est évalué pour 1920 à 4,730 contos de reis, soit l'équivalent au cours actuel du change de $643,280. En 1920 il a été exporté pour 4,824 contos de reis de diamants qui ont pris en grande partie, le chemin de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

Narcisse Drouin vs Joseph Roy. Une terre connue et désignée au cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Hélène-de-Chester, sous les Nos 30, 38, 39 et 40 — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendue à la porte de l'église de Sainte-Hélène-de-Chester, le 16 août 1922, à deux heures de l'après-midi.

Wilfrid Laurendeau vs Joseph Roy. 1. Un terrain ou emplacement de forme irrégulière, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Hélène-de-Chester, comme faisant partie du No 45, contenant soixante-dix pieds de largeur sur une profondeur de cent-quarante pieds environ; 2. Une terre faisan tpartie du lot No 11, du 3ème rang du canton de Chester, contenant deux arpents et demi de largeur, plus ou moins sur la profondeur du lot connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Hélène-de-Chester, sous les Nos 215 et 216—avec maison, grange et autres bâtisses dessus construites; 3. Un terrain faisant partie du lot No 10, du 3ème rang du canton de Chester, contenant environ 8 acres en superficie, plus ou moins; 4. Une terre faisant partie du lot No 11, dans le 2ème rang du canton de Chester, contenant sept arpents et demi de front, plus ou moins sur environ cinq arpents de profondeur, connue et désignée au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Hélène-de-Chester, comme faisant partie des Nos 131 et 133; 5. Un terrain faisant partie du lot No 10, du 2ème rang du canton de Chester, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Hélène-de-Chester, comme faisant partie du No 130, contenant 3 arpents de front sur 5 de profondeur. Pour être vendus le premier immeuble seul et les quatre autres en un seul lot, à la porte de l'église de Sainte-Hélène-de-Chester, le 16 août 1922, à deux heures de l'après-midi.

BEAUCE

Dame Ernestine Bolduc vs Fortunat Poulin. Les lots Nos 20a et 20c du cadastre pour le rang du chemin de Kénébec, section A, canton Jersey, comté de Beauce—avec bâtisses et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Côme, le 15 août 1922, à une heure de l'après-midi.

BEAUHARNOIS

James Holden Pulling et al vs Fred A. Wood. Un terrain sis et situé dans le canton d'Hinchinbroke, étant la partie sud du lot No 31A du premier rang d'Hinchinbroke, contenant 75 arpents en superficie plus ou moins. Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Patrice-d'Hinchinbroke, le 16 août 1922, à trois heures de l'après-midi.

GASPE

La Banque de la Nouvelle-Ecosse vs Elias D. Ross et J. W. Thompson. 1. Partie du lot primitif No 14, dans le 1er rang du canton de Hope, connue comme étant des parties des lots cadastraux Nos 136 et 129 — avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; 2. Partie du lot primitif No 18, situé dans le 2ème rang du canton de Hope et plus connu comme étant le lot cadastral No 445, contenant 38 acres d'étendue plus ou moins, circonstances et dépendances. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Godefroi, le 31 août 1922, à onze heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Dame Pauline Levine vs Samuel Abraham et al et David Elman, curateur au délaissement. Un emplacement situé dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, dans la cité de Montréal, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officels du village incorporé de Saint-Jean-Baptiste, sous le No 409, moins la partie expropriée par la cité de Montréal pour élargir le boulevard Saint-Laurent; ledit emplacement s'étendant de la ligne nouvelle du boulevard Saint-Laurent jusqu'à la rue Clarke et ayant front sur le boulevard Saint-Laurent et la rue Clarke; ledit résidu dudit lot mesurant environ 46 pieds 6 pouces de largeur par 180 pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins; tout excédent étant à l'avantage ou au désavantage de l'acheteur—avec les bâtisses dessus construites ainsi que les autres bâtisses dessus construites, les droits de mitoyenneté dans le mur du côté sud-est desdites bâtisses hypothéquées. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 17 août 1922, à deux heures de l'après-midi. Un dépôt de $175.00 sera exigé de tout enchérisseur, avec sa première offre, conformément à un jugement de l'honorable juge Martineau en date du 12 juillet 1922.

Dlle Alexandrine Tourville, Wilfrid Meunier et Dolce Forget vs Mabel Cairns, veuve de feu Albert J. Hughes, défendeur en sa qualité de tutrice à ses quatre enfants mineurs. Tous les lots ci-dessous mentionnés sont situé dans la paroisse de la Rivière-des-Prairies et sont des lots de subdivision du lot originaire No 141, des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Rivière-des-Prairies. Lots Nos 1 et 2, faisant front sur le chemin public; lots Nos 77, 78, 85, 86, 242, 243 ayant front sur le chemin public; lots Nos 3 à 22 inclusivement; 24 à 75 inclusivement; 79, 80, 81, 83, 84, 94 à 113 inclusivement; 135 à 154 inclusivement; 176 à 195 inclusivement, ayant front rue des Chasseurs; lots Nos 97 à 92 inclusivement; 114 à 133, 155 à 172, 196 à 215, 244 à 313 inclusivement, ayant front rue des Pêcheurs; lots Nos 217 à 220 inclusivement, ayant front sur une rue portant le No de cadastre de la subdivision 216; lots Nos 221 à 239, 314 à 334, inclusivement, ayant front sur la rue de la Source; lot No 93 rue Larose; lot No 134 rue Kieffer; lot No 175 rue Vilbon; lot No 216 (sans nom); lot No 76 rue des Chasseurs; lot No 241 rue des Pêcheurs; lot No 240 rue de la Source. Toute cette partie de la partie non-subdivisée du lot No 141 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Rivière-des-Prairies. Pour être vendus au bureau du Shérif de Montréal, le 18 août 1922, à dix heures du matin.

Edward W. Payne et John W. Standish vs Dlle W. G. Scott. L'emplacement situé dans le quartier Notre-Dame-de-Grâces, de la cité de Montréal, ayant front sur l'avenue Madison et formant partie du lot No 162 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, et particulièrement connu et désigné sur le plan de subdivision duement dressé et record dudit lot officiel comme étant le No de subdivision 162-138, contenant 25 pieds de largeur par 103 pieds de profondeur — avec la bâtisse dessus construite portant le numéro civique 166 de l'avenue Madison. 2. Une lisière de terrain faisant la partie sud-est du lot de subdivision No 137 au plan de subdivision duement fait et de record dudit lot 162-137. Pour être vendus au bureau du Shérif de Montréal, le 17 août 1922, à une heure de l'après-midi. Un dépôt de $700.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, avant de recevoir son offre ou enchère suivant jugement de l'honorable juge Martineau, daté le 10 juillet 1922.

QUEBEC

Dame Caroline Ratelle vs Harry-Antonio Paquette. Le lot No 336 du cadastre officiel pour le quartier Lauzon, de la cité de Lévis, étant un emplacement situé sur la rue Fraser, contenant 53 pieds et 4 pouces de front sur 126 pieds de profondeur, plus ou moins — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de Notre-Dame-de-la-Victoire, comté de Lévis, le 18 août 1922, à dix heures du matin.

Joseph Bureau vs Liboire Perron. Le lot No 45 du rang 10 des plan et livre de renvoi officiels pour le canton LaSarre, Abitibi, comté de Témiscamingue, étant un lot de terre situé dans ledit canton LaSarre — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-André-LaSarre, comté de Témiscamingue, le 4 août 1922, à dix heures du matin.

Joseph Paquet vs Philias Bureau. Le lot No 14 du rang 8, des plan et livre de renvoi officiels pour le canton La Reine, Abitibi, comté de Témiscamingue, étant un lot de terre situé dans ledit canton La Reine — circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale du village La Reine, comté de Témiscamingue, le 5 août 1922, à deux heures de l'après-midi.

Georges Durand vs Siméon Bédard. Partie du lot No 56 du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, étant un emplacement situé sur le chemin public, mesurant 90 pieds de front par 90 pieds de profondeur; borné au nord par l'emplacement de Hermel Duchaine, à l'est par le chemin public, au sud et à l'ouest par un nommé Savard — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de l'Ancienne-Lorette, comté de Québec, le 4 août 1922, à dix heures du matin.

COCK OF THE NORTH

La plus belle serge bleue qui soit sur le marché aujourd'hui

AVANTAGES

Pure Laine Teinture Indigo
Décatissage Parfait

Si cette serge passe de couleur dans un espace de 2 ans, nous nous ferons un plaisir de la remplacer gratuitement.



Marque apposée toutes les trois verges.



LE SATIN "EMPIRE"

est un satin suisse en fil teint de forte texture en 27" et 36" de large et peut être obtenu dans toutes les nuances.

Il est garanti pour deux saisons.

Echantillons fournis au commerce sur demande.

Nisbet & Auld, Limited

SEULS DISTRIBUTEURS DE GROS

32-34, rue Wellington Ouest, TORONTO

Montréal
J. A. McLAREN, Représentant,
Edifice Sommer, 254 rue Ontario Ouest.

Québec
A. A. COTE, Représentant,
Edifice Commercial.

"C'est le Coin d'un Bas"——

—qui attire surtout l'attention des clientes cette saison. Avez-vous vu nos nouvelles lignes de bas "Windsome Maid" avec magnifique coin? En pure soie et dans notre mélange de soie et laine nous offrons principalement le coin de couleurs faisant contraste. Vous n'avez qu'à étaler ces lignes pour les voir s'enlever comme "des petits pains chauds".

Ecrivez pour avoir nos prix.

ALLEN SILK MILLS, Limited

43 DAVIES AVENUE - - TORONTO

La meilleure clientèle achète les bas de la marque "Winsome Maid"



Si vous savez quels sont les modèles portés cette saison-

vous savez alors que les costumes et les robes en homespun sont la grande mode. Et aussi que les bas à effet bruyère se portent toujours avec un costume en homespun.

LES BAS A. B. C.

offrent un choix d'effets de bruyère dans les combinaisons de couleurs les plus chics et les plus populaires pour hommes, femmes et enfants.

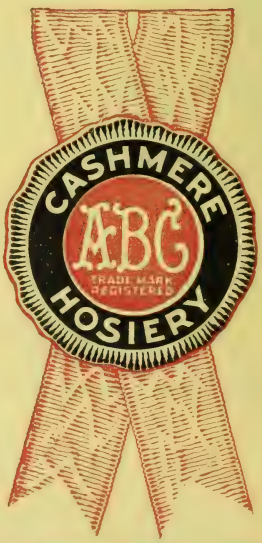
Les bas mentionnés plus bas se vendent vite:

Pour enfants—
longueur trois-quarts, effet bruyère, avec haut roulé.

Bas, longueurs règlementaires, mélanges bruyère. Pure soie, côtes 1 et 1, magnifique qualité. Soie et laine, côtes 1 et 1.

Pour hommes et femmes—
mélanges soie et laine, effet bruyère.

Cachemire, texture unie, effet bruyère.
Tous sans couture, avec talons et bouts renforcés.



ALLEN BROS. CO., LIMITED

883 DUNDAS ST. E., - - - TORONTO.



Mettez-les dans les Mains des Clientes

E seul fait de montrer à la cliente et de lui faire toucher la texture souple et chaude des Bas Little Daisy est souvent suffisant pour effectuer une vente. Les Bas Little Darling sont tricotés avec de la laine d'agneau souple d'Australie — le meilleur matériel pour donner du confort, de la chaleur et de la durée.

Des milliers de mamans ont appris à connaître les qualités exceptionnelles de ces jolis bas. Un étalage spécial et un petit effort de votre part vous récompenseront par des ventes. Les Bas Little Daisy sont faits pour enfants jusqu'à 12 ans. Ils ont une force additionnelle aux talons et aux bouts.

Votre maison de gros peut vous fournir ces superbes bas faciles à vendre.

Buster Brown
Three Eighties
Little Darling
Little Daisy
Rock Rib
Hercules

The Chipman-Holton Knitting Company, Limited

Hamilton, Ontario

Usines à Hamilton et Welland, Ontario.

"LITTLE DARLING" "LITTLE DAISY"

SUNSHINE HOSIERY REGISTERED.

Les Bas Little Darling, pour enfants jusqu'à l'âge de sept ans, sont faits du même matériel souple et laineux et avec talons et bouts soyeux. Les mamans les aiment en les voyant. Plusieurs jolies nuances au choix ainsi que noir.

"P.C." Corsets
RUST PROOF
GUARANTEED



VOUS NE POUVEZ AVOIR DE MEILLEURES VALEURS EN FAIT DE CORSETS

A leur prix, les Corsets P. C. offrent les plus grandes valeurs que vous puissiez acheter. Le baleinage, les tissus et le modèle feront plus que compenser, en satisfaction et longue durée, l'argent appliqué à leur achat.

De plus, ils vous laissent un substantiel profit et, en même temps, vous permettent de les vendre à des prix à la portée de la bourse de toutes vos clientes.

ANNONCES DANS TOUT LE PAYS

Parisian Corset Manufacturing Co., Limited

Montréal QUEBEC Toronto

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 26 juillet 1922.

Le ton plus faible qui caractérisait, la semaine dernière, le marché local des porcs vivants est encore la note dominante de ce marché actuellement et les prix ont enregistré un nouveau déclin de 50c les 100 livres. Cette baisse est attribuée à l'augmentation des offres et aux perspectives d'une autre baisse tout prochainement. Les ventes de lots choisis d'Ontario étaient assez considérables à $14.50 les 100 livres, pesés en descendant des wagons. Il y a une certaine demande de la part des acheteurs de l'extérieur pour les porcs choisis engraissés au blé-d'Inde à $14.00 les 100 livres et des consignations ont été envoyées à Québec et à Sherbrooke. Les porcs lourds de Québec se vendent lentement de $12.00 à $13.50 les 100 livres. En sympathie avec les prix ci-dessus mentionnés, le marché des porcs préparés est plus facile avec seulement une demande limitée pour les approvisionnements et des ventes de stock frais tué à l'abattoir de la ville se font de $21.50 à $22.00 les 100 livres.

Il n'y a pas de changements à noter sur le marché des viandes fumées et préparées, les prix restent stables avec un commerce continu pour le marché local et celui de la campagne. Toutefois, les salaisons déclarent que le commerce de l'exportation est plutôt tranquille et, par suite, les approvisionnements dans toutes les lignes sont amplement suffisants pour répondre aux besoins domestiques. Des ventes de jambons de 8 à 12 livres se font à 35c la livre; jambons lourds à 30c; jambons cuits à 54c et jambons plats cuits à 57c. Le bacon à déjeuner se vend 32c la livre.

Il se fait un assez bon commerce de saindoux, vu que la demande est stable pour les petits lots pour répondre aux besoins présents. Des ventes de variétés raffinées canadiennes se font de 17c à 17¼c la livre en seaux de bois de 20 livres et de 16½c à 16¾c la livre en chaudières de fer-blanc. Les tierces se vendent de 15¾ à 16c la livre.

Un assez bon commerce continue de se faire sur les oeufs pour la consommation domestique. Il y a une demande stable pour les petits lots de première qualité, mais le ton du marché pour les qualités inférieures est facile par suite du fait que les approvisionnements sont plus considérables que les besoins présents. Des ventes d'oeufs strictement frais se font à 36c la douzaine; les choisis se vendent 34c et les No 1 31c.

Il n'y a pas encore d'amélioration dans la demande des produits de l'érable et le marché continue d'être tranquille. Toutefois, le ton est stable et les prix restent sans changements. Le sirop d'érable No 1 est coté à $1.65 le bidon; le No 2 à $1.50 et le No 3 à $1.40. Il y a une certaine demande pour le sucre d'érable dont les offres sont peu considérables et les prix sont fermes. Le No 1 se vend 15c la livre et le No 2 14c en morceaux de 1 livre.

Le marché des patates reste sans changement. Le ton est stable au récent changement apporté dans les prix. Les demandes pour la vieille récolte est limitée, avec des ventes de petits lots de 90c à $1.10 le sac de 90 livres. Le commerce des nouvelles patates blanches américaines est bon de $4.75 à $5.25 le baril.

Le ton du marché du beurre est plus fort et les prix ont enregistré une hausse de ¼ à ½c la livre. Cette hausse est attribuée à la grande concurrence qui existe chez les acheteurs locaux pour les offres. Un commerce plus actif se fait et plusieurs milliers de paquets ont été vendus. Le marché est ferme avec le meillur crémerie coté de 36¾c à 37c la livre et le bon de 35¾c à 36c la livre.

Le marché du fromage ne s'améliore pas par suite du fait que la demande par câble est encore quelque peu limitée pour les approvisionnements et, par suite, le volume des affaires est petit. Les prix sur place n'ont pas changé, mais le ton du marché continue d'être facile avec le meilleur blanc et coloré de l'Ouest coté de 16¼c à 16½c et celui de l'Est de 15¾c à 16c la livre.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 26 juillet 1922.

Porcs vivants		15.25
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis	22.00	22.50
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)	....	0.35
Longes (trimées)	....	0.31
Longes (non trimées)	....	0.29
Epaules (trimées)	0.22	0.23
Saucisse de porc (pure)	....	0.18
Saucisse de boeuf	....	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	....	0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière	....	0.19
Quartiers devant	....	0.08
Longes	....	0.28
Côtes	0.19	0.20
Haut côté	0.10	0.11
Hanches	....	0.16
(Vaches)—		
Quartiers derrière	0.17	0.18
Quartiers devant	....	0.08
Longes	....	0.25
Côtes	....	0.18
Chucks	....	0.10
Hanches	....	0.15
Veaux (suivant qualité)	0.10	0.13
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps	....	0.24

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 26 juillet 1922.

Porc en baril—	
Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	36.00
Porc heavy mess (brl)	30.00
Boeuf plate	22.00
Boeuf mess	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits		53
Saucisse de porc, pure	....	0.20
Bologne, la lb	0.11	0.16

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 26 juillet 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	8/12	0.40
Jambons fumés, marque Gunns:	8/12	0.38
	12/16	0.38

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

	16/20	0.26
	20/25	0.25
	25/30	0.27
	30/35 et plus	0.24

Bacon :

Déjeuner, Maple Leaf	0.38
Déjeuner, Marque Gunns	0.32
Jambons Cottage	0.32
— Picnic	0.23
— bouillis	0.52
— rôtis	0.57
— Sandwich	0.57

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.14½
Tinettes	60 —	0.15
Seaux	20 —	0.15½
Seaux	10 —	0.15½
Seaux	5 —	0.16
Seaux	3 —	0.16
Blocs	60 —	0.16½
Blocs	30 —	0.17

Shortening Picrus :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :		
Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.33
— choisis	0.38
— No 1	0.29
— No 2	0.26

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.37	0.38
Beurre, crêmerie No 2	....	0.36
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.17
— — ambré, la lb.	0.15
— — brun, la lb.	0.12

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.21
— tinettes	0.20½

FROMAGE

Nouveau	0.18	0.19
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison
LAVOCES & CIE, LIMITEE,
en date du 26 juillet 1922.

Oeufs No 2	0.27
Oeufs frais	0.29
Oeufs choisis	0.33
Oeufs strictement frais	0.37

BEURRE

Beurre	0.37
Beurre en pain d'une livre	0.38
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.37
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.36
Dairy, solide, 50 lbs.	0.31

FROMAGE

Double, la lb.	0.19
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 26 juillet 1922.

Poule	....	0.23
Poulet	....	0.30
Dnides	....	0.50
Dindons	....	0.52
Oies	....	0.25
Canards domestiques	....	0.35
Canards du lac Brôme	....	0.45
Chapons	....	0.45

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY. en date du 26 juillet 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.20
Brochet	....	0.12
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.05½
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.50
Crevette, la lb.	....	0.40
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon Colombie, rouge	....	0.25
Maquereau	....	0.13
Hareng	....	0.07
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.14
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.05½	0.06
Morue par tranches	0.06½	0.07
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.00
Saumon salé nouveau, brl.	....	20.00
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	16.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No. 1), le brl.	12.00	13.00
Morue verte, petite, No. 2	9.00	10.00
Morue verte, grosse, brl.	13.00	14.00

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huîtres.

Huîtres en écailles, canad.	16.00
Huîtres en écailles, amér. brl.	16.00
Huîtres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huîtres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.80
2ème Patente	7.30
Forte à boulanger	7.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.75
Farine à engrais, 1ère	4.70
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne F.o.b. Montréal	25.25
Gru par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.ob. Montréal	33.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 26 juillet 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Bon, No 2	24.00	26.00
No 3	22.00	24.00
Trèfle mêlé	18.00	20.00
Paille	16.00	18.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs.)	0.63	0.64
No 3, C.W.	0.58	0.59
No 1 Feed	0.56	0.57
No 2 Feed	0.54	0.55

Blé-d'Inde:

No 2 jaune	0.79	0.80
No 2 mixed	0.77½	0.78

Orge:

No 3 C.W.	0.82	0.84
No 4 C.W.	0.80	0.82
Alimentation (d'après qualité). (Fonds canadiens)	0.76	0.78

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	25.00
Gru, par char	27.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 26 juillet 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
3 galls, seau 38½ lbs., chaque	2.85
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05½
Barils	0.05¾
½ barils	0.06
¼ barils	0.06¼

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.50
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.95
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse	4.75
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	0.38
Abricots de choix	....
Abricots, slabs	....
Pêches (fancy)	0.21
Poires de choix	0.25
Pommes évaporées	0.27

Pelures séchées:

Orange	0.26
Lemon	0.28
Citronnelle	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00 3.60

Raisons:

En vrac Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	0.15½

Muscatels:

1 couronne	....
2 couronnes	....
3 couronnes	0.19½
4 couronnes	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	0.23
Corinthe (vrac)	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	0.17
Epépiné, fancy, 15 onces	0.19
Dattes, vrac	0.12½
Farcies, boîtes de 12 lbs	3.25
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	2.65
Figues 2¼s, la lb.	0.23
Figues 2½s, la lb.	0.24
Figues 2¾s, la lb.	0.26
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	3.50
10 x 10 oz.	1.25
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	.09

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	0.32
30-40s	0.21
40-50s	0.18
50-60s	0.15½
60-70s	0.15
70-80s	0.14½
80-90s	0.13½
90-100	0.13

LE SUCRE

Dominion	7.15
Atlantic extra granulé	7.50
Acadia, extra granulé	7.50
St. Lawrence, extra granulé	7.50
Glace, baril	7.70
Glace, (caisses de 25 lbs.)	8.10
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.90
Jaune No 1	7.10
Jaune No 2	7.00
Jaune No 3	6.90
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.60
En poudre, 50s	7.80
En poudre, 25s	8.50
Cubes et dés, 100 lbs	9.20
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.30
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.50
Cubes, paquets de 2 lbs	9.50
En morceaux, Paris, barils	8.10
En morceaux, 100 lbs	7.95
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.30
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.25
En morceaux, boîtes de 2 lbs	10.00
Crystal Diamond, barils	8.10
" " boîtes, 100 lbs	8.20
" " boîtes, 50 lbs	8.30
" " boîtes, 25 lbs	8.50

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	0.19	0.20
Amandes (écalées)	....	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.14	0.15
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62

Arachides rôties :

Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.11	0.12
Suns	0.13	0.14
"G"	0.10	0.11

Arachides (peanuts) salées :

Jumbo	....	0.16½
Fancy entières, la lb.	....	0.38
Fancy cassées, la lb.	....	0.33
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	0.32	0.35
Pecans, grosses, No 2, police	....	0.35
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	0.21	0.24
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	0.75
Noix (Grenoble)	....	0.30
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 26 juillet 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Pommes de terre sucrées, manne	3.25	3.50
Patates nouvelles	2.00	2.25
Choux nouveaux, la douz.	....	1.00
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz de paquets	....	0.50
Patates nouvelles, Montréal, la poche	2.00	2.25
Pommes, jaune transparent, panier		3.00
Tomates Ontario, le crate, 30 lbs	3.50	4.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 26 juillet 1922.

Pamplemousses, 48, 64, 80, 90	7.75	8.25
Oranges de Californie	9.00	10.50
Fraises, 27 pts par case	0.17	0.20
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie	....	7.50
Canteloupes, le crate	....	5.00
Pêches de Georgie, crate	....	5.00
Citrons de Messine	....	5.00
Bananes	4.50	5.00
Dattes lb.	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée		6.00
Pommes en boîtes		5.50
Céleri de la Floride		9.00
Patates nouvelles, baril	....	6.00
Tomates, Mississippi, crate		1.75
Oignons du printemps, la douz.		0.75
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Concombres de Montréal, douz.		1.00
Asperges canadiennes, panier		2.75
Choux, la douz.		0.90
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		**0.75**
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse	30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch.	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch.	1.15
Onguent sabots, la douz.	3.25
Paudres à vers, la douz.	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s	5.35	5.55
Pois importés— Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins		22.50
Surextra fins		23.50
Très fins		20.50
Fins		18.50
Moyens		16.50
Moyens		15.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s, douz.	....	1.75
Pommes, gal. douz.	....	5.25
Blueberries, 2s	....	2.40
Grosseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.15
Framboises, 2s	....	3.25
Fèves, Refuges	....	1.60
Blé-d'Inde (2s.)	1.25	1.45
Betteraves, 2 lbs	....	....
Carottes (tranchées) 2s	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	....
Epinards, 3s	....	....
Epinards Can. (2s.)	....	2.20
Epinards, Californie, 2s	....	2.90
Tomates, 2s	....	1.35
Tomates, 2½s	1.75	1.80
Tomates, 3s	....	....
Tomates, gallons	....	5.75
Citrouille, gallon (douz.)	....	1.70
Pois, standards	....	....
Pois early June, (douz.)	....	1.65
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.27
Pois, 2s., 20 oz.	....	2.12

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb. lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb. —	0.45
Flocons avoine, 20s	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz., 2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s	4.60
Riz puffé	5.50
Farine, caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz.	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.25
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.40
Corn Starch (préparé)	0.08½
Benson Corn Starch 1s, lb.	0.09
Canada Corn Starch 1s, lb.	0.07½
Canada Laundry Starch, lb.	0.07
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs)	4.75
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs)	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, baril	....
Oatmeal (standard granulé)	3.60
nuél)	3.50
Avoine roulée, 90s (en vrac)	3.40

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot.
Bleus, la lb. Pas en stock.
Cassés, récolte nouv., 98 lbs. 6.50
Pour bouillir, le boisseau.
Lima, Californie. **Pas en stock.**

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.50
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.07

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.25
"XXX" (étiquette ronge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.40
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Superbe (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Crêpes (étiquette rouge). Paquets de 1¼ lbs., la douz.	1.50
Sarrasin (étiquette rouge) paquets de 1¼ lbs, la douz.	1.50

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 26 juillet 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	5.50
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	6.50
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	7.50

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 26 juillet 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47
Bogota	0.39	0.45
Macaraïbo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.49	0.55
Young Hyson No 2	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 26 juillet 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées	....	0.28
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	0.25
Poivre blanc	....	0.30
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades	0.26	0.30
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais	0.18	0.20
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.25
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once		la douz.	1.50
—	2 —	—	2.75
—	2½ —	—	3.00
—	5 —	—	5.50
—	8 —	—	9.25
— carré, 8	—	—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
—	2 —	—	2.35
— carré, 2	—	—	2.70
—	4 —	—	4.75
—	8 —	—	9.00
—	16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once		la douz.	0.84
—	2 —	—	1.25
—	4 —	—	2.30
—	8 —	—	4.00
—	16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Anerv
(tous arômes)

Flacon 2 onces		la douz.	1.45
—	4 —	—	2.65
—	8 —	—	4.50
—	16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac.
(tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Sauce Worcestershire,
bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).

Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.

Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun chocolat, etc.	la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces	2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille	2.75

MOUTARDE FRANCAISE

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse	1.80
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.80
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.35
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 d par carton	2.65
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par caisse	4.00
Jarres pts, Queen, 1 douz. par carton	2.90
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	4.25
Pony, 2 douz. par caisse	1.20
Verres, 6 oz., bouchage A or. 2 douz. par carton, la douz.	1.20
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.40

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45
10 boîtes	7.40
25 boîtes	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte	3.90
5 boîtes	3.85
10 boîtes	3.80
25 boîtes	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DESARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard

Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte	7.00
5 boîtes	6.95
10 boîtes	6.90
25 boîtes	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes	4.15
25 boîtes	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb. 0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons	3.90
25 cartons	3.85

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 26 juillet 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.00	2.50
Peaux d'agneau, ville. . .	030	0.35
Peaux d'agneaux, campagne	0.20	0.25
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	0.10	0.11
No 2, la lb.	0.09	0.10
Peaux de veau de lait la lb.	0.13	0.15
Peaux de taureau, la lb.	0.05	0.06
Peaux de veau de son, la lb.	0.08	0.09
Laine lavée, la lb. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4	dz. de	2	onces, la dz.	0.96
—	4	—	4	—	1.20
—	4	—	6	—	1.65
—	4	—	8	—	2.00
—	2	—	12	—	2.75
—	4	—	12	—	2.70
—	2	—	16	—	3.45
—	4	—	16	—	3.40
—	1	—	2½	lbs. la dz.	8.40
—	½	—	5	lbs. la dz.	15.60

Casse assortie { 2 dz. 4 oz. / 1 dz. 12 oz. la cse 8.50 / 1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.

La douzaine	1.15
La grosse	13.80

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00

Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

VIN "ELIXIR TONIQUE"

de

J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00



Wm. E. WRIGHT DIT:

"Cette garniture de biais à carreaux est nouvelle.
"Il n'y a pas de plus jolie garniture ou fini pour n'importe quel genre de tissus unis que ce galon de biais à carreaux de nuance s'harmonisant ou faisant contraste.
"Toutes les jeunes filles l'aiment. Même les enfants aiment à avoir des vêtements élégants et unis.
"Ils ne veulent plus de dentelle, de broderie, de points et de festons.
"Nous offrons cette percale à carreaux de couleur fixe en six couleurs et noir — à carreaux de moyenne dimension avec la Qual. 27A et à petits carreaux avec la Qual. 29A. Pour employer avec un tissu plus fin nous avons un petit carreauté en beau guingan en huit couleurs avec la Qual. 33A.

Jaune
Bleu
Brun
Rouge
Vert
Rose
Noir



"Cartons - Cabinets avec 36 pièces de six verges assorties Placez un de ces cabinets sur votre comptoir et voyez comme il attire l'attention des clientes"

Galons de biais de Wright

Demandez la carte des couleurs montrant notre ligne complète de PERCALES DE COULEUR FIXE, et la garniture E-Z de Wright. Vous trouverez que cette carte est d'une grande commodité pour faire vos commandes. Elle montre nos 13 couleurs unies, nos 7 couleurs carreautées, nos 6 couleurs rayées de galon et nos 7 couleurs de garniture E-Z.

Galon de biais pour abat-jour de Wright

Quelque chose de nouveau et d'utile pour le rayon des brimborions. Carte d'échantillons montrant les 7 couleurs, adressée sur demande.

Wm. E. Wright & Sons, Co.,
FABRICANTS
350-370 Scotland Road, ORANGE, N.J.
BUREAU A NEW-YORK :
50, Union Square.




THE NATIONAL BREWERIES LIMITED
PALE BITTER ALE
TRADE MARK
WM DOW & CO
Wm Dow Co.
BREWERS
MONTREAL
Dow
OLD STOCK ALE
STANDARD of STRENGTH & QUALITY

PROCEDE "COLD PACK" UNE DIMENSION SEULEMENT

APPAREIL POUR LA MISE EN CONSERVES A LA MAISON

Comprenant une marmite émaillée de 18 pintes avec un support en broche pour recevoir six jarres de 1 pinte, permettant de les soulever sans crainte de les briser.

Caractéristiques Spéciales:

Dimensions de la marmite (émaillée-l'ustensile propre). Dessus: 13 pcs. Profondeur: 9¾ pcs. Munie d'un couvercle émaillé.

1. Les jarres ne touchent pas le fond de la marmite, ce qui permet la libre circulation de l'eau chaude et empêche le bris des jarres.
2. Chaque jarre peut être enlevée séparément sans déranger les autres.
3. Six jarres d'une pinte pour fruits, légumes ou viande peuvent être manipulées et employées en même temps.
4. Lorsqu'elle ne sert pas pour la mise en conserves, la grande marmite émaillée ronde peut servir pour d'autres usages à la cuisine.
5. C'est un ustensile de cuisine simple, solidement fait, qui augmente l'efficacité de la cuisinière et contribue à améliorer la saveur et la valeur alimentaire des divers produits que l'on peut mettre en conserves.



Cet appareil simple fait de la mise en conserves un plaisir au lieu d'une corvée

Les jus de fruits, les marmelades, les gelées et toutes les conserves, légumes ou fruits, sont bien meilleurs s'ils sont préparés par la méthode "Cold Pack". Le goût frais du jardin n'a pas été détruit, la couleur naturelle du fruit est conservée et sa valeur alimentaire n'est pas le moindrement perdue. Tout est uniformément et parfaitement cuit. L'emploi de cet appareil assure le succès de la mise en conserves à la maison. Une belle étiquette, de couleur voyante, est attachée à chaque support, donnant les instructions complètes sur la manière de s'en servir.

Ces appareils sont fournis en deux couleurs:— **COLONIAL (Gris)** et **PREMIER (Bleu)** avec intérieur blanc.

Une batterie complète de n'importe quelle marque des ustensiles émaillés **PREMIER** de **DAVIDSON** rend le travail de la maison facile à l'époque de la mise en conserves.

Demandez-nous plus de renseignements. Livraison prompte garantie pour les commandes données de bonne heure.

FAITS PAR

The Thos. Davidson Mfg. Co. Limited

Fabricants des articles émaillés PREMIER du Canada.

MAISON FONDEE EN 1860

SIEGE SOCIAL: MONTREAL.

Succursales: à Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

DAVIDSON

MACDONALD'S



Le Tabac avec un coeur

Calculez Votre Profit Avec le Macdonald

Prenez la moyenne ordinaire de votre profit: environ 20% et multipliez-la par le nombre de fois que votre stock de tabac Macdonald est vendu durant l'année, et vous avez votre profit **brut** annuel sur votre premier placement — environ **deux** ou **trois cent** pour-cent.

Calculez ensuite les profits supplémentaires que vous faites avec les 4 ou 6 palettes de plus que vous avez avec chaque boîte de 10 lbs. — et rappelez-vous que la demande pour le tabac Macdonald s'accroît continuellement.

Cela ne vaut-il pas la peine de pousser la vente du Macdonald dans votre magasin?

PRODUITS RECOMMANDES

LES

Essences Culinaires

DE

JONAS



Représentent ce qu'il y a de

PLUS FORT
PLUS RICHE et de
PLUS ECONOMIQUE

en fait d'ESSENCES CULINAIRES sur le marché.

Il y a avantage de les tenir en magasin.



Moutarde Française
JONAS

D'une pureté absolue, conserve sa force et son arôme.

EN BOUTEILLES DE DIFFERENTS MODELES

Sauces Worcestershire
JONAS



Elles sont sans rivales pour l'assaisonnement de la viande, du poisson, de la soupe, de la salade, etc., etc.

Marques

PERFECTION & CLUB



HENRI JONAS & CIE

Fabricants

173-177 Rue St-Paul Ouest, MONTREAL.

BISCUITS

Nous sommes en position de fournir au commerce un superbe choix de biscuits appropriés pour toutes les occasions.

Depuis nombre d'années, nous fabriquons des biscuits et nous nous sommes fait une réputation pour la fabrication de **produits de qualité.**

Nous ne cherchons pas à fabriquer nos produits à meilleur marché. Nous n'employons que des ingrédients de première qualité et nous apportons le plus grand soin à notre fabrication, de sorte que nous pouvons affirmer que nos produits

donnent une satisfaction plus qu'ordinaire.

Nous attirons spécialement votre attention sur nos biscuits: **Arrowroot, Cadet, Dainty English Tea, Graham, Wafers, Graham Sandwich, Cream Sandwich assortis, Rice Cake, Sultana.**

Aussi un joli choix de

Pâte de Guimauve, **Sandwich et Lignes de confitures.**

Nous sollicitons une commande d'essai, et nous sommes certains que vous serez satisfait de nos produits. Nous fabriquons le fameux Chocolat **"Bordo"** ainsi que plusieurs autres lignes de BONBONS.

Confiez-nous vos commandes et demandez des renseignements sur nos lignes. Nous y apporterons la plus grande attention possible.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (4)

MONTREAL



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

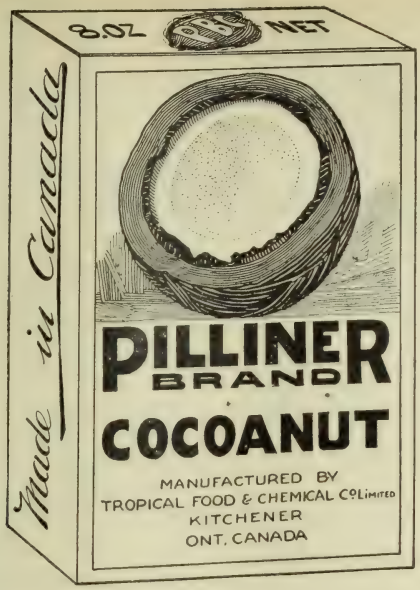
Brodie & Harvie, Limited

MONTREAL.

J. B. RENAUD & CO., INC.

Agents de vente pour Québec.

VENDUE EN PAQUETS



FAITE AU CANADA

Pourquoi la Marque "PILLINER"
Accroît vos Ventes de Noix de Coco

Outre sa saveur supérieure et le fait qu'elle se conserve, la Noix de Coco de la marque "Pilliner" offre d'autres avantages qui facilitent vos ventes. Une douzaine de cartons attrayants paraissent très bien sur vos tablettes ou dans votre vitrine. Les clientes les voient et cela les fait penser à demander la Noix de Coco de la marque "Pilliner". Vous vous faites des clientes nouvelles pour la noix de coco et cet article devient une ligne profitable pour vous.

Votre grossiste peut vous la fournir ou écrivez-nous.

"Distributeurs pour l'Est du Canada":

MM. CRUIKSHANK & GUILD

32 Front Street, TORONTO, ONT.

TROPICAL FOOD & CHEMICAL CO., Limited

KITCHENER, ONTARIO



KLIM

—une véritable bénédiction pendant ces journées chaudes

LA cuisine d'été veut dire des plats légers, et pour la plupart des ménagères des plats légers veulent dire plus de lait.

KLIM est devenu, naturellement, un grand favori d'été des ménagères canadiennes, parce qu'il leur permet d'avoir un approvisionnement frais continuel et prêt pour tous les usages de la cuisine. KLIM supprime le gaspillage du lait.

Etes-vous préparé à leur en fournir! Ne l'oubliez pas, un petit stock n'est jamais suffisant à cette époque de l'année. Tenez le KLIM dans les trois dimensions: ½ livre, 1 livre et 10 livres.

CANADIAN MILK PRODUCTS LIMITED
10-12 St. Patrick Street,
TORONTO, ONT.

319 rue Craig ouest, Montréal, Qué. St. John, N.B. 132 James Ave. E., Winnipeg, Man.
Distributeurs pour la Colombie Anglaise: Kirkland & Rose, 130 Water St., Vancouver.

TABLETTES CHAMBERLAIN

CELA PAIE DE POUSSER

Les Remèdes de famille Chamberlain

Le remède contre le rhume de Chamberlain et les tablettes pour l'estomac et le foie sont deux remèdes populaires dont les propriétés curatives ont acquis une réputation d'un océan à l'autre. Avec les autres remèdes de la famille Chamberlain, ils offrent aux épiciers une proposition de vente excessivement profitable. Ecrivez pour avoir la brochure avec liste de prix des REMEDES CHAMBERLAIN. Cela paie de les mettre en stock. Ils sont de bonne vente.

Faites-en une commande d'essai aujourd'hui.

CHAMBERLAIN MEDICINE COMPANY

TORONTO.

REMÈDE CHAMBERLAIN CONTRE LA TOUX

Pas *une bière de "tempérance"*

Pas *une "imitation" de bière*



Les Bières COSGRAVE sont faites avec les meilleurs malt et houblon et elles ont la force et la saveur de l'ancien temps que seule peut donner la qualité.

BIERES

avec toute la force de l'ancien temps

COSGRAVE

"Les Meilleures Depuis 1863"

Une véritable bière ayant toute la force permise par la loi de la province de Québec. Recommandée partout par les marchands qui connaissent la véritable bonté de cette qualité suprême. Depuis soixante ans, la COSGRAVE est reconnue comme la meilleure des bières.

La Cosgrave Export Brewery est la propriété et sous le contrôle d'intérêts de Montréal. Lorsque vous spécifiez la COSGRAVE, non seulement vous avez le meilleur produit que vous puissiez obtenir mais encore votre argent reste dans Québec. Assurez-vous d'avoir toujours un stock suffisant de COSGRAVE.

Distributeur pour Montréal et la Province de Québec:

AMEDEE LESIEUR, Entrepôt à la Place Viger, Montréal. Phone Est 1822.

ALBERT BEAUCHEMIN, Sorel. *DESCOTEAUX & LESIEUR, Trois-Rivières.* *URBAIN ST-CYR, Richmond.*
HONORE ROBERT, St-Hyacinthe. *HENRI FRANCOEUR, St-Jérôme.* *N. E. GUAY, Sherbrooke,*
J. A. FOUCHER, Shawinigan Falls. *H. A. QUENEVILLE, Ste-Agathe des Monts.*

"Les Cuisines CLARK *vous aideront"*



UN NOUVEAU METS:

Pâté de Viande "CLARK" à la Canadienne

CE nouveau pâté de viande d'un assaisonnement tout différent, remporte un réel succès. Se vend en petites boîtes pour se détailler à 10 cents comme les autres pâtés de viande "Clark". Commandez-en donc et sans autre effort de votre part que de les mettre en évidence sur le comptoir — vous serez vite obligés de répéter votre commande.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont.



Toutes les familles devraient avoir un paquet ou deux des

Poudres Nervines de Mathieu

Ces poudres sont souveraines contre le mal de tête, la névralgie, l'insomnie, etc. Une poudre donne un soulagement instantané. Les essayer une fois, c'est les adopter.
Mettez-les en évidence dans votre magasin et recommandez-les à votre clientèle. Vous lui rendrez service et les ventes répétées que vous ferez constitueront un superbe profit pour vous.
Les Poudres Nervines de Mathieu ne contiennent aucune drogue créant une habitude.

Distributeurs:
L. CHAPUT & FILS, CIE, LTEE

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU
PROPRIETAIRE
SHERBROOKE, - - - P. Q.

57

Profits avec le Ketchup

Le Ketchup aux tomates Heinz n'est pas autre chose que des tomates rouges bien mûres, mélangées avec des épices pures, du sucre granulé et des oignons. Des années d'expérience et les meilleurs ingrédients assurent la même qualité uniforme dans chaque bouteille. Un tel produit, aidé d'une grande campagne de publicité dans les journaux, devrait, avec une bonne attention, vous rapporter de superbes profits. Etalez le Ketchup de Heinz et voyez vos ventes augmenter.

H. J. HEINZ COMPANY

Usines:
MONTREAL TORONTO
LEAMINGTON

Renseignements de Québec

Quittance—Dlle Maithat Mary Kell à Succ. Dme Ths Kell.
Subrogation—U. Ang. Neilson à Dlle Léontine Bédard et al.
Subrogation— Dme Vve Jos. Côté à Dme Vve Chs Lemay, 98-127-227 N.-D. de Québec.
Vente—Limoilou Land Co. à Thimothée Delisle, 509-833-834 St-Roch Nord.
Quittance—Dme Marg. Barrette et al à P. E. E. Bélanger.
Mariage—I. Masson à Dlle M. B. Drolet.
Obligation—Dlle L. Hudson à Frs Gagnon, 713 St-Roch.
Vente—Jos. Dion à Alf. Lepage, 2047 St-Sauveur.
Obligation—Jos. Côté à Luc Jobin, 48, 31 N.-D. de Québec.
Quittance—E. Vachon et al à L. E. Fortier.
Main-levée—J. Adh. Gagnon et al à le Parc Jacques-Cartier Limitée.
Mariage—Jules Lapointe à Dlle M. A. Plamondon.
Mariage—Ed. Jobin à Dlle Alma Beaumont.
Obligation—La Banque Provinciale du Canada à Frs Côté, 2002, 332 St-Sauveur.
Vente à réméré—Jos. Bédard à La Caisse Pop. de Charlesbourg, p. 1012 Charlesbourg.
Quittance—Félix Rochette esqté et al à Dame Léo Langevin.
Vente—Quebec Land Co. à Eliah Endier, 509, 39 et 40 St-Roch Nord.
Quittance—Dme Vve And. Bédard à Elz. Jobin.
Venet—Hilaire Dorion à La Laiterie Laval Enrg., 508, 423, 424 St-Roch Nord.
Vente—Dme Alb. Emond à Hil. Dorion, 509, 842 St-Roch Nord.
Obligation—Elz. Jobin à Dme Alph. Côté, 1968 25 St-Sauveur.
Quittance—Etienne Cloutier à Hul Dorion.
Vente—Le Parc Jacques-Cartier à Habitations St-Frs d'Assises Ltée, 435 42 à 52 St-Roch Nord.
Testament—Dme Vve J.-Bte Turgeon.
Déclaration—Dlle Arzélie Turgeon et al.
Mariage—L. Em. Labrecque à Dlle Amarilda Charest.
Quittance—Adolphe Jobidon à L. P. Pleau.
Quittance—Edm. Giroux à Geo. Séguin.
Vente—Geo. Dorion à Ed. Dorion, 509 p. 746 St-Roch Nord.
Testament—Frs Giguère ½ ind. 4366 Montcalm.
Vente—Onés. Chalifour à Ls Carmichael ½ S. E. 946 Charlesbourg.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Frs Giguère ½ ind. 4366 Montcalm.
Quittance—Ls de G. Giroux à F. X. Vallée.
Quittance et main-levée—part Dme Vve Nap Dubeau à F. X Vallée.
Vente—Municipalité comté de Québec à Eug. M. Rhéaume, 1384 1499 St-Ambroise.
Bail—Théodule Parent à S. Pengantes, 914 St-Roch.
Transport—R. Cantin à L. P. Guy, 511 102 St-Roch Nord.
Vente—Miville Racine à Jos. Girard, 509, 494 et 495 St-Roch Nord.
Obligation—Ed. Laliberté à Louis Hamel, 1489 St-Ambroise.
Donation—Ls Oct Bouret à Jos. Emile Bouret, 681 Beauport.
Quittance—J. A. Royer à Dme Jos. Beauchamp.
Quittance—Dlle Célina Magnan à E. Villeneuve.
Quittance—Aurélie Lechasseur à John Théberge.
Quittance—Alf. Gingras à Az. Dorion.
Quittance—A. Lechasseur à John Théberge.
Quittance—Dlle Marie Déry à Dme J. C. Paquet.
Quittance—Dlle E. J. Chaperon à Dme J. C. Paquet.
Promesse de vente—Alf. Marcoux à Dme L. R. Nadeau, 2102 121 St-Sauveur.
Promesse de vente—L. Marcoux à Dme L. R. Nadeau, 2102 1223 St-Sauveur.
Vente—Dme L. R. Nadeau à Jos. Vallière, 2102 110 Saint-Sauveur.
Promesse de vente—Dme Alb. Nadeau à Geo. Villeneuve, 2102 122 St-Sauveur.
Testament—Dme Frs Marcotte.
Déclaration—Nap. Boutet, 574 St-Sauveur.
Vente—J. P. E. Gagnon esqté à J. Ludger Tardif, bloc 26 8 Macamic.
Transport—Jos. Bélanger à Eug. Savard, 1225 St-Sauveur.
Mariage—Ph. Lachance à Dlle Yvonne Latulippe.
Vente—Phli. Bussières à Elz. Bédard, 1199 St-Sauveur
Obligation—Roch Brindamour à Caisse Populaire de Saint-Sauveur.
Quittance—Dlle Lucile Grégoire à Em. Latulippe.
Quittance—Dme J. U. Hamel à Ern. Fiset.
Main-levée—Lucien Létourneau.
Quittance—Pierre Blouin à J. B. Blouin.
Quittance—J. N. Faucher à Phil Bussières.
Accord—The Molsons Bank Pension Fund à J. P. Garneau, 2742 2828 St-Louis.
Vente—Geo. McCallum à Dlle Eva Laroche, 1397 1308 1 Jacques-Cartier.
Vente—Quebec Land Co. à Hon. F. Carroll et al, 440 D2 D3 St-Roch Nord.
Vente—North Mount Realty Co. à Aurore Faucher, 2424, 80 St-Sauveur.
Vente—North Mount Realty Co. à R. Marcoux, 722 53 723 11 Charlesbourg.
Vente—Quebec Land Co. à Wil Dion, 509 660 659 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Limoilou Land Co., 509 835 St-Roch Nord.
Vente—North Mount Realty Co. à Th H. Murtha, 566 232 233 234 St-Roch Nord.
Obligation—J.-Bte Verret à J. Vézina, 926 1407 1472 Saint-Ambroise.
Quittance sub.—H. Smith à Eud. Caron, 1954 1955 St-Pierre.
Vente—North Mount Realty Co. à Paul Tremblay, 2421 257 St-Sauveur.
Vente—Quebec Land Co. à F. X. Brousseau, 508 1082 Saint-Roch Nord.
Vente—North Mount Realty Co. à J. Ed. Hardy, 566 202 St-Roch Nord.
Jugement et avis—Ant. Gagné à J. P. E. Gagnon, 435 20 ½ ind. 21 de 435 St-Roch Nord.
Rétrocession—Art Genest à Arth Durand, 725 6 St-Ambroise.
Mariage—Raoul Pleau à Dlle Al Durand.
Mariage—Jos Noël à Dlle Léa Bédard.
Obligation—Pierre Beaumont à Jos. Belleau et al, 98 et 99 Ancienne Lorette.
Vente—Dme Phil Ferland à Hon. F. X. Drouin, 508 1097 St-Roch Nord.
Priorité d'hypothèque—Cyrinus Leclerc à Banque Provinciale 2102-295 St-Sauveur.
Quittance—Théop. Morin à Dme Phil. Ferland.
Vente—J. Arth. Jobin à J. B. Bélanger et al, 466-6 465-20 465-19 Beaupré.
Rétrocession—J. B. Bélanger à J. Art. Jobin, 466-7 465-21 Beaupré.
Quittance rétrocession—Rév. Ludger Picher esqté à Dame Jos. Bouchard.
Vente—Montcalm Land Co., Ltd à Alb. Ed. Reville, 48-153-151-161-215-A N.-D. de Québec.
Tuteur—Didyme Côté aux mineurs.
Mariage—Jos. H Lapointe à Dme M. J. E. Breton.
Echange—Sam Desrochers à Ant. Plante, 434-266-104 St-Roch Nord.
Vente—Sam Desrochers à Jos. Alb. Lamontagne, 434-104 St-Roch Nord.
Cession—Aug. Plante à Alph. Asselin, 434-266 St-Roch Nord.
Obligation—Succession Dr Ed. Morin à Société de Prêts et Placements, 3089 St-Jean.
Vente—Dme J. A. Choquette à H. G. Fraser, 4381-100 Montcalm.
Quittance—Imperial Bank of Canada à Old City Mlg. Co.
Ouv crédit—Caisse Populaire de Québec Est à Ed. Verrault, 671g St-Roch.
Quittance—Caisse Populaire de Québec Est à Dme Jos. Verrault.
Vente—Jos. Gauthier à Art. Devarennes à Jos. Paquet, 114 Bergeville.
Obligation—Jas. Paquet à Art. J. Price, 114 Bergeville.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succ. Marie Jobidon, 508-152 St-Roch Nord.
Obligation—Jos. Gravel à Pierre Racine et al, 508-152-153 St-Roch Nord.
Obligation—Léon Masson à Alf. Fiset, 118 St-Roch Nord.
Mariage—Aug. Gamache à Dlle C. Alain.
Obligation—Wilf. Gauvin à Dlle Geo. Métivier, 2346-86 St-Sauveur.
Obligation—Dme Vve Frs Giguère à Dme Jos. Lefrançois, 4366 Montcalm.
Quittance exec. test.—J. N. Beaumont à Cie J. A. Théberge, Limitée.
Résiliation—The Bankers Trust Co. à The Royal Trust Co., Limited.
Déclaration—The Royal Trust Co., 228 5-2-1 St-Sauveur.
Obligation—Jos. Brière à Dme Laur Dumont Leclerc, rang 2-20 R Rouissillon.
Quittance—Dme L. E. Fortier à Dme Jos. Verrault.
Obligation—Jac. Boivin à Dme Vve P. J. Bouchard, 2345-37-38-39-40 St-Sauveur.
Mariage—Lauréat Drolet à Edm. Tremblay.
Mariage—Alph. Dion à Alice Fiset.

Renseignements des Trois-Rivières

Semaine du 17 au 22 juillet, 1922.

Déclaration—Fairchild Aerial Surveys Co. of Canada, Ltd.
Rectification—Alfred Bournival & O. Carbonneau & al., p. 231 St. Barnabé.
Seconde copie—Alfred Bournival & O. Carbonneau & al.
Vente—Johnny Béland à D. Chenevert (etc), 2209-5, Cité des Trois-Rivières.
Seconde copie—Johnny Béland à D. Chenevert (etc.)
Transport Créance—Dame P. L. Lassonde à Dame L.E. Boisclair.
Déclaration sociale—Vigneault & Levasseur.
Vente—Nap. de Montigny à David Rhéault, 1130-51 Cité des Trois-Rivières
Obligation—Elie Rivard à Léopold Lamy, 1452 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Lucien Pothier à J. W. Guillemette, 1755-132 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Ed. Bellefeuille à Elie Rivard.
Bordereau—Edmond St. Germain.
Vente—Dame G. Boisvert à Ed. St. Germain, 234 St-Etienne
Vente—F. H. Bellemare à Max Lafrenière, 15a, 5è Rg. St. Elie.
Quittance—F. X. Bellemare à Max Lafrenière.
Vente—Vve. Max. Lafrenière à J.B. Paterson, 15a, 5 Rg. St-Elie.
Vente—Pierre Gélinas à Odilon Gélinas, p. 15 Rg., St-Elie.
Contrat de mariage—L. O. Gélinas et Emelda Boucher, 156 Ste-Flore.
Contrat de mariage—Donat Gélinas et Lucia Gélinas, 420 St-Barnabé.
Cession—Dame Omer Lachance à Onésime Aubry, p. 140, St-Barnabé, p. 53, Ste-Flore.
Obligation—Thomas Augé à Omer Augé, 14b 7 Rg. St-Elie
Vente—Vve. M. Boisvert à Alfred Lemire, 403 St-Etienne.
Vente—Cameric Lemay à Wilfrid Boucher, 211, p. 212 & 243, St-Barnabé.
Décl. de Privilèges—Charles Lafond contre N. M. & T. N. Nassif, 1306 & 1307, Cité des Trois-Rivières.
Vente—J. Antonio René à J. Nap. Bergeron, 1123-6, 7, 8, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Horm. Landry à Osidore Arbec, 1130-43, 44, 45, Cité des Trois-Rivières.
Cession—E. S. de Carufel à G. E. Ladouceur.
Déclaration—G.E. Ladouceur re E. S. de Carufel. Ste-Flore et St-Elie.
Cession—Joseph Dubreuil à G. E. Ladouceur.
Déclaration—G.E. Ladouceur re Joseph Dubreuil, 625-120 Ste-Flore.
Vente—Denis Pellerin à Omer Ménard, p. 207 Ste-Flore.
Seconde copie—Denis Pellerin à Omer Ménard.
Cont. de mariage—Thomas St. Amour et Laura Turcotte.
Contrat de mariage—Emile Matteau et Jeanne Lafrenière.
Obligation—Olivier Robert à Vve. M.A. Savard, p. 230, St-Boniface.
Transport—Josaphat Hamel à Joseph St. Onge.
Vente—Roland Bédard à Elisée Croteau, 628-1480-66, Ste-Flore.
Obligation—Roméo Racine à Thomas Caron, 272, St-Boniface.
Transport—Dionis Gélinas à Eug. Leclerc.
Vente à réméré—Ludger Duchaîne à Louis Duchaîne, p. 51-6 Rg., St-Mathieu.
Vente—Rvd. P. A. A. Bellemare à Simon Martin, 19-4Rg., St-Elie.
Contrat de mariage—Louis Dion à Lucille Germain.
Quittance—F. Gélinas & al., à N. Boisvert.
Quittance—Rvd. D. Gélinas à H. Villemur.
Quittance—Rvd. D. Gélinas à H. Villemur.
Quittance—O. Pichette à L. Désaulmiers.
Quittance—Joseph Carle à A. Boisvert.
Quittance—Rvd. J. E. Héroux à A. Laroche.
Quittance—Caisse Pop. St-Bon. à F. X. Guimond.
Rétrocession—Alphonse Robert à Vve P. Isabelle, 226 & 227, St-Boniface.
Seconde copie—Alphonse Robert à Vve. Isabelle.
Rétrocession—John Robert à Vve. P. Isabelle, 226 & 227, St-Boniface.
Seconde copie—John Robert à Vve P. Isabelle
Déclaration—Le Marché National.
Transport—Dame Adrien Fortin à Eucher Masse
Quittance—R.S. Cooke & al. à Alp. Frenette.
Quit. Rente Seign.—La Suc. A.B. Hart à J.F. Bellefeuille, 821 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—N. & F. Nassif à Uldéric Paris, 1307 et 1306, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Xavier Pothier à Hon. H. Montplaisir, 1755-170, 141, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Xavier Pothier à Hon. H. Montplaisir, 1755-171, 141, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Dame Ph. Paquin à Delle. J. Carignan, p.1997, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Théophile Légaré & al à Delle J. Carignan, 1755-182,141, Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Dame Laura Jolin à Xavier Pothier.
Garantie coll.—Arthur Boisvert à Banque d'Hochelaga, 469, 471, Yamachiche.
Obligation—Alcide Champagne à Edouard Laurent & al., 1755-172, 141, Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Edmond Hébert à Georges Gendron.
Quittance—Léopold Drew à Georges Gendron.
Testament—Naza Aboud.
Déclaration—Naza Aboud.
Quittance—Succ. Naza Aboud à Joseph Houlé.
Quittance—Flavie La Barre à Joseph Houle.
Obligation—Wilf. C. Lacerte à Dame A. Bellemare, p. 96, St-Sévère.

COUR DE CIRCUIT — JUGEMENTS

J.E. Gauthier vs Dame J. Verville, Trois-Rivières, $22.42 — Compte.
J.U. Trudel vs Chs. Jobin, Ste-Thècle, $9.00—Compte.
J.U. Trudel vs Eugène Trépanier, Shawinigan Falls, $22.40—Compte.
Aimé Cassette vs Josaphat Gingras, Notre-Dame des Anges, $44.00—Billet.
Aimé Cassette vs Joseph Friset, St-Prosper, $50.00—Billet.
Ames, Holden, McCready Limited vs P. Gauthier, La Baie du Febvre, $51.89—Compte.
Athanase Boisvert vs Arthur Couture, Shawinigan Falls, $44.-98—Dette.
Jos. F. St. Onge vs Wilfrid Gendron, Shawinigan Falls, $73.-15 — Dette.
Emmanuel Mongrain vs Adolphe Bordeleau, St-Stanislas, $63.-25 — Billet.
Chs. Edouard Gauvin vs La Cie des Herses Cloutier, Ltée, Trois-Rivières, $30.00—Salaire.
J. Lucien Rousseau vs Joseph Chauvette, Ste-Sophie de Lévrard, $29.05—Dette.
J. Lucien Rousseau vs Raoul Dupont, Trois-Rivières, $26.25—Dette.
Harry Folton vs Jules Bergeron, Trois-Rivières, $29.90—Dette
Joesph P. Pelletier vs Nora Gélinas, Shawinigan Falls, $60.36—Dette.
Jean-Baptiste Forgues et al vs F. L. Pidgeon, Yamachiche, $63.96—Compte.
Banque Nationale vs Antonio René, Trois-Rivières, $46.76 — —Billet.
Georges Beaudry vs Maurice Cadorette, Trois-Rivières, $39.00 Loyer.
Nap. Bourgeois vs F. Caron, Cap de la Madeleine, $97.64 — Dette.
Edgar Bournival vs Georges Auger, Shawinigan Falls, $44.80—Dette.
Alphée Massicotte vs Charles Rhéault, Hérouxville, $80.15 — Dette.
A. E. Parent vs Paul Emile Piché, Montréal, $32.50 — Balance de compte.
J.H. Beaulac vs L. Vigneault, Trois-Rivières, $40.00 — Billet.

COUR SUPERIEURE — JUGEMENTS

Omer Gélinas vs Israël Blais, Shawinigan Falls, $117.—Billet.
Rodolphe Boisvert vs James Mongrain, St-Georges de Champlain, $281.50 — Billet.
Frs. Désilets et Maurice Fortier vs Ernest Dumais, Cap de la Madeleine, $188.70 — Compte.
Patrick Parenteau vs M. L. Rosenstein, Montréal, $100.00—Commission.
Dame Pamela Garneau vs Max Rosenstein, Montréal, $250.00—Loyer.
Eugène Trudel vs Armand Lesieur, Trois-Rivières, $133.90 — Compte.
Jos. L. Durand vs Léo Joly, Montréal, $171.47 — Compte.
Arthur St-Laurent vs Athanase Gélinas, Nord Témiscamingue, $324.63 — Compte et billet.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 22 juillet 1922.

ACTES DE VENTES

Alfred Spry à Mme Robert Butler, lot 1444-194 quartier sud. Prix $9000.00; payés.

Mme W. H. Wiggett à C. K. Bartlett, ½ S lot 290 quartier nord. Prix $8500.00; $200.00 payés.

Mme W. H. Wiggett à F. H. Hibbard, ½ N lot 290 et partie lots 288 et 291 quartier nord. Prix $8500.00; $200.00 payés.

F. H. Hibbard à Mme Cyril Swyn, lots 691, 692 et partie 689 quartier nord. Prix $9000.00; $500.00 payés.

Robert Schurman, fidéi-commissaire des biens de W. E. Loomis, à la Cité de Sherbrooke, lot 3, Orford, et lot 934 quartier nord. Prix $8500.00; payés.

Ferdinand Côté à Damien Martel, lots 729-160 à 172 et 188 à 196 quartier est. Prix $1200.00; payés.

J. R. Genest à J. A. Genest et al, droits indivis sur lot 208 quartier centre. Prix $1.00; payé.

E. T. Construction Co. à Joseph Krakowsky, 43 pieds N lot 1300 quartier sud. Prix $9500.00; payés.

Georgiana Boissé à Hormidas Boissé, lot 7-197 quartier sud. Prix $950.00; payés.

Napoléon Côté à Evanna Bérubé, partie lot 18a, rang 6, Ascot. Prix $100.00; payés.

Arthur St-Pierre à Cité de Sherbrooke, lot 710-42 quartier est. Prix $3200.00; payés.

Mme J. B. Charest à Cité de Sherbrooke, partie lot 39 quartier nord. Prix $3200.00; payés.

Alfred Gosselin à Cité de Sherbrooke, partie lot 39 quartier nord. Prix $3200.00; payés.

H. W. Palmer à Cité de Sherbrooke, lot 1494-178 quartier sud. Prix $2500.00; payés.

Alyre St-Pierre à Auguste Hamel, lot 16b-168, rang 9, Ascot. Prix $1.00; payé.

Mme Amédée Dagenais à Auguste Hamel, lot 418, Orford. Prix $1300.00; $1050.00 payés.

Joseph Dezan à Alphonse Pratte et al, partie lot 36, Waterville. Prix $800.00; $400.00 payés.

David Roussel à Alfred Spry, lot 1444-195 quartier sud. Prix $4900.00; payés.

HYPOTHEQUES

Lionel Savary à Frank Savary, pour $4112.70, affectant partie lot 69, Village Compton.

Donat Gauthier à Théodore Blouin, pour $550.00, affectant lot 1451-92 quartier sud.

Habib Boutara à George Saigh, pour $6000.00, affectant lots 531 et 532 quartier nord.

Patrice Racine à Succession Mme F. X. Dufresne, pour $750., affectant lot 271, Orford.

James O'Connor à Ludger Forest, pour $1000.00, affectant lots 2a, 2n, rang 8, 2c, 2d, 3c et partie 3e, rang 7, Ascot.

Louis Echenberg à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., pour $2400.00, affectant lot 583 quartier nord.

Thomas Vineberg à The Canadian Bank of Commerce, pour $1500.00, affectant lot 513-3, partie 513-2, lot 516-5 et partie 516-6 quartier nord.

Mme G. A. Hall et vir à Mlle N. P. Bliss, pour $1000.00, affectant lots 826, 827, 828 et 829 quartier nord.

Mme L. P. St-Jean à Jeannette Bourque, pour $500.00, affectant lot 7-205 quartier sud.

Frank McIver à Gédéon Morin, pour $200.00, affectant lot 453, Orford.

Joseph Krakowsky à Emile Rioux, pour $14,000.00, affectant 43 pieds N lot 1300 quartier sud.

Théotime Lemieux à Mlle M. L. Maguire, pour $400.00, affectant partie lot 614, Orford.

D. W Stenson à Mme Michael Stenson, pour $3000.00, affectant lot 1414 et partie 1416 quartier sud.

Edouard Vanasse à W. J. Marlin, pour $750.00, affectant lot 9c, rang 1, Ascot.

Auguste Hamel à Mme P. A. Caron, pour $1000.00, affectant lot 16b-168, rang 9, Ascot, et lot 418 Orford.

Théodore Benoit à Joseph Larochelle, pour $4000.00, affectant partie lot 744 quartier est.

Athanase Courchesne à Théodore Benoit, pour $4000.00, affectant lot 776 et ½ E lot 866 quartier est.

Pierre Sévigny à Joseph Goyette, pour $1300.00, affectant part. lots 309 et 310 Lennoxville.

Mme Eugène Roberge à John Edwards, pour $1000.00, affectant 1405 quartier sud.

QUITTANCES

Joseph Larochelle à Office Requirements Ltd., de l'hypothèque du 17 mars 1921.

Mme Joseph Gariépy à J. W. Grégoire, de l'hypothèque du 12 mars 1920.

Mme Allan Spafford à Mathias Knudson, de l'hypothèque du 11 mai 1906.

Sherbrooke Loan & Mortgage Co. à G. L. Hume, de l'hypothèque du 4 août 1910.

Mlle N. P. Bliss à G. A. Hall, de l'hypothèque du 17 mai 1917.

Edwards Realty Co. à Mme G. A. Hall, de l'hypothèque du 18 mai 1917.

Sherbrooke Loan & Mortgage Co. à Cité de Sherbrooke, de l'hypothèque du 4 août 1919.

Alphonse Lacroix à Ferdinand Côté, de l'hypothèque du 22 décembre 1920.

E. A. Bernard à Joseph Larochelle, de l'hypothèque du 22 octobre 1920.

L. A. Simoneau à Joseph Larochelle, de l'hypothèque du 1er octobre 1921.

E. H. Fortier à Joseph Larochelle, de l'hypothèque du 24 octobre 1920.

Alcide Laplante à Joseph Krakowsky, de l'hypothèque du 10 décembre 1921.

William Desruisseaux à Pierre Sévigny, de l'hypothèque du 28 juillet 1919.

Robert Robertson à Majorique Rodrigue, de l'hypothèque du 13 février 1914.

Dernières volontés et testament de feu le Dr F. J. Austin, avec transmission affectant lot 967 quartier nord, légué à sa fille, Mme Edmund H. Drury. Aussi nomination des exécuteurs nommant Mme E. H. Drury et G. E. Borlase, comme exécuteurs et un reçu du Percepteur du Revenu provincial, déclarant que les droits ont été payés sur ladite succession.

Procuration par Alyre St-Pierre à J. H. Lemay, l'autorisant à vendre le lot 16b-168, rang 9, Ascot, pour la considération de $1.00; payé.

Donation par Mme Robert Butler à William D. Butler et Royal E. Butler, du lot 1444-194 quartier sud.

Transport par Antonio L. Genest à J. Rosario Genest, de certains droits sur lot 208 quartier centre, lot 1332 quartier sud et lots 7-98 et 99 quartier sud.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

MONTREAL

DEPOSANTS	PATRONS
A. Bélisle	J. Lapierre
J. E. Belletête	Geo. Imbeau
R. Brindamour	A. Beausoleil
Ed. Lapointe	Ravary, Leduc, Ltée
C. Presseau	Sherman Segal
Jack Schwartz	Central Agency
F. A. Strelcher	L. W. O'Donnell
L. Firnm	J. Flanz
J. S. Truerdill	E. Hoffer

Tél. BELL No. 9

HOTEL VERCHERES

Mme J. H. ST-CERNY, Prop.

Repas, Chambres et Pension de 1ère classe.
Automobiles et Voitures à la disposition des voyageurs.
Bière et Vins servis aux repas tous les jours.

Dimanche compris.
Cigares, Cigarettes.

VERCHERES, P. Q.

ALBERT CHARRON

MANUFACTURIER DE CHAUSSURES

Turns pour Dames et Enfants.

CONTRECOEUR, P. Q.

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

S. Hushion vs F. H. Chapleau, Ste-Agathe Jct., $238.
H. White vs Matthew Kenningsbury, Verdun, $100.
Wm. J. Clarke vs G. S. Pine, Montréal, $186.
Fred Lewis vs Canada Cement Co., Ltd., Montréal, $2000.
St. Lawrence Inv. & Trust Co. vs B. Stg. Dillon, Montréal, $160.
Frothingham & Workman, Ltd. vs R. E. Hébert, St-Léonard d'Aston, $35.
Provincial Oil Co. vs Jos. Tessier, Dewitville, $242.
M. Chouinard vs Trustees Pa. Sainte-Madeleine, Rigaud, $1099.
Armstrong Cuchereau & Co. vs T. Massie, C. Yanakis, Montréal
Armstrong Cuchereau & Co. vs Splendid Confectionery, Lachute, $102.
C. Laurin, Reg. vs Edmond Chartrand, Verdun, $166.
Montreal Tramways Co. vs Hypolite Bénard, Pointe aux Trembles, $150.
C A. Archambault vs Hector Lacroix, Acton Vale, $369.
Thomas McNamara vs Jos. Dudyk, Harfy Budyk, J. S. Budyk, Montréal, Paul Krasel, Upper Melbourne, $75000.
Stinson Reeb Builders Supply Co., Ltd., vs Alex. Houston, John Wynne Upper Melbourne, $199.
Waddell's Ltd. vs W. L. MacGillivray, Upper Melbourne, $534.
W. B. Signer vs B. Shulack, Upper Melbourne, $310.
Henri St-Onge vs Ass. de Construction, Ltée, Upper Melbourne, $111.
Beatty Bros., Ltd. vs H. Robillar, Lachute, $208.
Thomas Jones vs Follie Aronson, Montréal, $1625.
W. P. Downey vs Geo. Diamond, Montréal, $263.
Coca Cola Co. vs Geo. Stratagos, Capitol Sales Co., Montréal, $312.
Royal Bank vs Asch, Ltd., Montréal, $2453.
Narcisse Lord vs Ovila Regimbald, Montréal, 4ème classe.
J. et J. Taylor, Ltd. vs J. E. Lemay, St-Norbert.
J. et J. Taylor, Ltd. vs St Norbert Garage & Motor Car Co., Verdun, $269.
Picard & Co. vs Achille Couillard, Lachine, $199.
Montreal Arena Co. vs Peter F. Brennan, Westmount, $106.
J. E. Dubé vs R. W. Lawson, Westmount, $740.
Désiré L. Desbois vs T. G. McLaurin, Lachine, $427.
Domina Potvin vs Fridolin Hébert, Laprairie, $141.
Philias Sabourin vs Alfred Legault, Ste-Thérèse, Blainville, $225.
Louis Lefebvre vs Jos. Martin, Laprairie, $109.
H. Smith vs F. Sarrazin, Montréal, $175.
S. Wald & Co. Reg. vs P. Krishkow, Montréal, $118.
M. Robert & Co. vs A. E. Chaput, Montréal, $115.
J. A. Primeau vs Léo. Jubinville, Montréal, $162.
Banque de Montréal vs Henri Foucreau, Montréal, $242.
J. T. Z. Patenaude vs Abraham Mouckley, Montréal, $390.
Rex vs Louis Ginsberg, Can. Imbroidery Co., Montréal, $1025.
Ludger Carignan vs J. A. Courtemanche, Montréal, $136.
Henri Robitaille vs Ecole Commerciale St-Bernardin, Montréal, $2650.
Shearson Hammull Co. vs Oliver H. Walker, Montréal, $282.
Michel Skwarka vs Molsons Brewery, Ltd., Montréal, $3650.
M. Emmaus Leroux vs M. Séraphin Théoret Montréal, $1095.
Frontenac Breweries, Ltd. vs Oscar Lesage, Montréal, $1289.
Henri Lauzon vs J. H. Mathieu, Montréal, $146.
Yolande Gauthier vs Rod. Choquette, Montréal, 1ère classe.
Abraham Azar vs Assad Azar, Montréal, $564.
Provincial Motor Sales Co., Ltd. vs A. Larose, Montréal, $200.
Hollander & Gittleson vs Louis Goldberg, Eastern Binding and Trimming Co., Montréal, $360.
Z. Therrien vs Isaac N. Vandandaigne, Montréal, $745.
Thomas Jones vs Follie Aronson, H. Aronson, Reg., Montréal, $1625.
Mme Gaston Maillet vs Fleurette Leduc, Montréal, $1275.
Albina Dufault vs Ovila Dufour, Montréal, 1re classe.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

E. David vs Arhémar Roussin, Montréal, $18.
Mme A. Côté et vir vs Vincent Martin, Montréal, $53.
W. Fortin vs Ephrem Lapalme, Montréal, $46.
J. R. Robillard vs Nap. Garand, Montréal, $45.
H. R. Trenholme vs A. Finkelstein, Montréal, $14.
J. Sanderson vs N. Stoddard, Montréal, $11.
Fit Reform Wardrobe vs S. G. Bergeron, Montréal, $20.
L. J. Lefebvre vs Art. Labelle, Montréal, $18.
Victoria Garage vs C. W. McKisock, Montréal, $26.
Victoria Garage vs B. Nelson, Montréal, $21
Victoria Garage vs R. Tanguay, Montréal, $25.
G. P. Léveillé vs Camille Roberge, Montréal, $45.
I. Hoffer vs J. L. Bigras, Montréal, $30.
O Groleau vs Antonio Bélanger, Montréal, $10.
Merchants & Employers Guard & Accident Company vs A. W. Blackdon, Montréal, $29.
H. J. Ross & Sons, Ltd. vs E. Trump, Montréal, $20.
J. A. O'Gilvy'ds, Ltd. vs W. C. Palmer, Montréal, $16.
L. Trudelle vs Jos. St-Pierre, Montréal, $40.
A. Loranger vs Edouard Laurin, Montréal, $84.
A. Gitterman & Co. vs A. Leclerc alias A. Razon, Montréal, $84.
N. G. Valiquette, Ltée vs Vve Art. Dubois, Montréal, $45.
P. Guérin & Cie vs Carp. Dumitra, Montréal, $21.
C. Bureau vs Jos. Dubois, Montréal, $62.
S. L. Routhenberg et al vs Edouard Paquette, Montréal, $40.
S. L. Routhenberg et al vs B. Mathieu, Montréal, $19.
S. L. Routhenberg et al vs P. E. Jeannotte, Montréal, $18.
S. L. Routhenberg et al vs Sam Cosentino, Montréal, $50.
L. A. Paradis vs M. Lussier, Montréal, $36.
P. Guérin, Ltée vs Ion Jureschi, Montréal, $16.
P. Guérin, Ltée vs Toader Boudari, Montréal, $29.
T. Brault vs Roméo Quevillon, Montréal, $50.
D. Provost vs Jos. Bergeron, Montréal, $78.
S. Caplan et al vs Eug. Pilon, Montréal, $79.
Metropolitan Trust Co. vs Wilfrid Dufour et al, Montréal, $46.
Metropolitan Trust Co. vs Paul Perrault, Joliette, $68.
M. L. H. & P. Co. vs Michael Morphy, Verdun, $13.
H. R. N. Viau vs Félix Lalonde, Ste-Anne de Bellevue, $48.
J. E. C. Bumbray vs J. R. Campbell, Ormstown, $93.
J. B. Robillard vs Nap. Garand, Montréal, $45.
H. R. Trenholme vs A. Fnikelstein, Montréal, $14.
O. Faubert vs Raphael Lavigne, Montréal, $22.
G. Labelle vs Murray Davis, Montréal, $26.
Barber Ellis, Ltd. vs J. W. Crawford, Montréal, $28.
S. Resin vs Dick Robin, Montréal, $30.
P. Morissette vs Chs Matton, Montréal, $17.
Evans Bros., Ltd. vs J. Nolan, Montréal, $48.
Mme C. Maraglea vs Chs E. Laplante, Montréal, $19.
A. Tolasko vs G. Gervais, Montréal, $37.
H. Bierad vs A. Moses, Montréal, $60.
Cohen's Ltd. vs Wm. Lancaster, Montréal, $83.
L. Bissonnette vs Damase Roy Reg'd. Montréal, $9.
United Shoe Machinery Co. vs Yanakis & Co., Montréal, $18.
American Technical Society vs Willer Stanton, Montréal, $19.
M. L. H. & P. Co. vs Jos. Léger, Montréal, $21.
M. L. H. & P. Co. vs A. Brisebois, Montréal, $25.
M. L. H. & P. Co. vs J. E. Belcourt, Montréal, $51.
M. L. H. & P. Co. vs Art. Blanchette, Montréal, $16.
M. L. H. & P. Co. vs E. Dorval, Montrréal, $14.
M. L. H. & P. Co. vs Phillip Daly, Montréal, $20.
M. L. H. & P. Co. vs Henri Desrochers, Montréal, $18.
M. L. H. & P. Co. vs Walter Gray, Montréal, $14.
M. L. H. & P. Co. vs Michael Morphy, Montréal, $13.
M. L. H. & P. Co. vs Elie Prevost alias Alex Prevost, Montréal, $12.
M. L. H. & P. Co. vs D. Roberge, Montréal, $47.
M. L. H. & P. Co. vs J. Squire, Montréal, $11.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 26 juillet 1922.

Si l'on en juge par les commandes que reçoivent les maisons de gros, actuellement, le commerce semble bon dans la province de Québec. Les perspectives d'une bonne récolte semble donner un regain de confiance chez le marchand de la campagne avec le résultat qu'il place ses commandes avec plus d'assurance. En ville, la construction continue d'être active. Le désaccord entre les manufacturiers a eu pour résultat de faire baisser le clou de $3.70 à $3.25 les 100 livres, mais, toutefois, ce prix n'est que temporaire et il reviendra à la normale lorsque ces difficultés seront aplanies. Le câble de Manille pur a baissé de $2.00 les 100 livres; le câble de chanvre a subi une baisse de $1.00. Le fer et l'acier en barres sont montés de 10 cents les 100 livres. Il n'y a rien d'important à signaler sur le marché de la peinture. La térébenthnie et l'huile de lin continuent d'être à la hausse. Par suite de la grève des mineurs, aux Etats-Unis, les acieries sont sur le qui-vive et ils attendent les évènements avant de fixer leurs nouveaux prix pour les produits qu'ils mettront sur le marché. La disette du charbon gêne l'importation et l'exportation des matières premières dont ils ont besoin pour leur industrie.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net extras	
de comptoir Champion	240 lbs	13.75	75
	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes,	21 lbs, doz.		5.40
5 —	23 lbs, doz.		5.85
6 —	25 lbs. doz.		9.00
8 —	27 lbs, doz.		9.45

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.		45.00
Princess	—		57.00
Grand Rapid N-P	—		65.00
Grand Rapid Jap	—		50.00
Universal Jap	—		48.00
Universal N-P	—		53.00
Princess N-P	—		57.00
Parlor Queen	—		62.00
American Queen	—		60.00
Standard Jap	—		48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00 F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,

genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	70%
d'évier	70%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	35%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands	40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	21 base
de manille, British	17 base
de chanvre	17 base

Extras net pour câble, par 100 lbs. : 5/16, 50 ; 7/16, ½, 9/16, 1.00 ; 5/8, 1.50 ; ¾, 5/16, 2.00 ; 3/16, 2.50.

de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.50
Baby Ben	3.50
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75 ; 5/32, 20.00 ; ¼, 15.20 ; 5/16, 12.50 ; ⅜, 11.10 ; 7/16, 10.60 ; ½, 10.20 ; 5/8, 10.35 ; ¾, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ¾, 14.25 ; 7/8, 11.85 ; ½, 10.85 ; 5/8, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à bacs	liste plus 10%
à roches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90 ; 2, 1.00 ; 10, 1.20 ; 11, 1.50 ; 12, 1.90 ; 13, 2.00 ; 14, 2.20 ; 15, 2.65 ; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800		liste net
— 802		liste net
— 804		liste moins 20%
— 810		liste plus 25%
— 814		liste plus 25%
— 838		liste moins 10%
— 840		liste moins 12½%
— 842		liste plus 12½%
— 844		liste plus 12½%
à ressort		2.50 doz. paires

Claques :

Le prix du gros pour les *vieilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c. la lb.

Clés (outils) :

à écrou Coes	40%
à écrou, régulières	52½%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Timo	45%
en cuivre	liste plus 17½%

Clous en broche. Base 3.25

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boite	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5. 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $6.75 ; 1⅛x12, $6.85 ; 1¼x11, $6.70 ; 1½x11, $6.55 ; 2x12, $6.50 ; 2½ et plus long, $6.50.

Coupés, Base 4.40

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.	2.01
7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.	1.50
7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz. ; 2 lbs. 3.83 la douz. ; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00 ; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25 ; 40 pieds, 2.75 ; 50 pieds, 3.30 ; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds ; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.
à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer et acier :

ordinaire	Base	2.95
acier à lisse	—	2.95
acier à bandage	—	2.95
acier à pince	—	3.85
acier angle	—	3.05
acier à ressort	—	5.40

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal. la boîte

1X, 20x28,	56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28,	56 —	135 lbs.,	9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112 —	200 lbs.,	16.50
1C, 20x28,	56 —	270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112 —	270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56 —	155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56 —	175 lbs.,	12.75
1x 20x28,	56 —	135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.60 le 100 lbs.
au 100 lbs.	4.25 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13. 3.70 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85
Fil en broche galvanisée ondulée,	5.30
Fil en broche galvanisée à ressort:	
9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
0 caisse de 6 doz.,	9.00 caisse
1 caisse de 8 doz.,	10.00 caisse
2 caisses de 6 doz.,	8.50 caisse

Haches:

canadiennes	11.50 doz.
canadiennes emmanchées	14.00 doz.
de garçons	9.50 —
de ménages, emmanchées	12.50 —
de bûcherons	9.50 à 13.00 —
à double taillant	16.50 —

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:

	chaque
C.Q. 329	8.25
L.Q. 327	7.00
P.Q. 321	17.00
B.Q. 307	9.25
C.Q. 324	9.25
H.V. 316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.10
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques:

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	115.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S & W.	47.00	54.50 —
38 S & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	
38 S & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
45 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*":

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSG	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit	14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net,	80 par 100 lbs.
28 balles. Extra net,	1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net,	1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net,	.50 par 100 lbs.

Meules en grès:

1½-1¾ pces d'épaisseur,	4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs.,	4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs.,	4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
- à bois Spécial 40%
- Keystone 30%
- Gilmour 20%
- Erwin . . . . . liste plus 5%
- Mephisto . . . . . liste net
- à drilles à queue cylindrique droite, 50.
- — à queue cylindrique, ½″ dim. 50.
- —à queue carrée pour le fer, 50c.
- —à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	303/4	3.15
4½C	4.00	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	106	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Joliette et Ajax Kraft, lb.	0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08½
Fibre, lb.	0.08½
Special Manilla, lb.	0.07½
"B" Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.06½
Rouge-brun, lb.	0.06
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette:

"Papillon" et "Home", caisse.	4.00
"Special", caisse.	3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse.	6.25
Serviettes, caisse de 3750	9.00

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 50% et 17½%. Duplex (Manilla) et "Maple Leaf" (Kraft), la liste, moins, 50 et 5%. "Lion" Kraft, la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10 et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz.	11.28
Fox	—	11.75
Olds	—	11.75
Bulldog	—	13.63
Jones	—	13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver:

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60
Suprême Zinc	5.25

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures:

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses	Liste
pour chevaux Stewart:	de prix
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons:	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:

Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55

Surface d'ardoise :

Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" (Quatre dans un) le carré . $6.00

(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Panamold, léger (1 pli)	1.50
(2 plis)	1.85
(3 plis)	2.20

Surface de Mica:
Mica Lastic,

Léger (1 pli) le rouleau	1.90
Moyen (2 plis) le rouleau	2.25
Lourd (3 plis) le rouleau	2.60
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.35
— lourd (3 plis)	2.40
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36″ de large, le rouleau	$2.85
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18″ de large, le rouleau	3.30
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau	1.85
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis le rouleau	2.20
Everlastic, léger (1 pli)	1.70
— moyen (2 plis)	2.05
— lourd (3 plis)	2.40

Papiers :

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs. Rouleau de 400 pieds.	$4.50
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2	0.85
Fibre "Surprise"	0.70
Fibre "Stag"	0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :

H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 10 et 16 onces, le quintal 3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau 2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal 3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal 3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal 3.15

Teintures à Bardeaux à la crésosote

Marque "Velvex" Couleur	B3	B11	B20	C40 C43 C44
A	B9	B12	B22	
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45 1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50 1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60 1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75 1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre 0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb. 0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb. 0.09
Barillets de 100 lbs., la lb. . 0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb. . . 0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse 9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse 5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon 0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon . 0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse 3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.35
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse 6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 8.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Coaltar (raffiné) le baril . . . 10.25
Coaltar (brut) le baril 9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz. . . . 1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz . . 1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon 1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon 1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal. 1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon 1.30

Rondelles en fer. 60%

Tire-Fond (couch screw). . . . 45%

Tôles galvanisées:

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis . . .	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées:
27½ pces de largeur, 28 5.50 le carré
27½ pces de largeur, 26 6.00 le carré
33 pces de largeur, 28 5.75 le carré
26 6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires.	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies.	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :
4 pouces. . . . . 0.24 le pied
6 pouces. . . . . 0.36 —

Tuyau de poêle:
6 pcs . . . . . 12.35 100 feuilles
7 pcs . . . . . 13.25 —

Tuyau de plomb : 10%
jusqu'à 2 pces . . . . 100 lbs 12.00
2 pces à 8 pces . . . . — 13.00
8 pces. . . . . — 14.00
de renvois, 1¼ à 2 . . — 13.00
en longueur, 2 à 4 . . — 13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00 . . .	100 pieds
¼	3.84	5.14 . . .	—
¾	3.84	5.94 . . .	—
½	4.85	6.46 . . .	—
¾	5.87	7.71 . . .	—
1	8.16	11.05 . . .	—
1¼	11.04	14.95 . . .	—
1½	13.20	17.88 . . .	—
2	17.76	24.05 . . .	—
2½	28.08	28.03 . . .	—
3	36.72	49.73 . . .	—
3½	47.84	63.48 . . .	—
4	56.68	. . .	—

Vadrouilles :

	la doz.
Fini O-Cedar, doz. net :	la doz.
4 onces	2.40
12 onces	4.80
O-Cedar, grande avec manche.	$16.00
O-Cedar, petite avec manche .	10.00

Boîte de 1 pinte, mesure impériale 12.00
Boîte de ½ gallon, mesure impériale 20.00
Boîte de 1 gallon, mesure impériale 28.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 15%)

Vert de Paris: Bergers
Barils, 250 lbs.. . . . . 32½
— 50-100 lbs 34
— 25 lbs. 36
Boîtes, 1 lb., carton 38
— ½ lb. 40
— 1 lb., fer-blanc 40
— ½ lb. 40

Vis à bois:
en fer tête plate 82½-5
tête ronde 80-5
en laiton, tête plate 77½-5
tête ronde 75-5

Zinc :
En feuilles, No 9, 100 lbs. . 10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils.	1.13

Huile bouillie:
1 à 2 barils. 1.17

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple.	1.80
Par petits lots.	1.85

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens.	13.00	13.35
Anchor pur.	13.00	13.35
Crown Diamond.	13.00	13.35
Crown, pur.	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur. . . .	13.00	13.35
Red Seal.	13.00	13.35
Decorators, purs. . . .	13.00	13.35
O.P.W. anglais.	13.00	13.35
Green Seal.	13.00	13.35
Moore, pur.	13.00	13.35
Ramsay, pur.	13.00	13.35
Maple Leaf Pur. . . .	13.00	13.35
Anglo pur.	13.00	13.35
O.P.W. Polar White . .	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils	4.00
Par 100 livres	5.00
Par 25 livres	5.25
Par 12½ livres	5.50

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.
Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.
Termes: 2% 15 jours net 60. F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.
Paquets de 5 lbs. la caisse. . . 9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse. . 10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs. 7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

	Prix en bidon d'un gallon.
Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

	Prix en bidon d'un gallon
Vitralite, Pratt-Lambert	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Alkaligloss, Canada Paint	6.30
[illegible]e, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

	Prix en bidon d'un gallon	
Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

	Prix en paquets de 5 lbs. Blanches	Couleurs	
Alabastine	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint	9.50	9.50	—

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—
Bleu azur		.55	—
Noir ivoire		.44	—
Brun terre d'ombre		.36	—
Brun terre de Sienne		.37	—
Brun "Van Dyke"		.40	—

Vernis :

	Prix en bidon d'un gallon
61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	4.56
Wearette Glidden	4.56
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-Ite Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint	3.90
Sun Floor, Canada Paint	4.00
7-20 Ramsays	3.00
C.D. Big 4 Intérieur	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

En voyage

L'actif total est supérieur à $650,000,000

LES chèques de voyageurs de la banque constituent une méthode sûre et commode de transporter des fonds en voyage. Ses mandats constituent une méthode sûre et commode de faire des remises de petites sommes.

Siège Social: Montréal

Succursales dans toutes les agglomérations importantes du Canada

Département d'épargne dans toutes les succursales



Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.



DESCRIPTION

DE NOTRE NOUVEAU

"PREMIER KNIGHT"

Tous les marchands de progrès qui prennent en stock un Poêle de cuisine apprécient la supériorité de la ligne "PREMIER" de Davidson, parce qu'ils considèrent tout d'abord la qualité et la fabrication des poêles qu'ils vendent et, ensuite, les profits toujours croissants qui résultent de l'augmentation des ventes.

Voici une description de notre nouvelle ligne le

"PREMIER KNIGHT"

dont le principal mérite est l'économie de sa consommation de combustible et de son prix. Le "PREMIER KNIGHT" est un joli poêle de cuisine, bien construit, de la dimension régulière appropriée pour famille ordinaire — digne de confiance sous tous rapports et vendu à un prix attrayant. Ce

Poêle de Cuisine tout en Acier

offre tous les points de supériorité qui caractérisent les divers poêles de Davidson. Panneaux émaillés blancs ou fond en tuiles et porte de fourneau, garnitures nickelées. De forme carrée seulement, 36½ pouces par 27 pouces de large et construit pour brûler du charbon, du coke ou du bois. Fourneau spacieux étayé pour l'empêcher de gauchir. Foyer avec intérieur en fonte et grille Duplex en deux morceaux — un côté pour le charbon et le coke et en la tournant elle devient appropriée pour le chauffage temporaire de l'été au bois. Porte du foyer et porte du cendrier en fonte, toutes deux fortement nickelées. Le "Premier Knight" peut être fourni avec ou sans haute corniche et réchaud Persan. Une grille pratique sous tous rapports et sur laquelle on peut compter assure la combustion uniforme du charbon et le maximum de chaleur pour la cuisine. Bien isolé et bien ventilé, il assure une cuisson rapide. Livraison prompte garantie pour les commandes données de bonne heure.

Ecrivez pour avoir le Catalogue A-2 "Davidson's Stoves and Ranges", décrivant nos autres poêles Premier — "Marathon", "Leader", "Argus", "Royal", "Chieftain".

The Thos Davidson Mfg Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860

BUREAU-CHEF - MONTREAL

Succursales: Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

Steel Foundry Division, TURCOT, Qué.

DAVIDSON'S Stoves Ranges MADE IN CANADA METAL OF DURABILITY

DAVIDSON

VITRERIE
GENERALE POUR CONSTRUCTION

Nous offrons actuellement les assortiments les plus considérables au Canada des meilleures marques de verre à vitre belge, pour expédition immédiate. Nous avons également à la disposition du commerce toutes les variétés imaginables de

"VITRERIE POUR CONSTRUCTION"

Le marchand qui fait affaires avec le fournisseur le plus rapproché profite de multiples avantages. La livraison est faite plus rapidement et ce fournisseur connait exactement ce qu'il doit vendre à son client.

Nous faisons une spécialité des

GLACES UNIES OU BISEAUTEES, MIROIRS, VERRES OUVRAGES, PLOMBES, PRISMATIQUES OU ARMES, AINSI QUE BARRES EN CUIVRE POUR DEVANTURES. AUSSI PARE-BRISE ET LENTILLES DE PHARES D'AUTOMOBILES, VITRAUX RELIGIEUX ET COMMEMORATIFS.

Ecrivez, télégraphiez ou téléphonez pour tout ce dont vous avez besoin.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED

444, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

TORONTO LONDON WINNIPEG

Table Alphabétique des Annonces

A

Allen Bros. & Co., Ltd. 40
Allen Silk Mills, Ltd. 40
Assurance Mont-Royal. 76

B

Banque de Montréal. 66
Banque Nationale. 47
Banque Provinciale du Canada. . 74
Banque Royale du Canada. . . . 74
Barrett Co., Ltd. 73
Bates & Innes, Ltd. 14
British Colonial Fire Insurance, Limited. 76
Brock, W.-R. et Cie, Ltée. . . . 2
Brodeur, A. 76
Brodie & Harvie, Limitée. . . . 52

C

Canada Foundries & Forgings, Limited. 71
Canadian Milk Products Co. . . . 54
Canadian National Carbon Co. . . 78
Chamberlain Medicine Co. . . . 54
Chipman-Holton Knitting Co., Ltd. 41
Clark, W., Limited. 56
Connor & Son, J. H. 69
Cosgrave Export Brewery Co., Limited. 55
Côté & Lapointe. 76
Couillard, Auguste. 76

D

Dale Wax Figure & Co., Ltd. . . 14
Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. 50 et 67
Desparois, Garneau & Cie. . . . 13
Dods-Knitting Co. 10
Dominion Textile Co., Ltd. . . . 6
Dominion Wadding. 13

E

Eddy, La Cie E. B. 70

G

Gagnon, P. A. 76
Garand, Terroux & Cie. 76
Gardner & Co., Ltd. 13
Garland, John M. & Son, Ltd. . . 3
Greenshields, Limited. 16
Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills, Limited. 14

H

H. S. Heinz Co. 68
Hobbs Mfg. Co., Ltd. 56
Hodgson, Sumner Co., Ltd. . . . 9
Hôtel Victoria. 76

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 17

J

Jonas & Cie, Henri. 52
Justrite Garment Co. . . Couverture

K

King Silk Co., Ltd., A.-S. . . . 5

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. . . . 64
La Publicité. 74
Leslie & Co., Ltd., A. C. 69
L'Esportazione. 76
Lloyd Commercial. 76

M

Macdonald, W. C., Reg'd. 51
Maritime Cap Limited . . Couverture
Martin & Cie, P. P. 12
Mathieu, J. L. Cie. 56
McArthur & Co., Ltd. 69
Montbriand, R. 76
Montreal Biscuit Company. . . . 52

N

National Breweries Co. 49
Nisbet & Auld, Limited. 39

P

Parisian Corset Mfg. Co., Ltd. . 42
Pink,Ltd., Thos. 70

R

Racine Limitée, Alphonse. 15
Ramsay & Son. 70

S

Schofield Woollen Co., Ltd. . . . 4
Still Mfg. Co., J. H. 74

T

Tooke Bros. . . . . Couverture
Tropical Food and Chemical Co., Limited. 53
Turnbull, C. 13

V

Vassie & Co., Limited. 11

W

Warner Bros. Co. 8
Wayagamack Pulp & Paper. . . 7
Wright, Wm. E. & Sons. 48

LESSIVEUSES CONNOR

Nous avons la ligne la plus complète à vous offrir et une proposition très intéressante à vous faire.

Les machines à laver "CONNOR" sont largement annoncées, et très connues de façon avantageuse. Nos marchands sont enthousiastes parce que les articles "CONNOR" se vendent facilement et donnent des profits extraordinaires. Si vous n'êtes pas familier avec les produits "CONNOR" envoyez-nous une carte postale et nous vous ferons connaître la ligne la mieux faite, la plus moderne, la plus satisfaisante de Lessiveuses qui soit sur le marché. Nos prix sont corrects—nos marchandises sont fiables, ainsi donc pourquoi hésiter? L'occasion ne se présente qu'une fois—saisissez celle qui s'offre à vous.

Electriques, à moteur à gaz, à pouvoir d'eau, ou à main. Aussi tordeuses, supports, planches à laver et à pétrir, barattes, etc.



Demandez-nous notre proposition de vente et nos prix.

J. H. CONNOR & SON, Limited OTTAWA, ONT.

(2)

FER-BLANC EN FEUILLES
TOLE CANADA
TOLE GALVANISEE
ZINC EN FEUILLES
CUIVRE EN FEUILLES

et tous les métaux en lingots

□

Assortiment et Importation

□

A. C. Leslie & Co., Limited

Montréal

Tél. Est 4113
ART. LACROIX,
491 Demontigny Est.

Tél. Est 9618 J
AD. VEZEAU,
679 Bordeaux.

LACROIX & VEZEAU

MENUISIERS

Contracteurs Généraux

Réparations de tous genres exécutées avec soin.
Ouvrage fait avec promptitude et à bas prix.
Tél. EST 4113

371 Rue Labrecque, - - MONTREAL.

USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

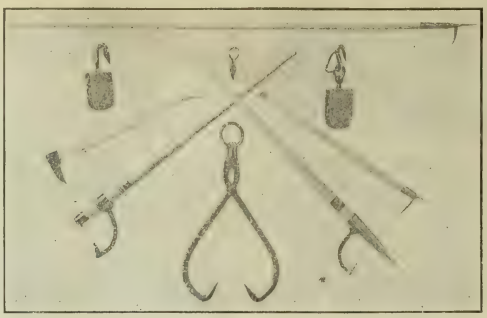
FABRICANTS DE

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone LONGUE DISTANCE No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited

MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON

PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL

Représentants à Montréal et ses banlieues ainsi que tout le territoire à l'Est de Montréal.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

LA PEINTURE DE RAMSAY

est la peinture qui se vend bien,

Parce qu'elle est:

" La Peinture appropriée pour peinturer convenablement."

A. RAMSAY & SON COMPANY,

Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.

MONTREAL.

Toronto Winnipeg Vancouver

(4)

Lorsqu'il s'Agit d'Allumettes

le nom fait quelque chose

Parce que toutes les allumettes ne sont pas nécessairement de **BONNES** allumettes. Il est toujours préférable d'exiger la sorte que vous **CONNAISSEZ** en plaçant votre commande chez votre grossiste.

Le nom **COMPTE** pour beaucoup dans votre commande.

Le nom "Eddy" veut dire que vous tenez à avoir les **MEILLEURES** allumettes — n'offrant pas de danger, sûres, des allumettes sur lesquelles vous pouvez compter et qui, invariablement, donneront exactement ce que vos clients tiennent à avoir.

Ne prenez pas de chances. Dites: **"JE VEUX QUE CETTE COMMANDE D'ALLUMETTES SOIT REMPLIE AVEC DES ALLUMETTES D' "EDDY" — JE N'EN VEUX PAS D'AUTRES.**

La Cie E. B. Eddy, Limitée

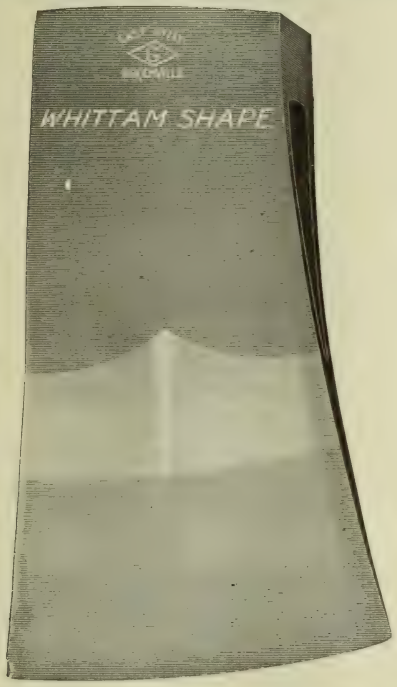
HULL, CANADA.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:

JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.

CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada

LA CONSTRUCTION

BORDEAUX

Ecole, $141,000 pour la Commission Scolaire Catholique, district nord. Secrétaire: J. P. Labarre, 2060 rue St-Jacques, Montréal. Les fondations ou assises sont commencées. Architecte: L. Vautrin, 30 rue Saint-Jacques, Montréal.

CAUGHNAWAGA

Modifications à l'hôpital. L'architecte A. Piché, 33 rue Belmont, Montréal, est à préparer les plans.

DIXIE

16 résidences, $100,000. Propriétaire: Dixie Land Housing Co., 11 Place d'Armes, Montréal. Les travaux doivent commencer prochainement. Les matériaux ne sont pas encore achetés.

GRANDE ALLEE, Qué.

Décorations à l'église, $25,000, pour le compte de la paroisse. Curé: Rév. A. Bujold. L'architecte P. Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec, est à préparer les plans.

LACHINE

Résidence, $9,000, sur la 17ème avenue. Propriétaire: Dr E. H. Henderson, 344 rue St-Joseph. Les fondations sont commencées. Sera terminée le 1er octobre. Pour vendre.

LA TUQUE

Réparations à un magasin, $1,000. Propriétaire: Geo. Bouassaly. Les travaux viennent d'être commencés. La façade en cuivre n'est pas encore achetée.

Résidence, $16,000. Propriétaire: Donat Lacroix. Les travaux commenceront prochainement.

MONTREAL

Magasin et 2 plain-pieds, $15,000, rue Sainte-Catherine est, près de la 5ème avenue, Maisonneuve. Propriétaire et constructeur: A. Sicard, 135 rue Adam. Les travaux doivent commencer prochainement. Prix demandés pour tous les matériaux. Le travail commencera probablement le mois prochain.

2 résidences, $16,000, angle Notre-Dame-de-Grâce et Draper. Propriétaires et constructeurs: Hand & Parker. 4862 rue Sherbrooke ouest. La toiture est commencée.

3 plain-pieds résidentiels, $9,000, sur rue Sherbrooke, entre Visitation et Panet. Propriétaire et constructeur: M. Laporte, 392 rue Visitation. La toiture est commencée.

2 magasins et 4 plain-pieds, $23,000, avenue Oxford et rue Sherbrooke. Le nom du propriétaire n'est pas donné. Entrepreneur général: Z. Héroux, 1641 rue St-Denis. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, toiture, fournaise, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Rallonge à un garage, $50,000, angle de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue Wood. Propriétaire: Arena Garage Co., angle Sainte-Catherine et de l'avenue Wood. Les travaux d'excavation sont commencés.

Rallonge à un couvent, angle des rues Notre-Dame et Joliette. Le nom des propriétaires n'est pas donné. Architectes: Latourelle et Mercure, 103 rue St-François-Xavier. La charpente en béton est commencée.

Résidence, $3,000, rue Prieur, entre Papineau et Delorimier. Propriétaire et constructeur: A. A. Prieur, 6498 rue Séguin. Les fondations sont commencées. Brique, bois, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Réparations à des magasins et à des bureaux, 591 avenue Mont-Royal. Propriétaire: Banque de Montréal. Les travaux sont commencés.

3 plain-pieds résidentiels, $9,000, rue St-Denis, entre Bélanger et Isabeau. Propriétaire: E. DeKermino, 1262 rue Marie-Anne est. Agencement intérieur.

3 plain-pieds résidentiels, $9,000, rue St-Philippe, près Richelieu. Propriétaire et constructeur: R. Charette, 444 rue Ste-Emilie. La toiture est commencée.

Résidence, $15,000, rue St-Denis, entre les 31 et 32ème avenues. Propriétaire et constructeur: J. Rattelade, 47 rue Marquette. Agencement intérieur. Pas besoin de matériaux.

Résidence, $6,000, rue St-Clair, près de la 42ème avenue. Propriétaire: A. Prévost, 2832 rue Drolet. La toiture est commencée. Toiture et garnitures intérieures pas encore achetées.

Résidence, $12,000, rue Notre-Dame est, près Joliette. Propriétaires: Les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et Marie. Les fondations sont commencées.

Résidence, $9,000, sur l'avenue Papineau, près du boulevard Rosemont. Propriétaire: Dr Alex. Tessier, 2680 avenue Papineau. Les fondations doivent être commencées. Agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $6,000, sur la rue Desormeaux, entre Dandurand et Du Buisson. Propriétaires et constructeurs: Beauregard & Veuillet, 290 rue Mousseau. Les fondations doivent être commencées. Brique, portes et châssis, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

3 plain-pieds résidentiels, $9,000, sur la rue Derazilly, près Springland. Propriétaire et constructeur: Z. Michaud, 246 rue Derazilly. La charpente est commencée. Peinture, portes et châssis, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

3 plain-pieds résidentiels, sur la 9ème avenue et Masson. Propriétaire et constructeur: J. Lefort, 307, 9ème avenue, Rosemont. Les fondations sont commencées. Brique, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $4,000, rue Hogan, entre Forsyth et Hochelaga. Propriétaire et constructeur: E. Lickman, 127 rue Hogan. Les fondations sont commencées.

Entrepôt, angle des rues McGuire et De Gaspé. Pour la International Harvester Co. of Canada, Ltd., 91 avenue Delorimier. Les fondations sont commencées.

Résidence, $15,000, près du No 2963 rue Christophe-Colomb. Propriétaire et constructeur: J. B. Lafortune, 2963 rue Christophe-Colomb. Garnitures intérieures. Soumissions demandées pour la tuile de 2 vestibules et 6 salles de bain.

OUTREMONT

Cottage, $12,000, sur l'avenue Outremont. Propriétaire: Mme A. Dufresne, 763 rue de Montigny. Le démolissage de la vieille bâtisse est commencé. Bois, brique, toiture, fournaise, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Plain-pieds, $12,000, sur l'avenue Bloomfield, près Lajoie. Propriétaire: Mme A. Julien, rue Notre-Dame ouest. Les travaux d'excavation sont commencés.

3 plain-pieds, $15,000, sur l'avenue Querbes, près Bernard. Propriétaire: Melle Laura Lafond, Ste-Scholastique, Qué. Les travaux d'excavation sont commencés.

Maison à appartements, $175,000, angle Bernard et avenue Bloomfield. Propriétaires et constructeurs: Guidazio & Besozzi, 640 avenue de l'Epée. La toiture est commencée.

QUEBEC

Rallonge aux édifices du Parlement, $700,000, sur la rue Sainte-Julie, pour le gouvernement provincial Le contrat a été accordé.

4 résidences pour familles, $10,000, sur Garnier. Propriétaires et constructeurs: Les Habitations Bellevue, Limitée, 203 rue Saint-Jean. Les travaux viennent d'être commencés.

3 résidences pour familles, $4,500, sur la rue Bouffard. Propriétaire et constructeur: H. Gignac, 12 rue Franklin. Les travaux d'excavation sont commencés.

3 résidences pour familles, $6,500, sur la rue Talm. Propriétaire: Art. Bédard, 5 rue Laviolette. Les travaux d'excavation sont commencés.

4 résidences pour familles, $11,300, angle des rues Maisonneuve et Turnbull. Propriétaire: Major Alex. Dupuis, 27 rue St-Cyrille. Travaux d'excavation commencés.

Résidence Duplex, $7,500, sur la rue St-Patrice. Propriétaire: Jos. Sansfaçon, 306 rue Richardson. Travaux d'excavation commencés.

Toitures, Ciments Peintures Industrielles etc., Barrett

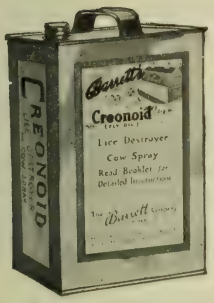
Toiture "Caoutchoutée" Everlastic

Ciment liquide à toiture Everlastic

Peinture Elastique au carbone Everjet

Ciment Elastigum Plastique à rapiécer

L'UN des plus populaires des produits Barrett c'est la Creonoid (Huile à mouches), destructrice des poux et pulvérin à vaches. Les cultivateurs dans tout le Dominion emploient d'énormes quantités de ce produit durant la saison des mouches. Notre programme comprend une grande campagne de publicité chez les cultivateurs à l'époque même où le fléau des mouches exerce ses ravages. Préparez-vous à retirer les profits de cette demande que nous créons pour vous.



CREONOID (Huile à Mouches) DESTRUCTRICE DES POUX ET PULVERIN A VACHES

"J'AI économisé de $30 à $50 par mois par l'usage de la Creonoid", écrit un cultivateur. "Grâce à son application, soir et matin, mes vaches ont pour ainsi dire 24 heures de tranquillité et de confort..... J'ai employé la Créonoid durant plus d'un an sur ma ferme, et je constate qu'elle est tellement supérieure à toutes les autres "préparations à mouches" que la comparaison n'est pas à faire."

Ce n'est là qu'un cas choisi entre des milliers, où la Creonoid a augmenté le rendement du lait. Des experts déclarent que les vaches donnent 25% plus de lait lorsqu'elles sont débarrassées de la nuisance des mouches.

La Creonoid est très bon marché et merveilleusement efficace comme pulvérin à mouches sur les chevaux et tous les bestiaux.

Elle est facile à appliquer. Après son application les vaches seront tranquilles au moment de la traite et elles devraient accuser une augmentation dans le poids et le rendement du lait.

La Creonoid se paiera d'elle-même plusieurs fois par l'augmentation des profits de la ferme.

La Creonoid veut dire plus de lait par vache, plus d'oeufs par poule, plus de livres par porc.

La Creonoid arrive prête à l'usage. Elle n'exige pas de mélange ni de délayage.

Arrive prête à l'usage en bidons de 1 à 5 gallons, en demi-barils (environ 20 gallons), en barils (environ 40 gallons) ainsi qu'en tonnelets d'acier (43 gallons).



WINNIPEG, VANCOUVER, ST. JOHN, N. B.

The Barrett Company LIMITED

MONTREAL, TORONTO, HALIFAX, N. E.

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE, Surintendant général.
M. C.-A. ROY, Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

Vos relations bancaires

peuvent signifier beaucoup pour vous dans vos affaires.

Grâce à nos nombreuses succursales et à notre vaste expérience, nous sommes à même de vous rendre des services inappréciables dans vos transactions de banque.

Nos gérants se feront toujours un plaisir de converser avec vous.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Ressources totales, $500,000,000.

Plus de 730 Succursales.

" La Publicité "

Revue Mensuelle — Organe technique des annonceurs publié à

PARIS, (France).

Plus que jamais depuis la guerre, le Canada a affirmé sa qualité de pays producteur. De nouveaux débouchés se sont ouverts pour lui à l'exportation. Il est donc de toute utilité que ses manufacturiers se tiennent au courant de ce qui se passe dans les pays avec lesquels ils sont appelés à se mettre en rapport et qu'ils s'y fassent connaître.

Tout ce qui a trait à la publicité en France est donc de nature à les intéresser au plus haut degré.

Vous aurez tous ces renseignements en lisant

"La Publicité"

6, rue de la Grange Batelière,

PARIS, (France).

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie. Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, **Montréal,** *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,

ST-THOMAS - - - ONTARIO

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations de mi-juillet :—

Valeur	Prix	Rendement
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	90	7.78%
Ames Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding-Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Brandram-Henderson 3% Ord.	47	6.38
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cookshutt Plow 7% Préf. 34½% arr. Paie 4% x-d 1%	48	12.50
Dom. Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Consolidated Gold Mines 13%	9.15	6.96
Home Bank 7%	89	7.87
Imperial Oil 12%	120	2.47
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	85	5.92
Montreal City & District Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.44
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	83	7.41
Sterling Bank 8% x-d 2%	101	7.32
Western Quebec Power 7% Préf.	75	9.30
Western Grocers 7% Préf.	60	11.67

LES DIMINUTIONS DE MAI

On note une diminution dans l'actif et le passif des banques à charte au Canada pour le mois de mai 1922.

L'actif total à la fin de mai était de $2,660,976,773 contre $2,663,824,158 il y a un mois. C'est donc une diminution de $2,847,685. Le passif total était au mois de mai de $2,387,380,040 contre $2,391,556,095 il y a un mois, soit une diminution de $4,176,000.

Il y a eu augmentation de dix millions dans les prêts à vue en dehors du Canada tandis que toutes les autres catégories de prêts ont enregistré diminution.

Les dépôts à l'étranger ont augmenté de 87 millions. Les dépôts à demande ont diminué de huit millions.

LES NOUVELLES LOIS

Plusieurs des nouvelles lois se rapportent, directement, à la rubrique *finances*.

Au nombre des plus importantes figure, sans contredits le bill 59, qui est une loi modifiant la Loi des Compagnies de prêt de 1914, et où sont indiqués les diverses méthodes de placements de fonds de ces organisations, la limite des montants à détenir, et le délai de retrait des dépôts.

Citons aussi le bill 60, modifiant la Loi des Compagnies fiduciaires de 1914; le bill 148, modifiant la Loi des Caisses de petite économie, en ceci que "la caisse peut déposer une proportion n'excédant pas la moitié des sommes reçues en dépôt, ailleurs qu'à l'endroit où est situé son bureau principal, dans les banques chartées ou autres institutions financières que désigne le Ministre des Finances."

Enfin, d'autres lois modifiant la Loi du cours monétaire, et celle du revenu consolidé et de l'audition, quant à la transmission d'obligations enregistrées au nom d'une personne domiciliée à l'étranger.

LES OBLIGATIONS

Le montant total des obligations vendues pendant le mois de juin atteint $16,222,860 et se répartit comme suit:—

	Juin	Mai
Provinciales	.....	$ 5,694,000
Municipales	$ 4,832,860	10,268,323
Compagnies	11,790,000	11,544,000
Total	$16,622,860	$27,506,323

* * *

A une récente assemblée des propriétaires de Verdun, il a été décidé que la ville contracterait un emprunt de $175,000, qui sera employé à payer le pavage des rues.

* * *

Le succès du dernier emprunt de la ville aura été complet. En effet, le syndicat qui s'est porté acquéreur des obligations de la cité annonce qu'elles sont complètement placées, avant même qu'elles aient été livrées par la ville.

LE CAPITAL DES NOUVELLES COMPAGNIES

Le montant global du capital des nouvelles compagnies incorporées pendant la semaine terminée le 1er juillet est de $14,932,500 contre $19,118,500 la semaine précédente. Voici le tableau comparatif pour le Dominion et les diverses provinces:

	Semaine terminée 24 juin	1er juillet
Dominion	$ 1,836,000	$ 1,435,000
Alberta	2,420,000	.....
Col.-Anglaise	2,172,500	860.000
Manitoba	520,000	510,000
Nouv.-Bruns.	5,000	.....
Ontario	11,635,000	11,480,000
Québec	610,000	647,000
Total	$19,198,500	$14,932,500

NOTES PERSONNELLES

M. Olivar Asselin, publiciste, et directeur de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais, Limitée, part avec sa famille pour une vacance aux Trois-Pistoles.

* * *

M. Beaudry-Leman fait maintenant partie du directorat de la *Shawinigan Water and Power Company*.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.



Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de

Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE, Enr.

287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust.

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers.

72, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

L'UNIQUE REVUE PRATIQUE

qui serve de guide sûr pour les exportateurs et les importateurs italiens et en général pour tous hommes d'affaires, est

'L'ESPORTAZIONE'

qui est publiée tous les quinze jours.

Abonnement par année: ITALIE 50 lires
ETRANGER 70 lires

Gratis tous les quinze jours: le "Notiziaro".

L'Annuaire de l'Exportateur et de l'Importateur pour 1921.

Prix: ITALIE 75 lires; ETRANGER 100 lires

MILAN — Via F. Cavallotti, 4 — MILAN

Adresse télégraphique: Cerchiori-Milano

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

ASSURANCES

LE BILL 58

Ainsi sera connue la nouvelle loi, adoptée le 17 juin, modifiant la loi des assurances de 1917.

Nous en extrayons les passages suivants, qui pourront être utiles à nos lecteurs.

"Agence principale" signifie le bureau ou siège principal d'affaires de la compagnie au Canada;

"Agent principal" signifie l'agent principal de la compagnie au Canada, nommé en cette qualité dans la procuration mentionnée ci-après, sous quelque désignation que ce soit;

"Agent" signifie un agent reconnu ou autre personne qui, d'une manière quelconque, avec l'autorisation de la compagnie, aide à l'entreprise d'affaires d'assurance de la compagnie, et comprend un courtier d'assurance."

"Assurance de l'automobile" signifie l'assurance contre la responsabilité de la perte ou du dommage causé aux personnes ou aux biens par une automobile; et l'assurance contre la perte d'une automobile ou les dommages causés à une automobile.

"Assurance de navigation aérienne" signifie l'assurance contre la responsabilité relative à la perte ou aux dommages causés aux personnes ou aux biens par un aéronef; et l'assurance contre la perte d'un aéronef ou le dommage causé à un aéronef;

"Assurance du crédit" signifie la garantie et l'indemnisation de la perte ou des dommages provenant d'ouverture et d'augmentation de crédit;

"Assurance contre le faux" signifie l'assurance contre la perte subie par suite de faux;

"Assurance contre la grêle" signifie l'assurance contre la perte de biens ou le dommage causé aux biens par la grêle;

"Assurance du bétail" signifie l'assurance contre la mort, les accidents ou la maladie des animaux servant à l'homme, et comprend l'assurance contre la perte des petits de ces animaux;

"Assurance contre les intempéries" signifie l'assurance contre la perte causée par pluie, tempête, inondation ou autres conditions climatériques à l'exception de la perte caausée par la pluie, tempête, inondation ou autres conditions climatériques à l'exception de la perte de biens ou des dommages cautées par la grêle, l'ouragan, le cyclone ou la tornade;"

On a abrogé l'article qui dit:

"Un contrat d'assurance sur la vie ne doit pas, sauf selon que prévu à l'article huit de ladite loi, être combiné dans la même police avec un contrat pour une autre classe d'assurance."

Au cas de l'émission d'une nouvelle police pour police déchue, l'on a modifié l'article quatre-vingt-trois par l'addition du nouveau paragraphe suivant:

"Rien dans le présent article n'empêche une compagnie de souscrire au porteur d'une police déchue de cette compagnie, une nouvelle police stipulant des bénéfice spéciaux à accorder au lieu des bénéfices aauxquels l'assuré peut avoir droit en vertu des dispositions de la police déchue."

Quant à l'incontestabilité après deux ans, l'on a abrogé l'alinéa (*c*) du premier paragraphe de l'article quatre-vingt-onze qui est remplacé par le suivant:

(*c*) que les déclarations faites par l'assuré dans sa proposition d'assurance, excepté dans le cas de fraude ou d'erreur quant à l'âge, doivent être tenues pour vraies et incontestables lorsque la police a été en vigueur pendant une période d'au plus deux ans, du vivant de l'assuré;"

Enfin, quant aux profits des polices avec participation, l'on a modifié le premier paragraphe de l'article cent quatre par le retranchement, aux quatorzième et quinzièmes lignes dudit paragraphe, des mots "réserve sur les polices à participation à la réserve totale" et leur remplacement par les mots "moyenne du fonds avec participation à la moyenne des fonds entiers", et par l'addition à la fin du paragraphe, des mots suivants "dans la proportion de la moyenne du fonds des actionnaires à la moyenne des fonds entiers."

L'ASSURANCE-VIE: INSTITUTION SOCIALE

Nous empruntons aux *Lettres-Nouvelles* de la Compagnie *Great West Assurance*, les lignes suivantes:—

L'Assurance sur la Vie occupe à juste titre le premier rang parmi les institutions sociales de notre civilisation moderne et, par conséquent, comme commerce, elle a pris des proportions énormes. Etant la seule méthode efficace par laquelle la valeur monétaire de l'effort humain peut être remplacée, ses fonctions, dans la protection des bénéficiaires des salariés, dans le dédommagement de la perte de l'esprit dirigeant dans une entreprise, et dans la perpétuation du pouvoir de gagner dans la vieillesse, lorsque le cerveau a beaucoup perdu de sa puissance, sont de la plus haute importance pour maintenir notre sécurité sociale et notre indépendance économique.

On entend dire quelquefois par un citoyen intelligent, ayant une famille à soutenir, qu'il n'est pas en faveur de prendre de l'assurance sur la vie parce qu'il n'en a pas les moyens. Evidemment, il ne comprend pas bien qu'on ne lui demande pas d'acheter quoi que ce soit pour lui faire dépenser de l'argent dont il ne retirera aucun profit, mais qu'on l'exhorte à économiser quelque chose en compagnie avec des milliers d'autres personnes; qu'en déposant un petit pourcentage de son salaire dans le fonds commun, il a obtenu un actif d'une grande valeur et qu'il ne doit pas nécessairement "mourir pour gagner" mais qu'au contraire, s'il vit jusqu'à l'échéance de sa police, il aura un fonds très utile à sa disposition.

(à suivre)



VACANCES D'ÉTÉ--

VOTRE GRANDE CHANCE

Il n'y a pas de saison pour offrir autant d'occasions de vendre les Batteries et les Lampes Portatives Eveready que l'époque des vacances d'été.

Cette année, plus que jamais auparavant, d'autres milliers de personnes se proposent de faire des voyages en auto, d'aller camper, faire du canotage, vivre dans des cottages d'été et au grand air.

Ces gens accueilleront avec plaisir les suggestions que vous leur ferez pour rendre leurs vacances plus agréables et plus sûres. Quelle superbe occasion pour vendre les Batteries et les Lampes portatives Eveready! Il n'y a pas d'article plus commode qu'une bonne lampe portative.

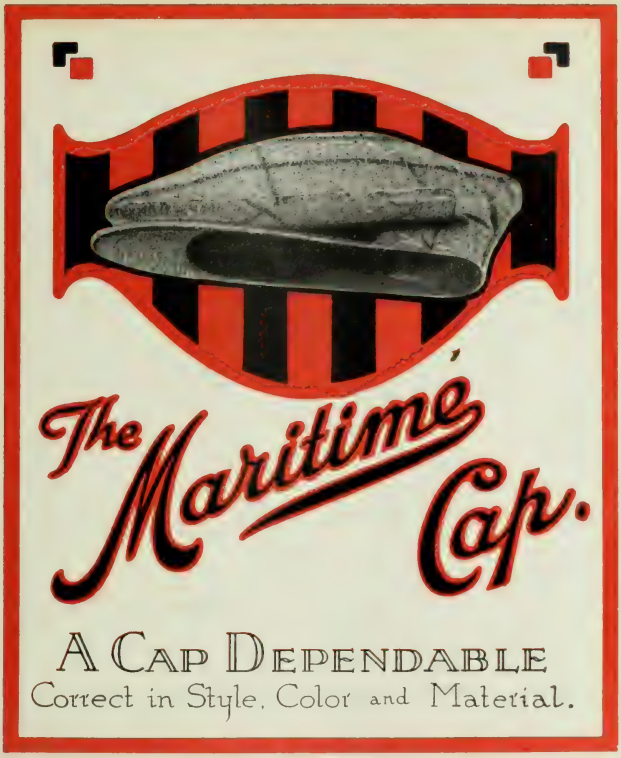
L'Eveready est non seulement la meilleure lampe portative sur le marché, mais encore c'est la seule qui soit annoncée continuellement dans tout le pays. C'est le moment de vendre les Eveready et d'en retirer des profits.

CANADIAN NATIONAL CARBON CO, LIMITED.

Montréal **Toronto** **Winnipeg**

EVEREADY

BATTERIES et LAMPES PORTATIVES



Les CASQUETTES "MARITIME"

OFFRENT la meilleure valeur à des prix défiant la concurrence. Elles donnent le ton à la mode plutôt que de la suivre. Superbes couleurs nouvelles en tissus importés et domestiques; chics nouveaux patrons à carreaux Club; bref, notre ligne est incomparable cette saison.

Echantillons prêts à votre Examen

Voyez-les chez nos représentants.

MARITIME CAP LIMITED

MONCTON, N. B.

Fabricants de coiffures en tissus.



774—Velours tout laine pesanteur d'hiver. Collet et poignets en Beaverine. Broderie fantaisie en pareil dans le dos et sur les poches. Ceinture traversant le devant seulement. Entièrement doublé en sateen de fantaisie. Couleurs: brun, taupe, renne periwinkle, sable et marine. Grandeurs: 14-44.

Prix $17.50



752—En lovatt tout laine avec envers à carreaux, pesanteur d'hiver. Modèle tailleur anglais comme celui pour homme. Manches Raglan. Ceinture tout le tour avec boucle à coulisse. Demi-doublé en tissu glacé de bonne qualité. Boutons en cuir. En mélanges Lovatt brun, vert et bleu. Grandeurs: 14-44.

Prix $16.00



767—En Duvetyn, dos, poches et avant et arrière des manches brodés. Entièrement doublé de satin de Chine de fantaisie. Collet châle et poignets en Beaverine. Ceinture tout le tour. Couleurs: brun, taupe, renne, periwinkle, sable et marine. Grandeurs: 14-44.

Prix $30.00

Même modèle en velours avec doublure de coton fantaisie, $25.00.

POUR L'AUTOMNE 1922

Ces vignettes ne représentent que trois des nombreux modèles que nous avons préparés pour notre étalage d'automne. Ne manquez pas de voir le ligne JUSTRITE, dont les prix varient de $12.00 à $87.50.

Justrite Garment Co.

221 Richmond W Toronto

Salle d'exposition et fabrique.

BUREAU A MONTREAL: 314 rue Université. G.-L. PELLETIER, représentant.

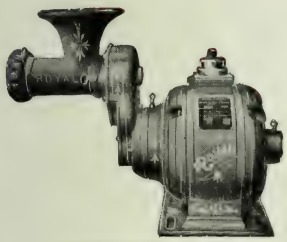
LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDÉ EN 1887. MONTRÉAL, 4 AOUT 1922 VOL. XXXV.—No 31

ROYAL

La ligne bien connue des machines mues à l'électricité

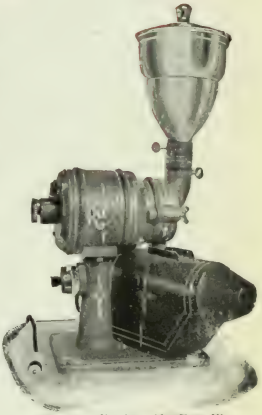
HACHE-VIANDE MOULINS A CAFE ROTISSEURS A CAFE



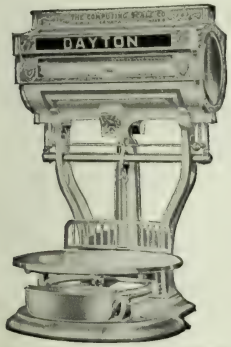
Le Hache-Viande "Royal"

est maintenant ajoutée à la liste des fameux produits "International Dayton":

BALANCES DAYTON
TRANCHE-VIANDE DAYTON
COUPE-FROMAGE DAYTON



Le moulin à café "Royal"



La nouvelle plus grande balance "Dayton"

Les machines "Royal" sont reconnues comme les plus dignes de confiance et les plus modernes sur le marché.

Les machines "Royal" ont des perfectionnements brevetés qui les mettront toujours dans une classe à part des autres machines du genre.

Les machines "Royal" sont faites dans toutes les dimensions appropriées à n'importe quel commerce. Elles sont vendues aux mêmes conditions de paiements que tous les produits Dayton — versements mensuels faciles sans intérêt.

Escompte au comptant.

Demandez notre catalogue descriptif.

Les serrures de portes et les enregistreuses autographiques "International"

donnent des clefs numérotées pour vos commis ou vos services spéciaux et vous permettent de contrôler la responsabilité de celui qui ouvre ou ferme vos portes.

International Business Machines Co., Limited

FRANK E. MUTTON, VICE-PRESIDENT ET GERANT GENERAL.

BUREAU-CHEF ET FABRIQUE: 300 CAMPBELL AVENUE, TORONTO.

Bureaux du service et des ventes à Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon Régina, Winnipeg, Walkerville, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, St John, N.B. Halifax, St. John's, Terre-Neuve.

THE DAYTON IS MADE IN CANADA

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 13)



Les Ménagères Canadiennes Réclament des Cuisinières Five Roses

600,000 copies ont déjà été distribuées.
Une nouvelle édition est sous presse.

Une ménagère sur deux au Canada possède déjà un exemplaire de ce fameux livre de recettes. Et on continue à nous le demander. Disons de plus que la plupart de ces livres ont été payés à raison de 40 sous pièce! C'est un succès sans précédent!

L'influence de ce livre se fait sentir constamment tous les jours de l'année, toutes les fois qu'on prépare un repas. Grâce à lui, les femmes font mieux la cuisine et montrent plus de discernement dans leurs achats de farine et d'autres épiceries.

Et la demande pour la farine FIVE ROSES augmente constamment, parce que chaque page de la célèbre cuisinière FIVE ROSES prouve que c'est la farine qui convient le mieux à toutes les recettes. Quoi de plus facile que de vendre une farine avec laquelle les ménagères sont toujours sûres de réussir du bon pain, de bons gâteaux, de bonnes pâtisseries et de bons poudings!

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED

"Lac des Bois"

Bureaux dans 16 villes du Canada

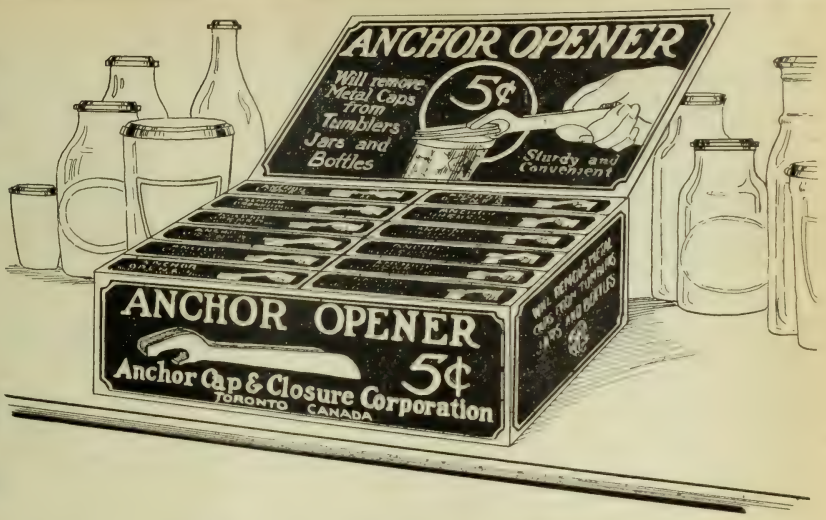
Siège social: MONTREAL. Bureau dans l'Ouest: WINNIPEG.

FARINE

FIVE ROSES

pour Pain-Gâteaux-Poudings-Pâtisseries

Toutes les ménagères en voudront une!



5 c

au détail

Clef "ANCHOR"

Enlève les couvercles d'une manière parfaite.

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps

Voici une superbe occasion de vendre à vos clients la clef la plus commode qui ait jamais été faite pour enlever les couvercles des pots et des verres fermés avec des couvercles "Anchor" ou autres.

Vous savez que les produits fermés avec les couvercles "Anchor" sont les plus commodes à manier. Ils ne coulent pas et ne se gâtent pas. Vos clients les préfèrent également pour cette raison. Et ils les préfèreront encore davantage quand ils sauront que ces couvercles hermétiques peuvent maintenant être enlevés en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, au moyen de la Clef "Anchor". C'est pourquoi vous devriez avoir une boîte de Clefs "Anchor" sur votre comptoir.

La Clef "Anchor" était un besoin qui se faisait depuis longtemps sentir. **Vos clients vous seront reconnaissants aujourd'hui** de leur offrir cet appareil ingénieux qui permet d'enlever les couvercles **sans le moindre embarras.** Chaque Clef "Anchor" que vous vendrez fera un client heureux et un client satisfait est votre meilleure publicité.

En étalant la magnifique boîte de Clefs "Anchor" sur votre comptoir, vous pourrez vendre une Clef "Anchor" à chacun de vos clients et un grand nombre de ceux-ci les recommanderont à leurs amis.

Commandez une boîte de Clefs "Anchor" pour étalage sur votre comptoir.

Empaquetées par trois douzaines dans une superbe boîte d'étalage, à $1.20 net par boîte pour vous. Prix de vente, 5 cents pièce. Vous faites un bénéfice de 60 cents sur chaque boîte, **soit 50 pour cent.**

Ne tardez pas --- Placez votre commande aujourd'hui chez votre grossiste ou à

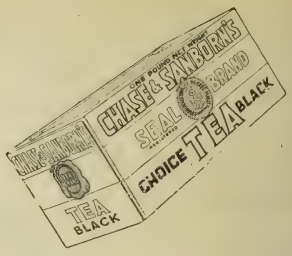
Anchor Cap & Closure Corporation

OF CANADA, LIMITED

275 WALLACE AVENUE - TORONTO, ONTARIO



Tous ceux qui vendent le Thé et le Café de haute qualité de



CHASE & SANBORN

savent ce que le public demande et le lui donnent exactement

CHASE & SANBORN **MONTREAL**

BISCUITS

Aujourd'hui, les biscuits sont plus populaires que jamais, et il vous sera plus avantageux et profitable de tenir toujours en mains un bon assortiment de nos lignes.

Nous attirons spécialement votre attention sur la qualité de nos BISCUITS "SODA" qui font plus que de fournir une SATISFACTION ORDINAIRE, et il sera avantageux pour tous les marchands qui vendent des articles de bonne qualité, de tenir nos lignes.

Nous faisons des affaires dans la Province de Québec depuis trente-cinq ans et nous avons acquis la réputation de fournir des produits qui donnent satisfaction.

Nous ne cherchons pas à faire des lignes bon marché, nous vendons des produits de qualité à des prix raisonnables.

Nos voyageurs visitent tous les endroits de la Province et si nous n'avons pas encore l'avantage de vous compter parmi nos clients, adressez-nous une carte et notre voyageur se fera un plaisir de vous voir avec une ligne complète d'échantillons.

Votre stock ne saurait être complet, si vous ne tenez pas un bon assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (1)

MONTREAL



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

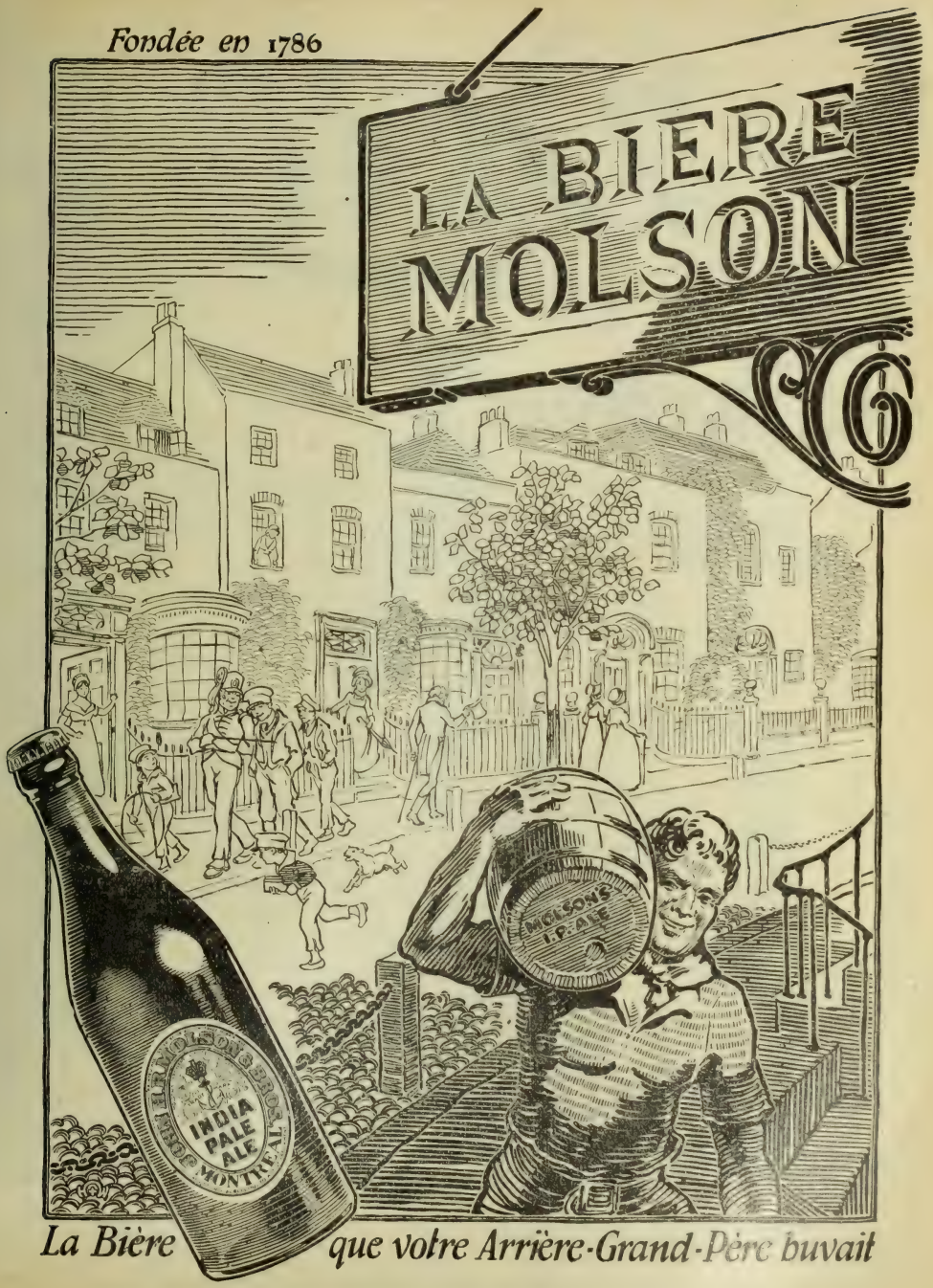
Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited

MONTREAL.

J. B. RENAUD & CO., INC.

Agents de vente pour Québec.


Fondée en 1786
LA BIERE MOLSON
MOLSON'S I.P. ALE
INDIA PALE ALE
La Bière que votre Arrière-Grand-Père buvait

Dow

Old Stock Ale

MURIE A POINT

Parmi les merveilles du monde



Colosse de Rhodes | Phare d'Alexandrie | Pyramides d'Egypte | Tombeau de Mausole | Temple de Diane à Ephèse | Jardins Suspendus de Babylone | Jupiter Olympien

J-31—A-4

Agents de la célèbre marque de conserves alimentaires

La Corbeille de Wespelaer

(BELGIQUE)

dont la renommée mondiale ne nécessite aucun commentaire.

Ces produits comprennent des légumes en conserves d'une qualité garantie à l'analyse.

PETITS POIS

Surextrafins, surfins, très-fins, fins et moyens.

HARICOTS

Très fins, fins et moyens.

ASPERGES MACEDOINE

CAROTTES

CHOUX BRUXELLES, Etc.

Agents exclusifs pour le Canada de

ADOLPHE PUGET

(MARSEILLE, FRANCE)

dont l'HUILE d'OLIVE a acquis une réputation universelle.

Hudon & Orsali Limitée

EPICIERS EN GROS, IMPORTATEURS DE PRODUITS ALIMENTAIRES DE PREMIER CHOIX

79 RUE SAINT-PAUL, EST MONTREAL

Téléphone: MAIN 4964

BABY'S OWN SOAP

50 p. c. de Bénéfice

Achetez directement à la fabrique. **Port payé.** **Quantité minima: 2 grosses.**

$38.40 moins 20% et 5% — $29.18. **Se vend 15 cents le morceau - $43.20.**

Pour la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise, ajoutez 60 cents par grosse et détaillez à 50 cents la boîte de 3 morceaux. Demandez la liste de prix pour les autres lignes.

ALBERT SOAPS, LIMITED, 168 rue McCord, Montréal, P. Q.



Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'acceptez pas de contrefaçons.

The St. Croix Soap Mfg. Co.

Le Sel de 

SOUDE

En cartons commodes de 2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED

MONTREAL.

Joseph E. Seagram & Sons, Limited

FABRICANTS DES

"White Wheat" "Seagram's V. O." "No. 83"

Peuvent être obtenus chez tous les détaillants

PROCEDE "COLD PACK" UNE DIMENSION SEULEMENT

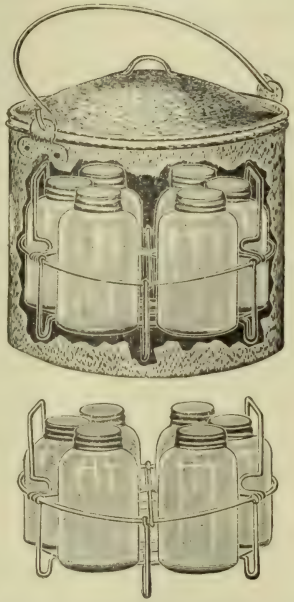
APPAREIL POUR LA MISE EN CONSERVES A LA MAISON

Comprenant une marmite émaillée de 18 pintes avec un support en broche pour recevoir six jarres de 1 pinte, permettant de les soulever sans crainte de les briser.

Caractéristiques Spéciales:

Dimensions de la marmite (émaillée-l'ustensile propre). Dessus: 13 pcs. Profondeur: 9¾ pcs. Munie d'un couvercle émaillé.

1. Les jarres ne touchent pas le fond de la marmite, ce qui permet la libre circulation de l'eau chaude et empêche le bris des jarres.
2. Chaque jarre peut être enlevée séparément sans déranger les autres.
3. Six jarres d'une pinte pour fruits, légumes ou viande peuvent être manipulées et employées en même temps.
4. Lorsqu'elle ne sert pas pour la mise en conserves, la grande marmite émaillée ronde peut servir pour d'autres usages à la cuisine.
5. C'est un ustensile de cuisine simple, solidement fait, qui augmente l'efficacité de la cuisinière et contribue à améliorer la saveur et la valeur alimentaire des divers produits que l'on peut mettre en conserves.



Cet appareil simple fait de la mise en conserves un plaisir au lieu d'une corvée

Les jus de fruits, les marmelades, les gelées et toutes les conserves, légumes ou fruits, sont bien meilleurs s'ils sont préparés par la méthode "Cold Pack". Le goût frais du jardin n'a pas été détruit, la couleur naturelle du fruit est conservée et sa valeur alimentaire n'est pas le moindrement perdue. Tout est uniformément et parfaitement cuit. L'emploi de cet appareil assure le succès de la mise en conserves à la maison. Une belle étiquette, de couleur voyante, est attachée à chaque support, donnant les instructions complètes sur la manière de s'en servir.

Ces appareils sont fournis en deux couleurs:— **COLONIAL (Gris)** et **PREMIER (Bleu)** avec intérieur blanc.

Une batterie complète de n'importe quelle marque des ustensiles émaillés **PREMIER** de **DAVIDSON** rend le travail de la maison facile à l'époque de la mise en conserves.

Demandez-nous plus de renseignements. Livraison prompte garantie pour les commandes données de bonne heure.

FAITS PAR

The Thos Davidson Mfg Co Limited

Fabricants des articles émaillés PREMIER du Canada.

MAISON FONDEE EN 1860

SIEGE SOCIAL: MONTREAL.

Succursales: à Toronto. Winnipeg, Calgary, Vancouver.

DAVIDSON

Pas *une bière de "tempérance"*

Pas *une "imitation" de bière*



Les Bières COSGRAVE sont faites avec les meilleurs malt et houblon et elles ont la force et la saveur de l'ancien temps que seule peut donner la qualité.

BIERES

avec toute la force de l'ancien temps

COSGRAVE

"Les Meilleures Depuis 1863"

Une véritable bière ayant toute la force permise par la loi de la province de Québec. Recommandée partout par les marchands qui connaissent la véritable bonté de cette qualité suprême. Depuis soixante ans, la COSGRAVE est reconnue comme la meilleure des bières.

La Cosgrave Export Brewery est la propriété et sous le contrôle d'intérêts de Montréal. Lorsque vous spécifiez la COSGRAVE, non seulement vous avez le meilleur produit que vous puissiez obtenir mais encore votre argent reste dans Québec. Assurez-vous d'avoir toujours un stock suffisant de COSGRAVE.

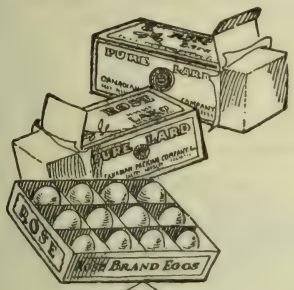
Distributeur pour Montréal et la Province de Québec:

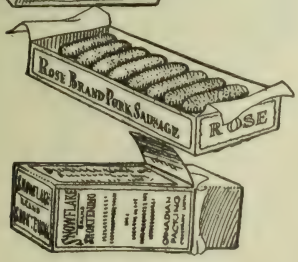
AMEDEE LESIEUR, Entrepôt à la Place Viger, Montréal. Phone Est 1822.

ALBERT BEAUCHEMIN, Sorel. *DESCOTEAUX & LESIEUR, Trois-Rivières.* *URBAIN ST-CYR, Richmond.*
HONORE ROBERT, St-Hyacinthe. *HENRI FRANCOEUR, St-Jérôme.* *N. E. GUAY, Sherbrooke.*
J. A. FOUCHER, Shawinigan Falls. *H. A. QUENEVILLE, Ste-Agathe des Monts.*

ROSE BRAND









Vous ne faites pas d'erreur

Lorsqu'une cliente ne sait quoi acheter—vous ne pouvez vous tromper si vous lui recommandez un produit alimentaire pur de la Marque "Rose Brand"—

Parce que les produits de la Marque "Rose Brand" sont choisis parmi les meilleurs aliments qui passent par notre immense organisation.

Parce que les produits de la Marque "Rose Brand" sont préparés avec une attention et un soin particuliers pour assurer que leur qualité première arrivera dans le même état chez le consommateur.

Et parce que, comme résultat de ceci, les produits de la Marque "Rose Brand" maintiendront le bon renom et la réputation de votre magasin.

CANADIAN PACKING CO.
LIMITED

SUCCURSALES:
Fort William, Ont.
Sudbury, Ont.
Sydney, N.E.
Charlottetown, I.P.E.
Winnipeg, Man.

SALAISONS:
Brantford, Ont.
Peterboro, Ont.
Toronto, Ont.
Montréal, Qué.
Hull, Qué.

CPC



PRODUITS ALIMENTAIRES PURS "MEADOW-SWEET"

GARNITURE DE TARTES (Pie filling)

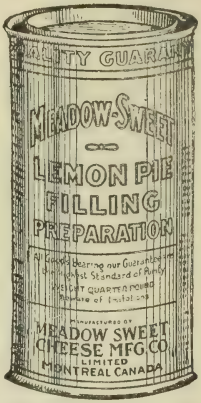
La première sur le marché et la seule véritable. Trois aromes: Citron, Chocolat et Vanille.

AUSSI

BEURRE D'ERABLE
" DE COCO
" DE FRAISES
" D'ANANAS
" DE BANANE
" DE CHOCOLAT

BEURRE D'ARACHIDES (peanuts)

Absolument pur. En jarres ou à la pesée.



FROMAGE à LA CREME

En réceptacles hygiéniques de 10c, 15c et 20c.

FROMAGE EN PAIN

En boîtes de bois de 5 lbs, enveloppé par paquets de ½ lb. ou d'une livre, blanc ou coloré. Un fromage à la crème pur, avec l'arome et la fraîcheur originale.

"Meadow-Sweet" Cheese Manufacturing, Co., Ltd.
MONTREAL

Lorsque les mérites relatifs ont été posés après le **LAVAGE**

Le

BLEU OCEAN

EN CUBE ET EN SAC

est une véritable nécessité de ménage. Le BLEU OCEAN représente la qualité, la base fondamentale des bonnes affaires.

HARGREAVES (CANADA) LTD
26 Wellington St. W.
TORONTO
HALIFAX - WINNIPEG - VANCOUVER

PRODUITS Dr Hervay

LES MEILLEURS REMEDES DE FAMILLE QUE PUISSENT PRODUIRE la SCIENCE, l'EXPERIENCE et l'ARGENT

Qualité et Apparence.

Une marque qui vous garantit satisfaction et que vous pouvez vous procurer chez tous les marchands de gros de Montréal et de Québec. Vous n'avez qu'à spécifier la marque Dr Hervay.

THE HERVAY CHEMICAL CO. OF CANADA, LTD.
ST-BASILE, Qué.
Succ. Montréal: 1 rue St-Laurent.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

MACDONALD'S Cigarettes

La Chance des Marchands!

La nouvelle cigarette à **15c** que vos clients attendaient.

Un produit Macdonald avec la qualité Macdonald et le superbe profit ordinaire Macdonald pour le marchand.

Le Tabac avec un coeur



Agent pour la province:
H. C. FORTIER
627 Immeuble Coristine,
Main 7910
MONTREAL, P. Q.



Le Signal

Nous augmentons vos ventes et vos profits en signalant aux ménagères que nos mets préparés leur épargnent de l'ouvrage et de l'argent, tout en leur offrant des plats délicieux et nourrissants.

Les Cuisines CLARK vous aideront

Etalez bien les mets CLARK dans vos vitrines et sur vos comptoirs et vous profiterez à pleine mesure de notre publicité.

Nos Soupes — nos Fèves au Lard — nos Pâtés de Viande, etc., etc., se sont acquis une grande renommée par leur excellence, et vos clientes en seront toujours satisfaites.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont.

Dites !





Si vous ne vendez pas le "SHORTENING EASIFIRST"

vous perdez un lot de bénéfices faciles. EASIFIRST se vend de lui-même et promet de nombreux ordres de répétition.

Donnez votre commande maintenant.

Gunns LIMITED TORONTO Ouest

LE PRIX COURANT

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada	$3.00
Etats-Unis	$3.50
Union Postale	$4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 4 août 1922** **Vol. XXXV—No 31**

LE CHOIX D'UN MEDIUM DE PUBLICITE

Il est très naturel que les maisons de commerce anglaises de notre province et des provinces voisines désirent répandre chez nous les descriptions publicitaires des marchandises qu'elles offrent, et se créer dans le Canada français une clientèle universellement estimée pour ses qualités connues de probité et de bon vouloir.

Cette tentative de négoce devrait cependant, comme tout autre préliminaire d'un acte commercial, s'inspirer d'une psychologie sûre, et se baser sur des données rationnelles. La première chose à faire pour un vendeur est certes de s'attirer la sympathie de l'acheteur, mais cette loi devrait peut-être être observée plus soigneusement encore lorsque l'un et l'autre sont de races différentes et quelque peu portées à donner à la petite bête des proportions inattendues . . . Il est donc clair qu'il y a illogisme à faire de l'annonce en anglais lorsque l'on s'adresse à des Canadiens-français, et cet illogisme frise le faux-pas lorsque la réclame, même faite en français, est rédigée de telle sorte qu'elle en devient incompréhensible et baroque.

Ces maisons, toutes si désireuses qu'elles soient de pénétrer chez nous, expriment souvent de la surprise devant l'insuffisance des résultats obtenus. Elles oublient l'insuffisance plus grande encore des moyens mis en jeu. Dans le cas qui nous occupe, une collaboration, plus intime que celle coutumièrement employée, est absolument nécessaire. Plus ces organisations feront de concessions, plus elles en recevront; — sous forme de bonnes espèces sonnantes.

Notre province ne manque pas de média de publicité. Notre presse provinciale en langue française est plus considérable qu'on ne l'imagine, et nos revues industrielles et commerciales pénètrent partout, grâce à leur excellente documentation et à leur utilité indéniable.

Il ne faut pas non plus oublier que le lecteur recherche avant tout une opinion impartiale sur la question qui l'intéresse. Il est de la nature humaine de se payer le luxe de faire ses propres décisions. L'exposé des faits lui suffit, son propre jugement verra au reste. C'est pourquoi, toute publication spécialisée, qu'elle se rapporte aux denrées alimentaires ou aux industries des cuirs ou des textiles, si précieuse qu'elle soit pour les membres de cette industrie, n'en est pas moins, cependant, un médium publicitaire imparfait. Il est clair que les recommandations et les avis qui y sont donnés aux lecteurs, si justes qu'ils soient, et que les éloges prodigués à certains produits, si mérités qu'ils puissent être, n'en réflètent pas moins le désir, bien naturel, de la rédaction de plaire à son annonceur.

Seule une revue absolument indépendante de ces considérations et qui touche périodiquement et avec la même impartialité à tous les sujets et à toutes les manifestations des diverses industries, seule cette revue, disons-nous, peut être considérée comme le médium publicitaire idéal, comme la source de renseignements impeccable, et comme le véritable serviteur du public.

Elles plaisent aux fumeurs "MILLBANK" Elles rapportent de bons profits aux marchands
LA MEILLEURE CIGARETTE À 17¢

L'éloge de soi n'est guère de mise, mais il n'est pas de sujet sur lesquels nous soyons mieux renseignés, et l'on ne s'offusquera pas de voir énumérées ici avec une franchise bien excusable, les qualités d'intérêt et d'utilité dont *Le Prix Courant* se fait orgueil: Information intégrale et à la page sur toutes les questions se rapportant au commerce et à l'industrie, l'économie nationale et la statistique, conseils et causeries familières signés par des plumes averties, ou émanés de la longue expérience d'un personnel dévoué et consciencieux, cotes et marchés, — le tout dans une langue très claire et sobre... tel est le programme dont ne dévie jamais *Le Prix Courant*.

Et nous ne sommes pas les seuls à accomplir cette probe besogne. Que nos commerçants des provinces voisines, et les firmes anglaises de notre ville, tous toujours si pratiques, et disposés à accueillir favorablement les suggestions et les méthodes nouvelles capables de développer leur importance et d'augmenter leurs recettes, que ces maisons, disons-nous, se dépouillent donc de préjugés qui depuis longtemps devraient avoir cessé d'exister et reconnaissent avec nous les avantages offerts par des feuilles impartiales et dont l'unique but est de renseigner avec clarté et justice les milliers de clients *en puissance* qui peuplent notre province.

LES RECOLTES MONDIALES

Le Bureau de statistique de l'Institut International d'Agriculture publie dans son dernier Bulletin les plus récentes informations officielles, parvenues des divers pays, sur l'état des cultures et les prévisions des prochaines récoltes.

En ce qui concerne les pays en dehors de l'Europe, les bons résultats de la récolte du froment dans l'Inde britannique, comparés à la production de l'année passée et de la moyenne, sont confirmés. On estime que la production indienne de cette année sera d'environ 97 millions de quintaux, dépassant de 40 pour cent celle de l'année passée et de 4 pour cent la moyenne des cinq années précédentes. Des informations télégraphiques plus récentes de l'Inde sont encore plus optimistes: dans le Punjab, par exemple, qui représente plus du tiers dans la production totale de l'Inde, les résultats de la récolte sont considérés comme dépassant les prévisions.

Quant aux Etats-Unis, l'état des cultures du premier mai faisait prévoir une production de 159 millions de quintaux de froment d'hiver. Cette production serait égale à celle de 1921 et supérieure de 3 pour cent à la moyenne des cinq années.

La production de seigle, sur la base de l'état de culture au premier mai est évaluée à 20 millions de quintaux, c'est-à-dire dépassant de 37 pour cent la production de 1921 et de 17 pour cent la moyenne. Des informations ultérieures venant des Etats-Unis confirment ces bonnes prévisions sur la récolte des céréales d'hiver et indiquent comme satisfaisantes également les conditions des céréales de printemps.

Au Canada, les semences de printemps sont plutôt en retard par rapport à une année normale.

Quant à l'Europe, l'état des cultures est considéré comme passable en Allemagne, Belgique, France, Italie, Hongrie, Pays-Bas et Pologne; en général on se plaint dans ces pays d'un sensible retard dans le développement des céréales, déterminé par le froid et l'humidité excessive, particulièrement pendant le mois d'avril. Les cultures se développent régulièrement en Grande-Bretagne et en Irlande et dans d'excellentes conditions en Bulgarie.
aux superficies ensemencées de froment ou de seigle on ne signale pas de variations sensibles par rapport à l'année passé pour l'ensemble des pays pour lesquels les données sont connues.

Le ministère de l'Agriculture de l'Argentine communique à l'Institut International d'Agriculture que la production de maïs de la campagne en cours en Argentine est évaluée à 39.640,0 milliers de quintaux contre 58.530,0 en 1920-21 et 44.379,5 en moyenne pendant les cinq années précédentes. La production de cette année représente donc 67.7 pour cent de celle de l'année passée et 89.3 de la moyenne quinquennale.

LES FETES DE SAINT-OURS

Les fêtes de mardi et de mercredi derniers, à Saint-Ours ont remporté un succès qui dépassa toutes les espérances.

Il s'agissait de la célébration du 250e anniversaire de la fondation de la paroisse de Saint-Ours et tous ceux qui en sont originaires n'ont pas manqués de participer à ces fêtes qui furent très belles et très émouvantes.

La paroisse de Saint-Ours est l'une des plus vieilles de la rive sud du Saint-Laurent; elle a donné naissance à un grand nombre de familles canadiennes qui sont maintenant dispersées un peu partout. Ce fut l'un des berceaux de notre race dans cette province, il était juste que cet anniversaire fût célébré de façon convenable.

Tous ceux qui sont originaires de la paroisse de Saint-Ours, furent invités à se rendre en ce vieux coin de terre historique où, dans une même communion patriotique, on glorifia le passé. Les fêtes groupèrent des milliers de personnes tant de la paroisse et de la seigneurie que des environs et de tous les points où les familles originaires de Saint-Ours sont maintenant établies.

Voici le programme des fêtes qui eurent lieu à l'occasion de cet anniversaire:

Première journée, 1er août 1922:

9.30 a.m., messe pontificale célébrée par Sa Grandeur Mgr Hermann Brunault, évêque de Nicolet.

11 hrs a.m., bénédiction d'un monument au Sacré-Coeur.

1 h. p.m., banquet en plein air, sous les arbres séculaires du manoir de Saint-Ours.

2 hrs. p.m.,dévoilement d'un monument à Pierre de Saint-Ours, premier seigneur et fondateur de la paroisse, présenté par l'honorable Louis Coderre, juge de la Cour Supérieure.

2.30 hrs p.m., discours. Les orateurs invités étaient: les honorables L.-A. Taschereau, premier ministre de la province; L.-A. David, secrétaire provincial; N. Péro-

deau, conseiller législatif; L.-E. Patenaude, ex-ministre des postes; Adolphe Bazin, ex-magistrat et MM. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, P.-J.-A. Cardin, M.P., Maurice Péloquin, M.P.P., J.-M. Richard, M.P.P., R.-H. Duhamel, N.P., Charles Coderre et autres.

8 hrs p.m., concert dans l'église de Saint-Ours, par M. Dufault.

Deuxième journée :

9 hrs a.m., grand'messe.

9.30 hrs a.m., excursion au "Grand Ours", endroit où se sont établis les premiers colons de la seigneurie, à bord du vapeur *Duchess of York*. Arrêt à Sorel, en allant et en revenant. Orchestre et rafraîchissements.

1 h. p.m., inauguration d'une pierre commémorative de la fondation de la paroisse en 1672, et discours par M. J.-M. Richard, député de Verchères.

3 hrs p.m., retour.

8 hrs p.m., séance par un cercle d'amateurs de Montréal, dans la salle du couvent.

10 hrs p.m., feu d'artifice et illumination de la ville.

La fanfare des Zouaves, de Sorel, était chargée de la partie musicale de cette fête.

SOIXANTE MILLIONS D'ARBRES....

Les envois de brins et de boutures par la pépinière fédérale d'Indian Head, Saskatchewan, ce printemps, sont parmi les plus considérables qui aient été faits durant les cinq dernières années. Les espèces envoyées consistent surtout en peupliers de Russie, en saules et en caragans. Ils servent seulement à constituer des rideaux-abris sur les fermes des prairies. Depuis l'établissement de la pépinière, environ soixante millions de brins et de boutures ont été distribués aux fermiers des prairies.

FAITS-COURANTS

Il est décidé que le deuxième Congrès général des Cercles de Fermières se tiendra à Québec, du 30 août au 5 septembre prochain. La séance d'ouverture aura lieu à l'hôtel du Parlement, le mercredi, 30 août, à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence d'honneur de l'hon. Joseph-Edouard Caron, ministre de l'Agriculture de la Province de Québec.

* * *

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada tiendra son premier congrès annuel à Montréal, les 12, 13, 14, 15 et 16 août prochain. La Confédération a été fondée l'an dernier au congrès, tenu à Hull, des syndicats catholiques et nationaux de la province.

* * *

A leur dernière assemblée, les membres de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, conseil exécutif du district de S.-Hyacinthe, ont délégué M. L.-J. Dubois, leur vice-président et marchand de S.-Dominique, à la convention de cette société, qui doit avoir lieu à Québec les 31 août et 1er septembre.

L'on nous apprend que l'hon. M. Fielding, ministre des Finances, l'hon. M. E. Lapointe, ministre de la Marine et l'hon. M. Larkin, haut-commissaire du Canada à Londres, représenteront le Dominion à la réunion de la Société des Nations qui aura lieu à Genève, le 4 septembre prochain.

Durant leur séjour en Europe, l'hon. M. Fielding et l'hon. M. Lapointe entameront des négociations avec la France pour un nouveau traité de commerce.

Ils examineront également avec les délégués d'Athènes l'opportunité d'établir une convention commerciale entre la Grèce et le Canada.

* * *

M. Zéphirin Hébert a présidé une assemblée des membres des différentes succursales du Board of Trade, convoquée afin de considérer les changements susceptibles d'être apportés à l'impôt additionnel du timbre sur les chèques, les lettres de change, etc., impôt qui entra en vigueur le 1er août. Les associations suivantes étaient représentées: *Montreal Produce Merchants' Association, Wholesale Grocers' Guild, Wholesale Dry Goods Association, Real Estate Board, Merchandise Brokers' Association,* et *Metal and Hardware Association.*

* * *

L'Association des marchands-détaillants de la ville des Trois-Rivières, une filiale de l'Association des Marchands en détail du Canada, a tenu, il y a quelques jours, aux Trois-Rivières, une assemblée spéciale dans les salles de la Chambre de Commerce, édifice du Bureau de Poste.

Presque tous les marchands s'étaient fait un devoir d'assister à cette assemblée, dont le but était d'élire les membres du bureau de direction.

Les élections ont donné le résultat suivant:

Président: M. Arthur Larue; vice-président: M. Emile D. Carignan; 2e vice-président: M. Arthur Parent; 3e vice-président: M. Réal Pelletier; trésorier: J.-A. Lefebvre; secrétaire: M. Adolphe Fugère.

Après ces élections, M. J.-E. Sansregret, échevin de la cité de Montréal et président provincial de l'Association des marchands-détaillants du Canada, ainsi que M. Moïse Lapointe, secrétaire provincial de l'Association ont fait d'éloquentes allocutions.

* * *

Le 31 juillet, dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Québec, s'est ouverte la 15e convention du Bureau provincial de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada.

La convention compte une cinquantaine de délégués venant de tous les principaux centres de la province, et d'une centaine de membres de Québec, qui, outre les délégués, suivent les délibérations avec un vif intérêt. Voici les noms de quelques-uns des délégués qui font partie de ce congrès.

De Montréal: MM. J.-G. Watson, M. Lapointe, J. B. Beaulieu, L. Léonard, A.-S. Phaneuf, S. Rheault, A. Richard, G.-A. Lapointe, J.-N. Moreau, J.-O. Lemieux, Papin Painchaud, J.-Alf. Turgeon, E. Sauvé, J.-N. Filia-

treault, J.-N. Petitclerc, W. Petitclerc, G.-J. Papillon.

De Sherbrooke:MM. O. Jobin, F.-N. Brisebois, L. Codère.

De Shawinigan-Falls: MM. J. Aimé Dumaine.

De Hull: MM. N.-J. Gosselin, J.-R. Lafond, B. Charlebois.

De Trois-Rivières: MM. A. Lavoie, J.-A. Fugère.

De Québec: MM. Jos. Savard, N. P. Papillon, C.-O. Gagnon, H. Fr. Boisvert, Téles. Simard, J.-C. Paquet, C. Lapointe, O.-G. Gilbert, Robitaille, Elz. Carmichael, Jos. Lemieux, Amédée Laberge, T. Verret, J.-E. Giguère, S.-T. Martel, G. Patry, J.-A. Moisan, J. Gauvin, Alf. Lafleur, A. Martel, E. St-Cyr, J. Marceau et une foule d'autres.

Dernière heure:—

Nous sommes heureux de pouvoir publier les résolutions suivantes, adoptées à la convention, et que notre correspondant de Québec nous a fait parvenir alors que nous allions sous presse:—

1o. Proposé par Jos. Filiatreault. Secondé par M. J.-W. Moreau. Qu'il est de l'opinion de cette Convention d'attirer l'attention des manufacturiers qui publient dans des catalogues les articles qu'ils manufacturent fixant le prix dont ces articles devront être vendus par le détaillant. Nous croyons qu'avant de publier ces listes, ils devraient s'informer auprès du marchand-détaillant afin de savoir si le prix qu'ils marquent sur les objets à être vendus peut couvrir les dépenses de commerce pour faire la vente de ces articles.

Nous considérons qu'une foule d'articles étant vendus par les manufacturiers à un prix fixe, le profit sur ces marchandises est si petit que le marchand détaillant perd de l'argent en les vendant.

C'est pourquoi nous demandons que cette question soit envoyée au *Dominion Board* afin qu'elle soit étudiée par les différents comités et qu'elle reçoivent l'attention nécessaire.

2o. Proposé par M. Louis Codère, secondé par M. Jos. Ellie.

A plusieurs reprises on a tâché de faire passer au gouvernement fédéral à Ottawa, des projets de loi établissant une journée de huit heures pour tous les manufacturiers et places de distribution. Ces demandes ont été refusées parce qu'elles n'étaient pas pratiques.

Les mêmes intéressés font encore une pression auprès des différents gouvernements provinciaux du Canada pour introduire cette loi.

Cette convention recommande aux officiers qui seront élus de s'opposer à toutes propositions de ce genre, à cause de l'effet qu'elles auraient sur le commerce.

3o. Proposé par H.-C. Faguy, secondé par J.-G.-A. Filion:

Il est de l'opinion de cette convention que si un effort est fait pour inclure le marchand détaillant dans la loi de compensation qui pourrait être introduite dans la province de Québec, que les officiers qui seront élus prennent les mesures nécessaires afin que le marchand de détail ne soit pas inclus dans le mouvement.

4o. Proposé par P. Charlebois. Secondé par M. Louis Codère.

D'après certains rapports paraissant dans les journaux, nous croyons qu'il est de l'intention du gouvernement des Etats-Unis, de nommer une commission chargée de s'enquérir des profits faits par les marchands détaillants. L'expérience faite au Canada par le bureau de commerce et autres comités semblables fut que chaque essai de ce genre a eu pour effet de placer le marchand détaillant en mauvaise posture vis-à-vis du public, de le ridiculiser et aussi d'attirer l'attention de la masse afin qu'elle ne voit pas les opérations des autres classes.

Cette convention désire se prononcer comme étant opposée à de telles méthodes. Par conséquent cette convention recommande cette question à l'attention du *Dominion Board* afin qu'il surveille avec soin toutes tentatives qui pourraient être introduites afin d'établir les mêmes méthodes dans le Canada.

5o. Proposé par M.E. Sauvé, secondé par M.A. Sarazin.

Plusieurs causes ont été soumises à notre attention à propos de marchandises qui étaient continuellement entrées au Canada en contrebande et venant des Etats-Unis.

Nous considérons que des moyens efficaces devraient être pris par le Gouvernement pour empêcher ces abus. Cette convention recommande que ce sujet soit étudié par les membres du *Dominion Board* et qu'il soit requis de trouver quelques moyens par lesquels cette pratique recevra une attention immédiate.

6o. Proposé par M. Jos. Savard, secondé par M. L.-H. Carrier:

De nombreuses plaintes ont été reçues à notre bureau à propos des taux actuellement chargés par les compagnies de fret. Nous croyons que ces taux sont bien plus élevés qu'ils devraient l'être, et après avoir soumis nos plaintes au *Dominion Board* à Ottawa, lequel a surveillé cette chose très attentivement, nous sommes avisés que des augmentations dans les taux sont dues à l'augmentation des gages des employés des chemins de fer. Ces gages ayant augmenté considérablement pendant la guerre, ne sont pas encore ajustés à leur état normal; aussitôt que cela sera fait, nous nous attendons que les taux seront réduits.

En plus, nous considérons que des taux spéciaux ne devraient pas être accordés dans la province à certaines classes de commerce au détriment des autres, mais que la loi devrait être uniforme pour toutes les classes.

Il reste un assez grand nombre de résolutions à étudier, et l'ouvrage se continuera.

Il reste encore des choses importantes à fixer, telles que l'élection des nouveaux officiers, des délégués, et la nomination d'un vérificateur.

M. J.-G.-A. Filion, ex-président provincial est arrivé ce matin, et s'est joint aux délibérations.

* * *

La rumeur indique comme ministre des Travaux Publics et trésorier provincial, du Manitoba, deux Canadiens-français: MM. A. P. Boivin et P. A. Talbot.

LE COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA

(*Suite*)

Qu'il me soit permis de vous citer l'opinion suivante, qui me paraît bien s'adapter à la politique tarifaire des Etats-Unis et qu'au hasard de mes lectures, j'ai glanée dans un article non signé d'un journal européen:

"C'est une erreur de croire que de fermer les frontières supprime les effets de la concurrence étrangère. Si celle-ci ne se fait pas sentir directement sur le marché intérieur, les marchés d'exportation restent à sa merci. S'abstraire des autres pays, ne pas ouvrir les yeux sur les conditions de production, ne pas se tenir prêt toujours à entrer en compétition avec eux, c'est puérilement imiter l'autruche qui croit se défendre contre le danger en refusant de le voir. L'autruche a l'excuse de ne point savoir mieux..."

Pour ce qui est du Canada, les droits d'entrée fournissant environ le tiers du revenu fédéral, le tarif douanier doit être envisagé à la fois comme producteur de revenus et comme mesure de protection pour les industries locales. Je crois néanmoins que cette protection ne devrait s'appliquer qu'aux industries utilisant des ressources nationales, qu'il s'agisse de matières premières, de force motrice ou de toute autre ressource, mais non à celles que l'on pourrait appeler "factices" et qui ne peuvent ni s'établir ni subsister qu'à l'abri d'un tarif protecteur élevé. En effet, les produits d'industries de cette dernière catégorie ne peuvent concurrencer la production étrangère sur les marchés étrangers. Elles ne fournissent donc aucun aliment à notre commerce d'exportation et doivent se vendre dans le pays. Les droits d'entrée empêchant l'importation de produits étrangers similaires, ces industries procurent souvent au client canadien des marchandises chères et de qualité médiocre. Bref, ce ne paraît pas être une bonne politique que de faire reposer uniquement sur la solidité des barrières douanières, la prospérité intérieure d'une industrie de cette sorte...

On a souvent cité, comme argument en faveur d'une révision de notre tarif dans un sens plus protecteur, que, depuis l'armistice, les droits de douane ont été augmentés partout. C'est là un bien pauvre argument! Les raisons qui dans tels pays militent en faveur de semblables changements n'existent pas ailleurs et par conséquent on ne peut appliquer les mêmes conclusions. Une étude systématique, approfondie et impartiale, de cette question tarifaire, faite par des économistes, en tout état de cause, sans parti pris ni intérêt personnel en jeu, et uniquement en vue du bien général de la nation pourrait nous donner la solution. Le cas de chaque produit devrait être examiné de cette façon.

Il est à souhaiter que le gouvernement qui vient d'entrer en fonctions à Ottawa nous donnera bientôt le bénéfice d'un tarif bien approprié aux ressources du pays, à ses industries nationales et aux besoins de sa population.

De statistiques toutes récentes je note que, depuis la mise en vigueur aux Etats-Unis du "Fordney Emergency Bill" jusqu'au 30 novembre 1921, soit une période de 6 mois, les exportations de produits agricoles canadiens aux Etats-Unis sont tombées à environ 26 millions de dollars alors que pendant la période correspondante de l'année précédente ces exportations s'élevaient à plus de 93 millions de dollars. A première vue il semblerait que, devant une telle chute, cette mesure douanière doive donner raison aux protectionnistes et amener le Canada à des mesures de répression.

(*à suivre*)

LES PRIX DU GROS A LA HAUSSE

Le mouvement dans les prix de gros au cours du mois de mai a été marqué par une légère tendance à la hausse. Le moindre indice a été de 226.1 en mai, contre 225.0 en avril, 247.3 en mai 1921, 356.6 en mai 1920 (ce nombre a été le plus élevé de tous), 284.1 en mai 1919, 243.8 en mai 1917, et 136.3 en mai 1914. Presque tous les groupes ont accusé de légères augmentations, mais des diminutions saisonnières ont continué d'être accusées dans les produits laitiers, bien que les aient été plus cher. Les principales augmentations ont été accusées dans les grains de l'Ouest, le bétail et le boeuf, le poisson, le coton brut, le chanvre, la fonte et les billets d'acier, l'argent, le coke, l'huile de graine de lin et la térébenthine.

Dans les prix de détail, le coût moyen d'un budget de 29 aliments de consommation générale dans soixante villes a été de $10.22 au commencement de mai, en comparaison avec $10.26 au commencement d'avril, $12.25 en mai 1921, $16.65 en mai 1920, $11.82 en mai 1917, et $7.43 en mai 1914. Le coût total de l'alimentation, du combustible et du loyer a été en moyenne de $20.57 en mai contre $20.66 en avril, 22.84 en mai 1921, $26.44 en mai 1920, $21.67 en mai 1917, $18.50 en mai 1917 et $41.21 en mai 1914. Dans les aliments, les principaux changements ont été des augmentations dans le boeuf, le beurre, la farine, les pruneaux et les pommes tapées, tandis que des diminutions ont été accusées dans le gros lard salé, le bacon et le saindoux, les oeufs, le lait, le fromage, le sucre et les pommes de terre. Le charbon et le bois ont été un peu moins chers. Le loyer a accusé très peu de changement.

A VENDRE

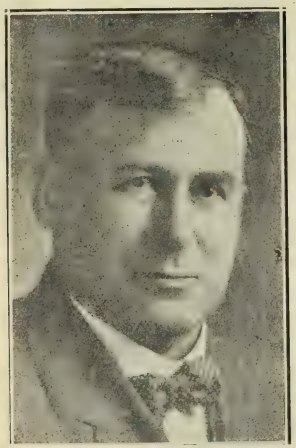
Deux systèmes McCaskey, 130 comptes, d'occasion, en parfait ordre, $72.50; 230 comptes, $102.50; 320 comptes, $198.00. Paiements faciles. Les classeurs (files) pour les clients ainsi que toutes les autres fournitures qui vont avec un système neuf seront donnés gratis. S'adresser à J. E. Bédard, gérant provincial de la McCaskey System Co., 693 avenue Papineau, Montréal. Tél. St-Louis 8177.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE PIQUE-NIQUE DES EPICIERS A L'ILE GROSBOIS REMPORTE UN GRAND SUCCES

Environ huit cents personnes ont assisté au pique-nique de l'Association des épiciers de Montréal, à l'île Grosbois. Les traversiers ont fait plusieurs voyages pour transporter cette foule d'excursionnistes qui voulaient profiter de la superbe température pour faire la promenade sur l'eau et jouir d'un après-midi joyeux dans cette jolie île.

Personne ne fut déçu car vraiment le pique-nique a été couronné du plus franc succès. Les organisateurs n'avaient rien négligé pour répondre aux désirs de la foule et tout marcha à souhait.



M. A. SARRAZIN,
Président.

Des buffets étaient installés à différents endroits où on pouvait se procurer des liqueurs rafraîchissantes qui aidaient à supporter les ardeur du soleil; on s'installa avec plaisir à l'ombre des grands arbres en attendant l'heure des courses, attrayantes par les nombreux prix qui devaient être distribués. Les prix étaient en effet si nombreux qu'il fallut en augmenter le nombre par course afin d'en disposer. Ce ne sont pas les concurrents qui manquèrent...

A une heure précise, une centaine de convives au moins ont participé à un magnifique banquet donné sous la grande estrade du champ de courses. Ces agapes étaient sous la présidence conjointe de l'échevin J.-E. Sansregret et M. Pierre Filion, anciens présidents de l'Association. On mangea avec fort appétit, puis on écouta les discours.

En outre des deux présidents, les échevins Daoust et Lalonde, MM. A. Sarrazin, président actuel de l'Association; Sauvé, J.-A. Filiatrault, Moïse Lapointe, secrétaire général de l'Association des marchands-détaillants, section provinciale de Québec; A. Laniel, Lorrain, maire de l'Abord-à-Plouffe; Joseph Ethier, échevin d'Outremont et représentant de la maison Laporte, Martin & Cie., et autres, firent d'éloquents discours.



M. J. E. POIRIER,
1er Vice-Président.

Chacun loua l'Association du succès qu'elle rencontrait à son pique-nique qui avait attiré un si grand nombre d'amis. Plusieurs firent aussi l'historique de l'Association, de ses débuts modestes et de son expansion au point de devenir un corps très important dont la voix est toujours écoutée quand elle se fait entendre.

Après le banquet, on se rendit vers le terrain où devaient avoir lieu les courses. Une fanfare excellente faisait les frais de la musique, pendant que les enfants prenaient leurs ébats sur l'herbe.

Il y eut également un concours de danse qui a remporté un franc succès.

Bref, chacun des excursionnistes est revenu enchanté

de cette journée passée dans l'île Grosbois, grâce à l'initiative de l'Association des Epiciers.

Voici le résultat des différentes et intéressantes courses qui ont été disputées au cours de la journée:

Course No. 1, 200 verges, (les présidents des comités): 1er, P. Allard; 2e U. Sansregret; 3e J.-A. Turgeon; 4e J.-E. Poirier; 5e l'échevin Sansregret; 6e A. Sarrazin; 7e Pierre Filion; 8e J. A. Léard; 9e Elzéar Limoges.

Course No. 2, 200 verges (les épiciers membres de l'Association): 1er J.-A. Doré; 2e G. Lussier; 3e H. Bourbonnière; 4e J. A. Turgeon; 5e J. E. Poirier; 6e J. E. Sansregret, échevin; 7e U. Sansregret; 8e Jos. Blain.

Course No. 3, 150 verges, (les femmes des épiciers): 1ère Mme Marion; 2e Mme A. Sarrazin; 3e Mme Elzéar Limoges; 4e Mme J. A. Doré; 5e Mme Doyle.

Course No. 4, 150 verges (les jeunes filles des épiciers de l'Association): 1ère Mlle A. Marion; 2e Mlle F. Limoges; 3e Mlle R. Léard; 4e Mlle G. Limoges; 5e Mlle C. Sarrazin.

Course No. 5, 150 verges (les jeunes filles d'épiciers âgées de 12 ans et moins): 1ère Mlle F. Poirier; 2e Mlle R. Lalancette; 3e Mlle E. Limoges; 4e Mlle M. Sarrazin; 5e Mlle F. Sarrazin.

Course No. 6, 150 verges (les fils d'épiciers, âgés de 12 ans et moins): 1er A. Sarrazin; 2e P. Sauvageau; 3e A. Sansregret; 4e Paul Turgeon.

Course No. 7, 200 verges (les commis-épiciers): 1er C. Laurier; 2e L. Bourbonnière; 3e H. Désilets; 4e R. Sarrazin.

Course No. 8, 200 verges (les excursionnistes masculins): 1er M. Caron; 2e J. A. Doré; 3e C. Laurier; 4e H. Pigeon.

Course No. 9, 150 verges (les excursionnistes féminines): 1ère Mme Bélanger; 2e Mme Doyle; 3e Mme A. Delvigne.

Course spéciale de la brasserie Dow, 200 verges (les épiciers seulement): 1er P. Allard; 2e U. Sansregret; 3e J. A. Turgeon.



M. U. SANSREGRET
Secrétaire.

Course No. 10, 100 verges (les poids lourds): 1er C. Desmarteau; 2e D. Leclair; 3e R. M. Ladouceur.

Course No 11, spéciale de la brasserie Dawes (les épiciers): 1er P. Allard; 2e J. A. Doré; 3e L. Bourbonnière; 4e J. E. Poirier; 5e U. Sansregret; 6e Arthur Sarrazin.

Concours de souque-à-la-corde gagné par les épiciers contre une équipe formée de tous venants.

Course ouverte aux voyageurs de commerce: 1er H. Pigeon; 2e A. J. Bilot; 3e A. Pouliot.

Course No. 14 (les voyageurs de commerce de 50 ans et plus) 1er T. Laramée; 2e D. N. Thériault, 3e U. Guernon.



M. P. FILION.



M. J. A. TURGEON,
Trésorier.

Course No 15, course à la chaussure, 150 verges: J. A. Doré, L. Labonté; G. Roy; Paul Turgeon.

Course No. 16, *avaler le fil*: 1er C. E. Barsalou; 2e Paul Turgeon; 3e J. A. Doré; 4e A. Sarrazin; 5e A. Turgeon.

La pêche à la sardine fut gagnée par Mlle G. Carpentier; 2e Mme A. Sarrazin; 3e André Sarrazin.

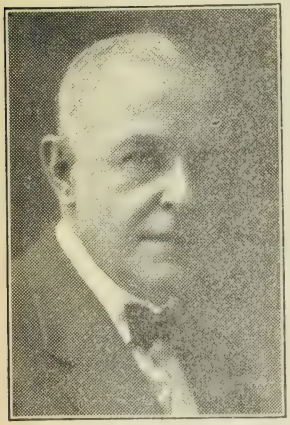
La brasserie Ekers a donné un prix spécial aux jeunes gagnantes de la cinquième course.

La brasserie Frontenac avait également organisé une course spéciale ouverte aux épiciers.

Enfin la brasserie Molson avait aussi donné plusieurs prix en argent pour une course spéciale qui fut disputée avec le plus vif intérêt.

Le Prix Courant félicite chaleureusement l'Association et les dévoués et zélés organisateurs de cette belle fête, qui laisse à tous le plus agréable souvenir.

NOUVEAU POSTE



M. H. R. MacKenzie

L'on communique que M. Henry R. McKenzie, ancien administrateur général de la *Cudahy Packing Company of Canada*, fabricants de savons et du nettoyeur "*Old Dutch Cleanser*", et aussi directeur-administrateur de la *Dominion Chocolate Company*, fait maintenant partie du personnel de la firme *Harold F. Ritchie and Company, Limited*, où il s'occupera des ventes du service des chocolats.

Il est à noter que la maison *Ritchie* est au nombre des actionnaires de la *Loraine Chocolate Corporation, Limited* dont elle contrôle les ventes.

LE PIQUE-NIQUE DE L'UNION DES COMMIS-EPICIERS

Le 16 juillet avait lieu à Sainte-Rose le pique-nique de l'Union des commis-épiciers de Montréal. Cette fête a obtenu un grand succès.

Le succès de l'organisation est dû en grande partie à M. Arthur Massé, l'agent de publicité de l'Union. Il convient aussi de signaler M. A. M. Auguste Tessier, président de l'Union, qui lui aussi, avec le concours des autres membres du comité, a grandement participé au succès de la fête.

Sur le beau terrain qu'on avait choisi pour le pique-nique, les personnes présentes n'ont pas eu peine à s'amuser grâce au programme chargé qu'on a exécuté au cours de l'après-midi. Celui-ci a commencé par une sauterie, puis ce fut une partie de balle-au-camp entre le Saint-Maurice de Rose-Mère et le Sainte-Rose. Cette partie fut gagnée par le dernier par un résultat de 15 à 13. Il y eut ensuite une série de courses qui termina le magnifique programme.

POTINS MONTREALAIS

Parlant du marché de l'épicerie, en général, M. Zéphirin Hébert, le sympathique directeur de la maison *Hudon, Hébert et Cie* nous dit que la reprise des affaires depuis l'ouverture de la navigation, est notable et fort rassurante. De plus, nombre de marchés se sont développés de façon avantageuse.

Le sucre, par exemple, a connu des directives ascensionnelles constantes et continue d'être à la hausse. La demande européenne, pour l'exportation, est animée et s'explique par une récolte déficitaire de la betterave.

La demande pour les fruits en conserves est aussi plus forte. Il est à noter, remarque M. Hébert, que la cueillette des fraises et framboises, dans notre pays, n'a pas été telle qu'espérée; une demande réflexe, en vue de s'assurer les conserves nécessaires à la consommation, en fut le résultat. La même remarque s'applique aux pois dont la cueillette, en France, fut, à cause de la sécheresse, de dix pour cent de la normale, seulement. La Belgique, moins touchée, a cependant aussi fort réduit son rendement. Ici, nos fabricants espéraient, vers la mi-juin, une récolte normale, mais ils furent déçus; le pourcentage des livraisons est encore ignoré, mais, les données connues indiquent que les pois ne seront pas abondants. L'Europe s'adresse à nous, de plus en plus, et quoique les cotations des fraises, framboises et pois ne soient pas encore déterminées, il paraît certain que les prix seront aussi hauts, sinon plus, que l'année dernière.

Notons aussi que le saumon colombien, dit *red sockeye*, de la rivière Fraser, a suivi l'exemple général et ne s'est pas présenté avec autant de générosité que de coutume... les prix devaient en être fixés vers le 27 juillet

Mais là où la vente est des plus satisfaisantes est l'innombrable variété des boissons gazeuses et minérales de toutes sortes. De même que les jus de fruits *Kia-Ora*, d'une pureté absolue et dont seules les hautes qualités peuvent expliquer la vogue subite et phénoménale, l'eau *Apollinaris, produit exclusivement britannique*, recueille tous les suffrages... Nos lecteurs savent que la maison *Hudon, Hébert* a la représentation de ces boissons aussi exquises que saines.

* * *

M. A. E. Archambault, épicier au No. 242 de la rue de LaRoche, s'est rendu en automobile chez son père, à Saint-Paul-l'Ermite, et y a passé quelques jours de repos. M. Archambault n'en garde pas moins un oeil attentif et

vigilant sur les cotes et marchés alimentaires et il nous déclarait, ces jours-ci, que la vente des légumes et de fruit, était, dans les quartiers qu'il dessert, particulièrement satisfaisante.

* * *

M. P. Lefebvre, qui dirige maintenant l'ancien établissement de MM. *Auger & Frères*, 1756 rue Masson, a [illegible] dernièrement, une excursion à Ste-Thérèse.

A notre reporter qui lui demandait quelles denrées se vendaient le plus abondamment, en ces jours de canicule, M. Lefebvre a répondu que le volume des ventes du beurre et des oeufs, ainsi que du sucre et des thés *Salada*, était aussi à faire remarquable. Il va sans dire que le rayon des bières, et autres boissons rafraîchissantes, est aussi fort achalandé.

* * *

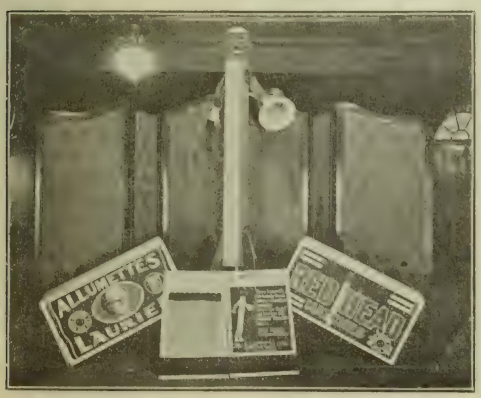
M. P. Allard, le populaire négociant de la rue Lagauchetière (Est, 226), fut un de ceux auxquels la fortune a souri tout spécialement, lors de l'excursion à l'Ile Grosbois; M. Allard a, en effet, remporté trois prèmier prix et un deuxième prix.

Passant l'été à sa jolie maison de la Pointe aux Trembles, M. Allard n'en donne pas moins toutes ses journées à son commerce. Il déclare, lui aussi, que les ventes de fruits et de bières sont actuellement très animées.

* * *

Signalons la nouvelle orangeade lancée sur le marché par l'entreprenante maison *Rose et Laflamme*, de Montréal, sous le nom de *Orange Thrill*.

Boisson exquise et rafraîchissante, ses ventes seront encore activées par ce nom qui est une véritable trouvaille publicitaire.



L'étalage bien compris. Amusante réclame de la "Match Company, Limited".



Instantané du banquet offert aux épiciers-grossistes et hommes d'affaires, par la "Match Company, Limited".

LA NOUVELLE ALLUMETTE FABRIQUEE A BERTHIER

La *Match Company, Limited*, nouvelle compagnie de fabrication d'allumettes de Berthier, qui a ses bureaux à Montréal, au No. 137 de la rue McGill, a inauguré son entrée sur le marché par un banquet donné aux épiciers en gros et aux hommes d'affaires, à l'hôtel Windsor.

M. Paul-E. Joubert, vice-président de l'Association des Manufacturiers Canadiens, présidait, ayant à ses côtés les représentants des principaux corps commerciaux et financiers du Canada. Des allumettes de tous genres furent distribuées aux convives et ont prouvé leurs qualités exceptionnelles.

M. H. Greer, gérant-général de la nouvelle compagnie, a déclaré que la manufacture a été établie à Berthier parce qu'on trouve en Canada une qualité de bois qu'on ne peut se procurer ailleurs. Sa firme pourra produire de 6 à 7 millions de petits bois d'allumettes par jour, ce qui en fait la plus grande industrie du genre du monde. Le personnel est entièrement canadien. M. L. Allen, de l'*American* [illegible] a déclaré que la compagnie a définitivement choisi une forme carrée pour ses allumettes et qu'elle ferait surtout un commerce considérable d'exportation.

Une nouvelle initiative de la *Match Co.*, est la fabrication de carnets d'allumettes, encore en usage en Angleterre, mais disparus ici depuis plusieurs années.

Les orateurs de la soirée furent M. Paul-E. Joubert, M. Wm Birks, président de la Board of Trade; M. Alfred Lambert, de la Chambre de Commerce; M. Armand Chapuis, M. Joseph Laporte, qui ont souligné [illegible] au point de vue de protection sur le marché canadien, et MM. C. Lewis Allen, Herbert Greer et T. J. O'Connor qui ont expliqué la fondation générale et les projets de la nouvelle compagnie. Ses marques seront: l'allumette "Match" et l'allumette "Laurier".

L'INAUGURATION OFFICIELLE DU NOUVEL IMMEUBLE DE LA *Notre-Dame Butchers' Supply Company* Remporte un Succès Complet

Le Prix Courant a eu l'honneur d'être invité à l'inauguration officielle de la firme *Notre-Dame Butchers' Supply Company*, qui a eu lieu mardi, le 1er août, et dont les diverses phases se continuèrent le lendemain.

Disons, tout d'abord, qu'il nous a été rarement donné d'admirer une organisation aussi complète, un aménagement aussi moderne, et une manifestation du génie commercial canadien-français aussi définitive et aussi digne d'éloges.

Situé à l'angle des rues Marquette et Marie-Anne, le nouvel immeuble de la *Notre-Dame Butchers' Supply Company*,— qui était autrefois installée rue Notre-Dame, d'où son nom... —, frappe tout d'abord le visiteur par ses vastes proportions, sa tenue impeccable et l'aspect invitant de son agencement.

De vastes vitrines, où l'étalage est disposé avec art, occupent la devanture et partie d'un pan latéral. L'intérieur, savamment aménagé et ventilé, offre au client de larges passages où il peut circuler commodément en étudiant les innombrables fournitures exposées à son regard. Un ascenseur conduit aux entrepôts du sous-sol et aux divers rayons du premier étage. Plus loin, un garage modèle remise les camions automobiles de la Maison. Enfin, les étages supérieurs renferment le coquet domicile particulier du directeur, que rend infiniment attrayant un long balcon ensoleillé où fleurs et verdure se mêlent le long d'une élégante colonnade.

Tour-à-tour, M. Ed. Francoeur, propriétaire, et M. W. Payette, administrateur, nous font les honneurs de l'établissement, qui a, ce jour-ci, revêtu ses plus jolis atours et que drapeaux, banderoles, gerbes de fleurs et musique entraînante rendent encor plus attrayant, si possible... Un personnel empressé et courtois, — MM. C. A. Thérien, comptable, Napoléon Renaud et L. Daigneault, expédi-



Vue du nouvel et luxueux immeuble de la "Notre-Dame Butchers' Supply Company"

teurs, et les dévoués et infatigables voyageurs de la Maison, MM. Didace Signori, William Cataford, V. Carmel, P. Masson et J. A. Lalonde, — aidait, de son côté, les directeurs à recevoir les innombrables invités, qu'il serait impossible de tous nommer, mais parmi lesquels nous avons remarqué: MM. J.E. Bédard, H.M. Payette, S. L. Contant, Albert Thérien, L. J. DeLisle, L. Daigneault, Aug. Villeneuve, Nap. Renaud, Jean Paul Gravel, N. Payette, J. W. Levesque, J. B. Belair, Wilfrid Toupin, W. Morgan-Dean, R. C. Brown, W. H. Charbonneau, P. Masson, J. O. Nixon, L. J. Hanson, L. Pilon, Albert Bleau, Georges Lebrun, Arthur Pepin, Henry E. Bell, W.H. McNally, J. H. Jeannotte, Raphael Fugère, Adolphe Larose, Alphonse Pharon, Albert Lepage, Joseph Faust, Leonard T. Booth, Ad. Trépanier, J. Eug. Montbriand, N. St. François, Hector Provost, L. Lemieux, Paul Lemieux, L. Prénovost, H. Laùzon, René Villeneuve, Léopold Massicotte, P. Laurin, Aimé Chamberland, P. Corbin, A. Gravel, L. Corbin, R. Vézina, Ed. Courville, J. E. Goulet, J. Daoust, Antoine Champagne, Arthur Paul, Armand Villeneuve, Léopold Comtois, Gratien DeBlais, Henri Forget, E. Demers, J.E. Courtemanche, J.P. Desjardins, Armand Desjardins, Hector Delorme, J.B. Giguère, Auguste Bérubé, J.H. Prénoveau, R. Gougeon, C. St. Maurice, J.W. Lussier, Edouard Maréchal, Lucien Maréchal, Salomon Fudhandler, J.A. Proulx, Arthur Adam, O. Courville, J. Bourque, Adélard Leduc, Henri Brouillette, F. Val. Bernard, Léo Lussier, S.L. Contant, Alfred Desjardins, Isaïe Labrosse, A. Gascon, A. Mongeau, E. Villeneuve, L. Morin, G. Mongeau, Elphège Lauzon, O. Labrosse, W. Labrosse, Jos. Roy, J.B. Paradis, Arthur David, E.J. Chaudière, Désiré Collette, Alf. Perrault, A. Petelle, A.L. Taschereau, H. Lionel Roch, Oscar Cournoyer, Jos. G. Weimauch, Albert Racicot, Leslie Currie, H. Millette, W.R. Currie, Gordon B. Economy, Adrien Labrèche, Wilfrid Poulin, Arthur Beauvais, Emile Meunier, C.E. Lamoureux, H. Wild, H.E. Altman, Romulus Thérien, Lorenzo Petitclerc, Odilon Collette, Romuald Perrault, Osias Soucy, R. Ethier, Joseph Meunier, N. Narbonne, J.E. Berthiaume, J.E. Leclerc, Edouard Lafontaine, Louis Lafontaine, Félix G. Harbour, Charles Edouard Cousineau, J.D. Paiement, Fred. L. Briegel.

Un stock complet et attrayant

Il est, pour ainsi dire, superflu d'énumérer ici les diverses fournitures que les bouchers peuvent se procurer à la *Notre-Dame Butchers' Supply Company*. Tout, absolument tout ce dont ce commerce peut avoir besoin,—quotidiennement ou dans les cas les plus exceptionnels—, se trouve ici en abondance et portant les marques les plus renommées: bouilloires de fermiers; papiers en feuilles et en rouleaux; blocs de boucherie; ficelles; hachettes, scies, couteaux et tranchoirs; boucannières à jambons; gros sel; boyaux, presses, épices et farine à saucisse; enfin, les plus parfaites balances et glacières, et des hache-viande commodes et rapides.

Tout ce stock, savamment exposé, ravit le profane par son ingéniosité et la perfection mécanique des instruments qu'il renferme, mais l'on pense surtout à la satisfaction intégrale que doit donner à la clientèle le *service* si bien compris et si complet offert par la *Notre-Dame Butcher's Supply Company*.

Mais ce n'est pas tout. La direction avait aussi eu l'idée, de la meilleure tactique publicitaire, de grouper, dans le hall d'entrée, quelques étalages de maisons renommées, dont les représentants, avec une bienveillance égale à celle de tous ceux qui nous recevaient, expliquaient les diverses qualités de leurs produits, démontraient le fonctionnement de leurs appareils, ou, le cas échéant, offraient dégustation à titre gracieux de leurs vins exquis, de leurs liqueurs rafraîchissantes, de charcuterie délicate ou de fines friandises.

La maison S. L. Contant

Nous avons noté, ici, l'étalage de la maison *S. L. Contant*, (590 rue Marie-Anne), dont une habile publicité a fait depuis longtemps connaître au public les délicieuses charcuteries: jambons, bacon, saucisses variées. M. E. Contant, fils, nous a reçu avec affabilité et nous a exposé, tout particulièrement, les mérites du nouveau jambon, marque *Triomphe*, dont le prix modeste ne diminue certes en rien le goût délicieux.

Les vins Gentin

Que dire maintenant de l'exposition des *Vins Gentin*, "Saint-Michel" et "Coderre"—, où nous avons le plaisir de causer avec M. G. Paul Prénoveau, étalagiste et premier vendeur de la firme Gentin, qui dispensait généreusement aux visiteurs les vins impeccables qu'elle compose?

La Colonial Chocolate Company

La *Colonial Chocolate Company*, 382, est, avenue Duluth, fabricants d'huiles essentielles, thé de boeuf, émulsions, couleurs et extraits, sirops et bonbons, *et coetera*, avait aussi un étalage, dirigé par M. A. Therrien. Ici, chocolats et orangeade glacée étaient offerts aux visiteurs et les commentaires flatteurs que nous avons entendus de toutes parts, nous ont prouvé que nous n'étions pas seul à apprécier la finesse des préparations de cette maison.

La McCaskey Systems Limitée

M. J. E. Bédard, gérant provincial de la *McCaskey Systems Limitée*, de Galt, Ontario, avait aussi arrangé un étalage des admirables et ingénieux appareils de sa maison. Tout le monde connait ces compteurs automatiques et surtout le classeur métallique, à l'épreuve de l'incendie, dont une administration commerciale vraiment moderne se saurait se passer.

La maison Hobart

Plus loin, voici les machines *Hobart*. Piloté par l'aimable administrateur de la maison, M. R. C. Brown, nous

étudions successivement le mélangeur-batteuse (pour pâtes, purées, pulpes de fruits, *et coetera*), les hachoirs et tranchoirs, les fouets multiples et interchangeables, les bassines et passoires... tous plus ingénieux les uns que les autres. Notons qu'à la *Notre-Dame Butchers' Supply Company* l'on trouve le fameux Hachoir Electrique *Eureka* de la firme *Hobart*.

Et glissons ici un mot d'éloge pour l'admirable publicité *française* de cette maison. C'est par de tels gestes, par une telle psychologie commerciale, que l'industriel saura conquérir l'estime du monde des affaires dans notre province...

La Canadian Toledo Scale Company

Enfin, nous voulons tout particulièrement citer les exhibits de la *Canadian Toledo Scale Company, Limited*, de Windsor, Ontario, et l'urbanité de son représentant à l'inauguration de la *Notre-Dame Butchers' Supply Company*, M. W. F. Morgan-Dean, l'affable directeur-administrateur de la firme *Toledo Scale*.

Qui ne connait le fini, la perfection mécanique, les qualités innombrables des produits de cette admirable organisation? Ses succursales, ses fabriques sont répandues dans le monde entier et l'on pèse — *"Sans Ressorts et Pesée Honnête"* — avec des — *Toledo* en Norvège aussi bien qu'aux Indes...

Seize usines fabriquent incessamment les 108 modèles qui tous, avec la même précision, savent calculer le poids d'un demi-once d'épices aussi bien que de plusieurs tonnes d'acier... Entendre discourir M. Morgan-Dean sur ces merveilleuses balances est tout un cours de mécanique appliquée, mais il en ressort surtout une grande leçon: *service* avant tout, intégrité commerciale, satisfaction du client et profit équitable du vendeur.

Bref, les quelques heures que *Le Prix Courant* a passées sous le toit hospitalier de M. Francoeur, et les leçons qu'il y a puisées, ont fait de sa visite un épisode infiniment intéressant, instructif et utile. Félicitons donc chaleureusement la *Notre Dame Butchers' Supply Company* de ce beau geste, de son initiative, et de cet esprit d'entreprise qui se rattache, directement, à la diffusion de notre importance nationale.

A VENDRE

Une machine Progressive à finir, mesurant à peu près 14 pieds de long; une machine Champion à finir, mesurant à peu près 14 pieds de long; un arbre de banc pour finir, mesurant à peu près 6 pieds de long; une piqueuse (stitcher) droite Champion à aiguille droite pour semelles extérieures; une piqueuse (stitcher) Fleming à aiguille courbe, type Landis. Les machines ci-dessus sont garanties en bon état de fonctionnement et nous les avons reconstruites nous-mêmes. Nous sacrifierons ces machines à très bas prix. Universal Shoe Machinery, Limited. 128 rue Queen, Montréal. Téléphone Main 6233.

NOTES PERSONNELLES

M. J. A. Ostiguy, le négociant- grossiste favorablement connu de la rue Saint-Simon, à Saint-Hyacinthe, s'occupe maintenant du commerce d'épicerie et en gros et en détail.

* * *

M. J. W. Léger, de Vaudreuil-Station, vient de considérablement agrandir son établissement. Grâce à un prolongement de quarante pieds, ce superbe magasin a maintenant une profondeur de 125 pieds ce qui en fait, certes, un des plus beaux de toute la campagne avoisinant Montréal.

Un stock général de plus de $20,000, de magnifiques vitrines, des étalages savamment composés... voilà, de la part de M. Léger, une démonstration d'un esprit d'entreprise qu'il convient de féliciter et qui ne manquera pas d'attirer une nombreuse clientèle.

* * *

M. H. Brochu, 390 rue Dufresne, Montréal, a aussi remodelé son magasin.

Modernisé en tous points, signalons de plus qu'un rayon spéciale pour les bières y a été ajouté.

* * *

M. J. O. Valois, marchand général, de Vaudreuil-Station, qui avait récemment subi tous ces ennuis et ces pertes qui résultent d'un incendie, a complètement rebâti son magasin et offre à sa clientèle les avantages d'un établissement absolument moderne.

* * *

M. E. Mathieu, 2074 rue Bordeaux, à Montréal, vient de construire un magasin conforme à toutes les données les plus modernes de l'hygiène et de l'architecture. Signalons surtout à nos lecteurs ses comptoirs-réfrigérants automatiques grâce auxquels épiceries et boucherie sont maintenues en parfaite et appétissante conservation.

* * *

M. P. Gaspard, dont la pâtisserie française, rendez-vous des gourmets, était autrefois sise à l'angle des rues Lasalle et Adam, a emménagé rue Lasalle, près Sainte-Catherine. Inutile de rappeler la vogue énorme — et si méritée — des délicieux gâteaux de la maison Gaspard.

* * *

L'on nous communique que l'établissement d'épicerie et boucherie de M. W. Pye, ouest, rue S.-Jacques, est intièrement remis à neuf. Glaces. comptoirs modernes, *et coetera*, en font un des endroits les mieux achalandés du Bas-Chemin de Lachine.

* * *

MM. Desrosiers, épicier de la 9ième avenue, à Rosemont, et L. P. Chaput, épicier et boucher, de Notre-Dame de Grâce, ont agrandi et amélioré leur établissement respectif de la façon la plus scientifique et la plus attrayante.

* * *

M. Edmond Beauvais, dont l'établissement est à l'angle des rues Adam et William-David, a obtenu un permis spécial pour le commerce des vins.

M. P. E. Archambault, de la Pointe-aux-Trembles, a de même ouvert un nouveau service des vins et bières. Ce rayon spécial est des mieux garnis et ajoute encore à la popularité déjà grande de l'établissement de M. Archambault.

* * *

M. O. Desrosiers, est rue S. Catherine, a vendu son magasin à M. Montplaisir. Remodelé avec goût, l'on y signale grande activité et clientèle en foule.

* * *

Le sénateur Gaston Menier, le grand fabricant français de chocolat, et propriétaire de l'île d'Anticosti, a passé quelques heures à Montréal, ces jours-ci.

* * *

M. Henri Jonas, président de la firme *Henri Jonas et Cie, Limitée,* fait un voyage d'affaires aux Etats-Unis.

* * *

L'on signale l'enregistrement, à Montréal, de la *Dominion Bakery,* de la *Viger Confectionery Company,* et de la maison *Labelle Frères,* confiseurs.

* * *

M. Armand Chaput, de la maison *L. Chaput Fils et Cie.,* a fait un voyage aux Provinces Maritimes, accompagné de M. A. C. Pyke, secrétaire de l'Association des Epiciers-Grossistes.

* * *

MM. J.-A. Lalonde et Wilfrid Lalonde, de Vaudreuil, ont acheté le magasin de M. L.-E.-J. Beaune, au No. 2060 du boulevard Gouin, à Montréal-nord. Nous leur souhaitons le meilleur succès dans leur nouvelle entreprise.

* * *

M. Alexandre Larue a été nommé récemment Percepteur des Douanes et de l'Accise pour le port de Québec.

LE SUCRE

On écrivait, en date du six juillet: "les exportations de sucre canadien ont augmenté de 50 p.c., en ces derniers temps. Durant les quatre semaines finissant le 20 mai, on en a exporté 28,431 tonnes, soit 56,000,000 de livres. Du 1er janvier au 20 mai, le total des exportations était de 62,115 tonnes. Presque la moitié de ce total est donc formé par le chiffre d'exportation des quatre semaines précitées.

Pendant les quatre semaines correspondantes de l'année dernière, les exportations des raffineries canadiennes fut de 16,532 tonnes soit trois fois moins que cette année.

Pendant la période des quelque cinq mois écoulés du 1er janvier au 20 mai, les expéditions des raffineries canadiennes, à l'intérieur et à l'extérieur, formaient un total de 173,803 tonnes, contre 115,244 tonnes pour l'an dernier, soit une augmentation de 50 pour cent.

Au cours des semaines dernières, le prix du sucre s'est élevé de $5.89 à $7.00 le quintal, soit un cent la livre. Du 1er janvier au 20 mai on a manufacturé 431,643,737 livres de sucre, tandis qu'on en a expédié 393,052,447, laissant une accumulation de 83,000,000. En ce même temps, on a exporté 124,429,000 livres, et on a vendu, sur le marché domestique, 268,623,000."

LES CONSERVES ALIMENTAIRES ET LA BACTERIOLOGIE

(*Suite et fin.*)

1o. Les boîtes présentant des fissures évidentes (par exemple des piqûres comparables à des trous d'épingles), ou des ouvertures visibles à l'oeil nu;

2o. Les boîtes pouvant être fissurées sans que ce soit évident;

3o. Les boîtes hermétiquement scellées.

(b) Caractérisation du Bombage. — On détermine ensuite les conserves qui "bombent". Ces "gonflements" ou "bombages" peuvent se classer en trois catégories:

1o. Boursouflures molles: (boîtes "floches"), les boîtes sont bombées, mais leur bombage cède facilement sous la pression du pouce.

2o. Boursouflures dures: ne cédant que difficilement, ou pas du tout, sous la pression du pouce.

3o. Boîtes présentant une tension des sutures.

Les deux dernières classes, exception faite du cas de fruits fortement acides, sont dûes ordinairement à l'action de micro-organismes, tandis que la première peut avoir d'autres causes, telle que le remplissage à l'excès, une température élevée, l'action d'acides sur le métal avec production d'hydrogène, etc...

(c) Caractérisation microbienne. — Reste à caractériser les types d'organismes isolés. Ces organismes sont:

1o. Des moisissures et des ferments qui existent souvent dans des boîtes qui se sont trouvées "piquées". Ces organismes étant, les uns et les autres, des facteurs importants dans la décomposition des aliments, doivent être recherchés.

2o. Les bactéries aérobies de toutes sortes. Elles doivent être isolées, mais aucun essai n'a été fait pour isoler le groupe rigoureusement prototypique, les organismes qui en font partie ne pouvant pas se développer dans un milieu organique. Ils doivent donc être exclus, en tant que facteurs possibles de l'altération ou de l'infection des aliments.

3o. Des "thermophiles" peuvent occasionnellement être présents et doivent être recherchés.

4o. Les anaérobies doivent être isolées. On sait, en effet, que la toxine sécrétée par l'un de ce groupe, *B. botulinus,* provoque l'infection des aliments.

En résumé, ce sont les organismes qui peuvent être présents ou qui sont capables de se développer dans les aliments de conserve qui sont importants. La technique générale pour ces genres de recherches est celle employée en bactériologie.

Les recherches très approfondies qui ont été récemment poursuivies ont porté sur un nombre considérable d'échantillons de conserves de toutes sortes. Elles ont fourni les résultats théoriques et pratiques suivants:

(a) Les espèces de bactéries découvertes le plus fréquemment sont :*B. mesentericus, B. subtilis, B. vulgaris* et

B. cereus. Toutes ces bactéries sont productrices de spores. La moisissure rencontrée le plus souvent est *Aspergillus nidulans*.

Dans les conserves corrompues ou insuffisamment stérilisées, on rencontre à la fois des bactéries productrices et des non-productrices de spores. Les premières appartiennent ordinairement au groupe *mesentericus*. Les autres font généralement partie du groupe producteur d'acide lactique, telles que *Str. lacticus* (Krause) et *Sar. lactis alba* (Conn). Des ferments et des moisissures sont présents à l'occasion.

Dans les sardines altérées, c'est le groupe *coli* qui constitue le type prédominant. Les intestins du poisson n'étant pas enlevés, les bactéries qu'ils renferment survivent à la stérilisation. C'est la présence de ce groupe qui provoque le gonflement des boîtes, ainsi que la décomposition du poisson.

Le "gonflement" des conserves de fruits et de légumes peut être dû à la présence de ferments. Mais les bactéries anaérobies, dont *B. Welchii* est le représentant le plus commun, peuvent également être la cause du phénomène. Lorsque les anaérobies sont présentes, leur développement est rapide, en raison des conditions favorables qu'elles rencontrent. Dans ce cas, le produit alimentaire peut se trouver corrompu avant de quitter l'expéditeur. La décomposition provoquée par les anaérobies s'effectue avec dégagement d'odeurs putrides.

Dans les conserves du commerce, ne présentant pas de traces d'altération, on trouve des micro-organismes dans 23 pour 100 des cas. Les producteurs de spores sont en pratique les seuls présents. Ceci est dû à leur grande résistance à la stérilisation.

Les produits ayant été stérilisés, les spores demeurées vivantes dans les boîtes se trouvent dans l'impossibilité de se développer, en raison de l'absence d'oxygène libre. Ce n'est que lorsqu'elles sont mises en contact avec l'air que les spores peuvent germer et provoquer l'altération des aliments.

Il est donc évident que le vide est essentiellement nécessaire à la conservation, étant donnés les procédés actuels de préparation.

De tout cet ensemble de faits, il est possible de tirer les conclusions suivantes:

1o. Les conserves alimentaires commerciales ne sont pas toujours stériles. Elles peuvent contenir des spores viables de bactéries.

2o. Les spores vivantes qui se trouvent dans ces conserves sont incapables de développement, en raison de l'absence d'oxygène.

3o. Le vide est essentiel à la conservation des aliments dans les conditions actuelles de stérilisation.

4o. Des organismes pathogènes tels que *B. Botulinus* et *B. enteridis* ne se rencontrent qu'à titre exceptionnel dans les conserves du commerce.

UNE NOUVELLE LOI

Au nombre des nouvelles lois qui se rapportent à l'industrie des produits alimentaires, il sied de noter le bill 133, adopté le 23 juin, et qui s'intitule *Loi réglementant la vente et l'inspection des plantes-racines potagères.*

Nous extrayons de trois articles, les passages suivants:

"13. Toutes les pommes de terre, oignons, topinambours, betteraves, carottes, panais et navets offerte en vente doivent être vendus au poids, et la livre étalon avoirdupois doit être l'unité de poids en usage. Toutefois, si les plantes potagères susdites, communément appelées dans le commerce "légumes verts" sont offertes en vente avec leur collet, ou si les pommes de terre sont vendues ou offertes vendues ou offertes en vente au baril fermé, le présent article ne s'applique point à ces plants potagères.

3. (1) Les pommes de terre mises en vente au Canada doivent être des classes suivantes:

(*a*) Qualité Canada A, qui ne doit comprendre que les pommes de terre saines, raisonnablement mûres, offrant les caractéristiques des variétés similaires qui sont pour ainsi dire indemnes d'impuretés ou autres matières étrangères, ne présentant aucune trace de gelée, verdissement du soleil, pousse anormale, fentes de végétation, coupures, gale, mildiou, pourriture molle, pourriture sèche, ou de dommages causés par la maladie, les insectes ou des moyens mécaniques ou autres. Dans cette classe, le diamètre des pommes de terre des variétés rondes doit être d'un pouce et sept huitièmes au moins, et des pommes de terre des variétés longues, d'un pouce et trois quarts.

(*b*) Qualité Canada B, qui doit comprendre seulement les pommes de terre raisonnablement mûres, offrant les caractéristiques des variétés similaires qui sont pour ainsi dire indemnes d'impuretés ou autres matières étrangères, ne présentant aucune trace de gelée et pourriture molle, et qui sont indemnes de dommages sérieux causés par verdissement du soleil, coupures, gale, mildiou, pourriture sèche ou autre maladie, les insectes ou des moyens mécaniques ou autres. Le diamètre des pommes de terre de la présente classe doit être d'un pouce et demi au moins.

4. (1) Les oignons mis en vente au Canada sont classés comme suit:

(*a*) Qualité de fantaisie ne comprend que les oignons sains, bien séchés et présentant les caractéristiques des variétés similaires, indemnes de doubles et non tournés, non germés, ni pelés non plus qu'avec de nouvelles pousses de racines, d'au moins trois pouces de diamètre et pour ainsi dire indemnes d'impuretés, feuilles, ou autres matières étrangères, et de dommages causés par la maladie, les insectes, des moyens mécaniques ou autres.

(*b*) Qualité de choix ne comprend que les oignons sains, bien séchés et présentant les caractéristiques des variétés similaires, indemnes de doubles et non tournés, non germés ni pelés non plus qu'avec de nouvelles pousses de racines, et d'au moins deux pouces de diamètre, pour ainsi dire indemnes d'impuretés, de feuil-

les ou autres matières étrangères, et sans dommages causés par la maladie, les insectes, des moyens mécaniques ou autres.

(*c*) Qualité ordinaire ne comprend que les oignons sains, bien séchés et présentant les caractéristiques des variétés similaires, indemnes de doubles et non tournés, non germés, ni percés non plus qu'avec de nouvelles pousses de racines, et d'au moins un pouce et quart de diamètre, pour ainsi dire indemnes d'impuretés, feuilles ou autres matières étrangères, et sans dommages causés par la maladie, les insectes, des moyens mécaniques ou autres.

ETUDE DOCUMENTAIRE SUR L'HUILE D'OLIVES

Certaines variétés d'olives sont propres surtout à la consommation directe, tandis que les autres sont plutôt envoyées à l'huilerie. Ce sont généralement les variétés de moyenne grosseur qui fournissent les fruits les plus riches en huile; le poids du fruit est alors compris entre deux et cinq grammes.

A mesure que la maturité de l'olive s'avance, son poids s'accroît, et en proportion plus forte pour la pulpe que pour le noyau. La teneur en eau diminue, tandis que celle de la matière grasse augmente.

Le fruit n'ayant pas atteint l'état de maturité complète présente une saveur particulière qui se communique à l'huile. Celle-ci ne peut être débarrassée de cette saveur que par une conservation prolongée, accompagnée d'un traitement rationnel. Ou bien l'on cherche, par des mélanges, à atténuer le goût trop fort.

L'huile d'olives proprement dite est extraite de la pulpe, mais l'on peut aussi en retirer des noyaux (grignons).

Suivant leur état de maturité, les olives sont vertes, violettes, noires. L'huile d'olives vertes se conserve bien, mais sa saveur est amère. L'huile des olives violettes n'a pas l'amertume de la précédente, elle se conserve encore très bien. L'huile des olives noires est de saveur très douce, mais elle est de moins bonne conservation.

L'on trouve une forte proportion d'acides libres, non seulement dans les olives vertes, mais aussi dans celles qui sont incomplètement développées, avariées, pourries, fermentées.

Les olives qui doivent servir à l'extraction de l'huile sont généralement conservées quelques jours. Dans certains pays, on les laisse fermenter en tas durant quelque temps, ce qui facilite l'extraction de l'huile, mais celle-ci est moins bonne. Toutes les olives ne pouvant être travaillées à la fois, il faut nécessairement en conserver une partie; le mieux est alors de les disposer en couche mince. Malgré cela, il y a une diminution de la proportion d'huile, qui peut atteindre 15 pour cent en cinq mois, mais l'extraction est facilitée, en sorte que l'on peut obtenir plus d'huile au pressoir. D'autre part, le degré d'acidité de l'huile s'accroît beaucoup. L'huile obtenue de vieilles olives est brun foncé, âcre et piquante au palais; elle dépose abondamment.

Les olives étant conservées dans l'eau douce renouvelée constamment, l'acidité augmente beaucoup moins, mais les matières albuminoïdes se décomposent et communiquent une saveur désagréable à l'huile. Les résultats sont meilleurs lorsque l'on a la précaution de saler l'eau.

Les olives peuvent être plongées dans l'eau bouillante, puis séchées aussitôt. Les parasites et les germes de moisissure sont tués, les olives ne s'altèrent plus aussi vite.

Les olives peuvent être salées, puis tassées pour empêcher l'accès de l'air. L'huile obtenue est d'un beau jaune d'or, elle est de saveur et de goût normaux, elle ne dépose pas.

En vue d'en extraire l'huile, on commence par écraser les olives avec une meule verticale tournant sur une meule dormante. Un rabot ramène au centre les olives écrasées.

Celles-ci sont mises dans des sacs en sparterie (cabas et couffins) ou dans des sacs de laine ou de crin, que l'on porte à la presse.

En pressant lentement, on obtient d'abord l'huile vierge, fine ou surfine, que l'on reçoit dans un vase contenant de l'eau. On laisse ensuite les marcs fermenter quelque peu, puis l'on presse à nouveau pour obtenir l'huile commune.

Les tourteaux obtenus sont concassés, arrosés d'eau bouillante, puis remis à la presse. L'on obtient un mélange d'huile et d'eau qui se séparent par le repos; c'est ainsi que l'on produit l'huile dite pour la table.

Les tourteaux obtenus à nouveau sont additionnés d'eau froide, passés dans des moulins successifs et délayés dans l'eau par un râteau. La pâte étant entraînée par le courant d'eau, les noyaux tombent au fond. L'huile entraînée est séparée par décantation. La pulpe recueillie est pressée, l'on obtient encore un mélange d'huile et d'eau, que l'on traite par repos et décantation.

La pulpe obtenue est traitée par la vapeur, puis mise dans des sacs et soumise à une pression progressive, en vue d'obtenir l'huile de recense, employée en savonnerie.

Les tourteaux contiennent encore de l'huile, que l'on peut extraire par le sulfure de carbone. L'on obtient une certaine quantité d'huile inférieure en réunissant toutes les eaux de fabrication dans des citernes, où elles déposent durant six à huit mois. L'on recueille ainsi l'huile d'enfer, d'odeur très désagréable.

L'huile tournante est un mélange d'huile recense et d'huile d'enfer.

Les grignons ou noyaux sont souvent employés à la couverture des pores, ou quelquefois des autres animaux. L'on peut aussi en extraire l'huile par le sulfure de carbone.

L'huile d'olives est loin de présenter une composition fixe. En général, elle est formée, pour les trois quarts, d'oléine et de corps analogues, restant fluides à basse température. La plus grande partie du reste est formée de corps gras (stéarine, palmitine, etc.) se solidifiant dès que la température s'abaisse. Une petite proportion d'acides libres donne à l'huile la saveur de fruit; une proportion encore

plus faible d'acides volatils lui donne son parfum caractéristique.

L'huile qui est riche en corps se solidifiant par le froid présente le maximum de densité. Une telle huile dépose abondamment aux basses température, le dépôt se présente sous forme d'une masse blanche cristalline. Le froid peut être ainsi utilité pour démargariner l'huile.

La limpidité de l'huile d'olives a une très grande importance. L'huile trouble est chargée d'eau et de matières albuminoïdes ou autres, elle rancit vite. Le rancissement est causé par l'action de l'oxygène de l'air, il est favorisé par la lumière, la chaleur, l'eau. Les récipients en fer blanc, à partie supérieure tronconique sont très bien compris pour la conservation de l'huile; la surface de contact avec l'air y est réduite au minimum.

(*L'Alimentation Nouvelle.*)

LES SUCRES CANADIEN, BELGE ET CUBAIN

D'après les statistiques de 1920, le Canada a exporté des sucres pour une valeur de 22,479,409 dollars, soit au change actuel environ 270 millions de francs. Le tableau suivant indique ses principaux clients ainsi que la valeur de leurs achats:

Angleterre	$11,824,363
France	1,264,835
Turquie	1,514,270
Terre-Neuve	1,121,404
Etats-Unis	504,523
Grèce	606,144
Danemark	491,456
Autres pays	152,414
Total	$22,479,409

La Belgique a importé en 1920 pour une valeur totale de 168,664,284 francs de sucres divers.

D'un autre côté, durant la même année, l'Angleterre a fourni à la Belgique des sucres pour une valeur de 1½ millions de francs: or, comme le constate le tableau ci-dessus, l'Angleterre est le principal client du Canada.

Que conclure de là? Que la Belgique achète le sucre canadien par l'intermédiaire des courtiers anglais.

Les importateurs belges auraient donc avantage à s'approvisionner au Canada.

Aucun pays au monde n'a fait preuve d'une force de récupération aussi remarquable que celle qui s'est manifestée à Cuba. La rapidité avec laquelle le relèvement s'est opéré a été considérée comme phénoménale dans les milieux bancaires et financiers de Wall Street. La principale cause d'un aussi prompt changement fut incontestablement la reprise d'activité dans l'industrie du sucre.

Alors qu'au mois de décembre le sucre brut se vendait 1¾ cent, coût et fret compris, et le sucre raffiné 4.80 sur le New-York, les prix ont maintenant monté respectivement à 3¾ cents et à 6.90. Ces prix ont permis aux producteurs qui avaient des stocks en réserve de faire de beaux profits. Les raffineurs ont aussi largement bénéficié de l'augmentation du volume des affaires et de la hausse des prix.

La quantité de sucre brut qui a été cette année jusqu'à date traité par les raffineries américaines dans les différents ports a atteint 3,100,000 tonnes contre 1,900,000 tonnes seulement, pendant la période correspondante de l'année dernière. Les exportations aux Etats-Unis, consistant surtout en sucre raffiné ont été de 75,000 tonnes, soit une augmentation de 160,000 tonnes. Les exportations de Cuba ne comprenant pratiquement que du sucre brut ont atteint plus de 3,800,000 tonnes, soit une augmentation de plus de 2,150,000 tonnes depuis l'année précédente.

Ces exportations évaluées au prix moyen auquel le sucre s'est vendu pendant la présente saison représentent une somme de $400,000,000. Il n'y a probablement aucun autre pays au monde qui ait manifesté une telle force de récupération. De fait, sa richesse accumulée est considérable. Les recettes nettes d'un moulin à sucre pourvu d'un outillage moderne sont d'environ 15 à 20 pour cent. Aux prix actuels, soit $12 par sac, les recettes nettes peuvent même atteindre aisément 30 pour cent.

La valeur des moulins à sucre s'est rapidement relevée de la dépression qu'elle a subie dernièrement.

L'IMPORTATION DES LEGUMES EN CONSERVES

On constate dans les statistiques officielles publiées par le gouvernement du Canada que le pays importe une quantité énorme de légumes en boîte. Le tableau suivant indique les principaux fournisseurs du Dominion pour l'année 1920 et la valeur de leurs exportations au Canada:

Etats-Unis	$1,144,488
Belgique	55,725
Japon	46,940
Hong-Kong	21,331
Autres pays	32,763
Total	$1,301,237

La Belgique vient donc en second rang, mais la valeur de ses fournitures atteint à peine un peu plus de 5 p.c. de celles des Etats-Unis.

Dans le chiffre des importations américaines de légumes en boîtes au Canada, il entre des conserves de maïs et de tomates pour une valeur de 401,433 dollars.

ASSOCIE DEMANDE

Avec capital de $10,000 ou plus. Superbe occasion pour un homme actif. Devra être capable de prendre la direction d'une maison de gros faisant le commerce de produits alimentaires à Montréal et dans toute la province de Québec. Commerce payant et bien établi. Pour renseignements, s'adresser au Casier postal 2229, Montréal, "Le Prix Courant",

CONSERVEZ VOTRE CLIENTELE!

REGARNISSEZ VOTRE ASSORTIMENT AVEC DES MARCHANDISES NOUVELLES QUI VOUS DONNERONT UN BON PROFIT ET CONSERVERONT VOTRE CLIENTELE. NOUS NE VENDONS QUE DES PRODUITS DE PREMIERE QUALITE A DES PRIX AVANTAGEUX POUR LE DETAILLANT.

Importation nouvelle de

PETITS POIS

"LA CAMPINOISE"

de GROBENDONCK, Belgique.

Garantis mis en conserves conformément à la loi et aux prescriptions de l'hygiène.

Sur-extra-fins, Extra-fins, Très-fins, Fins, Mi-fins, Moyens No 2

Confitures nouvelles faites avec des fraises de cette année, **Marque**

"CARTIER"

GARANTIES PURES

En boîtes de 12 onces, 16 onces, 4 livres, ainsi qu'en seaux de 30 livres.

Epices, Essences, Confitures, Poudre à pâte, Vinaigre, d'une pureté garantie.

EAU DE VICHY "CELESTINS"

Notre importation de cette eau minérale renommée est arrivée. Commandez-en de suite!

HUILE D'OLIVE

de Ch.-Dragon
Norel à Aix-en-Provence, FRANCE

CROIX DE MALTE

EXTRA VIERGE

En bouteilles de 1 litre, ½ litre et ¼ litre.
En estagnons de 1 gallon, ½ gallon, ¼ gallon, ⅛ gallon.
En rondins de toutes les dimensions.

COUVRETTE - SAURIOL, LIMITEE

Epiciers en Gros

114 rue St-Paul, Est **MONTREAL**

Nous offrons quelques lignes intéressantes pour la clientèle choisie

HUILE D'OLIVE FRANCAISE

Strictement pure
CAISSON & BROCARD,
Nice, France.

Estagnons 1 gal., ½ gal., ¼ gal., ⅛ gal., 1/16 gal.
Bouteilles 16 oz., 8 oz., 4 oz., 2 oz.

Recommandée par les médecins.

PIPES DE BRUYERE FRANCAISES

Fabriquées à
ST-CLAUDE, JURA, FRANCE.

Un assortiment considérable et varié—
Prix attrayants depuis $3.00 doz. à $10.00 doz.
Fume-cigarettes assortis—
Escompte spécial en quantité—
Chaque pipe garantie

Savonnerie de Ménage "Marseille"

C. PERRIER & CIE,
Marseille, France.
Marque "LE CHAT"
Garanti 72% de gras

Barres 100 grammes à 500 grammes
3 lbs. et 11 lbs., Savonnettes.

PATES ALIMENTAIRES FRANCAISES

ALBERTINY & CIE,
Nice, France.

Semoules et blés durs—
Marchandises de luxe—
Paquets transparents et vrac,
assortiment complet.

EAUX MINERALES

SOURCES ST-LOUIS
bouteilles.
Elle est sans rivale.
"LA SPECIALE" Vichy Limonade
Bouteilles et ½ bouteilles.
Source CACHAT (EVIAN)
Bouteilles et ½ bouteilles.
Source ST-NICHOLAS
bouteilles.

SAVONNERIE MODERNE

A. BIETTE & FILS,
Nantes, France.

Savons de toilette et de ménage.
SPECIALITE "No 810" A LA VIOLETTE
Et à tous les autres parfums.
Savon de ménage "LA CROIX D'OR"
Barres toutes les grandeurs—
Qualité de Choix — 72% pur gras.

SOLLICITONS VOS COMMANDES POUR L'IMPORTATION.

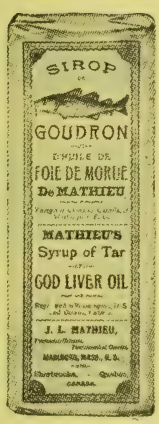
Notre service est parfait. Notre motto: "SATISFACTION"

DEMANDEZ NOS PRIX.

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée

Epiciers en gros et importateurs
MONTREAL, CAN.

Produits de Qualite!



Recommandés par la science médicale et votre fournisseur en gros.

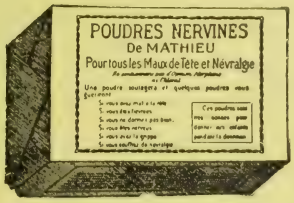
LE SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE MATHIEU

a gagné la confiance absolue du grossiste, du détaillant et du consommateur par ses seules qualités et son seul mérite.

Tenez-le toujours en magasin, car il a fait ses preuves et un substitut est toujours dangereux.

Ne désappointez pas vos clients. Conservez leur santé et leur confiance. Offrez-leur toujours le SIROP MATHIEU chaque fois qu'ils vous demanderont un sirop pour le rhume, quel que soit le cas et soyez assuré que vous leur aurez rendu service.

Le SIROP MATHIEU est préparé à base de GOUDRON et d'HUILE DE FOIE DE MORUE et il est souverain pour soulager les rhumes obstinés, bronchites, etc., etc.



LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

sont excellentes pour la nervosité, les fièvres, la névralgie, les maux de têtes, etc., et vous devriez toujours en avoir en magasin.

Essayez de les vendre une fois et vous les tiendrez toujours en stock.

COMMANDEZ AUJOURD'HUI MEME UNE PROVISION DE CES DEUX EXCELLENTES PREPARATIONS

LA COMPAGNIE J.-L. MATHIEU

Propriétaire

SHERBROOKE, P. Q.

Le meilleur moyen de vous protéger et de protéger, en même temps, vos clients contre des PATES ALIMENTAIRES de qualité inférieure, c'est d'exiger les marques

Le coût n'en est pas plus él
LA QUALITE EN EST BIEN





30 Paquets — 1 lb. Net.

Coudes, Alphabets, Coquilles, Macaroni, Vermicelle, Spaghetti.

$3.40

F.O.B. Destination dans la province de Québec.

Quantité minimum: 150 lbs net.

Dans le cas que vous ayez des difficu
les Marques SPLENDOR ou S
veuillez nous le communiquer im

P. PASTENE &

Manu

340, RUE ST-ANTOINE

ISHINE & SPLENDOR

tandis que
ILLEURE!



20 lbs Net (Vrac)

Dans toutes les variétés telles qu'illustrées ci-contre.

$1.60

F.O.B. MONTREAL.

Assortiment complet.



Commandez par numéro, S.V.P.

obtenir
SHINE
atement.

CIE., LIMITEE

rs

MONTREAL, QUEBEC

AVIS

L'augmentation des prix de la mélasse se continue et nous croyons que cette hausse va persister encore quelque temps. Toutefois, nous sommes en position de remplir vos commandes à des PRIX SPECIAUX défiant la concurrence.

En prévision de cette hausse, nous avions placé, directement aux plantations, une grosse commande des meilleures mélasses des Iles Barbades et nous venons d'être avisé que la première consignation doit nous arriver ces jours-ci.

Vous auriez tout à y gagner à placer votre commande immédiatement.

Prix sur demande.

Ecrivez, téléphonez ou télégraphiez.

HOME FOOD CO., LIMITED
1771, rue Notre-Dame Est, Montréal

TEL. LASALLE 1657

EXIGEZ LES MARQUES SUIVANTES:



LES

Essences Culinaires

DE

JONAS

Représentent ce qu'il y a de
PLUS FORT
PLUS RICHE et de
PLUS ECONOMIQUE
en fait d'ESSENCES CULINAIRES sur le marché.
Il y a avantage de les tenir en magasin.



Moutarde Française

JONAS

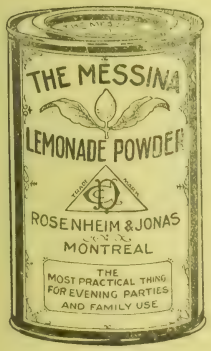
D'une pureté absolue, conserve sa force et son arôme.

EN BOUTEILLES DE DIFFERENTS MODELES

Poudres

Limonade et Orangeade

"MESSINA"



Pour faire un verre de bonne Limonade ou Orangeade, faites dissoudre dans un verre d'eau froide, une à deux cuillerées à thé de la

POUDRE
LIMONADE
OU
ORANGEADE
MESSINA
"JONAS"

Vous aurez instantanément une boisson rafraîchissante.

Pâtes Alimentaires "BERTRAND"

Macaroni. Vermicelle. Spaghetti.
Alphabets, Coquilles, Nouilles,

en paquets cachetés d'une livre.

CHAMPIGNONS "HERMANT"

Toutes qualités
en Boîtes et en Flacons.

Pois, Haricots verts, Macedoines et Sardines des ETABLISSEMENTS F. DELORY

LORIENT, FRANCE.

Savon Extra Concentré "GRAPPE D'OR" 72%

en barres, carrés et savonnettes.

Chicorée Française

en paquets et en vrac
DE LA MAISON
ARLATTE & CIE

Pâtés de Foies Gras de LS. HENRY,

STRASBOURG, FRANCE.

CONFITURE DE BAR LE DUC

de
MAYEUR & VAUQUELIN
BAR-LE-DUC, FRANCE.

HUILE D'OLIVE VIERGE

(Française)

en bouteilles et en estagnons de la maison
A FOUCARD-CRESP, GRASSE.

HENRI JONAS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS

173-177 RUE ST-PAUL, OUEST MONTREAL

Maison fondée en 1870.

Accessoires pour Bouchers et Marchands-Détaillants

Nous offrons l'assortiment le plus varié à Montréal d'accessoires de boucheries et de salaisons.

Nous faisons une SPECIALITE des lignes suivantes :

Ligne complète des Balances "TOLEDO"
Glacières "EUREKA" et comptoirs-glacières
Hache - Viande électrique "HOBART"
Systèmes McCaskey
Bouilloires de fermier. Toutes les dimensions
Papiers en rouleaux et en feuilles
Blocs de bouchers. Toutes les dimensions
Ficelles (ligne complète de ficelles à attacher)

Boucannières à jambons
Boyaux à SAUCISSE
Presses à "
Epices à "
Farine à "
Poussoires à "
Ficelles pour rosbifs

Vous trouverez chez nous tous les articles imaginables pour le commerce de boucher, depuis la hachette jusqu'au bloc à débiter.

Nous ne vendons que des articles de première qualité et nos prix seront toute une révélation pour vous.

Nous sollicitons respectueusement votre visite.

NOTRE-DAME BUTCHERS' SUPPLY CO.

ED. FRANCOEUR, Prop.

Angle des rues Marquette et Marie-Anne

Téléphone : St-Louis 3080 **MONTREAL**

L'INDUSTRIE SARDINIERE EN CALIFORNIE

La qualité exceptionnelle des produits de notre industrie sardinière et l'estime dont ces produits jouissent à l'étranger ne doivent pas nous faire perdre de vue l'extraordinaire importance que certaines concurrences ont prise sur le marché.

L'office scientifique et technique des Pêcheries maritimes nous communique un intéressant document relatif au développement que cette industrie a pris, en Amérique, et notamment en Californie.

Cette industrie est née de la guerre, en raison de la cessation des exportations européennes. Jusqu'en 1910, la France était la grande exportatrice aux Etats-Unis, la Norvège nous supplante en 1911 et en 1915 nous élimine en grande partie.

En 1916, les Etats du Maine et de la Californie entrent en activité et la production s'intensifie au point que les 46 usines nouvellement construites étaient en mesure en 1920, d'exporter elles-mêmes pour *huit millions de dollars de sardines.*

L'abondance du poisson est telle dans les parages exploités que beaucoup d'usiniers ne pouvant mettre en conserves la totalité des captures, intéressés de plus par les hauts prix atteints pendant la guerre par les huiles, les engrais et les farines de poissons, s'adonnaient sur une grande échelle à la fabrication de ces sous-produits qui fut extrêmement rémunératrice jusqu'en 1920.

D'ailleurs les méthodes de pêche en usage sur la côte de Californie sont bien faites pour permettre la capture de quantités considérables de poissons. Les bateaux utilisés sont de deux types: italiens et japonais; les premiers ont 35 pieds de long et sont pourvus d'un moteur de 20 à 30 chevaux; les seconds ont jusqu'à 50 pieds de long et possèdent un moteur de 40 chevaux. En dehors de la saison sardinière ils sont employés, les uns pour la pêche de l'halibut, les autres, pour la pêche du thon. La sardine approche de la côte au mois de décembre. On ne trouve à ce moment, et jusqu'à la fin d'avril, que de grands individus mesurant de 20 à 30 cm. de longueur particulièrement recherchés par les usiniers auxquels elles servent à fabriquer les *"pound oval packs"* qui sont le grand produit de leur industrie. A partir du mois de mai, les jeunes individus se font de plus en plus nombreux et sont employés à la fabrication des *"quarter oil packs"* ressemblant assez à nos boîtes d'un quart. Ces jeunes sardines sont également capturées pour servir d'amorces pour la grande pêche du thon qui a lieu de juin à octobre.

La pêche de jour donne un mélange de grands et de petits individus dans lequel ces derniers prédominent. L'inverse se produit dans les pêches de nuit. Or, comme les usines tiennent surtout à la fabrication de leur "pound oval pack" qui n'emploie que les grosses sardines, c'est principalement de nuit que la pêche est faite. Elle se pratique uniquement à l'aide d'immenses filets tournants ou du "lampara", dont usent spécialement les Italiens.

Ces engins puissants peuvent ramener, d'un seul coup, jusqu'à 100 tonnes de poissons.

Les produits que l'industrie californienne livre à la consommation sont les *quarter oil* et les *pound oval packs.* En dehors de ces conserves qui absorbent la plus grande partie du poisson pêché, on prépare des conserves assaisonnées suivant le goût de la clientèle, avec de la moutarde, du vinaigre, des épices variés. Enfin une certaine quantité de sardines sont fumées, pressées et salées. Nous ne retiendrons ici que la véritable fabrication nationale, celle des *"pound oval packs"*, dont les boîtes contiennent de 4 à 7 grandes sardines, frites à l'huile et assaisonnées à la tomate. On opère généralement de la façon suivante:

Les sardines arrivant directement du lieu de pêche sont jetées du bord, avec des pelles appropriées, sur un élévateur qui les porte sur une plate-forme où elles sont pesées. Puis elles sont placées dans un grand cylindre à parois de tôle criblée, qui, dans un mouvement de rotation continue, débarrasse les poissons de leurs écailles. Les sardines sont ensuite vidées soit par un procédé mécanique, soit, et le plus souvent, par des Japonais habiles à cette manipulation. La tête et les entrailles sont mises de côté et servent à faire de l'huile et de la farine de poisson. Ecaillés et vidés, les poissons sont alors plongés pendant 30 à 60 minutes dans une saumure qui, en pénétrant, prend la place d'une partie de l'eau, du sang et des protéines solubles. Après avoir séjourné une heure au maximum, dans un séchoir ventilé d'air chaud, ils sont prêts pour la friture. Celle-ci se fait dans une longue cuve en métal qui contient à mi-hauteur des tubes horizontaux, dans lesquels circule la vapeur destinée à chauffer la friture. On met de l'eau dans la cuve jusqu'au niveau des tubes, le reste est rempli d'huile de coton et une chaîne sans fin fait circuler les paniers contenant les sardines dans cette huile, portée à une température de 100 à 115 degrés C. A cette température, huit minutes de cuisson suffisent. Les sardines mises en boîtes, des distributeurs automatiques remplissent celles-ci de sauce tomate. Après soudure la stérilisation se fait pendant deux heures à 115 degrés C. Les boîtes sont mises en observation pendant 15 jours avant d'être expédiées.

L'Association nationale des conserveurs a organisé un service de contrôle, qui fonctionne d'une façon permanente et surveille la fabrication. Un laboratoire de chimei lui est annexé, qui effectue des analyses d'huiles, d'assaisonnements et matériaux divers entrant dans la fabrication des conserves...

(*L'Epicier.*)

GRANDS FABRICANTS DE CONSERVES ET CONFITURES

Il est annoncé définitivement que l'importante maison anglaise *Crosse and Blackwell* établira au Canada une filiale qui s'appellera la *Crosse and Blackwell, Canada, Limited.* Le bureau-chef sera à Toronto et les succursales à Montréal, Winnipeg et Vancouver.

PORTLAND ET LA COTE DU MAINE

Cette année, le service du chemin de fer du Grand-Tronc a été amélioré et les touristes et voyageurs se rendant aux plages de l'Atlantique, — Portland-Sud, Peaks' Island, Long Island, Prouts' Neck, Old Orchard, Biddeford Pool, le cap Elisabeth, Cushings' Island, Harpswell, Scarboro Beach, Bay View, Kennebunkport —, en témoignent hautement.

Service quotidien de Montréal (à 8.35 a.m. et 8.30 p.m., heure officielle).

Une direction unique du départ à l'arrivée caractérise ce nouveau service. Heures commodes des trains de jour. Wagons-salons et wagons-buffets. Départ, à une heure commode, du train de nuit, facilitant tout confort à l'arrivée.

Les wagons-lits, modernes, assurent une nuit de repos complet.

Sur demande au guichet des billets, bureaux du Grand-Tronc, 230 rue S.-Jacques, à Montréal, l'on obtient brochurettes illustrées, liste des hôtels, et renseignements complets.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent particulièrement aux industries de l'alimentation:

214—*Beurre.* Crèmerie japonaise désire offre maxima de 5,000 livres par mois, — 50 livres à la caisse.

206—*Fruits secs.* Firme anversoise, fournissant la marine et d'importantes industries hollandaises, désire cotations.

210—*Produits alimentaires.* Commissionnaire de Liverpool désire représentation: farine, légume, fruits, poissons en conserve.

131—*Beurre en conserve.* Distributeurs de la Jamaïque désirent offres de beurres canadiens (boîtes métalliques de ½, 1, 14 et 28 livres).

130—*Lait condensé.* Maison anglaise désire communiquer avec fabricants canadiens.

3858—*Confiserie, chocolat.* Firme de Belfast désire représentation.

3853—*Fruits déhydratés.* Marchands de Liverpool désirent communiquer avec exportateurs.

LES PRODUITS MATHIEU

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs l'excellence et les hautes qualités curatives des produits Mathieu.

Le *Sirop Mathieu,* à base de goudron et d'huile de foie de morue, est recommandé, pendant la saison d'automne, pour tous rhumes, refroidissement, *et coetera.* C'est en même temps un tonique supérieur.

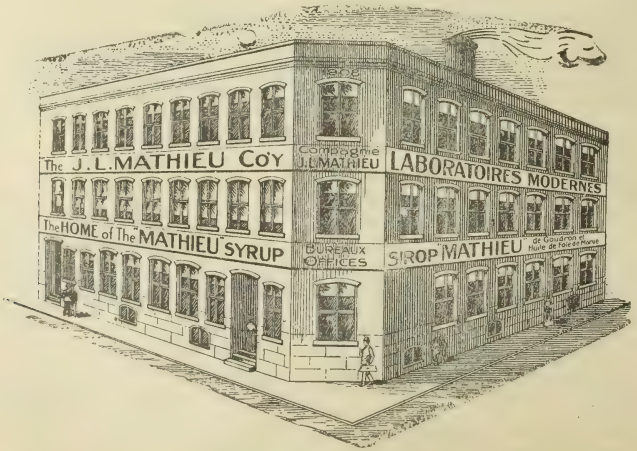
Les *Poudres Nervines Mathieu* sont tout indiquées au cas de nervosité, fièvre, névralgies, migraines.

Fabriqués dans les beaux laboratoires modernes dont nous donnons ci-contre une illustration, et soumis à une manipulation experte, avertie et précise, ces produits devraient avoir leur place dans toute pharmacie de famille.

NOS PECHERIES

D'après le *Canadian Fisherman* environ 100,000 personnes travaillent actuellement à la prise du poisson et à sa mise en conserve au Canada, tandis que 50,000 autres sont occupées au commerce de ce produit. Sur le nombre de ceux qui sont employés dans les pêcheries où à la mise en boîte, il y en a 45,000 dans la Nouvelle-Ecosse et 30,000 en Colombie-Anglaise.

La quantité de poisson amenée sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique pendant le mois de mai a été de 839,436 quintaux, représentant une somme de $2,464,899; que celle du mois de mai 1921 avait atteint 667,380 quintaux évalués à $2,062,107.



Les Laboratoires Mathieu

Confiserie -- Pâtisserie

LES BONS CLIENTS

Un pâtissier-confiseur nous disait, cette semaine, que les écoliers, — et les écolières, — sont ses meilleurs clients. Son magasin est près de deux grandes écoles et d'une université, et ses recettes prouvent abondamment que le chocolat et les classiques ont beaucoup de sympathie mutuelle.

L'enfant et la jeune personne aiment que l'on s'occupe d'eux. Ils aiment la sollicitation d'un commerçant, cela leur donne de l'importance. Surtout, ils aiment recevoir des lettres de maisons de commerce, — comme papa. Leur petit orgueil en est tout flatté . . .

Ce confiseur, homme sage et psychologue, fait donc beaucoup de correspondance juvénile. A chaque semestre, au début des classes, il se procure des listes complètes des élèves de son voisinage. Il leur envoie un petit mot, miméographié, leur disant que son magasin est à eux, bien à eux, et qu'il n'est pas de meilleur endroit pour discuter les problèmes pédagogiques, entre un sorbet et une tasse de chocolat.

Il se fait un point d'honneur de se rappeler les noms de chaque petit client. Les commis font de même. Ne savons-nous pas, tous tant que nous sommes, le petit frisson de vanité, — étrange nature humaine! — que nous ressentons quand un garçon de café ou un chef de rayon nous dit: "Tiens, bonjours, M. X.... quel bon vent vous amène?"

Des déjeuners légers, très achalandés, ajoutent aussi à ses profits. Et, le soir ou les jours de congé, il n'est pas rare que les enfants conduisent leurs parents chez leur fournisseur attitré.

Et c'est comme ça que les recettes s'arrondissent.

—o—

CHEZ LES CHOCOLATIERS

La Walter M. Lowney Company, de Boston, qui n'a subsisté que grâce à l'appui des banques depuis 1920-21, se réorganisera en une compagnie du même nom avec 160,000 actions autorisées d'une seule classe et sans désignation de valeur au pair.

Sur ce total, 13,800 seront réservées pour une émission future, $80,000 pour la conversion des obligations; 57,000 seront émises à $10, et 9,500 seront données action pour action aux actionnaires détenteurs de parts de priorité.

CONVENTION

Tous les boulangers canadiens devraient se faire un agréable devoir d'être à Toronto, les 4 et 5 octobre.

Le programme de la convention a déjà été esquissé à une réunion récente du comité exécutif de la *Canadian Bread and Cake Manufacturers' Association* et conférences et divertissements ne manqueront pas à l'affaire.

L'on s'attend à ce que les chemins de fer offrent un taux spécial aux congressistes.

—o—

LE GLACIER

Il est clair que la plupart des membres de l'industrie des aliments glacés, — glaces et sorbets, — ne comprennent pas intégralement les innombrables possibilités de ce commerce, et que les progrès et le développement obtenus dans cette ligne, depuis, disons, cinq ans, ont été le résultat du hasard plutôt que du travail et des recherches scientifiques appliquées.

Combien de gens s'imaginent, quand ils savourent une glace, qu'ils ne font que chatouiller leur palais, alors qu'ils ingèrent réellement un aliment essentiel . . . Nous croyons proche le jour où les réclames publicitaires de glaces et de sorbets cesseront de décrire ces produits comme de simples friandises et nous en expliqueront les attributs et les qualités véritablement utiles.

Il est maintenant superflu de nous répéter qu'une glace est une bonne chose, tout le monde le sait, les plus petits comme leurs aînés. Mais, que de paroles intéressantes l'on pourrait trouver pour décrire sa valeur comme aliment, comme remède même, comme nourriture hygiénique!

Il est peu d'industries si favorisées, dès leurs premiers pas, puisque les arguments conduisant à l'achat sont ici superflus. Le public est tout gagné. Il n'y a plus qu'à s'étendre sur les qualités du produit.

Le glacier pense-t-il souvent à ce côté intéressant de son entreprise?

—o—

Soda au Café-Chocolat.—Deux onces de sirop-chocolat.

Deux onces de sirop-café.

Une portion No. 24 de glace-vanille.

Remplir le verre d'eau de Seltz.

Si les verres ne contiennent que 8 onces, réduire la recette de moitié.

"Pour la Qualité"

ALLUMETTES

FEUILLE d'ERABLE



THE CANADIAN MATCH CO.,
Limited
MONTREAL

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

LE PIQUE-NIQUE DES MARCHANDS DE BONBONS

La semaine dernière avait lieu à l'île Grosbois, le premier pique-nique de l'Association des Commerçants de bonbons et de tabac. Plus de 800 personnes ont accepté l'invitation et tous se sont amusés ferme.

Il y eut de nombreuses courses qui ont attiré bon nombre de concurrents et un concours de danse auquel prirent part plusieurs centaines de danseurs.

Un succulent dîner fut servi aux invités et plusieurs discours furent prononcés. Les représentants de nos principales maisons de commerce y ont assisté et des allocutions ont été faites par quelques-uns d'entre eux.

Au retour, sur le vapeur, il y eut distribution des prix aux heureux gagnants des courses de l'après-midi, ainsi que du concours de danse.

Le comité d'organisation mérite d'être félicité pour le succès complet qui a couronné cette fête champêtre.

Il sied de nommer particulièrement M. A. Mousseau, qui a été l'âme dirigeante de ce pique-nique; il était partout à la fois, se dépensant sans compter et cherchant à procurer le plus de plaisir possible aux invités de l'Association.

LA SARDINE NORVEGIENNE

Tout indique que les nouvelles conserves de sardines norvégiennes seront cotées plus cher que celles de la saison dernière ne le sont actuellement. La saison de mise en conserves s'est ouverte, cette année, environ un mois plus tard que de coutume, et la production n'est pas aussi abondante qu'on l'espérait.

La situation, en Norvège, est aussi très différente de celle de l'année dernière, alors que les stocks détenus étaient considérables, d'où diminution des prix de dépression plus ou moins prononcée sur le marché.

Cette année, la saison s'ouvre sans reliquat de stocks, et avec peu d'activité chez les fabricants, les prix seront naturellement plus élevés.

LA NOIX DE GRENOBLE

La cueillette de la Grenoble ne pourra être expédiée, dit-on, avant octobre ou novembre, et, à moins d'événements imprévus, tout indique qu'elle sera fort satisfaisante.

Il est aussi signalé que la cueillette de la noix du Brésil, dite noix longue, touchera trente mille tonnes. L'Angleterre doit en acheter une grande quantité; elles s'y vendent 6 *pence* la livre.

A cause des arrivages considérables attendus ce mois-ci, le marché primaire a été quelque peu à la baisse.

Table Alphabétique des Annonces

A

Albert Soaps, Limited. 8
Anchor Cap & Closure Corp. of Canada, Limited. 3
Assurance Mont-Royal. 64

B

Banque de Montréal. 56
Banque d'Hochelaga. 62
Banque Nationale 48
Banque Provinciale du Canada. . 62
Bell Telephone Co. of Canada, Limited. 49
British Colonial Fire Ins. Co. . . 64
Brodeur, A. 47
Brodie & Harvie, Limited. . . . 4

C

Canada Life Ass. Co. 64
Canadian Match Co. 42
Canadian Packing Co., Ltd. . . . 11
L. Chaput, Fils & Cie. 32
Chase & Sanborn. 4
Church & Dwight, Ltd. 8
Clark, Wm., Limited. 14
Côté & Lapointe. 47
Cosgrave Export Brewery Co., Limited. 10
Couillard, Auguste. 64
Couvrette-Sauriol, Limitée. . . . 31

D

Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. . . 9

E

Eagle Shoe Co., Limited. 66
Eddy, E. B. Co., Limited . Couverture

G

Gagnon, P. A. 64
Garand, Terroux & Cie. 64
Gunns, Limited. 14

H

Hargreaves (Canada) Ltd. 12
Hervay Chemical Co. 12
Home Food Co. 36
Hôtel Victoria. 64
Hudon & Orsali. 7

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 15
International Business Machines Co., Limited . . . . . Couverture

J

Jonas & Cie, Henri. 37

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 54
Lake of the Woods Milling Co., Limited. . . . . Couverture

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 13
Match Co., Ltd. . . . . Couverture
Mathieu, J. L. Cie 33
McArthur Co., Alex. 64
Meadow-Sweet Cheese Mfg. Co., Limited. 12
Molson's Brewery, Limited. . . . 5
Montbriand, L. R. 64
Montreal Biscuit Co. 4

N

National Breweries. 6
Notre-Dame Butchers Supply Co. 38

P

P. Pastene & Cie. . . . . 34 et 35

S

Seagram & Sons Co., Ltd. 8
St. Croix Soap Mfg. Co., Ltd. . . 8
Steel Co. of Canada, Ltd. 62
Still Mfg. Co., J. H. 64

W

Western Assurance Co. 64

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 2 août 1922.

Il n'y a pas de changement important à noter sur le marché local des porcs vivants. Les prix pour les porcs choisis d'Ontario restent à peu près stables, par suite du fait que les approvisionnements de cette catégorie ne sont pas trop considérables pour répondre aux besoins du commerce. Toutefois, les offres de qualité inférieure dépassent les besoins du commerce et le ton du marché est facile. La demande est assez bonne pour les porcs choisis d'Ontario et des ventes se font à $14.00 les 100 livres, pesés en descendant des wagons. Les porcs légers de choix se vendent de $13.50 à $13.75 et les lourds de $12.00 à $13.00 les 100 livres. Le commerce des porcs préparés est tranquille et les prix restent sans changement, avec des ventes de petits lots de stock frais tué à l'abattoir de la ville à $21.00 les 100 livres.

Il n'y a rien à signaler sur le marché des viandes fumées. Le ton est stable par suite d'une bonne demande continue pour des approvisionnements et pour la consommation domestique ainsi que pour l'expédition à la campagne. Il se fait un commerce actif de jambons de 8 à 12 livres à 35c la livre; lourds à 30c la livre; jambons cuits à 54c et jambons plats cuits à 57c la livre. Le commerce du bacon est bon à 32c la livre pour les variétés à déjeuner.

Le marché du saindoux est à peu près stable et il se fait un assez bon commerce de petits lots pour répondre aux besoins actuels. Il se fait des ventes de variétés canadiennes raffinées de 16½c à 17c la livre, en seaux de bois de 20 livres; de 16c à 16¼c en chaudières de fer-blanc et en tierces de 15½c à 15¾c la livre.

Il n'y a pas de changement important à noter sur le marché local des oeufs, mais le ton continue d'être facile par suite des approvisionnements considérables qui arrivent, les stocks sur place et l'absence de toute demande importante des sources extérieures pour des approvisionnements. Le marché local est assez bon à cause de la température chaude que nous avons actuellement et la diminution de la consommation vu les approvisionnements considérables de stock frais qui arrivent dans le moment sur le marché. La demande ne porte que sur des petits lots. Les oeufs strictement frais se vendent 36c la douzaine; les choisis à 34c et les No 1 de 29c à 30c la douzaine.

Le marché des produits de l'érable n'offre rien de remarquable à signaler. La demande pour les approvisionnements est limitée et les affaires sont tranquilles. Les prix restent sans changement avec le sirop d'érable No 1 coté à $1.65 le bidon; le No 2 se vend $1.50 et le No 3 à $1.40. Le commerce du sucre d'érable est tranquille également avec le No 1 coté à 15c la livre et le No 2 à 14c la livre en morceaux de 1 livre.

Il y a une demande stable pour les patates nouvelles américaines et comme les approvisionnements sont amplements suffisants pour répondre aux besoins, les prix n'ont pas subi de changements. Des ventes de petits lots se font de $4.75 à $5.25 le baril. Les patates canadiennes de la vieille récolte se vendent lentement à 90c le sac de 90 livres.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 2 août 1922.

Porcs vivants		14.50
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs. choisis	21.50	22.00
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)		0.35
Longes (trimées)		0.31
Longes (non trimées)		0.29
Epaules (trimées)	0.22	0.23
Saucisse de porc (pure)		0.18
Saucisse de boeuf		0.11
Saucisse, la Belle Fermière		0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière		0.19
Quartiers devant		0.08
Longes		0.28
Côtes	0.19	0.20
Haut côté	0.10	0.11
Hanches		0.16
(Vaches)—		
Quartiers derrière	0.17	0.18
Quartiers devant		0.08
Longes		0.25
Côtes		0.18
Chucks		0.10
Hanches		0.15
Veaux (suivant qualité)	0.10	0.13
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps		0.24

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 2 août 1922.

Porc en baril—	
Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	36.00
Porc heavy mess (brl)	30.00
Boeuf plate	22.00
Boeuf mess	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits		53
Saucisse de porc, pure		0.20
Bologne, la lb.	0.11	0.18

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 2 août 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	8/12	0.40
Jambons fumés, marque Gunns:	8/12	0.38
	12/16	0.38

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

16/20	0.26
20/25	0.25
25/30	0.27
30/35 et plus	0.24

Bacon :

Déjeuner, Maplé Leaf	0.38
Déjeuner, Marque Gunns	0.32
Jambons Cottage	0.32
— Picnic	0.23
— bouillis	0.52
— rôtis	0.57
— Sandwich	0.57

SHORTENING

Shortening Easifirst:

Tierces	400 lbs	0.14½
Tinettes	60 —	0.15
Seaux	20 —	0.15½
Seaux	10 —	0.15½
Seaux	5 —	0.16
Seaux	3 —	0.16
Blocs	60 —	0.16½
Blocs	30 —	0.17

Shortening Pierus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :

Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.33
— choisis	0.38
— No 1	0.29
— No 2	0.26

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.37	0.38
Beurre, crêmerie No 2	....	0.36
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.17
— — ambré, la lb.	0.15
— — brun, la lb.	0.12

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.21
— tinettes	0.20½

FROMAGE

Nouveau	0.18	0.19
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 2 août 1922.

Oeufs No 2	0.27
Oeufs frais	0.29
Oeufs choisis	0.33
Oeufs strictement frais	0.37

BEURRE

Beurre	0.36
Beurre en pain d'une livre	0.37
Crêmerie No 1 blocs de 50 lbs.	0.36
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.35
Dairy, solide, 50 lbs.	0.30

FROMAGE

Double, la lb.	0.19
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 2 août 1922.

Poule	0.23
Poulet	0.30
Dnides	0.50
Dindons	0.52
Oies	0.25
Canards domestiques	0.35
Canards du lac Brôme	0.45
Chapons	0.45

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 2 août 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.20
Brochet	....	0.12
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.05½
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.50
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.20
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon Colombie, rouge	....	0.25
Maquereau	....	0.13
Hareng	....	0.07
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.15
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.06	0.07
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.00
Saumon salé nouveau, brl.	....	20.00
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	16.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No. 1), le brl.	12.00	13.00
Morue verte, petite, No. 2	9.00	10.00
Morue verte, grosse, brl.	13.00	14.00

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad.	16.00
Huitres en écailles, amér. brl.	16.00
Huitres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huitres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.80
2ème Patente	7.30
Forte à boulanger	7.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.75
Farine à engrais, 1ère	4.70
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne F.o.b. Montréal	25.25
Gru par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings supérieurs par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	28.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 2 août 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Bon, No 2	24.00	26.00
No 3	22.00	24.00
Trèfle mêlé	18.00	20.00
Paille	16.00	18.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs.)	0.62	0.63
No 3, C.W.	0.57	0.58
No 1 Feed	0.55	0.56
No 2 Feed	0.53	0.54

Blé-d'Inde:

No 2 jaune	0.79	0.80
No 2 mixed	0.77½	0.78

Orge:

No 3 C.W.	0.82	0.84
No 4 C.W.	0.80	0.82
Alimentation	0.76	0.78

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	23.00
Gru, par char	25.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 2 août 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05⅝
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque	2.00
3 galls, seau 38½ lbs., chaque	2.85
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Lassies de 2 livres:

[illegible] (par caisse) la caisse	4.50
[illegible] de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.95
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse	4.75
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8—6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	0.38
Abricots de choix	....	....
Abricots, slabs	....	....
Pêches (fancy)	....	0.21
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	....	0.27
Pelures séchées:		
Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	3.60
Raison:		
En vrac Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.19½
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.23
Corinthe (vrac)	....	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.17
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.19
Dattes, vrac	....	0.12½
Farcies, boîtes de 12 lbs	....	3.25
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	2.65
Figues 2¼s, la lb.	....	0.23
Figues 2½s, la lb.	....	0.24
Figues 2¾s, la lb.	....	0.26
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	3.50
12 x 10 oz.	....	1.25
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....	.09
Pruneaux (boîtes de 25 lbs):		
20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.19
50-60s	....	0.17½
60-70s	....	0.16½
70-80s	....	....
80-90s	....	....
90-100	....	....

LE SUCRE

Dominion	7.15
Atlantic extra granulé	7.50
Acadia, extra granulé	7.50
St. Lawrence, extra granulé	7.50
Glace, baril	7.70
Glace, (caisses de 25 lbs.)	8.10
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.90
Jaune No 1	7.10
Jaune No 2	7.00
Jaune No 3	6.90
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.60
En poudre, 50s	7.80
En poudre, 25s	8.50
Cubes et dés, 100 lbs	9.20
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.30
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.50
Cubes, paquets de 2 lbs	9.50
En morceaux, Paris, barils	8.10
En morceaux, 100 lbs	7.95
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	8.30
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	9.25
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	10.00
Crystal Diamond, barils	8.10
" " boîtes, 100 lbs.	8.20
" " boîtes, 50 lbs.	8.30
" " boîtes, 25 lbs.	8.50

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	0.19	0.20
Amandes (écalées)	....	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Châtaignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.14	0.15
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.10½	0.11½
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	0.16½
Fancy entières, la lb.	....	0.38
Fancy cassées, la lb.	....	0.33
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	0.32	0.35
Pecans, grosses, No 2, police	....	0.35
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	0.21	0.24
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	0.75
Noix (Grenoble)	....	0.30
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 2 août 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Pommes nouvel: panier	2.50	3.00
" manne	3.25	3.50
Patates nouvelles	2.00	2.35
Choux nouveaux, la douz.	....	1.00
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets	....	0.50
Patates nouvelles, Montréal, la poche	1.25	1.50
Pommes, jaune transparent, panier		3.00
Tomates de Montréal, bte.	1.25	1.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 2 août 1922.

Pamplemousses, 48, 64, 80, 90	7.75	8.25
Oranges de Californie	9.00	10.50
Fraises, 27 pts par cse.	0.17	0.20
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie	....	7.50
Canteloupes le crate	....	5.00
Pêches de Georgie, crate	....	5.00
Citrons de Messine	....	5.00
Bananes	4.50	5.00
Dattes lb.	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée		6.00
Pommes en boîtes	....	5.50
Céleri de la Floride		9.00
Patates nouvelles, baril		4.00
Tomates, canadiennes	0.75	1.00
Oignons Espagnols		5.00
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Concombres de Montréal, douz.		0.60
Asperges canadiennes, panier		2.75
Choux, la douz.		0.90
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14
Blé-d'Inde nouveau, la douz.		0.30

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse	30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, eh.	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch.	1.15
Onguent sabots, la douz.	3.25
Paudres à vers, la douz.	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s.	5.35	5.55

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins	22.50
Surextra fins	23.50
Très fins	20.50
Fins	18.50
Mi-fins	16.50
Moyens	15.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s. douz.	....	1.75
Pommes, gal. douz.	....	5.25
Blueberries, 2s.	....	2.40
Grosseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.15
Framboises, 2s.	....	3.25
Fèves, Refuges	....	1.60
Blé-d'Inde (2s.)	1.25	1.45
Betteraves, 2 lbs.	....	....
Carottes (tranchées) 2s.	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	....
Epinards, 3s	....	....
Epinards Can, (2s.)	....	2.20
Epinards, Californie, 2s.	....	2.90
Tomates, 2s.	....	1.35
Tomates, 2½s.	1.75	1.80
Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons	....	5.75
Citrouille, gallon (douz).	....	1.70
Pois, standards	1.55	1.60
Pois early June, (douz.)	1.80	1.85
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.27
Pois 2s., 20 oz.	....	2.12

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb. lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
Lowneys, bte ¼ lb. —	0.45
Flocons avoine, 20s.	4.75
Flocons mais, caisse 3 douz.	2.90, 3.25, 3.55 3.75
Avoine roulée, 20s.	4.60
Riz puffé	5.50
Farine caisse	2.55
Hominy perle ou grain, 2 douz.	6.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz.	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pets.	5.50
Blé à porridge, 36s, caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.25
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.40
Corn Starch (préparé)	0.08½
Benson Corn Starch 1s, lb.	0.09
Canada Corn Starch 1s, lb.	0.07½
Canada Laundry Starch, lb.	0.07
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs)	4.75
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs)	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, baril	....
Oatmeal (standard granulé)	3.60
Oatmeal (roulé)	3.50
Avoine roulée, 90s (en vrac)	3.40

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs.	6.50
Pour bouillir, le boisseau	
Lima, Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.50
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.07

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. 2.20
"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. 4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. 2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. 4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. 2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. 4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb. 2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz. 2.25

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 26 juillet 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.	5.50
123-25 M.P., cire paraffine, lb.	6.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.	6.50
133-36 M.P., cire paraffine, lb.	7.50

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256



Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de

Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE, Enr.

287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

CAFE

Cotations fournies par la maison
KEARNEY BROS.
en date du 2 août 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexiqué	0.39	0.47
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.16

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.49	0.55
Young Hyson No 2	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39

Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

LES EPICES

Cotations fournies par la maison
J. J. DUFFY & CIE,
en date du 2 août 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées	....	0.28
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	0.25
Poivre blanc	....	0.30
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades	0.26	0.30
Paprika	....	0.50
Turmuric	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais	0.18	0.20
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.25
Graine de cardemone, la lb.	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once		la douz.	1.50
—	2 —	—	2.75
—	2½ —	—	3.00
—	5 —	—	5.50
—	8 —	—	9.25
— carré, 8		—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
—	2 —	—	2.35
— carré, 2	—	—	2.70
—	4 —	—	4.75
—	8 —	—	9.00
—	16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once		la douz.	0.84
—	2 —	—	1.25
—	4 —	—	2.30
—	8 —	—	4.00
—	16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces		la douz.	1.45
—	4 —	—	2.65
—	8 —	—	4.50
—	16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac,
(tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Sauce Worcestershire,
bouteilles à bouchon de verre.
Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50
Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse	1.80
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.30
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.35
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	2.65
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par caisse	4.00
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton	2.90
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	4.25
Pony, 2 douz. par caisse	1.20
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.20
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.40

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:	
1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75

Savon aux amandes et au coco:	
1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 317 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

10 boîtes. 7.40
25 boîtes. 7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte. 3.90
5 boîtes. 3.85
10 boîtes. 3.80
25 boîtes. 3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.
Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard

Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte. 7.00
5 boîtes. 6.95
10 boîtes. 6.90
25 boîtes. 6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte. 4.25
5 boîtes. 4.20
10 boîtes. 4.15
25 boîtes. 4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb. 0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton. 4.00
5 cartons. 3.95
10 cartons. 3.90
25 cartons. 3.85

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison

MARTIN & STEWART

en date du 2 août 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.00	2.50
Peaux d'agneau, ville. . .	030	0.35
Peaux d'agneaux,campagne	0.25	0.30
Peaux de boeuf ou vache,		
No 1, la lb.	0.11	0.12
No 2, la lb.	0.10	0.11
Peaux de veau de lait la lb.	0.13	0.15
Peaux de taureau, la lb.	0.05	0.06
Peaux de veau de son, la lb.	0.08	0.09
Laine lavée, la lb.	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz. de	2 onces,	la dz.	0.96
—	4 —	4	—	1.20
—	4 —	6	—	1.65
—	4 —	8	—	2.00
—	2 —	12	—	2.75
—	4 —	12	—	2.70
—	2 —	16	—	3.45
—	4 —	16	—	3.40
—	1 —	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½ —	5 lbs.	la dz.	15.60

Csse assortie { 2 dz. 4 oz. / 1 dz. 12 oz. / 1 dz. 16 oz. } la cse 8.50

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.
La douzaine . . . . . 1.15.
La grosse 13.80

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00

Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

VIN "ELIXIR TONIQUE"

de

J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz. $13.50
3 doz. 12.75
6 doz. 12.50
12 doz. 12.00
25 doz. 11.50
50 doz. 11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz. $14.00
5 doz. 13.50
10 doz. 13.00
25 doz. 12.00

Portez de Petits Stocks

Les épiciers constatent qu'ils y gagnent à porter de petits stocks des nouveaux articles annoncés que le public demandera.

Ces produits attirent les acheteurs intelligents — la meilleure clientèle.

Faites cette expérience — et **répétez vos commandes par le Longue Distance.** "Servez-vous du Bell pour Vendre" — et pour acheter.

Chaque Téléphone Bell est THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA *une Station de Longue Distance.*

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

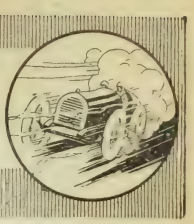
J. Routtenberg et al vs Paul Joulbet, Montréal, $24.
J. Routtenberg et al vs Alb. Dubé alias Dubuc, Montréal, $58.
J. Routtenberg et al vs Edouard Brousseau, Montréal, $40.
J. Routtenberg et al vs Philippe Benoit, Montréal, $44.
J. Routtenberg vs Mme Alf. Champagne et vir, Montréal, $44.
W. Gagné vs J. Lépine, Montréal, $14.
A. H. Archambault vs Philibert Longpré, Montréal, $15.
L. Bruneau vs Raymond Perras, Montréal, $57.
G. Vandelac vs Louis Hamel, Montréal, $15.
J. Valade vs Humbert Dun, Montréal, $26.
J. Valade vs Jos. Morency, Montréal, $16.
A. Larue vs Jos. Miller & Sons Miller, Montréal, $19.
P. Marsolais vs Jules Maurice, Montréal, $25.
L. J. Lefebvre vs Jos. Brown, Montréal, $20.
A. Beaulieu vs Rosaire Rhéaume, Montréal, $15.
Girouard Taxi Service vs R. L. Lebaron, Montréal, $34.
H. St-Amour et al vs Jos. Cordinal, St-Pierre, $27.
Swift Can. Co. vs F. H. Chapleau, Ste-Agathe, $15.
M. Lalonde vs James Butt, Pont Viau, $41.
L. Gravel vs Alex. Joly, Cartierville, $50.
P. Routhier vs James Bermett, Annudel, $47.
Banque d'Hochelaga vs Xiste Dubois, Montréal, $51.
C. S. Mayer vs Jos. Elmer, Montréal, $10.
H. Joanette vs Wilfrid Quenneville, Montréal, $48.
Pilon & Frère vs Charles Stodd, Montréal, $25.
E. Champagne vs J. Fred Gourley, Montréal, $29.
P. M. Beaudoin vs George Côté, Montréal, $15.
F. Bélair vs Ovila Lavoie, Montréal, $41.
L. H. Roberts vs Roman Caleda, Montréal, $11.
C. S. Mayer vs P. R. Lemay, Montréal, $78.
A. Lussier vs John Lefebvre, Montréal, $97.
H. Beausoleil vs Edouard Beausoleil, Montréal, $95.
Mme E. Connolly vs Wm. Demeny, Montréal, $11.
J. A. Desmarais vs Jos. Robillard, Montréal, $13.
C. W. Lindsay, Ltd. vs F. Deguise, Montréal, $97.
L. G. St-Arnaud vs Aimé Savage, Montréal, $46.
Agence d'Importation, Ltée vs J. A. Perrault, Montréal, $96.
L. Breton vs Hervé Auclair, Montréal, $40.
Gustave Dutaud vs Mme Jas. J. Stanton, Montréal, $199.
N. Masson vs Henry Baddeley, Montréal, $71.
J. Roch vs Raoul Lortie, Montréal, $80.
Civic Realties, Ltd. vs Israel Hogue, Montréal, $49.
A. Comtois vs Geo. F. Gawson, Montréal, $20.
Mme C. Laurin et vir vs Charles Lagacé dit Meunier, Montréal, $16.
J. Trottier vs Roméo Soulières, Montréal, $70.
Martel Co., Ltd. vs Independent Last Co., Montréal, $40.
H. St. L. Philbin vs G. P. Ameson, Westmount, $22.
Metropolitan Trust Co. vs Isidore Bélanger, St-Pascal, $72.
Verdun House Furnishing Co. vs Geo. Martin, Verdun, $15.
R. Baird vs W. Turnbull, St-Lambert, $37.
Granger Frères, Ltée vs Honoré Nadeau, Ste-Germaine, $50.
E. Benoit vs Art. St-Yves, St-Lambert, $19.
E. Paquin vs A. Paiement, Ste-Geneviève de Pierrefonds, $60.
Int. Harvester Co., Ltd. vs B. E. Coburn, Cowansville, $36.
A. S. Robertson vs B. Ibbotson, Outremont, $12.
C. R. Rowntree vs Nobert & Frère, Pont St-Maurice, $44.
MacLean Co. vs H. E. Brunet, Lachine, $72.
Beatty Bros, Ltd. vs F. Vachon, St-Joseph, Beauce, $44.
Montreal Upholstering Co. vs Wm. Thompson Furniture Co., Ltd., Belleville, $38.
S. Caplan et al vs J. A. Brisson et A. Tremblay, Montréal, $26.
S. Caplan et al vs Ls. Lafrance, Montréal, $39.
W. Beaudry vs Narcisse Beaudry, Montréal, $33.
J. Hamelin vs Vénéré Girard, Montréal, $20.
A. Caron vs Oct. Martin, Montréal, $29.
S. Caplan et al vs L. N. de Tilly, Montréal, $37.
P. L. Dupuis vs Hector Godbout, Montréal, $10.
E. Desrosiers vs Raymond Demers, Montréal, $35.
P. M. Beaudoin vs Geo. Fortin, Montréal, $75.
J. V. P. Mitchell & Co. vs A. Normandin, Montréal, $82.
P. M. Beaudoin vs Edouard Lamoureux, Montréal, $37.
Ontario Furniture Co., Ltd. vs Mme Télesphore Jasmin, Montréal, $13.
O. Tessier vs E. Smith, Montréal, $91.
W. Lespérance vs L. Jos. Lortie, Montréal, $80.
R. Verdon vs Prime Robillard, Montréal, $30.
J. E. Lapierre vs Wilfrid Tremblay, Montréal, $28.
H. Lauzon vs Wm. Dubois, Montréal, $40.
J. W. Tousignant vs J. A. Perreault, Montréal, $21.
A. Bougie vs Wellie Desforges, Montréal, $70.
M. L. H. & P. Co. vs L. Blackburn, Montréal, $16.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Jos. Provencher vs Moise Gauvreau, Montréal, $190.
Dom. Sack Supply Co., Ltd. vs Hero Bag Co., Abraham Cherof, Montréal, $147.
Mme Hormidas Contant vs Jack Warnick, Montréal, $120.
Charles Charters vs John Worth, J. E. Legault, J. Lintault, Mme J. E. Legault, Montréal,
Charles Charters vs John North, Montréal, $145.
Hector Biron vs J. E. Legault, J. Lintault, Mme J. E. Legault, Legault & Co., Crêmerie et Epicerie Royale, Epicerie Royale, Montréal, $435.
Jos. St-Martin vs Dom. Bridge Co., Ltd., Montréal, $1022.
Jos. St-Martin vs D bh mh mh mhbm
Mme Gaston Maillet vs Fleurette Leduc, Monfréal, $500.
Chs. Desjardins & Cie vs Irwin P. Wener, Montréal, $104.
A. Racine, Ltd. vs H. Linstky, Reg'd., Princerville, $201.
Bournival & Co. vs Florido Morrissette, Louis Thiboutot, Lac Frontière, $330.
J. B. Giguère & Cie vs Majorique Thivierge, Ste-Florence, Beaurivage, $147.
Harris Abattoirs Co., Ltd. vs F. H. Chapleau, Ste-Agathe des Monts, $175.
Laporte, Martin & Co., Ltd. vs W. R. Leroux, Can. Cremery Co., Saint-Lambert, $432.
J. E. Lebeau vs Hilden Dubuc, Pointe Claire, $300.
Thomas Wilson vs Chs. Wilkers, St-Lambert, $314.
Bournival & Co. vs Prosper Courchaine, Bouchette, $118.
A. Racine, Ltée vs Naz. Deschênes, Ste-Flore, $33.
Sarah Cohen vs D. Kaufman,6 Montréal, 1ère classe.
Madeleine Moerkerts vs Jacq. Smith, Montréal, $135.
J. M. R. Trudeau vs Chs. Laplante, Montréal, $200.
P. A. de Groseilliers vs Mme Zotique Gervais, Mme Elie Bernard, E. Therrien, $103.
H. Legault vs Roméo Dufresne, Montréal, $200.
Germain Genest vs Can. Pac. Steamships, Ltd., Montréal, $168.
Z. Limoges & Co., Ltd. vs Louis Teachtenberg, Lachine Povision Co., Lachine, $191.
Vincent Lamarre vs P. Nassif, Granby, $255.
Frank Levasseur & Co., Ltd. vs Ls. Vanasse, Grand'Mère, $1114.
Mme James Bennett vs L. de B. Coliçeau, Outremont, $300.
Columbus Rubber Co. de Montréal, Ltd. vs Nap. Gagnier S. Ouellette, Gagnier et Ouellette, Farrelta, $100.
Beaudoin, Ltd. vs A. F. Verrette, Montréal, $102.
Lasalle Extension University vs Harry M. Donaldson, Montréal, $130.
Albert Ouimet vs Solomon Gegoux, Montréal, $6432.
Onésime Poirier vs Donat Poirier, Montréal, 4ème classe.
P. L. Cheverill vs D. A. Bethune, Ltd., Montréal, $1750.
Mme J. B. Thouin vs W. H. Pauzé, Montréal, $300.
Luc Ducharme & Co. vs Geo. Vich, Michel Travell, Montréal, $145.
E. E. Pepin vs G. & M. Pressman, Montréal, $228.
Mollie Wolofsky vs David Silverstein, Montréal, 1ère classe.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants.
De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 2 août 1922.

On continue à remarquer une certaine activité dans la construction en ville. Les détaillants sont très occupés à remplir leurs contrats pour le posage des vitres, la fourniture des accessoires de plomberie, etc. A cause de l'abondance actuelle des fruits, le commerce des jarres, pots à confitures, etc., est très actif et l'on remarque que certains grossistes n'ont pas suffisamment de stock pour répondre aux demandes. La grande campagne de publicité commencée la semaine dernière par la Cie Johnson Wax a certainement achalandé les détaillants d'abord par l'échange des coupons et par la vente de la cire et des brosses à cirer les planchers. En général, il n'y a pas de changements de prix à noter cette semaine. Le clou de broche se maintient toujours à $3.25 les 100 livres, mais d'un autre côté, le clou coupé a subi une hausse de 0.25 les 100 livres dont la base est actuellement de $4.65. Le fer et l'acier en barres sont montés de 0.10 les 100 livres et c'est la deuxième hausse dans l'espace de quinze jours. La grève des mineurs n'est pas encore réglée et les manufacturiers sont toujours sur le qui-vive vu l'incertitude de la situation. Les prix de la térébenthine et de l'huile de lin n'ont pas subi de changements.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.32	lb.

Arséniate de chaux.
(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir	240 lbs	13.75 75
Champion	10 lbs	8.75 45
	4 lbs	6.50 40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	46.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs. doz.	5.40	
5 — 23 lbs. doz.	5.85	
6 — 25 lbs. doz.	9.00	
6 — 27 lbs. doz.	9.45	

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	55.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bannes pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	87.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,
genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :
à bandage 50%
à poêle 70%
d'évier 70%
d'élévateur 25%
de charrue 30%
à lisse 25%
de marchepieds 25%
de palonnier 25%
à timon 25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
plus longs que 6" 30%
7/16" diam. et plus grands 40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos :
No 6 . . . . . la pièce $4.00
No 6Q . . . . . — 5.50
No 11 . . . . . — 2.00
No 11Q . . . . . — 3.50
No 14½ . . . . . — 2.00
No 15½ . . . . . — 3.00
No 15Q . . . . . — 5.00
No 61Q . . . . . — 1.25
No 61QC . . . . . — 2.25
No 54 . . . . . — 8.50
No 556 . . . . . — 11.00
No 396 . . . . . — 4.00
No 168½ . . . . . — 6.00
No 400 . . . . . — 4.00

Les gobelets sont cotés :
No 83 . . . . . $1.75
No 79 . . . . . 2.75
No 80 . . . . . 3.75
Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :
65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :
de manille, pur . . . . . 21 base
de manille, British . . . . 17 base
de chanvre . . . . . 17 base
Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50 ; 7/16, ½ 9/16, 1.00 ; ⅝, 1.50 ; ¾, 5/16, 2.00 ; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :
Big Ben 3.50
Baby Ben 3.50
America 1.40
Sleepmeter 2.10
Ironclad 2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :
Johnston . . . . . 66 2/3 la livre
Old English . . . . . 66 2/3 la livre
Imperial . . . . . 0.10 la livre
Anglo . . . . . 0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :
soudée à l'électricité, ⅛, 20.75 ; ⅜, 20.00 ; ¼, 15.20 ; ⅝, 12.50 ; ⅜, 11.10 ; ⅞, 10.60 ; ½, 10.20 ; ⅝, 10.35 ; ⅜, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25 ; ½, 11.85 ; ½, 10.85 ; ⅝, 10.95.
à maillons . . . . . liste plus 10%
à rouleau . . . . . liste plus 10%
à rouleau . . . . . liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)
en acier . . . . . net liste
en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte :
8, 90 ; 2, 1.00 ; 10, 1.20 ; 11, 1.50 ; 12, 1.90 ; 13, 2.00 ; 14, 2.20 ; 15, 2.65 ; 16, 3.30.

Charnières en acier :
No. 800 . . . . . liste net
— 802 . . . . . liste net
— 804 . . . . . liste moins 20%
— 810 . . . . . liste plus 25%
— 814 . . . . . liste plus 25%
— 838 . . . . . liste moins 10%
— 840 . . . . . liste moins 12½%
— 842 . . . . . liste plus 12½%
— 844 . . . . . liste plus 12½%
à ressort . . . . . 2.50 doz. paires

Claques :
Le prix du gros pour les *vieilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c. la lb.

Clés (outils) :
à écrou Coes 40%
à écrou, régulières 52½%
machiniste 45%
à tubes Stillson 55%
Timo 45%
en cuivre . . . . . liste plus 17½%

Clous en broche. Base. 3.25

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5. 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :
1x12, $6.75 ; 1⅛x12, $6.85 ; 1¼x11, $6.70 ; 1½x11, $6.55 ; 2x12, $6.50 ; 2½ et plus long, $6.50.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle
No 1, 6 pouces, doz. 2.01
7 pouces, doz. 2.25
No 2, 6 pouces, doz. 1.50
7 pouces, doz. 1.74

Colle :
liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
— française . . . . 17½ —
— commune . . . . 12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz. ; 2 lbs, 3.83 la douz. ; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :
en chanvre, 30 pieds, 1.00 ; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25 ; 40 pieds, 2.75 ; 50 pieds, 3.30 ; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds ; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.
à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse
500 pieds . . . . . 11½c la lb.
550 pieds . . . . . 12½ —
600 pieds . . . . . 13½ —
650 pieds . . . . . 14 —

Crampons :
à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :
Ordinaires . . . . . 28c le pied
Boulonnés . . . . . 31c —

Ecrou :
ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge :
ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :
14 x 20 . . $4.70 18 x 30 . . $6.10
16 x 24 . . 5.25 20 x 36 . . 11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :
Excelsior, la douzaine. $17.00
Clipper, la douzaine. 16.00
Matchless, la douzaine. 16.00
Meadow Queen, la douzaine . . 15.00
Little Giant, la douzaine. . . . 16.50
Single Bead, la douzaine. . . . 16.00
Double Bead, la douzaine. . . 16.50
Fourches à branches, la douz. 16.00

Fer et acier :
ordinaire. . . . . Base 3.05
acier à lisse. . . . . — 3.05
acier à bandage. . . . . — 3.05
acier à pince. . . . . — 3.95
acier angle. . . . . — 3.15
acier à ressort. . . . . — 5.50

Fer-blanc :
Canada Crown Charcoal. la boîte
1X, 20x28, 56 feuilles, 135 lbs., $10.50
1C, 20x28, 56 — 135 lbs., 9.50
Coke—
1CL, 20x28, 112 — 200 lbs., 16.50
1C, 20x28, 56 — 270 lbs., 9.50
1x, 20x28, 112 — 270 lbs., 18.75
1xx, 20x28, 56 — 155 lbs., 11.00
1xxx, 20x28, 56 — 175 lbs., 12.75
1x 20x28, 56 — 135 lbs., 9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.60 le 100 lbs.
au 100 lbs.	4.25 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5	76 lbs. 3.55 le rouleau
4x6	85 lbs. 3.80 le rouleau
4x4	93 lbs. 4.10 le rouleau
à foin	13, 3.70 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68,	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

	Rouleau de 50 verges. Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
0 caisse de 6 doz.,	9.00 caisse
1 caisse de 8 doz.,	10.00 caisse
2 caisses de 6 doz.,	8.50 caisse

Haches:

canadiennes			11.50	doz.
canadiennes emmanchées			14.00	doz.
de garçons			9.50	—
de ménages, emmanchées			12.50	—
de bûcherons		9.50 à	13.00	—
à double taillant			16.50	—

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
5	10	12	32	
Bolinder 2.50	3.50	5.25	8.00	—

Lampes Coleman:	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00
à l'eau:	
Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00
électriques:	
Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	23.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	42.50	
38 courtes Colt	47.00	
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		71.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	66.50	84.00 —
44 I.X.L. à plomb		63.50 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		140.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	138.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*":

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 40 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net,
1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net,
.50 par 100 lbs.

Meules en grès:

1" à 1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches :
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin . . . . . liste plus 5%
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50.
à queue cylindrique, ½" dim. 50.
à queue carrée pour le fer, 50c.
à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble :
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley) :

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.00	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	113	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme :
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage :
Kraft, brun, lb. 10.25
Kraft, brun glacé, lb. 10.40
Jolliette et Ajax Kraft, lb. . . 0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2. . 0.08½
Fibre, lb. 0.08½
Special Manilla, lb. 0.07½
"B" Manilla, lb. 0.07½
Gris, lb. 0.06½
Rouge-brun, lb. 0.06
Pharmacie, blanc, lb. 0.13
Pharmacie, couleurs, lb. . . . 0.11

Papier à toilette :
"Imperial" et "Home", caisse. 4.00
"Crown", caisse. 3.68
"Princess Plate", 6 oz., caisse. 6.25
Serviettes, caisse de 3750 . . . 7.50

Sacs de papier :—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 50% et 17½%. Duplex (Manilla) et "Maple Leaf" (Kraft), la liste, moins, 50 et 5%. "Lion" Kraft, la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10 et 2%.

Pelles :
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz.	11.28
Fox	—	11.75
Olds	—	11.75
Bulldog	—	13.63
Jones	—	13.63

à sable, Black Cat :

3	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon :

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.09	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise :
D.H. 5.50

Pelles à neige :
Prince D.H. 7.20
Prince L.H. 5.50
Queen L.H. 6.60
King 8.00
Moose 10.00

Pelles à neige "Victor" :

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics :

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc . . .	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor :

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump :

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House :

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver :
Vitre 7.50
Household 5.25
Waverly 5.25
Two in One 5.25
Three in One 5.25
Twin Beaver 5.90
Surprise 4.75
Competitor Globe 5.50
Enameled Queen 9.50
Heavy Zinc Globe 6.60
Suprême Zinc 5.25

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :
de ferblantier. 47½%
à voiture. 47½%
en laiton 32½%

Rondelles :
à voiture 50%
en fer 50%
en laiton 10%

Soudures :
"Commercial" 0.23
"Strickly" 0.26

Tondeuses pour chevaux Stewart : Liste de prix
No 1 . . . . . 14.00
No 2 . . . . . 18.00
pour moutons :
No 8 . . . . . 18.00
No 9 . . . . . 22.00
Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples :
Rouge, le carré $6.55
Vert, le carré 6.55
Surface d'ardoise :
Rouge, le rouleau $2.80
Vert, le rouleau 2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" (Quatre dans un) le carré . $6.00

(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)
Panamold, léger (1 pli) 1.50
(2 plis) 1.85
(3 plis) 2.20

Surface de Mica :
Mica Lastic,
Léger (1 pli) le rouleau . . 1.90
Moyen (2 plis) le rouleau . . 2.25
Lourd (3 plis) le rouleau . . 2.60
Extra lourd (5 plis) le rouleau 3.35
— lourd (3 plis) 2.40
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau $2.85
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau 3.30
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau 1.85
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis le rouleau 2.20
Everlastic, léger (1 pli) . . . 1.70
— moyen (2 plis) . . . 2.05

Papiers :
Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs : Marque Impérial, les 100 lbs. $5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs : Marque Impérial, les 100 lbs. $4.50
Rouleau de 400 pieds.
Fibre sèche, No 1, Anchor . . 1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor . . 0.65
Fibre goudronnée, No 1, Anchor 1.20
Fibre goudronnée, No 2 . . . . 0.85
Fibre "Surprise" 0.70
Fibre "Stag" 0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

ES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 10 et 16 onces, le quintal	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40 C43
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45 1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50 1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60 1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75 1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	8.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	12.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24 le pied
6 pouces	0.36 —

Tuyau de poêle

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb :

jusqu'à 2 pces	10% 100 lbs 12.00
2 pces à 8 pces	— 13.00
8 pces	— 14.00
de renvois, 1½ à 2	— 13.00
en longueur, 2 à 4	13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.84	5.14	—
¾	3.84	5.94	—
½	4.85	6.46	—
¾	5.87	7.71	—
1	8.16	11.05	—
1¼	11.04	14.95	—
1½	13.20	17.88	—
2	17.76	24.05	—
2½	28.08	28.03	—
3	36.72	49.73	—
3½	17.84	63.48	—
4	56.68		—

Vadrouilles :

	la doz.
Fini O-Cedar, doz. net	la doz.
4 onces	2.40
12 onces	4.80
O-Cedar, grande avec manche	$16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Boîte de 1 pinte, mesure impériale	12.00
Boîte de ½ gallon, mesure impériale	20.00
Boîte de 1 gallon, mesure impériale	28.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 à 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —		20.65
96 " 100 —		22.35
101 " 105 —		25.05
106 " 110 —		27.80

(moins 15%)

Vert de Paris :

	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb. carton	38
½ lb.	40
1 lb., fer-blanc	40
½ lb.	42

Vis à bois :

en fer tête plate	82½-5
tête ronde	80-5
en laiton, tête plate	77½-5
tête ronde	75-5

Zinc :

En feuilles, No 9 100 lbs.	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp
1 à 2 barils	1.13

Huile bouillie:

1 à 2 barils	1.17

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp
Par baril simple	1.80
Par petits lots	1.85

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Glidden	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, pur	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moose pur	13.00	13.35
Ramsay pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.00	13.35
Anglo pur	13.00	13.35
O.P.W. Polar White	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale.	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	4.00
Par 100 livres.	5.00
Par 25 livres.	5.25
Par 12½ livres.	5.50

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.
Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.
Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse.	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse.	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William.	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks.	3.65
B.H., Brandram-Henderson.	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	7.76
Interior White Glidden	8.40
Martin, Martin Senour	7.90
Alabastine, Canada Paint	6.80
Dayglaz, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William.	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin.	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac.	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden.	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	
Alabastine	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint.	9.50	9.50	—

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—
Bleu azur		.56	—
Noir ivoire		.44	—
Brun terre d'ombre		.36	—
Brun terre de Sienne		.37	—
Brun "Van Dyke"		.40	—

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	4.56
Wearette Glidden.	4.56
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-Ite Martin-Senour.	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour.	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint.	4.00
7-20 Ramsays.	3.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

Organisation mondiale

L'actif total est supérieur à $650,000,000

Siège Social: Montréal



GRACE à son organisation mondiale de succursales, d'agences et de correspondants, la banque est en mesure de donner à tout moment des renseignements et des avis sur le commerce international. On peut les obtenir directement de notre Département Etranger, à notre Siège Social, ou du gérant de l'une quelconque de nos succursales.

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 29 juillet 1922.

ACTES DE VENTES.

Mme Gustave Lucke à F. N. McCrea, partie lot 299, Lennoxville. Prix $1.00; payé.

Mme Frank Willis à F. N. McCrea, lot 299-39, Lennoxville. Prix $1.00; payé.

J. E. Jutras à Mme Edmond Fontaine, lot 395-8, partie lot 395-9 et partie lot 497 quartier est. Prix $5500.00; $2500. payés.

Napoléon Légaré à David Couture, partie lot 376, Lennoxville. Prix $2400.00 payés.

W. F. Dakin et al à The Park Realty Company, partie lots 43 et 44 quartier nord. Prix $1.00; payé.

Succession A. O. Norton à Soldiers Settlement Board of Canada, lots 2b, 3a, 4c et mines et 4d rang 11, Ascot. Prix $6000.00; payés.

Ernest Boucher à Arthur Baillargeon et Alphonse Breton, lot 557 quartier nord. Prix $16,000.00; $2000.00 payés.

Félix Naylor à Mlle M. M. Naylor, lot 16e, rang 8, Compton. Prix $100.00; payés.

HYPOTHEQUES

Joseph Labrecque à Philias Angers, pour $2000.00, affectant partie lots 1452-32 et 33 quartier sud.

Edgar Roy à Napoléon Gosselin, pour $400.00, affectant lot 143, Orford.

Edward Galvin à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., pour $1600.00, affectant lots 356-31 et 32, Lennoxville.

C. H. Maloney à W. J. McManamy, pour $1000.00, affectant lot 19a rang 2, Ascot.

Mme Benjamin Lebrun à Succession F. X. Dufresne, pour $800.00, affectant partie lot 86 quartier Centre.

Mme L. P. St-Jean à L. A. Simoneau, pour $500.00, affectant partie lot 484 quartier est.

H. A. et L. D. Hyndman à The Sherbrooke Young Mens Christian Association, pour $9000.00, affectant partie lot 255 quartier centre.

M. H. Kilburn à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., pour $3500.00, affectant partie lots 638 et 639 quartier nord.

Henri Leclaire à Mme Alcide Laplante, pour $6250.00, affectant ½ E lot 870 quartier est.

Moses Echenberg à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., pour $3000.00, affectant partie lot 791 quartier nord.

QUITTANCES

F. P. Bartlett à Edward Galvin, de l'hypothèque du 12 mai 1916.

Mme Michel Arpin à Mme Benjamin Lebrun, de l'hypothèque du 30 septembre 1921.

Evêque Larose et al à Louis Beauregard, des l'hypothèques du 21 avril 1921 et 20 juin 1921.

Sherbrooke Loan & Mortgage Co. à J. E. Jutras, de l'hypothèque du 29 septembre 1916.

Richard Burroughs à Henri Leclaire, de l'hypothèque du 28 décembre 1920.

Mme O. H. Crochetière à Henri Leclaire, de l'hypothèque du 19 novembre 1921.

Succession John Baird à M. H. Kilburn, de l'hypothèque du 10 juin 1920.

Main-levée par Mme Alphonse Dubois à Joseph Labrecque, dégageant 25 pieds et 5 pouces nord du lot 1452-32 et 33 quartier sud.

Echange entre Jos. Albert Seale et Omer Arsène Bégin, par lequel ledit Seale cède audit Bégin partie lot 333 Lennoxville, pour un autre terrain dans le canton Eaton.

Transport par Louis Beauregard à Joseph Larochelle, des $8500.00 dus par Henry Veilleux, garantis par lot 1378 quartier sud.

Nicholas Bérubé à L. A. Simoneau, des $850.00 dus par Mme Hector Côté, et garantis par partie lot 23c rang 6, Ascot.

Transport par Joseph Lauzon à L. O. Lacombe, des 105.00 dus par Napoléon Giguère, garantis par lot 7-384 quartier sud.

Avis de saisie par la Cité de Sherbrooke vs The Sherbrooke Footwear Co., Ltd., affectant lots 710-254, 255, 256, 257, 258 et 259 quartier est.

Renonciation par Succession A. O. Norton, en faveur de E. E. Bean, de certains droits d'acheter partie lot 4d, rang 11, Ascot.

Contrat de mariage par Moise Tremblay et Dame Georgianna Dupuis, veuve de feu J. Arthur Lefebvre, stipulant séparation de biens.

Contrat de mariage entre Omer Bélanger et Mlle Evéline Lacharité, stipulant séparation de biens.

Résolution de The Park Realty Company, affectant prêt de $53,500.00 de la Cité de Sherbrooke.

Dissolution de société par George Arthur Lefebvre et Joseph Edmond Lecours, sous le nom de "Lefebvre & Lecours, Enrg."

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE.

G. H. Green vs Harry Blue, Sherbrooke, $50,000.00.
U. Gosselin vs J. Longval et al, Dudswell, $100.00.
McCarthy vs C. Bates, Eaton, $225.00.
P. Bédard vs F. Sabourin, Orford, $840.00.
J. S. Mitchell & Co. vs B. J. Westgate, Westbury, $250.00.
L. A. Picard vs J. D. Corriveau, Windsor, $206.00.
J. S. Mitchell & Co. vs Vaillancourt & Co., Amqui, $101.74.
Cie Générale d'Affaires vs L. D. Gagnon, Montmagny, $304.09.
Dme E. Béliveau vs L. L. Gale, St-Cyr, $11.40.
P. J. Paquin vs F. Johnson, Coaticook, $177.04.
Bank of Montreal vs E. Lachance et al, Megantic, $264.05.
J. D. O'Bready et al vs F. Tarte, Sherbrooke, $107.74.
J. J. Charbonneau vs V. P. Béchard et al, Sherbrooke, $173.62.
T. Leclerc vs D. Graveline, Waterville, $132.01.
C. C. Chaddock vs R. Midwood, Waterville, $105.06.
A. Lachance vs J. Voyer, Hatley, $336.00.
J. Poulin vs A. Lonnais et al, Waterville, $103.80.
Brompton Lumber Mfg. Co. vs J. J. Connelly, St-Lambert, $176.80.
J. Bilodeau vs Cité de Sherbrooke, Sherbrooke, $1,690.00.
Brompton Lumber Mfg. Co. vs H. H. Bean, Sherbrooke, $135.24.
F. E. Thompson et al vs N. Barrett, Waterville, $200.00.
O'Donnell & Morrissette vs T. Perron, Dudswell, $450.00.
V. P. Béchard vs A. Landry, Shawinigan, $895.25.
D. S. Heath vs L. Madore, Stanstead, $566.00.
C. C. Cabana vs Dme D. Frechette, Orford, $214.70.
P. Godbout vs J. Chouinard, East-Angus, $1,689.95.
Codère & Fils, Ltée vs J. A. Proulx et al, Magog, $101.80.
D. S. Caron vs D. S. Lanctôt, Compton, $102.00.
Dme A. B. Oughtred vs L. H. Martin, Bury, $845.95.
N. Gagnon vs O. Boulé, Sherbrooke, $1,000.00.
Rock City Tobacco vs E. Hébert et al, Dixville, $116.40.
J. A. C. Ethier vs F. Trudeau, Valcourt, $141.75.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT.

A. Archevêque vs A. Dubois, Sherbrooke, $16.50.
H. M. Landreville vs L. Anctil, St-Hyacinthe, $33.00.
J. S. Mitchell & Co. vs N. C. MacDonald, Lingwick, $56.89.
J. S. Mitchell & Co. vs J. A. Hayes, Compton, $58.29.
A. A. Grothé vs Red Arrow Tires Ltd., Sherbrooke, $35.88.
W. W. Lévesque vs E. Bousquet, Magog, $14.50.
W. W. Lévesque vs L. Bousquet, Magog, $16.80.
Canadian Lightning Company vs F. Charest, Winslow, $46.00.
O. Côté vs O. Royer, Sherbrooke, $21.86.
O. Côté vs E. Carrignan, Sherbrooke, $18.62.
O. Côté vs I. Bourque, Sherbrooke, $1.70.
H. Boissé vs A. Boucher, Orford, $75.00.
F. P. Vaillancourt vs J. Siminaro, Capelton, $88.00.
M. E. Fleurand vs G. D. Chapman, Ayer's Cliff, $58.50.
Dmé M. McLaughlin vs F. Beaulieu, East-Angus, $55.00.
Max Weinstein vs Jos. Deschesnes, Sherbrooke, $18.25.
Max Weinstein vs G. Gilman, Mégantic, $30.70.
Max Weinstein vs T. Héroux, Sherbrooke, $26.73.
C. C. Chaddock vs H. Wingeat, Lennoxville, $14.26.
A. Champoux vs L. Baron, St-Rémi, $75.87.
J. S. Mitchell & Co. vs C. W. Price, Ascot, $61.00.
J. M. Nault, Ltd. vs J. H. Taylor, Sherbrooke, $8.00.
Max Wenistein vs H. E. Grenier, Sherbrooke, $31.00.
F. Nourse vs C. Brière, East-Angus, $38.66.
A. H. MacDonald vs E. Paquette, Sherbrooke, $14.15.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

MONTREAL

DEPOSANTS	PATRONS
F. Boileau	J. & W. Duncan, Ltd.
N. Desprès	S. Boulanger
Walter Deway	J. Dutilley
Geo. Hurteau	A. Brosseau
J. R. Hurteau	A. Germain
Ed. Martineau	J. A. Théoret
Cléo. Presseau	Sherman Segal

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 24 au 29 juillet 1922.

Mariage—Oscar R. Benoit et Marie B. Thibault.
Mariage—Ovila Hould et Marie B. Vandal.
Donation Vve Frs Houle à Henry Houle, p. 45-1 rang St-Mathieu.
Garantie collatérale—Achille Duquette à Baril & Frère, 42-280 Ste-Flore.
Quittance—Alexis St-Onge à E. Dessureault et al.
Quittance—Joseph Grenier à Joseph Marineau.
Vente—Majorique Bellemare à Edouard Garand, p. 48 et 49-5 rang St-Mathieu.
Vente—A. et Dionis Gélinas à Edouard Garand, p. 43-4 rang St-Mathieu.
Vente—Rémi Ferron à Jos. Coutu, 624-449 Ste-Flore.
Bail et promesse de vente—Frs-Xavier Lambert à Naz. Thiffault, 624-97 Ste-Flore.
Rétrocession—Louis Frappier à Frs-Xavier Lambert, 624-430 et 431 Ste-Flore.
Seconde copie—Louis Frappier à Frs-Xavier Lambert, 624-430 et 431 Ste-Flore.
Déclaration sociale—Automobile Owners Association.
Transport—Léon Gélinas à Evariste Gélinas.
Obligation—Alphonse Brfière à Joseph Fortier, 183-14 St-Boniface.
Jugement—Ed S. de Carufel et al vs Ferdinand Vincent.
Avis de jugement—Ed. S. de Carufel vs Ferdinand Vincent.
Obligation—Joseph Lacourse à Chs Carignan, p. 234 Cité des Trois-Rivières.
Testament—Augustin Vincent.
Extrait mortuaire—Augustin Vincent.
Vente—Dionis Gélinas à Chs C. McIntire, 17, 18, 19-3 rang St-Elie.
Vente—Philias Lamothe à Z. Forest, 1755-192 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Paul Ouellette à Alfred Piché, 1130-33 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Joseph Gagnon à F. Art. Verrette, 1123-3, 4 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Caisse Pop. des Trois-Rivières à Paul Ouellette.
Main-levée—Julien Lamothe à Philias Lamothe.
Résiliation Transport—Philias Laperrière et Charles Lamy.
Cession—F. Valère Constant à J. A. D. Chagnon.
Déclaration—F. Valère Constant à J. A. D. Chagnon, 1226-2, 3, 4, 1227-1 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Dame Laura Jolin à Alcide Champagne.
Obligation—Alcide Champagne à Chs-Ed. Caron, 1755-172, 141 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Hector Bastarache à Joseph Lacourse.
Quittance—The Burrill Lumber Co. à Théo. Légaré et al.
Mariage—William B. Scott et Lillian A. Steward.
Mariage—Severin Paquette et Hélène Baribeau.
Hypothèque légale—Severin Paquette à Dame S. Paquet, 87-15 Ste-Flore.
Obligation—Arthur Cleary à Amédée Déziel, 132-52 Ste-Flore.
Transport—Amédée Déziel à Assaf Calille.
Obligation—Aristide Cossette à Amédée Déziel, 85-57, 58 Ste-Flore.
Obligation—Dme A. Veillette et al à Primat Jacob, 93-56 Ste-Flore.
Résiliation vente—Laurendeau Abram et al et Adélard Doucet.
Seconde copie—Laurendeau Abran et al et Adélard Doucet.
Bail—Ed. M. Bourassa à Banque Provinciale, p. 93-33 Sainte-Flore.
Obligation—Grégoire Boisvert à Horm. Bélanger, p. 93-33 Ste-Flore.
Quittance—Cyprien Dumais à Henri Marchand.
Quittance—Joseph Blais à Adélard Gélinas.
Quittance—Adam Giguère à Ls Ed. Gélinas.
Quittance—Henri Damphousse à J. Ed. Guibord.
Main-levée—Henri Pellerin et al.
Quittance—J. F. Bellefeuille à The Wabasso Cotton Co., Ltd.
Quittance—Amédée Fortier à J. L. Robert.
Vente—J. Telfer Bald à A. E. Guillemette, 628-1033, 27 28 Ste-Flore.
Donation—Elzéar Dupont à Elzéar Dupont, Yamachiche, Pte du Lac, paroisse des Trois-Rivières.
Obligation—Aimé Dion à Léopold Lamy, p. 432 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Aurèle Camiré à Alcide Lamy, 26-68 Cité des Trois-Rivières.
Mariage—Charles Racette et Dlle Alice Morin.
Quittance—Richard Parent à Aimé Dion.
Quittance—Donat Girard à Albert Girard.
Obligation—Camille Pratte à Dlle Emélie Goulet et al, 493 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—David Stanley à Philippe Paquin.
Quittance—Emélie Goulet à J. B. Charette.
Obligation—Hormisdas Blais à Alfred Blais, 628-1480, 44 et 45 Ste-Flore.
Obligation—Alfred Lacoursière à Gugy Ryland, 628-1480, 41 Ste-Flore.
Quittance—George Frigon à Bruno Frigon.
Vente—The Merchants Bank à Bank of Montreal, 777, p. 778 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Shérif des Trois-Rivières à J. Frank Lessard, p. 47-2 rang St-Mathieu.
Seconde copie—Shérif des Trois-Rivières à J. Frank Lessard, p. 47-2rang St-Mathieu.
Obligation—Charles Pépin à Corinne Blais, 350 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Corinne Blais à Dieudonné Chenevert.
Vente—Chs Ed Caron à Roméo Leclerc, 1755-126, p. 125, 141, Cité des Trois-Rivières.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

A. E. Parent vs Paul Emile Piché, Trois-Rivières, $33.50—Compte.
Jos. W. Laporte vs Dme R. Biron et vir, St-Tite, $51.04—Billet.
Jos. W. Laporte vs Dme R. Biron et vir, St-Tite, $33.04—Billet.
Ph. Ferron vs J. H. Houde, Trois-Rivières, $35.64—Dette.
Alb. Robillard vs J. Ed. Pronovost, St-Tite $75.87—Billet.
Polycarpe Lambert vs Arthur Gendron, Trois-Rivières, $39.92—Compte.
Henri Sauvageau vs Frédéric Caron, Cap de la Madeleine, $48.50—Billet.
J. R. Sarrazin vs Pierre Beaulieu, St-Prosper, $70.00—Billet.
Dme P. Paradis vs Georges Brousseau, Trois-Rivières, $31.69—Compte.



Le Poli Liquide à Poêle

NONSUCH

donne un brillant meilleur et plus durable avec moins de travail.

C'est un poli à poêle brillant aussi naturellement qu'on peut le fabriquer et nous le garantissons comme étant le meilleur poli à poêle "Fait au Canada".

Commandez-en une caisse à votre fournisseur de gros.

FAIT PAR

The NONSUCH MFG. Co. LTD.

AGENTS DE VENTE

Manitoba, Saskatchewan et Alberta
STROYAN DUNWOODY & Co., WINNIPEG.

Colombie Anglaise
QUELCH & STERLING, VANCOUVER.

Renseignements de Québec

Déclaration—Dlle Aug. E. Boomer, ½ ind. 1017 A p S 1027 St-Ambroise.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Aug. Boomer, ½ ind. 1027A St-Ambroise.
Quittance—Maur Sioui et al à John Kelly.
Obligation—Em. Mongrin à Adel Caron, rang 4-27 Dalquier.
Vente—Frank Sigouin à Dame Vve F. St-Germain, bloc 11-8 Amos.
Vente—Bail Bélanger à Jos. Couture, bloc 19-5 Amos.
Déclaration—Dme Geo. Laplante, 80 Beauport.
Testament—Geo. Laplante.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Théo. Giroux à J. B., ½ ind. 254C Beauport.
Vente—Geo. Chalifour à Alf. Bois, 441 p 468 Beauport.
Obligation—Dme Johnny Simard et uxor à Cléop. Girardin, 511-44-44 St-Roch Nord.
Vente—Dme Vve Hen. Trépanier à Jos. Gamache, 700 Saint-Sauveur.
Vente—Dme Vve John Brown à J. W. Tardif et al, 573 p 575 St-Roch Nord.
Obligation—Arth Simard et al à Ad. Bouchard, 431 St-Roch Nord.
Vente—Jules Dorion esqté à Chs Lajoie, 511-54-55-56-56A St-Roch Nord.
Vente et quittance—Le Shérif à Dame Donat Gendron, 3771 Montcalm.
Vente—La Cie du Parc Maufils à J. Art. Jobidon, 584-52 St-Roch Nord.
Mariage—Jos. Martel à Dme Regina Turcotte.
Testament—Dme Alf. Deslauriers.
Déclaration—Alf. Deslauriers, 2341-C, ½ O 153 St-Sauveur.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme Alf. Deslauriers, ¼ ind. de ½ O 2341 C-153 St-Sauveur.
Vente Jos. Huot à Herc Vachon, 1504 StSauveur.
Vente—Alf. Deslauriers à Cyr Bussières, ½ O 2341-C-153 St-Sauveur.
Quittance—Ern. Beaulieu à Alf. Deslauriers.
Caution—E. Cowan vs J. Arth. Paquet, 124, 134, 140 p 135 St-Sauveur.
Testament—Dme Vve Art. Dufresne.
Déclaration—Phill Bouret esqté, p. 245 St-Roch Nord, 596 St-Sauveur.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dame Arth. Dufresne, p. 245 St-Roch Nord.
Convention—Férd Villeneuve à Sim Villeneuve, 669 Charlesbourg.
Obligation—Alph. Rhéaume à Dlle Aur. Lechasseur, 1156 St-Ambroise.
Hypothèque garantie—Ed. Beaumont à La Brasserie Champlain Ltée, p. E, 4117 Montcalm.
Vente—Phill Bouret esqté à Ls Boulanger, p. 245 St-Roch Nord.
Quittance—Art. Renaud à Art. Couture.
Main-levée—J. Ed. Parent à Arth. Légaré.
Testament cadrille—Dame Jos. Robitaille.
Part.—Ls E. Edm. Vézina, 1537, 1547 St-Sauveur, 57 et 56 Ancienne Lorette.
Quitance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dame Jos. Robitaille.
Vente—Dame Jos. Boucher à Em. Vager, 533 Beauport.
Obligation—W. F. Larue à Dme Aline Kirouac, 4080-3 Montcalm.
Société—Ros et Rol Paquet, 2133 St-Pierre.
Quittance—Dme Vve Ls F. Larose.
Quittance—Confederation Life Association à J. N. Beaumont.
Rétrocession—Chs Eug. Thériault à Le Parc Jacques-Cartier Ltée, 435-52 St-Roch Nord.
Obligation—Adel Blouin à Dme Vve Jos. Marois, 1532-6 St-Sauveur.
Vente—Omer Richer à Alban Sauvageau, B C 18 et 19 Barrante.
Vente—Ad. Massicotte à Chs Ed. Marchand, ½ ind. B 27 et 5 Amos.
Mariage—Chs Art. Beauchemin à Dlle Dob Carry.
Obligation hyp.—Luc Cardinal à And. Riberdy, B 6-13-17-15 Amos.
Obligation—J. Ouv. Gauthier à Odph. Lalonde, bloc F 6 Privat.
Quittance—Chs Ed. Marchand à Ad. Massicotte.
Quittance—Anthy Riberdy à Luc Cardinal.
Obligation—Rom Charland à Alph. Foisie, bloc B p N-O 1 Amos.
Transport—Jos. Valiquette à David Gourd.
Obligation—Alb. Nadon à David Gourd, rang 4-24 Figuery.
Am. de transport—Luc Fraser à Tél. Fraser, rang 2-32 Dalquier.
Vente—Ovila Lacroix à David Gourd, rang 4-p 18-42 Trécession.
Obligation—Ulric Meehan à J. E. St-Onge Enrg., rang 1-p 40 Barrente.
Vente—Dme M. P. Larochelle à Isid Poitras, p 672 Beauport.
Mariage—Joseph Langlois à Marie Fournier.
Vente et quittance—Le Shérif à Jos. Alb. Blouin, 508-640 St-Roch Nord.
Testament—Od. Noël.
Déclaration—Dme Od. Noël, 1885 St-Sauveur.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Od. Noël, 188 5St-Sauveur.
Convention—Jos. Dorval à J. B. Lafontel, 176 et 105 St-Sauveur.
Mariage—J. B. Savard à Dlle E. Hamel.
Partage—Succession Dme N. D. L'Heureux, 1532-1-2-3-4 St-Sauveur.
Obligation—A. W. Dion à Dlle Emma Matte, 509-660 ½ 6505-659 St-Roch Nord.
Vente—J. A. Ouellette à Jos. Clark, p. 259A Beauport.
Quittance—Dlle Emma Mate à L. P. Lepage.
Vente—Nary Am. Malone à Budjet Murphy, 114 St-Colomb.
Obligation—Roméo Marcoux à Ed Giroux, 723-11, 722-53 Charlesbourg.
Obligation—Chs Lajoie à Succession Geo. Dorion, 511-54, 55, 56, 56A St-Sauveur.
Quittance—Succession Dme Vve N. Lemieux à Geo. Dorion.
Rectification—Dme Vve Théo. Giroux, p. 254c Beauport.
Donation—Dme Vve Théo. Giroux à Art. Giroux, p. 254c Beauort.
Donation—Dme Vve Théo. Giroux à Od. Giroux, p. 254c Beauport.
Mariage—Ad. Pouliot à Dlle Laura Clark.
Mariage—Wieb Dussault à Dlle M. L. Caron.
Bail—Amphy Geo. Rowly à The Belgian Insdust Co. Ltd., rg. A p 24 Laure.
Quittance—Geo. Ronby à The Belgian Indust. Co., Ltd.
Quittance droits—Percepteur du Revenue à Succession Dme Geo. Lapointe, ½ ind. 80 Beauport.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Dme Em. Chalifour, p. 513.
Quittance—Apol. Chalifour à F. X. Vallée.
Quittance—Dme Abraham Pascal et al à Ed. Guillot.
Quittance—J. B. Bigaouette à Alph. Coulombe.
Jugement et avis—Chs E. Côté vs Edm. Vézina et al, ½ ind. 1545, p. 1537 St-Sauveur, ½ ind. 57 p. 56 Anc. Lorette.
Vente—Jas. Cartheart à Sa Majesté, 4206 Montcalm.
Obligation—Jos. Boulanger à Pierre Racine et al, p. 245 St-Roch Nord.
Renonciation—Dme L. Lachance à Arth. Nolin, p. N. 265 St-Sauveur.
Quittance—Dme Ed. Clément et al à La Cie G. Simard.
Hipothèque—Jos. Barbeau à La Banque Nationale, 307 St-Roch Nord.
Vente—Le Parc St-Malo Ltée à Jos. Gagnon, 3358-430 Saint-Sauveur.
Obligation—Elz. A. Tremblay à Arth Pruneau, 4440-10 p 11 Montcalm.
Obligation—Ls Thiboutot à Adolp Girard, rang 1-24 Royal Roussillon.
Obligation—David Côté à Alex. Laliberté, rang 4, p. 18 et 19 Roussillon.
Obligation—Ed. Blanchette à Gourd & Cossette, rang 1-30 Roussillon.
Obligation—H. Lacoursière à David rang 8-21 Landrienne.
Vente—Jos. Vézina à Omer Turgeon, p. 2094 St-Sauveur.
Vente—J. L. A. Godbout et al à Dme Vve Nap. Roy, 86 St-Roch Nord.
Obligation—Jean Dorval à Jos. Faucher, 736 St-Sauveur.
Vente—Edm. Giroux à J. Art. Dion, 468-4-5 Beauport.
Obligation—Dme Vve Aug. Gingras à Dme Vve O. Fiset, p. 3525 St-Jean.
Mariage—J. H. A. Dugal à M. J. C. F. Cloutier.
Quittance—Roc Trudel à Dme Ph Ferland.
Quittance—Dme A. Tousignant à Dme Ant. Côté.
Cession—Dme L. Nap. Boulet à La Cie de Québec, 50 49 N.-D. de Québec.
Main-levée—Cité de Québec à les Hab. de St-Frs d'Assises Limitée.

LA CONSTRUCTION

AMQUI

Résidence, $6,000. Propriétaire: Alf. Mercier. Les fondations sont commencées. Brique, bois, toiture, fournaise, plomberie, garnitures intérieures, planchers, peinture, vitres, portes et châssis pas encore achetés.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Studio, $10,000, rues St-Valère et St-Alphonse. Propriétaire: Tesa Films Co., Ltd., Ottawa, qui se propose de construire bientôt ce studio.

2 plain-pieds résidentiels, $6,000, sur la rue St-Alphonse. Propriétaire et constructeur: A. Delagrave, Pont-St-Maurice. Les travaux d'excavation sont commencés.

DORVAL

Résidence, $18,000. Propriétaire: M. Scott. Architectes: Nobbs & Hyde, 14 carré Phillips. Les travaux doivent commencer prochainement.

ILE-JESUS

Séminaire. Propriétaire: Séminaire des Missions Etrangères. Architecte: G. A. Monette, 83 rue Craig ouest, Montréal. Les travaux doivent commencer prochainement sous la direction de l'achitecte.

IBERVILLE

Réparations à une résidence, $4,000. Propriétaire: Alonzo Quintin, qui se propose de faire commencer les travaux prochainement.

JOLIETTE

Rallonge à l'édifice archiépiscopal. Architecte: G. A. Monette, 83 rue Craig ouest, Montréal. Tous les travaux seront faits à la journée sous la direction de l'architecte.

LACHINE

Monument aux soldats, $5,000, pour le conseil de ville. Secrétaire: E. Leduc ,qui vient de demander des soumissions.

Fabrique, $40,000, chemin de Lachine et Georges V. Propriétaire: Linde Canadian Refrigeration Co., rue St-Pierre, Montréal. Les fondations viennent d'être commencées.

LIMOILOU

Résidence pour 3 familles, $6,000, sur l'avenue Lamontagne. Propriétaire: Fred Thibault, rue Petite-Rivière St-François. Travaux d'excavation. Travail à la journée.

Résidence, $4,500, au Parc Manfils. Propriétaire: J. A. Jobidon, 178, 2ème rue. Travaux d'excavation. Travail à la journée.

Résidence, $5,000, boulevard des Alliés et 1ère avenue. Propriétaire: Osias Lacroix, 116, 1ère avenue. Les fondations sont commencées.

Résidences, $4,000, rue Roc Amadour. Propriétaire: J. Art. Marcoux, rue de la Canardière. Les fondations sont commencées.

Résidence Duplex, $6,000, chemin de la Canardière. Propriétaire: Adolphe Jobidon. Les travaux d'excavation sont commencés.

Résidence pour 3 famille, $9,500, chemin de la Canardière. Propriétaire: Jos. Proteau, Jr., Everell Station, Québec. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $4,300, sur l'avenue Bergemount. Propriétaire: Johnny Landry, 215, 3ème avenue. Travaux d'excavation commencés.

MATANE

Modifications au couvent, $6,000. Propriétaires: Les Soeurs du Bon Pasteur. Architecte: Piere Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec.

MONTMAGNY

Réparations à l'église, $200,000. Curé: Révérend M. Paré. Architecte: P. Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec. Les travaux doivent commencer prochainement.

MONTREAL

18 résidences et 40 garages, $200,000. Côtes des Neiges, près Trafalgar. Propriétaire: Senneville Development Co., 351 Chemin de la Côtes-des-Neiges. Les murs commencent à monter.

3 plain-pieds résidentiels, rue Christophe-Colomb, entre Hanotaux et Everett. Propriétaire: J. Nuckle, 2192 rue St-André. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, toiture, fournaise, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

3 plain-pieds résidentiels, $8,000, rue Bordeaux, entre Ontario et Sherbrooke. Propriétaire et constructeur: J. A. St-Jean, 874 rue Bordeaux. Travaux d'excavation. Brique, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, sur l'avenue Birouard, Notre-Dame-de-Grâces. Propriétaire: Geo. de Launière, 1297 rue Wellington. Les architectes Viau & Venne, 76 rue St-Gabriel, sont à préparer les plans.

Cottage, $7,000, sur le boulevard Pie IX. Propriétaire et constructeur: A. R. Billet, 6158 avenue Péloquin, Ahuntsic. Les fondations sont commencées.

3 résidences, $25,000, rue Stadacona, entre Darling et Davidson. Propriétaire et constructeur: J. Hébert, 271 rue Stadacona. Les fondations sont commencées. Peintures, vitres, portes et châssis, fournaise, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

2 résidences et garages, $18,000, rue des Erables, entre Rachel et Marie-Anne. Propriétaire et constructeur: J. D. Larose, 1188 rue des Erables. Les fondations doivent être commencées. Briques, portes et châssis, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $22,000, rue St-Denis et Beaubien. Propriétaire: E. J. Laurendeau, 2493 rue St-Hubert. La toiture est commencée.

Résidence et garage, $14,000, rue St-Denis, entre de Castelneau et Isabeau. Propriétaire: A. Moreau, 823 rue de St-Valier. La toiture est commencée.

Résidence, rue St-Hubert, entre 32 et 33ème avenues. Propriétaire: Chs. Vinette, 3447 rue St-Hubert. Les fondations sont commencées. Prix demandés pour brique, bois, plomberie, garnitures intérieures et planchers.

Résidence, $6,000, Bois de Boulogne, près Viel. Propriétaire et constructeur: A. C. Fortin, 1306 boulevard Gouin. Les fondations sont commencées. Brique, bois, planchers, toiture, fournaise, garnitures intérieures et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $6,000, sur la 3ème avenue, entre Masson et Dandurand. Propriétaire et constructeur: A. Lambert, 168, 2ème avenue, Rosemont. Fondations commencées. Brique, bois, toiture, fournaise, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Rallonge à un couvent, $15,000, 241 rue Sherbrooke est. Propriétaires: Les Soeurs du Bon Pasteur. Les travaux sont commencés.

Modification à une résidence, $10,000, 838-840 Lorne Crescent. Propriétaire: Z. Amerbach, 120 rue St-Jacques. Les travaux viennent d'être commencés.

Magasins et bureaux, $20,000, angle avenue du Parc et Sherbrooke. Propriétaire: L. G. S. Morin, 180 rue St-Jacques. Les fondations sont commencées.

Résidence convertie en 6 plain-pieds, sur la rue Shutter. Propriétaire: Jos. Veisov, 1240 rue Clark. L'architecte Chas. Dufort, 195 rue Ste-Catherine est, est à préparer les plans.

QUEBEC

Magasin et bureau, sur la rue St. Andrews. Propriétaires: Pruneau et Cie, 142 rue St-Pierre, endommagés par le feu. Pertes: $20,000. Seront reconstruits immédiatement.

Grange, à Petite Rivière, détruite par le feu. Propriétaire: Elzéar Savard, Petite Rivière. Pertes: $5,000.

Résidence, $10,000 rue Turnbull. Propriétaire: F. J. Cockburn, 144 Grande Allée. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $12,000, angle Holland et St-Cyrille. Propriétaire: Mme Mercier, 223 rue d'Aiguillon. Travaux d'excavation commencés.

Résidence de Philibert Solière, 44 rue Turgeon, détruite par le feu. Pertes: $5,000.

Résidence Duplex, $6,500, angle St-Ambroise et St-François. Propriétaire: M. Griffin, 799 rue St-Valier. Travaux d'excavation commencés.

Magasin de Gérard Rousseau, 1289 rue St-Valier, détruit par le feu. Pertes: $7,000.

Résidence Duplex, $7,900, angle 5me rue et 5ème avenue. Propriétaire: O. Brochu, 63, 4ème rue. Travaux d'excavation. Travail à la journée.

ST-JEAN

2 plain-pieds résidentiels, $5,000, sur la rue St-Louis. Propriétaire: F. Choquette qui se propose de faire commencer les travaux bientôt.

Fabrique et bureau, $70,000. Propriétaire: Franco Canadian Dyer Co. Les murs commencent à monter.

ST-NARCISSE

Résidence, $5,000. Propriétaire et constructeur: Noé Veillette. Les fondations sont commencées.

2 plain-pieds, $7,000, sur la rue St-Jean, près des voies du G. T. R. Propriétaires: Latour et Dupuis. Travaux d'excavation commencés.

TROIS-RIVIERES

Magasin, 44 rue des Forges, endommagé par le feu. Propriétaire: Succession Lymburner. Locataire: J. Boumansour. Pertes: $20,000.

Ventes par les Shérifs de la Province

BEAUHARNOIS

David Brown vs Lawrence T. Brown, fils. La terre connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton Franklin, sous le No 5-A du 1er rang et le No 5-A du 2ème rang de Russelton, mesurant 137 arpents et 42 perches de superficie — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Antoine-Abbé, dans le comté de Huntingdon, le 23 août 1922, à trois heures de l'après-midi.

HULL

J. Oscar Laflèche vs Dame Fabien Gagnon. La totalité de la maison et des autres bâtisses construites sur une partie des lots 172 et 173 du quartier No 2 de la cité et du district de Hull, avec tous droits adhérents audit terrain. Pour être vendues le 22 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

La Banque Nationale vs J. D. Lapointe. 1. Un emplacement ayant front sur la rue Westmore, dans le quartier de Notre-Dame-de-Grâce, en la cité de Montréal, connu et désignés comme étant les Nos 134-135-136 et 137 de la subdivision officielle du lot No 142 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; 2. Un lot de terre ayant front sur la rue Qmer, en la cité de Montréal, quartier Mercier, connu et désigné sous le No 304 de la subdivision officielle du lot No 394 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe, avec droit de passage en commun avec d'autres dans la ruelle située en arrière dudit lot; 3. Huit lots de terre situés en la ville de Beaconsfield, connus et désignés sous les Nos 11-12-13-14-15-16-17 et 18 de la subdivision officielle du lot originaire No 21 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire, comté de Jacques-Cartier, ayant front sur une rue projetée non nommée conduisant vers le nord au chemin de fer et vers le sud au chemin public; 4. Cinq lots de terre situés dans la paroisse du Sault-aux-Récollets, connus et désignés comme étant les Nos 748-749-750-751 et 752 du lot originaire No 164 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-aux-Récollets, ayant front sur une rue projetée appelée avenue Papineau; 5. Deux lots de terre ayant front sur l'avenue Colbrook, en la cité de Montréal, connus et désignés sous les Nos 131 et 132 de la subdivision officielle du lot No 520 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; 6. Un emplacement ayant front sur la rue Sherbrooke est, en la cité de Montréal, composé de deux lots de terre connus et désignés comme suit, savoir: le No 61 de la subdivision officielle du lot No 1224 et le No 78 de la subdivision officielle du lot No 225 aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, en la cité de Montréal. Les lots de terre mentionnés dans chacun des paragraphes ci-dessus devant être vendus en bloc tel qu'énumérés dans chaque paragraphe, chaque paragraphe formant un emplacement à être vendu en bloc. Pour être vendus au bureau du Shérif de Montréal, le 24 août 1922, à dix heures du matin.

Adeodat Chauret vs Albert Zénon Libersan. Une terre située en la paroisse de Sanite-Geneviève, composée des lots Nos 116, 119 et 120 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Geneviève, et telle qu'enclose, dans les limites suivantes: bornée devant au nord par la rivière des Prairies, au sud par le chemin public, à l'est par M. Jean-Baptiste Mainville et à l'ouest, par MM. Glorifie Fabre et Onésime Nadon — sans bâtisse. Pour être vendus au bureau du Shérif de Montréal, le 24 août 1922, à onze heures du matin.

PONTIAC

La Fonderie de Plessisville vs Wilbrod Saumur. Un lot de terre connu et désigné comme étant le No 67 du cadastre du village de Ville-Marie, dans le district de Pontiac, comté de Témiscamingue, contenant, d'après mesure, 80 pieds de front par 55 de profondeur, aussi la partie nord du lot No 68 du même cadastre dudit village de Ville-Marie, mesurant 32 pieds en front par 55 de profondeur — avec les bâtisses dessus construites et les dépendances d'icelles. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame-du-Saint-Rosaire-de-Ville-Marie, le 22 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

RIMOUSKI

La Fonderie de Plessisville vs Joseph Michaud. 1. Un terrain de forme triangulaire d'environ sept arpents en superficie; borné au sud à deux perches au sud de la rivière Tartigou, au nord au chemin de fer, à l'est à deux perches à l'est de la rivière Tartigou, à l'ouest à Auguste Roy, étant parties des lots Nos 540 au cadastre officiel de la paroisse de l'Assomption-de-Notre-Dame et parties des lots 3-E et 3-1 au cadastre officiel du 1er rang du canton Matane, paroisse de Saint-Ulric — avec moulin à scie, machineries et accessoires, et autres constructions, à charge de la rente emphythéotique de $150.00 par année, etc.; 2. Parties des lots Nos 16-A et 16-A-L, au cadastre officiel du 2ème rang du canton Matane, paroisse de Saint-Ulric, de 8,000 pieds en superficie; bornés au nord au fleuve, au sud et à l'est à Chs Lagacé, à l'ouest à Jérémie Levasseur — avec droits riverains, bâtisses, etc.; 3. Le lot No 22-A, au cadastre officiel du 3ème rang du canton Matane au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ulric; 4. La moitié est du lot No 47 au cadastre officiel du 6ème rang du canton McNider, paroisse de Saint-Damase; 5. La moitié ouest du lot No 48 au cadastre officiel du 6ème rang du canton McNider, paroisse de la Rivière Blanche; 6. Un circuit de terre de 6 acres par 11; à distraire des lots Nos 587, 588 et 589 au cadastre officiel du 5ème rang du canton McNider. Pour être vendus à la porte de l'église de Saint-Ulric, Rivière-Blanche, le 23 août 1922, à onze heures de l'avant-midi.

Louis Caron vs Adrien Desrosiers. Une maison, grange et dépense érigées sur le lot lettre C, au cadastre officiel du 1er rang du canton Causapscal-Sud, contenant environ 175 pieds de front sur 75 pieds de profondeur. Pour être vendues à la porte de l'église de Causapscal, le 24 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

SAINT-FRANCOIS

La Cité de Sherbrooke vs Sherbrooke Footwear Company, Limited. Ces certains morceaux de terre situés sur le côté sud de la rue du Conseil, en la cité de Sherbrooke, et portant le No 216 de ladite rue, connue et désignés comme étant les Nos 254, 255, 256, 257, 258 et 259 sur le plan officiel de subdivision du lot No 710 sur le plan, cadastre et livre de renvoi officiels pour le quartier est de la cité de Sherbrooke — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus au bureau du Shérif, au Palais de Justice, en la cité de Sherbrooke, le 22 août 1922, à dix heures du matin.

TERREBONNE

Samuel Desiardins vs Dame Anna Tessier et al. Les immeubles suivants connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Thérèse, dans le district de Terrebonne, comme suit: (a) Les lots Nos 740 et 741 des plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse de Sainte-Thérèse, mesurant, chacun desdits lots, un demi-arpent de largeur sur 24 arpents environ de profondeur; et (b) Partie du lot 742 des plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse de Sainte-Thérèse, mesurant un arpent de largeur sur environ 24 arpents de profondeur; tous cesdits lots formant une terre tenant à l'est au chemin de la Grande-Ligne, à l'ouest aux terres de la Côte Sainte-Marianne, au sud à l'immeuble, propriété du Dr S. Desjardins et au nord à l'immeuble appartenant à F. X. Dumoulin, fils — avec les bâtisses érigées sur ladite terre. Pour être vendus à la porte de l'église de ville de Sainte-Thérèse-de-Blainville, le 23 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

TROIS-RIVIERES

Alphonse Laurin vs Napoléon Raymond. Un emplacement situé au sud-ouest de la rue Sainte-Cécile, en la cité des Trois-Rivières, étant la partie nord-ouest du lot No 1971, du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, contenant tout le terrain renfermé dans les limites suivantes: borné en front par ladite rue Sainte-Cécile, en profondeur au bout dudit lot, qui a environ 66 pieds et 8 pouces de longueur, du côté sud-est par une ligne parallèle à la ligne latérale nord-ouest dudit emplacement partant de la rue Sainte-Cécile et allant vers le sud-est en passant par le milieu du mur de séparation des deux logements de la maison construite sur la totalité du lot No 1971 jusqu'à la profondeur dudit terrain, et du côté nord-ouest par la ligne latérale nord-ouest dudit lot — avec la partie de maison et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu au bureau du Shérif du district des Trois-Rivières, dans le Palais de Justice, en la cité des Trois-Rivières, le 23 août 1922, à dix heures du matin (heure solaire).

Joseph L. Trottier vs Joseph Boucher. Un terrain ou emplacement sis et situé en la paroisse de Saint-Sévère, à la concession de Piquedur, et connu et désigné comme étant et faisant partie du lot de terre No 70 aux plan et livre de renvoie officiels du cadastre d'enregistrement pour la paroisse de Saint-Sévère, et contenant, ledit terrain, un arpent et quart de front sur la route publique sur la profondeur qu'il y a depuis la route à aller à la ligne de Elie Héroux, au sud-ouest à Charles-Edouard Dupont ou représentants et au nord-est à Elie Héroux — avec maison et dépendances dessus érigées. Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Sévère, comté de Saint-Maurice, le 22 août 1922, à dix heures du matin (heure solaire).

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-P. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE Surintendant général.
M. C.-A. ROY, Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

SERVICE PERSONNEL

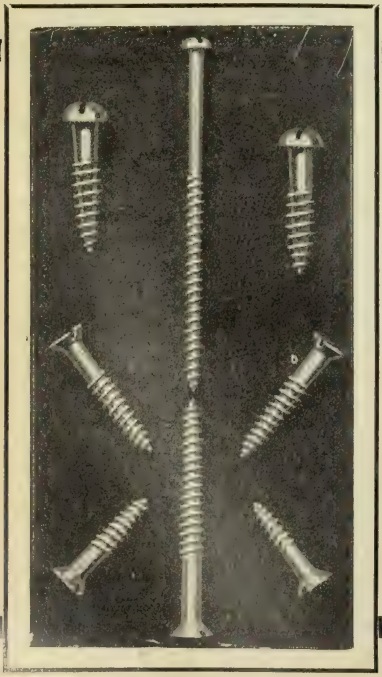
Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)



Vis à Bois et à Machine

Pour tous les Besoins

En fer, acier, cuivre, laiton et bronze. Fini brillant, polies, bleuies, argentées, nickelées, cuivrées, étamées, bronzées, vernissées, laquées ou galvanisées.

THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

Bureaux généraux: **HAMILTON et MONTREAL**

BUREAUX DES VENTES :

Hamilton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver.

FINANCES

LES OBLIGATIONS

Le montant total des obligations provinciales et municipales vendues au Canada durant le mois de juin accuse une diminution de $10,883,163 ou de 39 p.c. environ en comparaison avec celui du mois précédent et de 87 p.c. approximativement en rapport à celui du mois d'avril. La diminution en rapport au mois de mai résulte en grande partie de ce que les provinces n'ont fait pendant ce mois aucune nouvelle émission et que les offres d'obligations municipales furent moins considérables. La diminution depuis le mois d'avril tient à ce que pendant ce mois le gouvernement du Dominion a émis un emprunt de $100,000,000.

Les nouvelles émissions faites pendant les six premiers mois de l'année 1922 furent beaucoup plus considérables que celle de la période correspondante de 1921. Elles ont atteint un total de $247,136,778 contre $133,646,978 en 1921. Ce montant comprend les emprunts tels que les billets du trésor qui vinrent à échéance avant la fin de l'année et qui constituaient une somme de $13,750,000.

* * *

A la séance du 7 août, la Commission scolaire des Trois-Rivières doit décider de faire un emprunt de $485,000, pour rencontrer les obligations qui deviennent échues le 1er novembre prochain. Ces obligations ont été émises le 1er novembre 1917, à la suite d'une résolution de la Commission scolaire, adoptée le 15 octobre 1917, sur la proposition des commissaires Robert Ryan et Raoul Pothier.

* * *

L'activité à cours de hausse déployée dernièrement par les obligations-débentures perpétuelles, 4 p.c., du Pacifique Canadien a été considérée dans certains milieux comme un indice que la compagnie allait prochainement faire une nouvelle émission. Il paraît qu'il n'en est rien cependant, pour l'excellente raison que le Pacifique Canadien n'a nullement besoin de fonds.

* * *

La Nouvelle-Ecosse vient de vendre une émission de $2,000,000 d'obligations, 5 pour cent, deux ans, payable au Canada et aux Etats-Unis. Le prix d'adjudication a été de 99.546, soit l'équivalent de 5.25 pour cent.

L'émission a été adjugée à *Wood-Gundy & Co.*, et à la *Guaranty Trust Co.*

* * *

Une émission du village de Dutton, au montant de $18,000, portant intérêt à 6 pour cent et remboursable par 20 versements annuels, a été vendue à la Banque Molson au prix de $18,100 et les intérêts courus.

NOUVELLE SUCCURSALE

La Banque Provinciale du Canada ouvrira sous peu une succursale à Grand'Mère. Dans ce but elle vient de louer pour un long terme, les bureaux anciennement occupés à Gran'Mère par la banque des Marchands du Canada, et laissés vacants tout dernièrement par la banque de Montréal laquelle était déjà installée à Grand'Mère.

LE CHANGE ETRANGER

Le marché des changes a été animé et intéressant au cours des dernières journées. Après la dégringolade du mark allemand au commencement de la semaine dernière, l'on était anxieux de voir jusqu'où irait la monnaie allemande.

Pendant ce temps-là, les francs belge et français se hissaient de plusieurs crans dans une seule journée. Le premier a monté de 13 points tandis que le second accusait avance de 15 points.

La lira italienne, d'autre part, n'est pas restée inactive puisqu'elle a accusé un gain de 6 points dans une seule journée. La livre sterling a réussi à se maintenir.

Le dollar canadien est demeuré à un et une fraction au cours des derniers jours.

LE NOUVEL EMPRUNT

On s'attend à ce que le prochain emprunt canadien soit lancé au Canada en octobre ou novembre, bien que la date définitive n'ait pas été fixée encore.

L'honorable W.-S. Fielding, ministre des finances, part pour Genève ce mois-ci comme délégué canadien à l'assemblée de la Ligue des Nations qui doit avoir lieu en septembre prochain, mais il est probable qu'il sera de retour à temps pour lancer l'emprunt en question sur le marché.

Le parlement a consenti, lors de la dernière session, à cet emprunt de $350,000,000, mais les besoins de cette année ne représentent qu'une somme de $225,000,000, des obligations du trésor au montant de $143,000,000 venant à maturité le 1er septembre, et $182,000,000 devant être également honorés, ce qui fait un grand total de $325,000,000. Mais contre cela, cependant, il y a $100,000,000 qui ont déjà été prélevés à New-York, laissant un montant de $225,000,000 que l'on doit trouver dans l'année courante.

NOTES PERSONNELLES

M. Aexandre Larue a été nommé récemment Percepteur des Douanes et de l'Accise pour le port de Québec.

* * *

J. W. Simard, vice-président de la *Corporation des Obligations Municipales* s'embarque sous peu pour un voyage de quelques mois en Europe.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

WESTERN
ASSURANCE CO.
Fondée en 1851
Assurances contre Incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.
ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)
W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117, RUE ST-PAUL EST
Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

L'Assurance Collective
contribue à développer la bonne entente entre Employeurs et Employés.
Les hommes d'affaires qui s'intéressent à cette méthode moderne de rémunération des services et de protection des employés devraient s'enquérir des contrats d'Assurance Collective émis par la
CANADA LIFE
ASSURANCE COMPANY
Siège social - - - TORONTO

P. A. GAGNON, C. A.
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust.
11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et courtiers.
62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL
Compagnie Indépendante (Incendie)
17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.
L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIANT
Architecte et Mesureur,
230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.
STILL
vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.
La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.
Il y a une raison.
Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.
Représentants: John R Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.
Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. pour les provinces de l'Ouest.
Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., pour la province d'Ontario.
J. H. STILL MFG. CO.,
ST THOMAS - - - ONTARIO

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE
BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL
ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS.

USINE: JOLIETTE, QUE.
MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.
Alex. McARTHUR & CO., Limited
82 Rue McGill, MONTREAL
FABRICANTS DE
Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Brai Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

ASSURANCES

NOUVELLE ORGANISATION

La banque Versailles-Vidricaire-Boulais a maintenant un service d'assurances et représente la *National Fire Insurance Company,* de Hartford, ainsi que plusieurs autres compagnies favorablement connues.

Ce service est dirigé par M. Ernest Tremblay et comprend l'assurance-accidents, responsabilité patronale, bris de glace, *et coetera.*

o

JURISPRUDENCE

(*Suite*)

Le jugement suivant traite du même sujet:—

"Aux termes d'une police émise en 1905, la compagnie d'assurance, en considération du paiement de vingt versements annuels s'engageait à payer, lors du décès de l'assuré, la somme de $2,000 à ses exécuteurs, administrateurs au ayants droits, où à tels bénéficiaires qu'il plaira à l'assuré de désigner. En 1915, les créanciers de l'assuré obtinrent jugement contre lui pour une grosse somme d'argent, et en janvier 1915 firent faire une saisie par le shérif qui plus tard fit rapport de *nulla bona.* A l'endos de la police, en date du 30 octobre 1916, la soeur de l'assuré était désignée par ce dernier comme bénéficiaire. Il mourut au mois de septembre 1917. Le capital assuré a été réclamé par la soeur et aussi par les créanciers porteurs du jugement. La soeur n'avait donné à l'assuré aucune rémunération; et le fait de la nommer comme bénéficiaire était un acte accompli par l'assuré en toute liberté.

Maintenu, même en supposant que l'assuré était, au moment de l'endossement, insolvable, que la prétention des créanciers à l'effet que la désignation de la soeur était frauduleuse et nulle en ce qui concerne les créanciers en vertu du statut 13 Eliz. ch. 5 ou de la Loi concernant les transports frauduleux, S.R.O., 1914, ch. 105, art. 3, ne pouvait pas être soutenue.

La police ne constituait pas une "garantie pour une somme d'argent" au sens de la Loi concernant les jugements, S.R.O., 1914, ch. 80, art. 20, ni une "garantie" au sens de la Loi concernant les transports frauduleux, articles 2 (b) et 3; l'intérêt de l'assuré dans la police ne pouvait pas être exigé en vertu du mandat de saisie et ne pouvait pas être atteint au cours d'une procédure équitable de mise en jugement pendant qu'il vivait; et par conséquent elle ne constituait pas un "bien personnel" auquel pouvait s'appliquer la Loi concernant les transports frauduleux; ni, si cette police constituait un bien personnel, l'assuré en a-t-il fait un transport soit dans sa totalité, soit dans la mesure de l'intérêt qu'il y possédait.

Revue des autorités.

Cause de Asselin et Cleghorn (1903), 6 O.L.R., 170, spécialement mentionnée.

Semble, vu qu'il n'y a eu aucune tentative d'établir qu'un paiement quelconque de primes a été fait par l'assuré d'une manière frauduleuse et que le montant payé après avoir obtenu jugement était de peu d'importance, l'art. 171 de la Loi des Assurances, S.R.O., 1914, ch. 183, constituait une réponse aux allégués des créanciers.

La portée véritable de l'alinéa (2) de cet article, tel qu'il existe actuellement, est, quel que puisse être le droit d'un créancier ayant obtenu jugement en sa faveur d'atteindre, pendant la vie du débiteur, qu'une police d'assurance prise par le débiteur sur sa propre vie, le droit qu'il possède après le décès du débiteur n'est pas un droit à tout le capital assuré comme fonds établi à même l'argent payé par le débiteur par fraude vis-à-vis de ses créanciers, mais seulement un droit à recevoir de ce capital un montant n'excédant pas toutes primes qu'on aura prouvées comme ayant été payées ainsi frauduleusement avec l'intérêt sur le dit montant."

Le 15 mars 1919. — XLV. *Ontario Law Reports,* 221.

o

L'ASSURANCE-VIE: INSTITUTION SOCIALE

(*Suite*)

D'un autre côté, on perd de vue, quelquefois, la valeur de la protection fournie par le contrat d'assurance. Le fait de savoir qu'au cas du malheur d'une mort prématurée, la police est là pour alléger le fardeau de ceux que l'on quitte est d'une grande valeur au point de vue de la tranquillité d'esprit. Cependant, des assurés nous écrivent parfois, attirant notre attention sur le fait que les rapports que nous publions leurs apprennent que l'intérêt réalisé sur notre actif placé est toujours au-dessus de 7 p.c. et, ne tenant pas compte du fait que nous payons les réclamations de décès, et ne pensant qu'au placement, ils nous demandent pourquoi leurs dividendes ne représentent pas le même taux, à intérêt composé, sur l'argent qu'ils déposent comme primes.

Ils oublient que, les assurés étant associés pour la protection mutuelle, chacun d'eux doit contribuer quelque chose chaque année pour le paiement de la mortalité subie. Autrement, il ne serait naturellement pas possible que les bénéficiaires reçoivent la valeur entière des contrats qui échoient après peu d'années par suite du décès des assurés.

La justification de toutes les formes d'assurance réside dans l'élément d'incertitude pour l'individu. Il est vrai que votre maison ne brûlera peut-être jamais, que vous ne serez peut-être jamais victime d'un accident, mais vous devez mourir un jour — quand? personne ne peut le dire.

(*à suivre*)

EN MAGASIN

LA CHAUSSURE "STRIDER" DE FRANK W. SLATER

La chaussure de qualité et de valeur. Prête à livraison immédiate.

Modèles de vente assurée choisis dans notre nouveau catalogue.



FORME 702

6037 Veau tan Lotus, Nuance No 17, Blucher. Largeur D. Pointures: 5½-11. Hommes.
6038 Gun Metal Lotus, Blucher. Largeur D. Pointures: 5½-11. Hommes.



FORME 62

6039 Gun Metal Lotus, Blucher Prov.
6040 Veau tan Lotus, Nuance No 2, Blucher Prov., Largeur E. Pointures: 5-11.



FORME 705

6035 Chevreau noir No 1, Bal. W. "Foxed". Largeurs C et D. Pointures: 5-10. Hommes.



FORME 60

6000 Veau Gun Metal, Bal. W. "Foxed". Largeurs C et D. Pointures: 5-10. Hommes.
6003 Chevreau noir No 1. Bal. W. "Foxed". C. Pointures: 5-10; D, 6-11. Hommes.
6004 Veau tan Lotus, Bal. W. "Foxed". C. Pointures: 5-10; D, 6-11. Hommes.
6021 Chevreau brun Havane, Bal. W. "Foxed". Largeur D. Pointures: 5-10. Hommes.

LA CHAUSSURE "STRIDER"
Est sans Rivale

Pour le Commerçant de l'Ontario seulement.
En magasin, Chambre H, Arcade de la Rue Yonge, à Toronto.

EAGLE SHOE CO., LIMITED
587, RUE BEAUDRY, MONTREAL

Il n'y a pas de Meilleures Allumettes que ces Trois



NATURELLEMENT, ce sont des EDDY — des allumettes offrant moins de danger, plus sûres et meilleures — de la bonne qualité, vendues à un bon prix et vous donnant un bon profit.

"CASTORS", "BLACKBIRDS" et "SILENT 4'S". Boites généreusement remplies d'allumettes qui donneront satisfaction sous tous rapports à vos clients. Pourquoi expérimenter avec des marques inconnues? Donnez à vos clients des allumettes qu'ils connaissent et en lesquelles ils ont confiance — celles d'EDDY.

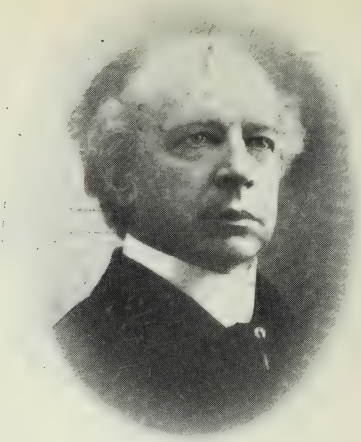
Dites à votre marchand de gros que vous voulez des EDDY et pas d'autres.

La Cie E. B. EDDY, Limitée

HULL, P. Q.

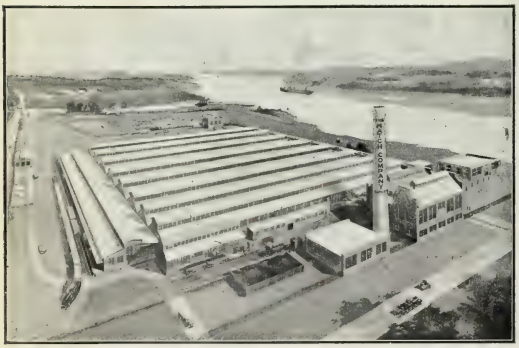
Succursale de Montréal: 70 rue St-Pierre, (H. E. BELL, gérant)

Agent pour Québec: JOS. EMOND, 2 et 4 rue St-Joseph, QUEBEC.



L'Homme d'Etat Incomparable --- LAURIER

C'est avec le plus grand respect que nous évoquons le nom de LAURIER—l'homme d'état incomparable qui représentait si noblement les meilleures qualités de sa race—un homme dont le beau caractère, la générosité, la tolérance, l'habilité et la merveilleuse diplomatie en ont fait l'une des figures les plus marquantes de l'histoire universelle. Nous avons donné le nom de LAURIER à la nouvelle ALLUMETTE que nous fabriquons pour la province de Québec, avec la confiance que, dans son humble sphère, l'ALLUMETTE LAURIER fera son devoir et remplira aussi bien sa destinée, à sa manière, que le grand homme dont elle porte le nom.



La plus belle et la plus moderne fabrique d'allumettes au Canada. THE MATCH COMPANY, Limited, BERTHIERVILLE, Qué.

L'ALLUMETTE LAURIER est une allumette CARREE. Elle est faite de meilleur bois, s'allume plus facilement, brûle mieux et résiste mieux à l'humidité. Elle n'est pas toxique, n'a pas de tison après son extinction, les rats n'y touchent pas, brûle avec une flamme forte et brillante qui s'éteint COMPLETEMENT après qu'elle a servi. Donne un bon profit au marchand.

The MATCH COMPANY LIMITED

Bureaux exécutifs :

137 RUE McGILL, - - MONTREAL.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDE EN 1887. MONTREAL, 11 AOUT 1922 VOL. XXXV—No 32

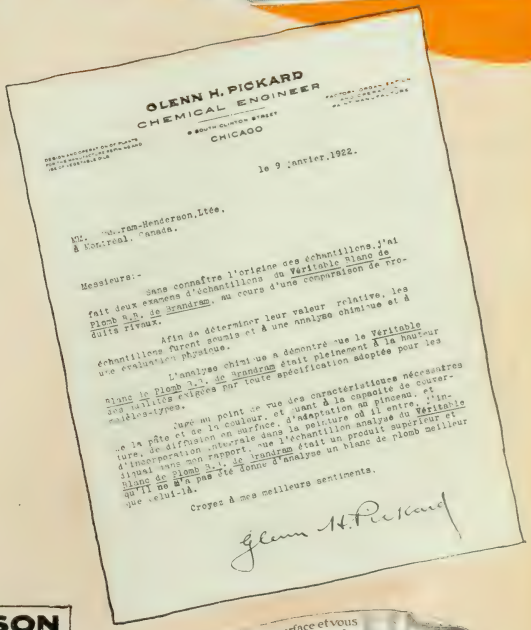


Le Véritable Blanc de Plomb B. B. de Brandram

est déclaré le meilleur par un expert impartial

La supériorité de notre produit canadien est définitivement démontrée par le témoignage d'un des premiers analystes-chimistes d'Amérique qui déclare n'avoir jamais vu meilleur Blanc de Plomb que le **Véritable B. B. de Brandram.**

Depuis dix générations, le **Véritable Blanc de Plomb B. B. de Brandram** possède une réputation mondiale. C'est le tout premier des Blancs de Plomb à l'huile, incomparable pour ses qualités de couverture et de diffusion en superficie comme pour sa résistance à l'usure.



GLENN H. PICKARD
CHEMICAL ENGINEER
CHICAGO

le 9 Janvier 1922.

Messieurs:-

Sans connaître l'origine des échantillons, j'ai fait deux examens d'échantillons du Véritable blanc de Plomb B.B. de Brandram, au cours d'une comparaison de produits rivaux.

Afin de déterminer leur valeur relative, les échantillons furent soumis et à une analyse chimique et à une évaluation physique.

L'analyse chimique a démontré que le Véritable Blanc de Plomb J.J. de Brandram était pleinement à la hauteur des qualités exigées par toute spécification adoptée pour les meilleurs types.

Quant au point de vue des caractéristiques nécessaires de la pâte et de la couleur, et quant à la capacité de couverture, de diffusion en surface, d'adaptation au pinceau, d'interpénétration dans la peinture subjacente et d'uniformité sous ce rapport, que l'échantillon analysé du Véritable Blanc de Plomb B.B. de Brandram était un produit supérieur et qu'il ne s'en faut pas de beaucoup qu'il ne soit aussi bon que celui-là.

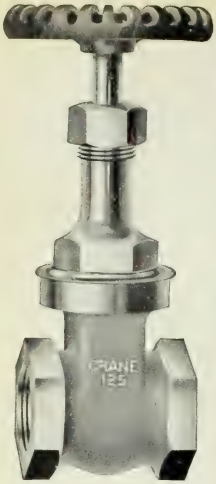
Croyez à mes meilleurs sentiments.

Glenn H. Pickard



BRANDRAM-HENDERSON LIMITED
MONTREAL HALIFAX ST JOHN TORONTO WINNIPEG
MEDICINE HAT CALGARY EDMONTON VANCOUVER

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 61)



ROBINETS-VANNES
CRANE
EN BRONZE

SERIE ORDINAIRE

No. 440



DISQUE DOUBLE **SIEGES PARALLELES**

La pression de vapeur pour laquelle ils sont destinés, est indiquée en chiffres coulés sur le corps du robinet.

Pour pressions de marche vapeur jusqu'à 125 livres.
Pour pressions de marche eau froide jusqu'à 175 livres.

Ces robinets peuvent être regarnis ouverts et sous pression.

Fabricants de robinetterie, raccords et tuyauterie pour toutes pressions et pour tous usages. Distributeurs de tubes, d'articles de plomberie et de chauffage.

Succursales et Entrepôts:
HALIFAX, OTTAWA, TORONTO, HAMILTON, LONDON, WINNIPEG, REGINA CALGARY, VANCOUVER.

Bureaux de Ventes:
ST.JOHN,N.B. QUEBEC,SHERBROOKE EDMONTON, VICTORIA, SYDNEY, AUSTRALIE

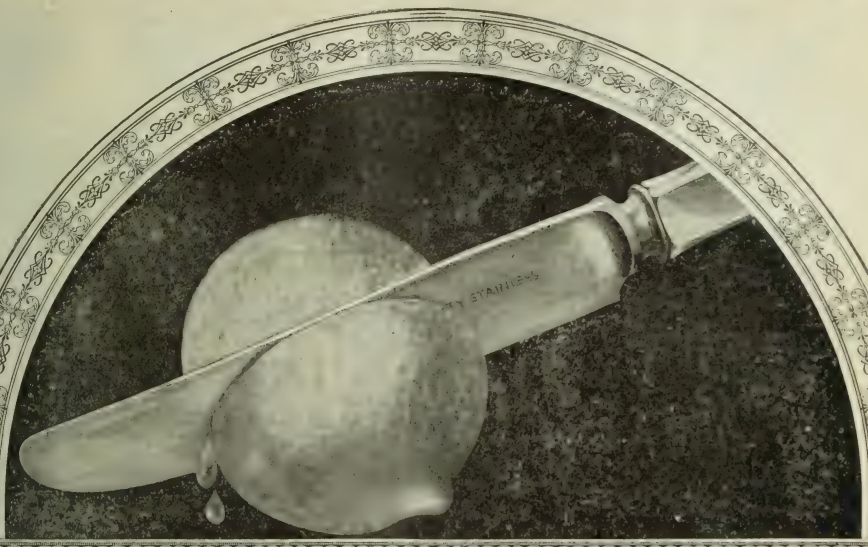
CRANE
LIMITED
SIEGE SOCIAL ET USINES
1280, RUE ST. PATRICE
MONTREAL

CRANE-BENNETT
LIMITED
Siège social et entrepôts:
LONDRES, ANGLETERRE.

Bureaux de Ventes:
BIRMINGHAM, CARDIFF, GLASGOW, LEEDS, MANCHESTER.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

COMMUNITY PLATE



Couteaux En Acier Ne Tachant Pas

Maintenant Prêts Pour Le Commerce

La ligne complète des Couteaux Community Plate peut maintenant être obtenue avec des LAMES EN ACIER NE TACHANT PAS.

Presque toutes les femmes ont entendu parler de l'acier ne tachant pas. — toujours brillant sans frottage ni l'emploi de poudre à polir — à l'épreuve de la rouille, de la corrosion ou du ternissage causés par les acides des fruits, des légumes et des viandes.

Et toutes les femmes tiennent à avoir ces **couteaux en acier ne tachant pas du même modèle Community Plate** qu'elles ont choisi pour **leur** table.

Les **Couteaux ne tachant pas Community**, faits en Canada, sont le dernier perfectionnement de l'argenterie de table.

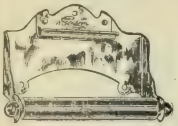
Ayez-en une ligne complète de votre marchand de gros.

ONEIDA COMMUNITY, LIMITED -- Niagara Falls, Ont.



GROSVENOR DESIGN

TORONTO Gendron CANADA





Accessoires de Salle de Bain

et spécialités de ferronnerie à des bas prix merveilleux.

La nouvelle liste de prix vient d'être publiée.

Le marchand progressif qui tient à faire des revirements rapides, des ventes profitables et à avoir des clients très satisfaits devrait écrire immédiatement pour avoir notre liste de prix.

The GENDRON MFG. CO., Limited
RUE DUCHESS - TORONTO

TORONTO Gendron CANADA



Les
FICELLES et CORDAGES
Marque "Doon"

EN LIN, CHANVRE ET JUTE

POUR TOUS LES USAGES

SONT ENTIEREMENT FAITS AU CANADA

Aussi Ficelles de coton polies

DOON TWINES D MADE IN CANADA

et Ficelles Marlin Express

Ecrivez pour avoir échantillons et prix.

DOON TWINES, LIMITED
FABRIQUES A DOON ET A KITCHENER
BUREAU-CHEF - KITCHENER, Ontario.

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis, Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.

EN GROS SEULEMENT

Nos voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

Réservez quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

Leur collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

Nos prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L. H. HEBERT & CIE
LIMITEE
IMPORTATEURS
297 et 299 rue Saint-Paul
MONTREAL

LES PHARES & BATTERIES
Energiques ET Durables
RELIABLE
MARQUE DE COMMERCE
MARQUE RELIABLE FABRICATION CANADIENNE
SONT DIGNES DE CONFIANCE

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

VITRERIE

GLACES **VERRE A VITRES**

Aux Quincaillers et Marchands-Généraux

Nous avons des assortiments complets des meilleures marques de verre à vitres belge pour livraison immédiate. Nos prix vous seront fournis avec plaisir sur demande. Nous avons la ligne complète de "VITRERIE POUR CONSTRUCTION".

Aujourd'hui, plus que jamais auparavant, nombreux sont les avantages pour le marchand d'avoir une source d'approvisionnement rapprochée et sur laquelle il peut compter, que ce soit pour une SEULE vitre ou une grosse commande. Notre outillage et notre service de distribution, ajoutés à notre connaissance approfondie des besoins du commerce, nous mettent dans une position exceptionnelle pour la vente des Glaces ordinaires ou biseautées, dessus de table en verre, miroirs, verres fantaisie, plombés ou armés, verres prismatiques, vitres pour coupe-vent d'automobile ainsi que barres en cuivre pour devantures de magasin.

Nous faisons aussi une spécialité des **vitraux d'église et commémoratifs.**

Ecrivez, télégraphiez ou téléphonez à nos frais pour avoir nos prix.

VERRES FANTAISIE **MIROIRS**

HOBBS MANUFACTURING COMPANY, Limited

444, RUE ST-JACQUES, - MONTREAL.

TORONTO LONDON WINNIPEG

Machines à Laver 'CONNOR'

Ventes Faciles—Gros Profits

Les machines Connor sont faites pour le service. Elles combinent la durabilité et le service et tout ce qui procure la satisfaction. Si vous voulez avoir une ligne profitable, une ligne qui soit bien et favorablement connue, écrivez-nous pour conditions et prix.

C'est maintenant le temps de donner vos commandes, car nous anticipons une forte demande pour les envois de la saison. Notre catalogue vous sera adressé sur demande.

Notre ligne comprend des Machines à Laver, soit Electrique, soit à Moteur à Gaz, à Pouvoir d'Eau ou à Mains. Aussi Tordeuses, Supports, Planches à repasser et à pétrir. Barattes, etc.

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN POUR NOUS ECRIRE
FAITES-LE AUJOURD'HUI.

J. H. CONNOR & SON, LTD.

Ottawa, Can.

(3)



Notre Machine à Laver "Beaver" à force motrice.

QUINCAILLIERS! COMMANDEZ-LE MAINTENANT.

LE SAS A CENDRES BANNER

est l'appareil pratique et rationnel (votre ami). Son prix est populaire et vous pouvez le recommander.



MEILLEUR QUE JAMAIS
SES VENTES AUGMENTENT RAPIDEMENT

L'un de nos meilleurs clients nous déclarait que le BANNER vaut son pesant d'or et qu'il ne peut comprendre comment les gens peuvent s'en passer.

La forme oblongue et le balancement parfait sur les berçants d'acier étampé étendent bien les cendres et permettent de les sasser rapidement.

Nous avons consacré plusieurs années à la fabrication des sas à cendres, y compris le rotatif, et la préférence du public porte sur le Sas à Cendres Banner.

Commandez-le chez votre grossiste

THE BURROWES MANUFACTURING CO.,
TORONTO

BEVERIDGE SUPPLY CO, LIMITED

628-630 Saint-Paul Ouest, MONTREAL.

Nous pouvons vous fournir tout ce dont vous avez besoin en fait de papier, papeteries, sacs en papier, papier à construction, à couvertures, cartons, etc.

PLIBRICO, brique à feu à l'état plastique, peut être employé pour faire briques pour poêles de cuisine, tortues, etc.

USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

LE MEILLEUR OUTIL DU PEINTRE

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" *Peinture et Vernis*



T. S. Simms and Co. Limited
ST. JOHN, N.B.
Montreal Toronto London Winnipeg

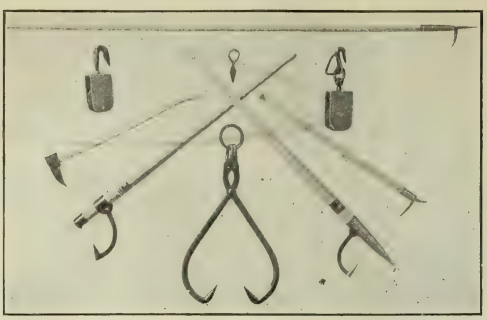
TRADE SIMMS SET IN RUBBER MARK

PINCEAUX à PEINTURE et à VERNIS

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone
LONGUE DISTANCE
No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited

MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON

PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL

Représentants à Montréal et ses banlieues ainsi que tout le territoire à l'Est de Montréal.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

Concentrez

vos achats sur des produits qui ont subi l'épreuve du temps.

Rendez-vous compte

que votre client exige 100% d'efficacité des Peintures qu'il achète et que c'est en les lui donnant que vous en ferez un client fidèle.

Spécialisez-vous donc dans la

PEINTURE
de

RAMSAY

"La Peinture appropriée pour peinturer convenablement."

A. RAMSAY & SON COMPANY,

Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.

MONTREAL

Toronto Winnipeg Vancouver

(2)

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

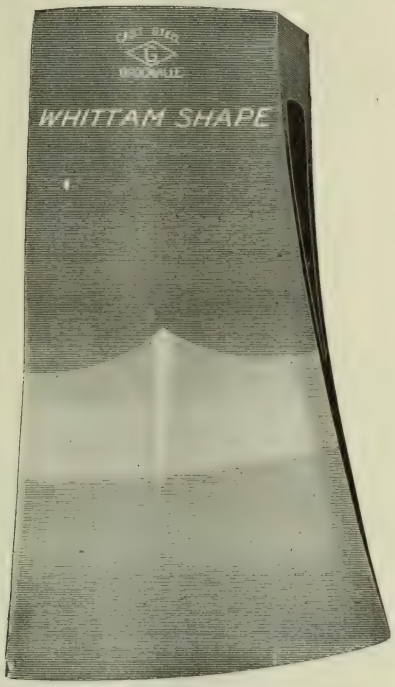
Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,

ST-THOMAS - - - ONTARIO

CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

LA CONSTRUCTION

BEAUPORT

Boulangerie pour la Coopérative de Beauport. Président: Edmond Bélanger. Les architectes Audet & Laberge, rue Saint-Jean, Québec, sont à préparer les plans. Capacité: 2,000 pains par semaine. On y installera des machines spéciales.

BORDEAUX

Ecole, $141,500 pour la commission scolaire catholique district nord, 2060 rue Saint-Jacques, Montréal. Architecte: Irénée Vautrin, 30 rue St-Jacques, Montréal. Fondations commencées.

DRUMMONDVILLE

Fabrique sur le chemin Drummond. Propriétaire: Dominion Silk Yveing Mfg. Co., chambre 24, 1st National Bank Bldg., Patterson, N. J. Président: L. Auger. On est à terminer les préparations finales pour l'installation des machines.

KENOGAMI

2 moulins à pulpe et 20 résidences. Propriétaire: Price Bros. Ltd., 56 rue S.-Pierre, Québec. Les travaux doivent commencer prochainement.

LACHINE

2 plain-pieds résidentiels, $4,000, sur la 13ème Avenue. Propriétaire et constructeur: Oscar Boulanger, 6, 11ème avenue. Les travaux d'excavation sont commencés.

MONTREAL

Résidences, $7,000, sur le boulevard Rosemont, entre Delorimier et Parthemais. Propriétaire et constructeur: A. Hébert, 551, 2ème Avenue. Travaux d'excavation commencés. Brique, peinture, portes et châssis, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, rue des Erables, entre Sherbrooke et Amity. Propriétaire et constructeur: E. Valade, 572 rue des Erables, qui a l'intention de commencer les travaux au mois de septembre.

2 résidences, $16,000 sur le boulevard Rosemont, entre Chabot et Bordeaux. Propriétaire: Dr L. W. Beauregard, 1003 Rosemont. Les travaux doivent commencer prochainement.

Résidence et garage, $18,000, rue S.-Hubert, près Johnson. Propriétaire: J. Pony, 370 rue S.-Catherine est. La pose des lattes est commencée.

Résidence, $9,000 rue S.-Denis, entre Crémazie et Muir. Propriétaire: H. Godin 147 avenue Fairmount ouest. Les murs commencent à monter.

Résidence, $21,000, rue Christophe-Colomb, entre Fleurimont et Bellechasse. Propriétaire et constructeur: P. Brouillet, 2879 rue Christophe-Colomb. La toiture est commencée.

Résidence, $8,000, sur l'avenue Rosedale, Notre-Dame-de-Grâces, entre Sherbrooke et Monkland. Propriétaire: E. Normandeau, 1105 rue Wellington. Les travaux doivent être commencés prochainement.

2 résidences, $12,000, rue Bennett, près de la rue Lafontaine. Propriétaire et constructeur: P. Sénécal 188 rue Cuvillier. Les fondations sont commencées. Brique, peinture, portes et châssis, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Rallonge à l'école "Bourgeois", $75,000 et résidence $25,000, sur la rue Anger, Côte St-Paul, pour la Commission scolaire catholique, 2193 rue S.Jacques. L'architecte Chas. David, 3 Place Burnside, a presque terminé les plans. Des soumissions seront demandées ces jours-ci.

Ecole pour filles et résidence, $180,000, sur la rue Boyer, à l'est de Villeray, pour la Commission scolaire catholique, district nord, 2060 rue S.-Denis. Architectes: Viau & Venne, 76 rue S.-Gabriel. Les formes pour le béton sont commencées.

Résidence, $4,000, 72 rue Agnès. Travaux d'excavation commencés. Brique, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $10,000, rue Sherbrooke, angle Visitation et Panet. Propriétaire et constructeur: A. Deslières, 503 rue Marie-Anne. Les murs sont commencés.

4 cottages, $40,000, aavenue Melrose, entre avenue Notre-Dame-de-Grâce et Monkland. Propriétaire et constructeur: J. H. Hand, 4857 rue Sherbrooke ouest. La charpente est commencée.

Presbytère, $28,000, avenue Delorimier, plus haut que Mont-Royal, pour la paroisse S.-Dominique. Architecte: G. A. Monette, 83 rue Craig ouest Travaux d'excavation commencés.

Rallonge au presbytère et à la sacristie, $125,000, sur la rue Visitation. Architectes: Gascon & Parent, 502 rue Ste-Catherine est. Les murs commencent à monter.

Ecole sur la rue Demontigny, pour la Commission scolaire catholique, district Centre, 87 rue Ste-Catherine ouest. L'architecte I. Vautrin, 92 rue Notre-Dame est, est à préparer les plans.

Résidence $15,000, rue Desjardins, entre Notre-Dame et Sainte-Catherine. Propriétaire: E. Dansereau, 2423 rue Notre-Dame est. La toiture est commencée.

4 résidences, $30,000, rue Dandurand entre Bordeaux et Delorimier. Propriétaire et constructeur: N. Lévesque,1 924 rue Cartier. Les fondations sont commencées.

2 cottages, $30,000, avenue McDougall, près chemin Ste-Catherine. Propriétaire et constructeur: A. et D. Boileau, 546 rue Fabre. La toiture est commencée.

Eglise et sacristie, $210,000, rue Fulham, entre Ontario et Forsyth. Propriétaires: Les syndics de la paroisse de S.-Eusèbe de Verceuil. Curé: J. N. Dupuis. 641 rue Fullum. Architecte: J. H. Caron, 718 avenue Delorimier. Les murs commencent à monter.

Résidence, $6,000, rue Drolet, entre De Castelneau et Jules Verne. Propriétaire: J. Walsh 3228 rue Drolet. Fondations commencées. Brique, toiture, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Reconstruction de l'église "Nativité", $300,000, angle des rues Ontario et Désery, pour la paroisse de la Nativité d'Hochelaga. Architectes: Viau & Venne, 76 rue S.-Gabriel. Les travaux sont commencés.

Rallonge à un garage, $7,000, rue S. Denis, angle de l'avenue des Pins. Propriétaire: Garage Central. Les travaux sont commencés.

2 plain-pieds résidentiels, $6,000, 429-31 rue Lepailleur. Propriétaire et constructeur: L. Lefebvre, 421 rue Lepailleur. Travaux d'excavation commencés. Brique, peinture, portes et châssis, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Maison à appartements, sur la rue Hutchison. Propriétaire: F. Lamontagne, 1750 rue Hutchison. Architecte: J. A. Larue, 1026 avenue Fairmount. Des soumissions viennent d'être demandées et le contrat sera probablement accordé ces jours-ci.

OUTREMONT

Rallonge au scholasticat, 1083 rue Rachel est, $75,000. Propriétaire: Scolasticat Immaculée Conception. Architecte: A. Piché, 32 rue Belmont. Les fondations sont commencées.

Résidence Duplex, $16,000, avenue Harland, près Ducharme. Propriétaire: F. W. Singer, édifice Drummond. Agencement intérieur.

POINTE-CLAIRE

Bungalow, $7,000, chemin Salisbury. Propriétaire: Jas. R. Kieran qui vient de demander des soumissions.

QUEBEC

Résidences pour 2 et 3 familles, sur la rue S.-Louis. Propriétaire: La Cie des Habitations S.-Louis, 126 rue S.-Pierre. Les architectes Audet et Laberge, 126 rue S.-Pierre, sont à préparer les plans.

Extension à une fabrique, $7,000, 129 rue S.-Dominique. Propriétaire: T. Mathe Reg'd. L'architecte Pierre Lévesque, 115 rue S.-Jean, est à préparer les plans.

Entrepôt de Germain Lépine Enrgé., 283 rue S.-Valier, détruit par le feu. Pertes: $20,000.

Résidence pour 3 familles, $4,500, angle des rues Demeule et de L'Espinay. Propriétaire: Omer L'Hérault, 21 rue de L'Espinay. Travaux d'excavation commencés.

Résidence sur l'avenue Holland pour J. E. Mercier, 54 avenue Maple. L'architecte Lorenzo Auger, 39 rue S.-Jean, est à préparer les plans.

Résidence Duplex, $9,500 angle des rues Sauvageau et Hermine. Propriétaire: Art. Thivierge, 39 rue S.-Léon. Travaux d'excavation commencés.

ST-HUBERT (Comté Témiscouata)

Ecole, $1,500, pour la Commission scolaire. Secrétaire: G. Avril. Les fondations sont commencées. Pupitres, peinture, vitres, ciment, brique, portes et châssis pas encore achetés.

ST-HYACINTHE

Hôpital Hôtel-Dieu, $7,00,000. Propriétaire: Les Soeurs Grises. Architecte: R. Richer, 240 rue Girouard. On a commencé à verser le béton dans les moules.

WESTMOUNT

Rallonge à un temple, $18,000, sur l'avenue Atwater. Propriétaire: Calvin Westmount Church. Les travaux viennent d'être commencés.

Garage, $4,000, 561 avenue Roselyn. Propriétaire: L. J. Belnap, 561 avenue Roselyn. Travaux d'excavation à la veille d'être commencés.

Résidence et garage $21,000, sur l'avenue Sunnyside. Propriétaire: H. A. Adams, 271 avenue Prince-Arthur. Les fondations sont commencées.

Toitures, Ciments
Peintures Industrielles
etc.
Barrett

Publicité Efficace Pour Des Produits De Qualité

JUSQU'A LA FIN DE 1922 — dans tout le Canada — des millions d'annonces signaleront l'économie, la qualité recommandable et la supériorité des Toitures, Ciments et Spécialités Barrett.

Un aussi puissant facteur de ventes ne manquera pas d'attirer de nouveaux clients chez tous les vendeurs de produits Barrett.

Mais ce n'est là qu'un côté de la médaille. Les Toitures et Spécialités Barrett sont bien supérieures à tous les autres produits similaires — l'homme qui en achète une fois revient en acheter continuellement. Car les clients Barrett sont toujours des clients satisfaits.

Les plus gros profits sont faits par les marchands qui tiennent un stock complet des produits Barrett. VOUS devriez avoir en magasin tous ces produits populaires qui se vendent si vite.

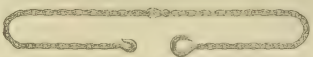
Toiture "Caoutchoutée" Everlastic
Ciment Liquide à Toiture Everlastic
Ciment Plastique à rapiécer Elastigum
Peinture Elastique au Carbone Everjet
Bardeaux-Multiples Everlastic
Elastigum Liquide.
Creonoid, Huile à mouches et destructrice des poux.

Commandez votre assortiment immédiatement. Si vous n'avez pas reçu une copie de notre plus récente liste de prix, écrivez-nous. Nous vous l'enverrons immédiatement.



The Barrett Company
LIMITED
MONTREAL
TORONTO
ST. JOHN, N. B.
WINNIPEG
VANCOUVER
HALIFAX, N. S.

CHAINES A BILLOTS ET CHAINES A VOITURES



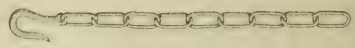
Chaîne à billots, avec crochet d'attache, tourniquet et crochet coulant, No. 120.



Chaîne à billots, avec crochet d'attache, tourniquet et anneau, No. 110.



Attache ou chaîne à poteaux.



Chaîne d'arrêt.

Nos chaînes à billots sont universellement considérées comme les meilleures pour le travail général. Tout le monde les recommande parce qu'on peut compter sur elles et qu'elles donnent un long service. Elles sont faites de chaîne d'acier forte, avec un crochet d'attache à un bout, un tourniquet au centre et un anneau ou un crochet coulant à l'autre bout. Toutes les grosseurs ou longueurs peuvent être fournies pour répondre à tous les besoins. De couleur naturelle, polies ou noircies.

Ces chaînes à voitures sont faites d'après un type approuvé par les principaux fabricants de voitures. Elle comprennent:

Chaînes d'arrêt.
Attache ou chaînes à poteaux.
Chaînes de tension.
Chaînes pour enrayer.
Chaînes anti-extension.
Chaînes d'arrière.
Cinquièmes chaînes.

Peuvent être fournies de n'importe quelle longueur requise. De couleur naturelle, polies ou noircies.

DOMINION CHAIN COMPANY
Limited
NIAGARA FALLS, ONTARIO

La
Tole Galvanisée

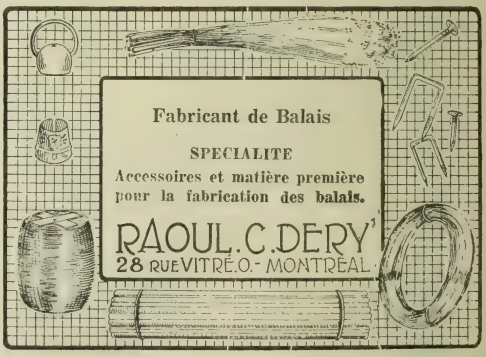


'QUEEN'S HEAD'

donne toujours satisfaction

John Lysaght Ltd.
Fabricants
BRISTOL, Angleterre

A. C. Leslie & Co., Ltd.
Gérants pour le Canada
MONTREAL



Tél. BELL No 105-3
J. I. LAROCHE
BOUCHER ET EPICIER
Spécialité: Viandes, Epiceries, Légumes, Liqueurs, Etc.
SAINTE-ROSE, P. Q.

Tél. BELL 164-1-4
LUDGER BELANGER
MARCHAND GENERAL et BOUCHER
SAINTE-ROSE, P. Q.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 11 août 1422** **Vol. XXXV—No 32**

ENCORE LE COLPORTEUR!...

Nous avons déjà expliqué dans un numéro récent les méthodes souvent peu honnêtes que les colporteurs emploient pour jouer avec la loi dans nos campagnes.

Tout le monde sait que la province est divisée en zones, quant au colportage, et qu'un permis doit être acheté avant d'avoir le privilège de vendre dans chacune de ces zones. Or, plusieurs colporteurs n'achètent pas de permis du tout, ou ils s'arrangent avec un copain, propriétaire d'un permis pour une autre zone que celle dans laquelle opère le premier, et le rencontrent à la limite de cette zone, alors que tous deux échangent leurs permis, et se remettent joyeusement en route.

Nous disions alors qu'il serait peut-être sage d'augmenter la somme demandée pour ce permis par les autorités provinciales, mais il est une autre chose qu'il convient de rappeler, et c'est que les municipalités elles-mêmes ont le droit d'imposer dans leurs limites une taxe, ou charge, aux colporteurs qui désirent faire affaires chez elles.

Nous ne savons pas exactement combien de municipalités ont eu la sagesse de se prévaloir de ce privilège, mais nous pouvons voir par les nombreuses lettres qui parviennent au *Prix Courant* que cette excellente idée se répand de plus en plus. Nous recevons en effet d'un prospère petit village de la province, copie d'un règlement qui vient d'être adopté et qui se rapporte aux taxes sur les commerçants locaux, sur les magasins temporaires et sur les colporteurs. En voici le texte:

"Règlement à l'effet d'imposer une taxe sur tous les colporteurs et commerçants.

Il sera perçu à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement sur les commerçants faisant le commerce de magasin général et résidant dans cette municipalité, une taxe de cinq dollars, et pour les épiciers résidant dans cette municipalité, une taxe de deux dollars et demi.

Il sera perçu des colporteurs non résidant dans cette municipalité, une taxe de cent vingt-cinq dollars pour ceux faisant le commerce de marchandise sèche, et de soixante dollars pour ceux qui font le commerce d'épicerie et de fruits ou l'un d'eux, ou autres commerces, mais non compris le pain, la viande ou le poisson.

Pour les étrangers qui ouvriront dans cette municipalité un magasin temporaire, un permis de dix dollars par jour.

Toute personne qui fera commerce en contravention au dit règlement sera passible d'une amende de cinquante dollars par jour qu'ils auront ainsi fait commerce sans avoir payé leur permis."

Comme l'on voit, voici un groupement bien déterminé à faire observer des principes d'équité et de justice par tous ceux qui iront chercher dans ses rangs la source de leurs revenus.

Il n'est que juste, si l'on est pour permettre aux ambulants de détourner à leur profit, une part, si minime qu'elle soit, de la fortune communale, de mettre en vigueur

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

un règlement, parfaitement légitime du reste, qui rapportera à la caisse municipale une fraction des sommes qui en sont enlevées.

Quand donc nos compatriotes des campagnes comprendront-ils que chaque achat au colporteur, et chaque achat par correspondance, est une faiblesse économique, et un geste injuste envers les commerçants de leur localité?

Le Prix Courant invite toute correspondance à ce sujet et s'empresserait de publier les règlements municipaux, promulgués dans les campagnes, qui se rapportent au colportage.

Il ne saurait y en avoir trop.

UN NOUVEL IMPOT

Nous recevons du Secrétariat de l'Association des Détaillants du Canada une intéressante étude sur l'Acte de la Taxe sur les Ventes, tel qu'adopté et amendé le 24 mai 1922.

Il ressort de ce travail que les détaillants sont forcés de payer une taxe en vertu d'une mesure que ni eux-mêmes, ni le gouvernement qui l'a rédigée, ni le gouvernement qui l'a amendée, ni les fonctionnaires du département des douanes et de l'accise qui la mettent en vigueur, ne peuvent comprendre ou interpréter.

L'Association des Marchands Détaillants a offert conseil et aide aux deux derniers gouvernements, mais après une première acceptation, ceux-ci ont été finalement refusés.

L'Association prétend que cette taxe devrait être perçue à la source même, c'est-à-dire du fabricant et de l'importateur, et de la façon la moins coûteuse et la plus simple. L'acte de 1921 a été mal rédigé, il est confus et contradictoire. Sa signification n'a pu être déterminée que grâce à d'innombrables procès.

Il est clair que les membres de l'Association ont toujours désiré supporter une part équitable et proportionnelle des impôts, mais ils voulaient aussi, autant que possible, éviter cette procédure qui faisait qu'en réalité les fabricants et les importateurs conservaient la taxe, mais en passaient le fardeau aux détaillants, lesquels à leur tour, s'en déchargeaient sur le client.

L'Association désire aussi une interprétation claire et définitive, et des règlements faciles à observer et qui ne s'appliqueraient pas à tous ces petits détaillants qui vendent des boissons douces ou des bonbons ou gâteaux faits à la maison. Il est enfantin de demander à ceux-ci d'obtenir un permis de manufacturiers, et les appeler manufacturiers. Tout le monde sait qu'il en coûterait plus au petit détaillant pour se tenir informé des diverses procédures que le montant de la taxe lui-même.

Tous les marchands-détaillants du pays sont catégoriquement froissés par cette législation, et le refus des autorités d'accepter leurs services, leurs suggestions et les propositions d'amendement qu'ils avaient rédigées à l'aide d'experts et de leurs propres conseillers. Ils sont prêts à donner à leurs griefs la plus grande publicité, et comme ils sont en relation des plus intimes avec 95% du grand public, cette tâche ne leur sera pas difficile.

L'acte a été amendé très souvent. Il n'y a pas de copie complète imprimée ou achetable; les illogismes y abondent, et les exemptions ne sont ni raisonnables ni systématiques, qu'elles s'appliquent aux bouchers, aux pâtissiers, aux marchands de bonbons ou aux imprimeurs.

Les détaillants en automobiles perdent aussi plus d'un million de dollars en vertu de cette clause qui leur demandait de payer une taxe de luxe à l'époque où ils achetèrent leurs véhicules aux manufacturiers, laquelle clause fut annulée, et laissa dans les mains des commerçants des centaines de voitures sur lesquelles ils avaient déjà payé une taxe qu'ils ne pouvaient plus percevoir de leurs clients. Ce montant, qui est de près d'un million, n'a jamais été remboursé.

Rappelons enfin qu'il y a d'énormes quantités de marchandises fabriquées en Canada et sur les marchés étrangers, sur lesquelles les marchands déterminent le prix de vente aux détaillants. Ces prix sont généralement imprimés dans des catalogues, et fréquemment sur les paquets, ou les articles eux-mêmes. La taxe des ventes étant ajoutée au coût du détaillant, et le prix de vente étant déterminé par le manufacturier, cette taxe des ventes doit donc venir directement des profits du détaillant, car elle ne peut en aucune façon être ajoutée au coût et perçue du client. Il découle de ceci que les détaillants supportent plus que leur part équitable du fardeau de cette taxe, et qu'ils ont de plus les mille ennuis résultant des inquisitions des percepteurs et auditeurs chargés de percevoir des taxes sans importance sur ces quelques articles qu'ils peuvent fabriquer...

UN PIQUE-NIQUE DE CANADIENS-FRANÇAIS A TORONTO

Samedi dernier, 5 août, tous les Canadiens-Français de Toronto se sont réunis pour un grand pique-nique, qui eut lieu à Port Dalhousie.

Ce pique-nique a été organisé dans le but de grouper tous ceux de notre race en un endroit choisi où auraient lieu des amusements de toutes sortes. Ce fut une occasion magnifique pour chacun, de se rendre compte de la force numérique des nôtres, à Toronto et dans la banlieue.

A cette occasion, des orateurs distingués ont pris la parole et parlé de la belle langue des ancêtres, la langue de la province de Québec. Il y a eu en outre, partie de balle au camp entre les Canadiens-Français de la péninsule et ceux de Toronto.

Le comité se composait de MM. Théoret, Brulotte, N. J. Martin, L. Martin et de l'Abbé Tanguay.

L'EXPRESS INTERNATIONAL LIMITED

Quotidiennement, depuis près d'un quart de siècle, l'Express International Limited a ajouté à sa renommée d'excellence et d'impeccable service. C'est un moyen de transport supérieur que l'on peut se procurer sans aucun supplément, à l'encontre de la plupart des grandes lignes de luxe de l'univers.

Chaque jour, chaque année, allant vers l'Orient ou l'Occident, et desservant nombre de grands centres, il se précipite sur son mince ruban d'acier entre Montréal, Toronto, Hamilton, Détroit et Chicago.

Sa popularité, continue et croissante, prouve, mieux que tout autre chose, que le voyageur y trouve confort, commodité, sécurité et service.

Dans ses wagons-restaurants, l'on peut dîner avec le même plaisir qu'à son hôtel favori; la nuit, il vous offre un lit supérieur à la plupart de ceux que l'on trouve chez-soi. Vos moindres désirs y sont prévenus, discrètement, mais soigneusement, à compter de la minute où vous y montez, jusqu'à celle où le commissionnaire vous remet vos sacs de voyage, à l'arrivée.

Le réseau des chemins de fer du Grand-Tronc a publié une brochurette attrayante qui décrit ce train de luxe, et donne au public une idée adéquate des avantages qu'il présente.

Cette brochurette est offerte à titre gracieux, sur demande, (Appel: Main 3620) par Monsieur O. Fafee, 230 rue S.-Jacques, à Montréal.

FAITS COURANTS

Un groupe de cultivateurs du comté de Lévis qui est allé visiter la ferme du Cap Rouge, sous la direction de M. Mathieu, agronome, de Lévis, a été reçus, dans les jardins de Spencer-Wood par Sir Charles Fitzpatrick, qui leur a fait visiter, en particulier, ses magnifiques potagers.

* * *

Le colonel J. W. Woods, d'Ottawa, a reçu une offre de $250,000 d'un syndicat américain pour le terrain sur le bord de l'Ottawa, à Hull, occupé actuellement par la Woods Mfg. Co. Le syndicat aurait l'intention de construire un grand hôtel à cet endroit, qui se trouve près du pont Interprovincial. L'emplacement est presque aussi pittoresque que celui du Château Laurier et d'embellissement facile.

* * *

Les directeurs de l'Association des Laboureurs de Québec, réunis en assemblée, le 24 juillet dernier, ont décidé de tenir, encore cette année, grâce à l'octroi de $2,000, accordé par le ministre de l'Agriculture, un concours provincial de labour, les 17, 18 et 19 octobre prochain, sur les fermes de MM. Emile Giroux, Arthur et Eustache Bélanger, de S.-Eustache, comté des Deux-Montagnes.

* * *

Le rapport financier de la province de Québec pour l'exercice fiscal terminé le 30 juin 1922 a été remis au premier ministre Taschereau, le 8 août, à son retour de la Matapédia. Il accuse un surplus de $5,033,419.45 des revenus ordinaires sur les dépenses.

* * *

La réunion du 8 août de la section de Québec de l'Association des Manufacturiers Canadiens, a été l'occasion pour plusieurs usiniers, fabricants, industriels et autres consommateurs importants de charbon de se réunir pour discuter la question de l'approvisionnement de combustible durant l'hiver prochain.

La réunion était présidée par M. F. W. Stewart, président de la section de la province de Québec, et plusieurs suggestions ont été faites par les intéressés présents.

* * *

La Peninsular Sugar Company, Limited, va ériger prochainement à Pretoria, Ontario, une manufacture de sucre qui lui coûtera $800,000. Cette usine pourra hacher 600 tonnes de betteraves toutes les vingt-quatre heures et elle aura une capacité de production qui atteindra approximativement 200,000 livres de sucre par jour.

* * *

Le gouvernement provincial en face de la crise du charbon qui menace toute l'Amérique, par suite des grèves des mineurs américains, va s'occuper activement de voir à parer les effets de cette crise dans la province de Québec qui importe, comme l'on sait, une grande quantité de charbon américain.

A une récente séance du conseil des ministres, l'on a discuté la question et le cabinet a décidé de nommer deux représentants de la province, qui seront chargés d'aller s'entendre avec le comité spécial nommé par le gouvernement fédéral pour s'occuper de la question.

Contrairement à certaines rumeurs, ce n'est pas un contrôleur que nommera le gouvernement, mais deux représentants de la province, qui ne seront chargés d'aucun pouvoir exécutif, mais devront s'enquérir seulement auprès des membres du comité central, des moyens d'approvisionner la province du combustible dont elle aura besoin.

* * *

La huitième "Journée des Cultivateurs" aura lieu cette année, le mercredi 16 août courant, à la Ferme Expérimentale de Lennoxville.

Après sept succès consécutifs et toujours de plus en plus complets, la direction de cette ferme expérimentale, dont M. J.-A. McClary est le sympathique surintendant, a décidé de convier, cette année encore, les nombreux cultivateurs de la région ainsi que tous les amis de l'agriculture à ces agapes toujours si intéressantes et achalandées depuis qu'elles se tiennent à cette ferme expérimentale modèle.

* * *

La quinzième exposition annuelle organisée par la Société d'Agriculture du comté des Deux-Montagnes sera tenu à Sainte-Scholastique, du 18 au 23 septembre 1922. Une somme de $15,000.00 est offerte en prix dans les différentes branches de l'agriculture et les personnes qui désirent concourir feront bien d'adresser immédiatement

leur demande pour se procurer un exemplaire de la liste des prix. Depuis ces dernières années, cette exposition a acquis une très grande réputation et a amené dans cette région les meilleurs éleveurs de la province et a ainsi grandement contribué au progrès agricole.

* * *

La première charge de seigle d'hiver de la récolte de 1922 a été livrée dans l'Alberta lundi. Il pesait 58 livres le boisseau.

* * *

Afin d'améliorer son service de renseignements, le Grand-Tronc vient d'installer à la gare Bonaventure un système de télautographie, qui constitue une nouveauté absolue en Canada, pour ce genre d'utilité.

Une machine de transmission est placée dans le bureau du télégraphiste et dès qu'une information au sujet de l'heure d'un train est reçue, le télautographe envoie automatiquement le message au bureau d'information ainsi qu'au bureau du chef de gare.

EN MEMOIRE D'UN GRAND EXPLORATEUR

La seule mention du nom de David Thompson suffit à évoquer toute une époque d'explorations et de hardies découvertes dans les vastes régions accidentées qui s'étendent des prairies à la côte de l'océan Pacifique. C'était au début du siècle dernier, avant que la civilisation ait pénétré dans les solitudes du Nord-Ouest Canadien, où seules les tribus indiennes se partageaient un domaine immense, devenu aujourd'hui l'une des plus riches parties de notre Dominion. C'était alors l'âge d'or pour les compagnies de traite, qui n'avaient pour tout souci que le désir de se procurer des sauvages la plus grande quantité possible de riches fourrures pour le commerce européen.

A cette époque, deux grandes organisations rivales faisaient la traite des fourrures en Canada et leurs postes étaient disséminés dans les districts les plus lointains du pays. L'une d'elles, la Compagnie de la Baie d'Hudson, avait ses quartiers-généraux en Angleterre, tandis que l'autre, la Compagnie du Nord-Ouest, avait les siens à Montréal. L'animosité qui existait entre ces deux organisations était si vive, que souvent on eut à déplorer de sanglantes rencontres entre les traiteurs de postes rivaux. Ces disputes et ces combats malheureux ne devaient cesser que plus tard, lorsqu'il fut décidé qu'on fusionnerait les deux compagnies.

A son arrivée en Canada en 1784, David Thompson, alors âgé de 14 ans, entra au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais 13 ans plus tard, il trouva plus avantageux de passer à l'emploi de la Compagnie du Nord-Ouest. C'est dès ce moment qu'il put donner libre cours à sa passion pour les voyages de découvertes. Une vaste région montagneuse et encore inconnue s'ouvrait vers l'ouest. Il ne tarda pas à y pénétrer pour l'explorer et en dresser des cartes, qui furent très précieuses plus tard pour la préparation des cartes du gouvernement et pour faciliter les explorations des ingénieurs, lorsqu'il s'agit de rechercher un passage pour le premier transcontinental canadien.

Thompson érigea en 1807, le premier poste de traite dans les limites de ce que nous appelons aujourd'hui la Colombie-Anglaise. Ce poste, qui fait le sujet de cet article, s'élevait sur les bords du lac Windermere et portait le nom de Fort Kotenai. Il consistait comme la plupart des forts du temps, en une palissade en bois en forme de rectangle et flanquée de bastions, avec au centre des quartiers pour le traiteur et ses employés.

Désirant perpétuer la mémoire du valeureux explorateur et voulant aussi par là payer un tribut à ses travaux gigantesques, la Compagnie du Pacifique Canadien, de concert avec celle de la Baie d'Hudson, a décidé récemment de construire sur le modèle de l'ancien fort Kotenai et non loin du site qu'il occupait sur le lac Windermere, une réplique de l'antique poste de traite. Une partie de l'édifice central sera utilisée comme musée et l'autre sera affectée à l'usage des touristes nombreux qui se rendent maintenant dans la pittoresque vallée de Windermere. L'inauguration officielle de ce fort, qui portera le nom de "David Thompson Memorial", doit avoir lieu le 1er septembre prochain.

David Thompson ne fut pas seulement à l'emploi des compagnies de fourrures durant sa vie. Il fit aussi bénéficier le pays des connaissances qu'il avait acquises dans ses voyages, en dressant des cartes d'une grande exactitude. Durant dix ans, c'est-à-dire de 1816 à 1826, il travailla pour le compte du gouvernement britannique au relèvement de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis, à partir du Bas-Canada jusqu'au Lac des Bois. F.J.B. Tyrrel, son biographe, a écrit que durant son existence, il couvrit en canot, à cheval ou à pied, une distance totale de 50,000 milles. Il mourut à Montréal à l'âge de 87 ans, dans la plus complète pauvreté. Sa tombe, qui se trouve au cimetière Mont-Royal, ne porte même pas un monument.

L'AUTO

La *Red Star Refineries Co.*, dont le siège social est à Montréal, s'est assurée les droits exclusifs du Canada pour la fabrication d'un nouveau produit huilier destiné à supplanter la gazoline. Ce produit est tiré de l'huile brute au moyen d'un procédé spécial beaucoup moins coûteux que le procédé Burton, dont on se sert généralement aujourd'hui. Ce produit, connu sous le nom de Super-Gas a déjà été mis à l'essai et il a été démontré qu'il pouvait augmenter le milléage de 25 pour cent.

Le procédé a été découvert par le docteur A. S. Romage, dont il porte le nom.

* * *

Les actions de la *Ford Motor Company*, qui se vendaient à 250 au début de janvier ont maintenant dépassé 440. Certains actionnaires prédisent qu'avant longtemps, elles se négocieront à 600. Quoiqu'il en soit, comme les dividendes en actions échappent aux lourdes taxes canadiennes, l'on se propose de porter le capital de $7,000,000 au montant autorisé de $10,000,000. L'encaisse en main

est actuellement de plus de $10,000,000, alors que la compagnie n'aurait besoin que d'un fonds de roulement de $3,000,000.

L'on s'attend à ce que la production pour l'année qui se terminera le 31 juillet, dépasse celle de l'année dernière, laquelle a été de 46,832 véhicules et qu'elle pourrait même l'emporter sur l'année-record de 1920, alors que la production a atteint 55,616. Les affaires d'exportaton ont considérablement excédé celles des ventes faites au Canada.

* * *

Quatre des principales subdivisions de la *General Motors Corporation*, la *Oakland*, la *Oldsmobile*, la *Chevrolet* et la *Buick*, viennent d'annoncer des réductions importantes dans leurs prix. Ces réductions sont de $150 à $200 par voiture. Une réduction de $200 sur le six-cylindres Buick est une des plus significatives et une de celles qui sera le plus appréciées.

Cette décision prise par la plus grande industrie du genre, à l'exception de la *Ford Motor Company*, va, croit-on, dans les cercles financiers et commerciaux, avoir une grande influence. On s'attend à ce que les autres compagnies soient forcées d'ici à quelque temps d'accorder, elles aussi, des réductions aussi substantielles si elles veulent soutenir la concurrence.

* * *

A la suite de la nouvelle qui laissait entendre que la *Dodge Brothers* avait acheté un site pour l'érection d'une vaste manufacture, à Windsor, on dit que la *Gray-Dort Motors, Limited*, va, elle aussi, construire une usine à Windsor.

* * *

Dans l'espace de quatre mois, le nombre des permis d'automobiles émis par le département provincial du trésor, a dépassé de beaucoup celui pour la période de douze mois finissant au 31 mars dernier.

On croit qu'à la fin de l'été le nombre total des permis dépassera même 75,000, soit une augmentation de 50 p.c. sur l'an dernier. Actuellement, il y a, d'après les chiffres qui nous sont fournis par M. Emile Jones, directeur du bureau des permis, 54,613 autos enregistrés.

Les contraventions pour excès de vitesse, depuis que la loi est appliquée dans toute sa rigueur, semblent avoir diminué, de même que les vols d'autos.

* * *

Wallace R. Campbell, vice-président et trésorier de la *Ford Motor Co., of Canada*, a annoncé officiellement que sa compagnie commencera bientôt la construction d'une usine considérable d'automobiles adjoignant la fabrique actuelle à Ford City.

* * *

La hausse du *Studebaker* qui a établi un nouveau record en montant à 134, a fait présager que les directeurs déclareront un dividende supplémentaire sur les actions ordinaires.

On s'attend, depuis que les directeurs ont augmenté le dividende sur les actions ordinaires, que les voitures Studebaker vont se vendre à meilleur marché d'ici à quelque temps. Les profits vont être réduits un peu, mais non de façon sensible.

* * *

D'après les rapports des récoltes, tout indique une année prospère pour le cultivateur, dit M. Robt. Gray, président de la *Gray-Dort Motors, Limited*.

On dit que dans l'Ouest tout entier, il est tombé suffisamment de pluie pour faire épier le grain et on prédit une récolte abondante. Dans l'Ontario, le Québec et les provinces maritimes, on se montre aussi fort optimiste parce que la saison, cette année, a été des plus favorables pour les agriculteurs.

Naturellement, cet état de choses va stimuler les achats d'automobiles, pour la bonne raison que l'automobile aide les cultivateurs plus que toutes les autres classes de la population et plus que toute autre chose.

LE COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA

(*Suite*)

Ce Bill Fordney ne fut cependant pas dirigé contre le Canada. Son histoire est simple. Aux Etats-Unis, comme partout ailleurs, les agriculteurs ayant été les premiers à bénéficier de la hausse des denrées en 1914, furent aussi, après 1918, les premiers à souffrir de la baisse. Leurs bruyantes réclamations parvinrent à convaincre un certain nombre de politiciens à courte vue qui entraînèrent le vote de cette loi. Celle-ci devait, dans l'esprit de ses promoteurs, en empêchant l'importation de produits agricoles, garder le marché américain pour ses nationaux et maintenir des prix élevés. C'était le salut pour la population rurale, soi-disant acculée à la ruine! Jusqu'à présent cependant, la mesure n'a pas donné à l'agriculteur américain ce qu'il en attendait. Le Canada en subit néanmoins le contre-coup, ses exportations aux Etats-Unis étant faites surtout de produits agricoles. Et cependant il faut se garder de prendre des mesures trop hâtives ou trop draconiennes. S'il est vrai que, devant l'attitude des Etats-Unis à l'égard du Canada, le moment ne serait pas choisi de faire revivre la question de la réciprocité, je ne crois pas qu'il soit de l'intérêt de notre pays de répondre au "Bill Fordney" par une élévation de nos droits d'entrée. Ce serait le commencement d'une guerre de tarif qui pourrait nous être fatale. La seule solution qui me paraisse logique, c'est de chercher, dans d'autres pays, les débouchés que nous refusent les Américains.

Ceci m'amène à vous parler de cette importante question: la recherche, pour nos produits, de débouchés autres que les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne

Depuis longtemps, j'ai montré la carence [illegible] favorable de notre commerce extérieur au point de vue des produits que nous exportons et des pays avec lesquels nous trafiquons.

D'abord, il est facile de constater que nous vendons à l'étranger trop de produits bruts. Comme il s'agit, la plupart du temps, de matières qui nous reviennent ensuite à l'état fabriqué ou, en tout cas, transformé, il est évident

que le Canada subit, de ce fait, une perte sèche. L'étranger nous vend sa main-d'oeuvre, c'est lui qui est le gagnant. De plus, ces marchandises réimportées sont grevées de commissions d'intermédiaires, de frais de transport et autres. Le prix que paye finalement le consommateur se ressent évidemment de tout cela et c'est pourquoi l'on pouvait, par exemple, avant la guerre, acheter à meilleur compte à Paris qu'à Montréal un manteau ou une parure de fourrures canadiennes. Il est vrai cependant, qu'industriellement parlant, le Canada est trop jeune pour qu'il puisse tout mettre en oeuvre chez lui; néanmoins, il est bon de rappeler souvent la chose pour attirer l'attention de nos hommes d'affaires et de nos industriels sur cette situation que, petit à petit, il faut modifier. La guerre, sous ce rapport, nous a aidés à réaliser bien des progrès. Tâchons, dans les années à venir, de ne pas reperdre le terrain gagné.

D'autre part, il est navrant de constater qu'environ les huit dixièmes de nos exportations vont en Angleterre et aux Etats-Unis. Au point de vue économique il est toujours désavantageux pour un pays, ou, comme le Brésil, de n'exporter qu'un ou deux produits, chacun pour une valeur considérable, au lieu d'en exporter un plus grand nombre, chacun pour une valeur moindre ou, comme le Canada, de ne diriger la plus grande partie de ses exportations que vers un ou deux pays. Il est évident que commercialement, nous vivons dans l'orbite des Anglais et des Américains. Cette situation, je le montrerai plus loin, n'est pas toujours provoquée par nous; ce qui n'empêche que, quand un de nos clients principaux nous ferme ses frontières, qu'il s'agisse de l'Angleterre, mettant l'embargo sur notre bétail, ou des Etats-Unis, qui par le Bill Fordney, soumettent nos produits agricoles à des droits trop élevés, c'est nous qui en souffrons!

Signaler ce danger et le mal qu'il nous cause, c'est se mettre en demeure de proposer un remède. Ainsi que je le disais tantôt, je n'en connais pas de meilleur que l'extension de nos marchés. Chercher des débouchés nouveaux et surtout créer avec les pays consommateurs un courant d'affaires direct, voilà la solution! Je m'explique. Trop souvent, pour quantité de marchandises qu'ils nous vendent ou nous achètent, les Anglais et les Américains ne sont que des intermédiaires entre nous et le pays consommateur ou vendeur. A l'exportation, c'est surtout Londres qui achète notre blé, nos pommes, notre fromage, notre nickel, nos fourrures. Une certaine quantité de ces marchandises est évidemment consommée en Angleterre, mais une très large part en est réexportée vers la Belgique, la France, l'Italie, et les autres paays du continent européen. Ceci est très désavantageux pour nous, surtout à deux points de vue: d'abord nos produits coûtent plus cher à Bruxelles, à Paris et ailleurs que s'ils étaient exportés directement du Canada; de plus, ils risquent fort d'être dénationalisés avant d'arriver dans le pays consommateur.

(*à suivre*)

PORTLAND ET LA COTE DU MAINE

Cette année, le service du chemin de fer du Grand-Tronc a été amélioré et les touristes et voyageurs se rendant aux plages de l'Atlantique, — Portland-Sud, Peaks' Island, Long Island, Prouts' Neck, Old Orchard, Biddeford Pool, le cap Elisabeth, Cushings' Island, Harpswell, Scarboro Beach, Bay View, Kennebunkport —, en témoignent hautement.

Service quotidien de Montréal (à 8.35 a.m. et 8.30 p.m., heure officielle).

Une direction unique du départ à l'arrivée caractérise ce nouveau service. Heures commodes des trains de jour. Wagons-salons et wagons-buffets. Départ, à une heure commode, du train de nuit, facilitant tout confort à l'arrivée.

Les wagons-lits, modernes, assurent une nuit de repos complet.

Sur demande au guichet des billets, bureaux du Grand-Tronc, 230 rue S.-Jacques, à Montréal, l'on obtient brochurettes illustrées, liste des hôtels, et renseignements complets.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

(*Note de la Rédaction.*)

Théophile Daigle, Laurier Station — Veuillez m'indiquer une adresse de manufacturiers de brosses à planchers? — *Réponse*: Adressez-vous à la maison *T. S. Simms and Company,* à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

A LOUER OU A VENDRE

Magasin et résidence privée à louer ou à vendre à sacrifice. Aussi balance calculatrice Toledo pesant 50 livres et calculant jusqu'à 60c; réservoir et pompe à l'huile d'une capacité de 250 gallons. Le tout en parfaite condition. S'adresser à M. Alphonse Proulx, Wotton, Co. de Wolfe, P. Q.

A VENDRE

Deux systèmes McCaskey, 130 comptes, d'occasion, en parfait ordre, $72.50; 230 comptes, $102.50; 320 comptes, $198.00. Paiements faciles. Les classeurs (files) pour les clients ainsi que toutes les autres fournitures qui vont avec un système neuf seront donnés gratis. S'adresser à J. E. Bédard, gérant provincial de la McCaskey System Co., 693 avenue Papineau, Montréal. Tél. St-Louis 8177.

Quincaillerie--Ferronnerie

LE MARCHE DE LA QUINCAILLERIE

Au début de juillet, les variations de prix sur les marchés courants de la quincaillerie et ferronnerie comprenaient une hausse des cotations sur les foreuses, lesquelles étaient alors cotées à 50% d'escompte au lieu de 60 tel qu'auparavant.

Les listes de prix des clous pour fer à cheval, marques *M.R.M.* et *Peerless* étaient réduites, et la nouvelle cote était de $4.50 la boîte pour les dimensions No. 5 à No. 9 inclusivement.

Certaines variétés de miroirs accusaient aussi une réduction approximative de 10%.

Grâce aux chaleurs de l'été, certaines marchandises propres à cette saison étaient revisées, et les grossistes signalaient animation prononcée.

Les feuillets métalliques annelés étaient très actifs de même que certaines autres marchandises propres à cette époque.

Les métaux en lingots étaient calmes à la suite d'une réaction suivant la fermeté récente.

Vers la mi-juillet, les modifications de prix se faisaient plus rares, mais il y avait néanmoins certaines révisions d'un intérêt très spécial pour les industries du métal.

Des baisses importantes s'accusaient chez les cordes et cordages; la manille pure était réduite de deux sous la livre (base), et la manille *bearer*, de même que le chanvre de la Nouvelle-Zélande, étaient diminuées de un sou la livre (base).

Les feuillets galvanisés étaient en vedette, et fermes, grâce à une disette locale qui avait pour résultat l'augmentation de 25 sous les cent livres sur toutes dimensions de feuillets anglais et américains.

Quoique fermes, les feuillets annelés montraient une certaine inquiétude. Il y avait des variations de prix chez les distributeurs locaux.

L'avance chez le fer et l'acier en barres, que nous mentionnions le mois dernier, n'avait pas encore été adoptée par tous les distributeurs et certains intermédiaires grossistes cotaient 10 sous de moins.

Le marché des cotons était ferme, et les cotes locales sur les rebuts de coton étaient inchangées.

A la fin du mois, nouvelle révision, et une hausse des clous coupés était la modification la plus notable, ceux-ci étant cotés à vingt sous de plus le baril.

Autre révision importante et hausse sur le fer et l'acier en barre.

POTINS MONTREALAIS

M. le colonel Starke, de la Maison *Starke & Seybold*, nous déclarait récemment que les affaires s'annonçaient comme excellentes et que ses prévisions étaient des plus optimistes. La saison des vacances n'avait pas eu d'effet malencontreux sur les ventes, bien au contraire.

Il nous a cité, particulièrement, le prix de vingt-cinq sous auquel se vendent les clous en fil métallique, au barillet.

* * *

La construction intensive que l'on note dans le district Laurier-Outremont est, d'après le quincaillier bien connu M. B. Mongeau, 252 avenue Laurier, la cause de l'animation de son commerce. M. Mongeau nous faisait remarquer spécialement les occasions d'affaires résultant de l'érection de nombreuses maisons à appartements et logis individuels — flats — sur les rues Bernard et Bloomfield.

* * *

Nos lecteurs noteront que l'établissement de M. Saint-Germain, à l'angle des rues Saint-Urbain et Laurier, est occupé par M. Fauteux.

* * *

Une autre firme qui participe à la prospérité de l'industrie du bâtiment est la *Raymond Hardware Company*, 343, ouest, rue Notre-Dame.

Le commerce de cette maison a remarquablement augmenté, et sa clientèle est des plus nombreuses.

* * *

La rumeur courait, à Montréal, ces jours-ci, que la *British Empire Steel Corporation* a l'intention de dépenser dix-neuf millions en additions et réparations à ses usines.

Cette somme considérable proviendra, dit-on, de deux prêts faits par des maisons américaines.

NOUVELLE INDUSTRIE A LÉVIS

Les citoyens de Lévis en voyant [illegible] fermer ses usines crurent qu'allait [illegible] une nouvelle industrie, mais une autre [illegible] est formée aussitôt et a remis ces usines [illegible] ces jours-ci. Cette compagnie porte le nom de *[illegible] de Cuivre et de Fonte de Lévis et de Québec* [illegible] acheté des bâtisses et les machineries de la Fond[illegible] de Lévis. On a com-

mencer à réparer le fourneau pour la coulée de la fonte. L'intérieur sera refait à neuf afin de pouvoir exécuter rapidement les ouvrage qui lui seront confiés.

Le président de cette nouvelle compagnie est M. Prudent Guy et M. Ludger Saindon en sera le gérant. M. Saindon a annoncé que dans quelques temps, il invitera le public de Lévis à assister à la coulée d'une grosse pièce de machinerie devant peser 15,000 livres.

M. Aurèle Bolduc, ancien contremaître des usines de la *Cie de Machineries Mercier,* aura la direction de la partie mécanique des usines de la nouvelle compagnie. Nul doute que l'encouragement ne fera pas défaut à cette industrie qui donnera de l'ouvrage à un grand nombre de Lévisiens.

LE CHEF DE LA PLUS VIEILLE MAISON DE COUTELLERIE DE L'UNIVERS

Nous sommes heureux de donner ici une photographie de M. Maurice Pouzet, propriétaire et administrateur de la maison *Sabatier, Père & Fils,* de Thiers, en France, fabricants de coutellerie de table et de cuisine. Cet établissement fondé en 1679 s'enorgueillit d'être le plus ancien du monde dans cette ligne.

La maison Sabatier a trois usines dans le district de



M. Maurice Pouzet.

Thiers, fonctionnant toutes par l'énergie hydraulique, et employant environ mille ouvriers.

L'agent-voyageur commercial de cette importante organisation, Monsieur A. Boitard, nous faisait dernièrement une aimable visite, et grâce à son énergie et son esprit d'initiative, nous sommes certains que la marque "La Trompette" sera partout encore plus favorablement connue en Amérique qu'elle ne l'est déjà, si possible.





Les ateliers Sabatier.

L'HUILE BRUTE

La consommation de l'huile brute au cours du mois de juin a atteint ,aux Etats-Unis, une moyenne de 1,619,567 barils. C'est la plus forte consommation atteinte et une augmentation quotidienne de 19,406 sur les chiffres du mois de mai dernier.

La production domestique pour le mois de juin a été de 45,247,000 barils, soit une moyenne de 1,508,233 barils par jour, ou 111,334 de moins que la moyenne de la consommation quotidienne. La production au mois de mai avait atteint une moyenne de 1,498,580 barils par jour ou à peu près 10,000,000 de moins qu'en juin.

Les importations de l'huile crue en juin ont atteint le chiffre de 12,121,853 barils, soit une moyenne quotidienne de 406,062 contre 15,017,770 barils en mai, soit une moyenne de 452,186 barils par jour.



Vue à vol d'oiseau.

MONUMENT COMMEMORATIF DES FORGES DU SAINT-MAURICE, QUEBEC

Le Service des Parcs nationaux du Canada, ministère de l'Intérieur, a décidé de ranger parmi les lieux historiques les ruines des anciennes forges du Saint-Maurice, aux Trois-Rivières, P.Q., qui méritent d'être préservées pour rappeler les débuts de l'industrie du fer au Canada. On se propose d'élever, avec les pierres tirées des ruines, un monument sur lequel on placera une plaque de bronze portant une inscription appropriée.

Etablies en 1730, les forges ont été exploitées durant tout le reste de la domination française, de même qu'après la cession du pays à l'Angleterre, jusqu'en 1885. L'établissement des forges fut immensément profitable au pays. C'est là que les premiers poêles du Canada furent fabriqués et que plusieurs générations de Canadiens se pourvurent de marmites, de haches, de clous, de barres de fer, de marteaux, de bêches et de pelles. C'est là, également, que furent coulés des canons qui servirent à la défense du Canada lors de l'invasion américaine en 1776.

M. Benjamin Sulte, M.S.R.C., a raconté l'histoire des Forges dans le sixième volume de ses Mélanges historiques, publié dernièrement par M. G. Ducharme, à Montréal. Cette histoire nous restera donc et le monument qu'érigera le Service des Parcs nationaux rappellera à jamais un intéressant chapitre de l'histoire du Canada.



Une vue de Thiers.

NOTES PERSONNELLES

M. Edmond Laberge, directeur d'une populaire maison de quincaillerie, à Iberville, a considérablement augmenté et amélioré son rayon de ferronnerie. Les toutes dernières nouveautés, les méthodes publicitaires les plus modernes, des comptoirs commodes et luxueux font de son établissement un des plus admirés de cette région.

* * *

Il sied de féliciter de son bel esprit d'initiative et d'entreprise, M. J. D. Presseau, — autrefois de la firme *Presseau et Cholette* —, qui est un des plus importants négociants de Lefaivre, Ontario.

L'incendie qui avait ravagé ses scieries et son moulin à farine, ne l'a en rien découragé et nous apprenons que ces établissements ont été reconstruits, et qu'il y a ajouté un magasin général, au stock le plus complet, et une entreprise de quincaillerie qui a eu, dès ses débuts, les plus vifs succès.

* * *

M. Louis Lanouette, anciennement de la firme Larcix & Léger, vient d'ouvrir un magasin de quincaillerie et de ferronnerie sur la rue Principale, à Saint-Laurent.

* * *

Nous regrettons de signaler le décès de M. J. B. A. Aubry, de la firme A. Aubry et Fils, quincailliers, de l'avenue DeLorimier.

M. Aubry était gouverneur de l'hôpital Notre-Dame, membre de la Chambre de Commerce, du Board of Trade, de l'Association des Manufacturiers, de l'Automobile Club, et de plusieurs autres associations.

* * *

Le docteur Alphonse Charron, chimiste en chef de la province, est revenu d'un voyage de trois mois en Europe, en qualité de représentant officiel du Gouvernement Canadien à la Convention Internationale d'Agriculture, tenue à Rome, du 8 au 20 mai dernier.

* * *

M. Emile Landry, de Denver, Colorado, était de passage à Hull, jeudi dernier, en route pour Cobalt, Sault Ste-Marie et les Etats-Unis.

M. Landry est parti en automobile depuis sept semaines de Denver, pour une tournée aux Etats-Unis et au Canada. M. Landry est bien connu à Hull, où il est resté longtemps, demeurant dans la république voisine depuis plus de vingt ans. Il y est surintendant d'une compagnie de verrerie.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent spécialement aux industries métalliques:—

1683—*Moteurs.* Maison française demande si un de nos lecteurs serait disposé à se charger de la représentation d'une nouveau moteur à combustible liquide, et s'intéresserait en même temps à l'entreprise. Ecrire: Ovise, 17 Montée Saint-Sébastien, à Lyon.

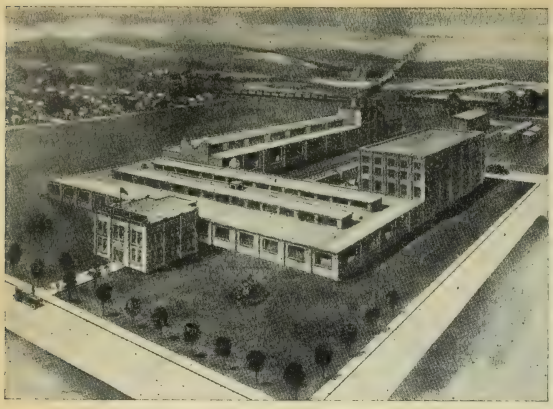
158—*Rivets, écrous.* Le Commissaire Canadien à Calcutta désire cotations.

1304—*Articles en bois.* Maison de Northampton désire offres de manches à balai, chevilles bois pour linge, etc.

4303—*Cordes, ficelles, etc.* Maison anglaise désire offres.

4313—*Quincaillerie.* Maison de Northampton, ayant représentants en Amérique du Sud, désire offres de fil métallique, clous, métal *babbit*, fil barbelé, etc.

4318—*Serrurerie.* Maison du Staffordshire désire nommer représentants pour les provinces maritimes et l'Ouest canadien.



Vue d'ensemble de la Fonderie Beach.

APPAREIL COMMODE

Tamiser, ou, comme on dit, sasser les cendres, n'a jamais été classé au rang des sports les plus intéressants... Que de courbatures, de poussière avalée, et de mauvaise humeur, cette ennuyeuse opération a-t-elle causées!

Mais, du moins, il est maintenant possible de s'y livrer avec un minimum de fatigue, pour ne pas dire sans effort du tout... Nous voulons parler, bien entendu, du sas Banner, appareil logique et commode, que nous offre la *Burrowes Manufacturing Company,* 611, ouest, rue King, à Toronto.

Grâce à sa base courbe, — telle une "chaise berçante" —on peut le faire osciller sans effort. Hermétique, aucune poussière ne peut s'en échapper, et, autre qualité, il est d'une telle solidité qu'on peut le confier au chauffeur ou au vidangeur le plus grincheux...

Simple, direz-vous? En effet, — mais il fallait y penser.

LE FER ET L'ACIER

Les rapports statistiques fédéraux officiels, nous indiquent que pendant le mois de juin, la production du fer en gueuse accusa une augmentation de 23% sur le mois précédent, étant d'un tonnage de 28,763, contre 23,363 en mai.

Le fer malléable produit pour la vente s'augmentait substantiellement de 149.5%.

L'acier, en juin, a été plus abondant qu'en tout autre mois cette année, excepté en février. L'augmentation de [illegible] sur mai a été de 93%, et la production des lingots [illegible] 31,270 tonnes contre 15,646 tonnes.

LA FONDERIE BEACH

Il y a vingt-sept ans que la *Beach Foundry Limited* a commencé à fabriquer des poêles et des chaufferettes. Ses débuts furent modestes, mais grâce à des efforts constants, et à la perfection de ses produits, les affaires augmentèrent de telle sorte que de nouvelles machines et fournitures durent fréquemment être achetées. En 1914, la fabrique de Winchester était déjà trop petite et l'on dut acheter de vastes bâtiments à Ottawa. Quatre ans plus tard, le même problème se présentait, et c'est pourquoi, il y a environ un an, cette compagnie fit l'achat d'un terrain de quatre acres et demi, et y construisit une usine des plus moiernes, d'une capacité triple de la première.

Les divers bâtiments comprennent une fonderie, un service d'assemblage, un entrepôt de quatre étages et soubassement, et un autre édifice, abritant l'administration et les salles d'exposition, ayant deux étages, et couvrant une aire d'environ 85,000 pieds carrés.

LES NOUVEAUTES EN QUINCAILLERIE

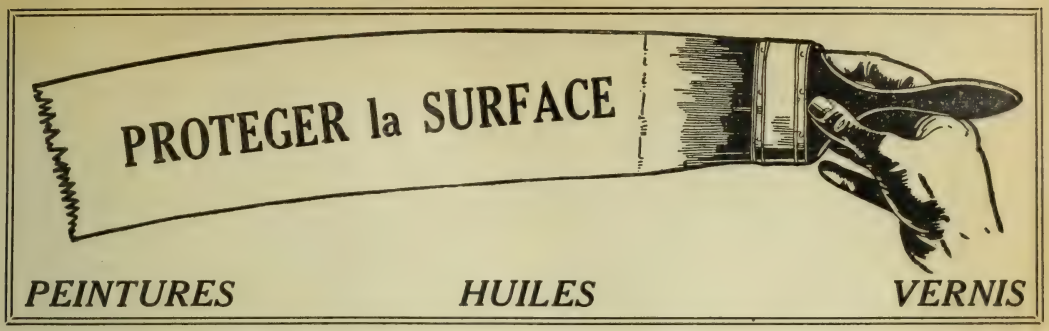
Le Prix-Courant a, de nouveau, fait sa petite tournée dans nos grands établissements de quincaillerie et y a découvert des foules de nouvelles choses, toutes plus ingénieuses les unes que les autres.

Pique-niqueurs et touristes aimeront entre tous le vaste flacon Thermic, de la *Royal Manufacturing Company.* D'une contenance d'un gallon, il se distingue surtout par un large goulot qui permet d'y introduire non seulement des liquides, mais des aliments, — salades, viandes froides, potages, glaces... —, qui conserveront intégralement la température désirée.

Pour les travaux d'intérieur plus considérables que ceux d'un simple domicile particulier, la *Hoover Sweeper Suction Company, Limited,* une firme canadienne, présente un nouveau balais-aspirateur électrique. Les heureux qui passent l'été à la campagne seront sans inquiétudes si leurs fenêtres, à la ville, sont munies de la serrure *L. & G.,* mise sur le marché par la *L. & G. Lock Company,* de Montréal.

Une maison américaine offre d'intéressantes housses pour ces chaises de jardins vers lesquelles Madame se dirigera après avoir taillé ses rosiers avec d'ingénieux ciseaux d'émondage (No. 209) que nous offre la maison *Wiss,* de Newark.

Bien entendu, il y a, un peu partout, des trousses complètes de petites pinces, pour les amateurs de radio (*Kraeuter & Co.*), et nous devons aussi dire un mot du réceptacle à peinture, à trois compartiments, et muni d'un cran d'arrêt qui l'empêche de se renverser, fabriqué par la *Industrial Metal Ware Manufacturing Company.*



LE MARCHE DE LA PEINTURE

Les modifications des marchés de la peinture au début de juillet étaient surtout notables par les hausses annoncées chez les peintures et vernis préparés.

Toutes les peintures affectées à la décoration des maisons, des vérandahs, des bateaux, et les émaux, accusaient une augmentation de dix sous le baril. Les peintures pour granges et toitures, et les teintures à bateaux augmentaient de cinq sous le baril. Les vernis-teintures, et les émaux vendus au-dessus de $3.00 augmentaient de dix sous le baril, et les autres de cinq sous seulement.

A quoi attribuer ce mouvement ascensionnel? Les fabricants de peinture nous déclarent que la cause en est l'augmentation des produits bruts tels que le plomb en gueuse, et l'huile de lin, et aussi de certaines substances chimiques qui servent à faire les couleurs sèches.

Le blanc de plomb à l'huile accusait une augmentation de vingt-cinq sous les 100 livres.

La térébenthine diminuait considérablement, et sur les marchés primaires et sur les marchés locaux. Les affaires étaient plus considérables, et il était à noter que le consommateur refusait d'acheter au prix alors existant.

Pas de modification chez l'huile de lin, la graine de lin se maintenant bien, grâce à des réserves limitées, et la nouvelle récolte ne devant pas être un facteur appréciable sur le marché avant novembre.

A la mi-juillet, les marchés locaux de la peinture étaient plus fermes et plus fixes.

La térébenthine se fixait à un prix un peu plus haut, et les importateurs n'attendaient pas de baisse importante à cause des conditions existant aux centres distributeurs primaires.

L'huile de lin nétait inchangée et ferme, et en dépit de la saison, la demande était remarquablement favorable.

A la fin du mois, peu de modifications sur le marché des peintures, mais les vitres à fenêtres attiraient l'attention.

Ce marché était indécis depuis quelques semaines, et des variations notables se manifestaient entre le marché local et les centres de l'ouest.

Les importateurs ne prédisaient pas d'augmentation, mais l'on s'attendait à plus de souplesse à l'automne, à cause de la situation belge et de la dépréciation du franc.

Térébenthine et huile de lin restaient au prix de la semaine précédente.

LA VENTE DES PEINTURES EN ETE

L'on aurait tort de croire que le printemps, saison propice à la construction et à l'industrie du bâtiment, est la seule saison favorable aux ventes de peintures, huiles, et vernis. Les mois de canicule peuvent être aussi animés pour le marchand de ces commodités que tout autre mois, et il n'est nécessaire en rien de se résigner pendant juillet et août à une léthargie fictive.

Celui qui continuera de rechercher des occasions d'affaires, est aussi certain de les trouver maintenant qu'au début d'avril.

Après tout, il n'est qu'une chose à considérer dans tout commerce, et c'est le profit. Le profit ne peut venir que des ventes, et si l'on veut continuer ses profits, il faudra continuer ses ventes. Il ressort de cette vérité première, que l'activité est aussi nécessaire, sinon plus nécessaire encore, pendant ces mois où tout conspire à créer une certaine torpeur mentale aussi bien que physique, que pendant ces autres mois où les affaires viennent, pour ainsi dire, frapper à notre porte.

Avez-vous déjà pensé au grand nombre de pères de famille qui continuent de vivre à la ville, pendant que femme et enfants sont à la campagne? N'est-ce pas là une excellente occasion de suggérer par lettre, par visite, ou par publicité, à cette victime héroïque de nos habitudes modernes, qu'il pourrait tout aussi bien se distraire en repeinturant les meubles de sa maison, de sa vérandah, qu'en allant au cinéma, — et que Madame serait plus heureuse à son retour, de trouver le plancher de la cuisine verni, et la chambre du bain émaillée, que de découvrir dans les poches de son époux, des coupons périmés de théâtre...?

L'automobile est une autre source de profits qu'il ne faut pas négliger. Tout automobiliste est, ou devrait être, orgueilleux de sa voiture; et de discrètes suggestions auront certes pour résultat de lui faire acheter maintes boîtes d'émail ou de peinture.

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA DU 10 AU 15 JUILLET 1922.

Obligation—Napoléon Rousseau à Philippe Généreux, 17b et 17c, 12e rg, Simpson, $1,000.
Obligation—Hormisdas Beauchesne à Edmond Schelling, 81, p. 82 et p. 83, St-Norbert, $600.
Obligation—Napoléon Camiré à Alfred Fecteau, 321 et autres, Ste-Hélène, $2,000.
Donation—Paul Duchaine à Arthur Duchaine, ½ O. 200 et p. 201, Bulstrode.
Obligation—Eugène Tourigny à Pierre Hamel, 21, Ste-Victoire, $700.
Cession—Arsène Houle à Morin & Frère & Compagnie, Limitée, 7, 8, p. 9, p. 10 et p. 11, Ste-Victoire.
Obligation—Pierre Lizotte à Joseph Lizotte, 67, p. n. o. 405, et 407, Ste-Hélène, $1,000.
Obligation—Antonio Montreuil à Mme Rose-Alma Faucher, 1a, 2e rg, Stanfold, $1,000.
Rétrocession—Cléophas Faucher à Achille Montreuil, 5a et autres, 1er rg, Stanfold.
Vente—Achille Montreuil à Donat Pelletier, 4a et autres, 1er rg, Stanfold, $3,750 — $1,100 a/c.
Vente—Joseph Corriveau à Wilfrid Pelletier, 3a et 3b, 3e rg, Stanfold, $5,000 — $1,100 a/c.
Vente—Siméon Rouiller à Léonidas Bédard, 7, 3e rg, Stanfold, $4,000 — $1,000 a/c.
Vente—Louis Gamache à Alfred et Théophile Mathieu, p. 6a et 6b, 6e rg, Stanfold, $500 — payées.
Obligation—Wilfrid Desharnais à Cyrielle Desharnais, 848, Warwick, $817.
Obligation—Adélard Bouffard à Ferdinand Gagné, 27, 28 et p. 24, Ste-Hélène, $1,000.
Obligation—J. B. Smith à Mme Georgianna Lavergne, ½ E. 175, Bulstrode, $300.
Mariage—Willie Vézina et Mlle Yvonne Beauvilliers, communauté de biens.
Vente—Ludger Durand à Adolphe Lafrance, 438, p. 383, 384 et 342, St-Norbert, $7,000, — $1,025 a/c.
Cession—Thomas Labbé à Louis Ducharme, p. 1056, 1058 et 1059, Warwick.
Vente—L'abbé Lucien Tourigny à J. D. Guillemette, 390, Ste-Victoire, $3,000, — $500 a/c.

—o—

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA DU 17 AU 22 JUILLET 1922.

Avis de vente—Shérif D. A. re-Narcisse Drouin vs Joseph Roy, vente fixée au 16 août 1922.
Avis de vente—Shérif D. A. re-Narcisse Drouin vs Joseph Roy, vente fixée au 16 août 1922.
Testament—Ferdinand Rousseau à Mme Marie Sicard, p. 139, Ste-Victoire.
Obligation—Cyriac Lemieux à Calixte Lemieux, 274 et p. E. e. 275, Ste-Hélène, $1,500.
Rétrocession—John Fréchette à Moïse Fréchette, 113, 114 et 115, St-Paul.
Mariage—Paul Ernest Auger et Mlle Adrienne Laflamme séparation de biens.
Mariage—Donat Smith et Mlle Maria-Anna Verville, communauté de biens.
Mariage—Alphonse Prince et Mme Antonia Croteau, communauté de biens.
Obligation—Jean alias John Vachon à Désiré Labbé, 478, Ste-Victoire, $500.
Vente—Succ. Philippe Picher à Edmond O. Audet, p. 349 et p. 353, Ste-Victoire, $3,150, — $2,150 a/c.
Vente—A. G. Létourneau à Eugène Montambault, p. 100, Ste-Victoire, $100, — payées.
Transport—Victor Lévesque à Henri Hébert, sur Eugène Binette, $600.
Vente—Alfred Paris à Wilfrid Hêtu, 279 et 280, Ste-Hélène, $1,000, — $100 a/c.
Obligation—Albert Blanchette à C. R. Garneau, p. 256, Arthabaskaville, $500.
Mariage—André Pellerin et Mlle Marie-Blanche St-Ours, communauté de biens.
Vente—Philippe Nault à Arthur Desharnais, 345, Ste-Hélène, [illegible] — $295 a/c.
Titre—Shérif D. A. à Mme Georgianna Boivin, 2 p. 144, Warwick, $256, — payées.
Obligation—Alphonse Racine à François Guilbault, 129, 130, 131 et p. 139, Ste-Hélène, $900.
Déclaration de décès—Mme Graziella Poirier à Roméo Bergeron et al, 219 et autres, Horton.

—o—

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA DU 24 AU 29 JUILLET 1922.

Testament—Mme Marie Rémillard à Alfred Boulanger, p. 365 et 366, St-Norbert.
Obligation—Adélard Bouffard à Jean Luneau, 28, 27 et p. n. e. 24, Ste-Hélène, $700.
Mariage—Armand Beauvilliers et Mlle Laura Rochette, communauté de biens.
Vente—François Boucher à Nave Jeus Lemay, 3, Princeville, $850, — $500 a/c.
Vente—Mme Julie Girouard à Honoré Deschambault, p. s. o., 258, Princeville, $2,500, —. $1,600 a/c.
Vente—Honoré Deschambault à Antoine Hébert, p. 258, Princeville, $500, payées.
Vente—Amédée Laroche à François Boucher, 25, Princeville, $900, payées.
Testament—Alphonse Provencher à Mme Délia Rheault, 4h, 11e rg et autres, Blandford.
Testament—Mme Albertine Brunelle à Emile Bellefeuille, p. 60, Princeville.
Quittance subrogatoire—Louis Alarie et Antonio Girard à Charles Gervais, sur Walter Foucault, $50.
Vente—Ena Levasseur à Alfred Cassette, p. 97, Ste-Victoire, $650, — $200 a/c.
Donation—Napoléon Lainesse à Edmond Lainesse, p. 414, Ste-Victoire.
Mariage—Alphonse Cantin et Mme Albina Roy, séparation de biens.

—o—

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA DU 31 JUILLET AU 5 AOUT.

Obligation—Adélard Désilets à Johnny Houle, ½ E. 263, Bulstrode, $500.
Testament—Théodule Beaudet à Mme Victoria Arsenault, 232 et 233, St-Christophe et 247, St-Norbert.
Obligation—Augustin Bouffard à Gustave Beaumier, p. 460 et p. 461, Ste-Victoire, $500.
Vente—Mme Philomène Roux à Théodore Roy, 231 et 232, Ste-Hélène, $1,400, payées.
Rétrocession—Luc Dubois à Théodore Roy, p. 433 et 434, St-Norbert.
Obligation—Adolphe Desharnais à P. O. Lehouillier, 85 et 85a, St-Paul, $1,000.
Vente—Freddy Lavigne à Octave Poudrier, p.354, Ste-Victoire, $2,300, payées.
Testament—Mme Léonie Fortier à Théophile Camiré, ½ ind. 408, Ste-Hélène.
Transport—Achille Dion à Joseph Ena Fréchette, sur Aimé Hamel, $1,200.
Vente—H. R. Dufresne, S. A. à Euclide Larocque, 27, 11e rg, et 27, 12e rg, Kingsey, $7,500, — dues.
Vente—Euclide Larocque à Mme Eva Therrien, p. 27, 12e rg, Kingsey, $2,000, — $300 a/c.
Transport—Valère St-Cyr à Mme Jeanne Pepin, sur Johnny O. Charette, $600.
Jugement—Cléophas Faucher vs Mme Joséphine Marcotte et vir, 19b, 20a, 20b et 19d, 12e rg, Blandford, 84.93, inté. et frais.
Vente—Elie Gagnon à la Corporation de Victoriaville, p. 69, Ste-Victoire, $1,000, — $300 a/c.
Obligation—Achille Gélinas à Napoléon Bussière, 922 et p. 923, Warwick, $1,100.

—o—

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

MONTREAL

DEPOSANTS	PATRONS
J. A. Beauchamp	Arthur Primeau
R. J. Brosseau	T. Marsan
A. Côté	C. Meunier
Ch.-E. Girard	J. P. Abel
Ed. Martineau	J. A. Théoret

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 31 juillet au 5 août 1922.

Vente—St. Maurice Cotton Mills à The Wabasso Cotton Co., p. 1129 Cité des Trois-Rivières.
Hypothèque—The Wabasso Cotton Co. à National Trust Co., Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Donat Guillemette à Nap. Bronsard.
Obligation—Aimé Beaulieu à Henri Damphousse, 626-98 Ste-Flore.
Servitude—Ernest Clément et uxor et Corp. de Shawinigan Falls, 628-156 Ste-Flore.
Vente—Léonce Beaudry à Cie Colombienne de Shawinigan, 628 420b 421b, Ste-Flore.
Obligation—Hon. J. A. Tessier à Léopold Lamy, 1164 76 77 78 78a, 101 Cité des Trois-Rivières.
Garantie hypothécaire—Alide Garceau et al à Th eNational B. tld., p. 367, Cité des TroisRivières.
Mariage—Félix Guay et Emélie Dufresne.
Quittance—Jos. L. Fortin à Achille Martin.
Quittance—Jos. L. Fortin à Achille Martin.
Quittance—Pierre Grenier à Ephrem Charette.
Quittance—Ovila Hould à Joseph Hould.
Bail—Azarias Ricard et Eugène Ricard, 94-22 Ste-Flore.
Hypothèque—The Wabasso Cotton Co. à Montreal Trust Co., Cité des Trois-Rivières.
Hypothèque—The Wabasso Cotton Co. à Montreal Trust Co.
Bail—Roméo Racine à J. A. Dugré, 272, St-Boniface.
Vente—Vve P. Isabelle à Rosaire Pellerin 226 227, St-Boniface.
Obligation—Albert Laroche à Rosaire Pellerin, 226 227, St-Boniface.
Testament—Mary Henry Kiernan.
Quittance de droits sur succession—Mary Henry Kiernan.
Transport—Dame Marg. Kiernan à R. Louthood.
Quittance—F. X. Nobert à Joseph St-Onge.
Vente—Dame Adelphe Garneau à Georges Jutras, p. 1580 Cité des Trois-Rivières.
Convention—Vve Théo. Benoit et Théode Benoit, 283 Paroisse Trois-Rivières.
Résiliation de bail—Chs. Henri Cossette et al et H. Ls. Lacouture.
Seconde copie—Chs. Henri Cossette et al et H. Ls. Lacouture.
Transport—Wilfrid Dumontier à Omer Marchand.
Vente—A. Edgar Guillemette à George Baril, 628 1033a 3 Ste-Flore, p. 628-145.
Obligation—Chs Horace Flamand à Nap. Longval et al, 628, 382, Ste-Flore.
Obligation—Jean Lemchanté à Alexis St-Onge, 624 173 Ste-Flore.
Vente—Hon. J. A. Tessier à Florette Dlorme, p. 1996, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Arthur Cloutier à Richard Parent, 1755-35, 50, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Joseph Baillargeon à Florette Délorme, p. 1936 1937, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Edmond Doucet à J. W. Guillemette 1755 143 144, Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Aimé Marchand à Arthur Cloutier.
Echange—Paul Lapointe et Arthur Lapointe, 657 665 644 657 Yamachiche.
Vente—Paul Lapointe et Arthur Lapointe, 665, Yamachiche.
Quittance—Paul T. alpointe à Arthur Lapointe.
Vente—Israel Meunier à Victor Philibert, p. 12a, 4e Rg., St-Elie.
Vente—Elie Bourassa à Chs Carbonneau.
Vente—Adélard Lapolice à Omer Auger, p. 132 4 Rg. St-Elie.
Vente—Ed. de Charette à Jos. Grenier, p. 391 St-Barnabé.
Donation—Vve Jos. Bellemare à Isaac Bellemare, 154, 156, St-Barnabé.
Main-levée—Vve Pierre Rivard à Oscar Rivard.
QQuittance—Nap. Lacerte à Adélard Gendron.
Quittance—Dame Jimmy Abran à Louis Harel.
Vente—Joseph Houl à Adélard Plante, p. 1556, Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Eric Désilets à Alfred Massé.
Vente—Théo. Marchand à Julien Marchand, p. 139 Ste-Flore.
Annulation de bail—Ed. M. Bourassa à Banque de Montréal.
Procuration—Dominique Brousseau à Art. Guimond, 1693 Cité des Trois-Rivières.
Procuration—Emile Milot à Dame V. J. Brousseau, 1693 Cité des Trois-Rivières.
Cession—Dom. Brousseau et al à Georges Brousseau, 1693 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Joséphine Brousseau à Georges Brousseau.
Procuration—Elie Mongrain à Edwidge Bronsseau, 1693, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Georges Brousseau à Arthur Dubord, 1693 Cité des Trois-Rivières.
Transport—L. Ph. Carrier à Adolphe Hould.
Déclaration sociale—R. Carbonneau & Cie.
Promesse de vente—Hercule Gauthier à Joseph Bienki, 628-34 Ste-Flore.
Mariage—Albéric Bourassa et Angélina Hébert.
Vente—Octave Thibault à Arthur Lefebvre, 628-258 Ste-Flore.
Vente—Désiré Beaulieu à Gédéon Beaulieu, 42 226, Ste-Flare.
Obligation—John Struzikowski à Dinoytro Ostalfijeruk 188 Ste-Flore.
Transport—Georges Laros à Henri Lord.
Vente—Alphonse Baril et al à Origène Donville, 628 279 Ste-Flore.
Obligation—J. Adolphe Richard à Alph. Melançon et al, p. 628 341, Ste-Flore.
Obligation—J. Nap. Bergeron à Isaie Bourassa, p. 628 341, Ste-Flore.
Obligation—Alfred Bruneau à Dame Florida Boucher, 628-167, Ste-Flore.
Obligation—Alfred Bruneau à Ed. Chatillon, 628-167 Ste-Flore.
Quittance—Omer Marchand à Clovis Jean.
Quittance—Thomas Descoteaux à Georges Proulx.
Quittance—Dame M. Vina Désilets à Octave Simon.
Quittance—Ed. Chatillon à Philias Ferron.
Quittance—Georges Vézina à Médérie Béliveau.

COUR DE CIRCUIT—JUGEMENTS

Joseph Allaire vs Willie Jourdain, St-Joseph de Mékinac, $27.61. — Billet.
Aimé Cossette vs Georges Davidson, Hervay, $30. — Billet.
Hector Girardeau vs David Rheault Rivière Pleuri, $15. — Dette.
The B. F. Goodrich of Can. Ltd., vs Joseph Tardif, Shawinigan Falls, $55.90 — Dette.
Chs. Edouard St-Onge vs Wilfrid Alarie, Trois-Rivières, $14. — Compte.
Ernest Deguise vs P. D. Coutier, Capsde-la-Madeleine, $57. — Compte.
Joseph Letendre vs Rodolphe Bézotte, Ste-Marie de Blendford, $14.50. — Compte.
Henri Ward vs Paul Lanteigne, Trois-Rivières, $10.98. — Dette.
M. A. C. Chandonnet vs Odilon Gauthier, St-Marc de Shawinigan, $15. — Dette.
Jos. A. Vézina vs Oscar Fréchette, Capsde-la-Madeleine, $60. — Dette.
Alphonse Gauthier vs Emmi Héron Ste-Anne-de-la-Pérade, $13.80. — Dette.
Polycarpe Lambert vs Josaphat Melançon, Trois-Rivières, $32.53. — Compte.
Albert Carbonneau vs Ovila Champoux, Trois-Rivières, $28.10 — Dette.
Charles Dion Ltée vs Arthur Larivière, Trois-Rivières, $42. — Dette.
Joseph A. Marcotte vs Alphonse Houle, Ste-Flore $26. — Dette.
Ferdinand Beaunier vs Ovila Lyonnais Capsde-la-Madeleine, $15. — Dette.
Xavier Carrier vs Jules Pagé, St-Timothée, $45.45. — Billet.
Xavier Carrier vs Henri Mongrain, St-Timothée, $28.85. — Billet.
J. Ernest Colin vs Wilbrod Dubois, St-Georges de Champlain, $10. — Billet.
Treffle Paquin vs L. G. Béland Louiseville $19.02 — Billet.
Léonard Read et al vs Arthur Lacerte, Trois-Rivières, $66.62. — Billet.
J. Lucien Rousseau vs C. A. Beaudoin, Trois-Rivières, $35.09. — Billet.

Renseignements de Québec

Obligation—Elz. A. Tremblay à Dame Vve Pierre Fiset, 4440-9, Montcalm.
Vente—Omer Létourneau à Hector Faber, p. 25 S.-Félix.
Jugement et avis—Duchaine Shoe Enr. à Bédard & Bélanger, 2102 209 210 S.-Sauveur.
Hypothèque en gar.—Frank Blais à La Banque Nationale, bloc 56-5-6-218-19 20-21-22-25-26, bloc 59-12-13 bloc 58- à 18 19 20 p. bloc 59 180 180a p. bloc 60, Amos.
Obligation—C. R. Paquin à Société Prêts et Placements, 3913 p. E. 3912 3914 3915 3915 I, Montcalm.
Vente—Dame Léger Bruneau à Dépt. Chemin F. C. Can., p. 4, Ste-Foye.
Vente—J. E. Bédard à Geo. Grenier, 468 A-45, Beauport.
Vente—J. E. Bédard à P. Ern. Parent, 394-1 8 9 10 17 18 19 26 27 28 34 et 391 Beauport.
Vente—Art. Lafond à Alph. Rousseau et al à John Kelley, 269 270 C p. 270-19 B S.-Ambroise.
Obligation—Télesph. Dubuc à Caisse Pop., Anc. Lorette.
Quittance—J. A. Lortie à Alf. Fortier.
Subrogation—Dame Ern. Beaumont à Dlle Georgette Samson et al, 3755-48 S.-Jean.
Obligation—Od. Lemieux à Dame France Drolet, p. 3525.
Obligation—M. et Mme Adél. Alain à Caisse Pop. Anc. Lorette, 464 Anc. Lorette.
Quittance—M. et Mme P. Drolet à M. et Mme Adel. Alain.
Mariage—R. Devarennes à Dlle G. Malouin.
Obligation—J. M. Landry à Dame Vve E. Landry, 2702 2697, Champlain.
Quittance—Alb. St-Cyr à Alb. Chamberland.
Vente—Montcalm Land Co. Ltd. à Josaphat Gagnon, 41-A-56 57, N-D Québec.
Prêts—Sun Life Assurance Co. à Josaphat Gagnon, 41-A-56 57, N-D Québec.
Don en pmt.—Mag. Cauchon à Jos. Cauchon, p. N. E. 391 436 St-Roch.
Main-levée—Paul Em. Côté à Josaphat Gagnon.
Mariage—Siméon Boiteau à Dlle M. J. A. Leclerc.
Obligation—Dame J. C. Roy à Hubert Bisson, 509-397 398 St-Roch Nord.
Vente—Jos. Rochette à Les Frères des Ecoles Chrétiennes, 584-6365 St-Roch Nord.
Vente—Dame J. Bigaouette à Dame W. Pat. Truch, p. 84, St-Dunstan.
Droit de passage—Dame Vve W. Pat. Truch à Dame J. Bigaouette, p. 8½ St-Dunstan.
Obligation—Geo. Grondine à Succ. Noel Légaré, 2644 St-Louis.
Vente—Rob. H. O. Regan et al à Arth. Cauchon et al, 4368-47 Montcalm.
Vente—The Limoilou Land Co. Ltd. à Ph. Giguère, 509 835 St-Roch Nord.
Vente—The Limoilou Land Co. Ltd à Ph. Giguère, 509-835 St-Roch Nord.
Vente—Cie des Habitations de Bellevue Ltée à G. Bourry, 93-667 N-D de Québec.
Quittance—Société Prêts et Placement à C. R. Paquin.
Emp.—Dame Osias Dacroix à Cité de Québec, 431-4 à 7-5 40 St-Roch Nord.
Cession—Dame Osias Lacroix à Cité de Québec, 431-4 à 7-5 40, St-Roch Nord.
Emp. et cession—J. Ant. Marcoux à Cité de Québec, 435-134-136 p. St-Roch Nord.
Emp.—Arth. Roberge à Cité de Québec, 509-706B St-Roch Nord.
Vente—Dame Léonidas Gagnon à Dame Ludger Roy, 739-1-19 Beauport.
Quittance—Oscar Lemelin à Gaudias Lamontagne.
Obligation—David Felteau à Alph. Raymond Alain, 895 St-Sauveur.
Transport—Eug. Savard à Eug. Rousseau, 1078 1097-2 St-Sauveur.
Obligation—Jos. Leclerc à Dame Edo. Déry, 3601 St-Jean.
Vente—Ludger Savard et al à Jos. Azarie Renaud, 321-2-2-3 St-Ambroise.
Obligation—Dame Alexis à Alb. Ruthman 41-5 Montcalm.
Obligation—Xav. Dubeau à Honoré Dubé, 818 Beauport.
Obligation—Wilf. Dubeau à Geo. Barrette et al, p. s. o. 836, Beauport.
[illegible]nte—Honoré Dubé à Wilb. Dubeau, p. s. o. 836, Beauport.
Quittance—F. X. Vallée à Honoré Dubé.
[illegible]—Geo. Henri Morissette à Dlle Adèle St-Laurent.
[illegible]ation—Gustave Giroux à Jos. Sirois.
Quittance—Gustave Giroux à Dame Geo. T. Baillargé.
Vente—Séminaire de Québec à Cie Habitations de Bellevue, 42-696 à 702 710 à 716 N-D de Québec.
Obligation—Ed. Picher à Dame J. M. Doré.
Quittance de droits—P. du R. à Succ. W. A. Molson, 2258-2363 au ½ ind. Champlain.
Quittance—Dame J. E. Gagnon à Jos. Rochette.
Obligation—Construction Economique à Dlle Amanda Leduc, 104-34 St-Colomb.
Vente—Ed. Bélanger à J. Adél. Lortie, 226C p. s. 323 324 327, Beauport.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 5 août 1922.

ACTES DE VENTES.

Mme L. P. St-Jean à Oscar Cartier, partie lot 484, quartier est. Prix $5000.00; $600.00 payés.
Mme V. B. LeBaron à Cité de Sherbrooke, partie lot 42 quartier nord. Prix $3200.00; payés.
Ernest Darby à Cité de Sherbrooke, partie lot 1536-30 quartier sud. Prix $3200.00; payés.
Frank Payette à Arthur Vallée, lot 7-393 quartier sud. Prix $600.00; payés.
Mme Joseph Charest à J. D. Maguire, lots 14c et 14d, rang 8, Ascot. Prix $938.00; payés.
Sherbrooke Real Estate Co. à John McCaskill, lot 1494-34, quartier sud. Prix $540.00; payés.
George McKeddie à Thomas Vineberg, résidu des lots 513-2 et 516-6. quartier nord. Prix $800.00; $100.00 payés.
British American Land Co. à F. W. Dakin et al, parties des lots 43 et 44 quartier nord. Prix $1.00; payé.
Wilfrid Desmarais à A. E. H. Washer, lot 10e, rang 2, Ascot. Prix $3650.00; $2000.00 payés.
J. G. Watson à G. J. Brown, partie lot 320, Lennoxville. Prix $1.00; payé.
H. R. Frizzell à Mme Frank-Potts, lot 356-111, Lennoxville. Prix $4500.00 $4000.00 payés.
J. O. Côté à Alfred Lanctôt et Fils, lot 7-145, quartier sud. Prix $1.00; payé.
E. J. King à Cité de Sherbrooke, lot 1535-95, quartier sud. Prix $3200.00; payés.
Moses Rapponort à Mme A. D. Davies, lot 559, quartier sud. Prix $1.00; payé.

HYPOTHEQUES

W. G. Lynn à Stewart, Denault Co., Ltd., pour $3500.00, affectant ses droits sur lot 1539-92 quartier sud.
Napoléon Bibeau à Philias Lanctôt, pour $500.00, affectant lots 21a, 22a, 22f, rang 4, Ascot.
J. D. Maguire à W. S. Davidson, pour $800.00, affectant lots 14c et 14d, rang 8, Ascot.
Alfred Laframboise à Mme Damase Boulanger, pour $500.00, affectant lot 1414-84 quartier sud.
Moise Robert à Ludger Forest, pour $1250.00, affectant lots 8d et 8k, rang 11, Ascot.
Clement Cronin à E. F. Côté, pour $2000.00, affectant lot 1, rang 1, Ascot.
A. E. H. Washer à James Thompson, pour $1500.00, affectant lot 10e, rang 2, Ascot.
J. A. Tate à Mlle M. E. Claridge, pour $1500.00, affectant lot 561, Orford.

QUITTANCES

Mme Louis Laframboise, Sherbrooke, à Alfred Laframboise, de l'hypothèque du 20 avril 1905.
Mlle Victoria Boudreau, Lawrence, Mass., à Edouard Boudreau, de l'hypothèque du 6 août 1919.
Louis Leroux, Asbestos, à Patrice Racine, de l'hypothèque du 18 octobre 1921.
H. F. Claridge, à J. A. Tate, de l'hypothèque du 10 décembre 1915.
Mme George Mace, Stoke, à Charles Maillé, de l'hypothèque du 27 juillet 1921.
Bail conditionnel par Mme Thomas Church à Clement Cronin pour 15 ans du 11 de mai 1922, du lot 1e, rang 1, Ascot, pour $8000.00, dont $3000.00 payés avec option d'acheter.
Procès-verbal entre Luc Landry et Thomas Courchesne, affectant division entre lots 841 et 842 quartier est.
Contrat de mariage entre Arthur Petit et Mlle Anna Poulin, stipulant séparation de biens.

Les Chiffres ne peuvent mentir

"Les chiffres parlent" — l'on n'a jamais dit une plus grande vérité. Ils expliquent tout. Ils indiquent la préférence de la majorité.

Tirez vos conclusions de ces chiffres: En 1921, nos primes canadiennes s'élevaient à $128,000.00. Pour les **sept premiers mois** de 1922, nos primes canadiennes se chiffrent à $173,000.00. Cette énorme augmentation veut dire que nous avons la confiance des marchands de quincaillerie et de ferronnerie.

La question importante à présent est celle-ci: Faites-vous partie du grand nombre des marchands qui achètent leur assurance-feu à la moitié du prix demandé par les compagnies ordinaires.

C'est la quinzième année consécutive que nos compagnies pour les quincailliers paient un dividende de 50%.

□□□

Notre surplus de $2,000,000.00 donne la **SURETE**

Nos risques choisis, le taux bas des dépenses et des pertes donnent l' **ECONOMIE DE 50%**

Notre organisation donne le **SERVICE**

Ecrivez à

The Canadian Hardware and Implement Underwriters

C. L. CLARK, Gérant,

Immeuble Confederation Life, Winnipeg

GERANTS PROVINCIAUX :

Alberta	Manitoba	Ontario	Québec	Saskatchewan
C. W. ATHEY,	I. E. FAIRCHILD,	F. A. MARTIN,	ALFRED BRUNELLE,	A. E. ATHEY
504 McLean Bldg.,	802 Conf. Life Bldg.,	P. O. Box 137,	1016 avenue Van Horne,	2329 Montreal St.,
Calgary	Winnipeg	Colborne	Montréal	Regina

LA COMPAGNIE BEDARD, LIMITEE

Les deux vignettes que nous reproduisons sur cette page démontrent une fois de plus la persévérance et l'habileté de nos industriels canadiens-français. Nos lecteurs y reconnaîtront deux produits de la Maison Bédard, de l'Assomption, qui est une des plus importantes entreprises de quincaillerie-ferronnerie de la Province.

Ses Origines

Fondée en 1886 par M. T. Bédard, cette firme, de simple petit atelier d'ouvrages en fer et en bois et de réparations de voitures, devint en quelques années une fabrique, modeste encore, mais dont la bonne renommée et les travaux impeccables étaient déjà connus et appréciés dans tout le comté de l'Assomption et les districts voisins.

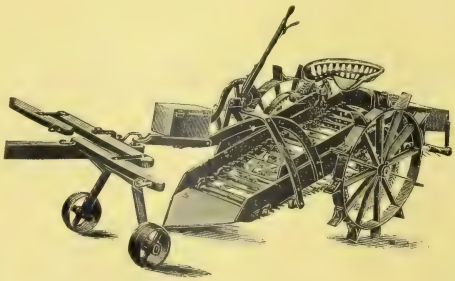
Plus tard, M. Bédard augmentait ses débouchés en ouvrant une fonderie et il commençait dès lors à fabriquer la fameuse fournaise-tortue, dite l'Aiglon, dont l'on se sert maintenant dans tout le pays.

Enfin, en 1909, pressé par des demandes toujours croissantes, M. Bédard fondait la Compagnie Bédard, Limitée.

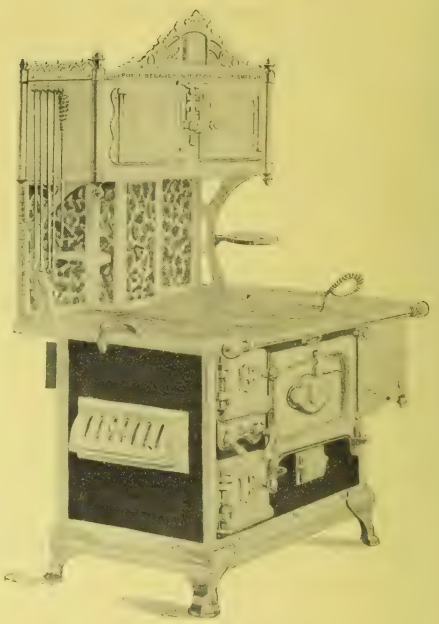
Ce probe industriel devait disparaître en novembre 1915, mais la Maison reposait sur des bases solides. Elle compte aujourd'hui de nombreux départements, — forge, "boutique à bois", ateliers de machineries, poêles et fournaises, fonderie, garages, vente au gros et au détail de quincaillerie-ferronnerie, rayon des peintures et vernis, *et coetera* — dans chacun desquels se reflète encore l'esprit d'ordre, de méthode et d'initiative du regretté fondateur.

Ses Spécialités

La compagnie Bédard détient plusieurs brevets, entre-autres: l'Arrache-pommes de terre *Bédard,* le



Appareil Bédard à Arracher la Pomme de Terre



Le Poêle Bédard

Planteur à Tabac *Bédard,* les charrues *Bédard,* les poêles *Bédard, et coetera.*

Son Personnel

Essentiellement canadienne-française, la Maison Bédard est administrée par le personnel suivant:—

Présidente: Madame T. Bédard;

Préposé aux Bureaux et Magasin: M. R. Bédard, L.I.C.

Administrateur: M. R. Labrèche.

Vice-Président: M. R. Labrèche.

Administrateur -Adjoint: M. O. Morin, fils.

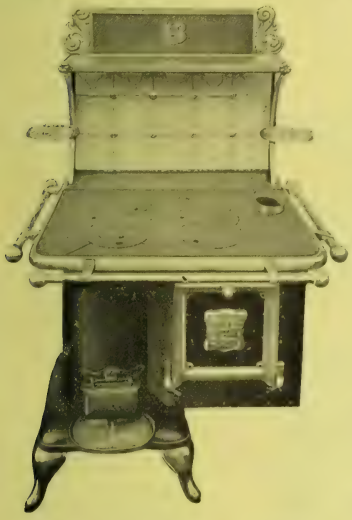
Secrétaire-Trésorier et Comptable: M. J. E. Lavallée, et MM. Louis Rivest et G. Amireault.

Le Poêle Bédard

Signalons particulièrement les hautes qualités du *Poêle Bédard,* fait en tôle acier, recouvert de tôle polie, et garni d'amiante sous le fourneau, rendant ainsi possible une cuisson intégrale.

C'est le favori de nos ménagères.

NOS LIGNES SONT FACILES A VENDRE

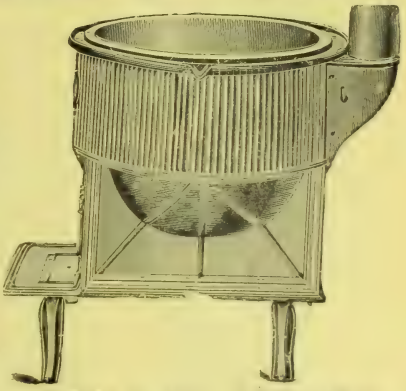


Nous illustrons ici quelques-uns de nos produits. Ce sont des modèles faciles à vendre et qui donneront satisfaction à votre clientèle.

C'est le moment de vous préparer pour la saison d'automne.

Notre service de livraison est toujours fait promptement et avec soin.

NOS PRIX SONT AVANTAGEUX POUR VOUS.



POELE DE FERMIER

No.	Contient	Poids App.
30	20 Galls. Imp.	290 lbs
40	28 " "	339 "
50	40 " "	395 "
60	50 " "	460 "

FOURNAISE 2 dans 1

4 ronds No. 7 avec 1-A Section
Fourneau 12 x 12 x 18

Diamètre 14 pcs.
Extension et Corniche avec Tuiles et Rods dessus poli

TORTUES



No. 2	No. 3	No. 4	No. 5
Diam. 10 pcs. Poids App. 90 lbs.	Diam. 12 pcs. Poids App. 125 lbs.	Diam. 14 pcs. Poids App. 160 lbs.	Diam. 16 pcs. Poids App. 190 lbs.

AVEC PATTES NICKELEES OU CABARET



FOURNAISE *Hot Blast*

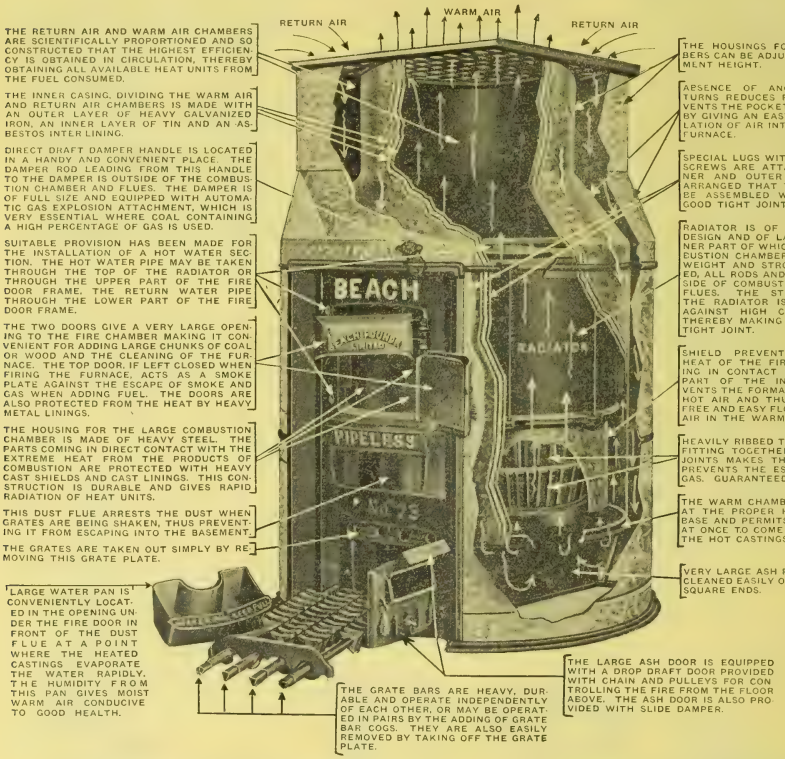
No.	Diamètre	Poids App.
25	12 pcs.	125 lbs.
45	14 "	150 "

LA CIE BEDARD, LIMITEE

L'ASSOMPTION, P. Q.

Fournaises avec ou sans tuyaux "BEACH"

En exposition à TORONTO et OTTAWA



PLUS DE CHALEUR - MOINS DE TROUBLE

Voilà ce que vous garantissez à vos clients lorsque vous leur vendez un des fameux poêles ou fournaises BEACH. Vous avez la double satisfaction de savoir que votre client est content de son achat et que vous avez fait un superbe profit.

Un tel commerce est intéressant, propre et satisfaisant et c'est celui que le marchand est toujours certain de faire lorsque les produits qu'il vend portent la fameuse Marque "Maple Leaf" de Beach.

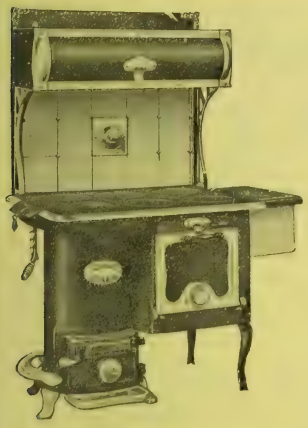
Prenez votre part de ce commerce rémunérateur. Si vous vendez les "Maple Leaf" — poussez leurs ventes à la limite. Si vous ne vendez pas les "Maple Leaf" — décidez immédiatement de les tenir en magasin.

Ecrivez-nous pour avoir nos conditions et tous les renseignements.

Fabriqués exclusivement par **BEACH FOUNDRY LIMITED**

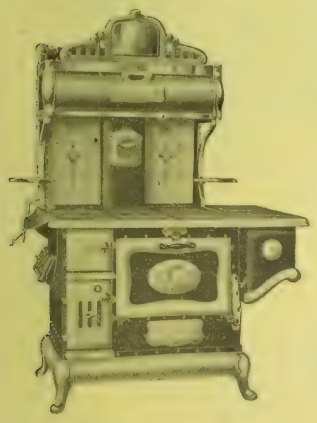
Bureau-Chef: OTTAWA, Canada

Succursales à WINNIPEG et VANCOUVER



Poêles de cuisine "Thatsit" Maple Leaf

Une fournaise "Québec" à 6 ronds et fourneau sur le côté, qui ne laisse rien à désirer. Les unités de chaleur sont contrôlées de telle sorte par le nouveau dessus que le feu doit passer sous tous les 6 ronds. Le fourneau mesure 14 x 20 x 11½ pouces de profondeur avec porte-bascule à ressort, fermoir à friction, poignée toujours froide et thermomètre. Il est muni d'un lève-gril et d'une porte spéciale. Il peut être raccordé à un réservoir (boiler) à eau chaude ou à un réservoir en cuivre. Avec ou sans réchaud. C'est un poêle difficile à battre.



Poêle de cuisine "Falcon" Maple Leaf

Un aristocrate parmi les poêles d'acier qui confirmera toutes les affirmations que nous faisons à son sujet. Plusieurs superbes dessins au choix, ce qui en fait un ornement pour n'importe quelle cuisine. Le "Falcon" fait faire de l'argent au marchand et lui assure une clientèle régulière.

IL est facile de prendre en stock des marchandises — mais les seules qui valent la peine que vous leur consacriez votre temps, votre énergie, votre espace et votre capital sont celles qui se vendent facilement, paient un bon profit et donnent entière satisfaction.

La fameuse ligne des poêles, ranges et fournaises "Maple Leaf" est précisément celle qui vous donnera les avantages mentionnés plus haut. Nous fabriquons des poêles et des ranges depuis dix-huit ans. Dans le début, nous décidâmes, comme il nous était impossible de fabriquer tous les poêles, ranges et fournaises en demande, de ne manufacturer que les meilleurs. Nous avons concentré notre travail à l'amélioration des dessins et, aujourd'hui, la ligne complète "Maple Leaf" est la preuve que nous avons agi sagement.

Pour répondre à la demande, il a été nécessaire de construire une fabrique plus grande pour tripler notre capacité de production. Et le marchand des "Maple Leaf" a la satisfaction de savoir qu'il a l'appui de toutes ces ressources et la meilleure ligne de poêles et de fournaises qu'il puisse trouver sur le marché.

En vendant les appareils de chauffage "Maple Leaf" vous suivez la route la plus facile vers les profits.

Le fait d'avoir l'agence des "Maple Leaf" dans votre localité sera l'une des choses les plus sages que vous aurez encore faite.

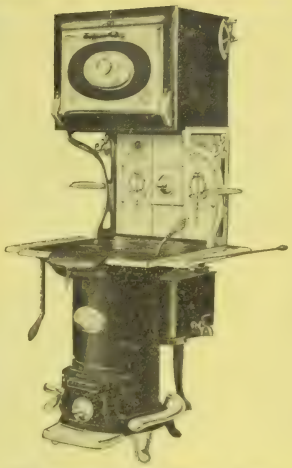
Ecrivez-nous aujourd'hui même. Permettez-nous de vous envoyer des renseignements complets, des catalogues, des listes de prix et nos conditions.

BEACH FOUNDRY LIMITED

Siège social et fabrique :

OTTAWA — CANADA

Succursales à Winnipeg et à Vancouver



"Composite" Maple Leaf

Ce poêle est unique — il n'y en a pas de semblable sur le marché. Il n'y en aura jamais, parce que son système breveté permet seul l'emploi de son fourneau élevé. C'est le roi de tous les postes "Québec", pour la cuisine. Il est muni de tous les appareils modernes. Brûle tous les combustibles et charme femme qui en achète un vous aide à en vendre d'autres.



Fournaises Québec "Maple Leaf"

Il n'y a pas d'appareil de chauffage inventé pour notre climat du Nord capable de surpasser la simplicité et l'efficacité de la "Québec". Elle brûle tous les combustibles — les consume parfaitement — recueillant toutes les unités de chaleur. Les "Québec" Maple Leaf sont faites de plusieurs grandeurs et de plusieurs dessins — toutes donnent satisfaction.



"Le Meilleur REPAS que j'aie jamais pris"

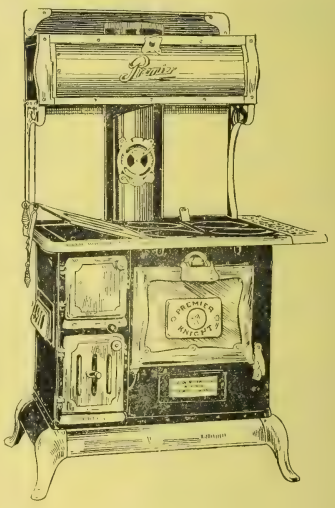
déclara Papa, après le premier dîner cuit sur notre nouveau "PREMIER KNIGHT".

Tel est le titre d'une des annonces qui font partie de la série de notre campagne de publicité dans tous les quotidiens du Canada.

La maison Davidson fabrique non seulement la Ligne "Premier" de Poêles et de Ranges au Canada mais encore elle soutient la qualité de ses produits par une grande publicité pour le plus grand avantage du marchand.

Cette coopération avec le marchand est l'un des gros avantages offerts aux magasins qui vendent les Poêles de Davidson. Elle aactive les ventes et contribue à démontrer aux acheteurs en perspective la différence entre la qualité supérieure et la simple considération du prix.

Soixante ans de représentation active dans le commerce ont gagné à la maison Davidson un nom qui veut dire fabrication digne de confiance et de la plus haute qualité.



NOTRE NOUVELLE LIGNE — LE

"PREMIER KNIGHT"

POELE DE CUISINE TOUT EN ACIER

offre tous les points de supériorité qui caractérisent les divers poêles de Davidson. Panneaux émaillés blancs ou fond en tuiles et porte de fourneau, garnitures nickelées. Construit pour brûler du charbon, du coke ou du bois. Fourneau spacieux étayé dans le bas pour l'empêcher de gauchir — foyer avec intérieur en fonte et grille Duplex en deux morceaux — un côté pour le charbon et le coke et en la tournant elle devient appropriée pour le chauffage temporaire de l'été au bois. Porte du foyer et porte du cendrier en fonte, toutes deux fortement nickelées. Le "**Premier Knight**" peut être fourni avec ou sans haute corniche et réchaud Persan. Une grille pratique sous tous rapports et sur laquelle on peut compter assure la combustion uniforme du charbon et le maximum de chaleur pour la cuisine. Bien isolé et bien ventilé, il assure une cuisson rapide.

Ecrivez pour avoir le Catalogue "Davidson's Stoves and Ranges", décrivant nos autres poêles Premier — "Marathon", "Leader", "Argus", "Royal", "Chieftain".

The Thos Davidson Mfg. Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860

Fabricants des ustensiles émaillés Premier du Canada.

BUREAU-CHEF - MONTREAL

Succursales: Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

Steel Foundry Division, TURCOT, Qué.

DAVIDSON'S Stoves and Ranges MADE IN CANADA THE SEAL OF DURABILITY

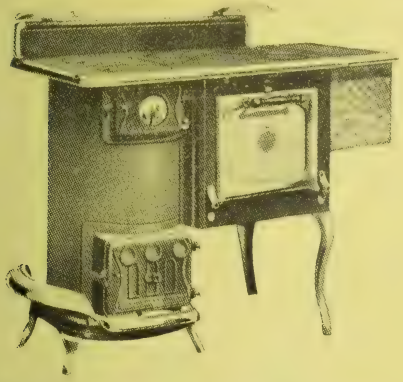
DAVIDSON

FOURNAISES ET POELES
BANNER

Le marchand des "Banner" est capable de lutter avantageusement contre la concurrence. Les Fournaises et Poêles "Banner" sont bien connus dans tout le Dominion comme des produits parfaitement dignes de confiance fabriqués par une maison qui est toujours prête à aider ses vendeurs.

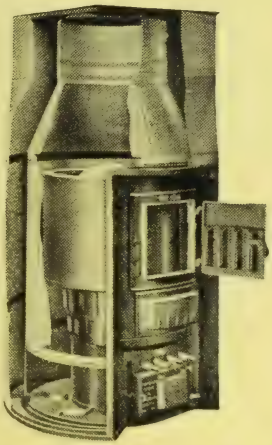
Fournaises sans tuyau "BANNER"

Le système de chauffage le plus simple, le plus commode et le plus économique aujourd'hui, c'est le Système de Fournaise sans Tuyau "Banner". Un nombre toujours croissant de gens préfèrent la "Banner" sans tuyau parce qu'elle donne plus de chaleur avec **moins** de combustible et parce que son entretien est si facile.



Poêle de cuisine Compact "BANNER"

Tous les superbes avantages de la fournaise bien connue "Québec" se trouvent dans le Poêle Compact "Banner". Remarquez le grand fourneau — 18 x 15 x 11 pouces; le corps en acier superbement poli; les parties en nickel uni. Le fourneau est muni d'une conduite en tôle, assurant ainsi la température uniforme nécessaire pour la cuisson.



Les Fournaises à Air Chaud "Banner" sont faites avec et sans tuyau. Lorsqu'elles sont bien installées, elles donnent une satisfaction hors de comparaison. Les poêles "Banner" sont faits en une belle variété de modèles et de dimensions. Il y a un Poêle "Banner" pour répondre parfaitement à tous les besoins.

Pour le marchand "progressif", les Fournaises et Poêles "Banner" offrent un champ illimité de profits et d'augmentation de clientèle. Ecrivez aujourd'hui même pour plus de renseignements.

The Galt Stove & Furnace Co., Limited

Galt - Ontario - Canada



Nous Voulons Qu'une Grande Activité Règne Durant Ces Trois Mois

PREPAREZ-VOUS IMMEDIATEMENT A COOPERER

Vous savez ce que la Campagne "Sauvez la Surface" a fait pour activer les ventes de peinture et de vernis durant l'année tranquille de 1921.

Vous connaissez le travail déjà fait pour faire de 1922 la plus grande année de la peinture et du vernis. Alors vous n'ignorez pas que tous mettant l'épaule à la roue nous pouvons faire de l'automne une saison très active pour la peinture et le vernis.

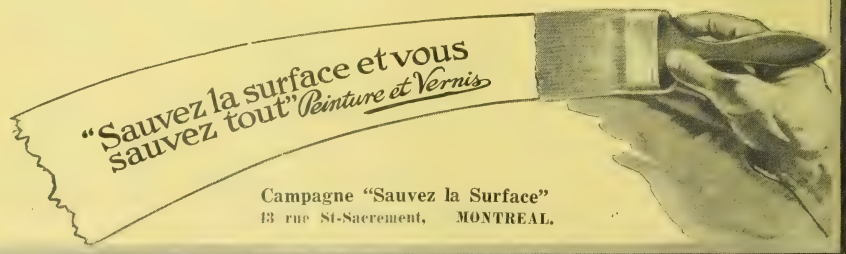
Une campagne spéciale de publicité, mettant en vedette les avantages du peinturage de l'automne en général et celui des granges en particulier, sera faite durant les mois prochains. Ces annonces contribueront beaucoup à établir un record de ventes pour la saison de l'automne.

Les récoltes sont bonnes et l'argent sera abondant.

Préparez-vous immédiatement à coopérer avec nous. Faites des étalages spéciaux de vitrines. Servez-vous de votre journal local pour signaler les avantages du peinturage de l'automne.

En travaillant ensemble, nous pouvons faire des trois prochains mois des mois très affairés dans le commere de la peinture et du vernis.

PARLEZ-EN A VOS CLIENTS — "NE DIFFEREZ PAS— COMMENCEZ IMMEDIATEMENT."



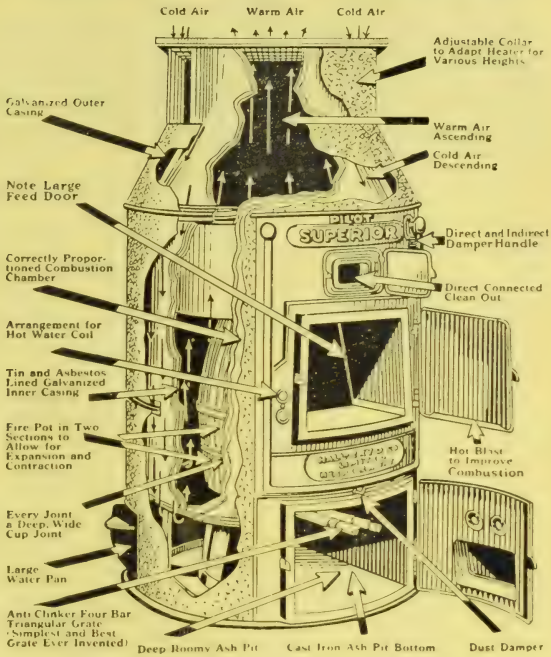
Campagne "Sauvez la Surface"
13 rue St-Sacrement, MONTREAL.

Installation facile
Abondance de chaleur
Economie de Combustible
Chauffage plus hygiénique

卐

LE SYSTEME DE CHAUFFAGE LE PLUS MODERNE EN EXISTENCE AUJOURD'HUI

卐



La Fournaise sans Tuyau "PILOT SUPERIOR"

Une fournaise sans complication de tuyaux! Une seule ouverture à faire dans le plancher. Installation facile et peu coûteuse. Elle prend l'air froid de la maison — pas celui de la cave, conservant ainsi une circulation d'air frais, chaud et humide. L'air humide veut dire la protection contre le rhume, la toux et les maux de gorge. Tient les planchers chauds de sorte que les enfants peuvent y jouer sans danger. Laisse la cave fraîche pour l'entreposage.

THE HALL ZRYD FOUNDRY CO., Limited
HESPELER, ONTARIO

Succursale de l'Ouest, P. O. Box 687, Winnipeg, Man.

MARCHANDS!

---Commandez ces édificateurs de profits à n'importe laquelle des maisons de gros indiquées ici.

Les marchands de quincaillerie et les marchands généraux constatent que les Lampes et Lanternes COLEMAN QUICK-LITE sont faciles à vendre et que chaque vente rapporte un superbe profit. Grâce à une bonne coopération de la part des "Jobbers" de la province de Québec, vous êtes assurés d'avoir des livraisons rapides et toute la courtoisie pour répondre à vos besoins. Les maisons de gros ci-dessous rempliront vos commandes pour les Lampes et Lanternes Coleman:

Cassidy's Ltd., Montréal.

Letang Hardware Co., Ltd., Montréal.

Caverhill, Learmont & Co., Ltd., Montréal.

Samson & Filion, Québec.

The Thomas Co., Ltd., Québec.

Lewis Bros., Ltd., Montréal.

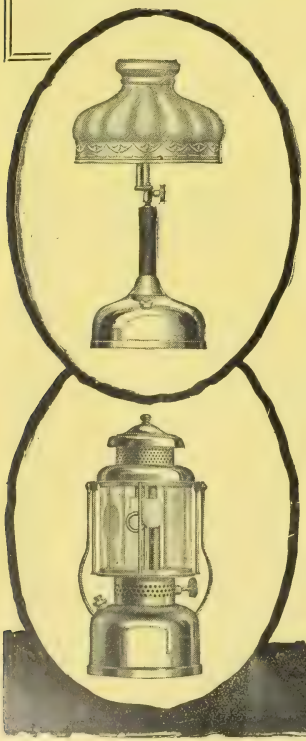
Starke-Seybold Co., Ltd., Montréal.

Frothingham & Workman, Ltd., 201 rue S.-Paul O., Montréal.

Faites en Canada

Lampes et Lanternes

Coleman Quick-Lite



La ligne de lampes et de lanternes modernes la plus facile à vendre encore mise sur le marché. Clarté de 300 chandelles. Allumez tout simplement une Coleman et les ventes deviennent faciles. Embellissez l'intérieur des demeures de vos clients — parlez-leur des Quick-Lites de Coleman. Ils vous en remercieront.

The Coleman Lamp Co., Ltd

Dept 4-f **Toronto, Canada.**

Ecrivez pour nos plus récents catalogues, prix et accessoires de ventes imprimés en français. Nous avons des correspondants français et nous offrons toutes les facilités pour des relations agréables et profitables.

LES Champions de Confiance pour tous les Moteurs

Les automobilistes apprennent vite que le support-Etalage Champion leur permet de choisir rapidement exactement la Bougie Champion appropriée à leur char. Le Support-Etalage Champion sauve beaucoup de temps aussi au marchand, car il tient chaque bougie proprement et à sa place, et lui fait voir d'un coup d'oeil combien il lui en reste en stock.

Les marchands vendent au moins deux Champions de rechange à sept automobilistes sur dix, en leur suggérant tout simplement la prudence d'en avoir une couple dans leur trousse d'outils.

Champion Spark Plug Co. of Canada, Limited

Windsor, Ontario.

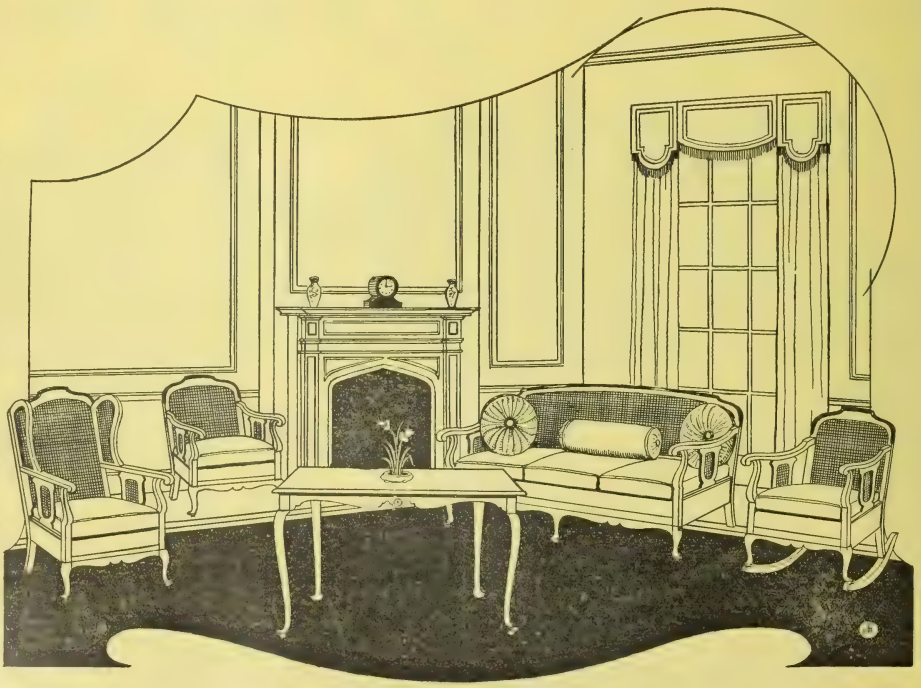


Invitation à nos lecteurs

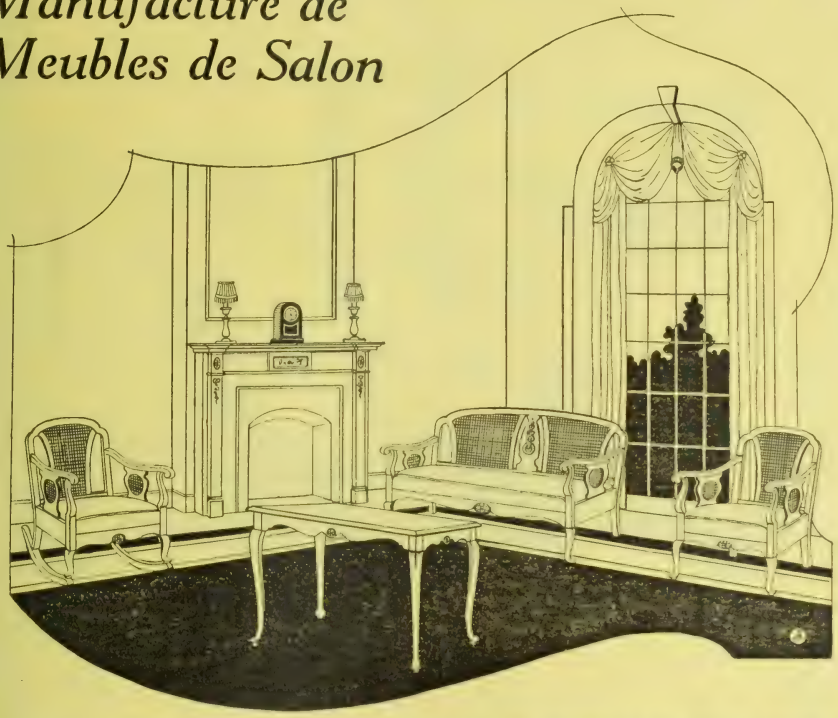
La Manufacture de Meubles de Salon, Limitée, a eu l'amabilité d'inviter les lecteurs du "Prix Courant" à une grande exposition de ses dernières créations de l'industrie du meuble, qui sera tenue à leur établissement de la Pointe-aux-Trembles, du 14 au 19 août.

L'on y admirera les modèles les plus élégants en **Chesterfields,** meubles de boudoir, meubles de salon, tables de dessins originaux, tentures, peluches, velours, damas, tapisseries, et coetera.

Nous ne doutons pas que tous ceux qui s'intéressent au développement de nos industries nationales et de l'Idée artistique ne s'empressent de se rendre à cette invitation.



Quelques notes sur l'exposition de la Manufacture de Meubles de Salon



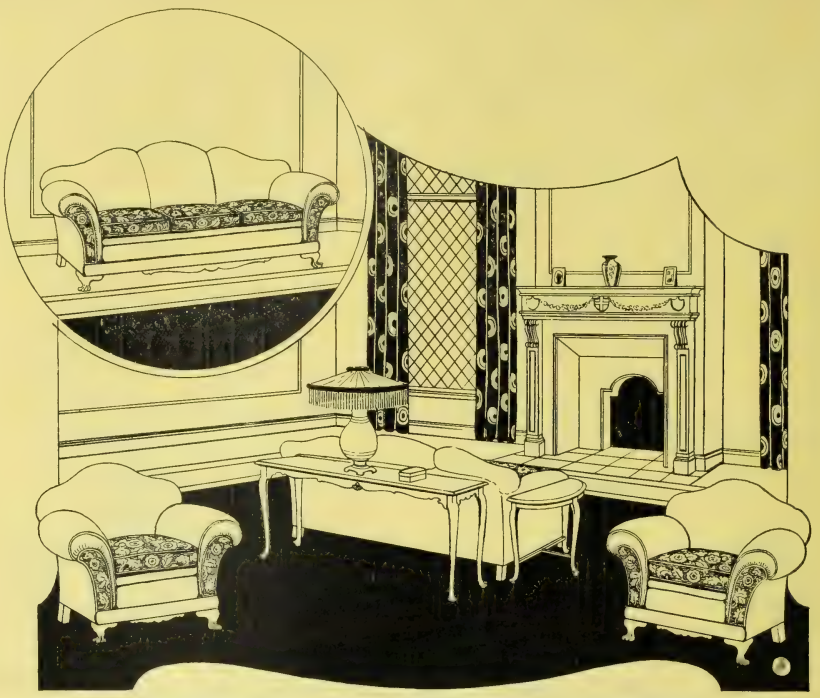
Il nous est rarement donné d'admirer une publicité aussi artistique que celle de la *Manufacture de Meubles de Salon, Ltée.* Les quelques vignettes qui illustrent ces pages en offrent à nos lecteurs une idée adéquate.

Voici un petit salon que l'on croirait prendre vue sur quelque Versailles ou quelque Malmaison... Toute la grâce d'un grand siècle se retrouve dans ces courbes harmonieuses. C'est d'un charme bien français, et l'on aimerait passer de longues après-midi dans cette atmosphère de luxe discret.

Ailleurs, plus simple encore, mais non moins élégant, voici un "living-room" aux lignes classiques. Nous aimons nous l'imaginer peuplé de jeunes gens élégants, et qui causent art ou littérature, au bruit imperceptible d'une pendulette de style. Fleurs et coussins, tentures élégamment drapées, un vase de Chine, et une cheminée aux lignes harmonieuses, complètent le tableau.

Mais préférez-vous le grand confort moderne, celui qui depuis quelques années nous engloutit dans ce que Baudelaire appelait *des divans profonds comme des tombeaux?* C'est bien là le modèle No. 146. Cet intérieur reposant nous montre un vitrage diamanté à la hollandaise, un guéridon commode où laisser tomber quelque volume avant la sieste, et une longue table ou voisinent boîte à cigarettes en argent avec quelques lampe-potiche savamment abat-jourée.

Enfin, savourez ce boudoir dont les vastes croisées s'ouvrent sur une grand'route où se profilent des peupliers. Un meuble à dossiers de plus [illegible] osier tressé invite à la rêverie, et nous aimons évoquer dans les panneaux qui se dessinent aux murs, quelque bleuâtre tapisserie où Fragonard ou Boucher aurait jeté des déesses ou des amours.



Quelques-uns des jolis modèles de la Manufacture de Meubles de Salon, Limitée



Livingston

Lorsque la peinture sèche avec des taches mates

Vous avez déjà vu un ouvrage de peinture qui, lorsqu'il est sec, montre des taches mates et vous vous êtes sans doute étonnés de savoir quelle en était la cause.

Une des raisons consiste dans l'huile employée dans la fabrication de la peinture.

L'huile, si c'est de l'huile de lin, a été faite avec l'idée de tirer tout vestige d'huile possible de la graine de lin, même aux dépens de la qualité du produit fini.

Il y a un point dans le pressage de la graine où l'huile qui est extraite devient une substance mucilagineuse. Ceci dans l'huile nuit beaucoup à la qualité et occasionne les taches mates dans la peinture.

L'huile de la marque Livingston ne contient jamais cette matière. Ceci est une des raisons de la qualité de la marque Livingston.

NOTE. — Cette matière mucilagineuse laissée dans le pain de lin augmente sa valeur comme engrais. C'est pourquoi le pain de lin de la marque Livingston est toujours de la plus haute qualité.

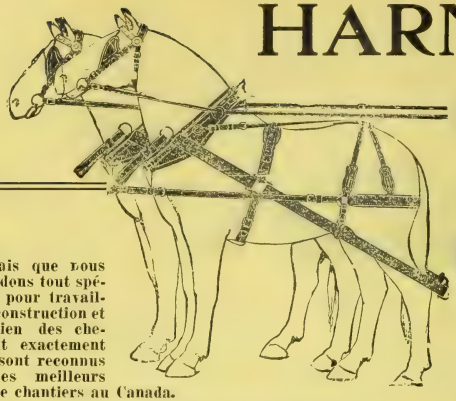


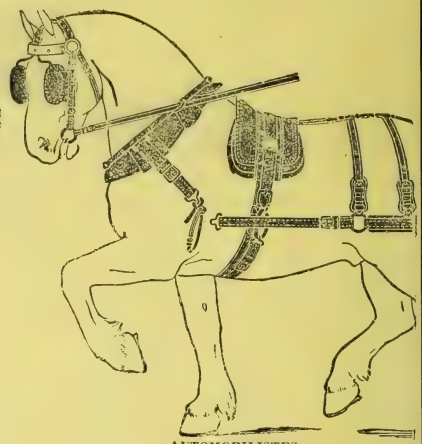
The Dominion Linseed Oil Company, Limited

BADEN, MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG.

HARNAIS POUR CHEMINS

(MARQUE ALIGATOR)





Ces harnais que nous recommandons tout spécialement pour travailler à la construction et à l'entretien des chemins sont exactement ceux qui sont reconnus comme les meilleurs harnais de chantiers au Canada.

D'une force pratiquement sans limite, très confortable pour le cheval, ils représentent la perfection de la qualité et du fini.

NOS PRIX SUR DEMANDE.

Ecrivez pour avoir notre catalogue spécial No. 22.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.

(Près de la rue McGill)

SUCCURSALES: WINNIPEG ET QUEBEC.

AUTOMOBILISTES

Nous sommes manufacturiers et vendeurs du fameux Anneau de Piston "EXCELLENCE", l'anneau le plus efficace connu. **Demandez notre littérature.**

ALUMINIUM VERIBEST



THEIERE



BAIN-MARIE

Les ustensiles de cuisine les plus populaires du Canada en un grand choix de modèles pour tous les usages.

Les USTENSILES "VERIBEST" sont les plus faciles à vendre à cause de leur superbe apparence, leur qualité exceptionnelle et leurs prix modiques.

Ils donneront à vos clientes un très long service et chaque vente que vous faites en entraine une autre.

Placez une commande d'essai et vous en aurez la preuve.

Sur demande, nous vous enverrons notre catalogue illustré avec liste de prix.



CASSEROLE



BOUILLOIRE

LARIVIERE INC.

911 Boul. St-Laurent, MONTREAL, Qué.

VERIBEST ALUMINUM CO.

OF CANADA

71 DUCHESS STREET, TORONTO, ONT.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 9 août 1922.

Une certaine tranquilité semble régner actuellement dans le commerce de détail parce qu'il traverse actuellement une mi-saison et que les ventes se ralentissent par suite du fait qu'il y a beaucoup de gens à la campagne. Les marchands en profitent pour faire des changements et des améliorations à leurs magasins et se préparer pour le commerce actif de l'automne. On commence à faire des étalages de poêles et de fournaises. Quant aux manufacturiers, la situation du charbon continue de les inquiéter. Le marché qui était à la baisse semble prendre une orientation vers la hausse, avec le résultat que les commandes sont données avec la plus grande prudence. Parmi les changements de prix à noter, cette semaine, les clous ont monté de 25c les 100 livres; leur base est maintenant de $3.50. L'on s'attend à ce que cette hausse va continuer. Les manufacturiers de chaines d'automobile ont revisé leur liste à une baisse de 10 à 15%. La firme Henry Disston & Son vient de reviser ses prix pour les scies, niveaux, équerres, etc., etc., et l'on y note une baisse moyenne de 12½%. L'arrivée d'une petite cargaison de tôles à Montréal a contribué à améliorer un peu ce marché. Les manufacturiers et les grossistes en ont profité pour s'approvisionner, mais les prix restent fermes. Les stocks de térébenthine commencent à arriver en grande quantité, mais la demande est si forte que les prix restent encore à la hausse. Quant à l'huile de lin, il n'y a pas de changement de prix à noter: elle continue à se vendre à $1.13 le gallon.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances

		Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir	2,0 lbs	13.75	75
Champion	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.		5.40
5 — 23 lbs, doz.		5.85
6 — 25 lbs. doz.		9.00
6 — 27 lbs, doz.		9.45

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	85.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	77.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Sanolat	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Barres pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Baratte à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,

genre Crown sec comme:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carres:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :
à bandage 50%
à poêle 70%
d'évier 70%
d'élévateur 25%
de charrue 30%
à lisse 25%
de marchepieds 25%
de palonnier 25%
à timon 25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
plus longs que 6" 30%
7/16" diam. et plus grands 40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 1681½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :
65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :
de manille, pur. . . . . 21 base
de manille, British . . . . 17 base
de chanvre . . . . . 17 base
Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.50
Baby Ben	3.50
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :
Johnston . . . . . 66 2/3 la livre
Old English . . . . . 66 2/3 la livre
Imperial . . . . . 0.40 la livre
Anglo . . . . . 0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :
soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; 5/32, 20.00; ¼, 15.20; 7/16, 12.50; ⅜, 11.10; 7/16, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅜, 10.10.
Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; 7/16, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.
à chiens . . . . . liste plus 10%
à licous . . . . . liste plus 10%
à vaches . . . . . liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)
en acier . . . . . net liste
en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte :
8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No	0	liste net
—	02	liste net
—	804	liste moins 20%
—	810	liste plus 25%
—	814	liste plus 25%
—	838	liste moins 10%
—	840	liste moins 12½%
—	842	liste plus 12½%
—	844	liste plus 12½%
à ressort		2.50 doz. paires

Claques :
Le prix du gros pour les *vieilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c. la lb.

Clés (outils) :
à écrou Coes 40%
à écrou, régulières 52½%
machiniste 45%
à tubes Stillson 55%
Timo 45%
en cuivre . . . . . liste plus 17½%

Clous en broche. Base 3.50

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5	5½, 6, Base			25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :
1x12, $6.75; 1¼x12, $6.85; 1¼x11, $6.70; 1½x11, $6.55; 2x12, $6.50; 2½ et plus long, $6.50.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle
No 1, 6 pouces, doz. 2.01
7 pouces, doz. 2.25
No 2, 6 pouces, doz. 1.50
7 pouces, doz. 1.74

Colle :
liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
— française . . . . 17½ —
— commune . . . 12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :
en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.
à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :
à clôture polis 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :
Ordinaires . . . . . 28c le pied
Boulonnés . . . . . 31c —

Ecrou :
ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge :
ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :
14 x 20 . . $4.70 18 x 30 . . $6.10
16 x 24 . . 5.25 20 x 36 . . 11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine . .	15.00
Little Giant, la douzaine . . .	16.50
Single Bead, la douzaine . . .	16.00
Double Bead, la douzaine . . .	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer et acier :

ordinaire	Base 3.05
acier à lisse	— 3.05
acier à bandage	— 3.05
acier à pince	— 3.95
acier angle	— 3.15
acier à ressort	— 5.50

Fer-blanc :
Canada Crown Charcoal. la boîte

1X, 20x28,	56	feuilles, 135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28	56	— 135 lbs.,	9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112	— 200 lbs.,	16.50
1C, 20x28,	56	— 270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112	— 270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56	— 155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56	— 175 lbs.,	12.75
1x 20x28,	56	— 135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.60 le 100 lbs.
au 100 lbs.	4.25 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin 13, 3.70 les	100 lbs.
14, 3.75 les	100 lbs.
15, 3.90 les	100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.90
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

	Rouleau de 50 verges. Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
0 caisse de 6 doz.,	9.00 caisse
1 caisse de 8 doz.,	10.00 caisse
2 caisses de 6 doz.,	8.50 caisse

Haches:

canadiennes	11.50 doz.
canadiennes emmanchées	14.00 doz.
de garçons	9.50 —
de ménages, emmanchées	12.50 —
de bûcherons . . 9.50 à	13.00 —
à double taillant	16.50 —

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.15	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00

Lampes Coleman:

	chaque
C.O.—329	8.25
L.O.—327	7.00
P.O.—321	7.00
B.O.—307	9.25
C.O.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et rapes:

Limes Globe	60-5%
— Kearney Foot	60-5%
— Arcade	60-5%
Diston	70-10%
Black Diamond	10%
Râpes Kearney Foot	75%
Heller Bros	65%

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	24.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.10
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	34.00
Velox	30.00

électriques:

Sanfarm	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	115.00

Escompte 30%

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.

	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale

25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 S. & W. à plomb		63.30 —
44 Colt		84.00 —
45		125.50 —
45 U. S. Army		100.00 —
45/70		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
33		121.50 —
35	125.50	152.00 —
3 Mauser	133.00	—
3 Mauser à plomb	140.50	—
6	125.50	—
6 Vetterli Henry	159.50	—
7 Snider	152.00	—
7 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*":

Cartouches "Crown":

chargées à poudre noire.

	20	16	12	10
1 à SSG	72.50	77.00	78.50	90.50 —
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50 —
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50 —

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00 —
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50 —

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSG	95.00	96.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit	14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net	.50 par 100 lbs.
28 balles. Extra net	1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net	1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net	.50 par 100 lbs.

Meules en grès:

1½-1¾ pces d'épaisseur	4.75 100 lbs.
2-2½ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs.	4.25 100 lbs
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs.	4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin . . . . . liste plus 5%
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50.
— à queue carrée pour le fer, 50c.
— à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.00	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	53	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	414	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Joliette et Ajax Kraft, lb.	0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08½
Fibre, lb.	0.08½
Special Manilla, lb.	0.07½
"B" Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.06½
Rouge-brun, lb.	0.06
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette:

"Papillon" et "Home", caisse.	4.00
"Special", caisse.	3.68
"Oiseau Bleu", 6 oz., caisse.	6.25
Serviettes, caisse de 3750	7.50

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 50% et 17½%. Duplex (Manilla) et "Maple Leaf" (Kraft), la liste, moins, 50 et 5%. "Lion" Kraft, la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10 et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz.	11.28
Fox	—	11.75
Olds	—	11.75
Bulldog	—	13.63
Jones	—	13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver:

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60
Suprême Zinc	5.25

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures:

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses	Liste de prix
pour chevaux Stewart:	
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons:	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:

Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55
Surface d'ardoise :	
Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" (Quatre dans un) le carré . $6.00

(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Panamold, léger (1 pli)	1.50
(2 plis)	1.85
(3 plis)	2.20

Surface de Mica:

Mica Lastic,	
Léger (1 pli) le rouleau	1.90
Moyen (2 plis) le rouleau	2.25
Lourd (3 plis) le rouleau	2.60
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.35
— lourd (3 plis)	2.40
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau	$2.85
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau	3.30
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau	1.85
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis le rouleau	2.20
Everlastic, léger (1 pli)	1.70
— moyen (2 plis)	2.05

Papiers :

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs. Rouleau de 400 pieds.	$4.50
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2	0.85
Fibre "Surprise"	0.70
Fibre "Stag"	0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :

H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

ES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 10 et 16 onces, le quintal.	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.10
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C13
				C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal.	0.85	0 95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à rccommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb. .	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb. .	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon .	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon.	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ¼ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	8.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril . . .	12.25
Coaltar (brut) le baril . . .	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz. . . .	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz . .	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon	1.30

Rondelles en fer.	60%
Tire-Fond (coach screw). . . .	45%

Tôles galvanisées:

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis . . .	28	7.25	
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur, 28	5.50	le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00	le carré
33 pces de largeur, 28	5.75	le carré
26	6.25	le carré

Tôles Canada Plate :

Noires.	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies.	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces.	0.24	le pied
6 pouces.	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces.	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2 . .	—	13.00
en longueur, 2 à 4 . .	—	13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.84	5.14	—
¾	3.84	5.94	—
½	4.85	6.46	—
¾	5.87	7.71	—
1	8.16	11.05	—
1¼	11.04	14.95	—
1½	13.20	17.88	—
2	17.76	24.05	—
2½	28.08	38.03	—
3	36.72	49.73	—
3½	47.84	63.48	—
4	56.68		—

Vadrouilles :

	la doz.
Fini O-Cedar, doz. net :	la doz.
4 onces	2.40
12 onces	4.80
O-Cedar, grande avec manche.	$16.00
O-Cedar, petite avec manche .	10.00

Boîte de 1 pinte, mesure impériale	12.00
Boîte de ½ gallon, mesure impériale	20.00
Boîte de 1 gallon, mesure impériale	28.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.15	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95		20.65
96 " 100		22.35
101 " 105 —		25.05
106 " 110 —		27.80

(moins 15%)

Vert de Paris:	Bergers
Barils, 250 lbs..	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate	82½-5
tête ronde	80-5
en laiton, tête plate	77½-5
tête ronde	75-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs. .	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.12

Huile bouillie :

1 à 2 barils	1.13

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple	1.70
Par petits lots	1.78

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens.	13.00	13.35
Anchor pur.	13.00	13.35
Crown Diamond.	13.00	13.35
Crown, pur.	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur.	13.00	13.35
Red Seal.	13.00	13.35
Decorators, purs.	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal.	13.00	13.35
Moore, pur.	13.00	13.35
Ramsay, pur.	13.00	13.35
Maple Leaf [illegible]	13.00	13.35
Anglo pur.	13.00	13.35
O.P.W. Polar White . .	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale.	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	4.00
Par 100 livres.	5.00
Par 25 livres.	5.25
Par 12½ livres.	5.50

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.
Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.
Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs. la caisse.	9.60
Paquets de 2½ lbs. la caisse.	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William.	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks.	3.65
B.H., Brandram-Henderson.	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
[illegible], Canada Paint	6.30
[illegible] Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible Ramsays	6.00
Old Dutch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William.	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin.	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Teintures à vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.L. 61		.45	.68	1.25
Wood Lac.	.18	.32	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Japsa-Lac Glidden.	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	
Alabastine	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint.	9.50	9.50	—

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Marite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—
Bleu azur		.56	—
Noir ivoire		.44	—
Brun terre d'ombre		.36	—
Brun terre de Sienne		.37	—
Brun "Van Dyke"		.40	—

Vernis:

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	4.56
Wearette Glidden.	4.56
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-ite Martin-Senour.	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour.	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint.	4.00
7-20 Ramsays.	3.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

Peintures à l'huile:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden.	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works.	3.45	3.55
Lesconette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

Faites Cette Experience

Goûtez-les tous. Goûtez tous les laits en boîtes sur le marché. Ayez une boîte de chaque produit et un verre. **Vous pourrez boire** de la Crème Keepsweet. Et vous constaterez qu'elle est tout simplement délicieuse. Chaque jour des centaines et des centaines de Canadiens découvrent comme la Keepsweet est bonne. En offrez-vous à votre clientèle?

De la crème fraîche, douce, pas du lait condensé

La Crème Keepsweet n'est pas autre chose qu'une **crème** riche, fraîche et saine. (C'est la seule **crème** en boîtes sur le marché canadien). Son goût est parfait. Elle n'est pas condensée, évaporée ni médicamentée. Elle est toute prête à l'usage à même la boîte. Naturellement, dès qu'elle est ouverte, il faut lui donner le même soin qu'à la crème ordinaire.

C'est un produit merveilleux pour donner des ventes répétées. Un épicier fait rapport que bien qu'il ne tienne la Crème Keepsweet que depuis quelques semaines seulement, elle est maintenant au nombre des produits qui lui donnent les plus nombreuses ventes de répétition.

La Crème Keepsweet est vendue en petites boîtes, contenant 6 onces de **crème** (pas du lait), et en boîtes de la dimension pour famille, contenant 11 onces de **crème** (pas du lait). Placez une commande immédiatement par l'intermédiaire de votre maison de gros.

Dominion Milk Corporation
Limited
TORONTO - CANADA
J. L. FREEMAN & CO., MONTREAL,
Représentants pour Québec.

Très Annoncée

Nous aidons à la vente de la Keepsweet chez les épiciers par une très grande campagne de publicité, donnant de superbes résultats. Des pages entières, des demi-pages et autres grandes annonces sont publiées à intervalles réguliers dans les plus grands journaux.

Ralliez-vous à cette campagne et prenez votre part des profits de la vente de ce merveilleux produit nouveau.



Keepsweet *Table Cream*

Ventes Plus Rapides, Plus Gros Profits Pendant l'Eté

Les marchandises qui traînent sur vos étagères font ressortir, par contraste, vos ventes rapides de POST TOASTIES, GRAPE-NUTS et POSTUM.

"Et pour cause".

Au lieu d'annonces irrégulières qui semblent jouer à "cache-cache", la publicité vigoureuse et persistante de la Canadian Postum Cereal Company ne s'arrête jamais.

Nos annonces couvrent le Dominion, pénètrent **dans toutes les maisons de la Province,** chaque semaine, tous les mois. Naturellement, il s'ensuit que vos ventes de POST TOASTIES, GRAPE-NUTS et POSTUM sont fréquentes et rapides.

Vos PROFITS sont certains, parce que la VENTE, ainsi que la qualité, de chaque paquet est absolument GARANTIE.

Pour faciliter davantage vos ventes, nous serons heureux de vous fournir gratuitement des pancartes et des dispositifs d'étalage. Ils vous seront envoyés au reçu d'une lettre ou d'une carte postale.

C'est le moment ou jamais de les demander.



Canadian Postum Cereal Company, Ltd.,
45 Front Street East, Toronto.
Usine : Windsor, Ontario.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 9 août 1922.

Rien d'important à signaler sur le marché local des porcs vivants. Les prix restent stables avec une bonne demande pour les lots choisis dont les offres ne sont pas considérables. Des ventes se font de $13.50 à $13.75 les 100 livres, pesés en descendant des wagons. Les porcs lourds et communs se vendent de $11.00 à $12.50 les 100 livres. Le marché des porcs préparés est tranquille, la demande pour les approvisionnements étant limitée et des ventes de petits lots de stock frais tué à l'abattoir de la ville se font de $20.00 à $20.50 les 100 livres.

Il y a encore une bonne demande pour la plupart des lignes des viandes fumées, par suite de la consommation considérable à cette saison de l'année, et le marché est actif avec un ton stable. Les jambons de 8 à 12 livres se vendent de 34c à 35c la livre; les jambons lourds de 29c à 30c; le jambon cuit 50c et le jambon cuit plat à 53c la livre. Le bacon à déjeuner est coté de 30c à 32c la livre.

La demande pour des petits lots de saindoux est assez bonne pour la saison de l'année, et, par suite, il n'y a pas d'accumulation d'approvisionnements en valant la peine. Le ton du marché est stable avec des ventes de variétés raffinées canadiennes de 16½c à 17c la livre en seaux de bois de 20 livres; de 16c à 16¼c en chaudières de fer-blanc et de 15½c à 15¾c la livre en tierces.

Le marché des oeufs reste sans changement, le ton étant à peu près stable. Il se fait un bon commerce en gros (jobbing) d'oeufs strictement frais à 36c la douzaine, mais le commerce des qualités inférieures est plutôt tranquille. Les premiers choix se vendent de 32c à 33c la douzaine et les No 1 à 29c la douzaine.

Le ton du marché du beurre continue d'être facile et les prix restent stables avec une tendance vers la baisse. De fait, ils ont encore baissé de ½c la livre par suite de la demande limitée continue pour des approvisionnements de toutes les sources et il se fait un très petit chiffre d'affaires. Sur place, le meilleur crémerie se vend de 32½c à 33c la livre et le bon de 31½c à 32c la livre.

Il y a actuellement, vu la baisse du marché, du fromage, une demande de la part des importateurs anglais et les ventes ont été considérables, mais le marché n'en reste pas moins inactif. Il y a également une certaine demande sur place pour le meilleur fromage de l'Est à 14½c la livre, mais en général l'on demande 14¾c et le meilleur fromage de l'Ouest est coté de 15c à 15½c la livre.

Le marché des produits de l'érable continue d'être tranquille. Les prix restent sans changements, par suite du fait que les approvisionnements sur place ne sont pas considérables. Des ventes de petits lots de sirop d'érable No 1 se font à $1.65 le bidon; le No 2 se vend $1.50 et le No 3 $1.40. Le sucre d'érable No 1 se vend 15c la livre et le No 2 à 14c la livre en morceaux de 1 livre.

Le marché des patates nouvelles est assez bon. La demande est stable pour les petits lots et comme les approvisionnements ne sont pas trop considérables pour répondre aux besoins, les prix restent sans changements de $1.00 à $1.25 le sac de 90 livres.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 9 août 1922.

Porcs vivants	....	13.50
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis	20.00	21.00
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)	....	0.32
Longes (trimées)	0.29	0.30
Longes (non trimées)	....	0.27
Epaules (trimées)	....	0.21
Saucisse de porc (pure)	....	0.18
Saucisse de boeuf	....	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	....	0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière	....	0.17
Quartiers devant	....	0.07
Longes	....	0.26
Côtes	....	0.18
Haut côté	0.10	0.11
Hanches	....	0.14
(Vaches)—		
Quartiers derrière	0.15	0.16
Quartiers devant	....	0.06
Longes	....	0.23
Côtes	....	0.17
Chucks	....	0.10
Hanches	....	0.15
Veaux (suivant qualité)	0.10	0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps	....	0.24

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 9 août 1922.

Porc en baril—		
Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	36.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	30.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits		53
Saucisse de porc, pure	....	0.20
Bologne, la lb.	0.11	0.18

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE. LIMITEE, en date du 9 août 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	8/12	0.40
Jambons fumés, marque Gunns:	8/12	0.38
	12/16	0.38

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

16/20	0.26
20/25	0.25
25/30	0.27
30/35 et plus	0.24

Bacon :

Déjeuner, Maple Leaf	0.38
Déjeuner, Marque Gunns	0.32
Jambons Cottage	0.32
— Picnic	0.23
— bouillis	0.51
— rôtis	0.55
— sandwich	0.56

SHORTENING

Shortening Easifirst:

Tierces	400 lbs	0.14½
Tinettes	60 —	0.15
Seaux	20 —	0.15½
Seaux	10 —	0.15½
Seaux	5 —	0.16
Seaux	3 —	0.16
Blocs	60 —	0.16½
Blocs	30 —	0.17

Shortening Picrus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :

Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.36
— choisis	0.32
— No 1	0.28
— No 2	0.26

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.35	0.36
Beurre crêmerie No 2	....	0.34
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc la lb.	0.15
— ambré, la lb.	0.13
— brun, la lb.	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.21
— tinettes	0.20½

FROMAGE

Nouveau	0.17	0.18
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 9 août 1922.

Oeufs No 2	0.27
Oeufs frais	0.29
Oeufs choisis	0.33
Oeufs strictement frais	0.37

BEURRE

Beurre	0.36
Beurre en pain d'une livre	0.37
Crêmerie No 1 blocs de 50 lbs.	0.36
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.35
Dairy, solide, 50 lbs.	0.30

FROMAGE

Double, la lb.	0.19
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 9 août 1922.

Poule	0.23
Poulet	0.30
Dndes	0.50
Dindons	0.52
Oies	0.25
Canards domestiques	0.35
Canards du lac Brôme	0.45
Chapons	0.45

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 9 août 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.20
Brochet	....	0.12
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.05½
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.50
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.20
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon Colombie, rouge	....	0.25
Maquereau	....	0.15
Hareng	....	0.07
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.15
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.06	0.07
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.00
Saumon salé nouveau, brl.	....	20.00
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	16.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No. 1), le brl.	12.00	13.00
Morue verte, petite, No. 2	9.00	10.00
Morue verte, grosse, brl.	13.00	14.00

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huitres.

Huîtres en écailles, canad.	16.00
Huîtres en écailles, amér. brl.	16.00
Huîtres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huîtres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.80
2ème Patente	7.30
Forte à boulanger	7.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.75
Farine à engrais, 1ère	4.70
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne F.o.b. Montréal	25.25
Gru par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.ob. Montréal	33.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 9 août 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Nouveau No 1	....	17.50
No 2	16.00	17.00
Bon, No 2	....	24.00
No 3	....	22.00
Trèfle mêlé	....	18.00
Paille	....	16.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs.)	0.60	0.63
No 3, C.W.	0.56	0.58
No 1 Feed	0.53	0.56
No 2 Feed	0.51	0.52

Blé-d'Inde:

No 2 jaune	0.79	0.80
No 2 mixed	0.77½	0.78

Orge:

No 3 C.W.	0.82	0.84
No 4 C.W.	0.80	0.82
Alimentation	0.73	0.78

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	23.00
Gru, par char	25.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 2 août 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls. seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50
Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:	
Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	0.38
Abricots de choix	....
Abricots, slabs	....
Pêches (fancy)	0.21
Poires de choix	0.25
Pommes évaporées	0.27

Pelures séchées:

Orange	0.26
Lemon	0.28
Citronnelle	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00 3.60

Raison:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	0.18½
Muscatels:	
1 couronne	....
2 couronnes	....
3 couronnes	0.15
4 couronnes	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	0.15
Corinthe (vrac)	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	0.17
Epépiné, fancy, 15 onces	0.16
Dattes, vrac	0.12½
Farcies, boîtes de 12 lbs	3.25
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	2.65
Figues 2¼s, la lb.	0.23
Figues 2½s, la lb.	0.24
Figues 2¾s, la lb.	0.26
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	3.50
12 x 10 oz.	1.25
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	..09

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	0.32
30-40s	0.22½
40-50s	0.19
50-60s	0.17½
60-70s	0.16½
70-80s	....
80-90s	....
90-100	....

LE SUCRE

Dominion	7.15
Atlantic extra granulé	7.50
Acadia, extra granulé	7.50
St. Lawrence, extra granulé	7.50
Glace, baril	7.70
Glace, (caisses de 25 lbs.)	8.10
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.90
Jaune No 1	7.10
Jaune No 2	7.00
Jaune No 3	6.90
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.60
En poudre, 50s	7.80
En poudre, 25s	8.50
Cubes et dés, 100 lbs.	9.20
Cubes, boîtes de 50 lbs.	8.30
Cubes, boîtes de 25 lbs.	8.50
Cubes, paquets de 2 lbs.	9.50
En morceaux, Paris, barils	8.10
En morceaux, 100 lbs.	7.95
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	8.30
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	9.25
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	10.00
Crystal Diamond, barils	8.10
" " boîtes, 100 lbs.	8.20
" " boîtes, 50 lbs.	8.30
" " boîtes, 25 lbs.	8.50

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	0.19	0.20
Amandes (écalées)	....	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Châtaignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.14	0.15
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62

Arachides rôties :

Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.10½	0.11½
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11

Arachides (peanuts) salées :

Jumbo	....	0.16½
Fancy entières, la lb.	....	0.38
Fancy cassées, la lb.	....	0.33
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	0.32	0.35
Pecans, grosses, No 2, police	....	0.35
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	0.21	0.24
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	0.75
Noix (Grenoble)	....	0.30
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 9 août 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Pommes nouvelles, panier	2.00	2.50
Patates nouvelles	2.00	2.35
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes doz de paquets	0.25	0.35
Patates nouvelles, Montréal, la poche	1.25	1.50
Pommes, jaune transparent, panier		3.00
Tomates de Montréal, bte.	1.25	1.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 9 août 1922.

Pamplemousses, 48, 64, 80, 90	7.75	8.25
Oranges de Californie	9.00	10.50
Fraises, 27 pts par csse	0.17	0.20
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie	....	7.50
Canteloupes, le crate	....	5.00
Pêches de Georgie, crate	....	5.00
Citrons de Messine	....	5.00
Bananes	4.50	5.00
Dattes lb.	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée		6.00
Pommes en boîtes	....	5.50
Céleri de la Floride		9.00
Patates nouvelles, baril		4.00
Tomates, canadiennes	0.75	1.00
Oignons Espagnols		5.00
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Concombres de Montréal, douz.		0.60
Asperges canadiennes, panier		2.75
Choux, la douz.		0.90
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14
Blé-d'Inde nouveau, la douz.		0.30

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s	5.35	5.55

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins	22.50
Surextra fins	23.50
Très fins	20.50
Fins	18.50
Mi-fins	16.50
Moyens	15.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s, douz.	....	1.75
Pommes, gal. douz.	....	5.25
Blueberries, 2s	....	2.40
Grosseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.15
Framboises, 2s	....	3.25
Fèves, Refuges	....	1.60
Blé-d'Inde (2s.)	1.25	1.45
Betteraves, 2 lbs.	....	....
Carottes (tranchées) 2s.	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	....
Epinards, 3s	....	....
Epinards Can. (2s.)	....	2.20
Epinards, Californie, 2s.	....	2.90
Tomates, 2s	....	1.35
Tomates, 2½s	1.75	1.80
Tomates, 3s	....	....
Tomates, gallons	....	5.75
Citrouille, gallon (douz).	....	1.70
Pois, standards	1.55	1.60
Pois early June, (douz.)	1.80	1.85
Pois très fins, 20 oz.	....	2.27
Pois fins, 20 oz.	....	2.12

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18	....	
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb.	—	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb.	—	0.45
Flocons avoine, 20s		4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz.,	2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s		4.60
Riz puffé		5.50
Farine, caisse		2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.		3.00
Health bran, (20 paquets), csse		3.50
Orge perlé écossais, csse		2.70
Farine à crêpe, csse		2.90
Farine à crêpe préparée, douz.		2.45
Wheat food, 18-1½		3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.		7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz.		2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.		5.50
Blé à porridge, 36s. caisse		6.40
Blé à porridge, 20s caisse		6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.		2.25
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz		4.30
Corn Starch (préparé)		0.09½
Benson Corn Starch 1s. lb.		0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb.		0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.		0.07½
Argo Corn Starch, 1s. lb.		0.07½
Fleur de patates Casco raffinée, lb.		0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.		0.07½
Fleur tapioca		0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs)	4.75
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs)	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, baril	....
Oatmeal (standard granulé)	3.60
nuél)	3.50
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.45

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs.	6.50
Pour bouillir, le boisseau	
Lima, Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.25
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.07

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron La grosse	2.75 30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch.	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch.	1.15
Onguent sabots, la douz.	3.25
Paudres à vers, la douz.	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 9 août 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.49	0.55
Young Hyson No 2	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.	2.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 9 août 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées	....	0.28
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	0.25
Poivre blanc	....	0.30
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades	0.26	0.30
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais	0.18	0.20
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.25
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 9 août 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.00	2.50
Peaux d'agneau, ville	0.35	0.40
Peaux d'agneaux, campagne	0.25	0.30
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	0.11	0.12
No 2, la lb.	0.10	0.11
Peaux de veau de lait la lb.	0.13	0.15
Peaux de taureau la lb.	0.07	0.08
Peaux de veau de son, la lb.	0.08	0.09
Laine lavée, la lb.	0.22	0.24
Laine, non lavée	0.16	0.18
Deacons	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb.	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, En date du 9 août 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,		5.50
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,		6.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,		6.50
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,		7.50

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once		la douz.	1.50
— — 2 —		—	2.75
— — 2½ —		—	3.00
— — 5 —		—	5.50
— — 8 —		—	9.25
— carré, 8 —		—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.35
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac.
(tous arômes)

Marque	Liberty	la livre 1.00
—	Star	— 1.35
—	Seal	— 1.50
—	X	— 1.90
—	XX	— 2.40
—	XXX	— 3.00
—	XXXX	— 3.50
—	XXXXX	— 4.00
—	XXXXXX	— 4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse	1.80
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.30
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.35
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	2.65
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par caisse	4.00
Jarres pts, Queen, 1 douz. par carton	2.90
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	4.25
Pony, 2 douz. par caisse	1.20
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.20
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.40

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45
10 boîtes	7.40
25 boîtes	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte	3.90
5 boîtes	3.85
10 boîtes	3.80
25 boîtes	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard

Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte	7.00
5 boîtes	6.95
10 boîtes	6.90
25 boîtes	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes	4.15
25 boîtes	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb. 0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons	3.90
25 cartons	3.85

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz. de	2 onces,	la dz.	0.96
—	4 —	4 —	—	1.20
—	4 —	6 —	—	1.65
—	4 —	8 —	—	2.00
—	2 —	12 —	—	2.75
—	4 —	12 —	—	2.70
—	2 —	16 —	—	3.45
—	4 —	16 —	—	3.40
—	1 —	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½ —	5 lbs.	la dz.	15.60

Csse assortie { 2 dz. 4 oz. / 1 dz. 12 oz. / 1 dz. 16 oz. } la cse 8.50

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.

La douzaine 1.15
La grosse 13.80

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% par.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00
Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M.D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

SI VOUS EPROUVEZ QUELQUE EMBARRAS DANS VOS ACHATS

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

Stabilité

L'actif total est supérieur à $650,000,000

LORSQUE vous faites des affaires à une succursale de la Banque, vous traitez avec la succursale d'une Banque dont les ressources sont supérieures à $650,000,000 et dont l'organisation bancaire est mondiale.

Siège Social: Montréal



Succursales dans toutes les agglomérations importantes du Canada

Département d'épargne dans toutes les succursales

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 317 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

SERVICE !

Lorsque vous commandez du

SEL WINDSOR

ou du

SEL REGAL



Non seulement vous êtes certain d'avoir la meilleure qualité, mais encore vous avez le meilleur service. Pas de délais ennuyeux. Vous n'avez qu'à téléphoner à votre "jobber" ou à votre maison de gros et votre commande est promptement remplie.

Ils ont toujours ces marques en magasin — et vous devriez faire la même chose!

The CANADIAN SALT CO., Limited

Windsor, Ont.

SPECIALITES RECOMMANDEES

PATES ALIMENTAIRES
" BERTRAND "

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti, Alphabets, Coquilles, Nouilles, etc., etc.,

en paquets cachetés d'une livre.

SAVON EXTRA CONCENTRE
"GRAPPE D'OR"
72%
en barres, carrés et savonnettes.

PATES DE FOIE GRAS
Ls. HENRY
Strasbourg, France.

DEMANDEZ NOS PRIX

HENRI JONAS & CIE

Seuls représentants pour le CANADA.

173-177 RUE S.-PAUL O., - MONTREAL

Les EDDY

100% bonnes

Il faut plus qu'une formule de fabrication d'allumettes pour en produire d'aussi bonnes que celles d'Eddy.

Plus de soixante-dix ans d'expérience ont établi dans la fabrique d'Eddy un type d'excellence de fabrication qui garantit que toutes les allumettes d'une boîte d'Eddy sont de bonnes allumettes—sûres, sans danger et dignes de confiance—une allumette qui ne ratera pas.

Vendre les Eddy paie — en plus gros profits et en satisfaction certaine pour le client.

La Cie E. B. Eddy, Limitée
HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.

Nos biscuits font plus que de donner une satisfaction ordinaire

Nous voulons dire par là que nous nous efforçons dans nos procédés de manufacture non pas de produire un article d'une qualité assez bonne pour la vente, mais de produire un article qui donne une satisfaction maximum pour la valeur reçue.

Depuis plus de trente-cinq ans nous faisons affaires dans la Province du Québec, et nous nous sommes acquis une réputation qui vous permet d'offrir nos Biscuits Soda en toute confiance, sachant parfaitement qu'ils répondront aux besoins de vos clients et que vous n'aurez jamais de plainte à leur sujet.

Nos voyageurs sillonnent la Province en tous sens porteurs de nos échantillons. Ils sont à votre disposition pour vous donner tous renseignements concernant les approvisionnements dont vous pouvez avoir besoin.

Voyez-les donc à leur passage, ou bien écrivez-nous en nous demandant leur visite, ce qui ne vous engage en rien.

Votre stock ne saurait être jugé comme complet, si vous ne tenez un assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ-NOUS NOS LISTES DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (2)

MONTREAL

MACDONALD'S



Ventes augmentées—Ecoulement plus rapide—Plus de bénéfice.

A l'heure actuelle, les tabacs de Macdonald offrent au détaillant de plus grands attraits que toute autre commodité. Le bénéfice sur le Macdonald — qui a toujours été généreux — est maintenant plus grand que jamais et va constamment en augmentant.

Le tabac Macdonald vous donne un joli rapport pour votre argent. Naturellement ce rapport est multiplié par chaque renouvellement. Les renouvellements de Macdonald sont indubitablement rapides et l'immense publicité incessante de Macdonald crée une demande toujours plus grande pour ces tabacs populaires, rendant ainsi votre écoulement plus rapide et augmentent vos bénéfices.

Puis il y a aussi le bénéfice supplémentaire provenant des quatre à six palettes extra se trouvant dans chaque boîte de 10 lbs que vous achetez.

Trois sources de **bénéfice** font certainement du Macdonald une ligne digne de vos efforts de vente.

Le Tabac avec un coeur



Ventes par les Shérifs de la Province

ATHABASKA

Woolward alias Joseph Jutras vs Albert Vincent. 1. Une terre faisant partie des lots Nos 989 et 995 du cadastre officiel du canton de Warwick; bornée au sud-est à Alcide Lampron, au nord-est à M. Trudeau, au nord-ouest à l'immeuble ci-après décrit et au sud-ouest à la route de Warwick et contenant 3 arpents et 3 perches sur 20 arpents de profondeur, plus ou moins — circonstances et dépendances; 2. Les lots 990 et 996 dudit cadastre officiel pour le canton Warwick — circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Séraphine, le 1er septembre 1922, à trois heures de l'après-midi.

Louis-A.-S. Plamondon vs Elie Boisvert. Les lots 905 et 906 du cadastre officiel du canton de Durham — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-Fulgence-de-Durham, le 1er septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Napoléon Nolette vs Joseph Nolette. 1. Une terre située dans le 1er rang du canton d'Halifax et connue et désignée sous les Nos. 14, 15, 16 et 17 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ferdinand-d'Halifax — avec les bâtisses dessus construite et tout l'agrès de la sucrerie; 2. (a) Les droits d'occupation seulement tant que la fromagerie ci-après décrite existera sur un certain terrain de la contenance d'environ 60 pieds de front par 40 pieds de profondeur, situé au 1er rang dudit canton d'Halifax et formant partie du lot No. 13 du cadastre susdit; borné en front par la route du 1er rang, des autres côtés par Pierre Perrault; et (b) La propriété entière d'une fromagerie y érigée et toutes ses machines, machineries, outils et agrès à son usage. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Ferdinand d'Halifax, le 31 août 1922, à onze heures de l'avant-midi.

BEAUHARNOIS

Thomas Savage vs Dame Margaret Smith. Un lot de terre sis et situé dans le canton de Godmanchester, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton sous le No. 239. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Joseph-de-Huntingdon en la ville de Huntingdon, le 29 août 1922, à deux heures de l'après-midi.

CHICOUTIMI

Philias Lefebvre vs Louis Hébert. Une ferme comprenant les lots connus et désignés au cadastre officiel pour le 1er rang du canton Kénogami, sous les Nos 42 et 43 et pour le rang A du même canton sous les Nos 42 et 43 et moitié nord de 41 — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Charles, comté de Chicoutimi, le 29 août 1922, à deux heures de l'après-midi.

HULL

Union Bank of Canada vs J. J. Stevenson. Le lot No. 17c du 4ème rang du canton Hull-Sud, dans le district de Hull, selon les plan et livre de renvoi officiels dudit canton — avec les bâtisses sus-érigées. Pour être vendu au bureau d'enregistrement dans la cité de Hull, le 29 août 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Napoléon Lapierre vs Kazimir Bulvichirs. Un terrain situé en la paroisse de Saint-Aamable, au rang les 27, contenant 1½ arpent de largeur sur 27 arpents de profondeur, tenant d'un côté Juasaph Shaltis (aujourd'hui Herménégilde Lapointe), de l'autre côté Louis Dalpé, par un bout le domaine Brunelle et par l'autre bout le chemin public des 20 avec toutes les bâtisses y érigées; ledit terrain faisant partie du lot No 2 partie 217 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julie comté de Verchères. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Amable, le 31 août 1922, à onze heures du matin.

Dame Philomène Fortier vs The Mount Royal Land Company, Limited. Le lopin de terre situé dans les cité et district de Montréal, composé de partie du lot No. 58 des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-des-Neiges. Pour être vendu au bureau du shérif de Montréal le 31 août 1922, à dix heures du matin. Un dépôt de $700.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'hon. juge Lafontaine, daté le 7 juillet 1922.

Edwin Edmund Cummings vs David Paquette et Jean-Baptiste Carbonneau, curateur. Le lopin de terre ayant front sur la rue Messier dans la dite cité de Montréal, connu sous le No. 1 du plan de résubdivision dûment dressé et de record du lot No. 9-164-1 des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte Visitation — avec les bâtisses dessus construites, portant les Nos. civiques 1211, 1213 et 1215 de ladite rue Messier; Le lot No 2 du lot de subdivision 9-164-a des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte Visitation et le lot No. 9-165-1 des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte Visitation — avec les bâtisses dessus construites, portant les Nos. civiques 1217, 1219, 1221 de la rue Messier dans ladite Cité de Montréal; Le lot 9-165-2 des plan et livre de renvoi officiels de Côte Visitation — avec les bâtisses dessus construites portant les Nos. civiques 1235, 1237 et 1239 de ladite rue Messier; Le lot No. 9-166-3 des plan et livre de renvoi officiels de Côte Visitation — avec les bâtisses portant les Nos. civiques 1229, 1231, 1233 de ladite rue Messier; Le lot No. 9-166-2 des plan et livre de renvoi officiels de Côte Visitation — avec les bâtisses dessus construites portant les Nos. civiques 1235, 1237 et 139 de ladite rue Messier. Ladite propriété dans son état actuel avec tous les droits, circonstances et dépendances, sans exception ou réserve d'aucune nature de la part des vendeurs. Pour être vendus au bureau du shérif de Montréal, le 31 août 1922, à onze heres de l'avant-midi.

QUEBEC

Les Sieurs Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de Château-Richer vs Joseph Mailloux. Partie du No. 248 du cadastre officiel de la paroisse de Château-Richer, comté de Montmagny, étant un emplacement situé au lieu appelé "village", sur le côté nord du chemin royal, mesurant 68 pieds sur 120 de profondeur — avec la maison, étable et hangar et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Vente à la porte de l'église paroissiale de Château-Richer, comté de Montmagny, le 1er septembre 1922, à dix heures du matin.

Jules Brochu vs Ludger Lemieux. Le lot No. 18 du cadastre officiel pour le quartier Lauzon, de la cité de Lévis, étant un emplacement situé sur la rue Fraser, de 42 pieds de front au nord et 39 pieds de front au sud, sur 136 pieds de profondeur du côté nord-est et 156 pieds de profondeur du côté sud-ouest — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Victoire, comté de Lévis, le 2 septembre 1922, à dix heures du matin.

RICHELIEU

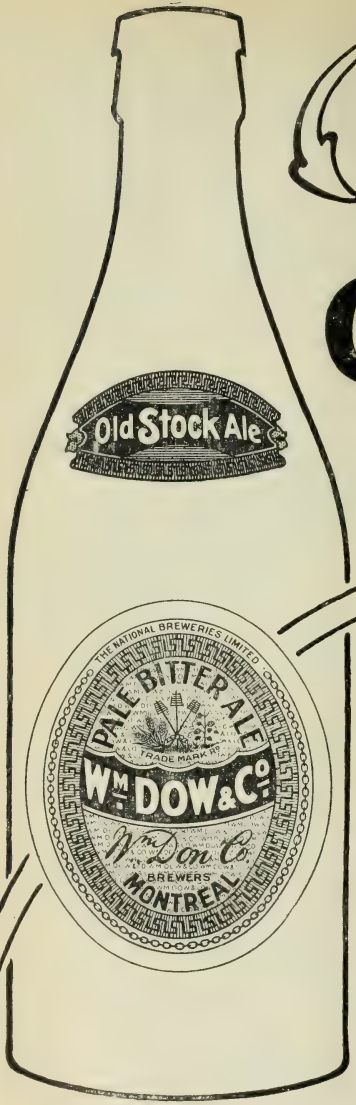
Dame Hermine Léonard vs "Leather Products Co., Limited". Un terrain situé en la ville de Beloeil contenant environ 3 arpents de largeur sur une profondeur de 678 pieds, étant la partie non subdivisée du lot No. 26 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Beloeil — avec les bâtisses dessus construites; à distraire, cependant, de la dite partie non subdivisée dudit lot No. 26: 1. La pointe de terre que s'est réservée "The Beloeil Lumber Company, Limited"; 2. Une lisière de terrain prise sur ledit lot à son extrémité sud, cédé à la ville de Beloeil pour y ouvrir une rue; 3. La pointe de terre vendue par "The Beloeil Lumber Company, Limited, à la ville de Beloeil. Lequel terrain se trouve compris dans les bornes suivantes: Nord-est le lot No. 28 du cadastre de la paroisse de Beloeil; nord-ouest les lots de subdivision 1.15, 16, 18 et 45; sud-ouest et au sud par la pointe de terre ci-dessus en dernier lieu mentionnée et la rue publique plus haut mentionnée et au sud-est par la pointe de terre ci-dessus en premier lieu mentionnée. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Beloeil, le 29 août 1922, à onze heures de l'avant-midi.

ROBERVAL

Gaudiose Gaudreault vs Isidore Brisson. Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le No. 13 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le 5ème rang du canton Déliste, de la contenance de 100 acres en superficie plus ou moins — avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sacré-Coeur-de-Marie (Déliste). Le Saint-Jean le 30 août 1922 à dix heures de l'avant-midi.

SAINT-FRANÇOIS

Gordon Ker vs Clayton Bates et Dame C. M. Bates. Lot 1a dans le 5ème rang du canton Newport, contenant 50 acres en superficie, plus ou moins, ainsi que le No. 18 du 5ème rang, dans le canton d'Eaton, contenant 18 acres, plus ou moins. Lesdits lots tels que décrits aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour lesdits cantons. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Camille-de-Cookshire, le 29 août 1922, à 1 heure de l'après-midi.



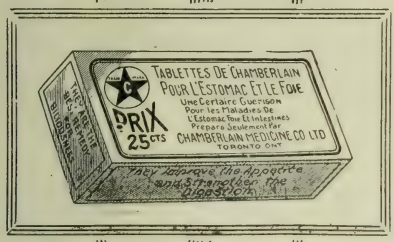
Etiquette de Garantie

Dow

Old Stock Ale

mûrie à point

Prime en Force et en Qualité



Une ligne accessoire profitable

Les Remèdes de Famille CHAMBERLAIN

Faites une commande d'essai de ces remèdes populaires recommandables et encaissez des bénéfices appréciables sur **Chamberlain.**

Il y a toujours une demande pour les remèdes efficaces, dignes de confiance, et vous trouverez que tous les remèdes Chamberlain ont une vente active et satisfaisante.

Il y a un grand nombre de ces remèdes parfaits que vous aurez intérêt à prendre en stock pour l'été et l'automne. Pourquoi ne pas nous écrire pour nous demander notre liste de prix?

GARANTIS EXEMPTS DE PRODUITS NUISIBLES.

Chamberlain Medicine Co., Limited
TORONTO.

Table Alphabétique des Annonces

A

Assurance Mont-Royal 64

B

Banque Molsons 62
Banque de Montréal 56
Banque Nationale 56
Banque Provinciale 62
Barrett Company, Ltd. 11
Beveridge Supply Co., Ltd., . . . 6
Beach Foundry, Limited . . . 30 et 31
Bédard, La Cie . . . . . 28 et 29
Brandram-Henderson . . Couverture
British Colonial Fire Ins. Co. . . 64
Brodeur, A. 64
Brodie & Harvie 64
Burrowes Mfg. Co. 6

C

Campagne "Sauvez la Surface" 34
Canada Foundries & Forgings Limited 9
Canadian Hardware and Implement Underwriters 27
Canadian Salt Co. 57
Canadian Postum Co. 50
Chamberlain Medicine Co. 61
Champion Spark Plug Co. 37
Clark, Wm. 66
Coleman Lamp Co., Ltd. 36
Connor & Son, J. H. 6
Côté & Lapointe 64
Crane Limited . . . . . Couverture
Couillard, A. 64

D

Davidson Mfg. Co., Ltd. 32
Déry, Raoul 12
Dominion Chain Co., Ltd. . . . 12
Dominion Milk 40
Dominion Battery Co. 4
Dominion Linseed Oil Co., Ltd. . 41
Doon Twines, Limited 4

E

Eddy, Cie E. B. 57

G

Galt Stove and Furnace Co., Ltd. 33
Garand, Terroux & Cie. 64
Gendron Mfg. Co. 4
Gutta Percha Rubber Co., Ltd., Couverture

H

Hall Zryd Foundry Co., Ltd. . . 35
Hébert & Cie., L. H. 4
Hervay Chemical Co. 62
Heintz, H. J. Co. 62
Hobbs Manufacturing Co., Ltd. . 5
Hôtel Victoria 64

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 13

J

Jonas & Cie, Henri . . . . . 57 et 66
Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. . . . 46
Lamontagne, Limitée 42
Larivière Inc. 42
Leslie & Co., Ltd. 12
Lloyd Commercial 64

M

Macdonald, W. C., Regd. 58
McArthur Co., Ltd. Alex. . . . 6
Mathieu, Cie J. L. 66
Montbriand, R. 64
Montreal Biscuit Co. 57

N

National Breweries, Ltd. 60

O

Oneida Community, Ltd. 3

P

Parlor Furniture Mfg. Ltd. 38, 39 et 40
Pink Co., Ltd., Thos. 8

R

Ramsay & Co. 3

S

Simms & Co., T. S. 7
Still Mfg. Co., J. H. 8

T

Toledo Scales Co. . . . Couverture

V

Veribest Aluminum 42

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital Payé $4,000,000.

Fonds de Réserve $5,000,000.

F. W. MOLSON, Président

W. A. BLACK, Vice-Président

Edward C. PRATT, Gérant-Général.

Transactions en Banque de tous genres.

Plus de 125 succursales au Canada.

57

Un demi-siècle de Popularité

Il y a deux ans, la Compagnie H. J. Heinz célébrait son cinquantième anniversaire — le couronnement de cinquante ans de progrès et de développement. Durant le temps dur qui s'est écoulé depuis cet anniversaire la compagnie a continué de prospérer.

Cinquante-deux ans d'usage continu n'ont pas émoussé l'appétit du public consommateur pour ces aliments dont la qualité a toujours été la première considération. C'est la raison pour laquelle les détaillants constatent encore que les 57 variétés sont toujours en demande et que leur virement rapide leur apporte des profits continuels et une liste croissante de clients satisfaits.

COMPAGNIE H. J. HEINZ

57 variétés.

Les REMEDES de FAMILLE **Dr Hervay**

sont Connus, Aimés et Demandés.

Ils assurent à l'épicier une vente rapide, à leurs clients la plus grande satisfaction, et leurs prix offrent la plus grande marge de profit. Liste de prix envoyée sur demande.

Tous les marchands de gros de Montréal et de Québec gardent nos produits et peuvent vous les fournir; vous n'avez qu'à spécifier la marque Dr Hervay.

THE HERVAY CHEMICAL CO., OF CANADA LTD.

ST-BASILE, Qué.

Succ. MONTREAL, 1 rue St-Laurent.

EXTRAIT de FRAISES SAUVAGES

Remède immédiat et souverain contre diarrhée, colique, choléra, maux d'estomac, etc.

FINANCES

LES OBLIGATIONS

A une assemblée spéciale des actionnaires de *Holt Renfrew*, l'on a autorisé une émission d'obligations au montant d'un million. De cette somme, $600,000 seront affectés au rachat des obligations de première hypothèque au montant de $212,000 et à défrayer le coût de différentes améliorations. La motion a obtenu les deux tiers du vote des actionnaires.

La compagnie a annoncé que le solde de l'émission ne sera mis sur le marché que si la nécessité s'en fait sentir. L'émission autorisée servira aussi à la construction d'un entrepôt frigorifique au coût de $300,000. On fera aussi des améliorations aux magasins de détail que possède cette compagnie dans les grandes villes canadiennes.

* * *

La cité des Trois-Rivières sera appelée à faire, le 1er novembre prochain, un remboursement des $950,000 empruntés pour cinq ans en vertu d'une permission spéciale du ministre des affaires municipales, après que l'emprunt eut été autorisé par le lieutenant-gouverneur en conseil pour une période de trente ans.

Le fonds d'amortissement accumulé au 1er novembre sera de $99,975, et le conseil vient de d'adopter une résolution à l'effet d'émettre des obligations à 25 ans pour un montant de $850,000, portant intérêt à 5½%, pour effectuer le remboursement en question.

* * *

Au cours d'une assemblée du conseil de Loudon, convoquée dans le but de prendre les mesures financières nécessaires pour les prochains mois, en attendant que des débentures soient émises, le commissaire de la ville a été autorisé à emprunter un million de dollars. Les débentures seront probablement émises vers la fin de l'année.

NOS COMPATRIOTES DE ETATS-UNIS DANS DANS LA FINANCE

Les journaux franco-américains publiaient depuis plusieurs mois des articles sur la possibilité d'établir une banque franco-américaine, ou plutôt canado-américaine, puisque directeurs, actionnaires et déposants se recruteraient principalement parmi les Américains d'origine canadienne-française.

L'idée est en marche. L'autre jour, à Biddeford, Maine, une réunion des principaux Franco-Américains avait lieu pour prendre les mesures nécessaires à la fondation d'une banque.

On fit d'abord ressortir le fait que l'établissement d'une semblable institution n'était pas de faire concurrence aux autres banques, comme quelques-uns le supposaient, mais que la banque nouvelle ferait des affaires avec toutes les nationalités bien qu'elle serait contrôlée par des Franco-Américains.

M. N.-P. Renouf présidait.

Après de courtes allocutions par M. le Dr. L.-P. Lesieur et M. J.-R. Paquin, M. l'avocat Eugène-L. Jalbert, de Woonsocket, fut appelé à prendre la parole. M. Jalbert est l'aviseur légal de plusieurs institutions bancaires et financières du Rhode-Island.

LA DEPRECIATION DE LA COURONNE AUTRICHIENNE

Le cours autrichien continue de dégringoler. La couronne était, la semaine dernière, cotée à 52,000 pour un dollar, soit un mille de plus que le jour précédent.

Le commerce en souffre beaucoup. Plusieurs établissements ont fermé leurs portes, quelques-uns ne sont ouverts qu'une partie du jour et les autres se servent d'objets précieux vu leur répugnance à accepter la couronne à sa valeur actuelle.

LES HORS COTE

Cotations du 7 août 1922

Valeur	*Prix*	*Rendement*
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	90	7.78%
Ames Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Brandram-Henderson 5% Ord.	47	6.38
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 31½% arr. Paie 1%	48	8.33
Dom. Power & Transmission 7% Préf...	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Consolidated Gold Mines 13% XD 1%	9.15	6.96
Home Bank 7%	89	7.87
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Imperial Oil 12%	120	2.47
Laurentide Power 5%	85	5.92
Montreal City & District Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.41
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	83	7.41
Sterling Bank 8%	101	7.92
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers 7% Préf.	60	11.67

NOTE PERSONNELLE

H. W. DeGuerre, ancien gérant du département des obligations à la *Sterling Bank* vient d'entrer au service de la firme *Stewart, Scully & Company*. Il sera secrétaire-trésorier de cette compagnie. M. DeGuerre a déjà été au service de *Turner, Spragg & Co.*, et de la *Banque du Commerce*.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.



Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de

Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE, Enr.

287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers,

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIANT

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited
MONTREAL.
J. B. RENAUD & CO., INC.
Agents de vente pour Québec.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

ASSURANCES

CONVENTION D'AGENTS D'ASSURANCE A TORONTO

Toronto sera le centre de la plus grande assemblée d'agents d'assurances que l'on ait encore tenue, les 22, 23 et 24 août, alors que la convention conjointe de la *National Life Underwriters' Association* des Etats-Unis et de la *Life Underwriters' Association du Canada* s'y assemblera.

Huit cents places ont déjà été réservées, et M. Graham, secrétaire de la *Canadian Association* croit que l'assistance sera d'au moins 1,500.

TRANSACTION DE LA SUN LIFE

Une des plus fortes transactions de ré-assurance a été faite ces jours derniers par la *Sun Life Assurance of Canada*. Il s'agit d'un montant total d'assurance de $50,000,000. La part qui revient à la *Sun Life* est de près de $7,000,000.

Au cours des derniers mois, des arrangements ont été conclus par deux fortes assurances de New-York. Par ces contrats, la *Sun Life* ré-assure une grande partie des affaires que ces deux compagnies font en dehors des Etats-Unis, soit au Canada soit en Europe.

METHODES NOUVELLES

Une innovation qui va peut-être marquer le commencement d'une nouvelle ère dans le domaine de l'assurance a été introduite récemment sous la forme de l'assurance des épargnes. Des expériences dans ce genre ont été faites dans diverses parties des Etats-Unis durant la dernière année et, à tout prendre, les résultats ont été satisfaisants. Des opinions diverses, les unes favorables, les autres défavorables, ont été exprimées par des hommes compétents en assurance relativement au mérite de ce nouveau système.

Comme tous les solliciteurs expérimentés d'assurances sur la vie le savent, il y a une certaine classe de personnes qui ont des préjugés profonds contre les agents d'assurances sur la vie et contre tout ce qui concerne l'assurance. On ne peut les aborder avec aucune chance de succès sur ce sujet et, par conséquent, si l'agent au lieu de parler assurance sur la vie, est en mesure de parler d'un moyen sûr d'amasser de l'argent, il pourra aborder ces personnes avec succès.

Le but de l'assurance-vie-épargnes est de rendre possible à un agent (pas nécessairement un agent d'assurances sur la vie) la sollicitation des personnes qui sont prévenues d'avance contre l'assurance sur la vie et de leur vendre l'assurance sans même à peine mentionner le sujet. En abrégé, la personne en question est invitée à faire des dépôts mensuels dans une banque locale ou une compagnie de prêts, et le montant du versement mensuel est déterminé par le montant que le client désire économiser dans un nombre d'années fixé d'avance. Le terme est généralement de dix ans. L'agent se présente devant une personne et lui dit quelque chose comme ceci: "C'est très difficile, n'est-ce pas, de mettre de l'argent de côté? Vous le savez sans doute par expérience. Cependant, j'ai ici un moyen par lequel je vous garantis que vous réunirez, disons $1,000 en dix ans, en déposant seulement tel montant de dollars et de sous par mois pendant cette période.

(à suivre)

L'ASSURANCE-VIE: INSTITUTION SOCIALE

(Suite et fin)

La compagnie d'assurance sur la vie se compose d'un grand nombre d'assurés—de groupes assez nombreux pour chaque âge pour que la loi de la moyenne fonctionne. Ainsi, toute incertitude pour la compagnie est éliminée et les primes sont basées sur la certitude d'un pourcentage toujours croissant—déterminé d'avance d'après les tables de mortalité—d'assurés de chaque groupe mourront chaque année, à mesure que l'âge augmente et, comme c'est à des "moyennes" que nous avons affaire, théoriquement tous mourront dans les périodes mesurées par l'actuaire.

Cela signifie que le "risque de l'assurance" augmente avec l'âge et, naturellement, cela explique pourquoi, pour les assurés les plus jeunes, les primes sont tellement moins élevées que celles que l'on exige des personnes qui avancent en âge — la durée moyenne de la vie, ou "durée prévue", étant beaucoup plus longue chez les groupes plus jeunes. Excepté pour l'assurance temporaire, votre prime, comme assuré, n'augmente pas à mesure que vous avancez en âge parce que l'actuaire, travaillant d'après le principe fondamental que la mortalité qui sera subie ira en augmentant avec l'âge, a pris en considération les dernières années du contrat, fait la moyenne de la prime et produit diverses combinaisons de polices, dont la vôtre, que ce soit une vie 20 primes ou une autre forme de police, est un exemple. Il en résulte que le montant déposé comme prime dans les premières années du contrat est plus élevé qu'il n'est réellement nécessaire — le solde ou la partie dont on ne s'est pas servi servant à former une réserve. Ainsi, nous avons la même prime (uniforme) pendant toute la durée de chaque contrat.

NOTE PERSONNELLE

Après avoir passé une couple de mois au Canada, M. Wilfrid Lacroix s'embarquait récemment pour [illegible]. M. Lacroix est avantageusement connu dans le monde des affaires. Il représente, à Paris, la [illegible] d'Assurance Lacroix, qui fait des affaires en Europe et en Amérique.



L'Auto change les Moeurs

On ne reste plus chez soi comme autrefois.

C'est l'ère des pique-niques, des visites, des randonnées.

La cuisine toute faite n'est plus un luxe, mais une nécessité.

Pour pourvoir aux repas imprévus — aux pique-niques, les cuisines Clark avec leurs alîments préparés sont vraiment une trouvaille pour la ménagère.

POUR LES EPICIERS

C'est chez lui qu'on se darde pour acheter les provisions en conserve.

Etalez donc bien les produits si estimés "CLARK" — vous en aurez un débit qui contribuera considérablement à votre commerce cet été.

Revoyez donc votre assortiment et si vous n'avez pas à la main notre liste de prix, écrivez donc nous la demandant — pour que vous puissiez préparer votre commonde pour votre fournisseur.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont.

ESSENCES CULINAIRES

JONAS



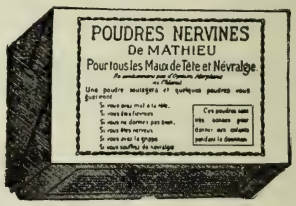
En vente partout depuis 52 ans

HENRI JONAS & CIE

Fabricants

173-177 RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL.

MAISON FONDEE EN 1870



UN VERITABLE SOULAGEMENT

Pour vous-même comme pour vos clients. Vous serez soulagé de tout moment d'anxiété—parce qu'elles se vendent bien. L'acheteur trouvera qu'elles sont un soulagement instantané pour les maux de tête, névralgie, nervosité, fièvres, etc., etc.

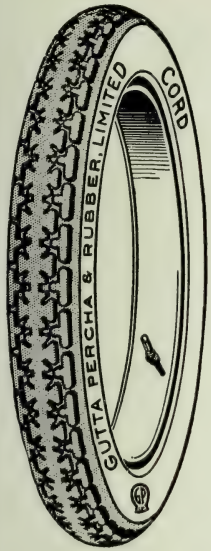
Une commande aujourd'hui vous donnera satisfaction demain.

Distributeurs:
L. CHAPUT & FILS, CIE, LTEE

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU

PROPRIETAIRE

SHERBROOKE, - - P. Q.



PNEUS "GUTTA PERCHA"

CORD · FABRIC

Font des Ventes

Les Pneus "Gutta Percha" travaillent pour le marchand. Leur prestige, leur popularité et leur plus grand service sur la route en donnant plus de milles de parcours, par dollar déboursé, commandent le respect des automobilistes et font faire des ventes.

Le véritable mérite des Pneus "Gutta Percha" devient constamment de plus en plus connu d'un nombre toujours croissant de gens. Une publicité continuelle et l'agréable expérience des automobilistes avec ces pneus de confiance étendent leur renommée. Profitez le plus possible de ces avantages. Vendez les Pneus "Gutta Percha".

Gutta Percha & Rubber, Limited

Bureaux-chefs et fabriques à Toronto

Succursales dans toutes les principales villes du Canada

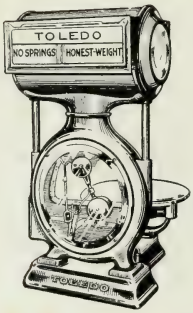
Votre Clientèle

Compte sur cette Assurance

Ce n'est pas souvent que vous avez la chance de dire à vos clients pourquoi il y a avantage pour eux à acheter chez vous.

Voici une bonne raison pour laquelle vous devriez avoir des Balances Toledo et leur célèbre enseigne: "Nous protégeons nos clients par l'emploi des Balances Toledo: Sans Ressorts — Pesée Honnête".

Presque tous vos clients, à présent, comprennent pourquoi il n'y a "Pas de Ressorts" dans les Balances Toledo — ils savent que la tension des ressorts varie avec les changements de température.



Ils comprennent aussi pourquoi les Balances Toledo donnent une "Pesée Honnête" — ils savent que le principe du pendule Toledo donne le poids — le centre de gravité avec la gravité elle-même et rien autre chose.

A part la bonne impression que les Balances Toledo créent chez vos clients, elles démontrent que vous ne courez pas le risque de perdre des clients en donnant, sans le savoir, une pesée trop faible ou de perdre une bonne partie de vos profits en donnant une pesée trop forte.

Si vous ne retirez pas tout ce bénéfice vous devriez vous renseigner parfaitement sur ce sujet. Ecrivez-nous aujourd'hui.

BALANCES TOLEDO

SANS RESSORTS—PESEE HONNETE

Canadian Toledo Scale Co., Ltd.

46 RUE CRAIG OUEST, MONTREAL. **Fabrique: WINDSOR, ONT.**

Bureaux de service dans toutes les villes principales du Canada.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

EDITION DE CHAUSSURES



(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 49)



Les chaussures pour jeunes filles, pour être vendues, doivent offrir les dernières créations de la mode tout comme des chaussures pour femmes.

Cette bottine à

TREPOINTE-COUSSIN

à prix populaire est exactement ce qu'il vous faut pour votre clientèle.

Nous sommes les seuls fabricants des véritables chaussures à Trépointes Goodyear avec semelle-coussin ("Pillow-welt")

La MAISON A. LAMBERT, INC., Montréal, tient cette ligne en stock.

GLOBE SHOE, LIMITED

TERREBONNE, P. Q.

REPRESENTANT A MONTREAL: J. A. BLUTEAU, 11 Rue S.-JACQUES

The Yamaska Brand
J. A. & M. Coté
ST. HYACINTHE.
CANADA.

L'un des grands avantages de la ligne "Yamaska" c'est le grand choix de modèles qu'elle offre.

La chaussure illustrée ici est notre No 004 sur forme No 23, en élan fumé, doublée en cuir, haut de 12 pouces en cuir solide et semelle double.

C'est une chaussure que vous pouvez détailler à $10.00 ou $11.00. Un superbe profit pour vous.

Nous pouvons livrer votre commande promptement.



La Compagnie J. A. & M. Coté Limitée
ST. HYACINTHE QUEBEC

UNE OCCASION

pour tous les

CORDONNIERS et REPARATEURS de CHAUSSURES

de voir les plus nouvelles

INSTALLATIONS POUR LA REPARATION DES CHAUSSURES

OUTILS A LA MAIN, ACCESSOIRES ET APPAREILS

ETALES A NOTRE STAND A

L'EXPOSITION DE QUEBEC

DU 2 AU 9 SEPTEMBRE

Nos vendeurs et démonstrateurs y recevront avec plaisir les visiteurs et leur donneront tous les renseignements qu'ils pourront désirer.

UNITED SHOE MACHINERY CO. of Canada, Limited

Siège Social et Fabrique:
MONTREAL

Bureau à Québec: 28 RUE DEMERS

TORONTO
90 ouest, rue Adelaide

KITCHENER
46 sud, rue Foundry



PANAMA *Une autre nouvelle Trépointe Tétrault*

LA maison Tétrault vient de sortir un nouveau modèle remarquable aux points de vue du style et de la valeur. La vignette ci-dessus — notre nouvelle forme "Panama" — représente une chaussure que des milliers d'hommes voudront porter à cause de son apparence confortable.

Elle leur donnera sûrement satisfaction.

En Chevreau Vici — Blucher — Quartier entier.

Vendez les dernières créations et étalez ce modèle "Panama" de Tétrault pour cet automne.

TETRAULT SHOE MFG. CO., LIMITED
MONTREAL, P. Q.

Les plus grands fabricants de chaussures du Canada.

J. R. LABELLE

CHAUSSURES EN GROS

DERNIERES CREATIONS
QUALITE, VALEUR, SERVICE

229 RUE LEMOINE, MONTREAL

La seule chose que vous désirez dans un SOUS-CAP, c'est la longue durée

Cela signifie qu'il doit être imperméable à l'eau, à la transpiration et assez fort pour résister aux chocs violents. Le procédé du sous-cap Vulco-Unit donne exactement ces qualités essentielles.

EMPLOYEZ LE VERITABLE

SOUS CAP

VULCO  **UNIT**

Appareil, Procédé et Produits Brevetés

VENDU UNIQUEMENT PAR

BECKWITH BOX TOE, LIMITED

SHERBROOKE, P. Q.

LES

CHAUSSURES en CANEVAS

DE LA MARQUE

"OUTING"

assurent aux marchands des étés profitables

L'été apporte des demandes certaines pour les chaussures en canevas de la Marque "Outing". Il ne s'agit pas d'attendre que les chaussures soient usées; la saison elle-même exige ces chaussures superbes et confortables pour avoir tout l'agrément possible des amusements de l'été. Les chaussures de la Marque "Outing" sont les préférées tout particulièrement des personnes qui connaissent, par expérience, leur légèreté, leur fraîcheur, leur confort dû à leur parfaite ventilation. La souplesse exceptionnelle de la semelle flexible incite à l'activité et aux récréations saines. Les marchands progressifs peuvent signaler ces grands avantages à leurs clients de plusieurs façons ingénieuses qui feront faire des ventes et assureront une saison profitable.

Votre Assortiment est-il Complet?

Gutta Percha & Rubber,
Limited

Bureaux-Chefs et Fabriques à TORONTO

Succursales dans les principales villes du Canada

VALEUR ET SATISFACTION



DUFRESNE & GALIPEAU, Limitée,

Nos chaussures donnent toujours SATISFACTION aux clients qui les achètent et une vente en entraîne toujours une autre. Les marchands qui vendent nos modèles sont toujours certains de conserver leur clientèle et de l'augmenter.

Nos modèles pour la nouvelle saison sont plus jolis que jamais et valent la peine que vous les voyiez avant de placer votre commande.

Nos chaussures constituent toujours un superbe placement à cause de leur **qualité** et de la **satisfaction** qu'elles donnent.

Notre SERVICE DE LIVRAISON est rapide et fait avec soin. Ecrivez ou téléphonez pour avoir la visite de notre représentant.

LOCKE FOOTWEAR COMPANY, LIMITED

Manufacturiers et Marchands en Gros de Chaussures et Claques

60 RUE ST-PAUL, EST - MONTREAL

Boîtes Pour Manufacturiers de Chaussures

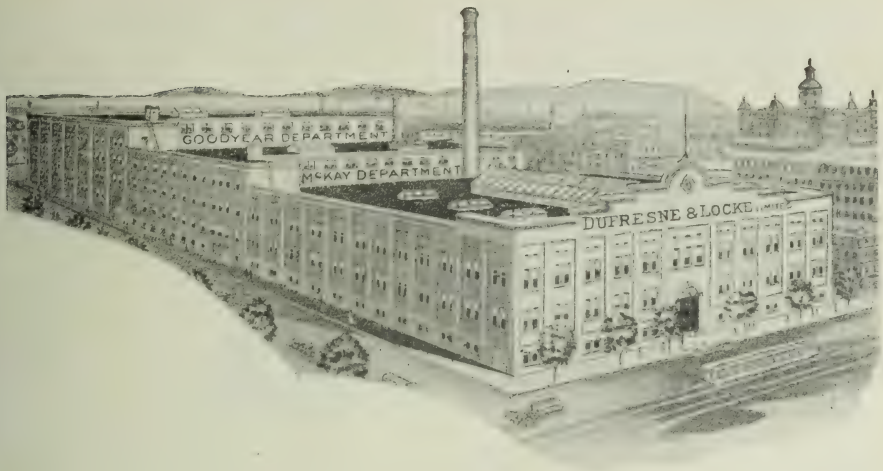
Nous faisons une spécialité de ces boîtes.
Notre service de livraison est rapide et fait avec soin.
Une commande vous le prouvera.

"La Maison du Service"

The King Paper Box Co. Limited

BOITES DE CARTON DE TOUS GENRES

862-864 Avenue Lasalle - - MONTREAL, Qué



L'une des Grandes Fabriques de Chaussures du Canada

Il y a trente ans, dans un petit atelier, sur la rue Craig, à Montréal, débutait dans l'industrie de la chaussure la Maison Dufresne & Locke. La vignette ci-dessus donne une idée des progrès qu'elle a faits depuis. Ce développement est entièrement dû à la bonne qualité des chaussures qu'elle fabrique.

La maison Dufresne & Locke ne fabrique que des chaussures qui représentent ce qu'il y a de mieux en fait de matériel, fabrication, style et durée. C'est la raison pour laquelle les marchands qui vendent les lignes Dufresne & Locke conservent leur clientèle d'année en année.

Pour la prochaine saison des modèles superbement réussis ont été créés.

Le succès de la maison Dufresne & Locke est un garant du vôtre.

DUFRESNE & LOCKE, LIMITED, MONTREAL, P. Q.

Fabricants de "Turns", Trépointes et McKays pour hommes, femmes et enfants.



Chaussure Kip Bal pour garçons. Talon en caoutchouc. Trépointe McKay. Tous les cuirs au choix.

La popularité de cette chaussure pour garçons est due à sa forme demi-pointue et confortable. C'est le modèle que nous vendons le plus.

Echantillons et prix sur demande.

ANT. BONIN

937 Cartier MONTREAL

OSCAR BONIN - - - GERANT DES VENTES



Depuis plus d'un quart de siècle, la Maison Dupont & Frère fait une spécialité d ela fabrication des chaussures à trépointes et cousu McKay, pour hommes et pour femmes.

Toujours au courant des dernières exigences de la mode, nous venons de terminer notre collection d'échantillons des modèles les plus nouveaux.

Nos voyageurs se mettront en route vers la fin du mois pour aller vous les montrer.

Notre production de plus de 1000 paires par jours comprend un grand choix de formes et de modèles et nous permet de les vendre à des prix avantageux pour le marchand.

Ne manquez pas de voir nos échantillons. Nous sommes certains qu'ils feront votre affaire et qu'une commande nous conservera votre clientèle.

Maison Entièrement Canadienne-Française

DUPONT & FRERE

301 AVENUE AIRD MONTREAL

Livraison Immédiate

Nous sommes dès à présent en position de livrer aux marchands les tout derniers modèles et le fait que nous connaissons tout particulièrement les besoins de la campagne devrait vous inciter à demander à voir nos échantillons pour la nouvelle saison.

Le modèle illustré à la section de la mode vous donnera une idée de la beauté de nos nouvelles créations. Nous en avons plusieurs autres qui sont de vente assurée et laissent au marchand une belle marge de profit.

C'est le MOMENT d'assortir vos lignes pour la prochaine saison.

LA MAISON GIROUARD, LIMITEE

Chaussures et Claques en gros

ST-HYACINTHE, P. Q.

Les marchands font plus de ventes et un virement plus rapide de leur stock, avec un plus gros profit et des clients plus satisfaits lorsqu'ils mettent en vedette dans leur magasin les

SUPERBES McKAYS

"DOMINION"

Un choix complet pour fillettes, demoiselles et enfants — ainsi que pour garçons, adolescents et hommes.

Lorsque vous achèterez cette saison
NE MANQUEZ PAS DE VOIR NOS ECHANTILLONS

DOMINION SHOE, LIMITED

2298-2302 RUE CHABOT MONTREAL

Pour venir visiter notre fabrique, prenez les tramways de l'avenue Papineau, allant vers le nord, et descendez à la rue Bellechasse.



Rien n'attire la clientèle comme un assortiment de modèles nouveaux.

Un des avantages du **Service** Robinson c'est de permettre aux marchands d'acheter en petite quantité les modèles nouveaux pour leur éviter le danger d'accumuler un stock qu'ils auront de la difficulté à se débarrasser.

Nous avons exactement les modèles que votre clientèle tient à avoir et qu'elle achètera en les voyant.

Actuellement, nous offrons à des prix exceptionnels des chaussures que vous vendrez facilement et qui vous donneront un superbe profit.

Toutes les commandes sont remplies promptement.

JAMES ROBINSON COMPANY

LIMITED

184 RUE McGILL, - - MONTREAL

LA CHAUSSURE "STRIDER" DE FRANK W. SLATE

EN MAGASIN

Des modèles Goodyear de vente assur



FORME 22

6006 Veau Gun Metal. Bal. W. "Foxed'. Largeur D. Pointures: 5-10.
6026 Gun Metal Lotus. Bal. W. "Foxed". Largeur D. Pointures: 5-10.
6027 Veau Tan Lotus. Bal. W. "Foxed". Largeur D. Pointures: 5-10.
6008 Veau pourpre Royal. Bal. W. "Foxed". Largeur D. Pointures: 5-10.



FORME 60

6000 Veau Gun Metal, Bal. "Foxed". Largeurs C et D. Po tures: 5-10.
6003 Chevreau noir No 1. E W. "Foxed". C. Pointures: 5- D. 6-11.
6004 Veau tan Lotus. Bal. "Foxed'. C. Pointures: 5-10; 6-11.
6021 Chevreau brun Hava Bal. W. "Foxed". Largeur C. Pointures: 5-10.
6036 Gun Metal Lotus. Bal. "Foxed". Largeur D. Pointure 5-10.



FORME 34

6041 Cuir verni. Emp. Cir. Largeur C. Pointures: 5-10.



FORME 705

6035 Chevreau noir No 1, Bal. W. "Foxed". Largeurs C. et D. Pointures: 5-10.



FORME 62

6039 Gun Metal Lotus, Blucher Prov. Largeur E.
6040 Veau Brun Lotus, Nuance No 2, Blucher Prov. Large E. Pointures: 5-11.

EAGLE SHOE COMPANY, Limite

587 RUE BEAUDRY *MONTREA*

A CHAUSSURE DE QUALITE ET DE VALEUR

LIVRAISON IMMEDIATE

oisis dans notre nouveau catalogue



FORME 92

Chevreau noir No 1, Bal. W. ed". Talon Opéra. Largeurs: C. Pointures: 2½-7.



FORME 92

5019 Chevreau noir. Cheville large. Bal. W. "Foxed". ¾. Largeur E. Pointures: 2½-7.



FORME 405

5003 Veau tan Lotus. Nuance 17. Bal. "Foxed" ¾. Talon Opéra 14 8. Largeurs: C. D. E. Pointures: 2½-7.



FORME 702

Veau tan Lotus, Nuance No 17, Blucher. Largeur D. Pointures: 5½-11.
Gun Metal Lotus, Blucher. Largeur D. Pointures: 5½-11.



FORME 51

C014 Veau Box. Quartier entier. Blucher. Largeur FF. Pointures: 5½-12.

'AGLE SHOE COMPANY, Limited

7 RUE BEAUDRY *MONTREAL*



Les "Oxfords" seront beaucoup portés cet automne. Le modèle illustré ici donne une idée de l'apparençe élégante et robuste de la chaussure qui sera en vogue pour la prochaine saison.

C'est un soulier à semelle forte avec talon en caoutchouc.

C'est le moment de placer votre commande. Inutile de dire que nous avons beaucoup d'autres modèles que celui illustré plus haut. Comme toujours, notre service de livraison est rapide et fait avec soin.

DAOUST, LALONDE & CIE, Ltée
MONTREAL, P. Q.

Succursale: METROPOLITAN SHOE CO.

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 18 août 1922** **Vol. XXXV—No 33**

LE CREDIT

Un financier très averti, qui honore notre revue de son estime, nous disait ces jours-ci: "Tout le commerce peut se résumer en un mot. Tous ces rouages divers qui constituent notre grande machine économique ne fonctionnent que grâce à une seule chose. Sa disparition ou sa faiblesse arrêterait en peu de jours toutes les manifestations commerciales de l'univers. Cette chose si utile, si précieuse, c'est le crédit."

Le crédit est, en effet, le meilleur actif du marchand et la partie la plus vivante de son capital. Il représente exactement le montant maximum qu'il peut se procurer, et que les autres commerçants consentent à lui confier. C'est donc là un état de choses qui ne peut être inactif et encore moins passif, mais qu'il faut sans cesse recréer et développer. Le crédit comporte essentiellement un renouvellement constant de lui-même.

Or, si, comme nous venons de le dire, le crédit est le meilleur actif du marchand, il devra consacrer toute son énergie, tous ses soins à le conserver et à le protéger. Comment s'ouéreront cette protection et cette conservation?

Principalement, de trois façons différentes.

Tout d'abord: Le marchand devra scrupuleusement rencontrer ses billets à échéance. C'est là une question d'équité et de logique trop souvent négligée. Il n'est pas rare qu'une personne riche néglige ses échéances, considérant le plus souvent que sa fortune est par elle-même une garantie de paiement, et qu'elle calme les quelques petites inquiétudes que sa conscience pourrait avoir en se disant que, du moins, le créancier ne doit éprouver aucune anxiété puisqu'il est certain d'être payé avant l'expiration de quelques jours. Elle oublie que ses billets ont été déposés dans les banques, et que, si ils ont été escomptés par ses créanciers, ceux-ci auront eux aussi une créance qu'il leur faudra relever à échéance.

Ne serait-il pas équitable chez Jean d'éviter pour Pierre ce qu'il a voulu éviter lui-même?

En second lieu, cette même ponctualité et cette même exactitude devront être appliquées aux traites qui, elles aussi, deviennent des billets. En ce cas, il sera même opportun de les prévoir quelques jours à l'avance, même si elles sont renouvelées.

Enfin,—et ce dernier conseil n'est pas le moins important,—un autre moyen de conserver et de protéger son crédit est de veiller méticuleusement à sa correspondance, et de ne négliger aucune lettre, ou même ce qui semble être la moins importante des communications.

Nous savons tous que la plupart des grandes maisons de commerce ont dans leur personnel un préposé aux crédits, souvent doublé d'un excellent psychologue. C'est du véto de cet homme d'affaires que dépend le montant, ou marge, alloué aux clients, de la maison. Mais si excellentes que soient les garanties, et si établie que puisse être

Elles plaisent aux fumeurs "MILLBANK" Elles rapportent de bons profits aux marchands
LA MEILLEURE CIGARETTE À 17¢

la situation financière du débiteur, le préposé aux crédits n'est après tout qu'un homme comme tous les autres, et il faut éviter non seulement de le décevoir, mais d'épuiser sa patience.

Il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'il se décidât à clore un compte si ses diverses communications sont traitées par le silence, et si, à défaut de paiement, il ne reçoit même pas une explication courtoise et logique de ce défaut. Il a d'autres clients, sur sa liste, qui lui sont profitables, et qui donnent à ses questions la déférence inséparable de toutes transactions commerciales où rentre un élément le bon vouloir. C'est à ceux-là qu'il préférera donner son temps et offrir le crédit de la maison, plutôt qu'aux autres.

Que le marchand se souvienne donc de ces quelques conseils basés sur le gros bon sens. Il n'y trouvera qu'avantage, et peut-être un éclaircissement et une explication de certaines situations difficiles qu'il a du traverser, et dont il ne soupçonnait pas la cause...

PLAN DE CONVERSION DU GOUVERNEMENT

On attire l'attention des détenteurs des bons de l'emprunt de guerre, à cinq et demi pour cent, échéant le premier décembre 1922, sur l'offre de renouvellement de cet emprunt par le ministre des Finances, à des conditions avantageuses. Le dernier emprunt canadien a été négocié à New-York à un prix avantageux. Le ministre veut que la présente opération financière soit une affaire entièrement domestique. Il offre d'échanger les bons arrivant à échéance contre de nouveaux bons au même taux d'intérêt, soit pour cinq ans, soit pour dix ans, au choix des détenteurs de bons. Le prêteur jouira, en outre, d'une prime d'un mois d'intérêt. Les conditions offertes sont absolument favorables au prêteur; il est probable qu'un grand nombre des bons arrivant à échéance seront renouvelés. Les échanges de bons peuvent être faits à toute succursale d'une banque chartée. Les détenteurs qui ne désirent pas renouveler leur prêt seront remboursés le 1er décembre.

VALEUR DES GRANDES ROUTES D'AUTOMOBILES DU CANADA

D'après les données du ministère des Douanes, l'automobilisme au pays a augmenté d'une façon remarquable en 1921. Les registres des Douanes indiquent que 617,285 automobiles sont entrées en Canada pour fins de tourisme, au cours de l'année dernière, divisées en deux catégories, pour les statistiques: celles qui ont séjourné moins d'un mois, dont 615,074, et celles qui sont restées plus d'un mois, mais moins de six, soit 2,211.

En 1920, 93,300 seulement de ces voitures avaient été enrégistrées, de sorte que nous avons eu, en 1921, un surplus de 523,985, comparé avec l'année précédente. En allouant pour les dépenses, essence et frais de garage compris, une moyenne de $25 par jour pour la première catégorie pendant un séjour moyen d'une semaine, cela représente un montant de plus de $107,000,000 déboursé au pays; tandis que la seconde catégorie d'automobiles, en estimant à $20 les dépenses quotidiennes, pendant un séjour moyen d'un mois chacun, a rapporté approximativement au trésor $1,326,600. Ce qui revient à dire que le revenu provenant de l'étranger a été, l'an dernier, du fait de nos grandes routes d'automobiles, de $108,326,600. Calculée sur une base estimative de cinq pour cent, la valeur de nos routes améliorées est donc de plus de deux billions de dollars comme source de revenus pour le pays, et nous ne faisons pas entrer dans ce calcul la plus-value de nos grands routes en ce qui concerne les services qu'elles rendent aux Canadiens eux-mêmes.

Les enregistrements, par provinces, ont été comme suit: Nouvelle-Ecosse, 225; Ile du Prince-Edouard, 22; Nouveau-Brunswick, 1,826; Québec, 43,264; Ontario, 537,283; Manitoba, 8,020; Saskatchewan, 427; Alberta, 363; Colombie-Britannique, 25,957.

L'ETAT DES CULTURES A LA FIN DE JUILLET

L'on nous communique que dans le Québec, la récolte des foins est en général avancée et le rendement sera au moins le double de celui de l'an dernier. Juillet a été trop sec et trop froid pour les pâturages, aussi le rendement laitier a-t-il diminué pendant ce mois au lieu d'augmenter. L'apparence générale des céréales est des plus encourageantes, les pommes de terre, les fruits, le blé d'inde, le tabac, le lin promettent aussi un rendement supérieur. Les plantes sarclées et potagères ont été décimées considérablement par les vers gris. Les chenilles et les sauterelles ont bien causé quelques dommages aux arbres et aux céréales, mais ces dommages sont peu considérables et ne sont signalés que dans certaines localités; en somme les cultivateurs ont confiance que la prochaine récolte sera la meilleure depuis 1918.

Dans l'Ontario, le trèfle rouge, les racines et le trèfle hybride ont donné un bon rendement. Le blé d'automne est moissonné; rendement au moins normal et de bonne qualité. La récolte de seigle est bonne. On moissonne actuellement l'orge qui est satisfaisante. L'avoine promet un rendement abondant, malgré un peu de rouille et de carie. Les pommes de terre sont satisfaisantes et les autres racines ont belle apparence. L'état du maïs st normal. Les pâturages ont été bons tout l'été.

A VENDRE

Deux systèmes McCaskey, 130 comptes, d'occasion, en parfait ordre, $72.50; 230 comptes, $102.50; 320 comptes, $198.00. Paiements faciles. Les classeurs (files) pour les clients ainsi que toutes les autres fournitures qui vont avec un système neuf seront donnés gratis. S'adresser à J. E. Bédard, gérant provincial de la McCaskey System Co., 693 avenue Papineau, Montréal. Tél. St-Louis 8177.

LE COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA

(*Suite*)

Faut-il rappeler l'exemple de notre fromage de Québec, passant par l'Angleterre, pour se rendre en Belgique et en France, et vendu dans ces pays sous le nom de "Chester", nom donné à un fromage anglais très connu en Europe; et ceux de notre nickel, de notre amiante, de notre pâte de bois, et de tant d'autres de nos produits vendus par des courtiers de Londres ou de New-York, sans indication d'origine. Vous admettrez que cet état de choses est déplorable et qu'il y va de notre intérêt de faire nos affaires directement. Pour cela il faut envoyer dans tous les pays susceptibles d'acheter nos produits des vendeurs compétents, parlant le langage de ces pays et bien au courant des marchés. Non seulement nous y vendrons plus, parce qu'étant au courant de la demande et de ses exigences, nous pourrons préparer nos produits en conséquence, mais au point de vue national, plus le nom du Canada et celui de Québec accompagneront les marchandises vendues à l'étranger, plus l'opinion des acheteurs se tournera de notre côté et plus notre commerce d'exportation se développera. Au contraire l'intermédiaire étranger, n'ayant en vue que son intérêt personnel, remplacera le produit canadien, devenu invendable, par un autre, sans nous en donner les raisons...

Mais, s'il est relativement aisé, avec une bonne connaissance des ressources mondiales, de se fournir aux meilleurs droits les plus avantageux, il n'est pas aussi facile d'écouler au dehors le trop plein de sa production. Quoique certains en pensent, exporter est une véritable science. Celle-ci est peu connue chez nous. Le Canada, jusqu'en ces dernières années, fut surtout un exportateur de céréales et de produit de l'élevage. C'est la situation spéciale, créée par la guerre, qui a révélé à nos industriels l'immense champs d'action qu'ils pouvaient trouver à l'étranger. Cependant, ils ne sont pas seuls à offrir leurs marchandises; la concurrence est effrénée! Aujourd'hui, la période des affaires faciles du temps de guerre étant passée, c'est le plus habile qui l'emporte. Le débouché doit être conquis et cette conquête n'est pas aisée. Toujours elle nécessite bien des connaissances. Les pays industriels d'Europe qui, depuis longtemps, ont dû chercher ou remer l'écoulement de leur surproduction, se sont préoccupés d'enseigner dans leurs écoles supérieures de commerce toutes les connaissances nécessaires pour développer méthodiquement un vaste commerce d'exportation. Les Etats-Unis aussi, dont les industriels ont été alléchés depuis 1914 par les hauts prix qu'ils ont obtenus à l'étranger pour leurs produits, ont organisé dans toutes leurs universités, sous le nom de "foreign trade" de multiples cours se rapportant au commerce d'exportation. Le nombre de volumes, traitant de ces sujets, publiés par les ministères fédéraux à Washington, par les associations commerciales et autres, est énorme. Certains sont d'ailleurs fort intéressants et fourmillent de renseignements et de détails précis sur l'un ou l'autre marché que les Etats-Unis rêvent de conquérir et où, à la faveur de la guerre, ils ont assez facilement remplacé les Européens. Parmi ces marchés, ceux des pays latins de l'Amérique du Sud semblent les intéresser particulièrement et ils y ont d'ailleurs obtenu de réels succès.

Il est donc évident que, pour conquérir un marché, il faut d'abord parfaitement le connaître au point de vue géographique; il faut être renseigné sur l'importance de ses villes, sur leur [illegible] ses industries principales, ses ressources naturelles; il faut enfin se familiariser avec le goût et les habitudes de sa population, ses coutumes commerciales et financières, et être au courant de tout ce qui a trait au régime à faciliter la vente de l'industriel ou de l'exportateur.

[illegible] conquis une fois conquis, il faut pouvoir le garder. Toute concurrence qui s'exerce pourra donc tenir les prix ouverts en vérité. Leurs prix suivent, s'ils veulent rentrer en [illegible] se régler sur ceux de leurs concurrents. Les préférences des consommateurs suivent en général le goût de tout ce qui [illegible] à [illegible] à leur [illegible]. Il faut qu'ils puissent, à toute heure, se renseigner sur les pays qui les intéressent. Les frais de la vie chère, les changements dans les tarifs douaniers et des transports. Il faut donc, avant tout avoir, au moins dans tous les grands centres d'importations, des informateurs non seulement très au fait d'une façon générale de tout ce qui intéresse le commerce et l'industrie nationale, mais aussi, par attaché, renseignés sur le pays où ils sont envoyés. Comme des agents de [illegible] ne peuvent être isolés, il faut au Canada des offices centraux de documentation mis au service de l'exportateur. Des banques d'exportation devraient s'organiser pour faciliter à nos commerçants les affaires au pays lointains. Enfin peut-être serait-il nécessaire de créer de nouveaux organismes de crédit pour les aider à traverser la période difficile du moment...

(A suivre)

LE TOURISME AUX PARCS NATIONAUX

La saison qui vient de s'ouvrir s'annonce comme devant être une des plus favorisées sous le rapport du tourisme dans les parcs nationaux du Canada. Dans plusieurs des principaux hôtels, les chambres ont été réservées des mois d'avance, et les villégiatures les plus importantes sont déjà remplies de visiteurs, canadiens aussi bien qu'étrangers. Le "Jasper Park Lodge", un nouvel hôtel construit comme un "bungalow", qui a été inauguré le 15 juin, à Jasper, va permettre à un bien plus grand nombre de touristes de venir séjourner dans nos parcs, ces vastes réserves situées le long des chemins de fer nationaux canadiens, puisqu'ils y trouveront, maintenant, à se loger plus facilement. De fait, l'on remarque déjà une augmentation du nombre des personnes qui viennent à Jasper, ainsi qu'à Banff, pour y passer tout l'été, et qui vont et viennent par les sentiers alpins, visiter les jolis mais peu connus, endroits que renferment les parcs.

Le nombre total des visiteurs aux parcs nationaux du Canada, durant le dernier exercice, a été approximative-

nent de 160,000 dont environ 60,000 venaient de pays étrangers. On estime que ce tourisme représente à peu près $18,000,000 d'argent étranger apporté au pays et pour lequel le Canada n'a rien exporté en retour. Les parcs nationaux du Canada ont coûté en tout, depuis vingt-cinq ans qu'ils sont créés, un peu plus de $6,000,000 ou un tiers du montant dépensé au pays par les visiteurs qu'ils y ont attirés l'an dernier.

L'APPARENCE DES RECOLTES

Dans le district de Québec, la moisson des foins est en majeure partie complétée, et le rendement variera de 1¼ tonne à 1½ tonne à l'acre; les céréales ont belle apparence, mais les pâturages ont souffert du manque d'humidité: ils sont plutôt maigres dans tout le district; les pommes de terre et les fruits promettent une abondante récolte, de même que le tabac et le blé d'Inde; les potagers ont été en grande partie détruits par les vers gris, de même aussi les plantes-racines de toutes natures ont été arrêtées dans leur croissance par le manque d'humidité. Dans quelques comtés du sud du fleuve, entre autres Beauce et Lotbinière, les chenilles et les sauterelles ont causé des dommages qui varient de 5 p.c. à 15 p.c. de la valeur de la récolte; le lait porté aux fabriques de beurre et de fromage a rapporté, en juillet, de $1.30 à $1.10 les 100 lbs; les pâturages, dans le district de Québec, ont été assez riches, au cours du même mois.

Dans le district de Montréal, la moisson des foins est pratiquement terminée, et le rendement variera de 1½ tonne à 2 tonnes à l'acre, ce qui constitue une augmentation considérable sur celui de l'année dernière; les céréales promettent une abondante récolte, de même que les pommes de terre, les fruits, le tabac, (moins, toutefois, le comté de Montcalm) et le blé d'Inde; les pâturages ont quelque peu souffert du manque de pluie, et la production du lait s'en est ressentie. Les cultures sarclées ont non seulement été ravagées par les vers gris, mais elles ont aussi souffert de la pluie et du temps froid. Aucun agronome ne signale que les sauterelles ni les chenilles ont causé de grands dommages dans le district de Montréal, à l'exception de celui de la partie supérieure du comté de Labelle, qui rapporte que les sauterelles ont mangé, dans certaines paroisses, le 1/3 des récoltes. Le lait porté aux fabriques a rapporté de $1.25 à $1.50 les 100 livres.

GUIDE DES LIEUX HISTORIQUES

Le Service des Parcs nationaux du Canada a publié des guides illustrés du Fort Anne, Annapolis Royal, N.-E., du Fort Chambly, P.Q., et du Fort Lennox, Ile-aux-Noix, P.Q., pour distribution gratuite. Ils contiennent des résumés de l'histoire de ces forts, des indications de voyage, des notes sur les objets du temps passé et d'autres renseignements utiles aux visiteurs des lieux historiques.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Nous donnons ailleurs dans ce numéro le rapport offert aux actionnaires de la Banque Provinciale du Canada lors de leur assemblée générale annuelle. Ce rapport abonde en informations du plus vif intérêt qui ne touchent pas le seul côté commercial et financier, mais bien la vie économique et nationale de notre province.

Voici un actif qui accuse plus de QUARANTE MILLIONS DE DOLLARS; voici d'autre part un total de moins de trente-cinq millions et demi d'obligations envers le public, et de dépôts. L'actif liquide est de $22,378,000.00; de cette somme près de neuf millions et demi sont en caisse, et le reliquat se compose d'obligations gouvernementales et municipales, et de prêts à demande sur nantissement de titres, lesquels s'élèvent à environ cinq millions et demi. Les prêts aux corporations municipales et scolaires s'élèvent à $1,756,000; les prêts au commerce à près de $2,000,000.

Les profits nets de l'exercice financier finissant le 30 juin ont été de $115,251.00, soit environ 14 pour cent sur le capital payé de $3,000,000. Sur cette somme fut payé aux actionnaires un dividende à 9 pour cent, s'élevant à $270,000.00, et $25,000.00 ont été ajoutés au fonds de retraite des fonctionnaires, portant ce fonds à $125,000.00.

De plus, $100,000.00 furent portés au fonds de prévoyance qui représente maintenant $1,500,000, soit la moitié du capital versé.

De ces considérations ressort avec quel succès l'administration de cette maison a su traverser une période que tous admettent avoir été difficile. Une fois de plus, les têtres ont prouvé leur habileté, leur esprit de logique et de ténacité, et cette faculté, qui nous distingue, d'appliquer au bien public un jugement et une science basés sur les plus hautes traditions.

Le conseil d'administration se compose des membres suivants:

Président: Sir Hormisdas Laporte, C.P.

Vice-présidents: M. W. F. Carsley, M. Tancrède Bienvenu, M. G. M. Bosworth, Hon. Némèse Garneau, C.L., Québec, M. Emilien Daoust, M. S. J. B. Rolland.

Bureau de contrôle pour le département d'épargnes: (Commissaires-censeurs):

Président: Honorable Sir Alexandre Lacoste, C.R.

Vice-président: Hon. N. Pérodeau, N.P., C.L., Ministre du Gouvernement Provincial, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Consolidated", M. J.-Aug. Richard, président "Fashion Craft Manufacturers, Limited".

Directeur Général: M. Tancrède Bienvenu.

MM. Larose, surintendant général, J. A. Turcot, secrétaire, Chs.-Roy, chef du Bureau tes Crédits.

Tél. EST 6095.

J. A. PARIS

Spécialités:
Thés, Cafés, Epices, Provisions, Etc.

814 Ontario Est, - - MONTREAL.

LE TEXTE PUBLICITAIRE

La revue *La Publicité* est certes un des organes les plus intéressants et les mieux documentés que nous connaissions. Ses nombreux collaborateurs, qui, tous, font autorité définitive en la matière, se recrutent dans tous les pays et aux sources les plus précieusement renseignées.

L'oeuvre accomplie par *La Publicité* est infiniment méritoire et nous voudrions certes trouver, dans notre province, une publication sur ce sujet essentiel, aussi utile et aussi attrayante. La culture française, de plus en plus préconisée chez nous, y arrivera peut-être... Quoiqu'il en soit, nos lecteurs aimeront de lire aujourd'hui un essai de classification que nous lui empruntons, et que signe M. Fernand-A. Marteau, directeur du département continental de la firme Gordon et Gotch, Limitée, de Londres.

Fantaisie.

"Le rédacteur des textes publicitaires est, en ce moment, entièrement livré à sa fantaisie ou, ce qui est souvent pire, à la fantaisie de l'annonceur.

Toute personne, ayant une éducation moyenne et possédant à la fois des idées claires et le moyen de les exprimer clairement, peut devenir, à la longue, un bon rédacteur publicitaire.

Il faut, bien entendu, faire quelques réserves pour des cas où une connaissance technique approfondie est requise; mais c'est là l'exception et ne s'applique qu'à la publicité à paraître dans la presse technique et non pas pour la publicité générale s'adressant au gros public.

Un produit ayant à être jeté sur le marché, une étude de ce produit et du marché, aussi complète que possible, donnera les éléments pour établir les textes publicitaires.

Mais il n'existe pas de plan défini pour diriger la rédaction de la campagne, à moins qu'une longue pratique du "métier" n'ait permis d'en tracer un pour soi-même.

La publicité étant, après tout, un "agent de vente", le plus moderne, le plus complet, il importe qu'il réponde à toutes les qualités du "bon" agent de vente, pour être une "bonne" publicité.

Un des grands avantages de l'agent proprement dit échappe à la publicité: c'est le contact personnel. Elle n'a pas, en face d'elle, l'individu auquel elle s'adresse et ne peut, au cours de son argumentation et suivant les objections émises, ou simplement suivant la physionomie de son interlocuteur, varier son exposé, appuyant sur tel détail, qui ferait une impression spéciale sur telle personne, et éviter tel point de vente, intéressant pour d'autres, mais sans valeur pour la personne à laquelle il s'adresse n ce moment.

Ce grand avantage du contact personnel échappe à la publicité, et il importe qu'elle y supplée en faisant un exposé plus *généralement* intéressant, en conservant son *intimité* avec ceux qu'elle touche.

Ce que dit la publicité, ce qu'écrit le rédacteur des "textes" est immuable. Que l'argument comporte un mot ou mille, *tous* les lecteurs recevront l'appel dans un sens identique.

Et l'on voit de suite l'immense importance d'un guide dans la rédaction de ce qui sera — au fond — en grande partie responsable du succès de l'appel.

Division d'après le but.

L'on pourrait diviser les textes en trois grandes catégories:

L'annonce directe; l'annonce semi-directe; l'annonce indirecte.

a) *L'annonce directe.*

Elle a pour but la vente directe, sans autre intermédiaire que le périodique dans lequel elle paraît. C'est ce qu'on dénomme également l'annonce "mail-order-business" (vente par la poste).

Il faut, dans ce cas, donner tous les détails possibles, de nature à amener le lecteur à envoyer son ordre (souvent avec le montant) directement au fabricant. Tout doit être dit; rien ne sert d'attirer uniquement l'attention ou d'éveiller la curiosité: il faut amener un désir immédiat d'achat.

C'est pourquoi le plus souvent ces annonces sont à texte serré et donnent une profusion de détails. Le tout est terminé par un "coupon" à retourner.

Les résultats obtenus par ces annonces peuvent être suivis aisément et le fait que certaines firmes ont employé cette méthode de publicité depuis plus de dix ans, prouve que les résultats ont été satisfaisants.

b) *L'annonce semi-directe.*

Celle-ci a pour but de créer le désir de connaître mieux le produit. A cet effet l'annonceur offre d'envoyer un échantillon (à la réception d'un coupon accompagné d'un certain montant en timbres... ou gratuitement) ou un catalogue.

Dans ce cas il n'est pas nécessaire de tout dire. Au contraire, il faut laisser la meilleure part de l'argumentation à la littérature accompagnant l'échantillon ou au catalogue. L'annonce doit éveiller le désir de connaître mieux le produit annoncé. La littérature et les catalogues auront, eux, pour mission d'amener le résultat désiré.

Ici encore le rendement de la publicité est aisément révélé.

(à suivre)

RECTIFICATION

Le "PRIX COURANT" s'empresse de mettre au point sa petite note du 4 août dans laquelle il était dit que M. J.-A. Ostiguy, le négociant-grossiste favorablement connu de la rue Saint-Simon, à Saint-Hyacinthe, s'occupait du commerce d'épicerie en gros et en détail.

M. Ostiguy s'occupe, exclusivement, du commerce de gros, dans le district de Saint-Hyacinthe.

FAITS COURANTS

Le conseil municipal de Sherbrooke a fixé le site de l'école technique. A la suggestion de l'échevin Délorme, il a été décidé d'acheter du gouvernement fédéral l'emplacement situé derrière l'arsenal.

Le choix du site avait été débattu depuis deux ans. Le gouvernement fournissant les fonds requis pour la construction de l'Ecole, avait demandé au conseil municipal de fournir l'emplacement le plus désirable.

* * *

La gravité de la situation dans les houillères de la Nouvelle-Ecosse où les mineurs menaçaient de déclarer la grève mardi, si un barème de salaires satisfaisant n'était arrêté et approuvé avant cette date par la *British Empire Steel Corporation,* a amené le gouvernement à communiquer avec la compagnie et les fonctionnaires exécutifs du personnel dans le but de prévenir l'arrêt de la production dans les mines.

Un télégramme envoyé par l'honorable W. L. Mackenzie-King, premier ministre, à M. Roy M. Wolvin, président de la *British Empire Steel Corporation,* M. J. B. MacLachlin, secrétaire du district 26 des *United Mine Workers of America,* et M. Robert Baxter, président du district 26, a exposé la gravité de la situation du combustible et suggéré une proposition que le gouvernement espère voir accepter au cas où les parties ne s'entendront pas.

Dernière heure.—La presse du 15 courant a indiqué l'échec de ces démarches.

* * *

On communique de Saint-Hyacinthe que, la semaine dernière, les directeurs de la Société d'Agriculture du Comté ont célébré par un banquet le succès de leur exposition annuelle.

Présidé par M. Louis Lalime, le président de la Société, le banquet réunissait le chanoine Sénécal, le maire Bouchard, MM. Michel Archambault, Anthime Arès, Richard, René Morin, député et secrétaire de la société, et une centaine d'invités.

* * *

La *Société d'Agriculture du Comté de Chambly,* tiendra son exposition annuelle à Saint-Bruno, les 6 et 7 septembre prochains. Si l'on en juge par les demandes d'informations reçues par le secrétaire-adjoint, M. Alfred Charron, le succès de cette année est déjà assuré.

* * *

Au cours d'une séance récente, les membres de l'*Association des Manufacturiers Canadiens* ont discuté l'établissement de tribunaux de commerce dans le genre de ceux qui existent en France et en Angleterre. Ils sont d'avis que de tels tribunaux, composés d'un juge et deux hommes d'affaires auraient pour résultat d'expédier rapidement l'audition des causes commerciales et de décongestionner ainsi les autres tribunaux.

* * *

Pendant l'année 1921, les 47 ruches de la ferme centrale d'Ottawa et les deux de la station de Kapuskasing ont eu chacune une moyenne de 200 livres de miel. A Lethbridge, Alberta, on a obtenu une moyenne de 150 livres par ruche. A Sainte-Anne-de-la-Pocatière où on avait monté, pour la première fois, un rucher avec seize colonies on a obtenu une moyenne de 80 livres.

LA SITUATION AGRICOLE

Les rapports officiels nous indiquent que, fin mai, dans le Québec, les comtés au nord et au sud du S. Laurent n'ont pas souffert des gelées et toutes les cultures donnent de belles espérances. Les vergers étaient en pleine floraison et les fruits de toutes sortes font présager une excellente moisson. Plusieurs correspondants se plaignent du froid et de la sécheresse et disent que la pluie serait bien accueillie. Les gelées dans les cantons de l'est ont causé des dommages considérables au foin et au trèfle des prairies, cependant la majorité affirme que les gelées ne les ont pas trop contrariés. Les arbres fruitiers fleurissent bien et promettent un excellent rendement. Les petits fruits également.

Dans certaines localités, on signale l'apparition de la chenille légionnaire; dans un district, on la disait très nombreuse et il faut prendre les mesures pour la détruire. En général, le temps a été froid et sec et on demandait de la pluie. Des gelées sérieuses ont ravagé les champs de blé et de trèfle dans les comtés aux alentours de Montréal, quelques-uns ont été complètement détruits, d'autres ont perdu de 50 à 75 p.c.; dans certains cas, on a ressemé de l'avoine à la place du foin et du trèfle. L'aspect des fruits était magnifique, quelques correspondants annonçaient la présence de la chenille.

CONCESSION AUX PRETEURS DU PAYS

Le ministre des Finances fait au prêteur canadien une concession notable, en lui offrant de renouveler au même taux d'intérêt les bons à cinq et demi pour cent du gouvernement canadien, échéant le premier décembre et lui accordant une prime d'un mois d'intérêt en plus; car ce taux est plus élevé que celui payé sur le récent emprunt canadien négocié à New-York. Cette garantie solide, la meilleure qui puisse être donnée au Canada, et la libéralité du taux de l'intérêt devraient résulter en un grand placement en ces bons du Dominion. Voir pour détails l'annonce officielle.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

(*Note de la Rédaction.*)

Henri Godmaire, Saint Hermas.—Veuillez m'indiquer des adresses de moulins à farine? *Réponse : Brodie & Harvey, Ltée,* 14 rue Bleury; *Maple Leaf Mill,* 42 rue du Saint-Sacrement; *Lake of the Woods Millings Co.,* même rue; *Ogilvie Flour Mills,* place d'Youville. Tous à Montréal.

SECTION de la CHAUSSURE

VOL. V. MONTREAL, AOUT 1922 No 8

LA MODE ET LE MARCHE

La saison n'est pas encore assez avancée pour que nous ayons à modifier les indications données dans notre dernier numéro de la chaussure. L'on peut simplement affirmer que, comme toujours, nous suivrons dans les grandes lignes la mode américaine, et voici ce qu'un comité américain, nommé par les détaillants et l'Association des manufacturiers, nous indique comme devant être porté d'octobre à janvier.

Le marché canadien ne coïncide pas toujours absolument avec les données d'outre-frontière, mais l'on peut affirmer que les directives de la mode sont, le plus souvent, analogues de part et d'autre.

Ces dames continueront de porter des trépointes à barettes. La largeur et le modelé du bout, de même que la hauteur du talon, ne subiront pas de modifications.

Les talons, lorsqu'il s'agira de chaussures en veau, iront de 10/8 à 13/8; les finis-chair et suède, les vernis et les chevreaux pourront donner jusqu'à 14/.

En ordre d'élégance, l'on verra d'abord les vernis, puis le chevreau ou le veau brun, puis le veau ou le chevreau noir, et enfin le veau fauve.

Lorsque les cuirs seront réunis, l'on combinera les cuirs vernis chair ou suède, beige sombre ou moyen, avec des garnitures de veau fauve moyen ou de chevreau, ou de veau brun. Le suède gris s'harmonise heureusement avec les garnitures en verni, de même que le suède noir.

Les talons des oxfords, quels que soient les cuirs, varieront entre 10/8 et 14/8. Le veau ou le chevreau brun continueront d'être les favoris, ensuite le veau ou le chevreau noir, puis le verni, puis le veau fauve moyen.

Les lignes très élégantes et coûteuses comprendront les effets dits à panneaux, les insertions latérales, les tissus élastiques. L'on continuera de voir des appliqués et barettes de la fantaisie la plus compliquée, mais il va sans dire que dans la chaussure comme dans tout autre article du vêtement, la simplicité est toujours la qualité la plus recherchée, et celle qui prouve le plus définitivement le bon goût du sujet.

Le soir, fantaisie et richesse pourront se donner libre cours, et nous reverrons les tissus métalliques, les soies brochées, les draps d'or et d'argent, ainsi que le satin noir toujours discret et du goût le plus sûr. Bien entendu, les boucles perlées ou en acier taillé ou en pierre du Rhin, conservent toujours la même vogue.

La chaussure masculine sera peut-être un peu plus large, et l'empeigne sera quelque peu plus courte. Les talons continueront de se maintenir de 7/8 à 8/8. Quant aux cuirs, l'on verra environ 50% de cuirs de couleur, — rouge cerise, brun, fauve, cordoue; — 20% de veau noir; 7½% de chevreau et de kangourou noir; 10% de cuir verni; et enfin 5% de chevreau et de kangourou brun.

L'approche de la saison pluvieuse activera sans aucun doute la vente de la bottine, quoique les dernières années aient fermement implanté dans tous les esprits l'habitude de porter le soulier et la guêtre dès que se rafraîchit la température.

Dans les qualités supérieures pour hommes, l'on remarque une tendance déterminée à la plus grande simplicité. Les jeunes gens continueront cependant de rechercher le soulier écossais et les modèles à perforation et coutures fantaisie.

Les jeunes filles et les enfants continuent heureusement de favoriser l'orteil large dit orthopédique, préférable de toute chaussure vraiment hygiénique à cet âge. A l'école, on portera surtout du veau fauve, et la robe un peu plus habillée demandera du cuir verni. Tant qu'aux jeunes gens ou garçonnets, les modes suivent de très près les directives des modèles pour hommes.

La plupart des détaillants nous signalent un manque d'animation assez prononcé, mais ceci n'a en soi rien de décourageant, puisque l'on sait que tout le monde est à la campagne, et que les affaires de septembre leur feront oublier les petites déceptions d'août. La plupart des manufactures ont de bonnes commandes, et les livraisons se font avec régularité.

Les inspirations puisées aux expositions de modes américaines nous donneront sous peu les modèles les plus nouveaux et les plus élégants. Il est à noter que les semelles s'annoncent comme étant plus épaisses, et que des modèles dits hygiéniques ou "health shoe" augmenteront en popularité. Il y aura comme nous le disions tantôt, peu de bottines, même dans les modèles féminins. Les pardessus caoutchouc, et doublés de laine, continueront d'être portés et nous verrons aussi la petite botte russe, et le pardessus à manchette d'astrakhan noir ou blanc.

LES COMPAGNIES DE CAOUTCHOUC

D'après des financiers bien informés des compagnies de caoutchouc seraient sur le point de se fusionner en une seule.

Les conditions de l'industrie du caoutchouc en ce moment et plus particulièrement le fait que les dépenses absorbent tous les petits profits que les compagnies peuvent faire, auraient pour résultat d'amener la fusion de trois compagnies fabriquant actuellement des pneus très connus. Il est évident que leur consolidation leur permettrait de réduire considérablement leurs dépenses et par suite d'accroître proportionnellement leurs profits.

POTINS MONTREALAIS

Causant récemment avec le reporter du *Prix Courant*, M. Trudeau, de la maison *O. G. Trudeau et Fils*, 42, est, rue Sainte-Catherine, nous laissait entendre que, en dépit du calme inséparable des mois d'été, les affaires étaient fort satisfaisantes.

La maison Trudeau ne vend que des chaussures masculines. Le cuir brun est le plus demandé de l'acheteur; le *brogue* écossais semble perdre un peu de sa vogue; le blanc, naturellement, diminue quelque peu à l'approche de l'automne.

M. Trudeau a eu récemment une vente spéciale qui a remporté un vif succès.

* * *

M. Rousseau, directeur de la maison *T. Rousseau et fils*, 1859 rue Sainte-Catherine, nous dit, lui aussi, que les affaires, sans être animées, ne laissent que peu à désirer.

Le soulier noir, pour hommes, et surtout le verni, sont très populaires, ajouta M. Rousseau, et le talon 12/8 semble recueillir tous les suffrages.

* * *

Madame Rodrigue, qui administre l'établissement *J. A. Rodrigue*, 628, est, rue Ontario, nous signale la vogue extrême du soulier-fantaisie pour dames. Barettes, boucles et bouclettes sont vendues abondamment par la firme Rodrigue.

L'ENTRETIEN DES COURROIES

L'on se trouve ordinairement bien de les enduire de suif porté à une quarantaine de degrés, et préalablement séché complètement par exposition prolongée au soleil; quand les courroies doivent demeurer et fonctionner dans des milieux humides, on fera bien d'ajouter de la résine au suif. Si une courroie durcit, il est bon de la traiter avec de l'huile de pied de boeuf ou de l'huile de foie de morue, à laquelle on a ajouté un peu de résine, pas assez naturellement pour que la courroie colle.

Tél. LASALLE 127

VICTOR VARIN

MANUFACTURIER ET MARCHAND DE
Bois, Portes, Châssis, Balcons,
Escaliers, Etc.

225-231 rue Moreau, - MONTREAL.

NOS ENTREVUES

Le Prix Courant a eu le plaisir de causer récemment avec Monsieur Lambert, le sympathique et averti directeur de la maison *Alfred Lambert*. Quoique fort occupé, Monsieur Lambert, toujours affable, ne refusa pas de nous donner quelques instants, d'autant plus appréciés qu'ils sont précieux.

"Les tendances du marché ne sont pas encore," nous dit-il, "suffisamment déterminées pour pouvoir les caractériser dès maintenant, mais il est une chose qu'il convient de noter, et c'est la hausse des peaux brutes dont le prix a augmenté de 60 à 90% environ. Si cette hausse se maintient, il est clair que le cuir augmentera infailliblement. Ceci est tout naturel, et par un réflexe logique, le prix de la chaussure s'en ressentirait quelque peu."

Monsieur Lambert ajouta que la raison qui explique, pour lui, la moins grande quantité de peaux disponibles est évidente à toute personne qui sait coordonner les innombrables anneaux de cette longue chaîne que représentent l'industrie et le commerce. Il ne suffit pas, en effet, de considérer les causes immédiates, il faut aussi se rapporter aux causes éloignées qui sont, le plus souvent, celles-là même où l'on découvre le pourquoi de bien des manifestations économiques.

Or, Monsieur Lambert nous a fait remarquer que les cultivateurs ont maintenant beaucoup de fourrage; l'agriculture a donné admirablement; le foin et le grain sont abondants... Conséquemment, les cultivateurs ne sont pas aussi enclins à abattre leurs animaux qu'ils le furent à d'autres périodes, et cette conclusion s'impose, si l'on admet cette constatation, que l'apport des peaux se réduit par le fait même.

Quant aux tendances de la mode, Monsieur Lambert est de cet avis que les modèles essentiels demeureront environ les mêmes, quoique les "patrons" pourront être plus ou moins différents de ceux de la dernière saison. Il n'y aura que des variations sur un thème déjà connu.

* * *

Le reporter de notre journal a aussi eu le plaisir d'être reçu par le sympathique administrateur des ventes de la *Kingsbury Footwear Company*, Monsieur Martin.

Ici encore, nous entendons dès le début, cette déclaration qu'il serait prématuré de fixer exactement les tendances du marché et de la mode. Les vendeurs de cette importante organisation ne seront pas en route avant le 25 courant, et il n'y a que fort peu d'acheteurs qui aient déjà donné leurs commandes. Mais, tout compte fait, Monsieur Martin laisse entendre que l'optimisme est indiqué. Les stocks des grossistes sont loin d'être considérables, et il est clair que des achats abondants devront se produire.

Monsieur Martin cite, lui aussi, l'abondance des récoltes et la prospérité de la situation agricole, et il en déduit des conclusions logiques. Il nous parle de l'augmentation des cuirs, et croit que le marché en bénéficiera, si les prix savent s'affermir sans continuer leur mouvement ascensionnel. Il nous dit de plus, que le marché des

peaux américain n'est pas sans avoir une influence profonde sur les fluctuations du nôtre.

M. Martin ne voit pas de nouvelles modes proprement dites, pas plus qu'il n'a su en constater depuis environ deux ans. Il nous explique avec clarté que les diverses manifestations présentées par les différents modèles ne sont que des modifications d'un type basique: "Nous sommes allés de la bottine à l'oxford, puis de l'oxford à la chaussure à barettes, et il n'y a pas à sortir de ces deux phases: que la barette soit double ou triple, le type fondamental n'en est pas moins inchangé."

Il est une chose que Monsieur Martin désirerait faire connaître partout, et c'est l'avantage et l'équité qu'il y aurait pour les voyageurs de vendre aux commerçants simplement ce dont ils ont besoin, sans insister pour leur glisser des modèles rares ou des quantités surabondantes. Un voyageur expert et éloquent peut souvent vendre à un commerçant beaucoup plus de marchandises qu'il n'en a réellement besoin et, même des articles qu'il lui sera presque impossible d'écouler; mais il est à noter que le personnel de la *Kingsbury* exerce le plus grand tact et la plus grande équité dans leurs transactions, et préfèrent à leurs intérêts et à leur satisfaction personnelle de donner aux commerçants *seulement* cette marchandise, et seulement *autant* de marchandises dont ils pourront facilement se défaire.

"Il est préférable," conclut Monsieur Martin, "lorsqu'un commerçant ayant vendu au cours de la saison les pointures les plus communément demandées, se trouve embarrassé des autres, plus petites ou plus grande, — d'harmoniser de nouveau cette même ligne, qui, sans le moindre doute, satisfait encore aux données de la mode, et de remplir de nouveau les vides qui existent dans cette ligne, plutôt que d'encombrer ses rayons d'autres nouveautés qui subiraient le même sort et laisseront éventuellement le marchand dans une situation fort embarrassante."

Il nous est fort agréable de rappeler à nos lecteurs que la maison *Kingsbury* dont la réclame admirablement organisée est toujours du meilleur goût et de la plus vaste portée, doit sous peu entreprendre une campagne publicitaire en français.

* * *

Chez Monsieur Daoust, le grand tanneur fabricant de la maison *Daoust, Lalonde*, nous entendons encore de sages considérations sur la hausse des peaux. Nous apprenons ici que depuis deux mois environ, il y a une augmentation sur les peaux de vache à la suite de la grande popularité du cuir verni. La vache fine est celle dont l'on se sert pour la fabrication de ce cuir, et elle est extrêmement demandée, et localement, et pour les exportations en Angleterre et aux Etats-Unis. Les prix d'antan qui étaient peut-être de 5 ou 6 sous sont montés à 16 ou 17 sous, et les tanneurs se livrent actuellement à une concurrence amicale mais bien définie.

Il ne faut pas critiquer l'industrie de la chaussure avant d'étudier les causes et les raisons de tous les problèmes qui s'y rattachent. Les peaux de vaches sont payées par les tanneurs quelques cinq ou six sous de plus la livre que le prix donné par le petit commerçant à celui qui a abattu l'animal. Ordinairement, ces peaux de campagne sont ramassées par un petit marchand qui fait la tournée des villages avec son cheval et sa voiture, et achète quelques 20 ou 25 peaux par semaine. La pesanteur moyenne de ces peaux est de 40 livres chacune, et le petit commerçant devra faire un bénéfice d'environ deux sous la livre pour rencontrer ses dépenses de pension pour lui-même et son cheval, et aussi un petit salaire. Ce collecteur local expédie les peaux aux gros commerçants des grandes villes qui, eux, payent les frais de transport, le coût du sel et de la saumure, maintiennent un entrepôt, et versent à leurs employés des salaires fort élevés.

Le tanneur lui, qui a besoin de quelque douze à quinze cents peaux par semaine, traite directement avec ce gros commerçant, et pendant que tout ceci se passe, cette peau qui ne valait que quelques sous au début, augmente de prix.

Or, cette course au cuir verni, et cette augmentation des prix de la vache fine, ont aussi eu une répercussion sur les autres chaussures, même, celles dites de fatigue, puisque la matière première est la même. Ceci nous est expliqué clairement par Monsieur Daoust, grâce à un exemple intéressant: ainsi si l'augmentation du nombre des automobiles cause une augmentation du prix de la gazoline, un petit marchand qui se servirait de cette substance pour dégraisser les vêtements devra la payer plus cher, quoiqu'il n'ait peut-être jamais possédé lui-même une automobile...

Tout s'enchaîne dans la vie économique, conclut M. Daoust, et il serait injuste de critiquer telles ou telles autres variations des prix sans en avoir soigneusement les causes.

LES COLLABORATEURS-CONSEILS

Il existe, aux Etats-Unis, un groupe peu nombreux mais très intéressant de spécialistes en chaussures, qui se compose d'hommes habiles retirés de la vie active de la fabrication. La plupart d'entre eux savent faire une chaussure du commencement à la fin et ont acquis un coup d'oeil sûr pour juger la coupe ou la galbe d'une chaussure, en un mot son style.

Quelques-uns de ces spécialistes ont appris leur métier à l'époque où tout le travail se faisait encore à la main. Ils sont aussi experts pour les formes et les patrons que pour la fabrication même de la chaussure.

Plusieurs d'entre eux sont pensionnés par leurs anciens patrons; ils sont en quelque sorte dans la réserve et susceptibles, comme les soldats, d'être rappelés momentanément à l'activité pour, la saison venue, donner leur avis et faire profiter de leur expérience les spécialistes de la nouvelle école. Ils se voient allouer parfois d'assez fortes primes lorsque, par leur conseils, ils arrivent à montrer non seulement aux ouvriers, mais aussi aux nouveaux patrons, la manière convenable de faire des chaussures.

LES PIEDS NUS?

Trouver chaussure à son pied a toujours été et sera toujours l'ambition de bien des gens.

En apparence, rien de plus simple; en réalité, rien de plus difficile, malgré l'habileté de nos chausseurs.

Est-ce à dire que nous lancerons la mode des pieds nus, non chaussés?

Nous ne croyons pas que cette mode, si elle est lancée sur nos plages, soit de longue durée. Peut-être cependant pourrait-elle durer pendant les vacances.

Déjà, depuis plusieurs années, les bambins, les garçonnets, les fillettes ont adopté le genre qui, du reste, leur convient à merveille, car il leur permet, au choix, d'enfoncer dans le sable de nos plages, de pénétrer dans l'eau, et ... d'être à l'aise.

La mode des pieds nus va-t-elle s'introduire chez les grandes personnes?

Depuis quelques années, ce système radical est même préconisé par d'éminents docteurs et par les personnes qu'ils ont convaincues de l'excellence de leur méthode.

A les en croire, il est infiniment préférable pour la santé de ne pas enfermer en *d'étroites cellules* les pieds ... sur qui repose tout le poids du corps.

Si Messieurs les bons docteurs préconisent ce système, nous leur demandons alors pourquoi ils ne l'appliquent pas sur eux-mêmes?... Ce serait si simple! Mais peut-être ont-ils peur de rencontrer, pieds nus, certains petits cailloux pointus ou effilés ... qui lanceraient des pierres dans leur jardin!

Quoi qu'il en soit, cette méthode ne peut être appliquée sur toutes les plages, et surtout sur celles où les galets remplacent le sable.

La mode des pieds nus n'est donc possible que sur les plages de sable.

Et encore, nos élégantes accepteront-elles de livrer à la curiosité leurs extrémités pédestres?

Ne serait-il pas mieux de chausser des sandalettes, des souliers toile, des cothurnes où le pied est à l'aise?

Attendons encore un peu pour nous prononcer ...

LES SOVIETS APPROUVENT LA FORMATION D'UNE SOCIETE DE FABRICATION DES CUIRS ET PEAUX

Le "Conseil d'Economie nationale" a approuvé la constitution d'une société anonyme mixte par actions, dans laquelle le Gouvernement est représenté par le dit Conseil d'économie nationale et par le Commissariat du commerce extérieur; y participent également: l'Union centrale des coopératives et MM. William Tominbas et Steinberg comme commanditaires. Ce dernier était avant la guerre un gros exportateur de cuirs et peaux en poil de Russie et avait des relations étroites avec le marché américain.

Le capital a été fixé à 15,000,000 de roubles-or divisé en 15,000 actions qui sont réparties comme suit: Commissariat des affaires étrangères, 2,000; Conseil d'économie nationale, 2,000; Union centrale des coopératives, 1,000 et MM. Steinberg et Tominbas, 2,000 chacun.

Le gouvernement des Soviets aura le contrôle nominal de 6,000 actions qui resteront en portefeuille, mais qui serviront de base pour le calcul de la part du gouvernement dans la répartition des dividendes.

En ce qui concerne le reste du capital-actions la moitié de la valeur de ces dernières devra être payée en marchandises un mois après la constitution officielle de la société et le solde un an après.

Le gouvernement a accordé à la société le droit d'exporter toutes sortes de matières premières excepté celles expressément prohibées par les divers embargos, elle pourra aussi vendre ou troquer les cuirs en poil sur le marché national. La société peut aussi importer diverses sortes de matières premières, marchandises et produits, sans autorisation spéciale excepté pour les matières dont l'importation est interdite.

La société s'engage à livrer au bureau principal des cuirs: 2,200,000 gros cuirs et 5,400,000 petites peaux fabriqués, à un taux déterminé de profit. Le rendement et les institutions gouvernementales participant à l'administration de la société ont estimé la valeur de la production annuelle à 27 millions de roubles-or et le bénéfice net à 6 millions de roubles.

Les stocks disponibles de matières premières livrés à la nouvelle société seront évalués au prix du marché de New-York moins les frais d'expédition à New-York et 20% pour frais divers.

LA CHAUSSURE CHEZ NOS VOISINS

Neuf des plus gros fabriquants de chaussures de femme de Rochester ont définitivement rompu les pourparlers avec l'"Union des travailleurs de la chaussure", les délais continuels demandés par ladite Union ont rendu impossible tout établissement de base sérieuse des prix de revient, d'où impossibilité d'envoyer les voyageurs en tournée avec les échantillons pour la saison d'automne.

La Bürrows Shoe Co. s'est retirée de l'Association des fabricants de Rochester et a conservé le contact avec l'Union des travailleurs en chaussures, quoique jusqu'à présent il n'ait pas encore été signé d'arrangement au sujet des salaires de l'année à venir. Les voyageurs de cette société sont, eux, partis en tournée.

Malgré l'expiration des arrangements, rien n'a encore été réglé à Lynn, les fabricants menacent de fermer leurs portes, si l'"Union" n'accepte pas une réduction de salaire de 20 % et le retour à la semaine de cinq jours et demi de travail. Les ouvriers acceptent en principe une réduction, mais les avis diffèrent au sujet de son importance. Les fabricants disent qu'ils sont obligés de s'en tenir aux 20% demandés, car ils y sont poussés par l'insistance de leurs acheteurs exigeant des réductions de prix. La fermeture prochaine des usines ou de la plupart de celles-ci, n'est pas impossible.

La situation est exactement la même à Haverhill, où les fabricants exigent une réduction de 15% et le retour à la semaine de cinq jours et demi. Deplus, les fabricants de ce centre très important exigent la disparition du système des "permis" et autres règlements empiétant par trop sur leur autorité.

Plusieurs fabricants vont quitter Lynn et Haverhill pour aller édifier ailleurs des usines.

A Brockton, on ne signale aucun trouble ouvrier.

A Cincinnati, patrons et ouvriers semblaient s'entendre assez bien, mais rompant brusquement les négociations les ouvriers se sont mis en grève.

LA MODE A NEW-YORK

L'exposition des chaussures fantaisie de New-York a été un grand succès. Les robes des modèles avaient été fournies par une grande maison de couture de New-York. Elles étaient plus longues et descendaient jusqu'à 25 cm. du sol.

Les souliers portés étaient presque tous à barettes, quelques oxfords en cuir lourd et quelques escarpins avec grandes boucles, mais les souliers à barrettes dominaient de beaucoup. Les ornements étaient moins ouvragés, quoique encore assez compliqués.

Le cousu-trépointe n'avaient qu'une barette, les talons de ces derniers articles avaient de 2 cm. 1/2 à 4 cm. de hauteur.

En cousu-retourné les talons allaient jusqu'à 5 cm. Les talons pour articles d'automne seront, dit-on, plus hauts que ceux vendus actuellement.

LA CHAUSSURE AMERICAINE

Les voyageurs de commerce, actuellement en tournée, n'envoient pas, paraît-il, autant d'ordres qu'on avait espéré récolter. Une bonne partie des affaires conclues ne concerne que des ordres à livraison immédiate, et l'incertitude où l'on est en ce qui se réfère aux genres d'automne, empêche toute affaire un peu importante pour cette saison.

Les fêtes de Pâques ont été très propices au commerce de détail.

A Boston, par exemple, les magasins étaient encombrés de clients, et l'on dut augmenter le nombre des vendeurs.

A Chicago, les détaillants se trouvèrent pris de court et durent refuser de nombreuses ventes; car, amèrement déçus par les résultats des fêtes de Noël, ils n'eurent pas confiance en celles de Pâques et achetèrent trop peu.

Serait-on à la veille d'une reprise sérieuse des achats du public plus abondamment muni d'argent? On ne saurait l'affirmer. Ce mouvement d'activité dans le détail ne s'est pas encore répercuté dans la fabrique.

Quoi qu'il en soit, on voit aux étalages des magasins de nouveautés, qu'un grand changement s'est produit dans le genre de vêtements où les couleurs sont plus voyantes que bien appareillées; les rouges violents se mélangent un peu trop brutalement aux bleus les plus extraordinaires, mais ce ne sera probablement là qu'une fantaisie aussi outrée que passagère.

LE MARCHE DU CUIR TANNE AUX ETATS-UNIS

A Chicago, le marché du cuir reflète dans une certaine mesure la hausse et la stabilité du marché de la peau. Les acheteurs ont une tendance à faire les achats livrables dans 60 jours au lieu des achats plus restreints livrables dans une ou deux semaines. On s'accorde à dire généralement que le cuir a été vendu au-dessous du prix de production depuis que le travail a été réduit chez les tanneurs. Certains acheteurs de cuir, pensant que le cours était aussi bas qu'il pouvait l'être, ont réuni tout l'argent qu'ils pouvaient et ont acheté du cuir dans l'espoir d'une hausse prochaine.

Dans cette ville, le bill du tarif, tel qu'il est préparé par la commission du Sénat, taxe la grosse peau et exempte la petite. Des taxes diverses d'importation sont mises sur le cuir, les chaussures et d'autres articles en cuir.

Le marché de la grosse et de la petite peau est calme. La demande de cuir est très faible et se produit au jour le jour. Le retour d'une prospérité générale est contrarié par des grèves. Cependant il y a une amélioration croissante. De nombreux stocks de toute espèce ont été liquidés. Le commerce extérieur pour le mois de mars est le plus considérable de cette année. Les industriels du cuir et de la chaussure ne peuvent que s'en réjouir. Le chômage est en décroissance et ils espèrent que l'activité reprendra bientôt.

Déjà des prix plus élevés sont demandés pour le cuir à semelles. Le cuir à dessus, bien qu'il soit très recherché, ne l'est pas autant que l'autre, ou plutôt le choix des acheteurs se répartit sur plus de qualités que lorsqu'il s'agit de cuir à semelles. Le cuir à dessus, bien qu'il soit très recherché, ne l'est pas autant que l'autre ou plutôt le choix des acheteurs se répartit sur plus de qualités que lorsqu'il s'agit de cuir à semelles. Le prix des peaux brutes dont on fait le cuir à dessus est tellement élevé que le prix du cuir doit s'élever à son tour. Les fabriques de chaussures reçoivent plus de demandes. Le chômage qui y régnait semble avoir disparu.

A Philadelphie, sur le marché du chevreau glacé certaines fabriques se montrent optimistes et elles ont en réalité beaucoup de travail.

A Boston, le marché acquiert de la fermeté et la situation s'améliore d'une semaine à l'autre. Les tanneurs sont plus occupés. Le chevreau glacé est plus demandé pour chaussures d'homme et les prix se sont élevés d'un ou deux cents. Le chevreau glacé donne lieu à de plus nombreuses affaires, ce qui remplit d'espoir les négociants. Il en est de même du cuir de mouton.

Enfin, à New-York, la demande des peaux de daims suffit à absorber les faibles arrivages et les prix restent fermes.

LE MARCHE DES CUIRS A L'ETRANGER

Sur le marché des *gros cuirs* on continue à relever un mouvement de hausse aux Etats-Unis, tandis qu'en Argentine les cours restent fermes. A Berlin, hausse moyenne de 10%.

Dans le reste de l'Europe, mouvements divers et contraires aux tendances antérieures, ne permettant pas de dégager lorientation nouvelle des prix. En France, à l'exception des sortes légères, c'est le maintien ferme.

Pour les *veaux*, d'une façon générale il semble plutôt que nous assistions à un arrêt de la baisse. Il nous faudra cependant attendre encore pour vérifier l'exactitude de cette hypothèse.

Les cours des *chèvres* sont stationnaires.

Les prix du *mouton* continuent à fléchir.

QUELQUES IDEES SUR LE TANNAGE

"L'art du tannage est un de ceux connus depuis les anciens temps; c'est une industrie profitable pour maints pays; ses produits sont nécessaires à chacun ayant en même temps des applications très diverses. Cet art a fourni et donne encore de l'occupation à beaucoup de monde et cependant on doit encore le considérer comme étant à son début. Ceci n'est pas surprenant si on envisage que ceux qui l'ont pratiqué ont toujours employé pour ce travail des hommes provenant d'une classe dont on ne doit pas s'attendre à une vive intelligence. Et ils ont toujours utilisé des méthodes routinières que, dans leur propre intérêt, ils préféraient garder secrètes."

Ces considérations ressemblent à l'introduction d'une conférence moderne ou d'un ouvrage sur la manufacture scientifique du cuir, mais il n'en est rien. Elles constituent le premier paragraphe du rapport des citoyens Lelièvre et Pelletier au Comité de salut public de la République française nouvellement créée "sur les nouvelles méthodes du tannage des cuirs bruts proposées par le citoyen Armand Séguin" en 1797. Tout comme de nos jours, de nouvelles méthodes de tannage sont proposées presque journellement, la plupart dans le but louable d'écourter la durée dans des proportions négligeables, de même dans la France bloquée de 1795-97 de nouveaux systèmes étaient mis en avant et parfois adoptés.

Les farouches républicains, ayant décapité le plus grand chimiste du temps, Antoine Lavoisier, s'adressèrent à d'autres chimistes pour obtenir un procédé de tannage rapide pour les cuirs de l'armée. Parmi ces chimistes se trouvait Séguin, un ami et collègue de Lavoisier, et il réussit, malgré les nombreuses difficultés surgissant des conditions instables de l'époque, à améliorer le procédé de tannage, bien que ses prétentions soient quelque peu exagérées.

Le tannage, à ce moment, se pratiquait d'après les principes légués par les ancêtres, modifiés seulement par la découverte, ordinairement accidentelle, d'un procédé nouveau. C'est ainsi que le docteur Macbride, de Dublin, découvrit, vingt années auparavant, en se livrant à ses travaux, que l'eau de chaux extrayait mieux le principe actif de l'écorce que l'eau ordinaire. Malheureusement, cette "découverte", tout comme beaucoup d'autres en tannerie, n'eut pas de succès, et son caractère illusoire fut souligné, non seulement par les praticiens tanneurs, mais aussi par Séguin et Sir Humphry Davy.

Trois méthodes générales étaient alors utilisées dans le travail de rivière préliminaire. Un lavage complet de la peau brute, ordinairement dans le ruisseau de la tanneric, était commun à toutes. Le chaulage, la plus ancienne, était largement pratiqué. On se servait du système à trois pelains, comme de nos jours. Les cuirs séjournaient dans un pelain mort jusqu'à ce que le poil se détache, puis étaient ébourrés et écharnés. Ils rentraient de nouveau dans ce pelain vieux pour y parfaire un séjour de quatre mois, suivi d'un autre stage de quatre mois dans le pelain moyen et dans le pelain vif. Un chaulage de douze mois paraît plutôt excessif, mais cette durée variait de peu, suivant le jugement du tanneur, pour que les cuirs soient suffisamment gonflés. Après le pelainage, les peaux étaient de nouveau rincées à fond dans le ruisseau et bien façonnées de fleur sur le chevalet.

Le tannage venait ensuite, les fosses étant, soit de simples trous dans le sol, soit, dans les établissements les plus modernes, des cuves cylindriques en bois fixées dans le sol. Une couche de vieille écorce alternait avec un cuir et ainsi de suite. Lorsque la fosse était presque comblée, on la couvrait d'une couche épaisse de tan, ce qu'on appelait "former le chapeau". Les cuirs séjournaient trois mois dans cette fosse, quatre mois dans la deuxième et cinq mois dans la troisième. Les tanneurs de premier ordre les y maintenaient plus longtemps encore, car plus le séjour en fosse était long, d'autant plus ferme et meilleur était le cuir. Cette méthode de tannage était commune à tous les articles, sauf que les cuirs à dessus et les petites peaux séjournaient moins dans les fosses.

Le second procédé ressemblait davantage à l'épilage acide qui a de nouveau récemment attiré l'attention des chimistes du cuir. Les jus d'orge étaient fermentés au moyen de levure de brasserie, et les peaux, lavées et écharnées, séjournaient dans une série de ces jus acides, dont la force était graduellement augmentée. Longtemps auparavant, les "Tartares Kalmucks" utilisaient le lait fermenté ou les résidus de sa distillation (dont le produit principal est le "yoghourt" de nos jours) pour l'épilage.

La troisième méthode est originaire de Liège et fut aussi pratiquée en Angleterre. Les peaux reverdies étaient très légèrement salées, puis mises en piles ou suspendus dans une étuve pour l'échauffe. En trois ou quatre jours, elles étaient épilées et ensuite complètement travaillées dans une eau courante. Après quoi, elles entraient dans une série de jus épuisés où elles acquéraient le gonflement voulu, avant de séjourner dans les fosses à tan comme dans les autres procédés. La pratique anglaise contempo-

raine est en faveur de cette troisième méthode. Une amélioration y a été apportée en emplissant les fosses d'eau pour que les cuirs soient baignés...

(Extrait d'un travail de M. E. L. Seymour-Jones, dans *Le Franc Parleur.*)

MARCHES ANGLAIS

A Londres, les négociants sont plus optimistes et croient généralement être arrivés à un tournant favorable. Les acheteurs de cuir ont réduit leurs stocks à la dernière limite, et bien qu'ils ne soient pas encore décidés à s'approvisionner largement, ils sont obligés de revenir de temps en temps au marché. Si les prix se stabilisaient, les achats deviendraient plus considérables. En ce moment, il est difficile de persuader à la clientèle que le niveau des cours est très ferme.

Les tanneurs se plaignent de leur situation et voient l'avenir un peu sombre étant donné que si la baisse des prix du cuir n'est pas sérieuse, elle n'en existe pas moins, alors que le prix de la peau brute se maintient. Les fabricants de chevreau glacé et de box-calf de qualité supérieure se plaignent de l'absence des commandes et déclarent que les qualités moyennes et inférieures sont les seules vendables.

A Leeds, on ne peut pas affirmer qu'il y ait amélioration du marché; pourtant les fabricants de chaussures se félicitent des ordres qu'ils reççoivent et il en résulte un optimisme contagieux et les affaires nombreuses traitées à la dernière foire de Leeds contribuent pour une large part à ce résultat.

Des quantités considérables de cuir à semelles changent de propriétaire. En cuir à dessus on ne parle que de transactions insignifiantes.

A Leicester, depuis les jours fériés les ventes de cuir à semelles ont légèrement repris; mais les manufacturiers achètent avec beaucoup moins de prudence. Ils recherchent les meilleures qualités, ce qu'ils ne faisaient pas ces derniers mois, et cela sans doute à cause des plaintes qui leur ont été adressées par leur clientèle. La demande du cuir à dessus affecte surtout l'article fantaisie. Le veau et le mouton de Suède sont d'un débit courant alors que les stocks ne sont pas considérables. On recherche un peu plus le chevreau glacé noir tanné au chrome, avec l'espoir qu'il y aura, l'automne et l'hiver prochains, de bons placements à faire en chaussures confectionnées avec ce cuir.

D'une façon générale, les prix du cuir à dessus n'ont pas varié.

UN JEUNE HOMME pouvant fournir d'excellentes références, déjà établi avec magasin général dans le Nouvel-Ontario, centre français, agricole, industriel, place d'avenir, désirerait associé sérieux, sobre, travailleur, avec $3,500 de capital; célibataire préféré. Ecrire au Casier No 245 Le "Prix Courant".

L'ORIGINE DES TALONS DE CHAUSSURES

Les talons de chaussures ont eu leur origine en Perse, sous la forme de blocs de bois que les gens adaptèrent sous leurs sandales. Ces blocs de bois avaient leur raison d'être, qui était d'isoler davantage le pied du sable brûlant. Au début, les talons avaient quatre centimètres de haauteur, pour les femmes comme pour les hommes. Mais la coquetterie s'en mêla bientôt, et tandis que les talons masculins restaient à leur mesure initiale, ceux des jolies Persanes passaient progressivement à des altitudes extravagantes, et atteignaient enfin un maximum de trente-six centimètres, ce qui paraît invraisemblable.

Quelques années plus tard, et sans qu'on sache exactement pourquoi, la même mode apparut à Venise. On a prétendu que les maris jaloux l'avaient inventée pour obliger leurs femmes à rester à la maison, mais cette opinion n'est pas considérée comme sérieuse! Ces talons vénitiens étaient appelés des "chapineys", et portaient toutes les variétés d'ornements que pouvait inventer l'imagination des cordonniers. La hauteur des "chapineys" indiquait le rang de celle qui les portait, si bien que les grandes dames, pour ne pas perdre un pouce de leur prestige, finissaient par ne plus pouvoir marcher du tout...

LA CORDONNERIE

Nous avons déjà publié d'intéressantes notes historiques sur cette industrie, voici, sur le même sujet de non moins intéressantes relations touchant la vie et les moeurs des cordonniers d'autrefois.

La fête de Saint-Crépin marquait, au bon vieux temps, une période de chômage dans les ateliers de cordonnerie; des journées de liesse et de bombance suivaient toujours la date du 25 octobre.

Chaque année, à Soissons, les reliques des deux illustres serviteurs de Dieu étaient exposées à la vénération des fidèles et les cordonniers de la ville tenaient à en porter la châsse sur leurs épaules à la procession qui précédait la grand'messe.

A Doullens (Somme), la veille de la Saint-Crépin, un apprenti, la lèvre supérieure ombragée d'une épaisse moustache et le corps surchargé des outils de sa profession, faisait le tour de la ville, monté sur un cheval grossièrement harnaché. Une strophe d'un cantique catalan (Goigs) signale le patronage des deux saints d'une façon fort originale :

La corporation des cordonniers
Vous invoque comme patron,
Faites qu'ils soient bons enfants
Et un peu moins menteurs:
Donnez-leur un coup de tirepied.
S'ils ne veulent pas s'amender.

Si la corporation remonte au neuvième siècle, l'"Archiconfrérie Royale des cordonniers de Paris" fut fondée par Charles V en 1379. La légende prétend que ce souverain fut le héros d'une scène curieuse. Un jour qu'il se

trouvait à Troyes, il fit raccommoder ses chaussures par un cordonnier de la ville:

Quel prix veux-tu pour ton travail? demanda le roi.

—Je ne veux aucun salaire, répondit le disciple de saint Crépin.

—Mais alors, quelle grâce désires-tu obtenir? car il est juste que ton service soit récompensé.

—Une seule. Donnez à ma Corporation la faveur de célébrer la Saint-Crépin à l'Abbaye royale de Saint-Loup.

—Qu'il soit donc fait comme tu le demandes, dit le roi après une légère hésitation.

Les "grands sirs de Messieurs les cordonniers et de Nos seigneurs les savetiers", leur valurent, sous l'ancien régime, mille brocards, mais les "chevaliers de l'alène" ne se formalisaient pas des bonnes plaisanteries dont on les blasonnait.

LA SITUATION EN FRANCE

Le commerce de détail en chaussures continue à réaliser d'importantes recettes.

Cette activité des achats de la clientèle est signalée aussi bien par les magasins spécialisés dans cette vente, maisons à succursales multiples et autres, que par les grands magasins de nouveautés.

Aussi reste-t-il peu de marchandises dans les rayons des détaillants, surtout démunis d'articles de toile.

Le travail est toujours très abondant dans les manufactures de chaussures. Les ordres de rassortiment arrivent nombreux avec demande de livraison immédiate, à laquelle le fabricant ne peut toujours satisfaire.

Les commissions pour l'hiver continuent à parvenir en fabrique d'une façon régulière: les recettes que réalisent les commerçants en chaussures leur créent en effet des disponibilités qui intensifient leurs achats, en général plus nombreux et plus importants.

En outre, il semble que la confiance renaisse peu à peu, facilitant encore les affaires.

Il apparaît donc que l'industrie de la chaussure s'achemine vers la reprise des coutumes d'avant-guerre et, par suite, vers une situation plus stable.

Cette opinion est confirmée par le fait que certain magasin de nouveautés a déjà, non seulement passé la majeure partie de ses ordres pour l'hiver, mais encore commencé de commissionner pour le printemps de l'année prochaine.

La situation est un peu différente de celle que nous venons de noter dans les fabriques spécialisées, pour la production des *chaussures classiques*. Celles-ci reçoivent actuellement moins d'ordres et un léger ralentissement est observé dans leur production. Toutefois, on ne prévoit pas de morte-saison dans ces manufactures car elles voient s'intensifier la demande des chaussures de couleur pour homme dont la fabrication compense un peu la fléchissement de celle des chaussures en cuir noir.

BOUTONNIERES A LA MACHINE

Telle personne qui, pour son usage journalier, ne porte que des chaussures à lacets, chausse pour une cérémonie ou pour une visite des bottines à boutons. C'est le complément obligé du vêtement de fête, qui donne un cachet de correction.

Les pattes de ces bottines affectent les formes les plus diverses: pattes droites, rondes, coupées en forme d'écusson, etc.

On est parvenu, grâce à des améliorations constantes et aux progrès incessants de la mécanique, à produire, à l'aide de la machine, des boutonnières d'une solidité et d'un fini irréprochables.

Il importe, pour qu'elles se fassent bien, que la sous patte soit découpée dans un cuir ni trop dur, ni trop creux.

Le cuir dur se fendille sous le choc du marteau; quant au cuir creux, il n'offre pas assez de résistance à l'aiguille et les bords de la boutonnière s'émiettent et n'ont plus aucune solidité.

La piqûre se fait au fil ou à la soie, de couleurs variées, se rapportant à celle de la tige de la chaussure: jaune, gris clair, blanc ou noir.

Les boutonnières doivent, en outre, être solidement arrêtées, en raison de la fatigue qu'elles ont à supporter par le boutonnage et déboutonnage fréquent dont elles sont l'objet. Un manque de soin dans ce travail amènerait la rupture de l'arrêt et l'agrandissement journalier marquera de plus en plus la boutonnière.

Il y a lieu, pour les teintes claires, de bien nettoyer au préalable la machine, de manière à éviter sur les dessus des taches qu'il serait très difficile, pour ne pas dire impossible, de faire disparaître.

Certaines maisons font exécuter ce travail avant l'adaptation de la patte au corps de la tige. L'ouvrière est ainsi moins embarrassée et le travail, en ce cas, gagne en rapidité.

Indépendamment de cet avantage, la tige, surtout dans les chaussures de prix, court moins de risque de se tacher et sera plus fraîche lors de la mise en main.

Dans la fabrication ordinaire, la patte est jointe aau-dessus, la boutonnière ne se fait alors que lorsque la tige est complètement piquée.

Pour avoir un travail régulier, il est bon de marquer exactement, à l'aide du compas, la distance d'-loignement d'une ouverture à l'autre. Les tiges ayant, à peu de chose près, sauf dans les commandes spéciales, la même hauteur, cette distance est peu variable.

Il faut aussi avoir soin de faire la première entaille le plus bas possible sur la patte et éviter que la dernière soit trop près du bord supérieur.

Pendant l'opération de la piqûre, la patte doit être maintenue assez fortement sur le chariot, de façon à éviter les points de manque qu'il est difficile de rattraper à la main et qui déparent tout le devant de la bottine.

LES TALONS HAUTS

On dit (mais que ne dit-on pas?) que le talon haut est condamné par le corps médical, et qu'incessamment les jolis talons élégants seraient remplacés par des talons dont la hauteur ne dépasserait pas deux pouces environ!

Ce "canard médical" fait sourire les fabricants, et fulminer nos gracieuses élégantes qui, en présence d'une telle décision, menacent d'exagérer la hauteur de leurs talons si les "docteurs en mal de copie" continuent d'affirmer avec une telle audace de semblables sornettes.

Il est vrai que la Faculté et la Mode ne sont pas toujours de bonnes amies, et tout ce qui est condamné par la première est adopté par la seconde, et par ricochet, ce que la seconde adore est interdit par la première. La lutte continue et continuera ainsi tant que les chaussures auront des talons.

Quant à nous, qui restons calmes devant ces foudres, nous préférons nous laisser entraîner dans le sillage de la Mode plutôt que d'écouter ce que décrète la Faculté, et c'est pourquoi nous restons persuadés que le talon haut obtiendra longtemps encore tous les suffrages.

Il est prouvé qu'il y a cependant un peu d'exagération, mais n'est-elle pas aussi nécessaire que celle qui préside aux modes du vêtement?

Les différents bottiers que nous avons pu consulter sur cet "éternel sujet" sont tous très catégoriques: "On fait des talons hauts et bas, mais le talon bas n'est généralement demandé que pour les sports, ou par les personnes grosses ou par les dames âgées..."

Après cela, croyez-vous encore que le talon haut est à son agonie?

LE TANNAGE A L'ELECTRICITE

Cette application n'est pas nouvelle, car il y a trente ans, et même plus, des tanneurs en ont fait l'essai en déchargeant des courants divers dans leurs cuves, mais sans obtenir de résultats. Cet insuccès fut alors attribué aux courants légers qui agissaient sur les cellules et on estima que ces courants n'étaient pas suffisamment forts pour amener un changement dans les cuirs et peaux ou dans les tanins. Dans la suite, des courants provenant de grosses stations centrales furent amenés avec une telle intensité dans les cuves qu'ils brûlèrent les cuirs tannés. Après toute une série d'expériences, les ingénieurs constatèrent qu'il fallait s'en rapporter, non pas à la quantité d'électricité, mais plutôt à la qualité de celle-ci et à la méthode de l'appliquer.

Des essais pratiqués en Allemagne ont encore stimulé l'intérêt pour ce genre de tannage et il semble que les chimistes et électriciens allemands aient consacré plusieurs années à ces recherches. Apparemment, ils ont découvert que la décharge de certains courants électriques dans les jus d'écorces tannantes a pour effet de transformer ces jus, de sorte que ces derniers pénètrent rapidement dans les pores de la peau. De même, l'électricité ouvre les pores des cuirs et peaux, de manière que les matières premières sont plus aptes à recevoir les tanins.

On prétend que les chimistes allemands sont parvenus à tanner les cuirs à semelles et à courroies en dix heures et les cuirs à dessus en un temps moindre encore, alors que, d'habitude, il faut des mois pour le tannage de ces cuirs en fosse. Les cuirs à dessus peuvent, certes, être tannés au chrome dans les tonneaux en quelques heures, mais si on peut opérer avec la même rapidité pour le tannage végétal, grâce à l'électricité, les cuirs à dessus, tannage végétal, deviendront d'un usage plus courant dans la fabrication des chaussures.

Les cuirs, tannage végétal, ont certains avantages sur ceux tannés au chrome. On prétend d'abord qu'ils sont plus sains pour les pieds, surtout pendant les chaleurs. On dit, en outre, qu'ils se travaillent plus facilement dans les fabriques de chaussures. Mais le principal gain serait pour la tannerie, car les cuirs tannés au chrome vieillissent, tandis que ceux travaillés aux écorces gagnent en surface; le rendement à la mesure est donc en faveur des cuirs tannage végétal.

Les principales raisons pour la non-utilisation des procédés de tannage végétal consistent dans la lenteur de celui-ci et dans la pénurie d'écorces, laquelle est plus marquée dans certaines régions; il serait cependant relativement facile de remédier à ce dernier inconvénient en se servant de québracho, valonée ou autres matières tannantes qui sont déjà utilisées en grandes quantités au dehors du chrome.

L'électricité est relativement bon marché et si la décharge de courants dans les jus tannants peut écourter le tannage de plusieurs jours, il est évident que la consommation en électricité sera très profitable à la fabrication du tanné.

L'EVOLUTION DANS LA CHAUSSURE

"Si tes bottes sont trop étroites, dit un proverbe kirghise, que t'importe que le monde soit vaste"; maxime pleine de saveur par où nous apprenons à ne prendre cet aphorisme barbare qu'au sens propre et en laissant de côté sa haute portée morale, que les descendants des Mongols, errants dans les steppes de l'Asie, sont sensibles, ainsi que nous-mêmes, aux influences d'une chaussure défectueuse sur la santé et même sur l'humeur.

Ni le cordonnier, qui prend consciencieusement les largeurs de doigts et les saillies de cheville, après avoir tracé les contours de plante sur une feuille de papier, ni son client qui, pendant ces préliminaires, multiplie les avis et les conseils afin de mettre au [illegible] à l'étroit ni trop au large, n'eussent imaginé, il y a [illegible] ans, qu'un individu soucieux de sa toilette pût s'introduire sans humiliation dans des souliers fabriqués à la grosse dans une usine.

C'est la botte
Qui dénote
L'homme le plus élégant

formulait excellemment le bottier fashionable de la *Vie Parisienne*. Ambitieux de créer plus tard pareilles bottes, le jeune "boeuf", — ainsi désigne-t-on l'apprenti, — commençait par poisser les fils et ajuster des soies de porc. Le grand jour venu où son patron lui mettait l'alène en mains, il était admis à une initiation dont la durée, avant de passer compagnon, était de cinq ou six années. Sous l'ancien régime, c'était plus grave encore: à voir les cérémonies et les serments qu'il fallait pour affilier, à Paris, un cordonnier aspirant à la maîtrise, on eût dit qu'il s'agissait de graduer un docteur.

Le plus grand nombre, parmi ces "disciples de saint Crépin", ont déjà disparu devant le magasin de chaussures fabriquées à la mécanique. Le savetier seul résiste, le savetier-chanteur de La Fontaine, confiné dans son travail de réfection économique. Le commerce des souliers tout faits débuta, en 1820, par des exportations de "pacotilles" aux colonies. Mais le premier essai de division du travail ne s'affirma que vers 1855, après la découverte des appareils qui devait déposséder la piqueuse de bottines de son intéressant ouvrage. Jusqu'en 1880, ces produits, le plus souvent cloués ou vissés, grossiers étuis de cuir, étaient demeurés très inférieurs au "cousu-main". Mais l'invention de machines, imitant le travail de l'homme et adaptées aux besognes les plus complexes, accomplit alors une révolution rapide de la cordonnerie.

Elles servent à piquer les tiges, à monter, estamper et fraiser, à "déformer", — c'est-à-dire polir, — les talons au moyen du mouvement alternatif d'un fer chauffé par un jet de gaz; elles servent aussi à percer et à coudre les boutonnières: un petit chariot, muni de tous ses organes actionnés par l'électricité, s'approche de l'étoffe fixée sur la table; il la troue, tandis que deux aiguilles, l'une droite, l'autre croche, formant et serrant tour à tour les boucles du fil, font en quelques secondes le tour de la fente, en y appliquant le garnissage de *milanaise* qui donne du relief. Le fonctionnement, malgré sa complication, est irréprochable, et la mécanicienne qui y préside fait 350 boutonnières à l'heure, autant que 18 ouvrières de jadis.

Depuis que les fabricants ont dressé une échelle rationnelle et mathématique, comportant, pour chaque modèle, 150 à 300 pointures différentes, à moins d'avoir le pied difforme, on peut se chausser tout fait. L'établissement des formes, me dit un manufacturier qui fait annuellement un demi-million d'affaires, est l'alchimie de notre métier. Ces morceaux de charme ou de hêtre, taillés suivant des patrons étudiés avec soin, varient en longueur depuis 0 m. 20 de long pour les femmes du Pérou, — les plus petits pieds du monde, — jusqu'à 0 m. 31 pour les négresses. Ce dernier chiffre correspond au maximum du pied d'homme, en France, tandis que les extrémités féminines de nos compatriotes sont *en moyenne* de 0 m. 25.

LE CUIR

A aucune époque de l'histoire, l'évolution industrielle n'a été plus rapide et plus complète dans l'industrie du cuir que dans les dix premières années du XXe siècle. Cette évolution s'est effectuée au quadruple point de vue de la production, de la matière première, de la fabrication et de la main-d'oeuvre.

En examinant la situation commerciale de cette industrie, on constate, après la période calme qui précède la guerre, le bond formidable occasionné par la demande de cuir réquisitionné en majeure partie pour les besoins de l'armée. Une hausse violemment accentuée se manifeste sous la poussée de ces besoins énormes. Puis, brusquement dès 1920, l'élan vers la hausse est brisé; après une chute rapide des cours et sous l'influence de diverses mesures ministérielles rendant, notamment, il y a un mois, la liberté complète de sortie aux cuirs bruts et aux cuirs fabriqués, la stabilisation apparaît, amenant le calme équilibre.

Cet équilibre n'implique pas pour celt l'arrêt dans l'évolution considérable dont la tannerie doit bénéficier, dès que les circonstances économiques seront redevenues normales.

Les produits qu'elle obtient ont de trop nombreuses applications pour qu'il en soit autrement.

Sans vouloir faire de trop longues digressions techniques concernant la trempe, le reverdissage, l'échauffe, le pelanage, le dégraissage, le déchaulage, etc., il est néanmoins nécessaire d'indiquer de quelle manière les peaux sont préparées après ces diverses opérations préliminaires pour devenir le cuir proprement dit.

On distingue deux sortes de tannage, le tannage végétal à l'écorce de chêne, aux extraits de châtaignier, au québracho destiné plus particulièrement à la fabrication des cuirs à semelle et de harnachement, de "veau végétal" pour la confection des "dessus"; ensuite le tannage végétal au chrome. Des peaux ainsi préparées, on obtient le box-calf et le chevreau. Citons aussi le nouveau tannage né de la guerre. Par le vide et par pression et sans air, on obtient en quelques semaines la même qualité de cuir que jadis en plusieurs mois, par l'application des anciens procédés...

(*L'Exportateur français.*)

DE LA PRISE DES MESURES

Beaucoup de personnes ne se rendent pas compte de l'influence que peut avoir la position du pied sur les mesures prises. Ces dernières varient cependant selon le poids que le pied supporte, et c'est pourquoi le tour du cou-de-pied, de l'articulation et des doigts de pied devraient être pris le poids entier du corps reposant sur le membre en question. Ce n'est que dans ces conditions que l'on peut être certain d'avoir toujours une chaussure assez large.

Cette particularité perdrait beaucoup de son importance si tous les pieds modifiaient leurs dimensions dans dans les mêmes proportions, il suffirait dès lors d'en tenir compte; malheureusement il n'en est pas ainsi, certains augmentant dans les conditions citées ci-dessous de deux

pouces aux articulations, et, comme la bottine doit renfermer le pied dans toutes ses positions, il est indispensable pour le confort de prendre de plus grandes mesures.

Le pied devrait aussi se trouver dans la position qu'il occupe réellement dans la chaussure, c'est-à-dire le talon surélevé. Pour obtenir des résultats précis, les formes devraient être mesurées en tenant compte de ce détail, et quelques formes ne peuvent être convenablement mesurées avec le compas de cordonnier sans élever le talon dans la même mesure que dans la bottine. On verra bien vite que le pied ou la forme sont, en projection, plus courts que s'ils reposaient entièrement sur le sol; l'expérience prouve que, non seulement la longueur mais encore le tour du pied est affecté dans ses dimensions par cette situation.

En élevant le talon nous pouvons donc mieux juger des formes qui correspondent aux mesures du pied. D'aucuns prétendent qu'il faut prendre les mesures en comptant à partir de l'extrémité de l'orteil; cela n'est pas entièrement exact, car le jeu des orteils — mouvements longitudinaux et latéraux — peut faire que la distance prise d'un point quelconque de la forme varie suivant la position.

En dessinant le contour du pied il est nécessaire de se rappeler, si l'on se sert d'un crayon ordinaire qu'il faut tenir compte de l'épaisseur du crayon. En effet la mine est située dans le milieu et si le crayon tenu verticalement suit le contour, il y aura une augmentation de la moitié de l'épaisseur du bois, environ deux ou trois lignes. En penchant le crayon, il est probable que cette position sera exagérée en certains endroits et la reproduction serait imparfaite; on aurait alors des erreurs en deça et au delà de la ligne naturelle. Un crayon plat, mince, donnerait un résultat qu'on peut considérer pratiquement comme exact.

Pour obtenir la plus grande précision, on peut attacher un crayon quelconque à une équerre — celle-ci glisse sur le sol, donc tient le crayon absolument immobile tout en permettant de faire le contour. Il est ensuite aisé de défalquer la distance prise au delà de la ligne réelle du pied, mais il faut pour cela que celui qui a pris les mesures soit chargé des opérations suivantes. Ordinairement il n'en est pas ainsi, dans ce cas l'ordre devrait mentionner les millimètres qu'il faut défalquer sur le dessin.

L'extrémité du soufflet suit quelque peu ces mouvements, mais il y a matière à tant de variations qu'on ne peut en tenir compte .D'un autre côté, l'extrémité du talon constituant un facteur fixe peut servir de base aux mesures prises, non pas à l'aide d'un ruban — les variations dans la forme et les dimensions du talon rendant le résultat incertain — mais au moyen du compas dont les montants sont tenus horizontalement, soit dit couchés.

Constituant un point invariable, tant dans la forme que dans le pied, la position des articulations du cou-de-pied, déterminées en partant du talon, peut être reportée sur le côté de la forme correspondante au pied et donner ainsi des indications plus exactes qu'au moyen de tout autre méthode.

En addition des mesures ci-dessus on prendra la position exacte du cou-de-pied par rapport à l'extrêmité de l'orteil, et conséquemment du talon en enroulant le ruban autour du cou-de-pied pour le conduire ensuite, en suivant le tarse jusqu'au delà du gros orteil — cela, pour permettre le jeu dont il a été question ci-dessus, on obtient de la sorte une indication de plus quant à la hauteur du cou-de-pied et de la cavité de l'arc du tarse, surtout si l'on a soin de prendre le dessin de l'impression du pied.

LE PIED ET LA CHAUSSURE

Dans la pratique de la vie, cette torture par la bottine se révèle par des signes curieux, j'allais dire amusants. Avec quel soulagement, au bord du soir, nous nous empressons de nous déchausser. Lequel d'entre nous ne déteste "être dans ses petits souliers" et ne préfère "faire son métier en pantoufle"! Vous entendez de braves gens se plaindre de leurs bottines neuves et regretter les autres, celles qui allaient si bien! dans lesquelles on était si à l'aise...

Il y a une lutte incessante entre le pied, tel que la nature a voulu qu'il soit, et la chaussure qui nous est imposée par la corporation des cordonniers. Le vainqueur de satisfaction que lorsqu'il est parvenu à modifier de son mieux la forme artificielle de la bottine. La lutte dure des semaines, des mois. Le pied est vaincu; il est à fait victorieux, mais la bottine subit de rudes épreuves, et une série de défaites partielles. Le bottier ou, si vous préférez, le chausseur (le mot est plus moderne), quand il se trouve en face d'une de ces bottines vaincues prononce, et de quel ton méprisant: qu'elle est déformée! Déformée! Un physiologiste consulté dirait, au contraire, que la bottine s'est enfin adaptée à la forme vraie du pied. Mais le cordonnier finit par l'emporter: il condamne la vieille chaussure dans laquelle le pied était si bien, et le supplice recommence avec un instrument de torture tout neuf. Tout au plus consentit-il à vous livrer, en même temps, une paire de pantoufles qu'il a eu soin de confectionner plus larges, plus commodes!

Pour revenir à l'idéal en fait de chaussure, il conviendrait d'exhumer de la poussière des siècles, les vieux souliers de nos plus lointains aïeux. Phénomène étrange, à mesure que la civilisation est dite en marche, la bottine s'acharne à rendre la marche de l'homme pénible, douloureuse, difficile. La chaussure grecque, la sandale égyptienne, la sandale du soldat romain, le brodequin gaulois et byzantin étaient à peu près parfaits dans leur genre. Mais nous en sommes loin aujourd'hui! Il n'y a plus d'intelligemment chaussés, en ce nouveau siècle, que les carmes, les carmes dont les esprits forts, hausses à la dernière mode de Paris, affligés de cors et de [illegible] infirmités du même genre sourient d'un petit air entendu. Les bons religieux ont conservé la chaussure [illegible] nous la reprendrons quelque jour dans un accès de [illegible]. Ne croyez pas que j'exagère: dans une de [illegible] expositions d'hygiène dans le vêtement, [illegible] occupaient la place d'honneur au rayon de chaussures et c'était justice.

Dr Jean SUIS.

NOTES PERSONNELLES

Nous regrettons de signaler le décès de M. H. O. Marcheau, marchand-quincaillier, à Kamouraska.

* * *

M. Raoul Gravel a été récemment élu président de la Commission Scolaire de Saint-Romuald d'Etchemin.

* * *

M. Chas. Duquette, comptable de Montréal, a été élu président-général de l'Alliance Nationale, en remplacement de M. F.-C. Laberge, I.C., sortant de charge, et M. Georges Monette a été élu secrétaire général.

* * *

M. Olivar Asselin, directeur de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais, est revenu d'une villégiature de quelques semaines.

* * *

M. Eugène Payan, de la firme *Duclos & Payan,* de Saint-Hyacinthe, a été récemment nommé échevin, à l'unanimité.

* * *

Le succès de la maison *Duchaine et Perkins,* de Québec, prend de telles proportions que des salles d'échantillons permanentes ont dû être ouvertes à Montréal et à Toronto.

* * *

M. J. B. Goulet, de la compagnie *O. Goulet et Fils, Limitée,* de Québec, a fait un voyage d'affaires à Toronto.

* * *

M. Wilfrid Gagnon, administrateur de *Aird and Son,* Montréal, était aussi à Toronto, récemment.

* * *

M. Charles Duclos, de la maison *Duclos et Payan,* passe l'été à York Beach, Maine, avec sa famille.

* * *

M. Jules Payan a fait un voyage d'affaires en Nouvelle-Ecosse.

* * *

Parmi nos compatriotes qui se sont rendus à l'Exposition des Modes de Boston, nommons MM. Albert et Olivier Tétrault; P. A. Doig; A. L. Dupont; D. F. Desmarais; Jos. Brunet, Charles Brouillard; H. Champagne; C. Lachance, A. E. et Fred. Marois, et A. Lecours.

NOUVEL ADMINISTRATEUR

La maison *Getty & Scott* de Galt, Ont., nous communique que M. J. J. McHale de la firme *Scott-McHale & Cie,* s'occupera dorénavant de l'administration des deux manufactures, tant au point de vue de la fabrication qu'à celui de la vente.

M. McHale est universellement connu dans les cercles industriels de la chaussure, et il est inutile de rappeler ses succès constamment croissants, à London, dans la fabrication de la chaussure *Astoria* et *Liberty.* C'est grâce à son habileté, à son esprit d'initiative, et à ses vastes connaissances que ces deux marques se vendent avec un tel succès, de l'Atlantique au Pacifique.

M. McHale est un Canadien, qui, après avoir perfectionné ses connaissances aux Etats-Unis, est revenu continuer chez nous des activités industrielles qui sont une sorte d'héritage, puisque son aïeul, il y a plusieurs années, s'occupait déjà à London de la fabrication des chaussures.

Partageant ses travaux entre les villes de Galt et de London, il sera, dans cette dernière localité, aidé par M. Ralph Pollitt qui, lui aussi, a une longue expérience de la chaussure.

DEFICIT D'UNE FIRME AMERICAINE

Pour le trimestre clos le 30 juin 1922, la *American Hide & Leather* a eu un déficit de $12,204, après déduction de toutes dépenses et taxes. Pendant le trimestre précédent le déficit avait été de $23,221, tandis que pour le deuxième trimestre de l'année 1921 il y avait eu un surplus de $251,644 ou de $2 par action du stock de priorité.

Pour les six mois terminés le 30 juin le déficit a été de $35,425, après déduction des frais et des taxes, comparativement à un déficit de $958,733 pour la période correspondante de l'année 1921. Dans le montant de cette année, il n'a cependant pas été tenu compte d'une somme de $195,000 que la compagnie a reçue pour pertes subies par le feu. En créditant cette somme au compte des six derniers mois, cela ferait pour la période un surplus de $459,575, alors que le premier semestre de l'année 1921 avait bouclé par un déficit de $958,738.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent plus spécialement aux cuirs, à la chaussure et à la bonneterie:

4382—*Chaussettes.* Maison de Bristol désire communiquer avec fabricants canadiens à ce sujet, (laine et cachemire).

4120 *Cuirs.* Maison de Bristol, opérant dans toutes les Iles Britanniques, désire communiquer avec tanneurs et exportateur de cuirs.

282—*Chaussures.* Firme de Bridgetown, Barbades, désire représentation. Envoyes échantillons.

261. *Cuirs.* Commissionnaire de Singapore demande correspondance. Vernis et fauves sont surtout désirés.

263—*Bonneterie.* Maison anglaise désire communiquer avec fabricants canadiens.



Modèle de
AIRD & SON, REG.
Montréal



Modèle de
LA PARISIENNE SHOE CO., LTD.
Montréal



Modèle de
J. A. & M. COTE
Saint-Hyacinthe



Modèle de
J. & T. BELL, LIMITED
Montréal



Modèle de
GAGNON, LACHAPELLE, HEBERT
Montréal



Modèle de
LA MAISON GIROUARD
Saint-Hyacinthe

Modèle de
EAGLE SHOE CO., LTD.
Montréal



Modèle de
JAMES ROBINSON CO., LTD.
Montréal



Modèle de
DUPONT & FRERE
Montréal



En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



Modèle de
ANT. BONIN
Montréal



Modèle de
DOMINION SHOE, LIMITED
Montréal



Modèle de la
CIE DAOUST, LALONDE, LTEE.
Montréal

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.



The H-O Cereal Company, Inc.
Hamilton et Ayr, Ont.

Nouvelle fabrique de la FORCE à AYR, Ontario

La popularité de la FORCE (Flocons de blé entier) et sa demande toujours croissante au Canada nous ont mis dans l'obligation d'augmenter notre capacité de production. La fabrique de céréales, autrefois la propriété de la Canadian Cereal Company, à Ayr, Ont., a été achetée et nous y déménagerons de Hamilton vers le 1er novembre.

La nouvelle fabrique nous permettra de répondre à toute la demande canadienne pour la FORCE. Elle nous aidera également à fournir le commerce anglais, où plus de cinq millions de paquets de FORCE ont été vendus l'an dernier.

Détail intéressant encore, une grosse campagne de publicité est commencée le 15 août par des pages entières d'annonces qui raconteront l'histoire de la FORCE.

Les prix réduits de la FORCE sont actuellement en vigueur.

Rappelez-vous que la FORCE est une nourriture de blé entier et que, lorsque vous vendez de la FORCE, vous vendez de la santé.



FORCE

FLOCONS DE BLE ENTIER

MALTE OU ROTI

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 16 août 1922.

Il n'y a pas de changement important à signaler sur le marché local des porcs vivants. Les prix ont quelque peu fléchi et les offres ne sont pas très considérables. Les lots de choix par chars sont cotés à 13 cents.

Le marché des viandes fumées n'offre rien de remarquable à signaler. Le jambon est coté de 33c à 35c et les jambons cuits de 50c à 53c la livre.

Les prix des oeufs n'ont pas changé depuis la semaine dernière, mais l'on s'attend à une hausse ces jours-ci. Les arrivages consistaient hier en 921 caisses, comparés à 1939 pour la même date de l'an dernier. Les oeufs choisis se vendent 33c et les strictement frais à 36c la douzaine. La demande continue d'être tranquille.

Il n'y a pas de changement à signaler sur le marché des patates.

Il semble y avoir, actuellement, une plus grande demande des produits de l'industrie laitière tant sur le marché domestique que pour l'exportation. Cette demande a eu pour effet de faire hausser le prix du beurre et du fromage. Toutefois, les offres venant de l'Angleterre étaient, pour la plupart à des prix un peu plus bas. Le beurre No 1 est actuellement coté à 35c la livre. Le fromage de l'Ouest est coté à 15½c et celui de l'Est à 15c.

Le marché du foin n'offre rien de remarquable à signaler. La demande continue d'être limitée et les prix n'ont pas changé. Le foin nouveau n'a pas encore fait son apparition sur le marché.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 16 août 1922.

Porcs vivants	13.00	13.50
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis		20.00
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)		0.31
Longes (trimées)	0.29	0.30
Longes (non trimées)		0.27
Epaules (trimées)		0.21
Saucisse de porc (pure)		0.18
Saucisse de boeuf		0.11
Saucisse, la Belle Fermière		0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière		0.17
Quartiers devant		0.07
Longes		0.26
Côtes		0.18
Haut côté	0.10	0.11
Hanches		0.14
(Vaches)—		
Quartiers derrière	0.15	0.16
Quartiers devant		0.06
Longes		0.23
Côtes		0.17
Chucks		0.10
Hanches		0.15
Veaux (suivant qualité)	0.10	0.13
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps		0.24

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 16 août 1922.

Porc en baril—	
Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	37.00
Porc heavy mess (brl)	30.00
Boeuf plate	22.00
Boeuf mess	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits		0.50
Saucisse de porc, pure		0.22
Bologne, la lb	0.11	0.18

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 16 août 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:		
	8/12	0.40
Jambons fumés, marque Gunns:	8/12	0.38
	12/16	0.38
	16/20	0.36
	20/25	0.35
	25/30	0.27
	30/35 et plus	0.24
Bacon :		
Déjeuner, Maple Leaf		0.33
Déjeuner, Marque Gunns		0.32
Jambons Cottage		0.32
— Picnic		0.23
— bouillis		0.51
— rôtis		0.53
— sandwich		0.56

SHORTENING

Shortening Easlfirst:		
Tierces	400 lbs	0.14½
Tinettes	60 —	0.15
Seaux	20 —	0.15½
Seaux	10 —	0.15½
Seaux	5 —	0.16
Seaux	3 —	0.16
Blocs	60 —	0.16½
Blocs	30 —	0.17
Shortening Picrus :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :		
Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.36
— choisis	0.32
— No 1	0.28
— No 2	0.26

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.35	0.36
Beurre, crêmerie No 2		0.34
Laiterie		0.30

MIEL

Miel coulé blanc la lb	0.15
— — ambré, la lb	0.13
— — brun, la lb	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

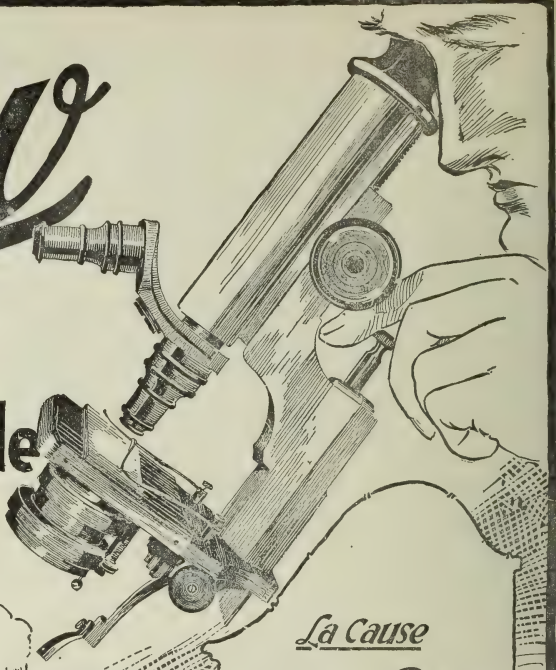
FROMAGE

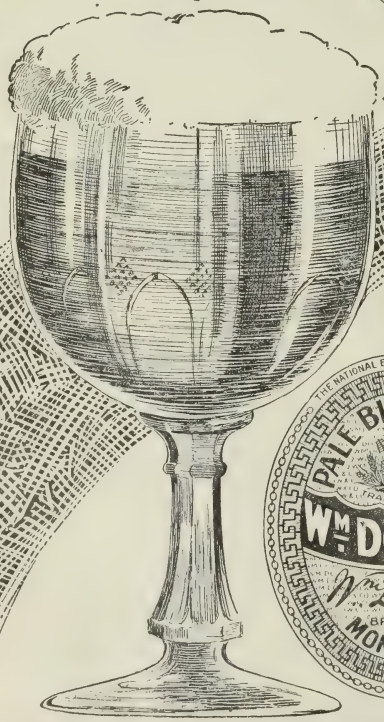
Nouveau	0.17	0.18
Vieux	0.23	0.25

Dow

Old Stock Ale

Mûrie à point







La Cause

La bière **Dow**
Old Stock Ale
est

Absolument pure
Aliment liquide parfait
Faite d'ingrédients de choix
Breuvage de santé
Claire comme du cristal
Pétillante de vie
Vigoureux tonique

L'Effet

Délasse des fatigues
Ranime les abattus
Réjouit les déprimés
Etanche la soif

Effectivement

Prime en force et en qualité

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 16 août 1922.

Oeufs No 2	0.25
Oeufs frais	0.27
Oeufs choisis	0.32
Oeufs strictement frais	0.36

BEURRE

Beurre	0.34
Beurre en pain d'une livre	0.35
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.34
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.33
Dairy, solide, 50 lbs.	0.28

FROMAGE

Double, la lb.	0.18
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 16 août 1922.

Poule	0.23
Poulet	0.30
Dnides	0.50
Dindons	0.52
Oies	0.25
Canards domestiques	0.35
Canards du lac Brôme	0.45
Chapons	0.45

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 16 août 1922.

Poissons frais.

Doré	0.20
Brochet	0.12
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	0.14
Haddock	0.07
Morue par tranches	0.09
Morue marchande	0.06
Pile (Flounders)	0.10
Homards, la lb.	0.50
Crevette, la lb.	0.45
Carpe, la lb.	0.15
Truite mouchetée	0.45
Truite des lacs	0.20
Saumon Gaspé	0.28
Saumon Colombie, rouge	0.25
Maquereau	0.16
Hareng	0.07
Flétan	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.15
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.06	0.07
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.00
Saumon salé nouveau, brl.	....	20.00
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	16.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No. 1), le brl.	12.00	13.00
Morue verte, petite, No. 2	9.00	10.00
Morue verte, grosse, brl.	13.00	14.00

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad.	16.00
Huitres en écailles, amér. brl.	16.00
Huitres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huitres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.80
2ème Patente	7.30
Forte à boulanger	7.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.75
Farine à engrais, 1ère	4.50
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne F.o.b. Montréal	25.25
Gru par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	33.25

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 16 août 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Nouveau No 1	....	17.50
No 2	16.00	17.00
Trèfle mêlé	.....	15.00
Paille	.....	12.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs.)	0.58	0.59
No. C.W.	0.51	0.52
No 1 Feed	0.49	0.50
No 2 Feed	0.46	0.47

Blé-d'Inde:

No 2 jaune	0.76½	0.77
No 3 jaune	0.76	0.76½

Orge:

No 3 C.W.	....	0.75
No 4 C.W.	....	0.73
Alimentation	....	0.71

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	22.00
Gru, par char	20.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 16 août 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05¼
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse,	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)
Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8 — 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50
Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:	
Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:	
Abricots, fancy	0.40
Abricots de choix	....
Abricots, slabs	....
Pêches (fancy)	0.28
Poires de choix	0.25
Pommes évaporées	0.27
Pelures séchées:	
Orange	0.26
Lemon	0.28
Citronnelle	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00 3.60
Raisin:	
En vrac Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	0.18½
Muscatels:	
1 couronne	....
2 couronnes	....
3 couronnes	0.15
4 couronnes	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	0.15
Corinthe (vrac)	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	0.17
Eréniné, fancy, 15 onces	0.16
Dattes, vrac	....
Farcies, boîtes de 8 lbs.	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....
Figues 2¼s, la lb.	....
Figues 2½s, la lb.	....
Figues 2¾s, la lb.	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50. 50 x 6 oz.	....
12 x 10 oz.	....
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....
Pruneaux (boîtes de 25 lbs):	
20-30s	0.32
30-40s	0.22½
40-50s	0.18
50-60s	0.17½
60-70s	0.16½
70-80s	0.14½
80-90s	0.13½
90-100	0.12

LE SUCRE

Dominion	7.15
Atlantic extra granulé	7.50
Acadia, extra granulé	7.50
St. Lawrence, extra granulé	7.50
Glace, baril	7.70
Glace, (caisses de 25 lbs.)	8.10
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.90
Jaune No 1	7.10
Jaune No 2	7.00
Jaune No 3	6.90
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.60
En poudre, 50s	7.80
En poudre, 25s	8.50
Cubes et dés, 100 lbs	9.20
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.30
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.50
Cubes, paquets de 2 lbs	9.50
En morceaux, Paris, barils	8.10
En morceaux, 100 lbs	7.95
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.30
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.25
En morceaux, boîtes de 2 lbs	10.00
Crystal Diamond, barils	8.10
" " boîtes, 100 lbs	8.20
" " boîtes, 50 lbs	8.30
" " boîtes, 25 lbs	8.50

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	....	0.19
Amandes (écalées)	....	0.44
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.14	0.15
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62
Arachides rôties:		
Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.10½	0.11½
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11
Arachides (peanuts) salées:		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	....	....
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Pecans, grosses, No 2, police	....	....
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	....	....
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	....
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 16 août 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets	0.25	0.35
Patates nouvelles, Montréal, la poche	1.00	1.25
Pommes, jaune transparent, le quart	....	4.00
Tomates de Montréal, bte	....	1.00
Pommes Duchesse le qrt.	3.50	4.00

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 16 août 1922.

Pamplemousses, 48, 64, 80, 90	8.00	8.25
Oranges de Californie	9.00	10.50
Fraises, 27 pts par csse	0.17	0.20
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie	....	5.00
Canteloupes le crate	....	5.00
Pêches de Georgie, crate	....	5.00
Citrons de Messine	....	4.00
Bananes	4.50	5.00
Dattes lb.	0.13½	0.32
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée		6.00
Pommes en boîtes	....	5.50
Céleri de la Floride		9.00
Patates, sac de 80 lbs.	....	1.50
Tomates, canadiennes	0.75	1.00
Oignons Espagnols		5.00
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Concombres de Montréal, douz.		0.60
Asperges canadiennes, panier		2.75
Choux, la douzaine		0.50
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs. la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14
Blé-d'Inde nouveau, la douz.		0.20

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s	5.35	5.55

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins	22.50
Surextra fins	23.50
Très fins	20.50
Fins	18.50
Mi-fins	16.50
Moyens	15.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s, douz.	....	1.75
Pommes, gal. douz.	....	5.25
Blueberries, 2s	....	2.40
Grosseilles noires, 2s douz	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.15
Framboises, 2s	....	3.25
Fèves, Refuges	....	1.60
Blé-d'Inde (2s.)	1.25	1.45
Betteraves, 2 lbs	....	....
Carottes (tranchées) 2s	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	....
Epinards, 3s	....	....
Epinards Can. (2s.)	....	2.20
Epinards, Californie, 2s	....	2.90
Tomates, 2s	....	1.35
Tomates, 2½s	1.75	1.80
Tomates, 3s	....	....
Tomates, gallons	....	5.75
Citrouille, gallon (douz)	....	1.70
Pois, standards	1.55	1.60
Pois early June, (douz.)	1.80	1.85
Pois, très fins, 20 oz	....	2.27
Pois, 2s., 20 oz	....	2.13

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18. . .	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb. . . lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb. —	0.45
Flocons avoine, 20s.	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz., ... 2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s.	4.60
Riz puffé.	8.50
Farine, caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse . . .	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, case 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz. .	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts. .	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse . .	6.40
Blé à porridge, 20s caisse . .	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.25
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz	4.30
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch 1s. lb. . .	0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb. .	0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Argo Corn Starch, 1s. lb. . .	0.07½
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.	0.07½
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé. . .	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs). . .	4.75
Orge mondé (98 lbs).	3.25
Hominy gruau, (98 lbs). . . .	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.). . . .	2.50
Graham, barll.	....
Oatmeal (standard granulé). .	3.60
nuél).	3.50
Avoine roulée, 90c (en vrac) .	3.45

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc. le minot.	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs..	6.50
Pour bouillir, le boisseau. . .	
Lima. Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.25
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité.	0.07

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique.	4.00
Cachets Mal de Tête.	1.50
Cachets Pressés.	1.50
ELIXIR de Foie de Morue. . .	7.50
Emulsion, grosses bouteilles. .	9.00
Essences Gingembre.	2.75
Eau Florides, pteites.	3.00
Eau Florides, grandes.	7.00
Liniment Blanc.	2.25

NECTAROL, sirop de Goudron La grosse.	2.75 30.00
Pain Relief.	3.00
VIN Fer et Boeuf.	7.50
Vin de Quinine.	11.00
Vin St-Antoine.	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse). .	144.00
Stock Food, boîte fserblanc. . .	7.50
Stock Food, en gros paquets. .	4.50
Stock Food, petits paquets . .	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch..	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch..	1.15
Onguent sabots, la douz. . . .	3.25
Paudres à vers, la douz. . . .	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 16 août 192.

Grillé	La livre	
Java, ...	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique.	0.39	0.47
Bogota.	0.39	0.45
Macaraibo.	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique.	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte . .	0.80	1.16

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé . . .	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1 . . .	0.49	0.55
Young Hyson No 2 . . .	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf.	0.28	0.34

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.20
"XXX" (étiquette ronge), Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb..	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz..	2.25

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 16 août 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux . . .	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne . . .	....	0.12
Américaine (high est) .	....	0.25
Gingembre Jamaïque . .	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées	....	0.28
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	0.25
Poivre blanc.	....	0.30
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades . . .	0.26	0.30
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais	0.18	0.20
Cannelle, Chine, la lb. . .	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue .	....	0.25
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Manîguette (Pimento). .	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 16 août 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	5.50
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	6.50
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	7.50

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 16 août 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.50	3.00
Peaux d'agneau, ville. . .	0.40	0.50
Peaux d'agneau,campagne	0.30	0.40
Peaux de boeuf ou vache,		
No 1, la lb.	....	0.12
No 2, la lb.	0.11	0.12
Peaux de veau de lait la lb.	0.14	0.15
Peaux de taureau, la lb. .	....	0.08
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.10
Laine lavée, la lb. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once . .	la douz.	1.50
— — 2 —	—	2.75
— — 2½ —	—	3.00
— — 5 —	—	5.50
— — 8 —	—	9.25
— carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.35
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac,
(tous arômes)

Marque Liberty	la livre	1.00
— Star	—	1.35
— Seal	—	1.50
— X	—	1.90
— XX	—	2.40
— XXX	—	3.00
— XXXX	—	3.50
— XXXXX	—	4.00
— XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Sauce Worcestershire,
bouteilles à bouchon de verre.
Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50
Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boites de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.55
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse.	$11.15
2 grosses.	11.05
5 grosses.	10.90
10 grosses.	10.75

Ayez un Grand Magasin Dans une Petite Ville

Lorsque vos clients prennent le train pour aller acheter dans des villes éloignées, ils sont à la recherche de quelque chose qu'ils auraient dû avoir été capables d'obtenir dans leur ville même.

Si vous pouviez conserver ces clients, vos affaires s'en trouveraient accrues de beaucoup.

Le Longue Distance met à votre portée les entrepôts du grossiste et du manufacturier. Dépensez un sou pour gagner un dollar.

C'est le secret d'avoir un grand magasin dans une petite ville. **"Servez-vous du Bell pour vendre"—et pour acheter.**

Chaque Téléphone Bell est une *Station de Longue Distance.*

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LA LE LA

Qualite Service Demande

Font que nos lignes de Biscuits et Bonbons sont d'une valeur exceptionnelle pour tout marchand qui les tient en magasin.

Essayez-nous pour votre prochaine commande.

Demandez-nous notre plus récente liste qui vous donnera une idée des lignes que nous manufacturons.

Nous accueillerons avec plaisir vos demandes d'informations.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (3)

MONTREAL

HUILE DE CASTOR ANGLAISE

PURE ET BLANCHE

Dr Hervay

en bouteilles de 1 oz., 2 oz., 3 oz.

Chaque bouteille est paquetée individuellement dans une boîte en carton et assure la plus grande propreté. Préparée spécialement pour usage médicinal, elle est préférée à toute autre pour son goût, son efficacité et sa propreté. EXIGEZ-LA, vous multiplierez vos ventes.

TOUT MARCHAND DE GROS DE MONTREAL ET DE QUEBEC PEUT VOUS LA FOURNIR; vous n'avez qu'à spécifier la marque Dr Hervay.

THE HERVAY CHEMICAL CO., OF CANADA LTD.

ST-BASILE, (Près Québec)

Succ. MONTREAL, 1 rue St-Laurent.

Le

BLEU OCEAN

EST UN BON BLEU

M. l'Epicier, demandez-nous des échantillons et les noms des marchands de gros qui vendent nos produits.

卐

HARGREAVES (CANADA) LTD

26 Wellington St. W,

TORONTO

HALIFAX • WINNIPEG • VANCOUVER

Nous offrons pour livraison immédiate et pour l'importation

LEGUMES FRANCAIS

DES

ETABLISSEMENTS F. DELORY, LORIENT.

POIS, MACEDOINES, HARICOTS VERTS

FLAGEOLETS, Etc., Etc.,

en boîtes et en flacons.

PATES ALIMENTAIRES

"BERTRAND"

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti, Alphabets, Coquilles, Nouilles,

en paquets cachetés d'une livre.

SAVON DE CASTILLE

"LA GRAPPE D'OR" 72%.

en barres, carrés et savonnettes.

PRIX SUR DEMANDE

HENRI JONAS & CIE

MONTREAL

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

PRODUITS DE CHOIX

Poudres

Limonade et Orangeade

"MESSINA"



Pour le temps des Chaleurs tout épicier devrait se prémunir des fameuses Poudres

LIMONADE
et
ORANGEADE
"MESSINA"

qui permettent de préparer les plus délicieuses boissons et les plus hygièniques.



Sauces Worcestershire JONAS

Pour aiguiser l'appétit et donner du piquant à tous les mets.

MARQUE
CLUB & PERFECTION





Moutarde JONAS

Elle a les suffrages de toutes les ménagères qui ne tolèrent pas sur leur table le moindre produit falsifié. C'est un produit sûr pour le marchand et ses clients.

HENRI JONAS & CIE

Fabricants

173-177 RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL.

MAISON FONDEE EN 1870

Le Sel de ARM & HAMMER SOUDE

En cartons commodes de 2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED

MONTREAL.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited

MONTREAL.

J. B. RENAUD & CO., INC.
Agents de vente pour Québec.

Les cuisines CLARK vous aideront à augmenter vos profits —



Se détaille à 30c la boîte.

On trouve difficilement une viande cuite si excellente et si économique que le "Corned Beef" CLARK — Absolument exempte de toute perte, sans os ni grésil, la ménagère n'a qu'à ouvrir la boîte et sans ouvrage ni cuisson, servir ce mets délicieux et nutritif.

Avez-vous fait ces explications à vos clientes en leur disant comment les cuisines CLARK leur aideront.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont.

Table Alphabétique des Annonces

A

Acme Glove Works, Ltd. . Couverture
Assurance Mont-Royal. 68

B

Banque d'Hochelaga. 64
Banque Nationale. 46
Banque Provinciale du Canada, ... 64 et 66
Beckwith Box Toe, Limited. . . . 6
Bell Telephone Co. of Canada, Limited. 46
Bonin, Ant. 10
Brodeur, A. 45
Brodie & Harvie, Limitée. . . . 18
British Colonial Fire Ins. Co. . . 68

C

Church & Dwight, Ltée. 48
Clark, W. 49
Cosgrave Export Brewery Co., Limited. . . . . Couverture
Côté, Cie, J. A. et M. 3
Côté et Lapointe. 68
Couillard, Auguste. 68

D

Daoust, Lalonde & Cie. 16
Dominion Shoe Co. 12
Dufresne & Locke, Limitée. . . . 9
Dupont & Frère. 11

E

Eagle Shoe, Limited. . . . 14 et 15

G

Gagnon, P. A. 68
Garand, Terroux & Cie. 68
Globe Shoe, Limited. . . Couverture
Gutta Percha and Rubber Co., Limited. 7

H

Hargreaves (Canada) Ltd.: . . . 47
Hervay Chemical Co. of Canada, Limited. 47
H. O. Cereal Co. Inc. 10
Hôtel Victoria. 68

I

Imperial Tobacco of Canada, Itd. 17
Imperial Oil Limited. 56
Imperial Varnish Color Co., Ltd. 54

J

Jonas & Cie, Henri. . . . . 47 et 48

K

King Paper Box Co., Ltd. 8

L

Labelle, J. R. 6
Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. . . . 59
Locke Footwear Co. 8

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 70
Maison Girouard, Limitée. . . . 12
McArthur, Alex. Co., Ltd. . . . 68
Ministère des Finances. 39
Montbriand, L.-R. 68
Montreal Biscuit Co. 47

N

National Breweries Co. 42

R

Robinson & Co., James. 13

S

St. Croix Soap Mfg. Co. 52
Steel Co. of Canada, Ltd. . . . 64
Still Mfg. Co. 68

T

Tétrault Shoe Mfg. Co., Ltd. . . . 5

U

United Shoe Machinery Co. of Canada, Ltd. 4

W

Western Assurance Co. 68
Williams Shoe Co., Ltd. 25

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

Rex vs Harry Levine, 281 William, 21 août à 11 a. m., J. E. Coutu.

Rex vs Harry Levine, 275 William, 21 août, à 1 p. m., J. E. Coutu.

Rex vs Godfroi Granger, 978 Dorchester Est, 23 août à 11 a. m., T. N. Proulx.

Rex vs A. Lisnardi, 781 Ave Hôtel de Ville, 21 août 2 p. m., T. N. Proulx.

Rex vs Louis Ginsberg, 9 Mayor Dept. C, apart. 17, 22 août à 11 a. m. J. E. Coutu.

H. Coulon vs I. Fireside, coin Ontario et Delorimier, 21 août à 11 a.m. Ed. Desroches.

Mme A. C. Peck et vir vs Mme David U. Scott, 12 Ch. Belgrave, Hampstead, 21 août à 10 a. m., J. Pauzé.

A. Belzil vs T. A. Côté, 1220 Mont-Royal Est, 21 août à 10 a. m. R. obitaille.

Sheet Metal Products Co., Ltd. vs Jos. Lepage, 633 Notre-Dame ouest, 21 août à 10 a. m., S. C. Marson.

Blackwell & Landry Agencies, Ltd. vs A. Lefebvre, 295 Roy est, 21 août à 10 a. m., A. S. Wilson.

P. Frenette vs Mme Art. Lemieux et al, 273 de la Roche, 22 août à 11 a. m., J. B. Trudeau.

E. N. Perrigard vs C. Freeman, 567 Maplewood, 23 août à 11 a. m. J. B. Trudeau.

British Can. Insurance vs D. Legault, 293 Fabre, 21 août à 10 a. m., Ant. Lapierre.

Cassidy's Ltd. vs J. A. Lépine, 581 Fullum, 21 août à 11 a. m. J. S. Lavery.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

M. Francis Millard vs F. J. Barry, Montréal, $300.

Abraham Younis vs Pierre Joseph & Co., Montréal, $125.

Brand Farm New Laid Egg, Inc. vs Raoul Laberge, Banque Provinciale, T. S., Montréal, $76.

Jos. Desrochers vs J. T. Landriault, Montréal, 1ère classe.

Edgerton R. Vanluven et al vs A. Glazier, Montréal, $281.

Dme M. Wolofsky vs David Silverstein, Montréal, 1ère classe.

A. Daigneault vs Commission des Liqueurs, Magistrat Perrault, Montréal, 1ère classe.

A. Brisebois vs G. Vitelli Primo, Joseph Vitelli Primo, Banque Royale du Canada, Montréal, 1ère classe.

Dme F. Major-Boisvert vs Cyprien Boisvert, Montréal, 1ère classe.

J. U. Gervais vs Mutual Home Corp., Ltd., Quebec Savings & Trust Co., T. S., Montréal, 1ère classe.

Royal Typewriter Co., Ltd. vs F. F. McDonald, Montréal, $110.

S. A. de Lorimier vs Guy Boyer, National Trust Co., T. S., Cité de Lachine, $2151.

Cité de Lachine vs Dme M. E. Therrien et vir, Mme Alexandre Gougeon, Granby, $99.

Dme M. Durand, vve Max. Joannette, vs Art. Joanette, Montréal, $7.00.

Dme Louis Schachter vs Morris Wolfe, Montréal, 1ère classe.

Wilfrid Lefebvre vs E. Vaillancourt, Montréal, $675.

Jas. Edw. Bradley vs Fred. Thos. Butterworth, Montréal, $218.

Michael O'Brien vs Geo. T. Mervin, Henry Morgan & Co., Ltd. T. S. Montréal, $110.

St. Lawrence Baking Co., Ltée vs Wm. R. Kindell, Wm. A. Yule, Montréal, $528.

D. Joseph et al vs Ine Stern, Anda Stern, Montréal, $129.

Royal Bank of Canada vs C. L. Rousseau, Montréal, $7425.

Pierre Blouin, Ltée vs E. Brousseau, Montréal, $2506.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

E. N. Perrigard vs M. Vosberg, Montréal, $97.

A. Aubuchon vs David & Fils, Montréal, $60.

A. Fontaine vs Athanase Lalumière, Montréal, $88.

H. Kachergensky vs Nathan Kositsky, Montréal, $50.

Kieran Crawford & Gray, Ltd. vs Geo. Hemsley, Montréal, $41.

M. A. Reneault vs Jos. Butler, Montréal, $27.

J. T. Thériault vs A. A. Lemieux, Montréal, $48.

M. Seller vs J. Rousseau, Montréal, $65.

F. Beauchamp vs J. A. Hamel, Montréal, $35.

D. Rabinovitch vs Charles Laporte, Montréal, $39.

A. Faille vs Pierre Fortier, Montréal, $62.

Mme F. Bergeron vs Mme Jules Therrien, Montréal, $16.

McDonald, Wilson Co., Ltd. vs V. Bernier, Montréal, $51.

L. St-Jacques vs E. C. Robidoux, Montréal, $34.

J. Phillipps vs Mike Baucuck, Montréal, $13.

J. R. P. Beaudry vs Hugh Reid, Montréal, $98.

A. Gitterman & Co. vs Geo. Couture, Montréal, $28.

Dougall Varnish Co., Ltd. vs Asselin et Viau, Ltée, Montréal, $46.

H. J. Duhamel vs Bazzar Bargain Store, Ltd., Montréal, $31.

East End Emigration Fund vs F. F. Totrtot, Montréal, $40.

J. Wiseman & Co. vs Rod. Piché, Montréal, $75.

H. Lavallée vs Henri Lavine, Montréal, $60.

H. Théoret vs Jas. McCreary alias McCready, Montréal, $21.

G. Hoolahan vs O. Pleau, Montréal, $13.

J. B. H. Mongenais et al vs M. Wise, Montréal, $53.

Bouchard & Turgeon vs Domina Dumesnil, Montréal, $64.

Quincaillerie Lasalle & Cie, Ltée vs Henri Poirier, Lachine, $35.

E. Lajeunesse vs Art. St-Yves, St-Lambert, $17.

J. Bourgault vs Bob Mainwaring, St-Lambert, $39.

J. Métivier vs Jos. Turgeon, Montréal, $14.

W. W. Ruddick vs J. E. Roy, Montréal, $55.

M. J. A. Decelles vs Andrea Villani, Montréal, $20.

I. Granofsky, Shtull & Co. vs Royal Café, Montréal, $26.

A. Ethier vs J. R. Dubois, Montréal, $67.

J. Richer vs S. L. Verge, Montréal, $28.

C. W. Lindsay, Ltd. vs Roméo Dubé, Montréal, $76.

S. Gotleib vs Morris Weinbaum, Montréal, $53.

Webster & Sons, Ltd. vs Margaret Date, Montréal, $50.

A. Tremblay vs Raoul Plamondon, Montréal, $37.

O. Martineau & Fils, Limitée vs Pierre Fortier, Montréal, $17.

Mitchell Publication, Incorporée vs F. O. Foucault, Montréal, $27.

J. A. Lepage vs Ed. Riley, Montréal, $37.

C. Dansereau vs Geo. Malo, Montréal, $14.

Bennett Bros. vs F. Barry, Montréal, $38.

D. Aronovitch vs Hildège Lafranchise, Montréal, $27.

Boisseau & Finnie ès-qualité vs Hum Fong, Montréal, $50.

S. L. Routtenberg vs Ulric Jobin, Montréal, $29.

S. L. Routtenberg vs H. A. Bouchard, Montréal, $38.

S. L. Routtenberg vs Alb. Lévesque, Montréal, $67.

SI VOUS EPROUVEZ QUELQUE EMBARRAS DANS VOS ACHATS

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

Renseignements de Québec

Testament—Jean Gaulin.
Déclaration—Vve Jean Gaulin, p. E 661 St-Roch.
Vente—Succ. Victor Giguère à Edm. Julien, 142 et 213 Saint-Roch.
Vente—Walter J. Roy à Nap. Lachance, 4381-A-284 à 288 Montcalm.
Vente—The Quebec Land à Adj. Morin, 508-1291-1292 Saint-Roch Nord.
Vente—The North Mount Realty Co. à Dame Edgar Rioux, 566-33 St-Roch Nord.
Vente—The Quebec Land à Limoilou Land Co., 509, 828, 854 St-Roch Nord.
Vente—The North Mount Realty Co. à Jos. Landry, 566-175 St-Roch Nord.
Vente—The Quebec Land à Philias Lachance, 509-92 Saint Roch Nord.
Quittance—Marie Dery à Succession Siméon Marcotte.
Vente—The Quebec Land à J. M. McKay, 508-822-826 Saint-Roch Nord.
Vente—The Quebec Land à Dme Jos. Bouchard, 208-796, 797, 798 St-Roch Nord.
Vente—The Quebec Land à Succession Jos. Bouchard, 508-836 St-Roch Nord.
Donation—Pierre Rhéaume, 1412 St-Ambroise.
Transport—Ed. L. Burroughs à Therasa Burroughs, 98-27A 25 C Notre-Dame, Québec.
Donation—Vve Ls Boucher à Armanda Boucher, 714 Beauport.
Transport—Hennette G. Tourangeau à G. Létourneau, Québec.
Obligation—Dme Wilf. Bédard à Caisse Populaire St-Malo, 1532-1-4 St-Sauveur.
Quittance—Hôtel-Dieu à D. J. Pouliot.
Main-levée—Hôtel-Dieu à Jos. Lafond.
Mariage—J. H. G. St-Hilaire à Amarylda Jobin, Québec.
Obligation—Alph. Chamberland à Eusèbe Lachance, 2098-13 St-Sauveur.
Vente—Zotique Marcoux à Dme Philémon Dion, 435-10 St-Roch Nord.
Obligation—L. P. Lepage à Alf. Mercier, 511-47 St-Roch Nord.
Vente—L'abbé J. C. Auger à C. W. St-Hilaire, 200c 2 Saint-Colomb.
Vente—Dlle Virginie Dion à L. Philippe Bertrand, 139 St-Roch Nord.
Testament—Narcisse Simard, Québec.
Déclaration—Succession Narcisse Simard, 344 St-Roch Nord.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Narcisse Simard, 344 St-Roch Nord.
Testament—F. H. G. Anderson, Québec.
Déclaration—Succession F. H. G. Anderson, 2401-2 St-Roch Nord.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession F. H. G. Anderson, 2301-2 St-Roch ,Nord.
Mariage—J. P. Jobidon à Dlle M. A. J. Blouin, Québec.
Obligation—Léon Lessard à Frs Morency, 321 St-Sauveur.
Vente—Le Parc Richelieu Ltée à André Fournier, 250-131
Rente viagère—Jos L. Moineau, 235 à 246 Lac Beauport. 275, 276 Charlesbourg.
Obligation—Jos. Drolet à Em. Bouchard, 509-760, 748 Saint-Roch Nord.
Emp. et cession—Cie des Habitation St-Frs d'Assises à Cité de Québec, 435-42 à 52 St-Roch Nord.
Mariage—F. C. Laurie à Myrtle C. Miller.
Déclaration—Helen Ross et al, 112, 282 p. 285 St-Gabriel.
Convention—Cie Habitations de Bellevue à Ant. Picher, 42-684 N.-D. de Québec.
Promesse de vente—Cie des Habitations de Bellevue à F. Dorion, 42-682 Notre-Dame de Québec.
Promesse de vente—Cie des Habitations de Bellevue à J. C. Dorion, 42-682 Notre-Dame de Québec.
Promesse de vente—Cie des Habitations de Bellevue à Chs Belleau, 681 Notre-Dame de Québec.
Main-levée—Ve Nap. Giroux à Chs Jos. Lévesque, 468a 52 Beauport.
Obligation—Chs A. Paradis à Edo. Giroux, 587a, Beauport.
Vente—Hér. Chateauvert à Alb. Hamel, 58-B 9 Notre-Dame de Québec.
Vente—Hér. Chateauvert à Jos. Auger, 53-7 Notre-Dame de Québec.
Subrogation—Alf. A. Roy à Vve Pierre Fiset, 3165 St-Jean.
Vente—Jos. Lavallée à J. F. Lavoie, 80-24, 25 Notre-Dame de Québec.
Vente—Succession Lazaré Noël à Patrick Walsh, 4213 Montcalm.
Obligation—Patrick Walsh à Ferd. Rochette, 4213 Montcalm.
Quittance—Alf. W. Bédard à Jos. H. Jobin.
Bail à terme—F. W. Bédard à Chs Monger.
Testament—Jos. Beaumont, Charlesbourg.
Déclaration—Vve Jos. Beaumont, 342 Charlesbourg.
Mariage—Fred Vézina à Imelda Tardif.
Vente—Montcalm Land Co. à Dme Nap. Mercier, 204, 205 de 49, Notre-Dame de Québec.
Mariage—Alb. Turcotte à Alph. Rhéaume.
Vente—Vve Jos. Beaumont à Gonzague Cloutier, 342 Charlesbourg.
Obligation—Dme W. Bouchard à Aur. Lechasseur, 484-509 Charlesbourg.
Vente—Conseil du Comté de Québec et Conseil Municipal St-Gérard à Alf. Lorette, p. 33 St-Ambroise.
Cession—J. B. Vallières et al à Alf. Lirette, p. 114 Saint-Ambroise.
Vente—John Cole à J.-Bte Daigle, 112 et 113 St-Ambroise.
Vente—Dme C. Martel à Désiré Beaumont, p. 214 St-Ambroise.
Vente—D. Beaumont à François Vallières, p. 114 Saint-Ambroise.
Vente—John Théberge à Oscar Barrette, 323 St-Ambroise.
Vente—Dme Ch. Baillargé à O. A. Bériau, 98-11 et 12 Notre-Dame de Québec.
Quittance—Succession J. B. Daigle, 112 et 113 St-Ambroise.
Déclaration—Succession Dme Alf. Lirette à J. B. Daigle, 112, 113 St-Ambroise.
Vente—John Théberge à M. A. Gauvreau, p. 323 St-Ambroise.
Vente—John Cole à Alf. Lirette, 112 et 113 St-Ambroise.
Obligation—Alf Lirette et uxor à A. Lechasseur, 112-113-114-33 St-Ambroise.
Quittance—John Cole à Dme Alf. Lirette, 112-113-114-33 St-Ambroise.
Jugement—Léon Forland & Brousseau & Groleau.
Vente—Ls Durand à Isidore Hainee, 508-100 St-Roch Nord.
Obligation—Isidore Hamel à Théop. Trudel, 508-100 Saint-Roch Nord.
Obligation—Ls Durand à Dme Rom. Moreau, 508-100 St-Roch Nord.
Quittance—Rom. Moreau à Jos. Durand.
Assignation—Peter Jones à Cité de Québec, 34-111 N.-Dame.
Obligation—Peter Jones à Cité de Québec, 34-111 N.-Dame.
Obligation—James Curry et al à Harry Stavely, 4247 Montcalm.
Cession—Jos. Picard à Dme Pierre Côté, 322-2 Charlesbourg.
Obligation—Dme Alb. Lelu à Frs Bouchard, 426, 425, 427, 428, 429 de 508 St-Roch Nord.
Déclaration—Vve Fortunat Marcotte à Succession F. Marcotte, 18 et 19, 9e rang Rouissillon.
Transport—Alex. Laliberté à Eus Hamel, p. 18 et 19 de 4 R Rouissillon.
Vente—Vve F. Marcotte à Alb. Marcotte, 18 de 9 R Rouissillon.
Vente—Herman Verge à Dme J. A. Michaud.
Mariage—Amédée L'Abbé à Maria Provencher Lépine.
Const mineurs—F. Marcotte, 18 et 19 de R. Roussillon, 15-2 Chanzel.
Quittance—Fort. Marcotte, memes lots que ci-dessus.
Vente—Philémon Thomas à J. A. Turcotte, 33 bloc 4 Amos.
Obligation—Télesp. Fraser à Luc Fraser, 32 du 2e rang Dalquier.
Quittance—Alph. Marleau à Romuald Chartrand, 1 bloc B Amos.
Obligation—Alex. Rancour à Succession Prêts et Placements, 116 de 3756 St-Jean.
Obligation—Sec.-trés. de 2e div. Témiscamingue à Maggie Cockburn, 2 et 3 bloc 12 Amos.
Obligation—Rosario Drolet à Samuel Tremblay, 44 à 45 B-98 Notre-Dame.
Obligation—Wilf. St-Amand à Dme A. L. Bailly, 9 du rang 10-8 La Reine.
Déclaration—Dme Vve Geo. Lecomte à Succession J. S. Lecompte, 41, 41A Beauport.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession J. S. Lecompte, 41, 41A Beauport.
Concession—Hôtel-Dieu à Dme Léo Jalbert, 3-510 St-Rocbh Nord.
Quittance—Union St-Joseph à Vve Théop. Giroux, p. 254C Beauport.
Mariage—J. D. A. P. Lavoie à M. A. L. Simard.
Obligation—Jos. Thibault à Ls Terreault, 290-2102 Sanit-Sauveur.
Obligation—Ant. Drapeau à Pierre Allaire, 1218b Jacques-Cartier.
Mariage—Alp. Côté à Adrienne Lachance.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 7 au 12 août 1922.

Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succ. B. Bordeleau, 628-411 Ste-Flore.
Vente—Arthur Thibaudeau à Alcide Thibaudeau, 628-38 Ste-Flore.
Obligation—J. Nap. Bergeron à Arthur Rheault, p. 628-341 Ste-Flore.
Gar. hypothécaire—Ph. Lanneville à Jules Dumaine Enrg., 628-440 Ste-Flore.
Quittance—Damasse Benoit à Chs et Donat Cossette.
Bornage—Léo Girard à Dlle Flavie LaBarre, 835, p. 836 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—J. Alfred Pichette à Théophile Leroux, 579 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Olivier Bellemare à Maxime Gélinas, p. 187 St-Etienne.
Vente—Antonio Boisvert à Caméric Lemay et al., St-Sévère, 90, 91, 92, 191, 192, 193.
Quittance—Georgina Ricard et al à Arthur Vallée et al.
Déclaration—F.-X. Fredette.
Vente—Frs du Kinderen à Onésime Dugré, 628-844a, 845a, Ste-Flore.
Vente—Trefflé Grenier à Alfred Viboux, p. 523 Ste-Flore.
Contrat de mariage—J. Zéphirin Garceau et M. Cordélia Baribault.
Obligation—Maxime Ferron à Ligori Ricard, 624-355 Sainte-Flore.
Transport—Ligori Ricard à Mai. Flageolle.
Tutelle—Wilfrid Dubé (enfants mineurs).
Vente—Honoré Béland à Elzéar Rivard, p. 133-4 rang St-Elie.
Quittance—Arsène Grenier à Elzéar Rivard.
Obligation—Hormisdas Lamy à Ouis Dufresne et al, 5 Saint-Sévère.
Donation—Ernest Lacerte à Nérée Lacerte.
Vente—Nap. Girard à Honoré Shore, 126 paroisse des Trois-Rivières.
Obligation—Honoré Shore à Philippe Dugré, 126 paroisse des Trois-Rivières.
Vente—Eucharist Biron à Carolus Lesieur, p. 254, 258 Yamachiche.
Obligation—Victor Gagnon à Thomas Benoit, 1755-321 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—J. B. F. Houde à Louis Lapointe, 1099 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Wil. B. Bartist et al à Wabasso Cotton Co.
Testament—Adolphe Dufresne.
Déclaration—Adolphe Dufresne, 89 p. 364 Pointe du Lac.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succ. A. Dufresne, 89, p. 364 Pointe du Lac.
Testament—Exilda Boileau.
Déclaration—Exilda Boileau, 1130-63, 66 Cité des Trois-Rivières.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succ. E. Boileau, 1130-63, 66 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Maurice Désilets à Ovide Milot, 2219-89, Cité des Trois-Rivières.
Transport—Oscar Léveillé à Pierre Léveillé.
Quittance—Albert Léveillé à Alfred Cormier.
Quittance—Cléo. Gaillardetz à Albert Chateauneuf.
Seconde copie—Eucharist Biron à Carolus Lesieur.
Déclaration sociale—Three Rivers Brass Foundry.
Vente—François Gélinas à Robert H. Kiernan, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Edouard Alarie à Eucher Masse, 352 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Nap. A. Dumont à Albert Bastarache, p. 1938 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Dame Wm. Hart et al à Félix Longval.
Privilège—Onésime Boisvert vs Joseph Tardif, 628-1520, p. 1519 Ste-Flore.

COUR DE CIRCUIT

Read Motors Limited vs Eugène Laramée, Cap de la Madeleine, $79.13—Dette et Billet.
J. A. Roberge vs Avila Milot, Pont St-Maurice, $8.50—Dette.
Philippe Guillemette vs Edward & Bailey, Trois-Rivières, $24.00—Compte.
Wilfrid Grenier vs Edward & Bailey, Trois-Rivières, $14.00—Compte.
Donat Boisvert vs Arthur Bornais, Trois-Rivières, $26.44—Compte.
The Georgia Turpentine Co. vs A. Beaulieu, Trois-Rivières, $43.02—Dette.
Arthur Croteau vs Charles Lefebvre et al, Batiscan, $56.97—Dette.
Legault Thompson & Co., Ltd. vs Joseph Lévesque, La Tuque, $22.38—Dette.
Philias Ferron vs R. E. Allan, Shawinigan Falls, $39.33 —Dette.
Avila Chevalier vs Antonio René, Trois-Rivières, $14.00 —Dette.
Avila Garceau vs Joseph Lessard, Montréal, $50.00—Billet.
E. Clermont et al vs Freddy X. Massicotte, St-Narcisse, $48.37E. Clermont et al vs Philippe Gauthier, St-Narcisse, $32.35—Dette.
E. Clermont et al vs D. X. Massicotte, St-Narcisse, $29.00—Dette.
A. J. Descoteaux vs T. L. Pidgeon, Yamachiche, $37.00—Dette.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

MONTREAL

DEPOSANTS	PATRONS
E. Beaupré	S. Leimans
Jos. Cutler	Ed Deslauriers
E. Cransher	C. S.
Geo. Filion	S. L. Rutenberg
Donat Paquette	Adolphe Lamarche
Aimé Thomas	Urgel Archambault



Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'acceptez pas de contrefaçons.

The St. Croix Soap Mfg. Co.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 12 août 1922.

ACTES DE VENTES.

Mme Arthur Goddard à Sigefroid Goyette, partie 888 quartier est, $5500.00; $1000.00 payés.

Eugène Gervais à Cité de Sherbrooke, partie 537 quartier sud, $3200.00; payés.

Shérif à Arthur Chevalier, partie 955 et 956 quartier sud, $3050.50; payés.

J. E. Parent à Arthur Blanchard, 15b, rang 6, Ascot, $325.00; payés.

Louis Fishman à Joseph Krakowsky ses droits sur 1444-39, 43, 44, 45 et 46 quartier sud, $1300.00; payés et autres considérations.

Ayton Cromwell à James Daniel Downing, 829-140 quartier est, $300.00; payés.

Timothé Dumont à Joseph Blais, partie 1469-16 et 19 quartier sud, $1500.00; dont $300.00 payés comptant.

H. Boissé à David Roussel, 7-197 quartier sud, $1600.00; payés.

Charles E. Barbeau et al à Alfred Barbeau, des droits sur 15a-7, 228, Ascot, $1.00 payé.

Succession de Victor Audet à Wilbrod Charest, 1444-7 quartier sud, $700.00; payés.

L. Rodolphe Langis à Arthur Chevalier, 1539-82 et 83 quartier sud, $1.00; payé.

Arthur Chevalier à L. Rodolphe Langis, partie 955 et 956 quartier sud, $1.00; payé.

QUITTANCES

Edouard Boudreau à Mme Hugh Connor, $1350.00, affectant partie 475 quartier est.

Eddy Roy à Mme Hugh Connor, $700.00, affectant 730-1 quartier est.

Arthur Chevalier à C. S. Milette, $5000.00, affectant 1539-82 et 83 quartier sud.

J. Krakowsky vs L. Fishman, $850.00, affectant 1444-39, 43, 44, 45, 46 quartier sud.

Moise Langevin à O. A. Bégin, $1000.00, affectant partie 9, etc. Waterville.

Eleufroy Pelletier à Marie Louise Maguire, $1000.00, affectant 1531 quartier sud.

Oliva Boucher à Flavien Bergeron, $1200.00, affectant 26a, rang 2, Ascot.

J. A. Matel à Calixte Boudreau, Jr., de l'hypothèque de $2500.00.

Edmond Hall à Calixte Boudreau, de l'hypothèque de $342.00.

Joseph Turgeon à Emile Turgeon, de l'hypothèque de $10.00.

E. A. C. Bourque à Dame O. Chamberland, de l'hypothèque de $1000.00.

Nap Laventure et al à George Mace, de l'hypothèque du 13 août 1920.

Augustin Benoit à Léna M. Hill, de l'hypothèque de $450.00.

Mme Noël Fontaine à Joseph Demers, de l'hypothèque de $450.00.

Dame Elodie Morin à T. Lemieux, de l'hypothèque de $246.00.

Alexis Morin à Eleufroy Pelletier, de l'hypothèque de $1000.

Un contrat d'échange par lequel Michel Hétu a concédé partie 5e, rang 6 à Wm. Graham et Wm. Graham a concédé partie 25b, rang six, Ascot, à Michel Hétu.

Procuration de Michel Hétu à Pierre Hétu.

Nom de firme par A. Z. Pinsonnault sous le nom de "Canada Stereo Company".

Nom de firme par Rolland C. Jean, sous le nom de "The Unic Lublicating Oil So.".

Contrat de mariage entre Raoul Beaulieu et Léona Caron.

Déclaration de transmission que Mme Alfred Barbeau, décédée le 20 juillet 1922, affectant 15a-7-228 Ascot, à ses héritiers, Charles Emile Barbeau, Oscar Barbeau et Laura Barbeau.

Un certificat par le Percepteur du Revenue provincial au sujet des droits de la succession de feu Alfred Barbeau.

Déclaration d'Incorporation de "The Park Realty Company".

BREFS EMANES EN COUR SUPERIEURE

J. O. Dupuis et al vs B. David, Richmond, $155.20.

F. Chaney vs F. Cassin, Richmond, $1000.00.

F. Charron vs N. Tepper, East-Angus, $238.91.

Cité de Sherbrooke vs C. F. Olivier, Sherbrooke, $1562.28.

C. Gauthier vs A. St-Pierre, Scotstown, $110.00.

P. T. Légaré, Ltée vs D. Baron, Sherbrooke, $1686.30.

Cité de Sherbrooke vs G. E. Borlase, Sherbrooke, $2010.83.

A. E. Fish & Son vs A. M. Bean, Beebe, $3400.00.

A. E. Fish & Son vs A. M. Bean et al, Beebe, $279.77.

Gordon & Gotch vs W. E. Maher, Sherbrooke, $165.00.

C. Gauvain vs J. Longval et al, Dudswell, $385.00.

E. Richer vs A. Schnapp, Sherbrooke, $215.93.

A. B. Hunt vs J. F. Pope, Cookshire, $208.28.

Cit. C. O. Genest vs J. A. Juneau, Québec, $570.00.

H. J. Weyland vs J. F. Pope, Cookshire, $6000.00.

L. J. A. Côté vs J. W. Provencher, Brompton, $300.00.

B. Bookman vs Leon Glasser, Sherbrooke, $199.00.

T. Leclerc vs D. Graveline, Waterville, $183.70.

Brompton Lumber Mfg. vs Dame L. Bédard, Sherbrooke, $173.70.

J. E. Noel vs J. A. Marois, Québec, $392.00.

C. Robitaille et al vs A. Hamel, Stoke, $126.35.

W. Lemay vs A. Lemay, Mégantic, $2000.00.

L. Forest vs E. Martin et al, Winslow, $150.00.

M. Rosen vs Léon Glasser, Sherbrooke, $100.00.

J. E. Brady vs S. Duval, Richmond, $130.85.

H. H. Gibson vs Austin Poole, Sherbrooke, $399.00.

P. Godbout vs J. Chouinard, East-Angus, $904.95.

BREFS EMANES EN COUR DE CIRCUIT

G. L. Huse vs G. Getty, Sherbrooke, $57.00.

F. Lemay vs P. Lemay et al, Lime Ridge, $30.00.

T. McConnell vs H. Couture et al, Ascot, $68.12.

Denault Grain and Prov. vs A. Wintle, Richmond, $65.00.

M. T. J. McKee vs A. R. Carson, Danville, $50.85.

Dame A. Frégeau vs T. Héroux, Sherbrooke, $58.00.

Denault Grain and Prov. vs J. A. Lainesse, Kingsey Falls, $31.15.

Denault Grain and Prov. vs W. Desruchers, Rock-Island $27.10.

F. E. Thompson et al vs J. Martrahes, Waterloo, $91.88.

H. Cooper et al vs W. Dorey, Sherbrooke, $34.89.

A. Rousseau vs P. Corriveau, Mégantic, $10.00.

A. Dupuis vs J. Grimard, St-Rémi, $31.00.

Denault Grain and Prov. Co. vs J. Rhéaume, Milan, $22.82.

Denault Grain and Prov. Co. vs E. Fluett, Stornoway, $42.70.

Denault Grain and Prov. Co. vs A. Rhéaume, Milan, $85.00

Denault Grain and Prov. Co. vs B. Breton, Stornoway, $42.30.

A. C. Bissell vs J. A. Gamache, Sherbrooke, $23.40.

Stone Dealer Co. vs T. T. Délisle, Sherbrooke, $56.62.

W. Morris vs P. A. Galipeau, Sherbrooke, $12.75.

L. Forest vs E. Martin, Winslow, $25.00.

A. E. Dionne vs E. Boisvert, Scotstown, $24.11.

F. E. Thompson et al vs H. Wheeler, Barnston, $27.87.

F. E. Thompson et al vs J. F. Pope, Cookshire, $65.00.

F. E. Thompson et al vs O. Dumoulin et al, N.-D. des Bois, $49.25.

D. W. Ayer et al vs C. E. Peasley, Waterville, $66.26.

W. Grand vs J. Carney, Sherbrooke, $61.86.

J. Noel et al vs G. Boisland, Sherbrooke, $29.35.

J. Bilbeau vs J. Prévost, Sherbrooke, $32.00.

Cité de Sherbrooke vs W. E. Maher, Sherbrooke, $14.40.

H. Morin et al vs U. Mercier, Windsor, $69.10.

H. Morin et al vs E. Maurice, Ste-Claude, $31.21.

Dame D. Hébert vs A. Maheux, Windsor, $62.42.

Dame H. Hébert vs P. Demers, Windsor, $94.70.

Dame H. Hébert vs L. Maheux, Windsor, $69.60.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

SHERBROOKE

Bean, Howard H., Sherbrooke. Geo. Berwick, contracteur
Beaureau, Joseph, East-Angus. Brompton Pulp & Paper Co.
Corriveau, Pierre, Lac Mégantic. Jos. Tremblay, commerçant
Fournier, J. Adélard, East-Angus. Brompton Pulp & Paper Co.
Fournier, Arthur, Sherbrooke. Canadian Explosive Co.
Marois, Nap., East-Angus. Brompton Pulp & Paper Co.
Milette, Désiré, Windsor Mills. Canada Paper Co.
Martin, Alfred, Sherbrooke. Freight Office C. P. Ry.
Néron, A. L., Sherbrooke. V. Benoit, propriétaire d'hôtel
Riendeau, Hormidas, East-Angus. Brompton Pulp & Paper Co.
Sévigny, Adélard, East-Angus. Brompton Pulp & Paper Co.
St-Hilaire, Philippe, East-Angus. Brompton Pulp & Paper Co.



"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Painters & Workers

Les Sept Lignes

Registered
Floglaze

FLOGLAZE pour surfaces extérieures

FLOGLAZE pour la maison et la ferme

FLOGLAZE Finis velours.

FLOGLAZE Teintes Art

FLOGLAZE Finis à auto

FLOGLAZE pour Porche et Veranda

FLOGLAZE Teintes Lac

Registered
Floglaze

"LE FINI QUI RESISTE"

SURFACES EXTERIEURES

pour le

PEINTURAGE DE L'AUTOMNE

Le peinturage de l'automne est profitable pour le marchand comme pour le client. Les marchands sont rapidement convaincus que l'époque logique pour la vente de la peinture c'est l'automne, où les conditions sont les plus favorables.

Les clients se rendent compte du fait que les surfaces à peinturer sont plus sèches, mieux préparées, et que la peinture est plus nécessaire l'automne que le printemps. Elle donne une meilleure protection contre la pluie et la neige, avec le résultat — que les propriétés durent plus longtemps.

Le Floglaze pour Surfaces Extérieures donne plus qu'une protection ordinaire, coule mieux sous le pinceau et couvre une plus grande superficie que les autres. Les marchands y gagneraient à commander leurs stocks de bonne heure.

PREPAREZ-VOUS POUR LA DEMANDE DE L'AUTOMNE.

Notre brochurette pour le marchand: "A Guide to Larger Profits" (Un guide vers de plus gros profits) décrit au long le fini Floglaze pour "Surfaces Extérieures" et les six autres lignes Floglaze.

Ecrivez-nous pour avoir ce livre.

"Faites de 1922 votre plus grosse année de peinture et de vernis"

Distributeurs pour l'Est:

PAINT & VARNISH LIMITED

MONTREAL

243 COTE DU BEAVER HALL

Distributeurs pour la Colombie Britannique:

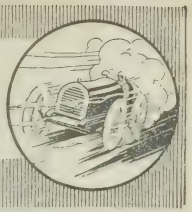
The Callander Shore Co. Ltd.
155 Pender St. W.,
VANCOUVER, C. B.

THE IMPERIAL VARNISH & COLOR CO. LIMITED
HEAD OFFICE TORONTO CANADA

MILLER-MORSE HARDWARE CO. LIMITED
"THE BIG WINNIPEG HOUSE"



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 16 août 1922.

Les affaires sont plutôt tranquilles actuellement, par suite de la température et du fait que beaucoup de gens sont en vacances. Les grossistes en profitent pour expédier leurs marchandises d'automne, telles que cartouches et accessoires de chasse, accessoires de football, poêles et fournaises, clefs et tuyaux de poêle, etc., etc. La disette du charbon a eu pour effet de fermer plusieurs hauts fourneaux et laminoirs d'acier, ce qui va nécessairement amener une disette dans certaines lignes de la ferronnerie. Parmi les changements de prix à noter cette semaine, il y a une baisse de 5% sur les coupelets en cuivre. Le tuyau en fonte (soil pipe) et leurs accessoires viennent de subir une hausse et ils se vendent maintenant à 35% de la liste. Le marché de la vitre devient de plus en plus ferme. Les manufacturiers et les grossistes en sont venus à une entente pour les cotations de leurs prix qui sont maintenant de 20% de la liste et 25% par lots de 35 caisses sur la liste de $6.00, base. La térébenthine vient de subir une baisse sur le marché local. Elle est actuellement cotée à $1.50. Cette baisse est due aux importations qui commencent à faire leur apparition sur le marché. Toutefois, le marché reste encore à la hausse. L'huile de lin bouillie est cotée maintenant à $1.05 le gallon.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpolso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.23	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net	extras
de comptoir	240 lbs	13.75	75
Champion	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs. doz.		5.40
5 — 23 lbs. doz.		5.85
6 — 25 lbs. doz.		9.00
6 — 27 lbs. doz.		9.45

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	65.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bases pour cuves:

Dewswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,

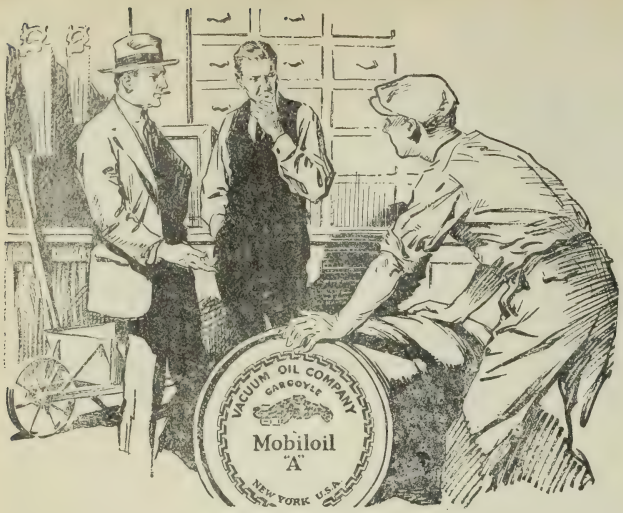
genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin



"Comment, vous vendez la Mobiloil Gargoyle!"

M. K., un quincaillier d'une ville prospère de l'Ontario, recevait dernièrement une consignation de Mobiloil Gargoyle.

Au moment de sa livraison, le hasard voulut qu'un ami de M. K., un entrepreneur en construction, se trouvait au magasin.

La conversation suivante s'engagea:

"Dites-donc, Jim, depuis quand vendez-vous de l'huile à automobile? Comment, mais je vends de la Mobiloil Gargoyle depuis cinq ans. Alors, pourquoi ne l'avez-vous pas fait savoir aux amis. Mes camions dépensent environ 6 barils de Mobiloil Gargoyle par année. Je ne vois pas pourquoi vous ne m'en vendriez pas."

M. K. comprit. Il se rendit compte immédiatement des profits qu'il avait perdus en vendant de l'huile à l'ancienne manière — à même un baril caché dans un coin obscur.

M. K., à présent, met des bidons de Mobiloil Gargoyle dans sa vitrine. L'enseigne Gargoyle qu'il met à la vue lui a rapporté bien des dollars de profits avec les automobilistes qui passent à sa porte.

Il fait un commerce profitable d'accessoires d'automobile.

Tenez-vous votre Mobiloil Gargoyle bien à la vue, ce qui vous permet de profiter le plus avantageusement de la grande demande pour la Mobiloil Gargoyle?

Avez-vous placé la Carte des Conseils dans l'endroit propice de votre magasin où les gens sauront que vous vendez exactement l'huile la mieux approprié à la marque de votre voiture d'agrément, au camion de votre employé, à votre motocyclette ou à votre tracteur?

Allez-vous attendre de rencontrer un cas comme celui de M.K. pour apprendre de quelle manière vous pouvez augmenter vos profits?

GARGOYLE

Mobiloil

Guidez-vous sur la carte.

Carte de Recommandations

(Edition abrégée)

Les bonnes variétés des Mobioils Gargoyle pour la lubrification du moteur des voitures à passagers et commerciales sont indiquées dans la carte ci-dessous.

Comment lire la carte:

A veut dire Mobiloil Gargoyle "A"
B veut dire Mobiloil Gargoyle "B"
BB veut dire Mobiloil Gargoyle "BB"
E veut dire Mobiloil Gargoyle "E"
Arc veut dire Mobiloil Gargoyle "Arctic"

Cette carte des recommandations est compilée par le Bureau des Ingénieurs de la Vacuum Oil Company et elle renferme nos conseils professionnels sur la bonne lubrifiation des automobiles.

NAMES OF AUTOMOBILES AND MOTOR TRUCKS	1922 Summer	1922 Winter	1921 Summer	1921 Winter	1920 Summer	1920 Winter	1919 Summer	1919 Winter	1918 Summer	1918 Winter
Abbott	A	A	A	A	A	Arc	A	Arc		
"	A	A	A	A	A	Arc	A	Arc		
"	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc		
" All Other Models	A	A	A	A	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Apex (Can.)	A	A	A	A	A	A	A	A		
" All Other Models	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Allen	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Ampemus	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
" All Other Models	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Auburn 1 ton	A	A	A	A	A	A				
" 2 to 3½ ton Buda Eng.	A	A	A	A						
" All Other Models	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Autocar 1½ to 2 T.	A	A	A	A	A	A	A	A		
" All Other Models	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Arrow	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Biddle	A	A	A	A	A	A	A	A		
Brockway 3 ton	A	Arc	A	Arc						
" 5 ton	A	A	A	A	A	A	A	A		
" All Other Models	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Buick	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Cadillac	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Chalmers	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Chandler-Cleveland	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	A	A	A	A
Chevrolet 3-ton							A	A	A	A
" Model 1 Ton G.A.V. Dr.	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
" All Other Model	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Cleveland	A	Arc	A	Arc	A	Arc				
Colt	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Commerce	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Cunningham	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Denby	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Dodge Brothers	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Diamond T	A	A	A	A	A	A				
Doll	A	Arc								
Dort	A	A	A	Arc	A	Arc	A	Arc		
Durd	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E
Four Wheel Drive	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Franklin	BB	BB	A	A	A	A	A	A	A	A
Garford 5-6-7½ ton	A	A	A	A						
" 12 ton	A	A	A	A	A	A	A	Arc	A	Arc
" 3½ & 5 ton	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
" 6 ton					A	A				
" All Other Model	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
G.M.C. Model K15										
" Mod K16 K18 K19 K20	B	A	B	A						
" All Other Model	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Grant-Hemelein 1½ ton	A	Arc								
" 2 to 3½ ton	A	A	A	A	A	A	A	Arc	A	Arc
" 5 & 6 ton	A	A								
" All Other Model	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	A	Arc	A	Arc
Grant 7 cyl	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
" Com'l. Model 142					A	Arc	A	Arc	A	Arc
" All Other Model										
Gray Dort	A	Arc	A	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	A	Arc
Hayes 6 cyl	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
" 12 cyl			A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Hines	A	A	A	A	B	A				
Hudson Super Six	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Hupmobile	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Indiana	A	A	A	A	A	A	A	A		
Kissel Kar 12 cyl										
" All Other Model	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Koehler All Model	A	A	A	A	A	A	A	A		
" Model M1	A	A	A	A						
" 6-11	A	A	A	A						
" All Other Model	A	Arc	A	Arc	A	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Lafayette (Indianapolis)	A	A	A	A	A	A				
Lange	A	A	A	A	A	A	A	Arc	Arc	Arc
Lexington	A	A	A	A						
" Cont. Eng.					Arc	Arc	Arc	Arc		
Liberty	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Lincoln	A	A	A	A						
Locomobile	A	A	E	A	E	A	E	A	E	A
Marmon	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Maxwell	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
" Cont.	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Mercer	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Mitchell	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Moon	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Nash	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
" Mdel 7D	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
" Com'l Cyl mtd	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
" All Other Models	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Nyberg	A	A	A	A	A	A	A	A	A	Arc
" 12 cyl										
Oldsmobile 6 cyl	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
" All Other Model	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Overland	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Packard	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Peerless 8 cyl	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
" All Other Models									A	Arc
Pierce-Arrow	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
" Com'l. 5 ton	A	A	A	A	A	A	A	A	A	Arc
" " All Other Mdl.	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Premier	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
R & V Knight	BB	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Reo	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Rolls Royce	BB	BB	A	A						
Sawen Model 1250 cyl.	Arc	Arc	Arc	Arc						
" All Other Models			A	Arc	A	Arc	E	E	E	E
Schacht 4 ton	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
" All Other Model	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Service Model 220	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
" Model 15	A	Arc								
" All Other Models	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Stearns-Knight	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A
Studebaker	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc	A	Arc
Stutz	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Templar	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
White (Mods. 1545 & 2045 16-valve)							A	A	A	A
"	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
" 15 & 4 tons	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
" All Other Models	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc
Wills Sainte Claire	A	A	A	A						
Willys-Knight	B	A	B	A	B	A	B	A	B	A
Winton	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc	Arc

IMPERIAL OIL, LIMITED

Manufacturiers et vendeurs au Canada des Huiles à moteurs Polarine et Mobiloils Gargoyle.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :
- à bandage 50%
- à poêle 70%
- d'évier 70%
- d'élévateur 25%
- de charrue 30%
- à lisse 25%
- de marchepieds 25%
- de palonnier 25%
- à timon 25%
- à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
- plus longs que 6" 30%
- 7/16" diam. et plus grands de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
- les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos :
- No 6 . . . . . la pièce $4.00
- No 6Q . . . . . — 5.50
- No 11 . . . . . — 2.00
- No 11Q . . . . . — 3.50
- No 14½ . . . . . — 2.00
- No 18½ . . . . . — 8.00
- No 18Q . . . . . — 8.00
- No 41Q . . . . . — 1.25
- No 61QC . . . . . — 2.25
- No 54 . . . . . — 8.50
- No 556 . . . . . — 11.00
- No 396 . . . . . — 4.00
- No 168½ . . . . . — 6.00
- No 400 . . . . . — 4.00

Les gobelets sont cotés :
- No 83 . . . . . $1.75
- No 79 . . . . . 2.75
- No 80 . . . . . 3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :
65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :
- de manille, pur . . . . . 21 base
- de manille, British . . . . 17 base
- de chanvre . . . . . 17 base

Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
- de coton, ¼, 41 lbs.
- 3/16, 42 lbs.

Cadrans :
- Big Ben 3.50
- Baby Ben 3.50
- America 1.40
- Sleepmeter 2.10
- Ironclad 2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :
- Johnston . . . . . 66 2/3 la livre
- Old English . . . . . 66 2/3 la livre
- Imperial . . . . . 0.40 la livre
- Anglo . . . . . 0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :
soudée à l'électricité, ¼, 20.75; ⅜, 20.00; ¼, 15.20; ⅝, 12.50; ⅜, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅜, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ¾, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.
- à chiens . . . . . liste plus 10%
- à licous . . . . . liste plus 10%
- à vaches . . . . . liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)
- en acier . . . . . net liste
- en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte :
8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :
- No. 800 . . . . . liste net
- — 802 . . . . . liste net
- — 804 . . . . . liste moins 20%
- — 810 . . . . . liste plus 25%
- — 814 . . . . . liste plus 25%
- — 838 . . . . . liste moins 10%
- — 840 . . . . . liste moins 12½%
- — 842 . . . . . liste plus 12½%
- — 844 . . . . . liste plus 12½%
- à ressort . . . . . 2.50 doz. paires

Claques :
Le prix du gros pour les *vieilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c. la lb.

Clés (outils) :
- à écrou Coes 40%
- à écrou, régulières 52½%
- machiniste 45%
- à tubes Stillson 55%
- Timo 45%
- en cuivre . . . . . liste plus 17½%

Clous en broche. Base 3.50

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à planeher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5, 5½, 6,	Base			25			

Clous à couverture américains. 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :
1x12, $6.75; 1¼x12, $6.85; 1¼x11, $6.70; 1½x11, $6.55; 2x12, $6.50; 2½ et plus long, $6.50.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle
- No 1, 6 pouces, doz. 2.01
- 7 pouces, doz. 2.25
- No 2, 6 pouces, doz. 1.50
- 7 pouces, doz. 1.74

Colle :
- liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
- en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
- — française . . . . 17½ —
- — commune . . . 12 —
- en poudre, Stick Fast, 1 lb. 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :
en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse
- 500 pieds . . . . . 11½c la lb.
- 550 pieds . . . . . 12½ —
- 600 pieds . . . . . 13½ —
- 650 pieds . . . . . 14 —

Crampons :
- à cuir, en poli, 4.20 les 100 lbs.
- — galvanisés, 5.20 les 100 lbs.
- à grillages, poli, boîte de 100 lbs., 5.00 les 100 lbs.
- à grillage galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.50 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	28.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle gal.				
vernissée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Dessableaux :
- Ordinaires . . . . . 28c le pied
- Perfectionnés . . . . . 31c —

Ecrou :
- ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
- à 6 pans . . . . . moins .50
- tarraudé carré . . . . . moins .50
- à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Entraves à linge :
- ordinaires, 1.50 la boîte de 5 grosses.
- à ressort, 80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :
- Excelsior, la douzaine $17.00
- Clipper, la douzaine 16.00
- Matchless, la douzaine 16.00
- Meadow Queen, la douzaine . . 15.00
- Little Giant, la douzaine . . . 16.50
- Single Bend, la douzaine . . . 16.00
- Double Bend, la douzaine . . . 16.50
- Fourches à branches, la douz. . 14.00

Fer et acier :
- ordinaire . . . . . Base 3.05
- acier à lisse . . . . . — 3.65
- acier à bandage . . . . . — 3.95
- acier à pince . . . . . — 3.95
- acier anglo . . . . . — 3.15
- acier à ressort . . . . . — 5.50

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal			la boîte
1X, 20x28,	56	livres,	135 lbs., $10.75
1C, 20x28	56	—	135 lbs., 9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112	—	200 lbs., 16.50
1C, 20x28,	56	—	270 lbs., 9.50
1x, 20x28,	112	—	270 lbs., 18.75
1XX, 20x28,	56	—	155 lbs., 11.00
1XXX, 20x28,	56	—	175 lbs., 12.75
1x 20x28,	56	—	135 lbs., 9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.60 le 100 lbs.
au 100 lbs.	4.25 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin 13,	3.70 les 100 lbs.
14,	3.75 les 100 lbs.
15,	3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12 13 14 15 16 18 pouces
$1.44, 1.56, 1.68. 1.92, 2.16, 2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
0 caisse de 6 doz.,	9.00 caisse
1 caisse de 8 doz.,	10.00 caisse
2 caisses de 6 doz.,	8.50 caisse

Haches:

canadiennes	11.50 doz.
canadiennes emmanchées	14.00 doz.
de garçons	9.50 —
de ménages, emmanchées	12.50 —
de bûcherons	9.50 à 13.00 —
à double taillant	16.50 —

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot.	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques:

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	138.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*":

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	96.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net. .50 par 100 lbs.

Meules en grès:

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épais., 30 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¼ pces d'épais., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin . . . . . liste plus 5%
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50.
— à queue carrée pour le fer, 50c.
— à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:
Kraft, brun, lb. 10.25
Kraft, brun, glacé, lb. 10.40
Ajax Kraft, lb. 0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2. . 0.08½
Fibre, lb. 0.08½
Special Manilla, lb. 0.07½
"B" Manilla, lb. 0.07
Gris, lb. 0.06½
Rouge-brun, lb. 0.06
Pharmacie, blanc, lb. 0.13
Pharmacie, couleurs, lb. . . . 0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)
"Papillon" et "Home", caisse. 4.00
"Special", caisse. 3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse. 6.25
Serviettes, caisse de 3750 . . . 7.50

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.
Black Cat . . . . . doz. 11.28
Fox . . . . . — 11.75
Olds . . . . . — 11.75
Bulldog . . . . . — 13.63
Jones . . . . . — 13.63
à sable, Black Cat:

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

	2	4	6	8	10
Black Cat	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50
Pelles à neige:
Prince D.H. 7.20
Prince L.H. 5.50
Queen L.H. 6.60
King 8.00
Moose 10.00
Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier:
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N.:

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.
Piton vis et crochets en broche. . . . . 80 & 20%
Planches à laver:
Vitre. 7.50
Household 5.25
Waverly 5.25
Two in One. 5.25
Three in One 5.25
Twin Beaver 5.90
Surprise 4.75
Competitor Globe 5.50
Enameled Queen 9.50
Heavy Zinc Globe 6.60
Suprême Zinc. 5.25
Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.
Rivets:
de ferblantier. 47½%
à voiture. 47½%
en laiton 32½%
Rondelles:
à voiture 50%
en fer 50%
en laiton 10%

Soudures:
"Commercial" 0.23
"Strickly" 0.26
Tondeuses pour chevaux Stewart: Liste de prix
No 1 . . . . . 14.00
No 2 . . . . . 18.00
pour moutons:
No 8 . . . . . 18.00
No 9 . . . . . 22.00
Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"
Bardeaux multiples:
Rouge, le carré $6.55
Vert, le carré 6.55
Surface d'ardoise:
Rouge, le rouleau $2.80
Vert, le rouleau 2.80

PRODUITS BARRETT
Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré. 5.80
Surface de Mica:
Mica Lastic,
Léger (1 pli) le rouleau. . . 1.75
Moyen (2 plis) le rouleau. . 2.10
Lourd (3 plis) le rouleau. . 2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau 3.20
Everlastic, léger (1 pli). . . . 1.35
— moyen (2 plis). . . 1.90
— lourd (3 plis. . . . 2.25
Panamold, léger (1 pli). . . . 1.35
(2 plis). . . . 1.70
(3 plis). . . . 2.05
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau. 2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau. 3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau. 1.70
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau. 2.05

Papiers:
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)
Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs. $5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs. $4.50 Rouleau de 400 pieds.
Fibre sèche, No 1, Anchor . . 1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor . . 0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor 1.20
Fibre goudronnée, No 2 . . . . 0.85
Fibre "Surprise" 0.70
Fibre "Stag" 0.70

LAIDLAW BALE TIE COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.
Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.
Représentant à Montréal:
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

ES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal 3.20
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau. 2.40
Feutre à toits 14, 20 et 24 onces, le quintal 3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal 3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal 3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"					
Couleur	B3	B11	B20	C40	
	A	B9	B12	B22	C41
Bril. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.45
½ bril. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre 0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb. 0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb. 0.09
Barillets de 100 lbs., la lb. . 0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb. . . 0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse 9:50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse 5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon 0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
½ baril d'environ 25 gallons, le gallon 0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons le gallon 0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.70
½ baril d'environ 25 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon . 0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse 3.00

Huile à mouches "Creosoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.60
½ baril d'environ 25 gallons, le gallon. 0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse 6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 8.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Coaltar (raffiné) le baril . . . 12.25
Coaltar (brut) le baril . . . 9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz. . . . 1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz . . 1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon 1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon 1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal. 1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon 1.30

Rondelles en fer. 60%

Tire-Fond (couch screw). . . . 45%

Tôles galvanisées:

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis . . .	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur, 28	5.50	le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00	le carré
33 pces de largeur, 28	5.75	le carré
26	6.25	le carré

Tôles Canada Plate :

Noires.	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies.	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces.	0.24	le pied
6 pouces.	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces.	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2 . .	—	13.00
en longueur, 2 à 4 . .	—	13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00 . . .	100 pieds
¼	3.84	5.14 . . .	—
⅜	3.84	5.94 . . .	—
½	4.85	6.46 . . .	—
¾	5.87	7.71 . . .	—
1	8.16	11.05 . . .	—
1¼	11.04	14.95 . . .	—
1½	13.20	17.88 . . .	—
2	17.76	24.05 . . .	—
2½	28.08	28.03 . . .	—
3	36.72	49.73 . . .	—
3½	47.84	63.48 . . .	—
4	56.68	. . .	—

Vadrouilles :

	la doz.
Fini O-Cedar, doz. net :	
4 onces	2.40
12 onces	4.80
O-Cedar, grande avec manche.	$16.00
O-Cedar, petite avec manche .	10.00

Boîte de 1 pinte, mesure impériale 12.00
Boîte de ½ gallon, mesure impériale 20.00
Boîte de 1 gallon, mesure impériale 28.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 15%)

Vert de Paris: Bergers

Barils, 250 lbs..	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate	82½-5
tête ronde	80-5
en laiton, tête plate	77½-5
tête ronde	75-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs. . 10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils.	1.05

Huile bouillie:

1 à 2 barils.	1.06

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple.	1.55
Par petits lots.	1.50

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens.	13.00	13.35
Anchor pur.	13.00	13.35
Crown Diamond.	13.00	13.35
Crown, pur.	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur. . . .	13.00	13.35
Red Seal.	13.00	13.35
Decorators, purs. . . .	13.00	13.35
O.P.W. anglais.	13.00	13.35
Green Seal.	13.00	13.35
Moore, pur.	13.00	13.35
Ramsay, pur.	13.00	13.35
Maple Leaf Pur. . . .	13.00	13.35
Anglo pur.	13.00	13.35
O.P.W. Polar White . .	10.00	10.35

LES DERNIÈRES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale.	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	4.00
Par 100 livres.	5.00
Par 25 livres.	5.25
Par 12½ livres.	5.50

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.
Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.
Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs. la caisse.	9.60
Paquets de 2½ lbs. la caisse.	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.	
Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William.	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks.	3.65
B.H., Brandram-Henderson.	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon	
Vitralite, Pratt-Lambert	7.70
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.30
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon		
Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William.	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin.	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61	....	.45	.68	1.25
Wood Lac.	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac				
Glidden.	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.05
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

	Prix en paquets de 5 lbs.	
	Blanches	Couleurs
Alabastine	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint.	9.50	9.50 —

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50 100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50 —
P. & V. Murite	8.50	9.50 —
Wallo	7.00	7.50 —
Universal Gliddens	8.50	9.50 —
Vert Imperial		.35 —
Vert bouteille		.39 —
Jaune chrome		.50 —
Jaune ocre		.24 —
Jaune ocre dorée		.34 —
Rouge vénitien		.37 —
Rouge indien		.36 —
Rouge vermillon Am.		.65 —
Rouge vin		.45 —
Bleu prussien		.95 —
Bleu chinois		.95 —
Bleu marin		.70 —
Bleu azur		.55 —
Noir ivoire		.44 —
Brun terre d'ombre		.36 —
Brun terre de Sienne		.37 —
Brun "Van Dyke"		.40 —

Vernis:

Prix en bidon d'un gallon	
61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granolite Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Oodlte Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	4.56
Wearette Glidden.	4.56
Japspar Glidden.	6.90
Japalac Glidden.	4.05
Marbolette Martin Senour.	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour.	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint.	4.00
7-20 Ramsays.	3.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Dewar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.20
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.20
White Star Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden.	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.45	3.55
Tresconette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

Ventes par les Shérifs de la Province

GASPE

Alphonse Gaudreau vs John Rioux. Tous les droits du défendeur consistant dans la moitié indivise des immeubles et rentes suivants: (a) Le lot de terre connu et désigné sous le No 269 du cadastre officiel de la seigneurie de Shoolbred, canton Nouvelle; (b) Les rentes constituées grevant les lots de terre connus et désignés sous les Nos 244, 245, 246, 248, 256, 257, 258, 259, 262, 263, 264, 265, 266 du cadastre officiel de la seigneurie de Shoolbred; et les lots connus et désignés sous les Nos 31b, 31c, 32, 36, 39a, 39b, 39c, 39d, 40, 42b, 43a, 43b, 43c du cadastre officiel du rang ouest de Shoolbred, du canton Nouvelle — avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Anne-de-Restigouche, canton de Nouvelle, le 13 septembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

La Banque de la Nouvelle-Ecosse vs Elias D. Ross et J. W. Thompson. Partie du lot primitif No 14 dans le 1er rang du canton Hope, connue comme étant des parties des lots cadastraux Nos 136 et 129 — avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; 2. Partie du lot primitif No 18, située dans le 2ème rang du canton Hope susdit et plus connu comme étant le lot cadastral No 445. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Godefroi, le 31 août 1922, à onze heures de l'avant-midi.

KAMOURASKA

Alphonse Dionne vs Napoléon Desgagné. Un terrain ou emplacement situé sur le premier rang de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sur le côté nord-est de la route de l'église, contenant 60 pieds de front sur 120 pieds de profondeur et faisant partie du lot de terre connu et désigné au cadastre officiel du comté de Kamouraska, pour la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, sous le lot No 242 — avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le 6 septembre 1922, à une heure et demie de l'après-midi.

Hilaire Dubé vs Wellie Rioux. Un lot de terre situé au 5ème rang du canton Bégon, connu et désigné au cadastre officiel dudit canton Bégon sous le No 60 — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Jean-de-Dieu, le 14 septembre 1922, à trois heures de l'après-midi.

Chester W. Alden vs Joseph alias Pitre alias Peter Dubé. Un terrain ou emplacement de 67 sur 85 pieds, situé sur le 1er rang de l'ancienne seigneurie Murchie à l'est du lac Témiscouata, en la paroisse de Saint-Dominique-du-Lac, faisant partie du lot indiqué au plan Fafard, sous le No 23 — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, avec droit de puiser de l'eau à la fontaine se trouvant sur le terrain voisin No 23. Pour être vendu à la porte de l'église de Notre-Dame-du-Lac, Témiscouata, le 11 septembre 1922, à onze heures et 15 minutes de l'avant-midi.

MONTMAGNY

Napoléon Boucher vs Joseph Boucher. Une terre — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, contenant en superficie, plus ou moins, 150 acres, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton Montmini, comme étant le No 20 dans le 4ème rang nord-est, et comprenant aussi partie du lot No 21a, 3ème et 4ème rangs nord-est, avec la récolte sur pied. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Paul-de-Montmini, le 6 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi

MONTREAL

Crédit-Foncier-Franco-Canadien vs Dame Helen O'Brien. 1. Un terrain situé dans le quartier Sainte-Anne, cité de Montréal, faisant partie du lot No 673 des plan et livre de renvoi officiels dudit quartier — avec bâtisses y érigées; 2. Un terrain situé dans le quartier Saint-Gabriel, cité de Montréal, étant le coin nord-ouest des rues Ropery et Manufactures, connu et désigné sous le No 2808 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal — avec bâtisses y érigées. Pour être vendus au bureau du Shérif de Montréal, le 7 septembre 1922, à onze heures du matin.

Dame Marie-Louise Brissette vs Israel Zelniker et Israel Sherker. Un lot de terre portant le No 2a-41 des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte de la Visitation; borné en front par la rue Chapleau — avec maisons et dépendances ci-dessus construites, avec usage de la ruelle en arrière en commun avec d'autres. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 7 septembre 1922, à une heure de l'après-midi.

La Ville de Montréal-Est vs C. Derome. Deux lots de terre ayant front sur la rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, connus et désignés comme étant les ré-divisions 23 et 24 de la subdivision No 5 du lot originaire No 85 (87-5-16-17 et 18) desdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles. Pour être vendue au bureau du Shérif de Montréal, le 7 septembre 1922, à dix heures du matin.

PONTIAC

Frank Levasseur & Co., Limited vs Robert Fowler. Un lopin de terre qui fait partie du lot No 8a du 1er rang du canton Bristol, dans le comté de Pontiac, mesurant 66 pieds sur 99 pieds de profondeur et immédiatement adjacent au côté est du lot que possède actuellement ledit Robert Fowler —avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Pontiac, dans le village de Bryson, le 6 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

QUEBEC

The Art Litho Co., Limited vs E. J. Auclair. Le lot No 23-a 141 du cadastre officiel pour le 1er rang du canton Mailhot, comté de Champlain, étant un lot de terre situé rue Gouin, en la ville de La Tuque — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de La Tuque, comté de Champlain, le 8 septembre 1922, à dix heures du matin.

Herman Young vs Albert J. Teakale. La partie du No 434 de la subdivision No 94 du cadastre officiel pour la paroisse de Sanit-Roch-Nord, maintenant quartier Jacques-Cartier, de la cité de Québec, étant un terrain situé sur la rue d'Assise — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue au bureau du Shérif de la cité de Québec, le 9 septembre 1922, à dix heures du matin.

Ephrem Lesage vs Existe Guertin. Le lot No 18 du bloc No 89 du village de Macamik—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Macamik, comté de Témiscamingue, le 8 septembre 1922, à dix heures du matin.

Harry Foucault vs Adélard Pouliot. Le lot No 227 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Etienne-de-Lauzon, comté de Lévis, étant une terre contenant 3 arpents de largeur sur 30 arpents de longueur — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Etienne-de-Lauzon, comté de Lévis, le 8 septembre 1922, à dix heures du matin.

Thomas Simard et Jacques Simard vs Donat Dufour et Johnny Villeneuve. La subdivision No 24-a du lot No 241 du cadastre officiel pour le 1er rang du canton Mailhot, comté de Champlain, étant un emplacement situé coin des rues Joffre et Saint-Georges, en la ville de La Tuque — avec maison dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de La Tuque, comté de Champlain, le 8 septembre 1922, à dix heures du matin.

RIMOUSKI

Etienne Lévesque vs Alphonse Vignola. Une maison et grange érigées sur partie du lot No 31b au cadastre officiel du 1er rang du canton Macpès, paroisse de Sainte-Blandine, avec les droits au terrain contenant 100 pieds de front sur 150 de profondeur. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Blandine, le 10 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

SAINT-FRANCOIS

Maurice T. Stokes, du canton Bury vs James Rudd. Les lopins de terre sis et situés dans ledit canton Bury comme étant: 1. Partie du lot No 2a du rang A dudit canton Bury; 2. Partie dudit lot No 3 dans ledit rang A du canton Bury — avec la bâtisse et les améliorations faites sur lesdits terrains. Pour être vendues au bureau d'enregistrement du comté de Compton, à Cookshire, le 5 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

TROIS-RIVIERES

Nérée Massicotte vs Joseph Rousseau. Un emplacement situé à Saint-Georges-de-Champlain, faisant partie du lot No 1023 du cadastre hypothécaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et partie du No de subdivision No 16 dudit lot officiel 16-1023, suivant plan fait par Pamphile du Tremblay, borné comme suit: en front par la rue Saint-Henri; en profondeur par Alphonse Gonneville; au sud-ouest par la rue Gonneville; au nord-est par ledit Gonneville ou lot No 15 dudit plan — avec les bâtisses, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Georges-de-Champlain, le 7 septembre 1922, à dix heures du matin (heure solaire).

LA CONSTRUCTION

LACHINE

Fabrique, $40,000, chemin Lachine et Georges V. Propriétaire: Linde Canadian Refrigeration Co., rue Saint-Pierre, Montréal. Les fondations sont commencées.

LONGUEUIL

Rallonge au bureau d'Enregistrement, $5,100. Pour le conseil de ville qui est à étudier ce projet.

MONTMAGNY

Modifications à l'église, $200,000, pour la paroisse. Curé: Révérend M. A. Paré. Architecte: Pierre Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec. Les travaux sont commencés.

MONTREAL

3 résidences, $22,000, sur l'avenue Wilson entre Monkland et Notre-Dame de Grâces. Propriétaire et constructeur: O. V. Riepert, 344 avenue Beaconsfield. Agencement intérieur.

Rallonge à une fabrique de chaussures, $25,000, 681 rue Champlain. Propriétaires: J. A. McCaughan & Sons. Les travaux d'excavation sont commencés.

Résidence à 3 plain-pieds, $8,000, rue Boyer, entre Du Rosaire et François-Coppé. Propriétaire et constructeur: O. Mainville, 3297 rue Berri. Travaux d'excavation commencés. Brique, peinture, portes et châssis, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

3 résidences, $15,000, sur l'avenue Old Orchard, entre Church et Monkland. Propriétaire et constructeur: J. N. Brouillette, 261 Boulevard Décarie. Les travaux d'excavation sont commencés. Agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Hôtel-de-Ville, $140,000, pour la ville de Westmount. Architecte: Robert Findlay, 418 carré Phillips. Les travaux d'excavation sont commencés.

Maison à appartements, $50,000, angle Berri et Sainte-Catherine. Propriétaire: E. Archambault, angle Ste-Catherine et St-Denis. Architecte: R. Gariépy, 15 rue Saint-Jacques. Le posage de la brique vient d'être commencé.

Résidence à 3 plain-pieds, $9,000, rue Christophe-Colomb, entre Gilford et Mont-Royal. Propriétaire et constructeur: O. Lacroix, 2307 avenue Esplanade. La charpente est commencée.

Fabrique de biscuits, $50,000. Propriétaires: David & Frère, 244 rue Maisonneuve. La toiture est commencée.

3 résidences, $15,000, rue St-Francis, entre le Boulevard Gouin et le Grand Boulevard. Propriétaires et constructeurs: Dr Poulin et J. Cloutier, 2942 Boulevard Saint-Laurent. Travaux d'excavation commencés. Brique, vitres, peintures, portes et châssis, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $7,000, sur l'avenue Harvard, entre Saint-Jacques et Western. Propriétaire et constructeur: Thos. Clarke, 1355 rue Saint-Jacques. Les travaux d'excavation sont commencés.

2 résidences, $14,000, sur la rue Botrel. Propriétaires: Pichette & Ménard, 502 avenue Prud'homme. Les fondations sont commencées.

3 résidences, $16,000, sur l'avenue Wilson et Notre-Dame-de-Grâces. Propriétaire et constructeur: J. F. Mackle, 283a rue Régent. Les fondations sont commencées.

Fabrique, $35,000, rue St-Laurent, près de l'avenue Bernard. Propriétaire: Sam Lutfy, 1330 Boulevard St-Laurent, qui vient de demander des soumissions.

Garage, $6,000, rue des Carrières, près de Lamoricière. Propriétaire: Dominion Laundry, 298 rue des Carrières. Les travaux d'excavation sont commencés.

Modifications à un magasin, vers le No 365 rue Sainte-Catherine. Propriétaire: A. Martin, Limited, 4 carré Chaboillez. Les travaux sont commencés.

OUTREMONT

3 plain-pieds, $20,000, sur l'avenue Outremont, angle Lajoie. Propriétaire et constructeur: E. Bastien, 1362 rue St-André. Les travaux d'excavation sont commencés. Brique, vitres, portes et châssis, agencement intérieur planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Maison à appartements, $125,000, sur l'avenue Bernard, près de l'avenue Stuart. Propriétaire: Jno. Kavanagh. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

4 cottages, $60,000, sur l'avenue Dollard, près Bernard. Propriétaire: Beaubien Limited. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

Cottage, sur la rue St-Viateur, près Bloomfield. Propriétaire: M. Pinard. Les murs commencent à monter.

Cottage, $15,000, sur la rue Laviolette, près Bernard. Propriétaire: M. Bernard. La toiture est commencée.

Addition à une résidence, $12,000. Propriétaire: Arthur Berthiaume, 197 Chemin de la Côte Sainte-Catherine. Le nom de l'archiecte n'est pas donné. Les travaux sont presque terminés.

Cottage, $7,000, 554 avenue Davaar. Propriétaire: Jno. Graham. Les murs commencent à monter.

Rallonge à une résidence, $12,000, 197 chemin de la Côte Sainte-Catherine. Propriétaire: Arthur Berthiaume. Les travaux sont commencés.

Plain-pieds, $12,000, sur l'avenue Bloomfield, près Lajoie. Propriétaire: Mme A. Julien, 905 rue Notre-Dame ouest. Les murs commencent à monter.

POINTE-AUX-TREMBLES

3 résidences, $18,000, rue Prince Albert, entre 9ème et 15ème avenues. Propriétaire: Le conseil de ville. Les travaux sont commencés.

QUEBEC

Résidence, $6,000, angle des rues Artillerie et Dufferin. Propriétaire: Le gouvernement provincial. Ministre: l'hon. Antonin Galipault, édifice du Parlement. Travaux d'excavation commencés. Travail à la journée.

Résidence, $15,000, sur la Grande Allée. Propriétaire: E. A. Tremblay, 253 Grande Allée. Les travaux d'excavation sont commencés.

SAINT-ANSELME

Ecole, $3,000, dans le rang Sainte-Anne, pour la commission scolaire. Architecte: Nap. Pilchot, qui prépare les plans. Tôle galvanisée, ciment, vitres, peintures, portes et châssis, bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

SAINT-LAMBERT

Résidence, $4,500, Schmidt Crescent. Propriétaire et constructeur: Provident Freehold & Realty Co., 42 rue Saint-Sacrement, Montréal. Les fondations sont commencées. Tout le travail est fait à la journée. Pas besoin de matériaux.

Résidence, $5,000, sur l'avenue Mac-Aulay. Propriétaire et constructeur: New City Housing & Construction Co., 33 rue Lafayette, Montréal. Les fondations sont commencées. Tout le travail est fait à la journée.

Résidence, $4,500, sur l'avenue Merton. Propriétaire: W. L. McConnell, 423 avenue Notre-Dame. Les fondations sont commencées. Tout le travail à la journée. Pas besoin de matériaux.

Deux résidences demi-détachées, $9,000, sur le boulevard Desaulniers. Propriétaire et constructeur: Park Housing Co., 108 avenue Victoria. Les fondations sont commencées. Tout le travail à la journée. Pas besoin de matériaux.

Résidence, $5,000, sur l'avenue Merton. Propriétaire: L. McMillen. Les fondations sont commencées.

Deux résidences demi-détachées, $8,800, Schmidt Crescent. Propriétaire et constructeur: Provident Freehold & Realty Co., 42 rue Saint-Sacrement, Montréal. Fondations commencées. Travail à la journée. Pas besoin de matériaux.

SAINT-LAURENT

Résidence, $6,000, sur le boulevard Georges V. Propriétaire et constructeur: J. R. Handfield, 449 rue Hochelaga, Montréal. Les travaux doivent commencer prochainement. Brique, peinture, portes et châssis, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Cottage, $13,000, sur la rue Principale. Propriétaire et constructeur: Jos. Gougeon, 271 rue Principale. Agencement intérieur commencé.

SAINT-PIERRE-AUX-LIENS

Ecole et résidence, $121,000, pour la commission scolaire. Secrétaire: J. E. Moulin, 30, 6ème avenue. Les fondations sont commencées. Les murs de la résidence commencent à monter.

TROIS-RIVIERES

2 logements, $5,000, sur la rue Ste-Ursule. Propriétaire et entrepreneur général: Lucien Pothier, 348 rue Champfleurs. Travaux d'excavation commencés.

Logements, $8,000, sur la rue de La Vérandry. Propriétaire et entrepreneur général: Alcide Lamy, banlieue des Trois-Rivières. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $5,000. Propriétaire et constructeur: A. Bernard, 2 rue Ste-Cécile. Travaux d'excavation commencés.

Cuisine et salle de bain, $3,000, sur la rue Saint-François-Xavier. Propriétaire: Henri Nobert. Travaux d'excavation commencés.

2 logements, $8,000, sur la rue de La Vérandry. Propriétaire et entrepreneur général: Alcide Lamy, banlieue des Trois-Rivières. Fondations commencées.

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W. F. CARSLEY.
Vice-Présidents: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. C. M. HAYSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-L. B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

BOULONS

Boulons à machine — Boulons d'arrêt
Boulons à voiture — Boulons à pont
Boulons à charrue — Boulons avec bout à ressort
Boulons sans pas de vis — Boulons à "Cant Dog"
Boulons d'accouplement

AUSSI

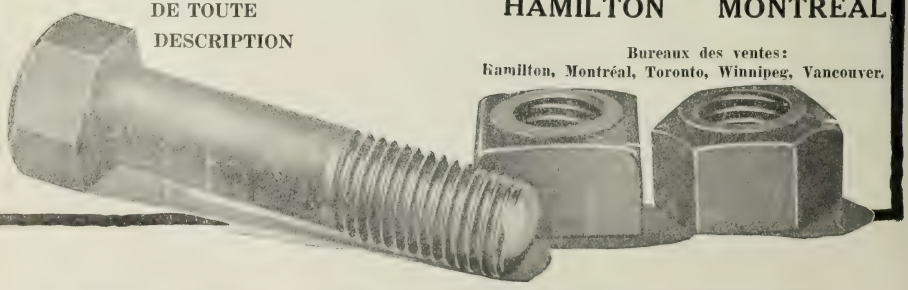
ECROUS, RONDELLES et RIVETS

DE TOUTE DESCRIPTION

THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

HAMILTON MONTREAL

Bureaux des ventes:
Hamilton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver.



1921-22

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

INCORPOREE PAR ACTE DU PARLEMENT EN JUILLET 1900

SIEGE CENTRAL: 7 & 9, Place d'Armes, MONTREAL, Canada.

CAPITAL PAYE ET SURPLUS: $4,500,000.00 (au 30 juin 1922)

CAPITAL AUTORISE: $5,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président.—Honorable sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal; président "Laporte-Martin limitée"; président "Société d'Administration générale".

Vice-président.—M. W.-F. CARSLEY, Montréal.

Vice-Président.—M. TANCREDE BIENVENU, administrateur "Lake of the Woods Milling Co."; administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Monsieur G.-M. BOSWORTH, président "Canadian Pacific Steamships, Limited".

Honorable NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président "Les Prévoyants du Canada"; président "Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec".

Monsieur EMILIEN DAOUST, vice-président "Librairie Beauchemin, Limitée"; président "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal"; commissaire du Port de Montréal.

Monsieur S.-J.-B. ROLLAND, président "Compagnie de Papier Rolland Limitée".

BUREAU DE CONTROLE POUR LE DEPARTEMENT D'EPARGNES

(Commissaires-censeurs)

Président.—Honorable Sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président.—Honorable N. PERODEAU, N.P., C.L., ministre du gouvernement provincial; administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated".

Monsieur J.-AUG. RICHARD, président "Fashion-Craft Manufacturers, Limited"; administrateur "Université de Montréal".

BUREAU-CHEF

Directeur-général.—TANCREDE BIENVENU.

M. LAROSE, surintendant-général; J.-A. TURCOT, secrétaire; CHS.-A. ROY, chef du Bureau des Crédits.

TROIS CENT DEUX SUCCURSALES ET SOUS-AGENCES DANS LES PROVINCES DE QUEBEC, D'ONTARIO, DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

VINGT-DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES, tenue le 9 août, à midi.

ETAIENT PRESENTS: L'honorable Sir Hormisdas Laporte, C.P., l'honorable N. Pérodeau, C.L., l'honorable N. Garneau, C.L., MM. W. F. Carsley, G. M. Bosworth, Emilien Daoust, J. Aug. Richard, S. J. B. Rolland, G. N. Moncel, Pierre Drapeau, Lévis, Qué.; l'honorable Paul Tourigny, C.L., Alph. Aumond, J. E. Lemire, N.P., représentant la succession J. U. Emard, Avila Dufort, H. G. Lajoie, C.R., François Desjardins, de la maison Charles Desjardins & Cie, Raoul Bastien, Thomas Préfontaine, jr., J. E. Labelle, C.R., représentant le Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, J. D. Simard, A. E. Prud'homme, N.P., Pierre Desforges, colonel F. S. Mackay, N.P., Alexandre Lacoste, avocat, Alfred Lambert, docteur A. Cardinal et al.

Rapport présenté aux actionnaires par le Conseil d'administration dans l'assemblée générale ordinaire du 9 août 1922:

Messieurs,

En vous présentant notre rapport, l'an dernier, nous avons attiré votre attention sur la situation économique généralement. Déjà à cette époque, la situation était aiguë; elle n'avait pas cependant atteint son degré maximum d'intensité.

Depuis, les événements ont justifié nos prévisions. Notre année fiscale, se terminant le 30 juin dernier, s'est en effet écoulée en pleine crise: et le 30 avril, les dépôts dans les banques canadiennes annonçaient une diminution totale d'au-delà de Cent Cinquante Millions de Dollars ($150,000,000.00).

La confiance est à la base du crédit, et, il faut le reconnaître, la confiance générale ne fait que commencer à renaître. Pour notre pays, du moins, cette renaissance s'appuie sur des faits certains et nombreux, dont le principal est qu'à l'heure actuelle le Canada est assuré d'une récolte très abondante. Spécialement dans la province de Québec, d'après le rapport des agronomes officiels du gouvernement, la récolte sera excellente, dépassera de 30 pour cent la récolte de l'année dernière et sera probablement la meilleure que nous ayions eue depuis dix ans.

Le coût de la vie diminue et diminuera encore à mesure que les produits deviendront moins chers. La baisse des salaires pourra donc être acceptée par la classe ouvrière, qui du reste a déjà donné des preuves qu'elle comprenait la situation. Elle doit se rendre compte que l'avantage est assuré aux ouvriers qui ont la meilleure tenue morale et la plus solide discipline sociale.

D'autre part, les impôts nouveaux et ceux déjà établis par le gouvernement fédéral, ainsi que les nouveaux emprunts dont on parle présentement ne pourront manquer d'avoir une influence sur la force de l'Epargne du pays et par conséquent sur la capacité de placer dans l'industrie et le commerce les capitaux que réclament le relèvement et le développement de l'un et de l'autre.

Une telle perspective est de nature à faire réfléchir. Mais les obligations publiques qui ont été encourues doivent être rencontrées, et c'est avec raison et par absolue nécessité, sans doute que l'Etat fait appel aux contribuables.

Avant d'aborder les questions spéciales relatives au bilan proprement dit, votre conseil regrette d'avoir à vous faire part qu'au mois de mars dernier M. L.-J.-O. Beauchemin l'un des fondateurs de notre institution, a exprimé le désir, et ce à raison d'une maladie prolongée, d'être remplacé comme membre du conseil d'administration; nous n'avons pu que nous incliner à raison du motif invoqué, et avons accepté sa démission. Il fut toujours un véritable ami de l'institution et nous n'oublierons pas le concours que nous a apporté Monsieur Beauchemin.

Pour combler cette vacance, nous avons nommé M. Emilien Daoust, vice-président de la Librairie Beauchemin et un des commissaires du Havre de la cité de Montréal.

Nous avons aussi à vous signaler la démission d'un de nos administrateurs dévoués, M. Martial Chevalier, directeur-général du Crédit-Foncier Franco-Canadien. Il nous fait connaitre son intention de prendre sa retraite complète; à regret il nous a fallu accepter sa démission puisqu'il retournait en France, son pays natal, et cette fois pour y demeurer. En raison de la haute position qu'il occupait dans le monde des affaires au Canada, et aussi de sa grande compétence et de sa longue expérience, il nous apporta toujours un très utile concours, et a largement contribué au succès de notre institution. Nous avons appelé à le remplacer M. S.-J.-B. Rolland, grand industriel, bien connu; il est le président de l'importante Compagnie Papier Rolland.

M. J.-Auguste Richard, de cette ville, l'un des administrateurs de l'Université de Montréal, et aussi l'un de nos grands industriels, a été nommé pour remplacer M. Rolland dans notre bureau des commissaires-censeurs.

Notre banque aura donc désormais l'avantage de bénéficier du concours de ces hommes distingués, et nous ne doutons pas que vous approuvez ces heureuses nominations.

Les résultats obtenus pour l'exercice, malgré la situation troublée à laquelle nous avons fait allusion, vous permettront de vous rendre compte que la banque a pu traverser avec un succès marquant cette période de crise. En effet, nous sommes particulièrement fiers de vous informer qu'après évaluation de l'Actif, suivant les règles de prudence auxquelles votre conseil s'est toujours attaché, les pertes constatées dans nos prêts au commerce ont été insignifiantes et ont été complètement amorties; toutes les créances douteuses ont été amorties par des réserves considérées beaucoup plus que suffisantes par les auditeurs des actionnaires, aussi leur certificat, dont copie fait partie de notre présent rapport en fait foi.

L'actif global de votre banque s'élevait au 30 juin dernier au chiffre d'au-delà de Quarante Millions de Dollars (+40,035,089.00), et de ce montant une somme de Vingt-Deux Millions (+22,378,497.00) représente des disponibilités immédiates; au-delà de $9,400,000 en caisse et en banque; $7,462,000 en obligations des gouvernements, corporations municipales, scolaires et autres; et aussi $5,429,282 de prêts remboursables à demande et garantis par nantissement de titres.

L'actif liquide représente au-delà de soixante-trois pour cent (63%) sur le montant dû au public, dépôts, etc., s'élevant à la somme de $35,337,780.

Les bénéfices nets réalisés, soit la somme de $415,251, s'élèvent à près de quatorze pour (14%) sur le capital payé de $3,000,000 contre un chiffre de $425,647 l'an dernier et de $333,882 l'année précédente.

Ces résultats démontrent bien quel profit la direction a su tirer de nos opérations malgré l'année troublée que le pays a traversée, et elle tient à remercier notre clientèle, et spécialement nos déposants, de la confiance dont ils l'ont honorée.

En ajoutant encore cette année la somme de $100,000 au fonds de réserve, il est maintenant à 50 pour cent du capital versé de $3,000,000, soit de $1,500,000.

Nous croyons de notre devoir de vous faire part que le montant global des taxes payées aux diverses administrations fédérale, provinciales ou municipales, au cours de l'exercice écoulé, s'élève à la somme relativement importante de $69,470, représentant près de $5,800 pour chaque mois d'opération.

L'inspection ordinaire de tous nos bureaux a été faite avec soin par des officiers compétents, avant cette assemblée. Toutes les dépenses relatives aux constructions, coffres-forts et mobiliers s'amortissent graduellement, et une somme considérée plus que suffisante, savoir celle de $29,746, a été encore réservée cette année à cette fin.

Notre organisation compte maintenant 302 succursales et sous-agences dans les villes et villages des provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile-du-Prince-Edouard.

Nous avons ouvert trois succursales depuis notre dernière assemblée à Ville-Emard et à Verdun, aussi une seconde succursale dans la cité de Hull, afin de donner plus d'accommodation à notre clientèle de cette localité toujours grandissante.

Durant l'année, sur les demandes réitérées d'un grand nombre de nos actionnaires, le conseil avait pratiquement décidé de faire une nouvelle émisson de capital de $2,000,000.00, portant celui-ci à $5,000,000.00.

Prenant en considération cependant les affaires du pays à cette époque, il a été jugé opportun de retarder cette émission de nouveau capital. Du reste, le nouvel impôt de 1 pour cent sur les billets de banque en circulation, qui a été mis en vigueur depuis par le gouvernement fédéral, a justifié notre dernière décision.

Tout comme l'année dernière, lorsque nous concourions à l'émission de $6,000,000.00 d'obligations de l'Emprunt Canadien de la Ville de Paris, cette année nous avons loué un emprunt de $6,000,000.00 pour la Ville de Soissons, France. Ces obligations ont été immédiatement vendues sur le marché de New-York et le produit a été déposé à votre banque. Ces fonds servent à la reconstruction de la Ville de Soissons qui, comme on le sait, a été presque entièrement dévastée durant la guerre.

Les fonds provenant de ces émissions ont augmenté nos dépôts apparaissant au bilan précédent et aussi à notre présent bilan. Or, par suite du remboursement de ces dépôts qui ne sont que temporaires, le chiffre total accusera nécessairement une diminution. Nous avons cependant le ferme espoir que le produit de l'excellente récolte dont on a déjà parlé dans le présent rapport, joint à la reprise des affaires généralement, nous favorisera d'un chiffre ascendant dans nos opérations et dans nos dépôts, comme par le passé, alors que nous accusions des augmentations considérables chaque année.

Nous avons constaté avec plaisir que durant l'année écoulés le nombre de nos déposants s'est considérablement accru.

Messieurs les commissaires-censeurs vous présenteront également leur rapport annuel; les résultats brillants déjà acquis par votre banque dépendent pour une large part de leurs travaux consciencieux et de la grande confiance qu'ils inspirent à juste titre dans le public, — aussi nous désirons leur adresser nos remercements bien mérités.

Nous avons été heureux de constater, et nous désirons vous faire part que notre personnel n'a cessé de nous manifester son attachement, aussi votre conseil a cru devoir voter encore cette année une somme de $25,000 pour le "Fonds de Pension", lequel montant ajouté à celui de $125,000 déjà porté au crédit de ce compte, place ce dernier au chiffre de $150,000. Les résultats acquis dépendent en grande partie des efforts de vos officiers et employés, et nous sommes heureux d'être vos interprètes en leur adressant les remerciements qu'ils ont mérités.

POUR MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS.

(Signé) H. LAPORTE, Président.
" TANCREDE BIENVENU,
Vice-Président et Directeur-Gérant.

Présenté à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, le mercredi, 9 août 1922:

Messieurs,

En notre qualité de commissaires-censeurs de cette banque, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de nos travaux durant l'année fiscale de votre institution, terminée le 30 juin dernier.

Nos assemblées mensuelles ont été tenues très régulièrement et, à chacune d'elles, tous les documents et pièces justificatives nécessaires à l'exercice de notre mandat nous ont été fournis; après vérification, nous avons pu constater que ces valeurs, telles que bons municipaux et autres, ajoutés aux argents en caisse et en banque, s'élevaient en tout temps à au-delà de la somme prescrite par vos règlements pour répondre aux exigences possibles des déposants.

Permettez-nous, en terminant, de nous associer à MM. les administrateurs pour vous exprimer notre grande satisfaction des progrès rapides et constants qu'a faits votre institution.

POUR MESSIEURS LES COMMISSAIRES-CENSEURS.

(Signé), A. LACOSTE, Président.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

COMPTE DES PROFITS ET PERTES AU 30 JUIN 1922

CREDIT

Balance au crédit de Profits et Pertes le 30 juin 1921		$ 40,976.85
Profits de l'exercice finissant le 30 juin 1922 (12 mois d'opération), déduction faite des frais d'administration sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus ($97,-594.47) et provision pour pertes et dettes douteuses	415,251.27	
		$456,228.12

DEBIT

Pour quatre dividendes trimestriels à 9% l'an sur le Capital Versé, comme suit:		
Payé 1er octobre 1921	$67,500.00	
Payé 2 janvier 1922	67,500.00	
Payé 1er avril 1922	67,500.00	
Payable 2 juillet 1922	67,500.00	
	$ 270,000.00	
Taxe de guerre sur de Papier-Monnaie (circulation de cette Banque)	29,329.79	
Versements sur souscriptions à l'Université de Montréal et à l'Université Laval	6,000.00	
Porté au Fonds de Pension pour officiers et employés de la Banque. (Total à date $150,000.00)	25,000.00	
Porté au Fonds de Réserve	$100,000.00	
	100,000.00	
	$ 430,329.79	
Balance au crédit de Profits et Pertes, le 30 juin 1922	25,898.33	
		$ 456,228.12

FONDS DE RESERVE :

Balance au crédit, 30 juin 1921		$1,400,000.00
Montant porté au 31 décembre 1921	$100,000.00	
	100,000.00	
		$1,500,000.00

Vérifié et trouvé exacts.
(Signé) J. R. CHOQUET, Comptable en Chef.
(Signé) M.LAROSE, Surintendant Général.

Pour le Conseil d'Administration :
(Signé) H. LAPORTE, Président.
(Signé) TANCREDE BIENVENU,
Vice-Président et Directeur Général.

RAPPORT GENERAL DE LA BANQUE AU 30 JUIN 1922

PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt		$ 5,858,226.72
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date		24,426,947.51
Balance due au Gouvernement Fédéral		2,059,783.35
Balances dues aux Gouvernements Provinciaux		294,466.74
Balances dues à d'autres Banques en Canada		693.90
Balances dues aux Banques et Correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger		13,122.61
		$32,653,240.83
Billets de la Banque en circulation		2,610,829.00
Dividendes déclarés et non encore réclamés		6,216.55
Dividende déclaré et payable le 2 juillet 1922		67,500.00
Total des Obligations au Public		$35,337,786.38
Capital Versé		3,000,000.00
Fonds de Réserve		1,500,000.00
Fonds de Pension		150,000.00
Balance au compte de Profits et Pertes		25,898.33
		$40,013,684.71
Obligations non comprises dans les items précédents		21,404.63
		$40,035,089.34

ACTIF

Espèces monnayées		$ 172,705.59
Billets du Dominion		3,228,570.00
Billets des autres Banques		457,994.00
Chèques sur d'autres Banques		2,571,786.48
Balances dues par d'autres Banques en Canada		2,884,244.57
Balances dues par d'autres Banques et Correspondants étrangers		171,826.82
		$9,487,127.66
Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada, et des Provinces, ne dépassant pas la valeur marchande		2,822,629.70
Valeurs Municipales canadiennes et britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes		3,421,922.43
Obligations de chemins de fer, débentures et actions n'excédant pas le prix du marché		1,227,535.84
Prêts à demande et prêts à courte échéance au Canada, sur obligations, débentures et actions		5,429,282.80
Grand Total		$22,378,497.93
Prêts à termes aux Corporations Municipales et Scolaires	$ 1,756,504.25	
Prêts courants et escomptes en Canada	14,973,536.84	
	$15,973,536.84	
Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets	97,594.47	
		$15,875,942.37
Dépôt fait au gouvernement Fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation		162,466.33
Créances en souffrance, déduction faite des pertes prévues		303,332.08
Immeubles autres que les Bureaux de la Banque		5,500.00
Immeubles et meubles appartenant à la Banque, au prix coûtant, déduction faite des amortissements		1,137,757.74
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque		6,000.00
Autre actif non compris dans les item précédents		165,592.89
		$40,035,089.34

Vérifié et trouvé exact:
(Signé) J. R. CHOQUET, Comptable en Chef.
(Signé) M. LAROSE, Surintendant Général.

Pour le Conseil d'Administration:
(Signé) H. LAPORTE, Président.
(Signé) TANCREDE BIENVENU,
Vice-Président et Directeur Général.

CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES

Aux Actionnaires de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Conformément aux prescriptions des sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques, nous avons l'honneur de soumettre aux Actionnaires le rapport suivant:

Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés des différentes succursales. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été données à notre entière satisfaction et nous sommes d'opinion que les opérations de la banque qui sont venues à notre connaissance, relèvent des pouvoirs de la Banque.

En outre de la vérification en date du 30 juin 1922, nous avons, dans le cours de l'année, contrôlé la Caisse du Bureau Principal et vérifié les valeurs du Bureau-Chef et des succursales principales, et avons trouvé qu'elles correspondaient avec les livres de la Banque.

L'état ci-haut dont il est question dans le Rapport des Administrateurs, est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact des opérations de la Banque durant l'exercice 1921-1922 après provision pour pertes et créances douteuses et sans compter le fonds de réserve spécial pour faire face à l'imprévu, le tout suivant les meilleurs renseignements et les explications qui nous ont été données et ainsi que l'indiquent les livres de la Banques.

(Signé ALEX. DESMARTEAU, L.I.C., Montréal.
(Signé) J. A. LARUE, C.A., Québec.

Les membres du Conseil d'Administration ont tous été réélus à l'unanimité.

A une assemblée du Conseil d'Administration de la Banque tenue immédiatement après l'assemblée des Actionnaires, l'Honorable Sir Hormisdas Laporte fut élu président et M. U.-F. Carsley et M. Tancrède Bienvenu, tous deux vice-présidents de la Banque.

A une assemblée du Bureau des Commissaires-Censeurs, laquelle a eu lieu immédiatement après l'Assemblée des Actionnaires, Sir Alexandre Lacoste a été élu Président et l'Honorable N. Pérodeau, vice-président de ce bureau de contrôle pour le département d'épargne.

FINANCES

NOS EMPRUNTS

Les diverses émissions des gouvernements, corporations et chemins de fer, du 1er janvier 1922 au 8 août dernier forment un total de $280,870,401, d'après les rapports fournis par la Compagnie Ames.

Les totaux sont distribués comme suit: emprunts des gouvernements fédéral et provinciaux, $167,170,100; emprunts municipaux, $50,759,301, emprunts de corporations, $50,151,000; emprunts de chemins de fer, $12,790,000.

Dans ce total est compris l'émission de $100,000,000 du gouvernement fédéral, sur le marché de New-York.

Les montants sont divisés par mois, comme suit: janvier, $27,530,361; février, $16,409,310; mars, $36,483,888; avril, $136,946,487; mai, $30,319,014; juin, $9,108,399; juillet, $19,540,835; août, $4,542,107.

NOS ECONOMIES

La province de Québec est la seule province du Canada qui, en 1920, n'ait pas augmenté ses dépenses per capita en comparaison avec celles de 1919. Tandis que la Colombie-Anglaise augmentait les siennes de $11.02 per capita, la province de Québec diminuait les siennes de 11 sous. L'augmentation moyenne des dépenses per capita était, pour l'année en question de $2.66 pour tout le Canada.

Les dépenses per capita pour dettes ont ,en 1920, augmenté dans toutes les provinces excepté dans celle de Québec. Toutes les provinces, à l'exception de l'Ile du Prince Edouard ont, en 1920, considérablement augmenté leurs dépenses pour construction de ponts et de routes. Le mouvement en faveur des bonnes routes suffit à expliquer l'augmentation des dépenses que l'on constate sous cette rubrique, mais ces dépenses ont été en partie compensées par l'accroissement des revenus que les provinces retirent au moyen de l'impôt sur les automobiles.

LE MARK

Nous relevons, dans *Le Soleil*, sous la signature *P. de M.*, cette intéressante étude sur la chute du mark. Les lecteurs du *Prix Courant* qui, presque chaque jour, nous demandent notre avis sur cette question la liront avec avantage:

"Quiconque a visité l'Allemagne ces derniers temps, a été surtout frappé de deux choses: la prospérité économique du pays et les progrès de l'idée de revanche. Pendant que le chômage mine les nations sérieuses, et en premier lieu l'Angleterre, les Allemands travaillent avec une activité fébrile. La chute du mark favorise considérablement leur industrie et leur commerce. Mais la Germanie a beau apparaître prospère; pour que sa prospérité dure, il manque à ce pays un chose: la santé monétaire.

La baisse continue du mark a favorisé énormément l'industrie allemande au détriment de ses rivales. C'est une vérité où tout le monde est d'accord. Mais est-ce à dire que les Allemands peuvent impunément persévérer dans cette voie et qu'ils sont sûrs de recueillir les fruits de leur tactique? Non certes, le jeu ne peut pas durer toujours. Ou bien le mark remontera la pente et regagnera le pair de l'or. Ou bien il devra être démonétisé comme les assignats de la Révolution française. Ou bien il sera dévalorisé, c'est-à-dire ramené au taux de sa valeur réelle, qui est aujourd'hui le quatre-vingt-dixième et dans quelques jours sera peut-être le centième de sa valeur nominale.

S'arrêter, avancer ou reculer, il n'y a pas pour le mark d'autre alternative concevable. Mais déjà on peut exclure une des trois solutions. Le mark ne saurait revenir à son taux d'avant-guerre. La déflation est une entreprise très délicate. On doit y mettre la plus grande prudence, autrement il s'ensuivrait une perturbation dans le commerce et le crédit qui pourrait avoir des effets désastreux.

(*à suivre*)

DEUX COMPAGNIES

Nos lecteurs, détenteurs de valeurs *Shawinigan* ou *Riordon* liront utilement ces quelques notes.

En effet, un rapport important vient d'être publié, qui aura un effet moral bienfaisant non seulement sur l'industrie des pâtes et papiers, mais sur le commerce et l'industrie en général. Il s'agit de la *Riordon Company*.

Dans une lettre datée du 31 juillet, R. Montague Davy, président du comité des créanciers de cette compagnie rapporte que depuis le 23 mars dernier, les emprunts aux banques ont été diminués comme suit:

Banque de Montréal, $528,252; Imperial Bank, $67,505; il reste à payer à ces banques, respectivement, $639,707 et $2,374,797.

A cette réduction de dettes, il faut ajouter les comptes recevables résultant des opérations courantes et assignés à la Banque Impériale, au montant de $465,000. Ceci porte à $1,863,835 les paiements effectués depuis le 17 novembre 1921.

C'est là un beau résultat, si on considère qu'il a fallu dépenser $268,153 pour les derniers flottages de billots.

Les perspectives de ventes sont plus rassurantes que les années dernières. Les moulins de Kipawa et de Hawkesbury ont des commandes importantes. Les scieries de Calumet fonctionnent nuit et jour.

La difficulté la plus importante de la compagnie, l'an dernier, fut la possibilité de la perte des limites à

(*Suite à la page 69*)

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

WESTERN
ASSURANCE CO.
Fondée en 1851
Assurances contre incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Émeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.
ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)
W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117, RUE ST-PAUL EST
Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.



Exigez cette Marque
Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de
Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail
COTE & LAPOINTE, Enr.
287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

P. A. GAGNON, C. A.
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust.
11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et courtiers.
62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL
Compagnie Indépendante (Incendie)
17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.
L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur,
230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.
STILL
vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.
La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.
Il y a une raison.
Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.
Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*
Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*
Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*
J. H. STILL MFG. CO.,
ST THOMAS - - - ONTARIO

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE
BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL
ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS.

USINE: JOLIETTE, QUE.
MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.
Alex. McARTHUR & CO., Limited
82 Rue McGill, MONTREAL
FABRICANTS DE
Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

ASSURANCES

METHODES NOUVELLES

(*Suite et fin*)

Le dépôt de ce faible montant ne vous coûtera pas un grand sacrifice. Vous ne vous en apercevrez presque pas. Pourtant, au bout de ce temps, le montant sera à votre disposition." "De plus", continue l'agent, "nous placerons une assurance sur votre vie qui garantira à vos parents ou à vos héritiers le montant que vous vous proposez d'économiser, de sorte que, si vous mourez, même durant la première année du contrat, la compagnie d'assurances payerait à votre famille le montant total des économies, que vous auriez faites dans les dix ans si vous aviez vécu."

C'est une proposition très séduisante à faire aux hommes intelligents et qui a déjà eu beaucoup de succès. Un certain montant est mis de côté tous les mois, pour accumuler $1,000 dans 120 mois, et le versement mensuel comprend une marge suffisante pour payer une police d'assurance qui garantira les épargnes en cas du décès du déposant. C'est le principe en général du système d'épargnes-assurances, mais les méthodes de procédure des différentes compagnies d'assurances et des compagnies de prêts varient quelque peu.

"LES PERTES SONT COUVERTES...."

Que de fois lisons-nous dans les journaux, à la suite de la description d'un sinistre quelconque: "Les pertes sont entièrement couvertes par les assurances..." et le bon public voit là une compensation intégrale pour toute la destruction et toute la ruine qu'à entraînées l'incendie. Mais c'est là une idée fausse, car les pertes qui résultent d'un incendie se ramifient de telle façon qu'elles ne peuvent que fort rarement être couvertes *entièrement* par les assurances.

En effet, quel montant perçoit l'assuré? Tout au plus la valeur actuelle de la marchandise et de la propriété détruites. Lorsque le feu se déclare dans un atelier ou une usine, il n'est pas d'assurance, si complète qu'elle soit, sur ces édifices et leur contenu, qui puisse représenter une compensation adéquate par le temps perdu en rendement, pendant que les propriétaires cherchent un nouveau local ou reconstruisent leur fabrique... Il n'y a pas d'assurance sur ces commandes placées à l'époque du sinistre, qui seront données à une compagnie rivale, et représenteront peut-être une perte permanente de clientèle. Il n'est pas d'assurance pour les pertes subies par les employés, dont plusieurs seront peut-être forcés de trouver du travail ailleurs, — où ils seront moins bien payés. Il n'est pas d'assurance pour la perte de production, ou de rendement, que le public a subie. Tout ce qui diminue le rendement collectif et rend plus rares certaines nécessités de la vie, a un réflexe inévitable sur les prix en général. Et l'on ne peut nier que tout cela se produit directement ou indirectement à la suite d'un incendie.

Que nous indiquent les statistiques au sujet de ces sinistres? Elles nous prouvent que dans la plupart des cas, le feu se déclare immédiatement après le départ des employés. Ceci veut dire que dans la hâte qui accompagne l'heure désirée où l'on retourne au foyer, quelqu'un a été coupable de négligence ou d'oubli. Quelque porte à l'épreuve de l'incendie n'a pas été fermée. Les raccords électriques n'ont pas été interrompus. Quelqu'un a oublié de jeter ou de mettre à l'écart des matériaux combustibles, ou quelque employé, oublieux des règlements, a allumé sa pipe ou sa cigarette avant de quitter l'édifice, et a jeté sur le parquet une allumette qui n'était pas encore éteinte... C'est là la genèse de la grande majorité des incendies: indifférence ou négligence.

Et c'est le grand public qui paye la note!

DEUX COMPAGNIES

(*Suite de la page 67*)

bois de la compagnie de Gatineau, celle-ci ne pouvant faire ses paiements.

Mais les difficultés de la Gatineau ont été éliminées et l'on en a réduit les obligations.

Les limites éloignées de la Gatineau ont été vendues au prix de $1,900,000, ce qui est environ 90 p.c. au-dessus du prix d'achat.

Le paiement de $600,000 a réduit à $1,550,000 la dette de la Edwards Company, et celle-ci n'est payable qu'en 1925.

Les obligations de Gilmour and Hughson, au 1er avril 1922, étaient à $2,210,000. Actuellement, on fait un paiement de $240,000. Le reste, $2,000,000, sera réduit à $1,500,000, le 1er janvier 1925. Le reste sera payable le 1er janvier 1930.

* * *

Quant à la *Shawinigan*, on a considéré comme un mouvement sympathique à celui de la *Montreal Power* les gains récents des actions de la *Shawinigan Water and Power*. Quelques-uns ont cru que ceux-ci n'étaient pas justifiés par la situation intrinsèque de la compagnie. On a fait courir la rumeur que la compagnie devait, le 1er juillet dernier, prendre 10,000 chevaux-vapeur de la Laurentide Power, et qu'elle n'a pas pu absorber avantageusement ce surplus de force.

Après enquête, on constate que cette rumeur était fausse et que les faits prouvaient justement le contraire. La *Shawinigan* a pris et utilisé 7,500 chevaux-vapeur de la Laurentide, en vertu d'un contrat qui lui donnait droit à ce surplus, avec option pour un plus grand nombre de forces, en cas de besoin. En outre, si la *Shawinigan* n'a pas pris ce surplus au premier juillet, c'est qu'elle l'avait déjà absorbé dès le milieu d'avril.

MACDONALD'S Cigarettes

La Chance des Marchands!

La nouvelle cigarette à **15c** que vos clients attendaient.

Un produit Macdonald avec la qualité Macdonald et le superbe profit ordinaire Macdonald pour le marchand.

Le Tabac avec un coeur



Agent pour la province:
H. C. FORTIER
627 Immeuble Coristine,
Main 7910
MONTREAL, P. Q.

Pas *une bière de "tempérance"*

Pas *une "imitation" de bière*



Les Bières COSGRAVE sont faites avec les meilleurs malt et houblon et elles ont la force et la saveur de l'ancien temps que seule peut donner la qualité.

BIERES

avec toute la force de l'ancien temps

COSGRAVE

"Les Meilleures Depuis 1863"

Une véritable bière ayant toute la force permise par la loi de la province de Québec. Recommandée partout par les marchands qui connaissent la véritable bonté de cette qualité suprême. Depuis soixante ans, la COSGRAVE est reconnue comme la meilleure des bières.

La Cosgrave Export Brewery est la propriété et sous le contrôle d'intérêts de Montréal. Lorsque vous spécifiez la COSGRAVE, non seulement vous avez le meilleur produit que vous puissiez obtenir mais encore votre argent reste dans Québec. Assurez-vous d'avoir toujours un stock suffisant de COSGRAVE.

Distributeur pour Montréal et la Province de Québec:

AMEDEE LESIEUR, Entrepôt à la Place Viger, Montréal. Phone Est 1822.

ALBERT BEAUCHEMIN, Sorel. *DESCOTEAUX & LESIEUR, Trois-Rivières.* *URBAIN ST-CYR, Richmond.*
HONORE ROBERT, St-Hyacinthe. *HENRI FRANCOEUR, St-Jérôme.* *N. E. GUAY, Sherbrooke.*
J. A. FOUCHER, Shawinigan Falls. *H. A. QUENEVILLE, Ste-Agathe des Monts.*



MACKINAWS

ACME
TRADE MARK

POUR

L'ASSORTIMENT

Notre nouvelle ligne est, sans contredit, la plus belle, à tous les points de vue, encore étalée au Canada.

— Grande variété de modèles, superbes et plusieurs dessins au choix, en tissus de qualité et vendus à des prix qui vous laissent un bon profit.

Nous pouvons les

LIVRER IMMEDIATEMENT

ACME GLOVE WORKS, LIMITED

MONTREAL

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
ONDÉ EN 1887. MONTREAL, 25 AOUT 1922 VOL. XXXV—No 34

Tooke

Nepeut se Retrécir
Nepeut se Plisser

"KANT-KREASE"
FAUX COL MOU

¼ de Pointures
5 Modèles



TOOKE BROS. LIMITED
MAKERS
MONTREAL TORONTO WINNIPEG VANCOUVER

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 61)

Winsome Maid
Modèle No 500

Le meilleur bas pour la vente de cet automne

Lorsque vous placerez la commande de votre nouvel assortiment pour la prochaine saison, vous y gagneriez à porter une attention toute spéciale au **No 500 Winsome Maid.** C'est un bas à double texture, admirable pour le temps froid, quelque chose de nouveau et destiné à être très populaire. Il combine le confort, la chaleur et la beauté. Breveté le 6 juin, 1922.

Les bas de soie **Winsome Maid** offrent toutes les plus nouvelles et les meilleures créations de la mode —tous les modèles en pure soie et en mélanges de soie, en un grand choix de couleurs.

ALLEN SILK MILLS, Limited

43 DAVIES AVENUE - - TORONTO

"Le meilleur client achète les Winsome Maid"





La plus grosse saison pour les mélanges bruyère commencera bientôt

Ne manquez pas de voir les nouveaux effets bruyère des

BAS A.B.C.

Nos voyageurs sont actuellement sur la route avec des lignes complètes de **Bas A. B. C.** pour la prochaine saison. Ne placez pas la commande de votre assortiment avant d'avoir vu nos modèles exclusifs.

Les **Bas A. B. C.** sont en cachemire, en mélanges soie et laine et en pure soie, pour hommes, femmes et enfants.

Tous des bas sans couture, avec talons et bouts renforcés.

ALLEN BROS. CO., LIMITED

883 DUNDAS ST. E., - - TORONTO.

EXPOSITION CENTRALE DU CANADA

à Ottawa, du 8 au 18 Septembre.

Le nombre de nos amis qui, d'année en année, choisissent cette époque pour venir passer leurs vacances dans la Capitale et combiner une visite intéressante et instructive à notre Exposition avec une autre profitable à notre magasin, nous encourage à faire de plus grands efforts encore pour avoir un assortiment considérable et bien assorti des marchandises d'automne que nous offrons aux plus bas prix du marché.

Une visite à l'exposition sera à la fois intéressante et instructive.

Une visite à notre magasin fera plus que vous rembourser, par vos ventes, l'argent que ce voyage peut vous coûter.



John M. Garland, Son & Co., Limited

OTTAWA - - CANADA

Nouveautés en Gros

WAYAGAMACK PURE KRAFT



Est un Papier Idéal

Pour envelopper ou couvrir des articles de toute description.

On peut l'avoir avec fini glacé ou non glacé et à dessins unis, à rayures fines et à rayures larges, des maisons de gros suivantes:

QUEBEC

QUEBEC:	Lucien Frigon.
	St. Lawrence Paper Bag Co.
MONTREAL:	Continental Paper Products, Ltd.
	Dominion Paper Co.
	The E. B. Eddy Co., Ltd.
	M. S. Kilby, Ltd.
	Alex. McArthur & Co., Ltd.
	MacGregor Paper Co., Ltd.
	Robertson & Parker.
	Victoria Paper & Twine Co., Ltd.
	J. C. Wilson, Ltd.
	E. A. Cole & Co., Ltd.
	Munderloh & Co., Ltd.
	Librairie Beauchemin, Ltée.
	Beveridge Supply Co., Ltd.

ONTARIO

OTTAWA:	Continental Paper Products, Ltd.
TORONTO:	Kilgour Bros., Ltd.
	H. E. Livingstone & Co.
	Ratcliff Paper Co., Ltd.
	Wilkinson Paper Co., Ltd.
	Wilkins Smallware Co.
	Weatherhead Paper Co., Ltd.
	Cameron & Fraser.
	The Brown Bros., Ltd.
	Victoria Paper & Twine Co., Ltd.
HAMILTON:	Walter Woods, Ltd.
LONDON:	Reid Bros. & Co., Ltd.
	H. T. Reason & Co. .. ..
	The E. B. Eddy Co., Ltd.
FORT WILLIAM:	Tees & Persse, Ltd.

Pur Kraft Wayagamack

veut dire

Solidité et Sécurité



Une petite Japonaise.

Soies Orientales

de toutes les

Couleurs nouvelles de l'automne

Soies Suisses et Françaises

de textures nouvelles

LES TISSUS CREPE AU PREMIER RANG

Crêpe Canton, Crêpe Marocain,
Crêpe de Chine, Canton à surface satin
Crêpe Satin

Toutes les nuances en magasin
Livraison immédiate

A. S. King Silk Company
Limited
"The Silk House of Canada"
59-61 Wellington St. West, Toronto

Bureaux à l'étranger:

Zurich, Suisse.
Lyon, France.
Yokohama, Japan
Chefoo, Chine.



774 —Velours tout laine pesanteur d'hiver. Collet et poignets en Beaverine. Broderie fantaisie en pareil dans le dos et sur les poches. Ceinture traversant le devant seulement. Entièrement doublé en sateen de fantaisie. Couleurs: brun, taupe, renne periwinkle, sable et marine. Grandeurs: 14-44.

Prix $17.50



752 —En lovatt tout laine avec envers à carreaux, pesanteur d'hiver.

Modèle tailleur anglais comme celui pour homme. Manches Raglan. Ceinture tout le tour avec boucle à coulisse. Demi-doublé en tissu glacé de bonne qualité.

Boutons en cuir. En mélanges Lovatt, brun, vert et bleu. Grandeurs: 14-44.

Prix $16.00



767 —En Duvetyn, dos, poches et avant et arrière des manches brodés. Entièrement doublé de satin de Chine de fantaisie. Collet châle et poignets en Beaverine. Ceinture tout le tour. Couleurs: brun, taupe, renne, periwinkle, sable et marine. Grandeurs: 14-44.

Prix $30.00

Même modèle en velours avec doublure de coton fantaisie, $25.00.

POUR L'AUTOMNE 1922

Ces vignettes ne représentent que trois des nombreux modèles que nous avons préparés pour notre étalage d'automne. Ne manquez pas de voir la ligne JUSTRITE, dont les prix varient de $12.00 à $87.50.

Justrite Garment Co.

221 Richmond W Toronto

Salle d'exposition et fabrique.

BUREAU A MONTREAL: 314 rue Université. G.-L. PELLETIER, représentant.

Préparez-Vous pour un Automne Prospère

Nous pouvons vous aider avec notre immense étalage des

DERNIERES NOUVEAUTES

Chaque ligne représente le meilleur fabricant

Voilettes et Voiles Français

Echarpes de Dentelle Espagnoles

Dentelles Métal Françaises

Georgette Française, Nouvelles Couleurs Exclusives

Dentelles Radium et Espagnoles

Echarpes de Laine Orenburg

Très Populaire pour Robes

Voiles de Bébé

Les Résilles "Peeress" et "Vodene"
sont celles qui se vendent le mieux tous les jours.
Faites-en l'Expérience.

Voyez nos marchandises avant de placer votre commande

Nous ne vendons que les meilleures marchandises
Nous l'avons toujours fait *Nous le ferons toujours*

CANADA VEILING CO., LIMITED

84-86 rue Wellington Ouest, TORONTO



Un Approvisionnement Abondant de Vêtements de Nuit



Le choix définitif de la ménagère PRUdente.

DEVRAIT faire partie de l'armoire de toutes les familles. La sensation de fraîcheur que donne une chemise de nuit ou un pyjamas nouvellement repassé aide le corps à se reposer et à rendre le sommeil plus réparateur.

Avec un approvisionnement abondant de "Cotons Prue" à la maison, le choix des "Vêtements de nuit" est facilement maintenu.

DOMINION TEXTILE COMPANY, LIMITED
MONTREAL TORONTO WINNIPEG



Pas aux Plus Bas Prix, mais...

Les corsets à l'épreuve de la rouille de Warner sont absolument garantis ne pas rouiller, se briser ni se déchirer. En conséquence, vu les prix actuels du marché, nous ne pouvons mettre le matériel que nous croyons nécessaire dans un corset pour le vendre au-dessous de $12.00 la douzaine. Mais à partir de ce montant, surtout de $15.00 à $36.00 la douzaine, nous croyons offrir des corsets qui donneront la plus entière satisfaction à votre clientèle et vous laisseront un superbe profit.

Warner's Rust-Proof Corsets—

Faits au Canada

Voici quelques-uns des nouveaux modèles récemment ajoutés à notre ligne et qui ont été accueillis avec beaucoup de faveur par le commerce.

Modèle 0938—En tissus Nouveauté rose. Haut en caoutchouc pour tailles élancées. Grandeurs: 19-26. Prix: $12.00 la douzaine.

Modèle 109—L'un de nos modèles qui se vendent le plus pour toutes les tailles, depuis les moyennes jusqu'aux fortes. En coutil rose résistant, fermoirs gradués et lé de 5 pouces en caoutchouc à l'arrière. Un superbe modèle à tenir en magasin. Grandeurs: 20-36; Prix: $18.00 la douzaine.

Modèle 0917—Un modèle populaire pour tailles ordinaires. Haut en caoutchouc froncé et en tissu Nouveauté rose. Grandeurs: 19-28. Prix: $15.00 la douzaine.

Modèle 373—Un modèle d'un bon ajustement exceptionnel pour toutes les tailles, depuis les moyennes jusqu'aux fortes. Haut en demi-caoutchouc avec arrière haut pour tenir l'embonpoint sous les omoplates. En coutil résistant fini doux. Rose seulement. Grandeurs: 22-34. Prix: $36.00 la douzaine.

Modèles populaires LACES à L'AVANT

Modèle 502—Un modèle lacé à l'avant à prix populaire pour tailles moyennes. En coutil rose avec haut en demi-caoutchouc. Garni de dentelle. Grandeurs: 20-30. Prix: $18.00 la douzaine.

Modèle 36—Plus populaire que jamais cette année. Un modèle avec haut de fantaisie froncé en caoutchouc pour tailles moyennes. En coutil rose résistant. Grandeurs: 20-30. Prix: $21.00 la douzaine.

Modèle 900—Un modèle en brocart rose qui se vend à vue. Haut en caoutchouc avec élastique froncé à rayures de soie fantaisie. Grandeurs: 20-28. Prix: $24.00 la douzaine.

Nos nouvelles conditions de paiements pour le Canada:

6% 10 jours — 5% 30 jours — 30 jours extra.

THE WARNER BROS, COMPANY
356 rue Saint-Antoine, - Montréal

Lorsqu'ils demandent les Sous-Vêtements que la Maman Achète toujours



Cette saison, nous annonçons beaucoup les sous-vêtements Dods-Knit dans les journaux. Nous insistons beaucoup sur cette phrase: "Les sous-vêtements que la Maman achète toujours". Elle achète des sous-vêtements pour toute la famille et les choisit toujours parmi les lignes Dods-Knit, selon qu'elle en achète pour son mari, son fils, sa fille ou ses jeunes enfants.

Les sous-vêtements Dods-Knit sont une ligne classique dans le commerce canadien. Leur réputation est exceptionnelle. Nous ne restons pas sur nos lauriers. Lisez les annonces que nous publions cette saison dans les journaux. Et soyez prêt lorsque vos clients vous demanderont les sous-vêtements Dods-Knit "les sous-vêtements que la Maman achète toujours".

La ligne de Sous-vêtements

Dods-Knits

pour toute la famille

BEAVER OUATE DODS-KNIT, comprenant corps, caleçons, combinaisons et "bloomers" pour femmes; costumes de nuit, blouses, "bloomers", corps, caleçons et combinaisons pour enfants; sous-vêtements en deux morceaux et combinaisons pour hommes et garçonnets.

TRICOT ECOSSAIS DODS ET TRICOT ELASTIQUE DODS pour hommes et garçonnets. Garantis 100% pure laine.

MERINOS DODS ET LAINE NATURELLE, un superbe sous-vêtement de pesanteur moyenne pour la bonne clientèle. Pour hommes, femmes, garçonnets et fillettes.

Chaque sous-vêtement porte la marque de commerce Dods-Knit.

MADE IN CANADA — TRADE MARK — DODS - KNIT

Cherchez cette marque de commerce lorsque vous demandez les Dods-Knit, "Les sous-vêtements que la maman achète toujours".

Agent des ventes:

Pour Québec et les provinces maritimes:

WM. C. FORSTER.
128 rue Bleury,
Monréal, Qué.

The Dods Knitting Company Limited

Orangeville, Ont.


Une Véritable Valeur d'un Dollar pour un Dollar
est la base nécessaire de tout commerce. Le marchand qui ignore ce principe ne peut subsister longtemps.
Il y a plusieurs prix différents pour les divers modèles P.C., mais tous offrent une véritable valeur d'un dollar pour un dollar. Vous pouvez ajuster toutes les tailles et vendre à toutes les femmes si vous tenez une ligne complète des P.C.
Parisian Corset Manufacturing Company, Limited
Montréal QUEBEC Toronto
GYK
"P.C." Corsets
RUST PROOF
GUARANTEED

SERVICE !
ET
ENCORE DU SERVICE ! !

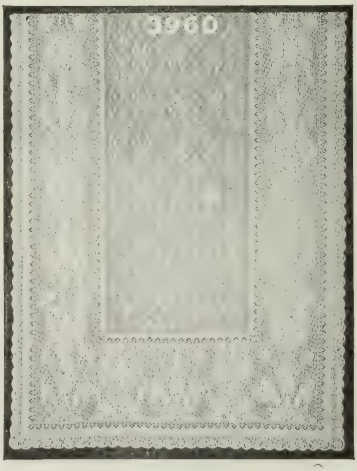
Combien de ventes avez-vous perdues pour ne pas avoir eu en magasin des rideaux pour fenêtres larges ou très longues? Il y a beaucoup de fenêtres larges et hautes qui exigent de grands rideaux. Faites des ventes de ces rideaux en vous les procurant à notre assortiment de Montréal. Echantillons et prix sur demande. Le rideau illustré plus bas n'est qu'un des nombreux autres de dimensions sortant de l'ordinaire offerts dans notre assortiment. Vous pouvez avoir des rideaux meilleur marché ou de meilleure qualité encore.

Rappelez-vous! Que nous avons un assortiment immense de toutes les qualités de rideaux et de tulles à rideaux, en Filet, Filet-Crochet, Ariston, Tourraine et Nottingham, en blanc, ivoire, écru et toile. Profitez du Service Canadien Birkin pour livraisons rapides du stock de Montréal, aussi pour l'importation d'Angleterre.

No 3960

en magasin

53″ x 2½ vgs, $3.25 la paire.
53″ x 3 vgs, $3.90 la paire.
53″ x 3½ vgs, $4.50 la paire.
58″ x 3½ vgs, $5.50 la paire.
58″ x 4 vgs, $6.25 la paire.



AVIS

La plupart de ces dimensions peuvent être obtenues en blanc, ivoire ou écru.

Le rideau est très fort et résistant, étant fait d'un gros fil double. Demandez-en quelques paires pour votre commerce de l'automne et de Noël.

T. I. BIRKIN & CO.

de Nottingham, Ang.

275 rue Craig Ouest, Montréal

(près du coin du carré Victoria)

C. W. WILLIAMS, gérant pour le Canada

LA LIGNE LA PLUS PAYANTE

C'EST la vente des Corsets et des Brassières Gossard qui vous donnera le plus de profits. Et le but de tout marchand est de faire de l'argent.

La raison pour laquelle vous ferez plus d'argent c'est parce que les

CORSETS LACANT A L'AVANT GOSSARD



Avez-vous en magasin le modèle 2022 C'est le plus remarquable corset offert jusqu'ici au détail au prix populaire suggéré de $2.50. Pour femme de taille svelte à la taille moyenne. Il vous amènera de nouvelles clientes.

dessinés sur les neuf types idéals de la taille sont **toujours** d'un style à la mode. Ils sont conformes aux principes fondamentaux des proportions idéales de la taille, de la beauté et du bon goût et ils ne sont pas tout simplement faits pour suivre les caprices de la mode. ,

Votre assortiment de Corsets Gossard est bon jusqu'à ce qu'il soit vendu. Vous n'avez pas à couper les prix ou à faire des ventes au rabais avec la ligne Gossard. Avec la ligne Gossard vous avez la certitude d'ajuster plus de tailles avec un plus petit assortiment; vous êtes certain d'ajuster vos clientes plus parfaitement et de leur donner une plus grande satisfaction.

Tout ceci veut dire un virement beaucoup plus rapide et un plus petit capital pour votre rayon des corsets—et un plus gros profit chaque année.

Ecrivez-nous immédiatement pour avoir des renseignements précis sur la manière dont nos accessoires de publicité vous aident à vendre la ligne Gossard à **toutes** vos clientes.



Modèle 200, dessiné avec toute la supériorité de l'art Gossard pour femmes de taille moyenne à la taille forte. Vous pouvez vendre ce Gossard au prix suggéré de $2.50 à des femmes à qui vous n'avez jamais vendu auparavant.

The CANADIAN H. W. GOSSARD, CO., *Limited*
366-378 *ouest, rue Adelaïde, Toronto, Canada.*
Chicago New-York Londres Sydney Buenos-Aires



Quarante-Quatrième Invitation Annuelle

ETABLIE en 1878, la maison ALPHONSE RACINE LIMITEE lance pour la quarante-quatrième fois, une invitation générale à tous les marchands détailleurs de passage à Montréal, à visiter ses bureaux et entrepôts. L'administration qui a su s'entourer d'un personnel courtois et empressé sera très heureuse de vous souhaiter la bienvenue.

LE STOCK:—La maison Racine possède quatorze rayons et porte un assortiment complet et varié de nouveautés en général; **marchandises à la pièce,** de coton, de laine, de toile et de soie; **garnitures de maison,** tapis, prélarts, couvertures et draperies; **merceries pour hommes,** (quatre rayons); **bonneteries, confections et bimbeloteries.**

LA LOCALITE:—Située dans le centre du district des affaires, à quelques pas du plus grand élévateur à grains de tous les ports de mer de l'univers, sa marche vers le progrès suit celle du Canada et elle compte maintenant parmi les quatre plus importantes maisons de nouveautés en gros du pays.

LE BUT:—Le but de la maison Racine est de maintenir sa clientèle satisfaite et prospère, et à cette fin rien n'est épargné pour améliorer constamment la variété et la qualité des marchandises qu'elle distribue de par le pays tout entier.

60-98 rue Saint-Paul Ouest,
Août, 1922, Montréal, Canada.

Alphonse Racine, Limitée

OTTAWA
111 rue Sparks

CALGARY
Alberta
517 rue Centre

S.-HYACINTHE
Prov. de Québec

TORONTO
Prov. d'Ontario
72 rue Bay

Rayon "H"

DES

Bas, Gants et Sous-Vêtements

DE

LA MAISON RACINE

HAILEYBURY
Prov. d'Ontario
Matabaniek

QUÉBEC
Imm. Marger

HAMILTON
Prov. d'Ontario
Lister Chambers

Bas, gants et sous-vêtements pour femmes et enfants. Ce service est un véritable facteur dans le commerce des marchandises en tricot du Canada et les marchands lui donnent la préférence pour leurs achats.

SUDBURY
Prov. d'Ontario
Le Balmoral

EDMUNSTON
Nouv.-Brunswick



L. C ROBITAILLE
Gérant du rayon "H"

SUPERBES	BENEFICES
VARIETE	MARCHANDS
ASSORTIMENTS	CLIENTS
VALEURS	PROFITS
VIREMENT	VIREMENT

RAYON "H"

BAS ET SOUS-VETEMENTS en coton, Lisle, soie, cachemire et laine.

GANTELETS ET GANTS en chevreau, en coton, en Lisle, en Atlas-suède et en soie.

LA MAISON RACINE pour les BAS

SYDNEY, C. B.
269 rue Charlotte

HALIFAX
Nouvelle-Ecosse
119 Imm. Roy

LONDON
Prov. d'Ontario
145 rue Carling

Les 3-RIVIERES
Prov. de Québec

SAINT-PASCAL
Prov. de Québec

Alphonse Racine Limited

Fabricants et Négociants en Gros de Nouveautés

60 à 98, OUEST, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

MANUFACTURES: rue Beaubien, à Montréal;
Saint-Denis et Saint-Hyacinthe, P. Q.

18 BUREAUX DE VENTES PERMANENTS.

SHERBROOKE
Province de Québec
50 rue Wellington

SAINT-JEAN
Nouveau-Brunswick
85 rue Germain

CHARLOTTETOWN
Ile du Prince-Edouard
rues Queen et Sydney

CHICOUTIMI
Province de Québec

Marchandises pour chantiers et districts miniers

RAYONS "R" & "F"

F 60	Pantalons, poignets lacés, Mackinaw, assortis de couleurs	$32.00
F 50	Pantalons Mackinaw longs, assortis de couleurs	54.00
F 51	Pantalons Mackinaw longs, assortis de couleurs	54.00
F 45G	Pantalons, poignets lacés, Bedford cordé. Grandeurs: 32 à 42	36.00
F 222	Pantalons, Bannockburn longs	32.00
F 302	Capots Mackinaw Khaki style Norfolk	84.00

Ainsi qu'une ligne complète de capots Mackinaw carreautés, dans les prix de **$60.00, $66.00, $72.00, $78.00 et $84.00 la douzaine.**

F 14	Vestes en cuir, doublées de flanelle grise, collet et poignets de Jersey	$90.00

BAS POUR CHANTIERS

R 51	Bas pour chantiers, "gris"	$ 6.00
R 141	Bas pour chantiers, noir et blanc	7.50
R. C.	Bas pour chantiers, bruns unis	9.00
R. B.	Bas pour chantiers, rouge et noir	11.50
F 348	Chandails "Pullover" avec collets montant "Navy" et Brun, 38 à 42	$36.00
F 349	Chandails "Pullover" avec collet montant "Navy" et Brun, 38 à 42	24.00
F 422	Vestes de laine, grise. Grandeurs: 38 à 42	24.00
F 443	Vestes de laine verte. Grandeurs: 38 à 42	48.00
F 480	Vestes de laine brune. Grandeurs: 38 à 42	48.00
F 1140	Couvertes à chevaux	22.50
F 3040	Couvertes à chevaux	24.50
F 3050	Couvertes à chevaux	26.50
F 6060	Couvertes à chevaux	29.00
F 2570	Couvertes à chevaux	31.50
F 5060	Couvertes à chevaux	39.00
1 D. K.	Couvertures à chevaux	16.50
F 7070	Couvertes à chevaux	32.00

RAYON "F"

LAINE "KNITRAM"

Laine en balles, 4 plis
dans une variété de 48 couleurs différentes

ainsi que

FILOSELLE SHETLAND "KNITRAM"

en balles, 48 couleurs au choix

Nous sommes les vendeurs exclusifs de ces fameuses lignes de laine.

P. P. MARTIN & CIE, LIMITEE

Importateurs et Fabricants de Nouveautés en Gros. **Maison fondée en 1845.**

50 rue Saint-Paul, Ouest. Téléphone: Main 6730. MONTREAL

OTTAWA,	TROIS-RIVIERES,	TORONTO,	MONCTON,	QUEBEC,	SHERBROOKE,	S.-HYACINTHE,
125 Rue Sparks.	82 Rue Royale.	28-30 Wellington	72 Rue Downing.	9 Rue Charest.	103 r. Wellington.	234 Rue Cascades.
Tél. Queen 3874.	Tél. 362.	Tél. Collège 3535.	Tél. 397-21.	Tél. 2545.	Tél. 152.	Tél. 541.

Entrepôts à Montréal et Québec **Trois-quarts de Siècle d'Expérience à votre disposition.**



RAYON "G"

Nous avons actuellement un assortiment très complet de

BRIMBORIONS ET D'ARTICLES DE TOILETTE

tels que:

Peignes, brosses, papeterie, savons, poudres de toilette, pipes, élastiques, Fils de coton et de soie, cotons à broder, boutons-pression, bijouterie, articles de classes, calepins, sacoches, blaireaux, poudrettes, tétines, chapelets, médailles, broches à tricoter, cartes à jouer, savon à barbe, pâte à dents, rasoirs, couteaux de poche, ciseaux, etc., etc.

Nous offrons également à ce rayon une collection complète des meilleures parfumeries européennes:

GUERLAN, ARYS, L'ENTHERIC, HOUBIGANT, COTY, PIVER
PINAUD, ROGER ET GALET, KERKOFF, DORIN, VIOLET,
BOURGEOIS, PLASSARD, NESTLY, CHS FAY.

ainsi que les produits de

COLGATE, TAYLORS, WILLIAMS, MARCEAU, JUTRAS,
VIVAUDOU, ARLY'S.

Représentants des

ETABLISSEMENTS CHATELAIN (Médecines brevetées) et des
ETABLISSEMENTS ARYS et L'ENTHERIC
(Parfumeries de Luxe)

C'est le moment de placer vos commandes pour l'automne. Elles seront livrées rapidement et avec attention.

P. P. MARTIN & CIE, LIMITEE

Importateurs et Fabricants de Nouveautés en Gros. **Maison fondée en 1845.**

50 rue Saint-Paul, Ouest. Téléphone: Main 6730. MONTREAL

OTTAWA,	TROIS-RIVIERES,	TORONTO,	MONCTON,	QUEBEC,	SHERBROOKE,	S.-HYACINTHE,
125 Rue Sparks.	82 Rue Royale.	28-30 Wellington.	72 Rue Downing.	9 Rue Charest.	103 r. Wellington.	234 Rue Cascades.
Tél. Queen 3874.	Tél. 362.	Tél. Collège 3535.	Tél. 397-21.	Tél. 2545.	Tél. 152.	Tél. 541.

Entrepôts à Montréal et Québec **Trois-quarts de Siècle d'Expérience à votre disposition.**

Les Marchandises Nouvelles De L'Automne Viennent Justement D'être Mises En Stock

WRAPPERETTES

Quadrillés Tartan de coton, 30 pouces, (envers ouaté). Edredon, 27 pouces. Flanelle à robes Esmond, 27 pouces. Flanelle à robes, 36 pouces. Indiennes à piqué, Indiennes Chintz, Galateas Steelclad.

SOIES ET ETOFFES A ROBES

Serge crème tout laine, 40, 42 et 54 pouces. Home-Spun crème tout laine, 54 pouces. Drap fin crème tout laine, 54 pouces. Cachemire français, 40/1 pouces. Grand choix de nuances. Satin Baronet, 40 pouces. Flanelle tout laine, 54 pouces. Tartans (véritable clan) tout laine, 40 pouces. Quadrillés tout laine fantaisie, 40 pouces.

GANTS, SOUS-VETEMENTS ET BAS POUR DAMES

GANTS, 18 et 20 pouces, en Lisle, noirs ou blancs.

19 pouces, en soie, noirs, blancs, sable, castor. Tous les pointillés Paris. Doigts avec bout double.

23 pouces, en soie, blancs, pointillés Paris, bouts doubles. En soie à deux boutons-pression, pour dames, en sable et amande. **Fermoir-agrafe** pour dames, en sable, amande, noir et brun.

TOUS LES GANTS CI-DESSUS A DES PRIX DE VENTE TRES POPULAIRES

ARTICLES POUR HOMMES

Grands bas de travail, gris et bruyère mélangés, pour hommes, de $2.15 à $6.50 la douzaine.

Grands bas de travail, laine blanche, pour hommes, de $3.75 à $4.50 la douz. Grands bas de bucherons, de $5.10 à $12.70 la douzaine.

Choix complet de corps, caleçons et combinaisons ouatés, aussi à côtes élastiques, laine naturelle et mérinos.

Chaussettes en cachemire, unies et à côtes, noires et de couleurs, aussi avec coins.

Chandails pour garçonnets et "Pullovers" pour hommes, col V et modèle gilet. **TOUS LES PRIX.**

La Cie. W. R. Brock Limitée

NOUVEAUTES EN GROS.

MONTREAL

Les Marchandises Nouvelles de l'Automne Viennent d'être Mises en Stock

GARNITURES DE MAISON

Scrim à bordure double, 33" et 36", deux dessins, en blanc, crème et beige .. .. 10c la verge
Scrim à bordure double, 36", deux dessins, en blanc et beige . . . . . 11c la verge
Marquisette unie, 36", deux dessins, en blanc, crème et beige . . . . . 16c la verge
Marquisette galonnée, 36", deux dessins, en blanc, crème et beige . . . . . 20c la verge
Marquisette avec bordure, 36", quatre dessins, en blanc, crème et beige . . . . . 22½c la verge
Cretonne, 25", six dessins, six couleurs chacun, ... 14c la verge
Cretonne, 36", six dessins, six couleurs chacun, ... 20c la verge
Couvrepieds blanchis à l'électricité, 70 x 80, ... $1.75 chacun

ARTICLES de FANTAISIE pour DAMES et ENFANTS

Articles en lainages tricotés de toutes sortes, pour dames et enfants,
Chaussettes, Vêtements de bébés, Etc., Etc.
Prenez note spécialement des nouvelles parures (casque et écharpes) dont
nous avons une grande variété de modèles à offrir.
Articles de cou et mouchoirs de fantaisie de toutes sortes, pour dames.

BRIMBORIONS

LAINES BALDWIN DE PATON

"ICEWOOL", en noir, blanc, azur, rose, ivorine, azur et rose. Laine lustrée "Kingfisher", 22 nuances au choix. FINGERING "HEATHER BLANCHE", 3 et 4 brins, nuances les plus faciles à vendre. Fingering écossaise "BEE HIVE", 2, 3, 4 et 5 brins, nuances les plus faciles à vendre. Aussi deux belles nuances bruyère. Laine à CHANDAILS et Filoselle "SHETLAND", toutes les couleurs. Saxony, Wheeling canadienne et Fingering canadienne.

VETEMENTS TOUT FAITS POUR DAMES ET ENFANTS

Kimonos en flanellette et en édredon, prix de.. .. .. **$18.00 à $81.00** la douzaine.
Robes de carrosses de bébé en fourrure blanche, avec poche,
prix.. .. .. **$45.00 et $54.00** la douzaine.
"Pullovers" pour bébés, blanc et rose blanc et azur, prix.. .. .. .. **$9.00** la douzaine.
"Pullovers" pour enfants, turquoise et rose, rose et blanc,
chameau et blanc, cardinal et blanc, 18/26, prix.. .. .. **$10.50** la douzaine
Gilets-tricots pour enfants, en blanc, turquoise, buff, rose,
cardinal et Folly, 20, 22 et 24, prix.. .. .. **$16.50** la douzaine.
Jerseys tout laine pour garçonnets, en blanc, Oxford, phoque,
marine, 18-34, prix de.. .. .. **$12.00 à $17.50** la douzaine.
Complets Oliver Twist, pour garçonnets de 2 à 6 ans, tous
en serge marine, culottes en serge marine, coiffures
(Middy Tops) en flanelle crème et écarlate, de .. .. .. **$54.00 à $57.00** la douzaine.

La Cie. W. R. Brock Limitée
NOUVEAUTES EN GROS.
MONTREAL

Assortiment Spécial de Tringles pour Rideaux

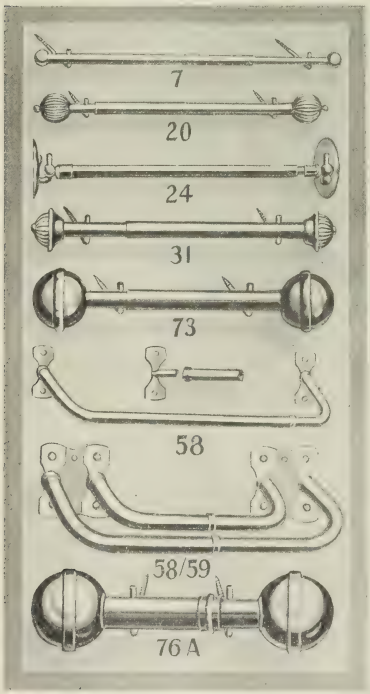
Coûte $25.00 Se détaille à $39.60 Profit: $14.60

Cet assortiment offre les lignes les plus faciles à vendre sur le marché et comprend des TRINGLES POUR RIDEAUX et des TRINGLES POUR DRAPERIE, droites et avec bouts courbés.

LA PLANCHE D'ETALAGE vous permettra de les faire voir le plus avantageusement possible et les clientes y trouveront pour ainsi dire toutes les tringles dont elles ont besoin.

C'est la meilleure offre de tringles pour rideaux que vous ayez encore eue et nous sommes à l'époque de l'année où elles se vendent beaucoup.

PLACEZ VOTRE COMMANDE IMMEDIATEMENT pendant que cette offre est en vigueur et vendez-les aux femmes qui passent à votre porte.



Voici la description complète de cet assortiment:—

3 douzaines No 7	**Tringles pour rideaux**, 1/4", avec tringle intérieure solide. S'étendent de 20" à 40".
3 douzaines No 20	**Tringles pour rideaux**, 1/4", tubes cuivrés. Boules argentées. S'étendent de 20" à 40".
4 douzaines No 24	**Tringles pour rideaux**, 1/4", tubes cuivrés, support reversible. S'étendent de 14" à 24".
2 douzaines No 31	**Tringles pour draperie**, 7/16", tubes cuivrés, boules polies. S'étendent de 30/ à 54".
1 douzaine No 73	**Tringles pour draperie**, 7/16", tubes à placage épais avec boules de 1 1/4" en cuivre poli. S'étendent de 30" à 54".
2 douzaines No 58	**Tringles pour draperie**, 7/16", tubes cuivrés de 2" à projection. S'étendent de 30" à 50".
2 douzaines No 59	**Tringles pour draperie**, 7/16", tubes cuivrés, 2 3/4", à projection. S'étendent de 30" à 50". Donne une tringle double employée avec le No 58.
1 douzaine No 76A.	**Tringle pour draperie**, 3/4", tubes à placage épais avec boules de 2" en cuivre poli. S'étendent de 30" à 50".
1 grosse assortie de	**Supports et Planche d'étalage** complète avec chaque assortiment décrit plus haut.

PRODUITS ENTIEREMENT CANADIENS **DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE**

DALY & MORIN, Limitée

LACHINE, - MONTREAL

NIAGARA NECKWEAR CO.

Fabricants de

CRAVATES

Toujours les dernières nouveautés

NIAGARA FALLS,
Canada

Représentants à Montréal:

E. O. BARETTE & CIE

Chambre 43,

301, rue Saint-Jacques,
MONTREAL

Turnbull's

"CEETEE"

LE SEUL SOUS-VETEMENT
QUI SOIT
RENFORCE AUX ENDROITS
OU PORTE L'USURE.

FAIT EN CANADA

Fait par *Turnbulls* de Galt

OUATE EN PAQUETS

"VICTORY" "NORTH STAR"
"CRESCENT" "PEARL"

Ces quatre qualités sont certainement les meilleures qu'on puisse obtenir pour le prix. Elles sont manufacturées avec des matières de première qualité soigneusement choisies.

Commandez-en à votre fournisseur.

PURE WOOL

SOUS-VETEMENT PURE LAINE

MARQUE O. V.

POUR HOMMES ET GARÇONS

Un vêtement favori depuis très longtemps, fait dans une fabrique moderne. Ce qu'il y a de plus nouveau en fait de machinerie et des années d'expérience appuient notre garantie sur chaque vêtement de la MARQUE O. V.

Vendu par les marchands de gros.

BATES & INNES LIMITED

Carleton Place, Ont.

AGENTS:

H. J. FOX, 152 Bay St., TORONTO.
C. E. WINKS, 44 Aiken Bldg., WINNIPEG.
W. R. MILLER, 807 Mercantile Bldg. VANCOUVER.

Bureau général des ventes: 35, rue St-Nicolas, MONTREAL.

Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills Limited

Fabricants de

Tapis Wilton, Bruxelles,
Velours et Tapisserie

Et toutes sortes de

"WORSTED"

GUELPH - - ONTARIO



2011
Mannequin pour habits à taille d'hommes.
$7.50 et plus



1191
Nouveau support à mouchoirs.

1172
Mannequin émaillé, couleur chair, épaules larges ou étroites.
$15.00 et plus.



1172

CIRCULAIRE No 10

Ecrivez pour avoir cette circulaire donnant une description complète des dernières nouveautés en fait d'accessoires d'étalage, têtes de cire, etc. Vous y gagneriez à voir nos modèles avant de placer votre commande.

DELFOSSE & CIE

Les plus grands manufacturiers du Canada.

247-249 RUE CRAIG OUEST, MONTREAL.



Nous avons appris par Expérience

Avant de devenir manufacturiers de bas, nous avions eu de nombreuses années d'expérience comme détaillants de bas. Par suite, nous connaissons le point de vue des marchands, et nous savons ce que les clients demandent.

Nous avons répondu à ces demandes avec les

BAS CIRCLE-BAR

La ligne Circle-Bar est différente de toutes les autres lignes. Elle les surpasse en qualité, ajustement et résistance à l'usure. Nous savons par expérience qu'elle attire et conserve la meilleure classe de clients.

Tous les modèles en soie, laine, mercerisés, Lisle et coton.

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS.

Nos nouvelles lignes pour cette saison vous intéresseront.

Si vous venez à l'Exposition Nationale Canadienne à Toronto, ne manquez pas de voir notre exhibit — Stand No 20 dans l'édifice des Manufacturiers. Nos représentants de Toronto, MM. C. & A. G. Clark, qui en ont charge, vous feront bon accueil.

Notre représentant se fera un plaisir d'aller vous rendre visite. Si vous le préférez, écrivez directement à

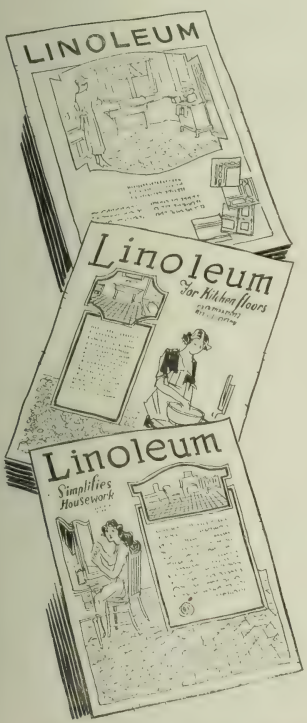
The Circle-Bar Knitting Co., Limited

Bureau-chef: KINCARDINE, ONTARIO.

Fabriques à Kincardine et Owen Sound.

CIRCLE BAR
REGISTERED
HOSIERY





Des annonces comme celles-ci attirent aux clients à votre magasin. Allez-vous en profiter?

Deux vignettes qui se passent de commentaires

Les jours du "Vrai Plaisir" — (la plupart d'entre nous se les rappellent, mais leur souvenir n'est pas toujours agréable) — sont du domaine du passé. Aujourd'hui, les travaux du ménage ne sont plus les corvées de jadis. Les marchands de couvertures de planchers contribuent beaucoup à alléger le travail des ménagères. Le fait est que les marchands sont de grands facteurs dans la distribution des appareils et des aides que les femmes reçoivent avec plaisir. Les

Linoleum et les Carpettes en Linoleum

sont de véritables "trouvailles" pour les ménagères et celles qui se rendent compte de leur avantage les achètent quand on leur en montre. Elles les achèteront probablement de vous ou de votre concurrent, mais le marchand qui a l'assortiment complet est celui qui fait les ventes.

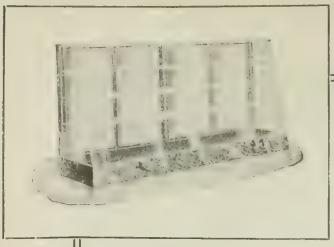
Nos nouvelles Carpettes en Linoleum se vendent facilement. Avez-vous vu notre brochure qui en donne une description! (Elle est envoyée gratis sur demande). Les annonces que nous publions continuellement dans les magazines et les journaux agricoles amènent des clients aux marchands qui les étalent et les annoncent actuellement.

Permettez-nous de vous envoyer, gratuitement, des accessoires de garnitures de vitrines. Vous verrez alors augmenter le chiffre de vos ventes. Ecrivez aujourd'hui même.

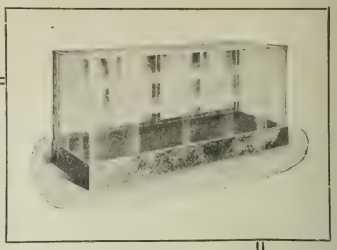
Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Limitéd

MONTREAL - - CANADA

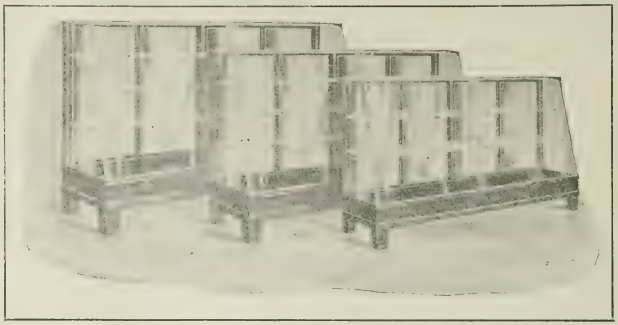
En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



Quelques illustrations des plus nouvelles et des plus modernes vitrines d'étalage sur le marché.



ETALAGES qui veulent dire ACCROISSEMENT des VENTES



DES VITRINES D'ETALAGE ET DES ACCESSOIRES DE MAGASIN

d'un dessin moderne veulent dire une augmentation des affaires pour le marchand qui les installe.

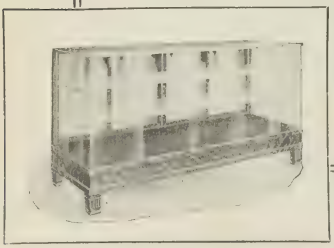
Un dessin moderne veut dire qu'ils doivent être dessinés et faits pour donner le maximum d'étalage au minimum de dépenses — en d'autres termes, ils doivent se payer tout seuls.

Avec la plus grande fabrique du Canada, les meilleurs ouvriers et trente-cinq ans d'expérience nous sommes en position de vous donner le meilleur service possible, comme peuvent en témoigner des centaines de marchands de la province de Québec.

Nous pouvons équiper complètement les magasins de nouveautés, vêtements pour hommes, vêtements pour dames, pharmacies, magasins de bonbons, de cigares et de bijouterie ainsi que tous les autres magasins au détail.

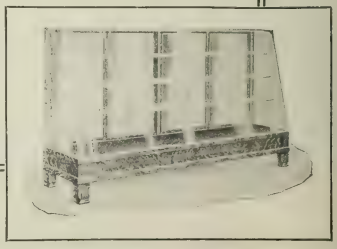
Demandez notre catalogue descriptif.

JONES BROS. & CO.
LIMITED



Succursales de l'Est du Canada:

71, rue Bleury,
MONTREAL, P. Q.





Pas De Fausse Honte!

Il n'est pas d'homme dont les connaissances soient universelles — Celui qui prétend tout savoir est un peu comme le remède qui peut guérir tous les maux: un "FAKE".

Il y a à peine un homme d'affaires sur mille qui connaisse suffisamment la publicité pour pouvoir préparer lui-même le texte de ses catalogues, dépliants, circulaires, etc. Pourquoi vous fatiguer les méninges à préparer des imprimés d'annonces qui, au mieux, ne seront que médiocres, lorsque nous avons, à votre disposition, tout un personnel de techniciens de publicité qui vous prépareront un texte original, une disposition soignée et qui surveilleront, dans nos propres ateliers, la composition typographique et l'impression de vos

CATALOGUES, FORMULES DE COMPTE
CIRCULAIRES, RELEVES DE COMPTE
ENVELOPPES, ENTETES DE LETTRES
DEPLIANTS, LIVRES DE COMPTE, etc.

Il suffit de jeter quelques notes sur un bout de papier et nous l'adresser nous ferons le reste.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DES MARCHANDS LIMITEE

198 Rue Notre-Dame Est, Montréal.

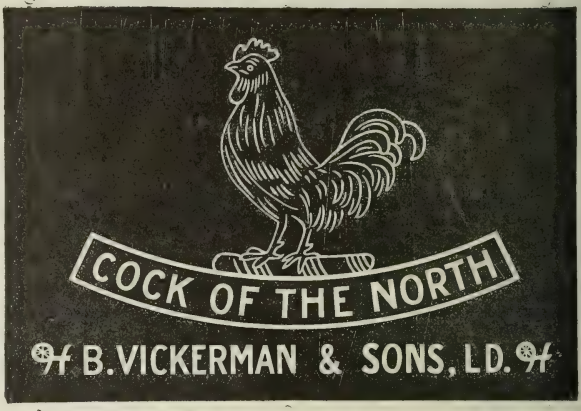
COCK OF THE NORTH

La plus belle serge bleue qui soit sur le marché aujourd'hui

AVANTAGES

Pure Laine Teinture Indigo
Décatissage Parfait

Si cette serge passe de couleur dans un espace de 2 ans, nous nous ferons un plaisir de la remplacer gratuitement.



Marque apposée toutes les trois verges.



LE SATIN "EMPIRE"

est un satin suisse en fil teint de forte texture en 27" et 36" de large et peut être obtenu dans toutes les nuances.

Il est garanti pour deux saisons.

Echantillons fournis au commerce sur demande.

Nisbet & Auld, Limited

SEULS DISTRIBUTEURS DE GROS

32-34, rue Wellington Ouest, TORONTO

Montréal
J. A. McLAREN, Représentant,
Edifice Sommer, 254 rue Ontario Ouest.

Québec
A. A. COTE, Représentant,
Edifice Commercial.

DALE WAX FIGURE CO., Limited

LA PLUS GRANDE MAISON DU CANADA

POUR LES

TETES EN CIRE DE HAUTE QUALITE ET LES MANNEQUINS D'ETALAGE ACCESSOIRES D'ETALAGE EN BOIS ET EN METAL DE TOUTES SORTES

Visitez notre salle d'exposition de Montréal. Voyez les dernières nouveautés en fait de mannequins et d'accessoires d'étalage.



No. 40

Un mannequin très commode pour l'étalage des chemises et des sous-vêtements.



GRACE

Une magnifique tête en cire, naturelle sous tous rapports. Fabriquée entièrement à notre propre fabrique par des ouvriers canadiens.

Armoires à vêtements, Supports, Vitrines, Barres et Crochets.



No. 169

Nous fabriquons toutes sortes d'accessoires d'étalage de chaussures.

A Montréal:

P. R. MUNRO

520 NEW BIRKS BUILDING

Offres pour l'Automne

De notre Rayon des cotons

Les prix des lignes classiques (staples) de coton sont fermes, avec une tendance à la hausse. La demande est bonne et les approvisionnements ne s'accumulent pas. Ceci s'applique surtout aux marchandises ouatées. Nous vous conseillerions de voir immédiatement à vos besoins pour cet automne.

Nous avons en magasin pour livraison immédiate à des prix attrayants:

COTONS JAUNES, 32, 34, 36 et 40 pouces de large.
COTONS BLANCS, 36 pouces de large.
COTONS A DRAPS JAUNES ET BLANCS, double largeur.
COTONS A OREILLERS, toutes les largeurs.
DENIMS, DUCKS, COUTILS de fil, TOILES à matelas.
FLANELLETTES, à rayures et à carreaux.
SAXONIES blanches, roses et bleues.
DOMETS, gris et kaki.
INDIENNES pâles et foncées.
GALATEA "STEEL CLAD".
TISSU POUR GARDES-MALADES, à rayures bleues et marine.
COUPONS DE DENIM KAKI, 7 et 8 onces, en paquets d'environ 100 verges.
WRAPPERETTES à carreaux et à petits dessins de fleurs.
TISSUS A CHEMISES, rayés et à carreaux.
GUINGANS A TABLIERS, 36 et 40 pouces de large.
CRETONNES.
TISSUS A SERVIETTES de toutes sortes.
SERVIETTES A ROULEAUX.
TAIES D'OREILLERS et DRAPS, toutes les dimensions, unis et ourlés à jour.

Toutes ces marchandises sont sujettes à vente antérieure

VASSIE & COMPANY, LIMITED

Marchands de nouveautés et de lainages en gros
ST. JOHN, NOUVEAU-BRUNSWICK

Salles d'échantillons:

Nouvelle-Ecosse,
213a rue Hollis,
HALIFAX.

rue Jenkins,
YARMOUTH.

Nouveau-Brunswick
Immeuble Wyse,
MONCTON.

Ile-du-Prince-Edouard,
rue Water,
SUMMERSIDE.

Québec,
Chambre 18, 207 rue Saint-Jacques,
MONTREAL.

70, rue Laliberté,
QUEBEC.

Nous annonçons les

Bas
Monarch-Knit

en un nouveau choix de modèles nouveaux
à prix populaires
POUR HOMMES ET FEMMES



Nos représentants se feront un plaisir de vous montrer notre superbe assortiment pour le printemps 1923.

Ne manquez pas aussi de voir notre assortiment nouveau de

GILETS-CHANDAILS POUR 1923

et les

LAINES MONARCH

14 laines différentes

"Une laine pour tous les usages."

The Monarch Knitting Co., Limited

Fabricants de vêtements tricotés pour l'extérieur—Bas—Laines pour tricotage à la main.

Bureau-chef: DUNNVILLE, ONTARIO.

Fabriques: Dunnville, St. Catharines et St. Thomas, Ontario.

ENTREPOTS-SUCCURSALES:

Toronto
Ogilvie Bldg.,
angle rues Bay et Wellington.

Montréal
Immeuble Dubrule,
Carré Phillips.

Vancouver
408-9 Mercantile
Block

Trois Lignes Principales Monarch-Knit



En haut: le Bonnet "Eagle" au beau temps,
A droite: le Bonnet "Eagle" au mauvais temps.

Breveté au Canada
Brevet No. 217269

Nous sommes les seuls fabricants canadiens du bonnet "Eagle".

Le Bonnet Eagle

CE bonnet est tellement élastique qu'il conserve toujours sa forme. Il est très élégant, en même temps qu'il répond aux besoins de l'homme et du garçonnet qui doivent rester à l'extérieur durant les mois de l'hiver.

Les oreillettes et les bandes du bonnet "Eagle" sont retenues relevées par un bouton de chaque côté pour l'usage ordinaire, et elles se rabattent facilement et se boutonnent serrées sous le menton formant un foulard donnant la meilleure protection possible pour les oreilles, le cou et la figure.

Le Bonnet Arcticap

UN bonnet très approprié pour toutes les températures de l'hiver. C'est le bonnet idéal pour tous les sports de l'hiver.

Il est joli et confortable en même temps. Le porter est un véritable plaisir. De fait, pas un homme ni un garçon ne devrait s'en passer.

Pour le beau temps, son apparence est très jolie, même élégante, et pour le mauvais temps, les oreillettes rabattues couvrant les oreilles et tout l'arrière du cou, il donne une superbe protection contre le froid et la neige.

Un Superbe Profit sur chaque Vente

NOUS fabriquons ces deux bonnets sur une base strictement de qualité. Le matériel, la fabrication et le fini sont de la meilleure qualité. Ils ont le style, le confort et la commodité qui attireront les acheteurs et donneront la plus entière satisfaction.

Prix $11.50 la douzaine. En boîtes de ½ douzaines.
Pointures et couleurs fixes.

Se détaillent Partout à $1.50

COULEURS: brun, marine, marron, Oxford.

Pointures: Petites, de 2 à 6 ans; moyennes, de 6 à 12 ans; grandes — pour jeunes gens et hommes.



En haut: Le bonnet ArctiCap quand le temps est doux
A gauche: Le bonnet ArctiCap quand le temps est froid.

Breveté au Canada
Brevet No, 219161

Nous sommes les seuls fabricants canadiens du bonnet ArctiCap.

Livraison assurée pour le 15 Septembre. Placez votre commande aujourd'hui

Pour la Vente de l'Automne et de l'Hiver

Le FOULARD MONO

VOICI quelque chose de nouveau en fait de foulard—quelque chose non seulement différent mais meilleur. C'est un foulard qui allie le confort et l'utilité à l'élégance. Le foulard Mono est un dessin breveté dont la caractéristique est la manière de l'attacher. Cette caractéristique rend le foulard aussi facile à ajuster qu'un tour de cou en fourrure, et cependant il n'y a rien dans son apparence qui indique une gêne ou de l'artificiel.





Breveté au Canada
Brevet No. 5341
Nous sommes les seuls fabricants canadiens du foulard Mono.

Prix $4.25 la douzaine, en boites de ½ douzaines, couleurs fixes.

Se détaille 50c partout.

Le foulard Mono se vendra beaucoup cet automne et cet hiver, parce qu'il donne l'élégance et le confort d'une fourrure à une fraction du prix de cette dernière. Commandez en grande quantté, vous êtes certain de les vendre.

Pour fillettes et femmes seulement.

COULEURS: Turquoise, marine, écarlate, brun, noir, rose, émeraude, pourpre, cardinal, oriental, gris, Oxford, bruyère et chameau.

Livraison le 15 septembre.

The Monarch Knitting Co., Limited

Fabricants de vêtements tricotés pour l'extérieur—Bas—Laines pour tricotage à la main.

Bureau-chef: DUNNVILLE, ONTARIO.

Fabriques: Dunnville, St. Catharines et St. Thomas, Ontario.

ENTREPOTS-SUCCURSALES:

Toronto
Ogilvie Bldg.,
angle rues Bay et Wellington.

Montréal
Immeuble Dubrule,
Carré Phillips.

Vancouver
408-9 Mercantile
Block

11 Offres Spéciales

Une de chaque département

D

SERGE TOUT LAINE

36″, No D-14

55c la verge

10 nuances en stock.

W

ITALIENNE

noire, 54″

50c. la verge

C

Flanelle Anglaise

31″, 32″, **21c** la verge.
35″, 36″, **24c** la verge.

GALATEA

26½″, **18c** la verge.
Assorti, uni, à rayures et à carreaux.

A

COUPONS de TOUTES SORTES

S

GALON ROMPER

Bouts de 2 ve s, couleurs ass es.

36 pièces.

$3.75 le cabinet

F

Pendules de Boudoir en Ivoire

$63.00 la douzaine

Assortiment complet d'articles en ivoire français.

L

TOILE DU PAYS
Couleurs Naturelles

19 pouces, No L-670

22½c. la verge

Attention Spéciale apportée aux commandes par la poste

U

BRETELLES IMITATION GUILLOT

$27. et $36. la grosse

12 dessins

Pleine longueur pour hommes

En stock.

H

Bas en cachemire

à côtes de fantaisie.

Toutes les couleurs.

$8.25 à $18.00 la doz.

M

Marchandises en laine tricotée.

Choix complet.
Voyez notre parure.

Coiffure et écharpe

$0.95 chacune

R

Salopettes et Vareuses Assorties

à partir de

$11.50 la douzaine

TOUTES LES COMMANDES PRESSEES EXPEDIEES LE JOUR MEME QU'ELLES SONT RECUES.

HODGSON, SUMNER & CO., Limited

83 à 91 rue St-Paul Ouest **21 rue St-Sulpice** **84 à 92 rue LeRoyer**

MONTREAL

SALLES D'ECHANTILLONS:

7 rue Charest, QUEBEC
Edifice Carlaw, 28-30 rue Wellington-Ouest, TORONTO
Edifice Can. Bank of Commerce, TROIS-RIVIERES
503 Edifice Mercantile, VANCOUVER
Empire Bldg., HAMILTON
Hôtel Windsor, OTTAWA
New Sherbrooke House, SHERBROOKE
50 rue Bon Accord, MONCTON, N. B.
The Grigg House, LONDON

TAPIS

PATRONS LES PLUS RECENTS aux NOUVEAUX PRIX

Le prix des tapis, des carpettes et des rugs a baissé et notre assortiment est marqué à la nouvelle base.



AXMINSTERS VELOURS
TAPESTRIES
WILTONS AVEC et SANS COUTURES

Aussi RUGS et TAPIS d'escalier

Importés et Canadiens.

HODGSON SUMNER & CO., LIMITED

83-91 rue Saint-Paul ouest. 21 rue Saint-Sulpice. 84-92 rue Leroyer.

MONTREAL



Service est un mot dont on abuse beaucoup. Il est employé à tort et à travers par de nombreuses maisons qui n'ont pas le droit de s'en servir.

Mais après tout, le Service veut dire des actions pas des mots seulement, et le nombre toujours croissant d'amis et de clients attirés à la maison Greenshields prouve amplement qu'ils y trouvent la véritable interprétation du mot Service.

Votre prospérité dépend du Service que vous donnez à votre clientèle. Mais le service que vous avez de votre maison de gros est ce qui contribue le plus à vous permettre de donner ce SERVICE.

Si vous n'êtes pas déjà l'un de nos nombreux clients, alliez-vous à la Maison de Greenshields et permettez-nous de travailler ensemble à votre prospérité et à la nôtre.

NOUS tenons à avoir votre clientèle. VOUS pouvez profiter de notre Service.

GREENSHIELDS, LIMITED

"LE PIVOT DU COMMERCE DES NOUVEAUTES AU CANADA"

17, CARRE VICTORIA :: :: :: MONTREAL

Salles de Ventes de l'Atlantique au Pacifique.

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 25 août 1922** **Vol. XXXV—No 34**

LA LOI DU TIMBRE

Il est inutile de rappeler ici le sillage de mécontentement qu'a laissé derrière elle la mise en vigueur de la loi qui nous oblige à timbrer nos chèques selon une échelle proportionnelle au montant qu'ils libèrent. Petites et grandes administrations ont abondamment récriminé, dans la presse, dans la rue, au bureau, au magasin..... L'on a suggéré toutes sortes de moyens pour faire rentrer au Trésor, de différente façon, les fonds dont il a besoin; l'on a tenu conseil après conseil et convoqué réunion sur réunion de protestation. Mais c'est la loi,— *dura lex, sed lex.*

Qu'en résulte-t-il? Une augmentation sensible du revenu national. Qu'on s'en réjouisse — patriotiquement. Mais aussi, mille ennuis, mille complications d'administration intérieure, et, en certain cas, une perte financière qui ébranlera péniblement maint coffre-fort. De plus, il est hors de doute que le système bancaire devra être remanié, que le nombre des chèques va diminuer — (il l'a déjà fait)—, et que l'organisation économique en subira quelque contrecoup débilitant, à cette époque où se manifestait une encourageante convalescence...

Or, toujours paternel, le gouvernement a décrété que nous aurions, au moins, le privilège de ne pas lécher délicatement plus de millions de timbres qu'il ne sied, et la circulaire "194c" du Service des douanes et de l'accise, datée le sept juillet 1922, nous apprend que l'on pourra désormais — les grandes maisons, tout au moins — envoyer au Gouvernement, à Ottawa, sous forme de colis, nos chèques, non affranchis, qui y seront artistement munis d'un sceau, ou marque, annonçant que l'impôt du timbre est acquitté. Après vérification des opérations du mois, l'on règlera avec qui de droit, et tout sera dit.

Nous nous empressons de déclarer qu'il y a là un pas —chancelant—vers la perfection et une directive louable vers une simplification des procédures prescrites..... Mais! Car il y a un *mais*, et ce *mais* se trouve dans l'alinéa 10 rédigé comme suit,— nous traduisons —:

"10. Les chèques, en blanc, doivent être expédiés à la American Bank Note Company, Ottawa, laquelle recevra avis de l'expéditeur quant à la quantité et à la description des chèques en blanc expédiés, l'enveloppe extérieure du colis indiquera aussi le nom et l'adresse de l'expéditeur. Les colis, dont le poids dépasse 90 livres, s'ils sont expédiés de Montréal, 60 livres, s'ils sont expédiés de Toronto, et 40 livres s'ils sont expédiés de Winnipeg, devront être envoyés par fret. Lorsque le poids d'iceux sera inférieur aux poids indiqués, l'expédition se fera par "express". De chacune des trois localités sus mentionnées, les colis seront expédiés par les chemins de fer du gouvernement canadien ou la "Canadian National Express" (suivant le cas), port à percevoir."

Et qu'y a-t-il d'étrange à tout cela, me demanderez-vous? Où est ce "mais" mystérieux qui nous promettait une surprise ou une révélation?

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

Voilà. Je le trouve dans la dernière phrase du texte, laquelle m'indique que je dois faire une expédition par l'intermédiaire de telle ou telle autre compagnie de transport ou messageries:— et je vois là un décret arbitraire qui, suivant qu'on le regarde dans celui-ci ou cet autre miroir, peut être sans conséquence ou lourd d'importantes déductions.....

Car enfin, si nos bons citoyens se plient, sans faire pis que grogner un peu, à une loi déjà plus que discutable, faut-il couronner l'oeuvre en y ajoutant un fumet autocratique et en nous ordonnant d'avoir recours à un médium de transport qui peut ne pas avoir l'heur de nous plaire. Evidemment, l'on aurait aussi pu nous forcer à n'employer que du papier d'emballage crème et de la ficelle mauve..... On ne l'a pas fait, mais ça viendra.

Car, il n'y a pas à dire, nous sommes en route pour la nationalisation.

FAITS COURANTS

Le conseil municipal de Grand'Mère vient de faire tenir à la municipalité des Trois-Rivières copie d'une résolution demandant au gouvernement provincial de fonder une école pour la formation de compétences pour les industries de la pulpe et du papier.

* * *

Le doyen des avocats de la province de Québec vient de disparaître dans la personne de M. Joseph Adolphe Defoy, décédé vendredi dernier à Québec, à l'âge de 91 ans.

* * *

La déclaration faite par M. Adelstan Lévesque, secrétaire de la *Montreal Automobile Trade Association*, que les directeurs de cette association avaient décidé de tenir un salon de voitures fermées,—limousines et sedans,—a soulevé beaucoup d'intérêt parmi les fervents de l'automobile.

* * *

Toutes les langues et tous les dialectes les plus répandus, ainsi que la parole des hommes les plus célèbres, seront conservés dans le musée de phonétique qui sera bientôt ouvert à Berlin sous les auspices de la Bibliothèque Nationale.

On a déjà commencé la collection de ces voix. Ce travail est confié au professeur Wilhelm Doegen. Les premiers disques composés comprennent tous les dialectes connus de la langue anglaise

* * *

Les dépenses que le ministère de la Marine et des Pêcheries doit faire pour le port de Montréal s'élèvent à $4,319,849.65, somme qui a été votée par le Parlement à sa dernière session et que le gouvernement juge absolument nécessaire pour continuer les améliorations du grand port de la métropole canadienne. Au cours d'une conférence qui a eu lieu récemment, entre l'honorable E. Lapointe, le président, les commissaires et l'ingénieur du port, le ministre a déclaré que cette somme était accordée et qu'elle serait dépensée cette année. C'est ainsi que notre port va se classer parmi les premiers du monde.

* * *

L'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, dans le but de développer la science agricole dans la province, a décidé d'inaugurer un nouveau genre d'exposition destiné à remporter beaucoup de succès. Le ministre projette d'organiser un train-exposition qui fera le tour de la province. Les plans sont déjà terminés. Ce train sera dans un but éducationnel et agricole.

L'itinéraire du train a été fixé. Il y aura des conférences et des expositions du genre de celles qu'il y a eu lors du train-exposition français qui a parcouru le Canada l'an dernier.

Des conférences avec démonstrations seront données le long du parcours, à toutes les gares.

* * *

Dans un discours prononcé récemment à la convention d'été de la *National Dry Goods Association*, le sénateur Hitchcock a intéressé vivement son auditoire en lui exposant un projet de banque internationale qui révolutionnerait les méthodes employées actuellement pour les transactions commerciales internationales.

D'après ce projet, le papier émis par cette banque remplacerait l'or comme base des crédits internationaux. Le sénateur a également déclaré que ce qu'il considérait un "jeu de hasard", c'est-à-dire le trafic en change étranger serait aboli, et entre autres choses, le projet de la nouvelle banque comprend un règlement de la question du désarmement.

LE TEXTE PUBLICITAIRE

(*Suite et fin*)

c) *L'annonce indirecte.*

Elle n'a d'autre mission que d'influencer le lecteur et de l'amener à se rendre, lorsqu'il aura besoin de tel article, dans tel magasin — ou bien, lorsqu'il désirera un article, d'exiger certaine marque.

C'est l'hypnotisme d'un nom qui doit opérer.

Les résultats sont plus difficiles à suivre dans cette publicité que dans les deux premières. C'est cependant la forme la plus efficace et à laquelle toutes les fortes firmes recourent.

CLASSIFICATION QUANT A LA FORME

Ayant choisi la base de la campagne projetée et décidé si l'on va approcher le public par des annonces directes, semi-directes ou indirectes, ils'agit de décider la forme dans laquelle l'appel doit être rédigé.

Ici quatre classifications sont possibles: l'appel à la raison; l'appel à l'instinct; l'appel visuel; l'appel au souvenir.

a) *L'appel à la raison.*

Dans ce cas on donnera la ou les raisons pour laquelle le produit annoncé s'impose.

Prenons comme exemple des pneus d'auto. Ecrivant un "appel à la raison", le rédacteur de copie pourrait dire:

"Les pneus Zède *fabriqués avec du caoutchouc venant de ...., réputé le plus résistant, ont été soumis à différents essais. Lors des courses de .... sur route, effectuées par un temps extrêmement défavorable, toutes les voitures montées sur* pneus Zède, *ont accompli la totalité du circuit, sans avoir à changer en route, cependant que les concurrents perdaient un temps précieux en réparation de fortune... etc..."*

La publicité technique est presque toujours "de raison". La publicité générale ne l'est que rarement.

b) *L'appel à l'instinct.*

Ici il importe assez peu de donner des précisions. Le "tour de phrase", bien entendu appuyé sur des arguments suggérés plutôt que dits, ont leur importance.

Comme exemple typique, nous pourrions prendre un produit alimentaire pour bébés.

"Il fait froid; déjà les feuilles jonchent le jardin où bébé a passé son premier printemps. Fini les folles gambades..., etc..., etc... Mais assurez-vous que le givre ne fasse pas pâlir les bonnes joues roses que Messire Soleil lui a données..., etc..., etc..."

Et ainsi de suite jusqu'à ce que l'inévitable recommandation de *"protégez votre bébé grâce à l'emploi, — soir et matin, — d'une cuillerée de phosphatine Lxc"* termine cet appel où pas un mot de "raison" n'a été donné.

c) *L'appel visuel.*

On pourrait aussi qualifier ce genre d'annonce de "descriptif".

Les annonces d'articles de mode, d'ameublement en sont les plus typiques.

Faire vivre l'objet devant les yeux du lecteur — sans donner de "raison" pour l'achat, et sans éveiller aucun "instinct".

Ce que le texte ne peut "dire", un croquis le fera.

Inutile de citer des exemples ici; la presse quotidienne en regorge... lors des ventes de "fin-de-saison".

d) *L'appel au souvenir.*

Ici l'intention est la même que pour l'appel visuel, mais elle s'adresse au cerveau au lieu de s'adresser aux yeux.

Il s'agit d'implanter dans le cerveau du lecteur un nom — rien que cela — de façon que lorsqu'il a besoin d'un certain produit, le nom annoncé lui vienne immédiatement à la mémoire.

On peut annoncer un *nom* simplement — ou une phrase-attrape.

Nous sommes tous familiers avec les annonces de noms, mais la publicité française n'a pas travaillé la phrase-attrape comme ici, en Angleterre.

Certains produits ont dépensé jusqu'à £10,000 et £20,000 (de 500,000 à 1,000,000 francs) pour implanter dans le cerveau une phrase qui "est tout le produit".

LE VIEUX FORT EDWARD, WINDSOR, N.-E.

Le seul blockhaus primitif qui existe encore dans les provinces maritimes, le Fort Edward, à Windsor, qui est à l'heure actuelle négligé et délabré, sera bientôt préservé comme site d'importance historique par le service des parcs nationaux canadiens. Il fut construit par le major Charles Lawrence, en 1750, et plus tard nommé fort Edward, en l'honneur du colonel Edward Cornwallis, gouverneur de la Nouvelle-Ecosse. Il est avantageusement situé près de la gare du chemin de fer, ayant vue sur le port et les quartiers industriels de la ville; ses prairies et ses vieux saules sont tout prêts pour créer un petit parc historique.

Une plaque a été placée sur le mur du blockhaus par les soins de la Nova Scotia Historical Society, mais à part cela aucun soin n'a été apporté pour préserver ce site.

NOS ENTREVUES

Le reporter du *Prix Courant* a eu récemment le plaisir de causer avec M. H. Vineberg, président de la *H. Vineberg Company, Limited,* l'importante maison de confections pour hommes.

M. Vineberg revient d'un voyage de deux mois en Angleterre et il y a particulièrement étudié les manifestations économiques des districts manufacturiers de laines et cotons du Yorkshire et du Lancashire.

Quoique les lainages, en général, n'accusent pas une hausse notable, M. Vineberg déclare que les worsteds se maintiennent à un prix assez élevé, plus élevé que l'année dernière. Les filatures travaillent nuit et jour et refusent d'accepter des commandes pour livraison avant trois ou quatre mois. Les filatures de coton, elles, ne sont pas aussi occupées, quoiqu'elles le soient certes plus que depuis nombre de mois.

M. Vineberg nous fait aussi remarquer que l'exportation anglaise des laines se fait, en majorité, vers les Etats scandinaves.

Quant à la situation économique, l'Angleterre revient rapidement à la normale et rien ne saurait le mieux prouver que le taux du marché monétaire qui n'est que de 2½ à 3 pour cent . . . L'Angleterre est essentiellement logique et de mentalité saine, ses *leaders* travaillistes font tout en leur pouvoir pour aider les classes ouvrières. La lecture des discours de Thomas et de Lyms prouve abondamment qu'il n'y a aucune tendance ni aucune tentative vers la destruction de l'industrie . . .

* * *

Le représentant du *Prix Courant*, causant ces jours-ci avec M. Constant Gendreau, de la firme *Lacaille & Gendreau,* notait cette excellente nouvelle qu'il y a actuellement un mouvement prononcé chez les manufacturiers, à

l'instigation des grossistes, pour mettre des étiquettes bilingues sur les marchandises en boîtes, telles que tomates, petits pois, *et cætera*.

D'aucuns prétendent que les villégiaturistes apportent la prospérité chez le marchand de la campagne... Mais M. Gendreau nos dit que ces personnes achètent très peu à la campagne, surtout dans les endroits près de Montréal. Elles apportent avec elles, de la ville, la plupart des produits dont elles ont besoin.

MM. Lacaille & Gendreau font le commerce de la campagne exclusivement. Ils admettent que les affaires ont subi un ralentissement, mais tout semble bien s'annoncer pour le commerce d'automne. Ils sont fort satisfaits des commandes reçues.

ROUTE PITTORESQUE DU TOURISME

Une nouvelle route circulaire de tourisme de 6,500 milles de longueur, offrant aux automobilistes la variété de scènes panoramiques peut-être la plus grande du monde, sera inaugurée probablement vers la fin de l'été. Cette immense ceinture que les touristes américains appellent "Scenic Lariat" (littéralement: lasso pittoresque), traversera quinze parcs nationaux, dont trois parcs canadiens des Rocheuses (parcs Waterton Lakes, Banff et Kootenay) et mènera à trente-deux monuments commémoratifs. Il ne reste plus que quelques milles de chemin à compléter, du pic Vermilion à la vallée de la Columbia, où les ingénieurs des Parcs nationaux travaillent avec activité.

La nouvelle route franchira la chaîne des Rocheuses au col Vermilion, passant par Banff, d'où l'on peut aisément se rendre au lac Louise, descendra jusqu'à la vallée de la Columbia en traversant le parc Kootenay et, longeant la Columbia, elle ira jusqu'à la frontière et à Spokane. A Pendleton, elle rejoint la grande route Columbia venant de Portland, Orégon, pour descendre, par l'entrée est du parc national Crater Lake, jusqu'à San Francisco et Los Angeles.

En voyageant vers l'ouest, le touriste peut visiter les parcs Yosemite, Grant et Sequoia, passer par le Grand Canyon du Colorado et continuer en direction nord jusqu'au parc Yellowstone et de là par le parc national américain jusqu'à la frontière. En prenant le chemin qui mène à Cardston, il peut aller, en faisant un petit détour, au parc Waterton Lakes dans le sud de l'Alberta et retourner à Calgary par Lethbridge et Macleod.

On a lieu de croire que des milliers d'automobilistes suivront cette route pittoresque. Les touristes américains désireront se diriger vers le nord pour contempler les splendeurs des Rocheuses; les automobilistes canadiens tiendront à visiter les beautés de la Californie et les merveilles du Grand Canyon et de Yellowstone. Cela implique entre les deux pays, un échange de numéraire dont l'importance est aussi grande que celui d'aucune industrie, ainsi qu'une améliorations des relations réciproques. Les autorités canadiennes espèrent voir arriver une dizaine de mille d'automobiles à Banff et, en supposant que le séjour de chaque voiture soit de dix jours et la dépense quotidienne de $20, les sommes totales qui seront dépensées dans l'Ouest pour la première année s'élèveront à au-delà de $2,000,000.

LE COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA

(*Suite*)

Les attachés commerciaux sont, pour tous les pays qui en possèdent, des agents — indépendants du corps consulaire et diplomatique — dont la fonction est de renseigner leur patrie sur les possibilités d'affaires dans la région où ils sont envoyés. Leur rôle doit donc être, non seulement de tenir leurs compatriotes exportateurs au courant de tout ce qui peut les intéresser pour le placement de leurs produits, mais aussi de fournir aux importateurs toutes les indications concernant les matières premières employées dans les industries nationales. A ce double point de vue, on se rend compte de l'immensité du champ d'action de ces agents. Leurs connaissances techniques et commerciales doivent être étendues pour qu'ils puissent, en tout état de cause, répondre à toutes les questions qui leur sont posées, établir, pour leur gouvernement, des rapports clairs et bien documentés. On conçoit l'importance de ces fonctions, puisque, de l'exactitude des renseignements fournis par les attachés peut dépendre le succès ou l'échec de nombreuses entreprises commerciales. C'est pourquoi, partout ces agents sont choisis très soigneusement: dans certains pays ce sont d'anciens consuls, qui ont fait leurs preuves, et que l'on renvoie en qualité d'attachés dans des régions qu'ils connaissent à fond pour y avoir longuement résidé; dans d'autres pays l'admission est faite au concours parmi les candidats porteurs des diplômes requis. La plupart du temps, les attachés, comme les consuls d'ailleurs, ne sont envoyés au dehors qu'après un stage assez long au ministère du Commerce...

Nombreux sont les pays qui accordent des bourses de voyage depuis longtemps. Les jeunes boursiers triés sur le volet, parmi les porteurs d'un diplôme d'enseignement commercial supérieur, sont désignés par le gouvernement pour tel ou tel pays, dans lequel ils se fixent pendant deux ou trois ans. Ils sont obligés pendant ce temps de s'occuper de commerce, soit en se mettant au service d'une maison existante, soit en y ouvrant eux-mêmes un bureau d'importation, de courtage ou autre. A époques fixes les boursiers doivent fournir à leur gouvernement des rapports circonstanciés de leur mission, des études économiques concernant les pays où ils sont fixés. Toutes leurs recherches et études doivent avoir en vue le développement d'affaires avec leur patrie...

Les foires et les expositions sont un autre moyen de faire connaître les produits que nous avons à vendre. Depuis longtemps les villes de Québec, Toronto, Trois-Rivières organisent de petites expositions régionales qui ne sont pas sans intérêt. Dans le pays cependant une grande exposition internationale aurait l'avantage d'attirer l'attention du monde entier sur le Canada et d'y amener la

foule des visiteurs étrangers. Depuis longtemps un projet d'exposition internationale à tenir à Montréal a été élaboré, mais pour des raisons, surtout financières, celui-ci n'a jamais été mis à exécution. L'entreprise est onéreuse, sans aucun doute, mais que d'avantages notre commerce en retirerait.

Je ne crois pas cependant que ce soit vers ce genre d'expositions que nous devions tendre tous nos efforts. Les premières dont je viens de parler sont purement régionales et ne nous aident pas à trouver de nouveaux débouchés pour nos produits, les secondes sont très coûteuses et ne peuvent donc se réaliser fréquemment. De plus, pour en attirant vers notre pays de nombreux étrangers qui, nous connaissant mieux, seraient d'entrer en relations d'affaires avec nous, il faut bien admettre que c'est surtout l'importation de leurs produits au Canada qui intéresserait la majorité des exposants. Nous aussi, par conséquent si nous voulons vendre à l'étranger, c'est chez lui qu'il faut exposer. Nous ne devons négliger aucune occasion de montrer à nos clients futurs ce que nous pouvons leur fournir. Nos concurrents ne s'en font pas faute et depuis l'armistice nous assistons, surtout en Europe, à l'essor de la fameuse foire de Leipzig, à l'exposition des foires industrielles à Lyon, Marseille, Bordeaux, Londres, Birmingham, Glasgow, Bruxelles, Liège, Berlin, Munich, Bâle, Zurich, Lausanne, Prague, Bucarest, Christiania, et ailleurs.

(*à suivre*)

NOS TERRAINS CARBONIFÈRES

La richesse du Canada en charbon est plus considérable qu'on se l'imagine généralement. Le congrès géologique, tenu en notre pays, en 1913, estimait à 7,300,000,000 de tonnes métriques la réserve totale du charbon, dans le monde entier. Là dessus, les Etats-Unis en auraient 1,838,657,000,000, ou 52 p.c. du total; le Canada viendrait en second lieu avec 1,234,500,000,000. Les autres pays viendraient dans l'ordre suivant: Chine 715,587,000,000; Allemagne, 423,336,000,000 (en 1913); Angleterre, 189,533,000,000. La France viendrait en sixième lieu.

Au même congrès de 1913, on fit la constatation que la plus grande partie du charbon connu gît au sud de l'Equateur, l'hémisphère sud n'ayant que 5 p.c. de la réserve mondiale; mais au dire des experts cette quantité sera matériellement augmentée, lorsque les explorations et les découvertes auront été faites.

Il est certain que le Canada, s'il exploitait scientifiquement ses mines, pourrait rectifier ses importations, puisque nous avons des réserves inépuisables, des mines du monde, nous pourrions aussi devenir les seconds producteurs de l'univers; nous compterions ainsi parmi les grands exportateurs de cet important produit.

Jusqu'ici notre production a été minime en comparaison de celle des autres pays. D'après le rapport de la *National City Bank*, de New-York, la production du charbon, en 1921, s'établit comme suit: Etats-Unis, 141,426,000 tonnes; Angleterre, 163,000,000; Allemagne, 136,000,000 de tonnes de charbon et 122,000,000 de lignite; France, 38,000,000 de tonnes de charbon et 1,000,000 de tonnes de lignite, sans compter 10,000,000 de tonnes tirées du bassin de la Sarr, en Allemagne.

Dans ce rapport de la banque américaine, on le voit, le Canada n'est pas nommé. Il faut espérer que nous aurons, ici ou ailleurs, des organisations assez puissantes pour exploiter convenablement nos richesses immenses.

QUE FERAI-JE DE MON ARGENT?

Voilà une question que se posent plusieurs détenteurs des bons du gouvernement canadien échéant le 1er décembre 1922. L'annonce du ministre des Finances en est la réponse. Le prêteur peut, sur avis adressé au gérant d'une des succursales d'une banque chartrée, se prévaloir de nouveaux bons au même taux d'intérêt, qui est libéral, et d'une garantie absolue.

FUSION DE DEUX COMPAGNIES

L'une [illegible] *Arthur Company*, [illegible] de la *Dominion Canners, Limited*.

La première de ces [illegible] a été [illegible] par Alexandre McArthur. En 1902, elle a été incorporée sous le nom de John Arthur Cohn McArthur, M. D. C. Dana, et d'autres intéressés, et s'occupe de fabriquer des produits de pomme et de marmelades pour toutes à Dalhousie; elle possède de plus une succursale à Montréal et plusieurs agences disséminés par tout le pays.

La *Dominion Canners*, qui a succédé à la *Dominion Manufacturing Company*, a aussi plusieurs établissements à succursales.

M. D. T. Mann, ancien président de la *Alex. McArthur Arthur Company*, s'est retiré des affaires, et M. H. C. Bonney, vice-président et administrateur général de la *Dominion Canners*, a maintenant la direction de la *McArthur Company*.

AVANT LA HAUSSE DU CUIR....

Nous offrons aujourd'hui aux [illegible] [illegible] sur l'automne, établis sur nos grandes [illegible] numéro, de la Maison [illegible].

La hausse du cuir se [illegible] [illegible] cours. Il est donc sage de s'approvisionner [illegible] d'articles de qualité supérieure, [illegible] [illegible] à un prix des plus modérés, uniquement à cause de la cote existant lors de leur fabrication.

LES 10 COMMANDEMENTS DU DETAILLANT

1. Sers chaque client comme tu voudrais être servi toi-même.

2. Apprends à connaître tes marchandises — leur genre, leur qualité, leur prix, leur emplacement dans les stocks.

3. Apprends à connaître ton magasin — son caractère, sa clientèle, ses méthodes.

4. Apprends à connaître tes clients— leur position sociale, leurs besoins, leurs moyens, leurs intérêts.

5. Apprends à connaître d'autres magasins analogues au tien — leurs offres, leurs attraits, leurs méthodes.

6. Apprends à connaître tes employés, de telle façon que tu les traites comme tu désires être traité toi-même.

7. Apprends à connaître tes chefs de service, chefs de rayons, vendeurs et aides, surveillants d'étage et autres, afin que tu puisses apprécier les problèmes qu'ils ont à résoudre et les aider à t'aider.

8. Apprends à connaître les annonces et réclames de tes magasins en les lisant quotidiennement, et en les comparant avec les objets que tu vends pour apprendre aussi la meilleure façon de présenter les marchandises pour la vente.

9. Apprends à connaître les étalages, les tiens aussi bien que ceux des autres négociants, afin d'être capable d'apprécier le rôle qu'ils jouent dans la vente des marchandises.

10. Enfin, aie le sentiment de l'importance de ton travail, pour en faire quelque chose de plus que la simple exécution des commandes de tes clients, de telle façon que tu puisses préparer le développement de tes affaires et élever ainsi la situation de ceux qui vivent derrière les comptoirs.

(*Associated Advertising.*)

—o—

CLUBS AUDUBON POUR LA JEUNESSE DU CANADA

Le Service des Parcs nationaux du Canada, qui est chargé de l'application de la loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs, a conclu des arrangements avec la "National Association of Audubon Societies", pour l'extension de son oeuvre par la formation de clubs Audubon pour la jeunesse des écoles du Canada.

Le 1er juin 1921, les clubs Audubon comprenaient un million six cent soixante-seize mille sept cent quarante-trois membres. Tout instituteur peut demander au Président des "National Audubon Societies", à New-York, l'autorisation de former un club, dès que vingt-cinq élèves se sont inscrits et ont payé la redevance de dix cents qui donne à chacun le droit de recevoir l'insigne de membre du club, ainsi que des gravures coloriées d'oiseaux sauvages pour une valeur de trente cents, accompagnées d'un imprimé donnant des renseignements sur les habitudes de chaque oiseau, de même qu'un dessin au trait pour être colorié par l'enfant. Un abonnement d'un an à la revue connue "Bird Lore", qui se rapporte à l'ornithologie, est aussi accordé à l'instituteur en charge des enfants. Le Service des parcs s'est mis en communication avec le Ministère de l'Instruction publique de chaque province, et, à part quelques rares exceptions, permission a été obtenue de poursuivre cette oeuvre.

—o—

L'ANNUAIRE McKIM POUR 1922

La Maison *A. McKim, Limited*, de Montréal, Toronto, Hamilton, Winnipeg et Londres, vient de faire paraître la nouvelle édition, pour 1922, de son *Canadian Newspaper Directory*.

Nulle organisation n'est mieux qualifiée pour discuter telle question, et son volume indique avec précision et autorité les divers média publicitaires de notre pays.

La firme McKim est la plus ancienne et la plus considérable organisation publicitaire au Canada, et l'édition annuelle de son annuaire est la quinzième depuis la date de sa publication originaire, il y a plus de trente ans.

Nous y voyons une description détaillée de toute ville, et même de tout village de la Puissance qui possède un journal, quel qu'il soit. L'on y trouve aussi indiqués les villes et les villages qui n'ont pas de journaux et qui doivent se rapporter aux municipalités avoisinantes, et plus considérables pour obtenir les renseignements qu'ils désirent. Ces localités sont exactement décrites, les chemins de fer et les communications fluviales de chacune d'elles y sont énumérés, de même que les édifices publics, les principales industries, les banques, les compagnies de messageries, etc. Quant aux journaux eux-mêmes, les dates de publication, le nom des éditeurs, leur parti politique, le prix de l'abonnement, le nombre et les dimensions des pages, la circulation, etc., sont méticuleusement analysés.

Cette publication, absolument essentielle à ceux qui s'occupent de publicité, aux vendeurs-voyageurs et commissionnaires-expéditeurs, ne coûte que $3.00, (s'adresser à la maison McKim). Elle nous révèle en effet que le Canada possède 125 quotidiens, 999 hebdomadaires, et 201 publications mensuelles; et si l'on y ajoute ses imprimés publiés à d'autres intervalles, il en ressort que le Canada possède 1543 journaux de genres divers.

EMPLOI DEMANDE

Homme marié, âgé de 31 ans, demande emploi comme préposé au grand-livre, pointeur (timekeeper) ou expéditeur. Français et anglais. Expérience de sept années dans le travail de bureau. Meilleures références fournies. Ecrire à Herm. Latulippe, Casier postal 41, Plessisville, Comté de Mégantic.

NOTES PERSONNELLES

M. R.-M. Tanguay vient d'être nommé chef-comptable de la ville de Montréal-Est.

* * *

Nous regrettons de signaler le décès, à Québec, de M. W.-H. Raymond, de la firme de merceries, favorablement connue, Raymond et Binet.

M. Raymond avait été, pendant 33 ans, l'administrateur de la Maison *Glover & Fry,* marchandises sèches.

* * *

La convention de la *American Retail Jewellers' Association* aura lieu, à Cincinnati, du 28 août au 1er septembre. L'Association des Bijoutiers Canadiens ayant été chaleureusement invitée, il a été décidé d'y déléguer MM. A.-C. Skinner et B.-M. Chapman.

* * *

M. J.-E. Letellier, de Mégantic, est le président de la *Eastern Townships' Jewellers' Association,* et M. A.-R. Brouillette, de Sawyerville, en est le secrétaire.

* * *

Les associations de district, filiales de la *Canadian Jewellers' Association,* comptent au nombre de leurs fonctionnaires exécutifs de nombreux Canadiens-français. Citons entre autres, MM. A.-L. Grothé, président du conseil de la *Montreal District Jewellers' Association;* Arthur Duquet, président du conseil de la *Quebec City Jewellers' Association,* et A. Langlois, secrétaire de cette dernière organisation.

* * *

M. H.-F. Guyon représentera désormais, à Montral, la *European Company,* au No 524 de la rue Saint-André.

* * *

M. J. Boas a fait un important voyage d'achats en Europe.

* * *

La Maison Birks, de Montréal, s'occupe actuellement de la rédaction d'un magnifique catalogue. M. Sidney Carter, de Montréal, artiste connu, a été chargé de la photographie d'art qui illustrera ce beau volume.

* * *

MM. L.-S. Archambault et Joseph Archambault, de Saint-Aimé, et M. J.-N. Dumoulin, de Sainte-Scholastique, ont été présentés au *Board of Trade,* récemment.

* * *

M. J.-H. Bédard représente maintenant la firme *Hodgson and Sumner* dans le territoire formé par la rive nord, et M. L. Descheneaux, dans celui qui comprend la rive sud et le district de Saint-Hyacinthe.

* * *

M. P.-A. Labadie, ex-gérant de la Banque Nationale à Sanit-Hyacinthe, est décédé récemment. Nos sympathies.

* * *

M. F.-X. Leblanc de Bouctouche, N.-B., a été nommé par le gouvernement provincial, membre de la Commission des Utilités Publiques, pour la province du Nouveau-Brunswick.

UNE VISITE INSTRUCTIVE

Une délégation des voyageurs de la maison *Laporte-Martin,* conduite par M. Joseph Laporte, est allée, samedi matin, visiter les entrepôts, les machines, et étudier le fonctionnement des accessoires à saucisse et des hache-viande que renferme l'entrepôt de la rue Gosford.

Monsieur J. H. Brossard, chef de cet important département, a fait une causerie très intéressante aux voyageurs sur ces différentes lignes.

Très renseigné, et parlant avec cette clarté inséparable de toute explication donnée par un expert, M. Brossard a expliqué tour à tour le mécanisme des accessoires de boucherie, des broyeurs à viande et à café, des balances à bascule; il a aussi exposé d'intéressante façon la composition et l'usage de la farine spéciale, des épices et des boyaux, importés d'Australie et de Nouvelle-Zélande, qui tous contribuent à la fabrication de la saucisse.

Cette tournée, agréable autant qu'utile, a vivement plu à tous ceux qui ont eu le privilège d'en faire partie.



M. J.-H. Brossard.

A VENDRE

Un magnifique stock de marchandises de nouveautés pour Hommes et Femmes. Occasion exceptionnelle. Abandon des affaires, cause de maladie. Ecrire au Casier postal 153, Nicolet.

MAISON A VENDRE

Maison en bois, 45 pieds de longueur sur 30 pieds de largeur, à trois étages; 2½ arpents de terrain en verger; grange de 25 pieds par 40 de longueur. Maison située sur la route de Québec à 3 ou 4 minutes de l'église. Beau poste de commerce. Pour prix et conditions, s'adresser à Calixte Tardif, Casier postal 86, S.-Pascal, Co. Kamouraska.

Tissus et Nouveautés
Section du "Prix Courant"

VOL. XXII. MONTREAL, AOUT 1922 No 8

LE MARCHE

Tous comptes faits, si l'on compare les commandes de la saison automne-hiver 1922-23, il y a lieu de croire que nos détaillants ont meilleur espoir et plus d'optisme que l'an dernier à pareille date. D'autre part, fabricants et grossistes déclarent que, si satisfaisante que soit la situation, il y a encore place à amélioration..... quoiqu'il en soit, soyons heureux de noter les progrès accomplis et le meilleur ton du marché.

Les grandes maisons semblent être plus prudentes que leurs voisines, moins importantes, et elles ont anticipé sagement, prévoyant leurs besoins avec une connaissance évidente de la situation; ici et là, l'on parle de disette de marchandises, mais en réalité il semblerait ne s'agir que de certains détaillants qui n'auraient pas donné leurs commandes en temps et, s'adressant plus tard à leurs fournisseurs, auraient appris qu'il était trop tard.

Dans la fourrure, l'on nous communique de même que les fabricants ont mis sur le marché les modèles extrêmement attrayants et que les achats sont déjà considérables. Le "seal", le rat musqué, l'astrakhan et le chat sauvage se vendent avec animation.

Les lainages se font remarquer par une hausse appréciable. Les crêpes Canton sont en vedette, les effets métalliques sont très demandés, cet automne, de même que les tricotines et les velours. Bonneterie et tricots sont actifs. Quant aux petits accessoires, les fabricants exposent déjà leurs nouveautés de Noël et les réticules en cuir verni et l'article de cou sont les plus populaires. Le mouchoir diminue de vogue.

Enfin, la confection pour hommes et femmes, rapporte que l'état des affaires est satisfaisant.



Modèle d'automne en crêpe Molly-O carrelé. Remarquer l'ampleur de la manchette et la disposition du drapé inégal.

REVUE FEMININE

Le manteau

Richesse et élégance seront la caractéristique du manteau cet automne. Ligne simple, étoffes coûteuses, couleurs chaudes et plaisant à l'oeil, et surtout l'addition essentielle de quelque belle fourrure, telles sont les dictées de la mode.

A part le velours, les nouveaux tissus s'appellent Verona, Marvello, Veldyne, Fashiona, Mantilla et Marleen.... Quant aux couleurs, le noir sera toujours élégant; le bleu sombre ne perd rien de sa faveur; le bourgogne de même; enfin, l'on verra deux nouvelles nuances, en brun, nommées Malay et Mandalay, et un gris, rappelant la pierre patinée, nommé Gargouille. — ô ombre de Notre-Dame!...

Quant à la ligne, la blouse russe est toujours demandée, et dans les modèles droits, quelques effets plissés, à l'épaule, s'élargissent graduellement et formeront jupe.

La manche sera toujours très vaste, kimono ou pagode. Certaines entournures sont franchement rectangulaires...

De larges cols de fourrure, très engonçants,—martre, caracul, taupe, castor et renard,—et des broderies métalliques complètent le nouveau manteau, peut-être le plus élégant que l'on ait vu depuis nombre de saisons.

Le costume

Quoique le simple costume tailleur, — jupe et jaquette, — et les tweeds importés aient leurs ferventes, le



La Maison Desparois et Garneau offre ce riche manteau vison convenant également à la jeune femme et à la jeune fille.

ces une à trois parties paraît devoir régner en maître. Les somptueuses couleurs automnales, brun, rouille, feuille morte, brun doré, bleu sombre, rivalisent avec le noir et le bourgogne. Galons, broderies et fourrures sont, ici, aussi populaires que sur les manteaux, mais le tailleur d'une sévérité voulue et absolue, avec un simple col de fourrure, toujours discret et de bon goût, ne disparaîtra pas de longtemps. Bien entendu, ce dernier exige la manche étroite et l'épaule ajusté, tandis que l'autre autorise la manche large et richement ornée.

La jupe est décidément plus longue et devra se terminer à sept ou neuf pouces du sol...

La robe

Il est entendu que l'on revient, sans hésiter, aux longues lignes vagues, gracieuses et flottantes, de la tunique grecque. Le "flapper" est mort, vive la vestale!... Panneaux onduleux et draperies romantiques, à droite et à gauche, vont nous ramener à une époque de grâce et de nonchalance. Comme chez le costume, la jupe est beaucoup plus longue, et ces panneaux et ces draperies se prolongeront jusqu'à deux pouces du sol.

Le crêpe Canton à revers-satin, les crêpes français et Sheba, en noir, bleu marine et tête-de-nègre, seront les favoris pour la robe d'après-midi. Le soir, les couleurs se feront plus éclatantes et l'on verra des crêpes-chiffon et des tissus métalliques. Quant à la garniture, elle se byzantinise, et perles et pierres du Rhin viendront chatoyer partout où l'on pourra les glisser.

La ceinture est large, à bouts flottants. On y pique une fleur artificielle, exotique et imprévue de forme comme de couleur. Quant à la manche, plus elle sera vaste, compliquée, drapée et bizarre, plus elle est certaine d'être élégante...

La blouse-chemisette

Qui de nous n'ambitionnerait de vivre aussi longtemps que la blouse? Sous des formes diverses, elle compte une très longue existence, et elle n'a rien perdu de son utilité et de son charme; il lui suffit de se modi-

fier légèrement et de changer de nom pour paraître toujours jeune et désirable. Elle subit parfois de brèves éclipses, mais, pour ne parler que de la saison actuelle, elle exerce un grand prestige et trouvera place dans nos fraîches toilettes. Il est vrai que jamais elle n'apparut plus séduisante. En voulez-vous des exemples? Ils foisonnent. D'abord les blouses destinées à accompagner le tailleur, lesquelles doivent être très élégantes, pour, lorsque la jaquette s'enlève, constituer une charmante toilette: un renseignement emprunté à une vraie élégante, à une femme de goût très sûr. Comme elle n'aime pas le "dépareillé", elle assortit sa blouse à la couleur de son tailleur: à tailleur noire, blouse noire; à jupe mate, blouse mate; à jupe plissée en groupes, blouse également plissée, l'une semblant continuer l'autre.



Elégant manteau "Hudson seal" et kolinsky. Modèle de la Maison Laberge et Chevalier.

Les associations disparates sont une faute d'esthétique; la femme vêtue d'une jupe de couleur et d'une blouse d'une autre couleur perd toute la grâce de sa silhouette qui se trouve raccourcie au grand dommage de la ligne. Un des tissus préférés pour les blouses est le crêpe — ne le trouve-t-on pas partout, n'est-il pas roi partout où il se montre? Les crêpes, en faveur cette saison, sont très souvent imprimés de dessins variés, inspirés de l'art moderne et dans des tons vifs et charmants.

Cet automne, la chemisette est, sans plus, ravissante, et toute femme devrait en posséder au moins deux ou trois qui seront, du costume, le complément indispensable et charmant.

Noir, bleu marine, poinsettia, vert de Chine, majolique et pain brûlé, voilà pour les couleurs. Quant aux tissus, l'on verra des crêpes à revers-satin, la marquisette, une nouvelle tricolette côtelée, et le crêpe Canton.

La caractéristique la plus nouvelle est la longueur de la taille, soit dans le modèle manteau-de-mandarin, ou le modèle à ceinture, garni de rubans de diverses couleurs.

L'encolure est carrée, ronde, ou de la forme dite "bateau". La manche est longue, large et droite. L'on voit aussi la manche kimono, raglan et paysanne. Une des nouveautés les plus à noter est la manchette très fantaisie, avec étroites bandes découpées laissant voir un peu de la broderie employée pour garnir la blouse.

Etoffes et tissus

Les crêpes, cet automne, et même cet hiver, continueront d'être en vedette, d'après ce que nous disent et fabricants et grossistes. Ce sera, comme toujours, le crêpe Canton et le crêpe de Chine, mais il y aura aussi le nouveau crêpe à revers-satin et des tissus rappelant le crêpe roshanara. Cette dernière nouveauté a été abondamment reproduite par les tisseurs de soieries, et le prix en est assez modeste pour convenir à toutes les bourses.

Le satin Duchesse et les crêpes georgette se vendent aussi fort bien. Il y a peu de taffetas, mais les nouveaux tissus laqués et argentés, très brillants, serviront de base aux diaphanes robes de soirée. L'on remarque que les étoffes métalliques sont maintenant souvent striées de fils de diverses couleurs, mauve, lilas, bleu, rouge, ce qui produit un effet crêpelé tout à fait ravissant

Les chapeaux

Les chapeaux suivent la mode des robes, auxquelles on les assortit très fréquemment. Ils sont alors en même tissu et ses garnitures rappellent celles de la robe. Le crêpe Georgette est également très porté. D'ici peu, nous reverrons les larges feutres, et quand paraîtront ces lignes ils auront commencé leur offensive... C'est pendant les grandes chaleurs que le feutre se porte le plus... Il est choisi dans de très belles qualités, à poil presque ras mais très luisant.

Le chandail

Tous les chandails, sans exception, sont fort prisés cette saison comme les précédentes. Qu'ils soient en laine, tricotés simplement, ou en soie tricotée à jour, ils font

fureur partout. Leur note éclatante met sur le sable d'or comme des fleurs fanées et donne le même aspect sous des ombrages des parcs et la gloire des jardins. Tous les chandails, comme toutes les blouses, dépassent la taille, c'est leur caractéristique.

Les ombrelles

Les ombrelles ont un succès fou!... Est-ce parce que, cette année, le soleil semble vouloir jouer perpétuellement à cache-cache? Quoi qu'il en soit, la mode a créé de charmants modèles tous très élégants. Les franges, les rachés, les pétales de fleurs, les broderies, les perles, tout sert à fournir des éléments pour leur décoration. Nous retrouvons même la minuscule ombrelle pliante, si à la mode pendant le second Empire. Puis aussi des ombrelles en crin dont le mince réseau laisse bien un peu filtrer le soleil... mais enfin tout cela est joli, extrêmement joli!... C'est une raison suffisante, je crois, pour en expliquer le succès. Achetez des ombrelles...., la mode est aux ombrelles.

LE MOUCHOIR

Frivole, insidieux, discret, le mouchoir cache dans ses plis légers mille intentions aimables et le symbole précis d'une civilisation raffinée.

Si les Chinois, figés par un destin immuable, dans une évolution tardive lui préférèrent longtemps le petit carré de papier, les nations européennes éprises d'élégance subtile, parèrent le mouchoir de maints charmes nouveaux.

Attribut recherché de la faveur du sultan dans les harems bruissants, il s'imprègne de bonhomie et de quadrillages pesants sous le règne du roi-citoyen. Le XVIIIe l'orne de falbalas et de dentelles. La Restauration le saupoudre de tabac malodorant.

Tartuffe en fait le paravant de sa pudeur hypocrite. Desdémone l'utilise à sa perfidie. L'ingénue voile sous son fin linon ses larmes sincères, l'apache le tresse en dur liens pour ses strangulations nocturnes. Le mouchoir fait désormais partie de nos moeurs, de notre vie nationale, de notre patrimoine et c'est en vain que les gazettes mondaines content que le grand chic sur les bateaux de la Tamise c'est le mouchoir de papier soyeux et doux comme du velours que le jeune sportsman offre à sa "sweet-heart", occupé sur l'avant-plat de l'esquif à surveiller la bouillotte à thé entre deux airs de phonographe.

La variété, c'est que la mode et la vogue du mouchoir ne connurent jamais un tel essor. Nous ne sommes plus au temps des six douzaines classiques de mouchoirs blancs qui composaient le trousseau d'un élégant et le mouchoir moderne a autrement diversifié son chic et son charme.

Mouchoirs de fine batiste simples, nets, si plaisants dans leur beauté stricte, ornés d'ourlet ou de fils croisés, petits mouchoirs de crêpon qui connurent ces temps derniers une faveur soudaine; pochettes colorées de mille tonalités hardies; mouchoirs blancs décorés de rayures ocre, beige, tous à la mode ou qui osent même des frises grecques, des décors persans, des rappels de cachemire des Indes.



Corset et brassière réunis, coutil broché, habilement taillé de façon à amincir la ligne de la hanche, modèle "La Déesse".

Et voici, nouveauté récente, l'union de la soie miroitante et de la batiste sur des fonds blancs ou colorés. C'est qu'il faut distinguer désormais plusieurs types de mouchoirs, plusieurs classes de pochettes.

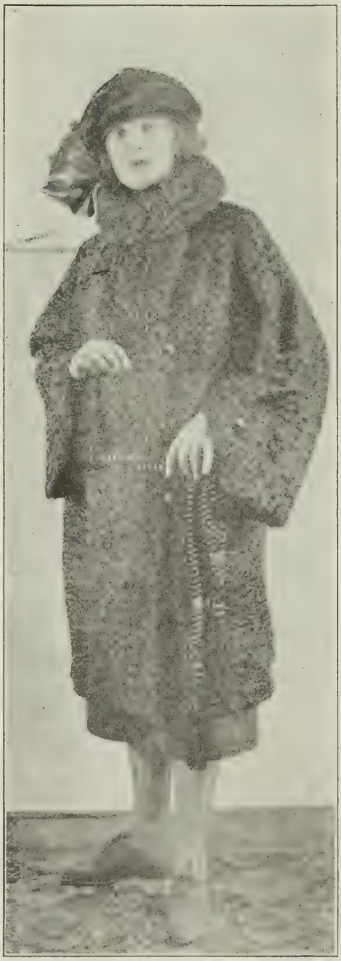
Il y a le mouchoir ordinaire, souple, mais solide, simple mais sympathique pour les usages courants. Puis voici le petit mouchoir "élégant", crépon ou soie blanche qui se glisse dans la pochette de smoking, voire de l'habit suivant une mode contemporaine.

Avec le veston enfin, c'est toute la gamme nuancée, diaprée, des pochettes. Choix parfois difficile car si la

fantaisie plaît, tout excès est fatal. Un petit mouchoir de soie vert-pomme ou violet peut déclasser à tout jamais un complet marine ou havane. Mais qu'une nuance délicate s'appareille à la tonalité de votre cravate, à la baguette de votre chaussette, voilà le fin du fin.

Comme décor, sur ce fond symphonique, des dessins discrets, harmonieux, adoucis. Le choix sur ce thème est illimité et nos maisons offrent à leur clientèle des séries variées où chaque créateur imprime son génie particulier.

Les femmes n'ont pas hésité à suivre ces aimables tendances. Le mouchoir, la pochette sont recherchés actuellement par toutes les élégantes.



Manteau-blouse russe, en astrakhan, créé par la Maison Guaedinger & Son.

Un chic désinvolte conseillait aux mondaines de laisser pendre de la poche de leur tailleur un mouchoir soyeux animé de vifs décors contrastant avec la sévérité noble du fil-à-fil, de la serge ou du satin mat.

Dans ce domaine la diversité la plus nuancée resplendit et s'éploie. Guirlandes de fruits d'or sur un fond ponceau semé de pointillés, effets nacrés produits par de nouveaux et curieux procédés batik chatoyants avec sa bizarre stylisation des marbres rares et polychromes, fresques et frises, décors néo-modernes. C'est toute une gamme lumineuse et diaprée qui anime les mouchoirs féminins.

Ce même panneau soyeux servira au tennis pour contenir les mèches indociles — un premier mouchoir de ton uni et terne cernera le front couvert par un second mouchoir, décoratif, celui-là, qui donnera la note d'art, le cachet personnel.

Nos dandies n'ont pas hésité à suivre ces voies glorieuses et leurs coiffures abondantes ont vite réclamé le soutien de ces mouchoirs sportifs. Parfois ces panneaux colorés remplacent la ceinture de cuir et opposent à la blancheur des pantalons de flanelle les nuances vives de leurs enluminures.

Il y a plus, le dernier ton c'est de monter à cheval, sur les plages célèbres, parmi les stations réputées, nu-tête, sans veston, avec, autour du cou, un large mouchoir attaché à la cow-boy, et dont les pans noués s'ornent à leur base de deux initiales de soie entrelacées et ajourées.

Voilà de l'équitation aimable et galante.

Et c'est ainsi que le mouchoir poursuit sa glorieuse carrière, suivant les rites changeants des modes capricieuses et les aimables figures de ses modèles sacrés: mouchoirs de Cambrai, cotonnades de Rouen, panneaux colorés de Mayenne, mouchoirs de Cholet illustrés par la Légende et l'Histoire, mouchoirs imprimés de Darnetal, cotonnades de Bolbec, fins mouchoirs des lins de la Lys.

Les anciens, fait étrange, malgré leur civilisation avancée ignoraient le mouchoir. Alcibiade, Pétrone, César, Antoine aux pieds de Cléopâtre rafraîchissaient leur visage à l'aide du "sudorium" de "l'orarium" suspendu à leur toge. On ne se mouchait pas au temps des Imperators. Bénéfice d'un climat sec, d'une hygiène stricte, rôle astringent des parfums.....

Le mouchoir dans son essence et sa physionomie propre date du XVIe siècle. Il suivit logiquement la création des poches qui, vers 1540, remplacèrent l'aumonière.

C'est de Venise, ville fastueuse et joyeuse, de Venise dont la grâce et l'éclat charment encore nos élégances modernes, que le mouchoir, le *fazoletti* italien conquit la France, adopté, encensé, glorifié par Henri III, monarque-dandy aux aspirations frivoles.

Réservé tout d'abord à la Cour, à la noblesse puis au clergé, le mouchoir connut bientôt les joies de la popularité.

Il fallait la grâce et le goût français pour donner à cette fabrication l'essor fécond qui caractérise aujourd'hui cette industrie.—(*L'Exportateur Français*).

LE GUIDE DU TAILLEUR

Veston sac.

Abaissez une perpendiculaire de A; de A à B donne le niveau de l'épaule; de A à C, il y a 1/3 de poitrine plus 3 pouces; A à D donne la longueur de taille; de A à E donne la longueur de la hanche; de A à F donne la longueur totale.

Abaissez une perpendiculaire de B, C, D, E et F.

De F à G, il y a un pouce. De D à H, il y a 1¼ pouce. De A à L, il y a 1/6 de poitrine plus ⅜ pouce.

De L à M, il y a un pouce. J est le mi-chemin entre A et C. De J à K, il y a largeur du dos plus ½ pouce. Elevez et baissez l'équerre pour localiser P.

De P à N, il y a ¼ pouce; abaissez une perpendiculaire à C. De P à Q, il y a 1½ pouce. Tracez une ligne de Q à O. De P à R, il y a 2¼ pouces. De R à S, il y a ⅜ pouce. De S à 24, il y a ¼ pouce. De 24 à 25 il y a ¼ pouce. De W à T, il y a un pouce. De W à 30, il y a 1¼ pouce. U est le mi-chemin entre W et 30. De 30 à T, il y a ⅜ pouce. De 1 à V donne la mesure de l'omoplate, 11 pouces, plus 1½ pouce. De C à W il y a 1/3 poitrine.

Placez la pointe de l'équerre sur V et le long bout sur WW et abaissez une perpendiculaire pour localiser X. De X à 31, il y a ½ pouce. Appliquez la mesure de la courroie, 12 pouces. Mesurant de 30 à M et de 32 à Y, tracez une ligne de Y à U. De Y à Z il y a la même distance qu'entre M à T, moins ⅜ pouce.

De V à 26, il y a 1 pouce. De 27 à Z, il y a un pouce. De 28 à 29, il y a ⅝ pouce.

De Y à 16, il y a 2 pouces. Tracez une ligne de Z en passant par 16. De 1 à 10, il y a la moitié de la poitrine. Abaissez une perpendiculaire. De 1 à 2, il y a 2½ pouces. De 2 à 3 il y a 1½ pouce. De D à 4, il y a la moitié de la poitrine sur divisions. De 4 à 5, il y a la moitié de la poitrine sur divisions. De 5 à 6, il y a 3½ pouces. De 6 à 7, il y a 1¾ pouce. Abaissez une perpendiculaire de 3 en passant par 7. De 33 à 23, il y a 4½ pouces.

Si le veston ne doit être porté qu'avec seulement le bouton du milieu boutonné, abaissez une perpendiculaire de 23 par 7. De 8 à 9 et de 10 à 11, il y a la grandeur de la hanche, 38 pouces.

Pivotez à R et allez de 0 à 12. Pivotez à I et allez de 12 à 13. De 13 à 14, il y a ¾ pouce.

Tracez une ligne de 12 à 14. Formez de 30 à M. De T en descendant à S formez les coutures du côté de S à O, et sur la partie ayant de 24 par N-11-12 formez l'emmanchure de 25 à Z. Formez l'épaule, la gorge et les devants; posez les poches, l'emmanchure et les morceaux du devant.

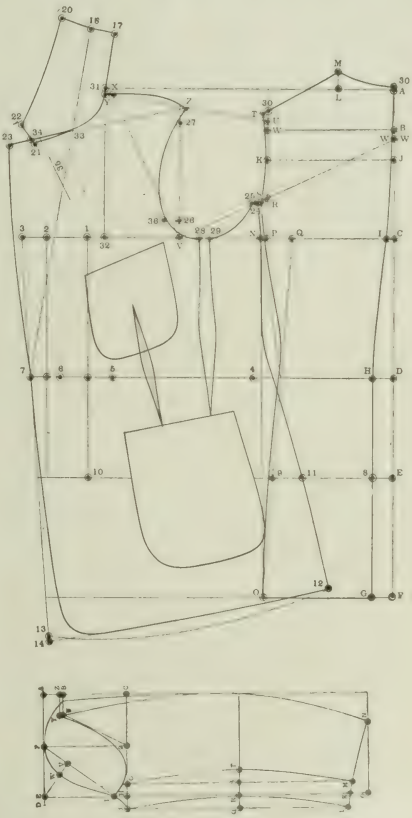
De Y à 17, il y a la même distance qu'entre 30 à M. De 17 à 18 il y a 1¼ pouce. De 18 à 19, il y a 1¾ pouce. De 19 à 20, ¼ pouce. De 34 à 21, ¼ pouce. De 21 à 22, il y a la largeur désirée. De Z à 27, il y a un pouce. Coupez à 35.

La manche.

Descendez une perpendiculaire de A. Mesurez le veston de 36 à K, qui dans ce cas est 9¼ pouces. Tracez 7¾ pouces sous la manche. Mesurez de K à T et de 36 à Z, 9¾ pouces dans le haut de la manche, plus 1½ pouce.

De A à B, il y a 1/12 de l'emmanchure plus ¼ pouce. F est le mi-chemin entre E et A. Abaissez une perpendiculaire. B et C H à 1, il y a 1 pouce. De H à J il y a un pouce. De H à G, 1 pouce aussi. De H à K, il y a la longueur de la manche. De K à L, il y a 1 pouce.

De K à M 1 pouce aussi. De K à O, il y a 1½ pouce. De K à N, il y a la largeur désirée, plus 1 pouce.



De 2 à Z, il y a 1/12 de l'emmanchure. De Z à Y, il y a 1/12 pouce. Tracez une ligne de Y à 2. Appliquez de G à V le dessous de la manche, 7¾ pouces. Formez la ligne F et I et V et E. De V à W, il y a 1¼ pouce. Mesurez de J par W à F à X, la tête de la manche, 9¾ pouces, plus 1½ pouce. De S à T, il y a 1¼ pouce. De Q à R, il y a 1¼ pouce. A présent formez la manche tel qu'illustré.

LE COSTUME TAILLEUR

L'album *Paris-Tailleur* écrit que nous voyons encore quelques tailleurs classiques, souvent en lainage mélangé gris, avec jaquette demi-longue indiquant à peine la taille, col se soulevant au besoin derrière et petits revers pointus, et de gentils costumes en fin cover-coat, en tissu chiné, à taille basse simplement indiquée par des groupes de plis rentrés comme des pinces, le tissu ressortant ensuite dans un mouvement arrondi pour donner à la courte basque une légère ampleur sans rien lui enlever de sa netteté.

Mais beaucoup plus nombreux sont les tailleurs souples, d'allure très jeune, blousés sur une petite ceinture de tissu ou plus rarement de cuir verni indiquant la taille très basse, au sommet de la hanche, en laissant dépasser une petite basque qui arrive, elle, juste au-dessous.

En d'autres cas, ces jaquettes courtes sont reprises à la taille pour blouser sans ceinture, pendant qu'une forme un peu différente nous montre un mouvement légèrement froncé, mais non blousant, venant s'appuyer sur une partie droite comme une large bande dont le bord atteint le bas des hanches.

Ne croyez pas que l'on se borne à cela, le genre "petit vêtement" donne encore lieu aux thèmes les plus variés. Ce sont des casaques dont le bas vient s'ajuster sur les hanches en une ligne plus ou moins serrée; des paletots flottants courts et amples, à godets; d'autres, droits devant, amples et plus courts derrière, avec manches se formant dans l'ampleur en manches-capes.

Les jupes toujours très simples comportent seulement un léger rappel de la garniture qui agrémente la jaquette. Ce sont parfois quelques cotes qui se soulèvent les unes sur les autres sur les côtés. On voit aussi des jupes à panneaux, à bandes flottantes retenues dans le bas, des jupes plissées entièrement ou par parties.

Les coloris évoluent du marine classique au "tussah" autrement dit beige naturel; beaucoup de serge fine, de lainage natté ou nid d'abeille, de popeline souple, de ce minuscule granité baptisé "grain de poudre". On raffole du "piquellaine carré", également dans les tons clairs, en gris pâle et pour les tailleurs tout blancs que nous reverrons avec plaisir. Enfin, les petits costumes de sport se font dans les teintes les plus vives, souvent en rouge, en orangé, en jaune d'or, en vert, et, pour eux, on n'a pas tout à fait proscrit les effets de franges composés de fines lanières coupées dans le tissu.

Les contrastes faits dans un modèle entre la jupe et la jaquette sont fort recherchés, ils permettent à l'imagination de se donner libre cours en maintes compositions dont nous ne citerons que quelques-unes: jaquette de drap avec jupe de satin noir; jaquette marine sur jupe grise unie ou plissée; casaque de satin ciré noir rayé de fines baquettes de tussor sur jupe de tussor naturel à grands plis plats; jaquette de moire noire sur jupe de piqué blanc; jaquette de kasha beige sur jupe de kasha vert.

Mais, pour les chaleurs, précisément à cause de toute cette souplesse que nous permet la forme actuelle du tailleur, nous pourrons admirer quantité de modèles en crépella, ravissant crêpe de laine, en crêpe marocain noir ou marine, en crêpe de Chine, celui-ci dans les tons clairs de gris et de beige, en shuntung, en tussor, que l'on rendra plus élégants et plus riches par quelques fines broderies qui les enjoliveront sans les alourdir.

Si nous nous dépouillons un instant de notre vêtement, jaquette ou paletot, ce sera pour dégager une blouse amusante, un gilet original, exécutés en "gilet granic", toile tissée de gros fils irréguliers, dessinant sur le fond par leur relief des fleurs et des branches, ou bien encore dans un de ces tissus pris au hasard dans la délicieuse série des clokys, tels, le "Cloquella fleuri", orné de bouquets de petites fleurs de teintes vives se détachant sur un fond blanc. Nous avons vu, dans nos courses, deux tailleurs charmants. Le premier est un petit costume à cape, mais à cape très courte, à la hussarde... Les basques en sont courtes et la cape s'enlève à volonté. Homespun ou serge.

Le second était plus fantaisiste et la jaquette, réserrée du bas, était en tissu très façonné. Garni de bandes et de manches de *skunk*, la fourrure pourrait aussi être remplacée par des rangs de petits galons ou un tissu uni assorti au costume. La jupe formait coquilles sur le côté.

Les jupes se garnissent de plis ou de nervures. On emploie le reps, la gabardine, le drap.

Le tailleur permet la blouse-gilet, qui est très en faveur, et que l'on fait, de couleur claire, bien entendu.

LA MODE

Nous voici à une période où la mode paraît définitivement fixée. Quand je dis *paraît*, il reste bien entendu que je parle d'une chose bien fugitive et peu stable. En tout cas, pour la grande ligne générale, les toilettes ne subiront pas, jusqu'à cet automne, des bouleversements notoires.

Fort heureusement, la mode évolue très lentement, et c'est presqu'insensiblement qu'on arrive à modifier les formes des costumes. Voyez combien de temps il a fallu aux jupes pour gagner quelques centimètres, et encore! combien de clientes ont résisté aux sollicitations de la couture et ont résolument gardé la jupe descendant à peine au-dessous du gras de la jambe? Il n'y a guère que les manteaux qu'on paraît avoir, dans l'ensemble, acceptés nettement plus longs.

La taille, qu'on a voulu un moment porter extrêmement basse, remonte peu à peu pour reprendre sa place normale. Les femmes petites et un peu grasses supportaient mal cette ligne, qui ne convenait qu'aux femmes très grandes et très élancées. En effet, elle avait le tort de les diviser en deux parties égales, ce qui, au point de vue décoratif, est d'un effet assez disgracieux; et puis, comme généralement le torse, chez les personnes petites, est assez long, ce dernier prenait une telle proportion que les jambes devenaient de dimension ridicule.

Malgré tout le désir qu'une femme a de suivre la mode, cela n'ira certes pas jusqu'à se rendre grotesque, et,

sous ce rapport, elle manifeste nettement sa résistance depuis quelque temps aux modes contraires à son esthétique.

Donc la taille remonte et je pense que cet automne, et même sur quelques modèles d'été, nous la verrons à sa place. Cependant, actuellement, elle se trouve encore au-dessous du niveau normal, mais, je le répète, sans exagération.

Dans bon nombre de modèles récents, le devant est d'une seule pièce et légèrement drapé; ce drapé est retenu sur le côté soit par une boucle, soit par des motifs perlés rappelant ceux du costume. Il se fait énormément de modèles drapés, mais ils demandent à être parfaitement exécutés pour être gracieux. Alors que la ligne du devant de la robe reste presque droite, la ligne de la taille est accusée dans le dos, soit par le drapé dont les plis bien distribués et bien tendus en marquent la place, soit par un léger blousant du dos.

Les manches continuent à être larges. Elles varient à l'infini comme forme et comme ampleur, suivant la matière employée. Dans les costumes de ville elles gardent une proportion modérée, mais des barbes de tulle ou des plissés maintenus au poignet donnent à la toilette le cachet exigé par la mode.

Dans la robe d'organdi, nous voyons la manche partir du corsage par un mancheron étroit qui s'arrête au niveau du coude, puis à partir de là, un volant en forme descend jusqu'au niveau de la main. Dans les robes de deux couleurs, par exemple une robe soufre garnie de blanc, le dessus de la manche sera soufre et le bas en organdi blanc.

Quelques manches, surtout celles en tissu souple, voile marocain, crêpe de Chine, voile de soie, se font droites et assez amples. Le voile de soie est fréquemment plissé, et la manche est formée de ces plissés retenus au poignet par un lien de velours.

Il y a encore beaucoup de manches courtes, mais ces dernières le sont extrêmement; souvent c'est une berthe formant empiècement qui en tient lieu.

Les pans, que nous trouvions et que nous trouvons encore sur nos robes, semblent vouloir se placer autrement. Ils étaient généralement cousus sur les côtés, mais, dans quelques modèles, ils paraissent faire partie du corsage qu'ils tendent sur la jupe. Ils se nouent alors sur les côtés.

Nous revoyons des ceintures de ruban, de ruban ciré, et d'autres entièrement confectionnées à l'aide de ruban très étroit formant des rosaces. Mais, dans les robes drapées, la ceinture est supprimée. Par contre, à noter un grand emploi de boucles et de gros cabochons qui fixent le drapé. Pour porter avec le costume tailleur, nous voyons de nouveau les coquillés de mousseline, de nansouk, de voile ou d'organdi.

Les robes complètement plissées font une réapparition, surtout le plissé à plis assez largement indiqués. Presque pas de plissé genre accordéon.

UN MANTEAU POUR L'AUTOMOBILISME



Le marchand de confections devrait comprendre que la clientèle automobiliste lui est infiniment avantageuse.

Le fait de posséder une motocyclette ou une automobile indique déjà la situation financière du propriétaire, et satisfaire un de ces sportsmen veut dire une succession constante de ventes profitables.

Il y a deux vêtements que l'automobiliste doit avoir. L'été, il doit se protéger contre la poussière, l'huile et la pluie. L'hiver, contre le froid, la neige et la boue. Nous montrons ici un de ces paletots, reversible, admirablement coupé, chaud et léger en même temps, et qui est certain de plaire au client le plus grincheux.

Que le marchand de confections s'empresse donc d'administrer de façon distincte un rayon de vêtements d'automobiliste. A ces manteaux, il pourra ajouter les gants spéciaux, les cache-poussière, certaines casquettes à visières, les lunettes, et même le cas échéant, un sous-rayon où il s'occupera de livrées particulières pour chauffeurs.

Récemment encore, la vente des excédents de fournitures militaires gouvernementales avait quelque peu entravé celle du vêtement automobiliste, mais ces articles sont maintenant écoulés, et l'on peut s'attendre à un commerce régulier, constant, et avantageux.

LA CEINTURE

Parmi les autres petits accessoires de la toilette qui se vendent bien, notons les ceintures métalliques ou en tissus, et beaucoup de ces textiles à effet or ou argent dont on fera de petites bandes pour le cou, ou des réticules.

Le mouchoir en batiste, ou en toile d'Irlande, d'une seule couleur éclatante, mais qui devra être très simple, est extrêmement recherché.

ON DEMANDE A ACHETER

Quelques chars de bois de chauffage: érable, mérisier ou autre bois dur. Livraison immédiate. Ecrire en donnant prix au Casier 165, le "Prix Courant".

LE COTON ET LA SOIE

Le département d'agriculture de Ceylan vient de faire une première récolte de coton sur un champ d'expérience de 60 acres. Les résultats obtenus sont très satisfaisants. La *Wellauwalla*, groupement de filateurs et de tisseurs va, en conséquence, planter 300 acres. D'autres compagnies financières vont entrer dans la même voie. Il existe dans l'île de très grandes superficies convenant à la culture du coton. Actuellement, l'industrie locale pourrait absorber une récolte de plus de 15,000 acres. Lorsqu'on aura terminé les travaux entrepris pour assurer la disposition de la force motrice, l'industrie cotonnière se développera d'autant plus facilement que la main-d'oeuvre est à bon marché. Les optimistes prétendent que les résultats à entrevoir donnent la conviction que la Grande-Bretagne arrivera à être indépendante de l'étranger pour son approvisionnement en coton brut.

La production annuelle cotonnière de l'Afrique du Sud s'élève à un million de livres de filasse de coton et est susceptible d'un grand développement. Ce qui est cause que ce développement est lent, c'est le manque d'entente entre les cultivateurs. Mais depuis quelque temps, de sérieux efforts sont faits pour une organisation. Au cours d'une réunion tenue récemment à Johannesburg, on a décidé de créer une bourse coopérative de coton qui classera suivant la qualité, les cotons produits par les associations locales. Chaque qualité sera vendue en bloc et la recette partagée entre les cultivateurs proportionnellement à leurs apports.

L'évaluation de la production mondiale de la soie en 1921, n'a pu être évaluée que d'une façon approximative, en raison des circonstances. On croit cependant n'être pas éloigné de la réalité en affirmant que, par comparaison avec 1920, l'augmentation se chiffre par 6 millions 130,000 kilog., soit 29,4%.

Pour l'Europe, il y a déficit de 2,235,000 kilog. de cocons, représentant un rendement en soie de 195,000 kilog., égal au chiffre de la production française en 1921.

Les récoltes asiatiques ont plus que compensé la production asiatique. Le Japon aligne, à ce sujet, des chiffres impressionnants.

LE CHAPEAU

Tous nos chapeaux nouveaux, c'est-à-dire ceux destinés à la demi-saison, reviennent à des dimensions plus petites, sans toutefois exagérer, mais ils ont une passe, tantôt baissée, tantôt relevée, qui accompagne fort gracieusement le visage.

Après avoir porté, au courant de l'été, les immenses capelines, si seyantes et gracieuses avec les robes légères, nous trouvons plus rationnel les élégants chapeaux moins volumineux, destinés aux mois de transition. Ne croyez pas cependant, mes chères lectrices, qu'il nous faille dire adieu aux capelines dont se sont parées toutes les femmes pendant les mois ensoleillés; nous en verrons encore, en taffetas, en crêpe de Chine, en moire ou en satin; nous en verrons aussi en daim tout-à-fait jolies et élégantes. La garniture de ces grands chapeaux est assez sobre, en général. Nous retrouvons souvent le simple ruban de faille ou de taffetas noué sur le côté; rien ne saurait avoir plus de simplicité, mais à mon avis, c'est là une garniture bien de saison, beaucoup mieux appropriée que les fleurs ou les plumes. Le ruban joue un rôle important; large ou étroit, il s'emploie de mille manières et nous voyons des garnitures absolument exquises en ruban. Ce sont des cocardes, des couronnes de bouclettes, des enroulements de toutes sortes, des dessins formés par des rubans entrecroisés, des nattés, des torsades, des franges, etc., etc. Le talent si délicat et si fécond de nos modistes nous ravit par les fantaisies les plus inattendues; c'est pour elles un jeu de trouver du nouveau; et chaque jour nous apporte une ou plusieurs originalités!

J'ai vu de ravissants chapeaux, tout-à-fait charmants et pratiques. Voici, tout d'abord, un chapeau de moire noire dont la passe, moyenne de dimensions, forme une légère cloche et il est tout simplement garni d'une torsade de satin gris argent et le dessous de la passe est tendu de même satin. Un autre exquis petit chapeau, en peau de daim gris souris et garni sur le côté d'une cocarde en même peau grise, sera on ne peut plus pratique pour accompagner un costume tailleur.

Un délicieux trotteur en ruban gros grain noir et bleu de roy aura tous les suffrages. Il est assez petit, la passe forme un peu visière; elle est en gros grain noir, puis, remontant sur la calotte, en garniture, trois rubans gros grain dont un bleu de roy au milieu avec un noeud plat mi-noir et bleu, posé en travers, sur le côté droit.

Les formes en feutre donnent une gentille allure un peu cavalière; elles sont souples, en général, et s'arrangent facilement suivant le got de chacune. Là encore, un simple ruban noué, plus ou moins large, fera une garniture plus ou moins élégante, suivant la largeur du ruban et sa matière; c'est-à-dire qu'un gros grain restera dans la note très simple, tandis qu'un large ruban de faille ou de taffetas, avec noeur flou reposant sur la passe, aura un laisser-aller un peu plus élégant.

Les fantaisies d'oiseaux et de plumes font de jolies et amusantes garnitures; elles sont aussi tout indiquées pour cette entrée de saison. Les ailes longues et effilées, les couteaux, les longues plumes aux couleurs chatoyantes, sont autant de garnitures bien demi-saison qui peuvent apporter certaines originalités, tant par la couleur que par la forme.

Nous retrouvons aussi des chapeaux voilés de dentelle; les longues voilettes flottantes donnent beaucoup de grâce à une coiffure et beaucoup de femmes aiment, particulièrement s'envelopper le visage de ces fins réseaux si seyants. Les tons gris sont en grande faveur; longs voiles retombant devant jusqu'au milieu du visage et, derrière, très bas dans le dos. J'avoue que ce genre est on ne peut plus joli et que toutes les femmes ont un charme très grand sous une telle coiffure.

Certains chapeaux, assez grands, sont relevés sur le côté en un mouvement roulé tout-à-fait gracieux. J'ai vu, dans ce genre, une forme tendue en satin noir, ornée, sur le côté, d'une cocarde de petits rubans de faille noire maintenue par un gros cabochon de jais.

Il est à constater que nous voyons beaucoup moins de garnitures retombantes; cela se fait depuis trop longtemps déjà et nous préférons, maintenant, les garnitures enlevées. Il fallait s'attendre à ce léger changement; en Mode, les oppositions sont radicales.

Je trouve particulièrement jolis les chapeaux repliés derrière, presque au ras de la calotte; cela enlève l'engoncement et donne un air dégagé très élégant.

Nous voyons aussi beaucoup de garnitures sous la passe; ce sont des rubans froncés, coquillés; des fleurs en étoffe extra-plates, des biais soulevés, des fantaisies de plumes collées, des dentelles posées à plat ou froncées, des plissés, des broderies, des perles, etc., etc.

Les fleurs faites à la main, en velours de couleurs riches et un peu sombres, font une garniture d'un aspect un peu lourd mais d'une grande richesse de tons. J'ai vu dans ce genre, des roses faites en plusieurs tons chauds, admirables d'harmonie!

DANS LA FABRICATION CHAPELIERE

Les formes de feutre nous donnent une amusante collection; elles sont souples, le plus souvent, ces formes, et ont beaucoup de grâce. Pour entrer dans la demi-saison, il est des feutres aux tons encore assez clairs qui se garnissent d'un simple ruban ou d'une plume longue. Il se fait de gentilles formes avec passe roulée ou repliée, d'autres à passe légère est baissée, d'autres très grandes, soit capeline, soit canotier. Nous avons un choix considérable; les petits chapeaux de feutre velours sont infiniment pratiques; les tons gris, marron, bleu sombre, noir, vert bouteille, prune, sont en faveur.

Parmi les formes en sparterie, nous trouvons également un choix très étendu, et, parmi les tissus: velours, lainages, crêpes de Chine, satins, failles, soies brochées, tissus fantaisie, nous ne pouvons qu'admirer la variété de toutes ces nouvelles créations.

Je ne puis encore vous citer ce qui se portera au courant de l'hiver, la saison n'est pas encore assez avancée et les collections ne sont pas encore toutes sorties.

Pour le moment, nous devons donc nous contenter des quelques nouveautés de demi-teintes, destinées à la fin de la saison d'été et au début de la saison d'hiver.

Pour l'instant, la variété des rubans est infinie; il est impossible de concevoir plus de fantaisie; la Mode étant aux garnitures de ruban, nous en trouvons de toutes les façons, depuis les plus souples se travaillant avec beaucoup de facilité, pouvant se froncer, se bouillonner, se cloquer, se plisser, jusqu'aux rubans rigides destinés à faire des coques enlevées qui se tiennent sans le secours du laiton qui fait toujours affreux.

Les rubans de faille, avec picots de chaque côté, souvent d'une teinte différente que le ruban; les fantaisies à double face, les rubans ornés d'un fil de métal, les rubans brodés, les rubans rayés, quadrillés, les beaux rubans simples aux couleurs unies, ceux agrémentés de franges, d'effilés, d'une lisière de satin brillante; les beaux rubans de velours, soit noirs, soit aux belles couleurs chaudes, rubans destinés à faire des torsades ou des fleurs.

Les rubans gros grains, les rubans pékinés faille et satin ou bien encore satin et velours, etc., toutes les fantaisies se trouvent, nous n'avons qu'à puiser!

Parmi les tissus, nous trouvons la même variété: les beaux velours, les pannes, les satins, les moires, les faillts, les crêpes de Chine ou crêpe marocain, nous apportent une richesse de tons et un velouté tout à fait jolis. Comme toujours, nous aurons les tissus brodés: des fantaisies s'incrustant avec la plus grande facilité et pouvant se disposer sur une calotte ou sur une passe sans que l'on puisse supposer une seconde que cela n'est pas brodé à même le tissu.

Les plumes collées nous apportent de longues, très longues, ailes fines et pointues, aux couleurs vibrantes. Les oiseaux multicolores, les bandeaux, rouleaux, bords de chapeaux, cocardes, poufs, dessous de passe, tours de toques....., et tout ce que vous pouvez désirer.

Parmi la plume d'autruche, nous pouvons encore trouver de fort jolies choses: retombées de plumes, franges, longs couteaux souples, cocardes, etc.

Et, pour terminer, de nouveaux arrangements de paradis, de crosses, d'aigrettes; des bandeaux, des palettes, des poufs, des glands..... et mille choses nouvelles et jolies! Le prix de tout cela est des plus abordables et nous aurons le plaisir de nous coiffer à bon compte avec les plus exquises nouveautés qui soient.

QUELQUES DEFINITIONS NOUVELLES EN BONNETERIE

Les acheteurs qui ne savent pas exactement de quoi se composent leurs bas, leurs chaussettes et leurs sous-vêtements, n'auront désormais qu'à consulter les édits de la *National Association of Hosiery and Underwear Manufacturers*, des Etats-Unis.

En effet, s'étant réunis récemment, les membres de cette organisation ont défini avec exactitude les différents termes et expressions qu'il est désormais licite d'employer sur les étiquettes et dans la publicité, et ont décrété avec précision les matières premières dont devraient se composer telles ou telles autres marchandises.

Par exemple, le *lisle* se compose de coton tordu double ou plus que double. Les tissus à fil unique ne pourraient porter le nom de *lisle*.

Les mots *soie, soie pur fil*, etc., ne pourront être employés que lorsqu'il s'agit de soie en cocon ou de soie qui n'est mêlée à aucune autre substance. Les bouts et les hauts en coton, devront être spécifiés, le cas échéant.

La *soie tissée* devra aussi être indiquée, et la soie artificielle devrait porter le mot *artificielle* en entier *et non abrégé*.

L'expression *silk lisle* n'est plus admise, car il n'existe pas d'article qu'elle décrive intégralement.

Le mot *mérinos* est employé pour désigner les marchandises faites de laine et de coton mêlés, mais il devrait être suivi des mots *laine et coton*, ou *coton et laine*, suivant qu'il y a dans l'article plus ou moins de coton ou de laine.

Il est hors de doute que si ces règlements sont suivis à la lettre, ils éviteront nombre de déceptions, et éclaireront heureusement le détaillant et le client.



Cape taupe. Modèle de la Maison Gnaedinger & Son. Noter la cravate et la coupe des pans latéraux.

REVUE DES ELEGANCES

Les robes pratiques de demi-saison, c'est-à-dire robes de lainage, de drap, de gabardine, de serge, de tricotine, etc., nous sont bien utiles pour les premiers jours gris à température un peu fraîche. Toutes les femmes aiment à posséder quelques-une de ces petites robes sur lesquelles une jaquette en même tissu, plus ou moins longue fait un ensemble des plus heureux. C'est ce que nous appelons les trois pièces. Robe formant corsaage et jupe, jaquette ou petit vêtement.

Rien ne saurait avoir plus de commodité que ce genre de costume. Beaucoup se font en tissus plus ou moins richement brodés d'autres se garnissent de ganses, de piqûres ou de perles, nous aimons beaucoup les broderies enrichissant un costume. La note actuelle est si simple, que nos couturiers ont dû remédier à cela en couvrant nos robes, nos costumes et nos manteaux, de dessins délicats monochromes ou multicolores. Nous voyons cependant des ensembles absolument unis qui ont un chic énorme et sont souvent-d'un goût plus sûr.

Les beaux costumes de satin ou de grosse soie nouvelle sont tout à fait élégants.

Les petits paletots en tissus différent font également fureur. Ils sont gentils, si jeunes, ces paletots, toujours très plats avec une petite basque, la taille sur les hanches, garnis de singe, d'autruches, de plumes de coqs; vous ne pourrez rien rêver de plus coquet et de plus pratique. En noir cela est tout à fait bien sur n'importe quelle robe; en blanc, cela prend une allure très habillée et ne convient qu'en certains milieux, et en gris plus ou moins foncé, il est encore bien joli. Ce petit manteau sera alors doublé d'un beau satin fantaisie. Nous porterons aussi pour les premiers jours frais de demi-saison de charmants petits paletots de drap ornés de broderie de velours ou de panne. Le satin ciré fera aussi d'amusantes choses, j'ai vu des satins cirés et gaufrés ayant des reflets admirables.

Les capes se portent souvent en forme de manteau dans le dos, c'est-à-dire qu'elles sont maintenues assez bas à la taille, dans le dos seulement; le devant et les côtés retombent droits formant de jolis plis souples. C'est là une forme en faveur depuis peu et qu'il faut s'empresser de copier.

Au point de vue confortable dans toute l'acception du mot, le bon manteau souple et chaud, à col ouvrant ou fermant à volonté, est encore ce qui se fait de mieux dans le genre. Ils sont très sobres de ligne, ces manteaux, sans taille, sans fronces, retombent tout droit, et ornés de ganses, de piqûres ou de broderies.

Les costumes tailleur reprennent la première place en cette époque de transition. Il en est d'extrêmement plats, d'autres avec une jupe ornée de plis couchés sur un côté seulement, car, ne l'oublions pas, nous avons horreur de la régularité; nous aimons par-dessus tout la fantaisie inattendue; le cachet original donnant une nouvelle élégance très parisienne.

Bien entendu nous reportons bien vite les fourrures;

je veux dire nous continuons de porter nos fourrures, car, maintenant, nous les voyons toute l'année, les chauds pelages à poils plus ou moins longs! Mais enfin avec les temps incertains de l'automne cela devient plus logique, avouez-le.

Certains jours, nous nous contenterons d'une de ces jolies robes-manteaux avec un simple renard jeté sur les épaules. Elles sont agréables à porter, ces robes-manteaux!

La femme reste fine et conserve cette silhouette légère à laquelle elle ne saurait renoncer; la robe-manteau est pour cela tout à fait indiquée, de là son succès toujours croissant.

Il se fait un certain mouvement dans la haute couture; nous voyons des effets de jupes drapées et élargies du bas par de nombreux godets qui nous font augurer une nouvelle originalité de la Mode.

Dans les robes habillées ce ne sont que pointes, pans drapés, nous ne voyons rien, absolument rien de régulier, cela est fort gracieux, d'une souplesse exquise. Manches et jupes rivalisent de fantaisie, nous assistons actuellement à une révolution bien amusante et vraiment d'un goût bien admirable. La femme prend des allures de statue grecque dans tous ces souples chiffons soulignant les formes. Le triomphe des femmes très minces ne connaît plus de bornes; et je sais beaucoup de jeunes et jolies coquettes qui vont jusqu'à s'abîmer la santé pour obtenir cette gracilité et cette souplesse de roseau en faveur actuellement.

On dit, on dit... que la taille se placera plus haut, que les robes seront encore plus longues. On dit mille choses au début d'une saison; mais, à mon avis, tout n'est pas dit, et certains grands secrets de la Mode ne traversent pas les murs de nos grandes maisons de couture.

Pour les costumes trois pièces dont je parle plus haut, nous en voyons beaucoup faits en deux sortes de tissus. Le lainage et le satin ou le crêpe marocain, se combinent on ne peut mieux, cela permet des effets plus habillés très appréciables. Par exemple, une robe sera de satin dans la partie corsage jusqu'aux hanches, le lainage viendra s'incruster pour former la jupe soit sous des broderies, sous des galons ou des piqûres. La veste ou la jaquette recouvrira complètement la partie satin et donnera l'impression d'un costume tailleur.

Nous continuons à voir beaucoup de plis, en long, en travers, les plis font une charmante garniture. Ils sont souvent très fins, de simples nervures, mais nous en voyons aussi larges de quelques centimètres enfin toutes les fantaisies possibles et imaginables, les plis sont en faveur et nous savons en profiter; cela fait une diversion amusante sur l'ensemble d'une robe ou d'un costume.

J'ai vu quelques jolis manteaux que je tiens à vous décrire. Voici tout d'abord un manteau de grosse soie noire, le dos est bouffant très bas sur les hanches, le devant reste droit, les manches continuent le mouvement du dos et sont ornées de linge; un col de singe termine cet ensemble.

Un autre manteau très élégant est en drap gris éléphant; les manches et les côtés sont entièrement soutachés de noir; des cabochons de jais soulignent ces broderies de soutache, un col et de larges parements de velours noirs font un heureux effet sur ce manteau d'une haute distinction.

Voici encore un manteau fort chic, en panne noire tout droit, tout simple de ligne, il est orné au col, aux manches et au bas, sur une assez grande hauteur de plusieurs rangs de ganses de soie noire retombant en multiples bouclettes. Ce sont là de jolies nouveautés qui, au début de la saison nouvelle, nous rendront beaucoup de services.

LES DROITS SUR LES LAINES

Le droit de 33 p. 100 que le sénat américain vient d'adopter sur la laine brute importée aux Etats-Unis est peut-être l'un des plus importants items du tarif que l'on a étudié à Washington. Le discours du sénateur Walsh, du Massachusetts, a permis au sénat de saisir toute l'importance du problème de l'industrie aux Etats-Unis. La production ne suffit pas à la consommation. Les Etats-Unis doivent importer de 40 à 50 pour 100 de la laine dont ils ont besoin. Le sénateur Walsh a signalé de son côté une circonstance aggravante: les troupeaux diminuent considérablement en nombre dans les pâturages américains, soit de 65,000,000 en 1903 à 45,000,000 en 1921. C'est ce qui explique pourquoi durant la guerre les Etats-Unis ont dû importer plus de 65 p. 100 des laines nécessaires au vêtement de la nation et de l'armée.

Le sénateur McCumber, en proposant un droit protecteur de 33 p. 100, a déclaré que l'élevage a diminué de 15 p. 100 depuis 1909. Il estime urgent d'adopter des mesures protectionnistes pour assurer le relèvement de cette industrie essentielle à la prospérité américaine. Il est convaincu que le droit de 33 p. 100 permettra à la classe agricole, qui s'occupe de l'élevage du mouton, de ressentir rapidement les bons effets de cette protection.

L'insuffisance de la production domestique de la laine aux Etats-Unis nécessite chaque année l'importation de 25 pour cent de la production totale du monde. De tous les pays les Etats-Unis sont assurément celui qui importe le plus de laine. Les capitalistes américains ont engagé dans cette industrie plus de $450,000,000. Les éleveurs sont incapables de suffire aux besoins de la nation et l'on doit, depuis une quinzaine d'années, recourir à l'étranger pour y suppléer.

C'est dans ces circonstances que la protection, a dit le sénateur McCumber, appliquée à temps et avec mesure donne ses meilleurs effets.

Les nouveaux droits tarifaire américains sur la laine n'ont pas tardé à avoir leurs répercussions sur le marché canadien. Le bill Fordney, en vigueur depuis 1921, a fait baisser les exportations canadiennes de 7,572,071 livres pour la période se terminant le 1er mai 1921 à 339,615 livres pour la même période se terminant le 1er mai 1922.

L'augmentation du droit sur la laine adoptée par le sénat fera inévitablement accélérer la baisse du chiffre de nos exportations aux Etats-Unis.

LES VITRINES D'ETALAGE

Tout commerçant qui s'occupe de l'industrie du vêtement, — qu'il s'agisse de mercerie, de bonneterie, de ganterie, d'accessoires de la toilette féminine, d'étoffes ou tissus en pièces, — devrait soigneusement étudier les avantages offerts par les merveilleuses vitrines d'étalage de la firme *Jones Brothers, Limited,* de Toronto, et se renseigner sur la perfection de fabrication de ces meubles si remarquables.

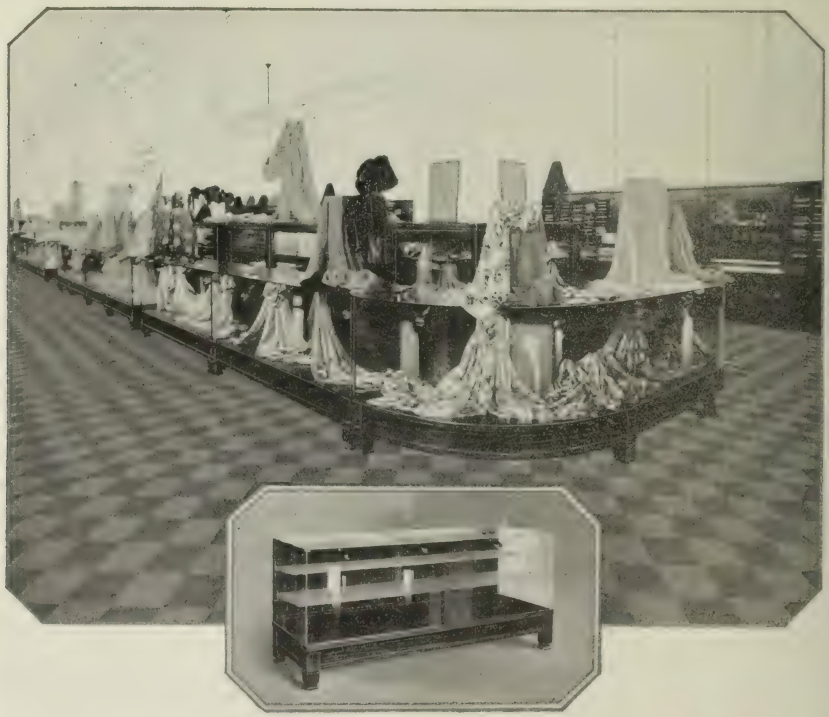
Depuis le simple tiroir à bobines de fil jusqu'à la vaste montre, en bois précieux et garnie de glaces étincelantes, où l'on drape artistement les plis des brocarts et des velours, la maison *Jones* offre au commerçant un choix et une variété inépuisable. De fabrication impeccable, dessinés avec art, et *interchangeables,* ses vitrines et casiers d'étalage sont à l'épreuve de la critique la plus pointilleuse.

LA COMPAGNIE CLUETT-PEABODY

Les manufactures de la *Cluett-Peabody Company* fonctionnent maintenant à pleine capacité et la compagnie a ouvert à Schenectady une nouvelle petite fabrique pour tre en mesure de faire face à l'augmentation des commandes. La compagnie s'attend à faire d'excellentes affaires en automne dans la fabrication des cols, chemises et sous-vêtements.

Les stocks en réserve ont été réduits à leurs quantités normales. Ils sont en bonnes conditions de vente puisqu'ils ne comprennent aucun article démodé. Alors qu'en 1920 les inventaires accusaient un total de $15,085,633, ces mêmes inventaires avaient été réduits à $6,650,262 à la fin de 1921.

La *Cluett-Peabody* continue de faire une campagne publicitaire très active qui absorbe au moins 5 p. c. de ses recettes brutes.



Grâce aux ingénieux dispositifs créés par la firme Jones Brothers, *tout étalage peut avoir le cachet et l'élégance de celui-ci.*

LE DEGRAISSAGE ET LE NETTOYAGE DES ETOFFES

Il existe plusieurs façons de dégraisser les étoffes, soit qu'on fasse usage du savon à détacher, savon spécial, qui s'emploie comme tout autre, soit qu'on trempe l'étoffe dans un mélange de fiel de bœuf et d'eau chaude ou dans une décoction de bois de Panama.

Les étoffes de laine ne doivent jamais passer à la lessive. On les savonne dans l'eau tiède, mais non bouillante.

Le nettoyage de la soie est très délicat. On enlève les taches avec la benzine ou avec un mélange d'essence de térébenthine et d'essence de citron.

On nettoie les gants de peau avec du savon blanc qu'on étend en frottant d'abord avec une flanelle humectée, puis avec une flanelle sèche ou simplement avec de l'essence minérale.

Même procédé si l'on emploie une dissolution composée d'un décigramme de carbonate de soude et d'un verre de liqueur de lait.

On conserve les fourrures après les avoir battues soigneusement, en les saupoudrant de poudre de pyrèthre et de camphre. On les tient dans des boîtes hermétiquement fermées pendant tout l'été.

Le velours du col des vêtements d'hommes se nettoie en frottant le velours avec un linge trempé dans l'ammoniaque, puis dans l'essence de térébenthine.

Voici maintenant quelques moyens simples et pratiques pour enlever les taches:

Taches de graisse. Elles disparaissent à la benzine, à l'éther, à l'ammoniaque, à l'eau de savon tiède ou à l'essence minérale.

Taches de goudron et de cambouis. On frotte tour à tour avec le savon et la térébenthine, et avec de la benzine pour la soie.

Taches de fruits.—Elles s'enlèvent à l'aide de quelques gouttes d'acide chlorhydrique dans de l'eau.

Taches d'huile.—Saupoudrer la partie tachée avec de la terre à foulon, et laisser la terre en contact pendant 24 heures.

Taches de peinture.— Employer la benzine ou l'essence de térébenthine, puis savonner.

Taches de sucre, de sang.—Lavage à l'eau froide.

Taches de bougie.—Passer un fer chaud sur un papier de soie appliqué sur la tache, ou frotter avec un linge imbibé d'alcool à 90°.

Taches de rouille, d'encre.—Employer une dissolution concentrée d'acide oxalique versée sur la tache, sans frotter.

Taches d'acides.—Faire un savonnage, ou tremper dans de l'eau de Javel.

Taches de boue.—On lave doucement, puis on frotte avec du jaune d'œuf et on lave à nouveau.

(*Revue de la Confection et de la Nouveauté.*)

AU GRAND SOLEIL

Ombrelles et chapeaux

Tant que sévira l'été, nous verrons persister le règne des couleurs claires, et surtout du blanc qui brave toutes les modes, et résiste aux soleils les plus ardents comme aux brises les plus mordantes. Dans la lumière d'un beau jour d'été, le blanc étincelle comme un joyau; il a aussi l'avantage de convenir à tous les âges. Les linons, les batistes souples, et l'organdi un peu empesé sont incontestablement les rois du moment. L'organdi n'est pas entièrement monopolisé pour les robes de jeunes filles, il fait aussi de larges capelines transparentes avec lesquelles l'ombrelle est indispensable.



Un des nouveaux modèles d'automne. Insertions élastiques à la taille et au haut. Les jarretelles, à l'arrière, sont une nouveauté intéressante. Modèle de la firme "Gossard".

Que de fantaisies dans les parasols depuis le petit dôme de dentelles jusqu'à l'ombrelle japonaise, plus large, plate, aux nombreuses baleines. Les élégantes harmonisent leur sac et leur ombrelle; rien de joli comme une ombrelle en ruban froncé avec un sac également en ruban froncé, ou bien l'on emploie pour ces deux objets le même tissu de fantaisie: crêpe imprimé, mousseline gravée, etc.



Somptueuse étape en écureuil de Russie. Présentation de la Maison Laberge et Chevalier.

Par un contraste amusant, les ombrelles sont parfois très petites, imitant celles du second Empire, alors que les chapeaux sont très grands. Ce sont de vastes capelines en crêpe de Chine, en mousseline brodée, en timbo, en paille de crin, garnies d'une couronne de fleurs ou de fruits. Nous n'aurons pas attendu les vendanges cette année pour nous parer de raisins. Ils épanouissent sur de nombreuses coiffures leurs lourdes grappes, dont les grains présentent un mélange hardi des tons les plus divers: du vert acide au jaune teinté de rouge.

Les chapeaux de cet été oscillent entre deux extrêmes: ou très grands, ou très petits. On passe sans transition de la grande capeline habillée au petit chapeau de sport ou de plein air, qui tant par sa forme étroite que par sa matière souple résiste bien au vent. Ce chapeau est en duvetine, en feutre foulé, en peau de chevreau, cerné de toile cirée, et parfois maintenu par une jugulaire pour plus de sûreté! Ces petits chapeaux ont tendance à remplacer le polo de laine dont on a tant abusé, et qui a souvent le désagrément de n'être ni seyant, ni distingué. Pour le bord de la mer, on exécute même des coiffures en lainage moelleux tel que le velours de laine. C'est généralement une sorte de capuchon se prolongeant par deux pans d'écharpe que l'on enroule autour du cou.

MODES ET FOURNITURES POUR LA SAISON D'HIVER

La postérité, toujours juste et loyale, rendra grâce, à n'en pas douter, à l'esprit ingénieux des Français, à leur sens précis des "adaptations économiques".

La vie est chère, les temps sont durs, l'élégance parfois malaisée..... Et voici que mille fournitures prêtent leur aide secourable à la confection de tant de chapeaux délicieux, toques, cabriolets, chapeaux-casquettes, gainsboroughs et jockeys.

Une fantaisie amusante, une parure colorée, une épingle décorative de galalithe, quelque cabochon brillant et en un tour de main—avec cette grâce innée des modistes parisiennes—le chapeau est croqué, troussé, présenté.

C'est le chic à la portée de tous les désirs. A aucune époque la fourniture pour modes ne montra plus de diversité, plus d'ingéniosité: soieries, rubans, raphias, plumes, colophane, cuir, jais, bois précieux, coquillages, porcelaines, métaux, tissus d'argent, tout est mis à contribution pour créer au visage féminin un cadre émouvant et subtil.

* * *

Parmi tant de présentations, de créations nouvelles, quels seront pour l'hiver prochain les articles recherchés?

La cocarde triomphera; mais une cocarde embellie, décorée, rehaussée de tout l'art et l'esprit d'une inspiration nouvelle. Cocarde de ruban, de satin, cocarde d'alpaga plissé et effilé, cocarde républicaine, cocarde de cocher de grande maison, hautes cocardes, cocardes de tissu d'argent éployée autour d'un gros cabochon métallique, cocardes de plumes, cocardes de fleurs, cocardes d'argent fin, d'argent niellé, de vif-argent.

Car l'argent — symbole précis — resplendira sur les chapeaux cet hiver, l'argent et le noir royal et somptueux, superbes chapeaux Aramis de velours noir rehaussé de volants de gaze d'argent et de trois cocardes argentées plissées, Mousquetaire de panne noire à ganse d'argent.

* * *

Voici des fleurs d'argent en gaze imperméable et brillante aux frisolis frissonnants, des roses aux clartés lunaires, des dahlias d'argent, de larges anémones métalliques au coeur de jais, voici mieux encore une rose d'argent tout entière faite en plumes recouvertes d'un enduit brillant. Un joli modèle de crinol bleu ceinturé d'un

bandeau de plumes-feuilles bleu sombre cernées de rouge connaîtra un succès durable.

D'autres stylisations poétiques offrent les lourdes grappes de raisin d'argent profond aux feuilles bronzées, de délicats et précis jasmins..... Des bandeaux d'argent encore, des camées groupés, des cabochons d'argent unis par de minces chaînettes. Des pompons encore et toujours argentés. Quelques admirables mélanges de fourrure de zibeline et de petits couteaux d'argent.

Autre effet très recherché parmi les modes hivernales: les longues plumes effilées projetées d'un jet hardi au-dessus d'une tête naturalisée ou d'une mince cocarde.

* * *

Le faisan fournira généreusement ses glorieuses dépouilles pour ces plumes hardies se profilant artistiquement sur un feutre Mousquetaire ou un Breton.

Brillant faisan doré à la parure royale, faisan versicolore aux ailes bronzées, aux ailes gris-lilas nuancé de vert, faisan vénéré, faisans de lady Amherst, prestigieux faisan argenté et tant d'autres faisans de Wallich, de Formose, faisan prélat, faisan noble, faisan commun — car ce bel oiseau possède les trois ordres: clergé, noblesse, tiers-état — vont fournir la délicate matière à maints panaches hardis, aigus.....

Cette recherche des plumes aiguës projetées hardiment sur le côté s'affirme même sur les bandeaux de grèbe, teints naturels, mélangés, qui feront florès sur les chapeaux d'hiver et s'achèveront par deux pennes minces élancées sur le côté.

Nouveauté de l'année, voici les fleurs de plume et ce succès triomphal, les liserons de plume. Aucune fleur ne s'est mieux prêtée à ces réalisations poétiques que le calice épanoui du liseron. Et de délicieuses formes de plumes collées blanches, beiges, suède, s'ornent harmonieusement d'un groupe de liserons fauve, écaille ou beige.

Les plumes seront encore taillées en forme de feuilles pour constituer, bandeau glorieux, comme une couronne de lauriers laqués au bord du limbe, de tons vifs.

Le coq offrira ses plumes bronzées pour des petits poufs, des plumets, des "chutes de coq" assemblées par une griffe de métal sombre. L'autruche sera surtout défrisée, glycérinée. Nous admirerons de larges palmes de "plumes mousseline" de tons dégradés.

Autre succès de la saison hivernale, les crosses grouperont leurs fines plumules en forme de "verre de lampe" autour d'un cercle régulier ou dessineront des "fouets" cerclés. Des fleurs irréelles se dresseront avec les barbes du paon travaillées et teintes et, comme cœur dressé de délicats plumages d'oiseaux rares. Les paradis se porteront toujours en "flancs" déliés et fins.

Et c'est ainsi que ces parures légères iront porter au monde entier le goût subtil et l'art de nos industriels français.

* * *

Que de difficultés cependant! L'Amérique ne refuse-t-elle pas l'entrée de toute dépouille d'oiseau non comestible. Intentions d'une noblesse évidente, lutte contre une destruction trop farouche de ces auxiliaires ailés. Mais ignore-t-on qu'en France les plus généreux sentiments sont professés vis-à-vis des chantres de nos bois, des hôtes de nos halliers ou des fidèles migrateurs. Jamais un sentiment cupide ni intéressé n'a tenté de combattre ou de ruiner chez nous l'existence des oiseaux à la plus sage mesure, la réserve la plus large a toujours respecté la propagation de ces indispensables.

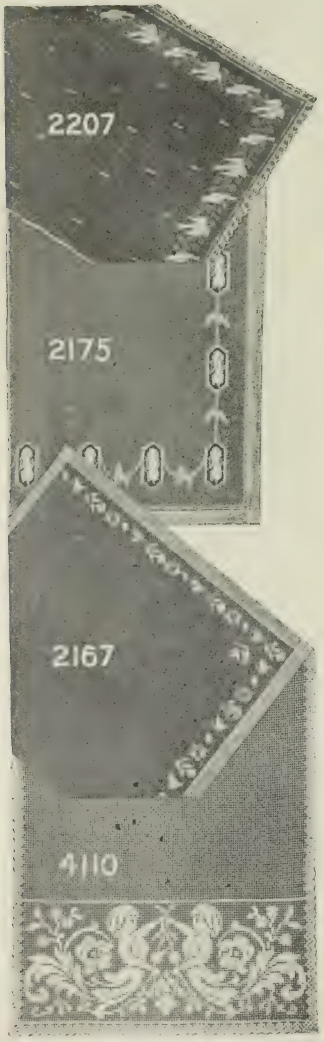
Nous possédons de nombreuses ligues pour la protection des oiseaux, et nos savants, nos naturalistes ont depuis longtemps provoqué d'efficaces mesures pour la sauvegarde des migrateurs.



Modèle de la Maison Desparois et Garneau. Seal et singe, vaste col-cape.

Voici cependant que l'Angleterre prohibe à son tour certaines parures d'oiseaux..... On assure que cette mesure prohibitive aurait pour but inavoué de protéger les fermes d'autruches, du Cap, dont la prospérité rapide laisse craindre une mévente.

Nous ne croyons pas nos voisins d'outre-Manche capables de telles représailles. Il suffira d'une entente sans doute pour faire cesser cette interdiction. Déjà le paon,



Quelques modèles de dentelle Nottingham.

illustre hôte de nos vergers est repoussé en Angleterre sous le prétexte qu'il porte malheur.

Les Anglaises au teint délicat, roses d'York et de Lancaster aux carnations étincelantes, aux chevelures somptueuses vont-elles être privées d'une des plus seyantes parures qui se puisse souhaiter.

Ce serait dommage — pour elles et pour nous.

STORES ET RIDEAUX

La dernière mode, c'est, avec la poésie des tulles fins, l'épanouissement des filets aux larges mailles, teints de couleurs vives et tissant sur leurs larges réseaux, des décors les plus fastueux.

D'immenses panneaux, constitués par des filets aux mailles très espacées, dessinent ainsi en cordonnets colorés en relief telle fable de La Fontaine: *Le Renard et les Raisins, La Colombe et la Fourmi...* L'association du filet coloré bleu azur, ocre, ivoire, et des belles guipures, fournissent des vitrages d'une richesse inégalée.

Voici encore les stores-panneaux en filet noué à la main, avec leurs broderies mèches, vieil or et écru, laissant pendre de chaque côté, suivant les décrets de la mode tyrannique, deux longues franges écru. Au milieu, suivant un cintrage harmonieux, toute une suite de gland bleus accordent cette note colorée, indispensable actuellement aux parures de nos logis.

Dans une note plus modeste, de beaux vitrages en tulle-filet, imitation de broderie mèche, laissent retomber la pluie de leurs franges légères.

Parfois les vitrages, les filets brodés, reproduisent une série de tapisseries d'Aubusson qui évoquent tous les arts industrieux, la pêche, la chasse, etc...

Le tulle est grand favori. Parmi les séries les plus recherchées aujourd'hui, les stores-vitrages en linon nous présentent leurs broderies ajourées avec leurs motifs d'application sur tulle.

Mais le dernier chic en vertu des recherches signalées plus haut, c'est le tulle filet, dont les larges mailles laissent circuler librement la belle lumière.

Tout le monde sait que les stores se divisent en plusieurs familles: les stores-panneaux, qui descendent jusqu'au bas des fenêtres; les stores Médicis qui, couvrant légèrement la baie jusqu'à la moitié ou les trois-quarts, rejoignent ainsi les fins brise-bise; les stores-vitrages; les stores flamands.

Le store Médicis s'étend sur la totalité des fenêtres, tandis que le store-vitrage ne couvre que la moitié du clair panneau.

Il est impossible de causer rideaux et dentelles sans penser aux charmantes créations en dentelle Nottingham que l'on peut se procurer chez MM. *T. I. Birken & Company*, qui représentent ici la firme *C. W. Williams and Company*, d'Angleterre.

Nous donnons ci-contre une gravure représentant quelques-uns de ces modèles discrets et riches en même temps.

LA CHEMISERIE

Depuis janvier 1920, tous ceux, fabricants, grossistes et détaillants, qui font partie de l'industrie de la chemiserie, ont connu des heures de déception et d'inquiétude. La situation inspirait bien des craintes et l'on ne savait comment tout cela finirait.....Mais, vers l'automne de 1921, les fabricants de tissus pour chemises s'étant assez bien débarrassés de leurs excédents de stocks, et les chemisiers détaillants ayant, grâce à d'innombrables ventes, réduit leurs réserves au minimum, l'horizon s'éclaircit et il fallut penser à tisser de nouveaux tissus, pour faire de nouvelles chemises, lesquelles constitueraient des stocks nouveaux.....

C'est alors que se produisit une hausse rapide dans les prix des cotons bruts, allant de 11 sous à 20 et 25 sous la livre. Les soies firent de même, et les taffetas



L'artistique devanture de la Maison Forsyth.

montrèrent fermeté..... Le marchand a donc pu acheter, au printemps de 1922, les nouvelles marchandises offertes par le fabricant, et à des prix raisonnables, ce qui l'encouragea.

Aujourd'hui, les cotons en pièce accusent hausse et vigueur. Il n'y a, pour ainsi dire, plus d'excédents de stocks dans les filatures; ceux des fabricants sont peu considérables, et détaillant et client recevront, cet automne, des valeurs plus satisfaisantes qu'en aucun temps depuis 1916-17.

La plupart des Canadiens se dispensent de porter gilet dès les premiers beaux jours et ne l'endossent de nouveau qu'à la fin de septembre. Les chemises doivent donc être aussi attrayantes et élégantes que possible. C'est au marchand à noter ce fait important et à présenter des articles nouveaux, intéressants, et de prix rationnel.

Il n'est pas irraisonnable de vendre de l'article cher, car il y a toujours là une meilleure marge de profit sur les marchandises de prix élevé que sur celles de coût modeste. De plus, l'on évite ainsi l'accumulation de stocks invendos et le client s'accoutume à relier, dans son esprit, le nom de l'établissement avec la notion de qualité supérieure.

Quant à la mode, pour l'automne, l'on verra surtout la chemise avec faux-col de même tissu. Cette jolie mode, qui commença au printemps, durera certes encore longtemps. Couleurs éclatantes et raies accentuées sont, bien entendu, absolument honnies.

Ces quelques notes, qui résument de façon concise la situation du marché de la chemiserie, nous ont été communiquées par M. J. D. Claude Forsyth, le sympathique président de la firme *John Forsyth, Limited*, fabricants, à Kitchener, de chemises, faux-cols, pyjamas, etc., de qualité absolument supérieure.

LES IMPORTATIONS DE LAINE DE L'AMERIQUE DU SUD

Il a été importé de l'Argentine en Allemagne pendant la période du 1er octobre 1921 au 28 avril 1922 112,532 balles contre 37,958 balles pendant la même période de l'année précédente.

Pendant le même temps, il a été importé de l'Uruguay, 27,228 balles contre 5,151 l'an dernier.

NOUVELLE INDUSTRIE

L'ancienne manufacture Duhamel, à Saint-Hyacinthe, est à subir d'importantes réparations. Une compagnie de tricots mettrait sous peu des machines en opération, donnant de l'ouvrage à une vingtaine de mains.



Les bureaux modernes et attrayants de la Compagnie John Forsyth.

BIJOUTERIE

LE MARCHE DES BIJOUX EN ALLEMAGNE

Le *Berliner Tageblatt* rapporte que Berlin deviendra prochainement un important marché de bijoux.

Depuis la chute du gouvernement Kerensky, en Russie, un grand nombre de réfugiés nobles et riches de Russie sont venus s'établir à Berlin et y ont caché leurs bijoux. Plusieurs membres de la noblesse russe ont vendu la plupart de leurs richesses aux négociants de cette ville. Pendant longtemps on a fait le trafic clandestin des bijoux et des diamants afin d'éviter la taxe. Mais tout dernièrement, le gouvernement en coopération avec les trois cents marchands de Berlin a établi le contrôle de ce commerce.

De cette façon le fisc pourra s'assurer un revenu considérable au moyen de la taxe. En raison de ce marché contrôlé, un nombre toujours croissant d'acheteurs étrangers affluent à Berlin où ils peuvent acheter les diamants et les bijoux à meilleurs prix qu'à Amsterdam, à Anvers ou à New York.

SURETE AVANT TOUT

"Sûreté avant tout" est une maxime bonne à suivre presque toujours, surtout lorsqu'il s'agit de prêter de l'argent. Le riche peut se permettre de spéculer et de courir les risques auxquels l'exposent les taux d'intérêt élevés. Ceux qui ne disposent que de modestes épargnes ne devraient les placer que sur garantie absolue. Pour cette cla se, les bons du Dominion du Canada ne sauraient être égalés: leur sûreté est parfaite et ils rapportent un intérêt libéral. Les détenteurs des bons du Daminion du Canada, à cinq et demi pour cent, échéant le 1er décembre 1922, peuvent replacer leur argent au même taux d'intérêt, en échangeant les anciens bons contre des nouveaux, d'une durée de cinq à dix ans, comme il leur plaira. Toutes les banques chartrées peuvent faire ces échanges.

LE DIAMANT

Il est souvent dit que l'on nait poète et que l'on devient orateur. L'on pourrait aussi aajouter que l'on devient expert en diamants, mais que l'on ne peut pas naître tel... Ce n'est qu'après des années d'étude et d'observation, d'achats et de ventes, et de manipulation constante du diamant que l'expert pourra véritablement mériter son nom.

Il va sans dire que le bijoutier devrait consacrer autant de temps que possible à cette science; en ce faisant il pourra, ce qui est fort important, se protéger lui-même dans ses achats, et, de plus, éviter de déplaire à sa clientèle en lui vendant, même de bonne foi, quelque pierre exposée à être reconnue comme médiocre après achat, par quelque connaisseur.

Que le bijoutier se familiarise donc avec tous les termes qui se rapportent au diamant; qu'il en connaisse l'histoire, les origines, les méthodes de production, l'analyse chimique; qu'il sache en parler savamment et employer à leur place les mots bord, brillant, rose, eau, carat, jardinage, facette, biseau, taille, plat, table, couronne, culasse, égrisée, *et coetera*...

Un diamant parfaitement taillé doit avoir cinquante-huit facettes, le feu et la durée de la pierre dépendent plutôt de la finesse de la taille et de la disposition des facettes que de sa couleur ou de sa perfection. Le diamant brut perd soixante pour cent de son poids à la taille, et il faut de cinquante à soixante heures pour tailler et polir une pierre d'un carat.

En parlant diamants, en connaissance de cause, avec votre client, il est impossible de ne pas l'intéresser... Le bijoutier averti ne saurait négliger cette branche de sa profession.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les offres suivantes se rapportent particulièrement aux tissus et articles du vêtement:

4539.—*Costumes, robes.* Commerçant de la Jamaïque désire représentation, tous genres. Aussi sous-vêtements, articles de cou, etc.

4538.—*Textiles, tricots, sous-vêtements.* Maison de Manchester désire représenter fabricants canadiens.

4987.—*Articles de cou.* Agent de la Jamaïque désire représentation canadienne.

315.—*Cotonnades.* Importateur belge désire offre cotonnades imprimées pour commerce africain.

262.—*Duck, coton.* Importateurs chinois désirent duck et duck blanc et khaki.

Les notes de modes que nous donnons dans ce numéro ont été puisées aux sources les plus autorisées, telles que la *Revue de la Confection et de la Nouveauté, L'Exportateur Français, Women's Wear, Drapers' Organizer, Paris-Mode, Paris-Elégant, Paris-Chapeaux,* etc., etc.



L'Ouverture de la Chasse

Les cuisines Clark vous aideront à augmenter vos ventes et vos bénéfices si vous placez en évidence votre assortiment des produits Clark.

—Ils sont en grande faveur pour les chasseurs.

Faits en Canada, par des Canadiens, avec des produits Canadiens.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont

Si vous éprouvez quelque embarras dans vos achats

CONSULTEZ

les Annonces du

PRIX COURANT

et écrivez aux annonceurs.

USINE: JOLIETTE, QUE. MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

On demande des agents pour la

"SCIE CHAMPION"

Cette scie est supérieure à toute autre pour sa résistance, étant faite d'acier de première qualité; elle scie plus rapidement que toute autre à cause de sa lame mince et fine et la dent étant formée de telle sorte que la moulée de scie tombe à terre à chaque coup de scie au lieu d'être mâchée plusieurs fois; elle n'a que 36 dents au lieu de 110 qu'ont la plupart des scies ordinaires, par conséquent, elle économise et le temps et les limes.

La Manufacture de Scies "CHAMPION"

GARTBY, QUE.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

J. Markusfeld vs Duncan Macpherson, 221, 12ème avenue Lachine, 30 août à 1 p.m. J. A. Bouchard.

W. Lajeunesse vs J. A. St-Laurent, 478 Bélanger, 28 août à 10 a. m. Ed. Jodoin.

W. Cusson vs Louis Routhier, 744 St-Valier, 30 août à 11 a. m. J. Coutu.

E. Champagne vs Wilfrid Gratton, 893 St-Valier, 29 août à 11 a. m. T. N. Proulx.

J. R. Constantineau vs J. A. Mireault, 129 Iberville, 28 août à 11 a. m. O. Desrochers.

W. Lyman vs L. Lamothe et al, 1944 Boul. St-Laurent, 28 août. E. Aumais.

Banque Nationale vs L. P. Samson et al, 171 Avenue Hôtel de Ville, 28 août à 10 a. m. J. S. Lavery.

Import Silk Co., Ltd. vs Art. Garment Co., 46 St-Alexandre, 28 août à 10 a. m. J. Dockstader.

J. B. Chastenais vs I. E. Vaillancourt, Bureau du Protonotaire, 28 août à 10 a. m. Eug. Rochon.

Harry Cohen vs Sam Brownstein, 4490 Sherbrooke Ouest, 28 août à 11 a. m. J. X. Pauzé.

Geo. Maslumakis vs B. Nuegarite et al, 326 St-Laurent, v. T. S. M. Kotsos, 28 août à 11 a. m. J. Desmarais.

Herald Publishing Co. vs J. E. Coleman, Lumkins Hotel, 1150 Côte des Neiges, 28 août à 1 p. m. S. C. Marson.

J. R. Constantineau vs J. A. Mireault, 129 Iberville, 28 août à 11 a. m. O. Desroches.

Elie Champagne vs Wilfrid Gratton, 893 St-Valier, 29 août à 11 a. m. T. N. Proulx.

W. Lajeunesse vs J. A. St-Laurent, 478 Bélanger, 28 août à 10 a. m. Ed. Jodoin.

Prime Cusson vs Ls. Routhier, 744 St-Valier, 30 août à 11 a. m. J. Coutu.

FAILLITES A MONTREAL

Nous donnons en premier le nom du failli, et ensuite, le nom du syndic.

Langlois, F. A.: Jos. Lemire.

Jos. Bouvier: W. Damphouse.

Home Show, Co.: Vincent Lamarre.

Eugène Robert: Vincent Lamarre.

J. Trottier: Eug. Prevost.

Martin McPeack Lumber, Ltd.: J. A. Lefebvre.

Papineau Bargain Store: C. A. Sylvestre.

A. Stern: J. G. Duhamel.

Annie Shaitoff: D. Sommier.

Modern Clothing Mfg., Co.: N. Goldstein.

Mme Edouard Charbonneau: E. Garneau.

Wigwann, Ltd.: Paquet & Bonnier.

P. Berman: J. E. Moriarty.

Jas. Maher: W. Damphousse.

Montreal West Milling, Ltd.: Geo. Duclas.

FAILLITES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Parisian Cloak & Shirt Mfg., Co. Montréal: Isidore Friedman, Montréal.

Rioux & Belzile, Cap de la Madeleine: Henri Brisson, Trois-Rivières.

Gauvin & Cie, Québec: Lefaivre & Gagnon, Québec.

Gendron, Jos., Montréal: Lefaivre & Gagnon, Québec.

Lionel Paquette, Granby: L. P. Bernard, Granby.

Silverman, Louis, Montréal: Paquette & Bonnier, Montréal.

J. A. C. Laurin, Iberville: Paul L. Turgeon, Montréal.

Dionis Gelinas, Ste-Flore: J. C. Perreault, Montréal.

Victoria Theatre, Montréal: Geo. Duclos, Montréal.

Jean Giguère & Cie, St-Aurelie: Bédard & Bélanger, Québec.

Donat Proulx de St-Euphémie: Lefaivre & Gagnon, Québec.

Bell King Ltd., Montréal: J. M. Kennedy, Montréal.

Sam Kitty, Montréal: D. Sommer, Montréal.

Mme Rosalie Bilodeau Galibois, St-Pierre de Montmagny: J. P. E. Gagnon, Québec.

Louis Ouellette, St-Cyprien: J. P. E. Gagnon, Québec.

Donat Martel, Causapscal: J. P. E. Gagnon, Québec.

Charles Blackburn, Jouguères: J. P. E. Gagnon, Québec.

Ludovic Boucher, Rivière du Loup: Larue, Trudel & Picher, Québec.

Nap. Huard de Thetford Mines: Tancrède Beaudoin.

Jos. Emile Demers, Pont Viau: Eugène Prevost, Montréal.

Mme R. Bousquet de St-Rémi de Napierville: Eugène Prevost, Montréal.

Alfred Fréchette de Princeville: Bédard & Bélanger, Québec.

P. A. Plamondon, de Québec: Bédard & Bélanger, Québec.

P. Royer de Ste-Anne de Suckeley: L. P. Bernard, Granby.

Broadway Ladies Tailoring, Sherbrooke: Nathan Grobstein, Montréal.

David Slover, Hull: Nathan Grobstein, Montréal.

Herménégilde Thérien, Granby: L. P. Bernard, Granby.

Office Requirements, Ltd, Sherbrooke: Bélanger & Bégin, Sherbrooke.

S. Wallow & Moulton, Granby: Allaire & Leblanc, Sherbrooke.

Victor Gaudette, La Présentation: H. St-Germain, St-Hyacinthe.

Max. Maudelker, Jonquière: A. J. Hart, Montréal.

Geo. Beauchesne, St-Adrien de Ham: Bélanger et Bégin, Sherbrooke.

Amédée Hébert, Québec: J. P. E. Gagnon, Québec.

Louis Geo. Rhéaume, Beauceville: J. P. E. Gagnon, Québec.

Francois Thibault, St-Luc Matane: J. P. E. Gagnon, Québec.

Jos. Elz. Lavoie, St-Louis du Ha Ha: J. P. E. Gagnon, Québec.

W. S. Aboussaby, Val Brillant: J. P. E. Gagnon, Québec.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

P. T. Légaré & Cie, tée vs J. D. Latulippe, Montréal, $11.

McColl Bros., Ltd. vs Art. Hétu, Montréal, $89.

J. & P. D'Avignon, Ltée vs Jos. Figueys, Montréal, $60.

L. Latraverse, Ltée vs C. A. Clermont, Montréal, $25.

E. L. Patenaude vs L. Roch, Montréal, $50.

Boisseau & Finnie, ès-qualité vs Wing Lee, Montréal, $55.

J. Riopel vs H. Brunet, Montréal, $94.

J. B. Vinet vs J. Cunningham, Montréal, $12.

N. Tellier vs A. Wistaff, Montréal, $28.

N. Tellier vs Geo. Jenais, Montréal, $11.

J. Poirier vs Joe. Farrell, Montréal, $80.

T. Lachapelle vs Jos. Morrissette, Montréal, $42.

B. Reignstreif vs Mlle E. Gougeon, Montréal, $33.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Montreal Tramways Co. vs H. Bédard, Pointe aux Trembles, $150.

Benoit Trudel vs Alcée Allard, St-Bonaventure, $167.

Morris Browmon vs J. E. Simard, Montréal, $678.

Norwich Union Fire Ins. Soc., England, vs R. S. Wright, Montréal, $231.

Sam Vineberg vs Bernard J. Gold, Michael Wise, (Gold & Wise) Montréal, $263.

Cité de Verdun vs H. White, Montréal, $1860.

Thos. Snyder vs Gus Snyder, Montréal, $1000.

Harry Bessner vs Alph. Morniville, Montréal, $220.

CANADA

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le

LUNDI, 11 SEPTEMBRE PROCHAIN, à DIX HEURES du matin.

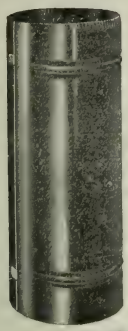
En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif.
L. J. LEMIEUX.

Bureau du shérif

Montréal, 22 août 1922



Coudes et Tuyaux de Poêle

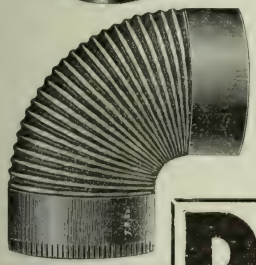
Les tuyaux de poêle "Sterling" de Davidson sont faits en trois dimensions, en noir et d'après un brevet amélioré. Ces tuyaux sont découpés à l'emporte-pièce, ce qui assure leur ajustement parfait — ils ne rentreront pas l'un dans l'autre et ils peuvent être facilement assemblés à la main sans l'aide d'aucun outil. Demandez-nous aussi nos tuyaux "T", nos dés et plaques de cheminée ainsi que nos clefs de tuyau de poêle.

Le coude "Empire" est bien fait en un seul morceau de tôle d'acier bleuie et cannelée, en trois dimensions ordinaires et trois dimensions plus petites pour tuyaux de poêle à gaz.

Deux autres lignes Davidson, le "Standard" et le "Bevel" sont des coudes également en un seul morceau, tous deux plissés et en deux dimensions.

DESSOUS DE POELE avec intérieur en bois et lithographiés; couleurs assorties et plusieurs dimensions au choix. Quelques dimensions aussi de dessous avec intérieur en papier.

Livraison prompte garantie pour toutes les commandes.



The Thos. Davidson Mfg. Co. Limited

MAISON FONDEE EN 1860

BUREAU-CHEF: MONTREAL.

Toronto - Winnipeg - Calgary - Vancouver.

DAVIDSON

TOLES

DOMINION CANADA

Galvanisées
Polies Noires

Demandez-les à votre "jobber" ou écrivez-nous

A. C. LESLIE & CO., Ltd.
MONTREAL

Les

FICELLES et CORDAGES

Marque "Doon"

EN LIN, CHANVRE ET JUTE

POUR TOUS LES USAGES

SONT ENTIEREMENT FAITS AU CANADA

Aussi Ficelles de coton polies

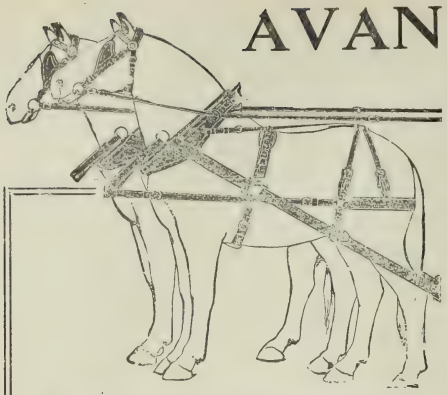
et Ficelles Marlin Express

Ecrivez pour avoir échantillons et prix.

DOON TWINES, LIMITED

FABRIQUES A DOON ET A KITCHENER

BUREAU-CHEF - KITCHENER, Ontario.



AVANT LA HAUSSE DU CUIR

Nous désirons informer nos clients que les

prix du cuir après être descendus à leur plus bas niveau possible sont maintenant en train de remonter considérablement. La même chose s'applique à la bouclerie et en général à tout ce qui entre dans la fabrication des harnais.

Nous avons fabriqué un certain nombre de harnais de toutes sortes pour tous les usages lorsque les prix des matériaux étaient les plus bas, NOS PRIX VONT DEMEURER LES MEMES tant que notre assortiment actuel durera, après quoi ils devront nécessairement suivre le cours du marché.
Nous vous engageons fortement à placer vos commandes de harnais ou d'articles de sellerie immédiatement. Il n'y a aucune baisse à espérer; au contraire, tout indique que les prix ne reviendront jamais aussi bas qu'ils l'ont été dernièrement. Vos commandes sont remplies promptement.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.

(Près de la rue McGill)

SUCCURSALES: WINNIPEG ET QUEBEC.

Les Harnais "Alligator" sont les Meilleurs du Cadada

Demandez notre catalogue Spécial No 22.

Table Alphabétique des Annonces

A

Allen Bros. & Co., Ltd. . . Couverture
Allen Silk Mills, Ltd. . . Couverture
Assurance Mont-Royal. 96

B

Banque Nationale. 86
Banque Provinciale du Canada. . 94
Banque Royale du Canada. . . . 94
Barette, E. O. & Cie. 21
Barrett Co., Ltd. 75
Bates & Innes, Ltd. 21
Beach Foundry Co. 40
Birkin & Co., T. I. 12
British Colonial Fire Insurance, Limited. 96
Brock, W. R. et Cie, Ltée. . 18 et 19
Brodeur, A. 96
Brodie & Harvie, Limitée. 88

C

Canada Foundries & Forgings, Limited. 77
Canada Veiling Co., Ltd. 7
Canadian H. W. Gossard Co., Ltd. 13
Canadian Milk Products Co. . . . 90
Chamberlain Medicine Co. 92
Cereal Co., H-O. 93
Chipman-Holton Knitting Co., Limited. . . . . Couverture
Circle-Bar Knitting Co., Ltd. . . 22
Clark, W., Limited. 61
Connor & Son, J. H. 73
Côté & Lapointe. 96
Couillard, Auguste. 96

D

Dale Wax Figure & Co., Ltd. . . 27
Daly & Morin, Limitée. 20
Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. . 63
Delfosse & Cie. 22
Dods-Knitting Co. 10
Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Ltd. 23
Dominion Textile Co., Ltd. . . . 8
Dominion Wadding. 21
Doon Twines Ltd. 63

E

Eddy, La Cie E. B. 88

G

Gagnon, P. A. 96
Garand, Terroux & Cie. 96
Garland, John M. & Son, Ltd. . . 3
Greenshields, Limited. 34
Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills, Limited. 21

H

H. S. Heinz Co. 90
Hervay Chemical Co. 92
Hobbs Mfg. Co., Ltd. 73
Hodgson, Sumner Co., Ltd., 32 et 33
Hôtel Victoria. 96

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 35

J

Jonas & Cie, Henri. . . . . 90 et 96
Jones & Co., Ltd. 24
Justrite Garment Co. 6

K

King Silk Co., Ltd., A.-S. 5
Kitchener Suspender Co., Couverture

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. . . . 70
La Publicité. 94
Leslie & Co., Ltd., A.-C. 63
L'Esportazione. 94
Lloyd Commercial. 96

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 98
Manufacture de Scie "Champion". 61
Martin & Cie, P. P. . . . . 16 et 17
McArthur & Co., Ltd. 61
Monarch Knitting Co., Ltd., ... 29, 30 et 31
Montbriand, R. 96
Montreal Biscuit Company. . . . 92

N

National Breweries Co. 91
Niagara Neckwear Co. 21
Nisbet & Auld, Limited. 26

P

Parisian Corset Mfg. Co., Ltd. . . 11
Pink, Ltd., Thos. 76

R

Racine Limitée, Alphonse. . 14 et 15
Ramsay & Son. 76

S

Still Mfg. Co., J.-H. 76

T

Tooke Bros. . . . . Couverture
Tropical Food and Chemical Co., Limited. 89
Turnbull, C. 21

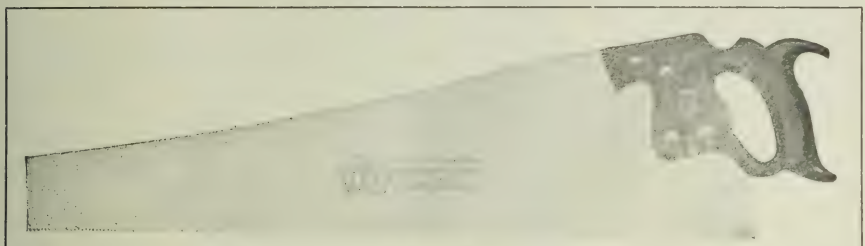
V

Vassie & Co., Limitee. 28

W

Warner Bros. Co. 9
Wayagamack Pulp & Paper. . . . 4
Williams, C.-H. 12
Wright, Wm. E. & Sons. 87

EGOHINES DISSTON



La Scie dont la plupart des Charpentiers se servent

MACHINERIE ENTIEREMENT MODERNE ET NOUVELLE

Toute la machinerie employée par la fabrication des égohines DISSTON au Canada a été faite spécialement à la fabrique de Philadelphie, et comprend les derniers perfectionnements apportés aux machines servant à la fabrication des scies.

Un personnel de mécaniciens, ayant suivi un entraînement spécial à la fabrique de Philadelphie, dirige chacune des opérations par lesquelles doit passer une scie durant le procédé de sa fabrication.

Tout le matériel employé dans la fabrication des célèbres égohines DISSTON est fondu et laminé aux usines DISSTON à Philadelphie, et sa qualité est sans égale.

Tout cela assure la conservation de la célèbre qualité DISSTON, qui a été le modèle-type de la qualité dans tout l'univers, et depuis plus de 80 ans encore.

SUBSTANTIELLE REDUCTION DE PRIX

→A PRESENT←

FABRIQUEES AU CANADA

FOURNAISES "BEACH" AVEC OU SANS TUYAU

Les chambres pour le retour de l'air et l'air chaud sont scientifiquement proportionnées et construites de façon à ce que la meilleure circulation soit obtenue, afin de retirer toutes les unités de chaleur du combustible consommé.

Le compartiment intérieur, divisant les chambres de l'air et du retour de l'air est fait avec une enveloppe extérieure en grosse tôle galvanisée, une enveloppe intérieure en fer-blanc et un entre-deux en amiante.

La clef du régistre du courant d'air direct est placée à un endroit commode et à la portée. La tige du régistre partant de cette clef pour aller au régistre est en dehors des conduites et de la chambre de combustion. Le régistre est de la dimension ordinaire et il est muni d'un dispositif pour l'explosion automatique des gaz, chose très essentielle lorsque le charbon employé renferme un gros pourcentage de gaz.

Un espace approprié a été réservé pour l'installation d'une section à eau chaude. Le tuyau pour l'eau chaude peut passer par le haut du radiateur ou par la partie supérieure du cadre de la porte du foyer. Le tuyau du retour de l'air passe par la partie inférieure du cadre de la porte du foyer.

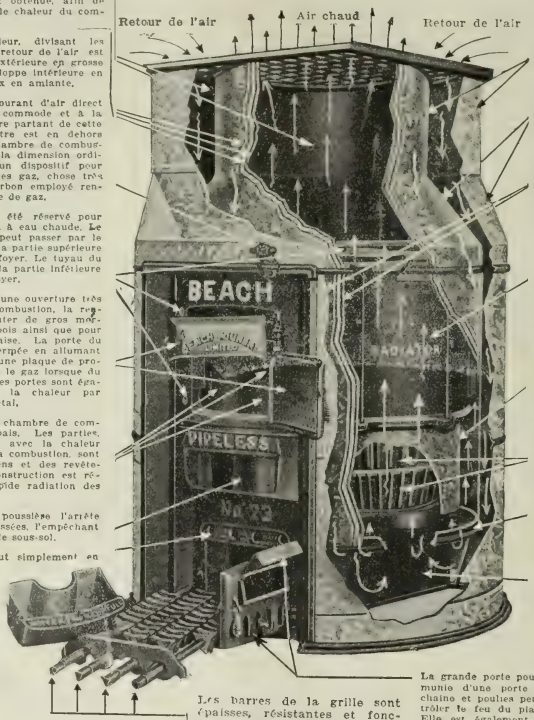
Les deux portes donnent une ouverture très large à la chambre de combustion, la rendant commode pour ajouter de gros morceaux de charbon ou de bois ainsi que pour le nettoyage de la fournaise. La porte du haut, si elle est laissée fermée en allumant la fournaise, agit comme une plaque de protection contre la fumée et le gaz lorsque du combustible est ajouté. Les portes sont également protégées contre la chaleur par d'épais revêtements en métal.

L'enveloppe de la grande chambre de combustion est en acier épais. Les parties, venant en contact direct avec la chaleur extrême des produits de la combustion, sont protégées par des plastrons et des revêtements en fonte. Cette construction est résistante et donne une rapide radiation des unités de chaleur.

Cette conduite pour la poussière l'arrête lorsque les grilles sont brassées, l'empêchant ainsi de se répandre dans le sous-sol.

Les grilles s'enlèvent tout simplement en enlevant cette plaque.

Le grand plat pour l'eau est commodément placé à l'ouverture, sous la porte du foyer, en avant de la conduite de la poussière à un endroit où les parties chauffées produisent l'évaporation rapide de l'eau. L'humidité donnée par ce plat produit l'air humide si nécessaire à la bonne santé.



Les barres de la grille sont épaisses, résistantes et fonctionnent indépendamment l'une de l'autre. On peut les accoupler en les reliant par des attaches-barres. Elles s'enlèvent aussi facilement en enlevant la plaque des grilles.

La grande porte pour les cendres est munie d'une porte à bascule avec chaine et poulies permettant de contrôler le feu du plancher au-dessus. Elle est également munie d'un registre (damper) à coulisse.

Les enveloppes des chambres à air peuvent être ajustées à la hauteur de n'importe quel sous-sol.

L'absence des angles et des coudes courts réduit la friction et empêche l'accumulation de l'air, donnant par suite une circulation facile et libre de l'air à l'intérieur et à l'extérieur de la fournaise.

Des barres spéciales avec de longs boulons filetés sont fixées aux revêtements intérieur et extérieur de sorte que la fournaise peut être assemblée facilement et que l'on peut avoir des joints parfaitement étanches.

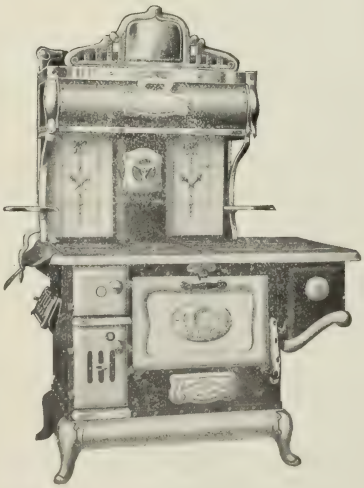
Le radiateur est du modèle fer à cheval et très grand. Sa partie intérieure forme la chambre de combustion. Il est épais et solidement construit, tous les boulons et les tiges se trouvant en dehors de la chambre de combustion et des conduites. L'enveloppe en acier du radiateur est fixée solidement aux ondulations en fonte, donnant un joint étanche contre les gaz.

Le plastron empêchant la chaleur directe du foyer de venir en contact avec la partie inférieure de l'enveloppe inférieure prévient la formation des contre-courants d'air chaud et augmente par suite l'expansion libre et facile de l'air réchauffé dans la chambre à air chaud.

Un foyer, en deux parties, avec de grosses ondulations sont réunies ensemble par des joints profonds pour le rendre résistant et prévenir l'échappement de la poussière et du gaz. Il est garanti.

L'enveloppe de la chambre de l'air chaud commence à la bonne hauteur à partir de la base et permet que le retour de l'air vienne immédiatement en contact avec les parties chaudes.

Un très grand cendrier qui peut être nettoyé facilement à cause de ses extrémités carrées.



Voyez nos exhibits à TORONTO et à OTTAWA

DIFFICILE A BATTRE

Le FALCON "MAPLE LEAF" est un poêle qui n'a pas son égal. Son dessin est magnifique et sa construction solide sous tous rapports attirera de nouveaux clients à votre magasin et vous les conservera.

De plus, sa vente vous donne un superbe profit.

Ecrivez pour avoir notre brochurette illustrée et nos prix.

BEACH FOUNDRY, LIMITED

OTTAWA - CANADA

Succursales à Winnipeg et Vancouver.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants.
De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 23 août 1922.

Actuellement, les marchands sont occupés surtout à écouler ce qui leur reste des marchandises d'été dont les stocks ne sont pas très élevés, pour faire place aux marchandises de l'automne qui sont en demande plus de bonne heure que les années passées. On attribue cet empressement au fait que les gens, prévoyant une disette de charbon pour cet hiver, prennent leurs précautions à l'avance, et en pensant à leur charbon ils n'oublient pas les accessoires dont ils auront besoin. L'on prévoit une très grande demande pour les chaufferettes électriques et à l'huile. Les marchands commencent à faire leurs étalages de marchandises d'automne, telles que fournaises, tôles de protection, dessous de fournaises, bandes anti-froid, etc. Les tendances générales du marché portent plutôt vers la hausse et l'on s'attend d'une journée à l'autre à des augmentations sur le clou de broche et toutes les marchandises en fil d'acier. Les tôles galvanisées viennent de subir une hausse de 25c les 100 livres. Les vadrouilles "Victory" de Liquid Veneer ont baissé de $2.00 par douzaine et se vendent maintenant $10.00. Le papier à couverture a subi une baisse de 10c à 15c le rouleau. L'huile de lin a subi une augmentation de 5c le gallon et elle se vend maintenant $1.12. La térébenthine est toujours à la hausse, quoique les stocks arrivent en plus grande quantité, vu que la demande est de plus en plus considérable.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances		Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir Champion	240 lbs	13.75	75
	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes,	21 lbs.	doz.	5.40
5 —	23 lbs.	doz.	5.85
6 —	25 lbs.	doz.	9.00
6 —	27 lbs.	doz.	9.45

Balais automatiques:

Champion Jap		Doz.	45.00
Princess		—	57.00
Grand Rapid N-P		—	55.00
Grand Rapid Jap		—	50.00
Universal Jap		—	48.00
Universal N-P		—	53.00
Princess N-P		—	57.00
Parlor Queen		—	62.00
American Queen		—	60.00
Standard Jap		—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba		Doz.	120.00
Grand Rapid		—	106.00
Household		—	94.00

Banes pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	87.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,

genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	70%
d'évier	70%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	40
les autres grandeurs	50%
	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	21 base
de manille, British	17 base
de chanvre	17 base

Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.

de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.50
Baby Ben	3.50
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ½, 20.75; ⅜, 20.00; ¼, 15.20; 5/16, 12.50; ⅜, 11.10; 7/16, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅜, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; 7/16, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800		liste net
— 802		liste net
— 804	liste moins	20%
— 810	liste plus	25%
— 814	liste plus	25%
— 838	liste moins	10%
— 840	liste moins	12½%
— 842	liste plus	12½%
— 844	liste plus	12½%
à ressort	2.50 doz.	paires

Claques :

Le prix du gros pour les *vieilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c. la lb.

Clés (outils) :

à écrou Coes	40%
à écrou, régulières	52½%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Timo	45%
en cuivre	liste plus 17½%

Clous en broche. Base 3.50

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boite	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5, 5½, 6,	Base			25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $6.75; 1¼x12, $6.85; 1¼x11, $6.70; 1½x11, $6.55; 2x12, $6.50; 2½ et plus long, $6.50.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.		2.01
7 pouces, doz.		2.25
No 2, 6 pouces, doz.		1.50
7 pouces, doz.		1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3	%
en plaque, blanche	20	lb.
— française	17½	—
— commune	12	—

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.

en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.

métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.	
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.	
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.	
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.	

Cuves :	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins	1.00 les 100 lbs.
à 6 pans	moins .50
taraudé carré	moins .50
à 6 pans, liste net.	

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer et acier :

ordinaire	Base	3.05
acier à lisse	—	3.05
acier à bandage	—	3.05
acier à pince	—	3.95
acier angle	—	3.15
acier à ressort	—	5.50

Fer-blanc :

	Canada Crown Charcoal.			la boîte
1X, 20x28,	56 feuilles,	135 lbs.,		$10.80
1C, 20x28,	56 —	135 lbs.,		9.50
Coke—				
1CL, 20x28,	112 —	200 lbs.,		16.50
1C, 20x28,	56 —	270 lbs.,		9.50
1x, 20x28,	112 —	270 lbs.,		18.75
1xx, 20x28,	56 —	155 lbs.,		11.00
1xxx, 20x28,	56 —	175 lbs.,		12.75
1x 20x28,	56 —	135 lbs.,		9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.60 le 100 lbs.
au 100 lbs.	4.25 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin 13,	3.70 les 100 lbs.
14,	3.75 les 100 lbs.
15,	3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68,	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:
Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19		Mailles de 1" de diam. Broche No. 20	
12	1.80	le roul.	4.00	le roul.
18	2.65	—	5.50	—
24	3.40	—	7.00	—
30	4.00	—	8.50	—
36	4.75	—	10.00	—
42	5.50	—	12.00	—
48	6.20	—	14.00	—
60	7.70	—	17.00	—
72	9.20	—	20.00	—
84	10.50	—	.....	—
96	12.00	—	.....	—

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
0 caisse de 6 doz.,	9.00 caisse
1 caisse de 8 doz.,	10.00 caisse
2 caisses de 6 doz.,	8.50 caisse

Haches :

canadiennes	11.50 doz.
canadiennes emmanchées	14.00 doz.
de garçons	9.50 —
de ménages, emmanchées	12.50 —
de bûcherons	9.50 à 13.00 —
à double tailland	16.50 —

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman: chaque

C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot.	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver: Liste de prix

Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau :

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques :

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	138.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	139.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*" :

Cartouches "Crown":
Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"
chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"
chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit	14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net,	80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net,	1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net,	1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net,	.50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur,	4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss.,	20 à 40 lbs., 4.95 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss.,	40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
- à bois Spécial 40%
- Keystone 30%
- Gilmour 20%
- Erwin . . . . . liste plus 5%
- Mephisto . . . . . liste net
- à drilles à queue cylindrique droite, 50.
- — à queue cylindrique, ½" dim. 50.
- —à queue carrée pour le fer, 50c.
- —à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	303/4	3.15
4½C	4.00	377/8	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08½
Fibre, lb.	0.08½
Special Manilla, lb.	0.07½
"B" Manilla, lb.	0.07
Gris, lb.	0.06½
Rouge-brun, lb.	0.06
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse.	3.68
"Special", caisse.	3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse..	5.84
Serviettes, caisse de 3750 . . .	7.50

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat 2	4	6	8	10
15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones 16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver:

Vitre.	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One.	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60
Suprême Zinc.	5.25

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier.	47½%
à voiture.	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures:

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses	Liste de prix
pour chevaux Stewart:	
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons:	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:	
Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55
Surface d'ardoise :	
Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré.	5.80

Surface de Mica:

Mica Lastic,	
Léger (1 pli) le rouleau.	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau.	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau.	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli).	1.55
— moyen (2 plis).	1.90
— lourd (3 plis.	2.25
Panamold, léger (1 pli).	1.35
(2 plis).	1.70
(3 plis).	2.05
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau.	2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau.	3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau.	1.70
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau.	2.05

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs.	$4.50
	Rouleau de 400 pieds.
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.85
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.30
Fibre goudronnée, No 2	0.85
Fibre "Surprise"	0.70
Fibre "Stag"	0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :

H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

ES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.20
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.40
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C43
				C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	12.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur,	28	5.50	le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00	le carré
33 pces de largeur,	28	5.75	le carré
	26	6.25	le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24	le pied
6 pouces	0.36	—

Tuyau de poêle :

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.84	5.14	—
⅜	3.84	5.94	—
½	4.85	6.46	—
¾	5.87	7.71	—
1	8.16	11.05	—
1¼	11.04	14.95	—
1½	13.20	17.88	—
2	17.76	24.05	—
2½	28.08	28.03	—
3	36.72	49.73	—
3½	47.84	63.48	—
4	56.68		—

Vadrouilles :

	la doz
O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer :

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 15%)

Vert de Paris :

	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois :

en fer tête plate	82½-5
tête ronde	80-5
en laiton, tête plate	77½-5
tête ronde	75-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs.	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons :

Huile brute :	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.10

Huile bouillie :	
1 à 2 barils	1.12

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons :

Térébenthine :	Gallon Imp.
Par baril simple	1.55
Par petits lots	1.60

Emballage en sus

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.00	13.35
Anglo pur	13.00	13.35
O.P.W. Polar White	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale. . .	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	4.00
Par 100 livres.	5.00
Par 25 livres.	5.25
Par 12½ livres.	5.50

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.	
Paquets de 5 lbs. la caisse. . .	9.60
Paquets de 2½ lbs. la caisse. .	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont .	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs. . .	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs. . .	9.50
Wearette (vernis intérieur) . .	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William. . . .	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks. . .	3.65
B.H., Brandram-Henderson. . .	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog . . .	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert . . .	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint . . .	6.30
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William. .	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin. . .	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac. . .	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden. . .	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac . .	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac . . .	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs
Alabastine . . .	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint. . . .	9.50	9.50 —

Couleurs à l'huile:

Universal . . .	8.50	9.50 100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50 —
P. & V. Murite .	8.50	9.50 —
Wallo	7.00	7.50 —
Universal Gliddens . . .	8.50	9.50 —
Vert Imperial	.35	—
Vert bouteille	.39	—
Jaune chrome	.50	—
Jaune ocre	.24	—
Jaune ocre dorée . . .	.34	—
Rouge vénitien	.27	—
Rouge indien	.36	—
Rouge vermillon Am. .	.65	—
Rouge vin	.45	—
Bleu prussien	.95	—
Bleu chinois	.95	—
Bleu marin	.70	—
Bleu azur	.55	—
Noir ivoire	.44	—
Brun terre d'ombre . . .	.36	—
Brun terre de Sienne . .	.37	—
Brun "Van Dyke" . . .	.40	—

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	4.56
Wearette Glidden.	4.56
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-Ite Martin-Senour. . . .	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour. . . .	4.06
Durable Spar Martin-Senour . .	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint. . . .	4.00
7-20 Ramsays.	3.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson . . .	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog . . .	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin . .	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden.	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works. . .	3.45	3.55
Pesconette, Brandram-Henderson .	3.45	3.55

DEVANTURES EN METAL ET GLACES

Embellissez la devanture de votre magasin. Elle sera remarquée des passants et attirera de nouveaux clients. De jolies vitrines comptent pour beaucoup dans la prospérité d'un magasin et c'est le moment d'y voir avant l'arrivée de la température défavorable à ce genre de travail.

Nous faisons une spécialité de ces travaux. Nous nous ferons un plaisir de vous soumettre des plans appropriés à votre genre de commerce ainsi que des prix.

TRAVAIL EXECUTE PROMPTEMENT.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED

444, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

TORONTO LONDON WINNIPEG

Machine à laver Connor avec moteur à basse pression



La machine à laver actionnée par l'eau, la plus populaire et la plus satisfaisante sur le marché. Pourquoi ne pas la faire essayer à une cliente quand les autres machines ne lui donnent pas satisfaction?

Ecrivez-nous pour avoir les prix de notre ligne complète.

J. H. Connor & Son, Limited

OTTAWA Maison fondée en 1875 CANADA

(1)

LA CONSTRUCTION

AYLMER

Moulin à scie de Ritchie Bros., détruit par le feu. Pertes: $50,000. La reconstruction n'est pas encore décidée.

BAGOT

Ecole, $75,000, pour la commission scolaire catholique. Secrétaire: Adjutor Potvin. Architecte: Alf. Lamontagne, Chicoutimi. De nouvelles soumissions viennent d'être demandées.

BEAUCEVILLE

Fabrique de la Maple Sugar Products Co., détruite par le feu. Pertes: $6,000.

Résidence de Vilmaire Bolduc, détruite par le feu. Pertes: $6,000.

CAUGHNAWAGA

Réparations à l'Hôpital. Architecte: A. Piché, 33 rue Belmont. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

DORVAL

Résidence, $18,000. Propriétaire: M. Scott. Les fondations viennent d'être commencées.

D'ISRAELI

Magasin et plain-pieds, $12,000. Le nom du propriétaire n'est pas donné. L'architecte Alcide Chaussé, 7 rue Notre-Dame ouest, Montréal, est à préparer les plans.

LACHINE

Résidence, $6,000. Propriétaire: E. Legault, 148 rue Notre-Dame. Les fondations sont commencées.

LA TUQUE

Réparations à un magasin, $3,000. Propriétaires: Fortin & Gauthier. Ce magasin a été récemment endommagé par le feu et les travaux de réparations viennent d'être commencés.

LIMOILOU

Résidence duplex, $9,500, sur la 1ère avenue. Propriétaire: M. Rasine. Les travaux d'excavation sont commencés. Travail à la journée.

MONTREAL

Résidence (3 plain-pieds), $8,000, sur l'avenue Verdun. Propriétaire et constructeur: A. Dawe, 1240 avenue Verdun. Les fondations sont commencées. Brique, peinture, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $4,000, avenue Woodland, entre Eva et Dorothy. Propriétaire et constructeur: J. Dépatie, 16 rue Langevin. Travaux d'excavation. Peniture, portes et châssis, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence (3 plain-pieds) $9,000, 480 rue Alma. Propriétaire et constructeur: W. Blais, 1912 avenue de Chateaubriand. Fondations commencées. Brique, bois, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

2 résidences, $14,000, rue Lepailleur, entre Ontario et Lafontaine. Propriétaire et constructeur: J. A. Vinet, 81 rue Lepailleur. Fondations commencées.

10 magasins et plain-pieds pour fabriques, $85,000, rue Sainte-Catherine ouest, entre Balmoral et Mance. Propriétaire: Morgan Realties Ltd., 473 avenue Union. Construction à 2 étages. Les murs commencent à monter.

Résidence (3 plain-pieds) $8,000, rue Delages, entre Mozart et Baby. Propriétaires et constructeurs: Allary & Limoges, 2853 rue Clarke. Les fondations doivent être commencées bientôt.

Résidence, $6,000, rue Lajeunesse et 33ème avenue. Propriétaire et constructeur: S. Bernier, 1803 rue de la Roche. Travaux d'excavation. Peinture, portes et châssis, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence (3 plain-pieds), $8,000, voisin du No 3121 rue Hutchison. Propriétaire et constructeur: J. Lapierre. La charpente commence à monter.

Résidence (3 plain-pieds) $8,000, rue Hopper, entre O'Shaughnessy et Lanoraie. Propriétaire et constructeur: Mme Eva Henry dit Langlois. La charpente est commencée.

Modifications à une résidence, $5,000. 1399 rue Notre-Dame est. Propriétaire: J. Moreau, 1020 rue Charlevoix. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence, $12,000, rue Chabot, près du boulevard Rosemont. Propriétaire et constructeur: P. Paquin, 990 boulevard Rosemont. La toiture est commencée.

Magasins et bureaux, $20,000, angle avenue du Parc et Sherbrooke. Propriétaire: L. G. S. Morin, 180 rue St-Jacques. Les fondations sont commencées.

Rallonge à une boulangerie, 246 avenue de l'Hôtel de Ville. Propriétaire: Jas. Strachan Ltd. Les travaux sont commencés.

2 plain-pieds résidentiels, $15,000, rue Dandurand, entre Bordeaux et Delorimier. Propriétaire et constructeur: N. Lévesque, 1924 rue Cartier. Travaux d'excavation.

Résidence, $8,000, rue York, entre Boulevard et G. T. R. Propriétaire et constructeur: A. Pharand, 1037 rue Saint-Antoine. Les fondations doivent être commencées. Brique, peniture, vitre, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

2 cottages, $17,000, 35 et 37 avenue Grey. Propriétaire et constructeur: Grey Land & Building Co., 23 avenue Grey. Les murs commencent à monter.

Résidence, $10,000, 901 avenue Reine Marie. Propriétaire: W. Tomson. Les murs commencent à monter. Pas besoin de matériaux.

Magasins et plain-pieds, $30,000, angle Sherbrooke et avenue Beaconsfield. Propriétaire et constructeur: A. C. Léger, 27 rue Brillon. Le posage de la brique est commencé.

Résidence (3 plain-pieds), $8,000. Propriétaire et constructeur: J. A. Lamarre, 308 rue Hibernia. Les travaux doivent commencer prochainement. Les matériaux ne sont pas achetés.

2 résidences, $5,000 chacune, rue De Gaspé et Jules Verne. Propriétaire et constructeur: A. Lagarde, 2053 avenue Chateaubriand. Travaux d'excavation.

Résidence, $9,000, avenue Papineau, près Rosemont. Propriétaire: Alex. Tessier, 2680 avenue Papineau. La toiture est commencée.

Modifications à une résidence, 1283 rue Saint-Hubert. Propriétaire: J. H. Caille, 1283 rue Saint-Hubert. L'architecte P. L. V. Dupré, vient de demander des soumissions.

Résidence, sur l'avenue Mont-Royal. Propriétaire: Fred. Robb, 127 rue Stanley. Les fondations sont commencées.

Résidence, $8,000, 43ème avenue, près Beaubien. Propriétaire et constructeur: Thos. Gray, 976 rue Tupper. Travaux d'excavation. Brique, bois, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

OUTREMONT

Cottage, $20,000, sur l'avenue Holyrood. Propriétaire: J. R. Walsh. Les murs sont commencés.

POINTE-A-PIC

Résidence d'été détruite par le feu. Propriétaire: Jos. Sirois, 21 rue Couillard, Québec. Pertes: $4,000.

PORTNEUF

Résidence de Félix Leclerc, détruite par le feu. Pertes: $3,000.

QUEBEC

Addition d'un étage à un magasin, sur la rue St. Andrews. Propriétaire: J. B. Renaud & Cie, 126 rue St-Paul. Le contrat a été accordé.

Glacière, $5,000, sur la rue Saint-Valier. Propriétaire: Hôpital du Sacré-Coeur. Les fondations sont commencées.

Résidence pour 3 familles, $7,000, sur la rue Bougainville. Propriétaire: Geo. Lavoie, 5 avenue Murray. Travaux d'excavation. Travail à la journée.

2 résidences, $9,000, sur la rue Garnier. Propriétaire: Les Habitations de Bellevue, Limitée. Travaux d'excavation commencés.

Résidence pour 3 familles, $8,500, rue Bougainville. Propriétaire: Fred. Brown, lac Beauport, Qué. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $4,500, Boulevard de l'Entente. Propriétaire: Les Habitations de Bellevue, Limitée. Fondations commencées.

2 résidences, $9,000, rue Garnier. Propriétaire: Les Habitations de Bellevue, Limitée. Travaux d'excavation.

Résidence duplex, $6,500, rue Lachevrotière. Propriétaire: Gaudiose Paré, 91 rue Saint-André. Travaux d'excavation. Travail à la journée.

Plancher en tuile et plate-forme en granit, $4,000, 144 Grande Allée. Propriétaire: Grande Allée Apts. Les travaux viennent d'être commencés.

Grange et entrepôt, $3,500, angle Sainte-Claire et Sainte-Marie. Propriétaire: Chs. Clouiier, 174 rue D'Aiguillon. Fondations commencées.

RIMOUSKI

Séminaire, $700,000. Architecte: P. Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec. Les travaux doivent commencer prochainement.

SHAWINIGAN FALLS

Plain-pieds, $10,000, angle 4ème rue et Broadway. Propriétaire: J. H. Valiquette, 213, 4ème rue. L'architecte Ernest A. Labelle, 180, 4ème rue, est à préparer les plans.

Toitures, Ciments
Peintures Industrielles
etc.
Barrett

Ventes Premières *Faciles*----Ventes Répétées *Certaines*

Lorsque vous vendez les Produits Barrett vous êtes aidé par deux facteurs de vente puissants:

(1) Notre grande campagne de publicité nationale dans les grands journaux, les publications agricoles et les revues techniques. Cette publicité crée des affaire nouvelles pour les marchands des produits Barrett dans chaque ville, cité et village de tout le Dominion.

(2) La haute qualité des produits eux-mêmes. Cette qualité **conserve** la clientèle. Les chemins de fer, les grandes industries et les milliers de particuliers qui les emploient savent, par leur propre expérience, que les produits de la marque Barrett sont d'une qualité sur laquelle on peut compter et qu'ils constituent une véritable économie.

Vendez-vous tous ces fameux produits Barrett? Si non, placez une commande d'essai aujourd'hui même.

Voici la liste de ces fameux produits

Bardeaux multiples Everlastic.
Bardeaux simples Everlastic.
Toiture "Caoutchoutée" Everlastic.
Ciment liquide à toiture Everlastic.
Ciment Plastique Elastigum à rapiécer.
Liquide Elastigum.
Peinture au carbone Everjet.
Ceintures à bardeaux Créosotées Velvex.
Créonoid (huile à mouches) pour détruire la vermine et pulverin à vaches.

La demande pour ces produits surpasse de beaucoup celle de tous les autres produits semblables sur le marché canadien. Leur vente s'accroit par sauts et par bonds. Ne manquez pas de tirer profit de cette grande et croissante demande.

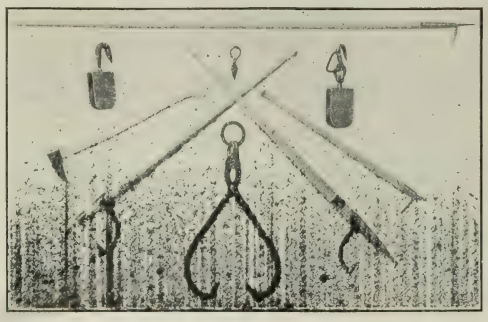


The Barrett Company
LIMITED
MONTREAL WINNIPEG
TORONTO VANCOUVER
ST. JOHN, N. B. HALIFAX, N. S.

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone LONGUE DISTANCE No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited

MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON

PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL

Représentants à Montréal et ses banlieues ainsi que tout le territoire à l'Est de Montréal.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

UN BON VENDEUR

Doit avoir confiance aux produits qu'il vend; les produits qui méritent cette confiance, et du vendeur et du consommateur également sont les produits qui demeurent.

C'est pourquoi la confiance règne, par tout le Canada, dans les

PEINTURES et VERNIS de

RAMSAY

Les produits qui ont atteint au succès, en restant dignes de la confiance du consommateur et du vendeur:

Laissez-nous vous démontrer la justesse de notre devise:

"Les Peintures et Vernis appropriés pour Peinturer et Vernir convenablement."

A. RAMSAY & SON COMPANY,

Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.

MONTREAL

Toronto Winnipeg Vancouver

(2)

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie. Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

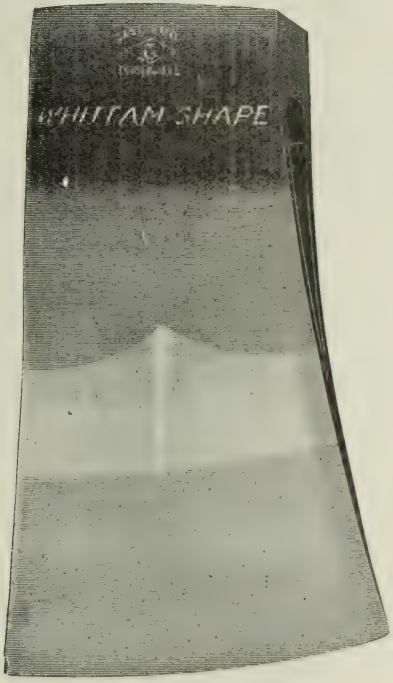
Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,

ST-THOMAS - - - ONTARIO

CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

Patrick Duff vs Donat Gingras. Une terre située dans la paroisse de Saint-Edmond-de-Grantham, comté de Drummond, de la contenance de 50 acres environ, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Grantham, sous le No 811 — avec une grange dessus construite; également la récolte sur pied de ladite terre. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Edmond-de-Grantham, le 13 septembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

GASPE

Richard Corbett Miller vs Meinert A. Wick. Un lopin de terre situé dans le premier rang du canton Percé, qui est une partie du lot No 241 dudit canton, avec droit pour l'acheteur de poser une ou plusieurs lignes de tuyaux sur partie du même lot cadastral, situé de l'autre côté du chemin du roi, et comprise entre la clôture du vendeur et la rivière — avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, circonstances et dépendances. Pour être vendu au bureau du Shérif, dans la municipalité de Gaspé, le 13 septembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Dame Marie-Louise Brissette vs Israel Zelniker et Israel Sherker. Un lot de terre portant le No 2a-41 des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte de la Visitation; borné en front par la rue Chapleau—avec maisons et dépendances ci-dessus consrtuites, avec usage de la ruelle en arrière en commun avec d'autres. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 14 septembre 1922, à une heure de l'après-midi.

Joseph Lacombe et al ès-qual. vs The Mount Royal Land Company, Limited. Partie d'une terre située à Côte-des-Neiges; ladite terre connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-des-Neiges, comme étant le lot No 61, ayant une étendue totale de 34 arpents et trente-quatre centièmes d'un arpent. Pour être vendue au bureau du Shérif de Montréal, le 14 septembre 1922, à deux heures de l'après-midi. Un dépôt de $1,750.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'hon. juge Rinfret, le 9 août 1922.

A. Pigeon vs A. Sauriol. 1. Deux lots de terre sis et situés en la cité de Montréal, district de Montréal, connus et désignés sous les Nos 9 et 10, subdivision du lot originaire No 28 aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga; bornés en front par la rue Notre-Dame est — avec bâtisses dessus construites, servant à une seule et même exploitation; 2. Un lot de terre vis et situé dans le district de Montréal, étant subdivision No 1 de la subdivision No 2596, du lot originaire, cadastre No 12 du village incorporé de la Côte Saint-Louis; borné en front par la rue Jeanne-Mance — avec bâtisses dessus construites. Pour être vendus au bureau du Shérif de Montréal, le 14 septembre 1922, à une heure de l'après-midi. Un dépôt de $660 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'hon. juge Rinfret, daté le 9 août 1922.

QUEBEC

Beatty Bros. vs Georges Carreau. Le lot No 27 du rang 7 des plan et livre de renvoi pour le canton La Reine, étant un lot de terre situé dans la paroisse de Dupuy, comté de Témiscamingue — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Dupuy, comté de Témiscamingue, le 15 septembre 1922, à dix heures du matin.

Les Sieurs Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Château-Richer vs Joseph Mailloux. Partie du No 248 du cadastre officiel de la paroisse de Château-Richer, comté de Montmagny, étant un emplacement situé au lieu appelé "village", sur le côté nord du chemin royal, mesurant 68 pieds sur 120 de profondeur — avec la maison, étable et hangar et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Vente à la porte de l'église paroissiale de Château-Richer, comté de Montmagny, le 1er septembre 1922, à dix heures du matin.

Jules Brochu vs Ludger Lemieux. Le lot No 48 du cadastre officiel pour le quartier Lauzon, de la cité de Lévis, étant un emplacement situé sur la rue Fraser, de 42 pieds de front au nord et 39 pieds de front au sud, sur 136 pieds de profondeur du côté nord-est et 156 pieds de profondeur du côté sud-ouest — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Victoire, comté de Lévis, le 2 septembre 1922, à dix heures du matin.

RIMOUSKI

Etienne Lévesque vs Alphonse Vignola. Une maison et grange érigées sur partie du lot No 31b au cadastre officiel du 1er rang du canton Maspès, paroisse de Sainte-Blandine, avec les droits au terrain contenant 100 pieds de front sur 150 de profondeur; borné au nord à Jos. et Ths Lévesque, au sud à X. Lepage, à l'est à la route, à l'ouest à la terre de la Fabrique et à charge du loyer du terrain. Pour être vendues à la porte de l'église de Sainte-Blandine, le 14 septembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

Dame Marie Pineault vs Lucien Ethier. Tous droits d'occupation, de défrichement, d'améliorations, de préemption et autres que le défendeur a et peut avoir sur le lot No 29 du rang sud-est du chemin Kempt, cadastre officiel du canton Causapscal, y compris le moulin à scie, machineries, etc., à distraire les machineries appartenant à Dame Nazaire Gagnon. Pour être vendus à la porte de l'église de Causapscal, le 13 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

SAINT-FRANCOIS

Willis-C. Benoit vs F. P. Birch. Les lots Nos 28c, 27d, 27f du rang 5 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Compton — avec bâtisses et améliorations. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Thomas-de-Compton, le 12 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

TROIS-RIVIERES

Dame L. Abran vs Henri Leclerc. Un lot de terre situé en la paroisse de Saint-Marc-de-Shawinigan Falls, sur la première rue (aujourd'hui rue Saint-Marc) connu et désigné comme étant le lot No 49 de subdivision cadastrale, No 626-49, aux plan et livre de renvoi officiels paroisse de Sainte-Flore, mesurant 55 pieds de largeur sur la profondeur de 72 pieds et demi, plus ou moins; borné en front par ladite rue Saint-Marc, en arrière par le terrain du Canadien National— avec ensemble la maison et autres bâtisses y érigées. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Marc-de-Shawinigan Falls, le 12 septembre 1922, à dix heures du matin (heure solaire.)

Uldoric Pronovost vs Josaphat Jacob. Une terre située en la paroisse de Saint-Tite, portant le No 453 des plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse de Saint-Tite, contenant 88 arpents de terre en superficie, enfermée dans les bornes suivantes; bornée en front par le nord-est, partie à la Rivières-des-Envies et partie à Emile-François Marchand, du côté sud-ouest partie à ladite Rivière-des-Envies, partie à Dame Georges Lesage et partie à Josaphat et Arthur Lesage —avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Tite, en la ville de Saint-Tite, le 13 septembre 1922, à dix heures du matin.

Renseignements de Québec

Vente—Vve Oct. Demers à Cléop. Morency, 386 1 St-Roch.
Privilège—Arch. Dugal re Chs. J. Smilovitz, 543 Beauport.
Vente—Walter J. Roy à F. J. Cockburn, 190 à 194 de 4381 Montcalm.
Testament—Théop. Veilleux.
Déclaration Succession—Théop. Veilleux, 602 St-Roch, 411 St-Sauveur
Mariage—J. B. Belleau à Lucia Paquet.
Mariage—J. E. Omer Patry à Blanche L. Marois.
Obligation—J. Noël Rondeau à Anat. Chiquette, 132 de 4371, Montcalm.
Quittance—A. H. Martel & al. à Adel. Blouin, 1532 St-Sauveur.
Quittance—Dame Jér. Joncas à Comptoir de Crédit 463, 466, 467, St-Roch Nord.
Déclaration—Le Comité de l'Hôtel-Dieu 1532 St-Sauveur.
Hypothèque—Dame Jos. Bigaouette à J. C. Renaud & Cie, 82 à 85 de 279, St-Dunstan.
Obligation—Gédéon Gingras à Adj. Clavet, 3559, 3560, S.-Jean.
Quittance—Ern. Labrecque & al. à Dme Ant. Gagnon, 274 Beauport.
Déclaration—Canadian Gov. Railway 2002,2003, 2004. St-Pierre
Vente—Théop. Grenier à Xav. Bédard, 233-30, Beauport.
Avis—M. et Mme. Ls. Lemelin, 124 Montcalm.
Vente—Dme Art. Sanders à Frs. Gingras, 1244 St-Sauveur.
Testament—N. Seguin.
Déclaration de Succession—N. Seguin, 692 St-Sauveur.
Quittance—Perc. du Revenu à Succ. N. Seguin, 692 St-Sauveur.
Transport—Jos. Ménard à Emma Matte.
Obligation—Jos. Drouin à Dme Jos. Pagé, 640 St-Sauveur.
Testament—Félix Allard.
Déclaration de Succession—Félix Allard.
Vente—Ant. Coté à Dme Vve. David Coté, 2341 C. 120 et 121, St-Sauveur.
Rétrocession—La Cité de Québec à Montcalm Land Co. 40-39-61-94 Notre-Dame
Cession—Montcalm Land Co. à Congrégation des Rel. du St-Sacrement, 40-39-61-94 N-Dame de Québec.
Quittance—Ern. Labrecque & al. à Dme Ant. Gagnon, 274 Beauport.
Rente—Eug. Jos. Bussière à Cong. des Rel. de St-Laurent, 40-29, Notre-Dame.
Quittance—Perc. du Revenu à Succ. Adél. Gagnon de Cayer, 1330 St-Sauveur.
Testament—Dlle Adel. Gagnon.
Déclaration—Jos. Gagnon 1330.
Vente—Dme Edm. Alain à Jos. S. Drolet, 199 Anc. Lorette
Obligation—Dme Riverin à Dme Pierre Tremblay, 435-139-140-141 St-Roch Nord.
Vente et Quittance—Le Shérif à G. A. Paradis, 49A de 511, St-Roch Nord.
Vente—Comptoir de Crédit à L. H. Mahony, 463-466-467, St-Roch Nord.
Hypothèque—Télesp. Boivin à La Banque Nationale, 699 5 St-Ambroise
Mariage—Phil. Martineau à Elizab. Laliberté, Québec.
Vente—J. E. Montambault à Alph. Marleau, 19 bloc 3 Amos.
Quittance—Maurice Renaud à Henri Rousseau, 29 bloc 3 Amos
Donation—J. B. Carbonneau à Wilf. Carbonneau, 433-55 ½ 58 St-Roch Nord.
Vente—Alb. Lainero & al. à Rév. J. L. Langlois, p. bloc 21 Barraite.
Vente—J. Eng. Blais à J. Adj. Duchaine & al, Rev. 58, 64, 59 mit. sur 60 St-Roch Nord.
Quittance—Léontine DesBlois à J. Ang. Blais, 58, 64, 59 nut 60 St-Roch et p. 1115 Beauport.
Quittance—Nap. Brousseau et La Banque Nationale à J. Eug. Blais, mêmes lots que ci-dessus.
Prom. de vente—Parc St-Louis à Jeanne Picard, 111 St-Colomban.
Vente—Montcalm Land Co. à Alb. Bedard, 203-211, St-Colomban.
Vente—Montcalm Land Co. à Geo. Bésilé, 203-16, St-Colomban
Vente—Montcalm Land Co. à Jos. Walsh.
Vente—Av. du Parc Maufils à Thomas LaRue, 67 et 68 de 583, St-Roch Nord.
Vente—T.H. Van Dyke Succ. à Ulysse Maloney, 34-515 de 243, St-Sauveur.
Accord—Jos. Abcher à Alex. Gauvreau, 2004 St-Pierre.
Quittance—Société de Prêts et Placements à Virginie Dion, 130 St-Sauveur.
Main-levée—Eln. B. Lortie à Cie du Parc Monfils, 58 E 54 de 583-52 et 70 de 584, St-Roch Nord.
Obligation—Arth. Cauchon à Nolet Cruchon, 1150 J-Cartier.
Priv.—Eddy Bergeron vs Jos. Perland, 509-820, St-Roch Nord.
Transport—Jos. F. Libbin à Jos. Dobbin, 4237 Montcalm.
Quittance—La Banque Nationale à Dme Alb. Emond, 503-425 à 429 St-Roch Nord.
Vente—Montcalm Land Co. à Paul E. Caron, 49-202, 184, 195, 48A 146 etc. N.-Dame.
Vente—Perre Fiset à Ls. Robitaille, 659-660, Anc. Lorette.
Vente—Adél. St-Perre à Alf. Lacerte, 61 de 2 R. Roussillon
Obligation—James A. Taylor à Dme Broomer, 92-4 5 N.-Dame.
Oblgation—Mev. Racine à M. Z. Plunkett Bacon 509-24 et 25, St-Roch Nord.
Vente—Jos. Rochette à Userie Charré, 653, 654 St-Ambroise.
Obligation—Alex. J. R. Robinson à Samuel Seed, 873 St-Gabriel.
Quittance—Vve James Bédard à Alex. J. Robinson, 873 St-Gabriel.
Avis de vente—re J. O. Naud.
Mariage—G. Alex. Lafrance à M. A. E. L. Blanchet.
Obligation—J. Noel Rondeau à A. C. H. Desplats, 4381-133 A. Montcalm.
Obligation—Eugène Naleau à Dme Vve E. Légaré, 4368-58, Montcalm, 148-37 N.-Dame.
Sub.—Ant. Lachance à P. Drolet & al. 98-51 Notre-Dame
Vente—J. Adél. Poitras à Adél. Robitaille, 509-235 St-Roch Nord.
Vente—Jacob & Dame Assh à J. Elz. Begin, 1953-1 St-Pierre
Donation—Dme Laura R. Côté à Germaine Côté & al. 146-29, Notre-Dame.
Quittance—Dme. Jos. Duchesneau.
Quittance—Nap. Potvin à Holt Renfrew Co. Ltd. 947 et 952, Charlesbourg.
Quittance—Eng. Trudel & al Gaspard Lemoine, 2948 Palais.
Vente—Elie Marcel à Geo. Marcel, 6 de 8 La Reine.
Echange—Geo. Lefaibre à Geo. Marcel, 6 de 8 et 12 de 4, La Reine.
Obligation—Alp. Juneau à M. Dessureault, 6 de 2 Demolaizes.
Obligation—Alph. Bédard à O. Chabot, Cie, 13 de 6, La Reine.
Obligation—Frs. Bédard à O. Chabot Cie 11 de 6 La Reine.
Obligation—Pierre Perron à O. Chabot Cie, 1 7 2 de 2 La Reine.
Obligation—Alf. Moreau à O. Chabot Cie 13 de 10 La Reine.
Obligation—F.X. Pomerleau, à O. Chabot Cie, 27 et 28 de 10, La Reine.
Obligation—And. Nolet à Soc. Prêts et Placements, 21-94 N-Dame.
Quittance—Patrick McGath à Frères Eudestes, 279 Charlesbourg.
Bail—J. M. Bégin à J. Drolet et E. Larochelle, 1512, J-Cartier.
Quittance—Julia Sullivan à Patrick Ivers.
Vente—Car. Vachon à Raoul Groux, 501 Beauport.
Quittance—Perc. du Rev. à Alec G. Tourangeau 89 et 90 N.-Dame 2378 et 1379 etc. etc., St-Sauveur.
Vente—Le Shérif à Frontenac Co. Ltd. 539-409, St-Roch N.
Jugement en faillite—Dme. R. Donaldson & al. LaRue, Trudel & Picher.
Quittance—Phil. Mailly à Dme. Ad. Alain, 199 Anc. Lorette.
Quittance—Le Shérif à Frontenac Co. Ltd. 539-509 St-Roch N.
Quittance—La Succ. Chabot, 3513, 63, 41, 84 et 85, Notre-Dame.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

DEPOSANTS	PATRONS
Jas. Butler	Ed. Deslauriers.
Joseph Fortier	J. H. Joanette
Chs. E. Girard	J. P. Abel
J. A. Lacombe	A. Duquette
H. Mackay	Jacob Garmaise
Alfred Rose	J. Hoffer
M. L. Taylor	Mont. Light Heat & Power Co.
J. Bte. Turcotte	Dame Aurore Emard & Vir.
S. Vincent	Mont. Light, Heat & Power Co.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 19 août 1922.

ACTES DE VENTES

Avila Bouchard à A. H. Hébert, lot 735-40, quartier Est. Prix $750.00; payés.

The Trustees of Plymouth Congregation Church of Sherbrooke à The Holden Company Limited, partie lot 1442 quartier Sud. Prix $1.00; payé.

G. A. Darche à Joseph Galipault, lot 26e, rang 3 Ascot. Prix $550.00; payés.

Joseph Galipault à J. H. Manseau, lot 26e, rang 3, Ascot. Prix $700.00; payés.

Sherbrooke Real Estate Co. à Ferdinand Pelletier, lot 1494-37, quartier Sud. Prix $700.00; paid.

C. K. Bartlett à A. C. Ross, lot 415, quartier nord. Prix $1.00; payé.

Eusèbe Villeneuve à Mme Joseph Miller, partie lot 896-15, quartier Est. Prix $1,100,000; payés.

Napoléon Gigière à The Park Realty Co., lot 7-384, quartier Sud. Prix $1.00; payé.

J. C. Goyette à The Park Realty Co., lot 414, quartier est. Prix $1.00; payé.

J. J. Lemieux à The Park Realty Co., lot 1469-17 et partie lot 1469-19, quartier sud. Prix $1.00; payé.

C. W. Wright à The Park Realty Co., lot 886, quartier sud. Prix $1.00; payé.

Anselme Vallé à The Park Realty Co., lot 1536-35, quartier sud. Prix $1.00; payé.

R. A. Downes à The Park Realty Co., lots 8-50 et 51, quartier Est Prix $1.00; payé.

Antonio Sirois à The Park Realty Co., lot 1494-87, quartier sud. Prix $1.00; payé.

Edouard Fillion à The Park Realty Co. 47 pieds des lots 1452-54 & 55, quartier Sud. Prix $1.00; payé.

André Leblond à The Park Realty Co., lot 616, Quartier Est. Prix $1.00; payé.

Bruneau & Brien à Frédéric Lacroix, lot 1536-28, quartier sud. Prix $600.00; payé.

D. O. E. Denault à J. A. Bayeur, partie lot 1444-251, quartier sud. Prix $1,400.00; payés.

Sherbrooke Real Estate Co. à B. J. Thorne, lot 8-118, quartier sud. Prix $500.00; payé.

Sherbrooke Real Estate So. à Sidney Chiswell, lot 8-120, quartier sud. Prix $500.00; payé.

Sherbrooke Real Estate Co. à A. W. Brown, lot 5-41, quartier sud. Prix $400.00; payés.

J. E. Leclerc à Joseph Guillemette, lot 899-86, quartier est. Prix $3,250.00; $1,000.00 payés.

A. C. Demers à Alphonse Demers, lot 62, quartier nord, lot 1444-78, quartier sud. Prix $1.00; payé.

L. H. Olivier à Ernest Sylvestre, lots 108, 105 et 98 Orford. Prix $1.00; payé.

Edmond Langevin à Alphonse Langevin et ½ lots 20b et 20d, rang 2, Compton, et 1/2 S lot 6, Waterville. Prix $14,902.70.

HYPOTHEQUES

Ferdinand Pelletier à Joseph Sergerie pour $100.00, affectant lot 1494-37, quartier sud.

Philias Poulin à Mme Michel Arpin pour $600.00, affectant partie lots 542 et 541, quartier nord.

B. F. Fowler à Thomas Smith pour $400.00, affectant partie lot 36, Waterville.

Calixte Boudreau, fils, à Angelina Marchessault, pour $1,250., afffectant lots 21b et 21c, rang 4, Ascot.

Venant Foisy à Bélanger et Bégin pour $600.00, affectant partie 896-6, quartier est.

QUITTANCES

La Sie Mutuelle d'Immeubles, Montréal, à Ed. Boudreau, de l'hypothèque du 17 octobre 1917.

J. E. Choquette, Sherbrooke, à Thomas Breton de l'hypothèque du 27 janvier 1921.

ACTES DIVERS

Dernières volontés et testament de feu Mme George Topier, avec transmission affectant lots 3a, 3c & 3d, rang 8, Compton, légués à son époux, George Topier. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur la succession de Mme. George Topier.

Donation par Mme Henry Schumake à Mme C. G. Thompson du lot 1308, quartier Sud, et des lots 601 et 602, quartier nord.

Transport par Joseph Dezan à P. E. Swanson, des $400.00 dus par Alphonse Pratte et al., garantis par partie lot 36, Waterville.

Bail par L. H. Olivier à Léonidas Bachand, de la partie lot 1265, quartier sud pour 5 ans, pour $3,600.00 pour ledit terme.

Avis de saisie par W. C. Benoit vs F. P. Birch, affectant lots 271, d & f, rang 5, Compton.

Contrat de mariage entre Roméo MacDuff et Joséphine Godbout, stipulant séparation de biens.

Contrat de mariage entre Howard R. Honeyman et Elizabeth F. Kirby, stipulant séparation de biens.

Contrat de mariage entre Ernest Sylvestre et Marie Marguerite Rochette, stipulant séparation de biens.

Contrat de mariage entre Rosaire Roy et Jeannette Loranger, stipulant séparation de biens.

Tél. Westmount 8892W

BUSY BEE SHOP REG'D

Mlles LESSARD,

BRIMBORIONS ET ARTICLES DE FANTAISIE

Couture—Hôpital des poupées.

Poupées réparées avec soin.

4119 rue Sainte-Catherine, Westmount.

Tél. 37W.

TRAVELLERS HOME HOTEL

ED. BECHARD, Prop.

Chambre et Pension de première classe.

Repas à toute heure.

NAPIERVILLE, P. Q.

HOTEL ABBOTSFORD

TREFFLE ROBILLARD, Prop.

Repas et Chambres à prix modérés.

Voitures et Automobiles.

ABBOTSFORD, P. Q.

Renseignements des Trois-Rivières

Semaine du 14 au 19 août 1922.

Contrat de mariage—Adélard Rivard et Ant. Vincent.
Vente—Henry Déziel à Jimmy Hill (etc.) 585 Ste-Flore
Obligation—Adolphe Boisvert à A. Brossard et al. 628-1480-88, Ste-Flore.
Obligation—Arthur Blais à Ephrem Villemure, 167 Ste-Flore.
Obligation—Louis Morais à Ephrem Villemure, 588 Ste-Flore.
Obligation—Joseph Benoît à Ars. Denoncourt, p. 67, 68 Ste-Flore.
Obligation—Denis Tardif à Josaphat Dupont, 7-14 Rg. St-Mathieu.
Main-levée—Dame Arthur A. Pellerin.
Quittance—Alphonse Gélinas à Louis Morais.
Cession—Cie de Produits en Béton Ltée. à Eugène Prévost.
Avis d'Immeuble—Cie de Produits en Béton Ltée à Eugène Prévost.
Obligation—Caroline Paquin à Flavie LaBarre, 1980, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Honoré Gauthier à D. Chenevert, 333, 334, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Dame Aimée Désilets à Dame Alice Malhiot, 1662-7 Cité des Trois-Rivières.
Main-levée—Joseph Leduc à J. L. Fortier et al.
Vente—Gédéon Masson à R. Gélinas, 917 Yamachiche.
Jugement—J. H. N. Désaulniers vs. J.A. Dufresne.
Avis—J.H.N. Désaulniers vs J.A. Dufresne, 628-445-6 Ste-Flore.
Déclaration sociale—A. Délisle & Cie.
Vente—Shérif des Trois-Rivières à V. Pierre Adam, p. 168 St-Barnabé.
Seconde copie—Shérif des Trois-Rivières à V. Pierre Adam.
Testament—Charles Gervais.
Extrait mortuaire—Charles Gervais.
Vente—S. & Henri Lajoie à Ls. Bernier, 26-83 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Louis Bernier à Dame Marie Dupuis, 26-83 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Lucien Pothier à J. A. Baron, 1755-133, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Xavier Pothier à J. A. Baron, 1755-213, Cité des Trois-Rivières.
Contrat de mariage—Louis Carignan et Dame Anny Tourigny.
Quittance—Caisse Populaire N.D. du Mont-Carmel à Victor Marcotte.
Obligation—Robert Thiffault à Prime Sarasin, 1203-2 & 3, 1204-1 Cité des Trois-Rivières.
Transport—J. F. Bellefeuille à Emile Descoteaux.
Quittance—Prime Sarasin Sr. à Robert Thifault.
Quittance—Moise Lemire à Johnny Bertrand.
Contrat de mariage—Paul Emile Chainé et Antoinette Boucher.
Testament—Louis Précourt à Flora alias Clara Précourt.
Déclaration—Louis Précourt à Flora alias Clara Précourt, p. 1512 Cité des Trois-Rivières.
Quittance droits successifs—Percepteur du Revenu à Succ. Louis Précourt, p. 1512, Cité des Trois-Rivières.
Cession—Frs. Xavier Vanasse à Adélard Dallaire, 1122-47, 30, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Harry L. Combs à J. Lucien Pothier, 1121-227, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Harry L. Combs à Louis Dallaire, 1121-302, 303, Cité des Trois-Rivières.
Cession—Télesphore Morissette à Vve. Paul. Morissette, p. 285 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Dame Caroline Paquin à Philippe Paquin.
Declaraton pour radiation—Louis Précourt & ux. par Delle Flora Précourt.
Résiliation de Bail—Napoléon Duchaine à Sam. Herscovtch.
Obligation—Phi. & Tref. Toupin à Télesphore Dugré, p. 2033, Cité des Trois-Rivières

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT.

Mme. Vve. Joseph Goudreau vs Donat Bilodeau, Trois-Rivières, $13.—Dette.
Auguste Cooke vs J. Art. Dugré, Montréal, $54.—Billet.
Fernando Dugré vs Henri Fugère, Trois-Rivières, $36.48—Dette.
A. E. Désilets vs François Laviolette, Trois-Rivières, $33.—Billet.
Napoléon Tellier vs Charles Edouard Després, Trois-Rivières, $22.—Dette.
Dame Mary Conrey & al. vs Henry, Honoré, Mongrain, Trois-Rivières, $35.25—Dette.
Lucien Pothier vs H. Thiffault, St-Luc, $7.36—Dette.
E. Clermont & al. vs Nérée Brûlé, Grand'Mère, $57.—Billet.
Henri Ward vs Elzéar Morin, Cap de la Madeleine, $13.26—Dette.
Melenda Germain vs M. Trudelle, St-Stanislas, $25.—Billet.
Valère Dubois vs Nelson Denis, Trois-Rivières, $31.00—Compte.
Charles Bouchard vs Arthur Gignac, La Tuque, $25.—Prêt d'argent.
Arthur Béland vs Charles Linteau, Trois-Rivières, $44.59.—Dette.
Benjamin Bourgeois vs John B. Richer, Trois-Rivières, $18.—Services Prof.
J. B. Dery vs A. Grandbois, Notre-Dame du Mont Carmel, $83.22—Dette.

Tables, Bières et Cigares de 1er choix
pour Touristes et Voyageurs.
Pension: Deux Dollars par jour.

NATIONAL HOTEL

A. VINETTE, Propriétaire.
NAPIERVILLE, P. Q.

MIEL EN CHAUDIERES
Garanti pur
Dessin spécial très attrayant.

En chaudières de	30	lbs..	15c	la	lb.
" " "	10	"	16c	"	"
" " "	5	"	17c	"	"
" " "	2½	"	18c	"	"

GEO. WADDELL

APICULTEUR
NAPIERVILLE, P. Q.

Tél. EST 2153J
VOITURES ET CAMIONS DE LIVRAISON, A LOUER, PAR CONTRAT, A L'HEURE OU AU MORCEAU.
S'adresser
J. A. OUIMET
LIVRAISON GENERALE
Bureau:
470 rue Ontario Est, - MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 23 août 1922.

Un ton plus faible a régné la semaine dernière sur le marché des porcs vivants canadiens. On attribue cela surtout à la diminution de la demande pour les viandes préparées pour l'exportation et à l'augmentation des offres des porcs gras et lourds pour lesquels la demande est très limitée. A Toronto les prix ont clôturé à une baisse de 65c les 100 livres avec les dernières ventes à $14.50 les 100 livres nourris et abreuvés. Le marché de Montréal a été plutôt tranquille au cours de la semaine et les prix ont subi une baisse de 50c les 100 livres sur ceux de la semaine dernière à $15.00 les 100 livres pour les lots choisis, et de $12.50 à $14.00 les 100 livres pour les variétés inférieures.

En sympathie avec la baisse ci-dessus, le ton est devenu plus facile pour certaines lignes de viandes fumées et les prix ont baissé. Le commerce a été actif à cause de la grosse consommation due à la chaleur et en conséquence les approvisionnements ont été vite écoulés.

Il n'y a pas de changement à noter sur le marché du saindoux, mais le ton reste facile et l'on peut s'attendre à une baisse dans un avenir très rapproché à cause des bas prix en vigueur pour les porcs. Il se fait un assez bon commerce des variétés raffinées canadiennes de 17c à 17¼c la livre en seaux de bois de 20 livres et de 16½c à 16¾c en chaudières de fer-blanc. Les tierces sont cotées de 16c à 16½c.

Il n'y a pas de changement important à signaler sur le marché du beurre. Le ton du marché est remarquablement stable en dépit des avis quelque peu décourageants reçus par câble annonçant de gros arrivages et une diminution de la demande. Toutefois, la demande de la part des acheteurs domestiques est suffisante pour absorber toutes les offres. En général, le marché est assez actif et le meilleur crémerie est coté de 36¼c à 36½c la livre et le bon de 35¼c à 35½c la livre.

L'exportation du fromage est très tranquille actuellement par suite du fait que les acheteurs anglais ne semblent pas disposés à acheter aux prix demandés par les exportateurs ici et les affaires sont peu considérables, avec le résultat que le ton du marché est faible et que les prix ont baissé. Toutefois, à ces prix la demande est stable pour toutes les offres sur place et à la campagne. Le meilleur fromage de l'Ouest, blanc et coloré, est coté de 16¼c à 16½c la livre et le meilleur fromage de l'Est de 15¾c à 16c la livre.

Le marché des oeufs n'offre rien d'important à signaler. Les approvisionnements sont plus que suffisants pour répondre aux besoins quotidiens et, par suite, les stocks sur place continuent à s'accumuler; mais malgré cela le ton du marché est stable et les prix n'ont pas changé. La demande pour la consommation domestique est assez bonne pour les oeufs strictement frais qui sont cotés à 36c la douzaine; les choisis à 34c et les No 1 à 31c.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 23 août 1922.

Porcs vivants	13.00
Porcs préparés—	
Tués aux abattoirs choisis	19.50
Porcs frais—	
Gigot de porc (trimé)	0.31
Longes (trimées)	0.28
Longes (non trimées)	0.26
Epaules (trimées)	0.20
Saucisse de porc (pure)	0.18
Saucisse de boeuf	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	0.24
(Steers et Heifers):	
Boeuf frais—	
Quartiers derrière	0.16
Quartiers devant	0.06
Longes	0.25
Côtes	0.18
Haut côté	0.10 0.11
Hanches	0.14
(Vaches) —	
Quartiers derrière	0.14
Quartiers devant	0.05
Longes	0.22
Côtes	0.16
Chucks	0.10
Hanches	0.15
Veaux (suivant qualité)	0.10 0.12
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11 0.13
Agneaux du printemps	0.20

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 23 août 1922.

Jambons fumés Maple Leaf: 8/12	0.40
Jambons fumés, marque Gunns: 8/12	0.38
12/16	0.38
16/20	0.26
20/25	0.25
25/30	0.27
30/35 et plus	0.24
Bacon :	
Déjeuner, Maple Leaf	0.37
Déjeuner, Marque Gunns	0.31
Jambons Cottage	0.32
— Picnic	0.21
— bouillis	0.48
— rôtis	0.54
— sandwich	0.53

SHORTENING

Shortening Easifirst:	
Tierces, 400 lbs	0.14½
Tinettes, 60 —	0.15
Seaux, 20 —	0.15½
Seaux, 10 —	0.15½

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Seaux	5	0.16
Seaux	3	0.16
Blocs	60	0.16½
Blocs	30	0.17
Shortening Picrus :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60	0.17½
Seaux	20	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :		
Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40	0.17
Seaux	20	0.17½
Seaux	10	0.17½
Seaux	5	0.17½
Seaux	3	0.17½
Blocs	60	0.18½
Blocs	30	0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus		0.36
— choisis		0.32
— No 1		0.28
— No 2		0.26

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.37	0.38
Beurre, crêmerie No 2	....	0.36
Laiterie	....	0 30

MIEL

Miel coulé blanc la lb		0.15
— — ambré, la lb		0.13
— — brun la lb		0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.17	0.18
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 23 août 1922.

Oeufs No 2	0.26
Oeufs	0.28
Oeufs choisis	0.33
Oeufs strictement frais	0.39

BEURRE

Beurre	0.36
Beurre en pain d'une livre	0.37
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs	0.35
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs	0.34
Dairy, solide, 50 lbs	0.30

FROMAGE

Double, la lb	0.18
Triple, la lb	....
Stilton, la lb	....
Fantaisie vieux fromage, la lb	0.22
Doux	0.19

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 23 août 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	37.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits	....	0.50
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb	0.11	0.18

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 23 août 1922.

Poule	....	0.23
Poulet	....	0.30
Dnides	....	0.50
Dindons	....	0.52
Oies	....	0.25
Canards domestiques	....	0.35
Canards du lac Brôme	....	0.45
Chapons	....	0.45

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 23 août 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.20
Brochet	....	0.15
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb	....	0.50
Crevette, la lb	....	0.45
Carpe, la lb	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.20
Saumon Gaspé	....	0.26
Saumon Colombie, rouge	....	0.25
Maquereau	....	0.18
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb	....	0.15
Brochet, la lb	....	0.08
Haddock	0.06	0.07
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl	10.50	11.00
Saumon salé nouveau, brl	....	20.00
Truite salée de mer, brl	....	15.00
Turbot salé, baril	....	16.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No. 1), le brl	12.00	13.00
Morue verte, petite, No. 2	9.00	10.00
Morue verte, grosse, brl	13.00	14.00

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs		10.00
Morue en bandes, 30', lb		0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb		0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb		0.12

Huîtres.

Huîtres en écailles, canad	16.00
Huîtres en écailles, amér. brl	16.00
Huîtres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huîtres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.50
2ème Patente	7.00
Forte à oulanger	6.90

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.75
Farine à engrais, 1ère	4.50
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne F.o.b. Montréal	23.25
Gru par tonne F.o.b. Montréal	25.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.ob. Montréal	33.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 23 août 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Nouveau No 1	....	17.50
No 2	16.00	17.00
Trèfle mêlé	.....	15.00
Paille	.....	12.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs.)	0.57	0.58
No C.W.	0.52	0.53
No 1 Feed	0.49	0.50
No 2 Feed	0.46½	0.47

Blé-d'Inde:

No 2, jaune	....	0.78½
No 3, jaune	....	0.77½

Orge:

No 3 C.W.	....	0.75
No 4 C.W.	....	0.73
Alimentation	....	0.71

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	22.00
Gru, par char	20.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 23 août 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05¼
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	....
Abricots, slabs	....	....
Pêches (fancy)	....	0.28
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	....	....

Pelures séchées:

Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	3.60

Raison:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.17
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.16
Dattes, vrac	....	....
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	....
Figues 2¼s, la lb.	....	....
Figues 2½s, la lb.	....	....
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	....	....
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....	....

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.18
50-60s	....	0.17½
60-70s	....	0.16½
70-80s	....	0.14½
80-90s	....	0.13½
90-100	....	0.12

LE SUCRE

Dominion	7.15
Atlantic extra granulé	7.50
Acadia, extra granulé	7.50
St. Lawrence, extra granulé	7.50
Glace, baril	7.70
Glace, (caisses de 25 lbs.)	8.10
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.90
Jaune No 1	7.10
Jaune No 2	7.00
Jaune No 3	6.90
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.60
En poudre, 50s	7.80
En poudre, 25s	8.50
Cubes et dés, 100 lbs	9.20
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.30
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.50
Cubes, paquets de 2 lbs	9.50
En morceaux, Paris, barils	8.10
En morceaux, 100 lbs	7.95
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.30
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.25
En morceaux, boîtes de 2 lbs	10.00
Crystal Diamond, barils	8.10
" " boîtes, 100 lbs	8.20
" " boîtes, 50 lbs	8.30
" " boîtes, 25 lbs	8.50

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	....	0.19
Amandes (écalées)	....	0.44
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.14	0.15
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62

Arachides rôties :

Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.10½	0.11½
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11

Arachides (peanuts) salées :

Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	....	....
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Pecans, grosses, No 2, police	....	....
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	....	....
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	....
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 23 août 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets	0.25	0.35
Patates nouvelles, Montréal, la poche	1.00	1.25
Pommes, jaune transparent, le quart	....	4.00
Tomates de Montréal, bte	....	1.00
Pommes Duchesse le qrt.	3.50	4.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18. . .	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb. . . lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb. —	0.45
Flocons avoine, 20s.	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz., ... 2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s.	4.60
Riz puffé.	5.50
Farine, caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse . . .	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz. .	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts. .	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse . .	6.40
Blé à porridge, 20s caisse . .	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.20
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz	4.30
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch 1s. lb. . .	0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb. .	0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Argo Corn Starch, 1s. lb. . .	0.07½
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.	0.07½
Fleur tapioca	**0.12½**

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé. . .	**2.65**
Orge perlé (sac de 98 lbs). . .	**4.75**
Orge mondé (98 lbs).	**3.25**
Hominy gruau, (98 lbs). . . .	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.). . . .	**2.50**
Graham, baril.	....
Oatmeal (standard granulé). . nuél).	**3.60 3.50**
Avoine roulée, 90c (en vrac) .	3.45

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot.	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs..	6.50
Pour bouillir, le boisseau. . .	
Lima, Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.25
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité.	0.07

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 23 août 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	5.50
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	6.50
133-36 M.P., cire paraffine. lb.,	7.50

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique.	4.00
Cachets Mal de Tête.	1.50
Cachets Pressés.	1.50
ELIXIR de Foie de Morue. . .	7.50
Emulsion, grosses bouteilles. .	9.00
Essences Gingembre.	2.75
Eau Florides, pteites.	3.00
Eau Florides, grandes.	7.00
Liniment Blanc.	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron La grosse.	2.75 30.00
Pain Relief.	3.00
VIN Fer et Boeuf.	7.50
Vin de Quinine.	11.00
Vin St-Antoine.	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse). .	144.00
Stock Food, boîte fserblanc. . .	7.50
Stock Food, en gros paquets. .	4.50
Stock Food, petits paquets . .	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch..	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch..	1.15
Onguent sabots, la douz. . . .	3.25
Paudres à vers, la douz. . . .	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 23 août 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux . . .	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne . . .	....	0.12
Américaine (high est) . .	....	0.25
Gingembre Jamaique . .	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées . . .	....	0.28
Muscades entières . . .	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	**0.25**
Poivre blanc.	....	**0.30**
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades . . .	0.26	0.30
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais.	0.20	0.22
Cannelle, Chine, la lb. . .	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue .	....	0.25
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento). .	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 23 août 1922.

Grillé	La livre	
Java, ...	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique.	0.39	0.47
Bogota.	0.39	0.45
Macaraibo.	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique.	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon--(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte . .	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé . . .	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1 . . .	0.49	0.55
Young Hyson No 2 . . .	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39

Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf.	**0.28**	**0.34**

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s. . . .	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax . . .	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s.	5.35	5.55

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,	
Extra fins	22.50
Surextra fins	23.50
Très fins	20.50
Fins	18.50
Mi-fins	16.50
Moyens	15.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s. douz. . . .	....	1.75
Pommes, gal. douz. . . .	....	5.25
Blueberries, 2s.	....	2.10
Grosseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz. .	3.10	3.15
Framboises, 2s.	....	3.25
Fèves, Refuges.	....	1.60
Blé-d'Inde (2s.).	1.25	1.45
Betteraves, 2 lbs.	....	....
Carottes (tranchées) 2s. . .	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal. . .	....	....
Epinards, 3s.	....	....
Epinards Can. (2s.) . . .	....	2.20
Epinards, Californie, 2s..	....	2.30
Tomates, 2s.	....	1.35
Tomates, 2½s.	1.75	1.80

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons	....	5.75
Citrouille, gallon (douz).	....	1.70
Pois, standards	1.55	1.60
Pois early June, (douz.).	1.80	1.85
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.27
Pois, 2s., 20 oz.	....	3.13

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 23 août 1922.

Pamplemousses, 64, 80, 1.00,	6.00	8.25
Oranges de Californie	9.00	10.50
Fraises, 27 pts par cse.	0.17	0.20
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie.	....	5.00
Canteloupes, le crate	....	5.00
Pêches canadiennes, le panier	....	1.00
Citrons de Messine.	....	4.00
Bananes	4.00	4.50
Dattes lb.	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée.		6.00
Oranges de Californie, la boîte	9.00	11.00
Pommes en boîtes.	....	5.50
Céleri de la Floride		9.00
Patates, sac de 80 lbs.	....	1.50
Tomates, canadiennes, boîte.		1.75
Oignons Espagnols		5.00
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Concombres de Montréal, douz.		0.60
Patates, le sac de 80 lbs.		1.50
Asperges canadiennes, panier.		2.75
Choux, la douzaine		0.50
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14
Blé-d'Inde nouveau, le sac de 10 douzaines.		2.50

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once	la douz.	1.50
— — 2 —	—	2.75
— — 2½ —	—	3.00
— — 5 —	—	5.50
— — 8 —	—	9.25
— carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.35
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac,
(tous arômes)

Marque Liberty	la livre	1.00
— Star	—	1.35
— Seal	—	1.50
— X	—	1.90
— XX	—	2.40
— XXX	—	3.00
— XXXX	—	3.50
— XXXXX	—	4.00
— XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 3.00

Sauce Worcestershire,
bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.55
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 23 août 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.75	3.00
Peaux d'agneau, ville. . .	0.40	0.50
Peaux d'agneau, campagne	0.30	0.40
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.13
No 2, la lb.	....	0.12
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb..	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb..	0.22	0.24
Laine, mon lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb.	0.05	0.06

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb..	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz..	2.25

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45
10 boîtes	7.40
25 boîtes	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte	3.90
5 boîtes	3.85
10 boîtes	3.80
25 boîtes	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard

Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte	7.00
5 boîtes	6.95
10 boîtes	6.90
25 boîtes	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes	4.15
25 boîtes	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb. 0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons	3.90
25 cartons	3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz.	de 2	onces, la dz.	0.96
—	4	— 4	—	1.20
—	4	— 6	—	1.65
—	4	— 8	—	2.00
—	2	— 12	—	2.75
—	4	— 12	—	2.70
—	2	— 16	—	3.45
—	4	— 16	—	3.40
—	1	— 2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½	— 5 lbs.	la dz.	15.60

Caisse assortie { 2 dz. 4 oz. / 1 dz. 12 oz. la cse 8.50 / 1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.

La douzaine	1.15
La grosse	13.80

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00
Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M.D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00



Wm. E. WRIGHT DIT:

"C'est dans la fabrication". Nous n'achetons que le meilleur matériel des meilleures fabriques pour faire les galons de WRIGHT, mais le matériel et notre procédé spécial (importants comme ils le sont) sont secondaires en valeur à notre méthode de fabrication.

"La raison principale du coupage du matériel sur le biais est pour obtenir l'élasticité et si cette dernière disparait dans le procédé de fabrication du galon, la qualité la plus importante des galons de biais est perdue.

"Nos machines brevetées nous permettent de conserver la plus grande élasticité à notre galon. Nos procédés pour le coupage, le pliage et l'enroulement laissent le maximum de tension pour l'usage de la couturière lorsqu'elle applique le galon.

Rappelez-vous que "C'est dans la fabrication".

Demandez la carte des couleurs du

Galon de biais Wright

montrant notre ligne complète de PERCALES DE COULEUR FINE, et la garniture E-Z de Wright. Vous trouverez que cette carte est d'une grande commodité pour faire vos commandes. Elle montre nos 13 couleurs unies, nos 7 couleurs carreautées, nos 6 couleurs rayées de galon et nos 7 couleurs de garniture E-Z.

Galon de biais pour abat-jour de Wright

Quelque chose de nouveau et d'utile pour le rayon des brimborions. Carte d'échantillons montrant les 7 couleurs, adressée sur demande.

Wm. E. Wright & Sons, Co.,

FABRICANTS

350-370 Scotland Road, ORANGE, N.J.

BUREAU A NEW-YORK :
50, Union Square.



LE SERVICE QUE LE PRIX COURANT DONNE A SA CLIENTELE

En ces jours de rajustement des conditions économiques du pays, il est de la plus haute importance qu'ur marchand se tienne au courant des changements de prix, des lois et règlements affectant le commerce, ainsi que des nombreuses autres questions qui ont une portée directe ou indirecte sur les affaires.

"LE PRIX COURANT" est le véritable guide du marchand — il publie des renseignements qui lui permettent de conduire son commerce avec succès — il l'avise des changements de prix, des lois et règlements nouveaux — en un mot, sa lecture évite au détaillant maints faux pas dont les conséquences peuvent être désastreuses.

De plus, si en aucun temps, vous désirez des renseignements sur une question spéciale, n'hésitez pas à vous adresser au PRIX COURANT par lettre et vous recevrez une réponse satisfaisante dans le plus bref délai possible.

LISEZ ATTENTIVEMENT VOTRE NUMERO DU PRIX COURANT

C'est le guide le plus sûr que vous puissiez suivre.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited
MONTREAL.
J. B. RENAUD & CO., INC.
Agents de vente pour Québec.

Les EDDY

100% bonnes

Il faut plus qu'une formule de fabrication d'allumettes pour en produire d'aussi bonnes que celles d'Eddy.

Plus de soixante-dix ans d'expérience ont établi dans la fabrique d'Eddy un type d'excellence de fabrication qui garantit que toutes les allumettes d'une boîte d'Eddy sont de bonnes allumettes—sûres, sans danger et dignes de confiance—une allumette qui ne ratera pas.

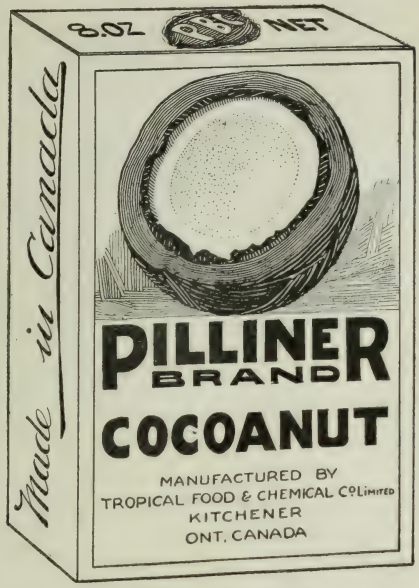
Vendre les Eddy paie — en plus gros profits et en satisfaction certaine pour le client.

La Cie E. B. Eddy, Limitée
HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.

VENDUE EN PAQUETS



FAITE AU CANADA

Pourquoi la Noix de Coco de la Marque "PILLINER" est la plus économique à tenir en magasin?

La noix de coco de la Marque "Pilliner", daus ses cartons hygiéniques et hermétiques à l'air, ne se pulvérise pas ni ne s'émiette. Combien de fois avez-vous regardé dans le fond d'un baril de noix de coco pour y trouver plusieurs livres invendables parce que la noix de coco avait été émiettée si fine que vos clientes n'en voulaient pas?

Il y a encore d'autres avantages à tenir en magasin **la noix de coco de la marque "Pilliner"**. Le carton conserve tout la saveur des noix mûres des tropiques, l'évaporisation ne lui enlève pas un atome de sa pesanteur et la noix de coco arrive sur la table de vos clientes pure et blanche comme de la neige.

Commandez-en chez votre grossiste ou écrivez-nous.

"Distributeurs pour l'Est du Canada":

MM. CRUIKSHANK & GUILD

32 Front Street, TORONTO, ONT.

TROPICAL FOOD & CHEMICAL CO., Limited

KITCHENER, ONTARIO



Qualité d'abord—

La demande suivra

Lorsqu'un manufacturier s'occupe d'abord de la qualité dans la fabrication de son produit, il a beaucoup fait pour assurer son succès. Il y a plusieurs années maintenant que la Canadian Milk Products Limited fabrique le

KLIM

et la qualité a toujours été ce qui a le plus contribué à nous faire faire des ventes. Mme Smith est enchantée de parler à Mme Brown de ses découvertes culinaires et la bonne nouvelle se répand de bouche en bouche dans tout le pays.

Les épiciers connaissent les avantages du KLIM et ils vendent leurs stocks aux familles Smith et Brown de chaque province.

CANADIAN MILK PRODUCTS LIMITED
10-12 St. Patrick Street,
TORONTO, ONT.

319 rue Craig ouest, **438 Main St.,**
Montréal, Qué. **Winnipeg, Man.**
Distributeurs pour la Colombie Anglaise: Kirkland & Rose, 130 Water St., Vancouver.

57

Un demi-siècle de Popularité

Il y a deux ans, la Compagnie H. J. Heinz célébrait son cinquantième anniversaire — le couronnement de cinquante ans de progrès et de développement. Durant le temps dur qui s'est écoulé depuis cet anniversaire la compagnie a continué de prospérer.

Cinquante-deux ans d'usage continu n'ont pas émoussé l'appétit du public consommateur pour ces aliments dont la qualité a toujours été la première considération. C'est la raison pour laquelle les détaillants constatent encore que les 57 variétés sont toujours en demande et que leur virement rapide leur apporte des profits continuels et une liste croissante de clients satisfaits.

COMPAGNIE H. J. HEINZ

57 variétés.

ESSENCES CULINAIRES

JONAS



En vente partout depuis 52 ans

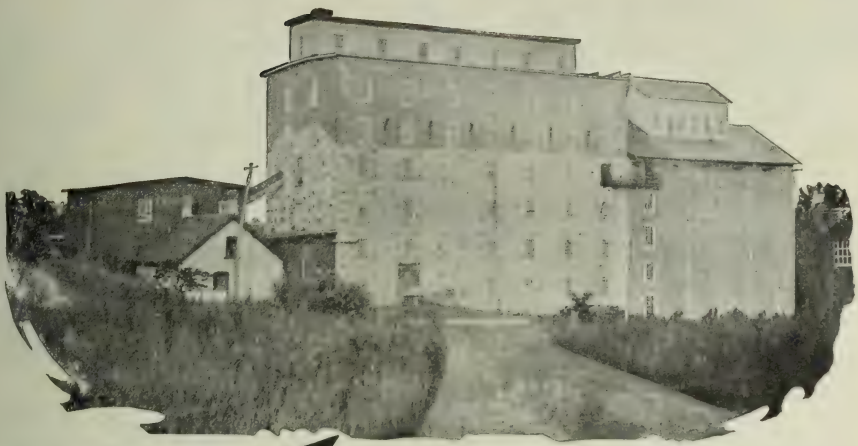
HENRI JONAS & CIE

Fabricants

173-177 RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL.

MAISON FONDEE EN 1870

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



The H-O Cereal Company, Inc.
Hamilton et Ayr, Ont.

Nouvelle fabrique de la FORCE à AYR, Ontario

La popularité de la FORCE (Flocons de blé entier) et sa demande toujours croissante au Canada nous ont mis dans l'obligation d'augmenter notre capacité de production. La fabrique de céréales, autrefois la propriété de la Canadian Cereal Company, à Ayr, Ont., a été achetée et nous y déménagerons de Hamilton vers le 1er novembre.

La nouvelle fabrique nous permettra de répondre à toute la demande canadienne pour la FORCE. Elle nous aidera également à fournir le commerce anglais, où plus de cinq millions de paquets de FORCE ont été vendus l'an dernier.

Détail intéressant encore, une grosse campagne de publicité est commencée le 15 août par des pages entières d'annonces qui raconteront l'histoire de la FORCE.

Les prix réduits de la FORCE sont actuellement en vigueur.

Rappelez-vous que la FORCE est une nourriture de blé entier et que, lorsque vous vendez de la FORCE, vous vendez de la santé.



FORCE

FLOCONS DE BLE ENTIER

MALTE OU ROTI

TABLETTES CHAMBERLAIN

CELA PAIE DE POUSSER

Les Remèdes de famille Chamberlain

Le remède contre le rhume de Chamberlain et les tablettes pour l'estomac et le foie sont deux remèdes populaires dont les propriétés curatives ont acquis une réputation d'un océan à l'autre. Avec les autres remèdes de la famille Chamberlain, ils offrent aux épiciers une proposition de vente excessivement profitable. Ecrivez pour avoir la brochure avec liste de prix des REMEDES CHAMBERLAIN. Cela paie de les mettre en stock. Ils sont de bonne vente.

Faites-en une commande d'essai aujourd'hui.

CHAMBERLAIN MEDICINE COMPANY

TORONTO.

REMÈDE CHAMBERLAIN CONTRE LA TOUX

BISCUITS

Nous sommes en position de fournir au commerce un superbe choix de biscuits appropriés pour toutes les occasions.

Depuis nombre d'années, nous fabriquons des biscuits et nous nous sommes fait une réputation pour la fabrication de **produits de qualité.**

Nous ne cherchons pas à fabriquer nos produits à meilleur marché. Nous n'employons que des ingrédients de première qualité et nous apportons le plus grand soin à notre fabrication, de sorte que nous pouvons affirmer que nos produits

donnent une satisfaction plus qu'ordinaire.

Nous attirons spécialement votre attention sur nos biscuits: **Arrowroot, Cadet, Dainty English Tea, Graham, Wafers, Graham Sandwich, Cream Sandwich assortis, Rice Cake, Sultana.**

Aussi un joli choix de

Pâte de Guimauve, Sandwich et lignes de confitures.

Nous sollicitons une commande d'essai, et nous sommes certains que vous serez satisfait de nos produits. Nous fabriquons le fameux Chocolat **"Bordo"** ainsi que plusieurs autres lignes de BONBONS.

Confiez-nous vos commandes et demandez des renseignements sur nos lignes. Nous y apporterons la plus grande attention possible.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (4)

MONTREAL

Les Cachets **Dr Hervay**

Pour Mal de Tête.

LES PLUS CONNUS AU CANADA

Chaque boîte contient 12 cachets.



CHAQUE CACHET EST GARANTI SOULAGER MAUX DE TETE ET NEVRALGIE

Se trouvent chez tous les marchands de gros de Montréal et de Québec; vous n'avez qu'à spécifier la marque Dr Hervay.

THE HERVAY CHEMICAL CO., OF CANADA LTD.

ST-BASILE, (Près Québec)

Succ. Montréal: 1 rue St-Laurent.

Dow

Old Stock Ale

Mûrie à point

La Cause

La bière **Dow** Old Stock Ale *est*

Absolument pure
Aliment liquide parfait
Faite d'ingrédients de choix
Breuvage de santé
Claire comme du cristal
Pétillante de vie
Vigoureux tonique

L'Effet

Délasse des fatigues
Ranime les abattus
Réjouit les déprimés
Etanche la soif

Effectivement

Prime en force et en qualité

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire. M. M. LAROSE Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef 'Bureau des Crédits'.

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

Vos relations bancaires

peuvent signifier beaucoup pour vous dans vos affaires.

Grâce à nos nombreuses succursales et à notre vaste expérience, nous sommes à même de vous rendre des services inappréciables dans vos transactions de banque.

Nos gérants se feront toujours un plaisir de converser avec vous.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Ressources totales, $500,000,000.

Plus de 730 Succursales.

L'UNIQUE REVUE PRATIQUE

qui serve de guide sûr pour les exportateurs et les importateurs italiens et en général pour tous hommes d'affaires, est

'L'ESPORTAZIONE'

qui est publiée tous les quinze jours.

Abonnement par année: ITALIE 50 lires
ETRANGER 70 lires

Gratis tous les quinze jours: le "Notiziaro".

L'Annuaire de l'Exportateur et de l'Importateur pour 1921.

Prix: ITALIE 75 lires; ETRANGER 100 lires

MILAN — Via F. Cavallotti, 4 — MILAN

Adresse télégraphique: Cerchiori-Milano

" La Publicité "

Revue Mensuelle — Organe technique des annonceurs publié à

PARIS, (France).

Plus que jamais depuis la guerre, le Canada a affirmé sa qualité de pays producteur. De nouveaux débouchés se sont ouverts pour lui à l'exportation. Il est donc de toute utilité que ses manufacturiers se tiennent au courant de ce qui se passe dans les pays avec lesquels ils sont appelés à se mettre en rapport et qu'ils s'y fassent connaître.

Tout ce qui a trait à la publicité en France est donc de nature à les intéresser au plus haut degré.

Vous aurez tous ces renseignements en lisant

"La Publicité"

6, rue de la Grange Batelière,

PARIS, (France).

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations de mi-août:

Valeurs	Prix	Rendement
Alberta Pacific Grain, 7% Préf.	90	7.78%
Ames-Holden Tire, 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli, 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson, 7% Préf.	88	7.82
Brandram-Henderson, 3% Ord.	47	6.38
Canadian Westinghouse, 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow, 7% Préf. 34½% arr., Paye 4%	48	8.33
Dom. Power & Transmission, 7% Préf.		
Dunlop Tire, 7% Préf.	84	8.32
Famous Players, 8% Préf. Plus 50% Ord. X-D 2%	55	14.55
Hollinger Consolidated Gold Mines, 13%	9.15	6.96
Home Bank, 7%	89	7.87
Imperial Oil, 12%	120	2.47
Imperial Tobacco, 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power, 5%	85	5.92
Mont. City & Dist. Bank, 10%	170	5.88
Provincial Bank, 9%	118	7.44
Robt. Simpson, 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power, 6% réf.	83	1.21
Sterling Bank, 8%	101	7.22
Western Quebec Power, 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers, 7% Préf.	60	11.67

LE MARK

(*Suite et fin*)

Une cause d'ailleurs rend impossible la remontée de la devise allemande à son cours d'avant-guerre, c'est la formidable quantité de papier-monnaie qu'on a émis et que l'on continue d'émettre, c'est l'importance même de la dépréciation subie. On émet à jet continu des billets de banque dont la valeur ne cesse de baisser. Il en existe déjà pour environ cent soixante milliards et chaque mois voit croître ce formidable total. Qu'arriverait-il si le mark regagnait jamais le pair? L'Etat allemand, soutien de la Reichsbank, serait littéralement écrasé par sa dette. D'autre part, les pays étrangers qui ont acquis des marks par milliards, à des cours de plus en plus dépréciés, feraient d'excellentes affaires aux dépens des Allemands. Bref, la révalorisation du mark deviendrait pour le Reich un désastre. Et comme tout relèvement de la devise serait un pas dans cette voie, les Allemands se garderont bien de risquer ce pas.

Restent deux alternatives: ou bien le mark perdra toute valeur et sera démonétisé, ou il sera dévalorisé, c'est-à-dire ramené définitivement au taux du jour. Cette dernière solution n'est pas si commode qu'on pourrait le croire tout d'abord. Car à peine d'avoir le sort des mandats territoriaux imaginés par le Directoire pour stabiliser le cours des assignats, et qui se déprécièrent tout comme eux, les nouveaux marks dévalorisés devraient donc être échangeables contre de l'or, ce qui suppose et la formation d'une encaisse métallique suffisante et l'arrêt dans l'émission des billets.

Mais démonétisation et dévalorisation signifient également la banqueroute de quiconque l'entreprend. Or, un Etat moderne tel que l'Allemagne peut-il, sans s'infliger un irréparable dommage, sans tuer son crédit, recourir à un tel expérient?

L'Allemagne a pu écouler au dehors des quantités énormes de marks, on les lui a pris à des taux variés, mais en moyenne très supérieurs aux cours actuels. Par suite, le Reich ne peut, ni les démonétiser, ni les dévaloriser, sans spolier les détenteurs étrangers. Ce n'est plus comme une mesure intérieure que l'affaire se présente, mais comme une opération internationale.

L'Allemagne se sent-elle de taille à supporter le discrédit qui s'y attacherait? C'est une question que les Allemands auront à examiner. Une chose peut s'affirmer toutefois: au point de vue monétaire, l'Allemagne est malade; on n'entrevoit même pas la façon dont elle pourra se guérir, et cette maladie dément tout les apparences de santé qu'on note d'autre part chez elle."

NOTRE DOLLAR

Le marché des changes a été marqué la semaine dernière par la fermeté remarquable du dollar canadien revenu virtuellement au pair, puisqu'il se négociait à un escompte de 1/16 à 3/32. L'amélioration de notre commerce extérieur, la diminution de nos importations, principalement de celles provenant des Etats-Unis, la vente des récoltes qui va se faire en automne contribueront encore à rapprocher la valeur de notre dollar de celle du dollar américain et du train où vont les choses il ne serait pas surprenant que notre monnaie fasse prime sur la monnaie américaine.

Deux faits important tendent en ce moment à modifier considérablement notre situation commerciale vis-à-vis des Etats-Unis: l'accroissement constant de nos exportations de papier, pendant que l'importation du charbon américain au Canada est pratiquement nulle.

Pendant que le dollar canadien monte, la livre sterling se maintient aussi avec fermeté. Par contre, l'échec de la conférence de Londres a eu pour effet de provoquer une nouvelle dégringolade du mark allemand et d'entraîner aussi la baisse des devises françaises et belges. Cependant la baisse du change sur Paris et Bruxelles n'est rien si on la compare au plongeon du change allemand.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.

Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.



Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de

Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE, Enr.

287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers.

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

Nous offrons pour livraison immédiate et pour l'importation

LEGUMES FRANCAIS
DES
ETABLISSEMENTS F. DELORY, LORIENT.

POIS, MACEDOINES, HARICOTS VERTS FLAGEOLETS, Etc., Etc.,

en boîtes et en flacons.

PATES ALIMENTAIRES
"BERTRAND"

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti,
Alphabets, Coquilles, Nouilles,

en paquets cachetés d'une livre.

SAVON DE CASTILLE
"LA GRAPPE D'OR" 72%.

en barres, carrés et savonnettes.

PRIX SUR DEMANDE

HENRI JONAS & CIE

MONTREAL

SEULS AGENTS POUR LE CANADA

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

ASSURANCES

LE DEVELOPPEMENT DE L'ASSURANCE-VIE

Combien de personnes comprennent leur police d'assurance? Fort peu hélas!

Les "ajusteurs" préposés au règlement des polices s'accordent à dire que l'ignorance du public à ce sujet est véritablement déplorable. Une étude soigneuse des termes essentiels d'une police ne coûterait que quelques heures tout au plus, et elle éviterait souvent de grands embarras et des déceptions particulièrement cruelles vu les circonstances où la police est le plus généralement rappelée à ceux qui en bénéficient.

Règle générale, la plupart des polices commencent par déclarer qu'il existe un contrat entre la compagnie et l'assuré. Celui-ci est nommé, son âge est souvent indiqué, et l'on donne aussi le nom du bénéficiaire et quand, et comment, il recevra le montant de l'assurance advenant tel ou tel autre événement. Cet événement est, soit le décès de l'assuré, soit l'expiration d'une certaine période indiquée au contrat. L'on peut dire que les trois conditions essentielles qui régissent le paiement du principal sont les suivantes: 1—les primes devront avoir été acquittées ;2—l'âge de l'assuré doit être prouvé; 3—il faut établir quels titres a l'assuré, ou le bénéficiaire, aux sommes qui doivent être versées.

L'on voit souvent les expressions "valeur de rachat", "valeur de prêt", "assurance libérée", "privilèges de non-déchéance". Qu'est-ce que tout cela veut dire?

Une police peut généralement être *rachetée* pour de l'argent comptant après paiement d'un certain nombre de primes, le tout variant suivant la compagnie et la police. Cette clause est plus fréquente au Canada et aux Etats-Unis qu'en Angleterre. Elle est fort utile, car il n'est pas rare que la compagnie d'assurance soit le seul prêteur auquel un assuré puisse s'adresser advenant quelque crise ou quelque situation pénible. Bien entendu, la police est remise à la compagnie, et le contrat n'existe plus.

Mais il est une autre façon d'obtenir des fonds qui ne nullifie pas définitivement la police, et c'est ce que veut dire cette opération qui fournit des *valeurs de prêt*. Dès qu'une police a une valeur de rachat, elle acquiert une valeur de prêt qui représente généralement un pourcentage de la valeur de rachat. La police, elle, représente aussi une certaine somme; on y greffe une dette envers la compagnie, laquelle s'éteint par versements partiels ou s'acquitte intégralement, au choix, plus le paiement des intérêts courus.

Supposons maintenant qu'un détenteur de police ne peut plus ou ne veut plus payer ses primes. Si la police est assez âgée pour avoir une valeur de rachat, la compagnie consent généralement à livrer une police libérée, grâce à laquelle le détenteur continue d'être assuré et ne paye plus de primes, mais, bien entendu, le principal originaire est diminué en conséquence. Ces diminutions représentent généralement la relation proportionnelle entre le principal originaire, le nombre des primes payées, et le nombre des primes originairement payables.

Qu'arrive-t-il maintenant au cas d'omission ou de défaut de payer une prime à son échéance, que ce soit par accident, ou que ce soit voulu? C'est ici que l'assuré, dans presque tous les cas, a le droit et l'avantage de se prévaloir des *privilèges de non-déchéance*. D'abord, il y a généralement un délai d'environ un mois, puis si les primes de, disons deux ans, ont été payées, ce délai est prolongé automatiquement. S'il arrive qu'à cette époque, le principal soit payé, c'est-à-dire si l'assuré meurt, il y aura simplement déduction des primes échues, plus un intérêt.

A part ces explications, la plupart des polices contiennent le plus souvent des conventions se rapportant à la véracité des déclarations de l'assuré telles qu'énoncées dans la formule-demande d'assurance; des règlements au cas de guerre entre le pays de l'assuré et le pays de l'assureur; des spécifications quant à la monnaie légale du pays dans lequel le principal doit être payé. Le suicide est prévu, de même que la base de réserve, et le mode de règlement final lorsqu'il existe une dette envers la compagnie, etc., etc.

Bref, si formidable que semble ce petit texte, bien serré et bien aligné, des polices d'assurances, il s'agit de le lire à tête reposée et intelligemment pour voir que rien n'est plus simple, et, règle générale, plus équitable. Maint contrat est rédigé, dans le monde commercial et industrie qui aurait avantage à imiter le laconisme, la précision et l'exactitude de nos polices d'assurance.

LA CONVENTION DES ASSUREURS

La convention conjointe de la *National Life Underwriters' Association* des Etats-Unis et de la *Life Underwriters' Association* of Canada a eu lieu les 22 et 24 août à Toronto.

Environ 2,000 solliciteurs d'assurances de chaque section du continent représentaient le contingent des agents d'assurance-vie qui ont placé des polices d'assurances dans les foyers américains et canadiens pour une somme de près de cinquante milliards.

NOTE PERSONNELLE

M. N. R. Beaudet, surintendant de la *Confederation Life Association*, M. J. Fournier, inspecteur, M. W. Chapdelaine, de Saint-Hyacinthe, et M. L. Dubois, de Saint-Jérôme, sont allés à Toronto afin d'assister à la troisième convention internationale de la *National Association of Life Underwriters* et de la *Life Underwriters' Association of Canada*.

Ils prendront aussi part à la convention de la *Confederation Life Association*.

MACDONALD'S

L'augmentation de la demande occasionne un accroissement de bénéfice.

Comme conséquence de plus de soixante années de succès jointes à une publicité efficace, le Macdonald est maintenant en plus grande demande que jamais.

Il est maintenant possible au détaillant d'obtenir de son stock de tabacs Macdonald un meilleur rapport que de presque toute autre commodité sur le marché.

Parce que—

Le bénéfice toujours généreux du Macdonald est augmenté à mesure que l'écoulement est activé,

—il y a un bénéfice **supplémentaire** dans les 4 à 6 palettes extra contenues dans chaque boîte de 10 lbs.

—il ne faut que peu ou pas d'efforts de vente pour écouler le Macdonald.

Tenez donc votre stock de Macdonald bien exposé, et voyez que l'augmentation de la demande procure une augmentation de bénéfices POUR VOUS.





Bas profitables pour vous et la maman

Les ventes des bas Buster Brown ont toujours un double résultat. Leur durée et leur confort merveilleux, ainsi que leur ajustage parfait font tellement l'admiration des mères, qu'elle se traduit presque invariablement par une commande "répétée"—vos ventes les plus profitables.

Exposez bien en vue sur vos comptoirs et à vos devantures les bas Buster Brown et les bas de la Soeur de Buster Brown. Des milliers de mères connaissent leur valeur. Il suffit de le leur rappeler pour qu'elles en achètent d'autres. Si vous ne les avez pas en magasin ou si votre stock est bas, passez un ordre à votre marchand en gros.

Buster Brown
Three Eighties
Little Darling
Little Daisy
Rock Rib
Hercules

The Chipman-Holton Knitting Company Limited

Hamilton, Ontario

Usines à Hamilton et Welland, Ontario.

The BUSTER BROWN STOCKING

SUNSHINE HOSIERY REGISTERED

Les bas de la soeur de Buster Brown conviennent également aux fillettes. Ils sont tricotés en fine laine anglaise mercerisée à deux brins en noir cuir, tan, rose, bleu et blanc. Prix Modérés.

SUNSHINE HOSIERY REGISTERED.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

Nouveautés pour Noël

BRETELLES
JARRETELLES
BRASSARDS

Les meilleures sur le marché

En un assortiment considérable et varié.

Voir c'est croire

Prière de communiquer avec

MM. RICKERT & McLAUGHLIN

575, RUE CRAIG OUEST

Chambre 202, Immeuble M.L.C. - - Montréal

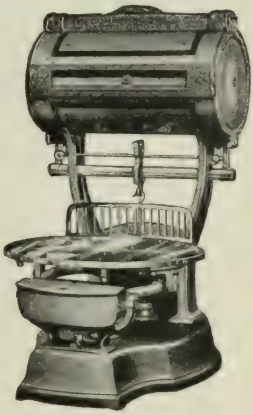
The KITCHENER SUSPENDER CO., Limited
Kitchener, Ont.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDE EN 1887. MONTREAL, 1er SEPTEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 35



Balance "Evantail" Dayton


Balance "Baril" Dayton

Quel que soit le modèle de balance qu'il vous faut, Si c'est une DAYTON c'est la meilleure

Nous fabriquons plusieurs différents modèles de Balances Calculatrices. Mais, peu importe le modèle qu'il vous faut spécialement pour votre commerce, si elle porte le nom "DAYTON", c'est la meilleure que vous puissiez acheter. Les balances Dayton sont le résultat de trente-cinq ans de travail scientifique et laborieux. Aujourd'hui, il y a des Daytons pour tous les genres de commerce, depuis le plus petit magasin de campagne ou du coin jusqu'à l'usine du manufacturier pesant, chaque année, pour des millions de dollars de marchandises. Il y a une Dayton appropriée à VOS besoins. Permettez-nous de vous démontrer comment nous pouvons vous aider à améliorer votre service et à accroître vos profits.

La DAYTON est vendue par versements mensuels faciles. Escompte au comptant.

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CO., LIMITED

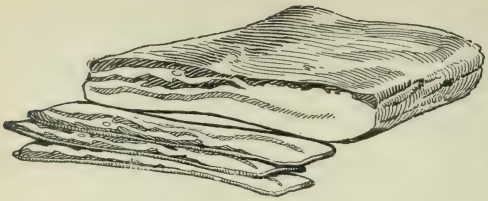
FRANK E. MUTTON, VICE-PRESIDENT ET GERANT GENERAL.

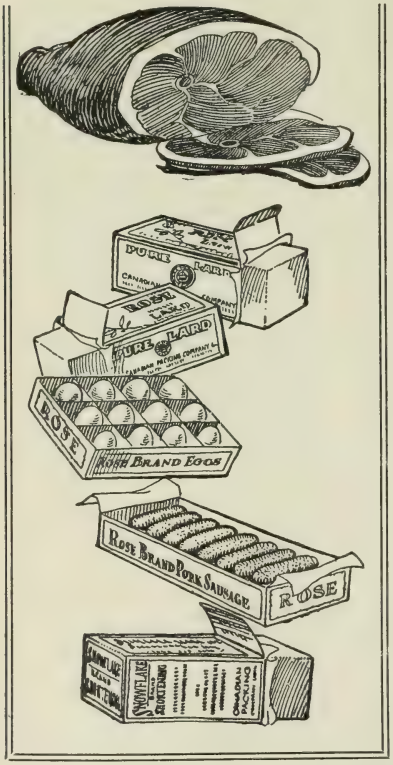
BUREAU-CHEF ET FABRIQUE: 300 CAMPBELL AVENUE, TORONTO.

Bureaux du service et des ventes à Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Régina, Winnipeg, Walkerville, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, St John, N.B. Halifax, St. John's, Terre-Neuve.

THE DAYTON IS MADE IN CANADA

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 32)







Qu'Allez-vous lui Vendre?

—C'est à vous de dire si elle va jamais revenir ou non. Qu'allez-vous lui vendre? Le mieux qu'on puisse avoir — ou quelque chose d'indifféremment bon? Quelque chose qui la fera revenir — ou quelque chose qui l'enverra ailleurs à l'avenir? Des milliers de détaillants — des gens qui gagnent de l'argent — ont résolu ce problème en vendant les produits ROSE BRAND — les plus purs, les plus sains, les plus délicieux que le genre humain puisse préparer. Et l'augmentation de leurs ventes, la satisfaction de leurs clients font preuve de la sagesse de leur conduite. Vous aussi, vous trouverez qu'il est profitable de tenir uniquement les Produits ROSE BRAND.

CANADIAN PACKING CO., LIMITED

Toronto, Canada

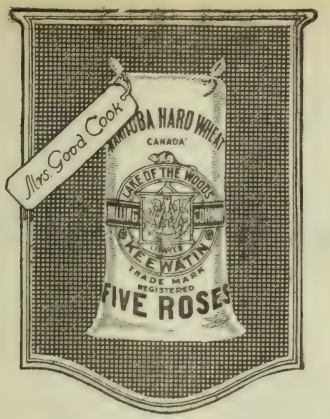
USINES DE SALAISONS:

Brantford
Toronto
Peterboro
Montréal
Hull

Ssuccursales:

Fort William
Sudbury
Sydney, N.-E.
Charlottetown, I.P.E.
Winnipeg, Man.

ROSE BRAND



Les Ménagères Canadiennes Réclament des Cuisinières Five Roses

600,000 copies ont déjà été distribuées.
Une nouvelle édition est sous presse.

Une ménagère sur deux au Canada possède déjà un exemplaire de ce fameux livre de recettes. Et on continue à nous le demander. Disons de plus que la plupart de ces livres ont été payés à raison de 40 sous pièce! C'est un succès sans précédent!

L'influence de ce livre se fait sentir constamment tous les jours de l'année, toutes les fois qu'on prépare un repas. Grâce à lui, les femmes font mieux la cuisine et montrent plus de discernement dans leurs achats de farine et d'autres épiceries.

Et la demande pour la farine FIVE ROSES augmente constamment, parce que chaque page de la célèbre cuisinière FIVE ROSES prouve que c'est la farine qui convient le mieux à toutes les recettes. Quoi de plus facile que de vendre une farine avec laquelle les ménagères sont toujours sûres de réussir du bon pain, de bons gâteaux, de bonnes pâtisseries et de bons poudings!

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED

"Lac des Bois"

Bureaux dans 16 villes du Canada

Siège social: MONTREAL. Bureau dans l'Ouest: WINNIPEG.

FARINE
FIVE ROSES

pour Pain-Gâteaux-Poudings-Pâtisseries

Enregistrez Plus De Ventes——Des Ventes Carnation

La publicité Carnation parle à vos clientes, de semaine en semaine, de la commodité du Lait Carnation — et leur dit que vous, M. l'Epicier, vous êtes leur laitier.

Enregistrez plus de ventes, faites un plus gros chiffre d'affaires et un virement plus rapide. Reliez votre magasin à la publicité Carnation et soyez le laitier de vos clientes. Faites un étalage du Carnation. Accessoires d'étalage gratis — sur demande. Demandez-les à nos représentants ou écrivez-nous pour avoir des garnitures de vitrine; un grand carton Carnation; des pancartes de comptoir; des supports de comptoir; des livres de recettes Carnation; des couloirs ou des supports Carnation.

Votre fournisseur peut vous en procurer

CARNATION MILK PRODUCTS CO., LIMITED, AYLMER, ONTARIO.

Lait Carnation



"De vaches bien nourries"

Cette étiquette est rouge et blanche.

3 dimensions:— 6 onces. —16 onces. — 32 onces.

Fait en Canada

CE QUE VOUS ASSURE NOTRE MARQUE

"Un Remède pour Chaque Maladie"

Notre premier point de succès est de donner satisfaction. Notre nombreuse clientèle en est une preuve.

DEFIE TOUTE COMPETITION

Nos prix sont les plus bas. Demandez-les avant d'acheter.

QUALITE

APPARENCE

Paquetage riche, uniforme. Le plus beau au Canada.

Nos remèdes sont préparés sous la surveillance d'un médecin par des pharmaciens diplômés.

Dr Hervay

Annoncée! Connue! Demandée!

EXIGEZ-LA

GROS PROFITS

SATISFACTION

THE HERVAY CHEMICAL CO.

S.-BASILE, (près Québec)

Succursale à Montréal: 1 rue St-Laurent.



NOTRE fabrique, blanche comme neige et où le soleil luit partout, est la Mecque pour les milliers de gens qui visitent, chaque année, cette partie de l'Ontario. Nous conduisons ces visiteurs à travers la fabrique la plus moderne et la plus scientifique de tout le Canada—la fabrique où sont faits d'après des méthodes propres les délicieux Biscuits et Bonbons qui ont établi la renommée McCormick.

Nous n'épargnons rien pour tenir les produits McCormick devant les yeux du public. Des journaux et des magazines dans tout le Canada publient nos annonces — continuellement. VOS clientes préfèrent les McCormicks à cause de leur qualité et de leur pureté.

"Le Biscuit au Goût Délicieux"

McCormick Mfg. Co., Limited, London, Canada.

MONTREAL, OTTAWA, HAMILTON, KINGSTON, CALGARY, PORT ARTHUR, ST. JOHN, N. B., VANCOUVER, WINNIPEG, EDMONTON, HALIFAX.



Vendez-VOUS cette Marque?

Elle se vend rapidement. Elle procure de nombreux ordres de répétition. Elle donne un bon bénéfice. La qualité vous conserve l'estime de votre client.

Le Shortening Easifirst vous paiera bien. Commandez votre provision dès maintenant.

Gunns LIMITED
TORONTO
OUEST

Le Sel de ARM & HAMMER SOUDE

En cartons commodes de 2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED
MONTREAL.

BISCUITS

Aujourd'hui, les biscuits sont plus populaires que jamais, et il vous sera plus avantageux et profitable de tenir toujours en mains un bon assortiment de nos lignes.

Nous attirons spécialement votre attention sur la qualité de nos BISCUITS "SODA" qui font plus que de fournir une SATISFACTION ORDINAIRE, et il sera avantageux pour tous les marchands qui vendent des articles de bonne qualité, de tenir nos lignes.

Nous faisons des affaires dans la Province de Québec depuis trente-cinq ans et nous avons acquis la réputation de fournir des produits qui donnent satisfaction.

Nous ne cherchons pas à faire des lignes bon marché, nous vendons des produits de qualité à des prix raisonnables.

Nos voyageurs visitent tous les endroits de la Province et si nous n'avons pas encore l'avantage de vous compter parmi nos clients, adressez-nous une carte et notre voyageur se fera un plaisir de vous voir avec une ligne complète d'échantillons.

Votre stock ne saurait être complet, si vous ne tenez pas un bon assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.
Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (1)
MONTREAL

LA BIERE MOLSON

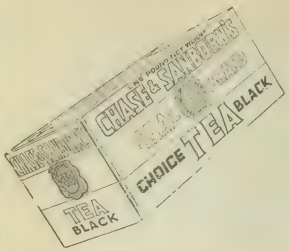
La bière que votre arrière grand-père buvait





Fondée en 1786

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



CHASE & SANBORN

MONTREAL

Pour



THES et CAFES

DE

QUALITE

En paquets et en vrac

Echantillons et Cotations sur Demande



Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'acceptez pas de contrefaçons.

The St. Croix Soap Mfg. Co.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited

MONTREAL.

J. B. RENAUD & CO., INC.

Agents de vente pour Québec.

Cherchez cette Etiquette

Depuis plus de soixante ans, les Cosgrave's ont été un modèle-type invariable de qualité — les meilleures bières qui soient brassées.

Les BIERES COSGRAVE'S ont TOUTE LA FORCE permise par les règlements de la Commission des Liqueurs de la Province de Québec. Ce ne sont pas des "imitations de bières" ni des "bières de tempérance", mais des bières brassées dans TOUTE LEUR FORCE—le même breuvage pétillant et fortifiant d'autrefois.



Ayez toujours un bon approvisionnement des

BIERES COSGRAVE'S D'AUTREFOIS

AMEDEE LESIEUR

Distributeur, Entrepôt à la Place Viger

MONTREAL, - - - Tél. Est 1822

ALBERT BEAUCHEMIN, Sorel.
HONORE ROBERT, St-Hyacinthe.
URBAIN ST-CYR, Richmond.
N. E. GUAY, Sherbrooke.
DESCOTEAUX & LESIEUR, Trois-Rivières.

Le meilleur moyen de vous protéger et de protéger, en même temps, vos clients contre des PATES ALIMENTAIRES de qualité inférieure, c'est d'exiger les marques

SUNSHINE & SPLENDOR

Le coût n'en est pas plus élevé tandis que

LA QUALITE EN EST BIEN MEILLEURE!



30 Paquets — 1 lb. Net.

Coudes, Alphabets, Coquilles, Macaroni, Vermicelle, Spaghetti.

$3.40

F.O.B. Destination dans la province de Québec.

Quantité minimum: 150 lbs net.

Profitez de la Nouvelle Réduction dans les Prix



20 lbs Net (Vrac)

Dans toutes les variétés

$1.60

F.O.B. MONTREAL.

Assortiment complet.

Dans le cas que vous ayez des difficultés à obtenir les Marques SPLENDOR ou SUNSHINE veuillez nous le communiquer immédiatement.

P. PASTENE & CIE. LIMITEE

MANUFACTURIERS

340, RUE SAINT-ANTOINE MONTREAL, Québec

AGRANDISSEMENT
COUVRETTE - SAURIOL, Limitée

vient d'acheter la bâtisse, le stock et toutes les marques de commerce de la firme

PATENAUDE-CARIGNAN, Limitée

et elle profite de cette occasion pour annoncer à ses clients et au commerce en général qu'elle est à présent en position de leur donner un

MEILLEUR SERVICE QUE JAMAIS

L'addition des marques bien connues de Patenaude-Carignan à celles que nous avons déjà constitue un avantage dont tous les marchands devraient profiter.

Par exemple, les produits suivants de la MARQUE

"FRONTENAC"

représentent ce qu'il y a de meilleur sur le marché — tant sous le rapport de la qualité que sous celui de l'empaquetage attrayant pour faciliter les ventes.

Produits Marque "FRONTENAC"

Tomates, Blé-d'Inde en conserve, Blé-d'Inde en épis, Petits pois, fins et mi-fins, Fèves au beurre, en gousse, Haricots verts et jaunes, Framboises, Fraises, Epices de toutes sortes, Asperges, géantes et petites, SARDINES ET SAUMON, Café et Thés Japon, Vinaigre blanc.
RAISINS:—Currants, épépinés, Muscatel et Sultana, en paquets et en vrac.
CONFITURES de la MARQUE "LOUISE".

Ces produits ajoutés aux nôtres, tels que:

PETITS POIS "LA CAMPINOISE" CONFITURES Marque "CARTIER"
HUILE D'OLIVE Marque "CROIX DE MALTE"
THE JAPON NATUREL "CARTIER" et "BLUE FISH"

nous permettent d'offrir un SERVICE et une COLLABORATION comme pas une autre maison ne peut vous en offrir.

Nos prix défient la concurrence et nos assortiments des plus complets.

Nos voyageurs sont expérimentés et suivent à la lettre les règlements de la maison:

SERVICE PARFAIT
et
PAS DE FAUSSES REPRESENTATIONS.

Confiez-nous vos commandes. Nos spécialités sont faciles à vendre et les clients qui les achètent deviennent des clients satisfaits.

Une commande d'essai vous en convaincra.

COUVRETTE - SAURIOL, Limitée

Epicier en gros

114, rue Saint-Paul Est, - - - MONTREAL.

BABY'S OWN SOAP

50 p. c. de Bénéfice

Achetez directement à la fabrique. **Port payé.** **Quantité minima: 2 grosses.**

$38.40 moins 20% et 5% — $29.18. **Se vend 15 cents le morceau - $43.20.**

Pour la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise, ajoutez 60 cents par grosse et détaillez à 50 cents la boîte de 3 morceaux. Demandez la liste de prix pour les autres lignes.

ALBERT SOAPS, LIMITED, 168 rue McCord, Montréal, P. Q.

PRENEZ VOTRE PART DANS NOS PROFITS

ET DONNEZ EN MEME TEMPS SATISFACTION
A VOS CLIENTS EN VENDANT

Le Vinaigre  "Lion Brand"

"Marque"

Nous manufacturons et importons les meilleurs "VINAIGRES."

Nous faisons une spécialité du vinaigre "English Malt", importation et embouteillage.

THE LION VINEGAR CO., LIMITED

Importateurs et embouteilleurs de vinaigres de Malt anglais purs.

661 rue Drolet, - - - - MONTREAL.

Joseph E. Seagram & Sons, Limited

FABRICANTS DES

"White Wheat" "No 83" "Seagram V. O."

Peuvent être obtenus chez tous les détaillants

Ecrivez Une Annonce "Keepsweet" et Gagnez un Prix en Argent

Voici une occasion exceptionnellement intéressante de gagner un prix en argent. Il s'agit tout simplement d'écrire pour la Crème de Table "Keepsweet" une annonce qui intéressera les épiciers et les marchands généraux. Ecrivez une bonne annonce pour les marchands. Ces annonces doivent être de véritables annonces **pour la vente,** contenant une idée qui forcera, pour ainsi dire, les marchands à placer une commande de Crème de Table "Keepsweet". Comme quelques-unes des annonces les plus célèbres du monde ont été écrites par des marchands, nous comptons sur vous pour avoir de véritables "trouvailles" avec ce concours.

Comment Gagner un Prix

Seuls les épiciers et les marchands bona fide vendant la Crème "Keepsweet" peuvent entrer dans ce concours. Chaque annonce ne doit pas renfermer plus de 150 mots. Un schéma typographique ou une esquisse grossière de l'annonce doit accompagner la "copie" ou la matière à lire. Faites un schéma typographique mesurant 7 pouces de large par 10 pouces de haut. Ne copiez pas de phrases ayant déjà paru dans des annonces antérieures de "Keepsweet". Exprimez votre idée à votre manière. Envoyez autant d'annonces que vous voudrez. Ecrivez sur un côté seulement de votre papier. Ecrivez à l'encre. Le schéma typographique doit être fait au crayon. Nous nous réservons le droit de nous servir des annonces reçues. Pas une seule ne sera retournée. Les gagnants seront choisis par un groupe d'experts en publicité. Le concours se terminera le 30 septembre.

LES PRIX

1er prix	$25.00
2ème prix	$20.00
3ème prix	$15.00
4ème prix	$10.00
5ème prix	$ 5.00

Un concurrent ne pourra gagner qu'un seul prix. Les chèques seront adressés aux vainqueurs immédiatement après qu'ils auront été choisis.

Superbe Offre de Ventes Répétées

Le Lait et la Crème "Keepsweet" sont les produits sensationnels de l'année dans le commerce de l'épicerie. Des centaines et des centaines des meilleures maisons canadiennes vendent ces produits en immenses quantités. La Crème "Keepsweet" est une superbe offre pour faire des ventes répétées — l'une des meilleures jamais faites aux épiciers et aux marchands généraux.



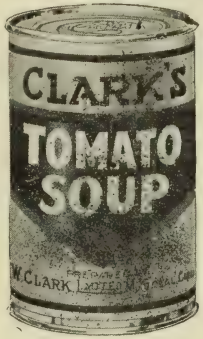
Dominion Milk Corporation Limited

Bureau-Chef : Toronto, Ontario

Succursales à Halifax, St. John, Montréal, North Bay, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver.

Keepsweet *Table Cream*

Ketchup aux tomates CLARK
Soupe aux tomates CLARK



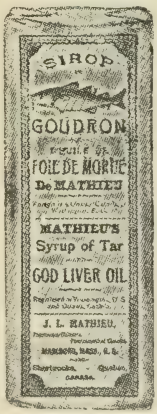
LA SAISON DES TOMATES BAT SON PLEIN!

Ces deux excellents produits sont fabriqués, aujourd'hui, avec des tomates canadiennes, fraîches et de premier choix, par une maison canadienne.

Faites votre commande le plus tôt possible.

W. CLARK LIMITED, - MONTREAL

Etablissements à MONTREAL, P.Q., ST-REMI, P.Q. et HARROW, Ont.



Sirop de Mathieu au goudron et à l'huile de foie de morue. Un splendide reconstituant.

VOUS POUVEZ TOUJOURS VENDRE LE SIROP DE MATHIEU AU GOUDRON ET A L'HUILE DE FOIE DE MORUE

—parce que, après avoir prouvé son efficacité pour le soulagement de ceux qui souffrent de la grippe et de gros rhumes, etc... il a inspiré aux clients une confiance qui amènera certainement des ventes continues.

Une commande faite aujourd'hui vous assurera un prompt envoi.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU

PROPRIETAIRE

SHERBROOKE, - - P. Q.

BEVERIDGE SUPPLY CO, LIMITED

628-630 Saint-Paul Ouest, MONTREAL.

Nous pouvons vous fournir tout ce dont vous avez besoin en fait de papier et sacs en papier. Pourquoi payer plus cher que les prix que nous cotons toutes les semaines dans le "Prix Courant"?

Les commandes par la malle reçoivent une attention toute particulière.



52 ans de succès

est une preuve de la Pureté et de la Force

DES

Extraits Culinaires

JONAS

EN VENTE PARTOUT

Dow

old Stock Ale

MURIE A POINT

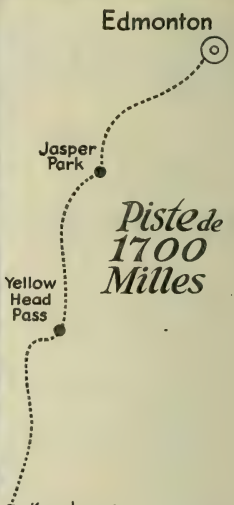
Parmi les merveilles du monde



losse de Rhodes | Phare d'Alexandrie | Pyramides d'Egypte | Tombeau de Mausole | Temple de Diane à Ephèse | Jardins Suspendus de Babylone | Jupiter Olympien

J-31—A-4





L'AUTO Ford GAGNE LA MEDAILLE D'OR

POUR

s'être frayé un sentier à travers les Rocheuses

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 1er septembre 1922** **Vol. XXXV—No 35**

LA SOLLICITATION COMMERCIALE SUR LA RUE

Nous recevons d'une grande maison commerciale, la lettre suivante:

"Nous sommes en ce moment à présenter une pétition au Conseil de Ville de Montréal, demandant qu'une loi très sévère soit passée, défendant à certains individus de se tenir à la porte de leur magasin pour y faire de la sollicitation dans la rue. Cette coutume est plus en pratique sur la rue Saint-Laurent qu'ailleurs, et elle est très préjudiciable au commerce sérieux. Nous avons fait signer cette pétition par la majorité des marchands de cette même rue, laquelle pétition peut être vue chez le Chef de Police de Montréal, ou en s'adressant à M. le surintendant des travaux publics.

Nous vous serions très obligés si vous vouliez bien vous intéresser sérieusement à la chose, ce qui rendrait un service inappréciable à tous les intéressés et au public en général.

Veuillez, etc....."

Nous n'étions pas sans ignorer cette mauvaise coutume, et il est rumeur que le Comité Exécutif de Montréal, se rendant à la demande qui lui en a été faite de toutes parts, proposera bientôt au Conseil Municipal d'interdire la sollicitation des clients dans la rue.

L'*Association des Marchands de Montréal* a porté ces plaintes à la connaissance de qui de droit, et M. John J. Fitzgerald avait déjà révélé aux membres de l'Association qu'en effet, plusieurs marchands de cette grande rue populeuse, avaient la néfaste habitude d'importuner les piétons en les invitant à entrer dans leurs établissements, où ils trouveront, disent-ils, des marchandises à des prix incroyables de bon marché.

Tous ne sont pas également coupables, mais certaines maisons voisines, vu la concurrence, se sont cru excusables d'agir de même, et ces faits détachés, s'appelant l'un l'autre, constituent maintenant une coutume qui est en train, si l'on n'y met ordre, de devenir reconnue et tacitement acceptée.

Heureusement, les autres marchands de la ville se sont émus, et la chose, sans doute, devra bientôt cesser en face de règlements à cet effet qui ne sauraient manquer d'être promulgués.

Les arguments contre la sollicitation sur la rue sont innombrables. Nous ne parlerons pas du manque de dignité professionnelle qu'elle comporte. Il est évident que ceux qui s'en rendent coupables préfèrent à toute conscience de cette dignité, la possibilité du plus maigre profit.

Faut-il aussi rappeler que le citoyen paisible qui se promène dans nos rues, soit par affaire, soit pour se délasser, a un titre défini à ne pas être importuné, et que la sollicitation enfreint catégoriquement ce droit que nous avons tous de poursuivre notre route sans être ennuyés.

Elles plaisent aux fumeurs "MILLBANK" Elles rapportent de bons profits aux marchands
LA MEILLEURE CIGARETTE À 17¢

Il y a aussi une question de justice qu'il convient d'établir. Nous ne doutons pas, puisqu'elle est employée, que cette méthode n'attire chez le marchand un nombre appréciable d'acheteurs. Pourquoi celui-ci serait-il plus favorisé et aurait-il plus d'occasions de profits, lui qui n'a dépensé qu'une éloquence de mauvais aloi, que son voisin, ou tout autre marchand de la localité, lequel étudie avec prudence et sagesse les lois publicitaires, et dépense temps et argent à la poursuite légitime du client grâce à d'attrayants étalages ou à de la réclame imprimée, de bon goût, et qui ne nuit à personne?

Enfin, souvenons nous que notre ville, dont nous devrions tous être fiers, est encombrée de touristes et de visiteurs qui nous laisseront des sommes appréciables. Il sied que nous produisions chez eux l'impression la plus favorable, et que nous leur laissions le meilleur souvenir.

Ce n'est pas en les poursuivant de requêtes importunes, lorsqu'ils se promènent dans nos grandes artères, que nous pourrons atteindre ce but. Montréal, de toute façon, bien disciplinée, ne doit pas laisser aux voyageurs l'impression de quelque bazar oriental d'où l'on s'échappe avec soulagement après avoir été tiraillé à droite et à gauche par des boutiquiers et des négociants criailleurs.

NOMME A UN POSTE DE CONFIANCE EN ORIENT

Une circulaire que viennent de publier conjointement les Chemins de Fer et les Services de Navigation du Pacifique Canadien, annonce la nomination de M. Allan Cameron, jusqu'ici surintendant de la section des Terres dans le département de la Colonisation du C. P. R., au poste de gérant pour l'Orient de tous les services de la Compagnie en cette partie du monde. Il aura ses bureaux à Hong Kong et sa nomination prendra effet le 1er octobre prochain.

Le développement qu'ont pris depuis quelques années en Orient les opérations du Pacifique Canadien, surtout en ce qui concerne la navigation par l'augmentation de la flotte et l'addition de Manille à la liste des ports d'arrêts, a amené le transfert des quartiers-généraux de la compagnie, de Yokohama à Hong Kong. Le nouveau titulaire ne sera pas un étranger en cette dernière ville, y ayant été le représentant d'une compagnie de navigation américaine, de 1901 à 1905.

M. Allan Cameron débuta avec le Pacifique Canadien à Winnipeg, comme commis dans le département du fret en 1887. Son ascension dans ce département fut rapide, car en 1899 il était assistant agent-général du Fret à Vancouver. En 1905, après une absence de quelques années du service, M. Cameron fut envoyé à Londres comme agent-général du Trafic, et la Compagnie doit en grande partie à ses efforts le développement actuel de ses affaires en Europe. Il fut ramené en Amérique en 1910 pour prendre charge des intérêts du C..P..R.. à New-York. Il était avec le département de la Colonisation depuis 1912.

M. Cameron est Canadien de naissance. Il reçut son éducation dans les écoles de Toronto.

LES CABLES FRANCAIS

Nous rappelons à nos lecteurs qui ont l'occasion de communiquer avec l'Europe, qu'il existe une société de transmission offrant les plus grandes facilités et une rapidité inappréciables au cas de messages d'urgence.

La Société des Câbles Français possède des lignes particulières avec Paris, et le gouvernement de la République lui prête toute assistance pour obtenir un service rapide avec les autres villes d'Europe. Les communications avec Londres se font en une ou trois minutes, et il ne prend que de quatre à huit minutes pour être raccordé avec Paris.

Il suffit de déposer les câblogrammes dans un bureau du *C. P. R. Telegraph*, avec la mention "VIA FRENCH" inscrite sur chacun d'eux sans frais supplémentaires.

La Ligne des Câbles Français est au même tarif que les autres lignes et offre toute sécurité pour la transmission rapide des câblogrammes qui lui sont confiés.

A LA MEMOIRE DE DAVID THOMPSON

Plus d'une centaine d'auteurs canadiens, historiens et de personnes portant intérêt à l'histoire des premières explorations de l'Ouest canadien se réuniront ces jours-ci au lac Windermere, en Colombie-Anglaise, pour assister à l'inauguration d'une réplique d'un ancien fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson, érigée en souvenir de feu David Thompson, sur le site même du poste que celui-ci construisit en 1807 et qu'il nomma Fort Kootenay, au cours de ses explorations dans ce qui n'était alors qu'une immense région sauvage jamais encore foulée par le pied d'un Blanc. Construit par le Pacifique Canadien, de concert avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, ce fort servira à rappeler la mémoire du grand explorateur, géographe et arpenteur, qui, il a plus de cent ans, parcourut les vastes solitudes de l'Ouest canadien et en dressa des cartes qui servirent ensuite de base aux cartes actuelles employées par le gouvernement et les chemins de fer.

David Thompson, qui vint en Canada en 1784, à l'âge de 14 ans, passa sa vie à l'emploi des grandes compagnies de traite qui faisaient le commerce des fourrures en Canada à cette époque, et explora en tous sens les prairies et les montagnes de l'Ouest, y faisant des relevés précieux qui contribuèrent à faire connaître et dé-

velopper cette partie de notre pays. Il mourut à Montréal à l'âge de 87 ans, dans une grande pauvreté.

Pendant plusieurs années, le nom de Thompson fut presque oublié et ce n'est que récemment, après la publication de ses notes de voyage, que le monde savant se prit d'intérêt pour la vie de celui que le Professeur Meany, de l'Université de Washington, à Seattle, n'hésita pas à appeler " le plus grand géographe du continent américain " durant le siècle dernier.

L'inauguration officielle du " mémorial ", dont l'intérieur sera employé comme musée, aura lieu le 30 août et sera accompagnée d'un festival de pageants auquel prendront part quelques tribus d'Indiens des régions environnantes. Plusieurs personnages importants participeront à ces fêtes, entre autres Sir Augustus Nanton, qui représentera la Compagnie de la Baie d'Hudson, et M. J. S. Dennis, le Pacifique Canadien.

Le même jour, une brève cérémonie aura lieu à Montréal, au cimetière Mont-Royal, sur la tombe même de David Thompson. Celle-ci, qui n'a jamais été marquée d'un monument le sera bientôt, grâce à la générosité de l'Association Historique Canadienne.

LE COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA

(*Suite*)

La plupart de ces foires permettent l'exposition de tous les produits, que ceux-ci soient agricoles ou industriels; quelques-unes sont spéciales comme par exemple la foire du papier tenue à Berlin l'été dernier et qui ne comportait que les produits de l'industrie papetière, et l'exposition de matériel agricole qui sera tenue au Cap en février 1922, soit dit en passant, il serait intéressant de savoir combien de firmes canadiennes auront exposé en ces deux endroits, alors qu'ils s'agit de produits importants pour notre industrie. Presque toutes aussi sont internationales. En France et en Belgique cependant, les exposants appartenant aux pays ennemis sont exclus jusqu'à nouvel ordre. Enfin, des foires nationales sont organisées ailleurs: Londres, par exemple, prépare pour 1922, sous le nom de "British Industries Fair", une exposition qui ne groupera que des produits d'origine britannique.

Certaines expositions sont permanentes telle la "Permanent British Samples Exhibits" organisée récemment par la "Federation of British Industries" à Bruxelles, d'autres encore sont itinérantes. Dans cette dernière catégorie, vous avez tous à l'esprit le train-exposition qui, sous le nom de "La France au Canada", vient de promener à travers notre pays, de Québec à Vancouver, la jolie collection des élégants produits de la France...

Ces exemples démontrent, nos commerçants et nos industriels doivent s'en convaincre, que, s'ils veulent exporter, il faut qu'ils aillent lier connaissance avec leurs acheteurs probables et leur montrer les marchandises qu'ils ont à offrir. Les foires et les expositions sont là pour les y aider, qu'ils sachent faire les sacrifires d'argent nécessaires et profiter de leurs avantages.

D'ailleurs leur profusion est un indice de la concurrence. Il est évident que si nous voulons notre part du trafic international, nous ne devons négliger aucune occasion de nous montrer à côté de nos concurrents et de mener la lutte commerciale sur le terrain même que nous voulons conquérir. Il faut bouger, aller de l'avant et non pas attendre tranquillement le client chez nous...

Après les foires et expositions diverses, il faut mentionner un organisme fixe qui peut rendre les plus grands services au commerce et à l'industrie: je veux parler des musées commerciaux et des bureaux de renseignements qui leur sont annexés. Comme pour les autres points traités dans cette conférence, il ne m'est pas possible de développer la question à fond et d'entrer ici dans tous les détails de fonctionnement de semblables musées. Je tiens cependant à attirer votre attention sur ce complément qui me paraît indispensable dans l'organisation de notre commerce extérieur.

Des musées commerciaux avec office de renseignements existent en de nombreux pays. Le musée srt à l'exposition de tous les produits bruts et manufacturés qui peuvent faire l'objet d'un négoce. Ces collections doivent être composées de façon à montrer les transformations subies par les marchandises en cours de fabrication. Des modèles réduits d'usines, d'appareils et outils divers, les complètent. Des cartes et photographies représentent les endroits de production, les modes de transport, d'emballage et tous autres détails intéressants. On le conçoit, le but d'un musée de cette sorte est purement éducatif. Il peut d'abord servir comme tel pour l'instruction pratique des étudiants en sciences commerciales s'il est annexé à une école d'enseignement supérieur. Il en est ainsi à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal où un musée commercial est en voie d'organisation depuis 1917. Il contient à présent environ 10,000 échantillons de produits divers et sous peu des modèles réduits d'usines, types de machines et autres, complèteront son outillage. Il est possible cependant d'étendre son rayon d'action aux écoles régionales et même provinciales de diverses façons...

Jamais le monde n'a connu un bouleversement économique semblable à celui de l'heure présente. Et s'il est vrai que la situation au Canada est infiniment meilleure que celle d'autres pays, il est également vrai que nous ne pouvons empêcher de se faire sentir chez nous les répercussions des embarras d'autrui. Les nations, au point de vue commercial, dépendent les unes des autres. Tout comme il n'est pas possible que le prix d'une marchandise hausse ou baisse considérablement sans qu'il s'en suive un changement de valeur, dans le même sens, de tous les autres produits, on ne peut non plus concevoir un ensemble de nations appauvries vivotant péniblement à côté d'autres enrichies de leurs dépouilles.

La preuve évidente de ceci nous est fournie par la situation actuelle des Etats-Unis qui, créanciers du reste du monde, après une période de prospérité inouïe durant les années de guerre, subissent aujourd'hui, malgré leur formidable puissance financière, le contre-coup de l'état de délabrement financier des autres pays. Leurs ex-

portations ont diminué en proportion de la diminution du pouvoir d'achat de leurs clients. Depuis un an)uantité d'usines se sont fermées et ont réduit leur production. De nombreux ouvriers sont sans travail.

Tôt ou tard un rajustement doit se produire. Le plus tôt sera le mieux. Mais on dirait qu'un peu partout, l'initiative privée, dont l'énergie et le ressort ont si souvent permis aux peuples industrieux de se tirer de crises moins prononcées, soit impuissante cette fois à rétablir l'équilibre économique rompu. Les difficultés actuelles sont si énormes que les entreprises individuelles et collectives dont l'effort en affaires a toujours été le meilleur agent de salut et le plus sûr garant de succès, ne réussissent cependant pas à renouer des relations commerciales normales entre tous les peuples.

(à suivre)

LE TEXTE PUBLICITAIRE

(Suite et fin.)

The milky way to health (le chemin lacté vers la santé) est une phrase-attrape pour un produit alimentaire pour enfants;

"——" *keeps that school girl complexion* ("——" conserve ce teint de jeune écolière) en est une autre pour un savon.

"——" *prevents that sinking feeling* ("——" empêche cette lassitude) pour un extrait de viande;

"——" *Builds bonny babies* ("——" bâtit de solides bébés)) pour une phosphatine.

"*If you can't feed baby, get "——".* (Si vous ne pouvvez nourrir votre bébé, prenez du "——") pour un lait condensé.

Il est recommandable de choisir — au moins au cours d'une campagne — un seul mode d'appel, quant à la forme et quant au fond, et de ne pas en varier.

Pour bien enfoncer un clou, il ne suffit pas de taper dessus plusieurs fois, au hasard. Il faut encore taper *de la même façon.*

La publicité bien faite ne butinera pas de droite et de gauche. Elle s'attachera à un mode — après l'avoir choisi avec soin — qu'il soit *semi-direct-d'instinct, direct-de-raison,* ou tel autre appel de fond et de forme; mais il est dangereux de "varier" les méthodes, l'appel en perdant de sa force.

Le mode d'appel peut — si l'on m'excuse cette dernière comparaison — être comparé à un centre, un axe, sur lequel repose l'argumentation. Les centres ou axes multiples ne feront que compromettre la stabilité de tout l'édifice.

* * *

Tout ce qui précède est un simple essai. Puissent ces quelques lignes être amplifiées et devenir la syntaxe de la rédaction publicitaire.

Fernand-A. MARTEAU.

FAITS COURANTS

L'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture, M. Antonio Grenier, sous-ministre le maire Samson, les échevins Lantier, Bédard, Martin, Drolet, Emond et MM. Martin Madden, député provincial, Eugène Leclerc, prévot des incendies, J.-A. Marier, commissaire de l'Exposition et Sylvio Bédard, de la Ligue Nationale de colonisation, sont allés aux Trois-Rivières visiter l'exposition.

Ce groupe important fut invité à un lunch que lui offrit la Commission de l'Exposition.

* * *

On vient de faire connaître le résultat du concours du Mérite Agricole, qui a eu lieu cet été. La médaille d'or a été décernée à M. Hildebert Létourneau, cultivateur de Saint-Pierre de Montmagny. Le lauréat de la médaille d'or est âgé de 49 ans. Il cultive depuis son enfance la terre paternelle qu'il n'a cessé d'améliorer. Il est père de 21 enfants.

Notons qu'il avait obtenu la médaille d'argent du Mérite Agricole en 1912.

* * *

Un ancien domaine seigneurial, qui faisait partie de la succession de lord Mount Stephen, sur le bas Saint-Laurent, a été vendu par Mme Robert Reford, une des héritières, à une compagnie qui, sous le nom de *Lower St-Lawrence Power Company,* utilisera les chutes de Grand-Métis et fournira la lumière et l'énergie à seize municipalités de Rimouski à Matane.

* * *

La *Quebec, Montreal and Southern Ry Co.* inaugure aujourd'hui un service d'autobus entre Montréal et Sorel. Cette nouvelle sera sans doute accueillie avec plaisir par les populations de la rive sud qui ne sont pas des plus favorisées en fait de chemins de fer.

Mais l'innovation ne consiste pas seulement dans ce nouveau service. Ces autobus ne sont pas des automobiles, bien qu'ils soient mus par la gazoline. Ce sont des wagons d'un genre tout nouveau qui circuleront sur les rails et pourront accommoder à la fois trente personnes. La construction en est solide et très élégante.

NOTES PERSONNELLES

M. Pierre Labbé, sous-inspecteur des beurreries et fromageries, a été récemment, nommé classificateur des produits laitiers par le département de l'Agriculture, à Ottawa.

* * *

M. J.-Upton Maher, qui était inspecteur pour la division No 19 et classificateur pour le ministère de l'Agriculture de Québec aux entrepôts de la Coopérative Centrale des Agriculteurs, a été nommé classificateur-adjoint. M. Alfred Bergeron le remplace en qualité d'inspecteur.

M. J.E. Pelletier, de Saint-Georges-Est, inspecteur des beurreries et fromageries de la division No 8, a été nommé sous-inspecteur général pour remplacer M. Labbé.

* * *

M. Théodore Lambert, de Saint-Gervais, de Bellechasse, a été nommé inspecteur pour remplacer M. Pelletier.

* * *

M. Antonio Savard a été nommé protonotaire conjoint du district de Chicoutimi.

* * *

M. J.-A. Varin, boucher et épicier, vient d'ouvrir un nouveau magasin aux numéros 461 et 467 de la rue Desormeaux.

* * *

M. Bruno Trudel, administrateur des ventes de la maison *L. Chaput et Fils, limitée*, épiciers-grossistes, fait un voyage de repos de deux semaines dans le nord de la province de Québec. M. Trudel est un chasseur et pêcheur expérimenté et nous lui souhaitons joyeuses vacances et belles captures.

* * *

M. P.-M. Girard, du service des ventes de la maison *Hudon, Hébert et Compagnie*, fait aussi un voyage de vacances.

* * *

M. Joseph Laporte, administrateur des ventes de la firme *Laporte, Martin, Limitée*, était récemment à Ottawa, pour les affaires de sa maison.

BON INTERET ET GARANTIE ABSOLUE

Le ministre des Finances fait une offre alléchante par ce taux libéral d'intérêt, et d'une garantie absolue, aux détenteurs des bons de l'emprunt de guerre du gouvernement canadien, échéant le 1er décembre 1922. L'offre n'est pas faite aux prêteurs, en général, mais seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance. Les bons à retirer, dont l'intérêt est de cinq et demi pour cent, seront échangés contre de nouveaux bons au même taux d'intérêt. Voir l'annonce du ministre des Finances.

L'APPRENTISSAGE SOUS L'ANCIEN REGIME

Sous le régime des jurandes et des maîtrises, l'apprentissage était une condition obligatoire pour l'exercice de la plupart des professions manuelles. La durée et les conditions en étaient réglées, sur la proposition de chaque corporation de métiers par des actes de l'autorité locale et du pouvoir central. L'apprentissage terminé, l'ouvrier passait au grade de compagnon, à la suite d'examens et d'épreuves.

Au sein de chaque corporation, on retrouvait le même esprit d'exclusivisme; elle se divisait en classes, en castes; les jurés, les maîtres, les ouvriers, les apprentis.

Le nombre des apprentis était fixé et les maîtres tanneurs ne pouvaient en prendre que deux.

Pour devenir apprenti, il ne fallait point être entaché de bâtardise.

L'apprentissage se prolongeait jusqu'à neuf ans chez les baudroyers, dix ans chez les cristalliers, douze ans chez les patenôtriers, chez les couteliers faiseurs de manches, huit ans chez les ymagiers (tailleurs, sculpteurs en ivoire et en bois), huit ans et coûtait 4 livres parisi ou dix ans sans aragent, chez les forcetiers (ciseaux à ressort). Dix ans, trois maîtres forcetiers choisis par le prévôt gardaient le métier; à Langres, l'apprentissage durant quatre ans, à Thiers, cinq ans.

L'année était évaluée en moyenne à 20 sous d'argent; celui qui ne pouvait payer en argent devait s'acquitter en sacrifiant un nombre égal d'années. Le règlement permettait d'augmenter la charge:

"Plus argent et plus service peut-il prendre si faire se peut."

L'apprenti était un serf livré complètement à son maître.

Sorti d'apprentissage, le compagnon s'appelait valet à Paris, il ne pouvait être embauché que s'il y avait fait son apprentissage. Le règlement des foulons exigeait qu'il fût possesseur d'au moins cinq robes.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

J.-H. Crépeau, Saint-Camille. — Veuillez m'indiquer où je peux acheter les moulins à coudre Davis?— *Réponse*: Cette machine est fabriquée à Dayton, Ohio.

* * *

Madame Joseph Poisson, à Gentilly, offre à bonnes conditions un magasin de chaussures et d'épicerie, comprenant l'édifice. Centre populeux et prospère.

* * *

J.-A. Beaudoin, East Angus. — Veuillez m'indiquer où je peux me procurer des coupons de serge, flanelle, indienne, etc.? — *Réponse*. Voyez la firme *Parson & Company*, 298, rue Saint-Jacques, et réclamez vous du *Prix Courant*.

POISSON A VENDRE

J'ai toujours à la disposition des marchands du poisson frais, mais je fais une spécialité de l'esturgeon frais. Un peu plus tard, j'aurai de l'anguille à offrir. Pour prix, etc., écrire à Eugène-Alphonse Letourneau, industriel, Station Cartier, Montmagny, Québec.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

Le vingt juillet, le marché de l'épicerie signalait les symptômes les plus rassurants. Les grossistes étaient pleins d'optimisme et tous annonçaient que l'automne se présentait sous les meilleures couleurs. Toute cette bonne humeur était attribuable à la récolte que l'on dit magnifique. De plus, les stocks sont fort bas et le gros s'attend à de lourdes ventes.

La plupart des lignes étaient fermes mais l'on s'attendait, ici et là, à des réductions. Les figues, les raisins, les noix et autres fruits secs s'annonçaient comme devant être abondants. L'écorce de citron, cependant, avait augmenté de cinq sous la livre.

La mélasse était ferme et les légumes et fruits frais abondants et bon marché. Les épices étaient animées; les thés japonais étaient plus vigoureux et, à ce sujet, les grossistes prédisaient hausse. Les Ceylans étaient fermes et calmes. Pas de modifications dans les cafés.

Le riz de Rangoon coûtait un peu plus cher et le marché des céréales était apathique et inchangé.

Fin-juillet, continuation de l'amélioration de la semaine précédente. Le sucre s'était haussé de nouveau et restait ferme à $7.50 le cwt, toutes cotes. Sympathiquement, les mélasses se maintenaient vigoureuses. Les pois en conserves, français et belges, signalaient hausse. Les amandes décortiquées étaient annoncées comme devant coûter un peu moins cher, la cueillette étant abondante, et les importateurs recommandaient de retarder quelque peu les achats. D'autre part, les noix de Grenoble avançaient en prix.

Pas de modifications chez le riz et fermeté et bonne demande chez les céréales.

Au commencement d'août, la fermeté se continuait chez le sucre, et, en général, sur tout le marché. Les épices ne variaient pas; les fruits secs signalaient réduction à cause des rapports indiquant récolte abondante. L'on donnait de nouveaux prix pour les petits pois français. Riz et céréales continuaient d'être fermes, sans événement notable, et bien demandés.

A la mi-août, les nouvelles constantes de récoltes superbes continuaient d'entretenir l'esprit d'optimisme qui régnait partout. Sucre et mélasse étaient fermes. La troisième cueillette des thés japonais était cotée plus cher, de même que les cafés.

(à suivre)

LE MARCHE DES DENREES ALIMENTAIRES ANIMALES

Au début de la dernière semaine de juillet, le marché des denrées alimentaires animales montrait nombre de modifications, et à la hausse et à la baisse. Les offres de porcs étaient assez rares et une hausse se produisait en raison d'une demande animée pour les viandes salées et fumées. Le bacon subissait, naturellement, un réflexe de cette hausse. Le porc frais tué avançait aussi d'un et deux sous la livre, et le bacon d'un sou.

A cause d'arrivages plus considérables, et de consommation décroissante, les oeufs diminuaient d'un sou.

Le fromage montrait une certaine amélioration quoique les cotes du gros fussent inchangées.

Il n'y avait presque plus de saumon de Gaspésie qui était remplacé par celui de la Colombie, mais à un prix plus haut. Les autres poissons et le marché du saindoux étaient sans modifications.

Fin-juin, nombreux symptômes de faiblesse un peu partout. A cette saison, le marché est généralement inactif et les prix s'en ressentent. Il y avait chute soudaine des cotes des porcs frais, causée par une consommation très restreinte et une diminution des demandes d'exportation. Les viandes fumées se maintenaient, comme toujours en été, de même que les viandes cuites, qui étaient fermes.

Pas de changements chez les beurres et fromages, mais anticipation qu'une baisse devait incessamment se produire. Les oeufs étaient moins animés et les stocks s'accumulaient.

Le halibut, la merluche, la morue et le saumon coûtaient plus cher. Il n'y avait plus de saumon de Gaspésie.

Au commencement d'août, le marché du porc et des jambons cuits cotait un peu moins cher, de même que le bacon fumé à déjeuner.

Le beurre restait ferme, de même que les oeufs frais, mais les oeufs entreposés étaient quelque peu réduits. Le fromage était ferme et le saindoux inchangé.

Vers la mi-août, continuation de la faiblesse déjà manifestée chez le porc. Les poids légers choisis étaient cotés à treize sous la livre, (hors wagon). D'où, réduction parallèle chez les jambons cuits et fumés et le bacon fumé.

(à suivre)

UNE BROCHURETTE ATTRAYANTE

La firme Clark publie une brochurette attrayante, en français, et abondamment illustrée, dont nous extrayons les lignes suivantes qui servent de préface :—

" Ce petit volume a un double but. D'abord, c'est un livre de suggestions fait dans le dessein d'encourager l'économie domestique, de diminuer l'ouvrage de cuisine, de faire mieux les choses, d'apporter plus de variété et d'élégance dans les repas préparés à la maison.

Il démontre ainsi d'une manière convaincante comment vous pouvez atteindre ce but au plus haut degré avec les Nourritures Préparées Clark, " faites en Canada", produits qui, par leurs grandes pureté, excellence et variété, ne laissent absolument rien à désirer.

Comment nous nous efforçons continuellement de maintenir la perfection dans ces bonnes choses qui seront servies sur votre table, cela doit vous intéresser.

Comment nous vous protégeons contre les produits inférieurs en faisant de l'étiquette Clark un " symbole de qualité " qui peut être accepté avec la plus grande confiance, cela doit répondre fortement à vos propres désirs dans le choix et la préparation de nourritures saines.

Une propreté immaculée—des tables blanches, des murs et des planchers étincelants, des chefs de blanc habillés, qui circulent dans une atmosphère " qui vous donnerait la faim ", c'est ce qui frappe d'abord dans les " Cuisines de Clark ", situées à Montréal et Saint-Rémi, Québec, et à Harrow, Ontario.

Presque à leurs portes s'étendent les riches jardins potagers de la Vallée du Saint-Laurent, les verdoyants vergers et les plantations végétales de la partie la plus fertile de l'Ontario qui envoient le choix de leurs produits à ces centres de nourritures pures scientifiquement arrangées.

Et chaque consignation en arrivant des champs ensoleillés est préparée immédiatement pour votre table, afin que chaque produit Clark conserve la fraîche maturité donnée par la nature.

Ensuite les viandes ! La qualité d'abord et toujours. Seulement la première qualité de viandes de choix, choisies avec le plus grand soin par des acheteurs d'expérience, est employée dans les établissements de Clark.

L'inspection—sévère et rigide—des bestiaux par le Gouvernement, avant l'abattage, et ensuite des animaux abattus élimine tout, et ne laisse que des viandes saines et salubres en bon état. Tous les procédés de traitement, préparations, cuissons, etc., à partir du moment où les viandes entrent dans nos établissements, jusqu'à ce qu'elles en partent dans des paquetages scellés, sont soumises à la même surveillance, donnant une garantie absolue de pureté et de qualité aux produits Clark."

Nos félicitations.

DANS NOS ENTREPOTS

Au 1er juillet, les entrepôts du Canada renfermaient 10,604,000 livres de beurre; 237,870 livres d'oléomargarine; 9,371,980 livres de fromage; 14,879,228 douzaines d'oeufs.

C'est une augmentation substantielle sur la somme des produits alimentaires accumulés au 1er juin, et même une légère augmentation sur l'entreposage de 1921 au 1er juillet.

L'IMPORTATION DE LA CHICOREE AU CANADA

Le Canada a importé en 1920 de la chicorée pour une valeur de 22,732 dollars, soit, au change actuel, plus de 280,000 francs. Les Etats-Unis lui en ont fourni pour 13,141 dollars, la France pour 8,089, la Belgique pour 983 et l'Angleterre pour 519 dollars.

Si l'on considère que, pendant la même année, la Belgique a exporté pour un total de 16,142,850 francs de chicorée, dont 1,004,000 en Angleterre et 1,227,000 francs aux Etats-Unis, on peut se demander pourquoi le Canada achète la plus grande partie de la chicorée importée aux Etats-Unis, alors que le dollar américain fait prime au Canada, tandis que le pouvoir d'achat du dollar canadien est plus que doublé par rapport au franc belge.

LES RAISINS DE SMYRNE

L'on communique de Syrne que la vendange est excellente, et que le rendement dépassera celui de l'année dernière.

L'Allemagne et la Hollande ayant malheureusement acheté aux cotations des expéditions de septembre et octobre, le marché en a acquis quelque fermeté. Les quantités vendues sont cependant minimes, et l'on ne croit pas que ce retentissement sera important. L'on peut donc s'attendre à des prix plus bas.

A cause de l'importante cueillette californienne, les Etats-Unis pourront concurrencer favorablement les Sultanas de Smyrne, et celles-ci devront donc réduire leurs prix, sous peine de perdre du commerce.

Les offres sont d'environ deux sous la livre moins cher pour les qualités supérieures, et de un sou la livre pour les qualités ordinaires.

La maison *Balladur*, de Smyrne, discutant cette question, déclare que la cueillette des Sultanas sera de trente-huit mille tonnes environ, et qu'elle atteindra peut-être quarante mille tonnes. Ainsi, de toute façon, ce rendement sera plus favorable que celui de l'année dernière.

LA PECHE AU HOMARD

L'importance commerciale des pêcheries de la côte du Canada n'est pas appréciée à sa valeur par la moyenne des habitants des provinces de l'intérieur. Habitués comme ils le sont à ne voir les produits des pêcheries de la côte de l'Atlantique arriver dans les villes intérieures pour y être distribués qu'en très petites quantités, ce n'est que lorsque les statistiques de la production sont données en milliers de tonnes et la valeur en millions de piastres qu'ils réalisent combien est considérable l'apport des pêcheries, non seulement dans notre commerce domestique, mais aussi dans notre commerce à l'étranger.

Une des pêcheries de la côte de l'Atlantique qui ne peut compter dans une large mesure que sur les produits en conserves pour être représentée sur le marché de l'intérieur est celle du homard. Ce n'est que rarement que le homard vivant, ou même le crustacé entier se voit sur les marchés, excepté dans les plus grands centres.

Chacune des trois provinces maritimes a sa part de la pêche au homard, mais l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse, et surtout celle-ci, ont la plus considérable. La Nouvelle-Ecosse, grâce à sa proximité des marchés des états de la Nouvelle-Angleterre, a pu se créer un commerce considérable de homards vivants.

Il y a dans les provinces maritimes plus de 600 fabriques de conserves ayant permis pour mettre le homard en conserves. Les produits en sont soigneusement inspectés et le travail se fait sous la stricte surveillance et suivant les règlements du ministère de la Marine et des Pêcheries, par l'entremise du service des pêcheries. Pour faire cette pêche ,1,163,000 trappes sont employées, lesquelles sont évaluées à plus de $1,500,000. La propriété des fabriques est estimée à $2,130,208. En 1921, on a pris 18,596 tonnes de homard, dont on a expédié 5,334 tonnes dans leur carapace. 133,070 caisses de homard en conserves ont été vendues, dont une partie considérable en Grande-Bretagne, mais la plus grande quantité est allée aux Etats-Unis. 11,861 tonnes de homard en conserves ont été achetées par la Grande-Bretagne et l'Empire, 21,421 par les Etats-Unis et les autres pays étrangers; ces chiffres comprennent, comme de raison, le poids des canistres. La valeur de la pêche au homard a été de $2,962,187 en 1921, contre $4,557,149 en 1920, alors que l'on en avait pris 20,000 tonnes. La pêche du poisson de mer au Canada a rapporté en 1921, $18,866,062.

LES PATES ALIMENTAIRES

Les pâtes alimentaires sont appelées aussi pâtes d'Italie, parce que c'est en Italie que leur fabrication a pris naissance.

Cette fabrication emploie surtout les produits des blés durs ou demi durs, à cassure plus ou moins cornée tandis qu'elle est blanche et farineuse pour les blés tendres. La cassure cornée est un indice de la richesse en gluten. Celui-ci est la matière gluante qui reste dans la main lorsqu'on malaxe un pâton de farine de blé sous un filet d'eau. L'eau blanche qui s'écoule est chargée d'amidon, et le laisse déposer peu à peu. Le gluten n'est pas, ainsi qu'on l'a cru longtemps, une matière de composition constante, ses propriétés varient suivant la proportion de ses constituants.

L'industrie de l'amidonnerie obtient donc le gluten comme résidu. Celui-ci est souvent mélangé au double de son poids de farine, pour servir à la préparation des pâtes spéciales riches en gluten (vermicelle, macaroni, nouilles, etc...). On bien la pâte de gluten est réduite en petits grains, granulée et séchée à l'étuve (gluten granulé).

La mouture actuelle du grain de blé se fait le plus possible de façon progressive; au lieu d'obtenir, d'emblée, une forte proportion de poudre impalpable ou farine, l'on vise d'abord à l'obtention d'une poudre très grossière (semoule) qui est peu à peu réduite en une poudre plus fine (gruaux) puis, en dernier lieu, en farine.

La meunerie qui travaille pour les fabriques de pâtes alimentaires produit des semoules. Les blés durs employés sont lourds, pesant de 80 à 82 kilos à l'hectolitre. A la mouture, ils rendent une farine ou des produits intermédiaires de teinte jaunâtre.

Les blés durs employés sont récoltés sous les climats chauds (sud de l'Italie, nord de l'Afrique ,Egypte, Inde). Le blé de Taganrok, ville russe située sur la mer d'Azow, était particulièrement estimé.

Les blés genre Taganrok donnent les semoules employées à la fabrication des pâtes de premier choix, ces semoules étant elles-mêmes de diverses qualités, suivant la partie du grain qui les fournit. Pour les qualités moindres, on emploie des blés moins estimés, et aussi des produits du riz et du maïs.

Les semoules et farines sont d'abord transformées en pâtes que l'on travaille dans des pétrins mécaniques, des malaxeurs ; puis les pâtes sont placées dans des presses spéciales, dont le fond est formé par une plaque percée de trous par lesquels doit passer la pâte.

La pâte est formée avec très peu d'eau (35 kilos de semoule pour 12 litres d'eau bouillante). Le pétrissage donne une pâte qui est mal liée, à cause de la faible proportion d'eau.

La pâte a besoin d'être travaillée à nouveau et très énergiquement. Pour cela, l'on se sert généralement d'une table fixe, sur laquelle tournent deux grandes roues en pierre.

La matière obtenue étant très compacte, les presses doivent être actionnées par une force hydraulique d'une grande puissance. La plaque inférieure est généralement en bronze, épaisse de six centimètres; les orifices sont plus larges à la partie supérieure qu'au bas. La plaque est placée dans une bâche contenant de l'eau chaude que l'on renouvelle constamment, ceci afin d'éviter le durcissement de la pâte.

(à suivre)

A LIRE....

Nous recommandons aux lecteurs de cette page de se procurer l'ouvrage intitulé: *Meunerie, boulangerie et pâtisserie,* par A Savoie, 1 volume, chez Doin, à Paris.

Le livre de M. Savoie est l'histoire industrielle, commerciale et économique du mouvement ouvrier en meunerie, en boulangerie et en pâtisserie.

A une époque où le monde du travail est en pleine transformation, où un effort général tend vers un relèvement de la prospérité économique du pays, cet ouvrage vient à son heure. L'enseignement des choses du passé qu'il contient pouvant faciliter l'orientation pour l'avenir.

LES CONSERVES ALIMENTAIRES EN ITALIE

Le Parlement italien vient d'être saisi d'un projet de loi ayant pour objet d'accroître la production et l'exportation des conserves alimentaires, notamment des conserves de légumes. On propose l'organisation d'une institution, l'Institut des Conserves alimentaires, qui surveillerait la fabrication et étudierait les moyens de favoriser son développement. Elle s'entremettrait pour faciliter les ententes entre les producteurs et les fabricants, établirait des stations expérimentales pour l'amélioration de l'utilisation de la matière première et de la technique industrielle. On concentrerait les informations sur tous les marchés mondiaux.

La désignation du Président et du Directeur de l'Institut devrait être approuvée par le ministre. Ces fonctionnaires auraient pour mission de vérifier et de certifier la conformité avec les dispositions légales de tous les produits mis en vente et auront le droit, au cours de la fabrication d'opérer des prélèvements.

L'EXPORTATION DU BEURRE

Une très forte consignation de beurre canadien a été expédiée récemment du port de Montréal sur le marché de Liverpool.

Cet envoi comprenait 55,354 boîtes ou colis, dont 46,394 ont été vendus par les exportateurs montréalais et 8,960 venant de l'Ouest. En comptant 56 livres en moyenne par colis au prix également moyen de 36c par livre, cette consignation représente une somme totale de $1,146,-934.88. C'est un record. Le navire qui a pris à bord cette consignation est le *Corinaldo.*

BOIS DE CHAUFFAGE A VENDRE

400 cordes de bois de chauffage de 16 pouces à vendre. Livraison immédiate. S'adresser à M. E. W. Poulin, S.-Isidore d'Auckland, Qué.

LES PROGRES DE L'INDUSTRIE LAITIERE

L'industrie laitière a fait de bons progrès pendant l'année finissant en mars 1921, maigré l'incertitude qui régnait relativement à la tendance probable des prix et l'irritation causée par le maintien du contrôle gouvernemental sur le commerce du beurre au Royaume-Uni.

La seule branche de l'industrie qui ait été sérieusement affectée par les conditions d'après-guerre est celle du lait condensé et de la poudre de lait. Vers la fin de la saison 1920, le marché du lait condensé est tombé dans un tel marasme et la quantité de ce produit a augmenté à un tel point que beaucoup defabriques ont fermé leurs portes aux Etats-Unis et au Canada, tandis que d'autres ne fonctionnaient plus que sur une très petite échelle. Les fabriques de poudre de lait de l'Ontario ont été fermées pendant quelque temps, et n'ont pas encore repris toute leur activité. Une quantité considérable de lait et de crème a donc été portée aux fromageries et aux beurreries.

Nous n'avons pas encore les chiffres complets de la production du fromage et du beurre, mais on compte que la quantité totale de beurre de beurrerie fabriquée pendant la saison de 1920 dépassera, par plusieurs millions de livres, celle de l'année précédente. En 1919, la production totale de beurre de beurrerie s'est chiffrée par 103,890,707 livres. La production de beurre de beurrerie augmente dans toutes les provinces. La production du fromage, qui avait augmenté pendant les deux premières années de la guerre, manifeste maintenant une tendance à la baisse. L'expansion de l'industrie du lait condensé s'est faite presque entièrement aux dépens des fromageries dont elle a absorbé le lait. La demande croissante de lait, de crème, de crème à la glace dans les villes y a aussi été pour quelque chose.

La fabrication du fromage ne s'est faite que dans les districts où il se produit beaucoup de lait, et c'est notamment dans ces districts que les laiteries de ville viennent chercher leurs approvisionnements. Nous n'avons pas encore les chiffres de la production totale pour la saison de 1920.

Quant au lait condensé et évaporé, la suspension temporaire de la demande d'exportation pour cette catégorie de produits alimentaires a menacé de restreindre sérieusement leur fabrication au Canada. A l'heure actuelle, cependant, il semble que la situation s'améliore rapidement. Plusieurs maisons font maintenant le commerce d'exportation. Ce fait et l'augmentation de la consommation au pays pendant l'été fourniront tout probablement un débouché suffisant pour le moment, et il faut espérer qu'à l'avenir, les conditions du commerce redeviendront normales et que le Canada conservera ainsi l'une de ses industries les plus importantes.

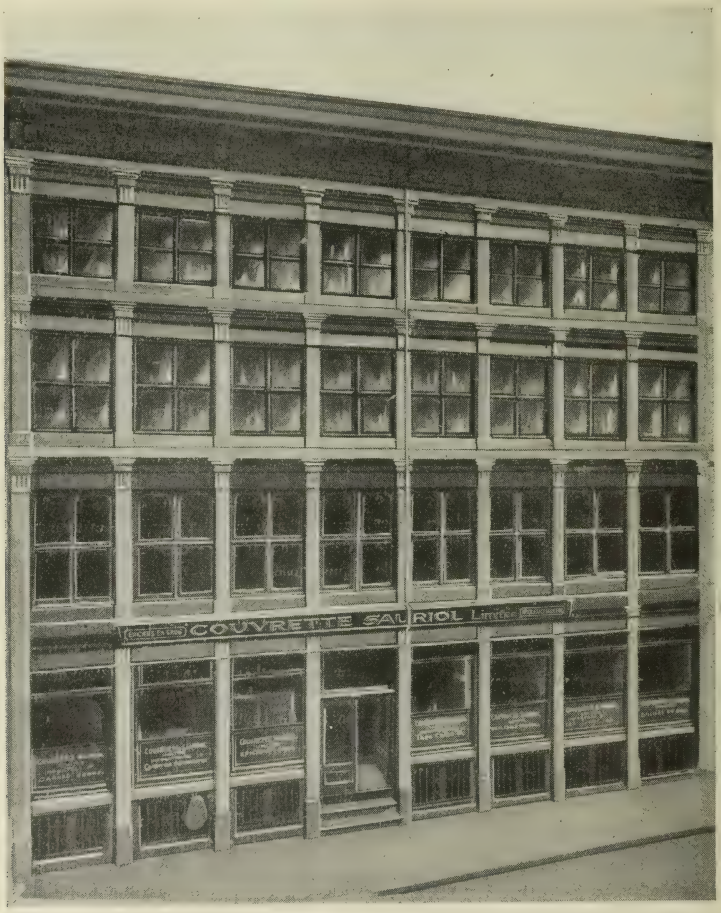
La qualité des produits fabriqués au Canada satisfait aux exigences les plus difficiles, car les conditions sanitaires dans les établissements sont d'une nature très élevée et conformes aux idées les plus modernes.

LA MAISON COUVRETTE-SAURIOL, LIMITEE

L'on communique que la maison *Couvrette & Sauriol,* l'importante firme d'épiceries en gros de la rue Saint-Paul vient d'acquérir et l'édifice et le stock de la maison *Patenaude & Carignan.* La maison Couvrette & Sauriol dispose donc maintenant pour ses innombrables activités d'un agrandissement de près de dix mille pieds carrés, et une visite à cette magnifique organisation ne saurait être que la plus utile et la plus agréable des leçons de choses.

Cet achat comporte aussi l'acquisition de toutes les marques brevetées et enregistrées de la maison *Patenaude & Carignan,* et la fameuse marque *Frontenac* passe maintenant, avec les autres, à l'acquéreur. Faut-il rappeler l'excellence et la supériorité des produits *Frontenac* (tomates, maïs, petits pois, haricots, fruits délicieux de toutes sortes, asperges géantes, thés et cafés, saumons et sardines) ?

La présentation de ces succulentes denrées concurrence aisément les marques les plus luxueuses de France et de Belgique. L'hygiène la plus précise préside à leurs préparations, et, fait peut-être peu connu, mais de la plus haute importance, un comité de dégustation doit donner son veto avant la mise en conserve de tous ces mets délicieux.



L'important immeuble occupé actuellement par la Cie Couvrette-Sauriol et que de nouveaux et vastes agrandissements les forcent de quitter.

Rappelons aussi que la maison Couvrette & Sauriol offre à ses clients des confitures exquises, des huiles d'olives irréprochables, des eaux minérales françaises, etc.

De 1899 à 1903, la maison *Couvrette & Sauriol* n'occupait qu'un immeuble modeste. A cette dernière date, elle dut déménager dans un autre plus considérable qui, en 1909, devenant trop exigu, fut quitté pour l'admirable établissement de la rue Saint-Paul, qu'elle occupe encore. L'addition de l'organisation *Patenaude & Carignan* la force de nouveau à s'agrandir, et ce progrès ininterrompu est la meilleure preuve de l'estime et de la considération que cette maison s'est acquises dans le monde commercial.

Il convient d'admirer cette nouvelle preuve d'énergie et d'esprit d'initiative des nôtres, qu'offre le développement constant de cette firme si importante.

LE CAFE DU BRESIL

L'on signale que la récolte de café au Brésil, pour 1922, ne sera pas considérable.

Lors d'une réunion récente des négociants et torréfacteurs de café américains, une délégation brésilienne a évalué la production à huit ou neuf millions de sacs; cet estimé se basant sur leurs données personnelles, résultant d'une tournée à Riberrao, Preto, dans le district de Sao Paulo.

L'on croyait, au début, que la production serait normale, mais des conditions climatériques regrettables sont cause qu'il ne passera probablement que de cinq à six millions de sacs par les ports de Santos; or, un sac de café ne pèse que 132 livres.

D'autre part, il appert que l'on s'attend à une qualité très fine.



Le berceau de l'importante organisation Couvrette-Sauriol.



L'établissement occupé par la firme Couvrette-Sauriol de 1903 à 1909.

NOTRE BEURRE

L'on sait que le gouvernement canadien avait organisé un concours pour la fabrication du beurre entre toutes les provinces du Dominion.

Chacune des provinces devait fournir, mensuellement, durant la période s'écoulant du mois de mai au mois d'octobre, un échantillon de 14 livres de beurre provenant d'une beurrerie différente à chaque fois.

La province de Québec s'est placée en tête, ayant conservé 54.75 sur un total de 55 points. Le Manitoba suivait de près, avec 54.70; l'Alberta 54.68; la Saskatchewan, 54.35; Ontario, 54.28; Nouvelle-Ecosse, 54.23; Colombie-Britannique, 54.04; Ile du Prince-Edouard, 53.95 et le Nouveau-Brunswick, 53.66.

Comme on le voit, la concurrence était très vive entre les provinces, puisqu'il n'y a qu'un point et neuf centièmes de différence, entre Québec, qui est à la tête et le Nouveau-Brunswick qui arrive en dernier.

REPRESENTANT A MONTREAL

Nos lecteurs sont invités à consulter l'annonce, paraissant dans la page 13, de la *Dominion Milk Corporation*. Il serait superflu d'énumérer les mérites, si universellement reconnus, de la crème condensée, marque *Keep Sweet*, de cette excellente maison, mais tous ne savent peut-être pas que la *Dominion Milk Corporation* est représentée à Montréal par la firme de courtiers d'épiceries en gros *J. L. Freeman et Cie*, édifice du *Board of Trade*.

ECHO D'UNE EXPOSITION

Le Soleil écrit: "L'exposition des produits de l'érable qui s'est tenue à Beauceville au cours du mois de juin dernier a remporté un succès sans précédent et la classe agricole du comté de Beauce en conservera un long souvenir.

Cette exposition organisée dans le but d'améliorer l'industrie sucrière, a déjà produit des résultats inespérés.

Un point sur lequel je désire attirer l'attention des cultivateurs, c'est l'heureuse influence qu'a exercée cette exposition sur le marché du sucre et du sirop d'érable.

Des autorités agricoles de la province et même quelques commerçants de sucre admettent que l'exposition a contribué dans une large mesure à faire hausser le prix du sucre de un et deux sous par livre. C'est d'ailleurs l'opinion d'un bon nombre de cultivateurs intéressés depuis plusieurs années en cette industrie.

Quelques jours avant l'exposition les commerçants payaient le sucre 11 et 12 sous la livre et ils affirmaient que ces prix resteraient à peu près les mêmes pour une couple de mois...

Quelques jours après l'exposition, les cultivateurs pouvaient vendre leur sucre 14 et même 15 cents la livre, et cela dans plusieurs comtés de la province.

On nous dira peut-être que la hausse de cette commodité a été causée par une meilleure demande du marché. La chose est fort possible. Mais si le marché s'est raffermi aussi rapidement, la grande convention du mois de juin, la qualité des produits exposés, la publicité dans les journaux français et anglais de la province, l'émulation que l'exposition a produite parmi les principaux acheteurs peuvent être considérées comme les principales raisons de cette hausse de un à deux sous par livre.

Toutes les grandes expositions agricoles ont presque toujours influencé quelque peu le marché et conséquemment facilité l'écoulement des produits. L'exposition de moutons de Saint-Georges de Beauce, qui a eu lieu l'année dernière nous le démontre clairement.

Avant cette exposition, les commerçants de Montréal et du district payaient les agneaux 6 cts la livre et cela dans presque tous les comtés de la province. Le jour de l'exposition, les acheteurs de Montréal offraient 7 cts et 9½ cts la livre. Quinze jours plus tard, les agneaux de choix se vendaient sur le marché de Montréal 8 cts la livre. Les effets sont les mêmes pour les produits de l'érable.

Il est donc certain que cette exposition provinciale des produits du sucre a rapporté aux cultivateurs de la Beauce et des comtés environnants des revenus considérables.

D'après mes quelques informations, que j'ai reçues, il se serait, dans la Beauce, vendu après l'exposition, au-dessus de 200,000 livres de sucre à 11 cts la livre. La quantité n'est probablement pas assez élevée, mais prenons ce chiffre comme exemple. Si les cultivateurs avaient vendu ces 200,000 livres à 12 cents, ils auraient reçu $24,000. Ils en ont retiré $28,000 à 14 cents. C'est donc un profit net de $4,000. Maintenant si l'on tient compte de produits qui se sont vendus dans les autres districts de la province, on peut conclure assez facilement que l'exposition a rapporté près de $20,000 de profits aux producteurs.

LA RECOLTE DE LEGUMES ET DE FRUITS

Dans l'Ontario le pourcentage de l'étendue plantée en pommes paraît être de 30 pour cent supérieure à celle de l'année dernière; dans Québec, de 75 pour cent de plus; dans le Nouveau-Brunswick, de 25 pour cent, et dans la Nouvelle-Ecosse, de 25 pour cent de moins. Dans l'Ontario, les pêches et les prunes s'annoncent bien, les poires au-dessous de la moyenne; les cerises douces, pleine récolte; les cerises sûres, légères dans l'ouest de l'Ontario, mais bonne dans l'est; les raisins et les framboises, passable; les gadelles, une pleine récolte; les oignons, 30 pour cent d'augmentation dans l'étendue ensemencée.

L'année dernière la production de pommes a été la suivante: Nouvelle-Ecosse, 2,036,065 barils; Nouveau-Brunswick, 33,000 barils; Québec, 35,000 barils; Ontario, 885,065 barils; Colombie-Britannique, 1,057,483 barils, soit un total de 4,046,813 barils ou une augmentation de 664,273 barils sur la production de l'année précédente. On calcule que l'étendue couverte en pommes de terre cette année, dans les neuf provinces est le 703,600 acres ou 1,688 acres de plus que l'année précédente.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent particulièrement à l'épicerie et aux denrées alimentaires:

4838—*Farine d'avoine.* Maison de Port d'Espagne, Trinidad, désire représenter, à Demerara, exportateurs canadiens.

1811—*Pommes, pommes de terre.* Importateurs de produits alimentaires, à la Havane, Cuba, désirent représentation.

319 *Morue de Gaspé.* Firme italienne désire communiquer avec exportateurs. Cotes à cent kilos, net.

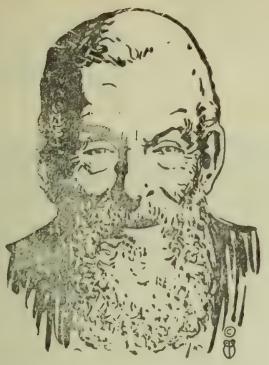
378—*Fromage.* Commissionnaire de Liverpool désire agence de fromages canadiens, sans croûte, présentés en papiers d'étain et petits cartons.

Téléphone VICTORIA 579.

LEDUC & FRERE

MARCHANDS DE
Provisions en Gros.

1441-1445 Notre-Dame Ouest, MONTREAL.



C'était Bon Pour Votre Grand'Père!

VOTRE GRAND-PERE A PU REUSSIR AVEC DES VIEILLES METHODES, AVEC DES CIRCULAIRES IMPRIMEES A LA DIABLE, AVEC DES ENTETES DE LETTRES QUI MANQUAIENT DE GOUT, DES FACTURES ET AUTRES IMPRIMES QUI ETAIENT D'UN AUTRE AGE.

VOTRE CLIENT OU VOTRE FOURNISSEUR JUGE DE VOTRE MAISON PAR VOS IMPRIMES. IL FAUT QU'E VOTRE PAPETERIE REFLETE LE PROGRES, SI VOUS VOULEZ QUE VOTRE COMMERCE AUGMENTE.

NOTRE SERVICE D'IMPRESSION SE CHARGERA DE PREPARER DES CATALOGUES, CIRCULAIRES, DEPLIANTS, PAPETERIE, ETC., QUI AURONT BELLE APPARENCE—QUI FERONT REMARQUER VOTRE MAISON COMME ETANT L'UNE DES PLUS PROGRESSIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

IL SUFFIT DE NOUS DONNER QUELQUES NOTES SUR UN BOUT DE PAPIER—NOUS FERONS LE RESTE. NOS PRIX SONT MODIQUES SI VOUS CONSIDEREZ LE SURCROIT D'AFFAIRES QUE LES IMPRIMES QUE NOUS PRODUIRONS VOUS APPORTERONT.

Confiez-nous la préparation et l'impression de vos

CATALOGUES, LIVRES DE COMPTOIR, DEPLIANTS, FORMULES DE FACTURES, CIRCULAIRES, RELEVES DE COMPTE, ENTETES DE LETTRES, ENVELOPPES.

La Compagnie d'Imprimerie des marchands, Limitée

198 Notre-Dame, Est MONTREAL

Voir



C'est Croire

VOUS SAVEZ que les produits O-Cedar donnent entière satisfaction—votre contact quotidien avec les centaines de femmes qui achètent régulièrement ces produits a dû vous convaincre que l'O-Cedar est le Poli de Qualité et la vadrouille à Poli O-Cedar une nécessité absolue dans la demeure moderne.

Vous avez confiance dans l'O-Cedar—

Comment vos Clientes peuvent-elles le Savoir?

Voir c'est croire.

Si elles peuvent voir les Produits O-Cedar étalés sur votre comptoir, elles se rendront compte que vous avez confiance dans l'O-Cedar — et comme elles se fient à votre jugement, elles achèteront immédiatement ces produits qui vous donnent un si beau profit.



Faites Cela

Lorsqu'une femme achète le Poli O-Cedar, il vaut la peine que vous fassiez autre chose que de le lui passer et de prendre son argent. Dites-lui:

1° **N'oubliez pas de l'employer avec de l'eau,** et elle saura s'en servir de la bonne manière — pour obtenir les bons résultats.

2° **Il est assez bon pour être employé sur votre piano,** et elle comprendra que le Poli O-Cedar est autant un Poli pour les beaux meubles que pour les planchers. Beaucoup de femmes s'imaginent à tort que l'O-Cedar n'est bon que pour les planchers. En leur disant que c'est également un Poli pour les meubles — et qu'il embellit même les meubles les plus dispendieux — vous aiderez à populariser l'usage de l'O-Cedar et par suite vous en vendrez davantage.

Nous n'oserions pas vous faire ces suggestions si nous ne faisions notre part. Nous faisons beaucoup pour vous aider à vendre plus d'O-Cedar, en l'annonçant continuellement dans un grand nombre de quotidiens.

CHANNELL LIMITED, TORONTO

Confiserie -- Pâtisserie

LA FOURMIS ET LA FONTAINE....

Un grand nombre de confiseurs combattent inlassablement les fourmis qui, attirées par le sucre, — et qui les en blâmerait? — prennent d'assaut leur fontaine à boissons gazeuses glacées.

Il s'agit d'abord de trouver les nids, et de les détruire avec de l'eau bouillante ou une application impitoyable de vapeur.

L'on peut aussi tremper une éponge dans l'eau, puis la presser autant que possible, la couvrir de sucre, et la placer là où les fourmis font leur petit commerce. Elle sera bientôt pleine de ces intéressants insectes. Il n'y a plus qu'à la submerger dans un seau, les fourmis flottent à la surface, où elles sont détruites par de l'eau bouillante, ou autrement. On répètera cette opération tant que le besoin s'en fera sentir.

L'on peut aussi verser dans les nids une préparation faite d'une livre d'aloès du Cap, et d'un gallon d'eau. Laisser dissoudre et ajouter six onces de fleurs de camphre. Mêler lentement l'aloès au camphre.

LES BOISSONS GAZEUSES

Il est peu de boissons aussi généralement populaires que les boissons gazeuses, mais, comme pour les crèmes glacées, il est grand temps de se départir de cette idée fausse qu'elles sont peut-être agréables, mais toujours dangereuses pour la santé.

Trop de gens ont encore cette idée que lorsqu'ils achètent un verre ou une bouteille d'une boisson gazeuse quelconque, leur argent pourrait être dépensé dans un meilleur but, et que ce petit plaisir qu'ils se donnent est un luxe.

Il est reconnu maintenant que ces liquides, (ingurgités, bien entendu, en temps et lieu, et en quantité modérée), n'ont aucune influence néfaste sur la santé, et qu'ils constituent un digestif excellent.

Il convient donc, pour ceux qui les vendent ou les distribuent, d'insister dans leur campagne publicitaire, sur ce nouvel argument qu'il est facile de prouver.

Table Alphabétique des Annonces

A

Alb. et Soaps, Limited. 12
Assurance Mont-Royal 56

B

Banque de Montréal. 41
Banque d'Hochelaga. 54
Banque Molsons. 54
Banque Nationale. 41
Banque Provinciale du Canada. . 54
Bell Telephone Co., of Canada, Limited. 40
Beveridge Supply Co., Ltd. . . . 14
British Colonial Fire Ins. Co. . . 56
Brodeur, A. 39
Brodie & Harvie, Limited. 8
Bureau du Shérif. 42

C

Canada Life Ass. Co. 56
Canadian Packing Co., Ltd. Couverture
Canadian Toledo Scale Co., Ltd. Couverture
Carnation Milk Products Co., Ltd. 4
Channell Limited. . . . . 30 et 51
Chase & Sanborn. 8
Church & Dwight, Ltd. 6
Clark, Wm., Limited. 14
Coleman Lamp Co., Ltd. 52
Côté & Lapointe. 39
Cosgrave Export Brewery Co., Limited. 9
Couillard, Auguste. 56
Couvrette-Sauriol, Limitée. . . . 11

D

Dominion Milk Corporation, Ltd. 13

E

Eagle Shoe Co., Limited. 35

F

Ford Motor Co. 16

G

Gazeau, P. A. 56
Gérard, Terroux & Cie. 56
Gunns, Limited. 6

H

Hargreaves (Canada) Ltd. . . . 54
Hervay Chemical Co. 4
Hôtel Victoria. 56

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 17
International Business Machines Co., Limited. . . . . Couverture

J

Jonas & Cie, Henri. . . . . 14 et 33

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. . . . 48
Lake of the Woods Milling Co., Limited. 3
Lion Brand Vinegar. 12

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 58
Match Co., Ltd. . . . . Couverture
Mathieu, J. L. Cie. 14
McArthur Co., Alex. 56
McCormick Mfg. Co., Ltd. 5
Molson's Brewery, Limited. . . . 7
Montbriand, L. R. 56
Montreal Biscuit Co. 6

N

National Breweries. 15

O

Ottawa Paint Works. 53

P

P. Pastene & Cie. 10

S

Seagram & Sons Co., Ltd. 12
St. Croix Soap Mfg. Co., Ltd. . . 8
Steel Co. of Canada, Ltd. 53
Still Mfg. Co., J. H. 56

W

Western Assurance Co. 56

LA MOUCHE....

L'Amérique, en particulier, fait depuis quelques années une campagne acharnée contre la mouche, fléau universel et dont le danger ne saurait se décrire. Nous constatons avec satisfaction que cette campagne n'est pas sans résultat, et que même les plus illettrés commencent de se préoccuper d'exterminer cet insecte immonde.

Les épidémies de typhoïde dans les camps militaires ont démontré l'urgence et l'importance de brûler, après les repas, toutes les ordures ménagères. Dans l'industrie de la boulangerie-pâtisserie, (et particulièrement si les livraisons se font à l'aide de chevaux et de voitures) rappelons-nous que la combinaison de la boulangerie et de l'écurie suffirait à produire un foyer d'infection qui pourrait contaminer toute une localité.

Certains boulangers seraient peut-être plus prudents s'ils savaient qu'une seule mouche, qui se promène sur leurs pains, peut pondre dans l'écurie voisine, au cours d'un seul été, assez d'oeufs pour que sa seule progéniture pèse environ neuf cents livres... Combien d'entre nous savent que des savants ont découvert, dans le seul appareil digestif d'une mouche, plus de vingt-huit millions de germes néfastes, et plus de quatre millions sur ses petites pattes et son corps?

A l'oeuvre donc! et débarrassons de ce parasite périlleux toutes les cuisines et tous les magasins d'où proviennent le pain et le gâteau qui paraissent sur nos tables.

LA PROPRETE DES FONTAINES

Il est beaucoup de marchands de boissons gazeuses glacées et de sirops qui deviennent tellement accoutumés à l'odeur fade et malsaine de leurs fontaines, qu'ils ne comprennent pas qu'en négligeant ainsi de nettoyer leurs appareils, ils perdent chaque jour des profits considérables. Les quelques conseils suivants sont à observer:

Tous les soirs, il faut enlever les tablettes et égouttoirs en bois de la fontaine, les laver, et leur donner une position verticale pour qu'ils s'égouttent et sèchent pendant la nuit.

Nous admettons qu'il n'est ni agréable, ni facile de nettoyer la partie inférieure de cet endroit où la crème glacée est gardée, mais, mais si l'on néglige ces soins, les écorces d'orange et de citron, les papiers, les chalumeaux usagés, les éclaboussures de sirop et de glaces y formeront sous peu un amas déplorable et malodorant.

Si le plancher est en béton, en ciment ou en tuile, il devrait être lavé avec une lance d'arrosage tous les soirs, et préférablement à l'eau chaude. Si le plancher est en bois, le laver avec une vadrouille, de l'eau et du soda. Toutes les parties de l'appareil qui viennent en contact avec du lait ou de la crème, sûrissent rapidement pendant l'été; il faut donc aussi leur donner une attention toute particulière...

NOS ENTREVUES

Notre rédacteur, il y a quelques mois, que l'épicier averti trouvait une source de profits avantageuse en établissant dans son magasin un comptoir de soda et de crèmes à la glace.

Causant de nouveau de cette idée un épicier important, notre reporter apprit avec plaisir que ce commerçant vendait de cinq à douze gallons par jour de crème glacée, et de douze à treize "mingles" de cette excellente et hygiénique friandise. Il fut dit qu'une boîte a dû être installée et que la foule se presse chez lui autant que dans les grands confiseurs.

Cette vente ne nuit en rien à son commerce d'épiceries. Au contraire, elle l'augmente. Par exemple, il n'est pas rare qu'un client laisse venir pour acheter une chopine ou une pinte de crème glacée et dans ce cas, la commande est presque toujours accompagnée d'une autre pour des épiceries. Tout dernièrement, il a ajouté à son magasin un rayon de confiserie et de bonbons, lequel, lui aussi, est des plus achalandés.

La Société Anonyme d'Alimentation Guillet désire se mettre en rapport avec fabricants de fromage. Adresser 82, rue de Molenbeek, à Bruxelles.

Sauces
Worcestershire
JONAS



Pour aiguiser l'appétit et donner du piquant à tous les mets.

Marques
Club et Perfection



HENRI JONAS & CIE
Fabricants.
173-177 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL.
MAISON FONDÉE EN 1870

LA CONSTRUCTION

HUNTINGDON

2 bungalows. Propriétaire: G. W. Clark. Les travaux viennent d'être commencés.

LACHINE

Résidence demi-détachée, $5,000. Propriétaire: J. N. Beauchamp, 160b rue Notre-Dame. Travaux d'excavation commencés.

MONTREAL

Glacière, $6,000, rues St-Ambroise et Saint-Paul. Propriétaire et constructeur: E. Dupuis, 73 rue Saint-Emilie. Travaux d'excavation commencés. Pas besoin de matériaux.

Salle de classe, $35,000, rues Church et Sherbrooke. Propriétaire: Ecole Technique, 70 rue Sherbrooke ouest. Les fondations sont commencées.

Résidence (plain-pieds) sur la rue Fabre. Propriétaire et constructeur: F. G. Lavordure, 75 rue Fabre. Les travaux commenceront probablement cet automne.

Résidence, rue Saint-Hubert, entre 32ème et 33ème avenues. Propriétaire: Chas. Vinette, 3447 rue Saint-Hubert. Les fondations sont commencés. Garnitures intérieures, planchers, quincaillerie et vitres pas encore achetés.

Résidence, $8,000, sur l'avenue Rosedale, plus haut que Sherbrooke, Notre-Dame-de-Grâces. Propriétaire et constructeur: E. Normandeau. Les fondations sont commencées. Garnitures intérieures, vitres, portes et châssis, plomberie et quincaillerie pas encore achetés.

Addition d'un étage à un édifice, $11,000, 14 et 16 rue Notre-Dame ouest. Propriétaire: Succession Masson, 13 rue Saint-Jacques. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

Modifications à une résidence, sur la rue Crémazie. Propriétaire: E. Dansereau. L'architecte R. Charbonneau, 194 Parc Georges-Etienne Cartier, est à préparer les plans.

Résidence et garage, $8,000, sur l'avenue Old Orchard, entre le C. P. R. et la rue Saint-Jacques. Propriétaire: M. Beaulieu. Les fondations sont commencées.

4 résidences, $15,000, rues Chambord et Bélanger. Propriétaire et constructeur: D. Legault, 1964 rue Chambord. Travaux d'excavation. Bois, portes et châssis, brique, toiture, fournaises, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, rue Percillier, près Viel. Propriétaire: Félix Barrière, Sainte-Rose. L'architecte P. L. W. Dupré, 20 rue Saint-Jacques, est à préparer les plans. Les travaux commenceront au mois de septembre.

Résidence, $8,000, 501 avenue Melrose, Notre-Dame-de-Grâces. Propriétaire et constructeur: E. Chaloners, 177 avenue Hampton. Les fondations sont commencées.

Magasin et 2 plain-pieds, sur l'avenue Mont-Royal, près Delorimier. Propriétaire: Nap. Gingras. L'architecte P. L. W. Dupré, 20 rue Saint-Jacques, est à préparer les plans.

Addition à un garage, $15,000, 118 rue Saint-Denis. Propriétaire: A. Trudeau, 116 rue Saint-Denis. Les travaux viennent d'être commencés.

2 résidences, $15,000, sur l'avenue Wolsey. Propriétaires et constructeurs: W. H. Payne & Co., 88 avenue Percival. Garnitures intérieures.

Résidence, $23,000, 17 rue MacGregor. Propriétaire: A. E. Greer. Les fondations viennent d'être commencées.

3 résidences, $25,000, 1351-7 rue Notre-Dame ouest. Propriétaire et constructeur: C. P. Fabien, 31 rue Sainte-Cunégonde. Fondations commencées. Garnitures intérieures, planchers, quincaillerie, plomberie et vitres pas encore achetés.

Résidence (3 plain-pieds) $8,000, rue Lelaroche, entre Fleurimont et Bellechasse. Propriétaire et constructeur: F. Doré, 788 rue Casgrain. Travaux d'excavation commencés. Brique, plomberie, planchers, quincaillerie, portes et châssis pas encore achetés.

5 plain-pieds, $15,000, 43ème avenue, près rue Beaubien. Propriétaire: Succession Gault. Les murs commencent à monter.

Résidence, 15 MacGregor. Propriétaire: K. B. Thornton, 37 rue MacGregor. Fondations commencées.

Cottage, $14,000, près du No 254 rue Bishop. Propriétaire et constructeur: O. L. Hénault, 214 rue Bishop. Agencement intérieur.

3 plain-pieds résidentiels, $15,000, rue Sherbrooke, entre Visitation et Panet. Propriétaire et constructeur: M. Laporte, 392 rue Visitation. Agencement intérieur commencé.

3 résidences, $25,000, rue Stadacona, entre Darling et Davidson. Propriétaire et constructeur: J. Hébert, 271 rue Stadacona. Les murs commencent à monter. Agencement intérieur, planchers, quincaillerie, plomberie et vitres pas encore achetés.

7 résidences, $70,000, rue Ville-Marie, entre Sainte-Catherine et Adam. Propriétaire et constructeur: A. Leclaire, 120 rue Leclaire. Travaux d'excavation commencés.

Addition à une fabrique de chaussures, $25,000, 681 rue Champlain. Propriétaires: J. A. McCaughan & Sons. Les fondations sont commencées.

Résidence, $4,000, voisin du No 228 rue Hector. Propriétaire et constructeur: Jos. Ledoux, 228 rue Hector. Les travaux d'excavation doivent commencer. Brique, bois, plomberie, garnitures intérieures, planchers, quincaillerie, portes et châssis pas encore achetés.

10 résidences, $2,500 chacune, sur le boulevard Mongland. Propriétaires et constructeurs: J. A. Davis & Cie, 96 rue Notre-Dame ouest. Les travaux commenceront prochainement.

Maison à appartements, $150,000, sur la rue Dorchester. Propriétaire et constructeur: Nard Corporation Co., 2173 avenue du Parc. Les travaux commenceront probablement cet automne.

OUTREMONT

2 cottages, $13,000 chacun, sur l'avenue Maplewood. Propriétaire et constructeur: Jos. Beaulac, 9 avenue Querbes. Garnitures intérieures commencées.

Cottage, $12,000, Elmwood Place. Propriétaire: B. Benoit, 547 avenue Oxford. Des soumissions viennent d'être demandées. Le contrat sera accordé ces jours-ci.

Résidence duplex, $16,000, sur l'avenue Hartland, près Ducharme. Propriétaire: F. W. Singer, édifice Drummond. Garnitures intérieures.

2 résidences (6 plain-pieds) sur l'avenue Bloomfield. Propriétaire: A. Lavigne. Des soumissions ont été demandées et le contrat sera accordé ces jours-ci.

Maison à appartements, $125,000, avenue Bernard, près de l'avenue Stuart. Propriétaire: Jno. Kavanagh. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, sur l'avenue Springwood. Propriétaire: C. M. Morosen, 37 rue Belmont. Fondations commencées.

Maison à appartements, $100,000, avenue Bernard, près de l'avenue Stuart. Propriétaire: Victor Fortier. Travaux d'excavation commencés.

QUEBEC

Presbytère, $125,000, sur la Grande Allée. Propriétaires: Pères Rédemptoristes de la paroisse Saint-Patrice. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer prochainement.

5 magasins et 6 appartements, angle de l'avenue Cartier et de la rue Aberdeen. Propriétaire: J. J. W. Lemay, 142 avenue Cartier. Des soumissions viennent d'être demandées.

Résidence, $4,500, rue de Gaspé, Limoilou. Propriétaire: J. B. Carbonneau, gouverneur de la prison de Québec, rue Grande Allée. Travaux d'excavation commencés.

2 résidences pour 3 familles, $12,000, sur la rue Frontenac. Propriétaire: Isidore Laperrière, 39 rue Chateauguay. Travail à la journée. Travaux d'excavation commencés.

Modifications à une résidence pour 3 familles, $6,000. Propriétaire: Mme Odilon Bertrand, 278, 4ème avenue, Limoilou. Travaux d'excavation commencés.

Grange, $7,000, rue D'Aiguillon. Propriétaire: T. Hethrington, 364 rue Saint-Jean. Travaux d'excavation commencés.

SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

Magasin et plain-pieds, $10,000. Propriétaire: G. Daoust. Les travaux doivent commencer prochainement.

3 cottages, $15,000. Propriétaire et constructeur: G. Daoust. Les travaux doivent commencer prochainement.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Buanderie. Propriétaires: Les Soeurs du Bon Pasteur. La Crèche, Saint-Vincent-de-Paul. Les murs commencent à monter.

THETFORD MINES

Ecole pour les filles, $75,000, pour la Commission Scolaire. Secrétaire: G. Taschereau. L'architecte P. Lévesque, 115 rue Saint-Jean, Québec, est à préparer les plans.

Résidence, $4,500, sur la rue Dufresne. Propriétaire et constructeur: Jos. Landry. L'architecte E. Larochelle est à préparer les plans.

Résidence, $4,500, sur la rue Dufresne. Propriétaire: F. X. Desrochers. Travaux d'excavation commencés. Toiture, fournaise, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

"LA CHAUSSURE "STRIDER" DE FRANK W. SLATER"

NOS VOYAGEURS

sont partis pour leurs territoires respectifs avec une collection complète des formes et des modèles les plus nouveaux de

BELLES TREPOINTES

pour

HOMMES et FEMMES

pour le printemps 1923. Les échantillons de cette année offrent un choix exceptionnellement joli de nouveautés en fait de chaussures de femmes.

Une ligne complète d'échantillons est tenue également en magasin à la Chambre H, Arcade de la rue Yonge, Toronto, pour les marchands de l'Ontario seulement.

Un choix complet de nos échantillons est toujours en étalage aux salles de ventes de notre fabrique, 587 rue Beaudry, Montréal, où nous avons un immense stock à offrir.

Catalogue et liste de prix envoyés sur demande.

En magasin pour livraison immédiate.

"A tous les points de vue, les chaussures "Strider" sont les meilleures"

EAGLE SHOE COMPANY, Limited

587 RUE BEAUDRY *MONTREAL*

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 30 août 1922.

Le marché des porcs vivants a quelque peu fléchi ces jours-ci. Les lots choisis sont actuellement cotés à $12.50 les 100 livres. Ce fléchissement se fait également sentir sur le marché des viandes fumées. Le jambon est coté actuellement de 28c à 30c la livre. Le jambon cuit se vend de 45c à 47c la livre. Le bacon continue d'être ferme à 32c.

Le marché local des provisions continue d'être faible et le beurre a subi une baisse de presque un centin. Le commerce de l'exportation du fromage semble se raffermir un peu, et les rapports reçus semblent indiquer une baisse. Le beurre No 2 de l'Ontario est coté à 32½c la livre. A la vente à l'encan de la Société Coopérative des Agriculteurs de la province de Québec, le beurre No 1 s'est vendu hier à 24¼c et le No 2 à 32¾c. Le beurre pasteurisé s'est vendu à 35c la livre.

La demande pour l'exportation du beurre a été plus faible cette semaine. Les offres reçues d'Angleterre étaient pour de petites quantités et avec diminution de prix d'environ un sou par livre, ce qui a eu un effet immédiat sur les marché locaux. Les arrivages sont toujours très considérables et les perspectives de production d'automne sont excellentes. Il paraîtrait que le marché anglais est en position d'absorber toute la quantité disponible, ce qui aura pour résultat de maintenir les prix au niveau actuel.

Nous avons eu cette semaine un marché du fromage dont la situation était inattendue. Malgré les bas prix payés depuis le commencement de la saison comparativement à ceux payés pour le beurre. La hausse de la semaine dernière n'a pas pu être maintenue, les importateurs anglais ne voulant nullement répondre aux prix de la hausse et arrêtant leurs commandes en faisant des offres d'environ un sou à 1½ sou de moins que les prix du marché. Les acheteurs de ce côté-ci ont dû en venir à ces prix vu qu'ils ne pouvaient emmagasiner tous les arrivages. L'on paraîtrait justifié de croire qu'un changement se produira dans les prix vu la faible production d'automne en perspective et le nombre limité des arrivages à date.

Cette semaine le marché des oeufs est très ferme et à la hausse pour les oeufs strictement frais. Les arrivages n'ayant pu suffire à la demande une hausse d'environ 2 à 3 sous a dû être enregistrée. On peut compter sur un marché très ferme pour les arrivages futurs. Quelques entreposeurs mettent actuellement leurs oeufs sur le marché paraissant se contenter du profit qu'ils peuvent réaliser aux prix actuels. La demande pour l'exportation est nulle.

Le marché du miel est toujours le même. La demande est peu considérable et les arrivages très limités. Les producteurs ne paraissent pas vouloir disposer de leurs produits à l'heure actuelle. Les prix se maintiendront si les arrivages n'excèdent pas la demande.

Le marché tant pour le sucre que pour le sirop d'érable est à peu près nul dans le moment. La demande est limitée. Les stocks disponibles étant peu considérables.

Aucun changement à rapporter sur le marché aux fèves. Les prix restent les mêmes que ceux de la semaine dernière. Le marché aux pois a subi une dépression due aux arrivages des pois d'Ontario. Par quantités de chars, on a pu acheter, cette semaine, aux prix de $3.25 à $3.40 le minot f. o. b. Montréal. On rapporte que la qualité de la nouvelle récolte est excellente.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 30 août 1922.

Porcs vivants	13.00
Porcs préparés—	
Tués aux abattoirs—	
choisis	19.50
Porcs frais—	
Gigot de porc (trimé)	0.37
Longes (trimées)	0.28
Longes (non trimées)	0.26
Epaules (trimées)	0.20
Saucisse de porc (pure)	0.18
Saucisse de boeuf	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	0.24
(Steers et Heifers):	
Boeuf frais—	
Quartiers derrière	0.15
Quartiers devant	0.06
Longes	0.25
Côtes	0.18
Haut côté	0.10 0.11
Hanches	0.14
(Vaches) —	
Quartiers derrière	0.14
Quartiers devant	0.05
Longes	0.22
Côtes	0.16
Chucks	0.10
Hanches	0.12
Veaux (suivant qualité)	0.10 0.12
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11 0.13
Agneaux du printemps	0.20

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 30 août 1922.

Jambons fumés Maple Leaf: 3/12	0.36
Jambons fumés, marque Gunns: /12	0.34
12/16	0.34
16/20	0.24
20/25	0.23
25/30	0.22
30/35 et plus	0.21
Bacon :	
Déjeuner, Maple Leaf	0.37
Déjeuner, Marque Gunns	0.31
Jambons Cottage	0.32
— Picnic	0.21
— bouillis	0.47
— rôtis	0.53
— sandwich	0.52

SHORTENING

Shortening Easifirst:	
Tierces	400 lbs 0.14½
Tinettes	60 — 0.15
Seaux	20 — 0.15½
Seaux	10 — 0.15½

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Seaux	5	— 0.16
Seaux	3	— 0.16
Blocs	60	— 0.16½
Blocs	30	— 0.17
Shortening Picrus :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60	— 0.17½
Seaux	20	— 0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :		
Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40	— 0.17
Seaux	20	— 0.17½
Seaux	10	— 0.17½
Seaux	5	— 0.17½
Seaux	3	— 0.17½
Blocs	60	— 0.18½
Blocs	30	— 0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.38
— choisis	0.35
— No 1	0.29
— No 2	0.26

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.36	0.37
Beurre, crêmerie No 2	....	0.35
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.15
— — ambré, la lb.	0.13
— — brun, la lb.	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.17	0.18
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 30 août 1922.

Oeufs No 2	0.26
Oeufs	0.28
Oeufs choisis	0.35
Oeufs strictement frais	0.40

BEURRE

Beurre	0.36
Beurre en pain d'une livre	0.37
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.35
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.34
Dairy, solide, 50 lbs.	0.30

FROMAGE

Double, la lb.	0.18
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 30 août 1922.

Porc en baril—		
Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	37.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	32.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits	....	0.48
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb.	0.11	0.18

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 30 août 1922.

Poule	....	0.23
Poulet	....	0.30
Dnides	....	0.50
Dindons	....	0.52
Oies	....	0.25
Canards domestiques	....	0.35
Canards du lac Brôme	....	0.45
Chapons	....	0.45

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 30 août 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.20
Brochet	....	0.15
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.40
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.50
Truite des lacs	....	0.20
Saumon Gaspé	....	0.26
Saumon Colombie, rouge	....	0.25
Maquereau	....	0.18
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.15
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.06	0.07
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.90	11.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	18.50
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	15.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No. 1), le brl.	12.00	13.00
Morue verte, petite, No. 2	9.00	10.00
Morue verte, grosse, brl.	13.00	14.00

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs	10.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad.	16.00
Huitres en écailles, amér. brl.	16.00
Huitres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huitres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.50
2ème Patente	7.00
Forte à oulanger	6.90

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.10
Farine à engrais, 1ère	4.20
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne F.o.b. Montréal	23.25
Gru par tonne F.o.b. Montréal	25.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	32.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 30 août 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Nouveau No 1	19.00	20.00
No 2	17.00	18.00
Trèfle mêlé	15.00	16.00
Paille	.....	12.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs.)	0.57½
No 3 C.W.	0.53½
No 1 Feed	0.48
No 2 Feed	0.46

Blé-d'Inde:

No 2, jaune	0.79
No 3, jaune	0.78

Orge:

No 3 C.W.	0.70
No 4 C.W.	0.68
Alimentation (d'après qualité).	rare

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	22.00
Gru, par char	20.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 30 août 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05¼
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	0.40
Abricots de choix	....
Abricots, slabs	....
Pêches (fancy)	0.28
Poires de choix	0.25
Pommes évaporées	....

Pelures séchées:

Orange	0.26
Lemon	0.28
Citronnelle	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2,00 3.60

Raison:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	0.18½
Muscatels:	
1 couronne	....
2 couronnes	....
3 couronnes	0.15
4 couronnes	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	0.15
Corinthe (vrac)	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	0.17
Epépiné, fancy, 15 onces	0.16
Dattes, vrac	....
Farcies, boîtes de 8 lbs	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....
Figues 2¼s, la lb.	....
Figues 2½s, la lb.	....
Figues 2¾s, la lb.	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....
12 x 10 oz.	....
Figues Fancy Malaga. 22 lbs., la lb.	....

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	0.32
30-40s	0.22½
40-50s	0.18
50-60s	0.17½
60-70s	0.16½
70-80s	0.14½
80-90s	0.13½
90-100	0.12

LE SUCRE

Dominion	7.15
Atlantic extra granulé	7.50
Acadia, extra granulé	7.50
St. Lawrence, extra granulé	7.50
Glace, baril	7.70
Glace, (caisses de 25 lbs.)	8.10
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.90
Jaune No 1	7.10
Jaune No 2	7.00
Jaune No 3	6.90
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.60
En poudre, 50s	7.80
En poudre, 25s	8.50
Cubes et dés, 100 lbs	9.20
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.30
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.50
Cubes, paquets de 2 lbs	9.50
En morceaux, Paris, barils	8.10
En morceaux, 100 lbs	7.95
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	8.30
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	9.25
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	10.00
Crystal Diamond, barils	8.10
" " boîtes, 100 lbs.	8.20
" " boîtes, 50 lbs.	8.30
" " boîtes, 25 lbs.	8.50

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	....	0.19
Amandes (écalées)	....	0.44
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.14	0.15
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62

Arachides rôties :

Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.10½	0.11½
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11

Arachides (peanuts) salées :

Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	....	....
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Pecans, grosses, No 2, polie	....	....
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	....	....
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	....
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 30 août 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets	0.26	0.35
Patates nouvelles, Montréal, la poche	0.75	1.00
Tomates de Montréal, bte	0.50	1.25
Pommes, le quart	2.00	5.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18. . .	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb. . . lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb. —	0.45
Flocons avoine, 20s.	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz., ... 2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s.	4.60
Riz puffé.	5.50
Farine, caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse . . .	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz. .	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts. .	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse . .	6.40
Blé à porridge, 20s caisse . .	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.20
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz	4.30
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch 1s. lb. . .	0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb. .	0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Argo Corn Starch, 1s. lb. . .	0.07½
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.	0.07½
Fleur tapioca	**0.12½**

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé. . .	**2.65**
Orge perlé (sac de 98 lbs). . .	**4.75**
Orge mondé (98 lbs).	**3.25**
Hominy gruau, (98 lbs). . . .	**4.75**
Hominy perlé, (98 lbs.). . . .	**2.50**
Graham, baril.	**....**
Oatmeal (standard granulé). . nuél).	4.00 3.90
Avoine roulée, 90c (en vrac) .	3.45

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot.	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs..	6.50
Pour bouillir, le boisseau. . .	
Lima. Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot.	3.30
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité.	0.07

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 30 août 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	5.50
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	6.50
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	**7.50**

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique.	4.00
Cachets Mal de Tête.	1.50
Cachets Pressés.	1.50
ELIXIR de Foie de Morue. . .	7.50
Emulsion, grosses bouteilles. .	9.00
Essences Gingembre.	2.75
Eau Florides, pteites.	3.00
Eau Florides, grandes.	7.00
Liniment Blanc.	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron La grosse.	2.75 30.00
Pain Relief.	3.00
VIN Fer et Boeuf.	7.50
Vin de Quinine.	11.00
Vin St-Antoine.	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse). .	144.00
Stock Food, boîte fserblanc. . .	7.50
Stock Food, en gros paquets. .	4.50
Stock Food, petits paquets . .	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch..	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch..	1.15
Onguent sabots, la douz. . . .	3.25
Paudres à vers, la douz. . . .	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 30 août 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux . . .	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne . . .	....	0.12
Américaine (high est) . .	....	0.25
Gingembre Jamaïque . .	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées	....	0.28
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	0.25
Poivre blanc.	....	0.30
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades . . .	0.26	0.30
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais.	0.20	0.22
Cannelle, Chine, la lb. . .	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue . .	....	0.25
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento). . .	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 30 août 1922.

Grillé	La livre	
Java.	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique.	0.39	0.47
Bogota.	0.39	0.45
Macaraibo.	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique.	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte . .	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé . . .	0.48	0.55	0.56	0.75

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256



Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de

Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE, Enr.

287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.49	0.55
Young Hyson No 2	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	**0.28**	**0.34**

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s	5.35	5.55

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins	24.00
Surextra fins	26.00
Très fins	22.00
Fins	19.00
Mi-fins	17.50
Moyens	16.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s, douz.	....	1.75
Pommes, gal. douz.	....	5.25
Blueberries, 2s	....	2.40
Grosseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.15
Framboises, 2s	....	3.25
Fèves, Refuges	....	1.60
Blé-d'Inde (2s.)	1.25	1.45
Betteraves, 2 lbs.	....	....
Carottes (tranchées) 2s.	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	....
Epinards, 3s	....	....
Epinards Can. (2s.)	....	2.20
Epinards, Californie, 2s.	....	2.30
Tomates, 2s	....	1.35
Tomates, 2½s	1.75	1.80
Tomates, 3s	....	....
Tomates, gallons	....	5.75
Citrouille, gallon (douz.)	....	1.70
Pois, standards	1.55	1.60
Pois early June, (douz.)	1.80	1.85
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.27
Pois, 2s, 20 oz.	....	2.12

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 30 août 1922.

Pamplemousses, 64, 80, 100,	6.00	8.25
Oranges de Californie	9.00	10.50
Fraises, 27 pts par cse.	0.17	0.20
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie	....	5.00
Cantelouppes le crate	....	5.00
Pêches canadiennes, le panier	....	1.00
Citrons de Messine	....	4.00
Bananes	4.00	4.50
Dattes lb.	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée	6.00	
Oranges de Californie, la boîte	9.00	11.00
Pommes en boîtes	....	5.50
Céleri de la Floride		9.00
Patates, sac de 80 lbs.	....	1.50
Tomates, canadiennes, boîte.		1.75
Oignons Espagnols		5.00
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Concombres de Montréal, douz.		0.60
Patates, le sac de 80 lbs.		1.50
Asperges canadiennes, panier.		2.75
Choux, la douzaine		0.50
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14
Blé-d'Inde nouveau, le sac de 10 douzaines		2.50

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once	la douz.	1.50
— — 2 —	—	2.75
— — 2½ —	—	3.00
— — 5 —	—	5.50
— — 8 —	—	9.25
— carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.35
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque Liberty	la livre	1.00
— Star	—	1.35
— Seal	—	1.50
— X	—	1.90
— XX	—	2.40
— XXX	—	3.00
— XXXX	—	3.50
— XXXXX	—	4.00
— XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Sauce Worcestershire,
bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection: bouteille de 6 onces, la douz.		1.50
Marque Club: bouteille de 6 onces, la douz. (Caisse de 3 douzaines.)		1.35

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).

Boîtes de 4 onces, la grosse. (3 douzaines par caisse.)	14.40
Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.	
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc.	la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces	2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille	2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse.	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	3.80
Pony, 2 douz. par caisse	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

Comment les Virements sont Augmentés

Ne gaspillez pas votre temps précieux et votre expérience sur ce que les autres peuvent faire pour vous. Consacrez tout votre temps à vendre ou à préparer des plans de vente. Attirez vos clients par quelques nouveautés et augmentez votre virements.

Servez-vous du Longue Distance pour commander et répéter vos commandes.

C'est comme si vous parliez par un tube acoustique à l'entrepôt du grossiste ou du manufacturier — sauvez du temps — et le temps **c'est de l'argent.**

Chaque Téléphone Bell est une *Station de Longue Distance.*

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 30 août 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.75	3.00
Peaux d'agneau, ville. . .	0.40	0.50
Peaux d'agneau,campagne	0.30	0.40
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.13
No 2, la lb.	....	0.12
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb..	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb.. . . .	0.22	0.24
Laine, mon lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1. la lb. . .	0.05	0.06

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.20
"XXX" (étiquette ronge), Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb..	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz..	2.25

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:	
1 grosse.	$11.15
2 grosses.	11.05
5 grosses.	10.90
10 grosses.	10.75
Savon aux amandes et au cóco:	
1 boîtes.	7.50
5 boîtes.	7.45
10 boîtes.	7.40
25 boîtes.	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:	
1 boîte.	3.90
5 boîtes.	3.85
10 boîtes.	3.80
25 boîtes.	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:
Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte.	7.00
5 boîtes.	6.95
10 boîtes.	6.90
25 boîtes.	6.85

Princess Flakes
Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte.	4.25
5 boîtes.	4.20
10 boîtes.	4.15
25 boîtes.	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb..	0.17

Princess Flakes
Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton.	4.00
5 cartons.	3.95
10 cartons.	3.90
25 cartons.	3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz. de	2 onces.	la dz.	0.96
—	4 —	4 —	—	1.20
—	4 —	6 —	—	1.65
—	4 —	8 —	—	2.00
—	2 —	12 —	—	2.75
—	4 —	12 —	—	2.70
—	2 —	16 —	—	3.45
—	4 —	16 —	—	3.40
—	1 —	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½ —	5 lbs.	la dz.	15.60
Csse assortie	2 dz. 4 oz. 1 dz. 12 oz. 1 dz. 16 oz.			8.50

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse.	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse.	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse. . .	5.76

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

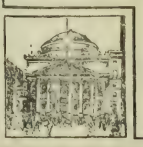
Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

Stabilité

L'actif total est supérieur à $650,000,000

LORSQUE vous faites des affaires à une succursale de la Banque, vous traitez avec la succursale d'une Banque dont les ressources sont supérieures à $650,000,000 et dont l'organisation bancaire est mondiale.

Siège Social: Montréal



Succursales dans toutes les agglomérations importantes du Canada

Département d'épargne dans toutes les succursales

Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

Vyse Sons & Co., Ltd. vs J. E. Gravel, Montréal, Bastien avenue, Ahuntsic, 5 septembre à 10 a. m. G. A. Lafontaine.

Hervé Auclair vs Edouard Matte, (Monty, Duranleau, Ross & Angers, distrayants, 1041a Boulevard Crémazie Est, 6 septembre à 11 a. m. J. Coutu.

Société d'Administration Générale, Godin, Dussault et Codette vs Rosario Bolduc, 2149 St-Dominique, 5 septembre à 10 a. m. L. Lafrance.

Louis Lévesque vs Dame R. Clément, 54 Christophe Colomb, 5 septembre, à 11 a. m. T. N. Proulx.

Beullac & Mailhiot vs J. H. Leclair, 181 McGill, 5 septembre à 10 a. m. R. Robitaille.

J. B. Jasmin vs Frank Paquette, 47a Montfort, 5 septembre à 11 a. m. J. Desmarais.

Dame Elizabeth Jarry (Mme A. Faubert) vs Arthur Faubert, 1211 Berri, 6 septembre à 12 a. m. J. E. Coutu.

Montreal Light, Heat & Power Co., Ltd. vs Shzyne & Jeffe Co., 83 Craig Est, chambre 424. 5 septembre à 1 p. m. L. Lafrance.

Geo. J. Kavan vs Jane Maizaris, 665 Centre, 5 septembre à 2 p. m. Eug. Rochon.

Rex vs Paul Larcher, 524 Ste-Catherine Est, 5 septembre à 1 p. m. J. E. Coutu.

Ray L. Davies vs M. Haga, 806 Avenue Atwater, 5 septembre à 10 a. m. J. X. Pauzé.

Ernest Omer Croteau vs Rosario Déry, 161 St-Paul, 5 septembre à 11 a. m. O. Desroches.

D. Zulauf & Co. vs T. Rubin & Co., 465 Clarke, 5 septembre à 12 a. m. O. Desroches.

Boisseau & Finnie vs Hum Fong, 354 Dorchester Ouest, 5 septembre à 11 a. m. J. B. Trudeau.

R. Lalonde vs J. B. Petelle, 2135 St-Dominique, 5 septembre à 1 p. m. N. R. Robillard.

J. D. Langelier vs H. L'Heureux, 228a Champlani, 5 septembre à 11 a.m. A. Lalonde.

P. Laplante vs Guardian Securities Corporation, 222 St-Jacques, chambre 16. 5 septembre à 2.30 p. m. A. Lalonde.

L. Lagacé vs Trefflé Roy, 260 Avenue des Pins, 5 septembre à 11 a. m. L. P. Mailhot.

Bank of Nova Scotia vs Mme M. Tooby et vir, 254 Metcalfe, Westmount, 5 septembre à 11 a. m. M. T. Robillard.

JUGEMENTS ET COUR SUPERIEURE

Beaudry Leman et al vs L. P. Dumont, Montréal, $375.

A. Bouthillier vs A. Lavimodière, Montréal, $503.

Jos. Gariépy vs N. L. Legault, Montréal, $231.

Aug. Cantin vs J. C. Nausse, Montréal, $18.

C. A. Sharpe, Ltd. vs T. W. Pearce, A. Newton, Montréal, $512.

J. E. Renaud vs A. Clavet, St-Romuald, $116.

Augustin Cantin vs Jos. Chaussé, St-Romuald, $18.

Regal Kitchens, Ltd. vs Homestead Inn, Ltd., Hull, $873.

Regal Kitchens, Ltd. vs Col. Specialty Co., Ltd., Montréal, $113.

Euclide Poirier vs Montreal Tramways Co., Montréal, $1000.

Dumani, Ltée vs Nap. Séguin, Montréal, $543.

Canada Hair Cloth Co., Ltd. vs Cohen's Ltd., Montréal, $188.

Geo. A. Simard vs Jos. A. Séguin, Thos. J. Mc Namara, Canada Sign Co., Montréal, $225.

M. Vader alias Wadey vs Israel Youngel, Montréal, 2ème classe.

J. P. A. Fortin, Ltée vs J. O. Normand, Montréal, $248.

Consolidated Equipment Co., Ltd. vs Federal Signal Co., Can. Pac. Railway, T. S., Montréal, $1054.

Hon. E. L. Patenaude et al vs Victor Legault, Montréal, $130.

Z. Limoges & Cie, Ltée vs J. H. Beauchamp, Montréal, $182.

Dame A. Therrien et vir vs A. Melançon, Montréal, $135.

G. Camplone vs P. Vaillancourt, Montréal, $116.

Wm. Daigneault vs E. Pageau, Montréal, $400.

Y. Ducharme vs J. A. Langelier, Montréal, $109.

G. A. Marsan vs Dlle Dora Tousignant, Montréal, $110.

Dame R. Decoste vs J. B. A. Bouchard, H. L. O'Donoghue, Hemmingford,

Frenette & Frère vs J. O. Plourde, Wottonville, $100.

B. Trudel vs O. O. Samson, Wottonville, $154.

B. Trudel vs O. Sauvé, Bellerive, $115.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

G. Galarneau vs Jos. Piché, Montréal, $27.

Mme A. Desjardins vs G. W. Faust, Montréal, $50.

T. Arnold vs H. Gordon, Montréal, 92.

C. G. Baillargé vs Armand Trudel, Montréal, $20.

A. J. Laplante vs A. Pitman, Montréal, $70.

Lariviere Inc. vs Thos. O'Sullivan, Montréal, $30.

S. Eliasenh vs Fred. H. Birks, Montréal, $45.

D. Vermette vs Geo. Tremblay, Montréal, $24.

H. J. Heing Co. vs Ad. Breton Enreg., Montréal, $31.

Cunnings Clothes Shop vs A. Charlebois, Montréal, $12.

S. Caplan et al vs R. J. Thompson, Montréal, $11.

S. Caplan et al vs Geo. Higgins, Montréal, $39.

N. Boisclair vs Paul Minher, Montréal, $10.

J. B. Valiquette vs F. X. Corbeil, Montréal, $84.

A. Brownstein vs Francis Daigle, Montréal, $25.

S. E. Routhenberg et al vs W. Neilson, Montréal, $20.

S. E. Routhenberg et al vs Donat Guy, Montréal, $41.

J. Brunet vs Vve J. O. Lafrenière, Montréal, $18.

A. Hétu vs Victor Tassé, Montréal, $10.

A. Lussier vs Alf. Geoffrion, Montréal, $61.

J. Wiseman vs F. Panneton, Montréal, $10.

J. Wiseman vs Hector Poirier, Montréal, $11.

W. Castonguay vs J. R. Daignault, Montréal, $25.

B. Plante vs Chs. Charest, Montréal, $73.

La Rosa Co. vs N. P. Gravel, Montréal, $18.

N. Rhor et al vs Montreal Store Fixtures Co., Montréal, $18.

Royal Bank of Canada vs M. Marcellot. Montréal, $50.

K. & S. Tyre & Rubber Goods, Ltd. vs L. J. Filion, Montréal, $54.

H. Perreault & Fils vs O. Barrières, Montréal, $39.

M. B. Signer vs B. S. Cohen, Montréal, $83.

F. N. Burt Co., Ltd. vs Mount Royal Furnitures Exchanges, Montréal, $15.

Canada Motor Car Co. vs Ned Lewitt, Montréal, $89.

J. Beauchamp vs J. G. Brydges, Montréal, $36.

Casgrain & Charbonneau, Ltée vs Chevrette & Howe, La Tuque, $9.

Rose & Laflamme, Ltée vs P. Desforges, Lachine, $32.

C. W. Lindsay, Ltd. vs Duncan McFarlane, Verdun, $65.



UNE SESSION
DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le

LUNDI, 11 SEPTEMBRE PROCHAIN,

à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif,
L. J. LEMIEUX.

Bureau du shérif

Montréal, 22 août 1922

Renseignements de Québec

Mariage—Dr Pierre Paul Gagnon à Muriel Mercier.
Obligation—Thélesp. Malenfant, 4 M. Savard 2054 Sanit-Sauveur.
Mariage—Jos. E. Demeule à Imelda Tremblay.
Obligation—Arth. Rochette à Caisse Populaire St-Malo, 1790 St-Sauveur.
Obligation—Isaie Fortin à Caisse Populaire St-Malo, p. 133, 134 de 2344 St-Sauveur.
Obligation—Dame Alb. Rousseau à Chouinard, Poirier, Bessette & Cie, 739 St-Sauveur.
Obligation—Oct. Cameron à Thibault et al, 1108 St-Sauveur.
Vente—J. Ed. Dubé et al à Eug. Drolet, 311 St-Ambroise.
Vente—Cie des Habitations de Bellevue à Alb. Lapointe, 42-674 Notre-Dame.
Vente—Cie des Habitations de Bellevue à Famning Gosselin, 42-675 Notre-Dame.
Vente—Ls Latulippe, 42-679 Notre-Dame.
Adresse Montreal Trust Company.
Obligation—Geo. Lavoie à J. A. Tousignant, 80-52 Notre-Dame.
Vente—G. A. Paradis et J. A. Jobidon à Dme Vve Frs. Descuries, 511-49-2 St-Roch Nord.
Obligation—Vve J. B. Blais à Edm. Belleau, 99, 158, 94 Ste-Foye.
Obligation—H. F. Smith esqté à Jos. Thibault, 13b de 4381 Montcalm.
Quittance—Ursulines de Québec à Frs. Grenier, 8854, 8855 Montcalm.
Obligation—Jos. P. Ayotte à Gust. Veillet, 34-4 rang La Sarre.
Vente—Rom. Ed. Clément à Elz. Lemieux, 311-508 St-Roch Nord.
Vente—Am. Pinard à Chs Berg, 1-63 Privat.
Mariage—Ferl Chamberland à Marie A. Levasseur.
Mariage—Jos. Camille R. Blaise à Marie D. Gauthier.
Mariage—Adel Blais à Eugènie Hamel.
Obligation—Vve Jos. Proulx à Vve Zén. Dion, 598-594 Saint-Sauveur.
Bail et avis—Al. Côté à Alex. Dumas, 3521 St-Jean.
Testament—Jean Côté.
Déclaration—Succession Jean Côté par Vve Jean Côté, 46 Beauport.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Jean Côté, 46 Beauport.
Vente—Vve J. Côté à Art. Mathieu, 46 Beauport.
Obligation—Arth. Mathieu à Edm. Giroux, 46 Beauport.
Obligation—Alph. Asselin à Caisse Populaire de Québec, 434-266 St-Roch Nord.
Quittance—Ant. B. Van Felson à David Lisbling.
Subvention—Vve Ls Phil Côté à Alyre Prévost, 2793-c-2750, 2793-B-2793c, 2751-1-B StLouis.
Obligation—Mendoza East à Vve Jos. Aurélien Simard, 53-147 Notre-Dame.
Vente—Succession Chateauvert à J. B. E. Letellier, 52-2-B, 53-1-47-48 Notre-Dame.
Avis—Compagnie Manufacturière de Lévis à La Banque Nationale.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Dame J. Cinq Mars, 1000, 1002 St-Roch Nord.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Arth. Dionne, 1000, 1002 St-Roch Nord.
Obligation—Bourret Ltée à Vve J. Simard, 1672 Jacques-Cartier.
Obligation—Jos. Nap. Bilodeau à Alph. Casgrain, 382-383 St-Roch Nord.
Mariage—Rom. Lamontagne à Luc. Laprise.
Quittance—Dme F. X. Turcotte à J. N. 883, 383 St-Roch Nord.
Mariage—Oscar Paquet à Adrienne Dion.
Mariage—Ant. Noel à Alb. Gagnon dit Gilbert.
Obligation—Dame Chs Verret à Eug. Robitaille, 30a Anc. Lorette
Vente—Aud. Nolin à Gaud. Bureau, 20-96, 3 Notre-Dame.
Mariage—L. P. Bernier à Vve Ed. Jobin.
Quittance—Dame Héloise Roy Paquin à J. W. Gregory.
Obligation—Alf. Paquet à Ferd. Roy et al, 15-4368 Montcalm.
Quittance—Eus. Lachance à Oct. Cameron.
Vente—Fabrique de Beauport à Coopérative de Beauport, 468-8 Beauport.
Vente—Edm. Giroux à Frs Bélanger, 468-A-6 Beauport. Beauport.
Vente et quittance—Le Shérif à Jules LaRue, 52-80 Notre-Dame.
Main-levée—L. J. Larue à Dme Philias Giroux, 254 C Beauport.
Obligation—David Parent à Wilf. Grenier, 588 à 589 à 587b
Subvention—Maj. Victor Pelletier à Nap. Pouliot re Béland 2959.
Vente—Limoilou Land Co. à Dme Od. Bertrand, 509-828 St-Roch Nord.
Promesse de vente—Habitations de Bellevue à Alph. Laflèche, 42-663 Notre-Dame.
Obligation—J. Alf. Paquet à Fénélon Lavoie, 4368-15 Montcalm.
Obligation—J. P. Barbeau à Fieducie L'Heureux, 1230 St-Ambroise.
Déclaration—Vve F. X. Bédard à Succession F. X. Bédard, 103-858 St-Ambroise.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession F. X. Bédard, 1113-858 St-Ambroise.
Vente—Vve F. X. Bédard à Chs Manger, 1113 St-Ambroise.
Obligation—Yses Montreuil à E. Paquet Montreuil, 2971 du Palais.
Obligation—E. Paquet à Yses Montreuil, 2971 Palais.
Quittance—E. Paquet à Yses Montreuil, 2971 Palais.
Quittance—Vve Ls Martel à Pierre Barbeau, 1230 Saint-Antoine.
Quittance—J. O. Bélanger et al à Onés. Bélanger, 508-110 St-Roch Nord.
Quittance—J. A. Falardeau à Oct. Paquet, 3738 St-Jean.
Obligation—Dme J. M. Doré à J. A. Bédard, 1376 Jacques-Cartier.
Vente—Parc Richelieu Ltée à Amédée Roberge, 250-118 Charlesbourg.
Vente—Parc Richelieu Ltée à Ovide et Jos. Béland, 54 et 55 Carlesbourg. h
Vente—Parc Richelieu Ltée à Jos. Béland, 250-356 Charlesbourg.
Vente—C. E. Taschereau et Oct. Bédard à Oct. Flayol, 509-102 St-Roch Nord.
Vente—Dame W. Sharpe à J. E. Dussault, 97-61 Notre-Dame.
Obligation—Arth. Marcotte à Médéric Monast, 3080 et 3081 St-Jean.
Vente—S. Pelletier à J. R. Rochon.
Vente—Ls Lorenger à Maxime Dion, 345-2301 St-Sauveur.
Vente à réméré—Maxime Dion à Chs L. Parent, 345-2301 St-Sauveur.
Vente—Vve Siméon Belleau à C. Nadeau, 337 St-Roch.
Obligation—Chs Nadeau à Frs Bouchard, 337 St-Roch Nord.
Vente—Samuel Rourke à E. H. U. Piton, 7 Stoneham.
Obligation—Alph. Daigle à Alexie Leclerc, 33 et 34 de 2341d St-Sauveur.
Quittance—Dme C. Rancourt à Alph. Daigle, 33 et 34 de 2341d St-Sauveur.
Quittance—Médéric Monast à Arth. Marcotte, 308 St-Jean.
Quittance—Phil. Bourret à Ls Boulanger, 245 St-Roch Nord.
Quittance—Geo. P. Chateauvert à Arth. Marcotte, 3080, 2081 St-Jean.
Vente—Montcalm Land à Luc Derome, 48 H-114, 115, 116, 118-103 Notre-Dame.
Vente—Montcalm Land Co. à M. et Mme J. R. Fahey, 48 A-97, 98, 99, 100, 101, 103 et 118 Notre-Dame.
Vente—Montcalm Land Co. à Geo. H. Bourgong, 203-3 et 28 St-Colomb.
Vente—Montcalm Land Co. à Nellie Conville, 49-178, 150, 171-27, 12, 28, 48 A 125, 138, 12 14, 15, 128 Notre-Dame.
Vente—Montcalm Land Co. à Jos. Mercier, 48, A 104, 105, 106, 107, 108, 103 Notre-Dame.
Echange—David Roy à Ambroise D. Falardeau, 1094 de 508 St-Roch Nord.
Obligation—Chs Serchuk à Industrielle, etc., 4381-74 Montcalm.
Mariage—Jules Martineau à Bernadette Deslongchamps.
Vente—G. Alfred Rochette à Adel. Lizotte, 446 St-Sauveur.
Obligation—Adel Lizotte à Vve Ls Robitaille, 446 St-Sauveur.
Mariage—Jos. G. D. Dion à Jeanne Fortin.
Quittance—Raphael Fortin et al à Succession Narc. Simard, 344 St-Sauveur.
Obligation—Oct. Cameron à Narc. Blain, 1108 St-Sauveur.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

DEPOSANTS	PATRONS
E. Désautels	Echange Mont-Royal, Limitée
J. A. Lacombe	A. Duquette
Rod. Landry	J. J. Taillon
Israel Lanoue	L. J. Lefebvre
O. Ranger	J. B. Ranger
W. A. Reid	H. Demers

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 25 août 1922.

ACTES DE VENTES

Philippe Lecompte à Adélard Gaudet, lot 26d et partie 27b, rang 3, Ascot. Prix $4200.00; $2200.00 payés.
Adélard Gaudet à Philippe Lecompte, lot 899-61 quartier est. Prix $2200.00; payés.
H. H. Langlois à Charles Thibault, partie lots 1398 et 1399 quartier sud. Prix $1758.07; payés.
Rév. J. A. Parent à Joseph Desharnais, lot 397, Lennoxville. Prix $4500.00; $2300.00 payés.
Mme W. R. Burge à J. R. Codère et J. A. R. Charest, lot 616 quartier nord. Prix $4500.00; payés.
David Frizzell à Mme Charles Dundin, ½ E lots 356-37 et 38, et 16 pieds O. du lot 356-34 Lennoxville. Prix $1.00; payé.
H. W. Waite à J. A. Caron, lot 39 Orford. Prix $4700.00; payés.
Henry Fairbrother à Mme Ernest Harrison, partie lot 6a, rang 5, Ascot. Prix $3000.00; payés.
Jules Regnier à R. H. Fletcher, lot 992, Orford. Prix $300.00; payés.
R. H. et H. B. Fletcher à Fletcher Pulp & Lumber Co., lots 1003, 1002, 1001, 866 et bois sur lots 833, 835 et 836, Orford. Prix $1.00; payé.
Mme S. W. Jenckes à C. A. Hallett, lot 871 quartier nord. Prix $1.00; payé.
Succession C. W. Cate à D. C. McCrea, partie lot 42 quartier nord. Prix $1.00; payé.
A. M. et J. K. Edwards à Morris Black, lot 1444-147 quartier sud. Prix $15,500.00; $4000.00 payés.
Morris Black à Bruno Courchesne, lot 1444-147 quartier sud. Prix $15,500.00; $4000.00 payés.
K. M. Taylor à J. W. Hughes, lots 299-13 et 14, Lennoxville. Prix $1.00; payé.
L. H. Olivier à Jacob Nicol, partie lot 1265 quartier sud. Prix $1.00; payé.
George Beaulieu à Victor et Hector Brunelle, lot 7-96 quartier sud. Prix $3500.00; payés.
Mme J. W. Buckingham à C. E. Dodds, partie lot 46 quartier nord. Prix $1.00; payé.
Joseph Mathieu à J. E. Leclaire, lot 710-44 quartier est. Prix $350.00; payés.
Alexis Morin à Abraham Ostigny, lots 1537-140 et 141, quartier sud. Prix $1800.00; payés.
A. H. Slack à Mme L. A. Larey, lot 350 quartier nord. Prix $4000.00; payés.

HYPOTHEQUES

Philippe Lecompte à Denault Grain & Provision Co., Ltd., pour $600.00, affectant lot 899-61 quartier est.
J. R. Codère et J. A. R. Charest à John Edwards, pour $2600., affectant lot 616 quartier nord.
F. W. Eastman à W. C. McKee, pour $1500.00, affectant lot 1444-243 quartier sud.
Jacob Kushmer à Edwards Realty Co., pour $5000.00, affectant partie lot 205 quartier centre.
Jacob Kushmer à Télesphore Bernier, pour $3000.00, affectant partie lot 205 quartier centre.
G. C. Harkness à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., pour $3500.00, affectant lot 233 quartier nord.
C. A. Hallett à H. N. Hawes, pour $900.00, affectant lot 871 quartier nord.
J. A. Gamache à William Desruisseaux, pour $600.00, affectant lots 780 et 781 quartier est.
Victor et Hector Brunelle à Louis Turgeon, pour $1500.00, affectant lot 7-96 quartier sud.

QUITTANCES

Sénépha Labrecque à Mme D. M. McMahon, de l'hypothèque du 22 avril 1920.
Mme J. W. Fuller à B. F. Fowler, de l'hypothèque du 29 juillet 1914.
Télesphore Bernier à Jacob Kushmer, de l'hypothèque du 20 mai 1922.
Mlle M. E. Wilcox à H. W. aitte, de l'hypothèque du 21 janvier 1910.
E. A. Aldrich à Henry Fairbrother, de l'hypothèque du 27 janvier 1917.
Aldis Côté à Wilfrid Desmarais, de l'hypothèque du 19 février 1914.
Amédée Cloutier à L. J. Boisvert, de l'hypothèque du 4 octobre 1909.
Déclaration du décès et transmission de feu James Davidson, affectant lot 53 Orford, revenant à Mme James Davidson, son épouse. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial, déclarant que les droits ont été payés sur ladite succession.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 21 au 26 août 1922.

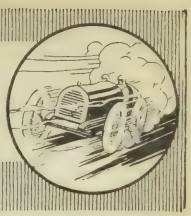
Vente—Hector L. Godin à Dr Aug. Massicotte, p. 834 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Dame H. L. Godin à Dr Aug. Massicotte, 825b, p. 834 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Maurice Bigué à Albert Blais, p. 123 Pointe du Lac.
Déclaration d'Incorporation—La Roue Valois Limitée.
Vente à réméré—Victor Lelaidier à Dame Freddy Héroux et al, 843 Cité des Trois-Rivières.
Mariage—Ulric Rheault et Dlle Alp. Laroche.
Testament—Jos. Dostaler.
Extrait mortuaire—Jos. Dostaler.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Jos. Dostaler.
Quittance—Dame Jos. Dostaler à J. D. Lampron.
Quittance—Dame Adrien Fortin à J. M. Bolduc.
Quittance—Lucien Girardeau et al à Vict. Lelaidier.
Donation—Hon. H. Montplaisir à Soeurs Marie Réparation, 2152 Cité des Trois-Rivières.
Cession—Emile Doré à Damphousse et Hébert, 1364-89 Cité des Trois-Rivières.
Avis—Emile Doré à Damphousse et Hébert, 1364-89 Cité des Trois-Rivières.
Tutelle—Cyprien Garceau (enfant mineur).
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu re Succession Dame C. Garceau, 367 Cité des Trois-Rivières.
Autorisation de garantie hypothécaire—Enfants mineurs de Cyprien Garceau, 367 Cité des Trois-Rivières.
Transport—Succession Naza Aboud à Joseph Aboud.
Obligation—C. C. Milette et al à Léopold Lamy, 17, 16 Cité des Trois-Rivières, 169 Paroisse des Trois-Rivières.
Vente—Ephemus Bouchard à Maurice Bigué et al, p. 123 Pointe du Lac.
Quittance—Honoré Sévigny à C. C. Milette et al.
Bornage—Ephrem Gélinas et Geo. Boissell eet al, 131, 132, 132-43, 44 Ste-Flore.
Quittance—François H. Lambert à Donat Milot.
Quittance—Ls. Laperrière à J. A. Désaulniers.
Transport—Alphonse Pellerin à Chs-Ed. Girardin.
Obligation—Clovis Jean à Ernest Jean, 626-20 Ste-Flore.
Obligation—Alfred Lafrenière à Ernest Cloutier, 628-1481 Ste-Flore.
Obligation—Raoul Bruneau à Arthur Charest, 28-167 Ste-Flore.
Vente—Sévère Gélinas à O. Bédard Gélinas, 628-283 Ste-Flore.
Transport—Théodule Bouchard à Edouard Courteau.
Quittance—Gédéon Levasseur à Adélard Lafrenière.
Vente—Shérif des Trois-Rivières à Albert Diamond, 429 et 530 St-Barnabé.
Seconde copie—Shérif des Trois-Rivières à Albert Diamond, 429 et 430 St-Barnabé.
Quittance—Wellie Neault à Jos. L. Fortni.
Bail—Isidore Harbec à Frank Tourigny, 1130-44 Cité des Trois-Rivières.
Réméré exercé—Antoine Cadorette et Eucher Masse, 1829-54 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Antoine Cadorette à Grégoire Veillette, 1829-54 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Théode Samson à J. D. et J. A. Gauthier, 26-34 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—P. Narcisse Martel à Antoine Cadorette.
Résiliation, Donation—Joseph Dufresne et Thomas Dufresne.
Quittance—Georges Belleville à Omer Gauthier.

COUR DE CIRCUIT—JUGEMENTS

Charles Bouchard vs Arthur Gignac, La Tuque, $25.00—Prêt d'argent.
Benjamin Bourgeois vs John B. Richer, Trois-Rivières, $48.00—Services Prof.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 30 août 1922.

Les affaires semblent se ralentir un peu dans le commerce au détail, à cause de la fin de la saison. Toutefois, les gens se préparent quand même pour l'ouverture des classes qui crée toujours une demande pour les canifs, ciseaux, cuillers et fourchettes, etc., etc., servant aux écoliers. On remarque une certaine activité dans les accessoires de rugby, dont la saison est à la veille de s'ouvrir. Les manufacturiers commencent à s'inquiéter de la disette actuelle de la tôle à tuyaux et ils ne savent s'ils pourront remplir leurs commandes au complet, en ce qui concerne les coudes et les tuyaux de poêle. Parmi les changements à signaler cette semaine, on a enregistré une hausse de 5% sur le tuyau de fer et galvanisé. Les vadrouilles à planchers en coton ont subi une baisse de 10%, chose sortant de l'ordinaire vu que le coton est actuellement à la hausse. Le marché de l'huile et de la térébenthine se maintient et reste ferme sans changements dans les prix.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.32	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpolso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.30	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.32	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.34	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.37	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.39	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.41	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances		Liste de prix	Poinçonnage net	extras
de comptoir		240 lbs	13.75	75
Champion		10 lbs	8.75	45
		4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier.	600 lbs	40.00	1.90
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.		5.40
5 — 23 lbs, doz.		5.85
6 — 25 lbs, doz.		9.00
6 — 27 lbs, doz.		9.45

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	55.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes . . . . . 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,
genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	18.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons:
à bandage 50%
à poêle 70%
d'évier 70%
d'élévateur 25%
de charrue 30%
à lisse 25%
de marchepieds 25%
de palonnier 25%
à timon 25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
plus longs que 6" 30%
7/16" diam. et plus grands 40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos:
No 6 . . . . . la pièce $4.00
No 6Q . . . . . — 5.50
No 11 . . . . . — 2.00
No 11Q . . . . . — 3.50
No 14½ . . . . . — 2.00
No 15½ . . . . . — 3.00
No 15Q . . . . . — 5.00
No 61Q . . . . . — 1.25
No 61QC . . . . . — 2.25
No 54 . . . . . — 8.50
No 556 . . . . . — 11.00
No 396 . . . . . — 4.00
No 168½ . . . . . — 6.00
No 400 . . . . . — 4.00

Les gobelets sont cotés:
No 83 . . . . . $1.75
No 79 . . . . . 2.75
No 80 . . . . . 3.75
Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes:
65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :
de manille, pur . . . . . 21 base
de manille, British . . . . 17 base
de chanvre . . . . . 17 base
Extras net pour câble, par 100 lbs.: ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans:
Big Ben 3.50
Baby Ben 3.50
America 1.40
Sleepmeter 2.10
Ironclad 2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :
Johnston . . . . . 66 2/3 la livre
Old English . . . . . 66 2/3 la livre
Imperial . . . . . 0.40 la livre
Anglo . . . . . 0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge:
soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; ⅜, 20.00; ¼, 15.20; ⅜, 12.50; ¾, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ¾, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.
à chiens . . . . . liste plus 10%
à licous . . . . . liste plus 10%
à vaches . . . . . liste plus 40%

Chaînettes: (liste du 15 mai 1922.)
en acier . . . . . net liste
en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte:
8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier:
No. 800 . . . . . liste net
— 802 . . . . . liste net
— 804 . . . . . liste moins 20%
— 810 . . . . . liste plus 35%
— 814 . . . . . liste plus 35%
— 838 . . . . . liste moins 10%
— 840 . . . . . liste moins 12½%
— 842 . . . . . liste plus 12½%
— 844 . . . . . liste plus 12½%
à ressort . . . . . 2.50 doz. paires

Claques:
Le prix du gros pour les *vieilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c. la lb.

Clés (outils):
à écrou Coes 40%
à écrou, régulières 52½%
machiniste 45%
à tubes Stillson 55%
Timo 45%
en cuivre . . . . . liste plus 17½%

Clous en broche. Base 3.50

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5, 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :
1x12, $6.75; 1⅛x12, $6.85; 1¼x11, $6.70; 1½x11, $6.55; 2x12, $6.50; 2½ et plus long, $6.50.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle
No 1, 6 pouces, doz. 2.01
7 pouces, doz. 2.25
No 2, 6 pouces, doz. 1.50
7 pouces, doz. 1.74

Colle :
liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
— française . . . . 17½ —
— commune . . . 12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :
en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.
à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse
500 pieds . . . . . 11½c la lb.
550 pieds . . . . . 12½ —
600 pieds . . . . . 13½ —
650 pieds . . . . . 14 —

Crampons:
à clôture polis, 4.90 les 100 lbs.
— galvanisés, 5.30 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves:	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :
Ordinaires . . . . . 28c le pied
Boulonnés . . . . . 31c —

Ecrou :
ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
tarandé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge:
ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée:
14 x 20 . . $4.70 18 x 30 . . $6.10
16 x 24 . . 5.25 20 x 36 . . 11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :
Excelsior, la douzaine $17.00
Clipper, la douzaine 16.00
Matchless, la douzaine 16.00
Meadow Queen, la douzaine . . 15.00
Little Giant, la douzaine . . . 16.50
Single Bead, la douzaine . . . 16.00
Double Bead, la douzaine . . . 16.50
Fourches à branches, la douz. 16.00

Fer et acier :
ordinaire . . . . . Base 3.05
acier à lisse . . . . . — 3.05
acier à bandage . . . . — 3.05
acier à pince . . . . . — 3.95
acier angle . . . . . — 3.15
acier à ressort . . . . . — 5.50

Fer-blanc :
Canada Crown Charcoal. la boîte
1X, 20x28, 56 feuilles, 135 lbs., $10.50
1C, 20x28, 56 — 135 lbs., 9.50
Coke—
1CL, 20x28, 112 — 200 lbs., 16.50
1C, 20x28, 56 — 270 lbs., 9.50
1x, 20x28, 112 — 270 lbs., 18.75
1xx, 20x28, 56 — 155 lbs., 11.00
1xxx, 20x28, 56 — 175 lbs., 12.75
1x 20x28, 56 — 155 lbs., 9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.60 le 100 lbs.
au 100 lbs.	4.25 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.70 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68.	1.92.	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19		Mailles de 1" de diam. Broche No. 20	
12	1.80 le roul.		4.00 le roul.	
18	2.65	—	5.50	—
24	3.40	—	7.00	—
30	4.00	—	8.50	—
36	4.75	—	10.00	—
42	5.50	—	12.00	—
48	6.20	—	14.00	—
60	7.70	—	17.00	—
72	9.20	—	20.00	—
84	10.50	—	.....	—
96	12.00	—	.....	—

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.

pour lampes,

0 caisse de 6 doz.,	9.00 caisse
1 caisse de 8 doz.,	10.00 caisse
2 caisses de 6 doz.,	8.50 caisse

Haches :

canadiennes	11.50 doz.
canadiennes emmanchées	14.00 doz.
de garçons	9.50 —
de ménages, emmanchées	12.50 —
de bûcherons	9.50 à 13.00 —
à double taillant	16.50 —

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q. 321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q. 324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot.	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau :

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques :

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.

	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale

25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition *"Dominion"* :

Cartouches "Crown":

Chargées à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSC	95.00	96.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles. Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net, .50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin . . . . . liste plus 5%
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50.
— à queue carrée pour le fer, 50c.
— à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:
Kraft, brun, lb. 10.25
Kraft, brun, glacé, lb. 10.40
Ajax Kraft, lb. 0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2. . 0.08½
Fibre, lb. 0.08½
Spécial Manilla, lb. 0.07½
"B" Manilla, lb. 0.07
Gris, lb. 0.06½
Rouge-brun, lb. 0.06
Pharmacie, blanc, lb. 0.13
Pharmacie, couleurs, lb. . . . 0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)
"Papillon" et "Home", caisse. 3.68
"Special", caisse. 3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse.. 5.84
Serviettes, caisse de 3750 . . . 7.50

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.
Black Cat . . . . . doz. 11.28
Fox . . . . . — 11.75
Olds . . . . . — 11.75
Bulldog . . . . . — 13.63
Jones . . . . . — 13.63
à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:
Prince D.H. 7.20
Prince L.H. 5.50
Queen L.H. 6.60
King 8.00
Moose 10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.10	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver:
Vitre. 7.50
Household 5.25
Waverly 5.25
Two in One. 5.25
Three in One 5.25
Twin Beaver 5.90
Surprise 4.75
Competitor Globe 5.50
Enameled Queen 9.50
Heavy Zinc Globe 6.60
Suprême Zinc. 5.25

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :
de ferblantier. 47½%
à voiture. 47½%
en laiton 32½%

Rondelles :
à voiture 50%
en fer 50%
en laiton 10%

Soudures:
"Commercial" 0.23
"Strickly" 0.26

Tondeuses pour chevaux Stewart: — Liste de prix
No 1 . . . . . 14.00
No 2 . . . . . 18.00
pour moutons:
No 8 . . . . . 18.00
No 9 . . . . . 22.00
Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:
Rouge, le carré $6.55
Vert, le carré 6.55
Surface d'ardoise :
Rouge, le rouleau $2.80
Vert, le rouleau 2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic"
Surface minérale (quatre dans un) le carré. 5.80

Surface de Mica:
Mica Lastic,
Léger (1 pli) le rouleau. . . 1.75
Moyen (2 plis) le rouleau. . 2.10
Lourd (3 plis) le rouleau. . 2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau 3.20
Everlastic, léger (1 pli). . . . 1.55
— moyen (2 plis). . . 1.90
— lourd (3 plis. . . . 2.25
Panamold, léger (1 pli). . . . 1.35
(2 plis). . . . 1.70
(3 plis). . . . 2.05
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau. 2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau. 2.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau. 1.70
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau. 2.05

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)
Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs. $5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs. $4.50
Rouleau de 400 pieds.
Fibre sèche, No 1, Anchor . . 1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor . . 0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor 1.20
Fibre goudronnée, No 2 . . . . 0.85
Fibre "Surprise" 0.70
Fibre "Stag" 0.70

LAIDLAW BALE TIE COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :

H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

ES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal 3.20
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau. 2.40
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal 3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal 3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal 3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex" Couleur	B3	B11	B20	C40 C43 C44
A	B9	B12	B22	
Brl. le gal. 0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal. 0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g. 1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g. 1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.
Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre 0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb. 0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb. 0.09
Barillets de 100 lbs., la lb. . 0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb. . . 0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse 9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse 5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon 0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon . 0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse 3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon. 0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse 6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 3.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Coaltar (raffiné) le baril . . . 10.25
Coaltar (brut) le baril . . . 9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz. . . . 1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz . . 1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon 1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon 1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal. 1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon 1.30

Rondelles en fer. 60%

Tire-Fond (couch screw). . . . 45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis . . .	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur, 28	5.50	le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00	le carré
33 pces de largeur, 28	5.75	le carré
26	6.25	le carré

Tôles Canada Plate :

Noires.	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies.	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :
4 pouces. . . . . 0.24 le pied
6 pouces. . . . . 0.36 —

Tuyau de poêle :
6 pcs . . . . . 12.35 100 feuilles
7 pcs . . . . . 13.25 —

Tuyau de plomb : 10%
jusqu'à 2 pces . . . . 100 lbs 12.00
2 pces à 8 pces . . . . — 13.00
8 pces. . . . . — 14.00
de renvois, 1¼ à 2 . . — 13.00
en longueur, 2 à 4 . . — 13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00 . . .	100 pieds
¼	3.96	6.00 . . .	—
⅜	3.96	6.00 . . .	—
½	5.02	6.55 . . .	—
¾	6.10	7.82 . . .	—
1	8.50	11.22 . . .	—
1¼	11.50	15.18 . . .	—
1½	13.75	24.42 . . .	—
2	18.50	38.61 . . .	—
2½	29.25	50.49 . . .	—
3	38.25	64.40 . . .	—
3½	49.68	76.30 . . .	—
4	58.86	. . .	—

Vadrouilles : la doz.
O-Cedar, grande avec manche. 16.00
O-Cedar, petite avec manche.. 10.00

Liquid Veneer :
Victory. 10.00
Junior. 14.00
Senior. 16.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 15%)

Vert de Paris : Bergers
Barils, 250 lbs.. . . . . 32½
— 50-100 lbs 34
— 25 lbs. 36
Boîtes, 1 lb., carton 38
— ½ lb. 40
— 1 lb., fer-blanc 40
— ½ lb. 42

Vis à bois :
en fer tête plate 82½-5
tête ronde 80-5
en laiton, tête plate 77½-5
tête ronde 75-5

Zinc :
En feuilles, No 9, 100 lbs. . 10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute :	Gallon Imp.
1 à 2 barils.	1.10
Huile bouillie :	
1 à 2 barils.	1.12

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine :	Gallon Imp.
Par baril simple.	1.55
Par petits lots.	1.60

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens.	13.00	13.35
Anchor pur.	13.00	13.35
Crown Diamond. . . .	13.00	13.35
Crown, pur.	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur. . . .	13.00	13.35
Red Seal.	13.00	13.35
Decorators, purs. . . .	13.00	13.35
O.P.W. anglais.	13.00	13.35
Green Seal.	13.00	13.35
Moore, pur.	13.00	13.35
Ramsay, pur.	13.00	13.35
Maple Leaf Pur. . . .	13.00	13.35
Anglo pur.	13.00	13.35
O.P.W. Polar White . .	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 lè 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils	4.00
Par 100 livres	5.00
Par 25 livres	5.25
Par 12½ livres	5.50

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

	Prix en bidon d'un gallon.
Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

	Prix en bidon d'un gallon
Vitralite, Pratt-Lambert	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.30
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

	Prix en bidon d'un gallon	
Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

	Prix en paquets de 5 lbs.	
	Blanches	Couleurs
Alabastine	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint	9.50	9.50 —

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—
Bleu azur		.56	—
Noir ivoire		.44	—
Brun terre d'ombre		.36	—
Brun terre de Sienne		.37	—
Brun "Van Dyke"		.40	—

Vernis :

	Prix en bidon d'un gallon
61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	4.56
Wearette Glidden	4.56
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-lte Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint	3.90
Sun Floor, Canada Paint	4.00
7-20 Ramsays	3.00
C.D. Big 4 Intérieur	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

Peintures à l'huile :

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Prix en bidon d'un gallon.				
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

	Prix en bidon d'un gallon. Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.45	3.55
Pesconette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

Ventes par les Shérifs de la Province

GASPE

Remi Cloutier vs Simon Element. Un demi-arpent de largeur sur la profondeur du lot; borné au nord par le fleuve Saint-Laurent, à l'ouest par Joseph Elément, au sud par le 2ème rang et à l'est par Jérôme Elément, étant la partie est du lot cadastral No 418 du canton de Fox, premier rang—avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Maurice-Echourie, le 21 septembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

MONTMAGNY

Georges Poulin vs William Bissonnette. 1. Un emplacement situé en le village de Saint-Camille, étant partie du lot No 20 du cadastre officiel pour le 6ème rang canton Bellechasse — avec bâtisses; 2. Un lot de terre situé en le canton Daaquam, étant le numéro 44 du 3ème rang du cadastre officiel pour ledit canton — avec bâtisses. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-Camille-de-Bellechasse, le 21 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Joseph Louis Alfred Grenier vs Wilfrid Picard et Wilfrid W. Picard. Un lot de terre situé dans la cité d'Outremont, rue Bloomfield, portant le No 347 de la subdivision officielle du lot No 34a aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant 50 pieds de largeur par 104 et vingt-centièmes de profondeur — avec toutes circonstances et dépendances, servitudes actives et passives, apparences ou occultes. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 21 septembre 1922, à dix heures du matin. Un dépôt de $212.00 sera exigé de tout offrant ou encherisseur avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'honorable juge Rinfret, daté le 11 août 1922.

La Banque des Marchands du Canada vs John McCormack. 1. Un certain emplacement situé sur le chemin La-Salle, dans la cité de Verdun, étant composé de la partie sud- ouest du lot subdivision No 93 et de la partie nord-est du No 94, le tout faisant partie de la subdivision officielle du lot No 4671 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal (partie S. O. 4671-93 et partie N. E. 4671-94 — avec les bâtisses dessus érigées; 2. Un certain emplacement situé sur le chemin Lasalle, dans la cité de Verdun, de 20 pieds de largeur par toute la profondeur des lots ci-après mentionnés, étant composés de la partie S. O. 4671-94 et partie N. E. 4671-95 — le tout avec les bâtisses dessus érigées; 3. Un certain emplacement situé sur le chemin Lasalle, dans la cité de Verdun, d'une largeur de 20 pieds par toute la profondeur des lots ci-après mentionnés; partie S. O. 4671-95 et partie N. E. 4671-96; la dite partie de ladite subdivision 95 mesurant 15 pieds de largeur par toute la profondeur de la dite subdivision — le tout avec bâtisses dessus érigées. Pour être vendus au bureau du Shérif de Montréal, le 21 septembre 1922, à onze heures du matin. Un dépôt de $513.00 quant à l'immeuble désigné au paragraphe No 1, de $490.00, quant à l'immeuble désigné au paragraphe No 2, et de $477.00 quant à l'immeuble désigné au paragraphe No 3, sera exigé de tout offrant ou enchérisseur avant de recevoir son offre ou enchère suivant jugement de l'hon. juge Rinfret, daté le 9 août 1922.

PONTIAC

Alexis Lebel vs Joseph Prévost. Le lot portant le No 41 du 5ème rang du canton de Laverlochère, dans le comté de Témiscamingue et le district de Pontiac, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre dudit canton; mesurant 100 acres en étendue plus ou moins — avec les circonstances et dépendances s'y rattachant. Pour être vendu au bureau du régistraire, pour le comté de Témiscamingue, dans le village de Ville-Marie, le 26 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Franke Levasseur & Co., Ltd. vs Robert Fowler. Un lopin de terre qui fait partie du lot No 8a du 1er rang du canton Bristol, dans le comté de Pontiac; borné comme suit: à partir de la limite nord-est de la rue de Norway Bay, connue comme étant l'avenue Strathcona depuis son intersection avec la limite nord-ouest d'une certane rue étant la 1ère rue à l'ouest de la rue Cuthbertson, à Norway Bay et mesurant 99 pieds dans une direction nord-est à angle droit avec ladite avenue Strathcona; de là dans une direction nord-ouest jusqu'à un piquet planté; de là parallèlement dans une direction sud-ouest jusqu'à la limite nord-est de l'avenue Strathcona, de là jusqu'à ladite avenue Strathcona, de là le long de ladite limite jusqu'à ladite avenue 66 pieds jusqu'au point de départ et immédiatement adjacent au côté est du lot que possédait ledit Robert Fowler et vendu par lui à F. H. Honeywell — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Pontiac, dans le village de Bryson, le 6 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

QUEBEC

Henri Lefebvre vs Joseph Laporte. Le lot No 9 du rang 10 des plan et livre de renvoi pour le canton LaSarre, étant un lot de terre situé dans la paroisse de Saint-André-de-La-Sarre, comté de Témiscamingue — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-André-de-LaSarre, comté de Témiscamingue, le 22 septembre 1922, à dix heures du matin.

Dame Césarie Demers vs J. Arthur Filteau. 1. La subdivision No 8 du lot No 254 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, étant un lot de terre situé sur la rue du Cimetière — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; 2. Partie du lot 251 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, étant un morceau de terrain situé dans la paroisse de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, au sud du chemin de fer de l'Intercolonial, contenant 2 arpents de front sur quatre arpents de profondeur; bornée au nord au chemin de l'Intercolonial, à l'ouest à la succession Gabriel Lemieux, à l'est et au sud, à Michel Lemieux, senior— avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. A distraire la partie vendue par Dame Aurélie Lemieux à Paul Guy, par acte de bail à vente foncière et vente passé devant J. Théo. Lemieux, N. P., le 30 avril 1919 et enregistré à Lévis, sous le No 58504. Pour être vendu en premier lieu décrit à la porte de l'église paroissiale de Saint-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, le 22 septembre 1922, à dix heures du matin, et le lot en deuxième lieu décrit à la porte de l'église de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours-de-Charney, le 22 septembre 1922, à une heure de l'après-midi.

Herman Young et Albert J. Teakale vs A. Lafrance. La partie du No 434 de la subdivision No 94 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch-du-Nord, maintenant quartier Jacques-Cartier, de la cité de Québec, étant un terrain situé sur la rue D'Assise — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue au bureau du Shérif de Québec, le 9 septembre 1922, à dix heures du matin.

Ephrem Lesage vs Existe Guertin. Le lot No 18 du bloc 89 du village de Macamik — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Macamik, comté de Témiscamingue, le 8 septembre 1922, à dix heures du matin.

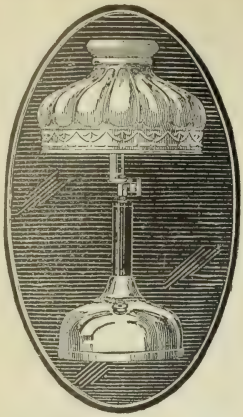
Harry Foucault vs Adélard Pouliot. Le No 227 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Etienne-de-Lauzon, comté de Lévis, étant une terre contenant trois arpents de largeur sur trente arpents de longueur — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Etienne-de-Lauzon, comté de Lévis, le 8 septembre 1922, à dix heures du matin.

SAINT-FRANCOIS

Brompton Lumber & Manufacturing Company vs Adjutor Bouchard. Un emplacement formant partie du lot No 1537 sur le plan et dans le livre de renvoi officiels pour le quartier sud de la cité de Sherbrooke et décrite, la partie vendue, comme suit: En partant d'un point distant de 165 pieds de la borne est dudit lot sur la rue Drummond, vers l'ouest en suivant le côté nord de ladite rue Drummond; de ce point à aller vers le nord à un autre point situé sur la ligne nord du dit lot à une distance égale de 165 pieds du coin est dudit lot; de là, aller vers l'ouest en suivant la ligne nord dudit lot, 50 pieds; et de là vers le sud-est à un point sur la rue Drummond, situé à 215 pieds dudit coin est dudit lot; et de là venir vers l'est en suivant le côté nord de ladite rue Drummond au point de départ, 50 pieds — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendu au bureau du Shérif de la cité de Sherbrooke, le 19 septembre 1922, à dix heures du matin.

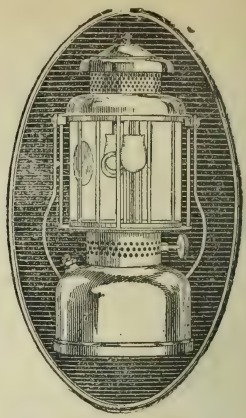
TROIS-RIVIERES

Charles Edouard Leblanc vs Joseph Massicotte. Un terrain ou emplacement situé en la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, faisant partie du lot de terre No 2 du cadastre officiel de ladite paroisse d eSainte-Geneviève-de-Batiscan, contenant 100 pieds de largeur sur 90 pieds de longueur; borné en front à Eugène Trudel, en profondeur à Joseph Trudel et au nord-ouest à Dame Wilfrid Trudel et au nord-est à la Route-des-levées — avec une maison et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, dans le comté de Champlain, le 22 septembre 1922, à dix heures du matin (heure solaire).



"C'est la Lumière qu'elles donnent qui les fait vendre".

---déclarent des marchands dans toutes les parties de la province.



Style CQ 329. Prix $12.50.

Style LQ 327. Prix $11.00.

Coleman Quick-Lite

"Le Soleil de la Nuit"

Superbes Profits; Ventes Faciles

Partout, dans toutes les provinces du vaste Dominion, les marchands reconnaissent l'importance d'une bonne lumière pour la ferme et la maison. Les lampes Coleman Quick-Lites se vendent vite parce qu'on a besoin partout de l'éclat d'une lumière ayant la puissance de 300 chandelles. L'économie, la propreté et la sûreté des lampes et lanternes Quick-Lites sont appréciées dans plus d'un million de familles de l'autre côté de la frontière et en Canada.

Non seulement les lampes Coleman Quick-Lites se vendent vite, mais elles vous aident à vendre d'autres marchandises. Placez, par exemple, une lampe Quick-Lite sur la vitrine d'étalage dans laquelle vous mettez votre coutellerie. Il n'y a rien pour attirer l'attention comme une lampe Quick-Lite allumée dans un magasin. Naturellement, les ventes deviennent facile.

Placez votre commande par l'intermédiaire de votre jobber ou écrivez-nous pour avoir notre plus récent catalogue, notre liste de prix et nos aides de vente. Adressez-vous au Dépt. 1-F.

The Coleman Lamp Company, Limited

Rue Queen Est et Avenue Davies **TORONTO**

BROCHE A FOIN

Coupée en longueurs et en rouleaux

Attaches à ballots Anneau simple

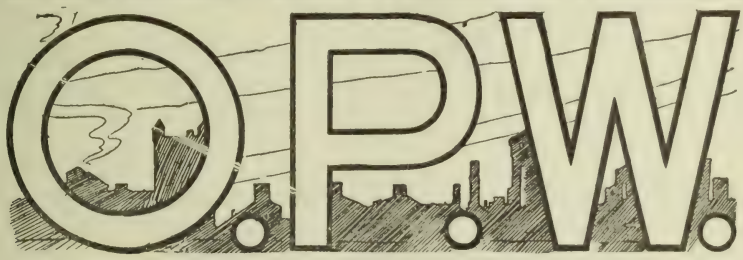
Nous avons de GROS STOCKS

THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

LIVRAISON PROMPTE GARANTIE

Bureaux Généraux:

HAMILTON et MONTREAL



DES ANNEES

de recherches ont produit les lignes de peintures et de vernis O.P.W. L'Elasticité est une caractéristique de ces produits. Il n'y a pas de peinture plus élastique ni qui dure plus longtemps.

Le retrait (cracking) est dû au manque d'élasticité, ou ce qui revient au même, à une trop grande dureté. Si une peinture s'écaille ou a une tendance à s'écailler, cela est dû au fait qu'elle n'est pas assez élastique pour obéir à l'expansion et à la contraction de la surface peinturée.

DES ANNEES

d'emploi pratique par les peintres ont prouvé que les lignes O.P.W. étaient ce que nous nous proposions de faire: les meilleures pour tous les usages, à l'intérieur et à l'extérieur.

"Sauvez la Surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

OTTAWA PAINT WORKS, LIMITED

OTTAWA - Ontario

Succursales: Montréal et Toronto.

BANQUE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE, Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

LA BANQUE MOLSONS

168ème DIVIDENDE

Les actionnaires de la Banque Molsons sont par les présentes notifiés qu'un dividende de TROIS POUR CENT (étant au taux de douze pour cent par année) sur le capital-actions a été déclaré pour le trimestre courant, et que ledit dividende sera payable au bureau de la Banque à Montréal, et aux succursales, le et après le

DEUXIEME JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN

aux actionnaires sur le registre le 15 septembre 1922.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des actionnaires de la Banque sera tenue à sa maison de banque, en cette ville, MARDI le 7 novembre prochain, à trois heures de l'après-midi.

Par ordre du bureau,

EDWARD C. PRATT,
Gérant-général.

Montréal, 23 août 1922.

Toute la bonne qualité du
"BLEU OCEAN"

sort dans le lavage. Il donne une blancheur de neige, sans tacheter le linge. Le

BLEU OCEAN

EST UN BON BLEU

Demandez-en un échantillon.

HARGREAVES (CANADA) LTD
26 Wellington St. W.
TORONTO
HALIFAX - WINNIPEG - VANCOUVER

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations de fin-août.

VALEURS	Prix	Rendement
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	90	7.78%
Ames Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Brandram-Henderson 3% Ord.	47	6.38
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 34½% arr.,	48	8.33
Dom. Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Consolidated Gold Mines 13%, x-d. 1%	11.90	6.05
Home Bank 7%	89	7.87
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	85	5.92
Montreal City & District Bank 10%	170	5.88
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	83	7.41
Sterling Bank 8%	101	7.92
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers 7% Préf.	60	11.67
Provincial Bank 9%	118	7.44

LA DEPRECIATION DU MARK

On lit dans l'*Alsace Française*, admirablement informée sur ce qui se passe en Allemagne:

Le mark subit une nouvelle dépréciation, plus importante que les précédentes; mais il faut bien observer que cette chute est sensiblement différente de celles qui l'ont précédés. Non seulement elle n'est plus dominée, comme c'était le cas jusqu'à présent, par la spéculation allemande, mais elle est accompagnée d'un accroissement simultané des prix. Tous les économistes qui, depuis la fin de la grande guerre, se sont préoccupés du problème des devises connaissent ce phénomène du "retard des prix", dû à ce qu'il se passe toujours un certain temps pour que la cherté des matières premières importées se fasse sentir dans la formation des prix et dans la cherté de la vie.

C'est de ce retard que vivait l'industrie allemande. Or, à chacune des chutes successives du mark, on a remarqué que ce retard était toujours plus bref. Cette fois, c'est presque instantanément que le coût de la vie a suivi la hausse du dollar. La raison en est que le commerce a pris l'habitude de penser en monnaie étrangère. Dans le commerce de détail même, beaucoup ont modifié leurs prix d'heure en heure, suivant les derniers cours.

Ajoutons que les grandes maisons allemandes prennent l'habitude d'établir leurs comptes en dollars en livres sterling ou même en francs suisses. Le mark disparaît graduellement de la scène. Cette devise sera bientôt reléguée au rang de monnaie locale. D'ores et déjà son compte est réglé.

L'Allemagne suivra ainsi l'exemple de la Lithuanie, qui ne possède pas de monnaie nationale et ne s'en porte pas plus mal au contraire; ou encore celui du Mexique, où les affaires ont repris assez brillamment depuis que l'on a porté à la maculature le papier-monnaie déprécié émis par le gouvernement et les généraux révolutionnaires.

FINANCES SOVIETIQUES

Les Soviets viennent de lancer leur premier emprunt intérieur. Et le mécanisme de l'opération vaut d'être signalé. L'obligation, payable en roubles est remboursable en seigle. Le montant de l'emprunt est de 100 millions de pouds de seigle. (On sait que le poud égale 36 livres canadiennes.) Pour un bon d'un poud de seigle, le souscripteur verse 300 roubles en signes monétaires de 1922, ce qui équivaut à 3,800,000 roubles anciens, puisque les ingénieux Soviets, devant l'inflation diluvienne qui submerge leur pays, ont émis au début de cette année des roubles nouveaux dont chacun représente dix mille roubles de l'ancienne monnaie. Le remboursement des obligations en seigle doit avoir lieu du 1er décembre 1922 au 31 janvier 1923.

L'attrait de cet emprunt, c'est l'occasion qu'il offre à celui qui possède des roubles qui se déprécient chaque jour, de les échanger contre un bon de seigle,— si, toutefois, les Soviets tiennent leur promesse. Pour la masse du peuple russe, peuple agricole, l'appel à la souscription se résume à ceci: Verser à l'Etat les roubles dont elle peut encore disposer, travailler, produire du seigle que le gouvernement réquisitionnera, au prix qu'il fixera, afin de rembourser son emprunt. Tout compte fait, le paysan russe pourra racheter de l'Etat, en le payant d'avance 380 roubles le poud, le seigle qu'il aura lui-même récolté et que l'Etat lui aura acheté sans doute beaucoup moins cher. Si, avec ça, le peuple n'est pas heureux!...

FEU M. P.-A. LABADIE

M. P.-A. Labadie, ancien gérant de la Banque Nationale à Saint-Hyacinthe, dont nous annoncions le décès dans notre dernier numéro, est mort à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il n'avait pris sa retraite que tout récemment, à l'âge de 71 ans. Sa courtoisie et ses hautes connaissances financières lui avaient attiré le respect et l'admiration de tous.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

WESTERN
ASSURANCE CO.
Fondée en 1851
Assurances contre incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.
ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)
W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117, RUE ST-PAUL EST
Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

L'Assurance Collective
contribue à développer la bonne entente entre Employeurs et Employés.
Les hommes d'affaires qui s'intéressent à cette méthode moderne de rémunération des services et de protection des employés devraient s'enquérir des contrats d'Assurance Collective émis par la
CANADA LIFE
ASSURANCE COMPANY
Siège social - - - TORONTO

P. A. GAGNON, C. A.
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust,
11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et courtiers,
62, rue St-Jacques, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

ASSURANCE MONT-ROYAL
Compagnie Indépendante (Incendie)
17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.
L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur,
230 rue St-André - MONTREAL

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.
STILL
vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.
La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.
Il y a une raison.
Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.
Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*
Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*
Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*
J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE
BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL
ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS.

USINE: JOLIETTE, QUE.
MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.
Alex. McARTHUR & CO., Limited
82 Rue McGill, MONTREAL
FABRICANTS DE
Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

ASSURANCES

CE QU'ONT PAYE LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE

Les statistiques compilées par l'Insurance Press démontrent que les indemnités payées par les compagnies d'assurance-vie à Toronto dépassent celles de toute autre ville canadienne au cours de 1921. La somme totale des indemnités payées l'an dernier à Toronto a été de $2,-324,000. Montréal vient en second lieu avec $2,002,000. La ville de Toronto est la dix-huitième sur la liste des villes du continent et la ville de Montréal la vingt-quatrième.

La plus forte indemnité payée en Canada a été de $369,000 sur la police de feu Frederick T. Nicholls.

Les statistiques accusent une forte augmentation de mortalités dues aux accidents d'autos. On n'a pas encore de chiffres officiels pour le Canada, mais aux Etats-Unis, sur une base de 18 heures par jour, les mortalités dues aux accidents d'autos en 1921 ont été de deux par heure, soit un total de plus de 12,500 au cours de l'année, dans 50 des principales villes américaines.

LA CONVENTION DES ASSUREURS

La quatrième semaine du mois d'août a vu à Toronto une importante convention de courtiers d'assurance-vie, et les questions les plus importantes y ont été étudiées.

Dans l'après-midi du 23, l'assurance-vie, en tant qu'actif en affaires, fut discutée de façon intéressante par des experts; il y eut aussi des causeries sur l'assurance industrielle, les taxes de succession, et la formation des agences; enfin, un assureur américain donna un travail sur l'emploi de l'assurance-vie par les hommes d'affaires, les individus, les associés et les corporations, pour former et maintenir le crédit.

Ce conférencier, M. J. Stanley Edwards, déclara que la partie principale de l'assurance-vie se base sur l'instinct de *protection de la famille,* mais que d'autre part elle se base aussi sur la *foi* et l'*espérance,* c'est-à-dire le *crédit* et la *confiance.* Il ajouta que l'industrie, conduite par un seul homme, avait besoin de l'assurance de crédit bien plus qu'une autre dirigée par des associés, ou qu'une corporation, parce que la première est moins capable de se conformer aux exigences des emprunts collatéraux.

L'on entendit aussi lecture d'une étude sur la protection des emprunts de banque par l'assurance-vie. Il en ressortit que des enquêtes touchant l'assurance-vie sont faites fréquemment par des banques et des compagnies de fiducie qui reconnaissent ainsi si un homme est capable ou non de payer.

Le congrès se termina le 24 alors qu'il fut décidé que le prochain congrès serait tenu à Chicago. Un joyau fut présenté au président sortant de charge, et le nouveau président de l'*Association Nationale des Courtiers en Assurance-vie* est M. A.-O. Eliason, administrateur de la *Minnesota Mutual Life Insurance Company,* de Saint-Paul, tandis que M. A.-E. Lawson, de Winnipeg, sera le nouveau président de l'Association Canadienne.

Des prix furent offerts aux congressistes qui ont présenté les méthodes les plus nouvelles et les plus efficaces pour offrir de l'assurance-vie au moyen de chartes graphiques.

PROPOSITION D'ASSURANCE

L'on discute depuis longtemps dans les cercles d'assurance, un acte d'assurance-incendie qui serait un modèle-type, et cette formule définitive sera probablement trouvée avant longtemps par la commission qui s'occupe d'uniformiser les lois.

La discussion qui a eu lieu à Vancouver vers la mi-août a excité beaucoup de mécontentement chez les administrateurs de quelques compagnies d'assurance d'incendie, de même que chez les surintendants provinciaux de ces compagnies. L'on est donc dans le statu quo, et rien ne sera certain avant que les membres de la commission aient publié leurs rapports.

L'on avait pour but de rédiger un acte qui serait adopté par toutes les provinces du Canada et rendrait uniforme dans le pays tout entier les conditions statutaires de toutes les polices.

Les experts en assurance qui étaient présents aux discussions prétendent que plusieurs des clauses suggérées par les membres ne seraient pas pratiques lors du règlement actuel des pertes. La controverse s'est engagée particulièrement au sujet de ce plan qui voudrait éliminer les méthodes d'arbitration présentement employées quant aux différences dans les valeurs des propriétés endommagées ou détruites.

L'on avait suggéré à ce sujet, de nommer un, ou peut-être deux, évaluateurs au lieu d'arbitres, et les surintendants d'assurances s'opposent à ceci en déclarant que ce serait donner à ces évaluateurs tous les pouvoirs d'une cour de justice, et qu'ils deviendraient par conséquent la source d'une décision finale, ce qui voudrait dire règlementation sans appel au lieu d'arbitration.

MACDONALD'S Cigarettes

La Chance des Marchands!

La nouvelle cigarette à **15c** que vos clients attendaient.

Un produit Macdonald avec la qualité Macdonald et le superbe profit ordinaire Macdonald pour le marchand.

Le Tabac avec un coeur



Agent pour la province:
H. C. FORTIER
57, rue Saint-François-Xavier
Main 7910
MONTREAL, P. Q.



Profits !

La chose la plus importante dans un commerce comme le vôtre

ET ce qu'il y a ensuite de plus important, ce sont les choses qui déterminent vos profits.

Premièrement, la manière dont vous fixez vos prix, et, deuxièmement, la manière dont vous obtenez les prix que vous avez fixés. La moindre erreur diminue vos profits nets.

Après avoir fixé une marge raisonnable—qui vous assure que vous ferez les profits auxquels vous vous attendez? Avez-vous une garantie que vous ne vous tromperez pas à votre détriment?

Le pesage est l'opération la plus importante de votre commerce. De sa précision dépend la perte de vos clients ou de vos profits.

Vos balances constituent la seule partie de votre matériel dans lequel vos clients soient directement et financièrement intéressés.

Vos clients s'attendent — de votre part — à l'assurance que seule cette Enseigne de Toledo peut leur donner. Demandez-nous de vous expliquer les services que cette enseigne rend aux autres marchands.

Canadian Toledo Scale Company Limited

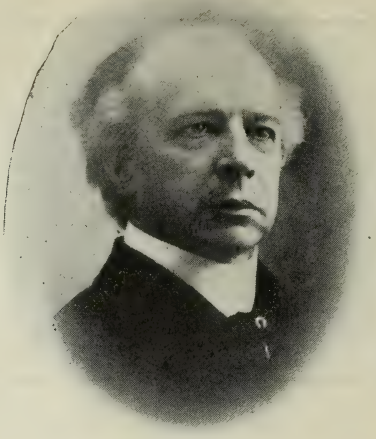
46 Rue Craig Ouest, Montréal.

Siège Social et Usine: Windsor, Ontario.

Bureaux de Vente et Stations de Service dans tout le Dominion.

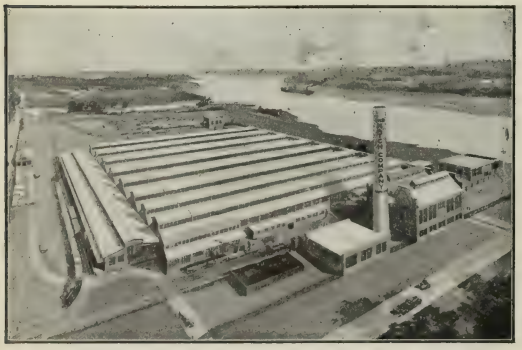
BALANCES TOLEDO

SANS RESSORTS - - - PESEE HONNETE



L'Homme d'Etat Incomparable --- LAURIER

C'est avec le plus grand respect que nous évoquons le nom de LAURIER—l'homme d'état incomparable qui représentait si noblement les meilleures qualités de sa race—un homme dont le beau caractère, la générosité, la tolérance, l'habilité et la merveilleuse diplomatie en ont fait l'une des figures les plus marquantes de l'histoire universelle. Nous avons donné le nom de LAURIER à la nouvelle ALLUMETTE que nous fabriquons pour la province de Québec, avec la confiance que, dans son humble sphère, l'ALLUMETTE LAURIER fera son devoir et remplira aussi bien sa destinée, à sa manière, que le grand homme dont elle porte le nom.



La plus belle et la plus moderne fabrique d'allumettes au Canada. THE MATCH COMPANY, Limited, BERTHIERVILLE, Qué.

L'ALLUMETTE LAURIER est une allumette CARREE. Elle est faite de meilleur bois, s'allume plus facilement, brûle mieux et résiste mieux à l'humidité. Elle n'est pas toxique, n'a pas de tison après son extinction, les rats n'y touchent pas, brûle avec une flamme forte et brillante qui s'éteint COMPLETEMENT après qu'elle a servi. Donne un bon profit au marchand.

The MATCH COMPANY LIMITED

Bureaux exécutifs :

137 RUE McGILL, - - MONTREAL.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDE EN 1887 MONTREAL, 8 SEPTEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 36

ACME MAKE

Gants Fins

POUR
HOMMES
FEMMES
ENFANTS

Le marchand qui fait de l'argent sur les gants est celui qui a le gant qu'on lui demande dans la pointure désirée. Vérifiez AUJOURD'HUI même votre stock de gants en cuir, en laine, en soie et en tissu — et envoyez-nous votre commande d'assortiment.

Livraison Immédiate

ACME GLOVE WORKS, Ltd.
MONTREAL

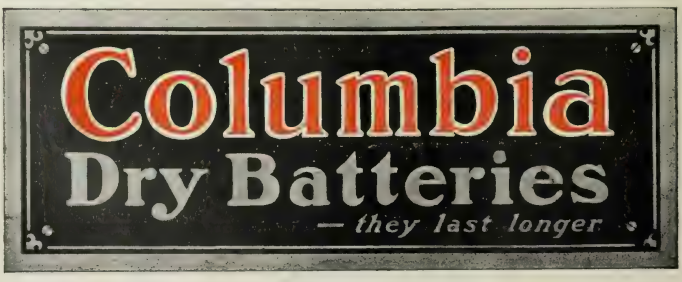
(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 30)



DEUX NOUVEAUX ACCESSOIRES D'ETALAGE POUR LES MARCHANDS DE COLUMBIA

Conformément à la politique Columbia de fournir continuellement aux marchands des accessoires publicitaires nouveaux et attrayants, cette nouvelle garniture de vitrine, mesurant 52 pouces de long et 36 pouces de haut, lithographiée sur toile en huit couleurs et montée sur un cadre en bois se repliant, est prête à vous être expédiée immédiatement. Vous n'avez qu'à demander aux voyageurs de votre maison de gros de vous en faire envoyer une ou demandez-la nous directement. L'affiche illustrée ci-dessous est très jolie pour vitrine, comptoir ou vitrine d'étalage. Elle est faite de cuivre, profondément gravée à l'eau-forte et avec relief en couleur — demandez-nous de vous en envoyer une.

CANADIAN NATIONAL CARBON CO., LIMITED
MONTREAL TORONTO WINNIPEG



N.D.G

Arguments qui vous aident à vendre du raisin

A partir de maintenant et durant tout le mois d'octobre vos clients voudront avoir du raisin. Si vous vendez le raisin N. D. G., vous avez les arguments suivants pour vous aider à faire des ventes:

Du raisin de première qualité récolté dans la meilleure partie du continent pour la culture du raisin.

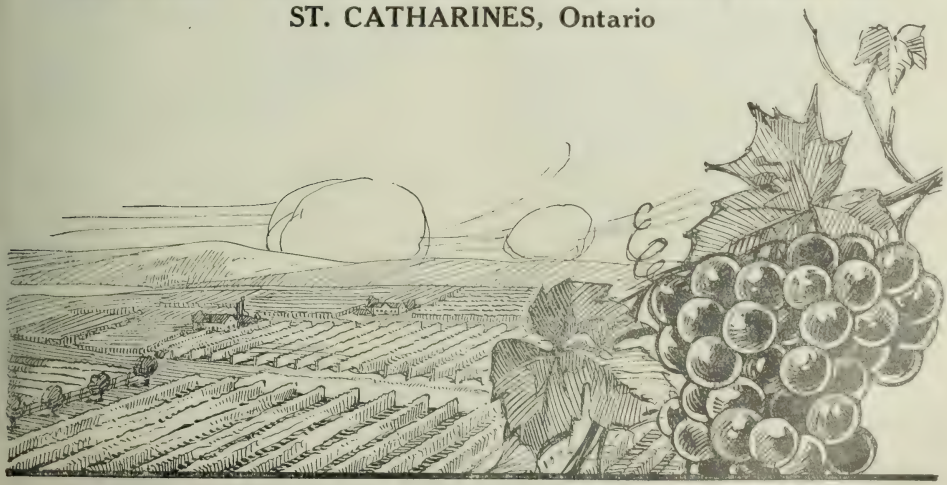
L'étampe des producteurs du district de Niagara, sur chaque panier, est l'assurance pour vos clients d'un empaquetage et d'une gradation soignés.

Une campagne de publicité qui fait connaître à vos clients la qualité du raisin N. D. G et à quelle époque ils peuvent se procurer les diverses variétés.

Cela paie de vendre des fruits de première qualité. Spécifiez le raisin N. D. G. en plaçant votre commande.

NIAGARA DISTRICT GRAPE GROWERS, LIMITED

ST. CATHARINES, Ontario



En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



Une ligne accessoire profitable

Les Remèdes de Famille CHAMBERLAIN

Faites une commande d'essai de ces remèdes populaires recommandables et encaissez des bénéfices appréciables sur **Chamberlain.**

Il y a toujours une demande pour les remèdes efficaces, dignes de confiance, et vous trouverez que tous les remèdes Chamberlain ont une vente active et satisfaisante.

Il y a un grand nombre de ces remèdes parfaits que vous aurez intérêt à prendre en stock pour l'été et l'automne. Pourquoi ne pas nous écrire pour nous demander notre liste de prix?

GARANTIS EXEMPTS DE PRODUITS NUISIBLES.

Chamberlain Medicine Co., Limited
TORONTO.

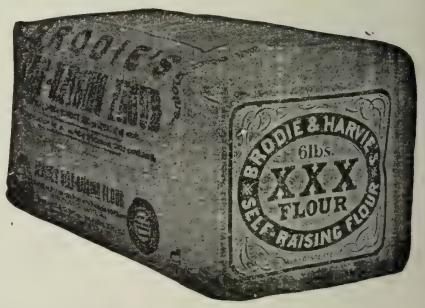
57

Un demi-siècle de Popularité

Il y a deux ans, la Compagnie H. J. Heinz célébrait son cinquantième anniversaire — le couronnement de cinquante ans de progrès et de développement. Durant le temps dur qui s'est écoulé depuis cet anniversaire la compagnie a continué de prospérer.

Cinquante-deux ans d'usage continu n'ont pas émoussé l'appétit du public consommateur pour ces aliments dont la qualité a toujours été la première considération. C'est la raison pour laquelle les détaillants constatent encore que les 57 variétés sont toujours en demande et que leur virement rapide leur apporte des profits continuels et une liste croissante de clients satisfaits.

COMPAGNIE H. J. HEINZ
57 variétés.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited
MONTREAL.
J. B. RENAUD & CO., INC.
Agents de vente pour Québec.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.


Ale
Rayonne partout
"Sa renommée est mondiale"
HALIFAX
THE NATIONAL BREWERIES LIMITED
PALE BITTER ALE
TRADE MARK
WM DOW & CO
Wm Dow & Co
BREWERS
MONTREAL
VERS LES ANTILLES & L'AMÉRIQUE DU SUD
Old Stock Ale
mûrie à point
Débordante de vie, elle galvanise l'énergie du corps contre la défaillance

Le plus pur et le plus parfait

SAVON DE CASTILLE

EST

"LA GRAPPE D'OR"

Garanti 72% d'huile

EXIGEZ l'estampe "LA GRAPPE D'OR" sur chaque morceau.

LES CELEBRES

PATES ALIMENTAIRES FRANCAISES

"BERTRAND"

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti, Alphabets, Coquilles, Nouilles, Etc., Etc.

EN VENTE PARTOUT.

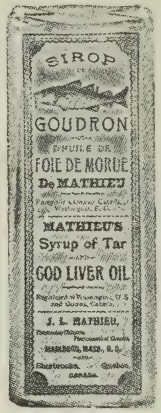
HENRI JONAS & CIE

Représentants

MONTREAL.

MAISON FONDEE EN 1870.

VOUS GAGNEREZ L'APPRECIATION AINSI QUE D'EXCELLENTS BENEFICES EN RECOMMANDANT



LE SIROP DE MATHIEU AU GOUDRON ET A L'HUILE DE FOIE DE MORUE.

C'est une ligne accessoire excessivement profitable que vous trouverez de vente excellente pendant les mois d'automne et d'hiver. Le sirop de Mathieu au goudron et à l'huile de foie de morue n'est pas seulement un remède des plus efficaces contre le rhume, mais encore il possède des propriétés toniques qui reconstituent l'organisme tout en guérissant le rhume. Le remède contre le rhume de Mathieu ne contient aucun produit nuisible ni auquel on s'habitue et sa réputation est établie dans toute la nation. Cela paye d'offrir cette ligne accessoire.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU

PROPRIETAIRE

SHERBROOKE, - - P. Q.

LE SERVICE QUE LE PRIX COURANT DONNE A SA CLIENTELE

En ces jours de rajustement des conditions économiques du pays, il est de la plus haute importance qu'ur marchand se tienne au courant des changements de prix, des lois et règlements affectant le commerce, ainsi que des nombreuses autres questions qui ont une portée directe ou indirecte sur les affaires.

"LE PRIX COURANT" est le véritable guide du marchand — il publie des renseignements qui lui permettent de conduire son commerce avec succès — il l'avise des changements de prix, des lois et règlements nouveaux — en un mot, sa lecture évite au détaillant maints faux pas dont les conséquences peuvent être désastreuses.

De plus, si en aucun temps, vous désirez des renseignements sur une question spéciale, n'hésitez pas à vous adresser au PRIX COURANT par lettre et vous recevrez une réponse satisfaisante dans le plus bref délai possible.

LISEZ ATTENTIVEMENT VOTRE NUMERO DU PRIX COURANT

C'est le guide le plus sûr que vous puissiez suivre.

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



Coudes et Tuyaux de Poêle

Les tuyaux de poêle "Sterling" de Davidson sont faits en trois dimensions, en noir et d'après un brevet amélioré. Ces tuyaux sont découpés à l'emporte-pièce, ce qui assure leur ajustement parfait — ils ne rentreront pas l'un dans l'autre et ils peuvent être facilement assemblés à la main sans l'aide d'aucun outil. Demandez-nous aussi nos tuyaux "T", nos dés et plaques de cheminée ainsi que nos clefs de tuyau de poêle.

Le coude "Empire" est bien fait en un seul morceau de tôle d'acier bleuie et cannelée, en trois dimensions ordinaires et trois dimensions plus petites pour tuyaux de poêle à gaz.

Deux autres lignes Davidson, le "Standard" et le "Bevel" sont des coudes également en un seul morceau, tous deux plissés et en deux dimensions.

DESSOUS DE POELE avec intérieur en bois et lithographiés; couleurs assorties et plusieurs dimensions au choix. Quelques dimensions aussi de dessous avec intérieur en papier.



Livraison prompte garantie pour toutes les commandes.

The Thos Davidson Mfg Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860

BUREAU-CHEF: MONTREAL.

Toronto - Winnipeg - Calgary - Vancouver.

DAVIDSON

Prenez en Stock les Allumettes "Castor" d'EDDY

Une ligne spéciale d'Eddy pour la population de la province de Québec.

Allumettes sans danger, allumettes sûres — bonnes comme Eddy peut les fabriquer — dans une grosse boîte avec une belle étiquette en français.

Les Allumettes "Castor" s'éteignent tout seules. Elles s'éteignent complètement sans tison dangereux.

Donnez à votre clientèle les meilleures des allumettes. Commandez des "Castor" d'Eddy chez votre marchand de gros.

La Cie E. B. Eddy, Limitée

HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.

Nos biscuits font plus que de donner une satisfaction ordinaire

Nous voulons dire par là que nous nous efforçons dans nos procédés de manufacture non pas de produire un article d'une qualité assez bonne pour la vente, mais de produire un article qui donne une satisfaction maximum pour la valeur reçue.

Depuis plus de trente-cinq ans nous faisons affaires dans la Province du Québec, et nous nous sommes acquis une réputation qui vous permet d'offrir nos Biscuits Soda en toute confiance, sachant parfaitement qu'ils répondront aux besoins de vos clients et que vous n'aurez jamais de plainte à leur sujet.

Nos voyageurs sillonnent la Province en tous sens, porteurs de nos échantillons. Ils sont à votre disposition pour vous donner tous renseignements concernant les approvisionnements dont vous pouvez avoir besoin.

Voyez-les donc à leur passage, ou bien écrivez-nous en nous demandant leur visite, ce qui ne vous engage en rien.

Votre stock ne saurait être jugé comme complet, si vous ne tenez un assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ-NOUS NOS LISTES DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (2)

MONTREAL

MACDONALD'S



Ventes augmentées—Ecoulement plus rapide—Plus de bénéfice.

A l'heure actuelle, les tabacs de Macdonald offrent au détaillant de plus grands attraits que toute autre commodité. Le bénéfice sur le Macdonald — qui a toujours été généreux — est maintenant plus grand que jamais et va constamment en augmentant.

Le tabac Macdonald vous donne un joli rapport pour votre argent. Naturellement ce rapport est multiplié par chaque renouvellement. Les renouvellements de Macdonald sont indubitablement rapides et l'immense publicité incessante de Macdonald crée une demande toujours plus grande pour ces tabacs populaires, rendant ainsi votre écoulement plus rapide et augmentant vos bénéfices.

Puis il y a aussi le bénéfice supplémentaire provenant des quatre à six palettes extra se trouvant dans chaque boîte de 10 lbs que vous achetez.

Trois sources de **bénéfice** font certainement du Macdonald une ligne digne de vos efforts de vente.

Le Tabac avec un coeur



Nous Annonçons l'Inauguration de notre Succursale de l'Est de l'Ontario

Les marchands épiciers et les marchands généraux de la région d'Ottawa seront contents d'apprendre que nous avons ouvert une succursale dans l'est de l'Ontario pour la commodité de nos clients.

Liste de Nos Produits:

Pois et légumes "Le Soleil"
Pâtes alimentaires françaises marque "La Lune"
Huile d'olive Plagniol
Savon de Castille "Le Soleil"
Limonade Vichy "Robert"
Eau de Vichy "Neptune"
Eau gazeuse "Perrier"
Thé Orange Pekoe "Blue Bird"
Spécialités alimentaires Canadiennes marque "Victoria"

Notre même politique de service rapide et attentif sera suivie dans le nouvel établissement, qui autrefois était dirigé par MM. Major & Soublières, dont nous avons acheté les intérêts. Cette succursale continuera d'être gérée par M. Major.

Poursuivant notre politique d'aider le commerce de détail d'une manière pratique, nous exposerons dans l'Edifice des Aliments Purs à l'Exposition d'Ottawa, un choix de produits alimentaires importés et domestiques d'une qualité sans égale, qui ne manquera pas d'intéresser tous les visiteurs.

LAPORTE, MARTIN, LIMITEE

EPICIERS EN GROS

MONTREAL et OTTAWA

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 8 septembre 1922** **Vol. XXXV—No 36**

LE PLACEMENT RAISONNE

Notre rédacteur recevait cette semaine l'agréable visite d'une vieille connaissance qui avait du quitter le pays il y a quelques dix ans, un peu plus rapidement que le tourisme ne l'exige d'habitude. Excellent camarade, mais manquant peut-être d'un sens de justice bien assis, ce beau monsieur, élégant et grand parleur, n'en avait pas moins laissé au Canada de vives amitiés.

Nous lui demandâmes quel bon vent l'amenait. Immédiatement mystérieux, et avec les yeux en coulisse du conspirateur classique, il nous chuchota qu'il représentait d'énormes intérêts, et qu'il devait doter sous peu notre province d'une admirable entreprise manufacturière, grâce à laquelle l'on pourrait acheter pour moins que rien, une commodité essentielle,—disons, pour ne pas la faire reconnaître, une fabrique de.... coton. Il avait des fonds inépuisables. Il avait l'intention de s'adresser à nos plus hautes personnalités. Ses lettres de recommandations lui assuraient l'attention de nos financiers et de nos hommes d'affaires.

Nous le félicitames, patriotiquement, et nous n'étions pas loin de nous réjouir de voir ce cerveau brûlé enfin dans la bonne voie, revenu au sérieux et à la logique, et dont les efforts doteraient notre pays d'une nouvelle source et de profit et d'utilité.

Lui ayant demandé où s'érigerait la nouvelle fabrique, quels étaient ses débouchés probables, à quel marché il devait s'approvisionner de matières premières, quels renseignements il avait pris sur la situation actuelle du.... disons, du coton, nous ne fûmes pas peu surpris d'apprendre que rien de tout cela n'avait été étudié, mais qu'il venait, à la suite de tant d'autres, tenter de vendre à nos bons compatriotes des obligations et des actions préférentielles de cette superbe compagnie qui n'existait que sur du papier, dans l'imagination de ses promoteurs et dans l'esprit enthousiaste d'un architecte dont le devis et les croquis jouaient la photographie à ravir.

Sur ce, et sans retard, nous nous empressames de lui dire qu'il n'était plus de place chez nous pour ces marchands de rêve, et que nous le reconduirions, avec plaisir, au premier train. Ajouterons-nous que c'est bien ce que nous fîmes, avec une satisfaction non déguisée, et que partageront sans doute nos amis les épargnistes, toujours trop prêts à confier leurs économies aux premiers enjôleurs venus.

Les lecteurs du *Prix Courant* se demanderont peut-être pourquoi nous revenons si souvent sur cette question, et ils croiront voir, dans nos répétitions, quelque raison mystérieuse ou quelque argument personnel...

Il n'en est rien, et nous ne sommes guidés que par ce sentiment de justice et ce désir de protection qui ont toujours caractérisé notre programme. Chaque courrier, d'un mois à l'autre, nous apporte des lettres dans lesquelles l'on nous demande s'il serait prudent de confier telle ou telle autre petite somme péniblement amassée après des années de travaux, à telle maison ou telle autre organisation nouvelle, qui, comme celle dont nous parlions

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

tantôt, n'existe bien souvent que dans la publicité d'un ingénieux escroc.

Nous sommes heureux que tant de personnes aient du moins cette sagesse de consulter *ceux qui savent,* avant de faire le geste définitif, lequel, souvent, les ruinerait sans plus; mais, pour ceux-là, combien d'autres qui s'engagent, tête baissée et les yeux fermés, dans la déplorable aventure du placement inconsidéré!

Répétons-le, le placement est chose excellente. Mais, lorsque celui qui le fait n'est pas absolument au courant des directives actuelles de la finance, il peut aussi être désastreux. Que l'on recherche avant tout les conseils avertis et impartiaux d'un gérant de banque, d'un notaire établi et respecté, d'une maison d'agents de change dont le nom est partout connu et estimé. Que l'on profite des conseils du service financier d'une bonne revue commerciale, mais que jamais, *au grand jamais,* comme l'on dit chez nous, l'on n'achète de ces valeurs mirobolantes offertes à coups de trompette par des firmes inconnues, ou destinées à construire de mirifiques usines sur des terrains qui ne sont pas encore achetés.

L'obligation fédérale, provinciale, municipale même, en certains cas, ou celle de quelque grande et puissante compagnie qui a fait ses preuves, voilà, certes, un *placement* estimable et sérieux. Mais, soyons prudents, et ne risquons pas dans des châteaux en Espagne ou des mines de bulles de savon, ces quelques dollars qui représentent souvent le seul confort et la seule source de revenus de la veuve et des orphelins.

LE COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA

(*Suite et fin*)

Les risques de vente à l'étranger, avec paiement à longue échéance — les seules possibles d'ailleurs—augmentés de ceux qu'occasionnent les brusques fluctuations du change, transforment l'opération commerciale la plus ordinaires en une véritable spéculation. Des faillites comme celles—toute récente—de la "Banca di Sconto" en Italie en sont des symptômes évidents. Il semble donc—quelque peu enthousiaste que l'on puisse être de l'intervention de l'Etat en matière commerciale—que c'est avec raison que les gouvernements ont, un peu partout, tâché de porter secours à l'industriel désemparé.

Il faut espérer que cette tutelle sera de courte durée et que bientôt nous verrons toutes les forces de production et d'échange en oeuvre pour redonner au monde la paix économique et sociale dont il a tant besoin.

Il est à souhaiter que notre pays participe largement à cette restauration commerciale et que, grâce à l'énergie et à l'initiative de nos exportateurs, fabricants et négociants nous puissions voir augmenter chaque année, sur tous les marchés du monde, la place occupée par les produits canadiens!"

POMPE A INCENDIE PORTATIVE

Le Service des parcs nationaux du Canada a fait le dessin d'un nouveau modèle de pompe à incendie portative, qui sera employée pour combattre les feux de forêt dans les parcs, et cette pompe a été récemment construite.

Ces appareils, inaugurés il y a quelques années, ont eu tant de succès que presque toutes les organisations qui ont à protéger les forêts, au Canada et aussi aux Etats-Unis, les ont adoptés.

La nouvelle pompe que le Service des parcs nationaux vient de faire construire d'après le modèle 1922, aura une pression plus forte, ce qui augmentera de beaucoup le volume d'eau jeté sur le feu et sera, par conséquent, d'une utilité plus grande. Sept de ces appareils ont été récemment employés dans les parcs pour pomper successivement l'une dans l'autre l'eau d'un cours d'eau descendant d'une montagne située à un mille et quart du théâtre de l'incendie. Cet essai a eu d'excellents résultats.

Trente de ces engins sont à l'heure actuelle affectés au service de la protection des forêts dans les parcs nationaux. Ils sont modelés sur les moteurs pour canots automobiles, mais de proportions grandement réduites et sont beaucoup plus légers, de sorte qu'on peut facilement les transporter à dos de mulet dans les sentiers de montagne, sur des wagonnets de vitesse mus par le gaz le long des chemins de fer, ou en automobiles sur les 400 milles de nos grandes routes d'automobiles dans les parcs. Une grande partie des incendies dans nos bois se déclarent près des chemins de fer et sont allumés par l'insouciance des voyageurs. Tout récemment, deux feux se sont déclarés à moins d'un mille de distance l'un de l'autre, et chacun avait pour cause un bout de cigare encore allumé lancé d'un train en marche. Les préposés à la surveillance des réserves nationales ont eu de grandes inquiétudes pendant toute la saison qui a été excessivement sèche; et les fonctionnaires des parcs sont jour et nuit sur le qui-vive, tant ils craignent l'élément dangereux qui, en s'attaquant aux magnifiques forêts dont ils sont les gardiens, en détruirait la pittoresque beauté et causerait des dommages irréparables.

QUI PAIE LA RECLAME?

A cette question, beaucoup de fois agitée, *Advertising Age* répond dans ce sens: "Personne ne paie la réclame. Pas plus que la machine grâce à laquelle on enregistre une économie de temps et d'efforts en même temps qu'un accroissement de la production et qui se paie elle-même.

" Personne ne paie le camion automobile qui réduit les frais de livraison tout en donnant des résultats supérieurs — il se paie lui-même.

" Personne ne paie la publicité à qui le fabricant doit une diminution des frais de vente et l'acheteur du coût des articles de par la concurrence qu'elle établit — la publicité se paie elle-même."

FAITS-COURANTS

M. Joseph Dagneau, entrepreneur général de Rimouski vient d'obtenir plusieurs contrats pour la construction d'églises dans des diocèses de France. M. Dagneau exécutera les plans de reconstruction pour plusieurs églises dans les régions où le besoin se fait le plus sentir.

Ces travaux commenceront au cours de l'année 1923.

Dans toutes les régions dévastées par la guerre, on songe à la reconstruction des églises détruites. Ces églises sont au nombre de plus de trois mille et on attend que l'Allemagne ait payé une partie des réparations qu'elle doit à la France.

* * *

La grève des filatures de Lawrence, Massachusetts, a pris fin le 30 août. La paix règne entre les ouvriers et leurs patrons pour la première fois depuis le 27 mars. Les deux dernières filatures qui tenaient bon sur la question des salaires, la *Methuen* et la *Pemberton*, ont capitulé et se sont rendues aux demandes des grévistes. Elles ont annoncé que le 5 septembre le barème de salaires en vigueur avant le 27 mars serait rétabli.

La majeure partie des 18,000 filateurs normalement employés aux filatures de la ville doivent être à leur poste au commencement de septembre. Déjà plusieurs fabriques sont rouvertes.

* * *

Le 30 août, le dollar canadien était encore au pair sur le marché new-yorkais. "Le pair" fut le cours donné par les banquiers locaux pour la première fois depuis sept ans. En effet, le 15 août 1915 fut le dernier jour où notre dollar fut au pair sur le marché américain. Depuis cette date, l'escompte a monté jusqu'à 16½ pour cent.

* * *

Le conseil trifluvien a adopté, récemment, une résolution à l'effet de demander au gouvernement provincial de fonder, aux Trois-Rivières, une école de fabrication du papier. Cette remande vient à la suite d'une déclaration faite par Sir Lomer Gouin au congrès des manufacturiers tenu à Montréal.

* * *

Des délégués de toutes les provinces, excepté l'Ile du Prince-Edouard, sont arrivés à Ottawa, le 4 courant, pour prendre part à l'ouverture de la conférence nationale du chômage. Des représentants du gouvernement fédéral confèreront avec des représentants des différentes provinces dans le but de résoudre cette difficulté et de prévenir en autant que possible le retour de la crise du chômage d'année en année. La conférence doit durer environ une semaine. Les délégués se réunissent aux édifices du Parlement.

* * *

Des chefs d'industrie de Berlin, qu'on dit être bien renseignés au sujet des projets d'Hugo Stinnes, principal industriel allemand, prédisent la conclusion prochaine d'un pacte entre Stinnes et un groupe important d'usiniers français représentés par le marquis de Lubersac et qui comprendra le fonctionnement scientifique d'un projet pour restaurer les régions dévastées par la guerre.

* * *

La Commission de Conservation des Monuments Historiques a été heureuse d'apprendre, ces jours derniers, que quatre autres vieilles églises du district de Québec allaient être conservées tout en subissant d'importantes améliorations; ces églises sont: celles de Sainte-Famille et de Saint-Pierre de l'Ile d'Orléans, de Sainte-Luce, de Rimouski, et de Saint-Louis de Lotbinière. Les autorités ecclésiastiques ont décidé de conserver à ces églises leur caractère d'ancienneté qui date du régime français.

* * *

Une foule record a assisté le 4 septembre à l'exposition provinciale de Québec. On évalue à cinquante mille le nombre de personnes qui ont visité l'exposition.

* * *

Deux cents membres de l'Association de Publicité de Montréal ont été reçus, la semaine dernière, à bord du "Montclare" et y ont tenu leur dîner-causerie hebdomadaire en qualité d'hôtes du Pacifique-Canadien. M. L.-P. Walsh, agent général du service des passagers de la Canada Steamships Line, a déclaré dans un discours que le progrès que le transport océanique des passagers a accompli depuis quelque quarante ans était dû aux efforts des publicistes.

* * *

La Journée Américaine et Ferroviaire à l'Exposition des Cantons de l'Est a été marquée par une nombreuse assistance. On était venu de toutes les parties de l'est du Canada et des Etats-Unis.

La bienvenue fut souhaitée aux visiteurs par les directeurs de l'Exposition. Au déjeûner qui leur fut offert les autorités civiques de Sherbrooke offrirent leurs hommages aux visiteurs

* * *

L'hon. J.-E. Caron, ministre provincial de l'Agriculture, dans une interview, a déclaré que la récolte de cette année dans Québec s'élèvera à plus de $350,000,000. L'an dernier la récolte a valu $275,000,000. "Depuis quinze ans, a-t-il dit, la province de Québec n'a eu une aussi abondante récolte".

* * *

Une autre statue, qui avait été commandée par le département des Travaux Publics de Québec, pour orner les piédestaux et les niches de la façade de l'hôtel du gouvernement, est arrivée récemment, et a été installée immédiatement sur l'un des piédestaux de l'édifice. C'est la statue de Pierre Boucher, premier gouverneur des Trois-Rivières, oeuvre du sculpteur Alfred Laliberté, de Montréal.

* * *

A la suite de la réunion des marchands de charbon, au Board of Trade de Montréal, un comité a été composé où figurent MM. F.-L. Wanklyn et Arthur Picard, contrôleurs du combustible pour la province.

Durant le mois d'août, les contrats de constructions accordés au Canada, d'après la compagnie *MacLean*, représentaient une somme de $25,187,500 en comparaison de $26,694,200 en juillet.

Les contrats pour les domiciles ont formé une somme de $8,612,000; pour les édifices commerciaux, $7,281,800; pour les édifices industriels, $2,649,000; pour les travaux publics, $6,644,700. La valeur des nouveaux travaux prévus durant le mois d'août était de $18,714,000.

NOTES PERSONNELLES

M. Fred Laflamme a ouvert un magasin général à Sainte-Rose du Lac.

* * *

Nous regrettons d'apprendre que la boulangerie de M. Georges Soulières a été détruite par un incendie, à Aylmer.

ENVOI DE BISONS EN ANGLETERRE

Un couple de bisons provenant du grand troupeau canadien du parc Buffalo, à Wainwright, Alberta, sera expédié en Angleterre de bonne heure cet automne dans le but d'infuser du sang nouveau aux troupeaux des jardins zoologiques du Regent's Park. Ces bêtes seront probablement expédiées à la fin du présent mois ou au commencement de septembre; un gardien les accompagnera jusqu'au port d'embarquement.

Le seul troupeau de bisons de quelque importance qui existe en Angleterre est celui que possède le duc de Bedford, à Woburn Park, lequel troupeau comprend environ soixante têtes. Le bison fut introduit en Angleterre en 1891, alors que le colonel C.-J. Jones, à qui on donnait familièrement le sobriquet de "Buffalo Jones", expédia à C.-J. Leland dix bêtes adultes prises dans son propre troupeau de McCook, Nebraska. Quelques-uns de ces bisons devinrent plus tard la propriété du duc de Bedford, qui y ajouta des bêtes achetées du colonel Goodnight et de Carl Hagenback.

L'envoi de bisons du troupeau canadien de Wainright sera le deuxième fait à la Grande-Bretagne. Vers la fin de 1913, à la suggestion de feu lord Strathcona, deux bisons de trois ans furent donnés à la "Royal Zoological Society" d'Irlande pour être mis dans les jardins de Dublin où par voie de reproduction, leur nombre s'est accru jusqu'à cinq. Des bisons ont aussi été prêtés de temps en temps aux collections d'animaux de diverses cités canadiennes moyennant une garantie que les bêtes seraient maintenues en bonne santé.

EMPLOI DEMANDE

Jeune homme de 26 ans, parlant anglais et français, avec expérience dans une banque et dans un magasin général, désire position de voyageur pour le Nouveau-Brunswick ou le Bas-Québec. Peut fournir de très bonnes références. Ecrire au casier 265, "Le Prix Courant".

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

Georges Mercier, Chutes Shawinigan.—Comment définir une traite? quand l'accepter? quand devient-elle un billet ou un chèque? Comment peut-on contrôler les frais chargés par le procureur ou le notaire dans une cause ou rédaction d'un contrat?—*Réponse*: Une traite est une lettre de change tirée sur un correspondant. Il est facultatif de l'accepter, mais bien entendu l'obligation demeure. Le créancier pourra se contenter d'une promesse de payer par chèque, etc. Dès qu'elle est acceptée, elle devient un billet. La traite ne peut pas devenir un chèque. Si vous mettez en doute les chiffres d'un mémoire présenté par un procureur ou un notaire, il est facile de référer au plus proche palais de justice, aux taux légaux pour déterminer tel ou tel autre service. Il sera sage cependant d'être aidé par une personne renseignée, car l'échelle des frais ne vous sera peut-être pas très compréhensible, sans aide. Le Barreau ou la Chambre des Notaires pourrait vous renseigner sur demande, ou encore, vous pouvez acheter ces documents dans une librairie vendant spécialement les ouvrages se rapportant au droit et à la loi.

* * *

Louis Guilmette, Saint-Célestin. Veuillez m'indiquer des maisons faisant le commerce du bois de corde? —*Réponse*: Voyez MM. *Charbonneau et Leduc*, 893, est, avenue Laurier; M. *Joseph Elie*, 395, rue Hibernia, à Montréal.

* * *

H.-J. Soucy, Caron Brook, N.-B. Où puis-je me procurer un manuel d'assurances?—*Réponse*: Voyez les maisons Beauchemin, Granger, Déom, à Montréal, ou tout libraire.

APHORISMES PUBLICITAIRES

Beaucoup de commerçants s'imaginent à tort que la publicité est une spéculation dans laquelle on peut aussi bien perdre que gagner. Cela n'est pas vrai!

Si vous avez quelquefois perdu votre argent en faisant de la publicité, c'est parce qu'elle a été mal faite et mal placée.

* * *

M. Chauchard, qui réalisa l'immense fortune que l'on sait et qui savait, en bon commerçant, se servir de la publicité pour développer ses affaires, avait coutume de dire à ses chefs de service.

—Méfiez-vous de la publicité au rabais: elle vaut ce qu'elle coûte!...

* * *

Est-il préférable pour le soutien de votre existence de manger surabondamment pendant un jour et alors de vivre sans nourriture durant deux jours? Ou bien de vous

nourrir modérément chaque jour? C'est évidemment la nourriture constante et régulière qui vous tient debout sans défaillance.

De même c'est la publicité faite d'une manière constante et régulière qui constitue l'aliment le plus substantiel pour vos affaires. Prenez la résolution de vous tenir tout le temps sous les regards de vos clients actuels et à venir.

VOTRE PUBLICITE DOIT ETRE CONTINUE ET CONTINUELLE

Est-ce que, parce que les affaires vont mal, vous êtes dispensé du payement du loyer de votre maison de commerce? Est-ce que, parce que les affaires vont mal, vous êtes dispensé de payer vos employés? Ces frais-ci sont comptés comme "frais généraux", et comme tels font partie de l'organisation de l'entreprise commerciale indépendamment de la plus ou moins grande activité des affaires.

C'est parce que l'on considère souvent la publicité comme un article accessoire, superflu ou de luxe, qu'elle est une cause de dépenses, et non pas de profits. Faire de la publicité quand les affaires vont et ne pas en faire quand elles ne marchent pas, ou le contraire, c'est faire comme ce fermier qui achète une "machine à imprimer" (c'est ainsi qu'il appelle la machine à écrire) sans connaître la dactylographie ou un piano sans connaître la moindre note de musique. S'il venait vous dire que toutes les machines à écrire ne servent à rien, que tous les pianos sont des meubles encombrants, vous lui répondriez avec raison que c'est parce qu'il ne sait pas s'en servir.

C'est absolument ce qui se présente avec la publicité. Quand on la fait dépendre des affaires, elle est aussi un objet de luxe, une vanité qui flatte son auteur; c'est une satisfaction personnelle que de voir son nom, le nom de ses produits, dans les journaux, sur les murs, c'est comme porter une montre en or et l'exhiber aux passants, cela flatte le possesseur, rien d'autre, et si elle ne rapporte pas, c'est qu'on s'en sert mal.

Là, n'est pas du tout le rôle de la publicité. La publicité est un stimulant des affaires; elle n'a jamais été considérée comme parasite, elle n'a jamais été considérée non plus comme objet de luxe, que par ceux qui n'ont jamais su s'en servir et l'utilisent à tort et à travers.

Le but de la publicité est de faire vendre, et elle fait vendre, et elle fait vendre en faisant connaître; ce n'est pas à elle que l'on doit s'en prendre, mais à celui qui l'emploie mal.

Si nous envisageons la publicité sous ce point de vue, c'est-à-dire comme stimulant des affaires, en faisant connaître le produit, les marques, quand doit-on utiliser ses services?

On doit faire de la publicité comme on utilise les machines à écrire, comme on paye ses employés, comme on paye son loyer, c'est-à-dire depuis le 1er janvier au 31 décembre, c'est-à-dire toujours (restriction faite pour certains articles saisonniers).

Pourquoi toujours? Parce que tous ceux qui ont quelque chose à vendre ont toujours besoin d'être connus, ce n'est pas quand les affaires vont bien ou quand elles vont mal que l'on doit savoir que vos produits sont bons, c'est toujours; ce n'est pas du 1er au 15 de chaque mois que l'on doit savoir ce que vous fabriquez, c'est toujours. C'est donc toujours que vous devez dire ce que vous fabriquez. C'est toujours que vous devez parler de vous, parce que la notoriété commerciale ne s'acquiert pas en quelques jours, ni même en quelques mois, mais il faut des années.

(à suivre)

LE FORT SAINTE-MARIE, ILE CHRISTIAN

Le Service des Parcs nationaux du Canada est à faire des démarches actives, cet été, pour mettre en état de préservation les ruines du fort bâti par les Jésuites sur l'île Christian, à l'angle sud-ouest de la baie Georgienne. Ces ruines sont celles de la deuxième mission fortifiée de Sainte-Marie, établie par les Jésuites (1649-1650), et outre qu'elles sont les derniers vestiges d'un des deux plus anciens forts de pierre de l'Amérique du Nord, elles sont intéressantes du fait qu'elles furent témoins d'un des plus tragiques épisodes de l'histoire primitive du Canada.

En 1639, les missionnaires jésuites au pays des Hurons bâtirent leur premier fort de pierre sur la terre ferme, non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui Penetanguishene, Ontario, sur la rivière Wye, comme mesure de protection contre les terribles Iroquois. Ils établirent dans ce fort les quartiers généraux de la vingtaine de missions qu'ils avaient fondées dans ce district pour desservir les Hurons.

Par suite de la persécution iroquoise, les Jésuites rasèrent ce fort en 1649 et se rendirent avec les Hurons à l'île Christian où, avec l'aide des sauvages, ils bâtirent un autre fort de pierre qui fut connu sous le nom de Sainte-Marie II. Le village huron qui s'éleva autour du fort fut protégé par des redoutes, de sorte qu'il se trouvait à l'abri de toute attaque soudaine.

Dans l'automne de 1649, quelque 8,000 Hurons et environ 50 missionnaires et leurs aides durent passer l'hiver avec des provisions tellement suffisantes que, avant la venue du printemps, la plupart des Hurons avait péri de faim et de maladie. Ils avaient emmagasiné du maïs et du poisson fumé pour l'hiver, mais leur approvisionnement était des plus insuffisants. Lorsque le printemps vint enfin, il ne restait plus que 300 Hurons en état de se joindre aux Jésuites, qui avaient eux-mêmes perdu plusieurs des leurs, pour entreprendre leur pénible voyage à Québec.

Le Service des Parcs nationaux se propose de déblayer, de drainer et d'enclore l'emplacement des ruines et d'y placer une plaque commémorant le fait que la nation huronne fit là sa dernière et vaine résistance contre les Iroquois. La narration des événements qui eurent lieu au fort Sainte-Marie II est un des plus émouvants chapitres que l'on puisse voir dans l'histoire des premiers temps du Canada ou dans les annales des missions religieuses.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

(*Suite*)

Calme chez les épices. Les fruits secs tendaient à la baisse, de même que les amandes. Les céréales et autres denrées en cartons étaient fermes. Il y avait beaucoup de pommes et l'on s'attendait à une excellente, si tardive, récolte de maïs et de tomates. Enfin, à la fin du mois, le marché de l'épicerie indiquait un renouveau d'animation et d'intérêt. Les détaillants signalaient d'excellentes affaires.

Quelques réductions chez le sucre. Calme chez les conserves, avec hausse du saumon rose et de la sardine. Les framboises devaient être un peu plus chères, mais les myrtilles (bleuets) étaient fort abordables.

Les noix et les fruits secs étaient plus actifs. Les thés du Japon étaient vigoureux, les thés noirs, fermes, et les céréales et le riz, peu demandés, continuaient aussi d'être fermes.

Aux derniers jours du mois d'août, le marché de l'épicerie continuait de montrer les signes les plus encourageants, et les symptômes caractéristiques des affaires d'automne et d'hiver excitaient le plus vif optimisme. L'animation régnait, quoique les achats du détail ne fussent pas encore en pleine activité. L'on s'attendait avec certitude à une amélioration définitive et à la plus grande fermeté des cotes au cours des deux semaines suivantes.

Les cotations des raffineurs étaient plus basses, le prix basique du sucre à Montréal étant de $7.25 cwt.

Les sirops de maïs et les mélasses étaient sans modifications.

Le marché du thé était ferme et tout indiquait qu'il resterait tel.

Le café était calme, mais ferme.

Grande animation chez les épices à marinades, et tendance à la faiblesse chez les céréales.

L'on cotait moins cher le saumon rouge en conserve, les sardines canadiennes, et les petits pois.

Les fruits déhydratés étaient réduits par les maisons de gros, et l'on s'attendait à ce que les achats fussent plus favorables. Pas de changement chez les noix. Les fruits frais, les légumes, continuaient d'être de prix modestes et fort abondants, et les pommes coûtaient tout particulièrement bon marché.

(*A suivre le 22 septembre*)

LE MARCHE DES DENREES ALIMENTAIRES ANIMALES

(*Suite*)

Le marché du beurre réagissait après sa dernière baisse et l'exportation plus animée promettait vigueur du marché; sur une moindre échelle, le fromage faisait de même. Les oeufs étaient calmes, avec prix faible, et augmentation des arrivages.

Le marché des poissons était ferme.

Enfin, à la fin du mois, le marché continuait d'être tranquille, à part la hausse maintenue du beurre. Pas de modifications chez les fromages, les oeufs, le saindoux, les viandes cuites et fumées. La demande pour ces dernières était cependant plus encourageante.

Le marché des poissons était calme et sans modifications.

Le marché des denrées animales alimentaires, vers le 31 août, était calme et inactif, et même faible dans certaines lignes. Quoique le porc vivant montrât une diminution d'un demi-sou, le porc frais était un peu plus cher.

Le bacon et les viandes fumées étaient fermes, mais les jambons cuits indiquaient faiblesse, et les changements de température en avaient diminué la demande.

Les prix du saindoux étaient sans modification.

Ici et là, l'on notait baisse chez les fromages, mais, somme toute, le marché était apathique à cause de l'inactivité des exportations. Les oeufs étaient à la hausse, et leurs arrivages diminuaient. Quant au poisson, les cotes demeuraient inchangées.

(*A suivre le 22 septembre*)

LA CREVETTE

La mise en conserve de la crevette, dans le golfe du Mexique, a été recommencée le 15 août, et les commerçants signalent des commandes nombreuses et satisfaisantes pour leur premier rendement.

Plusieurs d'entre eux se sont retirés complètement du marché, car ils anticipent une hausse des prix, basée sur ceci, que certains symptômes laissent prévoir que la demande de la crevette ne sera peut-être pas considérable cette année.

LA CONSERVATION DU POISSON DANS LA SAUMURE CONGELEE

Le procédé dont nous allons exposer les grandes lignes consiste à immerger le poisson dans une saumure liquide portée à une température inférieure au point de congélation. Il présente l'avantage d'être rapide, et son application industrielle se recommanderait pour les espèces dont la capture s'effectue par quantités considérables. C'est le cas du hareng, par exemple.

Ce poisson, par l'emploi de la saumure ainsi traitée, peut être congelé complètement en 45 minutes, tandis que le traitement par l'air exige au moins 5 heures.

La conservation est parfaitement assurée. Toutefois, le poisson, par ce procédé, ne peut pas être "vitrifié" par une mince couche de glace, ainsi que cela se fait par l'emploi de la congélation par l'air. Il est donc nécessaire de procéder à un emballage soigneux. Aussi longtemps que la peau du poisson demeure intacte, la pénétration du sel de la saumure est légère et peut être pratiquement négligée. Mais ceci, à une condition, c'est que cette saumure soit portée à une température suffisamment basse pour assurer une congélation rapide, condition nécessaire, du reste, pour assurer la conservation prolongée.

Un point important, c'est que la déperdition en poids, du poisson ainsi conservé est moindre que par la conservation à l'air sec. Ce procédé assure également une meilleure préservation de la texture des tissus. Il peut être rendu suffisamment rapide pour prévenir toute exsudation d'eau des fibres musculaires. Il en résulte qu'après dégel, la texture du poisson ainsi conservé est à peu près la même que celle du poisson frais. En raison des conditions parfaites de conservation et de la rapidité avec laquelle l'opération s'effectue, ce procédé se recommande pour le traitement de grandes quantités de poissons.

Si on prend en considération la très lente pénétration du sel, on conçoit que les meilleurs résultats puissent être obtenus par l'emploi, comme saumure, d'une solution de chlorure de sodium.

La température de congélation est un point qui mérite d'être pris en considération. Elle joue, en effet, un rôle important au point de vue financier, puisqu'elle entraîne des frais d'autant plus élevés que le point de congélation à atteindre est plus bas. Les expériences poursuivies ont montré, en ce qui concerne les harengs, que pour obtenir une congélation complète, la température doit être abaissée à —9°4 C.

La température à employer doit être déterminée, dans une certaine mesure, en tenant compte de ce fait que, plus elle est basse, d'autant plus lente est la pénétration du sel dans le poisson. Toutefois, dans le cas de poissons huileux, comme le hareng, la pénétration du sel ne cause pas de difficulté à aucun moment. En ce qui concerne les poissons blancs, la température de la saumure peut être plus basse. Ainsi, pour les soles, par exemple, les meilleurs résultats s'obtiennent avec une saumure portée à —17°8 C.

(A suivre)

LA TOMATE EN CONSERVE

Une lettre intéressante, que nous recevons de la *Dominion Canners, Limited,* nous indique entre autres renseignements utiles, que les experts, spécialistes de l'alimentation d'un grand collège d'agriculture, ont dressé un tableau des quantités de fruits et de légumes en conserves nécessaires pour nourrir sainement, pendant une année, une famille de cinq personnes.

Ce tableau recommande l'usage de tomates quatre fois par semaine, de légumes verts six fois, et de fruits dix fois par semaine. Cette famille se servira donc de quatre-vingt pintes de tomates, de cent vingt pintes de légumes verts, de cinquante pintes de légumes à amidon, de deux cent vingt pintes de fruits, et de quarante pintes de confitures, gelées et compotes.

Les tomates, comme l'on sait, renferment des vitamines qui préservent du scorbut, et solubles dans l'eau: l'on pourra à certaines saisons, les remplacer modérément par des oranges. Mais règle générale, enfants et grandes personnes devraient chaque année faire une consommation abondante et de tomates et d'oranges.

LES ETIQUETTES FRAUDULEUSES

L'on nous écrivait de Deschambault, il y a quelques jours, que nombre de plaintes avaient été reçues à la réunion annuelle de la Société de Pomologie, et des propriétaires d'arbres fruitiers de la province de Québec. Il paraîtrait que la nomenclature de fruits, telle qu'indiquée sur les étiquettes des essences, parfums et confitures, n'était pas toujours absolument exacte.

Plusieurs membres ont déclaré que nombre de jus de fruits, ou nommés comme tels, dont on se sert pour parfumer les crèmes à la glace et les boissons gazeuses, ne renfermaient pas trace véritable du fruit nommé sur l'étiquette. De même les confitures, marmelades et conserves étaient, paraît-il, fréquemment falsifiées. Les confitures de framboises, par exemple, étaient entièrement vierges du moindre fragment d'une framboise, mais bien faites de pommes, parfumées chimiquement.

Il fut décidé de demander au gouvernement provincial de s'occuper de cette question des plus importantes.

Citons à la réunion de Deschambault, les savantes causeries du docteur J.-C. Chapais, de Saint-Denis, sur la culture des fruits, et du Père Léopold, de La Trappe, sur la culture des glaïeuls.

Les membres de la Convention furent les hôtes du ministre de l'Agriculture, qui était représenté par M. J.-H. Lavoie. A la fin de la session, plusieurs d'entre eux visitèrent la ferme gouvernementale du Cap Rouge et les établissements de MM. Dupuy et Ferguson, près de Berthier.

Parmi nos compatriotes qui étaient présents à cette importante réunion, citons, à part ceux nommés plus haut, MM. J.-H. Talbot, H. Maheu, S. Roy, N. Beaux, J.-C. Magnan, A. Noiseux, S. Noiseux, G. Larose, J. Desmarais et J. Moncel.

LA FABRICATION DE L'OLEOMARGARINE

Les nouveaux règlements régissant la fabrication et la vente de l'oléomargarine sont entrés en force le 19 août. Il faudra un permis qui sera donné par le ministère de l'Agriculture pour importer ou fabriquer ce produit.

Celui-ci ne pourra pas être fabriqué dans un établissement où l'on travaille le beurre, ni dans une beurrerie. Les ingrédients qui entreront dans sa fabrication devront être approuvés par l'inspecteur du gouvernement avant d'être employés.

On ne pourra pas se servir des mots *beurre, crêmerie* ou *laiterie* ni du nom d'aucune race de vaches dans les annonces de ce produit. Aucun de ces mots ne devra être imprimé sur les enveloppes. Ce produit doit être vendu dans son enveloppe originale sur laquelle se trouve le sceau de l'inspecteur.

Le mot oléomargarine devra être imprimé en lettres capitales sur chaque enveloppe. Les hôtels, les restaurants et salles à manger où l'on sert de l'oléomargarine aux clients devront mettre en évidence des pancartes annonçant ce fait. Une amende de $500 peut être imposée aux délinquants.

LE SUCRE EN ANGLETERRE

La récente augmentation du prix du sucre en Amérique a eu une répercussion rapide en ce pays, et a occasionné une hausse pour toutes les sortes. La consommation mondiale de sucre augmente avec une telle rapidité que les prix fermes actuels ne sont nullement considérés comme le maximum.

Par bonheur, les pluies de ces dernières semaines ont exercé un effet salutaire sur les récoltes croissantes, tant pour la canne que pour la betterave, et il se peut qu'en ce qui concerne le sucre de betterave européen, la production actuelle dépasse les prévisions. Ceci aura pour premier résultat de paralyser les achats allemands qui se font maintenant en Angleterre comme en Amérique.

Le *Magazine de Wall Street,* après avoir dans sa dernière édition, passé en revue la situation du sucre termine par les conclusions suivantes:

"Le changement le plus important qui soit survenu en ce qui concerne ceux qui ont placé de l'argent dans cette industrie est moins la transformation qui s'est opérée depuis six mois que les perspectives qui se présentent pour l'année prochaine et probablement pour deux ou trois saisons à venir.

En tenant compte des réserves qui existeront encore le 1er janvier, l'approvisionnement mondial du sucre sera inférieur de 1,500,000 tonnes à celui de 1922. Plus d'un million de tonnes de ce déficit proviennent de la diminution de la récolte de Cuba 300,000 tonnes de celle de la récolte de sucre de betterave aux Etats-Unis et il est certain que par suite de la sécheresse les récoltes de Porto-Rico et de Saint Domingue seront aussi inférieures à celles de cette année.

La seule partie du globe où l'on s'attend à une augmentation c'est en Europe où le gain sera approximativement de 400,000 tonnes.

LE HOMARD

Les nouveaux empaquetages de homard font pressentir une hausse notable des prix. Ceci, paraît-il, résulte des efforts considérables, et souvent infructueux, des pêcheurs pour réunir une prise suffisante.

L'empaquetage du printemps n'est généralement expédié vers nos marchés qu'à la mi-été, mais la prise de la dernière saison est pratiquement absorbée et quelques maisons ont déjà commencé de faire de modestes expéditions.

Le prix est haut, et, à moins d'augmentation de la prise, il se tiendra aux mêmes niveaux que lors de l'ouverture, alors qu'il était de $4.25 à $5.00 la douzaine pour des demies.

LES LANGUES DE BOEUF MISES EN CONSERVE

Les langues destinées à être mises en conserve doivent, en premier lieu, être nettoyées avec beaucoup de soins. Après lavage, on les gratte, afin de les débarrasser du sang et de la matière visqueuse, ainsi que de toutes les impuretés dont elles peuvent se trouver plus ou moins souillées. Cette première opération terminée, les langues sont ensuites refroidies graduellement afin de les amener à une température voisine de 3°, 3 C. environ. Cette opération demande de vingt-quatre à trente-six heures, selon les dimensions de la pièce.

Il ne faut pas oublier qu'une langue est une pièce de viande, rugueuse au toucher en raison de sa structure externe, et tout particulièrement des papilles dont sa surface supérieure se trouve recouverte. Cette pièce de viande, éminemment charnue, chez les herbivores en particulier, se trouve enfermée dans une enveloppe externe, dans une gaine relativement épaisse, où elle est en quelque sorte hermétiquement scellée. C'est pour cette raison, précisément, qu'après l'abatage de l'animal, on recommande de la refroidir lentement, afin qu'il ne se produise pas de contractions pouvant altérer ses qualités culinaires.

Les langues, mises dans la saumure, ne se comportent pas toutes de la même manière. Il en est qui, dans une saumure concentrée, subissent une rétraction, et par conséquent une diminution de volume. Sur d'autres, au contraire, la saumure agit d'une manière inverse, provoquant, en quelque sorte, une augmentation globale de la pièce soumise à son action. Ces variations proviennent, vraisem-

blablement, de la constitution intime des tissus dont sont formées les diverses langues, lesquels réagissent différemment sous l'action de la même saumure.

Les procédés employés pour le salage et la préparation des langues, en vue de la conserve, varient selon les idées propres de celui qui les prépare; ils varient également selon le but auquel les langues sont destinées.

Certains emploient les procédés suivants: les langues, après traitement préparatoire (lavage), sont placées dans des barils d'une contenance de 100 litres environ. Pour la préparation de la saumure, on emploie 10 kg. 500 de sel, auquel on ajoute 1 litre 604 environ de sirop et 310 gr. de salpètre. Les barils sont ensuite remplis d'eau, et après les avoir fermés, on les roule suffisamment afin d'assurer la dissolution complète des produits employés, l'homogénéité de la saumure, ainsi qu'un mélange intime de celle-ci avec les viandes qu'elle baigne. Il faut avoir soin de rouler le baril, de nouveau, au bout de 5, 10 et 15 jours. Par ce procédé, les viandes se trouvent salées à point au bout de vingt à vingt-cinq jours. Ce procédé, dit *The National Provisioner* (20-12-19), convient particulièrement pour des langues destinées à être consommées sur **place.**

D'autres fabricants emploient un procédé différent de celui que nous venons d'exposer, par les proportions des matières employées pour préparer la saumure. On place les langues dans des barils d'une contenance de 149 kg. 685 environ. Elles sont recouvertes d'une saumure à 90°. D'autre part on fait dissoudre 500 gr. de salpètre et 560 gr. de sucre fin qu'on ajoute au contenu du baril. Ce dernier est ensuite soigneusement roulé afin d'assurer, en même temps qu'un mélange intime, une répartition uniforme, dans la saumure, de ces substances. On a soin, d'ailleurs, de rouler le baril au bout de 10 jours, puis après 15 jours de traitement. Par l'emploi de ce procédé, le salage des langues se trouve effectué au bout de 20 à 25 jours.

LES PATES ALIMENTAIRES

(Suite et fin)

Pour le macaroni, le vermicelle, les nouilles, l'on se sert de presses verticales. Les pâtes sortent continuellement, et sont reçues sur des châssis qui servent à les porter au séchoir.

Les fils de vermicelle sont de divers diamètres, les plus fins sont les cheveux d'ange, les plus volumineux atteignent la grosseur d'une forte ficelle. Ces fils sont coupés, en faisceaux, à des longueurs uniformes, ils sont souvent pliés en boucles ou nattes. Pour cette fabrication, la semoule est généralement additionnée de farine de gruau, afin de donner du liant à la pâte. En principe, la proportion de gruau doit être d'autant plus forte que l'on se propose de produire un vermicelle plus fin. Il faut même employer exclusivement des gruaux lorsque l'on veut produire du vermicelle extra-fin.

Le vermicelle doit être de teinte claire, d'odeur et de goût bien francs. Et surtout il ne doit pas se délayer dans le liquide bouillant lors de la confection du potage

Le macaroni se fait en plusieurs grosseurs, le plus fin n'est pas troué et représente une sorte de gros vermicelle. La pâte à macaroni doit être très ferme, elle est faite exclusivement avec des semoules.

Les nouilles, nouillettes et autres pâtes de fantaisie, se font de façon analogue.

Pour les petites pâtes à potage, l'on emploie des presses horizontales. Un couteau, fixé sur la presse, coupe la pâte en petites lamelles, au fur et à mesure de sa sortie des orifices de la plaque. Ces pâtes sont soumises aussitôt à l'action d'un ventilateur puissant.

Des tuyaux en zinc les conduisent dans un tambour cylindrique en tôle perforée, où elles se décollent les unes d'avec les autres et prennent une sorte de glaçage. L'opération terminée, ces pâtes sont portées au séchoir Dans le séchoir les pâtes sont placées sur des châssis. La pièce est ventilée et l'on y maintient une température de 30 à 35 degrés.

Les pâtes inférieures, et surtout celles qui sont obtenues avec des mélanges dans lesquels il entre des semoules de riz et des fécules, sont souvent colorées au curcuma.— (Ch. Groud, dans *L'Alimentation nouvelle*).

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent particulièrement aux industries de l'alimentation :

214—*Beurre.* Crêmerie japonaise désire offre maxima de 5,000 livres par mois. — 50 livres à la caisse.

343—*Fruits en conserve.* Commissionnaire hollandais désire représentation canadienne.

344—*Légumes déhydratés.* Maison française désire communiquer avec exportateurs

206—*Fruits secs.* Firme anversoise, fournissant la marine et d'importantes industries hollandaises, désire cotations.

210—*Produits alimentaires.* Commissionnaires de Liverpool désire représentation : farine, légumes, fruits, poissons en conserve.

ON DEMANDE A ACHETER

Quelques chars de bois de chauffage: érable, mérisier ou autre bois dur. Livraison immédiate. Ecrire en donnant prix au Casier 165, le "Prix Courant".

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars cinquante cents par action, sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal, le et après lundi le deux octobre prochain, aux actionnaires enregistrés vendredi le quinze septembre prochani, à trois heures p. m.

Par ordre du Conseil d'Administration,

A.-P. LESPERANCE,
Gérant-général.

Montréal, le 30 août 1922.

Confiserie -- Pâtisserie

LA JOURNEE DES BONBONS

L'industrie de la confiserie annonce que "la journée du bonbon" sera cette année, le 12 octobre, et tous les confiseurs du pays sont invités à collaborer à son succès.

Voici donc une opportunité psychologique de créer une demande encore plus considérable qu'elle ne l'est actuellement. C'est maintenant la mode de faire "des journées" pour toutes sortes de choses... Nous avons, par exemple, la journée des mamans, et la journée de l'hygiène, et ces dates signifient pour le grand public des devoirs et des obligations toutes aussi précises que ceux qui se rattachent à Pâques ou à Noël.

Il n'y a aucune raison pour que les gens mangent plus de bonbons ces jours-là que tout autre jour; mais, telle est la puissance de la suggestion qu'il n'est aucun doute que les ventes seront fort augmentées le douze octobre. Il s'agit simplement de l'annoncer...

Le bonbon, à part sa valeur purement hygiénique et qui fut si bien démontrée pendant la guerre, est le cadeau par excellence. Il s'offre également aux parents comme aux enfants ou à la fiancée. Il appartient donc au confiseur de populariser chez le public, l'idée du bonbon, comme aliment sain; d'activer pendant cette saison un commerce qui est généralement apathique; et enfin, de stimuler les détaillants à parfaire leur stock en dépit de l'inactivité coutumière de cette époque.

Que les marchands fassent donc des étalages spéciaux, et dans leurs vitrines, et sur leurs comptoirs; qu'ils dressent un plan de publicité spécial, et par lettre et dans les journaux; qu'ils envoient même des présents peu coûteux à certains bons clients ou aux hôpitaux; et qu'ils n'hésitent pas à organiser quelques parades ou processions locales qui ne sauraient avoir que le meilleur effet.

UN CONGRES DU SUCRE

Un congrès du sucre s'ouvrira à la Havane, au milieu de novembre prochain.

Toutes les questions touchant la production du sucre y seront traitées, ainsi que la création de raffineries munies de l'outillage moderne.

CONFISERIE ET CACAO EN AUSTRALIE

La grande fabrique de confiserie et de cacao qui est actuellement construite à Claremont par les maisons britanniques affiliées *Cadbury, Fry* et *Pascall,* a commencé sa fabrication. La confiserie produite se vend maintenant dans toute l'Australie, et des expéditions régulières partiront de Hobart. On annonce que les chocolats seront aussi bientôt mis en vente.

LES FRUITS

La récolte de fruits au Canada est abondante et le coût de mise en conserve est plus bas qu'il ne l'a jamais été depuis nombre d'années, communique M. L.-F. Burrows, secrétaire du conseil d'Horticulture canadien.

LES ABRICOTS

On communique, de Californie, que la récolte de l'abricot sera plus abondante que l'année dernière, mais que l'abricot déhydraté sera moins considérable que les vingt-cinq millions de livres de l'année dernière.

Les prix sont élevés et, seule, une vague de chaleur hâtant la maturité des fruits empêcherait les metteurs en conserves de traiter toutes leurs réserves et forcerait les planteurs à dessécher leurs propres abricots.

Les cotes d'ouverture furent de 17½ à 18 ½ sous la livre.

LES PECHES DEHYDRATEES

Nous connaissons maintenant les prix des nouveaux empaquetages de pêches californiennes déhydratées, et ceux-ci sont plus considérables que l'année dernière. C'est le résultat d'une demande intense pour la mise en conserves qui a ainsi haussé les cotes des pêches sèches.

Les pêches pelées coûtent un sou de plus, et les expéditions sont promises pour la fin d'août et les premiers jours de septembre. Notons que les cotations des trois grandes compagnies d'exportation sont les mêmes.

D'autre part, le rétablissement du change fait que nous n'en souffrons pas, et peut-être même que nous y trouverons avantage.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

J. Budyk vs J. A. Weiner, 2280 Avenue du Parc, appartement 63, 9 septembre à 11 a. m. M. F. Robillard.

Alice Leblanc vs Geo. A. Girouard, 36 de Lorimier, 11 septembre à 10 hrs a. m. J. H. Dockstader.

Rex vs F. A. Baldwin, 561c Wolfe, 11 septembre à 1 heure p. m. J. M. E. Coutu.

M. Gordon vs D. Mendel, 857 Champagneur, 11 septembre à 11 a. m. Ant. Lapierre.

F. Forth & Son, Ltd. vs Antoine Graveline, 449 St-Paul Ouest, 9 septembre à 10 a. m. S. C. Marson.

O. Miller vs B. Gaiman, 108 Avenue des Pins, 11 septembre à 11 a. m. R. Drainville.

Girouard Taxi Service Ltd. vs Alb. Simon, 269 Ste-Catherine Est, 11 septembre à 11 a. m. A. C. Brouillette.

J. P. Abel Fortin, Ltée vs Can. Heel & Block Service Co., Ltd., 250 16ème avenue, Lachine, 12 septembre à 11 heures a .m. J. B. Trudeau.

C. H. Chaussé vs J. W. Crawford, 2-337 Notre-Dame Ouest, 11 septembre à 11 heures a. m. J. B. Trudeau.

C. H. Chaussé vs Aimé Laviolette, 135 Place Youville, 11 septembre à 1 heure p. m. J. B. Trudeau.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Robert Rosen vs O. B. Brenner, Montréal, $192.

Saul Laufer vs Mauris Bath Lack Sol. Lazarevitch, J. Friedman, Montréal, 1ère classe.

Dan. R. Burrill et al vs J. Ls. Prud'homme, Montréal, $365.

Anselme Letang vs Ls. Andrioni, Fk Boara, Montréal, $840.

Crédit Montréalais, Ltée vs W. Herbert Evans, H. De Lorimier, C. F. Graham.

John Brady vs United Gen. M. Comm. Incorporation, Ltd., Montréal, $7482.

Hudon & Orsali, Ltd. vs W. Brière, St-Adolphe d'Howard, $14.

Ls. E. Parent vs Dame Jeanne Archambault, Montréal, 4ème classe.

Gault Bros., Ltd. vs Johnny Bouchard, Chicoutimi, $400.

Dame G. Champagne (Mme W. Forest) vs J. Geo. Beaudry, Montréal, $400.

Emmaus Robin vs J. A. Lecompte, Joseph Laughran, (Willie Shoe Reg'd) Montréal, $376.

Frères de la Charité St-Vinvent de Paul vs O. Laviolette, Montréal, $422.

Arthur Bengle vs Armand Dubuc, Montréal, $194.

Nap. Urgel Lacasse vs Omer Pagé, Montréal, 4ème classe.

Dymitrius Lewinczuz vs Henders & Co., Ltd., Montréal, $800.

John Broidy vs London Gen. Ins. Co., Ltd., Montréal, $4489.

J. Frédéric Lefebvre et al vs J. Herménégilde Gagnon, Bernadette Vanier, veuve Gilbert Gagnon (Mme Albert Edmond Hébert, $5,000.

Dame Emilie Clavel vs Cie d'Assurance Mont-Royal, Montréal, 4ème classe.

W. Quenneville vs Nap. Sénécal, Montréal, $474.

People's Mutual Building Soc. Calss B. vs Wilbur Kingsley Kennedy, Montréal, $1642.

Wm. Haley vs A. E. Marcil, Montréal, $104.

Dame Marie Hélène Boucher (Mme Victor Archambault) vs Vincent de Paul Béchard, Montréal, $351.

J. D. Langelier, Ltée vs Geo. Martin, Montréal, $113.

John Mustacalais vs N. Menotti, Montréal, $758.

A. V. Robert vs L. A. Achim, 4ème classe.

L. Girard vs A. Lapalme, Montréal, $130.

A. Rousseau vs E. Beauchemin, Montréal, $148.

Dame M.-Louise Roy vs J. A. Mercier, E. Gammard, Montréal, $100.

A. Blondin et al vs A. Poplin, Montréal, $86.

Mlle Roszlie Dubé vs Emm. Grenier, $317.

Jos. Delisle vs P. A. W. Dupré, Montréal, $200.

Sydney Croysdill vs Odilon Bastien, Montréal, $420.

Wm. S. Lighthall vs W. Jacobs, Montréal, $510.

Lawlor Leblanc vs Sam. Abramovitch, Montréal, $268.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

C. Brault vs Alcide Giguère, Montréal, $90.

J. T. Gravel vs J. E. R. Martel, Montréal, $16.

J. T. Gravel vs Robestien Joly, Montréal, $27.

H. J. Kastner vs Ernest Therrien, Montréal, $50.

B. B. B. Co., Ltd. vs D. D. Grenier, Montréal, $18.

H. Roy vs J. B. Aubertin, Montréal, $27.

C. Viau vs Eug. Sauriol, Montréal, $80.

Cohen's, Ltd. vs Ls. Andrews, Montréal, $40.

Mme R. A. Mayer et vir vs E. P. Commerford, Montréal, $19.

A. Cécyre vs Ls. Lebeau, Montréal, $90.

I. Dupré et al vs Hubert Talbot, Montréal, $72.

H. Simon & Sons, Ltd. vs Modern System Lunch, Montréal, $56.

J. A. Tougas vs Emile Gauthier, Montréal, $50.

Chipman Dart, Ltd. vs Max Getz, Montréal, $41.

E. Gohier vs Amédée Paquette,, Montréal, $21.

Cie d'Administration Générale vs Emile Bisaillon, Montréal, $24.

Maison Hochelaga vs V. A. Godin, Montréal, $16.

M. Carrière vs Noé Pintal, Montréal, $52.

M. Marcovitch vs Roméo Avon, Montréal, $30.

N. Dorfman vs G. Lederman, Montréal, $50.

Poyaner's, Ltd. vs Jos. Prévost, Montréal, $24.

Veuve H. Lebrun vs Mme A. Séguin, Montréal, $47.

P. T. Légaré & Co., Ltd. vs Sam. Charland, Montréal, $63.

G. North Western Tel. Co. vs Cannick Films Co., Ltd., Montréal, $58.

J. Borduas & Co. vs J. L. Dion, Montréal, $49.

A. Moore vs Einer Hanson, Montréal, $80.

Mme P. Ouimet et vir vs Télesphore Fréchette, Montréal, $66.

V. Lumgis vs Chs Davidson, Montréal, $61.

A. Bouliane vs A. Cloutier & Co., Montréal, $55.

A. Cadieux vs Victor Houle, Montréal, $24.

H. Valade vs Donat Mathieu, Montréal, $35.

L. Lepage vs Rodrigue Alarie, Montréal, $57.

P. Heffernan vs Maxwell Cummings, Montréal, $61.

A. J. Laplante vs Dan. Peterson, Montréal, $44.

C. de l'Etoile vs J. B. Legault, Pointe Claire, $15.

L. H. Thornton vs H. J. Beaman, Pointe Claire, $30.

P. Jetté vs Verdun Motor Transport, Verdun, $19.

M. Naran vs R. Rogers, Verdun, $18.

American Technical Society vs J. A. Degrace, Verdun, $10.

Cohen's, Ltd. vs Cécilia Piché, Verdun, $24.

Noble Cloutier, Ltd. vs J. G. Marceau, $63.

E. Simard vs Henri Mathieu, $72.

J. E. Renault vs Philippe Robin, Montmagny, $26.

S. Caplan et al vs Chs. Essex, Saint-Lambert, $16.

Forest & Frères Ltd. vs D. E. L'Ecuyer, Coteau du Lac, $70.

CANADA

UNE SESSION
DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le

LUNDI, 11 SEPTEMBRE PROCHAIN,

à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et agents de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif,
L. J. LEMIEUX.

Bureau du shérif

Montréal, 22 août 1922

Vendez à vos Clientes des Produits dont vous êtes sûr qu'elles seront satisfaites

Un épicier cherche à vendre et à plaire à ses clientes.

Ses clientes cherchent à acheter des produits de qualité, et elles apprécient les conseils de l'épicier parce qu'elles savent qu'elles peuvent se fier à son jugement et avoir confiance dans sa sincérité.

Les épiciers avisés se rendent compte partout que cela paye de vendre et de recommander POST TOASTIES, GRAPE-NUTS, INSTANT POSTUM et POSTUM CEREAL, parce que ces produits bien établis sont toujours d'une haute qualité, qu'ils donnent toujours satisfaction et qu'ils sont une source intarissable de nouvelles commandes.

La Canadian Postum Cereal Company cherche à donner à l'épicier les produits qu'il aime à vendre — en grosses ou petites quantités selon **ses** désirs ou **ses** besoins.

La revente de ces produits ne fait jamais de doute. Douze mois dans l'année de publicité vigoureuse et convaincante, et des prix raisonnables qui laissent un bénéfice satisfaisant pour l'épicier, permettent aux fabricants des POST TOASTIES, GRAPE-NUTS, INSTANT POSTUM et POSTUM CEREAL de **garantir** la vente du moindre petit paquet.

Demandez un jeu de pancartes et de dispositifs d'étalage pour vos devantures et vos comptoirs — nous nous ferons le plus grand plaisir de vous les envoyer gratuitement.



Canadian Postum Cereal Company, Ltd.,
45 Front Street East, Toronto.
Usine : Windsor, Ontario.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 6 septembre 1922.

Il n'y a pas de changement à signaler sur le marché des porcs vivants. Les prix restent stables par suite d'une bonne demande pour les approvisionnements, et il se fait un assez bon commerce de lots choisis de $12.50 à $13.00 les 100 livres, pesés en descendant des wagons. Le marché des porcs abattus est stable aussi, mais la demande est quelque peu limitée, surtout pour les petits lots de stock frais tué de l'abattoir de la ville qui se vendent $19.00 les 100 livres.

Il se fait encore un bon commerce stable dans la plupart des lignes de viandes fumées, et le marché est très actif, mais les prix restent les mêmes que ceux de la semaine dernière. Le ton du marché du bacon est ferme par suite des approvisionnements plutôt limités sur place et de l'augmentation de la demande. Il est coté actuellement de 30c à 32c la livre. Les approvisionnements de jambons sont amplement suffisants pour répondre à tous les besoins et des ventes se font à 30c pour ceux de 8 à 12 livres; les lourds se vendent 28c et les jambons cuits à 47c pour les plats et à 45c pour les ordinaires.

La demande pour le saindoux ne montre pas d'amélioration sensible, mais il se fait un bon commerce pour le marché local et celui de la campagne. Le saindoux est coté actuellement à 17c en morceaux de 1 livre; à 15c en seaux de bois de 20 livres et de 14c à 14½c la livre en tierces.

Il n'y a rien de remarquable à noter sur le marché des oeufs. Les oeufs strictement frais sont fermes et en demande stable pour la consommation locale. Il se fait un bon commerce à 40c la douzaine. Toutefois, la demande pour les oeufs d'entrepôt continue d'être limitée avec les choisis cotés de 34c à 35c la douzaine et les No 1 à 28c.

Le marché des produits de l'érable n'offre rien de remarquable à noter. La demande pour les approvisionnements continue d'être tranquille par suite de la petite consommation à cette époque de l'année, et, en conséquence, les affaires sont tranquilles et les prix restent sans changement. Le sirop d'érable No 1 est coté à $1.65 le bidon; le No 2 à $1.30. Le sucre No 1 se vend 16½c la livre et le No 2 15½c en morceaux de 1 livre.

Un bon commerce stable continue d'être fait dans les petits lots de patates sur les marchés de la ville, et les prix restent fermes avec des ventes de variétés de Québec de 70c à 80c le sac de 80 livres. Il ne semble pas encore se faire de ventes au char pour livraison immédiate ou future et sous ce rapport le marché est tranquille.

A cause des prix plus bas en vigueur samedi dernier, aux halles de la campagne pour le beurre de crémerie, un ton plus facile caractérise actuellement le marché local et les prix ont enregistré une autre baisse. Il se fait un commerce plutôt limité pour le meilleur crémerie qui est coté de 34¼c à 34½c la livre. Le bon crémerie se vend 33c la livre.

Il n'y a pas de changement à noter sur le marché du fromage, mais le ton reste ferme par une bonne demande de renseignements des importateurs anglais pour les approvisionnements. Toutefois, les ventes sont plutôt limitées et le marché est plus tranquille qu'il l'était à la fin de la semaine dernière. Le fromage de l'Ontario est coté à 16¼c et celui de Québec à 16c la livre.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 6 septembre 1922.

Porcs vivants		13.00
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis		19.50
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)		0.30
Longes (trimées)		0.28
Longes (non trimées)		0.26
Epaules (trimées)	0.21	0.22
Saucisse de porc (pure)		0.18
Saucisse de boeuf		0.11
Saucisse, la Belle Fermière		0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière		0.15
Quartiers devant		0.06
Longes		0.25
Côtes		0.18
Haut côté	0.10	0.11
Hanches		0.12
(Vaches) —		
Quartiers derrière		0.14
Quartiers devant		0.05
Longes		0.22
Côtes		0.16
Chucks		0.10
Hanches		0.11
Veaux (suivant qualité)	0.10	0.12
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps		0.20

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 6 septembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.36
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.34
	12/16	0.34
	16/20	0.24
	20/25	0.23
	25/30	0.22
	30/35 et plus	0.21
Bacon :		
Déjeuner, Maple Leaf		0.37
Déjeuner, Marque Gunns		0.31
Jambons Cottage		0.32
— Picnic		0.21
— bouillis		0.47
— rôtis		0.53
— sandwich		0.52

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.14½
Tinettes	60 —	0.15
Seaux	20 —	0.15½
Seaux	10 —	0.15½

Causeries Quaker

Travaillant pour Vous —

1,300,000 journaux qui seront vos "commis"



Pensez à ce que cela veut dire pour vous. Vers le milieu de septembre, nous allons mettre au travail plus d'un million et quart de journaux qui agiront comme "commis" pour vous faire faire des ventes — et ils seront continuellement au travail durant toute l'année.

Ces commis se recruteront parmi les journaux de tous les grands quotidiens du Canada dont la circulation totale se chiffre à 1,300,000 copies par jour.

Le message de ces "commis" sera sous forme d'une série de grandes annonces intéressantes, dont le but est de faire **vendre les "Avoines Quaker" plus rapidement.**

Cette campagne de publicité sera lue par tous vos clients — ils voudront acheter plus d'"Avoines Quaker". Plus d'un million et quart de familles au Canada vont demander des "Avoines Quaker" plus que jamais auparavant.

Cela veut dire —

Que tous les épiciers feront plus de ventes, un virement plus rapide et de plus gros profits. MAIS—

Pour que ces annonces **travaillent pour vous,** pour obtenir le maximum de l'accroissement des ventes qu'elles vont produire et en retirer les plus gros profits possibles, il vous faudra coopérer avec elles. Dites au public que vous vendez les "Avoines Quaker". Placez immédiatement beaucoup d'"Avoines Quaker" sur vos tablettes—en prévision des demandes prochaines—et ayez-en un abondant stock. Ne courez pas le risque de perdre même une seule vente.

Pour retirer tous les profits de cette demande, vous n'avez qu'à profiter de cette campagne de publicité pour faire un étalage de vitrine des "Avoines Quaker"lorsque les annonces paraîtront dans les quotidiens de votre territoire. Ecrivez-nous ou demandez au représentant "Quaker", à votre fournisseur ou à votre grossiste une liste des dates de l'insertion de ces annonces.

Placez votre commande ou écrivez-nous aujourd'hui même — et de cette façon vous ferez le premier pas pour coopérer avec cette grande campagne de publicité dont le but est de

Faire vendre les "Avoines Quaker" plus rapidement.

The Quaker Oats Company

Peterborough et Saskatoon

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Seaux	5 —	0.16
Seaux	3 —	0.16
Blocs	60 —	0.16½
Blocs	30 —	0.17

Shortening Picrus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :

Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.38
— choisis	0.35
— No 1	0.29
— No 2	0.26

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.36	0.37
Beurre, crêmerie No 2	....	0.35
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc la lb.	0.15
— — ambré, la lb.	0.13
— — brun, la lb.	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.17	0.18
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 6 septembre 1922.

Oeufs No 2	0.26
Oeufs	0.28
Oeufs choisis	0.35
Oeufs strictement frais	0.40

BEURRE

Beurre	0.36
Beurre en pain d'une livre	0.37
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.35
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.34
Dairy, solide, 50 lbs.	0.30

FROMAGE

Double, la lb.	0.18
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 6 septembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	37.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits	....	0.48
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb.	0.11	0.18

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 6 septembre 1922.

Prix payés pour les volailles vivantes:

Poule	0.20
Poulet	0.23
Dindes	0.30
Dindons	0.33
Oies	0.10
Canards domestiques	0.15
Canards du lac Brôme	0.35
Chapons	0.35

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 6 septembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.20
Brochet	....	0.15
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.40
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.20
Saumon Gaspé	....	0.26
Saumon Colombie, rose	....	0.24
Maquereau	....	0.18
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.15
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.06	0.07
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.32
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.30
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.90	11.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	18.50
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	15.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No. 1), le brl.	12.00	13.00
Morue verte, petite, No. 2	9.00	10.00
Morue verte, grosse, brl.	13.00	14.00

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad.	16.00
Huitres en écailles, amér. brl.	16.00
Huitres solides Standard, canistre No 1	3.50
Huitres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.20
2ème Patente	6.70
Forte à boulanger	6.50

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.10
Farine à engrais, 1ère	4.20
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne F.o.b. Montréal	23.25
Gru par tonne F.o.b. Montréal	25.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	33.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 6 septembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Nouveau No 1	19.00	20.00
No 2	17.00	18.00
Trèfle mêlé	15.00	16.00
Paille		12.00

Avoine:

No 2 C.W. (34 lbs.)	0.57½
No 3 C.W.	0.53½
No 1 Feed	0.48
No 2 Feed	0.46

Blé-d'Inde:

No 2, jaune	0.79
No 3, jaune	0.78

Orge:

No 3 C.W.	0.70
No 4 C.W.	0.68
Alimentation (d'après qualité). (Fonds canadiens)	rare

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	22.00
Gru, par char	20.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 6 septembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:	
Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50
Sirop de blé-d'Inde blanc:	
Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50
LASSIES :	
Wagons	0.05
Barils	0.05¼
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06
Boîtes de 2 livres:	
(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)
Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50
Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:	
Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:		
Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	....
Abricots, slabs	....	....
Pêches	....	0.23
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	....	....
Pelures séchées:		
Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mêlangées et tranchées) doz.	2.00	3.60
Raison:		
En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.17
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.16
Dattes, vrac	....	....
Farcies, boîtes de 8 lbs	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	....
Figues 1¼s, la lb.	....	....
Figues 2½s, la lb.	....	....
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	....	....
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....	....
Pruneaux (boîtes de 25 lbs):		
20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.17
50-60s	....	0.16½
60-70s	....	0.15½
70-80s	....	0.13½
80-90s	....	0.13
90-100	....	0.12

LE SUCRE

Dominion	6.90
Atlantic extra granulé	7.25
Acadia, extra granulé	7.25
St. Lawrence, extra granulé	7.25
Glace, baril	7.45
Glace (caisses de 25 lbs.)	7.85
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.65
Jaune No 1	6.85
Jaune No 2	6.75
Jaune No 3	6.65
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.35
En poudre, 50s	7.55
En poudre, 25s	8.25
Cubes et dés, 100 lbs	8.95
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.05
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.25
Cubes, paquets de 2 lbs	9.25
En morceaux, Paris, barils	7.85
En morceaux, 100 lbs	7.65
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	8.05
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	9.00
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	9.75
Crystal Diamond, barils	7.85
" " boîtes, 100 lbs.	7.95
" " boîtes, 50 lbs.	8.05
" " boîtes, 25 lbs.	8.25

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	....	0.19
Amandes (écalées)	....	0.44
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.12	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.10½	0.11½
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	....	....
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Pecans, grosses, No 2, police	....	....
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	....	....
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	....
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 6 septembre 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets	0.25	0.35
Patates nouvelles, Montréal, la poche	0.75	1.00
Tomates de Montréal, bte	0.50	1.25
Pommes, le quart	2.00	5.00
Oignons, la poche	....	2.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18. . .	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb. . . lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb. —	0.45
Flocons avoine, 20s.	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz., ... 2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s.	4.60
Riz puffé.	5.50
Farine, caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse . . .	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz. .	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts. .	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse . .	6.40
Blé à porridge, 20s caisse . .	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.20
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz	4.30
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch 1s. lb. . .	0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb. .	0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Argo Corn Starch, 1s. lb. . .	0.07½
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.	0.07½
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé. . .	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs). . .	4.75
Orge mondé (98 lbs).	3.25
Hominy gruau, (98 lbs). . . .	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.). . . .	2.50
Graham, baril.	....
Oatmeal (standard granulé). .	4.00
nuél).	3.90
Avoine roulée, 90c (en vrac) .	3.45

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot.	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs..	6.00
Pour bouillir, le boisseau. . .	
Lima, Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot.	3.00
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité.	0.07

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 6 septembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	5.50
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	6.50
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	7.50

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique.	4.00
Cachets Mal de Tête.	1.50
Cachets Pressés.	1.50
ELIXIR de Foie de Morue. . .	7.50
Emulsion, grosses bouteilles. .	9.00
Essences Gingembre.	2.75
Eau Florides, pteites.	3.00
Eau Florides, grandes.	7.00
Liniment Blanc.	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron La grosse.	2.75 30.00
Pain Relief.	3.00
VIN Fer et Boeuf.	7.50
Vin de Quinine.	11.00
Vin St-Antoine.	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse). .	144.00
Stock Food, boîte fserblanc. . .	7.50
Stock Food, en gros paquets. .	4.50
Stock Food, petits paquets . .	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch..	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch..	1.15
Onguent sabots, la douz. . . .	3.25
Paudres à vers, la douz. . . .	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 6 septembre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux . . .	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne . . .	....	0.12
Américaine (high est) .	....	0.25
Gingembre Jamaïque . .	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées . . .	....	0.28
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	0.25
Poivre blanc.	....	0.30
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades . . .	0.26	0.30
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais.	0.20	0.22
Cannelle, Chine, la lb. . .	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue .	....	0.25
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento). .	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 6 septembre 1922.

Grillé	La livre	
Java.	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique.	0.39	0.47
Bogota.	0.39	0.45
Macaraibo.	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique.	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte . .	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé . . .	0.48	0.55	0.56	0.75
Thés Ceylan vert:				
Young Hyson No 1 . . .			0.49	0.55
Young Hyson No 2 . . .			0.42	0.46
Young Hyson non coloré			0.40	0.44
Hyson No 1			0.41	0.46
Hyson No 2			0.36	0.39
Gunpowder Tea:				
Pinhead			0.49	0.65
Imperial			0.36	0.41
Pea Leaf.			0.28	0.34

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s.	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax . . .	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s.	5.35	5.55

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,	
Extra fins.	24.00
Surextra fins.	26.00
Très fins.	22.00
Fins.	19.00
Mi-fins.	17.50
Moyens.	16.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s, douz. . . .	....	1.75
Pommes, gal. douz. . . .	....	5.25
Blueberries, 2s.	....	2.40
Grosseilles noires, 2s douz	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz. .	3.10	3.15
Framboises, 2s.	....	3.25
Fèves, Refuges.	....	1.60
Blé-d'Inde (2s.).	1.25	1.45
Betteraves, 2 lbs.	....	....
Carottes (tranchées) 2s.	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	....
Epinards, 3s.	....	....
Epinards Can. (2s.) . . .	....	2.20

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Epinards, Californie, 2s..	....	2.30
Tomates, 2s.	....	1.35
Tomates, 2½s.	1.75	1.80
Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons	....	5.75
Citrouille, gallon (douz).	....	1.70
Pois, standards	1.55	1.60
Pois early June, (douz.).	1.80	1.85
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.27
Pois, 2s., 20 oz.	....	2.12

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 6 septembre 1922.

Oranges de Californie	9.00	10.50
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie	....	5.00
Cantelopes, le crate	....	5.00
Pêches canadiennes, le panier	....	1.00
Prunes, le panier	....	0.80
Poires, le panier	....	0.90
Tomates, le panier	....	0.75
Poires (Bartlett)	....	2.75
Citrons de Messine	....	4.50
Bananes	4.00	4.50
Dattes lb.	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée	.	6.00
Oranges de Californie, la boîte	9.00	11.00
Pommes Duchesse No 1.	....	4.00
Pommes Duchesse No 2.	....	3.25
Céleri de la Floride	.	9.00
Tomates, canadiennes, boîte.	.	1.50
Oignons Espagnols	.	5.00
Oignons Egyptiens, la lb.	.	0.05
Concombres de Montréal, douz.		0.20
Patates, le sac de 80 lbs.	.	1.25
Asperges canadiennes, panier.		2.75
Choux, la douzaine.	.	0.85
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.	.	0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.	.	0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.	.	0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.	.	0.14
Blé-d'Inde nouveau, le sac de 10 douzaines.		2.50

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once		la douz.	1.50
—	— 2 —	—	2.75
—	— 2½ —	—	3.00
—	— 5 —	—	5.50
—	— 8 —	—	9.25
—	carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
—	— 2 —	—	2.35
—	carré, 2 —	—	2.70
—	— 4 —	—	4.75
—	— 8 —	—	9.00
—	— 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque Liberty	la livre	1.00
— Star	—	1.35
— Seal	—	1.50
— X	—	1.90
— XX	—	2.40
— XXX	—	3.00
— XXXX	—	3.50
— XXXXX	—	4.00
— XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection: bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club: bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).

Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.

Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc.	la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces	2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille	2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 61, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 6 septembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.75	3.00
Peaux d'agneau, ville. . .	0.50	0.60
Peaux d'agneau, campagne	0.40	0.50
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.13
No 2, la lb.	....	0.12
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb..	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb.	0.22	0.24
Laine, mon lavée.	0.16	0.18
Deacons	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse. . .	5.76

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge).	
Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
"XXX" (étiquette ronge),	
Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Crescent (étiquette rouge).	
Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Crescent (étiquette rouge).	
Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Superbe (étiquette rouge).	
Paquets de 3 lbs., la douz.	2.10
Superbe (étiquette rouge).	
Paquets de 6 lbs., la douz.	4.10
Crêpes (étiquette rouge).	
18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.	2.25

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45
10 boîtes	7.40
25 boîtes	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte	3.90
5 boîtes	3.85
10 boîtes	3.80
25 boîtes	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:
Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte	7.00
5 boîtes	6.95
10 boîtes	6.90
25 boîtes	6.85

Princess Flakes
Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes	4.15
25 boîtes	4.10

Princess Flakes
Baril de 130 lbs, la lb. 0.17

Princess Flakes
Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons	3.90
25 cartons	3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4	dz. de	2	onces. la dz.	0.96
—	4	—	4	—	1.20
—	4	—	6	—	1.65
—	4	—	8	—	2.00
—	2	—	12	—	2.75
—	4	—	12	—	2.70
—	2	—	16	—	3.45
—	4	—	16	—	3.40
—	1	—	2½	lbs. la dz.	8.40
—	½	—	5	lbs. la dz.	15.60

Csse assortie { 2 dz. 4 oz. / 1 dz. 12 oz. la cse 8.50 / 1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75



LA SAISON DES TOMATES BAT SON PLEIN!

Ketchup aux tomates CLARK

Soupe aux tomates CLARK

Ces deux excellents produits sont fabriqués, aujourd'hui, avec des tomates canadiennes, fraîches et de premier choix, par une maison canadienne.

Faites votre commande le plus tôt possible.

W. Clark Limited, MONTREAL

Etablissements à Montréal, P.Q., St-Rémi, P.Q., Harrow, Ont.

NECTAROL



SIROP POUR LA TOUX *DU* Dr Hervay

Autrefois: "SIROP DE GOUDRON"

Le NECTAROL est annoncé, aimé, demandé et reconnu depuis 20 ans, le meilleur sirop pour la toux, la bronchite, les rhumes, etc. Contenant les principes actifs du GOUDRON DE HETRE, DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET DU MIEL, il est également bon pour l'enfant, l'adulte et le vieillard.

N'en perdez pas la vente.
Ayez-le toujours en stock.

SPECIAL EVITEZ LES CONTREFACONS

PHONE MAIN 1814

Tous les Marchands de Gros de la Province de Québec, Peuvent vous Fournir le NECTAROL

Spécifiez et exigez NECTAROL

Propriétaires:

THE HERVAY CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED
ST-BASILE, PRES QUEBEC.

Succ. MONTREAL, 1 RUE ST-LAURENT.

Table Alphabétique des Annonces

A

Acme Glove Works, Limited .. .. Couverture
Assurance Mont-Royal 42

B

Banque Molsons.. 44
Banque Nationale 28
Banque Provinciale du Canada.. 44
Banque d'Epargne 19
Bureau du Shérif 21
Beach Foundry Limited.. 31
British Colonial Fire Ins. Co. 42
Brodeur, A. 28
Brodie & Harvie, Limited.. 4

C

Canadian National Carton Co., Ltd.. .. Couverture
Canadian Postum Cereal Co., Ltd. 22
Chamberlain Medicine Co. 4
Clark, Wm., Limited.. 29
Côté & Lapointe.. 42
Couillard, Auguste.. 42

D

Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. 8

E

Eddy, E. B. Co., Limited.. 8

G

Gagnon, P. A. 42
Garand, Terroux & Cie.. 42

H

Hervay Chemical Co. 30
Heinz, H. J. Co. 4
Hôtel Victoria.. 42

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 11

J

Jonas & Cie, Henri.. 6

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 38
Laporte, Martin, Limitée.. 10
Leslie & Co., Ltd., A. C. 44
Lloyd Commercial.. 42

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 9
Match Co., Ltd. .. .. Couverture
Mathieu, J. L. Cie.. 6
McArthur Co., Alex.. 42
Ministre des Finances.. 7
Montbriand, L. R. 42
Montreal Biscuit Co. 8

N

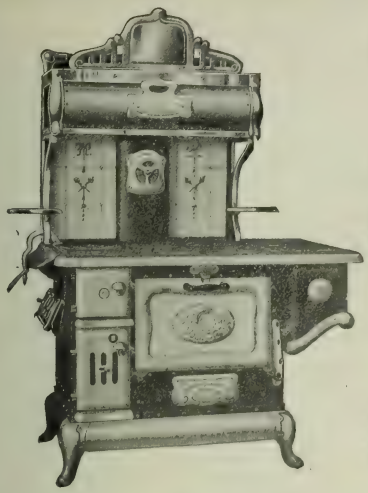
National Breweries.. 5
Niagara District Grape Growers, Ltd. 3

Q

Quaker Oats Co., Ltd. 24

W

Western Assurance Co. 42



LA SANS TUYAU "BEACH"

offre plus d'avantages pour la vente que toute autre fournaise sans tuyau

La confiance fait naître la confiance

Il est un vieil axiome qui dit que pour qu'un vendeur puisse convaincre les autres, il doit d'abord être convaincu lui-même. Si vous êtes sincère, vous serez cru.

Dans les appareils de chauffage, la ligne "Maple Leaf" de poêles, ranges et fournaises crée la confiance. Ils prouveront toutes les affirmations que vous ferez; ils plairont à vos clients et ils vous feront faire de l'argent.

L'agence "Maple Leaf" dans votre localité est une précieuse acquisition.

"FALCON" MAPLE LEAF

L'un des modèles de la ligne "Maple Leaf"

L'un aristocrate parmi les poêles d'acier qui prouvera toutes les affirmations que vous ferez à son sujet. Il est fait dans plusieurs superbes dessins, qui en font un ornement pour n'importe quelle cuisine. Il donne continuellement une satisfaction parfaite. Le "Falcon" fait faire de l'argent au marchand et lui amène de nouveaux clients.

Ecrivez aujourd'hui même pour avoir tous les renseignements.

Les chambres pour le retour de l'air et l'air chaud sont scientifiquement proportionnées et construites de façon à ce que la meilleure circulation soit obtenue, afin de retirer toutes les unités de chaleur du combustible consommé.

Le compartiment intérieur, divisant les chambres de l'air et du retour de l'air est fait avec une enveloppe extérieure en grosse tôle galvanisée, une enveloppe intérieure en fer-blanc et un entre-deux en amiante.

La clef du régistre du courant d'air direct est placée à un endroit commode et à la portée. La tige du régistre partant de cette clef pour aller au régistre est en dehors des conduites et de la chambre de combustion. Le régistre est de la dimension ordinaire et il est muni d'un dispositif pour l'explosion automatique des gaz, chose très essentielle lorsque le charbon employé renferme un gros pourcentage de gaz.

Un espace approprié a été réservé pour l'installation d'une section à eau chaude. Le tuyau pour l'eau chaude peut passer par le haut du radiateur ou par la partie supérieure du cadre de la porte du foyer. Le tuyau du retour de l'air passe par la partie inférieure du cadre de la porte du foyer.

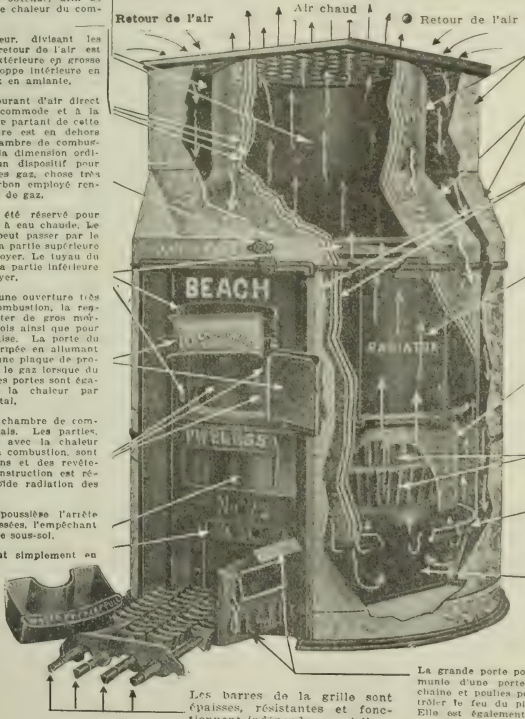
Les deux portes donnent une ouverture très large à la chambre de combustion, la rendant commode pour ajouter de gros morceaux de charbon ou de bois ainsi que pour le nettoyage de la fournaise. La porte du haut, si elle est laissée fermée en allumant la fournaise, agit comme une plaque de protection contre la fumée et le gaz lorsque du combustible est ajouté. Les portes sont également protégées contre la chaleur par d'épais revêtements en métal.

L'enveloppe de la grande chambre de combustion est en acier épais. Les parties, venant en contact direct avec la chaleur extrême des produits de la combustion, sont protégées par des plaatrons et des revêtements en fonte. Cette construction est résistante et donne une rapide radiation des unités de chaleur.

Cette conduite pour la poussière l'arrête lorsque les grilles sont brassées, l'empêchant ainsi de se répandre dans le sous-sol.

Les grilles s'enlèvent tout simplement en enlevant cette plaque.

Le grand plat pour l'eau est commodément placé à l'ouverture, sous la porte du foyer, en avant de la conduite de la poussière. A un endroit où les parties chauffées produisent l'évaporation rapide de l'eau. L'humidité donnée par ce plat produit l'air humide si nécessaire à la bonne santé.



Les barres de la grille sont épaisses, résistantes et fonctionnent indépendamment l'une de l'autre. On peut les accoupler en les reliant par des attaches-barres. Elles s'enlèvent aussi facilement en enlevant la plaque des grilles.

La grande porte pour les cendres est munie d'une porte à bascule avec chaîne et poulies permettant de contrôler le feu du plancher au-dessus. Elle est également munie d'un registre (damper) à coulisse.

Les enveloppes des chambres à air peuvent être ajustées à la hauteur de n'importe quel sous-sol.

L'absence des angles et des coudes courts réduit la friction et empêche l'accumulation de l'air donnant par suite une circulation facile et libre de l'air à l'intérieur et à l'extérieur de la fournaise.

Des barres spéciales avec de longs boulons filetés sont fixées aux revêtements intérieur et extérieur de sorte que la fournaise peut être assemblée facilement et que l'on peut avoir des joints parfaitement étanches.

Le radiateur est du modèle fer à cheval et très grand. Sa partie intérieure forme la chambre de combustion. Il est épais et solidement construit, tous les boulons et les tiges se trouvant en dehors de la chambre de combustion et des conduites. L'enveloppe en acier du radiateur est fixée solidement aux ondulations en fonte, donnant un joint étanche contre les gaz.

Le plastron empêchant la chaleur directe du foyer de venir en contact avec la partie inférieure de l'enveloppe inférieure prévient la formation des contre-courants d'air chaud et augmente par suite l'expansion libre et facile de l'air réchauffé dans la chambre à air chaud.

Un foyer, en deux parties, avec de grosses ondulations sont réunies ensemble par des joints profonds pour le rendre résistant et prévenir l'échappement de la poussière et du gaz. Il est garanti.

L'enveloppe de la chambre de l'air chaud commence à la bonne hauteur à partir de la base et permet que le retour de l'air vienne immédiatement en contact avec les parties chaudes.

Un très grand cendelar qui peut être nettoyé facilement à cause de ses extrémités carrées.

BEACH FOUNDRY LIMITED

Bureau-chef et fabrique à Ottawa, Canada.

SUCCURSALES:

126 Princess Street, Winnipeg, Man.

1090 Hamilton Street, Vancouver, C.B.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 2 septembre 1922.

ACTES Dr VENTES

La Corporation Episcopale Catholique Romaine de Sherbrooke à Alfred Lusignant, lots 1451-105-1 et 2, Quartier Sud. Prix $9,000.00.

Alfred Bilodeau à J. W. Crochetière, lot 710-47, Quartier Est. Prix $400.00; payés.

J. W. Crochetière à Bélanger et Bégin, lot 710-47, Quartier Est. Prix $400.00; payés.

Thomas Flannery et al, à J. A. Savard, lot 834-5, Quartier Est. Prix $1,650.00; payés.

Cecil Tart à Alfred Hooper, lots 12h et 12i, rang 7, Ascot. Prix $9750.00; $7,150.00 payés.

Mme Norbert Foucault à C. O. Biron, lot 856, Quartier Est. Prix $4,500.00; $500.00 payés.

Succession Mme Oliva Boucher à Oliva Boucher, ½ ind., lot 26a, rang 2, Ascot. Prix $810.00; payés.

L. P. Wyatt à E. S. Gleason, partie lots 71-1 et 2, Orford. Prix $1,100.00; payés.

Mme John Cuzner à E. A. McGee et Robert Gilles, ½ S. lot 1469-1, Quartier Sud. Prix $4 000.00; payés.

C. A. Parsons à P. A. Hill, partie lot 16j, rang 7, Compton. Prix $300.00; payés.

Joseph Patenaude à Louis Boisvert, lot 2b, rang 9, Compton. Prix $3,300.00; $500.00 payés.

Succession C. W. Cate à Mme W. O. Rothney, partie lot 42, Quartier Nord. Prix $1,000.00; payés.

Fletcher Pulp & Lumber Co. Ltd. à Alfred Mitson, lot 992, Orford. Prix $350.00; payés.

Fletcher Pulp & Lumber Co. Ltd. à Parker Powers, lot 866, Orford. Prix $1.00; payé.

HYPOTHEQUES

Oliva Lemire à Mme E. A. Pagé pour $1,000.00, affectant lot 13j, rang 13, Ascot.

Jérémie Guay au Rév. P. J. Bérubé pour $600.00, aaffectant lot 5b, rang 7, Compton.

George Harton à Mme Louis Lachance pour $2,500.00, affectant lot 1444-92, Quartier Sud.

George Morin à J. S. Mitchell & Co. Ltd., pour $434.79, affectant lot 7-138, Quartier Sud.

Urbain Beaudoin à Mme J. S. Moreau, affectant lot 21a, rang 5, Compton.

Luc Gouin à Sherbrooke Loaan & Mortgage Co. pour $2,000.00, affectant ½ O. lot 440, Quartier Est.

QUITTANCES

E. A. McGee à Mme John Cuzner de l'hypothèque du 11 fé-

William Morris à Oliva Lemire, de l'hypothèque du 7 septembre 1916.

J. H. Thurner à S. C. Cowan, de l'hypothèque du 5 mai 1916.

Bail par A. A. Thornton à P. J. Smith, pour 20 mois du 1er septembre 1922, du magasin sur partie lot 618 quartier nord, pour $22.30 par mois pour ledit terme.

Déclaration de décès et transmission affectant 1/9 indivise du lot 26a rang 2, Ascot, appartenant à Joseph Louis Boucher, et revenant à son père, Oliva Boucher, et ses frères et soeurs. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur la succession.

Déclaration de décès et transmission de feu A. G. Hawker, affectant 1/2 lot 747 quartier est, revenant à sa fille, Lillian S. Hawker. Aussi reçu du Percepteur du Revenu Provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur la succession de feu A. G. Hawker.

Droit de passage par E. C. Ross à Southern Canada Power Co., Ltd., sur lot 165 Orford.

Droit de passage par Mme Joseph Charest à Southern Canada Power Co., Ltd., sur lot 110 Orford.

Droit de passage par Joseph Vermette à Southern Canada Power Co., Ltd., sur lot 313 Orford.

Droit de passage par W. E. Hetherington à Southern Canada Power Co., Ltd., sur lot 515 Orford.

Droit de passage par R. F. Collins, à Southern Canada Power Co., Ltd., sur lot 416 Orford.

Droit de passage par Joseph Simard à Southern Canada Power Co., Ltd., sur lot 554 Orford.

Droit de passage par Mme F. W. Odell et al à Southern Canada Power Co., Ltd., sur lot 29 Orford.

Droit de passage par Mme J. A. Bélanger à Southern Canada Power Co., Ltd., sur 1/3 lot 613 Orford.

Contrat de mariage entre Philippe Samson et Mlle Laurette Bourque, stipulant séparation de biens.

BREFS EMANES EN COUR DE CIRCUIT

A. Chevalier et al vs Léon Glasser, Sherbrooke, $30.00.

Cité de Sherbrooke vs A. L'Heureux, Sherbrooke, $39.00.

Cité de Sherbrooke vs Dame E. Desruisseaux, Sherbrooke, $16.00.

H. Morin et al vs E. Tremblay, Windsor, $33.94.

J. T. Bourassa vs J. Fontaine, Milan, $52.60.

H. Morin et al vs J. Blanchette, Windsor, $9.68.

C. C. Cabana vs W. Frédette et al, Brompton, $43.33.

W. W. Swallow et al vs J. Boisvert et al, Barnston, $62.15.

W. B. McCaw vs W. C. Prewer, Sherbrooke, $17.75.

Cité de Sherbrooke vs J. Kushner, Sherbrooke, $72.20.

Cité de Sherbrooke vs G. Frappier, Sherbrooke, $56.65.

L. O. C. Mignault vs A. W. Thomas et al, Foster, $46.21.

J. Fisher vs L. Schachter, Rock-Island, $23.61.

H. F. McClung vs B. D. Desautels, Ditton, $25.00.

A. Leclerc vs A. Dupont, Sherbrooke, $66.00.

P. J. Girard vs J. St-Pierre, Richmond, $19.59.

C. Tremblay vs A. L. Dupuis, Coaticook, $50.00.

Cité de Sherbrooke vs J. O. C. Mignault, Sherbrooke, $67.00.

T. Larochelle vs A. Baillargeon, Sherbrooke, $14.10.

T. Larochelle vs E. Couture, Sherbrooke, $8.55.

T. Larochelle vs P. Lecomte, Sherbrooke, $45.25.

J. S. Mitchell & Co. vs J. H. Desfossés, Avenir, $54.43.

M. S. Schwartz vs N. Péginat, Richmond, $76.40.

J. O. Dufour vs G. Bilodeau, Sherbrooke, $3.40.

J. H. Jalbert vs P. D. Colby, Johnsville, $91.75.

Hovey Packing Co. vs R. W. Hogg, Sherbrooke, $30.00.

J. S. Mitchell & Co. vs L. Shufelft, Sutton, $21.00.

J. A. Savard vs A. Bédard, Beebe, $66.30.

G. W. Crombis et al vs E. St-Cyr, Windsor, $52.74.

G. H. St-Pierre vs O. Pouliot, Auckland, $44.00.

N. Massé et al vs J. A. Boucher, Windsor, $83.23.

Hercules Garment Co. vs B. David, Richmond, $50.48.

A. Rousseau vs N. R. I. Aitkenhead, Sherbrooke, $15.00.

W. Lazure vs P. Therrien, Magog, $10.00.

M. T. McKee vs P. Goupil, Richmond, $27.05.

V. Denault et al vs A. Dion, Sherbrooke, $72.65.

A. E. Fish & Sons vs H. M. Edson, Hatley, $71.95.

V. Benoit vs E. St-Louis, Sherbrooke, $72.00.

Can. Light Rod Co. vs E. Fortier, St-Fortunat, $33.40.

J. A. Goulet vs T. Bourbeau, Wotton, $27.20.

G. F. Moore vs J. Nicolle, Sherbrooke, $64.88.

J. A. Goulet vs D. Chishalm, Gould, $45.05.

A. Boisvert vs R. Martel, Sherbrooke, $39.42.

Dame P. Fréchette vs L. Boutin, Sherbrooke, $29.14.

Dame P. Fréchette vs T. Bourassa, Sherbrooke, $26.12.

Dame P. Fréchette vs O. Giroux, St-Joseph, $34.88.

A. Boisvert vs F. X. Paquette, Vallée Jonction, $70.00.

W. J. Bell vs W. Denault, Sherbrooke, $15.00.

W. Wilder vs C. E. Taylor, East-Angus, $48.66.

F. Campbell vs A. Hooper, Ascot, $51.00.

J. A. Beaumier vs A. Chartier, Waterville, $32.30.

Muser Bros. vs N. Rassie, East-Angus, $91.76.

J. A. Lazure vs J. O. Dumont, Paquetteville, $10.00.

J. A. Lazure vs A. Roberge, Paquetteville, $21.80.

P. Breton vs J. Côté, Sherbrooke, $60.00.

N. Scheib vs G. Dupreme, Sherbrooke, $6.50.

N. Scheib vs A. Bellegarde, Sherbrooke, $20.00.

F. O. Rand vs V. Bernard, Hatley, $19.53.

M. Weinstein vs Dame E. Desjarlais et vir, Sherbrooke, $9.25.

Seard Roebuck & Co. vs W. Seney, Ditton, $46.50.

M. O'Bready et al vs E. Bourget, Windsor, $28.75.

C. C. Cabana vs J. E. Lévesque et al, Sherbrooke, $85.00.

H. Cardinal vs F. X. Gagnon, Sherbrooke, $90.00.

M. Echenberg et al vs Dame C. Doyle, Sherbrooke, $47.50.

N. Lambert vs E. Benoit, fils, Orford, $5.00.

J. J. Charbonneau vs J. A. Turcotte, Windsor, $23.10.

Merchants Mercantile vs O'Donnell & Morissette, Sherbrooke, $15.00.

J. W. Beaupré vs J. Letarte, St-Félix, $78.85.

H. L. Henrichon vs A. Savard et al, Mégantic, $47.05.

P. E. Beaudoin vs W. B. Sanders, Stanstead, $14.06.

P. E. Beaudoin vs A. Matteau, Windsor, $18.44.

Page & Shaw Co. vs J. A. Couture, East-Angus, $57.91.

E. J. McIver vs W. Giguère, Eaton, $33.60.

A. O. Norton vs J. Tanant, Bury, $13.75.

A. O. Norton vs F. Drew, Barnston, $15.00.

A. Montour vs Dame R. Koussaya et vir, Montréal, $23.59.

J. A. Vaillancourt vs C. D. Blac, Sherbrooke, $5.00.

J. A. Vaillancourt vs Dame I. Maher, Sherbrooke, $6.00.

BREFS EMANES EN COUR SUPERIEURE

L. P. Clément vs W. R. Webster & Co., Sherbrooke, $125.00.
L. Archambault vs J. Lee, Bolton, $364.05.
X. Stebenne vs A. Forand et al, Magog, $215.35.
Banque Nationale vs C. E. McKee et al, Barford, $141.20.
E. Inkel vs W. Senecal, Barnston, $147.70.
E. DeChamplain vs B. Cliche, Dudswell, $2300.00.
N. Mariasine vs W. Witty, Sherbrooke, $290.00.
D. Bessette vs E. Dupuis, Sherbrooke, $132.00.
R. I. Vallée vs J. N. P. Moreau, St-Joseph, $280.00.
Codère & Fils, Ltée vs J. B. N. Jolicoeur, St-Evariste, $232.10.
J. D. O'Bready et al vs C. E. Tarte et al, Ascot, $422.43.
H. Verret vs R. E. Bouchard, Coaticook, $131.65.
A. J. Bissonnet vs C. J. Jenkins, Stanstead, $25000.00.
E. Trudeau vs A. Nadeau, Cleveland, $300.00.
F. Leblond vs W. Morissette, Brompton, $100.00.
W. B. McCaw et al vs J. H. Christie, Sherbrooke, $203.61.
H. Jalbert vs N. Lafrance, Québec, $112.00.
V. Béchard vs G. A. Blais, Sherbrooke, $464.19.
Walter Blue & Co. vs M. Bourrret, La Patrie, $204.00.
J. Yates et al vs J. Pender, Windsor Mills, $999.99.
J. S. Mitchell & Co. vs G. E. Denault et al, Asbestos, $843.75.
E. Léger vs A. Bourgault, Windsor, $118.00.
J. D. O'Bready et al vs A. C. Page et al, Brompton, $309.16.
L. Vallières vs A. Ruel et al, St-Isidore, $302.06.
E. Crête vs M. Routhier, Paquetteville, $115.00.
A. Bélanger vs R. A. MacKee et al, Cookshire, $170.47.
T. Therriault vs C. L'Etoile, Brompton, $207.21.
T. C. Cabana vs Hôpital St-Vincent de Paul, Sherbrooke, $25,000.00.
A. Scott vs W. Morissette, Brompton, $222.50.
Webster Motors vs L. P. Clements, Sherbrooke, $387.55.
A. Bergeron vs A. Meunier, Orford, $126.18.
A. Martineau vs A. Pinard, East-Angus, $400.00.
E. A. Martin et al vs W. Montminy, Magog, $833.96.
G. Séguin vs A. Bussières, Rock-Island, $160.00.
H. Cryons vs G. Pelerin, East-Angus, $100.00.
A. B. Hunt vs Noé Lallier, Scotstown, $203.61.
A. Ferland et al vs J. J. Boucher, Piopolis, $395.98.
M. Bourassa vs D. Foucault et al, Brompton, $280.32.
E. Tourigny vs A. Lucier et al, Magog, $164.00.
E. Tourigny vs J. Brochu et al, St-Claude, $143.27.
G. Olivier vs N. Larochelle, St-Julien, $154.40.
A. Bélanger vs R. A. Mackie, New-York, $170.37.
H. Sutton vs J. L. Wootten, Clifton, $3000.00.
Z. Vachon vs L. Murphy, East-Angus, $5000.00.
E. Tourigny vs L. A. Picard et al, Windsor, $332.06.
V. J. Palmer vs Dame F. Pope, Buckingham, $180.93.
E. Picard vs L. A. Picard, Windsor, $806.00.
E. Picard vs L. A. Picard, Windsor, $500.00.
C. Leclerc vs A. Poulin, Brompton, $104.53.
J. Nicol et al vs W. Greer, Jr., Ormstown, $315.80.
M. Echenberg et al vs Dame E. Lapierre et vir, Sherbrooke, $138.95.
A. Provencher vs L. Fréchette, Orford, $364.54.
A. Provencher vs C. L'Etoile, Brompton, $638.28.
A. Allie vs E. Vallée, Sherbrooke, $125.00.
J. O. Royer vs A. Leclair, Sherbrooke, $206.00.
Omic Co., Ltd. vs H. Boisvert, St-Camille, $151.56.
X. Maurice vs A. Leclerc, St-Claude, $212.76.
J. Elkin & Co. vs N. Tepper, East-Angus, $398.82.
C. Fortier vs E. Bouffard, Sherbrooke, $114.46.
P. T. Légaré, Ltée vs J. E. McCrae, Lennoxville, $200.00.
M. O'Bready et al vs I. Emond, Bulwer, $148.30.
G. Bouassaly vs H. Boutara et al, Sherbrooke, $202.56.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 28 août au 2 septembre 1922.

Vente—Donat Belle-Isle à J. Roméo Sarasin, 1704, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Shérif des Trois-Rivières à Aimé Descoteaux, p. 70, Saint-Séverc.
Seconde copie—Shérif des Trois-Rivières à Aimé Descoteaux.
Obligation—Roméo Sarasin à Prime Sarasin, 1704, Cité Trois-Rivières.
Quittance—T. D. Lévesque à Donat Belle-Isle.
Avis de jugement—Joseph Lessard et Dame C. Proulx, 1755 127 141, Trois-Rivières.
Jugement—Joseph Lessart et Dame C. Proulx.
Exercice de réméré—Jules Babineau et Adélard Flageolle, p. Sainte-Flore.
Obligation—Jules Babineau et Adélard Flageolle, p. 613, Ste-Flore.
Garantie collatérale—Jules Babineau à Shawinigan Lumber Co., p. 613, 198 Ste-Flore.
Vente—Urbain Boulanger à George Vézina, p. 628 205, Sainte-Flore.
Quittance et main-levée—Ernest Bornais à Antonio René, etc.
Testament—Vve Alexandre Bertrand.
Extrait mortuaire—Vve Alexandre Bertrand.
Résiliation de bail—Joseph Courteau à Vve Amédée Fournier, 628 272 298 299, Sainte-Flore.
Obligation—Arthur Diamond à Max Diamond, 1124 76 48, Cité Trois-Rivières.
Vente—Paul Lafrenière à Elie Descoteaux, 15C 4 Rg, 14B 3 Rg, Saint-Elie.
Quittance—Vve Adolphe Lafrenière à Elie Descoteaux.
Vente—Shérif des Trois-Rivières à Max. Villemure, 18 4 Rg, Saint-Elie.
Seconde copie—Shérif des Trois-Rivières à Max. Villemure.
Vente—L. Dom. Ouellette à Henri Girard, 886 888 889 890, Cité Trois-Rivières.
Garantie hypothécaire—J. A. Chevalier et fils à Urgèle Lebeau, 868 867 864 865 866 Cité Trois-Rivières.
Vente—Arsène Bellemare à Emile Duberger, p. 2, Paroisse Trois-Rivières.
Obligation—Wilfrid Lambert à Téles. D. Lévesque, 1755 251, Cité Trois-Rivières.
Quittance—Léon Dénoncourt à Wilf. Lambert et al.
Quittance—Jos. A. Levasseur à Wilfrid Lambert et al.
Vente—Gustave A. Laurin à Alp. Massicotte, p. 1971, Cité Trois-Rivières.
Obligation—Daniel Gravel à D. Chênevert, p. 951 944, Cité Trois-Rivières.
Obligation—Edgar Vaillancourt à Emile Héroux, 491 p. 492 193 625 687 Yamachiche.
Quittance—Caisse Populaire des Trois-Rivières à Daniel Gravel.
Obligation—Georges St-Pierre et F. N. Aboud (in trust), 24 21 Pointe-du-Lac.
Vente—Cidoric Plante à Théode Benoit, 294 Paroisse Trois-Rivières.
Mariage—J. Rosaire Lacroix et Delle C. C. Marchand.
Vente—J. F. Boulais et al à Josué Gélinas, 1124-59 48, Cité Trois-Rivières.
Vente—Josué Gélinas à Philippe Janvier, 1124-59 48, Cité
Vente—P. L. Hubert ès-qual à J. E. Hétu, 329 330 331 332 Cité Trois-Rivières.
Seconde copie—P. L. Hubert ès-qual, à J. E. Hétu.
Mariage—Joseph Denoncourt et Delle Dorilla St-Louis.
Vente—Arsène Bellemare à Donat Pellerin, p. 2, Paroisse Trois-Rivières.
Vente—Ferdinand Paquette à Hercule Benoit, 510 Cité Trois-Rivières.
Mariage—N. G. A. Hanna et Delle Salémie Aboud.
Donation—Vve Victor Gélinas à Raymond Gélinas et al.
Déclaration sociale—"Béliste & Frère".
Vente—George Vézina à Joseph Desbiens, p. 628 205 Sainte-Flore.
Obligation—Joseph Desbiens à Vve Albert Labranche, p. 628 204 Sainte-Flore.
Vente—Shaw, W & P. Co. à J. Henri Valiquette, 628 393 394 392 Sainte-Flore.
Quittance—Joseph Dumas à Philippe Laneville.
Déclaration d'immeubles—Georges Brousseau re Succ. Dame Euch. Brousseau, p. 1693 Cité Trois-Rivières.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Dame Euch. Brousseau, p. 1693 Cité Trois-Rivières.
Déclaration d'immeubles—Marie Louise Guilbert re Succ. Théophile Héroux, 52 284 54, Pointe-du-Lac.
Quittance de droit sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Théophile Héroux, 52 284 54 Pointe-du-Lac.
Testament—Marie-Louise Guilbert.
Déclaration d'immeubles—Marie-Louise Guilbert, 52 284 54, Pointe-du-Lac.
Quittance de droits sur succession—Marie-Louise Guilbert, 52 284 54, Pointe-du-Lac.
Obligation—James Philibert à Adem. Ricard, p. 140 Sainte-Flore.
Abandon—Ulric Gaulin à Dosithée Leduc, p. 125, Sainte-Flore.
Obligation—Maxime Gendron à Alph. Lapointe, 339 Yamachiche.

Vente Amable Rouseau à Dame Ph. Philibert, p. 93 Sainte-Flore.
Vente—Delle Laurentine Couture à Frk. Trépanier, p. 93-61, Sainte-Flore.
Obligation—Amédée Déziel à Cyprien Lesieur, p. 139 140, Ste-Flore.
Quittance—Denis Gélinas à Dlle O. De Grandmont.
Quittance Dosithée Leduc à Ulric Gaulin.
Quittance Dame Hubert Ayotte à J. F. Trottier.
Quittance—Henry Bourassa à Sévère Lacombe.
Cession de biens Honora Gélinas à Henri Bisson.
Déclaration—Honora Gélinas à Henri Bisson, 625 125, Sainte-Flore.
Cession de biens Hector Rivard à Henri Bisson.
Déclaration Hector Rivard à Henri Bisson, p. 267 267 7, Sainte-Flore.
Cession de biens—Loguay Arsenault à Henri Bisson.
Déclaration—Loguay Arsenault à Henri Bisson, 624 411 422 423 Sainte-Flore.
Cession de biens Achille Duquet à Henri Bisson.
Déclaration—Achille Duquet à Henri Bisson, 42 280 Sainte-Flore.
Quittance—Ulric Lehouiller à William Gélinas.
Main-levée Nap. A. Gélinas à Hector Rivard.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

X. Laroche vs Adalbert Neault, Trois-Rivières, $68.78 — compte.
Ls. Ph. Normand vs C. Lemay, Grandes-Piles, $25 — services professionnels.
P. E. Ouellette vs Delle Annie Nicol, Mont-Carmel, $26.80 — balance de compte.
Antonio Clermont et al vs Jules Gervais, Saint-Narcisse, $53.55 — billet.
Joseph-Pierre Corbin vs Samuel Daviau, Pont Saint-Maurice, $67.50, — dette.
Félix Després vs Herman Brouillette, Cap-de-la-Madeleine, $28.55 — dette.
Henri Langlois vs Amédée L'Heureux, Shawinigan Falls, $50 — billet.
La Banque de Montréal vs Philippe Dessureault et al, Ste-Flore Est, $52.09 — dette.
J. W. Dessureault vs Aldéric Héroux, Trois-Rivières, $32.55— dette.
Dame C. Laurin et vir vs Napoléon Lamirande, Grand'Mère, $25.33 — compte.

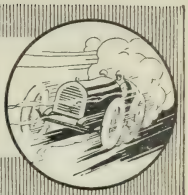
—o—

Renseignements de Québec

Vente—A. P. Patenaude à Odina Pageau, 628 St-Ambroise.
Vente—Emile Richard et al à Cyrille Verrault, 455-456 St-
Quittance Alex. Boucher à Vve Elie Bédard, 630 St-Ambroise.
Quittance Héritiers de Pierre Pélisson à Vve Chs B. Manger.
Vente—Wilf. Thibault, 434 235 et 236 St-Roch Nord.
Vente S. Jules LaRue à Georges Lavoie, 80 52 58 58 46 N.-Dame.
Vente oblig. Georges Lavoie à J. Alp. Tousignant, 80-52 N.-Dame.
Quittance Cie Mutuelle d'Immeubles à F. X. Dompierre.
Obligation Ans. Thibaudeau à J. A. Drolet, 21 22 17 18 66 de 684, Charlesbourg.
Obligation—A. W. Dion à Dlle Virginie Dion, 435-309 et 110, St-Roch Nord.
Promesse de vente—Anselme Thibodeau à J. A. Drolet, 21 22 17 18 66 de 684, Charlesbourg.
Promesse de vente—Adj. Bouret à G. Lamontagne, 348 de 509 St-Roch Nord.
Concession—Ursulines de Québec à J. L. Bisson, 79 et 80, Notre-Dame.
Donation—Nap. Giroux à Philippe Giroux, 214 Beauport.
Obligation Phil. Giroux à L. Jos. Mathieu, 214 (235-1-B) Beauport.
Quittance Phil. Giroux à Nap. Giroux, 214 Beauport.
Quittance Pierre N. Mathieu à Philippe Giroux, 235-1-B, Beauport.
Quittance Vve Ant. Baril à Alsh Lafleur, 308 29r et 300, St-Roch Nord.
Obligation Adj. Quirouet à Léon Delbois, 1587 St-Sauveur.
Renonciation—Samuel Huot à Jos. Julien, 64-58, St-Roch N.
Mariage—Ambroise Couillard à Juliette McKibbin.
Testament—Dame James Curry (Helen Fahey).
Déclaration de succession Dame James Curry, 4081A 4081-03, Montcalm.
Obligation—Carrière de Québec à Dame L. P. Pelletier, 614, 597 599 600 618 619 Beauport.
Mariage J. R. A. Fraser à B. Lamoureux.
Procuration Alf. Malouin à C. Labrecque.
Quittance—Hôtel-Dieu de Québec à Mastai Bernard, 3773A Montcalm.
Transport Dlle M. E. V. Matte à Jos. E. Matte, 150 et 154, Ancienne Lorette.
Quittance—Société de Prêts et Placements à Ls. Lemelin, 124 Notre-Dame.
Vente—Rév. F. X. Bourque à Dlle Mérina Ayotte, 509-797, St-Roch Nord.
Vente—Jules Bélanger à Amb. Turcotte, 447 Charlesbourg.
Vente—Geo. Dorval à H. Vézina, 617 772 Charlesbourg.
Promesse de vente—Dame L. Nadeau à Jos. Maheux, 2102-111 St-Sauveur.
Vente—Dame L. P. Pelletier à J. F. Lavoie, 80 22 et 23 Notre-Dame.
Obligation—Gaud. Lamontagne à Oscar Lemelin, 588-14 St-Roch Nord.
Mariage—Philib. Cossette à Luc Dufresne.
Concession—Les Dames Ursulines à F. Guillemette, 81-3 4-6, **Notre-Dame.**
Seg.—Dubois & Fils à Morin & Morin, 2-91 St-Sauveur.
Privilège Alf. Robitaille à Jos. Deschênes, 414 Jacques-Cartier.
Obligation—Alf. Paradis à Nap. Brousseau et al, 1030 et 1041 Jacques-Cartier.
Déclaration—Jos. Barbeau fav. de la Banque Nationale, 307 St-Roch.
Obligation—Zép. Crépault et al à Dame A. A. Gaudry, 470 St-Roch.
Bail—Edm. Bélanger à Le Soleil Ltée.
Déclaration Claude Taschereau, 2115 2216 St-Pierre.
Bail—Phil. Bertrand à J. A. Bussère, 194 196 St-Sauveur.
Extinction—A. J. Pelland, 4112 4313, Montcalm.
Quittance—Dame W. A. Verge à Jean Laprise, 1497 1499 Jacques-Cartier.
Vente—Eud. Caron à Thos. Dionne, 65 66 67 68 69 70 de 431-6 St-Roch Nord.
Main-levée—Alf. Malouin et al à Alb. Blouin et al, 3758-100, Montcalm.
Main-levée—François John à Alb. Blouin et al, 3758-100 Montcalm.
Vente—Quebec County Realty à C. F. X. Villeneuve, 166 167 168 170 de 299, Charlesbourg.
Vente—Quebec County Realty à J. A. Caron, 217 219 de 299a Charlesbourg.
Vente—Félix Darveau à Cléo. Rainville, 696-3.
Quittance—Odélie Giroux à Abraham St-Hilaire, 125-15 Beauport.
Quittance—Léon Gaboury et al à Ant. Marcotte, 3081 St-Jean.
Quittance—Dame O. Lacasse à Narc. Bédard, 792 Charlesbourg.
Quittance Zéph. Daigle à J. B. Daigle, 5 11 4 6 12 de 684, Charlesbourg.
Donation Lauréat Brousseau à Jos. Cauchon, 978 St-Sauveur.
Vente J. B. Daigle à L. P. Lefebvre, 684-5 et 11, Charlesbourg.
Obligation David Lemelin à Nap. Demers, 444 445 St-Roch Nord.
Obligation—Vve J. D. Thibault à Globe Indemnity Co, 3977-1, Montcalm.
Testament—Valéria Castonguay à Dame Arth. Dionne.
Déclaration de succession—Théo. et Dames Cinq-Mars et Art. Delorme 1000 St-Roch.
Obligation—Edm. Villeneuve à Dame Cyr F. Delâge, 151 Charlesbourg.
Subrogation Edm. Labrecque esqté à Henri Delâge, 1000 1002 St-Roch.
Déclaration—Cyr. F. Delâge à Dame Théod. Castonguay, 1000 et 1002 St-Roch.
Quittance Dame Cyr. F. Delâge à Alf. Paradis 1030 1041, **Jacques-Cartier.**
Quittance—Perc. du Rev. à Dame James Fahey, 4081A, Montcalm.
Vente—Royal Trust Co. à Dame G. Morissette, 78 11 12, Notre-Dame.
Mariage Hervin Labrecque à Fabiola Chabot.
Mariage J. Léonce Dombroski à Evang. Simard.
Quittance—Jos. Routhier à Luc Routhier, 1101 St-Sauveur.
Donation Jos. Grenier à J. A. Grenier, 371 372B Bauport.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 6 septembre 1922.

On commence à remarquer un certain regain d'activité chez les détaillants dû au retour à la ville des gens qui ont passé l'été à la campagne. De plus, l'ouverture de la chasse a fait faire beaucoup de ventes. A tel point que nombre de détailleurs ont manqué de stock, vu que leurs commandes de placement ont été plutôt limitées cette année. Tout indique que la saison de la chasse sera très bonne cet automne pour les marchands. La situation du marché du charbon semble s'améliorer et les manufacturiers qui étaient sur le qui-vive depuis un certain temps entrevoient maintenant un avenir plus favorable. Parmi les changements de prix à noter cette semaine, la liste des pieds-de-roi "Lufken Rules Co." a été revisée à une baisse de 5 à 10%. Les globes de lampes et de fanaux ont subi une baisse de 10c à 15c la douzaine. Le mastic a baissé de 25c à 50c les 100 livres, selon les emballages et l'on croit que cette baisse n'est que temporaire, car les manufacturiers se font présentement une guerre à outrance qui ne peut durer longtemps. Les fabricants de peinture ont commencé à prendre leurs commandes de placement pour l'an prochain, mais les prix définitifs ne seront établis que vers la fin de ce mois-ci. L'huile de lin baisse de jour en jour et elle se vend actuellement $1.04 le gallon. Les cotations de la térébenthine varient de $1.50 à $1.60 le gallon.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances		Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir	240 lbs	13.75	75
Champion	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs. doz.		5.40
5 — 23 lbs. doz.		5.85
6 — 25 lbs. doz.		9.00
6 — 27 lbs. doz.		9.45

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	55.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.

F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00 F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale, genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	13.30
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :
à bandage 50%
à poêle 70%
d'évier 70%
d'élévateur 25%
de charrue 30%
à lisse 25%
de marchepieds 25%
de palonnier 25%
à timon 25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
plus longs que 6" 30%
7/16" diam. et plus grands 40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :
No 83 . . . . . $1.75
No 79 . . . . . 2.75
No 80 . . . . . 3.75
Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :
65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :
de manille, pur. . . . . 21 base
de manille, British . . . . 17 base
de chanvre . . . . . 17 base
Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½ 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :
Big Ben 3.50
Baby Ben 3.50
America 1.40
Sleepmeter 2.10
Ironclad 2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :
Johnston . . . . . 66 2/3 la livre
Old English . . . . . 66 2/3 la livre
Imperial . . . . . 0.40 la livre
Anglo . . . . . 0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaines de charge :
soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; 5/32, 20.00; ¼, 15.20; 5/16, 12.50; ⅜, 11.10; 7/16, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ¾, 10.10.

Chaines soudées à chaud, ¾, 14.25; 7/16, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.
à chiens . . . . . liste plus 10%
à licous . . . . . liste plus 10%
à roches . . . . . liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)
en acier . . . . . net liste
en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte :
8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :
No. 800 . . . . . liste net
— 802 . . . . . liste net
— 804 . . . . . liste moins 20%
— 810 . . . . . liste plus 25%
— 814 . . . . . liste plus 25%
— 838 . . . . . liste moins 10%
— 840 . . . . . liste moins 12½%
— 842 . . . . . liste plus 12½%
— 844 . . . . . liste plus 12½%
à ressort . . . . . 2.50 doz. paires

Claques :
Le prix du gros pour les *vieilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c. la lb.

Clés (outils) :
à écrou Coes 40%
à écrou, régulières 52½%
machiniste 45%
à tubes Stillson 55%
Timo 45%
en cuivre . . . . . liste plus 17½%

Clous en broche. Base 3.50

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5	5½, 6, Base			25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :
1x12, $6.75; 1⅛x12, $6.85; 1¼x11, $6.70; 1½x11, $6.55; 2x12, $6.50; 2½ et plus long, $6.50.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle
No 1, 6 pouces, doz. 2.01
7 pouces, doz. 2.25
No 2, 6 pouces, doz. 1.50
7 pouces, doz. 1.74

Colle :
liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
— française . . . . 17½ —
— commune . . . 12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb. 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :
en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.
à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse
500 pieds . . . . . 11½c la lb.
550 pieds . . . . . 12½ —
600 pieds . . . . . 13½ —
650 pieds . . . . . 14 —

Crampons :
à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :
Ordinaires . . . . . 28c le pied
Boulonnés . . . . . 31c —

Ecrou :
ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge :
ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :
14 x 20 . . $4.70 18 x 30 . . $6.10
16 x 24 . . 5.25 20 x 36 . . 11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :
Excelsior, la douzaine. $17.00
Clipper, la douzaine. 16.00
Matchless, la douzaine. 16.00
Meadow Queen, la douzaine . . 15.00
Little Giant, la douzaine. . . . 16.50
Single Bead, la douzaine. . . . 16.00
Double Bead, la douzaine. . . 16.50
Fourches à branches, la douz. 16.00

Fer et acier :
ordinaire. . . . . Base 3.05
acier à lisse. . . . . — 3.05
acier à bandage. . . . . — 3.05
acier à pince. . . . . — 3.95
acier angle. . . . . — 3.15
acier à ressort. . . . . — 5.50

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal.			la boîte
1X, 20x28,	56	feuilles, 135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28,	56	— 135 lbs.,	9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112	— 200 lbs.,	16.50
1C, 20x28,	56	— 270 lbs,	9.50
1x, 20x28,	112	— 270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56	— 155 lbs.	11.00
1xxx, 20x28,	56	— 175 lbs.,	12.75
1x 20x28,	56	— 135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.60 le 100 lbs.
au 100 lbs.	4.25 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.70 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30
Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68,	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:
Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
1 caisse de 8 doz.,	8.40 caisse
2 caisses de 6 doz.	7.00 caisse

Haches :

canadiennes	11.50 doz.
canadiennes emmanchées	14.00 doz.
de garçons	9.50 —
de ménages, emmanchées	12.50 —
de bûcherons . .	9.50 à 13.00 —
à double taillant	16.50 —

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:	chaque
C.Q.- 329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q. 324	9.25
H.V. 316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot.	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00
à l'eau :	
Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00
électriques :	
Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition *"Dominion"* :
Cartouches "Crown":
Charges à poudre noire.

	20	16	12	10
1 à 10	72.50	77.00	78.50	98.50 —
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50 —
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50 —

Escompte 50-2½%

"Sovereign"
chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00 —
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50 —

Escompte 50-2½%

"Canuck"
chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSC	95.00	96.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit	14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net,	80 par 100 lbs.
28 balles. Extra net,	1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net,	1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net,	.50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur,	4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss.,	20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss.,	40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin . . . . . liste plus 5%
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50.
— à queue carrée pour le fer, 50c.
— à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble:
O-Cédar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:
Kraft, brun, lb. 10.25
Kraft, brun, glacé, lb. 10.40
Ajax Kraft, lb. 0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2. . 0.08½
Fibre, lb. 0.08½
Special Manilla, lb. 0.07½
"B" Manilla, lb. 0.07
Gris, lb. 0.06½
Rouge-brun, lb. 0.06
Pharmacie, blanc, lb. 0.13
Pharmacie, couleurs, lb. . . . 0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)
"Papillon" et "Home", caisse. 3.68
"Special", caisse. 3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse.. 5.84
Serviettes, caisse de 3750 . . . 7.50

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:
Prince D.H. 7.20
Prince L.H. 5.50
Queen L.H. 6.60
King 8.00
Moose 10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver:
Vitre. 7.50
Household 5.25
Waverly 5.25
Two in One. 5.25
Three in One 5.25
Twin Beaver 5.90
Surprise 4.75
Competitor Globe 5.50
Enameled Queen 9.50
Heavy Zinc Globe 6.60
Suprême Zinc. 5.25

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :
de ferblantier. 47½%
à voiture. 47½%
en laiton 32½%

Rondelles :
à voiture 50%
en fer 50%
en laiton 10%

Soudures:
"Commercial" 0.23
"Strickly" 0.26

Tondeuses — Liste de prix

pour chevaux Stewart:
No 1 . . . . . 14.00
No 2 . . . . . 18.00
pour moutons:
No 8 . . . . . 18.00
No 9 . . . . . 22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:
Rouge, le carré $6.55
Vert, le carré 6.55
Surface d'ardoise :
Rouge, le rouleau $2.80
Vert, le rouleau 2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré. 5.80

Surface de Mica:
Mica Lastic,
Léger (1 pli) le rouleau. . . 1.75
Moyen (2 plis) le rouleau. . 2.10
Lourd (3 plis) le rouleau. . 2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau 3.20
Everlastic, léger (1 pli). . . . 1.55
— moyen (2 plis). . 1.90
— lourd (3 plis. . . . 2.25
Panamold, léger (1 pli). . . . 1.35
(2 plis). . . . 1.70
(3 plis). . . . 2.05
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau. 2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau. 3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau. 1.70
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau. 2.05

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)
Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs. $5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs. $4.50
Rouleau de 400 pieds.
Fibre sèche, No 1, Anchor . . 1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor . . 0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor 1.30
Fibre goudronnée, No 2 . . . . 0.85
Fibre "Surprise" 0.70
Fibre "Stag" 0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

ES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.20
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.40
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal. 0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal. 0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g. 1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g. 1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	6.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	5.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24 le pied
6 pouces	0.36 —

Tuyau de poêle :

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.50	11.22	—
1¼	11.50	15.18	—
1½	13.75	24.42	—
2	18.50	38.61	—
2½	29.25	50.49	—
3	38.25	64.40	—
3½	49.68	76.30	—
4	58.86		—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer :

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 à 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 15%)

Vert de Paris :	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois :

en fer tête plate	82½-5
tête ronde	80-5
en laiton, tête plate	77½-5
tête ronde	75-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs.	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute :	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.03
Huile bouillie :	
1 à 2 barils	1.04

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine :	Gallon Imp.
Par baril simple	1.55
Par petits lots	1.60

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.00	13.35
Anglo pur	13.00	13.35
O.P.W. Polar White	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale.	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	3.75
Par 100 livres.	4.25
Par 25 livres.	4.50
Par 12½ livres.	4.75

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse.	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse.	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William.	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks.	3.65
B.H., Brandram-Henderson.	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.30
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Dutch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William.	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin.	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac.	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden.	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	
Alabastine	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint.	9.50	9.50	—

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—
Bleu azur		.55	—
Noir ivoire		.44	—
Brun terre d'ombre		.36	—
Brun terre de Sienne		.37	—
Brun "Van Dyke"		.40	—

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	4.56
Wearette Glidden.	4.56
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-ite Martin-Senour.	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour.	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint.	4.00
7-20 Ramsays.	3.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden.	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works.	3.45	3.55
Pasconette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

LA CONSTRUCTION

ACTON VALE

Usine de filtration mécanique pour le conseil de ville dont le secrétaire J. C St-Pierre vient de demander des soumissions.

IBERVILLE

Usine de filtration, $30,000 pour le conseil de ville. Le secrétaire J. Perrault vient de demander les soumissions.

LASALLE

Résidence sur la chemin Lasalle pour J. Soulière, 88 avenue Church, Verdun, qui a l'intention de faire commencer les travaux le printemps prochain.

LEVIS

Résidence appartenant à Mme L. Noel, rue Saint-Joseph Québec. Locataire: Joseph Tavara, Bienville. Détruite par le feu. Pertes: $8,000.

LIMOILOU

Résidence, $5,000, sur la 1ère avenue. Propriétaire: H. Groleau, 1ère avenue et 18ème rue. Les travaux d'excavation sont commencés.

Résidence, $5,000, sur la 12ème rue. Propriétaire: Léon Lambert, rue des Commissaires. Les travaux d'excavation sont commencés. Travaux à la journée.

MASKINONGE

Couvent, $85,000, pour les Soeurs de Jésus-Marie. Architecte: M. Gascon, Montréal. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer prochainement.

MONTREAL

2 plain-pieds à Notre-Dame-de-Grâce. Propriétaire : E. Noiseux, 15 rue Calumet. L'architecte Chas. Dufort. 195 rue Ste-Catherine est, est à préparer les plans.

2 résidences, $14,000, 394 rue Chambord. Propriétaire et constructeur : E. Lefrançois, 444 rue Chambord. Les fondations sont commencées. Les matériaux ne sont pas achetés à part la fournaise.

Résidence, $30,000, sur l'avenue Montrose. Propriétaire : Alex. Hutchison, 19 rue Essex. Les murs commencent à monter.

Résidence, $6,000, rues Saint-Hubert et Mistrall. Propriétaire et constructeur: H. Corneau, 3380 rue Casgrain. Les travaux d'excavation sont commencés.

Résidence $8,000, sur la 6ème avenue, Dandurant et Holt, Rosemont. Les fondations sont commencées. Brique, plomberie, agencement intérieur et quincaillerie, pas encore achetés.

Résidence (3 plain-pieds) $7,000, sur la rue Marie-Anne, entre Papineau et Marquette. Propriétaire et constructeur: J. A. Gagnon, 273 rue Gauthier. Les fondations sont commencées. Brique, bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

2 résidences et garages, $18,000, rue Des Erables, entre Rachel et Marie-Anne. Propriétaire et constructeur : J. D. Larose, 1188 rue des Erables. **La toiture est commencée. Quincaillerie pas encore achetée.**

Résidence sur la 9ème avenue, entre Masson et Dandurand, Rosemont. Propriétaire: W. Begnoche, 106 rue Rivard. Les fondations sont commencées. Agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $10,000, rue Sherbrooke, angle Visitation et Paner. Propriétaire et constructeur: A. Deslières, 199 rue Saint-Hubert. La toiture est commencée. Planchers, plomberie et quincaillerie pas encore achetés.

Entrepôt, $50,000, rue Notre-Dame est, près Pie IX. Propriétaire : Canada Spool Cotton Co. Les fondations sont commencées.

Synagogue, $90,000, avenues Duluth et Hôtel-de-Ville. Propriétaire: Betha Juda Congregation, rue Lagauchetière est. Agencement intérieur.

2 résidences, $10,000, 10ème avenue, entre Dandurand et Holt, Rosemont. Propriétaire et constructeur: G. Dallaire, 843 rue Saint-André. Les fondations sont commencées. Agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence (3 plain-pieds), rue Marie-Anne, entre Delanaudière et Garnier. Propriétaire et constructeur: J. A. Gagnon. 1269 rue Cartier. Fondations commencées. Brique, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Réparations à un magasin et à des résidences, $6,000, 1307-13 rue Notre-Dame ouest. Propriétaire : O. Robitaille, 1309 rue Notre-Dame ouest. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence, $7,000, vis-à-vis le No 3180 rue Henri-Julien. Propriétaires et constructeurs: Premola & Lappa, **83 rue Mozart. Fondations commencées. Vitres et quincaillerie pas encore achetées.**

Résidence (3 plain-pieds) $15,000, boulevard Saint-Joseph ouest, angle rue Saint-Denis. Le nom du propriétaire n'est pas donné. Travaux d'excavation commencés.

Modifications et additions à un édifice, 14 carré Chaboillez. Propriétaire: **Pesner Limited. Le contrat sera** accordé prochainement.

Résidence (3 plain-pieds), $8,000, rue Chateaubriand, entre Bélanger et Isabeau. Propriétaire et constructeur: W. Lajeunesse, 630 rue aCsgrain. La charpente commence à monter. Brique, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Fabrique (petite) rue Baby, près boulevard Saint-Laurent. Propriétaire: C. Pizzagalli, 1691 rue Saint-Denis. Les travaux d'excavation sont commencés.

6 plain-pieds, $14,000, rue Bellechasse, entre Boyer et Christophe-Colomb. Propriétaire : S. Masselman. **7 rue Charbonneau. Les travaux doivent être commencés prochainement.** Les matériaux pas encore achetés.

2 résidences, $14,000, rue Berri, Faillon et Villeray. Propriétaire et constructeur: A. Bastien, 3289 rue Berry. Travaux d'excavation commencés. **Brique, agencement intérieur, planchers** et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $6,000, rue Drolet. Fondations commencées. Brique, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Modifications à un magasin, 365 Sainte-Catherine ouest. Propriétaire: A. Martin, Limited, 4 carré Chaboillez. Les travaux sont commencés.

Résidence. Propriétaire: E. Desmarteaux, 17 rue Mentana. Les travaux doivent être commencés prochainement.

2 résidences $14,000, rue Chambord, voisin du No 465. Propriétaire et constructeur: A. Lamontagne, 577 rue Fabre. Les fondations sont commencées.

Résidence et garage, $12,000, rue Saint-Denis, entre Bellechasse et Beaubien. Propriétaire: O. Latreille, 1213 rue Saint-André. La toiture est commencée. Vitres et quincaillerie pas encore achetées.

Résidence, $12,000, rue Ontario, entre Davidson et Darling. Propriétaire: J. Bounadère, 2163 rue Ontario. Les fondations sont commencées. Vitres, garnitures électriques, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence (plain-pieds) $15,000, boulevard Saint-Joseph, entre De Grandpré et Saint-Denis. Propriétaire: N. Lauberge, 1207 rue Saint-Denis. Toiture commencée. Agencement intérieur et quincaillerie pas encore achetés.

OUTREMONT

3 plain-pieds $20,000, avenue Outremont, angle Lajoie. Propriétaire et constructeur: E. Bastien, 1362 rue St-André. Les fondations sont commencées.

Cottage, rue Saint-Viateur, près Bloomfield. Propriétaire: M. Pinard. La toiture est commencée.

Cottage $14,000, avenue Bloomfield, près Elmwood. Propriétaire: Victor Fortier, 1213 rue Saint-Viateur. La toiture est commencée.

QUEBEC

Résidence, $10,000, rue Saint-Cyrille. Propriétaire : Robert Pettigrew, 93 **rue Claire-Fontaine. Travaux d'excavation commencés.**

Résidence duplex, $3,700, rues Bouffard et Napoléon. Propriétaire: Gaudiose Martel, 156 rue Benoit. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $5,000, rue Benoit. Propriétaire: Roméo Bédard, 47 rue Montmartre. Travaux d'excavation commencés.

Fabrique, $17,000, rues Turgeon et Colomb. Propriétaire : Ludger Duchaine, 593 rue Saint-Valier. Le contrat a été accordé et les travaux doivent être commencés prochainement.

Magasin et résidence, angle des rues St-Valier et Lacroix. Propriétaire : Dominion Machine Shop Co., détruits par le feu. Pertes : $6,000.

Résidence, $9,000, avenue Laurier. Propriétaire : Ern. Normandeau, avenue Cartier. Travaux d'excavation commencés.

Résidence duplex, $3,500, sur la rue Saint-Mathias. Propriétaire : P. Robitaille, Sainte-Foye, Québec. Les fondations sont commencées.

SAINT-LAURENT

Résidence, $7,000 sur la rue Goyer. Propriétaire et constructeur: S. Robitaille, 38 rue de l'Eglise. Travaux d'excavation commencés. Portes et châssis, garnitures électriques, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

WESTERN
ASSURANCE CO.
Fondée en 1851
Assurances contre incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.
ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)
W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117, RUE ST-PAUL EST
Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.


Exigez cette Marque
Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de
Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail
COTE & LAPOINTE, Enr.
287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

P. A. GAGNON, C. A.
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,
11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et courtiers,
62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL
Compagnie Indépendante (Incendie)
17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.
L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIANT
Architecte et Mesureur,
230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

LE LLOYD COMMERCIAL
Contenant 500 adresses d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS d'Angleterre, Belgique, France, etc.
Sera envoyé gratis à toute demande
26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE
BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL
ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS.

USINE: JOLIETTE, QUE.
MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.
Alex. McARTHUR & CO., Limited
82 Rue McGill, MONTREAL
FABRICANTS DE
Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

Téléphone No 16
HOTEL CANADA
J. LEONIDAS GAGNON, Prop.
Accommodations les plus modernes.
Salles d'Echantillons.
"Omnibus à tous les trains."
RIGAUD, Qué.

Tél. ST-LOUIS 8123.
Mme E. LEDUC
EPICERIE DE CHOIX
1211 avenue Delorimier, - MONTREAL.

ASSURANCES

LES ASSURANCES DES MILITAIRES

Le bureau principal du ministère du Rétablissement civil des soldats annonce que des assurances pour la somme d'au delà de trois millions ont été demandées, conformément à l'acte des assurances des soldats de retour, au cours des trois semaines se terminant le 26 août, et que d'autres demandes arrivent en grand nombre toujours croissant.

Une grande partie des soldats de retour se trompent sur l'expiration de la date à laquelle ils peuvent faire une pareille demande.

La limite était d'abord le 1er septembre 1922, mais le comité parlementaire de cette année a reculé cette période de douze mois, soit jusqu'au 1er septembre.

POUR QUELLE SOMME S'ASSURER?

Le *Saturday Night* de Toronto se demande quel montant d'assurance un homme devrait prendre. Nous traduisons largement: "Il n'y a pas de doute que peu de personnes se préoccupent de savoir exactement et quelle est l'étendue de leurs besoins, quelles assurances les couvriraient approximativement.

Répondons, dans notre for intérieur, aux questions suivantes, peut-être alors saurons-nous à quoi nous en tenir.

Si vous deviez vous absenter pour quelque temps, quelle somme minima votre famille exigerait-t-elle pour vivre un mois? Pour les dépenses d'une année?

Est-ce que votre famille pourrait se contenter de moins, si vous deviez partir pour toujours?

Combien le montant d'assurances que vous destinez à votre famille produira-t-il placé à 6 pour cent?

Combien votre assurance rapporte-t-elle maintenant?

Dites le total de votre revenu annuel assuré? Quelle partie de votre revenu annuel ne l'est pas? Quel montant d'assurance serait nécessaire pour couvrir ce déficit?

Si vous deviez perdre votre traitement mensuel, seriez-vous ennuyé par vos créanciers?

Si, sans difficulté, vous ne pouviez vous passer de votre traitement mensuel, comment votre famille fera-t-elle, vous parti?

QUELQUES CHIFFRES

Il a été payé en polices d'assurance, en 1921, au Canada et aux Etats-Unis la somme de $1,170,722,000.

Ferdinand Schlesinger, de Milwaukee, Wis., président du bureau de direction de la Milwaukee Coke and Gas Company, détient le record. Il a été payé à ses héritiers $1,517,820.

Vingt compagnies d'assurances se sont partagé cette somme. Ce M. Schlesinger avait laissé $30,000,000.

Il a été perçu $1,000,000 en impôts sur sa succession.

Le second sur la liste fut Isaac Kaufman, qui était assuré pour $600,000.

La plus grosse assurance payée aux héritiers d'un Canadien fut celle de Frédéric Nicholls, de Toronto. Il était assuré pour $360,000. M. Nicholls était sénateur.

On croit qu'il y a un peu plus de 50 personnes assurées pour 1 million.

CONVENTION A MURRAY BAY

Huit cent quarante-cinq agents de la New-York Life Insurance, après avoir fait le voyage du Saguenay, se sont réunis en convention au Manoir Richelieu. Un grand nombre de ces agents sont des Américains, qui sont tous unanimes à se déclarer enchantés des beautés de la vieille province de Québec. Tous s'accordent à dire que c'est encore le plus splendide voyage que la compagnie leur a encore offert, depuis vingt-cinq ans. La province par contre, doit être fière de voir nos voisins venir chez nous pour tenir leurs réunions.

M. Oscar Thériault, assureur bien connu de Hull et d'Ottawa s'est aussi rendu à cette convention. Il a fait le voyage de Hull à Québec en auto.

IL FAUT SAVOIR REPONDRE AUX OBJECTIONS....

L'*Association des Assureurs-Vie du Canada* et le *Life Insurance Service* nous disent que "maintes personnes invitées à s'assurer adoptent l'attitude défensive. Elles soulèvent des objections. La solution à apporter à ce problème a retenu l'attention des délégués au congrès international des assureurs sur la vie à leur dernière séance. La première partie de l'assemblée a ét présidée par M. John-L. Shuff, président de l'*Association nationale des assureurs des Etats-Unis.*

On a fait remarquer qu'un agent d'assurance devrait être en état de distinguer les excuses des objections et de réfuter sans acrimonie les objections de la personne sollicitée. L'on a cité l'exemple d'une excuse souvent offerte: "Je ne veux pas laisser d'argent à ma femme pour le faire dépenser par un autre homme." La réponse devrait être celle-ci: "Naturellement non, mais ne désirez-vous pas laisser assez d'argent à votre femme pour qu'elle ne soit pas obligée d'épouser un autre homme pour faire vivre ses enfants?" M. E. Morwick, de Hamilton, a révélé quelques faits intéressants à ce sujet.

L'agent d'assurance entend souvent l'objection que l'on a pas les moyens de se procurer une police. C'est dire que l'on en a encore plus besoin. Si l'on avait plus d'argent aujourd'hui, ce serait autant de plus à laisser à sa famille. Le seul moyen de créer tout de suite la succession requise, qu'il faudrait des années pour accumuler par d'autres méthodes, c'est l'assurance sur la vie.

(à suivre)

LA BANQUE MOLSONS

168ème DIVIDENDE

Les actionnaires de la Banque Molsons sont par les présentes notifiés qu'un dividende de TROIS POUR CENT (étant au taux de douze pour cent par année) sur le capital-actions a été déclaré pour le trimestre courant, et que ledit dividende sera payable au bureau de la Banque à Montréal, et aux succursales, le et après le

DEUXIEME JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN

aux actionnaires sur le registre le 15 septembre 1922.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des actionnaires de la Banque sera tenue à sa maison de banque, en cette ville, MARDI le 7 novembre prochain, à trois heures de l'après-midi.

Par ordre du bureau,

EDWARD C. PRATT,
Gérant-général.

Montréal, 23 août 1922.

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital Payé $4,000,000.

Fonds de Réserve $5,000,000.

F. W. MOLSON, Président

W. A. BLACK, Vice-Président

Edward C. PRATT, Gérant-Général

Transactions en Banque de tous genres.

Plus de 125 succursales au Canada.

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE **$5,000,000.00**
CAPITAL PAYE ET SURPLUS **4,500,000.00**

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN LAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT,
Secrétaire.

M. M. LAROSE
Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

La Tole Galvanisée



'QUEEN'S HEAD'

donne toujours satisfaction

John Lysaght Ltd.
Fabricants
BRISTOL, Angleterre

A. C. Leslie & Co., Ltd.
Gérants pour le Canada
MONTREAL

FINANCES

LE RAPPORT DES BANQUES AMERICAINES

Le rapport hebdomadaire de la chambre des compensations des banques américaines indique qu'elles détiennent $7,036,360, en plus des exigences de la loi. C'est une diminution de $41,584,200 sur la semaine dernière; le rapport est le suivant:

Prêts, escomptes, etc., diminution $37,670,000.

En caisse, augmentation $1,575,000.

Réserve de la Federal Reserve Bank, diminution de $45,919,000.

Réserve dans les voûtes, augmentation $135,000.

Réserve fiducie, diminution $168,000.

Dépôts courants $3,830,058,000 ; diminution $29,-789,060.

Dépôts d'épargne, $494,869,000 ; diminution $15,-533,000.

Circulation, augmentation $17,000.

Réserve totale $521,534,000.

Surplus de la réserve, $7,036,360; diminution $41,-584,200.

L'ACTIVITE BANCAIRE EN ALLEMAGNE

Les banques allemandes ont traversé, en 1921, une ère de prospérité. Le développement des opérations a été sans précédent, notamment celles qui ont été la conséquence des fluctuations du change. Les banques ont été "débordées" par l'affluence des ordres et le public accepta, sans sourciller, l'augmentation des commissions. Les banques allemandes servent un intérêt de 1½ pour cent aux déposants de fonds qu'elles prêtent à 10 pour cent.

Le nombre d'actions et d'obligations émises en 1921 représente un chiffre de 21,745 millions de marks presque le double de l'année précédente.

LES VALEURS DEPUIS JANVIER

En faisant la revue des valeurs au cours des derniers six mois, on constate que les affaires se sont améliorées. Presque tous les groupes cotés en bourse de Montréal sont à la hausse.

Les papiers ont enregistré une avance moyenne d'environ 17 points. Durant le mois de mai de cette année la production et les expéditions de papier ont établi un nouveau record. Pour les cinq premiers mois de l'aannée la production a été de 424,000 tonnes contre 319,000 tonnes pour les cinq mois correspondants de l'année dernière. Les expéditions ont atteint le total de 429,000 tonnes comparativement à 309,000 tonnes il y a une année. Il n'est pas étonnant dès lors que les titres de ces compagnies aient enregistré hausse considérable. Plusieurs pensent que celles qui ont dû retarder les dividendes vont en reprendre bientôt le paiement.

Les actions des deux compagnies qui bénéficient surtout de la reprise d'activité dans le domaine de la construction, c'est-à-dire la *Canada Cement* et la *Dominion Glass* ont avancé en moyenne de 12 points depuis le début de l'année.

Les utilités publiques ont réalisé dee gains de 7 points ½ en moyenne et nombreux sont ceux qui pensent que ces valeurs vont encore s'engager procainement en un mouvement prononcé à la hausse.

Malgré les troubles ouvriers survenus dans l'industrie textile, les cinq valeurs de ce compartiment ont réalisé une plus-value moyenne de près de 14 points.

Les stocks de compagnies de minoterie, lesquels ont une relation plus étroite avec les conditions agricoles ont pendant la même période monté en moyenne de 24 points.

MONTREAL EMPRUNTE....

Le comité exécutif de la ville de Montréal doit émettre des obligations pour un montant de $1,500,000 au moment où il jugera le marché propice; cet emprunt est pour la reconstruction de l'hôtel de ville.

L'emprunt grèvera les contribuables d'un impôt spécial pendant quarante ans.

NOTRE DOLLAR CANADIEN, ENFIN AU PAIR....

La hausse au pair de notre dollar a causé partout une satisfaction légitime et nos lecteurs aimeront de lui ce que disent à ce sujet une grande revue américaine, le *Literary Digest*, et deux administrateurs de banques:

Maintenant que le dollar canadien vaut cent cents en argent américain, après avoir été défavorablement coté par le change durant des années, le Canada, comme le fait remarquer le *Sun* de New-York, "est ajouté à la petite liste des nations dont le papier-monnaie n'est considéré que comme argent de substitut ou subsidiaire, liste qui se confinait, jusqu'à récemment, aux Etats-Unis et à quelques autres rares pays." Le *Sun* continue ainsi ses commentaires:

L'augmentation ferme du dollar canadien reste toujours inexplicable par les chiffres officiels du commerce. Les exportations américaines au Canada durant l'année fiscale 1922, se sont totalisées, il est vrai, à $308,000,000 seulement, contre $789,000,000 en 1921, mais cela est compensé par une diminution correspondante des importattons faites du Canada qui ont baissé de $529,000,000 à $308,000,000. Parmi les autres sources possibles de recettes monétaires du Canada il faut sans doute inclure les placemnts américains sur la propriété canadienne.

L'égalisation du change canadien va affecter certainement ce pays (les Etats-Unis) de deux façons: elle stimulera le commerce avec notre voisin du nord et elle ajoutera matériellement à nos exportations d'or.

(à suivre)

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

The Grimm Manufacturing Co., Ltd., vs Joseph C. Landry. Une terre située dans la paroisse de Saint-Adrien-d'Irlande, connue et désignée comme étant le lot No 639 du cadastre officiel du canton d'Irlande — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendue suivant auorisation de cette Cour, à la porte de l'église paroissiale de Saint-Adrien-d'Irlande, le 28 septembre 1922, à deux heures et demie de l'après-midi.

A. Quirion vs A. Lacroix. Une terre connue et désignée comme étant une partie du lot No 6a du 10ème rang du cadastre officiel du canton de Thetford, contenant environ quatre arpents de front sur la profondeur du lot; borné des deux bouts par les cordons des rangs, du côté nord-est par Arthur Rouleau ou représentants et de l'autre côté par Arcadius St-Onge — avec les bâtisses érigées. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale du Sacré-Coeur-de-Marie, le 28 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Augustin Jacques vs Louis Lehoux. Un emplacement étant la partie sud-ouest des lots Nos 69, 70 et 71 du cadastre officiel du village de Kingsville, maintenant la cité de Thetford Mines; borné en front par la rue Roy; au sud-ouest par la rue Cyr, au nord-ouest par le résidu du lot No 71 et au nord-est par le résidu des lots Nos 69, 70 et 71, contenant 50 pieds de front sur 100 pieds de profondeur — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Alphonse-de-Thetford, le 28 septembre 1922, à midi.

CHICOUTIMI

Stanislas Brassard vs Joseph Côté. Un lot de terre ou emplacement situé en la ville de Jonquière, au sud de la rue Saint-Pierre, contenant 95 pieds de largeur de l'est à l'ouest, côté nord, et 73 pieds de largeur de l'est à l'ouest, côté sud, sur 150 pieds de profondeur du sud au nord; borné au nord à une lisière de terrain réservé pour l'élargissement de la rue Saint-Pierre, à l'est par le terrain de Johny Bouchard ou ses représentants et au sud par la Cie de chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean, à l'ouest à Adélard Gagnon, connu et désigné sous le No 21-A-93 et partie 21-A-93 du cadastre officiel pour le 4ème rang du canton de Jonquière. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale en la ville de Jonquière, le 25 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Dame Malvina Tremblay vs Dame Julie Tremblay. Tout ce lopin de terre et emplacement connu et désigné au cadastre officiel pour le 4ème rang du canton de Jonquière, sous le No 22-A-20 — avec toutes les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale en la ville de Jonquière, le 25 septembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

MONTREAL

A. Pigeon vs A. Sauriol. 1. Un emplacement ayant front sur la rue Jeanne-Mance, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le No 1 de la résubdivision officielle du lot No 96 de la subdivision officielle du lot originaire No 12 (12-96-1) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-Saint-Louis — avec maison et autres bâtisses; 2. Un immeuble situé à Montréal, sur la rue Notre-Dame est, et sur la ruelle Pigeon, connu et désigné comme étant les lots Nos 9 et 10 de la subdivision officielle du lot No 8 aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga — avec bâtisses dessus construites. Pour être vendus au bureau du Shérif de Montréal, le 28 septembre 1922, à dix heures du matin. Un dépôt de $660.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'honorable juge Rinfret, daté le 9 août 1922.

Joseph-Louis-Alfred Grenier vs Wilfrid Picard et Wilfrid W. Picard. Un lot de terre situé dans la cité d'Outremont, rue Bloomfield, portant le No 347 de la subdivision officielle du lot No 34a aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, mesurant 50 pieds de largeur par 104 et vingt-centièmes de profondeur — avec toutes circonstances et dépendances, servitudes actives et passives, apparences ou occultes. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 21 septembre 1922, à dix heures du matin. Un dépôt de $212.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'hon. juge Rinfret, daté le 11 août 1922.

QUEBEC

Louis Dolbec vs Théo. Hamelin. 1. La partie sud-ouest du lot No 2571 du cadastre officiel pour le quartier Saint-Louis, de la cité de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Mont-Carmel, mesurant 22 pieds de front sur 93 pieds de profondeur, mesure anglaise — avec la maison dessus construite circonstances et dépendances. Les murs formant les pignons desdites bâtisses étant mitoyens; 2. Le lot No 79 du cadastre officiel pour la paroisse des Grondines, comté de Portneuf, étant un emplacement situé au premier rang de ladite paroisse — avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances. Pour être vendus, le lot en premier lieu décrit au bureau du shérif de Québec, le 30 septembre 1922 à dix heures du matin, et le lot en deuxième lieu décrit, à la porte de l'église paroissiale des Grondines, le 29 septembre 1922, à dix heures du matin.

Adélard Larochelle, fils de Pierre vs Evangéliste Trahan et Charles Trahan. 1. Le lot No 865 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Léon-de-Standon, comté de Dorchester, étant une terre en culture située dans le 8ème rang du canton Standon, dans la paroisse de Saint-Luc, contenant 3 arpents et deux perches et demi de largeur, à prendre du côté sud du lot No 1 dudit rang — avec maison dessus construite, circonstances et dépendances; 2. Le lot No 866 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Léon-de-Standon, comté de Dorchester, étant une terre en culture située dans le 8ème rang du canton Standon, dans la paroisse de Saint-Luc, étant le No 2 dudit rang — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-Luc, comté de Dorchester, le 29 septembre 1922, à dix heures du matin.

RIMOUSKI

Rosario Fournier vs Pierre Nicolle. Un moulin à scier, machineries et accessoires et autres bâtisses érigées sur parties des lots Nos 16, 17 et 18 au cadastre officiel du rang ouest du chemin Kempt du canton Causapscal. Ledit terrain comprenant environ 3 arpents carrés, avec les droits que le défendeur peut avoir sur ledit terrain, suivant bail sous seing-privé. Pous être vendus à la porte de l'église de Causapscal, le 27 septembre 1922, à dix heures et demie de l'avant-midi.

La Banque Nationale vs Ernest Blanchard. Partie du lot lettre B-1 au cadastre officiel du 1er rang du canton Causapscal, étant un terrain de 65 pieds de front sur 115 de profondeur, plus ou moins — avec les bâtisses dessus construites à charge de la rente emphytéotique. Pour être vendu à la porte de l'église de Causapscal, le 27 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

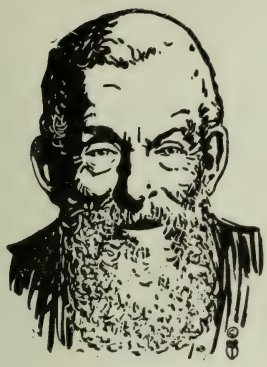
La Banque Molsons vs Hermel Harrel. 1. La ½ est du lot 9 au cadastre officiel du 9ème rang du canton Cabot; 2. La ½ ouest du lot No 10 et la ½ est du lot No 11 au cadastre officiel du 9ème rang du canton Cabot; 3. La ½ est du lot No 13 au cadastre officiel du 9ème rang du canton Cabot; 4. La ½ ouest du No 4 et tous droits d'occupation de défrichement, d'améliorations, de préemption et autres que le défendeur a et peut avoir sur la ½ est du lot No 5, au cadastre officiel du 9ème rang du canton Cabot. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Antoine de Padoue, le 28 septembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

La Fonderie de Plessisville vs Louis Besnier. Partie du lot No 337 au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Félicité, de 3½ arpents de front sur 5 arpents et 3 perches de profondeur — avec moulin à scier sus-construit, machineries et accessoires. A distraire une machine à faire la latte et une machine à paqueter et ébouter la latte. Pour être vendu à la porte de l'église de Sainte-Félicité, le 29 septembre 1922, à une heure de l'après-midi.

Oak Tire & Rubber Co., Ltd., vs J. W. Banville. Un terrain situé en le village de Matane, contenant 32 pieds de front sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin public à la rivière Matane faisant partie du lot No 178 au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane — avec bâtisses dessus construite. Pour être vendu à la porte de l'église de Matane, le 29 septembre 1922, à onze heures et demie de l'avant-midi.

SAGUENAY

Dame Veuve Joseph Bois vs Canadian Whaling Co., Ltd., 1. Un certain emplacement ou lot de terre situé dans le canton de Arnaud, du comté de Saguenay, contenant 24 acres, plus ou moins, avec les réserves ordinaires pour chemins publics; lequel dit terrain est décrit comme bloc (C), dans le dit canton de Arnaud — avec les bâtisses dessus érigées la dite terre étant située à Sybill Coves, Sept-Iles, et tous engins, quais et accessoires étant dans les dites bâtisses et sur les lieux. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse des Sept-Iles, le 29 septembre 1922, à dix heures du matin.



C'était Bon Pour Votre Grand'Père!

VOTRE GRAND-PERE A PU REUSSIR AVEC DES VIEILLES METHODES, AVEC DES CIRCULAIRES IMPRIMEES A LA DIABLE, AVEC DES ENTETES DE LETTRES QUI MANQUAIENT DE GOUT, DES FACTURES ET AUTRES IMPRIMES QUI ETAIENT D'UN AUTRE AGE.

VOTRE CLIENT OU VOTRE FOURNISSEUR JUGE DE VOTRE MAISON PAR VOS IMPRIMES. IL FAUT QUE VOTRE PAPETERIE REFLETE LE PROGRES, SI VOUS VOULEZ QUE VOTRE COMMERCE AUGMENTE.

NOTRE SERVICE D'IMPRESSION SE CHARGERA DE PREPARER DES CATALOGUES, CIRCULAIRES, DEPLIANTS, PAPETERIE, ETC., QUI AURONT BELLE APPARENCE—QUI FERONT REMARQUER VOTRE MAISON COMME ETANT L'UNE DES PLUS PROGRESSIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

IL SUFFIT DE NOUS DONNER QUELQUES NOTES SUR UN BOUT DE PAPIER—NOUS FERONS LE RESTE. NOS PRIX SONT MODIQUES SI VOUS CONSIDEREZ LE SURCROIT D'AFFAIRES QUE LES IMPRIMES QUE NOUS PRODUIRONS VOUS APPORTERONT.

Confiez-nous la préparation et l'impression de vos

CATALOGUES, LIVRES DE COMPTOIR, DEPLIANTS, FORMULES DE FACTURES, CIRCULAIRES, RELEVES DE COMPTE, ENTETES DE LETTRES, ENVELOPPES.

La Compagnie d'Imprimerie des marchands, Limitée

198 Notre-Dame, Est MONTREAL

UNISSONS-NOUS



Bienvenue~

ALLUMETTES
LAURIER

Notre Politique --

Produits de qualité — L'Allumette Carrée.

Le grossiste, le marchand et le consommateur traités avec équité.

Un véritable service et
UN PROFIT RAISONNABLE A TOUS.

Laurier -- les Allumettes Carrées

Ces allumettes de qualités plairont à vos clients et votre marchand de gros peut vous les fournir.

The MATCH COMPANY LIMITED

137 McGill Street, Montreal.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDÉ EN 1887 — MONTREAL, 15 SEPTEMBRE 1922 — VOL. XXXV—No 37

Une Offre d'Agence Que Vous Ne Pouvez Laisser Passer









LE grand avantage de l'offre de représentation des produits B-H se trouve dans le choix complet des lignes qu'elle comprend. A vrai dire, on y trouve tous les produits de qualité qui ont été essayés et scientifiquement analysés pour le travail au pinceau.

Non seulement l'agent B-H a la certitude absolue de la qualité, mais encore il peut compter sur l'accroissement continu et assuré de ses ventes.

PARCE QUE — la publicité B-H — comme la qualité B-H est toujours maintenue à un très haut niveau, et la Haute Qualité bien annoncée n'a pas son égale.

Ecrivez-nous aujourd'hui pour renseignements, cela ne vous engagera en rien.







BRANDRAM-HENDERSON
MONTREAL HALIFAX ST JOHN TORONTO WINNIPEG
MEDICINE HAT CALGARY EDMONTON VANCOUVER



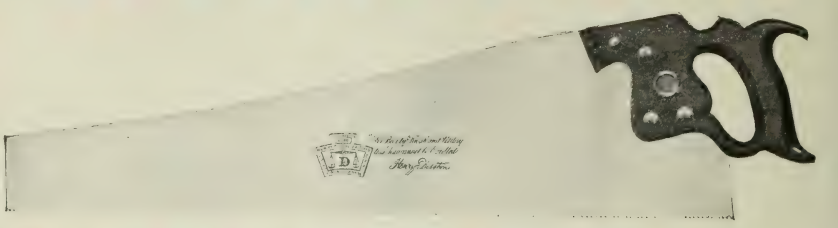






(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 64)

EGOHINES
DISSTON



La Scie dont la plupart des Charpentiers se servent

MACHINERIE ENTIEREMENT MODERNE ET NOUVELLE

Toute la machinerie employée dans la fabrication des égohines DISSTON au Canada a été faite spécialement à la fabrique de Philadelphie, et comprend les derniers perfectionnements apportés aux machines servant à la fabrication des scies.

Un personnel de mécaniciens, ayant suivi un entraînement spécial à la fabrique de Philadelphie, dirige chacune des opérations par lesquelles doit passer une scie durant le procédé de sa fabrication.

Tout le matériel employé dans la fabrication des célèbres égohines DISSTON est fondu et laminé aux usines DISSTON à Philadelphie, et sa qualité est sans égale.

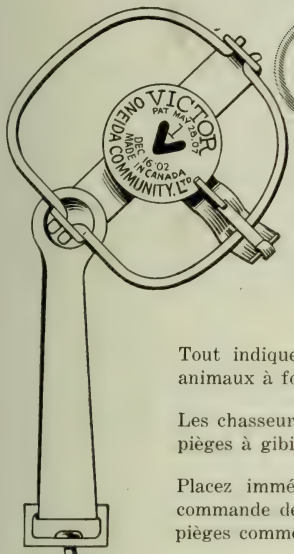
Tout cela assure la conservation de la célèbre qualité DISSTON, qui a été le modèle-type de la qualité dans tout l'univers, et depuis plus de 80 ans encore.

SUBSTANTIELLE REDUCTION DE PRIX

—→A PRESENT←—

FABRIQUEES AU CANADA

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



Les Fourrures sont rares.

Les prix sont élevés. Ce sera une bonne année pour les pièges à gibier—les PIEGES A GIBIER Oneida Community.

Tout indique une excellente saison pour la chasse. Les animaux à fourrure sont à foison.

Les chasseurs et les trappeurs exigent la qualité fiable des pièges à gibier Oneida Community.

Placez immédiatement chez votre marchand de gros la commande des pièges qu'il vous faut — notre fabrique de pièges commence déjà à travailler à sa capacité.

ONEIDA COMMUNITY, Limited
Niagara Falls, Ontario

Voyez le V

Fabricants des Pièges VICTOR, ONEIDA JUMP, HAWLEY-NORTON et NEWHOUSE.

Les plus anciens et les plus grands manufacturiers de pièges au monde.



VITRERIE

GENERALE POUR CONSTRUCTION

Nous avons actuellement à votre disposition les meilleures marques de verre à vitres belge pour livraison immédiate. Nous nous ferons un plaisir de vous soumettre nos prix, peu importe la quantité qu'il vous faut.

Notre service de livraison vous offre de grands avantages. D'abord, votre commande vous est livrée RAPIDEMENT et nous vous donnerons exactement ce QU'IL VOUS FAUT.

Nous fabriquons et importons:

VERRES OUVRAGES, PLOMBES OU ARMES, GLACES ORDINAIRES, GLACES BISEAUTEES, MIROIRS, Etc.

Aussi

Pare-brises et lentilles de phares d'automobiles.

Ecrivez, télégraphiez ou téléphonez votre commande et elle sera remplie avec RAPIDITE et ATTENTION.

Nous faisons également une spécialité des vitraux religieux et commémoratifs.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY, Limited

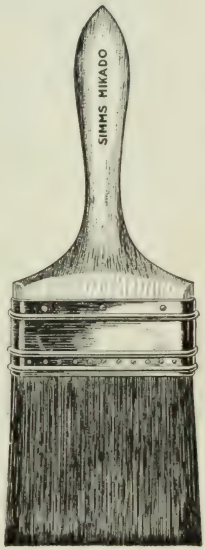
444, RUE ST-JACQUES, - MONTREAL.

TORONTO LONDON WINNIPEG

TRADE
SIMMS
SET IN RUBBER
SIMMS
MARK



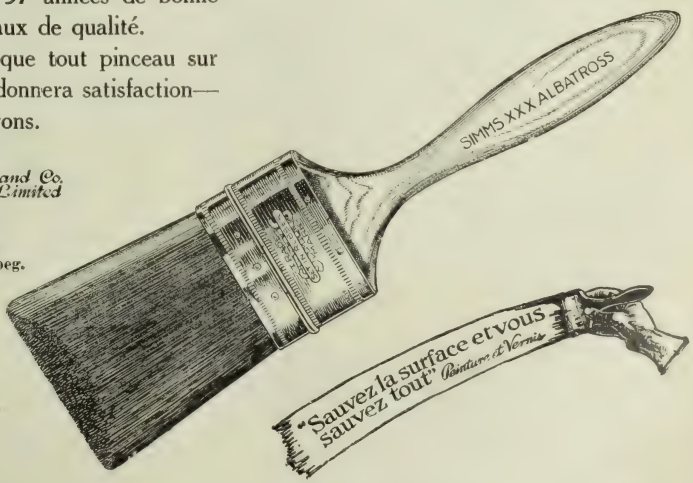
Depuis 57 Ans Nous Peinturons cette Enseigne



Il y a 57 ans nous commençâmes à placer le nom "Simms" devant le public. Il ne voulait pas dire grand'chose aux peintres à cette époque parce qu'ils n'avaient pas encore essayé le produit sur lequel il était apposé.

D'année en année, il a gagné son renom d'être le symbole des produits de qualité au point qu'il est aujourd'hui connu de tous les peintres du Canada, d'un océan à l'autre.

C'est le résultat de 57 années de bonne fabrication de pinceaux de qualité.
C'est une promesse que tout pinceau sur lequel il est apposé donnera satisfaction— ou nous le remplacerons.



T. S. Simms and Co. Limited
ST. JOHN, N. B.
Montréal, Toronto,
London, Ont. Winnipeg.

VOUS POUVEZ LE BALANCER MAIS VOUS NE POUVEZ LE BATTRE!

Economise le charbon, sauve du temps et conserve la bonne humeur



Voici le sas à cendre qui supprime la poussière, la saleté et facilite le travail.
Prix populaire. Se vend facilement.

SAS A CENDRES BANNER

Commandez-le chez votre marchand de gros ou de

THE BURROWES MANUFACTURING CO.,
TORONTO

NOUVEAUX PRIX

des accessoires de salle bain et des spécialités de ferronnerie

TORONTO Gendron CANADA

Nous avons le plaisir d'annoncer aux marchands une réduction générale des prix de nos accessoires de salle de bain et de nos spécialités de ferronnerie.

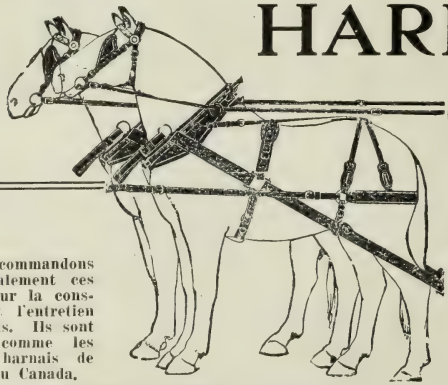
L'époque difficile des prix élevés de ces lignes est passée!

Les prix de Gendron sont toujours les plus bas possibles. Ecrivez aujourd'hui même pour avoir nos nouvelles listes de prix.

The GENDRON Mfg. Co.,
LIMITED

RUE DUCHESS, TORONTO.

HARNAIS POUR CHEMINS



Nous recommandons tout spécialement ces harnais pour la construction et l'entretien des chemins. Ils sont reconnus comme les meilleurs harnais de chantiers au Canada.

D'une force pour ainsi dire illimitée, ils sont très confortables pour le cheval et représentent la perfection de la qualité et du fini.

Leur vente est très facile, car vos clients les achètent en les voyant.

Demandez notre catalogue spécial No 22.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.

(Près de la rue McGill)

SUCCURSALES: WINNIPEG ET QUEBEC.



AUTOMOBILISTES

Nous sommes manufacturiers et vendeurs du fameux Anneau de Piston "EXCELLENCE", l'anneau le plus efficace connu. Demandez notre littérature.

La Manière Facile et Profitable de Vendre les Lubrifiants à Transmission



La vue en coupe du réceptacle ci-dessus montre la pompe bien installée en position. Remarquez la simplicité de la pompe et son apparence compacte et robuste. Remarquez aussi le solide chariot à deux roues-tourniquet en avant et le dispositif de fermeture qui tient la poignée verticale lorsque l'appareil ne sert pas.

Vous pouvez livrer rapidement de la graisse ou de l'huile à transmission et à un bon profit si vous vous servez de la Pompe pour l'huile et la graisse à transmission "Imperial Polarine".

Il est très facile de fixer cette pompe aux nouveaux tonnelets de graisse ou d'huile à transmission "Imperial Polarine". Elle est fournie avec une tête à friction boulonnée spécialement à cette fin. Lorsque le tonnelet est vide, la pompe peut être facilement et rapidement placée sur un autre tonnelet.

Une lance et huit pieds de tuyau de caoutchouc font partie de l'équipement régulier de cette pompe. Si désiré, un petit chariot est également fourni pour transporter tout l'appareil à côté de la voiture du client.

Placez l'un de ces jolis appareils compacts dans votre installation pour la manutention de l'huile et vous rendrez un réel service à votre clientèle en même temps que vous y trouverez avantage.

Permettez au vendeur de l'Imperial Oil de vous expliquer notre offre spéciale touchant cet appareil, ou écrivez au No 56 rue Church, Toronto, pour avoir un exemplaire d'une brochurette illustrée donnant tous les renseignements.

IMPERIAL OIL, LIMITED

Fabricants et vendeurs des huiles à moteur "Imperial Polarine" et distributeurs au Canada de la "Gargoyle Mobiloil".

Recommandez toujours l'huile à transmission "Imperial Polarine" pour les engrenages enfermés. C'est essentiellement une huile à transmission et un lubrifiant du différentiel qui dure plus longtemps et donne de meilleurs résultats que de la graisse lorsque le coulage peut être évité. Vos clients l'aimeront.

USTENSILES EN ALUMINIUM MARQUE

VERIBEST



BAIN-MARIE



THEIERE

Prenez ces ustensiles de cuisine en stock, leur qualité supérieure, leur adaptabilité à tous les usages et leurs prix modiques vous feront faire des ventes qui donneront la plus entière satisfaction à votre clientèle.

Une vente en entraînera plusieurs.

Sur demande, nous vous ferons parvenir notre catalogue illustré avec liste de prix.

Escompte très rémunérateur alloué au commerce.



BOUILLOIRE

Dépositaires et distributeurs:

LARIVIERE INC.
911 Boul. St-Laurent, MONTREAL, Qué.

VERIBEST ALUMINUM CO.
OF CANADA
71 DUCHESS STREET, TORONTO, ONT.



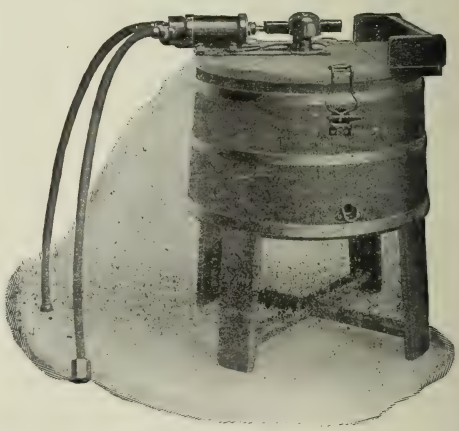
CASSEROLE

LESSIVEUSES CONNOR

Electriques, à moteur à gaz, à pouvoir d'eau, ou à main. Aussi tordeuses, supports, planches à laver et à pétrir, barattes, etc.

Nous avons la ligne la plus complète à vous offrir et une proposition très intéressante à vous faire.

Les machines à laver "CONNOR" sont largement annoncées, et très connues de façon avantageuse. Nos marchands sont enthousiastes parce que les articles "CONNOR" se vendent facilement et donnent des profits extraordinaires. Si vous n'êtes pas familier avec les produits "CONNOR" envoyez-nous une carte postale et nous vous ferons connaître la ligne la mieux faite, la plus moderne, la plus satisfaisante de Lessiveuses qui soit sur le marché. Nos prix sont corrects—nos marchandises sont fiables, ainsi donc pourquoi hésiter? L'occasion ne se présente qu'une fois—saisissez celle qui s'offre à vous.



Demandez-nous notre proposition de vente et nos prix.

J. H. CONNOR & SON, Limited

OTTAWA, ONT.

(2)

Livingston

La fondation qui résiste à l'épreuve des intempéries

L'épreuve réelle de la peinture a lieu lorsqu'elle est exposée aux éléments — le soleil brûlant de l'été canadien, les vents crus et froids de l'automne, les gelées de 20 au-dessous de zéro de l'Hiver et les pluies diluviennes du Printemps.

L'huile de lin de la marque Livingston—"la sorte qu'employait votre grand-père" fait une fondation parfaite pour la peinture. Son emploi assure la durabilité du produit fin. Elle résiste à l'épreuve de la température canadienne.

Le Baril Bleu est la marque Extérieure de la Qualité Intérieure.

En vente chez tous les principaux marchands de partout.

HUILE DE LIN

Marque LIVINGSTON

(LA SORTE QU'EMPLOYAIT VOTRE GRAND-PERE)



LES CHAINES de SUSPENSION "AJAX"



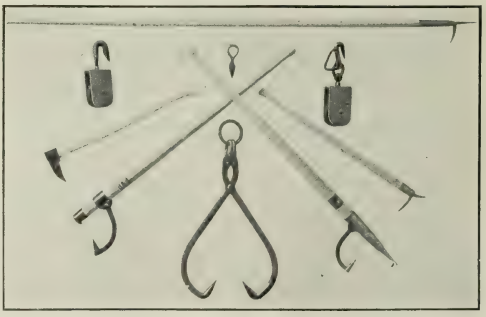
se vendent facilement à cause de leur ajustage commode et de la manière facile de les attacher. Leur longueur peut être réglée par les crochets du bout. Faciles à tenir en stock et à expédier parce qu'elles sont empaquetées par deux paires dans un carton.

DOMINION CHAIN COMPANY
Limited
NIAGARA FALLS, ONTARIO

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone
LONGUE DISTANCE
No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited
MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON
PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL
Représentants à Montréal et ses banlieues ainsi que tout le territoire à l'Est de Montréal.

Toitures, Ciments
Peintures Industrielles
etc.,
Barrett

Ventes Premières *Faciles*----Ventes Répétées *Certaines*

Lorsque vous vendez les Produits Barrett vous êtes aidé par deux facteurs de vente puissants:

(1) Notre grande campagne de publicité nationale dans les grands journaux, les publications agricoles et les revues techniques. Cette publicité crée des affaire nouvelles pour les marchands des produits Barrett dans chaque ville, cité et village de tout le Dominion.

(2) La haute qualité des produits eux-mêmes. Cette qualité **conserve** la clientèle. Les chemins de fer, les grandes industries et les milliers de particuliers qui les emploient savent, par leur propre expérience, que les produits de la marque Barrett sont d'une qualité sur laquelle on peut compter et qu'ils constituent une véritable économie.

Vendez-vous tous ces fameux produits Barrett? Si non, placez une commande d'essai aujourd'hui même.

Voici la liste de ces fameux produits:

Bardeaux multiples Everlastic.
Bardeaux simples Everlastic.
Toiture "Caoutchoutée" Everlastic.
Ciment liquide à toiture Everlastic.
Ciment Plastique Elastigum à rapiécer.
Liquide Elastigum.
Peinture au carbone Everjet.
Peintures à bardeaux Créosotées Velvex.
Créonoid (huile à mouches) pour détruire la vermine et pulverin à vaches.

La demande pour ces produits surpasse de beaucoup celle de tous les autres produits semblables sur le marché canadien. Leur vente s'accroit par sauts et par bonds. Ne manquez pas de tirer profit de cette grande et croissante demande.



The Barrett Company
LIMITED
MONTREAL WINNIPEG
TORONTO VANCOUVER
ST. JOHN, N. B. HALIFAX, N. S.

LA CONSTRUCTION

LAC FRONTIERE

Magasin, résidence et granges de Mathias Veilleux détruits par le feu. Pertes: $17 000.

LIMOILOU

Résidence duplex, $3,500, 90 avenue Lamontagne. Propriétaire: J. N. Bilodeau, 86 avenue Lamontagne. Les travaux d'excavation sont commencés.

Résidence duplex, $8,000, sur la 2ème avenue. Propriétaire: Jos. Goupil, 204 rue S. Olivier, Québec. Travaux d'excavation commencés.

Rallonge à l'hôpital, $20,000, sur la 1ère avenue. Propriétaire: Hôpital S. François d'Assises. Travaux d'excavation.

MASKINONGE

Couvent, $84,000. Propriétaires: Les Soeurs. Architectes: Gascon & Parent, 502 rue Sainte-Satherine est, Montréal. Travaux d'excavation. Matériaux pas encore achetés.

MONT-ROYAL

Club et salle de récréation. $8,000, sur la rue Laird. Propriétaaire: Le conseil de ville. Architecte: E. W. Barnes, 191 avenue Woiseley. Les travaux doivent être commencés prochainement.

52 résidence, de $7,000 à $8,000 chacune. Rues Lazard, Balfour, Portland Vivian, Wicksteed et Doble. Propriétaire: le Conseil de ville. Architecte: E. W. Barnes, 191 avenue Wolseley, Montréal-Ouest. Les travaux viennent d'être commencés.

MONT-BRUNO

Résidence, $100,000. Propriétaire : E. L. Pease, 718 rue Sherbrooke ouest, Montréal. Architectes : Featherstonhaught & McDougall, 85 rue Osborne, Montréal. Travaux d'excavatioon

MONTREAL

Modifications à une salaison. $7,000. Propriétaire : Pesner Limited, 14 carré Chaboillez. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer. Matériaux pas encore achetés.

Résidence, $6,000, 829 rue Lagauchetière est. Propriétaire: P. Mullins, 833 Lagauchetière est. Toiture commencée.

Résidence (3 plain-pieds), $8,000, voisin du No 3121 rue Hutchison. Propriétaire et constructeur : J. Lapierre, 3121 rue Hutchison. Agencement intérieur. Sera terminée le 15 octobre.

Résidence, $6,000, 1453 rue Garnier. Propriétaire et constructeur: A. King, 1453 rue Garnier. Fondatioons commencées. Brique, bois, plomberie agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $9,000, rue Bercy, près Forsyth. Propriétaire et constructeur: O. E. Poissant, 240 rue des Carrières. Toiture commencée. Garnitures électriques et quincaillerie pas encore achetées.

Garage, $6,000, rue des Carrières, près Lamoricière. Propriétaire : Dominion Laundry, 298 rue des Carrières. La charpente commencée.

Cheminée et édifice pour les chaudières. Propriétaire : J. J. Joubert & Cie, Limitée, 975 rue Saint-André. L'architecte est à préparer les plans.

Résidence, $7,000, rue O'Shaughnessy, entre Beaumont et Hopper. Propriétaire et constructeur: J. E. Macdonald, 763 avenue Outremont. Les travaux commenceront le printemps prochain.

Résidence (3 plain-pieds), $9,000, rue Saint-Valier, entre Bélanger et Isabeau Propriétaire et constructeur: T. Laframboise, 2930 boulevard Saint-Laurent. Les travaux doivent commencer prochainement.

2 résidences, $18,000, avenue Maplewood, entre Decelles et Apple. Propriétaire et constructeur: Geo. Daoust, 1825 avenue Van Horne. Fondations commencées.

Résidence, $7,000, 930 rue Monsabré. Propriétaire et constructeur: A. W. Allard, 932 rue Monsabré. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $7,000, rue Saint-Gérard, entre 32ème et 33ème avenues. Propriétaire et constructeur: A. Portelance, 120 rue Bourbonnière. Les travaux d'excavation à la veille d'être commencés. Brique, plomberie, portes et châssis, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $7,000, rue Saint-Dominique, entre 35ème et Crémazie. Propriétaire et constructeur: J. A. Bourassa, 3856 rue Casgrain. Les fondations à la veille d'être commencées. Portes et châssis, plomberie, agencement intérieur et quincaillerie pas encore achetés.

Plain-pieds, sur la 6ème avenue, entre Saint-Jérôme et Usines du C.P.R. Propriétaires : Lucas & Scoups, 636 rue Saint-Denis. La charpente doit être commencée. Garnitures électriques, vitres, peinture, plomberie, Agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $5,000, près du No. 3576 rue Saint-Gérard. Propriétaires et constructeurs : Brunet & Proulx, 3584 rue Saint-Gérard. Travaux d'excavation.

Résidence, $6,000 sur la 2ème avenue, entre Holt et Dandurand, Rosemont. Propriétaire et constructeur : F. Bidal, 510, 2ème avenue. Travaux d'excavation.

Presbytère, $28,000, sur l'avenue Delorimeir, plus haut que Mont-Royal. Propriétaire : La Paroisse Saint-Dominique. Fondations commencées. Agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Entrepôt, $50,000, rue Notre-Dame, près Pie IX. Propriétaire : Canada Spool Cotton Co. Les fondations sont commencées.

Entrepôt. $24,000, 663 rue Saint-Jacques. Toiture commencée. Pas besoin de matériaux.

Eglise, $15,500, district d'Hochelaga. Propriétaire : Montreal Presbytery. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

Magasin et plain-pieds, rue Saint-Hubert, près Saint-Zotique. Propriétaire et constructeur : J. B. Lafortune, 2963 rue Christophe-Colomb. Les travaux doivent être commencés à la fin d'octobre. Matériaux pas achetés.

Ecole et résidence, $154,000, rue Demontigny. Propriétaire: La Commission scolaire catholique, district centre. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer. Matériaux pas encore achetés.

Maison à appartements. Propriétaire: Mme Bélanger. L'architecte E. Tassé, angle des rues Isabeau et Henri-Julien, est à préparer les plans. Les travaux commenceront l'été prochain.

Modifications et addition à un édifice, rues Sainte-Catherine et Sanguinet. Propriétaire : La Société des Frais Funéraires. L'architecte A. H. Lapierre, 30 rue Saint-Jacques, vient de demander des soumissions.

OUTREMONT

Cottage, $15,000, sur l'avenue Nelson, près du Boulevard Saint-Joseph. A. Prud'homme, 10 rue de Bressolle. Travaux d'excavation.

Cottages sur le chemin Ste-Catherine. Propriétaire et constructeur: O. Lebeau, 688 rue Sherbrooke est. Les travaux doivent être commencés prochaainement. Matériaux pas achetés.

QUEBEC

Fumoir, $5,000, 21 rue des Remparts. Propriétaire: Réné Dupont, 21 rue des Remparts. Les architectes Audet & Laberge, rue Saint-Jean, sont à préparer les plans.

Couvent, sur la rue Couillard. Propriétaire: Couvent de la Miséricorde endommagé par le feu. Pertes: $1,500.

Résidence de Mme Emilie Côté, chemin Saint-Foye, détruite par le feu. Pertes: $4,500.

Résidence pour 3 familles, $10,000, sur la rue Fraser. Propriétaire: Mme Jos. Vaillancourt, 358 rue Saint-Joseph. Travaux d'excavation commencés.

Rallonge à une résidence et fenêtre en saillie, $5 000, sur la rue Saint-Joseph. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence duplex, $4,000, chemin de la Canardière. Propriétaire : Odilon Hébert, 197, 3ème rue, Limoilou. Travaux d'excavation commencés.

6 résidences, $36 000, sur l'avenue Laurier. Propriétaire: Les Habitations St-Louis, Limitée, 5 rue McMahon. Travaux d'excavation.

Résidence duplex, sur la rue Fraser, $7,000. Propriétaire: Sam. Girard, 61 rue Saint-Amable. Tavaux d'excavation commencés.

Résidence pour 3 familles, $10,500, sur la rue Saint-Cyrille. Propriétaire: W. Légaré, 66½ rue Saunders. Travaux d'excavation commencés.

SAINT-ROMUALD

Magasin et résidence de Jos. Bélanger détruits par le feu. Pertes: $10,000.

TROIS-RIVIERES

Résidence, $2,500. Propriétaire et constructeur: W. Brunet, Sainte-Marguerite. Fondations commencées.

Modifications à un hôtel, $3 600. Propriétaire: J. B. Richer, 94 rue Royale. Fondations commencées.

3 logements, $6,000, sur la rue Ste-Ursule. Propriétaire et constructeur : C. Bergeron. Fondations commencées.

4 logements, $8,000, sur la rue Ste-Cécile. Propriétaire: 9dolphe Proulx. Fondations commencées.

2 logements, $5,000, sur la rue Ste-Ursule. Propriétaire et constructeur: X. Pothier, 308 rue Ste-Angèle. Fondation commencées.

Toitures, Ciments Peintures Industrielles etc., Barrett

DURANT les quelques prochaines semaines, il y aura une grande demande pour les matériaux à réparer les toitures. Car nombre de propriétaires ont négligé de poser des toitures nouvelles cet été et, à présent, il leur faut rapiécer les vieilles pour qu'elles durent encore cet h ver.

Les deux célèbres Spécialités Barrett décrites ci-dessous sont les meilleurs matériaux sur le marché pour faire durer plus longtemps les vieilles toitures.

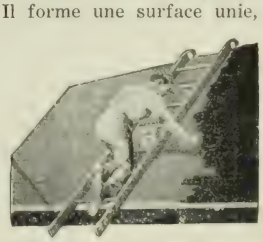
Vous pouvez recommander ces produits à vos clients avec la confiance absolue qu'ils leur donneront entière satisfaction. Placez votre commande immédiatement et soyez prêt à répondre à la grande demande.

Ciment Liquide Everlastic à Toiture

Une couche du Ciment Liquide Everlastic à Toiture rend les vieilles toitures préparées ou "caoutchoutées" presque aussi bonnes que des neuves. Il forme une surface unie, dure et durable qui leur donne des années de service supplémentaire.



Dites cela à vos clients. Ils vous remercieront pour l'argent que vous leur aurez économisé. Le Ciment Liquide Everlastic à Toiture est facile à appliquer et il arrive au client tout prêt à l'usage dans des réceptacles dont les dimensions varient de la boîte de 1 pinte à des barils de 40 gallons et des tonnelets d'acier contenant 43 gallons.



N'importe qui peut l'appliquer.

Ciment Plastique Elastigum à Rapiécier

Il n'est pas étonnant que ce fameux produit Barrett soit appelé "le ciment plastique au millier d'usages!" Rapiécer les fentes et les trous de toutes sortes de toitures, réparer les barrages, les citernes et les gouttières en pente — sont quelques-uns des usages où il n'a pas son égal. Il est facile à appliquer et colle bien sur une surface humide ou sèche. Ayez-en toujours en stock.



Comment une gouttière est réparée avec le Plastique Elastigum.



Vendu en boîtes de 1 livre (24 à la caisse), en paquets de 5 livres (12 à la caisse), en paquets de 25 et 100 livres, en demi-barils (environ 300 livres) et en barils (environ 600 livres.)

MONTREAL, TORONTO, ST. JOHN, N. B.

The Barrett Company LIMITED

WINNIPEG, VANCOUVER, HALIFAX, N. E.

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis, Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.

EN GROS SEULEMENT

Nos voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

Réservez quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

Leur collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

Nos prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L. H. HEBERT & CIE
LIMITEE

IMPORTATEURS

297 et 299 rue Saint-Paul
MONTREAL

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

BROCHE à FOIN

Jauges 13, 14 et 15

Coupée en longueurs et en rouleaux

Attaches avec un oeil

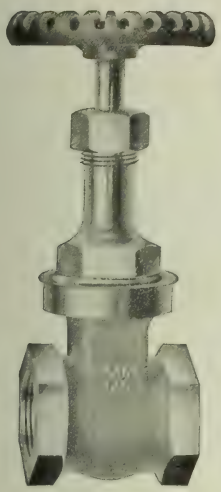
Nous avons un BON ASSORTIMENT

THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

LIVRAISON PROMPTE GARANTIE

Bureaux Généraux:

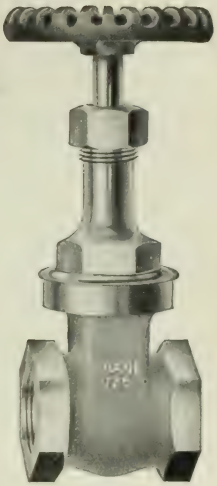
HAMILTON et MONTREAL



ROBINETS-VANNES
CRANE
EN BRONZE

SERIE ORDINAIRE

No 440



DISQUE DOUBLE **SIEGES PARALLELES**

La pression de marche vapeur pour laquelle ils sont destinés est indiquée en chiffres coulés sur le corps du robinet.

Pour pressions de marche vapeur jusqu'à 125 livres.
Pour pressions de marche eau froide jusqu'à 175 livres.

Ces robinets peuvent être regarnis ouverts et sous pression.

Fabricants de robinetterie, raccords et tuyauterie pour toutes pressions et pour tous usages. Distributeurs de tubes, d'articles de plomberie et de chauffage.

Succursales et Entrepôts:
HALIFAX, OTTAWA, TORONTO, HAMILTON, LONDON, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, VANCOUVER.

Bureaux de Ventes:
ST.JOHN,N.B.,QUEBEC,SHERBROOKE EDMONTON, VICTORIA, SYDNEY, AUSTRALIE

CRANE
LIMITED
SIEGE SOCIAL ET USINES
1280, RUE ST. PATRICE
MONTREAL

CRANE-BENNETT
LIMITED
Siège social et entrepôts:
LONDRES, ANGLETERRE.

Bureaux de Ventes:
BIRMINGHAM, CARDIFF, GLASGOW, LEEDS, MANCHESTER.

Les

FICELLES et CORDAGES

Marque "Doon"

EN LIN, CHANVRE ET JUTE

POUR TOUS LES USAGES

SONT ENTIEREMENT FAITS AU CANADA

Aussi Ficelles de coton polies



et Ficelles Marlin Express

Ecrivez pour avoir échantillons et prix.

DOON TWINES, LIMITED

FABRIQUES A DOON ET A KITCHENER

BUREAU-CHEF - KITCHENER, Ontario.

BOITES

de cartons de tous genres

Nous faisons une spécialité de la fabrication des boîtes de carton pour tous les commerces.

"La Maison du Service"

Une commande d'essai vous donnera entière satisfaction.

The King Paper Box Co., Limited

Fabricants de boîtes de carton de tous genres.

862-864 Ave Lasalle, MONTREAL, P. Q.

Attirail de Pêche

dont la vente paie le marchand



M. D.-M. DERRY,

représentant pour l'est d'Ontario et Québec.



TRADE-MARK

Les Marques "STAG" et "BEAVER"



depuis plus de 100 ans représentent ce qu'il y a de mieux sur le marché. Faites-en l'essai.

M. le Marchand,—

Notre représentant, M. D.-M. Derry, est parti pour sa tournée de l'automne avec une ligne complète d'échantillons d'engins de pêche. C'est le meilleur temps de l'année pour placer votre commande du printemps. Pendant que vous savez ce qu'il vous manque, demandez sa visite.

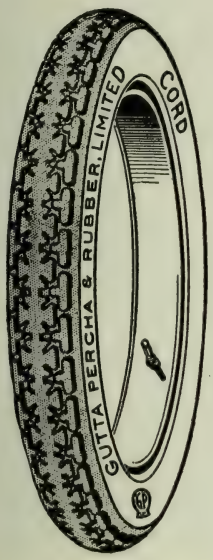
Adressez-nous une carte postale et nous verrons à ce qu'il passe chez vous.

Vos tout dévoués,

ALLCOCK LAIGHT & WESTWOOD CO., Limited

70 KING STREET WEST, TORONTO.

Aussi agents pour Hardy Bros., South Bend, marques Tuttle Bugs, Hilderbrandt et Dare Devil.



PNEUS "GUTTA PERCHA"

FONT l'affaire du marchand tout autant que de l'automobiliste. Les propriétaires d'auto déclarent que les Pneus Gutta Percha rendent la marche de leur voiture confortable sur tous les chemins et les marchands qui vendent les Pneus Gutta Percha constatent qu'ils augmentent leurs ventes par l'excellent service et la satisfaction qu'ils donnent.

" Qualité sous tous Rapports "

Gutta Percha & Rubber, Limited

Bureaux-chefs et fabriques à Toronto

Succursales dans toutes les principales villes du Canada

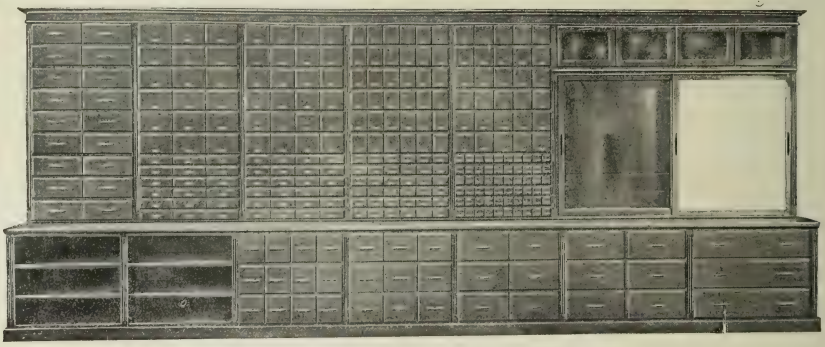
AGENCEMENTS POUR TOUS LES GENRES DE COMMERCE

Si vous avez l'intention de construire un nouveau magasin ou de remodeler votre vieux, envoyez-nous votre devis de plancher et nous vous ferons des suggestions qui vous seront profitables. Nous faisons une spécialité de ce travail et le fruit de notre expérience est à votre disposition.

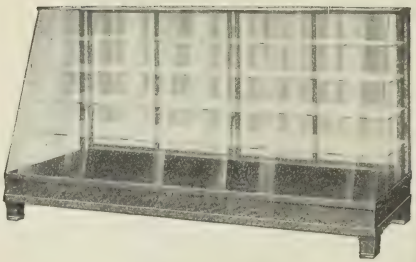
Les modèles illustrés ici vous donneront une idée de ce que nous avons à offrir.



CAISSE MURALE



CAISSE MURALE POUR QUINCAILLERIE



VITRINE D'ETALAGE



VITRINE D'ETALAGE

Les agencements Walker accroissent les ventes, économisent l'espace, étalent la marchandise d'une manière plus attrayante, économisent le travail, les pas et le temps, aident à tenir le magasin plus propre et plus attrayant.

Nous avons des catalogues spéciaux pour chaque ligne de commerce. Nous les envoyons gratis sur demande. Tous nos agencements sont garantis parfaits quant à la construction et au matériel.

WALKER BIN & STORE FIXTURE CO., LIMITED

KITCHENER, ONTARIO.

Gérant pour la prov. de Québec: **C. E. RIOUX,** 9 Boul. St-Laurent. Main 2807



C'EST le temps de considérer ce que votre Rayon de la Peinture a fait dans le passé.

Les marchands qui ont pris en stock la Ligne Canada Paint, qui comprend un Fini Parfait pour Chaque Service, ont immédiatement remarqué une augmentation continuelle de ventes.

Permettez-nous de vous envoyer des renseignements complets.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" *Peinture et Vernis*

THE CANADA PAINT CO.

LIMITED

Makers of the famous "Elephant" Brand Genuine White Lead

MONTREAL TORONTO HALIFAX WINNIPEG CALGARY VANCOUVER

C'EST LE MOMEN



THE SHERWIN-WILLIAMS CO.
of Canada, Limited

PAINT, VARNISH & COLOR MAKERS
LINSEED OIL CRUSHERS

FACTORIES: MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, LONDON, ENG.
OFFICES & WAREHOUSES: MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, CALGARY, VANCOUVER, HALIFAX, N. S. LONDON, ENG.

D'ETUDIER CETTE QUESTION !

LES résultats de la saison passée, dans votre rayon de la peinture, vous ont-ils convaincu que vous vendez la meilleure ligne de peintures et de vernis sur le marché?

Avez-vous fait le chiffre d'affaires que vous vous attendiez de faire? Les profits que vous ont rapportés votre peinture sont-ils ceux que vous aviez pensé d'avoir?

Si non, **c'est le moment** de régler cette question. Un très grand nombre de marchands ont appris, par expérience, que l'Agence Sherwin-Williams est le moyen le plus sûr de retirer le maximum des profits de la vente de la Peinture et du Vernis.

Car l'Agence Sherwin-Williams veut dire des Peintures et des Vernis de Qualité et elle est l'assurance, pour le marchand, d'une coopération véritable qui rend la vente facile et les bons profits certains. La Qualité Sherwin-Williams est comme partout — comme le produit lui-même "Elle couvre la Terre".

Des renseignements complets touchant cette agence vous seront envoyés sur demande. Ecrivez-nous aujourd'hui même et voyez quelle coopération pratique nous pouvons vous donner pour faire de la PROCHAINE saison le plus remarquable de votre rayon de la peinture.



THE SHERWIN-WILLIAMS CO.
of Canada, Limited

PAINT, VARNISH & COLOR MAKERS
LINSEED OIL CRUSHERS

FACTORIES: MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, LONDON, ENG.
OFFICES & WAREHOUSES: MONTREAL, TORONTO, WINNIPEG, CALGARY, VANCOUVER, HALIFAX, N. S., LONDON, ENG.



"Voyez Quelle Différence Il Fait"

L'Email Luxeberry ravira vos clients parce qu'il rendra claires les pièces les plus sombres et les **conservera claires** — il donne un blanc **qui reste blanc.**

Le Luxeberry donne satisfaction aux gens de goût parce qu'il brille avec un lustre riche et perlé délicat au lieu du fini grossier et sans éclat des émails ordinaires.

Facile à tenir propre — il se lave comme de la porcelaine.

En blanc, ivoire, crème, gris de Londres, vrai bleu, rouge cerise et vert Sultan.



EMAIL
LUXEBERRY

Fait par les fabricants du "Liquid Granite" — le meilleur vernis à plancher au monde.

BERRY BROTHERS INC
Vernis
Emails - Couleurs

WALKERVILLE - ONTARIO



Les Nouveaux Effets Opalins

Voyez le vendeur d'Alabastine au sujet des nouveaux effets opalins et comment ils aident le détaillant.

Il ne faut qu'une éponge et

CHURCH'S COLD WATER

Alabastine

rien de plus, et les beaux effets obtenus sur les murs réjouissent vos clients et vous en amènent d'autres.

Prix du détail:
Paquet de 2½ livres, 40c.
Paquet de 5 livres, 75c.

Distributeurs:
McArthur Irwin Co., Ltd., 20-28 rue St-Paul ouest.
Starke-Seybold Ltd., 14 rue St-Pierre.
Ottawa Paint Works Ltd. 321 rue Craig ouest.
Frothingham & Workman Ltd., 199-203, rue St-Paul ouest.

The Alabastine Co., Paris, Limited
Paris, Ontario. Winnipeg, Manitoba.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peintures et Vernis

LA PEINTURE DE RAMSAY

est la peinture qui se vend bien,

Parce qu'elle est:

" La Peinture appropriée pour peinturer convenablement. "

A. RAMSAY & SON COMPANY,

Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.

MONTREAL
Toronto Winnipeg Vancouver

(4)

O. P. W.



3 P.

Peinture
Produit
Prospérité

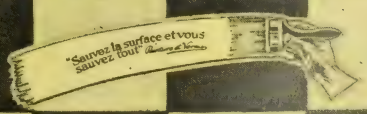
M. le Marchand,—

Avez-vous songé aux merveilleux avantages que vous avez en prenant en stock la ligne de Peintures et de Vernis de Qualité O. P. W.? Environ quatorze pour cent des propriétés de votre localité sont bien peinturées. Les autres quatre-vingt-six pour cent attendent que vous leur vendiez de la peinture. Parlez de la campagne "SAUVEZ LA SURFACE". La peinture n'est pas un luxe. C'est une nécessité, et un placement qui rapporte de gros dividendes. Ecrivez-nous pour connaître notre offre de représentation. Elle est accompagnée d'une coopération qui produit des résultats.

Ottawa Paint Works Ltd.

OTTAWA, CANADA.

Succursales: Montréal et Toronto.





Les Finis de Jamieson pour l'Intérieur

sont exactement les produits pour les bons étalages de l'automne et de l'hiver.

La liste comprend un "Protecteur Embellisseur" pour toutes les surfaces à l'intérieur — des Vernis-Teinture, peintures à planchers — Emails artistiques, émails à planchers — une ligne complète que vous serez fier de vendre et qui vous donnera un bon profit.

Un Protecteur Embellisseur pour tout ce qui existe sous le soleil.

Le Printemps en Automne et en Hiver!

Si vous êtes du nombre des nombreux marchands qui croient que les mois du printemps sont les seuls qui comptent pour la vente de la peinture, nous vous conseillerions de faire un étalage régulier des Produits de Jamieson cet automne et cet hiver.

Vous serez surpris de la quantité de Produits de Peinture que vous pouvez vendre durant ces deux saisons.

Généralement, les propriétaires sont très fiers de leurs propriétés. Ils se rendent compte de l'importance de la peinture et du vernis pour protéger et embellir la surface. Pour eux, c'est toujours le printemps surtout lorsqu'il s'agit de peinturer et de "retoucher" l'intérieur de leurs propriétés.

Ils connaissent les Produits de Jamieson — la Marque de Commerce Jamieson illustrée plus haut est pour eux une "Parole d'Honneur" que la Peinture ou le Vernis sur lesquels elle est apposée sont les meilleurs produits que la science et l'expérience peuvent produire ou que l'argent puisse acheter.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

R. C. Jamieson & Co., Limited

Maison fondée en 1858.

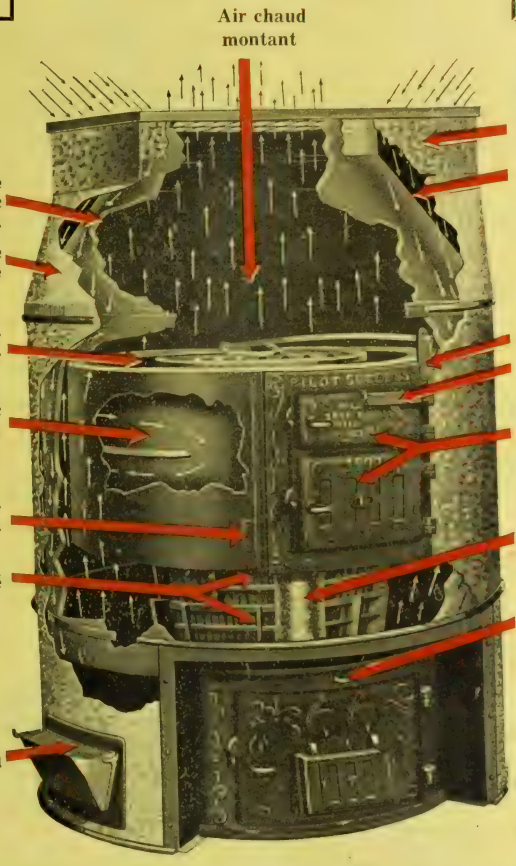
Propriétaires et administrateurs de la P. D. Dods & Co., Limited.

Calgary MONTREAL Vancouver

FOURNAISE SANS TUYAU PILOT SUCCESS

FAITE EN SIX DIMENSIONS

CAPACITE 10,000 à 50,000 PIEDS CUBES



Les caractéristiques exclusives sont indiquées par les flèches rouges.
Elles sont toutes essentielles lorsque vous achetez une Fournaise sans Tuyau.

VOUS Y GAGNERIEZ A DEMANDER DES RENSEIGNEMENTS

The Hall Zryd Foundry Co., Limited

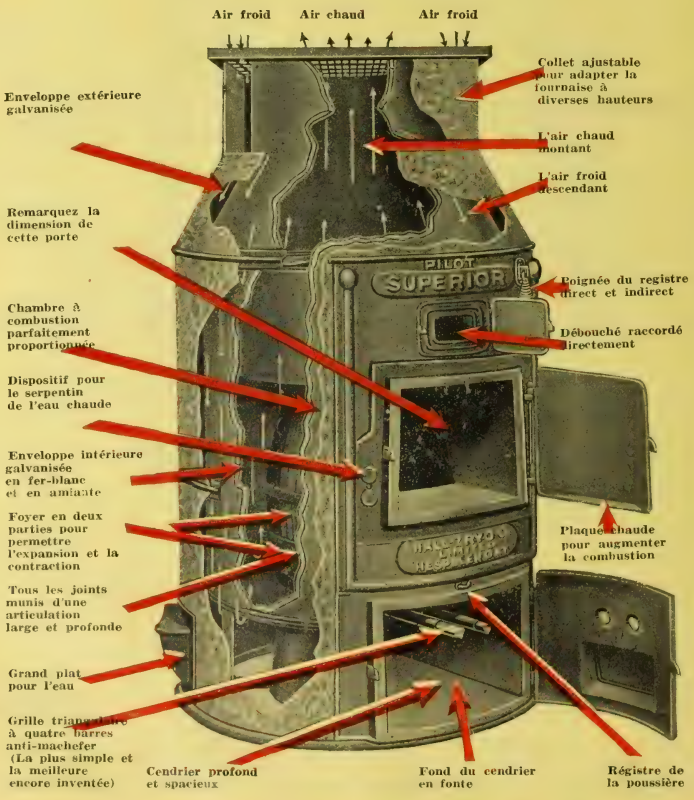
Hespeler, Ontario, Canada

Représentant pour Québec: ALEX. DUSSAULT, 1114 avenue Delorimier, Montréal.

15 Grands Avantages pou Tuyau "Pilo

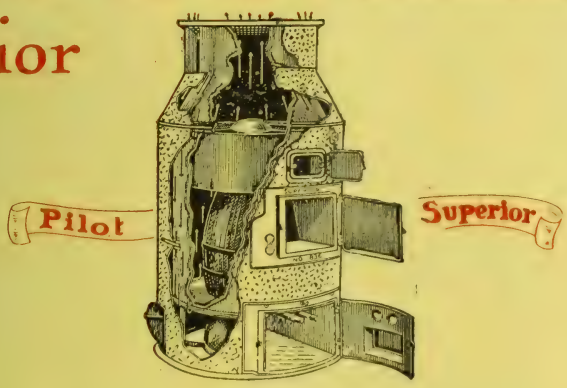
Examinez ces Avantages Pour la Vente





L'illustration représente notre NOUVELLE SERIE No 2400 avec devant en fon et très grande porte d'entrée du combustible

Vente de la Fournaise sans uperior



EXAMINEZ la vignette de la page d'en face. Remarquez les superbes avantages qu'offre la Fournaise sans tuyau "Pilot" Superior pour la vente.

Ajoutez à ces avantages le fait que la Sans Tuyau "Pilot" Superior s'installe facilement et à peu de frais; il n'y a qu'un trou à percer dans le plancher; pas de tuyaux compliqués; elle chasse l'air froid de la maison, pas de la cave, tenant en circulation de l'air chaud et humide toujours renouvelé, ce qui donne une protection contre la toux, le rhume et les maux de gorge; elle tient les planchers chauds de sorte que les enfants peuvent y jouer sans danger et laisse la cave fraîche pour l'entreposage.

La sans tuyau "Pilot" Superior brûle du charbon dur, du charbon mou, du coke, du bois ou du gaz naturel. Sa construction avec ses enveloppes intérieure et extérieure ainsi que ses entre-deux en amiante conserve la chaleur et tient le froid à l'extérieur.

La maison est chauffée partout avec une abondance de chaleur; 25% de votre combustible est économisé.

Des centaines de nouvelles demeures sont presque terminées. Des centaines de vieilles demeures sont remodelées. Ce sont là autant de ventes que vous pouvez faire.

Nous coopérons avec vous pour vous faire faire des ventes. Ecrivez pour avoir des renseignements sur notre système de vente.

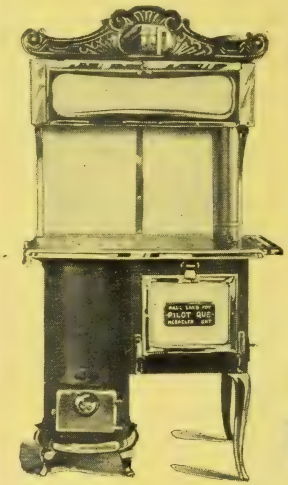
The Hall Zryd Foundry Co., Limited

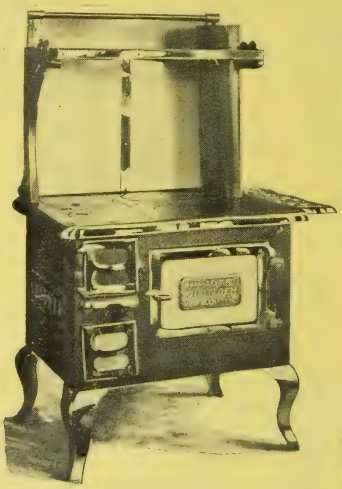
Hespeler, Ontario, Canada

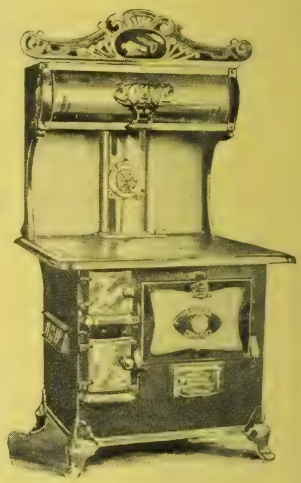
Représentant pour Québec: ALEX. DUSSAULT, 1114 avenue Delorimier, Montréal.

Trois Poêles faciles à vendre

Les vignettes ci-dessous vous donneront une idée de la superbe ligne "Pilot" qui fait faire un gros commerce à des centaines de magasins de quincaillerie et leur assure des clients satisfaits. Tous ceux qui se servent d'un poêle ou d'une fournaise "Pilot" deviennent des annonceurs pour vous et pour nous. Si vous n'avez pas encore étudié les avantages de la vente d'une ligne superbe et pratique, écrivez-nous immédiatement. L'automne est arrivé, et il y a un gros commerce à faire pour les marchands qui vendent la ligne "Pilot". Nous travaillons avec vous.







Fournaise Pilot Québec

Voici une superbe fournaise Québec. Elle est très jolie, avec ses garnitures en nickel et en émail blanc ainsi que sa corniche ornée d'un miroir. Cette fournaise sera choisie immédiatement par les clients qui tiennent à avoir une fournaise Québec jolie et très pratique avec un beau fourneau qui cuit et rôtit à la perfection.

Pilot Gem

Voici le poêle de cuisine pratique et superbe, à quatre ronds, en acier, No 8 ou No 9. Fourneau de 14 x 18 pouces. Grille Duplex pratique. Le haut est avec tablettes de 8 et 9 pouces. Ce superbe poêle est fourni avec ou sans haute corniche; avec ou sans réservoir. Remarquez la profusion des superbes garnitures en nickel et en émail blanc — ce poêle fait certainement une bonne première impression.

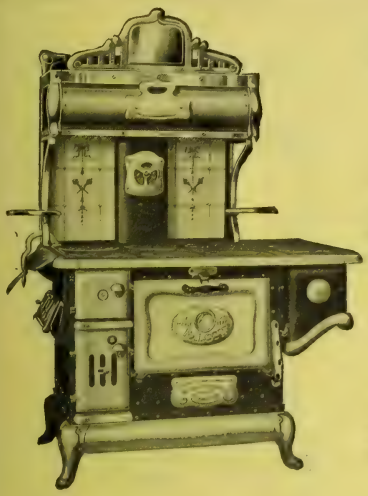
Pilot Alerta

Ce poêle est fait en deux dimensions: avec fourneau de 16″ x 20″ et 20″ x 20″, pour vous permettre d'offrir à votre clientèle un choix de dimensions. Il est aussi fourni avec ou sans réservoir. La vignette ci-dessus vous donne une idée de la beauté de ce superbe poêle. Remarquez les superbes garnitures en nickel, l'émail blanc et le miroir du haut.

The Hall Zryd Foundry Co., Limited

Hespeler, Ontario, Canada

Représentant pour Québec: ALEX. DUSSAULT, 1114 avenue Delorimier, Montréal.



LA SANS TUYAU "BEACH"

offre plus d'avantages pour la vente que toute autre fournaise sans tuyau

La confiance fait naître la confiance

Il est un vieil axiome qui dit que pour qu'un vendeur puisse convaincre les autres, il doit d'abord être convaincu lui-même. Si vous êtes sincère, vous serez cru.

Dans les appareils de chauffage, la ligne "Maple Leaf" de poêles, ranges et fournaises crée la confiance. Ils prouveront toutes les affirmations que vous ferez; ils plairont à vos clients et ils vous feront faire de l'argent.

L'agence "Maple Leaf" dans votre localité est une précieuse acquisition.

"FALCON" MAPLE LEAF

L'un des modèles de la ligne "Maple Leaf"

Un aristocrate parmi les poêles d'acier qui prouvera toutes les affirmations que vous ferez à son sujet. Il est fait dans plusieurs superbes dessins, qui en font un ornement pour n'importe quelle cuisine. Il donne continuellement une satisfaction parfaite. Le "Falcon" fait faire de l'argent au marchand et lui amène de nouveaux clients.

Ecrivez aujourd'hui même pour avoir tous les renseignements.

Les chambres pour le retour de l'air et l'air chaud sont scientifiquement proportionnées et construites de façon à ce que la meilleure circulation soit obtenue, afin de retirer toutes les unités de chaleur du combustible consommé.

Le compartiment intérieur, divisant les chambres de l'air et du retour de l'air est fait avec une enveloppe extérieure en grosse tôle galvanisée, une enveloppe intérieure en fer-blanc et un entre-deux en amiante.

La clef du régistre du courant d'air direct est placée à un endroit commode et à la portée. La tige du régistre partant de cette clef pour aller au régistre est en dehors des conduites et de la chambre de combustion. Le régistre est de la dimension ordinaire et il est muni d'un dispositif pour l'explosion automatique des gaz, chose très essentielle lorsque le charbon employé renferme un gros pourcentage de gaz.

Un espace approprié a été réservé pour l'installation d'une section à eau chaude. Le tuyau pour l'eau chaude peut passer par le haut du radiateur ou par la partie supérieure du cadre de la porte du foyer. Le tuyau du retour de l'air passe par la partie inférieure du cadre de la porte du foyer.

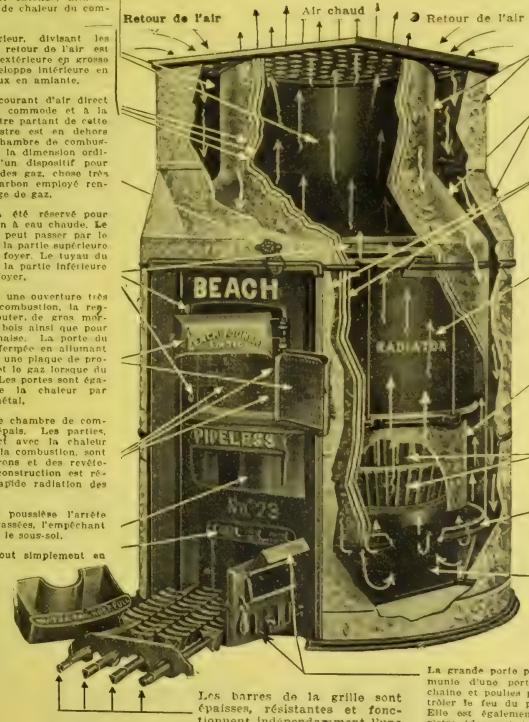
Les deux portes donnent une ouverture très large à la chambre de combustion, la rendant commode pour ajouter de gros morceaux de charbon ou de bois ainsi que pour la nettoyage de la fournaise. La porte du haut, si elle est laissée fermée en allumant la fournaise, agit comme une plaque de protection contre la fumée et le gaz lorsque du combustible est ajouté. Les portes sont également protégées contre la chaleur par d'épais revêtements en métal.

L'enveloppe de la grande chambre de combustion est en acier épais. Les parties venant en contact direct avec la chaleur extrême des produits de la combustion, sont protégées par des plastrons et des revêtements en fonte. Cette construction est résistante et donne une rapide radiation des unités de chaleur.

Cette conduite pour la poussière l'arrête lorsque les grilles sont brassées, l'empêchant ainsi de se répandre dans le sous-sol.

Les grilles s'enlèvent tout simplement en enlevant cette plaque.

Le grand plat pour l'eau est commodément placé à l'ouverture, sous la porte du foyer, en avant de la conduite de la poussière. A cet endroit où les parties chauffées produisent l'évaporation rapide de l'eau. L'humidité donnée par ce plat produit l'air humide si nécessaire à la bonne santé.



Les enveloppes des chambres à air peuvent être ajustées à la hauteur de n'importe quel sous-sol.

L'absence des angles et des coudes courts réduit la friction et empêche l'accumulation de fuie, donnant par suite une circulation facile et libre de l'air à l'intérieur et à l'extérieur de la fournaise.

Des barres spéciales avec de longs boulons filetés sont fixées aux revêtements intérieur et extérieur de sorte que la fournaise peut être assemblée facilement et que l'on peut avoir des joints parfaitement étanches.

Le radiateur est du modèle fer à cheval et très grand. Sa partie intérieure forme la chambre de combustion. Il est épais et solidement construit, tous les boulons et les tiges se trouvant en dehors de la chambre de combustion et des conduites. L'enveloppe en acier du radiateur est fixée solidement aux ondulations en fonte, donnant un joint étanche contre les gaz.

Le plastron empêchant la chaleur directe du foyer de venir en contact avec la partie inférieure de l'enveloppe inférieure prévient la formation des contre-courants d'air chaud et augmente par suite l'expansion libre et facile de l'air réchauffé dans la chambre à air chaud.

Un foyer, en deux parties, avec de grosses ondulations sont réunies ensemble par des joints profonds pour le rendre résistant et prévenir l'échappement de la poussière et du gaz. Il est garanti.

L'enveloppe de la chambre de l'air chaud commence à la bonne hauteur à partir de la base et permet que le retour de l'air vienne immédiatement en contact avec les parties chaudes.

Un très grand cendrier qui peut être nettoyé facilement à cause de ses extrémités carrées.

La grande porte pour les cendres est munie d'une porte à bascule avec chaîne et poulies permettant de contrôler le feu du plancher au-dessus. Elle est également munie d'un Régistre (damper) à coulisse.

Les barres de la grille sont épaisses, résistantes et fonctionnent indépendamment l'une de l'autre. On peut les accoupler en les reliant par des attaches-barres. Elles s'enlèvent aussi facilement en enlevant la plaque des grilles.

BEACH FOUNDRY LIMITED

Bureau-chef et fabrique à Ottawa, Canada.

SUCCURSALES:

126 Princess Street, Winnipeg, Man.

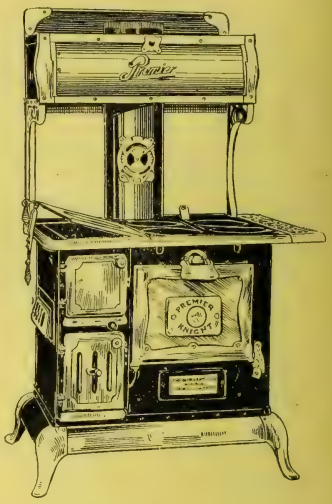
1090 Hamilton Street, Vancouver, C.B.

Une institution de famille

Généralement, le choix d'un poêle de cuisine n'est pas une petite affaire pour la ménagère et, naturellement, elle va consulter de préférence son marchand de quincaillerie. C'est ici que le marchand qui tient les POELES "PREMIER" DE DAVIDSON a un immence avantage car il a un assortiment approprié à tous les esoins.

Ces poêles sont toujours d'une fabrication de première qualité et l'on peut toujours compter dessus. De plus, notre service bien connu et notre coopération pour le marchand assurent une cliente satisfaite avec chaque vente.

Notre plus nouvelle ligne, un poêle qui est déjà le grand favori des familles en général, c'est le



"PREMIER KNIGHT"

Poêle de cuisine tout en acier

Il a tous les points de supériorité qui caractérisent les divers Poêles Davidson. Panneaux émaillés blancs ou fond et porte de fourneau en tuiles, garnitures nickelées. Il est construit pour brûler du charbon, du coke ou du bois. Un fourneau spacieux est avec fond étayé pour l'empêcher de travailler — le foyer est doublé de fonte et muni de grilles duplex en deux morceaux — un côté pour le charbon et le coke, et retourné, il est approprié pour le chauffage temporaire de l'été au bois. Porte du foyer et porte du cendrier en fonte, toutes deux fortement nickelées. Le "PREMIER KNIGHT" peut être fourni avec ou sans haute corniche et réchaud Persan. Une grille très pratique et sur laquelle on peut compter assure la combustion uniforme du charbon et le maximum de chaleur pour la cuisine. Bien isolé et bien ventilé, il cuit rapidement.

DAVIDSON'S Stoves and Ranges MADE IN CANADA THE SEAL OF DURABILITY

Ecrivez pour avoir le Catalogue de "Poêles et Ranges de Davidson" décrivant les autres poêles Premier— "Marathon", "Leader", "Argus", "Royal", "Chieftain".

The Thos Davidson Mfg Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860

Fabricants des ustensiles de cuisines en feuille de métal et émaillés de la MARQUE PREMIER.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL

Succursales: Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

DAVIDSON

Division Steel Foundry: TURCOT, Qué.

Faites-vous des Amis des Automobilistes

"Demandez-leur d'en acheter"

Le marchand qui vend des accessoires est en position de suggérer et de recommander des accessoires pratiques qui non seulement ajoutent à l'agrément de l'automobilisme mais encore économisent de l'argent et évitent des ennuis.

Les automobilistes apprécient l'aide que le vendeur d'accessoires leur donne lorsqu'il leur suggère l'équipement qu'ils devraient avoir sur leur voiture. Tous les automobilistes qui ont dû marcher avec un cylindre "qui rate" apprécieront le conseil du marchand d'acheter une couple de Champions les Bougies de Confiance pour les cas d'urgence.

Tous les autos Ford ainsi que tous les tracteurs Fordson partent de la fabrique munis de Bougies d'Allumage Champion.



Champion X
Pour autos Ford, 75c
A-25 pour Fordson
aussi 75c

"Demandez-leur d'en acheter"

Champion Spark Plug Co. of Canada Limited

WINDSOR - - ONTARIO

LES Champions de Confiance pour tous les Moteurs

MÉDAILLE D'OR EXPN UNLE 1878

Marque Enregistrée au Canada.

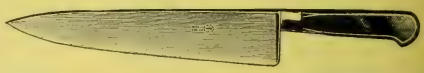
La TROMPETTE

MEDAILLE OR
Paris 1878

PRIZE MEDAL
Londres 1862



No 1326—Boucher, lame forgée, manche ébène.
No 1325—Boucher, lame forgée, manche hêtre.
5 à 16 pouces.



No 1101—Sabatier, lame forgée, manche ébène.
No 1116—Sabatier, "Chef" lame forgée, talon renforcé.
4 à 16 pouces.



No 1328—A Saigner, lame forgée, manche ébène.
No 1327—A Saigner, lame forgée, manche hêtre.
4 à 7 pouces.



No 1102—Tranchelard, lame forgée, manche ébène.
12 à 16 pouces.



No 1333—A Découper, lame forgée, manche ébène.
9½ pouces.



No 1118—A Jambon, lame forgée, manche ébène.
12 à 16 pouces.

Garanti en Acier de choix, Forgé, Trempé, meulé et poli entièrement à la main.

La "TROMPETTE"



No 1330—A Dépecer, lame forgée, manche ébène.
No 1329—A Dépecer, lame forgée, manche hêtre.

L'excellence des matériaux et la perfection de travail sont les caractéristiques de la marque

La "TROMPETTE"

Tous les couteaux marqués LA TROMPETTE sont absolument garantis.

Afin d'éviter les contrefaçons de notre coutellerie, nous informons notre clientèle d'exiger la marque LA TROMPETTE qui est la marque légale des établissements SABATIER d'origine.

SABATIER Père & Fils (Ed. 1679)

PARIS, 24 Bd St-Denis — Usines à THIERS, France



Tous les Marchands de Quincaillerie devraient prendre en Stock les Burlaps Décoratifs Dominion pour Murs

Vos meilleurs clients — les constructeurs et les entrepreneurs, ainsi que les propriétaires en général achètent des Burlaps cette année. Si vous n'en avez pas en magasin, ils iront en acheter ailleurs.

Aux prix actuels, (les Burlaps se vendent meilleur marché maintenant qu'il y a quelque temps), il n'y a pas de couverture de mur plus économique sur le marché.

Considérez comme il est facile de tenir un assortiment de Burlaps Décoratifs pour murs. Ils se vendent en trois nuances seulement — Blanc, Beige et Vert — par suite, il n'est pas nécessaire d'en avoir un gros stock et un très petit déboursé suffira. Les Burlaps n'exigent pas beaucoup d'espace — et ils donnent un superbe profit.

Complétez votre rayon des accessoires de constructeurs en y plaçant maintenant des Burlaps Décoratifs pour murs. Vous augmenterez considérablement vos profits.

Ecrivez-nous pour avoir des aides de vente et des renseignements complets sur les prix, etc.

Dominion Oilcloth & Linoleum Co. Limited
MONTREAL

WAYAGAMACK PURE KRAFT

comme papier d'emballage est reconnu comme le

Summum de la Perfection

Sa superbe apparence, sa grande force, sa résistance à l'usure, sa flexibilité et sa haute qualité générale en font la meilleure valeur qu'il soit possible d'avoir et, en conséquence, c'est le papier d'emballage qui coûte le moins cher sur le marché. Il est aussi très employé pour la fabrication des sacs et des enveloppes commerciales et pour les menus articles, qui donnent le maximum de service au minimum du prix.

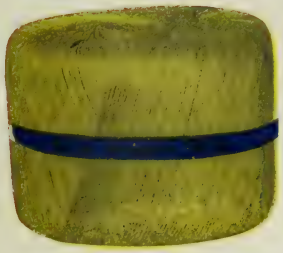
Demandez à votre marchand de papier en gros de vous démontrer cela et de vous expliquer pourquoi le

Pur Kraft Wayagamack

veut dire

Solidité et Sécurité

Dans le numéro de la semaine prochaine nous publierons une liste des maisons de gros qui peuvent vous fournir le Pur Kraft Wayagamack.



650 pieds à la livre.

Corde à Lier "Blue Ribbon"

Consumers Cordage

Aussi :



600 pieds à la livre.



550 pieds à la livre.



500 pieds à la livre.

Faite au Canada par des ouvriers Canadiens avec de la fibre choisie avec soin et traitée par un procédé spécial—qualité, longueur et force garanties.

Ecrivez pour avoir nos prix et des cartes à jouer-réclame. Nous les envoyons gratis.

Envoyez votre commande immédiatement pour les Cordages Marque LION et BEAVER.

Consumers Cordage Company, Limited

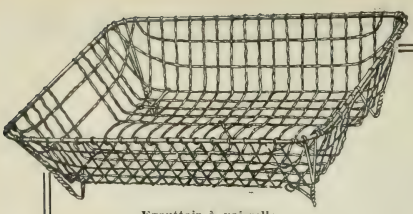
MAISON FONDEE EN 1825

HALIFAX, MONTREAL, TORONTO, ST. JOHN, N. B.

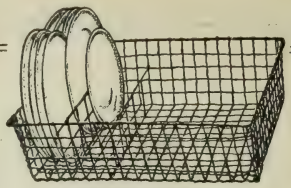
AGENTS ET STOCKS:

Tees & Persse Limited, Winnipeg, Régina, Saskatoon, Moose Jaw, Calgary, Edmonton et Fort William.

Jas. Bisset & Co., Québec.
Macgowan & Co., Vancouver.



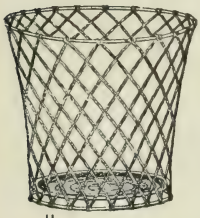
Egouttoir à vaisselle



Egouttoir à vaisselle

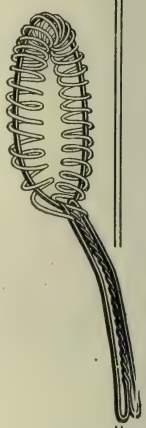


Un succès sans précédent!



Les articles en broche de MACDONALD ont été accueillis avec un enthousiasme sans précédent par des centaines de détaillants dans toutes les parties du pays.

Il est tout aussi facile de vendre à vos clients ce qu'il y a de meilleur sur le marché — et la promesse d'une longue durée se voit si clairement dans la jolie apparence des articles en broche de MACDONALD que vos ventes deviennent très faciles.



Nous fabriquons:

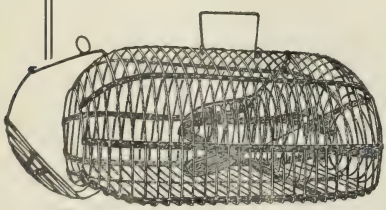
Attrapes à rats.	Paniers à rebuts.
Paniers à légumes.	Paniers à pupitre.
Paniers à poisson.	Gardes de fenêtres.
Tablettes de glacière.	Ustensiles de cuisine.

Demandez-les à votre marchand de gros.

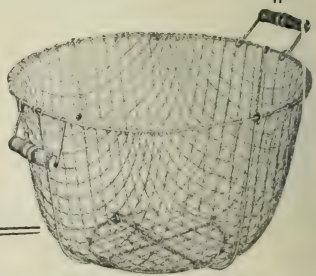


Paniers à tout-mettre

MACDONALD
Wire Goods Company
DRUMMONDVILLE, QUE.



Faite en deux dimensions: 16″ et 20″



Paniers à légumes



Registered

Floglaze

"LE FINI QUI RESISTE"

A LA MAISON et SUR LA FERME

Vous pouvez conduire un cheval à l'abreuvoir--

mais vous ne pouvez le forcer à boire. Vous pouvez appliquer autant de couches de peinture que vous voudrez, mais vous ne pouvez la faire durer si elle n'a pas la qualité de résistance nécessaire. A moins qu'elle ne possède les meilleures qualités de diffusion sous le pinceau, de couverture en superficie et de résistance à l'usure, elle ne "restera pas".

La Qualité FLOGLAZE est visible le jour ou la nuit; vous pouvez l'examiner et la comparer. Elle est prête à vous prouver, M. le marchand, que comme matériel pour finir le FLOGLAZE "Le Fini qui Résiste" est incontestablement bien supérieur à tous les autres.

Demandez une démonstration de cette supériorité. Permettez-nous de vous prouver ce que nous disons.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peasley & Hutton

Les Sept Lignes

Floglaze

Finis pour surfaces extérieures.
Finis pour la maison et la ferme.
Finis Teintes Art.
Finis Velours.
Teintes Lac pour planchers de portique et de véranda.
Fini à Auto.

Notre brochurette pour le marchand: "Un Guide vers de plus gros profits" (A Guide to Larger Profits) décrit parfaitement le FLOGLAZE pour la Maison et la Ferme ainsi que les six autres lignes FLOGLAZE.

Demandez-en un exemplaire.

"Faites de 1922 votre plus grosse année de peinture et de vernis"

Distributeurs pour l'Est:

PAINT & VARNISH LIMITED

MONTREAL

243 COTE DU BEAVER HALL

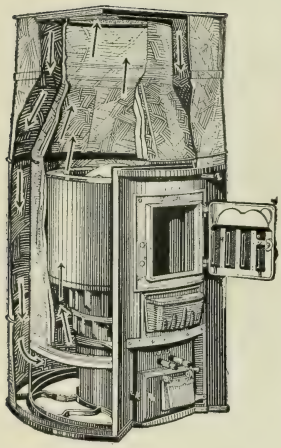
Distributeurs pour la Colombie Britannique:

The Callander Shore Co. Ltd.
155 Pender St. W.,
VANCOUVER, C. B.

THE IMPERIAL VARNISH & COLOR CO. LIMITED
HEAD OFFICE TORONTO CANADA

MILLER-MORSE HARDWARE CO. LIMITED
"THE BIG WINNIPEG HOUSE"

B A N



La Fournaise Banner sans tuyaux

Ouvre un champ nouveau d'action au quincaillier avisé. Des centaines de cultivateurs et autres personnes vont remiser leurs poêles cet automne et installer des fournaises.

LA BANNER SANS TUYAU est la réponse à leur problème du chauffage.

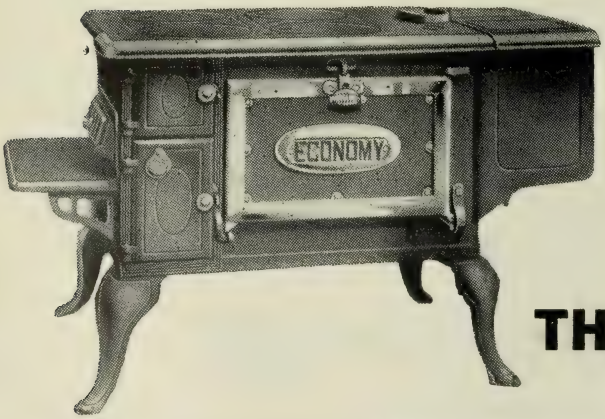
Elle économise le combustible.

S'installe facilement et rapidement.

Nous avons des centaines d'attestations venant de gens de toutes les parties du pays qui ont joui du confort d'un intérieur chauffé par une FOURNAISE SANS TUYAU BANNER l'hiver dernier.

Le poêle d'acier "Economy"

Ce joli poêle est le plus commode des poêles de cuisine en acier. Le foyer est très épais partout. Il est muni d'une porte de fourneau se rabattant et nickelée. Au bout se trouve un grand réservoir en fonte. Ce poêle embellira n'importe quelle cuisine.



Ecrivez pour avoir les détails d'une agence pour votre localité.

THE GALT STOV

GALT,

Représentant pour l'Est: **R. LAPIERRE, 11, rue Saint-Maurice, Montréal**

N E R

Présentation du Compact

La nouvelle fournaise Québec avec fourneau.

Ce poêle offre tous les avantages de la fournaise Québec avec en plus un fourneau pratique et de bonne dimension.

Fourneau de 18 x 15 x 11.

Foyer oblong pouvant recevoir une bûche de 14 pouces de long.

Porte d'alimentation en haut du corps du poêle.

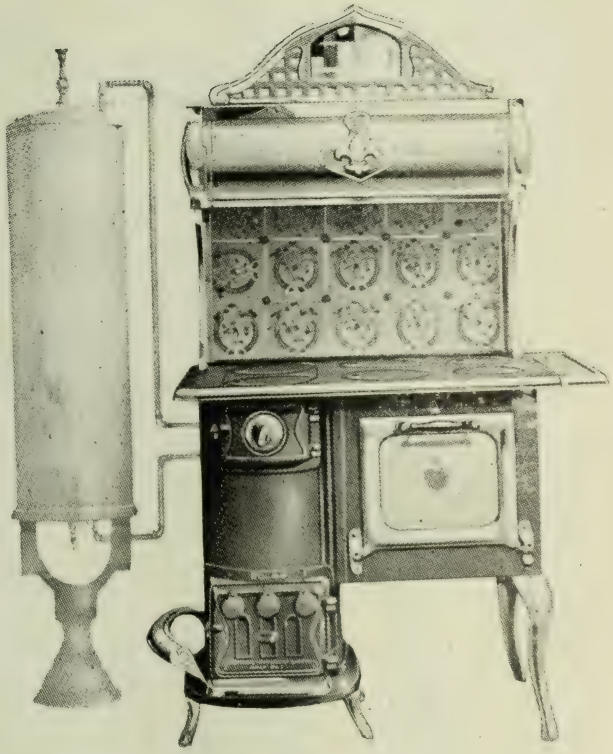
Barres de grille — au nombre de trois, indépendantes et triangulaires.

Panneau de la porte du fourneau en émail blanc.

Réservoir contigu fourni sur demande.

Notre nouveau catalogue est envoyé sur demande.

N'oubliez pas de le faire venir.



& FURNACE CO., LIMITED

ONTARIO

Représentant pour l'Est: **R. LAPIERRE, 18, rue Saint-Maurice, Montréal**

"Augmentez vos profit



avec le O-Cedar Polish

Le grand "nettoyage" de l'automne est à la veille de commencer.

Le nettoyage d'automne de la "maison" intéresse les femmes.

Les "profits" du nettoyage de l'automne intéressent les marchands.

Comme les femmes emploient beaucoup de Poli O-Cedar dans leur grand ménage de l'automne, VOUS pouvez compter sur l'O-Cedar pour de gros profits en septembre et en octobre.

Ventes à la Bouteille *Versus* Ventes au Bidon

A cette saison, pas un marchand ne devrait se contenter des ventes de l'O-Cedar en **"bouteilles".**

Il est très facile de le vendre en bidons.

Pour la plupart de vos clientes, il suffira tout simplement de leur dire ceci: "Un bidon d'une pinte contient 9½ fois la quantité d'une bouteille de 4 onces — et, cependant, son prix n'est que 5 fois celui de la bouteille.

L'acheter en bidon d'un demi-gallon ou d'un gallon représente même encore une plus grosse économie".

Elle comprendra immédiatement l'économie de l'achat au bidon.

C'est par de semblables suggestions qu'un marchand accroit le nombre de ses virements.

"Un plus gros chiffre d'affaires" est votre but — vous y arriverez en vendant des marchandises en grande quantité, lorsque vous le pouvez.

L'O-Cedar est un produit que vous **pouvez** vendre en grande quantité — surtout à l'époque du grand ménage de l'automne.

Prix au détail: Poli O-Cedar en bouteilles, 30c et 60c. En bidons, $1.50, $2.50, $3.50.

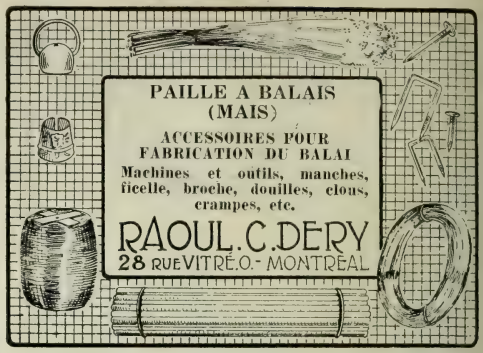
Vadrouille à Poli O-Cedar, grande, forme triangulaire, $2.00—Vadrouille à épousseter O-Cedar, grande, forme triangulaire, $2.00.

Vadrouille à Poli O-Cedar, petite, forme triangulaire, $1.25.

CHANNELL LIMITED

TORONTO





USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

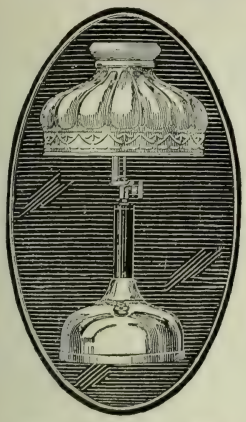
Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

Demandez

Notre nouveau catalogue
d'ACCESSOIRES D'AUTOMOBILES
Nous l'envoyons gratis sur demande.

OMER DeSERRES

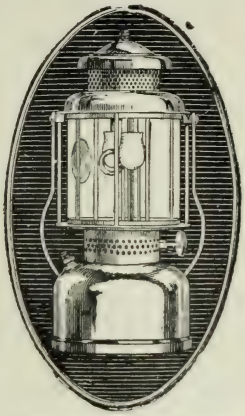
204, rue Saint-Denis - MONTREAL



Style CQ 329. Prix $12.50.

"C'est la Lumière qu'elles donnent qui les fait vendre".

---déclarent des marchands dans toutes les parties de la province.



Style LQ 327. Prix $11.00.

Coleman Quick-Lite

"Le Soleil de la Nuit"

Superbes Profits; Ventes Faciles

Partout, dans toutes les provinces du vaste Dominion, les marchands reconnaissent l'importance d'une bonne lumière pour la ferme et la maison. Les lampes Coleman Quick-Lites se vendent vite parce qu'on a besoin partout de l'éclat d'une lumière ayant la puissance de 300 chandelles. L'économie, la propreté et la sureté des lampes et lanternes Quick-Lites sont appréciées dans plus d'un million de familles de l'autre côté de la frontière et en Canada.

Non seulement les lampes Coleman Quick-Lites se vendent vite, mais elles vous aident à vendre d'autres marchandises. Placez, par exemple, une lampe Quick-Lite sur la vitrine d'étalage dans laquelle vous mettez votre coutellerie. Il n'y a rien pour attirer l'attention comme une lampe Quick-Lite allumée dans un magasin. Naturellement, les ventes deviennent faciles.

Placez votre commande par l'intermédiaire de votre jobber ou écrivez-nous pour avoir notre plus récent catalogue, notre liste de prix et nos aides de vente. Adressez-vous au Dépt. 1-F.

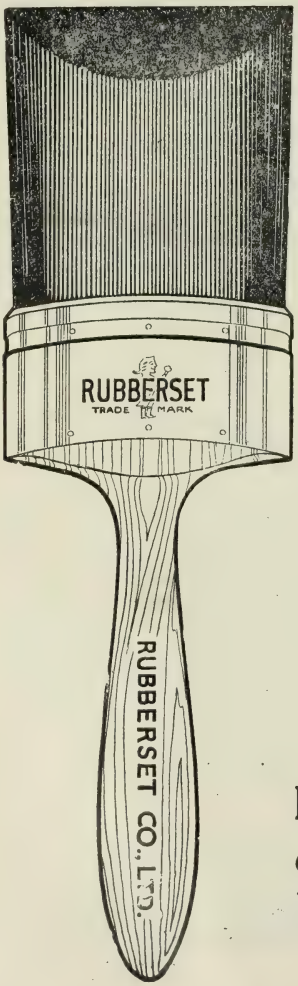
The Coleman Lamp Company, Limited

Rue Queen Est et Avenue Davies **TORONTO**

Le Peinturage Considèrable de l'Automne

veut dire de

Grosses Ventes de Pinceaux



Beaucoup de gens considèrent l'automne comme le meilleur temps pour peinturer, vernir et faire le "nettoyage" général.

Ils prétendent qu'il y a moins de poussière et moins de mouches qui collent à la peinture fraîche.

Cela ajouté au fait que les affaires ont pris une direction marquée vers l'amélioration est l'assurance d'un bon commerce d'automne pour les marchands qui vendent les Rubberset.

Comment est votre assortiment de Pinceaux Rubberset? Etes-vous en position de répondre à la demande active et générale pour les Pinceaux Rubberset de la part des peintres de métier, des cultivateurs et des propriétaires de maison?

Si votre assortiment est dégarni, placez aujourd'hui même une commande chez votre grossiste et nous la livrerons immédiatement.

RUBBERSET COMPANY LIMITED

Quartiers-généraux pour la province de Québec:

13, rue Saint-Pierre, Montréal

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 15 septembre 1922** **Vol. XXXV—No 37**

LES GREVES ET LA QUINCAILLERIE

¤

Quoique les dernières nouvelles semblent, un peu partout, indiquer un retour à l'harmonie industrielle, il n'est pas douteux que les grèves de houillères et des chemins de fer ont eu un réflexe considérable sur les industries du métal et sur la quincaillerie-ferronnerie.

La hausse qui se manifestait sur les feuillets galvanisés, sur le fer et l'acier en barre et sur certains articles de ferronnerie n'a pu que découler des résultantes de ces grèves, et seul un retour définitif à la normale — sous peu — pourra enrayer ce mouvement ascensionnel.

Nous avons traversé une période qui rappelait quelque peu celle d'inquiétude et de nervosité que produisirent les exigences extrêmes de la guerre. Mais entre hier et aujourd'hui, rappelons-nous que la différence principale se trouve dans ce fait que lors des hostilités, lorsque l'on dressa une liste de priorité pour la distribution du charbon, l'acier essentiel à l'outillage des armées se trouva parmi les premiers privilégiés, tandis que maintenant, aciéries et laminoirs ont été humblement relégués au cinquième rang les industries générales.

L'on a parlé d'appliquer les charbons canadiens aux industries locales. Ce plan n'a rien d'illogique, mais les aciéries ne s'en trouveront pas mieux dotées, car le charbon de la Nouvelle-Ecosse contient, paraît-il, trop de soufre pour les usages auxquels il serait appliqué dans les laminoirs.

Il est un autre sujet d'inquiétude. Certains experts ont laissé entendre que la grève des chemins de fer n'est pas par elle-même aussi sérieuse que la rareté des moyens de transport qui suivra le marasme actuel des messageries, puisque les récoltes devront être expédiées avant toute autre chose. Mais il n'est pas douteux que les hommes de science et d'action — qui se font de moins en moins rares dans nos cercles industriels — sauront résoudre ce problème et éviteront une situation analogue à celle que nous avons déjà connue alors que les entrepôts contenaient une multitude de produits finis et inutilisables à cause d'une disette de wagons.

De toutes parts, des solutions temporaires surgissent cependant, tel que la substitution de l'huile au combustible classique, ou encore les importations européennes d'anthracite, et il convient de monter de nouveau à l'assaut de ces petites difficultés avec ce même courage et ce même optimisme qui ont toujours caractérisé notre race.

LA CIGARETTE DE QUALITE "MILLBANK" 10 pour 15c 25 " 35c 50 " 70c

VOTRE PUBLICITE DOIT ETRE CONTINUE ET CONTINUELLE

(*Suite et fin.*)

Cette célébrité, cette notoriété si enviée, la publicité la crée de toutes pièces, c'est même la seule façon de l'obtenir rapidement, si vous ne voulez faire comme ces vieilles maisons qui ont mis de 25 à 50 ans pour l'acquérir; or de nos jours c'est attendre un peu longtemps, c'est pour cela qu'il faut faire de la publicité continuellement, que les affaires marchent ou qu'elles ne marchent pas, jusqu'à ce que tout le monde vous connaisse et puis... il faut continuer, de crainte qu'on ne vous oublie ou qu'un autre ne prenne la place.

Et c'est quand on fait toujours de la publicité qu'on constate qu'elle rapporte.

Lorsque la publicité est faite régulièrement en tous temps, un phénomène un peu spécial se produit: elle régularise les affaires. Ne sont-ce pas les maisons les plus connues qui sont les plus appréciées et qui reçoivent les commandes quand elles sont rares?

C'est ainsi que les maisons qui font de la publicité continuellement possèdent un avantage immense, leurs affaires sont beaucoup plus régulières.

Je ne prétends pas que la publicité admirablement faite pendant les années prospères dénoue les crises, ce serait exagérer, mais il est absolument certain qu'elle les amoindrit en favorisant celui qui en fait au détriment de celui qui n'en fait pas, et cela parce que les premiers sont connus, ce qui leur amène des commandes, des affaires, qu'ils ne pourraient avoir sans cette position privilégiée.

Ce qu'il faut donc, c'est établir soigneusement son plan et devis de publicité, et le suivre à la lettre, c'est de là que résulte le succès, mais l'exécuter sans discontinuer qu'il y ait crise ou prospérité.— (*Le Moniteur de l'Alimentation*).

FAITS COURANTS

Le groupe de visiteurs de Grande-Bretagne et de l'Est du Canada qui accompagne la délégation du Board of Trade de Montréal, dans le voyage autour du Canada, pour célébrer le 100e anniversaire du Board of Trade, est arrivé à Régina le sept courant.

Les visiteurs furent reçus dans la chambre législative par le ministre Dunning et ont été les hôtes d'un déjeuner civique. Au commencement de l'après-midi, ils visitèrent les casernes de la gendarmerie à cheval, où fut donné une représentation sportive.

* * *

Le premier ministre Taschereau parlant à Québec, devant cinq cents invités à un banquet donné à l'Exposition, à l'occasion de la Journée d'Agriculture, a déclaré qu'à la prochaine session de la législature, une loi sera adoptée, en vertu de laquelle le gouvernement prendra complètement à sa charge le maintien et le contrôle des routes provinciales.

* * *

A l'unanime décision des juges: MM. Gilbert, Howe, Piché et Wilson, le premier prix de $2,000 promis à titre de récompense à l'auteur du meilleur travail qui serait soumis sur la destruction des vers forestiers—tarets et vers rongeurs de l'épinette—vient d'être décernée à M. O. Schderbach, l'ingénieux forestier de la Compagnie *Price Limitée*.

* * *

La quarante-quatrième exposition nationale de Toronto est terminée. Jamais on n'a eu une assistance aussi nombreuse que celle de cette année. En effet, pendant les treize jours qu'a duré l'exposition, 1,372,500 personnes ont payé leur prix d'admission, soit une augmentation de 130,500 sur l'assistance de l'année précédente.

* * *

La conférence nationale pour la prévention du chômage s'est terminée, après l'adoption de deux résolutions, qui représentent le résultat des recherches des représentants provinciaux et fédéraux. Il semble entendu que le Canada a passé le pire de la crise et qu'il peut maintenant envisager d'un regard plus serein son avenir économique.

Dans la première résolution on constate que le chômage prend sa source dans l'industrie qui abandonne la production au moment où l'ouvrier a le plus besoin de travailler. Des mesures seront donc prises pour encourager les industries à maintenir en activité leurs industries durant la morte saison, et dans la seconde résolution on demande aux provinces de procurer aussi aux chômeurs, dans leurs travaux publics, les secours qu'il est possible de leur accorder.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

X.—Veuillez me dire ce que c'est que le *Clearing House* et m'expliquer pourquoi les chèques passent par cette institution; si c'est une institution indépendante des banques, et qui paye pour cette institution. — *Réponse.* Les Chambres des Compensations, établies par acte fédéral, sont en quelque sorte des corollaires des banques elles-mêmes. Il y en a une pour chaque endroit. Le lieu de réunion est choisi et les valeurs, billets, chèques, etc., reçus la veille y sont classés et examinés. Chaque banque est taxée proportionnellement.

* * *

A. Séguin, Alfred, Ontario.—Où puis-je vendre des vieux timbres et des vieilles monnaies?— *Réponse.* Voyez M. Daoust, 282, est, rue Sainte-Catherine.

LA IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

La *Imperial Tobacco Company of Canada, Limited,* communique que le bureau de direction vien de déclarer le dividende semestriel ordinaire (No 21) de trois pour cent (3%) sur les actions privilégiées de la Compagnie, payable le 30 septembre 1922.

Un acompte de dividende (No 44) de un et demi pour cent (1½%), sur les actions ordinaires de la Compagnie, a aussi été déclaré payable le 28 septembre 1922.

SOUVENIRS DU CANADA

Le fait intéressant de la fondation d'une école d'art manuel indigène au parc national de Banff, mérite d'être relevé. On a longtemps regretté au Canada que nos principaux centres de tourisme ne pouvaient offrir en vente que des articles de fabrication américaine, anglaise et japonaise qui, en général, n'avaient pas un caractère spécial ni artistique. M. Harlan-F. Smith, du Service archéologique du musée Victoria, a plus d'une fois attiré l'attention sur le riche champ de motifs de dessins de nos indiens primitifs et préconisa leur emploi général dans l'art manuel et la manufacture.

Ces motifs sont particulièrement adaptés à la céramique, à la sculpture sur bois, à l'impression et au tissage des étoffes. Des essais intéressants de poterie canadienne ont été faits il y a quelques années par mademoiselle Mary Young, du personnel du Service géologique et ont suscité un intérêt considérable. Mademoiselle Young s'est récemment démise de ses fonctions au Service pour faire partie d'un petit groupe d'ouvriers d'art à Banff, lesquels espèrent établir un centre de fabrication d'objets qui fournira éventuellement tous les parcs nationaux de souvenirs du Canada d'un caractère particulier et artistique, faits avec les produits canadiens et, chaque fois qu'il sera possible, ornés de motifs canadiens. Une poterie a été construite et il y a déjà eté reçu plus de demandes de la part d'apprentis qu'il est possible d'en admettre.

LES RECOLTES DANS LE QUEBEC

En date du 1er septembre, les agronomes de la province signalaient que, dans la région de Québec, les céréales sont toutes classées bonnes; la récolte se fait dans des conditions favorables; elle est même avancée; seul l'agronome de Dorchester trouve médiocres le blé, l'orge et le sarrasin, tandis que celui de Kamouraska classifie le blé et le seigle comme excellents. Il y a unanimité d'opinions à l'égard de la récolte des pommes de terre; elle va être médiocre, à moins que la température lui soit plus favorable d'ici quelques jours. Les fruits donneront un bon rendement, en général, surtout les prunes; les légumes et les plantes sarclés ont souffert de l'abondance de pluie dans Montmagny, Kamouraska et Bellechasse; les vers gris ont endommagé beaucoup de potaagers, et les sauterelles les foins et les céréales. L'agronome de Portneuf signale le fait qu'à Saint-Raymond, 50 cultivateurs ont amendé 160 arpents de terre sablonneuse avec de l'argile, ce qui a eu pour effet de doubler et de tripler le rendement de ces terres.

Dans la région de Montréal, la récolte est très avancée et les céréales sont généralement abondantes, particulièrement l'avoine, l'orge et le seigle. Les pommes de terre ne donneront pas un rendement uniforme dans toute la région; les rapports, au sujet de ce tubercule, varient de bon à médiocre, d'un comté à l'autre; les deux sortes de blé d'Inde sont assez bonnes, sans plus; beaucoup de pommes et de prunes ainsi que de légumes, bien que ceux-ci aient manqué à quelques endroits; la pluie a causé des dommages aux céréales, de même qu'aux légumes; les nuits froides, depuis quelques semaines, ont aussi retardé la croissance des plantes; quelques champs d'avoine sont atteints de la rouille, tandis que le charbon ravage les cultures dont la semence n'a pas été désinfectée; un orage de grêle dans Joliette, a presque ruiné la récolte de tabac, chez plusieurs planteurs; la plante à Nicot donnera un faible rendement, en général.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'ANGLETERRE

En juin dernier, la valeur des importations en Grande-Bretagne s'est élevée à 84,298,000 livres sterling contre 88,814,000 livres en mai, 80,661,000 livres en avril, et 88,172,000 livres en juin 1921. Les exportations totales (y compris les réexportations) ont atteint, en juin 1922, 60,866,000 livres; elles s'étaient montées à 64,707,000 livres en avril 1922 et à 45,235,000 en juin 1921.

Un recul général est donc constaté par un rapport au mois précédent; il a été particulièrement vif en ce qui concerne les exportations. Bien que juin ait compris plusieurs jours fériés, et malgré certaines diminutions de prix qui expliquent en partie ce résultat défavorable, celui-ci est considéré, après les espoirs de reprise conçus en ces derniers temps, comme décevant.

L'excédent des entrées s'est élevé, en juin dernier, à 23,432,000 livres sterling; il avait atteint 21,804,000 livres en mai; 19,950,000 livres en avril et 42,937,000 livres en juin 1921.

Pendant le premier semestre de la présente année, les importations se sont montées à 487,262,000 livres et les exportations totales à 407,433,000 livres contre, respectivement, 571,865,000 et 418,581,000 livres pendant la période correspondante de 1921. L'excédent des importations atteint, de janvier à juin 1922, 79,829,000 livres; il s'était élevé à 153,284,000 livres durant la même période de l'année dernière.

En comparant les chiffres, tant de juin que du premier semestre de 1922, avec les chiffres correspondants de 1921, il faut tenir compte de la grève des houillères qui, l'an dernier, paralysait le commerce extérieur britannique.

La valeur des produits échangés étant, d'autre part, fortement influencée par les variations de prix, nous donnons ci-dessous, pour le premier semestre des années 1922, 1921 et 1920, le poids de quelques-unes des plus importantes marchandises exportées, qui permet de se rendre mieux compte de l'évolution du commerce anglais:

Charbon (milliers de tonnes), 27,184, 6,025, 14,432; produits métallurgiques (milliers de tonnes), 1,540,872, 1,653; machines (milliers de tonnes), 188,277, 182; fils de coton (milliers de livres anglaises), 106,039, 50,638, 78,614; tissus de coton (milliers de verges carrées), 1,850,800, 1,211,022, 2,396,798; tissus de laine (milliers de verges carrées), 88,900, 58,300, 143,525; tissus de lin (milliers de verges carrées), 40,796, 14,908, 62,363; chaussures (douzaines de paires), 207,396, 175,049, 396,791; papier et carton, (quintaux), 894,957, 752,607, 968,680.

On remarquera principalement la reprise des exportations de charbon qui, atteignant de janvier à juin 1922 presque le double du chiffre enregistré pendant le premier semestre de 1920, ne sont plus inférieures que de 7 millions de tonnes environ aux sorties constatées durant la période correspondante de 1914.

LA PHYSIONOMIE DU MAGASIN

L'étalage est la physionomie du magasin. De même qu'on peut souvent lire le caractère sur la figure humaine, de même on peut deviner la valeur et le genre de la maison d'après l'étalage.

Une figure sans expression n'attire pas. L'humanité demande du changement, de la variété, la monotonie repousse. Des vitrines garnies d'une façon monotone sont fatales à la vente.

La puissance de l'étalage n'a pas de bornes. Dans les grandes et dans les petites villes son attirance est la même.

Une voie pleine de monde n'est pas nécessaire, ni une vitrine de cinq mètres de haut. La chose essentielle est une présentation intelligente et continuellement renouvelée.

Le commerçant des petites et moyennes villes qui ne s'occuperait pas de ses étalages ferait croire que les habitants sont moins susceptibles à l'influence de la beauté, de la symétrie et de la netteté que leurs frères des grandes villes.

Le contraire est la vérité pour la plus simple raison du monde.

Une tache noire seule sur une page blanche, est plus apparente qu'entourée de cinquante autres taches.

Un seul étalage joli dans une petite ville, fait plus d'impression que cinquante aussi bons dans une grande ville. Le manque de concurrence dans une petite localité double l'effet d'un étalage. Il est vu parce qu'il n'y a aucune attraction pour en détourner l'attention. Il est remarquable par sa rareté.

Un étalage bien arrangé dans une petite ville, transforme passants et clients en agents de réclame. Chaque fois que la fermière va en ville, elle ne peut pas acheter, certes, au magasin qui l'attire, mais son attention ayant été retenue, elle n'aura garde d'en parler autour d'elle et d'y revenir à la première occasion.

Les nouveautés sont rares dans les petites agglomérations et un bel étalage fera sensation à coup sûr.

Garnissez, enjolivez et ornez la physionomie de votre magasin, donnez-lui quelque expression, quelque vie, quelque originalité, le succès vous récompensera amplement de vos efforts.

Ne dites jamais: ma marchandise est belle, avantageuse, elle se suffit donc à elle-même pour attirer les clients; c'est de jadis, cela; si vos articles sont beaux, avantageux, ils le seront encore plus présentés par une main experte.

(*Le magasin de chaussures*).

NOUVEAU GERANT

A la dernière réunion des directeurs de l'hôtel Mont-Royal, M. F.-A. Dudley, président de la compagnie *United Hotels of America*, a annoncé que le gérant du nouvel hôtel serait M. Vernon-G. Cardy, actuellement gérant de l'hôtel Clifton, à Niagara Falls.

L'hôtel Mont-Royal est le plus considérable de l'Empire Britannique et l'un des plus grands du monde, et, cependant son gérant est parmi les plus jeunes qui occupent cette position.

M. Cardy s'est vite fait une carrière et nous devons dire ici qu'il est diplômé de la fameuse et ancienne école de Galt, qui a fourni d'excellents hommes d'affaires à tout le pays. On peut dire qu'il est né dans la profession puisque son père a été vingt-cinq ans propriétaire et gérant de l'Hôtel Galt.

Après avoir passé huit ans au service des hôtels Ritz, à Montréal, M. Cardy s'est attaché à la compagnie United Hotels et, en 1915, il devenait assistant-gérant de l'hôtel King-Edward, de Toronto, position qu'il a occupée quatre années durant. Il a géré l'hôtel Clifton depuis 1920 et a aussi dirigé l'hôtel Royal Connaught, d'Hamilton.

Le nouveau gérant du Mont-Royal est un fervent adepte de l'auto et du golf et a été l'un des premiers directeurs du Civic Golf Club, d'Hamilton. Il appartient à plusieurs clubs, sociétés et organisations. M. Cardy est le frère de M. R.-H. Cardy, gérant du bureau principal de la banque de Toronto, à Montréal.

COMMENT IL FAUT REGLER SA PUBLICITE EN TEMPS DE CRISE

Faut-il faire de la publicité en temps de crise? Quelques pessimistes disent: "A quoi bon? Puisque personne n'achète, réduisons nos dépenses, évitons ces frais et attendons des jours meilleurs!" Ce sont, en général, ceux qui n'ont guère fait de publicité, ou qui l'ont mal faite, ou pendant trop peu de temps, qui parlent ainsi. Les autres savent, au contraire, que plus les affaires sont dures et moins l'argent circule, plus il faut faire de bruit pour attirer à soi la clientèle et lui donner le désir d'acheter.

Il en est de la conduite d'une affaire, dit-on, comme de celle d'une automobile. Quand un chauffeur arrive au bas d'une côte, il réduit la vitesse et force le gaz pour en venir à bout: si raide que soit la côte elle sera franchie pour peu que la quantité de carburant fournie au moteur soit suffisante et la multiplication convenablement choisie. De même, dans les affaires, quand on se heurte aux difficultés d'une crise, au lieu de serrer les freins, il faut au contraire appuyer sur la pédale de la publicité et augmenter dans son budget le pourcentage alloué à cette dernière pour gravir la côte et surmonter l'obstacle.

Un exemple, qui illustre bien cette ligne de conduite, vient de nous être fourni par un grand magasin qui avait l'habitude de consacrer à la publicité de son rayon de vêtements confectionnés 4 pour cent des recettes brutes effectuées par le même département. Au début de la crise actuelle, voulant diminuer ses frais généraux, la direction donna l'ordre de réduire cette proportion à 3 pour cent. La vente baissa immédiatement, dans une mesure telle, qu'au bout de six mois, il devint urgent d'abandonner cette tactique. On résolut alors de recourir au procédé inverse. Le budget de publicité consacré à chaque article fut alors augmenté dans la proportion même de la baisse constatée à la vente et on consacra par exemple 4,51 pour cent des recettes à la réclame pour les manteaux de dames, 6 pour cent à celle des robes, 7 pour cent à celle des articles d'enfants, 2 pour cent aux fourrures, 3,50 pour cent aux jupons, etc. Le résultat de cette publicité proportionnelle ne se fit pas attendre; la vente remonta immédiatement et le chiffre d'affaires reprit son équilibre à chaque comptoir. Il n'y aura sans doute personne parmi ceux qui nous lisent pour s'en étonner.

(*Les Echos.*)

LA POSE DE BANDES OU ANNEAUX AUX PATTES DES OISEAUX SAUVAGES

Environ 500 amateurs d'oiseaux des Etats-Unis et du Canada s'occupent aujourd'hui du travail intéressant qui consiste à poser des anneaux aux pattes des oiseaux et cette méthode nouvelle de faire des observations ornithologiques a suscité tant d'intérêt et fourni tant de renseignements quant aux habitudes, à la vie et aux migrations des oiseaux que le Service biologique des Etats-Unis a pris la direction du mouvement dans toute l'étendue du pays. La pose des bandes ne blesse pas les oiseaux et par ce moyen, des détails de la vie intime des individus peuvent être obtenus et même des études de leurs moeurs peuvent être faites. Avant l'observation des faits par Baldwin au moyen de la pose des anneaux, qui aurait cru que le timide troglodyte aédon mène quelquefois une vie louche, au point de vue de la morale humaine, que la vie à trois n'est pas rare dans les moeurs des oiseaux et que les divorces ne sont pas inconnus à la mi-été.

La méthode est extrêmement simple et consiste seulement à poser une petite bande d'aluminium numérotée à la patte de l'oiseau, ajustée de telle façon que les branches ne peuvent s'y accrocher, sans cependant que la circulation du sang soit arrêtée. Les oiseaux sont capturés soit jeunes lorsqu'ils sont sur le point de quitter le nid, soit avec un piège spécial. Cette manière de marquer les oiseaux fut introduite pour la première fois en Amérique au commencement du dix-neuvième siècle, quand Audubon attacha des fils d'argent aux pattes d'une couvée de moucherolles bruns et eut l'avantage de voir retourner deux des oiseaux au nid dans les environs.

En Europe, la pose des anneaux fut mise à l'essai dès 1710, mais ce n'est pas avant 1899 qu'elle fut entreprise systématiquement. Aux Etats-Unis, des expériences furent faites en 1901 et jusqu'en 1909 diverses tentatives locales ont été projetées ou faites. En 1920, le travail fut entrepris par le Service biologique du ministère américain de l'Agriculture et se fait maintenant sur une grande échelle sous son contrôle.

Monsieur S. Prentiss Baldwin, de Cleveland, Ohio, qui posa des bandes à 1,040 oiseaux en février et mars 1921, déclare qu'ils s'habituent vite à être capturés et volent fréquemment de sa main, droit à un autre piège pour s'y nourrir. Le maniement sans précaution et sans expérience peut causer des accidents, mais ceux-ci peuvent être évités par une étude attentive des publications qui traitent de ce sujet et en suivant les instructions à la lettre. Pour éviter la confusion, une seule série de numéros est employée sur le continent et ils sont fournis par le Service biologique de Washington. Les amateurs d'oiseaux qui désirent faire ce travail au Canada demandent un permis au Service des Parcs nationaux chargé de l'application de la Loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs. Les témoignages de deux ornithologistes bien connus, certifiant que le demandeur a une connaissance suffisante de l'ornithologie pour faire ce travail, sont aussi exigés.

C'est l'allure plutôt que la distance parcourue qui tue le cheval. La publicité faite à la vapeur tue votre affaire plutôt qu'elle ne la fait progresser.

* * *

Lorsque vous faites de la publicité, c'est comme lorsque l'on passe du grain au moulin, plus on travaille dur, plus vous tournez la meule, meilleur est le résultat.

LES DEBUTS DE LA PUBLICITE

La réclame règne aujourd'hui en maîtresse du monde: elle crée autour de nous, dans nos habitudes, et jusqu'à notre horizon une atmosphère à elle. Jusque dans les coins les plus reculés de nos campagnes, jusqu'aux sommets les plus inaccessibles de nos montagnes, elle apparaît triomphante et ironique: " le meilleur !..."

L'industriel, aujourd'hui, est tellement habitué au concours de la publicité qu'il se demande comment les siècles précédents ont pu s'en passer. Le commerce cependant n'a pas toujours eu à sa disposition ce puissant levier. La publicité n'a pris son développement gigantesque que depuis trois quarts de siècle. Jusque là, elle en était restée aux premiers rudiments.

Cependant, elle eut, dans l'antiquité, en Grèce et surtout à Rome, un essor merveilleux qui, comme tant d'autres choses, d'une civilisation raffinée a sombré dans la nuit de la barbarie.

Les marchands, à l'origine, n'avaient même pas de boutique, et Hérodote nous rapporte que c'est en Lydie que les commerçants auraient pour la première fois exposé aux yeux de leurs compatriotes, les objets qu'ils offraient en vente.

La mode s'en répandit et gagna Rome. Les marchands romains sentirent même bientôt l'insuffisance de la publicité constituée par le seul étalage aperçu des passants oisifs. Ils s'efforcèrent, d'une part, d'attirer l'attention du public par des crieurs et, en même temps, d'étendre leur rayon d'action par des colporteurs.

Les crieurs romains, malgré le discrédit dont ils furent entourés, jouèrent un très grand rôle dans le commerce; c'étaient des affranchis dont la fortune était aussi rapide qu'insolente. Aussi furent-ils en butte aux traits violents de la satire. Horace, Martial, Juvénal, s'acharnèrent sur la corporation. Les colporteurs eurent aussi leur importance dans un pays où toute la vie se passait sur la place publique. Installés aux carrefours. Installés aux carrefours les plus fréquentés, ils attiraient l'attention des passants; leurs étalages volants devinrent même la cause d'encombrements tels souvent que le prêteur intervenait.

Cette publicité, pour efficace qu'elle fut, était toujours limitée dans le temps et dans l'espace. Seuls, en étaient avertis les individus qui passaient à la portée des crieurs à l'heure où les boutiques étaient ouvertes.

Les Romains lui donnèrent un caractère permanent par un premier essai de publicité écrite: l'enseigne, qui apparut d'abord sur les façades des joailliers de la Voie Sacrée et sur celles des libraires de l'Argilète.

Longtemps gravée ou peinte, l'enseigne servit simplement d'adresse à la maison, en indiquant le genre de commerce qui s'y faisait. Peu à peu on l'allongea d'une véritable réclame, hommage à la marchandise débitée.

Enfin, frappée par la commodité des affiches officielles, les "axones" à Athènes, les "albums" à Rome, les marchands rendirent leurs enseignes mobiles, les multiplièrent et en couvrirent les murs.

Ce nouveau mode de publicité eut une vogue énorme: on en trouve la preuve dans un texte de loi sur la protection des affiches.

Dans les ruines de Pompéi, de vastes pans de murs, dans les rues les plus passantes, ont été retrouvés couverts de réclames. Les murailles blanches étaient divisées en compartiments où les annonces étaient peintes en rouge ou en bleu.

Dans les derniers siècles de l'Empire latin, on vit apparaître, sous le nom de "livrets", nos prospectus modernes. La veille des jeux, les entrepreneurs du cirque faisaient distribuer à travers la ville le programme complet de la fête. Ces prospectus étaient établis à bon compte, grâce à la multitude des copistes. Le "Livret" servit même à la politique, car l'on sait que Cicéron y eut recours pour répandre dans tous les villages du Latium, son plaidoyer contre Catilina.

Chose curieuse, les Romains, qui connaissaient le journal, ne songèrent pas à l'employer à la réclame. Avec les actes officiels, on y insérait des avis de naissance, de mariage, de décès, des comptes-rendus des jeux. Les actes diurnaux — c'était le nom de cet ancêtre du journal — étaient lus aux bains, chez le barbier, etc... Ils auraient pu être un excellent véhicule de publicité commerciale.

CONCOURS DE MODELES DE MONUMENTS POUR LES SITES HISTORIQUES

Le Service des Parcs nationaux du Canada, ministère de l'Intérieur, a organisé un concours pour les architectes et les écoles d'art du Canada, dans le but d'obtenir des modèles convenables de monuments sur lesquels doit être fixée une plaque de bronze commémorant les sites historiques du Dominion que la Commission des Sites historiques du Canada jugera d'intérêt national et dignes d'être préservés et commémorés.

Cinq cents dollars seront adjugés comme suit: 1er prix, $250; 2e prix, $150; 3e prix, $100. Les juges se réservent le privilège de choisir en outre les dessins d'un mérite spécial pour lesquels une somme de $50 sera adjugée.

Les conditions du concours seront publiées dans la *Gazette du Canada*, dans les principales revues d'architecture et seront affichées dans tous les bureaux de poste du Canada. Des copies des conditions seront aussi envoyées aux sociétés d'architecture et aux écoles d'arts et de dessin. Les juges seront: le Professeur P.-E. Nobbs, M.A., F.R.I.B.A., M. J.-O. Marchand et M. Homer Watson, R.C.A., président de la Royal Canadian Academy.

ON DEMANDE A ACHETER

Quelques chars de bois de chauffage: érable, mérisier ou autre bois dur. Livraison immédiate.

Ecrire en donnant prix au Casier 165, le "Prix Courant".

Quincaillerie - Ferronnerie

LE MARCHE DE LA QUINCAILLERIE

Au début d'août, les directives générales de la quincaillerie différaient de celles des semaines précédentes en ceci qu'elles étaient pour la plupart à la baisse.

Les scies à mains *Disston* étaient réduites.

Les clous américains, à toiture, diminuaient d'un dollar les cent livres, et les chaînes antidérapantes *Weed, Dreadnought* et *Rid-o-skid* annonçaient aussi de nouvelles réductions, de même que le plaqué *Community* et les couteaux inoxydables.

Bien entendu, la question des charbons était des plus discutée dans les cercles de l'acier, et les fabricants signalaient qu'ils travaillaient sur leurs réserves. Nonobstant ceci, le ton du marché de l'acier était ferme.

Les stocks locaux de feuillets galvanisés étaient temporairement regarnis, grâce à d'assez importants arrivages.

Vers la mi-août, nouvelle révision, et à la hausse et à la baisse, la hausse s'appliquant surtout aux garnitures de tuyauterie et aux tuyaux souterrains.

Le marché des clous en fer métallique augmentait de vingt-cinq sous, quoique le nouveau prix fut de quinze sous de moins que la cote en vigueur quelques semaines auparavant.

Plus de fermeté chez les cotons bruts se réflétait, chez les gants de coton, cordages et cordes à châssis.

Les feuillets de plomb étaient haussés d'un demi sou la livre.

Vers la fin du mois, la tuyauterie d'acier était en vedette, en raison d'une certaine hausse, résultat de la situation dans les aciéries.

Fermeté aussi, et prévision de hausse chez le fer en barre, les dérivés de l'acier, les clous en fer métallique et les feuillets galvanisés.

Il n'y avait pas encore beaucoup d'animation dans la vente des poêles et chauffeuses, et l'on s'attendait à ce que l'automne apportât son activité coutumière.

Le 31, nouvelles réductions ici et là, surtout remarquables chez les globes de lampe et de lanterne.

Réduction aussi chez les toitures et les bardeaux d'asphalte.

L'animation automnale commençait à se manifester, mais rien de définitif ne pouvait être annoncé avant la réception des rapports de septembre.

LA STANDARDISATION DE LA QUINCAILLERIE

La standardisation de certains produits, — et que ceux de nos lecteurs qui se piquent de purisme ne se cabrent pas dans ce vocable accepté par toutes les revues françaises -la standardisation, donc, est un sujet qui a été fort étudié récemment par les fabricants et détaillants de quincaillerie et dont nous parlait dans un numéro récent notre excellent confrère *Hardware & Metal*. Il est clair que le client recherche inlassablement une équivalence de ses déboursés, et la guerre a donné aux manufacturiers la meilleure preuve de la simplification dans la production. A ce sujet, les travaux d'un comité national américain, se rapportant à la quincaillerie, méritent d'être mentionnés ici.

Il appert que les fabricants de peinture ont décidé de diminuer le nombre des nuances dans chaque ligne de peinture, vernis et teinture, et aussi d'éliminer certaines dimensions dans leurs lignes de réceptacles métalliques; ceux d'un demi gallon et d'une chopine par exemple ne furent plus mis à contribution quoique l'on les employât de nouveau après la guerre. Une grande compagnie de peinture enleva de ses listes quarante-quatre peintures et émaux et quatorze teintes de vernis. Les stocks de quarante-huit entrepôts furent aussi réduits, mais, nonobstant, les clients avaient quand même abondamment de quoi choisir, et les affaires de la compagnie ne s'en ressentirent pas.

L'on peut aussi conclure que la standardisation des couleurs et la diminution de leur nombre n'est pas étrangère à la réduction de leurs prix, puisque le marché pour ces commodités a été récemment à la hausse.

Un important fabricant de ferronnerie de construction a eu les mêmes idées. Manufacturiers et architectes élaborèrent les détails d'un plan de standardisation, et de nombreux articles purent être éliminés sans ennuis apparents et avec une diminution notable des frais de fabrication.

Un fabricant de glacières a, paraît-il, économisé substantiellement lui aussi après sa découverte que les différentes parties et garnitures de cette glacière pouvaient être fabriquées de telle sorte qu'elles fussent interchangeables.

Un autre industriel a réduit le nombre de ses modèles de hache de 27 à 12, et les marchands, après avoi.

reçu ces explications, acceptèrent volontiers cette modification.

La même idée se retrouve dans l'industrie des phares électriques de poche, où les batteries sont de même standardisées, et peuvent être introduites indifféremment dans les divers modèles.

Bref, grâce à une standardisation raisonnée, le commerçant ne serait pas forcé de tenir en magasin autant de lignes que jadis, ses frais diminueraient, et son virement serait plus rapide. La marchandise pourrait ainsi être offerte au client sur une marge de profits quelque peu réduite, et tout le monde serait satisfait, du fabricant au consommateur.

LES NOUVEAUTES EN QUINCAILLERIE

Le *" Prix Courant "*, suivant son habitude, au cours de ses visites dans divers grands magasins de quincaillerie, a noté quelques nouveautés, commodes et ingénieuses, dont peuvent profiter tous les membres de la famille.

La ménagère serait sage de se procurer les balances exactes et commodes qu'offre la maison *Georges Brousseau, Ltée*, de Québec. Elle saura aussi confectionner un déjeuner attrayant en quelques secondes avec un petit appareil pour pocher les oeufs, fabriqué par la *Aluminum Specialty of Canada, Ltd.*: une simple pression du pouce dépose sur le plat deux oeufs appétissamment fermes et ronds, et l'eau dans laquelle nage trop souvent cet attribut inséparable du déjeuner, s'écoule avant l'opération, grâce à un dispositif de perforations.

Les ustensiles à confitures de la *Veribest Aluminum Co.* seront aussi les bienvenus à cette saison.

De son côté, le seigneur et maître s'amusera à ajuster à son auto les nouvelles visières à phare de la *Wooley-Smith Co.*

Une clef anglaise ajustable, faite par la *Canadian Tools Limited* saura simplifier ses travaux d'intérieur, et s'il est de ces heureux privilégiés qui vont ce mois-ci taquiner le canard ou la perdrix, les accessoires de chasse fabriqués par la *Watson Gun Sight Co.* lui seront indispensables.

Enfin, le jeune héritier de ce ménage moderne ne saurait se passer de la voiturette à roues d'acier et pneus de caoutchouc, de la *Whyte Manufacturing Co.*, et à son âge, friand de couleurs brillantes, accueillera avec joie les roues émaillées en vermillon, et une carosserie d'un jaune éclatant.

LES RAYONS D'ETALAGES WALKER

Nous rappelons à nos lecteurs qui comprennent l'importance de l'étalage attrayant, qu'ils ne sauraient faire mieux que de s'adresser à M. C.-E. Rioux qui, au No 9 du boulevard Saint-Laurent, (appel: Main 2807), représente depuis douze mois dans notre province, la *Walker-Bin and Store Fixtures Co.*

Les maisons les plus connues par leur esprit d'initiative et leur bon goût se sont prévalues des admirables "unités de rayons" fabriquées par cette firme. Citons entre autres, M. Alphonse Blais, le populaire marchand-général de Thetford Mines, dont l'établissement est peut-être le mieux agencé de tous ceux de la province, et M. F.-X. Lamontagne, épicier et quincaillier, de La Tuque.

Les unités *Walker* se trouvent aussi dans l'épicerie si moderne de M. Gédéon Côté, à Sainte-Agathe des Monts, et dans les établissements de J.-G. Touchette, boucher et épicier, rues Saint-Hubert et Isabeau, à Montréal.

Quatre-vingt dix pieds de comptoir à réfrigération mécanique ornent le magnifique étal de boucher de M. John Morton, rue Saint-Jean, à Québec; et les mêmes dispositifs se retrouvent à la pharmacie Larose, de Montréal, à l'épicerie de M. W. Murray, à Sherbrooke, et au service de quincaillerie de la Maison Goodwin. Les casiers muraux, avec boîtes-acier, revêtues d'acajou, de ce rayon de la Maison Goodwin, sont particulièrement à noter pour leur commodité et leur belle apparence.

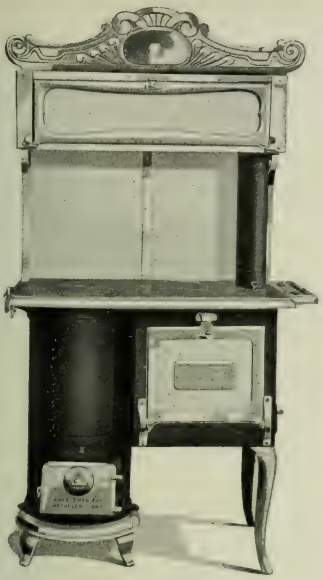
La Maison Fortin, des Trois-Rivières, a fait exécuter par la firme *Walker*, plus de cent-cinquante pieds de placards-penderies. L'épicerie Marcotte, de Grand'-Mère, une des plus belles de la vallée du Saint-Maurice, a eu le bon goût d'harmoniser un parquet en carrelage vert, avec les bases en marbre de ses comptoirs et de ses vitrines.

M. Raoul Laberge, marchand-général et boucher à Châteauguay, M. W. Léger, pharmacien, rue Sherbrooke, à Notre-Dame de Grâce, et M. E. Vaillancourt, bijoutier à Coaticook, sont aussi de ceux qui ont reconnu les mérites de la fabrication impeccable de *Walker-Bin and Store Fixture Co.*

M. C.-E. Rioux mérite donc toutes nos félicitations pour son activité et le succès remporté pour ses travaux, et nous ne pourrions faire mieux que de recommander à nos lecteurs de s'adresser à lui lorsqu'ils ont besoin de rayons et vitrines d'étalage de toutes sortes.



Assemblages d'unités de rayons pour gants, bas, chemises, faux-cols, sous-vêtements, etc.



Un des beaux poêles de la Maison HALL-ZRYD

LES GLACIERES EUREKA

On dépense beaucoup d'encre pour décrire et louer les divers appareils que l'ingéniosité humaine a découverts et qui facilitent la vie quotidienne et en éliminent les trop nombreux ennuis.

Mais l'on n'a peut-être pas assez vanté les qualités presque essentielles à la vie moderne de ce meuble, humble ou luxueux, qui se retrouve partout, et auquel nous devons non seulement certains plaisirs du sens du goût, mais encore la santé et la préparation hygiénique des aliments des enfants.

Qu'elle se trouve dans la maison particulière, dans les laiteries, chez le boucher ou l'épicier, dans le petit café ou dans les grands restaurants, la glacière est le complément indispensable de notre alimentation. Sans elle, que de substances précieuses se détérioreraient trop rapidement, et à quel danger seraient exposés les petits!

Cette industrie compte au nombre de ses membres les plus habiles, la *Eureka Refrigerator Company, Limited* que représente, à Montréal, M. C. E. Rioux au No. 9 du Boulevard S.-Laurent.

De fabrication impeccable, faites des bois les plus solides et les mieux traités, garnies suivant le cas de rayons en glaces ou en émail blanc, les glacières *Eureka* ont conquis les suffrages de tous les commerçants, et elles savent prolonger aussi bien l'existence d'une rose chez le fleuriste que la fraîcheur d'un cigare dans les grands débits de tabac, et les denrées de l'épicier comme les viandes des bouchers et des charcutiers.

FOURNAISES MODERNES

En ces jours où la question des combustibles et des appareils de chauffage est plus que jamais d'actualité nos lecteurs aimeront de savoir que M. Alex. Dussault, 1114 Avenue Delorimier, représente pour la province de Québec la firme *Hall Zryd Foundry Co. Ltd.*

Les remarquables appareils de cette importante Maison, dont on peut voir des dessins explicatifs dans une autre colonne, se distinguent par leur simplicité de maniement et leur puissance calorifique intensive. D'installation facile, essentiellement hygiéniques et brûlant peu de combustible, ce sont les fournaises idéales pour le foyer, et particulièrement pour ces maisons où il y a des enfants.

Cette compagnie présente aussi des chauffeuses et poêles à cuire dont la belle apparence et les multiples qualités ont conquis depuis longtemps l'admiration et l'estime de nos ménagères.

—o—

Un poêle qui chauffe bien est une bonne chose, mais on ne peut pas plus espérer que ce feu chauffera toute la maison s'il est garni le samedi pour toute la semaine, que l'on ne peut compter sur une bonne annonce parue en janvier pour faire marcher les affaires d'octobre.



L'Usine HALL-ZRYD FOUNDRY, à Hespeler.

NOUVEL ADMINISTRATEUR

M. J. A. Pelletier, ci-devant de *Lamontagne Limitée*, fait maintenant partie du personnel de la *Asbestonos Company* de Broughton Est, en qualité d'administrateur des ventes.

Monsieur Pelletier a ouvert bureau et entrepôt à Montréal, pour cette compagnie, dans lesquels l'on trouvera un stock complet de revêtement de freins.

Il est superflu de rappeler à nos lecteurs la vaste expérience de monsieur Pelletier dans la vente des accessoires d'automobiles, et il n'est pas douteux que possédant déjà l'estime des cercles des intermédiaires et fabricants, il remporte un succès prononcé dans cette nouvelle sphère à la quelle il se consacre: les revêtements de freins.

LES MEULES ET PRODUITS A POLIR

Le travail du meulage, du polissage et du rodage est celui qui a acquis récemment une très grande importance dans la construction mécanique.

L'emploi des abrasifs de toutes sortes, l'utilisation des machines spéciales très précises, où des disques à meuler ou à polir, ont été nécessaires par la fabrication en série, qui demande des tolérances dans les dimensions, de telle façon, que le montage des pièces ne nécessite plus l'intervention de l'ouvrier. Ce n'est qu'en rectifiant les pièces d'acier que l'on arrive à la précision nécessaire, et par suite du développement de ce genre de fabrication au cours de la guerre, on est arrivé à envisager en France l'utilisation des meules et des rodoirs, beaucoup plus qu'on ne le faisait autrefois.

Aux Etats-Unis, ce genre d'outils est depuis longtemps employé, et c'est ce qui explique qu'il y a quelques années, les meilleurs produits à polir, les meules de composition la plus parfaite venaient presque exclusivement d'Amérique.

Dans la fabrication des calibres, qui sont des pièces de précision, on utilise beaucoup le rodage, et toutes les principales opérations s'appliquent aux tampons, aux bagues lisses, ainsi qu'aux tampons et bagues filetés et également aux surfaces planes.

Les appareils à roder sont des outils qui sont en un métal assez mou, de manière à être garni de matières abrasives. Quelquefois même, les rodoirs sont constitués en bois dur pour donner un beau poli final.

Toutes les matières employées pour le rodage sont généralement de l'oxyde d'aluminium: quand on veut exécuter rapidement les travaux, on utilise également la poudre de diamant et la poudre d'émeri.

Il est nécessaire qu'il y ait un rapport entre la dureté de la pièce à travailler et la dureté du rodoir, car la poudre abrasive attaque le métal qui est le plus mou. Il faut donc donner une attention spéciale à la préparation du rodoir, qui ne peut pas être indifférémment utilisé pour toutes les pièces à travailler. C'est la matière de celles-ci qui détermine la matière constitutive de l'appareil à roder.

Ces outils fonctionnent à de très grandes vitesses, de façon qu'au point de contact avec la surface à travailler, cette vitesse relative soit de 1,500 m. à la minute.

Enfin, l'opérateur doit être suffisamment exercé pour avoir le sens du toucher très adapté afin d'enlever les inégalités et les protubérances des pièces, même lorsqu'elles atteignent une valeur de l'ordre du centième de millimètre.

(*A suivre*)

LES IMPORTATIONS ALLEMANDES DE QUINCAILLERIE

Si l'on étudie les statistiques fédérales depuis la fin des hostilités, l'on voit clairement que l'Allemagne s'applique à regagner le terrain perdu sur le marché de l'importation au Canada, et surtout en ce qui a rapport à la coutellerie.

Il y a eu peu de coutellerie allemande introduite en Canada après l'armistice et jusqu'en octobre 1920, et depuis cette date, elle est nettement à la baisse.

Pendant ce mois, les importations allemandes furent d'un peu plus de $23,000.00, dont $6,418.00 en rasoirs. Les importations continuèrent dès lors d'être assez fermes jusqu'à la fin de 1921 alors qu'elles se ressentirent de la dépression générale. Le maximum fut atteint en mai 1921 se chiffrant à environ $37,000.00 (couteaux, canifs, ciseaux, rasoirs, couteaux et fourchettes, etc.) Depuis ce temps, ces importations sont pour ainsi dire nulles. Il faut donc en conclure que les articles allemands que l'on voit à l'étalage ont été achetés il y a plus de six mois. En effet, en juin de cette année, nous n'avons acquis que pour $55.00 de couteaux et fourchettes, $28.00 de couteaux de toutes sortes, et $48.00 de rasoirs. Le reste des importations, (ciseaux, etc.), ne se chiffrent pas à $600.00.

FABRICATION CANADIENNE DES SCIES DISSTON

La maison *Disston* de Philadelphie fondait il y a dix ans une usine-succursale canadienne qui fut dirigée par M. Samuel Y Dingee, dans les talents administratifs et techniques duquel elle avait la plus parfaite confiance.

Les scies fabriquées pendant ces dix années étaient surtout destinées à l'industrie de la coupe du bois dans les chantiers, et leur excellence fut telle qu'on les reconnut toutes facilement comme sans rivales.

Cependant, jusqu'ici, les scies à mains distribuées par la maison *Disston* de Toronto sur le marché canadien, étaient fabriquées à Philadelphie, et M. Dingee, dès son arrivée au Canada, avait caressé le désir de faire fabriquer toutes ces scies dans notre pays.

Ce désir s'est maintenant matérialisé, et la fabrication intégrale, depuis la réception du feuillet d'acier jusqu'au polissage définitif, s'accomplit à Toronto.

L'INDUSTRIE DE L'HORLOGERIE EN SUISSE

Pour aider l'industrie de l'horlogerie en Suisse, industrie qui souffre de la dépréciation du change, le gouvernement suisse vient de voter un subside de 5,000,000 de francs.

De cette façon l'exportation sera facilité dans les pays à change élevé; de plus, cette mesure aura pour effet de donner de l'ouvrage aux sans-travail.

L'exportation suisse, de décembre 1921 à juillet 1922, se répartit comme suit:

Allemagne..	7,500,000 francs.
France.	2,480,000 "
Belgique..	1,775,000 "
Italie..	1,612,000 "
Argentine..	1,639,000 "
Tchéco-Slovaquie . . .	1,526,000 "

Ces commandes vont donner de l'ouvrage à 2,399 sans-travail.

L'exportation aux Etats-Unis est minime, soit: 1,299,432 francs.

Cependant le commerce d'exportation diminue à cause de la fermeture du marché allemand. Voici les chiffres: En 1921 (4 mois) 6,577,729; en 1922, 5,968,146 francs.

En 1920, il y avait comme sans-travail, 5,063. En décembre 1921, le nombre était de 27,727.

Cependant, depuis février 1922, les conditions semblent être meilleures; 24,579 personnes étaient sans emploi dans cette industrie.

LA TEREBENTHINE CANADIENNE

Certains fabricants du pays annoncent qu'ils peuvent remplacer la térébenthine dont ils se servent actuellement par un produit canadien fabriqué avec de l'épinette canadienne et possédant toutes les qualités de la térébenthine du Sud. L'on assure que le nouveau produit est des plus satisfaisants pour diluer ou éclaircir les émaux, les huiles et les siccatifs. Il s'évapore uniformément et a une grande puissance pénétrante.

Etant fabriquée avec du bois, cette nouvelle térébenthine diffère de la térébenthine à la gomme et a une odeur d'épinette caractéristique. Quoique l'élimination de cette odeur soit désirable, et que l'on y travaille, il est déclaré qu'elle ne diminue en rien ses propriétés et ses qualités.

MAGASIN GENERAL A VENDRE

Place de chantier, fait $35,000 d'affaires par année, superbe occasion. Cause de vente, deux magasins qui me donnent trop d'occupation. Pour prix et conditions, écrire au Casier 526, Le "Prix Courant".

LE FER ET L'ACIER

Les statistiques officielles de juillet indiquent que la production du fer en gueuse s'est augmentée de 10.2% sur celle de juin, étant de 31,705 tonnes.

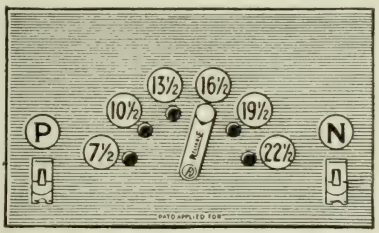
Le fer basique était aussi en augmentation avec 25,419 tonnes comparées aux 14,514 tonnes du mois précédent. Ceci n'empêche pas que le rendement général ait été inférieur à la moyenne mensuelle de 1921. Cette augmentation existait aussi aux Etats-Unis.

Chez l'acier, il y eut de même une augmentation de production remarquable, le rendement de 62,767 tonnes étant de 91 pour cent de plus qu'en juin.

En dépit de la disette du charbon, ces chiffres sont donc du meilleur augure.

UNE NOUVELLE BATTERIE

Les fervents du radio trouvent souvent difficile de changer les voltages du circuit de la batterie "B" sans désaccorder. Ils seront donc heureux d'apprendre que les fabricants des batteries "Reliable" ont trouvé une nouvelle méthode qui font de ces ennuis une chose du passé. La nouvelle batterie-radio "B" marque "Reliable" est à manette ajustable et sans rivale pour changer le voltage; de plus son ampérage n'est pas modifié par cette manette, comme cela se produirait si l'on se servait de "résistances".



Le nouvel appareil de la Dominion Battery Company

La petite vignette ci-contre indique qu'en faisant circuler le bras indicateur vers le voltage requis, tel qu'indiqué au cadran, ce voltage peut s'augmenter quoique l'ampérage demeure fixe.

Les batteries radio se vendent de plus en plus activement, quoiqu'il soit hors de doute que la vente des accessoires de radio, dans toutes les autres lignes, soit en diminution. Cette popularité ne peut vouloir dire qu'une chose: c'est que les clients en sont intégralement satisfaits.

Ces batteries sont expédiées en Angleterre, en Nouvelle-Zélande et en Australie, et la demande canadienne est telle que la *Dominion Battery Company* a dû ouvrir des entrepôts à Winnipeg, Calgary, Vancouver et Montréal.

NOS INDUSTRIES

La maison *Morin et Tremblay,* de Roberval, Qué., met sur le marché un canot spécial, construit en bois, en écorce ou en toile, dont elle garantit la durabilité et la stabilité.

Cette maison est absolument canadienne française, son capital est canadien français, et le produit qu'elle offre au public se présente comme canadien français. L'initiative de cette maison vaut d'être signalée et mérite l'encouragement des nôtres et ceux qu'intéresse le canotage feront bien d'entrer en relation avec la firme de Roberval. Certaines compagnies anglaises ont monopolisé, depuis quelques années tout ce qui touche aux sports aquatiques... Le travail de MM. Morin et Tremblay est donc opportun.

LES HUILES DE GRAISSAGE

Voici quelques moyens bien simples pour déterminer si une huile de graissage est bonne, si elle ne contient pas d'acides, autrement dit si elle est pure. Ces moyens seront surtout appréciés par les petits consommateurs qui n'ont pas de laboratoire à leur disposition et qui s'épargneront ainsi des frais d'analyse toujours coûteux.

Pour déterminer si une huile ne contient pas d'acides, on emploiera le procédé bien connu de l'évaporation. Prendre à cet effet un récipient en fer blanc, bien propre, dans lequel on versera une petite quantité d'huile. Présenter le récipient au-dessus d'un feu léger ou d'un réchaud à gaz de manière à obtenir une chauffe progressive et une lente évaporation de l'huile. Si l'évaporation terminée, on constate la présence de dépôts rougeâtres l'huile contenait des acides. L'huile minérale pure, sans acide par conséquent, ne doit laisser absolument aucun dépôt.

Voici une autre méthode:

On peut s'assurer la présence d'acides dans l'huile en versant un peu d'oxyde de cuivre dans un verre contenant un échantillon de l'huile suspecte. Si celle-ci contient de l'acide, après une demi-heure environ, elle prendra une coloration gris-clair. L'huile pure, au contraire, ne changera pas de coloration. Rappelons que la couleur de l'huile minérale dans les conditions normales va du jaune clair au vert foncé, presque noir même. Son spécifique oscille entre 0,875 et 0,950. Le point d'inflammation est également variable; il commence vers 160° et même assez souvent seulement vers 370°.

La composition de l'huile sera naturellement déterminée par l'usage auquel on la destine. Par conséquent, ce n'est donc pas toujours la pureté absolue qui sera à considérer principalement. Il faut que l'huile soit appropriée à l'usage et parfois même une huile excellente ne donnera pas de bons résultats, et il faudra lui préférer du lard de bonne qualité.

(*Revue de la Coutellerie*).

LA DOMINION GLASS COMPANY

Il est rumeur dans des cercles généralement bien informés que la *Dominion Glass Company* doit sous peu commencer la construction d'un vaste établissement absolument moderne dans les environs de Montréal.

La compagnie à l'heure actuelle, exploite deux petits établissements: un à la Pointe Saint-Charles et l'autre sur la rue Delorimier, dans l'est de la ville.

On comprend qu'on a l'intention de construire un grand établissement. On veut le construire de telle sorte que toutes les affaires de la compagnie pourront être faites à cet endroit et de plus on pourra remplir de plus fortes commandes.

La nouvelle construction coûtera environ $1,000,000.

L'AMIANTE

Le gouvernement provincial a établi une taxe, à la dernière session, sur l'exportation de l'amiante brut. Cette mesure a eu pour effet d'amener les compagnies étrangères à s'établir dans le pays. La *Canadian Press* nous informe qu'une grosse compagnie anglaise a décidé d'exploiter l'amiante dans notre province, et qu'elle se fusionnera avec l'*Asbestos Manufacturing Company Ltd.* L'exploitation déjà existante sera considérablement augmentée pour répondre aux besoins. La compagnie s'occupera de textiles et d'empaquetage de toutes sortes.

Les négociations durent depuis le dernier voyage de M. P.-J. Paradis, en Europe.

La nouvelle compagnie s'appellera l'*Asbestos Manufacturing of Canada,* et son capital sera de $2,500,000.

LA "CONSUMERS CORDAGE COMPANY, LIMITED"

La *Consumers Cordage Company, Limited,* maison qui existe depuis près d'un siècle, mérite d'être signalée à l'attention de nos lecteurs à cause de l'excellence invariable de ses produits.

Ses cordes, cordages et ficelles à engerber, dont ne saurait se passer l'agriculteur, sont de fabrication exclusivement canadienne. La fibre qui les compose est choisie avec un soin tout spécial, puis traitée par des procédés particuliers à la Maison.

Ces cordes se présentent au public munies d'étiquettes rouges, bleues ou jaunes. Qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, cette marque distinctive garantit à l'acheteur qualité supérieure, longueur exacte, et résistance parfaite.

Que l'on ne manque donc pas de commander suivant ses besoins, les marques *Lion, Tiger, Beaver, Red Tape* ou *Standard.*

C'est grâce à l'emploi systématique de marques reconnues comme supérieure, telles toutes celles de la *Consumers Cordage Company, Limited,* que seul pourra être obtenu un résultat définitif et satisfaisant. Les moyens termes et les contrefaçons ne payent jamais en fin de compte...

LES ARTICLES EN FIL METALLIQUE

Qu'il s'agisse de la ferme, du domicile particulier à la ville, ou au bureau, il est peu d'endroits dans notre province, et même dans tout le Canada, où l'on ne trouvera pas quelques-uns des superbes produits fabriqués par la *McDonald Wire Goods Co.*, de Drummondville.

Cette firme fut fondée en novembre 1919 par M. W. S. McDonald et son fils Joseph S. McDonald. Depuis le décès de M. McDonald, père, cette importante maison est maintenant administrée par le fils, et elle a connu, sous sa direction, un succès notable, que seules peuvent expliquer les qualités des divers articles qui y sont fabriqués.

Nulle autre maison en Canada ne possède un outillage aussi complet et ne peut produire une quantité plus considérable, annuellement, de pièges à rats, de vide-tout, (paniers à papier), de corbeilles à dossiers, et autres rticles en fil métallique.

La Maison commence maintenant la fabrication d'articles de cuisine en fil métallique, et leur excellence, analogue à celle des autres produits, leur a déjà assuré une vogue immense. Fouets pour les oeufs ou la pomme-purée, égouttoirs à vaisselle, paniers à légumes et à poisson, tablettes de glacières... quelle ménagère ne serait heureuse de compter au nombre de ses trésors domestiques de tels objets unissant à la résistance à l'usure une composition essentiellement hygiénique, puisqu'ils sont entièrement métalliques.

Ajoutons que tous les produits de la *McDonald Wire Goods Company* sont de fabrication canadienne, et que son personnel, administratif et ouvrier, est aussi d'origine canadienne.

L'AUTO

Tous les automobilistes feront bien de se procurer le superbe catalogue clair, concis, et d'une toilette typographique impeccable que présente à ses clients et au public l'importante maison *Omer DeSerres*, 204, rue S. Denis.

Ce travail décrit un assortiment des plus complets d'accessoires d'automobiles, et d'abondantes illustrations ajoutent encore à son intérêt.

* * *

Pour les sept mois se terminant le 30 juin 1922, le revenu net de la *Hudson Motor Car Company* a été de $3,041,774, déductions faites des taxes fédérales. Il n'est tenu compte ici que d'un mois de recettes de la *Essex Motors*, parce que les actions de cette compagnie ne sont tombées sous le contrôle de cette compagnie qu'en mai dernier. Les recettes des deux compagnies en juin ont été de $1,264,071, soit plus de $1 par action.

* * *

Charles W. Schwab, président du bureau de direction de la *Bethlehem Steel Corporation* et Eugène V. R. Thayer, ancien président de la *Chase National Bank* ont, avec des associés, acquis de la *Guaranty Trust Company of New-York* le contrôle de la *Stutz Motor Car Company of America.*

C'est la nouvelle que la *Guaranty Trust* annonçait ces jours-ci. Le stock dont ils ont fait l'acquisition comprend 134,414 actions que la *Guaranty Trust* avait achetées la semaine dernière, alors qu'elles furent mises en vente par enchère, parce qu'elles constituaient les garanties collatérales données par Allan A. Ryan pour des emprunts contractés à cette compagnie financière. L'on croit que le prix payé par M. Schwab et ses associés est à peu près le même que celui payé par la *Guaranty Trust* à l'enchère publique.

* * *

La ville des Trois-Rivières peut se vanter, à juste titre, d'être le seul district à enregistrer, cette année, une augmentation dans le nombre des automobiles. Non seulement l'augmentation se constate jusqu'à date, mais à venir jusqu'à maintenant, le nombre d'automobiles enregistrées au bureau du percepteur du revenu dépasse de 30 le nombre d'automobiles inscrites pendant toute la durée de l'année dernière.

D'après les chiffres que nous fournissait M. J.-Roméo Sarrasin, percepteur du revenu, il y eut, l'an dernier, 1,950 machines dans le district, tandis que cette année ce chiffre est déjà rendu à 1,980, et la saison est loin d'être finie.

M. Sarrasin considère que c'est là un record qui dénote l'état de prospérité et d'aisance qui règne aux Trois-Rivière.

* * *

Cent cinquante mille employés de la *Ford Motor Company* seront sans ouvrage après le 16 septembre.

De plus, quelques centaines de mille autres ouvriers employés des industries qui fournissent les matériaux aux usines Ford seront affectés.

Henry Ford a cité ces chiffres le 26 août, en annonçant que ses trois grandes fabriques de Détroit et ses ateliers d'assemblage dans tout le pays seraient fermés à cette date faute de charbon.

* * *

Le fait que la grande compagnie manufacturière d'automobiles, la *Willys-Overland*, a subi une perte de $1,661,262 pour les cinq mois terminés le 31 mai dernier, a grandement surpris les actionnaires aussi bien que les observateurs. Ces déficits s'expliquent surtout par le fait que la dépréciation des inventaires n'a pas encore pris fin. La diminution de la production pendant le premier trimestre de l'année a aussi contribué à réduire les recettes.

Proportionnellement aux autres compagnies, du même genre, c'est probablement la *Willys-Overland* qui a subi les pertes les plus lourdes résultant de la dépréciation et de la liquidation des inventaires. En moins de deux ans et demi, les pertes totales—provenant en grande partie des inventaires—se sont chiffrées approximativement à $31,500,000. Le déficit du compte des profits et pertes était le 31 mai dernier de $9,594,027, alors qu'au début de 1920 la compagnie avait un surplus de $21,896,500.

La *Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada* a dû pendant l'année écoulée augmenter sa production, afin de pouvoir répondre à l'augmentation considérable de la demande pour les pneus qu'elle fabrique.

En ce moment, trois équipes travaillant chacune huit heures par jour sont employées aux usines de la compagnie et l'un des administrateurs de l'entreprise dit que, par suite de la demande toujours croissante, les usines devront continuer à fonctionner 24 heures par jour pendant une période indéfinie.

Tous les pneus destinés à l'exportation sont expédiés de l'usine canadienne et les commandes arrivent nombreuses des vieux pays. Les affaires se sont aussi considérablement améliorées au point de vue du marché local.

* * *

Les profits nets de la *Studebaker Corporation*, déductions faites des frais obligatoires et des taxes, ont été de $7,086,552 au cours du second trimestre de l'année. Le montant total des ventes atteint le chiffre de $45,606,044. Au cours des trois mois précédents les ventes avaient atteint le montant de $27,816,817 et les profits nets $4,069,484. Pendant les douze mois de l'année dernière, les ventes ont été de $96,090,643 et les profits nets de $10,409,690. La proportion du profit sur chaque dollar a ainsi été de 10¾ sous.

* * *

Environ trente-quatre pour cent des automobiles employées dans l'Inde sont fabriquées au Canada, d'après un rapport de H.-A. Chisholm, commissaire du commerce canadien à Calcutta.

* * *

La *Dodge Bros.* va ajouter une nouvelle aile à sa manufacture actuelle de Détroit. Cette nouvelle aile va coûter dans les environs de $1,500,000. L'augmentation des affaires de la compagnie nécessite cette nouvelle construction. Lorsque les agrandissements seront terminés cette manufacture pourra produire de 800 à 900 voitures par jour au lieu de 650 actuellement.

* * *

L'actif total de la *Ford Motor Company* est de $409,820,132.92, d'après le rapport annuel déposé au bureau du secrétaire d'Etat. Le rapport est celui de l'année terminée le 30 juin 1922. Le surplus de la compagnie est de $289,935,296.40. L'actif comprend des espèces en main et en banque, de $145,985,669.31 ; usines, immeubles, améliorations, édifices, matériels et structures, $81,626,015.03 ; machinerie, outillage, et matériel, $39,531,079.34 ; clientèle, $20,517,985.82.

LES CHAUFFERETTES A HUILE

Il est clair que la disette de charbon offre aux quincailliers une occasion toute spéciale de vendre un nombre de chaufferettes à huile plus considérable que d'habitude.

Une petite enquête nous révèle qu'en effet ces poêles se vendent extrêmement bien, et non seulement ceux qui servent à chauffer l'intérieur des maisons, mais encore les poêles pour la cuisson. Les commandes d'automne sont lourdes, et la nonchalance du public si vertement analysée dans tous les journaux au point de vue du combustible, semble bien ne pas exister, mais, au contraire, une prudence universelle est manifestée par ces achats.

Plusieurs compagnies de fabrication d'acier se proposent de remplacer leurs installations actuelles, dans les fonderies, par des fournaux brûleurs d'huile, et il n'est pas douteux que cette méthode sera des plus recherchées, particulièrement dans les domiciles de dimensions modestes qui se chaufferont tout aussi bien, et peut-être plus proprement encore, à la nouvelle mode.

LA CONVENTION DE QUEBEC

La quinzième convention annuelle du Conseil Provincial de Québec de l'*Association des Marchands-Détaillants du Canada* s'est terminée le 1er août.

Il est intéressant de rappeler que M. Joseph C. Samson, maire de Québec, dont le discours fut fort admiré, est le chef de la maison de quincaillerie *Samson et Filion, Ltée*, et que M. E. Sauvé qui fut réélu second vice-président du Conseil, est aussi Président des Quincailliers de la section de Montréal.

Parmi les discours les plus remarqués, ceux de nos concitoyens se rangent certes en bonne place, et les paroles prononcées par MM. J. R. Lafond, de Hull, A. Larue, des Trois-Rivières, G. A. Lapointe, de Saint-Hyacinthe, et MM. Morency, W. Moreau et A. Sansregret furent toutes marquées au coin de l'éloquence aisée, du raisonnement serré, et de l'énergie commerciale qui caractérisent notre race.

LA COUTELLERIE FRANCAISE

(*Par A. BOITARD, agent commercial des établissements SABATIER, Père et Fils.*)

L'industrie de la coutellerie en France est l'une des plus anciennes au monde, et l'excellence des produits manufacturés aujourd'hui est de réputation notoire.

La grande variété des articles, le goût artistique, l'individualité des produits, le sens du beau et du solide, contribuent à donner à la coutellerie française un cachet particulier de fini et de qualité rares. Les principaux centres de coutellerie en France, sont Thiers, Nogent-en-Bassigny, Chatellerault. Le plus important des trois est Thiers.

Thiers se trouve à environ 385 kilomètres de Paris, dans une région riche et pittoresque. La ville, bâtie sur les pentes des monts du Forès, semble peinte sur la colline—comme disait Balzac. Une portion de la ville est inaccessible aux voitures tant est rapide l'inclinaison des rues. La position dominante de Thiers offre des points de vue des plus remarquables sur l'immense plaine de Clermont, délicieusement encadrée par la chaîne des monts Dores, Dômes, Ferrand, dont les cimes s'estompent au loin comme pour s'associer dans une harmonie de couleurs à la voûte azurée des cieux. A la vue d'un aussi grandiose spectacle, que la nature seule peut offrir, il

paraîtra difficile au visiteur de réaliser que cette localité est le siège d'une importante industrie nationale. Rien ne semble troubler la sérénité de l'endroit, tout est calme et reposant, l'atmosphère pure et limpide, découvre des horizons lointains, cependant une grande activité règne au bas, dans les gorges noires et profondes au pied de la ville, un torrent, *La Durolle*, aux eaux impétueuses et tourbillonnantes, coule sur un véritable escalier de roches, et de sa puissance alimente sur son passage les usines de coutellerie qui s'échelonnent tout du long, accrochées aux anfractuosités des rochers.



Usines de coutellerie, au bord de la Durolle.

Le tintement des enclumes, le bruit sourd des martinets, une odeur d'huile brûlée qui provient de la trempe des lames, nous révèlent l'approche des usines. Plus d'une centaine sont là, actionnées par les eaux tumultueuses de la Durolle qui leur donne sa force en partage.

Le nombre des habitants engagés dans la coutellerie, est de 25,000 environ, qui depuis plusieurs générations se sont adonnés à cette industrie. Le nombre des ouvriers couteliers peut se diviser ainsi, la moitié pour la fabrique des couteaux de poche, un tiers pour la grosse coutellerie de bouchers et de cuisine, un sixième pour la fabrique des rasoirs, ciseaux, sécateurs, etc.

La plupart des manufactures de Thiers, sont spécialisées dans une certaine fabrication, les unes pour la grosse coutellerie, les autres pour les rasoirs, etc., de même chez les ouvriers, une très grande division du travail a été introduite dans les usines françaises, ceci a permis d'obtenir chez les ouvriers une habileté professionnelle remarquable ainsi qu'une plus grande rapidité de production.

Parmi les ouvriers couteliers, les émouleurs se distinguent, en ce sens, qu'ils ont toujours formé une caste à part dans l'industrie de la coutellerie. Il n'y a parmi eux ni patrons ni ouvriers, mais des maîtres émouleurs et des compagnons. Ils se subdivisent en un grand nombre de spécialistes, émouleurs en couteaux de poche, de table, de rasoirs, de ciseaux, etc., etc. Ils ont formé un syndicat bien organisé et discipliné, dans lequel ne sont acceptés comme apprentis émouleurs que les fils d'émouleurs. Après avoir satisfait des examens d'habileté professionnelle, les apprentis passent compagnons et ensuite maîtres émouleurs. Le travail des émouleurs est payé aux pièces, et c'est le bureau syndical qui fixe le tarif.

Dans la fabrication de la coutellerie, la qualité initiale réside dans l'emploi d'acier de particulière excellence, bien homogène, réunissant la tenacité à l'élasticité.

L'acier est une forme de fer contenant une certaine proportion de carbone, 0,1 pour cent à 1.5 pour cent. La proportion de carbone est très importante, car elle détermine le degré de dureté et la capacité du métal à retenir le tranchant des lames. Les meilleurs aciers connus jusqu'à ce jour, sont obtenus avec du fer importé de Suède et converti en acier par un procédé appelé cémentation. Les couteliers recherchent les barreaux d'acier qui présentent une espèce de rosace dans leur cassure, et que pour cette raison on a nommé acier à la rose.

La forge.— Les barres d'acier sont découpées mécaniquement dans les dimensions désirées, puis chauffées au rouge brillant dans un petit fourneau à côté de l'enclume. A coups de marteau, les forgerons donneront à ce morceau d'acier, l'allonge et la forme ébauchée de la lame. Dans les usines munies d'un équipement moderne, la mitre (bolster) est ébauchée en une seule opération, à l'aide d'une forte presse, la pièce d'acier est ensuite réchauffée au rouge, puis passée à la forge qui se trouve constituée par un marteau automatique rapide, la forme de la lame ainsi ébauchée, présente des bavures dues à l'écrasement du métal sous l'action du marteau, ceci sera rectifié par une presse puissante qui découpera d'un seul coup toutes les bavures et donnera à la lame sa forme définitive, il suffira de passer ensuite à la Trempe, le Recuit, Meulage et Polissage.

La trempe.— ("Hardening", ne pas confondre avec "Tempering", qui en réalité représente l'opération du Recuit) a pour but de donner à l'acier de la résistance et de la dureté; elle s'obtient en chauffant le métal au rouge clair et le faire refroidir en le plongeant dans un bain d'eau ou d'huile. Généralement après cette opération, le métal est devenu trop dur et trop cassant et une autre opération appelée RECUIT (Tempering), est nécessaire pour modifier l'excessive dureté acquise par la trempe.

Recuit. — Cette opération consiste à réchauffer légèrement la lame et la laisser refroidir graduellement. Les différents degrés de recuit permettent d'obtenir une gamme d'élasticité et de dureté à donner aux objets tranchants. On désigne les différents degrés d'intensité calorique dans les hautes températures du recuit par le nom des couleurs que le métal affecte dans l'ordre de la chauffe, c'est-à-dire en partant de la plus basse température du recuit, on compte généralement sept de ces nuances: 1. couleur d'eau, 2. bleu foncé, 3. violet, 4. pourpre, 5. rouge-cuivre, 6. jaune doré, 7. jaune paille. Ces nuances sont

employées suivant le degré de dureté que l'on veut donner à l'objet recuit, par exemple, pour les rasoirs, qui demandent une très grande dureté, la couleur du recuit sera jaune paille, pour les couteaux bouchers et en général tous les tranchants robustes, qui demandent de la dureté et de l'élasticité, le recuit s'effectuera à la température du rouge-cuivre, etc. Pour donner à une lame toute la perfection possible, un ouvrier habile pourra diriger son recuit sur la lame de façon à obtenir une graduation de dureté et d'élasticité appropriée à l'objet tranchant, un couteau boucher par exemple peut être recuit au rouge-cuivre tout le long de son tranchant, tandis que le milieu le sera au violet et le dos à la température de la couleur d'eau, de cette manière, la lame réunira la finesse et la dureté du tranchant à une consistance telle qu'elle pourra résister à de grands efforts.



Vue intérieure d'un rouet—Atelier des émouleurs.

Emoulage.— L'émoulage est l'opération qui consiste à donner le tranchant aux lames. Le rouet est l'atelier spécial des émouleurs; situé au bord des chutes, à quelques pieds de terre, dans lequel sont alignées des meules gigantesques actionnées par la roue hydraulique. Les émouleurs de la région Thiernoise ont conservé une curieuse attitude dans l'exécution de leur besogne; ils sont couchés sur une planche au-dessus de la meule, appuyant de toutes leurs forces sur l'acier que mord le grès, d'où jaillit des gerbes d'étincelles. C'est un métier qui, selon Perret, demande un bon estomac et une poitrine forte. Il n'est pas rare de trouver un chien couché sur les pieds de l'émouleur, assurant ainsi une excellente protection contre le froid et l'humidité pénétrante de l'endroit. Le métier d'émouleur est aussi dangereux, car il peut arriver que la meule de grès qui tourne à une vitesse vertigineuse, éclate en emportant la planche et l'homme. Le meulage des lames peut s'obtenir aussi avec des machines, dont les plus perfectionnées du genre nous viennent des Etats-Unis, mais ce meulage mécanique ne répond pas aux exigences de la coutellerie supérieure, et on ne peut l'employer que pour des articles bon marché où la qualité n'est plus considérée.

Le polissage.— Sortant des mains de l'émouleur, les lames sont remises au polisseur, souvent une femme; l'opération s'effectue sur une succession de meules fines et douces, de petit diamètre et d'une très grande vélocité, environ 2,200 tours par minutes.

Le montage.— Les lames terminées sont envoyées dans l'atelier de montage où elles reçoivent des manches de différentes matières, corne, ivoire, ébène, os, etc., etc. L'ébène est très employé par les coutelleries françaises; c'est un bois noir, au grain fin et de très grande résistance. L'ébène provient des régions tropicales, en grande partie des colonies françaises d'Afrique et aussi de l'île de Madagascar.

La fabrication de la coutellerie peut se faire par des procédés plus rapides et plus économiques, par l'emploi en grand de machines, mais cette méthode n'est pas compatible avec les conditions dans lesquelles un outil tranchant doit être manufacturé; c'est pour cette raison que les vieilles maisons, de réputation séculaire, ont conservé la fabrication à la main, la seule qui puisse convenir à la coutellerie de qualité.

Les articles manufacturés en série, par des machines, peuvent parfois présenter une apparence de fini assez semblable à ceux faits à la main, cependant un examen minutieux ne tardera pas à révéler des imperfections grossières, et c'est surtout à l'usage que l'on s'en rendra compte. La qualité réelle ou intérieure d'un outil tranchant, n'est pas immédiatement visible, et la marque de fabrique devient alors le plus sûr garant; c'est elle seule qui devrait guider l'acheteur au même titre que le poinçon de contrôle sur l'or ou l'argent, apporte au client la garantie de la qualité réelle ou intérieure du métal précieux.

NOTES PERSONNELLES

M. Armand Gravel, autrefois des rues Bernard et Waverley, vient d'ouvrir un magasin de quincaillerie au No 196 ouest de l'avenue Laurier, et ses amis le voient avec plaisir revenir dans le commerce. Nous lui souhaitons le même succès qu'il a obtenu auparavant.

* * *

M. Ulric Archambault, anciennement manufacturier, à Sainte-Martine, vient d'acheter le magasin de M. J.-A. Tanguay, quincaillier, angle des rues Champlain et Sainte-Catherine. Nos félicitations.

* * *

La firme *Dubuc & Giroux*, quincailliers, a été dissoute et M. Giroux continuera seul les affaires sous le nom de *J.-C. Giroux*, au No 1145 est, de l'avenue Mont-Royal.

* * *

M. Georges-Emile Dubuc, autrefois de la firme *Dubuc & Giroux*, vient d'ouvrir un magasin à l'angle de la rue Sainte-Catherine et de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, avec un assortiment très complet de quincaillerie et d'accessoires électriques.

* * *

M. le colonel Starke, de la firme *Starke-Seybold*, est parti pour l'Ouest, comme représentant du *Board of Trade*, avec la délégation anglaise qui visite actuellement le pays.

* * *

M. Lucien Bissonnette, représentant la *Aluminum Specialty*, de Toronto, vient d'ouvrir un bureau à l'angle

des rues Dorion et Gauthier. Il y tiendra un superbe assortiment à la disposition de ses clients.

* * *

M. Ernest Gagné a maintenant l'agence locale de la Maison *P.-T. Légaré*, de Québec. Il est à faire l'installation des fournaises à air chaud "Légaré", au couvent de Saint-Justin, avec M. Fournier, expert de la Compagnie.

* * *

M. J.-E.-A. Dubuc, industriel de Chicoutimi, est de retour d'un voyage de trois semaines en Europe.

* * *

M. Lorenzo Rousseau ouvre un établissement de quincaillerie à Drummondville. M. Rousseau a déjà plusieurs années d'expérience dans ce commerce, ayant été associé de la firme Rousseau & Fils, à Nicolet.

* * *

M. A.-J. Rougier, quincaillier à Campbell's Bay, a vendu son commerce.

* * *

M. Maurice Ganon, représentant de la *Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie*, 31, rue Pastourelle, à Paris, fait un voyage d'affaires dans l'Ouest canadien.

* * *

M. F. Caron, de Montmartre, Saskatchewan, se retire du commerce de la quincaillerie.

* * *

Notons avec plaisir l'incorporation de la *Rouleau Hardware Company, Limited*, à Rouleau, Saskatchewan.

* * *

La *Lambert Hardware Company*, 2552, rue Saint-Hubert, construit un magasin de quincaillerie qui coûtera $20,000.

* * *

M. J.-A. Tanguay, 900, est, rue Sainte-Catherine, a vendu son commerce de quincaillerie au détail à M. Ulric Archambault.

* * *

M. A. O. Simoneau qui vient d'ouvrir un magasin de quincaillerie à Nicolet, serait heureux de recevoir les catalogues des manufacturiers.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent tout particulièrement à la quincaillerie-ferronnerie:—

4614—*Lieuses, etc.* Maison de Copenhague désire cotations et correspondances.

362—*Résine, térébenthine.* Acheteur anglais désire communiquer avec exportateurs canadiens. Echantillons et cotes.

4618—*Machines agricoles.* Firme norvégienne désire toutes variétés de machines agricoles.

4623—*Manches, poignées.* Commerçant de Stockholm désire importer manches de pelles, bêches, fourches.

364—*Manches d'outils.* Maison de Glasgow désire cotes manches tous genres, surtout pics de mineurs.

4865—*Papiers d'emballage.* Maison de Manchester considérerait offres.

251—*Machines, peintures, etc.* Firme brésilienne désire machines industrielles, ciment, peintures, vernis, outils, fournitures électriques, quincaillerie tous genres.

NOUVEAU REPRESENTANT

Le *"Prix Courant"* signale avec plaisir à ses lecteurs que la *Hamilton Stove & Heater Company, Ltd*, de Hamilton et Winnipeg est représentée dans notre province par M. J.-E. Maranda, de Saint-Hilaire.

M. Maranda a représenté la Maison Mowett pendant douze ans et dirigé la succursale de Montréal pendant huit ans. Il a aussi, pendant trois ans, représenté la *Canada Stove Co. Ltd.*



M. J.-E. Maranda

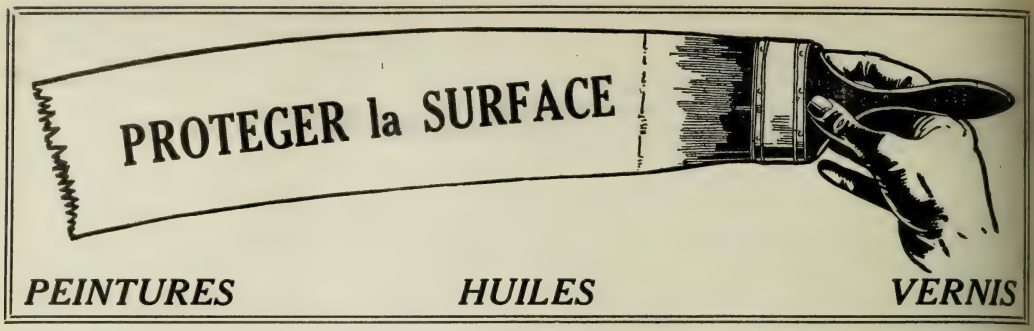
Il est inutile d'ajouter que la longue expérience et l'urbanité de Monsieur Maranda lui font autant d'amis qu'il a de clients. De plus, notons que la surchauffeuse, marque "Souvenir", de cette compagnie, est un appareil d'une telle perfection qu'il serait difficile de n'en pas être satisfait. A cette époque de disette de charbon, cette surchauffeuse qui, consume avec les mêmes résultat le charbon dur ou mou, ou le bois, et qui est construit avec toute l'élégance et le fini d'un meuble de luxe, s'impose à l'attention.

LA MODERNE
CIE D'ASSURANCE MUTUELLE
Contre l'Incendie

S.-REMI, Co. NAP., QUE.

Système de Cotisations.

Taux très avantageux aux établissements commerciaux cotés sur demande.



LE MARCHE DES HUILES, PEINTURES ET VERNIS

A la fin-juillet, il courait certaines rumeurs que les cotes des peintures, vernis et blanc de plomb devaient être élevées, et que les fabricants devaient absorber intégralement la taxe des ventes de 4½ pour cent. A cette époque, la situation n'était pas encore très décidée.

Le développement du marché lui-même était d'un caractère indifférent. La térébenthine et l'huile de lin étaient inchangées quoique certaines modifications fussent remarquées dans les cotes des divers distributeurs.

Les prix de la vitrerie étaient fermes.

Les stocks de vert de Paris n'étaient pas considérables, et la demande de poudres insecticides de toutes sortes était décrite par un de nos grands quincailliers comme *phénoménale.*

Au début du mois d'août, réduction substantielle dans les cotes de l'huile de lin. Les prix courants dans la plupart des cas enregistraient diminution de douze sous le gallon, sympathisant ainsi avec la souplesse du marché de la graine de lin. Les broyeurs communiquaient que la récolte s'annonçait comme très favorable.

Réduction aussi chez la térébenthine; les marchés du sud indiquaient fermeté en dépit d'une demande quelconque peu diminuée, et l'on s'attendait à d'autres réductions à moins que le marché européen ne montrât plus de vigueur.

La brosserie était inchangée dans l'attente des nouvelles cotations du 1er septembre.

Suivant l'usage, les peintures et les vernis se ralentissaient quelque peu à cette époque, et les cotations demeuraient sans modification.

A la mi-août, hausse chez l'huile de lin. La térébenthine demeurait telle quelle, et les diminutions du sud n'avaient pas encore leurs réflexes sur notre marché. Les importateurs locaux prévoyaient des difficultés de transport dans un avenir rapproché, et une hausse subséquente. Certaines maisons offraient le vernis gomme-laque à des prix considérablement réduits. Lenteur chez le blanc de plomb et le mastic.

Lors de la dernière semaine d'août, la térébenthine revenait en vedette sur le marché, grâce à une accentuation de la fermeté de ses prix; en certains cas, la cotation s'était haussée de quinze sous le gallon, alors qu'elle avait diminué de sept sous la semaine précédente. Cette augmentation n'existait cependant pas chez tous les distributeurs, car certaines firmes cotaient sur les stocks en main, et désiraient évidemment vendre proportionnellement à leurs prix d'achat.

La graine de lin était inchangée, le marché ferme, et s'annonçait comme devant demeurer tel jusqu'à la nouvelle cueillette.

Pas de modification chez la vitrerie, le mastic, le vernis gomme-laque, les peintures et vernis.

Aux derniers jours du mois d'août, baisse chez l'huile de lin, et hausse chez la térébenthine. La première était réduite de six à dix sous le gallon, suivant en cela les fluituations du marché du lin, une demande moins considérable, et l'apparition d'huiles étrangères ; la seconde n'était pas seulement locale, mais existait aussi dans les centres de production du Sud.

De nouveaux prix d'automne diminués étaient annoncés sur le mastic, et le blanc de plomb à l'huile était supposé demeurer sans modifications jusqu'au 30 novembre

LA BROSSERIE

Dans la brosserie d'appartement, les procédés de fabrication sont la simplicité même. Les soies sont montées sur bois et retenues le plus souvent par du laiton ou par des crampons d'acier; un placage par pièce rapportée masque ensuite ce que cette disposition peut avoir de disgracieux. Chacun sait que dans ces articles on trouve depuis les balais de soie, les brosses pour meubles, pour tentures, etc. On range également dans cette catégorie la brosserie de ménage: brosse à cirer les parquets, brosse à évier, etc... Toutes sont établies dans les mêmes conditions; d'une part, qualité des matières employées, de l'autre, soin apporté pour obtenir la solidité de la monture.

Il est rare que, même soumis à un usage intensif, ces articles deviennent ...chauves avant l'âge rationnel, pas plus d'ailleurs que les brosses à l'usage des peintres, communément appelées pinceaux, si l'on a le soin de se fournir chez un bon détaillant.

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

Alfred Jacques vs Albert Lachance. 1. Une terre située dans la paroisse de Saint-Paul-de-Chester, connue et désignée au cadastre officiel pour ladite paroisse, sous les Nos 442 et 443 — avec les bâtisses y érigées; 2. Une autre terre située dans la même paroisse, contenant 1½ arpents de front sur la profondeur des lots, connue et désignée au cadastre officielle pour ladite paroisse comme étant la partie nord-ouest du lot 445 et tout le lot No 446; bornée des deux bouts aux cordons des rangs, au nord-ouest par le lot 447, appartenant à Alfred Verville et au sud-est par le résidu du lot No 445, appartenant à Ernest Croteau — avec les bâtisses y érigées. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Paul-de-Chester, le 4 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

BEAUHARNOIS

Delle Edith J. Watkiss vs William Patterson. L'immeuble et lot de terre portant le No 289 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Malachie-d'Ormstown, le 3 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

BEDFORD

La Caisse Populaires de Waterloo vs William St. François. Certains lots de terre connus et désignés sur le plan du cadastre et livre de renvoi officiels du canton de Stukely, district de Bedford, comme étant: 1. Lot No 565; 2. Lot No 566 et une route contenant 14 chaînes et cinquante chaînons en front par une profondeur de 38 chaînes et 50 chaînons, formant 55¾ acres en superficie, plus ou moins — avec toutes les bâtisses dessus érigées. Pour être vendus comme un tout à la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame-du-Bon-Secours, de Stukely-Nord, dans le canton de Stukely, district de Bedford, le 16 octobre 1922, à une heure de l'après-midi.

MONTREAL

Pierre Tétrault vs Hilaire Béland. Un lot de terre sis et situé en la ville de Beloeil, district de Montréal, connu et désigné sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Beloeil sous le No 49, contenant 50 pieds de largeur sur 121 de profondeur — avec les bâtisses dessus érigées. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Beloeil, le 5 octobre 1922, à 1 heures de l'avant-midi.

PONTIAC

Z. Caza & Caza vs W. B. Lewis. Un lot de terre connu et désigné comme étant le lot No 740 du rang 4 du canton de Nédelec-Sud, dans le comté de Témiscamingue, district de Pontiac—avec appartenances et dépendances y appartenant. Pour être vendu à la porte de l'église à Témiscamingue-Nord, le 3 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

QUEBEC

François Roy et Laurent Proulx vs J.-B. Paré. La maison portant le No civique 538 de la 1ère avenue, Limoilou, et bâtie sur la subdivision No 883 dudit lot No 509 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch-Nord, maintenant quartier Jacques-Cartier, de la cité de Québec, suivant les droits du défendeur en cette maison. Pour être vendue au bureau du shérif de Québec, le 7 octobre 1922, à dix heures du matin.

P.-T. Légaré vs Alexis Talbot. 1. Le lot No 486 du cadastre officiel de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, comté de Québec, étant un lot de terre situé en la seigneurie de Saint-Gabriel, côte de la Longue-Queue — avec la maison, hangar, grange et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. A distraire l'emplacement de J.-Napoléon Falardeau, d'à peu près 1½ arpent carré; 2. Le lot No 523 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette comté de Québec, étant une terre située à la seigneurie de Saint-Gabriel — circonstances et dépendances; 3. Toute la partie du lot No 524 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, comté de Québec, qui se trouve vis-à-vis et au sud du lot No 486 — avec les servitudes actives et passives, sans aucune réserve, circonstances et dépendance. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, le 6 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Henri Lefebvre vs Joseph Laporte. Le lot No 9 du rang 10 des plan et livre de renvoi pour le canton LaSarre, étant un lot de terre situé dans la paroisse de Saint-André-de-LaSarre, comté de Témiscamingue — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-André-de-LaSarre, comté de Témiscamingue, le 22 septembre 1922, à dix heures du matin.

Dame Césaire Demers vs J.-Arthur Filteau. La subdivision No 8 du lot No 254 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, étant un lot de terre situé sur la rue du Cimetière — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; 2. Partie du lot No 251 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, étant un morceau de terrain situé dans la paroisse de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, au sud du chemin de fer de l'Intercolonial, contenant 2 arpents de front sur 4 arpents de profondeur — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. A distraire la partie vendue par Dame Aurélie Lemieux à Paul Guy, par acte de bail à vente foncière et vente passée devant J.-Théo. Lemieux, N.P., le 30 avril 1919 et enregistré à Lévis, sous le No 58501. Pour être vendu le lot en premier lieu décrit à la porte de l'église paroissiale de Saint-Jean-Chrysostôme, le 22 septembre 1922, à dix heures du matin et le lot en deuxième lieu décrit à la porte de l'église de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours-de-Charny, le 22 septembre 1922, à une heure de l'après-midi.

TROIS-RIVIERES

La Caisse Populaire des Trois-Rivières vs Dame Cornélie Proulx. Un terrain situé du côté nord-est de la rue Sainte-Ursule, en la cité des Trois-Rivières, connu et désigné comme étant le lot No 127 de la subdivision officielle du lot No 1755 du cadastre officiel fait pour la cité des Trois-Rivières, avec le droit à la ruelle se trouvant à la profondeur d'icelui et connu et désigné sous le No 141 de ladite subdivision officielle du lot No 1755. Pour être vendu au bureau du shérif du district des Trois-Rivières, le 4 octobre 1922, à dix heures du matin.

Morin Frère & Cie, Limitée, vs Napoléon Boyer. Un emplacement situé sur le côté sud-ouest de la rue Saint-Pierre, en la ville du Cap-de-la-Madeleine, mesurant 40 pieds de largeur par 80 pieds de profondeur mesure anglaise, plus ou moins, étant le lot No 2111, subdivision officielle du lot originaire 387 au cadastre d'enregistrement du comté de Champlain, pour la paroisse de Sainte-Marie-du-Cap-de-la-Madeleine. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, du Cap-de-la-Madeleine, le 3 octobre 1922, à dix heures du matin.

André Sauvageau vs Les Héritiers de feu Luis Alexandre. 1. Une terre situé dans le rang de Sainte-Marguerite-Nord, en la paroisse de Saint-Louis-de-France, contenant 1 arpent de front, plus ou moins, à sa base, étant de forme irrégulière dans sa ligne sud-ouest sur 20 arpents de profondeur et formant, par ses irrégularités, 82 arpents, plus ou moins en superficie, comme et désignée sous le lot No 568 du cadastre officiel du comté de Champlain, pour la paroisse de Saint-Maurice. 2. Une terre située dans le rang Sainte-Marguerite-Sud, en la paroisse de Saint-Louis-de-France, contenant environ 177 arpents en superficie, comme et désignée sous les Nos 553 et 551 du cadastre officiel du comté de Champlain, pour la paroisse de Saint-Maurice — avec bâtisses dessus construites. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Louis-de-France, dans le comté de Champlain, le 5 octobre 1922, à dix heures du matin.

LE CHARBON EST RARE



C'est l'occasion de pousser la vente des aliments préparés Clark.

Les cuisines Clark aideront votre clientèle à épargner le combustible et l'ouvrage tout en vous aidant à augmenter votre commerce.

Le Ketchup aux Tomates Clark est toujours facile à vendre, il est si bon. Placez-le bien en vue — pour vous attirer ce commerce.

W. Clark Limited, Montréal

Etablissements à Montréal, P. Q., St-Rémi, P. Q. et Harrow, Ont.

Table Alphabétique des Annonces

A

Alabastine Company, Paris, Ltd.. 22
Allcock Laigle & Westwood Co., Limited. 16
Assurance Mont-Royal. 88

B

Banque d'Hochelaga. 90
Banque Molsons. 90
Banque Nationale. 81
Banque Provinciale. 90
Barrett Company, Ltd. . . . 11 et 13
Beach Foundry Co., Ltd. 29
Bell Telephone of Canada, Ltd. . 81
Berry Brothers. 22
Brandram-Henderson . . Couverture
British Colonial Fire Ass. Co. . . 88
Brodeur, A. 88
Brodie & Harvie. 90
Burrowes Manufacturing Co. . . 6

C

Canada Foundries & Forgings, Limited. . . . . Couverture
Canada Paint Co., Ltd. 19
Champion Spark Plug Co. 31
Channell Limited. . . . . 40 et 41
Church & Dwight. 84
Clark, Wm. 64
Coleman Lamp Co., Ltd. 43
Consolidated Lithographing & Manufacturing Co., Ltd. 72
Consumers Cordage, Ltd. 35
Connor & Son, J. H. 8
Cosgrave Export Brewery Co., Limited. 86
Côté & Lapointe. 88
Crane Limited. 15
Couillard, A. 88

D

Davidson Mfg. Co., Ltd. 30
DeSerres, Omer. 42
Déry, Raoul. 42
Disston Saws. . . . . Couverture
Dominion Battery Co. 42
Dominion Chain Co., Ltd. 10
Dominion Linseed Oil Co., Ltd. . 9
Dominion Oil Cloth & Linoleum Co., Ltd. 33
Doon Twines, Limited. 16

E

Eddy, E. B. Cie. . . . . Couverture
Eureka Refrigerator Co., Ltd. . . 76

G

Gagnon, P. A. 88
Galt, Stove & Furnace Co., Ltd., 38-39
Garand, Terroux & Cie. 88
Gendron Mfg. Co., Ltd. 6
Gutta Percha Rubber Co., Ltd. . 17

H

Hall Zryd Foundry Co., 25, 26, 27, 28
Hébert, L. H. & Cie, Limitée. . . 14
Hobbs Manufacturing Co., Ltd. . 4
Hôtel Victoria. 88

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 45
Imperial Varnish & Color Co., Ltd. 37
Imperial Oil Limited. 7

J

Jamieson, R. C. & Co., Ltd. . . . 24
Jones, Henri, & Cie. 84

K

King Paper Box Co., Ltd. 16

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. . . . 69
Lamontagne Limitée. 6
Larivière Inc. 8

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 85
Macdonald Wire Goods Co. . . . 36
McArthur Co., Ltd., Alex. 42
McArthur Irwin, Ltd. . . Couverture
Ministre des Finances. 92

N

Niagara District Growers. 83
National Breweries. 87

O

Oneida Community, Ltd. 3
Ottawa Paint Works, Ltd. 23

P

Pink Co., Ltd., Thos. 10

R

Ramsay & Son Co. 22
Rubberset Co., Limited. 44

S

Sabatier, Père & Fils. 32
Sherwin-Williams Co. of Canada, Limited. . . . . 20 et 21
Simms & Co., Ltd., T. S. 5
Steel Co. of Canada, Ltd. 14
St. Croix Soap Mfg. Co. 84
Still Mfg. Co., J. H. 14

V

Veribest Aluminum Co. 8

W

Walker Bin & Store Fixture Co., Limited. 18
Wayagamack Pulp & Paper Co., Limited. 34

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

M. Hotte vs A. Rolland, 64 Boulevard Gouin, 18 septembre à 10 a. m. E. Lapierre.

A. Rousseau vs Edouard Beauchemin, 199 William-David, 16 septembre à 10 a. m. J. O. Dorion.

G. Booth vs J. M. Crawford, 454 Victoria avenue, 18 septembre à 11 a. m. P. Bionjonetti.

H. Fortier & Co., Ltd. vs Nicholas Duka et al, 273 Bleury, 18 septembre à 1 p. m. J. E. Coutu.

J. M. Pilon et al vs Aldéric Vinet, 1451 Parthenais, 16 septembre à 11 a. m. L. P. Wailhiot.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Langevin & Fils vs Moise St-Denis, Amos, $19.

A. Roy vs Roméo Soulières, Montréal, $41.

F. Walsh vs A. J. Holroyde, Montréal, $55.

L. M. Gouin vs Ovila Gourre, Montréal, $87.

H. J. Heinz Co. vs Chester Higgins, Montréal, $46.

W. Hotte vs I. Gravel, Montréal, $10.

S. W. Weinberg vs Max Lenetsky, Montréal, $54.

M. E. Gagné vs J. Brien dit Desrochers, Montréal, $78.

J. Beaudoin vs Dillon & O'Sullivan, Montréal, $26.

O. Beauchamp vs Emile Marcotte, Montréal, $17.

A. D. Tessier vs H. Mackay, Montréal, $28.

Brand Farmer New Laid Egg Co. vs A. Breton, $3.

F. Jenning vs S. Charland, Montréal, $18.

Mme M. A. MacDonald vs Mme Kellemar, Montréal, $24.

K. Krasutcky vs Geo. Kotsonas, Montréal, $81.

H. Cousineau vs Jos. Côté, Montréal, $39.

Z. Fontaine et al vs H. W. Cluff, Montréal, $79.

Gutta Percha & Rubber, Ltd. vs Dillon & O'Sullivan, Montréal, $22.

J. A. Provencher vs O. Corbeil, Montréal, $29.

H. Bélec vs Télesphore Guerin, Montréal, $15.

J. Vallée vs L. P. Fortin, Reg', Montréal, $72.

F. Pino vs Jos. Roy, Montréal, $16.

A. Labrosse vs Geo. Marcovitch, Montréal, $40.

A. Allard vs Albéric Paul, Montréal, $10.

Berlind Phonograph Co., Ltd. vs A. Villemere, Montréal, $13.

A. Labrosse vs Romuald Martin, Montréal, $87.

J. B. Baillargeon Express vs Independent Last Co. et al, Montréal, $17.

P. M. Beaudoin vs Albert Roy, St-Adolphe, $10.

Mme A. Lalonde vs Wilfrid Noel et al, North Troy, $50.

D. Kouri vs H. Lundguist, Castleton, Ont., $30.

E. Desroches et al vs Allard & Messier, Outremont, $29.

L. Bruneau vs Horace Alarie, Longueuil, $38.

Maison Hochelaga vs Frank Charlier, Laval-des-Rapides, $17.

C. E. Millette vs Mme J. B. Thouin et vir, Montréal, $36.

Maison Hochelaga vs L. Maillotte, Montréal, $22.

J. A. Duplessis et al vs Martel Co., Ltd., Montréal, $85.

J. Lachapelle vs H. Ste-Marie, Montréal, $13.

J. A. Bayard vs Vve A. Deslauriers, Montréal, $19.

Montreal Light, Heat & Power Co. vs H. Lajeunesse, Montréal, $11.

A. Trudeau vs Urgel Perron, Montréal, $10.

J .Ledoux vs Alph. Ledoux, Montréal, $29.

J. Bélanger vs A. Marchand, Montréal, $39.

J. Saxe vs W. Hinton, Montréal, $98.

J. J. Briand, Ltd. vs Union Architectural Works, Ltd., Montréal, $10.

F. Chartrand vs P. Lemieux, Montréal, $26.

F. Albano vs Raffaele Corso, Montréal, $25.

F. A. Stevenson vs E. B. Almon, Montréal, $43.

J. Marrazza vs F. Hancock, Montréal, $97.

F. I. Spielman et al vs MaxGetz, Montréal, $26.

E. Champagne vs Alph. St-Jean, Montréal, $99.

R. W. Bertrand vs A. Auger, Montréal, $22.

Mme M. A. Ratelle vs P. Michael, Montréal, $99.

Vve J. L'Archevêque vs Vve Jos. Cousineau, Montréal, $34.

S. Shulemson vs Sidney McEven, Montréal, $10.

A. L. Graham et al vs G. C. Tress, Montréal, $87.

E. Poirier vs Jos. Durand, Montréal, $42.

Bureau & Bureau vs M. Kirouac & Cie, Montréal, $74.

Mme M. Guerin et vir et al vs Jos. Cardinal, Montréal, $10.

A. Schachter, Reg'd vs S. Strulovitch, Montréal, $53.

Limoges Bros. vs Ls. Beaudry, Montréal, $51.

Metropolitan Trust Co. vs Benjamin Charest, Montréal, $97.

Metropolitan Trust Co. vs Vve Ernest Gilbert, Montréal, $100.

Montreal Arena Co. vs A. Wright Westmount, $16.

P. Clermont vs Armand Jasmin, St-Martin, $25.

L. Tremblay vs Imprimerie Drummondville, Drummondville, $48.

B. Pilon et al vs Ernest Mireault, Lachine, $19.

A. Dionne vs R. R. Boiland, Montréal, $26.

G. Demers vs M. Clément, Montréal.

J. W. Moreau vs H. P. Renaud, Montréal, $16.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

D. Warshall vs P. Brown, M. Gillespie et al, T. S., Montréal, $100.

Black Diamond Realty Co. vs Eug. Paquin, Montréal, $323.

Louise Loyd vs Cora Gosney, Montréal, $2500.

M. Gauthier vs J. O. Hamelin, Cité de Verdun, Montréal, $216.

Dame K. Bureau vs G. Clermont, Montréal, $2919.

Louise Howorth vs Arthur C. Minterburn, Dom. Bridge Co., Montréal.

Colin Wunro vs S. A. Bertrand, Montréal $215.

Alex. Bremner, Ltd. vs M. F. Powell, Montréal, $839.

Electrics Ltd. vs Jos. Gérard Lapierre, Douglas Carleton Fowler, Robert Fowler, Montréal.

Percy A. McBride vs Elie Girard, Quebec Liquor Commission, Montréal, $633.

Bank of Montreal vs Nathan Jurist, Dom. Quilting & Comforter Co., Montréal, $150.

Séminaire de Nicolet vs L. Beaudoin, Montréal, $327.

Universal Tires, Ltd. vs Moses Feldman, Syndicat de St-Henri, Montréal, $248.

Royal Typewriter Co., Ltd. vs L. J. T. Décary, Montréal, $180.

Dame Alphonsine Aubry vs Frédéric B. L. Lafleur, $35 a month.

Empire Cream Separator Co. of Can. Ltd vs Eug. Laniel, Terrebonne, $118.

Premier Realties, Ltd. vs P. T. T. Pearce, Montréal, $190.

Hon. J. L. Perron et al vs Osias Bissonnette, Montréal, $200.

Alphonse Racine, Ltd. vs Raoul Drolet, Montréal, $969.

Dame Adrienne Carrière vs Lambert Briau, Montréal, 1ère classe.

Eug. Lyounais vs Arthur Lapointe, Laprairie, $238.

Mildred Gilmour alias Williams vs Quebec Liquor Commission, 1ère classe.

Percival Plow & Stove Co., Ltd. vs P. J. Venasse, Pontiac, $131.

J. E. Martinilli vs A. Grimard, Pontiac, 4ème classe.

L. Tremblay vs R. Lavallée, Montréal, $100.

D. Plante vs Dame M. Davir et al, Montréal, $146.

M. Salhany et al vs A. Williams, Montréal, $144.

Edouard Lallemand vs Geo. Bennett, St-Lambert, $500.

Dame Leda Venne vs Nap. David, Montreal Tramways Co., St-Lambert, $45.

Alex. Brenner, Ltd. vs L. V. de Grandpré, St-Lambert, $124.

Max. Crelisten vs Nap. Séguin, St-Lambert, $227.

Lamontagne Ltd. vs J. E. Boivin, St-Lambert, $107.

Girouard Taxi Service Ltd. vs J. D. René, St-Lambert, $178.

Dame A. Ballu vs Henri Gallet, Saint-Lambert, 1ère classe .

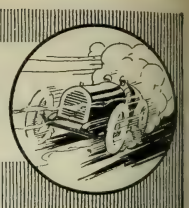
Lorne Schwartz & Co., Ltd. vs H. J. Grosser, Pierreville, $327.

Geo. Avila Marsan vs Gustave Landry, Pierreville, $114.

Arthur Ouimet vs Angus Montour, Lawrence Solomon, Pierreville, $303.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 13 septembre 1922.

Plusieurs changements de prix ont été faits au cours de la semaine sur les principales lignes de ferronnerie et de quincaillerie. Ces changements représentent surtout des hausses. La base du clou est maintenant de $3.75 et l'on s'attend à une autre hausse ces jours-ci. Les manufacturiers et les grossistes sont résolus à ne plus lutter entre eux par des baisses, dues à la concurrence des manufacturiers des Etats-Unis, qui vendaient leurs clous meilleur marché que les fabricants canadiens. Aujourd'hui, par suite de la grève des chemins de fer, la rareté du charbon, etc., les Américains ne peuvent concurrencer les manufacturiers du pays. Le fil de broche a subi une hausse de 20c les 100 livres, ce qui met sa base aujourd'hui à $3.80. Cette hausse amène celle de la broche à foin, galvanisée et ondulée. Les vis à bois viennent de subir une autre hausse et leurs escomptes sont maintenant pour les vis en fer à tête plate à 80% et 5%; à tête ronde, 77½% et 5%; en cuivre, tête plate, 75% et 5%; à tête ronde, 72½% et 5%. Les prix des haches ont subi un changement très important, par suite de l'approche de la saison des chantiers. Elles se vendent à présent de $2.00 à $3.00 plus cher la douzaine. On annonce une nouvelle liste pour les essoreuses, avec une diminution de 10%, mais l'escompte reste encore à 30%. Les marques connues de cadrans ont subi une baisse qui varie de 10% à 20%. Les miroirs ont baissé de 12½%. Plusieurs ustensiles de cuisine en aluminium ont été revisés à la baisse. Les mèches à bois "Irwin" se vendent maintenant au prix net de la liste. Les prix de la peinture et de la térébenthine restent les mêmes.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.33	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ⅛ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net	extras
de comptoir	240 lbs	13.75	75
Champion	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4	cordes, 21 lbs, doz.		6.05
5	— 23 lbs, doz.		6.10
6	— 25 lbs, doz.		9.65
8	— 27 lbs, doz.		10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	45.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	87.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes . . . . . 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,
genre Crown seulement:

Petits	13.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	13.35
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	70%
d'évier	70%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅝" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands de mécanique, ⅝" diam. et plus petits, 4" et plus courts	40
les autres grandeurs	50%
	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	6.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	21 base
de manille, British	17 base
de chanvre	17 base

Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.

de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; 5/32, 20.00; ¼, 15.20; 5/16, 12.50; ⅜, 11.10; 7/16, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ¾, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ¾, 14.25; 7/8, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.30; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No.	800	liste net
—	802	liste net
—	804	liste moins 20%
—	810	liste plus 25%
—	814	liste plus 25%
—	838	liste moins 10%
—	840	liste moins 12½%
—	842	liste plus 12½%
—	844	liste plus 12½%

à ressort . . . . . 2.50 doz. paires

Claques :

Le prix du gros pour les *vieilles claques en caoutchouc*, est actuellement de 2c. la lb.

Clés (outils) :

à écrou Coes	40%
à écrou, régulières	52½%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Timo	45%
en cuivre	liste plus 17½%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5. 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.45; 1¼x12, $7.35; 1¼x11, $7.20; 1½x11, $7.05; 2x12 $7.00; 2½ et plus long, $7.00.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.		3.01
	7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.		1.50
	7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.

en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.

métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis	6, 0.57 la lb.
	7, 0.56 la lb.
	8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.	
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.	
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.	
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.	

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.	
à 6 pans	moins .50
taraudé carré	moins .50
à 6 pans, liste net.	

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C. R. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer et acier :

ordinaire	Base 3.05
acier à lisse	— 3.05
acier à bandage	— 3.05
acier à pince	— 3.95
acier angle	— 3.15
acier à ressort	— 5.50

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal. la boîte

1X, 20x28,	56	feuilles,	135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28,	56	—	135 lbs.,	9.53

Coke—

1CL, 20x28,	112	—	200 lbs.,	16.50
1C, 20x28,	56	—	270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112	—	270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56	—	155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56	—	175 lbs.,	12.75
1x 30x36,	56	—	195 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUIT S DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.70 les 100 lbs.
	14, 3.80 les 100 lbs.
	15, 3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68,	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19		Mailles de 1" de diam. Broche No. 20	
12	1.80 le roul.		4.00 le roul.	
18	2.65	—	5.50	—
24	3.40	—	7.00	—
30	4.00	—	8.50	—
36	4.75	—	10.00	—
42	5.50	—	12.00	—
48	6.20	—	14.00	—
60	7.70	—	17.00	—
72	9.20	—	20.00	—
84	10.50	—	.....	—
96	12.00	—	.....	—

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux . . . . . 1.10 doz.

pour lampes,

1 caisse de 8 doz., 8.40 caisse

2 caisses de 6 doz. 7.00 caisse

Haches :

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons,	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5 10	12	32	
Bolinder	2.50 3.50	5.25	8.00	—

Lampes Coleman:	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00
à l'eau :	
Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00
électriques :	
Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	**44.00**	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition *"Dominion"* :

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50 —
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50 —
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50 —

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00 —
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50 —

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSC	95.00	06.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.

AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.

28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.

Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.

Moins que 25 lbs., extra net, .50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.

2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.

2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs. 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin. . . . . liste net
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50.
— à queue carrée pour le fer, 50c.
— à queue carrée pour le bois, 50.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08½
Fibre, lb.	0.08½
Special Manilla, lb.	0.07½
"B" Manilla, lb.	0.07
Gris, lb.	0.06½
Rouge-brun, lb.	0.06
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse.	3.68
"Special", caisse.	3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse.	5.84
Serviettes, caisse de 3750	7.50

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat:

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:

D.H.	5.50

Pelles à neige:

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier:
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N.:

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver:

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60
Suprême Zinc	5.25

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets:

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles:

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures:

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses

	Liste de prix
pour chevaux Stewart:	
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons:	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:

Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55
Surface d'ardoise:	
Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré. 5.80

Surface de Mica:
Mica Lastic.

Léger (1 pli) le rouleau	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli)	1.55
— moyen (2 plis)	1.90
— lourd (3 plis	2.25
Panamold, léger (1 pli)	1.35
(2 plis)	1.70
(3 plis)	2.05
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau	2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau	3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau	1.70
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau	2.05

Papiers:
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs:	
Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs:	
Marque Imperial, les 100 lbs.	$4.50
Rouleau de 400 pieds.	
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2	0.85
Fibre "Surprise"	0.70
Fibre "Stag"	0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal:
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

ES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.20
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.40
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex" Couleur	B3	B11	B20	C40 C43 C44
	A	B9	B12	B22
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45 1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50 1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60 1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75 1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	6.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnold"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	13.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	8.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer. 60%

Tire-Fond (couch screw). . . . 45%

Tôles galvanisées:

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate:

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès:

4 pouces	0.24	le pied
6 pouces	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb: 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.50	11.22	—
1¼	11.50	15.18	—
1½	13.75	24.42	—
2	18.50	38.61	—
2½	29.25	50.49	—
3	38.25	64.40	—
3½	49.68	76.30	—
4	58.86		—

Vadrouilles: la doz.

O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer:

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 15%)

Vert de Paris:	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc:

En feuilles, No 9, 100 lbs.	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.03

Huile bouillie:

1 à 2 barils	1.04

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple	1.55
Par petits lots	1.60

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.00	13.35
Anglo pur	13.00	13.35
O.P.W. Polar White	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils	3.75
Par 100 livres	4.25
Par 25 livres	4.50
Par 12½ livres	4.75

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs	3.50
Teintes, en paquets de 5 lbs	3.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	7.75
Superior White Glidden	6.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.30
Japalac, Glidden	4.80
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.03
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	
Alabastine	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint	9.50	9.50	—

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—
Bleu azur		.85	—
Noir ivoire		.44	—
Brun terre d'ombre		.36	—
Brun terre de Sienne		.37	—
Brun "Van Dyke"		.40	—

Vernis:

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.30
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	4.56
Wearette Glidden	4.56
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-Ite Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint	3.90
Sun Floor, Canada Paint	4.00
7-20 Ramsays	6.00
C.D. Big 4 Intérieur	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	8.00
Floor Anglo	3.00

Peintures à l'huile:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.90
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

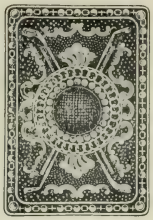
Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.45	3.55
Preseonette, Brandram-Henderson	3.45	3.55



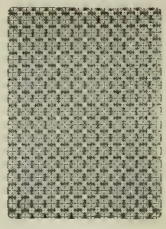
SPORTS



GOLFER



COLONIAL BRIDGE



BUFFALO (Poker)



PYRAMID

DESSINS "SPORTS"

Combien de Personnes entrent dans votre Magasin en une Journée?



Comptez-les — leur nombre vous surprendra!

Tous ces gens peuvent avoir besoin de Cartes à jouer — de fait, ils en achèteront si vous leur y faites penser.

En comptant CHAQUE client comme un amateur du jeu de cartes, envoyez immédiatement à votre marchand de gros une commande pour un assortiment de nos Cartes à jouer.

CONSOLIDATED
LITHOGRAPHING & MANUFACTURING COMPANY,
LIMITED.
MONTREAL, CANADA.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 4 au 9 septembre 1922.

Vente—Jean et Valère Gagnon à Henri Maillette, 357 Yamachiche.
Quittance—Philippe Villemure à Henri Maillette.
Quittance—Joseph Gélinas à Henri Maillette.
Obligation—Adélard Désaulniers à Dame Caroline Griffin, 625-132 Ste-Flore.
Obligation—Etienne Brouard à Nap. Lapointe, p. 628-279 Ste-Flore.
Vente—Shawinigan Water and Power Co. à Joseph Trudel, 628-720 Ste-Flore.
Vente—Joseph Poudrier à Donat Désaulniers, p. 511 Ste-Flore.
Quittance—Joseph Poudrier à Donat Désaulniers.
Quittance—Télesphore Racine à Nicolas Huses et al.
Seconde copie—Arthur Thibaudeau à Alcide Thibaudeau.
Obligation—Adélard Garand à Joseph Garand, 19-6 rang St-Elie.
Obligation—Jos. Carbonneau à Joseph Garand, St-Elie.
Vente—Xavier Pothier à Joseph Lacroix, 1755-170, 141 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Xavier Pothier à Ludger Champoux, 1755-171, 141 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Ludger Champoux à Hon. H. Montplaisir, 1755-171, 141 Cité des Trois-Rivières.
Quittance part.—Hon. Hyp. Montplaisir à Xavier Pothier.
Quittance—Dame Wm Hart et al à Arthur Janvier.
Vente—Dlle Rita Rheault et al à Alex. Desmarais, 929 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Alex. Desmarais à Louis Cayer, 929 Cité des Trois-Rivières.
Transport—François Gélinas et al à Banque Nationale.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession C. Deguise.
Bail—Henri Trudel à Patrick Trudel, 626-78 Ste-Flore.
Vente—Evariste Garceau à Maxime Gélinas, 213-5 St-Boniface.
Vente—Donat Beaulieu à J. H. Désaulniers, p. 628-735 Ste-Flore.
Vente—J. H. N. Désaulniers à Wilfrid Fafard.
Convention—Dame C. Deguise et J. E. Guillet.
Quittance—Honoré Beaudoin à Dame Art. Boulanger.
Transport—Alfred Bergeron à Henry Beauregard.
Contrat de mariage—Joseph Abran et Dlle M. A. A. Gagnon.
Contrat de mariage—P. L. Villemure et Dlle Olida Gagnon.
Priorité d'hypothèque—Dame N. H. Asselin à Urgèle Lebeau.
Prfvilège—Richard Gonneville vs Joseph Lacourse, 1755-327 Cité des Trois-Rivières.
Donation—Baptist, Pothier et Cloutier, Ltée à Georges E. Baptist, 598, 399, 726 Cité des Trois-Rivières.
Seconde copie—Baptist, Pothier et Cloutier, Ltée à Georges E. Baptist.
Transport—Rod. Aug. Lelaidier à Rod. Phi. Lesage.
Obligation—Joseph Arseneault à Léopold Lamy, p. 894 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Joseph Baillargeon à Dlle Florette Delorme, 1530 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Arthur Dupont à Corporation de la paroisse des 3-Rivières, p. 131 paroisse des Trois-Rivières.
Vente—Edmond Doucet à Onésime Mailhot, 1755-30, 31, 50 Cité des Trois-Rivières.
Transport—François Caillé à Ferdinand Nolin et al.
Obligation—Eugène Hamel à Alfred Giroux, 1164-87, 88 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Théode Benoit à Dame Eva Benoit, 276, 283 paroisse des Trois-Rivières.
Obligation—Ovila Gagnon à Gédéon Toupin, p. 1997-1 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—J. Hector Godin à Théode Samson.
Gar. hypothécaire—Dame J. Alb. Ferland à Abraham Hill, 624-184, 185 Ste-Flore.
Vente à réméré—J. René Coulombe à Freddy Aboud, 1364-147, 148 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Ludger Lemay à Nazarie Héroux.
Vente—Elie Héroux à Nazarie Héroux, p. 11c, 4 rang St-Elie.
Vente—Arthur Lefebvre à Nazarie Héroux, p. 11c, 4 rang St-Elie.
Vente mob.—Nazarie Héroux à Jules Babineau.
Quittance—Elie Héroux à Nazarie Héroux.
Vente—The Belgo Canadian P. & P. Co. à The Belgian Industrial Co., Ltd., Ste-Flore, etc.
Vente—The Belgian Industrial Co., Ltd. à The Belgo Paper Co., Ltd., Ste-Flore, etc.
Obligation—Victor Gélinas à Majorique Desrochers et al, 568, 569, 571 Yamachiche.
Contrat de mariage—Dominique E. Caron et Florence Hamel.
Donation—J. Octave Lefebvre à Arthur Lefebvre, 332 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Alcide Lebrun à Ludovic Desmarais, 628-45 Sainte-Flore.
Obligation—Chs-Ed. Caron à Cléophas Gaillarditz, 1755-34-378 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Chs-Ed. Caron à Cléophas Gaillardetz, 1755-362, 378 Cité des Trois-Rivières.
Vente—James Dugré, fils, à Arthur Comeau, 225 Yamachiche.
Contrat de mariage—Philippe Morand et Odila Roux.
Vente—Dame Laura Jolin à J. Avila Paquin, 1755-282, 283 Cité des Trois-Rivières.
Exercice de réméré—Chs-Ed. Caron à J. Ovila Paquin.
Vente—J. Ovila Paquin à Chs-Ed. Caron, 1755-361, 362, 378 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Dame Laura Jolin à Victor Gagnon, 1755-½ 322 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Henri Bisson ès-qual à Caisse Populaire de Saint-Boniface, 267-7 St-Boniface.
Vente—Henri Bisson ès-qual à Adem St-Onge, 625-125 Ste-Flore.
Vente—Henri Bisson ès-qual à Dame Ths G. Gélnias, p. 267 St-Boniface.
Vente—Napoléon Garceau à Janvier Blais, 318 Pointe du Lac.
Transport—Henri Bisson sè-qual à N. Adam Gélinas.
Quittance—Alexis St-Onge à Honora Gélinas.
Quittance—Dame Laura Jolin à Joseph Bellemare.
Vente—Archille Fugère à Arthur Pelletier, 625-209 Sainte-Flore.
Quittance—Horm. Lessard à Chs-Ed. Charette.
Quittance—Caisse Pop. de N.-D. M. C. à Horm. Lachance.
Obligation—Pierre Cloutier à Napoléon Descôteaux et al, 2698 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Arsène Bellemare à Irénée Boivin, p. 2, paroisse des Trois-Rivières.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Ferd. Lavergne.
Obligation—Victor Gagnon à Ed. Laurent et uxor, 1755-322 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Edouard Laurent à Victor Gagnon.
Vente—Dame Albertine Martel à Arthur Gagnon, p. 137 Ste-Flore.
Vente—Shérif des Trois-Rivières à Frs-X. Lambert, 624-97 Ste-Flore.
Seconde copie—Shérif des Trois-Rivières à Frs-X Lambert.
Obligation—Aimé Dion à Georgine Ricard, p. 432 Cité des Trois-Rivières.
Transport—Henri Bureau à Alp. de Charette.
Obligation—Hercule Benoit à Wilfrid Trempe, p. 510 Cité des Trois-Rivières.

JUGEMENTS—COUR DE CIRCUIT.

J. Lucien Vincent vs Arthur Laflamme, Shawinigan Falls, $29.00—Compte.
Chs Dion, Ltée vs Henri Richard, Montréal, $15.00—Dette.
Henri Ward vs George Minay White, Trois-Rivières, $35.54—Dette.
Joseph Ernest Colin vs Donat Despins, St-Thimothée, $18.00—Compte.
Joseph Ernest Colin vs Joseph Rousseau, St-Georges de Champlain, $13.00—Compte.
Joseph Ernest Colin vs Télesphore Massicotte, St-Théophile du Lac, $15.00—Compte.
Joseph Ernest Colin vs Arthur Daviau, Trois-Rivières, $17.00—Compte.
Joseph Ernest Colin vs William Grenier, Grandes Piles, $7.00—serv. prof.
Wilfrid Lambert vs Léo Lavoie, La Tuque, $57.02—Billet.
N. A. Aboud vs Louis Forcier, Mont Carmel, $26.15—Dette.
Henri Laganière vs J. T. Petcoff alias Tony Pety, Cap de la Madeleine, $20.00—Loyer.
Ulric Champoux vs Antonio Perreault, Trois-Rivières, **$44.00—Dette.**

Xavier Laroche vs Art. Lapointe, Trois-Rivières, $74.35—Compte.
Onésime Boisvert vs Dame Alphonsine de Carufel et al, Shaw Falls, $52.98—Dette.
G. Arthur Dufresne et al vs D. Cameliati alias Tseuriste et al, Cap de la Madeleine, $43.15—Dette.
Joseph David Gagné vs Elzéar Dallaire, Grand'Mère, $90.00—Billet.
Hector Camirand vs Georges Robichaud, Trois-Rivières, $68.00—Loyer.
Chs Edouard St-Onge vs Jos. Vallière, Trois-Rivières, $12.65—Billet.
J. E. Armand Hébert vs Raoul Dupont, Trois-Rivières, $61.61—Billet et intérêt.
N. L. Jourdain vs Oreus Richer, Trois-Rivières, $46.19—Billet.
J. St-Martin vs Napoléon Boulanger, Trois-Rivières, $75.00—Dette.
J. L. Durand vs N. E. Clément, Trois-Rivières, $24.83—Dette.
Joseph Bussières vs E. Childs, Trois-Rivières, $71.80—Compte.
J. T. Gélinas vs Onésime Déry, Shawinigan Falls, $50.20—Dette.
Aimé Cossette vs Nora Rouleau, St-Tite, $54.00—Billet.
Daniel Mailhot vs Alfred Juneau, Ste-Flore, $33.00—Dette.
L'Agence d'Importation Ltée vs A. M. Bournarouf, La Tuque, $55.89—Billet.
Edouard Leclair vs Napoléon Sanit-Jean, Cap de la Madelaine, $83.00—Billet.
J. U. Trudel vs P. Nobert, Hérouxville, $13.50—Compte.
Gilles Dessureault vs Joseph Dussureault, St-Michel des Saints, Joliette, $16.65—Compte.
Gilles Dessureault vs Zotique Arcand, La Sarre, Abitibi, $38.95—Compte.
Raoul Ducharme vs Amédée Arseneault, Shawinigan Falls, $60.00—Dette.

Renseignements de Québec

Vente—Pierre Bourque à R. A. Bourque, Turbide.
Vente—J. E. B. Bégin à M Bégin, 520 St-Sauveur.
Cession—Mathias Bégin à J. E. Bégin, 114 115 St-Foye.
Vente—A. Latter à L. J. Montreuil, 566-285 et 286 Saint-Roch Nord.
Quittance—Anaïs Lachasseur à Dame Jos. Drouin, 47 Saint-Roch Nord.
Quittance—J. A. Pouliot à A. W. Dion, 435 309 et 310 Saint-Roch Nord.
Quittance—Dame Mathilde Couture à Jos. Prumeau, 1660 Saint-Sauveur.
Déclaration—Thos. McNeil à Dame J. Hughes, 120 Sillery.
Déclaration—William H. Wood vs M. et Dame B. Irvine Succession 4437-9-1, Montcalm.
Quittance—Perc. du Revenu à Succ. B. Irvine, 4437g-1, Montcalm.
Mariage—Cyrinus Tessier à Juliette Cochy.
Avis—Hôtel-Dieu de Québec, 1016-34, Notre-Dame.
Vente—Théo. Lépine à C. Alain 271 272, Ancienne Loorette.
Mariage—Narc. R. Savard à M. J. Y. Fiset.
Obligation—A. E. Garneau à Ed. Bouchard, 4381-36, Montcalm.
Obligation—W. Lachance à Jos. Thibault, 164 Ancienne Lorette.
Obligation—Jacq. Savard à Jos. Jobin, 3355 et 3356, Saint-Jean.
Renonc. sur succession—Hupgé Cloutier à J. C. Pelletier
Quittance—Jos. Hamel à C. F. Painchaud, 508-1040 et 1041, Saint-Roch Nord.
Main-levée—Dame F. X. Dompierre à F. X. Dompierre.
Testament—Camille Cordallaz.
Déclaration de succession—Camille Cordallaz, 183-302 de 508. Saint-Roch Nord.
Mariage—Léo. Lemelin à Berthe Pouliot.
Obligation—Léda Hueson à François Gapion, 713 Saint-Roch.
Obligation—Oct. Paquet Laetilia Alain Lemay, 3738 Saint-Jean.
Vente—Dame F. Deliras Paré à Victor Bédard, 4201, Montcalm.
Obligation—Isid. Poitras à F. X. Pageau, 672 Beauport.
Quittance—Percepteur du Revenu à Ls Martel.
Vente—Adj. Roby à Jos Chandonnet, 59 rg 9 Courville.
Vente—Alf. Goulet à Will. Habel, 59 rg 9, Courville.
Vente—J.-Bte Girard à J. Alph. Vézina, 56 rg 9, Courville.
Obligation—Jos. Frenette à Côme Légaré, 2 rg 8, Senneterre.
Obligation—Alf. Ayotte à David Gourd, 59 rg 9, Courville.
Mariage—F. X. Bordeleau à Emilienne Délorme.
Vente—Geo. Marcel à Geo. Villeneuve, 7 rg 8, La Reine.
Vente—Jos. Belland à Adr. Gaboury, rg 9 La Reine.
Vente—C. E. Simard à Ernest Vandal, 3 rg 5 Desmoloyés.
Vente—Ern. Vanday à C. Bureau, 3 rg 5, Desmoloyés.
Obligation—Arth. Bais Blais à Amédée Roy, 3 rg 6 La Reine.
Transport—Willie L'Heureux à O. Chabot & Cie.
Obligation—Henri Philippon à O. Chabot & Cie, 12 rg 10 La Reine.
Vente—Alb. Beauchamp à Xav. Jacob, 5 rg 2 Desmoloyés.
Vente—Romulus Cassette à Ros. Trottier, 10 rg 10, La Reine.
Obligation—Oct. St-Jean à Jos. Gaudrault, 23 rg 9, La Reine.
Vente—Damien Melançon à Geo. Gaudreault, 16 rg 5, La Reine.
Obligation—Philias Charest à O. Chabot & Cie, 3 et 4 rg 3, La Reine.
Obligation—Alhp. Bédard à Jos. Dessurault, 13 rg 6, La Reine.
Obligation—Narc. Toupin à Amédée Roy, 9 rg 6, La Reine.
Quittance—Jos. Pelland à Adnen Gaboury, 7 de 9, La Reine.
Quittance—Horace Lefebvre à J. Maurice Mongrain, 6 de 9, La Reine.
Mariage—M. Blanche Noël à Albert Lambert.
Obligation—Wilf. Bédard à Ls Carmicheal, 714 Beauport.
Mariage—Rosa Green à Alph. Grenier.
Ratification—Dame Apollinaire Grenier à Apoll. Grenier, 249, Beauport.
Résiliation—J. Alph. Pichette à Jeanne Pichette.
Quitance—Percepteur du Revenu à Succ. G. Dugal, Alf. L. de G. Dugal, Philippe Ed. Dugal.
Vente—Hector Samson à P. P. Garneau, 2102 200 Saint-Sauveur.
Testament—Dame S. Plante.
Déclaration—Succession S. Plante, 1761 Saint-Sauveur.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. Dame S. Plante, 1761 St-Sauveur.
Vente—L. C. Lanouette à Dame F. Périnet, 71a 71b 83, Notre-Dame.
Quittance—Chs Lointe à D. Fecteau, 895 Saint-Sauveur.
Vente—P. Em. Côté à Ern. Landry, 3655 Saint-Jean.
Testament—Dame J. Geo Robitaille Julie Beaupré.
Déclaration—Succion Dame J. Geo. Robitaille, 10, Ancienne Lorette.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. Dame J. Geo. Robitaille, 10 Ancienne Lorette.
Vente—Dame P. Horace Gigault à Victor Cloutier, Ste-Foye.
Obligation—H. E. Delisle à Jos. Thibault 3549 3559 3551, Saint-Jean.
Renonciation—Eugénie C. Huot, 508-222, St-Roch N.
Déclaration de succession—F. X. Huot, 508-222, Saint-Roch Nord.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succ. F. X. Huot, 508-222 Saint-Roch Nord.
Renonciation—Adj. Huot à Eug. Huot, 508-522 Saint-Roch Nord.
Tutelle de mineurs—F. X. Huot.
Déclaration—Ant. Benoit, 80-25 25 Notre-Dame.
Quittance—V. Oct. Fontaine et al à Ls Deschênes, 2992 2993 2994 Palais.
Vente—Succ. J. E. St-Onge à St-Onge Co. Ltée, 1 2 3 bloc, 3 Amos.
Vente—Henri Marcotte à St-Onge Co., Ltée, 6 bloc L, Amos.
Vente—Euclide Pauzé à MM. C. Bazner, 11 bloc 3, Amos.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

DEPOSANTS	PATRONS
H. Barrette	G. C. A. Meunier
E. Crancher	John Millen
Ernest Desjardins	A. Constantineau
L. P. Jasmin	Zotique Paquin
Jos. Jeannotte	A. Chevalier
J. A. Lacombe	A. Duquette
Louis Mélo	Joseph Brunet
Joseph Martel	A. Robillard et al.
John H. Martin	Jules Therrien
Armand Morin	J. Rivest
Edgar Ouellette	Ls Marsan et al
J. A. Perrault	Armand Dinelle
W. A. Reid	H. Demers
Alfred Rose	J. Shaffer
Joseph Trudeau	**M. Rafalovitch**

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 9 septembre 1922.

ACTES DE VENTES

S. C. Cowan à Soldier Settlement Board of Canada, du lot 2a, rang 10, Ascot. Prix $1000.00; payés.

Honoré Samson à Achille Lemieux, lots 5b et 6d, rang 1, Ascot. Prix $10,000.00; $4347.00 payés.

W. E. A. Brocks à F. J. Patton, lot 69 quartier nord. Prix $1.00; payé.

E. A. C. Bourque à Herménégilde Charest, du lot 727-6 quartier est. Prix $260.00; payés.

Plateau Laval Ltée à J. A. Bussière, lot 710-83, quartier est. Prix $350.00; payés.

Désiré Graveline à Albert Bergeron, partie lots 170 et 174 Waterville. Prix $1200.00; $1100.00 payés.

Ernest Harrison et al ès-qual, à T. A. et F. W. Smith, parties lot 27, rang 7, Compton. Prix $6700.00; $3500.00 payés.

Frank Thibodeau à Mlle A. M. MacSwiggan, lots 360 et 361 quartier nord. Prix $4000.00; payés.

Henry Fairbrother à Mme Ernest Harrison, lot 16m, rang 5, Ascot. Prix $1.00; payé.

Mme James Davidson à N. B. Prichard, lot 53, Orford. Prix $25.00; payés.

A. M. et J. K. Edwards à G. L. Knapp, lot 274 quartier est. Prix $450.00; payés.

British American Land Co. à W. E. A. Brocks, lot 197, quartier nord. Prix $800.00; payés.

J. L. Trudeau à J. O. Goyette, lot 414 quartier est. Prix $4000.00; payés.

Ludger Forest à J. J. Lemieux, parties lots 1469-17 et 19 quartier sud. Prix $1000.00; payés.

V. H. Olivier à L. R. Langis, partie lot 791 quartier nord. Prix $1.00; payé.

HYPOTHEQUES

Philippe Lecomte à Venant Morin, pour $400.00, affectant lot 899-61 et ½ N 899-60 quartier est.

Mme J. H. Belle à M. W. Mitchell, pour $4000.00, affectant lot 149 quartier nord.

Mme D. M. McMahon à A. B. Conway, pour $2000.00, affectant partie lot 63 quartier centre.

J. A. Vaillancourt à Omer Marcoux, pour $150.00, affectant lots 1e, 2b, rang 5 et 2a rang 6, Compton.

The Park Realty Co. à Cité de Sherbrooke, pour $133,000.00, affectant lots 43-8, 10, 11, 3 et 5, et lots 44-2 et 3 quartier nord.

L. J. Boisvert à H. O. Camirand, pour $5000.00, affectant lot 1452-69 quartier sud.

Napoléon Arguin à H. H. Langlois, pour $2000.00, affectant lot 1508 quartier sud.

F. X. Croteau à Mlle E. C. Tétu et al, pour $1000.00, affectant lot 807 quartier est.

Alphonse Dumas à Henri Quintal, pour $700.00, affectant lot 899-12 quartier est.

QUITTANCES

Sherbrooke Loan & Mortgage Co. à W. E. A. Brooks, de l'hypothèque du 8 juillet 1921.

Succession J. S. Mitchell à F. W. Eastman, de l'hypothèque du 20 août 1919.

Louis Turgeon à George Beaulieu, de l'hypothèque du 8 mai 1922.

Jacob Nicol à L. H. Olivier, de l'hypothèque du 7 janvier 1922.

Arthur Chevalier à L. H. Olivier, de l'hypothèque du 7 janvier 1922.

La Banque Nationale à L. H. Olivier, de l'hypothèque du 29 mars 1922.

J. H. Gauvin et al à André Leblond, des hypothèques du 17 novembre et 19 juin 1922.

Brompton Lumber & Mfg. Co. à Edouard Filion, de l'hypothèque du 5 octobre 1921.

Jacques Turgeon à J. J. Lemieux, de l'hypothèque du 24 mai 1920.

Séminaire St-Charles Borromée à Edouard Filion, de l'hypothèque du 1er septembre 1921.

Brompton Lumber & Mfg. Co. à Napoléon Giguère, de l'hypothèque du 17 novembre 1921.

J. A. Bélisle et al à Napoléon Giguère, de l'hypothèque du 5 septembre 1922.

Odilon Alix à R. A. Downes, de l'hypothèque du 3 juillet 1922.

Transmission re Succession feu Mme Ernest Harrison et feu Kenneth W. Harrison, affectant partie lot 27, rang 7, Compton, revenant à Ernest Harrison et enfants. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur lesdites successions.

Dernières volontés et Testament de feu Wm. H. Brown, avec transmission affectant $500.00, léguées à son épouse, Jennie C. Brown. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant quil n'y a pas de droits d'exigibles sur ladite succession.

Dernières volontés et Testament de feu Adélard Boislard, avec transmission affectant lot 1357 quartier sud, légué à Oliva, Alice, George et Déla Boislard. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur ladite succession.

Transport par Thomas Long à Mme W. H. Wiggett, des $5500. du par J. A. Bourque, et garantis par lot 366 quartier nord.

Transport par Jacob Nicol à Arthur Chevalier, des $5000.00 dus par Cie d'Automobiles Olivier, garantis par lot 1306 quartier sud.

Donation par Mme Joseph Miller et vir à Napoléon Miller, partie lot 896-15 quartier est.

Autorisation de vendre les droits mineurs dans partie lot 27, rang 7, Compton, appartenant aux successions de feu Mme Ernest Harrison et Kenneth W. Harrison, pour la somme de $1250.00, pour ladite part.

Bail Conditionnel par E. E. Gilson à Wilfrid Dussault, pour 14 ans et 2 mois du 1er août 1922, de la ½ S E lot 896-2 quartier est, pour $3700.00, pour ledit terme avec option d'acheter.

Avis cadastral par William B Bown, affectant lots 356-1, 7, 8, 25, 116, 61, 24, 115 et partie 137, lots 361-1, 365-1, 364-1, 363-1, Lennoxville.

Avis cadastral par J. H. D. Codère, affectant lots 538 et 539, Orford.

Acte de Société par Adolphe Oliva Lemay et Antonin Duplessis, sous le nom de "Lemay & Duplessis".

Acte de Société par William J. McManus et Pierre McGee, sous le nom de "Sherbrooke Cigar Company".

Tél. BELL 17

R. DESPAROIS

BOUCHER

Viandes de première qualité de toutes sortes.

Fruits et Légumes.

Déménagements en tout temps de Châteauguay à Montréal.

VILLAGE CHATEAUGUAY.

Téléphone 30 Boite postale 135

RIGAUD GARAGE

A. CHARLEBOIS & FILS, Prop.

Boutique de réparations générales. Tous genres de morceaux faits sur commande. Accessoires d'autos. Accumulateurs réparés, rechargés et loués. Air gratis.

RIGAUD, P. Q.

Tout marchand a deux problèmes à résoudre:

Comment augmenter ses ventes et comment diminuer les prix.

Les deux problèmes sont facilement résolus par nos refrigérateurs

"EUREKA"

Refroidissement par la glace naturelle. Le seul système reconnu parfait.

Les modèles illustrés ici vous donnent une idée de la beauté et du côté pratique de nos réfrigérateurs. Inutile de vous dire que nous avons des modèles appropriés à tous les genres de commerces. Tous nos réfrigérateurs sont faits sur commande en un grand choix de bois. Des illustrations vous seront envoyées sur demande.



BLOC DE BOUCHER

Toutes les dimensions en stock pour livraison rapide, à des prix que vous trouverez très raisonnables.

Tous les blocs "Eureka" sont superbement finis et ils embelliront votre magasin.

Etant faits du meilleur érable de l'Amérique du Nord, ils sont supérieurs à tous les meilleurs blocs importés.

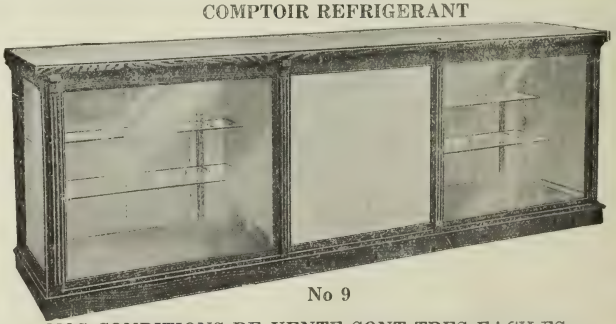


No 012A

Modèle "Eureka" pour épiciers, laitiers, restaurateurs, etc., etc.

Intérieur émail blanc. Divisé au milieu en deux parties égales. Pourvu du système breveté "Eureka" à circulation de l'air froid et sec.

COMPTOIR REFRIGERANT



No 9

NOS CONDITIONS DE VENTE SONT TRES FACILES .....

EUREKA REFRIGERATOR CO., Limited

BUREAU-CHEF ET FABRIQUES:—OWEN SOUND, ONTARIO

Représentant pour la province de Québec · **C. E. RIOUX, 9 Boulevard Saint-Laurent, MONTREAL.**

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 13 septembre 1922.

Bien que les arrivages de porcs vivants soient moins considérables que ceux de la semaine dernière, un ton plus facile règne sur le marché et les prix ont enregistré une baisse de 25c à 50c les 100 livres. A cette réduction, la demande est stable pour des lots choisis de bonne qualité et le gros des ventes se fait à $12.50 les 100 livres. Les lots plus légers et de qualité pas aussi bonne se vendent de $12.00 à $12.25 les 100 livres, pesés en descendant des wagons. Le ton reste stable pour le marché des porcs préparés et les prix n'ont pas changé avec des ventes de petits lots désassortis de stock frais tué à l'abattoir de la ville se font à $19.00 les 100 livres.

Par suite de la chaleur exceptionnelle que nous avons actuellement, la demande pour les viandes fumées est bonne et il se fait un commerce plus actif pour le compte local. Les approvisionnements sont suffisants pour répondre aux besoins et le ton du marché est stable sans changements dans les prix. Des ventes de jambons de 8 à 12 livres se font à 30c la livre; les jambons lourds sont cotés à 28c la livre et le jambon cuit à 45c et 47c. Le bacon à déjeuner se vend de 30c à 32c la livre.

Le marché du saindoux n'offre rien d'important à signaler. Les offres sont amplement suffisantes pour répondre aux besoins et les prix restent stables avec des ventes de variétés raffinées canadiennes à 17c la livre en morceaux de 1 livre; à 15c en seaux de bois de 20 livres et de 14c à 14½c la livre en tierces.

Le marché local des oeufs n'a pas changé depuis la semaine dernière, le ton reste stable vu une bonne demande pour des approvisionnements pour la consommation domestique et il se fait un bon commerce de gros. Les oeufs strictement frais se vendent 40c la douzaine; les choisis 35c et les No 1 30c la douzaine.

Le marché des produits de l'érable ne semble pas s'améliorer. La demande est plutôt limitée pour les approvisionnements et, par suite, le marché reste tranquille et les prix n'ont pas changé. Le sirop d'érable No 1 est coté à $1.65 le bidon; le No 2 à $1.50 et le No 3 à $1.30. Le sucre d'érable No 1 se vend 16½c la livre et le No 2 à 15½c la livre en morceaux de 1 livre.

Le marché des patates au char continue d'être tranquille par suite du fait que la température n'a pas été favorable aux expéditions de l'intérieur et les acheteurs ne sont pas disposés à faire des affaires, parce que les approvisionnements de stock local sont amplement suffisants pour répondre aux besoins présents. Des lots au char se vendent actuellement de 60c à 65c la poche.

Le marché du beurre est tranquille actuellement, par suite de l'absence de la concurrence pour les offres. Un ton plus facile caractérise le marché et des ventes à l'encan se font à 5/8c de moins que le prix de vendredi dernier. La demande par câble semble moins urgente et, en conséquence, les commerçants locaux ne semblent pas diposés à faire des affaires. Le meilleur crémerie est coté actuellement de 35¼c à 35½c la livre. Le No 2 se vend 34c la livre.

Il n'y a rien d'important à noter sur le marché du fromage. Le ton reste ferme par suite d'une demande stable de la part des importateurs anglais pour des approvisionnements, et il se fait un assez bon commerce. Il y a également une certaine demande entre les maisons sur place et des ventes du meilleur fromage de l'Ouest se font de 16¾c à 17c la livre. Le fromage de l'est se vend à 16½c la livre.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 13 septembre 1922.

Porcs vivants	.....	13.00
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis	.....	19.50
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)	....	0.30
Longes (trimées)	....	0.28
Longes (non trimées)	....	0.26
Epaules (trimées)	0.21	0.22
Saucisse de porc (pure)	....	0.18
Saucisse de boeuf	....	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	....	0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière	....	0.15
Quartiers devant	....	0.06
Longes	....	0.25
Côtes	....	0.18
Haut côté	0.10	0.11
Hanches	....	0.12
(Vaches) —		
Quartiers derrière	....	0.14
Quartiers devant	....	0.05
Longes	....	0.22
Côtes	....	0.16
Chucks	....	0.10
Hanches	....	0.11
Veaux (suivant qualité)	0.10	0.12
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps	....	0.20

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 13 septembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.36
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.34
	12/16	0.34
	16/20	0.24
	20/25	0.23
	25/30	0.22
	30/35 et plus	0.21
Bacon :		
Déjeuner, Maple Leaf		0.37
Déjeuner, Marque Gunns		0.30
Jambons Cottage		0.32
— Picnic		0.21
— bouillis		0.45
— rôtis		0.52
— sandwich		0.50

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.14½
Tinettes	60 —	0.15
Seaux	20 —	0.15½
Seaux	10 —	0.15½

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Seaux	5	0.16
Seaux	3	0.16
Blocs	60	0.16½
Blocs	30	0.17
Shortening Picrus :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60	0.17½
Seaux	20	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :		
Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40	0.17
Seaux	20	0.17½
Seaux	10	0.17½
Seaux	5	0.17½
Seaux	3	0.17½
Blocs	60	0.18½
Blocs	30	0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.40
— choisis	0.36
— No 1	0.30
— No 2	0.25

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.36	0.37
Beurre, crêmerie No 2	....	0.35
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.15
— — ambré, la lb.	0.13
— — brun, la lb.	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.17	0.18
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 13 septembre 1922.

Oeufs No 2	0.28
Oeufs	0.30
Oeufs choisis	0.36
Oeufs strictement frais	0.42

BEURRE

Beurre	0.37
Beurre en pain d'une livre	0.38
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.37
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.36
Dairy, solide, 50 lbs.	0.30

FROMAGE

Double, la lb.	0.18
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	**0.22**
Doux	**0.19**

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 13 septembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	37.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits	....	0.45
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb.	0.11	0.16

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 13 septembre 1922.

Prix payés pour les volailles vivantes:

Poule	0.20
Poulet	0.23
Dindes	0.30
Dindons	0.33
Oies	0.10
Canards domestiques	0.15
Canards du lac Brôme	0.35
Chapons	0.35

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 13 septembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.20
Brochet	....	0.15
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.40
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.20
Saumon Gaspé	....	0.26
Saumon Colombie, rose	....	0.24
Maquereau	....	0.18
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.15
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.06	0.07
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	**0.06½**	**0.07**
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte	....	**0.20**

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	18.50
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	15.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	12.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	11.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.13

Huîtres.

Huîtres en écailles, canad.	16.00
Huîtres en écailles, amér. brl.	16.00
Huîtres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huîtres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	6.80
2ème Patente	6.30
Forte à boulanger	6.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.10
Farine à engrais, 1ère	3.90
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.50
Son par tonne F.o.b. Montréal	21.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	23.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	**30.25**

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 13 septembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

No 2 straight	15.00	16.00
No 2 bon	15.50	17.50
Trèfle mêlé	13.50	14.00
Paille	8.50	9.00

Avoine:

No C.W. (34 lbs.)	....	0.58
No 3 C.W.	....	0.56
No 1 Feed	....	0.52½
No 2 Feed	....	0.50

Blé-d'Inde:

No 2, jaune	....	0.78½
No 3, jaune	....	0.77½

Orge:

No 3 C.W.	....	0.70
No 4 C.W.	....	0.68
Alimentation		rare

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	21.00
Gru, par char	23.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 13 septembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05¼
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50
Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:	
Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	....
Abricots, slabs	....	....
Pêches	....	0.23
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	....	....

Pelures séchées:

Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.		2.00 3.60

Raison:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.17
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.16
Dattes, vrac	....	....
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	....
Figues 2¼s, la lb.	....	....
Figues 2½s, la lb.	....	....
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	....	....
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....	....

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.17
50-60s	....	0.16½
60-70s	....	0.15½
70-80s	....	0.13½
80-90s	....	0.13
90-100	....	0.12

LE SUCRE

Dominion	6.90
Atlantic extra granulé	7.25
Acadia, extra granulé	7.25
St. Lawrence, extra granulé	7.25
Glace, haril	7.45
Glace (caisses de 25 lbs.)	7.85
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.65
Jaune No 1	6.85
Jaune No 2	6.75
Jaune No 3	6.65
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.35
En poudre, 50s	7.55
En poudre, 25s	8.25
Cubes et dés, 100 lbs	8.95
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.05
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.25
Cubes, paquets de 2 lbs	9.25
En morceaux, Paris, barils	7.85
En morceaux, 100 lbs	7.65
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.05
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.00
En morceaux, boîtes de 2 lbs	9.75
Crystal Diamond, barils	7.85
" " boîtes, 100 lbs	7.95
" " boîtes, 50 lbs	8.05
" " boîtes, 25 lbs	8.25

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	....	0.19
Amandes (écalées)	....	0.44
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.12	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62

Arachides rôties :

Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.10½	0.11½
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11

Arachides (peanuts) salées :

Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	....	....
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Pecans, grosses, No 2, police	....	....
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	....	....
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	....
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 13 septembre 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets	0.25	0.35
Fatates nouvelles, Montréal, la poche	0.75	1.00
Tomates de Montréal, bte	0.50	1.25
Pommes, le quart	2.00	5.00
Oignons, la poche	....	2.00
Carottes, la poche	....	1.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18. . .	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb. . . lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb. —	0.45
Flocons avoine, 20s.	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz., ... 2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s.	4.60
Riz puffé.	5.50
Farine, caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse . . .	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz. .	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts. .	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse . .	6.40
Blé à porridge, 20s caisse . .	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.20
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz	4.30
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch 1s. lb. . .	0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb. .	0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.	0.07¾
Argo Corn Starch, 1s. lb. . .	0.07¾
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.	0.07½
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé. . .	**2.65**
Orge perlé (sac de 98 lbs). . .	**4.75**
Orge mondé (98 lbs).	**3.25**
Hominy gruau, (98 lbs). . . .	**4.75**
Hominy perlé, (98 lbs.). . . .	**2.50**
Graham, baril.	**....**
Oatmeal (standard granulé). .	**4.00**
nuél).	3.90
Avoine roulée, 90c (en vrac) .	3.45

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot. . . . . .
Bleus, la lb. Pas en stock.
Cassés, récolte nouv., 98 lbs.. 6.00
Pour bouillir, le boisseau. . .
Lima. Californie. Pas en stock.

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot.	3.00
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité.	0.07

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED. en date du 13 septembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	5.50
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	6.50
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	7.50

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique.	4.00
Cachets Mal de Tête.	1.50
Cachets Pressés.	1.50
ELIXIR de Foie de Morue. . .	7.50
Emulsion, grosses bouteilles. .	9.00
Essences Gingembre.	2.75
Eau Florides, pteites.	3.00
Eau Florides, grandes.	7.00
Liniment Blanc.	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse.	30.00
Pain Relief.	3.00
VIN Fer et Boeuf.	7.50
Vin de Quinine.	11.00
Vin St-Antoine.	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse). .	144.00
Stock Food, boîte fserblanc. . .	7.50
Stock Food, en gros paquets. .	4.50
Stock Food, petits paquets . .	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch..	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch..	1.15
Onguent sabots, la douz. . . .	3.25
Paudres à vers, la douz. . . .	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 13 septembre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux . . .	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne . . .	....	0.12
Américaine (high est) .	....	0.25
Gingembre Jamaïque . .	0.50	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.65	0.75
Epices mélangées . . .	....	0.28
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.30
Poivre noir	....	0.25
Poivre blanc.	....	0.30
Poivre (Cayenne)	....	0.34
Epices à marinades . . .	0.26	0.30
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Carvi (carraway) hollandais.	0.20	0.22
Cannelle, Chine, la lb. . .	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue .	....	0.25
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento). .	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	**3.45**
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 13 septembre 1922.

Grillé		La livre
Java, ...	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique.	0.39	0.47
Bogota.	0.39	0.45
Macaraibo.	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique.	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte . .	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé . . .	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1 . . .	0.49	0.55
Young Hyson No 2 . . .	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39

Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf.	**0.28**	**0.34**

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s. . . .	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax . . .	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s.	5.35	5.55

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins.	24.00
Surextra fins.	26.00
Très fins.	22.00
Fins.	19.00
Mi-fins.	17.50
Moyens.	16.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s. douz. . . .	....	1.75
Pommes, gal. douz. . . .	....	5.25
Blueberries, 2s.	....	2.00
Grosseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz. .	3.10	3.15
Framboises, 2s.	....	3.25
Fèves, Refuges.	....	1.60
Blé-d'Inde (2s.).	1.25	1.45
Betteraves, 2 lbs.	....	....
Carottes (tranchées) 2s.	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	....
Epinards, 3s.	....	....
Epinards Can. (2s.) . . .	**....**	**2.10**

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Epinards, Californie, 2s..	....	2.30
Tomates, 2s.	....	1.35
Tomates, 2½s.	1.65	1.80
Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons.	....	....
Citrouille, gallon (douz).	....	1.70
Pois, standards	1.55	1.60
Pois early June, (douz.).	1.80	1.85
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.65
Pois, 2s., 20 oz.	....	2.13

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 13 septembre 1922.

Oranges de Californie	9.00	11.00
Ananas.	6.00	6.50
Citrons de Californie.	....	5.00
Canteloupes, le crate	....	5.00
Pêches canadiennes, le panier.	....	1.00
Prunes, le panier.	....	0.75
Poires, le panier.	....	0.80
Tomates, le panier	....	0.75
Poires (Bartlett).	....	2.75
Citrons de Messine.	....	4.50
Bananes.	4.00	4.50
Dattes lb.	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée.		6.00
Pommes Duchesse No 1.	....	4.00
Pommes Duchesse No 2.	....	3.25
Céleri de la Floride.		9.00
Tomates, canadiennes, boîte.		1.25
Oignons Espagnols.		5.00
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Concombres de Montréal, douz.		0.20
Patates, le sac de 80 lbs.		1.25
Asperges canadiennes, panier.		2.75
Choux, la douzaine.		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14
Blé-d'Inde nouveau, le sac de 10 douzaines.		2.50

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once	la douz.	1.50
— — 2 —	—	2.75
— — 2½ —	—	3.00
— — 5 —	—	5.50
— — 8 —	—	9.25
— carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.35
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque	Liberty	la livre 1.00
—	Star	— 1.35
—	Seal	— 1.50
—	X	— 1.90
—	XX	— 2.40
—	XXX	— 3.00
—	XXXX	— 3.50
—	XXXXX	— 4.00
—	XXXXXX	— 4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).

Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.

Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun chocolat, etc. la douz.

Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75

Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse.	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

Pour ne pas Augmenter vos Dépenses

Vous ne prendriez pas le temps d'écrire une lettre à un homme qui se trouve dans la pièce voisine. Pourquoi ne pas vous servir de votre tube acoustique — le téléphone à Longue Distance — pour commander ou répéter vos commandes? Les entrepôts des grossistes et des manufacturiers sont à votre disposition.

Achetez de l'aide supplémentaire où vous pouvez l'avoir le meilleur marché. Vous "vous servez du Bell pour vendre" — Servez-vous en pour acheter.

Chaque Téléphone Bell est — THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — *une Station de Longue Distance.*

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.	2.25

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45
10 boîtes	7.40
25 boîtes	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte	3.90
5 boîtes	3.85
10 boîtes	3.80
25 boîtes	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard

Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte	7.00
5 boîtes	6.95
10 boîtes	6.90
25 boîtes	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes	4.15
25 boîtes	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb.	0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons	3.90
25 cartons	3.85

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 13 septembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.75	3.00
Peaux d'agneau, ville	0.50	0.60
Peaux d'agneau,campagne	0.40	0.50
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.13
No 2, la lb.	....	0.12
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb.	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb.	0.32	0.34
Laine, non lavée	0.16	0.18
Deacons	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb.	0.05	0.06

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse	5.76

LE SERVICE QUE LE PRIX COURANT DONNE A SA CLIENTELE

En ces jours de rajustement des conditions économiques du pays, il est de la plus haute importance qu'un marchand se tienne au courant des changements de prix, des lois et règlements affectant le commerce, ainsi que des nombreuses autres questions qui ont une portée directe ou indirecte sur les affaires.

"LE PRIX COURANT" est le véritable guide du marchand — il publie des renseignements qui lui permettent de conduire son commerce avec succès — il l'avise des changements de prix, des lois et règlements nouveaux — en un mot, sa lecture évite au détaillant maints faux pas dont les conséquences peuvent être désastreuses.

De plus, si en aucun temps, vous désirez des renseignements sur une question spéciale, n'hésitez pas à vous adresser au PRIX COURANT par lettre et vous recevrez une réponse satisfaisante dans le plus bref délai possible.

LISEZ ATTENTIVEMENT VOTRE NUMERO DU PRIX COURANT

C'est le guide le plus sûr que vous puissiez suivre.

N.D.G

Préparez-vous Pour la demande du raisin de table

Le raisin bleu "Wardens", la plus belle variété pour la table, est prêt à être livré.

Nous en parlons à vos clients dans des annonces de journaux. Placez votre commande immédiatement et soyez prêt pour la demande.

Les raisins N. D. G. sont ceux dont la vente est la plus satisfaisante. Leur qualité est supérieure et ils sont empaquetés avec soin et d'une grosseur uniforme. Vos clients apprécient cela. C'est la raison pour laquelle ils cherchent l'étampe des Producteurs du District de Niagara sur les paniers.

Commandez chez votre marchand de gros.

NIAGARA DISTRICT GRAPE GROWERS, LIMITED

ST. CATHARINES, Ontario



En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

LA Qualite LE Service LA Demande

Font que nos lignes de Biscuits et Bonbons sont d'une valeur exceptionnelle pour tout marchand qui les tient en magasin.

Essayez-nous pour votre prochaine commande.

Demandez-nous notre plus récente liste qui vous donnera une idée des lignes que nous manufacturons.

Nous accueillerons avec plaisir vos demandes d'informations.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (3)

MONTREAL



Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'acceptez pas de contrefaçons.

The St. Croix Soap Mfg. Co.

LES MEILLEURES ESSENCES CULINAIRES

SONT CELLES DE

JONAS

VANILLE
CITRON
FRAISE
FRAMBOISE
ORANGE
ANANAS
Etc., Etc.



AMANDE
BANANE
CAFE
CHOCOLAT
GINGEMBRE
PEPPERMINT
Etc., Etc.

VOYEZ QUE CHAQUE BOUTEILLE PORTE NOTRE SIGNATURE AUTOUR DU GOULOT.

EN VENTE PARTOUT

HENRI JONAS & CIE

Fabricants

MONTREAL

MAISON FONDEE EN 1870.

Le Sel de



SOUDE

En cartons commodes de 2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED

MONTREAL.

MACDONALD'S Cigarettes

La Chance des Marchands!

La nouvelle cigarette à **15c** que vos clients attendaient.

Un produit Macdonald avec la qualité Macdonald et le superbe profit ordinaire Macdonald pour le marchand.

Le Tabac avec un coeur



Agent pour la province:
H. C. FORTIER
57, rue Saint-François-Xavier
Main 7910
MONTREAL, P. Q.

Cherchez cette Etiquette

Depuis plus de soixante ans, les Cosgrave's ont été un modèle-type invariable de qualité — les meilleures bières qui soient brassées.

Les BIERES COSGRAVE'S ont TOUTE LA FORCE permise par les règlements de la Commission des Liqueurs de la Province de Québec. Ce ne sont pas des "imitations de bières" ni des "bières de tempérance", mais des bières brassées dans TOUTE LEUR FORCE—le même breuvage pétillant et fortifiant d'autrefois.



Ayez toujours un bon approvisionnement des

BIERES COSGRAVE'S D'AUTREFOIS

AMEDEE LESIEUR

Distributeur, Entrepôt à la Place Viger

MONTREAL, - - - Tél. Est 1822

ALBERT BEAUCHEMIN, Sorel.
HONORE ROBERT, St-Hyacinthe.
URBAIN ST-CYR, Richmond.
N. E. GUAY, Sherbrooke.
DESCOTEAUX & LESIEUR, Trois-Rivières.

BONNE VIEILLE BIERE

Dow

DE PARFAITE MATURITÉ

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ



Cette gravure de l'ancienne TAVERNE DE DILLON a pour fond la PLACE D'ARMES, en 1790. C'est là que le premier baril de bière DOW fut mis en perce. La maison se détache du fond, ayant son site alors, au coin de la Place d'Armes et de la rue Saint-Jacques, juste à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Bureau-Chef de la Banque d'Hochelaga.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.

Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.



Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de

Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE, Enr.

287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers,

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

Si vous éprouvez quelque embarras dans vos achats

CONSULTEZ

les Annonces du

PRIX COURANT

et écrivez aux annonceurs.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS.

Tél. Bell 45.

A VENDRE

Abeilles italiennes. Miel garanti pur au prix du marché.

GROS et DETAIL.

Satisfaction garantie.

J. O. LEVAC

APICULTEUR

Manufacturier d'articles d'apiculteure et agences générales.

RIGAUD, Qué.

ASSURANCES

LA "GRESHAM"

La *Gresham Life Assurance Society, Limited,* communique son intention de cesser de faire de nouvelles transactions au Canada. Cette décision d'un ancien établissement anglais sera regrettée. Nous apprenons néanmoins, que depuis la guerre, la ligne d'action de la Société a été une politique de concentration plutôt que d'expansion.

La cessation de nouvelles affaires a entraîné la démission de M. A.-R. Howell, gérant pour le Canada, situation qu'il avait occupée avec distinction depuis 1911. La vacance ainsi créée sera remplie par M. Robert Welch, gérant général et secrétaire de la *Dominion Gresham Casualty & Guarantee Company,* qui s'occupera de la perception des primes de renouvellement sur les polices déjà existantes et du règlement des réclamations, prêts, rachats, etc.

L'ART DE LA VENTE

Sur quoi se fondent les affaires?

Sur les besoins du public. Et ceux qui produisent ou fabriquent les diverses commodités de la vie, s'efforcent sans répit d'apprendre et même de prévoir ce à quoi s'adressera la demande.

Mais il n'est pas que la froide question d'affaires qui soit à étudier. Il se glisse quelquefois dans nos transactions une pointe sentimentale. Pas trop n'en faut, et cet abus des besoins de l'*ego* se retrouve trop souvent dans la vente des assurances alors que l'argent pense plus à soi-même qu'à son client.

Il faut bien se convaincre de cet axiome que seule la satisfaction d'un besoin est la base d'une vente. C'est là une vérité première et fort usagée, mais l'on ne s'en convaincra jamais assez, et toutes ces écoles d'assurance où s'entraînent aux frais des grandes compagnies les agents qui veulent entrer dans cette nouvelle carrière, en font les assises de leur enseignement.

Comment donc—et nous parlons ici d'assurance-vie—obtenir une vente de façon presque certaine, et l'obtenir:

1. plus rapidement;
2. plus sûrement;
3. pour des montants plus considérables;
4. selon des formules d'assurance qui seront plus durables et plus avantageuses;
5. de façon à préparer le client à d'autres ventes à l'avenir;
6. qui saura réunir les suffrages de toute la famille au lieu de créer de l'antagonisme dans le foyer;
7. dont l'essence sera telle que le vendeur lui-même pourra présenter et discuter son offre avec plus de confiance;
8. et qui, enfin, s'attirera indubitablement la confiance et du client et de tout le public?

Jadis, trop d'agents d'assurances discutaient avec leurs clients en perspective, leurs besoins personnels, soit de façon détournée, soit, hélas, avec une franchise dénuée de tout tact! Combien de fois avons-nous entendu dire par un ami qu'il avait pris une police d'assurance parceque l'agent, son ami ou son parent, avait besoin de la commission?

Ce n'est certes pas là la base sur laquelle il convient d'ériger cet édifice de l'assurance dans la famille, et c'est pourquoi tant d'hommes d'affaires, de nos jours, dont tout l'entraînement n'a eu qu'un but—celui de devenir psychologues et de lire dans la pensée de l'interlocuteur—voilà pourquoi, disons-nous, tant de ces hommes d'affaires ont perdu le respect qu'ils auraient eu autrement, et pour l'assurance-vie et pour son agent.

Il est élémentaire de répéter que l'intérêt personnel prime sur tous les autres, mais l'agent bien avisé s'oubliera lui-même et consacrera toute son énergie à découvrir les armes qui feront appel à l'égotisme de l'acheteur.

IL FAUT SAVOIR REPONDRE AUX OBJECTIONS....

(*Suite*)

L'on a déclaré au cours du débat que le personnage sollicité croit souvent qu'il ne peut mettre de côté maintenant une partie de son gain et ne peut voir toutefois comment sa femme et ses enfants pourraient vivre sans son revenu entier.

Cette déclaration prouve que si celui qui gagne beaucoup mourait maintenant sans laisser d'assurances, sa famille en souffrirait. De sorte que le temps présent est toujours le meilleur pour s'assurer.

Des rapports produits au cours de l'assemblée ont établi que la superstition et les questions de sentiment à l'égard de l'assurance-vie sont des facteurs contre lesquels l'agent a à lutter. Pour des motifs de sentiment, plusieurs femmes s'opposent à l'assurance sur la vie parce qu'elle suggère l'idée de l'équivalent en argent de la vie de leurs maris. Plusieurs maris, avant de prendre une police d'assurance sur la vie, aiment à en parler à leurs femmese.

Le débat a conduit à la conclusion qu'il vaut mieux pour un mari prendre une police d'assurance avant de consulter sa femme. Si, pour des raisons d'ordre physique, il ne pouvait obtenir sa police, sa femme s'inquiéterait à son sujet. Les délégués ont trouvé que l'assurance-vie est comme un cadeau à la femme. Un homme ne devrait pas obtenir la permission de sa femme pour lui acheter un cadeau, a-t-on dit.

(*A suivre*)

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE, Surintendant général.
M. C.-A. ROY, Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

LA BANQUE MOLSONS

168ème DIVIDENDE

Les actionnaires de la Banque Molsons sont par les présentes notifiés qu'un dividende de TROIS POUR CENT (étant au taux de douze pour cent par année) sur le capital-actions a été déclaré pour le trimestre courant, et que ledit dividende sera payable au bureau de la Banque à Montréal, et aux succursales, le et après le

DEUXIEME JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN

aux actionnaires sur le registre le 15 septembre 1922.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des actionnaires de la Banque sera tenue à sa maison de banque, en cette ville, MARDI le 7 novembre prochain, à trois heures de l'après-midi.

Par ordre du bureau,

EDWARD C. PRATT,
Gérant-général.

Montréal, 23 août 1922.

SERVICE PERSONNEL

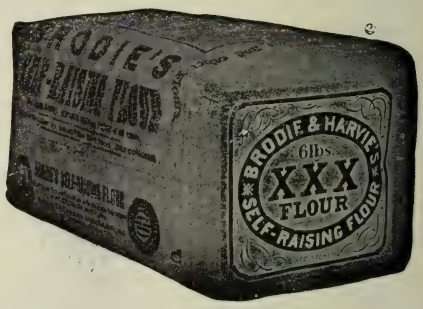
Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited
MONTREAL.
J. B. RENAUD & CO., INC.
Agents de vente pour Québec.

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 5 septembre.

VALEURS	Prix	Rendement
Alberta Pacific Grain 7% Préf., x-d. 1¾...	90	7.78%
Ames Holden Tire, 7% Préf...	55	12.73
Belding Corticelli, 7% Préf., x-d. 1¾	80	8.75
Brandram-Henderson, 7% Préf...	88	7.82
Brandram-Henderson, 3% Ord.....	47	6.38
Canadian Westinghouse, 8% Ord..... ...	110	7.20
Cockshutt Plow, 7% Préf., 34½ arr., paie 4%...	48	8.33
Dom. Power & Transmission, 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire, 7% Préf...	84	8.32
Famous Players, 8% Préf., Plus 50% Ord...	55	14.55
Hollinger Consolidated Gold Mines, 13%, x-d. 1%.....	11.90	6.05
Home Bank, 7%, x-d. 1¾.....	89	7.87
Imperial Oil, 12%.....	112	2.70
Imperial Tobacco, 5% Ord...	5	6.00
Laurentide Power, 5%...	85	5.92
Montreal City & District Bank, 10%...	170	5.88
Provincial Bank, 9%....	118	7.44
Robt. Simpson, 6% Préf...	81½	7.36
Southern Canada Power, 6% Préf.	83	7.41
Sterling Bank, 8½.	101	7.92
Western Quebec Power, 7% Préf...	80	8.75
Western Grocers, 7% Préf...	60	11.67

LES EMPRUNTS COLONIAUX

Il y a quelques semaines, le marché de New-York absorbait pour $100,000,000 de bons du gouvernement canadien. A ce propos, il est intéressant de comparer notre situation avec celle de l'Australie, notre colonie-soeur. Depuis janvier 1921, le gouvernement australien a flotté quatre emprunts de cinq millions de livres chacun, à 6 p.c. Le dernier de ces emprunts a été contracté en janvier 1922.

A l'heure présente, l'Australie offre ses titres à 5 p.c, à 96, rachetables en 1945 ou après 1935, si le gouvernement le désire. Ces titres ont été l'objet de concurrence entre divers courtiers, et c'est ce qui a fait baisser le taux à 5 p. c.

Si le change entre ce continent et l'Angleterre venait au pair, il serait intéressant de voir s'il y aurait compétition entre New-Yorn et Londres, pour l'obtention des missions canadiennes. Si le fait ne se produit pas cette année, il se produira probablement l'année prochaine, en 1923 alors que le gouvernement aura recouvré des emprunts de guerre formant un total de $172,000,000 et en 1924 alors qu'il y aura $108,000,000 de bons arrivés à maturité, il est fort possible que Londres se posera comme concurrent, en sorte que nos intérêts à payer sur nos emprunts pourront être moindres. En outre, l'argent qui entrera dans les mains des prêteurs, par suite du rachat des bons de la Victoire, aidera beaucoup au développement de nos industries.

NOTRE DOLLAR CANADIEN, ENFIN AU PAIR....

(Suite)

La hausse du franc suisse au pair, il y a quelques mois, a fait de la république montagneuse la récipiendaire de beaucoup d'or. Devons-nous ou non nous attendre à pareil événement au Canada? Cela dépend si le mouvement continu depuis quelques mois va se poursuivre.

La hausse du change canadien au pair, suivant le *Post-Express*, de Rochester, réflète les progrès du Canada vers le rétablissement des conditions normales. Ce journal est convaincu que "le Canada est retourné plus fermement vers des conditions de travail et d'affaires normales qu'aucun autre pays." On voit aussi dans les bonnes récoltes du Canada une autre source de prospérité; même chose pour la reprise des opérations dans les mines d'or et la découverte de nouvelles mines d'or.

Suivant nos principaux financiers, plusieurs raisons peuvent expliquer l'élévation du dollar canadien au pair. Tous se réjouissent avant tout de voir que le Canada est le premier pays ayant participé à la guerre à recouvrer entièrement le terrain perdu et à retourner aux conditions normales dans le change.

Les banquiers et financiers locaux considèrent cela comme un merveilleux tribut à rendre à notre jeune et viril pays. Jamais, depuis le 15 août 1915, le dollar canadien n'a-t-il pu arriver comme égal au dollar américain; et durant cet intervalle, il est descendu aussi bas que 83½ cents, soit une perte de 16½ cents sur chaque dollar canadien.

Il n'y a pas un financier au Canada qui, il y a un an, se serait aventuré de prédire que le dollar canadien atteindrait le pair aussi vite, disait M. H.-B. Walker, gérant de la banque Canadienne du Commerce. Il est vrai qu'à cette époque, un homme bien informé m'a déclaré que le change ne reviendrait pas à son état normal avant cinq ans. C'est donc un excellent tribut à rendre au Canada, et nous pouvons redresser la tête."

Les financiers ne veulent pas prédire ce qui peut encore attendre le dollar canadien, mais tous disent généralement que l'avenir est brillant et que ce qui peut lui arriver encore c'est de fluctuer autour du pair comme il fait depuis quelques semaines.

Parlant de la hausse que vient de subir notre dollar et qui le porte au pair, sir Frederick Williams Taylor, gérant-général de la Banque de Montréal, s'est borné à dire:

(à suivre)

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

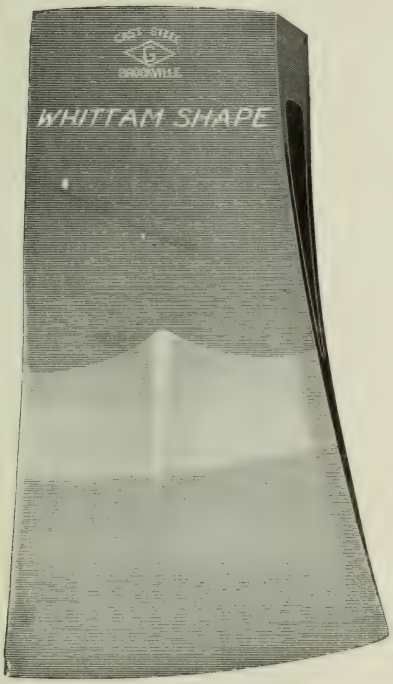
Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

CANADA FOUNDRIES & FORGINGS LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada


CROWN DIAMOND
WHITE LEAD
CROWN DIAMOND WHITE LEAD
I'll say so
OF UNIFORM GRADE AND HIGHEST QUALITY
Manufactured by
McARTHUR IRWIN, LIMITED
ESTABLISHED 1842 MONTREAL
"Save the surface and you save all"

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
FONDÉ EN 1867. MONTREAL, 22 SEPTEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 38

20 ANS
DE SUCCES

PRODUITS
Dr Hervay

20 ANS
D'EXPERIENCE

Les Meilleurs Remèdes de Famille que puissent produire la Science, l'Expérience et l'argent

QUALITE ET
APPARENCE

SIROP
PULMO

Combinaison raisonnée des médicements les plus actifs, les plus efficaces connus pour la prévention, le soulagement et la guérison de toutes les
MALADIES DE LA POITRINE
(LARYNX, BRONCHES, POUMONS)
ANTISEPTIQUE MODIFICATEUR
DES AFFECTIONS BACILLAIRES.
REPARATEUR PUISSANT
DES ORGANES DE LA RESPIRATION
SPÉCIFIQUE RECONNU
des RHUMES, TOUX, BRONCHITES, CATARRHE, ASTHME, PLEURÉSIE, LARYNGITES, PHARYNGITES.

MODE D'EMPLOI
UNE CUILLERÉE A DESSERT (2 CUILLERÉES A THÉ) TOUTES LES 4 HEURES (ENFANTS DE 7 A 12 ANS — UNE CUILLERÉE A THÉ —

Dr Hervay

PREPARÉ PAR
THE
HERVAY CHEMICAL CO.
OF CANADA LIMITED
ST. BASILE, QUE.

SIROP POUR LA TOUX
DU
DR HERVAY
AUTREFOIS
SIROP DE GOUDRON
ET D'HUILE DE
FOIE DE MORUE
Nectarol
CHAQUE ONCE FLUIDE CONTIENT CHLOROFORME 1½ MINIME
POUR LA GORGE
ET
LES POUMONS
RECOMMANDÉ POUR LA BRONCHITE, LE RHUME, LA TOUX ET TOUTES LES MALADIES AIGUES OU CHRONIQUES DES BRONCHES ET DES POUMONS.
Proprietary of Patent Medicine Act No. 6376
Seuls Propriétaires
The Hervay Chemical Co.
OF CANADA, Limited
St-Basile, Quebec, P. Q.
Succursale aux Etats-Unis
FALL RIVER, Mass.

BŒUF-
VIN
ET FER

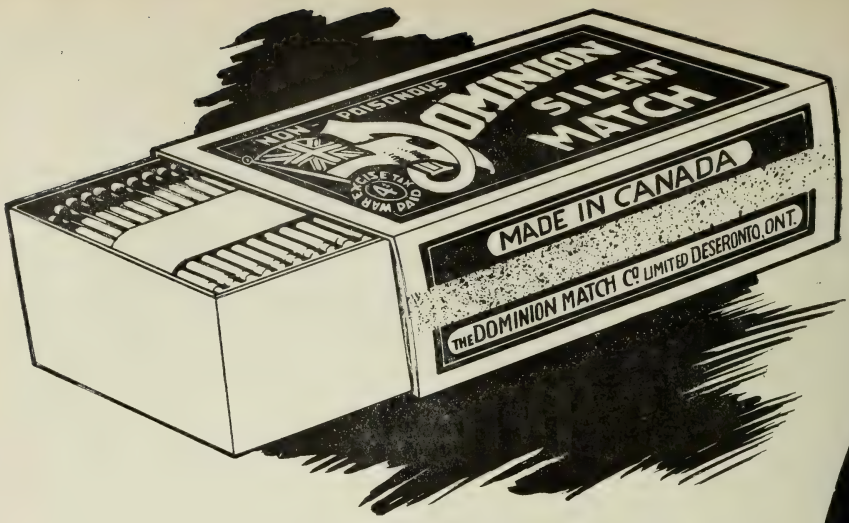


Dr Hervay

PRÉPARÉ PAR
THE
HERVAY CHEMICAL CO.
OF CANADA LIMITED
ST. BASILE, QUE.

THE HERVAY CHEMICAL CO.
ST-BASILE (Près Québec) - Succursale à Montréal: 1 rue St-Laurent.

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 32)



TOUT LE MONDE EST SATISFAIT !

Les clients sont très contents parce que les Allumettes Dominion sont fortes et fiables. Les têtes ne sautent pas et elles ne sont pas toxiques.

Les marchands sont satisfaits parce que les Allumettes sont sûres, le profit est bon et qu'il n'y a pas de plaintes.

Fabriquées par THE DOMINION MATCH CO., LIMITED, DESERONTO, Ont.

ALLUMETTES DOMINION

Agents :

HUDON, HEBERT & CIE., Limitée - Montréal, P. Q.
ANTONIO EMOND - 2 rue S.-Joseph - Québec, P. Q.

WAYAGAMACK PURE KRAFT



Est un Papier Idéal

Pour envelopper ou couvrir des articles de toute description.

On peut l'avoir avec fini glacé ou non glacé et à dessins unis, à rayures fines et à rayures larges, des maisons de gros suivantes:

	QUEBEC	ONTARIO	
QUEBEC:	Lucien Frigon.	OTTAWA:	Continental Paper Products, Ltd.
	St. Lawrence Paper Bag Co.	TORONTO:	Kilgour Bros., Ltd.
MONTREAL:	Continental Paper Products, Ltd.		H. E. Livingstone & Co.
	Dominion Paper Co.		Ratcliff Paper Co., Ltd.
	The E. B. Eddy Co., Ltd.		Wilkinson Paper Co., Ltd.
	M. S. Kilby, Ltd.		Wilkins Smallware Co.
	Alex. McArthur & Co., Ltd.		Weatherhead Paper Co., Ltd.
	MacGregor Paper Co., Ltd.		Cameron & Fraser.
	Robertson & Parker.		The Brown Bros., Ltd.
	Victoria Paper & Twine Co., Ltd.		Victoria Paper & Twine Co., Ltd.
	J. C. Wilson, Ltd.	HAMILTON:	Walter Woods, Ltd.
	E. A. Cole & Co., Ltd.	LONDON:	Reid Bros. & Co., Ltd.
	Munderloh & Co., Ltd.		H. T. Reason & Co.
	Librairie Beauchemin, Ltée.		The E. B. Eddy Co., Ltd.
	Beveridge Supply Co., Ltd.	FORT WILLIAM:	Tees & Persse, Ltd.

Pur Kraft Wayagamack

veut dire

Solidité et Sécurité



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited

MONTREAL.

J. B. RENAUD & CO., INC.

Agents de vente pour Québec.

Prenez en Stock les Allumettes "Castor" d'EDDY

Une ligne spéciale d'Eddy pour la population de la province de Québec.

Allumettes sans danger, allumettes sûres — bonnes comme Eddy peut les fabriquer — dans une grosse boîte avec une belle étiquette en français.

Les Allumettes "Castor" s'éteignent tout seules. Elles s'éteignent complètement sans tison dangereux.

Donnez à votre clientèle les meilleures des allumettes. Commandez des "Castor" d'Eddy chez votre marchand de gros.

La Cie E. B. Eddy, Limitée

HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.





Elles ne peuvent compter sur le laitier ---

Mais elles peuvent compter sur vous !

Si vous ne perdez pas d'occasions d'accroître vos affaires —faites-vous de nouvelles clientes avec les produits nouveaux. Une occasion semblable vous est offerte de temps en temps. Prenez le lait, par exemple.

KLIM

vous donne l'avantage d'être le laitier sur qui vos clientes peuvent compter. Le KLIM sur les tablettes de leur dépense résout leur problème du lait, et le KLIM sur vos tablettes leur assure un approvisionnement certain. Votre épicier en gros peut vous fournir la quantité qu'il vous faut.

CANADIAN MILK PRODUCTS LIMITED
10-12 St. Patrick Street,
TORONTO, ONT.

319 rue Craig ouest,
Montréal, Qué.

428 Main St.,
Winnipeg, Man.

Distributeurs pour la Colombie Anglaise: Kirkland & Rose, 130 Water St., Vancouver.

Popularité

Pourquoi les Biscuits McCormick sont-ils demandés?

A cause de leur qualité et de la popularité qu'ils se sont acquise par de la publicité dans tout le pays.

Cette publicité a fait connaitre le paquet des Biscuits au Soda Jersey Cream de McCormick à des milliers de gens d'un océan à l'autre. Elle a créé et **crée** une demande pour les McCormicks.

Nos annonces sont lues par **vos** clients — profitez-en — vendez les Biscuits McCormick.

"Le Biscuit au Goût Délicieux"



McCormick Mfg. Co., Limited, London, Canada.

MONTREAL, OTTAWA, HAMILTON, KINGSTON, CALGARY, PORT ARTHUR, ST. JOHN, N. B., VANCOUVER, WINNIPEG, EDMONTON, HALIFAX.

PRODUITS
Dr Hervay

LES MEILLEURS REMEDES DE FAMILLE QUE PUISSENT PRODUIRE la SCIENCE, l'EXPERIENCE et l'ARGENT

Qualité et Apparence.

Une marque qui vous garantit satisfaction et que vous pouvez vous procurer chez tous les marchands de gros de Montréal et de Québec. Vous n'avez qu'à spécifier la marque Dr Hervay.

THE HERVAY CHEMICAL CO. OF CANADA, LTD.
ST-BASILE, Qué.
Succ. Montréal: 1 rue St-Laurent.

57

Essais et Goûter

Les produits alimentaires Heinz sont les meilleurs que la science et l'expérience peuvent produire.

A la cuisine expérimentale Heinz, un chef consacre son talent à améliorer les 57 variétés. Des recherches continuelles et l'expérience améliorent leur qualité. Tout nouveau produit que l'on veut fabriquer est parfaitement essayé par des comités qui surveillent les expériences et goûtent le produit. Il doit passer par des essais sévères avant d'être considéré digne d'être ajouté à la liste des produits Heinz, et c'est quand nous sommes certains qu'il est le meilleur dans sa ligne qu'il est mis sur le marché.

Cette qualité vous aidera à rendre les 57 variétés de plus en plus populaires chez votre clientèle.

COMPAGNIE H. J. HEINZ
57 variétés.



ESSAYEZ DONC VOUS-MEME LE KETCHUP

CLARK

(CLARK'S TOMATO KETCHUP)

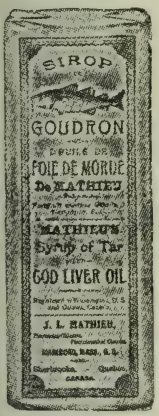
Ouvrez-en une bouteille. Servez-vous en chez vous et voyez par vous-même comme il est délicieux. Le goût des tomates toutes fraîches, les épices si savamment combinées qu'on n'en distingue aucune en les goûtant toutes! Sur les côtelettes, le poisson, les omelettes, etc., le Ketchup Clark ajoute un nouvel attrait.

Fait en Canada, par des Canadiens, de Produits Canadiens, ce Ketchup offre aux marchands bien avisés une occasion additionnelle de permettre aux Cuisines Clark de leur aider à augmenter leur commerce.

W. CLARK Limited, MONTREAL

Etablissements à Montréal, P. Q., St-Rémi, P. Q. et Harrow, Ont.

L'AUTOMNE—LA SAISON DES RHUMES C'EST LE MOMENT D'OFFRIR



LE SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE MATHIEU

Ce remède de Mathieu contre le rhume, d'une haute efficacité et d'une renommée nationale, n'est pas seulement une préparation de premier ordre contre le rhume, mais encore il possède des propriétés toniques qui renforcent tout l'organisme tout en guérissant le rhume et la toux.

Ses propriétés curatives gagneront la confiance de votre clientèle et chaque vente que vous faites vous laisse un profit qui en vaut réellement la peine.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU

PROPRIETAIRE

SHERBROOKE, - - P. Q.

Voyez que votre assortiment soit au complet.



Car septembre est le mois où il se fait la plus grande demande pour les

Extraits Culinaires "JONAS"

EN VENTE PARTOUT

HENRI JONAS & CIE

Fabricants

173-177 RUE ST-PAUL OUEST
MONTREAL

MAISON FONDEE EN 1870.

PRENEZ VOTRE PART DANS NOS PROFITS

ET DONNEZ EN MEME TEMPS SATISFACTION
A VOS CLIENTS EN VENDANT

Le Vinaigre  "Lion Brand"

"Marque"

Nous manufacturons et importons les meilleurs "VINAIGRES."

Nous faisons une spécialité du vinaigre "English Malt", importation et embouteillage.

THE LION VINEGAR CO., LIMITED

Importateurs et embouteilleurs de vinaigres de Malt anglais purs.

661 rue Drolet, - - - - MONTREAL.

LE BLEU OCEAN

ne peut endommager les toiles, les dentelles et les rideaux les plus fins, de même que les tissus les plus délicats. Dans votre intérêt et dans celui de votre clientèle

Ayez toujours en stock du

BLEU OCEAN

EN CARRES et en SACS

Echantillon sur demande.

HARGREAVES (CANADA) LTD
26 Wellington St. W.
TORONTO

HALIFAX - WINNIPEG - VANCOUVER

BISCUITS

Nous sommes en position de fournir au commerce un superbe choix de biscuits appropriés pour toutes les occasions.

Depuis nombre d'années, nous fabriquons des biscuits et nous nous sommes fait une réputation pour la fabrication de **produits de qualité.**

Nous ne cherchons pas à fabriquer nos produits à meilleur marché. Nous n'employons que des ingrédients de première qualité et nous apportons le plus grand soin à notre fabrication, de sorte que nous pouvons affirmer que nos produits

donnent une satisfaction plus qu'ordinaire.

Nous attirons spécialement votre attention sur nos biscuits: **Arrowroot, Cadet, Dainty English Tea, Graham, Wafers, Graham Sandwich, Cream Sandwich assortis, Rice Cake, Sultana.**

Aussi un joli choix de

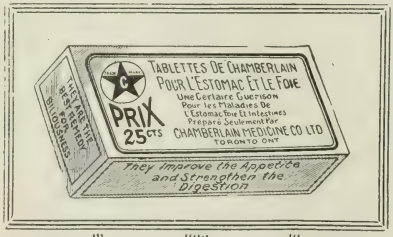
Pâte de Guimauve, Sandwich et lignes de confitures.

Nous sollicitons une commande d'essai, et nous sommes certains que vous serez satisfait de nos produits. Nous fabriquons le fameux Chocolat **"Bordo"** ainsi que plusieurs autres lignes de BONBONS.

Confiez-nous vos commandes et demandez des renseignements sur nos lignes. Nous y apporterons la plus grande attention possible.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (4)
MONTREAL



Une ligne accessoire profitable

Les Remèdes de Famille CHAMBERLAIN

Faites une commande d'essai de ces remèdes populaires recommandables et encaissez des bénéfices appréciables sur **Chamberlain.**

Il y a toujours une demande pour les remèdes efficaces, dignes de confiance, et vous trouverez que tous les remèdes Chamberlain ont une vente active et satisfaisante.

Il y a un grand nombre de ces remèdes parfaits que vous aurez intérêt à prendre en stock pour l'été et l'automne. Pourquoi ne pas nous écrire pour nous demander notre liste de prix?

GARANTIS EXEMPTS DE PRODUITS NUISIBLES.

Chamberlain Medicine Co., Limited

TORONTO.

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Pourquoi l'étampe N. D. G. vous aide à vendre du raisin

Vous savez par expérience que vos clients ont plus confiance aux marchandises portant une marque de fabrique. C'est la même chose pour le raisin. Vos clients savent que les raisins de la Péninsule Niagara portant l'étampe des Producteurs du District de Niagara sont de meilleure qualité que le raisin ordinaire. C'est pour cela qu'avec les Raisins N. D. G. vos ventes et vos profits sont toujours plus considérables.

Les variétés Blue Worden des raisins N. D. G. actuellement sur le marché sont les plus belles qui soient venues de ce fameux district depuis plusieurs années.

NIAGARA DISTRICT GRAPE GROWERS, LIMITED

ST. CATHARINES, Ontario

Nous nous ferons un plaisir d'envoyer aux marchands qui vendent les raisins N. D. G. une brochurette donnant une liste des nombreuses choses intéressantes que l'on peut faire avec du raisin. Cette brochurette distribuée parmi votre clientèle est une véritable aide des ventes. Ecrivez pour en avoir un lot.





Pas De Fausse Honte!

Il n'est pas d'homme dont les connaissances soient universelles — Celui qui prétend tout savoir est un peu comme le remède qui peut guérir tous les maux: un "FAKE".

Il y a à peine un homme d'affaires sur mille qui connaisse suffisamment la publicité pour pouvoir préparer lui-même le texte de ses catalogues, dépliants, circulaires, etc. Pourquoi vous fatiguer les méninges à préparer des imprimés d'annonces qui, au mieux, ne seront que médiocres, lorsque nous avons, à votre disposition, tout un personnel de techniciens de publicité qui vous prépareront un texte original, une disposition soignée et qui surveilleront, dans nos propres ateliers, la composition typographique et l'impression de vos

CATALOGUES, FORMULES DE COMPTE
CIRCULAIRES, RELEVES DE COMPTE
ENVELOPPES, ENTETES DE LETTRES
DEPLIANTS, LIVRES DE COMPTE, etc.

Il suffit de jeter quelques notes sur un bout de papier et nous l'adresser — nous ferons le reste.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DES MARCHANDS LIMITEE

198 Rue Notre-Dame Est, Montréal.


Bonne Vieille Bière
LA LUNE ÉCLIPSE
LE SOLEIL
RIEN N'ÉCLIPSE
Dow
DE
PARFAITE MATURITÉ
PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 22 septembre 1922** **Vol. XXXV—No 38**

La Perception des Créances en Souffrance

Quand doit-on commencer la perception des comptes en souffrance? Quel est le meilleur temps pour cette opération, souvent des plus délicates?

La meilleure réponse à cette question tant discutée serait la suivante: Le meilleur temps pour commencer la perception des comptes, est avant l'occurrence de la dette. Ceci vous semble étrange? Nous nous expliquons.

Si Durand se présente chez vous, et vous demande crédit, vous ne lui donnez pas de crédit, et vous ne le lui refusez pas non plus. Car, si vous lui donnez crédit, il est bien entendu que vous bornez ce crédit à un certain montant dépendant de divers facteurs que vous avez l'intention d'étudier et de considérer. Puis, si vous êtes de ceux qui savent diriger habilement votre service de crédit, vous lui expliquez les règlements qu'il doit observer avant de l'obtenir. Vous lui dites que vous envoyez une facture mensuelle, et, règle générale, qu'elle doit être acquittée dans les dix jours de sa réception. S'il consent à observer les règlements que vous lui faites, vous lui donnez crédit, tout en fixant mentalement le maximum auquel il aura droit.

Arrive le dixième jour du délai, et Durand oublie parfaitement de solder son compte. Mais c'est un bon client, et vous ne voulez pas le froisser, moins encore le perdre. Et voici le grand obstacle, voici le temps où ce compte subit les premières attaques d'une affection qui peut devenir fatale. Si le créancier craint d'aviser le débiteur, celui-ci souffre automatiquement d'une sorte de nonchalance morale, et se persuade que s'il a réussi à laisser s'écouler un mois, il réussira aussi bien à en laisser passer un autre. Il néglige le créancier indulgent, et ne règle que les plus acharnés, et il continue d'acheter jusqu'au jour où la honte et la crainte lui suggèrent d'aller commencer un compte ailleurs, où il sera mieux considéré.

Qu'est-ce que le créancier a gagné par son amabilité? Le compte est plus considérable, il s'est rapproché de la prescription, le client est perdu, et il sera de plus en plus difficile d'opérer la perception.

Qu'aurait-il dû faire?

Il aurait dû tenir la parole qu'il a donnée au débiteur, et forcer ce débiteur à tenir la parole qu'il a reçue de lui. Il aurait dû lui écrire: M. Durand, ci-joint facture. Vous ne nous avez pas payé comme vous nous l'aviez promis. S'il ne s'agit que d'un oubli, veuillez régler au plus tôt...

Et si, une quinzaine plus tard, la rentrée s'est fait attendre, il aurait dû se convaincre qu'il ne s'agissait pas d'oubli, mais bien de négligence. C'est alors que la deuxième lettre est indiquée, un peu plus sèche, un peu plus froide, et rappelant délibérément les promesses de la convention initiale.

C'est alors que le client, s'il est véritablement un honnête homme, se rendra chez vous et payera ou réglera en partie. Diplomatie et tact doivent alors être le mot

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

le meilleur tabac à chiquer au monde

d'ordre. Il n'est pas de règle générale, et c'est à chaque commerçant de sonder son client et de peser les arguments qu'il apporte.

Généralement, son billet sera acceptable et pourra être escompté. S'il a subi des revers, l'on peut arranger une série de versements partiels échelonnés. Cette dernière méthode crée généralement de bons clients, et il serait de mauvais goût de lui faire sentir sa position d'infériorité temporaire. La plus grande cordialité n'est pas à négliger...

Il suffit de mettre en pratique ces quelques conseils, pour voir disparaître à la longue, la liste des mauvaises dettes et s'allonger celle des bons clients. Ceux-là qui disparaîtront ne valaient pas la peine d'être conservés. Tout homme raisonnable ne saurait être froissé par des méthodes purement *d'affaires* et qu'adoucissent le tact et le doigté.

Pas plus que la banque, la maison de commerce ne doit hésiter à rappeler à ses clients les créances en souffrance.

PUBLICITE IMPERSONNELLE

La fonction de la publicité est incontestablement de porter à la connaissance du public — ou d'une partie du public,—un fait, la plupart du temps positif, mais aussi parfois négatif.

La publicité positive est celle engageant *à faire* acheter tel produit: voyagez dans tel pays; assurez-vous à telle compagnie, etc. La publicité négative engage *de ne pas faire.*

Elle a été fort employée pendant la guerre, surtout en Angleterre où l'on connaît la force de la publicité, pour recommander de *ne pas* manger plus de pain que cela n'était nécessaire; de *ne pas* consommer plus de charbon que l'indispensable, etc.

Le succès de cette dernière forme de publicité a prouvé que, par l'annonce, il est possible d'obtenir un résultat pour un appel plus indéterminé que ne l'est la publicité courante et, au fait, je m'étonne du peu d'usage que font les associations commerciales de cette façon puissante de défendre les intérêts de leurs membres.

Je pourrais invoquer une longue série d'exemples à ce sujet, mais je me contenterai d'examiner de près deux campagnes, bien déterminées.

* * *

En 1920, l'Association des Editeurs d'Australie, de commun accord avec les libraires australiens, consacrèrent une somme de £2,500 (environ Frs 125,000) pour recommander au public de donner *des livres* comme présent de Noël et de nouvel An.

L'appel était strictement impersonnel: il ne mentionnait le nom d'aucun livre, éditeur ni marchand. La publicité des deux groupes devait bénéficier à tous leurs membres, qui, d'ailleurs, en payaient les frais.

Il n'en est pas moins vrai que la vente de livres, qui était restée en dessous du niveau d'avant-guerre pour les années 1918 et 1919, atteignit, en 1920, un chiffre dépassant les meilleures années d'avant-guerre.

J'apprends que l'Association des Editeurs et la Fédération des Libraires ont l'intention de doubler leur budget de publicité pour l'hiver 1921.

Le contraire m'aurait étonné

* * *

Une publicité d'un genre similaire est celle entreprise depuis peu par la Scottish Wollen Trade Mark Association, une association groupant un grand nombre de fabricants de tissus et employant une marque de fabrique commune.

Cette Association parvint, grâce à une publicité active, à triompher du préjudice existant contre le drap "tweed". Ce drap était réputé "peu habillé" et réservé pour les voyages ou pour les sports. Maintenant, les plus riches financiers de la City ne craignent pas de l'arborer.

Une première campagne coûta £24,000 (environ Frs 1,200,000) et le succès fut tel qu'après six mois, un nouveau budget de £27,000 (environ Frs 1,350,000) fut voté par les membres de l'Association.

* * *

En dehors de ces deux cas, il me faut encore signaler la publicité que ne manquent pas de faire les grévistes et les patrons, en cas d'une grève sérieuse, exposant chacun leur point de vue.

L'opinion publique est un facteur important en cas de désaccord ouvrier, et chaque parti essait de justifier son point de vue.

Lors de la grève des mineurs, le Gouvernement anglais fit connaître son point de vue non seulement par l'affichage d'un discours de Lloyd George, mais en insérant celui-ci dans les principaux journaux, au tarif ordinaire de la publicité.

(*La Publicité.*)

MAXIMES

Vous savez vendre, si vous savez annoncer.

Tout ce qui mérite d'être vendu demande à être annoncé.

Pour commencer à vendre, il faut commencer à annoncer.

On n'essayerait plus la publicité depuis longtemps, si la publicité était une chose à essayer.

Aidez le hasard avec quelques annonces.

Plus vous limiterez votre publicité, plus vous limiterez votre clientèle.

Vous pouvez gagner davantage en composant une annonce que Kipling en composant un poème.

Ce qui mérite d'être annoncé, mérite d'être acheté.

Vous croyez à la publicité, si vous croyez à votre affaire.

DISPARITION D'UN GRAND CANADIEN

Par la mort de M. R.-B. Angus, le Canada perd un de ses plus vieux citoyens, et en même temps l'un de ceux qui ont le plus fait pour son expansion économique. M. R.-B. Angus était l'un des rares survivants de cette phalange de pionniers qui travaillèrent si énergiquement au développement du pays dans la deuxième partie du siècle dernier, et qui le dotèrent de vastes systèmes de transport en dépit des obstacles qui paraissaient alors insurmontables. Autrefois associé aux Donald Smith, Ross, Van Horne, Mount Stephen, Sandford, Fleming, etc., il les suit aujourd'hui dans la tombe en apportant les regrets de tous ceux qui le connurent ou qui profitèrent de ses services.

M. R.-B. Angus naquit à Bathgate, en Ecosse, en 1831, et vint en Canada en 1857. Il entra alors au service de la Banque de Montréal comme comptable, au salaire de $600 par an, dit-on. Il ne tarda pas à prouver ses talents, et au bout de trois ans, il était devenu comptable en chef de l'établissement. En 1862, il fut envoyé à Chicago pour prendre la direction de la succursale de la Banque de Montréal en cet endroit. Il fut, un peu plus tard, transféré à New-York et ensuite ramené à Montréal en 1864, pour y occuper le poste de gérant. En 1869, il était gérant-général de la Banque.

En 1879 cependant, M. Angus entra dans une sphère nouvelle d'activité. C'était à l'époque où la construction des chemins de fer battait son plein sur le continent. Un groupe d'hommes d'affaires de la métropole avant acquis d'importants intérêts dans le *St. Paul, Minneapolis & Manitoba Ry.*, il fut chargé de les représenter dans l'administration de cette ligne de chemins de fer, et de ce fait en devint le gérant. C'est aussi cette année-là qu'il fut fait directeur de la Banque de Montréal, poste qu'il occupa ensuite jusqu'à sa mort. Il fut aussi président de la puissante institution de 1910 à 1914, alors que Sir Vincent Meredith le remplaça à ce poste de haute responsabilité.

La part prise par M. R.-B. Angus dans l'organisation et le développement de la Compagnie du Pacifique-Canadien est aujourd'hui passée à l'histoire. Dès le début, il fut en effet l'un des plus ardents supporteurs du projet de relier les deux grandes parties du pays par une voie ferrée, et durant la période la plus critique de la construction, il ne cessa d'avoir la plus grande confiance dans le projet, se prodiguant et mettant toutes les ressources dont il pouvait disposer pour sa réussite. Il fut l'un des ouvriers de la première heure dans cette gigantesque entreprise, qui devait plus tard devenir la plus parfaite du genre dans le monde entier. Aussi durant toute sa vie se tint-il en contact intime avec la puissante organisation de transport, dont il fut l'un des directeurs jusqu'à sa mort. M. Angus avait encore des intérêts dans une foule de compagnies et la somme de travail qu'il donnait chaque jour était considérable. Lorsqu'à l'âge de 80 ans il fut nommé président de la Banque de Montréal, succédant à Sir George Drummond, il se mit activement à la tâche et sut se montrer à la hauteur de la situation.

Malgré ses devoirs multiples, il ne négligea jamais ses obligations sociales. Il était membre de plusieurs clubs, dont le Mount-Royal, le St. James, le Forest and Stream, le Dorval, le Montreal and Rideau, le Royal St.-Lawrence Yacht Club, l'Ottawa, le Toronto et le Manitoba Club. Il appartenait à la religion presbytérienne. En 1854, il épousa Miss Mary Daniels, morte en 1912, dont il eut neuf enfants. Sept lui survivent, ce sont D. Forbes Angus, W.-F. Angus, D.-J. Angus, Mmes R. McD. Paterson, W.-W. Chipman, C.-F. Martin et Chs Meredith, tous de Montréal.

M. Angus était un voyageur émérite. En 1914, il fit le tour du monde alors qu'il était dans sa quatre-vingt-troisième année. Il était aussi un philanthrope sincère et désintéressé. Il aida généreusement de ses deniers l'hôpital Royal Victoria de Montréal, dont il fut même le président durant un certain temps.

Le 28 mai 1921, jour de son anniversaire de naissance, M. R.-B. Angus était en voyage en Angleterre, et c'est là qu'il reçut de toutes parts les messages de félicitations de ses nombreux amis. Le 28 mai dernier, il se trouvait à sa résidence d'été de Senneville, près Montréal, et il recevait en ce jour plusieurs intimes, dont Lord Shaughnessy. Il parut en public pour la dernière fois lorsqu'il assista le 28 avril dernier, au dévoilement de la statue érigée dans la rotonde de la gare Windsor à la mémoire des employés du Pacifique Canadien, tombés durant la grande guerre.

Le défunt habitait sur la rue Drummond, dans une des plus luxueuses maisons du quartier résidentiel élégant de Montréal.

FAITS-COURANTS

Le Canada a exporté pour $34,000,000 de marchandises aux Etats-Unis durant le mois de juillet. C'est une augmentation de $10,000,000 en comparaison du mois correspondant de l'an dernier, d'après les statistiques publiées aujourd'hui par le département du commerce. Les exportations des Etats-Unis au Canada durant le même mois sont évaluées à $50,000,000, soit une diminution de $2,000,000 en comparaison de juillet 1921.

* * *

Le ministre de l'Agriculture, M. Motherwell, s'est assuré les services de M. W.-A. Dryden, spécialiste, qui est actuellement dans l'Amérique du Sud pour nouer avec ces pays des relations plus intimes avec le Canada.

Le but principal assigné à M. Dryden est de vendre là des animaux de race pure venant du Canada.

* * *

Les premiers cours industriels qui seront établis en vertu de la loi adoptée durant la dernière session de la Législature le seront à La Tuque. Le gouvernement vient de répondre favorablement à une requête qui lui a été présentée à ce sujet par cette municipalité.

* * *

L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, vient d'adresser à M. J.-A. Smith, du journal *L'Indépendant* de New-Bedford, Mass., et promoteur d'un congrès de Franco-américains et de Canadiens-français, une lettre dans laquelle il applaudit au projet de ce congrès.

* * *

La production de l'or en Ontario pendant la première moitié de 1922 accuse une augmentation marquée sur toute autre période semblable et promet un rendement excédant $20,000,000 pour toute l'année en comparaison de $14,624,085 en 1921, d'après les rapports reçus par le département des mines ontarien.

La production de l'argent accuse une augmentation sur la période correspondante de 1921. La moyenne du prix de New-York pour la période était de 67.34 cents l'once en comparaison de 59.9 cents en 1919 et $1.17 en 1920.

* * *

L'exposition nationale canadienne de Toronto a été close après avoir établi un record. En effet, en treize jours 1,372,500 personnes ont payé pour être admises sur le terrain de l'exposition.

* * *

Une foule d'agriculteurs expérimentés venant de Hollande viendra bientôt au Canada si l'on en croit une entrevue que le baron J.-C.-C. Sandberg a eue avec l'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur et d'autres membres du gouvernement. Le baron Sandberg est venu à Ottawa représenter le gouvernement de Hollande qui est à préparer l'envoi au Canada de plusieurs agriculteurs et fermiers accompagnés de leur famille.

LA NOMINATION DES COMMISSAIRES DE COMMERCE

Les méthodes de la Commission du Service Civil dans le service de Renseignements du Commerce du Canada, ont été le sujet d'une vive discussion lors de la récente assemblée d'ouverture du nouveau terme de la Chambre de Commerce.

M. Henri Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes-Etudes, et M. Léon Trépanier, en particulier, ont analysé de façon critique son administration et ses méthodes de recrutement qu'ils ont déclarées inefficaces.

M. Laureys a déjà fait à maintes reprises des représentations à ce sujet à la Commission du Service Civil dont les réponses furent favorables, mais qui, néanmoins, n'apporta, paraît-il, pas d'amélioration à ses agissements. M. Laureys a indiqué dans son discours qu'il n'y avait qu'un seul Canadien-français sur vingt-deux commissaires du Commerce Canadien.

M. Alfred Lambert a prononcé quelques paroles dans lesquelles il suggéra qu'il était temps pour les nôtres de se présenter comme candidats à ces positions.

Ce qui fut critiqué le plus sérieusement lors de cette assemblée est un système uniforme de recrutement qui met toutes les positions sur le même pied. Il n'y a pas de différence entre les épreuves imposées, par exemple, à un facteur et celles que doit subir un Commissaire du Commerce. Ce dernier, pourtant, doit avoir des connaissances théoriques toutes spéciales qui lui permettraient de briller dans le service où il entre...

LE NOUVEL EMPRUNT

Les rapports reçus jusqu'à date au Ministère des Finances indiquent un accueil favorable et très général des propositions de conversion des bons de la Victoire de 1922 en nouveaux bons portant intérêt à 5½ pour cent et courant durant une autre période de cinq ou dix ans, tel que désiré. Un grand nombre de détenteurs de bons voudraient prendre beaucoup de nouveaux bons en outre de ceux qu'ils possèdent de l'émission écoulée; mais cela n'est pas permis, car maintenant l'on ne demande pas de nouvelles souscriptions en espèces. Naturellement, ces personnes peuvent augmenter la quantité de leurs bons de 1922 en en achetant d'autres sur le marché, ou de détenteurs qui désirent vendre les leurs, et ensuite les échanger pour des nouveaux. L'on sait parfaitement que cela se fait actuellement.

Les détenteurs de bons de la Victoire de 1922 qui ont décidé d'échanger leurs bons échus pour des nouveaux bons, portant intérêt au même taux, conformément aux propositions faites par le Ministre des Finances, et qui sont actuellement publiées, feraient bien de déposer leurs bons immédiatement. Lorsque les bons ont été émis en 1917, l'échéance de 1922 était la favorite des petits capitalistes dont la plupart achetaient des bons pour la première fois.

En conséquence, il y a des milliers et des milliers de détenteurs, et l'on aiderait beaucoup aux banques et au Ministère des Finances en faisant rapidement la conversion; les détenteurs eux-mêmes trouveraient cela plus commode aussi s'ils déposaient leurs bons dans les banques aussitôt que possible.

Un des moyens adoptés par le Ministère des Finances afin de porter la proposition de conversion des bons, qui est actuellement annoncée d'une manière générale, à la connaissance des détenteurs des bons de la Victoire de 1922, fut d'envoyer par la poste, aux porteurs de bons enregistrés, une copie de la proposition du Ministre.

Elle fut expédiée à plus de 100,000 détenteurs de bons. L'on ne demandait pas de réponse et tous ceux qui désirent continuer leur placement n'ont qu'à déposer leurs bons à une succursale de banque indiquant l'échéance qu'ils désirent pour les nouveaux bons, et obtenir un reçu sur la formule officielle pourvue à cet effet. Néanmoins, l'on a reçu beaucoup de réponses. "Tout a été tellement satisfaisant que je voudrais continuer le placement," écrit un détenteur de bons et l'on a reçu beaucoup de lettres écrites dans le même sens et venant de personnes ayant acheté des bons pour la première fois en 1917.

Au point de vue strictement financier, l'offre du Mi-

nistre des Finances d'émettre des nouveaux bons à 5½ pour cent échéant à cinq ou dix ans, selon le désir de l'acquéreur, en échange des bons de l'émission de 1922, est très attrayante. En commentant les avantages de la conversion le *Financial Times* dit:

"Les détenteurs de ces bons ont jusqu'au 20 septembre pour décider ce qu'ils doivent faire. D'après ce que l'on voit, il semble qu'une très grande proportion des détenteurs de bons seront disposés à accepter la nouvelle émission plutôt qu'un remboursement en espèces. L'on doit naturellement s'attendre à cela en vue de la rareté de bons de classe supérieure actuellement offerte sur le marché. En même temps, il semblerait qu'il y a actuellement une très grande quantité de fonds qui attendent un placement de sorte que, il est indubitable que le plan de conversion ne doit pas être perdu de vue, car un revenu de 5½ pour cent sur un aussi beau nantissement, sera bientôt une chose du passé."

En commentant sur les propositions du Ministre des Finances pour la conversion des bons de la Victoire de 1922 en nouveaux bons portant le même taux d'intérêt et à échéance de cinq ou dix ans, selon le désir de l'acquéreur, le *Monetary Times* dit:

"Un point que ceux qui désirent placer leurs fonds ne doivent pas oublier au sujet de la nouvelle émission de bons du Gouvernement du Dominion est que le temps approche rapidement où les bons placements seront rares au lieu d'être abondants. Jusqu'à la présente année, depuis le commencement de la guerre le marché de placement a été un marché d'acheteurs, les taux d'intérêt étant élevés et l'argent rare. En regardant en arrière à une époque se reportant à plusieurs années avant la guerre, ceux qui désirent placer leurs fonds se rappelleront que c'était alors tout un problème de trouver des placements raisonnablement bons et rapportant 5½ pour cent, ou même 5 pour cent.

"L'occasion de placer en bons de dix ans à 5½ pour cent est par conséquent très bonne. L'emprunt aura certainement un grand succès, et les prix des bons, si l'on en juge par les apparences, monteront." L'offre du Ministre est ouverte jusqu'au 30 septembre, voir l'annonce officielle pour les détails.

Le Ministre des finances offre, à des conditions très attrayantes, d'échanger les bons de la Victoire échéant le 1er décembre 1922, pour des nouveaux bons, portant le même taux d'intérêt et courant pour une autre période de cinq ou dix ans. A titre d'encouragement un boni égal à un mois complet d'intérêt est accordé à ceux qui accepteront l'offre qui est ouverte jusqu'au 30 septembre.

Les propositions du Ministre nous reportent aux jours effrayants de la guerre, en 1917, lorsque ces bons ont été émis pour la première fois. Sous l'impétuosité de l'appel patriotique et la campagne intensive faite par l'organisation du premier emprunt de la Victoire le résultat eut un succès que les plus optimistes n'auraient jamais osé espérer. Littéralement parlant des centaines de mille de Canadiens placèrent pour la première fois, leurs fonds en bons de l'Etat — résultat d'une importance formidable pour le pays ainsi que pour ceux qui plaçaient leur argent. Des épargnes accumulées furent placées et le surplus des gains de beaucoup de mois à venir fut promis donnant la réponse pratique à l'appel "Epargne et Sers" fait par le Ministre des finances d'alors.

L'échéance de 1922 fut favorisée d'une manière particulière par les petits capitalistes et ainsi qu'il fut alors important pour le Canada qu'ils eussent souscrit en premier lieu, il est également à désirer actuellement, au point de vue national et au point de vue personnel, que leur placement continue. Il serait certainement regrettable si un nombre considérable de détenteurs de bons achetés dans ces circonstances n'acceptaient pas l'offre du Ministre en vue d'employer leur argent reçu à l'échéance, pour des placements moins sûrs ou pour des dépenses inutiles.

L'argent est en sûreté quand il est placé en valeurs du Dominion et l'intérêt est certain et profitable. Le Ministre fait une concession généreuse aux personnes du pays, car une forte quantité de bons du Dominion a été émise à New-York en avril dernier, à 5 pour cent.

On espère, et on est certain qu'une grande quantité des personnes qui avaient placé des petites sommes en achetant des bons pour la première fois en 1917 renouvelleront leur placement.

ORDRE ET PROPRETE

Nous lisons dans l'excellente *Revue de la Confection et de la Nouveauté* les lignes qui suivent:—

"Nous savons déjà que l'étalage a pris une grande extension. Il y a donc, de ce fait, beaucoup d'étalagistes.

Il y en a de bons, de très bons; pas mal sont des artistes; il y a aussi les jeunes, les débutants, et c'est à ces derniers surtout que j'adresse cet article. S'ils veulent bien me suivre dans ces lignes, je vais tâcher de leur montrer des détails glanés dans des vitrines. Ces détails, si petits soient-ils, s'ils sont négligés, sont préjudiciables au plus haut point à vos étalages; veillez-y, cela est très important.

La propreté est essentielle; la poussière, surtout, fait très mauvais effet sur les marchandises étalées. Je n'aime pas voir les cols, manchettes et cravates des mannequins, crasseux ou jaunis, cela ne fait guère ressortir le chic des vêtements.

Avez-vous des mannequins à tête et mains de cire? Ils seront bien si vous les avez intacts. Mais, attention aux doigts! ces derniers, brisés, feront mauvais effet dans la vitrine.

Veillez bien à l'entretien de votre matériel d'étalage; les supports et accessoires, tout ce qui est cuivre ou nickel, devra toujours être bien astiqué. Les étiquettes doivent être rangées soigneusement afin de les avoir bien propres.

La lumière aussi joue un grand rôle: tâchez d'en avoir beaucoup dans vos étalages, qu'elle soit claire, transparente, et, pour terminer, ayez les glaces des devantures toujours bien lavées.

Ce sont là des détails qu'il ne faut pas négliger."

LES STOCKS DE GRAIN AU CANADA

Le Bureau Fédéral de la Statistique s'étant enquis des stocks de grain au Canada, au 31 août 1922, date à laquelle se termine l'année de récoltes, fait connaître les résultats de son investigation, comparativement à 1921: *Blé*: 19,462,664 boisseaux au lieu de 13,727,088 boisseaux en 1921; *avoine* 15,740,329 boisseaux contre 43,960,349 boisseaux; *orge* 2,193,428 boisseaux, au lieu de 3,840,439; *seigle* 2,606,575 boisseaux, au lieu de 830,550 boisseaux; et *lin* 310,690 boisseaux au lieu de 1,803,998 boisseaux. Ces stocks sont constitués de la manière suivante: *Blé* : dans les mains des fermiers 2,360,300 boisseaux, dans les élévateurs 11,024,337 boisseaux; en transit par rails 4,578,027 boisseaux et dans les minoteries 1,500,000 boisseaux. *Avoine* : dans les mains des fermiers 11,613,000 boisseaux; dans les élévateurs 3,422,377 boisseaux; en transit par rail 334,471 boisseaux et dans les minoteries 370,481 boisseaux. *Orge* : dans les mains des fermiers 645,200 boisseaux, dans les élévateurs 1,265,267 boisseaux, en transit par rail 253,499 boisseaux et dans les minoteries 29,462 boisseaux. *Seigle* : dans les mains des fermiers 78,500 boisseaux; dans les élévateurs 1,549,969 boisseaux; en transit par rail 975,593 et dans les minoteries 2,513 boisseaux, *Lin* : dans les mains des fermiers 6,300 boisseaux; dans les élévateurs 295,028 boisseaux; en transit par rail 9,354 boisseaux. La proportion des céréales se trouvant entre les mains des fermiers est estimée d'après les rapports des correspondants agricoles; quant aux autres données elles sont recueillies par la section du Commerce intérieur du Bureau.

NOUVEAUX PARCS NATIONAUX POUR LA PRESERVATION DES ANIMAUX SAUVAGES

Trois nouvelles étendues ont été récemment constituées en parcs nationaux, en vue de préserver des espèces rares d'animaux sauvages. Ce sont les parcs Nemiskam et Wawaskesy, dans l'Alberta sud, et le parc Menissawak dans la Saskatchewan. Ces étendues, qui représentent une superficie totale de 58.5 milles carrés, ont été réservées en vue de la préservation d'une des plus intéressantes espèces du Canada, l'antilope, seul représentant d'une famille spéciale des ongulés, ou animaux à sabots, que l'on ne rencontre plus, aujourd'hui, que dans l'Alberta et la Saskatchewan et dans quelques parties des Etats-Unis.

Depuis quelques années, la diminution rapide du nombre des antilopes cause beaucoup d'inquiétude à ceux qu'intéresse la conservation des animaux sauvages. A moins que la protection au moyen de refuges ne soit un succès, l'extinction de cette espèce n'est qu'une question de quelques années. L'antilope a disparu du Manitoba depuis quelque temps déjà, et le chef des gardes-chasse de la Saskatchewan estime qu'il n'en reste plus aujourd'hui que 250 individus dans cette province, tandis que le chef des garde-chasse de l'Alberta évalue à 1,000 le nombre de ces animaux qu'il y a dans sa province.

Pendant plusieurs années, le Service des Parcs nationaux a tenté d'élever l'antilope en capturant des sujets et en les plaçant dans les parcs à bisons des prairies, mais la capture causait aux animaux une telle frayeur que les essais n'obtinrent aucun succès. Après des échecs répétés, on décida d'essayer la méthode d'enclore un troupeau dans une étendue où il se trouverait déjà. Le parc Nemiskam, établi à la suite de la première expérimentation, représente l'essai le mieux réussi jusqu'à présent d'élevage d'antilopes en captivité. A la fin de l'hiver de 1915, on rapporta qu'un troupeau d'antilopes était en danger de périr de faim près de Foremost, Alberta sud, à cause de l'épaisse couche de neige. Des employés du Service des Parcs furent envoyés à cet endroit et, en donnant de l'alfalfa aux animaux affamés, il fut possible d'ériger une clôture autour d'eux, en sorte qu'on obtint un troupeau d'environ 50 têtes. Le troupeau contient aujourd'hui à peu près 145 bêtes et il n'y a encore eu aucun signe de maladie.

Les deux autres parcs récemment créés n'ont pas encore d'antilopes, mais on s'attend à ce qu'il soit possible de les peupler prochainement.

Le nom "Wawaskesy" est un mot de la langue crise signifiant "antilope", tandis que Menissawak veut dire "propriété commune ou nationale", expression sauvage qui se rapproche le plus de "Parc national".

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

J.-N. Gosselin, à Sainte-Sophie. — Veuillez m'indiquer des chantiers à bois de corde?

Réponse. — Voyez M. Joseph Elie, 395, rue Hibernia, et la maison *Charbonneau et Leduc*, 893, est, avenue Laurier, à Montréal.

A VENDRE OU A LOUER
à
S.-EUSTACHE

Maison d'été et terrains à bâtir, dans la plus belle partie du village; superbe grève de sable, formant pointe sur la rivière Mille-Isle, près du chemin du Grand Moulin. Pour prix et conditions, s'adresser à M. Gauthier, S.-Eustache, près du chemin du Grand Moulin.

Meunier & Frères
Manufacturiers d'eaux gaseuses.
4401 rue Souligny, - TETRAULTVILLE.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

(*Suite*)

Aux derniers jours du mois d'août, le marché de l'épicerie continuait de montrer les signes les plus encourageants, et les symptômes caractéristiques des affaires d'automne et d'hiver excitaient le plus vif optimisme. L'animation régnait, quoique les achats du détail ne fussent pas encore en pleine activité. L'on s'attendait avec certitude à une amélioration définitive et à la plus grande fermeté des cotes au cours des deux semaines suivantes.

Les cotations des raffineurs étaient plus basses, le prix basique du sucre à Montréal étant de $2.25 le cwt.

Les sirops de maïs et les mélasses étaient sans modifications.

Le marché du thé était ferme et tout indiquait qu'il resterait tel.

Le café était calme, mais ferme.

Grande animation chez les épices à marinades, et tendance à la faiblesse chez les céréales.

L'on cotait moins cher le saumon rouge en conserve, les sardines canadiennes et les petits pois.

Les fruits déhydratés étaient réduits par les maisons de gros, et l'on s'attendait à ce que les achats fussent plus favorables. Pas de changement chez les noix. Les fruits frais, les légumes, continuaient d'être de prix modeste et fort abondants, et les pommes coûtaient tout particulièrement bon marché.

A la fin de la première semaine de septembre, le marché de l'épicerie était calme, mais l'ouverture des classes, et la fin des villégiatures laissaient prévoir bonne activité. L'on pouvait noter cependant un certain manque de confiance, les achats n'étant pas ce qu'ils auraient dû être.

Le sucre était une des causes du manque d'enthousiasme. Les raffineurs cotaient ferme, mais les prix des grossistes continuaient d'être diminués, avec réduction parallèle dans le détail.

Les marchandises en conserves montraient nervosité et la directive était à la baisse.

Le marché des fruits déhydratés était incertain comme résultat de la situation orientale.

Le café ne montrait pas de modification. Les thés noirs étaient vigoureux et laissaient prévoir une certaine hausse à l'hiver. Les thés du Japon étaient fermes.

(*A suivre le 6 octobre*)

LE MARCHE DES DENREES ALIMENTAIRES ANIMALES

(*Suite et fin*)

Vers la fin d'août, le marché continuait d'être tranquille, à part la hausse maintenue du beurre. Pas de modifications chez les fromages, les oeufs, le saindoux, les viandes cuites et fumées. La demande pour ces dernières était cependant plus encourageante.

Le marché des poissons était calme et sans modifications.

Le marché des denrées animales alimentaires, en date du 31 août, était calme et inactif, et même faible dans certaines lignes. Quoique le porc vivant montrât une diminution d'un demi-sou, le porc frais était un peu plus cher.

Le bacon et les viandes fumées étaient fermes, mais les jambons cuits indiquaient faiblesse, et les changements de température en avaient diminué la demande.

Les prix du saindoux étaient sans modification.

Ici et là, l'on notait baisse chez les fromages, mais somme toute, le marché était apathique à cause de l'inactivité des exportations. Les oeufs étaient à la hausse, et leurs arrivages diminuaient. Quant au poisson, les cotes demeuraient inchangées.

Vers le 7 septembre, le marché des denrées animales alimentaires ne montrait que peu de modifications, mais une fermeté rassurante un peu partout. Les retours de la campagne laissaient prévoir une meilleure demande.

Les porcs étaient fermes et les cotations du boeuf inchangées.

Une meilleure tendance de l'exportation affermissait aussi les beurres et fromages.

Les saindoux et les viandes cuites étaient sans modification, mais les jambons fumés et les bacons avaient été réduits par plusieurs grossistes.

Les oeufs étaient fermes, mais les oeufs frais pondus laissaient prévoir une hausse. Le marché des poissons était plus animé mais sans modification.

A la mi-septembre l'activité prévue se manifestait. Les porcs vivants ne montraient pas de changement, et les cotations des viandes et jambons fumés et cuits indiquaient réduction.

Le beurre était vigoureux, allant jusque dans certains cas jusqu'à un sou de plus par livre.

(*A suivre le 6 octobre*)

LE PRIX DES POMMES DIMINUE

L'on écrivait à la fin de la deuxième semaine de septembre que "le marché des pommes est complètement bouleversé et ceux qui ont acheté à des prix moyens ou assez bons dans l'espoir de revendre plus cher trouvent aujourd'hui qu'ils ont fait une grave erreur. Les pommes d'été, comme on le sait, ne peuvent être entreposées et le résultat c'est que les arrivages fréquents bouleversent le marché. Des pommes qui ont été achetées à $1 le baril se sont vendues pour $1.

Cependant, les marchands comptent se reprendre sur les pommes d'automne et d'hiver qui, à leur dire, ne seront pas aussi nombreuses. Ces pommes se conservent et les entreposeurs pourront ainsi attendre la montée des prix.

Les belles pommes de terre se vendaient à 75c le sac; les tomates à un demi-cent la livre (environ 30 cents la grosse boîte) et les oignons $2 le sac. Les betteraves et les carottes étaient à $1 le sac.

Les pêches sont aussi assez bon marché, à 70 et 75 cents le panier, mais les fruits ne sont pas de première qualité.

NOTES PERSONNELLES

Signalons l'enregistrement récent de la confiserie montréalaise *Le Petit Paris*, ainsi que de la boulangerie *The People's Bakery*, aussi dans notre ville.

* * *

Nous apprenons avec regret le décès récent de M. Médard Paquet, boulanger à Montréal.

* * *

M. N.-P. Lambert, démissionnaire du secrétariat du Conseil d'Agriculture Canadien, sera désormais un des fonctionnaires exécutifs de la *Maple Leaf Milling Co.*

* * *

M. Dent Harrison, président de l'Association Canadienne des fabricants de pain et gâteaux, est de retour d'un bref voyage d'affaires dans l'Alberta.

* * *

Nous regrettons d'apprendre que la jolie boulangerie de M. Georges Soulières, à Aylmer, Qué., a été détruite récemment par un sinistre.

* * *

Une nouvelle épicerie en gros vient de s'établir à Amos, dans notre province. Elle portera le nom de *Saint-Onge & Cie Ltée.* Cette organisation depuis trois ans déjà s'occupe de biscuits, de tabacs, et de quelques spécialités dans l'épicerie.

* * *

MM. *C.-A. Lefebvre & Cie*, de Montréal, représentants au Canada et aux Etats-Unis des marchandises marque *Yacht Club*, viennent d'ouvrir des sous-agences dans le **Michigan et le Manitoba.**

LE VINAIGRE

Les nombreuses procédures dirigées contre les épiciers, dernièrement, pour infractions à l'Acte des Drogues et Aliments, se rapportant au vinaigre, demandent peut-être que nous donnions quelques renseignements sur ce sujet important.

Le vinaigre ne doit pas contenir moins de 3.5, ni plus de 10.5 d'acide acétique.

Le vinaigre de vin est un vinaigre résultant de la fermentation alcoolique, puis acétique, du jus de raisin.

Le vinaigre d'esprit, alcoolique, ou de grain, est un vinaigre résultant de la fermentation acide d'alcool dilué et distillé.

Le vinaigre de malt (houblon ou drèche) résulte de même de la fermentation sans distillation d'une infusion de malt à laquelle l'on a ajouté ou non d'autres céréales.

La plupart des poursuites se basaient sur la vente de vinaigre de cidre *mêlé*, que l'on nommait simplement vinaigre de cidre.

Il serait sage que les épiciers se renseignassent sur les différentes nomenclatures des vinaigres, et en fissent part à leurs clients. Ceux-ci sauront ainsi non seulement exactement ce qu'ils reçoivent, mais ils apprendront aussi à demander exactement ce qu'ils veulent, et éviteront par là des déceptions et des discussions ennuyeuses.

LES SIROPS MEDICINAUX

Voici, hélas, la saison des sirops guérisseurs des voies respiratoires. Il s'agit donc de faire un choix judicieux dans nos achats, et de donner notre confiance à des produits garantis et que recommandent plusieurs années de succès. C'est rendre service au client que de pouvoir lui affirmer l'efficacité et la supériorité des produits que vous lui offrez.

Au nombre de ces sirops recommandés, *Le Prix Courant* se plaît à attirer l'attention sur le *Nectoral*, à base de goudron et d'huile de foie de morue, pour les affections de la gorge et des poumons. Depuis vingt ans qu'il ne connaît que des succès, ce produit du docteur Hervay, préparé par *The Hervay Chemical Company*, de Saint-Basile, près Québec, est tout indiqué, de même que le sirop *Pulmo* de la même maison, comme spécifique reconnu des rhumes, toux, bronchites, affections catarrhales, et régénérateur puissant des organes respiratoires.

Un autre des produits de cette firme est depuis longtemps recommandé, comme du reste toutes les autres préparations de la maison, par la faculté médicale; c'est le *Bœuf, Vin et Fer.* La vente de ces excellents remèdes est facile, et vous assurera une clientèle toujours satisfaite.

L'INDUSTRIE ITALIENNE DES CONSERVES ALIMENTAIRES

En Italie, la fabrication des conserves alimentaires n'est arrivée que depuis une vingtaine d'années à être vraiment une grande industrie. Mais la guerre a été pour elle une occasion de grandir, et l'après-guerre lui fournit les moyens d'atteindre un développement considérable.

A l'heure présente, en effet, les conservateurs de la Péninsule sont les maîtres absolus de leur marché intérieur que les importations ne menacent en aucune manière; c'est ce que montrent les chiffres suivants, empruntés à l'*Alimentazione*, et qui caractérisent les quantités de conserves diverses, entrées en Italie au cours des sept dernières années.

	Quantité en quintaux	Valeur en lire
1913	75	4,125
1914	533	29,315
1915	140	10,500
1916	354	40,710
1917	424	84,800
1918	5	1,500
1919	37	10,175
1920	282	77,550

Ce tableau est tout à fait significatif. Il établit que, si les conserves étrangères figurent seulement pour une part infime dans la consommation du Royaume, la cause ne doit pas en être rapportée à la dépréciation de la lire, comme on le répète volontiers chez nous. En effet, en 1920, les importations étaient en quantité 3,75 fois et en valeur 18 fois plus considérables qu'elles ne l'étaient en 1913, c'est-à-dire à une époque où la lire était cotée au pair de la plupart des devises étrangères.

Quant aux exportations, le tableau suivant les caractérise :

	Quantité en quintaux	Valeur en lire
1913	467,565	32,729,550
1914	300,601	24,73r,065
1915	415,108	31,155,600
1916	p80,793	32,291,195
1917	152,902	30,580,400
1918	82,309	24,692,700
1919	314,069	86,368,975
1920	334,774	92,062,850

A la veille de la guerre, ces exportations dépassaient 150,000 quintaux; pendant les hostilités elles ont été considérablement réduites, mais depuis la paix, elles ont repris leur essor. Les marchés internationaux s'ouvrent à nouveau devant les produits de nos concurrents transalpins. Il y a là une situation économique qui doit faire réfléchir nos compatriotes, et surtout leur servir d'exemple.

(*A suivre*)

LES PRUNEAUX D'OREGON

Il nous est communiqué par la maison *L. Chaput, Fils et Cie* une étude très documentée sur l'empaquetage des pruneaux d'Orégon.

Nous y lisons ces détails intéressants que le pruneau d'Orégon est desséché à la chaleur artificielle et non pas par la chaleur du soleil, comme ceux de la Californie. Au cours de ce procédé, une pinte d'eau disparaît de chaque livre de pruneaux, puis ceux-ci, placés dans des sacs, sont transportés aux salles d'empaquetage où une machine spéciale les sépare suivant leur grosseur. Ils sont alors déversés dans un vaste réceptacle où ils demeurent en vrac jusqu'à l'opération finale.

Jusqu'à ces derniers temps, les empaqueteurs de pruneaux de l'Orégon calculaient leurs profits sur l'augmentation du poids acquise par leurs fruits au cours des opérations, grâce à l'absorption d'une proportion d'eau considérable, pendant un bain d'eau chaude plus ou moins prolongé, avant l'empaquetage. Le but déclaré de ce bain était de les nettoyer et de les stériliser, mais, néanmoins le fruit absorbait en même temps, beaucoup d'humidité.

L'Association Coopérative qui en Orégon s'occupe de la culture des pruneaux, soumet maintenant les fruits à des jets de vapeur et l'augmentation d'humidité acquise est négligeable en même temps que la stérilisation est intégrale. Ceci explique l'excellente réputation et la supériorité des produits *Mistland* offerts par la Maison *Chaput*.

LES OEUFS

Le total des importations d'oeufs dans le Royaume-Uni, pendant les six premiers mois de 1922, s'est monté à 57,875,240 douzaines, alors qu'il n'était que de 43,403,210 douzaines en 1921, au cours de la période correspondante; il n'est pas douteux que le Royaume-Uni soit le plus vaste marché de l'univers pour les oeufs. De ce total, le Danemark a fourni plus de vingt-quatre millions de douzaines, l'Egypte plus de neuf millions, et la Chine plus de cinq millions.

Il est intéressant de noter que sur ce point, les Etats-Unis ne sont pas à leur hauteur coutumière, n'ayant fourni en tout que 30,450 douzaines.

LE BEURRE EN ALASKA

Au pays du saumon "red" ou "pink" on mange aussi du beurre, mais c'est du beurre de poisson!

Il ne faut pas d'ailleurs confondre ce beurre avec les "beurres de crevettes" ou "beurres d'anchois" que débitent nos bonnes maisons d'épiceries fines ou de comestibles.

Ce beurre est appelé "olichan" parce qu'il est extrait des poissons de ce nom au moment du frai.

Il est blanc, fin, neutre et se conserve bien. Quel commerçant audacieux nous fera connaître un jour le beurre de poisson?

COMMENT FAIRE L'ESSAI DES THES

Il y a deux méthodes différentes employées par les experts en thés. En Angleterre, la dégustation buccale est inévitable, mais en Amérique, plusieurs connaisseurs déclarent que leur odorat est tellement bien développé, qu'il suffit à déterminer pour eux et la force du produit, et son parfum, et même les divers jardins où il a été cultivé.

Bien plus, il semble presque incroyable, mais il n'en est pas moins exact, que certains connaisseurs peuvent non seulement indiquer la plantation d'où provient le thé qu'ils goûtent mais même son altitude, et la saison de l'année à laquelle il a été cueilli.

Il y a quelques années, les ménagères n'hésitaient pas à exiger la dégustation chez le marchand lorsqu'elles faisaient leurs achats de thés. Certaines d'entre elles, plus difficiles, demandaient des mélanges compliqués dont quelques-uns se composaient de plus de vingt thés différents dans une même livre. Mais maintenant, la nonchalance universelle qui se révèle dans tous les actes de la vie, se retrouve aussi chez l'acheteuse de thés, et l'éclectisme a fait place à l'indifférence générale.

Il est bon de savoir cependant certaines particularités de l'apparence des thés. Le pékoe orangé est par exemple remarquable à cause de l'impression de force et de résistance qu'il offre; sa feuille est très finement roulée, et dans un mélange, il est facile de le reconnaître par cela. Le pékoe ordinaire est roulé moins hermétiquement, et présente une surface plus rude. Le pékoe de fleurs, comme son nom l'indique, ne vient pas des pétales ordinaires, mais seulement des boutons et des jeunes feuilles. Son apparence est donc, de même, révélatrice de son origine.

LE CITRON DE SICILE

La production sicilienne annuelle est d'environ huit millions de boîtes, dont chacune contient de trois cents à trois cent soixante citrons; de cette quantité, environ 20 pour cent est exporté aux Etats-Unis.

Les expéditions palermitaines ont cependant été en décroissance notable, allant d'une valeur de plus de 4 millions en 1914, de près de 8 millions en 1920 à 1 million en 1921.

Les citrons blancs sont produits et exportés de décembre à avril, et les citrons verts de mai à juillet. Le prix moyen de décembre à avril dernier était de vingt-cinq lires la boîte. En mai, le prix se haussa à trente-cinq lires pour les blancs, et soixante-cinq lires pour les verts.

Il est à noter que, quoique les expéditions se faisaient jadis sous forme de quantités indéterminées, et étaient livrées pour la distribution aux importateurs et agents américains, les exportateurs siciliens exigent maintenant des commandes définies, et ne laissent plus à leurs correspondants le soin d'écouler leurs marchandises comme auparavant.

LE SAUMON EN BOITE

De l'*Advertising World*:

Une seconde campagne destinée à stimuler la vente du saumon en boîte a été récemment entreprise et l'affiche en constitue le moyen principal. Elle mesure environ 5 pieds de long sur 3 pieds 6 pouces en hauteur et les teintes en sont: mauve pour les montagnes, jaune d'or pour le ciel et les lettres principales, bleue pour la mer; le saumon y est représenté dans sa teinte naturelle. Cette illustration sera, autant que possible reproduite avec les couleurs, sur tous les imprimés utilisés pour cette campagne.

Lorsque fut entreprise la première campagne, en avril de l'année dernière, il n'y avait, nous a-t-on dit, aucune demande de saumon et ceux qui en avaient en stock dans ce pays ne parvenaient pas à l'écouler. Le commerce ne s'y intéressait pas et de ce fait une source d'affaires rémunératrice, et normale les années précédentes, était entièrement tarie.

La campagne était générale et n'annonçait aucune marque particulière, ceci dans le but de donner une impulsion au commerce de gros et de provoquer l'écoulement à des prix rémunérateurs des stocks disponibles. Un autre but de la campagne était d'attirer l'attention des consommateurs sur cet aliment bon marché en même temps que nutritif. Les marchands de saumon disposaient de lots de 25 à 50 caisses à la fois au lieu de jeter sur le marché des colis de 10, 20 et 30 mille. La situation, au point de vue du prix était extrêmement confuse, les cotations variaient de 60 à 80 francs la caisse. Le marché était instable et même ceux qui désiraient faire affaire hésitaient à passer des contrats par crainte de baisse subite et de se trouver, de ce fait, en face de pertes sérieuses.

Bien que la seconde campagne n'ait été entreprise que depuis quelques semaines, elle dépasse toute espérance. Aujourd'hui, le marché a une belle tenue, les prix sont stables et les grossistes peuvent effectuer des achats en toute sécurité sachant que leurs stocks s'écouleront à des prix rémunérateurs. La demande, qui était nulle, s'est ravivée dans tout le pays.

La note éducative préconisée par cette campagne s'est révélée des plus profitable pour le consommateur. Alors que précédemment on ne savait presque rien sur les façons de servir cet aliment nutritif, des milliers de ménagères, dans toute l'étendue du pays, ont maintenant en

Tél. ST-LOUIS 8757

MOISE LAURIN
MARCHAND DE
Meubles, Tapis, Phonographes, Prélarts, Etc.
815 Ave Mont-Royal Est, - MONTREAL.

main une brochure donnant 63 recettes pour le préparer et l'on prévoit que loin de constituer un commerce saisonnier, le saumon sera dorénavant très demandé d'un bout à l'autre de l'année.

Les débitants qui avaient, l'an dernier, des stocks qu'ils ne parvenaient pas à vendre les ont liquidés et renouvelés plusieurs fois.

La campagne a été intelligemment entreprise et le commerce tout entier en a bénéficié au détriment d'aucun article. Ceux qui ne faisaient pas d'affaires il y a trois mois, ont maintenant de nombreuses commandes. Une situation stable et sûre a fait place à l'incertitude et au malaise et l'on considère que ce résultat est dû entièrement à la façon dont fut organisée la campagne de publicité.

LA TORREFACTION DES CAFES

La torréfaction du café consiste à opérer sur celui-ci un commencement de calcination qui le dessèche et provoque ainsi la formation d'un principe aromatique.

Si, pour obtenir un bon café, il est d'abord nécessaire de composer un judicieux mélange, l'essentiel ensuite est d'obtenir une torréfaction parfaite. Le meilleur mélange mal torréfié donnera un produit de qualité médiocre. Insuffisamment torréfié il serait dur à moudre et âcre; un peu trop, il se carboniserait et ne serait plus consommable. Dans l'un ou l'autre cas, le café perdrait donc une partie de ses qualités.

L'opération de la torréfaction exige, par conséquent, une certaine pratique, un coup d'oeil que l'on acquiert qu'à la longue, mais pour obtenir un bon résultat dans ce travail, il est indubitable qu'il faut être en possession d'un bon outil, c'est-à-dire d'un bon torréfacteur.

UNE INVENTION NAPOLEONIENNE

Il y a plus de cent ans, la France se trouvait devant le même problème alimentaire que l'Allemagne pendant cette guerre. La flotte anglaise la bloquait solidement et aucun produit alimentaire ne parvenait du dehors. Napoléon, embarrassé pour ravitailler ses armées, désirait autre chose pour elles que des produits séchés et fumés et il était d'autant plus pressé de réaliser ce désir qu'il savait que pour des millions de francs de bonne nourriture se perdait à défaut d'une méthode pour les conserver.

Il offrit donc 50,000 francs à quiconque inventerait un procédé pratique pour pouvoir conserver pendant au moins trois mois des aliments d'origine animale ou végétale. Plusieurs méthodes furent bientôt présentées à l'Empereur; elles étaient toutes basées sur la conservation des aliments bouillis dans des récipients fermés, ordinairement dans des pots en terre cuite, et elles contenaient toutes, en elles, le germe de cette nouvelle industrie de la conserve, si importante de nos jours.

LA PRODUCTION DE THE AU JAPON

La production annuelle du thé au Japon est en moyenne de 60 millions de kin environ (le kin = 9,6 kg.). On le cultive particulièrement dans le Japon central et la préfecture de Shizuoka vient en tête avec près de la moitié de la production nationale. La surface cultivée était ces dernières années de 47,000 à 49,000 hectares. Les prévisions pour la récolte de cette année ne sont pas défavorables et on peut espérer une récolte plutôt au-dessus de la moyenne.

L'exportation totale de thé japonais était, de 1915 à 1918, d'environ 30 millions de kin par an; elle a depuis sensiblement diminuée pour atteindre en 1921 12 millions de nin. Les destinataires sont surtout les Etats-Unis (quatre cinquièmes) et le Canada (un cinquième). Cette diminution considérable de l'exportation japonaise provient de ce que, ces dernières années, la qualité du thé japonais a beaucoup laissé à désirer et des prix très élevés demandés par les marchands nippons, prix élevés tout au moins en comparaison avec les prix inférieurs des thés noirs de Chine, de Java et des Indes. La diminution des tarifs de transport aux Etats-Unis pour le thé japonais n'a pas réussi à enrayer cette réduction continue de l'exportation. Le gouvernement nippon consacre à cette question son attention et a convoqué il y a quelques semaines à Tokio les représentants des syndicats de planteurs de thé pour essayer de faire prendre des décisions unanimes au sujet de l'amélioration de la qualité de ce produit. Les autorités gouvernementales se plaignent cependant de ce que les planteurs ne se soucient pas des conseils donnés par les stations officielles d'expériences.

Les prix sont environ 20% plus cher que ceux de l'année dernière. On cotait récemment à New-York en gros: Thé japonais (qualité standard) 27-28 cts par lb. Thé de Formose 18 cts. Thé de Ceylan 29 cts. Thé de Java 18-18½. Thé des Indes 18 cts.

LES EPICIERS ET LE TIMBRE SUR LES RECUS

La section des épiciers de l'Association des Marchands Détaillants s'oppose de toutes ses forces à l'apposition des timbres sur les reçus et elle demande que cette loi ne soit pas mise en vigueur avant la prochaine session, alors qu'elle pourra faire des représentations au parlement du Canada.

L'assemblée de l'Association a eu lieu sous la présidence de M. A. Sarrazin et on a d'abord reçu une députation des Pâtissiers-Confiseurs qui protestaient parce que certains boulangers vendent des gâteaux directement au public. Comme les membres de la section des épiciers n'étaient pas complètement renseignés sur la question, celle-ci a été renvoyée à la prochaine séance.

La question des timbres sur les reçus de commerce

fut ensuite débattue par plusieurs membres. M. Moïse Lapointe expliqua la question et exprima aussi le regret que le nombre de nos marchands ne fut pas plus grand à la Législature et au parlement. M. Lapointe dit que ceux qui représentent actuellement nos grandes villes ne comprennent pas assez ce que sont les intérêts des marchands détaillants. A Québec, surtout, les représentants du commerce devraient être en plus grand nombre. Il dit aussi que la loi n'est pas assez précise. Qui doit mettre le timbre sur le reçu? Le marchand en gros ou le détaillant? Quand un marchand paye une facture de $500 et y met 20 cents de timbre, doit-il encore apposer 20 autres cents de timbre sur le reçu?

M. Pierre Filion partagea cet avis et l'échevin Sansregret expliqua à son tour la question des timbres en demandant l'adoption d'une résolution pour retarder la mise en vigueur de cette loi. Il dit aussi quelques mots au sujet des marchands de charbon et de la manière dont il les a défendus au conseil de ville. Quant à lui, il affirme qu'il luttera jusqu'au bout contre l'opposition de timbres sur les reçus.

C'est pourquoi la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité:

"La section des Epiciers adopte une résolution approuvant l'attitude prise par les représentants de la province de Québec, à la conférence du Dominion en s'opposant à l'apposition des timbres sur les reçus de commerce. Elle demande que le bureau continue ses efforts afin que cette loi ne soit pas mise en vigueur le 1er janvier prochain, mais qu'un délai soit accordé jusqu'à la prochaine session alors que les marchands détaillants auront des arguments à présenter pour amener le rappel de cette loi."

M. Léandre Filion demanda qu'on suggère au gouvernement des moyens de suppléer au déficit causé par la suppression de la taxe, mais on lui répondit que cela regardait le gouvernement.

La question de la fermeture de bonne heure fut ensuite débattue. M. Sansregret demanda si l'on avait reçu une réponse à la lettre envoyée par la section au comité exécutif de la ville, touchant certains marchands qui n'observaient pas le règlement. Le secrétaire répondit qu'une communication en ce sens a été faite à la ville le 5 août, mais que la section n'a pas un accusé de réception. Depuis ce temps le règlement est enfreint à qui mieux mieux.

LES LANGUES DE BOEUF MISES EN CONSERVE

(Suite et fin)

Les langues, ainsi préparées, destinées à l'exportation sont, le salage terminé, placées dans de petits barils, ou "casques". On les emballe dans une saumure fraîche, mais de même composition et de même degré que celle qui a servi à leur préparation.

Il arrive fréquemment que la saumure dans laquelle baignent les langues devienne visqueuse. Ceci, sans aucun doute, est provoqué par certaines impuretés, notamment par du sang ou par le mucus blanchâtre secrété par les muqueuses des langues. Cette viscosité peut également provenir du "dégorgement" provoqué par l'action de la saumure sur les tissus. Pour remédier à cet inconvénient on a souvent soin de soumettre les langues, avant leur préparation, à un traitement spécial. Il consiste à les laver à l'eau bouillante, puis à les gratter soigneusement. Elles sont ensuite égouttées, puis refroidies lentement, mais complètement. On les place ensuite dans une saumure ayant été bouillie, puis refroidie. Le degré de concentration de celle-ci ne doit pas dépasser 7,5°, y compris le sel, le salpètre et le sucre. Il importe que, pendant toute la durée du salage, les températures demeurent basses, uniformes et invariables afin que ne se produisent pas des modifications chimiques de la saumure, dûes à des variations carboniques. Enfin nous dirons également, pour terminer, que le salage dépend aussi du but auquel les langues sont destinées. Il peut donc varier selon que ces pièces sont préparées pour la boucherie, pour la conserve en boîtes métalliques ou en récipents en terre, ou bien encore si elles sont destinées à l'exportation.

(*L'Industrie Française de la Conserve*)

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent particulièrement aux industries de l'alimentation:

214—*Beurre.* Crêmerie japonaise désire offre maxima de 5,000 livres par mois,—50 livres à la caisse.

375—*Chocolat.* Maison du Honduras Britannique désire agence exclusive.

377—*Craquelins au soda.* Même que ci-haut. Boîte de dix livres l'unité.

206—*Fruits secs.* Firme anversoise, fournissant la marine et d'importantes industries hollandaises, désire cotations.

210—*Produits alimentaires.* Commissionnaires de Liverpool désire représentation: farine, légumes, fruits, poissons en conserve.

Téléphone 703

J. F. Pelletier & Cie

HORLOGERS-BIJOUTIERS

Marchands de Gramophones, Records et Horlogeries.

Nous faisons toutes sortes de Réparations de Gramophones, Montres, Pendules, etc., sous le plus court délai possible.

Satisfaction Garantie.

Disques échangés à 10c.

Ressort posé garanti par écrit pour un an, nous sommes les seuls en ce genre dans toute l'île de Montréal.

Réparations de clefs et serrures.

Nous vendons aussi Huile à Machine, Poli à meuble, à cuivre et à nickel.

Spécialités: tabac en feuille, cigares, cigarettes.

242b St-Joseph, - - - LACHINE.

Confiserie -- Pâtisserie

LES GLACES

Le directeur de l'*Institut Américain de la Boulangerie-Pâtisserie,* qui a consacré toute sa vie à l'étude des valeurs alimentaires, déclarait récemment que les glaces, ou ce que l'on appelle au Canada les crèmes à la glace, sont, sans doute possible, la nourriture favorite de l'enfance. Tout enfant, normalement constitué, les préférera aux pâtés, tartes ou autres friandises. Et pourquoi, tout naturellement, les préfère-t-il? Simplement, parce que sa constitution physique, petit et merveilleux système qui ne se trompe jamais, les réclame plus que toute autre chose.

La glace est trop souvent considérée comme un élément de luxe, et qui ne doit être servie que dans les grandes occasions. Le fait qu'elle est plus délicieuse qu'un autre aliment, n'explique pas cette... réticence ménagère, d'autant plus que sa préparation est des moins compliquées, et que tout intérieur, même modeste, possède, ou devrait posséder une sorbetière.

LE SUCRE EN EUROPE

Les conditions des récoltes de sucre de betteraves en Europe se sont améliorées quelque peu depuis quelque temps par suite des pluies abondantes. On s'attend maintenant à ce que la récolte dépasse celle de l'an dernier de 500,000 à 600,000 tonnes. Les principales récoltes se feront en France et en Allemagne. Dans le premier pays, on s'attend à une augmentation de 150,000 tonnes sur l'an dernier et de 300,000 tonnes pour le deuxième. La récolte en Tcheco-Slovaquie et en Italie sera moins forte. Cela ne veut pas dire cependant que la France et l'Allemagne produiront plus de sucre qu'avant la guerre. Avant 1914, en effet, la récolte de sucre en Allemagne était de 2,700,000 tonnes. Cette année, on estime que cette récolte ne dépassera pas les 2,000,000 de tonnes.

Il faudra donc que les pays européens importent cette année encore de fortes quantités de sucre de canne. C'est pour cette raison qu'on ne croit pas que les prix du sucre baissent sensiblement en Amérique au cours des prochains mois.

LE CRAQUELIN

Le craquelin, ou biscuit sec, ou *cracker,* comme l'on s'obstine hélas! encore à dire, chez nous, constitue certes une proportion considérable du virement annuel des épiciers.

D'abord, sa vente est facile. Il ne faut que mentionner à un client qu'un nouveau craquelin est sur le marché, ou que tel autre est délicieux servi avec des fruits ou du sirop, et la vente immédiate en est presque inévitable.

L'enfant, ou les grandes personnes, sont presque sans exception friands de cette pâtisserie hygiénique; l'écolier ne saurait trouver meilleure nourriture lorsqu'il revient au foyer; la visiteuse inattendue sera satisfaite de ce complément à la tasse de thé, et même le bébé, avec modération bien entendu, fera taire ses cris si on lui présente cet intéressant jouet comestible.

L'épicier averti ne saurait mieux faire que de distribuer généreusement, aux enfants qui vont chez lui, des échantillons des divers craquelins qu'il offre à sa clientèle. Il suffit de créer un désir pour suggérer une vente...

Enfin, nous connaissons un commerçant avisé qui ne manque jamais l'occasion d'exciter chez ses clients un sentiment de sympathie et de bon vouloir. Dès qu'il apprend par la ménagère ou la bonne que tel membre d'une famille est indisposé ou retenu à sa chambre, il envoie, à titre gracieux, un élégant petit colis renfermant des craquelins de digestion facile, et les quelques sous que cela lui coûte sont généreusement remplacés au cours de l'année par les ventes importantes que son geste aimable lui a rapportées.

LES NOIX BRESILIENNES

La cueillette brésilienne dépassera cette année trente mille tonnes. C'est là un record, et l'on s'attend à ce que les expéditions soient divisées également entre l'Europe et les Etats-Unis.

Nos voisins se servent de ces noix surtout dans la confection des bonbons au chocolat, et l'Angleterre, qui, à cause de la dépression économique, avait restreint ses achats de ce produit exquis, laisse entendre qu'elle retournera cette année à ses bonnes habitudes et acquerra la quantité à laquelle elle était accoutumée.

Causeries Quaker

Notre Placement Publicitaire et Ce qu'il Signifie pour Vous



La Quaker Oats Company a actuellement un programme publicitaire comportant une dépense de plusieurs millions de dollars. Le Quaker est l'un des plus célèbres personnages du monde dans l'annonce — il est, pour ainsi dire, connu dans l'univers entier. Il est reconnu partout par les acheteurs comme le symbole de la qualité honnête et uniforme dans les céréales et de la valeur honnête et uniforme.

Il y a une demande régulière pour les produits Quaker, due à la renommée qu'ils ont gagnée — MAIS nous continuons quand même à dépenser un montant énorme d'argent en annonces pour avoir de nouveaux clients.

Nous venons de commencer notre campagne d'annonces d'automne dans les journaux de tout le Canada. Tous les importants quotidiens, pour ainsi dire, publieront nos annonces qui seront lues dans plus d'un million et quart de familles.

Ces annonces vont vous faire vendre les "Avoines Quaker" plus rapidement

Elles rendront vos ventes plus faciles — elles briseront toute résistance. Vos clientes demanderont des "Avoines Quaker". Si elles ne le font pas, il vous suffira de leur montrer "un paquet d'Avoines Quaker", et vous ferez une vente.

Et les ventes des "Avoines Quaker" se multiplient bien des fois. Toutes les clientes qui ont emporté des "Avoines Quaker" de votre magasin en ont toujours été satisfaites; l'on ne saurait dire la même chose des produits sans marque ou de qualité inférieure.

Il y a incontestablement avantage pour vous à tenir en magasin les "Avoines Quaker", à en pousser la vente, à faire connaître à votre clientèle que vous vendez les "Quaker", et à retirer tous les profits de la renommée "Quaker" et de la publicité "Quaker". Pourquoi ne pas commencer aujourd'hui?

Tous les marchands de gros au Canada peuvent remplir votre commande. Leurs prix vous laisseront un bon profit.

The Quaker Oats Company
Peterborough et Saskatoon

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 20 septembre 1922.

Le ton du marché des porcs vivants est plus faible et les prix ont enregistré une autre baisse de 25c les 100 livres. Cette baisse est attribuée à l'augmentation des offres. A ce prix réduit, la demande est stable et il se fait un bon commerce avec des ventes de lots choisis de bonne qualité à $12.25, lots mélangés à $12.00 et plus lourds de $10.50 à $11.00 les 100 livres, pesés en descendant des wagons. Il n'y a pas de changement à noter sur le marché des porcs abattus. Les prix restent à peu près stables et les affaires ne sont pas considérables. Le stock frais tué d'abattoir de la ville se vend de $18.00 à $18.50 les 100 livres.

Par suite de la température un peu plus froide que nous avons actuellement, le marché des viandes fumées est plus tranquille, la demande ne portant que sur des petits lots pour répondre aux besoins présents. Les prix n'ont pas subi de changement, mais le ton du marché est facile avec des ventes de jambons de 8 à 12 livres à 28c la livre; lourds à 26c la livre; jambons cuits plats à 47c et jambons cuits ordinaires à 45c. Le bacon à déjeuner se vend de 30c à 32c la livre.

La demande pour le saindoux ne s'améliore pas et le marché reste tranquille sans changement de prix. Les variétés raffinées canadiennes se vendent, en gros, à 17c la livre en morceaux de 1 livre; à 15c la livre en seaux de bois de 20 livres et de 14c à 14½c la livre en tierces.

Il n'y a pas d'amélioration dans la demande pour les approvisionnements du beurre et, en conséquence, le marché est très tranquille avec un ton facile. Les prix n'ont pas changé. Le meilleur crémerie est actuellement coté à 35c la livre et le bon de 33½c à 34c la livre.

Le marché du fromage reste sans changement, les affaires par câble étant encore très tranquilles; de fait, la demande de la part des importateurs anglais était plutôt indifférente, car les exportateurs dans quelques cas déclarent qu'ils n'ont pas même reçu de réponse à leurs offres, et vu l'absence des ventes sur place il est assez difficile de coter des prix sur place.

Pas de changement important à noter sur le marché local des oeufs. Le ton reste à peu près stable sous une bonne demande pour des approvisionnements pour la consommation domestique et il se fait un commerce plutôt restreint. Par suite du fait que les arrivages de bon stock récemment n'ont pas été suffisants pour répondre aux besoins du commerce, les marchés, maintenant, tirent sur leurs approvisionnements d'entrepôt frigorifique. Les oeufs strictement frais sont cotés de 40c à 42c la douzaine; les choisis de 35c à 36c et les No 1 à 30 cents.

Il n'y a pas d'amélioration à signaler sur le marché des produits de l'érable. Les prix du sucre d'érable sont fermement maintenus par suite des approvisionnements très limités pouvant être obtenus ici de la campagne, et les lots de char sont cotés à 18c la livre. La demande pour le sirop d'érable est tranquille et les prix restent sans changement, avec le No 1 coté à $1.65 le bidon; le No 2 à $1.50 et le No 3 à $1.30.

Le commerce des patates au char continue d'être plutôt tranquille, mais comme les offres ne sont pas considérables sur place, les prix restent sans changement pour les patates des Montagnes Blanches et Vertes à 80c le sac de 80 livres, ex-track. Des ventes de lots de char de variétés de Québec, sur les marchés de la ville, se font à 65c le sac de 80 livres.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 20 septembre 1922.

Porcs vivants		13.00
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis		19.50
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)		0.30
Longes (trimées)		0.28
Longes (non trimées)		0.26
Epaules (trimées)	0.21	0.22
Saucisse de porc (pure)		0.18
Saucisse de boeuf		0.11
Saucisse, la Belle Fermière		0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière		0.15
Quartiers devant		0.06
Longes		0.25
Côtes		0.18
Haut côté	0.10	0.11
Hanches		0.12
(Vaches)—		
Quartiers derrière		0.14
Quartiers devant		0.05
Longes		0.22
Côtes		0.16
Chucks		0.10
Hanches		0.11
Veaux (suivant qualité)	0.10	0.12
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps		0.20

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 20 septembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.36
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.34
	12/16	0.34
	16/20	0.24
	20/25	0.23
	25/30	0.22
	30/35 et plus	0.21
Bacon :		
Déjeuner, Maple Leaf		0.36
Déjeuner, Marque Gunns		0.30
Jambons Cottage		0.32
— Picnic		0.21
— bouillis		0.45
— rôtis		0.52
— sandwich		0.50

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.14½
Tinettes	60 —	0.15
Seaux	20 —	0.15½
Seaux	10 —	0.15½

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Seaux	5 —	0.16
Seaux	3 —	0.16
Blocs	60 —	0.16½
Blocs	30 —	0.17
Shortening Pierus :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :		
Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.40
— choisis	0.36
— No 1	0.30
— No 2	0.25

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.36	0.37
Beurre, crêmerie No 2	....	0.35
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.14
— — ambré, la lb.	0.12
— — brun la lb.	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.17	0.18
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE. LIMITEE. en date du 20 septembre 1922.

Oeufs No 2	0.28
Oeufs	0.30
Oeufs choisis	0.36
Oeufs strictement frais	0.42

BEURRE

Beurre	0.37
Beurre en pain d'une livre	0.38
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.37
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.36
Dairy, solide, 50 lbs.	0.30

FROMAGE

Double, la lb.	0.18
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée. en date du 20 septembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	37.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits	....	0.44
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb.	0.11	0.18

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO.. en date du 20 septembre 1922.

Prix payés pour les volailles vivantes:

Poule	0.20
Poulet	0.23
Dindes	0.30
Dindons	0.33
Oies	0.10
Canards domestiques	0.15
Canards du lac Brôme	0.35
Chapons	0.35

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY. en date du 20 septembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.18
Brochet	....	0.12
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.40
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon Colombie, rose	....	0.24
Maquereau	....	0.18
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.15
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	0.06	0.07
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	18.50
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	15.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	11.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.18

Huitres.

Huîtres en écailles, canad.	16.00
Huîtres en écailles, amér. brl.	16.00
Huîtres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huîtres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	6.80
2ème Patente	6.30
Forte à boulanger	6.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.10
Farine à engrais, 1ère	3.90
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.50
Son par tonne F.o.b. Montréal	21.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	23.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	30.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 20 septembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

No 2 straight	15.00	16.00
No 2 bon	15.50	17.50
Trèfle mêlé	13.50	14.00
Paille	8.50	9.00

Avoine:

No 3 C.W.	....	0.55
No 1 Feed	....	0.52½
No 2 Feed	....	0.50

Blé-d'Inde:

No 2, jaune	....	0.79
No 3, jaune	....	0.78

Orge:

No 3 C.W.	....	0.70
No 4 C.W.	....	0.68
Alimentation (d'après qualité). (Fonds canadiens)		rare

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	21.00
Gru, par char	23.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 20 septembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls. seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	....	0.70
Barils	....	0.73
Demi barils	....	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches	....	0.23
Poires de choix	....	0.26
Pommes évaporées	....	....

Pelures séchées:

Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.		2.00 3.60

Raison:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½

Muscatels:

1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.14
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.17
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.16
Dattes, vrac	....	....
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	....
Figues 2¼s, la lb.	....	....
Figues 2½s, la lb.	....	....
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	....	....
Figues Fancy Malaga. 22 lbs., la lb.	....	....

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.17
50-60s	....	0.16½
60-70s	....	0.15½
70-80s	....	0.13½
80-90s	....	0.13
90-100	....	0.12

LE SUCRE

Dominion	6.90
Atlantic extra granulé	7.25
Acadia, extra granulé	7.25
St. Lawrence, extra granulé	7.25
Glace, baril	7.45
Glace (caisses de 25 lbs.)	7.85
Glace, (caisses de 50 lbs.)	7.65
Jaune No 1	6.85
Jaune No 2	6.75
Jaune No 3	6.65
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.35
En poudre, 50s	7.55
En poudre, 25s	8.25
Cubes et dés, 100 lbs	8.95
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.05
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.25
Cubes, paquets de 2 lbs	9.25
En morceaux, Paris, barils	7.85
En morceaux, 100 lbs	7.65
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	8.05
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	9.00
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	9.75
Crystal Diamond, barils	7.85
" " boîtes, 100 lbs.	7.95
" " boîtes, 50 lbs.	8.05
" " boîtes, 25 lbs.	8.25

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	0.17	0.18
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.12	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62

Arachides rôties :

Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.10½	0.11½
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11

Arachides (peanuts) salées :

Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	....	....
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Pecans, grosses, No 2, polie	....	....
Pecans, Nouvelle-Orléans, No 2	....	....
Pecans, "Paper shell", très grosses Jumbo	....	....
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 20 septembre 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets	0.25	0.35
Patates nouvelles, Montréal, la poche	0.75	1.00
Tomates de Montréal, bte	0.50	1.25
Pommes, le quart	3.00	5.00
Oignons, la poche	....	2.00
Carottes, la poche	....	1.00
Navets, la poche	1.25	1.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18. . .	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb. . . lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb. —	0.45
Flocons avoine, 20s.	4.75
Flocons mais, caisse 3 douz., ... 2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s.	4.60
Riz puffé.	3.50
Farine, caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse . . .	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz. .	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts. .	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse . .	6.40
Blé à porridge, 20s caisse . .	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.05
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.00
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch 1s. lb. . .	0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb. .	0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Argo Corn Starch, 1s. lb. . .	0.07½
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.	0.07½
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé. . .	**2.65**
Orge perlé (sac de 98 lbs). . .	4.75
Orge mondé (98 lbs).	**3.25**
Hominy gruau, (98 lbs). . . .	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.). . . .	**2.50**
Graham, baril.	....
Oatmeal (standard granulé). .	4.00
nuél).	3.90
Avoine roulée, 90c (en vrac) .	3.45

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot.	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs..	6.00
Pour bouillir, le minot. . . .	3.50
Lima, Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot.	3.00
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité.	0.07

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 20 septembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	5.25
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	5.50
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.75
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	6.50

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique.	4.00
Cachets Mal de Tête.	1.50
Cachets Pressés.	1.50
ELIXIR de Foie de Morue. . .	7.50
Emulsion, grosses bouteilles. .	9.00
Essences Gingembre.	2.75
Eau Florides, pteites.	3.00
Eau Florides, grandes.	7.00
Liniment Blanc.	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron La grosse.	2.75 30.00
Pain Relief.	3.00
VIN Fer et Boeuf.	7.50
Vin de Quinine.	11.00
Vin St-Antoine.	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse). .	144.00
Stock Food, boite fserblanc. . .	7.50
Stock Food, en gros paquets. .	4.50
Stock Food, petits paquets . .	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch..	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch..	1.15
Onguent sabots, la douz. . . .	3.25
Paudres à vers, la douz. . . .	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 20 septembre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux . . .	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crême de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne . . .	....	0.12
Américaine (high est) .	....	0.25
Gingembre Jamaïque . .	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.35
Macis.	0.60	0.65
Epices mélangées.	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue.	....	0.32
Poivre noir.	....	0.26
Poivre blanc.	....	0.32
Poivre (Cayenne).	....	0.36
Epices à marinades . . .	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais.	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb. . .	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue. .	....	0.26
Graine de cardemome, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento). .	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 20 septembre 1922.

Grillé		La livre
Java, ...	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique.	0.39	0.47
Bogota.	0.39	0.45
Macaraibo.	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique.	....	0.24
Rio	**0.20**	**0.23**

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte . .	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé . . .	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1 . . .	0.49	0.55
Young Hyson No 2 . . .	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf.	0.28	0.34

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s. . . .	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax . . .	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s.	5.35	5.55

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins.	24.00
Surextra fins.	26.00
Très fins.	22.00
Fins.	19.00
Mi-fins.	17.50
Moyens.	16.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s. douz. . . .	....	1.75
Pommes, gal. douz. . . .	....	5.25
Blueberries, 2s.	....	2.00
Grosseilles noires, 2s douz	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz. .	3.10	3.15
Framboises, 2s.	....	3.25
Fèves, Refuges.	....	1.60
Blé-d'Inde (2s.).	1.25	1.45
Betteraves, 2 lbs.	....	....
Carottes (tranchées) 2s.	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	....
Epinards, 2s.	....	....
Epinards Can. (2s.) . . .	....	2.10

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Epinards, Californie, 2s..	....	2.30
Tomates, 2s.	....	1.35
Tomates, 2½s.	1.65	1.80
Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons.	....	....
Citrouille, gallon (douz).	....	1.70
Pois, standards	1.55	1.60
Pois early June, (douz.).	1.80	1.85
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.65
Pois, 2s., 20 oz.	....	2.12

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 20 septembre 1922.

Oranges de Californie	9.00	11.00
Ananas	6.00	6.50
Citrons de Californie	....	5.00
Canteloupes, le crate	....	5.00
Pêches canadiennes, le panier	....	1.00
Prunes, le panier	....	0.75
Poires, le panier	....	0.80
Tomates, le panier	....	0.75
Poires (Bartlett)	....	2.75
Citrons de Messine	....	3.00
Bananes	4.00	4.50
Dattes lb.	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Oranges de la Méditerranée		6.00
Pommes Wealthy, No 1	....	4.75
Pommes Wealthy, No 2	....	4.00
Alexander, No 1	....	4.50
Alexander, No 2	....	3.75
Wealthy, No 1, panier	....	1.85
Céleri de la Floride		9.00
Tomates, canadiennes, boîte		1.25
Oignons Espagnols		4.50
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Concombres de Montréal, douz.		0.20
Patates, le sac de 80 lbs.		1.25
Asperges canadiennes, panier.		2.75
Choux, la douzaine		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 65 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14
Blé-d'Inde nouveau, le sac de 10 douzaines		2.50

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once	la douz.	1.50
— — 2 —	—	2.75
— — 2½ —	—	3.00
— — 5 —	—	5.50
— — 8 —	—	9.25
— carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.35
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque Liberty	la livre	1.00
— Star	—	1.35
— Seal	—	1.50
— X	—	1.90
— XX	—	2.40
— XXX	—	3.00
— XXXX	—	3.50
— XXXXX	—	4.00
— XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40
Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.
Marque Perfection: bouteille de 6 onces, la douz. 1.50
Marque Club: bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 8 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.20
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb..	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz..	2.25

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.
F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse.	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse.	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse. . .	5.76

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45
10 boîtes	7.40
25 boîtes	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caraval:

1 boîte	3.90
5 boîtes	3.85
10 boîtes	3.80
25 boîtes	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard

Barres de 9 oz., 100 à la boîte

1 boîte	7.00
5 boîtes	6.95
10 boîtes	6.90
25 boîtes	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes	4.15
25 boîtes	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb. 0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons	3.90
25 cartons	3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz.	de	2 onces	la dz.	0.96
—	4	—	4	—	1.20
—	4	—	6	—	1.65
—	4	—	8	—	2.00
—	2	—	12	—	2.75
—	4	—	12	—	2.70
—	2	—	16	—	3.45
—	4	—	16	—	3.40
—	1	—	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½	—	5 lbs.	la dz.	15.60

Csse assortie { 2 dz. 4 oz. / 1 dz. 12 oz. / 1 dz. 16 oz. } la cse 8.50

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.

La douzaine	1.15
La grosse	13.80

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 20 septembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	2.75	3.00
Peaux d'agneau, ville	0.50	0.60
Peaux d'agneau, campagne	0.40	0.50
Peaux de boeuf ou vache,		
No 1, la lb	....	0.13
No 2, la lb	....	0.12
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb	....	0.12
Laine lavée, la lb	0.22	0.24
Laine, non lavée	0.16	0.18
Deacons	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb	0.05	0.06

Table Alphabétique des Annonces

A

Assurance Mont-Royal 48

B

Banque Molsons 46
Banque Nationale 51
Banque Provinciale du Canada 46
British Colonial Fire Ins. Co. 48
Brodeur, A. 48
Brodie & Harvie, Limited 4

C

Canadian Milk Co., Limited 4
Canadian Toledo Scale Co., Limited .... Couverture
Chamberlain Medicine Co. 8
Clark, Wm., Ltd. 6
Côté & Lapointe, Enr. 48
Couillard, Auguste 48

D

Davidson, Thos. & Co., Limited 45
Dominion Match Co., Limited . . . . . Couverture

E

Eddy, Cie E. B., Limitée 4

G

Gagnon, P. A. 48
Garand, Terroux & Cie 48

H

Hargreaves (Canada) Limited 8
Heinz, H. J. Co. 6
Hervay Chemical Co. of Canada, Ltd., 6 et Couverture
Hôtel Victoria 48

I

Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd. 13

J

Johnson, S. C. & Co., Limited 34
Jonas, Henri et Cie 7

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 38
Leslie, A. C. & Co., Limited 45
Lion Brand Vinegar 7
Lloyd Commercial 48

M

Macdonald, W. C., Reg'd. . . . . Couverture
Mathieu, Cie J. L. 7
McArthur, Alex. & Co., Ltd. 48
McCormick Mfg. Co., Ltd. 5
Montbriand, L. R. 48
Montreal Biscuit Co. 8
Ministre des Finances 9

N

National Breweries 12
Niagara District Grape Growers 10

Q

Quaker Oats Co., Ltd. 26

S

Still, L. H. & Co., Ltd. 45

W

Wayagamack Pulp & Paper Co. 3

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

Charles Crook (Cassco Gen. Supplies) R. H. Gates, 2364-2366 Ste-Catherine Est, 27 septembre à 10 a. m. J. P. Beaupré.

Abraham Steinman vs Israel Rubin, 465 Clark, 28 septembre à 10 a. m. A. Lalonde.

Esther Lehvrey vs Sam Roth alias E. Machildakis, 327 Ontario Est, 27 septembre à 10 a. m. A. Lalonde.

Rex vs Lucien Roch, 182 Ste-Catherine Est, ch. 1 et 2, 28 septembre à 1 p. m. J. Coutu.

J. L. Greenspoon vs W. Taylor Guest, 453 St-Jacques, 21 septembre à 11 a. m. J. Coutu.

Amédée Jalbert vs Geo. Lanthier, 3335 Christophe Colomb, 27 septembre à 11 a. m. L. Lafrance.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

A. Firestone vs Leaders V. Fashions, Montréal, $55.

J. A. Marion vs Getz Pharmacie, Montréal, $54.

Caisse Populaire d'Hochelaga vs Lucien Paradis, Montréal, $26.

J. Marion vs Jos. Bélanger, Montréal, $21.

I. Pansink vs Alex. Fournier, Montréal, $50.

J. A. Tessier vs Ls. Lacasse, Montréal, $21.

J. Juzenko vs Basil Merenkoo, Montréal, $83.

Montreal Supply Co., Ltd. vs Albert Jauvin, Ltd., Montréal, $71.

P. T. Légaré, Ltd. vs Edouard Monseau, Montréal, $70.

P. M. Beaudoin vs Ephrème Lapolice, Montréal, $14.

Jetté & Frères vs Wilbrod Blanchette, Montréal, $40.

A. Caron vs Jos. Laliberté, Montréal, $17.

John Miller & Sons, Ltd. vs G. E. Philips, Montréal, $10.

A. Ferguson vs Wm. Cooper, Montréal, $21.

J. D. Warren vs Art. Saucier, Montréal, $15.

E. Labelle vs J. O.' Limoges, Montréal, $10.

J. & A. Aziz vs East End Bargain Store, Montréal, $40.

C. W. Lindsay Ltd. vs James Konstantin, Montréal, $75.

J. St-Amand vs C. E. White, Montréal, $25.

M. B. Barclay vs Geo. Waller, Westmount, $84.

Forcan Fancy Goods Co., Ltd. vs M. Simminovitch, St-Laurent, $67.

H. A. Benister et al vs O. Boluvier, St-Laurent, $52.

O. A. Tremblay vs J. A. Demers, Ste-Rose, $77.

Lévesque & Rinfret Ltd. vs Mlle V. Caveney, Montréal, $42.

A. Turgeon vs Zénon Valade, Montréal, $33.

J. D. Labreche vs Zenon Valade, Montréal, $32.

H. Buduk vs M. Goldberg, Montréal, $20.

C. Blouin vs A. Millette, Montréal, $90.

D. Drysdale vs J. U. Simmons, Montréal, $78.

W. Houle vs Cité de Montréal, Montréal, $78.

I. A. Jarret vs M. Black, Montréal, $34.

E. David vs Adélard Bellac, Montréal, $19.

Mme M. R. Lafrance et vir vs Lucien Ardouin, Montréal, $97.

S. Caplan et al vs E. Thivierge, Montréal, $50.

W. M. Stewart vs H. J. McKay, Montréal, $16.

P. M. Beaudoin vs Gédéon Gauthier, Montréal, $47.

P. M. Beaudoin vs Alb. Dubé, Montréal, $81.

H. I. Kastner vs L. Pollack, Montréal, $20.

N. Lagacé vs Jos. Raymond, Montréal, $18.

D. Joseph et al vs A. Espicum, Montréal, $25.

A. Heller vs Geo. Massicotte, Montréal, $10.

R. Fyfe vs Nap. Garand, Montréal, $62.

J. Gauthier et al vs Cie Eau de Javelle Impériale, Montréal, $14.

A. Stonehouse vs Frank Flood, Montréal, $64.

E. Wallace vs J. L. A. Archambault, Montréal, $14.

C. H. Lavallée vs J E. Nicole, Montréal, $22.

F. X. Létourneau vs B. Perkins, Montréal, $87.

J. H. Dubois vs Vve H. Brissette, Montréal, $29.

A. Breton, Reg. vs Isaie Gendron, Montréal, $27.

A Caron vs Léo. Marcoux, Montréal, $19.

M. Guerin et vir et al vs Jos. Cardinal, Montréal, $40.

J. B. Darsgon vs Jos. Legault, Montréal, $15.

Soc. d'Administration Générale vs Bert Ash, Montréal, $39.

J. A. Champagne vs Ferd. Arcand, Montréal, $14.

D. Côté vs Wilfrid Beriault, Montréal, $56.

G. N. W. Tel. Co. vs W. W. Craig, Montréal, $33.

J. A. Bibaud vs Mme Jos. Aubry et al, Montréal, $25.

A. Paiement vs L. E. Bourget, Montréal, $32.

A. Allard vs Ephirem Legault, Montréal, $75.

G. Thompson vs J. C. Marshall, Montréal, $15.

J. B. Langlois vs Jules Tremblay, Montréal, $79.

E. Demers vs Alph. Croze, Montréal, $40.

Collège de Varennes vs Marie de Bellefeuille, Montréal, $49.

Crethan Co., Ltd. vs Frank Apostolakas, Montréal, $45.

A. Lafrance vs J. A. L. Rock, Montréal, $52.

J. C'eroux vs P. J. Spence, Montréal, $26.

J. Morris vs Allard Robbins, Montréal, $47.

C. N. Fortin vs Art. Bédard, Montréal, $21.

J. Laramée vs Mme Florida Heel alias Fred King, Montréal, $33.

J. A. Coulombe vs Didace Tettlit, Monrtéal, $50.

F. Pregault vs Jos. Desureau, Montréal, $31.

Beaudoin Ltd. vs Roméo Monette, Montréal, $96.

N. Lebeau vs Ovila Leduc, Montréal, $11.

J. Valade vs E. Dion, Montréal, $31.

Quality Belding Store Reg. vs Mme Adélard Gravel, Montréal, $30.

G. Beauchamp vs Alb. Dupont, Montréal, $28.

P. Lemieux vs S. Britton, Montréal, $23.

L. A. Gagnier vs David Sauvage, Montréal, $70.

J. E. Paré vs J. E. Campeau, Montréal, $50.

D. H. Welsh vs P. G. Ward, Jr., Montréal, $74.

Cummings Clothes Shop vs H. Gordon, Montréal, $20.

Cummings Clothes Shop vs L. A. Thompson, Montréal, $15.

A. Blain vs Jolivet & Loiselle Montréal, $90.

Montreal Machine Works vs Mont-Royal Plate Glass Design Reg'd., Montréal,

R. Beaulieu vs F. J. Cook, Montréal, $54.

Beaudoin Ltd. vs Art. Julien, Montréal, $12.

Mme A. Dussault et vir vs T. P. Tansey, Montréal, $26.

J. A. Caron et Fils vs Maple Dairy Ltd., Montréal, $55.

Comptoir d'Importation Ltd. vs Mme H. Trickey, Montréal, $59.

J. N. Hamel vs M. Nicola Ltd., Montréal, $75.

Mitchell Vacuum Cleaner Co. vs A. Baranoff, Montréal, $68.

F. Gold vs T. O. McClean, Montréal, $30.

C. L. Buchanan vs J. R. Anderson, Montréal, $50.

F. Ouevillon vs R. T. Gervais, Montréal, $26.

F. Deschênes vs Edw. Matte, Montréal $20.

J. L. MacKay vs Alb. Simard, Montréal, $13.

H. Selber vs Main Pants & Vests Co., Montréal, $25.

H. Selber vs Jacob Schvartz et al, Montréal, $55.

B. S. Dixon vs R. P. Lybbe, Montréal, $22.

H. Sanconci vs Hector Demers, Montréal, $53.

S. L. Routhenberg et al vs Geo. Lamoureux, Montréal, $77.

S. L. Routhenberg et al vs Augustine Cassolin, Montréal, $92.

Mlle M. E. Richard vs Art. Richard, Montréal, $63.

F. Desrochers et al vs F. Apostakos, Montréal, $21.

Office Specialty Mfg. Co. vs Edgar Guérard, Montréal $51.

F. Robertson vs F. Amyotte, Montréal, $12.

J. Zbarsky vs L. Darbison, Montréal, $10.

Montreal Standard Publishing Co. vs Loew's Metropolitan Ltd., Montréal, $85.

A. Habamovitch vs Emile Corbeil, Montréal, $28.

Faites de Gros Profits et des Clients Satisfaits en Vendant

LES FINIS ARTISTIQUES DE

JOHNSON

POUR L'INTERIEUR



Il y a prestige et profits à tenir la ligne de Johnson des Finis Artistiques pour l'intérieur. La ligne de JOHNSON comprend des spécialités de haute qualité — fabriquées à la perfection, portant de superbes étiquettes, très annoncées et donnant de gros profits. L'Etiquette Johnson est une garantie de la meilleure qualité. Les produits Johnson sont parfaits lorsqu'ils entrent dans la boîte et ils restent parfaits — ils ne peuvent se détériorer. Ils se vendent trop vite pour dormir longtemps sur les tablettes.





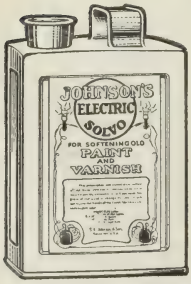
Publicité et Aides de Vente

La Publicité Johnson n'est pas "un feu de paille" — elle est continuelle — de mois en mois — et d'année en année. Nos annonces paraissent régulièrement dans les meilleurs magazines, publications féminines, hebdomadaires et journaux. Chaque mois, à l'aide de notre publicité, nous parlons des produits Johnson à quatre millions de familles. Nous fournissons gratis à nos marchands de superbes accessoires d'étalage de vitrine — cartes de comptoir, brochurettes, dépliants, circulaires, clichés de journaux, plaques de cinéma et plusieurs autres aides de vente.









Ecrivez pour connaître notre "Proposition de virement rapide"

ELLE VOUS FERA FAIRE DE L'ARGENT

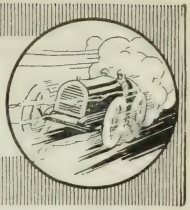


S. C. JOHNSON & SON, LIMITED

Montréal Dépt. Brantford
88 Rue McGill L. P. C. MONTREAL



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 20 septembre 1922.

A présent que les vacances sont finies et que la rentrée des classes est faite, les gens commencent à faire leurs achats d'automne et il en résulte une certaine activité dans les appareils de chauffage, tuyaux, etc. Les chaufferettes à l'huile et à l'électricité sont en grande demande actuellement, ce qui fait prévoir une bonne saison d'automne.

La hausse de la tôle galvanisée et sa rareté sont cause que les prix des ustensiles de ménage faits de ce métal, tels que bouilloires, chaudières, cuvettes, viennent de subir une hausse de 10%.

Les principales marques de limes, dont l'escompte était de 60 et 5%. sont cotées maintenant à 60%. L'huile de lin vient de subir une seconde baisse, et elle est actuellement cotée de 0.98 x 1.01 le gallon. La térébenthine se maintient toujours à la hausse et les prix varient entre $1.55 et $1.65 le gallon..

Les commandes de placement dans la peinture sont données plus librement, cette année, vu que les stocks sont très dégarnis par suite des grosses ventes du printemps dernier. Les prix de la vitre se maintiennent et les assortiments sont très bas. Le verre de Belgique est attendu impatiemment, car les manufacturiers canadiens ne peuvent suffire à la demande, vu la grande activité actuelle dans la construction.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	**0.31**	**lb.**

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir	240 lbs 13.75	75
Champion	10 lbs 8.75	45
	4 lbs 6.50	40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.		6.05
5 — 23 lbs. doz.		6.10
6 — 25 lbs. doz.		9.65
8 — 27 lbs, doz.		10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	**55.00**
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bases pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

13 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50	

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,

genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage 50%
à poêle 70%
d'évier 70%
d'élévateur 25%
de charrue 30%
à lisse 25%
de marchepieds 25%
de palonnier 25%
à timon 25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
plus longs que 6" 30%
7/16" diam. et plus grands 40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos :

No 6 . . . . . la pièce $4.00
No 6Q . . . . . — 5.50
No 11 . . . . . — 2.00
No 11Q . . . . . — 3.50
No 14½ . . . . . — 2.00
No 15½ . . . . . — 3.00
No 15Q . . . . . — 5.00
No 61Q . . . . . — 1.25
No 61QC . . . . . — 2.25
No 54 . . . . . — 8.50
No 556 . . . . . — 11.00
No 396 . . . . . — 4.00
No 168½ . . . . . — 6.00
No 400 . . . . . — 4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83 . . . . . $1.75
No 79 . . . . . 2.75
No 80 . . . . . 3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur . . . . . 21 base
de manille, British . . . . 17 base
de chanvre . . . . . 17 base
Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben 3.18
Baby Ben 3.18
America 1.40
Sleepmeter 2.10
Ironclad 2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston . . . . . 66 2/3 la livre
Old English . . . . . 66 2/3 la livre
Imperial . . . . . 0.40 la livre
Anglo . . . . . 0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; 5/32, 20.00; ¼, 15.20; 5/16, 12.50; ⅜, 11.10; 7/16, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ¾, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ¾, 14.25; 7/8, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens . . . . . liste plus 10%
à licous . . . . . liste plus 10%
à vaches . . . . . liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier . . . . . net liste
en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800 . . . . . liste net
— 802 . . . . . liste net
— 804 . . . . . liste moins 20%
— 810 . . . . . liste plus 25%
— 814 . . . . . liste plus 25%
— 838 . . . . . liste moins 10%
— 840 . . . . . liste moins 12½%
— 842 . . . . . liste plus 12½%
— 844 . . . . . liste plus 12½%
à ressort . . . . . 2.50 doz. paires

Clés (outils) :

à écrou Coes 40%
à écrou, régulières 52½%
machiniste 45%
à tubes Stillson 55%
Trimo 45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5, 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1⅛x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz. 2.01
7 pouces, doz. 2.25
No 2, 6 pouces, doz. 1.50
7 pouces, doz. 1.74

Colle :

liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
— française . . . . 17½ —
— commune . . . 12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb.. 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds,
à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds . . . . . 11½c la lb.
550 pieds . . . . . 12½ —
600 pieds . . . . . 13½ —
650 pieds . . . . . 14 —

Crampons :

à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	7.64	10.25	11.15	12.70

Escabeaux :

Ordinaires . . . . . 28c le pied
Boulonnés . . . . . 31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 26 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses,
à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine 100.00
Security, la douzaine 92.00
Bicycle, la douzaine 95.00
Safety, la douzaine 95.00
Eze, la douzaine 94.00
New Eureka, la douzaine . . . 86.00
Eureka, la douzaine 63.00
Royal Canadian, la douzaine . 88.00
Rapid, la douzaine 86.00
(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20 . . $4.70 18 x 30 . . $6.10
16 x 24 . . 5.25 20 x 36 . . 11.50

Fanaux C: B. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine $17.00
Clipper, la douzaine 16.00
Matchless, la douzaine 16.00
Meadow Queen, la douzaine . . 15.00
Little Giant, la douzaine . . . 16.50
Single Bead, la douzaine . . . 16.00
Double Bead, la douzaine . . . 16.50
Fourches à branches, la douz. 16.00

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal.			la boîte
1X, 20x28,	56	feuilles, 135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28,	56	— 135 lbs.,	9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112	— 200 lbs.,	16.50
1C, 20x28,	56	— 270 lbs.,	9.50
1X, 20x28,	112	— 270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56	— 155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56	— 175 lbs.,	12.75
1x 20x28,	56	— 135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

IX, 20x28, 56 feuilles	8.25
IC, 20x28, 56 feuilles	7.00
IXX, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin 13,	3.70 les 100 lbs.
14,	3.80 les 100 lbs.
15,	3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68,	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
1 caisse de 8 doz.	8.40 caisse
2 caisses de 6 doz.	7.00 caisse

Haches:

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons,	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
5	10	12	32	
Bolinder 2.50	3.50	5.25	8.00	—

Lampes Coleman:	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60/5%
— Kearney Foot	60/5%
— Arcade	60/5%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques:

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques	58.00	—
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques	63.00	—
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques	91.00	—
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb	63.30	—
455 Colt	84.00	—
25/35	125.50	—
30 U. S. Army	100.00	—
30/30	144.50	—
303 Savage	144.50	—
303 British	190.00	—
32 Spéciales	144.50	—
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition *"Dominion"*:

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSC	95.00	96.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles. Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs
Moins que 25 lbs., extra net .50 par 100 lbs

Meules en grès:

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches :
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin. . . . . liste net
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
- à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
—à queue carrée pour le fer, 50%.
—à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble :
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; **128 oz., 28.00.**

Outils de menuisiers (Stanley) :

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme :
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage :
Kraft, brun, lb. 10.25
Kraft, brun, glacé, lb. 10.40
Ajax Kraft, lb. 0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2. . 0.08½
Fibre, lb. 0.08½
Special Manilla, lb. 0.07½
"B" Manilla, lb. 0.07
Gris, lb. 0.06½
Rouge-brun, lb. 0.06
Pharmacie, blanc, lb. 0.13
Pharmacie, couleurs, lb. . . . 0.11

Papier à toilette :
(Escompte pour quantités)
"Papillon" et "Home", caisse. 3.68
"Special", caisse. 3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse.. 5.84
Serviettes, caisse de 3750 . . . 7.50

Sacs de papier :—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles :
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.
Black Cat . . . . . doz. 11.28
Fox . . . . . — 11.75
Olds . . . . . — 11.75
Bulldog . . . . . — 13.63
Jones . . . . . — 13.63
à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon :

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise :
D.H. 5.50

Pelles à neige :
Prince D.H. 7.20
Prince L.H. 5.50
Queen L.H. 6.60
King 8.00
Moose 10.00

Pelles à neige "Victor" :

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics :

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	7.50	8.25	9.00 doz.
à roc	7.50	8.25	9.00 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor :

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump :

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House :

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 7.75 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver :
Vitre. 7.50
Household 5.25
Waverly 5.25
Two in One. 5.25
Three in One 5.25
Twin Beaver 5.90
Surprise 4.75
Competitor Globe 5.50
Enameled Queen 9.50
Heavy Zinc Globe 6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :
de ferblantier. 47½%
à voiture. 47½%
en laiton 32½%

Rondelles :
à voiture 50%
en fer 50%
en laiton 10%

Soudures :
"Commercial" 0.23
"Strickly" 0.26

Tondeuses pour chevaux Stewart : Liste de prix
No 1 . . . . . 14.00
No 2 . . . . . 18.00
pour moutons :
No 8 . . . . . 18.00
No 9 . . . . . 22.00
Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"
Bardeaux multiples :
Rouge, le carré $6.55
Vert, le carré 6.55
Surface d'ardoise :
Rouge, le rouleau $2.80
Vert, le rouleau 2.80

PRODUITS BARRETT
Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré. 5.80

Surface de Mica :
Mica Lastic,
Léger (1 pli) le rouleau. . . 1.75
Moyen (2 plis) le rouleau. . 2.10
Lourd (3 plis) le rouleau. . 2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau 3.20
Everlastic, léger (1 pli). . . . 1.55
— moyen (2 plis). . . 1.90
— lourd (3 plis. . . . 2.25
Panamold, léger (1 pli). . . . 1.35
(2 plis). . . . 1.70
(3 plis). . . . 2.05
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau. 2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau. 2.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau. 1.70
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau. 2.05

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)
Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs : Marque Impérial, les 100 lbs. $5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs : Marque Imperial, les 100 lbs. $4.50 Rouleau de 400 pieds.
Fibre sèche, No 1, Anchor . . 1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor . . 0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor 1.20
Fibre goudronnée, No 2 . . . . 0.85
Fibre "Surprise" 0.70
Fibre "Stag" 0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal 3.20
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau 2.10
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal 3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal 3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal 3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C43
				C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.
Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre 0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb. 0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb. 0.09
Barillets de 100 lbs., la lb. . 0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb. . . 0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse 9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse 6.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon 0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon . 0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse 3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon. 0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse 6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 3.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Coaltar (raffiné) le baril . . . 19.25
Coaltar (brut) le baril . . . 9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz. . . . 1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz . . 1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon 1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon 1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal. 1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon 1.30

Rondelles en fer. 60%

Tire-Fond (couch screw). . . . 45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis . . .	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur, 28	5.50	le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00	le carré
33 pces de largeur, 28	5.75	le carré
26	6.25	le carré

Tôles Canada Plate :

Noires.	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies.	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces.	0.24	le pied
6 pouces.	0.36	—

Tuyau de poêle :

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces.	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2 . .	—	13.00
en longueur, 2 à 4 . .	—	13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00 . . .	100 pieds
¼	3.96	6.00 . . .	—
⅜	3.96	6.00 . . .	—
½	5.02	6.55 . . .	—
¾	6.10	7.82 . . .	—
1	8.50	11.22 . . .	—
1¼	11.50	15.18 . . .	—
1½	13.75	24.42 . . .	—
2	18.50	38.61 . . .	—
2½	29.25	50.49 . . .	—
3	38.25	64.40 . . .	—
3½	49.68	76.30 . . .	—
4	58.86	. . .	—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche.	16.00
O-Cedar, petite avec manche..	10.00

Liquid Veneer:

Victory.	10.00
Junior.	14.00
Senior.	16.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 20%)

Vert de Paris:	Bergers
Barils, 250 lbs..	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate.	80-5
tête ronde.	77½-5
en laiton, tête plate. . . .	75-5
tête ronde.	72½-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs. .	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils.	1.01

Huile bouillie :

1 à 2 barils.	1.02

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple.	1.55
Par petits lots.	1.60

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens.	13.00	13.35
Anchor pur.	13.00	13.35
Crown Diamond.	13.00	13.35
Crown, pur.	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur. . . .	13.00	13.35
Red Seal.	13.00	13.35
Decorators, purs. . . .	13.00	13.35
O.P.W. anglais.	13.00	13.35
Green Seal.	13.00	13.35
Moore, pur.	13.00	13.35
Ramsay, pur.	13.00	13.35
Maple Leaf Pur. . . .	13.00	13.35
Anglo pur.	13.00	13.35
O.P.W. Polar White . .	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale. . .	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	3.75
Par 100 livres.	4.25
Par 25 livres.	4.50
Par 12½ livres.	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse. . .	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse. .	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont .	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs. . .	8.50
Teintes en paquets de 5 lbs. . .	9.50
Wearette (vernis intérieur) . .	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:
Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William. . . .	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks. . .	3.65
B.H., Brandram-Henderson. . .	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog . . .	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):
Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert . . .	7.76
Superior White Glidden	6.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint . . .	6.30
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:
Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William. .	3.70	3.55
P.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin. . .	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac. . .	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden. . .	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac . .	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac . . .	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:
Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs
Alabastine . . .	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint. . . .	9.50	9.50 —

Couleurs à l'huile:

Universal . . .	8.50	9.50 100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50 —
P. & V. Murite .	8.50	9.50 —
Wallo	7.00	7.50 —
Universal Gliddens . . .	8.50	9.50 —
Vert Imperial		.35 —
Vert bouteille		.39 —
Jaune chrome		.50 —
Jaune ocre		.24 —
Jaune ocre dorée . . .		.34 —
Rouge vénitien		.27 —
Rouge indien		.36 —
Rouge vermillon Am. .		.65 —
Rouge vin		.45 —
Bleu prussien		.95 —
Bleu chinois		.95 —
Bleu marin		.70 —
Bleu azur		.56 —
Noir ivoire		.44 —
Brun terre d'ombre . . .		.36 —
Brun terre de Sienne . .		.37 —
Brun "Van Dyke" . . .		.40 —

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	3.90
Wearette Glidden.	3.90
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-Ite Martin-Senour. . . .	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour. . . .	4.06
Durable Spar Martin-Senour . .	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint. . . .	4.00
7-20 Ramsays.	8.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson . . .	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog . .	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin . .	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works . . .	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden.	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works. . .	3.45	3.55
Pesconette, Brandram-Henderson .	3.45	3.55

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 11 au 16 septembre 1922.

Obligation—George Vézina à Gédéon Levasseur, p. 628-120 Ste-Flore.
Vente—Lucien Blanchet à Edouard Courteau, 628-249 Sainte-Flore.
Quittance—Joseph Grenier à Albert Hétu.
Quittance part.—Désiré Deschesnes à Adélard Désaulniers.
Renonciation et main-levée—Dlle Sarah Beaulieu à Donat Beaulieu.
Donation—Pierre Guilbert et uxor à J. A. Guilbert et al, 378 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—J. A. Guilbert et al à J. D. Gauthier et al, 378 Cité des Trois-Rivières.
Acte d'Echange—Lucien Pothier à J. L. Sanschagrin, 1755-128, 141-1124-16, 17 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Elzéar Délisle à William H. Fontaine.
Déclaration sociale—The Page Equipment and Construction Company.
Testament olographe—Marie-Louise Elodie A. Lessard.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Marie-Louise E. A. Lessard.
Quittance—Emile Lessard et al à Isidore Harbec.
Contrat de mariage—J. Alfred Doucet et M. Jeanne Miville.
Déchéance réméré—William Catto à Frs Gélinas et al, p. 94 Ste-Flore.
Obligation—Ferdinand Côté à Frs Gélinas et al, p. 208 Paroisse des Trois-Rivières.
Tutelle—Pierre Marchand (enfants mineurs).
Obligation—Aimé Marchand es-qual à Geo. Lefrançois, 1755-101, 102 Trois-Rivières.
Vente—Abbé Paul S de Carufel à Théophile Jourdain, p. 17 Pointe du Lac.
Vente—Vve J. Hamelin à Adélard Provencher, p. 1513 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Vve J. Hamelin à Adélard Provencher, p. 1513 Cité des Trois-Rivières.
Priorité—Vve J. Hamelin à J. Ernest Hamel, 1513 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Adélard Provencher à J. Ernest Hamel, p. 1513 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Adélard Provencher à J. Ernest Hamel, p. 1513 Cité des Trois-Rivières.
Transport—Dlle Ludovica Giroux à, Dlle M. Anne Dagneau et al.
Vente—Zacharie Forest à François Cayer, 1755-192, 207 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—J. Nap. Vadeboncoeur et uxor à Dame Alp. Landry, 330 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Dame Alp. Landry à Joseph Duval.
Quittance—Achille Pothier à Hector E. Bachand.
Vente à réméré—Herm. Lachapelle à Jules Vachon, p. 894 Cité des Trois-Rivières.
Promesse de vente—Philippe Turcotte à Lud. Desmarais, 628-45 Ste-Flore.
Vente et transport—Philippe Turcotte à Hervé Turcotte (etc.), 628-45 Ste-Flore.
Vente—Thomas Martin à F. X. Lambert, 42-207 Ste-Flore.
Quittance—Léonce Beaudry à U. Lebeau.
Quittance—Dame Félonise Dubé à H. Thibeault. St-Etienne.
Garantie collective—James Harchand à Frs. Gélinas et al, St-Etienne.
Mariage—Henry J. Marquardt et Pearl Irène Blinco.
Mariage—Cécil Richard Wark et Gertrude Shirt.
Mariage—Thomas Richardson et Dorothy Shirt.
Vente—Wilbrod Dorais à Dame E. S. Foucher, p. 454, 455 Ste-Flore.
Quittance—Jules Balcer à C. H. Moineau.
Obligation—Fabrique de St-Elie de Caxton à Société St-J.-Baptiste de Montréal, 12y, 12j, 4 rang, St-Elie.
Obligation—Alfred Melançon à Maxime Matteau, 515, 516, 510, 511 St-Barnabé.
Obligation—Jean B. Abram à Adélard Ferron, 320, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Serenus Chabot à J. Hector Brossard, p. 85 et 139 Ste-Flore.
Obligation—C. H. Moineau à D. Chenevert, 65 Pointe du Lac.
Quittance subrogatoire—Ernest Mercier à D. Chenevert, 65 Pointe du Lac.
Procuration—Ernest Mercier à P. Phi. Mercier.
Vente—Frs-X. Gravel à Adélard Proulx, 147, 148, 150, 151 Paroisse des Trois-Rivières.
Obligation—Dame Henry Matteau à Joseph Gélinas, 260-1 St-Boniface.
Obligation—Alphonse Pellerin à Ephrem L. Villemure, 1075, 1077, 1078 Yamachiche.
Vente—The Canada Steam.-Lines à Dame Laura Jolin, 1755-173, 174, 141 Trois-Rivières.
Vente—The Canada Steam. Lines à Dame Laura Jolin, 1755-282, 283 Trois-Rivières.
Rectification de Nos—The Canada Steam. Lines et Dame Laura Jolin et al, 1755-360, 361, 362, 378 Trois-Rivières.
Vente à réméré—Isidore Harbec à Abdo. Mallowley, 1130-43, 44, 45 Trois-Rivières.
Vente—Dame Laura Jolin à Alcide Champagne, 1755-173, 174, 141 Trois-Rivières.
Vente—Alcide Champagne à Chs-Ed. Caron, 1755-172, 141 Trois-Rivières.
Contrat de mariage—Henri Maillette et Victoria Gagnon.
Quittance—Chs-Ed. Caron à Alcide Champagne.
Bail—Vve Amédée Fournier à Joseph Courteau, 628-356 Ste-Flore.
Vente—G. E. Ladouceur ès-qual à A. J. Smith Lumber Co. et al, 628-1480-81 Ste-Flore.
Vente—Joseph Lafrenière à Frs-X. Champagne, 628-703 Ste-Flore.
Vente—S. Watson Bulman à J. Arthur Bourassa, Belleau.
Vente—J. Arthur Bourassa à Dominique Verdure, Belleau.
Vente—Ludovic Desmarais à Emile Gagné, 628-45 Ste-Flore.
Vente—Oscar Leblanc à J. Achille Leblanc, 626-31 Ste-Flore.
Obligation—T. Albert Poirier à Léon Bergeron, 628-1413-1, 628-1414 Ste-Flore.
Quittance—Dame Eugène Ferron à Alfred Lacoursière.
Quittance—Ferdinand Auger à Maxime P. Laforme.
Vente—Dame Allen Baptist à Denaston Breakey, p. 2182 et 2184 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Xavier Pothier à Bruno Quessy, 1755-213, 233 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Harry L. Coombs à Wm. F. Monaghan, Cité des Trois-Rivières.
Seconde copie—Harry L. Coon bs à Wm. F. Monaghan, Cité des Trois-Rivières.
Procuration—William F. Monaghan à B. C. Paxton.
Vente—J. Giasson dit Rivard à Adélard Plante, p. 1553 Cité des Trois-Rivières.

JUGEMENTS COUR DE CIRCUIT

Lionel Gélinas vs Alexandre Carrier, Ltée, Québec, $75.02—Salaire.
Delphis Lemay vs Ernest Dufresne et al, Shawinigan Falls, Grand'Mère, $91.12—Dette.
Honoré Béland vs Georges Beaudry, Trois-Rivières, $60.00—Loyer.
Jos. T. Gélinas vs Elzéar Gélinas, St-Mathieu, $69.36—Dette.
T. N. Normand vs Ferd. St-Arnaud, Shawinigan Falls, $18.10—Dette.
Hercule Lambert vs Léo Laflamme et al, Shawinigan Falls, $89.90—Compte.
Georges Cloutier vs Louis Roy, Cap de la Madeleine, $90.00—Billet.
Emile Blouin vs Eudore Plante, Ste-Thècle, $32.00—Dette.
Chs. Lafond vs Les Commissaires d'Ecoles pour la Municipalité de St-Tite, Village, $75.00—Service Prof.
Jos. T. Gélinas vs Jos. Bonneau, Shawinigan Falls, $33.27—Compte.
Joseph Rousseau vs Pierre Lafontaine, Trois-Rivières, $50.—Billet.
Ls Phi. Normand vs Dame Emerilla Bistodeau, Trois-Rivières, $28.00—Compte.
Polycarpe Lambert vs Jos. Lacerte, Trois-Rivières, $52.00—Compte.
Horace Lafontaine vs Stanislas Trépanier, Makamic, $84.90—Billet.
J. Lavoie vs B. Carpentier, St-Adolphe, $96.00—Dette.
J. Lavoie vs B. Carpentier, St-Adolphe, $40.75—Dette.
Adélard Lafrenière vs Joseph Curodeau, Shawinigan Falls, $23.80—Dette.
Adélard Lafrenière vs Mme Vve J. Doré, Shawinigan Falls, $25.40—Dette.
Thomas Désaulniers vs Théotime Jacques, Shawinigan Falls, $49.35—Dette.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 16 septembre 1922.

ACTES DE VENTES.

Charles & John A. McManus à J. A. Prescott, lot 899-1 quartier est. Prix $2500.00; payés.

J. P. B. Daigneau à Roy Smith, lot 16d, rang 8, Compton. Prix $500.00; payés.

E. A. Burton à Mlle M. A. Deware, partie lot 2k, rang 4, Ascot. Prix $100.00; payés.

O. A. Bégin à C. L. A. Désautels, lot 368-62, Lennoxville. Prix $350.00; payés.

Hormisdas Gilbert à Mathias Gilbert, partie lot 36, Waterville. Prix $200.00; payés.

B. F. Bush à Joseph Tremblay, partie lot 424-8 quartier est. Prix $1500.00; payés.

John Côté à J. A. Rrouin, partie lot 550 Orford. Prix $30.00; payés.

Sherbrooke Real Estate Co. à W. C. Elliott, lot 8-119 quartier sud. Prix $500.00; payés.

HYPOTHEQUES

Eastman Hardwood Lumber Co., Ltd. et al à Charles Bienvenue, pour $14,000.00, affectant lots 1087, 1043, 1044, 1088, 1089, 1089a, 1090, 1084, 1011, 1072, 1073, 1074 et 1075, Orford.

C. A. Turner à Succession J. S. Mitchell, pour $4500.00, affectant lot 966 quartier nord.

Mme W. N. Cann et vir à Plymouth Congregational Church, pour $5000.00, affectant lot 224, et partie lots 221 et 223, Lennoxville.

Mme Samuel Mosel à Ludger Forest, pour $1000.00, affectant lot 1444-32 et 35 quartier sud.

L. H. Olivier à F. E. Osgood, pour $5000.00, affectant ½ W. lots 758 et 759 quartier nord.

QUITTANCES

Standard Chemical Co. Ltd. à Eastman Hardwood Lumber Co., Ltd., de lhypothèque du 27 septembre 1920.

Séminaire St-Charles Borromée à Eugène Asselin, de l'hypothèque du 17 février 1919.

Frédéric Allard à Charles McManus et al, de l'hypothèque du 7 mars 1922.

J. S. Marlin à H. L. M. Vaudry, de l'hypothèque du 6 mai 1919.

Rév. Paul Pergau et al à C. W. Wright, de l'hypothèque du 24 septembre 1921.

Codère et Fils, Ltée à Antonio Sirois, de l'hypothèque du 27 décembre 1921.

Codère et Fils, Ltée à Anselme Vallée, de l'hypothèque du 27 septembre 1921.

Brompton Lumber & Mfg. Co. à Anselme Vallée, de l'hypothèque du 27 décembre 1921.

Brompton Lumber & Mfg. Co. à Antonio Sirois, de l'hypothèque du 27 décembre 1921.

Antonio Sirois à Anselme Vallée, de l'hypothèque du 27 décembre 1921.

La Cie Mutuelle d'Immeubles à Antoni Sirois, de l'hypothèque du 24 octobre 1921.

Déclaration de Transmission re: Succession John Davey, affectant partie lots 503, 504, 505 et 506 quartier nord, revenant à Mme John Davey et Wilfrid W. Davey. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur ladite succession.

Dernières volontés et Testament de feu Mme Constant Prunier, affectant ½ ouest lots 1456 et 1457 quartier sud, légués à ses quatre enfants: Constant, Aglaé, Joseph et Blanche Prunier. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant quil n'y a pas de droits d'exigibles sur ladite succession.

Donation par James Moy à William S. Moy du lot 644 et ½ est du lot 645 quartier nord.

Transport par Mlle M. V. A. Simoneau à Louis Bergeron, des $2100.00, dus par Eugène Rouleau, et garantis par partie lots 9b et 9c, rang 11, Ascot.

Transport par Henry Fairbrother à A. H. S. Cairns, des $1500.00, dus par Mme Ernest Harrison, et garantis par partie lot 6a, rang 5, Ascot.

Acte de dépôt de contrat entre Mme F. T. Ansell et The McCaw Bissell Furniture Co. Reg., affectant lot 250 quartier centre.

Bail par Edmond Hébert à Fortier & Chamberland, pour 5 ans, du magasin sur lot 1502 et partie 1501 quartier sud, pour $5000.00 pour ledit terme.

Bail par O. J. Gendron à Nicholas Schieb, pour 2 ans, du magasin sur partie lot 206 quartier centre, pour $4800.00 pour ledit terme.

Jugement par Ledoux & Bertrand vs Xavier Boislard, pour $75.00, avec intérêts et frais, aussi avis affectant partie lot 7 quartier sud.

Jugement par Charles MacAllister vs F. L. Flanders, pour $468.40, avec intérêts et frais, aussi avis affectant ½ indivis des lots 309, 310, 312 et 317, Waterville.

Acte de société par Médéric Ste-Marie et J. E. Raymond Ste-Marie, sous le nom de "M. Ste-Marie & Fils'.

BREFS EMANES EN COUR SUPERIEURE

E. Richer vs J. A. Lussier, Sherbrooke, $425.00.

Dame M. Meunier vs C. Lemon et al, Compton, $100.00.

H. A. Godbout vs D. Leclerc, St-Claude, $256.65.

Bank of Montreal vs J. Gagnon, Mansonville, $184.03.

F. W. Gilbert vs F. A. Poisson, Sherbrooke, $420.55.

D. Godbout vs M. Gigneux, Wotton, $1450.00.

J. O. O'Bready vs C. W. Price, Ascot, $208.90.

J. Audet vs P. H. Gosselin, Coaticook, $101.50.

J. B. Morin, Ltée vs A. Blanchard, Magog, $123.35.

N. E .Dean vs V. Gagné et al, Ascot, $172.71.

J. A. Ruel vs A. Ruel, St-Isidore, $1000.00.

A. Therriault et al vs Corp. Ville Mégantic, Mégantic, $2241.08

W. Houle vs Grand Trunk Railway Co., Sherbrooke, $6000.00.

L. Murphy vs Brompton Pulp & Paper Co., Montréal, $2508.22.

A. Veilleux vs M. Morin, Stornoway, $166.51.

E. Vallière vs J. A. Ruel, St-Isidore, $150.00.

J. H. Manseau vs A. Lavoie, Sherbrooke, $188.24.

BREFS EMANES EN COUR DE CIRCUIT

Ingram & Bell, Ltd. vs J. A. Boucher, Windsor, $24.50.

P. E. Beaudoin vs E. Sansoucy, Windsor, $43.91.

J. N. Boisvert vs C. Welch, Stenson, $3.15.

Banque Nationale vs C. L. Goodhue et al, Ascot, $20.00.

J. W. McKee vs F. Lemay, Eastman, $53.05'

P. Chicoine vs W. G. Clark, Lennoxville, $12.70.

J. B. Bélanger vs E. Bélanger, East-Angus, $24.00.

E. Genest vs F. Dudley, Sherbrooke, $68.00.

Bank of Montreal vs L. Desruisseaux et al, East-Angus, $68.

Corp. Tp. Stanstead vs G. F. Greenwood, Stanstead, $1287.88.

Corp. Tp. Stanstead vs J. Carrier, Stanstead, $125.26.

Corp. Tp. Stanstead vs A. Caron, Stanstead, $157.00.

Corp. Tp. Stanstead vs A. Bédard, Stanstead, $157.00.

Corp. Tp. Stanstead vs A. Bouffard, Stanstead, $130.00.

Corp. Tp. Stanstead vs R. B. Hutchison, Stanstead, $373.85.

J. N. Boisvert vs T. T. Délisle, Sherbrooke, $8.00.

F. Choron vs P. Rousseau, Wottonville, $5.00.

T. S. Lemieux vs A. Beauclair, Chartierville, $45.42.

Dame J. Grenier vs A. Therrien, Sherbrooke, $16.00.

W. W. Foote vs C. A. Steward, Marston, û26.70.

H. Fortier & Co. vs G. Dumont, Cookshire, $59.72.

Ocmi Co., Ltd. vs A. Poulin, Sherbrooke, $23.54.

J. Laverdière vs E. Mings, Waterville, $13.27.

J. D. O'Bready vs J. Dupont, Rock Forest, $21.60.

J. Laverdière vs W. Leclaire, Watterville, $12.14.

J. Laverdière vs F. R. Flanders, Watterville, $1.70.

J. Laverdière vs W. Lyonnais, Watterville, $7.10.

J. A. Vaillancourt vs Nova Chevalier, Sherbrooke, $8.50.

J. T. Lespérance vs Wm. Poirier, Magog, $34.56.

Richards Glass Co. vs J. A. Boucher, Windsor Mills, $57.90.

Corp. Tp. Stanstead vs W. Meunier, Stanstead, $183.35.

Corp. Tp. Stanstead vs W. Senecal, Stanstead, $53.19.

Corp. Tp. Stanstead vs O. Fauteux,, Stanstead, $193.59.

W. Houle vs L. Dufault, Sherbrooke, $75.00.

Ls. Echenberg et al vs J. Gagné, East-Angus, $73.50.

Ls. Echenberg et al vs J. Riddick, East-Angus, $74.00.

Dame H. Hébert vs A. Barlow, North Hatley, $13.85.

A. Normandin vs G. Dufresne, Sherbrooke, $42.25.

Corp. Tp. Stanstead vs C. Hughes, Stanstead, $153.78.

Corp. Tp. Stanstead vs G. Lavers, Stanstead, $186.58.

Corp. Tp. Stanstead vs A. Roberge, Stanstead, $183.25.

Corp. Tp. Stanstead vs P. Massé, Stanstead, $183.25.

Corp. Tp. Stanstead vs A. E. Flanders, Stanstead, $72.70.

Renseignements de Québec

Bali—Moise Cyp Bezner à Euclide Pauzé, 11 bloc 3, Amos.
Faillite—Arth Audet à Lef & Gagnon.
Testament—Major Freeman.
Déclaration—Succession Major Freeman, 750-44 St-Ambroise.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Major Freeman, 750-44 St-Ambroise.
Vente—Montcalm Land Co. à G. McQuaid, 49-203 Notre-Dame.
Vente—Cie du Parc Maufils à Dame J. B. E. Lapointe, 24-584 St-Roch Nord.
Vente—Cie du Parc Maufils à J. E. Gilbert, 2428-168 Saint-Souveur.
Quittance—Dame Chs D. Delagrave, 1-2-3-4-5-6-7 de 431-4 St-Roch Nord.
Obligation—J. Arth Jobidon à La Cité de Québec, 584-52 St-Roch Nord.
Cession—J. Arth Jobidon à La Cité de Québec, 584-52 Saint Roch Nord.
Obligation—Jos Landry à La Cité de Québec, 566-175 St-Roch Nord.
Vente—Oscar A. Bériau à R. Lortie, 148-82-147-55 N-Dame.
Vente—Rodolphe Lortie à Eugène Nadeau, 148-82 Notre-Dame.
Vente—John Stroud et uxor à François Jobin, 2677 Saint-
Quittance—Alf. W. Bédard à Jos. Em. Pepin, 80-50 et 57 Notre-Dame.
Vente—Othilia Lefebvre à Jos. Lefebvre, 3 de 64 Amos.
Vente—Delphis Paquet à Nap. Boutet, 802 Beauport.
Obligation—Nap. Boutet fils à Adel Paquet, 802 Beauport.
Jugement et avis—Bédard vs Pichette, 125 de 435 St-Roch Nord.
Promesse de vente—Le Parc St-Louis Ltée à J. R. Clavet, 19-015 Sillery.
Promesse de vente—Dme A. Nadeau à Rom. Bédard, 120 de 2102 St-Sauveur.
Promesse de vente—Montcalm Land Co. à Ern. Bégin, 41 de 5 Notre-Dame.
Obligation—Ern. Bégin à Alma Labrecque, 41 de 5 Notre-Dame.
Obligation—Vve Jos. Dionne à Narc Emond, 47 St-Roch Nord.
Mariage—Jos. Desbiens à M. E. F. Rousseau.
Mariage—Phil Maranda à Lucia Vézina.
Transport—Jos. Gagnon à Elie Ouellet.
Cession—J. E. Bégin à Mathias Bégin, 1512 Jacques-Cartier.
Testament—George Poulin à Dame Léonidas Langlois.
Déclaration—Succession Dame L. Langlois, 2028-129, 1301, 2192-631, 136 St-Sauveur.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession L "mêmes lots".
Ouittance—Will Trumble et al à Jos. A. Ouellette.
Obligation—Dame J. A. Desroches à Soc. Prêts et Placements, 4308 Montcalm.
Bail—Alf. Plamondon à S. S. Proteau, 6 du 5ème rang Stoneham.
Bail—Alf. Plamondon à Et. Simard, 6 du 5ème rang Stoneham.
Obligation—Dame Narc Pouliot à Théod. Hamel, 673 St-Ambroise.
Mariage—Gérard Bédard à Wilhelmine Bédard.
Vente—Quebec Land Co. à Jos. N. Boucher, 115-508 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à J. Nap. Caisse, 509-551 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Mathias Bégin, 300, 301, 302 de 509 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Arth Bertrand, 697, 698 de 509 St-Roch Nord.
Quittance—A. W. Bédard à Jos. Brown, 71, 72 de 80 Notre-Dame.
Vente—Quebec Land Co. à Phil. Sanfaçon, 509-171 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Ferd. Marchand, 509-859 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à M. et Mme M. Racine, 509-766 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Ovide Poiré, 509-816 St-Roch Nord.
Mariage—Josaphat Lepage à Germ. Loizel.
Vente—Quebec Land Co. à Walter Billing, 508-608 et 609 St-Roch Nord.
Garantie—Clément Fachini à Dom. Fish & Fruit Co., 950 St-Sauveur.
Vente à réméré—Pierre Rhéaume à Alb. Rochette, 1412 St-Ambroise.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Dr C. G. Delagrave.
Obligation—J. S. Aubin à J. Alph. Pouliot, 200 Sillery.
Mariage—Hélène Marcoux à Ls Phil. Drouin.
Obligation—Dme Abraham Letourneau à Jos. Trépanier, 19 St-Roch Nord.
Quittance de rachat—Hôtel-Dieu de Québec à Fagny Lepinay et Frère, 3074, 3570 St-Jean.
Vente—F. C. Lefrançois à Ovila Leclerc, 183a Beauport.
Vente—Chs J. P. Langlois à W. Robitaille, 147-34 Notre-Dame.
Vente—Hil. Labonté à Jules Germain, 137 Beauport.
Vente—Cucc. Ferd. Turgeon à Jos. Adolphe Manseau, 191-98 Notre-Dame.
Mariage—Jos. Marquis à M. Léda Lavoie.
Déclaration—Mutual Life Ass. à Succ. Jacob O. Orkin, 950, 967, 955, 203 955-2 A 988 St-Roch Nord.
Obligation—Alf. Fiset à Caisse Pop. Anc. Lorette, 661, 662, 663, 664, 665, 679, 747 Ancienne Lorette.
Mariage—Alb. Samson à Marie Anne Blouin.
Oblgation—J. Em. Racine à Jacques Bédard, 255 St-Roch Nord.
Vente—Dme S. Eug. Amyot à Wilf. Légaré, 147-23 N-Dame.
Vente—Odilon Dorion à Geo. Paradis, 669a Charlesbourg.
Obligation—Od. Dorion à Maxime Renault, 669a Charlesbourg.
Privilège—Alf. Robitaille à Dme Jos. Deschênes, 1414 Jacques-Cartier.
Main-levée—René Lemoine esqté à N. C. Lanouette, 71a 83 de 21 Notre-Dame.
Mariage—Ant. Pettigrew à Adrienne Bédard.
Quittance—Dame Jos. Côté à B. Comm. d'Ecole, 75, 76 de 3755 St-Jean.
Donation—Ferd. Routhier et uxor à W. Gignac et uxor, 13-64 Sillery.
Vente—Ritchey Supply Co. à Jobin & Grenier.
Partage—W. R. Murray & Mabel Murray, 3755-62 St-Jean.
Obligation—W. R. Murray à James Perry, 3755-62-2 St-Jean.
Subrogation Phil. Bouchard à Marie Tremblay, 4368-3 Montcalm.
Ouittance—Elie Villeneuve à J. S. Pelletier, 1883 St-Sauveur.
Quittance—Dme W. P. French et al à Dame J. Clodomur McNicoll, 148-15 Notre-Dame.
Déclaration—Dme Eloise Joséphine Trudelle à Registrateur
Vente—Dme Vve Pierre Verret à Geo. Lachance, 101 Saint-Sauveur.
Vente—Cie des Habitations de Bellevue à Em. Gignac, 42-778 Notre-Dame.
Vente—Cie des Habitations de Bellevue à Gilles Gignac, 42-669 Notre-Dame.
Vente—Cie des Habitations de Bellevue à Raoul Clavet, 42-687 Notre-Dame.
Obligation—Arth. Plante à Geo. Bolduc, 508-504 St-Roch Nord.
Obligation—J. N. Bilodeau à Dame J. A. Falardeau, 382-383 St-Roch Nord.
Ouittance—Alp. Casgrain à J. M. M. Bilodeau.
Vente—Jos. Boivin à Alf. Daigle, p. 612 St-Ambroise.
Vente à réméré—Jos. Boivin à Johnny, p. 612 St-Ambroise.
Vente—Alexis Talbot à Alb. Rochette, p. 441 St-Ambroise.
Vente et cession—A. N. Nelson à J. A. Giroux, 4066 Montcalm.
Vente—Dame J. S. Tondreau et al à Adj. Bourret, 1914-1814a Jacques-Cartier.
Vente—Dame M. A. Lemieux à Aurèle Leclerc, 148-98 Notre-Dame.
Vente—East & Masson à Dlle Alb. Filion, 147-63, 146-37 Notre-Dame.
Obligation—Dme Alb. Filion à Frs Bouchard, 146-60, 147-53, 146-34 Notre-Dame.
Quittance—J. T. Ross et al à N. Toussault & Cie.
Quittance—Edouard Bouchard à Jos. Côté.
Mariage—Alb. Pichette à Dlle Delina Pageau.
Jugement et avis—Matthew Mooly & Sons vs A. Grenier, 39 rang 3 Figuery.
Vente—Parc Richelieu Ltée à Richard Bélanger, 1062-813 Charlesbourg.
Jugement et avis—Thomas Sayle à Will. Reynar., 3057 St-Jean.
Ouittance—L. A. Reinhard à Nap. Vézina.
Vente—Honoré Vallée à Alph. Rousseau, 2104-4-A-4-B St-Sauveur.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession C. A. Leclerc, 39777-1 Montcalm.
Quittance—Percepteur du Revenu à Succession Jean Alf. Gagné, 2611-1 St-Louis.
Obligation—Dme Vve Jean Gagné à Dame Vve M. Jobin, 2611-1 2607 St-Louis.
Obligation—L. O. Castonguay à Industrielle Cie Ass, 950 St-Roch, 435-16-17, 508-244-245 St-Roch Nord.
Mariage—Narc Horace Grandbois à Dme H. Lavigueur.
Quittance—Frs Jobin à Thos. Craig.

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

E. Beaulieu vs J. Lirette. Une terre située dans le 6ème rang de la paroisse de Saint-Rosaïre, et connue et désignée comme étant la moitié ouest des lots Nos 308 et 309 du cadastre officiel du canton de Bulstrode, contenant environ 100 arpents en superficie et bornée du côté est par un nommé Vincent et du côté ouest par Joseph Guévin — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Rosaire, le 10 octobre 1922, à dix heures.

CHICOUTIMI

J. Arthur Hudon vs François Bouliane et Clément Dufour. Tout ce lopin de terre ou emplacement formant partie du lot connu et désigné au cadastre officiel du canton Tremblay, sous le No 10B du 1er rang du canton Tremblay, mesurant 136 pieds — avec ensemble la maison dessus érigée et autres bâtisses, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de Sainte-Anne-de-Chicoutimi, le 9 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Adjutor Bouliane vs André Gauthier et Ernest Gauthier. Un terrain mesurant 92 pieds de front sur 198 pieds de profondeur, connu et désigné sous le lot cadastral No 267-A du village de Bagotville — avec toutes les bâtisses dessus construites et toutes dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Alphonse-de-Bagotville, le 10 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

GASPE

L. Camirand vs J.-Bte Deschênes. Un lot de terre sis et situé dans le 1er rang des terres de la paroisse de Saint-Joachim, dans le comté de Gaspé, de la contenance de deux arpents et huit perches de front sur une profondeur de 22 arpents, sous le No D-1 du cadastre officiel du canton Tourelle — avec une maison et une grange dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Joachim, comté de Gaspé, le 17 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTMAGNY

La Banque Royale du Canada vs Pierre Nicole. 1. Les lots Nos 92 et 93 de la subdivision du lot No 1 du cadastre officiel de la ville de Montmagny — avec la maison et autres bâtisses dessus construites; 2. Un terrain, de figure irrégulière, faisant partie du No 94 de la subdivision No 1 du cadastre officiel de la ville de Montmagny; 3. Le lot No 90 de la subdivision du lot No 1 du cadastre officiel de la ville de Montmagny — avec la maison et autres bâtisses dessus construites. Pour être vendus au bureau du Shérif, en la ville de Montmagn, le 10 octobre 1922, à dix heures de lavant-midi.

QUEBEC

Dame Arthémise Boucher vs J. B. Henri Arteau. Partie nord-est du lot No 3662 du cadastre officiel pour le quartier Saint-Jean, maintenant quartier Saint-Jean-Baptiste, de la cité de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Lavigueur, contenant 24 pieds et 3 pouces de largeur sur 24 pieds de profondeur, plus ou moins; bornée au nord par la rue Lavigueur, à l'est par Jean-Baptiste Plante, au sud par le résidu dudit lot et à l'ouest par Dame Arthur Filion — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, tel que le tout est actuellement avec les servitudes actives et passives, sans réserve aucune et spécialement un droit de vue sur le résidu dudit lot. Pour être vendu au bureau du Shérif de Québec, le 14 octobre 1922, à dix heures du matin.

ROBERVAL

Côté, Boivin & Cie, Inc., de Roberval, Limitée vs David Tremblay. Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le No 2 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le 2ème rang du canton Taillon — avec ensemble les bâtisses dessus érigées, appartenances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Henri-de-Taillon, le 10 octobre 1922, à dix heures du matin.

Dame Marie Emézilia Gagnon vs Eutrope St-Pierre, Jos. St-Pierre et Eugène Gauthier. Les lots de terre connus et désignés sous les Nos 16c, 16d, 16e et 16f, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le 2ème rang du canton Taillon — avec ensemble les bâtisses dessus érigées, appartenances et dépendances. Pour être vendu à la porte de la paroisse de Saint-Henri-de-Taillon, le 10 octobre 1922, à deux heures et trente de l'après-midi.

La Fonderie de Plessisville vs François Tremblay. Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le No 26 du 5ème rang du canton Garnier — avec ensemble les bâtisses dessus érigées, appartenances et dépendances, à savoir: tous les droits, privilèges et prétentions quelconques que ledit défendeur a et peut avoir sur le lot susdit. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de l'Ascension, le 10 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

TROIS-RIVIERES

La Cie de Publication "Le Nouvelliste", Limitée vs Primat D. Cloutier. 1. Un morceau de terrain situé du côté sud de la rue De Foix, en la cité des Trois-Rivières, comprenant les lots de subdivision officielle 1209-2-3-4-5 et 6, et les lots Nos 1210-2-3-4-5 et 6 et les lots 1230-1-2-3-4-5 et 6 et les lots 1229-3-4-5-6-7-8 et 9, du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, avec droit de passage dans la ruelle se trouvant en arrière desdits lots et portant les Nos 1229-2 et 1210-7 dudit cadastre; 2. Un autre emplacement situé au coin des rues De Foix et Champfleur, en la cité des Trois-Rivières, contenant environ 18 pieds de front sur environ 80 pieds de profondeur, connu et désigné sous le No 1210-1 du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières. Pour être vendus au bureau du Shérif du district des Trois-Rivières, dans le palais de justice, le 12 octobre 1922, à dix heures du matin.

Jean-Baptiste Déry vs Alfred Grandbois. La moitié latérale et longitudinale sud-ouest d'une terre située dans le rang Saint-Flavien, nord, de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, contenant environ 36 arpents en superficie, connue et désignée comme étant la moitié sud-ouest du lot No 322 du cadastre officiel du comté de Champlain, pour la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel — avec une fromagerie et une beurrerie combinées et tous les accessoires servant à la fabrication du beurre et du fromage se trouvant sur ladite propriété. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le comté de Champlain, le 11 octobre 1922, à dix heures du matin.

Tél. 185 W

Tél. Res. 185 J

WILFRID DAIGNAULT

Toujours en mains,

Epiceries et Provisions de première Classe, Fleur, Foin, Grain, Son, Gru, etc.

Coin des Rues Penon et Buntin.

VALLEYFIELD.

Bell Tél. 95

FONDEE EN 1887. INCORPOREE EN 1917.

DESCARY LIMITEE

MARCHANDS GENERAUX

Epiceries, Fruits et Légumes, Ferronneries, Marchandises Sèches, Huiles, Peintures, Vaisselle, Granit, Tapisseries, Grains et Foin, etc., etc,

AGENTS SPECIAUX

De la Fameuse Bougie "PHIXT-IT"

Demandez Catalogue.

DORVAL, QUE.

Lorsque vous êtes sur le marché pour de la

TOLE CANADA

demandez celle de
la marque

"DOMINION CROWN"

Elle est fournie avec fini poli et galvanisé et sa renommée est sans égale.

STOCK ET IMPORTATION

John Lysaght Ltd.
Fabricants
BRISTOL, Angleterre

A. C. Leslie & Co., Ltd.
Gérants pour le Canada
MONTREAL

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

Sas a Cendres Rotatifs



Le Sas à cendres Rotatif Davidson est facilement le plus satisfaisant sur le marché aujourd'hui.

En plus d'être très commode et facile à employer, il est très solidement fait. Le sas, qui peut être vendu séparément si désiré, est fait entièrement de forte broche galvanisée. La boîte aux cendres est renforcée dans le haut et dans le bas par de forts anneaux de fer pour lui donner plus de force.

Le Sas complet ainsi que la boîte aux cendres constituent un appareil très commode et très économique pour toutes les familles.

Prix et renseignements sur demande.

The Thos Davidson Mfg Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860

BUREAU-CHEF: MONTREAL.

Succursales: Toronto - Winnipeg - Calgary - Vancouver.

Division Steel Foundry:
TURCOT, Qué.

DAVIDSON

LA BANQUE MOLSONS

168ème DIVIDENDE

Les actionnaires de la Banque Molsons sont par les présentes notifiés qu'un dividende de TROIS POUR CENT (étant au taux de douze pour cent par année) sur le capital-actions a été déclaré pour le trimestre courant, et que ledit dividende sera payable au bureau de la Banque à Montréal, et aux succursales, le et après le

DEUXIEME JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN

aux actionnaires sur le registre le 15 septembre 1922.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des actionnaires de la Banque sera tenue à sa maison de banque, en cette ville, MARDI le 7 novembre prochain, à trois heures de l'après-midi.

Par ordre du bureau,

EDWARD C. PRATT,
Gérant-général.

Montréal, 23 août 1922.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISE $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE, Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

LE SERVICE QUE LE PRIX COURANT DONNE A SA CLIENTELE

En ces jours de rajustement des conditions économiques du pays, il est de la plus haute importance qu'un marchand se tienne au courant des changements de prix, des lois et règlements affectant le commerce, ainsi que des nombreuses autres questions qui ont une portée directe ou indirecte sur les affaires.

"LE PRIX COURANT" est le véritable guide du marchand — il publie des renseignements qui lui permettent de conduire son commerce avec succès — il l'avise des changements de prix, des lois et règlements nouveaux — en un mot, sa lecture évite au détaillant maints faux pas dont les conséquences peuvent être désastreuses.

De plus, si en aucun temps, vous désirez des renseignements sur une question spéciale, n'hésitez pas à vous adresser au PRIX COURANT par lettre et vous recevrez une réponse satisfaisante dans le plus bref délai possible.

LISEZ ATTENTIVEMENT VOTRE NUMERO DU PRIX COURANT

C'est le guide le plus sûr que vous puissiez suivre.

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations de mi-septembre:

VALEUR	Prix	Rendement
Alberta Pacific Grain 7% Préf., X-D 1¾%	90	7.78%
Ames-Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf., X-D 1¾%	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Brandram-Henderson 3% Ord.	47	6.38
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 3½% en arr. Paie 4%	48	8.33
Dom. Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Consolidated Gold Mines 13%	13.35	5.13
Home Bank 7% X-D 1¾%	90	7.78
Imperial Oil 12¾	112	2.70
Laurentide Power 5%	5	6.00
Montreal City & District Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.14
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	86	6.98
Sterling Bank 8¾	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers 7% Préf.	60	11.67

NOTES PERSONNELLES

M. J. Ernest Savard, gérant de la succursale de la maison René-T. Leclerc à Québec doit sous peu être transféré au bureau de Montréal où il occupera les fonctions de gérant des ventes. M. Henri Turgeon, actuellement de la maison de Montréal, sera nommé gérant de la succursale de Québec.

* * *

M. C. E. Racine, courtier, vient d'être nommé conseiller de la Chambre de Commerce du district de Montréal.

* * *

Le Dr P.-H. Bédard, président de la Commission des finances de la cité de Québec et 1er vice-président général de l'Alliance Nationale, a accepté le poste de président de la Ligue Nationale de Colonisation pour succéder à M. J.-N. Castonguay, président-fondateur.

LES OBLIGATIONS

Le gouvernement de la province d'Ontario a demandé des soumissions pour une émission d'obligations de la province, au montant de $10,000,000, datées du 15 septembre 1922, remboursables le 15 septembre 1942, portant intérêt au taux de 5 p.c. par année, payable chaque semestre, le 15 septembre et le 15 mars, principal et intérêt, en monnaie d'or, de la puissance du Canada, au bureau du Trésirier de l'Ontario, à Toronto ou à la Banque de Montréal, au gré du porteur.

* * *

Une tranche d'obligations de la ville d'Haileybury, s'élevant à $8,000, portant intérêt à 6 p.c. et remboursable en dix annuitées, a été achetés par *W. C. Brent & Company* au prix de 97.

* * *

La ville de Québec a disposé de ses obligations à bon prix ces jours-ci. C'est la maison *René-T. Leclerc* qui a offert le plus haut prix, soit 99.77 et s'est vu adjuger l'émission. Le montant total de l'émission était de $495,000 portant intérêt à 5½ p.c. et venant à échéance dans dix ans. La ville avait demandé aussi des soumissions pour des obligations à 20 ans, mais ce sont les premières qui ont été acceptées comme étant les plus avantageuses. Il y a eu en tout dix-sept soumissions distinctes. Plusieurs maisons de banques américaines et canadiennes-françaises ont offert des soumissions. Coïncidant avec la reprise des affaires après la tranquillité des mois d'automne, il n'y a pas de doute que le placement de ces obligations dans la province ne s'effectue rapidement.

NOTRE DOLLAR CANADIEN, ENFIN AU PAIR....

(*Suite*)

"Ce n'est qu'une question d'offre et de demande. Ce n'est pas seulement la balance du commerce, cependant, qui a porté le change de New-York au pair; mais aussi l'entrée au Canada de beaucoup d'argent étranger.

Et voici une autre opinion:—

"L'intérêt américain dans les émissions de débentures fédérales, provinciales et municipales, et le fait que nous n'avons pas acheté autant des Etats-Unis depuis le nouveau tarif américain sont quelques-unes des raisons qui ont porté le dollar canadien au pair.

"Les prochaines émissions canadiennes n'ont pas peu contribué à améliorer notre situation. Bien que cela puisse paraître absurde, les achats de liqueurs par les Américains en ce pays ont même joué leur rôle, bien que ce soit dans une très petite partie.

"Les raisons de l'augmentation sont nombreuses. Le résultat est que le Canada est le premier pays ayant pris part à la guerre et souffert de la dépréciation monétaire à retourner aux conditions normales, et cela est quelque chose dont nous pouvons à juste titre être fiers.

Enfin, un deuxième banquier écrivait récemment que le retour du dollar canadien au pair est un très beau tribut à rendre au Canada. "Jetez les yeux—ajoute-t-il—sur les pays du sud, le Brésil, l'Argentine, etc., leur change n'approche certainement pas la normale. Notre situation à proximité des Etats-Unis nous a aidés largement. Les Américains font des placements considérables

(*A suivre page 49*)

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1850—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

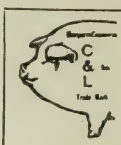
111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.



Exigez cette Marque

Pour avoir ce qu'il y a de mieux en fait de

Saucisses pur porc frais
Frankfurt
Jambon Pressé
Jambon Succès
Saucissons de Boulogne
Saucissons Spéciaux
Régulier et à l'ail

COTE & LAPOINTE, Enr.

287 rue Adam, MONTREAL
Tél. Lasalle 92-610

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers,

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

Tél. Bell 45.

A VENDRE

Abeilles italiennes. Miel garanti pur au prix du marché.

GROS et DETAIL.

Satisfaction garantie.

J. O. LEVAC

APICULTEUR

Manufacturier d'articles d'apiculture et agences générales.

RIGAUD, Qué.

ASSURANCES

LA REDUCTION DES PERTES PAR L'INCENDIE

La possibilité de réduire le montant des pertes annuelles causées par le feu à Québec à $300,000 et le montant total des primes d'assurances à $600,000, au moyen de la prévention des incendies, est l'opinion émise par M. Eugène Leclerc, prévôt des incendies de la cité de Québec, ces jours-ci, devant le comité du feu, auquel M. Leclerc a demandé et dont il a obtenu un petit octroi de $200 pour l'aider dans son organisation à Québec de la grande semaine de prévention des incendies, qui aura lieu du 2 au 9 octobre.

M. Leclerc a traité longuement devant le comité de la prévention des incendies et de la possibilité d'arriver par ce moyen à réduire considérablement les pertes par le feu et, partant, les taux d'assurances.

A titre de représentant à Québec de la société préventive des incendies d'Amérique, monsieur Leclerc a charge de l'organisation pour tout le district de Québec de cette grande semaine de prévention. A Québec même, le prévôt des incendies fera faire pendant cette semaine le procès du feu. C'est une pièce qui porte ce titre et qui a été donnée dans plus de 12,000 écoles et salles publiques des Etats-Unis. Cette pièce jouée par des enfants a pour but de faire ressortir les grandes causes de la fréquence des incendies et les moyens de les diminuer. Elle sera représentée dans tous les quartiers de la ville, et des conférences seront données en même temps sur la prévention des incendies. De plus dans tous les théâtres de la ville paraitront sur les écrans des sentences propres à inculquer dans tous les esprits les moyens de prévenir les sinistres.

Le prévôt des incendies est convaincu qu'avec une couple d'années de travail préventif efficace, il serait possible d'obtenir une réduction appréciable des taux d'assurance. Déjà, par le ramonage des cheminées, on a réduit de 40 pour cent le nombre des sorties de la brigade pour des feux de cheminée, ce qui représente une forte économie. A Québec, a dit M. Leclerc, la moyenne des pertes par le feu est de $10 par tête tandis que chaque sortie de la brigade coûte $16 seulement, et dans tous les pays d'Europe '9 centins.

Pour la semaine de prévention, M. Leclerc annonça aussi qu'une publication de quatre page renfermant des conseils utiles et des recommandations pratiques pour éviter les incendies sera distribuée partout dans la ville.

Le comité convaincu de l'importance de cette organisation a voté unanimement les $200 demandées par M. Leclerc pour aider à défrayer l'organisation de la semaine de prévention.

Le moindre hameau de notre province devrait, tout comme les grandes villes, donner à cette importante question la plus vive attention.

IL FAUT SAVOIR REPONDRE AUX OBJECTIONS....

(Suite et fin.)

Il y a un vieux principe d'affaires qui veut que l'on paie ce dont on a besoin, qu'on l'achète ou non. Comme l'a fait observer un délégué, si une famille a besoin de protection, elle paie pour de l'assurance, que l'achat se fasse ou non. Quelqu'un assume le risque. C'est la femme du personnage sollicité ou une compagnie d'assurance.

L'on a fait remarquer que la femme peut s'opposer à l'assurance pour des motifs de sentiments, mais qu'elle ne le fait pas si elle est veuve. La plupart des épouses et des mères éprouvent de la répugnance à demander quelque chose pour elles-mêmes, craignant toujours que cela gêne les affaires de leur mari ou de leurs fils. Elles paient souvent cher leur timidité et leur tendresse. Parce qu'une femme est disposée à risquer de laisser vivre sa famille dans la détresse, le mari n'est pas justifiable de le faire. C'est l'argument que l'on a fait valoir.

Les délégués ont prouvé que les femmes, malgré leurs protestations à l'encontre, sont les meilleures amies de l'assurance, parce que celle-ci constitue pour elles la protection et la garantie de leur bonheur et de leur bien-être. Les célibataires comprennent que dans quelques années, ils seront dépendants ou auront des dépendants. En prenant une police quand ils sont encore seuls, cela ne leur impose qu'un faible sacrifice et vaut beaucoup mieux que d'attendre d'être mariés et de contraindre une épouse de partager l'effort que nécessitera le paiement de la même protection à un taux plus élevé.

Les délégués ont jugé que le fait de porter de l'assurance indique un sens avisé et du caractère. C'est l'indice d'une tournure d'esprit que les patrons recherchent avidement et c'est un moyen qui a contraint les jeunes à économiser systématiquement. C'est un compte de banque assuré".

NOTRE DOLLAR CANADIEN, ENFIN AU PAIR...

(Suite de la page 47)

dans le Dominion, constituant notre pays un centre d'exportation de leurs marchandises vers les ports européens et particulièrement de l'Empire, bénéficiant ainsi de tarifs réduits. Exemples: Ford et les General Motors. Ces industries nous amènent beaucoup du capital américain.

" Depuis que les Etats-Unis ont appliqué leur tarif Fordney, nous avons beaucoup moins acheté de ce pays. Cependant, les Etats-Unis doivent acheter notre blé pour faire leurs mélanges; la prochaine récolte de 350,000,000 de boisseaux nous sera donc d'un grand avantage. Il y a aussi le tourisme américain qui est considérable dans notre province et qui est également un facteur important dans le rétablissement du dollar canadien au pair.

LA CONSTRUCTION

ARSENAULT SIDING, QUE.

Moulin à scie de L. A. Malenfant, détruit par le feu. Pertes: $15,000. Il reconstruira.

HULL

Fabrique, $50,000, sur la rue Raymond. Propriétaire: Lion Mead Tire Co. Gérant: H. H. Lang. Les architectes Brodeur et Pilon, 63 Hôtel de Ville, sont à préparer les plans.

COTEAU STATION

Résidence, $3,000. Propriétaire et constructeur: A. Ranger, S. Polycarpe. Les travaux viennent d'être commencés.

LA TUQUE

Réparations à des résidences endommagées par le feu, $1,500, pour celle de Asias St-Pierre et $1,000 pour celle de E. H. Lamothe, rue Commerciale. Les travaux viennent d'être commencés. Ils sont faits à la journée.

MONTMORENCY (Village)

Résidence, $4,000 sur la rue Côté. Propriétaire: Philippe Côté. Les murs commencent à monter. Travail à la journée. Brique, toiture et plomberie pas encore achetées.

Résidence, $5,000. Propriétaire et constructeur: F. X. Lavoie, rue Ruel. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, toiture, planchers, portes et châssis pas encore achetés.

Poste de pompiers pour le conseil de ville, $8,000. Le contrat a été accordé et les travaux doivent être commencés.

Résidence, $3,500, sur la rue Ruel. Propriétaire et constructeur: Xavier Bédard. Les murs commencent à monter. Vitres, plomberie et peinture pas encore achetées.

MONTREAL

Résidence, $4,000, rue Molson, entre Beaubien et St-Zotique. Propriétaire et constructeur: C. DeGagné, 501 rue Aylwin. Travaux d'excavation. Brique, bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence (3 plain-pieds), rue Bordeaux, près Sherbrooke. Propriétaire: François Roberge, 721 rue Champlain. Les architectes Cardinal et Beauchamp, 26 rue St-Jacques, viennent de demander des soumissions.

Résidence, $6,000, 4108 Henri Julien. Propriétaire et constructeur: J. B. Poirier, 3063 rue Henri Julien. Travaux d'excavation. Bois, portes et châssis, plomberie, agencement intérieur et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $8,000, rues Apple et Lacombe. Propriétaire et constructeur: J. Drapeau, 913 rue St-Hubert. La charpente commence à monter.

2 résidences, $12,000, Hampton et Sherbrooke, Notre-Dame-de-Grâces. Propriétaire et constructeur: M. Clermont, 196 rue Ontario Est. Fondations commencées. Brique, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Reconstruction de l'église de la Nativité, $300,000, angle Ontario et Désiry. Propriétaire: La paroisse de la Nativité d'Hochelaga. Architectes: Viau & Venne, 76 rue St-Gabriel. Les murs commencent à monter.

2 résidences, $15,000, Old Orchard, entre Monkland et Terrebonne. Propriétaire: J. O. Nantel, 86 avenue Old Orchard. Agencement intérieur pour l'une et travaux d'excavation pour l'autre.

14 résidences, avenue Old Orchard, plus haut que Monkland. Propriétaire et constructeur: J. Hoolahan, 2278 rue Notre-Dame. Les travaux à la veille d'être commencés. D'autres résidences seront construites de temps en temps. Prix demandés pour tous les travaux.

Résidence simple et semi-détachée, $35,000, avenue Old Orchard, près Monkland, Notre-Dame de Grâces. Propriétaire et constructeur: S. Ogilvie, 23 avenue Gray, Westmount. Travaux d'excavation commencés.

3 résidences, $15,000, avenue Old Orchard, entre Church et Monkland. Propriétaires: Brouillette et Parisien, 261 boulevard Décarie. Toiture commencée.

4 cottages, $40,000, avenue Melrose, entre Notre-Dame de Grâces et Monkland. Propriétaire et constructeur: J. H. Hand, 4857 Sherbrooke ouest. Toiture commencée.

Atelier, $7,000, rue Chambly, entre Lafontaine et Adam. Propriétaire: La Commission Scolaire Catholique, rue Sainte-Catherine ouest. Fondations commencées.

Résidence, $4,000, rue Masse, entre Notre-Dame et le C. N. R. Propriétaire et constructeur: Jos. Pilotte, 530 boulevard Bernard. Fondations commencées. Brique, bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $4,000, sur l'avenue du Parc. Propriétaire: A. Gauthier. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

Résidence, $4,000, sur l'avenue du Parc. Propriétaire: A. Gauthier. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

Résidence, $15,00, angle s. o. du Boulevard et Belmont. Propriétaire et constructeur: J. B. Fellows, 60 rue Nelson. Travaux d'excavation commencés.

Résidences demi-détachées, $25,000, sur le boulevard Westmount. Propriétaire: J. B. Fellows, 60 rue Nelson. Toiture commencée.

Résidences demi-détachées, $20,000 No 640 avenue Grosvenor. Propriétaire: D. H. Fraser, 640 avenue Grosvenor. Toiture commencée.

Rallonge à une résidence, $6,000, 4470 avenue Western. Propriétaire: Mme F. Abraham. Les travaux viennent d'être commencés. Bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

2 résidences, avenue Mayfair, angle Terrebonne, Notre-Dame de Grâces. Propriétaire et constructeur: C. Fife, 6 Albert Place. Formes pour le béton pour l'une et travaux d'excavation pour l'autre.

Résidence, $7,000, avenue Régent, entre Western et le C. P. R, Notre-Dame de Grâces. Propriétaire et constructeur: W. J. Gray, 132 avenue Oxford. Travaux d'excavation. Brique, bois, peinture, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $7,000, Montclair, entre Edward et Walkley, Notre-Dame de Grâces. Propriétaire et constructeur: A. Payette, 177 rue Berri. Travaux d'excavation. Brique, toiture, fournaise à air chaud, agencement intérieur, plomberie, portes, vitres, garnitures électriques, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence (3 plain-pieds) $7,000, rue Sicard, près Ontario. Propriétaire et constructeur: T. Pepin, 114 rue Bennett. Travaux d'excavation. Matériaux pas achetés.

Résidence, $15,000 avenue Madison, près Windsor. Propriétaire et constructeur: Jno. Dominique, 5044 Sherbrooke ouest. Les travaux doivent commencer prochainement. Pas besoin de matériaux.

Résidence, $6,000, 195 rue Breboeuf. Propriétaire et constructeur: E. Desnoyers, 157 rue Breboeuf. Travaux d'excavation, Brique, bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

16 résidences demi-détachées et 2 résidences simples, $8,000 chacune, sur l'avenue Hampton, près Monkland, Notre-Dame de Grâces. Propriétaire et constructeur: Owen Roberts, 340 avenue Hingston.

Résidence, $4,000, rue des Belges, entre 33ème et 34ème. Propriétaire et constructeur: N. Désautels, 2853 rue Drolet. Travaux d'excavation. Brique, bois, toiture, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

4 magasins et 7 apartements, $100,000, coin s. e. Marlow et Sherbrooke. Propriétaire: Jno. Dominique, 5044 Sherbrooke ouest. Les travaux doivent commencer prochainement. Prix demandés pour un char de planches embouvetées de 2 x 4 et tous les matériaux.

Résidence, $4,000, rue Frontenac, entre Isabeau et St-Zotique. Propriétaire et constructeur: J. Chapman, 2492 rue Molson. Travaux d'excavation. Brique, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

QUEBEC

Résidence de Nap. Robitaille, 335¾ rue St-Olivier, détruite par le feu. Pertes: $2,500.

Résidence de F. X. Méthot, rue Laguère, Lauzon, détruite par le feu. Pertes: $2,500.

ST-LAURENT

Résidence (2 plain-pieds) $7,000, angle Cardinal et Beaudet. Propriétaire et constructeur: Cerino Gozzo, 262 rue Principale. Les travaux doivent être commencés prochainement. Matériaux pas encore achetés.

ST-NARCISSE

Magasin et résidence de Désiré Cloutier détruit par le feu. Pertes: $12,000. Il reconstruira.

Magasin et résidence de Ernest Clermont et Cie détruits par le feu. Pertes: $8,000. On reconstruira.

VERDUN

2 plain-pieds, $6,000, sur le chemin Lasalle. Propriétaire et constructeur: A. Chale, 196 avenue Pacifique. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, fournaise, plomberie, portes et châssis, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

MACDONALD'S

L'augmentation de la demande occasionne un accroissement de bénéfice.

Comme conséquence de plus de soixante années de succès jointes à une publicité efficace, le Macdonald est maintenant en plus grande demande que jamais.

Il est maintenant possible au détaillant d'obtenir de son stock de tabacs Macdonald un meilleur rapport que de presque toute autre commodité sur le marché.

Parce que—

Le bénéfice toujours généreux du Macdonald est augmenté à mesure que l'écoulement est activé,

—il y a un bénéfice **supplémentaire** dans les 4 à 6 palettes extra contenues dans chaque boîte de 10 lbs.

—il ne faut que peu ou pas d'efforts de vente pour écouler le Macdonald.

Tenez donc votre stock de Macdonald bien exposé, et voyez que l'augmentation de la demande procure une augmentation de bénéfices POUR VOUS.



En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Cour...t", vous vous assurez un meilleur service.



Demandez-nous les services que cette enseigne rend aux autres marchands

Tous vos clients s'en remettent au jugement des marchands en ce qui concerne la qualité des marchandises et ils se fient à la précision infaillible des Balances Toledo qui donnent un poids impartial pour chaque côté du comptoir.

C'est pour cela que les marchands arborent partout cette enseigne pour indiquer à leurs clients les avantages de se servir dans un magasin qui donne un Poids Précis.

L'enseigne fait bénéficier ces marchands de l'opinion favorable acquise par les Balances Toledo et leur réputation de précision infaillible.

Demandez-nous les services que cette enseigne a rendus aux autres marchands — et ceux qu'elle pourra vous rendre.

Les Balances Toledo sont fabriquées au Canada par

Canadian Toledo Scale Company, Limited

46 Rue Craig Ouest, Montréal.

Siège Social et Usine: Windsor, Ontario.

Bureaux de Vente et Stations de Service dans tout le Dominion.

BALANCES TOLEDO

SANS RESSORTS - - - PESEE HONNETE

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
MONTREAL, 29 SEPTEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 39

Tooke

Nepeut se Retrécir
Nepeut se Plisser

"KANT-KREASE"
FAUX COL MOU

1/4 de Pointures
5 Modèles



TOOKE BROS. LIMITED
MAKERS
MONTREAL TORONTO WINNIPEG VANCOUVER

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 41)



JOHN FORSYTH, LTD., Kitchener, Ont.; Montréal, P. Q., 352 rue St-Jacques; Québec, P. Q., 7 rue Charest.

DENTELLE ET ENTRE-DEUX

Nous venons justement de placer en stock les plus nouveaux dessins de Bordures Val, bandes et entre-deux français et Nottingham. Aussi les dernières créations en fait d'entre-deux et dentelles Torchon, Filet, Cluny, Ourlets, Hauts de camisole et rubans.

Des valeurs très spéciales en lots de boîte de largeurs et de dessins assortis.

RUBANS

Taffetas et Satins de couleurs les plus nouvelles ainsi que de toutes les nuances principales. Rubans de fantaisie à dessins de Dresde, Quadrillés, carreaux, rayures romaines, etc.

Les plus jolis cartons de rubans de fantaisie assortis, en longueurs pour boucles et un superbe choix de rubans étroits pour garnitures de fantaisie.

GARNITURES POUR ROBES

Cet automne, les garnitures pour robes seront employées en grande quantité. Nous avons un choix complet de couleurs en fait de Soutaches, Pigtail et Galon Militaire, Soutaches Radium dans de magnifiques couleurs Ukraniennes, ainsi que la Soutache à dessin Eventail avec effet dentelé.



John M. Garland, Son & Co., Limited

OTTAWA - - CANADA

Nouveautés en Gros



"SI EPAIS ET SI DOUX"

---Le sous-vêtement que la Maman choisit.

Le Sous-vêtement Dods-Knit est un produit classique canadien et il l'est depuis un demi-siècle. Il s'est gagné une solide réputation parmi les Canadiens nés ou élevés au Canada. Annoncé sur une grande échelle dans les journaux, cette réputation s'accroît sans cesse.

MM. les marchands, aidez-nous à faire encore plus de ventes cet automne. Nous voulons vous aider à vendre le Sous-vêtement Dods-Knit. Et nous vous **aidons** — en vous donnant de bonnes marchandises, en vous servant loyalement et avec un grand programme publicitaire. Donnez-nous votre coopération. Nous croyons que les affaires seront bonnes cet automne, tant pour vous que pour nous. Profitez-en.

MADE IN CANADA TRADE MARK DODS-KNIT

The Dods Knitting Company Limited

Orangeville, Ont.

Aux marchands de gros et aux "Jobbers" seulement.

Agent des ventes pour Quebec et les Provinces Maritimes:

Wm. C. FORSTER, 128 rue Bleury Montréal, Que.



Une beauté du Japon

Soies

pour

L'Automne

en une

Grande

Variété

Toutes les

Nouvelles

Nuances

pour

Toilettes de Soirée

Cette saison, nous offrons plusieurs nouveaux tissus

A. S. King Silk Company

Limited

"The Silk House of Canada"

59-61 Wellington St. West, Toronto

Bureaux à l'étranger:

Zurich, Suisse.
Lyon, France.

Yokohama, Japon
Chefoo, Chine.



Le choix définitif de la ménagère PRUdente.

Vêtements pour Dormir!

Un costume de nuit n'est qu'une des innombrables choses confortables que les mères canadiennes confectionnent continuellement pour leurs enfants avec du Tissu Yama "Prue Cotton".

Aves quelques verges de Tissu Yama à la maison, la femme économe trouve toujours le moyen de rendre ses moments de loisirs profitables pour ses enfants et, en même temps, de varier son travail de maison avec de la couture.

Le Tissu Yama mesure une verge de large et il offre un choix de superbes rayures.



DOMINION TEXTILE COMPANY, LIMITED

MONTREAL TORONTO WINNIPEG

Les Corsets Gossard se vendent plus facilement et en plus grandes quantités aujourd'hui que jamais auparavant

DES rapports reçus de marchands de toutes les parties du pays indiquent que la ligne actuelle des produits Gossard est la plus facile à vendre qu'ils aient encore eue. Ces rapports sont appuyés par des chiffres qui montrent le plus gros volume de ventes dans l'histoire de cette Compagnie; c'est un gain substantiel dont pourrait se glorifier n'importe quelle organisation, n'importe où et dans n'importe quelles circonstances.

Naturellement, cette préférence publique pour les Corsets Gossard ne peut être que le résultat de la supériorité évidente du produit — l'exactitude scientifique avec laquelle les modèles Gossard suivent la direction de l'opinion et de la demande de la majorité des femmes. **"Modèle individuel", "Conservation de la santé"** — ce sont dans ces nouveaux termes que la femme moderne parle des modes. Et ce sont là les principes fondamentaux mêmes du dessin Gossard qui conserve la santé, la jeunesse et le confort des femmes — quelle que soit leur taille — ayant besoin d'un corset spécial scientifiquement proportionné pour leur donner la taille idéale de leur type physique.

Vendez-vous des corsets suivant cette méthode moderne— la méthode des Corsets du modèle Gossard? Elle exige un peu plus d'habileté, un peu plus de soin dans l'ajustement, un assortiment **plus petit** et mieux choisi — mais vous pouvez faire plus d'argent avec un placement moins considérable et en moins de temps que vous pensiez la chose possible. Vous vendrez des corsets à des femmes à qui vous n'avez jamais vendu auparavant. Vous aurez un plus grand nombre de clientes satisfaites et vous ferez plus de ventes répétées. Bref — **vous ferez plus d'argent.**



Modèle 200, l'un des fameux modèles Gossard dont la vente est phénoménale au prix populaire de $2.50.

Elle vaut sûrement la peine d'être essayée; c'est une méthode simple et compréhensible de vendre des corsets qui vous donneront le contrôle du commerce profitable des corsets des acheteuses de votre localité. Le premier rang appartient toujours au pionnier.

Nous avons commencé durant ce mois-ci une grande campagne de publicité nationale qui atteindra toutes les femmes de la ville et celles des districts ruraux comme elles ne l'ont jamais été jusqu'ici. Ajoutée à la préférence naturelle et à la demande publique, cette campagne pour activer les ventes fera des Brassières et des Corsets Gossard les articles qui se vendent le plus facilement et le plus rapidement dans votre magasin. Si vous aimez à avoir plus de renseignements touchant nos méthodes de vente, une lettre vous apportera une prompte réponse.

Les nouvelles Brassières Longerlyne



Comme ces nouveaux modèles offrent à un si grand nombre de femmes ce qu'elles désiraient depuis si longtemps et qu'elles n'avaient jamais été capables d'obtenir, ils se vendent avec une rapidité qui assure de superbes profits. Ils sont spécialement dessinés pour répondre aux besoins de ces centaines de clientes ayant besoin d'un ajustement spécial pour bien supporter et aplatir le diaphragme et d'un modèle plus long pour empêcher leurs brassières de glisser sur le bout très bas des corsets modernes. Ne perdez pas ce commerce profitable. Des échantillons complets vous seront envoyés sur demande.



The CANADIAN H. W. GOSSARD Co., *Limited*

366-378 *West Adelaide Street, Toronto.*

New-York Londres Chicago Sydney Buenos-Ayres

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

COCK OF THE NORTH

La plus belle serge bleue qui soit sur le marché aujourd'hui

AVANTAGES

Pure Laine Teinture Indigo
Décatissage Parfait

Si cette serge passe de couleur dans un espace de 2 ans, nous nous ferons un plaisir de la remplacer gratuitement.



Marque apposée toutes les trois verges.



LE SATIN "EMPIRE"

est un satin suisse en fil teint de forte texture en 27" et 36" de large et peut être obtenu dans toutes les nuances.

Il est garanti pour deux saisons.

Echantillons fournis au commerce sur demande.

Nisbet & Auld, Limited

SEULS DISTRIBUTEURS DE GROS

32-34, rue Wellington Ouest, TORONTO

Montréal
J. A. McLAREN, Représentant,
Edifice Sommer, 254 rue Ontario Ouest.

Québec
A. A. COTE, Représentant,
Edifice Commercial.


Corsets qui se vendent réellement tout seuls.
La publicité faite actuellement d'un océan l'autre, pour les P.C. fait connaître aux femmes du Canada les avantages spéciaux de ces corsets. De plus, chaque P.C. est fait de manière à ce qu'il puisse se vendre pour ainsi dire tout seul. Lorsqu'une femme entre dans votre magasin et qu'elle voit les modèles, touche le tissu et apprend le prix de ces corsets, elle achète invariablement.
Parisian Corset Manufacturing Co., Limited.
Montréal QUEBEC Toronto
"P.C." Corsets
RUST PROOF
GUARANTEED

Nous annonçons les

Bas Monarch-Knit

en un nouveau choix de modèles nouveaux
à prix populaires
POUR HOMMES ET FEMMES



Nos représentants se feront un plaisir de vous montrer notre superbe assortiment pour le printemps 1923.

Ne manquez pas aussi de voir notre assortiment nouveau de

GILETS-CHANDAILS POUR 1923

et les

LAINES MONARCH

14 laines différentes

"Une laine pour tous les usages."

The Monarch Knitting Co., Limited

Fabricants de vêtements tricotés pour l'extérieur—Bas—Laines pour tricotage à la main.

Bureau-chef: DUNNVILLE, ONTARIO.

Fabriques: Dunnville, St. Catharines et St. Thomas, Ontario.

ENTREPOTS-SUCCURSALES:

Toronto
Ogilvie Bldg.,
angle rues Bay et Wellington.

Montréal
Immeuble Dubrule,
Carré Phillips.

Vancouver
408-9 Mercantile
Block

Trois Lignes Principales Monarch-Knit



En haut: le Bonnet "Eagle" au beau temps,
A droite: le Bonnet "Eagle" au mauvais temps.

Breveté au Canada
Brevet No. 217269

Nous sommes les seuls fabricants canadiens du bonnet "Eagle".

Le Bonnet Eagle

CE bonnet est tellement élastique qu'il conserve toujours sa forme. Il est très élégant, en même temps qu'il répond aux besoins de l'homme et du garçonnet qui doivent rester à l'extérieur durant les mois de l'hiver.

Les oreillettes et les bandes du bonnet "Eagle" sont retenues relevées par un bouton de chaque côté pour l'usage ordinaire, et elles se rabattent facilement et se boutonnent serrées sous le menton formant un foulard donnant la meilleure protection possible pour les oreilles, le cou et la figure.

Le Bonnet Arcticap

UN bonnet très approprié pour toutes les températures de l'hiver. C'est le bonnet idéal pour tous les sports de l'hiver.

Il est joli et confortable en même temps. Le porter est un véritable plaisir. De fait, pas un homme ni un garçon ne devrait s'en passer.

Pour le beau temps, son apparence est très jolie, même élégante, et pour le mauvais temps, les oreillettes rabattues couvrant les oreilles et tout l'arrière du cou, il donne une superbe protection contre le froid et la neige.

Un Superbe Profit sur chaque Vente

NOUS fabriquons ces deux bonnets sur une base strictement de qualité. Le matériel, la fabrication et le fini sont de la meilleure qualité. Ils ont le style, le confort et la commodité qui attireront les acheteurs et donneront la plus entière satisfaction.

Prix $11.50 la douzaine. En boites de ½ douzaines.
Pointures et couleurs fixes.

Se détaillent Partout à $1.50

COULEURS: brun, marine, marron, Oxford.

Pointures: Petites, de 2 à 6 ans; moyennes, de 6 à 12 ans; grandes — pour jeunes gens et hommes.



En haut: Le bonnet ArctiCap quand le temps est doux
A gauche: Le bonnet ArctiCap quand le temps est froid.

Breveté au Canada
Brevet No. 219161

Nous sommes les seuls fabricants canadiens du bonnet ArctiCap.

Livraison assurée pour le 1er Octobre.

Placez votre commande aujourd'hui.

Pour la Vente de l'Automne et de l'Hiver

Le FOULARD MONO

VOICI quelque chose de nouveau en fait de foulard—quelque chose non seulement différent mais meilleur. C'est un foulard qui allie le confort et l'utilité à l'élégance. Le foulard Mono est un dessin breveté dont la caractéristique est la manière de l'attacher. Cette caractéristique rend le foulard aussi facile à ajuster qu'un tour de cou en fourrure, et cependant il n'y a rien dans son apparence qui indique une gêne ou de l'artificiel.





Breveté au Canada
Brevet No. 5341
Nous sommes les seuls fabricants canadiens du foulard Mono.

Prix $4.25 la douzaine, en boites de ½ douzaines, couleurs fixes.

Le foulard Mono se vendra beaucoup cet automne et cet hiver, parce qu'il donne l'élégance et le confort d'une fourrure à une fraction du prix de cette dernière. Commandez en grande quantté, vous êtes certain de les vendre.

Pour fillettes et femmes seulement.

COULEURS: Turquoise, marine, écarlate, brun, noir, rose, émeraude, pourpre, cardinal, oriental, gris, Oxford, bruyère et chameau.

Livraison le 1er octobre.

The Monarch Knitting Co., Limited

Fabricants de vêtements tricotés pour l'extérieur—Bas—Laines pour tricotage à la main.

Bureau-chef: DUNNVILLE, ONTARIO.

Fabriques: Dunnville, St. Catharines et St. Thomas, Ontario.

ENTREPOTS-SUCCURSALES:

Toronto
Ogilvie Bldg.,
angle rues Bay et Wellington.

Montréal
Immeuble Dubrule,
Carré Phillips.

Vancouver
408-9 Mercantile
Block

LE MARCHE DES AFFAIRES

Des milliers de marchands canadiens d'articles pour hommes visitent Montréal

Deux, trois, quatre et jusqu'à douze fois par année pour se tenir au courant des conditions du marché — Pour avoir les prix et les modèles les plus récents.

MONTREAL

La porte d'entrée du Canada — un port de mer — A mille milles de la pleine mer.

Montréal importe, exporte, manufacture et concurrence.
La ville du commerce de gros du Canada.

RACINE --- la Mecque des marchands progressifs

Que vous veniez comme vieux client, client nouveau ou comme visiteur, nous aimerions à prendre seulement une demi-heure de votre temps

POUR VOUS FAIRE VISITER

outre nos services de fabrication et les rayons de marchandises que nous venons d'ajouter à notre organisation, ceux des commandes, des statistiques et du trafic.

ALPHONSE RACINE, LIMITEE

Manufacturiers et distributeurs en gros de tout en fait d'articles pour hommes.

60-98 RUE SAINT-PAUL OUEST, MONTREAL, QUE.

Fabriques: rue Beaubien, Montréal — St-Denis, Qué. — St-Hyacinthe, Qué.

18 BUREAUX DE VENTES OUVERTS A L'ANNEE.

Ottawa, 111 rue Sparks.	Québec, Qué. Immeuble Merger.	Toronto, Ont. 72 Bay St.	London, Ont. 147 Carling St.
Hamilton, Ont. Lister Chambers.	Sherbrooke, Qué. 50 rue Wellington.	Haileybury, Ont. Matabanick Hotel.	Sudbury, Ont. Balmoral Hotel.
Halifax, N. E., 119 Roy Bldg.	St. John, N. B. 85 Germain St.	St-Pascal, Qué.	Chicoutimi, Qué.
Sydney, C. B., 269 Charlotte St.	Calgary, Alta., Oddfellows Hall.		Charlottetown, I. P. E., Queen & Sydney Sts.
St-Hyacinthe, Qué.	Trois-Rivières, Qué.		Edmunston, N. B.

OTTAWA
111 rue Sparks

CALGARY
Alberta
517 rue Centre

S.-HYACINTHE
Prov. de Québec

TORONTO
Prov. d'Ontario
72 rue Bay

LA "RARETE" DU CHARBON

1. La rareté possible du charbon nous a fait penser plus tôt que d'habitude à l'hiver.
2. La vogue toujours croissante de la vie au grand air est très marquée.
3. La mode des vêtements en tricot est adoptée de plus en plus par tout le monde.

Ce sont là 3 bonnes raisons pour lesquelles vous devriez avoir en stock un choix varié de vêtements en tricot.

HAILEYBURY
Prov. d'Ontario
Matabanick

QUÉBEC
Imm. Merger

HAMILTON
Prov. d'Ontario
Lister Chambers



E. A. DAVIDSON
Gérant du Rayon "J"

RAYON "J"—Notre étalage de tricots tout faits pour dames est des plus attrayants et méritera, nous n'en doutons pas, votre approbation.

POUR DAMES ET ENFANTS—Gilets-tricots, pullovers, casques de hockey, capuchons, combinaisons pour bébés, chaussettes, polkas, tuques, écharpes et coiffures en laine brossée, costumes Teddy Bear de 4 et 5 morceaux.

AINSI QUE TOUTES LES AUTRES LIGNES DE VETEMENTS TOUT FAITS: Lingerie, corsets, blouses, jupes, manteaux, etc., etc.

Nous faisons une spécialité de vêtements tout faits pour bébés et enfants.

SUDBURY
Prov. d'Ontario
Le Balmoral

EDMUNSTON
Nouv.-Brunswick

SYDNEY, C. B.
269 rue Charlotte

HALIFAX
Nouvelle-Ecosse
119 Imm. Roy

LONDON
Prov. d'Ontario
145 rue Carling

Les 3-RIVIERES
Prov. de Québec

SAINT-PASCAL
Prov. de Québec

Pourquoi n'achetez-vous pas dès maintenant?

Alphonse Racine Limited

Fabricants et Négociants en Gros de Nouveautés

60 à 98, OUEST, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

MANUFACTURES: rue Beaubien, à Montréal;
Saint-Denis et Saint-Hyacinthe, P. Q.

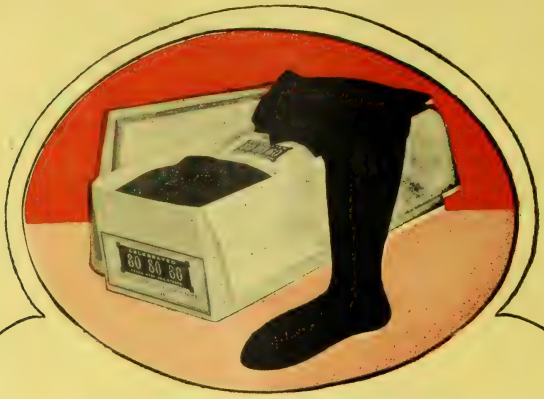
18 BUREAUX DE VENTES PERMANENTS.

SHERBROOKE
Province de Québec
50 rue Wellington

SAINT-JEAN
Nouveau-Brunswick
85 rue Germain

CHARLOTTETOWN
Ile du Prince-Edouard
rues Queen et Sydney

CHICOUTIMI
Province de Québec



Une demande sans cesse accrue

Rien ne vaut une bonne combinaison d'élégance, de confort et de service pour donner de la popularité à des bas pour dames.

Cette combinaison a été si bien comprise dans la marque "Three Eighties" — à laquelle il faut ajouter l'économie — que cette marque enregistre des ventes plus fortes que toute autre marque au Canada.

"Three Eighties" vous offre l'occasion d'augmenter vos ventes de bas d'une façon appréciable. Exposez-les bien en vue. Montrez comment les talons et bouts à trois fils prolongent la durée et évitent le raccommodage.

Les bas en coton "Three Eighties" sont sans couture et sont faits en noir, tan et blanc, en pointures de 4½ à 8½ pour jeunes filles et de 8½ à 10 pour dames. Par douzaine, en boîtes très attrayantes.

Si vous ne les avez pas en magasin, ou si votre stock est bas, ordonnez-les à votre marchand en gros.

Buster Brown
Three Eighties
Little Darling
Little Daisy
Rock Rib
Hercules

THREE EIGHTIES BRAND 80 80 80

Bonneterie pour Femmes

DOUZE PAIRES DE BAS PARFAITS DANS CHAQUE BOITE.

The
Chipman-Holton Knitting Co., Ltd.
Hamilton, Ont.
Usines à Hamilton et Welland



Encore une fois les

Bas A. B. C.

sont au premier rang

Voyez nos nouvelles lignes pour la vente de l'automne

Les Bas A. B. C.—Dans les nouveaux mélanges bruyère représentent le dernier mot de l'élégance en fait de bas en cachemire et en mélanges soie et laine pour hommes, femmes et enfants.

Nous faisons aussi une spécialité des bas en pure soie à côtes 1 et 1.

Voyez les modèles **A. B. C.** avant de placer la commande de votre approvisionnement d'hiver.

Bas sans couture — talons et bouts renforcés.

Allen Bros. Co., Limited

883 DUNDAS STREET E. - TORONTO



Ordonnez les

Modèles Winsome Maid No 500 et No 250

pour la vente de l'automne et de l'hiver

No 500—"Bi-tex"

Votre clientèle appréciera ce bas à texture double pour le temps froid de l'automne. Se vend à vue. Rien de semblable sur le marché. Breveté le 6 juin, 1922.

No 250—

Le plus populaire bas pesant en pur fil de soie sur le marché. 25 couleurs.

Allen Silk Mills, Limited

43 DAVIES AVENUE - - TORONTO

Peck's

Le coup de ciseau du meilleur Artiste-Tailleur du Canada

Les vêtements sont — tout simplement des vêtements — à moins qu'on y mettre cette chose intangible, qu'on appelle distinction, personnalité, individualité — tous les acheteurs savent ce que nous voulons dire. La ligne alors est dans une classe à part — elle intéresse tous les acheteurs. Tels sont les vêtements Peck pour le printemps — dessinés par l'un des dessinateurs les plus en renom du continent, confectionnés et offerts par la plus grande organisation de confection du Canada. Dans l'intérêt de votre commerce, voyez la ligne Peck pour 1923 avant de placer votre commande.

CONFECTION

John W. Peck & Co., Limited

Winnipeg **Montréal** **Vancouver**

SERVICE DE LA CONFECTION SUR MESURE

Nous avons quelques séries supplémentaires d'échantillons de Modèles d'Automne que nous aimerions à placer chez de bons marchands où nous n'avons pas de représentant. Ecrivez si la chose vous intéresse.

Le plus gros assortiment au pays de Tapis, Carpettes et Prélarts



Cest une Carpette Wilton d'un dessin japonais d'une grande beauté. Des dessins de poisson, de vagues, de plantes, etc., en font ressortir superbement le motif marin. Ce tapis est à fonds rose, bleu et noir et ses dimensions varient depuis des nattes de 27 x 54 pouces jusqu'à des carpettes de 3¾ x 4½ pieds. Onze dimensions au choix.

Vous offre un superbe choix de couvertures de planchers à la portée de toutes les bourses. Nous étalons dans le moment les patrons et les dessins les plus nouveaux en fait de

TAPIS
RUGS
CARPETTES
CHEMINS
TAPIS D'ESCALIER
PRELARTS
LINOLEUMS
Etc., Etc.

Vous avez le choix parmi les dernières IMPORTATIONS et les CREATIONS CANADIENNES les plus nouvelles.

Nous illustrons ici un superbe Wilton que nous avons importé d'Angleterre.

La Cie. W. R. Brock Limitée

NOUVEAUTES EN GROS.

MONTREAL

Salles d'échantillons:
68 rue de l'Eglise, QUEBEC.
2 rue St-Georges, TROIS-RIVIERES.

Permettez-nous de vous prouver que nous avons le stock le plus nouveau, le plus considérable et le mieux assorti de

VOILES ET VOILETTES

Dentelles façon métal
Drap façon métal

Allovers, Bandes, Volants
Espagnols et Radium

Dentelles, Tulles

Résilles
"Peeress" "Vodene" "Cumfy"

Echarpes en dentelle
espagnoles

Voiles de bébés

DES ECHANTILLONS?

Nous ne vendons que les meilleures marchandises.

Nous l'avons toujours fait!

Nous le ferons toujours!

Canada Veiling Co., Limited
84 RUE WELLINGTON OUEST, TORONTO.

Représentant pour Québec:
V. A. OLIVIER
16 rue Melbourne, Sherbrooke, Qué.

Etalés actuellement pour le Printemps 1923

Jerseys de Garçonnets
BALLANTYNE
et
Costumes de Bain
BALLANTYNE
pour hommes, femmes et enfants
y compris le nouveau
"Wavecrest"
Costume de bain insubmersible.

Pour l'Automne et l'Hiver

Quelques superbes créations nouvelles de

Vêtements Tricotés
BALLANTYNE

¶ Le représentant Ballantyne peut vous montrer quelque chose qui attirera la clientèle à votre rayon des marchandises en tricot. Ce sont des vêtements tricotés qui répondent à tous les besoins de la saison froide et d'une qualité donnant satisfaction sous tous rapports.

R. M. Ballantyne, Limited
STRATFORD, CANADA.



Il y a plus d'Argent en circulation Cette Année

La dépression commerciale est finie.

Le Canada a de nouveau un pied ferme sur le chemin de la prospérité.

Notre dollar est au pair à New York.

Les récoltes de grain de l'ouest — la base de notre finance surpassent même les plus optimistes attentes.

Il y a une encourageante note d'optimisme dans le commerce en général.

Tout cela veut dire que l'homme sur la rue à quelques dollars supplémentaires à dépenser pour une meilleure qualité cette année.

Ses sous-vêtements, cette année, devraient être des

Turnbull's

"CEETEE"

THE PURE WOOL
UNDERCLOTHING
THAT WILL NOT SHRINK

La grande campagne de publicité Turnbull qui est faite actuellement dans les principales publications canadiennes lui dit que, peu importe où il ira, il ne peut trouver de sous-vêtements supérieurs aux CEETEE de Turnbull.

Le CEETEE est le seul sous-vêtement en laine fait au Canada qui s'adapte parfaitement à la forme du corps et renforcé aux endroits où porte l'usure.

Livraisons immédiates. Nous sommes prêts à remplir les commandes de réassortiment dans toutes les grandeurs de CEETEE.

De bons étalages de vitrine du sous-vêtement CEETEE de Turnbull relieront votre magasin à la campagne de publicité Turnbull et si vous expliquez à vos commis pourquoi les CEETEE de Turnbull sont supérieurs aux autres vous pouvez augmenter de beaucoup les profits de votre commerce de sous-vêtements.

Seuls Fabricants Turnbull's **de Galt, Ont.**



Offres extraordinaires d'étoffes à Robes



Pour réduire nos assortiments d'étoffes de laine pour robes nous offrons, dans plusieurs lignes, des valeurs à des prix au-dessous du coût actuel de la fabrication.

Les détaillants y gagneraient à voir les échantillons de nos voyageurs ou à nous écrire directement pour avoir de petits échantillons des étoffes à la mode suivantes:

Tweeds à effets de fantaisie ou de Homespun.
Serge, marine, noires et de couleurs.
Worsteds, draps à costumes,
Popelines de laine, noires et de couleurs,
Armures, gabardines,
Tartans, quadrillés berger, etc.

VASSIE & COMPANY, LIMITED

Marchands de nouveautés et de lainages en gros

ST. JOHN NOUVEAU-BRUNSWICK

SALLES D'ECHANTILLONS:

70 rue Laliberté, **QUEBEC.**

Chambre 18, 207 rue St-Jacques, **MONTREAL.**

Immeuble Wyse, **MONCTON, N. B.**

213a rue Hollis, **HALIFAX, N. E.**

Rue Jenkins, **YARMOUTH, N. E.**

Rue Water, **SUMMERSIDE, I. P. E.**

RAYON "D"

Etoffes à Robes de Coton Printemps 1923

Ratines, Tissus Pongés, Crêpes

Notre choix de tissus lavables pour la saison prochaine sera entre les mains de nos voyageurs le 1er octobre. On y trouvera toutes les dernières nouveautés des marchés d'Europe et d'Amérique. Dans votre intérêt, vous devriez voir notre assortiment avant de placer vos commandes du printemps.

Si c'est nouveau--Nous l'avons
Si nous l'avons--C'est nouveau

Saviez-vous que le jaune sera la couleur par excellence pour la prochaine saison?

Depuis la nuance citron la plus pâle jusqu'à la nuance or la plus foncée — même les guingans ont attrapé la "fièvre jaune" et notre collection nouvelle de zéphyrs importés offre plusieurs chics combinaisons de couleurs avec des effets jaunes.

HODGSON, SUMNER & CO., Limited

83 à 91 rue St-Paul Ouest **21 rue St-Sulpice** **84 à 92 rue LeRoyer**

MONTREAL

SALLES D'ECHANTILLONS:

7 rue Charest, QUEBEC
Hôtel Windsor, OTTAWA
Edifice Carlaw, 28-30 rue Wellington-Ouest, TORONTO
Edifice Can. Bank of Commerce, TROIS-RIVIERES
New Sherbrooke House, SHERBROOKE
503 Edifice Mercantile, VANCOUVER
50 rue Bon Accord, MONCTON, N. B.
Empire Bldg., HAMILTON
The Grigg House, LONDON

RAYON "F"

F 0426	Rugs d'Auto "Plenty", douzaine....	$77.00
F P	Rugs d'Auto "Plush", douzaine....	62.00
F Pionner	Rugs d'Auto "Vert", douzaine....	41.75
F Pionner	Rugs d'Auto "Gris", douzaine....	38.75
F 0377	Rugs d'Auto "Perfection", douzaine....	84.00
F 0378	Rugs d'Auto "Perfection", douzaine....	84.00
F 0343	Rugs d'Auto "Park", douzaine....	62.00
F 0346	Rugs d'Auto "Park", douzaine....	62.00
F 0363	Rugs d'Auto "Pericles", douzaine....	48.00
F Excelsior	Châles de Voyage, douzaine....	42.00
F Tartan	Châles de Voyage, douzaine....	72.00

RAYON "R"

R 1130	Gants "Cape" noir, pour chauffeur, douzaine..	$22.50
R 1130	Gants "Cape" noir, pour chauffeur, douzaine..	22.50
R 504	Gantelets mule, garçons,....	4.25
R 409	Gantelets mule grise, douzaine....	10.50
R 281	Gants mocha gris, doublés, douzaine....	14.50
R 279X	Gants mocha gris, doublés, douzaine....	16.00
R 171	Gants mocha brun, doublés, douzaine....	12.50
R 315	Gants mocha brun, doublés, douzaine....	16.50
R 316	Gants mocha brun, doublés, douzaine....	17.00

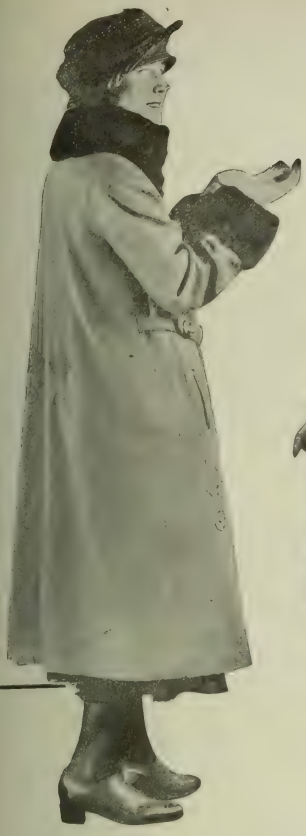
P. P. MARTIN & CIE, LIMITEE

Importateurs et Fabricants de Nouveautés en Gros. **Maison fondée en 1845.**

50 rue Saint-Paul, Ouest. Téléphone: Main 6730. MONTREAL

OTTAWA,	TROIS-RIVIERES,	TORONTO,	MONCTON,	QUEBEC,	SHERBROOKE,	S.-HYACINTHE,
125 Rue Sparks.	82 Rue Royale.	28-30 Wellington.	72 Rue Downing.	9 Rue Charest.	103 r. Wellington.	234 Rue Cascades.
Tél. Queen 3874.	Tél. 362.	Tél. Collège 3535.	Tél. 397-21.	Tél. 2545.	Tél. 152.	Tél. 541.

Entrepôts à Montréal et Québec **Trois-quarts de Siècle d'Expérience à votre disposition.**



774 —Velours tout laine pesanteur d'hiver. Collet et poignets en Beaverine. Broderie fantaisie en pareil dans le dos et sur les poches. Ceinture traversant le devant seulement. Entièrement doublé en sateen de fantaisie. Couleurs: brun, taupe, renne periwinkle, sable et marine. Grandeurs: 14-44.

Prix $17.50



752 —En lovatt tout laine avec envers à carreaux, pesanteur d'hiver.

Modèle tailleur anglais comme celui pour homme. Manches Raglan. Ceinture tout le tour avec boucle à coulisse. Demi-doublé en tissu glacé de bonne qualité.

Boutons en cuir. En mélanges Lovatt, brun, vert et bleu. Grandeurs: 14-44.

Prix $16.00



767 —En Duvetyn, dos, poches et avant et arrière des manches brodés. Entièrement doublé de satin de Chine de fantaisie. Collet châle et poignets en Beaverine. Ceinture tout le tour. Couleurs: brun, taupe, renne, periwinkle, sable et marine. Grandeurs: 14-44.

Prix $30.00

Même modèle en velours avec doublure de coton fantaisie, $25.00.

POUR L'AUTOMNE 1922

Ces vignettes ne représentent que trois des nombreux modèles que nous avons préparés pour notre étalage d'automne. Ne manquez pas de voir la ligne JUSTRITE, dont les prix varient de $12.00 à $87.50.

Justrite Garment Co.

221 Richmond W Toronto

Salle d'exposition et fabrique.

BUREAU A MONTREAL: 314 rue Université. G.-L. PELLETIER, représentant.



Modèle **0917.** Rose fantaisie. Haut en caoutchouc.

Grandeurs: 19-28. **$15.00** la douzaine.



Modèle **364.** Coutil rose avec haut en demi-caoutchouc et bas avec lé "Diamond" breveté.

Grandeurs: 20-28. **$24.00** la douzaine.



Modèle **314.** Coutil rose ou blanc pour tailles replètes. Devant renforcé.

Grandeurs: 24-36. **$30.00** la douzaine.



Modèle **502.** Haut en demi-caoutchouc. Coutil rose.

Grandeurs: 20-30. **$18.00** la douzaine.



Modèle **549.** Coutil rose. Haut en caoutchouc avec arrière à extension.

Grandeurs: 22-32. **$30.00** la douzaine.



Modèle **547.** Coutil rose. Haut en caoutchouc avec bas à lé "Diamond" breveté.

Grandeurs: 22-32. **$36.00** la douzaine.



Modèle **E-491.** Bande en caoutchouc rose et en coutil de chaque côté. Pas de lacets. 10 pouces de haut.
Grandeurs: 21-28.
$15.00 la douzaine.

Modèles choisis de vente facile. Laçant à l'arrière, laçant à l'avant, ceintures élastiques.

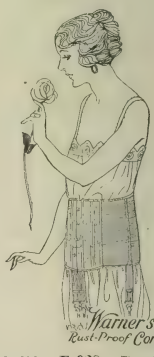
Warner's Rust-Proof Corsets—

FAITS AU CANADA.

6% 10 jours, 5% 30 jours, 30 jours extra
F. A. B. Montréal.

The Warner Brothers Company

356, RUE SAINT-ANTOINE, MONTREAL.



Modèle **E-928.** Bande en caoutchouc rose solide. Pas de lacets. 9 pouces de haut.
Grandeurs: 22-30.
$18.00 la douzaine.

FAITES VOTRE PROFIT DANS L'ACHAT

La différence dans l'achat de vos vêtements de firmes accordant des termes faciles et du crédit à l'aveuglette, et l'achat chez nous au COMPTANT ou sur une base équivalant à cela, représente au moins 25%, ce qui est un bon profit pour commencer pour le détaillant.

Nos vêtements sont synonymes de pièces d'or, et il faut les considérer à ce point de vue.

Nous vous invitons à en faire l'inspection et la comparaison.

THE ALERT CLOTHING COMPANY

1202 BOULEVARD ST-LAURENT MONTREAL

N. B.—Nos échantillons de vêtements spéciaux faits sur mesure sont actuellement prêts, et si nous n'avons pas un client dans votre localité nous serons heureux d'entrer en pourparlers.



L'étiquette qui a fait la renommée du Canada pour ces vêtements sur lesquels on peut se fier.

"Vous ne pouvez avoir *deux* peaux d'*un* boeuf"

Vous ne pouvez vous attendre d'acheter vos marchandises à longs termes ou sur une base de crédit au hasard et obtenir de bonnes marchandises à de bons prix.

Si vous tenez à avoir la valeur de votre argent achetez les

VETEMENTS DE LA MARQUE "PROGRESS"

qui sont les meilleurs au Canada pour le prix.

Toutefois, nous ne vendons SEULEMENT qu'aux meilleurs marchands de chaque ville.

VOTRE COMMANDE EST SOLLICITEE.

H. VINEBERG & CO., LIMITED

ANGLE du BOULEVARD ST-LAURENT et de l'AVENUE DULUTH MONTREAL

Nos ECHANTILLONS de COMMANDES SPECIALES ainsi que nos CAHIERS DE MODES sont maintenant prêts pour votre inspection.

DALE WAX FIGURE CO.,
LIMITED



La plus grande maison du Canada pour les

TETES EN CIRE DE HAUTE QUALITE ET LES MANNEQUINS D'ETALAGE, ACCESSOIRES D'ETALAGE EN BOIS ET EN METAL DE TOUTES SORTES.

Vous trouverez à notre salle d'exposition de Montréal les **dernières nouveautés en fait de mannequins et d'accessoires d'étalage.**

Nous fabriquons aussi:

Armoires à vêtements,
Supports,
Vitrines,
Barres et
Crochets.

Avec l'arrivée de l'automne c'est le bon temps de venir choisir les **accessoires** qui vous permettront de **faire de jolis étalages.**



A Montréal:

P. R. MUNRO,
520, NEW BIRKS BUILDING

Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills Limited

Fabricants de
Tapis Wilton, Bruxelles, Velours et Tapisserie
Et toutes sortes de
"WORSTED"

GUELPH - - ONTARIO

SI VOUS EPROUVEZ QUELQUE EMBARRAS DANS VOS AGHATS

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

OUATE EN PAQUETS

"VICTORY" "NORTH STAR" "CRESCENT" "PEARL"

Ces quatre qualités sont certainement les meilleures qu'on puisse obtenir pour le prix. Elles sont manufacturées avec des matières de première qualité soigneusement choisies.

Commandez-en à votre fournisseur.



Contrastes!

Il y a un moyen d'aider votre clientèle à garder sa bonne humeur au lieu de se chicaner en tenant en magasin du linoleum et en lui expliquant ses nombreux avantages.

Le travail difficile et éreintant de la pose des rugs et des épais tapis est du domaine du passé. Les maisons modernes ont des planchers recouverts en véritable linoleum ou leurs propriétaires sont d'excellents clients en perspective.

"LES RUGS EN LINOLEUM ET LE LINOLEUM DOMINION"

"Pour tous les clients"

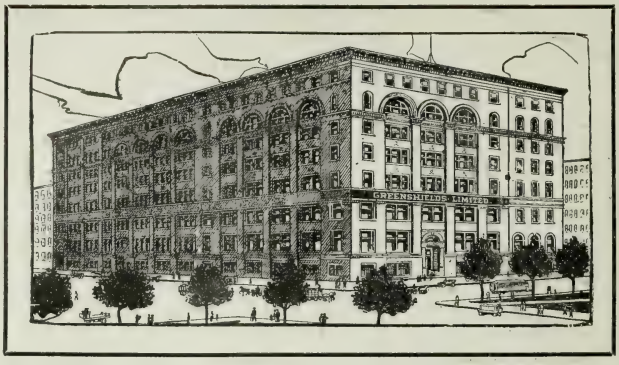
Devraient être ceux que vous devriez vendre, M. le marchand. Et, de semaine en semaine, nous apprenons que de nombreux marchands prennent ces lignes en stock. Avec un peu de travail vous pouvez facilement

DOUBLER VOS VENTES

Demandez des accessoires de garnitures de vitrine; ils sont gratuits, et nous allons les livrer chez vous avec des instructions sur la manière de s'en servir.

Votre marchand de gros remplira avec plaisir votre commande.

Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Limited
MONTREAL



LE MARCHAND

qui fait le plus de profits aujourd'hui c'est le marchand qui tient son capital continuellement au travail.

Pour cela, il lui faut faire des virements rapides et avoir le minimum de stock de réserve.

C'est vrai qu'il doit acheter avant de pouvoir vendre, mais avec la colossale organisation GREENSHIELDS LIMITED à sa disposition pour tenir ses excédents de stocks, son problème est comparativement simple.

Nos dix-huit rayons remplis de marchandises à la mode garderont vos stocks de réserve.

Si vous n'êtes pas encore un de nos clients, profitez du service de Greenshields Limited, et faites travailler plus fort votre capital.

GREENSHIELDS, LIMITED

"LE PIVOT DU COMMERCE DES NOUVEAUTES AU CANADA"

17, CARRE VICTORIA :: :: :: MONTREAL

Salles de Ventes de l'Atlantique au Pacifique.

LE PRIX COURANT

BUREAU DE MONTREAL:
198, rue Notre-Dame Est.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada - - - - - - - - - - - - $3.00
Etats-Unis - - - - - - - - - - $3.50
Union Postale - - - - - - - - $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT",
Montréal.

FONDE EN 1887 — MONTREAL, vendredi 29 septembre 1922 — Vol. XXXV—No 39

LE COUT DE LA PUBLICITE

Qu'est-ce qui compte avant tout? Le profit. Certes, si ça n'était pour ce fait que le marchand est en affaires pour se faire un profit, il n'y aurait pas de faillites, et la raison évidente de ces petits commerces qui vivotent pendant tant d'années sans pertes, mais aussi sans avancement, c'est que leurs propriétaires n'ont pas su saisir ce dieu fugitif qui s'appelle le profit, et sans lequel le commerçant n'est qu'un rouage inutile dans la grande machine économique.

La question de savoir si la publicité est un placement ou une dépense a été discutée à perte d'haleine. Admettons qu'elle est l'un et l'autre, et elle ne pourrait être un placement avantageux si elle ne représentait en même temps une dépense.

Or, combien le propriétaire d'un magasin devrait-il affecter à sa publicité? Doit-il avoir un programme tout tracé d'avance et mettre de côté chaque année une appropriation, comme certains de nos voisins anglais, basée sur un calcul méthodique? Ou, encore, doit-il donner libre cours à l'inspiration du moment, et acheter de la publicité au hasard des évènements courants?

Nous connaissons des détaillants qui consacrent exactement à leur réclame publicitaire, le montant représenté par leurs escomptes commerciaux... Ils achètent en grande quantité des fabricants, lesquels donnent des prix spéciaux en considération de la publicité que leur maison recevra. Mais cette méthode n'est pas absolument louable, car elle manque fatalement d'uniformité, la source des sommes ainsi destinées à la publicité variant avec le marché, le détaillant se trouve embarrassé lorsque telle année dépression le forcera à diminuer une publicité qui serait alors plus nécessaire que d'habitude.

D'autres, encore, fixent le montant dépensé en publicité suivant la somme qu'ils consacrent à leur loyer. Voici une autre méthode sujette à critique, non pas que la somme dépensée soit trop considérable, mais parce que, suivant notre opinion du moins, le seul critérium de la dépense publicitaire doit être la somme d'affaires faites annuellement.

Donc, admettons que l'appropriation publicitaire ne doive pas être déterminée d'avance, mais bien suivre la courbe du chiffre des ventes, et se plier aux exigences inattendues de l'heure, telles par exemple, celles qu'entraînent une rivalité ou des concurrences subites et dangereuses.

Citons à ce propos une petite histoire. Nous avons connu un détaillant qui se trouva un beau matin dans une position fort embarrassée. Il avait force marchandises sur ses tablettes, mais pas d'argent pour les payer; de plus, les rentrées se faisaient mal, et les affaires étaient pitoyablement calmes. Ses créanciers le pressaient, et il eut la brillante idée de... causer avec la faillite. Il avait été en affaires plusieurs années, et y avait consacré tout son capital et presque tout son temps. Il pensa donc qu'il ne serait que juste envers lui-même de ne pas tout perdre, puisqu'il avait honnêtement essayé de réussir, et que la

LA CIGARETTE DE QUALITE "MILLBANK" 10 pour 15c 25 " 35c 50 " 70c

seule cause de sa chute se trouvait dans des circonstances qu'il ne pouvait contrôler, et non pas dans une administration fautive de ses entreprises. Il décida donc de sauver autant d'épaves que possible et de faire fructifier pour l'avenir le peu qui échapperait au naufrage.

Que faire? Comment extraire de l'argent d'un commerce alors qu'il n'y a même pas d'argent pour payer les dettes de ce commerce? L'inspiration, toujours bienveillante, lui suggéra de faire une campagne publicitaire intensive. Rappelons ici que ceci se passait il y a quelques années alors que les réductions de prix conduisaient, ou du moins étaient supposées conduire à tous les succès . . . Donc, il réduisit toutes ses lignes, et remplit des pages entières de journal de réclames tintamarresques.

Quelques jours après, il s'aperçut que plusieurs de ses lignes étaient complètement épuisées, et que la demande persistait. Ayant maintenant un peu d'argent comptant, il acheta d'autres marchandises, fit des versements sur ses factures en souffrance, et obtint de nouveaux crédits. Une semaine se passa encore, et il fut tout surpris de découvrir que les pertes auxquelles il s'était résigné ne se montraient pas le moins du monde, mais au contraire qu'il avait un profit appréciable, et que son crédit s'était raffermi . . . La publicité qu'il n'avait adoptée que par fantaisie et pour auréoler son dernier feu de joie, avait remis notre commerçant sur le chemin de la fortune!

Il est clair que nous ne conseillerions pas à tous ceux qui nous liront, de se modeler sur cet heureux mortel, mais les statistiques sont là, et elles nous démontrent que 84% des banqueroutiers n'ont jamais fait de publicité. Comme dans toutes les statistiques, la concision de ces chiffres vaut un long sermon.

Aux Etats-Unis et chez nous, les réclames électriques sur les rues la publicité dans les journaux et les revues, la réclame au moyen d'articles-souvenirs, de circulaires et de brochurettes, les annonces par l'image dans les tramways et sur les murs, absorbent annuellement des centaines de millions, et il est clair que les grands industriels qui se séparent aussi volontiers de ces sommes fabuleuses, ont bien calculé leur jeu, et que leurs frais leur reviennent centuplés sous une autre forme.

Donc, qu'il s'agisse de magasins à rayons, de mercieries ou de nouveautés, de bijouterie ou de quincaillerie, de pharmacie ou d'épicerie, la réclame est le secret du succès et mérite l'attention et l'étude du commerçant, qu'il soit grand industriel ou petit marchand.

LES VISITEURS CANADIENS DES PARCS NATIONAUX

La mesure dont les Canadiens eux-mêmes se servent des parcs nationaux du Canada comme centres de tourisme est indiquée par les inscriptions du mois dernier à Banff.

Durant le mois de juillet, 1517 permis ont été émis en faveur d'automobilistes entrant au parc national. Le dernier record se produisit en juillet 1921, alors que 1,084 permis furent accordés. Les entrées de la semaine finissant le 31 juillet ont brisé les records hebdomadaires avec un total de 502 permis, dépassant de 100 le nombre d'automobiles de la semaine la plus active. Le surintendant fait rapport que le 1er et le 2 juillet, il y avait 1,956 baigneurs aux bains du gouvernement des sources thermales sulfureuses Cave et Bassin. Le record de la fin de semaine précédente était de 965, soit moins de la moitié du total de l'année. Le nombre total de baigneurs au cours de la semaine finissant le 30 juillet était de 2,110. La majorité de ces visiteurs sont des automobilistes des provinces des prairies, bien qu'on ait vu des automobiles venant de la Californie, des Etats de l'ouest et même du Michigan et d'Ontario.

FAITS-COURANTS

Le ministre fédéral du commerce, interviewé récemment, a déclaré que le tarif Fordney allait nuire à l'exportation des produits agricoles canadiens aux Etats-Unis, mais qu'il allait aussi nuire au consommateur américain. Il faudra que le Canada cherche d'autres débouchés pour les produits qu'il ne pourra plus exporter aux Etats-Unis. Il n'est pas en faveur de représailles contre les Etats-Unis.

* * *

Un groupe d'échevins et de marchands montréalais s'est rendu, samedi dernier, à Sainte-Thérèse pour visiter la tourbière qui se trouve à cet endroit. Le conseil municipal, à sa dernière réunion, a adopté une motion priant le comité d'étudier l'opportunité d'exploiter la tourbière de Sainte-Thérèse pour faire face à la crise actuelle du charbon.

* * *

Le wagon-exposition aménagé par l'Association Forestière du Canada et contenant un étalage des échantillons des produits de la forêt, vient de partir, en commençant par Saint-Hyacinthe, pour une longue tournée dans la province de Québec, afin de promouvoir l'intérêt du public en faveur de la conservation des forêts et leur protection contre les incendies. Ce wagon est sous la direction de M. G. Gerald-Blyth, d'Ottawa, ayant comme assistants des experts envoyés par le service forestier de la province. Le wagon-exposition est sur la route depuis le 1er avril et, jusqu'ici, il a parcouru presque 10,000 milles et a été visité par environ 160,000 personnes. On a fait une tournée dans la Colombie-Britannique, puis on est revenu dans l'est et on a visité quelques endroits de la province de Québec. Plus tard, le wagon s'est rendu dans l'Ontario, et vient de finir la tournée dans cette province. On se propose de se rendre à plusieurs endroits de la province de Québec, au cours du mois prochain, surtout dans les localités qui n'ont pas encore été visitées.

* * *

Le dévoilement du monument à Sir Wilfrid Laurier, à Arthabaskaville, a donné lieu à une imposante manifestation, à laquelle plusieurs milliers de personnes s'étaient rendues.

On écrit de Calgary que six ou sept mille boisseaux de blé et de grain ont été transportés dans les wagons du C. P. R. pour être déchargés à divers endroits dans l'Alberta. C'est la plus grande quantité de grain et de blé qu'on ait envoyée cette année. Les inspecteurs du gouvernement ont déclaré que le blé avait encore une valeur exceptionnelle.

* * *

La deuxième session du soixante-septième congrès américain s'est ajournée le 22 sine die. Les lois adoptées à la dernière minute ont été signées par le président Harding au Capitole.

La session a duré dix mois. Au point de vue canadien, la passation de la révision du tarif permanent a été la chose la plus importante de la session. Celle-ci a commencé le 5 décembre. Elle est la première session régulière de l'administration Harding. La conférence de Washington sur le désarmement, à laquelle le Canada était représenté, les grèves des chemins de fer et de charbon, tout cela a été pour le congrès de graves problèmes qu'il fallait résoudre. La conférence sur la limitation navale et une demie douzaine d'autres traités furent ratifiés par le sénat en mars dernier.

* * *

Signalons à nos lecteurs le nouvel Annuaire de Montréal, de 1922, publié par la Chambre de Commerce du district de Montréal.

Cet ouvrage, indispensable à tous les commerçants, importateurs ou exportateurs comme aux correspondants étrangers, contient des renseignements précieux sur les divers genres d'industries et de commerce de notre district. Il y a aussi des listes complètes d'usiniers, fabricants, commissionnaires et détailleurs classés par catégorie et par ordre alphabétique. L'ouvrage a été rédigé dans les deux langues et constitue un annuaire complet de tout ce qui intéresse l'industrie et le commerce de notre ville, ainsi que nes comparaisons avec les grandes villes du continent. Ajoutons à cela des statistiques complètes touchant notre port, nos moyens de transport, les tarifs et les taux de rtansport. Cet ouvrage est publié une fois par année.

* * *

Grâce à une magnifique température, la 17e exposition annuelle, sous les auspices de la Société d'agriculture du comté, à Aylmer, a été un succès, tant par l'assistance et le beau choix des produits exposés.

* * *

Le docteur Charles Camsell, sous-ministre des Mines, interviewé à son retour d'un voyage qu'il vient de faire en Allemagne, a déclaré que l'activité était extrême dans les districts charbonniers de Cologne, et rappelait een quelque sorte l'activité fiévreuse des provinces de l'ouest canadien, il y a quelques années.

Le docteur Camsell a visité en Allemagne les mines de charbon et s'est intéressé tout particulièrement à la fabrication des briquettes de poussière de charbon. Avant de passer en Allemagne, il s'est rendu en Angleterre puis en Belgique, où il avait représenté le Canada au Congrès Géologique International, tenu à Bruxelles.

* * *

M. B. C. Nicholas, éditeur du *Daily Times,* de Victoria, récemment élu président des clubs canadiens associés pour le Dominion, était récemment de passage à Ottawa. M. Nicholas a passé quelque temps à Hamilton, où a eu lieu la convention des clubs canadiens. Il est maintenant en route pour la côte du Pacifique.

* * *

Les usines Ford ont rouvert leurs portes jeudi soir à minuit, à Détroit. Plus de 70,000 hommes ont ainsi repris leur ouvrage aux usines de fabrication et 30,000 hommes pourront de nouveau travailler dans les usines d'assemblage. La fermeture de ces usines était due au coût trop élevé du charbon.

* * *

Les membres de la "British Empire Exibition Mission", qui font le tour du monde dans le but de préparer le grand évènement de Londres, l'exposition universelle du printemps prochain, arriveront à Montréal le 22 octobre. Ces distingués visiteurs seront les hôtes de l'Association des Manufacturiers Canadiens, qui leur offrira un banquet le 23 octobre. On ignore encore tous les détails de la réception, mais ils seront publiés sous peu.

Le but de la mission est de faire mieux connaître ce que sera la grande exposition de Londres et d'encourager les exposants de toutes les parties de l'Empire Britannique à envoyer des exhibits.

La délégation se compose du major Belcher, assistant-général de l'exposition; de M. F. Hiram, aviseur agricole, que sa femme et sa fille accompagnent; du colonel Christie, aviseur financier, accompagné de Mme Christie, et de M. F.-W. Bates, secrétaire.

Les délégués arrivent en ce moment de l'Australie à bord du vapeur "Niagara". Ils voyageront ensuite à travers le Canada en arrêtant dans toutes les villes de quelque importance.

* * *

M. Lawford Grant, directeur-gérant de la Eugene F. Phillips Electrical Works, de Montréal, a annoncé ces jours-ci que la compagnie construira une deuxième manufacture pour ses produits à Brockville.

NOTES PERSONNELLES

Tous les amis de M. Therrien apprendront avec plaisir que celui-ci, après avoir fait partie du personnel de la *Cie de Fourrures Coristine* pendant trente-cinq ans, ouvre aujourd'hui dans l'immeuble Coristine de magnifiques Salons de Fourrures en Gros.

* * *

L'échevin Sansregret et M. M. Lapointe, le premier président de la section provinciale de l'Association des Marchands-Détaillants et le second secrétaire, ont assisté a une réunion de détaillants à Joliette, récemment, et prendront aussi part à une réunion analogue, à Saint-Lambert.

MM. Joseph Savard, François Bourré et J. A. Landriault sont allé à Valley-Junction, lors de l'assemblée tenue dans le but d'organiser une filiale de l'Association des Détaillants dans le district de Beauce.

* * *

M. Paquet, président de la firme *Paquet, Limitée*, de Québec, prend de longues vacances dans l'intérêt de sa santé.

* * *

MM. E. S. Trudeau et C. H. d'Amour font partie du comité administratif de la convention annuelle de la *Canadian Purchasing Agents' Association* qui aura lieu à Montréal le 2 octobre.

* * *

Signalons l'enregistrement, à Montréal, de la *Acme Fur Company* que dirigera M. Georges Jeannot.

* * *

Nous apprenons avec regret le décès de M. L. Langevin qui fut, pendant trente-deux ans, un des employés les plus estimés de la maison *Paquet, Limitée*, de Québec.

M. Langevin était l'acheteur du rayon de la confection.

* * *

Notons les faillites des maisons suivantes: Paul Faure, à Montréal; Adélard Granger, tailleur, à Saint-Jean d'Iberville; Joseph Prudhomme et O. Désourdy, tailleurs, à Montréal.

LES PATES ET PAPIERS

Des chiffres intéressants sur l'exportation du bois à pulpe aux Etats-Unis nous sont fournis par le département du Service Forestier. L'on peut voir que ces exportations ont varié assez sensiblement depuis 1913. En 1913, l'on a exporté 1,035,000 de cordes de bois ayant une valeur de $6,805,945; en 1922, la valeur de ces exportations a atteint $9,179,150 jusqu'à la fin de l'année fiscale, le 31 mars dernier. En 1921, la valeur des exportations de bois de pulpe a été de $21,513,594 soit 1,615,467 cordes de bois. Ce fut la plus forte année depuis 1913. En 1919, l'on a exporté 1,597,042 de cordes de bois ayant une valeur de $15,396,600. L'année où les exportations ont été les moindres a été 1916 avec $5,743,847.

En 1919, le nombre des usines à pulpe au Canada était de 46 alors qu'il était de 21 en 1908; le nombre de tonnes de pulpe produites au total en 1919 était de 831,291 alors que ce nombre était de 251,450 en 1908. Les statistiques, à ce sujet, pour 1920-21 n'ont pas encore été compilées.

Depuis quelques années, l'on entend beaucoup parler de la Suède comme pays rival du Canada pour la production de la pulpe et la fabrication du papier. D'après certaines statistiques récentes, on trouve qu'il y a dans ce pays 74 moulins qui ont une production totale de 400,000 tonnes de papier et de 74,000 tonnes de carton. En Suède, l'industrie de la pulpe et du papier a eu à subir la crise d'après-guerre plus sensiblement qu'au Canada, car la production a subi une baisse plus considérable qu'ici. En 1913, les exportations de papier suédois ont été de 212,-670 tonnes et, en 1921, de 182,100 tonnes.

En 1881, on ne comptait au Canada que cinq papeteries représentant une valeur de $92,000; en 1920, l'on en compte 100 et l'on évalue à $392,533,333 la somme des capitaux qui y sont engagés. En 1858, la machine la plus perfectionnée produisait 100 pieds de papier par minute; aujourd'hui, certaines usines comme celle de la Laurentide Co., de Grand'Mère, fabriquent le papier à journal à raison de 1,000 pieds à la minute. En 1891, la valeur des produits exportés des usines à pulpe et à papier se chiffrait à $120,000 et, en 1921, elles est de $163,655,344.

La statistique nous montre que les usines canadiennes ont une possibilité annuelle de un peu plus de un million de tonnes alors que la production des usines américaines se chiffrait, en 1920, à 1,511,000 tonnes. Certains experts estiment qu'en 1922, les usines canadiennes, grâce aux perfectionnements que l'on a apportés à leur outillage, et grâce à leur agrandissement, auront un rendement de 1,095,000 tonnes.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les offres suivantes se rapportent particulièrement aux tissus et articles du vêtement:

398—*Articles de cou.* Agent du Honduras Britannique désire agence foulards soie et tricotés. (maximum $7.20 la douzaine).

4985—*Pantoufles, feutre.* Commerçant hollandais désire représentation.

4986—*Bas de soie.* Maison de la Jamaïque désire représentation. Aussi, coton.

4536—*Chemises, faux-cols.* Même que ci-haut.

399—*Chemises Coton.* Voir 398, ci-haut. 3 chemises au carton. Lignes de travail. ($12 à $18 la douzaine). Aussi, salopettes.

4538—*Textiles, tricots, sous-vêtements.* Maison de Manchester désire représenter fabricants canadiens.

4987—*Articles de cou.* Agent de la Jamaïque désire représentation canadienne.

4981—*Fourrures.* Maison suédoise achèterait toutes fourrures.

POSITION DEMANDEE

Comme gérant ou commis dans un magasin général à la campagne ou dans une épicerie ou magasin de merceries à la ville. Age: 27 ans. Références. Aug. Rome, 770 rue Marie-Anne, est, Montréal.

Nous désirons rappeler aux lecteurs du "PRIX COURANT" que notre maison tient à leur disposition un choix considérable de pardessus en fourrures et de pardessus en drap doublés et garnis de fourrures. Nous avons aussi un très bel assortiment de casques en fourrures et de peaux de loutre pour collets de pardessus.

Nous sollicitons l'honneur d'une visite.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LIMITEE
130, rue S.-Denis, Montréal.

Tissus et Nouveautés
Section du "Prix Courant"

VOL. XXIII MONTREAL, SEPTEMBRE 1922 No 9

GARNITURES ET FOURNITURES

C'est une vérité profonde proclamée par les oracles et les augures: l'élégance féminine tend vers la plus noble et sincère simplicité...

Sereine et merveilleuse simplicité parant cette souple tunique de satin "clair de lune" brodée rubis et diamant ou décorant ce fourreau de crêpe jaune d'or d'artistiques broderies gris-fumée car "Tu n'es que cendre et toute gloire est fumée"...

Simplicité somptueuse et d'une si souple allure qui rehausse les belles robes aux lignes nobles, aux draperies harmonieuses et sut enrichir le domaine "des fournitures de couture" de tant d'articles plaisants et variés.

Car les femmes, qui se passent parfois du nécessaire, exigent toujours le superflu... Et où serait le mérite d'une toilette originale et personnelle sans la recherche divine et passionnante d'une garniture inédite, d'un ornement imprévu et original?

Suivant les lois rigides du principe sacré d'économie, nous verrons l'hiver prochain maintes fantaisies délicieuses formées avec les modestes et sympathiques tresses, les ganses, les soutaches.

Les vêtements soutachés seront passionnément recherchés. Mais il s'agit de soutaches serrées, denses, aux mille arabesques rappelant de loin quelque irréelle et déconcertante fourrure. Comme ce travail délicat s'exécute à la main, c'est une occasion inespérée pour joindre la simplicité de conception à la difficulté d'exécution, précieuse aubaine...

Nous admirerons encore de brillantes tresses cirées, notamment sur les vêtements d'automobile, des ganses variées, des lacets laqués ornant quelque cape.

Les galons nous offriront la fantaisie multiple de leurs créations diversifiées: galons brodés rehaussant une souple robe de crêpe de Chine, galons lamés ajoutant leur splendeur multicolore au reflet d'une jupe de crêpe bleu lamé, galons blancs et noirs, galons cirés vieux-bleu, galons de peau blanc et noir allurant une cape de reps rouge étrusque. Et voici toute la famille des galons fantaisies brodés de perles bleues et de soie noire sur un fond de corail, semant leurs décors japonais, marocains, balkaniques sur les toilettes élégantes.

Les broderies, par leur chic aimable, leur simplicité qui sait si bien s'allier à une étonnante variété, les broderies connaîtront, l'hiver prochain, de nouveaux succès. A côté des bandes de tissus coupées de jours, des applications de tissus, des incrustations, des nervures, que de broderies nuancées, vives, effacées ou heurtées: broderies or et marie sur une tunique de satin, broderies "jaune or" sur un fourreau de crêpe maïs, broderies de perles et de cristal sur



Amusante petite robe d'automne. L'on s'est servi ici du nouveau tissu KLO-KA, avec dessins en relief.

un beau crêpe blanc drapé, nombreuses broderies en pointes de fil d'argent sur des crêpes blancs, sinueuses broderies noires sur un tailleur tabac, broderies en forme de disques circulaires, mêlées à des anneaux de métal festonné, à des cercles de tissu roulé, des pastilles de lacet.

Une note curieuse est produite par ces lacets, ces cordonnets qui, cousus, cette fois, à l'envers de l'étoffe, dessinent par mi-relief un effet décoratif mystérieux dont l'originalité déconcerte et étonne.

Les broderies atteindront cet hiver un luxe encore inégalé: broderies de turquoise sur de souples brochés, crêpe rouille brodé de grosses fleurs noir et or, miraculeuse broderie de pierreries sur un lamé d'argent.

Et l' "argent", l' "argent", note symbolique de nos temps difficiles, resplendira sur les broderies: tailleur réséda rehaussé de galons vieil-argent avec la note vive d'un gland de fil d'argent au bas de la cape.

Galons et rosaces d'argent, fleurs d'argent, motifs d'étain et d'argent, fourrure grise et galons d'argent assemblés sur un indescriptible broché argent et gris. Et ce sont encore des broderies de cristal et de perles sur une merveilleuse tunique de lamé bleu craquelé d'argent...

Dans une note plus simple voici encore des broderies à fond de peau sur des tailleurs ou des robes de matin. Mais les broderies de perles resteront "grandes favorites" non seulement sur les robes du soir, les toilettes de théâtre, ce qui est logique mais, en perles rouges, bleues, violettes sur les tailleurs d'automne eux-mêmes.

Admirez encore — succès prodigieux des perles colorées, bois, écaille, ivoire, os, cellulo, corail, — des ceintures de perles négligemment nouées autour de la taille et harmonieuses au collier, au pendentif.

Les perles offriront aux somptuosités hivernales le sûr attrait de leur éclat, perles de corail disséminées sur un crêpe noir, petites fleurs en perles noir et rouge décorant une ceinture de crêpe marine et blanc, perles noires jetant leur splendeur royale sur un beau crêpe safran; franges de perles maintenues par un prestigieux motif de bijouterie sur un satin jaune d'or ou cette note hardie et originale: un bracelet de perles et des franges de perles rattachant la souple traîne au poignet.

Des perles de jais sont artistiquement groupées sur un crêpe citron, des perles noires, vertes et acier brodent un fastueux crêpe "paon" à moins qu'une ceinture de jais ne coupe le fourreau de crêpe marocain noir drapé de dentelles de soie noire.

De belles dentelles encore offrant comme garniture ou fourniture des fantaisies délicates, dentelles au crochet bleu dur recouvrant des soieries bleu-nuit; dentelles cirées et laquées, dentelles de soie blonde, panneaux de dentelle teinte, dentelle blanche recouvrant un crêpe blanc-neige avec la touche heurtée d'une ceinture corail en perles fines, crêpe orchidée opposant ses miroitements aux réseaux d'une dentelle du même ton, dentelle d'or illuminant un satin "banane", dentelle jade jaillisant d'une grappe de raisin sur l'épaule de ce crêpe vert profond, dentelles associées au marabout sur des capes d'impératrice...

Le mouvement drapé, ce mol infléchissement qui revêt si harmonieusement le corps de la femme, rassemble tous les plis sur la hanche dans une inspiration hardie qui discipline à la taille un motif d'orfèvrerie, un bouquet "Saxe", un pouf de plumes, quelque groupe de perles bleu-pâle et nacre, un bijou ancien ou curieux bouquet de fleurs rappelant ces gerbes symboliques rassemblées par les mains pieuses des Anglaises et unissant "toutes les fleurs citées par Shakespeare"...

Mais la vogue la plus sensible se porte vers ces agrafes, ces cabochons, ces bouclettes qui, par leur note vive, suffisent à parer, autour des tailles basses la plus simple robe de crêpe de Chine, rondelles ajourées, soleils d'argent et de marcassite, agrafes, cabochons aux facettes animées...

Le ruban poursuit sa glorieuse carrière; multiforme, varié, ondoyant et changeant, il ose toutes les fantaisies, accepte tous les rôles, rubans soyeux rehaussant l'encolure et les manches, rubans éclatants entrecroisés à la taille, rubans filiformes constituant eux-mêmes la structure d'une cape désinvolte, rubans à picots juvéniles et frondeurs, rubans laqués, rubans bayadère, rubans lamés ou brochés, rappels Pompadour, ruban double-face, larges rubans noirs dessinant les tailles basses sous les légers fils tirés, rubans cocarde, rubans de velours mêlés aux dentelles.

Nous attirons particulièrement l'attention de nos lecteurs sur l'emploi de matières premières, qui tendent de plus en plus à être utilisées, soit par la couturière, soit par la femme elle-même. Les dessins fournis par les journaux de mode guident la clientèle féminine pour l'utilisation de ces matières premières, dans la garniture des robes, et permettent également à la femme de donner libre cours à sa fantaisie, en un mot l'intéressent à la garniture de son vêtement, pour lui donner un cachet original et personnel.

COUVREPIEDS ET COUVERTURES

Les exhibits des filatures de textiles à l'exposition de Toronto, cette année, ont été infiniment plus variés et plus considérables que jamais. Les tricots et lainages particulièrement ont su prouver aux nombreux acheteurs du Palais des Manufactures, la haute qualité de nos produits nationaux.

Parmi les exhibits les plus intéressants, il convient de citer ceux de la maison *Bates & Innes Ltd*, consistant en couvrepieds et couvertures, tout laine, en blanc et en couleurs, de la marque O. V., et en sous-vêtements pour hommes et garçonnets, de cette même marque, et de la marque *NovoKnit*.

Les ménagères ont montré le plus vif intérêt alors qu'il leur a été donné de manier ces superbes articles, et les petites couvertures de bébés, de couleur tendre, et bordées de soie, se sont particulièrement attiré l'admiration générale.

La maison *Bates & Innes Ltd* ne s'était pas contentée d'exposer tout banalement ses produits, mais ses habiles étalages publicitaires réunissaient de nombreux articles vers lesquels se pressait l'attention populaire.

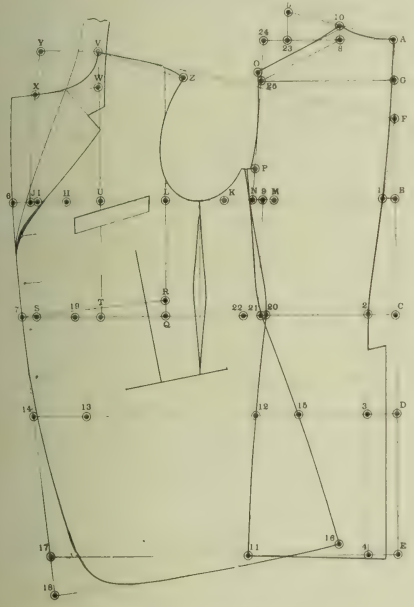
Citons surtout un superbe exemples d'un ancien rouet, et deux peintures originales que l'on retrouve reproduites dans les calendriers de cette maison, intitulés *A Corner in Wool* et *A Cover of Wool*.

LE GUIDE DU TAILLEUR

Veston sac à quatre boutons.

Les mesures sont les suivantes:

Emmanchures	9⅛ pouces
Longueur de taille	16½ pouces
Longueur totale	31 pouces
Patte	12¼ pouces
Épaules	17⅜ pouces
Omoplate avec 1½ pouce en plus pour la confection	13¾ pouces
Poitrine	37 pouces
Taille	33 pouces
Hanche	39 pouces



Abaissez une perpendiculaire de A.

De A à B, il y a l'emmanchure, plus ¼ pouce. C'est la longueur de taille.

De C à D, il y a 6 pouces; de A à E, est la longueur totale.

Le point F est le mi-chemin entre A et B; G est le mi-chemin entre A et F; faites passez l'équerre par G, B, C, D et E.

De C à 2, il y a 1½ pouce; tracez une ligne de F à 2 et abaissez une perpendiculaire; formez la couture du centre.

De 1 à H, il y a ½ poitrine; de H à 1, il y a 1¾ pouce; de I à J, il y a ½ pouce.

Le point K est le mi-chemin entre H et I; de K à L, il y a 3½ pouces; abaissez une perpendiculaire de L pour localiser Q.

Appliquez la mesure de l'omoplate de I à 1, dans ce cas-ci 12¾ pouces, et élevez une perpendiculaire.

Le point M est le mi-chemin entre L et I; de M à N, il y a 1¼ pouce; de A à 24, il y a la même distance que de N à I; tracez une ligne de N à 24; placez l'équerre aux points F-1 pour localiser le point P.

Le point 9 est le mi-chemin entre N et M; de 4 à 11, il y a la même distance que de 9 à 1; tracez une ligne de 9 à 11.

Le point 20 est à ½ pouce en-dedans de la ligne.

De A à 23, il y a 6¼ pouces; de 23 à 5, il y a 1⅞ pouce; tracez une ligne de A à 5.

De A à 8, il y a ⅛ de poitrine, plus ⅞ pouce. Elevez une perpendiculaire de 8 pour localiser 10. Tracez une ligne de 8 à 25.

De ⅛ pouce au-dessous de 10, tracez une ligne à O, la faisant parallèle à la ligne 25-8, et formez la partie arrière.

De Q à S, il y a ½ poitrine sur division moins ¼ pouce.

Le point T est le mi-chemin entre S et Q. Le point U est le mi-chemin entre I et L; tracez une ligne de T en passant par U en montant.

De 10 à A et de L à V, il y a la mesure de la patte, plus ¾ pouce; tracez une ligne de V à F.

De V à Z, il y a ⅜ pouce de moins que de O à 10; formez l'épaule et l'emmanchure.

Faites passer l'équerre de V par la ligne T-U; de V à Y, il y a 1/6 poitrine, plus ½ pouce; tracez une ligne arrondie de Y à J.

De Y à X, il y a 1/6 poitrine moins ½ pouce; de V à W, il y a ⅛ poitrine moins ¼ pouce; tracez une ligne de W à X et formez la gorge.

De J à 6, il y a 1 pouce; de S à 7, il y a ⅞ pouce.

De Q à R, il y a ¾ pouce; placez l'équerre aux points R-7 et abaissez une perpendiculaire; ceci localise les points 14-17.

De 17 à 18, il y a ⅛ poitrine; de 14 arrière à 13, il y a 3¼ pouces.

De 7 à 19, il y a la même distance; de 12 à 3, et de 13 à 15, il y a la mesure des hanches.

Formez le côté de la partie avant avec la partie arrière.

De 21 à 16, il y a la même distance que de 20 à 11; formez le bord du devant et le bas de la partie avant.

Appliquez la mesure de taille de 20 à 2 et de 19 à 22 et ce qui reste entre 22 et 21 devrait être réduit par une pointe sous le bras, ainsi qu'une pointe en avant si désiré.

LES FILATURES

Selon les derniers rapports reçus, les filatures de lainages canadiennes ne perdent pas une minute de travail. Les voyageurs prennent déjà des commandes de printemps, et les rapports sont des plus satisfaisants.

Tous les établissements de la *Canadian Woollens Limited* fonctionnent à pleine capacité, et la Compagnie a devant elle assez de contrats pour travailler de telle sorte, jusqu'à la fin de l'année, et même plus tard.



Le nouveau crêpe VELVA, avec dessins géométriques en chenille sur fond Georgette, convient admirablement à la toilette de soirée. Cette robe est en vieux rose, avec ceinture de tissu métallique.

NOS GRANDES MAISONS
CHEZ HOLT, RENFREW & CIE

Ce qui semble probablement le plus à remarquer dans la mode d'automne sur la longueur plus prononcée de la jupe,jupe, c'est que malgré la répugnance des jeunes filles et les protestations des femmes en général, la jupe longue est revenue pour rester du moins une saison.

Mlle Brady, acheteuse du rayon des confections pour dames, chez Holt, Renfrew & Cie, justement de retour d'un récent voyage fait à New-York et dans les autres centres de la mode, rapporte que les jupes, sur la Cinquième Avenue, sont déjà d'une longueur étonnante, de fait, juste quelques pouces au-dessus de terre. Le chic parisien, cependant, ne veut pas se départir de la sveltesse de ses lignes; c'est pourquoi les tisserands ont habilement fabriqué des étoffes dont la fine souplesse s'adapte à merveille à la mode des drapés. Les crêpes de laine sont très nouveaux et tout à fait désirables. Le crêpe de Canton est encore au premier rang pour les toilettes d'après-dîner avec une grande variété des nouveaux crêpes ampoulés. Le cordé Poiret et la Tricotine sont jolis pour les toilettes de la rue.

Les costumes sont, pour la plupart, de ligne droite, et se font joliment dans les nouvelles teintes automnales de brun et castor avec de seyants collets chin-chin en renard brun, castor, beaverine, etc. Le bleu marine est tout aussi populaire que jamais et laisse voir des garnitures de mouton gris, mouton de Perse, renard noir, seal. La blouse russe introduit une nouvelle silhouette dans les costumes. Ces blouses tombent élégamment sur les hanches en long effet de matinée, et elles sont garnies d'une bande serrée, ce qui donne à la hanche une ligne svelte. Des étoffes merveilleusement veloutées sont en grande évidence, tels les Marleen, Vendyne, Spongeen, le Duvet de Laine, avec les cordés Tricotine et Poiret pour les tailleurs.

Les manteaux pour l'automne peuvent se faire dans les modèles mante ou tailleur. Les mantes se distinguent par la largeur des pans, le dos à effet de blouse, les manches à la mode dolman, garnies de jolies fourrures. Ici encore ce sont les fourrures à long poil qui ont la primauté, tandis que le mouton, le castor et la beaverine ne laissent pas leur place aux autres. Les manteaux taillés à la mode masculine suivent les lignes du Burberry anglais. Ces manteaux sont à jolies manches raglan à même, à ceinture faisant le tour complet et à coutures taillées; dans bien des cas on y voit de larges collets-châles de chat sauvage et autre bonnes fourrures. C'est là un style dont raffolent les jeunes filles.

Les blouses sont à modèles tailleur ou toilette. Crêpe Canton, crêpe de Chine, Roshanara et les nouvelles étoffes en zigzag, tout y passe. Les susblouses, effets paysanne et modes jacquet, sont magnifiquement garnies de broderies et de perles. Leurs couleurs se marient aux teintes de l'automne. Mlle Donovan, une des acheteuses de la maison Holt, Renfrew & Cie, nous dit que la nouveauté cet automne est une blouse en crêpe, avec garniture d'ouvrage à fil tiré, modèle tout à fait fashionable et charmant.

Les chandails, en laine va sans dire, sont encore populaires pour l'automne. Dans certains des modèles les plus nouveaux on voit des rayures horizontales ou perpendiculaires, ou un mariage des deux sortes. Parfois ces rayures sont faites en fil de soie. Les laines en évidence sont la Shetland, la laine d'Irlande et autres brins plus fins, mais pour porter plus tard on voit les laines poil de chameau et Jaeger avec écharpes et tams (bérets) pour aller avec ces chandails, le tout formant un costume de sport du plus bel effet.

Gants et bas sont plus jolis que jamais, et avec des gantelets, à pagodes retournées, ce qui est très nouveau, s'offrent dans les couleurs à contraste; d'autres sont à rayures diagonales. On trouve encore les gants à deux fermoirs et les mousquetaires dans tous les nouveaux tons. Les bas-sport sont unis ou à côtes avec coins à la cheville, carreaux ou rayures, et ils tirent tout bonnement l'oeil...

LA MAISON CIRCLE-BAR A L'EXPOSITION DE TORONTO

Les détaillants dont les stocks comprennent des articles de bonneterie, et qui ont eu la bonne fortune de se rendre à l'Exposition Nationale de Toronto, ont montré de façon pratique combien les intéressaient les merveilleux exhibits de la *Circle-Bar Hosiery Company.*

Reçus par les représentants de Toronto, M. C. et A. G. Clarke, avec la cordialité qui caractérise toujours ces aimables hommes d'affaires, ils ont pu y admirer l'excellence des produits *Circle-Bar* et de nombreux modèles d'automne d'une élégance et d'un fini remarquables.

SOIGNEZ L'HABILLAGE DES MANNEQUINS

Ces quelques lignes, tirées de la *Revue de la Confection et de la Nouveauté* seront lues avec avantage par nos commerçants de la campagne qui, sur ce point, pêchent souvent par négligence...

Un proverbe arabe dit:

Le client est une mouche, sucre les dattes si tu veux qu'il y goûte.

Ceci s'applique à l'étalage, où le détaillant doit savoir mettre à profit l'aspect flatteur de tout objet pour tenter le public.

Car qu'est-ce qui décide l'achat?

C'est concurremment *le prix* et *l'aspect.*

L'aspect possède ce don de suggestion immédiate qui crée le désir, appelle le besoin.

Le cachet, le chic, la coupe, sont en général les qualités que nous recherchons le plus dans un vêtement.

Nous préférons un vêtement bien fait, avec un tissu médiocre, qu'un vêtement de coupe médiocre fait avec du tissu de qualité supérieure. L'un n'empêche pas l'autre, dira-t-on; cela est certain, mais ce paradoxe d'actualité, les vêtements ayant atteint de très hauts prix, montre combien il y a intérêt *à faire valoir la coupe d'un vêtement*, de plus ceci: favoriser la vente en facilitant le renouvellement *par la tentation d'un tissu neuf, joli chez et d'une coupe à la mode du jour.*

Donc, comme conclusion, pour la présentation de la confection hommes ou dames, soignez particulièrement "l'habillage" du mannequin ou du sujet de cire.



Une grande étoile de cinéma revêt ce costume de crêpe VELVA, en noir. La manche, du tissu dit PIERRETTE, retombe et se drape avec grâce. De longs glands de soie sont la seule garniture.



Modèle parisien des plus nouveaux. Noter la longueur de la jupe et l'absence totale des manches.

LES CHAPEAUX

Les chapeaux en peau de daim sont incontestablement aussi jolis que pratiques. Ils se garnissent d'une simple draperie de voile, de soie, de velours ou de même peau. Le plus souvent, un long voile de mousseline de soie s'enroule tout autour de la calotte et retombe sur le côté, très bas, permettant de s'envelopper à la moindre brise, ce qui est on ne peut plus confortable en même temps que seyant.

J'ai vu, dans ce genre, d'exquis chapeaux de daim gris, garnis d'un voile du même ton; le même modèle était répété en blanc, en beige, en mauve, aussi bien qu'en teinte vive; tout était également joli, il ne restait que l'ambarras du choix! Nous aimons, plus que jamais, beaucoup voyager et ces charmants chapeaux de daim rendent les plus grands services.

Les feutres assez grands ont, cette année, une grâce nouvelle; leur souplesse en tout des coiffures tout à fait agréables à porter; beaucoup se garnissent d'un ruban d'argent, soit très large, soit très étroit. La Mode sera beaucoup aux garnitures d'argent: rubans, ganses, torsades, nattés . . . ; nous en verrons certainement beaucoup. Sur un feutre clair, cela est charmant; sur une forme de velours miroir, aux tons chatoyants, rien ne saurait avoir plus de grâce, et sur un chapeau de velours noir, l'effet de l'argent est toujours parfait. Cela a une très grande distinction!

Les grands bals qui ont eu lieu à la fin de la saison d'été nous ont fait revivre les splendeurs de Venise au XVIIIe siècle. Les coiffures actuelles sont inspirées de ces gracieux tricornes vénitiens. Nous aurons donc des chapeaux de velours ou de satin noir, tricornes, mais à la façon vénitienne; une ample dentelle se drapera, en un mouvement des plus étudié, sur ces chapeaux un peu rigides. Cette dentelle retombera sur les yeux et retombera très bas devant, laissant à découvert le bout du nez et la bouche; elle se drapera sur le côté par une rose d'argent. Cela a une grande allure, vraiment, et ne peut être la coiffure de tout le monde; seules, les femmes d'une haute élégance peuvent se coiffer ainsi. Beaucoup de ces tricornes sont ornés d'une dentelle d'argent retombant devant, un peu sur les yeux. Nous verrons beaucoup de fantaisies dans ce genre de chapeau, l'originalité se donnera libre cours.

Les grandes capelines, de velours ou de satin, noir ou de couleur de nègre, sont, comme toujours, faciles à porter et rajeunissent toutes les femmes. Il est de grandes capelines tout simplement garnies d'un brin d'argent, d'autres sont agrémentées de fantaisies de plumes, de rubans, de perles, etc.

Voici une jolie capeline de velours noir, garnie, sur le côté, d'un énorme pavot de velours bleu sombre. En voici une autre, également en velours noir, garnie d'un rouleau de plumes d'ibis, terminé par deux longues ailes très fines.

Lorsque les garnitures sont en plumes, nous constatoons que les ailes sont, le plus souvent, très longues et très fines; nous voyons peu de garnitures d'aspect lourd. Notre goût actuel nous fait aimer les choses délicates; il faut, avant tout, nous inspirer de cela. Rien ne semble plus laid qu'un chapeau lourd. Peut-être la Mode nous ramènera-t-elle à certaines coiffures d'un aspect plus écrasant;



Autre modèle sans manches. Le long gant noir nous revient. La ceinture est rappelée aux broderies de l'épaulette.

nous ne pouvons augurer de rien ! Nous sommes tellement changeantes pour nos coiffures ! Beaucoup de grands chapeaux sont cassés derrière, ce qui est fort gracieux et surtout fort pratique : avec les cols de fourrure, ce genre de chapeau est appréciable : cela dégage la silhouette et nous devons avouer que, trop souvent, nous avons eu des chapeaux enlevant toute la ligne du cou, ce qui manquait vraiment d'allure.

L'ensemble de tout ce que j'ai pu voir, en fait de nouveauté, me confirme encore une fois que tout se fera. Nous reverrons les petits chapeaux, si agréables, si peu encombrants : ces petits chapeaux reprennent toute leur importance lorsque les vilains jours reviennent. Avec eux, nous restons toujours bien coiffées ; ils sont nets, peuvent s'envelopper d'une voilette et, de ce fait, sont on ne peut plus pratiques. Ce sera pour nous un délassement de retrouver ces gracieux petits chapeaux : les grandes capelines ne conviennent vraiment qu'aux beaux jours d'été, ou bien encore pour accompagner une élégante toilette d'après-midi ; elles sont toujours déplacées en toute autre occasion.

Voici venir la saison des pluies, des bourrasques, annonçant l'hiver à brève échéance : il nous faut, avant tout, être aussi confortablement coiffées que nous le pouvons, tout en conservant cette élégance et ce goût raffiné qui nous caractérise.

J'ai pu admirer de coquets chapeaux de velours miroir ou de panne d'un chic incomparable. Ils sont mi-tendus, mi-drapés ; ils se passent de toute garniture, tout leur chic étant dans la forme !

Nous retrouverons les petites cloches, les petits chapeaux roulés, les formes simples ou compliquées, mais, bien entendu, tout cela est, quand même, nouveau : il y a là je ne sais quoi qui montre bien une note différente.

Le tricorne se passe de toute garniture : rien ne saurait venir rompre la ligne. Une dentelle ou un voile drapé seront les seules choses permises.



Le champignon nous revient, surtout en satin frangé de soie et garni de boutons de jais.



Modèle d'automne. Velours gris — Fleurs appliquées laine ou velours.

Ces élégants tricornes sont parfois bordés d'un galon très étroit argent, mais ce galon doit être microscopique pour conserver toute l'élégance délicate au chapeau.

Nous portons depuis quelque temps des chapeaux en cloky : cette mode ne saurait tomber de suite et nous aurons l'avantage de voir encore beaucoup de chapeaux en cloky : ils se garnissent, alors, de rubans ou d'ailes ; ils doivent conserver une allure assez simple. J'en ai vu un, en cloky argent, garni en avant de deux ailes repliées en un mouvement imprévu tout à fait amusant . . .

Des feutres désinvoltes lanceront leurs courbes originales cet hiver, retroussés d'un ruban hardi ou de la ceinture d'un beau ruban. Parfois, chic suprême, c'est l'unique note d'une touffe de blaireau. De curieux effets encore avec des plumes noires aux extrémités touchées d'une pointe de gouache, ou des plumes rouge, fauve, pourpre alourdies d'une perle de bronze ou d'or fauve.

Mais c'est dans la garniture courante, la fourniture ordinaire que la diversité règne et s'éploie..... grands soleils en cuir pirogravé, raisins bleus assemblés sur des ceps teints de violet, décoratives fleurs de soie brodées sur des tons passés ou vibrants, palettes de galalithe aux facettes de coupes, rosaces de cannetillage, fleurs aux cabochons nacrés, palmettes de raphia, bandeau de celophane aux écailles aiguës et divergentes, que sais-je encore.

De curieuses épingles constituent presque à elles seules la parure d'un toquet matinal, motifs de galalithe, de celluloïd, d'héliolithe, colorés de pourpre, de jonquille, de bleu dur et profilant un écran — cocarde, mouvance de galère, une masse cloutée, quelque fétiche iroquois, ou des pommes de pin. Rien ne saurait rendre la diversité, la vivacité de ces épingles-palettes qui, piquées hardiment communiquent aux coiffures féminines une originalité si vive. —



"Pullover" en soie artistique, imitation de tricot-main, se fait aussi en laine.



Gilet-chandail Tuxedo pure laine. Nouveau modèle Block, dans de superbes nuances contrastantes.

Elégance Q

VOS clientes remarquer l'élégance d

Les modèles illlustre lente idée des vê actuellement pour l du printemps. En bien à la vue dans vos étalages plus a rez vos ventes.

Nos créations se d parfaite et leur qual

EN STOCK

REGENT KNIT
S.-JEROME

té

Réunies

nqueront pas de
tement le chic et
es.

donnent une excel-
que nous offrons
rce de l'automne et
nos marchandises
gasin vous rendrez
et vous augmente-

nt par leur coupe

GROSSISTES

MILLS, LIMITED
MONTREAL



Costume en laine tricotée. Gilet Tuxedo. Nouveau modèle Block de nuances contrastantes ainsi que tout blanc.



"Bloomers" en soie artistique: nuances parisiennes les plus nouvelles: lavables.



Elégance discrète... du taffetas finement plissé et de la paille noire se mêlant de façon harmonieuse à un luxueux paradis noir.

TOILETTES D'INTERIEUR

La femme n'est pas seulement tentée par tous les charmants accessoires de sa parure; elle soigne encore d'une façon particulière les gracieux vêtements destinés à sa vie intime, à l'élégance et au charme de son foyer. Les deshabillés, les robes d'intérieur, les petits paletots d'appartement habillent avec grâce, souvent avec lure, une femme qui, bien souvent, met toute sa distinction à ne paraître au dehors que dans la tenue la plus sobre. Beaucoup de deshabillés restent vaporeux, ils se drapent mollement sur le corps, soit avec des manches aux immenses emmanchures, soit avec des effets d'ailes ou de longues bandes flottantes dans lesquelles passent le bras. Pour eux, les tissus les plus souples sont employés, les crêpe de Chine et les crêpes Georgette particulièrement, avec, comme teintes dominantes, certains tons de mauve rosé, de rouge, d'orange et d'abricot. Peu de garnitures leur conviennent si ce n'est le long gland frangé ou quelques légères broderies couvrant toute la partie du corps devant et dos, laissant les côtés unis dans lesquels la manche se dessine, cette broderie en ton sur ton ou avec effet camaïeu parfois finement rehaussée d'argent dans la note élégante.

Les robes d'intérieur, dont beaucoup arrivent à faire de vraies robes de réception, inclinent tantôt vers le style Moyen Age avec ceinture perlée et mélange de crêpe de deux coloris, mauve et rose, rose et lavande, tantôt vers le style oriental. Moins nombreux sont les modèles qui se ressentent de l'influence japonaise; il en existe pourtant qui nous montrent des mélanges de crêpe uni et de fantaisies imprimées.

Une délicieuse combinaison, fort pratique, consiste à poser de petits paletots d'appartement en cloky richement brodé ou en beau matelassé sur des robes souples, de ligne très simple, pouvant être utilisées comme robe de petit dîner. En ce cas, un paletot foncé sur robe claire, dans la même gamme de coloris, est particulièrement appréciée. C'est ainsi qu'on jettera sur une robe parme un paletot violet.

L'emploi des châles espagnols ou des châles anciens que beaucoup de femmes possèdent nous dote encore d'exquises robes d'intérieur; leurs jolies broderies sur fond crêpe de Chine font un effet ravissant dont on ne saurait craindre l'originalité. Toute la partie brodée qui se continue par de longues franges peut se draper gracieusement sur les bras et faire la bordure de robes souples que vient retenir à la taille une mince ceinture de perles, un étroit galon de métal ou une petite bande de fourrure aux doux reflets.

TISSUS D'HIVER

Sujet d'admiration constante, surprenante constatation: chaque année, chaque saison voient fleurir de nouveaux tissus et cet agencement si simple, ces entrecroisements, ces trames et ces chaînes de laine, de coton, de soie trouvent encore le moyen de varier leurs effets, de diversifier leur charme, d'assurer un nouveau confort malgré les styles innombrabdes, les combinaisons ingénieuses qui ont illustré l'élégance et la mode depuis qu'il y a des hommes — et qui pensent — et des femmes — et qui dansent...

C'est que par un privilège spécial, une sorte de grâce d'état, nos industriels savent suivre les caprices de la Mode féminine — quand ils ne les devancent pas... — et satis-



La manche fendue caractérise ce chandail très chic. L'encolure en V est aussi à noter.

faire les fantaisies les plus souhaitées de cette déesse versatile et changeante.

On ne saurait trop vanter l'harmonie constante, la collaboration féconde qui, chez nous, unissent le fabricant de tissus et le grand couturier, l'industrie du tissage et l'art prestigieux des hautes nouveautés.

Ainsi peuvent s'affirmer, en toute sûreté d'inspiration, cette symphonie chantante, que symbolise une toilette parisienne...

Faut-il des exemples concrets pour justifier ces assertions?

La mode recherche avec ferveur les beaux tissus souples permettant des drapés artistiques, le crêpe dirige le génie créateur des maîtres du ciseau... Et voici, comme créé par la baguette magique d'une fée légendaire, la fructueuse tribu des crêpes...

La mode réclame des velours somptueux et souples. Immédiatement, nos grands manufacturiers présentent le velours Salomé, le velours Paradis, le velours Magnifique, le velours Van Dyck, le velours Ciré voisinant avec le velours Circé, le velours Florentin, etc...

Faut-il des satins nouveaux inattendus, surprenants? Aussitôt naissent le satin Nessus si bien baptisé, le satin Eblouissant, Parisatin, le satin Opéra, le satin Windsor, le satin Crésus, le satin Peplum, que sais-je encore?

LES GRANDS MODELES DE LA SAISON D'HIVER

Comment expliquer l'attrait, l'attirance qu'exercent sur les élégances mondiales les inspirations de la mode parisienne?

Voici en cette importante matière les orientations perceptibles. Les drapés se réunissent moins sur le côté, mais plus souvent devant dans un "rassemblé" nouveau qui rappelle le "pagne" des peuplades primitives.

La taille remonte à sa place, mais doucement, sans hâte avec des arrêts charmants. La silhouette reprend ainsi plus de nerf, plus de modelé.

Les hanches se précisent et sortent de ce flou vacillant qui, véritablement, déparait les modes dernières.

Pour préciser leurs fins contours, les élégantes portent un corset qui, à la vérité, libère totalement la gorge, l'emprisonne sous le diaphane réseau d'un soutien-gorge, pour mouler et contenir le galbe des hanches.

Si la ligne reste simple, la silhouette, svelte ou gracile, parée de sa seule beauté sculpturale, la garniture des robes prend une importance de plus en plus sensible.

Des nuances gaies, beaucoup de "rose vif", qui s'harmonisent si puissamment aux perles fines présentées actuellement avec une généreuse ostentation.

La fourrure permet des garnitures originales sur les robes, les manteaux, les capes — surtout l'hermine qui garde son prestige et son éclat — nœuds de fourrure sur le côté, nappés d'hermine formant cape. Beaucoup de singe encore, même sur des robes de drap.

Une répartition pratique, amusante, préside au classement de tous ces chefs-d'oeuvre.

Signalons, car cette remarque est d'un puissant intérêt aussi artistique que commercial, cette légère évolution: tous nos grands couturiers ont consacré leurs efforts à développer, à côté des robes de luxe, le chapitre des *"petites robes"*.



Vareuse laine, que les sports de demi-saison permettent encore de porter.

Ainsi nos clients fidèles de l'étranger, les commissionnaires, les acheteurs, les Parisiennes, les Françaises trouveront avec plaisir, des modèles délicieux, plaisants, très élégants — et d'un prix extrêmement favorable.

Il n'est pas de grande maison qui n'ait réservé son attention à ces séries sympathiques.

Une note particulière doit être réservée aux "robes trois-pièces", aux déjà célèbres *Three-piece suits*.

On connaît l'idée pratique qui présida à ses réalisations élégantes: constituer un vêtement commode à porter, facile à présenter et qui permette en même temps que les sorties en ville, les visites, les réunions amicales. Une fois le manteau, la jaquette, la veste enlevés, apparaît un corsage élégant, une blouse originale, un casaquin amusant.

Cette année, le rayon des "robes trois-pièces" atteint un art, une perfection, un degré d'originalité qui ont séduit les esprits même les plus avertis. Nos couturiers ont réalisé dans cette gamme précieuse et pratique des réalisations merveilleuses. C'est, avec la robe du soir et le manteau du soir le chapitre le plus charmant, à mon sens, de cette longue série de chefs-d'oeuvre.

Cette fois encore la collection *Paire!* remporte tout son succès habituel. Elle contient un choix exquis de petites robes simplettes qui, dans un détail de coupe, dans un assemblage de coloris inattendu ou dans une broderie fine et recherchée affirment, malgré leur sobriété voulue, la signature du maître.

POUR VOYAGER

Comme les oiseaux migrateurs, les citadins s'envolent chaque année des villes bruyantes pour aller demander au bel été les joies d'un renouveau de santé et des plaisirs différents de leurs plaisirs d'hiver. Mais, le bel été, en cette année 1922, mérita l'épithète d'exécrable. Malgré son inclémence, on est parti tout de même; c'est l'usage, et l'usage fait loi dans le monde entier. Il veut qu'on se déplace, on obéit, souvent pour être moins bien que chez soi, mais tout semble bon pourvu qu'on soit ailleurs que dans sa résidence habituelle. Aussi, sans tenir compte du baromètre, ni du thermomètre, je dois parler, à cette époque, des costumes et des manteaux de voyage, puisque nombre de lectrices voyagent encore, d'une plage à l'autre, d'un



Chandail et joli chapeau tricotés. Laine blanche et garnitures en brun doré.

hôtel à un autre, et même reviennent prendre l'air de la ville pour en repartir aussitôt les malles alourdies de nouvelles coquetteries. Car l'on part encore, pour la Montagne cette fois...

Comment s'habille-t-on pour les randonnées automnales? Confortablement, cela va sans dire, et élégamment aussi. Jadis, les costumes de route se recommandaient, sous prétexte d'économie, d'un aspect qui mettait en fuite les trois grâces: ils ne gardaient pas même la grâce tout court. Aujourd'hui, quelle différence! Les femmes n'abdiquent plus en aucun temps leur légitime désir d'être agréables à regarder. Sans doute, on voyage, on laisse dans les malles les jolis chiffons, légers et soyeux, pour une tenue plus sévère, mais qui a bien son charme tout de même. Encore est-il des cas où sonne l'heure des crêpes et des organdis, car il faut, en cours de route, se trouver tout de suite en toilette pour une réunion improvisée au débarqué du rapide ou de l'auto.

De quoi sont faites les robes de voyage? De lainage souple, léger quoique douillet et suffisamment chaud pour les jours frileux. Rappelons les noms de ces lainages à la mode cette saison: la peau de marmotte ou de loutre, le kasha, la drallaine unie ou de fantaisie, le djersaspé, la serge, la duvetine et bien d'autres. Ce qui est à signaler, c'est l'emploi des écossais, pour les robes, les paletots, les manteaux, écossais de divers clans, de tons vifs et gais, ou fondus dans une délicieuse harmonie, d'où le nom d'"écossais fondus". Quant aux nuances des autres tissus, ce sont toutes celles que préconise la mode du moment. Les femmes qui savent s'habiller en font un choix judicieux et vont, comme le dit le poète, du grave au doux, du gracieux au sévère, selon leur âge et les circonstances. Sur une plage de tout repos, dans une ville d'eau bien tranquille, on ne s'habille pas comme à la Malbaie ou au Lac Placide. Mais je m'écarte de mon sujet. La toilette de voyage, je me hâte d'y revenir, et ne puis mieux faire, pour en donner une idée juste à mes lectrices qu de décrire quelques exemplaires de cet article. Voici un paletot en "drallaine" écaille blonde, longueur trois quarts, manches à larges revers, col drapé très bas, au-dessous des hanches, et au col, légère broderie en soutache ton sur ton. Chapeau de feutre assorti.

C'est ensuite, une petite robe écossaise droite toute simple; la disposition en biais de la ceinture rompt la ligne unie. Une petite cape en reps noir d'un cachet ravissant accompagne la robe et contraste avec l'écossais. D'autres manteaux de voyage sont, au contraire, très enveloppants, en laine épais quoique souple. Ceux-ci recouvrent des amours de robes légères qui, de ce fait, n'ont rien à craindre des fumées jaillies de la locomotive ni de la poussière soulevée par l'auto. Fraîche comme une fleur, l'élégante voyageuse s'évade de son manteau et peut, instantanément, prendre place à la table d'un restaurant chic ou d'une auberge à la mode, en très mondaine société. Une perllaine écossaise, joliment fondue, sans touches éclatantes, compose ce paletot, frangé de singe aux poches et au col, ensemble exquis avec la jupe de serge blanche, et le petit chapeau de feutre.

Notez que le chapeau de feutre est adopté par les voyageuses. Parfois il prendra la forme d'une toque profonde où la tête s'enfonce coquettement.

Les notes de modes que nous donnons dans ce numéro ont été puisées aux sources les plus autorisées, telles que la *Revue de la Confection et de la Nouveauté, l'Exportateur Français, Women's Wear, Drapers' Organizer, Paris-Mode, Paris-Elégant, Paris-Chapeaux,* etc., etc.

Les

FICELLES et CORDAGES

Marque "Doon"

EN LIN, CHANVRE ET JUTE

POUR TOUS LES USAGES

SONT ENTIEREMENT FAITS AU CANADA

Aussi Ficelles de coton polies



et Ficelles Marlin Express

Ecrivez pour avoir échantillons et prix.

DOON TWINES, LIMITED

FABRIQUES A DOON ET A KITCHENER

BUREAU-CHEF - KITCHENER, Ontario.

BOITES

de cartons de tous genres

Nous faisons une spécialité de la fabrication des boîtes de carton pour tous les commerces.

"La Maison du Service"

Une commande d'essai vous donnera entière satisfaction.

The King Paper Box Co., Limited

Fabricants de boites de carton de tous genres.

862-864 Ave Lasalle, MONTREAL, P. Q.

Table Alphabétique des Annonces

A

Acme Glove Works, Ltd. . Couverture
Alert Clothing Co. 27
Allen Bros. & Co., Ltd. 17
Allen Silk Mills, Ltd. 17
Assurance Mont-Royal. 80

B

Ballantyne, Limited, R. M. 20
Banque d'Hochelaga. 78
Banque Molsons. 78
Banque Nationale. 64
Banque Provinciale du Canada. . 78
Banque Royale du Canada. . . . 78
Barrett Co., Ltd. 73
Bell Telephone of Canada, Ltd.. 53
British Colonial Fire Insurance, Limited. 80
Brock, W. R. et Cie, Ltée. . . . 19
Brodeur, A. 80
Brodie & Harvie, Limitée. . . . 56

C

Canada Foundries & Forgings, Limited. 77
Canada Veiling Co., Ltd. 20
Canadian H. W. Gossard Co., Ltd. 7
Canadian Match Co., Ltd. 60
Canadian National Carbone Co., Limited. . . . . Couverture
Chipman-Holton Knitting Co., Limited. 16
Church & Dwight. 67
Clark, W., Limited. 68
Connor & Son, J. H. 71
Cosgrave Export Brewery Co., Limited. 82
Couillard, Auguste. 80
Crane, Limited. 75

D

Dale Wax Figure & Co., Ltd. . . 28
Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. . . 74
Dods-Knitting Co. 4
Dominion Match Co., Ltd. 58
Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Ltd. 29
Dominion Textile Co., Ltd. . . . 6
Dominion Wadding. 28
Doon Twines Ltd. 47

F

Forsyth Limited, John. . . Couverture

G

Gagnon, P. A. 80
Garand, Terroux & Cie. 80
Garland, John M. & Son, Ltd. . . 3
Greenshields, Limited. 30
Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills, Limited. 28

H

Hobbs Mfg. Co., Ltd. 71
Hodgson, Sumner Co., Ltd. . . . 23
Hôtel Victoria. 80

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 31

J

Jonas & Cie, Henri. . . . . 67 et 68
Justrite Garment Co. 25

K

King Paper Box Co., Ltd. 47
King Silk Co., Ltd., A.-S. 5

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 51
La Publicité. 67
L'Esportazione. 80

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 69
Martin & Cie, P. P. 24
Ministre des Finances. 8
McArthur & Co., Ltd. 80
Monarch Knitting Co., Limited. . . . . 11, 12 et 13
Montbriand, R. 80
Montreal Biscuit Company. . . . 68

N

Niagara District Growers, Ltd. . 66
Nisbet & Auld, Limited. 9

P

Parisian Corset Mfg. Co., Ltd. . . 10
Peck & Co., Ltd., John W. 18
Pink Limited. 76

R

Racine Limitée, Alphonse. . 14 et 15
Regent Knitting Mills, Ltd. . 42 et 43

S

St. Croix Soap Mfg. Co. 67
Steel Co. of Canada, Ltd. 76
Still Mfg. Co., J.-H. 74

T

Tooke Bros. . . . . Couverture
Turnbull, C. 21

V

Vassie & Co., Limited. 22
Vineberg & Co., Ltd., H. 27

W

Warner Bros. Co. 26
Western Assurance Co. 80
Wright, Wm. E. & Sons. 65



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 27 septembre 1922.

Tout indique que d'ici à quelques mois, les marchands de quincaillerie se verront dans l'obligation de faire affaires sur un marché à la hausse, par suite de l'augmentation des salaires dans les acieries américaines, la rareté du charbon et le manque des wagons pour le transport avec le résultat que les marchandises deviennent de plus en plus rares. Il faut donc s'attendre à un affermissement plus accentué dans les prix d'ici au printemps 1923. Parmi les changements de prix à noter cette semaine, on signale une hausse de 5% sur les fers à repasser Mme Pott et leurs poignées. Les ustensiles de cuisine ou de ménage en granit et en tôle galvanisée ont subi une augmentation de 5 à 10%. Les pics à terre et à roc ont monté de 50 cents la douzaine.

Les pinces-leviers ont subi une hausse de 25 cents les 100 livres. Les prix des ressorts et arrêts de portes Yales se vendent maintenant 7% plus cher. L'huile de lin est maintenant à la hausse, probablement à cause de la spéculation et ses prix varient de $1.00 à $1.03. La térébenthine continue sa marche ascendante et elle se vend aujourd'hui de $1.75 à $1.80 le gallon.

Arséniate de plomb.

En poudre:		
Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.
En pâte:		
Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.32	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpodeo)

En poudre:		
Boîtes de 100 lbs.	0.30	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.32	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.34	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.37	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.39	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances

	Liste de prix	Poinçonnage net	extras
de comptoir Champion	240 lbs	13.75	75
	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.		6.05
5 — 23 lbs, doz.		6.10
6 — 25 lbs, doz.		9.65
8 — 27 lbs, doz.		10.10
Balais automatiques:		
Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	37.00
Grand Rapid N-P	—	55.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess X-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00
Balais aspirateurs:		
Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11¼ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,	la grosse
Crown et Gem:	
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15
Mesure Impériale,	
genre Crown seulement:	
Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45
Perfect — Carrés:	
Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	26.45

Termes: Net comptant 30 jours ou 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	70%
d'évier	70%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	35%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	40 50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 1681½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	21 base
de manille, British	17 base
de chanvre	17 base

Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; 5/32, 20.00; ¼, 15.20; ⅜, 12.50; ⅜, 11.10; 7/16, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅜, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; 7/16, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	liste net
— 802	liste net
— 804	liste moins 20%
— 810	liste plus 25%
— 814	liste plus 25%
— 838	liste moins 10%
— 840	liste moins 12½%
— 842	liste plus 12½%
— 844	liste plus 12½%
à ressort	2.50 doz. paires

Clés (outils) :

à écrou Coes	40%
à écrou, régulières	52½%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1⅛x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.	2.01
7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.	1.50
7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
— française . . . . 17½ —
— commune . . . 12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.
à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis 4.20 les 100 lbs.
galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 22 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses.
à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	62.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal. la boîte

1X, 20x28,	56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28,	56	135 lbs.,	9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112	200 lbs.,	16.50
1C, 20x28,	56	270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112	270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56	155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56	175 lbs.,	12.75
1x 90x98,	56	135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin 13,	3.70 les 100 lbs.
14,	3.80 les 100 lbs.
15,	3.90 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12 13 14 15 16 18 pouces
$1.44, 1.56, 1.68, 1.92, 2.16, 2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

	Rouleau de 50 verges. Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
1 caisse de 8 doz,	8.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	6.75 caisse

Haches:

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons, . . 12.00 à	15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:	
Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.60

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques:

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percusston annulaire.

	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale

25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*":

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	96.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net, .50 par 100 lbs.

Meules en grès:

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches :
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin . . . . . liste net
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
—à queue carrée pour le fer, 50%.
—à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble :
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley) :

1	3.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	3.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	3.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme :
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage :

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08½
Fibre, lb.	0.08½
Special Manilla, lb.	0.07½
"B" Manilla, lb.	0.07
Gris, lb.	0.06½
Rouge-brun, lb.	0.06
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette :
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse.	3.68
"Special", caisse	3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse..	5.84
Serviettes, caisse de $750	**7.50**

Sacs de papier :—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles :
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz.	11.28
Fox	—	11.75
Olds	—	11.75
Bulldog	—	13.63
Jones	—	13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon :

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise :
D.H. 5.50

Pelles à neige :

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor" :

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics :

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor :

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump :

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House :

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers . . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver :

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures :

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses pour chevaux Stewart :	Liste de prix
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons :	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples :

Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55

Surface d'ardoise :

Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré. 5.80

Surface de Mica :
Mica Lastic.

Léger (1 pli) le rouleau.	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau.	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau.	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli).	1.55
— moyen (2 plis).	1.90
— lourd (3 plis.	2.25
Panamold, léger (1 pli).	1.35
(2 plis).	1.70
(3 plis).	2.05
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau.	2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau.	3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau.	1.70
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau.	2.05

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs : Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs : Marque Imperial, les 100 lbs.	$4.50
Rouleau de 400 pieds.	
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2	0.85
Fibre "Surprise"	0.70
Fibre "Stag"	0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.
Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages
Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.20
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.40
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40 C42
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45 1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50 1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60 1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.35	1.55	1.75 1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	13.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	8.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon	1.30
Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées:

Apollo	10¾	7.25	100 lbs.
	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—
Fleur de lis	28	7.25	—
	26	7.00	—
	24	6.75	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur, 28	5.50	le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00	le carré
33 pces de largeur, 28	5.75	le carré
26	6.25	le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24	le pied
6 pouces	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé		
⅛	6.00	8.00	100	pieds
¼	3.96	6.00	—	
⅜	3.96	6.00	—	
½	5.02	6.55	—	
¾	6.10	7.82	—	
1	8.50	11.22	—	
1¼	11.50	15.18	—	
1½	13.75	24.42	—	
2	18.50	38.61	—	
2½	29.25	50.49	—	
3	38.25	64.40	—	
3½	49.68	76.30	—	
4	58.86		—	

Vadrouilles : la doz.

O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer:

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 20%)

Vert de Paris:

	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs.	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.02

Huile bouillie:

1 à 2 barils	1.03

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple	1.75
Par petits lots	1.80

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.00	13.35
Anglo pur	13.00	13.35
O.P.W. Polar White	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils	3.75
Par 100 livres	4.25
Par 25 livres	4.50
Par 12½ livres	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, **en caisses de 100 lbs.**

Paquets de 5 lbs, la caisse	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.	
Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon	
Vitralite, Pratt-Lambert	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.30
Japalac, Glidden	4.80
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon		
Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.	Blanches	Couleurs
Alabastine	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint	9.50	9.50 —

Couleurs **à l'huile**:

Universal	8.50	9.50 100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50 —
P. & V. Murite	8.50	9.50 —
Wallo	7.00	7.50 —
Universal Gliddens	8.50	9.50 —

Pour Augmenter vos Ventes

Tenez en magasin les marchandises annoncées et que le public demandera, même si vous n'en achetez que quelques-unes et **répétez votre commande par Longue Distance.**

Les grands magasins de la ville connaissent la valeur de l'étalage des nouveautés pour attirer la clientèle. Suivez leur exemple. "Servez-vous du Bell pour vendre"—servez-vous-en pour acheter et répéter vos commandes. Vous y gagnerez.

Chaque Téléphone Bell est

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

une Station de Longue Distance.

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.30
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.45	3.55
Peseonette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 18 au 23 septembre 1922.

Donation—Xavier Savard à J. C. Baribeau, 1121 269 270, Cité des Trois-Rivières.

Translation d'hypothèque—P. J. Dumoulin à Jos. L. Sanschagrin, 1755 128, Cité des Trois-Rivières.

Seconde copie—P. B. Dumoulin à Jos. L. Sanschagrin.

Vente—J. A. D. Chagnon ès-q. à Ludger Poirier, 1226 2 3 4, 1227-1 Cité des Trois-Rivières.

Main-levée d'hypothèque—Dionis Dupont ès-q. à Onés. J. Gélinas.

Vente—Edmond Grenier à Alexis Bal, p. 9 et 4, St-Boniface.

Transport—J. A. Frigon à Odilon Godin.

Vente—Emile Gauthier à Armand Boucher, p. 171, Ste-Flore.

Quittance—Armand Boucher et al à Emile Gauthier.

Quittance—Ephrem T. H. Beaulieu à Cléophas St-Onge.

Testament—Charles Carbonneau.

Déclaration—Charles Carbonneau, p. 542 St-Etienne, p. 576 St-Barnabé.

Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Chs. Carbonneau, p. 542 St-Etienne, p. 576 St-Barnabé.

Testament—Adolphe Fréchette, 791 792 793 794 Yamachiche.

Déclaration—Adolphe Fréchette, 17 et 58 Yamachiche.

Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Adolphe Fréchette, 791 792 793 704 17 58, Yamachiche.

Transport—Honoré Bettez à Chs. Ed. Girardin.

Vente—Athanase Descoteaux à Adam Descoteaux, 48-6 Rg St-Mathieu.

Vente—Dame Maxime Boisvert à Ernest Boisvert, p. 295 St-Barnabé.

Transport—Donat Boisvert à Alfred Bournival.

Vente—Joseph Lafrenière à Napoléon Couto, 625 140 Ste-Flore.

Vente—Ernest Dufresne à Valère Dubé, 624 283 Ste-Flore.

Quittance—Augustin Papillon à J. H. Choquette.

Transport—Adélard Ayotte à Joseph St-Onge.

Servitude—Albert Lord à J. B. Bertrand, 1164-59, Cité des Trois-Rivières.

Obligation—Arthur Girard à Dosithée Leduc, 95 Ste-Flore.

Obligation—Choiseul Matte à Edouard Boisvert, 93-136 Ste-Flore.

Transport—Adélard Héroux à Ernest Laforme.

Obligation—Amable Rousseau à Gélinas & Matteau, 94 Ste-Flore.

Obligation—Chs. H. Flamand à Delle Sarah Beaulieu, p. 628-382 Ste-Flore.

Obligation—Maxime Lafrenière à Thomas Caron, 623 Ste-Flore.

Garantie hypothécaire—Pierre Bertrand à la Banque Nationale 40-1 Rg St-Mathieu.

Mariage—Neil Alex. McArthur et M. G. Baker.

Obligation—Geo. M. Anderson à Hégésippe Tardif, 970 993 994 1003 1004, Trois-Rivières.

Mariage—Pierre Ferland et Antoinette St-Arnaud.

Vente—Jules Babineau à Aldéo Fafard, p. 613 Ste-Flore.

Obligation—Alfred alias F. Boulanger à Wellie Laroche p. 628-21 Ste-Flore.

Quittance—J. Honoré Picard à T. Albert Poirier.

Résiliation de bail—Ernest Mercier et Johnny Dubé, 289 Paroisse des Trois-Rivières.

Seconde copie—Ernest Mercier et Johnny Dubé.

Vente—Ernest Mercier à Théode Dufresne, 289 Paroisse Trois-Rivières.

Vente—Joseph Bisson à J. A. Gouin, p. 127 Pte-du-Lac.

Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. C. Désaulniers, 418 419 Ste-Flore.

Vente—Dame Exilda Gélinas à Philias Gélinas, 627 et 626 Ste-Flore.

Quittance—Honoré Bettez à Maxime Milot.

Contrat de mariage—Arthur Vadeboncoeur et Berthe Gauthier.

Vente—J. L. Albert Weaner à J. Irénée Chaîné, 639 p. 643, Cité des Trois-Rivières.

Donation—Charles Abram et uxor à Emilet Abran, 1570 Coté des Trois-Rivières.

Quittance—Caisse Populaire des Trois-Rivières à Charles Abran.

Quittance—A. Laurin & Cie à Dame Berthe Guay.

COUR DE CIRCUIT—JUGEMENTS

Edgar Bournival vs Joseph Simoneau, Cap de la Madeleine, $74.75 — Dette.

Rock City Tobacco Co. Ltd vs J. E. Moussette, Rivière La Croche, $45.84 — Compte.

J. Albert Weaner vs Zéphirin Lambert, Trois-Rivières, $70.31 — Dette.

The Henry McMullen Company Ltd vs A. M. Boumarouf, La Tuque, $53.94 — Dette.

Hector Michel vs Antonio Jalbert, Cap de la Madeleine — $22.77 — Dette.

A. T. Gravel vs Onésime Houlde, Trois-Rivières — $35.25 — Dette.

A. T. Gravel vs Georges Roof, Cap de la Madeleine, $35.00— Dette.

J. Hector Lanneville vs Rosario Asselin, Trois-Rivières, $27.00 Service professionnel.

Donat St-Amand vs Lévis Lafontaine, Ste-Thècle, $40.02 — Billet.

Alphonse Godon vs Jos. Biron, Goulet, district Pontiac, $60.00 — Dette.

Philippe H. Mailloux vs Joseph Tessier, St-Jacques des Piles, $38.00 — Compte.

Philippe H. Mailloux vs Philibert Thiffault, St-Jacques des Piles, $63.50 — Compte.

Josaphat Marchand et al vs Omer Fortier, Trois-Rivières, $77.34 — Dette.

La Banque Nationale vs J. N. Omer Clément, Trois-Rivières, $80.00 — Dette (sur billet).

J. S. Tousignant vs H. Livernoche, Cap de la Madeleine, $34.97 — Dette.

C. E. St-Onge vs Jos. St-Onge, Shawinigan Falls, $25.00 — Billet.

Nap. E. Godin vs Ferd. Fortin, Chambord Jonction, $40.64 — Chèque et intérêts.

Henri Bailly vs Aureus Richer, Trois-Rivières, $97.10 — Compte.

Henri Bailly vs Geo. Roof, Cap de la Madeleine, $53.09 — Compte.

Henri Beaulac vs Ls de G. Dandurand, Trois-Rivières, $55.00 —Billet promisoire.

Pierre Carignan et al vs Napoléon Lord, Trois-Rivières, $32.97 — Dette.

Joseph Veillet vs Arthur Houde, St-Prosper — $80.17 — Billet.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

MONTREAL

DEPOSANTS	PATRONS
A. Boisvert	A. Champoux
Jos. Butler	Ed. Deslauriers
L. P. Jasmin	Zotique Paquin
Irénée Jean	D. Marsan et al
D. C. Lafleur	Klater & C.
L. W. Lapointe	D. Jodoin
Raoul Latreille	G. A. Fauteux
Adrien Major	D. H. Goyer
Louis Malo	Jos. Brunet
Georges Morrier	Frégeau & Frère
E. Ouellette	Louis Marsan et al
Henri Poissant	Georges Robert
J. Z. Gariépy	Dame Vve B. Miron
Th. Segall	W. Rubens
Maxime Therrien	P. M. Beaudoin
Joseph Trudeau	M. Rafalovitch
J.-Bte Turcotte	Dame A. Emard et vir
Albert Vincent	Raoul Jodoin
L. Vincent	Montreal L. H. & P. Co.

Renseignements de Québec

Quittance—Ed. Vachon et al à Elzéar Laplante.
Quittance—Omer Turgeon à Dame M.-Lse Anderson.
Quittance—Théo. Simard à Succ. Ferdinand Turgeon.
Quittance—Ans. Andet à Succ. Ferdinand Turgeon.
Prom. de bail—Paul Bénard à Lechien.
Obligation hypothécaire Donat X. Cossette à Philippe X. Cossette, 37 rg 10, Figuery.
Obligation—Rodrigue Lacroix à David Gourd, 2 B A 1, Amos.
Obligation—H. A. Lemay à J. L. Carignan, ½ E 14 B-2 Amos.
Mariage—Geo. A. Cox à Elle Janet M. Laurie.
Vente—François Faure à Alphée Veillet et al, 47 à 51, rg 5, 52 à 54 rg 4, Dollard.
Dépôt de procuration—L'abbé J. A. Beauchamps, p. 28, Dupuy.
Donation J. A. Beauchamp à Corp. Scolaire de Dupuy, p. 28, Dupuy.
Donation—Geo. Cormier à Corp. Scolaire de Dupuy 33 rg 9, Dupuy.
Vente—Alph. Goulet à Thuribe Beaulieu, 59 rg 8, Courville.
Vente—Alf. Goulet à Alf. Ayotte, 59 rg 9, Courville.
Concession—Ursulines de Québec à R. Gauvin, 2301-274 St-Sauveur.
Concession—Ursulines de Québec à Arth. Auger, 2301 150, St-Sauveur.
Obligation—Omer L'Hérault à Alf. Fiset, 158 St-Roch Nord
Vente—Alph. Boldue à Jos. Asselin, St-Sauveur.
Déclaration—Dame Vve Jos. Blondeau à 1017, 1054 Jacques-Cartier, 359 115 et 116, Beauport.
Quittance de droits—P. du Rev. à Succ. Jos. Blondeau, 1017 1054, Jacques-Cartier, 359 115 et 116, Beauport.
Vente—A. B. Dupuis à Jos. Archer, p. 2004, St-Pierre.
Vente—Bédard & Bélanger à J. Elzéar Bélanger, 3-89 N.-D. des Anges.
Quittance sub.—L. N. Bergeron à Industrielle Cie Ass. 598-244 et 245; 435 16 et 17, St-Roch Nord, 950 St-Roch.
Mariage—Ernest Pageau à M.-Lse Verret.
Conventions—Dlle Alma Landry à C. Amédée Paquet, 375 1-15 Montcalm.
Quittance—Dom. Fish & Fruit Ltd à Amédée Paquet.
Obligation hyp. Amédée Pélissier à Hector Gauthier, 33 rg 9, Figuery.
Vente—Dame J. Albert Tousignant à C. E. Brochu, p. s. 3783 Montcalm
Vente—Dame Vve J. A. Lemelin à C. E. Brochu, p. s. 3784, Montcalm.
Bordereau de jugement—G. Desaulniers à Wilfrid Perron et al, 7 rg 8, LaSarre.
Bordereau—Honoré Proteau et al à Ovila Bergeron, 56 rg 2 R. Roussillon.
Obligation—Alex. Milhomme à Elz. Turcotte, 508 478 509 538, St-Roch Nord.
Vente—Léon Fiset à Wilfrid Bérubé, 1358 St-Sauveur.
Obligation—Jos. Bérubé à Caisse Pop. de St-Sauveur, 1357 St-Sauveur.
Obligation—Ovila Gauvin à Aug. Grégoire 1448 St-Sauveur.
Vente—Cie Parc Maufils à Léon Racine, 2428-656 et 657 St-Sauveur.
Transport—J. Adj. Pouliot à Royal Bank of Canada, 2983 B 30 12, Palais.
Quittance—Dame Vve Nestor Simard à Emile Frenette.
Obligation—Alf. E. Garneau à Ph. Portugais, 4381-36, Montcalm.
Obligation—Louis Girard à Dame Vve ... 80-93, N.-D. de Québec.
Vente—Belgo Canadian Pulp & Paper Co. à Belgian Industrial Co., Rhodes.
Vente—Belgium Industrial Co. à Belgo Paper Co.
Quittance de droits—Succ. du Rev. à Dame Alfred Larivière, 20 St-Sauveur.
Quittance—Alf. Larivière à Alf. Carbonneau.
Mariage—Alph. Patoine à M. Anna Garneau.
Vente—Narc. Rhéaume à Lauréat Gosselin, 51 et 25 St-Roch Nord.
Obligation—Lauréat Gosselin à Flavien Marceau, 511 125 St-Roch Nord.
Vente—Dame Vve Frs Berrouard à Cité de Québec, 1892 p. 1466 Jacques-Cartier.
Quittance—Tremblay, Cantin & Couture à Alf. Fiset.
Quittance—Dlle Philia Lee et al à Ph. Mathieu.
Quittance—Ls Allard à Dame Vve Pierre Verret.
Mariage—Aurélien Blondeau à Dlle Yvonne Drolet.
Quittance sub.—Rév. Aug. Pelletier et al à Lainé Frère et al.
Vente—Léger Picard à Ambroise Couillard de Beaumont, 841 St-Roch.
Mariage—Rossa Inerme Andrews à Dlle Doris May Clark.
Mariage—George William Blackburn à Dlle N. Irène Kennedy.
Vente—Charles Savard à Robert Penney, 439 440, Saint-Ambroise.
Vente—Robert Penney à Dlle Adéline Laroche 431 440 441 442, St-Ambroise.
Vente—Cyrille Voreault à La Piste de St-Michel, p. 454 St-Ambroise.
Option—Julius F. House à John Dalton et J. J. Godfrey, 827 1075 36 37 31 rg 8, Dubuisson.
Option—John Dalton et James J. Godfrey, p. 37 p. 36 rg 8, Dubuisson.
Option—E. Grégoire à James J. Godfrey, p. 37 p. 36 rg 8, Dubuisson.
Option—J. J. Godfrey à B. A. Parker.
Option—B. A. Parker à J. J. Godfrey.
Option—John Dalton à James J. Godfrey bl. Arp. 3 p. 37 p. 36 rg. 8, Dubuisson.
Option—Digby Grimmon à J. J. Godfrey.
Option—J. J. Godfrey à John Dalton 32 33 Dubuisson.
Option—Pierre P. Sicard et al à James J. Godfrey, 40 et 43 rg 8, Dubuisson.
Obligation—James J. Godfrey à Edm. L. Decken, 10 à 13 rg. Dubuisson.
Obligation—M. Thompson à John Dalton 32 33, Dubuisson.
Obligation—J. A. McInnih à V. J. Caron, 128 rg 9 Dubuisson.
Obligation—J. A. McInnis à J. J. Godfrey.
Vente—Siméon Barrette à Ezl. Bédard, p. S., 29 St-Dunstan.
Quittance sub. Malvina et Dame Alph. Chrétien à Ellen Walsh, 111 N.-Dame.
Privilège—J. E. Rouillard à Dame E. X. Marois, 3709 A, Montcalm.
Privilège—Edgar Pelletier à Gust. C. Piché, 99 Notre-Dame.
Transport de succession—Chas. Pettigrew à Succ. Dame Albert Dunn, 2551 St-Louis.
Obligation hypothécaire—Ovila Bergeron à Dame J. C. Dumont, 56 rg 2, R. Roussillon.
Quittance de droits—Succ. du Revenu à Succ. David Hamilton, ½ ind. 59 72 ½ N. O. 7, Stoneham.
Vente—Succ. Châteauvert à Dame Alex. Fraser, 53 3 1A, N.-Dame.
Obligation—William J. Walsh et al à Ed. Turcotte et al, 4152 4154 Montcalm.
Quittance—L'abbé Nap. Pouliot et al à Dominique Dussault, Main-levée—Succ. Dame John Neilson.
Vente—Eugène Bois à Naz. Chs. Guay 513 91 St-Roch Nord.
Testament—Dame Jos. Cauchon.
Déclaration—Jos. Cauchon 449 450, St-Sauveur.
Quittance de droits—Succ. du Rev. à Succ. Dame Jos. Cauchon, 449 450 St-Sauveur.
Vente—J. Fénélon Lavoie à Chs Lavoie, 97 38 52, N.-Dame.
Mariage—Lucien Gagnon à Yvonne Falardeau.
Obligation—Dame Ulric Lefebvre à Onés. Paquet, 105 St-Roch.
Mariage—Dame M. R. Martel à J. C. Gauvin.
Quittance—Eug. Thivierge à Dame Ulric Lefebvre.
Obligation—Nap. Côté à Ernest Gaudreau, 508 483 St-Roch Nord.
Cession et emprunt—Cie des Habitations de Bellevue à Cité de Québec, 42, 696 à 702, 710 à 716, N.-Dame.
Vente—Québec Land Co. à J. Lamontagne et al, 508 319 et 320, St-Roch Nord.
Vente—Quebec Country Realty Co. à Achille Ouimet, 162 279 A, Charlesbourg.
Quittance—Dame Aimé Morel à Jos. et Théo. Lamontagne.
Quittance—Dame David Côté à Ferd. Côté.
Vente—Jos. Mailloux à Cie de l'Aqueduc de Beauport A S O 761 Beauport.
Vente—Antoni Lesage à Cie de l'Aqueduc de Beauport, 881 748 581 567A 574 568 575 576 569 579H 530 530 531 585 515 781 565, etc., etc., etc., Beauport.
Convention—Séminaire de Québec à Cie des Habitations de Québec, 696 à 702, 710 à 716 de 42, N.-Dame.
Vente—Cie des Habitations de Québec à Chs. Nap. Dorion, 42 664 N.-Dame.
Quittance—Chs. Bédard à Roméo Gauvin.
Mariage—Paul Henri Rodrigue à Dame M.-Anne Vézina.
Testament—H. O. Martineau, 331 10 11; J 583 37G 383-37, St-Roch Nord.
Quittance de droits—Succ. du Rev. à Succ. H. O. Martineau, mêmes lots que ci-dessus.
Vente—Montcalm Land Co. à Napoléon Robitaille, 48 113 19 184 à 195 48 145 216 Notre-Dame.

Quittance—Sim. Girard ès-qualité à Théodore Gravel.
Vente—Montcalm Land Co. à Frs. Raymond 48 A 144 49-184 et 195 48A 145 146, N.-Dame.
Vente—Quebec Land Co. à Joseph Boivin, 508 479 St-Roch N.
Obligation Joseph Boivin à Dame Louis Verreault, 506 470, St-Roch Nord.
Vente Rodolphe Boulanger à Jos. Euloge Goupil, 509 198 190, St-Roch Nord.
Obligation et transport—H. Pasc. Turcotte à Dr C. R. Paquin, 2301-36 St-Sauveur.
Vente—Walter J. Roy à Henri Duclos 4381A 260 à 265, Montcalm.
Vente—Walter J. Ray à Hector Amyot, 4381 A 248 à 253, Montcalm.
Vente—Walter J. Ray à Dame Alf. L. Jolicoeur, 4381A 254 à 259, Montcalm.
Vente—Walter J. Ray à Eugène Amyot, 4381 A 242 à 247, Montcalm.
Vente—Nor. Mount Realty Co. à Walter Scott, 2424 271 St-Sauveur.
Obligation Jos. Guillemette à la Banque Hochelaga, 4147 4148, Mostcalm.
Obligation et hypothèque—Edward Walling à Jules Vézina, 2235 St-Pierre.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 23 septembre 1922.

ACTES DE VENTES.

C. E. Sterling au Rév. Edouard de Gruchy, partie lot 443, Lennoxville. Prix $1.00; payé.
British American Land Co. à C. A. Turner, lot 202 quartier nord. Prix $1000.00; payés.
H. E. Jackson à J. R. Byrd, lot 922-50 quartier nord. Prix $2200.00; payés.
Mme Norman Rodgers à G. R. Lee, lots 19a, rang 4 et 19e, rang 3, Ascot. Prix $1270.00; $170.00 payés.
B. C. Howard à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., in trust, partie lot 39 quartier nord. Prix $250.00; payés.
B. C. Howard à Arthur Boislard & Demerise Boislard, partie lots 431, 519 et 520 Orchard. Prix $1.00; payé.
W. E. Brooks à Mlle M. M. Brooks, droits dans lots 67 et 68 quartier nord. Prix $1.00; payé.

HYPOTHEQUES

J. R. Byrd à Mme John Pressey, pour $1500.00, affectant lot 922-50 quartier nord.
W. N. Lovell à Plymouth Congregational Church, pour $3500., affectant partie lots 695, 688, 693 et 694 quartier nord.
D. C. MacRae à The Wales Home, pour $7000.00, affectant partie lot 42 quartier nord.
George Harton à Lorenzo Cloutier, pour $6000.00 et à J. H. Gauvin, pour $2000.00, affectant lot 1444-92 quartier sud.
Nazaire Brochu à Wilfrid Bégin, pour $700.00, affectant lot 379, Orford.

QUITTANCES

H. A. Wise à W. H. Lovell, de l'hypothèque du 1er avril 1920.
Charles Joachim à Désiré Graveline, de l'hypothèque du 16 février 1922.
James Thompson à Sam J. MacGowan, de l'hypothèque du 5 mars 1921.
Elzéar Couture à Nazaire Brochu, de l'hypothèque du 11 juillet 1921.
Donation de droits par G. M. Hall, R. W. Hall, Mme L. C. Emerson (née Hall), Mme Arthur Farr (née Hall) et J. R. W. Hall à Mme Wm. R. Hall, sur lots 253, 254 et 255 quartier est.
Donation de droits par Vera S. Hall à Mme Wm. R. Hall, sur lots 253, 254 et 255 quartier est.
Bail conditionnel par Mme Cyprien Perrault, pour 10 ans de la partie est des lots 357, 352, 349 et partie 440 Orford, pour $3000.00 pour ledit terme, avec option d'acheter.
Option sur carrière par François & Léonidas Boisvert à T. F. Peck, sur partie lot 14f, rang 8 Ascot, pour trois mois, pour $1000.00.
Transport par H. H. Morency à Ludger Forest, des $600.00 dus par Mme Israel Gillman, et garantis par partie lot 21 quartier nord.
Transport par Mme Nazaire Girardin à A. G. Batchelder, des $279.07 dus par Félix Carrier.
Jugement par Paul Jasmin vs J. D. Lanctôt, cancellant bail conditionnel des lots 3a, 5b et partie 5c, rang 9, Compton.
Transmission re Succession de feu William R. Hall, affectant lots 252, 254, 255 quartier est, revenant à Mme William R. Hall et leur sept enfants. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial, déclarant qu'il n'y a de droits d'exigibles sur ladite succession.
Réclamation par la Municipalité de St-Claude vs Tharé Carignan, affectant lot 1494-81 quartier sud.
Contrat de mariage entre Alphonse Brunelle et Mlle Cécile Bourque, stipulant séparation de biens.
Acte de société par Thomas Fortier et Edouard Chamberland, sous le nom de "Fortier & Chamberland".
Acte de société par Emery H. Fortier et G. Arthur Fortier, sous le nom de "Fortier & Compagnie".
Acte de société par Emery H. Fortier et J. Claude Cyr, sous le nom de "Fortier & Cyr".
Acte de société par Henry Veilleux et Wm. H. Veilleux, sous le nom de "Veilleux Construction Company".

Tél. LASALLE 1983. **Tél. LASALLE 4701-W**

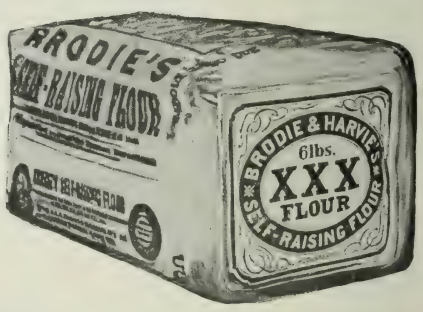
Résidence: 343 Jeanne d'Arc.

A. DORE

MARCHAND DE MEUBLES

Réparations de Meubles et Rembourrage de toutes sortes.

2343 Ontario Est, - MONTREAL.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

Brodie & Harvie, Limited
MONTREAL.
J. B. RENAUD & CO., INC.
Agents de vente pour Québec.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

P. T. Légaré, Ltd. vs Sam Charland, 131 St-Denis, 2 octobre à 11 a. m. Aug. Vinson.

Mrs A. Phillips vs L. de B. Corriveau, 29 Glencoe avenue, Outremont, 2 octobre à 10 a. m. Eug. Rochon.

Moscovitch Bros. & Co. vs Mme Geo. Pollack, 1064 Henri-Julien, 2 octobre à 10 a. m. J. P. Aubin.

C. Courtois vs Lucien Coutlée, 136b Parthenais, 3 octobre à 11 a. m. J. B. Trudeau.

Mme Y. Turgeon vs Wm. Paradis, 104 Beauregard, 2 octobre à 10 a. m. Ant. Lapierre.

L. P. Forest vs H. C. Chesley, 211a avenue Wilson, 2 octobre à 11 a.m. Réal Robillard.

G. N. Clermont, Ltée vs W. H. Pauzé, 294 Ste-Catherine ouest, 4 octobre à 11 a. m. J. B. Trudeau.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

P. Michaud vs Thom. McClean, Montréal, $50.

J. I. Lamarre et al vs P. J. Lemay & Cie, Montréal, $25.

I. Blommstone vs H. Ségal, Montréal, $35.

Hogue Ltd. vs B. Lefebvre, Montréal, $41.

J. Bouchard vs Jos. Laperrière, Montréal, $17.

L. Pickteman vs Jos. Pennycad, Montréal, $70.

Mme C. Laurin et vir vs Frank Burns, Montréal, $15.

Reliable House Furniture vs Mme Jack Devine et vir, Montréal, $24.

Bernier Hardware Co. vs Riverside Inn Club, Montréal, $20.

A. J. Léger vs Adrien Prud'homme, Montréal, $45.

J. H. Germain vs Ls. J. Joly, Montréal, $86.

A. Jacobs vs Thomas Hogan, Montréal, $33.

Novelty Trimmings Embroidery Co. vs Canada Cloak & Shirt Mfg. Co., Montréal, $70.

A. Heller vs Thos. Boivin, Montréal, $14.

M. L. H. & P. Co. vs Annie E. Rodgers, Montréal, $33.

M. L. H. & P. Co. vs Jos. Prud'homme, Montréal, $28.

M. L. H. & P. Co. vs M. Laforest, Montréal, $46.

M. L. H. & P. Co. vs J. E. Girard, Montréal, $42.

M. L. H. & P. Co. vs Geo. Degagné, Montréal, $18.

M. L. H. & P. Co. vs H. O. Borduas & Co., Ltd., Montréal, $45.

M. L. H. & P. Co. vs Art. Benoit alias R. Morris, Montréal, $38.

Dunnett & Stewart, Ltd. vs A. E. Brydges, Montréal, $20.

Brand Farmers New Laid Eggs Co. vs Henri Archambault, Montréal, $31.

A. Rénaud vs C. R. Trempe, Montréal, $54.

Veuve G. Pitre vs Michel Reinharett, Montréal, $11.

C. Trépanier vs Adrien Mayor, Montréal, $12.

Montreal Supply Co., Ltd. vs Albert Jauvin, Ltd., Montréal, $36.

J. Plante vs John Haukus, Montréal, $20.

L. Ducharme vs Damase Godon, Montréal, $62.

A. Renaud vs Phidime Fauteux, Montréal, $10.

G. Vandelac vs Wm. Brennan, Montréal, $12.

C. Hubscher vs Ferd. Desrosiers, Montréal, $49.

Canadian Advertising Agency vs Rod. Héneault, Montréal, $34.

A. Bourdon vs Emile Métayer, Montréal, $15.

J. V. Lapierre vs Peter Smith, Montréal, $70.

P. Thompson vs Herman Kind, Montréal, $53.

S. L. Zuckerman vs Roseland Dining Room, Montréal, $93.

A. Goudreau vs Elz. Girard, Montréal, $24.

U. Desrosiers vs J. V. Bourdon, Montréal, $39.

J. B. Baillargeon vs Magloire Bastien. Montréal, $51.

Enterprise House Furnishing Co. vs Nap. Paquet, Montréal, $61.

H. Bieracks vs S. D. Lewis, Montréal, $99.

M. J. Rudenkoff vs E. Béliniski, Montréal, $14.

G. Aubry vs Harris Ridge, Montréal, $41.

Montreal Light, Heat & Power Co. vs Wm. Prevé, Montréal, $12.

S. Verge vs Art. Bonenfant, Verdun, $10.

Mme M. O. Boucher vs Art. Ramsay, Verdun, $12.

Real American Cap Co. vs Adolphe Allard, Grand'Mère, $97.

Can. Packing Co., Ltd. vs A. Dubois & Cie, St-Jean d'Iberville, $35.

C. W. Lindsay Ltd. vs Louise Doyle, Montréal, $17.

Ont. Wind Engine & Pump Co. vs Jos. Laforge, Montréal, $76.

J. H. Sinclair vs Eva Béliveau, Montréal, $10.

J. L. Sauvé vs Alphonse Leduc, Montréal, $99.

R. Chartrand vs Z. Beauchamp, Montréal, $23.

M. Dagenais vs Alf. Mallette, Montréal, $54.

S. Shulemson vs W. Ritchot, Montréal, $39.

H. Langevin vs Antonio Brousseau, Montréal, $41.

J. E. Grivett vs M. David, Montréal, $76.

J. Beaudoin vs Willie Galt, Montréal, $27.

Nat. Coal & Grain Co. vs Nap. Mérineau, Montréal, $18.

N. Bellemare vs Osias St-Denis, Montréal, $54.

A. Gauthier vs O. Rocon, Montréal, $29.

R. Monty et al vs Oscar Carrière, Montréal, $70.

A. Neault vs Vve W. Trottier, Montréal, $25.

M. Miller vs Edw. McDonald, Montréal, $21.

P. Lessard vs Eva Lessard, Montréal, $12.

Brand Farmer New Laid Egg Co. vs Philipe Leduc, Montréal, $40.

P. M. Beaudoin vs Prudent Latulipe, Montréal, $27.

E. Massé & Co. vs Elz. Ouellette, Montréal, $34.

A. Guilbault vs Edouard Paquette, Montréal, $69.

H. Ménard vs Gérard Prevost, Montréal, $17.

Lévesque & Rinfret Ltd. vs H. T. Muckay, Montréal, $63.

C. Grignon vs Geo. Rosolnas, Montréal, $90.

Mme P. E. Boulanger vs Leln Fleury, Montréal, $68.

R. Senecal vs Méderic Girard, Montréal, $23.

P. M. Beaudoin vs Maurice Blais, Montréal, $28.

M. Cohen vs R. Richardon, Montréal, $12.

L. Parent vs G. J. Carey, Montréal, $23.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

G. Luecders & Co. vs J. E. Lavoie, Montréal, $192.

Steel Through & Lachine Co., Ltd. vs Motor Mart of Montréal, Ltd., Montréal, $200.

L. Trudelle vs Guido di Slsio, Montréal, $100.

McClary Mfg. Co., vs Josaphat Alarie, (Handy Hardware Store), Montréal, $309.

J. Walker Hardware vs J. B. Tessier, Beauharnois, $109.

P. A. Gince vs Mme W. A. E. Quince, Beauharnois, $146.

Mme Isbel Silverman vs R. W. Geddes, New Brunswick, $211.

G. Guerin et al vs Ls. Avila Bélisle, Montréal, $360.

Chs. Crock vs Geo. A. Patterson, Montréal, $49.

Sam Kert vs S. L. Sigman, Montréal, $250.

M. B. Hercovitch vs Jos. Pressman, Montréal, $212.

Larivière, Inc. vs O. Savoie, Montréal, $259.

E. Walter C. Gordon vs A. E. Gordon, Montréal, $140.

H. Guerney Massey Co., Ltd. vs Modern System Lunch, Marie Kotsos (Vve Geo. Gerondaki), Montréal, $454.

Chs. Pesant vs Geo. Vischi, A. Travella, Montréal, $111.

Molsons Bank vs Bernard J. Gold, Montréal, $202.

N. G. Valiquette, Ltd. vs L. McKercher, Montréal, $460.

M. Rosen vs Dame Greenberg et vir, Mme Isidore Viritz, Montréal, $100.

Duchesneau, Ltd. vs J. R. Létourneau, Arthabaska, $155.

G. L. L'Heureux vs J. N. C. Chabot, Montréal, $1300.

J. P. Dupuis, Ltd. vs C. A. Goulet, Montréal, $304.

Bank of Montreal vs John Vaughan, Montréal, $242.

Bank of Toronto vs L. A. Achim, Albini Lacroix, Montréal, $180.

S. L. Routtenberg vs Eug. Duclos, Montréal, $100.

Harry Dyke vs Anglo-Can. Trading Co., Ltd., Montréal, $630.

St. Lawrence Invest. & Trust Co., Ltd. vs Edward Faille, F. R. D. Harper et al, Montréal, $252.



Une Trainée Lumineuse

Le marchand qui tient en stock les ALLUMETTES "DOMINION" ou "MOHAWK" dort sur ses deux oreilles.

Pas de dangers! -- Pas de plaintes! -- De bons profits!

Elles laissent une trainée de satisfaction.

Fabriquées par THE DOMINION MATCH CO., LIMITED, DESERONTO, Ont.

ALLUMETTES DOMINION

Agents :

HUDON, HEBERT & CIE., Limitée - Montréal, P. Q.
ANTONIO EMOND - 2 rue S.-Joseph - Québec, P. Q.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 27 septembre 1922.

Il n'y a pas de changement important à signaler cette semaine sur le marché des porcs vivants. Les salaisons offrent actuellement $11.50 les 100 livres pour les lots choisis, pesés en descendant des wagons, mais comme les approvisionnements sont plutôt petits et la température plus favorable pour le commerce, les éleveurs ne sont pas disposés à accepter ce chiffre, et les ventes sont peu considérables. Toutefois, à $12.00 des ventes se font mais en général le marché est plutôt tranquille. Le ton du marché des porcs abattus est stable avec des ventes de petits stock frais tué à l'abattoir de la ville de $18.00 à $18.50 les 100 livres.

Un ton facile caractérise le marché des viandes fumées. Les jambons ont baissé de 1 cent par suite de l'augmentation des offres et de la diminution de la consommation avec le refroidissement de la température. Les jambons de 8 à 12 livres se vendent de 27 cents à 28 cents la livre; les jambons lourds de 25 cents à 26 cents la livre. Les jambons cuits sont aussi plus faibles et les prix ont enregistré une baisse de 4 cents à 5 cents la livre, avec des ventes à 40 cents et 43 cents pour les jambons cuits plats. Le bacon à déjeuner se vend de 30 cents à 32 cents la livre.

La demande pour le saindoux ne s'améliore pas, tant de la part des acheteurs locaux que de l'extérieur et un commerce plus actif est fait actuellement. En conséquence, le ton du marché est stable, avec des ventes de variétés canadiennes raffinées à 17 cents la livre en morceaux de 1 livre et à 15 cents la livre en seaux de bois de 20 livres. En tierces, le prix varie de 14 cents à 14½ cents la livre.

Un ton plus ferme règne sur le marché du beurre et les prix à l'encan ont subi une hausse de 1/8 de cent à ¼ cent. On attribue cette hausse à une légère amélioration de la demande de la part des importateurs anglais pour des approvisionnements du meilleur crémerie. En conséquence, le marché sur place est plus ferme avec des lots désassortis vendus de 35¼ cents à 35½ cents la livre.

Il n'y a pas de changement notable à signaler sur le marché du fromage. Le ton reste ferme avec une demande stable et il se fait un assez bon commerce par câble et sur place. En général, le marché est légèrement actif avec le meilleur blanc et coloré de l'Ouest coté de 17¼ cents à 17½ cents la livre. Le fromage de l'Est se vend à 17 cents la livre.

Le ton du marché local des oeufs est ferme et il se fait un bon commerce de gros. Les prix restent sans changement. Les oeufs strictement frais se vendent de 40 cents à 42 cents la douzaine; les choisis de 35 cents à 36 cents et les No 1 à 30 cents.

La demande pour le sirop d'érable ne s'améliore pas et le marché reste tranquille, ce qui arrive généralement à cette saison de l'année, par suite des offres considérables de fruits. Toutefois, le ton est stable et les prix n'ont pas changé. Le No 1 est coté à $1.65 le bidon; le No 2 à $1.50 et le No 3 à $1.30. Le sucre d'érable continue d'être très rare et les prix sont fermes à 28 cents la livre.

On constate un peu plus d'affaires sur le marché des patates au char, par suite d'une légère amélioration dans la demande, mais comme les approvisionnements sont suffisants pour répondre aux besoins, les prix restent sans changement avec les variétés de Québec et des Montagnes Blanches et Vertes du Nouveau-Brunswick cotées à 80 cents le sac de 80 livres, ex-track. La demande pour les oignons rouges et jaunes est bonne et des ventes se font de $1.40 à $1.50 le sac de 75 livres.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 27 septembre 1922.

Porcs vivants	12.50
Porcs préparés—	
Tués aux abattoirs choisis	19.00
Porcs frais—	
Gigot de porc (trimé)	0.27
Longes (trimées)	0.28
Longes (non trimées)	0.26
Epaules (trimées)	0.22
Saucisse de porc (pure)	0.18
Saucisse de boeuf	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	0.24
(Steers et Heifers):	
Boeuf frais—	
Quartiers derrière	0.15
Quartiers devant	0.06
Longes	0.25
Côtes	0.18
Haut côté	0.10 0.11
Hanches	0.12
(Vaches) —	
Quartiers derrière	0.14
Quartiers devant	0.05
Longes	0.22
Côtes	0.16
Chucks	0.10
Hanches	0.11
Veaux (suivant qualité)	0.12 0.18
Mouton, 50-75 lbs No 1	0.11 0.13
Agneaux du printemps	0.22

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la mais GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMIT en date du 27 septembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	
3/12	0.3
Jambons fumés, marque Gunns:	
12	0.29
12/16	0.29
16/20	0.22
20/25	0.21
25/30	0.20
30/35 et plus	0.19
Bacon :	
Déjeuner, Maple Leaf	0.36
Déjeuner, Marque Gunns	0.33
Jambons Cottage	0.30
— Picnic	0.19
— bouillis	0.42
— rôtis	0.49
— sandwich	0.47

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.13¾
Tinettes	60 —	0.14
Seaux	20 —	0.14¼
Seaux	10 —	0.14½

Pour la "Qualité"



Il y a un profit additionnel avec les clients satisfaits qu'elles vous donnent.

Peu d'articles sont employés aussi souvent --la "Qualité" compte et les Allumettes Feuille d'Erable paient plus que le profit ordinaire.

THE CANADIAN MATCH CO., LIMITED

Toronto MONTREAL Winnipeg

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Seaux	5	0.15
Seaux	3	0.15
Blocs	60	0.15½
Blocs	30	0.16

Shortening Pierus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60	0.17½
Seaux	20	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :

Tierces	400 lbs	0.16
Tinettes	40	0.16½
Seaux	20	0.17
Seaux	10	0.17
Seaux	5	0.17
Seaux	3	0.17
Blocs	60	0.18
Blocs	30	0.18½

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.40
— choisis	0.36
— No 1	0.30
— No 2	0.25

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.36	0.37
Beurre, crêmerie No 2	....	0.35
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc, la lb	0.14
— — ambré, la lb	0.12
— — brun, la lb	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.17	0.18
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE. en date du 27 septembre 1922.

Oeufs No 2	0.30
Oeufs	0.32
Oeufs choisis	0.39
Oeufs frais	0.42
Oeufs strictement frais	0.47

BEURRE

Beurre	0.37
Beurre en pain d'une livre	0.38
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs	0.37
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs	0.36
Dairy, solide, 50 lbs	0.30

FROMAGE

Double, la lb	0.18
Triple, la lb	....
Stilton, la lb	....
Fantaisie vieux fromage, la lb	0.22
Doux	0.19

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée. en date du 27 septembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cutis	....	0.43
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb	0.11	0.18

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO.. en date du 27 septembre 1922.

Prix payés pour les volailles vivantes:

Poule	0.20
Poulet	0.23
Dindes	0.30
Dindons	0.33
Oies	0.10
Canards domestiques	0.15
Canards du lac Brôme	0.35
Chapons	0.35

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY. en date du 27 septembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.18
Brochet	....	0.12
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb	....	0.14
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb	....	0.40
Crevette, la lb	....	0.45
Carpe, la lb	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon Colombie, rose	....	0.24
Maquereau	....	0.18
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb	....	0.15
Brochet, la lb	....	0.08
Haddock	0.06	0.07
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.20
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl	10.50	11.50
Saumon salé nouveau, brl	.....	18.50
Truite salée de mer, brl	....	15.00
Turbot salé, baril	....	15.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb	....	0.12
Morue verte, moyenne. (No 1), le brl	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs	11.00
Morue en bandes, 30', lb	0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb	0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb	0.18

Huîtres.

Huîtres en écailles, canad	16.00
Huîtres en écailles, amér. brl	16.00
Huîtres solides Standard, canistre No 1	2.50
Huîtres solides Selects, canistre No 1	3.25
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	6.80
2ème Patente	6.30
Forte à boulanger	6.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	5.60
Farine à engrais, 1ère	3.90
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.50
Son par tonne F.o.b. Montréal	20.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	22.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	30.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 27 septembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

No 2 straight	15.00	16.00
No 2 bon	15.50	17.50
Trèfle mêlé	13.50	14.00
Paille	8.50	9.00

Avoine:

No 3 C.W.	0.55
No 1 Feed	0.52½
No 2 Feed	0.50

Blé-d'Inde:

No 2, jaune	0.79
No 3, jaune	0.78

Orge:

No 3 C.W.	0.70
No 4 C.W.	0.68
Alimentation (d'après qualité). (Fonds canadiens)	rare

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	21.00
Gru, par char	23.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 27 septembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)
Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:		
Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches	....	0.23
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	....	0.19
Pelures séchées:		
Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	3.60
Raison:		
En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.16
Dattes, vrac	....	....
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.50
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	....
Figues 2¼s, la lb.	....	....
Figues 2½s, la lb.	....	....
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	....	....
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....	....
Pruneaux (boîtes de 25 lbs):		
20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.17
50-60s	....	0.16½
60-70s	....	0.15½
70-80s	....	0.13½
80-90s	....	0.13
90-100	....	0.12

LE SUCRE

Dominion	6.90
Atlantic extra granulé	6.75
Acadia, extra granulé	6.75
St. Lawrence, extra granulé	6.75
Glace, baril	6.95
Glace (caisses de 25 lbs.)	7.35
Glace (caisses de 50 lbs.)	7.15
Jaune No 1	6.35
Jaune No 2	6.25
Jaune No 3	6.15
Jaune No 4	....
En poudre, barils	6.85
En poudre, 50s	7.05
En poudre, 25s	7.75
Cubes et dés, 100 lbs.	8.45
Cubes, boîtes de 50 lbs.	7.55
Cubes, boîtes de 25 lbs.	7.75
Cubes, paquets de 2 lbs.	8.75
En morceaux, Paris, barils	7.35
En morceaux, 100 lbs.	7.15
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	7.55
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	8.50
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	9.25
Crystal Diamond, barils	7.35
" " boîtes, 100 lbs.	7.45
" " boîtes, 50 lbs.	7.55
" " boîtes, 25 lbs.	7.75

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	0.17	0.18
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.12	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.54	0.62
Marbots	0.21	0.22
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.10½	0.11½
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.42½	0.45
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 27 septembre 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, doz. de paquets	0.40	0.60
Carottes, doz. de paquets	0.25	0.35
Fatates nouvelles, Montréal, la poche	0.75	1.00
Tomates de Montréal, bte	0.50	1.25
Pommes, le quart	3.00	5.00
Oignons, la poche	....	2.00
Carottes, la poche	....	1.00
Navets, la poche	1.25	1.50
Patates Nouveau Brunswick, la poche	....	1.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18. . .	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb. . . lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb. —	0.45
Flocons avoine, 20s.	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz., ... 2.90, 3.25, 3.55	3.75
Avoine roulée, 20s.	4.60
Riz puffé.	5.50
Farine caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse . . .	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz. .	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts. .	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse . .	6.40
Blé à porridge, 20s caisse . .	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.05
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.00
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch 1s. lb. . .	0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb. .	0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Argo Corn Starch, 1s. lb. . .	0.07½
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.	0.07½
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé. . .	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs). . .	4.75
Orge mondé (98 lbs).	3.25
Hominy gruau, (98 lbs). . . .	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.). . . .	2.50
Graham, baril.	....
Oatmeal (standard granulé). .	4.00
nuél).	3.90
Avoine roulée, 90c (en vrac) .	3.45

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot.	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv., 98 lbs..	6.00
Pour bouillir, le minot. . . .	3.50
Lima, Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot.	3.00
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité.	0.07

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 27 septembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	5.25
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	5.50
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.75
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	6.50

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique.	4.00
Cachets Mal de Tête.	1.50
Cachets Pressés.	1.50
ELIXIR de Foie de Morue. . .	7.50
Emulsion, grosses bouteilles. .	9.00
Essences Gingembre.	2.75
Eau Florides, pteites.	3.00
Eau Florides, grandes.	7.00
Liniment Blanc.	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron La grosse.	2.75 30.00
Pain Relief.	3.00
VIN Fer et Boeuf.	7.50
Vin de Quinine.	11.00
Vin St-Antoine.	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse). .	144.00
Stock Food, boîte fserblanc. . .	7.50
Stock Food, en gros paquets. .	4.50
Stock Food, petits paquets . .	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch..	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch..	1.15
Onguent sabots, la douz. . . .	3.25
Paudres à vers, la douz. . . .	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 27 septembre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux . . .	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne . . .	....	0.12
Américaine (high est) . .	....	0.25
Gingembre Jamaïque . .	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis.	0.60	0.65
Epices mélangées.	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue.	....	0.32
Poivre noir.	....	0.26
Poivre blanc.	....	0.32
Poivre (Cayenne).	....	0.36
Epices à marinades . . .	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais.	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb. . .	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue. .	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento). .	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ¼ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 27 septembre 1922.

Grillé	La livre	
Java, ...	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique.	0.39	0.47
Bogota.	0.39	0.45
Macaraibo.	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaïque.	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte . .	0.80	1.16

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé . . .	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1 . . .	0.49	0.55
Young Hyson No 2 . . .	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.36	0.39
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf.	0.28	0.34

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s. . . .	4.50	5.25
Fèves, Golden Wax . . .	1.85	1.90
Asperges importées, 2½s.	5.35	5.55

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins.	24.00
Surextra fins.	26.00
Très fins.	22.00
Fins.	19.00
Mi-fins.	17.50
Moyens.	16.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s, douz. . . .	....	1.75
Pommes, gal. douz. . . .	....	5.25
Blueberries, 2s.	....	2.00
Grosseilles noires, 2s douz	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz. .	3.10	3.15
Framboises, 2s.	....	3.25
Fèves, Refuges.	....	1.60
Blé-d'Inde (2s.).	1.25	1.45
Betteraves, 2 lbs.	....	....
Carottes (tranchées) 2s.	....	....
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	....
Epinards, 3s.	....	....
Epinards Can. (3s.) . . .	....	3.30

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Epinards, Californie, 2s..	....	2.30
Tomates, 2s.	....	1.35
Tomates, 2½s.	1.55	1.65
Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons.	....	....
Citrouille, gallon (douz).	....	1.70
Pois, standards	1.55	1.60
Pois early June, (douz.).	1.80	1.85
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.75
Pois, fins, 20 oz.	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz.	....	1.85

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 27 septembre 1922.

Oranges de Californie	9.00	11.00
Pêches de Californie	2.00	2.25
Prunes bleues.	2.00	2.50
Raisin Tokay.	....	3.50
Pamplemousses.	5.50	6.00
Raisin Malaga, le baril.	....	6.50
Citrons de Californie.	....	5.00
Canteloupes, le crate	....	5.00
Pêches canadiennes, le panier.	....	0.80
Prunes, le panier.	....	1.00
Poires, le panier.	....	0.80
Tomates, le panier	....	0.75
Poires (Bartlett).	....	2.75
Citrons de Messine.	....	5.25
Bananes.	4.00	4.50
Dattes lb.	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Pommes Wealthy, No 1..	....	6.00
Pommes Wealthy, No 2..	....	5.00
Alexander, No 1.	....	5.00
Alexander, No 2.	....	4.00
Wealthy, No 1, panier.	....	1.85
Céleri de la Floride.	....	9.00
Tomates, canadiennes, boîte.		1.25
Oignons Espagnols.		4.00
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.00
Concombres de Montréal, douz.		0.20
Patates, le sac de 80 lbs.		1.25
Asperges canadiennes, panier.		2.75
Choux, la douzaine.		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs. la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once		la douz.	1.50
—	2 —	—	2.75
—	2½ —	—	3.00
—	5 —	—	5.50
—	8 —	—	9.25
— carré, 8	—	—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
—	2 —	—	2.35
— carré, 2	—	—	2.70
—	4 —	—	4.75
—	8 —	—	9.00
—	16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once		la douz.	0.84
—	2 —	—	1.25
—	4 —	—	2.30
—	8 —	—	4.00
—	16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon 2 onces		la douz.	1.45
—	4 —	—	2.65
—	8 —	—	4.50
—	16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 3.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection: bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club: bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).

Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.

Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.

Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75

Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M.D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.
F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse.	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse.	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse. . .	5.76

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge).
Paquets de 3 lbs., la douz. . 2.20
"XXX" (étiquette ronge),
Paquets de 6 lbs., la douz. . 4.30
Crescent (étiquette rouge).
Paquets de 3 lbs., la douz. . 2.15
Crescent (étiquette rouge).
Paquets de 6 lbs., la douz. . 4.20
Superbe (étiquette rouge).
Paquets de 3 lbs., la douz. . 2.10
Superbe (étiquette rouge).
Paquets de 6 lbs., la douz. . 4.10
Crêpes (étiquette rouge).
18 paquets de 1¼ lb. 2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.. 2.25

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:
1 grosse. $11.15
2 grosses. 11.05
5 grosses. 10.90
10 grosses. 10.75

Savon aux amandes et au coco:
1 boîtes. 7.50
5 boîtes. 7.45
10 boîtes. 7.40
25 boîtes. 7.35
100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:
1 boîte. 3.90
5 boîtes. 3.85
10 boîtes. 3.80
25 boîtes. 3.75
100 morceaux à la boîte.
Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:
Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.
1 boîte. 7.00
5 boîtes. 6.95
10 boîtes. 6.90
25 boîtes. 6.85

Princess Flakes
Boîtes de 25 lbs — en vrac.
1 boîte. 4.25
5 boîtes. 4.20
10 boîtes. 4.15
25 boîtes. 4.10

Princess Flakes
Baril de 130 lbs, la lb.. . . . . 0.17

Princess Flakes
Paquets de 5c — 100 au carton.
1 carton. 4.00
5 cartons. 3.95
10 cartons. 3.90
25 cartons. 3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4	dz. de	2	onces. la dz.	0.96
—	4	—	4	—	1.20
—	4	—	6	—	1.65
—	4	—	8	—	2.00
—	3	—	12	—	2.75
—	4	—	12	—	2.70
—	2	—	16	—	3.45
—	4	—	16	—	3.40
—	1	—	2½	lbs. la dz.	8.40
—	½	—	5	lbs. la dz.	15.60

½ dz. 1 oz.
Csse assortie 1 dz. 12 oz. la cse 8.50
1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)
Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

GELEE DE TABLE

(Dix essences)
Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun
La douzaine 1.15
La grosse 13.80

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.
Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 27 septembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville. . .	0.55	0.65
Peaux d'agneau,campagne	0.45	0.55
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.13
No 2, la lb.	....	0.12
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb..	....	0.08
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00
Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40



Wm. E. WRIGHT DIT:

"Nous devrions tous faire tout ce que nous pouvons pour encourager la semaine de la couture à la maison.

"C'est une excellente chose et une grande économie pour les femmes que de coudre non seulement durant une semaine de l'année, mais encore durant les cinquante-deux. La femme qui coud régulièrement, fait généralement sa couture facilement et bien. Elle tient sa famille bien habillée à très peu de frais. Son aiguille ajoute substantiellement au budget en faisant faire à chaque dollar qu'elle dépense pour les vêtements l'office de trois ou quatre dollars. C'est là une véritable économie.

"La couture à la maison est une bonne chose parce que la femme qui fait sa couture à la maison est une cliente pour les marchandises à la pièce, les patrons, le fil, les boutons, le Galon de Biais de WRIGHT et autres menus articles — toutes des lignes principales que le marchand vend à un bon profit et qu'il tient en magasin avec le minimum de risques.

Le Galon de Biais de WRIGHT accroît chaque année le nombre des couturières à la maison parce que les femmes qui s'en servent font tellement plus d'ouvrage et des vêtements si jolis et en si peu de temps qu'elles deviennent fermement convaincues que la couture à la maison est à la fois facile et économique."

Demandez la carte des couleurs du

Galon de biais Wright

montrant notre ligne complète de Percales de couleur fixe, en 13 couleurs unies, 7 couleurs carreautées et 6 couleurs rayées avec description complète des largeurs et des tissus.

Wm. E. Wright & Sons, Co.,
FABRICANTS
350-370 Scotland Road, ORANGE, N.J.
BUREAU A NEW-YORK :
50, Union Square.



N.D.G

La grosse récolte du Raisin est prête. Dites à vos clientes de faire leurs conserves maintenant.

Les raisins Blue Concords et Niagaras sont expédiés dans le moment. Ce sont d'excellentes variétés pour les conserves et la table. Dites à vos clientes de commencer immédiatement à faire leurs confitures et gelées, jus de raisins, etc. La ménagère qui fait ses conserves en achètera plusieurs paniers, ce qui augmentera vos ventes de raisin. Les prix resteront fermes.

Vous pouvez être certain que vos clientes auront les meilleurs raisins, empaquetés avec soin et d'une grosseur uniforme si les paniers portent l'étampe de la Niagara District Grape Growers, Limited.

Commandez chez votre marchand de gros.

NIAGARA DISTRICT GRAPE GROWERS, LIMITED

ST. CATHARINES, Ontario

Ecrivez-nous pour avoir un lot de notre brochurette. Elle enseigne comment d'intéressantes choses peuvent être faites avec du raisin.



Le Sel de ARM & HAMMER SODE



En cartons commodes de
2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED

MONTREAL.

SURPRISE
A PURE HARD SOAP
SURPRISE SOAP

Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'acceptez pas de contrefaçons.

The St. Croix Soap Mfg. Co.

"La Publicité"

Revue Mensuelle — Organe technique des annonceurs publié à

PARIS, (France).

Plus que jamais depuis la guerre, le Canada a affirmé sa qualité de pays producteur. De nouveaux débouchés se sont ouverts pour lui à l'exportation. Il est donc de toute utilité que ses manufacturiers se tiennent au courant de ce qui se passe dans les pays avec lesquels ils sont appelés à se mettre en rapport et qu'ils s'y fassent connaître.

Tout ce qui a trait à la publicité en France est donc de nature à les intéresser au plus haut degré.

Vous aurez tous ces renseignements en lisant

"La Publicité"

6, rue de la Grange Batelière,

PARIS, (France).

PATES
ALIMENTAIRES
FRANCAISES

BERTRAND

Macaroni, Vermicelle,
Spaghetti, Nouilles, Alphabets,
en paquets cachetés de 1 livre.

La plus grosse production.

CINQ USINES:

Paris, Lyon, Le Havre, Grigny,
Châlons-sur-Marne.

AGENTS

HENRI JONAS & CIE
MONTREAL

Les Cuisines CLARK vous aideront à conserver et à augmenter votre clientèle

Notre assortiment de mets préparés est si grand et leur qualité est si maintenue qu'avec un peu de soin en les étalant vous vous créerez un commerce additionnel considérable.



En poussant ces produits Canadiens --- vous aidez à rétablir la prospérité en Canada

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont

SAUCES WORCESTERSHIRE JONAS





Pour viande rôtie, Côtelettes, Steaks, Gibier, Curries, Soupes, Salades, Etc., Etc.

Marques PERFECTION et CLUB

HENRI JONAS & CIE.,
Fabricants
173-177 rue St-Paul ouest
MONTREAL
Maison fondée en 1870.

BISCUITS

Aujourd'hui, les biscuits sont plus populaires que jamais, et il vous sera plus avantageux et profitable de tenir toujours en mains un bon assortiment de nos lignes.

Nous attirons spécialement votre attention sur la qualité de nos BISCUITS "SODA" qui font plus que de fournir une SATISFACTION ORDINAIRE, et il sera avantageux pour tous les marchands qui vendent des articles de bonne qualité, de tenir nos lignes.

Nous faisons des affaires dans la Province de Québec depuis trente-cinq ans et nous avons acquis la réputation de fournir des produits qui donnent satisfaction.

Nous ne cherchons pas à faire des lignes bon marché, nous vendons des produits de qualité à des prix raisonnables.

Nos voyageurs visitent tous les endroits de la Province et si nous n'avons pas encore l'avantage de vous compter parmi nos clients, adressez-nous une carte et notre voyageur se fera un plaisir de vous voir avec une ligne complète d'échantillons.

Votre stock ne saurait être complet, si vous ne tenez pas un bon assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (1)
MONTREAL

MACDONALD'S Cigarettes

La Chance des Marchands!

La nouvelle cigarette à **15c** que vos clients attendaient.

Un produit Macdonald avec la qualité Macdonald et le superbe profit ordinaire Macdonald pour le marchand.

Le Tabac avec un coeur



Agent pour la province:
H. C. FORTIER
57, rue Saint-François-Xavier
Main 7910
MONTREAL, P. Q.

Ventes par les Shérifs de la Province.

CHICOUTIMI

Wilfrid Harvey vs Patrick Deschêne. 1. Un lopin de terre ou emplacement ayant environ 32 pieds de largeur sur une profondeur d'environ 86 pieds; ledit terrain faisant partie s'il ne les comprend pas en entier, des lots connus et désignés au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi, sous les Nos 19g et 19f, du 10ème rang nord-est du chemin Sydenham du canton de Chicoutimi — avec toutes les bâtisses et toutes dépendances, le tout sans garantie de mesure précise; 2. Un autre lopin de terre ou emplacement situé au village de la Rivière-du-Moulin, de figure irrégulière, mesurant environ 32 pieds de longueur sur environ 70 pieds de profondeur, formant partie des lots Nos 19g, 19c et 19s, dans le 2ème rang nord-est au cadastre officiel de la paroisse de Chicoutimi — aussi avec bâtisses et dépendances. Pour être vendus au bureau du Shérif de Chicoutimi, le 16 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

JOLIETTE

J. J. Marion vs Octave Sylvestre et Jacques Corneillier. Une terre située dans le 1er rang Brassard, dans la paroisse de Saint-Michel-des-Saints, contenant 136 acres de terre en superficie, étant le lot No 59 rudit rang, tel qu'il appert aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Saint-Michel-des-Saints. Pour être vendue à la porte de l'église de ladite paroisse de Saint-Michel-des-Saints, le 17 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

KAMOURASKA

Joseph Michaud vs Joseph Emond. La maison construite sur le lot No 45b du 3ème rang du cadastre officiel pour le canton Woodbridge — circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Bruno, district de Kamouraska, le 18 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Odilon Dugas vs Ernestine Ménard. Un lot de terre ou emplacement sis et situé dans le quartier Saint-Jacques, ayant front sur la rue Saint-Hubert, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le No 3 de la subdivision officielle du lot No 846 des plan et livre de renvoi officiels dudit quartier Saint-Jacques — avec maison et autres bâtisses, dépendances et servitudes. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 19 octobre 1922, à dix heures du matin. Un dépôt d'une somme de $1,000.00 sera exigé de chaque enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement de l'hon. juge Coderre, daté le 6 septembre 1922.

Corbeil, Limitée vs Elite Footwear Co., Limited. Un lot de terre ayant front sur la rue Delanaudière, dans le quartier Saint-Denis, de la cité de Montréal, connu et désigné sous le No 223 de la subdivision officielle du lot originaire No 331 aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte Saint-Louis, mesurant 50 pieds de largeur par 93 pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins — avec les bâtisses dessus érigées, portant les Nos 597 et 599 de la rue Delanaudière. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 19 octobre 1922, à midi. Un dépôt de $1,000.00 sera exigé de chaque enchérisseur, lors de son enchère, suivant jugement de l'hon. juge Coderre, daté le 13 septembre 1922.

Henry Judah Trihey vs David Paquette et Alfred Mackay, curateur au délaissement. Un certain emplacement connu comme subdivision des lots Nos 172 et 173 sur le plan de subdivision dûment fait et filé du lot No 9 du plan et livre de renvoi officiels de la corporation du village de "Côte de la Visitation", les édifices sus érigés, portant les Nos 1263-1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277 et 1279 de la rue Messier, dans la cité de Montréal, mais actuellement entre les mains de Alfred Mackay, curateur au délaissement. A être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 19 octobre 1922, à onze heures de l'avant-midi. Un dépôt de $1,000.00 sera exigé de chacun et de tout enchérisseur avant qu'il ne puisse enchérir conformément à un jugement de l'hon. juge Panneton, en date du 30 août 1922.

NICOLET

Arthur Dion vs Zéphir Auger. Un terrain ou emplacement situé dans le village de Saint-Léonard-d'Aston, du côté est de la rue appelée rue Fleury, contenant environ 110 pieds de largeur au front jusqu'à la profondeur d'environ 60 pieds de ladite rue — avec les bâtisses et dépendances dessus; lequel emplacement fait partie du lot No 53 du cadastre officiel du comté de Nicolet, pour la paroisse de Saint-Léonard d'Aston. Pour être vendu à la porte de la paroisse de Saint-Léonard d'Aston, comté de Nicolet, le 18 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

QUEBEC

Léon Veilleux vs Lucien Cassette. Les lots Nos 30 et 31 du rang 4, des plan et livre de renvoi officiels pour le canton LaSarre, étant des lots de terre situés dans ledit canton— circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de LaSarre, le 20 octobre 1922, à dix heures du matin.

La Cité de Québec vs Mademoiselle Marie Drouin. La subdivision No 40 du lot No 98 du cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, maintenant quartier Montcalm, de la cité de Québec, étant un terrain situé sur l'Avenue des Erables — avec maison dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu au bureau du Shérif de Québec, le 20 octobre 1922, à dix heures du matin.

La Cité de Québec vs Nellie Smith. Le lot No 2357 du cadastre officiel pour le quartier Camplain, en la vité de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Champlain— avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Vente au bureau du Shérif de Québec, le 20 octobre 1922, à dix heures du matin.

François Roy et Laurent Proulx vs J. B. Paré. La maison portant le No civique 538 de la 1ère avenue, Limoilou, et bâtie sur la subdivision No 883 dudit lot No 509 du cadastre officiel pour la paroise de Saint-Roch-Nord, maintenant quartier Jacques-Cartier, de la cité de Québec, suivant les droits du défendeur en cette maison. Pour être vendu au bureau du Shérif de Québec, le 7 octobre 1922, à dix heures du matin.

RIMOUSKI

Celim M. Tooton vs Adélard Brochu. Une maison et grange érigées sur un terrain de 5 perches de front sur 5 de profondeur; bornées au nord à Napoléon Deschene, à l'ouest à la route, au sud à Alexis Lavoie, à l'est à Ferdinand Parent, étant partie du lot 15a, au cadastre officiel de partie du canton Fleuriau, 5ème rang et paroisse de Saint-Gabriel, avec les droits sur ledit terrain suivant bail passé devant T. Belzile, N. P., le 23 octobre 1910, à charge du loyer du terrain. Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Gabriel, le 18 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

SAINT-FRANCOIS

Hector Verret vs Roméo Bouchard. Un certain morceau de terre situé dans la ville de Coaticook et district de Saint-François sur le côté ouest de la rue Saint-Jean-Baptiste, et désigné et connu comme étant les lots de cadastre Nos 795 et 797, avec les bâtisses et améliorations dessus érigées. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Edmond-de-Coaticook, le 17 octobre 1922, à deux heures de l'après-midi.

A. E. Fish & Sons, Ltd., vs A. M. Bean & E. H. Bean. Subdivision lot No 53-2, sur une subdivision du plan d'une partie du lot No 53, sur le plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Beebe Plain, lequel plan de division est déposé au bureau d'enregistrement de la division de Stanstead, à Stanstead Plain, avec tous les édifices sus-érigés et les améliorations qui y sont faites. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame-de-la-Merci-de-Rock-Island, le 7 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

TERREBONNE

Alfred Jephcott vs Thomas Young. 1. Toute cette partie de terrain connue et désignée sous le plan officiel du cadastre, dans le livre de renvoi du canton de Grenville, comme étant le lot No 12a dans le 8ème rang dudit district, et toute cette partie du lot 11a, 8ème rang, canton de Grenville — avec toutes les bâtisses sus-construites; devra être soustrait dudit lot 12-A, un morceau de terrain de deux acres de profondeur avec toute la profondeur dudit lot à l'arrière; aussi à déduire du lot 11a un autre morceau de terrain de 2 acres de profondeur sur la largeur à l'ouest de la rivière Calumet; 2. Et ce morceau de terrain désigné comme lot 11a, dans le 8ème rang du canton de Grenville, contenant 155 acres, plus ou moins — avec toutes les bâtisses sus-érigées; devra être soustraite cette partie dudit lot déjà déduite dans le paragraphe 1. Pour être vendus au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil, en la ville de Lachute, le 18 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Machines à Laver 'CONNOR'

Ventes Faciles—Gros Profits

Les machines Connor sont faites pour le service. Elles combinent la durabilité et le service et tout ce qui procure la satisfaction. Si vous voulez avoir une ligne profitable, une ligne qui soit bien et favorablement connue, écrivez-nous pour conditions et prix.

C'est maintenant le temps de donner vos commandes, car nous anticipons une forte demande pour les envois de la saison. Notre catalogue vous sera adressé sur demande.

Notre ligne comprend des Machines à Laver, soit Electrique, soit à Moteur à Gaz, à Pouvoir d'Eau ou à Mains. Aussi Tordeuses, Supports, Planches à repasser et à pétrir. Barattes, etc.

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN POUR NOUS ECRIRE
FAITES-LE AUJOURD'HUI.

J. H. CONNOR & SON, LTD.
Ottawa, Can.

(3)



Notre Machine à Laver "Beaver" à force motrice.

Vitrerie Générale pour Construction

Nous offrons dans le moment l'assortiment le plus complet à Montréal de verre à vitres belge. Toutes les commandes — grandes ou petites — sont livrées immédiatement.

Nous avons un **service** qui vous assure de grands avantages. Connaissant tous vos besoins, nous sommes en position de vous donner ENTIERE SATISFACTION.

Nous fabriquons et importons:

VERRES OUVRAGES, PLOMBES OU ARMES, GLACES ORDINAIRES, GLACES BISEAUTEES, MIROIRS, Etc.

Aussi

PARE-BRISES ET LENTILLES DE PHARES D'AUTOMOBILE

Ecrivez, télégraphiez ou téléphonez votre commande et nous la remplirons avec RAPIDITE et ATTENTION.

Spécialité: VITRAUX RELIGIEUX et COMMEMORATIFS.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED
444, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
TORONTO LONDON WINNIPEG

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

LA CONSTRUCTION

AYLMER

Cottage de Mme R. L. Haycock, 253 rue Chapel détruit par le feu. Pertes: $3,500. Elle reconstruira.

BEAUPORT

Hangar et grange de Xavier Vallée, rue St-Michel, détruits par le feu. Pertes: $4,500.

CHARLESBOURG

Résidence d'Honoré Simard, détruite par le feu. Pertes: $4,000.

DESCHAMBAULT

Résidence et grange de F. Paquin; magasin et résidence de Oscar Bouillé; résidence d'Alf. Dufresne et résidence d'Art. Perreault détruits par le feu. Pertes totales: $30,000.

LEVIS

Scierie et résidence de Jos. Gosselin; magasin et résidence de C. E. Vachon; échoppe de boucher et résidence de Donat Lavoie; résidence de Jos. Aubut et résidence de A. Larivée détruits par le feu. Pertes totales: $150,000.

LIMOILOU

Echoppe de boucher et résidence, $4,500, 1ère avenue et 10ème rue. Propriétaire: Armand Gagnon, Bienville. Travaux d'excavation commencés.

MONTREAL

3 résidences, $25,000, rue Stadacona, entre Darling et Davidson. Propriétaire et constructeur: J. Hubert, 271 rue Stadacona. Agencement intérieur.

Résidence, $12,000, rue Desjardins, entre Adam et Ste-Catherine. Propriétaire et constructeur: J. A. Allard, 558 rue Adam. Charpente commencée. Soumissions demandées pour toiture, électricité, plomberie, chauffage, plâtrage et posage de la brique.

Résidence et garage, $12,000, rue Lacombe, entre Gatineau et Côte-des-Neiges. Propriétaire: G. Forest, 1200 chemin de la Côte-des-Neiges. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer. Brique, bois, plomberiee, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence (3 plain-pieds) $9,000, rue Christophe-Colomb, entre Gilford et Mont-Royal. Propriétaire et constructeur: O. Lacroix, 2307 avenue Esplanade. Agencement intérieur.

Plain-pieds, $14 000 rues Brisset et Champigny. Propriétaire et constructeur: J. M. G. Poirier, 37 rue Brisset. Les travaux doivent commencer prochainement.

Entrepôt, $50,000, rue Notre-Dame est, près Pie IX. Propriétaire: Canada Spool Cotton Co. Les murs commencent à monter.

Résidence, $9,000, rue Christophe-Colomb, entre Bélanger et Isabeau. Propriétaire: Rév. O. A. Quesnel. Travaux d'excavation commencés. Garnitures électriques, vitres, portes et châssis, brique, toiture, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $7,000, rue Rochambault, entre Bénoni et St-Gérard. Propriétaire et constructeur: O. Poirier, 1989 boulevard St-Laurent. Travaux d'excavation commencés. Portes et châssis, brique, bois, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Fonderie, $8,000 rue Mill, près Oak. Propriétaire: Montreal Metal Co., 21 rue St-Nicolas. Travaux d'excavatioon commencés.

Fabrique de biscuits, $50,000. Propriétaires: David & Frère, 244 rue Maisonneuve. Architecte: R. Gariépy, 15 rue St-Jacques. Agencement intérieur commencé.

Modifications à une salaison, 8,000, 11 carré Chaboillez. Les travaux viennent d'être commencés. 40,000 briques plastiques, bois, ciment, pierre, sable, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Addition une boulangerie, $20,000, 246 avenue de l'Hôtel-de-Ville. Propriétaire: Jas. Strachan Limited. Les travaux sont commencés.

Résidence, $4,000. Propriétaire et constructeur: F. Joly, 560 rue Berri. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $6,000, rue St-Denis, entre 33ème et 34ème avenues. Propriétaire et constructeur: A. Marquet. Travaux d'excavation. Brique, bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie.

Garage public 018,000, rue Argyle et Overdale. Propriétaire: P. Labelle. 731 rue Dorchester ouest. Les murs commencent à monter.

Résidence, $14,000, avenue Delorimier, entre Sherbrooke et Gauthier. Propriétaire: H. Demers. 730 avenue Delorimier. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Modifications à une résidence, $5,000, 1399 rue Notre-Dame est. Propriétaire: J. Moreau, 1020 rue Charlevoix. Travaux commencés.

3 résidences, $25,000, rue Stadacona, entre Darling et Davidson. Propriétaire et constructeur: J. Hébert, 271 rue Stadacona. Agencement intérieur. Pas besoin de matériaux.

Résidencee, $8 000, voisin du No 438 6ème avenue, Rosemont. Propriétaire et constructeur: E. Boisclair, 368, 5ème avenue, Rosemont. La charpente commence à monter. 45 portes intérieures en pin, vitres, garnitures électriques, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Cottage $7,000, boulevard Pie IX. Propriétaires et constructeurs: A. et R. Billet, 6158 avenue Péloquin, Ahuntsic. La pose de la brique est commencée. Pas besoin de matériaux.

QUEBEC

Buanderie. $15,000, sur le chemin de S. Foye. Propriétaire: Crèche S.-Vincent de Paul. Le contrat a été accordé.

Résidence, $6 500, avenue Bougainville. Propriétaire: Mme E. G. Gauthier, 60 rue de Salaberry. Travaux d'excavation commencés.

Résidence duplex, $4,000, angle Marie-de-l'Incarnation et Napoléon. Propriétaire: Ls. Loranger, 136 rue Montmagny. Fondations commencées.

Résidence, $13,000, rue Marguerite-Bourgeois. Propriétaire: J. E. Mercier, avenue des Erables. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $12,000, avenue Bougainville. Propriétaire: John Perkins, 858 Grande Allée. Travaux d'excavation commencés.

Résidence pour 3 familles, $4,000 rue Latourelle. Propriétaire: Alp. Jeubert, 155 rue Latourelle. Travaux d'excavation commencés.

Hangar et entrepôt, $12,000, sur la rue St. Andrews. Propriétaire: C. N. R., marché Champlain. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence duplex, $4 000, angle Bigaouette et St-Benoit. Propriétaire: Alf. Marcoux, 40 rue Massue. Travaux d'excavation commencés.

Trois résidences pour 3 familles, $20,000, sur l'avenue Bougainville. Propriétaire: Emile Frenette, 208 rue Crémazie. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $4,300, rue Hamilton. Propriétaire: Ernest Bourassa, 138 la Canardière. Travaux d'excavation commencés.

Boutique 681 rue de St-Valier. Propriétaire: Albert Racine. Détruite par le feu. Pertes: $50,000.

Résidence, $4,500, sur la rue St-Cyrille. Propriétaire: Geo. McQuaid, 89 rue des Franciscains. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $6,000, angle Garnier et Eymard. Propriétaire: J. C. Couturier, 156, 8ème avenue, Limoilou. Travaux d'excavation commencés.

Rallonge à une résidence, $4,000, chemin St-Foye. Propriétaire: T. Rocheford, 86, 6ème rue, Limoilou. Travaux d'excavation commencés.

Rallonge à une résidence $3,000, 183 Grande Allée. Propriétaire: Gaspard Lemoine. Les fondations sont commencées.

RIVIERE MADELEINE

Pulperie. Propriétaire: Great Eastern Pulp Co. Les travaux viennent d'être commencés.

ST-FAUSTIN STATION

Ecole, $10,000, pour la commission scolaire. Les architectes Viau & Venne, 76 rue St-Gabriel, Montréal, viennent de demander des soumissions.

ST-GEORGES DE CHAMPLAIN

Granges et hangars de Xavier Duchesne détruits par le feu. Pertes: $7,000.

ST-QUENTIN

Moulin à scie de Narcisse Pelletier détruit par le feu. Pertes: $30,000.

TROIS-RIVIERES

Patinoire, $70,000. Propriétaire: La Cie de l'Aréna. Gérant: Geo. St-Pierre. Architecte: Jules Caron, 21 rue St-Joseph, qui est à préparer les plans.

VERDUN

Plain-pieds, $6,300, rue St-Joseph. Propriétaire: Mme C. Martin, 1317 rue Gertrude. Agencement intérieur commencé.

3 plain-pieds, $8,000, rue Newmarch, entre Church et Hingston. Propriétaire: O. Laplante 1350 rue Newmarch. La charpente commence à monter.

Plain-pieds, $6,300, sur la rue St-Joseph. Propriétaire: H. Janneville, 1317 rue Gertrude. Agencement intérieur. Seront terminés le 1er novembre.

BASSIN DE GASPE

Pulperie. Propriétaire et constructeur: Smith Co., Limited. Les fondations viennent d'être commencées.

Toitures, Ciments Peintures Industrielles etc., Barrett

Toiture "Caoutchoutée" Everlastic

Ciment liquide à toiture Everlastic

Peinture Elastique au carbone Everjet

Bardeaux-multiples en asphalte Everjet

Partout où il y a une toiture, il y a un client Barrett---

Personne ne peut poser une toiture neuve, à moins qu'il n'y soit obligé — il préfère faire durer la vieille toiture plus longtemps. C'est la raison pour laquelle partout les marchands font de gros profits sur les matériaux Barrett à réparer les toitures.

Vous y gagnerez à parler de ces fameux produits à vos clients — à leur dire comment éviter la dépense d'une toiture nouvelle. Votre travail, ajouté à notre publicité dans les principaux journaux, les publications agricoles et techniques, est certain de vous faire faire des ventes rapides et de bons profits. Avez-vous un assortiment suffisant de ces produits bien connus Barrett?

Ciment Elastigum Plastique Barrett à Rapiècer



Ce ciment résistant, élastique et à l'épreuve de l'eau est le meilleur et le plus rapide ciment pour tous les genres de rapiécages. Il a la consistance d'une mélasse épaisse et il s'applique facilement avec une truelle ou un couteau à mastic. Il adhère à n'importe quelle surface — sèche ou humide.

L'Elastigum Plastique forme un joint ou un emplâtre à l'épreuve de l'air et de l'eau pouvant résister à l'action de la vapeur, des fumées, des acides et des alcalis. Il est très employé pour mettre les gouttières et les corniches à l'épreuve de l'eau — pour le rapiécage de toutes sortes et pour rendre à l'épreuve de l'humidité les parapets et les murs coupe-feu, etc. On peut l'employer sur le métal, la pierre, le bois, le béton, le verre, la terre-cuite, etc. Arrive prêt à l'usage en réceptacles de dimensions ordinaires depuis les boites d'une livre aux barils d'environ 600 livres.

Elastigum plastique employé pour rapiécer une vieille toiture.



Elastigum Liquide Barrett

Recommandez cette préparation aux clients dont les toitures commencent à montrer des signes d'usure. Il est sans égal pour réparer les toitures de tous genres — "caoutchoutée", en feutre et en métal.

Forme une surface unie, nouvelle à l'épreuve de l'eau qui donne une vie nouvelle à une toiture — bouche les petits trous et fissures — renforce les points faibles.

L'Elastigum Liquide est fait d'huiles à l'épreuve de l'eau ayant fait leurs preuves et mélangées avec de la fibre d'amiante. Il est facile à appliquer au pinceau ou au balai en caoutchouc, sèche rapidement, et reste résistant et élastique. Un gallon couvrira de 100 à 250 pieds carrés, suivant l'état de la toiture. Arrive prêt à l'usage en réceptacles dont les dimensions varient d'un bidon d'un gallon à un baril de 40 gallons.

WINNIPEG, VANCOUVER, HALIFAX, N. E.

The Barrett Company LIMITED

MONTREAL, TORONTO, ST. JOHN, N. B.

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

Concentrez

vos achats sur des produits qui ont subi l'épreuve du temps.

Rendez-vous compte

que votre client exige 100% d'efficacité des Peintures qu'il achète et que c'est en les lui donnant que vous en ferez un client fidèle.

Spécialisez-vous donc dans la

PEINTURE
de

RAMSAY

"La Peinture appropriée pour peinturer convenablement."

A. RAMSAY & SON COMPANY,
Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.
MONTREAL
Toronto Winnipeg Vancouver
(2)

Jouets Emaillés Lithographiés



Nous avons une superbe variété de jouets intéressants et solidement faits, comprenant des articles émaillés, lithographiés et en fer-blanc uni.



Ces petits services de cuisine émaillés sont faits dans les modèles "Colonial", "Premier" et "White Ware" et ils sont fournis dans des boîtes commodes de carton. Les jouets de Davidson sont toujours une ligne qui donne satisfaction.

Ecrivez pour avoir notre nouveau catalogue de jouets.

The Thos. Davidson Mfg. Co. Limited

MAISON FONDEE EN 1860

Siège social:
MONTREAL

DAVIDSON

Succursales:
Toronto Winnipeg
Calgary Vancouver



No. 7

ROBINETS A SOUPAPE

CRANE

DISQUE RENOUVELABLE DROIT OU D'EQUERRE

CHAPEAU UNION

Ces robinets sont destinés spécialement à servir dans les usines qui fonctionnent sans arrêt, et lorsque les disques doivent être changés rapidement sans endommager les robinets.

Grandeurs: de ¼ de pouce à 3 pouces.

POUR PRESSION DE MARCHE VAPEUR JUSQU'A 150 LBS.

La pression de marche vapeur est indiquée en chiffres coulés sur le corps du robinet. Le corps, le chapeau, la tige, le porte-disque et le presse-étoupe sont en bronze. Le volant, l'écrou du presse-étoupe ainsi que la bague du chapeau union, sont en fonte malléable, qui est plus forte, plus dure et plus rigide que le bronze, condition essentielle pour résister au rude traitement auquel ces pièces sont soumises.

Fabricants de robinetterie, raccords et tuyauterie pour toutes pressions et pour tous usages. Distributeurs de tubes, d'articles de plomberie et de chauffage.

CRANE
LIMITED
SIEGE SOCIAL ET USINES
1280, RUE ST. PATRICE
MONTREAL

Succursales et Entrepôts:
HALIFAX, OTTAWA, TORONTO, HAMILTON, LONDON, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, VANCOUVER.

Bureaux de Ventes:
ST.JOHN,N.B.,QUEBEC,SHERBROOKE EDMONTON, VICTORIA, SYDNEY, AUSTRALIE

CRANE-BENNETT
LIMITED
Siège social et entrepôts:
LONDRES, ANGLETERRE.

Bureaux de Ventes:
BIRMINGHAM, CARDIFF, GLASGOW, LEEDS, MANCHESTER.



No. 7



LE BLANC DE PLOMB de la MARQUE TIGER

porte le sceau gouvernemental affirmant sa

PURETE

Les peintres canadiens le préfèrent aux autres depuis plus de cinquante ans.

Chimiquement pur, broyé dans une huile de lin raffinée, il ne se désagrège ni ne s'écaille. Présentation en réceptacles de fer de 12½, 25, 50 et 100 livres ou en barillets de bois de 500 livres.

MASTIC "STELCO"

Fait d'après notre propre procédé spécial de broyage de blanc d'Espagne avec des huiles choisies.

PLOMBS "M. R. M."

Plombs réglementaires en 24 grosseurs. Plombs à double refroidissement en 12 grosseurs.

THE STEEL COMPANY of CANADA LIMITED

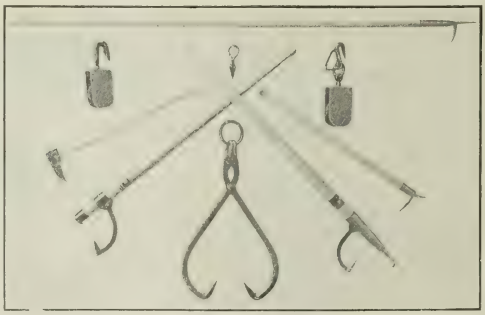
BUREAUX GENERAUX:
HAMILTON et MONTREAL

BUREAUX DES VENTES:
Hamilton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver.

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone LONGUE DISTANCE No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited

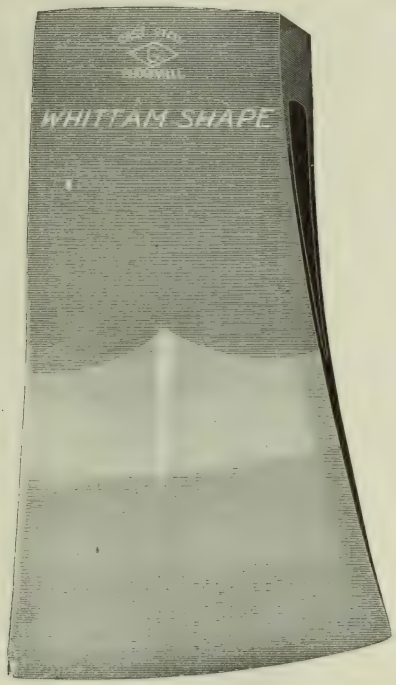
MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON

PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL

Représentants à Montréal et ses banlieues ainsi que tout le territoire à l'Est de Montréal.

CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE **$5,000,000.00**
CAPITAL PAYE ET SURPLUS **4,500,000.00**

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire. — M. M. LAROSE, Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle **à** laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

Vos relations bancaires

peuvent signifier beaucoup pour vous dans vos affaires.

Grâce à nos nombreuses succursales et à notre vaste expérience, nous sommes à même de vous rendre des services inappréciables **dans** vos transactions de banque.

Nos gérants se feront toujours un plaisir de converser avec vous.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Ressources totales, $500,000,000.

Plus de 730 Succursales.

LA BANQUE MOLSONS

168ème DIVIDENDE

Les actionnaires de la Banque Molsons sont par les présentes notifiés qu'un dividende de TROIS POUR CENT (étant au taux de douze pour cent par année) sur le capital-actions a été déclaré pour le trimestre courant, et que ledit dividende sera payable au bureau de la Banque à Montréal, et aux succursales, le et après le

DEUXIEME JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN

aux actionnaires sur le registre le 15 septembre 1922.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

des actionnaires de la Banque sera tenue à sa maison de banque, en cette ville, MARDI le 7 novembre prochain, à trois heures de l'après-midi.

Par ordre du bureau,

EDWARD C. PRATT,
Gérant-général.

Montréal, 23 août 1922.

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 18 septembre

Valeurs

	Prix	*Rendement*
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	90	7.78
Ames Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Brandram-Henderson 3% Ord.	47	6.38
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 34½% arr. paie 4%	18	8.33
Dominion Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Cons. Gold Mines 13%	13.35	5.13
Home Bank 7%	90	7.78
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Mont. City & District Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.14
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Can. Power 6% Préf.	86	5.98
Sterling Bank 8%	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers 7% Préf.	60	11.67

QUEBEC SUR LE MARCHE

Le président du comité des finances de Québec, l'échevin Bédard, a fait adopter par le Conseil, une résolution qui autorise une émission de débentures au montant de $495,000, par la ville de Québec. Il a déjà été question de cet emprunt, qui a été autorisé par la législature à sa dernière session et qui doit servir à défrayer le coût des travaux permanents qui sont faits dans les rues cet été. Cependant, le maire et le trésorier de la ville déclaraient, ces jours derniers, que les débentures ne seraient pas émises avant quelques semaines, peut-être quelques mois. Les aviseurs financiers de la ville ont écrit au Conseil pour le convaincre que c'était le meilleur temps pour la cité de Québec de faire un emprunt. Des soumissions seront donc demandées immédiatement pour une émission de débentures au montant de $495,000., au taux d'intérêt de 5½ pour cent et remboursables dans dix ans, ou au taux de 5 pour cent, remboursables dans 20 ans. L'émission est faite en vertu de la loi 12 Geo. V, Chap. 104.

LA MAISON RENE-T. LECLERC INCORPOREE

Des lettres patentes d'incorporation ont été obtenues à Québec par M. René-T. Leclerc à l'effet de constituer en société la maison de banque fondée par lui et qu'il dirige depuis 1901.

La nouvelle raison sociale s'intitule: René-T. Leclerc, Incorporée et s'associe quatre de ses principaux collaborateurs. Ce sont: le lieut.-colonel Hugues L. de Martiguy, MM. J. Ernest Savard, Henri Turgeon et Georges O. Soucie. Ils feront partie du conseil d'administration.

En outre, M. J. Ernest Savard est appelé à Montréal où il prendra la direction du service des ventes, et M. Henri Turgeon lui succède à la gérance de la succursale de Québec.

M. Leclerc déclarait récemment que le nouvel état de choses ainsi établi est purement d'ordre interne et trouve sa raison d'être dans l'extension des affaires de la Maison.

LES OBLIGATIONS

Les obligations émises en août ont atteint une valeur de $8,934,696 contre $20,199,105 en juillet.

Voici la comparaison des principaux groupes en juillet et août:

	Août	Juillet
Provinciales	$ 175,000	$12,500,000
Municipales	5,504,696	3,334,105
Corporatives	3,255,000	4,365,000
	$8,934,696	$20,199,105

* * *

Une émission d'obligations de la ville de Drummondville, au montant de $95,000, portant intérêt à 6½ p.c., et remboursables en annuités de dix et vingt ans, a été adjugée à *Aemilius Jarvis & Co.* pour le prix de 103.14, de sorte que l'emprunt coûte à la ville 5.65 p.c.

NOTES PERSONNELLES

M. R.-P. Doucet est le nouvel administrateur général de la *Asbestos Corporation of Canada, Limited.*

* * *

M. H. E. Filteau dirigera la nouvelle succursale de la Banque d'Hochelaga à Beauceville.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

WESTERN

ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

Assurances contre Incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.

ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00

Bureau Principal: TORONTO (Ont.)

W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust.

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers.

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

L'UNIQUE REVUE PRATIQUE

qui serve de guide sûr pour les exportateurs et les importateurs italiens et en général pour tous hommes d'affaires, est

'L'ESPORTAZIONE'

qui est publiée tous les quinze jours.

Abonnement par année: ITALIE 50 lires
ETRANGER 70 lires

Gratis tous les quinze jours: le "Notiziaro".

L'Annuaire de l'Exportateur et de l'Importateur pour 1921.

Prix: ITALIE 75 lires; ETRANGER 100 lires

MILAN — Via F. Cavallotti, 4 — MILAN

Adresse télégraphique: Cerchiori-Milano

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS.

USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

ASSURANCES

UN CAS INTERESSANT

Un jugement important a été rendu le 22 courant à Ottawa, en Cour de Division, dans une cause de la *Imperial Life Insurance Company* contre un commerçant de cette ville.

La compagnie d'assurance réclamait une prime de $35.00 sur une police. Quelque temps auparavant, le défendeur avait demandé à cette compagnie une police de mille dollars. Cette demande avait été faite par écrit, la police lui avait été livrée, et un versement partiel avait été fait.

Après avoir gardé la police deux semaines, le défendeur décida qu'il préférait s'assurer dans une autre compagnie, et renvoya la police à la plaignante, en refusant de donner le reliquat de la prime. Il basait son refus sur ce fait qu'un fonctionnaire de la compagnie lui avait dit que le fait de signer la formule-demande de la police ne le liait pas, et ne l'obligeait pas à accepter celle-ci, à moins qu'il ne le voulût bien.

Lors de l'audition de la cause, le défendeur ne réussit pas à établir que des fausses représentations avaient été faites quant aux faits se rapportant à cette police, et le tribunal décida que si le défendeur était décédé pendant que la police était en sa possession, la compagnie aurait été responsable du paiement des mille dollars indiqués dans cette police. Conséquemment, il existait un contrat qui liait l'une et l'autre partie, le défendeur aussi bien que la plaignante.

Celle-ci gagna donc sa cause, et le défendeur fut condamné aux frais et à la somme réclamée.

JURISPRUDENCE

Une cause intéressante, dans laquelle une police d'assurance fait le fond du litige, a été plaidée récemment en Cour d'Appel. Les appelants dans la cause, Herman Cohen et alii avaient déjà obtenu jugement le 28 mars 1922 contre la National Surety Company of New-York, pour une somme de $165 avec intérêts et les frais. Le jugement avait été rendu par le juge Demers de la Cour Supérieure. L'action initiale était de $5,000 et basée sur une police d'assurance contre le vol que la compagnie défenderesse avait vendue aux demandeurs. Ces derniers en appellent maintenant du jugement réclamant le plein montant de l'action, qui est le montant de la police d'assurance.

Il est dit dans la déclaration que la police, au montant de $5,000, était pour une période d'un an et garantissait toute perte par vol d'argent, de garanties négociables et de marchandises décrites dans la liste attachée à la dite police, occasionnée par l'enlèvement de ces choses du coffre-fort ou des coffres-forts décrits dans ladite liste et situés dans le bureau ou le magasin occupés par les appelants, pourvu que l'introduction dans ce ou ces coffres-forts ait été effectuée par force ou violence, au moyen d'outils, d'explosifs, ou de moyens chimiques ou électriques, et qu'il y ait des traces visibles de cette force ou de cette violence.

La somme réclamée représentait la valeur du coffre-fort et de billets de banque américains et russes, ainsi que de la bijouterie qui s'y trouvait enfermée. Les demandeurs déclarent encore qu'ils ont aussitôt donné avis du vol et que la défenderesse leur a demandé de régler pour la somme de $1,500.

De son côté, la défenderesse admet l'existence de la police et la production des preuves de la perte, mais elle repousse toute responsabilité pour trois motifs: que les appelants, contrairement aux conditions de la police, n'ont pas tenu leurs livres de compte de manière à ce que le montant exact de la perte soit actuellement déterminé par l'assuré; que l'argent ou la marchandise qui font l'objet de la réclamation n'étaient pas la propriété de l'assuré, ni détenus comme dépôt ou à commission tel que prévu dans la police concernant la tenue des livres et des comptes d'une manière telle que le montant exact de la perte puisse être certifié par les livres et les comptes.

2o. Que les appelants, au temps du vol, avaient un intérêt assurable dans la bijouterie contenue dans le coffre-fort.

3o.—Que la réclamation faite tombe sous la définition "argent, garanties négociables ou marchandise," tel que décrit dans la police.

A l'appui, il est allégué que c'est à la défenderesse de prouver que les livres étaient mal tenus, qu'il n'était spécifié aucune manière quelconque de tenir les livres, qu'il n'y avait aucune obligation de tenir les livres de manière à permettre à la défenderesse d'établir elle-même les pertes. Mais, ajoutent les appelants, la défenderesse peut elle-même établir les pertes, de sorte que la façon dont les livres ont été tenus devient une question secondaire. En outre la police ne dit pas la nature des livres et des comptes à tenir, et, allègue-t-on, on n'a pas prouvé que l'inventaire fait était fictif, faux ou exagéré.

Quant à la question de propriété, on prétend que l'assuré était légalement responsable aux propriétaires de contrat, et que, à tout événement, la police ne couvrait pas la réclamation faite dans la cause actuelle parce que les objets perdus ne tombaient pas dans la définition de "argent, garanties négociables ou marchandises," tel que décrit dans la police.

Par le jugement rendu le 20 mars 1922, la défenderesse fut condamnée à rembourser la valeur du coffre-fort, soit $165. Le reste de la réclamation fut déclaré non fondé, le juge maintenant la première allégation de la défenderesse et décidant de plus que les appelants n'avaient aucun intérêt assurable dans la bijouterie parce qu'elle n'était pas leur propriété.

(à suivre)

Cherchez cette Etiquette

Depuis plus de soixante ans, les Cosgrave's ont été un modèle-type invariable de qualité — les meilleures bières qui soient brassées.

Les BIERES COSGRAVE'S ont TOUTE LA FORCE permise par les règlements de la Commission des Liqueurs de la Province de Québec. Ce ne sont pas des "imitations de bières" ni des "bières de tempérance", mais des bières brassées dans TOUTE LEUR FORCE—le même breuvage pétillant et fortifiant d'autrefois.



Ayez toujours un bon approvisionnement des

BIERES COSGRAVE'S D'AUTREFOIS

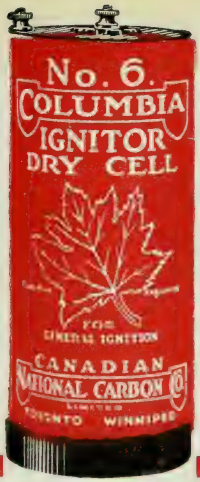
AMEDEE LESIEUR

Distributeur, Entrepôt à la Place Viger

MONTREAL, - - - Tél. Est 1822

ALBERT BEAUCHEMIN, Sorel.
HONORE ROBERT, St-Hyacinthe.
URBAIN ST-CYR, Richmond.
N. E. GUAY, Sherbrooke.
DESCOTEAUX & LESIEUR, Trois-Rivières.

Les Batteries Les plus Connues



sont les plus Faciles a Vendre

La Batterie Sèche Columbia a gagné son renom et sa popularité par la durée de son service et son abondance de force — que de la publicité continuelle fait connaitre au public. A cause de leur renom, les Columbias sont les Batteries qui se vendent le plus facilement et le plus vite au Canada — elles offrent des occasions de ventes trop profitables pour qu'un marchand les laisse de côté. Placez une commande immédiatement chez votre grossiste, et écrivez-nous pour avoir des accessoires d'étalages qui vous feront faire des ventes.

CANADIAN NATIONAL CARBONE CO.
LIMITED

MONTREAL **TORONTO** **WINNIPEG**

Columbia Dry Batteries

—they last longer

Voici les Pardessus que vous devriez vendre cet Automne!



Superbes ULSTERS avec le nouvel empiècement (Yoke) en cuir

Les jeunes gens et les hommes plus âgés qui tiennent à leur belle apparence aimeront ces pardessus si élégamment finis et d'une coupe si confortable, bien qu'ils soient vendus à prix raisonnable. Il y aura une grande demande, cet automne, pour les pardessus de vraie bonne qualité à un prix populaire et c'est ce que nous vous offrons avec les nouveaux ULSTERS ACME.

L'empiècement en cuir est une caractéristique très nouvelle qui sera apprécie de tous.

Commandes de réassortiment promptement expédiées.

ACME GLOVE WORKS, LIMITED

MONTREAL

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
FONDÉ EN 1887 — MONTRÉAL, 6 OCTOBRE 1922 — VOL. XXXV—No 40

$220.00
F. A. B.

Moins 5% au COMPTANT

ou par

versements mensuels faciles

Sans INTERET

Donnant les célèbres caractéristiques DAYTON

Diminue les frais généraux.
Plate-forme basse.
Bleu Turquoise.
Fini émaillé.
N'importe quel tableau au choix.



DAYTON
No 179

$220.00
F. A. B.

à votre gare de chemin de fer la plus proche avec la GARANTIE ordinaire DAYTON.

Bouts avec cylindre en métal émaillé.
Base stationnaire.

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CO., LIMITED

FRANK E. MUTTON, VICE-PRESIDENT ET GERANT GENERAL.

BUREAU-CHEF ET FABRIQUE: 300 CAMPBELL AVENUE, TORONTO.

Bureaux du service et des ventes à Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Windsor, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, St. John, N.B., Halifax, Sydney, St. John's, Terre-Neuve.

THE DAYTON IS MADE IN CANADA

INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 40



Vue du stand des produits Waggstaffe à Sherbrooke.

Pelures confites, orange, citron et limon.
Aussi pelures hachées en carton
d'une livre et d'une demi-livre.
"MINCE MEAT" "PLUM PUDDING"
Cerises confites, glacées et égouttées

Il n'entre dans la fabrication Wagstaffe que des ingrédients de toute première qualité. C'est ce qui fait sa réputation.

HUDON, HEBERT & CIE, LIMITEE

AGENTS DISTRIBUTEURS
POUR
MONTREAL

Votre Clientèle

Compte sur cette Assurance

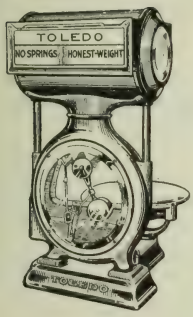
Ce n'est pas souvent que vous avez la chance de dire à vos clients pourquoi il y a avantage pour eux à acheter chez vous.

Voici une bonne raison pour laquelle vous devriez avoir des Balances Toledo et leur célèbre enseigne: "Nous protégeons nos clients par l'emploi des Balances Toledo: Sans Ressorts — Pesée Honnête".

Presque tous vos clients, à présent, comprennent pourquoi il n'y a "Pas de Ressorts" dans les Balances Toledo — ils savent que la tension des ressorts varie avec les changements de température.

Ils comprennent aussi pourquoi les Balances Toledo donnent une "Pesée Honnête" — ils savent que le principe du pendule Toledo donne le poids — le centre de gravité avec la gravité elle-même et rien autre chose.

A part la bonne impression que les Balances Toledo créent chez vos clients, elles démontrent que vous ne courez pas le risque de perdre des clients en donnant, sans le savoir, une pesée trop faible ou de perdre une bonne partie de vos profits en donnant une pesée trop forte.



Si vous ne retirez pas tout ce bénéfice vous devriez vous renseigner parfaitement sur ce sujet. Ecrivez-nous aujourd'hui.

Canadian Toledo Scale Co., Limited

46 RUE CRAIG OUEST, MONTREAL.

Fabrique: WINDSOR, ONT.

Bureaux de service dans toutes les villes principales du Canada.

BALANCES TOLEDO

SANS RESSORTS—PESEE HONNETE

NECTAROL



SIROP POUR LA TOUX *DU* Dr Hervay

Autrefois: "SIROP DE GOUDRON"

Le NECTAROL est annoncé, aimé, demandé et reconnu depuis 20 ans, le meilleur sirop pour la toux, la bronchite, les rhumes, etc. Contenant les principes actifs du GOUDRON DE HETRE, DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET DU MIEL, il est également bon pour l'enfant, l'adulte et le vieillard.

N'en perdez pas la vente.
Ayez-le toujours en stock.

SPECIAL

EVITEZ LES CONTREFACONS

PHONE MAIN 1814

Tous les Marchands de Gros de la Province de Québec, Peuvent vous Fournir le NECTAROL

Spécifiez et exigez NECTAROL

Propriétaires:

THE HERVAY CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED
ST-BASILE, PRES QUEBEC.

Succ. MONTREAL, 1 RUE ST-LAURENT.

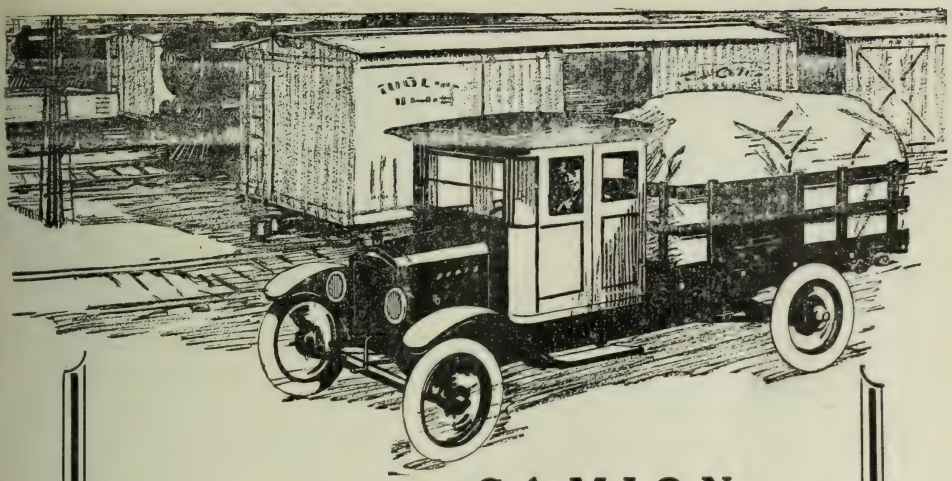


MINCEMEAT "TIP TOP"

La Mincemeat "Tip Top" est reconnue comme un produit pur, délicieux et sur lequel on peut toujours compter. Elle donne satisfaction à vos clientes et accroit vos ventes. C'est donc une marque profitable à vendre — comme le savent des milliers de marchands. Assurez-vous un approvisionnement avant la demande.

Gunns LIMITED

Montréal TORONTO St. John, N. B.



CAMION

Ford

CHASSIS

Ford

$545

CHASSIS	$395
ROUTIERE	455
AUTO DE TOURISME	495

Démarreur et éclairage électriques sur les modèles ci-dessus $85 en plus.

COUPE	$780
SEDAN	870

Les modèles fermés sont avec équipement complet.

Les prix ci-dessus sont F.A.B. Ford, Ont. Taxes de vente du gouvernement en plus.

Comment êtes-vous préparé à répondre à l'amélioration des affaires qui est définitivement assurée?

Une plus grande efficacité—des frais généraux réduits—plus de vitesse—vous donneront les profits d'autrefois IMMEDIATEMENT.

Un meilleur outillage de livraison et de transport sera un grand facteur dans l'accroissement de vos affaires et dans la réduction de vos dépenses.

Quatre-vingt pour cent de tout le transport peut être fait rapidement et économiquement avec des Camions Ford.

Nous avons des faits et des chiffres sur ce que le Camion Ford fera dans votre propre commerce. Il y a des Camions Ford qui donnent de bons résultats dans toutes les lignes de commerce. Permettez-nous de vous les soumettre et de vous donner une démonstration pratique.

Voyez le vendeur Ford.

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED

FORD, ONTARIO.

135T

57

Essais et Goûter

Les produits alimentaires Heinz sont les meilleurs que la science et l'expérience peuvent produire.

A la cuisine expérimentale Heinz, un chef consacre son talent à améliorer les 57 variétés. Des recherches continuelles et l'expérience améliorent leur qualité. Tout nouveau produit que l'on veut fabriquer est parfaitement essayé par des comités qui surveillent les expériences et goûtent le produit. Il doit passer par des essais sévères avant d'être considéré digne d'être ajouté à la liste des produits Heinz, et c'est quand nous sommes certains qu'il est le meilleur dans sa ligne qu'il est mis sur le marché.

Cette qualité vous aidera à rendre les 57 variétés de plus en plus populaires chez votre clientèle.

COMPAGNIE H. J. HEINZ

57 variétés.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

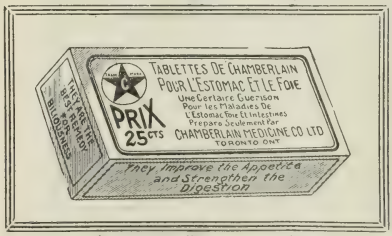
Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

MONTREAL.

Agents de vente pour Québec.

J. B. RENAUD & CO., INC.



Une ligne accessoire profitable

Les Remèdes de Famille CHAMBERLAIN

Faites une commande d'essai de ces remèdes populaires recommandables et encaissez des bénéfices appréciables sur **Chamberlain.**

Il y a toujours une demande pour les remèdes efficaces, dignes de confiance, et vous trouverez que tous les remèdes Chamberlain ont une vente active et satisfaisante.

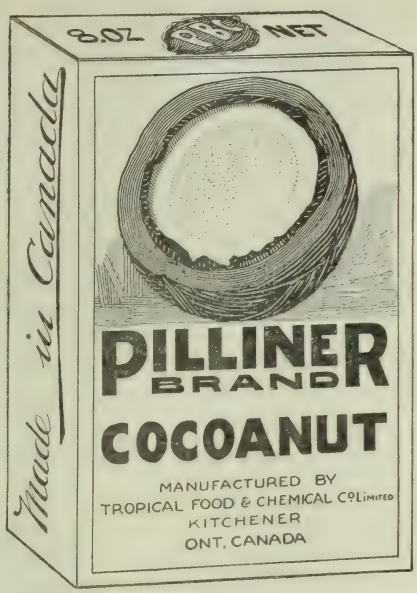
Il y a un grand nombre de ces remèdes parfaits que vous aurez intérêt à prendre en stock pour l'été et l'automne. Pourquoi ne pas nous écrire pour nous demander notre liste de prix?

GARANTIS EXEMPTS DE PRODUITS NUISIBLES.

Chamberlain Medicine Co., Limited

TORONTO.

VENDUE EN PAQUETS



FAITE AU CANADA

Pourquoi la Noix de Coco de la Marque "PILLINER" est d'une qualité sans égale

Nous n'employons que des noix choisies de première qualité de la Jamaïque dans la fabrication de la **NOIX DE COCO** de la Marque **"PILLINER"** Toute la saveur tropicale des noix mûres est conservée par les cartons cachetés et imperméables à l'air. La **NOIX DE COCO** de la Marque **"PILLINER"** arrive chez vos clients absolument pure avec toute sa saveur d'origine. Vous pouvez sans crainte la recommander comme la meilleure.

La **NOIX DE COCO** de la Marque **"PILLINER"** est également celle dont la vente est la plus satisfaisante pour vous. Elle ne perd pas de son poids par l'évaporation et elle ne devient jamais invendable à la suite de l'écrasement ou de la saleté.

Demandez à votre maison de gros la **MARQUE PILLINER.**

"Distributeurs pour l'Est du Canada":

MM. CRUIKSHANK & GUILD

32 Front Street, TORONTO, ONT.

TROPICAL FOOD & CHEMICAL CO., Limited

KITCHENER, ONTARIO

BABY'S OWN SOAP

50 p. c. de Bénéfice

Achetez directement à la fabrique. **Port payé.** **Quantité minima: 2 grosses.**

$38.40 moins 20% et 5% — $29.18. **Se vend 15 cents le morceau - $43.20.**

Pour la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise, ajoutez 60 cents par grosse et détaillez à 50 cents la boîte de 3 morceaux. Demandez la liste de prix pour les autres lignes.

ALBERT SOAPS, LIMITED, 168 rue McCord, Montréal, P. Q.

Nos biscuits font plus que de donner une satisfaction ordinaire

Nous voulons dire par là que nous nous efforçons dans nos procédés de manufacture non pas de produire un article d'une qualité assez bonne pour la vente, mais de produire un article qui donne une satisfaction maximum pour la valeur reçue.

Depuis plus de trente-cinq ans nous faisons affaires dans la Province du Québec, et nous nous sommes acquis une réputation qui vous permet d'offrir nos Biscuits Soda en toute confiance, sachant parfaitement qu'ils répondront aux besoins de vos clients et que vous n'aurez jamais de plainte à leur sujet.

Nos voyageurs sillonnent la Province en tous sens, porteurs de nos échantillons. Ils sont à votre disposition pour vous donner tous renseignements concernant les approvisionnements dont vous pouvez avoir besoin.

Voyez-les donc à leur passage, ou bien écrivez-nous en nous demandant leur visite, ce qui ne vous engage en rien.

Votre stock ne saurait être jugé comme complet, si vous ne tenez un assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ-NOUS NOS LISTES DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (2)

MONTREAL

Allumettes Plus sûres et Meilleures

Les Allumettes d'Eddy **sont** plus sûres et meilleures.

Pour cette seule raison ce sont les allumettes que vous devriez vendre logiquement. Depuis 1851, le nom "EDDY" et de bonnes allumettes ont été inséparables dans la pensée des acheteurs canadiens d'allumettes.

Rappelez-vous qu'il n'y a pas de meilleures allumettes que celles d'Eddy. Il n'y a pas d'allumettes plus connues, d'allumettes plus aimées, d'allumettes qui paie d'aussi jolis profits au marchand.

Vous avez droit aux plus gros profits qui accompagnent les ventes des Allumettes d'Eddy. Pourquoi vous contentez d'un profit plus petit?

La Cie E. B. Eddy, Limitée

HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.

Joseph E. Seagram & Sons, Limited

FABRICANTS DES

"White Wheat" **"No 83"** **"Seagram V. O."**

Peuvent être obtenus chez tous les détaillants



Lisez ce qu'en disent ceux qui s'en servent

Ces deux lettres nous sont parvenues le même jour — sans invitation de notre part. Nous les reproduisons, non pas parce qu'elles sortent de l'ordinaire (nous en recevons de semblables tous les jours), mais parce que le succès dont elles font mention a été remporté dans un concours ouvert à tous les concurrents dans les deux plus grandes expositions du Canada.

Ce qu'en dit une **ménagère:**

"12 *Septembre* 1922.

"*Je pense que vous aurez du plaisir à apprendre que l'emploi de la farine FIVE ROSES m'a fait remporter le premier prix pour le pain blanc à l'Exposition Nationale du Canada. J'ai essayé d'autres farines mais c'est la FIVE ROSES qui est la meilleure et la plus parfaite. En conséquence je me fais un plaisir de la recommander à tout le monde.*"

"*Mme J. FORDHAM, 41 Lambton Ave.*
"*Mount Dennis, Ont.*"

Ce qu'en dit un boulanger :

"*Vous serez heureux d'apprendre que James Walker (Ottawa), faisant un emploi exclusif de farine FIVE ROSES, a gagné le premier prix pour le pain de boulanger à l'Exposition Centrale du Canada.*"

Ce ne sont pas seulement les annonces de cette compagnie, mais tous les éloges au sujet de FIVE ROSES, dont vous pourrez tirer parti — *si vous tenez en magasin la farine qui se vend le mieux au Canada.*

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED

"Lac des Bois"

Bureaux dans 16 villes du Canada

Siège social: MONTREAL. Bureau dans l'Ouest: WINNIPEG.

FARINE FIVE ROSES

pour Pain-Gâteaux-Poudings-Pâtisseries

N.D.G

Les Raisins N. D. G.
actuellement à leur apogée

Nous sommes au plus fort de la saison du raisin. Les variétés Concords, Niagaras Blancs et Rogers Rouges de la célèbre peninsule Niagara sont sans égaux pour la saveur et la qualité. Dites à vos clientes de faire maintenant leurs confitures, gelées, jus de raisin, etc. C'est là une bonne manière d'accroitre vos ventes de raisin parceque la ménagère qui fait elle-même ses conserves en achètera plusieurs paniers.

Demandez à votre fournisseur les raisins portant l'étampe des Vignerons du District de Niagara. Cette étampe est une aide véritable pour les ventes parce qu'elle vous assure ainsi qu'à votre clientèle les meilleurs raisins, empaquetés avec soin et de grosseur uniforme.

Commandez chez votre marchand de gros.

NIAGARA DISTRICT GRAPE GROWERS, LIMITED
ST. CATHARINES, Ontario

Ecrivez-nous aujourd'hui pour avoir un lot de notre brochurette traitant du raisin. Elle est superbement illustrée et indique comment faire d'intéressantes choses avec du raisin. Justement ce qu'il faut pour mettre dans les paniers et les sacs.



Produits "Frontenac"

Conserves, Blé-d'Inde, Petits pois,
Fêves au lard, Haricots verts et jaunes,
Framboises, Fraises,
Epices de toutes sortes.
Asperges, géantes et petites,
SARDINES et SAUMON,
Café et thés Japon
RAISINS—Corinthe, épépinés,
Muscatel et Sultana, en paquets et en vrac.

Aussi:

PETITS POIS "LA CAMPINOISE"
CONFITURES Marque "CARTIER"
HUILE D'OLIVE Marque "CROIX DE MALTE"
THE JAPON NATUREL "CARTIER" et "BLUE FISH"

Nos prix défient la concurrence. Nos voyageurs sont expérimentés et suivent à la lettre les règlements de la maison:

SERVICE PARFAIT
et
PAS DE FAUSSES REPRESENTATIONS

Une commande vous le prouvera.

COUVRETTE-SAURIOL, Limitée

EPICIERS EN GROS

114 RUE ST-PAUL EST, MONTREAL.

Arrivages d'Automne

Nous venons de recevoir des consignations de produits frais que nous offrons actuellement à notre clientèle.

Nous ne vendons que des produits de QUALITE. De là **notre** succès et **celui** des marchands qui vendent nos marques.

LES BONS PRODUITS

Sont les seuls qui permettent aux marchands d'attirer la bonne clientèle. Vous pouvez être certains de rencontrer dans les meilleures maisons d'épiceries les



Essences Culinaires
JONAS

parce qu'on sait qu'il est impossible de trouver sur le marché des

ESSENCES CULINAIRES

supérieures à celles de la marque "JONAS".



Moutarde Française
JONAS

Elle a les suffrages de toutes les ménagères qui ne supportent sur leur table le moindre produit falsifié.



Sauce Worcestershire
JONAS

Est recherchée par toutes les ménagères qui savent apprécier les bonnes choses et aiment à servir des mets bien assaisonnés.



HENRI JONAS & CIE

Fabricants

MONTREAL.

MAISON FONDEE EN 1870

Vendez la Marmelade

Shirriff's
MARMALADE

Si vous ne la tenez pas en magasin vos clientes se demandent pourquoi. Le renom de sa qualité veut dire une demande régulière.

Ecrivez pour avoir des étalages gratuits de vitrines



Imperial Extract Co., Toronto



Maison fondée en 1889.

N. A. Ostiguy

MANUFACTURIER
De haute qualité de Fourrures et Chapeaux.

215 Rue Victoria, VALLEYFIELD.

USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

M. l'Epicier --- Votre marchand de gros vous a-t-il prévenu de l'**OFFRE SPECIALE** qui accompagne l'achat des

PATES ALIMENTAIRES "SUNSHINE"



Hâtez-vous! Placez votre commande immédiatement pour vous assurer une prompte livraison.

Si votre marchand de gros ne peut vous procurer la Marque SUNSHINE, faites-le nous savoir immédiatement.

S'IL NE L'A PAS FAIT

VOICI NOTRE OFFRE!

Durant tout le mois d'octobre

1 Caisse Gratuite

sera donnée avec chaque commande de 10 caisses.



30 Paquets — 1 lb. Net.

ASSORTIMENT

Coudes, Alphabets, Coquilles, Macaroni, Vermicelle, Spaghetti.

$3.40

F. O. B. Destination dans la province de Québec.

P. PASTENE & CIE, LIMITEE

MANUFACTURIERS

340, RUE SAINT-ANTOINE MONTREAL, Québec

Un Produit qui intéressera tous les Détaillants

Depuis plus de 6 ans, il y a une forte demande pour les produits mis dans **un verre muni d'une anse.**

Malheureusement, ces verres étaient introuvables et les demandes ne pouvaient être satisfaites jusqu'au jour où la MOUTARDE FRANCAISE "CHEF" (aux Fines Herbes) a été mise sur le marché avec ce genre de verre.

Vous rendez-vous compte de l'avantage que vous donne ce produit dans la vente? En ayant sur vos tablettes de la MOUTARDE FRANCAISE "CHEF" **mise en verre avec une anse** vous profitez de la demande pour **ce verre** et, en même temps, vous vendez à votre clientèle la MEILLEURE et la PLUS APPRECIEE DES MOUTARDES FRANCAISES — Celle de la Marque "CHEF".

La MOUTARDE FRANCAISE "CHEF" est la préférée des cuisinières, parce qu'elle est préparée avec le plus grand soin et que la qualité et la proportion de tous les ingrédients qui la composent sont minutieusement contrôlées pour obtenir un produit parfait dont la saveur délicieuse est l'ultime et indispensable appoint d'un produit de ce genre.

Pour profiter de tous les avantages offerts par la MOUTARDE FRANCAISE "CHEF", commandez-en un bon assortiment et mettez-la bien à la vue dans votre magasin. La qualité du produit et les jolis VERRES MUNIS D'UNE ANSE, hermétiquement cachetés, sans collier autour du couvercle, vous feront faire des ventes.



Voici le verre qui se vendait si facilement autrefois. Il se vend 25c au client. Profit pour le marchand : 30%. Capacité : 7 onces. Empaqueté 4 douzaines à la caisse. Chez votre marchand de gros ou directement.

MOULIN OCEAN
LIMITEE
257 RUE DE LANAUDIERE
MONTREAL
Tél. ST-LOUIS 1542.



Placez dans votre magasin cette affiche



Mangez du Poisson

Nous vendons le Poisson de

HATTON

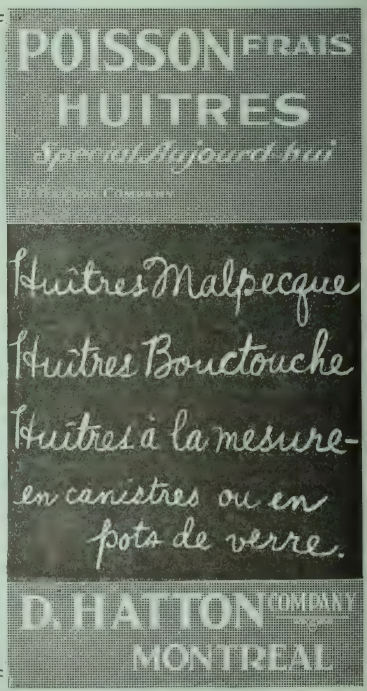
Toujours le meilleur et le plus frais.

et le client saura qu'il peut se fier à vous

Il saura que vous vendez le MEILLEUR et le poisson le plus FRAIS qu'il soit possible d'acheter. Il SAURA que le meilleur poisson, frais, fumé ou préparé est fourni par la vieille maison de confiance—

D. HATTON, COMPANY

FONDEE EN 1874



LA BIERE
MOLSON
Demandez-la

La bière que votre arrière-grand-père buvait.

LA BIERE
MOLSON
Demandez-la

TOMATES 1922

Le Ketchup aux Tomates Clark et la Soupe aux Tomates Clark faits avec les tomates de la nouvelle récolte, sont maintenant en vente

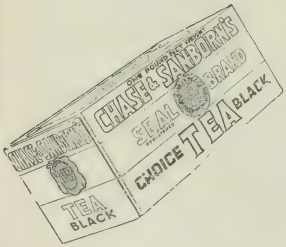




Commandez sans retard aux prix nouveaux pour vous assurer livraison prompte de ces produits si estimés et si bien annoncés d'un océan à l'autre.

W. CLARK, Limited, - Montreal

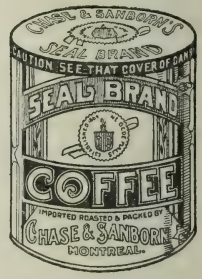
Etablissements à Montréal, P. Q., St-Rémi, P. Q., et Harrow, Ont.



CHASE & SANBORN

MONTREAL

Pour



THES et CAFES

DE

QUALITE

En paquets et en vrac **Echantillons et Cotations sur Demande**

ROSE BRAND



CPC

La ménagère d'aujourd'hui achète avec intelligence

La ménagère moderne a abandonné les anciennes méthodes surannées de choisir ses produits alimentaires "à l'aveuglette". Elle a appris à connaitre la qualité et elle a pris la détermination d'avoir ce qu'il y a de bon.

Les Produits ROSE BRAND protègent le marchand et donnent satisfaction à la femme qui connait son affaire. Si le moindre doute s'élève dans l'esprit d'une acheteuse vous n'avez qu'à lui montrer l'étiquette ROSE BRAND — nous faisons le reste.

Voyez si votre assortiment de produits ROSE BRAND est complet.

CANADIAN PACKING CO. LIMITED

SUCCURSALES:
Fort William, Ont.
Sudbury, Ont.
Sydney, N.E.
Charlottetown, I.P.E.
Winnipeg, Man.

SALAISONS:
Brantford, Ont.
Peterboro, Ont.
Toronto, Ont.
Montréal, Qué.
Hull, Qué.

MACDONALD'S



Le Tabac avec un coeur

Tous les Marchands le connaissent!

Parlez du Macdonald à n'importe quel marchand et il vous dira que c'est son NOM qui le fait vendre.

"Le Tabac avec un Coeur" est en évidence depuis plus de 60 ans. Depuis "1850" c'est le tabac type-modèle au Canada. Quatre générations ont demandé et demandent du MACDONALD.

Il n'y a qu'une seule QUALITE Macdonald, mais un choix de tabac comprenant des cigarettes. Deux marques fabriquées dans un seul but — plaire au goût particulier de chacun — les **Cigarettes Macdonald** maintenant célèbres et les nouvelles Cigarettes BRITISH CONSOLS.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198, rue Notre-Dame Est Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
Etats-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il nest pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. MONTREAL, vendredi 6 octobre 1922 Vol. XXXV—No 40

LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES

Nos compatriotes connaissent depuis longtemps l'éminent président de la section canadienne de la Chambre de Commerce britannique, à Paris, M. F. G. Dastous, mais on n'a pas encore assez dit avec quelle énergie et quel dévouement il se consacre quotidiennement à la protection de nos intérêts en France et au développement de relations amicales entre notre pays et l'ancienne patrie.

Courtois, cordial, causeur exquis et, ce qui n'est pas à dédaigner, sachant manier une plume élégante que lui envieraient bien des écrivains du bassin de la Seine, M. Dastous s'est acquis depuis de longues années la chaude considération, non seulement de tous les Canadiens, mais encore de tous les sujets de l'Empire que leurs affaires conduisent en France, tout comme l'admiration et l'amitié de la banque, du commerce et du journalisme français.

Il nous plaît d'analyser et de citer l'article que M. Dastous, dans une livraison récente, publiait dans la grande revue l'*Exportateur Français*. Intitulées "Où en sont les relations franco-canadiennes" ces lignes non-seulement faciles et élégantes mais encore appuyées par la plus solide documentation, font honneur à la feuille qui les publia et à la race de leur auteur.

"Le commerçant français qui ne connaît le Canada que par des à peu près historiques ou géographiques ou par les descriptions littéraires d'un roman à la mode, doit se demander," écrit avec raison M. Dastous, dès le début de son article, "quel intérêt peut avoir pour l'exportateur d'articles de luxe principalement, une contrée aussi âpre, où l'habitant défricheur, aux moeurs austères, ne pense qu'à faire de la terre neuve..."

C'est pourquoi, il croit sage de leur dire que le point de vue sentimental, nonobstant l'avantage qu'il possède de retenir des yeux attentifs sur un pays nouveau et sur ses habitants, n'offre cependant à leur désir de s'instruire qu'un tableau peut-être pittoresque mais qui n'en est pas moins celui de la partie la moins colonisée d'une seule de nos provinces.

Bien entendu, il existe dans le Québec français, non-seulement des avant-poste où peinent nos robustes colons, mais encore de fécondes zones rurales et de nombreuses villes que nous connaissons tous et que l'auteur énumère pour renseigner ses lecteurs. Et à ces noms, dont nous sommes fiers, il ajoute ceux des autres cités dont s'énorgueillissent les sept autres provinces anglo-saxonnes.

Nous avons toujours remarqué, avec une très sensible admiration, que M. Dastous, dans ses divers écrits, et surtout dans "cet excellent organe d'expansion économique" qu'est l'*Exportateur Français*, n'omet jamais de débuter par un tel prélude, où sonnent joyeusement de jolies sonorités d'orgueil national, et si tous nos économistes canadiens-français faisaient de même, nous ne nous laisserions jamais éclipser dans la presse mondiale par le tintamarre publicitaire de nos gigantesques voisins. Ils se comptent par centaines de millions et nous représentons à peine le dixième de cette population, mais nos richesses et nos ressources n'en sont pas moins presque illimitées, et il est peu de consommateurs et de producteurs plus puissants que les

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

Canadiens, et auxquels l'avenir sourit avec plus de faveur. Il faut louer M. Dastous d'avoir dit à la France que nous ne sommes en rien le "prolongement économique des Etats-Unis" et qu'il serait périlleux de répéter cette erreur—déjà commise, — alors que des fabricants français ont confié à des commerçants américains leur représentation pour toute l'Amérique du Nord.

Citons ici le texte même de l'article de M. Dastous. Nous y voyons spécialement décrit, un autre exemple de cette myopie commerciale :

"Lors de la Semaine du Vin, j'avais l'honneur d'être le rapporteur des différents régimes existants dans nos provinces sèches et humides. Comme vous le savez, seules deux provinces de la Confédération: Québec et la Colombie Britannique, sont restées humides et devant cette constatation, je préconisais dans mon rapport, en manière de conclusion, l'intérêt primordial qu'il y aurait d'éduquer l'opinion publique canadienne en faveur du vin, par une campagne adéquate et discrète dans la presse. La bien pensante province de Québec offrait aux viticulteurs de France, un excellent tremplin pour une propagande dont les effets se seraient fait sentir bien au-delà des limites de notre province. Mon idée eut un modeste succès d'estime, et entre autres, le correspondant d'un grand journal d'une importante région viticole, qui s'amusa à rire de notre ignorance en matière de vins, affirma qu'il ne voyait pas l'utilité de mobiliser la viticulture française pour un marché aussi peu intéressant que le nôtre, qu'un agent quelconque de liqueurs ou autres pouvait enlever en un tournemain.

Ce genre de conception n'a pas vieilli: ce sont toujours les négligeables quelques arpents de neige et ses quelques pauvres habitants.

Heureusement que le Comité d'exportation des Vins de France, sous l'inspiration de son avisé président, M. le comte Bertrand de Mun, vit, à l'encontre du brave reporter provincial, tout le parti qu'on pourrait tirer d'une telle propaiande en faveur des vins, au moment où l'armée prohibitionniste voulait donner l'assaut aux derniers remparts du régime humide dans l'Amérique du Nord.

On est en train de la faire cette propagande, par la voix des journaux; on fait connaître aux Canadiens, l'historique de la vigne, on prêche les vertus des bons vins de France et parallèlement à cette campagne d'éducation, la Commission des liqueurs de la province de Québec, sous l'habile administration de son président, l'honorable Geo. A. Simard, institue des postes de dégustation, ramène le prix du vin à la portée de toutes les bourses, si bien que l'usage du pur jus de raisin frais fermenté est en train de se vulgariser dans le pays de Québec.

Voilà un premier résultat, le second c'est d'avoir propagé partout la renommée de produits d'origine, sains et non frelatés, par la Commission des liqueurs offre au consommateur la garantie d'un filtre qui ne laisse pas passer d'impuretés. Il y va d'ailleurs de sa vitalité."

Nous voyons, par ces lignes, que les consommateurs américains et ceux des provinces canadiennes où la vente des alcools est prohibée, se rendent en foule dans la Province de Québec, où ils achètent les probes produits des vignobles français. En cette période de crise de la viticulture française, l'on voit l'utilité de continuer et de maintenir cette propagande. Les autres provinces, du reste, s'émeuvent déjà d'un régime qui les prive de certains avantages matériels, au profit du Québec, et tout nous porte à croire que trois provinces au moins, reviendront, sous peu, à des principes moins . . . arides.

Mais il n'y a pas que les vins qui aient chez nous un possible débouché considérable. Les spécialités pharmaceutiques, les eaux minérales, la parfumerie, les savons, les produits chimiques, les soieries, les brosseries, les pelleteries, tous ces articles sont en grande faveur auprès du public canadien.

Les Américains et les Anglais étudient et travaillent notre marché d'intensive et de méthodique façon. Les commerçants français, tant au point de vue de la propagande que de la représentation, trouveront tout avantage à faire de même. La publicité, jusqu'ici, n'a pas été conçue en France de la même façon qu'en Amérique, mais les nombreuses revues publicitaires qui surgissent chaque jour nous indiquent que dans cette sphère, comme dans toutes les autres, le Français, psychologue de naissance et essentiellement souple et doué d'un doigté et d'un tact que les autres nations ne connaîtront jamais, pourra, sous peu, non seulement prendre place sur notre marché, mais y lutter et y progresser avantageusement en dépit de toutes autres concurrences.

Pour atteindre ce but, les commerçants français devront donc faire ici de la publicité et nommer des agents distributeurs prudemment et sagement choisis. Que de représentants nommés à la légère, furent la cause d'échecs que ne s'expliquèrent pas ceux qui les avaient envoyés chez nous!

La visite personnelle, le voyage de l'industriel désireux de commercer avec nous, les informations et les conseils offerts par les Consulats et les Chambres de Commerce, les missions d'étude nommées par les Chambres Syndicales et qui viendraient faire au Canada de méthodiques enquêtes, voici autant de façons, pour les commerçants de France, de venir nous apporter le résultat de leur expérience et de leur goût, leurs produits admirables et le bel exemple d'un esprit commercial qui fit de tout temps l'admiration de l'univers.

Et si maintenant, des méthodes inverses étaient mises en pratique, quel avantage immense en résulterait pour les relations franco-canadiennes? Car si le train-exposition français a déjà accompli quelque chose en ce sens, bientôt le train-exposition canadien fera connaître à tous les départements les richesses de nos mines, de nos forêts, de nos pêcheries et notre prestigieuse production agricole.

M. Dastous termine son article en examinant où en sont les relations franco-canadiennes.

"Au point de vue sentimental," dit-il, "notre mutuelle amitié cimentée par une confraternité d'armes, s'est épanouie dans la paix, avec une connaissance meilleure les uns des autres. Vos conférenciers sont venus plus nombreux chez nous, parler du rayonnement de la France, nos

étudiants viennent puiser de la science et étudier les beaux-arts dans la Ville Lumière, nos ministres ont visité votre pays, une Commission officielle française a parcouru le Canada de l'est à l'ouest et du nord au sud, et dans la chaleur communicative de banquets officiels, nous avons protesté de nos sentiments mutuels d'amitié et d'agissante sympathie. Mais au point de vue pratique, il n'y a rien eu de fait, depuis le jour où fut annoncée la convention commerciale franco-canadienne, et nous stagnons toujours dans un statu quo, préjudiciable à nos intérêts réciproques.

D'après les documents statistiques, publiés par l'Administration des Douanes, sous la rubrique "commerce spécial", les exportations de France au Canada se montent à 48,505,000 francs, et les importations du Canada en France atteignent 46,872,000 francs, durant les six premiers mois de l'année 1022. Or, nous pouvons vous acheter davantage et vous vendre beaucoup plus.

Pour cela il importe de prendre en sérieuse considération les remarques énoncées plus haut et qui sont basées sur l'opinion de commerçants pratiques, mais surtout de conclure entre nos deux pays une convention commerciale sérieusement étudiée. Laissons à ceux, à qui nos Gouvernements en ont confié la tâche, le soin de discuter et d'élaborer les clauses du nouveau traité. Qu'il nous soit seulement permis, à nous les praticiens du commerce, de leur conseiller d'entamer les pourparlers sur la base d'une équitable réciprocité. Vous savez que le Grande-Bretagne jouit dans ses Dominions d'un tarif préférentiel, comme nous savons que vos colonies bénéficient dans la métropole, d'un tarif de faveur. Nous ne pouvons pas demander les uns aux autres les mêmes avantages, mais nous sommes en droit d'espérer obtenir le traitement réciproque de la nation la plus favorisée.

De plus, la France pourrait proposer une liste de produits tels que, par exemple, les soieries, les parfums et savons, les spécialités pharmaceutiques et autres articles de fabrication bien française sur lesquels le Canada appliquerait un tarif de faveur et notre Gouvernement pourrait demander en retour, à la France, de frapper de droits minimes, certains produits où excellent nos industries, et de consommation courante. Cette mesure serait économiquement d'autant plus appréciable, qu'elle contribuerait à diminuer le coût de la vie."

Notre ministre des finances confèrera dans quelques jours, dès son retour de Genève, avec d'éminentes personnalités françaises aux fins d'établir les bases du nouveau traité de commerce. Les hautes intelligences qui, en France, ont déjà témoigné leur intérêt envers notre pays, et les efforts de nos hommes politiques, ne sauront que produire sous peu un résultat infiniment satisfaisant pour les uns et les autres, et la nouvelle convention commerciale franco-canadienne le prouvera par ses fruits nombreux et bienfaisants.

Remercions M. Dastous d'avoir une fois de plus, grâce à sa plume définitive, attiré sur nous les regards de la France, et contribué de nouveau à assurer notre expansion économique.

FAITS-COURANTS

Le département des postes est à examiner l'à propos d'adopter une machine destinée à hâter de beaucoup l'expédition des courriers en évitant aux maisons de commerce l'obligation d'acheter de grandes quantités de timbres poste. Les frais de port seraient acquittés d'avance et en bloc, par montants considérables, la machine en question faisant le compte des lettres ainsi affranchies d'avance. L'appareil, mû par l'électricité, marque chaque lettre d'un signe indiquant l'afranchissement, ainsi que la date et l'heure de l'envoi. La lettre peut être cachetée en même temps qu'affranchie.

* * *

Dans le but d'étendre le marché canadien en Extrême-Orient, le département du commerce projette d'ouvrir des salles d'échantillons pour les produits canadiens à Shanghaï, Chine.

* * *

Le deuxième concours provincial de labour organisé par l'Association des Laboureurs de Québec et ouvert à tout cultivateur de la province aura lieu à S.-Eustache, comté des Deux-Montagnes, les 17, 18 et 19 octobre prochain. Il y a $2,500.00 offerts en prix.

Un instructeur en labour, mis gratuitement à la disposition des visiteurs par le ministère de l'Agriculture provincial, donnera des démonstrations pratiques et théoriques à tous ceux qui le désireront.

* * *

Le Commissaire du commerce canadien à Calcutta, a notifié le Département du Commerce que l'Inde, cette année, jouissait d'une récolte de blé phénoménale, celle-ci atteignant plus de 350,000,000 boisseaux, ce qui est de 46% supérieur au résultat de l'an dernier. La plus grande partie de la récolte de cette année a été moissonnée au cours des mois de mars et d'avril.

* * *

Quinze millions de télégrammes ont été envoyés en Canada au cours de l'année 1921, (15,013,993 pour être plus précis). Ceci en plus de 1,154,787 cablogrammes et marconigrammes.

De tous les télégrammes, le *Canadien National* en a distribué le plus grand nombre: 7,811,466.

Le *Pacifique Canadien* vient en second lieu avec 5,359,897. Cependant cette dernière compagnie a reçu 463,406 cablogrammes contre 247,684 pour le *Canadien National.*

* * *

Du 8 au 15 octobre, le Service Provincial d'Hygiène tiendra, par toute la province, une campagne d'éducation qui s'adressera surtout aux enfants des écoles, mais qui intéressera aussi tous les adultes. Partout, le même jour, on donnera des causeries courtes, claires et complètes sur un sujet à la fois et, les conférenciers couvriront les grandes divisions de la science de l'hygiène.

L'agence de nouvelles, *La Presse Canadienne,* vient d'inaugurer dans la province de Québec, un service de dépêches en français. C'est une initiative que nous louons, et qui est vue du meilleur oeil par les journalistes, qui, par le passé, devaient tout traduire de l'anglais.

Ce nouveau service remplacera le service en anglais qui dure depuis plusieurs années.

* * *

Pour la première fois depuis plusieurs années, on a commencé de transporter du charbon dur entre Bridgebourg et Windsor en transit direct afin de faciliter le transport du charbon dans l'ouest. Une certaine quantité de ce charbon ira à Chicago et à plusieurs points de l'Illinois.

On a déjà commencé, sur une petite échelle cependant, le transport du charbon dur pour la consommation domestique. Environ deux cents wagons sont passés sur le pont international.

Des consignations de coke qui, croit-on, seront employés comme substituts sont également envoyées de l'autre côté du pont.

LE COMMERCE EN GROS

Le commerce intérieur d'une nation se divise en deux catégories bien distinctes, intimement liées l'une à l'autre, à tel point qu'elles ne sauraient exister séparément et sans se prêter un mutuel appui.

Ces deux branches sont: le commerce en gros et le commerce en détail.

Le commerce en gros, par son importance particulière, prend la première place dans le vie commerciale du pays. Mais à cause des grands capitaux qu'il exige, il se concentre entre les mains d'un petit nombre d'industriels à qui une fortune élevée permet seule d'entreprendre ces grandes transactions qui ne peuvent être menées à bien sans le secours d'un numéraire considérable.

Par ce fait, il devient donc le souverain maître, quant au prix, en ce qui concerne l'écoulement des produits fabriqués ou des matières premières qu'il achète, en quantité relativement assez importante, et le petit commerce est obligé de s'incliner et de subir sa loi et ses exigences.

Cependant si ces prix étaient exagérés, les consommateurs se trouveraient insuffisants pour acheter tous ces produits; il s'ensuivrait un manque d'affaire préjudiciable aux intérêts même des gros négociants.

Il est donc nécessaire que leurs exigences soient modérées et que les prix de vente soient établis avec la plus grande impartialité.

Au sujet de ces prix de vente, il s'est formé dans le monde commercial deux opinions.

D'après un certain nombre, il est préférable de vendre peu et de réaliser sur chaque affaire de gros bénéfices. Les opérations et la comptabilité sont ainsi simplifiées.

D'autres sont d'avis, au contraire, de vendre le plus rapidement possible les marchandises acquises sous bénéfice d'un faible gain. Par ce procédé, le capital se renouvelle plus fréquemment et le commerçant s'expose à une perte d'intérêt de moindre importance. Une tendance non moins remarquable du commerce en gros semble se montrer chez les fabriquants de nos jours. Afin de réaliser sur leurs marchandises des bénéfices plus rémunérateurs une grande partie des gros industriels de notre époque cherchent à se passer de l'entremise du commerçant au détail dans les affaires à traiter avec le consommateur. A cet effet, ils mettent eux-mêmes en vente, dans des locaux leur appartenant, les produits de leur fabrication.

Il y a de ce fait, il est vrai, une augmentation d'opérations commerciales et de frais généraux, mais les bénéfices ainsi réalisés dépassent de beaucoup ces nouveaux débours.

Quoi qu'il en soit, le commerce en détail, sous quelque forme qu'il se présente, marchands détaillants ou dépôts de fabricant, est le véritable intermédiaire du consommateur au producteur.

C'est par lui que la vente des objets fabriqués s'opère; c'est grâce à lui que le gros industriel parvient à écouler sa fabrication.

Il existe donc entre ces deux branches, comme nous le disions plus haut, un lien de solidarité ui les oblige de marcher la main dans la main et ui impose au plus fort l'équité et la modération que le bon droit du faible exige.

Quant au consommateur, il bénéficie de cet accord qui doit exister entre fabricants et détaillants par le modicité des prix des articles dont il se rend acquéreur.

DISPARITION DE M. JOHN-PHILIP SEYBOLD

M. John-Philip Seybold est décédé subitement, cette semaine, alors qu'il travaillait à son bureau. M. Seybold était bien connu à Montréal, où il était né et avait passé un demi-siècle dans le commerce de quincaillerie en gros.

Il avait fondé avec son père, feu Christian Seybold, la maison *Seybold, Son and Company,* et plus tard la firme *Starke-Seybold Limited,* rue S.-Pierre.

Le Prix Courant s'incline avec respect devant la tombe de ce grand industriel et de ce bon citoyen.

LE DEVELOPPEMENT DES PECHERIES CANADIENNES

Les pêcheries du Canada ne sont, pour ainsi dire, pas celles d'un seul pays ou royaume: elles embrassent la moitié d'un continent. L'industrie de la pêche, exercée comme elle l'est dans deux océans—l'Atlantique et le Pacifique—et dans les vastes baies qui découpent le littoral, ainsi que dans un système de grands lacs et de rivières dont les pareils ne se trouvent nulle part, a dans notre pays une importance telle que nos pêcheries comptent parmi les plus grandes du monde entier. Leur extraordinaire produc-

tivité est connue depuis plus de mille ans; en effet, la saga scandinave qui décrit les voyages d'Erik le Rouge, ou plutôt ceux de son fils Leif, dit que le poisson de mer et le saumon étaient abondants. "..... chaque ruisseau (dit la saga) est rempli de poisson dans le Vinland", et, cinq cents ans plus tard, des documents montrent qu'une flotte de vaisseaux anglais, français, espagnols et portugais, faisaient annuellement la pêche sur les bancs de l'Atlantique, au large des côtes canadiennes, tandis qu'en 1535 Jacques Cartier vit de nombreux vaisseaux de pêche et témoigne que "le poisson de toutes les sortes connues" abondait dans le golfe Saint-Laurent. Aujourd'hui encore, des vaisseaux de plusieurs nations font la pêche dans ces eaux poissonneuses.

Comparées avec les pêcheries des autres pays, celles du Canada tiennent le troisième rang, n'étant dépassées que par celles de la Grande-Bretagne (d'une valeur d'environ $94,060,000) et par celles des Etats-Unis (valeur: environ $76,000,000), mais elles ont deux fois plus de valeur que celles de la Norvège, du Danemark ou du Japon, et cinq fois la valeur des pêcheries hollandaises, et plus de sept fois la valeur annuelle des pêcheries de Terreneuve ($4,700,000), de l'Italie ou du Portugal (environ $4,270,000 pour chaque pays).

Durant les derniers dix ans, la pesanteur et la valeur de la prise annuelle ont varié, particulièrement durant la guerre, comme le démontrent les totaux suivants:

1912	$33,389,464
1913	33,207,748
1914	31,264,631
1915	35,860,708
1916	39,208,398
1917	52,312,044
1918	60,250,544
1919	56,508,479
1920	49,241,339
1921	34,930,935

Ainsi, la valeur moyenne des produits de la pêche, durant les derniers dix ans, a été d'environ $40,000,000 et la pesanteur totale de poisson pris au Canada, tant dans la mer que dans les eaux de l'intérieur, atteint annuellement le chiffre de 340,000 tonnes. Cette quantité semble grande, mais elle ne constitue pas la moitié de ce que nous pourrions aisément tirer de nos eaux si poissonneuses. Bien qu'il y ait de forts capitaux engagés dans l'industrie de la pêche sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique ainsi que dans les eaux de l'intérieur du pays, et que plusieurs vaisseaux, des engins modernes et un grand nombre de pêcheurs canadiens y soient employés, le nombre de ces derniers étant d'environ 70,000 et le capital représenté par les vaisseaux, les filets, les fabriques de conserves, les magasins et les sécheries et fumoirs dépassant $4,500,000, on peut admettre que cette industrie pourrait prendre plus d'extension. Les plaintes que l'on entend souvent formuler relativement au peu de progrès de nos pêcheries sont donc justifiées.

Le marché canadien n'est pas approvisionné comme il devrait l'être, et, d'autre part, le marché d'exportation embrasse le monde entier. La fin de la sanglante guerre mondiale a fait sentir partout le besoin d'un plus grand approvisionnement de vivres et le Canada est en meilleure position que tout autre pays pour fournir du poisson aux autres nations, et cela sur une échelle beaucoup plus vaste qu'aujourd'hui. La demande domestique serait doublée ou triplée s'il était possible de diriger régulièrement vers les grands centres des approvisionnements de poisson frais. Quiconque a vu les prises considérables de belle morue et d'aigrefin qui entrent presque chaque jour dans nos ports depuis la côte de Gaspé jusqu'à Grand-Manan, ne peut mettre en doute la possibilité d'un grand développement de cette industrie.

Citons un exemple du progrès de l'industrie de la pêche là où l'esprit d'entreprise est général. Dans le comté de Digby (Nouvelle-Ecosse) il y a cinquante ans, le fumage du poisson ne représentait que $120,000; aujourd'hui, la vente de l'égrefin et du hareng fumés et de la morue déchiquetée et désossée, etc., dans ce comté seulement, rapporte chaque saison près de $1,000,000, et durant certaines saisons il arrive que la quantité de poisson disponible ne suffise pas à remplir les commandes qui arrive de toutes les parties du Canada.

(A suivre)

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

J. A. Sauterre, Sandy Bay.—Où puis-je acheter des moules à pâtisserie? — *Réponse:* Chez *Robert Gardner,* 156 rue Nazareth, à Montréal.

* * *

Joseph Frères, Saint-Godefroy.—Où puis-je vendre un wagon d'agneaux et des pommes de terre? —*Réponse:* Ecrivez à la *Montreal Abattoir Co.,* Pointe S.-Charles à Montréal, décrivant ces agneaux et indiquant le point d'expédition. Vous recevrez alors la cote du marché. Pour les légumes, écrivez à *A. Lalonde,* 160 due S.-Paul, ou *J. O. Rivest,* place Jacques-Cartier; *Renaud & Giroux,* marché Bonsecours; *Courchesne & Larose,* rue Notre-Dame, angle Létourneux.

* * *

Eusèbe Lemieux, Fabre.—Veuillez m'indiquer des fabricants de "Buggies" et "Cutters"? — *Réponse: Carriage Factory Limited,* 445 rue S.-Jacques et, sur commande, *J. Bonhomme, Ltée,* rue Guy; *A. C. Larivière,* 71 rue S.-Antoine, et *F. Machabe & Cie,* 659 rue de la Visitation.

* * *

Dunham.—Veuillez nous indiquer des noms d'agences de perception de créances? — *Réponse:* Pourquoi ne pas consulter un avocat de votre localité?

LA CONCURRENCE ET LE MONOPOLE

Si la contrefaçon est un danger pour l'industrie, la concurrence en est le stimulant le plus énergique.

Elle est pour ainsi dire l'âme du commerce et permet au consommateur de bénéficier des avantages multiples qu'elle fait naître soit sur la qualité, soit sur le prix des produits qui lui sont livrés.

La renommée et le succès appartiennent sans contredit au fabricant qui parvient à établir un objet quelconque à un prix moins élevé que celui où était arrivé son concurrent.

Sur cette renommée s'établissent des maisons dont les affaires croissent journellement et qui les placent au premier rang du monde commercial.

Mais pour que la concurrence soit un bien, il faut nécessairement qu'elle soit loyale.

Ainsi considérée c'est un vaste champ de batailles et la victoire, le plus souvent, appartient au plus entreprenant.

De tous temps, et surtout de nos jours, ou à l'instar de l'Angleterre et de l'Amérique la publicité a pris une si large place dans les transactions commerciales, la réussite favorise généralement celui qui en fait le plus large usage.

C'est en faisant connaître ses produits, en les faisant rentrer pour ainsi dire dans le domaine public que le commerçant trouvera des débouchés.

Les préférences de l'acheteur se portent toujours, en effet, vers les articles qui lui sont recommandés.

Un grand nombre de fabricants hésitent devant les frais qu'occasionnent ces réclames; c'est là un mauvais calcul, car la vogue est l'apanage des produits les plus connus du public et les bénéfices réalisés dans les affaires ainsi amenées compensent toujours largement les dépenses faites.

L'Etat lui-même a intérêt à laisser subsister la concurrence, car elle donne naissance à des produits qui par la perfection de plus en plus marquée qu'ils présentent, indiquent la marche ascensionnelle du travail humain.

Il n'en est pas ainsi lorsqu'elle est l'oeuvre trompeuse sur la qualité et la valeur des objets. Elle devient en ce cas un délit que la loi, du reste, punit sévèrement.

La concurrence se pose aussi en adversaire du monopole. Il est, en effet, notoire que les compagnies créées spécialement en vue de bénéfices importants et jouissant d'un privilège aussi étendu, livrent des produits généralement inférieurs et d'un prix plus élevé à ceux du commerce libre.

Le possesseur du monopole n'a, en effet, aucune crainte à avoir d'une maison rivale.

Pendant tout le temps que dure son privilège, le fabricant seul commande à sa clientèle et la concurrence pour lui ne peut par conséquent exister.

Le consommateur qui doit recourir à son office est le premier à demander la suppression du monopole.

Pour l'intérêt même du commerce et de l'industrie, pour l'émulation des producteurs et pour les bénéfices mêmes que peut en retirer la clientèle, l'existence de la concurrence est donc nécessaire. Si nécessaire même, que si par hasard elle n'existait pas, les nations seraient les premières à la demander.

C'est elle qui établit cette lutte perpétuelle qui met aux prises les productions de tous les Etats, qui, par des modifications journellement apportées font triompher tel ou tel produit.

NOUVELLES REGIONS CANADIENNES

A cause d'une recrudescence d'activité dans diverses directions, particulièrement en ce qui concerne l'industrie minière, dans les territoires du Nord-Ouest, l'arpentage du grand lac des Esclaves, situé dans le district Mackenzie, a été continué cette année par le service des Arpentages topographiques. Ce lac est un des plus grands de l'Ouest canadien et il n'est dépassé en étendue que par le lac du Grand-Ours, ces deux lacs étant plus grands que le lac Ontario ou le lac Erié.

Cet arpentage est nécessaire à l'établissement de points de repère auxquels sont reliés certains arpentages. Ils serviront en même temps à la préparation de cartes précises de cette région.

Le grand lac des Esclaves fut découvert en 1771 par Samuel Hearne. Bien que plusieurs voyageurs et explorateurs aient parlé de ce lac et de ses environs, en particulier Alexander Mackenzie, qui donna son nom à la rivière qui conduit les eaux du lac vers l'océan Artique, le docteur George Black, Wm. Ogilvie, Warburton Pike, J. W. Tyrrell, Seton et Thompson et autres, aucune carte topographique précise n'en a encore été préparée. Les arpenteurs du ministère ont arpenté quelque 90 milles de la rive sud-ouest du lac l'an dernier. Quant au reste du lac, surtout la partie nord-est, on n'en connaît que peu de choses.

Comme exemple de ce qu'il reste à apprendre concernant nos régions du nord, M. G.H. Blanchet, A.T.F., service des Levés topographiques qui est en charge des arpentages, fait rapport de la découverte dans le lac d'une île non encore relevée, de 40 milles de longueur et de 10 à 20 milles de largeur. Elle est située à environ 20 milles de la rive sud, entre les embouchures des rivières Slave et Taltson. Il y a des centaines d'îles de moindre étendue dans le lac. Celles-ci doivent également être arpentées et relevées. L'une des plus importantes est l'île Caribou, où des claims aurifères ont été récemment piquetés. Le piquetage de claims se fait aussi activement dans les environs de la rivière Yellow-Knife sur la rive nord.

La partie du lac qui n'a pas encore été relevée est considérée comme dangereuse à la navigation, pour toute embarcation de dimensions plus grandes que celles d'un canot, par suite de la présence d'îles rocheuses submergées et de récifs. Une partie du travail des arpenteurs consiste à faire des sondages et à déterminer les passages sûrs le long des chenaux principaux.

A cause des vents violents et fréquents qui s'élèvent presque subitement, le travail n'est pas sans danger, mais il a été confié à trois des arpenteurs les plus expérimentés du ministère, habitués à ce genre de travail.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

(*Suite*)

Activité, mais peu de modifications locales dans les prix des épices.

Le riz était souple.

Les fruits frais étaient bon marché, et les offres abondantes.

Le chou, la pomme de terre, la tomate et l'oignon cotaient moins cher.

Enfin, les grossistes cotaient certaines réductions dans les noix.

Le 11, l'on écrivait qu'il y avait un certain mouvement dans les stocks, mais que les achats n'étaient pas aussi considérables qu'ils auraient dû l'être. La demande était meilleure de jour en jour, mais l'on remarquait toujours ce manque de confiance que nous citions plus haut.

Quoique les sucres bruts montrassent une fermeté véritable, les prix du gros étaient encore très inférieurs aux listes de prix des raffineurs.

Les mélasses et les sirops étaient fermees avec demande restreinte.

Fermeté aussi chez les thés et les épices. Le riz était calme, et l'on s'attendait à une baisse prochaine.

Les légumes étaient abondants, de même que les fruits, et les prix abordables.

Les nouvelles des troubles d'Orient avaient fort modifié le marché des fruits déhydratés, surtout en ce qui se rapporte aux commandes grecques.

Les expéditions de Smyrne étaient annulées, et très peu de marchandises avaient pu laisser le port smyrniote avant sa fermeture.

Les sultanas et les figues étaient cotées plus cher sur le marché, et l'on s'attendait à ce que ceci affectât les prix des fruits californiens.

Vers la fin-septembre une nouvelle réduction des sucres, faite par un des raffineurs locaux, était la particularité la plus remarquable du marché. Le nouveau prix était de $6.75, et nous comprenons que les autres maisons rencontreront cette cote.

Les thés et les cafés étaient fermes, de même que les céréales, et les raisins et raisins de Corinthe étaient à la hausse.

Les poivres étaient plus souples.

LE MARCHE DES DENREES ALIMENTAIRES ANIMALES

(*Suite*)

Quoiqué inchangé dans le gros, le marché du fromage montrait aussi une certaine vigueur. Les arrivages d'oeufs diminuaient, et conséquemment les prix étaient augmentés. Enfin, des arrivages considérables de miel causaient réduction des cotes.

Amélioration générale sur le marché à la fin du mois.

Les porcs coûtaient moins cher et conséquemment, les viandes fumées et cuites faisaient de même.

Les oeufs, du moins les oeufs choisis et frais pondus, augmentaient leur prix.

Le beurre était faible, mais les fromages étaient à la hausse avec arrivages restreints.

Le saindoux était inchangé.

Bonne demande pour saumon frais. Le halibut coûtait plus cher.

Beaucoup de hareng salé et de morue sur le marché, et les huîtres faisaient enfin leur apparition.

LA MOUTARDE FRANCAISE

Les anciennes idées avaient du bon, et nombre de ménagères ont dû voir disparaître avec regret l'amusant gobelet dans lequel se présentait jadis la moutarde aux fines herbes, et qui trouvait bien sa place, une fois vidé, sur les tablettes de leur cuisine.

La Maison *Moulin Océan Limitée*, 257 rue de Lanaudière, à Montréal, a eu l'ingénieuse idée de renover cette ancienne et pittoresque habitude, et, en se procurant sa moutarde, marque "Chef", nos habiles cuisinières obtiendront, non seulement un mélange délicieux et relevé, mais encore un de ces anciens gobelets à anse qui leur laissèrent tant de jolis souvenirs.

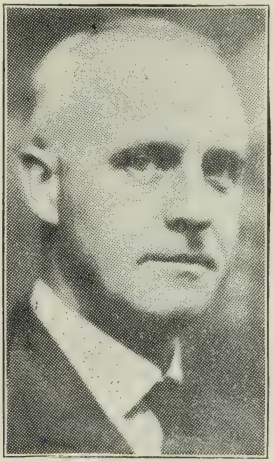
Les mélasses et les sirops de maïs étaient fermes, avec bonne demande.

Beaucoup de légumes frais et de pommes.

Les pêches, après avoir coûté moins cher, indiquaient hausse.

NOUVEAU PRESIDENT

Il est trop de gens qui croient que le mot *meunier* n'est applicable qu'aux fabricants de farine. Le but, le fonctionnement, et la vaste envergure des professions, des membres de l'*Association Nationale des Meuniers Canadiens* seront plus clairs, si l'on s'arrête à considérer la récente nomination à la présidence de cette Association de M. George A. McDonald, qui a l'administration de la *Quaker Oats Company.*



M. George A. McDonald qui vient d'être nommé président de la Canadian National Millers Association.

L'on sait que cette compagnie possède des moulins à Peterboro et à Saskatoon. Connue surtout par ses excellents produits, — céréales et autres, — la *Quaker Oats Company* se range de plus au premier rang des meuneries canadiennes avec un rendement quotidien de quatre mille barils. A part ses contributions à la consommation locale, elle fait aussi un énorme commerce d'exportation avec l'Amérique du Sud, l'Europe et les Indes Occidentales.

Né en Ecosse, M. McDonald est connu dans tous les cercles industriels pour ses vastes connaissances techniques et ses talents commerciaux. C'est grâce à son énergie que les *Quaker Oats,* la *Quaker Flour,* les *Tillson's Oats,* la *Tillson Scotch Health Brand,* le *Puffed Rice,* et le *Puffed Wheat* jouissent d'une si haute réputation.

Dirigée par un tel administrateur, l'*Association Nationale des Meuniers Canadiens* ne pourra qu'augmenter encore son prestige si possible, et continuer ses utiles services à notre industrie et à notre commerce.

—o—

Il ne suffit pas de compter les lecteurs d'un journal; il faut peser l'autorité qu'il exerce sur eux.

CHEZ LES MARCHANDS DETAILLANTS DE QUEBEC

La section locale des épiciers de l'*Association des Marchands Détaillants du Canada,* s'est réunie le 27 septembre, à Québec.

L'assemblée s'est ouverte par le choix des officiers pour l'année courante, avec le résultat suivant:

Président, M. François Bourret; 1er vice-président, M. Ernest Lapointe; 2e vice-président, M. L.-F. Martel; 3e vice-président, M. Napoléon Moisan; trésorier, M. A. A. Lacasse; secrétaire, M. Charles Martetl.

L'assemblée avait aussi un autre but: les restaurateurs et propriétaires de tavernes de la ville s'étaient joints à cette réunion au sujet d'une importante question.

Il s'agissait de prendre une décision au sujet du double permis que non seulement ces derniers, mais aussi les épiciers licenciés pour le commerce de la bière, sont obligés de payer au gouvernement provincial et à la ville.

La ville exige d'eux un permis de $200. On trouve que c'est là une charge trop onéreuse, surtout quand on songe que les intéressés en payent déjà une au gouvernement.

De la discussion qui s'est faite, il résulte que des démarches seront entreprises auprès du conseil de ville pour obtenir sinon l'abolition de ce permis, au moins une diminution raisonnable.

Une proposition a été adoptée dans ce sens, autorisant une délégation qui ira rencontrer les autorités municipales pour discuter la question, avec l'espoir que l'on réussira.

L'on a formé un comité spécial dont les attributions seront d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour arriver à quelque chose de pratique et de préparer le travail de la délégation. Ce comité se composera des nouveaux officiers, et l'on s'est adjoint ceux dont les noms suivent: MM. Picard, St-Cyr, Gauvin Uldéric, Beaulieu, Gilbert et Célestin Lapointe.

La réunion s'est terminée par une assemblée en quelque sorte de recrutement.

On sait qu'il n'y avait pas que les membres de l'Association des Marchands-Détaillants qui avaient été invités. Tous ceux qui sont intéressés dans le commerce et qui ne sont pas membres étaient aussi les bienvenus.

M. Bourret et M. Landriault ont parlé de l'importance prise par l'Association depuis sa fondation dans tout le Dominion où l'on compte aujourd'hui 250,000 membres, ce qui prouve jusqu'à quel point sont sauvegardés les intér'ts des marchands auprès des gouvernements. que ce soit dans le domaine fédéral, provincial ou municiptl.

Il fut aussi question de la loi des faillites et M. Landriault a émis l'opinion que si l'Association, partait un mouvement seule, pour obtenir l'abolition de cette loi qui est plutôt préjudiciable aux intérêts du commerce et des affaires en général, l'on aurait plus de chance de réussir.

UNE INDUSTRIE NOUVELLE

La firme *F. X Beaumert & Cie, Inc.*, d'Anvers, vient de conclure des arrangements en vue d'exercer un commerce de lait au Canada. L'établissement dont elle fait l'acquisi- et est desservi par les chemins de fer du Grand-Tronc et du New-York Central. La région environnante produit une grande quantité de lait, plus que les établissements réunis de la compagnie possède déjà à Anvers, à Philadelphie, à Steringville et à Evans Mills.

L'usine de Huntingdon aux mains de la *Cie Borden* servait à la fabrication du lait condensé, mais depuis trois ans elle n'était plus qu'un entrepôt où l'on recevait les cultivateurs leur lait et leur crème pour l'expédier ensuite. La *Cie Beaumert* a été intéressée à cette usine au cours d'une visite au Canada, il y a un an. Voyant la demande croissante de son fameux fromage déjà assurée à Montréal, à Québec, à Ottawa, à Toronto et dans d'autres villes canadiennes, la compagnie a vite trouvé l'emplacement désirable pour étendre son champ d'action.

La *Cie Beaumert* a pris possession de l'usine *Borden* à Huntingdon. Elle a l'intention de commencer sans tarder ses affaires. Elle exercera principalement le commerce du beurre, du fromage et de la caséine. La nouvelle firme est incorporée au Canada sous le nom de *Beaumert Company Limited.*

LE CACAO DES COLONIES ANGLAISES

Par suite de l'augmentation de la production dans l'ouest africain, le rôle joué par l'empire Britannique dans les livraisons de cacao est très grand. La proportion consommée en Angleterre est également considérable, bien qu'elle ne puisse être comparée aux énormes quantités expédiées aux Etats-Unis. Le tableau ci-après montre la consommation mondiale de cacao exprimée en tonnes métriques:

Etats-Unis	130,343
Canada	8,416
Grande-Bretagne	46,591
France	33,215
Italie	4,500
Espagne	8,500
Hollande	28,784
Suisse	6,389
Suède	1,917
Danemark	3,000
Norvège	3,610
Russie	300
Belgique	10,000
Allemagne	100,000
Autriche	5,000
Autres pays	16,000
Total	406,565

NOTES PERSONNELLES

M. C. Lacroix, représentant le ministère de l'Agriculture de la province de Québec, vient d'arriver à Londres dans le but de créer en Angleterre un débouché pour le miel canadien. Il a fait remarquer dans une interview accordée aux journalistes, que la province de Québec produit par an environ cinq millions de livres de miel de toute première qualité; que ce miel fourni par la Fédération des Associations d'Apiculteurs de la province est inspecté par des fonctionnaires spéciaux du gouvernement et que chacun des récipients contenant ce miel porte la garantie du gouvernement quant à sa pureté et à sa qualité.

* * *

M. R. Lamothe, vice-président de la *Standard Bread Company, d'Ottawa*, est allé à Chicago pour assister à la Convention des Boulangers.

* * *

M. J.L. Trudel, de la maison *Trudel Frères*, s'est associé à M. J. O. Reeves, voyageur de commerce de grande expérience. La nouvelle firme — *Trudel et Reeves* — agira comme agence de manufacturiers et a ses bureaux avenue MacDougall, à Ottawa.

* * *

Signalons avec regret le décès de M. Joseph Edgar, pendant plusieurs années marchand général dans l'Ontario.

* * *

Le brigadier-général A. E. Labelle, sortant de charge, est remplacé par M. G. A. MacDonald à la présidence de la *Quaker Oats Company.*

* * *

NOIX ET NOISETTES EN ESPAGNE

Les noisetiers sont principalement cultivés en Catalogne, et surtout dans les provinces de Gérone et de Tarragone. L'Angleterre est la principale acheteuse des noisettes espagnoles. Le prix auquel elle les paie est le triple de celui des noisettes de provenance turque ou sicilienne. La valeur annuelle de cette production est en moyenne de 14 millions de pesetas, répartie à peu près comme suit: Vieille Castille, 8,000 pesetas; Aragon, 8,000 pesetas; Léon, 30,000 pesetas; Navarre et provinces basques, 20,000 pesetas; Andalousie, 20,000 pesetas; Catalogne, 10 à 12 millions de pesetas.

L'exportation durant les dix derniers mois des trois dernières années a été la suivante:

En 1919, 7,573,430 pesetas; en 1920, 3,037,374 pesetas; en 1921, 3,617,350 pesetas.

LA RECOLTE DE BETTERAVE A SUCRE

La récolte de betterave à sucre se présente cette année sous des auspices très favorables en Yougoslavie. On s'attend à une production totale de 220,000 tonnes métriques, soit 22,000 wagons qui, si les pluies se maintiennent abondantes, pourrait atteindre 25,000 tonnes.

La superficie cultivée en betterave dans toute l'étendue du royaume est de 30% supérieure à celle de l'année 1921 et la qualité sera meilleure.

LE SAUMON EN BOITE

(*Suite et fin*)

Au cours des expériences poursuivies, après avoir coupé la tête du poisson, on le suspendait, la queue en bas, dans la saumure en mouvement. De cette façon, la surface coupée se trouvait presque au niveau de la saumure. Au cours des premières expériences poursuivies à Billingsgate, on employait des paniers ou des boîtes en fil de fer, chacun étant rempli au cinq huitièmes environ de sa capacité. Les poissons flottaient à la surface, leur poids spécifique était inférieur à celui de la saumure, et formaient une masse pressée contre le couvercle de la boîte. Cette masse de poissons se congelait beaucoup plus lentement que des poissons isolés. Néanmoins, le temps requis était approximativement le même que celui qui eût été nécessaire pour congeler un seul poisson qui aurait eu les dimensions de la masse.

Pour obtenir une congélation plus rapide, on intercalait des plateaux maintenus à distance les uns des autres. Les poissons se trouvaient ainsi complètement entourés de saumure. Le temps nécessaire pour congeler l'ensemble était le même que pour un seul; à la condition toutefois que le procédé employé put éliminer, dans le temps donné, la chaleur latente de l'eau et de la substance sèche du poisson. Cette méthode, nonobstant son extrême simplicité, implique un surcroît de travail et une perte de temps.

La séparation des poissons peut être obtenue par l'emploi d'un appareil utilisé à Billingsgate pour les harengs, et qui donne d'excellents résultats. Le panier a la forme d'un cylindre de 1 mètre environ de diamètre et de 2 m. 10 de longueur. Il est construit en réseau de fil de fer galvanisé, ou mieux, à l'aide d'une plaque galvanisée perforée, d'ouverture de 1 centimètre 1/2 de diamètre. Le cylindre est muni d'une porte, montée sur gonds, et s'étendant sur une partie de sa longueur. Il est garni à l'intérieur de trois plaques en fer galvanisé qui s'étendent sur toute la longueur. Le cylindre est monté sur un pivot et muni d'une roue dentée à l'une de ses extrémités. On l'emplit de poisson, à ses 5-8e environ, de manière à permettre le libre mouvement pendant la congélation, puis il est plongé dans une cuve contenant la saumure. Sa mise en mouvement se fait par une chaîne sans fin. La durée de l'opération est réduite à 1-11e environ et l'espace économisé est de 60%.

Les frais d'installation sont plus élevés pour la congélation dans la saumure, que pour la conserve à l'air, mais l'emploi d'un système automatique donne, pour la même quantité de poisson, une congélation plus rapide avec moins de travail.

Dans tous les cas, le procédé par la saumure ne saurait se recommander que pour le traitement de grandes quantités de poissons. Il sera sage, dans l'établissement d'une organisation de ce genre, de la combiner de telle manière qu'elle puisse, selon les besoins, être utilisée pour les deux procédés.

(*L'Industrie Française de la Conserve*)

NOS PECHERIES

Un récent rapport de la division de Pisciculture du ministère de la Marine et des Pêcheries donne des détails intéressants sur le travail de cette division relativement au maintien de la productivité de plusieurs des pêcheries importantes du Canada. Comme résultat de l'approvisionnement et de l'incubation d'oeufs et du placement ultérieur de quantités considérables de frai dans les eaux appropriées, les eaux des côtes et des lacs exploités par des entreprises de pêche sont réapprovisionnées.

Les principales espèces dont s'occupe la division sont le saumon des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, le poisson blanc, le doré et la truite saumonnée des pêcheries de l'intérieur. Au total, environ 846,000,000 d'alevins et d'oeufs ont été distribués, dont 21,000,000 de saumon de l'Atlantique, 85,000,000 de saumon "sockeye" de la côte du Pacifique, 165,000,000 de doré et 535,000,000 de poisson blanc.

LE BEURRE D'ARACHIDES

Depuis quelque temps, on fabrique aux Etats-Unis, dans des proportions importantes, du beurre d'arachides. On affirme que la valeur nutritive de cet aliment serait supérieure à celle de la viande. Il est obtenu par le mélange de deux variétés d'arachides. Les graines sont décortiquées, torréfiées, puis, une fois refroidies, dégermées et dépelliculées. Elles sont alors broyées et donnent une matière finement granuleuse.

La production d'une seule usine a été, en 1919, de plus de 2,700,000 kilogrammes.

Dans l'ensemble des Etats-Unis, on a traité 2 millions d'hectolitres de graines.

Cette industrie se développe rapidement. Le beurre d'arachide est devenu un succédané du beurre de lait.

LE RIZ EN INDO-CHINE

Depuis plusieurs années, l'administration indo-chinoise s'efforce d'obtenir des indigènes que, par une culture plus soignée, ils améliorent la qualité du riz qui reste très inférieure à celle des riz de Birmanie et d'Amérique. On se livre à une sélection des semences, mais la grande difficulté est de décider les indigènes à se départir de leur indifférence. Pour les y exciter, il est question de primes annuelles à lhectare cultivé avec des semences de choix.

On cherche aussi à utiliser pour la culture du riz, de vastes étendues laissées incultes en Indo-Chine.

LA PRODUCTION DE L'ATLANTIC SUGAR

Les usines de l'*Atlantic Sugar Company* continuent de fonctionner à leur pleine capacité; elles fournissent de l'emploi à un grand nombre de personnes et il en résulte que les conditions des affaires locales se sont notablement améliorées.

Depuis le commencement de l'année, la production a été en moyenne de 1,000,000 de livres par jour et elle a maintenant atteint 1,250,000 livres.

L'importation du sucre brut et les expéditions de sucre raffiné ont considérablement augmenté l'activité du port de S.-Jean, de sorte que la saison a été bonne pour les débardeurs.

LES TOMATES EN CONSERVE

Causant récemment avec un journaliste, M. Armand Chaput, président de l'*Association des Epiciers en Gros du Canada* et administrateur général de la maison *L. Chaput Fils, Limitée*, de Montréal, déclarait que le prix des nouvelles tomates, cette année, serait, suivant son opinion, de 15 à 20 sous la douzaine moins cher que l'an dernier, soit environ $1.30 la douzaine moins cinq sous. M. Chaput a aussi demandé instamment aux metteurs en conserve de fixer leurs prix de façon à ce que le détaillant puisse, cette année, vendre les boîtes 2½ à quinze sous.

A ce prix, ajouta M. Chaput, la demande devrait être plus considérable et les metteurs en conserve, les intermédiaires, les grossistes et les détaillants écouleront facilement toute la quantité conservée cette année.

POSITION DEMANDEE

Comme gérant ou commis dans un magasin général à la campagne ou dans une épicerie ou magasin de merceries à la ville. Age: 27 ans. Références. Aug. Rome, 770 rue Marie-Anne, est, Montréal.

LA PENETRATION DE LA CHALEUR DANS LES BOITES DE CONSERVES

Peu de chercheurs se sont attachés, jusqu'ici, à déterminer de façon précise la vitesse avec laquelle la chaleur pénètre au coeur des boîtes de conserve, pendant la stérilisation par chauffage. Cependant, il n'est pas de notion dont la connaissance soit plus utile, au point de vue pratique, pour les conserveurs. En effet, les découvertes pastoriennes ont établi: d'abord, que toute altération organique est une fermentation; ensuite, que toute fermentation est un phénomène biologique; enfin, que la vie microbienne est détruite tout entière par l'action d'une température convenable. Il importe donc de connaître les conditions réelles du chauffage interne appliqué à une boîte de conserve, pour pouvoir formuler des conclusions indiscutables, relatives au degré de stérilisation que peuvent déterminer une durée et une température données de chauffage...

Des spécialistes français — les collaborateurs de la revue l'*Industrie française de la Conserve* — ont, depuis plusieurs années, poursuivi des recherches méthodiques sur le même sujet, recherches dont les résultats sont restés inédits jusqu'à ce jour.

Toutes ces études autorisent à formuler un certain nombre de conclusions, parmi lesquelles les suivantes doivent être retenues, dès l'abord :

1° *Le temps nécessaire pour tuer les bactéries génératrices d'altérations organiques peut être réduit par une élévation convenable de température.*

2° *Cette température doit être portée aussi rapidement que possible à son maximum, afin de réduire autant qu'il se peut la durée nécessaire de la stérilisation.*

3° *Cette durée est variable, selon les microgermes qu'on se propose de détruire.*

Les variations sont sous la dépendance du taux d'acidité, de la teneur en sucre, de la richesse en sel qui caractérisent la matière alimentaire en traitement.

C'est affaire au bactériologiste de déterminer la durée nécessaire de la stérilisation aux diverses températures. La tâche du physicien consiste à établir l'ensemble des conditions auxquelles il faut satisfaire pour réaliser ces températures, ainsi que pour les maintenir pendant toute la durée nécessaire, et dans tous les points de la conserve, sans exception.

Par suite, à la base de toute étude méthodique ayant pour objectif la stérilisation rationnelle, il faut placer une étude approfondie des variations de température à l'intérieur des boîtes, lorsque les conditions physiques (internes et externes) se trouvent modifiées, de quelque manière et dans quelque sens que ce soit.

La thermopénétration, c'est-à-dire le passage de la chaleur, à travers la masse d'une conserve alimentaire est assurée par un double phénomène.

Si la masse est solide, la chaleur ne peut se propager à travers elle que par *conduction*. Si elle est gazeuse, va-

porisée, liquide ou pâteuse, c'est-à-dire si elle est formée de parties solides et de parties liquides, la chaleur peut se propager à la fois par *conduction* et par *convection*.

I. *Conduction*. — Les diverses matières diffèrent considérablement, en ce qui concerne leur conductibilité à la chaleur. Celle du fer, par exemple, est environ mille fois supérieure à celle de l'eau, toutes choses étant égales par ailleurs. Comme les matières alimentaires renferment de 75 à 95 p. 100 d'eau, il est évident qu'elles sont mauvaises conductrices de la chaleur.

La vitesse de conduction dépend également de l'espace que la chaleur doit parcourir, et cela est évident *a priori*. Tout accroissement de distance diminue proportionnellement la vitesse de propagation de la chaleur. Aussi la thermopénétration, à travers les matières contenues dans des récipients de grandes dimensions, est-elle plus lente qu'elle ne l'est à travers les mêmes matières contenues dans des récipients de moindres dimensions; c'est encore là un fait d'observation si connu qu'il paraît évident.

II. *Convection*. — Par contre, la convection contribue au transport de la chaleur. Quand on chauffe une quantité donnée de liquide, on en détermine la dilatation; en d'autres termes, on provoque une augmentation de volume de ce liquide. La variation de densité, qui est le résultat indirect de l'échauffement, engendre un mouvement qui entraîne vers le haut les parties chaudes, tandis que les parties froides, plus denses, sont entraînées vers le bas. Ainsi se trouve produite une répartition de la chaleur, dont la propagation est facilitée par le mouvement matériel du lisuide. Une boîte de conserve d'une capacité approximative de 500 cm^3 étant remplie d'eau froide, fermée et placée dans un bain-marie d'eau bouillante, a son contenu échauffé de 25 à 30 fois plus rapidement par convection que par conduction. Exactement comme la mélasse ou le saindoux, quoiqu'à un moindre degré que ces deux substances, l'eau diminue de viscosité aux températures élevées; par conséquent, elle favorise et accélère la convection à ces températures.

Dans la pratique, il existe une infinie variété de rapports entre la chaleur transmise par conduction et la chaleur propagée par convection. Les asperges en branches s'échauffent de 15 à 20 fois plus rapidement que ne le fait la crème de marrons. Si aucun phénomène de convection n'intervenait, toutes les matières alimentaires s'échaufferaient à peu près avec la même rapidité...

Si on veut connaître — avec une approximation largement suffisante dans la pratique — le temps nécessaire pour chauffer, en autoclave, une boîte de conserves donnée jusqu'à une température déterminée, il n'est pas indispensable d'avoir à sa disposition un autoclave dont la température initiale soit connue. On peut faire usage d'un procédé simplifié.

(*A suivre*)

LES BOITES DE CONSERVE

Bien qu'il soit toujours hasardeux de tirer des conclusions générales en se basant sur un ou deux faits pris en particulier, il est cependant intéressant de noter que l'une des industries qui fut le moins affectée par la période de dégonflement et de rajustement que nous avons subie en 1920 et 1921 est celle dont les recettes dépassent de beaucoup la moyenne des autres industries en général. Cette industrie est celle qui fabrique les boîtes de fer blanc utilisées pour la mise en conserve de produits divers. Les deux plus grandes compagnies engagées dans cette industrie sont l'*American Can* et la *Continental Can*. Toutes deux auront pour l'année 1922 des profits très satisfaisants.

Dès le début de l'année l'on pouvait déjà constater que les perspectives seraient pour cette compagnie très encourageantes. En 1921 les metteurs en conserve de produits divers, c'est-à-dire ceux qui distribuent leurs produits en boîtes avaient de gros surplus de stocks.

Leurs opérations eurent un tel ralentissement que la production de l'*American Can* s'en ressentit et qu'elle voyait diminuer de 30 p.c. le volume de ses affaires. Pendant le même temps cependant l'*American Can* et la *Continental Can* opéraient le rajustement de leurs inventaires pour les faire concorder avec le dégonflement des prix.

En 1922, le volume des ventes de ces deux compagnies avait récupéré tout le terrain perdu en 1921. La stabilité de leur industrie repose surtout sur le fait qu'elles produisent un article devenu de nos jours absolument indispensable.

Du fait que le volume des affaires est aussi considérable qu'en 1920, il ne faudrait pas en conclure que, exprimée en dollars, la valeur en soit aussi importants. Cependant comme le coût du fer blanc, celui de la main-d'oeuvre ainsi que les frais d'administration ont été notablement réduits, les profits sont encore très satisfaisants. L'on peut dès à présent présumer que ces deux compagnies feront cette année des profits qui dépasseront de plusieurs fois ceux qu'en 1921 elles ont réalisé pour leur capital ordinaire.

APHORISMES PUBLICITAIRES

L'annonce a sur l'enseigne et sur l'affiche l'avantage d'aller trouver le consommateur à domicile, au lieu de l'attendre et de l'arrêter au passage.

* * *

L'annonce n'opère que sous la pression suggestive de la durée.

* * *

L'annonce la plus simple est la meilleure; son effet le plus sûr est dû au goût et à la nouveauté de la forme qui lui est donnée.

PRODUITS SUPERIEURS

A une récente exposition de produits alimentaires, l'on pouvait entendre nombre de commentaires élogieux sur les fameux produits de la firme *Wagstaff* — gelées, compotes, confitures, etc.—, présentés d'artiste façon dans des bocaux de verre et des réceptacles métalliques. Ces bonnes choses sont distribuées à Montréal par la Maison *Hudon, Hébert et Cie,* mais il faut noter que l'agent des ventes de la maison *Wagstaff,* M. McIntosh, dont les bureaux sont sis au No. 11 de la rue du S.-Sacrement, s'occupe aussi de faire connaître, par tout le Canada, cent autres produits, tous de qualité absolument supérieure, et qui couvrent un vaste champ commercial.

Une liste de ces marchandises serait trop longue à dresser, mais nous citons, de mémoire, les pastilles, pour la toux, de *Menthol* (de *W.H.L. Luden*); les teintures *Colorite* (de la maison *Carpenter-Morton*); et, pour le Québec, les sauces *Holbrook's,* si relevées et dont les gourmets sont tous si friands...

L'OLIVE

La plupart des aliments dits *de luxe* subissent le contrecoup des dépressions économiques et financières. Il n'en est pas de même de l'olive, cependant, et les statistiques nous prouvent que les ventes de l'olive espagnole, en 1921, ont été remarquablement actives.

Les rapports de Séville laissent, d'autre part, prévoir que la production de 1922 sera, et chez les *Queens* et chez les *Manzanillas,* peu satisfaisante. Les prix d'outremer sont donc à la hausse, et l'on demande jusqu'à 120 pesetas pour des assortiments médiocres.

La vieille récolte sévillane est presque épuisée, comme l'indiquait la dernière cargaison arrivée, qui ne comprenait que sept cents barils et l'on en attend plus avant un mois et demi.

Les cotations de novembre seront donc fort à la hausse et les intermédiaires se montrent des plus actifs.

LES NOIX DE GRENOBLE

Les marchés étrangers et les acheteurs locaux s'intéressent fortement à l'abondante cueillette de noix sorrentines dont nous parlent les communiqués européens.

Une lettre venant du centre même de la section de Sorrente signale que le marché est faible et les achats ralentis. La cueillette est évaluée à environ 250,000 sacs, ce qui est plus considérable qu'en 1921, et de plus, l'on dit que la qualité est meilleure qu'elle ne l'était alors. La cueillette française sera, paraît-il, la plus considérable de toute époque jusqu'à l'année présente, et au moins trois fois celle de l'année dernière.

LA CONSERVATION DU LAIT PAR LE ROUGE

C'est des Etats-Unis que nous vient cette recette, et comme il n'en coûte absolument rien d'essayer, nous ne risquons rien en l'indiquant.

La difficulté de conserver le lait pendant la saison chaude a conduit de nombreux savants à rechercher les conditions dans lesquelles le pullulement des bactéries pouvait être le plus efficacement enrayé, tout en laissant au lait sa saveur et son aspect naturels. Deux chimistes et biologistes américains, MM. B.-V. Hammers et W.-A. Cordes, ont eu l'idée d'étudier l'influence de la lumière colorée sur les modifications de ce précieux liquide alimentaire, et leurs conclusions sont du plus vif intérêt.

Dans une revue consacrée à l'industrie laitière, et qui paraît à Chicago, *The Creamery and Plant Monthly,* ces deux savants exposent les résultats d'expériences comparatives faites sur des échantillons de lait contenus dans des récipients de verre de diverses couleurs. Dans des bouteilles de verre incolore comme celles qui sont couramment employées, le lait, lorsqu'il reste exposé à la lumière du jour, prend assez rapidement une couleur blanc de chaux, en même temps qu'il contracte une odeur et une saveur sébacées peu agréables. Ses propriétés alimentaires sont d'ailleurs assez profondément modifiées.

La bouteille idéale pour la conservation du lait est une bouteille en verre rouge. Le lait n'y "tourne" que très rarement et après un délai beaucoup plus long, il ne s'y modifie ni comme aspect, ni comme goût, et le développement des bactéries y est minimum. Il faut donc conserver le lait en été dans des bouteilles rouges ou, à défaut, dans des bouteilles enveloppées de papier rouge.

CONNAISSEZ VOS MARCHANDISES!

Beaucoup de commerçants ne peuvent augmenter leurs ventes en produits paquetés, parce qu'il leur est impossible de renseigner le client sur leur contenu.

Il est donc très important que vous fassiez vous même un étude de chaque produit nouvellement introduit dans votre sttock. Par exemple, s'il s'agit de pâtes alimentaires, vous devez connaître la composition du paquetage; peut-il résister à un long séjour en magasin sans que le contenu soit altéré; peut-on conserver sans crainte ces pâtes dans le même paquet, lorsque celui-ci est entamé?

Puis il vous faut expérimenter la qualité: en combien de temps cuisent ces pâtes, gonflent-elles, etc... Quelle est leur saveur, avec quels plats s'accommodent-elles le mieux?

N'objectez pas que ceci est compliqué. C'est tout simplement du "métier" bien compris. Et c'est à ces petits détails, infimes et négligeables en apparence que beaucoup de maisons doivent le succès car chez elles le client doit inévitablement acheter.

L'INDUSTRIE ITALIENNE DES CONSERVES ALIMENTAIRES

(*Suite et fin*)

Il ne s'agit pas, pour eux, de chercher une consolation ou une excuse dans ce fait que les conserves de tomates constituent à elles seules presque toutes les exportations italiennes (314,000 quintaux en 1919 et 333,000 quintaux en 1920) : il n'y a aucune raison à ce que les Italiens détiennent à leur sujet un véritable monopole de fait: sur ce terrain, nous pouvons les combattre, et notre Midi, notre Algérie, notre Tunésie pourraient faire une concurrence victorieuse aux régions de Parme, de Naples et de Sicile, si nos conserveurs voulaient s'entendre avec les cultivateurs qui alimentent leurs usines.

Ce qu'il faut bien se dire, au contraire, c'est que l'exportation des conserves italiennes est très loin d'avoir atteint encore son plein développement. La cause principale en doit être rapportée à la réisistance que les Etats-Unis opposent à la pénétration des conserves étrangères. Leur loi Howard, apparemment inspirée par de purs soucis d'hygiène, est, en réalité, une loi protectionniste, et ses rivueurs injustifiées n'ont pas d'autre but que sauvevarder les intérêts industriels américain. Mais, écartés autant qu'il se peut du territoire fédéral, les conserves italiennes sont de plus en plus dirigées vers tous les pays du monde et conquièrent peu à peu un nombre considérable de marchés où elles menacent de nous supplanter bientôt . . .

Mais les industriels italiens sont tenaces et surtout, ils ont ce qui nous manque en France, "une organisation". En 1919, a été créée à Rome l'association italienne des conserves alimentaires, et ce groupement commence à donner des résultats excellents; il fixe les prix des matières premières, effectue des achats en commun, s'occupe de publicité collective pour les produits italiens en général, et intervient utilement auprès du Gouvernement pour obtenir au profit de ses membres, d'importantes facilités d'ordre fiscal ou douanier.

Ce qui vient d'être dit pour les conserves proprement dites, et surtout pour les conserves de tomates, est également vrai pour les fruits, légumes et plantes maraîchères conservés au sel, à l'huile ou au vinaigre. Leur exportation est en augmentation, sinon pour la période d'avant-guerre, du moins sur celle qui s'étend de 1918 à la fin de 1919 (217,881 quintaux et 18,487,430 lire en 1914; 157,644 quintaux et 73,151,700 lire en 1920).

En ce qui a trait aux légumes séchés, les Italiens en ont exporté 3 quintaux en 1919, 650 en 1920, et la progression continue pour les premiers mois de 1921; c'est là une industrie qui ne tardera pas à devenir importante chez nos voisins, tandis qu'elle se développe chez nos voisins, tandis qu'elle se développe chez nous avec une extrême lenteur.

Au point de vue des conserves de viande, il faut noter d'abord que l'Italie a complètement reconstitué son cheptel, et que, grâce aux efforts éclairés de son gouvernement, elle l'a accru depuis la paix: il dépasse, à l'heure présente, de 22 pour 100 environ, ce qu'il était avant la guerre, notamment en ce qui concerne les animaux de race porcine.

L'Italie exporte et importe peu de conserves de viandes en boîtes stérilisées, mais par contre, exporte de plus en plus son lard, ses jambons et ses excellents produits de charcuterie. En 1918 et 1919, l'abatage des porcs a été à peu près nul; l'importation d'Amérique a satisfait les besoins de la consommation indigène et permis aux porcheries de se repeupler. C'est chose faite depuis 1919 et les exportations ont recommencé . . .

(*L'Industrie Française de la Conserve.*)

AUTRE BAISSE DU SUCRE GRANULE

Les raffineries de sucre annonçaient récemment une nouvelle révision de leurs prix qui est une baisse de 25c. par 100 livres.

Le sucre granulé type est maintenant à $7.00 par 100 livres. La cassonade jaune, $6.60 et $6.50 et la cassonade brune, $6.40.

Cette réduction est venue à la suite de la faiblesse du marché du sucre à New-York, où le sucre brut cote 3c. la livre et le sucre raffiné granulé $6.25 par 100 livres.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent spécialement aux industries de l'alimentation.

406—*Conserves.* Importateur parisien désire agences canadiennes. Ne traitera qu'avec les fabricants.

407—*Fruits, etc.* Excellente maison française désire représenter exportateurs canadiens de fruits, confitures, homard, etc.

408—*Avoine.* Marchands de Belfast désirent renseignements sur avoines canadiennes.

409—*Epiceries.* Commissionnaires d'Afrique-Sud voudraient distribution d'épiceries canadiennes, tous genres.

410—*Pommes de terre, etc.* Firme cubaine désire représentation, sur base-courtage, pommes de terre et morue du Canada.

Plus le nom d'un produit est nouveau, plus les efforts destinés à le propager doivent se suivre de près.

* * *

Une maison ancienne, qui a fait beaucoup de publicité, peut à la rigueur se restreindre et espacer savamment ses annonces, mais elle ne doit jamais se laisser oublier.

Confiserie -- Pâtisserie

PETITES MAXIMES POUR LE CONFISEUR

Un client à la fontaine vaut mieux que douze badauds sur le trottoir... Que vos vitrines d'étalages sachent attirer le passant.

* * *

Ce fameux sourire si recommandé au vendeur ne doit pas être exagéré. Mieux vaut visage fermé que d'accueillir le client comme l'enfant prodigue.

* * *

Si vous faites de la publicité, tout le monde vous connaît, mais si vous n'en faites pas, vous restez *l'étranger*. La meilleure publicité est encore la bonne qualité, et des boissons que vous vendez à votre fontaine, et des gâteaux qui sont sur votre comptoir.

* * *

Quelques sodas et quelques glaces bien choisis et éprouvés valent mieux que mille nouvelles inventions biscornues que personne ne connaît.

* * *

Le client satisfait vous oubliera peut-être, mais le client déçu ne vous oubliera jamais.

* * *

Le client a toujours raison, mais cette maxime est bonne à rappeleer surtout pour les commis de la fontaine aux boissons gazeuses. Tout compte fait, cela vous payera, à la moindre expression de désappointement, de changer la consommation avec une excuse et un sourire.

TROIS BREUVAGES D'OCTOBRE

Punch au chocolat : Mêler du sirop de chocolat, du sucre, du lait, un oeuf, de la glace. Agiter et saupoudrer de muscade.

Punch à la grenadine: Un demi-citron, sucre au goût, un petit verre de grenadine, de la glace. Agiter et décorer de fruits.

Bouillon chaud: Dans un verre de dix onces briser un oeuf et ajouter trois cuillerées d'extrait de boeuf, saler et poivrer au goût. Agiter, puis verser dans un verre propre et remplir d'eau chaude en agitant soigneusement de façon à ne pas cuire l'oeuf.

GATEAU AUX FRUITS

Bien broyer et mêler neuf livres de sucre brun en morceaux et six livres de saindoux, bien lier en crême jusqu'à ce que le mélange soit léger. Verser en battant au fouet environ une chopine d'oeufs, deux onces d'épices mêlées, une once de muscade et quelques gouttes de "egg coloring".

Ajouter environ douze chopines de lait et trois livres d'écorce de citron confite, en agitant sans arrêt. Puis, dix-huit livres de farine et trois livres de riz moulu et environ douze livres de raisins de Corinthe — mêler intégralement le tout.

Verser dans les moules désirés et cuir au four à 360° Fahrenheit.

LES ABRICOTS

Les cultivateurs de l'abricot en Californie auront reçu plus de $4,000,000 pour les récoltes d'abricots déhydratés de 1921 lorsque les paiements définitifs auront été faits par la *California Prune & Apricot Growers' Association.*

Les prix payés au cours de la dernière saison vont de onze sous et un tiers à vingt-trois sous et demi selon les dimensions et la qualité. Le prix moyen versé aux propriétaire des terrains fruitiers a été d'un peu plus de seize sous et demi.

Quoique les abricots, en 1921,aient été au-dessous de la normale, les metteurs en conserves ne se sont servi que de très peu de fruits de l'heure, ayant entre leurs mains d'abondants reliquats de la saison précédente.

Dans les années ordinaires, l'on ne soumet à la déhydration que de 25 à 30% de la cueillette californienne, mais plus de la moitié de 1921 a été traitée cette année.

Bien-être, puissance, économie, voilà les fruits de l'ordre — ordre matériel, intellectuel, moral.

* * *

Savoir où l'on va et ce que l'on veut, c'est de l'ordre.

* * *

Respecter sa parole et ses engagements, c'est encore de l'ordre.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

W. Daoust vs Cyrille Blanchet, 84 Fairmount est, 11 octobre à 2 p.m. R. Drainville.

C. Bernard vs Télesphore Boucher, 812 Rivard, 11 octobre à 10 a. m. R. Drainville.

C. H. Bleau vs Israel Huzrd, 285 Dorion, 9 octobre à 2 p. m. R. Drainville.

JUGEMENTS RENDUS EN COUR SUPERIEURE

Jos. Archambault vs Jeanne Corbeil Montréal, 1ère classe.

Corp. de la Ville de Montréal Ouest vs A. G. Evans, Montréal, $836.

Edouard Gervais vs National Breweries Ltd., Montréal. 4ème classe.

Harry Bessner vs R. W. Mayer, Montréal, $526.

S. I. Miller vs D. J. Grosser, G. Fildman, Montréal. $375.

Viau Home Land Co. Ltd. vs E. H. Godin, $708.

R. H. Mainer vs L. A. Fortin et vir, (Dame F. R. Foster), Montréal, $100.

Cyrille Quintal vs Charles J. Whyte, Montréal, $5,821.

B. Rhéaume vs J. Gaboury, Montréal, 4ème classe.

D. Cardinal et al vs J. A. H. Dequoy, Montréal, $120.

J. E. Quinlan vs J. C. Grant, Montréal, 5ème classe.

A. L. Gareau vs J. Vautrin, Montréal, 4ème classe.

S. Bodnoff vs Montreal Cooperage Co., Montréal, $50.

Dom. Operating vs F. X. Crud, Montréal, $255.

Louis Fitch vs Norman Natham, Montréal, $85.

Benny Schartz et al vs Mendel Asch, Montréal, $520.

M. A. Bergeron vs M. C. St-Onge, Montréal, $100.

Dame Anna Sarault vs J. W. Owen, Montréal, $156.

Bauer & Blach Ltd vs M. Geltz, pharmacien, Montréal, $175.

Joseph Vincelette vs Dame Marie Schmilt), (Dame Jos. Brouillette), Montréal, $100.

W. G. Throsby vs A. M. Bresky, Montréal, $123.

Delle Cora S. Narco vs Gédéas Clermont, $2,678.

Montreal Arena Co. vs Peter F. Brenan, Montréal, $106.

J. N. Dupuis Ltd vs A. W. Krapelz, Montréal, $873.

Dame Clara Raymond (Dame Maximilien Trudeau) vs Aron Siminovitch, Montréal, $1,586.

Guardian Ins. of Canada vs Montreal Tramway, Montréal, 4ème classe.

Auto. Appraisal & Sales Co. vs John . Ouellette, Montréal, $229.

Hormidas Meunier et al vs Oscar Rivet, Montréal, 4ème classe.

Cie de Ferronneries Letang Ltd vs J. April, Montréal, $92.

François Marien vs Le Curé et les Marguilliers de Ste-Jeanne d'Arc, 4ème classe.

J. Pesant vs Jos. Lafond, Montréal, $103.

Geo. Rabinovitch vs B. N. Rosenbaum, Montréal, $200.

Ls. Gagnon vs C. E. Lamoureux, Montréal, $460.

F. Leduc vs Thos. Dwyer, Montréal, $144.

John Innes vs J. A. A. Bélanger, Montréal, $2,250.

C. N. Beauchamp vs Octave Richer, Montréal, $101.

Walter L. Price et al vs Myer Block, Montréal, $1,040.

Moses Gordon vs Chs. H. Cook, Montréal, $124.

Jos. E. Giroux vs Edgar Létourneau, Montréal, $129.

S. Eliasoph vs J. Fogel, Montréal, $177.

Jos. E. Giroux vs Edgar Létourneau, Montréal, $129.

A. Kohm vs Standard Garment Mfg. Co., E. A. Reid, Montréal, $239.

E. Beaulac vs J. C. Parent, Montréal, $415.

Sysney Croysdill vs P. Cohen, Montréal, $143.

Brenstein Bros vs DeVenne Greety Goldenberg, Montréal, $136.

Raphael Doucet vs Jos. Landry, Montréal, $540.

R. T. Beaudoin vs J. A. Champoux ès-qualité, Lucien Dubé, T. S., Montréal, $124.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

H. Poissant vs Ovila Malo, Montréal, $78.

E. Massé & Cie vs Elz. Ouellette, Montréal, $72.

S. Caplan et al vs Mme Alex. Turcotte, Montréal, $35.

J. A. Hicks vs Can. Gen. Products Co., Montréal, $29.

De Laval Co., Ltd. vs E. Choquette, Montréal, $21.

E. J. Stuart vs O. S. Freck, Montréal, $43.

Montreal Light, Heat & Power Co. vs Samuel Herscovitch, Montréal, $75.

J. M. Orkin & Co., Ltd. vs Jos. Pressman, Montréal, $43.

Cummings Clothes Shop vs S. H. Brosseau, Montréal, $19.

J. Langlois vs Oscar Beauchemin, Montréal, $44.

J. A. Sinclair vs Horm. Bergeron, Montréal, $13.

J. A. Blanchard vs Edgar Bédard, Montréal, $94.

O. Lajeunesse vs Jos. Descoteau, Montréal, $55.

Mme G. Champagne et vir vs Azarie Geoffrion, Montréal, $27.

C. M. Beaudet vs L. P. Guimond, Montréal, $25.

Casgrain & Charbonneau, Ltée vs Léo Lemire, Montréal, $33.

Mongeau & Robert Ltd. vs Mme L. A. Bernard, Montréal, $49.

J. McKeown vs Peter Jeffrey, Montréal, $48.

Hartford Acc. & Indemnity Co. vs Geo. S. Anderson, Montréal, $10.

J. Sherman vs J. M. Litivin, Montréal, $76.

C. W. Lindsay, Ltd. vs Mme H. Savaria et vir, Montréal, $35.

C. W. Lindsay, Ltd. vs E. Reynolds, Montréal, $55.

L. P. Hébert vs Alcide Cadieux, Montréal, $21.

H. Fortier Co., Ltd. vs Philips Polaskis et al, Montréal, $74.

O. Desserres vs Chs. Thibault, Montréal, $19.

J. B. Baillargeon Express vs L. U. Gervais, Montréal, $17.

W. R. Webster & Co., Ltd. vs D. D. Grenier, Montréal, $45.

A. Chabot vs L. St-Laurent, Montréal, $15.

G. Houle vs Victor Tremblay, Montréal, $25.

S. Gordon vs Mme Jos. Roberts et vir, Montréal, $61.

S. Flood vs C. Maclasky, Montréal, $40.

E. Major vs Mme W. N. Ewing et al, Montréal, $60.

F. Beaupré vs E. g. Leclair, Montréal, $22.

J. C. A. Meunier vs A. Côté, Montréal, $85.

H. W. Jesmer vs Alb. Larue, Montréal, $43.

Cohen's Ltd. vs Isaac Newton, Montréal, $65.

V. Lamarre vs B. Lipton, Montréal, $35.

A. Faustin Ltd. vs S. Zichelli, Montréal, $32.

Mme A. Renaud vs P. Trudel, Montréal, $65.

F. Charbonneau vs Herm. Lefort, Montréal, $18.

L. Herman vs Lenetzky, Montréal, $18.

Bank of Hochelaga vs M. L. Roseinstein, Montréal, $45.

R. A. Archambault vs Léon Presseau, Montréal, $16.

Cohen's Ltd. vs Th. Martin, Montréal, $47.

Blackwell & Laundries Agency vs Geo. Tannos, Montréal, $75.

G. Solomon et al vs John Roudes, Montréal, $33.

P. Poulin & Co. vs Abraham Moses, Montréal, $17.

H. Rashhedch vs P. Lamy, Montréal, $35.

J. Provencher vs Alb. Gagné, Montréal, $28.

Herald Pub. Co. vs Jacques Bostanoby, Montréal, $68.

A. Lamarche vs E. Uditsky, Montréal, $12.

E. Bernier vs Art. Richard, Montréal, $14.

J. D. Rubin vs S. F. Stein, Montréal, $74.

Duchesneau Ltd. vs R. Valiquet, Montréal, $23.

O. Shiltz vs Rosario Chartier, Saint-Lambert, $58.

A. Dupuis et al vs A. L. Tetrault, Clarenceville, $21.

Metropolitan Trust Co. vs John Brady et al, Valleyfield, $85.

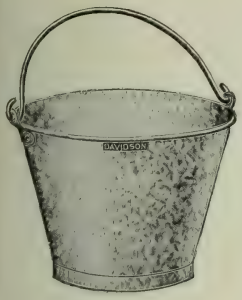
Metropolitan Turst Co. vs J. E. Rochon et al, Valleyfield, $85.

J. Elie vs J. Leister, Verdun, $42.

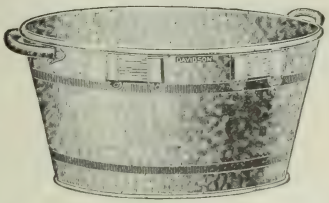
Frenette & Frère vs Art. Desparois, Chateauguay, $32.

C. Langford vs Wm. Dunnion, Lachine, $14.

L. Gagnier vs Edouard Desroches, St-Agathe, $26.



Chaudières et Cuvettes Galvanisées



Nous désirons attirer votre attention sur la qualité de ces Chaudières et Cuvettes "Davidson". Le procédé spécial suivant lequel nous les galvanisons assure la supériorité et la qualité durable qui caractérisent les produits portant cette marque. Toutes les soudures sont parfaitement remplies pour éviter l'accumulation de l'humidité. Les cuvettes sont munies d'un support pour l'essoreuse et de poignées solides.

QUATRE DIMENSIONS AU CHOIX

Les chaudières sont faites d'un métal fort et résistant et l'on peut compter sur elles pour l'usage normal.



Chaudières "Contractors"

Une ligne spéciale "Davidson" faite pour les entrepreneurs et les contracteurs, peu importe leur genre de commerce. Elles sont faites d'un métal très épais et galvanisé à chaud après qu'elles sont faites — elles ne peuvent rouiller ni se corroder sous l'action des acides, parcequ'elles sont faites en un seul morceau avec une solide broche dans le haut pour protéger le fond. Les poignées sont en fer forgé, rivées à quatre endroits et très fortes. Le corps est décoré par deux bandes vertes et une jolie étiquette.

Ce sont des chaudières bien faites et qui résisteront à l'usage très dur.

D'une capacité seulement — 14 pintes, mesure impériale.

Dimension: 12½" de haut par 10¾" de diamètre.

Prix sur demande — livraison prompte et garantie.

The Thos. Davidson Mfg. Co. Limited

MAISON FONDEE EN 1860

SIEGE SOCIAL: MONTREAL.

Succursales: Toronto Winnipeg

DAVIDSON

Succursales: Calgary Vancouver

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 4 octobre 1922.

Il se fait actuellement un assez bon commerce de viandes fumées, mais les prix restent les mêmes que ceux de la semaine dernière. Les petits jambons se vendent de 27c. à 28c. la livre; les jambons lourds sont cotés de 25c. à 26c. Les jambons cuits restent à 40c et les jambons plats à 43c. Le bacon à déjeuner est coté de 30c à 32c la livre.

La demande semble augmenter pour les oeufs et cela a pour effet d'affermir les prix. Les oeufs No. 1 sont actuellement cotés à 34c, les choisis à 38c et les strictement frais à 45c.

Les arrivages de volailles vivantes sur le marché de Montréal ont été assez considérables depuis quelques jours et cela a eu pour effet de faire baisser les prix. Cette baisse est surtout attribuable à la mauvaise qualité des arrivages et aux offres qui furent beaucoup trop fortes pour la demande. Des offres d'une meilleure qualité auraient pour effet de rapporter des prix un peu plus élevés.

Le marché du beurre continue d'être tranquide. Il ne se fait pas, pour ainsi dire, de commerce. L'exportation et le commerce domestique sont nuls. Le beurre No. 1 est coté à 34⅛ la livre.

Le marché du fromage continue d'être extrêmement tranquille et le prix reste faible, mais sans changement par suite des offres peu considérables. Le fromage blanc est coté actuellement à 17⅞c et des offres à 17½c ne provoquent pas de ventes.

Le marché du foin n'offre rien de remarquable à signaler par suite de la rareté continuelle des arrivages peu considérables. Le No 2 est coté de $17 à $18; le No 3 de $15 à $16, et le trèfle mêlé de $13 à $14 la tonne.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 4 octobre 1922.

Porcs vivants	12.25	12.50
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis		18.50
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)		0.25
Longes (trimées)		0.28
Longes (non trimées)		0.26
Epaules (trimées)		0.22
Saucisse de porc (pure)		0.18
Saucisse de boeuf		0.11
Saucisse, la Belle Fermière		0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière		0.15
Quartiers devant		0.06
Longes		0.25
Côtes		0.18
Haut côté	0.10	0.11
Hanches		0.11
(Vaches)—		
Quartiers derrière		0.13
Quartiers devant		0.05
Longes		0.22
Côtes		0.16
Chucks		0.10
Hanches		0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps		0.22

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 4 octobre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.33
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.29
	12/16	0.29
	16/20	0.22
	20/25	0.21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon		
Déjeuner, Maple Leaf		0.36
Déjeuner, Marque Gunns		0.33
Jambons Cottage		0.30
— Picnic		0.19
— bouillis		0.40
— rôtis		0.47
— sandwich		0.45

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.13
Tinettes	60 —	0.13½
Seaux	20 —	0.14
Seaux	10 —	0.14
Seaux	5 —	0.14½
Seaux	3 —	0.14½
Blocs	60 —	0.15
Blocs	30 —	0.15½
Shortening Pierre :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	40 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18
Seaux	10 —	0.18
Seaux	5 —	0.18
Seaux	3 —	0.18
Blocs	60 —	0.19
Blocs	30 —	0.19½

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.45
— choisis	0.38
— No 1	0.34
— No 2	0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.36	0.37
Beurre, crêmerie No 2	....	0.35
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc, la lb	0.14
— — ambré, la lb	0.12
— — brun la lb	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.18	0.19
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 4 octobre 1922.

Oeufs No 2	0.32
Oeufs	0.34
Oeufs choisis	0.38
Oeufs frais	0.44
Oeufs strictement frais	0.48

BEURRE

Beurre	0.36
Beurre en pain d'une livre	0.37
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.36
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.35
Dairy, solide, 50 lbs.	0.30

FROMAGE

Double, la lb	0.18
Triple, la lb	....
Stilton, la lb	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 4 octobre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cutis	....	0.43
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb.	0.11	0.13

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 4 octobre 1922.

Prix payés pour les volailles vivantes:

Poule	0.18	0.20
Poulet	0.18	0.23
Dindes		0.30
Dindons		0.33
Oies		0.10
Canards domestiques		0.15
Canards du lac Brôme		0.35
Chapons		0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 4 octobre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.16
Brochet	....	0.12
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.45
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon Colombie, rose	....	0.24
Maquereau	....	0.17
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.20

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.14
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saomun Gaspé	....	0.23
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	18.50
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	15.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.		11.00
Morue en bandes, 30', lb.		0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.		0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.		0.18

Huîtres.

Huîtres en écailles, canad.		16.00
Huîtres en écailles, amér. brl.		16.00
Huîtres solides Standard, canistre No 1		3.90
Huîtres solides Selects, canistre No 1		3.25
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz.		5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	6.80
2ème Patente	6.30
Forte à boulanger	6.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	5.60
Farine à engrais, 1ère	3.90
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.50
Son par tonne F.o.b. Montréal	20.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	22.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	30.25

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 4 octobre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

No 2 straight	17.00	18.00
No 2 bon	15.00	16.00
Trèfle mêlé	13.00	14.00
Paille	8.50	9.00

Avoine:

No 3 C.W.	0.58	0.59
No 1 Feed	0.54	0.56
No 2 Feed	0.52	0.53

Blé-d'Inde:

No 2, jaune	....	0.80
No 3, jaune	....	0.78

Orge:

No 3 C.W.	....	0.69
No 4 C.W.	....	0.68
Alimentation (d'après qualité). (Fonds canadiens)		rare

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	20.50
Gru, par char	22.50

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 4 octobre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06½
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls. seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)
Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:		
Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches	....	0.23
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	....	0.19
Pelures séchées:		
Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	3.60
Raisin:		
En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.16
Dattes, vrac	....	....
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.00
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	4.25
Figues 2¼s, la lb.	....	....
Figues 2½s, la lb.	....	....
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	....	....
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....	....
Pruneaux (boîtes de 25 lbs):		
20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.17
50-60s	....	0.16½
60-70s	....	0.15½
70-80s	....	0.13½
80-90s	....	0.13
90-100	....	0.12

LE SUCRE

Dominion	6.90
Atlantic extra granulé	7.05
Acadia, extra granulé	7.05
St. Lawrence, extr granulé	7.05
Glace, baril	7.25
Glace (caisses de 25 lbs.)	7.65
Glace (caisses de 50 lbs.)	7.40
Jaune No 1	6.65
Jaune No 2	6.55
Jaune No 3	6.40
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.15
En poudre, 50s	7.35
En poudre, 25s	8.05
Cubes et dés, 100 lbs.	8.75
Cubes, boîtes de 50 lbs.	7.85
Cubes, boîtes de 25 lbs.	8.05
Cubes, paquets de 2 lbs.	9.05
En morceaux, Paris, barils	7.65
En morceaux, 100 lbs.	7.40
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	7.85
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	8.80
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	9.55
Crystal Diamond, barils	7.65
" " boîtes, 100 lbs.	7.75
" " boîtes, 50 lbs.	7.85
" " boîtes, 25 lbs.	8.05

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	0.17	0.18
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.12	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.52	0.60
Marbots	0.21	0.22
Arachides rôties:		
Bon Ton	0.13	0.14
Jumbo	0.10½	0.11½
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11
Arachides (peanuts) salées:		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.42½	0.45
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 4 octobre 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	....	0.35
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, poche	....	2.25
Carottes, poche	....	0.75
Patates nouvelles, Montréal, la poche	0.75	1.00
Tomates de Montréal, bte	0.50	1.50
Pommes, le quart	3.00	5.00
Oignons, la poche	....	2.25
Carottes, la poche	....	1.00
Navets, la poche	1.25	1.50
Patates Nouveau Brunswick, la poche	....	1.00

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:		
Breakfast food, caisse 18	....	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb.	—	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb.	—	0.45
Flocons avoine, 20s	....	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz.	....	2.50, 3.15, 3.45
Avoine roulée, 20s., 4.50, 4.75		5.00
Riz puffé		5.50
Farine, caisse	....	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.		3.00
Health bran, (20 paquets), csse		3.50
Orge perlé écossais, csse	....	2.70
Farine à crêpe, csse	....	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.		2.45
Wheat food, 18-1½	....	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.		7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz.		2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.		5.50
Blé à porridge, 36s. caisse	..	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	..	6.00
Farine prêparée (paquets de 3 lbs.) douz.		2.00
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.		3.90
Corn Starch (préparé)	....	0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.	..	0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb.	.	0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.		0.07½
Argo Corn Starch, 1s. lb.	..	0.07½
Fleur de patates Casco raffinée, lb.		0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.		0.07½
Fleur tapioca	....	0.12½

CEREALES

Céréales—		
Cornmeal, golden, granulé	..	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs)	..	4.75
Orge mondé (98 lbs)	....	3.25
Hominy gruau, (98 lbs)	...	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.)	....	2.50
Graham, baril	....	....
Oatmeal (standard granulé)	..	3.90
Avoine roulée, 90c (en vrac)	..	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—		
Blanc, le minot	....	
Bleus, la lb. Pas en stock.		
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	.	5.75
Pour bouillir, le minot	....	3.15
Lima. Californie. Pas en stock.		
Fèves—		
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	....	3.00
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	....	0.05½

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 4 octobre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.	5.25
123-25 M.P., cire paraffine, lb.	5.50
128-30 M.P., cire paraffine, lb.	5.75
133-36 M.P., cire paraffine, lb.	6.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses boutelles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse	30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch	1.15
Onguent sabots, la douz	3.25
Paudres à vers, la douz	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz	6.00

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 4 octobre 1922.

Allspice	....	0.30
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.32
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.36
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 4 octobre 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)				
Common			0.41	0.45
Choix			0.48	0.55
Early picking			0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte			0.80	1.16
Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.55	0.56	0.75
Thés Ceylan vert:				
Young Hyson No 1			0.49	0.55
Young Hyson No 2			0.42	0.46
Young Hyson non coloré			0.40	0.44
Hyson No 1			0.41	0.46
Hyson No 2			0.36	0.39
Gunpowder Tea:				
Pinhead			0.49	0.65
Imperial			0.36	0.41
Pea Leaf			0.28	0.34

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importées, 2½s	9.10	9.60

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins	23.00
Surextra fins	24.00
Très fins	21.00
Fins	19.00
Mi-fins	17.50
Moyens	16.00

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s., douz	....	1.60
Pommes, gal. douz	....	5.50
Blueberries, 2s	....	1.90
Grosseilles noires, 2s douz	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz	3.10	3.25
Framboises, 2s	....	3.50
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) gal	....	6.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s	....	2.25
Epinards, Californie, 2s.	....	2.30
Tomates, 2s	....	1.05
Tomates, 2½s	1.35	1.47½
Tomates, 3s	....	....
Tomates, gallons	5.25	5.30
Citrouille, gallon (douz)	....	1.70
Pois, standards	1.40	1.60
Pois earl June, (douz.)	1.70	1.90
Pois, très fins, 20 oz	....	2.65
Pois, fins, 20 oz	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz	....	1.80

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 4 octobre 1922.

Oranges de Californie	9.00	11.00
Pêches de Californie	2.00	2.25
Prunes bleues	2.00	2.50
Raisin Tokay	....	3.50
Pamplemousses	5.50	6.00
Raisin Malaga, le baril	....	6.50
Citrons de Californie	....	5.00
Canteloupes, le crate	....	5.00
Pêches canadiennes, le panier	....	0.80
Prunes, le panier	....	1.00
Poires, le panier	....	0.80
Tomates, le panier	....	0.75
Poires (Bartlett)	....	2.75
Citrons de Messine	....	5.25
Bananes	4.00	4.50
Dattes lb	0.18½	0.22
Figues	0.26	0.33
Pommes Wealthy, No 1	....	5.50
Pommes Wealthy, No 2	....	5.00
Alexander, No 1	....	5.00
Alexander, No 2	....	4.00
Wealthy, No 1, panier	....	1.85
Céleri de la Floride	....	9.00
Tomates, canadiennes, boîte	....	1.25
Oignons Espagnols	....	4.00
Oignons Egyptiens, la lb	....	0.05
Oignons rouges, sacs de 75 lbs	....	2.00
Concombres de Montréal, douz	....	0.20
Patates, le sac de 80 lbs	....	1.25
Asperges canadiennes, panier	....	2.75
Choux, la douzaine	....	0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb	....	0.75
Noix Grenoble, la lb	....	0.30
Nouvelles du Brésil, la lb	....	0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb	....	0.50
Meilleures avelines, la lb	....	0.18
Amandes, stock nouveau, la lb	....	0.20
Peanuts Jumbo, la lb	....	0.14

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once			la douz	1.50
—	—	2 —	—	2.75
—	—	2½ —	—	3.00
—	—	5 —	—	5.50
—	—	8 —	—	9.25
—	carré, 8	—	—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once			la douz	1.25
—	—	2 —	—	2.35
—	carré, 2	—	—	2.70
—	—	4 —	—	4.75
—	—	8 —	—	9.00
—	—	16 —	—	17.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon	1 once	la douz.	0.84
—	2 —	—	1.25
—	4 —	—	2.30
—	8 —	—	4.00
—	16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon	2 onces	la douz.	1.45
—	4 —	—	2.65
—	8 —	—	4.50
—	16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Sauce Worcestershire,
bouteilles à bouchon de verre.
Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50
Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)
Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

VIN "ELIXIR TONIQUE"
de
J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.
F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse.	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse.	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse. . .	5.76

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.20
"XXX" (étiquette ronge), Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz..	2.25

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse.	$11.15
2 grosses.	11.05
5 grosses.	10.90
10 grosses.	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes.	7.50
5 boîtes.	7.45
10 boîtes.	7.40
25 boîtes.	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte.	3.90
5 boîtes.	3.85
10 boîtes.	3.80
25 boîtes.	3.75

100 morceaux à la boîte.
Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:
Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte.	7.00
5 boîtes.	6.95
10 boîtes.	6.90
25 boîtes.	6.85

Princess Flakes
Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte.	4.25
5 boîtes.	4.20
10 boîtes.	4.15
25 boîtes.	4.10

Princess Flakes
Baril de 130 lbs, la lb.. . . . . 0.17

Princess Flakes
Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton.	4.00
5 cartons.	3.95
10 cartons.	3.90
25 cartons.	3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz.	de	2 onces.	la dz.	0.96
—	4 —		4 —	—	1.20
—	4 —		6 —	—	1.65
—	4 —		8 —	—	2.00
—	2 —		12 —	—	2.75

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. B. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

—	4	— 12	—	2.70
—	2	— 16	—	3.45
—	4	— 16	—	3.40
—	1	— 2½ lbs. la dz.		8.40
—	½	— 5 lbs. la dz.		15.60

2 dz. 4 oz.
Csse assortie 1 dz. 12 oz. la cse 8.50
1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00
Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

EMPOIS ORIENTAL
(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS
Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE
100% pur.
Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

GELATINE CRYSTAL
(Non aromatisée)
Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

GELEE DE TABLE
(Dix essences)
Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.
La douzaine 1.15
La grosse 13.80

PROMPT TAPIOCA
Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 4 octobre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville. . .	0.60	0.70
Peaux d'agneau, campagne	0.50	0.60
Peaux de boeuf ou vache,		
No 1, la lb.	....	0.13
No 2, la lb.	....	0.12
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb..	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

Table Alphabétique des Annonces

A

Albert Soaps, Limited 8
Assurance Mont-Royal 56

B

Banque de Montréal 18
Banque Nationale 10
Banque Provinciale du Canada 55
British Colonial Fire Ins. Co. 56
Brodeur, A. 56
Brodie & Harvie, Limited 6

C

Canada Life Ass. Co. 56
Canadian Packing Co. Ltd. 17
Canadian Toledo Scale Co. Ltd. 3
Chamberlain Medecine Co. 6
Chase & Sanborn 15
Clark Wm., Limited 16
Consolidated Lithographing & Mfg. Co., Ltd. . 12
Couillard, Auguste 56
Couvrette-Sauriol, Limitée 11

D

Davidson Mfg. Co., Ltd. 35
Dominion Match Co. Ltd. . . . . Couverture

E

Eddy, Cie E. B., Limitée 8

F

Ford Motor Co. 5

G

Gagnon, P. A. 56
Garand, Terroux & Cie. 56
Gums, Limited 4

H

Hatton Company, D. 14
Heinz, H. J., Co. 6
Hervay Chemical Co. 4
Hôtel Victoria 56

I

Imperial Extract Co. 12
Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd. 19
International Business Machines Co., Ltd. Couverture

J

Jonas & Cie., Henri 12

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 16
Lake of the Woods Milling Co., Limited 9
Lloyd Commercial 56

M

McDonald, W. C. Reg'd. 18
Match Co., Ltd. . . . . Couverture
McArthur Co., Alex. 12
Ministre des Finances 54
Molson's Brewery, Limited. 15
Montbriand, L. R. 56
Montreal Biscuit Co. 8
Moulin Océan, Ltée 14

N

Niagara District Grape Growers, Ltd. 10

P

P. Pastene & Cie, Ltée 13

S

Seagram & Sons, Ltd. 8
Still Mfg. Co., J. H. 56

T

Tropical Food and Chemical Co., Ltd. 7

W

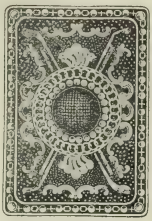
Wagstaffe Limited . . . . . Couverture

Faites en Canada

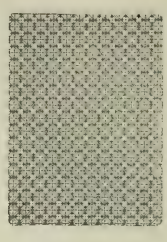
CARTES A JOUER

Faites avec des produits canadiens


Sports


Golfer


Colonial Bridge


Buffalo (Poker)


Pyramid

DESSINS "SPORTS"

De bonnes valeurs à prix populaires qui donneront satisfaction à votre clientèle. En vente chez les distributeurs en gros du Canada.


Whippet


St. Lawrence


Royal Bridge

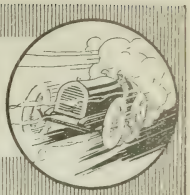

Magicienne


Steamship

CONSOLIDATED
LITHOGRAPHING & MANUFACTURING COMPANY,
LIMITED.
MONTREAL, CANADA.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 4 octobre 1922.

Les affaires semblent s'améliorer dans le moment, mais la situation pourrait être meilleure pour l'époque de l'année. La température anormale que nous avons actuellement compte, peut-être, pour quelque chose pour amener une telle situation. Les marchands de gros sont occupés dans le moment à remplir les commandes de placement d'automne; toutefois, ils ont beaucoup de difficultés à obtenir leurs marchandises par suite de la rareté des wagons de chemins de fer. Parmi les changements de prix à noter cette semaine, on remarque une augmentation dans les boulons à poêle et à éviers qui se vendent actuellement 65 et 5% et cette hausse intéresse toute la liste des autres boulons dont les prix vont être revisés. L'escompte des clefs à écrous "Coes" a subi une réduction de 37½ à 30%. On s'attend à une augmentation des papiers à toiture et à lambrisser.

Cette hausse sera probablement de 25c les 100 livres. L'huile de lin a subi une baisse de 3c le gallon et elle est actuellement cotée de 98c à $1.00; toutefois, cette baisse n'est que temporaire. La térébenthine se maintient toujours à la hausse et elle est cotée de $1.75 à $1.80.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.28	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.29	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.32	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.30	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.32	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.34	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.37	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.39	lb.
Boîtes de ¼ lb.	0.42	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir Champion	240 lbs	13.75 75
	10 lbs	8.75 45
	4 lbs	6.50 40
escompte 5%.		
à tablier Champion	600 lbs	40.00 1.00
	1,200 lbs	48.50 1.50
	2,000 lbs	65.00 1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00 1.50
escompte 10%, 5%.		

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4	cordes,	21 lbs, doz.	6.05
5	—	23 lbs, doz.	6.10
6	—	25 lbs, doz.	9.65
8	—	27 lbs, doz.	10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Dos.	45.00
Princess	—	67.00
Grand Rapid N-P	—	68.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	8.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $90.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.80
Baril de 125	37.80

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00 F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,

genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.80
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.35
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons:
à bandage 50%
à poêle 65-5%
d'évier 65-5%
d'élévateur 25%
de charrue 30%
à lisse 25%
de marchepieds 25%
de palonnier 25%
à timon 25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
plus longs que 6" 30%
7/16" diam. et plus grands 40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos:
No 6 . . . . . la pièce $4.00
No 6Q . . . . . — 5.50
No 11 . . . . . — 2.00
No 11Q . . . . . — 3.50
No 14½ . . . . . — 2.00
No 15½ . . . . . — 3.00
No 15Q . . . . . — 5.00
No 61Q . . . . . — 1.25
No 61QC . . . . . — 2.25
No 51 . . . . . — 8.50
No 556 . . . . . — 11.00
No 396 . . . . . — 4.00
No 1681½ . . . . . — 6.00
No 400 . . . . . — 4.00

Les gobelets sont cotés:
No 83 . . . . . $1.75
No 79 . . . . . 2.75
No 80 . . . . . 3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes:
65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :
de manille, pur . . . . . 21 base
de manille, British . . . . 17 base
de chanvre . . . . . 17 base
Extras net pour câble, par 100 lbs.: ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans:
Big Ben 3.18
Baby Ben 3.18
America 1.40
Sleepmeter 2.10
Ironclad 2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :
Johnston . . . . . 66 2/3 la livre
Old English . . . . 66 2/3 la livre
Imperial . . . . . 0.40 la livre
Anglo . . . . . 0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge:
soudée à l'électricité, ¼, 20.75; ⅜, 20.00; ½, 15.20; ⅝, 12.50; ¾, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅜, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ¾, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.
à chiens . . . . . liste plus 10%
à licous . . . . . liste plus 10%
à vaches . . . . . liste plus 40%

Chaînettes: (liste du 15 mai 1922.)
en acier . . . . . net liste
en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte:
8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier:
No. 800 . . . . . liste net
— 802 . . . . . liste net
— 804 . . . . . liste moins 20%
— 810 . . . . . liste plus 25%
— 814 . . . . . liste plus 25%
— 838 . . . . . liste moins 10%
— 840 . . . . . liste moins 12½%
— 842 . . . . . liste plus 12½%
— 844 . . . . . liste plus 12½%
à ressort . . . . . 2.50 doz. paires

Clés (outils):
à écrou Coes 30%
à écrou, régulières 52½%
machiniste 45%
à tubes Stillson 55%
Trimo 45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :
1x12, $7.95; 1¼x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle
No 1, 6 pouces, doz. 2.01
7 pouces, doz. 2.25
No 2, 6 pouces, doz. 1.50
7 pouces, doz. 1.74

Colle :
liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
— française . . . . 17½ —
— commune . . . 12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :
en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.
à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse
500 pieds . . . . . 11½c la lb.
550 pieds . . . . . 12½ —
600 pieds . . . . . 13½ —
650 pieds . . . . . 14 —

Crampons:
à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves:	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :
Ordinaires . . . . . 28c le pied
Boulonnés . . . . . 31c —

Ecrou :
ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 22 lbs.

Epingles à linge:
ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses:
Warranty, la douzaine 100.00
Security, la douzaine 92.00
Bicycle, la douzaine 95.00
Safety, la douzaine 95.00
Eze, la douzaine 94.00
New Eureka, la douzaine . . . 86.00
Eureka, la douzaine 63.00
Royal Canadian, la douzaine . 88.00
Rapid, la douzaine 86.00
(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée:
14 x 20 . . $4.70 18 x 30 . . $6.10
16 x 24 . . 5.25 20 x 36 . . 11.50

Fanaux C. B. 9.20

Faux :
Excelsior, la douzaine $17.00
Clipper, la douzaine 16.00
Matchless, la douzaine 16.00
Meadow Queen, la douzaine . . 15.00
Little Giant, la douzaine . . . 16.50
Single Bead, la douzaine . . . 16.00
Double Bead, la douzaine . . . 16.50
Fourches à branches, la douz. 16.00

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal.			la boîte
IX, 20x28,	56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
IC, 20x28,	56 —	135 lbs.,	9.50
Coke—			
ICL, 20x28,	112 —	200 lbs.,	16.50
IC, 20x28,	56 —	270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112 —	270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56 —	155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56 —	175 lbs.,	12.75
1x 20x28,	56 —	135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

'x, 20x28, 56 feuilles	8.25
'C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin 13,	3.65 les 100 lbs.
14,	3.75 les 100 lbs.
15,	3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

8 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30
Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68,	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:
Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
1 caisse de 8 doz.	8.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	6.75 caisse

Haches :

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons,	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau :

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques :

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	83.00	—
22 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques	58.00	—
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	139.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	162.00	—

Escompte 55%

Munition *"Dominion"* :
Cartouches "Crown":
Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	96.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%
"Sovereign"
chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%
"Canuck"
chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :
AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net, .50 par 100 lbs.

Meules en grès :
1¼-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épais., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épais., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches :
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin. . . . . liste net
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
—à queue carrée pour le fer, 50%.
—à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble :
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley) :

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	5.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme :
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage :

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08½
Fibre, lb.	0.08½
Special Manilla, lb.	0.07½
"B" Manilla, lb.	0.07
Gris, lb.	0.06½
Rouge-brun, lb.	0.06
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette :
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse.	3.68
"Special", caisse.	3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse..	5.84
Serviettes, caisse de 3750	7.50

Sacs de papier :—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles :
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon :

Black Cat 2	4	6	8	10
15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones 16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise :
D.H. 5.50

Pelles à neige :

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor" :

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics :

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor :

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump :

2.65	2.85	4.15	6.40	6.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House :

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers. . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver :

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures :

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses	Liste de prix
pour chevaux Stewart :	
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons :	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples :	
Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55
Surface d'ardoise :	
Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré.	5.80
Surface de Mica :	
Mica Lastic,	
Léger (1 pli) le rouleau.	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau.	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau.	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli).	1.55
— moyen (2 plis).	1.90
— lourd (3 plis.	2.25
Panamold, léger (1 pli).	1.35
(2 plis).	1.70
(3 plis).	2.05
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau.	2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau.	3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau.	1.70
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau.	2.05

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs : Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs : Marque Imperial, les 100 lbs.	$4.50
Rouleau de 400 pieds.	
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2	0.85
Fibre "Surprise"	0.70
Fibre "Stag"	0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.20
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.40
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	6.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24 le pied
6 pouces	0.36 —

Tuyau de poêle :

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.50	11.22	—
1¼	11.50	15.18	—
1½	13.75	24.42	—
2	18.50	38.61	—
2½	29.25	50.49	—
3	38.25	64.40	—
3½	49.68	76.30	—
4	58.86		—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer :

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 20%)

Vert de Paris :

	Bergers
Barils, 250 lbs.	33½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	40

Vis à bois :

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs.	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute :	Gallon Imp.
1 à 2 barils	0.98

Huile bouillie :

1 à 2 barils	1.00

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine :	Gallon Imp.
Par baril simple	1.75
Par petits lots	1.80

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.00	13.35
Anglo pur	13.00	13.35
O.P.W. Polar White	13.00	13.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White		12.25
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale. . .	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	3.75
Par 100 livres.	4.25
Par 25 livres.	4.50
Par 12½ livres.	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse. . .	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse. .	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 ibs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont .	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs. . .	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs. . .	9.50
Wearette (vernis intérieur) . .	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:
Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William. . . .	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks. . .	3.65
B.H., Brandram-Henderson. . .	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog . . .	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):
Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert . . .	7.75
Superior White Glidden	6.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint . . .	6.30
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:
Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William. .	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin. . .	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac. . .	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden. . .	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac . .	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac . . .	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'eau:
Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs
Alabastine . . .	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint. . . .	9.50	9.50 —

Couleurs à l'huile:

Universal . . .	8.50	9.50 100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50 —
P. & V. Murite .	8.50	9.50 —
Wallo	7.00	7.50 —
Universal Gliddens . . .	8.50	9.50 —
Vert Imperial		.35 —
Vert bouteille		.39 —
Jaune chrome		.50 —
Jaune ocre		.24 —
Jaune ocre dorée . . .		.34 —
Rouge vénitien		.27 —
Rouge indien		.36 —
Rouge vermillon Am. .		.65 —
Rouge vin		.45 —
Bleu prussien		.95 —
Bleu chinois		.95 —
Bleu marin		.70 —
Bleu azur		.55 —
Noir ivoire		.44 —
Brun terre d'ombre . . .		.36 —
Brun terre de Sienne . .		.37 —
Brun "Van Dyke" . . .		.40 —

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.30
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	3.90
Wearette Glidden.	3.90
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-lite Martin-Senour. . .	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour. . . .	4.06
Durable Spar Martin-Senour . .	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint. . . .	4.00
7-20 Ramsays.	3.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00

Coupons des Obligations de la Victoire

L'actif total est supérieur à $650,000,000

LORSQUE les coupons de vos Obligations de la Victoire viennent à échéance, déposez-les à un Compte d'Epargne, à la Banque de Montréal, qui sert un intérêt sur toutes les sommes dont elle reçoit le dépôt, à partir de un dollar.

Siège Social: Montréal



Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 23 au 30 septembre 1922.

Mariage—Henri Cloutier et Berthe Sauvageau.
Quittance—Sévère Désaulniers à Joseph Désaulniers.
Mariage—Elzéar Désaulniers et Elzéma Lacerte, 99 et 100 St-Boniface.
Quittance—Eucher Masse à Ls. S. Maheu.
Quittance—Dame Ls. Deshaies à Flin Lacerte.
Quittance—Napoléon Rouette à Geo. et Art. Méthot.
Quittance—Ls. Phi. Mercier aux Héritiers de Aug. Gélinas.
Quittance—Arthur Méthot à Georges Méthot.
Quittance—Dlle Irène Caron à Arthur Boisvert.
Quittance—Eucher Masse à Charles Raymond.
Vente—Jos. Gélinas et al à Art. Méthot, 1115 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Edgar Gélinas à Art. Méthot, 1115 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Art. et Geo. Méthot à Fabrique des Trois-Rivières, 1112, 1113, 1115 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Adélard Lambert à Fabrique des Trois-Rivières, 1114 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Arthur Boisvert à François Gélinas, 469, 471 Yamachiche.
Vente à réméré—Charles Raymond à Arthur Raymond, 1971 Cité des Trois-Rivières.
Donation—Charles Raymond à Edgard Desrochers et uxor, 1971 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—F. A. Verrette à Philippe Toupin et al.
Déclaration sociale—Maison Louis Enrg.
Obligation—Rébecca Gagné à Victoria Normand, 930 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Succession A. Pothier à Jos. Lacourse.
Rétrocession—Aimé Parent à L. P. Mercier et al, 1755-74, 50 Cité des Trois-Rivières.
Seconde copie—Aimé Parent à L. P. Mercier et al, 1755-74, 50 Cité des Trois-Rivières.
Déclaration sociale—La Cie de Produits Régal Enrg.
Tutelle—Adélard Aubry et Dorilla Lajoie (enfants mineurs).
Obligation—Aquila Boisvert à Alide Lamy, p. 565 et 566 St-Etienne.
Vente—Théobald Juneau à George Vézina, p. 628-723 Ste-Flore.
Obligation—J. H. Caron à Cléophas Lemay, 628-415 Ste-Flore
Obligation—George Vézina à Cléophas Lemay, 628-723 Ste Flore.
Quittance—F. X. E. Bertrand à George Vézina.
Quittance—Arthur Gélinas à J. H. Ricard.
Vente—St. Maurice Lumber Co. à St. Maurice Power Co., Ltd., 216, 217, 218 Paroisse des Trois-Rivières, 1 et 2 Saint-Etienne.
Vente—Adolphe Lampron à Théophile Martin, 85-10 Ste-Flore.
Vente—Henri Veillette à Arthur Veillette, p. 93-133 Ste-Flore.
Obligation—Valère St-Laurent à J. S. Uldoric Petit, 93-52 Ste-Flore.
Vente—Philippe Houle à Amédée Déziel, p. 86 Ste-Flore.
Vente—Josaphat Hamel à Nazaire Ricard, 80-5 Ste-Flore.
Vente—Frédéric Bellemare à Louis Trépanier, p. 138 Ste-Flore.
Quittance—Arthur Bordeleau à Valère St-Laurent.
Quittance—Nazaire Ricard à Josaphat Hamel.
Obligation—Henri Thibault à Joseph Garand, 268-2 St-Boniface.
Rétrocession—Adélard Charette à F. X. Lambert, 624-412, 413, 414 Ste-Flore.
Vente—Thomas Martin à F. X. Lambert, 42-207 Ste-Flore.
Vente—Urgel Lebeau à Alfred Gélinas, p. 12a 4 rang St-Elie.
Donation—Elisée Croteau à Dame Alice Croteau, 628-1480-66 Ste-Flore.
Vente—Dame A. Croteau à Oct. Grégoire, 628-1480-66, 628-262 Ste-Flore.
Vente—Alfred Normandin à Jos. F. St-Onge, p. 628 Ste-Flore.
Quittance—F. X. Lambert à Donat Lapointe.
Quittance—Richard Gonneville à Joseph Lacourse.
Déclaration—Anna Villemure re J. Alp. Paquin, p. 169, 113 St-Barnabé.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à J. Alp. Paquin.
Vente—Anna Villemure et al à Lucien Robert, p. 113 Saint-Barnabé.
Vente—Anna Villemure et al à Lucien Robert, p. 169 St-Barnabé.
Vente—Lucien Robert à Claudio Robert, p. 113, 169 St-Barnabé.
Cession de Biens—Henri Trudel à Henri Bisson èsqual.
Déclaration—Henri Bisson èsqual à Henri Trudel, 626-78 Ste-Flore.
Obligation—Alcide Champagne à Désiré Benoit, 1755-173, 141 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Henri Bastien à Ephrem Duplessis, 1098 Cté des Trois-Rivières.
Obligation—Victor Gagnon à D. et Roméo Ricard, 1755-322 Cité des Trois-Rivières.
V nte—Georges Fournier aux Frères de l'.nstitution Chrétienne, p. 267 Pointe du Lac.
Seconde copie—Henri Bisson èsqual à Dame Ths G. Gélinas.
Quittance—D. et Roméo Rilcard à Alfred Lymburner.
Seconde copie—Henri Bisson èsqual à Caisse Populaire de St-Boniface.
Vente—Louis Uaperrière à Pierre Desfossés, 362 Paroisse des Trois-Rivières.
Mariage—Théode Benoit et Dame Nérilda Doucet.
Vente—Chs Béland à Arthur Lefebvre, p. 235 Paroisse des Trois-Rivières.
Vente—Eleokin Demers à Sylvio Demers.
Contrat de mariage—Ovide Villemure et Dame O. Boulanger.
Transport—Zotique Rho à Joseph Guilbert.
Transport—Vve Ls. Pothier èsqual à Dame Eug. Ferron.
Quittance—Dlle Ludovic Giroux à Arthur Latour.
Seconde copie—Guillaume W. Dubuc à F. X. Lambert.
Jugement—A. C. Bourassa et J. P. E. Gagnon.
Cession—Shawinigan Foundries Ltd. à F. W. Sharp.
Avis de faillite—Shawinigan Foundries Ltd à F. W. Sharp, 628-1493 Ste-Flore.
Gar. hypothécaire—Harry Poulos à G. A. Dufresne, 93-30 Ste-Flore.
Quittance—Flavie Labarre à David Collins.
Quittance—Dame Laura Jolin à Joseph Lacourse.
Transport—Dame Hélène Matte à Maison de la Providence.
Quittance—Maison de la Providence à Ludger Magny, etc.
Vente—Arthur Boisvert à Donat Dupont, 133 Yamachiche.
Transport—Geo. et Art. Méthot à Nap. Rouette.
Quittance—Ephrem Duplessis à Pierre Beaulieu.
Obligation—Athanase Crête à Joseph Bisson, 248, 177, 36, 51 Pointe du Lac, et 174 Yamachiche.
Vente—N. et T. Nassif Co. à Michel Nassif, 1306-1307 Cité des Trois-Rivières.
Contrat de mariage—F. X. alias Frank Nobert et Dlle Rhéa Balcer, 1697 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Thomas Garceau à J. D. Camiran.
Vente—Hormisdas Melançon à Ovila Milette, 624-80 Sainte-Flore.
Vente—G. E. Ladouceur èsqual à Anias DeCarufel, 627-2 St-Flore.
Vente—Joseph Trudel à Napoléon Aubry, 628-717 Ste-Flore.
Vente—Emile Julien à J. Albert Julien et al, 8-1 p. 8-2 St-Boniface.
Vente—Joseph Marineau à Thomas Deschesnes, p. 613 Ste-Flore.
Renonciation—Dame D. Boisvert et al à Dame C. Melançon, 398, 397 St-Etienne.
Quittance—Jos. M. Dalton à G. A. Gruninger.
Obligation—Joseph Labonté à Léopold Lamy, p. 12 Paroisse des Trois-Rivières.
Obligation—Joseph Lacourse à Adélaide Emond, 1755-327 Trois-Rivières.
Quittance—Adélaide Emond à S. et Henri Lajoie.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

N. St-Arnaud vs A. Lacroix, Trois-Rivières, $7.68—Dette.
Lacroix et Rocheleau vs Wilfrid Fortin, Cap de la Madeleine, $15.13—Compte.
La Banque Nationale vs Dr J. A. Dufresne, Shawinigan Falls, $92.85—Billet.
Joseph Alexandre Chevalier et al vs Joseph Tardif, Shawinigan Falls, $41.03—Chèque.
Albert Lafrance et al vs Joseph L. Johnson, Trois-Rivières, $10.78—Dette.
Napoléon E. Godin vs Roger Tourigny, Victoriaville, $51.27—Compte et intérêt.
Albert Lafrance et al vs Félix Martel, Trois-Rivières, $67.50—Dette.
Dame Régina Cossette et al vs Gédéon Jacob, St-Tite de Champlain, $70.21—Billet et compte.
Edgar Bournival vs Adolphe Crête, Ste-Flore, $74.80—Dette.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 30 septembre 1922.

ACTES DE VENTES.

France Delafontaine à Joseph Paradis, lot 16b-59, rang 3, Ascot. Prix $275.00; payés.

T. T. Delisle à Joseph Paradis, lot 16b-60, rang 9, Ascot. Prix $300.00; payés.

W. J. Parnell à R. E. Willard, du bois sur lots 18c, 18d et partie 18e, rang 2, Ascot. Prix $1000.00; payés.

F. P. Birch à F. E. Boyce, lots 27c, 27d et 27f, rang 5, Compton. Prix $1.00; payé.

Joseph Lafontaine à J. J. Lafontaine, droits sur parties du lot 614, Orford. Prix $2000.00, $1200.00 payés.

Waterville Veneer & Panel Co., Ltd, à A. E. Watts, lots 93, 108, et parties sur lots 94 et 107, Waterville. Prix $1.00; payé.

François Audet à Victor Nichol, partie du lot 38 village de Compton. Prix $700.00; $100.00 payés.

Pierre Simoneau à Edouard Godère, lots 45 et 45 Orford. Prix $600.00; payés.

The Park Realty Company à La Cité de Sherbrooke des lots 414, 616 et 8-50 et 51 quartier est, lots 1494-87, 7-384, sud, 47 pieds, lots 1452-54 et 55, partie lot 1469-17 et 19, lot 1536-35 et lot 886 quartier sud. Prix $53,500.00.

Dominique Bolduc à Lucien Tousignant et Onésime Lapointe, partie lot 85 village de Compton. Prix $2100.00; $600.00 payés.

Sidney Chiswell à Cité de Sherbrooke, lot 8-120 et partie 1494-324 quartier sud. Prix $3200.00; payés.

B. J. Thorne à Cité de Sherbrooke, lot 8-118 quartier sud. Prix $3200.00; payés.

A. W. Brown à Cité de Sherbrooke, lot 5-41 quartier sud. Prix $3200.00; payés.

J. E. Leclaire à Cité de Sherbrooke, lot 710-44 quartier est. Prix $3200.00; payés.

Adjutor Letellier à Cité de Sherbrooke, lot 922-30 quartier nord. Prix $3200.00; payés.

F. J. Patton à Cité de Sherbrooke, lot 69 quartier nord. Prix $3200.00; payés.

Patrick Nollet à Cité de Sherbrooke, lot 7-295 quartier sud. Prix $2800.00; payés.

A. H. Hébert à Cité de Sherbrooke, partie lot 733-40 quartier est. Prix $3200.00; payés.

E. P. Bédard à John Fortier, lot 5-75 quartier sud. Prix $800.00; payés.

Arthur Chevalier à Joseph Royer et Arthur Boislard, lots 1539-82, 83, 84, 85 et 86 quartier sud. Prix $9000.00; $4000.00 payés.

Arthur Chartier à Mlle Lillian Nicholson, parties lot 36, Waterville. Prix $1100.00; $500.00 payés.

Mme A. Montmigny à Mme Aimé Trudeau, du lot 727 quartier nord. Prix $2500.00; payés.

John Nichol à A. O. Beck, partie lot 314, Lennoxville. Prix $4500.00; $2000.00 payés.

B. C. Howard à Charles Armstrong, partie lot 39 quartier nord. Prix $500.00; payés.

Louis Codère à George Bérard ½ nord du lot 1326 quartier sud. Prix $1.00; payé.

Edward McKeon à Aimé et Alphonse Trudeau, du lot 1494-133 quartier sud. Prix $1350.00; payés.

Napoléon et Raphael Lemelin à Léon Savage, lot 55, Village de Compton. Prix $1.00; payé.

John Connon à Thomas Pendleton, lot 8-35 quartier est. Prix $1.00; payé.

J. O. Lanctôt à Ernest Laforest, Jr., lots 526, 527 et 528 quartier nord. Prix $4650.00; payés.

F. R. Poudrette à Adélard Caron, lot 1444-89 quartier sud. Prix $22,000.00; $10,371.00 payés.

Mme Hugh Connor à André Giguère, lot 729-121 quartier est. Prix $475.00; payés.

William Peck à W. W. Reed, lot 1b, rang 11, Ascot. Prix $250.00; payés.

Trefflé T. Delisle à Rodolphe L. Langis, résidu du lot 1325 quartier sud. Prix $1525.00; payés et autres considérations.

P. H. Gendron à Arthur Chevalier, lot 216 et E, partie 217 quartier centre. Prix $18,500.

HYPOTHEQUES

Joseph Paradis à Fréderic Allard, pour $450.00, affectant lots 16b-59 et 60, rang 9, Ascot.

M. et Mme R. L. Vallée à Emile Rioux, pour $3000.00, affectant partie lot 888 quartier est.

Médéric Trudeau à Edwards Realty Co., pour $900.00, affectant partie lots 1492 et 1493 quartier sud.

J. E. Bellam à J. B. Winder, pour $2000.00, affectant partie lot 273, Lennoxville.

L. P. Roy à J. W. Côté, pour $6500.00, affectant lot 26b, rang 4, Ascot.

Lazare Daigle à Richard Burroughs, pour $2000.00, affectant ½ S. du lot 1396 quartier sud.

George Bérard à La Cie Mutuelle d'Immeubles des Cantons de l'Est, pour $4250.00, affectant ½ nord du lot 1326 quartier sud.

J. F. Janelle à Edouard Martel, pour $500.00, affectant lot 693 et lot 495-2 quartier est.

Ernest Laforest, Jr., à Christophe Letendre, pour $2800.00, affectant lots 526, 527 et 528 quartier nord.

QUITTANCES

Mme Eusèbe Lacroix à Mme M. A. Montminy, de l'hypothèque du 29 juillet 1920.

Elijah Bellam à J. E. Bellam, de l'hypothèque du 14 août 1913.

Urbain Boisvert à Ovila Lespérance et al, de l'hypothèque du 11 mai 1913.

J. A. Fournier et al à George Bérard, des hypothèques du 27 mai 1922 et du 19 mai 1922.

J. O. Gagné à A. R. Bourbeau, de l'hypothèque du 11 mars 1920.

Mlle Alice Guay et al à Lazare Daigle, main-levée sur ½ S lot 396 quartier sud.

Dernières volontés et Testament de feu F. B. Wilson, et transmission affectant lots 405, 406, 407 et 404 quartier nord, et moitié des lots 188 et 189 quartier centre, légués à son épouse, Dame Annie Mary Wilson. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant que les droits ont été payés sur la succession de feu F. B. Wilson.

Transport par Mme N. L. Goodhue à Wm. J. Sheldon, des $2000.00 dus par Albert Smith, et garantis par lots 23i, 23h, 22d et 22e, rang 5, Ascot.

Transport par Arthur Chartier à F. S. McKay, des $200.00 dus par Mlle Lillian Nicholson, et garantis par parties lot 36, Waterville.

Transport par W. W. Reed à Alfred Léonard, des $384.47 dus par Jerry Lyonais, et garanti par lot 18b, rang 1, Compton.

Bail conditionnel par C. A. Rondeau à Joseph Lafontaine, des parties du lot 614 Orford, pour le terme de 7 ans à partir du 17 juin 1918, pour le prix de $1650.00 pour ledit terme avec option d'acheter.

Contrat de mariage entre Joseph Lionel Armand Bruneau et Marie Blanche Juliette Sergerie, stipulant séparation de biens.

Contrat de mariage entre Joseph Adélard Longpré et Mlle Alberta Dion, stipulant séparation de biens.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

MONTREAL

DEPOSANTS	PATRONS
Ant. Amyot	M. Barry
Alex. Bacon et al	Hudon & Orsali, Limitée
A. Boisvert	H. Champagne
J. Aug. Bonin	Victor Corbeil
G. Bourel	J. A. Pilon
Ferd. Charbonneau	Julien Therrien
Emile Corbeil	E. Beauchamp
Alfred Côté	Mlle Berthe Plante
Hertel Joannette	C. Barrette
A. Lacroix	A. Vézina
Horace Garceur	Ulric Taillon
A. Major	H. Goyer
Mme Clara Mathieu et al	Mme Amanda Lalonde
J. A. Ménard	C. S. Mayer
Duncan McFarlane	A. D. Pelletier
Roméo Poissant	Georges Robert

Renseignements de Québec

Mariage—Caroline Pacaud à A. J. Leblanc.
Quittance—J. B. Drouin à Théophile Poulin.
Quitance—Français Parent à Théophile Poulin.
Quittance—Joseph Poulin à Dame Philias Larochelle.
Obligation—François Boutin à Heg. Thiffault, 39 rg 7. Privat.
Obligation—Urbanien St-Onge à Gourd & Cossette, 48 rg 3. R. Roussillon.
Obligation—Jos. Lapointe à Wilf. Laliberté, 26 rg 1.
Vente—Jos. Gagné à Nap. L'Abbé, 2-55 à 2-58, rg 1, Lauguedoc.
Obligation—Charles Bruneau à Gourd & Cossette, 10 rg 2 R. Roussillon.
Obligation—Alf. Clément à Jos. A. Clément, 11 rg 5, R. Roussillon.
Testament—James McVey.
Déclaration—Dlles Alice et Mary Ann McVey, p. 8, Stoneham.
Résiliation—Hôpital Général de Québec à Phil. Lafond, 3 1 1 N-D des Anges.
Obligation—Arch. Blais à Alf. Rainhardt, 508-109 S.-Roch N.
Séquestre—J. H. Gignac Ltée à Thériault Gagnon et al, 783-4 de 38a St-Roch, 671-1 667 669 671 M 671 W 671 X 670 67 P 671 R 671 S 671 T 671 H 671 F 671 E 671 B, S.-Roch.
Sequestre—Jos. Ant. Filteau à J. P. E. Gagnon.
Vente et main-levée—Chs Parent à Victor Parent, 178A Beauport.
Mariage—L. H. Pouliot à Anna Marie Châteauvert.
Promesse de vente—Dame F. D. Dubuc à Dr Jos. Morin, p. 3114 p 3113 3114 3113-2, St-Jean.
Transport—Mag. Falardeau à Abraham Martel.
Mariage—J. A. Fortin à Dlle Clara Falardeau.
Obligation—R. Gauvin à Eusèbe Lachance, 2301 274 St-Sauveur.
Obligation—Jos. Drolet à Léon Lortie 612 St-Sauveur.
Résiliation de bail—Jos. Légaré à Alf. Vellerand, 1859 St-Sauveur.
Avis—Pierre Alain à Ovila Gauvin, 1448 St-Sauveur.
Quittance—J. A. Tremblay à D. L'Heureux St-Sauveur.
Mariage—Philémon Garneau à Dlle B. Chamberland.
Mariage—Jos. Tremblay à Dame Vve Adrien Caron.
Transport—Dame L. V. Dion à l'abbé Paul Em. Pelchat, 1330 St-Sauveur.
Quittance—Alex. Boucher à Dame Narc. Boutet.
Octroi—Sa Majesté à Jos. Amyot, 2239 St-Pierre.
Obligation—Dr Alph. Lessard à J. B. L. Moraud, 964 St-Roch.
Vente et cession—Dame Vve J. B. G. Gagnon à Gédéon Paré, 3860 Montcalm.
Mariage—E. E. A. F. Lefèvre à Dlle G. G. B. Houde.
Obligation—T. H. Allard à Jos. Thibault 85 Cap Rouge.
Quittance—Caisse Populaire de Québec à J. C. Matte.
Obligation—Alf. Grenier à Prêt Hypothécaire, p. s. 301-3, Palais.
Vente—Théop. Grenier à Téles. Moreaud, 233-2, Beauport.
Obligation—Dame Vve Laplante à Edm. Pouliot, 1532-1-3, St-Sauveur.
Obligation—Célestin Amédée Paquet à Dme Jules Dorion, 3761-15, Montcalm.
Mariage—Jos. Ls. Bruxelle à Dlle M. Y. Châteauvert.
Vente—Ls. Olivier esqté à Jos. Thibodeau et al, 7 rg 1, Desmeloize.
Quittance—Bart. Gagnon à Aldéric Pelland.
Vente—Queen City Dealty Co. à Rosaire Trudel, 46-155 N.-Dame.
Jugement et avis—E. Martineau à Cl. Lambert, 2 8 rg 1, R. Roussillon.
Vente—Maurice Bénard à Arth. Drouin, 2 de 3 bloc B 3 3 bloc 3, Amos.
Vente—A. A. Drouin à Drouin & Germain, p. N-O 2 3 bloc B, Amos.
Pass. mut.—Augustin Saucier à Drouin & Germain, 1 3 bloc B 3-2 blic B, Amos.
Obligation—Lor. Jacob à David Gourd, 49 rg 10, Figuery.
Quittance—Narc. Trépanier à Dlle Aurélie Trépanier.
Convention—Tourigny & Marois à Will. T. Upton, 63-A 6, N.-Dame.
Quittance—Chs. J. McClish à Ls. Girard.
Mariage—Léoniras Bédard à Gabrielle Lefèvre.
Vente—Dame Honoré Cloutier à Alf. Gendreau, 152 St-Roch.
Obligation—LéonLessard à Isid. Pelchat et al, 49-80, N.-Dame.
Mariage—Odilon Lerette à M.-Lse Gravel.
Déclaration—Elias Bédard, 342, Charlesbourg.
Quittance—J. A. Asselin à Léon Lessard.
Testament—Alf. Gauthier.
Déclaration—Vve Alf. Gauthier, p. 33, Beauport.
Quittance de droits—Perc. du Revenu à Succ Alf. Gauthier, p. 33, Beauport.
Obligation—Jos. R. Marcotte à Drouin & Frères Ltée, 18 rg 4, 18-17, Trécession.
Testament—Dame Jos. Langlois.
Déclaration—Dame Jos. Langlois.
Vente—Amédée Lord à Dame J. Cameron, 207 St-Cameron, S-Roch Nord.
Mariage—Gérard Moussette à Marg. Mignault.
Vente—Montcalm Land Co. à Jos. Rosario Guay 1923-12-28, 48A 14 14, N.-Dame.
Vente—Dame Vve J. Larcau à J. Art. Cantin, p. S. 759, p. N. 7 9, St-Ambroise.
Déclaration—Les mêmes.
Quittance—Dame Bouret Ltée à Elz. C. de Beaumont 599-347, St-Roch Nord.
Vente—Elz. Turcotte à Olivier Drouin, 2666-5, St-Louis.
Obligation—J. Art. Brousseau à Marier, ½ N. 1187 A p S-E 4197 B, Montcalm.
Vente—Eug. Lamontagne à Ed. J. Burroughs, 31-123, N.-Dame.
Promesse de vente—Ed. J. Burroughs à Charles Masse, 31 123 N.-Dame.
Mariage—W. Jos. Walsh à Dlle M. C. Marier.
Testament—Dame Ls. Trépanier.
Déclaration—Edo. Ls. Trépanier, ½ ind. 93 St-Sauveur.
Quittance de droits—Perc. du Rev. à Succ. Dame L. Trépanier, ½ ind. 93 St-Sauveur.
Mariage—Jos. Cauchon à Joséphine Maheux.
Mariage—Nap. Parent à Maria Grenier.
Obligation—Dame Ls. Jos. Demers à Dame Apoll. Corriveau, p. N-E 1240 J.-Cartier.
Obligation—Dame Cléop. Laplante à Edouard Tanguay, 1968-37 A 1963 36 St-Sauveur.
Obligation—Patrick Ivars à Dame Jane A. Tuke, 140 N.-Dame.
Vente—Cyrille Verrault à Ern. Gale & al, 453 St-Ambroise.
Quittance—Etienne Auclair à François Savard.
Testament—Dame Jos. Robitaille, 163 Ste-Foy.
Déclaration—Omer et Charles Robitaille, 163 Ste-Foy.
Quittance de droits—P. du R. à Succ. Dame Jos. Robitaille 163 Ste-Foy.
Vente—Ls. C. Matte à Dame Ls. Bleau, 2412 3113 St-Jean.
Obligation—Moses Gardner à T. H. Mahony, 4 25 4126-2 4127-2 4116-A, Montcalm.
Quittance—Jos. C. Delisle à Célestin Côté.
Quittance—A. W. Bédard à Narc. Jobidon.
Obligation—Jos. Lachance à Wilf. Lachance, 3111 3112, St-Jean.
Quittance—L. C. Matte à Jos. Lachance.
Quittance—Dame Vve Jos. Lemelin à Archille Blais.
Avis—Pierre Thibaudeau 3-4 B 38, Sauterre.
Mariage—Raphael Turgeau à Marg. Vézint.
Cession—Corp. Arch. Cath. Romaine à Dame Jos. Vaillancourt, 550 547, St-Roch.
Vente—Eug. Saillant à Dame J. Alb. Thivierge, p. O. 599-55, St-Roch Nord.
Main-levée—M. L. Sansfaçon à Dame Octave Demers.
Testament—Dame Elz. Moisan.
Déclaration—Elz. Moisan, ½ ind. 831 St-Roch
Quittance de droits—Perc. du Rev. à Succ. Dame Elz. Moisan, ½ ind. 831 St-Roch.
Quittance—Dame J. Eus. à J. Art. Brousseau.
Jugement—Phil. Bussières à Lef & Gagnon.
Quittance sur succession—V. E. Beauvais à Ludger Duchaine.
Vente—Montcalm Land Co. à Arth. Beaulieu, 48-29 41 A 176, N.-Dame.
Obligation—Arth. Beaulieu à Caisse Populaire de Québec, 48-29 N.-Dame.
Vente—Ant. Ménard à L. E. Fortier, 199-59, Beauport.
Vente—J. P. A. Couture à Dame Vve O. P. Couture, 509-403 404, St-Roch.
Vente—Succ. J. C. O. Laplante à Ant. Ménard, 199-59, Beauport.
Main-levée—Banque Nationale à W. Bertrand.
Mariage—Alph. Halisay à Dlle Florida Côté.
Quittance—Jacques-Cartier Land Co. à Larue, Trudel & Picher.
Séquestre—Arth. Audet 148-8 147-4 147 144 N.-Dame s. 378, Beauport, 508-218 St-Roch Nord 717 St-Roch.

Ventes par les Shérifs de la Province.

BEDFORD

La Caisse Populaire de Waterloo vs William St-François. Certains lots de terre connus et désignés sur le plan du cadastre et livre de renvoi officiels du canton de Stukely, district de Bedford, comme étant le lot No. 565; borné au sud par la ligne entre les 6ème et 7ème rangs, à l'ouest par No 564, au nord par la route entre les 7ème et 8ème rangs, à l'est par les lots 566 et 567, contenant les sept chaînes et vingt-cinq chaînons en front avec une profondeur de 70 chaînes, formant 55 acres, trois-quarts d'acre et 12 perches en superficies, plus ou moins; 2o. lot No 566, formant partie du lot 17 de la subdivision primitive du 7ème rang du canton de Stukely; borné au sud par le lot No. 657, à l'ouest par le No 565, au nord par la route entre les 7ème et 8ème rangs, à l'est par le lot No 568 et une route, contenant 14 chaînes et cinquante chaînons en front par une profondeur de 38 chaînes et 50 chaînons, formant 55¾ acres en superficie, plus ou moins — avec toutes les bâtisses dessus érigées. Pour être vendus comme un tout à la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame-du-Bon-Secours, de Stukely-Nord, dans le canton de Stukely, district de Bedford, le 16 octobre 1922, à une heure de l'après-midi.

CHICOUTIMI

Louis Gagnon et Joseph Gagnon vs Hector Potvin. (a) Un emplacement ou lopin de terre étant le No 19-A. 2-46, No de subdivision du lot No 19-A-2 du cadastre officiel du 2ème rang, N. E. du chemin Sydenham, canton de Chicoutimi, formant partie du village de la Rivière du Moulin — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; (b) Un emplacement ou lopin de terre étant le No 19-L-a-23 et le No 19-A-2-71 du cadastre officiel du 2ème rang nord-est du chemin Sydenham, canton de Chicoutimi, formant partie du village de la Rivière du Moulin — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus au bureau du shérif de Chicoutimi, le 23 octobre 1922, à 11 heures de l'avant-midi.

Médéril Harvey vs Arthur Savard. Tous les droits de propriété, de possession, tous ouvrages et améliorations et tous intérêts quelconques que le vendeur a et peut avoir en et sur le lot connu et désigné sous la lettre B du 1er rang du canton Falardeau, contenant environ 100 acres en superficie — avec toutes bâtisses dessus érigées et toutes dépendances: borné vers le nord par le lot A du même rang occupé par M. Thomas Gagnon, vers le sud par le lot C du même rang, occupé par Adélard Tremblay (Blaise) sauf à distraire en faveur de Price Brothers & Company, Limited, le terrain suivant: Une lisière de terrain de figure irrégulière, mesurant 25 pieds de largeur mesure précise, à la mesure anglaise, et environ 940 pieds de largeur, formant partie du lot connu et désigné sous la lettre B du 1er rang du canton Falardeau, laquelle lisière de terrain contourne une élévation qui se trouve du côté est du chemin public en front dudit lot letre B et est bornée aux extrémités nord et sud par le chemin public actuel, et des côtés est et ouest par le terrain du vendeur, tel que cette lisière de terrain est actuellement délimitée et indiquée par des poteaux sur le terrain — avec dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de Saint-Honoré, le 24 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

JOLIETTE

J.-Alphonse Couto vs Pierre Laselle. Une terre située dans la paroisse de Sainte-Emélie-de-l'Energie, connue et désignée sous le No 5 des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de ladite paroisse de Sainte-Emélie-de-l'Energie, district de Joliette — avec maison, granges et autres bâtisses dessus érigées. Pour être vendue à la porte de l'église de Sainte-Emélie-de-l'Energie, 24 octobre 1922, à une heure de l'après-midi.

MONTREAL

Williams St-George vs Dr Curtis Charles Alfred Bullick. Un certain emplacement formé de trois lots de terre, situé dans la paroisse de Longue-Pointe et désigné comme subdivision No 691, 694 et 695 du plan officiel et livre de renvoi de la paroisse de Longue-Pointe, chacun de ces lots contient 25 pieds de profondeur; borné au nord-ouest par le lot 666 de la subdivision du lot 123 (une rue) en arrière vers le sud-est par le lot No 696-423, au côté sud-ouest par le lot 423-692 et de l'autre côté vers le nord-est, partiellement par le lot 399-420 des plans du cadastre original de la paroisse de Longue-Pointe — avec dessus construite une maison de bois et un hangar. Pour être vendu au bureau du shérif de Montréal, le 26 octobre 1922, à midi. Un dépôt d'une somme de $200.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 19 septembre 1922.

La Cité d'Outremont vs Bridget Dillon et Mary Dillon. Un lot situé sur la rue Durocher, dans la cité d'Outremont, connu et désigné sur le plan officiel et livre de renvoi de la municipalité de la paroisse de Montréal, comme subdivision No 1 du lot originaire No 32-1-71, moins une lisière à travers ledit lot de douze pieds de profondeur mise à part pour faire partie de la ruelle publique; avec les trois maisons en briques connues sous les Nos 276, 276a et 278 de ladite rue Durocher et autres édifices sus-érigés, les murs du nord-ouest et sud-est dont lesdits édifices et les clôtures sont mitoyens avec les propriétés adjacentes, et tous droits en commun avec les autres dans ladite ruelle en arrière. Pour être vendu au bureau du shérif de Montréal, le 26 octobre 1922 à dix heures de l'avant-midi. Un dépôt de $883.50 sera exigé de chaque enchérisseur avec sa première enchère, conformément à un jugement de l'hon. juge Bruneau, en date du 20 septembre courant.

Belle Catherine Gorman vs Harris Ellis Wood. Un certain emplacement situé sur le chemin LaSalle, dans la cité de Verdun, au coin de la 6ème avenue, formant la partie nord-est de la subdivision du lot 93 sur le plan de subdivision dûment fait et enregistré du lot No 4671 du plan officiel et livre de renvoi de la paroisse de Montréal, ledit emplacement contenant un rectangle de 20 pieds de largeur sur toute la profondeur dudit lot de subdivision et borné en front au sud-est par ledit chemin LaSalle susdit, en arrière par une ruelle étant la subdivision 4671-98 d'un côté au sud-ouest par le reste de ladite subdivision 4671-98 — avec un droit de passage pour piétons, voitures, animaux, en tout temps, dans et sur ladite ruelle en arrière de ladite propriété — avec l'édifice lambrissé en brique divisé en deux logements sus-érigés. Pour être vendu au bureau du shérif de Montréal, le 26 octobre 1922, à onze heures du matin. Un dépôt d'une somme de $531.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur, avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 19 septembre 1922.

QUEBEC

Dame Arthémise Boucher vs J. B. Henri Arteau. Partie nord-est du lot No 3662 du cadastre officiel pour le quartier Saint-Jean, maintenant quartier Saint-Jean-Baptiste, de la cité de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Lavigueur, contenant 24 pieds et 3 pouces de largeur sur 24 pieds de profondeur, plus ou moins; bornée au nord par la rue Lavigueur, à l'est par J. B. Plante, au sud par le résidu dudit lot et à l'ouest par Dame Arthur Filion — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, tel que le tout est actuellement avec les servitudes actives et passives, sans réserve aucune et spécialement un droit de vue sur le résidu dudit lot. Pour être vendu au bureau du shérif de Québec, le 14 octobre 1922, à dix heures du matin.

SAINT-FRANÇOIS

Dame Margaret Gray Jameson vs John Kidd. Un certain morceau de terrain situé dans la ville de East Angus, connu sur le plan cadastral du canton de Westbury, dans le 2ème rang, comme partie du lot 12-7 avec les édifices sus-construits. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Louis-de-Westbury, de East Angus, le 24 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

SAINE-HYACINTHE

Clément Larivée vs Paul Brunelle. Une terre sise et située en la paroisse de l'Ange-Gardien sur le rang Séraphine, de la contenance de 2 arpents de front sur 30 arpents de profondeur, le tout plus ou moins, connue et désignée sous le No 33 aux plans et livre de renvoi officiels de la dite paroisse avec les bâtisses y érigées. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de l'Ange-Gardien, le 24 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Tél. LASALLE 3009

S. LEDUC

NEGOCIANT

Bonbons, Chocolats, Biscuits.
Dépositaire et importateur des principales maisons de Bonbons de Montréal.

2472 Ontario Est, - MONTREAL.

LA CONSTRUCTION

AYLMER

Résidence, $22,000, sur le chemin Broadview. Propriétaire: J. N. Rougvie. Les architectes Noffke, Morin et Sylvester, Central Chambers, Ottawa, viennent de demander des soumissions.

30 résidences. Propriétaire : Aylmer Housing Co. Les travaux viennent d'être commencés pour 5. La plus grande partie du travail sera fait à la journée par les employés de la compagnie.

BIENVILLE

Ecole, $25,000, pour la Commission scolaire. L'architecte L. Auger, rue St-Jean, Québec, vient de demander des soumissions.

CARTIERVILLE

Plain-pieds, $30,000. Le nom du propriétaire n'est pas donné, mais l'architecte T. Daoust 61 rue St-Jacques, Montréal, vient de demander des soumissions.

D'ISRAELI

Résidence, $8,000. Propriétaire: Jos. Lapointe. Les murs commencent à monter.

KAMOURASKA

Résidences de John Thibault, Dr J. E. Sirois, J. R. Chalout, D. Beaulieu, W. Lebel, Mme O. Martineau, Mlle A. Hudson, P. Major, Mme Ph. Dionne, J. Chassie, C. Chouinard, boulangerie et résidence de J. Caron, immeuble du Téléphone Bell, Hôtel Francoeur, Hôtel Dechêne, Hôtel Windsor détruits par le feu. Pertes: $100,000.

LEVIS

Reconstruction d'une boucherie et d'une résidence, sur la rue St-Georges. Propriétaire : Bonat Lavoie. Les travaux viennent d'être commencés.

Reconstruction d'une résidence et d'un hangar, $5,000, sur la rue St-Georges. Propriétaire : Jos. Gosselin, père. Les travaux viennent d'être commencés.

Reconstruction d'un magasin et d'une résidence, sur la rue St-Georges. Propriétaire : C. E. Vachon. L'architecte est à préparer les plans.

LIMOILOU

Résidence, $4,000, sur la rue de la Paix. Propriétaire : David Dumas, St-Laurent, Ile d'Orléans. Travaux d'excavation commencés.

Résidence pour 4 familles, 188, 1ère avenue. Propriétaire : Adj. Bouret, 300, 2ème avenue. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $4,000, rue de la Paix. Propriétaire : Herménégilde Dumas, St-Laurent, Ile d'Orléans. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $4,000, rue de la Paix. Propriétaire : J. A. Vézina, St-Laurent Ile d'Orléans. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $4,000, rue de la Paix. Propriétaire : J. B. Dumas, St-Laurent, Ile d'Orléans. Travaux d'excavation.

MONTREAL

Maison à appartement, de $25,000 à $35,000, angle des rues Lajeunesse et Jerry. Propriétaire et constructeur: Ls. Artaud, 2402 Boyer. Les travaux commenceront au mois de mars 1923.

Résidence (3 plain-pieds), $8,000, rue Davidson, entre Rouen et Hochelaga. Propriétaire : A. Arsenault 541 rue Davilson. Les murs commencent à monter.

Magasins et bureaux, $20,000, angle avenue du Parc et Sherbrooke. Propriétaire : L. G. S. Morin, 180 rue St-Jacques. Les murs commencent à monter.

Résidence, $7,000, rue Laverdure, près Kelly. Propriétaire et constructeur : H. B. Maldeis, 2087 rue Boyer. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, sur l'avenue Church, Côte St-Paul. Le nom du propriétaire n'est pas donné. Les travaux doivent commencer prochainement.

8 cottages à Notre-Dame-de-Grâces. Propriétaire et constructeur : J. B. Lavoie 303e rue de la Naudière. L'architecte est à préparer les plans et les travaux commenceront prochainement.

4 résidences avenues Old Orchard et Monkland. Propriétaire et constructeur : J. Hoolahan, 2278 rue Notre-Dame ouest. Agencement intérieur.

Résidence, $15,000, avenue Prud'homme, entre Sherbrooke et St-Antoine. Propriétaire et constructeur : E. Berthiaume, 132 rue Joliette. La toiture est commencée.

Résidence, $7,000, avenue Harvard, la Naudière entre St-Jacques et West, entre St-Jacques et Western. Propriétaire : Thos. Clarke 135 rue St-Jacques. La toiture est commencée.

2 résidences, $20,000, avenue Melrose entre Sherbrooke et Côte St-Antoine. Propriétaire : J. B. Lavoie, 303e de la Naudière. Agencement intérieur.

Résidence, $7,000, avenue Montclair entre Edward et Walkley, Notre-Dame-de-Grâces. Fondations commencées. Brique, fournaise, plomberie, agencement intérieur, cabinets, bassins, fournaise à eau chaude, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

QUEBEC

Résidence pour 3 familles, $13,500, sur la rue Turnbull. Propriétaire : Nap. Lachance, 444 rue du Roi. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $6,900, sur l'avenue Holland. Propriétaire: Mme Alexis Fraser 16 rue Aberdeen. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $6,000, sur la rue Lemay. Propriéttaire : Thos. Dionne, Cacouna. Travaux d'excavation commencés.

Résidence pour 3 familles, $10,000, sur la rue St-Cyrille. Propriétaire: O. Goulet, 310 rue St-Joseph. Travaux d'excavation commencés.

2 résidences, $10,000, boulevard de l'Entente. Propriétaire : Les Habitations de Bellevue, Limitée. Travaux d'excavation commencés.

2 résidences, $9,000, sur le Boulevard de l'Entente. Propriétaire : Les Habitations de Bellevue, Limitée. Travaux d'excavation commencés.

2 résidences, $9,000, sur le boulevard de l'Entente. Propriétaire : Les Habitations de Bellevue Limitée. Travaux d'excavation commencés.

Boutique, $15,000, sur la rue Demers. Propriétaire : Albert Racine, 631 rue St-Valier. Travaux d'excavation commencés.

OUTREMONT

2 cottages, $16,000, sur l'avenue Dunlop, près Van Horne. Propriétaires : Melle F. Piette et Eug. Bellevue, 2991 rue St-Denis. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, sur l'avenue Maplewood. Propriétaire : H. A. Bernier, 667 avenue Querbes. L'architecte Lapierre, 30 rue St-Jacques, vient de demander des soumissions.

3 résidences, $18,000, sur l'avenue Outremont, près Van Horne. Propriétaire et constructeur : A. Filion, 2568 rue St-Urbain. Travaux d'excavation commencés. Garnitures électriques, fournaise, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

RIMOUSKI

Edifice à bureaux $25,000. Propriétaire: The Lower St. Lawrence Power Co. Travaux d'excavation commencés.

ST-BASILE

Résidence, $5,000. Propriétaire: Ernest Papillon. Les murs commencent à monter.

ST-ELZEAR

Résidence, grange et hangar de Alfred Marcoux, détruits par le feu. Pertes : $7,000.

ST-LAURENT

Résidence (2 plain-pieds), $7,000, angle Cardinal et Beaudet. Propriétaire et constructeur : Cerino Gozzo, 362 rue Principale. Les travaux doivent commencer prochainement.

STE-MARGUERITE

Boucherie de A. Métivier, résidences de G. Dussault, R. Roy, Ferd. Giroux et Nap. Carbonneau détruites par le feu. Perte totale : $10,000.

ST-CASIMIR

Grange de Henri Martin détruite par le feu. Pertes: $4,000.

ST-PATRICE DE BEAURIVAGE

Grange de Joseph Nadeau détruite apr le feu. Pertes: $4,500.

ST-PIERRE-LES-BECQUETS

Résidence et grange de O. Réus St-Onge, détruites par le feu. Pertes: $5,000.

SHERBROOKE

Eglise, $25,000, angle des avenues Queen et Portland. Propriétaire : Sherbrooke Baptist Church. Travaux d'excavation commencés.

VERDUN

2 plain-pieds et garage $6,000, sur l'avenue Church, près Aqueduc. Propriétaire et constructeur: O. L. Hénault, 244 rue Bishop. Les travaux doivent commencer prochainement.

Salle de Mission, $5,000. Propriétaire : Onward Mission 398 avenue Gordon. Des soumissions viennent d'être demandées.

Résidence et 2 magasins, $10,000, sur la rue Wellington, près Régina. Propriétaire et constructeur : J. Rozan, 2646 rue Notre-Dame ouest. Les travaux doivent être commencés prochainement. Matériaux pas encore achetés.

THETFORD MINES

Ecoles pour filles, $65,000, pour la commission scolaire. Les fondations viennent d'être commencées.

TROIS-RIVIERES

Hôtel $7,500, sur la rue St-Georges. Propriétaires : J. et E. Guilbert, 81 rue St-Georges. Travaux d'excavation commencés.

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 25 septembre:

VALEUR	Prix	Rendement
Alberta Pacific Grain, 7% Préf.	90	7.78%
Ames-Holden Tire, 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson, 7% Préf.	88	7.82
Canadian Westinghouse, 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 31½% arr. Paie 1%	48	8.30
Dominion Power & Transmission 8½ Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	81	8.32
Famous Players 8% Préf. plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Cons. Gold Mines, 13%, X-D 1%	13.35	5.13
Home Bank 7%	90	7.78
Imperial Oil 12%	112	2.50
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Montreal City & District Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.44
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	86	6.98
Sterling Bank 8%	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers 7% Préf.	60	11.67

LA BANQUE D'EPARGNE

Une annonce récente de la *Banque d'Epargne* se lit comme suit :

"Le meilleur moyen de lever l'hypothèque même la plus lourde qui pèse sur votre maison c'est l'économie.

"Le meilleur moyen d'économiser c'est d'ouvrir un compte à la Banque d'Epargne."

C'est grâce à une publicité raisonnée et éloquente comme celle-ci que cette grande institution nationale se recommande à l'attention et à l'estime de nos épargnants. L'argument *ad personam* est encore le meilleur.

NOTRE DOLLAR

"Le dollar canadien fera prime avant longtemps sur le marché new-yorkais," disait récemment le *Wall Street Journal*. "Ceci reflète l'amélioration de la situation commerciale du Canada."

Et il ajoutait: "Depuis la guerre, il fut avantageux pour le Dominion et ses provinces de vendre des valeurs sur le marché local ici en échange de la monnaie américaine, vu l'escompte sur le dollar canadien. Avec une prime sur le dollar canadien,, le contraire sera vrai, mais l'état du marché canadien va nécessiter encore de venir à New-York pour trouver des fonds."

Les courtiers en obligations, qui sont très avertis de l'état du marché canadien disent qu'il y a peu de demande pour l'émission de la province d'Ontario. Toutes les soumissions ont été rejetées et l'emprunt fut remis à plus tard. On s'attend aussi au lancement d'un emprunt pour le compte du Dominion. Ces engagements sur le marché américain tendent à porter à la hausse notre dollar.

NOMINATIONS

M. Joseph Pratte vient de démissionner comme gérant de la *Banque Provinciale*, pour accepter la gérance de la succursale de la *Banque Nationale* à la Rivière-du-Loup.

Le nouveau gérant de la *Banque Nationale* à la Rivière-du-Loup, a débuté, dans la carrière, à la *Banque Molson*, où il a occupé des postes de confiance. Entré à la *Banque Provinciale*, il y a déjà plusieurs années, il fut nommé gérant de cette institution dans notre localité.

M. Pratte remplacera à la *Banque Nationale*, de la Rivière-du-Loup, M. Rolland Dion, de Québec, qui a été promu ailleurs.

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE **$5,000,000.00**
CAPITAL PAYE ET SURPLUS **4,500,000.00**

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT,
Secrétaire.

M. M. LAROSE
Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.

Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

L'Assurance Collective

contribue à développer la bonne entente entre Employeurs et Employés.

Les hommes d'affaires qui s'intéressent à cette méthode moderne de rémunération des services et de protection des employés devraient s'enquérir des contrats d'Assurance Collective émis par la

CANADA LIFE

ASSURANCE COMPANY

Siège social - - - TORONTO

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers,

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie. Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,

ST-THOMAS - - - ONTARIO

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

ASSURANCES

JURISPRUDENCE

(*Suite et fin*)

Au sujet de ce jugement, les procureurs de Cohen font remarquer que le jugement ne décide pas si les articles qui font l'objet de la réclamation tombent sous la définition de "argents, garanties négociables et marchandises".

Dans leur appel, les demandeurs soumettent trois points:

1o.—Que les appelants n'ont pas violé la condition de ce qui se trouvait dans le coffre-fort et que ces choses étaient pleinement décrites dans la police. En réponse, la défenderesse dit que les demandeurs n'ont pas subi de perte, à l'exception du coffre-fort, parce que les objets volés ou détruits ne leur appartenaient pas, qu'il lui est impossible de déterminer la valeur des objets volés de la manière dont les livres étaient tenus; que l'inventaire n'est pas une preuve de ce qui était contenu dans le coffre-fort la nuit du 24 décembre 1920, et qu'il y a contradiction dans les témoignages. Elle prétend de plus que les demandeurs n'étaient responsables de la perte des objets volés parce qu'ils avaient disparu dans des circonstances qui étaient tout à fait indépendantes de leur surveillance et que les propriétaires ne pouvaient leur en réclamer la valeur.

UNE SEMAINE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

C'est la semaine du 2 au 9 octobre 1922 qui a été choisie par le gouvernement fédéral pour mieux faire l'éducation du peuple en ce qui touche les mesures préventives contre les incendies. Une proclamation du gouvernement en date du 12 août dernier dit:

"Attendu qu'il est démontré par des statistiques autorisées que durant la dernière décade en Canada, plus de 3,000 personnes ont perdu la vie et que des propriétés assurables ayant une valeur de plus de $210,000,000 ont été détruites par l'incendie;

Et attendu que les pertes ainsi causées durant l'année 1921, qui ont atteint le chiffre total sans précédent de $45,000,000, augmentent rapidement malgré les efforts louables que font de nombreuses personnes dans le but de les diminuer;

Et attendu qu'en outre de ces pertes enregistrées de vies humaines et de ressources créées, les feux de forêt détruisent, chaque année, du bois pour le commerce valant plusieurs millions de dollars et de forêts non arrivées à maturité d'une valeur potentielle inestimable affectant ainsi une des branches les plus importantes de l'industrie du Canada, diminuant notre héritage naturel de richesse forestière et appauvrissant, si elle ne la détruit pas complètement la productivité future de vastes territoires forestiers;

Et attendu que le gaspillage qui est ainsi occasionné et qui, en somme, représente la vie humaine, l'argent, le travail, le temps et les ressources naturelles, ne peut être créé de nouveau mais est une perte absolue et irrévocable distribuée largement sur la population entière par l'entremise de l'assurance contre l'incendie qui impose une taxe inévitable et onéreuse sur l'industrie et l'épargne et augmente le coût de la vie d'une manière substantielle."

Après avoir détaillé ces divers considérants, la proclamation ajoute:

"Sachez donc que par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, Nous avons jugé à propos de choisir et fixer le lundi, neuvième jour d'octobre de la présente année comme "jour des mesures préventives contre les incendies," et Nous recommandons à tous Nos féaux sujets qu'en ce jour-là ou à un moment quelconque durant la semaine immédiatement précédente selon que la chose sera jugée la plus pratique:

On inspecte les maisons, résidences et dépendances, les édifices publics, magasins, entrepôts, fabriques, usines, manufactures; qu'on enlève partout les déchets afin de diminuer les risques d'incendie.

Qu'on inspecte aussi tous les hôtels, théâtres, asiles, institutions, collèges, couvents, écoles; qu'on fasse faire des exercices de sauvetage aux enfants et qu'on donne à ces enfants des instructions complètes concernant la manière de prévenir les incendies." La proclamation fait un appel tout spécial aux instituteurs et le commissaire fédéral des incendies publie une circulaire que nous résumons:

Nous donnons ci-dessous quelques extraits de la circulairee envoyée par le gouvernement fédéral aux directeurs d'écoles et instituteurs. Après avoir expliqué le but de la semaine des mesures préventives contre les incendies, elle demande aux professeurs et instituteurs de toutes les catégories, de donner des renseignements aux enfants en ce qui regarde la protection contre les incendies, de faire faire des exercices de sauvetage et de leur démontrer les dangers qui résultent des imprudences fréquentes.

(*A suivre*)

NOTES PERSONNELLES

M. Louis Bouvier, de la *Crown Life*, M. L. A. Trudelle, de la *Sun Life Assurance*, et M. Henri Denis, de la *Canada Life*, sont au nombre des membres du comité exécutif, récemment élu, de la *Life Underwriters' Association*.

* * *

La convention annuelle des gérants et agents de *La Sauvegarde* a eu lieu ces jours-ci et s'est terminée le 28 septembre, par un banquet à l'Hôtel de France.

* * *

M. Charles Gagnon, qui depuis vingt ans s'occupe d'assurances-incendie, a ouvert un bureau d'évaluation au No. 84 de la rue S.-Pierre, à Québec.



Pas De Fausse Honte!

Il n'est pas d'homme dont les connaissances soient universelles — Celui qui prétend tout savoir est un peu comme le remède qui peut guérir tous les maux: un "FAKE".

Il y a à peine un homme d'affaires sur mille qui connaisse suffisamment la publicité pour pouvoir préparer lui-même le texte de ses catalogues, dépliants, circulaires, etc. Pourquoi vous fatiguer les méninges à préparer des imprimés d'annonces qui, au mieux, ne seront que médiocres, lorsque nous avons, à votre disposition, tout un personnel de techniciens de publicité qui vous prépareront un texte original, une disposition soignée et qui surveilleront, dans nos propres ateliers, la composition typographique et l'impression de vos

**CATALOGUES, FORMULES DE COMPTE
CIRCULAIRES, RELEVES DE COMPTE
ENVELOPPES, ENTETES DE LETTRES
DEPLIANTS, LIVRES DE COMPTE, etc.**

Il suffit de jeter quelques notes sur un bout de papier et nous l'adresser — nous ferons le reste.

**LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE
DES MARCHANDS LIMITEE**

198 Rue Notre-Dame Est, Montréal.



"Je recommande celles-ci !"

THE
DOMINION MATCH CO. LTD.
DESERONTO, ONT.

Les marchands savent qu'ils peuvent recommander les Allumettes "Dominion" et "Mohawk". Elles sont fortes avec des têtes qui ne sautent pas. Sans danger pour les enfants. Boîtes bien remplies qui donnent satisfaction à votre clientèle.

ALLUMETTES DOMINION

Agents :

HUDON, HEBERT & CIE., Limitée - Montréal, P. Q.
ANTONIO EMOND - 2 rue S.-Joseph - Québec, P. Q.

UNISSONS-NOUS



Bienvenue—

ALLUMETTES

LAURIER

Notre Politique --

Produits de qualité — L'Allumette Carrée.

Le grossiste, le marchand et le consommateur traités avec équité.

Un véritable service et
UN PROFIT RAISONNABLE A TOUS.

Les Allumettes carrées -- **Laurier**

Ces allumettes de qualités plairont à vos clients et votre marchand de gros peut vous les fournir.

The MATCH COMPANY LIMITED

137 McGill Street, Montreal.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
FONDE EN 1887. MONTREAL, 13 OCTOBRE 1922 VOL. XXXV—No 41

Les unités essentielles de fabrication dont nous disposons !

Le véritable Blanc de Plomb B.R. de Brandram est reconnu depuis presque 200 ans comme le type-standard universel.

Nous le préparons à notre usine de Montréal d'après la même formule employée par le premier Brandram. Nous avons des fabriques d'huile de lin à Medicine Hat, au centre même de la culture du lin. L'huile de lin est expédiée directement à nos diverses fabriques dans nos propres chars-réservoirs. Nos fabriques d'huile de lin de l'Alberta nous en fournissent suffisamment pour la fabrication de notre peinture.

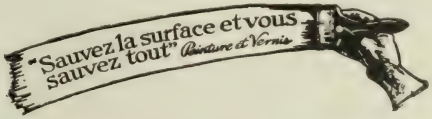
A Montréal, nous fabriquons nos couleurs sèches. Par suite, nous ne sommes pas dans l'obligation de compter sur des sources extérieures pour ces importants ingrédients.

Ces facilités de fabrication nous permettent d'offrir à nos agents dans tout le Canada une bien meilleure offre de représentation.

Ecrivez-nous pour plus de renseignements à ce sujet.



L'un des grands avantages de la ligne Brandram-Henderson c'est le fait que nous contrôlons la fabrication de nos ingrédients basiques, ce qui nous permet de fournir à nos agents dans tout le Canada un produit de haute qualité pour tous les usages auxquels peut servir un pinceau.



BRANDRAM-HENDERSON
LIMITED

MONTREAL HALIFAX ST. JOHN TORONTO WINNIPEG
MEDICINE HAT CALGARY EDMONTON VANCOUVER

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 20)

VITRERIE

GENERALE
POUR
CONSTRUCTION

Nous offrons dans le moment l'assortiment le plus complet à Montréal de verre à vitres belge. Toutes les commandes — grandes ou petites — sont livrées immédiatement.

Nous avons un **service** qui vous assure de grands avantages. Connaissant tous vos besoins, nous sommes en position de vous donner ENTIERE SATISFACTION.

Nous fabriquons et importons:

VERRES OUVRAGES, PLOMBES OU ARMES, GLACES ORDINAIRES, GLACES BISEAUTEES, MIROIRS, Etc.

Aussi:

PARE-BRISES ET LENTILLES DE PHARES D'AUTOMOBILE.

Ecrivez, télégraphiez ou téléphonez votre commande et nous la remplirons avec RAPIDITE et ATTENTION.

Spécialité: VITRAUX RELIGIEUX et COMMEMORATIFS.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY, Limited

444, RUE ST-JACQUES, - MONTREAL.

TORONTO **LONDON** **WINNIPEG**

Tudor Plate

Oneida Community · Made

Le Nouvel Empaquetage Transparent qui met l'argenterie à l'abri de la ternissure

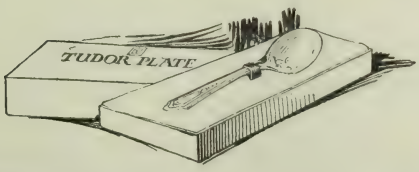
Le Tudor Plate est le seul à être empaqueté de cette façon. Chaque pièce est entourée d'une enveloppe transparente qui l'empêche de se ternir.

Chaque pièce est à l'abri de l'humidité et de la poussière. Le marchand n'a jamais à nettoyer l'argenterie qu'il met en montre dans sa devanture.

Chaque pièce vendue à un client est aussi fraîche et aussi brillante qu'à sa sortie de l'usine.

L'Empaquetage Transparent contre la Ternissure vous aidera à faire de grosses ventes de Tudor Plate.

IMPORTANT: Nous avons demandé des brevets pour tous les perfectionnements distinctifs du Tudor Plate de manière à pouvoir en réserver l'usage exclusif à cette ligne.





Elle vous aidera à vider vos tablettes de peintures et vernis

Une industrie unie appuie cette excellente idée de stimuler le peinturage de l'automne, surtout celui des granges.

Et cela au plus grand avantage de tous.

Cet automne, des annonces de la Campagne "Sauvez la Surface" seront publiées dans tout le Canada. Leur but est de vider vos tablettes de peintures et de vernis durant les prochains mois.

Si tous les intéressés appuient cette excellente idée par des étalages de vitrines, des annonces locales, des circulaires et le travail personnel d'activer les ventes, nous ferons de 1922 l'année la plus remarquable dans les annales du commerce de la peinture et du vernis.

Avec d'abondantes récoltes, l'argent sera abondant.

Unissons-nous tous pour obtenir le plus grand succès.

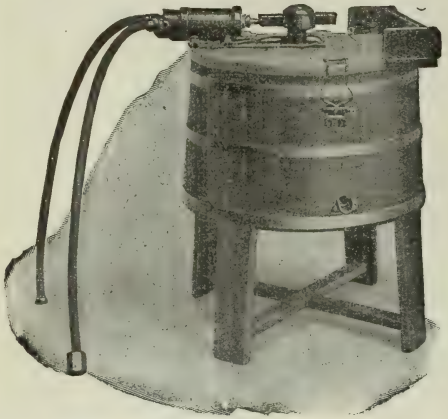
NE DIFFEREZ PAS — AIDEZ A LA CAMPAGNE DU PEINTURAGE DE L'AUTOMNE.

CAMPAGNE SAUVEZ LA SURFACE

43, rue St-Sacrement, Montréal.


TRADE
SIMMS
SET IN RUBBER
MARK
BLACK EAGLE 35
PINCEAUX A PEINTURE ET A VERNIS
Chaque pinceau est un chef-d'oeuvre de fabrication. Soies longues, flexibles — fixées pour toujours dans du caoutchouc vulcanisé. Le manche, la virole et le bout qui travaille du pinceau sont faits de façon à satisfaire les hommes qui apprécient les avantages d'un outil de qualité.
T. S. Simms and Co. Limited
ST. JOHN, N. B.
Montréal, Toronto, London, Ont., Winnipeg.
GYK

Machine à laver Connor avec moteur à basse pression



La machine à laver actionnée par l'eau, la plus populaire et la plus satisfaisante sur le marché. Pourquoi ne pas la faire essayer à une cliente quand les autres machines ne lui donnent pas satisfaction?

Ecrivez-nous pour avoir les prix de notre ligne complète.

J. H. Connor & Son, Limited

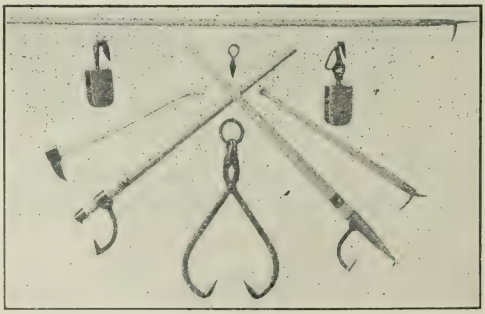
OTTAWA Maison fondée en 1875 CANADA

(1)

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone
LONGUE
DISTANCE
No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited

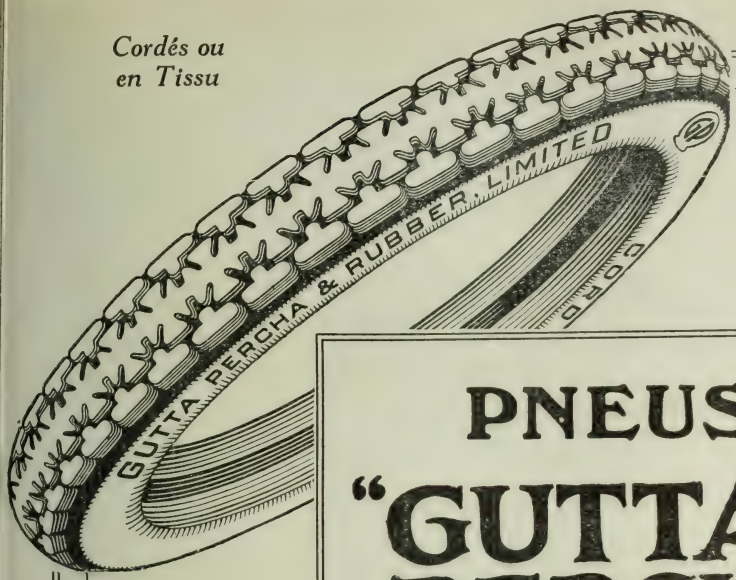
MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON

PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL

Représentants à Montréal et ses banlieues ainsi que tout le territoire à l'Est de Montréal.

Cordés ou en Tissu



PNEUS "GUTTA PERCHA"

Et les ventes d'automne

Voici la saison des promenades délicieuses, des paysages superbes avec le riche coloris des feuilles d'automne. La citrouille est couverte de givre et l'air vivifiant invite l'automobiliste à faire une randonnée sur les chemins de campagne. C'est la saison de la vente des pneus; la saison où ils sont remplacés pour le service de l'hiver. Chaque Pneu "Gutta Percha" donne une satisfaction qui vous fera faire plus de ventes le printemps prochain.

Gutta Percha & Rubber Limited
Bureaux-chefs et fabriques à Toronto

Succursales dans toutes les principales villes du Canada

Livingston

La fondation qui résiste à l'épreuve des intempéries

L'épreuve réelle de la peinture a lieu lorsqu'elle est exposée aux éléments — le soleil brûlant de l'été canadien, les vents crus et froids de l'automne, les gelées de 20 au-dessous de zéro de l'Hiver et les pluies diluviennes du Printemps.

L'huile de lin de la marque Livingston—"la sorte qu'employait votre grand-père" fait une fondation parfaite pour la peinture. Son emploi assure la durabilité du produit fin. Elle résiste à l'épreuve de la température canadienne.

Le Baril Bleu est la marque Extérieure de la Qualité Intérieure.

En vente chez tous les principaux marchands de partout.

HUILE DE LIN

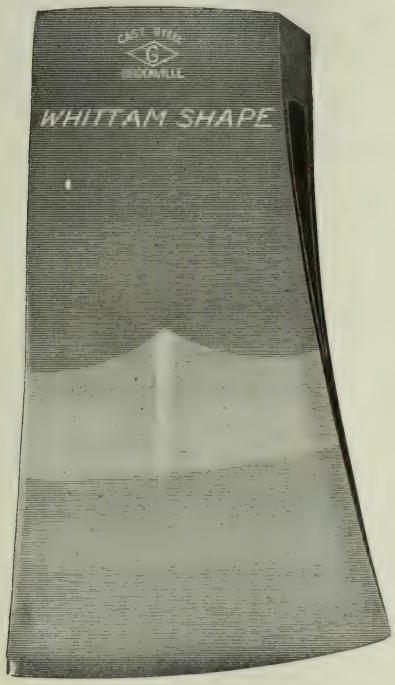
Marque LIVINGSTON

(LA SORTE QU'EMPLOYAIT VOTRE GRAND-PERE)



En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

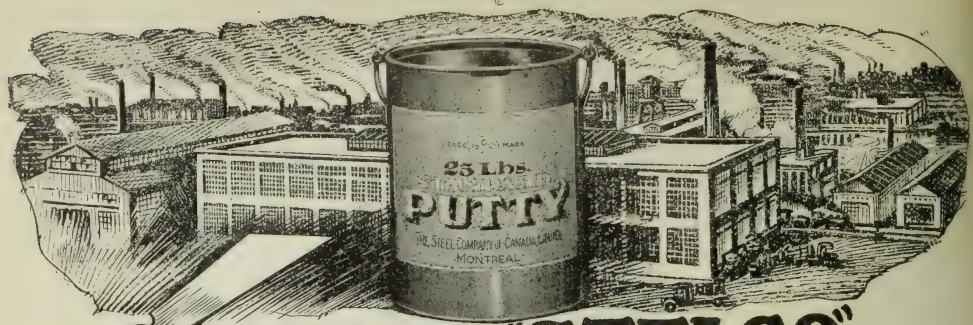
CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada



Le Mastic "STELCO"

Ce mastic est préparé d'après notre propre formule spéciale avec le meilleur blanc d'Espagne sèché au four—moulu par un procédé breveté—et de bonnes huiles choisies.

La Marque "STELCO" est renommée pour sa qualité supérieure et résistante.

En réceptacles de fer ou en barils.

POINTES DE VITRIERS

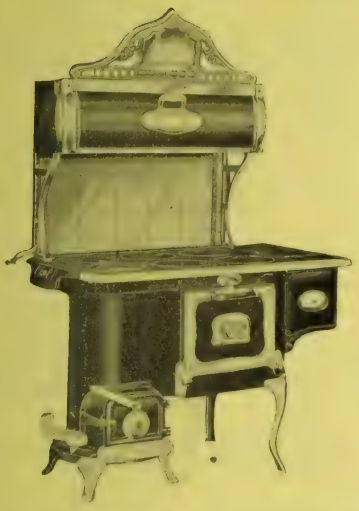
EN PAQUETS D'UNE DEMI-LIVRE

PRIX SUR DEMANDE.

THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

Poêles et Fournaises de Qualité

Depuis 1855, le nom RECORD sur un poêle ou une fournaise est le synonyme de la qualité. Sans interruption depuis cette époque, les ouvriers de la Fonderie Record ont fait des poêles et des fournaises qui ont donné satisfaction.



Ce Poêle RECORD est un poêle en acier garanti sous tous rapports, en nickel parfait uni et en fonte combinés avec corps en acier poli et superbement garni. C'est un poêle très facile à tenir propre.



Cette fournaise n'a pas besoin d'introduction. Depuis douze ans, elle démontre sa valeur comme fournaise robuste, commode et pratique.

Avant de placer votre commande pour l'automne, vous y gagneriez à nous demander des renseignements sur nos diverses lignes ainsi que nos prix.

Livraison Prompte Garantie.

RECORD FOUNDRY & MACHINE CO.

LIMITED

MONCTON - - NOUVEAU-BRUNSWICK

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis, Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.

EN GROS SEULEMENT

Nos voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

Réservez quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

Leur collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

Nos prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L. H. HEBERT & CIE
LIMITEE
IMPORTATEURS
297 et 299 rue Saint-Paul
MONTREAL

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.

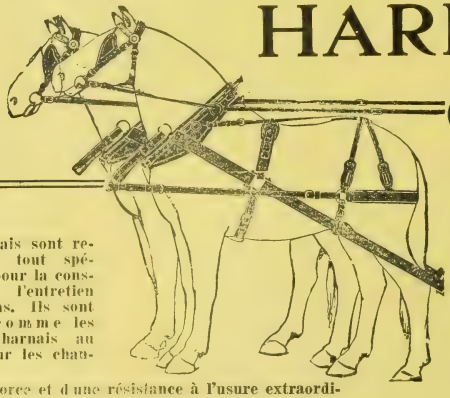
Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

HARNAIS POUR CHEMINS





Ces harnais sont recommandés tout spécialement pour la construction et l'entretien des chemins. Ils sont reconnus comme les meilleurs harnais au Canada pour les chantiers.

D'une force et d'une résistance à l'usure extraordinaires, ils sont très confortables pour le cheval et ils donnent la perfection de la qualité et du fini.

Leur vente est très facile, car leur supériorité saute aux yeux des clients.

Demandez notre catalogue Spécial No 22.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL
338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.
(Près de la rue McGill)
SUCCURSALES: WINNIPEG ET QUEBEC.

AUTOMOBILISTES
Nous sommes manufacturiers et vendeurs du fameux Anneau de Piston "EXCELLENCE", l'anneau le plus efficace connu. **Demandez notre littérature.**

Les Mutuelles au Premier Rang quant à la Sécurité des Risques Assumés

Les chiffres ci-dessous montrent l'excédent net en argent pour chaque Assurance de $1,000 en vigueur:

Moyenne de nos Compagnies $6.12

Moyenne des Compagnies à fonds sociaux $4.20

Le fait que nous avons payé un dividende de 50% continuellement depuis 15 ans devrait vous inciter à nous confier immédiatement votre assurance-feu pour profiter de cette économie.

Nos compagnies fonctionnent sous les surveillances Fédérale et Provinciale et elles ont en dépôt, à Ottawa, les exigences légales pour la conservation des permis Fédéraux qu'elles détiennent.

SURETE :
Excédent de plus de $2,000,000.

ECONOMIE :
50%.

SERVICE :
Un personnel expérimenté pour le placement des polices.

ECRIVEZ A

The Canadian Hardware and Implement Underwriters

C. L. CLARK, administrateur

802 CONFEDERATION LIFE BUILDING, WINNIPEG.

GERANTS PROVINCIAUX:

Alberta	Manitoba	Ontario	Québec	Saskatchewan
C. W. ATHEY,	I. E. FAIRCHILD,	F. A. MARTIN,	ALFRED BRUNELLE,	A. E. ATHEY,
504 MacLean Bl.,	802 Conf. Life Bl.,	P.O. Box 137,	1016 avenue Van Horne,	2329 Montreal St.,
Calgary.	Winnipeg.	Colborne.	Montréal.	Régina.

LA CONSTRUCTION

ALMAVILLE

Résidence, $5,000. Propriétaire: Edouard Gauvin. Les fondations sont commencées. Travail à la journée. Brique, toiture, vitres, agencement intérieur, portes et châssis pas encore achetés.

BIENVILLE

Ecole, $25,000, pour la commission scolaire. Président: Dr Jos. Leblanc. Architecte: L. Auger, rue St-Jean, Québec, qui vient de demander des soumissions.

Résidence, $4,500, sur la rue Saint-Antoine. Propriétaire: Rév. D. Pelletier. Les fondations sont commencées. Travail à la journée.

DORVAL

Résidence, $18,000. Propriétaire: M. Scott. Les murs commencent à monter.

GRANDES BERGERONNES

Résidence, $5,000. Propriétaire: Antonio Fortin. La toiture est commencée. Brique, fournaise, agencement intérieur et quincaillerie pas encore achetés.

HULL

Résidence, $10,000, sur l'avenue Laurier. Propriétaire: C. A. Simon. Les architectes Brodeur & Pilon, 63 avenue de l'Hôtel de Ville, viennent de demander des soumissions.

Fabrique, $50,500, district Wrightville. Propriétaire: Lion Meade Tire Co. Les architectes Brodeur & Pilon viennent de demander des soumissions.

Fabrique, $12,000, sur la rue Montcalm. Propriétaire: Ottawa Trading Co., immeuble de la Banque Nationale. Les architectes Brodeur & Pilon sont à préparer les plans.

IBERVILLE

Fabrique, $5,000. Propriétaire: Anglo Canadian Lumber Co. qui se propose d'ériger cette fabrique.

Usine de filtration pour le conseil de ville. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

LACHINE

Résidence demi-détachée, $5,000, sur l'avenue Broadway. Propriétaire: D. Cardinal, 8a rue Fabre, Montréal. La toiture est commencée.

Résidence, $6,000. Propriétaire: E. Legault, 148 rue Notre-Dame. Agencement intérieur commencé. Pas besoin de matériaux.

2 magasins, $8,000, sur la rue Notre-Dame. Propriétaire: Sam Gamaroff, 7ème avenue. Travaux d'excavation commencés. Les matériaux ne sont pas encore achetés.

Résidence demi-détachée, $5,000, sur l'avenue Broadway. Propriétaire: J. N. Beauchamp, 160b rue Notre-Dame. Toiture commencée.

Fabrique, $40,000, chemin Lachine et Georges V. Propriétaire: Linde Canadian Refrigeration Co., rue St-Pierre. La charpente en acier est commencée.

LEVIS

Aile au collège, $600,000. Propriétaire: Le Collège de Lévis, rue St-Joseph. Supérieur: Rév. J. E. Carrier. Les architectes Audet et Laberge, rue St-Jean, Québec, vont demander des soumissions pour les travaux d'excavation.

MONTREAL

Résidence, $10,000, rue Adam, entre William David et Bennett. Propriétaire et constructeur: J. Bleau, 137 rue William David. Travaux d'excavation commencés. Brique, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $9,000, boulevard St-Joseph et de Grandpré. Propriétaire: Dr L. Verschelden, 1755 boulevard St-Laurent. Travaux d'excavation commencés. Brique, toiture, fournaise, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $9,000.898 rue Bordeaux. Propriétaires et constructeurs: Vézina et Dugal, 15 rue Chambord. Fondations commencées.

Résidence (3 plain-pieds) $9,000 sur le boulevard Monk, entre Jolicoeur et Hertel. Propriétaire et constructeur: F. T. Fortin, 251 rue Hamilton. Travaux d'excavation.

Résidence, $8,000, rue St-Denis, entre 32ème et 33ème avenues. Propriétaire et constructeur: E. Léveillé, 880 rue Bordeaux. La charpente commence à monter. Garnitures électriques, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $8,000, sur l'avenue Notre-Dame-de-Grâces. Le nom du propriétaire n'est pas donné. Fondations commencées.

Résidence, $8,000, rue Henri-Julien, entre 32ème et 33ème avenues. Propriétaire et constructeur: W. Lefebvre, 1588 avenue Châteaubriand. Fondations commencées. Brique, plomberie, portes et châssis, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas achetés.

Banque, angle Vinet et Notre-Dame. Propriétaire: Banque Provinciale du Canada, 7 Place d'Armes. Des soumissions ont été reçues et le contrat doit être accordé ces jours-ci.

Résidence, $35,000. Propriétaire: P. G. Prince, 468 avenue Wood. Fondations commencées.

Résidence, $6,000, avenue Papineau entre De Fleurimont et Bellechasse. Propriétaire et constructeur: D. Rochon, 2665 avenue Papineau. Travaux d'excavation. Brique, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas achetés.

Résidence, $9,000, 900 rue Bordeaux. Propriétaire: X. Roberge, 721 rue Champlain. Fondations commencées.

Résidence, $18,000, sur le boulevard St-Joseph et de Grandpré. Propriétaire et constructeur: P. Girard, 112 rue Drolet. Travaux d'excavation. Brique, toiture, fournaise, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas achetés.

OUTREMONT

Cottage, $20,000, avenue Holyroad. Propriétaire: J. R. Walsh, 710 avenue Hartland. Agencement intérieur.

Maison à appartements de 32 suites, $200,000, avenue Bernard, entre Wiseman et Stuart. Propriétaires et constructeurs: Dr Bélanger et Ls Berna, appartement 9, 1320 avenue Bernard. Travaux d'excavation commencés.

2 cottages, $18,000, avenue McNider, plus bas que le Boulevard St-Joseph. Propriétaire: E. Themens, 31 boulevard Gouin. Travaux d'excavation.

3 plain-pieds, $20,000, avenue Outremont, près Lajoie. Propriétaire et constructeur: E. Bastien, 1362 rue St-André. Toiture commencée.

6 plain-pieds, angle Wiseman et Duverger. Propriétaires: Perrault & Gadbois, 2100 avenue du Parc. Soumissions demandées.

PRICE, QUE.

Usine génératrice, jteée et ligne de transmission, aux Châtes Métis, comté de Matane. Propriétaire: Lower St. Lawrence Power Co., Rimouski. Les travaux sont commencés.

QUEBEC

Résidence, $4,000, Parc Monfils. Propriétaire: Mme J. B. E. Lapointe, St-Louis-de-Courville, Qué. Travaux d'excavation.

Résidence duplex, $6,000, angle avenue des Erables et St-Cyrille. Propriétaires et constructeurs: East & Masson, 17½ avenue Cartier. Travaux d'excavation.

10 résidence, $44,000, rues Bougainville et St-Frs. D'Assise. Propriétaire et constructeur: Les Habitations de Limoilou, Limitée, 5 rue MacMahon. Travaux d'excavation.

Résidence, $4,400, rues d'Assise et Leclerc. Propriétaire: H. Garand, Ste-Marie, Beauce. Travaux d'excavation.

Résidence duplex, $9,000, rue St-Cyrille. Propriétaire: L. C. Matte, 189½ rue St-Olivier. Travaux d'excavation.

Résidence, $4,500, boulevard des Alliés. Propriétaire: Alf. Boyte, 27, 2ème avenue, Limoilou. Travaux d'excavation.

ST-FELICIEN

Banque, $8,000. Propriétaire: La Banque Nationale. Les murs commencent à monter.

ST-JEROME

Modifications au couvent des Soeurs de Ste-Anne. Les travaux sont commencés.

ST-LAURENT

Résidence (2 plain-pieds) $6,000. Propriétaire et constructeur: Philias Grou, 1 rue St-Mathieu. Fondations commencées.

ST-VALERIEN

Eglise, $92,800, pour les Syndics. Architecte: J. O. Turgeon, 55 rue St-Frs.-Xavier. Bois, toiture, peinture, vitres, agencement intérieur et planchers pas achetés.

STE-VICTOIRE (Co. Richelieu)

Résidence de Paul Bordier, Nap. Cournoyer, Nap. Poirier, J.-Bte Chapdelaine, Veuve P. Dufault, Emile Pelletier. Fabrique de Ste-Victoire, complètement détruites par le feu. On reconstruira immédiatement.

VALLEYFIELD

Résidence, $15,000. Propriétaire: Jos. Richer. Fondations commencées.

VICTORIAVILLE

Fabrique, $40,000. Propriétaires: S. Rubin & Co., 47 rue du Maire. Les travaux viennent d'être commencés.

TROIS-RIVIERES

Station de pompage et conduites, $200,000. Propriétaire: St. Lawrence Pulp & Paper Co., Ltd., immeuble Canada Cement, Montréal. Les travaux sont commencés.

Toitures, Ciments
Peintures Industrielles
etc., Barrett

Toiture "Caoutchoutée" Everlastic.

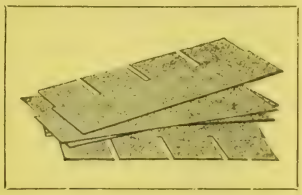
Peinture Elastique au carbone Everjet.

Ciment liquide à toiture Everlastic.

Ciment Plastique Elastigum.

Bardeaux Multiples Everlastic---
Un Produit Barrett Qui Se Vend Vite

PARTOUT, les marchands font de gros profits sur les Bardeaux Multiples Everlastic Barrett — ce sont les bardeaux en asphalte les plus populaires de tout le Dominion. Ils donnent tous les avantages qu'un bon bardeau doit donner. Leur prix est modéré, ils ont une belle apparence, sont très durables et faciles à poser.



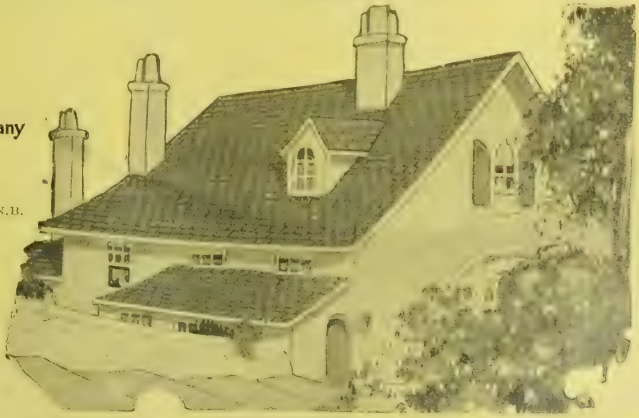
La surface où porte l'usure est une surface minérale épaisse dans les nuances fixes naturelles de rouge ou vert. Cette surface les rend très à l'épreuve du feu et leur donne une superbe apparence. Le dessous est protégé contre l'action de l'humidité, des fumées et de la moisissure par un envers Spécial.

Les Bardeaux Multiples Everlastic sont faits par rangée de quatre, ce qui assure une grosse économie de temps, et, en même temps, une toiture très jolie, même si elle est posée par des ouvriers sans expérience. Une publicité continuelle dans tous les importants magazines, journaux techniques et publications agricoles dans tout le Dominion, fait connaitre à vos clients les grands avantages des Bardeaux Multiples Everlastic. Lorsque vous vendez les Bardeaux Multiples Everlastic vous donnez à vos clients un produit honnête à un prix honnête. Car la marque de commerce Barrett est un garant d'une toiture durable.

Chaque paquet contient assez de bardeaux pour couvrir 50 pieds carrés. Ces bardeaux mesurent 32¼" de long par 10" de large. Les découpures sont à intervalles de 8", 4" de haut et ½" de large. Les couleurs sont empaquetées séparément. Poids du paquet prêt pour l'expédition: 90 livres.

The Barrett Company LIMITED

TORONTO MONTREAL
VANCOUVER WINNIPEG
HALIFAX, N.E. ST. JOHN, N.B.



Maison moderne montrant l'effet obtenu par l'emploi des Bardeaux Multiples Everlastic Barrett.

USINE: JOLIETTE, QUE. MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et

BEVERIDGE SUPPLY CO, LIMITED

628-630 Saint-Paul Ouest, MONTREAL.

PLIBRICO, brique à feu à l'état plastique, pour fournaises "Québec".
FLINTEX, durcisseur de béton pour planchers.
ROCKFACE, peinture à l'eau, blanche.
PAPIERS, à couvertures, à construction, etc.

Les commandes par la malle reçoivent une attention toute particulière.

Assortiment de Chaînes pour Chiens



Tous les propriétaires de chien de votre localité sont des acheteurs certains de chaîne pour leur chien, et tôt ou tard ils en achèteront une si vous mettez bien à la vue notre superbe support d'étalage.

Ces chaînes pour chiens sont fortes, commodes, jolies et elles offrent plusieurs avantages. Elles vous arrivent dans un choix de modèles qui plairont au goût de l'acheteur et de longueurs et de grosseurs appropriées à tous les chiens.

Ces chaînes ont une force très extensible et leur fini est brillant ou nickelé. La poignée commode ainsi que la chaîne elle-même donnent une surface uniforme pour la main la plus sensible, et c'est ce qui explique pourquoi nos chaînes pour chiens sont si populaires chez les femmes.

Notre assortiment complet de douze chaînes est accompagné d'un support joli et commode, tel qu'illustré ci-contre.

DOMINION CHAIN COMPANY

Erigée en corporation.
NIAGARA FALLS, Canada.

D C C

LES PHARES & BATTERIES

Energiques ET Durables

RELIABLE

MARQUE DE COMMERCE

MARQUE RELIABLE HOMOLOGATION CANADIENNE

SONT DIGNES DE CONFIANCE

LES Champions

de Confiance pour tous les Moteurs

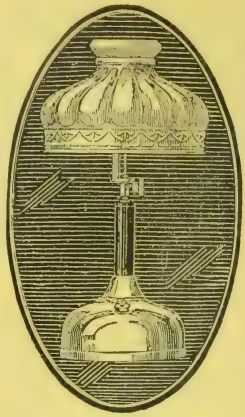
Les automobilistes apprennent vite que le Support-Etalage Champion leur permet de chosir rapidement exactement la Bougie Champion appropriée à leur char. Le Support-Etalage Champion sauve beaucoup de temps aussi au marchand, car il tient chaque bougie proprement et à sa place, et lui fait voir d'un coup d'oeil combien il lui en reste en stock.

Les marchands vendent au moins deux Champions de rechange à sept automobilistes sur dix, en leur suggérant tout simplement la prudence d'en avoir une couple dans leur trousse d'outils.

Champion Spark Plug Co. of Canada, Limited

Windsor, Ontario.

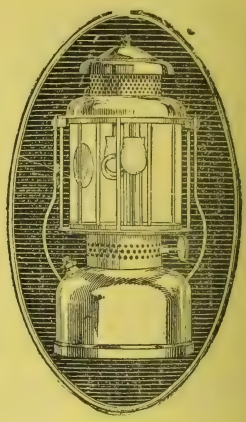




Style CQ 329. Prix $12.50.

"C'est la Lumière qu'elles donnent qui les fait vendre".

---déclarent des marchands dans toutes les parties de la province.



Style LQ 327. Prix $11.00.

Coleman Quick-Lite

"Le Soleil de la Nuit"

Superbes Profits; Ventes Faciles

Partout, dans toutes les provinces du vaste Dominion, les marchands reconnaissent l'importance d'une bonne lumière pour la ferme et la maison. Les lampes Coleman Quick-Lites se vendent vite parce qu'on a besoin partout de l'éclat d'une lumière ayant la puissance de 300 chandelles. L'économie, la propreté et la sureté des lampes et lanternes Quick-Lites sont appréciées dans plus d'un million de familles de l'autre côté de la frontière et en Canada.

Non seulement les lampes Coleman Quick-Lites se vendent vite, mais elles vous aident à vendre d'autres marchandises. Placez, par exemple, une lampe Quick-Lite sur la vitrine d'étalage dans laquelle vous mettez votre coutellerie. Il n'y a rien pour attirer l'attention comme une lampe Quick-Lite allumée dans un magasin. Naturellement, les ventes deviennent faciles.

Placez votre commande par l'intermédiaire de votre jobber ou écrivez-nous pour avoir notre plus récent catalogue, notre liste de prix et nos aides de vente. Adressez-vous au Dépt. 1-F.

The Coleman Lamp Company, Limited

Rue Queen Est et Avenue Davies **TORONTO**

Il n'est pas nécessaire d'employer beaucoup d'arguments pour vendre les

TORONTO Gendron CANADA

DISCO



"Les enfants les pousseront si vous les tenez en magasin."

La Disco Gendron, la nouvelle voiture sur coussinets à billes avec les nouvelles roues disque est une source de plaisir et d'agrément pour tous les garçonnets. Ils l'aiment en la voyant.

Si vous ne connaissez pas les superbes occasions que vous avez de vendre la Disco, vous perdez de l'argent!

Ecrivez-nous pour plus de renseignements.

The GENDRON Mfg. Co.,
LIMITED
RUE DUCHESSE, TORONTO, ONT.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Ramsay & Son

Concentrez

vos achats sur des produits qui ont subi l'épreuve du temps.

Rendez-vous compte

que votre client exige 100% d'efficacité des Peintures qu'il achète et que c'est en les lui donnant que vous en ferez un client fidèle.

Spécialisez-vous donc dans la

PEINTURE
de
RAMSAY

" La Peinture appropriée pour peinturer convenablement. "

A. RAMSAY & SON COMPANY,
Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.
MONTREAL
Toronto Winnipeg Vancouver
(2)

O.P.W

C'est l'huile de lin qu'elle renferme qui assure la durée de la peinture. Mais de l'huile pure prend trop de temps à sécher. Il faut y ajouter des ingrédients qui activent le séchage pour qu'elle soit pratique. Méfiez-vous, toutefois, de ces ingrédients. Les ingrédients bon marché continuent leur action longtemps après que le séchage apparent a cessé et la peinture "s'écaille". Seule l'huile de lin la plus pure et les meilleurs ingrédients connus de la science entrent dans les produits O. P. W.

Six choses comptent dans la durée de la peinture extérieure:

1. *Les ingrédients qui la composent;*
2. *La surface sur laquelle elle est appliquée;*
3. *La manière de son application;*
4. *Sa consistance;*
5. *Les intempéries auxquelles elle est soumise;*
6. *L'épaisseur de la couche appliquée.*

NON SEULEMENT pour aujourd'hui, mais pour DEMAIN, vendez à vos clients les produits O.P.W.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Ramsay & Son

Ottawa Paint Works Limited
OTTAWA - ONTARIO
Succursales: Montréal et Toronto.

Lorsque vous êtes sur le marché pour de la

TOLE CANADA

demandez celle de
la marque

"DOMINION CROWN"

Elle est fournie avec fini poli et galvanisé et sa renommée est sans égale.

STOCK ET IMPORTATION

John Lysaght Ltd.
Fabricants
BRISTOL, Angleterre

A. C. Leslie & Co., Ltd.
Gérants pour le Canada
MONTREAL

LA VERITE COMPTE PLUS QUE LA FICTION

M. LE MARCHAND DE QUINCAILLERIE:



Vos clients veulent avoir des *faits*. Lorsque vous commandez des marchandises, ils s'attendent à la *vérité* et *à ce que vous connaissiez votre affaire*. Si *vous* leur recommandez des sas à cendres qui ne donnent pas satisfaction, c'est *vous* qu'ils blâment parce que *vous* avez eu leur argent et qu'ils n'ont pas eu un sas satisfaisant. Etudiez tous les sas à cendres sur le marché. Ecrivez pour avoir des imprimés décrivant les

SAS A CENDRES "BANNER"

Les Sas avec la *Marque de Commerce que nous garantissons.*

THE BURROWES MFG. CO., TORONTO.

JENKINS BROS., LIMITED



Fig. 106

Manufacturiers de Valves

103 rue St-Rémi, MONTREAL.

Toronto, Winnipeg, Vancouver.

SUCCURSALE EN EUROPE:
6 Great Queen St., Kingsway, Londres, W. C. 2, Ang.

Table Alphabétique des Annonces

A
Assurance Mont-Royal. 62

B
Banque d'Hochelaga. 64
Banque Molsons. 64
Banque Nationale. 58
Banque Provinciale. 64
Barrett Company, Ltd. 15
Beach Foundry Co., Ltd. 22
Bell Telephone Co. of Canada, Limited. 43
Beveridge Supply Co., Ltd. . . . 16
Brandram-Henderson . . Couverture
British Colonial Fire Ass. Co. . . 62
Brodeur, A. 62
Brodie & Harvie. 64
Burrowes Manufacturing Co. . . 20

C
Campagne "Sauvez la Surface". . 4
Canada Foundries & Forgings, Limited. 9
Canadian Hardware and Implement Underwriters. 13
Canadian Postum and Cereal Co., Ltd. 52
Canadian Salt Company. 54
Champion Spark Plug Co. 17
Channell Limited. . . . . 34 et 35
Church & Dwight, Limited. . . . 49
Clark, Wm., Limited. 49
Coleman Lamp Co., Ltd. 18
Connor & Son, J. H. 6
Cosgrave Export Brewery Co., Limited. 59
Couillard, A. 62
Crane Limited. 21

D
Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. . . 37
Deco-Tint Company . . . Couverture
Déry, Raoul. 49
Dominion Battery Co. 16
Dominion Chain Co., Ltd. 16
Dominion Linseed Oil Co., Ltd. . 8
Dominion Match Co., Ltd. 50
Dominion Milk Corporation, Ltd. 60

G
Gagnon, P. A. 62
Garand, Terroux & Cie. 62
Gendron Mfg. Co., Ltd. 19
Gutta Percha & Rubber Co., Ltd. 7

H
Hébert, L. H. & Cie, Limitée. . . 12
Hervay Chemical Co. of Canada, Limited. 54
Hobbs Manufacturing Co., Ltd. . . . . Couverture
Hôtel Victoria. 62

I
Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 23

J
Jenkins Bros., Limited. 20
Jonas, Henri & Cie. 54

L
Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 11
Lamontagne Limitée. 12
Leslie & Co., Ltd., A. C. 20

M
Macdonald, W. C. Reg'd. 61
McArthur Co., Ltd., Alex. 16
McArthur Irwin, Ltd. . . Couverture
Ministre des Finances. 66
Montbriand, L. R. 62
Montreal Biscuit Co. 54

O
Oneida Community, Ltd. 3
Ottawa Paint Works, Ltd. 19

P
Pink Co., Ltd., Thos. 6

Q
Quaker Oats Company. 56

R
Ramsay & Son Co. 19
Record Foundry & Machine Co. . 11

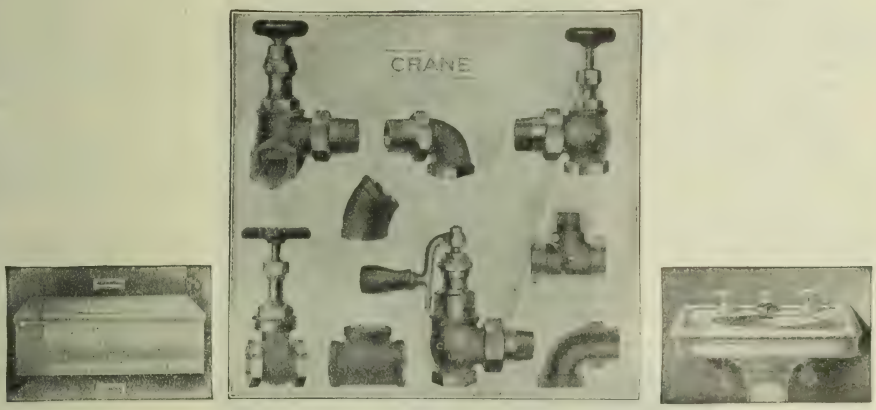
S
Simms & Co., Ltd., T. S. 5
St. Croix Soap Mfg. Co. 62
Steel Co. of Canada, Ltd. 10
Still Mfg. Co., J. H. 12

W
Western Assurance Co. 62

SERVICE "CRANE"

facilite la sélection de matériel convenable pour l'installation de

Systèmes de Chauffage et d'Articles de Plomberie



Les Produits "Crane" peuvent être installés dans n'importe quelle bâtisse, petite ou grande, avec la même assurance que chaque article satisfait aux exigences de la sûreté et de l'hygiène.

Fabricants de Robinetterie, raccords de Tuyauterie et Distributeurs de Tuyauterie et d'Articles de Plomberie et de Chauffage.

Succursales et Entrepôts:
HALIFAX, OTTAWA, TORONTO, HAMILTON, LONDON, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, VANCOUVER.

Bureaux de Ventes:
ST.JOHN,N.B.,QUEBEC,SHERBROOKE EDMONTON, VICTORIA, SYDNEY, AUSTRALIE

CRANE
LIMITED
SIEGE SOCIAL ET USINES
1280, RUE ST. PATRICE,
MONTREAL

CRANE-BENNETT
LIMITED
Siège social et entrepôts:
LONDRES, ANGLETERRE.

Bureaux de Ventes:
BIRMINGHAM, CARDIFF, GLASGOW, LEEDS, MANCHESTER.

FOURNAISES "BEACH" AVEC OU SANS TUYAU

Les chambres pour le retour de l'air et l'air chaud sont scientifiquement proportionnées et construites de façon à ce que la meilleure circulation soit obtenue, afin de retirer toutes les unités de chaleur du combustible consommé.

Le compartiment intérieur, divisant les chambres de l'air et du retour de l'air est fait avec une enveloppe extérieure en grosse tôle galvanisée, une enveloppe intérieure en fer-blanc et un entre-deux en amiante.

La clef du régistre du courant d'air direct est placée à un endroit commode et à la portée. La tige du régistre partant de cette clef pour aller au régistre est en dehors des conduites et de la chambre de combustion. Le régistre est de la dimension ordinaire et il est muni d'un dispositif pour l'explosion automatique des gaz, chose très essentielle lorsque le charbon employé renferme un gros pourcentage de gaz.

Un espace approprié a été réservé pour l'installation d'une section à eau chaude. Le tuyau pour l'eau chaude peut passer par le haut du radiateur ou par la partie supérieure du cadre de la porte du foyer. Le tuyau du retour de l'air passe par la partie inférieure du cadre de la porte du foyer.

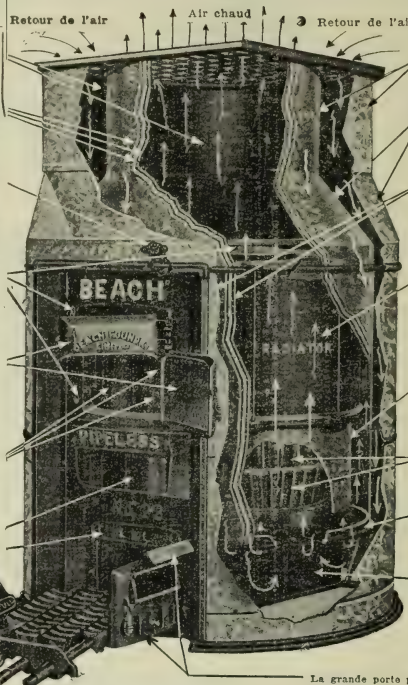
Les deux portes donnent une ouverture très large à la chambre de combustion, la rendant commode pour ajouter de gros morceaux de charbon ou de bois ainsi que pour la nettoyage de la fournaise. La porte du haut, si elle est laissée fermée en allumant la fournaise, agit comme une plaque de protection contre la fumée et le gaz lorsque du combustible est ajouté. Les portes sont également protégées contre la chaleur par d'épais revêtements en métal.

L'enveloppe de la grande chambre de combustion est en acier épais. Les parties, venant en contact direct avec la chaleur extrême des produits de la combustion, sont protégées par des plastrons et des revêtements en fonte. Cette construction est résistante et donne une rapide radiation des unités de chaleur.

Cette conduite pour la poussière l'arrête lorsque les grilles sont brassées, l'empêchant ainsi de se répandre dans le sous-sol.

Les grilles s'enlèvent tout simplement en enlevant cette plaque.

Le grand plat pour l'eau est commodément placé à l'ouverture, sous la porte du foyer, en avant de la conduite de la poussière, à un endroit où les parties chauffées produisent l'évaporation rapide de l'eau. L'humidité donnée par ce plat produit l'air humide si nécessaire à la bonne santé.



Les barres de la grille sont épaisses, résistantes et fonctionnent indépendamment l'une de l'autre. On peut les accoupler en les reliant par des attaches-barres. Elles s'enlèvent aussi facilement en enlevant la plaque des grilles.

La grande porte pour les cendres est munie d'une porte à bascule avec chaine et poulies permettant de contrôler le feu du plancher au-dessus. Elle est également munie d'un régistre (damper) à coulisse.

Les enveloppes des chambres à air peuvent être ajustées à la hauteur de n'importe quel sous-sol.

L'absence des angles et des coudes courts réduit la friction et empêche l'accumulation de l'air, donnant par suite une circulation facile et libre de l'air à l'intérieur et à l'extérieur de la fournaise.

Des barres spéciales avec de longs boulons filetés sont fixées aux revêtements intérieur et extérieur de sorte que la fournaise peut être assemblée facilement et que l'on peut avoir des joints parfaitement étanches.

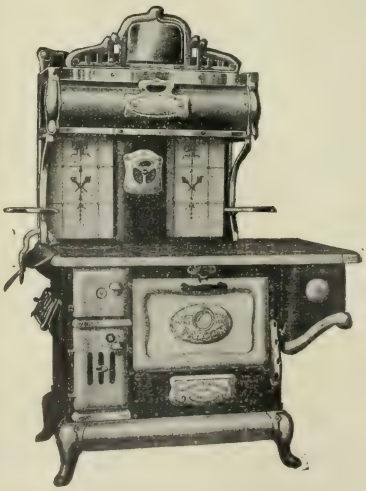
Le radiateur est du modèle fer à cheval et très grand. Sa partie intérieure forme la chambre de combustion. Il est épais et solidement construit, tous les boulons et les tiges se trouvant en dehors de la chambre de combustion et des conduites. L'enveloppe en acier du radiateur est fixée solidement aux ondulations en fonte, donnant un joint étanche contre les gaz.

Le plastron empêchant la chaleur directe du foyer de venir en contact avec la partie inférieure de l'enveloppe inférieure prévient la formation des contre-courants d'air chaud et augmente par suite l'expansion libre et facile de l'air réchauffé dans la chambre à air chaud.

Un foyer, en deux parties, avec de grosses ondulations sont réunies ensemble par des joints profonds pour le rendre résistant et prévenir l'échappement de la poussière et du gaz. Il est garanti.

L'enveloppe de la chambre de l'air chaud commence à la bonne hauteur à partir de la base et permet que le retour de l'air vienne immédiatement en contact avec les parties chaudes.

Un très grand cendrier qui peut être nettoyé facilement à cause de ses extrémités carrées.



DIFFICILE A BATTRE

Le FALCON "MAPLE LEAF" est un poêle qui n'a pas son égal. Son dessin est magnifique et sa construction solide sous tous rapports attirera de nouveaux clients à votre magasin et vous les conservera.

De plus, sa vente vous donne un superbe profit.

Ecrivez pour avoir notre brochurette illustrée et nos prix.

BEACH FOUNDRY, LIMITED

OTTAWA - CANADA

Succursales à Winnipeg et Vancouver.

LE PRIX COURANT

RÉDACTION ET ADMINISTRATION:
198, rue Notre-Dame Est Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
États-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il nest pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. MONTREAL, vendredi 13 octobre 1922 Vol. XXXV—No 41

SPECULATION . . . !

Dans le monde de la finance tout le monde spécule. Conséquemment, l'on peut dire que l'on parie sur la justesse de son jugement et que nous sommes tous exposés à perdre, ou susceptibles de gagner, tout comme aux courses.

Dans la finance, le commerce, tout n'est que placements, déductions expérimentales et psychologiques, spéculations, et bien fin celui qui pourrait présager l'issue de ses projets et le résultat de ses agissements.

Il n'est pas rare que le placement le plus sage devienne par quelque fantasmagorie du sort, une spéculation périlleuse. Et j'ai su des spéculations à faire dresser les cheveux sur la tête qui sont, aujourd'hui, des placements de bon papa.

Donc, lorsqu'il s'agit de faire de l'argent et de faire fructifier celui que l'on a, il n'existe ni loi, ni règle, ni norme. Et c'est ce qui explique la croissance constante, parmi nous, de tous ces petits et gros messieurs qui vendent des actions imaginaires et des obligations qui n'obligent à rien. Ils ne courent que peu de risques . . .

Dans le commerce, dans l'industrie, il y a toujours certains critères auxquels se rattacher: qualité de la marchandise, source des matières premières, psychologie du territoire que l'on dessert, directives de la publicité . . . Mais lorsqu'il s'agit de placements, — et nous ne parlons pas ici, bien entendu, de placements reconnus, comme des prêts à l'Etat ou à des gouvernements provinciaux, *et cetera* — l'épargnant devra certes piloter sa barque avec la réserve la plus entière et le doigté le plus fin. Il y aura toujours des agioteurs et des vendeurs d'immeubles où s'élèvent les traditionnels châteaux en Espagne.

Le financier le plus honnête est exposé aux chutes les plus soudaines, et il se trouve souvent dans une impasse pour laquelle il n'est en rien responsable.

Le véritable financier est un fiduciaire, un fidéicommissaire. Il est légalement responsable de l'administration des argents qu'on lui confie. Les salariés et les petits épargnistes ne devraient jamais oublier cela. Il est reconnu que l'on peut confier à ces intermédiaires des sommes si péniblement acquises, mais, du moins, sachons choisir ceux à qui l'on remet nos deniers.

Le Prix Courant reçoit chaque jour des lettres de gens qui se sont ruinés dans ce que nos voisins appellent les *schemes*. Le *scheme* n'est rien qu'une *idée*. Il n'a rien de tangible, de matériel. Le plus beau *scheme* ne vaudra peut-être jamais un sou, mais la propriété, elle, qu'elle soit délabrée ou flambant neuve, représente une certaine valeur en argent.

Donc, lorsqu'on s'obstine à ces méthodes de placements, en dépit des conseils des véritables financiers, des hommes de loi avertis, des feuilles économiques sérieuses, sachons, au moins, puisqu'on le veut, spéculer dans des entreprises qui impliquent *de la propriété*, qui représentent *une valeur intrinsèque*, et dont le succès dépendra de la façon dont elles seront conduites. Mais nous le répétons, que le citoyen de fortune modeste, le petit commerçant, le cultivateur se guérissent de cette fièvre de placements intempestifs, de combinaisons sur les monnaies étrangères, de mines d'or qui n'ont pas été creusées et de puits d'huile qui n'ont graissé que les goussets de ceux qui les louangent dans les journaux.

L'épargne doit être appliquée à l'achat de valeurs im-

LA CIGARETTE DE QUALITE "MILLBANK" 10 pour 15c 25 " 35c 50 " 70c

mobilières conseillées par un notaire reconnu et expérimenté, à des obligations fédérales, provinciales, et en certains cas, municipales, après étude et conseils d'un agent change réputé. Viennent ensuite certaines actions de compagnies sérieuses, anciennes, et possédant un long record de recettes constantes et déterminées, telles, par exemple, certains chemins de fer. Tout le reste convient peut-être à ceux qui peuvent se permettre le luxe — pourtant répréhensible — de la spéculation et de pertes probables sans nuire aux intérêts de leur famille, mais ça n'est pas le domaine où doit s'exercer le talent des petits épargnants.

Le cheval de labour va moins vite que le cheval de course, et sa robe est moins lustrée . . . mais je crois après tout qu'il est plus utile à la société et qu'il symbolise un principe plus élevé que ne le fait son collègue.

LE COMMERCE ALLEMAND

L'office des statistiques du Reich vient de faire connaître l'évaluation provisoire des importations et des exportations pour juillet 1922.

D'après cette évaluation, le montant des importations s'est élevé à 45 milliards 700 millions de marks papier, contre 34 milliards 400 millions en juin et 32 milliards 400 millions en mai. Les exportations ont atteint, en juillet, 35 milliards 700 millions de marks, contre 30 milliards 300 millions en juin et 27 milliards 200 millions en mai. Un excédent d'importations de 10 milliards de marks a, par conséquent, été constaté en juillet, contre 4 milliards, 100 millions en juin et 5 milliards 200 millions en mai.

En quantités, les importations de juillet se sont montées à 4,800,000 tonnes; elles avaient atteint 4,030,000 tonnes; elles avaient atteint 4,030,000 tonnes en juin et 3,810,000 tonnes en mai. Les sorties se sont élevées en juillet à 1,640,000 tonnes, contre 1,880,000 tonnes en juin et 2,090,000 tonnes en mai.

L'accroissement considérable de la valeur des marchandises importées et exportées n'est évidemment que le reflet de la dépréciation progressive du mark.

Quant au poids des produits échangés, on enregistre, par rapport à juin, une augmentation de près de 8 millions de tonnes en ce qui concerne les importations et un recul d'environ 2 millions et demi de tonnes pour les exportations. Ces changements sont attribués principalement à la pénurie de charbon, par suite de laquelle les entrées de houille se sont accrues pendant que les sorties diminuaient.

Une augmentation marquée de l'importation d'autres matières premières nécessaires à l'industrie a été, en outre constatée.

Pour les sept premiers mois de l'année en cours les importations totales se sont élevées à 21,960,000 tonnes, d'une valeur de 188 milliards 600 millions de marks papier, et les exportations à 13,720,000 tonnes valant 166 milliards 500 millions de marks. D'après les estimations de l'office des statistiques la balance visible du commerce ferait donc ressortir, pour cette période, un déficit de 22 milliards 100 millions de marks papier.

LE FOLKLORE CANADIEN

Les indigènes de l'Amérique, dans leurs contacts prolongés et intimes avec les blancs de leur voisinage, se sont assimilés un nombre considérable de notions européennes et de procédés techniques. Ces formes étrangères se sont glissées dans la texture de la civilisation aborigène, de telle sorte qu'il n'est pas possible à l'ethnologue de débrouiller les éléments et de découvrir leur source historique propre. Nous ne pouvons pas encore déterminer, par exemple, en quelle mesure la technique des paniers, les modèles ou dessins décoratifs, les rubans et les ceintures se sont modifiés sous des influences étrangères. La médecine populaire, les notions superstitieuses, la mythologie et les contes populaires ont également absorbé beaucoup de choses qui ne leur étaient pas originairement propres.

Les ethnographes, dans leur récolte hâtive de faits à la veille de disparaître, ne peuvent guère s'occuper de problèmes aussi compliqués. Mais le temps vient où les études comparées s'imposent à l'attention générale. On se demande constamment ce qui est d'origine aborigène ou européenne. Pour une analyse comparée de quelque valeur, il nous faut naturellement connaître à fond les éléments de chacune des sources. On trouve beaucoup de renseignements dans les musées et dans les bibliothèques d'Europe, mais nulle part il n'y en a davantage, de plus facilement accessibles et de plus propres à élucider les problèmes historiques qui nous concernent que dans le domaine même où les sauvages se sont trouvés en contact avec les envahisseurs européens de différentes nationalités. Nous avons graduellement prêté plus d'attention, depuis 1914, à certaines phases du folklore européen qui sont facilement à notre portée. Des résultats encourageants nous ont engagés à poursuivre plus avant nos recherches dans un domaine nouvellement découvert. Des contes populaires français recueillis à la Jeune Lorette et répandus aussi parmi les tribus américaines, nous sommes passés aux chansons populaires, à la technologie et aux traditions populaires en général, bien que dans la plupart des cas elles n'avaient aucun rapport aux données indigènes. Cette étude a peu à peu augmenté d'intensité jusqu'à ce qu'il devint évident que les ressources des traditions populaires européennes en Amérique — anglaises, françaises, gaéliques, scandinaves ou allemandes — sont encore vastes, inexplorées et dignes d'être étudiées non seulement parce qu'elles peuvent avoir eu quelque influence sur la civilisation des indigènes, mais encore à cause de leur valeur intrinsèque.

Parmi les champs de recherches folkloriques que nous avons remarqués au Canada, les plus riches sont ceux des traditions françaises, anglaises (écossaises, irlandaises), gaéliques (écossaises) et scandinaves. De grandes collections de données françaises ont été assemblées et sont aujourd'hui conservées par la section d'Anthropologie. Des recherches ont aussi été commencées dans les districts anglais, surtout dans Ontario, avec des résultats encourageants.

UN CAMP DE TOURISTES

Une nouvelle manière de visiter les Rocheuses a pu être mise en pratique l'été dernier, grâce à l'inauguration de ce que l'on a appelé "Les voyages pédestres". Ces excursions ont été organisées par M. A. O. Wheeler, l'énergique directeur du Club Alpin du Canada, dans le but non seulement de stimuler le pédestrianisme, mais aussi de rendre accessibles aux personnes de moyens limités les plaisirs d'une vacance dans les montagnes, à prix modéré. Comme il est bien connu, quelques-uns des plus beaux endroits des parcs sont situés le long des sentiers, éloignés des voies ferrées, et il n'avait, jusqu'alors, été donné qu'aux gens assez fortunés pour se payer des chevaux de bâts, de visiter ces paysages. M. Wheeler choisit comme objectif de ces promenades le mont Assiniboine, le plus élevé et peut-être le plus beau pic des Montagnes-Rocheuses, qui est à environ 20 milles de Banff en ligne directe ou environ deux fois cette distance par le sentier. La région avoisinante est d'une grande beauté et la route pour se rendre au pic passe à travers des sites alpestres magnifiques. Un camp central pourvu de grandes tentes destinées à servir de salles à manger et de réunion, et de plus petites pour le coucher, sous la garde de personnes compétentes, a été construit sur les bords du lac Magog, directement à l'ombre du superbe massif du mont Assiniboine. Des groupes d'excursionnistes, sous la conduite de guides expérimentés sont partis chaque jour de Banff pour ce camp tout le temps de la belle saison. Le voyage était réglé de manière à durer de deux à trois jours, et ceux qui trouvaient la marche trop fatiguante pouvaient se procurer des "ponies". Deux camps intermédiaires avaient aussi été établis et marquaient la halte après chaque journée de marche: Le camp Sunshine, à douze milles du mont Edith, et le camp Golden Valley. Ils étaient aussi entièrement équipés de sorte que les touristes ou pêcheurs qui désiraient y séjourner pouvaient le faire aussi longtemps qu'ils le voulaient. Environ 275 visiteurs ont passé par cette route au cours des quelques semaines que les camps furent ouverts, parmi lesquels plusieurs agents de publicité, entre autres le photographe officiel du Pacifique Canadien, un représentant de la *Chester Production Company*, et M. Branson de Cou, le conférencier bien connu, de New-York, qui tous se procurèrent des vues excellentes. Nous espérons rouvrir le camp l'année prochaine, et si l'entreprise est un succès, elle sera répétée dans d'autres parties du parc.

NOS RECOLTES

Dans le district de Montréal, la récolte des céréales est terminée, et le rendement varie de "bon" à "excellent"; celui des pommes de terre est médiocre, en général, bien que certains agronomes annoncent une assez bonne récolte de ce tubercule dans les comtés, entre Québec et Trois-Rivières; toutefois, celui de Champlain fait remarquer qu'il y en a un grand nombre de pourries.

Plusieurs expositions régionales ou scolaires ont été tenues dans le district, entre autres, 2 dans Champlain, 5 dans Kamouraska, 4 dans l'Islet, 8 dans Dorchester, 6 dans Portneuf; une cinquantaine de tracteurs agricoles sont employés dans les 5 comtés ci-dessus énumérés.

Dans le district de Montréal, les récoltes ont été engrangées par une belle température; celle des céréales est excellente; les pommes de terre donnent un rendement qui varie de 100 à 200 minots à l'acre, suivant les comtés. Plusieurs expositions agricoles ont aussi été tenues dans le haut Saint-Laurent, entre autres, 3 dans Montcalm, 4 dans Yamaska, 3 dans Laprairie, 4 dans Missisquoi, 2 dans Saint-Maurice, 3 dans Joliette et 4 dans Labelle. Dans les mêmes comtés, l'on compte environ 125 tracteurs agricoles en usage. La récolte de tabac sera très faible dans tout le district, moins, toutefois, dans Missisquoi, d'après l'agronome.

NOUVELLES SECTIONS DES DETAILLANTS

Deux nouvelles sections de l'*Association des Marchands-Détaillants* du Canada viennent d'être formées, l'une à Joliette et l'autre à S.-Lambert. La première a réuni près de soixante-quinze marchands de Joliette, qui ont tous exprimé le désir de se former en association. L'assemblée était honorée de la visite de l'échevin Sansregret, président du bureau provincial. La seconde section est celle de S.-Lambert, où on a déjà jeté les bases d'une association de marchands-détaillants et l'on procédera aux élections dans quelques jours. M. M. Lapointe, secrétaire, assistait à ces deux réunions. Il était accompagné à S.-Lambert, de M. J. Filiatrault, trésorier de l'Association.

La section des quincailliers de l'*Association des Marchands-Détaillants*, au cours d'une assemblée récente tenue sous la présidence de M. E. Sauvé, a blâmé certaines maisons de gros qui vendraient au détriment du marchand-détaillant. Ils ont déjà décidé d'organiser un grand mouvement pour mettre fin à ces abus. Des membres ont été nommés pour aller chez les marchands de gros et leur faire des représentations. Ils prétendent que de tels abus nuisent grandement à leur commerce.

Les quincailliers ont aussi adopté une résolution endossant les démarches faites par l'Association pour l'abolition du timbre sur les reçus et les chèques. Copie de la résolution a été envoyée à Ottawa, au bureau-chef de l'*Association des Marchands-Détaillants du Canada*.

ADDENDA

Nos lecteurs sont priés, lorsqu'ils liront en page 10, l'intéressante annonce de la *Steel Company of Canada*, de se rappeler que les bureaux de cette firme sont à Montréal et à Hamilton, et que les bureaux des ventes sont à Montréal, Hamilton, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

ON DEMANDE A ACHETER

Une partie de machinerie de fabrique de bonbons ou de chocolat, bouilloire, moules. Si possible, d'occasion. S'adresser à J. E. Houle, Victoriaville, Qué.

FAITS-COURANTS

Au cours d'une conférence du *National Joint Wages Board,* à Londres, on a discuté les moyens de protéger à l'avenir les terrains charbonniers d'Angleterre. Les patrons et mineurs assistèrent à cette conférence.

Le secrétaire de la Fédération des Mineurs de Grande-Bretagne, demanda que le prix du charbon soit augmenté de trois shillings par tonne.

Après la grève de l'an dernier, les patrons avaient consenti à donner aux mineurs, en salaires, 83 pour cent des profits réalisés; cet arrangement a donné aux patrons la somme de 3 millions de livres. Ceux-ci indiquent cependant qu'il leur a fallu prendre sur leur part de profits pour payer régulièrement aux ouvriers le minimum de salaire convenu. Les mineurs reconnaissent la position difficile des propriétaires des mines. Ils seraient en faveur d'un nouvel appel auprès du gouvernement pour obtenir des subsides. Les patrons de leur côté croient qu'un tel appel ne donnerait pas de résultat.

* * *

Une exposition de produits de Jardins Scolaires a eu lieu à Saint-Laurent, Ile d'Orléans; ce fut l'une des plus importantes expositions de jardins scolaires de tous les districts où sont établis présentement ces jardins si encouragés par le gouvernement provincial.

* * *

Le major-général sir Henry Worth Thornton, gérant-général du chemin de fer Great Eastern, en Angleterre, sera le nouveau président des chemins de fer nationaux. Un arrêté-en-conseil établissant cette nomination et celle des autres membres de la commission, ainsi que la fusion du Canadien National et du Grand-Tronc, a été adopté par le cabinet et a reçu l'assentiment du gouverneur général suppléant.

* * *

Le gouvernement américain annonce que des concessions ont été obtenues en Sibérie par des Américains dont la plus importante fut octroyée à la *Sinclair Oil Cy* pour l'exploitation des droits pétrolifères dans l'île de Sakhaline. Le même gouvernement a aussi accordé deux concessions de fourrures et une concession minière à des Américains. Le ministre ne fournit aucun autre détail.

L'ANNUAIRE BELGE

Le Prix Courant accuse réception du magnifique *Annuaire Général de la Belgique* que publie *La Compagnie Belge de Propagande Internationale,* à Bruxelles.

Touchant à toutes les questions, — industrielles, commerciales, maritimes et coloniales —, ce superbe volume, relié et abondamment illustré, ne saurait être mieux décrit qu'il ne l'est dans sa propre introduction, qui se lit comme suit:

"Les espérances que nous avons formulées à cette place l'an dernier, en présentant pour la première fois un annuaire qui manquait dans notre presse industrielle et commerciale, n'ont pas été déçues malgré les difficultés d'un début et la crise persistante qui atteint les forces économiques du monde entier.

Nos principaux commerçants et industriels nous ont, au cours de cette année, apporté leur concours et leurs encouragements, voulant ainsi marquer l'utilité incontestable de notre publication.

Désormais, elle a sa place assurée dans l'organisation de notre activité économique et commerciale.

Outre les nombreuses améliorations que contient cette nouvelle édition, nous avons surtout voulu faire cette année un effort de diffusion et c'est partout en Belgique et dans le monde entier que cet annuaire sera répandu.

L'année 1922 ayant placé au premier plan des préoccupations la reconstruction de l'Europe comme remède le plus sûr et le plus efficace contre la crise grave qui sévit, nous avons voulu apporter une modeste contribution à l'étude des problèmes en délibération en consacrant quelques pages de cet annuaire à une revue de notre commerce extérieur.

Le système économique de la Belgique reposant pour une part importante sur notre activité avec les pays étrangers, la question de nos échanges extérieurs et la recherche de nouveaux débouchés restera parmi nos préoccupations principales et il importe, dès lors, de suivre attentivement les fluctuations de notre commerce.

L'Annuaire Général de la Belgique ne saurait d'ailleurs se contenter d'être uniquement le guide et l'indicateur précieux qu'il est déjà, il doit encore constituer une source de documentations, une revue de fin d'année, où l'homme d'affaires de l'étranger pourra apprécier l'importance de notre pays et où nos industriels et commerçants trouveront en outre les renseignements particuliers qui les concernent.

C'est à mettre au point cette partie documentaire que nous consacrerons nos prochains efforts..."

LE PRIX DE L'ANTHRACITE

A une conférence des marchands de charbon de Philadelphie et de la Commission pennsylvanienne du combustible, on a décidé de maintenir les prix du charbon dur ou anthracite au niveau qui prévalait lors de la déclaration de grève des mineurs et de limiter l'approvisionnement aux consommateurs à soixante jours.

REUNION DES DETAILLANTS DE LONGUEUIL

L'Association des Marchands-Détaillants du Canada, section de Québec, comptera bientôt une succursale florissante sur la rive sud, si l'on en juge par la réception cordiale faite la semaine dernière par les détaillants de cette ville aux officiers généraux, venus leur exposer le but que poursuit cette organisation et ce qu'elle a accompli jusqu'ici pour la protection de ses membres.

M. l'échevin J. E. Sansregret, de Montréal, président de l'Association, M. Moïse Lapointe, secrétaire, M. Joseph Filiatrault, trésorier, M. L. J. Bourdon, organisateur, M.

Alfred Richard, de la *Retail Merchants Underwriters Agency*, etc., s'étaient rendus pour rencontrer les marchands de Longueuil, réunis à l'hôtel de ville, où se trouvaient aussi M. le maire Alex. Thurber, M. l'échevin Aimé David, M. Victor Pigeon, du *Board of Trade*, de la Rive Sud, etc.

M. le maire Thurber souhaita la bienvenue et le plus complet succès aux visiteurs. Il fit voir l'importance qu'il y a pour les marchands détaillants de s'unir sous l'égide de l'association, qui saura protéger leurs intérêts. Il termina son allocution en invitant M. l'échevin Sansregret à présider l'assemblée. M. Sansregret remercia le maire de son hospitalité et rappela les efforts de celui-ci pour assurer la réalisation du projet d'un nouveau pont entre la rive nord et Longueuil. Il exposa brièvement le but que poursuit l'association dont il est le président.

Autrefois, l'existence du détaillant était plutôt pénible. Levé dès le point du jour, il devait tenir son magasin ouvert jusque vers onze heures ou minuit et cela, six jours par semaine. La concurrence était ardue et parfois mesquine. On se jalousait sans raisons apparentes. L'association a fait disparaître tout cela. En donnant aux détaillants l'occasion de se rencontrer, elle leur a fait voir que leurs intérêts étaient identiques et qu'il suffisait qu'ils s'entendent pour que leur sort s'améliore. C'est à cette entente entre tous les détaillants que l'on doit la fermeture de bonne heure, ce qui a permis à cette classe de négociants de jouir un peu mieux de la vie, c'est à elle que l'on doit la disparition de cet antagonisme entre marchands voisins, également ruineux à tous, c'est à elle que l'on doit d'avoir pu combattre avec succès certains projets de lois qui auraient été néfastes pour les négociants: Aujourd'hui, dans toute la province, on compte des succursales de l'association et il se dit confiant que bientôt il y en aura une à Longueuil.

M. Moïse Lapointe, secrétaire de l'association, s'appliqua à montrer le travail accompli jusqu'ici. Il rappela la lutte victorieuse contre les timbres verts, contre la taxe du luxe, contre la taxe sur les ventes et que d'autres projets de lois néfastes aussi bien aux consommateurs qu'aux détaillants. Il montra l'association se faisant l'avocat de chacun de ses membres lorsque ceux-ci ont quelque grief à faire redresser. Il en donna de multiples exemples, qui parurent faire une profonde impression sur son auditoire, et montra que sans l'union il est impossible pour les détaillants de faire triompher leur point de vue. Il insiste sur le fait que de tous les officiers de l'association, seuls ceux qui sont chargés des bureaux reçoivent un salaire. Les autres, comme MM. Sansregret et Filiatrault, donnent leur temps et leur dévouement gratuitement, dans le seul but d'aider à l'amélioration du sort de leurs semblables, sachant qu'en agissant ainsi ils contribuent à rendre le leur meilleur. Il fait appel à tous les marchands détaillants de Longueuil, leur demandant de suivre l'exemple de leurs confrères des autres villes, leur promettant satisfaction sur tous les points.

M. Joseph Filiatrault, trésorier, parla surtout de la vente au détail qui se fait dans certaines maisons de gros, vente qui est préjudiciable aux détaillants. Cette coutume a pris une telle importance que l'association a dû aviser aux moyens d'y mettre fin. Elle a étudié la question sous toutes ses faces, puis a soumis un projet d'entente avec le gros pour lui donner une solution également satisfaisante à tous. L'association des marchands de gros a fait remarquer avec quelque peu de raison, que s'ils vendent ainsi à certains particuliers, c'est que ces derniers sont généralement porteurs de lettres venant de détaillants, priant le gros de vendre à leurs clients au même prix qu'à eux-mêmes. Voilà une coutume pernicieuse qu'il est important de faire disparaître, et c'est par l'association qu'on y parviendra. M. Filiatrault parla des oeuvres accomplies par l'association, entr'autres de son système d'assurance qui tout en les protégeant, leur permet de réaliser des dividendes sur les primes qu'ils ont à payer. Il croit à l'association, parce qu'il a vu de ses yeux tout ce qu'elle a accompli et tout ce qu'elle peut accomplir.

M. Alfred Richard expliqua ensuite le système d'assurance qui existe chez les détaillants, puis tour à tour, à l'invitation de M. Sansregret, MM. l'échevin Aimé David, Victor Pigeon et Henri Mongeau, dirent tout le bien qu'ils pensent de l'association, puis M. Sansregret mit fin à l'assemblée en exprimant l'espoir que bientôt il serait invité à revenir pour présider à l'installation des officiers de la succursale des détaillants de Longueuil.

INTERESSANT ANNUAIRE

Le Prix Courant accuse réception du *Market Data Book and Directory* de Crain, de Chicago.

Ce superbe volume est un indicateur complet et précieux des diverses industries et des publications techniques et commerciales qui s'y rapportent.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

William Blais, Warwick.—Veuillez m'indiquer des marchands de foin, et la cote? *Réponse :* Le foin est coté de dix à treize dollars la tonne, pour foin sur wagon F.O.B. Voyez les maisons *Leblanc, Lafrance et Perrault*, 236 immeuble du *Board of Trade; Lamarre et Cie*, 630 avenue Atwater; *A. Gravel*, immeuble Shaughnessy, rue McGill; *L. D. Guertin*, 53b, ouest, rue Notre-Dame.

* * *

Joseph Dion, Princeville.—Veuillez m'indiquer des vendeurs de maïs à balais? — *Réponse :* Voyez M. Raoul C. Déry, 28, ouest, rue Vitré, à Montréal.

* * *

S. Gérard, Qué.—Veuillez me dire où je pourrais me procurer des boîtes de fer-blanc d'environ une demi-livre. *Réponse.*—Adressez-vous à la maison Whittall Can Co., Ltd., 726 rue Mullins, Montréal.

Quincaillerie - Ferronnerie

LE MARCHE DE LA QUINCAILLERIE

Au début du mois de septembre, quelques réductions sont à noter, mais la plupart des autres cotations ne montraient pas de modifications.

Nouvelles baisses sur les globes de lampes, et longs et courts, d'environ dix sous la douzaine.

Les matériaux à toiture et les bardeaux d'asphalte subissaient aussi une certaine baisse, mais non pas générale.

Fermeté évidente chez l'acier avec tendance à la vigueur chez les produits en barres, les feuillets galvanisés, et autres lignes se rapportant à cette industrie. Une hausse était signalée sur la plupart de ces produits et le marché américain.

Les métaux sur les marchés primaires montraient irrégularité, quoiqu'il y eut peu de modifications dans les cotations.

Les intermédiaires nous rapportaient que la saison d'automne avait apporté avec elle un afflux d'affaires, particulièrement dans les lignes coutumières, au début de la saison.

A la fin de la première semaine, les modifications de prix prenaient une vaste envergure se manifestant et à la hausse et à la baisse.

On notait surtout baisse chez les tordeuses à linge, et certains ustensiles de cuisine en aluminium.

Les miroirs et les réveils-matins étaient aussi cotés moins chers.

D'autre part, la hausse se manifestait chez les fils métalliques ordinaires et les fils à lier les gerbes. Cette hausse était de quinze sous le CWT.

Les garnitures fixes pour tuyauterie en fer moulé et malléable, étaient plus chères, comme résultat d'une revision des escomptes.

Les aciers de toutes sortes dénotaient hausse substantielle, de même que les cotations des diverses marques de limes.

Vers le 21, la revision se continuait, et surtout à la hausse. Celle-ci s'affirmait surtout chez la ferronnerie de construction, divers fabricants ayant annulé leurs cotations antérieures et émis de nouvelles listes de prix où les modifications allaient jusqu'à dix pour cent ascensionnellement; elles comprenaient certains outils d'ouvriers-mécaniciens.

Les écrous pour poêles et éviers étaient revisés et tendaient à la hausse. Les feuillets galvanisés, les poids métalliques pour châssis, solides et en sections, les fils métalliques pour tuyaux de poêles et les accessoires de pierres meulières étaient aussi à la hausse.

Augmentation générale d'environ dix pour cent sur les cotations *Miller,* les accessoires de sport de la marque *Reach* et quelques lignes d'articles de *base-ball* étaient aussi à la hausse.

Réductions variées, de même, sur les canifs marque *Crooke.*

A la fin du mois, des revisions considérables continuaient de se produire, et toujours ascensionnellement.

Cette fois-ci, des hausses de cinq et dix pour cent étaient notables sur la ferblanterie.

La plupart des lignes étaient augmentées d'environ huit pour cent; piques, bêches, étaient aussi à la hausse, de même que les robinets et soupapes de la marque *Jenkins.*

Réduction, d'autre part, sur les planeurs pour bois *Monty,* et de dix pour cent sur les planeurs de menuisiers, d'autre part, les clefs anglaises *C.A.C.* de la marque *Coe* étaient augmentées.

Bref, fermeté et hausse presque générale. Excellente attitude qui ne saurait se démentir avant plusieurs semaines.

LES NOUVEAUTES EN QUINCAILLERIE

La petite promenade que fait, chaque mois, le *Prix Courant,* dans nos grands établissements de quincaillerie, a révélé de nouveau une foule de choses intéressantes.

Pour l'automobiliste, d'abord, citons le phare de sûreté, réunissant veilleuse et signal d'arrêt, de la *Beacon Stop-Lite Motor Lamp Mfg. Co.;* et un autre phare, dont les rayons suivent le mouvement des roues, permettant ainsi plus de commodité dans les courbes dangereuses et évitant l'ennui de visiter inopinément un fossé... C'est le *Roadfinder,* fabriqué à Hamilton.

Dans un autre ordre d'idées, la ménagère sera heureuse de se servir de la soupière *Ideal,* en aluminium, de lignes harmonieuses et sur petites pattes, et de la tordeuse à vadrouille, de la même marque, munie de rouleaux en caoutchouc, et qui évite de se mouiller les mains. Notons aussi, le polisseur à cirer les parquets *Perfect,* fait par une firme de Toronto.

Les batteries *Radio* de la *Dominion Battery,* et les pièges de chasse de la *Triumph Trap Company,* sont aussi des nouveautés qui méritent d'être signalées.

LES QUINCAILLIERS SONT OPPOSES AU TIMBRE

Les quincailliers de l'*Association des Marchands-Détaillants*, au cours d'une assemblée récente tenue sous la présidence de M. E. Sauvé, ont blâmé certaines maisons de gros qui vendent, disent les quincailliers au détriment du marchand-détaillant. Ils ont décidé d'organiser un grand mouvement pour mettre fin à cet abus. Des membres ont été nommés pour aller chez les marchands de gros et leur faire des représentations. Ils prétendent que de tels abus nuisent grandement à leur commerce.

Les quincailliers ont aussi adopté une résolution endossant les démarches faites par l'Association pour l'abolition du timbre sur les reçus et les reçus et les chèques. Copie de la résolution a été envoyée à Ottawa, au bureau-chef de l'*Association des Marchands-Détaillants du Canada*.

L'AUTO

On s'attend à ce que les actions de la *General Motors* soient bientôt placées sur une base de dividende. On affirme cependant que cela ne se produira pas beaucoup avant le printemps prochain. Les ventes des voitures de la compagnie au cours du mois dernier ont dépassé considérablement celles du mois précédent et on s'attend à ce que le mois de septembre soit encore meilleur. A l'heure actuelle les perspectives sont des plus encourageantes.

* * *

L'organisation des *Associated Motor Industries* est maintenant terminée. Cette compagnie a été constituée par la fusion de la *National Motor Car & Vehicle Corporation* d'Indianapolis, la *Trafic Motor Truck Corporation* de S.-Louis et nombre d'autres compagnies ayant des entreprises métallurgiques.

La compagnie va concentrer ses activités sur la fabrication des voitures à voyageurs de quatre et six places qui seront mises sur le marché sous le nom: *National*. Elle fabriquera aussi des camions pour le trafic.

Le capital autorisé est de $40,000,000 d'actions de priorité 8 p.c. et de 400,000 actions sans désignation de valeur au pair. Le capital émis comprend $9,626,600 en stock privilégié et 181,732 actions ordinaires.

Une émissions d'obligations 7 p.c., 10 ans, au montant de $6,000,000 et divisé en deux parties égales, série "A" et série "B", a aussi été placé sur le marché ou utilisée en partie comme garantie collatérale pour les emprunts aux banques.

* * *

Les recettes de la *Durant Motors Incorporated* (la compagnie américaine) pour le deuxième trimestre de l'année ont été substantielles. On arrive, en effet, avec des profits de $2,114,000, soit une base de 38,456,000 par année. La compagnie s'attendait d'avoir pour cette année des profits entre $6,000,000 et $7,000,000.

Le prix du stock est actuellement de $12 par action pour les actions de la *Durant Motors of Canada*. Ce stock est convertissable. La conversion peut se faire après le 1er août 1924 et avant le 1er août 1925 au choix du détenteur, en capital-actions de la *Durand Motors, Incorporated*. La conversion étant basée sur le prix de $30 par action pour la *Durant Motors, Incorporated* (plus la prime sur les fonds new-yorkais) s'il y en a à cette époque, payable en stock de la *Durant Motors of Canada, Limited*, au prix de souscription cité plus haut.

* * *

Sir Wm. W. Letts, directeur-gérant de la *Willys-Overland Crossby, Limited*, est arrivé ici de l'Angleterre. Sa compagnie, avec un capital de £1,000,000, s'est récemment chargée de la distribution des automobiles *Willys-Overland* en Angleterre et sur le continent. Elle a en Angleterre une usine moderne d'assemblage d'une capacité de 100 voitures par jour.

La dépression commerciale qui régne en Angleterre, les grèves qui y ont été déclarées ont nui à la vente des automobiles, a dit sir William. Il y a cependant des signes certains d'amélioration surtout en ce qui concerne la vente des automobiles à bon marché comme les *Willys-Overland*. les *Ford*, les *Chevrolet*. Ceux qui expédient des voitures de haut prix seront désappointés.

Sir William estime que l'Angleterre peut employer annuellement 50,000 automobiles américaines et pour sa part la *Willys-Overland* assemblera 7,000 voitures l'année prochaine en Angleterre.

La compagnie fait des affaires avec la Belgique, la Hollande et les pays scandinaves, mais la différence du change et des hautes barrières tarifaires l'empêche de faire aucune affaire avec la France.

* * *

La *Ford Automobile Company* a acheté une grande étendue de terre aux environs d'Anvers. On bâtira une usine pour l'assemblage des parties. On croit que l'usine sera prête au commencement de l'année prochaine. La plupart des ouvriers seront des Américains. Les parties viendront de Détroit et on les assemblera à Bruxelles.

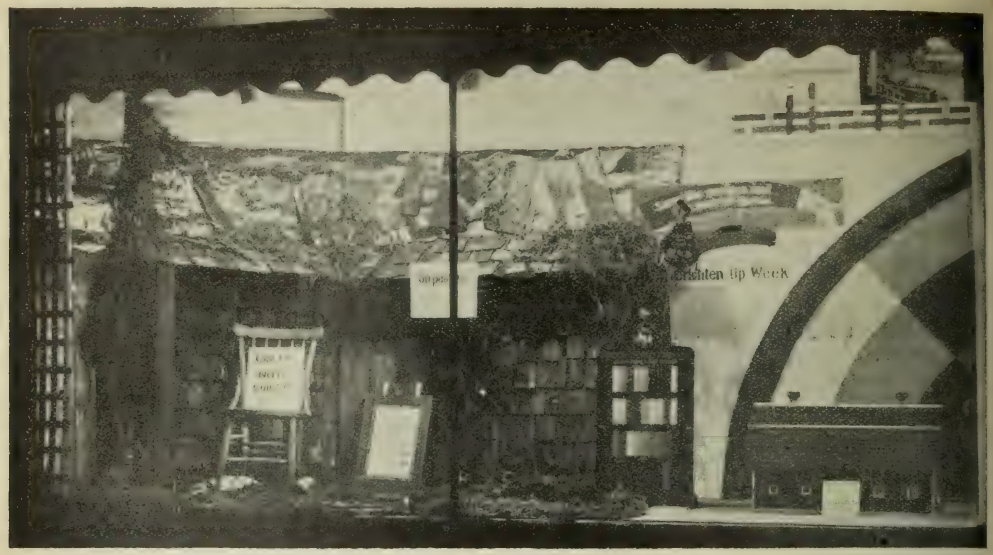
* * *

La *Studebaker* devrait faire pendant ce trimestre des profits ressortant à $8.50 par action, comparativement à $11.52 pour le deuxième trimestre et $6.49 par action pour les premiers trois mois.

* * *

Depuis le début de cette année, la production mensuelle des voitures automobiles aux Etats-Unis marque une proportion sans précédents. En janvier 1922, 90,486 voitures ont été construites; en février, on en a enregistré 129,500; en mars, 173,142; en avril, 218,346; en mai, 252,000, production qui n'a jamais été atteinte dans le passé.

Les usines Ford figurent à elles seuls, dans cette production, pour près de la moitié; après elles, mais à grande distance, viennent les marques Chevrolet, Dodge, Studebaker, Maxwell, Buick, etc.



Deuxième prix : LA MAISON SMELTIE

LA COMPAGNIE DE SERRURERIE SOREL

Nous apprenons que la *Sorel Lock Company*, de Sorel, compte maintenant dans son personnel un des membres les plus favorablement connus des cercles de la quincaillerie, M. Jules C. Paquette. S'occupant de cette industrie depuis nombre d'années, jouissant d'une longue expérience des affaires, et de la représentation en voyage, M. Paquette est assuré du plus notable succès.



Le cadenas "Sorel"

Nos lecteurs savent déjà que la *Compagnie de Serrurerie Sorel* fabrique un cadenas à secret, unique en son genre, et qu'emploient universellement les automobilistes, les propriétaires de garages, les commerçants, les fabricants... bref, tous ceux qui ont intérêt à protéger intégralement ce précieuses propriétés.

M. Paquette, dont le territoire comprend toute la province de Québec, s'empressera de faire voir et d'expliquer le mécanisme de ses échantillons, sur demande faite soit à la Maison même, à Sorel, soit à son adresse particulière, casier postal 252, succursale N, à Montréal.

NOTES PERSONNELLES

M. J.-A. Landriau et M. J.-A. Giguère, de l'*Association des Marchands-Détaillants du Canada*, section de Québec, sont allés à Chicoutimi. Ils se rendent dans cette ville pour assister à une grande réunion de l'Association.

* * *

L'on nous communique que M. James Bending vient d'être nommé administrateur général des ventes de la *Ideal Aluminum Products Limited*, dont les bureaux et les usines sont situés rue Dundas, à Toronto.

Nous nous réjouissons, avec les nombreux amis de M. Bending, de cette nomination si méritée, et que justifient pleinement son inlassable cordialité et sa haute connaissance technique.

* * *

M. J.-Armand Guillerie vient d'être nommé agent du district pour la compagnie d'aluminium Wear-Ever. Il remplace M. Jos. Lavigne, qui a été transféré dans l'Alberta.

* * *

M. A.-J. Rougier, quincaillier à Campbell's Bay, a vendu son commerce.

* * *

M. L.-V. de Grandpré, quincaillier à Montréal, a fait cession à *Vinet et Dufresne*.

* * *

On signale la disparition de la firme *Dubuc et Giroux*, ferronneries, à Montréal.

* * *

M. H. Paulin, autrefois du personnel de la firme *Sanderson, Pearcy et Cie*, a ouvert un superbe établissement à Toronto.



BROS., à Russel, Manitoba

M. R.-P. Doucet est le nouvel administrateur général de la *Asbestos Corporation of Canada, Limited.*

* * *

L'Association des Quincailliers Grossistes du Canada, a donné, le 4 octobre, un magnifique banquet, à Montréal.

* * *

Le Salon des Autos "Fermées" a été inauguré par MM. les ministres J.-L. Perron et G.-P. Graham, à Montréal, ces jours-ci.

Les personnalités les plus connues ont contribué à l'éclat de cette fête et l'on a, tour à tour, écouté d'éloquents discours et admiré les superbes voitures exposées par les diverses firmes.

Notons particulièrement la présence de Sir Lomer Gouin, de M. Médéric Martin, de MM. Trépanier et Sans-regret, échevins, de M. Ludger Gravel et du président de la *Montreal Automobile Trade Association*, M. Georges Bergeron.

* * *

M. G.-M. Roche, de la *Gutta Percha Rubber Co., Ltd.*, est allé à Toronto récemment.

* * *

M. J.-A. Pelletier, qui faisait partie du personnel de la maison *Lamontagne Limitée*, est maintenant administrateur de la *Asbestos Company.*

* * *

M. C. Louis Allen est le nouveau vice-président et administrateur général de la *Match Company, Limited.*

L'EUROPE EXPORTE DU FER MALLEABLE

Des envois de fer malléable s'effectuent maintenant aux Etats-Unis. Ils proviennent de France et de Grande-Bretagne. Les prix cotés par les ateliers français sont très inférieurs à ceux des Américains. La meilleure qualité se cote $25.20, comparativement à $30 et $33 à Buffalo.

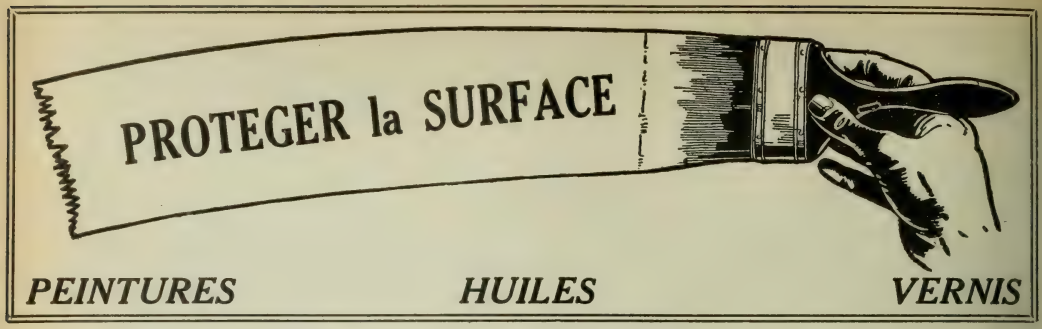
DECOUVERTE DE KAOLIN

On a rapporté récemment au Lac William que l'on avait trouvé à un mille de cette ville une grande quantité de kaolin. Ce kaolin est presque pur puisqu'il ne contient qu'une demi de un pour cent de rebut. On emploie le kaolin dans les manufactures de porcelaine.

LA FIRME "RECORD"

A cette époque où la question du combustible est si discutée, les superbes appareils de la *Record Foundry and Machine Company Limited*, de Moncton, Nouveau-Brunswick, sont à noter et à recommander. Poêles, fournaises, chaufferettes, munis des perfectionnements les plus modernes et les plus exacts, nous sont offerts par cette Maison à des prix extrêmement attrayants.

Il sied de nommer particulièrement le *Record Colonial*, fournaise à air chaud, consumant le charbon dur, mou, ou le bois, le *Record Equator* et le *Record Excello.*



LE MARCHE DES PEINTURES, HUILES ET VERNIS

Les rapports qui nous furent communiqués au commencement du mois dernier indiquaient, tout d'abord, diminution des prix de l'huile de lin et aussi de la térébenthine.

L'huile de lin sympathisant avec la souplesse du marché général, une demande moins accentuée et des arrivages d'huiles étrangères, était réduite de six à dix sous le gallon. Quoique l'on ne puisse pas dire que les quantités disponibles de graine de lin soient des plus considérables, la perspective de la nouvelle récolte est telle que le marché s'en est ressenti jusqu'à une baisse de dix points, car l'on



Premier Prix : LA MAISON FALCONER'S

s'attendait à ce que cette récolte fut mise sur le marché plus de bonne heure que d'habitude.

Le marché de la térébenthine était à la hausse, non seulement localement, mais encore dans les centres producteurs du sud où la demande était remarquablement favorable, accompagnée de nombre de demandes d'outremer.

Réduction chez les mastics, variant suivant les dimensions des réceptacles.

La date des commandes pour le blanc de plomb à l'huile était prolongée jusqu'au 30 novembre, sans modification de prix. La semaine suivante, nouvelle réduction chez l'huile de lin, abaissant les cotations au-dessous du dollar.

Le marché, qui avait montré fluctuation depuis quelques jours, devenait plus ferme.

La térébenthine était inchangée, quoique le marché fluctuât considérablement. Dans les centres principaux, l'on communiquait que la demande était moins considerable que d'habitude.

Souplesse chez les vernis-gomme laque. Certains distributeurs avaient diminué leurs prix. La nouvelle liste n'avait pas encore été reçue dans les bureaux des fabricants de brosserie, et l'on était à faire une revision. L'on croyait, que dans cette ligne, le nouveau prix serait en vigueur à compter du 1er septembre.

Vers le 21, modification subite chez le marché de la graine de lin, avec tendances décidément fermes. L'huile se normalisait, et quoique les cotations fussent inchangées, l'on communiquait que les prix étaient extrêmement fermes.

L'étude de ce marché laisse prévoir vigueur continue qui se manifestera dans les prix à venir.

Des stocks limités et une bonne demande dans le sud contribuaient à la vigueur du marché de la térébenthine. Les stocks locaux n'étaient pas abondants, mais suffisaient à la demande, peu considérable à cette époque.

La souplesse se continuait chez la vitrerie, mais les fabricants étaient dans l'impossibilité de faire des revisions immédiates. L'on s'attendait à ce que les arrivages



LIMITEE, Winnipeg, Manitoba


Rappel
O-Cedar Polish
Cleans as it Polishes
You can use O-Cedar Polish with confidence as it does not contain any injurious substances.
Use O-Cedar Polish the O-Cedar Polish Way with water. To prolong the high hard lustre use O-Cedar oil on your dusting cloth for Mission furniture. Use O-Cedar without water.
Where you have used an oil or a polish that has proved unsatisfactory before using O-Cedar, wash the surface with Castile Soap and water. Then apply the O-Cedar Polish Way
Manufactured and Guaranteed by
CHANNELL LIMITED
Toronto Canada.
Use O-Cedar Polish The O-Cedar Polish Way
Wet a piece of cloth in water
Wring until moist
Pour on Polish
Go over surface to be cleaned
Polish with dry cloth. Slight rubbing quickly produces a hard dry lustre.
Copyright 1922

...us que l'O-Cedar est un Poli pour MEUBLES



Par suite du fait que le public a appris tout d'abord à connaitre le Poli O-Cedar par son emploi avec la Vadrouille à Poli O-Cedar, nombre de femmes considèrent encore ce produit comme exclusivement un Poli à PLANCHERS.

Vous savez qu'il est plus que cela.

C'est tout d'abord un Poli pour Meubles, et il devrait être vendu comme tel.

Notre Publicité de 1922 dans les journaux recommande aux femmes d'employer le Poli O-Cedar sur leurs plus beaux meubles —graduellement, la pensée erronée que l'O-Cedar n'est qu'un Poli pour Meubles seulement est déracinée. Mais une enquête récente montre qu'un grand nombre de ménagères ignorent encore cet usage important de notre produit.

Nous avons besoin de votre aide pour renseigner les femmes

Il en résultera un plus gros commerce pour tous les marchands qui coopéreront avec nous pour faire savoir aux femmes que l'O-Cedar est un Poli pour MEUBLES.

Chaque fois que vous en vendez une bouteille ou un bidon, demandez tout simplement à votre cliente:

"Employez-vous l'O-Cedar sur vos meubles?"

Si elle répond: "Non", expliquez-lui alors que le Poli O-Cedar est surtout un Poli pour Meubles, bien que, naturellement, il soit excellent aussi pour les planchers.

Prix au détail:

Poli O-Cedar en bouteilles, **30c** et **60c.** En bidons, **$1.50, $2.50, $3.50.**
Vadrouille à Poli O-Cedar, grande, forme triangulaire, **$2.00.** Vadrouille à épousseter, grande, forme triangulaire, **$2.00.**
Vadrouille à Poli O-Cedar, petite, forme triangulaire, **$1.25.**

CHANNELL LIMITED - TORONTO

augmentassent graduellement, mais l'on ne pouvait espérer aucune augmentation réelle avant que les stocks locaux fussent bien regarnis.

A la fin du mois, la térébenthine était en vedette avec une augmentation de dix sous le gallon.

Tous les commerçants locaux cotaient hausse uniforme, quoique les prix cotés par les distributeurs ne fussent pas tous identiques. Dans le sud, le marché continuait d'être ferme.

Le marché de l'huile de lin était indécis et après une certaine hausse, il y eut chute soudaine allant jusqu'à quinze points au-dessous du maximum de la semaine précédente. Les arrivages sur les marchés de l'Est résultant de la nouvelle récolte laissent prévoir continuation de cette souplesse, mais les broyeurs locaux nous disent que la situation était fort incertaine.

En effet, à cause des nouveaux arrangements tarifaires avec les Etats-Unis, l'on pouvait s'attendre à d'importantes importations anglaises et il serait important d'étudier les développements du marché local à ce sujet.

Le blanc de plomb à l'huile était beaucoup plus ferme, parallèlement à une hausse marquée des cotations sur le plomb en gueuse.

Le peinture était sans modifications, quoique la demande fut décidément plus soutenue.

A LA CONVENTION DE TORONTO

Nous reproduisons ci-dessous la résolution passée par les fabricants de peintures à leur dernière convention:

"Les Fabricants Canadiens de Peintures et Vernis, réunis en convention le 12 septembre 1922, adoptèrent à l'unanimité la résolution ci-dessus:

> Nous nous opposons à la méthode actuelle de perception de la taxe, compliquée et coûteuse, et sommes en faveur d'une taxe sur le virement, qui ne sera appliquée qu'aux fabricants et aux importations. A défaut de quoi, nous demandons que l'Acte présentement en vigueur soit amendé de façon à remédier, du moins à la situation présente si regrettable, grâce à laquelle les grossistes détenant une "Government Tax Licence" ont un avantage de 2½% sur les fabricants dans la vente aux détaillants ou aux consommateurs.

AMENDEMENT PROJETÉ

1èrement—Que l'Acte actuel soit amendé de façon à ce que les ventes par les fabricants aux grossistes détenant une "wholesale tax licence" pour "re-vente" à ces derniers, et aussi par les grossistes aux autres grossistes détenant ce dit permis pour "re-vente", soient exemptées de l'impôt des ventes.

2ièmement—Que les grossistes détenant une "Government Tax Licence" perçoivent une Taxe Gouvernementale de 4½% des détaillants ou des consommateurs.

3ièmement—Que les fabricants continuent de percevoir la Taxe Gouvernementale de 4½% des détaillants et des consommateurs.

4ièmement—Que la perception de la Taxe Gouvernementale de 4½% par les grossistes et les fabricants ait force de loi et soit sans option d'absorber fraction ou totalité."

PINCEAUX ET BROSSES

Il n'est pas douteux que la ménagère moderne ait un penchant tout particulier pour le maniement du pinceau et des brosses dans son intérieur, et qu'elle comprend de plus en plus combien ces objets augmentent la propreté de son foyer, et diminuent le travail du nettoyage.

Le quincaillier devrait donc diviser la clientèle de son rayon de brosserie en deux classes: tout d'abord, celle qui comprend les personnes connaissant déjà les avantages et les qualités de certaines brosses et de certains pinceaux; et cette autre, composée de clientes en perspective. Il serait sage de dresser une grande table divisée en diverses sections où seraient étalées les différentes grandeurs et qualités de brosses, chacune d'elles portant clairement indiqué, le prix d'une unité. Il suffit d'exposer un ou deux échantillons qui seuls seront développés, car il serait bien inutile de laisser toutes les brosses exposées à la manipulation de la clientèle, et qui deviendraient ainsi rapidement usagées, et d'aspect peu attrayant.

Quant à la clientèle probable, on l'atteindra par des étalages en vitrine et en montre, et des pancartes publicitaires intelligemment rédigées. Ces brosses qui sont fabriquées particulièrement pour rejoindre les endroits difficiles d'accès, comme par exemple cet espace poussiéreux qui existe entre le mur et le radiateur, fournissent tout spécialement de bons sujets publicitaires à élaborer.

Dans la vente des brosses, un autre point qu'il faut considérer, est le côté sanitaire ou hygiénique. La brosse s'emploie essentiellement dans ou sur des articles salis, et le marchand devrait donc insister sur l'aisance avec laquelle elle enlève la poussière et la saleté, et surtout sur la jolie toilette de leur présentation.

LES GAGNANTS DU CONCOURS DE "PROTECTION DE LA SURFACE"

Nos lecteurs se rappellent qu'il y a quelques mois nous écrivions que le comité de "Protection de la Surface" avait offert des prix pour les meilleurs étalages en vitrine et les réclames publicitaires, dans les journaux, les plus adroites; le tout devait, bien entendu, se rapporter à l'idée "Save the Surface". M. G. D. Davis, administrateur du *Hardware & Metal* fut le juge qui décida des mérites respectifs de ces envois et il annonce les décisions suivantes:

CONCOURS D'ETALAGE

1er prix.—$50.—la firme *Falconer's Ltd.*, à Winnipeg;
2ième prix.—$40.—la firme *Smellie Frères*, à Russell;
3ième prix.—$25.—*M. W. H. Lake*, à Toronto.

Les prix de la réclame écrite ont été décernés à la *Mills Hardware Co.*, de Hamilton, à la *Paint and Art Supply*, de Calgary, et à *Smellie Frères*, respectivement.

Le Prix Courant félicite vivement les gagnants et donne, dans ce numéro, des vignettes montrant les étalages primés.

C'est ce dernier concours qui a été le plus populaire; deux fois plus de concurrents s'y sont présentés qu'à l'autre épreuve.

Une fois encore, constatons l'utilité de la campagne publicitaire de *Protection de la Surface* et l'aide précieuse qu'elle offre aux commerçants de peintures, huiles et vernis.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent tout particulièrement à la quincaillerie-ferronnerie:

504—*Moissonneuses.* Maison parisienne désire représentation. Aussi séparateurs à lait.

4865—*Papiers d'emballage.* Maison de Manchester considèrerait offres.

509—*Pneus, etc.* Américain domicilié à Glasgow désire agence. Accessoires d'automobiles en particulier.

1263—*Manches, poignées.* Commerçant de Stockholm désire importer manches de pelles, bêches, fourches.

364—*Manches d'outils.* Maison de Glasgow désire cotes manches tous genres, surtout pics de mineurs.

505—*Brosserie.* Grand détaillant du Cap désire catalogues. Aussi quincaillerie, jouets, etc.

LES PROFITS DE LA CIE GILLETT

En chiffres ronds, les profits nets de la *Gillette Safety Razor Company* l'an dernier ont été de $7,000,000, et en fait, un peu plus élevés.

Il eut augmentation de $1,800,000 sur l'exercice de 1920.

Le prix moyen d'un rasoir Gillette est de $5.00. Dans un seul mois l'an dernier, la compagnie en a vendu 264,000.

Le secret du succès de la compagnie n'est pas tant dans la vente du rasoir lui-même, que dans celle des lames qui se continue, pour chaque acheteur, plusieurs années durant.

Cette compagnie a été fondée, il y a quelque dix ans, au capital de $25,000.

La compagnie fut incorporée en 1901 avec un capital de $650,000, qui a été divisé parmi ceux qui avaient versé le $25,000 originaire.

MAGASIN A VENDRE

J'ai décidé de vendre mon magasin au détail de chaussures, bas, casquettes, habits sur mesures. Chiffre d'affaires: $20,000 et plus. Cause de vente: Faire le commerce de gros. Pour prix et conditions, s'adresser à J. U. Topping, Rivière-du-Loup Station.

Boîtes-Combinaison à Pain et à Gâteaux

(Vernissées)



Ces jolies boîtes à pain et à gâteaux peuvent être fournies par unité ou en combinaison, tel que la vignette ci-contre. Elles sont superbement vernissées, blanches ou gris français. Le couvercle-rouleau est très commode, ferme bien et ne prend pas de place. La boîte à gâteaux en dessous est grande et commode. Boutons émaillés blancs, lettres dorées, poignées solides sur le côté. Dimensions: 19 pouces de long par 12 pouces de large et 13 pouces de haut.

Renseignements complets sur demande.

En plus de notre catalogue général, nous vous enverrons avec plaisir des imprimés traitant des

Poêles	Articles émaillés
Ranges	Articles vernissés
Articles en broche	Boîtes à lait
Articles en acier	Articles galvanisés

The Thos Davidson Mfg Co Limited

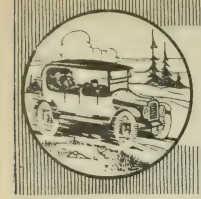
MAISON FONDEE EN 1860.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL.

Succursales: Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

DAVIDSON

Service de la Fonderie: Turcot, Qué.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants

Mercredi, 11 octobre 1922.

Actuellement, les marchands au détail semblent être plus occupés par suite de la température plus froide et cela leur permet d'écouler avec plus de rapidité les marchandises de vente d'automne, telles que: tuyaux de poêle, fournaises, chaufferettes, vitres, etc., etc. Les marchands de gros, de leur côté, constatent que les détaillants semblent acheter avec plus de confiance et en plus grande quantité. Les commandes de placements semblent être faites avec plus d'optimisme. Les acieries travaillent actuellement à 70% de leur rendement normal, mais, cependant, on constate une certaine difficulté à l'obtention des marchandises par suite de la rareté des wagons. Les manufacturiers et les grossistes sont du même avis quant à l'affermissement et à la hausse des prix dans quelques mois. Parmi les changements à noter pour cette semaine, signalons une hausse de 15% sur les mêches à bois "Mephisto"; les charnières en cuivre se vendent maintenant à 15% du prix de liste; les vis à patins se vendent maintenant 55 cents la douzaine de séries; les dalles en tôle ondulée ont subi une augmentation de 5%. Le marché de la peinture et de l'huile n'offre rien d'important à signaler et les prix restent sans changements.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23 lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25 lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27 lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32 lb.
Bidons de 1 lb.	0.35 lb.
Bidons de ½ lb.	0.37 lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13 lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14 lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½ lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16 lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19 lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.32 lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso).

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20 lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22 lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24 lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27 lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29 lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31 lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.25
moins	4.50

Balances		Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir Champion	240 lbs	13.75	75
	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	3,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes,	21 lbs, doz.	6.05
5 —	23 lbs, doz.	6.10
6 —	25 lbs, doz.	9.65
8 —	27 lbs, doz.	10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	55.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50	

Borax en mottes . . . . . 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,

genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	65-5%
d'évier	65-5%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands	40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 51	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	21 base
de manille, British	17 base
de chanvre	17 base

Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.

de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ½, 20.75; ⅝, 20.00; ¼, 15.20; ⅞, 12.50; ⅜, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅜, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	liste net
— 802	liste net
— 804	liste moins 20%
— 810	liste plus 25%
— 814	liste plus 25%
— 838	liste moins 10%
— 840	liste moins 12½%
— 842	liste plus 12½%
— 844	liste plus 12½%
à ressort	2.50 doz. paires

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, régulières	52½%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5. 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1⅛x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.	2.01
7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.	1.50
7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.

en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.

métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis	6, 0.57 la lb.
	7, 0.56 la lb.
	8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis	4.20 les 100 lbs.
— galvanisée	5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs.	8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs.	8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.

à 6 pans	moins .50
taraudé carré	moins .50

à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 22 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	63.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal. la boîte

IX, 20x28,	56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
IC, 20x28,	56 —	135 lbs.,	9.50

Coke—

ICL, 20x28,	112 —	200 lbs.,	16.50
IC, 20x28,	56 —	270 lbs.,	9.50
Ix, 20x28,	112 —	270 lbs.,	18.75
Ixx, 20x28,	56 —	155 lbs.,	11.00
Ixxx, 20x28,	56 —	175 lbs.,	12.75
Ix 20x28,	56 —	135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68,	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.68

Grillage métallique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
1 caisse de 8 doz,	8.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	6.75 caisse

Haches :

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman: chaque

C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	81.00

à l'eau :

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques :

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.50 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		68.80 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	138.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	153.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*" :

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10
1 à 10	72.50	77.00	78.50	96.50 —
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50 —
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50 —

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00 —
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50 —

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSC	95.00	96.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net, .50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches :
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin. . . . . liste net
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
—à queue carrée pour le fer, 50%.
—à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble :
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley) :

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.20
3	3.05	34	4.20
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.35	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.35	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	5.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.35		

Outils de ferme :
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage :
Kraft, brun, lb. 10.25
Kraft, brun, glacé, lb. 10.40
Ajax Kraft, lb. 0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2. . 0.08½
Fibre, lb. 0.08½
Special Manilla, lb. 0.07½
"B" Manilla, lb. 0.07
Gris, lb. 0.06½
Rouge-brun, lb. 0.06
Pharmacie, blanc, lb. 0.13
Pharmacie, couleurs, lb. . . . 0.11

Papier à toilette :
(Escompte pour quantités)
"Papillon" et "Home", caisse. 3.68
"Special", caisse. 3.68
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caisse.. 5.34
Serviettes, caisse de 3750 . . . 7.80

Sacs de papier :—Nouvelle Liste. Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles :
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.
Black Cat . . . . . doz. 11.28
Fox . . . . . — 11.75
Olds . . . . . — 11.75
Bulldog . . . . . — 13.63
Jones . . . . . — 13.63
à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon :

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise :
D.H. 5.50
Pelles à neige :
Prince D.H. 7.20
Prince L.H. 5.50
Queen L.H. 6.60
King 8.00
Moose 10.00
Pelles à neige "Victor" :

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics :

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor :

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump :

2.65	2.85	4.15	6.40	6.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House :

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers. . . . . 8.00 100 lbs.
Piton vis et crochets en broche. . . . . 80 & 20%

Planches à laver :
Vitre. 7.50
Household 5.25
Waverly 5.25
Two in One. 5.25
Three in One 5.25
Twin Beaver 5.90
Surprise 4.75
Competitor Globe 5.50
Enameled Queen 9.50
Heavy Zinc Globe 6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :
de ferblantier. 47½%
à voiture. 47½%
en laiton 32½%

Rondelles :
à voiture 50%
en fer 50%
en laiton 10%

Soudures :
"Commercial" 0.23
"Strickly" 0.26
Tondeuses pour chevaux Stewart : Liste de prix
No 1 . . . . . 14.00
No 2 . . . . . 18.00
pour moutons :
No 8 . . . . . 18.00
No 9 . . . . . 32.00
Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples :
Rouge, le carré $6.55
Vert, le carré 6.55
Surface d'ardoise :
Rouge, le rouleau $2.50
Vert, le rouleau 2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré. 5.80

Surface de Mica :
Mica Lastic.
Léger (1 pli) le rouleau. . . 1.75
Moyen (2 plis) le rouleau. . 2.10
Lourd (3 plis) le rouleau. . 2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau 3.20
Everlastic, léger (1 pli). . . . 1.55
— moyen (2 plis). . . 1.90
— lourd (3 plis. . . . 2.25
Panamold, léger (1 pli). . . . 1.35
(2 plis). . . . 1.70
(3 plis). . . . 2.05
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau. 2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau. 1.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau. 1.70
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau. 2.05

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)
Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs : Marque Impérial, les 100 lbs. $5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs : Marque Imperial, les 100 lbs. $4.50
Rouleau de 400 pieds.
Fibre sèche, No 1, Anchor . . 1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor . . 0.85
Fibre goudronnée, No 1 Anchor 1.30
Fibre goudronnée, No 2 . . . . 0.85
Fibre "Surprise" 0.70
Fibre "Stag" 0.70

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.
Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.
Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.20
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.40
Feutre à tapis. 16, 20 et 24 onces, le quintal	3.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.40
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.15

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex" Couleur	B3	B11	B20	C40 C43 C44
A	B9	B12	B22	
Brl. le gal. 0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal. 0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g. 1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g. 1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	4.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées:

Apollo	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24	le pied
6 pouces	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.50	11.22	—
1¼	11.50	15.18	—
1½	13.75	24.42	—
2	18.50	38.61	—
2½	29.25	50.49	—
3	38.25	64.40	—
3½	49.68	76.30	—
4	58.86		—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer:

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 85 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 20%)

Vert de Paris:	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs.	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils	0.98

Huile bouillie:

1 à 2 barils	1.00

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple	1.75
Par petits lots	1.80

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.00	13.35
Anglo pur	13.00	13.35
O.P.W. Polar White	13.00	13.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale. . .	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	3.75
Par 100 livres.	4.25
Par 25 livres.	4.50
Par 12½ livres.	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse. . .	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse. .	10.00
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont .	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs. . .	3.50
Teintes, en paquets de 5 lbs. . .	3.50
Wearette (vernis intérieur) . .	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William. . . .	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks. . .	3.65
B.H., Brandram-Henderson. . .	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog . . .	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert . . .	7.76
Superior White Glidden	6.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint . . .	6.30
Japalac Glidden	4.80
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William. .	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin. . .	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs
Alabastine . . .	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint. . . .	9.50	9.50 —

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson . . .	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog . . .	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin . .	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden.	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works.	3.45	3.55
Pressonette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

Comment on augmente les ventes de Fruits et Produits Agricoles

par Longue Distance

Extraits de récents rapports:

"Sur 48 chars de fruits pour vente immédiate, nous avons vendu les deux tiers par Longue Distance."

"Les ¾ de nos appels sont pour des commandes "Contre Remboursement" et notre Compagnie prend les frais de téléphone à sa charge."

"Nous nous servons fréquemment du Longue Distance la nuit en nous mettant d'accord à l'avance avec nos correspondants."

"Nous avons vendu la plus grande partie de notre 'mise en boîtes' par Longue Distance."

"Quand j'ai un surplus de produits agricoles, je me sers de la liste classifiée du livre de téléphone pour m'aboucher avec de nombreux clients."

"Nous avons un code pour appeler nos clients quand les marchandises arrivent."

Permettez-nous de vous démontrer l'application du Longue Distance à vos propres affaires.

F. G. WEBBER,
Gérant

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

Z. Thérien vs I. N. Vandandaigne, 1431 Ontario Est, 11 octobre à 11 a.m., J. O. Dorion.

H. Lauzon vs Alfred Carreau, 792 Marquette, 18 octobre, à 11 a.m., J. B. Trudeau.

S. Rossy vs Salim Boushara *alias* Basahara, 70a des Carrières, 17 octobre à 2 p.m., R. Dranville.

J. Perron vs M. A. Grinback, 35 Bruneau, 18 octobre à 10 a.m., R. Dranville.

W. Signer vs J. J. Goulon, 1076 Dorion, 19 octobre à 11 a.m., R. Dranville.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Messier & Frère vs Dame A. Lalonde et vir, Montréal, $36.

City House Furnishing Co. vs M. Dick, Montréal, $50.

J. Courville vs J. A. Beaudry, Montréal, $29.

H. A. Archambault vs Alex. Beaulieu, Montréal, $25.

E. Goyer vs André Ayotte, Montréal, 145.

R. Archambault vs Olivier Archambault, Montréal, $43.

Dunnett & Stewart Ltd vs J. J. Brown, Montréal, $23.

A. Thomas vs R. Savaria, Montréal, $24.

R. A. Jolicoeur vs Léopold Charest, Montréal, $27.

C. Martel vs Wm. Eccles, Montréal, $30.

Gold & Sazant vs Isidore Peretz, Montréal $58.

W. C. Hall et al vs H. J. Lyons, Montréal, $45.

D. Hémond vs Rémi Bessette, Montréal, $69.

E. Jetté et al vs Alf. Thivierge, Montréal, $23.

G. Vandelac vs Armand Bergeron, Montréal, $50.

Dom. Floral Co. vs Ben McLaughlin, Montréal, $90.

J. Tapp vs G. B. Waller, Montréal, $47.

H. S. Ross vs Ben. Rothschild, Montréal. $29.

R. B. Desrochers vs Lucien Vaillancourt, Montréal. $56.

R. L. Bélisle vs D. Goudreau, Montréal. $15.

Voliner Loan Syndicate vs Bennie Bein et al, Montréal, $81.

Voliner Loan Syndicate vs Jacob Moscovitch, Montréal, $71.

Voliner Loan Syndicate vs Louis Wiseman, Montréal, $86.

M. H. Gagnon vs Dieudonné Péloquin, $28.

L. P. Racicot vs Raoul Caron, Montréal, $37.

Cowan's Page vs J. C. Pratt, $90.

Dame M. Jacques et vir vs Samuel Caplan, Montréal, $50.

O. Taillefer vs Motor Mart of Mtl Ltd, Montréal, $40.

J. A. Nureault vs Jim Lussier, Ormstwn, $40.

Northern Life Ass. Co. vs J. S. Woodrow, Verdun, $89.

C. W. Lindsay Ltd vs G. V. Smith, Iberville, $60.

Légaré Auto Supply Co. Ltd. vs L. H. Martolomen, Kempville, Ont.., $70.

A. Lillis vs A. N. Lapalme, Côte St-Paul, $15.

Globe Tea Co. vs Odinas Beauvais, Annonciation, $60.

O. Fortier vs Hormisdas Cusson, $19.

A. Molleur vs Geo. Gegaux, $90.

Z. Pion vs Emile Savaria, $27.

H. G. Stewart vs C. V. Rogers, $97.

Windsor Hotel Co. vs C. Haiken, $15.

W. S. Simpson vs E. H. Shearman, $15.

H. Weiss vs Geo. Marion, Montréal, $32.

J. C. Lamothe et ad vs Victor Corbeil, Montréal, $38.

J. Sauveur vs Nicholas Zichelli, Montréal. $32.

L. Caplan vs Sam Zimonoff, Montréal, $15.

T. Moll vs Alf. Miron, Montréal, $67.

J. F. Charlebois vs Donat Vanier, Montréal, $21.

P. A. DeGrosseilliers vs S. D. Riverin, Montréal, $21.

J. A. Bayard vs Nap. Lauzon, Montréal, $30.

W. Lefebvre vs Jos. Laparisse.

Clothes Craft Reg'd vs Philippe Laroche, Montréal, $15.

W. Desjardins vs Zéphirin Huot, $10.

H. St-Onge vs Aldéric Huot, Montréal, $10.

Clothes Craft Reg'd vs R. A. Hunter. Montréal, $45.

S. Tabah et al vs L. Greenblatt, Montréal, $76.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Dunlop Tire & Rubber Goods Co. vs G. Fecteau, Montréal, $178.

Chs. Mouterde vs Ls. Rothar, Montréal, $398.

Warren Luc, dentiste, vs Ph. Aziz. Montréal, $120.

E. Fortin vs T. G. O'Neil, Montréal, $103.

Hogue, Ltd. vs S. Brisebois, Pointe-Claire, $262.

Dame Edouardiana Collins vs J. Olipha Léger, Montréal, $5,000.

Ludger Gravel vs Alex. Joly, Montréal, $163.

Imperial Oil, Ltd vs Motor Mart of Montreal, Ltd. J. I. C. Chouinard, Montréal, $1,437.

Dress Fabrics, Ltd., vs Made Well Dress Co., Morris Dickman, Boris Dickman, Montréal, $112.

Thos. McGovern vs Elphège Ethier, Montréal.

Atlas Garment & Trading Co. vs L. Schrer, Montréal.

Grant Holen Graham, Ltd. vs Johnny Bouchard, Chicoutimi. $105.

Can. Bank of Commerce vs A. Dubuc, Chicoutimi, $305.

Laporte Martin, Ltd. vs C. Morneau, Rimouski, $104.

La Prévoyance vs Augustus Frederic Dillon, Thos. O'Sullivan, Montréal, Montréal, $1,831.

Standard Supply Co. vs O. Gervais, Montréal, $155.

Glovers Craft, Ltd. vs P. H. Abraham, Saguenay, $137.

Maxime Gagnon vs Ovide Adam, Rigaud, $130.

J. A. Tougas vs Bruno Chagnon, Rigaud, $275.

Ernest McWillie vs W. Brodeur, Rigaud.

Omer DeSerres vs J. Donat Germain, Montréal, $234.

Dame Catherine Law vs O. Gareau, Montréal, $155.

Universal Tires, Ltd. vs Geo. Fecteau, Montréal, $333.

G. B. Walters vs J. H. Fleck, Montréal, $200.

Valmer Loan Syndicate vs H. Demers, Harris L. Wiseman, Montréal, $2,035.

S. Létourneau et al vs D. Martineau, Montréal, $485.

Amelio Lorenti vs Louis Capuano, Montréal, 4ème classe.

N. Bourassa Ltd vs A. Groleau, Montréal, $134.

Théodore Finestone vs Ike Pack, Montréal, $300.

Francis Gilbert vs Dr Jules A. Brière. Montréal. $314.

Syndicat Général des Médecins des Eaux Minérales Naturelles vs A. Giroux, Montréal, $118.

G. Robillard vs Jos. Aubry, Montréal, $583.

Guardian Ins. Co. of Can. Ltd. vs Mtl Tramways Co., Montréal, 4me classe.

Brodeur Ltd. vs North End Riverside Ind. Co., Montréal, $283.

L. Archambault vs A. Lacoste, Thomas McMurray, Montréal, $284.

Laurent Jasmin vs A. Moses, Montréal, $870.

Glovers Craft Ltd. vs David Gaudet Pontiac, Montréal $273.

Glovers Craft Ltd vs Louis Azzard, Montréal, $752.

Hary M. Fichler vs Victor Corbeil, Montréal, $143.

J. P. Abie Fortin Ltd vs J. B. Major, Montréal, $301

A. Morrissette vs Dominion Textile Co. Ltd., Montréal, $100.

Patrick Neale vs City of Montreal, Montréal, 4me classe.

Théophile Laurin vs René Brossard, Laprairie, $1,000.

George W. Faust vs W. Damphouse, C. M. Bertrand, Montréal

Geo. F. Foss vs H. Gravel, Montréal, $140.

André Goblet vs Mtl. Tramways Co., Montréal, 4me classe.

Albion Motor Car of Can., Ltd. vs Geo. Fecteau, Montréal, $144.

Henri Charbonneau vs Adrien Lefebvre, Montréal, $116.

J. S. Fry & Sons, Can., Ltd. vs Milton Rousseau, Pierreville, $109.

Am. Metal Market Co., Inc. vs Jas. A. Henderson, Pierreville, $124.

G. Gershonovitch vs J. Matsch *alias* Itzi Match. Pierreville, $220.

Crown Trust Co. Ltd. vs Vve T. B. Perron, Pierreville, $1,500.

Banque d'Hamilton vs Ed. Archambault, Pierreville, 4me classe.

J. Pesant vs G. Ouellette, Pierreville, $241.

Consumers Glass Co. Ltd. vs Elie Bouvrette, J. A. Labonté, Terrebonne, $108.

Dame A. Lalonde (Dame E.-Alf. Pellerin), vs Nap. Fafard.

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

Gédéon Caron vs Alfred et Hortense Brunelle. 1. Une terre faisant partie des lots Nos 8 et 9 du canton de Tingwick, contenant 3 arpents de front, plus ou moins, sur la profondeur des lots, connue et désignée au cadastre officiel du canton de Tingwick sous les Nos 1095a et 1096 — avec bâtisses dessus construites; 2. Une terre faisant partie du lot No 8 du 11ème rang du canton de Tingwick, contenant 4 arpents de front, plus ou moins, sur la profondeur du lot, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Tingwick comme étant les 4 arpents sud-ouest et longitudinaux du No 1094 — avec bâtisses dessus construites. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Rémi-de-Tingwick, le 30 octobre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

BEAUHARNOIS

Joachim Bourcier vs Emile Balete. Un lot de terre sis et situé en la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la susdite paroisse comme étant la subdivision No 77 du lot No 261-77. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Joachim-de-Châteauguay, le 2 novembre 1922, à trois heures de l'après-midi.

Ladies Wear, Limited vs Albert Tremblay. Un lot à bâtir ayant front sur la 7ème avenue de la ville de Port Alfred, mesurant 50 pieds de largeur, de l'est à l'ouest par 125 pieds de profondeur, formé des lots Nos 87-93, 479-46 et 98-53, 479 et 98 au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Alexis-de-la-Grande-Baie — avec bâtisses, circonstances et dépendances.

KAMOURASKA

Amédée Dionne vs Emile Larochelle. Un lot de terre, connu et désigné au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Arsène, sous le No 413 du 5ème rang de ladite paroisse de St-Arsène — avec bâtisses, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de St-Arsène, le 31 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTMAGNY

Eugène Grégoire vs Pierre Bilodeau. Un lot de terre situé à Sainte-Lucie-de-Beauregard, étant connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre sous le No 33 du 7ème rang du canton Talon — avec bâtisses dessus construite, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Lucie-de-Beauregard, le 31 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

La Cité d'Outremont vs Charles Angers. Un lot de terre situé dans la Cité d'Outremont, ayant front sur l'avenue Stuart, étant connu et désigné sous le No 15 de la subdivision officielle du No 24 du lot originaire No 36 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal—sans bâtisse dessus érigée, ainsi que le tout se trouve avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 2 novembre 1922 à dix heures du matin.

"The People's Mutual Building Society, Class B vs Wilbus Kingsley Kennedy. Un morceau de terrain situé dans la paroisse de Saint-Hubert, à l'endroit appelé "Springfield Park", mesurant 50 pieds de largeur sur 75 pieds de profondeur, connu et désigné sous le No 134-1-254 au plan officiel et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Hubert, dans le comté de Chambly—avec les édifices dessus construits. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de St-Hubert, le 3 novembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

QUEBEC

Christophus John Baller vs Henri Arteau. 1. La [illegible] côté est du lot No 21 du cadastre officiel de la paroisse de la Pointe-au-Termbles, comté de Portneuf, avec la moitié indivise des bâtisses dessus construites et aussi avec droit commun aux quatre sources d'eau qui se trouvent sur ledit lot cadastral, le tout tel que stipulé dans une rente consentie par Barthélémi Rochette à Sieur J.-Irénée Cayer. 2. Le lot No 164 de la subdivision du lot No 79 du cadastre officiel pour la paroisse de St-Jean-Baptiste-des-Ecureuils, comté de Portneuf, étant un lot de terre situé à Donacona — avec les maisons et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; 3. Les lots Nos 47 et 48 du cadastre officiel pour la paroisse de Sainte-Foye, comté de Québec, étant des lots de terre situés en le village de Sainte-Foye — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus, le lot en premier lieu décrit, à la porte de l'église paroissiale de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, le 2 novembre 1922, à dix heures du matin; le lot en deuxième lieu décrit, à la porte de l'église paroissiale de Donacona, comté de Portneuf, le 2 novembre 1922, à deux hres de l'après-midi et le lot en troisième lieu décrit, à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Foye, comté de Québec, le 4 novembre 1922, à onze heures du matin.

Léon Veilleux vs Lucien Cassette. Les lots 30 et 31 du rang 4 des plan et livre de renvoi officiels pour le canton La Sarre, étant des lots de terre situés dans ledit canton — circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de La Sarre, le 20 octobre 1922, à dix heures du matin.

RICHELIEU

Louis Racicot vs Louis Jodoin. Une portion de terre ou emplacement, situé au village de Varennes, district de Richelieu, sur le chemin public ou rue Sainte-Anne, de la contenance de 50 pieds de largeur sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins, et faisant partie du lot No 69 du cadastre officiel du village de Varennes — avec toutes les bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Varennes, le 31 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

ROBERVAL

Wellie Lindsay vs Horace Gaudreault. Une maison et dépendances construites sur le terrain ou emplacement ci-après désigné, ainsi que tous les droits, privilèges et prétentions quelconques que le défendeur a et peut avoir sur ledit terrain ou emplacement, savoir: Un terrain situé en le village de Hébertville-Station, mesurant 40 pieds de largeur sur 57 pieds de profondeur, faisant partie du lot de terre maintenant connu et désigné au cadastre officiel du canton Labarre, sous le No 6A-3 du rang 2 ouest, avec en plus droit de passage tant à pieds qu'en voiture dans le chemin actuel tel qu'ouvert sur la propriété de Joseph Gaudreault. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Wilbrod (Hébertville-Station), le 2 novembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

David Ouellet vs Alex. Boily et Adélard Couture. (a). Un certain terrain ou emplacement situé en le village de Héebrtville-Station, mesurant 42 pieds de largeur, plus ou moins, sur 100 pieds de profondeur — étant une parcelle du lot de terre connu et désigné sous le No 6-A-1 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le 2ème rang ouest du canton Labarre— avec ensemble les bâtisses dessus érigées, appartenances et dépendances; (b). Un autre terrain contigu à celui ci-dessus décrit, mesurant 21 pieds de largeur, plus ou moins, sur 100 pieds de profondeur, et faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le No 6-A-1C, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le 2ème rang ouest du canton Labarre — avec ensemble les bâtisses dessus érigées, appartenances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Wilbrod (Hebertville-Station), le 2 novembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

SAINT-FRANCOIS

La Compagnie C. O. Genest & Fils, Ltée. vs Camille Bernard. Certain morceau de terre sis et situé à East Angus, dans le 3ème rang du canton de Westbury, et connu sur le plan et livre de renvoi officiels pour le dit canton, comme étant partie du lot 14-2 et partie du lot 14-3 — avec les bâtisses dessus érigées. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Louis-de-Westbury-de-East-Angus, le 31 octobre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

TROIS-RIVIERES

Dame Marie-Louise Proteau vs Gédéon Brousseau. Un emplacement situé en la ville du Cap-de-la-Madeleine, concession du fleuve Saint-Laurent, de la contenance de 39 pieds de largeur, mesure anglaise, plus ou moins, sur la profondeur qu'il y a à partir du chemin public dudit rang à aller au fleuve Saint-Laurent, connu et désigné comme faisant partie du lot No 150 du cadastre officiel du comté de Champlain, pour la paroisse du Cap-de-la-Madeleine — avec la maison et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine du Cap-de-la-Madeleine, en la ville du Cap-de-la-Madeleine, le 31 octobre 1922, à dix heures du matin.

Renseignements de Québec

Quittance—Charles Clouet et uxor à Charles Parent, jr.
Quittance—Alf. Fiset à Pierre Fiset et al.
Jugement et avis—Comptoir de Crédit à H. Arteau, P. N. E. 3662 St-Jean.
Dépôts et déclaration—J. A. E. Bilodeau, 35-37 Ste-Foye, 101C Notre-Dame.
Quittance—Ferd. Desrochers à J. Art. Brousseau.
Vente—Théop. Julien à Elz. Breton, 180 St-Sauveur.
Obligation—Ferd. Guillemette à Odina Latouche, 2301, 21c, 20c, 20c-1 St-Sauveur.
Bail—Philippe Bertrand à Ant. Carani.
Vente—Jos. Nadeau à Adj. Guillemette, 509-113 St-Roch Nord.
Obligation—J. A. Cardinal et al à Dlle Célina Magnan, 2344-64-65 St-Sauveur.
Mariage—J. B. Villeneuve à Dlle Emérentienne Villeneuve, 669 Charlesbourg.
Déclaration—Ant. Carani, 235-1 St-Sauveur.
Quittance—Dme Alph. Breton à Dme Vve Paul Richard.
Quittance—Frs Chartré à Arth. Lafrance.
Tutelle aux mineurs Antoni Lafond.
Vente—Paul Tardivel à J. A. Ern. Bilodeau 101c Ste-Foye.
Vente—Montcalm Land Co. à Wm. H. Semple, 203-879 St-Colomb.
Obligation—Jos. Brière Picard à Banque Nationale, 1634, 1591, 1685, 1549, 1500, 1684, 1683 Jacques-Cartier.
Vente—Rév. J. U. East à A. Gagnon, 509-567 et 568 St-Roch Nord.
Echange—J. B. Martel à Ern. Pageau, 626-627 St-Ambroise.
Vente—J. B. Martel à Oct. Cloutier, 626-627 St-Ambroise.
Vente—Ern. Pageau à Dme Sylv. Roy, 612 St-Ambroise.
Vente—Dme Alph. Simard à Arth. Boivin, 6½ n. de 435 St-Roch Nord.
Vente—Arth. Boivin à Dame Alph. Simard, 508-435 St-Roch Nord.
Déclaration—Dme Vve Sir David Watson, 18 Lac Edouard.
Mariage—Geo. Newell Thomas à Dlle Dorothy Houghton.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Sir D. Watson, 18 Lac Edouard.
Obligation—Adj. Bouret à Dlle Anas. C. de Beaumont, 509-349 St-Roch Nord.
Rétrocession—Frs Bégin à P. A. Bégin, ½ ind. 734 St-Roch.
Hypothèque—Tho. Blondeau à Jos. Cauchon, 322-323 Saint-Sauveur.
Fidéicommis—Brasserie Champlain à Société d'Administration Général, 673, 674, 671, L. 672, 671y, 675, 676, 677, 678 689, 681 à 684 St-Roch.
Obligation—Ferd. Laroche à Société Prêts et Placements, 835-832 St-Sauveur.
Mariage—H. Paquet à Dlle M. A. Maîte.
Mariage—J. L. A. Bélanger à M. A. Simoneau.
Vente—Uldège Ferland à Bruno Dumas, 321-322 St-Roch.
Obligation—Ad. Noel fils à Ad. Noel père, 508-533 St-Roch Nord.
Mariage—Wilfrid Dorion à Clotilde Légaré.
Testament—Dme Noé Moreau.
Déclaration—Noé Moreau, 513-63 St-Roch Nord.
Rachat de vente—Dme Vve P. A. Lamonde à Alf. A. Roy.
Rachat de vente—Dme Vve P. A. Lamonde à Dlle Marie Roy.
Rachat de vente—Dme Vve P. A. Lamonde à Dlle Adèle Roy.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme Noé Moreau, ½ ind. de 513-63 St-Roch Nord.
Vente—Parc St-Louis, Ltée à Ls Théod. Beaudoin, 11 et 14 de 105 St-Colomb.
Testament—Dme Pierre Boutet.
Déclaration—P. Ls. Boutet, 3731, 3734 St-Jean.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme Boutet, 3731-3734 St-Jean.
Vente—Eud. Caron à Gérald Otho R. Elliott, 39 St-Roch Nord.
Vente—P. Tourigny et al à W. F. Upton, 63-A Notre-Dame.
Vente—Eugène Nadeau à Alex. Larivée, 4368-58 Montcalm.
Vente—148-37 Notre-Dame.
Concession—Ursulines de Québec à G. Martel, 2301-273 St-Sauveur.
Avis—Tho Sayle à M. Reynard, 1-89 St-Dunstan.
Obligation—J. F. Lavoie à Dme Alph. Tourangeau et al, 80-114 Notre-Dame.
Accord—B. Léonard à Nich Hentzakos, 2990, 2991, 3031 Palais.
Donation—Cyrille Duquet à Art. Duquet.
Bail—A. H. Dechêne à Cie Dechêne, Ltée, 959, 960-A-11-985 St-Roch.
Cession—Dlle Maria Minguy à Dme D. Ouellet, 2883-1 Palais.
Transport—L. N. Huart à Banque Hochelaga, 50 La Reine.
Quittance—Dme Alph. Tourangeau à J. Fénélon Lavoie.
Quittance—Dlle M. J. G. Hamel à Dme F. E. Hamel.
Quittance—Dme Vve P. H. Beaudoin à J. Ed. Dubé et al.
Quittance—Henriette Brunelle Tardivel à J. A. E. Bilodeau.
Vente—Dlle M. A. Rousseau à O. Bélanger, 2102-325 Saint-Sauveur.
Vente—Michel Belleau à Onés. Laroche.
Garantie hypothécaire—J. A. Clément à Banque Hochelaga, 1, 2, 3, bloc 11 Macamic.
Sequestre—Brousseau & Groleau à Tabagie Canadienne.
Concession—Ursulines de Québec à Frs. Jobin, 81-37 Notre-Dame.
Obligation hypothécaire—Dme Vve R. Watters à N. Jacques et fils, 92-27a, 93-2 Notre-Dame.
Vente—Ths J. Kenderlan à Louis Chollet, 4263-A-1 Montcalm.
Res. et rétrocession—Jean Jobin à O. Villeneuve, 660 Charlesbourg.
Mariage—H. Villeneuve à Dlle R. Simard.
Avis de priv.—J. H. Gignac Ltée à Cité de Québec, 42-695 à 702, 710 à 716 Notre-Dame.
Obligation—J. N. Dechêne et al à Prêt Hypothécaire, 1823, 1825c Jacques-Cartier.
Vente—Dme Phil. Dion à Dme Ph. Taillon, 511-185 St-Roch Nord.
Obligation—Dme Ph. Taillon à Caisse Populaire de Québec, p. o. 348 St-Roch.
Mariage—Odilon Dorion à Dlle Isabelle A. Henney.
Mariage—J. H. Larochelle à Dme Vve Arthur Simard.
Vente—Cie Habitations de Bellevue Ltée à Arth. Duval, 671-42 Notre-Dame.
Avis—Jos. Dumont, 207-1 25 Roch Séminaire de Québec, 756-5, 748-3, p. 747 748-4, 42-57 202A, etc., Notre-Dame.
Testament—François Falardeau.
Déclaration—Dme Vve Frs. Falardeau, ½ ind. 123 Saint-Sauveur.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Frs. Falardeau, ½ ind. 1273 St-Sauveur.
Quittance—Dme Vve Jos. Lasanté à Ferd. Laroche.
Mariage—J. Albert Rousseau à Dlle Albertine Paradis.
Mariage—Albéric Cantin à Dlle Marie Drolet.
Mariage—J. N. R. Jobin à Dlle J. R. Laverdière.
Vente—Dlle Jos. Maheux à Alb. Maheux, 613 St-Sauveur.
Obligation—J. R. Guay à Elz. Côté, 49-3 Notre-Dame.
Obligation—Ant. Charron à Joucté Prêts et Placements, 2976 Palais.
Mariage—J. R. S. Bertrand à Dlle Maria K. A. Othot.
Quittance—Dme Y. Montreuil à Ant. Charron.
Obligation—J. A. E. Bilodeau à Phyd. Marois, 101c Notre-Dame.
Quittance—Caisse Populaire de Québec Est à Succession F. X. Huot.
Vente—Alex. Gauvreau à Sa Majesté, 2004 St-Pierre.
Mariage—Paul Miville Dechêne à Camille Chaboult.
Renonciation—Succession Jos. Archer et al, ½ ind. St-Pierre.
Vente—Wilbrod Doré à Adj. Bouret, 509-533 et 534 St-Roch Nord.
Transport en garantie—Elz. Turcotte à Banque Hochelaga. 2666-5 St-Louis.
Gar. hypothécaire—Elz. Turcotte à Banque Hochelaga, 1526 Jacques-Cartier.
Vente—Montcalm Land Co. à Thos. Jos. Kelly, 49-181, ½ O. 49-180, 49-159 et 171,, 48A, 125 et 138 Notre-Dame.
Vente—Montcalm Land Co. à F. J. Kirvin, 49-179, ½ O. 180, 49, 159 et 171, 48-A, 125 et 138 Notre-Dame.
Assig. obligatoire—Wm. F. Uipton à Cité de Québec, 63-A-6 Notre-Dame.

—o—

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

MONTREAL

Déposants.	*Patrons.*
V. P. Béchard	Mme H. Boucher
H. H. Cohen	A. Kimberg
Emile Desjardins	L. Beaulieu & Cie
F. Kelly *alias* Caouette	Achille Mercure
A. Lacroix	J. A. Vézina
L. Ladouceur	P. M. Beaudoin
Joseph Longpré	John Hoolahan
Alex. Simpson	Mlle Maria Eglantine
Wm. Poulin	Montreal L. H. & P. Co.
Benny Mercovitch	Armstrong, Cuchuran & Co.
Eugène Normandin	Oliva Prairie
René Poissant	Albert Charrest

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 7 octobre 1922.

ACTES DE VENTES

Adélard Caron à J. W. Côté, lot 1444-89, quartier sud. Prix $13729.00; $2100.00 payés.

Succession G. G. Bryant et épouse à L. W. Cook, résidu du lot 634 quartire nord. Prix $4300.00; payés.

B. C. Howard à T. E. Donahue, partie lot 95 quartier nord. Prix $1.00; payé.

L. A. Wilkie à G. O. Wilkie. ½ indivise des lots 11b et 11c, rang 10 Ascot. Prix $1.00; payé.

Pierre Laliberté à François Sabourin, lot 579, Orford. Prix $2400.00; payés.

Mme J. D. Tremblay à Iréné Turmel, partie lot 734 quartier est. Prix $8500.000; $2000.00 payés.

Succession J. D. Lemay à Edgar Comtois, ½ S. lot 1326 quartier sud. Prix $3500.00; payés.

Alfred Dion à Sa Majesté le Roi, partie lot 188 et ½ S. lot 186, Orford. Prix $400.00; payés.

J. H. D. Codère à C. E. Bachand, lot 538, Orford. Prix $2000.; payés.

A. H. Hébert à Mlle E. E. McConnell résidu lot 546, Orford. Prix $500.00; payés.

Joseph Krakowsky à E. T. Construction Co., lot 729-121, quartier est. Prix $475.00; payés.

Mme Harry Salter à H. A. Salter, lot 146 quartier nord. Prix $1.00; payé.

Mme Joseph Charest à Alexis Proulx, lots 489 et 492, Orford. Prix $1088.96; payés.

Mme P. A. Gobeille à P. M. Vaillancourt, partie lot 101 quartier centre. Prix $187.00; payés.

Albert Roy à Victor et Théophile Raby, lot 28b, rang 6, Ascot. Prix $6400.00; $640.00 payés.

Benjamin Allison à Jacques Skuse, lot 158, Village Compton. Prix $380.00; payés.

Dame Franzeska Koelling à George Morin, lot 1537-83 quartier sud. Prix $350.00; $100.00 payés.

Omer Desruisseaux à Cité de Sherbrooke, lot 7-316 quartier sud. Prix $3000.00; payés.

Arthur Vallée à Cité de Sherbrooke, lot 7-393 quartier sud. Prix $3200.00; payés.

Plateau Laval Ltée à Laurent Thibault, lot 710-114 quartier est. Prix $50.00; payés.

Mme Joseph Charest à Théophile Grégoire, lot 7-294 quartier sud. Prix $4000.00; payés.

Andrew Sangster à Josaphat Croteau, lot 1539-91, quartier sud. Prix $1921.00; payés.

Josaphat Croteau à J. A. Boisvert. 60 pieds à l'ouest lot 1539-91 quartier sud. Prix $1400.00; payés.

HYPOTHEQUES

Jacob Kushmer à Edwards Realty Co., pour $5000.00, affectant 30 pieds N. lot 205 quartier centre.

Jacob Kushmer à Télesphore Bernier, pour $1500.00, affectant 30 pieds N. lot 205 quartier centre.

J. H. Winget à H. E. Jackson, pour $500.00, affectant lot 283 quartier est.

C. F. Lemieux à Fréderic Gélinas, pour $5000.00, affectant lot 1279 quartier sud.

Emile Quintal à Moise Quintal, pour $1100.00, affectant lot 1444-187 quartier sud.

Médéric Bédard à Flavien Hamel et al, pour $2000.00, affectant lots 10b et 11g, rang 4, Compton.

Charles McKenzie à J. A. Dugré, pour $1400.00, affectant lot 324 quartier nord.

C. E. Bachand à Mlle Thérèse Genest, pour $1100.00, affectant lot 538, Orford.

A. J. O'Boyle à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., pour $500.00, affectant lot 1444-135 quartier sud.

Mme Michael Burns à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., pour $300.00, affectant partie lot 623 quartier nord.

J. O. Lanctôt et al à L. L. Couture, pour $1075.00, affectant partie lot 518, Orford.

Achille Gagné à Mme Joseph Trudeau, pour $3800.00, affectant ½ E. lot 1455, et 1454-2 quartier sud.

Mme N. P. Boisvert à Mme Joseph Trudeau, pour $1300.00, affectant lot 7-302 quartier sud.

Origène Sabourin à Philias Lemieux, pour $1000.00, affectant lot 579, Orford.

George Auger à Mme Jean Huot, pour $1300.00, comme sécurité transportée des $3400.00 dus par Ernest Boucher.

Alexis Proulx à Joseph Cloutier, pour $1500.00, affectant lots **489, 492, 507 et 493, Orford.**

Télesphore Bernier à Jacob Kushmer, de l'hypothèque du 23 août 1922.

Alphonse Lepage à Antonio Fabi, de l'hypothèque du 20 octobre 1921.

Théophile Grégoire à Adéas Bessette, pour $4000.00, affectant 7-294 quartier sud.

W. G. Everett à J. A. Bayeur, pour $300.00, affectant partie lot 281, Lennoxville.

BREFS EMANES (En Cour Supérieure)

Jos. Blitt s A. Charigny, Sherbrooke, $104.00.

Albion Motor Co. vs O'Donnell & Morrissette, Sherbrooke, $343.74.

Z. Bouchard vs J. R. Béliste, Martinville, $350.60.

J. Rosembloom vs O'Donnell & Morrissette, Sherbrooke, $600.00.

T. J. Trihey vs J. S. Gagnon, Barnston, $170.09.

A. Gaudreau vs R. Paineault, Wotton, $264.40.

P. B. Lemire vs N. Lemay, Greenlay $161.93.

C. L. Mignault vs W. H. Parnell et al, Ascot, $254.75.

J. E. Thibault vs A. Grondin, Stanstead, $126.80.

H. E. Stevenson vs Consolidate Asbestos, Montréal $10,000.00.

J. W. Laperle vs A. Bourgeois et al, Orford, $599.00.

A. Houle vs A. Bourgeois et al, Orford, $399.00.

V. Côté vs F. Côté, Weddon, $287.00.

E. Roy vs A. L. Cass, Martinville, $103.95.

Racine Motor Co. vs Nap. Blanchard Sherbrooke, $190.55.

A. Boisvert vs C. Faucher, Sherbrooke, $100.28.

J. C. Cloutier vs C. M. MacRae et al, Cookshire, $1,510.20.

J. H. Harden vs O. H. Hughes Compton, $830.00.

Cité de Sherbrooke vs Dame M. Gallagher, Sherbrooke, $177.27.

D. Dion vs Dame M. Champagne, Johnville, $172.00.

Brompton P. & P. vs J. E. Sykes et al, Lennoxville, $147.45.

F. W. Loord vs D. A. Aldrich, Sutton, $172.45.

Can. Bank of Commerce vs J. L. Cyr et al, Ascot $182.50.

O. Duclos vs F. Ribeau, Compton, $372.00.

Club Dollard vs A. L'Heureux, Sherbrooke, $262.98.

N. Couture vs Cie Téléphone Ham. Ham Sud, $300.00.

J. A. Guay vs L. McKenzie et al, Stornoway, $136.10.

S. Boisvert vs G. Godbout, Windsor, $103.56.

M. Fournier vs L. Fournier et al, Stanstead, $297.00.

W. Couture vs D. Lahaie, Brompton, $191.03.

EN COUR DE CIRCUIT

A. Provencher vs U. Pérusse, Brompton $18.98.

A. Trudeau vs A. Alexander, Sherbrooke, $9.00.

Benault Grain Co. vs J. O. Vaillancourt, Coaticook, $96.00.

A. C. Bissell et al vs R. Gadley, Sherbrooke, $37.47.

A. C. Demers vs J. Girouard, Asbestos, $25.22.

A. Batter vs J. Riddick East Angus, $18.26.

E. Batter vs A. René, Ascot, $31.25.

J. D. O'Bready vs A. Beaudette jr., Orford, $36.10.

Ville de Windsor vs A. Allaire, Windsor $23.20.

C. H. Boudreau vs L. Sébigny et al, Magog, $36.60.

A. Deslauriers vs C. Price, Sherbrooke, $41.80.

G. J. Hamel vs N. Leclerc, Sherbrooke, $13.90.

A. Champoux vs J. Boire, Sherbrooke, $56.50.

N. Caouette vs A. Hamel, Magog, $14.00.

Corp. de Stansted vs P. Stébenne, Stanstead, $26.40.

Corp. de Stanstead vs H. Cournoyer, Stanstead, $68.30.

Corp. de Stanstead vs E. Vincelette, Stanstead $80.11.

Corp. de Stanstead vs N. Stébenne, Stanstead, $36.95.

A. Rousseau vs A. Gagné, East Angus, $5.00.

J. S. Mitchell & Co. vs A. W. Lareau, Magog, $66.00.

J. S. Mitchell & Co vs L. Therriault, Sherbrooke, $17.18.

J. N. Hébert vs U. Pérusse, Brompton, $51.49.

N. Mercier vs C. Wanger, Sherbrooke, $16.50.

A. Boisvert vs A. Archambault Sherbrooke, $19.38.

P. Perrault vs Bessette, Magog $30.00.

E. Rioux vs A. Sévigny, St-Gérard, $29.45.

E. Rioux vs A. Fabi, Sherbrooke, $14.00.

E. Gagnon vs G. Cassard, East Angus, $24.84.

J. S. Mitchell & Co. vs B. Gilman, Magantic, $29.55.

Léa Sansoucy vs G. Fleury, Sherbrooke, $50.00.

R. A. Marcotte vs A. Cunningham, M

R. A. Marcotte vs S. Poirot, Richmond, $29.15.

R. A. Marcotte vs F. Beard, Richmond $29.40.

R. A. Marcotte vs J. Allard Richmond, $29.35.

R. A. Marcotte vs E. Pépin, Richmond, $7.05.

R. A. Marcotte vs F. Boisvert, Richmond, $9.85.

R. A. Marcotte vs A. Després, Richmond, $10.10.

R. A. Morcotte vs J. B. St-Pierre, Richmond, $9.34.

A. R. Bourbeau vs O. Poyer, Sherbrooke, $2.20.

A. R. Bourbeau vs C. Bourassa, Sherbrooke, $84.25.

J. Comtois vs A. Lavoie, Stoke, $50.00.

A. Rousseau vs J. Laramée, East Angus, $50.00.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES
Semaine du 2 au 7 Octobre 1922

Quittance Martel Martel et al à Jos. A. Jutras.
Obligation—Adolphe Boisvert à A. Bronsard et al, 628 1180 88 Ste-Flore.
Vente à réméré—Dame Gracia Lord à Jos. Thos. Lord, 112 cité des Trois-Rivières.
Quittance Ed. Loranger fils à Dame Gracia Lord.
Transport A. E. Guilmette à Johnny Corriveau.
Obligation Vve Wilbrod Pratte et al à Héritiers Tapin et al, 1 Par. Trois-Rivières, 2 Cité Trois-Rivières.
Seconde copie Vve Wilbrod Pratte et al à Héritiers Tapin et al.
Cession—Dlle Eva Pratte à Vve Wilbrod Pratte et al, 1 Par. Trois-Rivières, 237 Par. Trois-Rivières, 2 Cité Trois-Rivières.
Vente Esdras Hébert à Napoléan Levasseur 1755-54-50, Cité Trois-Rivièrs.
Testament—Dame Marie-Anne C. Garceau.
Déclaration d'imm.—Dame Marie-Anne E. Garceau, 511 Cité Trois-Rivières.
Quittance dPe droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. M. A. C. Garceau. 511 Cité Trois-Rivières.
Vente—G. E. Ladouceur ès-qual. à Nérée Guillemette, p. 23-4e Rg. St-Elie.
Seconde copie G. E. Ladouceur ès-qual. à Nérée Guillemette
Vente—P. Evariste Gélinas à Freddy Boulanger 628-21 Ste-Flore.
Vente—Shaw. W. & P. Co. aux Commissaires d'Ecole de Shawinigan, Ste-Flore.
Main-levée—Shawinigan Lumber Co. à Jules Rabineau.
Curatelle Arthur Marcotte.
Transport—Caisse Populaire d'Almaville à Dame Nérée Coutu, 628-257, Ste-Flore.
Quittance—Isaï Bourassa et al à J. Adolphe Ricard et al.
Quittance—Emile Gélinas à Lionel L. Auger.
Quittance—Arthur Bruneau à Lucien Blanchet.
Renonciation à Succ. Simone Dussault à Frs. Dussault, 1164-49 50 Cité Trois-Rivières.
Quittance—Parent & Toupin à Société Marie Réparatrice.
Testament—Dame Henriette Bellemare.
Déclaration d'imm.—Dame Henriette Bellemare, 198, 199 St Boniface.
Contrat de mariag Joseph Duval et Dame Lucinda Paquin.
Contrat de mariage—Richard Parent et Delle Oliva Beauchemin.
Quittance—Dame Ls Lemarier à Evariste Gélinas.
Obligation—Wilfrid Lambert à Arthur Groulx et al.
Déclaration d'imm.—Johnny Dubé par Dame Marildo Doucet, 290 300 Paroisse Trois-Rivières.
Quittance de droits sur succession Percepteur du Revenu à Succ. Johnny Dubé, 290 300 Paroisse Trois-Rivières.
Déclaration sociale—"S. Villeneuve Enrégistré".
Curatelle Enfants de Henri Lajoie.
Obligation Chs. Marotte, ès-qual. à Dame P. O. Guillet, 1248 Cité Trois-Rivières.
Quittance—Eucher Masse à Charles Marcotte.
Déclaration sociale—"Three Rivers Typewriters Repairs & Supplies".
Vente—George Vézina à Joseph Desbiens, 628 120 Ste Ste-Flore.
Vente—Joseph Desbiens à Albert Laporte et al, 628 120 Ste-Flore.
Vente—Napoléon Leclerc à Ovila Boulanger, 628 293 Ste-Flore.
Cession—Lionel L. Auger à J. Donat Gervais, 50-6 Rg. St-Mathieu.
Quittance Joseph Fisette à Charles Garceau.
Cession—Arthur Cloutier à Nap. Alarie ès-qual.
Déclaration Napoléon Alarie re Arthur Cloutier, 1735 272 273 p. 1835 Cité Trois-Rivières.
Vente—Onésime Quessy à Pierre Léveillé, 1350 Cité Trois-Rivières.
Vente Irénée Boivin à Sylvio Demers.
Vente—Léopold Gauthier à Vve H. Belleville, 1364-91 Cité Trois-Rivières.
Quittance—Caisse Populaire des Trois-Rivières à Hormisdas Landry.
Obligation Dame H. Belleville à Dame Jos. Héon.
Quittance Arthur Cloutier à Freddy Langlois.
Quit. Subrogatoire Dame Mary Rivard à Fred. Aboud in trust.
Quittance Fred. Aboud in trust à J. L. A. Weaner.
Quittance—Sévère Bourassa à Théophile Martin.
Vente Oscar Rivard à Adolphe Lapolice, 3 4 7 Rg. St-Elie.
Seconde copie Oscar Rivard à Adolphe Lapolice.
Vente Joséphine Lord à Dame Olivier Paquin, p. 510 Cité Trois-Rivières.
Obligation J. Vitalien Dufresne à Joseph Lajoie, 628 439 p. 440, Ste-Flore.
Vente J. Alban Lefebvre à Wilbrey Lacombe, p. 623, Ste-Flore.
Vente Georges Vézina à Tertullien Lemay, 628 120 Ste-Flore.
Obligation—Arthur Bruneau à Philippe Cormier, 628-166 Ste-Flore.
Obligation—Arthur Lefebvre à Théodore Martin et al, 628 258 Ste-Flore.
Vente Achille Ricard à J. H. N. Désaulniers, p. 1270 Cité Trois-Rivières.

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Du 25 au 30 septembre 1922.

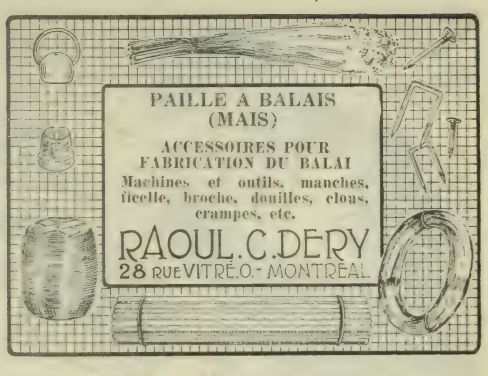
Vente—Arthur Allard à Elzéar Allard, 25, 11è rang Simpson.
Mariage—Bruno Allard et Mlle Marie-Ange Proulx.
Donation—Elzéar Allard à Bruno Allard, 25, 11e rang Simpson.
Mariage—Antoine Marquette et Mlle Anna Gosselin.
Obligation—Wm. E. George à Ferdinand Dumont, 288, 289 et 292, Tingwick.
Cession—H. Scott George à A. Douglas George. 293. Tingwick.
Vente—Médérie Malo à Joseph Ducharme, p. 409, Bulstrode.
Testament Télesphore Provencher, père, à Ernest Provencher.
Testament—Le même à Mme Marie Ducharme.
Déclaration de décès Télesphore Provencher à la même et Ernest Provencher, ½ est de ½ ouest, 314, p. 277 Bulstrode.
Testament—Mme Olivine Lebel à Willie Dupuis.
Déclaration de décès—Mme Olivine Lebel à Willie Dupuis, ½ ind. 21 et p. 43, St-Norbert.
Testament—Alphonse Girouard à Mme Emma Chouinard.
Déclaration de décès—Alphonse Girouard à Mme Emma Chouinard, ½ ind. ½ s. o. 754 Warwick.
Quittance subrogation—François Tousignant à Philippe Lachance, sur Stanislas Picher et al.
Obligation—Omer et Joseph Verville à Odilon Houle, p. n. e. 493 et 1/3 o. 413, Bulstrode.
Obligation—Obligation—Arthur Constant à Mme Luce Brochu, 1/3 o. 456, Bulstrode.
Vente—Pierre Trottier et al à Philippe Côté, 1066 et 1071, Tingwick.
Obligation—Elzéar Pouliot à George Roberge, 593, ½ n. e., 594 et p. s. o. 592 Tingwick.
Obligation—Donat Montambault à Vital Roberge, 324, Tingwick.
Obligation—Mme M.-Louise Lavigne à David Ducharme, p. e. 128 à p. e. 131, Bulstrode.
Vente—J. Nap. Brunelle à J. Ludger Brunelle et al, p. 183 et 184, Ste-Victoire.
Vente—Cyrille Barbeau à Arthur Gilbert, 24b, 2ème rang, Stanfold.
Dation en paiement—Wilfrid Gosselin à Mme M.-Emma Roberge, 4b, 2ème rang et autres, Stanfold.
Obligation—Antoine Fournier à Hector Allie, 453-50 Sainte-Victoire.
Vente—Frank Fleurant à Clément Poliquin, p. 193 et 194 Hartou.
Quittance—Joseph Plourde à Norbert Mailhot.
Quittance—Aurèle Jean à Lucien Deshaies et al.
Quittance—Odilon Houle à Joseph Lacourse.
Quittance—Ernest Provencher à Omer Verville.
Quittance—Mme Eva Bourbeau à Joseph Lacourse.
Quittance—Mlle M. Antoinette Sinclair à L. Jos. Lambert.
Quittance—Donat Arsenault à Arthur Constant.
Quittance—Godfroid Constant à Arthur Constant.
Quittance—J.-Bte Hamel et al, à Mme M.-Louise Lavigne.

Le Sel de ARM & HAMMER SOUDE

En cartons commodes de 2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED
MONTREAL.



TEL. CALUMET 1866.

ARTHUR BOULE

Manufacturier de Tuyau à Fumée de tous genres.
Allonge de Cheminée en tôle, etc.

Spécialité: Corniches et Skylights, Chauffage à Air Chaud.

FERBLANTIER

Couvreur en Tôle et Gravois.
Ouvrage de Métal en Feuilles de toutes sortes.

3156 rue St-Hubert, - MONTREAL.
Rés. Privée: 3158 ST-HUBERT.

La chasse bat son plein!

Etalez pour les chasseurs les produits CLARK dont ils auront besoin.

Montrez surtout: Les "Soupes Clark" — Les Fèves au Lard — Le Dîner Bouilli Canadien— Les Viandes en Pâté — et ce nouveau régal "Le Pâté de Viande" à la Canadienne.

Les cuisines CLARK vous aideront à augmenter vos bénéfices.



W. CLARK LIMITED, MONTREAL
Etablissements à Montréal, S.-Rémi et Harrow, Ont.



Elles sont O.K.

Votre clientèle appréciera les Allumettes "Dominion" ou "Mohawk"
Ce sont des allumettes solides dont la tête ne saute pas.
Non toxiques -- boîtes bien remplies.

THE DOMINION MATCH CO., LIMITED
DESERONTO, Ont.

ALLUMETTES DOMINION

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Montréal, 11 octobre 1922.

Un ton plus ferme caractérise le marché local des porcs vivants mais il n'y a pas de changements de prix importants à signaler. Il y a une bonne demande de la part des salaisons et des bouchers pour des approvisionnements. Ces derniers suffisent à répondre aux besoins. Il se fait actuellement un commerce assez actif, avec des ventes de lots choisis à $12.00 les 100 livres, pesés en descendant des wagons; le stock de deuxième qualité se vend de $10.00 à $10.25 les 100 livres. Par suite du refroidissement de la température, la demande pour les porcs préparés montre un peu d'amélioration et il se fait un assez bon commerce en gros. Le stock frais tué à l'abattoir de la ville se vend de $18.00 à $18.50 les 100 livres.

Les derniers renseignements reçus par câbles indiquent que les marchés anglais pour le bacon canadien sont tranquilles et plus faciles.

Le marché local des viandes fumées reste à peu près stable par suite d'une bonne demande pour des approvisionnements pour la saison de l'année. Les jambons de 8 à 12 livres se vendent de 25 cents à 26 cents la livre; les lourds de 23 cents à 24 cents; les jambons cuits à 37 cents et les jambons plats cuits à 40 cents la livre. Le bacon fumé à déjeuner se vend 32 cents la livre.

Le ton du marché du saindoux est plus ferme. La demande est bonne et il se fait un commerce assez actif des variétés raffinées canadiennes à 18 cents la livre en morceaux de 1 livre et à 16 cents en seaux de bois de 20 livres.

Le ton du marché des oeufs strictement frais est plus fort et les prix ont monté de 2 cents la douzaine. On attribue cette hausse au fait que la demande est plus considérable que les approvisionnements disponibles et des ventes se font à 48 cents la douzaine. Le commerce des autres qualités est assez actif. Les oeufs frais se vendent 43 cents; les choisis 38 cents et les No 1 à 34 cents.

Le marché du beurre continue d'être calme. Les acheteurs anglais semblent ignorer ce marché à cause des prix actuels demandés. Il est probable que les besoins de nos entreposeurs suffiront à absorber le reste de la production du beurre d'herbe. Les prix restent les mêmes.

Le marché du fromage s'est affermi par suite des bruits de guerre et le prix a monté d'un centin.

Le marché des produits de l'érable n'offre rien de nouveau à signaler. Il reste ferme et à la hausse.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 11 octobre 1922.

Porcs vivants	12.00
Porcs préparés—	
Tués aux abattoirs: choisis	18.50
Porcs frais—	
Gigot de porc (trimé)	0.25
Longes (trimées)	0.28
Longes (non trimées)	0.26
Epaules (trimées)	0.22
Saucisse de porc (pure)	0.18
Saucisse de boeuf	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	0.24
(Steers et Heifers):	
Boeuf frais—	
Quartiers derrière	0.15
Quartiers devant	0.06
Longes	0.25
Côtes	0.18
Haut côté	0.10 0.11
Hanches	0.11
(Vaches) —	
Quartiers derrière	0.13
Quartiers devant	0.05
Longes	0.22
Côtes	0.16
Chucks	0.10
Hanches	0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12 0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11 0.13
Agneaux du printemps	0.22

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 11 octobre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf: 3/12	0.33
Jambons fumés, marque Gunns: 4/12	0.27
12/16	0.27
16/20	0.22
20/25	0.21
25/30	0.20
30/35 et plus	0.19
Déjeuner, Maple Leaf	0.36
Déjeuner, Marque Gunns	0.32
Jambons Cottage	0.30
— Picnic	0.19
— bouillis	0.40
— rôtis	0.47
— sandwich	0.45

SHORTENING

Shortening Easlfirst:		
Tierces	400 lbs	0.13
Tinettes	60 —	0.13½
Seaux	20 —	0.14
Seaux	10 —	0.14
Seaux	5 —	0.14½
Seaux	3 —	0.14½
Blocs	60 —	0.15
Blocs	30 —	0.15½
Shortening Pierces:		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	40 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18
Seaux	10 —	0.18
Seaux	5 —	0.18
Seaux	3 —	0.18
Blocs	60 —	0.19
Blocs	30 —	0.19½

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.48
— choisis	0.40
— No 1	0.36
— No 2	0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.36	0.37
Beurre, crêmerie No 2	0.35	
Laiterie	0.30	

MIEL

Miel coulé blanc, la lb	0.14
— — ambré, la lb	0.12
— — brun la lb	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.18	0.19
Vieux	0.23	0.25

Expressions de Remerciements aux Commis d'Epicerie

Qui nous prêtent leur Concours et qui prennent nos intérêts

PERSONNE ne connait mieux que le manufacturier de produits alimentaires jusqu'à quel point son succès dépend de la bienveillance et de la collaboration du Commis d'Epicerie.

Car après tout, quand la lecture des annonces a finalement décidé une mère de famille à essayer un paquet de Post Toasties, Grape-Nuts, Instant Postum ou Postum Cereal, le Commis d'Epicerie a le pouvoir, par un mot, de recommander le produit, et d'augmenter ainsi l'intérêt de sa cliente dans l'achat qu'elle se propose de faire, et probablement dans ses achats futurs.

Nous nous félicitons, par conséquent, d'avoir eu la bonne fortune de recevoir l'appui et le concours de presque tous les Commis d'Epicerie du Canada en organisant la distribution et la vente de Post Toasties, Grape-Nuts, Instant Postum et Postum Cereal.

Et nous désirons exprimer en ces lignes nos sincères remerciments pour la collaboration que vous nous avez prêtée et l'intérêt bienveillant que vous nous avez témoigné. Nous souhaitons ardemment que cet intérêt continue, qu'il amène un nombre toujours plus considérable de clients à votre magasin et qu'il vous fasse faire plus de ventes — et qu'il augmente les salaires ou les commissions de nos amis — les Commis d'Epicerie.

Canadian Postum Cereal Company, Limited
45 Front Street, E., Toronto.
Usine: Windsor, Ont.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 11 octobre 1922.

Oeufs No 2	0.34
Oeufs	0.36
Oeufs choisis	0.40
Oeufs frais	0.45
Oeufs strictement frais	0.50

BEURRE

Beurre	0.36
Beurre en pain d'une livre	0.37
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.36
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.35
Dairy, solide, 50 lbs.	0.30

FROMAGE

Double, la lb.	0.18
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.19

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 11 octobre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits	....	0.41
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb.	0.11	0.18

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 11 octobre 1922.

Prix payés pour les volailles vivantes:

Poule	0.18	0.20
Poulet	0.18	0.23
Dindes		0.30
Dindons		0.33
Oies		0.10
Canards domestiques		0.15
Canards du lac Brôme		0.35
Chapons		0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 11 octobre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.15
Brochet	....	0.10
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Plie (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.45
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite mouchetée	....	0.45
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon Colombie, rose	....	0.20
Maquereau	....	0.15
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.15
Brochet, la lb.	....	0.08
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.10	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saomun Gaspé	....	0.23
Saumon B.C. ouvert Spring	0.19	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.50
Hareng saur, la bte.	....	0.20

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	18.50
Truite salée de mer, brl.	....	15.00
Turbot salé, baril	....	15.00
Turbot en saumure, demi baril	....	9.00
Anguille salée, la lb.	....	0.12
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.		11.00
Morue en bandes, 30', lb.		0.15
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.		0.15
Dreadnought, 1 lb., la lb.		0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad.		16.00
Huitres en écailles, amér. brl.		16.00
Huitres solides Standard, canistre No 1		2.50
Huitres solides Selects, canistre No 1		3.25
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.		5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en 98 sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	6.80
2ème Patente	6.30
Forte à boulanger	6.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	5.60
Farine à engrais, 1ère	3.90
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.50
Son par tonne F.o.b. Montréal	20.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	22.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	30.25

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 11 octobre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais mauvais.

No 2 straight	17.00	18.00
No 2 bon	15.00	16.00
Trèfle mêlé	13.00	14.00
Paille	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 3 C.W.	....	0.60
No 1 Feed	0.54	0.56
No 2 Feed	....	0.52

Blé-d'Inde:

Rare sur place.

No 3, jaune	....	0.88½
No 3, jaune	....	0.78

Orge:

No 3 C.W.	....	0.72
No 4 C.W.	....	0.70
Alimentation (d'après qualité)		rare

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	20.00
Gru, par char	22.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 11 octobre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05¾
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs, chaque	2.00
5 galls, seau 65 lbs, chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Livraison 3 livres boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.75
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

Le sel de la meilleure qualité
Celui qui est empaqueté et
expédié avec le plus de soin
et le **Meilleur** *service.*

Trois seulement des choses que vous avez lorsque vous placez une commande de

SEL DE TABLE WINDSOR ou **SEL DE TABLE REGAL Coulant librement**

N'importe quel fournisseur ou distributeur en gros remplira promptement votre commande. Ils tiennent tous ces marques en magasin.

THE CANADIAN SALT CO., LIMITED
WINDSOR, ONT.



Exigez les marques suivantes:

POIS, HARICOTS VERTS,
MACEDOINES et FLAGEOLETS
en boites et en flacons des
ETABLISSEMENTS F. DELORY
LORIENT, France.

SAVON DE CASTILLE FRANÇAIS
"LA GRAPPE D'OR"
72%
en Barres, Morceaux et Savonnettes.

BIGARREAUX au MARASQUIN
4 GRANDEURS
FONDS D'ARTICHAUTS
en boites et en flacons de
R. Bayle Fils, Bordeaux, France.

PRIX SUR DEMANDE

HENRI JONAS & CIE.,
MONTREAL
Représentants.

PRODUITS Dr Hervay

LES MEILLEURS REMEDES DE FAMILLE QUE PUISSENT PRODUIRE la SCIENCE, l'EXPERIENCE et l'ARGENT

Qualité et Apparence.

Une marque qui vous garantit satisfaction et que vous pouvez vous procurer chez tous les marchands de gros de Montréal et de Québec. Vous n'avez qu'à spécifier la marque Dr Hervay.

THE HERVAY CHEMICAL CO. OF CANADA, LTD.
ST-BASILE, (Près Québec)
Succ. Montréal: 1 rue St-Laurent.

LA Qualite LE Service LA Demande

Font que nos lignes de Biscuits et Bonbons sont d'une valeur exceptionnelle pour tout marchand qui les tient en magasin.

Essayez-nous pour votre prochaine commande.

Demandez-nous notre plus récente liste qui vous donnera une idée des lignes que nous manufacturons.

Nous accueillerons avec plaisir vos demandes d'informations.

THE MONTREAL BISCUIT CO.
Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (3)
MONTREAL

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)
Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond) :

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50
Mélasse des Barbades, Fancy. pour l'île de Montréal:	Prix
Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches	....	0.23
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	....	0.19
Pelures séchées:		
Orange	....	0.26
Lemon	....	0.25
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.		2.00 3.60
Raisin:		
En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.16
Dattes, vrac	....	....
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.00
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	4.25
Figues 2¼s, la lb.	....	....
Figues 2½s, la lb.	....	....
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	....	....
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....	....
Pruneaux (boîtes de 25 lbs):		
20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.17
50-60s	....	0.16½
60-70s	....	0.15½
70-80s	....	0.13½
80-90s	....	0.13
90-100	....	0.12

LE SUCRE

Dominion	6.90
Atlantic extra granulé	7.25
Acadia, extra granulé	7.25
St. Lawrence, extra granulé	7.25
Glace, baril	7.45
Glace (caisses de 25 lbs.)	7.85
Glace (caisses de 50 lbs.)	7.60
Jaune No 1	6.85
Jaune No 2	6.75
Jaune No 3	6.60
Jaune No 4	....
En poudre, barils	7.35
En poudre, 50s	7.55
En poudre, 25s	8.25
Cubes et dés, 100 lbs	8.95
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.05
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.25
Cubes, paquets de 2 lbs	9.25
En morceaux, Paris, barils	7.85
En morceaux, 100 lbs	7.60
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.05
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.00
En morceaux, boîtes de 2 lbs	9.75
Crystal Diamond, barils	7.85
" " boîtes, 100 lbs	7.95
" " boîtes, 50 lbs	8.05
" " boîtes, 25 lbs	8.25

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	0.17	0.18
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.12	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.21	0.22
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.13½	0.14½
Jumbo	0.11	0.12
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.42½	0.45
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	lb. 0.43
— Bakers, bte ½ lb.	— 0.43
— Lowneys, bte ¼ lb.	— 0.45
Flocons avoine, 20s	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz.,	2.50, 3.15, 3.45
Avoine roulée, 20s.,	4.50, 4.75 4.80
Riz puffé	3.00
Farine, caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz.	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.00
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	3.90
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.	0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Argo Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.	0.07½
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs)	4.75
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs)	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, baril	....
Oatmeal (standard granulé)	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	5.75
Pour bouillir, le minot	3.15
Lima, Californie. Pas en stock.	

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.00
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.05½

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 11 octobre 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.50
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, poche	....	2.25
Carottes, poche	....	0.75
Patates nouvelles, Montréal, la poche	0.75	1.00
Tomates de Montréal, bte	0.50	1.50
Pommes, le quart	3.00	5.00
Oignons, la poche	....	2.25
Carottes, la poche	....	1.00
Navets, la poche	1.25	1.50
Patates Nouveau Brunswick,		

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 11 octobre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	5.25
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	5.50
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.75
133-36 M.P., cire paraffine, lb.	6.50

Causeries Quaker

C'est le Mois pour faire "des Profits"

C'EST LE MOIS où la grande majorité des gens reviennent à la farine d'avoine comme aliment quotidien.

C'EST LE MOIS où la grande campagne d'automne d'annonces pour "Quaker Oats" bat son plein dans tous les grands journaux d'Halifax à Vancouver.

C'EST LE MOIS où vous pouvez commencer à "profiter" des milliers de dollars que nous dépensons en publicité—le mois où vous pouvez faire un virement rapide et de plus gros profits.

C'EST LE MOIS où, dans votre intérêt, vous ne devriez pas négliger le "Quaker Oats"—le mois où les autres marchands pousseront la vente du "Quaker Oats" en le mettant dans leurs vitrines, sur leurs tablettes, sur leurs comptoirs—le mois où vous devriez faire la même chose.

C'EST LE MOIS où vous devriez avoir un bon assortiment de "Quaker Oats"—le mois où vos clients demanderont du "Quaker"—le mois où vous ne devriez pas en laisser aller un seul acheter du "Quaker Oats" dans un autre magasin.

C'EST LE MOIS pour faire savoir à votre clientèle que vous vendez du "Quaker Oats".

Tous les marchands de gros ou les distributeurs en gros vous le livreront immédiatement. Placez votre commande aujourd'hui même.

The Quaker Oats Company

Peterborough et Saskatoon

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s.	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax.	1.75	1.80
Asperges importées, 2½s.	9.10	9.60

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins	24.00
Surextra fins	26.00
Très fins	22.00
Fins	19.00
Mi-fins	17.50
Moyens	16.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s., douz.	....	1.60
Pommes, gal. douz.	....	4.90
Blueberries, 2s.	....	1.90
Grosseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s.	....	3.50
Fèves, Refuges.	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs.	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s.	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	6.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s.	....	2.25
Tomates, 2s.	....	1.15
Tomates, 2½s.	1.35	1.47½
Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons.	5.25	5.30
Citrouille, gallon (douz).	....	1.70
Pois, standards.	1.45	1.55
Pois earl June, (douz.)	1.80	1.85
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.75
Pois, fins, 20 oz.	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz.	....	1.85

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 4 octobre 1922.

Oranges de Californie	9.00	11.00
Pêches de Californie	2.25	2.50
Prunes bleues	2.00	2.50
Raisin Tokay	4.00	4.50
Pamplemousses	5.50	6.00
Raisin Malaga, le baril.	....	6.50
Prunes, le panier.	....	1.00
Poires, le panier.	....	0.80
Tomates, le panier	....	0.75
Citrons de Messine.	....	6.50
Bananes	4.00	4.50
Dattes lb.	0.12½	0.22
Figues	0.26	0.33
Pommes Wealthy, No 1.	....	6.00
Pommes Wealthy, No 2.	....	5.50
Alexander, No 1	....	5.00
Alexander, No 2	....	4.00
Wealthy, No 1, panier.	....	1.85
Tomates, canadiennes, boîte.		1.25
Oignons Espagnols		4.50
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.00
Patates, le sac de 80 lbs.		1.25
Choux, la douzaine		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 11 octobre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.32
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.36
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron La grosse	2.75 30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch.	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch.	1.15
Onguent sabots, la douz.	3.25
Paudres à vers, la douz.	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS, en date du 11 octobre 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.16

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.49	0.55
Young Hyson No 2	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.38	0.40
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.	2.25

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once			la douz.	1.50
—	—	2 —	—	2.75
—	—	2½ —	—	3.00
—	—	5 —	—	5.50
—	—	8 —	—	9.25
—	carré, 8	—	—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once			la douz.	1.25
—	—	2 —	—	2.35
—	carré, 2	—	—	2.70
—	—	4 —	—	4.75
—	—	8 —	—	9.00
—	—	16 —	—	17.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon	1 once	la douz.	0.84
—	2 —	—	1.25
—	4 —	—	2.30
—	8 —	—	4.00
—	16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon	2 onces	la douz.	1.45
—	4 —	—	2.65
—	8 —	—	4.50
—	16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).

Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.

Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.

Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75

Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

				la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .				1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.				2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse				3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.				2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.				3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton.				2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.				3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .				1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..				1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.				1.25

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse. $11.52

Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse. 9.60

Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse. . . 5.76

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse.	$11.15
2 grosses.	11.05
5 grosses.	10.90
10 grosses.	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes.	7.50
5 boîtes.	7.45
10 boîtes.	7.40
25 boîtes.	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte.	3.90
5 boîtes.	3.85
10 boîtes.	3.80
25 boîtes.	3.75

100 morceaux à la boîte.
Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:
Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte.	7.00
5 boîtes.	6.95
10 boîtes.	6.90
25 boîtes.	6.85

Princess Flakes
Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte.	4.25
5 boîtes.	4.20
10 boîtes.	4.15
25 boîtes.	4.10

Princess Flakes
Baril de 130 lbs, la lb.. . . . . 0.17

Princess Flakes
Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton.	4.00
5 cartons.	3.95
10 cartons.	3.90
25 cartons.	3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4	dz. de	2	onces, la dz.	0.96
—	4	—	4	—	1.20
—	4	—	6	—	1.65
—	4	—	8	—	2.05
—	2	—	12	—	2.75
—	4	—	12	—	2.70
—	2	—	16	—	3.45
—	4	—	16	—	3.40
—	1	—	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½	—	5 lbs.	la dz.	15.60

2 dz. 4 oz.
Csse assortie 1 dz. 12 oz. la csse 8.50
1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00
Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 3.40

EMPOIS ORIENTAL
(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la csse $33.22

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 11 octobre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville. . .	0.70	0.80
Peaux d'agneau, campagne	0.50	0.60
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	0.13	0.14
No 2, la lb.	0.12	0.13
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb..	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb.. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

La même bière d'autrefois dans toute sa force



Les Bières Cosgrave sont brassées dans toute la force permise par la loi.

Depuis plus de 60 ans, leur supériorité était reconnue dans toute la province de Québec, et aujourd'hui elles ont les mêmes qualités d'autrefois: pures, pétillantes, fortifiantes et dans TOUTE LEUR FORCE.

BIÈRE D'AUTREFOIS COSGRAVE

Assurez-vous d'en avoir un bon approvisionnement.

AMEDEE LESIEUR

Distributeur, Entrepôt à la Place Viger

MONTREAL, - - - Tél. Est 1822

Albert Beauchemin, Sorel; Honoré Robert, St-Hyacinthe;
Urbain St-Cyr, Richmond; Descôteaux & Lesieur, Trois-Rivières;
N. E. Guay, Sherbrooke.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon	1 once	la douz.	0.84
—	2 —	—	1.25
—	4 —	—	2.30
—	8 —	—	4.00
—	16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon	2 onces	la douz.	1.45
—	4 —	—	2.65
—	8 —	—	4.50
—	16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 3.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boites de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

			la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .			1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.			2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse			3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.			2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.			3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton.			2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.			3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .			1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..			1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.			1.25

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse.	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse.	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse. . .	5.76

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse.	$11.15
2 grosses.	11.05
5 grosses.	10.90
10 grosses.	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes.	7.50
5 boîtes.	7.45
10 boîtes.	7.40
25 boîtes.	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte.	3.90
5 boîtes.	3.85
10 boîtes.	3.80
25 boîtes.	3.75

100 morceaux à la boîte.
Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:
Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte.	7.00
5 boîtes.	6.95
10 boîtes.	6.90
25 boîtes.	6.85

Princess Flakes
Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte.	4.25
5 boîtes.	4.20
10 boîtes.	4.15
25 boîtes.	4.10

Princess Flakes
Baril de 130 lbs, la lb.. . . . . 0.17

Princess Flakes
Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton.	4.00
5 cartons.	3.95
10 cartons.	3.90
25 cartons.	3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz. de	2 onces,	la dz.	0.96
—	4 —	4 —	—	1.20
—	4 —	6 —	—	1.65
—	4 —	8 —	—	2.00
—	2 —	12 —	—	2.75
—	4 —	12 —	—	2.70
—	2 —	16 —	—	3.45
—	4 —	16 —	—	3.40
—	1 —	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½ —	5 lbs.	la dz.	15.60

2 dz. 4 oz.
Csse assortie 1 dz. 12 oz. la cse 8.50
1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00
Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.
Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)
Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 11 octobre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville. . .	0.70	0.80
Peaux d'agneau, campagne	0.50	0.60
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	0.13	0.14
No 2, la lb.	0.12	0.13
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb..	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb.. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

La même bière d'autrefois dans toute sa force



Les Bières Cosgrave sont brassées dans toute la force permise par la loi.

Depuis plus de 60 ans, leur supériorité était reconnue dans toute la province de Québec, et aujourd'hui elles ont les mêmes qualités d'autrefois: pures, pétillantes, fortifiantes et dans TOUTE LEUR FORCE.

BIÈRE D'AUTREFOIS COSGRAVE

Assurez-vous d'en avoir un bon approvisionnement.

AMEDEE LESIEUR

Distributeur, Entrepôt à la Place Viger

MONTREAL, - - - Tél. Est 1822

Albert Beauchemin, Sorel; Honoré Robert, St-Hyacinthe;
Urbain St-Cyr, Richmond; Descôteaux & Lesieur, Trois-Rivières;
N. E. Guay, Sherbrooke.

Nous Aidons à la Limite les Marchands qui Vendent les Produits "Keepsweet".

Nous tenons à ce que tout le monde au Canada sachent que les marchands qui vendent la Crème "Keepsweet" et le Lait "Keepsweet" ont notre appui illimité. Nous savons hors de tout doute que les produits "Keepsweet" sont deux des plus merveilleux articles mis sur le marché pour donner des ventes répétées. C'est ce qui nous permet de promettre, de garantir et de donner notre meilleur appui et notre plus grande assistance à tous les marchands qui vendent la Crème "Keepsweet" et le Lait "Keepsweet".

Peu de produits d'une renommée nationale ont l'appui d'une publicité aussi considérable dans les journaux que celle des produits "Keepsweet". Ces annonces sont publiées pour aider les marchands à activer leurs ventes des produits "Keepsweet". **Et la Publicité fait les ventes!**

La Crème "Keepsweet" et le Lait "Keepsweet" sont des produits nationaux annoncés dans tout le pays, non seulement dans les quotidiens mais par des méthodes directes.

Nous fournissons à tous les marchands qui vendent les produits "Keepsweet" des affiches de vitrine et des cartes de magasin (montées ou non montées), des suggestions pour des étalages de vitrines, de petits cartons pour le comptoir ainsi que des brochurettes et des imprimés. Toutes ces aides de vente accompagnent chaque caisse des produits "Keepsweet" et elles sont également fournies directement sur demande.

Vendez les produits "Keepsweet". Apprenez les avantages de produits dont chaque vente en entraîne une autre et ce que veut dire une "vraie coopération" de la part de leurs fabricants. Commandez-les chez votre maison de gros ou de notre succursale la plus proche.

Dominion Milk Corporation
Limited

SIEGE SOCIAL: TORONTO, CANADA.

J. L. FREEMAN & CO., MONTREAL,
Représentants pour la province de Québec.

Succursales à HALIFAX, ST. JOHN, N. B., MONTREAL, NORTH BAY, PORT ARTHUR, WINNIPEG, VANCOUVER.



Keepsweet Table Cream

MACDONALD'S



Le Tabac avec un coeur

Tous les Marchands le connaissent!

Parlez du Macdonald à n'importe quel marchand et il vous dira que c'est son NOM qui le fait vendre.

"Le Tabac avec un Coeur" est en évidence depuis plus de 60 ans. Depuis "1850" c'est le tabac type-modèle au Canada. Quatre générations ont demandé et demandent du MACDONALD.

Il n'y a qu'une seule QUALITE Macdonald, mais un choix de tabac comprenant des cigarettes. Deux marques fabriquées dans un seul but — plaire au goût particulier de chacun — les **Cigarettes Macdonald** maintenant célèbres et les nouvelles Cigarettes BRITISH CONSOLS.

Nous Aidons à la Limite les Marchands qui Vendent les Produits "Keepsweet".

Nous tenons à ce que tout le monde au Canada sachent que les marchands qui vendent la Crème "Keepsweet" et le Lait "Keepsweet" ont notre appui illimité. Nous savons hors de tout doute que les produits "Keepsweet" sont deux des plus merveilleux articles mis sur le marché pour donner des ventes répétées. C'est ce qui nous permet de promettre, de garantir et de donner notre meilleur appui et notre plus grande assistance à tous les marchands qui vendent la Crème "Keepsweet" et le Lait "Keepsweet".

Peu de produits d'une renommée nationale ont l'appui d'une publicité aussi considérable dans les journaux que celle des produits "Keepsweet". Ces annonces sont publiées pour aider les marchands à activer leurs ventes des produits "Keepsweet". **Et la Publicité fait les ventes!**

La Crème "Keepsweet" et le Lait "Keepsweet" sont des produits nationaux annoncés dans tout le pays, non seulement dans les quotidiens mais par des méthodes directes.

Nous fournissons à tous les marchands qui vendent les produits "Keepsweet" des affiches de vitrine et des cartes de magasin (montées ou non montées), des suggestions pour des étalages de vitrines, de petits cartons pour le comptoir ainsi que des brochurettes et des imprimés. Toutes ces aides de vente accompagnent chaque caisse des produits "Keepsweet" et elles sont également fournies directement sur demande.

Vendez les produits "Keepsweet". Apprenez les avantages de produits dont chaque vente en entraîne une autre et ce que veut dire une "vraie coopération" de la part de leurs fabricants. Commandez-les chez votre maison de gros ou de notre succursale la plus proche.

Dominion Milk Corporation
Limited

SIEGE SOCIAL: TORONTO, CANADA.

J. L. FREEMAN & CO., MONTREAL,
Représentants pour la province de Québec.

Succursales à HALIFAX, ST. JOHN, N. B., MONTREAL, NORTH BAY, PORT ARTHUR, WINNIPEG, VANCOUVER.



Keepsweet *Table Cream*

MACDONALD'S



Le Tabac avec un coeur

Tous les Marchands le connaissent!

Parlez du Macdonald à n'importe quel marchand et il vous dira que c'est son NOM qui le fait vendre.

"Le Tabac avec un Coeur" est en évidence depuis plus de 60 ans. Depuis "1850" c'est le tabac type-modèle au Canada. Quatre générations ont demandé et demandent du MACDONALD.

Il n'y a qu'une seule QUALITE Macdonald, mais un choix de tabac comprenant des cigarettes. Deux marques fabriquées dans un seul but — plaire au goût particulier de chacun— les **Cigarettes Macdonald** maintenant célèbres et les nouvelles Cigarettes BRITISH CONSOLS.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de

Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

WESTERN

ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

Assurances contre Incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.

ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00

Bureau Principal: TORONTO (Ont.)

W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers,

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS



Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'ACCEPTEZ PAS DE CONTREFAÇONS.

The St. Croix Soap Mfg. Co.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.



Maison fondée en 1889.

N. A. Ostiguy

MANUFACTURIER
De haute qualité de Fourrures et Chapeaux.

215 Rue Victoria, VALLEYFIELD.

ASSURANCES

UNE SEMAINE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

(Suite et fin)

Il est certain qu'en atteignant l'esprit des jeunes enfants, on prépare une génération qui connaîtra mieux les précautions essentielles et sera composée de meilleurs citoyens. La circulaire dit en dernier lieu :

"On a trop fréquemment répété que l'enseignement de nos écoles ne touchait pas assez aux côtés pratiques de l'existence et ne s'intéressait pas assez aux choses intelligentes de la vie. Si cette semaine consacrée aux mesures préventives est bien observée et sait éveiller un intérêt vers cet état de choses qui amène la destruction de propriétés valant 45 millions, tous les ans, sans compter les énormes pertes de vies, elle aura atteint certainement un caractère pratique. On inculquera ainsi aux enfants des habitudes de prudence et un sens de responsabilité personnelle en rattachant à l'enseignement donné dans nos écoles à un sujet qui a une très grande portée sur le bien-être économique du pays tout entier et qui intéresse toutes les communautés et tous les individus de la nation."

La circulaire est signée par I. Grove Smith, commissaire des incendies du Dominion.

Suit un programme du système à employer pour instruire les enfants dans les précautions à prendre contre l'incendie et des suggestions aux instituteurs, puis des séries de règlements ou préceptes à faire comprendre aux enfants touchant l'usage des allumettes, celui des lampes ou lumières de toutes sortes, des remarques, touchant le soin des poêles, calorifères et fournaises, les précautions à prendre pour supprimer le danger des feux en plein air, des préceptes économiques et pratiques touchant le nettoyage des maisons et la cuisine, ce qu'il faut faire pour éliminer tous danger des amas de débris ou d'ordures, comment on peut employer le pétrole, les huiles ou essences sans danger, comment utiliser les appareils électriques, le gaz de chauffage ou d'éclairage, comment éviter le danger des cigares, pipes ou cigarettes, comment combattre un commencement d'incendie, comment sonner une alarme et enfin les règlements touchant les exercices de sauvetage dans les écoles, collèges ou institutions.

L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE L'INCENDIE

Les compagnies d'assurances à stock se plaignent qu'il n'y a pas d'argent à faire dans le commerce d'assurance. Elles établissent de longs tableaux démontrant que chaque dollar perçu est absorbé soit par les pertes ou les dépenses, et qu'il ne reste rien pour les actionnaires, afin de démontrer au public que les *mutuelles* ne peuvent arriver à remettre un dividende aux assurés. Mais le secret de ces compilations est dans ce fait que le pourcentage est pris sur les primes *gagnées* et non sur les primes *perçues*. Si une prime de $1,000 a été écrite le 1er janvier, il est clair qu'en juillet il y a $500 de *gagné;* mais est-il juste de dire que si les pertes et les dépenses dans l'acquisition de cette prime de $1,000 se montent à $500 il ne reste rien? C'est justement ce que certaines publications de compagnies à stock veulent faire croire. Le journal *Insurance* publiait récemment un tableau démontrant les pertes et les dépenses de certaines compagnies, basé sur les primes gagnées. Naturellement, si on met le coût de l'acquisition et les pertes encourues par rapport à la moitié des primes pergues, le pourcentage obtenu sera le double de l'expérience réelle. Pour obtenir la vraie et réelle expérience il faut établir le rapport des dépenses et des pertes avec les primes perçues et non des primes gagnées.

Un autre point souvent mis en doute, est la congestion des risques, mais ceci encore n'est aucunement prouvé. Toute assurance mutuelle à prime comptant se limite à un certain montant net. Ce montant est proportionné à sa protection, la construction du risque, les avoisinants et tout ce qui affecte ce risque. Le surplus de ce montant net est réassuré dans d'autres fortes mutuelles. Ainsi la responsabilité des mutuelles est limitée au minimum sur n'importe quel risque, et cette responsabilité est de même divisée. Une conflagration ne pourrait pas, avec ce système, affecter sérieusement aucune des compagnies énumérées plus haut. Les fonds de ces compagnies mutuelles soit au Canada ou aux États-Unis, sont accessibles pour le paiement des pertes, ou qu'elles surviennent. Ceci a été clairement défini par la Cour Suprême du Minnesota dans une décision datant de 1909.

Les compagnies à stock apportent souvent la question d'*assessement* possible pour les membres d'une mutuelle. Il ne peut y avoir d'assessement au-delà des conditions de la police, car ce point a été encore clairement défini par la Cour Suprême de l'Orégon. Or les mutuelles mentionnées ici sont des mutuelles à primes comptant.

Dans cette cause l'officier receveur, tenta de percevoir un assessement du défendeur sur une police dont la prime avait été payée comptant à l'avance. La décision de la Cour Suprême fut : Seuls les membres qui ont assumé l'obligation de payer un assessement doivent le faire (p. 585). La responsabilité de payer un assessement réside dans le contrat. Pour devenir responsable d'un assessement un membre doit s'engager à payer la même prime ou tout autre plan défini par les règlements ou la constitution de l'association mutuelle, ou par les statuts autorisant l'organisation de cette compagnie. Les membres assurés exclusivement sur le plan prime comptant et qui ont payé leurs primes, le défendeur l'a fait, ne sont pas sujet à un assessement pour les pertes et les dépenses.

Les agents des compagnies à stock disent aussi très souvent, qu'il n'y a pas de vieilles compagnies mutuelles. Le lecteur apprendra avec intérêt que la plus vieille compagnie d'assurance-incendie en Amérique, est une *mutuelle*. La *Philadelphia Contributionship,* organisée en 1752. Elle existe encore, et a accumulé un surplus de $6,000,000...

(Communiqué)

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital Payé $4,000,000.

Fonds de Réserve $5,000,000.

F. W. MOLSON, Président

W. A. BLACK, Vice-Président

Edward C. PRATT, Gérant-Général

Transactions en Banque de tous genres.

Plus de 125 succursales au Canada.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED
MONTREAL.

Agents de vente pour Québec.
J. B. RENAUD & CO., INC.

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 2 octobre :

VALEUR	Prix	Rendement
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	90	7.78%
Ames-Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Pré. 36¼% arr. Paie 1%	48	8.33
Dom. Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf., X-D 1¾%	81	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Cons. Gold Mines 13%, X-D 1%	13.35	5.13
Home Bank	90	7.78
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Montreal City & District Bank 10%, X-D 2½%	170	5.88
Provincial Bank 9%, X-D 2¼%	118	7.11
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6%	86	6.98
Sterling Bank, 8%	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers 7% Préf.	60	11.67

OU SE TROUVE L'OR?

La guerre a eu pour conséquence de grandes mutations dans les réserves d'or. Les statistiques des banques d'émission étudiées par l'*Univers Financier* ont permis à notre confrère de relever des chiffres qui ne sont qu'approximatifs, mais semblent devoir correspondre, à peu de choses près, à la réalité. En voici le détail :

En juillet 1914, la Banque de France avait un stock d'or de 4,104 millions et une circulation de 5,912 millions : au début de ce mois, elle avait 5,217 millions d'or et une circulation supérieure à 35 milliards. En juillet 1914, l'Allemagne détenait 1,696 millions d'or pour une circulation de 2,364 millions ; elle n'avait plus que 1,245 millions d'or en mars dernier, pour une circulation de 152 milliards ½. Pour les autres pays, les chiffres sont respectivement les suivants : Angleterre, 1914 : 1,004 millions d'or, 733 millions de billets : en 1922, 3,219 millions d'or et 3,043 millions de billets ; Belgique, 1914 ; 262 millions d'or et 1,119 millions de billets ; 1922 : 267 millions d'or et 6,272 millions de billets ; Danemark, 1914 : 110 millions d'or et 219 millions de billets ; 1922 : 310 millions d'or et 616 millions de billets ; Espagne, 1914 : 543 millions d'or et 1,919 millions de billets ; 1922 : 2,520 millions d'or et 4,166 millions de billets ; Hollande, 1914 : 340 millions d'or et 652 millions de billets ; 1922 : 1,274 millions d'or et 2,069 millions de billets ; Italie, 1914 : 1,105 millions d'or et 1,730 millions de billets ; 1922, 852 millions d'or et 14,375 millions de billets ; Norvège, 1914 : 61 millions d'or et 173 millions de billets ; 1922 : 206 millions d'or et 574 millions de billets ; Suède 1914 : 146 millions d'or et 320 millions de billets ; 1922 : 384 millions d'or et 810 millions de billets ; Suisse, 1914 : 180 millions d'or et 268 millions de billets ; 1922 : 546 millions d'or et 800 millions de billets ; enfin, Etats-Unis, 1914 : 1,208 millions d'or et 80 millions de billets (banques de réserve) ; 1922 : 14,757 millions d'or et 11,345 millions de billets !

L'ALLEMAGNE ET SA DETTE

D'après une brochure que vient de faire paraître la Commission des réparations, le total des paiements de l'Allemagne au titre des réparations à la date du 30 avril de cette année atteignait 7 milliards de marks-or en chiffres ronds. Dans ce total sont compris les paiements en espèces, les livraisons en nature et la valeur du matériel roulant de chemins de fer, des automobiles et articles divers livrés au moment de l'armistice.

Les paiements en espèces se sont montés à 1,425 millions de marks moins de la moitié des frais de l'occupation militaire de la Rhénanie qui, au 30 avril, atteignaient 2,131 millions de marks pour les Alliés et 1 milliard de marks pour les Etats-Unis.

Les câbles sous-marins livrés par l'Allemagne sont estimés à 49 millions de marks ; les propriétés, y compris les mines de La Sarre et les propriétés du gouvernement allemand aux colonies et dans les pays alliés, à 2,500 millions de marks ; les livraisons en nature y compris le charbon et les matières colorantes à 1,811 millions de marks ; les livraisons en moment de l'armistice à 1,186 millions de marks.

Ces chiffres dit la brochure, sont provisoires et approximatifs, car la commission a encore à fixer définitivement la valeur des navires marchands et la production des mines de La Sarre livrée à la France et à la Grande-Bretagne.

NOUVEL EMPRUNT

Les propriétaires de Saint-Lambert ont par une forte majorité approuvé un projet d'emprunt municipal au $975,000. Cette somme servira à la construction de trottoirs et à l'exécution de travaux publics nécessités par le développement que cette municipalité prend de jour en jour.

Aussitôt que le département des affaires municipales de Québec aura officiellement confirmé cette décision et que le Lieutenant-Gouverneur y aura donné son approbation, le conseil de ville va demander des soumissions pour ce montant de $975,000, pour une période de 30 ans, portant intérêt à 5½%.

Aux Détenteurs des Bons de la Victoire du Canada, à 5 ans et à 5½ pour cent d'intérêt

Émis en 1917 et échéant le 1er décembre 1922

OFFRE DE CONVERSION

LE MINISTRE DES FINANCES offre aux détenteurs de ces bons, qui désirent continuer leurs placements sous la garantie du Dominion du Canada, le privilège d'échanger à l'échéance les bons de l'une et de l'autre catégories portant intérêt de 5½ pour cent, payable semestriellement:

(a) Les bons de cinq ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1927.

(b) Les bons de 10 ans, datés du 1er novembre 1922, échéant le 1er novembre 1932.

Tandis que les bons échéants rapporteront de l'intérêt jusqu'au 1er décembre 1922, les nouveaux bons commenceront à produire de l'intérêt à partir du 1er novembre 1922, CE QUI DONNERA UNE BONIFICATION D'UN MOIS ENTIER D'INTÉRÊT À CEUX QUI PROFITERONT DU PRIVILÈGE DE LA CONVERSION.

Cette offre est faite seulement aux détenteurs de bons arrivant à échéance et non pas à d'autres prêteurs. Les bons à émettre en vertu de cette proposition seront virtuellement de même nature que ceux échéants, sauf que l'exemption de taxe ne sera pas appliquée à la nouvelle émission

Les détenteurs des bons échéants, qui désirent profiter de ce privilège de conversion, devraient porter leurs bons, LE PLUS TÔT POSSIBLE, MAIS NON PAS PLUS TARD QUE LE 30 SEPTEMBRE, à une succursale de toute banque chartrée au Canada, afin d'en recevoir en échange, pour les bons remis, un reçu officiel contenant une promesse de distribution de bons correspondants de la nouvelle émission.

Les détenteurs des bons échéants pleinement enregistrés, dont l'intérêt est payable par chèques émis à Ottawa, recevront, le 1er décembre, comme à l'ordinaire, leurs chèques d'intérêt. Les détenteurs de bons à coupons détacheront et retiendront le dernier coupon non échu, avant de remettre le bon lui-même pour être converti.

Les bons remis seront envoyés par les banques au ministère des Finances, Ottawa, où ils seront échangés contre des bons de la nouvelle émission, sous forme de bons pleinement enregistrés, ou de bons à coupons enregistrés, ou de bons à coupons au porteur, avec intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, pendant la durée de l'emprunt. Le paiement du premier intérêt se fera le 1er mai 1923, et les bons de la nouvelle émission seront transmis aux banques pour distribution immédiate après la réception des bons remis.

Les bons de l'émission arrivant à échéance, qui n'ont pas été convertis en vertu de cette proposition, seront acquittés le 1er décembre 1922.

W. S. FIELDING,
Ministre des Finances.

Daté à Ottawa, le 8 août 1922.

DECOTINT



Son Choix Parmi Vingt-Deux Teintes Délicates

PRODUITS DECO-TINT

DECOTINT
Une peinture à l'eau froide, sanitaire pour murs et plafonds.

HAT-BRITE
Email pour chapeaux de paille.

POLISH-OL
Poli pour meubles et autos.

METAL-BRITE
Un poli pour toutes les surfaces en métal.

DECO-WAX
Un poli-pâte pour planchers, meubles, boiseries, automobiles, etc.

Email pour tuyaux de poêle

Email pour talons de chaussures

Répondant aux besoins de chaque client pour décoration de mur ou de plafond intérieur avec exactement la teinte ou la combinaison de couleurs appropriée.

C'est très facile de vendre lorsque vous avez un bon stock de DECOTINT, **la peinture artistique, facile à appliquer et sanitaire pour murs.**

La Decotint est le medium idéal pour la décoration permanente des murs et plafonds intérieurs des résidences, passages, clubs, écoles et édifices publics.

La demande pour cette peinture durable, pas chère, délayée dans de l'eau froide, va apporter aux marchands qui la vendent bien des dollars additionnels durant la saison prochaine. Vous devriez avoir votre part de commerce profitable. Vous pouvez vous assurer ces profits **immédiatement** en plaçant une commande de Decotint et des autres spécialités de ménage faciles à vendre énumérées plus haut.

Les Produits Deco-Tint sont tous faits en Canada

The DECO-TINT COMPANY

897 rue Centre - Montréal

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

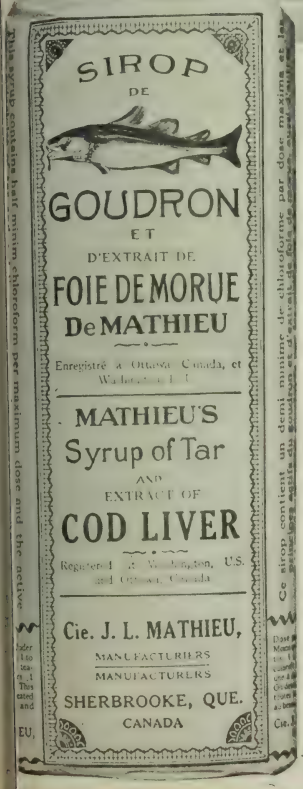


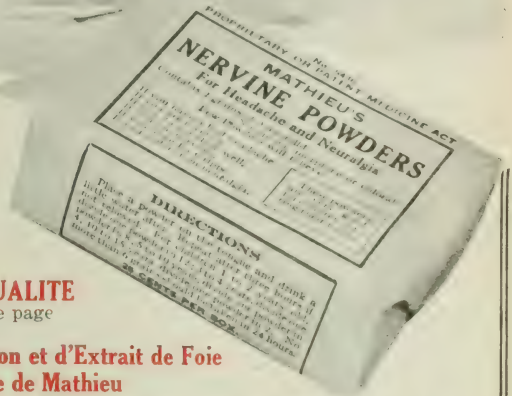
En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le " Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDÉ EN 1887 — MONTRÉAL, 20 OCTOBRE 1922 — VOL. LXXV—No 42







Les Laboratoires les plus propres et les mieux outillés au Canada pour la fabrication des

PRODUITS de QUALITE

Illustrés dans cette page

Le Sirop de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue de Mathieu

a gagné la confiance des maisons de gros, celle du détaillant et celle du consommateur.

Tenez-le en magasin. Il a fait ses preuves. Méfiez-vous des imitations. Conservez la santé et la confiance de vos clients en leur offrant toujours le SIROP MATHIEU lorsqu'ils vous demanderont un sirop pour le Rhume.

Les POUDRES NERVINES DE MATHIEU

sont excellentes contre la nervosité, les fièvres, la névralgie, les maux de tête, etc., et c'est le remède à tenir en magasin pour ces affections.

COMMENCEZ A VENDRE CES PRODUITS DE QUALITE ET VOUS N'EN TIENDREZ PAS D'AUTRES EN MAGASIN.

La Plus Grande Fabrique du Genre au Canada

LA COMPAGNIE J.-L. MATHIEU, Prop.

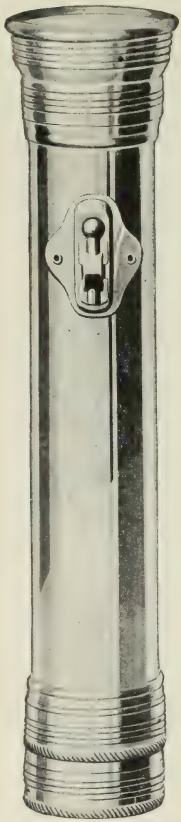
SHERBROOKE, QUE.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL, Distributeurs.

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 10)

PROJECTEUR EVEREADY

avec portée de 300 pieds.



1. Dispositif de mise au point.
2. Lampe spéciale Mazda Eveready.
3. Réflecteur parabolique.
4. Amortisseur de chocs.
5. Compartiment contenant deux lampes de rechange Mazda Eveready.
6. Couvercle portant étampés les numéros de rechange de la batterie et de la lampe.

La vente d'automne des Lampes Portatives et Batteries Eveready vient de commencer et elle va augmenter rapidement dès maintenant --- à cause des jours plus courts et des soirs plus longs.



La vente des Lampes Portatives Eveready durant le printemps et l'été a accusé une substantielle augmentation. Cela veut dire que plus de batteries et d'ampoules seront nécessaires pour tenir ces nouvelles lampes portatives en usage.

L'automne offre au marchand un champ illimité pour augmenter ses ventes de Lampes Portatives et de Batteries Eveready. Savez-vous que quatre virements des étuis de lampes portatives et dix virements des batteries vous donnent un profit net de 414 2-3%?

Détail important que vous devriez considérer: ce nombre de virements est dépassé par bien des marchands.

Canadian National Carbon Co., Limited

Montréal **Toronto** **Winnipeg**

EVEREADY FLASHLIGHTS & BATTERIES



"Le Biscuit au goût délicieux"

Les jours plus frais aiguisent l'appétit pour les biscuits

A mesure que la température baissera et que l'atmosphère deviendra plus vivifiant, le désir d'aliments chauds et de biscuits au soda croustillants et appétissants augmentera.

C'est la saison où les épiciers de progrès se préparent pour la reprise ordinaire à l'automne des ventes de biscuits, et ils commandent leurs approvisionnements en conséquence.

Etes-vous prêt à répondre à la demande pour les Biscuits McCormick? Votre assortiment devrait être plus considérable à cette époque de l'année.

McCormick Mfg. Co., Limited, London, Canada.

MONTREAL, CALGARY, HAMILTON, KINGSTON, OTTAWA,
PORT ARTHUR, ST. JOHN, N. B., VANCOUVER, WINNIPEG,
EDMONTON, HALIFAX.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED
MONTREAL.

Agents de vente pour Québec.
J. B. RENAUD & CO., INC.

57

Essais et Goûter

Les produits alimentaires Heinz sont les meilleurs que la science et l'expérience peuvent produire.

A la cuisine expérimentale Heinz, un chef consacre son talent à améliorer les 57 variétés. Des recherches continuelles et l'expérience améliorent leur qualité. Tout nouveau produit que l'on veut fabriquer est parfaitement essayé par des comités qui surveillent les expériences et goûtent le produit. Il doit passer par des essais sévères avant d'être considéré digne d'être ajouté à la liste des produits Heinz, et c'est quand nous sommes certains qu'il est le meilleur dans sa ligne qu'il est mis sur le marché.

Cette qualité vous aidera à rendre les 57 variétés de plus en plus populaires chez votre clientèle.

COMPAGNIE H. J. HEINZ

57 variétés.

TABLETTES CHAMBERLAIN

CELA PAIE DE POUSSER

Les Remèdes de famille Chamberlain

Le remède contre le rhume de Chamberlain et les tablettes pour l'estomac et le foie sont deux remèdes populaires dont les propriétés curatives ont acquis une réputation d'un océan à l'autre. Avec les autres remèdes de la famille Chamberlain, ils offrent aux épiciers une proposition de vente excessivement profitable. Ecrivez pour avoir la brochure avec liste de prix des REMEDES CHAMBERLAIN. Cela paie de les mettre en stock. Ils sont de bonne vente.

Faites-en une commande d'essai aujourd'hui.

CHAMBERLAIN MEDICINE COMPANY

TORONTO.

REMÈDE CHAMBERLAIN CONTRE LA TOUX

MACDONALD'S



Le Tabac avec un coeur

Tous les Marchands le connaissent!

Parlez du Macdonald à n'importe quel marchand et il vous dira que c'est son NOM qui le fait vendre.

"Le Tabac avec un Coeur" est en évidence depuis plus de 60 ans. Depuis "1850" c'est le tabac type-modèle au Canada. Quatre générations ont demandé et demandent du MACDONALD.

Il n'y a qu'une seule QUALITE Macdonald, mais un choix de tabac comprenant des cigarettes. Deux marques fabriquées dans un seul but — plaire au goût particulier de chacun— les **Cigarettes Macdonald** maintenant célèbres et les nouvelles Cigarettes BRITISH CONSOLS.

Allumettes Plus sûres et Meilleures

Les Allumettes d'Eddy **sont** plus sûres et meilleures.

Pour cette seule raison ce sont les allumettes que vous devriez vendre logiquement. Depuis 1851, le nom "EDDY" et de bonnes allumettes ont été inséparables dans la pensée des acheteurs canadiens d'allumettes.

Rappelez-vous qu'il n'y a pas de meilleures allumettes que celles d'Eddy. Il n'y a pas d'allumettes plus connues, d'allumettes plus aimées, d'allumettes qui paie d'aussi jolis profits au marchand.

Vous avez droit aux plus gros profits qui accompagnent les ventes des Allumettes d'Eddy. Pourquoi vous contentez d'un profit plus petit?

La Cie E. B. Eddy, Limitée
HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.

Véritable Essence de Vanille de

Shirriff's



—Elle vaut la peine d'en faire faire un essai à vos clientes.

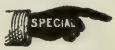
Elle a la qualité.

50% plus forte que l'exige le gouvernement.

IMPERIAL EXTRACT CO. TORONTO



Placez dans votre magasin cette affiche



Mangez du Poisson

Nous vendons le Poisson de

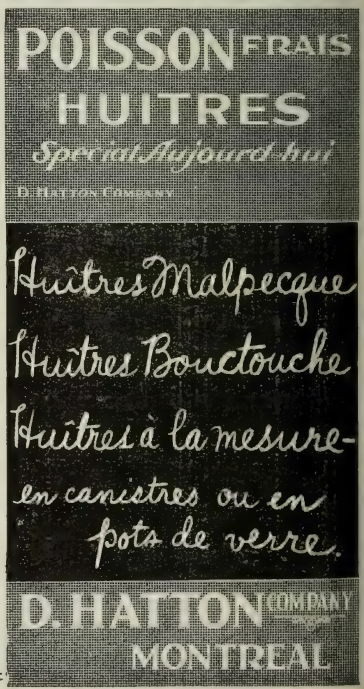
HATTON

Toujours le meilleur et le plus frais.

et le client saura qu'il peut se fier à vous

Il saura que vous vendez le MEILLEUR et le poisson le plus FRAIS qu'il soit possible d'acheter. Il SAURA que le meilleur poisson, frais, fumé ou préparé est fourni par la vieille maison de confiance—

D. HATTON, COMPANY
FONDEE EN 1874





LA
VENTE
DES
Boissons Douces
DE
J. CHRISTIN & CIE, LIMITEE
vous donne un superbe profit.

Comme boissons HYGIENIQUES et RAFRAICHISSANTES, ces liqueurs douces n'ont pas leurs égales sur le marché.

Il y a près de trois-quarts de siècle que nous faisons ce commerce. NOUS AVONS L'EXPERIENCE.

Nos dernières créations surpassent encore en saveur tout ce qui a été produit jusqu'ici.

Fait
d'huile d'oranges mûres,
acide citrique,
sucre et eau gazeuse.

"Orange Julep"

Coloration inoffensive.
J. CHRISTIN & CIE, LIMITEE
Montréal, Qué.
Canada.

Fait
d'huile de citrons mûrs,
acide citrique,
sucre et eau gazeuse.

"Lemon Julep"

J. CHRISTIN & CIE, LIMITEE
Montréal, Qué.
Canada.

Les clients qui achètent une fois ces délicieux breuvages en demandent invariablement encore.

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX



Donnez votre commande par
LETTRE — TELEPHONE — TELEGRAPHE
ou voyez nos voyageurs.

J. CHRISTIN & CIE, LIMITEE
MAISON FONDEE EN 1855
21 RUE STE-JULIE **MONTREAL**
TEL. EST 1594.



BISCUITS

Nous sommes en position de fournir au commerce un superbe choix de biscuits appropriés pour toutes les occasions.

Depuis nombre d'années, nous fabriquons des biscuits et nous nous sommes fait une réputation pour la fabrication de **produits de qualité.**

Nous ne cherchons pas à fabriquer nos produits à meilleur marché. Nous n'employons que des ingrédients de première qualité et nous apportons le plus grand soin à notre fabrication, de sorte que nous pouvons affirmer que nos produits

donnent une satisfaction plus qu'ordinaire.

Nous attirons spécialement votre attention sur nos biscuits: **Arrowroot, Cadet, Dainty English Tea, Graham, Wafers, Graham Sandwich, Cream Sandwich assortis, Rice Cake, Sultana.**

Aussi un joli choix de

Pâte de Guimauve, Sandwich et lignes de confitures.

Nous sollicitons une commande d'essai, et nous sommes certains que vous serez satisfait de nos produits. Nous fabriquons le fameux Chocolat **"Bordo"** ainsi que plusieurs autres lignes de BONBONS.

Confiez-nous vos commandes et demandez des renseignements sur nos lignes. Nous y apporterons la plus grande attention possible.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (4)

MONTREAL

Si vous éprouvez quelque embarras dans vos achats

CONSULTEZ

les Annonces du

PRIX COURANT

et écrivez aux annonceurs.





Il est plus facile d'augmenter la commande d'une cliente que d'avoir une nouvelle cliente.

Lorsque Mme Martin achète régulièrement chez vous, vous avez sa confiance et elle accepte vos suggestions parce-qu'elle a confiance en vous. C'est plus facile que d'amener Mme Aubry à venir acheter chez vous lorsqu'elle a l'habitude d'acheter ailleurs. Agissez en conséquence. Parlez à Mme Martin du

KLIM

Profitez d'une nouvelle source de profits. Faites de votre magasin l'endroit où vos clientes achèteront leur lait. KLIM sera une véritable trouvaille pour vos clientes et les profits de ses ventes vous récompenseront. Votre épicier en gros peut vous en fournir.

CANADIAN MILK PRODUCTS LIMITED
10-12 St. Patrick Street,
TORONTO, ONT.

319 rue Craig ouest,
Montréal, Qué.

428 Main St.,
Winnipeg, Man.

Distributeurs pour la Colombie Anglaise: Kirkland & Rose, 130 Water St., Vancouver.

Les Clubs de Chasse-



C'est une forte clientèle pour nos mets préparés.

Nos fèves au lard, notre Dîner Bouilli Canadien — notre Boeuf salé — sont des mets dont peu de campements se passent.

Etalez donc toutes nos spécialités maintenant pour profiter de cette demande.

Les cuisines Clark vous aideront à des ventes plus considérables et des profits plus gros.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont.

DEMANDEZ NOS COTATIONS

Sur les Marchandises suivantes:

POIS, HARICOTS VERTS, MACEDOINES et FLAGEOLETS—
F. DELORY, Lorient, France.

CHAMPIGNONS en boîtes et en flacons—**HERMANT,** Chantilly, France.

PATES ALIMENTAIRES FRANCAISES, Macaroni, Vermicelle, Spaghetti, Alphabets, Coquilles et Nouilles—**BERTRAND & CIE,** Le Havre, France.

SAVON DE CASTILLE "LA GRAPPE D'OR", 72%—**A. JOUNET,** Marseille.

LES CELEBRES PATES DE FOIES GRAS de **LS. HENRY,** Strasbourg, France.

ANCHOIS A L'HUILE et AU SEL, CAPRES, MOUTARDE, etc.
A. BOSC & CIE, Bordeaux, France.

CONFITURES DE BAR-LE-DUC BLANCHES et ROUGES—
MAYEUR & VAUQUELIN, Bar-le-Duc, France.

BIGARREAUX AU MARASQUIN, FONDS D'ARTICHAUTS—
R. BAYLE FILS, Bordeaux, France.

CHICOREE FRANCAISE, en paquets et en vrac,—
ARLATTE & CIE, Cambrai, France.

HENRI JONAS & CIE - - Montréal

Un Produit qui intéressera tous les Détaillants

Depuis plus de 6 ans, il y a une forte demande pour les produits mis dans **un verre muni d'une anse.**

Malheureusement, ces verres étaient introuvables et les demandes ne pouvaient être satisfaites jusqu'au jour où la MOUTARDE FRANCAISE "CHEF" (aux Fines Herbes) a été mise sur le marché avec ce genre de verre.

Vous rendez-vous compte de l'avantage que vous donne ce produit dans la vente? En ayant sur vos tablettes de la MOUTARDE FRANCAISE "CHEF" **mise en verre avec une anse** vous profitez de la demande pour **ce verre** et, en même temps, vous vendez à votre clientèle la MEILLEURE et la PLUS APPRECIEE DES MOUTARDES FRANCAISES — Celle de la Marque "CHEF".

La MOUTARDE FRANCAISE "CHEF" est la préférée des cuisinières, parce qu'elle



Voici le verre qui se vendait si facilement autrefois. Il se vend 25c au client. Profit pour le marchand : 30%. Capacité : 7 onces. Empaqueté 4 douzaines à la caisse. Chez votre marchand de gros ou directement.

est préparée avec le plus grand soin et que la qualité et la proportion de tous les ingrédients qui la composent sont minutieusement contrôlées pour obtenir un produit parfait dont la saveur délicieuse est l'ultime et indispensable appoint d'un produit de ce genre.

Pour profiter de tous les avantages offerts par la MOUTARDE FRANCAISE "CHEF", commandez-en un bon assortiment et mettez-la bien à la vue dans votre magasin. La qualité du produit et les jolis VERRES MUNIS D'UNE ANSE, hermétiquement cachetés, sans collier autour du couvercle, vous feront faire des ventes.

MOULIN OCEAN
LIMITEE
257 RUE DE LANAUDIERE
MONTREAL

Tél. ST-LOUIS 1542.

Table Alphabétique des Annonces

A

Assurance Mont-Royal 48

B

Banque Nationale 32
Banque Provinciale du Canada 47
British Colonial Fire Ins. Co. 48
Brodeur, A. 48
Brodie & Harvie, Limited 4
Bureau du Shérif 48

C

Canadian Match Co., Ltd. 41
Canadian Milk Products, Ltd. 8
Canadian National Carbon Co. .. .. Couverture
Canadian Toledo Scale Co. Ltd. .. .. .. Couverture
Chamberlain Medicine Co. 4
Clark, Wm., Limited 9
Couillard, Auguste 48
Christin & Cie, Ltée 7
Crane, Ltd. 40

D

Dominion Match Co., Ltd. .. .. Couverture

E

Eddy, Cie E. B., Limitée 6

G

Gagnon, P. A. 48
Garand, Terroux & Cie. 48

H

Hatton Company, D. 6
Heinz, H. J., Co. 4
Hôtel Victoria 38

I

Imperial Extract Co. 6
Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd. 11
Imperial Varnish & Color Co. Ltd. 39

J

Jonas & Cie., Henri 9

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 36
Lloyd Commercial 48

M

McDonald, W. C. Reg'd 5
McArthur Co., Alex. 46
Montbriand, L. R. 48
Montreal Biscuit Co. 8
Moulin Océan, Ltée 10
Mathieu, Cie J. L. .. .. Couverture
McCormick, Mfg Co., Ltd. 3

P

P. Pastene & Cie, Ltée. .. .. 26 et 27

S

Still Mfg. Co., J. H. 48

R

Rubberset Co., Ltd. 42

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198, rue Notre-Dame Est Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
Etats-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il nest pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 20 octobre 1922** **Vol. XXXV—No 42**

LE FORMATION INTELLECTUELLE CHEZ LES MARCHANDS

Un de nos plus grands industriels disait, il y a quelques jours, au *Prix Courant,* qu'il remarquait de plus en plus avec quelle autorité s'affirmaient dans le monde des affaires ceux qui avaient su se former intellectuellement eux-mêmes, et ceux auxquels les circonstances et la fortune de leur parents avaient permis d'être placés dans des maisons d'éducation.

Ce mois-ci même, les banquiers les plus importants du pays qui avoisinent le nôtre se réunissaient en convention à New York, et cette même vérité découlait abondamment de leurs discours et des travaux lus au cours de leurs assemblées.

Il est sans doute de nombreuses personnes, dans tous les pays, qui ont su arriver; qui grâce à un travail incessant, ont accumulé de grandes richesses; qui ont même su se mettre à la tête de groupes politiques ou industriels, et y rester. Mais dans la machine économique moderne, l'on trouve de moins en moins de ces rouages, et c'est la partie bien huilée et bien limée qui les remplace. Qu'il s'agisse de politique ou de commerce, la valeur intellectuelle rend des services inappréciables, elle ouvre des horizons insoupçonnés, elle permet de trouver des combinaisons et des solutions à des problèmes qui seraient lettre-morte pour une mentalité non formée. Elle élargit la sphère d'activité de chaque individu et elle centuple l'influence qu'il peut acquérir sur ses semblables.

L'on ne reconnait pas toujours ouvertement cette supériorité, mais elle se fait sentir, et cette éducation du Moi est un devoir auquel l'on ne devrait se soustraire à aucun âge.

Bien entendu, nous ne parlons pas ici uniquement de la formation dite *classique,* mais de cette formation que l'on a nommée *humaine,* en ceci que rien de ce qui est humain ne lui est étranger. La tâche est certes plus facile si on l'entreprend dans le jeune âge, mais nous avons tous lu dans les journaux, il y a quelques jours, que tel centenaire venait de s'inscrire dans une grande université... Il n'est jamais trop tard pour apprendre. La vie mondaine, même dans les petits groupements, offre trop de ces distractions qui absorbent le temps de l'individu: spectacles, jeux, réunions mondaines... Il n'est pas discutable que nos pères, qui restaient au foyer plus souvent que nous, possédaient une formation plus solide, plus sérieuse, plus profonde. La grande loi économique, les sciences appliquées, l'histoire politique et l'histoire pure, la géographie qui, maintenant, se renouvelle presque chaque jour, les traités mathématiques, la comptabilité même, l'art de vendre, la publicité — autant de sujets qui ont été la source d'innombrables volumes que tous peuvent se procurer et dont la lecture méthodique produirait, à brève échéance, des résultats magnifiques dont le lecteur lui-même serait le plus surpris.

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

Enfin, que dire de notre belle langue, pure comme un cristal et plus douce que toutes les autres?

Nous sommes tous supposés l'avoir apprise à l'école mais ajoutons qu'il n'y a rien d'enfantin ou d'héroïque, chez l'homme fait, à continuer de l'étudier, sans cesse et de toutes les façons possibles.

Le plus petit marchand à des lettres à écrire, des rapports à faire, des listes à dresser. Il rencontrera tous les jours un client ou un collègue qui sera favorablement impressionné par le choix de certains mots et l'arrangement de certaines phrases. Sa publicité française, bien faite, réflétera, par sa tenue soignée, la tenue également soignée que devrait avoir son établissement. Et pour ne nommer qu'un avantage de ce travail, il y a là une source bien déterminée de recettes et de profits.

FAITS-COURANTS

L'exposition du Bien-Etre de l'enfance qui a eu lieu dans l'édifice du *Quebec Railway*, s'est terminée le 13, après avoir remporté un grand succès.

Un grand nombre de personnes ont visité cette exposition, et les médecins ont été très occupés à donner leurs soins aux bébés qui y ont été menés par leurs mères. Le bureau de santé de Québec est à organiser une campagne contre les maladies contagieuses au moyen de conférences et de représentations cinématographiques. Cette campagne commencera le 5 novembre et durera une semaine.

* * *

Le cabinet a reçu récemment la mission anglaise venue pour intéresser le Canada dans la grande exposition impériale qui sera tenue à Londres, en 1924. Avant de prendre aucun engagement, le gouvernement a décidé de se renseigner mieux sur le projet. Il est entendu que l'hon. M. Fielding, ministre des finances, actuellement à Londres, ira visiter le terrain de l'Exposition et fera rapport. Le cabinet avisera ensuite.

* * *

On est à faire les préparatifs de l'ouverture de la prochaine session de la Législature qui aura lieu mardi le 24 courant.

On a officiellement annoncé aujourd'hui les noms du proposeur et du secondeur de l'adresse en réponse au discours du Trône aux deux chambres. A l'Assemblée législative, le proposeur sera J.C.E. Ouellet, député de Dorchester, et le secondeur, M. W. E. Oliver, député de Brôme.

Au Conseil Législatif, l'adresse sera proposée par l'hon. G. E. Amyot, représentant de la division de la Durantaye et sera secondée par l'hon. W. P. Vilas, représentant de la division de Victoria.

* * *

Lors d'une conférence tenue au "Colonial Office", le secrétaire d'état aux Colonies, Winston Churchill, le ministre de l'Agriculture, Sir Arthur Griffith Boscaven, le haut commissaire du Canada à Londres, Sir James Larkin et deux membres du cabinet canadien, les honorables W. S. Fielding et Ernest Lapointe, ont a discuté les mesures à prendre, tant en Grande-Bretagne qu'au Canada, pour lever l'embargo sur le bétail canadien.

* * *

Depuis quelques mois, les recettes locales des douane et d'accise, à S.-Jean d'Iberville, augmentent considérablement. Ainsi, le revenu du bureau pour le mois de septembre est comme suit: droits d'entrée, $31,273.97; taxes d'accise, $34,102.23; droits d'accise, $94,157.56; divers, $60,766; total, $160,141.42. Chiffres de septembre 1921: Droits d'entrée, $38,493.10; taxes d'accise, $15,660.53; droits d'accise, $98,581.94; divers, $2,454.26, soit un total de $155,189.83. Surplus du mois de septembre 1922: $4,951.59.

* * *

Le feld maréchal Von Hindenbourg serait prêt à briguer la présidence de la république allemande aux prochaines élections, s'il faut en croire la "Vossische Zeitung" de Berlin. Le maréchal se rendrait aux instances du parti populaire allemand.

* * *

Pour des raisons majeures, dont la principale est la condition défavorable du sol, le grand concours provincial de labour qui devait avoir lieu à Saint-Eustache, comté des Deux-Montagnes, les 17, 18 et 19, c'est-à-dire cette semaine, est remis aux 24, 25 et 26 octobre courant.

* * *

La vente à l'enchère des fourrures, qui a duré trois jours, à S.-Louis, Missouri, a rapporté $1,700,000. La demande a été très considérable pour les catégories de fourrures les moins dispendieuses, les peaux de loup et d'écureuil s'enlevant avec le plus de facilité. Les premières se sont vendues à des prix allant de $1.90 à $30.00 chacune; les autres ont rapporté de 9 sous à $1.26 pièce.

* * *

Le gouvernement canadien a résolu d'accorder au nom du peuple du Canada, la somme de $100,000 pour venir en aide aux victimes des feux de forêt de l'Ontario.

C'est l'hon. M. G.-P. Graham, ministre de la milice qui donne cette information, sur instructions du premier ministre.

* * *

Le quarante-troisième concours de labour du comté de Sherbrooke a obtenu un beau succès mardi soir, malgré l'inclémence de la température.

Cinquante-deux laboureurs du comté prirent part au concours qui eut lieu sur la ferme Williamdale.

LE DEVELOPPEMENT DES PECHERIES CANADIENNES

(Suite et fin)

Des experts déclarent que, parmi les six cents et quelques sortes de poissons qui peuplent nos eaux, il y en a très peu qui soient de nulle valeur comme aliment; pourtant, on n'en a jamais utilisé plus de cinquante espè-

ces et il n'y en a que quinze sortes qui soient en demande sur nos marchés. Le peuple canadien pourrait facilement utiliser cent-cinquante sortes de poissons. On a un exemple frappant du gaspillage du poisson comestible dans la façon dont on laisse perdre l'espadon et le thon, qui ont tous deux une chair particulièrement savoureuse. Avant les dix ou douze dernières années, il arrivait par hasard à nos pêcheurs de prendre de ces poissons, mais comme il n'en était fait aucune pêche systématique, on les laissait pourrir sur la grève. On ne se rendait pas compte de leur valeur alimentaire, mais depuis lors, il se vend annuellement environ 5,000 espadons, pesant chacun de 200 à 400 livres. Dans la seule province de la Nouvelle-Ecosse, on a pris en 1913 près d'un million et demi de livres d'espadon, dont la chair rapporte ordinairement de 12 à 18 cents la livre.

Depuis 1908, la pêche au thon a progressé de la même façon, le poisson étant vendu aux Etats-Unis à de très bons prix — 9 à 12 cents la livre; un grand nombre de thons pèsent de 500 à 700 livres chacun et la prise journalière comprend parfois 70 ou 80 de ces magnifiques poissons.

Il semble incroyable que, il n'y a pas un très grand nombre d'années, le homard ait été considéré comme inutile et même nuisible, ainsi que peuvent en témoigner des pêcheurs qui exercent encore activement leur métier, tandis que la pêche de ce crustacé rapporte aujourd'hui de $3,000,000 à $5,000,000 par année, et que le délicieux éperlan n'ait servi qu'à engraisser les terres, tandis qu'il rapporte annuellement aux pêcheurs de $700,000 à $900,000.

MISE AU POINT

Un de nos numéros récents signalait qu'une action avait été prise par *J. Rosenbloom*, demandeur, contre *O'Donnel et Morissette, Ltée*, défendeurs, à Sherbrooke.

L'on nous prie d'ajouter que cette action fut intentée sans frais et n'était qu'une simple procédure faite à l'amiable.

L'EXPOSITION DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Nous avons déjà parlé de la mission anglaise qui, après avoir quitté l'Angleterre en janvier dernier, est actuellement dans notre pays, et ne retournera chez elle qu'après avoir visité l'Afrique, l'Australie, Ceylan et la Nouvelle-Zélande.

Le but de cette mission est de rencontrer les différents ministres de l'agriculture de ces pays et de discuter une exposition impériale britannique qui se tiendra en Angleterre en 1924.

La mission étudie, de concert avec les hautes personnalités des pays qu'elle parcourt, l'architecture et la disposition des divers palais qu'érigeront les Dominions, la nature des divers exhibits et la façon dont ils seront présentés, les produits agricoles, la faune, la flore, et les mines.

Accompagné de M. J. Bruce Walker, représentant le Service de l'Immigration et de la Colonisation du gouvernement fédéral, ce groupe distingué a quitté Vancouver le 25 septembre, s'est rendu à Edmonton par le *Pacifique Canadien*, s'est arrêté à Banff et à Calgary, et de là, à bord des superbes wagons des Chemins de fer Canadiens Nationaux, a touché Régina et Winnipeg, d'où il s'est dirigé vers l'Ontario et le Québec.

LA PRESERVATION DES VIEUX FORTS HURONS

Le Fort Sainte-Marie II, où les Hurons firent leur dernière résistance contre les Iroquois.

Le Service des Parcs Nationaux du Canada est à faire des démarches actives pour mettre en état de préservation les ruines du fort bâti par les Jésuites sur l'île Christian, à l'angle sud-ouest de la baie Georgienne. Ces ruines sont celles de la deuxième mission fortifiée de Sainte-Marie, établie par les Jésuites (1549-1650), et outre qu'elles sont les derniers vestiges d'un des deux plus anciens forts de pierre de l'Amérique du Nord, elles sont intéressantes du fait qu'elles furent témoins d'un des plus tragiques épisodes de l'histoire primitive du Canada.

En 1639, les missionnaires jésuites au pays des Hurons bâtirent leur premier fort de pierre sur la terre ferme, non loin de l'endroit où se trouve aujourd'hui Penetanguishene (Ontario), sur la rivière Wye, comme mesure de précaution contre les Iroquois. Ils établirent dans ce fort les quartiers généraux de la vingtaine de missions qu'ils avaient fondées dans ce district pour desservir les Hurons. Par suite de la persécution iroquoise, les Jésuites rasèrent ce fort en 1649 et se rendirent avec les Hurons à l'île Christian où, avec l'aide des sauvages, ils bâtirent un autre fort de pierre qui fut connu sous le nom de Sainte-Marie II. Le village huron qui s'éleva autour du fort fut protégé par des redoutes, de sorte qu'il se trouvait à l'abri de toute attaque soudaine.

Dans l'automne de 1649, quelque 8,000 Hurons et environ 50 missionnaires et leurs aides durent passer l'hiver avec des provisions tellement insuffisantes que, avant la venue du printemps, la plupart des Hurons avaient péri de faim et de maladie. Ils avaient emmagasiné du maïs et du poisson fumé pour l'hiver, mais leur approvisionnement était des plus insuffisants. Lorsque le printemps vint enfin, il ne restait plus que 300 Hurons en état de se joindre aux Jésuites pour entreprendre leur pénible voyage à Québec.

Le Service des Parcs nationaux se propose de déblayer, de drainer et d'enclore l'emplacement des ruines et d'y placer une plaque commémorant le fait que la nation huronne fit là sa dernière et vaine résistance contre les Iroquois. La narration des événements qui eurent lieu au fort Sainte-Marie II est un des plus émouvants chapitres que l'on puisse voir dans l'histoire des premiers temps du Canada ou dans les annales des missions religieuses.



Quelques-uns des invités à la réunion de la Imperial Varnish Co.

DINER-CAUSERIE

Les directeurs de la *Imperial Varnish Co., Ltd.* ont offert récemment un dîner-causerie intime, à l'hôtel Queens, de Montréal, à leurs distributeurs et aux marchands de Montréal et des régions avoisinantes.

Ce dîner qui a remporté le plus vif succès était organisé par M. Harry Hart, président et administrateur de la *Paint & Varnish Co.*, 43 Côte du Beaver Hall

Au cours d'une allocution qui suivit le repas, M. Mihell, promoteur des ventes, a fait un exposé intéressant des avantages du marché de la peinture et démontré la grande quantité de vernis et de peintures qui sont vendus au Canada. Il a de plus expliqué combien facilement marchands et commis pourraient augmenter leurs ventes par diverses méthodes d'offres et de sollicitation extérieure. Il recommanda aux employés de petits travaux supplémentaires, en dehors des heures de travail, qui, bien compris, augmentent les recettes de la maison, la font connaître, et ont une influence notable sur le chiffre du salaire de celui qui sait ainsi montrer son esprit d'initiative.

La grande campagne de *"Protection de la Surface"* n'a pas été oubliée et la causerie de M. Mihell démontra combien elle fut précieuse à la vente des produits de la peinture. Les résultats obtenus par la *Imperial Varnish Co., Ltd.* et ses collègues prouvent à l'évidence le succès de cette campagne éducatrice et ont contribué à faire accepter au public cet axiome "que la peinture n'est pas un luxe mais une nécessité".

Au nombre des invités qui eurent la bonne fortune d'être présents à cette réunion, citons: MM. Mortimer Waller, estimateur; L. Aubin, acheteur chez *Henry Morgan*

& *Co.*; T. Monypenny, Vice-Président de l'*Imperial Varnish Co.*; W. A. McLeod, de la maison *Denis Advertising*; U. H. Stanway, de la *Brouillet & Stanway Sign Co.*; I.U. Bremnam, de la maison *Alex. Craig Ltd.*; MM. Ernest Patience, P. Deguire, Al. Léonard, R. Gervais, L. Fabien et J. Barber, de la *Cie Fabien Ltée*; Jess. Ginsberg, de la *Paint & Varnish Ltd.*; J. A. Proulx, de *Allard & Kingsley*; Arcade Besner, également de *Allard & Kingsley*; Geo. Reid, de *Geo. Reid & Co.*; A. Hingston; J.B.O. Ranger, gérant de la *Lachine Hardware Co.*; J. R. Houle; Armand Champagne, de *Champagne & Fils*; C. E. Reid; E. C. Guest; Emile Gougeon; R. Raymond; B. C. McEwen; Noel T. F. Bush; T. Monty; Albert Faubert; R. Dery; H. Hart; P. Hébert, de *Champagne & Fils*; A. Legault; H. Bourgouin; J. A. Parenty; Newton Cashin; J. A. R. Chevrier; D. Drysdale; L. A. Dubois; J. S. Laplante; J. N. Bennett; E. St-Pierre; E. O. Raymond; A. Mace; A. Dubuc; A. Lapointe; H. Belisle; J. Power; H. Avard; S. Sicotte; Jos. Cyr; E. Descoteaux; A. J. Mayor; G. Foulton; H. Chevalier; J. L. Sauvé; M. Normandin; V. Lebault; H. J. Lorge; et MM. les représentants de la presse.

COMMENT ON FAIT LA PUBLICITE AU JAPON

Les Américains, les Anglais et aussi les Français s'imaginent être les maîtres dans l'art de la réclame.

Peut-être pourraient-ils recevoir quelques leçons des Japonais.

Dans tous les cas, voici la reproduction d'un prospectus dont un libraire de Tokio a littéralement inondé cette ville:

"Avantages procurés par notre maison:

"1o. Prix aussi bas que ceux des billets de loterie;

"2. Livres aussi élégants que les jeunes femmes qui chantent dans les concerts;

"3. Impression nette comme du cristal;

"4. Papier aussi épais que le cuir d'un éléphant;

"5. Clients traités avec autant de courtoisie que sur les bateaux à vapeur quand il y a concurrence;

"6. Abondance d'articles tout comme dans une bibliothèque publique;

"7. Expédition rapide comme un boulet de canon;

"8. Paquets emballés avec autant de soin et d'attention qu'en met une jeune mariée quand elle envoie quelque chose à son époux adoré;

"9. Tous les défauts ordinaires aux jeunes gens, tels que la paresse et la dissipation, seront radicalement guéris chez eux s'ils veulent bien venir faire de fréquentes visites à notre maison;

"10. Nous offrons encore des avantages en si grand nombre que la langue ne peut les énumérer."

L'OPINION D'UN DEPUTE ANGLAIS

Interviewé par un représentant du *Free Press* lors de son passage à Winnipeg ces jours derniers, M. Neville Chamberlain, député aux Communes anglaises, qui vient de visiter notre pays comme hôte du *Board of Trade* de Montréal, a déclaré qu'il retournait en Angleterre enchanté de son voyage, et que désormais il serait un "missionnaire pour le Canada". Le représentant anglais, qui en est à sa première visite en Canada, est le fils du très honorable Joseph Chamberlain.

"Je ne vois pas pourquoi vous ne recevriez pas chez vous les meilleurs éléments de notre population, car vous avez ici des avantages que nul autre Dominion ne peut leur offrir. Votre pays est merveilleux.

J'ai été vivement impressionné par la situation et le développement du port de Vancouver, qui dans mon opinion est appelé à devenir l'un des ports les plus considérables du continent américain. La Colombie-Anglaise est une province vraiment pittoresque. Une chose qui m'a frappé dans les provinces des prairies, a été de constater comme les centres étaient clairsemés dans ces vastes territoires. Il me semble que le système des grandes fermes n'est pas le meilleur pour l'obtention des résultats les plus efficaces. Sur des fermes de superficie plus restreinte, l'agriculteur pourrait se livrer à une culture plus intensive et être moins à la merci des conditions climatériques qui parfois sont la cause que sa récolte de grain est plus ou moins compromise. Plus rapprochés les uns des autres, les colons d'un autre côté, trouveraient leur existence beaucoup moins monotone.

Nos gens ne connaissent pas assez votre pays. Ils entendent beaucoup louanger les autres Dominions, mais ils ignorent ce que vous pouvez leur offrir ici même. Pour ma part je retourne en Angleterre bien résolu à parler en faveur du Canada."

M. Chamberlain voyage en compagnie de Mme Chamberlain; tous deux s'arrêteront quelque temps à Toronto avant de s'embarquer pour l'Europe.

NOS PARCS FEDERAUX

Le mouvement touristique vers les parcs fédéraux augmente constamment, les chiffres de l'an dernier étant les plus élevés qui aient encore été atteints. Le nombre total des visiteurs a été approximativement de 150,000, dont le tiers venaient de pays étrangers. Cette augmentation ne s'est pas seulement faite sentir aux stations les plus renommées, telles que Banff et Lac Louise, qui ont vu une affluence de touristes durant pratiquement toute la saison, mais elle s'est également manifestée dans les parcs de moindre importance et relativement peu connus. Le parc des Lacs Waterton, dans le sud de l'Alberta, auquel on n'accède qu'après un long trajet en automobile, a eu près de 14,000 visiteurs, soit 5,000 de plus que l'année précédente.

Conformément la ligne de conduite adoptée les années dernières relativement au développement des parcs, les efforts ont été concentrés sur la construction des routes. La route Castle — Lac Louise — embranchement de la route Banff — Windermere — qui donnera aux automobilistes de l'Est accès aux pittoresques districts du Lac Louise et du Lac Moraine, a été achevée à la fin de la saison et sera ouverte à la circulation de bonne heure durant la saison de 1921. La distance entre Calgary et le Lac Louise est d'environ 110 milles et, vu les pentes faciles, le trajet peut se faire dans à peu près sept heures, de sorte qu'on peut en toute confiance s'attendre à ce qu'un nombre considérable de touristes des prairies parcourent cette route prochainement.

Le travail a également été continué sur le tronçon Vermilion-Sinclair de la route Banff-Windermere. Environ huit milles de nouvelle route ont été achevés et l'abatage des arbres a été fait sur une distance de vingt et un milles. Ce tronçon nécessite beaucoup de travail vu les tranchées profondes qu'il faut ouvrir dans le roc. Il s'agit souvent d'excavations en roc solide d'une profondeur variant entre vingt et soixante pieds. L'éloignement de la base d'approvisionnement, joint à la rareté de la main d'oeuvre, a aussi ajouté aux difficultés de la tâche, mais les travaux ont avancé de façon satisfaisante, dans les circonstances. Il reste encore à faire l'abatage des arbres sur une longueur de quinze milles, de même que les terrassements sur quarante-deux milles de route, mais si le travail se fait dans des conditions favorables, on espère que la route pourra être ouverte à la circulation vers la fin de la saison 1922. On ne peut guère exagérer son importance comme route de tourisme; elle constituera une route commode entre Vancouver et la Californie par voie de Banff et Spokane, et rendra possible le parcours en automobile de plusieurs centaines de milles au coeur même des Rocheuses canadiennes, excursion dont on pourrait difficilement trouver la pareille en ce qui concerne la beauté du paysage.

Le nombre de bisons des troupeaux du goufernement forme maintenant un total de 5,393, dont 5,152 sont dans le parc Buffalo, à Wainwright, 230 dans le parc Elk Island, à Lamont, et 11 à Banff.

Les troupeaux contiennent un nombre à peu près égal de mâles et de femelles, ce qui signifie qu'il y a 1,000 mâles de plus qu'il n'en faut pour maintenir le troupeau en bon état. Il a par conséquent été décidé d'abattre à peu près ce nombre de bisons au cours de l'hiver prochain, époque où ces bêtes sont en excellent état, et de disposer de la viande, des têtes et des peaux, ce qui devra rapporter une somme considérable.

La saison très sèche a causé de vives appréhensions, à cause du danger des feux de forêts, mais bien que plusieurs feux aient pris naissance dans les parcs, grâce à la vigilance des gardes et à l'équipement perfectionné dont tous les parcs sont maintenant pourvus, il a été possible de les éteindre avant que des dommages sérieux en aient résulté.

(A suivre)

NOS IMPORTATIONS DIMINUENT

Les statistiques commerciales du Dominion pour les douze mois se terminant le 31 août dernier, accusent une diminution tant dans les importations que dans les exportations, en comparaison de la période précédente de douze mois. La diminution dans les importations est de $228,886,247 et dans les exportations des produits domestiques de $232,719,764, les deux périodes étant comparées. Les importations totales pour les douze mois se terminant le 31 août dernier représentent la somme de $732,391,895, tandis qu'elles se chiffrent à $961,278,042 pour la période précédente de douze mois. Au cours des douze mois se terminant le 31 août de cette année, les exportations totales ont été de $779,467,399 en comparaison de $1,012,187,163 de la période précédente de douze mois.

Les importations des articles imposables accusent une diminution marquée. Durant les douze mois se terminant le 31 août 1921, les articles imposables entrés au Canada représentent une valeur de $665,762,157 et les articles en franchise une valeur de $295,515,885. Dans la période de douze mois se terminant le 31 août 1922, les importations des articles imposables représentent une somme de $487,006,744 et les articles en franchise $245,385,151. Les droits perçus dans la période de 1921 forment un total de $138,816,244 et dans la période de 1922 un total de $127,484,256.

Au cours des douze mois se terminant le 31 août 1921, le Canada a importé des marchandises américaines pour $683,332,455, et durant la période correspondante finissant le 31 août dernier, les importations des Etats-Unis se sont élevées seulement à $495,674,500, soit une diminution de $187,657,955. Les exportations des articles domestiques aux Etats-Unis accusent aussi une diminution de $455,011,568 qu'elles étaient de 1921, elles sont tombées à $311,572,557, soit une diminution de $143,439,011. Les importations du Royaume-Uni, de $148,132,446 qu'elles étaient dans les douze mois se terminant le 31 août 1921, ont baissé jusqu'à $124,061,105 dans la période qui vient de se terminer. Les exportations des articles domestiques en Grande-Bretagne accusent une augmentation. De $283,858,581 qu'elles étaient dans la période de 1921, elles ont été portées à $313,223,918 dans les douze mois finissant le 31 août 1922.

NOS CEREALES ET NOS FOURRAGES

Le Bureau Fédéral de la Statistique a publié un bulletin qui résumait les rapports envoyés par les correspondants agricoles à la fin de septembre et traitant de la qualité des grains au moment de la moisson et de l'état des racines et des fourrages. En général, les correspondants disent, que quoique le battage ait été quelque peu retardé par le mauvais temps au commencement de septembre, ces opérations avaient fait de grands progrès

depuis lors et qu'à la fin du mois le battage était soit terminé, soit en voie d'achèvement.

Dans l'ensemble, la qualité des céréales est excellente cette saison dans tout le Canada. Exprimés en pourcentages de la moyenne du poids par boisseau, calculée sur la période décennale 1912-21, les chiffres pour le Canada sont les suivants: Blé d'automne 99; blé de printemps et tout blé 100; orge, seigle et sarrasin 99; pois, haricots, lin et maïs à grain 98; grains mélangés 101. Par provinces, la qualité des céréales s'exprime ainsi qu'il suit: Ile du Prince-Edouard — blé 100, avoine 104; Nouvelle-Ecosse— blé et avoine 98; Nouveau-Brunswick — blé 99 et avoine 102; Québec — blé, sarrasin et lin 99, avoine 103, orge et seigle 100, pois 96, haricots 98; Ontario — blé d'automne 99, blé de printemps 97, tout blé 98, avoine et orge 101, seigle 100, pois, haricots, sarrasin, lin et maïs à grain 99; Manitoba — blé et avoine 103; orge 102, seigle 99, lin 93; Saskatchewan — blé 101, avoine 100, orge 99, seigle 102, lin 98; Alberta — blé 98, avoine 94, orge 93, seigle 96, lin 91; Colombie Britannique — blé d'automne 95, blé de printemps 93, seigle 96, lin 91, avoine 91, orge 99, seigle 93.

L'état des racines et des fourrages à la fin de septembre exprimé en pourcentages de la moyenne du rendement annuel, pendant les dix années 1912-21 se traduit ainsi qu'il suit: Canada: Pommes de terre 98; navets, etc., et betteraves à sucre 97; maïs fourrager 100; luzerne 95. Ile du Prince Edouard; Pommes de terre 97; navets, etc. et maïs fourrager 100. Nouvelle-Ecosse: Pommes de terre 96; navets, etc., maïs fourrager 103. Nouveau-Brunswick: Pommes de terre 83; navets, etc. 96; maïs fourrager 101. Québec: Pommes de terre 95; navets, etc., et maïs fourrager 97; luzerne 101. Ontario: Pommes de terre et maïs fourrager 101; navets, etc. 98; betteraves à sucre 97; luzerne 94. Manitoba: Pommes de terre 99; navets, etc, 100; maïs fourrager et luzerne 103. Saskatchewan: Pommes de terre 96; navets, etc. 98; maïs fourrager 100; luzerne 94. Alberta: Pommes de terre 87; navets, etc. 88; maïs fourrager 96; luzerne 92. Colombie Britannique: Pommes de terre 85; navets, etc., 90; maïs fourrager 94; luzerne 89.

BIBLIOGRAPHIE

LA TECHNIQUE MODERNE DE LA VENTE

Manuel de publicité à l'usage des commerçants et des industriels, des professionnels de la publicité et des Ecoles de Commerce, par Louis Augé, chargé de Cours de Publicité à l'Ecole Supérieure Pratique de Commerce et d'Industrie de Paris et à l'Institut d'Enseignement Commercial Supérieur de Strasbourg, Directeur des Cours techniques de la revue "La Publicité", 1 vol. in-18 de 343 pages, avec 51 figures, cartonné.. .. .. .. 10 fr. Bibliothèque Professionnelle Dhommée (Librairie J.-H. Baillière, 19, rue Hautefeuille, Paris).

La question capitale du commerce et de l'industrie est aujourd'hui le perfectionnement des moyens de vente et l'emploi intelligent des procédés modernes qu'on désigne sous le nom de publicité.

M. Louis Augé, un des spécialistes les plus compétents et les plus documentés qu'il y ait en Europe, nous apporte, en un ouvrage très original, un résumé concis de 15 ans d'études et d'expérience.

C'est un livre, *avant tout pratique*, qui condense sous la forme la plus facile à assimiler une matière extrêmement féconde. Nous avons là, pour la première fois, un solide exposé de l'ensemble de la question, qui est d'une clarté parfaite et que tout le monde comprendra sans difficulté, même les jeunes gens des Ecoles de Commerce. Ici tout est méthodique, précis, approfondi, et cependant il n'y a rien d'indigeste. On voit que l'auteur a l'habitude d'enseigner, c'est-à-dire de rendre agréable et profitable l'étude en apparence la plus ingrate.

La théorie de la *Valorisation de la Publicité*, absolument nouvelle et personnelle, mérite de devenir classique; et une pareille explication ouvre immédiatement à l'esprit une activité plus large.

Bref, il nous semble que c'est là un livre de première valeur, un livre qui nous manquait, un livre qui fera époque dans les études commerciales, — et qui, en attendant, fera gagner de l'argent aux commerçants et aux industriels qui sauront en appliquer les excellentes idées au développement de leurs affaires.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

* * *

J. Dussault, Mines Thetford. — Où puis-je me procurer le matériel nécessaire à la fabrication de toutes sortes de poches?

* * *

Réponse: Les maisons *Canadian Bag Co. Ltd.*, 427 rue S.-Patrice, *City Bag Co.*, 480 avenue Coloniale, *Consumers' Sack Supply Co.*, 266 rue Mullin, à Montréal, vous donneront soit les renseignements voulus, soit le matériel même.

* * *

J.B. Boulanger, La Durantaye. — La municipalité, croyons-nous, est libre de fixer, elle-même, la somme de l'imposition requise. Procurez-vous un code municipal qui vous donnera les renseignements voulus. Pourquoi ne pas communiquer avec le conseil des municipalités voisines sur lesquelles vous voulez vous modeler?

* * *

J. H. Crépeau, Saint-Camille.—Où puis-je me procurer les moulins à coudre Davis?—*Réponse:* A la *Davis Sewing Machine Company*, à Dayton, Ohio.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

Les nouvelles des troubles d'Orient ont fort modifié le marché des fruits déhydratés, surtout en ce qui se rapporte aux commandes grecques.

Les expéditions de Smyrne étaient annulées, et très peu de marchandises avaient pu laisser le port smyrniote avant sa fermeture.

Les sultanas et les figues étaient cotées plus cher sur le marché, et l'on s'attendait à ce que ceci affectât les prix des fruits californiens.

Fin septembre, une nouvelle réduction des sucres était la particularité la plus remarquable du marché. Le nouveau prix était de $6.75, et nous comprenons que les autres maisons rencontreront cette cote.

Les thés et cafés étaient fermes, de même que les céréales, et les raisins et raisins de Corinthe étaient à la hausse.

Les poivres étaient plus souples.

Au début d'octobre, le marché continuait de montrer activité, avec amélioration temporaire dans le sucre et plus de confiance et de vigueur dans la plupart des lignes.

Les nouveaux prix des tomates et du maïs en conserves ont été donnés aux commerçants et ils laissent voir une réduction marquée sur ceux de l'an dernier.

Il y avait quelques réductions aussi chez les céréales et les avoines roulées, en cartons.

La situation orientale attirait l'attention sur le riz et les épices.

Le marché du thé était vigoureux et les thés noirs montraient hausse; les thés japonais signalaient vigueur; les cafés étaient inchangés.

Il n'y avait presque pas de figues smyrniotes, mais la figue espagnole était abondante.

Hausse chez les raisins de Californie et baisse chez les noix de Bordeaux décortiquées.

Hausse chez les tomates et réduction du chou-fleur et du pamplemousse.

Pas de modification chez les mélasses et les sirops de maïs.

Vers la mi-octobre, grossistes, intermédiaires et détaillants signalaient amélioration croissante et intérêt marqué de toutes parts.

(A suivre)

LE MARCHE DES DENREES ANIMALES ALIMENTAIRES

Amélioration générale sur le marché des denrées animales alimentaires à la fin du mois.

Les porcs coûtaient moins cher et conséquemment, les viandes fumées et cuites faisaient de même.

Les oeufs, du moins les oeufs choisis et frais pondus, augmentaient leur prix.

Le beurre était faible, mais les fromages étaient à la hausse avec arrivages restreints.

Le saindoux était inchangé.

Bonne demande pour le saumon frais. Le halibut coûtait plus cher.

Beaucoup de hareng salé et de morue sur le marché, et les huîtres faisaient enfin leur apparition.

Vers le 5 octobre, peu de modifications. La température, encore assez chaude, aidait à la vente des viandes fumées et cuites mais les unes et les autres coûtaient moins cher, de même que les jambons cuits.

Les porcs se maintenaient; les prix du boeuf étaient sans modifications.

Le marché du beurre était encore faible, avec peu d'exportation et lourds arrivages.

D'autre part, les fromages montraient vigueur avec peu d'arrivages.

Beaucoup de volaille. Les prix du poisson étaient fermes, et il y avait bonne demande. La température augmentait le risque d'expédier du poisson frigorifié et ceci expliquait la vigueur du marché dans ce compartiment.

Vers le douze, deux modifications importantes: les oeufs montaient encore et le saindoux faisait de même, accusant une demi sou de plus la livre, à cause de la demande intensifiée par la température plus froide et l'écoulement des excédents de stock.

Faiblesse chez les jambons fumés et prévision d'une diminution des prix.

Les viandes cuites étaient sans modifications, mais les jambons donnaient signe de faiblesse.

Plus de vigueur sur le marché du boeuf, quoique les prix du gros fussent inchangés.

La merluche était plus souple; le saumon et le *halibut* étaient fermes.

Les fromages montraient plus d'activité et de vigueur.

Pas de modifications chez les beurres, dont les arrivages augmentaient, avec exportation apathique.

LE BEURRE CANADIEN EN ANGLETERRE

Au retour d'un voyage outre-mer où il a vu l'arrivée à Liverpool de la plus forte expédition de beurre qui soit partie du Canada, (50,000 boîtes), le Commissaire fédéral de l'Industrie Laitière et de la Réfrigération, a déclaré que le défaut principal que les Anglais reprochent au beurre canadien, c'est d'être trop salé. Les gens de là-bas aiment leur beurre frais.

Or, la difficulté, c'est que les fabricants ne savent jamais si un beurre doit être exporté ou s'il doit être consommé au pays. Le meilleur moyen serait d'habituer le consommateur canadien à manger du beurre moins salé qu'il n'a fait jusqu'ici Les marchés anglais accueilleraient des quantités plus abondantes de beurre canadien, pourvu qu'il fût du type demandé.

A l'heure actuelle, la Nouvelle-Zélande occupe le haut de l'échelle dans les exportations de beurre en Grande-Bretagne, quoique cependant les exportations du Canada en juillet accusent une augmentation en comparaison des mois correspondants de 1920 et de 1921.

A LA GLOIRE DU FOIE GRAS

La ville de Strasbourg se propose d'élever une statue à un cuisinier célèbre: M. Close, à qui, si la thèse soutenue en Alsace est juste, on doit l'invention du pâté de foie gras.

Cette idée de statufier un cuisinier a fait sourire plus d'un sceptique et provoqué l'indignation de rigoristes qui acceptent très bien l'édification de quelque buste ou de quelque bronze en l'honneur d'un vague philosophe, ou du premier politicien venu, mais qui se trouvent de bon goût de paraître scandalisés dans la circonstance.

Une raison plus sérieuse est opposée par le Périgord, à l'érection d'un monument qui consacrerait la priorité de l'Alsace en matière de foie gras: Close n'aurait fait qu'imiter les délicieuses terrines fabriquées bien avant lui par les chefs de la Dordogne, selon la recette que le livre du *Cuisinier gascon* faisait connaître dès l'année 1740.

A la vérité Close opérait à Strasbourg vers 1770, étant cuisinier chef chez M. de Contades, gouverneur de Strasbourg. On lui attribue la confection du pâté en croûte et ce serait lui qui, le premier, eut l'idée d'incorporer des truffes au foie d'oie, complétant ainsi la finesse de la chair d'un agréable et délicat parfum.

Plus tard, le cuisinier s'établit à son compte et lança les pâtés fameux dans lesquels entrait une composition ingénieuse de porc, de lard, de jambon, de foie broyée en farce, posée sur deux lits de truffes et enrobée d'une gelée au madère, avant d'être emprisonnée dans la croûte.

La vogue et la renommée de ses produits sont restés acquis à la ville de Strasbourg et voilà pourquoi la capitale de l'Alsace qui, depuis plus de deux siècles, s'énorgueillit de cette gloire, se propose de la célébrer par le marbre ou par le bronze.

Cette glorification de la bonne chère dans une de nos vieilles provinces n'enlèverait d'ailleurs rien à la valeur des pâtés que Toulouse, Périgueux et Capdenac confectionnent avec tant de soins, et dont ils tiennent eux-mêmes, sinon la recette intégrale, du moins la tradition de quelque artiste inconnu, venu de Rome.

Il n'est pas improbable, en effet, que la priorité contestée appartienne à cette lointaine époque.

En cherchant bien, en feuilletant par exemple les auteurs anciens dont certains chapitres s'étendent complaisamment sur les détails des festins à grande allure, de l'époque romaine, on retrouverait certainement plus d'une description relative à quelques-uns de ces pâtés dont les contemporains de Lucullus raffolaient.

Et Lucullus qui connaissait la saveur des pâtés de langues de flamands roses était trop fort en cuisine pour n'avoir point connu le fondu et le fumet délicats du foie gras d'oie.

L'illustre inconnu qui apporta la recette en Périgord, mérite donc sa statue, tout comme M. Close, mérite la sienne; l'une et l'autre seront dédiées à la gloire du foie gras qui est bien l'un des éléments le plus parfait de la gourmandise.

LA MAISON RENAUD

Il y eut foule, la semaine dernière, aux magasins *Paquet Limitée*, rue Saint-Joseph, à Québec. Exception faite de la période des fêtes, jamais on n'avait vu dans cette section du grand établissement une pareille foule. Ce fut une véritable prise d'assaut et ce serait se montrer peu généreux que d'estimer à douze cents le nombre des personnes présentes.

M. Gaudias Dubuc, le populaire gérant du rayon d'épicerie de la compagnie *Paquet Limitée*, a présenté à la foule, M. J.-S. Royer, gérant général de la maison *J.-B. Renaud et Cie, Inc.*, et ancien président de la Chambre de Commerce de Québec. Avec son tact coutumier, il fit une courte allocution qui obtint un succès mérité; remercia l'assistance qui s'est tant intéressée au concours fait par cette maison.

M. Zéphirin Paquet, vice-président de la compagnie *Paquet Ltée*, fut nommé juge du concours.

LA PENETRATION DE LA CHALEUR DANS LES BOITES DE CONSERVES

(*Suite et fin*)

Placer le réservoir d'un thermomètre à mercure à longue tige au centre d'une boîte remplie de la conserve en expérience. Placer la boîte dans un bain d'eau salée bouillante et noter la température.

Il est évident qu'en agissant de la sorte, on ne peut pas compter obtenir des indications correspondant rigoureusement à la vérité. Mais les résultats concordants d'un grand nombre d'expériences de contrôle autorisant à dire que l'approximation réalisée est très suffisante pour les besoins de la pratique industrielle.

Il est rare que la température du bain demeure constante, au moins quand on se sert de l'autoclave pour réaliser la stérilisation.

Le plus souvent, elle augmente graduellement jusqu'à une certaine valeur maxima et ne demeure constante qu'après avoir atteint cette valeur. En ce cas, la méthode graphique peut encore être employée, avec un égal succès.

Il en est de même si les boîtes sont soumises à l'action du vide pendant un certain temps, à une température intermédiaire, puis subissent l'action d'une température plus élevée. La courbe construite a une forme particulière, mais elle n'est pas moins significative.

D'une façon générale, d'ailleurs, il faut rappeler qu'il existe un nombre considérable de modalités suivant lesquelles peut varier la température du bain de chauffage: chacune de ces modalités doit être considérées comme constituant un véritable "cas particulier" du problème examiné. Mais la solution que la méthode graphique apporte au problème de la thermopénétration est assez générale en même temps qu'assez souple pour qu'il soit possible de l'appliquer avec succès à tous les cas particuliers possibles.

Par exemple, il convient d'envisager le rôle joué par l'eau qui s'accumule parfois au fond de l'autoclave. L'expérience a montré que, si les températures sont les mêmes, la chaleur qui se transmet de cette eau à la boîte est la même que celle qui se dégage de la vapeur.

Si la boîte est chauffée, non plus au moyen de la vapeur, mais au moyen d'air chaud, la pénétration thermique se trouve considérablement réduite.

L'égalité de pénétrabilité thermique par la valeur et par l'eau paraît devoir être attribuée à ce fait que la vapeur se condense quand elle arrive au contact de la surface froide de la boîte; en dernière analyse, la chaleur se trouve transmise à la boîte par la couche d'eau chaude qui en mouille la surface externe. La chaleur de condensation de la vapeur supplée à la température élevée, aussi rapidement que la boîte l'absorbe.

On ne saurait évidemment vouloir envisager ici tous les cas d'espèce qui peuvent être conçus. Il suffira d'en dire que, grâce à la méthode graphique appliquée à l'étude du problème de la thermopénétration, *il est désormais possible de déterminer toujours la quantité de chaleur qu'un bain de liquide, de vapeur ou de gaz est susceptible de faire pénétrer, en un temps donné, au coeur d'une conserve donnée.*

C'est là une notion générale dont on estimera certainement que l'importance industrielle est considérable.

Francis MARRE.

(dans *L'Industrie Française de la Conserve*).

LE SUCRE D'ERABLE

L'on nous communiquait récemment de Granby que les prix du sucre et du sirop d'érable sont à la hausse et qu'il y avait disette de sucre pur sur le marché, résultat d'une forte demande locale et des exigences de l'exportation.

De plus, la production de cette année n'a pas été considérable, et la vogue justifiée de notre produit national a vite fait d'enlever les stocks de nos marchands.

D'autre part, la qualité obtenue cette année a été tout particulièrement fine et ceci explique aussi avec quel enthousiasme nos ménagères ont escamoté les réserves des marchands.

Le prix avance, et au gros, vers la fin-septembre, le sucre était coté à vingt-huit sous la livre.

Le nouveau tarif américain sur le sucre et le sirop d'érable exige une hausse de un sou. Ceci n'aura que peu d'effet sur nos prix et nos ventes; nos voisins ont besoin de notre sucre et paieront tout ce qui sera nécessaire pour l'obtenir.

SOIGNEZ L'EMBALLAGE

On dit vulgairement: l'habit fait le moine; c'est bien souvent le cas pour l'emballage. Certains pays l'ont compris parfaitement, et l'Angleterre, notamment, doit en grande partie la vogue dont ses produits jouissent dans le monde entier aux soins apportés à ses emballages.

L'emballage est considéré chez elle comme le complément indispensable de toute réclame bien comprise.

Nos voisins ont suivi cet exemple et se sont appliqués, de nos jours, à devancer leurs concurrents. Qui n'a assisté au débarquement des envois faits par des expéditeurs américains? Leurs caisses, leurs barils coquets, tout enluminés de marques, offrent un aspect des plus attrayants. Comment douter de la qualité du contenu de ces mille produits si bien présentés?

Il ne faut pas, chez nous, rester réfractaire à ce progrès. Nous ne devons pas nous laisser envahir par la routine. Nous ne devons pas considérer l'emballage comme chose négligeable.

Des centaines d'industriels dépensent chaque année des sommes importantes à l'achat de calendriers et de pancartes chromographiées, et négligent de dépenser quelques sous pour avoir un emballage soigné, revêtu de leur nom, de leur marque, de leur réclame, en un mot.

Le calendrier, la pancarte se clouent au mur et s'y fixent; tandis que l'emballage, boîte ou caisse, véritable réclame ambulante, voyage du fabricant au détaillant, du détaillant au consommateur. Vide, la caisse sert encore à toute espèce d'usage, et lorsque enfin elle va échouer dans un terrain vague ou au bord d'un trottoir, elle constitue encore, aux yeux des passants, une réclame pour son maître.

Qu'on ne nous dise pas que les fabriques d'emballage ne sont pas à la hauteur de la situation. Il en existe, au contraire, de merveilleusement bien installées où tous les progrès se trouvent réunis. Certaines emploient un personnel important. On y fabrique la caisse entièrement à la machine; embrèvement, assemblage et jusqu'au clouage, tout y est fait mécaniquement. La marque y est faite au feu avec une finesse de détails, une variété de formes et un cachet artistique des plus séduisants.

Dans ces conditions, l'apathie de certains industriels est inexcusable et, s'ils veulent prospérer, nous les engageons à changer leur manière de faire et à mieux soigner leurs emballages.

Nous ne leur disons pas de réduire leur frais de calendriers, gravures et pancartes, mais nous leur conseillons d'ajouter, au même titre de réclame, quelques dollars par an au coût de leurs boîtes ou cartons pour avoir un emballage digne de leur importance et capable de lutter avantageusement contre les produits étrangers.

NOTES PERSONNELLES

M. H. Blain a été l'hôte d'honneur du *Board of Trade* de Toronto, récemment, et un présent lui a été offert. Au mois de juin dernier, un dîner lui avait aussi été donné par la *Canadian Wholesale Grocers' Association*, aux chutes Niagara.

* * *

M. J. Grenier, associé de la firme *Grenier & Cie*, épiciers rétaillants à Québec, se retire momentanément des affaires, pour cause de maladie et fera un long séjour à la campagne.

* * *

M. J. P. Malagodi, anciennement vice-président de la maison *Amoroso et Malagodi*, grossistes en spécialités alimentaires, a abandonné ce poste et ouvre ses propres bureaux comme marchand à commission, au No. 59 de la rue S.-Pierre, à Montréal.

* * *

M. B. F. Amos, administrateur des ventes de la *Nestlés Food Co'y*, fait un voyage d'affaires dans la province d'Ontario.

LES OEUFS EXAMINES PAR LE GOUVERNEMENT

Toute consignation d'oeufs importés au Canada pour consommation domestique en quantités de dix ou de plus de dix caisses, est maintenant sujette à l'inspection du gouvernement, en vertu d'amendements aux règlements des oeufs.

Il y a une clause obligeant à marquer toutes les caisses d'oeufs importés avec le nom du pays d'origine. Dans le cas des oeufs marqués comme "seconds", il faudra marquer les caisses des mots "frais", "entrepôt" ou "préservés", selon le cas. Si les oeufs importés sont rempaquetés, des marques doivent être faites sur les caisses ou contenants semblables à celles sur les caisses desquelles les oeufs ont été pris.

Les oeufs importés doivent porter la marque d'inspection canadienne qui consiste en ces mots "Oeufs étrangers, inspectés par le gouvernement".

LE DECHET DANS LES CAISSES D'ORANGES

L'important déchet observé dans les caisses d'oranges au cours des années dernières ont amené certains fruiticulteurs à en rechercher les causes.

L'examen des échantillons a permi de constater les faits caractéristiques suivants: 1o. caisses mal fabriquées, avec du bois grossièrement scié; 2o. clous faisant saillie à l'intérieur dans la partie centrale; 3o. jus exsudant à la surface de l'écorce de l'orange, déterminant une tache jaune et huileuse sur le papier d'emballage et une tache sèche sur le fruit; 4o. papier d'emballage déchiré aux endroits où le fruit est en contact avec le bois; 5o. papier d'emballage humide, surtout dans le cas où le fruit a été emballé de suite après la récolte; 6o. meurtrissures et marques; 7o. fruits déformés par suite de compression; 8o. quelquefois, fruits écrasés, fendus; 9o. quelquefois, fruits entièrement moisis; 10o. taches et piqûres produites par les mouches et amenant la moisissure; 11o. meurtrissures mécaniques, dues aux épines, clous, ongles, outils; outre cela, quantité de petites meurtrissures sur l'écorce; 12a. teigne: fruits emballés portant quelques teignes rosées et un plus grand nombre de teignes rouges. La piqûre du fruit par ces insectes le rend beaucoup plus susceptible de moisissure; 13o. thrips, sorte de vers se trouvant dans le bois.

En ce qui concerne les jardins fruitiers, les hangars d'entreposage, les trucks de transport et le bois employé pour la confection des caisses ont été soigneusement examinés.

(*L'Epicier*).

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent spécialement aux industries de l'alimentation.

409—*Epiceries.* Commissionnaires d'Afrique-Sud voudraient distribution d'épiceries canadiennes, tous genres.

410—*Pommes de terre, etc.* Firme cubaine désire représentation, sur base-courtage, pommes de terre et morue du Canada.

512—*Farine.* Maison de Cienfugos désire agence canadienne. Garantit consommation de 1,000 à 2,000 sacs par mois.

518—*"Corned Beef"*. Commissionnaires de La Haye désirent importer.

513—*Sucre.* Courtiers de Bristol désirent communiquer avec nos raffineurs.

LES FONCTIONNAIRES EXECUTIFS DE LA FIRME EDDY SONT OPTIMISTES

"Le Canada entrera sous peu dans une ère nouvelle de prospérité." Telle est l'opinion que communique à la presse M. J. T. Shirreff, vice-président et administrateur-adjoint de la maison *E. B. Eddy Co., Ltd.*, de Hull.



M. J. T. Shirreff.

L'optimisme de M. Shirreff se base sur des renseignements puisés aux meilleures sources et qu'il a obtenus au cours d'un voyage récent dans l'Ouest canadien. Accompagné de M. J. F. Taylor, secrétaire et administrateur des ventes de la compagnie *Eddy*, M. Shirreff a visité toutes les villes importantes à l'ouest des Grands Lacs et il a interviewé tous les agents vendeurs de sa Maison dans ce vaste territoire. Les deux voyageurs ont été des plus frappés par l'esprit d'optimisme qui règne partout dans l'Ouest et ils déclarent que, comme résultante de moissons magnifiques, les affaires d'automne et d'hiver, dans toute la Puissance, seront indubitablement excellentes.

Et, preuve de leurs constatations, il est intéressant de noter que la maison *Eddy* fonctionne actuellement à rendement intégral.

La demande, toujours croissante, pour les allumettes *Eddy*, le *"Indurated Ware"*, et les autres produits fabriqués par la vaste usine de Hull, où travaillent de 2,000 à 2,.. employés, nous montre que la concurrence ne sert qu'à rendre encore plus populaires, chez nos Canadiens, les lignes portant la marque *Eddy*.

Le gigantesque rendement de la maison *Eddy* ne saurait être mieux décrit que par des chiffres: plus de 125 millions d'allumettes sont fabriquées chaque jour, sans compter 125 tonnes, environ, de papier, 100 tonnes de papier d'emballage et des quantités considérables d'ustensiles en *"fibreware"*.

LES POMMES DE TERRE CANADIENNES

Un cultivateur belge, qui avait fait venir ce printemps des pommes de terre canadiennes pour la semence, a obtenu un rendement de plus de 136,200 kilos à l'hectare; parmi ces pommes de terre, plantées dans les environs de Boitsford, on a recueilli une plante qui a donné tout près de 5 kilos de tubercules et l'un d'eux seul pesait un peu moins d'un kilo.

Ces pommes de terre étaient de deux différentes variétés connues au Canada sous les noms de : *"Mountain Green"* et *"Irish Cobblers"*.

L'ARACHIDE

En 1921, notre représentant commercial au Sénégal communiquait que la cueillette des arachides avait été de plus de deux cent quarante-six mille tonnes, soit une valeur d'environ vingt-six millions.

En 1920, d'autre part, cette colonie française avait produit environ deux cent quarante mille tonnes métriques. La Gambie, qui nous appartient, produisait de son côté environ soixante mille tonnes métriques valant trois millions, tandis que sa cueillette précédente avait été évaluée à plus de douze millions.



M. J. F. Taylor.

A VENDRE

Magasin général faisant de bonnes affaires à vendre à de bonnes conditions. Le propriétaire vend parce qu'il se retire des affaires. S'adresser à M. E. Noël, coin Rond, comté de Verchères.

Confiserie -- Pâtisserie

LA BISCUITERIE FRANCAISE

La France est le pays de la bonne cuisine. Elle se devait donc traditionnellement d'être la première à industrialiser l'art des gourmandises. C'est ainsi que, pour répondre à cet atavisme traditionnel, elle a créé la plupart des produits qui, en évoluant, sont devenus la base de l'industrie alimentaire moderne.

La biscuiterie se place au premier rang, non pas seulement par l'importance qu'elle a prise depuis trente ans, mais surtout par la qualité de la production nationale qui s'affirme de plus en plus, et dont la bonne réputation est universellement connue.

Nous ne ferons pas ici l'historique du biscuit; on retrouve sa trace sous le règne des Antonins. De siècle en siècle, d'année en année, le biscuit est devenu ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire une friandise de plus en plus goûtée.

Fabriqué d'abord en Angleterre sous des formes variées ,et servant le plus souvent pour le thé, la fabrication des petits biscuits a acquis une telle importance, qu'en France, dès 1867, elle prenait la place considérable qu'elle a conservée aujourd'hui. Les fabriques françaises de biscuits réalisaient, en effet, avant la guerre, un chiffre moyen de 50 millions. Seule, la biscuiterie anglaise qui, d'aillours, exporte la plus grande quantité de sa production, pouvait à cette époque la dépasser.

Nous n'apprendrons pas aux nombreux consommateurs de biscuits ce que la fabrication française a de divers et de fini dans la qualité. C'est une vérité tellement reconnue, que cette fabrication a pu éliminer peu à peu des différents marchés les produits de la concurrence anglaise. Elle assure, d'une part, exclusivement la consommation intérieure; d'autre part, quelques-unes de nos grandes marques réalisent, même à l'étranger, des affaires considérables et possèdent une organisation commerciale qui rayonne dans l'univers.

Si l'on classe les produits de la biscuiterie, on distingue les biscuits secs, les gaufrettes, les biscuits de pâtisserie, pain d'épices et cakes, dont la vente se développe de plus en plus.

Nous n'indiquerons pas, dans le cadre limité de cet article, de quelle façon la fabrication, industrielle de ces trois catégories de biscuits s'effectue aujourd'hui; disons que la base de cette fabrication est constituée par les matières premières suivantes: farine, sucre, oeufs, beurre, lait concentré, etc...

D'autres produits entrent également dans cette fabrication, suivant qu'elle doit servir pour les gaufrettes fourrées ou non, pour les biscuits pâtissier, petits fours, pain d'épices, etc., etc...

En France, certains centres se sont constitués de véritables spécialités, qui s'exportent maintenant par quantités importantes: Reims, notamment, s'est assuré une espèce de monopole gastronomique qui lui vaut de réels succès; Dijon et Paris, qui se sont à leur tour spécialisés dans la fabrication des pains d'épices, arrivent, à l'heure actuelle, à produire plus de 1,000 kilos par jour. Cette constatation vaut tous les commentaires pour expliquer l'excellentce des produits ainsi obtenus.

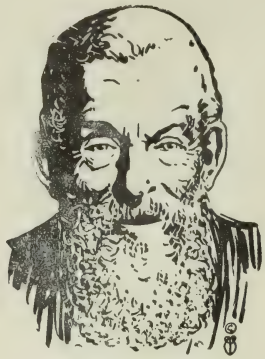
Pour bien marquer jusqu'à quel point la production française de biscuits devient, chaque jour, plus considérable, citons les chiffres suivants pour en souligner l'essor: en 1889, la France produisait pour 15 millions de francs de pâtisserie séche; en 1897, ce chiffre avait doublé; actuellement, elle fabrique annuellement 52,800 tonnes environ de biscuits: soit pour plus de 475 millions de francs. Encore y a-t-il lieu de tenir compte que les attributions restreintes de farine faites aux biscuiteries pendant la première partie de 1921, ont, évidemment, eu pour conséquence de diminuer, dans une importante mesure, la puissance de production actuelle de cette industrie.

A la question de savoir quels sont les principaux débouchés qui s'offrent à elle, voioci, en ce qui concerne l'année 1913, un tableau qui peut y répondre:

L'Algérie	1,021,200	kilos
Le Maroc	195,100	"
La Tripolitaine	142,200	"
La Belgique	130,100	"
Le Sénégal	120,800	"
La Turquie	113,500	"
L'Indochine	92,900	"
La Grande-Bretagne	74,900	"

Ceci peut en déterminer, dans une certaine mesure l'importance. D'autre part, on peut, dire pour situer cette industrie au point de vue social, que si en 1867 elle occupait 3,000 ouvriers seulement, elle faisait vivre plus de 30,000 personnes en 1918, ce qui représente un salaire annuel de 180 millions de francs environ. Disons, en outre, pour être plus précis, que dans la même année, le capital engagé dans les biscuiteries françaises était d'environ 250,000,000 de francs.

(à suivre)



C'était Bon Pour Votre Grand'Père!

VOTRE GRAND-PERE A PU REUSSIR AVEC DES VIEILLES METHODES, AVEC DES CIRCULAIRES IMPRIMEES A LA DIABLE, AVEC DES ENTETES DE LETTRES QUI MANQUAIENT DE GOUT, DES FACTURES ET AUTRES IMPRIMES QUI ETAIENT D'UN AUTRE AGE.

VOTRE CLIENT OU VOTRE FOURNISSEUR JUGE DE VOTRE MAISON PAR VOS IMPRIMES. IL FAUT QUE VOTRE PAPETERIE REFLETE LE PROGRES, SI VOUS VOULEZ QUE VOTRE COMMERCE AUGMENTE.

NOTRE SERVICE D'IMPRESSION SE CHARGERA DE PREPARER DES CATALOGUES, CIRCULAIRES, DEPLIANTS, PAPETERIE, ETC., QUI AURONT BELLE APPARENCE—QUI FERONT REMARQUER VOTRE MAISON COMME ETANT L'UNE DES PLUS PROGRESSIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

IL SUFFIT DE NOUS DONNER QUELQUES NOTES SUR UN BOUT DE PAPIER—NOUS FERONS LE RESTE. NOS PRIX SONT MODIQUES SI VOUS CONSIDEREZ LE SURCROIT D'AFFAIRES QUE LES IMPRIMES QUE NOUS PRODUIRONS VOUS APPORTERONT.

Confiez-nous la préparation et l'impression de vos

CATALOGUES, LIVRES DE COMPTOIR, DEPLIANTS, FORMULES DE FACTURES, CIRCULAIRES, RELEVES DE COMPTE, ENTETES DE LETTRES, ENVELOPPES.

La Compagnie d'Imprimerie des marchands, Limitée

198 Notre-Dame, Est MONTREAL

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui ricurent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

Oscar Bourbonnière Pet. & Quebec Liquor Comm. & G. Dutaud, Dist., 1690 Clarke, 23 octobre à 10 a.m. A. Laverdure.

Syndicat Gén. des Médecins des Eaux Min. vs A. Giroux, 75, 12ème avenue, Lachine, 23 octobre à 10 a.m., M. T. Robillard.

Emery Lespérance vs C. E. Whyte, 308 Boyer, 24 octobre à 10 a.m., J. E. Coutu.

J. W. Perley (J. Perlman et al) vs Ph. Durand, 602 Cartier, 23 octobre à 11 a.m., J. E. Coutu.

Sydney Croysdill vs W. J. Allaire, 1792 Blvd. St-Laurent, 24 octobre à 11 a.m., A. C. Brouillet.

Joseph Blais vs J. A. St-Laurent, 178 Bélanger Est, 23 octobre à 10 a.m., M. T. Robillard.

H. M. Gardner vs Fred Wright, 647 Bloomfield avenue, Outremont, 23 octobre à 10 a.m., J. E. Coutu.

Pointe-Claire Curling Club vs P. Vrondanes et al, à la place d'affaires des défendeurs, Pointe-Claire, 23 octobre à 10 a.m., E. Aumais.

De Saraub Cohen vs D. Kaufman, 889 Henri-Julien, 23 octobre à 11 a.m., A. Lalonde.

Georges Etienne vs Horace Desrochers, 865a Ste-Catherine Est, (en arrière), 24 octobre à 10 a.m., J. A. Bourdeau.

Solomon Botner & Co vs D. Germain & Standard Provisions, T.-S., 108 Est Avenue des Pins, 23 octobre à 10 a.m., A. Lalonde.

J.-Bte Pételle vs Herman Segal, 108 Est Avenue des Pins, 23 octobre à 10 a.m., L. Lafrance.

Solvato Solvati vs Edward Brown, 109 **Forfar, 23 octobre à 11 a. m., L.** Lafrance.

M. L. H. & P. Co. vs G. Garpin & Venezelos Restaurant, T.-S., 218 St-Laurent, bureau du T.-S., 23 octobre à 2 p.m., L. Lafrance.

Geo. Disailliers vs Armand Fortin, 440 Panet, 25 octobre à 10 a.m., J. S. A. Gaudry.

JUGEMENTS RENDUS EN COUR SUPERIEURE

C. E. Box vs W. Ferguson Scott, Montréal, $185.

S. L. Contant vs Pierre Trudeau, Montréal, $152.

Louis Lévy vs United Shoe Repair, Montréal, $635.

F. X. P. Allard vs O. Parent, Montréal, $352.

Dame Un. Westerlinck vs Canada Industries Ltd., Montréal, $172.

Finlay Smith & Co. Ltd vs H. A. Beatty, Montréal, $500.

F. R. Paquet et al vs Willys Overland Ltd, Montréal, $2,000.

Charles Laurin vs William Troie, Montréal, $100.

James Minor vs Charles F. Edward, Montréa..

John Broidy vs Cuthbert E. Heath, Arthur Burns, George Heath, Gilbert F. Buck, Harry Holmes, Thomas L. Dewitt et al, de Montréal, $7,482.

Jos. Riendeau vs J. Bélanger, Montréal.

Dame Jane Anderson es-qual. vs H. Leherer (Dame Samuel Adrain), Montréal, $763.

F. F. Pills Co. Inc. vs Lewis Faber, Henry H. Faber, N. Y. Swiss Embroidery Co., Montréal, $585.

British American Oil Co. Ltd.. vs Arthur Comeau, Montréal, $210.

F. X. P. Allard et al vs Joseph A. Roy, Montréal, $118.

Delle E. Legault vs Delle V. Jasmin, Montréal $15.

Dame P. Larocque et al vs S. E. Dubreck, baron Stanislas D'Halwyn, Montréal, $192.

Hector Paradis vs Charles P. Nolda, J. B. Baillargeon Co. Ltd., Montréal, $160.

Nathan Nobleman vs Joseph Solomon, Montréal, $342.

Desparois Garneau Co., Ltd. vs Pierre Nicole, Montréal, $266.

Maurice Posen vs Allied Motors Ltd, Montréal.

Crédit Montréalais Ltd vs W. Brodeur Théo. Daoust, Montréal, $180.

Médéric Courtois ès-qual. vs J. Alphonse Mousseau, Montréal, $1,941.

Joseph Malo Et al vs Assad William, Pedford, $186.

J. P. Thériault vs Henri Dumesnil, Montréal, $176.

Veranda Lecours et vir vs Héritiers de Dame M. V. Mercille, Montréal, $300.

Motor Mart of Montreal Ltd. vs Fonderie de St-Anselme Ltd., Montréal, $103.

Harry Rider vs Can. Pacific Ry Co., Montréal.

Canadian Oil Cop. Ltd. vs Wm. Greenfield, Pyper, Montréal, $282.

Mtl. Automobile Co. vs Joseph Lavergne Cléophas Garceau, Trois-Rivières.

Hatfield & Scott Co. Ltd. vs Can. Pacific Ry. Co., Montréal.

J. Adolphe Lemay vs Albert Forget, Montréal, $110.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

A. Chabot vs Omer Salvail, Montréal, $32.

E. Riendeau vs Adrien Demers, Montréal, $52.

A. Alepin vs J. L. Lacroix, Montréal, $49.

J. P. Côté vs Wm. Descosse, Montréal, $15.

P. Raoust vs Art. Dubreuil, Montréal, $75.

L. J. Renaud & Frères vs Ales Arpin Montréal, $51.

C. W. Lindsay Ltd vs Wilfrid Doucet, Montréal, $14.

H. Brunette et al vs Mtl. Garage Ltd., Montréal, $60.

E. Beauchamp vs Laurent & Lefebvre, Montréal, $61.

J. A. A. Chevrier vs Raoul Vachon, Montréal, $65.

S. Caplan et al vs A. J. McCarthy, Montréal, $17.

J. E. Bourgeau vs A. Plouffe, Montréal, $27.

E. Geolier vs David Mandelson, Montréal $35.

L. Pinchcioche vs Martin Annigorina, Montréal $39.

J. E. Jobin vs S. Monas, Montréal, $52.

J. R. Ricard vs Barney Taylor, Montréal, $29.

Vve J. Dutrisac vs Octave Meunier, Montréal, $15.

E. Marleau vs J. S. Lazure, Montréal, $22.

L. Goodman et al vs John Lapzock, Montréal $77.

C. Huard vs J. Laxer, Montréal, $15.

J. O. Labrecque vs Philémon Gauthier, Chateauguay, $45.

M. Frank vs A. Webber, Halifax.

E. Lépine vs Eng. St-Vincent Saint-Jérôme, $65.

J. A. Théoret vs Jos. St-Pierre, Ste-G. de Pierrefond, $51.

J. Dubois vs Harry Spicer, Montréal, $13.

C. W. Lindsay Ltd vs Dame Louis Rosenberg et vir, Montréal, $30.

J. E. Camiron vs Ls. Raymond, Montréal $51.

Can. Electrical Supply Co. vs Motor Mart of Montreal, Montréal, $20.

Canon Electric Supply vs Marchand Electrical Works, Ltd., Montréal, $69.

Labreeque & Pellerin vs J. T. Gravel, Montréal, $22.

J. Roux vs Hugh Gydelenker, Montréal, $63.

O. Christin vs Camille Contare, Montréal, $33.

C. Bertrand vs Jos. Allaire, Montréal $15.

W. Paradis vs Alex. Béland, Montréal, $25.

F. Côté vs Armand Brunet, Montréal, $20.

R. Lamontagne & Cie vs J. O. Lafontaine, Montréal, $37.

P. M. Beaudoin vs Delphis Vallée, Montréal, $11.

M. L. H. & P. Co. vs Séraphin Vaillancourt, Montréal, $32.

Paul & Greaves vs Hyacinthe Laurier, Montréal, $74.

C. W. Lindsay Ltd vs Geo. Lewis, Montréal, $42.

S. Croysdill vs H. B. Hébron, Montréal $55.

F. Vendetti vs Adolphe Malo, Montréal, $33.

F. Vendetti vs Chs. Devita, Montréal, $33.

Dame G. Bassett et vir vs E. Dubois, Montréal, $23.

Button Sales, Ltd vs Gold & Wise, Montréal $42.

J. Lahière vs Arsène Vandal, Montréal, $99.

Vve E. Morin vs Siméon Dufault, Montréal, $13.

J. E. Lafrance vs Noé Chartrand, Montréal, $85.

E. J. E. Lafrance vs Noé Chartrand, Montréal, $85.

E. Boudreau vs Jos. Hain, Montréal, $25.

N. Sirois vs Henri Gignac, Montréal, $51.

P. Beaulieu vs A. G. Gejcoatte, Montréal, $29.

J. Lamothe vs J. Z. Dumais, Montréal, $16.

J. Singer et al vs Jos. Marcoux Montréal, $21.

F. Aymong vs H. D. Leblanc, Montréal, $60.

M. L'EPICIER, nous approchons maintenant de la saison des ventes des Pâtes Alimentaires et c'est le bon temps de prendre en stock vos assortiments. Comme protection pour vous ainsi que pour vos clientes contre les pâtes de qualité inférieure, n'oubliez pas de spécifier les Marques:--

Remarquez nos OFFRES SPECIA

avant qu'il ne soit trop



Ceci r

30 Paquets
1 lb. Net.

Coudes, Alphabets, Coquilles, Macaroni, Vermicelle, Spaghetti.



$3.40

F.O.B. Destination dans la province de Québec.

Quantité minimum:
150 lbs net.

OFFRES SPECIALES -- Durant le mois d'octob

1 Caisse de "SUNSHINE" Gratis avec toute commande de 10
1 Caisse de "SPLENDOR" Gratis avec toute commande de 5
1 Caisse de "SPLENDOR" Gratis avec toute commande de 10

Placez votre commande chez votre marchand de gros, et au cas où vous auriez de la diff ou "Splendor", écrivez-nous immédiatement.

P. PASTENE

Ma

340. RUE ST-ANTOINE

SHINE" & "SPLENDOR"

t profitez-en

20 lbs net
(Vrac)

ans toutes les variétés telles
qu'illustrées ci-contre.



$1.60

F.O.B. MONTREAL.

Assortiment
complet.



ment:

Sunshine"
Sunshine"
Splendor"

les Marques "Sunshine"

Commandez par numéro, S.V.P

CIE. LIMITEE

MONTREAL. QUEBEC

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 18 octobre 1922.

En sympathie avec la baisse des prix des porcs vivants aux autres centres canadiens, le ton du marché est plus faible et les prix ont subi un autre déclin de 50 cents les 100 livres. A ce prix, la demande est stable et comme les approvisionnements ne sont pas excessifs, il se fait un assez bon commerce avec des ventes de lots choisis de $11.25 à $11.50, mais le gros du commerce se fait de $11.40 à $11.50, pesés en descendant des wagons. Par suite de cette baisse, les porcs préparés sont faibles et les prix ont subi une baisse de $1.00 les 100 livres, avec des ventes de petits lots de stock frais tué de l'abattoir de la ville de $17.00 à $17.50 les 100 livres.

Le ton du marché des viandes fumées et préparées est stable et les prix n'ont pas subi de changement important. La demande est bonne pour des approvisionnements de la part des acheteurs locaux et de la campagne pour répondre aux besoins actuels. Les jambons de 8 à 12 livres se vendent de 25 cents à 26 cents la livre; les lourds, de 23 cents à 24 cents; les jambons cuits plats sont cotés à 40 cents et les jambons cuits ordinaires à 37 cents la livre. Le bacon fumé à déjeuner se vend 32 cents la livre.

Un ton plus fort caractérise le marché du saindoux et les prix ont monté de 1 cent la livre. On attribue cette hausse à la bonne demande continue et au fait que les approvisionnements ne sont pas trop considérables pour répondre aux besoins présents.

Le marché local des oeufs n'offre pas de changement à signaler, mais le ton reste stable par suite d'une bonne demande stable pour des approvisionnements pour la consommation locale. De plus, il se fait un assez bon commerce pour l'exportation, ce qui tient le marché actif. Les oeufs strictement frais se vendent en gros de 53 cents à 55 cents; les oeufs frais d'automne sont cotés de 45 cents à 48 cents; les choisis de 39 cents à 40 cents et les No 1 à 36 cents la douzaine.

Par suite de la température douce que nous avons actuellement, la demande ne semble pas s'améliorer pour les patates et le marché est tranquille. Toutefois, comme les offres ne sont pas considérables, le ton du marché est stable avec des ventes de lots de chars de patates des Montagnes Vertes et blanches du Nouveau-Brunswick de 90 cents à 95 cents la poche de 90 livres, ex-track.

Le marché du beurre ne montre pas d'amélioration, la demande étant encore quelque peu limitée et les prix ont enregistré une autre baisse de ¼ cent la livre. Le meilleur crémerie est coté à 35 cents la livre et le bon de 22½ cents à 34 cents la livre.

Le marché du fromage reste sans changement.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 18 octobre 1922.

Porcs vivants		11.50
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs, choisis	17.50	18.00
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)		0.25
Longes (trimées)	0.26	0.27
Longes (non trimées)		0.25
Epaules (trimées)		0.19½
Saucisse de porc (pure)		0.18
Saucisse de boeuf		0.11
Saucisse, la Belle Fermière		0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière		0.15
Quartiers devant		0.06
Longes		0.25
Côtes		0.18
Haut côté	0.10	0.11
Hanches		0.11

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 18 octobre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.33
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.27
(Vaches)—		
Quartiers derrière		0.13
Quartiers devant		0.05
Longes		0.22
Côtes		0.16
Chucks		0.10
Hanches		0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps		0.22
	12/16	0.27
	16/20	0.22
	20/25	0.21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon		
Déjeuner, Maple Leaf		0.36
Déjeuner, Marque Gunns		0.32
Jambons Cottage		0.30
— Picnic		0.19
— bouillis		0.35
— rôtis		0.45
— sandwich		0.43

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.13
Tinettes	60 —	0.13½
Seaux	20 —	0.14
Seaux	10 —	0.14
Seaux	5 —	0.14½
Seaux	3 —	0.14½
Blocs	60 —	0.15
Blocs	30 —	0.15½
Shortening Pierus :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:		
Tierces	400 lbs	0.17½
Tinettes	40 —	0.18
Seaux	20 —	0.18½
Seaux	10 —	0.18½
Seaux	5 —	0.18½
Seaux	3 —	0.18½
Blocs	60 —	0.19½
Blocs	30 —	0.20

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.48
— choisis	0.40
— No 1	0.36
— No 2	0.30

BEURRE

Beurre crémerie No 1 nouveau	0.36	0.37
Beurre, crémerie No 2		0.35
Laiterie		0.30

MIEL

Miel coulé blanc, la lb	0.14
— — ambré, la lb	0.12
— — brun, la lb	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.18	0.19
Vieux	0.23	0.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 18 octobre 1922.

Oeufs No 2	0.34
Oeufs	0.36
Oeufs choisis	0.40
Oeufs frais	0.50
Oeufs strictement frais	0.55

BEURRE

Beurre	0.36
Beurre en pain d'une livre	0.37
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.36
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.35
Dairy, solide, 50 lbs.	0.30

FROMAGE

Double, la lb.	0.20
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.20

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 18 octobre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	38.00
Porc heavy mess (brl)	30.00
Boeuf plate	22.00
Boeuf mess	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits	0.41
Saucisse de porc, pure	0.22
Bologne, la lb.	0.11 0.18

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 18 octobre 1922.

Prix payés pour les volailles vivantes:

Poule	0.18 0.20
Poulet	0.18 0.23
Dindes	0.30
Dindons	0.33
Oies	0.10
Canards domestiques	0.15
Canards du lac Brôme	0.35
Chapons	0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 18 octobre 1922.

Poissons frais.

Doré	0.16
Brochet	0.11
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	0.14
Haddock	0.07
Morue par tranches	0.09
Morue marchande	0.06
Pile (Flounders)	0.10
Homards, la lb.	0.50
Crevette, la lb.	0.45
Carpe, la lb.	0.15
Truite des lacs	0.18
Saumon Gaspé	0.22
Saumon Colombie, rose	0.22
Maquereau	0.14
Hareng	0.08
Flétan	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb.	0.13
Brochet, la lb.	0.09
Haddock	0.06
Morue par tranches	0.07 0.08
Morue marchande	0.05 0.06
Flétan moyen	0.18 0.19
Flétan petit	0.16 0.17
Flétan gros	0.17 0.18
Thon	0.20
Poisson blanc	0.14 0.15
Saumon Qualla	0.11 0.12
Maquereau	0.13 0.14
Truite des lacs	0.16 0.17
Harengs de mer	0.06½ 0.07
Saomun Gaspé	0.23
Saumon B.C. ouvert Spring	0.22 0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17 0.18
Poulamon brl	....
Saumon pâle ouvert	0.10 0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	0.15
Kippers 40, par boîte	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	1.40
Hareng saur, la bte	0.15

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50 11.50
Saumon salé nouveau, brl.	18.50
Truite salée de mer, brl.	15.00
Turbot salé, baril	13.00
Turbot en saumure, demi baril	7.00
Anguille salée, la lb.	0.12
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00 14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00 11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50 15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.50
Morue en bandes, 30', lb.	0.14
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.13
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huitres.

Huîtres en écailles, canad.	13.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Huitres solides Standard, canistre No 1	2.40
Huitres solides Selects, canistre No 1	3.00
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	6.50
2ème Patente	6.00
Forte à boulanger	5.80

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	5.40
Farine à engrais, 1ère	3.90
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.50
Son par tonne F.o.b. Montréal	20.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	22.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	30.25

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 18 octobre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais mauvais.

No 2 straight	17.00	18.00
No 2 bon	15.00	16.00
Trèfle mêlé	13.00	14.00
Paille	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 3 C.W.	0.60
No 1 Feed	0.54 0.56
No 2 Feed	0.52

Blé-d'Inde:

Rare sur place

No 3, jaune	0.88½
No 3, jaune	0.78

Orge:

No 3 C.W.	0.72
No 4 C.W.	0.70
Alimentation (d'après qualité)	rare

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	20.00
Gru, par char	22.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 18 octobre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06½
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls. seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.75
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)
Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:		
Abricots, fancy		0.40
Abricots de choix		0.35
Abricots, slabs		0.31
Pêches		0.23
Poires de choix		0.25
Pommes évaporées	0.15	0.15½
Pelures séchées:		
Orange		0.26
Lemon		0.28
Citronnelle		0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	3.60
Raison:		
En vrac. Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.		0.18½
Muscatels:		
1 couronne		
2 couronnes		
3 couronnes		0.15
4 couronnes		
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces		0.15
Corinthe (vrac)		0.17
Corinthes grecs, 16 onces		0.19
Epépiné, fancy, 15 onces		0.16
Dattes, vrac		
Farcies, boîtes de 8 lbs		3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)		7.00
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz		4.25
Figues 2¼s, la lb		
Figues 2½s, la lb		
Figues 2¾s, la lb		
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50. 50 x 6 oz		
12 x 10 oz		
Figues Fancy Malaga 22 lbs., la lb		
Pruneaux (boîtes de 25 lbs):		
20-30s		0 32
30-40s		0.22½
40-50s		0.17
50-60s		0.16½
60-70s		0.15½
70-80s		0.13½
80-90s		0.13
90-100		0.12

LE SUCRE

Atlantic extra granulé	7.50
Acadia, extra granulé	7.50
St. Lawrence, extra granulé	7.50
Glace, baril	7.70
Glace (caisses de 25 lbs.)	8.10
Glace (caisses de 50 lbs.)	7.85
Jaune No 1	7.10
Jaune No 2	7.00
Jaune No 3	6.85
Jaune No 4	
En poudre, barils	7.60
En poudre, 50s	7.80
En poudre, 25s	8.50
Cubes et dés, 100 lbs	9.20
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.30
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.50
Cubes, paquets de 2 lbs	9.50
En morceaux, Paris, barils	8.10
En morceaux, 100 lbs	7.85
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.30
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.25
En morceaux, boîtes de 2 lbs	10.00
Crystal Diamond, barils	8.10
" " boîtes, 100 lbs	8.20
" " boîtes, 50 lbs	8.30
" " boîtes, 25 lbs	8.50

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	0.17	0.18
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)		0.70
Chataignes (canadiennes)		0.28
Avelines (Sicile), la lb	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.20	0.21
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.13½	0.14½
Jumbo	0.11	0.12
Suns	0.11½	0.12½
"G"	0.10	0.11
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo		
Fancy entières, la lb	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb		
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb		
Amandes de Valence	0.40	0.42
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)		
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:	
Breakfast food, caisse 18	
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	lb. 0.43
— Bakers, bte ½ lb.	— 0.43
— Lowneys, bte ¼ lb.	— 0.45
Flocons avoine, 20s	4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz.	2.50, 3.15, 3.45
Avoine roulée, 20s.	4.50, 4.75 4.80
Riz puffé	5.50
Farine, caisse	2.55
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	3.00
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	2.45
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, csse 3 doz.	7.65
Flocons de blé, caisse 3 douz.	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.00
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	3.90
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.	0.09½
Canada Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Challenge Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Argo Corn Starch, 1s. lb.	0.07½
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.14½
Canada Laundry Starch 1s. lb.	0.07½
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—	
Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs)	4.75
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs)	4.75
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, baril	
Oatmeal (standard granulé)	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—	
Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	5.75
Pour bouillir, le minot	3.15
Lima, Californie. Pas en stock.	
Fèves—	
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.00
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.05½

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 18 octobre 1922.

Laitue Canada, doz	0.15	0.30
Ail, tresse	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.		1.00
Persil (canadien)		0.25
Choux nouveaux, la douz.		0.50
Oignons, poche		2.25
Carottes, poche		0.75
Patates nouvelles, Montréal, la poche	0.75	1.00
Tomates de Montréal, bte	0.50	1.50
Pommes, le quart	3.00	5.00
Oignons, la poche		2.25
Carottes, la poche		1.00
Navets, la poche	1.25	1.50
Patates Nouveau Brunswick		1.00

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 18 octobre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.	4.75
123-25 M.P., cire paraffine, lb.	5.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.	5.25
133-36 M.P., cire paraffine, lb.	6.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s.	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importées, 2½s.	9.10	9.60

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins	24.00
Surextra fins	26.00
Très fins	22.00
Fins	19.00
Mi-fins	17.50
Moyens	16.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s., douz.	....	1.60
Pommes, gal. douz.	....	4.90
Blueberries, 2s.	....	1.90
Grosseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s.	....	3.50
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs.	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s.	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	6.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s.	....	2.25
Tomates, 2s.	....	1.15
Tomates, 2½s.	1.35	1.47½
Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons	5.25	5.30
Citrouille, gallon (douz).	....	1.70
Pois, standards	1.45	1.55
Pois earl June, (douz.)	1.80	1.85
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.75
Pois, fins, 20 oz.	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz.	....	1.85

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE. en date du 18 octobre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.35
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.38
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 18 octobre 1922.

Oranges de Californie	9.00	11.00
Pêches de Californie	2.25	2.50
Prunes bleues	2.00	2.50
Raisin Tokay	4.00	4.50
Pamplemousses	5.50	6.00
Raisin Malaga, le baril	....	6.50
Prunes, le panier	....	1.00
Poires, le panier	....	0.80
Tomates, le panier	....	0.75
Citrons de Messnie	....	10.00
Bananes	4.00	4.50
Dattes lb.	0.18½	0.22
Figues	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril	....	8.50
No 2, le baril	....	7.50
No 3, le baril	....	6.50
McIntosh:		
No 1, le baril	....	9.00
No 2, le baril	....	8.50
No 3, le baril	....	6.50
En boîtes	....	3.00
Gravenstein, No 1	....	5.00
Gravenstein No 2	....	4.50
Alexander, No 1	....	5.00
Alexander, No 2	....	4.00
Wealthy, No 1, panier	....	1.85
Tomates, canadiennes, boîte		1.25
Dignons Espagnols		4.50
Oignons Egyptiens, la lb.		0.05
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs.		1.25
Choux, la douzaine		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb		0.20
Peanuts Jumbo, la lb		0.14
Pêches canadiennes, le panier		1.50
Poires canadiennes, le panier		0.80
Raisin, bleu ou vert, le panier		0.55

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (1 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron La grosse	2.75 30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch.	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch.	1.15
Onguent sabots, la douz.	3.25
Paudres à vers, la douz.	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 18 octobre 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47
Rogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.33

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)				
Common			0.41	0.45
Choix			0.48	0.55
Early picking			0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte			0.80	1.16
Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.55	0.56	0.75
Thés Ceylan vert:				
Young Hyson No 1			0.49	0.55
Young Hyson No 2			0.42	0.46
Young Hyson non coloré			0.40	0.41
Hyson No 1			0.41	0.46
Hyson No 2			0.38	0.40
Gunpowder Tea:				
Pinhead			0.49	0.65
Imperial			0.36	0.41
Pea Leaf			0.29	0.34

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.	2.25

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)			
Flacon rond, 1 once			1.50
—	— 2 —	—	2.75
—	— 2½ —	—	3.00
—	— 5 —	—	5.50
—	— 8 —	—	9.25
—	carré, 8 —	—	9.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
—	— 2 —	—	2.35
—	carré, 2 —	—	2.70
—	— 4 —	—	4.75
—	— 8 —	—	9.00
—	— 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once		la douz.	0.84
—	2 —	—	1.25
—	4 —	—	2.30
—	8 —	—	4.00
—	16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces		la douz.	1.45
—	4 —	—	2.65
—	8 —	—	4.50
—	16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac,
(tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Sauce Worcestershire,
bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.

Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.

Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse.	$11.15
2 grosses.	11.05
5 grosses.	10.90
10 grosses.	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes.	7.50
5 boîtes.	7.45
10 boîtes.	7.40
25 boîtes.	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte.	3.90
5 boîtes.	3.85
10 boîtes.	3.80
25 boîtes.	3.75

100 morceaux à la boîte.
Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard

Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte.	7.00
5 boîtes.	6.95
10 boîtes.	6.90
25 boîtes.	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte.	4.25
5 boîtes.	4.20
10 boîtes.	4.15
25 boîtes.	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb.	0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton.	4.00
5 cartons.	3.95
10 cartons.	3.90
25 cartons.	3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz. de	2 onces,	la dz.	0.96
—	4 —	4 —	—	1.20
—	4 —	6 —	—	1.65
—	4 —	8 —	—	2.06
—	2 —	12 —	—	2.75
—	4 —	12 —	—	2.70
—	2 —	16 —	—	3.45
—	4 —	16 —	—	3.40
—	1 —	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½ —	5 lbs.	la dz.	15.60

2 dz. 4 oz.
Csse assortie 1 dz. 12 oz. la cse 8.50
1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces	5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces	5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. .	7.00
Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz.	2.40

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse.	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse.	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse. . .	5.76

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 11 octobre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville. . .	0.70	0.80
Peaux d'agneau, campagne	0.50	0.60
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	0.13	0.14
No 2, la lb.	0.12	0.13
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb..	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb.. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

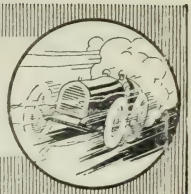
Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 18 octobre 1922.

En général, le marché de la quincaillerie continue d'être à la hausse. Chaque semaine, les manufacturiers augmentent leurs prix. Les grossistes constatent que ces changements ont stimulé les achats de la part des détaillants, dont les assortiments, en général, sont légers, mais plus variés qu'il y a deux ans. Les affaires semblent meilleures qu'en septembre dernier, par suite de la demande pour les accessoires de chauffage, le ménage de l'automne, le posage des vitres, etc. On remarque encore une certaine activité dans le commerce des chaufferettes à l'huile et des chaufferettes électriques. Les toitures goudronnées à deux et trois doubles ont enregistré une hausse de 10 cents le rouleau, de même que les papiers-fibres, secs et goudronnés. Les feutres goudronnés ont subi une hausse de 25 cents les 100 livres. Les manufacturiers de pneus viennent de publier leur nouvelle liste et l'on y remarque une baisse de 5% et un meilleur escompte pour les détaillants. Les prix des tuyaux d'arrosage, pour la saison 1923, accusent une diminution de 10% à 15%. Les prix continuent d'être fermes sur les marchés de la peinture et de la térébenthine.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpolso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.50
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net	extras
de comptoir Champion	240 lbs	13.75	75
	10 lbs	3.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes,	21 lbs,	doz.	6.05
5 —	23 lbs,	doz.	6.10
6 —	25 lbs,	doz.	9.65
8 —	27 lbs,	doz.	10.10

Balais automatiques:

Champion Jap		Doz.	45.00
Princess		—	57.00
Grand Rapid N-P		—	66.00
Grand Rapid Jap		—	50.00
Universal Jap		—	48.00
Universal N-P		—	53.00
Princess N-P		—	57.00
Parlor Queen		—	62.00
American Queen		—	66.00
Standard Jap		—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.

F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes . . . . . 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00

F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,

genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	65-5%
d'évier	65-5%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	40
les autres grandeurs	50%
	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	21 base
de manille, British	17 base
de chanvre	17 base

Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.

de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; ⅜, 20.60; ¼, 15.20; ⅜, 12.50; ⅜, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅝, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	liste net
— 802	liste net
— 804	liste moins 20%
— 810	liste plus 25%
— 814	liste plus 25%
— 838	liste moins 10%
— 840	liste moins 12½%
— 842	liste plus 12½%
— 844	liste plus 12½%
à ressort	2.50 doz. paires

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, régulières	52½%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5, 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1½x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.	2.01
7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.	1.50
7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.

en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.

métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans, moins .50
taraudé carré, moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 22 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses,
à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	63.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal. la boîte

1X, 20x28, 56 feuilles,		135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28, 56	—	135 lbs.,	9.50
Coke—			
1CL, 20x28, 112	—	200 lbs.,	16.50
1C, 20x28, 56	—	270 lbs.,	9.50
1x, 20x28, 112	—	270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28, 56	—	155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28, 56	—	175 lbs.,	12.75
1x 20x28, 56	—	135 lbs.,	9.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12 13 14 15 16 18 pouces
$1.44, 1.56, 1.68, 1.92, 2.16, 2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
1 caisse de 8 doz.	8.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	6.75 caisse

Haches:

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:

	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
Heller Bros.	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques:

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.

	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale

25 Colt automatiques	58.00	—
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	43.50	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques	63.00	—
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques	91.00	—
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb	63.30	—
455 Colt	84.00	—
25/35	125.50	—
30 U. S. Army	100.00	—
30/30	144.50	—
303 Savage	144.50	—
303 British	190.00	—
32 Spéciales	144.50	—
32/40	103.50	121.50 —
351	121.50	—
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	153.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*":

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	96.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	98.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	103.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles. Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net, .50 par 100 lbs.

Meules en grès:

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 30 à 40 lbs., 4.95 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin. . . . . liste net
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
—à queue carrée pour le fer, 50%.
—à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	8.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08¾
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08¾
Fibre, lb.	0.08¾
Spécial Manilla, lb.	0.08
"B" Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.07
Rouge-brun, lb.	0.06½
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse..	4.14
"Special", caisse.	4.14
"L'Oiseau Bleu", 6 oz. caisse..	6.57
Serviettes, caisse de 3750	**7.50**

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers. . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver:

Vitre.	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One.	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier.	47½%
à voiture.	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures:

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses pour chevaux Stewart: Liste de prix

No 1	14.00
No 2	18.00

pour moutons:

No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:	
Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55
Surface d'ardoise :	
Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré.	5.80
Surface de Mica:	
Mica Lastic.	
Léger (1 pli) le rouleau.	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau.	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau.	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli).	1.65
— moyen (2 plis).	2.00
— lourd (3 plis).	2.35
Panamold, léger (1 pli).	1.45
— moyen (2 plis)	1.80
— lourd (3 plis).	2.15
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau.	2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau.	3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau.	1.80
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau.	2.15

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs. Rouleau de 400 pieds.	$4.50
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.75
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2.	0.95
Fibre "Surprise".	0.80
Fibre "Stag".	0.80

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal 3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau 2.55
Feutre à tapis 16, 20 et 24 onces, le quintal 4.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal 3.80
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal 3.50

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C43
				C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45 1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50 1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60 1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75 1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre 0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb. 0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb. 0.09
Barillets de 100 lbs., la lb. . 0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb. . . 0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse 9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse 5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon 0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon . 0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse 3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse 6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 4.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Coaltar (raffiné) le baril . . . 10.25
Coaltar (brut) le baril . . . 9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz. . . . 1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz . . 1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon 1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon 1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal. 1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon 1.30

Rondelles en fer 60%

Tire-Fond (couch screw) 45%

Tôles galvanisées:

Apollo	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24	le pied
6 pouces	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces . . .	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2 . .	—	13.00
en longueur, 2 à 4 . .	—	13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00 . . .	100 pieds
¼	3.96	6.00 . . .	—
⅜	3.96	6.00 . . .	—
½	5.02	6.55 . . .	—
¾	6.10	7.82 . . .	—
1	8.50	11.22 . . .	—
1¼	11.50	15.18 . . .	—
1½	13.75	24.42 . . .	—
2	18.50	38.61 . . .	—
2½	29.25	50.49 . . .	—
3	38.25	64.40 . . .	—
3½	49.68	76.30 . . .	—
4	58.86	. . .	—

Vadrouilles : la doz.

O-Cedar, grande avec manche.	16.00
O-Cedar, petite avec manche..	10.00

Liquid Veneer:

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(mcins 20%)

Vert de Paris: Bergers

Barils, 250 lbs..	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	40

Vis à bois:

en fer tête plate.	80-5
tête ronde.	77½-5
en laiton, tête plate. . . .	75-5
tête ronde.	72½-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs. . 10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils.	0.98

Huile bouillie:

1 à 2 barils.	1.00

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple.	1.75
Par petits lots.	1.80

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens.	13.00	13.35
Anchor pur.	13.00	13.35
Crown Diamond.	13.00	13.35
Crown, pur.	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur. . . .	13.00	13.35
Red Seal.	13.00	13.35
Decorators, purs. . . .	13.00	13.35
O.P.W. anglais.	13.00	13.35
Green Seal.	13.00	13.35
Moore, pur.	13.00	13.35
Ramsay, pur.	13.00	13.35
Maple Leaf Pur. . . .	13.00	13.35
Anglo pur.	13.00	13.35
O.P.W. Polar White . .	13.00	13.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale. . .	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	3.75
Par 100 livres.	4.25
Par 25 livres.	4.50
Par 12½ livres.	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse. . .	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse. .	10.00
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont .	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs. . .	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs. . .	9.50
Wearette (vernis intérieur) . .	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William. . . .	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks. . .	3.65
B.H., Brandram-Henderson. . .	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog . . .	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert . . .	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint . . .	6.30
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William. .	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin. . .	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs
Alabastine . . .	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint. . . .	9.50	9.50 —

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac. . .	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden. . .	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac . . .	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac . . .	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	3.90
Wearette Glidden.	3.90
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-Ite Martin-Senour. . . .	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour. . . .	4.06
Durable Spar Martin-Senour . .	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint. . . .	4.00
7-20 Ramsays.	6.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00
C.D. Big 4 Extérieur	5.00
C.D. Big 4 Planchers	4.40
B.H. Everlastic	4.80
1001 Glidden	3.00
Hard Oil Varnish, O.P.W., gal.	2.05
Vernis Extérieur, O.P.W., gal. .	3.40
Vernis Intérieur, O.P.W., gal. .	3.40
Vernis à Tapisseries, O.P.W., gal.	4.50
Vernis à Prélarts, O.P.W., gal..	3.10
Vernis Spécial à plancher, gal..	3.40

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson . . .	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	...
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog . . .	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin . .	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works . . .	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden.	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works.	3.45	3.55
Preconette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.



Registered

Floglaze

"LE FINI QUI RESISTE"

A la Maison et sur la Ferme

LE PEINTURAGE DE L'AUTOMNE

---Est votre Occasion---

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

LES
SEPT LIGNES
Floglaze
SONT:

Finis pour surfaces extérieures.
Finis pour la maison et la ferme.
Finis Teintes Art
Finis Velours
Teintes Lac pour planchers de portiques et de véranda
Fini à Auto

Cette saison vous offre la meilleure occasion de vendre le Floglaze pour la maison et la ferme, le Floglaze pour l'Extérieur et les autres Finis Floglaze.
Les nombreuses raisons pour lesquelles l'automne est le meilleur temps d'appliquer la peinture sont incontestables.

La plus importante c'est le fait que les surfaces sont plus sèches, mieux préparées à recevoir la peinture qu'en toute autre saison de l'année, vu que toute l'humidité a été absorbée par les chaleurs de l'été.

Tout comme l'automne est le meilleur temps de peinturer, le Floglaze, le fini qui dure, est le meilleur matériel pour donner le maximum de protection au minimum du coût.

Notre brochurette pour les marchands: "Un Guide vers de plus gros profits" (A Guide to Larger Profits) décrit au long le Floglaze pour Surfaces Extérieures. Demandez-en un exemplaire.

Floglaze
M L
FINISHES THAT ENDURE
QUALITY

"Faites de 1922 votre plus grosse année de peinture et de vernis"

Distributeurs pour l'Est:

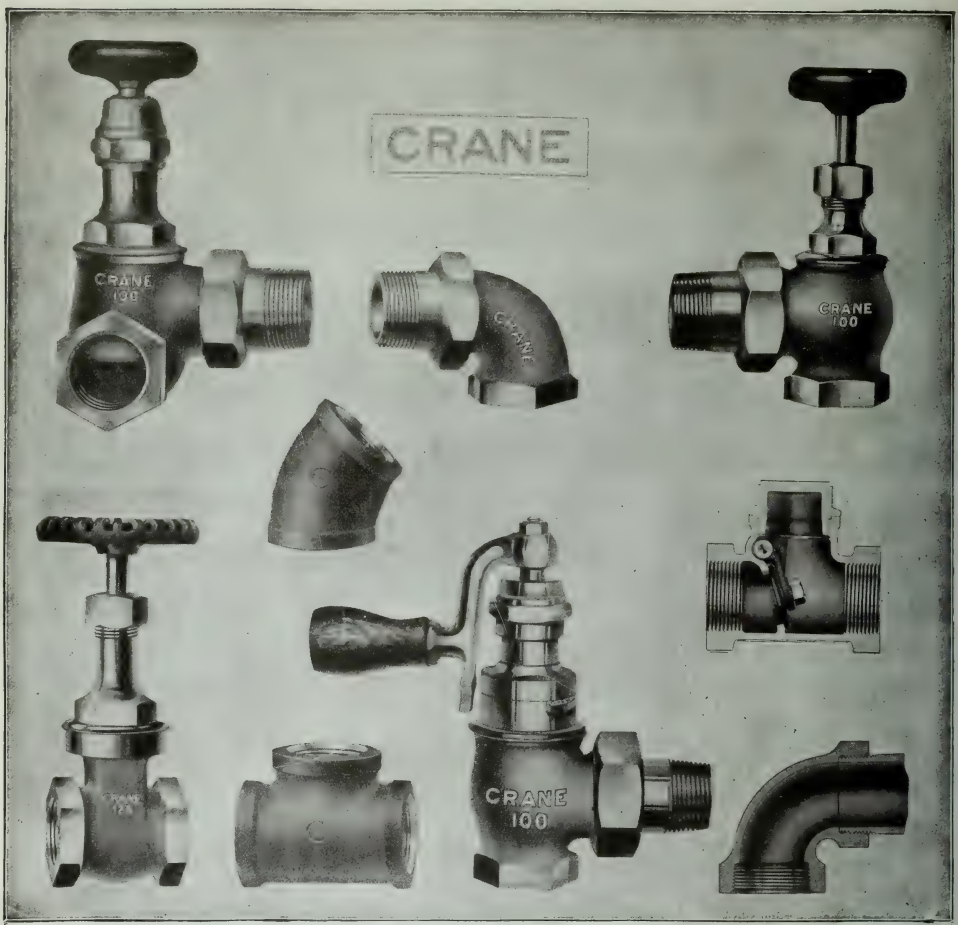
PAINT & VARNISH
LIMITED

MONTREAL
243 COTE DU BEAVER HALL

Distributeurs pour la Colombie Anglaise:
The Shore-Wallace Co., Ltd.,
155 PENDER STREET WEST
VANCOUVER

THE IMPERIAL VARNISH & COLOR CO. LIMITED
HEAD OFFICE TORONTO CANADA

Seuls Distributeurs pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta:
MILLER-MORSE HARDWARE CO. LIMITED
"THE BIG WINNIPEG HOUSE"



Robinets à Soupape et Raccords pour
Systèmes de Chauffage et de Ventilation

Fabricants de Robinetterie, raccords de Tuyauterie et Distributeurs de Tubes et d'Articles de Plomberie et de Chauffage.

Succursales et Entrepôts:
HALIFAX, OTTAWA, TORONTO, HAMILTON, LONDON, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, VANCOUVER.

Bureaux de Ventes:
ST.JOHN,N.B.,QUEBEC,SHERBROOKE EDMONTON, VICTORIA, SYDNEY, AUSTRALIE

CRANE
LIMITED
Siège Social et Salles d'Echantillons
386 CARRE BEAVER HALL
MONTREAL
Usines
1280 RUE ST. PATRICE
MONTREAL

CRANE-BENNETT
LIMITED
Siège social et entrepôts:
LONDRES, ANGLETERRE.

Bureau de Ventes:
BIRMINGHAM, CARDIFF, GLASGOW, LEEDS, MANCHESTER.



La plus grosse expédition d'allumettes encore faite au Canada

Douze pleins chars d'allumettes quittant notre fabrique

La plus grosse expédition d'allumettes jamais faite au Canada et l'une des plus considérables encore faites dans l'univers a quitté notre fabrique le 23 août dernier.

Neuf pleins chars étaient destinés à des maisons de gros de Montréal et les autres à d'autres endroits du Canada. Cette consignation, évaluée à plus de $100,000, est la preuve incontestable de la popularité dont jouissent les Allumettes Feuille d'Erable.

La qualité exceptionnelle de ces Allumettes est l'orgueil des trois plus grands fabricants du monde (Bryant & May, Ltd., Diamond Match Co., et Maguire, Paterson & Palmer, Ltd.). Ces fabricants, avec du solide capital canadien, ont construit, possèdent et mettent en opération cette fabrique moderne, avec un personnel de Canadiens.

ALLUMETTES FEUILLE d'ERABLE

Pour Qualité

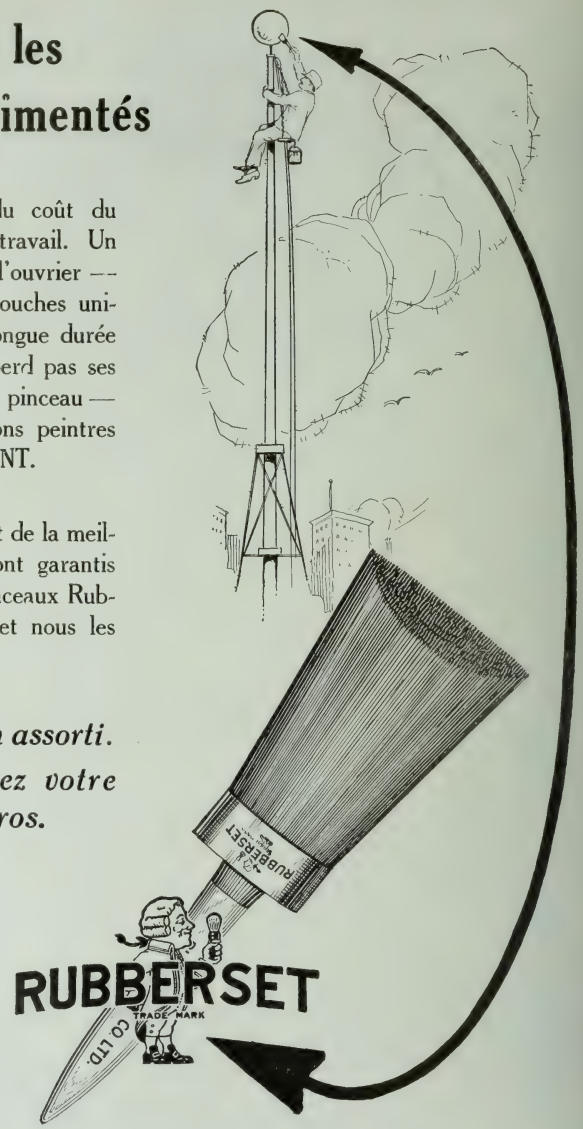
THE CANADIAN MATCH CO., LIMITED
MONTREAL

Spécifié par les Peintres Expérimentés

UNE GRANDE partie du coût du "peinturage" c'est le travail. Un pinceau qui coopère avec l'ouvrier — qui étend la peinture par couches uniformes — qui donne une longue durée et facilite le travail — ne perd pas ses soies ni ne laisse de coups de pinceau — voilà le pinceau que les bons peintres aiment — et qu'ils ACHETENT.

Les Rubberset sont le produit de la meilleure fabrication —et ils sont garantis sous tous rapports — les Pinceaux Rubberset donnent satisfaction et nous les garantissons.

Tenez votre stock bien assorti.
Commandez-les chez votre marchand de gros.



THE RUBBERSET COMPANY LIMITED

Fabriques : A TORONTO ET A GRAVENHURST, ONT.

LA CONSTRUCTION

BAIE ST-PAUL

Magasin et résidence, $4,000, sur la rue Ruel. Propriétaire: Roger Bolly. Les fondations sont commencées. Acier, toiture, fournaise, plomberie, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

BORDEAUX

Résidence. Propriétaire: R. Vollard, 1029 rue St-Denis. L'architecte est à préparer les plans.

BIENVILLE

Ecole, $24,000, pour la Commission Scolaire. Président: Dr Jos. Leblanc. Architecte: L. Auger, rue St-Jean, Québec. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

CHARTIERVILLE

Ecole, $2,000, Route No 2, canton d'Emberton, pour la Commission Scolaire. Toiture, peinture, vitres, quincaillerie, portes et châssis pas encore achetés.

MONTREAL

24 résidences, $200,000, sur l'avenue Oxford, près Monkland. Propriétaire et constructeur: Lancashire Land & Construction Co., 285 avenue Wilson. Travaux d'excavation commencés.

Résidence (3 plain-pieds) $12,000, rue Derazilly, entre Bromley et Allard. Propriétaire et constructeur: A. Lavoie, 270 Derazilly. Travaux d'excavation commencés.

Résidence (3 plain-pieds) $8,000, parc Marguerite Bourgeois, entre Wellington et Favard. Propriétaire et constructeur: J. A. Lamerre, 304 rue Hibernia. Agencement intérieur. Pas besoin de matériaux.

Résidence, $20,000, avenue Maplewood, entre Apple et Decelles. Propriétaire: E. Dussault, 1209 chemin de la Côte-des-Neiges. La charpente commence à monter. Plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

2 résidences, $14,000, 394 rue Chambord. Propriétaire et constructeur: E. Lefrançois, 444 rue Chambord. Agencement intérieur commencé.

Laiterie et plain-pieds, $10,000, 108 rue Casgrain. Propriétaire: M. Quint, 110 rue Casgrain. Les travaux doivent commencer prochainement.

Résidence, avenue Delorimier, entre Perras et le boulevard Gouin. Propriétaire et constructeur: Vic. Gagnon, sur l'ouvrage. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, $7,000, rue Rochambault, entre Bénoni et St-Gérard. Propriétaire: O. Poirier, 1989 boulevard St-Laurent. Travaux d'excavation commencés. Agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Plain-pieds, $10,000, rue Breboeuf, près du boulevard St-Joseph. Propriétaire: J. O. Giroux, 700 Laurier Est. Toiture commencée. Planchers et quincaillerie achetés.

Garage, $9,000, 1279 boulevard St-Laurent. Propriétaire: E. Paquette. Les murs commencent à monter.

Résidence (3 plain-pieds) $8,000, rue Delaroche, entre Bellechasse et de Fleurimont. Propriétaire: J. Doré, 788 rue Casgrain. Agencement intérieur.

Résidence, $9,000, rue Nicolet, entre Dandurand et Masson. Propriétaires: H. et A. Ladouceur, 363 rue Casgrain. Fondations commencées. Brique, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas achetés.

Magasin, $20,000, rue St-Hubert, près Beaubien. Propriétaire: Lambert Hardware Co., 2552 rue St-Hubert. Les murs commencent à monter.

2 cottages, sur l'avenue Clifton, Notre-Dame-de-Grâces. Le nom du propriétaire n'est pas donné. Les travaux doivent commencer prochainement.

LEVIS

Résidence et bureau, sur la rue Ste-Marie. Propriétaire: L. O. Audet, rue Ste-Marie. Des soumissions viennent d'être demandées.

Remise à wagons, sur la rue Saint-Laurent. Propriétaire: Levis County Rly, rue Commerciale. L'architecte L. A. Herdt, Université McGill, Montréal, est à préparer les plans.

Magasin et résidence, $9,200, sur la rue St-Georges. Propriétaire: C. E. Vachon, 49 rue St-Georges. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence Duplex, $4,000, sur la 15ème rue. Propriétaire: Edmond Larochelle, 80, 5ème rue. Travaux d'excavation commencés.

Résidence pour 3 familles, $7,500, angle de la 4ème et de la 7ème rues. Propriétaire: Delphis Vézina. Travaux d'excavation commencés.

LIMOILOU

Résidence Duplex, $3,000, sur la 11ème rue. Propriétaire: Frs. Morin, 4ème avenue. Travaux d'excavation commencés.

Résidence pour 3 familles, $8,000, sur la 1ère avenue. Propriétaire Albert Cantin, 1149 rue St-Valier. Travaux d'excavation commencés.

LOUISEVILLE

Rallonge à un hôtel, $8,000. Propriétaire: F. X. Lafleur. Architecte: P. Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec. Le contrat a été accordé.

POINTE-AUX-TREMBLES

Fabrique de meubles, $60,000, détruite par le feu. Propriétaire: Parlor Furniture Mfg. Co. Gérant: Geo. Langelier. On reconstruira.

POINTE-CLAIRE

Résidences au Bowlind Green. Propriétaire et constructeur: Canadian Garden City Homes, 10 rue Cathcart, Montréal. Ce projet est à l'étude.

2 résidences, $12,000, au Bowling Green. Les travaux doivent commencer prochainement.

QUEBEC

Résidence Duplex, $4,000, sur la rue Claire-Fontaine. Propriétaire: Honoré Rousseau, 514 rue Claire-Fontaine. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $7,000, 1048 chemin Ste-Foye. Propriétaire: Roméo Tremblay, 5ème rue, Limoilou. Travaux d'excavation commencés.

3 résidences Duplex, $14,000, avenue du Monument. Propriétaire et constructeur: Les Habitations Royal Roussillon, 18ème rue, Limoilou. Travaux d'excavation commencés.

Buanderie, $18,000, chemin Sainte-Foye. Propriétaire: Crèche Saint-Vincent de Paul. Les travaux viennent d'être commencés.

Réparations à un magasin et à un bureau, $2,000, sur la rue St-Andrews. Propriétaires: Pruneau & Cie, 142 St-Pierre. Le contrat a été accordé.

Résidence, $4,000, boulevard des Alliés. Propriétaire: Cyrille Bernatchez, 23 rue D'Assises, Limoilou. Travaux d'excavation commencés.

Résidence pour 3 familles, $6,000, sur l'avenue du Parc. Propriétaire: A. Martin, 15 avenue du Parc. Fondations commencées.

Résidence, $7,000, 35 rue Lockwell. Propriétaire et constructeur: Chrys Jobin, 182 rue Latourelle. Travaux d'excavation commencés.

Résidence pour 3 familles, $12,000, sur la rue Murray. Propriétaire et constructeur: Léon Nadeau, 26 rue Cartier. Travaux d'excavation commencés.

STADACONA

Palais de l'Industrie, sur le parc de l'Exposition. Propriétaire: La Commission de l'Exposition Provinciale de Québec qui est à étudier ce projet.

ST-CHARLES, (Rivière Richelieu)

Eglise pour la paroisse St-Charles. Elle a été détruite par le feu. Pertes: $100,000. Sera reconstruite le printemps prochain.

STE-CLOTHILDE-DE-HORTON

Rallonge au presbytère pour le compte de la paroisse. Une clôture en fer de $2,000 sera érigée ce printemps.

ST-FIDELE

Théâtre, $5,000. Propriétaire: R. C. Larouche, qui a l'intention de construire bientôt.

ST-JEAN

Ecole, $50,000 pour la Commission Scolaire. L'architecte J. A. T. Décarie, 61 rue St-Jacques, Montréal, est à préparer les plans.

ST-JEROME

Palais de Justice et prison. Propriétaire: Le gouvernement provincial. Des soumissions viennent d'être demandées.

ST-HYACINTHE

Rallonge au collège, $65,000, sur la rue Girouard. Propriétaires: Les Frères Maristes qui se proposent de commencer les travaux prochainement.

ST-LAURENT

Cottage, $8,000, sur le chemin St-Laurent. Propriétaire: P. A. Adoney, Cartierville. Travaux d'excavation commencés.

Cottage, $4,000, sur la rue Beaudet. Propriétaire et constructeur: E. Lauzé, 24 rue St-Antoine. Les travaux viennent d'être commencés. Brique, toiture, fournaise, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas achetés.

ST-VINCENT DE PAUL

Buanderie pour les Soeurs du Bon Pasteur. La toiture est commencée.

ST-LAURENT

Résidence (6 plain-pieds), voisin du No 120 rue St-Germain. Propriétaire: Art. Jasmin. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

TROIS-RIVIERES

Patinoire, $50,000, sur la rue Laviolette. Propriétaire: La Cie de l'Aréna. Des soumissions viennent d'être demandées.

Renseignements de Québec

Mariage—Jos. Walter A. Giguère à Dlle Alberta Genois.
Vente—Ls Trépanier à Narcisse Drolet, 93 St-Sauveur.
Vente—Narcisse Drolet à Philéas Gauthier, 93 St-Sauveur.
Obligation—Jos. Gravel à Jos. Parent, 508-176½ E 508-177 St-Roch N.

Mariage—Ls Martel à Dlle Yvonne Beaulieu.
Mariage—Ant. Renaud à Dlle Antoinette Genest.
Renonciation—Dme J.B. Morissette à Succ. J.B. Morissette.
Obligation—O. Bélanger à G. A. Paradis, 2102-235 St-Sauveur.
Vente—LaRue, Trudel & Picher à Dme P. Trudel, 92-20-21 Notre-Dame.
Vente—LaRue, Trudel & Picher à Jacob & Daniel Assh, 1951-1953-A, St-Pierre.

Vente—J.G. Phydime Marois à J. W. Brousseau, 3361 St-Jean.
Cession—Jac. Assh à Daniel Assh, 1951, 1953-A, St-Pierre.
Vente—Jean Guay à Hon. Cloutier, 38-R-4 Laniorendière.
Cession—Cong. Rel. du T. St-Sacrement à Frs. Gauvin, p19-40 Notre-Dame.

Renonciation—Cong. Rel. du T. St-Sacrement à C.J. Lockwell.
Quittance—A.S. Bédard à J.A.E. Bilodeau.
Dotation en pmt—Jos. Arth. Clermont à Alph. Simard et al 509-79 St-Roch Nord.

Quittance—Jos. Arth. Clermont à Alph. Simard et al.
Quittance—F.C. Garon à Dme Jos. Lefebvre.
Obligation—G.E.A. Dupuis à Dme G.H. Lizotte, 4381-A, 271 à 273 Montcalm.
Obligation—Ed. Bolduc à Ed. Bouchard, ½ N-33-32, St-Roch.
Vente—F.X. Lachance à Ls Fortier, 539 St-Sauveur
Obligation—Ls. Fortier à Caisse Pop. Québec Est 539 St-Sauveur.

Quittance—Dme Alph. Simard à Arth. Boivin.
Quittance—Cie Jos. Lefrançois Ltée à Dme Alph. Simard.
Mariage—Norman Brown à Dlle H.D. Falkenberg.
Vente—Parc Jacques-Cartier Ltée à Amédée Demers, 435-66, 65, 67, 68, 69, 70, '00, 301, 302 à 305, 148 à 157 162 163 164 165 à 172, 128-A, 129, 130, 131, 146, 147, 173, 174 297 298 299 à 435 St-Roch Nord.

Vente—Alph. Simard et al à Cis Jos. Lefrançois Ltée, 509-797 St-Roch Nord.
Quittance—Alph. Simard et al à Cie Jos. Lefrançois Ltée.
Vente—Battle Fields Realty Co. Ltd à Philippe Furois, p. 78, Notre-Dame.
Obligation—Phil. Furois à C.E. Taschereau esqté p. 78 Notre-Dame.
Vente—Phil. Furois à Mme P. Laurie p. 78 Notre-Dame
Obligation—Van Dyke Real Estate Co. à Robert D. Jones 285, 286, de 2431 St-Sauveur.
Quittance—Ethel Billingsley à Battle Fields Realty Co., Ltd.
Mariage—Jos. Aimé Marcoux à Dlle Emilie Matte.
Obligation—Hon. Paquet et al à la Caisse Pop. de Beauport, 914, p 912, P1283 Beauport.
Vente—Aimé Marcoux à P. Edg. Turgeon, 35 de p. 530, 530-42-44-37 Beauport.

Testament—Joseph Allard.
Déclaration—Robert Lagueux, 1809 Jac.-Cartier.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succ. Jos. Allard, 1809 Jac.-Cartier.

Vente—Séminaire de Québec à J.C. Couturier, 42-660 N-Dame.
Vente—Séminaire de Québec à R. Tremblay, 42-630 N-Dame.
Obligation—Laurent Brousseau à Magl Cauchon, 978 St-Sauveur.

Vente—Ls. Alex. LeMoyne à East & Masson, 22-75, 23-75, 16-A, 17, 22-A 75, 23-A-75, 16-C 17 de 75 Notre-Dame.
Déclaration—Thomas Marcoux.
Testament—Nazaire Grenier.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succ. Naz. Grenier, ½ N-E 242 Beauport.

Quittance—Jean Drolet et al à Ed. Lavoie.
Garantie hypothécaire—Achille Vézina à Banque d'Hochelaga, 21 R2, Royal Roussillon.
Obligation—Caud. Martel à Dlle Marie Renauld, 273-2301 St-Sauveur.

Mariage—David Bilodeau à Dlle Gabrielle Garneau.
Mariage—Edgar McGuire à Dlle Blanche Laplante.
Hypothèque—Dlle Minnie Burke à Ed. Foley esqté. 3048 B. Palais.

Quittance—Chs. F.E. Fiset et al à Dlle Minnie Burke.
Rétrocession—L. Marcoux à Dme L.R. Nadeau, 210-123 St-Sauveur.
Promesse de vente—Dme L.R. Nadeau à Alf. Marcoux, 2102-123, St-Sauveur.

Mariage—Eusèbe Tarbide à Dlle Alexandrine Barrette.
Vente—Phil. Furois à Dr J.E. Fortier, p. 78 N-Dame.
Vente—W.P. Laurie à Dr. J.E. Fortier, p. 77 Notre-Dame.
Mariage—W. Chs. Donaldson à Dlle M.-Jeanne M.L. Rochette.
Donation—Dme Victor Germain à Victorin et Ernest Germain 2865 Palais.
Rectification—Jos. de Varennes, p. O. 1030 Jac.-Cartier.
Mariage—Ls Philippe Lefebvre à Adrienne Dorion.
Obligation—Antoni Lesage à Phon. Juge H. C. Pelletier 65 Notre-Dame.
Quittance—Gaud. Paré à P.R. Lemoine
Déclaration et quittance—Joséphine Binet.
Obligation—Frs. Jobin à Julie Lasnier, 37 de 81 Notre-Dame.
Quittance—Jos Morency à Art. Grenier jr.
Mariage—Blaise Valin à Alma Simoneau.
Mariage—L. Gust. Emond à Germaine Drolet.
Obligation—J. F. Bisson à Dlle Marie Montreuil, 81 79 80-81, Notre-Dame.
Concession—Hôtel-Dieu de Québec à Royer, 1840 1841, Saint-Sauveur.
Bail—Succ. A. J. Nadeau à Alf. J. Pinsonneault, 1503 Jacques-Cartier.
Avis—Sup. LaRue, 1403 Jacques-Cartier.
Vente—Protestant Board of Schools à C. C. Slythe, 493 494, St-Roch Nord.
Mariage—Raymond Garneau à Marguerite A. Bossé.
Mariage—J. E. Pelletier à Adéline Moisan.
Obligation—Edm. Vézina à Dlle M.-Lse Laberge, 1537 St-Sauveur.
Quittance—Jos. Vermette à Maurice Pollack.
Vente—Frs. Morel à J. E. Thivierge, p. 739-1, Beauport.
Mariage—Roméo Cantin à Dlle Marie C. Cantin.
Mariage—J. B. Mercier à Eva Fitzback.
Vente—L. P. Morin et al esqté à I. Marchand, 2291, St-Sauveur.
Conv. supp.—Léonidas Larue à La Banque Nationale. 157 et 158 de 2344, St-Sauveur.
Quittance sub.—Téles. Chevalier à Industrielle Cie d'Assurance, 10 et 17 de 435 St-Roch Nord.
Bail—Odila Brochu à Banque Nationale.
Déclaration—Claude Taschereau, 283 de 508, St-Roch Nord.
Quittance—Dame Veuve Delphis Mercier à Geo. Cantin.
Quittance partielle—Dame Lauzon Drolet et al à J. Wilf. Cantin.
Quittance—Dame Vve Edmond Martineau à J. B. Bureau.
Vente—Chs. Nap. Dorion à U. Blouin, 30-566 Ct-Roch Nord.
Vente—Dame Alph. Simard à Herm. Bolduc, 508-435, St-Roch Nord.
Vente—Jos. Alph. Pichette à Johnny Therrien, 435-126 St-Roch Nord.
Vente—Wilf. Légaré à Léonidas Lachance, 4368-77, Montcalm.
Rétrocession—Dame Léon Renaud à Elz. Falardeau, ½ S.-O. 1398, St-Sauveur.
Vente à réméré—Elz. Falardeau à Ern. Robitaille, ½ S.-O. 1368 St-Sauveur.
Vente—Ed. Picher à Jos. Lachance, 1756 St-Sauveur.
Obligation—Jos. Lachance à Dame Jos. Pagé, 1756 St-Sauveur.
Bail—Jos. Légaré à Geo. Dion. 1759 St-Sauveur.
Quittance—Ernest Robitaille à A. W. Dion.
Vente—Ass. Terrains Sans Bruit à Cité de QQuébec p. N. 315 St-Sauveur.
Quittance—Société d'Administration Générale à Brasserie Champlain.
Bail et promesse de vente—Ursulines de Québec à Jos. Bergeron, 2301-73 St-Sauveur.
Mariage—Jos. F. Albert alias A. M. Lebel à Blanche Bellelle.
Subrogation—Péré Lemoine à Ferd. Desroches, 98-3A Notre-Dame.
Obligation—Jos. Miller à Caisse Populaire de Québec, 2349, p. 32-8 St-Jean.
Vente—J. Ed. Dubé et al à Frs. Bouret 311 312 St-Ambroise.
Exemption d'usufruit—Vve Jos. Delâge.
Subrogation—Dame P. J. Woods à F. X. Trépanier et al, 2828 St-Louis.
Obligation—Jos. F. Lavoie à Dlle Angéline Bourret, 80-15 Notre-Dame.
Quittance—Dame Vve Jos. Aurélien Léonard à Laurent Lemay.

Mariage—Dlle M. R. Bolduc à Jos. Côté, 1r Notre-Dame.
Testament—Dame Joseph Lefebvre.
Déclaration—F. E. Brousseau ésqté p. N. et p. S. 1713 Jacques-Cartier.
Rectification—Jos. de Varennes, p. O. 1030 Jacques-Cartier.
Obligation—Elzéar Bourget et al à Dame Vve Jos. St-Pierre. 1797 Jacques-Cartier.
Obligation—Dames Yves Jos. Etienne et Jos. Falardeau à Théoph. Lebel, p. 286 287 290, p. 395, St-Ambroise.
Vente—Dame André A. Tremblay à C. Eugène Hébert, 2301-72, St-Sauveur.
Déclaration—Geo. St-Michel, 4018 Montcalm.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succession Elizabeth Mum 4018 Montcalm.
Obligation—Helene et L. Nap. Hamel à Dame Vve H. Trépanier, p. 329, Ancienne Lorette.

—o—

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 9 au 14 octobre 1922.

Vente—Vivian Burrill et al à John James Collins, 697 Trois-Rivières.
Vente—John James Collins à F. R. Thompson, 697 Trois-Rivières.
Donation—J. B. Charette à Liguori Doucet et uxor, 204, 245 Paroisse des Trois-Rivières, 625-210 Ste-Flore.
Tutelle—Méridée Simard (enfants mineurs).
Vente—Francis R. Thompson à Jos. L. Fortin, 697 Trois-Rivières.
Testament—Philorome Allard.
Déclaration—Philorome Allard, 624-146 Ste-Flore.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession P. Allard, 624-146 Ste-Flore.
Garantie hypothécaire—Josaphat Boucher à P. P. Martin Co., p. 169 St-Barnabé.
Vente—Paul Lemay à La Société d'Agriculture, Co. St-Maurice, p. 213 St-Barnabé.
Vente—Alfred Galipeau à Jos. Bellemare, 184 St-Etienne.
Vente—Henri Bisson ès-qual à Alphonse Ferron, 6264 Ste-Flore.
Vente à reméré—Paul Duchaine à D. et Roméo Ricard, 1214-2, 3, 4, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Paul Duchaine à Dame Maxime Vanasse, 1214-2, 3, 4 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Frs-Xavier Vanasse à Arthur Duchaine, 1122-98, 99 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Donat et Roméo Ricard à Paul Duchaine.
Vente—Roméo Bellemare à Thomas Bournival, 40 Paroisse des Trois-Rivières.
Mariage—N. H. Holbrook et Elsie V. Morrow.
Vente—Wilfrid Lacroix à Eugène Allard, p. 435 Ste-Flore.
Vente—Thomas Paquin à Dame J. A. Foucher, 452, 453 Ste-Flore.
Seconde copie—Thomas Paquin à Dame J. A. Foucher.
Vente—Arsène Ricard à Johnny Pagé, 93-124 Ste-Flore.
Garantie hypothécaire—Dame Jos. Garceau à B. J. Trépanier, 82-39, 26 Ste-Flore.
Mariage—J. A. Grenier et M. Claire Germain.
Quittance—Frédérick N. Roy à Adolphe Ringuette.
Quittance—Adolphe Ringuette à Arsène Ricard.
Mariage—J. W. Gélinas et Laurette Gauthier.
Acte d'Echange—Lucien Pothier et J. L. Sanschagrin, 1755-131, 141 et 1791 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Art. J. B. Robert à Gédéon Garceau, 391 Cité des Trois-Rivières.
Testament—Alexandre Gélinas.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Alex. Gélinas.
Quittance—Dionis Gélinas et al à J. L. A. Weaner.
Obligation—Nelson Denis à Jos. Baillargeon, p. 1271 Trois-Rivières.
Transport—J. J. Gaudreau à Jos. Baillargeon.
Obligation—Arthur Hélie à Dame Jimmy Abran, 488 Trois-Rivières.
Transport—Hon. J. A. Tessier à Vve Fred Langlois.
Obligation—Donat Désaulniers à J. Bte Boisvert, 198, 199 Ste-Foire.
Testament—Aimé Ally.
Déclaration—Aimé Ally, Ste-Flore.
Obligation—Alfred Gélinas, jr., à Omer Lenneville, 93, p. 6, Ste-Flore.
Garantie hypothécaire—Marie Anne Lavergne à Théobald Juneau, 82-22, 23, 26, 39 Ste-Flore.
Quittance—L. A. Gaucher et al ès-qual à Arthur St-Laurent.
Quittance—Cie Mutuelle d'Immeubles, Ltée à Dame Adj. Germani.
Seconde copie—Henri Bisson ès-qual à Alphonse Ferron.
Déclaration d'Imm.—Succession Dame Alphonsine Héroux et al, 1451 Cité des Trois-Rivières.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Dame A. Héroux et al, 1451 Cité des Trois-Rivières.
Seconde copie—Henri Doucet à Frs.-X. Vanasse.
Mariage—Rosario Bourget et Lucia A. Tremblay.
Obligation—Donat Blanchette à Edouard Lemire et al, 1122-220 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Alfred Piché à Joseph Tousignant.
Vente à réméré—J. Ernest Plante à Arthur Spénard, p. 1010 Cité des Trois-Rivières.
Garantie hypothécaire—Albert Lafrance à Swift Canadian Co., Ltd., 1755-111, 116 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Dame Joseph Lambert à J. Ernest Plante.
Quittance—La Banque d'Hochelaga à Arthur Boisvert.
Dissolution et Déclaration sociale—"A. Héon & Cie".
Quittance—Joseph Teasdale et uxor à Sévère Lemay.
Quittance—Philippe Gélinas ès-qual à Sévère Lemay.
Mariage—J. Emile Boisvert et Marie Anne Lafond.
Mariage—J. Wilfrid Bruneau et Marie V. Berthiaume.
Vente—Edmond Carle à Dame Azilda Blais, p. 223 Saint-Boniface.
Vente—Dame Félicité Lamy à Joseph Carbonneau, 69 Saint-Etienne.
Déclaration de décès—Alpide Blais à Joseph Blais et uxor.

JUGEMENTS—COUR DE CIRCUIT.

J. S. Moreau vs Joseph Gagné, Trois-Rivières, $26.68—Dette.
P. A. Gouin vs Alf. Beaulieu, Trois-Rivières, $99.50—Dette.
T. N. Normand vs Israel Dumais, Roberval, $53.86—Dette.
Henry Ward vs Emile Beaumier, Trois-Rivières, $40.00—Dette.
Trefflé Francoeur vs Hercule Tousignant, St-Thècle, $52.48—Dette.
La Cie de Publicité "La Patrie" vs J. B. Richer, Trois-Rivières, $34.40—Compte
L. T. Beaudoin vs Arthur Therrien, Trois-Rivières, $92.22—Billet.
Arthur Paillé vs Gédéon Héroux, Vieilles Forges, $72.75—Dette.
Adolphe Fugère vs Johnny Bellemare, Trois-Rivières, $38.05—Dette.
Josaphat Grenier vs Arthur Beaulieu, Trois-Rivières, $71.49—Dette.
Alcide Lessard vs Albert Morin, St-Théophile du Lac, $31.00—Dette.
J. H. A. Germain te al vs Donat Trudel, fils de Nestor Lasarre, $28.64—Dette.
L. G. Lambert vs William Catto et al, Grand'Mère, $42.66—Dette.
Louis Dupont vs Georges Dupont, Shawinigan Falls, $57.17—Dette.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 14 octobre 1922.

ACTES DE VENTES

Pierre Chabot à David Rouillard, lots 13b et 14a, rang 2, Compton. Prix $7500.00; $2300.00 payés.

Sherbrooke Real Estate Co. à John Miller, partie lot 5-38 quartier sud. Prix $10.00; payés.

Samuel Pépin à Edouard Rodrigue, partie lots 1528 et 1529 quartier sud. Prix $1200.00; $700.00 payés.

Edouard Rodrigue à Samuel Pépin, partie lot 729, quartier est. Prix $500.00; payés.

J. S. Buzzell à G. A. McKelvey, partie lot 940 Orford. Prix $500.00; payés.

Donat Gauthier à Philias Angers, lot 1451-92 quartier sud. Prix $3600.00; $1000.00 payés.

J. A. Blais à J. O. Lanctôt, lot 1494-208 quartier sud. Prix $2900.00; $500.00 payés.

A. B. Tanguay à O. A. Bégin, lot 729-187 quartier est. Prix $132.32; payés.

Flavien et Henry O. Rivard à Alcide Rivard, lots 1040 et 1042, Orford. Prix $1500.00.

Sucession Lévi Fournier à Philibert Laliberté, lot 462, Orford. Prix $1450.00; $200.00 payés.

Mme Edouard Pinette à Charles Fortin, partie lots 370, 374 et 444, Orford. Prix $5000.00; $500.00 payés.

Norbert Boisvert à J. A. Dugré, lot 1539-77 quartier sud. Prix $3300.00; payés.

Mme L. H. Boucher à Joseph Houle, lot 1522 quartier sud. Prix $3000.00; $1800.00 payés.

C. E. Delorme à Mme Alphonse Cusson, lot 293 quartier est. Prix $1.00; payé.

L. E. Codère à George Morin, lots 1537-111 et 112 quartier sud. Prix $650.00; payés.

George Morin à Emile Rioux, lots 1537-83, 111 et 112 quartier sud. Prix $830.00; payés.

HYPOTHEQUES

Alfred Lanctôt & Fils, Ltée à Mme Alfred Lanctôt, pour $4500.00, affectant lot 83 quartier centre.

Edgar Comtois à J. E. de Beaufort, pour $2000.00, affectant ½ S. lot 1326 quartier sud.

J. A. Darche à La Cie Mutuelle d'Immeubles des Cantons de l'Est, pour $892.40, affectant lot 1337 quartier sud.

J. E. Beaudry à La Cie Mutuelle d'Immeubles des Cantons de l'Est, pour $867-10, affectant partie lots 498 et 497 quartier nord.

Mme N. P. Boisvert à La Cie Mutuelle d'Immeubles des Cantons de l'Est, pour $1297.20, affectant lot 7-302 quartier sud.

David Simoneau à Eusèbe Villeneuve, pour $1000.00, affectant partie lot 759 quartier est.

Sigefroid Goyette à Fréderic Allard, pour $800.00, affectant partie lot 888 quartier est.

Adélard Lussier à A. J. Lussier, pour $1800.00, affectant lot 14c, rang 7, Ascot.

QUITTANCES

Succession Léda Loubier à Olivier Loublier, de l'hypothèque du 7 novembre 1905.

David Rouillard à Pierre Chabot, de l'hypothèque du 17 mai 1919.

J. E. de Beaufort à George Harton, de l'hypothèque du 10 septembre 1920.

Sucession J. M. Nault à J. E. Beaudry, de l'hypothèque du 28 janvier 1922.

Paul Bédard à F. Sabourin, de l'hypothèque du 13 juillet 1920.

Albert Roy à Victor et Théophile Raby, de l'hypothèque du 3 octobre 1922.

Narcisse Chapdelaine à J. O. Lanctôt et al, de l'hypothèque du 22 septembre 1921.

F. X. Vanier à J. O. Dussault, de l'hypothèque du 20 avril 1922.

Rock Côté à Philias Poulin, de l'hypothèque du 26 septembre 1921.

Mme Alfred Lanctôt à George Harton, de l'hypothèque du 12 octobre 1920.

Oséas Palardy à Joseph L'Heureux, de l'hypothèque du 2 juin 1922.

A. C. Demers à Sigefroid Goyette, de l'hypothèque du 3 février 1922.

J. F. Robidoux à Norbert Boisvert, de l'hypothèque du 7 septembre 1921.

J. A. Dugré à J. F. Robidoux, de l'hypothèque de 1er septembre 1921.

Mme Louis Lachance à George Harton, de l'hypothèque du 5 août 1922.

Alfred Hooper à Adélard Lussier, de l'hypothèque du 21 septembre 1920.

Mme Franzeska Koellnig à George Morin, de l'hypothèque du 12 janvier 1922.

La Cie Mutuelle d'Immeubles Ltée à E. P. Bédard, de l'hypothèque du 28 sepetmbre 1918.

Déclaration du décès et transmission re Succession de feu Mme Arthur E. Bonner, affectant lot 213 quartier nord et ½ du lot 1256 quartier sud, revenant à Arthur E. Bonner, son époux et ses trois enfants. Aussi reçu du Percepteur du Revenu Provincial, déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur ladite succession.

Echange entre David Simoneau et Joseph L'Heureux, par lequel ledit Simoneau a cédé audit L'Heureux partie lot 759 quartier est, et ledit L'Heureux a cédé audit Simoneau partie lots 757 et 758 quartier est.

Bail conditionnel par J. A. Dugré à Norbert Boisvert, du lot 1539-77 quartier sud, pour cinq ans, pour $3300.00, pour ledit terme, avec option d'acheter.

Transport par Joseph Veilleux à Joseph Poulin, de $2500.00, payables audit Veilleux par Ludger Denis.

Procuration par A. B. Tanguay à G. E. Bégin, l'autorisant à vendre lot 729-187 quartier est, à recevoir paiement et à donner quittance.

Contrat de mariage entre Donat Bélanger et Caroline Lamoureux, stipulant séparation de biens.

Contrat de mariage entre Paul Gauthier et Bella Dupuis, stipulant séparation de biens.

Contrat de mariage entre Hormidas Masson et Yvonne Croteau, stipulant séparation de biens.

Contrat de mariage entre Philippe Beaulieu et Flora Dubois, stipulant séparaiton de biens.

Nom de firme par Mme Joseph Goupin, sous le nom de "Confiserie Susanne".

Nom de firme par Wilfrid Légaré, sous le nom de "La Fonderie Légaré".

Acte de société par Mlle M. B. Eva Choquette et Louis Philippe St-Jean, sous le nom de "L. P. St-Jean & Cie".

Avis cadastral par A. C. Stevens, ès-qualité, affectant lot 711 quartier nord.

USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 16 octobre :

VALEUR	Prix	Rendement.
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	90	7.78%
Ames-Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 36¼% en arr. Paie 4%	48	8.33
Dominion Power & Transmission, 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7%	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Cons. Gold Mines 13%	13.35	5.13
Home Bank 7%	90	7.78
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Montreal City & District Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.44
Robt. Simpson 6% Préf., X-D.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	89	6.74
Sterling Bank 8%	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers Préf.	60	11.67

NOUVELLES FINANCIERES

Récemment a eu lieu, sous la présidence de M. Julian Co. Smith, la réunion du conseil d'administration de la *Public Service Corporation,* à Québec.

Le conseil se composait jusqu'à ces derniers temps de neuf directeurs dont trois étaient choisis parmi les financiers et les industriels de notre ville. Les directeurs ont pensé que cette représentation n'était pas en rapport avec les opérations de la compagnie dans Québec.

Il fut en conséquence décidé de porter à treize le nombre des directeurs et de nommer quatre nouveaux directeurs de Québec.

Furent élus, MM. J. H. Fortier, l'hon. P. J. Paradis, M.C.L., et M. Eugène Tanguay. Le nouveau directeur de Montréal est M. James Wilson.

L'administration générale de la *Public Service Corporation* est maintenant composée telle que suit:

Président: Julian C. Smith.

Vice-Président: Howard Murray.

Trésorier: W. S. Hart.

Directeur-gérant: Eugène Tanguay.

Directeurs: C. H. Branchaud, Emile Tanguay, J. H. Fortier, Hon. P. J. Paradis, James Wilson.

Changements indiqués par le dernier rapport de la Banque d'Angleterre:

La réserve totale est accrue; la circulation est diminuée, réductions dans les dépôts du public.

* * *

Rapports de la Banque de France: majoration de l'encaisse-or et de l'encaisse-argent, diminution de la circulation fiduciaire, diminution des comptes courants du public, et celui du Trésor est augmenté.

Au cours de la semaine l'Etat a payé à la Banque une somme de 300,000,000 de francs.

* * *

Jusqu'à date, le mois d'octobre aura été un bon mois de transactions financières, si on en juge par la moyenne de vingt valeurs industrielles, moyenne qui est en hausse constante. On peut voir là un indice de la reprise des affaires cet automne.

* * *

Le dernier état mensuel (août) du ministère des Finances établit la dette nationale nette à $2,387,676,265, soit une diminution de près de cinq millions depuis un mois. Elle a cependant subi, depuis un an, une augmentation de quelque 43 millions.

Les recettes du Dominion accusent un accroissement,

(*Suite à la page* 49)

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. 4,300,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.
M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE, Surintendant général
M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1850—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.

Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers.

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

CANADA

UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le

JEUDI, DEUXIEME JOUR DE NOVEMBRE

prochain, à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif,
L.-J. LEMIEUX,
Bureau du Shérif.

Montréal, 16 oct. 1922.

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie. Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,

ONTARIO

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

NOUVELLES FINANCIERES

(*Suite de la page 47*)

somme toute, satisfaisant, non seulement en août, mais au cours des cinq mois écoulés du présent exercice. Elles se sont chiffrées, pendant cette période, par $171,276,472, ce qui représente une augmentation de plus de 3 millions par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Pendant le même temps on a réduit les dépenses de plus de 7 millions et demi, $115,340,551 contre $123,079,631. Les principales augmentations du revenu proviennent des timbres, des douanes et des contributions indirectes; les recettes de l'accise et le rendement de l'impôt sur le revenu ont fléchi d'un million et demi et de 8 millions et demi respectivement.

* * *

La déclaration de la *Standard Oil of New Jersey* de payer un dividende de 400 p.c. portent les spéculateurs à croire que d'autres grandes compagnies vont en payer elles aussi. Cependant ce n'est pas l'intention du gouvernement américain, paraît-il, d'établir un impôt sur les recettes nettes des grandes industries.

* * *

La *Chambre de Commerce de Montréal* suggère que le timbre requis par la loi 12-13 Georges, ch. 47, pour les lettres de change, soit apposé sur la traite par le tiré au moment de l'acceptation au lieu de l'être au moment où elle est déposée en banque.

Elle suggère encore d'amender la loi de manière à ce que les fabricants et marchands de gros soient autorisés à présenter tous les 3 mois, au gouvernement, un relevé des sommes perdues dans les faillites, et que le gouvernement leur fasse remise de l'impôt qu'ils ont payé sur ces sommes.

* * *

A titre de renseignements préliminaires, l'hon. J.-A. Robb, ministre intérimaire des finances, annonce qu'on a pu convertir pour $100,000,000 d'obligations de la Victoire de 1922. Les rapports ne sont pas encore complets et M. Robb dit que la réponse du public aux propositions de l'hon. M. Fielding, a été des plus encourageantes. Pouvaient seuls souscrirent à cette offre du gouvernement les détenteurs de bons de la Victoire de 1922.

Au sujet des bons qui n'ont pas encore été échangés, M. Robb fait remarquer que plusieurs institutions ont en main de ces bons en garantie d'avances à court terme et qu'elles demandent le remboursement de ces avances, pour au plus tard, le 1er décembre 1922. La conversion proposée ne peut pas intéresser de tels détenteurs. Un autre facteur qui pourrait empêcher quelque peu la conversion est l'impôt sur le revenu perçu sur les nouveaux bons, alors que les anciens en étaient exemptés.

Le rachat, au premier décembre 1922, de la partie de l'émission qui n'aura pas, à cette date, été convertie, ne présente aucune difficulté, dit M. Robb.

MISE A JOUR D'UN VASTE SYSTEME POUR FRAUDER LES EPARGNANTS

Un million de dollars volés à un grand nombre d'épargnants au cours des derniers mois, telle est l'accusation portée ces jours derniers contre les membres de la *Grager System, Inc.*, soi-disant maison de banque de New-York. Le président, le vice-président et tous les officiers ont été arrêtés.

Le système employé pour frauder ceux qu'ils ont pu attraper consistait à approcher des clients qui avaient déjà souscrit quelques actions dans une certaine compagnie de cercueils en verre et une compagnie de pneus. L'armée d'agents qu'ils avaient à leur emploi avait ordre de donner des "tuyaux" à ces gens, leur faire croire que les titres qu'ils avaient en mains étaient sur le point de monter et qu'ils étaient prêts à les acheter pour le double de ce qu'ils avaient payé. Le client devenait tellement convaincu qu'il avait une bonne affaire en mains qu'il doublait et même triplait sa mise. Une fois bien échauffé on en profitait pour lui faire prendre des actions dans des compagnies qui n'existaient que dans l'imagination de ces chevaliers d'industrie. La Corporation des Cercueils en verre et la compagnie de pneus existent, mais une quinzaine d'autres compagnies n'étaient que des fictions. On a même été jusqu'à dire à certains clients plus indécis, que le gouvernement devait sous peu faire adopter une loi par laquelle tout le monde serait obligé de se faire ensevelir dans un cercueil en verre. On fit tant et si bien que pendant neuf mois on réussit à faire souscrire un million de dollars et qu'on a réussi, au cours des deux dernières années à empocher de $3,000,000 à $4,000,000.

La police ne s'est pas confinée qu'à New-York. Cette organisation très vaste avait des ramifications dans les principales villes, dont Chicago. Dans cette dernière cité, la police prétend avoir arrêté quatre autres escrocs qui ont réalisé une fortune en vendant du stock de certaines manufactures de cercueils en verre qui n'ont jamais existé.

On a employé à Chicago et dans le district tous les moyens possibles pour faire souscrire du stock. Des prospectus mirobolants ont été ditribués. L'introduction de ces cercueils en verre sur le marché devait révolutionner l'industrie des entrepreneurs de pompes funèbres, etc.

Les bureaux de la compagnie à New-York et à Chicago étaient richement meublés. On a compté dans le bureau de New-York soixante-et-onze commis et sténographes, preuves que le négoce n'allait pas trop mal!

Benjamin Grager, le président, Henry Grager, le vice-président, et Joseph E. Dorn, un courtier, ont été remis en liberté provisoire en attendant leur procès qui ne manquera pas d'être suivi avec intérêt par tous ceux qui ont perdu de l'argent dans ce vaste "scheme".

———o———

Le Prix Courant regrette de signaler le décès de M. Edouard Hunt, courtier en assurances très favorablement connu, à Québec.

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

Omer Beaulac vs Césaire Blanchette et Antonio Leclerc. Une terre située dans la paroisse de Saint-Cyrille-de-Wendover, connue et désignée comme étant le lot No 247 du cadastre officiel du canton de Wendover — avec les bâtisses y érigées. Pour être vendue à la porte de l'église de Saint-Cyrille-de-Wendover, le 8 novembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

GASPE

Herménégilde Roussell contre les terres et tènements de Mark H. Kaine. 1. Un certain moulin à scie avec toutes les machineries et accessoires et autres bâtisses érigées sur un certain terrain loué de Marcellin Poirier, de 3 acres en superficie, 8ème rang du cadastre officiel, avec tous les droits au bail que le défendeur tient dudit Marcellin Poirier; 2. Un certain terrain étant la moitié est du lot No 4 primitif, 10ème rang du canton de Hamilton, connu et désigné comme étant le No 1237 du cadastre officiel dudit canton de Hamilton — sans bâtisses. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de St-Alphonse de Caplan, le 9 novembre 1922, à onze heuresde l'avant-midi.

MONTREAL

A. Pigeon vs A. Sauriol. 1. Un emplacement ayant front sur la rue Jeanne-Mance, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le No 1 de la résubdivision officielle du lot No 96 de la subdivision officielle du lot originaire No 12 (12-96-1) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-Saint-Louis—avec maison et autres bâtisses; 2. Un immeuble situé à Montréal, sur la rue Notre-Dame est, et sur la ruelle Pigeon, connu et désigné comme étant les lots Nos 9 et 10 de la subdivision officielle du lot No 8 aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga—avec bâtisses dessus construites. La vente qui devait avoir lieu au bureau du Shérif de Montréal, le 28 septembre 1922, aura lieu au même endroit le 3 novembre à midi. Un dépôt de $660.00 sera exigé de tout offrant ou enchérisseur avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'honorable juge Rinfret, daté le 9 août 1922.

Arthur Leduc vs James Stanger. Six lots de terre situés en la cité de Montréal, ayant front sur la rue de Saint-Valier, connus et désignés sous les Nos 548, 549, 550, 551, 552 et 553 de la subdivision officielle du lot originaire No 8 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de la Côte Saint-Louis — avec toutes les bâtisses dessus érigées. La vente qui devait avoir lieu le 13 octobre aura lieu au bureau du Shérif de Montréal, le 3 novembre 1922, à onze heures du matin.

La Ville Lasalle vs Realties Securities Limited. Les lots de terre Nos 996-1586, 1587, 1588 et 1589 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, comté de Jacques-Cartier, ayant front sur le côté nord-est d'une rue projetée désignée sous le nom de 7ème avenue. Pour être vendus au bureau du Shérif de Montréal, le 9 novembre 1922, à midi.

La Cité d'Outremont vs F. Gustave Leduc, Charles Emard, Paul L. Turgeon et Alphonse Racine. Un emplacement situé sur l'avenue Mont-Royal, en la cité d'Outremont, faisant partie de la subdivision du lot cadastral No 22-55, mesurant 30 pieds de largeur par 120 pieds de profondeur, formant une superficie totale de 3600 pieds, mesure anglaise — avec droit de passage dans la ruelle en arrière dudit emplacement en commun avec tous les autres y ayant droit. Pour être vendu au bureau du Shérif, le 9 novembre 1922, à onze heures du matin.

Sa Majesté le Roi vs Jos. Davis. Un lot de terre situé en la paroisse de Saint-Hubert, ayant front sur le chemin public, connu et désigné sous le No 1522 de la subdivision officielle du lot originaire 114-1522 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Hubert, district de Montréal. Un autre lot de terre situé en la paroisse de Saint-Hubert, ayant front sur le chemin public (Chemin Chambly), connu et désigné sous le No 1523 de la subdivision officiel du lot originaire No 114 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de St-Hubert — avec bâtisses dessus érigées. Pour être vendus à la porte de l'église de Sanit-Hubert, le 9 novembre 1922, à onze heures du matin.

QUEBEC

Hector Auger vs Josephat Proulx et Célestin Proulx. 1. Le lot No 13 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ubalde, comté de Portneuf, étant une terre située à Notre-Dame-des-Anges, dans le 5ème rang sud-ouest, contenant une largeur de 4 acres sur une longueur d'environ 37 arpents — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; 2. Le lot 16 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ubalde, comté de Portneuf, étant une terre située à Notre-Dame-des-Anges, dans le 1er rang sud-ouest du canton Chavigny, contenant une largeur de 4 acres sur une longueur d'environ 37 arpents — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Vente à la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Anges, comté de Portneuf, le 10 novembre 1922, à dix heures du matin.

La Cité de Québec vs Mademoiselle Marie Drouin. La subdivision No 40 du lot No 98 du cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame de Québec, maintenant quartier Montcalm, de la Cité de Québec, étant un terrain situé sur l'avenue des Erables — avec maison dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu au bureau du Shérif de Québec, le 20 octobre 1922, à dix heures du matin.

La Cité de Québec vs Nellie Smith. Le lot No 2357 du cadastre officiel pour le quartier Champlain, de la cité de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Champlain — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Vente au bureau du Shérif de Québec, le 20 octobre 1922, à dix heures dlu matin.

La Communauté des Religieuses de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec vs Zéphirin Dugal. Les lots Nos 4368-78 et 148-50 du cadastre officiel pour la paroisse de Notre-Dame de Québec, maintenant quartier Montcalm, de la cité de Québec, étant des terrains situés sur le côté nord de la rue Bégin, mesurant 35 pieds de front sur 85 pieds et 5 pouces de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise —avec les bâtisses dessus construites ,circonstances et dépendances; sujet à la charge d'une rente annuelle de $96.03 payable le 1er mai de chaque année à la communauté de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec. Pour être vendus au bureau du Shérif de Québec, le 3 novembre 1922, à dix heures du matin.

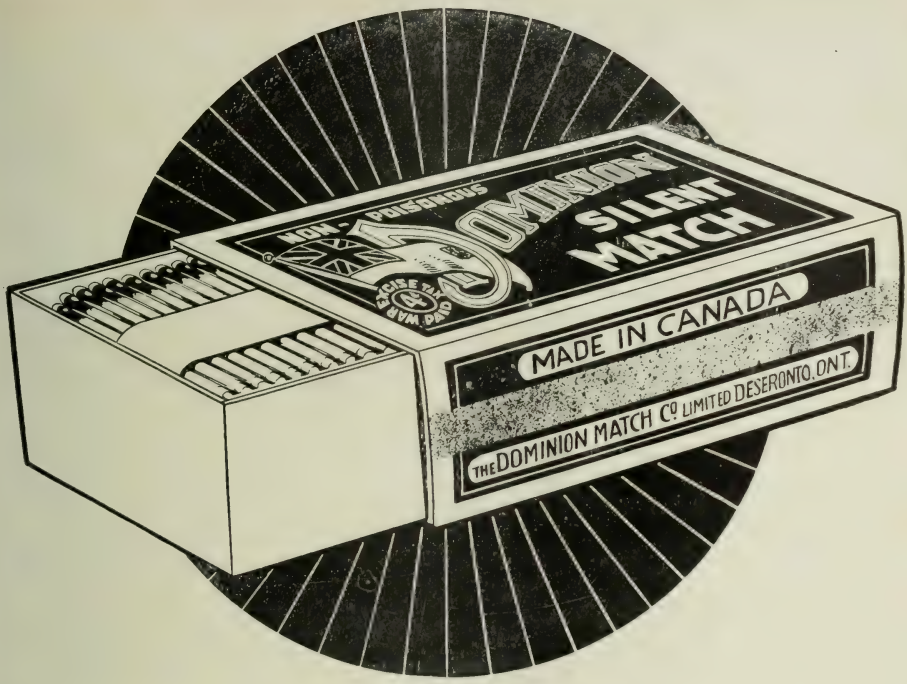
J. L. Talbot vs Joseph Gagnon. Un terrain ou emplacement situé en la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin (Lac Bouchette) connu et désigné sous le No 8-B et une partie du No 7-A, au plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le 5ème rang du canton Dablon, mesurant 72 pieds de front ou largeur sur 180 pieds de profondeur, plus ou moins — avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin (Lac Bouchette), le 31 octobre 1922, à une heure de l'après-midi.

SAINT-FRANCOIS

Godfroid Champagne vs Napoléon Bolduc. Certains morceaux de terre situés dans le canton de Winslow et désignés sous les Nos 65, 66, 67-A, dans le 2ème rang sud-ouest et le lot No 65 dans le 3ème rang sud-ouest, d'après les plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Winslow — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Alphonse-de-Winslow, le 7 novembre 1922, à une heure de l'après-midi.

SAINT-HYACINTHE

Joseph Sylvio Savaria vs Joseph Pigeon. Une terre située en la paroisse de Saint-Césaire, sur le rang de la Barbue, de la contenance de 2 arpents de front sur 8 arpents de profondeur, le tout plus ou moins, étant le lot No 110 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Césaire — avec les bâtisses y érigées. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Césaire, le 7 novembre 1922, à une heure de l'après-midi.



Pas de Meilleures!

Vous pouvez payer plus cher, mais vous ne pouvez obtenir de meilleures allumettes que les "Dominion" ou les "Mohawk". Des méthodes de fabrication modernes et nouvelles ainsi qu'un soin scrupuleux assurent des allumettes qui donnent entière satisfaction au marchand et au consommateur.

Pas de plaintes — pas de renvois — Boîtes remplies d'allumettes Robustes. Non toxiques.

ALLUMETTES

DOMINION



PROFITS!

La chose la plus importante dans un commerce comme le vôtre

ET ce qu'il y a ensuite de plus important, ce sont les choses qui déterminent vos profits.

Premièrement, la manière dont vous fixez vos prix, et, deuxièmement, la manière dont vous obtenez les prix que vous avez fixés. La moindre erreur diminue vos profits nets.

Après avoir fixé une marge raisonnable—qui vous assure que vous ferez les profits auxquels vous vous attendez? Avez-vous une garantie que vous ne vous tromperez pas à votre détriment?

Le pesage est l'opération la plus importante de votre commerce. De sa précision dépend la perte de vos clients ou de vos profits.

Vos balances constituent la seule partie de votre matériel dans lequel vos clients soient directement et financièrement intéressés.

Vos clients s'attendent — de votre part — à l'assurance que seule cette Enseigne de Toledo peut leur donner. Demandez-nous de vous expliquer les services que cette enseigne rend aux autres marchands.

Canadian Toledo Scale Company, Limited
46 rue Craig, Ouest **MONTREAL**
Siège Social et Usine: Windsor, Ontario.

Bureaux de Vente et Stations de Service dans tout le Dominion.

BALANCES TOLEDO
SANS RESSORTS—PESEE HONNETE

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
FONDÉ EN 1887. MONTRÉAL, 27 OCTOBRE 1922 VOL. XXXV—No 43



(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 62)



JOHN FORSYTH, LTD., Kitchener, Ont.; Montréal, P. Q., 352 rue St-Jacques; Québec, P. Q., 7 rue Charest.

Suggestions pour Noël

Nous tenons à attirer votre attention sur quelques articles seulement, mais ce sont des lignes de Noël toujours faciles à vendre dans tous les magasins de nouveautés.

Mouchoirs, Bas
Rubans, Gants,
Papeteries, Foulards,
Chemises, Chaussettes et Cravates pour hommes

Nous étant préparés, comme nous croyons que vous devriez le faire, nous pouvons livrer immédiatement un gros assortiment comprenant un choix très variés des marchandises mentionnées plus haut. Vous les trouverez attrayantes et marquées à des prix très avantageux.



John M. Garland, Son & Co., Limited

OTTAWA - - CANADA

Nouveautés en Gros



"Je t'ai apporté un "Dods-Knit" en mérinos"

---Le sous-vêtement que la Maman choisit.

Avez-vous remarqué les annonces que nous publions dans les journaux quotidiens avec la bonne vieille maman choisissant un sous-vêtement? Elles sont assez grandes pour attirer l'attention, n'est-ce pas? Et elles sont très jolies.

Profitez de l'impression favorable qu'elles créent dans le public. Cette publicité est opportune, elle est convaincante, elle fait penser aux gens à acheter des sous-vêtements plus chauds pour le temps froid.

Une bonne vitrine de "Dods-Knit" activerait beaucoup vos ventes dans le moment. Faites-en un étalage sur le comptoir et n'ayez pas peur de parler de la qualité sur laquelle nous insistons dans nos annonces. Nous faisons des sous-vêtements tricotés au Canada depuis cinquante ans.

Montrez à vos clients la marque de fabrique s'ils veulent être convaincus — le monogramme D-K dans le double cercle sous le rebord.

MADE IN CANADA TRADE MARK DODS - KNIT

The Dods Knitting Company Limited

Orangeville, Ont.

Vendus seulement aux marchands et aux distributeurs en gros.

Agent des ventes pour Québec et les provinces maritimes :

Wm. C. FORSTER, 128 rue Bleury Montréal, Que.



Un jour de fruits au Japon

Une opinion chinoise

東公司如華人
日本至其名
傳海外貨真價
實諸君留心幸甚

Traduction littérale

Cette Compagnie a un pouvoir d'achat merveilleux en Chine et au Japon. Elle est connue dans tout l'univers. Ses prix sont très avantageux et ses soies très bonnes — elles donnent satisfaction à ses clients qui reviennent toujours en acheter. Ils sont toujours bien reçus.

Soies pour l'Automne

Satin Canton *Crêpe Canton* *Satin envers crêpé* *Crêpe Marocain*
Crêpe Meteor *Crêpe de Chine* *Crêpe Georgette*
Crêpe Charmeure *Soies à Lingerie* *Soies à Doublures*
Duchesse *Paillette* *Taffetas*
Brocarts *Habutaï*

Toutes les couleurs nouvelles en Stock

A. S. King Silk Company

Limited

"The Silk House of Canada"

59-61 Wellington St. West, Toronto

Bureaux à l'étranger:

Zurich, Suisse. *Yokohama, Japon*
Lyon, France. *Chefoo, Chine.*





"Le choix de la PRUdente ménagère."

Jadis ou Aujourd'hui

Quel tissu a plus de finesse, et résiste mieux à l'usure, que le coton?

—délicat, tout en étant simple et sans prétentions....

—peu coûteux, mais si durable!

Exiger la marque PRUE—

Fabriqués par des Canadiens--en Canada

DOMINION TEXTILE COMPANY
Limited

MONTREAL TORONTO WINNIPEG

Le tiers de VOS clientes

Qui entrent dans votre Rayon des Corsets sont des femmes à la "taille forte". Un grand nombre de ces femmes veulent avoir un corset d'un prix modéré, entre $4.00 et $6.50.

Les
Warner's
Rust-Proof
Corsets—
FAITS AU CANADA

sont dessinés pour convenir à tous les types de taille. Nos modèles pour femmes fortes de taille sont faits pour donner un plus long service et ils sont renforcés où porte la plus grande tension. Une attention particulière est apportée au bon ajustement de la taille pour assurer un joli contour aux femmes qui les portent.

Nous recommandons les modèles suivants qui ont prouvé leur popularité chez les clientes. Des échantillons vous seront envoyés sur demande.



MODELE 197.

Très long du bas, bien baleiné et haut tout en caoutchouc. Bas double et fermoir gradué. En coutil rose fini souple.
Grandeurs: 22-36.

Prix. **$30.00** la douzaine.



MODELE 314.

Un corset très fortement baleiné pour tailles fortes. Avec buste haut moyen et lé de buste, grand plastron en forme d'éventail et fermoir gradué. En coutil rose ou blanc, fini souple. Grandeurs: **24-36.**

Prix, **$30.00** la douzaine.



MODELE 345.

Pour taille forte et replète. Buste haut moyen, bas ample et lé en caoutchouc en avant du bas. Fermoir gradué. En coutil rose.
Grandeurs: **22-36.**

Prix, **$42.00** la douzaine.

Autres modèles pour tailles fortes jusqu'à $48.00 la douzaine.

The Warner Brothers Company

356 rue St-Antoine
MONTREAL



1922

a été une année exceptionnelle pour les

TISSUS LAVABLES

Tout indique actuellement que 1923 sera une année plus remarquable encore.

Nos voyageurs font voir présentement nos lignes pour 1923, comprenant des produits de filatures canadiennes, anglaises et américaines. Ces lignes ne manqueront pas d'être du goût de vos clientes et elles représentent une excellente valeur. Le choix comprend:

Crêpes à Lingerie, en blanc, couleurs unies et dessins imprimés de fantaisie.
Organdis, en blanc et de couleurs.
Voiles Mercerisés, en blanc et de couleurs.
Voiles Imprimés, couleurs et dessins les plus nouveaux.
Voiles Blancs, à rayures, à carreaux et à pois.
Piqués blancs.
Croisés Middy.
Indian Heads.
Nansouks.
Linons.
Linons des Indes.
Mousselines Suisses, à carreaux, à rayures, à pois et à dessins.
Brocarts Merceriés blancs.
Popelines et **Repps** blancs.
Basin (dimity) blanc.

Nous vous conseillerions de placer votre commande de bonne heure avant que les lignes ne soient désassorties.

VASSIE & COMPANY, LIMITED

Marchands de nouveautés et de lainages en gros

ST. JOHN NOUVEAU-BRUNSWICK

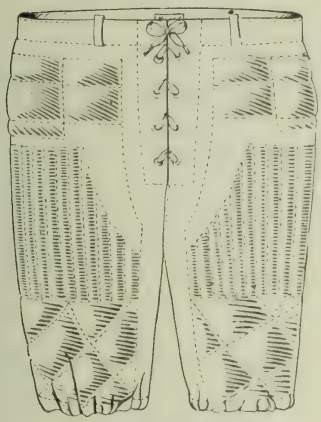
Salles d'échantillons dans la Province de Québec:
Chambre 18, 207 rue St-Jacques, MONTREAL.
70, rue de la Liberté, QUEBEC.

Envoyez-nous IMMEDIATEMENT vos commandes de

Culottes--Jerseys--Grands Bas--Casques

DE

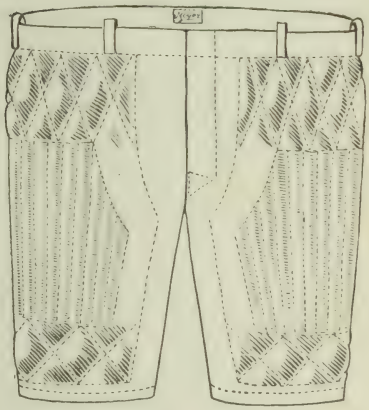
HOCKEY



FABRICATION MOYER
Culottes de hockey rembourrées partout de jonc.

Les vignettes montrent nos culottes de hockey réglementaires, rembourrées et demi-rembourrées de jonc. Nous confectionnons les mêmes modèles sans rembourrage de jonc. Ce sont les modèles préférés des meilleures équipes canadiennes, amateurs comme professionnelles. La ligne Moyer de culottes, Jerseys, casques et grands bas de hockey est très complète et très variée. Nous pouvons vous fournir n'importe quelle combinaison de couleurs en fait de Jerseys, casques et grands bas. Moyennant un très léger supplément nous fournirons des Jerseys avec n'importe quel monogramme ou insigne de club.

Vous y gagneriez à acheter de fabricants faisant une spécialité de ces articles, parce que vous aurez des marchandises qui donneront satisfaction à vos clients, et vous profiterez des plus bas prix et du service le plus rapide.



FABRICATION MOYER
Culottes de hockey demi-rembourrées de jonc.

AVIS SPECIAL

Le 1er novembre, nous déménagerons dans un local plus commode, aux Nos 204-206 King Street East, pour mieux servir notre clientèle toujours croissante.

Nous ne vendons qu'aux marchands

Nous ne vendons pas directement aux équipes de hockey, et lorsque nous recevons une demande de renseignements d'une équipe nous tâchons toujours de lui vendre par l'intermédiaire d'un marchand de la localité. Nous agissons toujours loyalement avec nos clients — c'est une autre bonne raison pour laquelle vous devriez placer toutes vos commandes de vêtements athlétiques à la Maison de Moyer.

A. W. MOYER & CO.

Fabricants de vêtements athlétiques **124 King Street W., Toronto.**

Après le 1er novembre: 204-206 KING STREET EAST.



M. H. S. JACQUES, dessinateur en chef et chargé de la fabrication à la John W. Peck & Company, Limited, Montréal.

Peck's

Le Coup de Ciseau si Important de M. Jacques

—ce qui différencie les vêtements ordinaires des vêtements ayant un chic, un cachet tout particulier — voilà ce qui caractérise les modèles de M. Jacques.

Ce cachet particulier se voit dans l'assortiment Peck pour le printemps 1923, étalé actuellement, une ligne qui vous intéressera, l'offre de la plus grande organisation de confection du Canada. Tous les acheteurs avisés y gagneraient à examiner attentivement ces vêtements.

CONFECTION

John W. Peck & Co., Limited Montréal, Winnipeg, Vancouver

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

"P.C. Corsets
RUST PROOF
GUARANTEED



LE CORSET VERSATILE

Lorsque vous prenez en magasin une ligne complète de Corsets P. C. vous êtes capable de servir toutes vos clientes. Le choix des Corsets P. C. est assez varié pour donner un corset pour tous les types de tailles, pour toutes les occasions.

Parisian Corset Manufacturing Co., Limited

Québec MONTREAL Toronto



L'étiquette qui a fait la renommée du Canada pour ces vêtements sur lesquels on peut se fier.

"Vous ne pouvez avoir *deux* peaux *d'un* boeuf"

Vous ne pouvez vous attendre d'acheter vos marchandises à longs termes ou sur une base de crédit au hasard et obtenir de bonnes marchandises à de bons prix. Si vous tenez à avoir la pleine valeur de votre argent n'achetez que les

VETEMENTS DE LA MARQUE "PROGRESS"

qui sont les meilleurs au Canada pour le prix.

Toutefois, nous ne vendons SEULEMENT qu'aux meilleurs marchands de chaque ville.

VOTRE COMMANDE EST SOLLICITEE.

H. VINEBERG & CO., LIMITED

ANGLE DU BOULEVARD ST-LAURENT et de L'AVENUE DULUTH
MONTREAL

Nos ECHANTILLONS de COMMANDES SPECIALES ainsi que nos CAHIERS DE MODES sont maintenant prêts pour votre inspection.

Les Modèles de Corsets GOSSARD

Veulent dire de plus gros profits pour vous et une plus grande satisfaction pour vos clientes

Lettre d'un Marchand

Alliance, Alta.

H. W. Gossard Company,
Toronto.

Messieurs,

Nous avons acheté le commerce de ---------- de ----------,

Alta., et avons mis sur des tables d'occasions (bargains) tout son assortiment de corsets. Les Gossard nous ont donné tellement satisfaction à----------Sask., que nous allons mettre de côté toutes les autres lignes pour ne prendre en magasin que les Gossard. Vous trouverez ci-inclus une petite commande pour commencer. Si vous avez une représentante pour cette ligne nous aimerions à recevoir sa visite pour une démonstration.

Veuillez nous envoyer cette commande au plus tôt, ainsi que des aides de ventes et des blancs de commandes.

Vos dévoués,
(Nom sur demande).

Lettre d'une cliente:

Montréal, 26 août 1922.

Mlle Jane Hill,

Canadian H. W. Gossard Co.,
Toronto.

Mademoiselle,

Auriez-vous l'obligeance de m'adresser votre petit livre intitulé "You". J'aimerais beaucoup à l'avoir. Mes trois filles et moi-même portons des Corsets Gossard depuis des années et ils donnent tout ce que vous en dites: confort, bon ajustement et durée. De fait, je suis grand'mère et plusieurs femmes m'ont demandé comment je conservais ma taille. Je leur ai répondu que je portais des corsets Gossard, pour le confort et le bien-être qu'ils me donnent.

C'est votre annonce dans le "Standard" qui m'incite à demander un de ces petits livres. Je vous envoie mon nom et mon adresse.

(Nom sur demande).

Nous avons reçu récemment les deux lettres reproduites ci-dessus et nous les conservons à notre bureau. Elles seront montrées à tous les marchands qui voudront venir les voir, ou les noms et adresses seront envoyés sur demande.

Lignes moins nombreuses—Placement plus petit—
Même virement ou plus considérable.

Avec la ligne Gossard en magasin vous pouvez répondre pour ainsi dire à toutes les demandes de corsets, et donner une satisfaction complète sous tous rapports. Cette ligne vous permet de faire le même — et même un plus gros — commerce de corsets, avec un capital plus petit et sans le risque d'avoir sur les bras un stock non vendu. Ecrivez-nous pour avoir tous les renseignements au sujet de la proposition Gossard. Vous y gagnerez.

The CANADIAN H. W. GOSSARD CO., *Limited*

366-378 *West Adelaide Street, Toronto.*

New-York Londres Chicago Sydney Buenos-Ayres

Turnbulls

GUARANTEED UNSHRINKABLE CEETEE PURE WOOL

LA MEILLEURE ASSURANCE D'UN

PERFECT Turnbulls FITTING

Commerce de SOUS-VETEMENTS de haute qualité.

APPRECIES PAR CEUX QUI PORTENT LES MEILLEURS.

FAITS PAR Turnbulls DE GALT, ONT.

OUATE EN PAQUETS

"VICTORY" "NORTH STAR"
"CRESCENT" "PEARL"

Ces quatre qualités sont certainement les meilleures qu'on puisse obtenir pour le prix. Elles sont manufacturées avec des matières de première qualité soigneusement choisies.

Commandez-en à votre fournisseur.

" La Publicité "

Revue Mensuelle — Organe technique des annonceurs publié à

PARIS, (France).

Plus que jamais depuis la guerre, le Canada a affirmé sa qualité de pays producteur. De nouveaux débouchés se sont ouverts pour lui à l'exportation. Il est donc de toute utilité que ses manufacturiers se tiennent au courant de ce qui se passe dans les pays avec lesquels ils sont appelés à se mettre en rapport et qu'ils s'y fassent connaître.

Tout ce qui a trait à la publicité en France est donc de nature à les intéresser au plus haut degré.

Vous aurez tous ces renseignements en lisant

"La Publicité"

6, rue de la Grange Batelière, PARIS, (France).

DALE WAX FIGURE CO., LIMITED



No 75/A—Avec dispositif à bascule.

La plus grande maison du Canada pour les

TETES EN CIRE DE HAUTE QUALITE ET LES MANNEQUINS D'ETALAGE, ACCESSOIRES D'ETALAGE EN BOIS ET EN METAL DE TOUTES SORTES.

Vous trouverez à notre salle d'exposition de Montréal les **dernières nouveautés en fait de mannequins et d'accessoires d'étalage.**

Nous fabriquons aussi:

Armoires à vêtements,
Supports,
Vitrines,
Barres et
Crochets.

Avec l'arrivée de l'automne c'est le bon temps de venir choisir les **accessoires** qui vous permettront de **faire de jolis étalages.**



A Montréal:

P. R. MUNRO,
520, NEW BIRKS BUILDING

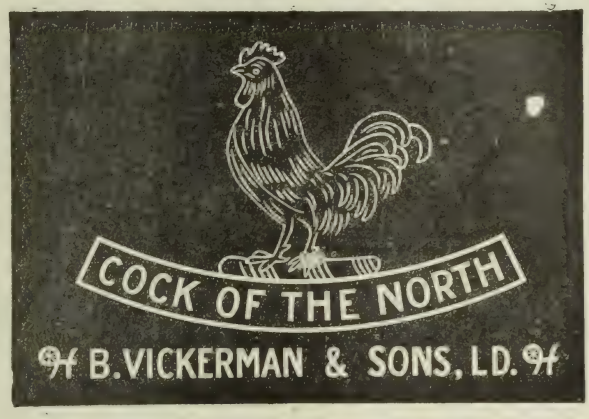
COCK OF THE NORTH

La plus belle serge bleue qui soit sur le marché aujourd'hui

AVANTAGES

Pure Laine Teinture Indigo
Décatissage Parfait

Si cette serge passe de couleur dans un espace de 2 ans, nous nous ferons un plaisir de la remplacer gratuitement.



Marque apposée toutes les trois verges.



LE SATIN "EMPIRE"

est un satin suisse en fil teint de forte texture en 27" et 36" de large et peut être obtenu dans toutes les nuances.

Il est garanti pour deux saisons.

Echantillons fournis au commerce sur demande.

Nisbet & Auld, Limited

SEULS DISTRIBUTEURS DE GROS

32-34, rue Wellington Ouest, TORONTO

Montréal
J. A. McLAREN, Représentant,
Edifice Sommer, 254 rue Ontario Ouest.

Québec
A. A. COTE, Représentant,
Edifice Commercial.

Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills Limited

Fabricants de

Tapis Wilton, Bruxelles, Velours et Tapisserie

Et toutes sortes de

"WORSTED"

GUELPH - - ONTARIO

PURE WOOL

SOUS-VETEMENT PURE LAINE

MARQUE O. V.

POUR HOMMES ET GARÇONS

Depuis 15 ans le sous-vêtement Standard pour les travailleurs à l'extérieur. Fait en combinaisons et en vêtements à deux morceaux.

Vendu par les marchands de gros.

BATES & INNES LIMITED

Carleton Place, Ont.

AGENTS:

H. J. FOX, 152 Bay St., TORONTO.
C. E. WINKS, 44 Aiken Bldg., WINNIPEG.
W. R. MILLER, 807 Mercantile Bldg. VANCOUVER.

Bureau général des ventes: 35, rue St-Nicolas, MONTREAL.



Modèle 1530.



Modèle 827

GOSSARD *Longerlyne* BRASSIERES

Ces nouveaux modèles offrent à un si grand nombre de femmes ce qu'elles désiraient depuis si longtemps et qu'elles n'avaient jamais été capables d'obtenir, qu'ils se vendent avec une rapidité qui assure de superbes profits. Ils sont spécialement dessinés pour répondre aux besoins des centaines de clientes ayant besoin d'un ajustement spécial pour bien supporter et aplatir le diaphragme et d'un modèle plus long pour empêcher leur brassière de glisser sur le bout très bas des corsets modernes. Ne perdez pas ce commerce profitable. Des échantillons complets vous seront envoyés sur demande.

The Canadian H. W. Gossard Co., Limited.

366-378 Adelaide Street West, Toronto

New York, London, Toronto, Sydney, Buenos-Ayres



Modèle 2436



Modèle 848

Venant d'arriver

Notre RAYON DES TOILES vient de reçevoir de nouvelles lignes achetées récemment par notre acheteur lors de sa visite à Belfast et autres centres du marché de la toile. Les lignes mentionnées ci-dessous sont le résultat d'un **choix tout spécial.** Nous pouvons vous en faire la livraison IMMEDIATEMENT à temps pour le commerce de l'automne, de Noël et du Jour de l'An.

"TOILES"

Damas blanchi et non blanchi, pure toile, avec serviettes de table pour assortir.
Damas pour écharpes.
Damas de couleurs.
Toiles pour broder.
Toile artistique.
Dessus de bureaux (runners) en grosse toile artistique de fantaisie.
Dessus d'oreillers et dessus de bureaux.
Serviettes à thé, nappes et dessus de table, pure toile.
Parures de table de lunch, etc.
Nappes pure toile et serviettes pour assortir.
Serviettes en pure toile "Huck".
Serviettes en pure toile "Huck" brodées à la main.
Linges de cuisine et à verrerie.
Pure toile "Huck" à verrerie et à rouleaux.
Pure grosse toile hollandaise brune et canevas.
Tissus à serviettes Terry, blancs et de couleurs.
Serviettes de bain, blanches et de couleurs.
Serviettes turques de fantaisie et serviettes assorties pour le visage.

□□□

La Cie. W. R. Brock Limitée
NOUVEAUTES EN GROS.

MONTREAL

Salles d'échantillons:
68 rue de l'Eglise, QUEBEC.
2 rue St-Georges, TROIS-RIVIERES.

Nos Rayons sont maintenant Prêts

à vous aider à faire un succès du commerce du mois de décembre

RAYON "A"

Edredon flanellette — beaux dessins nouveaux.

RAYON "C"

Serge "Cross Bred".
Crêpe marocain.
Soie charmeuse.
Crêpe de laine.
Soie Lingerie.
Foulardine.

RAYON "E"

Echarpes en laine — dernier modèle.
Bas — qualité supérieure.
Camisoles pour dames en laine et cachemire.
Camisoles pour dames en laine et soie.

RAYON "F"

"Knit ram" — Laine pour chandails", la plus populaire sur le marché.

RAYON "G"

Parfums — meilleures marques de Paris.
Articles de fantaisie de toutes sortes pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

RAYON "H"

Rideaux Madras.
Carpettes.
Douillettes satin.
Net suisse brodé.

RAYON "K"

Blouses — Belles qualités.
Mouchoirs (Boîtes spéciales pour cadeaux).

RAYON "R"

Bretelles — Empaquetage spécial pour cadeaux.
Chemises — Dessins les plus récents.

LA VISITE DE NOS RAYONS VOUS INTERESSERA.

P. P. MARTIN & CIE, LIMITEE

Importateurs et Fabricants de Nouveautés en Gros. **Maison fondée en 1845.**

50 rue Saint-Paul, Ouest. Téléphone: Main 6730. MONTREAL

OTTAWA,	TROIS-RIVIERES,	TORONTO,	MONCTON,	QUEBEC,	SHERBROOKE,	S.-HYACINTHE,
25 Rue Sparks.	82 Rue Royale.	28-30 Wellington	72 Rue Downing.	9 Rue Charest.	103 r. Wellington.	234 Rue Cascades.
Tél. Queen 3874.	Tél. 362.	Tél. Collège 3535.	Tél. 397-21.	Tél. 2545.	Tél. 152.	Tél. 541.

Entrepôts à Montréal et Québec **Trois-quarts de Siècle d'Expérience à votre disposition.**



Si vous achetiez vos Bas de Soie à la livre

Vous vous rendriez vite compte pourquoi le "Winsome Maid" est une meilleure valeur que le bas ordinaire. Etant d'une texture plus serrée et plus fine, il faut PLUS DE SOIE pour fabriquer le "Winsome Maid". Cela lui donne une plus jolie apparence et une plus longue durée.

Les modèles de cette saison des bas 'Winsome Maid" comprennent deux superbes lignes de bas avec coin, et une nouvelle variété de couleurs avec un choix de 25 nuances.

DEMANDEZ NOS PRIX.

ALLEN SILK MILLS, Limited

48 DAVIES AVE., TORONTO

La meilleure clientèle achète les "Winsome Maid".



LES BAS D'HIVER A LA MODE

SONT A COTES LARGES A EFFETS BRUYERE.

LES BAS A.B.C.

offrent une ligne superbe (à côtes 7 et 1) en un bon choix d'effets bruyère, comprenant les nuances "Chameau", "Lovat", brun et "Mallard".

Pointures: de 8 à 10 pouces.

Les autres lignes populaires A. B. C. comprennent:

Pour enfants:

Bruyère, longueur ¾ avec haut roulé et longueur ordinaire.

Soie et laine, longueur ¾ avec nouveau haut roulé et longueur ordinaire.

Pour hommes et femmes:

Mélanges bruyère soie et laine.
Mélanges bruyère cachemire.

Tous les bas A. B. C. sont sans couture avec talons et bouts renforcés.

ALLEN BROS. CO. LIMITED

883 DUNDAS ST. E. - TORONTO.

UN MAGNIFIQUE CHOIX DE

Cadeaux de Noël

Lampes
Abat-jour
Pendules

Chandeliers
Boîtes à ouvrage
Sacs à main et Bourses

Services de fumeurs
Services de Poker

Services à barbe

EN BRONZE, EN NICKEL ET EN IVOIRE

Plateaux
Cabinets de Coutellerie

Papeteries de fantaisie
Albums à Photos

Bouteilles
Thermos

ET UN ASSORTIMENT COMPLET

d'Articles en ivoire français

A NOTRE

Rayon des Articles de Fantaisie

QUI REMPLACE NOTRE

RAYON DES JOUETS

ATTENTION SPECIALE APPORTEE AUX COMMANDES PAR LA POSTE. TOUTES LES COMMANDES D'URGENCE EXPEDIEES LE JOUR MEME QU'ELLES SONT RECUES.

HODGSON, SUMNER & CO., Limited

83 à 91 rue St-Paul Ouest — **21 rue St-Sulpice** — **84 à 92 rue LeRoyer**

MONTREAL

SALLES D'ECHANTILLONS:

7 rue Charest, QUEBEC
Edifice Carlaw, 28-30 rue Wellington-Ouest, TORONTO
Edifice Can. Bank of Commerce, TROIS-RIVIERES
503 Edifice Mercantile, VANCOUVER
Empire Bldg., HAMILTON
Hôtel Windsor, OTTAWA
New Sherbrooke House, SHERBROOKE
50 rue Bon Accord, MONCTON, N. B.
The Grigg House, LONDON

11 Rayons

D

SERGE TOUT LAINE

36" de large
dans neuf couleurs.

Extra spécial

20c la verge.

W

Valeur spéciale

TISSUS A PANTALONS

28 pouces.

$1.00 la verge.

L

TISSU HUCK A SERVIETTES

22 pouces.

25c la verge.

A

WRAPPERETTE "CANADIEN"

19c

VELOURS PELONIA

25c

S

SOUTACHE DE SOIE RIC-RAC No 25

Rouge, blanche, noire, marine.

$4.35 la grosse.

F

LIRE LA PAGE à GAUCHE

M

TAPIS

Domestiques
et
Importés

H

Bas "Churchgate"

EN BEAU CACHEMIRE
A COTES
pour enfants,
en
Noir, Blanc, Tan.

U

Sous-vêtements tout laine "MARQUE SPEAR"

pour dames.

Grands numéros spéciaux toujours en stock.

R

Robes en tricotine

ET

Robes en Crêpe Canton

POUR DAMES

Prix populaires

C

Assortiment complet de
Flanellette Rayée
de 27" à 36", de 15c à 27½c

COUTIL

à rayures bleues et blanches,
8 onces.

Dessins ACA
32" de large, 36c.

HODGSON, SUMNER & CO., Limited

83 à 91 rue St-Paul Ouest **21 rue St-Sulpice** **84 à 92 rue LeRoyer**

MONTREAL

SALLES D'ECHANTILLONS:

7 rue Charest, QUEBEC
Hôtel Windsor, OTTAWA
Edifice Carlaw, 28-30 rue Wellington-Ouest, TORONTO
Edifice Can. Bank of Commerce, TROIS-RIVIERES
New Sherbrooke House, SHERBROOKE
503 Edifice Mercantile, VANCOUVER
50 rue Bon Accord, MONCTON, N. B.
Empire Bldg., HAMILTON
The Grigg House, LONDON

La Commodité pour vous

des

BAS DE SOIE "BUTTERFLY"



(Marque de Fabrique enregistrée)

Tout d'abord, les bas "BUTTERFLY" vous offrent la qualité et la variété qui vous permettent de donner satisfaction pour ainsi dire à toutes les femmes qui demandent un bas de soie. Ce sont des bas légers, chics et résistants qui plaisent à celles qui les portent à cause de leurs magnifiques couleurs, leur fini soyeux brillant et la perfection de leur coupe.

Deuxièmement, ils sont faits au Canada. Cela veut dire du service — parce que les filatures de Drummondville, récemment agrandies et outillées à neuf, nous permettent de remplir parfaitement toutes les commandes.

Troisièmement, ces bas populaires et bien annoncés offrent un choix de 18 nuances et ils sont empaquetés dans de jolies boîtes. Pensez à l'attraction qu'aura un de vos étalages de vitrines de bas de soie "Butterfly" avec leur dix-huit superbes couleurs, dans de magnifiques boîtes. Tous de la même marque — tous faits au Canada.

Et quatrièmement, les bas de soie "Butterfly" sont d'une marque vendue à prix populaires. Le prix auquel vous pouvez vendre les Bas "Butterfly" feront l'affaire de vos clientes et vous laissera un superbe profit sur chaque paire. Nous fabriquons à présent des chaussettes de soie "Butterfly" pour hommes.



VOTRE DISTRIBUTEUR EN GROS PEUT VOUS LES PROCURER

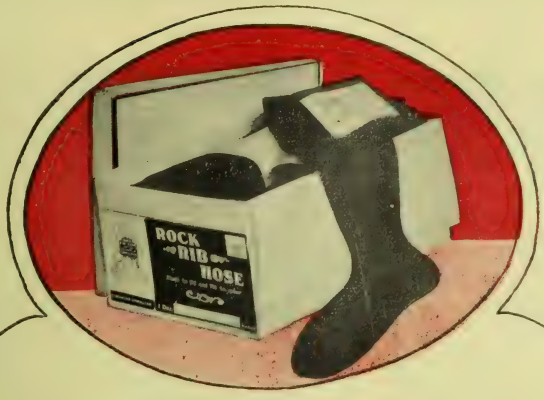
Faits au Canada par

THE BUTTERFLY HOSIERY CO., LIMITED

DRUMMONDVILLE, QUE.

Seuls Agents des Ventes: E. H. WALSH & COMPANY LIMITED

TORONTO MONTREAL WINNIPEG VANCOUVER



Leur durée est sans égale
---Vendez-les maintenant

On n'exagère nullement quand on affirme que les Bas "Rock Rib" et "Hercules", pour enfants, donnent une plus longue durée et sauvent du raccommodage à la maman. C'est le secret de leur merveilleuse popularité.

Aucune autre marque sur le marché ne peut être comparée, pour la durée, aux "Rock Rib" et "Hercules". La jambe est double et élastique, et les talons, ainsi que les bouts, sont à trois brins, ce qui les rend solides à l'usage et très chauds.

Ces deux caractéristiques importantes vous serviront d'excellents arguments de vente.

Ils résistent parfaitement à la fatigue des sports d'hiver, et les garçonnets auront les pieds chauds.

Pointures de 5 à 10½, en boîtes d'une douzaine.

Préparez, le plus tôt possible, un étalage de ces "articles d'hiver", à votre devanture et sur votre comptoir.

Votre marchand en gros peut vous les fournir si votre stock est incomplet.

Buster Brown
Three Eighties
Little Darling
Little Daisy
Rock Rib
Hercules

The Chipman-Holton Knitting Company, Limited
Hamilton, Ontario.
Manufactures à Hamilton et à Welland, Ontario.

ROCK RIB-HERCULES
PRINCESS

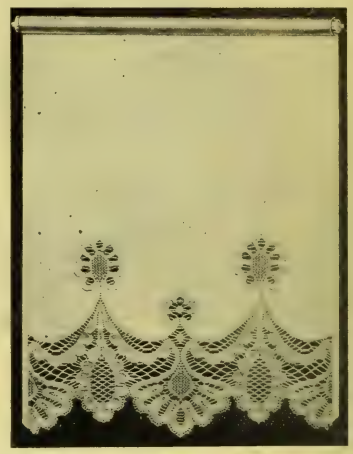
Hosiery for Boys and Girls

Les bas Princess conviennent parfaitement aux fillettes. Ils sont tricotés avec de la laine anglaise mercerisée à deux brins. Ces bas sont solides à l'usage et sont très jolis. Pointures, de 4½ à 10.

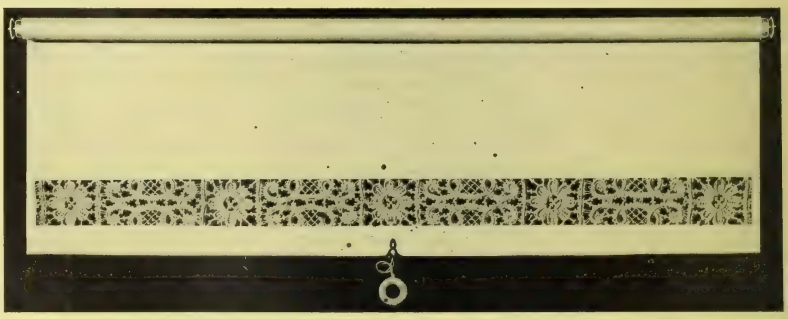
SUNSHINE HOSIERY
REGISTERED.



STORES DALMOR



PROMPTITUDE. C'est maintenant le temps de commander vos Stores. Nous sommes en mesure de faire expédition immédiate, si vous nous laissez savoir ce que vous avez de besoin et quand vous le désirez.

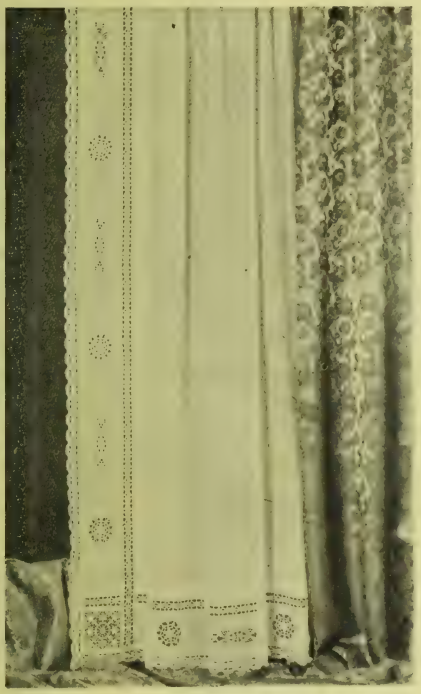


Vos commandes de malle recoivent une attention spéciale et vous sont expédiées promptement.

DALY & MORIN, LIMITEE

LACHINE, : MONTREAL, QUE.

Rideaux de Nouveauté Dalmor



Les rideaux dont la fabrication est parfaite.

Notre assortiment du printemps contient de nouvelles idées dans la fabrication des rideaux de nouveauté. Ils surpassent tout ce que nous avons entrepris par le passé. Ces rideaux de nouveauté sont faits avec des matériaux de première classe ainsi que des motifs et dentelles très riches qui leur donnent un cachet spécial. Voyez notre assortiment, vous y trouverez différents patrons pour satisfaire votre clientèle même la plus difficile.

□□□

DALY & MORIN, LIMITEE

MANUFACTURIERS DE RIDEAUX DE NOUVEAUTE

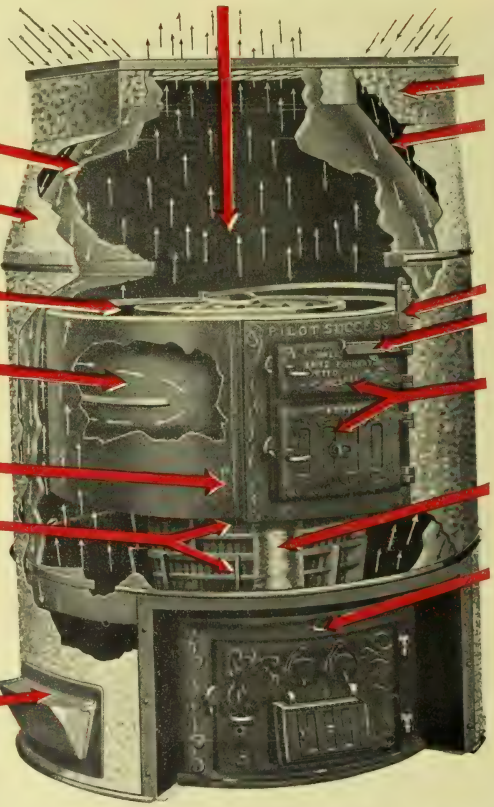
Manufacturiers et importateurs de Marquisette, Voile et Etamine

LACHINE, - MONTREAL, QUE.

FOURNAISE SANS TUYAU PILOT SUCCESS

FAITE EN SIX DIMENSIONS

CAPACITE 10,000 à 50,000 PIEDS CUBES



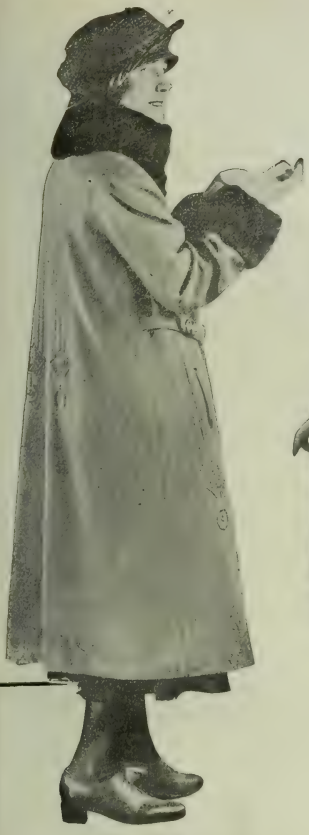
Les caractéristiques exclusives sont indiquées par les flèches rouges.
Elles sont toutes essentielles lorsque vous achetez une Fournaise sans Tuyau.

VOUS Y GAGNERIEZ A DEMANDER DES RENSEIGNEMENTS

The Hall Zryd Foundry Co., Limited

Hespeler, Ontario, Canada

Représentant pour Québec: ALEX. DUSSAULT, 1114 avenue Delorimier, Montréal.
Téléphone: ST-LOUIS 4696 W.



774 —Velours tout laine pesanteur d'hiver. Collet et poignets en Beaverine. Broderie fantaisie en pareil dans le dos et sur les poches. Ceinture traversant le devant seulement. Entièrement doublé en sateen de fantaisie. Couleurs: brun, taupé, renne periwinkle, sable et marine. Grandeurs: 14-44.

Prix $17.50



752 —En lovatt tout laine avec envers à carreaux, pesanteur d'hiver.

Modèle tailleur anglais comme celui pour homme. Manches Raglan. Ceinture tout le tour avec boucle à coulisse. Demi-doublé en tissu glacé de bonne qualité.

Boutons en cuir. En mélanges Lovatt, brun, vert et bleu. Grandeurs: 14-44.

Prix $16.00



767 —En Duvetyn, dos, poches et avant et arrière des manches brodés. Entièrement doublé de satin de Chine de fantaisie. Collet châle et poignets en Beaverine. Ceinture tout le tour. Couleurs: brun, taupe, renne, periwinkle, sable et marine. Grandeurs: 14-44.

Prix $30.00

Même modèle en velours avec doublure de coton fantaisie, $25.00.

POUR L'HIVER 1922-1923

Les vignettes ci-dessus vous donnent une idée des modèles que nous avons préparés pour notre étalage d'hiver. Voyez la ligne JUSTRITE avant de placer votre commande. Nos prix varient de $12.00 à $87.50.

Justrite Garment Co.

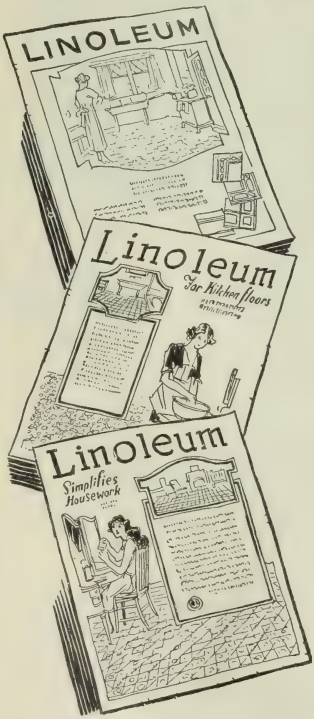
221 Richmond W Toronto

Salle d'exposition et fabrique.

BUREAU A MONTREAL: 314 rue Université. G.-L. PELLETIER, représentant.







"L'esclavage a été aboli"-- par le LINOLEUM

Vous, M. le Marchand, vous pouvez apprécier les solides arguments de vente du Linoleum, suggérés par la vignette ci-dessus.

Le Linoleum a résolu un gros problème dans des milliers de foyers canadiens. Mais il reste encore un grand nombre de gens à qui vous devriez expliquer les avantages du Linoleum.

Activez les ventes de votre rayon du Linoleum en leur démontrant les remarquables qualités de cette couverture de plancher pratique et hygiénique. Vous pouvez doubler le chiffre de vos ventes par un peu de travail. Le Linoleum est facile à vendre. Les véritables Rugs Dominion en Linoleum le sont également. Les ménagères canadiennes en ont besoin, mais vous devriez prendre l'initiative de leur en vendre.

Reliez votre publicité locale à notre grande campagne d'annonces dans tout le Canada pour le Linoleum. Nous vous enverrons gratis des clichés. Faites des étalages de vitrines qui intéresseront votre clientèle; qui vous feront faire des ventes, par l'emploi de nos garnitures de vitrines. Nous en envoyons gratis aux marchands qui vendent les

LINOLEUMS DOMINION

Distribués par les maisons de gros canadiennes de nouveautés.

DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM CO. LIMITED · MONTREAL · MADE IN CANADA

Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Limited
MONTREAL

C'est le temps de se placer à un nouveau point de vue

Le commerce au détail de tout le Canada a traversé une dure période ces deux dernières années — à attendre que les affaires "reprennent".

Les circonstances ont été anormales et l'avenir incertain pendant si longtemps que le PESSIMISME a laissé sa marque. De fait, certains détaillants semblent si découragés par l'expérience qu'ils viennent de traverser qu'ils sont incapables d'envisager normalement le présent ou l'avenir. Leur optimisme ordinaire a disparu; ils semblent avoir perdu cette bonne humeur, qui avec du service, de l'enthousiasme et de la courtoisie, leur avait gagné la clientèle de 85% de toute la population.

Personne ne connait mieux que le manufacturier ce que le commerce a dû subir — mais le manufacturier croit qu'il est à peu près temps que le commerce se place à un nouveau point de vue.

C'est le temps d'avoir un stock suffisant pour répondre à la demande qui ne manquera de se produire.

C'est le moment pour tous les marchands de lâcher le vieux pessimisme et de faire preuve d'un peu d'optimisme. C'est le moment de se rendre compte que le Soleil de la Prospérité commence à luire en arrière des nuages de l'accalmie commerciale.

C'est le temps de placer des commandes pour les saisons prochaines afin de pouvoir répondre à la demande qui résultera de votre enthousiasme et du service que vous donnerez.

C'est le temps pour tous les détaillants de montrer leur confiance dans l'avenir et dans le Canada, en revenant eux-mêmes à la normale. Les affaires ne sauraient revenir à la normale à moins que vous ne mettiez l'épaule à la roue — et LES

AFFAIRES VOUS ATTENDENT.

The Circle-Bar Knitting Co., Limited

KINCARDINE - ONTARIO

Fabriques à Kincardine et Owen Sound.

Fabricants des Bas Circle-Bar en cachemire, en soie et en coton pour hommes, femmes et enfants.

CIRCLE BAR
REGISTERED
HOSIERY

EN DEMANDE DANS LE MOMENT

VOYEZ

Nos nouvelles dentelles françaises façon métal.
Notre tissu façon métal.

VOILES ET TISSUS A VOILES LES PLUS NOUVEAUX

Dentelles espagnoles, Radium et de laine.
Echarpes de dentelle espagnoles.
Voiles pour bébés.

Nous faisons une spécialité de cette ligne depuis 1892.

Nous étalons actuellement pour le printemps:—
des dentelles, des tissus à voiles, des tissus lavables et des Mâlines.

Demandez des échantillons.

CANADA VEILING CO., LIMITED

TORONTO.

Représentant pour la province de Québec: **V. A. OLIVIER, 16 rue Melbourne, SHERBROOKE, Qué.**

DEVANTURES EN METAL ET GLACES

Embellissez la devanture de votre magasin. Elle sera remarquée des passants et attirera de nouveaux clients. De jolies vitrines comptent pour beaucoup dans la prospérité d'un magasin et c'est le moment d'y voir avant l'arrivée de la température défavorable à ce genre de travail.

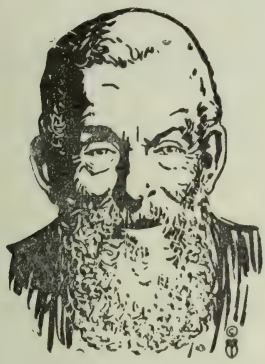
Nous faisons une spécialité de ces travaux. Nous nous ferons un plaisir de vous soumettre des plans appropriés à votre genre de commerce ainsi que des prix.

TRAVAIL EXECUTE PROMPTEMENT.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED

444, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

TORONTO LONDON WINNIPEG



C'était Bon Pour Votre Grand'Père!

VOTRE GRAND-PERE A PU REUSSIR AVEC DES VIEILLES METHODES, AVEC DES CIRCULAIRES IMPRIMEES A LA DIABLE, AVEC DES ENTETES DE LETTRES QUI MANQUAIENT DE GOUT, DES FACTURES ET AUTRES IMPRIMES QUI ETAIENT D'UN AUTRE AGE.

VOTRE CLIENT OU VOTRE FOURNISSEUR JUGE DE VOTRE MAISON PAR VOS IMPRIMES. IL FAUT QUE VOTRE PAPETERIE REFLETE LE PROGRES, SI VOUS VOULEZ QUE VOTRE COMMERCE AUGMENTE.

NOTRE SERVICE D'IMPRESSION SE CHARGERA DE PREPARER DES CATALOGUES, CIRCULAIRES, DEPLIANTS, PAPETERIE, ETC., QUI AURONT BELLE APPARENCE—QUI FERONT REMARQUER VOTRE MAISON COMME ETANT L'UNE DES PLUS PROGRESSIVES DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

IL SUFFIT DE NOUS DONNER QUELQUES NOTES SUR UN BOUT DE PAPIER—NOUS FERONS LE RESTE. NOS PRIX SONT MODIQUES SI VOUS CONSIDEREZ LE SURCROIT D'AFFAIRES QUE LES IMPRIMES QUE NOUS PRODUIRONS VOUS APPORTERONT.

Confiez-nous la préparation et l'impression de vos

CATALOGUES, LIVRES DE COMPTOIR, DEPLIANTS, FORMULES DE FACTURES, CIRCULAIRES, RELEVES DE COMPTE, ENTETES DE LETTRES, ENVELOPPES.

La Compagnie d'Imprimerie des marchands, Limitée

198 Notre-Dame, Est MONTREAL

Tout comme les Grands Lacs sont les grandes sources d'approvisionnement du majestueux Saint-Laurent, de même la maison Greenshields, Limited, est le centre d'approvisionnement du Commerce des Nouveautés au Canada.

Des marchandises nous arrivent des quatre coins du monde à notre établissement de Montréal et nous les distribuons ensuite en quantités appropriées aux marchands.

Grâce aux services de notre organisation nous mettons à votre porte les marchés du monde où il vous serait difficile d'aller.

Le succès de la maison Greenshields, Limited, comme distributeurs est le résultat de l'excellent service qu'elle donne à sa clientèle.

C'est le service complet que nous donnons qui a valu à notre maison le renom d'être "Le Pivot du Commerce des Nouveautés au Canada".

GREENSHIELDS, LIMITED

Salles de ventes de l'Atlantique au Pacifique

Carré Victoria Montréal.

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198, rue Notre-Dame Est Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
Etats-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il nest pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

FONDE EN 1887. MONTREAL, vendredi 27 octobre 1922 Vol. XXXV—No 43

LES EXPEDITIONS ET LES VOITURIERS

La question du transport des marchandises et des responsabilités qui en découlent, tant pour l'expéditeur que pour le destinataire, est la cause fréquente de maintes perplexités et d'ennuis, souvent sans importance, mais qui peuvent aussi aller fort loin et ne se régler que par la décision d'un tribunal.

Ceci se produit surtout lorsque les expéditions sont fractionnées et lorsqu'il n'y a pas accord définitif quant aux dates des réceptions.

Le Prix Courant reçoit chaque jour des demandes de renseignements à ce sujet et presque toutes se réduisent à une question de mésentente préalable.

Il y a autant de solutions que de cas particuliers et nous ne pouvons les considérer toutes. Néanmoins, nous voulons discuter ici une décision judiciaire récente d'un tribunal montréalais, laquelle peut être de nature à éclairer nos lecteurs.

Notre Cour d'Appel, par une majorité de deux à un, renversait un jugement de la Cour Supérieure, dans une cause d'un particulier contre une compagnie de messageries, tombant sous la rubrique de voituriers publics, et renvoyait l'action dans laquelle cette compagnie avait été condamnée à verser à une autre compagnie, plaignante en l'instance, une somme assez considérable, comme compensation de perte d'une expédition de chapeaux. Ces marchandises avaient été volées par un individu qui les avait déposées dans une des voitures de l'appelante, sous le faux prétexte qu'il était un des charretiers accrédités de cette organisation.

La décision de la Cour d'Appel se basa sur ce principe que les voituriers ne sont responsable pour la perte d'objets à eux confiés que lorsque ces objets ou ces marchandises ont été, en fait, *livrés* à la compagnie voiturière.

Cette cause avait excité — et au Palais et dans le monde des industriels — le plus vif intérêt, car le principe invoqué était certes fort important. Elle se rapprochait d'un point de droit récent, décidé par un de nos juges les plus éminents qui avait libéré de toute responsabilité une de nos grandes compagnies de chemin de fer, lors de la perte d'une expédition de marchandises lesquelles avaient été livrées à un pseudo-charretier qui avait loué le véhicule de livraison d'un charretier de bonne foi.

Comme on le voit, les deux causes tournent autour du même pivot. Les voleurs obtenaient le véhicule de la compagnie d'un charretier véritable de cette compagnie et, sous le prétexte qu'ils étaient les authentiques employés de cette compagnie, allaient chez l'expéditeur, invoquaient leur faux titre, s'emparaient de la marchandise et la subtilisaient.

Bien entendu, et parallèlement, les individus en cause subissaient leur châtiment après avoir passé par les cours criminelles.

Le tribunal déclara que la question était vaste, complexe et difficile. La loi qui la gouverne se trouve aux articles 1672, 1675 et 1730 du code civil.

La responsabilité déterminée par les deux premiers de ces articles, quant aux objets confiés aux voituriers, est si

LA CIGARETTE DE QUALITE "MILLBANK" 10 pour 15c 25 " 35c 50 " 70c

rigoureuse, déclara la cour, qu'elle en peut être étendue à ces marchandises qui n'ont pas été confiées à la compagnie de transport de façon telle que l'on puisse dire qu'elles ont été véritablement et actuellement reçues. Le fardeau de la responsabilité repose sur le fait de la livraison elle-même.

Dans la cause qui nous occupe le voiturier ne connaissait même pas l'existence de ces marchandises que l'expéditeur voulait lui confier et la cour ajouta qu'il ne pouvait supposer que livraison ou possession pourraient donner naissance à la responsabilité, mentionnée dans l'article cité, sans connaissance formelle ou tacite, de la part du voiturier, de cette livraison ou de cette possession.

La compagnie de chemins de fer, ou la compagnie de messageries, dont nous parlons plus haut, avaient-elles donné ordre à leurs voituriers de bonne foi d'aller chercher ces marchandises? Non. Cet employé avait-il reçu les marchandises, au nom de ses employeurs, de ses patrons? Non. Donc, il fut considéré que la cour ne pouvait maintenir les réclamations faites devant elle.

Passons à l'article 1730 qui stipule que le mandant est responsable envers la tierce personne qui contracte de bonne foi avec une personne, laquelle n'est pas son mandataire, croyant qu'elle l'est, lorsque le mandant a donné cause raisonnable de telle croyance.

Dans le cas qui nous occupe, les pseudo-charretiers se présentèrent à l'expéditeur avec un véhicule dont le lettrage indiquait le nom de la compagnie voiturière. Mais ceci ne donne pas raison de croire que ces hommes étaient mandataires des voituriers. Ainsi, par exemple, pourrait-on considérer comme responsable une municipalité si l'un de ses agents de police, en uniforme, mais non pas en devoir, commettait un vol dans un endroit où cette municipalité aurait coutume de placer ses agents chaque jour, comme par exemple, dans un théâtre? Cet exemple fut cité par la cour comme cas possible, parallèle à la question soulevée. En effet, le charretier de bonne foi qui avait prêté le véhicule du voiturier aux coupables ignorait absolument leurs intentions.

L'on invoqua que le système de messageries qui permettait l'abus en cause présentait une organisation défectueuse et que conséquemment les voituriers étaient responsables de ses véritables résultats. La cour, cependant, décida que ce système, ayant fonctionné de façon satisfaisante depuis quelque trente ans, ne pouvait être défectueux et qu'il serait injuste de prétendre qu'un système n'est intégralement adéquat que s'il garantit complètement contre toute fraude.

Bref, une opinion majoritaire de la cour affirma qu'il n'y avait pas de responsabilité en l'espèce.

Enfin, l'on avait aussi soulevé la question que l'employé, qui avait prêté la voiture des voituriers qui l'employaient, rendait par le fait même ces voituriers responsables en vertu du dernier alinéa de l'article 1054 qui rend les patrons responsables des dommages causés par un employé dans l'accomplissement des devoirs pour lesquels il est employé. La cour examina soigneusement aussi cette question et déclara que cet employé, qu'il ait péché par crime ou par simple imprudence ne pouvait être considéré comme l'ayant fait au cours de l'exécution de ses devoirs, car même, aurait-il été complice du vol, — ce qui n'avait pas été prouvé, — il aurait alors agi pour lui-même et non au nom de ses patrons, et ne pouvait conséquemment engager leur responsabilité, et les lier.

FAITS-COURANTS

La production de l'or au Yukon, cette année, sera tout probablement d'un million et un quart d'onces. Le creusage se continue dans les ruisseaux, au delà de la période habituelle et on s'attend à ce que la production de cette année dépasse de beaucoup celle de l'année dernière.

* * *

Le public de Montréal sera bientôt appelé à suivre l'exemple du Gouvernement en souscrivant à l'oeuvre commencée depuis plusieurs mois, pour la construction à Montréal, d'un hôpital anti-tuberculeux. L'objectif de la souscription est de $100,000. Le gouvernement a répondu généreusement à l'appel, puisque sur les $250,000 que coûtera la construction de cet hôpital projeté il a souscrit pour sa part $150,000.

* * *

Le ministre de la voierie de la province de Québec, a déclaré récemment que les automobilistes américains qui sont venus dans la province au cours de 1915 étaient au nombre de 3,430, tandis que pas moins de 70,000 sont venus cette année.

Les statistiques démontrent que chaque auto portait en moyenne quatre personnes et que chacune d'elles portait une somme d'environ cinquante dollars avec elle, faisant un total de $14,000,000 dépensés cette année dans la province par les touristes américains.

* * *

La journée avec huit heures supplémentaires, ce qui, dit-on, représente une augmentation de salaires de près de 25 par cent, a été accordée à environ deux mille chefs de cours sur les chemins de fer des Etats-Unis par le *United States Railroad Labor Board*. C'est la première fois que le bureau a établi des règlements et des conditions de travail pour les chefs de cours qui sont maintenant classifiés comme officiers subordonnés sujets à la juridiction du bureau d'après l'acte du transport.

* * *

M. Benjamin Lenthier, un vétéran du journalisme franco-américain, est mort ces jours derniers à Boston à l'âge de soixante-dix-huit ans. M. Lenthier était un journaliste de vieille école, un patriote ardent, le protecteur de toute la pléiade de jeunes Canadiens-Français qui, au sortir du séminaire ou de l'université, avides d'aventures et rempli d'illusions, traversèrent la frontière, il y a un demi siècle, pour tenter fortune dans une presse française qui venait à peine d'éclore.

La question de l'établissement des réfugiés arméniens au Canada a été étudiée, mais on dit au département de l'immigration qu'on n'a pas actuellement en vue de nouvelles démarches pour faciliter leur admission. Bien qu'on soit sympathique à la chose, cependant il faut penser aux difficultés de l'établissement de ce peuple. Les Arméniens jusqu'ici venus au Canada, dit-on, sont surtout des citadins, et on craint qu'une affluence de ces réfugiés rende encore plus inquiétant le problème de l'immigration. D'après les règlements actuels, les Arméniens sont comptés au rang d'asiatiques et doivent posséder la somme de deux centcinquante dollars avant de débarquer.

* * *

Le Canada prendra part à l'exposition impériale qui doit avoir lieu à Londres en 1924, mais la somme que le Canada doit fournir dépendra de ce que les provinces ont l'intention de souscrire. Une lettre a été envoyée aux premiers ministres de chaque province les invitant à participer à cette exposition et dès que la réponse parviendra au gouvernement, le montant de la somme offerte par notre pays sera divulgué.

* * *

La moyenne du budget hebdomadaire familial pour vingt-neuf produits principaux était de $10.28 au commencement de septembre, contre $15.11 en août, $11.82 en septembre 1921 et $7.83 en septembre 1914. Le nombre-indice des prix du gros a continué de diminuer. Il était de 220.5 en septembre, contre 232.7 en août et 232.7 en septembre 1921. Le prix de détail du combustible était un peu plus élevé en septembre. D'autre part, en Angleterre, les statistiques du département du Travail concernant le coût de la vie accusent une moyenne de 78 pour cent de plus que les chiffres d'avant-guerre, en comparaison de 79 pour cent en août.

* * *

M. Lucien Pacaud, député de Mégantic, a été nommé secrétaire du commissariat canadien dans la capitale anglaise. Nos félicitations.

* * *

Le coût total de la Grande Guerre a été de 246 milliards de dollars, a déclaré un financier d'Angleterre, au cours d'une conférence sur les problèmes financiers d'Europe faite dans le pavillon des sciences physiques de l'Université de Toronto. La guerre a coûté aux Alliés 130 milliards, aux Etats-Unis 33 milliards et aux puissances centrales 83 milliards. En ramenant l'argent à sa valeur de 1913, on trouve que la guerre a coûté 83 milliards à tous les belligérants réunis. En d'autres termes, un septième de toute la richesse d'avant-guerre a été dépensée durant la guerre. Le conférencier déclara que l'une des conditions imposées à l'Allemagne par les Alliés victorieux serait dû être l'entrée en franchise de leurs marchandises en territoire allemand.

* * *

"Depuis la guerre la mode a été aux nouveaux tarifs. A cela nous n'avons rien à redire, non plus qu'à l'acte des Etats-Unis, érigeant un tarif propre à éloigner leurs meilleurs clients. Notre affaire, c'est d'aller au dehors, à la recherche de ceux qui veulent commercer avec nous."

Le ministre du Commerce a parlé en ces termes devant le *Kiwanis Club*. M. Robb a émis l'opinion que la Chine offrait au Canada l'un de ses débouchés les plus profitables. Le Japon, l'an dernier, a importé du Canada pour $16,000,000 de marchandises provenant pour la plupart de la Colombie Anglaise.

* * *

Avant que les chemins de fer nationaux puissent accuser un bénéfice dans leur exploitation, il faut d'abord que l'énorme dette contractée par eux au cours des années passées soit rayée de leur passif, ce qui revient à dire que le nouveau conseil d'administration devra se trouver en face d'une liquidation liquidée.

Telle est l'opinion exprimée par M. Ernest Décarie, de Montréal, qui, en compagnie de plusieurs de ses collègues des C. N. R., était récemment de passage à Calgary. M. Décarie voit l'avenir avec optimisme, étant donné l'amélioration dans le rendement du Grand-Tronc et du National. "Il faut oublier l'argent englouti, dit-il. Personne au monde ne pourra réussir l'exploitation de ces réseaux tant qu'ils auront à servir l'intérêt d'un aussi énorme capital."

* * *

A la dernière séance de la conférence des représentants canadiens avec le gouvernement qui vient de démissionner, un accord a été conclu touchant l'importation du bétail canadien en Angleterre. Cet accord devra être ratifié par le nouveau gouvernement préalablement à la présentation du projet de loi devant l'embarga placé sur le bétail canadien.

* * *

Il est possible que M. Clémenceau inscrive Montréal sur la liste des villes qu'il visitera durant son séjour en Amérique. Toutefois, rien de précis n'a encore été élaboré pour sa visite dans la métropole canadienne. M. Clémenceau arrivera à New-York le 18 novembre prochain. Parmi les villes américaines qu'il visitera figurent Chicago, Kansas City, la Nouvelle-Orléans et Washington.

QUELQUES MAXIMES

Un chef doit bien réfléchir avant de prononcer une parole dure, mais ne jamais rater l'occasion d'en prononcer une bonne.

Plus on soulage un chef des détails, plus il lui restera de place pour les idées importantes.

Le contentement et la bonne humeur sont les lubrifiants de toute organisation.

Beaucoup de gens n'ont d'yeux que pour leurs supérieurs: un homme capable sait voir, à la fois, les supérieurs et les inférieurs.

Celui qui ne fait une chose que parce que d'autres la font, restera toute sa vie dans la peau d'un pauvre homme.

L'EDUCATION CHEZ LES INDIENS

Le populaire "peau-rouge" de l'histoire et de la légende devient rapidement une figure du passé. L'Indien d'aujourd'hui le remplace, redevenu un type viril et fort qui s'assimile facilement aux Canadiens de races diverses. Ses rapports avec les blancs lui ont valu une certaine immunité contre les maladies qui causaient tant de ravages parmi ses congénères au temps de leur premier contact. La population indienne a quelque peu augmenté depuis quelque temps et dans certaines parties du Canada nous avons des groupements florissants d'aborigènes adoptant nos méthodes pour gagner leur vie et demandant l'éducation à grands cris.

Le gouvernement fédéral se rend compte de l'importance qu'il y a de donner à ses pupilles les facilités d'éducation et des allocations d'argent pour l'éducation des Indiens sont faites d'année en année. Le département des Affaires indiennes, dont l'honorable Charles Steward est le Surintendant général, a pris à ses charges ou participe à l'entretien de près de 780 éducateurs de jeunes Indiens. La plupart d'entre eux sont des missionnaires; l'Eglise et l'Etat travaillent donc côte à côte à faire de la jeune génération d'Indiens et d'Indiennes des citoyens dans toute l'acception du mot.

Près de 12,900 jeunes Indiens sont inscrits aux registres des 330 écoles et pensionnats. Ces institutions ne sont pas sous le contrôle des ministres provinciaux de l'Education, mais elles sont financées et administrées conjointement par le département des Affaires indiennes et par les diverses Eglises qui en ont la charge. Dans chaque province, les écoles indiennes sont inspectées régulièrement par des inspecteurs qualifiés et le travail accompli par les élèves indiens peut aisément être comparé à celui des élèves blancs de la même localité.

Dans les externats, outre le programme ordinaire, on attache une importance considérable aux travaux manuels, au jardinage, à l'hygiène et aux jeux d'ensemble. Les pensionnats donnent une formation plus complète dans les arts manuels qui serviront plus tard aux élèves. Les garçons reçoivent une instruction dans l'agriculture, le jardinage et l'élevage du bétail; les filles apprennent les travaux du ménage. Le parlement vote des crédits annuels — se montant à $1,363,120.15 l'an dernier — sur lesquels on prélève les dépenses nécessaires à l'entretien des diverses institutions. Les Eglises qui coopèrent à cette oeuvre, s'occupent aussi de trouver des fonds. A ces allocations s'ajoutent des fonds de dotation lorsqu'il y en a de disponibles.

Il est offert aux diplômés des écoles et des pensionnats l'occasion de poursuivre leurs études, ou de l'aide pécuniaire à cette fin. Environ 90 Indiens, garçons et filles, fréquentent les "high schools" (écoles primaires supérieures) et les Collèges du Canada. L'aide financière et la surveillance attentive de ces élèves sont du ressort du département des Affaires indiennes. D'autres diplômés qui manifestent de l'initiative reçoivent des octrois pour l'achat de bétail, d'instruments aratoires, de mobilier ou de matériaux de construction. Tous ces moyens ont stimulé l'ardeur au travail et ont eu pour résultat de rendre rapidement les Indiens capables de se suffire à eux-mêmes.

Un facteur important du progrès est le travail entrepris parmi les Indiens eux-mêmes. Outre près de 40 gouvernantes et gardes-malades diplômées, les instituteurs, des agents du gouvernement, des missionnaires et des instructeurs agricoles prennent une part active aux affaires des Indiens dans leur propre milieu. Les ménagères et les mères de famille reçoivent une instruction spéciale et on leur apprend à mener une vie honnête. Bien que le travail soit lent, l'Eglise et l'Etat agissent de concert, ce qui permet de réaliser des progrès constants.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR

Dans un rapport fait à la première moitié de l'année fiscale, tel que publié récemment par le ministère des douanes, on remarque que le commerce du Canada tend à se développer, que ses exportations tendent à augmenter et ses importations à rester stationnaires ou à diminuer pour le moment. Les premiers six mois de l'année fiscale se sont terminés le 30 septembre dernier. Ce jour-là le grand total du commerce canadien était de $759,710,724. Si on compare les chiffres du mois de septembre de la présente année à ceux du même mois l'an dernier, on constate une augmentation de $13,857,005. Dans le seul mois de septembre de cette année, notre commerce extérieur a atteint la somme de $133,252,691, contre $119,395,686 en 1921.

C'est par les chiffres de l'exportation que l'on trouve l'augmentation marquée que l'on voit dans le grand total. Pendant les premiers six mois de la présente année fiscale, les exportations des produits domestiques se sont montées à $388,233,296, soit une augmentation de $52,g56,165 sur le total des premiers six mois de l'année précédente alors que les exportations se chiffraient à $335,677,131. L'augmentation pour septembre seul est de plus de treize millions. Pendant les derniers mois, on a vendu en dehors du pays pour $71,592,628 de marchandises canadiennes. En septembre 1921, les exportations ne se sont montée qu'à $58,263,182.

Si l'on regarde les chiffres des importations on voie qu'on a importé des marchandises du Canada pour la somme de $363,915,q36 au cours des premiers six mois de l'année fiscale, contre la somme de $378,815,259 pour le même temps l'an dernier. C'est donc une diminution de $14,899,511. Si l'on compare les chiffres pour le mois de septembre ,on constate une légère augmentation en 1922,

Pendant les derniers mois, les importations se sont montées à $60,318,410 contre $59,805,487 en septembre 1921, soit une augmentation de $512,923. On a exporté des marchandises térangères pendant les premiers six mois de la présente année pour la somme de $7,225,848, contre $7,212,343 pour la même période, l'an dernier. Les exportations de marchandises étrangères, pour le dernier mois, se sont montées à $1,341,653.

LES MARCHANDS-DETAILLANTS DE S.-HYACINTHE

L'Association des marchands-détaillants du Canada, succursale de S.-Hyacinthe, tenait récemment, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville une nombreuse assemblée, sous la présidence de M. G.-L. Proulx, marchand de cette ville. Des invitations avaient été lancées aux marchands de la campagne et de cette ville auxquelles on a répondu en grand nombre. On remarquait MM. les officiers de l'Exécutif: vice-président, M. L.-J. Dubois, marchand de S.-Dominique de Bagot; 2ème vice-président, M. P.-H. Hébert; trésorier, M. Philippe Lassonde, marchand, de cette ville, et le secrétaire, M. J.-W. Leduc, marchand aussi de cette ville; les cette ville; les directeurs au nombre de vingt étaient tous présents.

Le président présenta à l'assemblée M. Moïse Lapointe, de Montréal, le secrétaire au bureau provincial, et M. Joseph Filiatrault, le trésorier provincial et marchand de Montréal.

Les orateurs traitèrent de plusieurs sujets mais tout particulièrement de la taxe du timbre sur les chèques, sur les reçus et le revenu. Les renseignements sur l'assurance-incendie sur le système de perception et le prix de vente sur les marchandises et aussi sur les avantages qu'il y avait d'appartenir à cette association.

M. L.-J. Dubois fit rapport de son voyage comme délégué à Québec, lors de la réunion de cette association en juillet et août derniers. On a représenté que les marchands de cette association qui s'assuraient contre le feu, jouissaient d'un privilège annuel sous forme de dividende de 30 à 40 pour cent. On déclara qu'il y avait deux cent mille marchands au Canada et que déjà vingt-cinq mille marchands faisaient partie de l'association. Quant aux avantages préconisés par l'association, c'est qu'elle préférait ne payer qu'une seule taxe au gouvernement plutôt que d'être assujettie à payer des taxes sur six ou sept matières différentes.

A la suite des discours, on a procédé à la formation des sections des boulangers et des bouchers de cette ville pour faire partie de l'association. Cette réunion qui a été intéressante et instructive, a laissé dans l'esprit des assistants un souvenir durable des sujets qui avaient été élaborés par des gens expérimentés.

NOUVEAU VICE-PRESIDENT D'UNE FIRME PUBLICITAIRE

Le président de la *Dominion Advertisers Limited of Montreal,* M. Ross O. Stevenson, communique au public la nomination de M. Fred McLaughlin au Bureau des directeurs de la Compagnie avec le poste de vice-président, en



M. FRED McLAUGHLIN

charge des ventes. M. McLaughlin possède une grande expérience dans la publicité, étant venu à la *Dominion Advertisers Limited* après avoir été chez McKim Limited où il était des plus favorablement connus comme un fonctionnaire compétent et influent.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

* * *

H. B., S.-Agathe.—Auriez-vous l'obligeance de me donner des adresses de fabricants de moulins à laver actionnés par l'eau. *Réponse:* Adressez-vous à la maison J. H. Connor & Son, Limited, qui fait une spécialité de ces machines. Sur demande, elle vous enverra un catalogue et vous n'aurez que l'embarras du choix. Mentionnez le *Prix Courant.*

* * *

A. N. Dupuis, Coaticook.—Veuillez donc avoir l'obligeance de me donner l'adresse et le nom d'un journal que publie M. Renaud, marchand à Beauceville. *Réponse:* Nous ne connaissons que *L'Eclaireur,* publication hebdomadaire paraissant le mercredi, et dont l'abonnement est de $1.50 par an.

Tissus et Nouveautés
Section du "Prix Courant"

VOL. XIII MONTREAL, OCTOBRE 1922 No 10

REVUE DES MODES DE L'AUTOMNE

Nous sommes dans une période de transition, époque à laquelle il est toujours difficile de fixer définitivement les tendances, les directives et l'évolution de la mode, cette divinité plus changeante encore que la fortune ou que le temps.

Mais les visites du *Prix Courant* dans les grands établissements nous permettent néanmoins de promulguer quelques règles et de donner des indications aussi précises que le permet un sujet essentiellement vague.

Nous pouvons donc dire avant tout que les changements, cette année, tiennent de l'évolution plutôt que de la révolution. Rien d'absolument nouveau, mais d'innombrables variations sur des thèmes connus. Constatons avec joie, que du moins, les nouvelles idées n'ont rien d'inharmonieux, et qu'au contraire, les tendances orientales, extrême-orientales, russes, et moyenâgeuses s'unissent pour produire des ensembles dont la ligne séduit par sa grâce, son ampleur et sa courbe.

La silhouette.

La silhouette sera droite, mais la taille des blouses et le drapé des jupes subiront quelques modifications.

Le vêtement est plus ample, sans épaissir la ligne et l'on continue comme toujours de chercher l'effet *jeune fille*, d'une minceur presqu'exagérée. Jupe longue et taille basse ont, du moins, cet avantage de donner une élégante longueur aux personnes que le créateur a abrégées trop sévèrement.

La robe de rue, en tricotine ou en croisé Poiret, de même que la robe d'intérieur, révèlent une tendance nette vers le drapé. L'arrière est rectiligne, mais la partie avant se relève vers la gauche où elle est retenue par un noeud, un chou ou un ornement quelconque.

La manche présente d'innombrables variations, mais la manche *mandarin*, très évasée, paraît être la plus populaire.

Le petit gilet et les revers seront de couleur différente de l'ensemble du costume, et l'on verra beaucoup de *jade*, de *beige* et de *bleu marine*.

Bref, les caractéristiques de la mode cet automne seront comme suit :

La silhouette sera encore mince et droite.

La jupe sera plus longue.

La manche devra être étudiée et de préférence évasée et tourdement brodée.

On affectera l'effet russe dans la blouse chemisette.

Beaucoup de panneaux.

Beaucoup de perlage et de broderies.

Les paletots seront luxueux, amples et garnis de couleurs aux endroits les plus inattendus.

La jaquette du tailleur est plus longue.

Beaucoup de boucles et de boutons, très ornementés, en métal ou en pierres demi-précieuses.

Les crêpes continuent leur vogue.

Les velours font de même.

Les chapeaux seront beaucoup plus grands que précédemment; cloche, marquis ou champignon.

Le soir, brocart métallique et surtout les tissus d'argent.

Le blanc détrônera le noir pour la robe de soirée.

Le costume féminin tend de plus en plus vers le drapé et certaines robes rappellent le "pagne" des pays d'Orient.

Bien que les robes restent assez vagues, les hanches se précisent davantage et, de ce fait, le port du corset-ceinture s'est de nouveau généralisé.

La taille a tendance à remonter légèrement et le couturier s'efforce d'accentuer ce mouvement mais il trouve une certaine résistance encore dans la clientèle.

La jupe s'est un peu allongée: alors que jusqu'à ces derniers temps elle descendait seulement à la cheville, elle effelure maintenant le cou-de-pied.

On verra encore cet hiver beaucoup de tissus souples, des crêpes en particulier, soutachés de broderies de tons clairs, mais, d'autre part, on utilisera des crêpes de Chine et crêpes marocains très épais, des velours de soie, des mongols, etc...

Les tissus en laine, veloutés, semblent également devoir être très en faveur pour l'après-midi.

Pour les robes du soir, on emploiera de riches lamés d'argent, des gazes de métal ornées de gemmes précieuses.

Les manteaux seront également constitués de tissus luxueux: le brocart sera particulièrement en vogue.

La dentelle a toujours un grand succès et on cite comme nouveauté l'emploi de la petite perle de métal en broderie. Les garnitures de la robe sont d'ailleurs plutôt sobres: on recherche surtout l'élégance de la ligne.

La vogue du noir semble avoir complètement disparu et les teintes vives le remplacent: les bleus paraissent les plus recherchés. La nuance café au lait et toute la gamme des marrons et des nègres semblent, cependant, assurées aussi du succès.

Les créations des couturiers se montrent encore très diverses. On remarque cependant une tendance assez nette à l'élargissement des jupes et à l'indication plus précise de la taille. Celle-ci aurait une légère tendance, dans certains cas, à être remontée bien que la longueur des jupes reste à peu près invariable, c'est-à-dire qu'elles ne descendent pas au-dessous de la cheville.

On remarque aussi une tendance à grossir les hanches à l'aide de gros plis ou de panneaux qui sont doublés d'étoffe de couleur différente du costume. C'est ainsi que l'on voit un assez grand nombre de robes froncées à la taille, avec des volants autour de la jupe.

Les étoffes les plus recherchées sont toujours les tissus souples, de préférence en soie, c'est-à-dire les crêpes marocain, georgette, etc. Cependant, pour la plage, on paraît employer beaucoup de lainages très clairs, par exemple beige, citron et mauve. Cette mode doit provenir de ce que les bains de mer ont eu à subir ces temps derniers des variations de température, obligeant les personnes à se couvrir davantage. Dès que le soleil se montre, on remarque beaucoup de robes de toile décolletées dans le dos et ornées de broderies anglaises.

On remarque un peu partout que la robe formant cape jouit d'une assez grande faveur et la doublure de la cape est de couleur toujours différente, souvent en bleu nattier.

La jupe.

Nous avons maintes fois discuté la question de la longueur de la jupe. Paris porte la jupe longue depuis déjà deux saisons; les États-Unis la discutent, mais l'ont à peine adoptée; enfin, une grande artiste parisienne qui cette semaine dans nos province, déclarait aux représentants de la presse locale, que la jupe sera longue ou courte suivant les dictées du bon sens: longue pour la robe habillée, courte pour le sport et la danse. Cette dernière opinion, éminemment autorisée, tranche le nœud gordien de façon définitive et élégante.

La robe s'allonge ... et nous ne voyons pas seulement un cercle restreint adopter la jupe descendant aux chevilles. Dans l'ensemble des femmes que nous croisons en ville, nous remarquons qu'une grande partie d'entre elles se montrent favorables à cette transformation. Les manteaux d'abord, cet hiver et ce printemps, avaient marqué cette évolution qui, maintenant, gagne la robe. Toutes les belles toilettes vues aux courses descendaient jusqu'au ras du soulier. C'est à présent un fait acquis et je crois sincèrement que les robes d'hiver ne seront pas très écourtées, malgré le prétexte du mauvais temps.

L'évolution de la longueur de la jupe s'est faite excessivement lentement. On peut dire que, malgré la hâte de nos grandes maisons de couture à vouloir un changement brusque, la progression ne s'est faite que centimètre par centimètre. Mais la voici arrivée à une bonne limite et tout fait présumer qu'elle s'y maintiendra.

La taille remonte aussi, ainsi que le disait le mois dernier *Le Prix Courant,* et ce'st surtout la ceinture qui donne cette impression. Cette dernière, après avoir été métallique et étroite, ou en perles, qui se nouait sur les côtés, nous la voyons à présent en même tissu que la robe formant empiècement sur les hanches et les emboîtant strictement. L'ampleur de la jupe et du corsage est distribuée alors, comme on le désire, autour de cet empiècement.

Nous voyons également quelques ceintures bayadères, très larges et emboîtant alors complètement les hanches, pour venir se nouer sur le côté ou devant la jupe. La robe de dentelle que nous reproduisons ici s'orne précisément d'une de ces ceintures. Noté aussi une robe de taffetas mauve dont la jupe découpée en trois panneaux de formes différentes, avait un mouvement extrêmement gracieux. Ici la ceinture, formée d'une large bande droite pliée en deux, formait sur le côté suatre grosses coques de ruban qui ,réunies, donnaient un cachet indiscutable à l'ensemble de la toilette.

Les costumes tailleur.

Les tissus préférés pour le costume tailleur seront: le drap, la bure, le cachemire et la serge. On trouvera encore beaucoup de fantaisie dans sa coupe. Les couleurs seront: le beige, le castor, le marron et toute la gamme des tons roux. Les manches ne subissent pas de modifications et se portent toujours larges, mais les cols deviennent moins importants. Beaucoup de modèles avec le col officier. Puis, on portera la veste boutonnant sur le côté et garnie de petits boutons. Cette forme rappelant absolument le plastron d'escrime.

Nous retrouverons encore, comme garniture, l'agnella et le singe, puis les nervures. La jupe du costume tailleur reste simple, mais nous voyons de nouveau sur le côté gauche un large contre-plis formant garniture. Moins de pans flottants dans le tailleur.

Les robes tailleur.

Ces robes se feront en drap, en bure, en cachemire. La plus grande nouveauté comme garniture, c'est le jour bouclette fait à la machine. Les grosses piqûres de soie et les nervures sont de plus en plus à la mode. Vu un modèle dont le bas découpé en festons ronds se garnissait entre chacun d'eux d'un petit gland de laine assorti à la broderie de même matière qui encerclait la jupe. La robe était tête de nègre brodée rouge brique. On verra cette année beaucoup de galons de laine comme garniture.

Les capes et les manteaux.

Prédominance de la cape sur le manteau. Emploi du drap pour les manteaux un peu habillé et des grosses étoffes rugueuses et bourrues pour le voyage, l'auto, ou pour les courses par les jours de pluie. Dans l'article riche, le corps du manteau est entièrement doublé de fourrure petit-gris ou opossum.

Pour le soir, grandes capes en crêpe marocain, en velours frappé et uni, mélangées de dentelle d'or ou de dentelle ocrée. La dentelle ocrée sera cet hiver très souvent mélangée au velours noir. Les cols des capes du soir seront remplacés par une bande serrée par une cordelière ou par

des chicorées, que l'on retrouvera souvent au bout des manches et en bas des capes et des manteaux.

On verra dans les capes et dans les manteaux du soir des garnitures faites de petites roses exécutées avec la même étoffe, surtout lorsque la matière employée sera le crêpe. Ces roses ont le coeur parfois rehaussé d'un ton vif ou de gaze d'or ou d'argent, mais sont rarement d'un ton contrastant.

La forme des capes du soir affectera la forme dite "queue de pie", plus longue derrière que devant. A part les doublures de fourrure, on en verra en soie de couleurs très violentes, mais s'harmonisant avec la cape et la toilette qu'elle recouvre.

Robes d'après-midi.—Robes du soir.

Pour les robes d'après-midi, emploi du crêpe marocain, du crêpe satin, du crêpe GeGorgette et surtout du crêpe roumain. Le taffetas se portera beaucoup avec la robe dite de "style".

Les tons favoris pour les robes habillé sont le noir, le gris argent, le beige, le mauve et surtout le blanc.

Les broderies chinoises jouiront d'une grande vogue, ce seront les favorites de la saison; puis le perlage gardera encore beaucoup de partisans.

Les ceintures seront en fleurs de même étoffe ou en large ruban noué genre bayadère.

Les jupes se feront longues avec des barbes de même étoffe sur les côtés. Les pans seront encore très en faveur, ils recouvriront parfois complètement un fourreau; maintenus à la taille seulement, ils flotteront librement à partir de là autour de la jupe, mais sur d'autres modèles ils seront rattrapés et maintenus autour de l'ourlet du bas qu'ils dépasseront toujours de quelques centimètres.

Pour les robes du soir, les décolletés se feront carrés devant et découpés très fortement en pointe dans le dos. Les lamés, les velours unis et frappés, les dentelles d'or et d'argent, dentelle de Calais en noir et en couleurs, seront les tissus les plus demandés. Le noir, le blanc, le bis, l'ocre et le bleu-roy allié au noir seront les couleurs favorites. Les manteaux de cour, sont très longs, soit se terminant à la taille, garniront les toilettes, ainsi que des ailes de tulle. Celles-ci seront posées seulement sur le côté gauche, mais, pour équilibrer le mouvement, une pointe de tissu formera traîne sur le côté droit.

Nous reverrons cet hiver les robes dites de "style" ballonnant très fortement sur les hanches; la forme de ces robes sera exclusivement réservée pour les robes de cérémonie, leurs jupes se font longues également. Nous verrons aussi des toilettes entièrement faites de volants découpés en forme de pétales.

Vu un charmant modèle dont la jupe était entièrement faite de volants roses et mauves découpés ainsi que je le décris plus haut. L'ensemble était harmonieux au possible.

Pour l'instant, on voit réapparaître les volants, souvent superposés; ils composent entièrement la jupe, mais ils paraissent devenir plus étroits vers le bas.

Nous revoyons beaucoup cet automne de robes à ampleur, cependant je crois que ce sont les étoffes à la mode qui nous valent ce retour. Il est fort probable que nous noterons de nouveau une tendance définitive aux robes drapées. Ce sont les tissus souvent qui demandent à être employés selon leur texture. Une même forme de robe ne peut être choisie pour être erécutée en taffetas ou en satin. En tout cas, l'aspect sera fort différent et conviendra certainement mieux à l'une qu'à l'autre. C'est ce qui explique ces changements brusques qui déconcertent le public. Que diriez-vous d'une robe collante en organdi ou en dentelle?

Evidemment, ce ne serait pas très élégant: ce sont des matériaux qui ne sont jolis qu'avec un peu d'ampleur.



Sacoches présentées par la "Julian Sale Leather Goods Co., Ltd." Le réticule de gauche est en veau, monture-or, fermoir ivoire. A droite monture bronze filigrané. Noter les accessoires de toilette.

La lingerie.

La lingerie n'a peut-être jamais été aussi riche comme matières employées. Les formes sont en général très simples, mais ce sont de fort belles dentelles qui les garnissent. Beaucoup de jours très beaux, très compliqués, brodés à même le tissu, sont souvent les seules garnitures. Mais ces jours sont si merveilleux qu'ils remplacent les plus belles dentelles. Les prix atteints par ces garnitures sont très élevés.

Le voile Ninon est très demandé, on le garnit de points de Paris ou de dentelle de Binche.

La chemise de jour se fait droite et de forme Empire. Elle se porte très courte. Souvent faite de deux panneaux de même largeur, elle s'arrondit sur les côtés. D'autres ont un large panneau pour le dos et celui-ci vient se fermer sur un panneau plus petit et très étroit formant le devant de la chemise.

Pour les chemises de nuit, grande fantaisie dans les formes; elles sont si élégantes qu'on les prendrait volontiers pour des robes d'intérieur.

Les combinaisons jupons se font à taille longue et droite; la jupe est plissée, mais sans excès de largeur.

Les pantalons sont larges et courts. Ils sont souvent plissés et légèrement arrondis sur les côtés.

Pour les enfants.

Les formes n'ont pas beaucoup varié. Les robes se font très courtes, droites et souvent plissées, sauf cependant pour les robes de style, qui se font longues à l'instar de celles des grandes personnes.

Les robes ordinaires se garnissent de chicorées.

On emploie beaucoup, pour les enfants, les petites roses pompon pour les robes habillé et les flots de ruban.

L'INDUSTRIE LAINIERE AUX INDES

Pendant la guerre, il n'était pas possible aux manufacturiers anglais de fournir aux Indes les lainages qui leur étaient nécessaires. Les quelques établissements qui existaient dans ce pays, ont connu alors une prospérité qui a contribué à donner l'essor à l'industrie lainière.

En 1920, quatre grandes compagnies de filature et de tissage de laine se sont constituées à Bombay. Une a échoué parce qu'elle ne réussissait pas à se procurer des machines, mais la seconde a été plus heureuse. Elle possède un établissement qui produit de très bons tissus et fait beaucoup d'affaires. La troisième va prochainement entrer en activité. Les avantages dont bénéficie la production indigène viennent surtout de ce qu'ils n'ont pas, comme leurs concurrents de Bradfort, à supporter les frais de transport de la matière première et ceux des produits manufacturés. Pour les Indiens, il n'y a que les frais de transport des envois d'Australie.

En outre, le prix de la main-d'oeuvre est moins onéreux et la journée de travail plus longue. On commence à appréhender sérieusement, en Angleterre, la concurrence de l'Inde sur le marché des laines.

LES MANNEQUINS DE CIRE

Nous avons souvent parlé de l'importance du mannequin de cire, dans les magasins de confections, et des soins qu'il doit recevoir. Le client, de plus en plus, s'attache au détail et au minutieux et une figure de cire ancienne ou fanée, produit souvent chez lui l'impression la plus défavorable.



M. MUNRO, de la Dale Wax Figure Co., Ltd., *de Toronto.*

Nos lecteurs désireux de se procurer le *nec plus ultra*, dans cette ligne, feraient bien de s'adresser à M. Munro, représentant dans notre province, de la firme bien connue *The Dale Wax Figure Company.*

LA MODE MASCULINE

Nous avons déjà dit que le vêtement de l'homme véritablement élégant n'avait qu'imperceptiblement varié depuis dix ans.

Le complet bleu marine ou gris sombre suffit à tous les besoins. La jaquette disparaît de plus en plus. L'habit et le smoking sont immuables comme les pyramides.

Mais il faut tenir compte des aspirations des très jeunes gens, et avouer aussi que les sports ont amené certaines modifications.

Le veston, et ceci nous vient directement de Londres, ne doit pas être fendu à l'arrière, mais le dos sera fait d'une seule pièce. Les revers, contrairement à certaines modes américaines, ne viennent plus frôler l'oreille de celui qui les porte, mais seront de forme et de dimensions modestes, avec une petite échancrure à environ cinq pouces du bouton supérieur.

Le paletot sera ample et de quelque bonne étoffe laineuse. La ceinture, souvenir des tranchées, n'a que faire maintenant dans nos villes.

Le pantalon se portera large, sans cassure à la cheville et le repli, qui depuis tant d'années, pèse sur nos chaussures disparaît chez l'homme élégant.

Le bouton n'a qu'une rangée de boutons, et doit être aussi simple que possible.

Tous les commerçants laissent entendre que les affaires vont fort bien et les belles moissons expliquent, dans les districts ruraux, l'abondance des achats. Les quelques troubles industriels qui durent encore empêchent l'optimisme d'être absolu, mais tout ceci se réglera avant longtemps.

Le chapeau souple continue d'être gris ou brun et l'on prédit la vogue du vert. Celui-ci pourrait bien subir le sort de la faveur, également prédite, du brun, lequel ne s'est pas affirmé autant qu'on le croyait.

Dans les lainages et les tricots, grande activité et qualité particulièrement supérieure des marchandises offertes.

LE GUIDE DU TAILLEUR

Pardessus avec collet en fourrure.

Les mesures sont prises par-dessus le complet et sont les suivantes :

Poitrine	38 pouces
Taille	34 "
Longueur	47 "

Allouez deux pouces à la poitrine et à la taille pour avoir 40 de poitrine et 36 de taille.

De A à B, il y a 9¾ pouces; de B à C, il y a ¾ pouce. De A à D, il y a la longueur de taille. E représente la longueur totale.

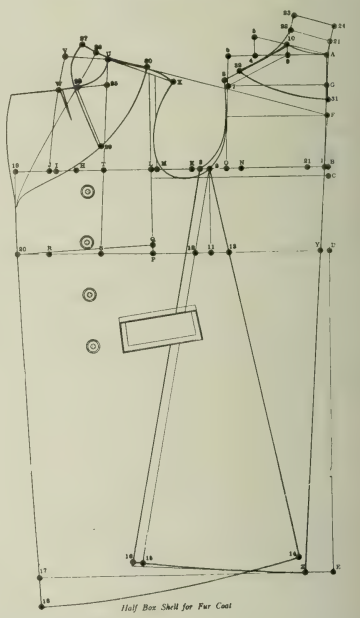
Le point F est le mi-chemin entre A et C. Le point G est le mi-chemin entre A et F. Faites passer l'équerre par G F B C D et E.

De D à Y, il y a ¾ pouce. Tracez une ligne droite de F par Y, en descendant à Z et tirez une perpendiculaire de cette ligne. Formez la couture du centre. De 1 à 21, il y a ½ pouce. De 21 à 11, il y a 20 pouces. De 11 à I, il y a 1¾ pouce. De I à J, il y a ½ pouce. Le point K est le mi-chemin entre 11 et 21. De K à L, il y a 3½ pouces. Descendez une perpendiculaire de L. De L arrière à M, il y a ½ pouce. Le point N est le mi-chemin entre M et I. De N à O, il y a 1¼ pouce. De A à 6, il y a la même distance que de I à O. Tracez une ligne de O à 6. De A à 4, il y a 6¼ pouces. De 4 à 5, il y a 1⅝ pouce. Tracez une ligne de A à 5. De A à 9, il y a ⅛ de 40 poitrine, plus ⅞ pouce, dans ce cas-ci 3⅜ pouces.

Elevez une perpendiculaire de 9 pour localiser 10. Tracez une ligne de 7 à 9. De ⅛ pouce plus bas, tracez une ligne à 8, en la faisant parallèle à la ligne 7-9. De O à 2, il y a 1¼ pouce. Descendez une perpendiculaire de 2, ce qui localise 11. De 11 à 12, il y a 1¼ pouce. De 11 à 13, il y a 1½ pouce. Tracez des lignes de 2 par 12 à 15 et de 2 par 13 à 14. Formez la partie arrière tel qu'indiqué. De 2 à 3, il y a ¾ pouce. De 15 à 16, il y a la même distance. Tracez une ligne de 3 à 16 et formez le dos tel qu'indiqué.

De P à R, est la ½ de 36 de taille sur division moins ¼ pouce. Le point S est le mi-chemin entre R et P. T est le mi-chemin entre I et L. Tracez une ligne de S par T en montant. De 10 à A et de L à U il y a 13¾ pouces. Tracez une ligne de U à F. De U à X, il y a ⅜ pouce de moins que de 8 à 10. Formez l'épaule et l'emmanchure.

Elevez une perpendiculaire de U par la ligne S-T. De U à V, il y a 1/16 de poitrine plus ½ pouce. Tracez une ligne courbe de V à J. De V à W, il y a 1/16 de poitrine moins ¼ pouce. Tracez une ligne de 25 à W et formez la gorge. De J à 19, il y a 3¼ pouces. De R à 20, il y a la même distance. De P à Q, il y a ¾ pouce.



Placez l'équerre aux points Q-20 et descendez une perpendiculaire, ceci localise 17. De 17 à 18, il y a ⅛ de poitrine. Descendez une perpendiculaire à partir de 18 par le bord du devant. De 2 à 14, il y a la même distance que de 3 à 16. Formez le bord du devant et le bas de la partie avant.

Le collet.—Partie arrière

Descendez une perpendiculaire de A et 10 par la ligne A-5. De A à 21, il y a 1¼ pouce. De 21 à 24, il y a la même distance. De 10 à 22, il y a 1¼ pouce. De 22 à 23, il y a la même distance. Tracez une ligne de 24 à 23, plus ½ pouce supplémentaire pour la confection. De 22 à 32, il y a ¼ pouce de moins que de 21 à 31. Formez la partie arrière du collet tel qu'indiqué.


"Le Souhait du Jeune Homme"
Chemise
Strand
De Luxe
A Product of Alphonse Racine Limited, Montreal
INFATUATION
Le Roman de la Chemise "Strand" Scène I

OTTAWA
111 rue Sparks
CALGARY
Alberta
517 rue Centre

S.-HYACINTHE
Prov. de Québec
TORONTO
Prov. d'Ontario
72 rue Bay

Trop nombreux pour en faire mention

Rayon "K" --- Menus Articles
L'un des Rayons Affairés

DE

La Maison Racine

HAILEYBURY
Prov. d'Ontario
Matabaniek

QUEBEC
Imm. Merger
HAMILTON
Prov. d'Ontario
Lister Chambers

Le Rayon "K" offre, en une grande variété, des lignes d'un besoin journalier dans tous les magasins de nouveautés. — **Menus articles, brimborions et articles de toilette.**

Le Rayon "K" a toujours quelques lignes intéressantes à offrir à des prix qui attirent la clientèle à votre magasin.

Le Rayon "K" étale toutes ses marchandises pour rendre le choix facile, dans des salles bien éclairées.

Le Rayon "K"—Rubans, dentelles, broderies, laines, accessoires pour robes, fils, mouchoirs, peignes, articles en cuir, papeterie, articles de toilette, etc. Nouveautés pour Noël.

SUDBURY
Prov. d'Ontario
Le Balmoral
EDMUNSTON
Nouv.-Brunswick

SYDNEY, C. B.
269 rue Charlotte
HALIFAX
Nouvelle-Ecosse
119 Imm. Roy

Venez choisir de bonne heure vos articles pour cadeaux de NOEL

LONDON
Prov. d'Ontario
145 rue Carling

Les 3-RIVIERES
Prov. de Québec
SAINT-PASCAL
Prov. de Québec

Alphonse Racine Limited

Fabricants et Négociants en Gros de Nouveautés

60 à 98, OUEST, RUE SAINT-PAUL, MONTREAL

MANUFACTURES: rue Beaubien, à Montréal;
Saint-Denis et Saint-Hyacinthe, P. Q.

18 BUREAUX DE VENTES PERMANENTS.

SHERBROOKE
Province de Québec
50 rue Wellington
SAINT-JEAN
Nouveau-Brunswick
85 rue Germain

CHARLOTTETOWN
Ile du Prince-Edouard
rues Queen et Sydney
CHICOUTIMI
Province de Québec

Nous étalons actuellement les dernières Nouveautés en fait de Paletots de Printemps

Vous y trouverez les modèles américains les plus nouveaux, en tweed gris et fauve, en whipcord gris et fauve, ainsi qu'en gabardine. Garnis de satin ou tissu vénitien. Avec ceinture ou demi-ceinture et dos uni. Il faut voir ces modèles pour apprécier leur élégance, leur belle confection et la valeur exceptionnelle de chacun de de ces paletots.



Nos voyageurs sont sur la route

Acme Glove Works, Limited

Montréal

ASSORTIMENT

EN
SOIE
LAINE
TISSU
CUIR

gants superbes

Actuellement, les pointures demandées doivent être expédiées "par le retour du courrier". Notre assortiment nous permet de donner ce service!

Permettez-nous de vous le Prouver.

ACME A MAKE

Acme Glove Works, Limited

Montréal

La partie avant du collet

De U à 26, il y a 1 pouce. Tracez la ligne pour le pli du revers, de 26 en passant par 28 en descendant. Pliez le revers sur le pli jusqu'à ce que la ligne du haut arrive à 29. De 26 à 27, il y a 1¼ pouce. Formez le collet à partir de 27 par ¼ pouce au-dessous de 28 à 29, tel qu'indiqué. De 26 à 30, il y a la même distance que de 22 à 32 sur le collet arrière. Formez le châle du collet, tel qu'indiqué. Après que le collet est taillé, placez les deux moitiés du collet ensemble, le point 22 au point 30 et le point 22 au point 26 et formez de nouveau le châle.

NOTES PERSONNELLES

La Maison *Trépanier & Compagnie,* d'Ottawa, montre des lignes de vêtements masculins particulièrement attrayants. Elle se spécialise dans la confection pour garçonnets.

* * *

La firme *Lechasseur Limitée* vient d'être incorporée et s'occupera, à Montréal, de la confection pour hommes.

Elle se compose de MM. N. Lechasseur, J. Désautels et T. Gohier.

* * *

Signalons aussi l'incorporation de la maison *Alexandre Bastien Limitée.*

LE CORSET

Il est certains articles dont la vente demande du tact et du doigté.

Lorsqu'il s'agit du corset, par exemple, il est superflu de trop parler de cet article de vêtement lui-même, mais il serait plus diplomatique d'insister sur les termes suivants: ligne, silhouette fine, svelte, gracieuse ou impeccable; distinction de la tenue; grâce correcte; recherche du bon goût et du bon ton...

L'on pourrait aussi indiquer discrètement qu'il convient de ré-agir contre ce laisser-aller si vertement critiqué depuis deux ou trois ans chez plusieurs de nos femmes élégantes, et rappeler que le véritable bon goût ne consiste pas dans l'excentricité, mais bien dans le choix discret des formes des robes, la pureté des lignes, et la modération dans l'attitude.

Le sport avec tout ce qu'il entraîne, — tailles épaisses, attitude lâche, hanche empâtées, poitrines vagues, — fournira un excellent argument en faveur d'un corset solide et discret.

Il ne faut jamais parler du corps seul, mais l'on pourra dire par exemple, en indiquant une robe élégante étalée au rayon des corsets: "Avec cette exquise création, Madame devrait porter tel ou tel corset, ou tel corset-ceinture, ou tel fourreau assorti à la nuance de la robe, ce qui serait à la dernière élégance...."

Avec les costumes tailleur ou pour les dames ayant besoin d'être maintenues, l'on parlera d'un corset d'une coupe droite devant, cintrée derrière, seulement fait dans un bon coutil satiné, en tissu brodé, tissu broché, batiste, pékiné, etc.

Pour les robes du soir qui exigent de la souplesse, l'on vantera un corset en fine batiste ou une gaine en tricot, peau de Suède, ou jersey de soie.

Pour les robes d'intérieur, l'on recommandera les corsets-ceintures tout en ruban, ou mi-partie coutil et mi-partie "lastique", afin de conserver une ligne fine et gracieuse en laissant les mouvements libres.

L'on conseillera aussi de ne pas faire d'auto sans porter un corset-ceinture maintenant bien la partie abdominale et soutenant les reins, et de ne pas se livrer aux sports sans une ceinture ou corselet élastique à mailles ajourées. L'exemple en est donné par les cavaliers qui portent une ceinture, non par coquetterie, mais pas nécessité. Les sociétés de gymnastique exigent que les jeunes gens aient une ceinture très serrée, plusieurs fois enroulée autours de leur corps.

Il ne faut pas danser sans au moins une ceinture légère de nuance claire, garnie de tulle, de dentelle, de rococo, emboîtant bien les hanches. L'on parlera à l'occasion du soutien-gorge, qui se fait, assorti au corset, en batiste, en toile de soie, en pongée, en fin tricot de soie, en broderie anglaise, ou en dentelle; qui assure une ligne de



Brassière pour femme forte. Filet nuance chair. L'avant est en fine batiste rayée. A la taille, bandes élastiques. Agrafée dans le dos. Création de la Maison "Canadian H. W. Gossard".



Corset bas, légèrement baleiné, pour jeunes femme minces. Jupe droite et de longueur moyenne. A l'arrière, section élastique de deux pouces. Présenté par la "Canadian H. W. Gossard Co., Ltd".

buste irréprochable et donne un galbe parfait, et l'on insistera sur les avantages du maintien par opposition au laisser-aller qui fait juger la femme française par les étrangers.

Dans l'ensemble, il faut s'inspirer des trois points de vue suivants:

1o. Pas d'élégance sans maintien.
Nécessité d'idéaliser la ligne.
Taille à sa place normale, légèrement affinée.

2o. Point de vue médical.

Tous les médecins sont d'accord pour approuver l'usage d'un mode de soutien, corset ou ceinture, afin de protéger non seulement la ligne féminine mais aussi les organes de la femme et pour la préserver de l'obésité.

3o. Point de vue esthétique d'une ligne fine, attitude sculturales, la grâce des gestes, la délicatesse des Tanagras, etc., ou faire intervenir l'élément moralité, considérer le corset comme indispensable pour la décence, la tenue, disons même la pudeur.

Enfin, ne manquons jamais l'occasion de dire que le corset est aussi différent de ce qu'il était autrefois que les robes elles-mêmes, les chapeaux, etc..., et qu'il est:

1o. Bien coupé d'après les études d'anatomie féminine.

2o. Bien confectionné, bien fini.

3o. Agréable à porter, parce que souple et laissant toute liberté aux mouvements du corps.

4o. Très élégant par la silhouette gracieuse qu'il assure.

5o. Salutaire parce qu'il procure un bien-être incomparable et prévient la fatigue.

LES FOURRURES

L'Exportateur Français nous apporte ces notes qui sont bien... de saison.

Les fourrures poursuivent leur glorieuse carrière et continuent à soumettre les modes à leur aimable domination.

La note caractéristique de cet hiver, c'est la répartition des pelleteries précieuses en deux catégories: les vêtements de fourrure d'une part et les garnitures de robes d'autre part.

Les deux styles opposés se partagent la faveur des élégantes, soit un ample manteau de fourrure, soit une petite veste, une jaquette courte, aimables parures taillées dans un beau vison ou en quelque breitschwantz.

Car si l'on isole, dans leur royale splendeur, la rarissime zibeline et la pure hermine, deux fourrures accaparent cet hiver la faveur des élégantes: le breitschwantz et le vison. Le caracul, si rare, est très recherché et l'on doit parfois se contenter de caracul gris.

Des imitations fort réussies évoquent ces fourrures favorites. Le murmelle trouve dans ce rôle un succès assez vif, et le lapin travaillé, présenté avec un art merveilleux, s'essaie à ces effets ombrés et chauds où le vison est roi.

Voici des manteaux de loutre, de flancs de petit-gris, des jaquettes enrichies de hauts parements, de col de fourrures fauves. Moins de kolinsky et la disparition lente du fameux singe, tout au moins dans ses oppositions blanc et noir.

Comme forme, les manteaux se parent de ces fameux godets qui sont actuellement la mode originale des robes en vogue, ils réchauffent leurs parements et leurs bords de la richesse colorée des renards. Des manches immenses, adaptées au tiers inférieur du manteau, des capes fastueuses, des manteaux-capes d'allure romantique.

Mais c'est comme garniture que la fourrure offre cette année des particularités nouvelles et séduisantes.

Il n'est pas de tailleurs ou de petits manteaux qui ne s'ornent d'une fourrure, mais le dernier chic exige qu'il s'agisse de fourrure rase.

Ainsi se trouvent nettement favorisées toutes ces pelleteries soyeuses et souples, aux poils courts. Nous revoyons les garnitures seyantes de breitschwantz, de murmelle, de vison, de kolinsky. Le poulain est aujourd'hui présenté sous une formule nouvelle qui lui communique un charme indéniable.

L'agneau qui connut ces dernières années un succès inattendu doit tyranniquement couper ses mèches bouclées.

Les fantaisies ainsi réalisées par nos grands couturiers sont d'une diversité et d'un charme infinis. Un manteau de duvetine s'alourdit d'une large bande de renard, à moins qu'une bure pittoresque ne soit cernée d'agneau rasé.



Manteau créé par Desparois et Garneau.

Quelques effets de singe accompagnent les tissus cloqués; les revers d'un souple manteau drapé sont "alluré" d'une garniture de renard argenté.

Quelques-unes de ces jaquettes ajustées, enrichies de godets, colorent leur style imprévu de poignets, de cols, de panneaux souples de taupe grise.

Il arrive, d'aventure; que ces fameux godets qui tranchent si curieusement sur la silhouette ajustée du costume sont faits uniquement en fourrure, en loutre.

Les robes droites et souples d'une noblesse si sévère, simplement ornées de broderies ou de piqûres, relèvent ainsi leur simplicité par des bandes de fourrures. A moins qu'une de ces capes curieusement associées aux robes-manteaux, ne maintienne ses plis rigides par quelque passé de loutre.

Une nouvelle note originale est donnée cette année par les fourrures teintes. Quelques-unes de ces garnitures de fourrures rases s'animent de tons colorés et chauds.

Les associations prévues par nos couturiers sont d'une originalité séduisante. Des robes de style s'orneront par exemple, de cocardes de vison mélangées à des volants de dentelle. De grands revers d'hermine illustreront des capes de velours noir.

On a même constitué d'immenses cols de fourrure que l'on peut ajouter à quelque cape romantique.

Cette folie de fourrures a même envahi nos tenues d'intérieur et quelques tea-gown se parent de fourrure d'hermine, laissant aux déshabillés matinaux les pelleteries moins fastueuses ou de nuances plus chaudes.

Cet aimable esprit de simplicité riche qui constitue aujourd'hui la saine doctrine, cette humilité charmante veut que l'on réserve encore les belles fourrures pour les doublures des manteaux. Jaquettes et manteaux masqueront donc sous leur coupe savante, les plus douillettes et les plus belles pelleteries. Quelques grandes maisons ont eu l'ingénieuse idée de séparer ces doublures magnifiques du costume lui-même. On possèdera donc deux tenues différentes, solidaires ou séparées .

Dans le domaine plus courant des parures de cou, il faut signaler, cette saison, le triomphe des écharpes et des cravates.

Ces écharpes sont constituées par de beaux visons, des skunks ou des oppossums, "façon skunks".

L'article riche et élégant recherche uniquement comme tour de cou, le renard argenté. Mais on craint que le succès même de cette belle fourrure n'amène quelque satiété. Dans cette occurrence, nos maîtres fourreurs lanceraient de petits tours de cou de zibeline, minces et modestement composés de quelques peaux. On préfère ainsi



Modèle élégant de la Maison Desparois et Garneau.

une parure peu volumineuse, mais vraie, à ces dépouilles naturalisées, surchargées de têtes et de pattes, véritablement butin de guerre...

C'est la tendance déjà constatée en bijouterie; une seule pierre, mais superbe comme bague. Une simple fourrure, mais de la plus belle rareté!... Qui se plaindrait de ce goût averti, distingué?

L'IMPORTATION DE LA SOIE ARTIFICIELLE

Le Canada importe une grande quantité de fils de soie artificielle: pour l'année 1921, les statistiques d'Ottawa donnent comme valeur d'importation de cette marchandise le chiffre de 2,037,142 dollars, soit au taux du change actuel, plus de 26 millions de francs.

La Belgique vient au troisième rang des fournisseurs de soie artificielle au Canada et l'Angleterre tient la tête avec plus de 50 pour cent des fournitures. Voici la valeur des importations de cette marchandise et les pays de provenance:

Angleterre	$1,179,213
Etats-Unis	403,782
Belgique	366,247
France	87,900
	$2,037,142

LA BLOUSE-CHEMISETTE

Bien que la vogue des robes trois-pièces ait fait à la blouse un tort réel, celle-ci est trop pratique, trop aimée de la femme en mille circonstances, pour ne pas jouer un rôle important dans sa parure. Il est donc juste de lui consacrer l'attention qu'elle mérite.

Actuellement, la mode n'inflige pas à la blouse de trop brusques variations; elle se contente de la désigner, suivant les cas, sous le nom de casaques, de casaquin, de blouson, mais lui maintient cette ligne longue et souple que nous affectionnons pour toute chose. Toutefois, la taille a une tendance à s'indiquer à sa place normale, c'est-à-dire moins basse que précédemment. Les petites basques, les ceintures nouées sur les côtés continuent à plaire, mais avec un effet plus blousé du corsage. Beaucoup de casaques se contentent d'être toutes droites et de se resserrer à la taille, quand on le désire, par une petite cordelière; on peut même remarquer quelques basques assez longues, pendant que dans d'autres modèles la basque ou l'effet drapé de la ceinture est remplacé par une bande droite formée par de gros bourrelets de tissu.

La plus grande fantaisie règne pour les blouses élégantes et les riches casaques; les unes affectent encore une forme de gilet avec toute la partie de la garniture, col, gilet et poignets faite en un beau crêpe broché ou lamé, en matelassé de soie à dessin craquelé ou à rosaces fleuries — nouveautés de la saison — ou dans l'un de ces clokys récemment créés qui nous montrent les plus originales dispositions. La blouse russe cherche à gagner du terrain pendant que la casaque chinoise en crêpe-satin aux superbes broderies de couleur garde son caractère très personnel.

Plus simple et plus facile à porter est le petit corsage de crêpe de Chine exactement du ton du tailleur qu'il accompagne avec une broderie choisie dans la nuance de la garniture du costume. Cette broderie est disposée en touches légères pour souligner l'encolure, on la retrouve formant ceinture, bien adapté sur la jupe; parfois aussi, c'est un boutonnage qui fixe la blouse sur la jupe, tout autour.

La petite casaque de cuir de teinte vive rehaussée de broderie de métal mérite une mention, ainsi que la casaque presque entièrement brodée dont le tissu très simple, un crêpon généralement, n'apparaît que comme un fond travaillé, ajouré, mélangé d'effets mats et d'effets brillants et quelquefois de scintillements de métal. Ces casaques, si précieuses par le travail à la main qu'elles nous révèlent, sont brodées dans les tons les plus variés s'appuyant sur un fond un peu neutre, du gris, du beige, une teinte verdâtre très effacée. Seules, leurs manches sont faites en tissu uni allégeant l'ensemble qui nous apparaît, en quelque sorte, comme une lourde dentelle qui se serait inspirée d'un style un peu oriental mais avec une influence moderne des plus intéressantes.

Les blouses-chemisier nous ramènent vers un genre plus simple et plus net, mais, lui aussi, avec une grande finesse de détails; ici, encore, triomphent les casaques droites et souples, étroitement ceinturées, mais sans rentrer dans la jupe; elles sont exécutées en crêpe Georgette, en crêpe de Chine. Une légère touche de noir sur blanc est extrêmement en faveur; ce sera souvent un simple monogramme se détachant en noir sur crêpe de Chine blanc. Pourtant quelques formes rentrent dans la ceinture de la jupe; elles se font extrêmement nettes avec col montant emboîtant bien le cou et manches longues à poignets.

Enfin n'omettons pas de dire un mot de la blouse en tricot de soie qui a un succès particulier en blanc pour le sport. Auprès d'elles existent de charmants blousons de forme très fantaisie en tricot de soie aux nuances vives. De jolies tonalités, mauve, parme, améthyste et tango nous semblent actuellement les préférées. Les blouses et les casaques de ce genre se tricotent généralement à la main; nombreuses sont celles qui se terminent toutes droites, sans ceinture, ou se continuent par une écharpe souple qui s'enroule sur les hanches avec une ornementation, liserés ou bordure, qui vient encoore souligner le mouvement de cette écharpe. Des effets de dentelle en entre-deux, également tricot de soie qui a un succès particulier en blanc pour le brillant une grande légèreté.

MAGASIN A VENDRE

Bon poste d'affaires, au centre du village, électricité et téléphone, à proximité du chemin de fer C. N., centre commercial, faisant de bonnes affaires. Cause de vente: maladie. Pour prix et conditions, écrire au Casier 325, "Le Prix Courant".

LES MANTEAUX DE L'ARRIERE-SAISON

La saison est, maintenant, trop avancée pour que l'on ne songe pas déjà à se prémunir de vêtements confortables. Toute précaution est bonne à prendre, même quand il s'agit d'une précaution inutile: on se souvient du brûlant automne de l'an passé, qui déjoua toutes nos prévisions; mais rien ne dit que le calendrier ne se conformera pas davantage aux traditions. En tout cas, en septembre, la nuit vient plus vite et amène toujours avec elle quelque fraîcheur. Alors on posera sur la robe de jardin un manteau de lainage léger; non pas encore le lainage bourru et moelleux de l'hiver, mais, au contraire, ce tissu au grain sec et serré qui caractérise le manteau de demi-saison: drap glacé, serge tréfine, covercoat, popeline ou reps. Sous le second Empire, la popeline servait à habiller les petites filles modèles, et l'on recouvrait les fauteuils avec le reps. Ces deux tissus sont, aujourd'hui, grands favoris de la mode, et pas une femme coquette ne se plaindra de voir régner sous d'anciens noms des manteaux d'un modernisme indéniable. Nombre de manteaux cherchent moins à ressembler à un manteau qu'à donner l'impression d'une robe. Cette remarque s'applique surtout aux manteaux élégants de crêpe de Chine ou de satin, mais certains modèles le drap fin ou de popeline donnant à la silhouette la même ligne droite et mince, on pourrait l'accuser de sécheresse, si le panneau du dos ne blousait légèrement autour de la taille sans l'alourdir. Car la silhouette tient une trop grande place dans l'élégance actuelle pour qu'on ne tâche pas de la faire valoir par tous les moyens et même par tous les subterfuges.

Toutes les femmes savent, aujourd'hui, que, pour réaliser cette ligne jeune et svelte qui est leur rêve, la première condition à remplir est de porter une gaine-ceinture qui affirme les contours et conserve aux formes leur intégrité.

On a enfin compris qu'il était inutile de porter des robes de prix, si elles ne pouvaient tomber ou se draper sur une silhouette conforme à l'esthétique actuelle. Le corset, sans pression douloureuse, sans contrainte et sans faiblesse, exerce le rôle d'un moule à la fois souple et ferme, sur lequel le tissu peut se modeler. Il confère à l'allure un maintien correct et distingué qu'il est bien difficile d'acquérir sans son concours, et qui se reconnaît même sous l'enveloppement d'un vêtement ample et épais.

Après un assez long abandon, le manteau trois-quarts a fait, cette année, une heureuse offensive. Il est apparu avec les collections de printemps; mais c'est surtout au cours de cet été que son succès s'est affirmé, sans être, cependant, décisif.

Ce genre de vêtement est très en faveur en Angleterre. Chez nous, il conquiert moins de suffrages. Est-ce par raison d'esthétisme? — car on ne peut contester qu'il coupe la ligne parfois fâcheusement pour celles qui ne sont pas très grandes. Est-ce par raison d'ordre pratique? car un manteau qui ne couvre pas entièrement la jupe ou la robe empêche de porter une toilette défraîchie que l'on voudrait précisément finir de porter sous un manteau.

Si le manteau trois-quarts a obtenu plus de succès depuis les beaux jours, c'est qu'on l'a choisi souvent pour remplacer le paletot de sport. La plupart des modèles offrent, en effet, une allure sportive très nette: ils sont de forme raglan, et leur ampleur s'élargit vers le bas en un mouvement cloche; les manches sont vagues, le col large et le tissu employé est une bure épaisse, de la perlaine ou du molleton de ton vif destiné, à toute évidence, à être porté à la campagne, sur une jupe blanche.

Le manteau d'entre-saison réclame plus de sobriété pour pouvoir se porter à la ville aussi bien qu'en villégiature. La forme demeure classique et très simple, ainsi qu'on en pourra juger par les modèles réunis dans cette page; la taille, suivant le même mouvement ascendant que celle des robes, est indiquée moins bas que l'année dernière. Les manches sont droites; ce ne sont plus ces immenses pagodes dans lesquelles le vent s'engouffrait si malencontreusement.

A côté des tissus cités plus haut, on emploie comme matériaux, pour la composition de ces manteaux, le popladrap, le kashadrap, la raillaine, la tubellaine et la cotaperllaine, qui sont des velours de laine rayés, tubés ou côtelés. La popla est un dérivé de la popeline. La serge kasha unit les qualités de ces deux tissus classiques, également souples et chauds.

LA ROBE

Les renseignements que nous avons pu obtenir sur la mode pour l'automne et le commencement de l'hiver confirment nos pronostics. C'est en somme la continuation des modes de la fin de l'été, avec quelques légères modifications, surtout en ce qui concerne la taille, qui ne se porte que trois centimètres au-dessous de la normale, et de la jupe, très nettement plus longue.

Les manches continuent à se porter ou très larges ou absentes. Dans quelques modèles à manches courtes, nous trouvons au bas du bras une sorte de bas de manche qui prend à son niveau et se découpe en dent arrondie sur la main, c'est en somme une réminiscence de la mitaine, mais cela s'exécute en même tissu que celui de la robe.

Toujours les corsages plats et peu compliqués. Les jupes sont un peu plus garnies que ces derniers, cependant l'allure générale reste simple. Beaucoup de robes drapées, puis, pour le soir, des robes à ampleur et montées à cerclettes sur les hanches. Ces robes, dites de style, restent exclusivement classées parmi les robes de soirée ou de grande cérémonie.

Ainsi que nous l'avions annoncé il y a six mois environ, les tons favoris de la saison, sont: le beige, le marron et toute la gamme passant du beige au tête de nègre, ceci pour les toilettes de ville. Pour le soir, du blanc et du noir, ce dernier souvent allié à des dentelles écrues, à des lamés or ou argent, les lamés à grands ramages, le velours uni, le velours frappé, le velours lamé, le crêpe satin et les dentelles de soie de tous les tons. Pour l'après-midi, nous re-

verrons le crêpe marocain, le crêpe satin, le crêpe Georgette et surtout le crêpe roumain.

La tendance générale de la mode, en couture, consiste en l'ajustement plus précis des costumes.

Ainsi les robes drapées laissant les lignes apparentes seront très probablement en faveur cet hiver.

Les manteaux seront également plus ajustés. Il semble que la forme vague, qui connut le succès la saison précédente, tend à disparaître.

Pour les costumes tailleurs, qui subissent aussi cette même tendance, il est à noter que la taille se remonte légèrement.

On peut donc conclure que la mode recherche de plus en plus le dessin de la ligne pour le costume féminin.

La jupe reste de la même longueur, c'est-à-dire qu'elle descend jusqu'à la cheville.

Les manches sont surtout très amples du bas.

Il semble que, pour l'hiver prochain, les teintes sombres seront assez en faveur. On prétend même que le noir se portera de nouveau. On prépare des modèles de costumes en taffetas noir avec ornements de jais relevés par des noeuds ou rosaces en tissus vieil or et argent.

La recherche des teintes sombres paraît d'autant plus se préciser qu'elles amincissent la silhouette.

Les robes d'après-midi se font en cent étoffes différentes, mais devront être telles qu'elles permettent le moulé et le drapé.

Le Crêpe de Canton continue d'être bon premier, mais il est toutes sortes de nouveaux tissus qui n'ont de crêpe que le nom, et dont chacun est plus ravissant que son voisin.

La manche est des plus importantes. L'on peut même dire, cette année, que c'est la manche qui fait la robe, et l'étudier dans ses diverses modifications sera aussi intéressant que de feuilleter un beau livre d'histoire orientale. Elle sera longue, ample, si longue même qu'elle continuera souvent plus loin que le poignet et tombera jusqu'aux genoux. L'ampleur commencera soit à l'épaule, soit au coude, soit au poignet. On fait cent modifications du type connu sous le nom de manche kimono. D'autres se rétrécissent au poignet et sont liées à l'épaule par de longs rubans laissant le bras nu ou voilé d'un tulle, s'harmonisant avec la robe.

Puisque nous sommes au royaume de la contradiction, si la manche n'est pas large, elle n'existera pas du tout ou n'indiquera que trois ou quatre pouces à l'épaule. Le plus souvent, en ce cas, la manche sera fendue, laissant paraître le bras.

L'encolure sera toujours très simple, la fantaisie ne se manifestant que dans le drapé ou dans la manche.

Les ceintures sont étroites et la ceinture byzantine ou métallique ne semble pas perdre de sa vogue. La mode a des raisons que la raison ne comprend pas... et nous retrouvons cet accessoire plutôt théâtral non seulement sur les robes, mais sur les manteaux, et jusque sur les manteaux de fourrure.

Le perlage diminue, mais il est loin d'une disparition définitive; on le remplace surtout par la broderie laquelle, qu'elle s'appelle chinoise, persane ou bulgare, a pour condition essentielle d'être éclatante.

Enfin, la petite robe, la robe-chemise, d'exécution si facile, garde sa vogue aimable. Elle prendra un renouveau de jeunesse avec les légères modifications de garnitures, de formes, de manches, mais surtout grâce aux tissus dont chaque saison nous ramène une floraison nouvelle. Toujours infatigables, les fabricants nous offrent la plus séduisante collection de lainages, lainages souples, moelleux, de coloris variés et d'une fantaisie empruntée à une documentation patiente et savante. Je ne puis citer aujourd'hui toutes leurs trouvailles: nous y reviendrons. En attendant, je leur dirai que la plupart des nombreux tissus affectent cette particularité de paraître frissonner. Presque tous sont ondulés, travaillés de côtes, de menus reliefs; beaucoup s'inspirent des "cloky" de la saison dernière qui ont eu tant de succès et semblent devoir le conserver. On fait en ces tissus des choses charmantes: tailleurs, robes, manteaux. Pour ces derniers on a créé des écossais pas encore vus; ce sont de larges teintes délicatement fondues, dont les lignes n'apparaissent pas nettement. On ne distingue pas les limites des couleurs, et les esprits philosophiques n'ont aucune peine à se représenter la Société des Nations brouillant les frontières, sans toutefois réussir, comme nos fabricants, à donner à l'ensemble une note harmonieuse.

La note dominante de la palette à la mode, c'est incontestablement le marron dans toutes ses teintes et la dégradation de nuances qu'il comporte, du plus clair au plus foncé. Qui croirait que, dans les robes du soir, les couleurs vives disparaissent à peu près pour faire place aux tons plus doux: au bleu ciel, bleu madone, rose des "primula", premières fleurs du printemps, mauves tendres et verts pâles. Aux mousselines et aux crêpes du soir s'ajouteront les velours et les pannes sur lesquels seront brodées des perles, reproductions des dessins de Byzance, des cachemires de l'Inde ou de la Perse. La nacre sera, par excellence, réservée à la broderie des robes de jeunes filles, elle s'harmonise le mieux du monde, par sa simplicité et sa rose transparence, à l'ingénuité qui est la parure des jeunes filles.

LE MANTEAU

Le manteau touche cette année au pinacle de la gloire, et il sait enfin unir la beauté au confortable.

Qu'il soit de *tweed* ou de velours, uni, rayé, quadrillé, ou carrelé, le manteau est inséparable de toute garde-robe bien garnie et, chaud autant que durable, il pourrait même remplacer jusqu'au printemps la fourrure, inaccessible à certaines bourses.

On le garnit de toutes sortes de peaux différentes où l'artifice du fourreur sait transformer magiquement le lapin en hermine, et le chat de gouttière en vison somptueux.

Les couleurs seront le brun, le fauve, le gris, le bleu, et un chef de rayons d'une de nos grandes maisons nous disait que la faveur populaire allait d'égale façon au drap *polo* et au drap *bolivia*.

Les duvetines, les velours de Lyon, la panne sont aussi mis à contribution.

Les voici revenues, les petites robes-manteaux si agréables à porter. Elles sont de la plus grande commodité. Pour les premiers jours d'automne, nous aimons particulièrement à nous habiller d'une robe-manteau en beau lainage souple. Un renard ou une jolie fourrure, formant petit collet, complétera on ne peut mieux, ce costume pratique, en attendant les jours plus froids où nous devrons revêtir de chauds et confortables manteaux.

Donc, ces charmantes robes nous offrent, en cette saison, une grande variété très séduisante. La taille est longue, mais sans exagération; la jupe descend presque à la cheville, et, pour ce genre de toilette, le bas de la jupe est arrondi régulièrement. Les pointes, panneaux ou drapés ne conviennent guère à leur allure pratique. La ligne doit rester très sobre, toute la fantaisie étant seulement dans les garnitures, et encore, devrons-nous ne pas abuser des broderies, des plis ou des piqûres, car la simplicité est encore ce qu'il y a de mieux dans ce genre.

J'ai vu plusieurs modèles d'une très grande séduction: — Voici, tout d'abord, une robe de reps bleu sombre garnie de plis pincés sur toute la hauteur; ces sombres plis partent des épaules et forment un groupe de chaque côté du devant et du dos jusqu'au bas de la jupe. Une ceinture assez large, agrémentée de plis pincés, est placée sur les hanches; le dos et le devant sont absolument plats; l'ampleur est ramenée sur les hanches, légèrement froncée. Un col, s'ouvrant et se fermant à volonté, et des manches d'une ligne sobre, assez larges du bas et agrémentées de plis pincés, complètent cette charmante robe, infiniment pratique! Le gris, le rouille, le tabac, le bleu-vert, le violet sombre ou le noir, seront également jolis et faciles à porter. Un cordon de perles fantaisies d'une teinte assortie ou d'une couleur vive et tranchante, fera une amusante garniture: ce cordon se noue et retombe en longs pans, terminés par un gland.

On donne, cette année, plus d'ampleur aux robes; étant donné la longueur des jupes, cela devenait indispensable. Nous avons donc le bonheur de porter des robes n'entravant pas la marcher Félicitons-nous d'une mode ne présentant pas le moindre inconvénient, nous n'avons pas toujours pu en dire autant.

Voici une autre robe-manteau d'une jolie ligne sobre et allongeante. Le dos et le devant sont à larges plis couchés; cela donne une grande ampleur à la jupe qui, au repos, semble très étroite. Une ceinture fantaisie, assez large, est placée presque à la taille. Cette ceinture est en grosses perles multicolores et elle est fermée devant par une grosse boucle originale. Les manches sont plates et fendues vers le bas, fermées par des perles rappelant la ceinture; le col s'ouvre à volonté. Vous ne pouvez rien rêver de plus pratique et de plus élégant pour la rue! L'allure de cette robe est très jeune, étant donné cette façon plissée, qui a toujours beaucoup de grâce.

Lorsque ces robes sont ornées de broderies, elles sont le plus souvent ton sur ton; nous avons trop usé et même abusé des broderies de couleurs vives, elles devront donc, cette année, être très discrètes, pour être très élégantes. Les piqûres offreent aussi une sobre garniture très appréciée dans ce genre un peu tailleur.

Parmi les costumes tailleurs, nous trouvons aussi de jolies nouveautés. Les jaquettes se font longues, le plus souvent, cela donne une ligne plus habillée que la jaquette courte que nous portons depuis quelque temps.

Nous avons le loisir de choisir parmi une très grande variété, nous aurons les jaquettes tailleur, c'est-à-dire d'une coupe irréprochable et un peu rigide, et nous aurons, aussi, les costumes à allure souple. Nous retournons vers les jupes et basques en forme; nous retrouvons les godets, les formes cloche, que nous reprenons de temps à autre. Il est certainement très difficile de se prononcer sur la nouveauté de demain; il faut attendre un peu l'avis général, car, au début d'une saison, nous assistons, presque toujours, à une débauche de modèles on ne peut plus contraires! Chaque année, chaque saison, nous apporte une évolution nouvelle, mais il faut un peu de patience pour affirmer une mode; on ne saurait agir avec trop de parcimonie; ne nous laissons donc pas emballer au début d'une saison, nous pourrions avoir à nous en repentir! Certaines fantaisies excentriques ne sont permises qu'aux femmes très fortunées; les toilettes actuelles sont d'un prix si élevé, que les plus coquettes deviennent raisonnables et attendent un peu avant de se décider.

Beaucoup de garnitures de fourrure pour commencer la saison: bandes larges ou étroites ornent le bas des jaquettes, les cols et les manches: nous retrouvons là tous les pelages les plus variés: loutre, agneau, astrakan, singe, chèvre, renard, vison, skungs, etc. Ces bandes de fourrure ornent un costume de la plus jolie façon: elles enrichissent un tailleur, et sont, assez souvent, rehaussées de fines broderies qui se perdent en mourant.

Nous recherchons, avant tout, le côté confortable, donc, nous porterons des cols pouvant bien se fermer et nous protégeant bien de la bise.

Nous porterons, plus que jamais, le costume trois-pièces, c'est-à-dire la robe tout entière et la jaquette. Nous ne saurions trouver quelque chose de plus élégant: notre goût actuel nous porte, de plus en plus, vers la robe, et non vers la jupe accompagnée de la blouse. La robe, une fois la jaquette enlevée, reste une toilette habillée. Une jupe avec une blouse, si jolie soit-elle, reste dans une note moins élégante, moins chic. Le succès des costumes trois pièces est donc très grand.

Le haut de la robe est souvent en un tissu plus léger: crêpe de Chine, voile ou satin: la jupe s'incruste, le plus souvent, sous une broderie ou un travail de soutache, à la hauteur des hanches. Vous pouvez atteindre tous les degrés d'élégance dans ces robes qui, sous la jaquette, deviennent un costume tailleur pratique, ne laissant nullement soupçonner une robe habillée...

LES COULEURS

De même que la nature dote l'oiseau ou l'écureuil d'une coloration protectrice, de même nos élégantes, qui comme on le sait, n'aiment pas à être remarquées, choisissent de se fondre avec le paysage, et se couvrent, cet automne, de teintes *fauve, beige, sable, rouille, et feuille-morte.*

Ceci ne détrônera pas le noir que l'on retrouve surtout dans les crêpes et les velours, mais sans contredit le brun et ses dérivés seront à l'honneur: nuances *tête de nègre* ou *taupe,* et les nouvelles teintes que l'on appelle tour à tour: *chevreuil, martre, Malaise, café au lait, Koran bambou* et *suchard,* d'après notre ami le chocolat. Le *bleu marine* continuera d'attirer les petites dames pratiques et on l'unit également au *gris argent,* au *gris cendre,* au *gris toile d'araignée* et au *taupe.* Les *rouges* et les *cerise,* les *fuschia* et les *orangés* seront vus, mais moins que précédemment.

—oï—

LE TAILLEUR

Les costumes tailleurs et les ensembles, robes que complète un vêtement assorti, sont en honneur. Rien de plus commode, en effet, pour la demi-saison à laquelle il nous faut penser, alors surtout que le prix élevé de toutes choses oblige souvent la femme à choisir une mise pratique, qui s'accorde admirablement, d'ailleurs, avec l'existence utile et active qu'elle mène de plus en plus.

Ne faisons point davantage l'apologie du tailleur; chacune de nous connaît les services inappréciables qu'il nous rend et examinons plutôt, sans perdre un instant quelle forme agréable il revêtira prochainement à nos yeux.

Pour passer de l'été à l'automne, on emploiera beaucoup de kasha uni et mélangé, de la serge marine et d'autres lainages gris ou de teinte encore assez claire, en des modèles comportant de petites jaquettes à ceintures étroites, avec mouvement fendu et arrondi de la basque sur les côaés. Ce mouvement peut être souligné, sur nuance sombre, par une fine bande d'hermine, dans un désir de contraste d'une note bien personnelle, tout à fait élégante.

Mais un peu plus tard, les tailleurs s'allongeront: le velours de laine, le drapella, drap moelleux et souple, la popeline de laine, et dans une note de grande nouveauté, le joli côtelé connu sous le nom de Tubelaine, seront tour à tour adoptés, soit dans une gamme de beige et de castor pouvant aller jusqu'à la teinte "marron glacé", "faisan" et "canelle". soit dans celle, très en vue, des verts un peu neutres. On parle aussi d'une nuance à succès, "vieux bordeaux".

Quelques jaquettes resteront dans une longueur modérée et formeront un petit effet blousé dans le dos, mais à peine marqué; nombreux seront encore les modèles ornés de longues pèlerines qui dessinent comme de petites capes descendant jusqu'à la taille.

Les costumes à gilet ne sont pas abandonnés; ils permettent de si jolies fantaisies, toutes choisies parmi les délicieuses créations que les artistes en tissu nous offrent comme autant de tentations inévitables; on ne saurait redouter pour elles, surtout quand on les emploie en petite quantité pour un gilet, ni une pointe d'originalité, fut-elle accentuée, ni une touche de métal, puisque le métal sera roi de la saison. C'est pourquoi nous raffolons dans ce genre du cloky de Kaïtas blanc, noir ou de nuance sombre aux motifs brochés dans le style chinois avec toute une disposition amusante de kiosques mélangés de branches et de fleurs, ou le cloky aux boursoufflures s'enlevant sur un fond d'une autre couleur, reproduisant autant qu'il est possible, l'effet des émaux cloisonnés, ou encore le zénana de Sorik, un zénana bordé d'une haute bande brochée de soie ou de métal, car la richesse de ce dernier orne le zénana comme il décore les clokys. Il apparaît même sur un tissu créé spécialement pour ces gilets qui retiennent en ce moment notre attention et qui revêtent une allure orientale délicieuse, que laisse transparaître le nom de "Gilets de Pemjab". Imaginez une soie brochée à petits quadrillés de nuances vives ornée de chaque côté d'une bordure tissée d'or...

Signalons de plus quelques longues jaquettes; à la basque, de larges plis creux leur donnent une légère ampleur sans cependant trop élargir la ligne, car on continue à tenir plus que jamais à la minceur, à l'élégance de la silhouette.

Beaucoup de garnitures sont travaillées en bandes; on voit ainsi des bandes de plis incrustées dans le tissu; des recherches de fins travaux à la main; de nombreux effets de gansés de soutache et des broderies s'inspirant plutôt du genre passementerie, soit qu'on les exécute en gros points de chaînette ou avec mélange de petits galons parfois gaufrés. Les broderies de laine-mèche (laine légère dont les brins se séparent), jouent d'autre part un certain rôle qu'il convient de noter. On pose aussi en complément d'ornementation, des rangées de boutons de tissu soutaché.

Avec les premières fraîcheurs, les manteaux retrouveront leur rôle important; les uns ont une allure de petit paletot se resserrant étroitement sur les hanches, avec manches aux très larges emmanchures prises dans la coupe même du petit vêtement, fait souvent sans coutures. Le cloky, mais à condition qu'il soit très nouveau comme dispositions, fait encore fureur dans ce genre, avec un rien de fourrure au bord des manches.

Les manteaux longs sont droits ou de forme enveloppante; pour eux règne le matelassé de soie mélangé de velours de laine de même ton ou employé seul, le broché de laine ou encore le gros crêpe côte de cheval. Sur quelques modèles, des effets de manches flottantes, d'ailes détachées, se remarquent; mais ils sont, il faut le dire, l'exception. Plus nombreux sont les manteaux munis de manches plates du haut se continuant en un grand volant évasé; un col redressé à gros bourrelets superposés ou fait de même tissu, monté en épais gansés nattés par quatre, les complète fort bien.

Parfois, pour souligner la forme d'un manteaau, pour servir d'attache, on emploie un ou deux motifs importants genre bijouterie, sorte de gros cabochons d'étain travaillé en enchâssant des pierres de couleur, ambre, jade, topaze brûlée. Sur la fourrure, deux tortues en bois sculpté sont la nouveauté de la saison.

Pour les manteaux d'auto, les velours de laine quadrillés dans les tons suir et marron s'imposent. Un col et des parements de rat d'Amérique ou rat musqué les achève joliment avec quelques liserés ou de minces entre-deux de vrai cuir de ton naturel et de grands boutons de corne.

Dans la note des vêtements d'après-midi, il nous faut retenir un modèle fait de crêpe mongol noir, avec des rivières de jours et manches se prolongeant par un petit pan droit qui semble élargir un peu une silhouette extrêmement mince; fourrure grise à l'encolure. Les crêpes façonnés sont également utilisés dans ce genre. L'un d'eux, à fond taupe orné de dessins un peu plus sombres, compose un manteau, de ligne toujours souple et droite, serré aux hanches avec mouvement de pèlerine-cape se repliant devant sur elle-même pour entourer le bras et foormer des manches flottantes. En fermeture, une grossee cordelière de soie fait toute l'ornementation. Un vêtement de velours noir avec doublure de duvetine feuille morte travaillée en cloky, est également d'une distinction parfaite.

Seuls les manteaux du soir recherchent plutôt des effets "capes" plus élargis mais qui restent toujours très souples; le crêpe marocain, le velours, le lamé apparaissent avec eux tour à tour.

En de nombreuses et charmantes applications, la fourrure commence donc à se révéler. Pour le moment, on tire grand parti de la fourrure de fantaisie, chevrette de Chine toute blanche ou grise, lapin-chinchilla, loir, lièvre, tagoin, lapin préparé en caracul lustré de ton marron. L'agneau gris n'a pas totalement disparu, bien qu'il se fasse beaucoup moins, mais on lui préfère l'astrakan gris. Le singe n'a pas dit son dernier mot, mais de toutes façons, les fourrures sont toujours utilisées dans le ton exact du lainage ou du tissu qu'elles accompagnent.

LA RECOLTE DE COTON DES ETATS-UNIS

La récolte de coton des Etats-Unis, cette année, est le sujet de beaucoup d'intérêt parce qu'on prétend qu'il y a menace de disette. C'est pourquoi les rapports officiels du gouvernement de Washington sont attendus avec anxiété. Le plus important et le plus récent de ces rapports, celui du 1er septembre, donne une réduction de 874,000 balles sur les estimés du mois précédent, et déclare que la récolte sera approximativement de 10,575,000 balles. Le département de l'Agriculture annonce que la superficie cultivée en coton qui a été abandonnée entre le 25 juin et le 25 août est de 167,000 acres, ce qui laissait en culture, **au 25 août, 34,485,000 acres.**

Depuis 1900, la récolte de coton des Etats-Unis a varié de dix à quinze millions de balles. La plus forte récolte a été celle de 1914, qui a donné 15,966,000 balles.

LE CAOUTCHOUC DANS L'HABILLEMENT

Pouvait-on entrevoir les multiples usages du caoutchouc dans l'industrie du vêtement lorsque La Condamine, en 1736, pour la première fois, apporta en Europe le précieux suc laiteux qui s'écoule des *heveas* et des *ficus*?

Jusqu'en 1823, le "latex" ne servit guère qu'à effacer sur le papier les traces du crayon ou constituer des ballons d'enfants.

Mais bientôt allaient surgir les premières applications industrielles du caoutchouc. En 1823, les Anglais, dissolvant le caoutchouc dans le naphte, imperméabilisent les premiers tissus.

C'est en 1827 que l'industrie du vêtement imperméable débute en France et prend rapidement un essor considérable. Des étoffes grossières, épaisses et lourdes, on passa bientôt au tissu léger. Aujourd'hui, le tissu imperméable n'est pas seulement destiné à des vêtements purement pratiques, il se prête à toutes les créations de la mode, à tous les caprices de l'élégance la plus raffinée. Il y a dans ce domaine des merveilles de goût, de sveltesse aimable, où la ligne la plus moderne, la plus parisienne, fait valoir les tonalités charmantes d'une étoffe souple.

Nous avons maintenant la soie, le satin, le taffetas, le crêpe de Chine caoutchoutés qui se prêtent à toutes les compositions des manteaux les plus gracieux: manteaux féminins sobres ou audacieux, pardessus d'enfants, pardessus ou manteaux d'hommes, classiques ou aisés. C'est le triomphe du confort dans le chic, de la commodité dans la correction.

Il faut dire d'abord toutes les applications où le caoutchouc n'est pas un accessoire.

Evoquez la vision charmante d'une plage, à l'heure du bain, et souvenez-vous, d'autre part, si vous en avez l'âge, des grotesques petits bonnets qui ridiculisaient autrefois les plus jolies baigneuses. Aujourd'hui, nos nageuses les plus hardies peuvent se livrer à leur sport où à leur plaisir sans rien sacrifier de la coquetterie. Au contraire, les plus belles chevelures ne regrettent pas d'être incarcérées dans la plus ravissante prison qui se puisse trouver. Les bonnets de bain au subtil chiffonnage, ornés d'ailes, de noeuds, éclairés de dessins et de couleurs, sont de nouvelles parures de la mode.

A côté de ces fantaisies, le casque si fin, si souple, qui emprisonne jusqu'aux oreilles la chevelure masculine, est d'une beauté sévère. Il donne à nos baigneurs et aussi à quelques championnes nautiques des séductions dantesques. Il faudrait consacrer un chapitre entier au progrès chaque jour plus impressionnant des tissus caoutchoutés et à leurs adaptations aux exigences délicates et aux adorables tyrannies du bon goût.

LES COSTUMES D'AUTOMOBILE

Le secret de l'élégance, c'est d'être toujours habillée selon les circonstances où que l'on se trouve. La femme chic ne sort pas pour des courses matinales en manteau de soie et capeline de dentelles, à la montagne, elle n'arbore pas des souliers découpés et à talons français.

Il y a des tenues appropriées pour toutes les conditions imaginables: ayez un imperméable pour les jours de pluie et un grand chapeau pour braver la canicule.

De même pour les sports... Il y a une tenue de sports. Vous porterez des vêtements différents si vous jouez au golf, si vous faites du tennis, si vous tentez une excursion.

Je suppose que vous voyagerez en auto au cours de l'automne. Il vous faut donc un manteau confortable; un chapeau qui brave à la fois la pluie, le vent, le soleil et la poussière.

Le manteau doit être très ample, de façon à pouvoir être enfilé pardessus une jaquette. Le col pourra se remonter jusqu'au bout du nez. Au bas des manches un système de pattes et de boutons, les maintenant serrées, empêchera les fâcheux vents coulis.

Dans le dos, un grand pli creux permettant de ramener en avant l'ampleur du vêtement lorsqu'on s'assied, est fort vratique. Vous n'oublierez pas les vastes poches où disparaîtront les livres, le mouchoir, les menus bibelots indispensables. Comme tissus, les lainages épais, les étoffes imperméabilisées sont tout indiqués. On voit beaucoup d'écossais et puis de gros tissus bourrus dans le genre "Teddy Bear"; de la perlaine, de la vélursine et du velours de laine aussi.

Les étoffes unies, on les brode volontiers de gros motifs autour des poches, ou au bord du col.

Le chapeau se fait en tissu assorti, une jugulaire le maintient. La coiffure de cuir souple qu'on peut rouler et mettre dans sa poche, qui résiste à toutes les intempéries, est fort pratique.

Dans les autos de sport démunies de pare-bise, le casque de cuir genre aviateur est tout indiqué.

Les voiles qui s'envolent à tous vents ne sont guère pratiques. En revanche, une voilette solidement assujettie par un ruban noué autour du cou préservera le teint des morsures du vent et des rougeurs causées soit par lui, soit par la poussière. Si vous conduisez vous-même votre voiture, munissez-vous de gants de peau tannée à tirettes et crispins.

Le golf est un sport de plus en plus à la mode. Le costume classique est en lainage mélangé, jaquette à nombreuses poches et à boutons de cuir, jupes à larges plis creux. Par les jours chauds, on remplacera avantageusement cette tenue par un costume de tricot en laine, ou en soie, ou encore laine et soie. La robe droite en lainage blanc avec une petite veste en duvetine de teinte vive est agréable aussi. Le paletot de cuir a un chic indéniable, mais il est en général beaucoup trop chaud. Le point important pour le golf, c'est la chaussure. En daim blanc ou en box-calf que les vraies joueuses portaient semelles très épaisses, petits talons et pattes très découpées.

On admire sur les links — c'est la fantaisie du jour — une floraison de foulards aux dessins originaux, aux teintes vives, qu'on porte noués sur la tête "en marmotte" ou bien autour du cou en fichu.

Dans la plupart des endroits chics on n'admet sur les cours de tennis que le blanc. Les derniers championnats ont permis de constater que les vraies joueuses portaient uniformément la blouse chemisier, la jupe courte élargie par des plis. Mais on accorde aux non-professionnelles plus de fantaisie: sweaters et marinières de tricot de soie sont amusants de forme et bariolés au possible.

Pendant les repos on s'enveloppe dans d'amples manteaux-capes garnis de bandes de tissu pékiné de tons éclatants.

LE MOHAIR

De tout temps la petite chèvre mohair à poils soyeux et brillants a existé à Angora.

Cette chèvre craint l'humidité et a besoin d'une certaine altitude pour prospérer; on les trouve surtout dans la région comprise entre les fleuves Kizil Irmak et Sakaria, spécialement dans le vilayet d'Angora et plus particulièrement dans le Caza de Sivri-Hissar.

La moyenne des poils fournis annuellement par une chèvre mohair est d'une ocque (1,282 kg.); certaines donnent bien plus. La longueur du poil est de 25 centimètres; parfois elle est bien dépassée.

Pendant la guerre et les deux années qui l'ont suivie, il a été impossible d'exporter le mohair soit par suite des hostilités, soit par la rupture des relations avec l'Anatolie. Le mohair, qui ne s'utilise pas en Turquie, s'est accumulé, et il y a, paraît-il, un stock de 4 millions d'ocques (5,000 tonnes) disponible. Comme on ne pouvait pas vendre ces poils, on a abattu les chèvres pour la boucherie et on a vu souvent des troupeaux de ces gracieuses bêtes arriver à Constantinople pour l'abattoir. Aussi, le nombre de ces chèvres, qui atteignait 3,220,682 têtes en 1909, 4,325,529 en 1910, 3,720,419 en 1911, 3,795,441 en 1912, est aujourd'hui réduit aux environs de deux millions.

On avait essayé d'acclimater ces chèvres en Algérie, en Espagne, en Italie. Ces essais n'ont réussi qu'au Cap et aux Etats-Unis.

Les exportations au Cap ont débuté en 1850; en 1862 plusieurs troupeaux de ces chèvres prirent la même voie. L'élevage du Cap devint si important qu'en 1888 l'importation du mohair du Cap en Angleterre dépassa celle de la Turquie. Le mohair d'Angora perdit, par suite de cette concurrence, une grande partie de sa valeur.

Aux Etats-Unis, en 1913, la production du mohair oscillait entre 200 et 250,000 kilogrammes.

Fait curieux, le mohair, très employé partout, est presque uniquement filé à Bradford, en Angleterre.

Pendant l'année 1327 (14 mars 1911 au 31 mars 1922), la Turquie a exporté 4,383,665 kilogs de mohair, dont 4,137,929 kilogs en Angleterre (94%). 90,082 kilogs en France, 59,897 kilogs en Russie, 50,881 kilogs aux EtatséUnis, 20,485 kilogs en Allemagne et des quantités insignifiantes dans d'autres pays. Le prix d'estimation ressortait à 5 fr. 28 le kilogramme. L'exportation de l'année antérieure avait été d'un quart plus importante.

Tout produit a sa terre d'élection. Il en est de même du mohair. Celui d'Angora demeure supérieur aux produits du Cap qui deviennent grossiers. De temps en temps il faut exporter, — à l'insu des autorités, car la sortie des chèvres mohair a été interdite en Turquie en 1897, — quelques béliers pour améliorer la race et la rapprocher de ses origines.

Une peau de chèvre mohair qui a conservé ses poils, bien tannée et lavée à l'alun côté chair, constitue une très jolie descente de lit.

(*Revue Commerciale du Levant*).

LE DECOUPAGE

Les caprices de la mode se succèdent et ne se ressemblent pas. Nous avons subi une année entière l'engouement du "ciré". Ce fut le cirage universel du satin, de la mousseline, du ruban, des galons, des chapeaux et même de l'autruche dont les brins duveteux furent glycérinés impitoyablement.

Actuellement, c'est une autre folie qui règne: celle du découpage. La broderie anglaise s'attaque à toutes les pièces de notre habillement qu'elle perfore de ses oeillets; on emploie aussi des motifs plus larges découpés à l'emporte-pièce sur un fond de couleur différente. Ces effets de transparents s'emploient beaucoup pour les petites vestes vagues des tailleurs d'été; la plupart comportent dans le bas une large bande ajourée de cette manière, mais j'ai vu un paletot-sac en fine serge marine, entièrement découpé de rosaces laissant apercevoir la blouse de crêpe vif. Je signale cette fantaisie parce qu'elle est bien caractéristique de ce qui plaît en ce moment. Naturellement, les jours à fil tirés sont très en faveur, et le perfectionnement du tissage permet de les exécuter aussi bien dans la lingerie: linon, batiste, organdi, que dans les lainages: serge, kasha.

La même influence se retrouve dans l'utilisation des biais de tissu dessinant à clair des dents festonnées au bord de l'encolure et des manches. Ces biais étroits, sue l'on roule en forme de soutache, sont parmi les éléments de garniture les plus en vogue; on les laisse en forme de tube ou bien on les aplatit au fer; on les place parfois en incrustation au milieu du tissu, reliés par un fil de cordonnet dessinant un entrelacs. Avec les robes de crêpe ou de mousseline, le biais de crêpe de Chine est repassé à plat comme un galon et court en zigzag autour du décolleté.

Croirait-on que ces effets de transparence ont été appliqués aux ombrelles elles-mêmes? Cet objet qui, par définition, sert d'écran, découpé par une broderie anglaise, voilà un de ces paradoxes que peut seule se permettre la mode. Elle accorde, cet été, une attention toute particulière aux ombrelles, dont certaines sont pratiques, et d'autres purement fantaisistes, et qui parcourent toute la gamme du très simple au très élégant. En tout cas, c'est un attribut charmant et bien féminin, et qui de toute façon a son utilité; s'il ne protège pas du soleil, il accompagne fort joliment la toilette.

Les tissus souples l'emportent définitivement sur les tissus au maintien un peu apprété, ce qui détermine la persistance du règne de la robe droite, sans étroitesse ni ampleur exagérée, cette robe si simple de coupe qu'il n'est pas de femme qui ne puisse se hasarder à la tailler soi-même. Ce genre de toilette met particulièrement en valeur la ligne svelte de la silhouette et c'est pourquoi les jeunes femmes lui accordent une préférence marquée. Il est vrai qu'elles savent fort bien prolonger leur jeunesse en gardant leur taille fine et la souple aisance de leurs mouvements, ceci grâce à la complicité discrète du corset, de la ceinture ou de la gaîne, suivant le nom qu'on voudra donner à ce soutien indispensable qui mérite le titre de "conservateur de la beauté et de la santé". Pour la saison estivale, on fait des modèles particulièrement légers en coutil, en batiste, en étamine, tous tissus frais au corps.

POUR RECONNAITRE CERTAINES IMITATIONS

La description des procédés employés pour donner à certains tissus de coton une apparence plus ou moins prononcée de tissus de laine, de lin ou de soie, peut permettre de reconnaître ces dispositions et d'éviter certaines livraisons indésirables.

Pour imiter la laine, on donne au tissu un toucher meilleur et un certain lustre sans recourir à une forte pression; celle-ci ne sera employée que pour imiter le lin. Les soieries sont imitées avec le coto mercerisé.

Les matières premières employées sont la dextrine et le sulfate de magnésie. L'emploi de la fécule de pommes de terre est moins coûteux, aussi on l'a souvent employée jusqu'à l'apparition des diastases.

Les tissus utilisés pour l'hiver passent à une laineuse qui donne une surface duveteuse, ils subissent alors un apprêt suivi d'un léger lainage destiné à redresser les fibres superficielles comprimées par l'apprêt. Un décatissage termine l'opération pour coucher convenablement le duvet.

Pour les imitations de tissus de lin on emploie la mangle.

Pour les imitations de soierie on emploie pour l'apprêt le borax ou le tiré de paraffine.

LES AVANTAGES DE LA BLOUSE

La blouse a un côté pratique dont rien ne nous lasse. Elle met dans la toilette la plus simple, cette lueur de coquetterie et de fraîcheur dont aucune de nous n'aime à se passer.

Supposez que vous ne possédiez que deux costumes tailleur devant vous servir pour toute une saison, l'un ancien, un peu usagé et même démodé, l'autre neuf, coquet, plus pimpant; il suffira d'avoir avec ces costumes tout un jeu de blouses, de gilets, de plastrons, pour que aussitôt vous vous trouviez à la tête d'une petite garde-robe élégante et commode.

Naturellement, ces blouses devront être choisies avec discernement.

Il convient qu'elles répondent à tous les degrés d'élégance de nos parures, à nos occasions de sortie et à notre genre de travail; il en faut de chaudes, il en faut de légères, il en faut de foncées, il en faut de claires.

Et, tout d'abord, ne trouvez-vous pas que, pour bien comprendre l'établissement de ces blouses, il convient d'abord d'en adopter une de même nuance que le tailleur qu'elle doit ordinairement accompagner. Cette blouse se fera en crêpe de Chine, en toile de soie, en voile de laine ou de coton. Ne répondez pas à cette proposition de la blouse harmonisée à la robe, qu'il est difficile d'assortir les nuances et que mieux vaut une nuance mal définie. Ne savez-vous pas, madame, que nous sommes au siècle du progrès et que nous avons pris l'habitude — qui montre bien notre désir raffiné de parure — de faire teindre les tissus de la nuance que nous désirons. Pour cela, on choisit une étoffe blanche que l'on colore à l'échantillon de la robe qu'elle doit accompagner. Ce procédé est employé couramment dans nos grands magasins. Alors qu'une cliente ne trouve pas dans le tissu qu'elle désire, la nuance qui lui convient, la vendeuse s'offre toujours à la lui fournir en recourant à l'aide du teinturier.

Donc, que ce détail ne nous embarrasse pas lorsqu'il s'agit de blouses à préparer. En combinant ainsi blouse et jupe nous obtiendrons un ensemble qui donne bien l'idée de la robe droite d'une seule ligne. Il nous restera ensuite à choisir la façon à opter entre la chemisette à ceinture drapée à la taille, la veste à basque plus ou moins longue et le chandail souple. et le chandail souple Il existe tant de modèles charmants en tous ces genres, qu'il est bien difficile de donner un avis précis pour un choix motivé. La mode nous laisse entièrement libre de décider à notre guise et de prendre suivant nos goûts personnels tel ou tel modèle. Profitons de cette latitude pour agir en toute liberté.

Comme tissus élégant, le jersey de soie, le crêpe de Chine, le crêpe de Canton. Ce dernier surtout est en faveur. On l'agrémente volontiers de broderies et surtout de broderies en laine, mélangées de quelques perles; les décorations en laine sont tout à fait à la mode actuellement, non seulement pour décorer nos blouses, mais aussi pour embellir nos robes d'intérieur.

Le tussor, le foulard, la foulardine sont pratiques encore, puis la toile éponge, le voile de coton, le crépon, le zénana de coton, le granité, l'étamine de coton, la gabardine de coton. Il y a encore les mousselines unies ou filetées, les nansouk de coton, les mousselines bariolées, et toute une variété de petits tissus légers dont les appellations changent avec les maisons qui les fournissent.

La plupart des blouses actuelles ont la manche milongue et l'échancré en carré. Pour les manches on n'adopte guère la manche large, encombrante, la blouse étant un costume d'utilité très courante, on ne peut lui ajouter ces manches gênantes dans l'exercice d'une vie mouvementée.

Beaucoup sont rehaussées de dessins; les uns faits à larges points de coton de couleur, égayant le tissu de fleurs, de motifs, de sujets amusants. Les garnitures au point à la croix, genre broderie roumaine, sont charmantes sur les fonds clairs. On en couvre parfois la plus grande partie de la blouse et ce décor que l'on peut fort bien s'amuser à exécuter soi-même, ne manque jamais son petit effet.

Quelles décorations nous plaisent encore sur les blouses?

Les ajourés légers, les fronces, nids d'abeilles, et les rubans qu'ils soient cirés, en soie ou en velours.

LA FAVEUR DU NOIR

Quoi qu'on en ait dit sur la nuance de nos toilettes, il faut bien convenir que le noir a toutes les faveurs! Il est le grand préféré, et si certaines exigences de mode nous obligent parfois à lui être infidèles, ces infidélités sont de courte durée; nous revenons très vite au noir, aussi bien pour le chapeau que pour le costume. Les broderies en perles et les cabochons les décorent le plus souvent. La mode — on ne sait pourquoi — veut surtout le cabochon carré. Il s'en fait actuellement de si légers que, posés en garnitures sur une étoffe, ils ne l'alourdissent guère et qu'on peut sans crainte en multiplier le nombre.

Lorsqu'on emploie pour les broderies des petites perles de jais, on les dispose de manière à figurer de belles fleurs. Les roses, très décoratives, sont parmi les fleurs les plus appréciées pour ce travail très heureux. Rappel du noir encore, avec la cape en crêpe de Chine ou en serge noire, qui se porte sur la plupart des robes très claires. Les encolures sont garnies d'une haute ruche très évasée qui fait au visage un cadre très seyant. Il est une façon très originale de faire ces ruches: on a de très gros bourrelets en crêpe de Chine garnis à l'intérieur d'une ouatine; avec ces bourrelets, on tresse une natte à quatre ou à six, qui forme une épaisse ruche constituant une encolure très nette et très ferme. Il n'est pas besoin d'être habile couturière pour pouvoir réussir cette garniture.

L'INDUSTRIE DE LA LAINE AUX PAYS-BAS

Une crise sévit aux Pays-Bas dans l'industrie lainière qui ne peut plus lutter, sur son propre marché, contre la concurrence de l'étranger. L'exproduction, qui représentait naguère 50% de la production, diminue dans une proportion considérable. Les importations en 1921 ont augmenté de plus de 3 millions de kilogrammes en poids et de 31 millions de florins en valeur. Les exportations ont fléchi de plus d'un million de kilogrammes en poids et de plus de 9 millions de florins en valeur. L'industrie hollandaise sollicite des mesures de protection, mais le Gouvernement ne paraît pas disposé à donner satisfaction à ce voeu.

LE PEIGNAGE DE LA LAINE

Le peignage de la laine est d'une importance nationale. Il a une influence directe sur la prospérité future de l'industrie des textiles et des lainages, et il intéresse non-seulement l'agriculteur mais le public canadien tout entier.

C'est pourquoi il sied de noter la construction de la vaste usine à Trenton, Ontario, des *Dominion Woollens Mills, Ltd.*, qui se préparent à fonctionner sous peu. Des sommes considérables ont été perdues à cause de l'absence de cet anneau dans la longue chaîne de la préparation des laines. Les parties non traitées ne pouvaient être vendues aux moulins et aux fabricants et celles traitées sur place n'étaient pas toujours satisfaisantes. Le nouveau moulin remédie à cela.

Cette année, le Canada a produit plus de vingt-deux millions de livres de laine brute; une grande quantité de cette production devait être peignée avant de pouvoir être employée dans l'industrie des *worsteds* et conséquemment dût être exportée.

Dorénavant, nous pourrons nous accommoder chez nous.

LE CHAPEAU

Les grandes formes de velours noir nous donnent, en cette saison, une jolie variété. J'ai vu de très élégants modèles de la plus haute séduction.

Beaucoup de larges noeuds de ruban, soit en velours, en satin ou en faille. Ces noeuds volumineux se placent de mille et une manière. Tout est également nouveau; il s'agit souvent de savoir donner un cachet enlevé bien moderne! C'est ainsi que j'ai vu une fort jolie capeline de velours noir, garnie, derrière, d'un immense noeud de ruban, de velours noir également, dont l'une des coques menace hardiment le ciel. Cela fait très nouveau et nous devons spécialement retenir ce genre.

J'ai remarqué, aussi, une autre capeline de panne noire, garnie d'un très large ruban d'argent formant un noeud plat sur la passe, placé sur le côté droit.

Garnitures en arrière, en avant, ou bien sur les côtés, tout est chic et cela nous permet bien des fantaisies!

Je trouve bien jolie et amusante la garniture de ruban formant ruche et posée sous la passe, au ras de la calotte; cela est nouveau et coquet. Encore une idée à retenir et qui nous donnera de très amusantes fantaisies.

Les formes cloches, canotiers, directoires, marquis, arlequins, sont comme toujours, en vogue; un rien les rend plus modernes; une cassure, une calotte plus ou moins haute, plus ou moins ronde, font tout de suite une mode nouvelle. L'oeil s'habitue à suivre ces évolutions et c'est là une grande distraction pour nos élégantes.

Il est bien rare de trouver un brusque changement dans les modes; tout se fait lentement, quoi qu'on en dise, et nous portons souvent pendant plusieurs saisons, le même genre de chapeau. Il faut quelques années pour voir réellement une mode tout autre.

Si vous feuilletez des journaux ou des magazines de



Chapeaux marquis très habillé en peluche noire. Plume légère et de grande envolée.

Mode, vous êtes étonnées de retrouver à peu près les mêmes choses à une année près. Donc, les changements sont souvent infimes, mais ils existent néanmoins et les femmes coquettes ne s'y trompent pas. Et puis, nous avons tant et tant de modèles, grands et petits, que nous ne pouvons vraiment décréter une Mode absolue.

Cet été, nous avons porté les grandes capelines; toutes les femmes étaient coiffées à peu près de la même forme, et nous ne pouvions qu'admirer un genre aussi seyant.

Pour l'hiver, nous continuons à voir ces capelines en velours, en panne ou en satin; elles seront habillées, comme tous les grands chapeaux, du reste.

Beaucoup de mélanges de ruban d'argent; rien ne saurait être plus joli; chaque année nous retrouvons ce genre de garniture et chaque année nous nous laissons séduire par son charme et sa distinction.

Il est de jolis arrangements de coiffure ayant beau-



Modèle d'automne en soie à relief. Tombée de plumes à l'arrière.

coup de grâce. Dans ce genre, les garnitures de dentelle retombant soit tout autour d'un chapeau, soit simplement derrière, auront toujours beaucoup de succès. Rien ne saurait accompagner le visage plus agréablement; cela estompe, harmonise les traits; les yeux semblent plus profonds, le teint plus diaphane, les lèvres plus fraîches, les cheveux plus vaporeux! La dentelle ou la large et souple voilette accompagnent toujours un chapeau de la façon la plus charmante qui soit. Nous en verrons donc beaucoup; il nous faut bien retourner un peu vers cette Mode que nous avions complètement abandonnée, pour ainsi dire, pendant tout l'été.

J'ai vu, dans ce genre, un chapeau assez petit en panne noire; la passe était roulée en tricorne et des roses plates en satin "rose ancien" retenaient une jolie dentelle noire retombant tout autour avec longs pans sur le côté.

Bien joli aussi un délicieux petit chapeau de velours feuille morte, garni d'étroit ruban d'argent! Le mélange de ces deux teintes est d'une grande délicatesse; sur une jolie tête blonde rien ne saurait avoir plus de charme.

Beaucoup de chapeaux de velours seront ornés de coulissés; l'aspect en est un peu lourd, mais il nous faut bien varier des tendus.

Il se fait de très heureux mélanges de tons qui semblent osés au premier abord et qui, cependant, sont très harmonieux; nous aurons donc des coiffures aux couleurs chatoyantes qui nous permettront, de temps en temps, de nous évader un peu du noir traditionnel.

Je constate vraiment, de plus en plus, la mode du ruban. Beaucoup de chapeaux ne sont garnis que de coques, de plissés, de noeuds, de choux, le plus souvent en pareil; ce genre, assez simple, nous repose un peu des aigrettes et des plumes que nous avons l'habitude de voir chaque hiver. Nous entrons dans la saison avec la simple garniture de ruban; attendons-nous quand même à voir d'autres fantaisies au cours de l'hiver; nous ne saurions longtemps nous en tenir là.

Les toques drapées en panne, en satin, en velours, s'agrémentent souvent d'un large plissé sur le côté, en pareil; cela est gentil et cavalier.

J'ai vu aussi une toque toute simple, ornée en avant, de deux larges ailes pointant vers le ciel, en velours du même ton.

Un délicieux petit chapeau de satin noir est garni, sur le côté, de larges coques de même satin, doublées de blanc; c'est un rien charmant.

Parmi les modèles aux tons chatoyants, en voici un qui vous donnera un aperçu de la mode actuelle: C'est une grande capeline de velours noir dont la calotte est drapée en rubans de velours vieux rose, écaille, vieil or, cerise et lamé argent; ces rubans retombent et s'écartent sur la passe, éparpillant les couleurs dans un joli mouvement.

J'aime beaucoup aussi, un grand chapeau de velours noir, complètement tendu d'une fine dentelle d'argent, et garni, sur le dessus, d'un large noeud de satin noir doublé d'argent.

Encore un gracieux chapeau de panne noire, garni, sur le côté droit, d'une énorme cocarde noire, écaille blonde, et canard. Ces ensembles de couleurs sont tout-à-fait jolis et je crois à leur succès.

Les formes en daim, en chamois, en peaux de couleurs vives, nous donnent aussi de coquettes et pratiques coiffures, qui, par les jours pluvieux, seront bien agréables à porter. Là encore, s'il y a une garniture, elle sera le plus souvent en pareil; mais, dans ces petites formes, la plus grande simplicité est de rigueur; rien ne saurait avoir plus de chic, ne l'oublions pas!

Les clokys, les mélusines, les feutres poilus, nous donnent aussi mille fantaisies charmantes qui, pour les courses matinales, sont bien ce qu'il y a de mieux.

o

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent tout particulièrement aux vêtements, tissus et confections:—

1539—*Vêtements, articles de toilette.* Intermédiaire de la Jamaïque, représentant plusieurs firmes américaines, désire communiquer avec fabricants de cotonnades, bas, sous-vêtements, chemiserie.

540—*Bonneterie-laine.* Agent de Manchester désire correspondance.

539—*Sous-vêtements.* Maison anglaise désire représentation. Aussi bas de soie artificielle.

4986—*Bonneterie-soie.* Maison de la Jamaïque désire représentation. Aussi bas de soie artificielle.

4536—*Chemises, faux-cols.* Même que ci-haut.

o

Les notes de modes que nous donnons dans ce numéro ont été puisées aux sources les plus autorisées, telles que la *Revue de la Confection et de la Nouveauté, L'Exportateur Français, Women's Wear, Drapers' Organizer, Paris-Mode, Paris-Elégant, Paris-Chapeaux,* etc., etc.

BIJOUTERIE

LES FRAIS D'ADMINISTRATION CHEZ LES BIJOUTIERS DETAILLANTS

Les statistiques universitaires américaines, qui ont tant fait pour nous éclairer sur les rouages les plus secrets et les plus compliqués de la vie économique chez nos voisins, ont été aussi appliquées à l'étude des frais d'administration chez le bijoutier détaillant, en 1921.

Le résumé de cee travail remplit une forte brochurette et nous y trouvons des informations des plus précieuses. Des formules en blanc, et des circulaires explicatives ont été envoyées à 5354 bijoutiers détaillants aux Etats-Unis. De ceux-là, 250 seulement renvoyèrent des états complets, et, sur ce nombre, 190 furent satisfaisants pour établir des statistiques définitives.

Les frais d'administration, considérés proportionnellement au pourcentage des ventes nettes, ont été plus considérables qu'au cours des années précédentes, et il n'y eut environ qu'un tiers de ces maisons qui indiquaient un profit déterminé. Le coût de l'administration fut de 43.5% des ventes nettes, la perte moyenne fut de 6.6% de ces ventes nettes. Le taux des frais était clairement à la hausse, et le virement moyen ne fut que de 0.8 fois dans l'année, ou si l'on veut, un virement unique par quinze mois.

Nous ne croyons pas que ces chiffres seraient forts différents de ceux du Canada, si les mêmes recherches pouvaient être faites, d'autant plus que certaines de nos maisons figurent au nombre de ces 190.

Le département qui montrait le meilleur résultat et un profit satisfaisant, fut celui des réparations.

Le total des ventes indiqué dans les rapports reçus était d'environ onze millions, et ce chiffre ne comprend pas les profits attribuables aux réparations.

Les causes premières des frais d'administration peuvent être réunies sous les rubriques suivantes: salaires du personnel des ventes; publicité; boîtes-cartons, ficelles, etc.; livraison; salaire du personnel administratif; fournitures de bureau; frais d'expédition, etc.; loyer; chauffage, éclairage et pouvoir mécanique; impôts et assurances; réparations du matériel, sa dépréciation; entretien; et mauvaises dettes.

LE RADIUM ET LES BIJOUX

Une des propriétés les plus extraordinaires du radium est l'effet qu'il produit sur les pierres précieuses et demi-précieuses.

Les savants allemands communiquent à ce sujet le résultat de leurs recherches, et elles nous apprennent qu'un diamant devient visible dans l'obscurité, par fluorescence, lorsqu'on l'approche d'une préparation au radium. Cela ne semblerait pas être important si nous n'y trouvions une nouvelle méthode définitive de reconnaître l'authenticité de cette pierre précieuse. La découverte devient ainsi essentiellement pratique.

Il paraîtrait qu'il suffit de passer une quantité minime de radium devant une rangée de pierres précieuses pour les voir l'une après l'autre devenir lumineuses comme une succession de lampes électriques de diverses couleurs. Cette propriété se retrouve aussi dans d'autres pierres, et même dans les ampoules électriques remplies comme on sait de gaz différents, mais à un degré moindre. Mais c'est le diamant brut, non taillé, dont l'apparence est généralement fort peu attrayante, qui offre, par sa transformation lumineuse, le spectacle le pus attrayant.

Ces propriétés se retrouvent non seulement sur le diamant, mais encore chez le saphir, le rubis, l'émeraude, la topaze et la tourmaline.

Certains diamants incolores, après irradiation, deviennent d'un jaune citron prononcé; d'autre part, les pierres de couleur, comme certains saphirs du Colorado et les rubis de Birmah ne semblent pas présenter de sensibilité à ce nouveau phénomène.

Les bijoutiers auxquels se présentent des cas difficiles feront donc bien de s'adresser aux grands laboratoires scientifiques pour reconnaître l'authenticité des pierres qu'on leur donne à étudier, surtout pour cette raison que ces expériences ne demandent pas le démontage ou le dessertissage des pierres, opération toujours délicate et souvent coûteuse.

LES PETITES VENTES

Nous avons souvent parlé des plaintes exprimées par certains bijoutiers au sujet de leurs ventes, dont d'autres commerçants, tels le libraire ou le pharmacien, semblent vouloir s'arroger le privilège, et qui leur paraissent ressortir uniquement du domaine de la bijouterie, comme par exemple, la papeterie, les plumes-réservoirs, les breloques, etc.

Il est évident que le bijoutier doit, avant tout, vendre de la bijouterie, c'est-à-dire des articles précieux fabriqués de métaux précieux et ornées de pierres précieuses. C'est là le fondement même de son genre d'affaires. Mais il n'y a aucune raison pour qu'il ne se lance aussi dans d'autres lignes, peut-être moins imposantes, mais qui ajouteront des sommes rondelettes à son commerce principal.

Les plus grandes maisons de bijouterie n'ont aucun scrupule de soi-disant dignité professionnelle, d'ajouter à leurs lignes de la papeterie, de la maroquinerie, des petits articles-souvenirs de prix modeste, des fournitures photographiques, voire même des gravures, des estampes etc. à leur clientèle.

Il ne faut pas blâmer le voisin qui a eu plus d'initiative et plus d'imagination, et qui a su amener chez lui une foule d'acheteurs.

Table Alphabétique des Annonces

A

Acme Glove Works, Ltd. .. 45, 46 et Couverture
Allen Bros. & Co., Ltd. .. 19
Allen Silk Mills, Ltd. .. 19
Assurance Mont-Royal .. 90

B

Banque d'Hochelaga .. 92
Banque Nationale .. 72
Banque Provinciale du Canada .. 92
Banque Royale du Canada .. 92
Barrett Co., Ltd. .. 89
Bates & Innes, Ltd. .. 16
Bureau du Shérif .. 67
Butterfly Hosiery Co., Ltd. .. 22
Bell Telephone of Canada, Ltd. .. 67
British Colonial Fire Insurance, Ltd. .. 90
Brock, W. R. et Cie, Ltée .. 17
Brodeur, A. .. 90
Brodie & Harvie, Limitée .. 74

C

Canada Foundries & Forgings, Limited .. 87
Canada Veiling Co., Ltd. .. 30
Canadian H. W. Gossard Co., Ltd. .. 13 et 16
Chipman-Holton Knitting Co., Ltd. .. 23
Church & Dwight .. 74
Circle-Bar Knitting Co., Ltd. .. 29
Clark, W., Limited .. 76
Connor & Son, J. H. .. 86
Cosgrave Export Brewery Co., Limited .. 94
Couillard, Auguste .. 90

D

Dale Wax Figure & Co., Ltd. .. 14
Daly & Morin, Limitée .. 24 et 25
Dods-Knitting Co. .. 4
Dominion Match Co., Ltd. .. Couverture
Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Ltd. .. 28
Dominion Textile Co., Ltd. .. 6
Dominion Wadding .. 14

F

Forsyth Limited, John .. Couverture

G

Gagnon, P. A. .. 90
Garand, Terroux & Cie .. 90
Garland, John M. & Son, Limited .. 3
Greenshields, Limited .. 32
Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills, Limited .. 16

H

Hall Zyrd Foundry Co., Ltd. .. 26
Hervay Chemical of Canada, Limited .. 76
Hobbs Mfg. Co., Ltd. .. 30
Hodgson, Sumner Co., Ltd. .. 20 et 21
Hôtel Victoria .. 90

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. .. 33

J

Jonas & Cie, Henri .. 92
Justrite Garment Co. .. 27

K

King Silk Co., Ltd., A.-S. .. 5

L

La Publicité .. 14
L'Esportazione .. 90

M

Macdonald, W. C. Reg'd. .. 75
Martin & Cie, P. P. .. 18
McArthur & Co., Ltd. .. 90
Montbriand, R. .. 90
Montreal Biscuit Company .. 74
Moyer & Co., A. W. .. 9

N

Nisbet & Auld, Limited .. 15

O

Ottawa Paint Works .. 84

P

Parisian Corset Mfg. Co., Ltd. .. 11
Peck & Co., Ltd., John W. .. 10
Pink Co., Limited, Thos. .. 86

R

Racine Limitée, Alphonse .. 43 et 44
Ramsay & Son Co., A. .. 84

S

St. Croix Soap Mfg. Co. .. 76
Steel Co. of Canada, Ltd. .. 85
Still Mfg. Co., J.-H. .. 84

T

Tooke Bros. .. Couverture
Tropical Food & Chemical Co., Ltd. .. 77
Turnbull, C. .. 14

V

Vassie & Co., Limited .. 8
Vineberg & Co., Ltd., H. .. 12

W

Warner Bros. Co. .. 7
Western Assurance Co. .. 90
Wright, Wm. E. & Sons .. 73

Renseignements de Québec

Mariage—Horace Coulombe à Dlle Germaine Brunet.
Vente—J. E. Prévost à Jacques Garneau, p. 1231 p. E. 1331, 1286 St-Ambroise.
Vente—P. N. Gauvin à Jos. Morency, 51 de 684 Charlesbourg.
Mariage—Gaspard Fleury à Dlle Rose H. Cloutier.
Testament—J.-Bte Sanfaçon.
Déclaration—Dme J.-Bte Sanfaçon, p. O. 2105 p. 2106 Saint-Sauveur.
Obligation—Gaston Pratte à Dme W. A. Verge, 50-4 Notre-Dame.
Quittance—Alexis Leclerc à Dme H. Dallaire.
Quittance—Dme Art. Jobin à Oliva Cloutier.
Quittance—Théo. Gagnon à Jacques Trudel.
Quittance—Nap. Bergeron à Jos. et Théo. Lamontagne.
Quittance—Dme Albert Michaud à J. A. Collier.
Obligation—L. A. Beaubien et al à Dme C. E. Taschereau, 273 de 2102 St-Sauveur.
Vente—L. A. Beaubien et al à Ulric Bélanger, 273 de 2102 St-Sauveur.
Quittance—Dme A. M. Fortier à E. R. Fortier.
Mariage—Pierre Alf. Emond à Dlle Jeannette Harvey.
Quittance—J. A. Tousignant à Dme Ed. Lacasse.
Donation—Aug. Proteau à Wm. Proteau, 263 p. 264 de ½ E ½ N E p 836 Charlesbourg.
Quittance part.—Alph. Dion à Alb. Lafrance.
Quittance—Vve J. Honoré Jacques et al à L. Omer Cantin.
Vente—L. Omer Cantin à Pierre Lepire, 245, 244, 288-A Charlesbourg.
Obligation—Alf. Boivin à Cie Prévoyants du Canada, 2217 St-Pierre.
Mariage—Chs E. Ouimet à Dlle M. L. Blanche Robert.
Résiliation de donation—Chs. Ferd Parent à Alb. Dion et uxor 594½ S. O. 593, 1232-A, 1414 968 Beauport.
Obligation et titre—Jos. Roy à Dme A. O. Pruneau et al 2301 365 St-Sauveur.
Obligation—Dlle Sarah Goldberg à Chs. Robitaille, 1976 Jacques-Cartier.
Obligation—Victor Cloutier à Dme Vve P. Gauvin, p. 173-2 Ste-Foye.
Obligation—E. Frenette à Dme Vve Jos. Delage et al, 98-252 Notre-Dame.
Vente—G. A. Carette à Honoré B. Rousseau, 3797-A Montcalm.
Accord.—Dlle Florence Piddington et al à A. G. Piddington, 2005 St-Pierre.
Main-levée—A. Dauphin et al à MM. Larue, Trudel & Picher.
Quittance—Dme Vve D. Massé à Dme E. B. Lefebvre.
Vente—Arth. Drolet à F. X. Ed. Laplante, p. 33 Beauport.
Quittance subrogation Aug. Larivière à J. P. Dussault.
Quittance—Dme F. X. P. Saucier à Arth. Drolet.
Vente—Quebec Land Co. à Wilb. Jalbert, 508-667 à 670 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Alb. Cantin, 509-702 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à R. Gagnon, 441-36 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Béloni Poulin, 508-836 et 837 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à D. Emond, 509-186 St-Roch Nord.
Vente—Hanion et Hesse à Maria Rochette, 509-520 St-Roch Nord.
Vente—Jos. Euloge Goupil à Jos. Goupil, 509-199 St-Roch Nord.
Trans. subrogation—Dlle M.-Anna Caron à O. Côté, 3758-28 F. J. Montcalm.
Obligation et trans.—Dme Ls Paquet à R. Boulanger, 200 St-Sauveur.
Vente—Quebec Land Co. à Ern. Bourassa, 509-844 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Patrick F. Sunderland, 508-746 St-Roch Nord.
Vente—North Mount Realty Co. à Frank Noble, 723-114 et 115 Charlesbourg.
Vente—Edgar Clément à Wm. McWilliam, p. 759 St-Ambroise.
Quittance—Dme F. H. Lizotte à Cyrille Paradis.
Vente—Cie Parc Maulfils à A. Dussault, 9 de 583 St-Roch Nord.
Main-levée—Banque Nationale à LaRue Trudel & Picher,
Déclaration—Congrégation des Religieuses du Très St-Sacrement, 40, 12-25, 42, 78, 28, 62 p. 45 p. O. 45, 107, 106 Notre-Dame.
Mariage—Alex. Simard à M.-Louise Couture.
Mariage—J. R. Samson à Vélita Laliberté.
Vente—Rémi Bussières à W. R. Boisvert, p. 1 à 1, 11 à 19, 22 de 48 Beauport.
Quittance—Elie Falardeau à Dlle Eugénie Falardeau.
Quitance—Pierre Gauvin à Hélène et L. N. Hamel.
Quittance—Dr Chs E. Côté à Ed. Vézina.
Mariage—Rosario Lapointe à Dlle M. A. R. Barbeau.
Quittance—Belleau, Baillargeon et Belleau.
Vente—Ed. Siméon Gagné à J. Art. Paquet, p. 98-21 et 22, 24 et 228 Notre-Dame.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Honoré Drouin et uxor, 298 Charlesbourg.
Quittance—Gouvernement Provincial à A. Dorion, 298, 369, 665, 848 Charlesbourg.
Venet—A. Dorion à W. Billing, 298 Charlesbourg.
Quittance—Pierre Légaré à Amédée Dorion.
Emprunt et cession—Wilf. Carbonneau à Cité de Québec, 55½ N. O. 58 de 433 St-Roch Nord.
Emprunt et cession—ilfW. Carbonneau à Cité de Québec, 55½ S. O. 58 de 433 St-Roch Nord.
Emprunt et cession—Phil. Giguère à Cité de Québec, 835 de 509 St-Roch Nord.
Quittance—Dme Vve J. E. Beaumont à Antoni Lesage.
Vente—Jos. Caron à Samuel Drolet, 508-398 St-Roch Nord.
Obligation—Elz. Brousseau esqté à J. B. Dussault, 1713 Jacques-Cartier.
Quittance—J. P. Dussault à Théophile Genest.
Vente—Succession Olivier Plamondon et al à P. I. Caouette, A-26 St-Sauveur.
Vente—L. J. D. Marquis à L. et N. Croteau, 632-1, 641 Beauport.
Obligation—Ferd. Thibault à Chs Bédard, 235 et 236 de 434 St-Roch Nord.
Vente—Jos. Paquet à Philip Grenier, 522 et 523 de 508 St-Roch Nord.
Quittance droits Percepteur du Revenu à Succession C. H. Shaw, 2568-12 p. 13 St-Louis.
Vente—Dme Chs H. Shaw à Chs N. S. Dunn, esqté p. 2508-12 St-Louis.
Mariage—Fred. E. Boivin à Evelyn Home.
Vente—Jos. G. Robitaille à Jos. Métivier, ½ N. E. 950 Ancienne Lorette.
Avis—Jos. Laurent Letarte, 1760 St-Roch.
Testament—Dame Ls. Adolphe Robitaille.
Déclaration—Ls. A. Robitaille, ½ nid. 3755-8-A-7, 33-34 St-Jean.
Trans. obligation—Jos. Dubeau à B. Proteau et al, 1050 Charlesbourg.
Hypothèque—Holt, Renfrew Co., Ltd., à Montréal Trust Co., 2821-1, 2822, 2740 St-Louis, 3049-A-2-C, Palais, p. 958, 847 Charlesbourg, 2741-A St-Louis.
Quittance—Victor Chercuitte et al à C. Nazaire Emond.
Trans. subrogation P. Blackburn à Jos. Lajeunesse, 508-291 et 290 St-Roch Nord.
Trans. subrogation—Juliette Bouchard à Dme Vve Jos. Lemelin, p. 117 Beauport.
Vente—Jos. Gaudreau à Cité de Québec, p. 297 St-Roch Nord.
Garantie Hypothécaire—Jos. Morneau, fils à Banque Hochelaga, 231 à 246 R., 5 St-Dunston, 508-539 et 540 St-Roch Nord.
Obligation—P. A. Galarneau à Aimé Goudreault, 82-A, 82-B de 59 Beauport.
Vente—P. A. Galarneau à Dme Oscar N. Gagnon, mêmes lots.
Vente—Thomas Gauthier à Delphis Vézina, 508-32 St-Roch Nord.
Obligation—Jos. Proteau à Francis Bénard, 508-1066, 1067 St-Roch Nord.
Vente—Ls. Lachance à Saillant & Lessard, 508-1132 St-Roch Nord.
Vente—Jos. Thomassin à Alcide Fonatine, 508-228 St-Roch Nord.
Quittance—Nap. P. Bissonnette à Thomas Gauthier.
Vente—Jos. Fénélon Lavoie à H. Louden, 97137-62 N.-Dame.
Déclaration—Victor Giroux, 2136 St-Pierre.
Jugement quittance—LaRue et al à Manning Co.
Obligation—David Jacques jr. à Alb. Faucher, 2055 Saint-Sauveur.
Vente—C. J. Lockwell à Gilb. Côté, 639-63 et 63, 655-4 et 5, 661-4 Beauport.
Obligation—Gilbert Côté à Téles. Moreau, 639-63 Beauport.
Vente—C. J. Lockwell à Alph. Tessier dit Lapointe, 531-22-29-30-31-32-33 Beauport.
Trans. cession—Nap. Lavoie et al à Dr Jos. Giasson, 1532-2 St-Sauveur.
Testament—Dame Victor Giroux.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 16 octobre au 21 octobre 1922.

Vente—Dme Zéphirin Lambert à Art. J. B. Robert, 775 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Aimé Dion à J. O. Lacoursière, 1755-79-50 Cité des Trois-Rivières.
Contrat de mariage—Henri Paul Julien et Jeannette Garceau.
Quittance—F.-X. Vanasse à Rosaire Thibaudeau.
Rétrocession—Hervé Bellemare à Thomas Bellemare, 1136, 1128 Yamachiche.
Hypothèque—Ernest Ls. Marchand à J. A. Rousseau, 1164, 1494 Cité des Trois-Rivières.
Cancellation—Harry L. Coombs.
Obligation—Alphonse Samson à Victoria Normand, p. 1575, 1576 Cité des Trois-Rivières.
Vente—J.-Bte Dufresne à Nap. Bussière et al, p. 369 Cité des Trois-Rivières.
Rétrocession—Achille Pratte à Evariste Leclerc, 3 Paroisse des Trois-Rivières.
Seconde copie—Achille Pratte à Evariste Leclerc, 3 Paroisse des Trois-Rivières.
Quittance—Josaphat Lapolice à Achille Pratte.
Mariage—Ls. Georges Godin et Gabrielle Levasseur.
Vente—Philippe Gélinas à Hermile Gélinas et al, p. 439 St-Barnabé.
Vente—Viatime Gélinas à Hermile Gélinas et al, p. 439 St-Barnabé.
Vente—Philias Gélinas à Philippe Gélinas, p. 6-4 rang St-Elie.
Cession d'intérêt—Philippe Gélinas à Hermile Gélinas.
Vente—Hormisdas Gélinas à Hermile Gélinas, p. 389 Saint-Barnabé.
Vente J. Nap. Bergeron à J. Adolphe Richard 628-341 Ste-Flore.
Hypothèque—Thomas Carignan à Alpide Blais, 628-31 Ste-Flore.
Obligation—Oscar St-Pierre à Alphonse Langevin, 628-101, 627-25 Ste-Flore.
Obligation—Maxime Cloutier à Adélard Gravel, 1493-9, 10, 16 Cité des Trois-Rivières.
Testament—Jeffrey Gagné à Dame D. Marchildon.
Déclaration—Jeffrey Gagné par Dame D. Marchildon, 2063 Cité des Trois-Rivières.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Jeffrey Gagné, 2063 Cité des Trois-Rivières.
Seconde copie—Harry L. Coombs.
Obligation—J. Emile Dessureault à Eugène Lesieur, 707, 707a, 2175 Cité des Trois-Rivières.
Cession—Charles Verrette à Henri Bisson.
Avis et déclaration—Charles Verrette à Henri Bisson, 42-373 Ste-Flore.
Cession—Hormisdas Bellemare à Henri Bisson.
Avis et déclaration—Hormisdas Bellemare à Henri Bisson, 42-305 Ste-Flore.
Cession—Ovila Buisson à Henri Bisson.
Avis et déclaration—Ovila Buisson à Henri Bisson, 42-474 Ste-Flore.
Quittance—Vve Nap. Girard à Charles Milette, fils.
Raison sociale—"J. Albert Gauthier".
Déclaration sociale—"Dame J. Buisson".
Quittance—Dame Edouard Laurent à Hormisdas Noël.
Vente à réméré—Théophile Martin à Adam Pellerin, 85-10 Ste-Flore.
Vente—Léonard W. Llod à Henri Bourassa, 120 p. 355 Ste-Flore.
Quittance—Ferdinand Déchêne à Léonard W. Lloyd.
Bordereau—Ls. Geo. Chartray à Omer Carbonneau, etc., 1755-72, 73, 50, 168, 141.
Déclaration—Vve Wilfrid Desrochers.
Obligation—Victor Lachapelle à Charles Carignan, p. 649 Cité des Trois-Rivières.
Vente mob. et obligation—Wilbram Blanchet à Onésime Blanchet, 416 Cité des Trois-Rivières.
Testament—Dame Adélaide alias Addée Sincaster.
Déclaration—Dame Adélaide alias Addée Sincaster, 1980, 1979, 1981, 1831-3 Cité des Trois-Rivières.
Extinction d'usufruit—Dame A. Sincaster par Dlle Hélène Paquin.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Dame A. Sincaster, 1980, 1979, 1981, 1831-3 Cité des Trois-Rivières.
Quittance part., etc.—Vincent Lamarré èsqual à J. L. A. Weaner.
Déclaration—Vve F. X. Durand à Vve Wilfrid Desrochers, 1600 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Joseph Duval à John Baribeau, p. 1100 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Xavier Pothier à J. W. Guillemette, 1755-83 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Donat Blanchette à Xavier Pothier, 1122-117 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Rév. R. Doucet èsqual à Jeffrey Gailloux, p. 1556 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Caisse Populaire des Trois-Rivières à Hormisdas Landry.
Quittance—J. W. Guillemette à Xavier Pothier.
Vente à réméré—Dlle Alice Buckley à Ephrem Duplessis, p. 1100 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Ephrem Duplessis à Elphège Paquin.
Vente—Sarah Isabelle et al à Canadian Northern R., 141, 142 St-Barnabé.
Quittance—J. A. Lemire à Ls. T. Victor Lachapelle.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Jos. P. Pelletier à Josaphat Beaupré, Shawinigan Falls, $23.28—Dette.
Alfred Labarre à Joseph Bettez, Trois-Rivières, $25.80—Compte.
Légaré Auto des Trois-Rivières à Zéphirin Lambert, Trois-Rivières, $68.40—Billets.
John Baribeau à Albert Héroux, Trois-Rivières, $28.74—Dette.
William Davies Co., Ltd. à Antonio Perreault, Précieux Sang, $87.99—Dette.
McColl Bros., Ltd. à J. Fortier, St-Michel de Bellechasse, $92.36—Dette.
Gunns Limited à Henri Rocheleau, Trois-Rivières, $60.75—Dette.
Alfred Babineau à Léon Collins, Trois-Rivières, $21.10—Dette.
Antonio Perreault à Jos. Gagné, Trois-Rivières, $20.86—Dette.
Médéric Spinard à Adélard Lafrance, Ste-Marie de Blandford, $45.75—Dette.
Globe Builders Corp. Ltd. à J. Donat Germain, Trois-Rivières, $35.31—Dette.
Lucien Comeau à Léon Colins, Trois-Rivières, $25.87—Billet.
La Cie Marchand Frères, Ltée à T. J. Pidgeon, Yamachiche, $25.12—Billet.
Dame Exilda Frigon à Auguste St-Laurent, La Reine, $40.58—Billet.

—o—

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 21 octobre 1922.

ACTES DE VENTES

Alfred Boisvert à Antonio Delafontaine, lot 16b-36, rang 9, Ascot. Prix $1900.00; $100.00 payés.
J. A. Lussier à Charles et Louis Codère, lot 1444-244 quartier sud. Prix $1.00; payé.
Frank McIver à Georges Messier, partie lot 466 Orford. Prix $450.00; payés.
A. M. P. Bayley à H. F. Mayhew, lots 266-2 et 3 Lennoxville. Prix $1.00; payé.
Mme Thomas Church à Georges F. Agur, lot 1er, rang 1, Ascot. Prix $1.00; payé.
Abraham Garon à Henri Marchand, partie lot 613 Orford. Prix $100.00; payés.
Edouard Boudreau, en fidéi-commis à G. A. Saigh, lot 16b-128, rang 9, Ascot. Prix $250.00; payés.
Le Shérif du district de Saint-François à William Alexander, lot 7-387 quartier sud. Prix $2550.00; payés.
Edouard Boudreau, en fidei-commis à Henry Chartier, lot 16b-129 rang 2, Ascot. Prix $430.00; payés.
Frank Payette à J. N. Hébert, lot 7-152 quartier sud. Prix $700.00.
T. L. Lock à Louis Royer, lot 24b rang 1, Ascot. Prix $2000.-00; $900.00 payés.
H. S. Worthington à E. B. Worthington, des droits sur lots 2a à 18a, 22a à 38a, 44a à 56a, 58a à 60a, 123a, 126a, 520, 536-6, 7, 8, 10, 11, 15 à 24, tous dans le quartier est. Prix $1.00; payé.

C. E. Dodds à Cité de Sherbrooke, partie lot 46 quartier nord. Prix $3200.00; payés.

Charles Délisle à Cité de Sherbrooke, lot 74-5 quartier sud. Prix $3200.00; payés.

Mme W. O. Rothney à Cité de Sherbrooke, partie lot 42 quartier nord. Prix $3200.00; payés.

Elzéar Marcoux à Mme Louis Beaudoin, lots 189, 190, 193, et partie lots 186, 191 et 192, Lennoxville. Prix $1.00; payé.

HYPOTHEQUES

Mme M. A. Montminy à Mme Alcide Laplante, pour $2500.00, affectant lot 728 quartier nord.

Mme J. B. Côté à Brompton Lumber Manufacturing Co., pour $1400.00, affectant ½ S. lots 1452-53 et 53 quartier sud.

Mme J. B. Côté à Codère & Fils, Ltée pour $2100.00, affectant ½ S. lots 1452, 52 et 53 quartier sud.

E. B. Worthington à H. N. Hawes, pour $5000.00, affectant lots 2a à 18a, 22a à 35a, 47a, 48a, et 45a, 49a, tous dans le quartier est.

C. W. Price à H. N. Hawes, pour $500.00, affectant partie lot 21a rang 6, Ascot.

Henri Marchand à Louis Grondin, pour $250.00, affectant partie lot 613 et partie lot 596 Orford.

Mme C. F. Cass à J. B. Waldron, pour $1100.00, affectant lots 22a rang 10 et 21b rang 10, Compton.

C. L. A. Desautels à William Bailey, pour $350.00, affectant lot 368-62, Lennoxville.

Henry Chartier à R. B. Costley, pour $1000.00, affectant lot 16b-129 rang 9, Ascot.

J. H. Bryant Limited à Sherbrooke Loan & Mortgage Co., pour $30.000.00, affectant lot 1277 et partie lot 1245 quartier sud.

Napoléon Ruel à La Cie Mutuelle d'Imm. des Cantons de l'Est, pour $250.00, affectant lot 1452-6 quartier sud.

Pierre Gauvin à Mme Ernest Sylvestre, pour $1000.00, affectant parties lots 118 et 119 quartier centre.

La Cie d'Automobile Olivier à Codère & Fils, Ltée, pour $4126.70, affectant lot 1306 quartier sud.

QUITTANCES

Sherbrooke Loan & Mfg Co. à Achille Gagné, de l'hypothèque du 20 novembre 1919.

G. E. Wright à C. W. Price, de l'hypothèque du 7 septembre 1920.

William Morris à Edwin Sherry, de l'hypothèque du 10 janvier 1906.

J. L. Roy à John Burns, de l'hypothèque du 11 octobre 1913.

Succession Jean Dumas à M. A. Lainé, de l'hypothèque du 26 juin 1913.

J. B. Gagné à J. O. Gagné, de l'hypothèque du 3 octobre 1913.

Arthur Chevalier à Pierre Gauvin, de l'hypothèque du 22 octobre 1919.

R. F. Morris à E. B. Worthington, de l'hypothèque du 19 mars 1912.

Théophile Delorme à Joseph Fréchette, de l'hypothèque du 16 août 1920.

Main-levée par Mme George Conner à E. B. Worthington et al, dégageant lots 1a à 18a, 21a à 38a, 42a à 50a, 58a, 59a et 60a quartier est.

Main-levée par Sherbrooke Loan & Mfg. Co. à Plateau Laval Ltée, dégageant lot 710-114 quartier est.

Bail par David Duffy à Pierre Breton, pour deux ans et sept mois, du Grand Union Hotel, situé sur lot 67 et partie 65 quartier centre, pour $9,330.00 pour ledit terme.

Transport par E. G. Wiggett à Dolor Rousseau des $400.00, payables par Arthur Eugène Couet.

Transport par La Banque Nationale à Bélanger & Bégin, des $3452.84, payables par Trefflé T. Délisle, et garantis par lots 1274 et 1276 quartier sud.

Jugement par Félix Thibault vs Adélard Caron et al, pour $1177.00, avec intérêts et frais, aussi avis affectant lot 1444-89 quartier sud.

Rectification par Mme Edouard Pinette et Joseph Garneau, affectant lots 445 et 445a Orford.

Renonciation à la communauté de biens existant entre Dame Marie-Louise Veilleux et son époux, Gédéon Rodrigue.

Acte de société par Norbert Charron et Eugène L. Lemieux, sous le nom de "Charron & Lemieux".

Dissolution de l'Incorporation sous le nom de "National Amusement Company, Limited".

Acte de société par J. Hubert St-Jean et Roland C. Jean, sous le nom de "The Unic Lubricating Oil Co."

LE SERVICE QUE LE PRIX COURANT DONNE A SA CLIENTELE

En ces jours de rajustement des conditions économiques du pays, il est de la plus haute importance qu'un marchand se tienne au courant des changements de prix, des lois et règlements affectant le commerce, ainsi que des nombreuses autres questions qui ont une portée directe ou indirecte sur les affaires.

"LE PRIX COURANT" est le véritable guide du marchand — il publie des renseignements qui lui permettent de conduire son commerce avec succès — il l'avise des changements de prix, des lois et règlements nouveaux — en un mot, sa lecture évite au détaillant maints faux pas dont les conséquences peuvent être désastreuses.

De plus, si en aucun temps, vous désirez des renseignements sur une question spéciale, n'hésitez pas à vous adresser au PRIX COURANT par lettre et vous recevrez une réponse satisfaisante dans le plus bref délai possible.

LISEZ ATTENTIVEMENT VOTRE NUMERO DU PRIX COURANT

C'est le guide le plus sûr que vous puissiez suivre.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs, le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

E. Lespérance vs J. B. Alarie, 1161 Boulevard Gouin Est, 30 octobre à 11 a. m. J. E. Coutu.

M. H. Gagnon vs E. E. Turgeon et Wilfrid Lafond, 3588 St-Hubert, 30 octobre à 10 a. m. J. E. Coutu.

Lavigueur & Hutchison vs J. E. Lalonde, 132 Longueuil, Longrenid, 30 octobre à 10 a. m. J. S. A. Gaudry.

M. Brophy vs J. Bromley, ave. Chateaubriand, 30 octobre à 11 a .m. J. E. Desmarais.

Mme E. Jardin vs Geo. Call, 90, 4ème avenue, Lachine, 30 octobre à 1 p.m. J. E. Desmarais.

Rose Hébert vs Alex. McPherson, 144 Plymouth Grove, 30 octobre à 2 p. m. J. E. Desmarais.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

C. Bruchési vs Mike Couta, Montréal, $27.

J. U. Walker vs Israel Huard, Montréal, $25.

Crawford Co., Ltd. vs Art. Trudeau, Montréal, $34.

School Turstees St. Laurent vs Max Grossman, Montréal, $103.

Tabah Cousins, Ltd. vs Thos. Zarbatany, Montréal, $55.

A. Tétreault vs J. R. Dubuc, Montréal, $20.

J. D. Warren vs Fred Parnell, Montréal, $15.

I. Granofsky, Shtull & Co. vs International Produce Co., Montréal, $39.

J. Mencini vs Luigi Giovanni alias G. D. Giorio, Montréal, $28.

John Round & Son, Ltd. vs Windsor Gift Shops, Montréal, $60.

G. Ouellette vs Z. O. Duchesneau, Montréal, $31.

W. Garand vs Mme Victor Benoit et vir, Montréal, $60.

N. Beattie vs S. D. Likely, Montréal, $52.

A. Champagne vs Alb. Emond, Montréal, $75.

W. A. Arthurs vs J. A. Hardy, Montréal. $43.

R. H. Maimer vs T. L. Crossley, Montréal, $58.

E. Deschênes vs E. Garneau, Montréal, $16.

E Deschênes vs Charles Morin, Montréal, $33.

Brodeur, Ltd. vs Maria Kotsos, Montréal, $71.

Lazure & Lefebvre, Ltée vs L. T. Gravel, Montréal, $29.

C. S. Mauyer vs Roméo Roussille, Montréal, $19.

O .Dubois vs L. Wasserman, Montréal, $10.

Joanna Kairo vs Maxime Cousineau, Montréal, $20.

J. T. Germanoalias Grimard vs H. St-Martin, Montréal, $45.

Covet & Robbin vs P. B. Millette, Montréal, $50.

J. A. Brien vs Eug. F. Godin, Montréal, $12.

A. Auger vs Alex. Simpson, Montréal, $15.

L. Verschelden vs Mlle M. Arcand, Montréal, $25.

A. Racine & Fils vs Jas. Carry, Montréal, $10.

Mme E. Contant et vir vs Alph. Miron, Montréal, $25.

R. Venne vs Eug. Fournier, Montréal, $16.

J. Trottier vs C. Curtis, Montréal, $25.

Hartford Insurance Co. vs Emilien Cyr, Montréal, $35.

Kerhulu & Odiau, Ltd. vs A. Amiot, Lachine, $74.

E. H. Henderson vs Elie Hervé, St-Rémi, $37.

Glovers Craft, Ltd. vs Harry Cohen, St-Chrysostôme, $26.

E. Turgeon vs Guy Watson, Verdun, $30.

P. Plante vs Elie Dubois, Boucherville, $84.

C. Gauthier vs Alf. St-Laurent, Victoriaville, $40.

United Shoe Machinery Co. vs Honoré Morin, Magog, $18.

M. Schechter et al vs Donat Paquette, Lachine, $15.

C. J. Edgar vs Fred Thoko, Lachine, $15.

C. J. Edgar vs Jos. alias Gilbert Daoust, Lachine, $21.

C. J. Edgar vs Alex. Little, Lachine, $25.

Quintal & Lynch Ltd. vs W. P. Brennan, Montréal, $90.

A. Généreux vs Benjamin Lefebvre, Montréal, $30.

Vve P. B. Boulanger vs A. Beaudin, Montréal, $90.

J. Hoolahan vs Elie Garneau, Montréal, $60.

Mme Lefebvre vs Rosario Chartier, Montréal, $25.

I. Drobner vs L. J. Harrel, Montréal, $12.

P. A. Robichaud vs Ferd. Desroches, Montréal, $20.

H. Thurnman vs Ovila Huot, jr., Montréal, $13.

J. M. Perley vs Philorum Carle, Montréal, $30.

J. R. Gauthier vs David Dufour, Montréal, $10.

R. Denis vs J. Marsan, Montréal, $43.

E. Robillard vs Fred Parnell, Montréal, $53.

Garceau & Garceau vs Alb. Cardinal, Montréal, $46.

G. P. Léveillé vs Art. Gladu, Montréal, $10.

Duchesneau, Ltée vs L. E. Chicoine, Montréal, $48.

G. A. Lafontaine vs Can. Plastic Roofing Co., Montréal, $17.

K. & S. Tire & Rubber Goods, Ltd. vs H. G. Spohn, Montréal, $43.

Z. Caudib vs T. Girard, Montréal, $27.

A. V. Routledge vs H. Geo. Forward, Montréal, $38.

P. T. Légaré, Ltd. vs C. R. Wilson, Montréal, $58.

W. Garand vs Damien Lavigueur, Montréal, $50.

W. Garand vs Jos. Ménard, Montréal, $54.

Herald Press, Ltd. vs Shapiro & Kaufman, Montréal, $35.

Herald Press, Ltd vs Lord Nelson Theatre, Montréal, $46.

Crown Tailoring Co., Ltd. vs A. E. Ibitson, Montréal, $67.

M. L. H. & P. Co. vs U. Chagnon, Montréal, $17.

N. G. Valiquette, Ltée vs Mme Jack Anderson, Montréal, $99.

J. A. Beaudry et al vs M. Galardo, Montréal, $19.

Victoria Garage vs Paul Greenberg, Montréal, $74.

J. Abraham vs Chaim Dobrofsky, Montréal, $15.

Brodeur, Ltd. vs Cartierville Park & Amusement Co., Ltd., Montréal, $36.

H. Weiss vs E. Barabé, Montréal, $73.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Dame H. Beaudry vs John George, Montréal, 4ème classe.

Geo. Marcil vs J. Raymond Provost, Montréal, $583.

Dame Célia Magid vs H. Kreatchman, Montréal. 1ère classe.

McCol Bros., Ltd. vs A. Giroux, Montréal, $394.

Marcil Trust Co., Ltd. vs Jack Robinson, Montréal, $141.

O. Taillefer vs Jos. Bélanger, Montréal. $260.

Elise Champoux vs Jos. Lavoie, Montréal. 1ère classe.

John B. Woods ys A. Simpson, Naz. Dubois, Montréal, $2318.

A. Blanchard vs North End Riverside Co., Ltd., Montréal. $325.

George Marcil vs Ernest Robinson, Alf. Stockton, Montréal, $181.

Hochelaga Bank vs J. O. Villeneuve, Montréal, $495.

Canadian Packing Co., Ltd. vs Joseph Amiot, Montréal, $136.

Hochelaga Bank vs C. G. Derome, Thomas L. Derome, J. T. Derome, Hervé Larocque, Montréal, $282.

J. W. Kilgour Bros., Ltd. vs René S. Castellani, Montréal, $882.

J. A. Tremblay vs O. Lavigne, Montréal, $180.

H. Rosenfeld vs Sam Wonsberg, heirs of Brand Liaberg, Montréal, $80.

Frothingham & Workman Ltd. vs Harold Craig, Montréal, $312.

St. Lawrence Baking Co., Ltd. vs Ed. Pelletier, Montréal. $152.

L. A. Roy vs A. R. Gelinos, Chapman Domble Ball Beating Co. of Canada, Montréal, $275.

Asch Ltd. vs James O. Villeneuve, Montréal, $334.

Dame H. Beaudry vs John Georges, Montréal, $720.

Jos. Chaussé vs J. Arthur Langelier, Montréal, $203.

Albert J. Smith Lumber Co., Ltd. vs J. E. Désy, Chapman Dart, Ltd., Montréal, $103.

Jos. Brousseau vs Clément Robitaille, J. A. H. Dequoy, Montréal, $131.

T. Robertson & Co., Ltd. vs J. Jobin, Montréal, $159.

P. J. Miles vs John B. McMartin, Montréal, $301.

Ludger Gravel vs Jos. Chabot, Montréal, $123.

W. Clermont vs M. Lavut et al, Montréal. 4ème classe.

Armand Dupré vs Bramson's Auto Service Ltd., Montréal, $500.

Jas. W. Domville et al vs Chs. Bégin, Montréal, $240.

L. J. R. Hubert vs Isaac Brodsky, Montréal, $50.

Narcisse J. Caron vs H. E. Trudeau, Montréal, $9290.

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

R. J. Henderson vs Raymond Clouier. Une terre connue et désignée comme étant les lots Nos 17, 18 et 1 du cadastre officiel du canton d'Inerness — avec les bâtisses y érigées. Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Mégantic, à Inerness, le 15 novembre 1922, à trois heures de l'après-midi.

KAMOURASKA

Charles Morin vs Joseph Rioux. Un emplacement situé au 1er rang de la paroisse de Sainte-Françoise, mesurant 50 pieds de front sur 100 de profondeur, connu aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre, fait pour le comté de Témiscouata, pour ladite paroisse de Sainte-Françoise, comme faisant partie du No 44 avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Françoise, le 16 novembre 1922, à midi.

MONTREAL

Le Cité d'Outremont vs Geo. St-Germain. Un emplacement ayant front sur la rue Hutchison, en la cité d'Outremont, désigné comme le lot de terre No 32-5-9 aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, mesurant 55 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur — avec les deux maisons à trois étages en bois et briques portant les Nos 2572 à 2576 et 2578 à 2582 de la rue Hutchison et les bâtisses dessus érigées, et les quatre garages en briques solides aussi dessus érigés. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 16 novembre 1922, à trois heures de l'après-midi. Un dépôt de $2,200.00 sera exigé de chaque enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement de l'hon. juge Coderre, daté le 7 octobre 1922.

J. F. Lefebvre et al vs Herménégilde Gagnon et Dame Bernadette Vanier. Un emplacement ayant front sur la rue Dorion, en la cité de Montréal, contenant 54 pieds de largeur sur 52 pieds de profondeur — avec les maisons et autres dépendances dessus construites, portant les Nos 323, 325, 327, 329, 331 et 333 de ladite rue Dorion; connu et désigné sous le No 548 sur le plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, de la cité de Montréal. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 16 novembre 1922, à dix heures du matin. Un dépôt de $1,000.00 sera exigé de chaque enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement de l'honorable juge Coderre, daté le 5 octobre 1922.

PONTIAC

John Moodie vs Guy Derouin et Evans Derouin. Un certain lot situé dans le canton Huddersfield dans le coté de Pontiac, province de Québec, connu comme étant la ½ est du lot No 6 dans le 6ème rang dudit canton — avec ensemble les bâtisses y érigées. Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Pontiac, au village de Bryson, le 14 novembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

QUEBEC

Le Prêt Hypothécaire vs J. A. Gaston Esnouf. Partie du lot No 377 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Flavien, comté de Lotbinière, étant un emplacement de forme irrégulière, contenant à la profondeur, au sud-ouest, 98 pieds, le long de la ligne du chemin de fer Intercolonial, 225 pieds, au sud, le long de la ligne de J. B. Laroche, etc. — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Flavien, comté de Lotbinière, le 17 novembre 1922, à dix heures du matin.

P. T. Légaré vs Alexis Talbot. Le lot No 262 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Adolphe, comté de Montmorency, étant un lot de terre situé dans la seigneurie de Beaupré, concession Sainte-Monique, contenant 3 arpents de largeur sur 17 arpents de longueur, plus ou moins—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Edmond de Stoneham, comté de Québec, le 17 novembre 1922, à dix heures du matin.

TROIS-RIVIERES

Dame Alphaide Beaudoin vs Thomas Héon. Un emplacement situé du côté sud-ouest de la rue Saint-Henri, en la ville du Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné sous le No 406-130 du cadastre officiel de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, mesurant 30 pieds de largeur sur 90 pieds de longueur, avec droit de ruelle située en arrière et désignée sous le No 406-171 ainsi qu'à la ruelle y conduisant de la dite rue Saint-Henri, du côté sud-est, connue et désignée comme faisant partie du côté nord-ouest et près de cet ligne, du No 406-127 dudit cadastre, ainsi qu'à ladite rue Saint-Henri connue et désignée sous le No 406-125, l'acquéreur s'engageant d'entretenir les dites rue et ruelle convenablement comme telles en commun avec tous les ayants droit en icelles — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, du Cap-de-la-Madeleine, en la ville du Cop-de-la-Madeleine, le 15 novembre 1922, à dix heures du matin.



UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le

JEUDI, DEUXIEME JOUR DE NOVEMBRE

prochain, à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif,
L.-J. LEMIEUX,
Bureau du Shérif.

Montréal, 16 oct. 1922.

Comment on augmente les ventes de Vêtements

par Longue Distance

Extraits de récents rapports:

"Le Longue Distance nous a apporté tant de commandes que nous allons être obligés d'agrandir nos ateliers."

"J'ai essayé le service de Station-à-Station et je l'ai trouvé très commode pour faire des ventes dans des endroits éloignés."

"Grâce au Longue Distance nous faisons de bonnes affaires sans beaucoup de stock. Quand il nous faut quelque chose nous appelons les marchands de gros."

"Nous appelons nos clients des villes environnantes quand nous sommes prêts pour l'essayage."

Une maison bien connue d'Ottawa nous écrit: "Nous employons souvent le Longue Distance de préférence à une lettre."

Permettez-nous de vous démontrer l'application du Longue Distance à vos propres affaires.

F. G. WEBBER,
Gérant

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Chaque Téléphone Bell est une Station — Longue Distance.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 25 octobre 1922.

Un ton plus ferme caractérise actuellement le marché des porcs vivants, malgré la faiblesse qui a règné aux autres centres canadiens à la fin de la semaine dernière. Les offres ont été assez considérables avec une bonne demande stable et des ventes de lots choisis ont été faites de $11.00 à $11.50 les 100 livres, pesés en descendant des chars. Le marché des porcs abattus n'offre pas de changement. Les prix restent stables avec un très petit commerce de stock frais tué à l'abattoir de la ville de $17.00 à $17.50 les 100 livres.

Le marché des viandes fumées et préparées est stable et il se fait un assez bon commerce pour la consommation domestique. Les approvisionnements sont amplement suffisants pour répondre aux besoins du moment. Les jambons de 8 à 12 livres se vendent de 25 cents à 26 cents la livre; les lourds de 23 cents à 24 cents; les jambons cuits plats sont côtés à 40 cents la livre et les jambons cuits ordinaires à 37 cents la livre. Le bacon à déjeuner se vend 32 cents la livre.

Le marché du saindoux est ferme par suite d'une bonne demande pour les approvisionnements, et il se fait un bon commerce de variétés raffinées canadiennes à 17 cents la livre en seaux de bois de 20 livres et à 19 cents en morceaux de 1 livre.

Le marché des oeufs est ferme et les prix restent sans changement. La demande est bonne pour les approvisionnements pour la consommation locale et il se fait un bon commerce d'oeufs strictement frais à 55 cents la douzaine. Les oeufs frais d'automne se vendent de 45 cents à 46 cents; les choisis de 39 cents à 40 cents et les No. 1 à 36 cents la douzaine.

A cause du refroidissement de la température les arrivages de patates commencent à augmenter. La demande semble s'améliorer de la part des marchands locaux. Des ventes de lots de chars de patates des Montagnes Blanches du Nouveau-Brunswick se font à $1.00 le sac de 90 livres, ex-track. Le marché des oignons est ferme par suite d'une demande stable. Les oignons jaunes Globes choisis de Québec se vendent à $1.60 et les Globes rouges importés sont cotés à $2.50 le sac de 75 livres.

Il n'y a pas de changement à noter sur le marché des produits de l'érable. Les prix restent stables avec un très petit commerce de gros. Le sirop No. 1 se vend $2.00 le bidon; le No. 2 est coté à $1.85 et le No. 3 à $1.65. Le sucre d'érable No. 1 se vend 20 cents la livre et le No. 2 18 cents en morceaux de 1 livre.

Le marché du beurre est actuellement tranquille, bien que des ventes se font pour des commerçants américains. La demande pour la consommation domestique est encore quelque peu limitée. Les ventes sont peu considérables, mais le ton du marché reste stable avec le meilleur crêmerie coté de 34½ cents à 35 cents la livre et le bon de 33½ cents à 34 cents la livre.

Il y a une certaine demande de la part de commerçants américains pour le fromage canadien. La demande sur place s'améliore et, en général, le marché est plus actif. Le meilleur fromage blanc de l'Ouest se vend 20 cents la livre; celui de l'Est est coté de 19½ cents à 19¾ cents la livre.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 25 octobre 1922.

Porcs vivants	.....	11.50
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis	17.50	18.00
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)	....	0.25
Longes (trimées)	0.26	0.27
Longes (non trimées)	....	0.25
Epaules (trimées)	....	0.19½
Saucisse de porc (pure)	....	0.18
Saucisse de boeuf	....	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	....	0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière	....	0.15
Quartiers devant	....	0.06
Longes	....	0.25
Côtes	....	0.18
Haut côté	0.10	0.11
Hanches	....	0.10

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 25 octobre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.33
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.27
(Vaches)—		
Quartiers derrière	....	0.13
Quartiers devant	....	0.05
Longes	....	0.22
Côtes	....	0.16
Chucks	....	0.10
Hanches	....	0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps	....	0.22
	12/16	0.27
	16/20	0.22
	20/25	0.21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon :		
Déjeuner, Maple Leaf		0.36
Déjeuner, Marque Gunns		0.32
Jambons Cottage		0.30
— Picnic		0.19
— bouillis		0.35
— rôtis		0.45
— sandwich		0.43

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.13
Tinettes	60 —	0.13½
Seaux	20 —	0.14
Seaux	10 —	0.14
Seaux	5 —	0.14½
Seaux	3 —	0.14½
Blocs	60 —	0.15
Blocs	30 —	0.15½

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Shortening Picrus :		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:		
Tierces	400 lbs	0.17½
Tinettes	40 —	0.18
Seaux	20 —	0.18½
Seaux	10 —	0.18½
Seaux	5 —	0.18½
Seaux	3 —	0.18½
Blocs	60 —	0.19½
Blocs	30 —	0.20

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.50
— choisis	0.40
— No 1	0.36
— No 2	0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.36	0.37
Beurre, crêmerie No 2	....	0.35
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.14
— — ambré, la lb.	0.12
— — brun, la lb.	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.19	0.20
Vieux	0.23	0.25

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 25 octobre 1922.

Oeufs No 2	0.34
Oeufs	0.36
Oeufs choisis	0.40
Oeufs frais	0.50
Oeufs strictement frais	0.55

BEURRE

Beurre	0.36
Beurre en pain d'une livre	0.37
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.36
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.35
Dairy, solide, 50 lbs.	0.30

FROMAGE

Double, la lb.	0.20
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.22
Doux	0.20

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 25 octobre 1922.

Porc en baril—		
Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuits	....	0.41
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb.	0.11	0.18

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 25 octobre 1922.

Prix payés pour les volailles vivantes:		
Poule	0.18	0.20
Poulet	0.18	0.23
Dindes		0.30
Dindons		0.33
Oies		0.10
Canards domestiques		0.15
Canards du lac Brôme		0.35
Chapons		0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 25 octobre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.16
Brochet	....	0.11
Filets non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.50
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon Colombie, rose	....	0.22
Maquereau	....	0.14
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.13
Brochet, la lb.	....	0.09
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.11	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saomun Gaspé	....	0.23
Saumon B.C. ouvert Spring	0.32	0.35
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.40
Hareng saur, la bte	....	0.15

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	18.50
Truite salée de mer, brl.	.....	15.00
Turbot salé, baril	.....	15.00
Turbot en saumure, demi baril	.....	8.00
Anguille salée, la lb.	.....	0.10
Morue verte, moyenne (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.50
Morue en bandes, 30', lb.	0.14
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.13
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad.	13.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Huitres solides Standard, canistre No 1	2.40
Huitres solides Selects, canistre No 1	3.00
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	6.50
2ème Patente	6.00
Forte à boulanger	5.80

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	5.60
Farine à engrais, 1ère	3.90
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.50
Son par tonne F.o.b. Montréal	20.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	22.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	30.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 25 octobre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais mauvais.

No 2 straight	17.00	18.00
No 2 bon	15.00	16.00
Trèfle mêlé	13.00	14.00
Paille	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 2 C.W.	0.64	0.65
No 3 C.W.	....	0.60
No 1 Feed	0.54	0.56
No 2 Feed	....	0.52

Blé-d'Inde:

Rare sur place

No 2 jaune	0.91	0.92
No 3, jaune	....	0.78

Orge:

No 3 C.W.	0.76	0.78
No 4 C. W.	....	0.74
Alimentation (d'après qualité).		rare

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur e ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	20.00
Gru, par char	22.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 25 octobre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05
¼ barils	0.06
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls. seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.75
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse	4.3 5
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1	24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2	12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4	12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8	6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond):

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches	....	0.23
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	0.14	0.14½

Pelures **séchées:**

Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	3.00	3.60

Raisin:

En vrac Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.16
Dattes, vrac	....	....
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.00
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	4.25
Figues 2¼s, la lb.	....	....
Figues 2½s, la lb.	....	....
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	....	....
Figues Fancy Malaga, 22 lbs., la lb.	....	....

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.17
50-60s	....	0.16½
60-70s	....	0.15½
70-80s	....	0.13½
80-90s	....	0.13
90-100	....	0.12

LE SUCRE

Atlantic extra granulé	7.50
Acadia, extra granulé	7.50
St. Lawrence, extra granulé	7.50
Glace, baril	7.70
Glace (caisses de 25 lbs.)	8.10
Glace (caisses de 50 lbs.)	7.85
Jaune No 1	7.10
Jaune No 2	7.00
Jaune No 3	6.85
Jaune No 4	
En poudre, barils	7.60
En poudre, 50s	7.80
En poudre, 25s	8.50
Cubes et dés, 100 lbs.	9.20
Cubes, boîtes de 50 lbs.	8.30
Cubes, boîtes de 25 lbs.	8.50
Cubes, paquets de 2 lbs.	9.50
En morceaux, Paris, barils	8.10
En morceaux, 100 lbs.	7.85
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	8.30
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	9.25
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	10.00
Crystal Diamond, barils	8.10
" " boîtes, 100 lbs.	8.20
" " boîtes, 50 lbs.	8.30
" " boîtes, 25 lbs.	8.50

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, lb.	0.17	0.18
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.20	0.21

Arachides rôties :

Bon Ton	0.13½	0.14½
Jumbo	0.12	0.13
Suns	0.11	0.12
"G"	0.10	0.11

Arachides (peanuts) salées :

Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.40	0.42
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Breakfast food, caisse 18	....	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb.	—	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb.	—	0.45
Flocons avoine, 20s		4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz.	2.80,	3.15
Avoine roulée, 20s	4.25, 4.75,	4.80
Riz puffé		5.70
Farine, caisse		3.85
Hominy, perle ou grain, 3 douz.		3.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse	2.70
Farine à crêpe, csse	2.90
Farine à crêpe préparée, douz.	1.90
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, case 2 doz.	4.75
Flocons de blé, caisse 3 douz.	2.75
Oatmeal, coupé fine, 20 pqts.	5.50
Blé à porridge, 36s, caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.00
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	3.90
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.	0.09½
Canada Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Challenge Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Argo Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.12½
Canada Laundry Starch, 1s, lb.	0.07½
Fleur tapioca	0.12½

CEREALES

Céréales—	
Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs.)	4.50
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs.)	2.65
Hominy perlé. (98 lbs.)	2.50
Graham, sac 98 lbs.	3.50
Oatmeal (standard granulé)	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—	
Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	5.75
Pour bouillir, le minot	3.15
Lima, California. Pas en stock.	
Fèves—	
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.00
Lima japonaises, la lb., suivant la qualité	0.05½

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importées, 2½s.	9.10	9.60
Pois importés—		
Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins		24.00
Surextra fins		26.00
Très fins		22.00
Fins		19.00
Mi-fins		17.50
Moyens		16.50
Conserves de Fruits—		
Pommes, 2½s,, douz.		1.60
Pommes, gal, doux		4.90
Bluberries, 2s		1.90
Groseilles noires, la doz.		2.85
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s.	....	4.10
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs.	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s.	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	6.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s.	....	2.25
Tomates, 2s.	....	1.15
Tomates, 2½s.	1.35	1.47½
Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons	5.25	5.30
Citrouille, 2½s.	....	1.75
Pois, standards	1.45	1.55
Pois earl June, (douz.)	1.60	1.65
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.75
Pois, fins, 20 oz.	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz.	....	1.85

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 25 octobre 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.	....	1.00
Persil (canadien)	....	0.25
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, la poche	....	2.00
Carottes, poche	....	0.75
Patates nouvelles, Montréal, la poche	0.75	1.00
Pommes, le quart	3.00	5.00
Oignons, la poche	....	2.00
Navets, la poche	1.25	1.50
Navets, la poche	1.00	1.25

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE. en date du 25 octobre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.38
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.35
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.38
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Manigruette (Pimento)		0.10

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	3.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 cais ... 5%

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 25 octobre 1922.

Oranges de Californie	9.00	11.00
Pêches de Californie	2.25	2.50
Prunes bleues	2.00	2.50
Raisin Tokay	4.00	4.50
Pamplemousses	5.00	6.00
Raisin Malaga, le baril.	....	6.50
Citrons de Messine	8.00	9.00
Bananes	4.00	4.50
Dattes lb.	0.13½	0.22
Figues	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril.	....	8.50
No 2, le baril.	....	7.50
No 3, le baril.	....	6.50
McIntosh:		
No 1, le baril.	....	9.00
No 2, le baril.	....	8.50
No 3, le baril.	....	6.50
En boîtes	....	3.00
Gravenstein, No 1	....	5.00
Gravenstein No 2	....	4.50
Alexander, No 1	....	5.00
Alexander, No 2	....	4.00
Wealthy, No 1, panier	....	1.85
Tomates, canadiennes, boîte		1.25
Oignons Espagnols		4.50
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs.		1.25
Choux, la douzaine		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb		0.20
Peanuts Jumbo, la lb		0.14
Pêches canadiennes, le panier.		1.50
Poires canadiennes, le panier.		0.80
Raisin, bleu ou vert, le panier.		0.55

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	Le douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NERVAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse	30.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch.	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch.	1.15
Onguent sabots, la douz.	3.25
Paudres à vers, la douz.	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 25 octobre 1922.

Grillé		La livre
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.49	0.55
Young Hyson No 2	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.38	0.40
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.	2.25

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once	la douz.	1.50
— — 2 —	—	2.75
— — 2½ —	—	3.00
— — 5 —	—	5.50
— — 8 —	—	9.25
— carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.35
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force. Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque Liberty	la livre	1.00
— Star	—	1.35
— Seal	—	1.50
— X	—	1.90
— XX	—	2.40
— XXX	—	3.00
— XXXX	—	3.50
— XXXXX	—	4.00
— XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . . 2.40

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection: bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club: bouteille de 6 onces, la douz. 1.85 (Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée). Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40 (3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.

Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.

Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	3.80
Pony, 2 douz. par caisse	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45
10 boîtes	7.40
25 boîtes	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte	3.90
5 boîtes	3.85
10 boîtes	3.80
25 boîtes	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard

Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte	7.00
5 boîtes	6.95
10 boîtes	6.90
25 boîtes	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes	4.15
25 boîtes	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb. 0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons	3.90
25 cartons	3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz. de	2 onces.	la dz.	0.96
—	4 —	4 —	—	1.20
—	4 —	6 —	—	1.65
—	4 —	8 —	—	2.06
—	2 —	12 —	—	2.75
—	4 —	12 —	—	2.70
—	2 —	16 —	—	3.45
—	4 —	16 —	—	3.40
—	1 —	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½ —	5 lbs.	la dz.	16.60

Csse assortie	2 dz. 4 oz. 1 dz. 12 oz. 1 dz. 16 oz.	la cse 8.50

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces	5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces	5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs.	7.00
Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz.	2.40

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse	5.76

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 25 octobre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville	0.75	0.85
Peaux d'agneau, campagne	0.55	0.65
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	0.13	0.14
No 2, la lb.	0.12	0.13
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb.	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb.	0.22	0.24
Laine, non lavée	0.16	0.18
Deacons	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb.	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 25 octobre 1922.

118-120 M.P., cire paraffine, lb.,	4.75
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	5.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.25
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00



Wm. E. WRIGHT DIT:

"Depuis quelques mois nous constations qu'il y avait un réel besoin d'une ligne de galon de couleurs principales en belle soie taffetas et nous nous sommes préparés pour la demande de cet automne.

"La soie remplace beaucoup le coton et la toile dans la lingerie des femmes. Le linge de bébé est plus simple mais enjolivé par une garniture de couleur; les bordures de soie se prêtent à des usages illimités pour garnitures et le travail de la couture est très simplifié par les bordures et galons de biais tout faits, si employés dans le moment. La vogue des vêtements garnis d'une bordure ne semble pas diminuer; leur popularité augmente même pour les vêtements de femmes et d'enfants.

"La nouvelle ligne en taffetas offre un choix des 6 couleurs suivantes: rose, bleu pâle, vert pâle, rouge pâle, brun et marine. Chaque boite renferme 6 longueurs de 6 verges de la même largeur et de la même couleur; les cabinets contiennent 12 longueurs de 6 verges d'une largeur de couleurs assorties et on peut les avoir dans les largeurs suivantes: No. 4 (7/16 pouce), No. 5 (½ pouce), No. 6 (9/16 pouce). En blanc et en noir il y a 8 largeurs de ½ pouce à 11/16 pouce, avec un assortiment complet de largeurs avec un cabinet de 12 pièces.

"Pour nombre d'usages ces bordures sont de beaucoup supérieures au ruban, vu qu'elles se travaillent plus facilement et que qualité pour qualité elles sont plus économiques que le ruban".

Le Galon de biais le plus élastique. "C'est dans la fabrication"

Demandez la carte des couleurs du

Galon de biais Wright

montrant notre ligne complète de Percales de couleur fixe, en 13 couleurs unies, 7 couleurs carreautées et 6 couleurs rayées avec description complète des largeurs et des tissus.

Wm. E. Wright & Sons, Co.,
FABRICANTS
ORANGE, N. J.
BUREAU A NEW-YORK:
50, Union Square.



Le Sel de ARM & HAMMER SOUDE



En cartons commodes de
2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED

MONTREAL.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED
MONTREAL.

Agents de vente pour Québec.
J. B. RENAUD & CO., INC.

BISCUITS

Aujourd'hui, les biscuits sont plus populaires que jamais, et il vous sera plus avantageux et profitable de tenir toujours en mains un bon assortiment de nos lignes.

Nous attirons spécialement votre attention sur la qualité de nos BISCUITS "SODA" qui font plus que de fournir une SATISFACTION ORDINAIRE, et il sera avantageux pour tous les marchands qui vendent des articles de bonne qualité, de tenir nos lignes.

Nous faisons des affaires dans la Province de Québec depuis trente-cinq ans et nous avons acquis la réputation de fournir des produits qui donnent satisfaction.

Nous ne cherchons pas à faire des lignes bon marché, nous vendons des produits de qualité à des prix raisonnables.

Nos voyageurs visitent tous les endroits de la Province et si nous n'avons pas encore l'avantage de vous compter parmi nos clients, adressez-nous une carte et notre voyageur se fera un plaisir de vous voir avec une ligne complète d'échantillons.

Votre stock ne saurait être complet, si vous ne tenez pas un bon assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (1)

MONTREAL

Si vous éprouvez quelque embarras dans vos achats

CONSULTEZ

les Annonces du

PRIX COURANT

et écrivez aux annonceurs.

MACDONALD'S



Le Tabac avec un coeur

Tous les Marchands le connaissent!

Parlez du Macdonald à n'importe quel marchand et il vous dira que c'est son NOM qui le fait vendre.

"Le Tabac avec un Coeur" est en évidence depuis plus de 60 ans. Depuis "1850" c'est le tabac type-modèle au Canada. Quatre générations ont demandé et demandent du MACDONALD.

Il n'y a qu'une seule QUALITE Macdonald, mais un choix de tabac comprenant des cigarettes. Deux marques fabriquées dans un seul but -- plaire au goût particulier de chacun— les **Cigarettes Macdonald** maintenant célèbres et les nouvelles Cigarettes BRITISH CONSOLS.



Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'ACCEPTEZ PAS DE CONTREFAÇONS.

The St. Croix Soap Mfg. Co.

VIN ST-ANTOINE



DONNE FORCE, SANTE VIGUEUR

Excellente et agréable préparation, fait avec **Tarragone** de choix, de nouveau sur le marché canadien où il a été reconnu sans égal depuis 15 ans.

Recommandé pour donner l'appétit, aider la digestion et comme tonique il est incomparable.

Prix aux marchands:

$15.00 la caisse de 1 douzaine grosses bouteilles ou $144.00 la grosse.

Ecrivez-nous au sujet des escomptes, etc., etc.

PROPRIETAIRES:

THE HERVAY CHEMICAL CO., OF CANADA LTD.

ST-BASILE, (Près Québec)

Succ. Montréal: 1 rue St-Laurent.

Voyez "La Presse" Section Rotogravure

OCTOBRE 28, 1922

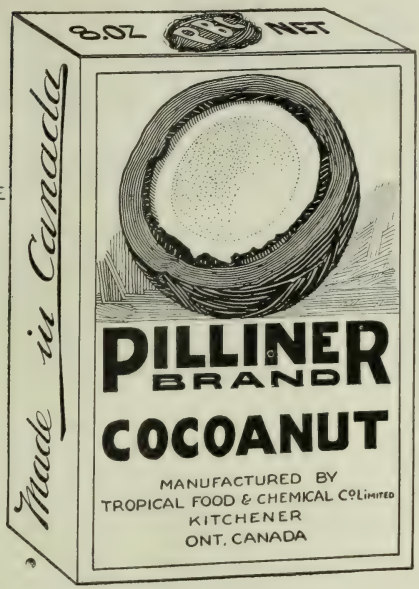


PAR l'entremise d'une grande réclame illustrée dans la section Rotogravure de "La Presse", Octobre 28, 1922, nous demandons à 124,000 familles dans la Province de Québec de demander les soupes CLARK à leurs marchands.

Les marchands qui étaleront un bon assortiment de nos soupes et autres aliments profiteront sensiblement de cette réclame.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont.



La Noix de Coco de la Marque "PILLINER" est supérieure en qualité et en saveur

Nos cartons imperméables à l'air conservent toute la saveur d'origine de noix de la Jamaique, choisies avec soin et bien mûries.

LA NOIX DE COCO DE LA MARQUE "PILLINER" est absolument pure, blanche comme neige et conserve sa fraîcheur jusqu'à ce qu'elle arrive sur la table de vos clientes.

LA NOIX DE COCO DE LA MARQUE "PILLINER" à cause de sa qualité, sa saveur, sa pureté et sa fraîcheur attirera à votre magasin des clientes que vous conserverez.

Votre distributeur en gros peut vous la fournir ou écrivez-nous directement.

"Distributeurs pour l'Est du Canada":

MM. CRUIKSHANK & GUILD

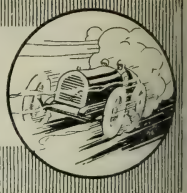
32 Front Street, TORONTO, ONT.

TROPICAL FOOD & CHEMICAL Co., Limited

476 KING ST., WEST, KITCHENER, ONT.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 25 octobre 1922.

La situation du marché de la ferronnerie et de la quincaillerie ne présente pas de changements notables cette semaine. La caractéristique du marché c'est la hausse de la térébenthine qui se vend de $1.90 à $2.00 le gallon. Le commerce du détail est très occupé à remplir les commandes des articles dont le besoin se fait sentir par l'arrivée du froid. On remarque également une bonne demande suscitée par la construction dans la vitre, les accessoires de plomberie, la serrurerie. Le changement de la température provoque aussi une bonne demande pour les accessoires d'automobiles, tels que: chaînes antidérapantes, capotes de radiateur, etc., etc. Les grossistes sont dans le moment à livrer leurs commandes de placement d'hiver de traîneaux, hockey, patins, raquettes, traînes sauvages, couvertes à chevaux. Les détaillants, tout comme les marchands de gros font leurs préparatifs pour les ventes de Noël et du Jour de l'An. On constate que, cette année, la coutellerie s'est vendue avec plus de facilité, par suite de la baisse des prix qui sont plus à la portée des acheteurs. Les ustensiles en aluminium remplacent de plus en plus les ustensiles en granit, à tel point que les fabricants sont de plusieurs mois en retard dans l'exécution de leurs commandes. On constate une certaine rareté de la tôle à tuyaux de poêles, parce que les importations ne sont pas rentrées normalement.

Arséniate de plomb.

En poudre:		
Barils de 100 lbs.	0.23	lb
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.
En pâte:		
Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:		
Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.30	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril.	3.50
moins	4.50

Balances		Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir	240 lbs	13.75	75
Champion	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	3,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.		6.05
5 — 23 lbs, doz.		6.10
6 — 25 lbs, doz.		9.65
8 — 27 lbs, doz.		10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	55.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:
Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

	la grosse
Crown et Gem:	
Petits	11.00
Moyens	12.30
Grands	16.1[illegible]

Mesure Impériale,
genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45
Perfect — Carrés:	
Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.[illegible]

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	65-5%
d'évier	65-5%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	40
les autres grandeurs	50%
	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	6.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	21 base
de manille, British	17 base
de chanvre	17 base

Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.

de coton, ¼, 41 lbs.
3/16, 42 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; ⅜, 20.00; ¼, 15.20; ⅝, 12.50; ⅜, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅝, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	liste net
— 802	liste net
— 804	liste moins 20%
— 810	liste plus 25%
— 814	liste plus 25%
— 838	liste moins 10%
— 840	liste moins 12½%
— 842	liste plus 12½%
— 844	liste plus 12½%
à ressort	2.50 doz. paires

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, régulières	52½%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5. 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1⅛x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.	2.01
7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.	1.50
7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.

en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.

métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12⅓ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.

à 6 pans	moins .50
taraudé carré	moins .50

à 6 pans, liste net.

Enclumes. . . . . 22 lbs.

Epingles à linge

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	63.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal. la boîte

1X, 20x28,	56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28,	56 —	135 lbs.,	9.50

Coke—

1CL, 20x28,	112 —	200 lbs.,	16.50
1C, 20x28,	56 —	270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112 —	270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56 —	155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56 —	175 lbs.,	12.75
1x 20x28,	56 —	135 lbs.,	9.50

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

UN BON VENDEUR

Doit avoir confiance aux produits qu'il vend; les produits qui méritent cette confiance, et du vendeur et du consommateur également sont les produits qui demeurent.

C'est pourquoi la confiance règne, par tout le Canada, dans les

PEINTURES et VERNIS de

RAMSAY

Les produits qui ont atteint au succès, en restant dignes de la confiance du consommateur et du vendeur:

Laissez-nous vous démontrer la justesse de notre devise:

"Les Peintures et Vernis appropriés pour Peinturer et Vernir convenablement."

A. RAMSAY & SON COMPANY,
Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.
MONTREAL
Toronto Winnipeg Vancouver
(2)

O.P.W.

Pour la satisfaction à l'intérieur et à l'extérieur, pour avoir une peinture composée des ingrédients qui assurent la plus longue durée, une peinture non seulement pour aujourd'hui mais pour demain, v e n d e z à vos clients la O. P. W.

Pour les gens non avertis, une peinture est évaluée à son coût par gallon. Pour ceux qui s'y connaissent un peu, une peinture est évaluée non au gallon, mais par son coût par verge carrée ou une fois le travail fini. Les experts qui considèrent la résistance à l'usure de la peinture et se rendent compte que la peinture qui évite le plus longtemps la nécessité du repeinturage est la meilleure et celle qui revient le moins cher.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

Ottawa Paint Works Limited
OTTAWA - ONTARIO
Succursales: Montréal et Toronto.



Le Blanc de Plomb
MARQUE "TIGER"

porte le Sceau Gouvernemental affirmant sa

PURETE

Les Peintres Canadiens le préfèrent aux autres depuis plus de cinquante ans

Chimiquement pur, broyé dans une huile de lin raffinée, il ne se désagrège ni ne s'écaille. Empaqueté en réceptacles de fer de 12 1-2 lbs., 25 lbs., 50 lbs., et 100 lbs. ou en barillets de bois de 500 lbs.

MASTIC "STELCO"

Préparé d'après notre procédé spécial de broyage du blanc d'Espagne séché au four avec des huiles choisies.

THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

HAMILTON MONTREAL

GRAINS DE PLOMB "M.R.M."

Réglementaires (Standard Drop Shot) en vingt-quatre grosseurs. A double refroidissement, en douze grosseurs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	4.00
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.80
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.50

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	2.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	6.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur, 28	5.50 le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00 le carré
33 pces de largeur, 28	5.75 le carré
26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24	le pied
6 pouces	0.36	—

Tuyau de poêle :

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.50	11.22	—
1¼	11.50	15.18	—
1½	13.75	24.42	—
2	18.50	38.61	—
2½	29.25	50.49	—
3	38.25	64.40	—
3½	49.68	76.30	—
4	58.86		—

Vadrouilles : la doz.

O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer :

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 20%)

Vert de Paris : Bergers

Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	40

Vis à bois :

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs.	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute :	Gallon Imp.
1 à 2 barils	0.98

Huile bouillie :

1 à 2 barils	1.00

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine :	Gallon Imp.
Par baril simple	1.88
Par petits lots	1.90

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.00	13.35
Anglo pur	13.00	13.35
C.P.W. Polar White	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale. . .	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	3.75
Par 100 livres.	4.25
Par 25 livres.	4.50
Par 12½ livres.	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse. . .	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse. .	10.00
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont .	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs. . .	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs. . .	9.50
Wearette (vernis intérieur) . .	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William. . . .	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks. . .	3.65
B.H., Brandram-Henderson. . .	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog . . .	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert . . .	7.76
Superior White Glidden	6.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint . . .	6.30
Japalac. Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William. .	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin. . .	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs
Alabastine . . .	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint. . . .	9.50	9.50 —

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac. . .	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden. . .	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac . .	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac . . .	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	3.90
Wearette Glidden.	3.90
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-Ite Martin-Senour. . . .	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour. . . .	4.06
Durable Spar Martin-Senour . .	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint. . . .	4.00
7-20 Ramsays.	6.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00
C.D. Big 4 Extérieur	5.00
C.D. Big 4 Planchers	4.40
B.H. Everlastic	4.80
1001 Glidden	3.00
Hard Oil Varnish, O.P.W., gal.	2.05
Vernis Extérieur, O.P.W., gal. .	3.40
Vernis Intérieur, O.P.W., gal. .	3.40
Vernis à Tapisseries, O.P.W., gal.	4.50
Vernis à Prélarts, O.P.W., gal..	3.10
Vernis Spécial à plancher, gal..	3.40

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson . . .	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog . . .	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin . .	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden.	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works. . .	3.45	3.55
Preconette, Brandram-Henderson . .	3.45	3.55

Couleurs à l'huile:

Universal . . .	8.50	9.50 100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50 —
P. & V. Murite .	8.50	9.50 —
Wallo	7.00	7.50 —
Universal Gliddens . . .	8.50	9.50 —
Vert Imperial		.35 —
Vert bouteille		.39 —
Jaune chrome		.50 —

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

'x, 20x28, 56 feuilles	8.25
(C, 20x28, 56 feuilles	7.00
ixx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	4.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68,	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:
Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.

pour lampes.

1 caisse de 8 doz.	8.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	6.75 caisse

Haches :

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons, . . 12.00 à	15.00 doz.
à double taillant	13.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:

	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau :

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques :

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.60 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		53.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	28.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		68.50 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	138.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition *"Dominion"* :

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	96.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	103.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSC	95.00	96.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit	14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net,	80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net,	1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net,	1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net,	.50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur,	4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs.,	4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs.,	4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin. . . . . liste net
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
—à queue carrée pour le fer, 50%.
—à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.20
3	3.05	34	4.20
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	3.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.30
6C	5.15	55	24.70
7	5.45	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	3.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	3.35	113	5.70
33	2.60	130	1.80
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08¾
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08¾
Fibre, lb.	0.08¾
Spécial Manilla, lb.	0.08
"B" Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.07
Rouge-brun, lb.	0.06½
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse	4.14
"Special", caisse	4.14
"L'Oiseau Bleu", 6 oz. caisse	6.57
Serviettes, caisse de 3750	**7.90**

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat 2	4	6	8	10
15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones 16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	6.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers. . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 30 & 20%

Planches à laver:

Vitre.	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One.	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier.	47½%
à voiture.	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures:

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses	Liste de prix
pour chevaux Stewart:	
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons:	
No 8	18.00
No 9	32.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:	
Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55
Surface d'ardoise :	
Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré.	5.80
Surface de Mica:	
Mica Lastic,	
Léger (1 pli) le rouleau.	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau.	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau.	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli).	1.65
— moyen (2 plis).	2.00
— lourd (3 plis).	2.35
Panamold, léger (1 pli).	1.45
— moyen (2 plis)	1.80
— lourd (3 plis).	2.15
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau.	2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau.	3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau.	1.80
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau.	2.15

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs.	$4.50

Rouleau de 400 pieds.

Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.75
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2.	0.95
Fibre "Surprise".	0.80
Fibre "Stag".	0.80

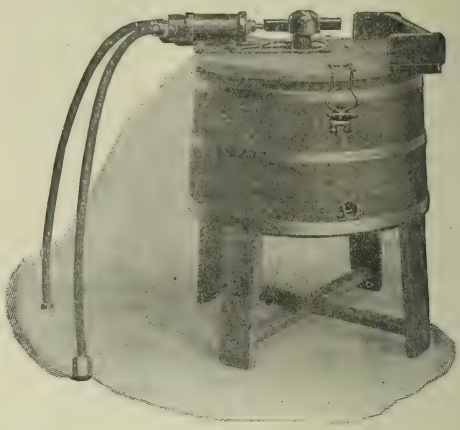
LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Manee, MONTREAL.

LESSIVEUSES CONNOR

Electriques, à moteur à gaz, à pouvoir d'eau, ou à main. Aussi tordeuses, supports, planches à laver et à pétrir, barattes, etc.



Nous avons la ligne la plus complète à vous offrir et une proposition très intéressante à vous faire.

Les machines à laver "CONNOR" sont largement annoncées, et très connues de façon avantageuse. Nos marchands sont enthousiastes parce que les articles "CONNOR" se vendent facilement et donnent des profits extraordinaires. Si vous n'êtes pas familier avec les produits "CONNOR" envoyez-nous une carte postale et nous vous ferons connaître la ligne la mieux faite, la plus moderne, la plus satisfaisante de Lessiveuses qui soit sur le marché. Nos prix sont corrects—nos marchandises sont fiables, ainsi donc pourquoi hésiter? L'occasion ne se présente qu'une fois—saisissez celle qui s'offre à vous.

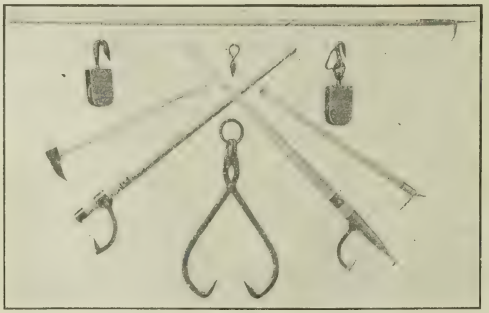
Demandez-nous notre proposition de vente et nos prix.

J. H. CONNOR & SON, Limited **OTTAWA, ONT.**

(2)

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.



Téléphone LONGUE DISTANCE No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited

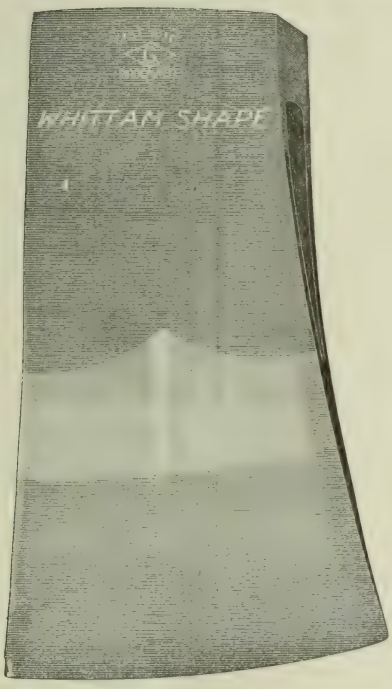
MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON

PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL

Représentants à Montréal et ses banlieues ainsi que tout le territoire à l'Est de Montréal.

CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit **Foncier Franco-Canadien.**
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable **NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture**, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, **propriétaire du "Fashion Craft".**

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire. — M. M. LAROSE Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

Vos relations bancaires

peuvent signifier beaucoup pour vous dans vos affaires.

Grâce à nos nombreuses succursales et à notre vaste expérience, nous sommes à même de vous rendre des services inappréciables dans vos transactions de banque.

Nos gérants se feront toujours un plaisir de converser avec vous.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Ressources totales, $500,000,000.

Plus de 730 Succursales.

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

LES MEILLEURES ESSENCES CULINAIRES

SONT CELLES DE

JONAS

VANILLE
CITRON
FRAISE
FRAMBOISE
ORANGE
ANANAS
Etc., Etc.



AMANDE
BANANE
CAFE
CHOCOLAT
GINGEMBRE
PEPPERMINT
Etc., Etc.

VOYEZ QUE CHAQUE BOUTEILLE PORTE NOTRE SIGNATURE AUTOUR DU GOULOT.

EN VENTE PARTOUT

HENRI JONAS & CIE

Fabricants

MONTREAL

MAISON FONDEE EN 1870.

FINANCES

LA PENURIE MONETAIRE EN ALLEMAGNE

Il est intéressant de suivre les répercussion des dernières phases de l'inflation fiduciaire en Allemagne sur la vie économique du pays.

Quelque surprenant que cela puisse paraître c'est la pénurie de signes monétaires bien plus encore que la dépréciation du mark qui entrave les transactions en Allemagne.

Bien que, dans le seul mois d'août il ait été imprimé 30 milliards de marks-papier et qu'en septembre il en fut imprimé probablement 60, les billets de banque font défaut et les établissements industriels et commerciaux ne peuvent effectuer leurs paiements, ne réussissant pas à se procurer des billets de banque en quantité suffisante.

Aucune mesure n'a pu empêcher cette ardente recherche de crédit, ni le relèvement de l'escompte de 5 à 7%, ni l'augmentation considérable du taux des avances sur comptes courants, qui vient d'être porté à 20%.

Une analyse même succinte de la situation monétaire en Allemagne, permet de se rendre compte des causes de ces difficultés.

En 1914, l'Allemagne pour assurer ses échanges avait besoin de 4 milliards de marks au pair, se répartissant comme suit:

Circulation métallique	2	milliards
Billets de banque	2	—

Après l'armistice, et surtout à partir de 1920, quand le Reich eut recours presque exclusivement à l'inflation fiduciaire pour faire face à ses dépenses, la valeur de l'ensemble des billets en circulation, par suite du manque de confiance des détenteurs du mark, baissa dans des proportions vertigineuses, pour tomber finalement en août dernier au-dessous de la valeur de l'encaisse-or, situation qui du reste ne peut être que temporaire.

Le tableau ci-après indique, à différentes époques depuis 1920, la quantité de billets en circulation et la valeur en marks-or de la totalité de l'émission, en tenant compte de la dépréciation du change.

Décembre 1920	81	4,8
— 1922	122	2,7
Mars —	140	2,2
Juin —	178	1,9
Août —	227	0,7

En août dernier l'Allemagne ne disposait donc pour assurer ses échanges que de 700 millions de marks-or contre 4 milliards avant la guerre, on comprend dans ces conditions que les signes monétaires fassent défaut à ses industriels et commerçants.

Il paraît impossible maintenant de réhabiliter le mark. Quand bien même les presses à imprimer sortiraient 20 milliards de marks par jour au lieu de 2, le résultat de cette augmentation d'émission serait de faire tomber la valeur totale des billets en circulation au dixième de sa valeur actuelle. La situation économique ne s'en trouverait pas améliorée.

Il serait facile de montrer qu'en Autriche et en Russie l'inflation dans sa dernière phase a entraîné les mêmes conséquences.

Puisse l'exemple de la faillite monétaire de l'Europe centrale détourner certains gouvernements européens de recourir à ce genre d'expédient.

LE CANADA AVANT L'ANGLETERRE

Le Canada est le pays qui a fait le plus d'affaires avec les Etats-Unis en août dernier, ainsi qu'il appert de statistiques publiées par le département du commerce. Les Etats-Unis ont vendu au Canada plus de marchandises qu'à tout autre pays au cours du mois. L'Angleterre, qui d'ordinaire, se place au premier rang des pays faisant affaire avec l'Oncle Sam a été dépassée pour la première fois. Les exportations du Canada ont été de $56,000,000 contre $68,000,000 en août 1921; les importations de ce pays $32,000,000 contre $24,000,000 le mois correspondant de l'an dernier.

CESSION DE POLICE-VIE

(*Suite de la page* 91)

Le tribunal décida que si la cession avait été faite en vertu de l'intention de mariage entre l'assuré et la plaignante, cette cession devait être considérée comme nulle et de nul effet puisque le considérant de l'acte n'avait pas eu lieu, le mariage n'ayant pas été célébré.

L'on ne pouvait non plus considérer cette cession comme un don puisque le donateur ne s'était pas démuni de son titre légitime à la police, — chose qu'il aurait pu facilement faire par un document écrit. Le don projeté était donc incomplet.

L'Acte des Bénéficiaires d'assurance-vie, en effet, stipule que lorsqu'un célibataire entre dans un contrat d'assurance, et qu'il déclare que cette assurance est au bénéfice de la future épouse, mais qu'à l'échéance du contrat, l'assuré est encore célibataire, alors cette assurance est au seul bénéfice de l'assuré lui-même ou suivant le cas, forme et fait partie de sa succession.

Dans le cas que nous venons d'étudier, il parut clair au tribunal que l'assuré voulait bien faire bénéficier sa fiancée de cette assurance, mais à condition qu'elle fut son épouse lors du bénéfice. Ceci n'ayant pas été le cas, les argents retournèrent simplement à sa succession.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

WESTERN
ASSURANCE CO.
Fondée en 1851
Assurances contre Incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.
ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)
W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117, RUE ST-PAUL EST
Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.
Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

Arthur Brodeur
Manufacturier d'Eaux Gazeuses
Spécialités:
Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.
35, rue Frontenac, Montréal.
TELEPHONE LASALLE 256

P. A. GAGNON, C. A.
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust,
11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et courtiers,
62, rue St-Jacques, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

ASSURANCE MONT-ROYAL
Compagnie Indépendante (Incendie)
17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.
L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur,
230 rue St-André - MONTREAL

CONSULTEZ
LES ANNONCES DU
PRIX COURANT
ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

L'UNIQUE REVUE PRATIQUE
qui serve de guide sûr pour les exportateurs et les importateurs italiens et en général pour tous hommes d'affaires, est
'L'ESPORTAZIONE'
qui est publiée tous les quinze jours.
Abonnement par année: ITALIE 50 lires
ETRANGER 70 lires
Gratis tous les quinze jours: le "Notiziaro".
L'Annuaire de l'Exportateur et de l'Importateur pour 1921.
Prix: ITALIE 75 lires; ETRANGER 100 lires
MILAN — Via F. Cavallotti, 4 — MILAN
Adresse télégraphique: Cerchiori-Milano

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE
BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL
ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS.

USINE: JOLIETTE, QUE.
MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.
Alex. McARTHUR & CO., Limited
82 Rue McGill, MONTREAL
FABRICANTS DE
3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.
Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et

ASSURANCES

LA CLAUSE DU SERVICE MILITAIRE

La clause se rapportant au service militaire ou naval et que contiennent toutes les polices d'assurance n'est souvent pas lue par le détenteur, ou si elle est lue n'est pas comprise.

La *Cour du Banc du Roi* d'une province de l'Ouest vient de décider que lorsqu'avis d'enrôlement n'a pas été donné à la compagnie, la police devient nulle et de nul effet. Cette police contenait la clause suivante :

"L'assuré, sans le consentement de la compagnie, "peut s'enrôler aux fins de service actif dans la milice du "Canada, mais avis de cet enrôlement sera donné par l'as- "suré ou en sa faveur avant l'expiration de 90 jours à "compter de la date de cet enrôlement et, pendant tel ser- "vice militaire, l'assuré devra verser telle surprime qui "sera déterminée par la compagnie."

Dans le cas qui nous occupe, l'assuré s'enrôla dans l'armée canadienne et fut tué en Europe.

Avis de l'enrôlement ne fut pas donné quoique il fut admis que l'administrateur de l'agence de la compagnie dans cette partie de la province où la police avait été émise, avait été informé de cet enrôlement. Il fut aussi démontré que l'enrôlement avait été mentionné dans deux lettres écrites au trésorier de la compagnie d'assurance par une personne qui ne faisait pas partie du personnel de la compagnie et qui avait vendu des terres à l'assuré, la dite mention ayant été faite au sujet de l'assurance elle-même qui avait été à cet époque considérée comme garantie collatérale.

Mais tout cela ne représentait pas un avis officiel, tel que requis, et la cour décida contre la plaignante.

NOTES D'ASSURANCE

Au nombre des réunions et des conventions qui ont eu lieu récemment, notons celles de la *Western Canada Mutual Fire Association* et de la *Life Underwriters' Association of Toronto.*

* * *

Les incendies désastreux du nord de l'Ontario ne l'ont pas été seulement pour les malheureux sinistrés. Les compagnies d'assurances-incendie se voient forcées de verse des sommes énormes et l'on note, le mois dernier, une d'entre elles qui n'a pu résister à ce choc inattendu et qui se voit forcée de déposer son bilan.

* * *

La *British National Assurance Company* vient de lancer une émission de trois millions, le prix au public est de $110.00 l'action.

L'ASSURANCE RESPONSABILITE-PATRONALE

La Cour Suprême vient de donner une décision dans un appel d'un assuré contre une compagnie d'assurance-responsabilité à l'effet que la dite compagnie d'assurance était responsable envers l'assuré. Une clause de la police en ce cas stipulait que nulle action ne pourrait être intentée contre la compagnie d'assurance aux fins de recouvrement pour perte, en raison de la police, à moins que la dite action ne soit prise par l'assuré pour perte réellement subie et payée en argent par l'assuré pour satisfaire le jugement.

Après un jugement justifiant une action, la compagnie assurée obtint de la compagnie l'autorisation de détenir une certaine somme pour couvrir la réclamation si l'action était maintenue. Subséquemment, jugement fut obtenu contre la compagnie assurée pour dommages.

La compagnie assurée ne régla pas le jugement et la compagnie d'assurance prétendit qu'elle n'était pas responsable parce que le montant du jugement n'avait pas été actuellement payé.

La cour décida que la compagnie d'assurances était débitrice conditionnellement et que saisie en vertu de main mise devait être considérée comme liante jusqu'à ce que soit réglée la condition rendant payable son action.

CESSION DE POLICE-VIE

Dans une cause récemment jugée par le tribunal des Appels de l'Alberta, le point en litige était la décision quant à la validité d'une cession orale d'une police d'assurance-vie.

Cette question est assez intéressante car, chez nous comme ailleurs, il arrive souvent que le détenteur de police ayant, suivant la déplorable coutume, parfaitement négligé de lire le texte de sa police, ignore la procédure nécessaire à la substitution du bénéficiaire ou à la cession de la police et s'engage envers quelque parent ou quelque ami à un transport qui ne vaut absolument rien. Il remplit la personne favorisée d'une vive satisfaction qui, tôt ou tard, cause des désappointements infinis et peut même placer dans une position pénible la personne envers laquelle l'assuré avait pourtant les meilleurs sentiments.

Dans cette cause, l'assuré avait pris une police d'assurance-vie qui devait être payable "à ses exécuteurs testamentaires, administrateurs, ou ayants-droit" suivant la formule. Une prime annuelle devait être payée pendant vingt ans.

L'assuré fut tué accidentellement quelques mois après avoir complété son contrat et l'épouse future de l'assuré réclama le principal et invoqua le fait que la police lui avait été cédée oralement.

(*Suite à la page 93*)

LA CONSTRUCTION

BAIEVILLE

Grange d'Aimé Côté, détruite par le feu. Pertes: $5,000.

BORDEAUX

Résidence (2 plain-pieds). Propriétaire: R. Vollard, 1029 rue St-Denis. Des soumissions viennent d'être demandées.

HULL

Résidences de W. Havelin, 68 rue Nicolet et de L. Vézina, complètement détruites par le feu. Pertes: $2,000 chacune. On reconstruira immédiatement.

Fabrique, $50,500, district Wrightville. Propriétaire: Lion Meade Tire Co. Des soumissions viennent d'être demandées par les architectes Brodeur & Pilon, 63 avenue de l'Hôtel-de-Ville.

LAWRENCEVILLE

Eglise, $12,000, pour la paroisse. Curé: Rév. O. Robin. Les travaux doivent commencer prochainement. Brique, toiture, ciment, portes et châssis pas encore achetés.

LACHINE

Résidence, 2 magasins, 2 bureaux et plain-pieds, $20,000. Propriétaire: Dr J. A. Deschênes, 131a rue Notre-Dame. Travaux d'excavation commencés.

Ecole pour la Commission Scolaire. L'architecte C. R. Tetley, 314 Côte du Beaver Hall, Montréal, vient de demander des soumissions.

LEVIS

Aile au collège, $600,000. Propriétaire: Collège de Lévis. Architectes: Audet & Laberge, rue St-Jean, Québec. Le contrat a été accordé pour les travaux d'excavation et des fondations.

Hôtel "Kennebec". Propriétaire: La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, détruit par le feu. Pertes: $50,000. On reconstruira.

LIMOILOU

Résidence, $4,000, sur la rue Repentigny. Propriétaire: T. J. Kelly, 7 rue St-Eustache. Travaux d'excavation commencés.

Résidence pour 3 familles, sur la 4ème avenue. Propriétaire: Alcide Fontaine. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $4,000, sur la rue Repentigny. Propriétaire: T. J. Kerwin, 25 rue d'Auteuil, Québec. Travaux d'excavation commencés.

MANIWAKI

Hôtel de S. Baker détruit par le feu. Pertes: $7,000. On reconstruira.

MONTMAGNY

Modifications à l'église, $200,000, pour le compte de la paroisse. Curé: Rév. M. A. Paré. Architecte: P. Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec. Les travaux sont commencés.

MONTREAL

5 résidences, $100,000, sur l'avenue des Pins. Le nom du propriétaire n'est pas donné. Architecte: K. G. Rea, 285 Côte du Beaver Hall, qui est à reviser les plans.

3 résidences, $24,000, sur l'avenue Westminster. Propriétaire et constructeurs: W. H. Payne & Co., 38 avenue Percival. Agencement intérieur.

Résidence, $6,000, sur la 4ème avenue, Rosemont, entre Masson et Dandurand. Propriétaire et constructeur: J. Croteau, 430, 4ème avenue. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $5,000, rue Fullum, entre Beaubien et St-Zotique. Propriétaire et constructeur: J. E. Peel, 667 rue Fullum. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $8,000, rue St-Denis, entre Bélanger et Isabeau. Propriétaire et constructeur: A. Jutras, 1936 rue St-Denis Fondations commencées. Brique, bois, portes et châssis, agencement intérieur, planchers et toiture pas encore achetés.

Magasins et plain-pieds, sur le boulevard St-Laurent. Architecte: Alcide Chaussé, 7 rue Notre-Dame ouest, qui est à préparer les plans.

Réparations à des salons dentaires, $4,000. Propriétaire et constructeur: Dr Thorsby, 198 rue Peel. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence, $4,000, en arrière du No 751 rue Adam. Propriétaire et constructeur: M. Chouinard. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $6,000, rue Drolet, entre Castelneau et Jules Verne. Propriétaire et constructeur: E. Lemay, 972 rue St-Valier. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $7,000, rue Mariette, entre Sherbrooke et le C. P. R., Notre-Dame de Grâces. Propriétaire et constructeur: J. A. Hébert, 205 rue Mariette. Toiture commencée.

4 résidences, $35,000, sur l'avenue Percival. Propriétaire et constructeurs: W. E. Payne & Co., 38 avenue Percival. Travaux d'excavation commencés.

200 résidences, $700,000, sur les rues Jeanne d'Arc, Charlemagne et Sherbrooke. Propriétaire et constructeur: La Société des Logements Ouvriers, Limitée, 195 rue Ste-Catherine est. Les travaux doivent commencer prochainement.

Résidence, $6,000, sur le boulevard Gouin. Propriétaire: G. N. Pichet, 226 rue Berri. L'architecte M. Dufresne, 436 boulevard Pie IX, est à préparer les plans.

2 résidences, $25,000, sur l'avenue Mayfair, angle Terrebonne, Notre-Dame de Grâces. Propriétaire et constructeur: G. Fyfe, 6 Albert Place. Toiture commencée. Planchers et quincaillerie pas achetés.

14 résidences, sur l'avenue Orchard, plus haut que Monkland. Propriétaire et constructeur: J. Hoolahan. 2278 rue Notre-Dame. Les murs commencent à monter.

Résidence, $8,000, rue Walkley, entre Sherbrooke et Monkland. Propriétaire: H. L. Coombs, 145 rue Saint-Jacques. Brique, bois, fournaise, plomberie, portes et châssis, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

2 résidences, $12,000, rues Hampton et Sherbrooke. Propriétaire et constructeur: H. Clermont, 196 rue Ontario est. Fondations commencées.

Magasin et plain-pieds, $12,000, rues Masson et Charlemagne. Propriétaire: O. Bélanger, 2184 boulevard Pie IX. Travaux d'excavation commencés.

2 résidences, $12,000, sur la 1ère avenue, entre Masson et Dandurand. Propriétaire et constructeur: J. Perron, 395, 1ère avenue. Travaux d'excavation commencés.

Modifications à une fabrique, $7,000, 34 rue King. Propriétaire: R. Gentle & J. Meldrum, 34 rue Knig. Travaux commencés.

Modifications à une résidence et à des magasins, $8,000, 4868 rue Sherbrooke ouest. Propriétaire: A. Pierce, 724 haut de la rue Belmont. Le contrat a été accordé et les travaux à la veille d'être commencés. Glaces, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

2 résidences, $70,000, sur l'avenue Claremont. Propriétaire et constructeur: D. Farrell, 4874 rue Sherbrooke ouest. Les travaux commenceront probablement cet automne.

QUEBEC

Magasin et résidence de J. H. Blouin, 262 rue St-Joseph, détruits par le feu. Pertes: $6,000.

Résidence, $10,000, sur l'avenue Bougainville. Propriétaire: Jos. Roy, St-Anselme, comté de Dorchester. Travaux d'excavation commencés.

2 cottages, $24,000, rue la rue Courcelette, près Maplewood. Propriétaire: J. C. Parent, 2510 avenue du Parc. Brique, bois, fournaise, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence, angle des rues Maisonneuve et Turnbull. Propriétaire: F. N. Savoie, 31 avenue Cartier. L'architecte L. Auger, 39 rue St-Jean, est à préparer les plans.

Rallonge à un édifice, $10,000. Propriétaire: Alf. Dowbrosky, 273 rue St-Joseph. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence Duplex, sur la rue St-Cyrille. Propriétaire: J. H. Goulet, 325 rue St-Joseph. Travaux d'excavation commencés.

Résidence de J. B. Paré, 538, 1ère avenue, Limoilou, détruite par le feu. Pertes: $4,000.

Résidence et garage, $5,000, 27 rue St-Flavien. Propriétaire: J. B. Letellier, 7 rue Couillard. Fondations commencées.

SAINTE-ANNE DE LA POCATIERE

Collège, $600,000. Propriétaire: Collège de Sanite-Anne de la Pocatière. Supérieur: Révérend Salluste Boulet. Architecte: P. Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec. Agencement intérieur.

SAINT-LOUIS DE COURVILLE

Rallonge à l'école, $15,000, pour la Commission Scolaire. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer prochainement. Tables et chaises pas encore achetées.

VERDUN

6 plain-pieds, $18,000 sur la 3ème avenue, entre Wellington et Verdun. Propriétaire: H. Lamay, 254 rue Ste-Emilie. Travaux d'excavation. Brique, bois, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence (3 plain-pieds) $9,000, rue Evelyn, près Hickson. Propriétaire: A. Hamel, 1040 rue Evelyn. Travaux d'excavation commencés. Brique, portes et châssis, plomberie, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Toitures, Ciments
Peintures Industrielles
etc.. Barrett

Publicité Efficace Pour Des Produits De Qualité

JUSQU'A LA FIN DE 1922 — dans tout le Canada — des millions d'annonces signaleront l'économie, la qualité recommandable et la supériorité des Toitures, Ciments et Spécialités Barrett.

Un aussi puissant facteur de ventes ne manquera pas d'attirer de nouveaux clients chez tous les vendeurs de produits Barrett.

Mais ce n'est là qu'un côté de la médaille. Les Toitures et Spécialités Barrett sont bien supérieures à tous les autres produits similaires — l'homme qui en achète une fois revient en acheter continuellement. Car les clients Barrett sont toujours des clients satisfaits.

Les plus gros profits sont faits par les marchands qui tiennent un stock complet des produits Barrett. VOUS devriez avoir en magasin tous ces produits populaires qui se vendent si vite.

Toiture "Caoutchoutée" Everlastic
Ciment Liquide à Toiture Everlastic
Ciment Plastique à rapiécer Elastigum

Peinture Elastique au Carbone Everjet
Bardeaux-Multiples Everlastic
Elastigum Liquide.

Commandez votre assortiment immédiatement. Si vous n'avez pas reçu une copie de notre plus récente liste de prix, écrivez-nous. Nous vous l'enverrons immédiatement.



The Barrett Company
LIMITED
MONTREAL WINNIPEG
TORONTO VANCOUVER
ST. JOHN, N. B. HALIFAX, N. S

La même force et la même saveur d'autrefois

Brassées avec toute la force permise par la Commission des Liqueurs de Québec



LES BIÈRES COSGRAVE D'AUTREFOIS

sont les mêmes breuvages pétillants et fortifiants que l'on buvait autrefois. Le type modèle depuis plus de soixante ans.

ASSUREZ-VOUS D'EN AVOIR UN APPROVISIONNEMENT SUFFISANT

AMEDEE LESIEUR

Distributeur, Entrepôt à la Place Viger

MONTREAL, - - - Tél. Est 1822

Albert Beauchemin, Sorel; Urbain St-Cyr, Richmond;
Honoré Robert, St-Hyacinthe; N. E. Guay, Sherbrooke.
Descôteaux & Lesieur, Trois-Rivières;



Le Marchand est Content !

Il vend les Allumettes Dominion!

Elles n'offrent aucun danger dans son magasin et ses clients les aiment.

Bâtons robustes -- non toxiques -- têtes bien fixées -- boîtes bien remplies.

Demandez à votre maison de gros les Allumettes Dominion ou Mohawk.

THE DOMINION MATCH CO., LIMITED, DESERONTO, ONTARIO

ALLUMETTES DOMINION

ACME
TRADE MARK

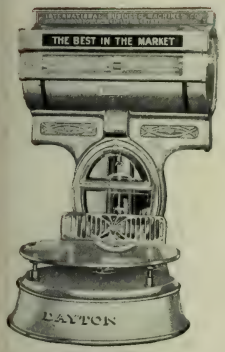
Expédition rapide des ordres de réassortiment



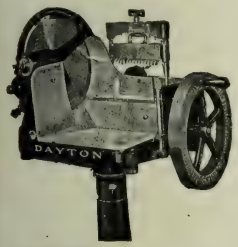
ACME GLOVE WORKS LIMITED,
MONTREAL

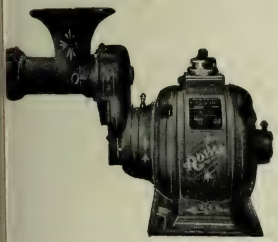
En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
FONDÉ EN 1887. MONTRÉAL, 3 NOVEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 44



La Nouvelle Balance plus grande Dayton.





Pourquoi Jean Martin a Acheté——

5 Nouvelles Balances DAYTON
2 Nouveaux Tranche-Viande DAYTON
1 Hache-Viande ROYAL

Jean Martin, de Québec, a appris par expérience, comme l'apprendront, tôt ou tard, tous les marchands intelligents, que la pesée exacte, le calcul précis, rapide et automatique des prix, des méthodes de ventes efficaces veulent dire des dollars économisés et la confiance des clients assurée. Il a appris par expérience, comme la plupart des marchands intelligents l'apprendront tôt ou tard, que le meilleur moyen d'avoir ces avantages c'est de se servir des

Produits DAYTON et ROYAL INTERNATIONAL

Les Balances Dayton enregistrent les pesées et calculent les prix avec une précision automatique et mécanique. Elles donnent un service rapide et préviennent les pertes de profits. Les Tranche-Viande Dayton rendent votre service plus rapide, tranchent la viande rapidement, proprement et uniformément de l'épaisseur désirée, et plaisent aux clients à cause de leur méthode propre et hygiénique. Les Hache-Viande Royal donnent ce même service rapide, propre et qui plaît à la clientèle. Ces machines International, que Jean Martin trouve indispensables, feront la même chose dans **votre** magasin. Si vous vendez du café, les machines ROYAL pour rôtir et moudre le café vous intéresseront. Ecrivez-nous pour avoir des renseignements complets.

Les produits Dayton et Royal sont vendus par versements mensuels faciles. Escompte au comptant.

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CO., LIMITED

FRANK E. MUTTON, VICE-PRESIDENT ET GERANT GENERAL.

BUREAU-CHEF ET FABRIQUE: 300 CAMPBELL AVENUE, TORONTO.

Pour votre commodité, nous avons des bureaux de service et de ventes à Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Régina, Winnipeg, Walkerville, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Halifax, St. John's, Terre-Neuve.

Fabricants aussi des Enregistreurs de Temps International et des Tabulateurs et Classeurs électriques International.

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 35)



Demandez-nous les services que cette enseigne rend aux autres marchands

Tous vos clients s'en remettent au jugement des marchands en ce qui concerne la qualité des marchandises et ils se fient à la précision infaillible des Balances Toledo qui donnent un poids impartial pour chaque côté du comptoir.

C'est pour cela que les marchands arborent partout cette enseigne pour indiquer à leurs clients les avantages de se faire servir dans un magasin qui donne un Poids Précis.

L'enseigne fait bénéficier ces marchands de l'opinion favorable acquise par les Balances Toledo et leur réputation de précision infaillible.

Demandez-nous les services que cette enseigne a rendus aux autres marchands — et ceux qu'elle pourra vous rendre.

Les Balances Toledo sont fabriquées au Canada par

Canadian Toledo Scale Company, Limited

46 rue Craig, Ouest **MONTREAL**

Siège Social et Usine: Windsor, Ontario.

Bureaux de Vente et Stations de Service dans tout le Dominion.

BALANCES TOLEDO

SANS RESSORTS—PESEE HONNETE

ROSE BRAND

CPC

Un client mécontent peut exercer une influence sur une douzaine d'autres!

Il n'y a rien pour nuire à un commerce comme le mécontentement. Protégez-vous avec les PRODUITS "ROSE BRAND"— la garantie de la **bonne entente perpétuelle** entre le marchand et le consommateur.

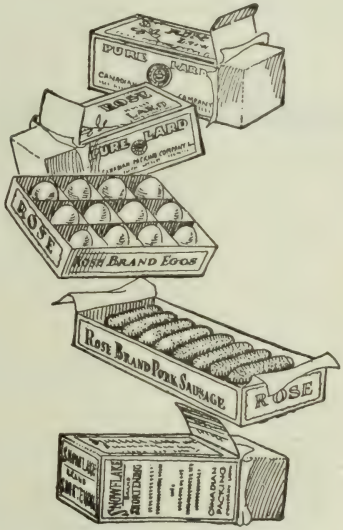
Les Produits "ROSE BRAND" sont le résultat de 67 ans consacrés à **un** but unique: donner ce qu'il y a de meilleur à un prix raisonnable; une satisfaction durable et un profit au marchand comme au consommateur.

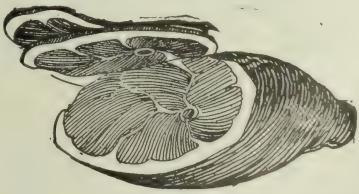
CANADIAN PACKING CO.
LIMITED
Toronto Ontario

SALAISONS:
Brantford, Ont.
Toronto, Ont.
Peterboro, Ont.
Montréal, Qué.
Hull, Qué.

SUCCURSALES:
Fort William, Ont.
Sudbury, Ont.
Sydney, N.E.
Charlottetown, I.P.E.
Winnipeg, Man.







Pour tous les Acheteurs d'Allumettes

CELLES D'EDDY

sont meilleures, plus sûres et celles qui présentent moins de danger.

Ce sont des Allumettes qui se vendent facilement et donnent satisfaction. Des allumettes qui répondent aux besoins du peuple canadien depuis plus de soixante-dix ans. Des Allumettes que les Canadiens connaissent et qu'ils considèrent avec raison comme **"la meilleure valeur pour le prix".**

Dites à votre marchand de gros de TOUJOURS remplir votre commande avec des Eddy.

La Cie E. B. Eddy, Limitée
HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

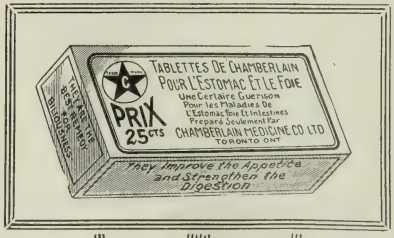
augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED
MONTREAL.

Agents de vente pour Québec.
J. B. RENAUD & CO., INC.



Une ligne accessoire profitable

Les Remèdes de Famille CHAMBERLAIN

Faites une commande d'essai de ces remèdes populaires recommandables et encaissez des bénéfices appréciables sur **Chamberlain.**

Il y a toujours une demande pour les remèdes efficaces, dignes de confiance, et vous trouverez que tous les remèdes Chamberlain ont une vente active et satisfaisante.

Il y a un grand nombre de ces remèdes parfaits que vous aurez intérêt à prendre en stock pour l'été et l'automne. Pourquoi ne pas nous écrire pour nous demander notre liste de prix?

GARANTIS EXEMPTS DE PRODUITS NUISIBLES.

Chamberlain Medicine Co., Limited
TORONTO.

DANS votre intérêt et dans celui de votre clientèle, lisez attentivement cette page d'annonces, car vous y trouverez une liste intéressante de produits NOUVEAUX et de QUALITE dont la belle apparence ne MANQUERA PAS D'ACTIVER VOS VENTES.

Nous avons l'assortiment le plus complet de produits importés de tous les grands marchés d'Europe et des meilleures marques canadiennes.

FRUITS

de la MEDITERRANEE et de la CALIFORNIE

Récolte de 1922

CORINTHE-SULTANA,
en 16 oz. et vrac.

RAISINS SANS PEPINS
"Seedless"

RAISINS EPEPINES
"Seeded"

MUSCATS

PRUNEAUX

RAISINS SANS PEPINS
"FRONTENAC"
Grappes vertes,
11 oz. et 15 oz.

RAISINS DE TABLE
"Royal Cluster" 5 couronnes.
"Royal Cluster" 20-1 lb.
"Choicest Cluster"
4 couronnes.
"Choice Cluster" 20-1 lb.
3 couronnes.

FIGUES
Boîtes de 22s et de 1 lb.
en mattes, 25 lbs.

ECORCES CONFITES

DATTES
3½ oz. — 11 oz. — 16 oz.

Fruits en Conserves "FRONTENAC"

Fraises 2's. Poires 2½'s.
Framboises 2's. Pêches 2½'s.
Marmelade 4's, 16 oz., 12 oz.

Aussi assortiment complet des Marques

SIMCOE, LIBBY, ROSEDALE, etc.

NOIX

GRENOBLES **MARBOTS**
AVELINES **BRESIL**
ARACHIDES (Peanuts) **PEACANS**
CERNEAUX ECALES **AMANDES VALENCE**
TARAGONNES PIQUEES

SPECIAL

Nous avons quelques bidons **d'Olives Queen** en deux kilos ou 5's à $1.75 le bidon. Aussi 12 caisses **d'Olives** en bidons de 2½'s à 90 cents le bidon.

Nous pouvons également offrir du Fromage Roquefort de la maison P. Lebrou & Cie, marque "LE BELIER".

VINS

Nous avons été nommés distributeurs des **Vins Claret, Sauternes, Sherry, Port** et **Vins de Messe,** en futs et en caisses de la maison

A. TOUSSAINT & CIE, de Québec
Fabricants de vins avec du raisin sec.
Succursale No 2, 108 RUE SAINT-PAUL, Montréal.

Service parfait et pas de fausses représentations.
Une commande vous le prouvera.

COUVRETTE - SAURIOL, LIMITEE
14 RUE SAINT PAUL EST *Epiciers en Gros* MONTREAL



TIREZ PROFIT de la CAMPAGNE DU POISSON

EN PLAÇANT DANS VOTRE MAGASIN CETTE AFFICHE



Elle dira à votre clientèle que vous vendez le poisson de

HATTON

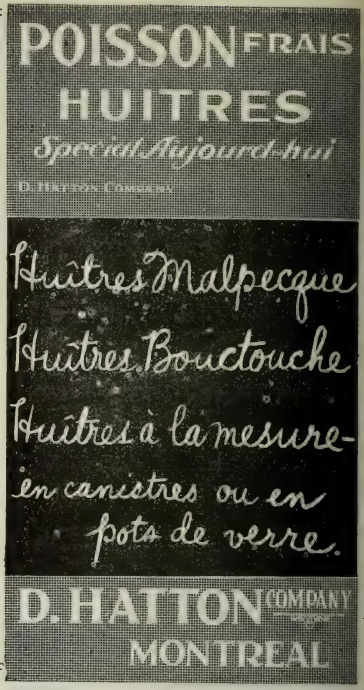
Toujours le meilleur et le plus frais.

Vous aurez et mériterez sa confiance.

Cette affiche sera l'indication que vous vendez le poisson le PLUS FRAIS sur le marché — le MEILLEUR poisson fumé ou préparé par la vieille maison de confiance—

D. HATTON, COMPANY

FONDEE EN 1874





Il n'y a pas de succédané satisfaisant du Thé Japon de Haute Qualité

Notre importation de la nouvelle saison de thés de la première récolte est arrivée, et leur qualité est exceptionnellement belle.

NOS MARQUES

"SEAL BRAND" et "INDIAN CHIEF"

En paquets d'une demi-livre et d'une livre, et le "No. 1 HIGH GRADE" en boîtes de 20 et 40 livres méritent votre considération.

Echantillons et cotations sur demande.

CHASE & SANBORN MONTREAL

MACDONALD'S



Le Tabac avec un coeur

BON NOM

La qualité du bon nom est étampée sur tous les produits Macdonald.

Cette qualité du **bon nom** est un avantage pour le marchand. Elle donne à tous les produits Macdonald de votre stock une valeur supérieure à celle des marchandises ordinaires.

"Depuis le milieu du siècle dernier", le marchand canadien a bénéficié de la vente du Macdonald.

Aujourd'hui, la valeur du bon nom Macdonald est plus grande que jamais. Elle accompagne non seulement la célèbre vieille ligne des produits Macdonald, mais encore les délicieuses Cigarettes "British Consols"—le produit Macdonald dont le succès a été le plus remarquable.

BABY'S OWN SOAP

50 p. c. de Bénéfice

Achetez directement à la fabrique. **Port payé.** **Quantité minima: 2 grosses.**

$38.40 moins 20% et 5% — $29.18. **Se vend 15 cents le morceau - $43.20.**

Pour la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise, ajoutez 60 cents par grosse et détaillez à 50 cents la boîte de 3 morceaux. Demandez la liste de prix pour les autres lignes.

ALBERT SOAPS, LIMITED, 168 rue McCord, Montréal, P. Q.

NECTAROL



SIROP POUR LA TOUX *DU* Dr Hervay

Autrefois: "SIROP DE GOUDRON"

Le NECTAROL est annoncé, aimé, demandé et reconnu depuis 20 ans, le meilleur sirop pour la toux, la bronchite, les rhumes, etc. Contenant les principes actifs du GOUDRON DE HETRE, DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET DU MIEL, il est également bon pour l'enfant, l'adulte et le vieillard.

N'en perdez pas la vente.
Ayez-le toujours en stock.

SPECIAL EVITEZ LES CONTREFACONS

PHONE MAIN 1814

Tous les Marchands de Gros de la Province de Québec, Peuvent vous Fournir le **NECTAROL**

Spécifiez et exigez **NECTAROL**

Propriétaires:

THE HERVAY CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED
ST-BASILE, PRES QUEBEC.

Succ. MONTREAL, 1 RUE ST-LAURENT.

Joseph E. Seagram & Sons, Limited

FABRICANTS DES

"White Wheat" "No 83" "Seagram V. O."

Peuvent être obtenus chez tous les détaillants



Lisez ce qu'en disent ceux qui s'en servent

Ces deux lettres nous sont parvenues le même jour — sans invitation de notre part. Nous les reproduisons, non pas parce qu'elles sortent de l'ordinaire (nous en recevons de semblables tous les jours), mais parce que le succès dont elles font mention a été remporté dans un concours ouvert à tous les concurrents dans les deux plus grandes expositions du Canada.

Ce qu'en dit une ménagère :

"12 *Septembre* 1922.

"*Je pense que vous aurez du plaisir à apprendre que l'emploi de la farine FIVE ROSES m'a fait remporter le premier prix pour le pain blanc à l'Exposition Nationale du Canada. J'ai essayé d'autres farines mais c'est la FIVE ROSES qui est la meilleure et la plus parfaite. En conséquence je me fais un plaisir de la recommander à tout le monde.*"

"*Mme J. FORDHAM, 44 Lambton Ave.*
"*Mount Dennis, Ont.*"

Ce qu'en dit un boulanger :

"*Vous serez heureux d'apprendre que James Walker (Ottawa), faisant un emploi exclusif de farine FIVE ROSES, a gagné le premier prix pour le pain de boulanger à l'Exposition Centrale du Canada.*"

Ce ne sont pas seulement les annonces de cette compagnie, mais tous les éloges au sujet de FIVE ROSES, dont vous pourrez tirer parti — *si vous tenez en magasin la farine qui se vend le mieux au Canada.*

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED

"Lac des Bois"

Bureaux dans 16 villes du Canada

Siège social: MONTREAL. Bureau dans l'Ouest: WINNIPEG.

FARINE
FIVE ROSES

pour Pain-Gâteaux-Poudings-Pâtisseries

57

Essais et Goûter

Les produits alimentaires Heinz sont les meilleurs que la science et l'expérience peuvent produire.

A la cuisine expérimentale Heinz, un chef consacre son talent à améliorer les 57 variétés. Des recherches continuelles et l'expérience améliorent leur qualité. Tout nouveau produit que l'on veut fabriquer est parfaitement essayé par des comités qui surveillent les expériences et goûtent le produit. Il doit passer par des essais sévères avant d'être considéré digne d'être ajouté à la liste des produits Heinz, et c'est quand nous sommes certains qu'il est le meilleur dans sa ligne qu'il est mis sur le marché.

Cette qualité vous aidera à rendre les 57 variétés de plus en plus populaires chez votre clientèle.

COMPAGNIE H. J. HEINZ

57 variétés.

Nos biscuits font plus que de donner une satisfaction ordinaire

Nous voulons dire par là que nous nous efforçons dans nos procédés de manufacture non pas de produire un article d'une qualité assez bonne pour la vente, mais de produire un article qui donne une satisfaction maximum pour la valeur reçue.

Depuis plus de trente-cinq ans nous faisons affaires dans la Province du Québec, et nous nous sommes acquis une réputation qui vous permet d'offrir nos Biscuits Soda en toute confiance, sachant parfaitement qu'ils répondront aux besoins de vos clients et que vous n'aurez jamais de plainte à leur sujet.

Nos voyageurs sillonnent la Province en tous sens, porteurs de nos échantillons. Ils sont à votre disposition pour vous donner tous renseignements concernant les approvisionnements dont vous pouvez avoir besoin.

Voyez-les donc à leur passage, ou bien écrivez-nous en nous demandant leur visite, ce qui ne vous engage en rien.

Votre stock ne saurait être jugé comme complet, si vous ne tenez un assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ-NOUS NOS LISTES DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (2)

MONTREAL



MINCEMEAT "TIP TOP"

La Mincemeat "Tip Top" est reconnue comme un produit pur, délicieux et sur lequel on peut toujours compter. Elle donne satisfaction à vos clientes et accroit vos ventes. C'est donc une marque profitable à vendre — comme le savent des milliers de marchands. Assurez-vous un approvisionnement avant la demande.

Gunns LIMITED

MONTREAL TORONTO ST. JOHN, N. B.

LA BIERE MOLSON

Demandez-la



La bière que votre arrière grand-père buvait

Fondée en 1786

PRODUITS RECOMMANDES

Les Essences Culinaires de JONAS



Représentent ce qu'il y a de

PLUS FORT
PLUS RICHE et de
PLUS ECONOMIQUE

en fait d'ESSENCES CULINAIRES sur le marché.

Il y a avantage de les tenir en magasin.

Moutarde Française JONAS



D'une pureté absolue, conserve sa force et son arôme.

EN BOUTEILLES DE DIFFERENTS MODELES

Sauces Worcestershires JONAS



Elles sont sans rivales pour l'assaisonnement de la viande, du poisson, de la soupe, de la salade, etc., etc.

Marques

PERFECTION & CLUB

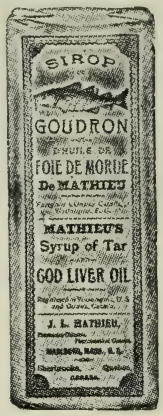


HENRI JONAS & CIE

Fabricants

173-177 rue Saint-Paul Ouest,
MONTREAL.

UN ARTICLE DE VENTE PROFITABLE EN AUTOMNE



LE SIROP DE GOUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE MATHIEU.

Donnez un petit ordre d'essai de ce remède recommandable contre le rhume, de réputation nationale, exposez-le sur vos comptoirs et voyez avec quelle rapidité il se vend. Pendant les mois d'automne et d'hiver il y a peu de vos clients qui n'auront pas besoin d'un remède sûr et efficace contre le rhume. **LE SIROP DE GOUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DU MORUE DE MATHIEU** est garanti ne contenir aucune drogue nuisible ou créant habitude et sa marge de bénéfice en fait un article d'une vente grandement profitable.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU

PROPRIETAIRE

SHERBROOKE, - - P. Q.

Notre persistance à annoncer la qualité Shirriff aide vos ventes

GELEES EN POUDRE



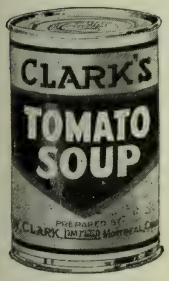
Shirriff's

Demandez nos affiches gratuites pour vitrine.

IMPERIAL EXTRACT CO.

Voyez "La Presse" Section Rotogravure

OCTOBRE 28, 1922



PAR l'entremise d'une grande réclame illustrée dans la section Rotogravure de "La Presse", Octobre 28, 1922, nous demandons à 124,000 familles dans la Province de Québec de demander les soupes CLARK à leurs marchands.

Les marchands qui étaleront un bon assortiment de nos soupes et autres aliments profiteront sensiblement de cette réclame.

W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., ST-REMI, Qué., HARROW, Ont.

Pour Qualité



Les clients satisfaits sont les édificateurs de votre commerce.

Vous pouvez être **certain** d'en avoir lorsque vous vendez les Allumettes Feuille d'Erable et le profit qu'elles donnent est plus grand que celui de la plupart des marchandises vendues par les détaillants.

THE CANADIAN MATCH COMPANY, LIMITED

MONTREAL





Remerciements à nos clients

Durant tout le mois d'octobre, nous avons offert généreusement une caisse gratuite avec chaque commande de dix caisses de nos fameux macaronis, marque "Sunshine" et "Splendor".

Une offre semblable est assez rare surtout quand il s'agit d'un produit de qualité bien établie et en grande demande: nouvelle preuve de l'esprit d'initiative de notre firme.

Il y avait là affaire de clairvoyance commerciale de part et d'autre car la clientèle des commerçants qui se sont prévalus de cette offre ont de même profité de cette transaction.

Nous sommes amplement satisfaits des résultats car c'est une source nouvelle de coopération entre les distributeurs et les consommateurs. Satisfaits de la qualité de ces produits, les clients retourneront chez les marchands qui leur en ont fournis.

Nous offrons donc nos sincères remerciements pour le beau succès qu'a obtenu cette petite expérience commerciale et comptant comme par le passé sur votre collaboration, nous sommes,

Vos tout dévoués,

P. PASTENE & CIE, LIMITEE

MANUFACTURIERS

340, RUE SAINT-ANTOINE **MONTREAL, Québec**

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198, rue Notre-Dame Est Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
Etats-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il nest pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Vol. XXXV—No 44 MONTREAL, vendredi 3 novembre 1922 Fondé en 1887.

LE COMBUSTIBLE: QUESTION DE L'HEURE . . .

Le Canada est aujourd'hui aux prises, pour la seconde fois dans un intervalle de quatre ans, avec la famine du combustible, laquelle est le résultat direct des troubles industriels aux Etats-Unis. Ce pays fournit au Canada la majeure partie du combustible, solide et liquide, requis annuellement pour le maintien des industries, l'opération des chemins de fer et des voitures à moteurs, ainsi que pour le chauffage des demeures et des édifices publics.

La situation sérieuse que les troubles industriels aux Etats-Unis peuvent créer en Canada a porté la classe dirigeante à poser la question — pourquoi cette malheureuse condition peut-elle exister dans un pays si généreusement pourvu de charbons de toutes sortes, à l'exception peut-être d'un charbon anthracite égal à celui extrait des mines de la Pennsylvanie?

Le problème, cependant, qui concerne le Canada, n'est pas celui de l'approvisionnement de charbons excellents pouvant convenir à toutes fins, mais celui de la distribution économique de ces charbons aux parties du pays qui en sont dépourvues et qui, pour cette raison, sont, à l'heure actuelle, à la merci d'une source étrangère de laquelle on peut obtenir un charbon de bonne qualité à un prix plus bas que celui auquel on peut en obtenir des mines canadiennes.

Ce fait sera mieux compris quand nous réaliserons que les terrains houilliers du Canada sont situés dans l'extrême est et l'extrême ouest, à savoir, les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Sasnatchewan, dans l'ouest; la Nouvelle-Ecosse, dans l'est, et que le vaste territoire comprenant les provinces du Manitoba, d'Ontario et de Québec ne possède aucune mine de charbon pouvant être exploitée économiquement.

La Colombie-Britannique possède de grandes quantités de très bons charbons bitumineux appropriés à la fabrication du coke pour production de la vapeur et pour les usages domestiques. L'Alberta a des gisements de charbon bitumineux énormes et des lignites d'excellente qualité, tandis que la partie sud de la Saskatchewan renferme dans ses couches inférieures des gisements considérables de lignites de peu de valeur, que l'on peut rendre disponibles pour des fins industrielles et autres.

Malgré que le Manitoba soit à peu près dépourvu de houille pouvant être exploitée économiquement et que cette province soit handicapée comme le sont celles d'Ontario et de Québec, il semble aujourd'hui que ce désavantage est rapidement surmonté par l'importation de combustibles domestiques de bonne qualité de l'Alberta. Le Manitoba apprend à se servir des charbons de l'Alberta pour ses industries et ses besoins domestiques, et l'on rapporte que l'emploi de ces charbons a donné des résultats très satisfaisants. Sous le rapport du combustible, le problème

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

actuel dans les provinces de l'ouest ne devrait donc pas être considéré comme sérieux.

Ontario et Québec, cependant, se trouvent dans une position beaucoup plus embarrassante parce que les parties industrielles et populeuses de ces provinces sont trop éloignées des terrains houillers de l'ouest pour qu'il leur soit possible d'utiliser les excellents charbons que l'on peut se procurer à cette source, et elles ne semblent pas acheter beaucoup de la Nouvelle-Ecosse, surtout parce que le charbon des Etats-Unis peut faire concurrence, quant au prix et à la qualité, à celui de la Nouvelle-Ecosse. Il est donc évident que le problème du combustible, en tant que ces provinces sont concernées, peut se réduire à la question du transport, à savoir, que le transport du charbon de l'est et de l'ouest par voies ferrées aux centres industriels de ces deux provinces se fasse à un tarif suffisamment bas pour permettre de faire concurrence aux charbons des Etats-Unis, mais il n'est pas probable que les charbons canadiens, soit de l'est, soit de l'ouest, puissent jamais lutter avec les charbons industriels des Etats-Unis.

Tandis que ce qui précède est vrai quant aux charbons bitumineux employés dans l'industrie, les chemins de fer et les besoins de la métallurgie, il n'en est pas de même quant à l'anthracite qui est principalement importé pour fins domestiques. Il est tout à fait probable que le charbon anthracite ne sera pas disponible pour l'exportation dans un temps comparativement rapproché, vu que la provision des Etats-Unis est de plus en plus restreinte. De fait, on a estimé qu'au taux actuel de production, les terrains houillers d'anthracite seront épuisés dans quatre-vingts ans.

Conséquemment, il faudra trouver un remplaçant pour cet excellent combustible. C'est là, peut-être, la phase la plus importante du problème du combustible que les provinces d'Ontario et de Québec ont à résoudre, puisque depuis un grand nombre d'années les demeures et les grands édifices publics ont été chauffés au charbon anthracite; les appareils de chauffage ont été appropriés à la consommation de ce charbon, et le public s'est accoutumé à l'emploi d'un charbon qui, pour les fins domestiques, est excessivement difficile à égaler. C'est là la situation par rapport au charbon, comme combustible.

Le problème du combustible en Ontario et Québec peut être en partie résolu par l'établissement d'une usine pour la récupération des sous-produits du coke à quelque point convenable, accessible par voies navigables, où ce charbon pourra être concassé à la grosseur voulue et transporté aussi loin que possible par eau partout en Ontario et Québec. Le coke traité pendant soixante-douze heures suivant les principes de la métallurgie fait un excellent combustible domestique, égal à l'anthracite, quand le public sait le brûler convenablement. Une usine établie à quelque endroit comme Montréal, pourrait, non seulement fournir un excellent combustible domestique à une portion considérable d'Ontario et Québec, mais encore pourrait faire en sorte de récupérer une grande quantité de sous-produits sous forme d'huiles de goudron, qui peuvent être converties en divers produits utiles, et en benzol, qui est un combustible excellent pour les voitures automobiles.

En un mot, la situation quant au combustible pourrait être améliorée par l'exploitation de vastes terrains tourbeux qui sont à proximité des chemins de fer qui transporteraient ce produit dans les grandes villes, villages et bourgs des provinces d'Ontario et de Québec. Pour l'utilisation des charbons de la Nouvelle-Ecosse et des tourbières il serait possible de se dispenser tout à fait d'importer les charbons anthracites requis chaque année en très grandes quantités pour les besoins domestiques.

FAITS-COURANTS

On annonça à l'assemblée des directeurs de l'exposition d'Ottawa que les opérations de 1922 étaient très satisfaisantes, puisque l'Association accuse un surplus de $8,864, ce qui porte à $19,477, le surplus qu'elle a en mains, depuis que la Ville se charge de l'administration de l'Exposition. Les recettes ont atteint, en 1922, le chiffre de $109,028.

* * *

Comme conséquence de la baisse du franc, le gouvernement français a ordonné la multiplication du tarif des télégrammes et câblogrammes internationaux par deux et un cinquième, à dater du 1er novembre.

Cette ordonnance représente une augmentation de 1-5 sur le tarif jusqu'ici en vigueur. L'augmentation précédente était représentée par une multiplication de deux. C'est la troisième augmentation depuis la guerre.

Le gouvernement a subi des pertes énormes à la suite du fléchissement de la valeur du franc, après l'armistice.

Le tarif des câblogrammes et télégrammes aux colonies reste le même.

* * *

La colonie italienne catholique d'Ottawa a remis au R. P. Prosperi, chapelain, la somme de $152.50, pour les sinistrés du nord ontarien.

* * *

De très instructives conférences ont été données à Chicoutimi, la semaine dernière, par des membres de l'Association Forestière canadienne, sur la prévention des feux de forêts. Plus de 2,500 personnes ont assisté à ces conférences à la salle de l'Hôtel de ville, et près de 1,000 personnes sont allées visiter le char-exposition de l'association. M. Gerald Blyth, l'actif assistant-secrétaire, avait charge de l'organisation et a été activement secondé par quelques-uns des membres de Chicoutimi. Deux conférences ont été données par MM. Ouellet et Racine, ingénieurs forestiers du département des terres et par M. Jean-J. Guay, ingénieur forestier du département de la colonisation.

* * *

Le reproche adressé aux organisateurs de l'Exposition impériale qui, paraît-il, achèteraient hors de l'Empire certains matériaux dont ils ont besoin pour l'Exposition, le

bois et la farine entre autres, a provoqué une réponse du duc de Devonshire, président du comité exécutif de l'Exposition. Il y déclare que le comité s'est toujours efforcé de se pourvoir dans l'empire même, mais que l'application de ce principe rencontre parfois de grandes difficultés. Le duc invite les représentants des Dominions et colonies anglaises, à Londres, à une conférence où le problème sera posé dans toute son ampleur, et résolu, espère-t-il, grâce à l'entr'aide des diverses parties de l'Empire.

* * *

Le monument de l'immortel Dante Alighieri, offert par la colonie italienne à la ville de Montréal, a été dévoilé à l'angle sud-ouest du parc Lafontaine, en présence du maire de Montréal et de plusieurs échevins, du consul général d'Italie, le comte Bolognesi, et des membres les plus en vue de la colonie italienne.

* * *

Les délégués anglais venus au Canada dans l'intérêt de la grande exposition de l'Empire Britannique, sont arrivés d'Ottawa récemment avec la promesse du très honorable W.-L. McKenzie-King, que le gouvernement canadien prendra part à cette exposition, de manière à ce que le pays occupe la position qui lui est due dans l'Empire.

Le major Belcher a déclaré qu'il retournerait à Ottawa dans une quinzaine, avant de s'embarquer pour l'Angleterre, afin de conclure un arrangement final avec le Gouvernement canadien à cet effet.

* * *

Le grand concours provincial de labour à S.-Eustache a pris fin par la distribution des récompenses aux vainqueurs. Le concours qui vient de se terminer a été le mieux réussi que l'on ait encore eu. 160 concurrents de toutes classes y ont participé devant une assistance de plus de mille personnes. M. Leo Brown, secrétaire de l'*Association des laboureurs de la province* a droit à toutes les félicitations pour la façon parfaite dont il a organisé cette manifestation agricole.

La coupe de labour, qui est le principal prix du tournoi, a été gagnée cette année par M. Armand Delorme, de S.-Léonard de Port-Maurice. Bien que les prix aient été nombreux, il semble qu'ils ne l'ont pas été suffisamment pour récompenser tous les mérites.

* * *

L'hon. W.-S. Fielding, ministre des finances du Canada, est arrivé à Paris pour conclure un traité commercial franco-canadien qui modifiera le tarif actuel.

* * *

Le rapport annuel de la Commission de l'Exposition de Québec pour 1922 a été présenté au Conseil municipal et accuse un profit de $24,744.09.

* * *

Du 1er septembre au 14 octobre inclusivement, les wagons de la *Cie du Pacifique Canadien* ont transporté sur les lignes de l'Ouest 84,959,194 minots de grain. Durant la même période, 44,817 wagons, ou l'équivalent de 65,219,498 minots, ont été expédiés au dehors. Ces chiffres viennent d'être publiés aux bureaux de la Compagnie à Winnipeg.

* * *

Le *Canadian Club* de New-York, a fait savoir à M. Bonar Law, que les Canadiens étaient fiers qu'un de leurs devînt premier ministre en Grande-Bretagne. L'envoi de ce câblogramme a été décidé à l'unanimité par le Club

UNE BROCHURE

Les Chemins de fer Canadiens Nationaux se distinguent par une publicité avertie et soignée.

Nous accusons réception avec plaisir de leur dernière brochurette traitant des minéraux et des industries minières.

Le Canada possède, certes, un trésor fabuleux dans ses ressources minières et leur développement contribuera de façon inappréciable à notre prospérité... Le public s'intéresse de plus en plus à l'avenir d'entreprises telles que celles qui viennent d'être inaugurées dans le nord de l'Ontario, le Manitoba et la Colombie Britannique.

La brochurette que nous avons reçue, — rédigée par les soins du service des Ressources naturelles des Réseaux Canadiens Nationaux, — explique au public avec clarté et précision les caractéristiques diverses de nos dépôts miniers, de même qu'elle décrit les régions où ils se trouvent et analyse les minéraux, métalliques ou non, que l'on y trouve.

L'application pratique et les usages différents que l'on peut faire de ces produits, dans le commerce et les industries y sont soigneusement expliqués et le chercheur y trouvera de plus une liste des diverses publications des Services des Mines et fédéral et provincial.

UNE SECTION NOUVELLE

Les marchands de nouveautés et de merceries de Québec, qui font déjà partie de l'*Association des marchands-détaillants du Canada,* district de Québec, se sont réunis récemment au bureau de l'association dans le but de s'organiser en section des nouveautés.

Ils procédèrent à l'élection des officiers pour l'année courante. En voici le résultat: M. Cyrille Faguy, président; N.-E. Papillon, 1er vice-président; F.-X.-O. Pouliot, 2e vice-président; Napoléon Jacques, 3e vice-président; Edouard Côté (fils), trésorier; E.-W. St-Cyr, secrétaire.

Les nouveaux officiers furent félicités par leur confrères qui discutèrent aussi quelques questions d'intérêt pour leur commerce particulier.

L'EMPRESS OF CANADA A VANCOUVER

Le grand paquebot du Pacifique Canadien l'*Empress of Canada* est arrivé dans le port de Vancouver lundi dernier, venant de Hong Kong et de Yokohama. Parmi les personnalités du monde diplomatique, financier ou commercial qu'il avait à son bord, on remarquait M. C. D. Harriman, vice-président de la *China American Steamship Co.*, de New-York, qui revient d'un voyage de plusieurs semaines au Japon; M. P. E. Vaes, membre du service diplomatique en Chine, qui se rend à oLndres; le docteur Frank Gamewill, qui depuis près de quarante ans, s'occupe de travaux d'éducation en Chine. Il se rend à New-York dans le but de promouvoir les intérêts des missions chinoises, supportées pour la plupart par la générosité de donateurs américains et anglais.

L'*Empress of Canada* a effectué une excellente traversée et repartira dans quelques jours avec une forte cargaison à destination des ports de l'Orient.

LA CONVENTION DES COMMIS-VENDEURS DE LA CANADA PAINT COMPANY

La convention des commis-vendeurs de la firme *Canada Paint*, qui s'est terminée le samedi, 21 octobre, a midi, a été, — de l'opinion unanime du personnel qui y a assisté —, la plus brillante réunion de toutes celles tenues jusqu'ici.

La Convention débuta par la présentation de récompenses aux gagnants des concours de vente de l'année dernière. Les prix furent présentés par M. Royal Cluxton, administrateur général.

Les heureux concurrents, primés à ces concours, reçurent, qui des chèques, qui des prix.

M. R. Traversy, de Montréal, eut le premier prix; M. Napoléon Dansereau, aussi de Montréal, le second; et M. L. P. Dechène, de Québec, le troisième.

Un autre épisode intéressant fut le don d'une montre d'or et d'un diplôme, où étaient signalés les sentiments de loyauté et d'estime de la Maison, à M. Frank Bell, qui vient de terminer vingt-cinq ans de services ininterrompus dans la Compagnie. M. Bell répondit éloquemment et fut chaleureusement acclamé et fêté par ses camarades. M. Bell est le vingt-neuvième employé à recevoir ce haut témoignage.

La Convention fut dirigée et réglée par M. l'administrateur général Royal Cluxton, qui en était président général, et qu'aidèrent MM. les administrateurs des ventes S. M. Ward et W. H. Newton.

Enfin, une autre particularité agréable et instructive de la Convention fut une tournée d'inspection dans les ateliers de fabrication du *Elephant White Lead*.

NOS PARCS FEDERAUX

(*Suite et fin*)

Un nouvel appareil portatif à incendie, d'un modèle beaucoup plus grand et plus lourd a été construit et expédié à Banff. La machine, qui est placée sur un châssis d'automobile "Reo" d'une capacité de trois quarts de tonne, peut fournir 130 gallons d'eau à la minute avec une pression de 120 livres et l'on croit que cet appareil sera d'une grande utilité pour combattre les feux de forêts qui pourront survenir aux endroits situés à proximité des différentes routes d'automobiles.

La mise en vigueur, dans les parcs Yoho et Glacier, des "règlements relatifs au gibier des parcs fédéraux", suivant les termes de la convention récemment faite avec la province de la Colombie-Britannique, a grandement profité aux animaux sauvages.

Le surintendant fait rapport que le gibier de toute espèce a déjà considérablement augmenté en nombre, non seulement par suite de l'interdiction de la chasse mais aussi, apparemment, parce que les animaux sauvages se sont aperçus qu'ils étaient en sécurité dans les limites de ces étendues, et, que par conséquent, ils quittent les districts avoisinants pour venir dans les parcs. Un accroissement constant et satisfaisant est aussi rapporté par les autorités des autres parcs convertis depuis quelques années en refuges pour les animaux sauvages.

La préservation des lieux historiques d'une impor-



MM. les membres du personnel de la Canada Paint Company photographiés à leur dernière convention.

tance nationale s'est poursuivie de façon satisfaisante. Vu l'ampleur du sujet et le grand nombre de lieux historiques qu'il y a dans toute l'étendue du Canada, on a reconnu qu'avant d'entreprendre sur une grande échelle la tâche de préserver et de marquer ces lieux, il était nécessaire de faire un relevé historique embrassant tout le Canada, afin de recueillir des renseignements sur tous les lieux historiques connus et décider quels sont ceux qui ont une importance nationale. Ce relevé a été fait durant l'année par les membres de la Commission des Lieux et Monuments historiques dont chacun est un spécialiste dans sa branche de l'histoire du Canada. La coopération de 34 sociétés et associations historiques qu'intéresse la préservation de ces lieux ont été étudiés par la Commissioon et 46 ont été désignés pour étude future.

Il est très encourageant de noter que l'observation de la loi de la Convention concernant les oiseaux migrateurs a déjà eu pour résultat l'accroissement du nombre de plusieurs espèces d'oiseaux. Cette remarque s'applique particulièrement aux oiseaux aquatiques, dont le nombre a considérablement augmenté dans tout le Canada. Dans certaines parties de la Colombie-Britannique, l'automne dernier, la chasse a été meilleure qu'à aucune autre époque depuis des années. Le nombre d'oiseaux qui ont couvé dans les provinces de l'Ouest, où éclosent un si grand nombre des oiseaux aquatiques du continent, a sensiblement augmenté et dans les provinces maritimes un nombre beaucoup plus grands que d'habitude de canards et d'outardes se sont dirigés ce printemps, vers le nord, à l'époque de la migration. Plusieurs modifications importantes ont été apportées aux règlements au cours de l'année, particulièrement la disposition qui concerne la quantité de gibier qu'il est permis de tuer, et les engins dont on peut se servir pour prendre les oiseaux migrateurs. L'organisation chargée de faire observer la loi a aussi été perfectionnée et beaucoup de travail a été fait dans le sens de l'éducation du public. En juin 1920, sept refuges d'oiseaux ont été créés dans l'Alberta par arrêté en conseil, et des règlements pourvoyant au contrôle de ces refuges ont été établis.

L'établissement de refuges dans la Saskatchewan est sur le point de se faire et un levé ayant pour objet de trouver des étendues susceptibles de servir de refuges sera entrepris dans le Manitoba durant l'été prochain.

Sous l'empire de la Loi du gibier du Nord-Ouest, dont l'administration est du ressort de la division des Parcs fédéraux, environ 300 permis de chasse, de traite et de trafic ont été accordés, ce qui a rapporté un revenu de $3,176. Les peaux obtenues par les détenteurs de ies permis ont été évaluées à $661,446. En vue de l'exode qu'on anticipe vers les régions pétrolifères du Mackenzie, des mesures spéciales ont été prises pour protéger le gibier de ce district et pour voir à ce que la loi soit observée.

Le troupeau de rennes de Vieux Fort (Québec), le seul troupeau de rennes domestiques au Canada, qui était autrefois sous le contrôle du ministère des Affaires indiennes, a été remis au ministère de l'Intérieur et l'administration en a été confiée à la division des Parcs fédéraux. On espère que l'expérience acquise dans la gestion du troupeau de rennes du Labrador canadien, aidera beaucoup à résoudre le problème plus important de la domestication du caribou et de l'élevage du renne dans l'extrême nord du Canada, problème qui retient en ce moment l'attention du gouvernement.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

Philippe Gagnon, Baie S.-Paul. Veuillez me dire où je puis disposer de gomme de sapin?

Réponse: Voyez les firmes *McEwan et Cameron, Ltée,* 132, ouest, rue S.-Paul; *Chapman, Dart Cie,* 155, ouest, rue Craig; *Hervay Chemical,* S.-Basile, Québec; *Casgrain et Charbonneau,* 30, est, rue S.-Paul; *National Drug Co.,* 34 rue S.-Gabriel.

L. Guilmette, S.-Célestin. Nous vous expédions les numéros de notre revue où nous traitions du sujet qui vous intéresse. Nous ne croyons pas que des permis spéciaux peuvent prévaloir sur les règlements locaux. Indiquez-nous la source, l'origine de ces permis et nous pourrons vous conseiller plus clairement.

B. P. Sorel. — Où juis-je acheter des moules à pâtisserie? — *Réponse*: Chez *Robert Gardner,* 156 rue Nazareth, à Montréal.

Louis Huot, S.-Hubert. — Où puis-je vendre des pommes de terre? — *Réponse*: Ecrivez à A. Lalonde, 160 rue S.-Paul, ou *J. O. Rivest,* place Jacques-Cartier; *Renaud* N *Giroux,* marché Bonsecours; *Courchesne* N *Larose,* rue Notre-Dame, angle Létourneux.

Gare de Bulstrode. — Où puis-je négocier des obligations (ville de Paris, Saguenay, etc.) — *Réponse*: Veuillez nous donner votre nom et nous vous enverrons la cote la plus récente et la meilleure offre que nous pourrons obtenir.

Napoléon Dufresne, Hull. — Comment faire partie de l'association des manufacturiers? *Réponse*: M. Gould, administrateur de la *Canadian Manufacturers' Association,* 42 rue du S.-Sacrement, vous enverra, sur demande, les formules de candidature, règlements, etc.

H.A. Berthier. — La firme Herman Silberman, représentée par M. P. Ménard dans le Québec, 2 square Gallery, vend les produits Silco.

P.R. Sainte-Rosalie. — Vous trouverez ce parfum à la Parfumerie L. Bertrand, ville Saint-Laurent, près Montréal.

L. Guilmette, S.- Célestin. — Veuillez me donner les noms de deux maisons de fabrication de calendriers?

Réponse. Voyez l' *Agence Canadienne de Publicité,* 284, ouest, rue Lagauchetière, ou *J.R. Constantineau,* 335, ouest, rue Notre-Dame, à Montréal, ou le *Franco-British Translation Bureau,* 4635, ouest, rue Sherbrooke. — Ces maisons vous coteront leurs prix suivant ce que vous désirez.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

Vers la mi-octobre, il n'y avait presque pas de figues smyrniotes, mais la figue espagnole était abondante.

Hausse chez les raisins de Californie et baisse chez les noix de Grenoble décortiquées.

Hausse chez les tomates et réduction du chou-fleur et du pamplemousse.

Pas de modification chez les mélasses et les sirops de maïs.

Grossistes, intermédiaires et détaillants signalaient amélioration croissante et intérêt marqué de toutes parts.

Le sucre indiquait plus de vigueur et quelques raffineurs mettaient en doute la faiblesse prédite pour ce mois-ci. Le marché du sucre brut était à la hausse et la demande était meilleure.

Les conserves coûtaient moins cher et les achats étaient considérables.

Raisins, corinthes et figues continuaient leur montée. Les mélasses et sirops de maïs étaient inchangés.

Peu de modifications dans les denrées en carton. Les céréales se maintenaient bien, avec forte demande.

Le riz était plus souple; les thés étaient vigoureux et quelques grossistes avaient haussé leurs Ceylans de deux et trois sous la livre; le café était inchangé et les épices fermes.

Les oranges étaient un peu moins chères mais l'exportation avait haussé le prix des pommes.

Le 18 octobre, amélioration marquée. Plus d'achats et intérêt manifeste de toutes parts. L'on voit encore quelques réductions.

Le sucre est le point de mire et les grossistes et les raffineurs expriment à son sujet des opinions diverses. Les bruts sont plus vigoureux, et cependant, certains prévoient faiblesse dans un avenir prochain.

Vigueur chez les thés. Pas de modifications chez les cafés. Fermeté et meilleure demande chez les sirops.

Fermeté aussi chez les riz et les céréales.

Beaucoup d'achats chez les marchandises en conserve, et plus de fermeté en général.

Les pommes déhydratées et les dates coûtent moins cher.

Vigueur chez les raisins; il est à remarquer ici que le marché californien peut à peine rencontrer les demandes de l'exportation.

Hausse et livraisons retardées chez les pruneaux.

La situation des transports et messageries des Etats du sud retarde les livraisons d'oranges.

Excellentes demandes pour les pommes canadiennes.

Souplesse chez la pomme de terre.

Les noix de Grenoble et les amandes sont réduites, mais les arachides coûtent plus cher.

A la fin du mois, continuation notable de l'amélioration du marché et optimisme universel.

Les sucres continuent d'être fermes, mais quelques grossistes persistent à dire qu'il y aura réduction dans les premiers jours de novembre, et les achats s'en ressentent.

Fermeté chez les thés et une hausse dans les prix du gros pour les qualités supérieures ne serait pas surprenante.

Pas de modification chez les cafés et les épices.

L'on notait de nouveaux prix sur les fruits en conserve.

Les nouveaux pruneaux californiens et les fruits étaient un peu plus souples.

Quelques faibles arrivages de figues de Smyrne étaient offerts au commerce du gros. L'on avait les nouvelles cotations d'hiver pour les raisins espagnols.

Grande réduction pour les céréales alimentaires en cartons. Les amidons sont haussés de un quart de sou la livre.

Hausse chez les cordes et ficelles de coton.

Pas de modification chez les fruits et les légumes.

—o—

LE MARCHE DES DENREES ANIMALES ALIMENTAIRES

Vers le quinze, deux modifications importantes: les oeufs montaient encore et le saindoux faisait de même, accusant un demi sou de plus la livre, à cause de la demande intensifiée par la température plus froide et l'écoulement des excédents de stock.

Faiblesse chez les jambons fumés et prévision d'une diminution des prix

Les viandes cuites étaient sans modifications, mais les jambons donnaient signe de faiblesse.

Plus de vigueur sur le marché du boeuf, quoique les prix du gros fussent inchangés.

La merluche était plus souple; le saumon et le *halibut* étaient fermes.

Les fromages montraient plus d'activité et de vigueur.

Pas de modifications chez les beurres, dont les arrivages augmentaient, avec exportation apathique.

Vers la troisième semaine d'octobre, faiblesse sur le marché des porcs et du porc frais, qui se réflète chez le bacon et les viandes fumées. Cette faiblesse cependant

était réactionnaire et responsable pour les réductions cotées sur les porcs par les *packers*.

Les prix locaux pour le bacon sont inchangés mais il y avait réduction sur les jambons fumés.

Pas de modification sur le marché des viandes cuites.

Le saindoux se maintenait. Le beurre tenait ferme, le fromage vigoureux, et les oeufs indiquaient hausse avec diminution de la production et excellente demande locale.

Meilleur prix chez la volaille.

Le saumon cotait plus cher et le *halibut* un peu moins.

A la fin du mois, l'exportation du bacon était des plus calmes, il y eut de rares arrivages sur le marché et les prix diminuèrent chez les porcs et le porc frais.

Pas de modification chez le beurre, mais hausse d'un sou la livre chez le fromage.

Hausse aussi chez les oeufs frais pondus, la production décroissait mais l'exportation s'améliorait, ce qui raffermissait la situation.

Pas de modification sur les saindoux, le bacon et les viandes fumées.

Le poisson était ferme avec avance modérée chez la merluche et la morue.

Souplesse chez la volaille et la seule réduction notable était de cinq sous la livre chez les dindons.

LE PRIX DES TABACS

La Maison *W. C. McDonald Enrégistrée, Inc.*, communique à la presse la nouvelle d'une baisse de cinquante sous par mille, chez les cigarettes qui portent le nom de la firme.

Les commerçants feront bien de noter cette modification qui leur donne encore plus de profit dans une ligne qui pourtant avait déjà toute la faveur des fumeurs.

Suivant la baisse récente des prix du gros, chez les réceptacles métalliques d'une demi-livre, dits *Brier*, la nouvelle modification indique certes que les fabricants sauront ainsi donner aux commerçants toute l'assistance possible dans la vente des produits portant la marque bien connue du *Coeur* (*The tobacco with a heart*).

Les autres réductions sont une baisse de dix sous chez le *Honeysuckle*, le nouveau tabac à chiquer que l'on offre au prix de vingt-cinq sous pour deux tablettes, et de vingt sous chez le tabac à fumer *Pilot* qui se vend maintenant cinq sous l'étui d'un douzième de livre. Ces prix si modestes n'empêchent en rien les marchands de faire un profit encore très attrayant.

LES VENTES COMBINEES

Il y a quelques temps, j'entrai dans un magasin et demandai une boîte de sardines. Le vendeur attira mon attention sur une "combinaison" comprenant ladite boîte, une boîte de conserves de légumes et une boîte de corned beef. Ces trois articles achetés ensemble, faisaient réaliser une économie de quinze sous. Et, naturellement, je fis l'acquisition du tout.

Le patron m'expliqua qu'en pratiquant ainsi il réalisait un plus grand bénéfice. En effet, j'aurais eu besoin, un jour ou l'autre, des autres produits. Alors, il m'aurait fallu faire une nouvelle course, déranger encore un vendeur —ennui pour moi, frais généraux pour le commerçant.

Un autre résultat de ce système est de pousser quelque peu à la consommation car on utilise plus volontiers ce que l'on a sous la main, au lieu de faire une nouvelle course.

Cet épicier avait ainsi, chaque semaine, une "combinaison" différente. Et je vous assure qu'il n'avait point l'air de se plaindre de la difficulté des affaires...

UN NOUVEAU COMMERCE DE TABAC EN GROS

M. A. Eug. Aubry, qui fut directeur-gérant de l'ancienne maison *Fortin et Gravelle Ltée*, d'Ottawa, et qui plus tard occupa les mêmes charges pour la *Cie de Tabac Capitale, Ltée*, vient d'ouvrir un magasin de tabac en gros pour son propre compte, sur la rue Sussex, à Québec.

M. A.-E. Aubry possède une expérience de 25 années de pratique dans le commerce de tabac en gros. Il annonce à ses nombreux amis qui font le commerce de détail du tabac qu'ils peuvent être sûrs d'obtenir chez lui les services d'un personnel composé d'hommes expérimentés.

M. Aubry s'occupe en même temps de l'importation d'articles pour fumeurs et pour barbiers, ainsi que du commerce des bonbons.

Nul doute que ce compatriote recevra de tous les siens l'encouragement que méritent son expérience et son esprit d'initiative.

Notons avec satisfaction que la papeterie en usage chez Aubry est française et que ses cartes d'annonces sont bilingues.

LE PRIX DU POISSON

Voici venir la saison de l'année où les gourmets, les amateurs d'huîtres et, disons-le, les gourmands vont se réunir autour de tables plus ou moins chargées pour déguster les Caraquettes ou les Malpecques, d'aucuns avec le jus de la vigne et d'autres avec un simple jus de citron. Il y aura cet automne des banquets d'huîtres un peu partout, car le prix des mollusques est quelque peu diminué et, en se mettant plusieurs ensemble, il est toujours facile d'organiser un petit banquet sans trop de frais, du moment que ceux qui aiment beaucoup les huîtres sauront s'adjoindre comme compères des gens qui ne les aiment peu ou pas du tout.

Dans une entrevue récente, M. J. A. Paulhus, de la maison *Hatton*, commerçants de poissons en gros de Montréal, disait que la saison de la pêche aux huîtres a bien mal débuté. La température était trop élevée au com-

mencement et les acheteurs étaient rares. Il y a de bons approvisionnements et les prix varient de $9 à $10 du baril pour les Pouchtouch et de $11 à $12 pour les Malpecques de choix. Ces prix sont un peu inférieurs à ceux de l'an dernier justement à cause de ce mauvais commencement de saison. Pour les huîtres ouvertes, le Canada n'en produit pas ou presque pas, tout ce que nous vendons nous provient des Etats-Unis où il existe des bancs cultivés avec soin, chose encore ignorée au Canada.

"La saison des homards ne s'ouvrira qu'en décembre et ce que nous consommons actuellement est importé des Etats-Unis ou vient des viviers où ces crustacés sont conservés. En décembre, on permet la pêche dans les districts, les uns après les autres, de manière à ce que jamais plus qu'un ou deux districts ne soient exploités à la fois. C'est le seul moyen de conserver l'espèce.

"Sur tout le littoral de l'Atlantique la pêche a été bien au-dessus de la moyenne, bien supérieure en rendement à celles des années précédentes, du moins en ce qui regarde le poisson de haute mer, exception faite du flétan qui est de plus en plus rare. Néanmoins, les prix se sont maintenus et ont même augmenté en certains cas parce que la demande, surtout pour le saumon, a augmenté dans des proportions considérables. Alors qu'on dédaigne les poissons séchés et les poissons en saumure, les poissons frais sont de plus en plus demandés, de même que les poissons congelés qui peuvent être considérés comme frais. C'est ce qui explique pourquoi la pêche abondante n'a pas amené cette baisse dans les prix à laquelle les consommateurs et nous avions le droit de nous attendre.

"Dans certaines pêcheries de l'Atlantique les pêcheurs peuvent à peine suffire et ne s'expliquent pas cette abondance surprenante de poissons, surtout dans les espèces communes.

"Sur le littoral du Pacifique, le saumon "sockeye" a fait complètement défaut, mais les espèces roses et blanches ont été à peu près au niveau de la normale et même assez abondantes pour remplacer, en quantité du moins, le sockeye absent. Cependant, ces saumons sont surtout destinés aux conserves et, dans ce champ, la demande comme l'exportation ont augmenté dans les proportions considérables. Le hareng et la morue ont été très abondants, surtout sur la côte du Labrador et de la Nouvelle-Ecosse. La pêche est à peu près celle des meilleures années précédentes.

"Le flétan diminue tous les ans comme son prix augmente. Les gens intéressés aux pêcheries doivent même s'adresser au gouvernement pour faire interdire la pêche de ce poisson pendant quelque temps de façon à permettre aux bancs de se repeupler.

"—Est-ce que nous n'expédions pas en Europe du flétan qui se vend là-bas soous le nom de turbot?

"—Un peu, mais cela compte à peine dans la récolte totale, car la grande consommation est ici et aux Etats-Unis. Le prix de ce poisson a toujours été assez élevé et rien n'indique qu'il puisse baisser, au contraire.

"Le maquereau a été aussi très abondant, mais le marché domestique est pour ainsi dire nul, car trop peu de gens connaissent ce poisson nourrissant entre tous. La grande majorité des maquereaux pêchés dans les eaux canadiennes vont sur le marché américain où le prix est bien plus élevé.

"Somme toute, ajoute M. Paulhus, si la pêche a été excellente, nous ne prévoyons pas de baisse dans les prix pour le moment. Il s'en produira certainement une cet hiver, car le nouveau tarif douanier des Etats-Unis frappe fortement plusieurs de nos espèces et les marchands trouveront la vente domestique plus avantageuse que l'exportation."

M. Paulhus dit que si les gens voulaient s'habituer à consommer les espèces les plus communes, haddock, morue, harengs, etc., le prix du poisson diminuerait sensiblement pour tout le monde et il croit que les autorités provinciales et fédérales devraient faire des efforts pour amener une plus grande consommation de cet aliment. Des circulaires et réclames spéciales accompagneront la fête du poisson, en même temps que des recettes qui apprendront aux ménagères à utiliser le poisson sous toutes ses espèces.

C'est le 31 octobre que s'est célébrée ce que nous avons surnommé "la fête du poisson". Ce jour-là, tout le monde fut particulièrement invité à acheter du poisson, à en manger et s'habituer à faire entrer dans son régime une plus grande quantité de cet aliment à la fois sain et nourrissant. Le poisson, en effet, comparé à la viande, donne à meilleur marché une aussi grande sinon une plus grande quantité de calories et d'éléments nutritifs. On peut donc le substituer avantageusement à la viande dans toutes les familles, riches ou pauvres.

LA MAISON CHAPUT

Les méthodes publicitaires n'ont plus de secret pour les grandes maisons commerciales. La psychologie s'y glisse adroitement et l'on ne doit pas croire que la publicité est seulement une science qui consiste à demander au public de s'adresser à telle ou telle autre maison et d'acheter telle ou telle autre marchandise.

Il est aussi une autre sorte de publicité par laquelle l'on tente de coordonner les directives psychologiques des masses. Celle-ci est tout aussi utile que l'autre et l'on voit de plus en plus dans les grands établissements, des pancartes qui, étant toujours sous les yeux du personnel, ne manquent pas d'imprimer sur les subconsciences agis santes de sages préceptes et des conseils prudents.

Cette mode qui eut son origine chez nos voisins d'outre-frontière se répand chez nous. Trop longtemps, nous nous sommes servis de leurs pancartes anglaises, mais maintenant le français reprend ses droits, et nous avons pu remarquer avec satisfaction, dans les bureaux de la maison *Chaput & Fils*, les pancartes suivantes:

NE GASPILLEZ RIEN.
LA PLUS PETITE ECONOMIE
CONCOURT AU MAINTIEN
DES SALAIRES.

LE TEMPS C'EST DE L'ARGENT.
L'EXACTITUDE
EST LA PREMIERE QUALITE
DE L'OUVRIER CONSCIENCIEUX
REMARQUEZ:
CE SONT TOUJOURS LES MEMES
QUI ARRIVENT EN RETARD.

SOYEZ BREFS.
VOS MINUTES
SONT AUSSI
PRECIEUSES
QUE LES NOTRES.

SOIS FRANC
ET REGARDE LES GENS
BIEN EN FACE
QUAND TU LEUR PARLES.

Voilà de bons conseils et une sage méthode qu'il serait sage d'imiter partout.

LA PECHE DU MAQUEREAU

Des rapports d'Europe, et surtout de la côte occidentale de la Norvège, signalent que la pêche du maquereau est, cette année, la plus favorable depuis 1909.

Le poisson est particulièrement gras et en bonne condition et il en est fait une exportation active vers notre pays.

Jusqu'au 1er août, l'on avait déjà obtenu plus de sept mille tonnes de poisson, tandis que toute la saison de 1921 n'avait réussi qu'à accuser une pêche totale de quatre millions.

NOTRE MIEL A MARSEILLE

Un congrès international d'apiculture a eu lieu à Marseille, le mois dernier. On y a remarqué des délégués anglais, français, italiens, espagnols, canadiens, suisses, polonais, tchéco-slovaques et autres.

Il a été constaté par les membres de ce congrès que la province de Québec avait la législation la meilleure et la plus avancée en matière apicole. On a reconnu également que l'organisation de l'apiculture et les moyens de propagande mis au service de l'industrie apicole dans notre pays, étaient de tout premier ordre.

Dans la province de Québec, il n'y a plus de ruches fixes ni de ruches en paille: partout c'est la ruche à cadres. L'extraction de tout le miel se fait par force centrifuge et non plus par compression.

Le miel de la province de Québec a obtenu les premiers prix en Angleterre, aux Etats-Unis et dans toutes les provinces du Canada.

La Fédération Apicole de Québec ne met en vente que des produits classifiés par un expert du gouvernement. Le miel est, de plus, passé à l'aéromètre, afin d'en connaître la densité; on s'assure ainsi de sa maturité. La Fédération se sert d'étiquettes, de bocaux et de bidons qui lui sont propres; le public acheteur est ainsi assuré de la qualité des produits qu'on lui vend.

Tous ces faits ont amené les 150 délégués à désigner la ville de Québec pour le congrès international de l'an prochain et à élire comme président M. C. Vaillancourt, chef du Service d'Apiculture au ministère de l'Agriculture de Québec.

LES TABACS A CIGARES

La statistique de la récolte 1921, établie par le Service des Tabacs du Ministère Fédéral de l'Agriculture en collaboration avec le Ministère des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, fait ressortir les superficies suivantes, plantées en tabac cigares dans les principaux comtés producteurs de la Province de Québec:

	Arpents
Comté de l'Assomption	239½
Comté de Montcalm	600½
Comté de Rouville	505
	1,345

Si l'on évalue à 1,000 livres environ la production d'un arpent, on arrive à un total de 1,345,000 livres, enveloppes et filasses comprises. D'autre part, si l'on calcule un rendement de 50 pour cent de feuilles d'enveloppes, on trouve un total de 672,500 livres de feuilles à enveloppes, d'environ 500,000 livres de tabac à filasses, le reste représentant des déchets non susceptibles d'emploi dans la fabrication des cigares.

Considérant le nombre de cigares fabriqués au Canada pour les cinq années 1917 à 1921 inclusés, on arrive à une production moyenne annuelle de 230,000,000. Il convient cependant de faire observer que, tandis que la production s'est élevée à 265,000,000 en 1919, elle est tombée à 182,000,000 en 1921.

De 1919 à 1921, la diminution de la production annuelle des cigares, au Canada, a atteint le chiffre énorme de 83 millions, soit 31.31 pour cent, presque un tiers de ce qu'elle était en 1919.

Reverrons-nous prochainement les chiffres atteints en 1919 et pendant les années précédentes? Il faut l'espérer, le tarif actuellement devant la Chambre étant certainement de nature à encourager l'industrie des cigares canadiens.

Dans quelle proportion les tabacs canadiens sont-ils susceptibles d'entrer dans la fabrication des cigares. Si l'on calcule une moyenne de 5 livres d'enveloppes pour 1,000 cigares, la qualité d'enveloppes actuellement produite par le Canada suffirait à couvrir 134,500,000 cigares, c'est-à-dire, pour qu'elle soit absorbée rapidement, il fau-

drait que presque tous les cigares fabriqués au Canada contiennent des enveloppes en tabac canadien. Ce n'est pas le cas, malgré les progrés faits par les enveloppes canadiennes pendant les dernières années il est difficile d'admettre à priori qu'on les emploie dans plus de la moitié des cigares fabriqués au pays... Nous sommes dons en face d'une surproduction et, tant que des débouchés à l'étranger n'auront pu leur être ouverts, ou que leur consommation au Canada n'aura pas considérablement augmenté, il nous faudra, si l'on veut revenir à des prix rémunérateurs, réduire la culture des tabacs pour enveloppes de cigares.

En ce qui concerne les filasses, la situation est, malheureusement, à peu près la même... Les filasses en tabac canadien proviennent des feuilles de Comstock Spanish, trop courtes, trop épaisses, ou de qualité insuffisante pour être employées comme enveloppes. Ce n'est que depuis quelques années qu'on a trouvé un débouché relativement limité pour cette catégorie de produits, après les avoir soumis à des fermentations énergiques qui en diminuent la force, en uniformisent le goût et à la suite desquelles, en général, les feuilles sont écotées, mises en petites liasses et livrées aux manufacturiers pour ainsi dire prêtes à être employées. Malgré leurs qualités indiscutables, qui en font un excellent matériel de remplissage, ces filasses ont trop souvent un goût de ligneux, manquent presque totalement d'arôme et, bien que la demande ait été assez active pendant quelque temps, elle semble avoir baissé considérablement depuis quelques mois, en raison peut-être de la crise que subit l'industrie des cigares.

L'attention des planteurs de tabac de la Province de Québec, surtout de ceux des comtés mentionnés plus haut, est donc attirée d'une manière toute spéciale sur la possibilité de récolter dans ces parties du Canada des tabacs à filasses arômatiques. Après plusieurs années de sélection, le Service des Tabacs est arrivé à fixer des types susceptibles de fournir un rendement en poids suffisant, ce qui n'était pas le cas avec les graines directement importées, et il a été démontré que, bien que les graines aient été cultivées au Canada, ces tabacs restent arômatiques et même présentent à un degré prononcé les caractères de l'arôme originel. Il ne resterait donc qu'à développer au pays, sur une échelle suffisante, la culture des filasses arômatiques dont l'emploi est pour ainsi dire assuré grâce aux encouragements du nouveau tarif. Non seulement elles trouveraient un débouché pour elles-mêmes, mais encore elles aideraient à placer des quantités importantes de filasses en Comstock ressuées, sous-produits de l'industrie des tabacs pour enveloppes, auxquels il est nécessaire d'assurer le plus tôt possible un marché plus large.

ETALAGES PROFITABLES

Un commerçant de nos amis vient d'avoir une idée très heureuse pour donner plus de force attractive à ses étalages. D'un côté de la vitrine il a placé une glace — mot en déjà fort employé ailleurs que dans l'Alimentation — et à l'autre extrémité une horloge.

Instinctivement, le passant se regarde et regarde l'heure. Et entre ces deux actes, il est obligé de placer son attention sur l'étalage. Ainsi, un peu de bon sens et la connaissance de nos penchants humains apportent à notre commerçant un regain de publicité qui n'est pas négligeable.

LA POMME DE TERRE

Les épiciers détaillants et tous ceux qui s'occupent du commerce de la pomme de terre trouveront des renseignes précieux dans un bulletin, publié récemment par le Service de l'Agriculture Fédéral.

Les pommes de terre doivent être entreposées autant que possible dans une cave fraîche, bien ventilée, et dans une obscurité absolue. Au lieu de les accumuler contre les murailles, une charpente boisée et faite de planchettes espacées devra être construite et latéralement et sur le plancher. Ceci permettra à l'air de circuler en-dessous et à travers du monceau de pommes de terre.

Si les quantités entreposées sont considérables, l'on fera des ventilateurs rectangulaires en bois mince s'étendant jusqu'à la base du monceau, ici et là; cette ventilation supplémentaire contribuera à conserver le légume bien plus que si l'entreposition était compacte.

L'on peut aussi les mettre dans de vastes paniers ou caisses dont les flancs seront striés d'interstices. La température est une question importante, ettout en prenant les précautions nécessaires contre le gel, elle ne devra pas dépasser 33 à 35 degrés F.

A l'approche du printemps, pour prévenir toute germination, il faudra laisser pénétrer un peu d'air frais. Ceci se fera la nuit, et la cave sera fermée pendant le jour.

L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE L'ALIMENTATION DE LONDRES FERME SES PORTES

L'Exposition Internationale de l'Alimentation de Londres qui vient de fermer ses portes aura été une manifestation des plus brillantes et des plus utiles.

Son succès a eu pour résultat d'engager les exposants à renouveler leur effort. Une prochaine exposition est d'ores et déjà décidée. Elle aura lieu en septembre 1924.

Ceci a été voté à l'unanimité par plus de deux cents exposants présents à la réunion de clôture.

Nos félicitations aux maisons d'alimentation qui ont affirmé une fois de plus la supériorité de leurs produits. Le mérite en revient aux organisateurs qui se sont montrés dignes de tous éloges.

LA PECHE DU POISSON DE MER EST PLUS ABONDANTE

La valeur de la pêche du poisson de mer du Canada, pendant les premiers six mois de l'année en cours, a atteint, d'après un rapport qui vient d'être publié par le Service des pêcheries du Ministère de la marine et des pêcheries, $8,3 5,880, ou près d'un million de plus que pendant la même période en 1921.

A l'exception du flétan, à peu près tous les principaux poissons qui entrent dans le commerce indiquent une production plus considérable, et parmi ceux-ci, le hareng représente la plus grande quantité. On en a pris 83,575,700 livres contre 51,910,700 livres l'an dernier. La morue vient ensuite avec 67,690,400 livres durant les six mois; l'aigrefin, 14,800,600 livres; le maquereau, 15,279,200 livres; le flétan, 13,864,400 livres et le saumon, q,828,300 livres. Des 29,996,600 livres de homard qui ont été prises, 16,316,400 provenaient de la Nouvelle-Ecosse, 7,413,700 de l'Ile du Prince-Edouard, 1,111,500 du Nouveau-Brunswick et 2,125,000 livres de Québec. La valeur totale de la pêche a été comme suit: homard, $2,675,870; morue, $1,137,099; flétan, $1,231,674; saumon, $863,117 et hareng, $608,803.

LA HAUTE VALEUR DES PRODUITS LAITIERS

Le lait et les produits laitiers en général ont une valeur inestimable pour la race humaine et leur coût relativement peu élevé les met à peu près à la portée de tous.

Ce n'est pas tout. Les produits de la laiterie ajoutent énormément à la richesse du pays. On peut se demander si la population canadienne apprécie suffisamment la valeur économique de l'industrie laitière pour le pays ou la valeur alimentaire du lait et de ses produits pour l'individu.

En Grande-Bretagne, la quantité de fromage consommée, par tête, dépasse de beaucoup la quantité consommée en Canada. Nous mangeons un peu plus de beurre, mais en fait de lait, la quantité consommée par tête de la population n'est que de un quart de chopine, tandis qu'elle est de une demi-chopine par tête aux Etats-Unis. Depuis que la prohibition est en vigueur, la consommation par tête, aux Etats-Unis, a été portée à trois quarts de chopine et il y a des preuves indiquant que les Canadiens font un plus large emploi qu'autrefois du fluide lacté.

La profession médicale fait ressortir constamment l'importance du lait dans le régime de tous, jeunes et vieux. La malnutrition n'est pas toujours le résultat d'une alimentation insuffisante. Elle est souvent le résultat de l'emploi d'aliments peu sagement ou mal choisis. Un fait le démontre: c'est qu'un nombreux pourcentage d'enfants mal nourris sont la progéniture de parents aisés. La mère intelligente veille à ce que ses enfants reçoivent suffisamment de lait pour développer une ossature solide, se former l'intelligence et se faire une bonne santé. Leur bonheur dans la vie dépend principalement de ces choses.

Il est un fait incontestable, c'est que la fabrication des produits laitiers de qualité supérieure serait un des plus grands bienfaits dont l'industrie laitière puisse être gratifiée. On a bien constaté, depuis un certain nombre d'années, que les fabrications de beurre et de fromage s'appliquaient, dans une certaine mesure à améliorer la qualité de ces produits, mais force nous est de constater également que, de nos jours, il y a encore sur le marché trop de beurre et de fromage dont la qualité laisse à désirer. Il est superflu de rappeler, ici, combien déprimant est l'effet produit sur nos marchés par l'écoulement d'une production de qualité douteuse. Les fabricants y perdent par la diminution des prix que subissent ces produits de qualité médiocre et, en plus, le consommateur, peu porté à les absorber, en consomme moins.

Il faut noter, cependant, que nos cultivateurs-laitiers s'intéressent de plus en plus à leur industrie ainsi qu'à la mise sur le marché des produits de cette industrie. Il faut les en féliciter, mais il ne conviendrait pas de croire qu'un meilleur système de vente suffise. Il faut aussi améliorer la qualité. Aucun système de distribution, si bien organisé qu'il soit, ne sera profitable aux cultivateurs si la qualité des produits laisse à désirer. Il faut, et l'on ne saurait trop insister sur ce point, classifier judicieusement les produits, vendre ces produits uniquement d'après leur qualité et rétribuer le cultivateur en proportion de la qualité de son lait. Il est essentiel, répétons-le, que les produits soient irréprochables pour que tous ceux qui s'adonnent à l'industrie laitière en vivent convenablement.

LE CAFE AUX INDES ANGLAISES

D'après la tradition, Baba Budan, revenant d'un pélerinage à la Mecque, au XVIe siècle, rapporta sept graines de café qui furent plantées sur la colline qui porte ce nom dans le district de Kadar (Etat de Mysore). Il est probable qu'avant 1830 la culture du café resta très peu développée. A cette époque, un Anglais, M. Cannon, fit une plantation à Chickmugalur et eut de nombreux imitateurs. Vers 1865, l'apparition d'insectes et de la maladie connue sous le nom d'Hemileia vastatrix, après avoir complètement ruiné l'industrie du café à Ceylan, porta un rude coup à celle de l'Inde Méridionale. En dix ans, plus de 260 plantations durent être abandonnées et si cette culture a survécu, c'est principalement dû à la qualité du café, produit qui permet d'obtenir des prix très rémunérateurs.

Voici le tableau des exportations du café vers la France pendant les trois dernières années (l'année fiscale aux Indes va du 1er avril au 31 mars):

	Quantité en Cwt (kilos 50.8).		
	1919-20	1920-21	1921-22
France	82,546	11,727	80,832

Le service des statistiques du Gouvernement français vient de publier quelques renseignements sur cette production. Celle-ci ne s'étend pas au-delà de la Présidence de Madras, de Coorg et des Etats de Mysore, Travancore et Cochin.

Le nombre des plantations en 1921 était de 2,942 couvrant une superficie de 223,524 acres, alors qu'en 1920 on comptait 2,468 plantations, ayant 230,848 acres de superficie. Au cours de l'année 12,141 acres ont été plantés en caféiers et 3,880 acres de vieux plants ont été abandonnés. Il résulte une augmentation nette de 3,261 acres sur la totalité des terres consacrées à cette culture, qui était en 1920 de 116,411 acres. Les champs de caféiers couvrent donc 124,672 acres. De ce total 50% se trouvent dans le Mysore, 26% dans la province de Coorg, 21% dans celle de Madras et 3% dans le Cochin et le Travancore. Il convient de remarquer que ces chiffres ne tiennent pas compte de très nombreuses plantations de moins de 10 acres.

—o—

LA CONSERVE FRANÇAISE

La qualité de la conserve française est supérieure. Ceci est maintenant un lieu commun. La réputation sans égale dont elle jouit auprès des gourmets de tous les pays explique la vogue croissante qui marque sa fabrication.

Cela tient à ce que le fabricant français qui, déjà par atavisme dans toutes les branches de l'activité humaine, soigne avant tout la qualité de son produit, donne les plus grands soins à la production de la conserve, car il répugne déjà au "travail par série". Les procédés américains ne conviennent pas à son tempérament. Il s'ensuit que si, la qualité est irréprochable, le prix est quelquefois plus élevé que celui de la production concurrente. Mais dans ce domaine délicat, celui du goût, le fabricant français tient à cœur de sortir de son usine un article de bataille, c'est-à-dire un article fini. Il sacrifiera tout à ce but. Au reste, la réputation de fins gourmets qu'ont acquise les français à travers les temps, implique que la production de conserves de France est essentiellement destiné aux palais délicats.

On sait que c'est Nicolas Appert qui eut l'idée de stériliser les substances à conserver par leur cuisson en vase clos. La méthode Chevallier-Appert est aujourd'hui universellement appliquée, et cette grande maison tient encore hautement sa vieille renommée, car elle n'ignore aucune des méthodes modernes et va au devant de tous les progrès.

Et que de progrès, en effet, depuis cent ans. La conserve cuisinée ne dépare pas la meilleure table; elle est la ressource de la ménagère et paraît avoir été préparée le jour même par le cordon bleu de la maison.

Les grands centres de fabrication: Paris, Levallois-Perret, le Pré-Saint-Gervais, Nantes, les usines de Vendée, Périgord, Tarn-et-Garonne, Loire-et-Cher, Maine-et-Loire produisent des plats froids ou chauds, qui sont appréciés par tous les gourmets.

On connaît les fameuses tripes à la mode de Caen, les gras-doubles à la lyonnaise; nos choucroutes garnies de saucisses de Strasbourg, de jambon, de saucisson. Les fameux cassoulets toulousains, les savoureux ragoûts de mouton, les confits d'oie, enclos dans leur boîte métallique, ont porté aux quatre coins du monde le bon renom de la cuisine française. Nos rillettes de Tours, nos quenelles, grâce aux conserves, peuvent propager au loin nos recettes culinaires locales.

Jambons désossés, épaules de porc, langues en gelée, corned beef sont de première qualité et il est inutile de proclamer la supériorité de nos conserves de gibier: Civets pâtés de lièvre, pâtés d'alouette, de mauviette, etc...

Il faudrait enfin consacrer un chapitre spécial au foie gras de Toulouse, de Périgueux, de Strasbourg...

Les conserves de légumes ne sont point négligeables; elles marquent une collaboration étroite entre le producteur et l'industriel. Le paysan français n'utilise dans la culture de pois pour ses ensemencements que des graines absolument sélectionnées, suivant le conseil et l'expérience des fabricants. De leur côté, les fabricants ont modernisé leurs usines. Le petit pois au naturel, le petit pois reverdi, le petit pois cuisiné qui nous parviennent de Bordeaux, de Nante et de Paris sont supérieurs à tout ce qui a pu être fait par nos concurrents étrangers.

Les conserves de haricots sont également dignes de retenir la faveur de l'acheteur. Nantes, notamment, est arrivée à produire des haricots d'une saveur inégalable, bien en chair et sans fil aucun.

Signalons aussi les conserves de macédoine de légumes, de tomates où nous faisons concurrence à l'Italie, de champignons de couches, d'asperges d'Argenteuil, et nous aurons donné une trop rapide et trop sèche nomenclature d'une admirable richesse culinaire nationale.

(A suivre)

—o—

LA MAISON PASTENE FAIT UNE OFFRE INTERESSANTE

Nos lecteurs trouveront dans la section de cette revue consacrée à la publicité quelque notes sur l'offre si attrayante qu'a faite la maison *Pastene* d'une caisse de pâtes alimentaires, à titre gracieux, avec chaque commande de dix caisses.

Comme nous le disons, des foules de commerçants, attirés par cette réclame si avantageuse et ce geste tout d'initiative, ont profité de la générosité de la maison *Pastene*. Ils s'en sont bien trouvés, leurs clients de même, et la firme qui origina cette idée a atteint le but qu'elle s'était fixé... Mais nous regrettons que cette offre soit maintenant close et que les retardataires, qui ne s'en sont pas prévalu, se trouvent maintenant certes des plus désappointés.

Il est peu fréquent, en effet, de trouver une si immédiate et attrayante source de profits et d'offrir à la clientèle un produit aussi supérieur.

UNE EXPOSITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Le bureau de Montréal de l'Association des Marchands-détaillants du Canada s'est réuni récemment sous la présidence de M. G. A. Lapointe.

La principale question discutée à cette réunion se rapportait à une exposition industrielle à Montréal.

Le projet d'avoir une exposition de produits alimentaires a été soumis à l'assemblée. Il a été suggéré de proposer au comité d'exposition industrielle de construire un édifice comme la chose se pratique à Toronto et à Ottawa, dans lequel tous les produits alimentaires seraient exposés.

Il serait très intéressant pour les ménagères de voir tous les exhibits en exposition.

Au cours de la même réunion, il a été question d'imposer une taxe sur ceux qui vendent à domicile, à cause des plaintes reçues à ce sujet.

Les fonctionnaires exécutifs présents étaient: J. W. Moreau, A. Sarrazin, A. Dumas, et U. Sansregret.

NOTES PERSONNELLES

M. David Lachaine a été élu président de la section des épiciers de l'Association des Marchands-détaillants du Canada.

* * *

M. L. P. Corbeau, administrateur des ventes de la firme *C. H. Catelli, Limitée*, de Montréal, a fait un voyage d'affaires à Winnipeg.

* * *

M. Paul Bienvenu, trésorier de la maison *Catelli*, était aussi à Winnipeg, récemment.

* * *

M. P. Lamoureux était de nos compatriotes qui furent présents à une réunion récente des épiciers d'Ottawa, à laquelle furent discutées les questions du colportage sur rue, du secours aux sinistrés du Nord-Ontario, et du *canvassing* des grossistes dans les restaurants.

* * *

M. H. Garand, gérant général pour la province de Québec, de la compagnie *Columbia*, est parti pour New-York, dans l'intérêt de sa compagnie.

* * *

M. Ernest A. Bertrand vient d'être élu membre de la Bourse de Montréal.

* * *

M. Henri Viau, comptable, a été élu dernièrement pour la deuxième fois, secrétaire de l'*Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec*.

* * *

M. Oscar Pinsonnault a été nommé récemment syndic autorisé du gouvernement pour la loi des faillites.

* * *

M. L. O. Tremblay a été nommé *district passenger agent*, préposé au district d'Algoma, de la compagnie du Pacifique Canadien.

LES ALLUMETTES

La "*Match Company Limited*", de Montréal, offre au public un dépliant fort intéressant intitulé "Combien y a-t-il de science dans une petite allumette ordinaire?" Nulle firme n'est plus autorisée à discuter ce sujet que les fabricants des fameuses *Red Head*, universellement appréciées, et qui ont su s'imposer à tous les Canadiens.

Nous lisons dans cet intéressant article, qui est reproduit d'une revue scientifique américaine, à quelles vicissitudes la dépression financière et les modifications du change exposèrent cette usine qui, il y a deux ans, avait à Berthier plus de quatre cents employés, tous occupés à la seule production des bois d'allumette. A cette époque, les bois d'allumettes canadiens étaient surtout vendus à d'autres pays: l'Angleterre, la France, le Mexique, l'Amérique du Sud... La concurrence japonaise et polonaise, avec ses salaires infimes, rendit presque soudainement la fabrication canadienne difficile, pour ne pas dire impossible. Et où trouver un autre marché pour les cinq cents millions de bois d'allumette que l'usine pouvait fabriquer chaque jour, soit la moitié de la consommation canadienne et américaine? Il ne fallait pas fermer ses portes et les travailleurs ne pouvaient pas être renvoyés chez eux. L'administration décida donc, bien logiquement, de fabriquer l'allumette entière.

Or, ceci n'est pas une petite besogne, et l'inoffensif petit bout de bois dont nous nous servons tous demande une fabrication scientifique des plus précises, car l'allumette moderne est le résultat d'études minutieuses, méticuleuses et compliquées.

Le dépliant de la *Match Company Limited* nous décrit de la façon la plus intéressante toute l'histoire de la fabrication de l'allumette et explique au profane le labeur considérable que cette fabrication comporte.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent particulièrement aux industries de l'alimentation:

314—*Fromage*. Maison de Bristol désire fromages mous.

314—*Beurre*. Crèmerie japonaise désire offre maximum de 5,000 livres par mois. - 50 livres à la caisse.

315—*Chocolat*. Maison du Honduras Britannique désir agence exclusive.

317—*Craquelins au soda*. Même que ci-haut. Boîte de dix livres l'unité.

331 *Pommes*. Agent norvégien, à Bergen, désire agence de pommes canadiennes, fruits déhydratés, farine, etc.

206—*Fruits secs*. Firme anversoise, fournissant la marine et d'importantes industries hollandaises, désire cotations.

210 -*Produits alimentaires*. Commissionnaires de Liverpool désire représentation: farine, légumes, fruits, poissons en conserve.

Confiserie -- Pâtisserie

LA BISCUITERIE FRANCAISE

(*Suite et fin*)

Au moment où les économistes cherchent avec un louable acharnement tous les moyens possibles pour protéger la production nationale sans pour cela porter atteinte à l'équilibre du budget, l'industrie de la biscuiterie doit être considérée avec tout le grand intérêt qu'elle mérite. Il doit être tenu compte, quand il s'agit de régler sa situation, au point de vue douanier notamment, des charges qui grèvent les matières premières employées: taxe de consommation, droit de douane et d'importation, impôts, etc...

Il importe également de ne point oublier que les produits de la biscuiterie dérivant de l'agriculture nationale doivent également être protégés comme il convient.

Cette branche de l'activité française, qui contribue pour sa large part à la richesse de la nation, doit être encouragée, non seulement au point de vue de l'approvisionnement du pays, mais surtout en vue de l'exportation, d'ailleurs déjà prospère.

biscuits... (*L'Exportateur Français*)

PANCARTES D'ETALAGE POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Novembre et le mois qui le précède sont pour le boulanger et le pâtissier de ces périodes hybrides qui ne sont... ni chair ni poisson.

Le marchand qui a une fontaine de boissons gazeuses fera aujourd'hui des affaires d'or et le lendemain verra le client frissonner au seul aspect d'un soda glacé. C'est pourquoi il convient de se préparer, et d'avoir également prêts des boissons fraîches et des breuvages chauds. Pour obtenir de bons résultats qui justifieront ce surcroît de travail et de dépenses, il faudra une publicité en vitrine et deux séries de pancartes, dont l'une vantant le breuvage froid et les autres les boissons chaudes, et qui seront, suivant le cas, posées à l'étalage.

Sauteries et réceptions battent leur plein, et les mariages de même. Voici donc le temps des gâteaux, des bonbons et des petits fours. Ici encore, la publicité est précieuse et il sera utile de composer quelque jolie lettre à l'adresse des hôtesses reconnues dans le voisinage comme les plus hospitalières.

Nous suggérons ce mois-ci des pancartes oranges sur lesquelles le mot *Gâteau* ou le mot *Chocolats* est dessiné élégamment en violet ou en noir. Plus pratique peut-être sera la pancarte à fond bleu avec le lettrage rouge ou noir. Une pancarte à demeure pourra indiquer que la maison fournit des pâtisseries pour toutes les circonstances: banquets, déjeuners, sauteries, ou le simple repas de famille.

Il est préférable de ne pas indiquer de prix sur ces pancartes, mais de les laisser à l'intérieur, attachés à chaque plateau et à chaque boîte. L'important est de faire entrer le client. Une fois chez vous, l'amabilité du vendeur saura faire le reste.

LA GLACE, ALIMENT SAIN

L'on ne consomme de crème glacée, dans le grand public, que depuis environ une vingtaine d'année. Avant cette période, le gourmet se rendait plutôt chez le glacier-confiseur, ou dans les grands restaurants, pour y trouver cette friandise.

Puis, la sorbetière devint aussi ordinaire, dans les domiciles particuliers, que la lèchefrite ou le poêlon. Des maisons américaines en fabriquèrent des millions et tout le monde se mit à manger des aliments sucrés et glacés — sans que la santé s'en ressentît le moins du monde.

C'est là un peu pourquoi il n'y eut pas de recherches et d'enquêtes scientifiques bien déterminées, à ce sujet. Pas d'épidémie, pas de maladies... donc, pas, ou peu, d'études.

Si l'on en croit l'opinion populaire, notre système organique aurait un degré de température plus élevé en été qu'en hiver. Mais le thermomètre clinique nous prouve que cette conception est fausse. La température du sang ne varie pas, chez l'être normal, d'un bout de l'année à l'autre, c'est notre épiderme qui ressent la chaleur et c'est de là que le quidam peu averti en conclut que sa température est plus élevée pendant la canicule, et que, par exemple, le corps sera plus frais, revêtu de textiles d'une certaine couleur...

(*à suivre le 17 novembre*)

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mardi, 31 octobre 1922.

Le marché canadien des porcs vivants a été plutôt indécis au cours de la semaine dernière et, par suite, les prix ont été irréguliers. A Toronto, les prix étaient $10.50, $10.75 et $10.85 les 100 livres, nourris et abreuvés, mais ils ont quelque peu fléchi à $10.00 et les salaisons s'attendent à une autre réduction. Sur le marché local, les porcs vivants se vendent entre $11.00 et $11.50 les 100 livres, pesés en descendant des chars avec un ton plus facile que la semaine dernière.

Le marché domestique des jambons fumés a faibli au cours de la semaine dernière et les prix ont baissé. On attribue cette baisse à la diminution de la consommation et à des approvisionnements disponibles plus considérables. Les jambons de 8 à 12 livres sont cotés de 24c à 25c la livre; les plus lourds, de 22c à 23c. Le marché des jambons cuits est à peu près stable et il se fait un assez bon commerce de jambons plats à 40c la livre. Les jambons ordinaires se vendent 37c la livre. La demande est bonne pour le bacon fumé et les prix restent sans changement. Le bacon à déjeuner se vend 32c.

Le marché du saindoux est actif et comme les approvisionnements ont été facilement enlevés, les prix sont fermes pour les variétés canadiennes qui sont cotées à 18c la livre en seaux de bois de 20 livres, à 19c la livre en morceaux et de 15c à 17c la livre en tierces.

Le marché du beurre s'est raffermi au cours de la semaine dernière et les prix pour les lots choisis ont enregistré une hausse de 1 à 1½c la livre pour le meilleur crémerie; le bon a monté de ¾c à 1c la livre. On attribue cette hausse à l'augmentation de la demande pour les approvisionnements, les arrivages moins considérables et le fait que le stock sur place du meilleur crémerie est plutôt limité. Le marché est ferme avec le meilleur crémerie coté à 36c la livre et le bon de 34½c à 34¾c la livre.

Le ton ferme du fromage a été encore la caractéristique principale du marché la semaine dernière et les prix sur place pour le meilleur fromage de l'Ouest ont enregistré une hausse de 1c à 1½c. Les commerçants locaux ont payé 20½c la livre. Le fromage de septembre-octobre s'est maintenu de 20¾c à 21c la livre. On s'attend à une hausse prochainement. Le fromage de l'Est est plus ferme par suite des approvisionnements disponibles limités et les prix ont monté de 1½c à 1¾c, avec des ventes sur place de 20¼c à 20½c la livre. L'exportation du fromage a été active la semaine dernière, par suite de l'augmentation de la demande de la part des acheteurs à l'étranger.

Le marché local des oeufs est plus fort pour les strictement frais et les prix ont enregistré une autre hausse de 3c la douzaine. On attribue cette hausse à l'extrême rareté due à la production très limitée à cette saison de l'année. La demande pour les oeufs strictement frais continue d'excéder l'offre et l'on s'attend à une autre hausse. Les oeufs strictement frais sont cotés à 58c la douzaine, mais certains commerçants demandent jusqu'à 60c. Les oeufs frais d'automne se vendent bien de 45c à 46c la douzaine.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 31 octobre 1922.

Porcs vivants		11.00
Porcs préparés —		
Tués aux abattoirs choisis		17.00
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)		0.24
Longes (trimées)		0.26
Longes (non trimées)		0.24
Epaules (trimées)		0.18
Saucisse de porc (pure)		0.18
Saucisse de boeuf		0.11
Saucisse, la Belle Fermière		0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais		
Quartiers derrière		0.14
Quartiers devant	0.07	0.08
Longes		0.24
Côtes		0.18
Haut côté	0.10	0.11
Hanches		0.10

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 31 octobre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:		
	3/12	0.30
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.27
(Vaches) —		
Quartiers derrière		0.13
Quartiers devant		0.05
Longes		0.22
Côtes		0.16
Chucks		0.10
Hanches		0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps		0.22
	12/16	0.27
	16/20	0.22
	20/25	0.21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon		
Déjeuner, Maple Leaf		0.36
Déjeuner, Marque Gunns		0.32
Jambons Cottage		0.30
— Picnic		0.19
— bouillis		0.35
— rôtis		0.45
— sandwich		0.43

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.12¾
Tinettes	60 —	0.13
Seaux	20 —	0.13¼
Seaux	10 —	0.13½
Seaux	5 —	0.14
Seaux	3 —	0.14
Blocs	60 —	0.14¼
Blocs	30 —	0.15

Causeries Quaker

Nos Annonces font vendre les Produits QUAKER plus Rapidement

Allez dans les familles ces matins froids de l'automne et vous verrez sur la table du déjeuner l'appétissant "Quaker Oats".

Quaker Oats

En Cartons Scellés Seulement

Allez dans les familles durant la journée et vous verrez que du pain et des gâteaux sont faits avec de la Farine "Quaker".

Farine Quaker

Toujours la Même --- Toujours la Meilleure

Nos grandes campagnes de publicité de l'automne produisent leur effet de l'Atlantique au Pacifique.

Elles **font vendre les produits Quaker plus rapidement.**

L'épicier intelligent "tire profit" de notre publicité d'automne. Il pousse la vente de produits annoncés dans tous les grands quotidiens et nombre d'hebdomadaires et de publications agricoles dans tout le Canada. Il fait des étalages de "Quaker Oats", de Farine "Quaker" et des autres produits "Quaker" dans ses vitrines, sur son comptoir et sur ses tablettes.

Il réassortit son stock promptement — il voit à ce que le client qui demande le "Quaker Oats" ou la Farine "Quaker" obtienne ces produits de qualité. Faites-vous comme lui? Avez-vous votre part de l'augmentation des ventes, du virement plus rapide et des plus gros profits de ces produits?

Faites-en sorte que vos clients ne soient pas obligés d'aller ailleurs pour avoir les Produits Quaker.

Tous les marchands de gros rempliront avec plaisir votre commande.

The Quaker Oats Company

PETERBOROUGH et SASKATOON

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Shortening Picrus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	40 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18
Seaux	10 —	0.18
Seaux	5 —	0.18
Seaux	3 —	0.18
Blocs	60 —	0.19
Blocs	30 —	0.19½

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.50
— choisis	0.40
— No 1	0.36
— No 2	0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.37	0.38
Beurre, crêmerie No 2	....	0.36
Laiterie	....	0.30

MIEL

Miel coulé blanc, la lb	0.14
— — ambré, la lb	0.12
— — brun, la lb	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.20	0.21
Vieux	0.23	0.25

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT. Limitée, en date du 31 octobre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuit	....	0.37
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb	0.11	0.18

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE. LIMITEE, en date du 31 octobre 1922.

Oeufs No 2	0.32
Oeufs	0.36
Oeufs choisis	0.40
Oeufs frais	0.50
Oeufs strictement frais	0.55

BEURRE

Beurre	0.37
Beurre en pain d'une livre	0.38
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.37
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.36
Dairy, solide, 50 lbs.	0.32

FROMAGE

Double, la lb	0.21
Triple, la lb	....
Stilton, la lb	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.24
Doux	0.21

VIANDES FUMEES, ETC.

Cotations fournies par la maison CANADIAN PACKING CO., LTD. en date du 31 octobre 1922.

Jambons 8-14	0.26	0.28
Jambon 14-18	0.25	0.27
Bacon B 8-14	0.31	0.37
Jambon bouilli pelé	....	0.42
Cottage Rolls	....	0.26

Viandes cuites:

Jambon Picnic	0.19
New England Pressed Ham	0.21
Tête en fromage	0.14
Lunch Tongue en gelée, 6 lbs.	0.32
Ox Tongue en gelée, 8 lbs.	0.65
Pieds de cochon en vinaigre, 20 lbs. Kits	0.12

Saindoux pur:

Tierces, environ 375 lbs.	0.17
Tinette, 50 lbs. net	0.17½
Seaux en bois, 20 lbs net.	0.18
Tins, 20	0.17½
10s 6 tins en caisse	0.17¾
5s 12 tins en caisse	0.18
3s 20 tins en caisse	0.18½
1s 60 cartons en caisse	0.19½

Graisse composée:

Tierces, environ 375 lbs.	0.13
Tinettes, 5 lbs net.	0.13½
Seaux bois, 20 lbs net.	0.14
10s 6 tins en caisse	0.13¾
5s 12 tins en caisse	0.14
3s 20 tins en caisse	0.14½
1s 60 cartons en caisse	0.15½

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	6.80
2ème Patente	6.30
Forte à boulanger	6.10

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	5.60
Farine à engrais, 1ère	4.20
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.70
Son par tonne, F.o.b. Montréal	21.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	23.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	27.25
Middlings de choix par tonne F.o.b. Montréal	30.25

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 31 octobre 1922.

Prix payés pour les volailles vivantes:

Poule	0.18	0.20
Poulet	0.18	0.23
Dindes		0.30
Dindons		0.33
Oies		0.10
Canards domestiques		0.15
Canards du lac Brôme		0.35
Chapons		0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY en date du 31 octobre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.16
Brochet	....	0.11
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb	....	0.50
Crevette, la lb	....	0.45
Carpe, la lb	....	0.15
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon Colombie, rose	....	0.22
Maquereau	....	0.14
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb	....	0.13
Brochet, la lb	....	0.09
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.11	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.23
Saumon B.C. ouvert Spring	0.22	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.40
Hareng saur, la bte	....	0.15

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl	10.50	11.50
Saumon salé nouveau, brl	.....	18.50
Truite salée de mer, brl	.....	15.00
Turbot salé, baril	.....	15.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Turbot en saumure,		
demi baril.	8.00	
Anguille salée, la lb.	0.10	
Morue verte, moyenne.		
(No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs. . . .	10.50	
Morue en bandes, 30', lb. . . .	0.14	
Morue préparée, btes 20 lbs.,		
Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb. . .	0.13	
Dreadnought, 1 lb., la lb. . .	**0.12**	

Huîtres.

Huîtres en écailles, canad. ..	13.00	
Morue en bandes, 30', lb. . .	0.15	
Huîtres solides Standard, canistre No 1.	2.40	
Huîtres solides Selects, canistre No 1.	3.00	
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	**5.00**	

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 31 octobre 1922.

Laitue Canada, doz. . . .	0.15	0.30
Ail, tresse.	0.15	0.20
Chou-fleur canadien, doz.	....	1.00
Persil (canadien).	....	0.25
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, la poche	....	2.00
Carottes, poche.	....	0.75
Patates nouvelles, Montréal,		
la poche.	**0.75**	**1.00**
Pommes, le quart. . . .	3.00	5.00
Oignons, la poche. . . .	....	2.00
Navets, la poche.	**1.25**	**1.50**
Navets, la poche.	1.00	1.25

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 31 octobre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville. . .	0.75	0.85
Peaux d'agneau, campagne	0.55	0.65
Peaux de boeuf ou vache,		
No 1, la lb.	0.13	0.14
No 2, la lb.	0.12	0.13
Peaux de veau de lait la		
lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb..	....	0.09
Peaux de veau de son, la		
lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb.. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée. . . .	0.16	0.18
Deacons.	**0.75**	**0.90**
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 31 octobre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	4.75	
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	5.00	
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.25	
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00	

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 31 octobre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:
Marché anglais mauvais.

No 2 straight.	16.00	17.00
No 3 bon.	14.00	15.00
Trèfle mêlé.	12.00	13.00
Paille.	**8.50**	**9.00**

Avoine:
Rare sur place.

No 2 C.W.	0.64	0.65
No 3 C.W.	....	0.60
No 1 Feed.	0.56	0.57
No 2 Feed.	0.53	0.54

Blé-d'Inde:
Rare sur place

No 2 jaune.	....	0.91
Très rare.		
No 3, jaune.	....	0.90

Orge:

No 3 C.W.	....	0.74
No 4 C.W.	0.71	0.72
Alimentation.	0.71	0.72

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char.	21.00
Gru, par char.	23.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 31 octobre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres . . .	0.05½
½ barils.	0.05⅝
¼ barils.	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz.	
la caisse	**3.75**
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz.	
la caisse	**4.20**
Boîtes de 10 livres, caisse ½	
doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque .	2.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque .	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2	
livres, 2 douz.	**4.25**
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la	
caisse, la caisse	**4.70**
Boîtes de 10 livres, caisse ½	
doz. la caisse	**4.50**

LASSIES :

Wagons.	**0.05**
Barils.	**0.05¼**
½ barils.	**0.05¼**
¼ barils.	**0.06**

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse .	**4.10**
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par	
caisse, la caisse	**4.55**
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par	
caisse la caisse, ...	**4.3 5**
5 gals. tin 65 lbs., chaque . . .	**4 25**

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)
Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse	11.75
No 8 — 6 boîtes 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond)

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la	
caisse	**4.50**
Mélasse des Barbades, Fancy. Prix	
pour l'île de Montréal:	
Tonnes.	**0.70**
Barils.	**0.73**
Demi barils.	**0.75**

FRUITS SECS

Nous cotons:		
Abricots, fancy.		**0.40**
Abricots de choix		0.35
Abricots, slabs		0.31
Pêches.		0.23
Poires de choix.		0.25
Pommes évaporées. . .	0.14	0.14½
Pelures séchées:		
Orange		0.26
Lemon		0.28
Citronnelle		0.53
Pelures (mélangées et		
tranchées) doz.. . . .	**2.00**	**3.60**
Raison:		
En vrac, Valence, boîtes		
de 25 lbs., la lb.		**0.18½**
Muscatels:		
1 couronne.		....
2 couronnes.		....
3 couronnes		0.15
4 couronnes.		....
Sans pépins de Californie, cartons 16 onces.	....	0.15
Corinthe (vrac).		0.17
Corinthes grecs, 16 onces		0.19
Epépiné, fancy, 15 onces.		0.16
Dattes, vrac.		....
Farcies, boîtes de 8 lbs.		3.40
En paquets Dromadaire		
(36 x 10 onces).		7.00
En paquets seulement,		
Excelsior, 36 x 10 oz.		4.25
Figues 2¼s, la lb.		....
Figues 2½s, la lb.		...
Figues 2¾s, la lb.		...
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x		
6 oz.		....
12 x 10 oz.		....
Figues Fancy Malaga,		
22 lbs., la lb.		....
Pruneaux (boîtes de 25 lbs):		
20-30s.		**0.32**
30-40s.		**0.23½**
40-50s.		**0.17**
50-60s.		**0.16½**
60-70s.		**0.15½**
70-80s.		**0.13½**
80-90s.		**0.12**
90-100.		**0.11**

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LE SUCRE

Atlantic extra granulé	7.50
Acadia, extra granulé	7.50
St. Lawrence, extra granulé	7.50
Glace, baril	7.70
Glace (caisses de 25 lbs.)	8.10
Glace (caisses de 50 lbs.)	7.85
Jaune No 1	7.10
Jaune No 2	7.00
Jaune No 3	6.85
Jaune No 4	
En poudre, barils	7.60
En poudre, 50s	7.80
En poudre, 25s	8.50
Cubes et dés, 100 lbs	9.20
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.30
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.50
Cubes, paquets de 2 lbs	9.50
En morceaux, Paris, barils	8.10
En morceaux, 100 lbs	7.85
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	8.30
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	9.25
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	10.00
Crystal Diamond, barils	8.10
" " boîtes, 100 lbs.	8.20
" " boîtes, 50 lbs.	8.30
" " boîtes, 25 lbs.	8.50

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	0.17	0.18
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.20	0.21
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.13½	0.14½
Jumbo	0.12	0.13
Suns	0.11	0.12
"G"	0.10	0.11
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.40	0.42
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:		
Breakfast food, caisse 18	....	
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb.	—	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb.	—	0.45
Flocons avoine, 20s		4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz.	2.80,	3.15
Avoine roulée, 20s	4.25, 4.75,	4.80
Riz puffé		5.70
Hominy, perle ou grain, 2 douz.		2.50
Health bran, (20 paquets), csse		3.50
Orge perlé écossais, csse		2.70
Farine à crêpe, csse		2.90
Farine à crêpe préparée, douz.		1.90
Wheat food, 18-1½		3.25
Farine de sarrazin, case 2 doz.		4.75
Flocons de blé, caisse 3 douz.		3.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.		5.50
Blé à porridge, 36s. caisse		6.40
Blé à porridge, 20s caisse		6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.		2.00
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.		3.90
Corn Starch (préparé)		0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.		0.09½
Canada Corn Starch, 1s, lb.		0.08
Challenge Corn Starch, 1s, lb.		0.08
Argo Corn Starch, 1s, lb.		0.08
Fleur de patates Casco raffinée, lb.		0.12½
Canada Laundry Starch, 1s, lb.		0.07½
Fleur tapioca		0.12½

CEREALES

Céréales—	
Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs.)	4.50
Orge mondé (98 lbs).	**3.25**
Hominy gruau, (98 lbs.)	2.65
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.60
Graham, sac 98 lbs	3.50
Oatmeal (standard granulé)	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—	
Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	5.75
Pour bouillir, le minot	3.15
Lima, Californie. Pas en stock.	
Fèves—	
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.00
Lima Madagascar, la lb., suivant la qualité	0.05½

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importées, 2½s	9.10	9.60
Pois importés—		
Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins		24.00
Surextra fins		26.00
Très fins		22.00
Fins		19.00
Mi-fins		17.50
Moyens		16.50
Conserves de Fruits—		
Pommes, 2½s., douz.	....	1.60
Pommes, gal. douz.	....	4.90
Blueberries, 2s	....	1.90
Groseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s	....	4.10
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s.	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	6.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s.	....	2.25
Tomates, 2s	....	1.15
Tomates, 2½s	1.35	1.47½
Tomates, 3s	....	....
Tomates, gallons	5.25	5.30
Citrouille, 2½s	....	1.75
Pois, standards	1.45	1.55
Pois earl June, (douz.)	1.60	1.65
Pois, très fins, 20 oz	....	2.75
Pois, fins, 20 oz	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz	....	1.85

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 31 octobre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.35
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.38
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
"XXX" (étiquette ronge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.	2.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison
HART & TUCKWELL,
en date du 31 octobre 1922.

Oranges de Californie	9.00	11.00
Raisin Tokay	4.00	4.50
Pamplemousses	5.00	6.00
Raisin Malaga, le baril	....	6.50
Citrons de Messine	8.00	9.00
Bananes	4.00	4.50
Dattes	0.13	0.22
Figues	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril	....	8.50
No 2, le baril	....	7.50
No 3, le baril	....	6.50
McIntosh:		
No 1, le baril	....	9.00
No 2, le baril	....	8.50
No 3, le baril	....	6.50
En boîtes	....	3.00
Spies No 1	....	9.00
Spies No 2	....	3.00
Baldwins No 1	....	7.50
Baldwins No 2	....	6.50
Greenings No 1	....	7.00
Greenings No 2	....	5.75
Tomates, canadiennes, boîte		1.25
Oignons Espagnols		4.50
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs.		1.25
Choux, la douzaine		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb		0.14
Pêches canadiennes, le panier.		1.50
Poires canadiennes, le panier.		0.80
Raisin, bleu ou vert, le panier.		0.55

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Bonne Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2 75
Eau Florides, pleites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron La grosse	2.75 30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch..	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch..	1.15
Onguent sabots, la douz.	3.25
Paudres à vers, la douz.	4 50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

CAFE

Cotations fournies par la maison
KEARNEY BROS.
en date du 31 octobre 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47
Rogota	0.39	0.45
Macaraibo	0 41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.41	0.46	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.48	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.49	0.55
Young Hyson No 2	0.42	0.46
Young Hyson non coloré	0.40	0.44
Hyson No 1	0.41	0.46
Hyson No 2	0.38	0.40
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond,	1 once	la douz.	1.50
—	2 —	—	2.75
—	2½ —	—	3.00
—	5 —	—	5.50
—	8 —	—	9.25
— carré,	8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat,	1 once	la douz.	1.25
—	2 —	—	2.35
— carré,	2 —	—	2.70
—	4 —	—	4.75
—	8 —	—	9.00
—	16 —	—	17.50

Mélange Double Force Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

CANADA

UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal, le

JEUDI, DEUXIEME JOUR DE NOVEMBRE

prochain, à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le Shérif,
L.-J. LEMIEUX,
Bureau du Shérif.

Montréal, 16 oct. 1922.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00
Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun chocolat, etc. la douz

Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse.	$11.15
2 grosses.	11.05
5 grosses.	10.90
10 grosses	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes.	7.50
5 boîtes.	7.45
10 boîtes.	7.40
25 boîtes.	7.35

100 morceaux à la boîte

Castille Caravan:

1 boîte.	3.90
5 boîtes.	3.85
10 boîtes.	3.80
25 boîtes.	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard

Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte.	7.00
5 boîtes.	6.95
10 boîtes.	6.90
25 boîtes.	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte.	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes.	4.15
25 boîtes.	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb.. . . . . 0.17

Princess Flakes

Paquets de 5 — 100 par carton.

1 carton	4.00
5 cartons.	3.95
10 cartons.	3.90
25 cartons	3.85

Table Alphabétique des Annonces

A

Albert Soaps, Limited.. 8
Assurance Mont-Royal.. 48

B

Banque Nationale.. 34
Banque Provinciale du Canada.. 47
Beveridge Supply Co., Ltd. 38
British Colonial Fire Ins. Co. 48
Brodeur, A. 48
Brodie & Harvie, Limited.. 4
Bureau du Shérif.. 34

C

Canada Life Ass. Co. 48
Canadian Match Co., Ltd. 13
Canadian Packing Co. Ltd. 3
Canadian Toledo Scale Co., Ltd. . . . . Couverture
Chamberlain Medicine Co. 4
Chase & Sanborn.. 6
Clark, Wm., Limited.. 13
Couillard, Auguste.. 48
Couvrette-Sauriol, Limitée.. 5

D

Davidson Mfg. Co., Ltd. 36
Dominion Match Co., Ltd. . . . . Couverture

E

Eddy, Cie E. B., Limitée.. 4

G

Gagnon, P. A. 48
Garand, Terroux & Cie. 48
Gunns, Limited.. 10

H

Hatten Company, D. 6
Heinz, H. J., Co. 10
Hervay Chemical Co. 8
Hôtel Victoria.. 48

I

Imperial Extract Co. 12
Imperial Tobacco Co. of Canada, Limited 15
International Business Machines Co., Ltd. Couverture

J

Jonas & Cie, Henri.. 12

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 43
Lake of the Woods Milling Co., Limited.. 9
Lloyd Commercial.. 48

M

McDonald, W. C., Reg'd. 7
Match Co., Ltd. . . . . Couverture
Mathieu Cie, J. L. 12
McArthur Co., Alex. 39
Molson's Brewery, Limited.. 11
Montbriand, L. R. 48
Montreal Biscuit Co. 10

P

P. Pastene & Cie, Ltée.. 14

Q

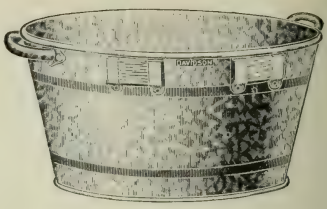
Quaker Oats Company.. 39

S

Seagram & Sons, Ltd. 8
Stott Mfg. Co., J. H. 48



Chaudières et Cuvettes Galvanisées



Nous désirons attirer votre attention sur la qualité de ces Chaudières et Cuvettes "Davidson". Le procédé spécial suivant lequel nous les galvanisons assure la supériorité et la qualité durable qui caractérisent les produits portant cette marque. Toutes les soudures sont parfaitement remplies pour éviter l'accumulation de l'humidité. Les cuvettes sont munies d'un support pour l'essoreuse et de poignées solides.

QUATRE DIMENSIONS AU CHOIX

Les chaudières sont faites d'un métal fort et résistant et l'on peut compter sur elles pour l'usage normal.



Chaudières "Contractors"

Une ligne spéciale "Davidson" faite pour les entrepreneurs et les contracteurs, peu importe leur genre de commerce. Elles sont faites d'un métal très épais et galvanisé à chaud après qu'elles sont faites — elles ne peuvent rouiller ni se corroder sous l'action des acides, parcequ'elles sont faites en un seul morceau avec une solide broche dans le haut pour protéger le fond. Les poignées sont en fer forgé, rivées à quatre endroits et très fortes. Le corps est décoré par deux bandes vertes et une jolie étiquette.

Ce sont des chaudières bien faites et qui résisteront à l'usage très dur.

D'une capacité seulement — 14 pintes, mesure impériale.

Dimension: 12½" de haut par 10¾" de diamètre.

Prix sur demande — livraison prompte et garantie.

The Thos Davidson Mfg Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860

SIEGE SOCIAL: MONTREAL.

Succursales: Toronto Winnipeg

DAVIDSON

Succursales: Calgary Vancouver

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 23 au 28 octobre 1922.

Vente—John Strzalkowski à Paul Virchaux, 188 Ste-Flore.
Obligation—Josephat Gélinas à J. Wm. Boisvert, 268-6 St-Boniface.
Obligation—Dame Victoria Barrette à Emile Descôteaux, 628-339 Ste-Flore.
Quittance—Origène Douville à Wilfrid Bruneau.
Seconde copie—Georges Guilbeault à Ursulines des Trois-Rivières.
Vente—Elie Désaulniers à Société Gigaire Frère, 488 Sainte-Flore.
Transport—Adélard Lemay à J. Edm. Julien.
Quittance—Vve Pierre Beaulieu à Arthur Beaulieu.
Main-levée—Ls. Geo. Pellerin et al vs C. O. Baptist et al.
Hypothèque—C. O. Baptist à J. M. Dalton, 1557 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Jos. et Ernest Marchand à Adolphe Marchand, 1755-97, 98 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Josephat Marchand à Ernest Marchand, 1755-97, 98, Cité des Trois-Rivières.
Quittance subrogation—J. N. Bourassa et al à Vve J. B. Latour, 623 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Jos. Bégin, fils à Vve J. B. Latour, 623 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Xavier Pothier à Ovila Grenier.
Contrat de mariage—Alphonse Boulé et M.-Louise Blier.
Vente—Hermile Gélinas à Viatime Gélinas, 168 St-Barnabé.
Quittance—Hermile Gélinas à Viatime Gélinas.
Vente—Albert J. Smith L. Co. et al à Josaphat Lapolice, 628-1480, 81 Ste-Flore.
Obligation—Josaphat Lapolice à J. A. Langevin, 628-1480, 81 Ste-Folre.
Vente—Viatime Gélinas à P. Evariste Gélinas, 168 Saint-Barnabé.
Servitude—Ernest Clément à Corporation Shawinigan.
Gar. Transport—Josaphat Lapolice à Albert J. Smith L. Co. et al.
Quittance—Joseph N. X. Perron à L. O. Baribeault.
Vente—Evariste Gélinas à The Shawinigan Water and Power Co., 140 St-Barnabé.
Vente—Sarah Isabelle et al à The Shawinigan Water and Power Co., 141, 142 St-Barnabé.
Vente—Onésime Gélinas à The Shawinigan Water and Power Co., 140 St-Barnabé.
Déclaration sociale—Beaulieu Advertising Signs.
Vente—Alcide Boucher à Eugène Désaulniers, 448 Yam.
Donation—Alice Buckley à Joseph Buckley, 1100 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—L. P. Mercier et al à Harry Buckley.
Quittance—Alphonse Dugré à Frank Martel et al.
Déclaration sociale—Alex. Barakatt & Cie.
Rénonciation—Dame Ozéline Boulanger et Uvide Villemure.
Vente—Corporation des Trois-Rivières à J. L. Fortin et al, 1124-77 Cité des Trois-Rivières.
Contrat de mariage—Albert H. Lacharité et Julie Anne Pinard.
Vente—Etienne Leclerc à ADlfred Marcille, 26-72 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Evariste Leclerc à J. Armand Gauthier, p. 3 Paroisse des Trois-Rivières.
Obligation—J.-Bte Dufresne à David Poisson et al, ½ S. O. 369 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—J. Armand Gauthier à J.-Bte Dufresne.
Seconde copie—Corporation des Trois-Rivières à J. L. Fortin et al.
Obligation—Odilon Brodeur à J. H. Ladouceur, 628-291, 292 Ste-Flore.
Quittance—J. H. Ladouceur à Joseph Brodeur et al.
Rétrocession—Chs Robitaille à Jos. Rathier, 136-36, 37 Ste-Flore.
Seconde copie—Chs. Robitaille à Jos. Rathier
Contrat de mariage—Lucien Baril et Léa Bellemarc, 86-42 Ste-Flore.
Vente—Dame Léo Délage à Léo Dugal, 85-95, 96, 97 Ste-Flore.
Droit de passage—Ernest Desrochers et Downs & McDonald, 139, 140, 138 Ste-Flore.
Obligation—Valère Dubé à Ephrem Gélinas, 625-142 Ste-Flore.
Servitude—Gélinas & Thibault à Corporation de Grand'Mère, p. 94 Ste-Flore.
Vente—Victor Rathier à Adam Bourassa, 33 Paroisse des Trois-Rivières.
Vente—Philippe D. Forest à Ludger Magny, 547 Cité des Trois-Rivières.

JUGEMENTS—COUR DE CIRCUIT

J. Elkin & Company Limited vs O. J. Levasseur, Grand'Mère. $76.32—Balance sur traite.
J. & P. Davignon vs Joseph Pinet, Trois-Rivières, $25.00—Compte.
Gilbert Lambert vs Georges Larose, Shawinigan Falls, $23.20—Dette.
Dame C. Laurin et vir vs Joseph Curodeau, Grand'Mère, $71.16—Compte.
Dame C. Laurin et vir vs Nérée Castonguay, Grand'Mère, $36.00—Compte.
La Banque Nationale vs Henri Fréchette, Cap de la Madelaine, $38.38—Billet.
Dominion Express Co. vs Pierre C. Neault, Grand'Mère, $63.12—Dette.
Bank of Montreal vs B. Rishkof, Shawinigan Falls, $38.70—Dette.
L. E. Germain vs Georges L'Heureux, St-Tite, $84.80—Loyer.
A. Brunelle & Cie vs Victor Houle et al, Sully, $50.00—Billet.
Lucien Desruisseaux vs John B. Richer, Trois-Rivières, $35.00—Dette.
Frank Dumont vs John B. Richer, Trois-Rivières, $74.90—Dette.
Evariste Lefebvre vs La Corporation de la Cité des Trois-Rivières, $60.00—Dommages.
A. E. Désilets vs Zéphirin Lavoie, Rivière Café, $32.10—Billet promissoire.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

MONTREAL

DEPOSANTS	PATRONS
J. B. Beaudry	Dame G. Champagne
J. A. Boivin	Victor Corbeil
Gustave Brabant	A. Vinsan
S. Cahill	John Robertson
Emery Castonguay	E. Castonguay
Emile Desiardins	C. S. G. N. Clermont, Limitée
Michel Dupuis	Joseph Gadoury
Usher Eichenham	Glass & Vineberg
W. Gingras	A. Contant
Israel Hamel	Kastner & Kastner
George H. Kent	M. Lachance
Delphis Ladouceur	J. A. Gagné
J. Ed. V. Lalonde	Lavigueur et al
A. Laurier	J. L. Léger
H. Lee Lezmaur	E. C. Vidricaire
George Lewis	C. W. Lindsay
Joseph Longpré	John Hoolahan
J. A. Marchessault	J. Frolisch
J. H. Martin	Jules Therrien
Roméo Monette	Beaudoin Limitée
Alfred Pelletier	Montreal Light, Heat & Power Co.
A. Poissant	A. Charest
Roméo Poulin	A. Lafrance
A. Raymond	E. Brisson
S. Vaillancourt	J. O. Leduc
George Wells	S. Creynsdill
Chs. A. Sanderson	William Whelan
A. Sourdif	F. Fournier

SHERBROOKE

DEPOSANTS	PATRONS	RESIDENCE
Bouchard, Joseph,	Brompton Pulp & Paper Co.,	East-Angus.
Bisson, Omer,	Canadian Brakeshee Co.,	Sherbrooke.
Chatigny, Alphonse,	Corporation de Sherbrooke,	Sherbrooke.
Côté, Joseph,	Canadian Ingersoll Rand Co.,	Sherbrooke.
Daragon, Louis,	Frères du Sacré-Coeur	Asbestos.
Dufresne, George,	Orchestre Rialto,	Sherbrooke.
Dupuis, Edgar,	Alfred Dion, contracteur,	Sherbrooke.
Dubois, Alfred,	G. T. Armstrong & Sons,	Sherbrooke.
Gagné, Arthur,	F. Dufresne,	East-Angus.
Laramée, Jos.,	E. & T. Fairbanks, Co.,	Sherbrooke.
Therrien, Philippe,	Dominion Textile Co.,	Magog.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 28 octobre 1922.

ACTES DE VENTES

Mme W. J. May à J. S. Couture, lot 71-2 et 28 pts N lot 73 quartier nord. Prix $8000.00; $3000.00 payés.

Sherbrooke Real Estate Co. à Alphonse Chatigny, lot 1494-169 quartier sud. Prix $550.00; payés.

Le Shérif du district de St-François à J. M. Martin, lot 398, Lennoxville. Prix $1400.00; payés.

Sherbrooke Real Estate Co. à Joseph Loubier, lot 1494-32 quartier sud. Prix $532.00; payés.

Mme Wallace McElreavy à Mme William Bowers, partie lot 356-34, Lennoxville. Prix $250.00; payés.

E. L. Darche à Théophile Larochelle, partie lots 28r et 28s, rang 1, Ascot. Prix $600.00; payés.

G. R. Lee à Horace St-Pierre et Evariste Martel, lots 19a rangs 4 et 19e, rang 3, Ascot. Prix $200.00; payés.

W. E. A. Brooks à Cité de Sherbrooke, lot 197 quartier nord. Prix $3200.00; payés.

Pierre Breton à N. E. Guay, lot 42 quartier centre. Prix $1.00; payé.

John Fortier à Cité de Sherbrooke, lot 5-75 quartier sud. Prix $3200.00; payés.

W. C. Elliott à Cité de Sherbrooke, lot 8-119 quartier sud. Prix $3200.00; payés.

T. E. Donahue à Cité de Sherbrooke, partie lot 95 quartier nord. Prix $3200.00; payés.

Ovila Bouchard à Cité de Sherbrooke, lot 733-41 quartier sud. Prix $3200.00; payés.

A. R. Bourbeau à Cité de Sherbrooke, lot 1494-60 quartier sud. Prix $3200.00; payés.

B. C. Howard à Mme Elmer Beauregard, partie lot 39 quartier nord. Prix $600.00; payés.

Mme Joseph Charest à Joseph Chunk, lot 643, Orford. Prix $800.00; $500.00 payés.

Prouty & Miller à Wilfrid Beauvais, lot 748, Orford. Prix $350.00; payés.

Wilfrid Beauvais à Succession J. A. Bessette, lot 748, Orford. Prix $350.00; payés.

J. S. Buzzell à Fletcher Pulp & Lumber Co., Ltd., lot 830, Orford. Prix $1.00; payé.

HYPOTHEQUES

W. L. Gilson à Succession J. S. Mitchell, pour $2000.00, affectant partie lots 259 et 260 quartier centre.

J. M. Martin à Edwards Realty Co., pour $3000.00, affectant lot 398, Lennoxville.

Mme J. P. Grondin à Mme Ernest Sylvestre, pour $900.00, affectant lot 1444-217 quartier sud.

Mme Sylvio Robitaille à Oséas Palardy, pour $700.00, affectant lot 29 quartier centre.

QUITTANCES

Sherbrooke Loan & Mortgage Co. à J. H. Bryant Ltd., de l'hypothèque du 4 août 1920.

Main-levée par Mme Antoine Bayle à M. A. Belleville, dégageant lot 1444-108 quartier sud.

Dernières volontés et Testament de feu Mme J. B. Chapdelaine, avec transmission affectant lots 23a, 24a et 24g, rang 7, Ascot, légués à son époux, J. B. Chapdelaine. Aussi reçu du Percepteur du Revenu Provincial, déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur ladite succession.

Bail par Arthur Chevalier à Henri Guimond, pour deux ans et six mois, du magasin sur lot 203 quartier centre, pour $5010.00 pour ledit terme.

Bail par Ludger Forest à Moses Echenberg, droits sur lot 197 quartier centre, pour le prix de $9500.00.

Bail conditionnel par Joseph Blitt à R. L. Vallée, du contenu du Premier Théâtre et terme non expiré du bail sur lot 211 quartier centre, pour $10,000.00.

Transport par Ludger Denis à P. A. Angers, des $5000.00, dus par Arthur Hébert.

Jugement par Emile Rioux vs Herménégilde Bouchard et al, pour $52.10 avec intérêts et frais. Aussi avis affectant partie lot 1420 quartier sud.

Jugement par The Bank of Montreal vs Edna M. A. Markey et al, pour $501.37, avec intérêts et frais, aussi avis affectant partie lots 19a et 18a, rang 5, Ascot.

Bail par Sherbrooke Amusement Co., Ltd. à E. C. Larivière, pour cinq ans du His Majesty's Theatre sur partie lots 165, 171 et 172 quartier centre, pour $25,000.00 pour ledit terme.

Contrat de mariage entre Garland Page et Hilda Florence M. Hooper, stipulant séparation de biens.

Contrat de mariage entre J. Hervé Therriault et Marie Alice Rosilda Biron, stipulant séparation de biens.

Nom de firme par Peter James Smith sous le nom de "Smith and Co."

(COUR DE CIRCUIT) — BREFS EMANES

E. M. Pomerleau vs O. Chicoine, Sherbrooke, $99.00.

A. Carol vs A. L'Heureux, Sherbrooke, $12.00.

J. A. Forgues vs W. R. Webster & Co., Sherbrooke, $17.00.

J. G. Watson vs G. W. Wells, Sherbrooke, $71.80.

P. T. Légaré Ltée vs A. Fortier, Stanstead, $65.50.

A. Bérubé vs E. Gauthier Sherbrooke, $16.00.

W. Grand vs H. Cohen, Sherbrooke, $26.90.

E. Dionne vs A. David, Windsor $66.37.

E. Dionne vs A. Bélisle, Asbestos, $10.75.

T. D. Murphy Co. vs C. K. Fraser et al, Sherbrooke, $73.32.

J. Couture vs A. Desmarais, East-Angus, $9.65.

Lee Gouin vs A. Carrière, Sherbrooke, $35.65.

G. J. Hamel vs A. Arcouette, Sherbrooke, $15.40.

E. E. Clément vs A. Arcouette Sherbrooke, $3.50.

R. Amy vs J. E. Elam, Ayers Cliff $61.46.

R. B. Speer vs O. Delorme, Martinville, $22.00.

A. Rousseau vs O. Bisson, Sherbrooke, $10.00.

C. Larose vs L. Chapdelaine, East Angus, $21.60.

F. H. Lee vs E. G. Woodward, Stanstead, $97.72.

M. S. Schwartz vs F. Gasselin, Melbourne, $15.18.

M. S. Schwartz vs J. Tétrault, Acton, $58.74.

Boucher et al vs B. Doherty Sherbrooke $55.00.

C. O. St-Jean Ltée vs Louis Taecher, Sherbrooke, $55.53.

E. Lacharité vs J. Leclerc, Sherbrooke, $35.00.

W. Grand vs B. J. King, Sherbrooke, $7.65.

W. Grand vs Roy Gadley, Sherbrooke, $17.74.

J. Rosenbloom vs G. W. Wells, Capeltoon, $25.20.

(COUR SUPERIEURE) — BREFS EMANES

A. Hamel vs E. Lespérance, Magog, $225.71.

H. Aubin vs G. Lacroix et al, East Angus, $320.00.

A. Dussi vs J. Michaud et al, Eaton, $150.00.

N. Scheib vs Farnham Rubber Co., Farnham, $300.62.

F. Labrie vs A. T. Labrie, Rock Island, $400.00.

P. Lemay vs A. David, Windsor $148.20.

A. Plamondon et al vs C. Desautels, Sherbrooke, $400.00.

Brown & Bluelow vs C. K. Fraser et al, Sherbrooke, $113.70.

H. Morrill vs G. Robert et al, Johnville, $103.30.

J. S. Prudenick vs J. L. Martineau, East Angus, $127.50.

Banque de Montréal vs E. M. A. Markey et al, Ascot, $501.37.

Miller Rubber Co. vs J. B. David, Richmond, $293.93.

H. Hamer vs N. H. Adams, Richmond, $476.72.

E. N. Prescott vs N. Bédard, Wolfestown $351.51.

W. Chamberlain vs M. Bisson, Stanstead, $660.00.

A. A. Morin vs A. C. Wachal, Brompton, $192.17.

Jos. Bédard vs Brompton Lumber Co. Brompton, $189.20.

W. Boyle vs O. Bedrigne et al, Compton, $700.00.

A. J. Martin vs J. H. Bastin, Garthby, $199.09.

W. T. Job vs N. P. Tanguay, Weedon, $5,165.26.

E. Bergeron vs D. McEachern Chesham, $177.00.

P. T. Légaré Ltée vs U. Pérusse Greenaly, $181.30.

L. Dion vs Dame M. Champagne, Johnville, $1,550.00.

BEVERIDGE SUPPLY CO, LIMITED

628-630 Saint-Paul Ouest, MONTREAL.

Nos nouvelles corbeilles, en pulpe, pour empaqueter les oeufs, sont moulées d'un seul morceau. Empaquetage facile et sûr. Bas prix.

Papier de toutes sortes: Emballage, Parchemin, Ciré, Papier-Toilette, Sacs et ficelles.

Renseignements de Québec

Vente—Jacques Verret à Dame Vve Jean Beaumont, p. 1006 St-Ambroise.
Mariage—Jos Edouard Sioui à Marie Falardeau.
Vente et cession—Robert Garneau à A. S. Garneau, 3439 St-Jean.
Mariage—Lucien Lafrance à Aline Gourdeau.
Obligation—Jos. Samson à Société de Prêts et Placements, 1983 St-Pierre.
Quittance—Société de Prêts et Placements à Jos. Samson.
Vente—Raoul Leullier à D. O. Lespérance, p. N. 78-3-13 N.-Dame.
Testament—Dame C. J. L. Lafrance.
Testament—Dme Alph. Boissonneault.
Quittance—Norbert Cauchon à Jos. Miller.
Obligation—Arth. et H. Cauchon à N. Cauchon, 4368-47 Montcalm.
Quittance—R. H. J. B. O. Regan à A. et H. Cauchon.
Prêt—Sun Life Assurance Co. à Cie Gauthier & Frère Inc. 555-3 et 4A 508, 509, 509A, 511 St-Roch.
Prêt—Sun Life Assurance Co. à Dame Vve P. Lamonde, 891, 940, 941-A, 941-1 St-Roch.
Obligation—J. Bergeron à Dme Vve Nap. Côté, 2307-73 St-Sauveur.
Prêt—Sun Life Assurance Co. à Dame Vve Etienne Dussault, 4440, p. S. O. 28, 29, 4440 p. S. E. 30 Montcalm.
Mariage—Léo Paul Breton à Dlle Lucina Linteau.
Mariage—Ernest Renaud à M.-Anne Noël.
Vente—Chs Martel à Club de la Piste St-Michel, p. 450 et 451 St-Anselme.
Vente—John Charters à Dame Thomas Mooney, 65 Saint-Dunstan.
Vente—Onés. Mathieu à Geo. Lortie et al, 2102, 80-77 Saint-Sauveur.
Rétrocession—J. A. Laroche à Léon Lortie, 1015 St-Sauveur.
Obligation—Gaud. Tardif à Ls. Blouin, 1268, ½ N. 1269 St-Sauveur.
Obligation—Jos. Drolet à Ls. Allard, 2098-134 St-Sauveur.
Vente—Dame J. F. T. Savary à Mathias Bégin, 324-4 et 3 Charlesbourg.
Obligation—Edgar Gauthier à Dame Ern. Robitaille, p. 5, St-Roch Nord.
Obligation—Léon Lessard à Dme Vve Ern. Lallement, 49-80 Notre-Dame.
Vente—Léon Lortie à J. Alf. Pouliot, 1015 St-Sauveur.
Obligation—J. Alf. Pouliot à Jos. L. Laroche, 1015 Saint-Sauveur.
Vente—J. Alf. Pouliot à Jos. F. Pageau, 1015, p. 1014 Saint-Sauveur.
Quittance—P. L. Lachance à P. H. Bédard.
Obligation—Dame Vve D. O'Connor à U. J. Noonan, 2243 Champlain.
Obligation—Dlle Eugénie Falardeau à Dme Vve J. E. Hamel, 3858 Montcalm
Quittance—A. C. H. Desplats à Rév. J. C. Auger.
Cession—Geo. McQuaid à Cité de Québec, 49-203 Notre-Dame.
Emprunt—Cité de Québec à Geo. McQuaid, 49-203 Notre-Dame.
Obligation—William J. Whelan à Dlles H. et G. Cramail, 2984, 2985, 2983-A Palais.
Vente—Quebec Land Co. à Edm. Bélanger, 508-559, 560 à 562, 624 à 628 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Limoilou Land Co., 509-837 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Ephrem Drouin, 508-1162 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Francis Paré, 508-1081 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Edmond Larochelle, 508-677 et 678 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Dlle Emma Billing, 508-639 St-Roch Nord.
Main-levée—Banque Nationale à Jean Baptiste Jinchereau.
Hypothèque—Jules Ant. Fournier à Dame Etienne Dussault.
Quittance—John R. Neilson à Cie Gauthier & Frère Inc.
Obligation—Miv. Racine et uxor à Têles. Chevalier, 509-736 St-Roch Nord.
Quittance—John Godin à Club de Chasse & Pêche Tourville.
Mariage—Denis Côté à Eugénie Gagnon.
Mariage—J. C. Morency à Evangeline Lagueux.
Quittance—Jos. Brodrigue à Arth. Lachance.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession C. J. L. Lafrance et uxor, 3484 St-Jean.
Declaration—Gaspard Lafrance, ½ in. 3484 St-Jean.
Vente—Séminaire de Québec à Dme F. X. Langlois, 45 de 690, 43 de 690 Beauport.
Ann. de vente—Séminaire de Québec à F. X. Langlois, 690-45-60-43 Beauport.
Obligation—S. O. Rhéaume à Alph. Jobin, 508-51 St-Roch Nord.
Vente—Ursulines de Québec à Oscar Barrette, 81-59 Notre-Dame.
Mariage—François Xavier Blouin à Dame Vve Alf. Demeules.
Obligation—Jos. A. E. Bilodeau à Ls. P. Bilodeau, 101-C Ste-Foye.
Quittance—Prêt Hypothécaire à Banque Nationale.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Dame Vve Elz. [illegible] 324 et 325 St-Sauveur.
[illegible] et cession—Alex. Mignault et al à Dame Mag. Dion, 324, 325 St-Sauveur.
Vente Dame Magloire Dion à Jos. Masson, 324, 325 Saint-Sauveur.
[illegible] J. Aug. Dionne à Philadelphie Picard.
[illegible] droits—Percepteur du Revenue à Succession Nap. Ferland, ½ ind. 509-121, 122 St-Roch Nord, p. 530 Saint-Roch.
Vente—Nap. Ferland à Dame O. F. Boucher, 509-121 St-Roch Nord.
Vente—Dame O. F. Boucher à Gust. DeBlois, 509-121 Saint-Roch Nord.
Vente—Nap. Ferland à Dame F. O. Boucher, 509-122 St-Roch Nord.
Vente—Dame F. O. Boucher à Ls. Jalbert, 509-122 St-Roch Nord.
Vente—Thomas Latter à J. Ampleman, 509-1268 St-Roch Nord.
Donation—J. E. Lachance à Roch La hance, 1396 Jacues-Cartier.
[illegible]—J. Alf. Lavoie à Alice Tremblay.
Quittance—Dame Vve Wm. Bourret à David Boisvert.
Quittance—Dame Vve O. Drouin à F. X. Campagna.
Quittance—Ls. Emile Côté à Dame Vve Nap. Ferland.
[illegible] Pierre Augustin Labadie.
Déclaration—Dme Vve P. Aug. Labadie, 48-A, 208, 215 Notre-Dame.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Pierre Aug. Labadie, 48A-208, 215 Notre-Dame.
[illegible]ation et quittance—Dame P. A. Labadie à Dlle Geor[illegible] Labadie, 48-A, 208, 215 Notre-Dame.
Vente et quittance—Le Shérif à Arth. Barbeau, 486, 523, p. 524 St-Ambroise.
Vente Chs Marcoux à Arth. Marcoux, p. 473 Beauport.
Vente Parc St-Louis à John J. Small, 5-10 et 15 St-Colomb.
Obligation—Léonidas Gagnon à Jos. Brodrigue, 1511-B Jacques-Cartier.
Quittance—Dme Vve D. Chs. Massé à Léonidas Gagnon.
Renonciation Dlle Blanche Picard et al à P. Picard, 856, 1373 sur ½ ind. St-Sauveur.
Séquestre—Chs Ed. Bégin à Bédard & Bélanger.
Vente Dame L. Er. Martel à Zoël Garneau, 339-1, 340-1 Beauport.
Quittance et main-levée—Jos. Emile Laberge à Jos. Thomassin.
Vente Parc Jacques-Cartier Ltée à Eug. Lemay, 435-251 à 253, 283 à 285 St-Roch Nord.
Main-levée J. H. Gignac Ltée à Uldéric Côté Inc.
Main-levée—Parc Jacques-Cartier Ltée à L. C. Jacques.

USINE: JOLIETTE, QUE.
MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Brai Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants.
De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mardi, 31 octobre 1922.

La température douce que nous avons actuellement a pour effet de ralentir les affaires chez les quincailliers et les marchands de ferronnerie. Les grossistes sont très occupés à faire l'expédition des jouets, de la coutellerie et de l'argenterie dont les commandes de placement ont été très considérables. Le fait que les jours sont plus courts a amené une bonne demande pour les lampes portatives électriques. Cette demande se trouve en même temps très activée par la publicité faite actuellement par les fabricants de ces articles. Le marché continue d'être à la hausse et les changements importants à noter cette semaine portent sur les produits de coton, tels que câbles, ficelles, cordes à châssis qui ont subi une hausse de 4c à 5c la livre. Les clefs à écrou ordinaires se vendent maintenant à 50% de la liste. La térébenthine continue à monter et elle est actuellement cotée à $2.05 le gallon. Cette hausse est attribuée au fait que les stocks des grossistes et des manufacturiers sont très limités. Les tôles galvanisées viennent de subir une baisse de 25c les 100 livres; toutefois, cette baisse n'est que temporaire, car elle est due à l'arrivée en retard des importations.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.32	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.30	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.33	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.34	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.37	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.39	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.42	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.50
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir Champion	200 lbs	13.75 75
	10 lbs	8.75 45
	4 lbs	6.50 40

escompte 5%.

à tablier Champion avec levier	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.		6.05
5 — 23 lbs, doz.		6.10
6 — 25 lbs, doz.		9.65
8 — 27 lbs, doz.		10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	55.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cûves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,
genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	65-5%
d'évier	65-5%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	40 50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur . . . . . 21 base
de manille, British . . . . 17 base
de chanvre . . . . . 17 base
Extras net pour câble, par 100 lbs.: ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 45 lbs.
3/16, 46 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaines de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; 5/32, 20.00; ¼, 15.20; 5/16, 12.50; ⅜, 11.10; 7/16, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ¾, 10.10.

Chaines soudées à chaud, ⅜, 14.25; 7/16, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	liste net
— 802	liste net
— 804	liste moins 20%
— 810	liste plus 25%
— 814	liste plus 25%
— 838	liste moins 10%
— 840	liste moins 12½%
— 842	liste plus 12½%
— 844	liste plus 12½%
à ressort	2.50 doz. paires

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, réguliè	50%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3½	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5	5½, 6, Base			25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1¼x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz	2.01
7 pouces, doz	2.25
No 2, 6 pouces, doz	1.50
7 pouces, doz	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis	6, 0.57 la lb.
	7, 0.56 la lb.
	8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 22 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	63.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Feutre blanc :

Canada Crown Charcoal, la boîte

X	20x28, 56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
C	20x28 56 —	135 lbs.,	9.50
10	20x28, 112 —	200 lbs.,	15.50
1C	20x28, 56 —	270 lbs.,	9.50
1X	20x28, 112 —	270 lbs.,	18.75
1XX	20x28, 56 —	155 lbs.,	11.00
1XXX	20x28, 56 —	175 lbs.,	12.75
1x	30x28, 56 —	135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base . . . . . 3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68.	1.92.	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes:	
1 caisse de 8 doz.	8.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	6.75 caisse

Haches:

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons, . .	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	13.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman: chaque

C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.— 321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	61.00

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques:

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste à Poudre noire	de prix à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques	58.00	—
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.50	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques	63.00	—
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		68.80 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	103.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	138.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*":

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net. 80 par 100 lbs.
28 balles. Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs.. extra net. .50 par 100 lbs.

Meules en grès:

1¼-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs.. 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
- à bois Spécial 40%
- Keystone 30%
- Gilmour 20%
- Erwin. . . . . liste net
- Mephisto . . . . . liste net
- à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
- — à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
- —à queue carrée pour le fer, 50%.
- —à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	3.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.90
3C	3.20	35	3.30
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	39¾	3.15
4½C	4.09	37½	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	3.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.35	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	2.35	113	5.70
22	2.60	130	1.80
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.80
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
- Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:
- Kraft, brun, lb. 10.25
- Kraft, brun, glacé, lb. 10.40
- Ajax Kraft, lb. 0.08¾
- No 1, Manilla et Kraft, No 2. . 0.08¾
- Fibre, lb. 0.08¾
- Spécial Manilla, lb. 0.08
- "B" Manilla, lb. 0.07½
- Gris, lb. 0.07
- Rouge-brun, lb. 0.06½
- Pharmacie, blanc, lb. 0.13
- Pharmacie, couleurs, lb. . . . 0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)
- "Papillon" et "Home", caisse.. 4.14
- "Special", caisse. 4.14
- "L'Oiseau Bleu", 6 oz. caisse.. 6.57
- **Serviettes, caisse de 3780 . . . 7.80**

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.
- Black Cat . . . . . doz. 11.28
- Fox . . . . . — 11.75
- Olds . . . . . — 11.75
- Bulldog . . . . . — 13.63
- Jones . . . . . — 13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

- à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
- D.H. 5.50

Pelles à neige:
- Prince D.H. 7.20
- Prince L.H. 5.50
- Queen L.H. 6.60
- King 8.00
- Moose 10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	6.00	9.75

Jump:

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House:

6.40	9.65	14.40	19.20	22.40

Pinces-leviers. . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 60 & 20%

Planches à laver:
- Vitre. 7.50
- Household 5.25
- Waverly 5.25
- Two in One. 5.25
- Three in One 5.25
- Twin Beaver 5.90
- Surprise 4.75
- Competitor Globe 5.50
- Enameled Queen 9.50
- Heavy Zinc Globe 6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :
- de ferblantier. 47½%
- à voiture. 47½%
- en laiton 33⅓%

Rondelles :
- à voiture 50%
- en fer 50%
- en laiton 10%

Soudures:
- "Commercial" 0.23
- "Strickly" 0.26

Tondeuses Liste
pour chevaux Stewart: de prix
- No 1 . . . . . 14.00
- No 2 . . . . . 18.00

pour moutons:
- No 8 . . . . . 18.00
- No 9 . . . . . 32.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:
- Rouge, le carré $6.55
- Vert, le carré 6.55

Surface d'ardoise :
- Rouge, le rouleau 2.30
- Vert, le rouleau 2.50

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré. 5.80

Surface de Mica:
Mica Lastic,
- Léger (1 pli) le rouleau. . . 1.75
- Moyen (2 plis) le rouleau. . 2.10
- Lourd (3 plis) le rouleau. . 2.45
- Extra lourd (5 plis) le rouleau 3.20

Everlastic, léger (1 pli). . . . 1.65
- — moyen (2 plis). . . . 2.00
- — lourd (3 plis). . . . 2.35

Panamold, léger (1 pli). . . . 1.45
- — moyen (2 plis) . . . 1.80
- — lourd (3 plis). . . . 2.15

Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau. 2.65

Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau. 2.10

Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau. 1.80

Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau. 2.15

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)
- Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs. $5.50
- Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs. $4.50

Rouleau de 400 pieds.
- Fibre sèche, No 1, Anchor . . 1.15
- Fibre sèche, No 2, Anchor . . 0.75
- Fibre goudronnée, No 1 Anchor 1.30
- Fibre goudronnée, No 2. . . . . 0.95
- Fibre "Surprise". 0.80
- Fibre "Stag". 0.80

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Manoe, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal 3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau. 2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal. 4.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal. 3.80
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal. 3.50

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"				
Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal. 0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal. 0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g. 1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g. 1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre 0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb. 0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb. 0.09
Barillets de 100 lbs., la lb. . 0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb. . . 0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse 9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse 5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon 0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 13.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon . 0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse 3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon. 0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse 6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 6.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Coaltar (raffiné) le baril . . . 19.25
Coaltar (brut) le baril . . . 9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz. . . . 1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz . . 1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon 1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon 1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal. 1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon 1.30

Rondelles en fer. 60%

Tire-Fond (couch screw). . . . 45%

Tôles galvanisées:

Apollo.	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis. . . .	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur, 28	5.50	le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00	le carré
33 pces de largeur, 28	5.75	le carré
26	6.25	le carré

Tôles Canada Plate :

Noires.	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies.	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces.	0.24	le pied
6 pouces.	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces.	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2 . .	—	13.00
en longueur, 2 à 4 . .	—	13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00 . . .	100 pieds
¼	3.96	6.00 . . .	—
⅜	3.96	6.00 . . .	—
½	5.02	6.55 . . .	—
¾	6.10	7.82 . . .	—
1	8.50	11.22 . . .	—
1¼	11.50	15.18 . . .	—
1½	13.75	24.42 . . .	—
2	18.50	38.61 . . .	—
2½	29.25	50.49 . . .	—
3	38.25	64.40 . . .	—
3½	49.68	76.30 . . .	—
4	58.86	. . .	—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche.	16.00
O-Cedar, petite avec manche..	10.00

Liquid Veneer:

Victory.	10.00
Junior.	14.00
Senior.	16.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 90 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.90

(moins 20%)

Vert de Paris:	Bergers
Barils, 250 lbs..	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ¼ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate.	80-5
tête ronde.	77½-5
en laiton, tête plate. . . .	75-5
tête ronde.	72½-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs. .	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils.	0.98

Huile bouillie:

1 à 2 barils.	1.00

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple.	2.00
Par petits lots.	2.05

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens.	13.00	13.35
Anchor pur.	13.00	13.35
Crown Diamond.	13.00	13.35
Crown, pur.	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur. . . .	13.00	13.35
Red Seal.	13.00	13.35
Decorators, purs. . . .	13.00	13.35
O.P.W. anglais. . . .	13.00	13.35
Green Seal.	13.00	13.35
Moore, pur.	13.00	13.35
Ramsay, pur.	13.00	13.35
Maple Leaf Pur. . . .	13.00	13.35
Anglo pur.	13.00	13.35
O.P.W. Polar White . .	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale.	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	3.75
Par 100 livres.	4.25
Par 25 livres.	4.50
Par 12½ livres.	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse.	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse.	10.00
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William.	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks.	3.65
B.H., Brandram-Henderson.	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	7.76
Superior White Glidden	6.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.30
Japalac. Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.75
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William.	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin.	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs
Alabastine	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint.	9.50	9.50 —

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61	.45	.68	1.25	
Wood Lac.	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden.	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.19	.31	.53	1.00
Star	.14½	.26	.46	.86

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.10
Granitine Floor	4.10
Hydrox Spar	4.20
Orolite Hard Oil	3.55
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	3.90
Wearette Glidden.	3.90
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-Ite Martin-Senour.	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour.	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint.	4.00
7-20 Ramsays.	6.00
C.D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	8.00
Floor Anglo	3.00
C.D. Big 4 Extérieur	5.00
C.D. Big 4 Planchers	4.40
B.H. Everlastic	4.80
1001 Glidden	3.06
Hard Oil Varnish, O.P.W., gal.	2.05
Vernis Extérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis Intérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis à Tapisseries, O.P.W., gal.	4.50
Vernis à Prélarts, O.P.W., gal.	3.10
Vernis Spécial à plancher, gal.	3.40

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden.	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works.	3.45	3.55
Pyroconette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50 100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50 —
P. & V. Murite	8.50	9.50 —
Wallo	7.00	7.50 —
Universal Gliddens	8.50	9.50 —
Vert Imperial	.35	—
Vert bouteille	.39	—
Jaune chrome	.50	—

Ventes par les Shérifs de la Province.

BEAUCE

P. Zéphirin Cloutier vs Joseph Mathieu. Une terre située dans Saint-Evariste, comté de Frontenac, contenant 3 arpents de large sur 20 arpents de profondeur, plus ou moins, connue au cadastre officiel du comté de Frontenac, comme étant la demie sud des lots Nos 5 du rang 8 et 5-A du rang 9, en le canton Adstock — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances et ainsi bornée, à un bout à Lazare Carrier, à l'autre bout à Georges Perierin, d'un côté à Abraham Jacques et de l'autre à Majorique Lessard. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Evariste, le 21 novembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

P. Zéphirin Cloutier vs Eugène St-Hilaire. Une terre située dans Saint-Evariste, contenant 6 arpents de large sur 20 arpents de profondeur, plus ou moins, connue au cadastre officiel du comté de Frontenac comme étant les lots Nos 1-A des rangs 4 et 5 du canton de Forsyth — avec les bâtisses y érigées et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Evariste, le 21 novembre 1922, à dix heures et demie de l'avant-midi.

CHICOUTIMI

Richard Gagnon vs Armand Tremblay. Un terrain mesurant 50 pieds de front, formant la plus grande partie de la partie ouest du lot No 3 dans le Block B du village de Bagotville et formant partie du lot cadastral de ce village No 95 — avec circonstances et dépendances, et à la charge par le propriétaire du terrain maintenant décrit de le clore seul et à ses frais des côtés avoisinants le terrain de Nérée Gravel. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Alphonse, comté et district de Chicoutimi, le 20 novembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

W. Lévesque & Fils vs Albert St-Hilaire. (a) Un terrain composé: De la partie du lot cadastral du village de Bagotville No 174, mesurant cette partie du lot environ 29 pieds de front et bornée au nord au résidu du lot appartenant à Ernest Bergeron; (b) Et les lots du même cadastre No 176 de 12 pieds de front environ sur environ 90 pieds de profondeur, contigus aux lots précédents et bornée cette partie de lot au front à la rue Victoria et au sud au résidu du lot ou au terrain Dame Alida Gagnon — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Alphonse, comté et district de Chicoutimi, le 20 novembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

GASPE

Sa Majesté le Roi vs J. A. Gagnon, de Cap-Chat. Une terre size et située dans la paroisse de Cap-Chat, 1er rang, de la contenance de 2¼ arpents de front sur la profondeur des terres de ce rang, portant le No 51-B du cadastre officiel du canton Cap-Chat, borné au nord au fleuve St-Laurent, à l'est à Docitée Gagnon, et à l'ouest à Bruno Dionne et au sud par le 2ème rang. Une autre terre située dans le 3ème rang du canton de Cap-Chat, étant la partie est du lot No 24 de la contenance de deux arpents et demi de front sur la profondeur dudit lot, et bornée au nord au ruisseau des Gagnon, au sud au fronteau du 3ème rang, à l'est à Joachim Gagnon et à l'ouest au vendeur — circonstances et dépendances. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Norbert-du-Cap-Chat, le 28 novembre 1922, à onze heures du matin.

KAMOURASKA

Edgar Levasseur et Hormisdas Levasseur vs Joseph Bouchard. Un emplacement de 5 perches de l'est à l'ouest par 4 perches du sud au nord, le tout plus ou moins, borné au nord-est à la route, au sud-ouest à Jules Dumont, au sud à Arthur Marquis, au nord à Jos. Bélanger — avec bâtisses y érigées; faisant partie du lot cadastral No 19 A du 1er rang canton Viger, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Epiphane, le 24 novembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Cyprien Duquette vs Dame Veuve Napoléon Moquin. Un immeuble portant le No 122 du cadastre du quartier Sainte-Marie, ayant front sur la rue Panet, en la cité de Montréal — avec bâtisses dessus érigées et autres dépendances, avec les servitudes actives et passives. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 23 novembre 1922, à dix heures du matin. Un dépôt de $450.00 sera exigé de chaque enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 17 octobre 1922.

Wilfrid Damphousse, liquidateur aux biens de "Mount Royal Land Co., Limited", en liquidation. Un certain lot de terre étant composé de la plus grande partie du lot No 68, aux plan et livre officiels du village incorporé de la Côte-des-Neiges, faisant maintenant partie de la ville de Montréal; borné au sud-ouest par le surplus dudit lot No 68, mesurant environ 2 arpents de largeur; à l'autre bout, par le lot No 70 audit plan officiel, du côté nord-ouest partie par le lot No 70 et les lots Nos 71 et 72, et de l'autre côté par la plus grande partie du lot No 73 audit plan officiel. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montréal, le 23 novembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

QUEBEC

Hector Auger vs Josaphat Proulx et Célestin Proulx. 1. Le lot No 13 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Ubalde, comté de Portneuf, étant une terre située à Notre-Dame-des-Anges, dans le 5ème rang sud-ouest du canton Montauban, contenant une largeur de 4 acres sur une longueur d'environ 22 arpents — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. 2. Le lot No 16 du cadastre officiel pour la paroisse du Saint-Ubalde, comté de Portneuf, étant une terre située à Notre-Dame-des-Anges, dans le 1er rang sud-ouest du canton Chavigny, contenant une largeur de 4 acres sur une longueur d'environ 37 arpents —avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Vente à la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame-des-Anges, comté de Portneuf, le 10 novembre 1922, à dix heures du matin.

TERREBONNE

Emile Bélisle vs Les Héritiers de Delphis Phelan. Un lot de terre situé dans la paroisse de Saint-Eustache, dit district, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache, dit district, sous le No 215 borné au sud-ouest par le chemin de front, et au nord-est, au nord-ouest et au sud-est par le No 216, contenant cinq perches de front sur deux arpents de profondeur, formant en superficie un arpent — avec bâtisses dessus érigées. Pour être vendu à la porte de l'église catholique, du village de Saint-Eustache, dit district, le 21 novembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

Euclide Ouimet vs Alfred Dion et al. Un terrain situé sur la rue du Cimetière, dans la ville de Sainte-Thérèse, dit district, et connu et désigné comme faisant partie du lot No 154 sur les plan et livre de renvoi officiels du village de Ste-Thérèse, dit district, borné au nord par la rue du Cimetière, au sud par une propriété ayant front sur la rue Saint-Jean, à l'est par un lot appartenant à Fréderic Paré, et à l'ouest par un autre lot appartenant à Ernest Bouchard — avec dépendances et maison dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église catholique en la ville de Sainte-Thérèse, le 21 novembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

TROIS-RIVIERES

Henri St-Onge vs Joseph Lambert. Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Marc-de-Shawinigan, en la cité de Shawinigan-Falls, sur la rue Viger, connu et désigné sous le No 258 au plan de subdivision du lot cadastral No 624 du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant 50 pieds de largeur par 111 de profondeur — avec bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Marc-de-Shawinigan, en la cité de Shawinigan-Falls, le 22 novembre 1922, à dix heures du matin.

Tél. EST 4017. Rés.: ST-LOUIS 7842 J—5333

LEFEBVRE FRERES, Limitée

INGENIEURS-MECANICIENS

Machinerie Générale et Soudage.

Réparation de toutes Machines Industrielles:
Engins, Bouilloires, Pompes, Machines à Liqueurs et à Lait.

Spécialité:
Machine d'imprimerie et de reliure.
Soudage garanti de toutes pièces sans exception.
Mécanicien d'expérience.

144 Cadieux (près Vitré) - MONTREAL

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 23 octobre: —

VALEUR	*Prix*	*Rendement*
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	90	7.78%
Ames Holden Tire 7% Préf.	55	12.75
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 36¼% arr. Paie 4%	48	8.33
Dom. Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Cons. Gold Mines 13%. XD 1%	13.35	5.13
Home Bank 7%	90	1.78
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Montreal City & Dist. Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.41
Robt. Simpson 6% Préf. XD 3%	82½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	89	6.74
Sterling Bank 8%	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers Préf.	60	11.67

LE RACHAT EN OR DE NOS BILLETS

La prochaine session du parlement, croit-on, verra probablement le rappel ou la modification de quelques vestiges de législation financière de guerre et le rétablissement de la monnaie canadienne à l'étalon d'or.

A l'heure actuelle, en vertu d'une loi passée en temps de guerre et encore en vigueur, le gouvernement n'est pas obligé de racheter les billets fédéraux en or. De plus il existe un interdit sur l'exportation de l'or, interdit d'abord imposé par arrêté ministériel en vertu de l'Acte des Mesures de guerre puis prolongé après la guerre par une loi. Ces mesures furent prises pour conserver au pays tout l'or disponible. Elles ont été continuées durant la période de reconstruction pour assurer la conservation de la réserve d'or.

Les récentes améliorations du change canadien, cependant, soulèvent la question de savoir s'il ne serait pas opportun de revenir aux conditions d'avant-guerre au point de vue du rachat des billets fédéraux en or.

Lorsque la monnaie canadienne était à un escompte élevé aux Etats-Unis, il y avait lieu de craindre sans la continuation de la loi passée pendant la guerre que la réserve d'or fut lourdement grevée par la présentation de billets canadiens. Mais au lieu d'être à escompte, le dollar canadien est maintenant à prime légère sur le dollar américain. On prétend qu'il n'existe plus la même nécessité de continuer la loi.

Il est hors de doute que l'hon. W. S. Fielding, ministre des Finances, étudiera la question attentivement à son retour et que la mesure qu'il recommandera au parlement dépendra des conditions financières du moment où il les fera.

LA BANQUE PROVINCIALE CONSTRUIT TROIS SUCCURSALES

M. Georges Campeau, surintendant des succursales de la *Banque Provinciale du Canada*, annonce que cette banque se propose de construire trois nouvelles succursales, à Windsor, Ford et Walkerville, en Ontario. Le coût de construction de ces succursales serait de $400,000.00.

L'ACHAT D'OBLIGATIONS

Les courtiers et les banquiers en général ont été fort surpris d'apprendre de Chicago, cette semaine, que l'Etat de l'Illinois avait défendu aux différentes compagnies qui sont sous son contrôle d'acheter des valeurs canadiennes.

On n'a pas jugé à propos de donner de raisons pour appuyer cette décision qui vient d'être prise et qui paraît pour le moins étrange. Cette décision, il va sans dire, embarrasse quelque peu les financiers canadiens.

On dit, en effet, c'est là d'ailleurs un fait clairement établi depuis quelques années, que les valeurs canadiennes ont toujours été bien accueillies dans tous les états de la république et plus particulièrement sur le marché de New-York, où les gouvernements, les municipalités et les grandes corporations sont souvent allées chercher les fonds dont ils avaient besoin. Un bon nombre des plus fortes institutions bancaires américaines sont ailleurs intéressées financièrement dans un grand nombre d'entreprises canadiennes. Toutes s'accordent à dire que nos valeurs sont de premier ordre.

Il se peut que quelques épargnants américains aient perdu quelque argent dans des entreprises canadiennes. La même chose est arrivée aux Canadiens qui ont acheté des valeurs américaines. Personne ne conteste qu'il y a, ici comme ailleurs, des valeurs qui sont moins bonnes et n'offrent pas la garantie qu'un bon épargnant recherche. Ce genre de valeurs, semble-t-il, existe en bien plus forte quantité aux Etats-Unis parce que le pays est plus grand et plus développé. La proportion des pertes que les Américains ont subi en achetant des valeurs canadiennes est fort restreinte quand on sait les montants énormes que nous avons empruntés aux Etats-Unis.

Cette affaire a été soumise à l'Association des Banquiers en obligations du Canada qui va étudier sérieusement la question.

(A suivre)

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

L'Assurance Collective

contribue à développer la bonne entente entre Employeurs et Employés.

Les hommes d'affaires qui s'intéressent à cette méthode moderne de rémunération des services et de protection des employés devraient s'enquérir des contrats d'Assurance Collective émis par la

CANADA LIFE

ASSURANCE COMPANY

Siège social - - - TORONTO

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers,

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie. Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Dizier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,

ST-THOMAS - - - ONTARIO

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

ASSURANCES

CONGRES A MONTREAL

La compagnie d'assurance *Métropolitaine* inaugurait samedi soir, au Ritz-Carlton, son 21e congrès annuel par un banquet qu'elle donnait à plus de 400 de ses officiers, de ses agents et de ses solliciteurs.

Le président de l'assemblée, M. Haley Fiske, prononça un remarquable discours. M. l'échevin Gareau, remplaçant le maire, fut invité à parler. L'assurance, dit-il, joue un grand rôle, et le monde en reconnaît l'utilité pour le jeune homme, le père de famille, l'homme d'affaires, puis il développa ces trois idées.

L'hon. Athanase David, MM. N. K. Laflamme, M.P., le Dr Beaudoin, L.-J. Tarte et Paul Mercier, M.P., prirent tour à tour la parole, sur l'invitation que leur fit le président.

CONVENTION DES AGENTS DE LA METROPOLITAN

A l'occasion de la vingt-unième convention des agents de la *Metropolitan Life Insurance Company*, les officiers de cette compagnie d'assurance avaient invité jeudi soir, un grand nombre de personnalités d'Ottawa et de Hull à dîner, au Château Laurier. Il y avait environ 125 agents et 125 invités.

M. Haley Fiske, président de la *Metropolitan*, exposa à la fin du banquet, le travail accompli par la compagnie et ses agents, afin de promouvoir la santé et le bien-être des populations au milieu desquelles ils travaillent.

La *Metropolitan Life Insurance Company* est la plus grande compagnie d'assurance du monde entier. Elle emploie à ses bureaux-généraux 7,000 employés, a 16,000 agents et 21,000,000 d'assurés. Elle est la compagnie qui fait le plus d'affaires au Canada, et l'argent qu'elle reçoit des Canadiens est placé en valeurs canadiennes.

M. Fiske demanda à ses agents de travailler avec idéal, et se considérer les serviteurs des assurés.

A la suite du discours de M. Fiske, des vues cinématographiques ont illustré ce que l'orateur venait de dire.

M. G. F. Finlayson, surintendant des assurances au Canada, a pris ensuite la parole. Il voit avec plaisir que l'asurance prospère au Canada, mais elle n'est pas encore ce qu'elle devrait être. Pas une compagnie d'assurance n'a encore failli au Canada. Il y a quelques années, la banqueroute d'une compagnie canadienne a été évité grâce à l'entremise de la *Metropolitan*.

Le maire Thérien, de Hull, a parlé en français. Il s'est dit profondément touché du discours de M. Fiske et de l'oeuvre accomplie par la *Metropolitan*.

Les autres orateurs ont été le Rév. Roper, l'hon. George P. Graham, ministre de la Milice, Mme Charlotte Hanington, surintendante de l'ordre *Victoria* des gardes-malades, M. Charles A. Magrath, président du même ordre; M. M. P. Hill, député d'Ottawa à la législature de Toronto; le maire Chisholm, de Cornwall, le Dr Amyot, chef du département fédéral de l'hygiène.

Au nombre des délégués du bureau-chef de New-York, il nous a fait plaisir de voir M. George Doyon, ancien chef du bureau de Hull, qui a été récemment nommé à la position importante de surintendant des agences canadiennes, position qu'il doit uniquement à son mérite.

LES RESERVES DES CIES D'ASSURANCE

A l'avenir, les compagnies d'assurance-feu des provinces des prairies devront posséder des réserves plus considérables, si le bill rédigé par le surintendant d'assurance-feu des trois provinces-prairies et les représentants des compagnies mutuelles est adopté par les trois gouvernements.

Le bill a été rédigé à une conférence tenue récemment.

LE PROBLEME DU BENEFICIAIRE

En 1918, Armand X... stipulait dans son testament qu'il révoquait une disposition par laquelle, en 1914, il avait nommé sa mère bénéficiaire de deux polices assurance-vie se montant à $1,500.00.

X... acheta ses polices d'assurance en 1914, et y fit indiquer qu'advenant son décès, sa mère serait la bénéficiaire.

En octobre 1918, le détenteur des polices épouse Agnes Z.... Le lendemain de son mariage, il fut frappé d'influenza et mourut trois jours plus tard. Entretemps, il fit un testament dans lequel il donnait expressément à son épouse les bénéfices résultant de ses polices d'assurance-vie.

Les prétentions de la veuve furent cependant contestées par son beau-père, Pierre X..., en faveur de son épouse, mère du défunt, laquelle réclamait que les argents lui étaient dus, en vertu de l'article 1029 du Code Civil qui dit qu'une personne peut stipuler au bénéfice d'un tiers quand telle est la condition d'un contrat que cette personne fait pour elle-même, ou d'un don qu'elle fait à une autre; et la personne qui fait la stipulation ne peut la révoquer si le tiers y a consenti.

Le surintendant des assurances dans l'Illinois qui, dit-on, est responsable de la décision qui a été prise dernièrement, a déclaré que les obligations canadiennes ne sont pas meilleures que quelques-unes des valeurs de certains pays européens, entre autres, les obligations irlandaises.

On dit généralement ici, parmi les financiers, que cette question n'est pas aussi sérieuse qu'on le croit dans certains milieux. Cette décision a, il est vrai, créé un certain embarras et c'est à peu près tout. Une association de banquiers des Etats-Unis a pris l'affaire en mains dernièrement et va faire tout en son pouvoir pour arranger les choses ou tout au moins pour atténuer l'effet de la décision qui a été prise.

(A suivre)

LA CONSTRUCTION

CHAMBLY

Maison de Club, $12,000, sur la rue Bourgogne. Propriétaire: Club Chambly, Inc. Président: L. A. L'Heureux. Les travaux viennent d'être commencés.

DESCHAMBAULT

Résidence, $5,000. Propriétaire: Fortunat Paquin. Toiture commencée. Travail à la journée. La brique sera posée le printemps prochain.

GRANDE-LIGNE

Gymnase et atelier. Propriétaire: Institut Feller. L'architecte S. Comber, 127 rue Stanley, est à préparer les plans.

LAWRENCEVILLE

Résidence, $5,000. Propriétaire: Dr J. A. M. Dupont. Brique, bois, toiture, fournaise, plomberie, agencement intérieur, peinture, vitres, portes et châssis, planchers et quincaillerie pas achetés.

LEVIS

Résidence et bureau, rue Ste-Marie. Propriétaire: L. O. Audet. Les travaux viennent d'être commencés.

LIMOILOU

Résidence, $3,300. Propriétaire: Alphonse Breton, 342, 4ème avenue. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $1,500. Propriétaire: Mme Edmond Bois, 7ème avenue. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $2,500. Propriétaire: Jos. Jacques, rue Berthiaume. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $3,500. Propriétaire: Robert Jobidon, 89, 8ème avenue. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $3,500, au Parc Monfils. Propriétaire: Narcisse Jobidon. Travaux d'excavation commencés.

MONTREAL

Edifice pour restaurant, $75,000, 239 rue St-Jacques. Propriétaire: Walton's Lunch. Le posage de la pierre est commencé. Pas besoin de matériaux.

Ecurie, $7,000, rues Lannes et Mance. Propriétaire: Guaranteed Pure Milk, rue Sainte-Catherine ouest. Les fondations sont commencées.

Résidence, $13,000, chemin du Belvedère. Propriétaire: H. A. Pack, 167 rue Durocher. Fondations commencées.

Ecole de la "Paroisse St-Arsène", $90,000, sur la rue Christophe-Colomb. Propriétaire: Commission Scolaire Catholique, district nord. On commence à verser le beton dans les moules.

Réparations à une fabrique, $10,000, sur la rue Common. Propriétaire: J. Cowan Co., Ltd., 9 rue Dalhousie. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence, $7,000, rue Delorimier, entre Sherbrooke et Gauthier. Propriétaire et constructeur: F. Fortin, 755 avenue Delorimier. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas achetés.

Maison à appartements, rue Sainte-Catherine. Propriétaire et constructeur: U. Houle, 150 rue Eadie, Côte Saint-Paul. Travaux d'excavation commencés. Matériaux pas encore achetés.

Modifications à une salaison, $7,000, 14 carré Chaboillez. Propriétaire: Pesner Limited. Travaux en progrès.

Réparations à des bureaux, 307 rue Craig ouest. Propriétaire: Canadian Car & Foundry, immeuble Transportation. Les travaux viennent d'être commencés.

2 résidences, $12,000, rue St-Denis, entre 32ème et 33ème rues. Propriétaire et constructeur: G. Rathelade, sur l'ouvrage. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $9,000, avenue Delorimier et Gilford. Propriétaire et constructeur: W. Dupuis, 1455 rue Parthenais. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence et garage, $25,000, boulevard St-Joseph et Marquette. Propriétaire: A. Jeannotte, 290 Boulevard St-Joseph. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer. Matériaux pas achetés.

Résidence et garage, $10,000, rue St-Denis, entre Beaubien et St-Zotique. Propriétaire: D. Corbeil, 2328 rue St-Denis. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer. Matériaux pas encore achetés.

Réparations à une résidence et à un magasin, $5,000, 1273-81 rue Notre-Dame ouest. Propriétaire: O. St-Aubin, 3050 rue Ontario est. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence, $6,000, rue Chabot, entre des Carrières et Dandurand. Propriétaire et constructeur: A. T. Dunnet, 918 des Carrières. Travaux d'excavation commencés.

Résidences (plain-pieds), $9,000, rue Bennett, entre Lafontaine et Ontario. Propriétaire: Aug. Roberge, 3023 rue Ste-Cathernie est. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Fabrique, sur le Boulevard St-Laurent, plus haut que Duluth. Propriétaire et constructeur: J. Horn, 357 rue Ste-Catherine ouest. Travaux d'excavation commencés. Prix demandés sur pierre concassée, ciment, sable, piâtre, tamisage, briques rustiques, etc., en lots de chars.

Rallonge à un édifice à bureau, $125,000, rue Craig et Côte de la Place d'Armes.

32 résidences, angle rues Van Harne et St-Urbain. Propriétaire: C. W. Lindsay, 512 rue Sainte-Catherine ouest. Architecte: J. Sawyer, 407 rue Guy qui vient de demander des soumissions.

Réparations à un garage, $4,000, 1330 rue Bordeaux. Propriétaire: Compagnie de Jésus, 1089 rue Rachel. Les travaux sont commencés.

Résidence, $5,000, rue Hibernia, angle Wellington. Propriétaire: J. Ward, 2 rue Rushbrooke. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence, 15 rue McGregor. Propriétaire: K. B. Thornton, 37 rue MacGregor. Les murs commencent à monter.

2 cottages, $22,000, rues Champagneur et Bernard. Propriétaire et constructeurs: L. A. Beauchemin & Cie, 450 Parc Lafontaine. Travaux d'excavation commencés. Plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas achetés.

Résidence, sur le Boulevard Saint-Joseph. Propriétaire: Dr S. Eidlow, 754 rue St-Urbain. Le site est acheté et les travaux commenceront le printemps prochain.

4 cottages, $60,000, avenue Dollard, près Bernard. Propriétaires: Beaubien Limitée. Toiture commencée.

4 résidences, sur l'avenue Pagnuelo. Propriétaire et constructeur: J. Horn, 357 rue Ste-Catherine ouest, qui a l'intention de commencer les travaux cet automne.

QUEBEC

Rallonge au Collège "St-Malo", sur la rue Aqueduc. Propriétaires: Les Frères Maristes. Le contrat a été accordé pour les excavations et les fondations.

Résidence duplex, $5,000, angle Ste-Thérèse et Marie-de-l'Incarnation. Propriétaire: Edm. Chouinard, 140 Marie-de-l'Incarnation. Travaux d'excavation commencés.

Rallonge au Couvent "St-Malo", rue Marie-de-l'Incarnation. Propriétaires: Les Soeurs de la Congrégation. Le contrat a été accordé pour les travaux dexcavation et les fondations.

Magasins et bureaux, $28,000, rue St-Jean et avenue Chauveau. Propriétaire: Hon. F. Carrell, 144 Grande Allée. Toiture commencée.

RIMOUSKI

Séminaire, $700,000. Propriétaire: Séminaire de Rimouski. Procureur: Rév. Alph. Sirois. Architecte: Pierre Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec. Fondations commencées.

SAINTE-GENEVIEVE
(Comté Jacques-Cartier)

Ecole pour la Commission Scolaire. Secrétaire: A. Z. Liberzan, qui vient de demander des soumissions.

STE-GENEVIEVRE DE BATISCAN

Tannerie de St-Arnaud, Biron & Cie, détruite par le feu. Pertes: $40,000.

SAINT-HYACINTHE

Hôpital "Hôtel-Dieu", $700,000. Propriétaires: Les Soeurs Grises. Le posage de la brique est commencé.

VERDUN

Réparations et rallonge à une église, $15,000. Propriétaire: Eglise Baptiste de Verdun. Les travaux viennent d'être commencés. Matériaux pas achetés.

Magasins et plain-pieds, $25,000, avenue Church, près Verdun. Propriétaires: Perras & Goulet, 1501 rue Wellington. Travaux d'excavation commencés.

Magasin et plain-pieds, $10,000, rue Wellnigton, près Régina. Propriétaire et constructeur: J. Rozan, 2646 rue Notre-Dame ouest. Fondations commencées.

Résidence (plain-pieds) $75,000, chemin Lasalle. Propriétaire: Israel Préfontaine, 35 rue St-Jacques. Le contrat sera accordé prochainement.

3 plain-pieds, $8,000, rue Rielle. Propriétaire: L. Paradis, 95 rue Rielle. Travaux d'excavation commencés.

Magasin et plain-pieds, $15,000, avenue Church, près Gertrude. Propriétaire: D. Wolfe, 1275 rue Wellington. Les travaux doivent commencer.

Résidence (plain-pieds), $18,000, rue Rielle, près chemin Lasalle. Propriétaire: Jos. Paradis, 94 rue Rielle. Les travaux doivent commencer prochainement.



TOUT LE MONDE EST SATISFAIT !

Les clients sont très contents parce que les Allumettes "Dominion" et "Mohawk" sont fortes et fiables.

Les têtes ne sautent pas et elles ne sont pas toxiques.

Les marchands sont satisfaits parce que ces Allumettes sont sûres, le profit est bon et qu'il n'y a pas de plaintes.

Fabriquées par THE DOMINION MATCH CO., Limited, DESERONTO, Ont.

ALLUMETTES DOMINION



ALLUMETTES LAURIER

Au point de vue de vos clients les allumettes sont importantes — elles influencent leur jugemnt sur la qualité de toutes les marchandises v e n d u e s dans votre magasin. Et vos clients vous diront que les Allumettes LAURIER sont "de meilleures allumettes."

Les Allumettes LAURIER conservent leur tête et b r û l e n t mieux parce qu'elles sont carrées; et étant faites de bois résistant elles ne se fendent pas. Chaque boîte dure plus longtemps parce que chaque allumette est un feu certain. **Ce sont** "de meilleures allumettes".

The MATCH COMPANY LIMITED

137 rue McGILL, MONTREAL

Représentant pour Québec — ALBERT DUNN, QUEBEC, Qué.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
FONDÉ EN 1867. MONTREAL, 10 NOVEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 45

PEINTURE
"ANGLAISE"
B-H



Pour la Protection de la Surface

Nous fabriquons, depuis plus d'un demi-siècle, les produits B-H, marque "English", et autres Peintures et Vernis. Leur qualité est telle que chaque vente faite par nos représentants en entraîne toujours plusieurs autres.

Mais la meilleure peinture du monde ne peut se vendre sans qu'on l'y aide. C'est pourquoi nous assurons le marchand des "B-H" d'un profit régulier et attrayant en augmentant constamment la demande qui existe pour nos produits.

Et comment?—Grâce à notre programme publicitaire méthodique, le plus vaste, en son genre au Canada.

Demandez-nous les détails complets de notre offre de représentation.



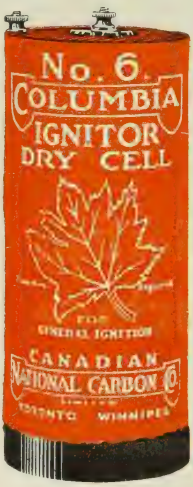
BRANDRAM-HENDERSON LIMITED
MONTREAL HALIFAX ST JOHN TORONTO WINNIPEG
MEDICINE HAT CALGARY EDMONTON VANCOUVER

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 38)

Le plus profitable groupe de Batteries Sèches que vous puissiez vendre---







Ce que font les Columbias:

- Actionnent les sonnettes
- Font sonner les sonneries
- Fournissent l'allumage pour le démarrage des Fords
- Provoquent les explosions
- Font marcher les jouets
- Font parler le téléphone
- Fournissent l'allumage pour les moteurs à gaz.



Leur longue durée, leur puissant pouvoir d'allumage, leur coût modique ont fait des Columbias les Batteries Sèches préférées dans des milliers de familles, sur les fermes, et pour fins industrielles.

Vos clients apprécieront le service plus long que seules les Columbias donnent. Cette longue durée réduit le coût de l'allumage. La simplicité des Columbias permet à n'importe qui de faire les connexions simples qui mettent en action toute l'énergie des Columbias.

Les Columbias sont les seules batteries sèches annoncées continuellement dans tout le pays.

Ordonnez les Columbias par leur nom chez votre maison de gros.

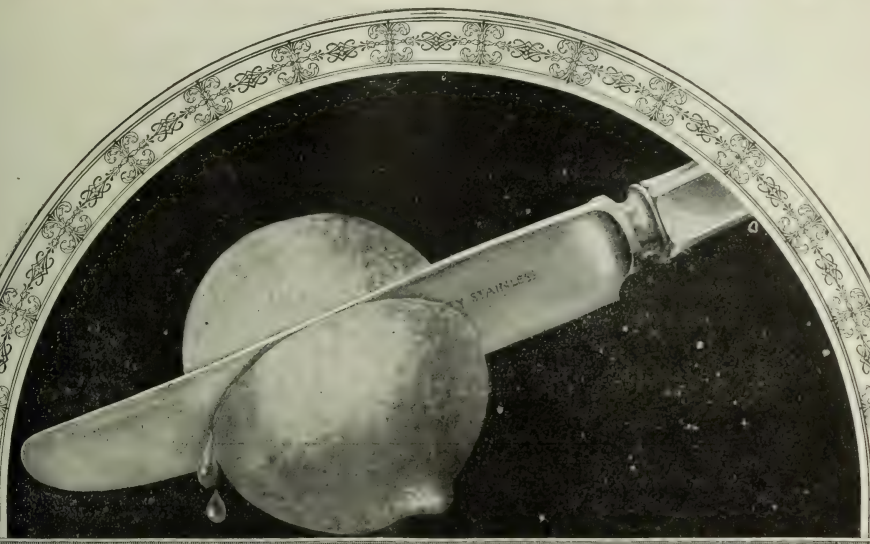
CANADIAN NATIONAL CARBON CO., LIMITED

Montréal Toronto Winnipeg

Columbia Dry Batteries

—they last longer

COMMUNITY PLATE



Couteaux En Acier Ne Tachant Pas

Maintenant Prêts Pour Le Commerce

La ligne complète des Couteaux Community Plate peut maintenant être obtenue avec des LAMES EN ACIER NE TACHANT PAS.

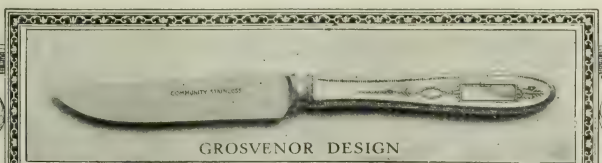
Presque toutes les femmes ont entendu parler de l'acier ne tachant pas, — toujours brillant sans frottage ni l'emploi de poudre à polir — à l'épreuve de la rouille, de la corrosion ou du ternissage causés par les acides des fruits, des légumes et des viandes.

Et toutes les femmes tiennent à avoir ces **couteaux en acier ne tachant pas du même modèle Community Plate** qu'elles ont choisi pour **leur** table.

Les **Couteaux ne tachant pas Community**, faits en Canada, sont le dernier perfectionnement de l'argenterie de table.

Ayez-en une ligne complète de votre marchand de gros.

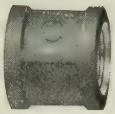
ONEIDA COMMUNITY, LIMITED -- Niagara Falls, Ont.



GROSVENOR DESIGN

LES RACCORDS CRANE

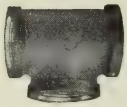
FONTE MALLEABLE——————————FONTE












Forment des joints étanches

Nos patrons de raccords en fonte et en fonte malléable comprennent toutes les grandeurs et formes nécessaires pour répondre à tous les besoins.

CRANE
LIMITED

Fabricants de robinetterie, raccords et tuyauterie pour toutes pressions et pour tous usages. Distributeurs de tubes, d'articles de plomberie et de chauffage.

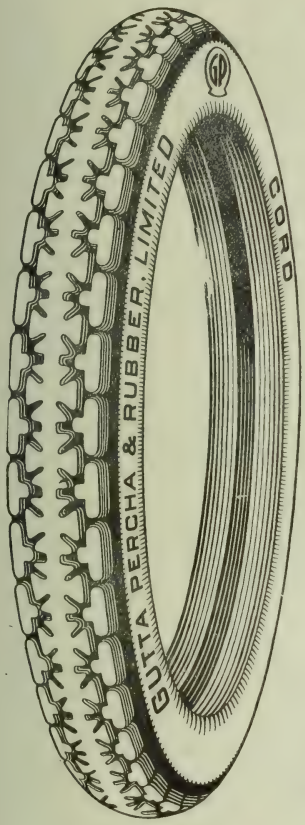
Succursales et entrepôts:
HALIFAX, OTTAWA, TORONTO,
HAMILTON, LONDON, WINNIPEG,
REGINA, CALGARY, VANCOUVER.

Bureaux de ventes:
ST-JOHN,N.B.,QUEBEC,SHERBROOKE
EDMONTON, VICTORIA,
SYDNEY, AUSTRALIE.

CRANE
LIMITED
SIEGE SOCIAL
ET SALONS DE MONTRE
386, PLACE BEAVER HALL
Usines
1280, RUE ST-PATRICE
MONTREAL

CRANE-BENNETT
LIMITED
Siège social et entrepôts:
LONDRES, ANGLETERRE.

Bureau de ventes :
BIRMINGHAM, CARDIFF,
GLASGOW, LEEDS, MANCHESTER.



PNEUS "GUTTA PERCHA"

Répondez à toutes les demandes de l'automobiliste et donnez-lui la surprise d'un service plus étendu et meilleur que celui qu'il attendait. Généralement, l'automobiliste s'attend d'avoir du confort, une longue durée et de la vitesse avec ses pneus. Il est enchanté de constater que les Pneus "Gutta Percha" lui donnent tout cela ainsi que le maximum de milles parcourus sans ennui par dollar dépensé.

Inutile de le dire, ces acheteurs satisfaits et contents retournent chez le marchand qui leur a vendu des Pneus "Gutta Percha".

"Qualité sous tous rapports"

Gutta Percha & Rubber Limited
Bureaux-chefs et fabriques à Toronto

Succursales dans toutes les principales villes du Canada

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis, Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.

EN GROS SEULEMENT

Nos voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

Réservez quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

Leur collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

Nos prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L. H. HEBERT & CIE
LIMITEE

IMPORTATEURS

297 et 299 rue Saint-Paul
MONTREAL

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS SON MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Didier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 926 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la provinces d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

Avez-vous la certitude?

Que vous avez votre part de l'argent dépensé pour la peinture dans votre localité;

Que votre rayon des peintures préparées vous donne un profit suffisant;

Que votre commerce de peinture augmente d'année en année.

Nous pouvons vous offrir une ligne complète de peintures et de vernis qui vous donneront satisfaction et à tous vos clients. Nous pouvons vous aider à faire des ventes par une coopération intelligente. Nous pouvons vous donner une marge très satisfaisante de profits. Ecrivez à Ottawa, à Montréal ou à Toronto ou demandez des renseignements à l'un de nos voyageurs.

Avez-vous lu le livre de G. B. Haeckel, intitulé "Why Paint Peels?". (Pourquoi la Peinture s'écaille?) Il est intéressant pour le marchand de peinture. Nous vous l'enverrons avec plaisir sur demande. Une partie de notre système de coopération c'est de faire connaître aux marchands O.P.W. l'histoire de la peinture et de nos propres produits aussi bien que nous la connaissons nous-mêmes.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

O.P.W.

Ottawa Paint Works, Limited
Ottawa, Ont.

Succursales: Montréal et Toronto.

Livingston

Puisque le Tourteau d'Huile de la

MARQUE LIVINGSTON

(LA SORTE QU'EMPLOYAIT VOTRE GRAND-PERE)

Est le Premier comme Qualité, L'Huile de Lin de la

MARQUE LIVINGSTON

(LA SORTE QU'EMPLOYAIT VOTRE GRAND-PERE)

Est également la Première



LE BARIL BLEU

est la marque extérieure de la qualité intérieure.

Plus on retire de matière mucilagineuse du tourteau, plus il y en a dans l'huile. Cette matière, qui est la substance rehaussant la qualité du tourteau est nuisible à l'huile et absolument préjudiciable à la peinture.

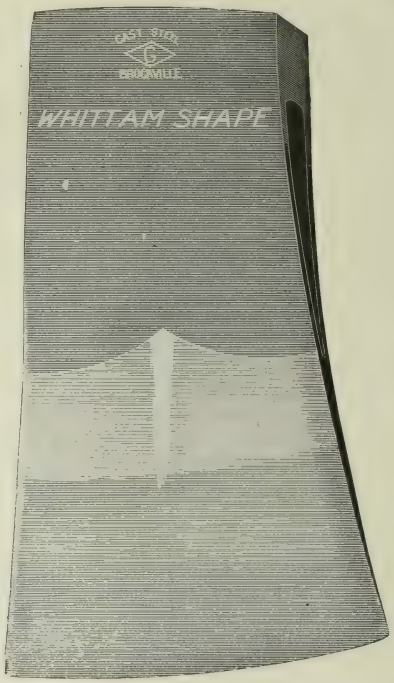
L'huile de lin marque Livingston ne contient que peu ou pas de substance mucilagineuse. Elle est laissée dans le tourteau. C'est pourquoi les deux produits Livingston occupent une si haute place dans leur sphère respective. C'est pourquoi vous devez insister pour que le jobber et les manufacturiers fournissent et employent la vieille huile recommandable Baden.

En vente partout chez les principaux jobbers et fabricants de peinture.

Dominion Linseed Oil Co., Limited

BADEN, TORONTO, MONTREAL, WINNIPEG.

CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada

TRADE SIMMS SET IN RUBBER MARK

PINCEAUX à PEINTURE et à VERNIS

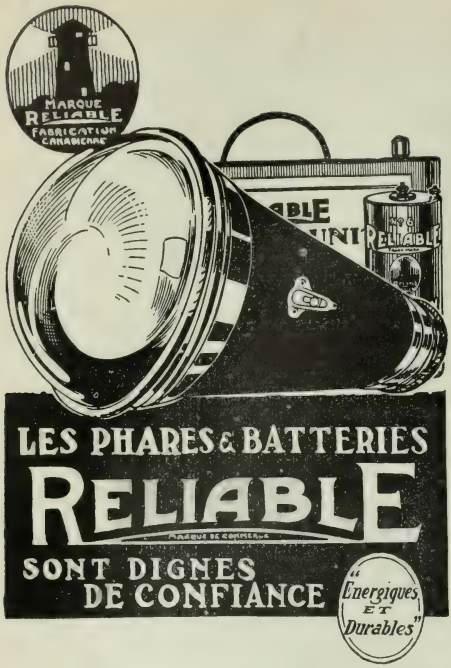


Demandez à vos clients-peintres de les toucher — de passer leur main sur ces soies élastiques.

Il y a dix contre un à parier qu'ils en prendront un à l'essai, et avec les pinceaux Simms, un essai veut dire un client régulier.

Ces superbes soies sauvent la moitié du travail du peinturage, parce qu'elles étendent la peinture uniformément, couvrent la surface à la perfection et durent très, très longtemps.

T. S. Simms and Co. Limited ST. JOHN, N. B. Montréal, Toronto, London, Winnipeg.



JENKINS BROS.,
LIMITED



Fig. 106

Manufacturiers de Valves

103 rue St-Rémi,
MONTREAL.

Toronto, Winnipeg, Vancouver.

SUCCURSALE EN EUROPE:
6 Great Queen St., Kingsway,
Londres, W. C. 2, Ang.

USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

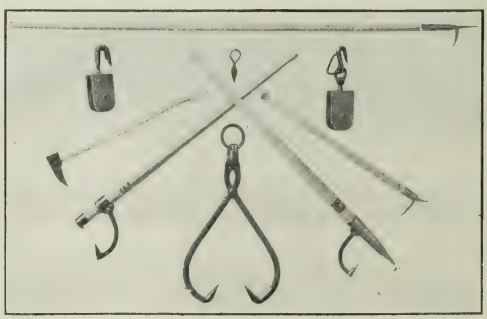
3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone
LONGUE
DISTANCE
No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited

MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON

PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL

Représentants à Montréal et ses banlieues ainsi que tout le territoire à l'Est de Montréal.



"Voici votre Pinceau"



Les peintres dans le monde entier connaissent la "valeur en argent" des Pinceaux Rubberset. Ils sont scientifiquement faits. Chaque pinceau est façonné et "ciselé" pour éliminer toute friction possible! La peinture coule librement — uniformément — facilement de ces pinceaux. Il n'y a pas de soies qui s'arrachent — "chaque soie est fixée indéfiniment dans du caoutchouc durci — elles ne peuvent s'arracher."

Les Pinceaux Rubberset sont les plus faciles à vendre—et les plus profitables.

RUBBERSET
TRADE MARK

THE RUBBERSET CO., LTD.

Quartiers-généraux pour la province de Québec:

13 RUE ST-PIERRE, MONTREAL, QUE.

LES CHAINES de SUSPENSION "AJAX"



se vendent facilement à cause de leur ajustage commode et de la manière facile de les attacher. Leur longueur peut être réglée par les crochets du bout. Faciles à tenir en stock et à expédier parce qu'elles sont empaquetées par deux paires dans un carton.

DOMINION CHAIN COMPANY
Limited
NIAGARA FALLS, ONTARIO

Machines à Laver 'CONNOR'

Ventes Faciles—Gros Profits

Les machines Connor sont faites pour le service. Elles combinent la durabilité et le service et tout ce qui procure la satisfaction. Si vous voulez avoir une ligne profitable, une ligne qui soit bien et favorablement connue, écrivez-nous pour conditions et prix.

C'est maintenant le temps de donner vos commandes, car nous anticipons une forte demande pour les envois de la saison. Notre catalogue vous sera adressé sur demande.

Notre ligne comprend des Machines à Laver, soit Electrique, soit à Moteur à Gaz, à Pouvoir d'Eau ou à Mains. Aussi Tordeuses, Supports, Planches à repasser et à pétrir, Barattes, etc.

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN POUR NOUS ECRIRE
FAITES-LE AUJOURD'HUI.

J. H. CONNOR & SON, LTD.
Ottawa, Can.

(3)



Notre Machine à Laver "Beaver" à force motrice.



On les Achète à la Douzaine!

Les VERITABLES Manchons à haute pression Coleman sont les meilleurs à employer pour les Lampes et les Lanternes QUICK-LITE COLEMAN parce qu'ils s'adaptent parfaitement au bec et à l'aspiration de l'air pour donner la lumière brillante qui a fait la renommée des lampes Quick-Lite.

C'est le meilleur manchon à employer avec tous les autres lumières à gazoline. Notre empaquetage nouveau (12 manchons à la boîte) permet au marchand d'en vendre une douzaine lorsqu'il n'en aurait vendu que deux.

Les Manchons Junior Coleman (No 41) sont les meilleurs que nous fabriquons. Ils sont faits de longues fibres de coton égyptien, bien façonnées et traitées avec des ingrédients chimiques donnant une lumière puissante.

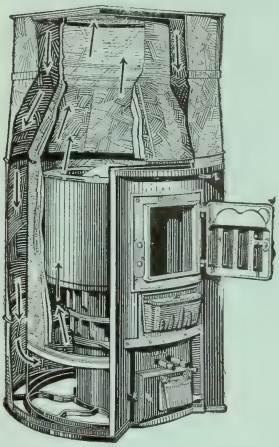
Commandez-les chez votre distributeur en gros ou demandez-nous plus de renseignements au sujet des prix, etc. Le nouveau carton d'étalage (illustré plus haut) est un véritable vendeur silencieux. Ecrivez au Dépt. T-18.

THE COLEMAN LAMP CO., LIMITED

TORONTO, CANADA

BANNER

La Fournaise sans Tuyau

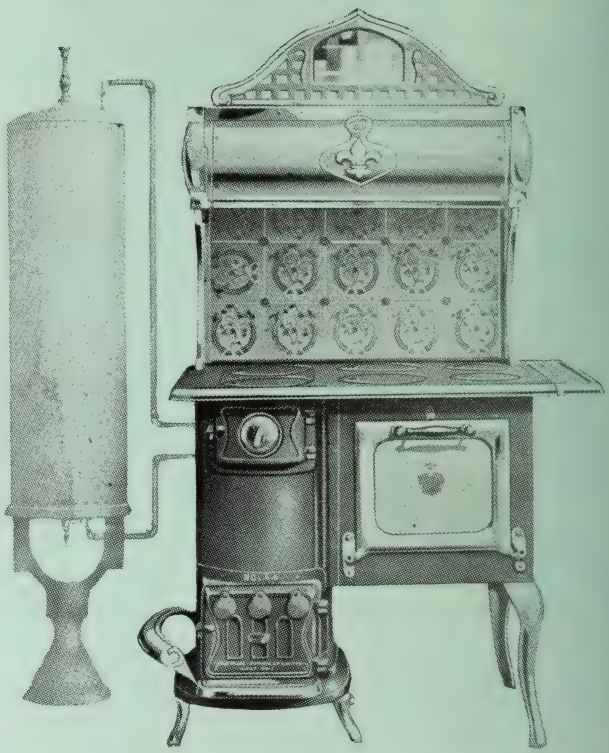


Cette fournaise vous ouvre un nouveau champ d'action. Il vous sera très facile de la vendre, vu que des centaines de cultivateurs et autres clients remplaceront, cet automne, leur poêle pour des fournaises.

LA BANNER SANS TUYAU résout leur problème du chauffage.

Parce qu'elle **ECONOMISE LE COMBUSTIBLE.**

S'INSTALLE FACILEMENT ET RAPIDEMENT.



Le Poêle d'Acier "ECONOMY"

Ses avantages:
Le plus commode des poêles de cuisine en acier. Foyer très épais partout. Porte de fourneau se rabattant et nickelée. Muni d'un grand réservoir en fonte. C'est un poêle qui embellira n'importe quelle cuisine.

Ecrivez pour avoir les détails de notre offre de représentation dans votre localité

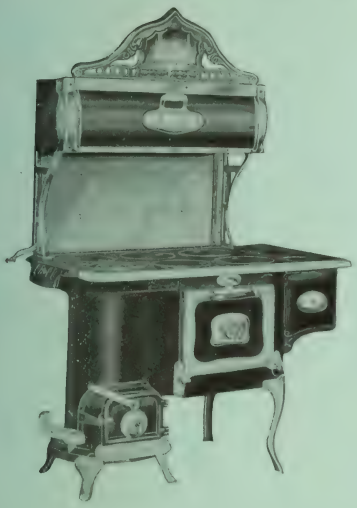
THE GALT STOVE & FURNACE CO., LIMITED

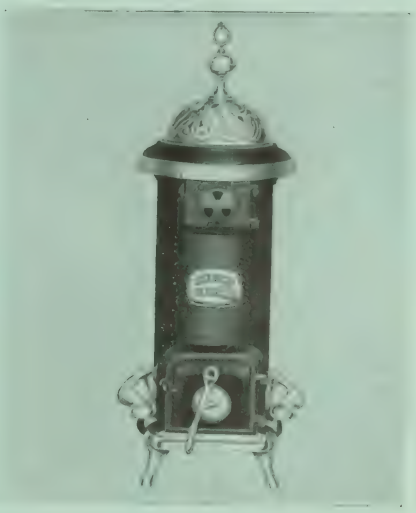
Représentant pour l'Est du Canada: R. LAPIERRE, 11 rue Saint-Maurice, MONTREAL.

Qualité "Record"

Les poêles et fournaises portant la marque "RECORD" sont faits spécialement pour le Québec et les Provinces Maritimes.

Le Poêle "VICTORY SPECIAL" est un véritable poêle de cuisine. Il offre les avantages d'une bonne fabrication et d'un bon matériel, alliés aux qualités reconnues depuis longtemps des produits de la Marque "RECORD" pour la préparation de bons mets.





La Fournaise "VICTORY RECORD" est la fournaise appropriée pour dégager beaucoup de chaleur. Elle donne non seulement satisfaction, mais encore elle est un ornement pour n'importe quelle maison. Trois dimensions au choix, avec ou sans grilles.

Ecrivez pour avoir notre catalogue ainsi que notre liste de prix.

RECORD FOUNDRY & MACHINE COMPANY, LIMITED

MONCTON, N. B.

Maison fondée en 1855

Fabricants de Poêles, Ranges, Fournaises et Appareils de chauffage de QUALITE.



"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture & Vernis

LES
SEPT LIGNES
Floglaze
SONT:

Finis pour surfaces extérieures.
Finis pour la maison et la ferme.
Finis Teintes Art
Finis Velours
Teintes Lac pour planchers de portiques et de véranda
Fini à Auto

Registered **Floglaze**

"LE FINI QUI RESISTE"

FINI VELOURS

(La Boîte à l'étiquette orange et noir)

Il n'y a pas de limite aux possibilités de vente d'un matériel décoratif comme le FLOGLAZE Fini Velours. Cet émail mat pour murs est en grande demande pour finir les murs, les plafonds, les boiseries, etc., des résidences, hôpitaux, écoles, églises et autres édifices.

Grâce à sa composition unique, le FLOGLAZE Fini Velours donne un lustre mat d'une manière naturelle. Il élimine la nécessité ordinaire du frottage ou du polissage. Etant facile à laver sans endommager le fini, il permet de conserver indéfiniment un superbe fini hygiénique.

Le FLOGLAZE Fini Velours est un puissant facteur pour l'augmentation des profits de votre rayon de la peinture.

Notre brochurette: "A Guide To Larger Profits" (Un Guide vers de plus gros profits), décrit au long le Floglaze Fini Velours. Demandez ce livre.

Distributeurs pour l'Est:

PAINT & VARNISH LIMITED

MONTREAL

243 COTE DU BEAVER HALL

Distributeurs pour la Colombie Anglaise:
The Shore-Wallace Co., Ltd.,
155 PENDER STREET WEST
VANCOUVER

THE IMPERIAL VARNISH & COLOR CO. LIMITED
HEAD OFFICE TORONTO CANADA

Seuls Distributeurs pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta:
MILLER-MORSE HARDWARE CO. LIMITED
"THE BIG WINNIPEG HOUSE"

VITRERIE GENERALE POUR CONSTRUCTION

Il nous fait plaisir de vous annoncer que le verre à vitre nous parvient maintenant en quantités. Nous sommes certains que cette nouvelle sera bien accueillie. Hâtez-vous de nous faire parvenir votre commande pour les grandeurs qui vous manquent afin que vous puissiez répondre à la demande extraordinaire de cet hiver.

SUGGEREZ à vos CLIENTS

de couvrir une partie de leurs meubles: tels que tables, pupitres, toilettes, etc., en glace à bords arrondis. Une glace sur le dessus d'un buffet protège le bois et le vernis tout en réhaussant l'apparence. Cette suggestion a son importance pour l'époque des Fêtes.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY, Limited

444, RUE ST-JACQUES, - MONTREAL.

TORONTO LONDON WINNIPEG

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peintures et Vernis

UN BON VENDEUR

Doit avoir confiance aux produits qu'il vend; les produits qui méritent cette confiance, et du vendeur et du consommateur également sont les produits qui demeurent.

C'est pourquoi la confiance règne, par tout le Canada, dans les

PEINTURES et VERNIS de

RAMSAY

Les produits qui ont atteint au succès, en restant dignes de la confiance du consommateur et du vendeur:

Laissez-nous vous démontrer la justesse de notre devise:

"Les Peintures et Vernis appropriés pour Peinturer et Vernir convenablement."

A. RAMSAY & SON COMPANY,

Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.

MONTREAL

Toronto Winnipeg Vancouver (2)

TOLE GALVANISEE



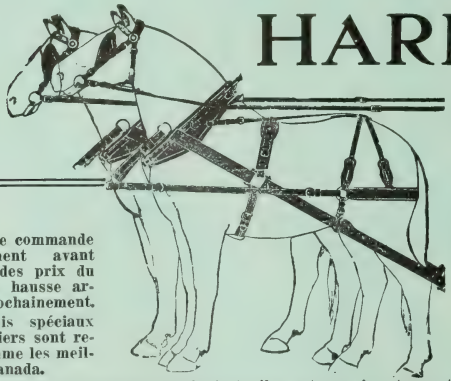
'QUEEN'S HEAD'

Toujours la préférée

John Lysaght Ltd.
Fabricants
BRISTOL, Angleterre

A. C. Leslie & Co., Ltd.
Gérants pour le Canada
MONTREAL

HARNAIS POUR CHANTIERS





Placez votre commande immédiatement avant la hausse des prix du cuir. Cette hausse arrivera prochainement.

Nos harnais spéciaux pour chantiers sont reconnus comme les meilleurs du Canada.

D'une résistance extraordinaire et très forts, ils sont en même temps très confortables pour le cheval.

Ils sont faciles à vendre, tellement leur supériorité est remarquable.

Nous avons aussi un assortiment complet de

COUVERTES POUR CHEVAUX

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL

338 Rue Notre Dame Ouest, Montreal, Can.

(Près de la rue McGill)

SUCCURSALES: WINNIPEG ET QUEBEC.

AUTOMOBILISTES

Nous sommes manufacturiers et vendeurs du fameux Anneau de Piston "EXCELLENCE", l'anneau le plus efficace connu. **Demandez notre littérature.**

Il y a un bon et profitable commerce à tenir en magasin



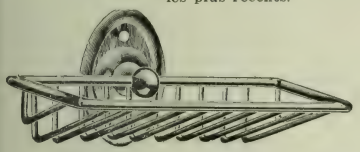
LES ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN ET LES SPECIALITES DE FERRONNERIE

TORONTO Gendron CANADA

La marge de profit du marchand est intéressante.

Partout où il se fait de la construction ou des modifications de résidences, il y a une **demande constante.**
Vous pouvez parier votre dernier dollar sur la **qualité** de la ligne Gendron.
Avec une demande constante, une ligne de haute qualité et un bon profit, que pouvez-vous désirer de plus?

Notre catalogue "G" donne les prix réduits les plus récents.



THE GENDRON MFG. CO., LIMITED
Rue Duchess, Toronto.

Commandez les
Sas à Cendres BANNER
Sur leur mérite seul



THE BURROWES Manufacturing Co.
611 KING ST. WEST, TORONTO, ONT.

BOITES-COMBINAISON DAVIDSON A PAIN ET A GATEAUX



Voici un ustensile de ménage toujours en demande. Il se vend seul ou en combinaison, tel que la vignette. Chaque boite est superbement vernissée en blanc ou gris français, avec boutons émaillés, poignées en broche, couvercle rond. Elle occupe très peu d'espace pour sa capacité.

Renseignements complets sur demande.

The Thos Davidson Mfg Co Limited

Maison fondée en 1860.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL

SUCCURSALES:
Toronto, Winnipeg,
Calgary, Vancouver.

SERVICE DE LA FONDERIE:
Turcot, Qué.

DAVIDSON

LA CONSTRUCTION

AYLMER

Reconstruction d'un cottage à Echo Bay. Propriétaire: Mme R. L. Haycock, 253 rue Chapel. Les travaux commenceront au printemps.

BORDEAUX

Résidence (2 plain-pieds). Propriétaire: N. Lefebvre. Architecte: C. A. Reeves, 83 rue Craig, Montréal. Travaux d'excavation commencés.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Résidence, $5,000, sur la rue Notre-Dame. Propriétaire: L. Peruse. Fondations commencées.

FRELIGHSBURG

Résidence et grange, $9,000. Propriétaire: J. W. Harvey. La grange n'est pas encore commencée. La charpente est commencée pour la résidence. Toiture, plomberie, fournaise, garnitures intérieures pas encore achetées.

HULL

Résidence, $10,000, sur l'avenue Laurier. Propriétaire: C. A. Simon, avenue Laurier. Les murs commencent à monter. Matériaux pas achetés.

ILE VERTE

Presbytère, $25,000, pour la paroisse. L'architecte Pierre Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec, est à préparer les plans.

LEVIS

Remise à voitures, $45,000, sur la rue St-Laurent. Propriétaire: Levis County Railway, rue Commerciale. Travaux d'excavation commencés.

LIMOILOU

Résidence sur la 1ère avenue. Propriétaire: Victor Côté, 186, 1ère avenue. Les architectes Audet & Laberge, rue St-Jean, Québec, sont à préparer les plans.

MONT BRUNO

Résidence, $100,000. Propriétaire: E. L. Pease, 718 rue Sherbrooke ouest Montréal. Les murs commencent à monter.

MONTREAL

Modifications à des salles d'étalage, 320 Côte du Beaver Hall. Propriétaire: La succession Masson. Les architectes Bastien et Cartier, 76 rue St-Jacques, sont à préparer les plans.

Résidence, $7,000, rue Drake, entre Church et Roberval. Propriétaire: T. Tessier, 31 rue Drake. Travaux d'excavation commencés. Brique, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas achetés.

2 résidences, $5,000 chacune, rue Berri, entre Crémazie et Liége. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $4,000, rue Roberval, près Toulouse. Propriétaire et constructeur: A. Bernier, 424 rue Cadillac. Travaux d'excavation commencés.

Banque, angle rues Vinet et Notre-Dame. Propriétaire: La Banque Provinciale du Canada, 7 Place d'Armes. Architectes: Houle & Turgeon, 55 rue St-François-Xavier. Les fondations sont commencées.

Résidence, $18,000, rue St-Hubert, entre les rues Beaubien et St-Zotique. Propriétaire: A. Berwish. Les travaux doivent commencer prochainement. Matériaux pas achetés.

2 résidences, $18,000, rue des Erables, entre Sherbrooke et Gauthier. Propriétaire et constructeur: J. A. Bélanger, 687 rue des Erables. Travaux à la veille d'être commencés. Seront finies le 15 janvier.

Résidence, $14,000, sur l'avenue Delorimier. Propriétaire: H. Demers, 750 avenue Delorimier. Les murs sont rendus à deux étages.

2 résidences (Plain-pieds), $18,000, sur la rue Christophe-Colomb, entre Bélanger et Hanoteaux. Propriétaires et constructeurs: J. & S. Besner, 3403 rue Christophe-Colomb. Travaux d'excavation commencés. Matériaux pas achetés.

2 résidences, $20,000, rue St-Denis, entre Laurier et Boucher. Propriétaire et constructeur: J.A. Ouimet, 1644 rue St-Hubert. La charpente commence à monter.

Résidence, $9,000, rue Nicolet, entre Dandurand et Masson. Propriétaires: H. & A. Ladouceur, 363 rue Orléans. La charpente commence à monter. Plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence demi-détachée et isolée, $35,000, sur l'avenue Orchard, plus haut que Monkland. Propriétaire et constructeur: S. Ogilvie, 23 avenue Gray. Toiture commencée.

2 résidences, $25,000, Côte St-Antoine, entre Wilson et Harvard. Propriétaires et constructeurs: Hand & Parker, 4857 rue Sherbrooke ouest. Travaux d'excavation commencés.

5 résidences, $100,000, sur l'avenue des Pins. Le nom du propriétaire n'est pas donné. Architecte: K.C. Rea, 285 côte du Beaver Hall. Le contrat sera accordé prochainement.

Fonderie, $8,000, rue Mill, près Oak. Propriétaire: Montreal Metal Co., 31 rue St-Nicolas. Les murs commencent à monter.

OUTREMONT

Résidence, $16,000, sur l'avenue Wiseman. Propriétaire: Jas. Blanchette, 233 avenue Bernard, qui a demandé des soumissions. Pas de date de fixée.

Cottage, $20,000, sur l'avenue Maplewood. Propriétaire: A. Martel, 142 rue Vitré. Les architectes Perreault et Gadbois, 21 avenue du Parc, sont à préparer les plans. Des soumissions ont été demandées.

2 cottages, $25,000, sur l'avenue Wilder, près de la rue Ducharme. Propriétaire et constructeur: J. E. Wilder, 321 rue Bleury. Les murs commencent à monter.

Galerie et escaliers, $5,000, 325 Boulevard St-Joseph. Propriétaire: J. Kauffman, 325 Boulevard St-Joseph. Les travaux viennent d'être commencés.

QUEBEC

Rallonge à une école. $27,000, sur la rue St-Joachim. Propriétaire: L'Ecole des Beaux-Arts, rue St-Joachim. Architectes: Robitaille & Robitaille, rue St-Jean. Les murs commencent à monter.

Modification à une banque, $125,000, sur la rue St-Pierre. Propriétaire: La Banque Nationale, 77 rue Saint-Pierre. Architectes: Tanguay & Chenevert, 20 rue d'Aiguillon. Les travaux sont en progrès.

Maison à appartements (de rapport), $15,000, sur l'avenue des Erables. Propriétaire: L. P. Dion, 1537, rue Crémazie. Les architectes Audet et Laberge, rue St-Jean, sont à préparer les plans.

Rallonge à un magasin, $40,000, angle des rues St-Joseph et Lalibert. Propriétaire: P. T. Légaré, 273 rue St-Paul. La toiture est commencée.

Ecole, $60,000, sur la rue des Fossés. Propriétaire: La Commission Scolaire. Les murs commencent à monter.

Rallonge à un hôpital, $100,000, sur le Chemin de Ste-Foye. Propriétaire: L'Hôpital Laval. Les contrats ont été accordés.

4 résidences, $18,000, sur l'avenue Bougainville. Propriétaires et constructeurs: Les Habitations Lemay, Limitée, 5 rue McMahon. Travaux d'excavation commencés.

Fabrique et moulin à scie détruits par le feu. Propriétaire: E. T. Nesbitt Reg'd., 74, 10ème avenue, Limoilou. Pertes: $4,000. On reconstruira prochainement.

Entrepôt, 445 rue St-Valier, détruit par le feu. Propriétaire: A. A. Cloutier. Pertes: $4,000.

Résidences pour 3 familles, $10,000, sur la rue St-Cyrille. Propriétaire et constructeur: Art. Poulin, 249 rue St-Olivier. Travaux d'excavation commencés.

TROIS-RIVIERES

Fabrique, $10,000, sur la rue Notre-Dame. Propriétaire: Colonial Hide Co., Ltd., rue des Forges. Les travaux viennent d'être commencés.

Patinoire, $50,000 (Laviolette). Propriétaire: La Cie de l'Aréna. Gérant: Geo. St-Pierre. Des soumissions ont été demandées.

VERDUN

Résidences (plain-pieds), $75,000, sur le chemin Lasalle. Propriétaire: I. Préfontaine, 35 rue Saint-Jacques. Les fondations sont commencées.

Résidences (plain-pieds), $14,000, sur la 1ère avenue. Propriétaire et constructeur: Geo. Desrosiers, 164, 1ère avenue. Les travaux doivent commencer prochainement. Brique, bois, plomberie, portes et châssis, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Magasin et plain-pieds, $9,000, rue Wellington, près de la 1ère avenue. Propriétaire et constructeur: J. H. Gareau, 254 Chemin Lasalle. Les travaux doivent commencer prochainement. Brique, bois, fournaise, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas encore achetés.

Résidence (plain-pieds), $10,000, sur la rue Evelyn. Propriétaires et constructeurs: J. et O. Montpetit, 1517 avenue Verdun. Les travaux doivent commencer.

WINDSOR MILLS

Fabrique, $100,000. Propriétaires: Kilgour Bros. 21 Wellington St., Toronto. L'architecte D. C. Cotton, 54 Adelaide E., Toronto, est à préparer les plans.

Toitures, Ciments
Peintures Industrielles
etc., Barrett

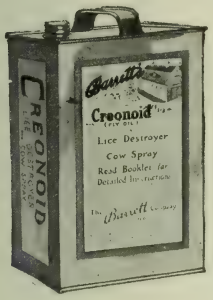
Toiture "Caoutchoutée" Everlastic.

Ciment liquide à toiture Everlastic.

Peinture Elastique au carbone Everjet.

Ciment Plastique Elastigum, à rapiécer

Vous pouvez ordonner la Créonoid MAINTENANT pour livraison au Printemps



LES bas prix cotés pour la Créonoid dans notre liste de prix du 16 octobre sont garantis contre toute autre réduction durant la saison prochaine des mouches.

En plaçant votre commande immédiatement, vous aurez la certitude d'avoir votre approvisionnement de Créonoid lorsque vous en aurez besoin. Nous ferons l'expédition à la date que vous voudrez entre le 1er janvier et le 1er mai 1923, et nous daterons votre facture du 1er mai.

Lorsque vous déciderez la quantité de votre commande, n'oubliez pas que:

La Créonoid est la préférée des cultivateurs canadiens.
La Créonoid est l'huile contre les mouches qui se vend le plus vite sur le marché canadien.
Son emploi est facile et économique.
C'est un produit Barrett—donc, une garantie de sa haute qualité.
Elle prouve tous les avancés faits à son sujet—elle ne manque jamais de donner satisfaction.

Depuis des années, les cultivateurs progressifs de tout le Dominion cherchaient à avoir un remède véritablement efficace contre les mouches, les poux des porcs et des poules. Avec l'Huile Créonoid contre les mouches, ils ont trouvé exactement ce qu'ils voulaient.

La Créonoid n'exige aucun mélange; elle arrive prête à l'usage, et elle est mise en réceptacles des dimensions suivantes: Barils d'acier, complets avec fausset en fer et robinet, contenant quarante-trois (43) gallons. Demi-barils d'acier, complets avec fausset en fer et robinet, contenant vingt-cinq (25) gallons. Barils de bois bardés de fer, contenant environ quarante (40) gallons. Demi-barils de bois, bardés de fer, contenant environ vingt (20) gallons. Bidons de cinq gallons. Bidons superbement lithographiés d'un gallon. Bidons superbement lithographiés d'un demi-gallon.

Des copies de notre liste de prix du 16 octobre, donnant les nouveaux bas prix et les escomptes spéciaux, gratis sur demande.

MONTREAL TORONTO ST. JOHN, N. B.

The Barrett Company LIMITED

WINNIPEG VANCOUVER HALIFAX, N. E.



Une Trainée Lumineuse

Le marchand qui tient en stock les ALLUMETTES "DOMINION" ou "MOHAWK" dort sur ses deux oreilles.

Pas de dangers! -- Pas de plaintes! -- De bons profits!

Elles laissent une trainée de satisfaction.

Fabriquées par THE DOMINION MATCH CO., LIMITED, DESERONTO, Ont.

ALLUMETTES DOMINION

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198, rue Notre-Dame Est Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
Etats-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il nest pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 10 novembre 1922** **Vol. XXXV—No 45**

CONSERVONS NOTRE CREDIT...!

Nous écrivions ici même, il y a quelques semaines, qu'il est tout simplement équitable chez l'un d'éviter pour l'autre ce qu'il voudrait éviter lui-même. C'est là le grand principe, fondement de toute justice, et c'est en l'observant que l'on saura conserver son *crédit*, le meilleur actif du marchand et la partie la plus vivante de son capital. Nous revenons sur ce sujet, et nous y retournerons encore. Rien n'est plus important. Aucune possession n'est plus précieuse au détaillant que son crédit. Il n'est pas difficile, pourtant, de le préserver intact, et même croissant; mais, pour *un* homme sage, que d'imprudences, d'oublis, de négligences, d'erreurs!...

Le système économique se base sur lui seul. Ce seul argument prouverait qu'il y a là motif à retenir sérieusement notre attention; mais, indolence voulue ou tacite, il est clair, si l'on étudie les rapports que font les maisons de gros, que les perceptions ne se font pas toujours aisément, qu'elles sont laborieuses et souvent compliquées, entraînant cent ennuis et mille dépenses... Pourquoi?

Nous avons déjà posé cette maxime, toute d'équité et de logique, que le détaillant doit scrupuleusement rencontrer ses billets à échéance. Ces billets, à leur tour déposés ou escomptés par le créancier, deviennent pour lui une seconde obligation. Il faut penser à autrui, si l'on veut qu'autrui pense à nous. Nous conseillions de même d'appliquer aux traites la même ponctualité et la même exactitude qu'aux billets. Nous disions enfin que le soin méticuleux de sa correspondance, l'étude de chaque communication et sa réponse immédiate, étaient non seulement affaire de politesse élémentaire, mais encore de la meilleure politique commerciale. Les grands établissements ont droit aux mêmes égards qu'une simple personne. Si votre voisin vous demande poliment, sur la rue, quand vous avez l'intention de lui remettre les cent sous que vous lui devez, passez-vous sans répondre et la tête haute? Non, sans doute.

Le plus misanthrope des hommes, le plus impoli, n'y songerait même pas. Pourquoi alors ne pas observer les mêmes lois, élémentaires à tout commerce humain? Parce que votre créancier est un correspondant au lieu d'un interlocuteur? Parce qu'il est loin de vous au lieu d'être à vos côtés? Avouons que l'affaire, envisagée de cette façon, a un tout autre aspect. Il faut éviter d'épuiser la patience des autres et rien ne conduit plus facilement à ce regrettable accident que l'indifférence à une requête légitime.

Mais nous voulons énumérer ici, brièvement, quelques-uns de ces cas qui se présentent le plus souvent.

Commencerons-nous par un exemple fréquent, si enfantin qu'il puisse paraître? Oui, — car nous en avons été témoins, quoiqu'on dise, moins rarement qu'on ne le croirait. Nous voulons parler de cette crainte subconsciente qu'éprouvent certains marchands à la vue du garçon de banque. Disons tout de suite qu'il n'y a rien là d'étrange et que nous ne plaisentons pas en écrivant que la peur de l'uniforme est profondément ancrée dans certaines mentalités. De grands psychologues y retrouvent une terreur héréditaire qui remonte aux jours lointains où tant de peuples vivaient dans la crainte du soldat. Nous connaissons tous le petit frisson éprouvé, quand nous étions

LA CIGARETTE DE QUALITE "MILLBANK" 10 pour 15c 25 " 35c 50 " 70c

encore enfant, et que nous rencontrions quelque gros agent de police . . . et pourtant "le jour n'était pas plus pur que le fond de notre cœur" et notre conscience était bien plus calme! Mais il est de ces tendances indéracinables. Admettons donc que tel petit marchand ne peut pas toujours réagir lorsqu'il voit arriver chez lui le garçon de banque, tout galonné et semé de boutons d'or, et qu'il peut même croire en certains cas que l'on mijote contre lui certaine saisie désastreuse. Comprenons donc, une fois pour toutes, que la chose est des plus usuelles et que l'on s'arrangera avec lui en toute amabilité et dans quelques instants soit en payant, soit en versant un acompte, soit en acceptant, soit en renouvelant, suivant la nature du document. C'est là simple formalité, procédure traditionnelle.

Est-il bien nécessaire maintenant d'écrire aussi que le créancier préfère un versement partiel à rien du tout? Cela devrait aller sans dire mais nous avons connu de bonnes personnes qui éprouvaient un sentiment de gêne, sinon de honte — bien inexplicable pourtant — devant la modicité de la somme dont elles pouvaient disposer. Soyons assurés que le créancier préférera toujours la plus faible marque de bonne volonté à une inertie qui, certaines fois, sera interprétée comme voulue, injuste et offensante.

Revenons enfin à ce silence devant la correspondance, que nous attaquions tantôt. Toute lettre, toute facture, toute communication demande — exige — une réponse, et une réponse aimable. Bien entendu, il en est qu'il ne faut pas faire, et le cas le plus fréquent (et auquel nous pensons en écrivant ceci) c'est celui où le débiteur déclare regretter de ne pouvoir régler "parce qu'il a eu beaucoup d'échéances ce mois-ci". Il est évident que cette explication n'en est pas une et qu'elle ne peut que froisser le créancier, lequel se demandera tout naturellement: Pourquoi règle-t-il avec les autres plutôt qu'avec moi? — ou encore, il se dira, fort raisonnablement: Mon débiteur a probablement eu cette même réponse pour tous ses créanciers, et garde ses fonds dans son gousset!

Bref, ayons pour toute communication une réponse simple, claire, polie. Exposons les faits tels qu'ils sont, sans froisser personne. Et si l'on demande une prolongation de délai, ou une faveur, quelle qu'elle soit, faisons-le avec l'humilité nécessaire. — ce qui ne veut pas dire, en pleurnichant.

Souvenons-nous qu'à la ville ou à la campagne, les nouvelles courent vite, et que la roue de la Fortune est encore moins rapide que celle de la Renommée. Ceux qui n'ont pas su conserver leur crédit, en observant les prescriptions du bon sens, de la justice et de la saine raison, ne peuvent pas espérer que cela restera en famille. La nouvelle en sera colportée par les cercles commerciaux, par les vendeurs qui parcourent leur district, par les voisins. Résultat: les bonnes maisons, prudentes à juste titre, éviteront d'avoir avec eux des relations qui ne peuvent que se mal terminer et, peu à peu, les représentants de ces maisons les élimineront de leurs listes de visites à faire.

Rappelons-nous aussi que devant un silence prolongé, les grandes maisons font souvent faire une enquête, soit par l'entremise d'une agence commerciale consacrée spécialement à de tels travaux, soit en envoyant sur place un représentant. D'où, frais de toutes sortes, dépenses, perte de temps. D'où, aussi, exaspération bien légitime d'un sentiment de dette (et que le débiteur se sera causée lui-même) — et perte presque inévitable de la sympathie que l'on pouvait avoir eue pour lui.

Qu'adviendra-t-il alors? Il sera forcé de s'adresser, pour tenir ses rayons garnis de marchandises, à des maisons de deuxième ordre, mal cotées ou pas cotées du tout. L'enchaînement est clair. Ces établissements lui fourniront des denrées dont la qualité réflète la réputation de leurs distributeurs. La clientèle se lassera. Les profits diminueront, — s'ils ne cessent pas complètement.

Le crédit comporte un renouvellement constant de lui-même, il ne peut être inactif, passif encore moins. Il faut sans répit le recréer, le développer, l'augmenter. Et ce n'est pas difficile si l'on y pense un peu sérieusement.

Conservons notre crédit!. . .

—o—

UNE DECLARATION DE M. LE CONSUL DE SUISSE

Le Canada devient rapidement la source d'approvisionnement de denrées alimentaires la plus importante pour la Suisse et, comme résultat de ceci, nous voyons le plateau de la balance économique et financière peser du côté canadien. En 1921, la Suisse exporta vers le Canada pour près de quatre millions de dollars de marchandises, mais le Canada exporta vers la Suisse pour près de neuf millions de blé, d'avoine, de sucre, de viande frigorifiée, de poisson en conserve, de bétail vivant et de mica.

Si nous considérons ce fait, — qui est officiellement accepté et reconnu, — que la majeure partie du blé expédié en 1921 des Etats-Unis à la Suisse, lequel valait environ 38 millions, était réellement d'origine canadienne, le Canada se mettra au sixième rang comme exportateur vers la Suisse, et ne sera précédé que par les Etats-Unis, l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Angleterre. Les statistiques officielles déclarent qu'il ne détient que la quatorzième place, mais ceci s'expliquera si nous nous rappelons que les importantes expéditions de blé dont nous parlions plus haut sont encore mises au crédit des Etats-Unis.

Et, sous ce rapport, il sera intéressant de noter que, durant les six premiers mois de 1922, le Canada a exporté plus de blé en Suisse que les Etats-Unis eux-mêmes; ceux-ci, cependant, avaient fourni, depuis la guerre, plus de blé que les autres pays. Au cours de la première moitié de l'an 1922, l'exportation totale, en Suisse, se monta à environ $4,500,000, somme que l'on peut diviser comme suit: blé: $3,700,000; avoine: $500,000; sucre: $300,000; bétail: $10,000; plus du poisson en conserve, du mica, de l'asbestos, *et cætera*.

Pendant ces six mois, la Suisse exportait vers notre pays pour quatre millions de dollars de marchandises où figurent surtout les soieries, les cotonnades, les broderies,

Ajoutons à cela les voiles, les rideaux, les gants, et les textiles en général, les produits de la fromagerie, de la chocolaterie, de l'horlogerie, les instruments de chirurgie et de mathématiques, les articles en paille, les ampoules électriques, le produits chimiques et les couleurs à l'aniline.

Si nos études des directives et les indications actuelles des deux mouvements entre nos pays, il semble que, cette année encore, l'avantage restera du côté canadien.

LE COMMERCE REPREND DE LA VIGUEUR

Les marchands de gros, dit le dernier bulletin hebdomadaire de *Bradstreet*, notent une amélioration dans la demande pour les marchandises d'automne et d'hiver, spécialement pour ce qui a trait aux vêtements épais pour hommes et pour femmes. Les manufacturiers de coton et de laine sont aussi très actifs. Le commerce des épiceries en gros rapporte qu'il y a augmentation de la demande pour les fruits. Les commandes pour le temps des fêtes commencent à arriver. L'industrie de la chaussure est plus active tandis que le marché des cuirs et des peaux est à la hausse. Le commerce des billots est meilleur qu'il n'était. On fait surtout de l'exportation. Presque tous les navires qui quittent le port partent avec de fortes cargaisons de billots pour le marché anglais. Les meuneries canadiennes font de bonnes affaires.

Par le temps qui court on expédie de la farine sur le marché anglais et sur le continent en assez fortes quantités. Le commerce du détail semble s'être amélioré quelque peu avec l'arrivée des temps plus froids.

Les statistiques officielles établissent que la récolte des pommes dans la province de Québec sera de soixante-quinze pour cent plus forte que l'année dernière. La récolte des pommes de terre dans la province est estimée à 36,089,000 minots. Ce sera la plus forte récolte de toutes les provinces canadiennes.

LA SEMAINE

La situation du marché de la ferronnerie et de la quincaillerie ne présente pas de changements notables cette semaine. La caractéristique du marché est la hausse de la térébenthine qui se vend de $1.90 à $2.00 le gallon. Le commerce de détail est très occupé à remplir les commandes des articles dont le besoin se fait sentir par l'arrivée du froid. On remarque également une bonne demande suscitée par la construction dans la vitre, les accessoires de plomberie et la serrurerie.

Le changement de la température provoque aussi une bonne demande pour les accessoires d'automobiles, tels que: chaînes antidérapantes, capotes de radiateur, etc., etc. Les grossistes sont dans le moment à livrer leurs commandes de placements d'hiver de traîneaux, accessoires de hockey, patins, raquettes, traînes sauvages, couvertes à chevaux.

Les détaillants, tout comme les marchands de gros, font leurs préparatifs pour la vente de Noël et du Jour de l'An. On constate que, cette année, la coutellerie s'est vendue avec plus de facilité, par suite de la baisse des prix, qui sont plus à la portée des acheteurs.

Les ustensiles en aluminium remplacent de plus en plus les ustensiles en granit, à tel point que les fabricants sont de plusieurs mois en retard dans l'exécution de leurs commandes. On constate une certaine rareté de la tôle à tuyaux de poêle, parce que les importations ne sont pas rentrées normalement.

NOUVEAU POSTE

Nous regrettons de n'avoir pu annoncer plus tôt la nomination au poste de fonctionnaire exécutif préposé à la comptabilité de *The Advertising Service Company Ltd.* de Montréal, de M. C. F. Goldthwaite, directeur et trésorier de la *R. Sykes Muller Advertising Agency.* Un retard postal est le coupable et M. Goldthwaite ne nous en voudra pas . . . Depuis dix ans qu'il s'occupe, à Montréal, de rédaction publicitaire, M. Goldthwaite, ancien journaliste, s'est acquis les plus vives sympathies, et sa longue expérience et son charme personnel ont fait de lui une des figures les plus populaires du monde de l'industrie et des cercles publicitaires



M. F. C. GOLDTHWAITE.

Nos félicitations.

M. ADELARD FORTIER EST ELU PRESIDENT

L'Association des Marchands de Montréal, à son assemblée générale, a eu ses élections annuelles qui ont donné le résultat suivant :

Président, M. Adélard Fortier; 1er vice-président, H. J. Elliott; 2ème vice-président, J. P. Copping.

Membres de l'exécutif: MM. J. O. Bourcier et E. W. Fayer.

Gérant: M. John G. Fitzgerald.

L'assemblée du bureau de direction avait eu lieu le 31 octobre dernier. Tous les membres ont été réélus avec en plus MM. Donat Raymond, James Strachan et Robert Starke.

L'INDUSTRIE DU LIVRE PERD UN REPRESENTANT DISTINGUE

Le 6 novembre s'éteignait à Montréal, à l'âge de 70 ans, M. L. J. Odilon Beauchemin, éditeur et libraire.

Fils de Charles Odilon Beauchemin, fondateur de la maison d'éditions *Beauchemin,* dont la renommée s'étend dans tous les pays du monde où règne le culte du livre français, il reçut son éducation dans nos meilleurs collèges canadiens-français et, entrant au service paternel à l'âge de 20 ans, il fut depuis inlassablement uni aux travaux et aux destinées de cette grande organisation.

M. Beauchemin était certes le doyen des éditeurs français d'Amérique et le chef de la plus importante maison d'éditions françaises du Nord-Amérique. C'est grâce à ses efforts que nous possédons d'impeccables éditions des travaux de nos grands littérateurs: Crémazie, Fréchette, Garneau, Casgrain, Gagnon, Aubert de Gaspé, *et cætera.*

Une sympathie et une admiration universelles entouraient cette haute personnalité dont la culture intellectuelle et l'urbanité n'étaient égalées que par son dévouement à la cause nationale et son amour du travail.

Le Prix Courant s'incline respectueusement.

ENCORE LES COLPORTEURS....

L'on nous écrivait de Québec, la semaine dernière, que M. Moïse Lapointe, secrétaire de l'Association des marchands-détaillants, était arrivé dans cette ville pour discuter de nombreuses questions se rapportant aux intérêts du détail, dans notre province.

L'Association désire surtout réglementer les agissements des colporteurs qui parcourent les campagnes et sévir contre ceux qui font trop... facilement des ventes de faillite.

L'on dit aussi que les marchands ne désirent pas de modifications à la loi de la fermeture de bonne heure des établissements.

DECES D'UN GRAND PUBLICISTE

Le Prix Courant apprend avec le plus vif regret le décès de M. Harold T. Gagnier, connu dans tout notre continent, comme directeur de la *Consolidated Press Limited,* de Toronto, maison qui publie des feuilles universellement connues, comme le *Saturday Night,* et de nombreuses revues commerciales. Il n'était âgé que d'environ 50 ans.

La vie de M. Gagnier fut toute de travail et d'étude. Ses talents naturels, décuplés par d'incessantes recherches, sa courtoisie, son initiative, avaient fait de lui un de nos hommes d'affaires les plus sympathiquement estimés.

FAITS-COURANTS

Les fonctionnaires du département des Finances qui accompagnent l'hon W. S. Fielding en Europe ont fait une étude approfondie de la taxe anglaise sur les reçus durant leur séjour à Londres afin de faciliter l'application de la même loi au Canada lorsqu'elle entrera en vigueur le premier jour de l'année.

La taxe sur les reçus a été appliquée en Grande-Bretagne pendant plusieurs années, tandis que le Canada en fait l'essai pour la première fois. La rédaction des règlements est tenue en suspens en attendant le retour de ces fonctionnaires d'Europe.

* * *

La *Ogilvie Flour Mills, Ltd.,* la *Western Canada Flour Mills, Ltd.* et la *Lake of the Woods Milling Co.,* ont annoncé le 30 octobre une augmentation de 30 cents le baril dans le prix de la farine. Le prix de la farine sera de $6.90 le baril au wagon. Les détaillants déclarent que cette majoration n'affectera pas le prix de détail qui est de $1.10 le sac de 24 livres.

L'ancien prix de $6.60 le baril était le plus bas auquel la farine se fut vendue depuis le commencement de la guerre.

La majoration est attribuée à la récente majoration du prix du blé. Le prix de la farine a baissé tout l'été.

* * *

M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation, des Mines et des pêcheries, a été nommé président de la *Commission Provinciale de Géographie* a une séance récente de la Commission. Les nouveaux directeurs de la Commission sont: MM. Arthur Amos, chef du Service Hydraulique; T. C. Denis, chef du Service des Mines; C.-J. Simard, sous-secrétaire de la province. Le secrétaire sera nommé plus tard par arrêté en conseil et, en attendant, M. Eug. Rouillard remplira ces fonctions.

* * *

La conférence entre les premiers ministres des provinces de l'Ouest et le gouvernement fédéral où seront étudiées nos ressources naturelles, aura lieu de 13 novembre à Ottawa. Cette nouvelle a été annoncée au public après un échange de télégrammes entre les premiers ministres de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba et le premier ministre, l'hon. Mackenzie-King.

* * *

Henry Ford se propose d'établir 400 postes radiotéléphoniques aux Etats-Unis pour communiquer avec la population sans avoir recours aux journaux. Il en profiterait dans un but commercial et politique.

* * *

Le Canada enverra un ministre à Washington pour le représenter directement dans toutes ses affaires avec les Etats-Unis. Cette affaire serait décidée en principe et on dit qu'il est presque certain que la proposition sera acceptée.

* * *

La fédération de l'*American Farm Bureau* vient de demander un interdit sur le blé canadien. Un télégramme à la commission inter-état formule cette demande.

Les fermiers américains accusent des pertes qui se chiffrent à des millions de dollars, et ces pertes doubleront si on n'interdit pas immédiatement l'entrée du blé canadien.

On dit que le blé canadien monopolise tous les vaisseaux des grands lacs, tous les élévateurs à grain de l'est et toutes les compagnies de chemins de fer.

* * *

Pour la première fois depuis que les deux provinces d'Alsace et Lorraine ont été rendues à la France, nous recevons une communication commerciale française de cette région. La Chambre de Commerce du District de Montréal vient de recevoir une lettre d'une maison de Sarreguemines (Moselle), lui demandant de trouver à Montréal un représentant.

PETITS POINTS DE LOI

Madame R. C., Sorel.—Je suis veuve. Mon fils a loué un étage-logement (*flat*) et a signé le bail. Je l'ai meublé et je vis avec lui. Depuis, mon fils est sans ouvrage et j'ai dû chercher du travail. Quand le propriétaire est venu demander le loyer de juillet, je lui ai dit que l'ameublement m'appartenait, mais je n'ai pas écrit cet avis. Au mois d'août, j'ai dit au propriétaire que j'avais l'intention de déménager mes meubles. Il répondit que je pourrais le faire si je lui payais le mois d'août. Ceci se passait le 31 août et j'enlevai mes meubles le 2 septembre. Le mardi, 5 septembre, le propriétaire saisissait mes meubles et nia m'avoir permis d'enlever les meubles du *flat*. Si mon patron ne m'avait pas donné sa garantie, l'huissier aurait pris tout ce que m'appartenait, soit une valeur de $400.00 pour le loyer de septembre qui n'était que de $25.00, parce que j'ai été dans la maison deux jours pendant ce mois-là. Que me conseillez-vous de faire? — *Réponse:* A moins que vous ne puissiez prouver que vous avez donné l'avis, il a droit de saisie si elle a été faite dans les 8 jours ou avant l'expiration de 8 jours, à compter du jour où vous avez déménagé vos meubles.

R. P. M., Limoilou. — J'ai emménagé le 1er mai dernier et n'ai pas signé de bail, car le propriétaire a été aux Etats-Unis depuis cette date. Je trouve que la maison ne peut me convenir car elle est près d'une carrière et le bruit est insupportable. La femme du propriétaire me dit que, avec ou sans bail, elle peut me considérer responsable pour le loyer des douze mois. A-t-elle raison? — *Réponse:* Si le loyer est payable au mois et s'il n'y a pas de contrat de bail par écrit, vous pouvez annuler votre contrat en donnant avis d'un mois.

C. B. P., Montréal. — Depuis deux hivers, nous n'avons pas eu de châssis pare-brise (*doubles-fenêtres*) dans la cuisine, la salle à manger, les chambres à coucher, et la chambre du bain. J'ai demandé à l'agent qui représente le propriétaire de nous en fournir, mais sans résultat. Puis-je m'adresser au propriétaire lui-même? — *Réponse:* Ecrivez votre requête au propriétaire, gardant copie de votre lettre, et recommandez-la. Si dans un espace de temps raisonnable, il ne fournit pas ces fenêtres, demandez à la cour une autorisation de vous les procurer vous-même à ses frais.

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE

L'*Association de l'Exposition Industrielle et Agricole* a tenu, la semaine dernière, sa deuxième assemblée et a nommé les membres de son conseil de direction. La troisième assemblée a été fixée au vendredi, 17 novembre prochain. Dans l'intervalle les directeurs organiseront leur conseil, éliront leurs dignitaires et étudieront quelques demandes d'admission.

A la suggestion de l'hon. sénateur F. L. Béique, l'assemblée d'hier a laissé une vacance dans le conseil de direction, vacance qui pourra être occupée par le président que les directeurs choisiront au sein du conseil ou non. Le conseil de direction compte trente membres. Le gouvernement provincial n'ayant pas suggéré d'autres représentants que MM. Gaspard DeSerres et J.-A. Davis, ceux-ci demeurent les deux directeurs alloués par la charte au parlement de Québec. Les autres directeurs élus à cette assemblée, sont MM. le sénateur F.-L. Béique, Sir Hormisdas Laporte, Henry Miles, M.P.P., Robert Bickerdike, M. le maire Médéric Martin, les échevins Riel, Généreux, Quintal, Trépanier, Lalonde, Carmel et Emond, représentant la ville de Montréal; le major Hutcheson, représentant la *Compagnie des Tramways* de Montréal; MM. A. Vaillancourt et J. Irwin, représentant le *Montreal Board of Trade*; Alfred Lambert et C.-H. Catelli, représentant la *Chambre de Commerce*; J.-H. Sherrard et Paul Joubert, représentant l'*Association des Manufacturiers Canadiens*; le Dr W.-L. McDougald, représentant la *Commission du Havre*; R.-H. Ballantyne, représentant la *Montreal Produce Merchants' Association*; Thomas Gauthier, représentant le *Conseil des Arts et Manufactures*; G.-A. Lapointe, représentant l'*Association des Marchands-Détaillants;* Wilfrid Lajeunesse, représentant la *Ligue des Propriétaires*; sénateur Gustave Boyer, C.-C. Décarie et Emile Delorme, représentant les sociétés agricoles.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Nous rappelons à nos abonnés que ce service, de haute utilité, leur est gratuit et nous les prions de s'en prévaloir autant et aussi souvent qu'ils le désireront.

P. de G., S.-Guillaume d'Upton.—Vous trouverez les vaisselles et le plaqué-argent à la maison *Cassidy, rue S.-*Paul, à Montréal.

Saint-Pascal.—Les maisons *Canadian Bag Co. Ltd.*, 427 rue S.-Patrice; *City Bag Co.*, 480 avenue Coloniale; *Consumers' Sack Supply Co.*, 266 rue Mullin, à Montréal, vous donneront soit les renseignements voulus, soit le matériel même, pour la fabrication des sacs.

E. Michaud, Sherbrooke.—Vous trouverez les marques d'épiceries que vous mentionnez chez *MM. Couvrette et Sauriol,* ouest, rue S.-Paul, à Montréal. Nommez notre Revue.

Quincaillerie - Ferronnerie

LE MARCHE DE LA QUINCAILLERIE

Les tendances à la hausse du mois de septembre se continuaient au début d'octobre, un peu sur toute la ligne. Fermeté générale et même prévisions d'avances continuées.

Au nombre des articles affectés par cette hausse citons les tuyauteries de conduite, les gouttières, les vis à patins, les outils marque *Méphisto*.

Les marchés des métaux de rebut étaient fort améliorés, avec vigueur notable chez le cuivre et l'acier. Le plomb, ferme aussi, manifestait chez ses produits les caractéristiques de sa cote, que l'on retrouvait de même chez les produits de la toiture.

Le douze, la longue liste des révisions de prix était aux mains des quincailliers locaux. Les modifications étaient surtout ascensionnelles et comprenaient les toitures caoutchoutées, certains papiers de construction, les calorifères, les chaudières à eau chaude et à vapeur, les feutres à tapis, les feutres goudronnés et asphaltisés, *et coetera*.

La révision ascendante des rebuts de zinc et cuivre se manifestait.

Mais il y avait aussi des diminutions, entre autres, chez le papier de verre, les lances d'arrosage pour pelouses, et les rondelles de *hockey*.

L'essence minérale diminuait d'un sou le gallon et les cotations des commandes du printemps pour les pneumatiques étaient aussi réduites.

D'autre part, certains robinets-soupapes devaient, croyait-on, bientôt coûter plus cher.

Les distributeurs locaux étaient d'opinion que les directives à la hausse de l'industrie de l'acier étaient presque terminées et que l'on avait touché au maximum possible chez les feuillets galvanisés et les métaux en barres.

Au début de la troisième semaine d'octobre, la quincaillerie s'intéressait particulièrement aux réductions de prix chez les pneus et les chambres à air. La gazoline dimnuait encore d'un sou. Les produits du plomb et du zinc réflétaient la fermeté des métaux en lingots.

Une certaine faiblesse se manifestait chez les feuillets galvanisés et l'on annonçait diminution probable sur toutes les dimensions dans cette ligne.

En général, la demande pour tous articles était satisfaisante. Les "bouilloires" pour poêles se vendaient activement, de même que la tuyauterie de chaudières à vapeur.

Vint la fin du mois, caractérisée par une hausse générale des produits du coton: corde à emballage, corde à châssis, corde à lessive, *et coetera*.

La vigueur du plomb se reflétait dans les soudures et les feuillets. Une révision des escomptes augmentait le prix des soupapes de radiateurs.

Les métaux en lingots augmentaient aussi de prix, d'où hausse locale sur le ferblanc.

Toutes les dimensions de feuillets galvanisés étaient cotées — par certaines maisons — à vingt-cinq sous de moins. Enfin, les cadenas *Yale* étaient revisés, certains d'entre eux à la baisse.

o

QUELQUES NOTES SUR LE MARCHE DE LA QUINCAILLERIE DANS L'ONTARIO

Les derniers renseignements que nous recevons de l'Ontario nous indiquent qu'à Toronto se sont produites des révisions importantes sur le marché de la quincaillerie.

Plusieurs réductions se mêlent à des déterminations intéressantes des prix de la prochaine saison.

Les toiles métalliques, l'essence minérale, les cordes et cordages, le calfat, et les foreuses sont à la baisse.

Baisse aussi sur les châssis de portes et fenêtres en fil métallique, les outils agricoles et les rateaux à foin. Cependant, quelques directives ascentionnelles nous prouvent que le mouvement de hausse n'a pas atteint sa cime; par exemple, les pièges à gibier et les fournitures à soudure coûtent un peu plus cher.

Prédictions de hausse sur la tuyauterie forgée et réduction sur les listes locales des feuillets noirs et galvanisés.

A London, amélioration générale et surtout anticipations de vente excellentes d'argenterie, et de coutellerie, et d'autres lignes spéciales à la saisosn de Noël.

Les prix sont fermes et la térébenthine et les papiers de construction sont de nouveau à la hausse.

On peut dire la même chose du grand centre de construction, Hamilton, où l'industrie du bâtiment, toujours croissante, active parallèlement celle de la quincaillerie.

Les perceptions sont satisfaisantes et les demandes de prolongation moins fréquentes que précédemment.

Les détaillants et les grossistes signalent les meilleurs symptômes, les détaillants particulièrement, ont de toute apparence compris qu'il n'était plus périlleux d'acheter largement car même si certains prix sont plus élevés aucune tendance à la baisse ne se fait sentir.

La température encore tiède a retardé la vente de certains articles usuellement demandés pendant l'hiver, mais l'on s'applique déjà activement de commandes de marchandises de Noël: horloges, plaqué, etc.

NOTES PERSONNELLES

MM. Pierre Beulac, C.R., et G. N. Groleau étaient au nombre des heureux invités à la Conférence Commerciale Générale et Annuelle de la *Compagnie des Téléphones Bell,* qui s'est tenue, cette année, au Camp de vacances *Bell* du lac l'Achigan, et qui a obtenu le plus vif succès.

* * *

M. Joseph Poulin est maintenant le président et administrateur général de la compagnie *Asbestos.*

* * *

La *Asbestos Company* a aussi appelé à l'administration de son service montréalais des ventes M. J. A. Pelletier, favorablement connu, dans le commerce de l'automobile, par son urbanité et ses connaissances techniques.

* * *

Dans la personne de M. Onésime Turgeon, nos compatriotes acadiens obtiennent un troisième représentant à la Chambre haute et ils peuvent se féliciter du choix du gouvernement.

* * *

La maison de quincaillerie *Lambert* construit, rue S.-Hubert, un superbe établissement qui coûtera plus de vingt mille dollars.

* * *

M. J. A. E. Bureau, de la maison *Richardson et Bureau,* à Montréal, fait un voyage d'environ six semaines dans les provinces de l'Ouest et se rendra jusqu'à la côte du Pacifique.

* * *

Le colonel R. Starke et M. Gordon Seybold, de la firme montréalaise *Starke-Seybold* étaient au nombre des quincailliers grossistes et fabricants qui se sont rendus à la vingt-huitième convention annuelle de la *National Hardware Association of the United States,* à Atlantic City.

* * *

M. J. L. Houle, administrateur des ventes de la *Standard Chemical Company Ltd.,* de Montréal, a fait une visite à la succursale de cette firme, à Winnipeg.

* * *

Le Prix Courant signale avec le plus vif regret le décès de M. James Hardy, secrétaire de l'*Association des Quincailliers Grossistes du Canada,* qui suivint au mois d'octobre, à Atlantic City, où il s'était rendu pour assister à la Convention des quincailliers du Nord-Amérique.

Populaire, affable, et de la plus vaste expérience, le décès de M. Hardy a causé le plus sensible deuil dans tous les cercles commerciaux.

* * *

Nos lecteurs prendront note de la disparition de la firme *Houle et Couture,* ferblantiers à Black Lake.

* * *

Regrettons de noter que les établissements de MM. Jos. Major et F. O. Ranger, de Montréal, ont été endommagés par des incendies récents.

L'ASSOCIATION DES QUINCAILLIERS GROSSISTES

Lors de la toute récente réunion, à Montréal, de l'*Association des Quincailliers Grossistes Canadiens,* les questions les plus importantes furent discutées et analysées avec autorité: les impôts, la taxe des ventes, l'agriculture, les finances nationales, la situation économique de l'Europe, furent tour à tour approfondis par des orateurs éloquents et documentés tels que M. T. M. Birkett, sir Henry Drayton, M. C. C. Ballantyne, etc.

Mais il nous est toujours sensible de voir que les nôtres savent occuper avec autorité, leur place lors de ces manifestations, et nous devons particulièrement mentionner M. Alex. Prudhomme, de la firme *A. Prudhomme et Fils,* de Montréal, qui a intéressé profondément son auditoire par son discours sur la question de l'immigration.

M. Hector Prudhomme, son fils, a été nommé de nouveau au Comité Exécutif de l'Association. Nos félicitations.

NOTRE FER

D'après un rapport venant du Bureau Fédéral des Statistiques, la production de fonte de fer a diminué de 14.45% au mois d'août, en comparaison de la production de juillet. L'extraction au mois d'août a été de 27,123 de tonnes, et en juillet de 31,705 soit une diminution de 4,582 tonnes.

Le mois de mai a été le mois où la production fut la moins considérable, soit de 16.09% de moins qu'au mois d'août.

Les principales sortes de production ont été au mois d'août, de la fonte de fer basique, pour être employée de nouveau, pour 20,494 tonnes, et 6,296 tonnes de fer de fonderie.

Cinquante-deux tonnes de fer de fonderie ont été extraites pour être transfoormées de nouveau et 281 manufacturées pour la vente.

Une comparaison avec l'an dernier fait voir la stagnation de l'industrie, cette année.

Au mois d'août 1921, la production a été de 45.9% plus élevée que cette année. De janvier à septembre 1922, la production est de 39.28% moindre que la production à la même date l'an dernier.

A PITTSBURGH

L'on nous apprend de Pittsburg, au début de ce mois, que les exportations [illegible] augmenté, que les expéditions d'huiles de [illegible] et que les wagons nécessaires à la production de tôles des laminoirs augmentent en nombre.

Le rendement général n'a pas modifié depuis septembre. La question du combustible n'est plus un facteur inquiétant et les seuls retards à noter sont dans la tôlerie et la feuilleterie.

Le personnel ouvrier est quelque peu ému à cause d'une concurrence causée par les salaires offerts par certains entrepreneurs qui ont des travaux à compléter avant l'hiver. Il y a rumeur d'augmentation des gages.

Les prix ne sont pas modifiés excepté sur les marchandises tubulaires à soudure autogène.

LES APPAREILS DE CHAUFFAGE

Parmi les appareils domestiques qui ont progressé au cours de ces dernières années, il faut mentionner les appareils de chauffage. Ceci est dû à la pénurie de combustible houille, qui a suivi l'époque troublée de la guerre, et aussi à la nécessité d'avoir des appareils portatifs pour remédier aux installations centrales qui avaient été détruites.

Le chauffage au moyen des appareils portatifs a cherché à employer des genres de combustibles les plus divers; alors qu'autrefois, le charbon était le seul élément dont on se servait, on trouve aujourd'hui des appareils qui emploient l'essence, le pétrole, les huiles lourdes; des appareils économiques au gaz et, enfin, des appareils électriques dont la variété est infinie et dont le fonctionnement approche de la perfection.

L'appareil portatif convient à tous les locaux qui ne possèdent pas de cheminée, par exemple des cabinets de toilette, des salles de bains qu'il est quelquefois nécessaire de chauffer, même si une installation de chauffage central existe dans un immeuble. De plus, le chauffage central ne fonctionne qu'à des intervalles de temps bien déterminés et, étant donné les saisons déréglées que l'on a actuellement, il est souvent nécessaire de faire un appoint de chauffage, lorsque l'installation de chauffage central n'est pas en service.

Ceci se produit également dans les pays chauds où, souvent, les nuits sont fraîches, et c'est là que les calorifères à pétrole sont des plus utiles.

Si nous examinons les appareils de chauffage au bois, nous trouvons que le bois est certainement le combustible le plus sain; mais, par contre, le moins économique. On se contentait, autrefois, de brûler des bûches de bois dans les cheminées, ce qui procurait un feu clair, mais un rendement en calories des plus ridicules. Ceci n'offrait guère de difficultés, lorsque le prix du bois était abordable, mais le genre de combustible a atteint, lui aussi, une valeur importante et non négligeable. Il était alors intéressant de ne plus gaspiller la bûche dans la cheminée mais d'étudier des modèles de calorifères permettant un rendement calorique intéressant.

[illegible] différentes sortes d'appareils, mais certains seulement donnent satisfaction complète. Ce sont ceux qui permettent d'obtenir un chauffage continu à combustion lente avec un réglage facile, assurant une consommation de bois très réduite.

Le chauffage électrique était autrefois un véritable article de luxe. Mais la condition plus moderne des appareils et le développement qu'ont pris les distributions des courants électriques par station centrale, font, qu'actuellement, on emploie avantageusement ce système de chauffage, tout au moins pour un chauffage local et rapide. La propreté du fonctionnement de l'appareil, l'utilisation intégrale des calories fournies par le passage du courant, permettent au chauffage électrique, malgré un prix quelquefois élevé de l'hectowatt-heure, de lutter contre les autres systèmes de chauffage.

L'INDUSTRIE MINIERE

La valeur totale de la production minérale au Canada, pour 1920, a été de $227,859,665, ce qui est plus que la valeur totale obtenue dans aucune année antérieure. C'était là une augmentation d'environ 24 pour 100, sur 1919 et de plus de 3 pour 100 sur 1918, qui était l'année à qui jusqu'alors revenait le pompon. Vers la fin de l'année il se produisit une baisse telle que, l'une après l'autre, toutes les mines se fermèrent et que l'on toucha un niveau plus bas que ne s'était jamais vu pendant ce siècle. Mais cet état de choses n'est que temporaire, et l'industrie minière ne pourra pas ne pas réagir et refleurir quand les affaires des autres industries auront repris.

Un événement d'importance considérable pour le progrès de l'industrie minérale, c'est la découverte, faite par la *Imperial Oil Company*, pendant l'année, d'une source d'huile minérale, près de Fort Norman, dans la région du fleuve Mackenzie. Le puits où l'on rencontra ce pétrole est situé à plus de 1,000 milles de la voie ferrée la plus rapprochée, dans une région presque inhabitée, mais l'importance de la découverte sera d'autant plus appréciée quand on se représentera qu'elle démontre l'existence du pétrole dans une formation géologique qui s'étend sur quelques milliers de milles carrés de ce territoire du nord canadien. Cette importance s'accroît encore du fait que la production totale du Canada en huile minérale suffit à moins de 2 pour 100 des besoins généraux, et que, par conséquent, il est plus de 98 pour 100 de la consommation qu'il faut faire venir des pays étrangers. Il devra, toutefois, s'écouler quelques années avant que le territoire en question ait fait ses preuves; que les difficultés du transport aient été surmontées, et que l'huile minérale de la région Mackenzie soit mise sur le marché des villes de

l'Ouest. Le ministère a avisé les compagnies prospectrices de pétrole d'avoir à éprouver la formation rocheuse du pays qui avoisine l'extrémité ouest du Grand Lac des Esclaves, vu que c'est là que semble être le rebord méridional des roches devoniennes qui recèlent peut-être du pétrole, et que, si du pétrole se trouve dans cette partie du territoire, il serait bien plus à la portée des marchés de notre pays.

Les crédits alloués, pour ces travaux, au ministère des Mines, n'ont pas été augmentés en proportion des besoins de l'industrie que ce ministère a le devoir d'aider; mais à cause de l'énorme dette qui pèse sur le pays, ç'a été la constante préoccupation des chefs de ces ressorts de ne pas accroître les dépenses et d'organiser de telle sorte le travail qu'on puisse augmenter les dépenses.

L'AMIANTE

Le développement de l'industrie de l'amiante dans la province de Québec marque une époque dans l'histoire du Canada. L'amiante est à l'heure actuelle une des plus grandes richesses que nous trouvions dans le sous sol de notre province. Il en contient bien d'autres cependant.

La première tentative pour extraire l'amiante du sol a été faite dans la vallée de l'Asota dans les Alpes italiennes et a été entreprise par un syndicat anglais. On voulait tout simplement faire des expériences. Presque au même temps qu'on découvrait de l'amiante dans la région des Alpes italiennes on en découvrait aussi dans la région des Plantes, région sise entre les villages de Saint-Joseph de Saint-François dans la province de Québec. En 1862 on exposait à Londres un échantillon de cet amiante qui était considéré de première qualité.

Quelques années plus tard, soit en 1877, on découvrait de l'amiante dans un autre district, celui de Thetford. Il est assez difficile, à qui de droit, d'attribuer le mérite de cette découverte. Robert Ward, prétendent certains quartiers, devrait avoir cet honneur. D'autres quartiers cependant, on prétend que c'est un Canadien-Français du nom de Pelletier qui a fait cette découverte et à lui devrait revenir tout le mérite.

A la suite de cette première découverte on en fit plusieurs autres dans le même district de Thetford et de Black Lake tout le long de la voie du Québec Central qui passe à cet endroit.

On commença les opérations minières en 1878. On commença évidemment sur une modeste échelle. On réussit au cours de cette première année d'exploitation à exporter 50 tonnes d'amiante. Ce n'était certes pas énorme mais déjà c'était le commencement. Il est surprenant d'apprendre, quand on sait les multiples usages de l'amiante, qu'on eut de la difficulté à cette époque à trouver un marché pour ces cinquante tonnes qu'on venait d'extraire. La partie de ces cinquante tonnes furent encore expédiées sur le marché de Londres où on commenta très favorablement la qualité de ce produit venant de la province de Québec.

(à suivre)

LES MEULES ET PRODUITS A POLIR

(Suite et fin)

Suivant les pièces à travailler, on emploie différents outils qui sont conçus d'après la forme des pièces elles-mêmes. Généralement, l'outil de bois est celui qui donne les meilleurs résultats, et on le garnit de poussière de diamant ou de poudre d'émeri.

Souvent, la poudre employée est mélangée à de l'huile; elle est absolument impalpable et permet d'obtenir un fini parfait de la pièce que l'on rode.

Pour le polissage qui est nécessaire, lorsqu'on veut donner une belle apparence aux pièces finies, qui est nécessaire aussi avant toute opération de nickelage, on utilise des appareils polisseurs, en travaillant tout d'abord avec une roue de matière à enlever les imperfections les plus grossières de surface; puis, on prend des disques à polir qui sont garnis de matière abrasive, celle-ci étant prise en grains de grosseurs différentes, pour terminer avec un disque de drap ou avec une brosse garnie de craie en poudre ou de rouge.

Le polissage dépend du choix convenable de la grosseur du grain d'abrasif. Généralement, les disques à polir sont soit à bois à faute est recouverte d'une bande de cuir. C'est sur ce cuir que l'on colle la matière abrasive. Les colles employées sont préparées dans les ateliers. La colle animale doit être préparée, de manière à obtenir une matière qui ne présente pas de grumeaux.

L'opération du polissage doit être pratiquée avec soin: elle exige une grande propreté, afin d'éviter que de l'émeri ou de la poussière quelconque ne vienne se mêler à la matière abrasive, de manière à rayer la pièce et il en résulterait un mauvais effet.

Cependant, on utilise quelquefois le polissage à l'émeri en emplongeant des meules à base de paraffine ou d'huile. Lorsque la meule est bien imprégnée d'une de ces matières, on peut commencer le travail. Il ne faut pas trop appuyer la pièce à polir sur la meule, car il y a risque de la brûler.

Un genre de meules, qui s'est répandu récemment, est le meule à [illegible] la pierre ou toile est chargée avec [illegible] avec un cuir poncé. Ces meules [illegible] au point où elle doit agir sur [illegible] qui [illegible] sur la pièce. Quelquefois [illegible] ce moyen d'une poudre de [illegible] est connue sous le nom de [illegible] de cuir qui [illegible] appel [illegible] qui [illegible] leur suit [illegible] ferme... (*L'Exportateur Français.*)

ON DEMANDE A EMPRUNTER

$2,500 sur première hypothèque sur une bonne propriété de campagne. L'assurance sur cette propriété pourra être très portée au prêteur. Ecrire au Casier 323 "Le Prix Courant".

NOS ACIERIES

Durant le mois de septembre, la production de l'acier au Canada a diminué de 23,773 grosses tonnes. Elle a été de 35,787 tonnes, contre 59,160 grosses tonnes au mois d'août.

La production totale durant les premiers neuf mois de l'année atteint, par contre, 477,588 tonnes, contre 334,835 tonnes pour la période correspondante de l'année dernière.

IDEES INTERESSANTES ET NOUVELLES EN QUINCAILLERIE

Que de fois s'éveille-t-on, la gorge sèche et la tête lourde, en dépit de la fenêtre ouverte et d'une bonne nuit de sommeil? La cause de ce malaise est connue de tous. L'air, l'atmosphère de la chambre manque d'un élément essentiel à notre bien-être, à notre santé: l'humidité. Et le coupable, c'est le calorifère qui, tout en faisant consciencieusement sa petite besogne ne nous vole pas moins beaucoup de cette eau qui devrait se trouver dans l'atmosphère... Nos ménagères ont su remédier à cela en mettant sur les poêles et les radiateurs des réceptacles remplis d'eau qui s'évapore à la longue, et, par compensation, remet dans l'ambiance ce que la chaleur a enlevé. Mais, combien disgracieux!

La *Sheet Metal Products Co. of Canada, Ltd.,* de Toronto nous offre, en blanc, ou gris perle, un nouvel "humidificateur" qui se dissimule entre les sections verticales du calorifère et peut contenir deux pintes d'eau.

pintes d'eau.

Adieu donc aux migraines matinales!

* * *

Fermiers, automobilistes, électriciens devraient se procurer une des torches automatiques de la maison *Lenk*, pour soudure autogène, qui fonctionne à l'huile dénaturée.

Sans pomper, sans soufflet, une longue flamme de plus de 1.400 degrés Fahrenheit est facilement obtenue et sera utile en bien des circonstances.

* * *

Les marchands de quincaillerie devraient aussi acheter l'assortiment de 24 thermomètres *Wilder-Pike,* dont douze sont fixés à une pancarte réclame très attrayante que l'on n'a qu'à mettre sur le comptoir.

Ces instruments sont de haute précision et de prix modeste.

FUSION EN PERSPECTIVE

En dépit des doutes soulevés au sujet de la fusion probable de la *Can. Gen. Electric* et la *Gen. Electric Co.* des Etats-Unis, dans certains milieux financiers, l'on incline à croire que ce projet se réalisera.

Le fait que la *General Electric* annonce qu'elle va augmenter son capital de $30,000,000 donne encore plus de poids à ces rumeurs.

DEUX PANCARTES QUI AMUSERONT VOS CLIENTS ET AMENERONT DE VENTES

L'on prend plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre, déclarait sagement un philosophe ancien... C'est de la bonne psychologie, et même encore maintenant. De même, tout le monde sait que la pancarte ou l'étalage où se glisse une faible dose d'humour de bon aloi retiendront toujours l'attention, amusée et par là bienveillante, du public.

Nous suggérons ci-dessous deux textes qui devraient apparaître, en même temps, dans la vitrine ou sur un comptoir. Jointes à un étalage bien disposé d'ustensiles électriques, nous croyons ferme que les ventes s'en ressentiront favorablement.

Disons, donc, qu'il y aura, à droite, une pancarte à lettrage bien noir sur joli fond clair. Nous y lirons:

UNE BONNE A TOUT FAIRE

(mais qui ne répond pas toujours à son nom!...)

Salaire minimum par mois: $30.00.

Et maintenant, à gauche, plaçons une pancarte de même grandeur où vous écrirez ou imprimerez le texte suivant:—

SEPT DOMESTIQUES PARFAITS

(qui travaillent sans défaillance pour .55 par semaine!)

Laveuse à linge—un lavage	.3
Fer électrique—quatre heures par semaine	.15
"Toaster" électrique—quinze minutes par jour ..	.7
Laveuse électrique à vaisselle—¾ heure par jour	.8
Nettoyeur "Vacuum"—vingt minutes par jour	.3
Cafetière électrique—un quart d'heure par jour	.5
Eventail électrique—quatre heures par jour	.14
TOTAL POUR LA SEMAINE	$0.55
ou PAR MOIS environ: $2.25.	

Ne croyez-vous pas que la question d'économie ainsi posée amènera forcément de bonnes et nombreuses ventes?

L'INDUSTRIE DU VERRE

L'industrie du verre au Danemark rencontre depuis quelques années de sérieuses difficultés. Pendant la plus grande partie de la guerre, la production avait été fortement réduite par suite du manque de charbon et de matières premières. En 1919, le rendement a pu regagner son niveau antérieur, mais depuis lors la concurrence de l'étranger a eu pour conséquence de réduire la fabrication.

Pendant l'année 1921, la production s'est élevée à 6 millions de couronnes contre 15 millions en 1920. Bien qu'il faille tenir compte en 1921 d'une baisse de 15% dans les prix la diminution d'une année sur l'autre reste considérable.

L'AUTO

Le rapport annuel de la *Goodyear Tire* et de la *Rubber Company of Canada,* va paraître bientôt et donnera paraît-il satisfaction aux actionnaires. Les profits seront de $1,000,000 plus considérables.

Il faut comparer cette somme à celle de $251,295 en profits de l'an dernier.

* * *

L'industrie de l'automobile a pris depuis quelques années une expansion considérable. Les fabricants du véhicule-moteur ont eu la bonne intelligence tout en en faisant un objet de luxe, de le perfectionner en camion d'une utilité indispensable. De la fabrication à la vente, il y avait encore une lacune qu'il fallut combler, et c'est aux vendeurs qu'appartenait l'initiative de donner à l'automobiliste la plus grande satisfaction. L'*United Auto Supply Company, Limited,* 497 rue Bleury, prit de l'avant dans le mouvement d'un service d'ambulance. De fait depuis la fondation de cette compagnie qui date depuis avril dernier, le service d'ambulance qu'a fourni l'*United Auto Supply* parle par lui-même. Cette compagnie, qui s'occupe de la vente d'accessoires d'autos et de remorque, s'est développée rapidement. Actuellement, elle compte 103 stations de service d'ambulances établies dans toutes les parties de la province de Québec. Elles se succèdent de quinze milles en quinze milles. La compagnie entend sous peu entreprendre une grande campagne de souscriptions pour augmenter le nombre de ses membres qui se sont prévalus de ce service très satisfaisant. C'est très avantageux pour l'automobilisme qui se trouve en panne soit dans la ville ou dans les campagnes, de n'avoir qu'à téléphoner pour être immédiatement secouru. On envoie immédiatement un camion-ambulance sous la conduite d'un mécanicien expert qui dans quelques instants remet l'auto en mouvement. Le directeur-gérant de cette compagnie est M. Ludger Brien.

* * *

Le prix de l'essence a accusé une diminution d'un cent le gallon à Ottawa, le 17 octobre. Le prix du gros était de 32 cents le gallon et celui de détail était de 36 cents.

A Toronto, le prix de l'essence a baissé d'un sou le gallon au gros, le même jour. Il était de 32 cents. C'est la deuxième diminution en deux semaines.

Le 1er octobre, il y eut une diminution d'un cent.

"Ceci n'a pas de relation directe avec la baisse des prix de New-York, a dit un fonctionnaire de la *Imperial Oil.* C'est l'indice d'un affaiblissement général des prix sur toute la ligne."

* * *

Les prix des automobiles *Ford* ont baissé de $50 à $85 à la mi-octobre. La réduction sera appliquée immédiatement, a annoncé Wallace N. Campbell, président de la *Ford Motor Co. of Canada.*

La nouvelle a été annoncée peu après celle qui fut publiée à Détroit. La réduction aux Etats-Unis n'est, cependant que de $50 sur tous les modèles.

Ce sont les prix les plus bas auxquels les *Fords* se soient vendus dans l'histoire de la compagnie, a-t-on dit. La réduction au Canada est venu à l'improviste. Il y a eu une réduction de $30 à $60 il y a moins d'un mois.

La plus grosse réduction a été faite sur les voitures fermées.

La réduction sur le coupé et le sédan est de $85 et sur le "touring" et le "runabout" de $50.

* * *

Une nouvelle qui intéressera le commerce de l'automobile par tout le Canada est l'annonce que M. W. E. Finnegan vient de démissionner comme directeur des ventes de la *Ruggles Motor Truck Company,* de London, et qu'il vient d'entrer en cette même qualité, au service de la *Beaver Truck Corporation.*

Les intérêts dans cette branche particulière de l'automobile — les camions — regardent en général cette nomination comme marquant un tournant dans le développement de la *Beaver Truck Corporation* et indiquant de nouveaux développements.

M. Finnegan est une figure marquante dans les ventes d'automobiles et dans le champ de la publicité, aussi le succès qu'il y a obtenu dans le passé portent ses nombreux amis à lui prédire d'autres succès marquants dans l'avenir.

En sa capacité de directeur des ventes pour la *Beaver Truck Corporation,* il s'occupera du champ d'exportation aussi bien que du champ domestique.

* * *

Le *Wall Street Journal* prévoit que le rabais tout récemment annoncé dans le prix des automobiles *Ford* aura pour résultat de déclancher la guerre parmi les manufacturiers d'autos à bon marché. "Ce rabais, dit le *Journal,* est considéré à New-York comme le premier coup d'une bataille industrielle où seul le plus fort pourra survivre". Les autos *Star* et *Gray* vont être ramenés au prix du *Ford,* si l'on en croit cette publication. Ces deux marques ne sont guère répandues aux Etats-Unis, mais elles abondent dans plusieurs villes canadiennes. Il existe aussi d'autres fabricants qui, tout en n'émettant pas la prétention de concurrencer Ford quant aux prix, n'en baissent pas moins ceux-ci dès que Ford prend l'initiative dans ce sens.

Calculés d'après la production actuelle, les bénéfices de la *Ford Company* s'établissent à $100 l'auto, une fois l'impôt payé. Le rabais de $50 équivaut donc à une perte annuelle de $62,500,000 pour la firme, en s'en tenant à

RADIO A VENDRE

Superbe occasion de vous procurer un Radio garanti pour recevoir parfaitement tous les concerts qui ont lieu à Montréal dans un rayon de 40 à 300 milles. Cet appareil est vendu avec une garantie absolue et le vendeur s'engage à l'installer gratuitement ou à remettre l'argent s'il ne donne pas satisfaction. Plusieurs marchands de Montréal et des environs se font une belle réclame en invitant leurs clients à venir entendre le Radio. Pour renseignements et prix, écrire ou téléphoner à M. Labelle, 248 rue Sainte Catherine Est. Tél. Est 3539.

la production courante. On croid que Ford va pousser la production au point de lui faire atteindre le chiffre de 6,000 autos par jour.

* * *

Une addition importante à la liste des autos de fabrication canadienne, si les rumeurs disent vrai, ce sera un *Gray-Dort* (*six*). On dit que cette grande compagnie, fabriquant depuis un certain nombre d'années une ligne d'automobiles à quatre cylindres, est à faire les plans d'un nouveau six sensationnel.

Les officiers de l'organisation *Gray-Dort* refusent de confirmer la nouvelle. Mais la chose semble pour eux une démarche logique à faire. Il y a un certain nombre d'années que M. Robert Gray transforma son immense industrie de voitures en une industrie d'automobiles, et ce au moment même où la balance se mit à pencher en faveur de l'automobile. On y a fabriqué des nouveaux modèles et de nouvelles carrosseries à l'heure voulue pour répondre à un besoin public. Il ne fait aucun doute qu'il existe au Canada un marché pour un auto à six cylindres appelé à donner à toute une classe d'automobilistes une plus grande somme de satisfaction et de valeur reçue.

* * *

M. G. H. Carlisle, président de la *Goodyear Tire and Rubber Company of Canada*, a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires que les directeurs de la compagnie avaient décidé de reprendre le paiement des dividendes au taux de sept pour cent.

Les profits nets sont de $1,062,024, déductions faites pour les réserves. Ces profits se comparent à $251,295 pour le semestre finissant le 31 mars 1922.

La compagnie a réduit sa dette aux banques de $800,000, ce qui laisse une balance de $404,546.62. Déductions faites des frais de fabrication, de vente et d'administration, il reste une rséerve de $406,875.83, portée au compte de dépréciation.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

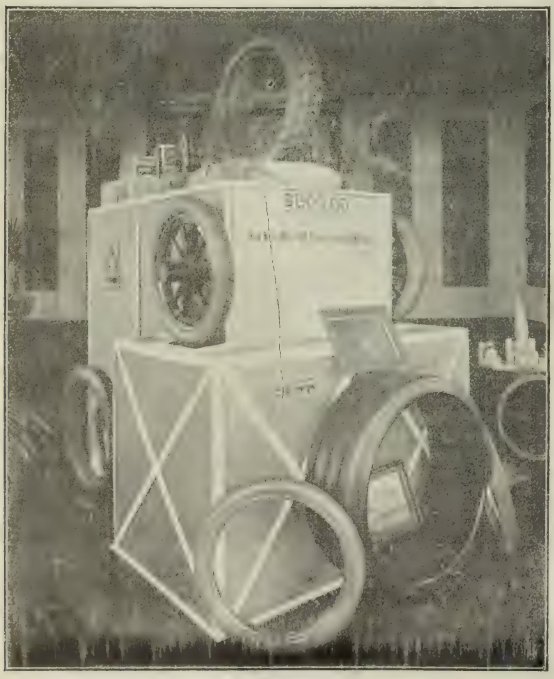
Les occasions suivantes se rapportent tout particulièrement à la quincaillerie-ferronnerie:

576—*Quincaillerie ménagère.* Les fabricants canadiens de nettoyeurs de pommes de terre, tranchoirs à viande, peleurs de pommes et autres ustensiles ménagers, feraient bien de communiquer avec grande maison hollandaise.

1263—*Manches, poignées.* Commerçant de Stockholm désire importer manches de pelles, bêches, fourches.

361—*Manches d'outils.* Maison de Glasgow désire cotes manches tous genres, surtout pics de mineurs.

505—*Brosserie.* Grand détaillant du Cap désire catalogues. Aussi quincaillerie, jouets, etc.



L'Appareil du Concours Dunlop

LE CONCOURS DE LA COMPAGNIE DUNLOP

Une foule de faits intéressants ont été révélés grâce au Concours de Calcul, dit de *millage*, fait par la *Dunlop Tire & Rubber Company Limited*, à l'Exposition Nationale Canadienne, cette année.

Notre vignette expliquera à nos lecteurs les caractéristiques de l'appareil, qui excita vivement l'intérêt de tous. Il s'agissait de deviner, ou plutôt de calculer, le nombre de milles que les pneus de la machine parcourraient en 143 heures.

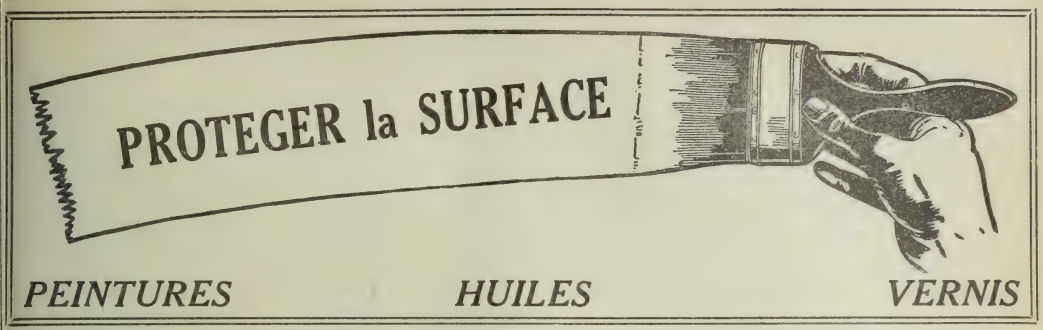
Les prix se montaient au montant généreux de près de cinq cents dollars.

Le nombre de milles, authentiquement enregistré, sur les deux comptomètres — qui étaient scellés — fut de 3,935. Un seul concurrent sut trouver la réponse exacte mais il y eut nombre de solutions approximatives. Le second prix, par exemple, fut donné à un calculateur qui avait répondu 2,934½.

Il y eut des réponses amusantes: l'une fut 3.11 milles, et l'autre 1,516,000 milles!...

2,912 concurrents répondirent un chiffre inférieur à 2,000; et 7,840 calculerent entre 2,000 et 5,000. Trois mille femmes, environ, avaient aussi envoyé leurs réponses.

Les pneus dont l'on se servit pour le concours étaient les *Dunlop Traction Cords*, 30 × 3½, si universellement connus.



LE MARCHE DES PEINTURES ET VERNIS

Octobre ne nous a pas offert des changements radicaux ni des modifications révolutionnaires, mais il est quand même intéressant de suivre les fluctuations qui ont animé le marché.

Tout d'abord, le mois s'inaugura par une hausse parallèle chez l'huile de lin et la térébenthine. La première augmentait de quatre sous le gallon et la seconde de cinq sous.

Après la secousse qu'avait subie, la semaine précédente, le marché de la graine de lin, il se produisit un raffermissement continu qui se termina par une fermeté notable, et quoique la nouvelle récolte fut en mains, les broyeurs locaux prévoyaient une stabilité raisonnable pour quelques semaines à venir.

Il y eut peu de modifications chez la térébenthine, le marché du sud demeurant très ferme. La demande, pour la saison, était normale et, en général, les stocks étaient très bas. Localement, ils étaient même, ici et là, tout-à-fait nuls mais l'on s'attendait à des arrivages prochains et il y en avait assez, de toute façon, pour suffire à la demande de l'heure.

Amélioration notable chez les vernis-gomme laque, les marchés primaires étant fermes.

Le blanc de plomb à l'huile résistait bien à cause des gains continus du plomb en gueuse et des prix alors en cours sur l'huile de lin.

Une semaine plus tard, vers le 12, il n'y avait pas de modifications véritables à noter, mais presque toutes les lignes se faisaient remarquer par leur allure de fermeté, à laquelle, chez l'huile de lin, contribuaient les coûts de la graine de lin et les difficultés rencontrées dans les services des transports sur les lacs. Il était presque impossible d'obtenir assez d'espace pour loger ses marchandises, sur les navires des lacs, et la disette des wagons, de son côté, se faisait sentir par ceux qui voulaient expédier par voie ferrée.

Le sud et le marché local signalaient fermeté de la térébenthine. Les stocks continuaient de n'être pas des plus considérables; la demande locale était calme, mais celle du sud était, disait-on, fort animée.

Les cotes, en vitrerie, étaient plus fermes et les craintes que certains éprouvaient au commencement de la saison n'avaient plus leur raison d'être. Les arrivages belges étaient plus abondants, mais les stocks locaux n'étaient guère lourds, surtout chez les tailles fréquemment demandées.

Les fabricants de peintures et vernis communiquaient que les affaires d'automne, en général, progressaient de façon satisfaisante, les mouvement des peintures préparées étant bien en marche.

Le plomb en gueuse, et autres matières premières basiques, étant fermes, tout le marché des dérivés s'en ressentait favorablement.

A la fin de la troisième semaine, la térébenthine faisait un nouveau bond de dix sous le gallon, haussant le prix aux alentours de deux dollars. Certains distributeurs locaux affirmaient même que nous verrions une autre hausse avant la descente normalement inévitable. Les stocks du Sud ne pouvaient que suffire aux exigences de l'heure et l'on s'attendait à continuation du bon mouvement pour quelques mois à venir.

L'huile de lin était inchangée et le marché de la graine de lin était ferme. Certains broyeurs prétendaient, cependant, que lorsque les expéditions venant du Nord-Ouest seraient augmentées de façon à toucher la normale, la graine de lin devait nécessairement subir une baisse.

Le vernis-gomme laque était instable quoique les cotes locales fussent inchangées, nonobstant les baisses sur d'autres marchés canadiens. Cette instabilité dépendrait quelque peu de lourds arrivages d'outre-mer.

Enfin, à la fin du mois, la térébenthine réalisait les prédictions dont nous venons de parler, par deux hausses successives de cinq sous le gallon, et semblait n'avoir pas fini.

Le vernis-gomme laque diminuait sensiblement, mais comme quelques maisons n'avaient pas modifié leurs cotations, il y avait de grandes divergences chez les prix locaux.

Toujours influencée par la question du transport, l'huile de lin restait ferme. Les stocks locaux de graine de lin étaient fort bas, un broyeur local ayant dû même fermer — temporairement — son établissement. L'on prévoyait cependant une hausse relative...

LA CIE SHERWIN-WILLIAMS

L'on s'attend à ce que, au cours de la réunion qu'ils tiennent aujourd'hui même les directeurs de l'*American Sherwin-Williams Company* reprennent la distribution du dividende sur les actions ordinaires.

Le rapport annuel fera voir que les recettes brutes ont été considérables. Malgré que le rajustement des inventaires et des frais ait contribué à réduire les recettes nettes, l'on peut affirmer que jamais la compagnie n'a été en meilleure position. L'actif courant égalera huit fois le passif courant.

LA PEINTURE ET SES AVANTAGES DANS LES STRUCTURES D'ACIER

Devant la *Société des Ingenieurs,* M. John Grieve a fait la semaine dernière, une intéressante conférence dont le sujet était "De la peinture comme protectrice des structures d'acier". Le conférencier débuta en disant que la structure d'acier est maintenant la base de tous les édifices.

Depuis quelques années il se construit plus de ponts de fer et d'acier qu'il ne s'en est construit durant les vingt ans précédant la guerre. Il y a cinquante ans que les ponts d'acier remplacent les ponts de pierre ou de béton, mais il y a seulement trente ans que nous étudions la question de les conserver.

Cette étude est très longue, déclara le conférencier, car il faut au moins trois ou quatre ans pour établir et déterminer la qualité et la durée de tel ou tel mélange, de tel ou tel pigment. Inutile de dire que la chimie intervient dans ces essais, mais il est souvent impossible de dire, même avec l'analyse exacte de la peinture, ce que seront les résultats et la meilleure composition à choisir sont des choses qui demeurent loin de la chimie pratique. On tente des expériences, soit avec les pigments, les huiles ou les vernis divers et l'on est toujours obligé de se soumettre à l'expérience, c'est-à-dire que l'on doit faire des observations de mois en mois sur des structures traitées avec telle ou telle peinture. Jusqu'ici, c'est à peu près le seul moyen de s'y reconnaître.

Donc ce qu'il s'agit d'abord de trouver sont les causes de la corrosion de l'acier. Nous savons tous que le fer ou l'acier exposé à l'air forme un oxyde qui se nomme la rouille et va se propageant jusqu'au centre même d'une pièce d'acier.

Or, la peinture appliquée sur une pièce déjà rouillée, peut retarder un peu l'effet de la rouille finale, mais ne préserve pas la pièce entièrement; la corrosion se fait peu à peu.

Le conférencier termina en conseillant: Le nettoyage complet de toutes les surfaces d'acier à peindre; l'adhérence complète de la peinture à tout ouvrage de fer ou d'acier; enfin l'emploi d'une peinture élastique et susceptible de supporter les changements de température.

UN APERCU APPROXIMATIF DES VENTES POSSIBLES DE PEINTURES ET VERNIS DANS LE DISTRICT DE MONTREAL

Nous savons que les chiffres suivants intéresseront vivement nos lecteurs; dressés avec la plus soigneuse exactitude, ils donnent une idée fort claire de la quantité de peintures et vernis qu'il est possible de vendre dans la cité de Montréal et dans ses environs. Bien entendu, ils n'ont rien de définitif, mais ils s'efforcent de démontrer à quelles sommes pourraient s'élever les ventes chez nous des peintures et vernis.

En 1921, la population globale de Montréal, Outremont, Verdun, Westmount et Montréal-Ouest, était de 863,118 citoyens. Disons que chaque famille se compose de cinq individus, — ceci nous donnera 172,638 familles. Est-il exagére d'affirmer que chaque famille devrait, chaque année, dépenser au moins dix dollars en achats de peintures? Nullement, c'est là même un minimum... Donc, il devrait se dépenser chaque année, pour cette commodité — qui est une nécessité civique —, $1,726,380.00 en peintures, huiles, vernis, etc.

Le calcul suivant sera peut-être plus probant encore. Considérons le nombre d'édifices dans la seule ville de Montréal. Nous les classifions, ci-dessous, sous cinq rubriques, et nous y ajoutons un estimé modéré et impartial de la quantité de peintures que chaque classe devrait se procurer.

		Totaux:
37,876	maisons louées, à $20.00 chacune ..	$ 757,520.00
6,744	maisons occupées par leur propriétaire, à $20.00 chacune	134,880.00
4,642	magasins et bureaux, à $50.00 chacun	232,100.00
8,717	magasins et logis à $25.00 chacun ..	217,925.00
1,452	écoles, églises, couvents, à $50.00 chacun	105,200.00
59,031		$1,447,625.00

La population montréalaise représente environ neuf pour cent de la population totale de la Puissance. Le calcul estimatif ci-haut est d'environ 7½% de la production moyenne du Commerce Canadien des Peintures et Vernis au cours des quatre dernières années. Il n'est pas douteux, considérant le grand nombre de nos manufactures, fabriques, entrepôts, édifices d'affaires, et institutions publiques, que la ville de Montréal devrait, *per capita,* se servir d'une quantité de peinture plus considérable que les districts ruraux. Ainsi, le calcul que nous avons fait apparaît comme des plus prodouents et des plus réservés, et, cependant, il démontre abondamment quelle puissance d'achat il y a dans notre cité...

Nos évaluations municipales totales se montent à $924,762,011. Les autorités compétentes, à l'Hôtel-de-Ville, calculent qu'environ soixante pour cent de cette évaluation est représenté par de la construction. Et ceux-là qui ont soigneusement étudié la question, déclarent que la propriété, non peinturée ou vernie, ou qui l'est insuffisamment, diminue de valeur, chaque année, au taux de

deux pour cent de sa valeur. Ceci, en d'autres termes, veut dire que la perte, sur les propriétés, découlent de la *dépréciation,* ou diminution de valeur, et parallèlement de l'absence de cette protection que donnent vernis et peintures, se monterait annuellement à un total de onze millions et quelques mille dollars!

Considérons maintenant les pertes montréalaises dues à l'incendie. En 1921, elles étaient de $3.80 par tête, chiffre énorme si on le considère avec des yeux d'économiste, énorme si on le considère avec des yeux d'économiste, ou, en tout, à $3,087,826. Or, les statistiques nous montrent que, chaque année, nous dépensons, par individu, $5.44 en primes d'assurances-incendie, mais soixante-quinze sous seulement, environ, pour nous protéger au moyen de peintures et vernis. Donc, le peuple canadien préfère ne dépenser que 14% de cette somme pour se prémunir contre une perte qui, elle, est continue et se produit et se renouvelle incessamment, — jour et nuit, — c'est-à-dire *l'usure,* mais verse volontiers beaucoup plus pour la protection contre un mal après tout accidentel et contingent, c'est-à-dire *le feu!* Ceux qui vendent de l'assurance-incendie font donc de meilleures affaires en protégeant le public contre une chose *qui peut ne pas arriver,* que ceux qui vendent de *l'assurance-usure* et protègent ce même public contre une perte *qui ne peut pas ne pas se produire.* Avouons qu'il y a là illogisme.

Imaginons enfin un maître-peintre en bâtiments. Il pourrait peinturer les 59,031 édifices qu'il y a à Montréal. Son chiffre d'affaires serait donc de $5,903,100.00 pour l'année... Disons maintenant qu'il faudrait repeindre chaque édifice environ une fois tous les quatre ans. Nous avons donc un revenu annuel, pour le commerce de la peinture, de $1,475,625.00.

Terminons ces quelques notes en disant que, dans l'industrie de la construction, les contrats donnés pendant les huit mois qui se sont terminés en août 1922 furent de $13,514,234.00, à Montréal, et que la période correspondante de 1921 ne fut que de $10,430,176.00.

GARE AUX FAUX REPRESENTANTS!

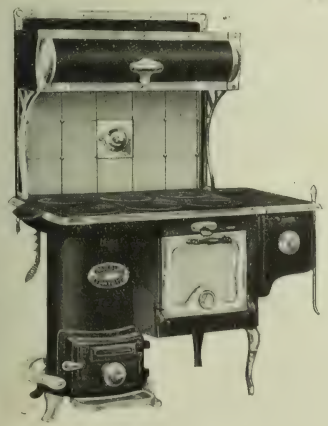
Certain individu, se disant représentant autorisé de notre Journal, parcourt la région de Sherbrooke et de Victoriaville et y fait de la perception d'abonnements frauduleuse.

Depuis de longues années les représentants du "Prix Courant" sont universellement et favorablement connus dans notre Province. Le "Prix Courant" n'a donné de pouvoirs à aucune autre personne et recommande à ses amis et lecteurs d'exercer la plus grande prudence quand ce filou se présentera chez eux.

Notre formule de reçu — qui porte le nom du journal — n'a pas été changée. Elle ne ressemble donc en rien aux vagues papiers sans valeur que ce joli monsieur distribue, avant de filer avec les fonds des gens trop confiants.

SOYEZ PRUDENTS!

DETAILLANTS
Si votre ville n'a pas d'agence Maple Leaf vous feriez mieux de nous écrire aujourd'hui.



La ligne Maple Leaf vous fera faire de l'argent

C'est un fait qui est bien connu de tous les vendeurs de Maple Leaf et c'est un point intéressant d'information que ceux qui ne la vendent pas ont avantage à étudier.

Il n'y a pas un poêle, un poêle de cuisine ou une fournaise compris dans la ligne Maple Leaf qui n'ait gagné le droit d'y être. Car, étant donné que nous ne pouvons fabriquer tous les poêles qui sont employés — nous nous contentons de faire uniquement les meilleurs.

Laissez-nous vous envoyer notre dernier catalogue avec liste de prix de la ligne Maple Leaf.

Le Poêle de Cuisine Thatsit Maple Leaf.

Le plus nouveau de tous les poêles de cuisine basés sur la fournaise Québec. Il a un dessus de grande dimension à 6 ronds, et la répartition de la chaleur est contrôlée par le nouveau dessous de façon à ce que le feu soit obligé de passer en-dessous des six ronds. Le four a 14x20x11½ avec porte se rabattant, du modèle équilibré à ressort, arrêt à friction, poignée ne chauffant pas et thermomètre. Le poêle est muni d'une crémaillère à grillade et d'une porte pour alimenter le foyer. Il peut être pourvu d'une bouilloire à eau chaude ou d'un réservoir en cuivre, avec ou sans chauffe-plat. C'est un poêle qu'il est difficle de battre.

Fournaises Québec Maple Leaf.

Il n'y a jamais eu un appareil de chauffage inventé pour notre climat du nord, qui surpasse en simplicité et en efficacité la fournaise Québec. Elle brûle toutes sortes de combustibles et les consume complètement en en extrayant jusqu'à la dernière unité de chaleur. Les fournaises Québec Maple Leaf se font en de nombreuses dimensions et de nombreux dessins — qui tous sont hors de pair.

BEACH FOUNDRY LIMITED

SIEGE SOCIAL ET USINE, OTTAWA, CAN.
Succursales à Winnipeg et Vancouver.



"La Presse" a parlé

La grande annonce des Soupes Clark, publiée fin octobre, est suivie par une chaîne de publicité qui embrasse les quotidiens français les plus importants ainsi que les magazines les plus en vue.

Vos clients demanderont Les PRODUITS "CLARK"

Les marchands qui les placeront bien en vue retireront le plus de bénéfice de notre publicité.

W. CLARK, LIMITED MONTREAL

Etablissements à Montréal, Qué. S.-Rémi, Qué., et Harrow, Ont.

Table Alphabétique des Annonces

A

Assurance Mont-Royal. 62

B

Banque d'Hochelaga. 64
Banque Molsons. 42
Banque Nationale. 49
Banque Provinciale. 64
Barrett Company, Ltd. 21
Beach Foundry Co., Ltd. 37
Bell Telephone Co. of Canada, Limited. 53
Brandram-Henderson . . Couverture
British Colonial Fire Ass. Co. . . 62
Brodeur, A. 62
Brod'e & Harvie. 60
Burrowes Manufacturing Co. . . 19

C

Canada Foundries & Forgings, Limited. 8
Canadian Match Co., Ltd. 58
Canadian National Carbon Co., Limited. . . . . Couverture
Canadian Postum and Cereal Co., Ltd. 44
Church & Dwight, Limited. 60
Clark, Wm., Limited. 38
Coleman Lamp Co., Ltd. 13
Cosgrave Export Brewery Co., Limited. 66
Connor & Son, J. H. 12
Couillard, A. 62
Crane Limited. 4

D

Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. . 19
Deco-Tint Company. . . Couverture
Déry, Raoul. 41
Dominion Battery Co. 10
Dominion Chain Co., Ltd. 12
Dominion Linseed Oil Co., Ltd. . 7
Dominion Match Co., Ltd. 22
Dominion Milk Corporation, Ltd. 51

E

Eddy, E. B., Cie . . . . . Couverture

G

Gagnon, P. A. 62
Galt Stove & Furnace Co., Ltd. . 14
Garand, Terroux & Cie. 62
Gendron Mfg. Co., Ltd. 19
Gutta Percha & Rubber Co., Ltd. 5

H

Hébert, L. H. & Cie, Limitée. . . 6
Hobbs Manufacturing Co., Ltd. . 17
Hôtel Victoria. 62

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 23
Imperial Varnish & Color Co., Limited. 16

J

Jenkins Bros, Limited. 10
Jonas, Henri & Cie. 58

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. . . . 55
Lamontagne Limitée. 18
Leslie & Co., Ltd., A. C. 18

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 60
Mathieu Cie, J. L. 58
McArthur Co., Ltd., Alex. 10
Montbriand, L. R. 62
Montreal Biscuit Co. 60

O

Oneida Community, Ltd. 3
Ottawa Paint Works, Ltd. 6

P

Pink Co., Ltd., Thos. 10

R

Ramsay & Son Co. 18
Record Foundry & Machine Co. . 15
Rubberset Company, Ltd. 11

S

Simms & Co., Ltd., T. S. 9
St. Croix Soap Mfg. Co. 60
Still Mfg. Co., J. H. 6

W

Western Assurance Co. 62

Renseignements de Québec

Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession P. Jobin, 75-1, 7, 8, 10, 11, 18, 19, 24, 25, 26, 27, 34; 68-1, 2, 7, 8, 10, 11, 18, 19, 20, 21, 28, 30, 31, 32 à 40 Notre-Dame.
Quittance—Thos. Gravel à Onés. Lessard.
Avis de priv.—A. Gosselin à Dame Ozias Lacroix, 431-4-5, 6 431-5-40 St-Roch Nord.
Avis de priv.—A. Gosselin à Jos. Bergeron, 2301-73 Saint-Sauveur.
Avis de priv.—A. Gosselin à Gaud. Martel, 2301-273 Saint-Sauveur.
Emprunt et cession—Dme Jos. Aimé Dionne à Cité de Québec, 509-853 St-Roch Nord.
Emprunt et cession—Honorius Garant à Cité de Québec, 434-254 et 257 St-Roch Nord.
Emprunt et cession—Hildevert Grosleau à Cité de Québec, 509-827 St-Roch Nord.
Avis de priv.—David Guillot et al, 2301-73 St-Sauveur.
Main-levée—Pierre Alain.
Vente—L. J. Belleau Ltée à L. F. Belleau, 1944 St-Pierre.
Mariage—Alph. Giguère à Dlle Ant. Roy.
Obligation—Octave Bertrand à Ph. Portugais, 2095-104 St-Sauveur.
Obligation—Art. Thivierge à Edm. Trépanier, 307, 308 Saint-Sauveur.
Cession de bail—Belgian Industrial Co. à Belgo Paper Co., Ltd., 2425 R. A. Laure.
Vente—Eug. Nadeau à Dme Vve Jos. Vaillancourt, 148-92-B 147-55-B, 147-55-A Notre-Dame.
Vente—Chronicle Printing Co., Ltd. à Quebec Investment Co. Ltd., 2827, 3826, 2828 St-Louis.
Mariage—Henry S. Scotie à Dlle Lilian C. Laroche.
Avis—Amédée Dorion, 123 St-Colomb.
Mariage—Jos. Félix Chalifour à Dlle Albertine Bolduc.
Cession et transport—Dme E. F. Paquet à Dme David Ouellet, 150-7 Notre-Dame.
Transport—Roch Julien à Banque Nationale, p. 15 rang 10 Privat.
Quittance—John D. Iney Co., Ltd. à Clara Vigneault.
Quittance—Dme Adj. Paradis à Elz. Bourget et al.
Vente—Quebec County Realty Co. à Edm. Labranche, 287-94-a 95 Charlesbourg.
Déclaration—Florence Lemieux, 2744, 2817-C, 2817-D, p. 2817 St-Louis.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme T. L. Lemieux, mêmes lots que ci-dessus.
Déclaration—L'abbé E. Morissette, 2117 St-Pierre, 4433-B Montcalm, 48-A-213 et 214 Notre-Dame.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession J. B. Morissette, mêmes lots que ci-dessus.
Obligation et hyp.—C. E. Allen Boswell à Industrial Life Ins. Co., 215 St-Colomb.
Vente—Succession T. H. Van Dyke à Geo. T. Boone, 2431-31-520 et 521 St-Sauveur.
Mariage—A. E. Shannon à Doris I. O'Regan.
Cession —Rév. Père Auguste Pelletier à Cité de Québec, 50-5, 9, 11, 15, 19, 4-B, 46-3-B, p. N. S. 50-17 Notre-Dame.
Cession—Eug. Huot, 508-222 St-Roch Nord.
Vente—Lady Frs. Langelier à Dme Chs Preston, 4437-94-95 Montcalm.
Obligation—Dme Chs Preston à Lady Frs Langelier, 2683 St-Louis.
Testament—Ulric Barthe.
Déclaration—Dme Vve J. H. Ulric Barthe, p. 98-119, 120, 248 Notre-Dame.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Ulric Barthe, 98-119-120 Notre-Dame.
Echange—Josaphat Fortier à Réné Isabelle, 1398 Jacques-Cartier.
Vente—Montcalm Land Co. à Roméo Langlais, 48-A 80, 81, 82, 83, 79 Notre-Dame.
Résiliation de vente—Geo. Chateauvert à Jos. C. Delisle, 3941 Montcalm.
Vente—Théop. Levasseur à J. A. Tremblay, 2698 St-Louis.
[illegible] Dme Théop. Levasseur, 2698 St-Louis.
Quittance—Dme Vve Aug. Dion à Théop. Levasseur.
Main-levée—François Bouchard à Damase Bélanger.
Vente—Ls. St-Laurent à N. Savoie, 4381-A, M1 à 145 Montcalm.
Vente—E. Bouchard à J. B. E. Letellier, 2923-B-A du Palais.
Vente—North Mount Realty Co. à J. Drolet, 722-66 et 67, 723-24 et 25 Charlesbourg.
Vente—Quebec Land Co. à Théod. Bernier, 509-602 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Ed. Paquet, 509-712 St-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Alex C. Byrne, 508-821 St-Roch Nord.
Obligation—Rom. Verret à J. Vézina, esqté, p. 1406, 1408, p. 1469, 1472, 1472, 927, 928, 929 St-Ambroise.
Quittance—Hector Blouin à Cyrias Bilodeau.
Quittance—Jos. Savard à Alf. Marois.
Avis—Jos. Godreau, 17 St-Sauveur.
Avis—Frs Rosario Dumais, 2301-273 St-Sauveur.
Obligation—Frs Lessard à G. A. Paradis, 948 St-Sauveur.
Vente—J. Théo. Poitras à Léon Lamontagne, 48-A-207 Notre-Dame.
Obligation—Cyr Blouin à Médias Racine, 509-133 St-Roch Nord.
Cession—Dme J. B. A. Fraser à Cité de Québec, 53-3, 53-4-A Notre-Dame.
Emprunt—Cité de Québec à Dme J. E. A. Fraser, 53-3, 53-4-A Notre-Dame.
Mariage—Jos. Wilf. Laurier Lortie à Dlle M.-Louise Yvonne Lippée.
Emprunt et cession—J. U. Mainguy à Cité de Québec, 509-767 St-Roch Nord.
Quittance—Philéas Robitaille à Jos. Lemelin.
Vente—Lud. Savard et al à Dme Ed. Fortin, 321-34 Saint-Ambroise.
Vente—Dme Vve Jos. Delage à Adj. Lachance, 3458 St-Jean.
Cession—Dme Alph. Langevin à Chs. Parent, 594, 968, 1053, 1232-A, 1417 Beauport.
Cession de droits—Geo. Parent à Chs Parent, mêmes lots que ci-dessus.
Cession de droits—Dme Jos. Grenier à Chs Parent, mêmes lots que ci-dessus.
Cession de droits—Honoré Parent à Chs Parent, mêmes lots que ci-dessus.
Mariage—J. A. T. L. Boutet à Dlle M.-Anne L. Fortier.
Donat au pmt.—Dme Vve Jean Paradis à Ls. Alf. Létourneau, ½ ind. 434-222 St-Roch Nord.
Obligation—J. N. Bilodeau à Jean Patoine, 382-1, 383-1, 382-2, 383-2 St-Roch Nord.
Obligation—J. N. Bilodeau à Geo. Boisvert, 382-2, 383-2, St-Roch Nord.
Obligation—J. N. Bilodeau à Geo. Boisvert, 382-2, 383-2 St-Roch Nord.
Rétrocession—Ernest Moreau à Dme Vve H. O. Martineau, 434-40 St-Roch Nord.
Rétrocession—Dme J. B. E. Lapointe à Cité de Québec, 584-24 St-Roch Nord.
Vente—J. Fréchette à Frs. Nolin, 509-444 et 445 St-Roch Nord.
Convention—Montcalm Land Co., Ltd. à Cité de Québec, p. 203-1 St-Colomb.
Vente—Parc St-Roch Nord à J. Arth. Vézina, 431-4-14 St-Roch Nord.
Vente—Parc St-Roch Nord à J. B. Dumas, 431-4-15 St-Roch Nord.
Vente—Neuville Belleau et al à l'abbé Ed. Houle, 41-25, 26, 27 41 Notre-Dame.
Vente—Montcalm Land Co. à l'abbé Ed. Houde, 41-78 Notre-Dame.
Avis de priv.—A. Gosselin à Eug. Labonté, 109 St-Roch Nord.
Subrogation—MM. J. Gravel et al à Cie J. B. Drolet Ltée, 1194, 1195 Jacques-Cartier.
Obligation—Josaphat Gagnon à G. E. Paradis, 41-A-56, 57 Notre-Dame.
Quittance—Geo. Boisvert à Philéas Lachance.
Mariage—Ant. Emond à Dlle Cécile Poirier.
Règlement munic.—Alfred Déry.
Bail et promesse de vente—Ursulines de Québec à Jos. Guillemette, 81-16, 17, 18 Notre-Dame.
Vente—Edm. Giroux à Frs. Bélanger, p. S. 408-A-10, 408-A-11, p. N. 408-A-12 Beauport.
Vente—Réal Drapeau à David Clouet, p. 1101 Beauport.
Vente—Ed. Bélanger à Amédée Martin, 3-55 Notre-Dame des Anges.
Mariage—Dlle Marie-Louise Fortier à Jos. Dlle [illegible]
Vente—Nap. Girard à Jos. Alph. Monier, [illegible] plus E Beauport.
Séquestre—Nicolas Tcharos à J. P. E. Gagnon.
Vente—Ls Cyrius Jacques à Habitations R. Roussillon Ltée, 438-7-8-9 Jacques-Cartier.
Mariage—J. L. Alf. St-Hilaire à Dlle Adrienne Voyer.
Vente—J. L. Godbout et al à Eug. Labonté, 109 St-Roch Nord.

Obligation—Eug. Labonté à Société Prêts et Placements, 109 St-Roch Nord.
Quittance—Montreal Trust Co. à Holt Renfrew Co., Ltd.
Déclaration—Arth. Drolet et al, 1074, 1073, 1229, 1230, 1231, 1232, 1232-A, 1233, 1234, 1235, 1236, 1237, 1238 Beauport.
Vente—Lefaivre & Gagnon à Alph. Breton, 148-4, 147-4, 29-B Notre-Dame, 509-218 St-Roch Nord, 717 St-Roch.
Mitoyenneté—M. Pollack et D. Liebling, 1497, 1497-1 Jacques-Cartier.
Séquestre—Meinert A. Wich de Anse Beaufils à Lefaivre & Gagnon.
Séquestre—Soc. Coopé Centrale de Causapscal à Lefaivre & Gagnon.
Séquestre—Carrière de Québec à LaRue Trudel & Picher, 614 p. N. O. 614, 597-598-600 p. 613 Beauport.
Obligation—Francis Paré à Pierre Racine, 508-1081 St-Roch Nord.
Vente—Jos. Fréchette à Aldège Ferland, p. 686 St-Roch.
Obligation—Téles. Poulin à Dme L. O. Gauthier, 294, 512, 513 St-Roch.
Quittance, main-levée—Banque Nationale à Téles. Poulin.
Quittance—Frs. Mooney à Elzéar Dolbec.
Vente—Abraham St-Pierre à Arth. Drapeau, 589, 590, 591, 592, Charlesbourg.
Testament—Dlle Jane Sylk.
Déclaration—Dlle Sarah Sylk, 48-A, 53, 54, 41-112 et 113 N.-Dame.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Jane Sylk, 48-A-53, 54, 41-112 et 113 Notre-Dame.
Mariage—Michel St-Pierre à Antoinette Paradis.
Obligation—Wilf. Légaré à Alb. Bouchard, 147-23 Notre-Dame 4386-76 et 77 Montcalm.
Déclaration, main-levée—Ed. Bouchard et al à Wilf. Légaré.
Quittance—Dme L. Eug. Amyot.
Mariage—Jos. Robitaille à Dlle Alma Juneau.
Obligation—Omer L. Hérault à Caisse Populaire de Beauport 161 St-Roch Nord.
Quitance—Ed. Vachon et al à Nap. Girard.
Déclaration—Congrégation des Religieux du T. S. Sacrement, 29, 40-28, p. N. E. 40-29 p. N. E. 40-61 Notre-Dame.
Obligation—**Adél. Langlois à Caisse Populaire de Québec,** 4367 Montcalm.
Transport et subrogation—Succession Ferdinand Turgeon à Geo. Pederson, 98-191 Notre-Dame.
Obligation—Adj. Pelletier à Alex. Vézina, 120 St-Roch Nord.
Quittance—Dme Jos. Lay à Adj Pelletier, 90½ de 87-434 St-Roch Nord.
Avis—J. Alf. Sansfaçon à Ed. Bergeron, 86½ de 37-434 St-Roch Nord.
Vente—Stan. A. Dubé à J. A. St-Cyr, 511-56, 56-A, 55 St-Roch Nord.
Vente—Alph. Latouche à J. O Montreuil, 297 p. S. O. 274 Beauport.
Quittance—Dme Vve Jules Bélanger à Ls. Ernest Landry.
Mariage—Alf. St-Pierre à Dme Vve Elfred Laliberté.
Vente—Ls. Latulippe à Cie Habitations de Bellevue, 42-679 Notre-Dame.
Vente—Séminaire de Québec à Cie Habitations de Bellevue Ltée, 42-661 Notre-Dame.
Bail—Cyr Kirouac à Kirouac & Fils, Inc., 1993, 1994A St-Pierre.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme L. A. Robitaille, 3753-7348, A, 33-A Beauport.
Vente—Percepteur du Revenu à Succession Pierre Geo. Dugal, ½ ind. 2139 St-Pierre.
Vente—J. H. Paré à Alph. Dion, 3476-5 et 4, 3 et 2 St-Jean.
Main-levée—Paul Samson et al à Dme L. R. Nadeau.
Quittance et main-levée—Vic. Paré à J. H. Paré.
Main-levée—Ed. Bouchard à J. H. Paré.
Testament—Omer Robitaille.
Déclaration—James W. Grant, 965 St-Sauveur.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Omer Robitaille, 965 St-Sauveur.
Vente—Dme H. B. Rousseau à G. Arth. Carette, p. 3797 Montcalm.
Vente—Henri Gérard à Ls. Philippe Dion, 98-25, 288-A, 35, p. 288 Notre-Dame.
Vente—Jos. Dufresne à Jos. Plamondon, p. S. 813 Ancienne Lorette.
Vente—Ferd. Guillemette à Dme Vve P. U. Willett, 81-4 Notre-Dame.
Obligation—Arth. Marcotte à Lady Frs. Langelier, 3080, 3081, 3082 St-Jean.
Quittance—Emile Beaulieu à Dlle Alma Tanguay.
Vente—Montcalm Land Co. Ltd. à J. R. Fabry, 49-139, 140, 141, 142, 45-A, 96, 49-93, 48-A-1-B et 118 Notre-Dame.
Vente—Michael Goffrey à Philias Gauvin, p. 47 St-Colomb.
Quittance—A. G. Verret à Adélard Langlois.
Quittance—Caisse Populaire de Québec Est à A. G. Verret.
Transport—Chs Laforce à Morrie Gross et al, 3911-1, 3914-3911, 3914, 3915-1 p. 3915 Montcalm.
Transport et sub.—Ans. Audet à Geo. Pederson, 98-192 Notre-Dame.
Obligation—Elz. Gauvin à Caisse Populaire de Québec Est, 1020-A Jacques-Cartier.
Quittance—Dme J. Alfred Falardeau à J. N. Bilodeau.
Vente—Ls. Alf. Létourneau et al à J. L. A. Godbout, 434, 222, 218, 221 St-Roch Nord.
Res. de vente—Jos. Mailloux à Cie Aqueduc de Beauport, p. ½ S. O. 701 Beauport.
Testament—Dme Chs. Ferdinand Parent.
Déclaration—Chs Parent, ½ ind. 594, 1417, p. 1232-A, ½ S. O. 593, ⅛ ind. 968 Beauport.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme Chs Parent, mêmes lots que ci-dessus.
Vente—Chs Parent à Léonidas Lortie, 1417, 968, 1232-A, 594 Beauport.
Vente—Adél. Gosselin à Chs Delphis Delisle, 434-274 St-Roch Nord.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession F. X. R. Saucier, p. 333 Beauport.
Quittance—J. L. A. Godbout à Adél. Gosselin.
Donation—Dme Vve Théo. Paquet à Elz. Paquet et al, 435-26, 25, 24 St-Roch Nord.
Emprunt et cession—Habitations Limoilou Ltée à Cité de Québec, 435 65 à 71, 300 à 305, 148 à 159, 162 à 172, 128-A, 129, 130, 131, 146, 147, 173, 174, 297, 298, 299 St-Roch Nord.
Emprunt et cession—Habitations R. Roussillon Ltée à Cité de Québec, 438-7, 8, 9 St-Roch Nord.
Prêt—L'Alliance Nationale à Vic. et Ern. Germain, 2865 Palais.
Mariage—J. A. U. Emond à Dlle Eva Lacroix.
Déclaration—Dme Vve Jos. Langlois, 532, 533, 534 Saint-Sauveur.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Jos. Langlois, 532, 533, p. E. 534, 529 St-Sauveur.
Déclaration—Dme Vve J. Langlois, 532, 533, p. E. 534, 529 St-Sauveur.
Obligation—J. Ad. Gagnon à Emile Bergeron, 1198 Saint-Sauveur.
Vente—Banque Nationale à Jos. L'Heureux, 2098-123, 124, 126 St-Sauveur.
Obligation—Ovila Gauvin à Ls. Allard, 1448 St-Sauveur.
Mariage—Marie-Louise Laroche à Jos. Bergeron.
Quittance—Corporation Archiépiscopale à A. G. Gagnon.
Jugement—Jos. Douville à Thériault et Gagnon.
Donation—Congrégation des Catholiques de Québec à Pères Rédemptoristes, 4380 Montcalm.
Obligation—Jos Boivin à Dme Vve Pierre Gauvin, 90, 91 Ancienne Lorette.
Obligation—Dlle Alma Tanguay à Philéas Bussières, 936 St-Sauveur.
Obligation—A. Lacasse à Société Prêts et Placements, 3755-174 St-Jean.
Quittance—Dlle Héloise Dallaire à Dme J. Art. Desrochers.
Accord hyp.—Succession P. L. Lemieux à Dlle E. M. Bellew, 2744 Champlain.
Priorité d'hypothèque—G. A. Paradis esqté à Dlle E. M. Bellew.
Obligation—Dme Neuville Belleau à Chs. Donohue, 2658 St-Louis.
Vente et quittance—Geo. Quinn à Ths Quinn, 2362, 2363 St-Sauveur.
Testament—François Sévigny.
Déclaration—Dme Vve Frs. Sévigny, 100 Beauport.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Frs. Sévigny, 100 Beauport.
Vente—Jos. Guillemette à M. P. Beaudry, 81-16, 17, 18 Notre-Dame.
Quittance—Dme J. B. Côté à J. Adél. Caisse.
Obligation—Andina Nolin à Alph. Tousignant, p. O. 21-9 Notre-Dame.
Promesse de vente—Parc St-Louis Ltée à Stanley A. Dubé, 165-240 St-Colomb.
Obligation—Ern. Vermière à Vve Ls. Lessard, p. N. 1818 Jacques-Cartier.
Mariage—Gaudias Bégin à Dlle Yvette Bonneau.
Mariage—Paul Emile Latouche à Irène Morel.
Rétrocession—Grégoire Richard à Cie Habitations de Bellevue Ltée, 42-680 Notre-Dame.

Avis—Thériault & Gagnon.
Vente—Cie Habitations de Bellevue Ltée à U. Blouin, 42-670 Notre-Dame.
Séquestre—Téles. Guay à LaRue Trudel & Picher.
Transport et cession—Laurent Lemay à A. Demers, ½ ind. 2067-2 St-Sauveur, ½ 3028-2 Palais, ½ ind. 1525, 2341-C, 259 St-Sauveur.
Séquestre—Fugère Inc. à Lefaivre & Gagnon.
Obligation—Ls. Hamel à Dme Roméo Moreau, 431-5-5, 5-6 St-Roch.
Quittance—Adj. Lépine à Alf. Paquet.
Obligation—Geo. E. McClish à Jos. Gagnon, 3270 St-Jean.
Convention—L'Oeuvre et Fabrique St-Roch à Cie Gauthier & Frère, 555-3 et 4-A St-Roch.
Quittance de rachat—Cie Gauthier & Frère de l'Hôtel-Dieu de Québec, 555-3 et 4-A, 508, 509, 509-A, 511 St-Roch.
Quittance—Cité de Québec à Parc Jacques-Cartier Ltée.
Obligation—Ephrem Drouin à Dlle Alice Bélanger, 508-1162 St-Roch Nord.
Vente—Jos. T. Chenard à Jos. Samson, 40-103 et 104 Notre-Dame.
Vente—Jos. T. Chenard à Wilf. Samson, 40-102 Notre-Dame.
Testament et codicile—J. N. Castonguay.
Déclaration—Dme Vve J. N. Castonguay, 98-82 p. S. 98-83 p. S. O. 98-84 Notre-Dame.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession J. N. Castonguay, mêmes lots que ci-dessus.
Main-levée—Société Prêts et Placements à Germain Lépine Enregistrée.
Vente—Quebec Land Co. à Alph. Barry, 508-1145, 1146 St-Roch Nord.
Vente—Alph. Barry à Jean Genois, 508-1145, 1146 St-Roch Nord.
Vente—J. G. Mooney à J. E. Dion, 4318 Montcalm.
Obligation—Jean et Elie Genois à Société Prêts et Placements, 508-1145, 1146 St-Roch Nord.
Obligation—J. E. Dion à Société Prêts et Placements, 4318 Montcalm.
Emprunt et cession—Ern. Bourassa à Cité de Québec, 509-844 St-Roch Nord.

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Du 1er au 4 novembre 1922.

Testament—Pierre Vignault à Mme Philomène Marcotte, 17b et 17c, 12ème rg, Simpson, et 244, Horton.
Vente à réméré—Wilfrid Boucher à Dieudonné Lacerte, 58, Horton.
Testament—Dame Elizabeth Duperron à Bertrand Marie p. 400, Ste-Victoire.
Obligation—Johnny Lavigne à Louis Leblanc, 322, 402, 403, St-Paul.
Jugement—J. E. Denault et al vs Mlle Hortense Brunelle, 112 et 113, Arthabaskaville.
Vente—Willie Carignan à la Corporation de Victoriaville, 2 p. 497, Ste-Victoire.
Cession—J. E. Gagnon à la Corporation de Victoriaville, p. 393, Ste-Victoire.
Transport de droits succ. par Télesphore Provencher, fils et al, à Dame Marie Ducharme, p. 278, Bulstrode.
Obligation—Willie Binette et al à Louis Poisson ès-qual., 290 291, 292 et p. s. o. 393, Ste-Hélène.
Obligation—Joseph Côté à Pierre Dumas, 180 et 181, Ste-Hélène.
Vente—Dame Mary Houle à Philippe Croteau, p. S. O. 244b, Arthabaskaville.
Transport—Léonidas Turcotte à J. Turcotte, sur David Binette et al.
Vente—Antonio Désilets à Willie Massé, 932, Warwick.
Quittance—Dieudonné Lacerte à Wilfrid Boucher.
" Napoléon Boucher à Wilfrid Boucher.
" Bernard Laroche à Delphis Germain.
" Joseph Morin à Damien Morin.
" Dame Exilia Luneau à Johnny Lavigne.
" Victor Gironard et al à Jean Brault.
" **Ernest Fortier à Paul Laroche et al.**
" Antoine Bergeron à Elzéar Boisvert.
" **Mlle Alvina Laroche à Elphège Dumont.**

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 4 novembre 1922.

ACTES DE VENTES

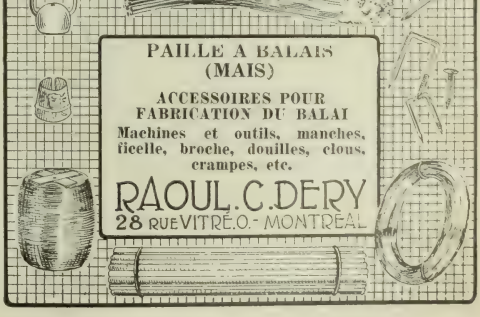
Mme F. W. Harwood à Mme E. P. McCabe, lot 145 Quartier Nord. Priv $1.00; payé.
F. Z. Brault à Narcisse Brault, lots 22-2 et 22b rang 4, Ascot. Prix $2,500.00; payés.
W. H. Wood à A. J. Gingras, lot 356-23, Lennoxville. Prix $3,100.00; $100.00 payés.
Napoléon Ruel au Rév. F. A. Guimont, partie lot 880 Quartier Sud. Prix $1.00; payé.
Eusèbe Bernier à Adélard Caron lots 182, 248 et 249 Orford. Prix $9,000.00; payés.
Philippe Lecompte à Ascot Tile & Brick Co. Ltd., lot 899-61 et ½ No lot 899-60, Quartier Est. Prix $2,200.00; $1,200.00 payés.
Pierre Simoneau à J. J. Robidoux, ½ S. lot 899-62, Quartier Est. Prix $800.00; payés.
G. E. Lafond à The Park Realty Co., lot 733-39 Quartier Est. Prix $1.00; payé.
B. C. Howard à Andrew Barrie, partie lot 42 Quartier Nord. Prix $800.00; payés.
Mme J. S. Mitchell à G. M. Hume, partie lot 721 Quartier Nord. Prix $1.00; payés.

HYPOTHEQUES

Mme E. P. McCabe à Mme F. W. Harwood pour $4,500.00, affectant lot 145 Quartier Nord.
Syndics de l'église St-Pierre à Sherbrooke Loan & Mortgage Co. pour $4,000.00, affectant lot 711 Quartier Nord.
Joseph L'Heureux à N. N. Valley et al, pour $200.00, affectant partie lot 759, Quartier Est.
John Mills et al à Benjamin Parsons pour $2,400.00, affectant lot 740 Quartier Est.

QUITTANCES

Joseph Mercier à succession J. M. Nault de l'hypothèque du 1er novembre 1920.
H. R. Fraser à R. B. Aitchinson de l'hypothèque du 3 août 1915.
J. T. Cotter à John Mills de l'hypothèque du 23 août 1920.
Mme Joseph Deschesnes à Ernest Laplante de l'hypothèque du 27 avril 1921.
Main-levée par H. A. C. Scarth et al à Mme A. T. Speid, dégageant certaines subdivisions des lots 331 332 336 et 337, Lennoxville.
Transport par W. M. Desmarais à Horace Atkinson et Mme H. V. Taylor des $1,650.00 dus par A. E. H. Washer, et garantis par lot 10e, rang 2, Ascot.
Transport de droits par Mme J. E. Jordon à Mre S. H. Baker sur lot 740 Quartier Est.
Transport de droits par Mme A. E. Kinkead à Mme S. H. Baker sur lot 740 Quartier Est.
Transport par Mme L. P. St-Jean à Joseph Mercier des $700.00 dus par Oscar Cartier.
Transport par G. A. Goodhue et al à Mme John Pressey des $2,000.00, dus par Napoléon Mercier, et garantis par lot 36, **Orford.**



Bail par C. S. White à Clark & Stewart du magasin sur lot 308, Lennoxville, pour 5 ans pour le loyer de $540.00 par année pour ledit terme.

Bail par C. S. White à James Stewart et C. C. Chaddock de certains édifices sur lot 308, Lennoxville, pour 5 ans pour $1.00 par année pour ledit terme.

Dernières volontés et testament de feu Mme C. E. Paige, avec transmission affectant partie lo. 273 et lot 284-9, Lennoxville, léguée à son époux C. E. Paige. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur la succession de Mme C. E. Paige.

Dernières volontés et testament de feu Mme David Blouin, avec transmission affectant lo. S. des lots 1396 et 1397 Quartier Sud léguée à son époux David Blouin. Aussi reçu du Percepteur du Revenu provincial déclarant qu'il n'y a pas de droits d'exigibles sur la succession de Mme David Blouin.

—o—

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 30 octobre au 4 novembre 1922.

Obligation—Cie Mutuelle d'Immeuble à Adém. Grenier, 87 p. 6, 7, Ste-Flore.

Contrat de mariage James S. Whyte et Eileen Wadleigh.

Contrat de mariage Joseph Drolet et M.-Louise Chevalier.

Déclaration—Joseph Drolet re Succ. M.-Louise Chevalier, 628-432 431, Ste Flore.

Quittance de droits sur succession Percepteur du Revenu à Succ. M.-Louise Chevalier, 628-432, 431 Ste-Flore.

Main-Levée Alcide Lebrun à Ludovic Desmarais.

Cession Edmond Chaîné à G. E. Ladouceur.

Déclaration—Edmond Chaîné et G. E. Ladouceur, 64, Saint-Sévère.

Cession Alphonse Grenier à G. E. Ladouceur.

Déclaration Alphonse Grenier et G. E. Ladouceur, 136 137 Ste-Flore.

Contrat de mariage J. Albert Bellemare et Alma Boisvert.

Obligation—Joseph Désaulniers à Adem. Boucher, 99 Saint-Boniface.

Testament Denis Boisvert.

Déclaration—Denis Boisvert, 111 1112 St-Boniface.

Vente à réméré—Edouard Garand à Joseph Auger, 44 48 49 [illegible] St-Mathieu.

Transport Ferd. St-Arnaud à J. Henri Gaillardetz.

Quittance Antonio Rondeau à Joseph Boisvert fils.

Quittance—Elzéar Désaulniers à Joseph Désaulniers.

Second copie Vve Joseph Boisvert à Fabrique de St-Boniface.

Transport Calixte Guertin aux Delles Rosalie Lapalme et al.

Transport Delle Zoé Lapalme aux Delles Rosalie Lapalme et al.

Testament Delle Rosalie Lapalme.

Extrait mortuaire Delle Rosalie Lapalme.

Testament Dame Béatrice Lapalme.

Déclaration—Dme Béatrice Lapalme.

Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Dame B. Lapalme.

Transport—Salvator Issaurel à C. A. Ls. Monsanat.

Vente Jules Baker à W. J. Langstone, 65 Pte-du-Lac.

Vente Dieudonné Gélinas à Philias Lafrenière, 513 15 Rg. St-Mathieu.

Quittance Adélard Provencher à Victor Gauthier.

Vente Théo. Desrigne à L'Hon. J. A. Tessier, 1755 12 50 Cité des Trois-Rivières.

Bail et promesse de vente Henri Turner à Vict. Desroberts, 421 Cité des Trois-Rivières.

Bail et promesse de vente Corporation des Trois-Rivières à H. E. Rawson, p. 25 Cité des Trois-Rivières.

Donation entre vifs Fonderie d'Acier des Trois-Rivières à Corporation des Trois-Rivières, p. 26 Cité des Trois-Rivières.

Seconde copie Fonderie d'Acier des Trois-Rivières à Corporation des Trois-Rivières.

Obligation Elizée Tessier à Ls. Phi. Nobert, 1996 Cité des Trois-Rivières.

Vente Conseil du Co. St-Maurice à Alph. Duval, 333 Par. des Trois-Rivières.

Vente Alphonse Duval à Ovila Girard, 33 Par. des Trois-Rivières.

Vente—Ovila Girard à SS. du Précieux Sang des Trois-Rivières, 333 Par. des Trois-Rivières.

Obligation Dame François Guilbault à Chs. Hamelin, 1654-5 Cité des Trois-Rivières.

Déclaration Jude Delisle & Frère.

Lettres patentes Le Gouvernement Provincial à Xavier Lambert, 40 Ste-Flore.

Seconde copie Adélard Charette à Frs.-Xavier Lambert.

Quittance François Chrétien à J. Désaulniers.

Obligation—Albert Gélinas à Amédée L. Désaulniers, 835-783 Yamachiche.

Transport C. A. Bergeron à Luc Béjanger.

Quittance—Shaw, W. & P. Co. à L. J. B. Laflamme.

Donation—Alexis Isabelle à Maurice Isabelle.

Obligation L. P. Mercier et al à Vve Jos. Giroux, 1755 75 50 Cité des Trois-Rivières.

Obligation—J. Moïse Boldue à Dame Jos. Blanchette, p. 376 Cité des Trois-Rivières.

Obligation—Alphonse Martel à Dame Oct. Girard, 1165-16, Cité des Trois-Rivières.

Vente—Thos. H. Argall à Read Motors Ltd., 2172 2169, Cité des Trois-Rivières.

Obligation Jos. Pierre Bédard à Dame Art. Nobert, 1647 1634 Cité des Trois-Rivières.

Quittance—Dame Art. Nobert à J. P. Bédard.

Quittance—Eucher Masse à Dame Adrien Fortin.

Obligation—J.-Henri Valiquette à Joseph Drolet, 628 393 Ste-Flore.

COUR DE CIRCUIT — JUGEMENTS

Adolphe Allard vs Zéphirin Bernaquez, Ste-Eulalie, $72.59.—Dette.

Aldéric Lamothe vs Achille Lyonnais, Shawinigan Falls, $20. —Dette.

Odilon Gauvin vs Adolphe Delfosse, Trois-Rivières, $62.50. —Compte.

Fernando Dugré vs Sigefroid Morissette, Trois-Rivières, $28.07. — Dette.

Dame M. L. Villeneuve vs Adem. Saucier, St-Paulin, $66. —Dete.

LA BANQUE MOLSONS

Incorporée en 1855

Capital et Fonds de Réserve $9,000,000.

Plus de 125 succursales.

La Banque Molsons est un facteur important de la prospérité commerciale du Canada. Elle accorde une aide financière efficace à de nombreuses branches de l'industrie et de l'agriculture, aux commerçants et aux particuliers, et, par là, contribue au développement de leurs affaires.

Les comptes d'Epargne reçoivent le même accueil que les affaires commerciales.

EDWARD C. PRATT,
Gérant Général.

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Mrs. C. Laurin et vir vs Cuthbert Jackson, Can. Vickers, Ltd.
S. Caplan et al. vs W. White, Windsor Hotel, Co.
H. Lepine & Co., Ltd vs M. H. Kiel, Thompson Starrett, Co.
T. L. Pagé vs A. Bombardier, Wm. Rutherford & Sons, Ltd.
W. D. Davidson vs E. C. Vaillancourt, Montreal Tramways, Co.
R. Vincent vs G. Cartier, A. Wilson.
Jetté & Frère vs Lionel Charrette, Montréal, $22.
Jetté & Frère vs Richard Ducharme, Montréal, $16.
P. M. Beaudoin vs Harry Struble, Montréal, $18.
J. D. Langelier Ltd. vs J. A. Imbleau, Montréal, $15.
J. P. Montpetit vs H. Moore, Montréal, $10.
A. Huot vs J. W. Dewmatrais, Montréal, $57.
E. Flamand vs M. Marsolais, Montréal, $13.
B. Trudel et vir vs R. A. Wymnter, Montréal, $25.
G. Deslongchamps vs A. T. Clarck, Montréal, $60.
Gunns Ltd. vs Emery D'Anjou, Montréal, $58.
I. Proulx vs Jim Dubois, Montréal, $11.
J. Fontaine vs Miss G. Boucher, Montréal, $14.
A. Canon vs Walter Doolson, Montréal, $16.
A. Ryan vs C.E. Parker, Montréal, $35.
A. Rupel vs Canada Sign Co., Montréal, $50.
Thompson Lace & Vesting Co. vs F. Haless Sanders Co., Montréal, $47.
E. Rousseau vs Alph. Beaulieu, Montréal, $33.
Stinson Reeb Builder's Supply vs S.J. Taylor, Montréal, $54.
McLean Building Reports Ltd vs M. Wolfe, Montréal, $21.
S. Sinclair vs D. Kaufman, Montréal, $88.
J. A. Boulet vs Uldéric Fréchette, Montréal, $35.
J. S. Doghan vs O. Cleghon, Montréal, $12.
Fishman Spring Co. vs F. A. Kelly, Montréal $41.
Ville de Montréal-Ouest vs V. C. Soucisse, Montréal, $30.
Moscovitch Bros. Col. Ltd. vs Charles Singerman, Montréal, $20.
D. Wilson vs W. J. Davis, Montréal, $61.
Katz's Cash Meat Market vs Harry Mendelsohn, Montréal, $34.
Montreal Gramophone Co. vs J. H. Robinson, Montréal, $19.
British Can. Ins. Co. vs D. Farovitch, Montréal, $13.
V. Desjardins vs Moïse Gauvreau, Montréal, $17.
H. Hébert vs Th. Tremblay, Montréal, $13.
Marguerite Naud vs Victor alias Michelle Collette, Montréal, $30.
J. R. Clogg & Co. vs Alex. Groleau, Montréal, $66.
J. M. G. Poirier vs Alphonse Trottier, Montréal, $75.
M.P.S. Corp. vs Edwin Harris, Montréal, $17.
J. A. Touchette vs J.H. Duperron, Montréal, $65.
J. Desrosiers vs J.A. Achard, Montréal, $37.
G. F. Lun vs F. A. Kelley, Montréal, $25.
A. Bissonnette vs Jos. Martin, Montréal, $19.
C. Coutu vs Chs. Lafleur, Montréal, $66.
T.J. Edger et al vs Jos. alias Gilbert Daoust, Montréal, $21.
M. Sheeter et al vs Donat Paquette, Montréal, $15.
H. Mascovitch vs J.B. Turcotte, Montréal, $11.
S. Shane vs W. J. Martin, Montréal, $87.
H. Levites vs J.B. Duval, Montréal, $11.
A. Martin et al vs T. B. Hurson, Lachine, $12.
S. Wald & Co. vs P. Levinchuck, Dundee, Que., $28.
Metron Trust Co. vs Chs. Simard et al., Grande Baie, $38.
G. Vachon vs J. E. Burd, Ste-Anne de Bellevue, $82.
M. U. Fineberg vs H. Kurtzmanoff, Westmount, $10.
P. A. Desgroseilliers vs Geo. Morin, St-Laurent, $26.
McClary Mfg. C. vs R. Meunier, St-Ours, $24.
E. Quintal vs Jos. Lafortune, Pointe-aux-Trembles, $10.
B. Trudel vs Hector Pelletier, Ste-Flore, $20.
B. Lanoevio vs Cyrille Poissant, St-Mathieu, $34.
J.A. Gauthier vs G. Rochon, Ste-Adèle, $43.
S. Greysdill vs Edw. Lynch, Montréal, $90.
National Jobbing Store vs P. Segal, Montréal, $13.
E. Charette vs Marie Antoinette Picard, Montréal, $25.
McKenna Ltd. vs C. Benjamin, Montréal, $26.
Ault & Wibore Ltd vs Ulric Roy, Montréal, $88.
W. Marconis vs Rodrigue Ouimet, Montréal, $15.
H. J. Heinz Ltd vs A. Primack, Montréal, $19.
F. Possi vs A. Sabatino Proreti alias Perrano, Montréal, $22.
L. Tenace vs Dominico Saccucci, Montréal, $29.
L. Tenace vs Michel Cirelli, Montréal, $82.
N.P. Assaly vs Jos. Shamme, Montréal, $99.
C. W. Lindsay Ltd. vs A. Larue et al, Montréal, $60.
I. Williams vs Jacob Linetsky, Montréal, $90.
S. Christin vs Max Goldberg, Montréal, $30.
J. Simard vs J.L. Beaulieu, Montréal, $90.
A. Beausoleil vs R. Brind'Amour, Montréal, $1.16.
O. Lamorte vs Art. alias Ernest Hamel, Montréal, $18.
E. Resad vs J.D. Keimeely, Montréal, $30.
E. Boutin vs Pierre Richard, Montréal, $19.
X. Barrette vs Télesphore Bureau, G.D. Laviolette vs L.P. Gravelle, Montréal, $40.
H. Julke vs Mtl. Dress Mfg. Co. Ltd, Montréal, $25.
P. Franso vs Gasperino Prezioso, Montreal, $5.
J. E. Ménard vs T. Trudeau, Montréal, $34.
H. Larouche vs Zéphirin Lessard, Montréal, $36.
A. McKay vs J. Herscovitch, Montréal, $73.
O. Boileau vs Chs. Thibault, Montréal, $25.
L. Lefebvre vs Pierre Cloutier, Montréal, $19.
J. Gadoury vs Michel Dupuis, Montréal, $52.
Mrs. H. Trudeau vs A. Payette, Montréal, $60.
H. Larouche vs Philippe Deshien, Montréal, $37.
J. Carswell vs J. Price, Montréal, $70.

JUGEMENTS RENDUS EN COUR SUPERIEURE

Henri Péladeau Ltd vs Congrégation B. Nai Jacob, Montréal, $411.
Euclide Jetté et Frères vs Adolphe Cyr, Montréal, $170.
Napoléon Millette vs Dame Caroline Robert, Montréal, $300.
Benoit Trudel vs D.-T. Brunette, Terrebonne, $274.
Int. Business Machine, Ltd. vs Jos. Markusfeld, Montréal, $135.
L. Asril vs Guy Poupore, Montréal, $16.
Robert Bourassa vs G. Lacoursière, Montréal, $120.
Ls. Desseault vs Alex. Groleau, Montréal, $248.
S.L. Routtenberg & Co. vs Alfred Bellemare, Montréal, $161.
A. McKim, Ltd. vs J. O'Donnell, Montréal, $115.
Can. Steel Foundries Ltd vs J. A. Courtemanche, Montréal $208.
McCormick Mfg. Co. Ltd. vs Wm. Astroff Montréal $237.
Vincent Lamarre vs P. Verlichhio, Montréal $238.
Richard Frank Bottwell vs Chs. L. Walters, Montréal, $130.
Beausoun's Auto Service Ltd vs Giraoard Taxi Service Ltd., Montréal, $76.
E.P. Weaver Coal Co., Ltd. vs J.E. Déry, Chapman Dart Ltd, Montréal, $153.
Bienvenu Hotel, Ltd vs Harold Chs., Ltd, Montréal, $830.
J. Bte Courtois vs Edouard Nelson, Ls. Blouin, Montréal $82.
A.D. Brown vs Geo. Kelfar, Montréal, $111.
Dame C. Laurin et vir vs L.J.M. Beaux, Montréal, $120.
Dame Ls. Lespérance et vir vs Mutual Life Ass. Citizens, Montréal, $105.
J.-Elphège Bessette vs Arthur Bessette, Montréal, $500.
Antonio Dilucco vs Montreal Tramways Co., Montréal, $1,300.
Aboosamra Kouri vs A. Bessette, Montréal, $261.
Dame C. Laurin et vir vs Rodolphe Houde, Montréal, $171.
John Schachter vs Can. Express Co., Montréal, $3.
Dame Clémence Laurin et vir vs Thos. R. Hayden, Montréal, $365.

"Un Eclat Bruyant et puis—un silence de mort"

Dans le numéro de Mai de "Marketing", l'excellent magazine des affaires publié à Toronto, nous avons trouvé le passage suivant:

> "Trop souvent un manufacturier se décide à dépenser $5.000 pour une annonce qui fera beaucoup de bruit. L'annonce fait du bruit. Elle produit un éclat bruyant et puis — un silence de mort. L'effet est nul ou à peu près."

Notre but en mettant cet extrait sous les yeux des épiciers du Canada — et à sa lecture plus d'un épicier hochera la tête, jettera un coup d'oeil sur certaines marchandises qui lui sont restées pour compte et poussera un soupir — est simplement d'insister sur la manière dont la Canadian Postum Cereal Company procède à la distribution de ses produits.

Et cette manière la voici:

Nous protégeons tous les épiciers qui tiennent POST TOASTIES, GRAPE-NUTS, INSTANT POSTUM et POSTUM CEREAL en leur **garantissant d'une manière absolue** la vente de ces produits.

Ce n'est pas une ligne de conduite nouvelle. Nous l'avons adoptée et pratiquée avec succès depuis 25 ans.

Les annonces de POST TOASTIES, GRAPE-NUTS, INSTANT POSTUM et POSTUM CEREAL ne sont pas soumises à des influences de "température ou de climat." Elles paraissent constamment d'un bout à l'autre de l'année, dans les journaux que lisent **vos** clients.

La devise "Et Pour cause" a autant d'importance pour l'épicier avisé qui consacre ses efforts à la vente des produits de la Postum Company qu'elle en a aux yeux des millions de consommateurs qui achètent POST TOASTIES, GRAPE-NUTS, INSTANT POSTUM et POSTUM CEREAL.



Canadian Postum Cereal Company, Limited

15 Front St. E., Toronto.
Usine: Windsor, Ontario.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 8 novembre 1922.

La nouvelle liste de prix des porcs vivants a été mise en vigueur la semaine dernière à tous les principaux marchés canadiens. A Toronto, les prix ont monté de 25 cents les 100 livres avec des ventes de lots choisis à $10.25 les 100 livres, nourris et abreuvés. Sur le marché local, les porcs sont cotés de $10.50 à $10.75 les 100 livres, pesés en descendant des chars. Les lots de choix se vendent $11.00.

Il n'y a pas de changement important à noter sur le marché des viandes fumées. Les prix restent stables sur toutes les lignes, avec un bon chiffre d'affaires pour la consommation domestique et la campagne. Les approvisionnements sont amplement suffisants pour répondre à la demande. Les jambons de 8 à 12 livres se vendent de 24 cents à 25 cents la livre; les jambons plus lourds sont cotés de 22 cents à 23 cents la livre; les jambons plats cuits se vendent 40 cents la livre et les jambons cuits ordinaires 37 cents la livre. Le bacon fumé à déjeuner est coté à 32 cents la livre.

Il se fait un bon commerce de saindoux, et comme les approvisionnements ne sont pas en excès des besoins, les prix restent stables. Les variétés raffinées canadiennes se vendent 18 cents la livre en seaux de bois de 20 livres; à 19 cents en blocs de 1 livre, et de 16 à 17 cents, la livre, en tierces.

En sympathie avec le ton ferme du fromage, le marché local du beurre est plus fort et les prix ont monté de 1 cent à 2 cents la livre. La demande est assez bonne de la part des commerçants locaux et de la campagne pour des approvisionnements. En général, le marché est plus actif. Le meilleur beurre de crèmerie se vend 37 cents la livre et le bon à 36½ cents la livre. Il y a une bonne demande des marchands de gros pour le beurre de crémerie de l'Ouest, qui se vend actuellement à 34¾ cents la livre, f.a.b. Winnipeg.

L'une des caractéristiques principales du marché des produits laitiers a été, la semaine dernière, la hausse sensationnelle de 6 1-16 cents la livre dans le prix du fromage. On attribue, surtout, cette hausse aux stocks limités de fromage du Canada et de la Nouvelle-Zélande gardés en Grande-Bretagne. Il y a une demande urgente de la part des importateurs anglais pour des approvisionnements qui sont plutôt limités ici. En général, il se fait un bon commerce à Montréal. Le fromage de l'Ouest est coté actuellement de 23¼ cents à 23½ cents la livre; celui de l'Est se vend de 22¾ cents à 23 cents la livre.

Par suite de la production très limitée des oeufs, dans tout le pays, à cette saison de l'année, il y a une rareté exceptionnelle d'oeufs strictement frais. En conséquence, le ton du marché est plus fort avec une demande en excès des approvisionnements. Les oeufs strictement frais ont monté de 2 cents la douzaine et se vendent actuellement 50 cents.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 8 novembre 1922.

Porcs vivants	11.00
Porcs préparés—	
Tués aux abattoirs, choisis	17.00
Porcs frais—	
Gigot de porc (trimé)	0.24
Longes (trimées)	0.26
Longes (non trimées)	0.24
Epaules (trimées)	0.18
Saucisse de porc (pure)	0.18
Saucisse de boeuf	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	0.24
(Steers et Heifers):	
Boeuf frais—	
Quartiers derrière	0.14
Quartiers devant	0.07 0.08
Longes	0.24
Côtes	0.18
Haut côté	0.10 0.11
Hanches	0.10

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 8 novembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	
3/12	0.30
Jambons fumés, marque Gunns: /12	0.27
(Vaches) —	
Quartiers derrière	0.13
Quartiers devant	0.05
Longes	0.22
Côtes	0.16
Chucks	0.10
Hanches	0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12 0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11 0.13
Agneaux du printemps	0.22
12/16	0.27
16/20	0.22
20/25	0.21
25/30	0.20
30/35 et plus	0.19
Bacon :	
Déjeuner, Maple Leaf	0.36
Déjeuner, Marque Gunns	0.32
Jambons Cottage	0.30
— Picnic	0.19
— bouillis	0.35
— rôtis	0.45
— sandwich	0.43

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.12½
Tinettes	60 —	0.13
Seaux	20 —	0.13½
Seaux	10 —	0.13½
Seaux	5 —	0.14
Seaux	3 —	0.14
Blocs	60 —	0.14½
Blocs	30 —	0.15

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Shortening Pierus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	40 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18
Seaux	10 —	0.18
Seaux	5 —	0.18
Seaux	3 —	0.18
Blocs	60 —	0.19
Blocs	30 —	0.19½

OEUFS

Oeufs frais pondus		0.50
— choisis		0.40
— No 1		0.36
— No 2		0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.38	0.39
Beurre, crêmerie No	....	0.37
Laiterie	....	0.32

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.14
— — ambré, la lb.	0.12
— — brun, la lb.	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.23	0.24
Vieux	0.25	0.26

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 8 novembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuit	....	0.37
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb.	0.11	0.18

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 8 novembre 1922.

Oeufs No 2	0.32
Oeufs	0.36
Oeufs choisis	0.40
Oeufs frais	0.50
Oeufs strictement frais	0.55

BEURRE

Beurre	0.37
Beurre en pain d'une livre	0.38
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.37
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.36
Dairy, solide, 50 lbs.	0.32

FROMAGE

Double, la lb.	0.21
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.24
Doux	0.21

VIANDES FUMEES, ETC.

Cotations fournies par la maison CANADIAN PACKING CO., LTD. en date du 8 novembre 1922.

Jambons 8-14	0.27	0.29
Jambon 14-18	0.26	0.29
Bacon B 8-14	0.31	0.37
Jambon bouilli pelé	....	0.42
Cottage Rolls	....	0.26

Viandes cuites:

Jambon Picnic	0.19
New England Pressed Ham	0.21
Tête en fromage	0.14
Lunch Tongue en gelée, 6 lbs.	0.32
Ox Tongue en gelée, 8 lbs.	0.65
Pieds de cochon en vinaigre, 20 lbs. Kits	0.12

Saindoux pur:

Tierces, environ 375 lbs.	0.17
Tinette, 50 lbs. net	0.17½
Seaux en bois, 20 lbs net.	0.18
Tins, 20	0.17½
10s 6 tins en caisse	0.17¾
5s 12 tins en caisse	0.18
3s 20 tins en caisse	0.18½
1s 60 cartons en caisse	0.19½

Graisse composée:

Tierces, environ 375 lbs.	0.13
Tinettes, 5 lbs net.	0.13½
Seaux bois, 20 lbs net.	0.14
10s 6 tins en caisse	0.13¾
5s 12 tins en caisse	0.14
3s 20 tins en caisse	0.14½
1s 60 cartons en caisse	0.15½

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	6.90
2ème Patente	6.40
Forte à boulanger	6.20

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.00
Farine à engrais, 1ère	4.20
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.70
Son par tonne, F.o.b. Montréal	22.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	24.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	28.25
Middlings de choix par tonne F.o.b.	31.25

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 8 novembre 1922.

Prix payés pour les volailles vivantes:

Poule	0.15	0.16
Poulet	0.18	0.23
Dindes	....	0.32
Dindons	....	0.33
Oies		0.10
Canards domestiques		0.15
Canards du lac Brôme		0.35
Chapons		0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 8 novembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.15
Brochet	....	0.10
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.60
Crevette, la lb.	....	0.40
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon Colombie, rose	....	0.22
Maquereau	....	0.14
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.13
Brochet, la lb.	....	0.09
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.11	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saomun Gaspé	....	0.23
Saumon B.C. ouvert Spring	0.22	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.40
Hareng saur, la bte.	....	0.15

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	18.50
Truite salée de mer, brl.	.....	15.00
Turbot salé, baril	.....	15.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Turbot en saumure, demi baril.	.....	8.00
Anguille salée, la lb.	.....	0.10
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs. . . .		10.50
Morue en bandes, 30', lb. . . .		0.14
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb. . .		0.13
Dreadnought, 1 lb., la lb. . .		0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad. ..		13.00
Morue en bandes, 30', lb. . .		0.15
Huitres solides Standard, canistre No 1.		2.40
Huitres solides Selects, canistre No 1.		3.00
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.		5.00

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 8 novembre 1922.

Laitue Canada, doz. . . .	0.15	0.30
Ail, tresse.	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.	1.25	1.50
Persil (canadien). . . .	....	0.25
Choux nouveaux, la douz.	....	0.50
Oignons, la poche	....	2.00
Carottes, poche.	....	0.75
Patates, la poche.	....	1.00
Pommes, le quart. . . .	3.00	5.00
Navets, la poche.	1.25	1.50
Betteraves, la poche. . .	....	1.25

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 8 novembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville. . .	0.75	0.85
Peaux d'agneau, campagne	0.55	0.65
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	0.13	0.14
No 2, la lb.	0.12	0.13
Peaux de veau de lait la lb	....	0.16
Peaux de taureau, la lb..	....	0.09
Peaux de veau de son, la lb.	....	0.12
Laine lavée, la lb.. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.18
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED. en date du 8 novembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	4.75
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	5.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.25
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 8 novembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais mauvais.

No 2 straight.	16.00	17.00
No 3 bon.	14.00	15.00
Trèfle mêlé.	12.00	13.00
Paille.	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 2 C.W.	....	0.62
No 3 C.W.	....	0.59
No 1 Feed.	....	0.56
No 2 Feed.	0.53	0.54

Blé-d'Inde:

Rare sur place

No 2 jaune.	....	0.91
Très rare.		
No 3, jaune.	....	0.90

Orge:

No 3 C.W.	....	0.73
No 4 C.W.	....	0.71
Alimentation.	0.71	0.72

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char.	21.00
Gru, par char.	23.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 8 novembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres . . .	0.05½
½ barils.	0.05¾
¼ barils.	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.00
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque .	2.00
5 galls. seau 65 lbs., chaque .	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.75
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons.	0.05
Barils.	0.05½
½ barils.	0.05¾
¼ barils.	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse .	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.85
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse la caisse.	4.35
2 gals. jacketted tins, 25 lbs. .	2.00
5 gals. tin 65 lbs., chaque . . .	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boites 1 lb., la csse	6.75
No 2 —12 boites 2 lbs., la csse	6.25
No 4—12 boites 4 lbs., la csse	11.75
No 8— 6 boites 8 lbs., la csse	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond)

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50
Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:	
Tonnes.	0.70
Barils.	0.75
Demi barils.	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy.	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches.	....	0.23
Poires de choix.	....	0.25
Pommes évaporées. . . .	0.14	0.14½
Pelures séchées:		
Orange	....	0.26
Lemon	....	0.26
Citronnelle	....	0.52
Pelures (mélangées et tranchées) doz.. . . .	2.00	3.60
Raison:		
En vrac. Valence, boîtes de 25 lbs., la lb. . . .	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne.	....	....
2 couronnes.	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes.	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 15 onces..	....	0.15
Corinthe (vrac).	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces.	....	0.16
Dattes, vrac.	....	0.08½
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces). . . .	....	7.00
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz. .	....	4.25
Figues 2¼s, la lb.	....	0.15
Figues 2½s, la lb.	....	0.16½
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	0.20	0.21
Figues Fancy Malaga, cabas, 25 lbs, la lb. . .	....	0.07
Pruneaux (boîtes de 25 lbs):		
20-30s.	....	0.32
30-40s.	....	0.22½
40-50s.	....	0.17
50-60s.	....	0.16½
60-70s.	....	0.15½
70-80s.	....	0.13½
80-90s.	....	0.13
90-100.	....	0.12

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LE SUCRE

Atlantic extra granulé	7.75
Acadia, extra granulé	7.75
St. Lawrence, extra granulé	7.75
Glace, baril	7.95
Glace (caisse de 25 lbs.)	8.35
Glace (caisses de 50 lbs.)	8.10
Jaune No 1	7.35
Jaune No 2	7.25
Jaune No 3	7.10
Jaune No 4	
En poudre, barils	7.85
En poudre, 50s	8.05
En poudre, 25s	8.75
Cubes et dés, 100 lbs	9.45
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.55
Cubec, boîtes de 25 lbs	8.75
Cubes, paquets de 2 lbs	9.75
En morceaux, Paris, barils	9.35
En morceaux, 100 lbs	8.10
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.55
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.50
En morceaux, boîtes de 2 lbs	10.25
Crystal Diamond, barils	8.35
" " boîtes, 100 lbs	8.45
" " boîtes, 50 lbs	8.55
" " boîtes, 25 lbs	8.75

NOIX

Noix cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	0.17	0.18
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.20	0.21
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.14½	0.15½
Jumbo	0.12½	0.13½
Suns	0.12	0.13
"G"	0.10	0.11
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.40	0.42
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:		
Breakfast food, caisse 18	....	....
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb.	—	0.43
— Lowneys, bte ¼ lb.	—	0.45
Flocons avoine, 20s		4.75
Flocons maïs, caisse 3 douz.	2.80,	3.15
Avoine roulée, 20s.	4.25, 4.75,	4.80
Riz puffé		5.70
Hominy, perle ou grain, 2 douz.		2.50
Health bran, (20 paquets), csse		3.50
Orge perlé écossais, csse		2.70
Farine à crêpe préparée, cs 24		3.70
Wheat food, 18-1½		3.25
Farine de sarrazin, case 2 doz.		4.75
Flocons de blé, caisse 3 douz.		2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.		5.50
Blé à porridge, 36s, caisse		6.40
Blé à porridge, 20s caisse		6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.		2.00
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.		3.90
Corn Starch (préparé)		0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.		0.09½
Canada Corn Starch, 1s, lb.		0.08
Challenge Corn Starch, 1s, lb.		0.08
Argo Corn Starch, 1s, lb.		0.08
Fleur de patates Casco raffinée, lb.		0.12½
Canada Laundry Starch, 1s, lb.		0.07½
Fleur tapioca		0.12½

CEREALES

Céréales—	
Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs.)	4.50
Orge moudé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs.)	2.65
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, sac 98 lbs	3.50
Oatmeal (standard granulé)	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—	
Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	5.75
Pour bouillir, le minot	3.15
Lima, Californie. Pas en stock.	
Fèves—	
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.00
Lima Madagascar, la lb., suivant la qualité	0.05½

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importées, 2½s	9.10	9.60
Pois Importés—		
Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins		24.00
Surextra fins		26.00
Très fins		22.00
Fins		19.00
Mi-fins		17.50
Moyens		16.50
Conserves de Fruits—		
Pommes, 2½s., douz.	....	1.60
Pommes, gal. douz.	....	4.90
Blueberries, 2s	....	1.90
Groseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s	....	4.10
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	6.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s	....	2.25
Tomates, 2s	....	1.15
Tomates, 3s	....	1.47½
Tomates, gallons	5.25	5.30
Citrouille, 2½s	....	1.75
Pois, standards	1.45	1.55
Pois earl June, (douz.)	1.60	1.65
Pois, très fins, 20 oz	....	2.75
Pois, fins, 20 oz	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz	....	1.85

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE. en date du 8 novembre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.35
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.38
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.20
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.30
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.15
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.20
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.10
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.10
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¾ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¾ lb., la douz.	2.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 8 novembre 1922.

Oranges de Californie	6.50	7.50
Raisin Tokay	4.00	4.50
Pamplemousses	5.00	6.00
Raisin Malaga, le baril	6.00	9.00
Citrons de Messine	8.00	9.00
Bananes	4.00	4.50
Dattes	0.13	0.22
Figues	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril	....	9.50
No 2, le baril	....	8.50
No 3, le baril	....	7.00
McIntosh:		
No 1, le baril	....	9.00
No 2, le baril	....	8.50
No 3, le baril	....	6.50
En boîtes	....	3.00
Spies No 1	....	9.00
Spies No 2	....	8.00
Baldwins No 1	....	7.50
Baldwins No 2	....	6.50
Greenings No 1	....	7.00
Greenings No 2	....	5.75
Tomates, canadiennes, boîte		1.25
Oignons Espagnols		4.50
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs.		1.25
Choux, la douzaine		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb.		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14
Pêches canadiennes, le panier		1.50
Poires canadiennes, le panier		0.80
Raisin, bleu ou vert, le panier		0.55

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 8 novembre 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.44	0.48	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.51	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.53	0.56
Young Hyson No 2	0.48	0.50
Young Hyson non coloré	0.44	0.47
Hyson No 1	0.43	0.45
Hyson No 2	0.41	0.43

Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse	30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch.	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch.	1.15
Onguent sabots, la douz.	3.25
Paudres à vers, la douz.	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once		la douz.	1.50
—	— 2 —	—	2.75
—	— 2½ —	—	3.00
—	— 5 —	—	5.50
—	— 8 —	—	9.25
—	carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
—	— 2 —	—	2.35
—	carré, 2 —	—	2.70
—	— 4 —	—	4.75
—	— 8 —	—	9.00
—	— 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac,
(tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railways.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.

HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal; 1 douz. par carton.	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse.	$11.15
2 grosses.	11.05
5 grosses.	10.90
10 grosses.	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes.	7.50
5 boîtes.	7.45
10 boîtes.	7.40
25 boîtes.	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte.	3.90
5 boîtes.	3.85
10 boîtes.	3.80
25 boîtes.	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte.	7.00
5 boîtes.	6.95
10 boîtes.	6.90
25 boîtes.	6.85

Princess Flakes
Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte.	4.25
5 boîtes.	4.20
10 boîtes.	4.15
25 boîtes.	4.10

Princess Flakes
Baril de 130 lbs, la lb.. . . . . 0.17

Princess Flakes
Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton.	4.00
5 cartons.	3.95
10 cartons.	3.90
25 cartons.	3.85

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de	4 dz.	de 2 onces,	la dz.	0.96
—	4 —	4 —	—	1.20
—	4 —	6 —	—	1.65
—	4 —	8 —	—	2.06
—	2 —	12 —	—	2.75
—	4 —	12 —	—	2.70
—	2 —	16 —	—	3.45
—	4 —	16 —	—	3.40
—	1 —	2½ lbs.	la dz.	8.40
—	½ —	5 lbs.	la dz.	15.60

2 dz. 4 oz.
Csse assortie 1 dz. 12 oz. la cse 8.50
1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.
Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00
Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $3.22

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.
La douzaine 1.15
La grosse 13.80

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse. $11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse. 9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse. . . 5.76

VIN "ELIXIR TONIQUE"

de

J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.
F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

Comment
on augmente les ventes de Meubles
par Longue Distance

Extraits de récents rapports:

"Plusieurs de nos voyageurs à commission ont gagné jusqu'à $20.00 par jour au moyen du téléphone sans quitter leur bureau."

"Nous répondons par téléphone à toutes les lettres de renseignements, parce que nous pouvons ainsi faire une vente immédiatement, donner un conseil ou nous procurer plus de détails."

"L. D. nous est aussi essentiel pour les ventes que pour les achats. Il vaut presque une visite personnelle."

"Nous faisons rentrer nos comptes par L. D."

"Nous achetons la plus grande partie de nos meubles par Longue Distance."

Permettez-nous de vous démontrer l'application du Longue Distance à vos propres affaires.

F. G. WEBBER,
Gerant

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

Vos clientes vont-elles chez Dupuis ?

—"Vas chez Dupuis, Marie. Bernard ne vend pas le Lait ni la Crème Keepsweet.

Etes-vous comme M. Bernard? Votre concurrent a-t-il la clientèle de VOS clientes parce que vous n'avez pas encore en stock les nouveaux produits Keepsweet: Crème de table et Lait.

Les ménagères **ont besoin** de crème et de lait, et elles apprennent vite qu'il est beaucoup plus commode d'acheter la Crème de Table et le Lait Keepsweet directement de l'épicier — que de compter sur le laitier.

La Crème de Table Keepsweet et le Lait Keepsweet ne sont pas autre chose que de la crème riche et pure et du lait stérilisés par un procédé scientifique pour qu'ils se conservent AUSSI LONGTEMPS QUE LA BOITE RESTE FERMEE. Après que la boîte est ouverte, il faut les verser dans un pot et les tenir au froid comme du lait ou de la crème ordinaire.



Faites-en l'essai d'abord—Ensuite—vous pourrez honnêtement les recommander!

Essayez vous-même les produits Keepsweet — vous pourrez alors les recommander honnêtement à vos clientes. Vous vous rendrez compte alors pourquoi les produits Keepsweet sont établis à demeure — à quel besoin attendu depuis longtemps ils répondent — et de quelle nécessité ils sont pour toutes les ménagères — pourquoi toutes vos clientes devraient avoir chez elles de la Crème et du Lait Keepsweet.

N'hésitez pas—

plus longtemps. Donnez immédiatement une commande d'essai — à votre marchand de gros ou directement à nous. Vous aurez une nouvelle source de ventes qui vous aideront à grossir votre chiffre d'affaires.

DOMINION MILK CORPORATION, Limited
BUREAU-CHEF: TORONTO, Canada.

Succursales: Halifax, St. John, Montréal, North Bay, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver, Londres, Angleterre.

Représentants pour la province de Québec:
J. L. FREEMAN & CO., Montréal, Qué.

Keepsweet Table Cream



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 8 novembre 1922.

Le commerce va de mieux en mieux, et les détaillants qui ont été assez prévoyants de rentrer leurs stocks de bonne heure sont en meilleure position pour vendre que leurs concurrents, par suite de la disette de la tôle à tuyau et des wagons à marchandises des chemins de fer. Les manufacturiers et les grossistes ont publié leurs prix, pour la saison de 1923, sur les instruments aratoires, tels que grattes, rateaux, fourches, portes et châssis moustiquaires, qui restent les mêmes que ceux de 1922. La broche moustiquaire a subi une baisse de 35c les 100 pieds carrés, ce qui met le pied à $2.65. Le câble de chanvre et de manille a baissé de $1.00 les 100 livres. La gasoline a également subi une baisse de 1 cent le gallon. C'est la quatrième baisse depuis deux semaines. On dirait que les manufacturiers se font plaisir de baisser le prix de la gazoline! Cela est peut-être dû à la concurrence américaine et domestique.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.33	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoise)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.50
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net	extras
de comptoir Champion	240 lbs	13.75	75
	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs.	doz.	6.05
5 — 23 lbs.	doz.	6.10
6 — 25 lbs.	doz.	9.65
8 — 27 lbs.	doz.	10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	58.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	8.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	87.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes . . . . . 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.30
Grands	16.15

Mesure Impériale,

geure Crown seulement:

Petits	13.55
Moyens	15.30
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours ou 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	65-5%
d'évier	65-5%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	40 50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	6.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	20 base
de manille, British	18 base
de chanvre	16 base

Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.

de coton, ¼, 45 lbs.
3/16, 46 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; ¼, 20.00; ¼, 15.20; ⅜, 12.50; ⅜, 11.10; ½, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅝, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; ⅜, 11.35; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	liste net
— 802	liste net
— 804	liste moins 20%
— 810	liste plus 25%
— 814	liste plus 25%
— 838	liste moins 10%
— 840	liste moins 12½%
— 842	liste plus 12½%
— 844	liste plus 12½%
à ressort	2.50 doz. paires

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, régulié	50%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5. 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1½x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.		2.01
7 pouces, doz.		2.25
No 2, 6 pouces, doz.		1.50
7 pouces, doz.		1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.85 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 80 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz

en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.

métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis	6, 0.57 la lb.
	7, 0.56 la lb.
	8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.

à 6 pans	moins .50
taraudé carré	moins .50
à 6 pans, liste net.	

Enclumes. . . . . 22 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	63.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal.			la boîte
1X, 20x28,	56	feuilles,	135 lbs., $10.80
1C, 20x28,	56	—	135 lbs., 9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112	—	200 lbs., 16.50
1C, 20x28,	56	—	270 lbs., 9.50
1x, 20x28,	112	—	270 lbs., 18.75
1xx, 20x28,	56	—	135 lbs., 11.00
1xxx, 20x28,	56	—	175 lbs., 12.75
1r 30x36,	56	—	135 lbs., 9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

'x, 20x28, 56 feuilles	8.25
'C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base. . . . . 3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin. 13,	3.65 les 100 lbs.
14,	3.75 les 100 lbs.
15,	3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68.	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 90%

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 (Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19		Mailles de 1" de diam. Broche No. 20	
12	1.80	le roul.	4.00	le roul.
18	2.65	—	5.50	—
24	3.40	—	7.00	—
30	4.00	—	8.50	—
36	4.75	—	10.00	—
42	5.50	—	12.00	—
48	6.20	—	14.00	—
60	7.70	—	17.00	—
72	9.20	—	20.00	—
84	10.50	—	.....	—
96	12.00	—	.....	—

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
1 caisse de 8 doz.	8.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	6.75 caisse

Haches :

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons, . .	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00	—

Lampes Coleman:

	chaque
C.Q.—329	8.35
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	21.00

à l'eau :

Ideal	20.00
Connor Low Pressure	60.00
Velox	60.00

électriques :

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.

	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.60 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 65%.

Cartouches à percussion centrale

25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	36.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		58.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	26.00	—
38 S. & W. à plomb	42.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		68.50 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	108.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	150.00 —
43 Mauser	188.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	159.00	—
57 Snider à plomb	150.00	—

Escompte 55%

Munition *"Dominion"* :

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	96.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	103.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net, .50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 80 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches :
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 20%
Erwin. . . . . liste net
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
—à queue carrée pour le fer, 50%.
—à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble :
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley) :

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.20
5	3.05	34	4.20
20	3.20	35	3.30
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	3.90
4½	3.35	303/4	3.15
4½C	4.00	37⅞	3.35
5	3.35	45	13.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.20	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.45	57	7.90
7C	5.90	65	3.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	3.20
9½	1.75	75	.55
9¾	3.05	76	3.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.35	100	.41
16	3.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.38
19	3.35	110	.88
20	3.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.35
26	2.80	192	1.95
27½	2.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.25		

Outils de ferme :
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage :

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08¾
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08¾
Fibre, lb.	0.08¾
Spécial Manilla, lb.	0.08
"B" Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.07
Rouge-brun, lb.	0.06¾
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette :
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse..	4.14
"Special", caisse.	4.14
"L'Oiseau Bleu", 6 oz. caisse..	6.57
Serviettes, caisse de 3750	7.50

Sacs de papier :—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles :
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz.	11.28
Fox	—	11.75
Olds	—	11.75
Bulldog	—	13.63
Jones	—	13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.33

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon :

Black Cat 2	4	6	8	10
15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones 16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise :
D.H. 5.50

Pelles à neige :

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor" :

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics :

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor :

0	1	1½	2	3	4
1.90	2.25	3.45	4.75	8.00	9.75

Jump :

2.65	2.85	4.15	6.40	8.65	10.25

H. N. :

3.65	4.25	6.50	9.10	12.15	14.35

New House :

6.40	9.65	14.40	19.20	23.40

Pinces-leviers. . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 40 & 20%

Planches à laver :

Vitre.	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One.	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.20
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier.	47½%
à voiture.	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures :

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses

	Liste de prix
pour chevaux Stewart :	
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons :	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples :	
Rouge, le carré	$4.85
Vert, le carré	6.25
Surface d'ardoise :	
Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré.	5.80
Surface de Mica :	
Mica Lastic,	
Léger (1 pli) le rouleau.	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau.	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau.	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli).	1.65
— moyen (2 plis).	2.00
— lourd (3 plis).	2.35
Panamold, léger (1 pli).	1.45
— moyen (2 plis)	1.80
— lourd (3 plis).	2.15
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau.	2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau.	3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau.	1.80
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau.	2.15

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pos : Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.80
Papier à lambris gris, 36 et 73 pos : Marque Imperial, les 100 lbs.	$4.50

Rouleau de 400 pieds.

Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.75
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.80
Fibre goudronnée, No 2.	0.95
Fibre "Surprise".	0.80
Fibre "Stag".	0.80

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	4.00
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.80
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.50

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex" Couleur	B3	B11	B20	C40 C43 C44
A	B9	B12	B22	
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45 1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50 1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60 1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75 1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.

Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	6.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées:

Apollo	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24	le pied
6 pouces	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb : 10%

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.50	11.22	—
1¼	11.50	15.18	—
1½	13.75	24.42	—
2	18.50	38.61	—
2½	29.25	50.49	—
3	38.25	64.40	—
3½	49.68	76.30	—
4	58.86		—

Vadrouilles : la doz.

O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer:

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.90

(moins 20%)

Vert de Paris: Bergers

Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs.	10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils	0.98
Huile bouillie:	
1 à 2 barils	1.00

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple	2.00
Par petits lots	2.05

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.25	13.65
Anglo pur	13.00	13.35
O.P.W. Polar White	10.00	10.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Ramsay's Pinnacle White		12.25
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale. . .	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	3.75
Par 100 livres.	4.25
Par 25 livres.	4.50
Par 12½ livres.	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse. . .	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse. .	10.50
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont .	3.60
Peinture à planchers intérieurs.	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs. . .	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs. . .	9.50
Wearette (vernis intérieur) . .	3.90
Floorette (vernis à planchers).	3.90

Peintures à plancher:
Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William. . . .	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden.	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks. . .	3.65
B.H., Brandram-Henderson. . .	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin.	3.40
Maple Leaf.	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog . . .	3.50
Anglo Mount Royal.	3.65

Peintures émaillées (blanches):
Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert . . .	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint . . .	6.30
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.85
Royal	5.00

Peintures à vestibules:
Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour.	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William. .	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson.	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden.	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin. . .	3.70	3.55
Ramsay.	3.70	3.55
Canada Paint.	3.70	3.55
Floglaze Porch & Var. .	3.85	

Peintures à l'eau:
Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	
Alabastine . . .	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint. . . .	9.50	9.50	—
Murite P. & V. .	7.50	8.50	—

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac. . .	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden. . .	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac . .	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac . . .	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.21	.35	.61	1.14
Star	.14½	.26	.46	.86

Vernis :
Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.20
Granitine Floor	4.20
Hydrox Spar	5.35
Orolite Hard Oil	3.65
Spar Finishing, Pratt-Lambert.	7.56
Floorette Glidden.	3.90
Wearette Glidden.	3.90
Japspar Glidden.	6.00
Japalac Glidden.	4.05
Marble-Ite Martin-Senour. . . .	4.22
Jasperite.	3.75
Wood-Var Martin-Senour. . . .	4.06
Durable Spar Martin-Senour . .	5.13
Sun Canada Paint.	3.90
Sun Floor, Canada Paint. . . .	4.00
7-20 Ramsays.	8.00
D. Big 4 Intérieur.	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
[illegible] Lino Shine	4.00
[illegible] Anglo	3.00
[illegible] Anglo	3.00
[illegible] Extérieur	5.00
[illegible] ig 4 Planchers	4.40
[illegible] Everlastic	4.80
1001 Glidden	3.00
Hard Oil Varnish, O.P.W., gal.	2.05
Vernis Extérieur, O.P.W., gal. .	3.10
Vernis Intérieur, O.P.W., gal. .	3.40
Vernis à Tapisseries, O.P.W., gal.	4.50
Vernis à Prélarts, O.P.W., gal..	3.10
Vernis Spécial à plancher, gal..	3.40

Couleurs à l'huile:

	8.50	9.50	100 lbs.
[illegible]ays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite .	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens . . .	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog . .	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin . .	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.20
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon

	Couleurs	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden.	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works. .	3.45	3.55
[illegible]vconette, Brandram-Henderson .	3.45	3.55



ASSURANCE POUR LE CLIENT

Vous ne pouvez acheter de meilleure assurance pour vos clients que celle que veulent dire pour vous les Allumettes de Qualité... et le profit qu'elles donnent est plus grand que celui de la plupart des articles d'épicerie.

THE CANADIAN MATCH CO., LIMITED
MONTREAL

Arrivé cette semaine
par
SS. Canadian Aviator & Holbrooke

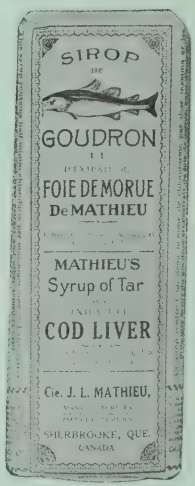
SAVON DE CASTILLE FRANCAIS
"LA GRAPPE D'OR"
72%
en barres, morceaux et savonnettes.

Pâtes Alimentaires "BERTRAND"

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti,
Alphabets, Coquilles, Nouilles
AUSSI
NOUILLES D'ALSACE AUX OEUFS FRAIS
En paquets cachetés d'une livre.

Champignons "HERMANT"
en boites et en flacons.

Seuls représentants pour le Canada:
HENRI JONAS & CIE
MONTREAL



LE SIROP DE GOUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE

MATHIEU

EST AU PREMIER RANG POUR LA QUALITE.

Le Sirop Mathieu ne contient pas de drogues dommageables ou créant une habitude.
C'est un soulagement certain contre le rhume et un excellent tonique.
Sa réputation répandue dans tout le pays est une recommandation suffisante.
Vous y gagnerez à pousser la vente de ce remède.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU
PROPRIETAIRE
SHERBROOKE, QUE.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL,
Distributeurs.

Ventes par les Shérifs de la Province.

ARTHABASKA

Henri Goyette vs J. B. Bibeau. La moitié nord-ouest du lot No 326 du cadastre officiel du canton de Wickham, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Nicéphore, le 30 novembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

Evariste Gagné vs Arthur Marcoux. Une terre de la contenance d'environ 50 acres en superficie, connue et désignée comme étant la moitié sud-ouest du lot No 314 du cadastre officiel du canton d'Irlande — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Désiré-du-Lac-Noir (Black Lake) le 1er décembre 1922, à une heure de l'après-midi.

BEAUCE

Canadian Oil Co., Ltd. vs Joseph Fortin et Alfred Maheux. Un certain emplacement, situé en le village de ladite paroisse de Saint-Côme, distrait du lot No 38-K du cadastre officiel, pour le 1er rang du canton de Linière, comté de Beauce — avec les bâtisses dessus érigées et dépendances, moins toutefois et à distraire de l'emplacement sus-décrit, l'emplacement appartenant ci-devant à Ernest Bélanger, maintenant à Gaudias Brochu, un autre à Eugène Letourneau ainsi qu'un autre emplacement aussi vendu. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Côme, le 28 novembre 1922, à une heure de l'après-midi.

MONTREAL

La Cité de Montréal vs Charles D. George. Un lopin de terre sis et situé dans ladite cité de Montréal; borné en front par l'avenue Borden, et étant la subdivision No 312 du numéro originaire 154 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, quartier Notre-Dame-de-Grâces, de la cité de Montréal. Avis est par le présent donné que la vente de l'immeuble dans la présente cause, qui a eu lieu au bureau du Shérif de Montréal, le 19 avril dernier, aura lieu de nouveau au même endroit, le 24 novembre 1922, à dix heures du matin. A la folle enchère de George W. Parent, suivant jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 20 septembre 1922. Un dépôt d'une somme égale aux frais dûs à la demanderesse sur le jugement et la saisie et la vente sera exigé de chaque enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement du même juge.

La Cité de Montréal vs Léo Thouin et al. Le lopin de terre suivant situé dans la cité de Montréal; borné en front par la rue Waverly, étant une résubdivision de la subdivision No 26 du No originaire 12 des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte Saint-Louis, quartier Laurier, la subdivision No 68. Avis est par le présent donné que la vente de l'immeuble en cette cause, qui a eu lieu à mon bureau, en la cité de Montréal, le 9 avril dernier, aura lieu de nouveau au même endroit, le 24 novembre 1922, à onze heures du matin. A la folle enchère de George W. Parent, suivant jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 20 septembre 1922. Un dépôt d'une somme égale aux frais dûs à la demanderesse sur le jugement et la saisie et la vente, sera exigé de chaque enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement du même juge.

La Cité de Montréal vs Joseph-Alphonse Bilodeau. Un lopin de terre situé dans la cité de Montréal; borné en front par l'avenue Buller, étant la subdivision No 1088 du No originaire 10 des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte Saint-Louis, quartier Laurier. Avis est par le présent donné que la vente de l'immeuble ci-dessus, qui a eu lieu au bureau du Shérif de Montréal, le 27 avril dernier, aura lieu de nouveau au même endroit le 24 novembre 1922, à midi. A la folle enchère de George W. Parent, suivant jugement de l'hon. juge Bruneau, daté le 22 septembre 1922. Un dépôt d'une somme égale aux frais dûs à la demanderesse sur le jugement, la saisie et la vente sera exigé de chaque enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement du même juge.

QUEBEC

Christophus John Baller vs Henri Arteau. 1. La moitié coté est du lot No 21 du cadastre officiel de la paroisse de la Pointe-au-Trembles, comté de Portneuf, étant un lot de terre situé dans la dite paroisse de la Pointe-aux-Trembles, contenant un arpent de front sur environ 40 arpents de profondeur; borné à l'est à Wilfrid Gauvin, à l'ouest à l'autre partie dudit lot No 21, au sud au fleuve Saint-Laurent et au nord à Télesphore Tapin — avec la moitié indivise des bâtisses dessus construites et aussi avec droit commun aux quatre sources d'eau qui se trouvent sur ledit lot cadastral, le tout tel que stipulé dans une rente consentie par Barthélémi Rochette à sieur J. Irénée Gravel; à distraire de cette dite terre la partie vendue pour le passage du chemin de fer Transcontinental. 2. Le lot No 164 de la subdivision du lot No 79 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Jean-Baptiste-des-Ecureuils, comté de Portneuf, étant un lot de terre situé à Donacona — avec les maisons et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus, le lot en premier lieu décrit, à la porte de l'église paroissiale de Pointe-au-Trembles, comté de Portneuf, le 1er jour de décembre 1922, à dix heures du matin; le lot en deuxième lot décrit, à la porte de l'église paroissiale de Donacona, comté de Portneuf, le 1er jour de décembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

Le Prêt Hypothécaire vs J. A. Gaston Esnouf. Partie du lot No 377 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Flavien, comté de Lotbinière, étant un emplacement de forme irrégulière, situé à la station Laurier, contenant à la profondeur, au sud-ouest, 98 pieds, le long de la ligne du chemin de fer Intercolonial 225 pieds, au sud le long de la ligne de J. B. Laroche 100 pieds et au chemin, au nord-est, 33 pieds de large du chemin à aller à une profondeur de 68 pieds; au bout des 68 pieds ledit emplacement a 51 pieds de large et au sud-ouest de la boulangerie de M. W. Bouchard, le dit emplacement a 87 pieds de largeur; bornée au nord-ouest au chemin, au sud à la ligne du chemin de fer Intercolonial et à J. B. Laroche, au sud-ouest, à Thomas Caron et au nord à Thomas Caron et M. W. Bouchard — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Flavien, comté de Lotbinière, le 17 novembre 1922, à dix heures du matin.

ROBERVAL

Arthur Gagnon vs Marc Belley. Le lot de terre maintenant et désigné sous le No 23 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le huitième rang du canton Labarre — avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Bruno, district de Roberval, le 28 novembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Alfred Thibault vs Joseph Thibault. 1. Un certain terrain ou emplacement situé en la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin (Lac Bouchette) maintenant connu et désigné sous le No 15-K, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le cinquième rang du canton Dablon — avec ensemble un moulin à scie, toutes les machineries et accessoires dudit moulin et les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. 2. Le lot de terre maintenant connu et désigné sous le numéro 18, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le huitième rang du canton Dablon — avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Pour être vendus séparément à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin (Lac Bouchette), le 29 novembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

François Darveau vs Georges Martel. 1. Un terrain ou emplacement faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro 5-B, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le dixième rang du canton Dolbeau, ayant deux arpents de front sur deux arpents de profondeur, borné en front vers le sud-ouest au chemin conduisant à Péribonca, au nord-est au lot numéro douze, au nord-ouest au résidu dudit lot numéro cinq-B, et vers le sud-est, aussi au résidu dudit lot numéro cinq-B. 2. Un autre lopin de terre de forme irrégulière faisant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro douze (partie No 12) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le dixième rang du canton Dolbeau, de la contenance de deux arpents de largeur sur toute la profondeur qu'il y a dudit terrain ci-dessus en premier lieu décrit à aller jusqu'à la rivière Mistassibi ou Rivière aux Foins, entre deux lignes parallèles des côtés nord-ouest et sud-est, faisant suite à celles dudit lopin de terre si-dessus désigné, borné le présent lopin de terrain, vers le sud-ouest au terrain ci-dessus en premier lieu désigné, vers le nord-est, à la rivière Mistassibi, tenant du côté sud-est au résidu dudit lot numéro douze, et vers le nord-ouest au terrain des révérends Pères Trappistes, le tout avec appartenances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Michel-de-Mistassipi, le 30 novembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

TROIS-RIVIERES

J. E. Garon vs Dame Marie-Anne Lavergne et vir. Un terrain ou emplacement situé en la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, village de la partie est de Sainte-Flore, dans le second rang ou concession Sainte-Catherine, étant le lot numéro 39 de la subdivision du lot de terre numéro 82 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Flore — avec bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, partie est de Sainte-Flore, le 29 novembre 1922, à dix heures du matin.

Le Sel de ARM & HAMMER SOUDE

En cartons commodes de 2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED

MONTREAL.

SURPRISE
A PURE HARD SOAP
SURPRISE SOAP

Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'ACCEPTEZ PAS DE CONTREFAÇONS.

The St. Croix Soap Mfg. Co.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

MONTREAL.

Agents de vente pour Québec.
J. B. RENAUD & CO., INC.

LA Qualite LE Service LA Demande

Font que nos lignes de Biscuits et Bonbons sont d'une valeur exceptionnelle pour tout marchand qui les tient en magasin.

Essayez-nous pour votre prochaine commande.

Demandez-nous notre plus récente liste qui vous donnera une idée des lignes que nous manufacturons.

Nous accueillerons avec plaisir vos demandes d'informations.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (3)

MONTREAL

MACDONALD'S



Le Tabac avec un coeur

BON NOM

La qualité du bon nom est étampée sur tous les produits Macdonald.

Cette qualité du **bon nom** est un avantage pour le marchand. Elle donne à tous les produits Macdonald de votre stock une valeur supérieure à celle des marchandises ordinaires.

"Depuis le milieu du siècle dernier", le marchand canadien a bénéficié de la vente du Macdonald.

Aujourd'hui, la valeur du bon nom Macdonald est plus grande que jamais. Elle accompagne non seulement la célèbre vieille ligne des produits Macdonald, mais encore les délicieuses Cigarettes "British Consols"—le produit Macdonald dont le succès a été le plus remarquable.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117, RUE ST-PAUL EST

Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.

Spécialité: **Poêles de toutes sortes.**

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.

Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

WESTERN

ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

Assurances contre incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.

ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00

Bureau Principal: TORONTO (Ont.)

W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire

Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers,

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue St-André - MONTREAL

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

LESCARBEAU & FRERES

Toujours en magasin Meubles d'occasion.

Nous achetons et revendons les meubles d'occasion à bonnes conditions.

603 rue Ontario Est, - - MONTREAL.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

Tél. BELL 6.

LACELLE & FILS

MANUFACTURIERS DE
Meubles, Portes et Châssis,

MARCHANDS DE
Bois de Sciage, Cadres à Images, Moulures, Tournage, Découpage, Etc., Etc.

Spécialité: Jouets pour Enfants.
Gros et Détail.

Marchands de Voitures "FORD"
Garage d'Automobiles et Réparations en général.

SAINT-EUGENE, ONTARIO

Tél. ST-LOUIS 5185

A. ROBITAILLE & CIE

Ferronneries, Peintures, Vitres, Coutellerie, Articles de Cuisine en Aluminium, en Granit et en Fer-blanc.
Tuyau de Poêles, Laveuses, Balayeuses Electriques, Fournitures et Lampes Electriques.
Assortiment de Tapisseries Nouvelles.
Nos prix sont garantis les plus bas.

MOTTO:—Nous voulons une clientèle satisfaite.

1130 Rue St-André, - MONTREAL.

ASSURANCES

LE PROBLEME DU BENEFICIAIRE

(*Suite et fin*)

Tout ceci fut porté devant les tribunaux et il fut prouvé que la mère avait consenti lorsque son fils lui avait dit qu'il voulait la faire bénéficiaire en disant: "C'est parfait, je suis satisfaite, et je te remercie." La régularité de la révocation fut confirmée par un jugement de cour supérieure et la veuve fut déclarée la bénéficiaire.

Ce jugement fut porté à la cour d'appel, laquelle confirma la décision de la cour supérieure.

Le point en cause, en appel, était de savoir si la preuve était valide en l'instance, ou si elle devait, pour être légale, être supportée par un document écrit.

La cour d'appel déclara que rien ne pouvait être plus simple que le consentement de la mère en ce cas et que la cour le trouverait suffisant si la preuve en avait été faite légalement.

Les auteurs s'accordent à dire que le mode d'expression du consentement est de peu d'importance à condition qu'il y ait preuve que ce consentement a été actuellement exprimé. Il peut être tacite ou il peut être fait expressément, c'est-à-dire, si des faits juridiques en résultent. En ce cas, la preuve par témoignage oral ne pourrait être admise. D'après la règle de la preuve, celle-ci devrait être établie par écrit puisque la conséquence immédiate de l'expression du consentement de la mère serait le transport en sa faveur de certains droits. Les deux cours décidèrent qu'il y avait eu acceptation expresse en ce cas.

Pour toutes ces raisons et nombre d'autres basées sur la jurisprudence, la disposition figurant au testament de Armand X... en faveur de sa veuve, fut déclarée légale et valide.

L'ASSURANCE-VOL AVEC VIOLENCE

Une grande compagnie d'assurance-indemnité, aux Etats-Unis, vient de faire traduire en français ses polices d'assurance-vol avec violence, et nous l'en félicitons. Elle avait déjà donné le bon exemple en publiant, dans notre langue, ses polices d'assurance contre le vol, le larcin, le cambriolage, l'attaque sur la personne des paie-maîtres et des messagers, et le vol au coffre-fort. Cette nouvelle police couvre la perte occasionnée par l'enlèvement criminel et violent de certaines propriétés, spécifiées au choix de l'assuré, d'argents, ou de valeurs, lorsque ces propriétés sont enlevées de la personne de l'assuré lui-même ou des gardiens qui veillent sur cette propriété d'après ses ordres.

Elle couvre le vol et le dommage subis, soit dans le local, soit en dehors du local de l'assuré.

Ces vols, accompagnés de violence physique ou d'intimidation, deviennent de plus en plus fréquents. Tout commerçant que ses affaires forcent à transporter, ou à faire transporter ses recettes, ou des documents précieux, de son établissement à un autre endroit, — une banque, par exemple, — ferait bien de se munir de ce moyen de protection efficace et se félicitera de sa prudence lorsque la contingence, toujours possible, d'un vol ou d'une perte sera devenue une malheureuse réalité...

LES PERTES INATTENDUES

Les sinistres du nord de l'Ontario ont démontré une fois de plus la faiblesse inhérente aux affaires d'assurance-incendie lorsque leurs activités se bornent à un territoire restreint.

Ce fut le cas de la *Temiskaming Mutual Fire Insurance Company*, de New Liskeard, dans l'Ontario. Cette compagnie qui fut établie en avril, 1920, faisait des affaires satisfaisantes dans son district qui comprenait la ville, si prospère, de Halleybury et les villages voisins.

A la fin de 1920, son actif se montait à $3,359.00. Jusqu'à maintenant, les pertes avaient été insignifiantes, mais les risques s'élevaient à une somme globale d'environ $400,000.00.

Vint la catastrophe du mois dernier, localisée dans le district où opérait cette firme, et les réclamations se montant à environ cinquante mille dollars, l'impossibilité évidente de les rencontrer fut le résultat inévitable.

Il faut en conclure qu'une petite compagnie peut, pendant plusieurs années, faire de bonne affaires avec profits et à bon marché et, règle générale, ses pertes ne sont pas fort différentes de celles d'organisations qui couvrent un vaste territoire; mais, qu'arrive un désastre notable, alors que la protection offerte par la compagnie d'assurances devient urgente, et les grandes compagnie règleront leurs pertes sans embarras tandis que la petite compagnie locale ne pourra pas satisfaire ses créanciers à moins qu'aide et assistance ne lui arrivent d'autre part.

NOTES PERSONNELLES

M. B. G. Allen, agent des achats de la *Travelers Insurance Company*, de Hartford, fait cette semaine un voyage d'affaires dans le Québec et l'Ontario.

* * *

M. E. Bonin est un des nouveaux vice-présidents de la *Ontario Fire Insurance Agents' Association.*

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit **Foncier Franco-Canadien.**
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable **NEMESE GARNEAU, C.L. ex-ministre de l'Agriculture**, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, **propriétaire du "Fashion Craft".**

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire. — M. M. LAROSE, Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

LE SERVICE QUE LE PRIX COURANT DONNE A SA CLIENTÈLE

En ces jours de rajustement des conditions économiques du pays, il est de la plus haute importance qu'un marchand se tienne au courant des changements de prix, des lois et règlements affectant le commerce, ainsi que des nombreuses autres questions qui ont une portée directe ou indirecte sur les affaires.

"LE PRIX COURANT" est le véritable guide du marchand — il publie des renseignements qui lui permettent de conduire son commerce avec succès — il l'avise des changements de prix, des lois et règlements nouveaux — en un mot, sa lecture évite au détaillant maints faux pas dont les conséquences peuvent être désastreuses.

De plus, si en aucun temps, vous désirez des renseignements sur une question spéciale, n'hésitez pas à vous adresser au PRIX COURANT par lettre et vous recevrez une réponse satisfaisante dans le plus bref délai possible.

LISEZ ATTENTIVEMENT VOTRE NUMERO DU PRIX COURANT

C'est le guide le plus sûr que vous puissiez suivre.

FINANCES

L'ACHAT D'OBLIGATIONS

(*Suite et fin*)

On dit généralement que cet incident, au bout de quelques semaines, sera disparu et qu'il n'en sera plus question.

Lorsqu'on vient à comparer nos valeurs avec des valeurs de certains pays européens, cela devient une vraie plaisanterie qui n'est certes pas digne du surintendant des assurances dans l'Illinois.

Le Canada a une population de huit millions d'habitants qui ont toujours prétendu être en mesure de faire face à leurs obligations.

Nos ressources naturelles sont des plus riches au monde. Notre balance de commerce nous est favorable. Notre monnaie fait prime dans tous les pays du monde, les Etats-Unis compris, ce qui fait qu'il est assez drôle qu'on compare notre pays à certains pays d'Europe qui sont en banqueroute ou au bord de la faillite.

LA CIRCULATION DES BILLETS

Le rapport mensuel des banques à charte du Canada, pour le mois de septembre, qui vient d'être publié, fait voir plusieurs changements par comparaison avec celui du mois correspondant de l'année dernière, en ce sens que les augmentations sont plus nombreuses.

Les dépôts à demande accusent un gain de $14,769,371, tandis que les dépôts d'épargne ont diminué de $5,607,020. Les prêts courants au Canada se sont accrus de pas moins de $12,232,043, pendant que les prêts à demande ont augmenté de $7,042,994. Pendant la même période les prêts courants à l'étranger ont diminué de $490,026 et les prêts à demande à l'étranger, de $3,800,632.

Une autre augmentation notable a été celle des billets en circulation dont le montant s'est accru de $18,832,300 durant le mois. Les billets du Dominion accusent aussi un accroissement de $9,840,119.

Le passif total a augmenté de $43,414,402, mais l'actif courant des banques s'est accru dans de plus fortes proportions, puisqu'il accuse un gain de $43,877,488.

NOTES SUR LA FINANCE

Un des épisodes des plus caractéristiques du marché des obligations le mois dernier, fut la vente d'une émission de vingt millions de la province d'Ontario.

45 maisons financières étaient au nombre des soumissionnaires et la province a eu son argent à 5.19% alors que les prévisions même les plus optimistes croyaient qu'il lui faudrait payer entre 5.30 et 5.40.

Cette vente a stimulé le marché sur toutes les lignes et l'on note de nombreuses hausses et une demande plus active.

* * *

Au nombre de nos municipalités qui demandaient des soumissions le mois dernier, citons la ville de Montréal pour plus de trois millions; Verdun pour $175,000.00; et Montmorency pour $60,000.00.

* * *

La *Commission des Ecoles Catholiques* de Québec veut emprunter un demi-million et la ville elle-même $520,000.00 et $320,000.00 respectivement.

* * *

La *Banque Nationale* ouvrira une nouvelle succursale à Québec, à l'angle de la Grande-Allée et de la rue de la Chevrotière.

* * *

M. Joseph Pratt, administrateur de la *Banque Provinciale* à la Rivière-du-Loup, devient administrateur, dans cette même ville, de la succursale de la *Banque Nationale* où il remplacera M. Laurent Dion.

* * *

La *Banque Nationale* a aussi ouvert une succursale à Notre-Dame-de-Grâces.

* * *

Les succursales de la *Banque Nationale* à Martineville et Notre-Dame de Rimouski et de la *Banque Provinciale*, à Saint-Louis de Blandford, ont été closes.

NOTES PERSONNELLES

M. Jules R. Timmins fait maintenant partie de la firme d'agents de change *Fortier & Beauvais*, à Montréal.

* * *

A la réunion annuelle de l'*Association des comptables de Montréal* le mois dernier, nos compatriotes figurèrent avec honneur au nouveau directoriat qui fut élu. Ainsi, M. Louis Bélanger est le président, M. J. T. Raymond est le trésorier, M. L. A. Hurtubise, l'auditeur.

De plus, au tableau du directorat, nous relevons les noms de MM. L. P. Lortie et V. Pelletier.

* * *

A la réunion annuelle du *Board of Trade* de la rive sud, les fonctionnaires exécutifs suivants ont été élus au directoriat: MM. Victor Pigeon, J. A. Gareau, A. N. Pendergast, S. Lavery.

* * *

M. Léon Mercier-Gouin, docteur en droit, a fait récemment une conférence des plus documentées devant les membres de la *General Accountants' Association*.

M. Alfred Lambert, président de la Chambre de Commerce, a aussi parlé, lors de la réunion, et a discuté surtout l'Acte des faillites.

L'Association se propose d'avoir une série de conférences, et M. Ernest Guimont fut l'orateur à la réunion du 23 octobre.

Une vraie bière dans toute sa force



Pas une bière "de tempérance"--- ni une "imitation" de bière, mais ayant toute la force permise par la Commission des Liqueurs de Québec.

BIÈRES COSGRAVE D'AUTREFOIS

Le même breuvage pétillant et fortifiant depuis soixante ans.

Assurez-vous d'en avoir toujours un bon approvisionnement en magasin

---

AMEDEE LESIEUR

Distributeur, Entrepôt à la Place Viger

MONTREAL, - - - Tél. Est 1822

ALBERT BEAUCHEMIN, Sorel. URBAIN ST-CYR, Richmond.
HONORE ROBERT, St-Hyacinthe. N. E. GUAY, Sherbrooke.
DESCOTEAUX & LESIEUR, Trois-Rivières.

BEAUTE-

qui ne se fanera pas



-Et la Beauté DECOTINT est si Facile à Obtenir

Sans mesurage ni mélange compliqué d'ingrédients. La Deco-Tint n'exige que l'addition d'eau froide et elle est prête à poser.

Facile à appliquer, sanitaire et durable, c'est le médium le plus économique pour la décoration permanente de tous les murs et plafonds intérieurs.

Elle résout pour vos clients la solution du problème de l'embellissement de leur maison. Et le choix des couleurs Deco-Tint est si considérable — vingt-deux teintes délicates — que c'est une chose facile pour n'importe qui de choisir exactement la combinaison appropriée à l'ouvrage qu'il veut faire.

Faites savoir à vos clients que vous avez en stock la DECO-TINT. Commandez votre approvisionnement tout de suite en y ajoutant un assortiment des autres produits Deco-Tint à l'étiquette bleue. La liste en est donnée ci-contre.

PRODUITS DECO-TINT

DECOTINT
Une peinture à l'eau froide, sanitaire pour murs et plafonds.

HAT-BRITE
Email pour chapeaux de paille.

POLISH-OL
Poli pour meubles et autos.

METAL-BRITE
Un poli pour toutes les surfaces en métal.

DECO-WAX
Un poli-pâte pour planchers, meubles, boiseries, automobiles, etc.

Email pour tuyaux de poêle.

Email pour talons de chaussures.

The DECO-TINT COMPANY
897 rue Centre - MONTREAL

"Castor"

Les Allumettes

EDDY



Les Allumettes parfaites empaquetées spécialement pour la province de Québec. Vos clients aimeront l'Allumette **"CASTOR"** d'Eddy. Les Allumettes "Castor" d'Eddy sont silencieuses et sûres, il n'y a pas de tison après extinction et les têtes ne sautent pas.

Votre marchand de gros peut vous les fournir.

La Cie E. B. Eddy, Limitée
Hull - Québec

Les Allumettes d'Eddy sont les meilleures au monde.

Les deux marques les plus populaires dans la province de Québec sont les "Castor" d'Eddy (Etiquette en français) et les "Buffalo" d'Eddy (Etiquette en anglais).
Demandez-les à votre distributeur en gros et assurez-vous d'avoir les Allumettes d'Eddy.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
FONDE EN 1887 — MONTREAL, 17 NOVEMBRE 1922 — VOL. XXXV—No 46



RUBBERSET
TRADE MARK

FABRICATION PARFAITE

LES Blaireaux RUBBERSET sont le résultat d'années de recherches et d'expérience. "Ils sont aussi parfaits que la chose puisse être possible". D'une très jolie apparence — les plus jolis que l'on puisse trouver sur les marchés du monde — d'une fabrication parfaite — d'après notre procédé unique de fixer les soies dans du caoutchouc pur durci d'où elles ne **peuvent** s'arracher, les Blaireaux Rubberset servent de modèle dans l'univers entier. Par suite, les Blaireaux Rubberset sont les plus faciles et les plus profitables que vous puissiez vendre.

THE RUBBERSET COMPANY LIMITED

Quartiers-généraux pour la province de Québec:

13 RUE ST-PIERRE, MONTREAL, QUE.

(INDEX DES ANNONCEURS PAGE 23)



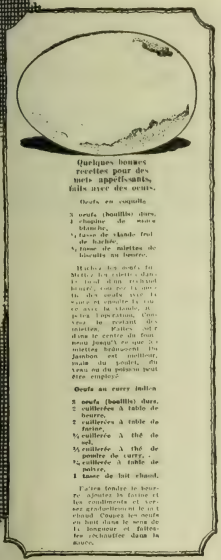
"Je recommande celles-ci !"

THE
DOMINION MATCH CO, LTD.
DESERONTO, ONT.

Les marchands savent qu'ils peuvent recommander les Allumettes "Dominion" et "Mohawk". Elles sont fortes avec des têtes qui ne sautent pas. Sans danger pour les enfants. Boîtes bien remplies qui donnent satisfaction à votre clientèle.

ALLUMETTES DOMINION





Quelques bonnes recettes pour des mets appétissants, faits avec des œufs.

Œufs en coquille.

3 œufs (bouillis) durs,
1 chopine de sauce blanche,
½ tasse de viande froid de hachée,
½ tasse de miettes de biscuits au beurre.

Hachez les œufs fin. Mettez les restes dans la sauce froid (bien réchauffé au beurre), ajoutez la viande, les œufs avec la sauce et remuez le tout ensemble avec la viande, et servez aussitôt. Couvrez le restant des miettes. Faites cuire dans le centre du four pendant jusqu'à ce que les miettes brunissent. Du jambon est meilleur mais du poulet, du veau ou du poisson peut être employé.

Œufs au curry indien

2 œufs (bouillis) durs,
2 cuillerées à table de beurre,
2 cuillerées à table de farine,
½ cuillerée à thé de sel,
½ cuillerée à thé de poudre de curry,
½ cuillerée à table de poivre,
1 tasse de lait chaud.

Faites fondre le beurre, ajoutez la farine et les condiments et servez graduellement le lait chaud. Coupez les œufs en huit dans le sens de la longueur et faites les réchauffer dans la sauce.

"Connaissez-vous le Nouveau Système de Vendre les Œufs par Catégories?"

"J'ETAIS dans une épicerie, l'autre jour, et M. Martin me disait qu'il vendait à présent des oeufs par catégories."

—"Qu'est-ce que cela veut dire? Suivant leur grosseur, leur âge, ou quoi?"

—"Bien, cela veut dire les deux choses. Le gouvernement a établi un étalon pour les catégories des oeufs canadiens, et les magasins modernes vendent des oeufs marqués: "Spéciaux", "Extra", "Premier" ou "Second Choix". Les oeufs les plus gros, les plus frais et les plus jolis sont des "Spéciaux", les suivants sont des "Extra", et ainsi de suite."

—"Je crois que c'est une idée superbe. En effet, lorsque vous achèterez, à présent, une douzaine d'oeufs vous saurez ce que vous avez réellement. Plus d'une fois, j'ai acheté de soi-disant oeufs frais et j'en ai jeté environ la moitié."

—"La même chose m'est arrivée, M. Benoit. Mais, à présent, M. Martin dit que tous ses oeufs sont sélectionnés. Il y a une manière de les tenir en face d'une lumière électrique qui fait voir l'intérieur de la coquille. Vous pouvez dire exactement la qualité de l'oeuf et la catégorie à laquelle il appartient."

—"Oh! je crois que ce sera un perfectionnement merveilleux! Pensez à l'avantage d'avoir des oeufs de qualité que vous achetez.'

—"Oui, vous pouvez acheter des "Spéciaux" ou des "Extra" pour bouillir, et des "Premier" ou "Second Choix" pour autres fins culinaires. Vous n'aurez pas à payer aussi cher pour des oeufs de cuisine, naturellement, et vous serez certain que tous ces oeufs sont de bonne qualité."

—"N'est-ce pas superbe! Je vais maintenant demander à notre épicier des oeufs par catégories. Nous mangerons plus d'oeufs à présent.

Service Fédéral du Bétail vivant
Ministère de l'Agriculture,
Ottawa.

Un Œuf Par Jour

CATÉGORIES—SPÉCIAUX, EXTRA, PREMIER OU SECOND CHOIX

BISCUITS

Nous sommes en position de fournir au commerce un superbe choix de biscuits appropriés pour toutes les occasions.

Depuis nombre d'années, nous fabriquons des biscuits et nous nous sommes fait une réputation pour la fabrication de **produits de qualité.**

Nous ne cherchons pas à fabriquer nos produits à meilleur marché. Nous n'employons que des ingrédients de première qualité et nous apportons le plus grand soin à notre fabrication, de sorte que nous pouvons affirmer que nos produits

donnent une satisfaction plus qu'ordinaire.

Nous attirons spécialement votre attention sur nos biscuits: **Arrowroot, Cadet, Dainty English Tea, Graham Wafers, Graham Sandwich, Cream Sandwich assortis, Rice Cake, Sultana.**

Aussi un joli choix de

Pâte de Guimauve, Sandwich et lignes de confitures.

Nous sollicitons une commande d'essai, et nous sommes certains que vous serez satisfait de nos produits. Nous fabriquons le fameux Chocolat **"Bordo"** ainsi que plusieurs autres lignes de BONBONS.

Confiez-nous vos commandes et demandez des renseignements sur nos lignes. Nous y apporterons la plus grande attention possible.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (4)

MONTREAL

Vendez la

MARMELADE

Shirriff's

Vous verrez qu'elle sera très demandée dès qu'on saura que vous la vendez.

Demandez nos affiches gratuites pour vitrines.



Imperial Extract Co., Toronto

TABLETTES CHAMBERLAIN

CELA PAIE DE POUSSER

Les Remèdes de famille Chamberlain

Le remède de Chamberlain contre le rhume et les tablettes pour l'estomac et le foie sont deux remèdes populaires dont les propriétés curatives ont acquis une réputation d'un océan à l'autre. Avec les autres remèdes de famille Chamberlain, ils offrent aux épiciers une proposition de vente excessivement profitable. Ecrivez pour avoir la brochure avec liste de prix des REMEDES CHAMBERLAIN. Cela paie de les mettre en stock. Ils sont de bonne vente.

Faites-en une commande d'essai aujourd'hui.

CHAMBERLAIN MEDICINE COMPANY

TORONTO.

REMÈDE CHAMBERLAIN CONTRE LA TOUX



Le Nom

Le nom McCormick et le renom de la maison McCormick, comme fabricants de biscuits au soda croustillants et délicieux, sont répandus dans tout le Canada depuis des années. Notre publicité nationale a toujours été ininterrompue et à point — le genre d'annonces qui vous font faire des ventes.

McCormick Mfg. Co., Limited, London, Canada.

MONTREAL, OTTAWA, CALGARY, HAMILTON, KINGSTON,
PORT ARTHUR, ST. JOHN, N. B., VANCOUVER, WINNIPEG,
EDMONTON, HALIFAX.

CE QUE VOUS ASSURE NOTRE MARQUE

QUALITE

"Un Remède pour Chaque Maladie"

Notre premier point de succès est de donner satisfaction. Notre nombreuse clientèle en est une preuve.

Défie toute concurrence

Nos prix sont les plus bas. Demandez-les avant d'acheter.

APPARENCE

Paquetage riche, uniforme. Le plus beau au Canada.

Dr Hervay

Nos remèdes sont préparés sous la surveillance d'un médecin par des pharmaciens diplômés.

Annoncée! Connue! Demandée!

EXIGEZ-LA

GROS PROFITS

SATISFACTION

THE HERVAY CHEMICAL CO.

S.-BASILE, (près Québec)

Succursale à Montréal: 1 rue St-Laurent.

Vos Clients Vous en Sauront Gré

POUSSEZ les produits Clark qui non seulement sont délicieux mais dont l'emploi épargne beaucoup de combustible et d'ouvrage.

Purement canadiens, les produits "Clark" sont absolument à la tête comme qualité.

Notre campagne de publicité vous apporte des clients--- soyez prêts avec un assortiment complet.



W. CLARK, LIMITED, MONTREAL

ETABLISSEMENTS A MONTREAL, Qué., S.-REMI, Qué., HARROW, Ont.

Mettez nos préparations sur votre comptoir

L'Annonce que nous faisons dans tous les journaux de la province va les vendre pour vous.

Nous sommes les seuls distributeurs des préparations dont nous publions aujourd'hui la liste de prix.

Nous annonçons ces préparations dans tous les journaux de la Province de Québec et nous sommes certains que déjà un grand nombre d'épiciers ont perdu des ventes en ne les ayant pas sur leurs tablettes; nous en avons des preuves évidentes, car il n'y a pas un seul village dans la province de Québec où nous ne sommes pas obligés, de temps en temps, d'envoyer ces préparations par malle et c'est ce que nous ne voulons pas.

Nous venons aujourd'hui, dans le "Prix Courant", attirer votre attention sur le fait que tous les épiciers qui ont nos préparations en font une vente rapide et lucrative.

N'oubliez pas, à la prochaine visite de votre voyageur, de lui demander de vous procurer nos préparations.

VIN ELIXIR TONIQUE

de J. Emery Coderre, M.D.

(12 bouteilles à la caisse)

1 caisse	$13.50
3 caisses	12.75
6 caisses	12.50
12 caisses	12.00
25 caisses	11.50

VIN ST-MICHEL

(12 bouteilles à la caisse)

1 caisse	$14.00
5 caisses	13.50
10 caisses	13.00
25 caisses	12.00

EAU SALINE PURGATIVE CODEX

(24 bouteilles à la caisse)

1 caisse	$4.50
3 caisses	4.25
6 caisses	4.15
12 caisses	4.00
60 caisses	3.60

GENTIN

Le Bon Tonique

(12 bouteilles à la caisse)

1 caisse	$9.00
3 caisses	8.50
6 caisses	8.25
12 caisses	8.00
60 caisses	7.20

2%—10 jours. Net—30 jours.
F. O. B. Montréal.

Le Vin Coderre, le Vin St-Michel, l'Eau Saline Purgative "CODEX" et le Gentin sont distribués par

LA COMPAGNIE GENTIN LIMITEE

482 OUEST, RUE SAINT-PAUL,

Tél.: Main 4991 *MONTREAL*



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

MONTREAL.

Agents de vente pour Québec:
J. B. RENAUD & CO., INC.

57

Essais et Goûter

Les produits alimentaires Heinz sont les meilleurs que la science et l'expérience peuvent produire.

A la cuisine expérimentale Heinz, un chef consacre son talent à améliorer les 57 variétés. Des recherches continuelles et l'expérience améliorent leur qualité. Tout nouveau produit que l'on veut fabriquer est parfaitement essayé par des comités qui surveillent les expériences et goûtent le produit. Il doit passer par des essais sévères avant d'être considéré digne d'être ajouté à la liste des produits Heinz, et c'est quand nous sommes certains qu'il est le meilleur dans sa ligne qu'il est mis sur le marché.

Cette qualité vous aidera à rendre les 57 variétés de plus en plus populaires chez votre clientèle.

COMPAGNIE H. J. HEINZ

57 variétés.

Le meilleur moyen de placer du KLIM sur les tablettes de vos clientes, c'est de l'étaler bien à la vue sur les vôtres





La publicité la plus efficace, c'est le client satisfait. Les gens aiment à parler à leurs parents, amis et voisins des produits qu'ils aiment. Ils aiment même à s'en vanter un peu — et cet enthousiasme veut dire des ventes lorsque vous vendez ces articles.

Mettez votre stock de Lait en poudre KLIM bien à la vue et parlez-en à vos clientes — il offre de nombreux avantages sans aucun inconvénient. Immédiatement, vous verrez les Martin, les Robert et les Leduc en faire des éloges. Et ils le transporteront de vos tablettes sur les leurs.

Votre grossiste peut vous fournir du KLIM en boites d'une demi-livre, d'une livre et de dix livres.

CANADIAN MILK PRODUCTS LIMITED
10-12 St. Patrick Street,
TORONTO, ONT.

319 rue Craig ouest, Montréal, Qué.

428 Main St., Winnipeg, Man.

Distributeurs pour la Colombie Anglaise: Kirkland & Rose, 130 Water St., Vancouver.

Pour tous les Acheteurs d'Allumettes

CELLES D'EDDY

sont meilleures, plus sûres et celles qui présentent moins de danger.

Ce sont des Allumettes qui se vendent facilement et donnent satisfaction. Des allumettes qui répondent aux besoins du peuple canadien depuis plus de soixante-dix ans. Des Allumettes que les Canadiens connaissent et qu'ils considèrent avec raison comme **"la meilleure valeur pour le prix".**

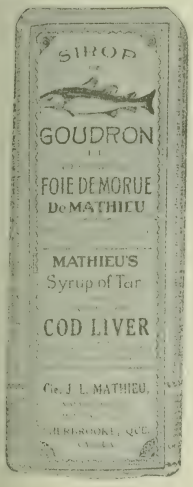
Dites à votre marchand de gros de TOUJOURS remplir votre commande avec des Eddy.

La Cie E. B. Eddy, Limitée

HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.



Donnez à vos clients ce qu'il y a de mieux

LE SIROP DE GOUDRON ET A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE

MATHIEU

s'est gagné une réputation nationale par son efficacité dans le traitement contre les rhumes, la toux, la grippe, etc. Il a également un effet tonique pour le système.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU

PROPRIETAIRE

SHERBROOKE, QUE.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL, Distributeurs.

PRODUITS RECOMMANDES

Les Essences Culinaires de JONAS



Représentent ce qu'il y a de

PLUS FORT
PLUS RICHE et de
PLUS ECONOMIQUE

en fait d'ESSENCES CULINAIRES sur le marché.

Il y a avantage à les tenir en magasin.



Moutarde Française JONAS

D'une pureté absolue, conserve sa force et son arôme.

EN BOUTEILLES DE DIFFERENTS MODELES

Sauces Worcestershires



JONAS

Elles sont sans rivales pour l'assaisonnement de la viande, du poisson, de la soupe, de la salade, etc., etc.

Marques

PERFECTION & CLUB



HENRI JONAS & CIE

Fabricants

173-177 rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL.

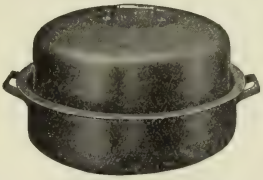
ALLUMETTES FEUILLE d'ERABLE

Pour Qualité

EDIFIENT UN COMMERCE

THE CANADIAN MATCH COMPANY, LIMITED
Montréal

ROTISSOIRES *Crown et Sterling*





Ces deux modèles de rôtissoires sont, dans ce genre d'ustensiles pour la cuisson, ceux qui se vendent le mieux. Le faîte est d'une seule pièce, et il y a autant d'espace au-dessus qu'au-dessous de la base du couvercle. Le modèle "Colonial" est de forme ronde et recouvert d'émail; on en fait aussi de formes rondes et ovales, en tôle.

La rôtissoire Sterling est de forte contenance. Seule, la "Colonial" revêt la forme ovale, et elle est faite de la meilleure qualité d'acier. Examinez votre stock aujourd'hui et complétez-le avec les ustensiles Davidson, en tôle ou émaillés, pour la cuisine. Prix et détails sur demande.

The Thos Davidson Mfg. Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860.

BUREAU-CHEF: MONTREAL.

Succursales:

Toronto Winnipeg Calgary Vancouver

DAVIDSON

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198 Est, rue Notre-Dame, Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada	$3.00
Etats-Unis	$3.50
Union Postale	$4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. **MONTREAL, vendredi 17 novembre 1922** **Vol. XXXV—No 46**

LE GOUVERNEMENT ET LES VINS MEDICINAUX

Le contrôle gouvernemental des alcools se rattache logiquement à la surveillance des produits médicinaux qui contiennent de l'alcool.

Parallèlement, il était inévitable que certains individus tentassent de se prévaloir des droits et des privilèges donnés à certains autres, qui fabriquent de bonne foi des liquides alcooliques authentiquement médicamentés, pour, à leur tour, mettre sur le marché d'autres préparations qui n'ont de médicinal que le nom, et contrevenir, sous le couvert d'une étiquette, à la loi, dite des liqueurs.

Le gouvernement provincial, dans le discours du Trône, annonça que l'on était à préparer des amendements à la loi qui se rapporte à la fabrication et à la vente des vins médicinaux. "Nous avons à combattre," disait-on, "ces vins dont on inonde nos campagnes et qui ne sont souvent qu'un camoufflage sous lequel se dissimule un commerce illicite d'alcool. Nous voulons contrôler rigoureusement ces produits et n'en laisser la vente qu'aux pharmaciens brevetés . . ." et l'on ajoutait: "Les vrais remèdes n'ont rien à craindre mais les autres peuvent s'attendre à tout."

Le gouvernement est certes justifiable de faire cesser les abus de certains fabricants ou marchands peu scrupuleux mais il ne faut pas, d'autre part, imposer aux débitants consciencieux et probes des restrictions qui nuisent à leur commerce.

Quelle solution peut-on trouver au problème?

Nous la trouvons exprimés dans une suggestion que donnait, au *Prix Courant*, un vieil ami, plein d'expérience dans cette ligne. Il faut se rappeler que la question, qui paraît simple, nous présente un double visage. Admettons toute législation, même sévère, quant aux vins médicamentés mais considérons aussi les intérêts des fabricants de ces préparations, *qui en sont aussi les marchands*.

Les vins médicamentés devraient-ils n'être vendus que par des pharmaciens? Nous croyons qu'il y aurait là réglementation trop exclusive pour le bien public et pour les intérêts de certains particuliers intègres. Disons plutôt que ces remèdes honnêtes méritent d'être vendus partout où l'on offre d'autres produits pharmaceutiques. Il est des marchands qui ont le droit d'offrir ce que l'on a appelé la *médecine du pauvre* et aussi la *médecine des familles* dont le domicile est éloigné de toute pharmacie et de tout cabinet médical. Cette médecine du pauvre, ce sont les pilules, les tablettes, les liniments, les huiles toniques et aussi les vins préparés avec un vin pur et suivant une médication logique.

Il y a dans chaque village des commerçants honnêtes auxquels l'on pourrait confier le débit de ces vins médicamenteux, tout comme la vente d'autres drogues. Rappelons-nous aussi que des particuliers ont fondé à grands frais des établissements pour la fabrication de ces vins qui sont approuvés par les autorités médicales. Ils ne craignent ni contrôle ni inspection. Leurs produits sont conformes à la loi. Pourquoi les troubler parce que d'autres sont coupables d'un abus de confiance?

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

La démarcation est facile à faire. Jetons un peu les yeux sur les méthodes qu'a suivies en ce cas le gouvernement belge. Dans ce pays, l'on permet la vente des drogues à deux classes de pharmaciens: l'une est autorisée à préparer les prescriptions, à vendre les substances toxiques, etc., l'autre, composée de membres d'instruction plus modeste, obtient, sur un simple certificat d'honnêteté et pour une faible rémunération, la permission d'exercer le commerce des remèdes qui sont tout préparés.

Nous avons ainsi les pharmaciens, d'une part, et, de l'autre, les droguistes.

Ecartons donc volontiers les médicaments peu recommendables, mais ne mettons pas hors de l'attente du public les autres qui, comme certains que nous connaissons, loin d'être nés avec la loi de prohibition, existent depuis plus d'un demi-siècle et par leur pureté et leur vertu universellement connues ont contribué à soulager bien des souffrances.

LES DANGERS DE L'IMPROVISATION

Dans notre excellent confrère *Commerce et Industrie*, M. Louis Serre, président honoraire de la Corporation des Techniciens de la Publicité, Examinateur de Publicité à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, écrit les lignes suivantes qui seront certes intéressantes pour nos lecteurs:

"Il est bien banal d'affirmer que nous sommes un peuple d'improvisateurs et il est juste de reconnaître que, parfois, nos improvisateurs ont quelque succès. N'empêche qu'il est extrêmement dangereux de considérer l'improvisation comme une méthode devant être régulièrement et indéfiniment appliquée.

Cependant si cette fâcheuse conception de l'organisation du travail se trouve dans tous les domaines il en est pue où elle s'exerce aussi fréquemment qu'en publicité. La plupart des annonceurs sont des "improvisateurs" et il en est très peu qui se tracent et suivent un plan de campagne. Pour s'en convaincre il suffit d'observer quelque temps la production publicitaire et il est ensuite aisé de deviner comment les choses se p assent.

* * *

La "saison" commence, pour la publicité comme pour les affaires, environ octobre. En juillet l'annonceur songe à son inventaire et prépare ses vacances. En août il s'octroie un repos bien mérité. En septembre, la température plus tiède lui permet de se remettre des fatigues subies en août. Arrive octobre. Il songe aux affaires et organise ses statuts et ses ventes. Et lorsqu'il s'estime enfin prêt à recommencer l'année il accorde un sourire à la publicité. Que faire? Il réfléchit quelques minutes, puis pense à autre chose. Le lendemain, s'il n'a pas trouvé "une idée d'annonce" il convoque d'urgence son agent ou son dessinateur. On passe quelques vagues projets en revue et le dessinateur est chargé d'apporter deux ou trois maquettes incessamment. Trois jours après l'annonceur examine lesdites maquettes, demande l'opinion des principaux employés et exige les modifications indiquées par sa femme, "qui a tant de goût".

La maquette, passablement amendée, est mise au net et voilà la "campagne" établie pour l'année. Notre annonceur en fera tirer une affiche ou une annonce (suivant l'éloquence de son agent ou courtier) à moins qu'il n'en fasse et une affiche et une annonce. Après quoi on pensera à autre chose, pendant que le cliché passera et repassera immuablement.

Je veux bien que certains annonceurs, plus scrupuleux, s'offrent trois ou quatre clichés différents pour couvrir l'année. Mais le principe est le même: pas d'étude préalable, exécution rapide.

Eh! bien, il faut le dire et le redire, cela n'est pas une "campagne" de publicité, c'est de l'improvisation.

* * *

En publicité, comme en toute chose, le succès d'un effort dépend du soin apporté à sa préparation et à son exécution. L'improvisation permet bien de courir une chance (et l'on a vu quelques heureux gagner à ce jeu-là sans raison apparente), mais ne permet pas à l'annonceur de courir toute sa chance. Celui qui *veut* vraiment atteindre au succès publicitaire, ne néglige aucune possibilité de réussite. Il ne se fie ni au hasard, ni à son "flair". Celui-là n'improvise pas, il étudie, réfléchit et construit ensuite sur des bases solides. Celui-là ne bâcle pas une affiche ou quelques annonces, mais reconnaît la nécessité d'un plan de campagne publicitaire. Or un plan ne s'improvise pas et son exécution ne se réalise pas en 48 heure.

Et il peut être utile d'indiquer ici aux commerçants et industriels, qui auraient l'intention de mettre la publicité au service de leurs affaires, en octobre prochain, comment il sied de préparer une campagne lorsqu'on veut mettre de côté le plus grand nombre de chances de succès.

Avant tout il faut établir un plan, afin de bien savoir ce que l'on veut et surtout ce que l'on peut. Ce n'est pas là un travail que l'on improvise en quelques instants. Le plan exige une étude préalable de l'affaire et du produit à lancer aussi complète que possible. De l'examen approfondi que l'on a fait de la chose à vendre, de ses points de supériorité sur les choses similaires (et de ses points d'infériorité) des services qu'elle est appelée à rendre au consommateur, des avantages de tous ordres qu'elle lui procure, etc., de la comparaison établie avec la concurrence, de l'étude du marché et de la capacité d'absorption du public, des possibilités de la fabrication (par rapport à la vente) et des possibilités financières, etc., résultent des éléments, tirés de faits et de chiffres, qui donnent logiquement, mais à la réflexion néanmoins, les directives à suivre. Pour qui connaît alors la valeur respective des divers moyens offerts par la publicité, l'étude préalable permet de discerner ce qui doit rendre le maximum de résultats. Et il est bien rare que le plan ainsi déterminé conclue à l'emploi d'un seul moyen de publicité. Le plus souvent

l'effet cherché sera la résultante d'une combinaison, d'un enchaînement de moyens divers.

Vous apercevez, par ce trop sommaire exposé, que l'élaboration d'un plan exige du travail et de la réflexion, par conséquent du temps.

Mais le plan établi est définitivement arrêté, il reste encore à l'exécuter. Là encore il faut du temps, car rien n'est plus désastreux que des moyens de publicité établis à la va-vite, puisqu'il suffit souvent d'une erreur de détail ou d'une simple mal-façon pour compromettre la valeur d'un ensemble.

N'exigez pas que le technicien chargé de concevoir annonce, affiche, dépliants, brochure, conditionnements, etc., "invente" tous ces moyens, avec une suite logique et une ordonnance bien réglée, dans le quart d'heure. N'exigez pas qu'il rédige ses textes en badinant. Le mot typique, caractéristique, faisant image, ne se trouve pas toujours en fumant une seule cigarette. N'exigez pas que le dessinateur — qui n'a pas que vous à servir, ce que l'on oublie régulièrement — vous apporte une œuvre savamment "fichognée" demain matin. N'exigez pas que le photograveur — capable certes de sortir un zinc dans les 12 heures — vous produise ce mauvais travail. Un cliché propre ne se fait pas si vite. Comptez que le compositeur, malgré les instructions les plus précises, malgré les cotes données ligne par ligne, ne s'en retirera pas sans quelques retouches. Quant à l'imprimeur, bousculez-le, mais prudemment et en parfaite connaissance de cause!

En somme, pour que tous les collaborateurs concourant à l'œuvre publicitaire aient fait leur besogne, en temps voulu et avec le temps voulu, il faut un délai qu'il est très prudent d'estimer à trois mois. C'est un bien strict minimum qui doit leur être accordé si vous voulez qu'ils conduisent à maturité le fruit qu'il vous sera si agréable de cueillir. N'attendez donc pas pour songer à votre campagne qu'ait sonné l'heure de l'attaque.

ARPENTAGES EN HYDRAVION

Essai d'une nouvelle méthode par le parcours de onze cents milles dans les provinces des prairies.

Faire un vol de plus de mille milles en hydravion afin d'exécuter son travail avec plus de promptitude et de faire l'essai de ce nouvel auxiliaire de l'arpenteur, telle a été l'expérience de M. A. M. Narraway, contrôleur des arpentages, services des Levés topographiques, ministère de l'Intérieur, qui est de retour à Ottawa d'un long voyage dans l'ouest du Canada en rapport avec l'inspection des travaux faits par ce service. Une partie de l'inspection de M. Narraway comprenait des visites à deux équipes employées dans les districts extérieurs autrefois accessibles seulement en été, par canots, après de longs et pénibles voyages. Une de ces équipes était occupée à faire le levé du prolongement de la limite Ontario-Manitoba et l'autre les relevés de contrôle près du lac Reindeer, dans le nord de la Saskatchewan. Afin d'économiser le temps qu'aurait nécessité le voyage en canot, et aussi d'obtenir par lui-même des renseignements quant aux possibilités de l'application pratique de l'hydravion dans la solution des problèmes que présentent l'exploration et l'arpentage dans les régions du nord, M. Narraway a fait en hydravion un voyage de onze cents milles, la plupart du temps survolant un territoire dont la carte n'est pas encore faite, au cours duquel il fit des expériences intéressantes d'esquisses et de photographies aériennes, dont le résultat fait espérer qu'il sera possible d'utiliser l'hydravion pour explorer les territoires inconnus et d'obtenir, avec le minimum de dépenses, des renseignements de valeur sur les ressources naturelles des districts éloignés.

L'envolée s'est faite de Victoria Beach, sur le lac Winnipeg, où la Commission de l'Air a établi une base pour conduire les patrouilles forestières à travers le Manitoba et le nord de la Saskatchewan.

(à suivre)

LA CIRCULAIRE ANNONCANT LE COMMIS-VOYAGEUR

Pour qu'elle ait son efficacité, la circulaire doit être claire, courte, mais complète. Elle indique généralement une date approximative, afin que le représentant ne soit pas gêné dans ses opérations s'il estime que les circonstances se prêtent à une légère modification de son itinéraire.

Elle doit être courte et ne pas empiéter sur les fonctions du voyageur, fonctions qui consistent précisément à mettre en relief les qualités de l'article proposé.

Toutefois, elle doit être complète en ce sens que le destinataire peut acquérir la certitude que la marchandise qu'on lui offre répond bien à ses besoins et à ses désirs.

Dans cet ordre d'idées, on s'étendra très peu sur la description de l'objet, mais on s'efforcera de le définir soit par son appelation spéciale, quand il en a une, soit par ses dimensions, sa couleur, sa fabrication, etc., etc.

Il est également recommandé de susciter, dans une certaine mesure, la curiosité du client en lui annonçant certaines modifications inédites, toutes à son avantage. Le rôle du représentant sera alors de s'appliquer à donner toute la valeur à ces modifications. Notez bien que nous ne conseillons nullement d'imaginer des perfectionnements n'existant pas réellement. Il est bien rare que d'une saison à l'autre, les articles de vente ne subissent pas de transformations partielles, provenant soit de la mode du moment, soit des progrès mêmes de la fabrication.

Le commerçant avisé s'ingénie à susciter l'intérêt et la curiosité de sa clientèle. Il profite, en conséquence, de toutes les occasions qui lui sont offertes d'entretenir des relations avec elle et cette habitude, pour coûteuse qu'elle puisse être, favorise singulièrement l'action du représentant en cours de campagne.

(Commerce et Industrie)

RENDEMENT UNIVERSEL DU BLE

Le secrétaire d'Etat pour l'Angleterre annonce que le rendement universel en blé ne sera pas aussi élevé qu'on l'avait espéré d'abord. Les statistiques sur lesquelles on se base pour conclure ne tiennent pas compte du rendement russe et mexicain. La récolte universelle serait de quelque 3,012,293,000 boisseaux, comparativement à 3,093,870,000 l'année dernière. On doit se rappeler cependant que les chiffres définitifs ont été fixés l'an dernier à 3,049,074,000 boisseaux.

On croit assez généralement que la Russie aura produit assez de blé pour se suffire d'ici à la récolte de l'an prochain. Le rendement total en Europe serait de 1,215,084,000 boisseaux comparativement à 1,215,084,000 l'an dernier, chiffre qui dut être réduit par la suite à 1,100,000,000. La récolte est sensiblement meilleure aux Etats-Unis, mais sensiblement inférieure à celle de l'an dernier, en France et en Allemagne.

Comparant avec le rendement de 1921, les pertes de cette année seraient les suivantes, pour les différents pays européens :

	Boisseaux
France	86,000,000
Espagne	33,000,000
Italie	30,000,000
Allemagne	22,000,000
Angleterre et Galles	9,000,000
Hongrie	9,000,000
Tchéco-Slovaquie	8,000,000
Bulgarie	8,000,000
Belgique	4,000,000
Suède	3,500,000
Hollande	3,500,000
Danemark	2,000,000
Suisse	1,750,000

LA PRODUCTION DES CEREALES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE

Les informations parvenues à l'heure actuelle de la France et de l'Allemagne à l'Institut International d'Agriculture confirment également en grandes lignes le résultat défavorable par rapport à l'année passée de la récolte des céréales en Europe.

En France la récolte de froment pour cette année est évaluée à 61,056 milliers de quintaux avec une diminution de 24.2% par rapport à l'année passée, celle du seigle à 9,554 milliers de quintaux avec une diminution de 15.3%, celle de l'orge à 8,698 milliers avec une augmentation de 3.2% et celle de l'avoine à 41,389 milliers de quintaux avec une augmentation de 17.9%.

Pour l'Allemagne la production de froment est évaluée à 18,957 milliers de quintaux, celle du seigle à 53,491, celle de l'orge à 15,824 et celle de l'avoine à 41,308, avec une diminution par rapport à la production de 1921 de respectivement 35.1% pour le froment, 21.3½ pour le seigle.

LE ROLE DE LA PUBLICITE

Au dernier dîner-causerie de l'Association de publicité de Montréal, M. D. L. Weston a donné une intéressante conférence sur l'importance de la publicité, le rôle du gérant des annonces dans un magasin à rayons et les causes qui empêchent l'annonce d'avoir toujours des résultats efficaces.

"Le but immédiat de l'annonce, dit M. Weston, est d'attirer le public au magasin. C'est là le point principal qu'il ne faut jamais perdre de vue. Chaque mot que nous écrivons, chaque dessin que nous exposons est supposé avoir sa valeur en écus sonnants, et si l'annonce n'amène pas au magasin de nombreux clients, c'est un échec.

"Alors la cause de cet échec doit être attribuée soit à la qualité de la marchandise, à son prix de vente, ou encore à la température. Ce dernier point n'a aucune importance, car il n'y a pas un gérant de magasin à rayons, au Canada et aux Etats-Unis qui attribuera à la mauvaise température la cause de l'échec éprouvé dans les ventes.

"Le gérant d'un département doit chercher naturellement à réaliser, dans son propre département, les plus gros bénéfices possibles. C'est pour cela qu'il doit, en autant que possible, acheter des produits attrayants et variés, au-dessous du prir du marché, de façon à les vendre au public à des prix plus bas qu'à l'ordinaire.

"Sachant qu'il doit annoncer sa marchandise, le gérant doit avoir soin de choisir des marchandises qui ont de la vogue sur le marché, fixer des prix alléchants. Quand il a fixé tous ses prix, il en envoie la liste au département des annonces, où l'on fait la compilation et la rédaction des annonces quotidiennes.

"D'un bout à l'autre de l'année, le gérant du département des annonces est un humble sujet, aux genoux du vendeur, suppliant ce dernier, les larmes dans les yeux, de lui donner de la copie. Quand l'assistant a recueilli la matière nécessaire, le gérant la revise et fait les changements nécessaires.

"Le gérant d'annonces doit toujours être de bonne humeur. Il ne doit pas oublier non plus qu'il contracte une grande responsabilité envers le public. Il lui faut avant tout être honnête et animé d'intentions droites. Il est sensé être un juge expert dans la marchandise, les prix courants, la rédaction de la copie, etc. Son devoir n'est ni plaisant ni onéreux.

"Voyons maintenant un autre côté pratique du métier: la responsabilité envers le public. Je dois dire, en toute sincérité, que nous protégeons le public acheteur, car il n'y a aucun magasin qui puisse progresser et même exister au moyen d'annonces trompeuses et mensongères. En voici un exemple:

"Il y a quelques années, nous annoncions des bas garantis pure soie à 95c. la paire. Le meilleur bureau d'affaires de la cité s'en procura une paire, la soumit à un expert qui déclara enfin que la soie n'était pas pure. Le rapport fut transmis à notre magasin. Je remis le rapport au gérant-général et l'acheteur du département en question fut démis de ses fonctions.

"Le vendeur doit surveiller étroitement l'étalage des marchandises dans chaque département, voir à ce que l'espace disponible soit bien employé dans les montres et dans les vitrines. L'étalage dans les vitrines est le complément nécessaire et indispensable de l'annonce écrite.

"Le gérant des ventes doit aussi porter une attention spéciale au taux des réductions. En effet, il ne doit pas chercher seulement à maintenir le pourcentage des profits à réaliser. C'est en cela qu'un gérant de vente démontre ses capacités. N'importe quel individu peut vendre sa marchandise en baissant les prix, mais le vendeur compétent est celui qui peut calculer de justes profits.

"Prenons le cas d'un mercier offrant en vente des pardessus pour hommes à $45. l'unité. Dans trois semaines, il désire annoncer une grande vente de ces paletots, à raison de $35. Que doit-il faire alors?

"Il fait des démarches auprès des manufacturiers de Montréal pour obtenir, non des marchandises de qualité inférieure, mais à des prix réduits. S'il ne peut rien trouver à Montréal, il poursuit ses recherches à Toronto ou à Hamilton, pour trouver ce qu'il désire. Il rencontrera, à la fin, un manufacturier prêt à lui vendre, à prix réduit, disons 1,000 paletots qui l'embarrassent peut-être. Alors, le paletot qu'il offrira en vente à $35, aura une réelle valeur de $45, et le marchand réalisera un égal profit.

"Comme agent d'annonces, je réalise la puissance étonnante que nous possédons, quand il s'agit d'attirer et de conseiller le public acheteur. Nous comprenons tous que nous devrions, à Montréal, faire de l'annonce sur une haute échelle, en ayant le souci de la vérité, toujours et dans toutes les circonstances. J'irais même jusqu'à dire que l'importance de l'annonce se fait surtout sentir dans les magasins à rayons, où le pauvre comme le riche va dépenser son argent, tout en essayant d'en obtenir le meilleur rendement possible."

L'EMPIRE ET L'EXPLOITATION FORESTIERE

L'intérêt manifesté dans le Royaume-Uni par les dirigeants de l'opinion publique relativement à la conservation des forêts a été rendu évident au cours de l'année dernière. L'une des principales preuves a été la Conférence impériale de sylviculture, tenue à Londres durant l'été de 1920, à laquelle prirent part des représentants de tous les dominions et colonies, le Canada y étant représenté pleinement. La conférence insista sur le besoin de faire aussitôt que possible l'inventaire de toutes les ressources forestières de l'empire et de mettre immédiatement à exécution des plans pour la protection des forêts contre l'incendie, les insectes et les mauvaises méthodes d'exploitation. Il a été démontré que l'empire possède des essences de toutes sortes, mais que la principale source d'approvisionnement de conifères destinés à faire du bois de charpente est et sera toujours le Canada. La place importante assignée au Canada par les hommes d'état de l'Empire à cette conférence relativement à l'approvisionnement de bois de construction, fut prouvée de plus par une motion suggérant à l'exécutif de la conférence l'opportunité de tenir la prochaine assemblée au Canada en 1923, si les arrangements peuvent être faits à cette fin. Durant la conférence, l'attention fut souvent attirée sur le fait que le Canada devrait adopter des mesures promptes et vigoureuses pour la conservation de ses ressources forestières, tant dans son propre intérêt que pour subvenir aux besoins de l'empire.

La conférence eut lieu en même temps que l'exposition des bois de l'empire à laquelle le Canada avait un étalage de bois et de produits forestiers préparés par notre laboratoire. Ceux-ci ont été décrits en détail dans la circulaire no. 12 du Service forestier "L'Exposition des Bois de l'Empire", qui fut très répandue et dont on peut encore obtenir des exemplaires sur demande.

Une autre preuve que la Grande-Bretagne s'intéresse aux forêts et compte sur la coopération du Canada en ce sens, consiste dans les demandes adressées par la Commission britannique des forêts au Service forestier de graines d'arbres pour le repeuplement des forêts dépudées du Royaume-Uni, la Commission prenant tous les frais à sa charge. Le service forestier a fait un accueil sympathique à cette demande et a pris des mesures énergiques pour y satisfaire, mais l'année 1920 a été très défavorable à la production de la semence dans tout l'ouest du Canada, surtout sur la côte du Pacifique où l'on n'a pu s'en procurer qu'une faible quantité. On espère que les conditions de l'année prochaine favoriseront l'expédition d'une grande quantité de graines.

AMELIORATION PROCHAINE DANS LES AFFAIRES

S'il faut en croire les statistiques officielles et revisées — il faut bien les accepter quelquefois, faute de mieux, si sceptique soit-on à l'égard de l'art ou de la science statistique — la production agricole au Canada dépasse, cette année, toutes les espérances. Les récoltes en général et particulièrement celles des céréales sont au dessus de la moyenne et bien plus abondantes que celles de l'an dernier.

Le service fédéral de l'agriculture nous apprend que la production du blé serait de 284,772,000 boisseaux, alors qu'elle n'était que de 300,858,000 boisseaux, l'an dernier. Pour presque toutes ces céréales, il y a une augmentation proportionnée.

Pour ne pas nous en tenir à une seule source d'information, disons que le dernier rapport que la Banque de Montréal publie, cette année, sur l'état des récoltes dans les différentes provinces du pays, confirme sensiblement ces chiffres cependant, le témoignage des statistiques officielles. Les récoltes ont été bonnes partout, le rendement est excellent et la qualité des produits est supérieure.

Comme l'agriculture est notre grande industrie, si qu'elle est à la base de la prospérité du pays, on peut donc s'attendre à voir se produire, dans un avenir rapproché,

une amélioration sensible de la situation commerciale et industrielle. On ne peut vraisemblablement s'attendre à voir disparaître comme par enchantement tous les effets de la longue crise que nous avons traversée, mais le pire moment sera passé définitivement.

Les agriculteurs se plaignent — comme tous les autres mortels, l'agriculteur n'est jamais satisfait de son sort — de la diminution du prix de leurs produits et partant de la diminution des profits qu'ils réaliseront. Il semble cependant que la quantité et la qualité de la récolte feront plus que compenser la diminution dans les prix.

D'un autre côté, il faut tenir compte que, cette année, la vente des produits agricoles pour l'exportation européenne ne présentera guère de difficulté. La plupart des pays d'Europe ont des besoins plus grands que l'an dernier par suite de l'insuffisance de leurs propres récoltes. Ainsi la France, pays qui habituellement se suffit à lui-même, doit importer, cette année, 24,000,000 de quintaux de blé. Déjà des achats de 7,000,000 de quintaux ont été négociés au Canada et aux Etats-Unis. D'autres suivront pour la différence. L'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, etc.

Le fromage se vend à un prix fort rémunérateur et l'on peut espérer le rétablissement prochain de l'équilibre économique.

UNE RECOLTE ABONDANTE EN SASKATCHEWAN

La récolte a été particulièrement abondante en Saskatchewan, cette année, si l'on en juge par les chiffres qui viennent d'être publiés par la Cie du Pacifique Canadien au sujet de l'expédition du grain. Du 1er septembre au 14 octobre dernier, le Pacifique Canadien chargea 44,817 wagons aux élévateurs des trois provinces prairies, et sur ce nombre, 25,000 wagons furent remplis de grain provenant du district de la Saskatchewan. C'est dire que sur la quantité totale de grain de l'Ouest transportés par le Pacifique Canadien durant cette période, plus de 56% venait de la Saskatchewan.

Comme la moyenne de chargement par wagon est de 1,455 minots, il a donc été expédié par les lignes de cette compagnie jusqu'au 14 octobre, 65,219,498 minots de grain pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, dont 37,102,500 minots pour la Saskatchewan seulement. Ces chiffres indiquent d'une manière éloquente quelle place de premier ordre cette dernière province occupe parmi nos régions productives de céréales.

Les battages sont pratiquement terminés dans tous les districts à l'heure actuelle, et l'on dit que malgré les quantités énormes de grain qui sont sorties des élévateurs ruraux, les fermiers, en certains endroits, trouvent avec grande peine à remiser la balance de leur récolte, tant il y a abondance. Une personne qui visitait ces jours derniers un district excessivement fertile de la Saskatchewan, faisait une description enthousiaste de ce qu'elle avait vu dans les champs: les battages, le charroyage; l'entrain des hommes et même des femmes et des enfants prêtant leur concours, vu la rareté de la main d'oeuvre et la somme énorme de travail à faire. A perte de vue, c'était des gerbes d'or en faisceaux, avec ici et là des machines à battre en pleine opération. Et le long des routes, on pouvait voir une chaine quasi ininterrompue de camions trainés par de lourds chevaux, qui portaient la moisson précieuse aux élévateurs du chemin de fer. C'était la richesse du pays qui passait sous ses yeux.

On aura une idée de l'énorme augmentation dans la quantité de grain transportée par le Pacifique Canadien, cette année, jusqu'au 14 octobre, comparativement avec l'an dernier et l'année 1915, pour la même période. Ces chiffres indiquent aussi, dans une certaine mesure, l'augmentation de la récolte totale.

Année	*Wagons chargés*	*Minots vendus*	*Minots expédiés*
1915	32,336	46,840,000	43,006,880
1921	31,644	52,781,871	43,870,422
1922	44,817	84,959,194	65,219,498

LES FEMMES ET LES AFFAIRES

Il est probable que la moitié des affaires faites aux Etats-Unis le sont par des femmes ou à l'instigation des femmes ou, en quelque manière, parce que des femmes le désirent, même si elles n'apparaissent aucunement dans la transaction. L'argent dépensé pour la maison, pour l'habillement et pour la nourriture, tout cela passe par les mains des femmes, et leurs désirs orientent le courant des achats dans un sens ou dans l'autre. Si l'annonceur et le rédacteur de lettres de vente pouvaient seulement trouver ce qui influence la femme, et s'ils pouvaint mettre en oeuvre cette influence, les résultats qu'ils obtiendraient vaudraient certainement qu'on déploie les plus grands effirts.

J'ai remarqué que les femmes sont grandement influencées parce qu'on appelle l'opinion courante, par les sentiments qui, relativement à un article, sont ceux de l'atmosphère ambiante. La première fois qu'une chose est annoncée par la publicité, il n'est pas probable qu'une femme se précipite sur elle. Elle désire attendre, pour voir si quelqu'un d'autre l'achète d'abord. Quand elle commence à s'apercevoir que tout le monde s'intéresse à cette chose, elle se joint, elle aussi, au courant. La femme individualiste, elle aussi, est particulièrement sensible à l'appel repété, — s'il est rapide, nouveau de forme et alléchant, plutôt qu'ennuyeusement persistant.

Une femme est, également, accessible aux offres qui lui donnent quelque chose pour rien. Une offre qui ne lui demande rien de plus que les frais d'une carte postale est le meilleur moyen d'entrer en correspondance avec une femme; après quoi il n'y a plus qu'à la guider pas à pas.

En outre, un appel destiné à une femme doit s'adresser principalement à ses sens ou à ses émotions. De jolies couleurs, des formes gracieuses, d'habiles suggestions concernant son agrément ou celui de ses amis, et, avant tout, la légèreté de touche dans la présentation qu'on lui fait de l'affaire, et l'absence de précipitation en ce qui concerne la conclusion de la vente, sont des points intéressants à envisager et à mettre à profit.

LE COMMERCE FRANCAIS

L'administration des douanes communique le tableau comparatif en valeurs et en tonnage des importations et exportations françaises pour les neuf premiers mois de cette année, et les années 1921 et 1913, cette dernière étant considérée cofme la dernière année normale d'avant-guerre :

1 *Importations.*—Le total des importations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, dont la houille crue, carbonisée et agglomérée et objets fabriqués) atteint la valeur de 16 milliards 520,188,000 francs pour 37,317,409 tonnes, présentant ainsi une augmentations de 894,950,000 francs et 10,116,288 tonnes par rapport à 1921 et également des augmentations de 10,397,833,000 francs et 4,545,654 tonnes par rapport à 1913.

2. *Exportations.*—Le total des exportations (objets d'alimentation, matières nécessaires à l'industrie, objets fabriqués et colis postaux) atteint la valeur de 14 milliards 219,078,000 francs pour 16,117,893 tonnes, présentant ainsi une diminution de 608,390,000 francs et une augmentation de 4,365,397 tonnes par rapport à 1921 et une augmentation de 9,200,287,000 francs et 162,858 tonnes par rapport à 1913.

NOS FABRICANTS VEULENT DE NOUVEAUX DEBOUCHES

A une assemblée spéciale de l'*Association des manufacturiers canadiens,* tenue récemment, au "Montreal Board of Trade, sous la présidence de M. W. S. Fisher, ancien président de la section locale, on a discuté les moyens de développer le commerce avec les Antilles et divers pays de l'Amérique du Sud.

Plusieurs membres sont d'avis que ces pays offrent d'excellents débouchés à une foule de nos produits. M. E. S. Austin, de Toronto, a déclaré que nous pourrions exporter un volume considérable aux républiques de Colombie et du Vénézuéla.

NOUVEAU PRESIDENT DES VOYAGEURS DE COMMERCE

M. Frank Summer, de la firme *Hodgson, Summer & Co., Ltd.,* vient d'être élu par acclamation président de l'*Association des voyageurs de commerce.* Il a été remplacé à la première vice-présidence par M. E. Fred Dugan de la firme *Lymans Ltd.,* cette élection ayant été également faite par acclamation.

Ces choix ont été faits à l'assemblée trimestrielle de l'Association. Cette assemblée a eu lieu au Board of Trade. Elle était sous la présidence de M. Raoult O. Grothé. Des élections en due forme auront lieu pour la seconde vice-présidence ainsi que pour les vacances au bureau de direction; ces vacances sont au nombre de cinq.

Au chapitre des affaires ordinaires, le président a déclaré que l'Association comptait depuis le commencement de l'année 1,500 membres de plus, ce qui porte à 12,000 leur nombre total. Il a été décidé d'autre part que désormais les voyageurs devront montrer leur certificat, lorsqu'ils achètent leur billet aux gares ou stations de chemin de fer. On a jugé cette mesure nécessaire à cause du fait que les voyageurs prêtaient ces certificats et les emprunteurs n'avaient qu'à en donner le numéro. Les agents pourront désormais exiger la signature du solliciteur. Les nouveaux certificats seront de plus signés et contresignés.

FAITS-COURANTS

Le Canada ne sera pas représenté à la conférence de la paix de Lausanne en quelque temps que cette conférence, qui a été fixée pour le 13 novembre, ait lieu. Aucune invitation n'a été envoyée aux dominions britanniques autonomes, a dit le premier ministre.

* * *

Conformément aux dispositions de la loi des liqueurs, les bières et les vins seront servis à bord des wagons sur la ligne des chemins de fer nationaux, aux heures des repas, dans les limites de la province. La chose a été annoncée avec d'autres innovations qui prendront effet vers le milieu du mois prochain.

* * *

L'un des premiers actes officiels du premier ministre italien Mussolini a été de conférer avec Gianini, de l'ambassade italienne de Londres. La question d'une entente commerciale italo-canadienne a été discutée assez longuement.

* * *

Les directeurs de l'*Association Avicole* de Sherbrooke ont décidé de tenir l'exposition d'hiver en janvier.

* * *

Le canton de Candours, près Toulouse, vient de procéder à l'élection de sa déléguée cantonale à l'élection de la reine de l'Agriculture française.

C'est Mlle Maria Bonecaze, de la commune de Caubinac, qui a été désignée.

* * *

Du 15 septembre au 15 octobre, le prix de détail des denrées alimentaires a augmenté dans vingt-six villes américaines où des statistiques ont été préparées. Cette nouvelle est annoncée par le département du Travail américain. L'augmentation des prix n'a pas dépassé 4 pour cent.

* * *

L'hon. W.-S. Fielding, ministre des finances du Canada qui, avec l'hon. M. Lapointe, ministre canadien de la marine et des pêcheries, a eu une série de conférences avec M. Diett, ministre du commerce de France et représentant du ministère des affaires étrangères, dans le but de régler certaines questions commerciales intéressant éga-

lement la France et le Canada, a parlé récemment à une assemblée de négociants anglais.

M. Fielding a déclaré que bien qu'il ne lui soit pas permis de fournir actuellement tous les détails se rapportant au projet du traité, il pouvait dire cependant que lui et ses collègues avaient été reçus par les ministres français de la manière la plus cordiale et qu'il avait la conviction que des arrangements très satisfaisants résulteraient des conférences.

* * *

Les élections américaines qui ont eu lieu mardi et qui ont causé de si grandes surprises dans le monde politique, ont été en somme favorables à la majorité des candidats d'origine canadienne. Au nombre des élus, citons M. Henri Achim, réélu représentant à la législature du Massachusetts. M. Achim est l'un de nos plus brillants représentants franco-américains, également estimé par la population américaine et par ses compatriotes.

* * *

Un passage souterrain, à partir de l'église du village des Hurons, à Lorette, jusqu'à une falaise près de là, a été découvert, dit-on, il y a quelques jours, par un Indien pendant qu'il marchait le long d'un des sentiers près de la falaise. On croit qu'il s'agit du tunnel que la tribu huronne construit, il y a longtemps, sous la direction des Jésuites comme moyen de s'échapper en cas d'une attaque soudaine des Iroquois.

NOTRE TRAIN-EXPOSITION

Le comité France-Amérique a donné un banquet à Paris, récemment, en l'honneur de M. Ernest Lapointe et de M. W.-S. Fielding. Le sénateur Beaubien était présent. M. Beaubien s'occupe de l'organisation du train-exposition canadien qui circulera sur les voies ferrées de France au printemps prochain. M. Beaubien a eu une entrevue à ce sujet avec le président de la République, M. Millerand.

BELLE REUNION DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Le banquet du *Cercle des Voyageurs de Commerce*, samedi soir dernier, à Québec, avait réuni au-delà de cent cinquante convives. L'hon. Antonin Galipault, ministre des travaux publics et du travail; le maire Joseph Samson; l'hon. P.-J. Paradis, conseiller législatif, et plusieurs autres citoyens étaient au nombre des invités. La fête fut intime et la gaîté ne cessa de régner.

A la fin du banquet, des discours furent prononcés par l'hon. ministre des travaux publics, le maire, l'hon. M. Paradis et autres. La fête se termina par une partie de cartes.

M. Joseph Tardif, président du Cercle, présidait.

Invité à prendre la parole, l'hon. Antonin Galipault félicita les voyageurs de commerce pour l'oeuvre admirable qu'ils accomplissent et les encouragea à bien travailler, à se distraire et à fraterniser.

"Il vous faut travailler ferme, dit-il, mais, grâce à votre initiative et à la manière dont vous entendez le travail, vous êtes appelés à réussir. Au lendemain d'une guerre telle que celle que nous avons eu dernièrement, les conditions économiques sont changés et il importe de les ramener à leur niveau normal. Le monde commercial, l'avenir commercial de notre province est entre vos mains, et, tout le monde sait qu'il est entre bonnes mains.

Ce n'est pas tout de travailler, il est urgent de bien savoir se récréer: *Mens sana in corpore sano.* C'est parce que vous savez bien vous distraire, dit l'hon. M. Galipault, que vous êtes capables de résister à la tâche et d'accomplir vos devoirs journaliers."

Parlant de la fraternité qui doit exister entre tous les membres, l'orateur déclare que, chez les voyageurs de commerce, c'est en vain que l'on chercherait de la jalousie. Il n'y en a pas: il n'y a que de l'émulation.

"Il est nécessaire d'avoir de l'ambition pour arriver à quelque chose dans le monde. Tous ceux qui ont commencé au bas de l'échelle et, après des années de labeur, sont arrivés à une position enviable, n'ont réussi que parce qu'ils ont coordonné tous leurs efforts, toutes leurs pensées vers l'obtention du but qu'ils s'étaient proposé d'atteindre.

Vous réussirez à la condition de le vouloir et de vous imposer par les connaissances que vous vous appliquerez à développer dans chacun de vous.

Aux qualités précitées, vous ajouterez celle de bon citoyen: soyez, dans l'avenir, les hommes dévoués et intègres que vous avez toujours été dans le passé et votre province ne s'en portera que mieux."

M. le maire Samson fut l'orateur suivant. Il déclara dès les débuts, que le voyageur est un élément des plus utiles pour le développement du commerce et de l'industrie. Il remarqua que la province de Québec est susceptible de développements industriels considérables. Dans notre ville elle-même, il serait à désirer que des industries nouvelles vinssent s'implanter. Elles n'y viendront que par la coopération financière et intellectuelle des citoyens soucieux de l'avancement et de la prospérité des nôtres.

En terminant il dit que la province de Québec est aujourd'hui l'ancre financier de tout le pays et souhaite que les voyageurs de commerce mettent au développement de l'industrie chez nous la même activité et la même énergie qu'ils manifestent quand il s'agit de la vente de leur marchandise.

"Si je n'avais pas reçu d'invitation de votre part, déclare l'hon. M. Paradis au commencement de son discours, je serais venu quand même me prévalant de mon titre de membre actif du Cercle des Voyageurs de Commerce..." "Ce titre, continua-t-il, m'est resté aussi cher qu'il l'était pour moi il y a vingt ans."

Faisant allusion au nombre de ceux qui font partie du Cercle des Voyageurs, il remarqua avec satisfaction que ce nombre est aujourd'hui de 600. "Cependant, ajouta-

t-il, ce n'est pas assez. Tous les voyageurs de commerce devraient faire partie du cercle."

Puis l'orateur passa au champ d'action des voyageurs. Ce champ d'action est vaste et suceptible de répondre à toutes les ambitions. Il serait regrettable que l'ambition empêchât les membres de pratiquer entre eux l'esprit de confraternité. Heureusement, il est peu d'associations où cet esprit soit mieux pratiqué. Sans doute, la concurrence a toujours sa place mais il y a moyen de se rendre utile aux autres, aux commerçants surtout, en les aidant de ses conseils et de son expérience, et même en les introduisant chez les clients. Cela leur permettra de faire leur chemin dans la vie et de devenir des nôtres.

MM. O. Hamel, Pierre Brunet, Robitaille, Langlois et Georges Van Felson furent au nombre des orateurs applaudis.

Il nous fait plaisir de féliciter aussi M. J. L. Lamarre, président du comité d'organisation du banquet.

LE PRIX DU CHARBON NE SERAIT PAS MAJORE

Les marchands de charbon de Montréal sont généralement optimistes au sujet de la situation future de leur commerce, et on est d'avis que le prix du charbon n'augmentera pas, maintenant que nous en recevons, bien que les arrivages soient encore bien inférieurs à la normale.

C'est, en résumé le sentiment qui animait les membres de la section des marchands de charbon de l'*Association des Marchands détaillants* qui se sont réunis récemment sous la présidence de l'échevin Joseph Elie. On convient généralement que la crise est assez substantiellement évitée grâce à l'emploi de substituts, du bois, du charbon mou, et grâce surtout à la température plutôt estivale que nous subissons cet automne et qui fait que les consommateurs ne sont pas anxieux de se procurer dès maintenant la quantité de charbon indispensable pour l'hiver, comme c'était la coutume les années passées.

TOUJOURS LES COLPORTEURS....!

Une délégation de l'*Association des marchands-détaillants* s'est présentée chez l'hon. premier ministre, pour lui parler de la situation présente dans le commerce et le mettre au courant de la compétition que leur font les marchands ambulants.

La délégation, dirigée par M. J.-E. Sansregret, président provincial de l'Association, Moïse Lapointe, secrétaire provincial et Jos. Savard, président du district de Québec, a été favorablement accueillie par l'hon. M. Taschereau.

Le but principal de la délégation était d'exposer aux honorables ministres les griefs des marchands de la ville et de la campagne contre ces vendeurs ambulants qui, disent-ils, leur nuisent beaucoup et ne donnent pas satisfaction au public.

On les voit quelquefois s'installer pour deux ou trois jours dans une campagne, enlever l'argent comptant et vendre une marchandise inférieure.

Les délégués ont demandé au premier ministre de bannir le colportage ou d'imposer une taxe de $500 pour les marchands ambulants voyageant à pied et de $1,000 pour ceux qui ont une voiture.

Ils ont aussi demandé l'imposition d'une taxe de $1,000 pour ceux qui vont s'établir temporairement dans une campagne pour y écouler des fonds de commerce. Ils réclamèrent aussi le rappel de la loi des faillites qui ne rend pas justice, prétendent-ils.

L'hon. premier ministre a pris leurs demandes en considération, se montrant fort sympathique à leurs revendications.

LES INVENTIONS

Pour la première fois, il y aura à New-York, en février prochain, une Exposition Universelle des Inventions et Brevets d'Invention, à laquelle sera particulièrement célébré, chaque jour, le nom d'un grand inventeur ou d'un grand savant: Marconi, Edison, Bell, Westinghouse, *et coetera*.

Approuvée par plusieurs gouvernements étrangers, cette exposition est destinée à un grand et intéressant succès.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Shawinigan Falls.—Nos cotations nous sont fournies par des maisons irréprochables et sont toujours absolument fondées. Il se peut, bien entendu, que la cote varie entre le jour où nous la recevons et le jour où vous recevez la Revue. Dans le cas qui vous préoccupe, il n'est pas impossible, d'autre part, que nos correspondants aient coté un prix différent de celui d'une autre maison. La standardisation des prix n'est pas encore chose accomplie, ici-bas!...

Saint-Marc de Shawinigan.—Où puis-je acheter des presses à rebuts de papier? Aussi des articles d'étalage: épicerie, vaisselle, émail? — *Réponse:* communiquez avec la *Climax Baling Company*, à Hamilton, Ontario. Pour vos vitrines, la maison *Cassidy*, 51, ouest, rue S.-Paul, vous fournira la vaisselle, et la *Sheet Metal Products Co. of Canada*, 39 rue S.-Antoine, des pancartes-réclame de toutes sortes.

Disraëli.—Où puis-je acheter, en gros, les dorades (poissons rouges) que l'on garde, en bocal, dans les maisons particulières? — Ecrivez dans quelques jours à MM. *Casgrain & Charbonneau*, 30, est, rue S.-Paul; ou à *A. S. Ulley & Co.*, 44, ouest, rue Craig.

S.-Liboire.—Ecrivez à M. Roger Godin, ferblantier et plombier, à S. Stanislas.

Thetford Mines.—Vous aurez des catalogues de meubles sur requête adressée à la *Victoriaville Furniture Company*.

MESSAGERIES --- NAVIGATION --- TRANSPORTS

Le "Prix Courant" consacrera désormais, chaque semaine, une page environ aux questions qui se rapportent à la Navigation et aux Messageries.

Sans le transport, le Commerce serait tel un corps sans le torrent sanguin qui le traverse, portant d'une extrémité à l'autre la vie frémissante et essentielle.

Il est donc nécessaire à ceux qui s'intéressent au Commerce de suivre assidument les stages et les modifications de cette magique puissance moderne sans laquelle les transactions humaines seraient impossibles.

UNE INNOVATION

La ligne Cunard qui a déjà fait des innovations diverses pour l'accommodation de ses passagers de troisième classe vient d'annoncer par l'intermédiaire de la compagnie *Robert Reford* que des arrangements avaient été pris pour pourvoir de chaises les ponts de ses navires canadiens pour l'usage de ses passagers de troisième classe.

Cette accommodation sera tout-à-fait gratuite. C'est un pas de plus que prend la compagnie qui veut prouver que les passagers de 3ème classe ont droit à autant de considération et d'attention que les passagers de salon et de cabines.

LES ARRIVAGES

Les arrivages de navires atteindront assurément le chiffre de 1,200 d'ici à la fin de la saison de navigation. C'est la prédiction du capitaine J. F. Simmons, maître du port. Le total jusqu'à date est de 1,116 navires comparativement à 964 pour toute la saison dernière. L'activité inaccoutumée qui a régné dans le port depuis le commencement de la saison de navigation n'a pas arrêté les travaux en construction. Au département de l'ingénieur, on constate que les travaux ont été énormes. Au cours de cette année il a été construit 2,500 pieds de quais à haut niveau, dont 800 pieds au quai Jacques-Cartier, 1,700 à la section 29, près de la rue Delorimier. A la fin de la saison les travaux d'agrandissement au quai de l'*Imperial Oil* seront complètement terminés.

LE CHARBON

Depuis le commencement du mois de novembre, c'est-à-dire depuis une semaine, les navires des grands lacs qui ont passé dans le canal Lachine ont apporté 8,500 tonnes de charbon anthracite américain pour Montréal. En outre des vaisseaux qui venaient des grands lacs et qui se rendaient à Québec ont porté à ce port, durant le même temps, 2,500 tonnes de charbon de cette même qualité. C'est donc plus de 1,200 tonnes d'anthracite aféricain qui ont été apportées en moyenne chaque jour, durant cet espace de temps, pour Montréal.

Le 8, la barge *Selkirk* est arrivée à Montréal avec 1,200 tonnes d'anthracite américain pris à Oswego pour la maison *Farquhar-Robertson Limited*. Le steamer "Arizona" est arrivé du même port avec 780 tonnes de ce même charbon pour la *T. F. Moore Company*. Il reste encore un mois avant que la navigation ne ferme au canal Lachine. Nous avons donc le temps de recevoir encore de bonnes cargaisons du précieux combustible, sans compter les qualités qui nous seront apportées par les trains des compagnies de chemins de fer.

UN NOUVEAU NAVIRE

Le directeur-gérant de la compagnie *Union Steamship* de la Nouvelle-Zélande vient d'annoncer qu'au printemps de 1924, un nouveau navire sera ajouté au service entre le Canada et l'Australie.

Ce nouveau navire sera délivré dans vingt mois et jaugera 20,000 tonnes. Il mesurera 600 pieds de longueur, 73 de profondeur et filera à une vitesse approximative de 17.5 noeuds.

Tél. LASALLE 536

O. B. RANGER

MARCHAND DE MEUBLES

Spécialité: Tables, Chaises pour Euchre.

FRS RANGER, Gérant du Dépt.

1230 Est, Ontario, - - MONTREAL.

(Près Fullum)

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

A la fin d'octobre, continuation notable de l'amélioration du marché et optimisme universel.

Les sucres continuaient d'être fermes, mais quelques grossistes persistaient à dire qu'il y aurait réduction dans les premiers jours de novembre, et les achats s'en ressentaient.

Fermeté chez les thés et une hausse dans les prix du gros pour les qualités supérieures était prédite.

Pas de modification chez les cafés et les épices.

L'on notait de nouveaux prix sur les fruits en conserve.

Les nouveaux pruneaux californiens et les fruits étaient un peu plus souples.

Quelques faibles arrivages de figues de Smyrne étaient offerts au commerce du gros. L'on avait les nouvelles cotations d'hiver pour les raisins espagnols.

Grande réduction pour les céréales alimentaires en cartons. Les amidons étaient haussés d'un quart de sou la livre.

Hausse chez les cordes et ficelles de coton.

Pas de modification chez les fruits et les légumes.

Le premier novembre, le marché continuait de montrer une amélioration générale, et détaillants et grossistes déployaient et activité et intérêt.

Il était absolument nécessaire de regarnir certaines lignes, et surtout à cause de l'évidence d'une fermeté nouvelle, les achats devenaient inévitables.

Le sucre faisait un bond de vingt-cinq sous et la liste des prix était à $7.75 le cwt. pour le sucre granulé; les sucres bruts étaient aussi à la hausse.

Les conserves étaient fermes, avec achats considérables.

Les fruits secs se comportaient normalement, avec tendance ascensionnelle chez les pruneaux et les raisins.

Rien à dire des épices. Les marchés primaires des cafés signalaient vigueur, mais sans signe d'une modification immédiate locale.

Les thés étaient vigoureux.

Les noix étaient fermes, avec avance chez les arachides Jumbo. Pas de modification chez les riz. Les céréales étaient vigoureuses et le prix des meuneries était augmenté chez les avoines roulées.

La semaine suivante, un certain calme, perceptible après les quelques jours de vacances, peu de modifications, mais fermeté et satisfaction partout. Les achats s'amélioraient. Les sucres demeuraient fermes, et les mélasses et sirops de même.

Bon mouvement chez les thés. La demande des épices était limitée et les prix inchangés.

Hausse chez les pommes en conserve et le maïs en épis supérieur.

Les denrées en cartons étaient sans modification.

Avance chez les raisins de Corinthe. Souplesse chez les dattes. Disparition presque complète des figues empaquetées.

Les oranges cotaient moins cher et les pamplemousses de Floride étaient arrivés sur le marché.

Les légumes locaux étaient sans modification, mais des légumes importés étaient offerts à un prix élevé.

LE MARCHE DES DENREES ANIMALES ALIMENTAIRES

Fin-octobre, l'exportation du bacon était des plus calmes, il y eut de rares arrivages sur le marché et les prix diminuèrent chez les porcs et le porc frais.

Pas de modification chez le beurre, mais hausse d'un sou la livre sur le fromage.

Hausse aussi chez les oeufs frais pondus, la production décroissait mais l'exportation s'améliorait, ce qui raffermissait la situation.

Pas de modification sur les saindoux, le bacon et les viandes fumées.

Le poisson était ferme avec avance modérée chez la merluche et la morue.

Souplesse chez la volaille et la seule réduction notable était de cinq sous la livre chez les dindons.

Au début du mois, vigueur sur toute la ligne.

La forte hausse sur les oeufs frais pondus était la caractéristique du marché, liste novembre. Les oeufs entreposés étaient aussi plus vigoureux et la demande de partout active.

Le beurre et le fromage était en hausse. La demande locale et l'exportation étaient toutes deux fort animées.

Les porcs vivants étaient inchangés, quoique le marché fluctuât notablement. D'où, souplesse chez les viandes fumées. Fermeté chez les viandes cuites, avec demande modérée. Faiblesse chez la graisse et le saindoux.

L'on s'attendait à une certaine réduction chez la volaille.

Beaucoup de poissons frais, et fermeté des prix et de la demande.

Le huit, continuation de l'amélioration et chez les prix et chez la demande.

Le beurre se haussait d'un autre sou par livre, à cause de la diminution de la production.

Les oeufs frais pondus étaient aussi à la hausse; la demande s'adressait surtout à l'entreposage, et les commerçants s'attendaient à quelque augmentation dans ce compartiment.

Les frofages étaient vigoureux et inchangés.

Faiblesse chez la volaille et réduction, notablement, chez le dindon.

Cotes à la baisse chez le boeuf; pas de modification chez les porcs et les viandes fumées.

Le marché des viandes cuites était calme.

Excellente demande, enfin, chez les poissons.

LA CONSERVE FRANCAISE

(Suite et fin)

Enfin—et nous avons gardé pour la bonne bouche ce qui se place d'habitude au commencement du repas — il faut parler ici des conserves de poisson. Nous avons acquis, dans cette spécialité, un renom dû d'abord à la priorité de notre fabrication et ensuite à son absolue loyauté. Ce n'est pas nous qui vendons des sprats sous le nom de sardines, comme cela se pratique couramment sur certains marchés!

Les conserveries de Vendée et de Bretagne remplissent annuellement des millions de boîtes. Tout le long de la côte atlantique, sont disséminées plus de 150 usines traitant les divers poissons que leur apportent les pêcheurs. La production annuelle est essentiellement variable, puisqu'elle dépend des résultats donnés par les pêches. Elle peut atteindre 90 millions de boîtes de sardines et 10 millions de boîtes en autres poissons: thon, maquereau, sprats, anchois, merlans.

Il y a lieu d'observer que la consommation se porte aujourd'hui sur les articles de bonne qualité et délaisse de plus en plus les autres. C'est à cette circonstance, sans doute, que, malgré une crise générale, les fabricants français n'ont pas eu trop à souffrir. Aussi tous cherchent-ils à maintenir la qualité pour développer la vente, en France et à l'étranger...

(*L'Exportateur Français*).

NOTES PERSONNELLES

Signalons avec regret le décès, à Birmingham, de M. George Cadbury, le grand chocolatier anglais.

* * *

M. F. Colavolpe fait maintenant partie du personnel de la maison *Amoroso et Malagodi*, épiciers grossistes et importateurs, ouest, rue S.-Paul, à Montréal.

M. Bruno Coté vient d'être élu membre de la Chambre de Commerce du district de Montréal. M. Côté est représentant général de la *Beloeil Art Rug Co., Ltd.*

* * *

M. Oscar Gignac a été réélu, pour la douzième fois, président de l'*Association des Bouchers.*

* * *

M. Alph. Dion est réélu président de l'*Union nationale catholique des confiseurs-pâtissiers.*

* * *

M. J.-A. Saint-Denis, L.I.C., expert comptable-vérificateur, a été réélu membre du bureau de direction de l'*Institut des Comptables et Auditeurs de la province de Québec.*

* * *

Pour la troisième fois, M. Ludger Gravel, de la *Chambre de Commerce du District de Montréal,* a été choisi comme délégué de la Chambre au conseil d'administration de l'Ecole Technique de Montréal.

* * *

M. G.-A. Lapointe, pharmacien, représente l'*Association des marchands-détaillants* au Comité de l'Exposition industrielle et agricole de Montréal.

* * *

M. Geo. A. Martin vient d'être nommé secrétaire de l'*Association Canadienne des Agences d'Annonces.* Le travail de cette organisation à laquelle appartiennent presque toutes les agences canadiennes de quelque importance, est devenu si important qu'il a été jugé nécessaire de créer le poste de secrétaire permanent. M. Martin a dix ans d'expérience dans différents journaux, particulièrement de l'Ontario central.

* * *

M. J.-E. Corriveau, consul du Monténégro à Québec, vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

* * *

M. Félix-A. Toupin, un compatriote, vient d'être élu lieutenant gouverneur de l'Etat du Rhode-Island, aux élections de mardi dernier.

83ième ANNIVERSAIRE

Le Prix Courant prie M. Charles Chaput, président de la maison d'épiceries en gros *L. Chaput, Fils, et Cie,* à Montréal, d'agréer ses respectueuses félicitations à l'occasion de son 83ième anniversaire de naissance, qu'il a célébré le quatorze courant.

Vétéran de nos cercles industriels, M. Chaput avait, le 1er mai dernier, célébré sa soixante-cinquième année dans la même firme, — record admirable autant que rare. Encore actif, — et plus énergique que bien des hommes plus jeunes, — M. Chaput continue de s'occuper de ses multiples devoirs et chaque matin le trouve à sa table de travail, dirigeant avec perspicacité et urbanité une de nos plus importantes entreprises nationales.

Ad multos annos!...

A LA "MONTREAL PRODUCE"

La *Montreal Produce Merchants' Association* a tenu, récemment, son premier dîner annuel de la saison, sous la présidence de M. A. A. McKergow. Une intéressante causerie sur la littérature canadienne y a été faite par M. A. T. Chapman, président de la *Canadian Bookseller's Association*. MM. J. A. Vaillancourt, président de la *Banque d'Hochelaga*, et Adélard Fortier, président de la *Montreal Dairy Co.*, ont aussi adressé la parole.

LE CONGRES DES APICULTEURS A MONTREAL

Au Monument National, s'est ouvert le congrès annuel des apiculteurs de la province de Québec, sous la présidence de M. J.-F. Prud'homme, président de l'Association.

Si l'on en juge par le nombre des personnes présentes, l'industrie apicole a pris un essor remarquable dans la province. Plus de cent-cinquante progressistes assistaient à la première séance, et l'on remarquait la présence de plusieurs dames ainsi que de nombreuses religieuses.

Le président, en ouvrant l'assemblée, avait à ses côtés, M. C. Vaillancourt, chef du service de l'Apiculture et représentant de l'honorable J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture à Québec; M. Charles Péloquin, ancien président; M. Luc-J.-A. Dupuis, instructeur apicole; M. J.-O. Levac, vice-président, et MM. Prudent Lapointe, J.-Bte Cyr, Ernest-A. Fortin, J. P. Laberge et l'abbé Auguste Lapalme, directeurs.

M. J.-Armand Prudhomme, secrétaire, présenta le rapport de l'année; on y constate une amélioration sensible dans les affaires de l'Association. Ainsi, il y a quatre ans, celle-ci comptait 104 membres; l'an dernier, elle en avait 214 et cette année 265 ont payé leur contribution. Les finances sont dans un bon état et accusent un surplus en banque de $534.35.

L'ASSOCIATION LAITIERE DES CANTONS DE L'EST

Samedi dernier, à Farnham, avait lieu le banquet annuel de la *Eastern Township Dairymen Exchange*, auquel prirent part un grand nombre d'intéressés dans l'industrie laitière.

Ce banquet fut présidé par M. Georges Payne, de Granby. Parmi les convives on remarquait MM. A. Gray, représentant la maison *Gunn, Langlois*, de Montréal; R. Bessette, de Montréal; A. Labrecque, de Saint-Jean; W. F. Palmer, de Waterloo, A. Léonard, de Sweetsburg; A. Barrière, d'Adamsville, L. Sabourin, de Farnham, A. Racine, de Farnham, A. Brault, de Sainte-Sabine, M. Campbell, de Sainte-Sabine, C. Poutré, de Sainte-Sabine, A. Choinière, de Farnhaf, H. Smith, de Farnham, R. Clark, de Farnham, J. P. Berthiaume, de Farnham, L. Neveu, d'Adamsville, A. Martel, de Farnham, C. Demers, de Farnham, Jos. Bouchard, de Farnham, Georges Choinière, de Farnham, Jos. Fontaine, de Farnham, R. Dunn, de Cowansville, H. Ingalls, de Farnham, X. Labonté, de North Stanbridge, E. Fournier, de Notre-Dame, R. Blanchard, de S.-Etienne de Bolton, S. Dussault, de Knowlton, E. Saint-Onge, de Eastman, A. Leclerc, de Granby, A. Desnoyers, de L'Ange-Gardien, A. Gemme, d'Angeline, A. L. Limoges, etc.

LE BEURRE CANADIEN A L'ETRANGER

M. Cyrille Lacroix, délégué du Ministère de l'Agriculture, est à Bruxelles dans l'intérêt de la *Société Coopérative des Agriculteurs et de la Fédération Apicole de la province de Québec*. Il s'occupe de développer un débouché à nos beurres et fromages et à notre miel et de pousser l'oeuvre entreprise et poursuivie par le commissariat du gouvernement de Québec.

Il y a un marché extrêmement intéressant en Belgique pour le beurre doux. Il est clair qu'on peut aussi bien exporter du Canada le doux que le salé. Jusqu'ici le marché a été alimenté en beurres particulièrement par la Hollande, le Danemark et l'Australie. L'Australie met un peu d'acide borique dans son beurre doux, au lieu du sel, pour en assurer la conservation parfaite entre le moment de l'expédition et le moment de la consommation.

M. Lacroix a pris contact avec plusieurs firmes et le commissariat de Québec lui prête un concours actif.

M. Langlois a déjà fait beaucoup de propagande en faveur de nos produits laitiers et notre miel et le terrain se trouve ainsi bien préparé.

L'importation des fromages canadiens en Belgique a fléchi depuis des mois, parce que le prix en est plus élevé que les fromages hollandais et que la hausse du change gêne les importateurs.

Par contre, le prix de nos beurres est moins élevé que l'australien et le danois.

Si l'on veut se rendre compte de l'importance du marché belge pour ces beurres, on n'a qu'à consulter les statistiques officielles. La Belgique en a importé 8,313,857 kilos en 1920. Le Canada peut prendre le premier rang parmi les fournisseurs. C'est à cette tâche que s'emploient en ce moment M. Langlois et M. Lacroix.

LES PRUNES D'AMERIQUE

L'Epicier écrit :

"Tous nos confrères connaissent les prunes de Californie, qui ont pris sur notre marché une importance de plus en plus grande.

Elles ne possèdent, il est vrai, ni la valeur ni la sa-

veur de nos prunes d'Ente, mais leur abondance est telle et leur présentation si soignée que le consommateur leur donne souvent la préférence.

Jusqu'à ce jour, la Californie était le seul pays de l'Union vraiment outillé et qualifié pour l'exportation; l'Orégon tenterait de perfectionner ses procédés d'étuvage dont on disait peu de bien jusqu'en ces temps derniers.

La prune orégon est desséchée à la chaleur artificielle contrairement à celle de Californie qui utilise simplement les rayons du soleil.

Les préparateurs, pour récupérer la perte de poids, soumettent les fruits à un bain d'eau chaude assez prolongé pour qu'une partie de l'eau de constitution perdue à la dessication soit récupérée.

Cette méthode ne convenait évidemment qu'à une consommation plutôt rapide et nuisait à la conservation du fruit. D'autre part, certains fabricants employaient certaines prunes jaunes de qualité très secondaire, séchée par un procédé spécial, et n'hésitaient pas à les mélanger avec les pruneaux courants.

Il en résultait un certain discrédit sur les marchandises de cette provenance.

On assure que ces anciens errements sont sur le point de changer.

Les Sociétés nouvelles qui s'occupent de produire des pruneaux en Orégon ont adopté des procédés nouveaux et modernes qui soumettent les fruits à un étuvage assez semblable aux procédés des meilleurs préparateurs agennais, et qui réduisent notablement le degré d'humidité du fruit.

Une stérilisation perfectionnée en assurerait la conservation, et c'est pourquoi il pourrait se faire que, bientôt, les prunes californiennes, dons l'exportation est considérable, voient naître une sérieuse concurrence en Orégon."

LES PRODUITS DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN

Les produits décolorants sont en général à base de chlore. Celui-ci est très répandu dans la nature, mais il ne s'y trouve qu'à l'état de combinaison, dans le chlorure de sodium (sel marin et sel gemme notamment).

Le chlore peut être séparé par divers procédés; on l'obtient alors à l'état gazeux et il est évident que, sous cette forme, il ne peut être employé que sur place, à moins d'être liquéfié par pression et emmagasiné dans des récipients bien fermés et suffisamment résistants.

Si, d'autre part, l'on fait passer le chlore gazeux sur de la chaux éteinte aussi pure que possible, on obtient le produit connu, dans le commerce, sous le nom de chlorure de chaux. En réalité, c'est un mélange d'hypochlorite de chaux, de chlorure de calcium et de chaux libre. Il contient 35 pour cent de son poids en chlore actif. Celui-ci est ainsi placé sous un état qui facilite son transport et son emploi. Il répand une forte odeur de chlore et, s'il est conservé à l'air libre, ses propriétés actives s'affaiblissent assez vite.

Les chlorures décolorants se trouvent dans le commerce, surtout à l'état de solution (eau de Javel). Celle-ci était originairement à base de potasse; la potasse est maintenant presque toujours remplacée par la soude, qui est plus économique.

Pour la préparation, on peut mélanger les deux solutions suivantes:

1o. Solution de 2 livres de chaux dans 10 livres d'eau.

2o. Solution de 1 livre de carbonate de soude cristallisé ou 600 grammes de carbonate de soude sec dans 10 livres d'eau.

Le mélange étant opéré, il se produit une double décomposition. Le liquide obtenu est l'eau de Javel ordinaire. Pour avoir une solution plus concentrée, on recommence l'opération précédente en se servant de l'eau de Javel pour dissoudre le chlorure de chaux. L'opération peut être répétée jusqu'à cinq fois pour obtenir une grande concentration.

L'eau de Javel peut encore être préparée par un certain nombre d'autres procédés. De toutes façons, l'on peut obtenir:

Eau de Javel ordinaire, 5 à 10 degrés chlorométriques.
Extraits d'eau de Javel, 30 à 40 degrés chlorométriques.
Extraits doubles, 60 à 80 degrés chlorométriques.

L'eau de Javel fournit un élément important du blanchiment des tissus. En principe, elle fait disparaître toutes les taches d'origine végétale. Elle dégage facilement son chlore sous l'influence des acides, mêmes faibles (acide carbonique de l'air par exemple). Aussi est-elle très employée comme désinfectant (fosses d'aisances, locaux, eaux, plaies ou blessures).

L'eau de Javel peut être insuffisante pour faire disparaître certaines taches, ou bien son action peut être trop énergique. Le détachage des étoffes est tout un art, qui emploie les produits les plus divers: bois de panama, ammoniaque, benzine, essence de térébenthine, etc...

Pour les taches de rouille ou d'encre, le sel d'oseille ou l'acide oxalique conviennent particulièrement. Le sel d'oseille est de l'oxalate acide de potasse. On peut l'extraire des tiges et feuilles de diverses espèces d'oseilles, ou bien on l'obtient en partant de l'acide oxalique. En faisant bouillir le sel d'oseille avec de l'étain métallique, on obtient l'oxalate d'étain, qui dissout plus facilement les sels de fer formant les taches de rouille ou d'encre. L'acide oxalique se prépare en chauffant, à 200 ou 250 degrés, de la sciure de bois mêlée à une dissolution de potasse, soude et chaux caustique, on obtient ainsi de l'oxalate de soude qui, traitée par un acide, donne l'acide oxalique. Celui-ci est vénéneux à dose assez élevée (15 à 20 grammes).

L'acide oxalique et le sel d'oseille à dose un peu forte peuvent brûler les tissus. Pour l'enlèvement des taches de rouille ou d'encre, on peut les remplacer par un mélange de 2 parties en poids de tartre et une partie d'alun réduits en poudre très fine. On met une pincée de cette poudre sur la tache, on mouille avec un peu d'eau, puis on lave dès que la tache est disparue.

Acide oxalique et sel d'oseille peuvent aussi servir à dérouiller le fer. On peut encore employer pour cela un mélange de tripoli fin et de fleur de soufre, auquel on ajoute de l'huile pour former une pâte. Celle-ci est appliquée sur les parties rouillées, puis on frotte énergiquement.

L'eau qui sert au nettoyage des cuivres peut être obtenue en dissolvant, par litre d'eau, 30 grammes d'acide oxalique et en ajoutant trois cuillerées d'alcool ou d'esprit de bois et deux cuillerées d'essence de térébenthine. Ou bien, on porte la dose d'acide oxalique à 50 grammes et l'on ajoute 60 grammes de tripoli blanc.

Les encaustiques sont des mélanges qui servent surtout à donner du brillant aux meubles et aux parquets. L'encaustique à l'essence est formé de 100 parties d'essence de térébenthine pour 50 de cire jaune. Celle-ci est mise à fondre à feu doux dans un vase de cuivre. L'essence de térébenthine est ajoutée peu à peu, en remuant, à la cire tiède (en dehors de l'action du feu, les matières étant inflammables). L'encaustique rouge s'obtient en ajoutant de l'orcanette et l'encaustique jaune en ajoutant du quercitron..

(*L'Alimentation Nouvelle.*)

L'OLIVE FRANCAISE

Le midi est seul, en France, en possession de la culture de l'olivier et du commerce des huiles. Huit départements, non compris la Corse, ont ce privilège; ce sont les Basses-Alpes, l'Aude, le Gard, les Bouches-du-Rhône, l'Hérault, les Pyrénées-Orientales, le Var et Vaucluse.

Tout le littoral de la Méditerranée, depuis Nice jusqu'à la Sicile, est livré à la culture de l'olivier et en fait un commerce considérable, les Etats de Lucques, Monaco, les Etats romains, le royaume de Naples et la Sicile. L'olivier existe encore en abondance en Grèce, dans quelques îles de l'Archipel, sur toutes les côtes de l'Afrique septentrionale, et sur celles d'Espagne, de Barcelone à Gibraltar.

L'olivier a été importé par les Phocéens dans le midi de la France. On en compte plusieurs variétés qui sont divisées en deux classes parfaitement distinctes:

La première, formée d'arbres petits ou moyens, produit une olive d'un noir rougeâtre mêlé de taches vertes à l'époque de la maturité, que l'on cueille à la main, et qui est charnue, sujette à pourrir promptement et à être piquée par les larves de la mouche de l'olivier, dans les mois de juillet et d'août; c'est cette classe qui fournit les meilleures huiles de bouche.

Le type de la deuxième classe est une olive grêle, peu charnue, nullement attaquée par les insectes, ni sujette à pourrir; elle naît sur des arbres de haute futaie et tient fortement à la branche. Sa maturité se dénonce par une couleur noir foncé et par la flétrissure de la pellicule. On la conserve longtemps en tous lieux sans crainte de la voir s'altérer. L'huile qu'elle donne est grasse et propre à la fabrication des savons.

La récolte des olives se fait dans les mois de novembre et de décembre sur le littoral de la Méditerranée et aux bonnes expositions, et vers la fin de ce dernier mois et même au commencement de janvier dans les lieux exposés aux vents du nord. On choisit suivant la saison le momen aù elles ont acquis le degré de maturité que chaque espèce exige pour donner un bon produit; passé cette époque leur qualité dégénère et leur nombre diminue. On y procède en commençant par ramasser toutes les olives qui sont tombées à terre, puis on cueille à la main celles qui sont placées sur les rameaux les plus bas.

Dans quelques pays on fait tomber à coups de gaule les fruits des branches supérieures. Cette méthode, doublement désastreuse, détériore la récolte présente et compromet la récolte future.

La cueillette à la main est donc préférable sous tous les rapports, mais elle est longue et dispendieuse; l'adoption des échelles en usage dans la rivière de Gênes, que l'on appelle charassous, et dont on se sert dans plusieurs localités pour enlever les feuilles du mûrier, est excellente, mais la méthode la plus simple est celle que l'on emploie aux environs d'Aix, dans le pays de Lucques et dans toute la Calabre, et qui consiste à tenir l'olivier bas, à tendre des toiles sous l'arbre, secouer légèrement les branches et enlever à la main les fruits qui résistent.

On doit éviter de cueillir les olives quand l'arbre est mouillé par la pluie ou qu'il est couvert de rosée; et lorsqu'il est entièrement dépouillé de ses fruits, on les trie, on les vanne pour en séparer les feuilles, puis on les dépose au grenier enfermées dans des sacs ou bien on les porte de suite au moulin pour être triturées.

L'EXPORTATION DU RIZ EN ITALIE

L'Italie est devenue un pays d'exportation pour le riz. La production de 1920 a atteint 4,512,000 quintaux, celle de 1921, 4,200,000.

Il y a en Italie 130,000 hectares de rizières, mais, en outre de leur production, l'Italie importe du riz brut qu'elle travaille et ensuite exporte. L'activité de ce trafic diminue un peu depuis que la crise sévit, mais on pense que cette activité ne tardera pas à reprendre.

LES FIGUES

On écrit de Smyrne que la situation est critique. Les maisons d'empaquetage de figues sont ou fermées ou brûlées et il ne se fait plus d'affaire. Les districts du voisinage sont occupés par les troupes turques et l'on ne sait pas combien de temps cela va durer. Le *Cretic* a apporté vers l'Amérique les premières expéditions, au nombre desquelles se trouvent quelques boîtes de trente livres et quelques sacs de qualité fine.

Le port smyrniote contient encore quelques vaisseaux chargés et le *Thémistocle* est en route. Mais la situation est désastreuse pour tout le monde, et il n'y a pas de doute que plusieurs commandes retardées vont se détériorer. Tout ceci est particulièrement regrettable, car la cueillette de cette anné s'annonçait comme exceptionnellement favorable.

Confiserie -- Pâtisserie

LE COLPORTAGE DES GATEAUX

Beaucoup d'émoi, cette semaine, chez nos boulangers!

Les commissaires ayant résolu de défendre aux boulangers de vendre des gâteaux, des brioches et autres friandises à leurs clients, en même temps qu'ils leur fournissent du pain, remettaient ainsi en vigueur le vieux règlement No 432 au sujet des colporteurs.

En conséquence, ils avaient prié M. Alfred Bienvenu, surintendant des permis et privilèges, de faire parvenir aux intéressés la circulaire suivante:

"Avis est par les présentes donné à tous les boulangers que les règlements de la ville ne leur permettent pas de vendre des gateaux à leurs pratiques, à moins qu'ils ne paient un permis de colportage, au taux de $100 par voiture; ils n'ont droit de vendre que du pain.

"Des représentations ayant été faites aux autorités à ce sujet, nous avons reçu instructions du comité exécutif d faire observer le règlement à l'avenir. Des procédures seront nécessairement prises contre ceux qui ne se conformront pas à cet avis dans un délai d'une semaine."

La circulaire était en date du 7 novembre.

Par le mot colporteur, le règlement 432 entend "toute personne ayant en sa possession, pour les vendre, des marchandises, denrées ou autres articles quelconques et les vendant ou les offrant en vente dans les rues ou places publiques de la ville, ou dans les maisons privées." Le règlement poursuit: "Ces termes s'appliquent aussi à toute personne délivrant, dans les rues ou places publiques de la ville ou dans les maisons privées, des marchandises, denrées ou autres articles quelconques qui n'ont pas été spécialement vendus d'avance dans un magasin ou autres places d'affaires, et ne sont pas évidemment consignés et adressés aux personnes auxquelles ils sont destinés; ou qui les délivre en quantités autres que celles stipulées dans la vente faite d'avance; mais, ils ne s'appliquent pas aux boulangers, aux laitiers et aux marchands de glace, lorsqu'ils ne font que servir leurs pratiques, ni aux vendeurs de journaux."

Les boulangers laissèrent entendre qu'ils protesteraient en corps contre la décision du comité exécutif. Même, M. Gabias, du quartier Ste-Cunégonde se rendit à l'Hôtel de Ville, en compagnie de M. Martin, boulanger de la rue Atwater, pour s'opposer à la mise en vigueur du règlement.

M. J. Crépeau les prévint tous deux que le règlement était explicite sur ce point et que tous doivent s'y conformer, à moins que la loi ne soit changée. M. Gabias saisit l'occasion pour proposer un amendement au règlement 432, afin d'exempter les boulangers de la taxe des colporteurs.

Le lundi suivant, les maîtres-boulangers de Montréal, venus en délégation auprès du comité exécutif, ont obtenu un délai de 30 jours avant que règlement 432 ne soit mis en vigueur concernant la vente des gâteaux et brioches à leurs clients.

M. James Strachan, au nom de la section anglaise de l'*Association des Boulangers*, et M. Joseph Martin, pour la française, ont plaidé leur cause avec succès et M. Sansregret, leader du conseil, leur a prêté main-forte. Ils ont invoqué que la coutume était établie depuis de longues années de fabriquer et de distribuer eux-mêmes des gâteaux et des brioches à leurs clients et que s'il fallait y renoncer aujourd'hui, ils subiraient une perte de $90,000 en matériel et seraient forcés de congédier 325 employés.

M. Brodeur a jugé bon de discuter la chose plus à fond avec eux; il leur a accordé un délai d'un mois afin d'avoir amplement le temps de les convoquer et de s'entendre avec eux pour modifier le règlement s'il y a lieu.

Les boulangeries les plus importantes de Montréal étaient représentées, à savoir J.-M. Aird, James Strachan, Dent Harrison, A. et L. Strachan, Joseph Martin, Canada Bread et Prud'homme Frères.

LA GLACE, ALIMENT SAIN

(*Suite et fin*)

Mais ce n'est là que question de *radiation*. En hiver, nous aidons à élever la température ambiante, mais en été, elle n'a pas besoin de nos efforts et, conséquemment, il nous est plus difficile de nous débarrasser de notre chaleur corporelle. Le coeur a donc, alors, un peu plus de besogne à accomplir. Et nous *croyons* avoir chaud!...

Donc, si nous pouvons convaincre le consommateur — disons, par exemple, par un peu de publicité intelligente et à tournure scientifique — que le système digestif n'est pas chaud en soi, le public se défera de cette idée baroque que les aliments glacés sont dangereux, et surtout en été. Le grand argument en faveur de la glace et du sorbet est qu'ils nous font assimiler beaucoup de *liquide*,

ce qui compense en partie la grande quantité d'humidité que nous perdons quand nous *avons chaud*, et dont l'organisme a un constant besoin. De plus, une glace met *l'eau à la bouche*, et ce n'est pas là une simple figure de rhétorique. Un aliment appétissant — qu'on le remarque ou non — agit sur la sécrétion de la salive et comme en été, les parois buccales sont portées à s'assécher, voici encore une augmentation, salubre et bienvenue, de notre *moiteur* interne.

Une glace, absorbée lentement, ne peut que rendre le plus grand service à l'organisme de l'heureux mortel qui la déguste.

NOTRE SUCRE

D'après un bulletin publié par le bureau des statistiques pour la période des quatre semaines terminées le 9 septembre, il ressort que depuis des mois, c'est la première fois que l'on constate un ralentissement d'activité dans la fabrication du sucre, par comparaison avec les résultats obtenus l'année dernière à la même époque. Le total pour la période en question a été de 80,583,912 livres en 1922 contre 91,638,681 pour la période correspondante de l'an dernier. Durant le même temps, il a été expédié des raffineries 44,670,714 livres de sucre granulé dont 29,571,667 livres pour l'exportation à l'étranger. Depuis le commencement de l'année jusqu'au 9 septembre, les exportations se sont élevées à 256,442,726 livres.

Les arrivages de sucre brut ont aussi légèrement diminué, puisqu'ils ont été, pour la période, de 92,427,247 livres, comparativement à 117,424,024 livres pour l'année dernière pendant la même période.

Depuis le commencement de l'année jusqu'au 9 septembre, il a été importé 1,030348,853 livres de sucre brut, soit 515,000 tonnes.

La quantité totale de sucre manufacturé au Canada depuis le début de l'année jusqu'au 9 septembre, s'est élevée à 891,201,135 livres, ou 455,600 tonnes, comparativement à 539,412,287 livres pour la période correspondante de l'année dernière. Durant la même période les quantités de sucre expédiées, soit pour la consommation domestique, soit pour l'exportation ont été de 861,670,485 livres, comparativement à 586,284,155 livres il y a une année.

QUELQUES RECETTES

Gâteau au citron: Bien lier 3 livres de sucre et environ 1 livre et demi de saindoux. Ajouter peu à peu huit oeufs tout en fouettant le mélange. Puis versez une demi chopine de lait et une once d'essence de citron. Bien mélanger le tout. Ajouter alors environ 3½ livres de fine farine de blé d'hiver et l'incorporer à la pâte aussi complètement que possible.

Il faut éviter une manipulation trop longue cependant car le mélange deviendrait trop résistant.

Craquelins à la farine d'avoine: 5 livres de sucre brun, 2 livres et quart de graisse, une pinte de lait de beurre, deux onces de soda, trois livres d'avoine roulée, six livres de farine et les trois-quarts d'une livre de noix hachées. Parfumer au citron.

Découper avec l'instrument réservé à cette fin, et cuire au four à une température modérée.

Cette recette donne 22 douzaines de craquelins.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent particulièrement aux industries de l'alimentation:

214—*Beurre.* Crêmerie japonaise désire offre maxima de 5,000 livres par mois. — 50 livres à la caisse.

206—*Fruits secs.* Firme anversoise, fournissant la marine et d'importantes industries hollandaises, désire cotations.

210—*Produits alimentaires.* Commissionnaire de Liverpool désire représentation: farine, légume, fruits, poissons en conserve.

131—*Beurre en conserve.* Distributeurs de la Jamaïque désirent offres de beurres canadiens (boîtes métalliques de ½, 1, 14 et 28 livres).

130—*Lait condensé.* Maison anglaise désire communiquer avec fabricants canadiens.

3858—*Confiserie, chocolat.* Firme de Belfast désire représentation.

LA FIN D'UNE AVENTURE....

La semaine dernière, nous mettions nos lecteurs en garde contre certain monsieur qui parcourait la province et obtenait, sous faux prétextes, des renouvellements d'abonnement, en espèces, en se disant notre représentant.

D'autres revues partagaient notre sort.... En effet, nous apprenons que le même petit jeu était pratiqué par Hugo Fortier, de Montréal, dans l'Ontario, où il se disait représentant d'une grande revue anglaise de cuirs et chaussures.

Appréhendé à Hamilton, il est incarcéré pour trois mois.

Répétons-le! Soyez prudents! Ne versez pas d'argent à ces personnes qui ne sont pas nos représentants CONNUS et qui ne présentent pas nos FORMULES OFFICIELLES.

Tél. MAIN 755 Domicile: EST 1686

O. VOISARD

IMPORTATEUR et MARCHAND de Fruits et Légumes.

163 Est, Rue des Commissaires, MONTREAL.



Placez dans votre magasin cette affiche



Mangez du Poisson

Nous vendons le Poisson de

HATTON

Toujours le meilleur et le plus frais.

et le client saura qu'il peut se fier à vous

Il saura que vous vendez le poisson le plus FRAIS et le MEILLEUR qu'il soit possible d'acheter. Il SAURA que le meilleur poisson, frais, fumé ou préparé est fourni par la vieille maison de confiance—

D. HATTON, COMPANY

FONDEE EN 1874

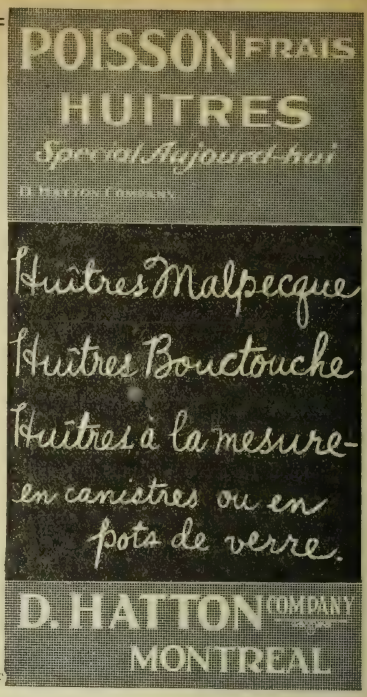


Table Alphabétique des Annonces

A

Assurance Mont-Royal 48

B

Banque Molsons 46
Banque Nationale 48
Banque Provinciale du Canada 48
British Colonial Fire Ins. Co. 48
Brodeur, A. 48
Brodie & Harvie, Limited 8

C

Canadian Match Co., Ltd. 10
Canadian Milk Products, Ltd. 8
Canadian Toledo Scale Co., Ltd. . . . . Couverture
Chamberlain Medicine Co. 4
Clark, Wm., Limited 6
Couillard, Auguste 40

D

Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. 10
Dominion Match Co., Limited . . . . . Couverture

E

Eddy, Limitée, Cie E. B. 9

G

Gagnon, P. A. 48
Garand, Terroux & Cie 48
Gentin Ltée, La Cie 7

H

Hatton Company, D. 28
Heinz Co., H. J. 8
Hervay Chemical Co. of Canada, Ltd. 6

I

Imperial Extract Co. 4
Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd. 11

J

Jonas & Cie, Henri 9

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 40
Lloyd Commercial 48

M

Mathieu, Cie J. L. 9
McArthur Co., Alex. 35
McCormick Mfg. Co., Ltd. 5
McDonald Reg'd, W. C. . . . . Couverture
Ministère de l'Agriculture, Ottawa 3
Montbriand, L. R. 40
Montreal Biscuit Co. 4

P

Rubberset Co., Ltd. . . . . Couverture

S

Still Mfg. Co., J. H. 43

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 15 novembre 1922.

Par suite de la fermeté du marché des porcs vivants à Toronto à la fin de la semaine dernière, et d'approvisionnements locaux moins considérables que la semaine dernière, une tendance plus ferme a prévalu sur le marché. Les prix ont enregistré une avance de 25c à 50c par 100 livres. La demande a été bonne pour les produits de qualité et le commerce a été assez actif, avec des ventes à des prix variant de $11.75 à $12.00 par 100 livres pour des lots choisis pesés en descendant des chars. Un bon nombre de lots choisis, commandés la semaine dernière, ont été livrés hier à $11.50 les 100 livres. La demande est bonne pour les petits lots de stock frais tué à l'abattoir de la ville au prix de $17.00 les 100 livres.

Il n'y a pas eu de changement dans la situation du marché des viandes fumées, mais il existe une tendance à la fermeté à cause du prix du porc. La demande provenant des acheteurs locaux et de la campagne a été bonne, et il se fait un assez bon commerce pour la consommation domestique. Les jambons de 8 à 12 livres se vendent de 24 à 25 cents la livre; les lourds de 22 à 23 cents la livre; les jambons cuits plats à 40 cents la livre; les jambons cuits à 40 cents la livre; le bacon fumé à déjeuner se vend à 32 cents la livre.

Le saindoux donne lieu à un bon commerce stable; les prix se sont maintenus. Les variétés raffinées canadiennes se sont vendues à 18 cents la livre en seaux de bois de 20 livres, à 19 cents en morceaux de 1 livre, et de 16 cents à 17 cents la livre, en tierces.

Il n'y a pas eu de changement dans la situation du marché des oeufs, hier. La tendance du marché a été très ferme et la demande est bonne pour les approvisionnements. En gros, les ventes d'oeufs frais d'automne se sont faites à des prix variant de 45 cents à 46 cents; les choisis se sont vendus de 39 cents à 40 cents, et les No 1 à 35 cents la douzaine.

Le commerce des pommes de terre ne s'est pas beaucoup amélioré. La demande est quelque peu limitée, mais comme les approvisionnements ne sont pas considérables, le marché est resté ferme. Les prix n'ont pas changé pour les ventes de lots de chars de pommes de terre des Montagnes Blanches et des Montagnes Vertes, mêlées, à 95 cents le sac. Les No 1 de Québec sont cotées à 90 cents le sac de 90 livres, ex-track.

A part une augmentation de ⅜ à ¾c dans les prix du beurre, il n'y a pas de changement à noter dans la situation du marché. La demande n'a pas augmenté et, en conséquence, le volume d'affaires n'a pas été considérable. Le meilleur beurre de crêmerie est coté à 37 cents la livre, et le bon se vend de 35 cents à 36½ cents la livre.

Le marché du fromage continue d'être ferme et le volume d'affaires n'a pas été fort. Le marché est peu actif et le meilleur fromage blanc de l'ouest se vend à 24 cents la livre. Celui de l'est se vend de 23 cents à 23½ cents la livre.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 15 novembre 1922.

Porcs vivants	....	11.25
Porcs préparés—		
Très aux abattoirs choisis	.....	17.00
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)	....	0.24
Longes (trimées)	....	0.26
Longes (non trimées)	....	0.24
Epaules (trimées)	....	0.18
Saucisse de porc (pure)	....	0.18
Saucisse de boeuf	....	0.11
Saucisse la Belle Fermière	....	0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière	....	0.14
Quartiers devant	0.07	0.08
Longes	....	0.24
Côtes	....	0.18
Haut côté	0.10	0.11
Hanches	....	0.10

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 15 novembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.30
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.27
(Vaches)—		
Quartiers derrière	....	0.13
Quartiers devant	....	0.05
Longes	....	0.22
Côtes	....	0.16
Chucks	....	0.10
Hanches	....	0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps	....	0.22
	12/16	0.27
	16/20	0.22
	20/25	0.21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon:		
Déjeuner, Maple Leaf		0.36
Déjeuner, Marque Gunns		0.32
Jambons Cottage		0.30
— Picnic		0.19
— bouillis		0.35
— rôtis		0.45
— sandwich		0.43

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.13½
Tinettes	60 —	0.14
Seaux	20 —	0.14½
Seaux	10 —	0.14½
Seaux	5 —	0.15
Seaux	3 —	0.15
Blocs	60 —	0.15½
Blocs	30 —	0.16

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Shortening Pierus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	40 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18
Seaux	10 —	0.18
Seaux	5 —	0.18
Seaux	3 —	0.18
Blocs	60 —	0.19
Blocs	30 —	0.19½

OEUFS

Oeufs frais pondus		0.50
— choisis		0.40
— No 1		0.36
— No 2		0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.38	0.39
Beurre, crêmerie No	....	0.37
Laiterie	....	0.32

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.13	0.14
— — ambré, la lb.	0.10	0.12
— — brun, la lb.	0.08	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.20
— tinettes	0.20

FROMAGE

Nouveau	0.24	0.25
Vieux	0.26	0.28

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 15 novembre 1922.

Pore en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Pore heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuit	....	0.35
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb	0.11	0.18

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 15 novembre 1922.

Oeufs No 2	0.32
Oeufs	0.36
Oeufs choisis	0.40
Oeufs frais	0.50
Oeufs strictement frais	0.60

BEURRE

Beurre	0.38
Beurre en pain d'une livre	0.39
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.38
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.37
Dairy, solide, 50 lbs.	0.33

FROMAGE

Double, la lb.	0.24
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.27
Doux	0.25

VIANDES FUMEES, ETC.

Cotations fournies par la maison CANADIAN PACKING CO., LTD. en date du 15 novembre 1922.

Jambons 8-14	0.26	0.28
Jambons 14-18	0.25	0.27
Bacon B 8-14	0.31	0.37
Jambon bouilli pelé	....	0.40
Cottage Rolls	....	0.26

Viandes cuites:

Jambon Picnic	0.19
New England Pressed Ham	0.21
Tête en fromage	0.14
Lunch Tongue en gelée, 6 lbs.	0.32
Ox Tongue en gelée, 8 lbs.	0.65
Pieds de cochon en vinaigre, 20 lbs. Kits	0.12

Saindoux pur:

Tierces, environ 375 lbs.	0.17
Tinette, 50 lbs. net	0.17½
Seaux en bois, 20 lbs net.	0.18
Tins, 20	0.17½
10s 6 tins en caisse	0.17¾
5s 12 tins en caisse	0.18
3s 20 tins en caisse	0.18½
1s 60 cartons en caisse	0.19½

Graisse composée:

Tierces, environ 375 lbs.	0.13½
Tinettes, 5 lbs net	0.14
Seaux bois, 20 lbs net.	0.14½
10s 6 tins en caisse	0.14¾
5s 12 tins en caisse	0.14½
3s 20 tins en caisse	0.14¾
1s 60 cartons en caisse	0.16

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	6.90
2ème Patente	6.40
Forte à boulanger	6.20

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.00
Farine à engrais, 1ère	4.20
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.70
Son par tonne, F.o.b. Montréal	22.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	24.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	28.25
Middlings de choix par tonne F.o.b.	31.25

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 15 novembre 1922.

Prix payés pour les volailles mortes:

Poule	0.15	0.16
Poulet	0.18	0.23
Dindes	....	0.32
Dindons	....	0.35
Oies	....	0.20
Canards domestiques	....	0.25
Canards du lac Brôme	....	0.35
Chapons	....	0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 15 novembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.15
Brochet	....	0.10
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Plie (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.60
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite des lacs	....	0.16
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon Colombie, rose	....	0.22
Maquereau	....	0.15
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.12
Brochet, la lb.	....	0.09
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.11	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saomun Gaspé	....	0.23
Saumon B.C. ouvert Spring	0.22	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.18
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.40
Hareng saur, la bte.	....	0.15

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.50	11.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	18.50
Truite salée de mer, brl.	.....	15.00
Turbot salé, baril	.....	15.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Turbot en saumure, demi baril.		8.00
Anguille salée, la lb.		0.10
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs. . . .		10.50
Morue en bandes, 30', lb. . . .		0.14
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb. . .		0.13
Dreadnought, 1 lb., la lb. . .		0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad. . .		13.00
Morue en bandes, 30', lb. . .		0.15
Huitres solides Standard, canistre No 1.		2.40
Huitres solides Selects, canistre No 1.		3.00
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.		5.00

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 15 novembre 1922.

Laitue Canada, doz. . . .	0.15	0.30
Ail, tresse.	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.	1.25	1.50
Persil (canadien). . . .	....	0.25
Choux nouveaux, la douz.	....	0.75
Oignons, la poche. . . .	1.50	1.75
Carottes, poche.	....	0.75
Patates, la poche.	....	1.00
Pommes, le quart. . . .	3.00	5.00
Navets, Québec, la poche.	1.25	1.50
Navets, Montréal. . . .	0.50	0.75
Betteraves, la poche. . . .	....	1.25
Pommes Fameuses, No 1.	....	10.00
Pommes Fameuses, No 2.	....	8.50

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 15 novembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville. . .	0.85	0.95
Peaux d'agneau, campagne	0.60	0.70
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	0.12	0.13
No 2, la lb.	0.11	0.12
Peaux de veau de lait la lb.	....	0.15
Peaux de taureau, la lb. .	....	0.08
Peaux de veau de son, la lb.	0.10	0.11
Laine lavée, la lb. . . .	0.22	0.24
Laine, non lavée.	0.16	0.16
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 15 novembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	4.75
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	5.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.25
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 15 novembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais mauvais.

No 2 straight.	16.00	17.00
No 3 bon.	14.00	15.00
Trèfle mêlé.	12.00	13.00
Paille.	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 2 C.W.	0.64	0.65
No 3 C.W.	0.60	0.61
No 1 Feed.	0.56	0.57
No 2 Feed.	0.53	0.54

Blé-d'Inde:

Rare sur place

No 2 jaune.	0.91	0.92
Très rare.		
No 3, jaune.	....	0.90

Orge:

No 3 C.W.	....	
No 4 C.W.	....	0.74
Alimentation.	0.71	0.72

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char.	22.00
Gru, par char.	24.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 15 novembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres . . .	0.05½
½ barils.	0.05¾
¼ barils.	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 3 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse.	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque .	3.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque .	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.95
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons.	0.05
Barils.	0.05¼
½ barils.	0.05¼
¼ barils.	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse .	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse.	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse.	4.35
2 gals. jacketted tins, 25 lbs. .	2.00
5 gals. tin 65 lbs., chaque . . .	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse.	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse.	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse.	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse.	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond)

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes.	....	0.70
Barils.	....	0.73
Demi barils.	....	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy.	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches.	....	0.23
Poires de choix.	....	0.25
Pommes évaporées. . .	0.14	0.14½

Pelures séchées:

Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.53
Pelures (mélangées et tranchées) dos. . . .	2.00	2.60

Raisons:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.12½
Muscatels:		
1 couronne.	....	....
2 couronnes.	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes.	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 15 onces..	....	0.15
Corinthe (vrac).	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces.	....	0.16
Dattes, vrac.	....	0.08½
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces). . . .	....	7.00
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz. .	....	4.25
Figues sèches, la lb. . . .	....	0.15
Figues 2½s, la lb. . . .	....	0.16½
Figues 2¾s, la lb. . . .	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	0.20	0.21
Figues Fancy Malaga, cabas, 25 lbs, la lb. . .	....	0.07

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s.	....	0.25
30-40s.	....	0.23½
40-50s.	....	0.17
50-60s.	....	0.16½
60-70s.	....	0.15½
70-80s.	....	0.13½
80-90s.	....	0.13
90-100s.	....	0.13

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LE SUCRE

Atlantic extra granulé	7.75
Acadia, extra granulé	7.75
St. Lawrence, extra granulé	7.75
Glace, baril	7.95
Glace (caisse de 25 lbs.)	8.35
Glace (caisses de 50 lbs.)	8.10
Jaune No 1	7.35
Jaune No 2	7.25
Jaune No 3	7.10
Jaune No 4	
En poudre, barils	7.85
En poudre, 50s	8.05
En poudre, 25s	8.75
Cubes et dés, 100 lbs	9.45
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.55
Cubec, boîtes de 25 lbs	8.75
Cubes, paquets de 2 lbs	9.75
En morceaux, Paris, barils	9.35
En morceaux, 100 lbs	8.10
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.55
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.50
En morceaux, boîtes de 2 lbs	10.25
Crystal Diamond, barils	8.35
" " boîtes, 100 lbs	8.45
" " boîtes, 50 lbs	8.55
" " boîtes, 25 lbs	8.75

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, 1b..	0.17	0.18
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Châtaignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.20	0.21
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.16	0.17
Jumbo	0.13½	0.14½
Suns	0.12	0.13
"G"	0.10½	0.11½
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.40	0.42
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:		
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb.	—	0.43
Flocons maïs, caisse 3 douz.,	2.80	3.15
Avoine roulée, 20s.	4.25, 4.75,	4.80
Riz puffé		5.70
Hominy, perle ou grain, 2 douz.		2.50
Health bran, (20 paquets), csse		3.50
Orge perlé écossais, csse		2.70
Farine à crêpe préparée, cs 24		3.70
Wheat food, 18-1½		3.25
Farine de sarrazin, case 2 doz.		4.75
Flocons de blé, caisse 3 douz.		2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.		5.50
Blé à porridge, 36s. caisse		6.40
Blé à porridge, 20s caisse		6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.		2.00
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.		3.90
Corn Starch (préparé)		0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.		0.09½
Canada Corn Starch, 1s, lb.		0.08
Challenge Corn Starch, 1s, lb.		0.08
Argo Corn Starch, 1s, lb.		0.08
Fleur de patates Casco raffinée, lb.		0.12½
Canada Laundry Starch, 1s, lb.		0.07½

CEREALES

Céréales—	
Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs.)	4.50
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs.)	2.65
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, sac 98 lbs	3.50
Oatmeal (standard granulé)	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—	
Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	5.75
Pour bouillir, le minot	3.15
Lima, Californie. Pas en stock.	
Fèves—	
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.00
Lima Madagascar, la lb., suivant la qualité	0.95½

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importées, 2½s	9.10	9.60
Pois importés—		
Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins		24.00
Surextra fins		26.00
Très fins		22.00
Fins		19.00
Mi-fins		17.50
Moyens		16.50
Conserves de Fruits—		
Pommes, 2½s., douz.	....	1.60
Pommes, gal. douz.	....	4.90
Blueberries, 2s	....	1.90
Groseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s	....	4.10
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs.	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s.	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) gal.	....	6.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s.	....	2.25
Tomates, 2s	....	1.15
Tomates, 2½s	1.35	1.47½
Tomates, 3s	....	....
Tomates, gallons	5.25	5.30
Citrouille, 2½s	....	1.30
Pois, standards	1.45	1.55
Pois earl June, (douz.)	1.60	1.65
Pois, très fins, 20 oz	....	2.75
Pois, fins, 20 oz	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz	....	1.85

LES EPICES

Cotations fournies par la maison
J. J. DUFFY & CIE,
en date du 15 novembre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.35
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.38
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.18

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.95
Boîte ronde, ½ lb. (3 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.25

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.05
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.00
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.00
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	3.90
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	1.95
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	3.80
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.	2.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 15 novembre 1922.

Oranges de Californie	7.00	8.50
Raisin Tokay	4.00	4.50
Pamplemousses	5.00	6.00
Raisin Malaga, le baril	6.00	9.00
Citrons de Messine	9.00	10.00
Bananes	4.50	5.00
Dattes	0.13	0.22
Figues	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril	....	10.50
No 2, le baril	....	9.50
McIntosh:		
No 1, le baril	....	10.00
No 2, le baril	....	9.00
En boîtes	....	3.00
Spies No 1	....	9.00
Spies No 2	....	8.00
Baldwins No 1	....	7.50
Baldwins No 2	....	6.50
Greenings No 1	....	7.00
Greenings No 2	....	5.75
Tomates, canadiennes, boîte		1.25
Oignons Espagnols		4.50
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs.		1.25
Choux, la douzaine		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		**0.75**
Noix Grenoble, la lb.		**0.30**
Nouvelles du Brésil, la lb.		**0.17**
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		**0.50**
Meilleures avelines, la lb.		**0.18**
Amandes, stock nouveau, la lb.		**0.30**
Peanuts Jumbo, la lb.		**0.14**
Pêches canadiennes, le panier		1.50
Poires canadiennes, le panier		0.80
Raisin, bleu ou vert, le panier		0.55

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 15 novembre 1922.

Grillé	La livre	
Java	**0.49**	**0.54**
Mocha	**0.45**	**0.49**
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.30
Jamaique	....	0.34
Rio	0.20	0.28
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	**0.30**	**0.47**

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	**0.80**	**1.15**

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.44	0.48	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	**0.51**	**0.55**	**0.56**	**0.75**

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.53	0.56
Young Hyson No 2	0.48	0.50
Young Hyson non coloré	0.44	0.47
Hyson No 1	0.43	0.45
Hyson No 2	0.41	0.43
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	**0.28**	**0.34**

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	**4.00**
Cachets Mal de Tête	**1.50**
Cachets Pressés	**1.50**
ELIXIR de Foie de Morue	**7.50**
Emulsion, grosses bouteilles	**9.00**
Essences Gingembre	**2.75**
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse	**30.00**
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch	1.15
Onguent sabots, la douz	3.25
Paudres à vers, la douz	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz	6.00

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure

(tous arômes)

Flacon rond, 1 once		la douz.	1.50
— — 2 —		—	2.75
— — 2½ —		—	3.00
— — 5 —		—	5.50
— — 8 —		—	9.25
— carré, 8 —		—	9.25

Triple Mélange Concentré

(tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
— — 3 —		—	2.35
— carré, 2 —		—	2.70
— — 4 —		—	4.75
— — 8 —		—	9.00
— — 16 —		—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once		la douz.	0.84
— 2 —		—	1.35
— 4 —		—	2.50
— 8 —		—	4.00
— 16 —		—	7.00

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre

(tous arômes)

Flacon 2 onces		la douz.	1.45
— 4 —		—	2.65
— 8 —		—	4.50
— 16 —		—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.85
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 3.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	3.65
Jarres pts, Queen, 1 douz. par carton	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	3.80
Pony, 2 douz. par caisse	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz	$13.50
3 doz	12.75
6 doz	12.50
12 doz	12.00
25 doz	11.50
50 doz	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.

F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz	$14.00
5 doz	13.50
10 doz	13.00
25 doz	12.00

Renseignements de Québec

Mariage—Jos. Villeneuve à Dlle M. Anna Blondin.
Vente—C. J. Lochwell à Francis Royer, 50-4-C Notre-Dame.
Quittance part.—Société de Prêts et Placements à J. G. Mooney et al.
Avis—W. Edge, 1471 Jacques-Cartier.
Mariage—Henry Doyle à Eva Ouellet.
Vente—Félix Chalifour à Municipalité de Giffard, p. S. O. 936 Beauport.
Vente—Abraham Pascal à Municipalité de Giffard, p. N. E. 936 Beauport.
Vente—L. Edouard Guillot à Municipalité de Giffard, 934 Beauport.
Vente—John Sullivan à Richard Douglas, p. 863 St-Gabriel.
Transport—Proteau & Carignan à Henri Grandbois, 2884 Palais.
Obligation—Eug. P. DeBlois à Dme N. Y. Montreuil et al, 2919 Palais.
Main-levée—Jos. Samson et al à A. G. Verret.
Subrogation—Succession L. D. Morin à Lady Frs. Langelier, 1829-A Jacques-Cartier.
Obligation—J. Vilmont Auger à Dame Vve Pierre Gauvin, 200-2 St-Colomb.
Obligation—Dame Jos. M. Deschênes à G. A. Paradis, 1414 Jacques-Cartier.
Quittance—J. Désiré Brousseau à Odilon Côté.
Quittance—C. A. Marois à Gosselin Shoe Co.
Vente—Gaspard Lafrance et al à J. L. R. Lorquet, 3484 St-Jean.
Quittance—Dme Vve John MacDermotte à Alb. Andry.
Quittance—Dlle Mathilde Vaillancourt à Alb. Andry.
Obligation—Alb. Andry à Col. Oscar Pelletier, 1751 Jacques-Cartier.
Vente—Aurélus Bédard à Vilbon Sévigny, 1403 Jacques-Cartier.
Obligation—Xavier Béland à Edmond Giroux, 283-30 Beauport.
Quittance—Union St-Joseph à Chs Parent.
Mariage—Dlle Bernard Laliberté à Jos. Marquis.
Avis de priv.—Ubald Blouin, 98-11, 12 Notre-Dame.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession F. X. Bédard, ½ ind. 1969 St-Pierre.
Vente—Achille Blais à Ernest Tessier, 508-109 St-Roch Nord.
Vente—Geo. Bérubé à Edgar Bérubé, 508-61 St-Roch Nord.
Avis—Ernest Labrecque, 42-650, 660, 661 Notre-Dame.
Rétrocession—Léo Bernier à Dlles Alice et Mary Ann McVey, 8 Stonehem.
Erreur et main-levée—Neuville Belleau et al.
Vente—Dme Jos. Plamondon à Jos. J. Fortin et al, 2342-4 St-Sauveur.
Vente—Jos. J. Fortin et al à Isaie Fortin, 2342-4 St-Sauveur.
Obligation—Isaie Fortin à La Caisse Populaire St-Malo, 2342-4 St-Sauveur.
Obligation—Ern. Laflamme à La Caisse Populaire St-Malo, 2351-C-259 St-Sauveur.
Vente—Wilfrid Lepage à Léon Bédard, 575 St-Sauveur.
Obligation—Elz. Gingras à J. Frs. Ratté, Jr., 1292 St-Sauveur.
Quittance sub.—Dame Geo. D. O. Farrell à Dame Eva D. Taschereau, 2102-273 St-Sauveur.
Vente—Succession T. H. Van Dyke à Peter de Wit, 2341-138 St-Sauveur.
Vente—Pruneau & Co. Ltd. à Frank Byrne, 2436-26 Saint-Sauveur.
Quittance et main-levée—Caisse Populaire St-Malo à Wilfrid Lepage.
Quittance—Rich. J. Kelly à Paddy O'Malley.
Quittance—Ang. Grégoire à Jos. Plante.
Mariage—Wilfrid Gauvin à Dlle Juliette Latulippe.
Obligation—Jos. Vallières à Rosario Huot, 2102-110 Saint-Sauveur.
Obligation—Jos. Falardeau à Le Comptoir de Crédit Ltée, 1049, 1053 Charlesbourg.
Obligation—Dme P. Filion à Jos. Rochette, 1076 St-Ambroise.
Mariage—Adj. Fillion à Dlle A. M. Allard.
Obligation—Frs. Cloutier à Elie Phil. Bédard, p. 1006 Saint-Ambroise.
Vente—M. T. Renault à Alf. Renault, 684-A 36 et 37 Charlesbourg.
Obligation—Nap. Légaré à Dlle Aurelie Lechasseur, 650-A 1 Beauport.
Obligation—Dme J. G. Paradis à Samuel Bédard, 681 Charlesbourg.
Donation—Ern. Lavigny dit Lafleur à Dlle Yvonne Lafleur, 4381-38 Montcalm.
Hypothèque garantie—Ph. Durand à Quebec Preserving Co., Ltd., p. 36 Stoneham.
Vente—Jos. P. Beaulieu à Chs Talbot, p. 5 et 6 P-8 Charlesbourg.
Vente—Jos. P. Beaulieu à Chs Talbot, p. 5 et 6, P-8 Charlesbourg.
Vente—Alphonse Mineau à Omer Bélanger, 602 et 603 Charlesbourg.
Déclaration—J. Earl Davidson et al, 236 St-Gabriel.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession M. et Mme P. John Davidson, 236 St-Gabriel.
Quittance—Amais Lechasseur à J. B. Binet.
Mariage—Livière Tremblay à Dlle M. L. Alice P. Roy.
Mariage—R. Ferland Raymond à Dlle M. Alice Roy.
Vente—Succession Germain Lépine à Raoul Em. Roy, 1774 Jacques-Cartier.
Obligation—Dme Honoré B. Rousseau à Dlle C. Tremblay et al, 3797 Montcalm.
Subrogation—H. P. Turcotte et al à Emile Bouchard, 4381-13-A Montcalm.
Quittance—Caisse Populaire de Québec à Aurélus Bédard.
Mariage—Léon Tremblay à Dlle Jeannette Bernier.
Quittance—Adj. Laliberté à Alfred Godin.
Quittance—Dme Elz. Laliberté à Alfred Godin.
Quittance—Dlle M. A. Laliberté à Alfred Godin.
Vente—Parc St-Roch Nord à Herm. Dumas, 431-4-21 St-Roch Nord.
Vente—Parc St-Roch Nord à David Dumas, 431-4-21 St-Roch Nord.
Main-levée—Jos. Grenier.
Quittance—Dme Bernard Damiens à Eugène Lambert.
Vente—William Goulet à J. Eugène Chandonnet, 508-1072 St-Roch Nord.
Vente—Jos. A. Tremblay à Albert Gravel, 508-353 St-Roch Nord.
Rente viagère—Pierre Chabot à Dame Vve Lazare Chabot, 690-86 Beauport.
Déclaration—Dme Fréderic Verret, 4 A R 3 Stoneham.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Frédéric Verret, 4-A, R-3 Stoneham.
Avis—Germais Lepins Ltée, 683-132 St-Roch.
Obligation—Jos. Vallières à Jos. Royer, 2102-110 St-Sauveur.
Vente—Eug. Lemay à Eug. Lemay Ltée, 435-251 à 253, 283 à 285 St-Roch Nord.
Vente—Pierre Renaud à Alf. B. Martel, p. 1013 St-Ambroise.
Echange—Arth. Barbeau à Chs Linteau, 523 p. 524, p. 526 St-Roch Nord.
Vente—Arth. Barbeau à Jos. Marier, p. 486, p. 526 St-Roch Nord.
Obligation—Jos. Martel à Alf. Falardeau, p. 486, p. 526 St-Roch Nord.
Quittance—Arsène Gagné à Jos. Pageau.
Mariage—Henri Jacques à Dlle M. J. Deslauriers.
Obligation—Jos. Jacques, jr. à Clovis Masse et al, 509-863 St-Roch Nord.
Vente—Ls. Drouin à Les Habitations R. Rouissillon, 435-539 St-Roch Nord.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Elias Bédard, p. 352 Charlesbourg.
Quittance—Dame Emma Therrien, uxor à Dame M. J. Byrne.
Avis—Ubald Blouin, 5049 Notre-Dame.
Mariage—J. B. Roy à Dlle Phil. Nicolas.
Prêts—L'Alliance Nationale à Jos. Samson, 1987 St-Pierre.
Vente—Jos. Caron à Adj. Bouret, 1788 Jacques-Cartier.
Obligation—Alph. Lafleur à Ls. Ferland, 508-299, 300, 301 St-Roch Nord.
Concession—Hôpital Général de Québec à Alf. Giguère, 4-10-B, Notre-Dame des Anges.
Déclaration—Arth. Audet, ½ ind. 508-218 St-Roch Nord, 717 St-Roch.
Subrogation—Elz. A. Tremblay à Alph. Breton, 147-29 N.-Dame.
Quittance—Dame Vve Emilie Blouin à J. E. Vézina.
Quittance—Alph. Breton et al à Régistreurs.
Servitude—Dme Vve J. E. Walsh à Edm. Walsh, p. S. 137, 138 Notre-Dame.
Obligation—Gaud. Paradis uxor à Jos. Thibault, 3139 Saint-Jean.
Quittance, main-levée—Alf. Robitaille à Dme Jos. Deschênes.
Quittance—Dlle C. Tremblay et al à Succession L. D. Morin.
Résiliation—Oct. Raté à Dme Vve Nap. Marceau, 1304 Saint-Sauveur.
Concession—L'Hôpital Général de Québec à Théod. Cloutier, 5-5c Notre-Dame des Anges.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 6 au 11 novembre 1922.

Vente Lucien Hould à Achille Lefebvre, p. 94, Ste-Flore.
Vente—Henri Clermont à Alf. Bronsard et al, 42 112 113, Ste Flore.
Contrat de mariage—Hormisdas Gélinas à Alzéma Lemay.
Main-levée—A. Bronsard et D. Bélanger.
Obligation Victor E. Gélinas à Majorique Desrochers, 562 Yamachiche.
Quittance—Annie et Elzire Bellemare à Vict. E. Gélinas.
Renonciation à succession—Théode Beaulieu à Léa Berthiaume, 588, Ste-Flore.
Main-levée Cléophas Lemay à George Vézina.
Déclaration—Marie-Anne Déchaine, 628 259, Ste-Flore.
Obligation Josephat Pellerin à Dame Emma Pellerin, 169 St-Boniface.
Contrat de mariage Adélard Lavergne et M.-Ange Houde.
Transport—Dame Eulalie Daveluy à Edouard Gélinas.
Quittance Philippe Marchand à Joseph Trudel.
Quittance A. Edg. Guillemette à Arthur Lefebvre.
Quittance Dimytro Ostalijeruk à John Strzalkowski.
Quittance—Milton Nadeau à Israel Diamond.
Quittance—Donat Gélinas à Adélard Blais.
Quittance—Adélard Garceau à Adélard Guimond.
Quittance Thomas Noël à Charles Bergeron.
Déclaration d'hérédité Valère Gagnon par Thi. Villemure 817, Yamachiche, etc.
Quittance de droits sur succession Percepteur du Revenu à Succ. V. Gagnon, 817 Yamachiche etc.
Transport Philippe Villemure à Odile Berthiaume.
Vente—Canada Steam. Lines Ltd. à Dame Laura Jolin, 1755 365, 366, 378, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Xavier Pothier à Chs. Ed. Caron, 1755-211, 233, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Dme Laura Jolin à Xavier Pothier, 1755-365, 366, 378, Cité des Trois-Rivières.
Cession Pierre J. Héroux à Henri Bisson.
Déclaration d'immeubles Pierre J. Héroux à Henri Bisson, Cité des Trois-Rivières et St-Boniface.
Donation—Léon Gélinas à Joseph Gélinas, 1755-246, 207 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Alcide Bourassa à Désiré Benoit, 7 Yamachiche.
Vente Joseph Bisson à Joseph Crête, p. 153 Yamachiche.
Quittance Achille Pothier à Avila Camirand.
Transport Joseph Beaulieu à Jos Perreault et al.
Obligation—Louis Charette à Albert Roux, 1122-280, 281, Cité des Trois-Rivières.
Quittance Caisse Populaire des Trois-Rivières à Vve Frs. Guilbeault.
Obligation—Charles Bergeron à Azarie Picotte, 1755-68, 50, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Ephrem Villemure à Victor Gauthier, 496 Yamachiche.
Quittance—Ephrem Villemure à Elzir Vaillancourt.
Obligation—Vve Victor Gauthier à Caroline Loranger, 484 485, 486, 603, 373, 389, Yamachiche.
Quittance Henry Beaudoin à Victor Gauthier.
Cession—J. A. Boisvert à Vincent Lamarre.
Avis de faillite—J. A. Boisvert à Vincent Lamarre, 628, 313, Ste-Flore.
Vente—Vincent Lamarre à Grégoire Boisvert, 628, 313, Ste-Flore.
2ème copie—Vincent Lamarre à Grégoire Boisvert, 628, 313, Ste-Flore.
Contrat de mariage Alfred Bellerive fils et Albina Grenier.
Transport Arthur Gélinas à Hector Gélinas.
Obligation Hector Michel à Vve Nap. Dufresne, 1829-10 Cité des Trois-Rivières.
Vente Ovide Beaubien à Joseph E. Janvier, p. 12, Paroisse des Trois-Rivières.
Obligation—J. Wilbrod Lemay à Vve Nap. Dufresne, p. 94, Ste-Flore.
Vente—Dame Joseph A. Côté à Omer Fréchette, 1123 213, Cité des Trois-Rivières.
Quittance—J. Irénée Chainé à Ovide Beaubien.
Quittance—Chs. Dumoulin à Hector Michel.
Obligation—Joseph Lacourse à William Laurent, 1755 326, Cité des Trois-Rivieres.
Vente—Protonotaire des Trois-Rivières à Napoléon Tanguay, 1755 105 106 107 116 Cité des Trois-Rivières.
2ème copie—Protonotaire des Trois-Rivières à Napoléon Tanguay.
Acte de fidéi-commis—Gélinas Limitée et Victor Abdan, 594 595 596 593 Cité des Trois-Rivières.
Acte de fidéi-commis—Gélinas Limitée et Victor Abran, meubles.
Vente—Joseph Parent à Eugène Duval, p. 262 Paroisse des Trois-Rivières.
Dissolution sociale—Silverman & German.
Obligation—Philippe Lanneville à Eusèbe Bourque, 628-440, Ste-Flore.

COUR DE CIRCUIT JUGEMENTS

Arthur Carignan vs Horace Dumont, Trois-Rivières, $42.73—compte.
Charles Winter vs Johnny Thellend, Almaville, $22.50—dette.
Charles Winter vs Sam. Buisson, Shawinigan Falls, $22.50—dette.
Charles Winter vs Sam. Buisson, Shawinigan Falls, $25.50—dette.
Arthur Lessard vs J. A. Lemay, Shawinigan Falls, $50.00—dette.
Alexandre Bureau vs Hubert Fitzby, Shawinigan Falls $21.80—dette.
Alexandre Bureau vs Philias Déry, Shawinigan Falls, $34.50—dette.
Alexandre Bureau vs Frank Déry, Shawinigan Falls, $83.90—dette.
Joseph Gélinas vs Joseph Huneault, St-Marc de Shawinigan, $50.50—dette.
Joseph Gélinas vs Delphis Montreuil, St-Marc de Shawinigan, $31.95—dette.
M. J. Glickman et al vs B. R. Riskikof, Shawinigan Falls, $68.61.—dette.
Damase Neault vs Romuald Pouliot, Québec, $34.57—compte.
Jeffrey Veillet vs Rodolphe Davidson, Ste-Thècle, $69.08—compte.
Louis Pelletier vs François Chouinard Trois-Rivières, $76.81—dette.
Jos. F. Bellefeuille vs Ernest Dugal, Trois-Rivières, $80.98—dette.
Michael Gélinas vs Wilfrid Caron, Shawinigan Falls, $50.00—dette.
Jeffrey Veillet vs Rolland Zicron, $71.45—compte.
Raoul Ducharme vs Charles Dumas Trois-Rivières, $45.01—dette.
Joseph Lessard vs Napoléon Millette, Cap de la Madeleine, $50.00—dette.
Lucien Vigneault vs Ovila Champoux, Trois-Rivières, $21.55—dette.
J. O. Bélisle vs César Sarcutte, Trois-Rivières, $40.50—balance due pour service professionnels.
Le Restaurant des Immeubles vs Ernest Duplessis, St-Boniface, $76.50—loyer et dom.

USINE: JOLIETTE, QUE.
MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Du 6 au 11 novembre 1922.

Obligation—Désiré Poulette à Donat Houle, 585, Bulstrode.
Echange—Philippe Dumont et Alphonse Lehouillier, p. 867, 869, et ½ s. e. 1044, Warwick.
Vente—Elie Beaulieu à Jules Dufour, 60, Bulstrode.
Vente—Joseph Bilodeau à Oscar Boisvert, 6a et 6c, Stanfold.
Obligation—Donat Martin à Exerie Mantambault, p. 3a, p. 3b, cont. 11e rang, Maddington.
Vente—Alfred Tourigny à Mme Victoria Rivard, [illegible] n. 41-71, 41-53 et ½ n. 41-54, Bulstrode.
Cession de biens—Frédéric Vendal à J. W. St-Onge, S. A. p. s. e. 17, 11e rang, Simpson.
Vente—Télesphore Provencher à Adélard Joval, coupe de bois sur p. 272, Bulstrode.
Vente—Henri Laroche à Albani Lacharité, p. 247 et p. 247c, Arthabaskaville.
Cession de biens—Joseph Antonio Tardif à Vincent Lamarre, S. A. p. 875, Warwick.
Obligation—Calixte Hébert à Dme Exilia Bergeron, ½o. 207, Bulstrode.
Mariage—Philippe Houle à Mlle Emma Tourigny.
Donation—Denis Houle à Philippe Houle, p. 533, Bulstrode.
Déclaration de décès—Philippe Houle à Dme Emma Tourigny, p. 533, Bulstrode.
Obligation—Victor Tourigny à Damase Cantin, p. 459, Ste-Victoire.
Obligation—Alphonse Lehouillier à Louis Roux, p. 875, Warwick, et p. c. 240, Ste-Victoire.
Vente—Vincent Lamarre à Alphonse Lehouillier, p. 875, Warwick.
Obligation—Onem Hamel à Dme Eva Bourbeau, 706, 709 et 710, Bulstrode.
Vente—Joseph Pothier à Hubert Anctil, p. 409, Ste-Victoire.
Mariage—Edouard Morinville et Mlle Eva Demers.
Vente—John Pard à Jos. Emile Tessier, p. 144, Warwick.
Vente—Napoléon Cloutier à Harold Patry, 402, Ste-Victoire.

QUITTANCES

Dame Marie Tardif à Arsène Talbot.
Cyrille Roux à Delphis Germain.
Ulric Boutin à Philippe Houle.
Robert Brindle à William Gauthier.
Mme Omer Provencher à Henri Provencher.
Ernest Laroche à Albert Desharnais.
Dme Vénérende et Mlle Eveline Baudet à Alphonse Chrétien.
Samuel Bélanger, père, à David Corriveau, fils.
Thomas Proulx à Elzéar Provencher.
Arthur D. de Grandpré à la Corporation Municip. St-Samuel.
Vincent Lamarre à Alphonse Lehouillier.
Mme Lumina Gouin et vir. à Joseph Bernard.
Désiré Labbé à Joseph Trottier.
Wilfrid Vidal à Antonio Tardif.
Dme Eléonore Durand à Antonio Tardif.
Narcisse Rouillard à Napoléon Mercier.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 11 novembre 1922.

ACTES DE VENTES

Sa Majesté le Roi à la Cité de Sherbrooke, partie lots 1434, 1435, 1436 et 1437, quartier sud. Prix: $10,660; payés.
J. B. Pruneau à Michel Guillotte et Alfred Durocher, partie lot 547 Orford. Prix: $3,000; payés.
Dolor Rousseau à A. S. Bourgeault, lot 32, quartier centre. Prix: $4,500; payés.
N. N. Walley à B. C. Howard, partie lot 42, quartier nord. Prix: $1.00; payé.
B. O. E. Denault à Denault Grain & Provision Co. Ltd., parties lot 1539, quartier sud. Prix: $65,000; payés.
Antonio Fortier à Rock Prunier, lot 18, rang 10, Compton. Prix: $2,550; payés.
Joseph Cameron à C. O. Edwards, partie lot 3a, rang 7, lots 3a, 3b, 3h, lot 2c, rang 6, Compton. Prix: $4,500; payés.
Joseph Poulin à Philippe Poulin, lot 7a, rang 7, Compton. Prix: $4,500; $1,950.00; payés.
Edmond Talbot à Moise Ménard, partie lot 26b, rang 2, Ascot. Prix: $3,000; $1,700.00; payés.
Alexandre Carrier à Mde Edouard Boudreau, partie lots 189 et 187, Orford. Prix: $250.00; payés.
Charles Joachim à Fred Parkin, lots 13a, 13c et 13d, rang 10, Ascot. Prix: $3,000.00; payés.
T. A. Vallée à Cité de Sherbrooke, lot 840, quartier nord. Prix: $3,000.00; payés.
Laurent Thibault à Cité de Sherbrooke, lot 710-114, quartier est. Prix: $3,200.00; payés.
Joseph Loubier à Cité de Sherbrooke, lot 1494-32, quartier sud. Prix: $3,200.00; payés.
Pierre Simoneau à Télesphore Lafrenais, ½ lot 899-62, quartier est. Prix: $800.00.
Park Realty Co. à Cité de Sherbrooke, lot 733-39, quartier est. Prix: $4,000.00; payés.
Alphonse Trudeau à Cité de Sherbrooke, lot 1494-133, quartier sud. Prix: $3,200; payé. (Partie sud dudit lot.)
Aimé Trudeau à Cité de Sherbrooke, moitié nord du lot 1494-133, quartier sud. Prix: $3,200.00; payés.
Domina Cantin à Adélard Seney, ½ lot 633 Orford. Prix: $900.00; $100.00 payés.
Propriété Mme Constant Prunier à Alphonse Houle, ½ lot 1436 et lot 1457, quartier sud. Prix: $1.00; payé.

HYPOTHEQUES

Joseph Green, ès-qual, à Edwards Realty Co., pour $2,000.00, affectant 48 pieds S. lot 1303, quartier sud.
M. A. Lainé à Mme Ernest Sylvestre, pour $1,000, affectant lots 545 et 544 Orford.
H. G. Porter à Sherbrooke Loan & Mfg. Co., pour $3,000, affectant lots 356-108 et 109 Lennoxville.
Fred. Parkin à W. H. Fuller, pour $10,000, affectant lots 13a, 13b, 13c, 13d et 13e, rang 10, Ascot.
N. E. Guay à Pierre Boisvert, pour $3,000, affectant lot 42, quartier centre.
Alphonse Houle à La Cie Mutuelle d'Im. des C. de l'Est, pour $3,000, affectant o. ½ lot 1456 et lot 1457, quartier sud.
Georges Blais à Narcisse Chapdelaine, pour $3,000, affectant lots 247 et 250, Orford.

QUITTANCES

Herménégilde Poulin à Philibert Audette, de l'hypothèque du 5 février 1921.
Pierre Bersier à Joseph Cloutier, de l'hypothèque du 7 décembre 1921.
John Patenaude et épouse à Louis Boisvert, de l'hypothèque du 22 août 1922.
Mme M. A. Montminy à propriété J. A. Archambault et al, de l'hypothèque du 17 octobre 1913.
J. O. Archambault et al. à propriété J. A. Archambault et al, de l'hypothèque du 17 octobre 1913.
Alexandre Carrier à Joseph Blais, de l'hypothèque du 1er mai 1922.
Philibert Rochefort à propriété Charles Parkin, de l'hypothèque du 29 juin 1904.
Abbé J. E. Castonguay à G. E. Lafond, de l'hypothèque du 10 novembre 1921.
Charles Maillé à Arthur Maillé, de l'hypothèque du 4 juillet 1922.
S. J. Caron à propriété Mme Constant Prunier, de l'hypothèque du 4 avril 1919.
Bail sous condition par Mme Isaac Smith à Emile Maréchal, pour 15 ans, lots 883 et 886 et partie du lot 885, quartier est, pour prix ou revenu de $8,000 pour ledit terme, avec option d'achat.
Transport de droits en bail sous condition, par Emile Maréchal à Cléophas Dubé, sur lots 883 et 886, et partie du lot 885, quartier est, pour $9,000; $800 payés.
Bail par Dr J. H. Fréchette à McCabe, Wolfe & Gervais, pour bureaux dans édifice situé sur lot 206, quartier centre, pour 20 mois, $700 pour ledit terme.
Réclamation du constructeur, par Alonzo Felteau vs Alfred Lusignan, pour $120.45, affectant lots 1451-105-1 et 2, quartier sud.
Renonciation par J. Olivier Archambault à la propriété de sa mère, Dame veuve J. Azarie Archambault.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 15 novembre 1922.

La situation du marché de la quincaillerie ne présente pas, cette semaine, de changements importants. Les affaires sont assez tranquilles, à part les lignes générales portant sur la construction. L'on remarque une certaine activité dans les accessoires de sport d'intérieur. Les grossistes et les détaillants se préparent à donner leurs commandes de placement de raquettes, traînes sauvages, etc., en vue du carnaval d'hiver pour lequel on entreprendra bientôt une grande campagne de publicité.

Parmi les nombreux changements de prix, qui sont surtout à la hausse, nous notons une légère augmentation de celui des tuyaux de fer. Les tuyaux de plomb ont été également augmentés de $1.00 les 100 livres. La soudure a haussé de ½ cent la livre. Les manufacturiers viennent de reviser le prix des goupilles (cotter pins), et ils les ont augmentées de 12½%. Les pièges à gibier ont subi une hausse de 10%.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.23	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoise)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.30	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.32	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.50
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net	extras
de comptoir Champion	240 lbs	13.75	75
	10 lbs	3.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4	cordes, 21 lbs, doz.		6.05
5	— 23 lbs, doz.		6.10
6	— 25 lbs, doz.		9.65
8	— 27 lbs, doz.		10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	60.00
Grand Rapid Jap	—	60.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	8.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

	la grosse
Crown et Gem:	
Petits	11.00
Moyens	12.30
Grands	16.15

Mesure Impériale,

genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.30
Grands	20.45
Perfect — Carrés:	
Petits	13.35
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	65-5%
d'évier	65-5%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	40 50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	20 base
de manille, British	18 base
de chanvre	16 base

Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½ 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 45 lbs.
3/16, 46 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; ⅜, 20.00; ¼, 15.20; ⅜, 12.50; ⅜, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅜, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800		liste net
— 802		liste net
— 804	liste moins	20%
— 810	liste plus	25%
— 814	liste plus	25%
— 838	liste moins	10%
— 840	liste moins	12½%
— 842	liste plus	12½%
— 844	liste plus	12½%
à ressort	2.50 doz.	paires

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, réguliè	50%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5. 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1⅛x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.		2.01
7 pouces, doz.		2.25
No 2, 6 pouces, doz.		1.50
7 pouces, doz.		1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3%
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis	6, 0.57 la lb.
	7, 0.56 la lb.
	8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis	4.20 les 100 lbs.
— galvanisée	5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs.,	8.00 les 100 lbs.
à grillage galvanisés, boîte de 10 lbs.,	8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.10	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins	1.00 les 100 lbs.
à 6 pans	moins .50
taraudé carré	moins .50
à 6 pans, liste net.	

Enclumes . . . . . 22 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses.
à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	63.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal			la boîte
1X, 20x28,	56	feuilles, 135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28,	56	— 135 lbs.,	9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112	— 200 lbs.,	16.50
1C. 20x28,	56	— 270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112	— 270 lbs.,	18.75
1xx. 20x28,	56	— 155 lbs.,	11.00
1xxx. 20x28,	56	— 175 lbs.,	12.75
1x 90x30,	56	— 125 lbs.,	9.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

IX, 20x28, 56 feuilles	6.25
IC, 20x28, 56 feuilles	7.00
IXX, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.44,	1.56,	1.68,	1.92,	2.16,	2.88 douz.

Goupilles (Cotter pins) 12½%
(Liste du 1er nov. 1922)

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.50

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —

Liste moins 12½%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés	$3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes.	
1 caisse de 8 doz.	8.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	6.75 caisse

Haches:

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman: chaque

C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver: Liste de prix

Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	21.00
à l'eau:	
Ideal	20.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00
électriques:	
Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	Liste de prix à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.50 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	26.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques	58.00	—
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	88.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.50 —
455 Colt		84.00 —
25/35		135.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	109.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	159.00 —
43 Mauser	138.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*":

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	96.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	103.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-3%

Plomb de chasse:

AA et plus petit	14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net,	80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net,	1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net,	1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net,	.50 par 100 lbs.

Meules en grès:

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
- à bois Spécial 40%
- Keystone 30%
- Gilmour 20%
- Erwin . . . . . liste net
- Mephisto . . . . . liste net
- à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
- — à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
- —à queue carrée pour le fer, 50%.
- —à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; pts, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.20
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.35	30¾	3.15
4½C	4.00	37⅞	3.35
5	3.35	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.35	100	.41
16	3.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.88
20	2.35	112	5.70
22	2.60	130	1.80
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.35		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08¾
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08¾
Fibre, lb.	0.08¾
Spécial Manilla, lb.	0.08
"B" Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.07
Rouge-brun, lb.	0.06½
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse.	4.14
"Special", caisse.	4.14
"L'Oiseau Bleu", 6 oz. caisse.	6.57
Serviettes, caisse de 3750	7.80

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
2.10	2.45	3.80	5.25	8.85	10.60

Jump:

2.85	3.15	4.60	7.00	9.40	11.20

H. N. :

4.70	7.15	10.00	13.25	15.60

New House:

6.00	7.00	10.50	15.80	21.00	24.50

Pinces-leviers . . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 60 & 20%

Planches à laver:

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	12½%

Soudures:

"Commercial"	0.32
"Strickly"	0.26

Tondeuses	Liste de prix
pour chevaux Stewart:	
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons:	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:

Rouge, le carré	6.55
Vert, le carré	6.55

Surface d'ardoise :

Rouge, le rouleau	2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic"
Surface minérale (quatre dans un) le carré. 5.80

Surface de Mica:
Mica Lastic,

Léger (1 pli) le rouleau.	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau.	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau.	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli).	1.65
— moyen (2 plis).	2.00
— lourd (3 plis).	2.35
Panamold, léger (1 pli).	1.45
— moyen (2 plis)	1.80
— lourd (3 plis).	2.15

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur,
230 rue St-André - MONTREAL

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.
Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.
Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Manse, MONTREAL.

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117, RUE ST-PAUL EST
Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.
Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau 2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau 1.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau 1.80
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau 2.15

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)
Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs : Marque Impérial, les 100 lbs. $5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs : Marque Impérial, les 100 lbs. $4.50
Rouleau de 400 pieds.
Fibre sèche, No 1, Anchor . . 1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor . . 0.75
Fibre goudronnée, No 1 Anchor 1.20
Fibre goudronnée, No 2. . . . . 0.95
Fibre "Surprise". 0.80
Fibre "Stag". 0.80
Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal. 3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau. 2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal. 4.00
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal. 3.80
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal. 3.50

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"

Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.30
Bidons 1 g.	1.20	1.25	1.55	1.75	1.50

Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.
Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre 0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb. 0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb. 0.09
Barillets de 100 lbs., la lb. . 0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb. . . 0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse 9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse 5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon 0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon . 0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse 3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon. 0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse 6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 6.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Coaltar (raffiné) le baril . . . 10.25
Coaltar (brut) le baril . . . 9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz. . . . 1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz . . 1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon 1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon 1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal. 1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon 1.30

Rondelles en fer. 60%

Tire-Fond (couch screw). . . . 45%

Tôles galvanisées :

Apollo.	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis. . . .	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires.	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies.	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :
4 pouces. . . . . 0.24 le pied
6 pouces. . . . . 0.36 —

Tuyau de poêle :
6 pcs . . . . . 12.35 100 feuilles
7 pcs . . . . . 13.25 —

Tuyau de plomb : 10%
jusqu'à 2 pces . . . . 100 lbs 12.00
2 pces à 8 pces . . . . — 13.00
8 pces. . . . . — 14.00
de renvois, 1¼ à 2 . . — 13.00
en longueur, 2 à 4 . . — 13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00 . . .	100 pieds
¼	3.96	6.00 . . .	—
⅜	3.96	6.00 . . .	—
½	5.02	6.55 . . .	—
¾	6.10	7.82 . . .	—
1	8.67	11.22 . . .	—
1¼	11.73	15.18 . . .	—
1½	14.03	24.42 . . .	—
2	18.87	38.61 . . .	—
2½	29.84	50.49 . . .	—
3	39.02	64.00 . . .	—
3½	50.50	76.30 . . .	—
4	59.95	. . .	—

Vadrouilles :
la doz.
O-Cedar, grande avec manche. 16.00
O-Cedar, petite avec manche. . 10.00

Liquid Veneer :
Victory. 10.00
Junior. 14.00
Senior. 16.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 à 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 20%)

Vert de Paris: Bergers
Barils, 250 lbs. 32½
— 50-100 lbs 34
— 25 lbs. 36
Boîtes, 1 lb., carton 38
— ½ lb. 40
1 lb., fer-blanc 40
— ½ lb. 42

Vis à bois :
en fer tête plate. 80-5
tête ronde. 77½-5
en laiton, tête plate. . . . 75-5
tête ronde. 72½-5

Zinc :
En feuilles, No 9, 100 lbs. . 10.00

PEINTURE

HUILE DE LIN

Nous cotons :

Huile brute :	Gallon Imp.
1 à 2 barils.	0.98
Huile bouillie :	
1 à 2 barils.	1.00

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons :

Térébenthine :	Gallon Imp.
Par baril simple.	2.00
Par petits lots.	2.05

Emballage en sus.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

BLANC DE PLOMB
(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.25	13.65
Anglo pur	13.00	13.35
O.P.W. Polar White	10.00	10.35
Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils	3.75
Par 100 livres	4.25
Par 25 livres	4.50
Par 12½ livres	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse	10.00
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs	7.00

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:
Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):
Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.30
Parlac, Glidden	4.60
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.85
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55
Floglaze Porch & Var.	3.85	

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	
Alabastine	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint	9.50	9.50	—
Murite P. & V.	7.50	8.50	—

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac.	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.21	.35	.61	1.14
Star	.14½	.26	.46	.85

Vernis:

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.80
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.20
Granitine Floor	4.20
Hydrox Spar	5.35
Orolite Hard Oil	3.65
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	3.90
Wearette Glidden	3.90
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-Ite Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.18
Sun Canada Paint	3.90
Sun Floor, Canada Paint	4.00
7-20 Ramsays	6.00
C.D. Big 4 Intérieur	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	8.00
Floor Anglo	3.00
C.D. Big 4 Extérieur	5.00
C.D. Big 4 Planchers	4.40
B.H. Everlastic	4.80
1001 Glidden	5.00

Peintures à l'huile:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.45	3.55
Decorette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

Ventes par les Shérifs de la Province.

ARTHABASKA

Albert Clair vs Joseph Beaulac. Une terre connue et désignée au cadastre officiel du canton de Durham, comme étant le No 580 — avec les bâtisses y érigées. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Pierre-de-Durham (L'Avenir), le 6 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Alphonse Lacroix vs Eugène Poulin. Un emplacement de 60 pieds de largeur par 90 pieds de profondeur, formant partie du lot No 25 du cadastre officiel du canton de Thetford pour et dans le 4ème rang; borné du côté sud-est à un arpent de la terre de Antoine Grégoire, au sud-ouest par la route, au nord-ouest et au nord-est par Joseph Poulin—circonstances et dépendances, avec réserve des droits de mines en faveur de qui de droit. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Alphonse-de-Thetford, le 7 décembre 1922, à une heure de l'après-midi.

BEDFORD

La Banque d'Hochelaga vs Dame Emélie Meunier. Tous les droits, titres et prétentions de la défenderesse, dans un certain morceau de terre situé dans le canton de Granby, dans le district de Bedford, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre dudit canton de Granby, comme étant la subdivision No 204 du lot primitif No 628 — avec toutes les bâtisses y érigées. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Notre-Dame-de-Granby, à Granby, le 7 décembre 1922, à une heure de l'après-midi.

CHICOUTIMI

François A. Giroux vs Placide Bourgeois. Tout ce lopin de terre ou emplacement situé en la ville de Kénogami, étant le lot connu et désigné au cadastre officiel pour le 3ème rang du canton de Jonquières, sous le No 22A-107—avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église catholique romaine de Kénogami, le 4 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Le Prêt Hypothécaire vs Hormisdas Desgagné. Tout ce lopin de terre ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du canton de Jonquières, sous le No 24-156-15, du rang 3 dudit canton de Jonquières, comté de Chicoutimi — avec toutes les bâtisses dessus construites et toutes celles qui le seraient à l'avenir, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église catholique romaine de Kénogami, ville, le 4 décembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

GASPE

P. T. Légaré, Limitée, vs Augustin Brousseau et Louis Déry. Le lot 8a faisant partie du lot No 8 du 1er rang de la subdivision primitive du canton Cloridorme; borné vers le nord par le golfe St-Laurent, à l'est par le No 8c, vers le sud par le No 8b et à l'ouest par le No 7a, mesurant six chaînes cinquante mailles de front sur 77 chaînes de profondeur moyenne, contenant en superficie cinquante acres; le lot 8b faisant partie du lot No 8 du 1er rang de la subdivision primitive du canton Cloridorme; borné vers le nord par le No 8a, à l'est par le No 8d, vers le sud par le No 77, de la partie non subdivisée et à l'ouest par le No 7b, mesurant six chaînes cinquante mailles de front sur quinze chaînes de profondeur moyenne, contenant en superficie neuf acres trois verges, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Cloridorme, dans ledit comté de Gaspé, le 19 décembre 1922, à trois heures de l'après-midi.

MONTMAGNY

Dame Georgina Bernier vs Dame Caroline Fortin. Un emplacement situé en la ville de Montmagny, mesurant 118 Pieds et demi de profondeur du sud au nord sur 70 de largeur au bout sud et la largeur qu'il peut y avoir au bout nord, tel que clôturé actuellement, avec droit de passage pour communiquer de l'emplacement vendu à la rue Montcalm par une sortie privée qui s'y trouve, cet emplacement borné au nord par Joseph Aubut et à ladite sortie, au sud par le terrain du chemin de fer Intercolonial, au nord-est et au sud-ouest par Arthur Normand, et faisant partie des lots Nos 1, 6, 12, 7 et 28 de la subdivision du lot No 307 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas — avec la maison dessus construite et dépendances, et avec les servitudes actives et passives. Pour être vendu au bureau du Shérif de Montmagny, le 5 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Delphis Brosseau vs Noel Binette. 1. Une portion de terre située au village de Saint-Philippe, contenant environ 50 pieds de largeur sur la longueur qu'il y a à partir du terrain du chemin de fer Atlantic et Nord-Ouest à aller à la profondeur du terrain de Alexandre Bonneau, sans garantie quant à la mesure précise, tenant d'un côté au terrain ci-après décrit, et partie à MM. H. Defayette, Clodomir Godin, Philippe Martin, Dame Vve J.-Bte Godin et Pierre Provost; 2. Un autre emplacement de terre situé au même endroit contenant 90 pieds de largeur, sur 90 pieds de longueur ayant sa devanture sur le chemin Saint-André et sa profondeur sur le terrain plus haut décrit — avec toutes les bâtisses érigées sur lesdits terrains, lesquels forment partie du lot No 165 des plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Philippe — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Philippe-de-Laprairie, le 7 décembre 1922, à onze heures du matin.

SAINT-HYACINTHE

Léopold Reeves vs Rodrigue Lefebvre. Un emplacement situé et sis au village de la Providence, sur la rue Saint-Joseph, de la contenance de 52 pieds de front sur toute la profondeur du lot, renfermé dans les bornes suivantes: en front ladite rue Saint-Joseph, d'un côté à Etienne Lorquet ou représentants, de l'autre côté et en arrière à Dame Veuve Adélard Maheu ou représentants, ce terrain faisant partie du lot No 273 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hyacinthe — avec les bâtisses y érigées. Pour être vendu à la porte de l'église de Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, le 5 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS LE MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela pale de vendre les Still.

Représentant: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Didier, Montréal, pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. pour les provinces de l'Ouest.

Grant Chater, 906 Tradors Bank Building, Toronto, Ont., pour la province d'Ontario.

J. H. STILL MFG. CO.,

ST-THOMAS - - - ONTARIO

LA CONSTRUCTION

AYLMER

Reconsruction d'un magasin, $15,000. Propriétaire: F. T. Robinson, au soin de Stratton Store. Les travaux doivent commencer immédiatement.

BAIE ST-PAUL

Succursale de banque, $8,000. Propriétaire: La Banque Nationale, rue St-Pierre, Québec. Gérant général: H. Desrivières. Architecte: P. Lévesque, 115 rue St-Jean, Québec. Les travaux sont à l'étude.

DRUMMONDVILLE

Digue et usine génératrice, $700,000, aux Chutes Heming. Propriétaire: Southern Canada Power Co., 20 rue St-Nicolas Montréal. On est à préparer les plans préliminaires. Les travaux commenceront de bonne heure le printemps prochain.

HULL

Fabrique, $54,725, district Wrightville. Propriétaire: Lion Meade Tire Co., district Wrightville. Architectes: Brodeur & Pilon, 63 avenue de l'Hôtel-de-Ville. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer.

L'ANSE AUX GRIFFINS

Eglise, presbytère, grange et hangars, appartenant à la paroisse, détruits par le feu. Pertes: $50,000.

LIMOILOU

Résidence duplex, $5,000, angle des 4ème et 5ème avenues. Propriétaire: Albert Gravel, 179, 8ème avenue. Travaux d'excavation commencés.

Résidence duplex, $4,500, rue Normandin. Propriétaire: Mme Eugène Béland, 56 avenue Lamontagne. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $1,200. Propriétaire: P. Ross, 156, 10ème rue. Travaux d'excavation commencés.

MAGOG

Ecole pour la Commission Scolaire qui a le projet à l'étude.

MONTREAL

2 résidences, $16,000, rue Orford, entre Monkland et Terrebonne. Propriétaire et constructeur: F. Wilkinson, 64 avenue Oxford. Les fondations sont commencées.

Résidence, $15,000, rue Prud'homme, entre Sherbrooke et St-Antoine. Propriétaire et constructeur: E. Berthiaume, 132 rue Joliette. Agencement intérieur.

2 cottages, avenue Old Orchard, Notre-Dame de Grâces. Propriétaire: J. A. Pilon, 160 avenue Gray, qui vient de demander des soumissions.

Résidence, $5,000, près du No 69 rue Bromby. Propriétaire et constructeur: A. Benoit, 69 rue Bromby. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas achetés.

Résidence, $8,000, 501 avenue Melrose, Notre-Dame de Grâces. Propriétaire et constructeur: E. Chaloners, 177 avenue Hampton. Toiture commencée.

Salle paroissiale, $10,000, 75 rue Préfontaine. Propriétaire: Congrégation Anglicaine St. Mary. Les travaux viennent d'être commencés. Fournaise, plomberie, garnitures électriques, agencement intérieur, planchers et quincaillerie pas achetés.

3 plain-pieds, $7,500, près du No 357 rue Nicolet. Propriétaire et constructeur: Z. Tétrault, 367 rue Nicolet. Travaux d'excavation commencés.

50 résidences, $15,000 chacune. Propriétaire: Mount Royal Housing Co., 304 immeuble Banque de la Nouvelle-Ecosse. Le projet est à l'étude.

2 magasins et 8 plain-pieds, sur le boulevard Monk. Propriétaire: N. Gavin, 2489 rue Notre-Dame ouest, qui vient de demander des soumissions.

2 résidences, $8,000 chacune, avenue Girouard, entre Western et Saint-Jacques. Propriétaire et constructeur: R. Benoit, 3227 rue St-Jacques. Travaux d'excavation commencés.

4 magasins et plain-pieds, angle sud-ouest Mont-Royal et Delorimier. Propriétaire et constructeur: L. P. Forest, 347 Boulevard St-Joseph. Matériaux pas encore achetés.

4 résidences, $60,000, avenue Victoria, entre Queen Mary et Summerside. Propriétaires et constructeurs: Pick & Shepperd, 360 avenue Hingston. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence (3 plain-pieds), $11,000, angle des rues Richelieu et Agnès. Propriétaire et constructeur: A. G. Lecock, 166 rue Laporte. Agencement intérieur.

Fabrique, $60,000, rue Dufresne, entre Ontario et Larivière. Propriétaire: W. C. Macdonald Reg'd, rue Ontario est. Les murs commencent à monter.

OUTREMONT

3 résidences, $40,000. Propriétaire et constructeurs: Giroux & Charest, 1963 rue St-Urbain. Les travaux commenceront prochainement.

6 résidences, $75,000. Propriétaires et constructeurs: Giroux & Charest, 1963 rue St-Urbain. Les travaux commenceront le printemps prochain.

3 plain-pieds, $20,000, avenue Outremont, près Lajoie. Propriétaire et constructeur: J. Bastien, 1362 rue St-André. Garnitures intérieures.

Maison à appartements, sur l'avenue Bernard. Propriétaire: F. Trudeau, 2410 rue Hutchison. Les travaux commenceront le printemps prochain.

2 cottages, $22,000, rue Champagneur, entre St-Viateur et Bernard. Propriétaire et constructeur: L. A. Beauchemin, 450 Parc Lafontaine. Les travaux commenceront ce moisci.

Cottage, $16,000, sur l'avenue McEachran, près Bernard. Propriétaire: Ant. Labbé, 1040 rue St-Hubert. Fondations commencées.

QUEBEC

Résidence, $5,000, sur la rue Repentigny. Propriétaire: R. Couture. 95 rue Crémazie. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $7,500, angle Maisonneuve et Turnbull. Propriétaire: F. N. Savoie. 91 rue Claire Fontaine. Les travaux viennent d'être commencés.

Résidence, $5,000, sur la rue Repentigny. Propriétaire: H. T. Bériau, 10 rue Jeanne d'Arc. Travaux d'excavation commencés.

Résidences pour 3 familles, $9,000, sur la rue St-Cyrille. Propriétaire: V. Robitaille, 8 rue Maisonneuve. Travaux d'excavation commencés.

Résidence, $5,500, sur la rue Murray. Propriétaire: A. O. Barrette, 50 rue Crémazie. Travaux d'excavation commencés.

Maison de Club, $16,000, sur la rue St-Valier. Propriétaire: Club Athlétique St-Sauveur. Travaux d'excavation commencés.

Résidence détruite par le feu. Propriétaire: J. Bédard. Locataire: Nap. Boucher, rue Chevrière.

Résidence, sur le chemin St-Louis. Propriétaire: Art. Lorrain, Carleton, comté de Bonaventure. Les architectes Audet & Laberge, rue St-Jean, sont à préparer les plans.

Rallonge à un couvent, sur la rue St-Jean. Propriétaires: Les Soeurs de l'Espérance. Les travaux doivent commencer prochainement.

SAINTE-GENIVIEVRE

(Comté de Jacques-Cartier)

Ecole pour la Commission Scolaire No 3, qui a le projet à l'étude.

SAINT-LAURENT

Résidence (2 plain-pieds), $8,000, sur la rue St-Germain. Propriétaires et constructeurs: J. E. et J. A. Bélanger, 46 rue Saint-Germain. Fondations commencées.

TROIS-RIVIERES

2 logements, $10,000, angle des rues St-Denis et St-Georges. Propriétaire: Nap. Bussière. Fondations commencées.

Logements, $8,000, rue Sainte-Angèle, près St-Thomas. Propriétaire: A. Champagne, 222 rue Champfleur. Travaux d'excavation commencés.

Rallonge à un couvent, $30,000, angle des rues St-Charles et Laviolette. Propriétaire: Les Soeurs Marie Réparatrices. Les murs commencent à monter.

VERDUN

Résidence (5 plain-pieds) $12,000, rue Galt, entre Wellington et Lasalle. Propriétaire et constructeur: H. Cuerrier, 627 rue Gertrude. Travaux d'excavation commencés.

Résidence (5 plain-pieds), $12,000, rue Allen, près Hickson. Propriétaire et constructeur: N. Séguin, 127 chemin Lasalle. Travaux d'excavation commencés. Brique, bois, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas achetés.

2 résidences (plain-pieds), $14,000, rue Wilbrod, entre Verdun et Wellington. Propriétaire: F. Williams, 390 rue Wilbrod. Travaux d'excavation commencés.

Magasin et plain-pieds, $15,000, rue Wellington, près Hickson. Propriétaire: P. Sénécal, 127 rue Hickson. Travaux d'excavation commencés. Bois, portes et châssis, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas achetés.

Magasin et plain-pieds, $6,000, rue Hickson, près Ethel. Propriétaire et constructeur: Z. Cadieux, 1153 rue Ethel. Fondations commencées. Brique, plomberie, garnitures intérieures, planchers et quincaillerie pas achetés.

VILLE LASALLE

5 résidences. Propriétaires: Le Conseil de ville. Le contrat a été accordé et les travaux doivent commencer prochainement.

LES TRIBUNAUX

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

American Electric Co. vs F. W. Williams, Montréal, $95.
E. C. Levine vs William Astroff, Montréal, $46.
Progress Cloak Co. vs Harry Doef, Montréal, $13.
L. Fortin vs R. M. Kibbin, Montréal, $25.
A. Gouin vs W. St-Germain, Montréal, $18.
A. Gauthier vs John Leghein, Montréal, $30.
P. H. Walton vs P. M. Gaugon, Montréal, $35.
A. E. Bonnier & Frère vs M. Senécal, Montréal, $20.
Clothe's Craft Reg'd vs H. R. Richey, Montréal, $37.
Montreal Star Publishing Co. vs John Presner, Montréal, $31.
A. Gingras vs R. R. Lortie, Montréal, $50.
A. Crebvoer vs Elz. Bernier, Montréal, $19.
Mme S. Flanz vs Chs. Chacher, Montréal, $15.
A. Millman vs Mike Burk, Montréal, $24.
T. E. Langevin vs Marcel Perrier, Montréal, $10.
Anna Renaud vs John Tobin, $48.
S. Shetzman vs I. Lendon, Montréal, $25.
National Stove Mfg. Co. vs M. Gauvreau, Montréal, $99.
E. Payette vs H. Weiss, Montréal, $20.
Gurney-Massey Co., Ltd. vs Lawrence Clark, Montréal, $16.
J. A. Pinard vs Eagle Smelting and Refining Works, Montréal, $30.
L. D. Ardel vs Robert Clarke, Montréal, $76.
R. Trudeau vs Jos. Granger, Montréal, $84.
R. Clayman vs H. Lioy, Montréal, $72.
J. L. Mackay vs J. B. Jolicoeur, Montréal, $32.
Haines Ltd. vs W. Davenport, Montréal, $33.
Mme P. Grapiick vs Mike Michel, Montréal, $70.
P. Grugnois vs W. Chalillon, Montréal, $70.
British American Oil Co. Ltd. vs J. Rouillard, N.-Dame de Stanbridge, $87.
M. Richer vs M. Berger, Ottawa, $51.
S. Miller & Co. vs Nap. Laberge, Chateauguay Village, $11.
Mme A. Kearney vs R. N. Clark, Glenhen, $33.
C. Marcotte vs Camille Maisonneuve, Montréal, $50.
S. Albert vs Albert Jauvin, Ltée, Montréal, $50.
Swift Canadian, Ltd. vs B. Boloinsky, Montréal, $47.
Mme E. Pascal vs S. Moskluk, Montréal, $80.
Trottier & Mainville vs Ernest Chagnon, Montréal, $22.
M. L. H. & P. Co. vs Paul Rousseau, Montréal, $14.
G. Babinsky vs U. C. Ruynsko, Montréal, $31.
La Liberté vs Wm. Bigras, Montréal, $53.
R. B. Norton vs Blashill Wire Machinery Co., Ltd., Montréal, $40.
L. Lemire vs P. H. Gates, Montréal, $70.
W. Bourne vs Thos. W. McGovern, Montréal, $15.
Holland Varnish Co., Ltd. vs W. C. Dent, Montréal, $17.
T. F. Bienvenu vs Armand Poitras, Montréal, $50.
J. Siegler vs Donat Girardeau, Montréal, $72.
F. J. Lafleur vs Isaac Vandandaigue, Montréal, $52.
Manhattan Wear, Ltd. vs R. Papineau, Montréal, $15.
Manhattan Wear, Ltd. vs G. N. Prévost, Montréal, $12.
Manhattan Wear, Ltd. vs Geo. Vermette, Montréal, $26.
E. Duckett vs J. M. Allaire, Montréal, $84.
P. R. Bisaillon vs Lucien Meloche, Montréal, $62.
Gendron Mfg. Co., Ltd. vs L. Lapointe, Montréal, $46.
L. Parenteau vs Alb. Desrosiers, Montréal, $75.
P. Allard vs Archie Laflèche, Montréal, $13.
Jetté Frère vs Jos. Julien, Montréal, $82.
J. Mochusant vs Henri St-Amour, Montréal, $33.
E. Galardo vs Giuseppe Innocenti, Montréal, $30.
Larivière, Inc. vs Art. Roy et al, Montréal, $67.
C. A. Sharpe, Ltd. vs D. Goldberg, Montréal, $41.
A. St-Onge vs Séraphin Vaillancourt, Montréal, $21.
J. Routtenberg et al vs Raymond Filion, Montréal, $76.
J. A. E. Beaudoin vs J. M. Lebel, Montréal, $32.
M. Hoppenhemner vs A. Guertin, Montréal, $41.
J. A. Léger vs M. Vinitsky, Montréal, $39.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Adélard Cousineau vs Ubal Lamoureux, Montréal, $1106.
Antonio Nardoni vs Dominion Coal Co., Ltd., Montréal, $1850.
L. B. L. Paquette vs M. Fitzgibbon, Montréal, $215.
Arthur Belouin vs Cyrille Poissant, Montréal.
Hormisdas Dagenais vs Stephens Brisebois, Pointe-Claire, $235.
Dominique Dansereau vs Amédée Fortin, Montmagny, $174.
Régis Dupras vs Arthur Pichet, Montréal, $120.
Mme Elen Lozanska vs Karol Krasutsky, Montréal.
Dame F. Brien dit Desrochers vs Antonio Normandin, ès-qual. Alfred Normandin, Montréal, $150.
Geo. Selkirk Currie vs Eug. Sherwin, Montréal, $281.
J. Anaclet Chalifoux vs Damase Lavallée, Montréal, $598.
Dame Lse Gordon vs Sydney Herbert Pook, Montréal, $75.
Alex. Lalonde vs J. Arthur Leduc, Montréal, $105.
Omer DeSerres vs Jos. Pelletier, Montréal, $363.
Frank E. Mavor vs Arthur Morris, Montréal, $110.
J. Picard vs Dame Landora Morency, (Mme Art. Cloutier).
L. O. Bournival vs W. Tremblay, Roberval, $225.
Prudential Trust Co. vs Edward D. Lowell, Montréal, $180.
Ovide Parent vs Amédée Ménard, Montréal, $509.
Mlle Olympe Cardinal vs John Léger, Beauharnois, $869.
Moise Roy vs Samuel H. Dandurand, Beauharnois, $119.
Andrew W. Quinn vs Dame Léontine Demers (Mme Ernest Lafontaine), Beauharnois, $336.
Henry Birks Sons & Co., Ltd. vs J. W. Crawford, Beauharnois, $226.
Alb. Aumond vs Michael Barry, Montréal, $234.
Nap. Pesant vs Ed. St-Maurice, Montréal, $100.
Télesphore Chouinard vs Onésime Chouinard, Montréal, $12.
Emery Choquette vs J. A. S. Desaulniers, Montréal, $292.
L. V. Lavertue vs L. J. Demers, Montréal, $102.
Alfred Gagnon vs Augus Mongeau, Montréal, $2896.
J. Prospère Thériault vs Ernest Lippé, Montréal, $143.
H. K. S. Hemming vs O. E. Leduc, Montréal, $213.
J. Harris vs John L. Hinckley, Montréal, $200.
J. Harris vs Benjamin Burland, Montréal, $200.
Savings Shops, Ltd. vs J. L. Bernier, Montréal, $211.
L. Jasmin vs Oscar Gignac, Montréal, $427.
L. O. Bournival vs J. Beauregard, Montréal, $190.
H. H. Weekes, Ltd. vs Community Clothiers, Ltd., Montréal, $160.
Edmond Martel vs Z. Vinette, Clésphas Vinette, Montréal, $301.
Edmond Hamel vs Bramsons' Auto Service, Ltd., Montréal, $180.
Gustave Cardinal vs Jos. Plouffe, Montréal, $579.
Robert Greenwald vs J. A. Séguin, Thos. J. McNamara, Montréal, $245.
Edouard Léonard vs J. N. Buchanan, Montréal, $240.
Thos. P. Oakes et al vs Fernand Trottier, Montréal, $1079.
J. Elie vs K. A. Morrison Construction Co., Ltd., Montréal, $288.
J Elie vs Chos. J. McNamara, Montréal, $245.
Dame H. E. Evans et al vs S. H. Lee, Montréal, $100.
J. B. Deguire et al, ès-qualité vs Patenaude, Carignan & Co., Ltd., Montréal, $15,000.
Arthur Ives Smith vs J. C. McDiarmid, Montréal, $302.
Willie Troie vs Aimé Laviolette, Montréal, $220.
McClary Mfg. Co. vs Antoine Ducharme, Montréal, $514.
Royal Bank of Canada vs A. H. Casavant, Montréal, $548.
Jacob Becker vs J. W. Crawford, Montréal, $294.
Couvrette-Sauriol, Ltd. vs A. Bourassa, Montréal, $208.
Glidden Co., Ltd. vs Comptoir Agricole, Ltd., Montréal, $2524.
Sam Sgchs vs Jos. Verson, Montréal, $293.

LA BANQUE MOLSONS

67ième ASSEMBLEE ANNUELLE

Résumé du rapport général des affaires de la Banque Molsons au 30 septembre 1922, et soumis à la soixante-septième assemblée annuelle des actionnaires.

PASSIF

Capital payé	$ 4,000,000.00
Fonds de Réserve	5,000,000.00
Profits non répartis	266,318.08
168ème Dividende payable le 1er octobre pour trois mois	120,000.00
Dividendes non payés	2,063.25
Billets en Circulation	5,181,651.00
Somme due au Gouvernement du Dominion	2,118,272.38
Dépôts	53,922,031.82
Sommes dues à d'autres Banques	489,560.41
Acceptation de Lettres de Change	275,577.81
Divers au Passif	81,245.23
	$71,456,719.98

ACTIF

Espèces en caisse et en Banque	$11,686,611.77
Dépôt dans la Réserve Centrale d'Or	500,000.00
Dépôt aux mains du gouvernement du Dominion pour garantir les billets en circulation	193,000.00
Valeurs gouvernementales des chemins de fer et obligations diverses	8,501,178.79
Prêts sur demande (au Canada) sur obligations, etc.	5,292,900.12
ACTIF LIQUIDE	$26,173,690.68
Prêts et Escomptes (au Canada)	$41,498,116.21
Obligations de clients sur Lettres de change suivant contrat	275,577.81
Locaux de la Banque	3,120,000.00
Immeubles, non compris dans les locaux de la Banque	50,856.57
Divers à l'actif	338,478.71
	$71,456,719.98

Comptes des Profits et Pertes.

Cette somme a été répartie ainsi:	
Dividendes	$480,000.00
Contribution au Fonds de Pension des fonctionnaires	38,141.69
Souscription à l'Université McGill	10,000.00
Pour Taxes Fédérales	75,000.00
	$603,141.69
Reste au Compte des Profits et Pertes, au 30 Septembre 1922	266,318.08
	$869,459.77

Balance au Crédit du Compte des Profits et Pertes, au 30 Septembre 1921	$187,355.57
Bénéfices nets pour l'année, déduction faite des dépenses d'administration, de la réserve pour l'intérêt accru sur les dépôts, le change, et des sommes nécessaires pour dettes mauvaises ou douteuses	682,104.20
	$869,459.77

Rapport des Auditeurs aux Actionnaires.

Nous avons examiné et vérifié l'encaisse, les placements et les valeurs de la Banque Molsons, au bureau de direction, à Montréal, le 30 septembre 1922, et à une autre date, ainsi que l'exige l'Acte des Banques, nous avons également, à différentes époques de l'année, examiné et vérifié l'encaisse et les valeurs détenues dans des succursales importantes de la Banque.

Nous avons comparé les rapports certifiés de toutes les succursales, avec les entrées dans les livres, au bureau principal de la Banque, le 30 septembre 1922, et les avons trouvés en parfaite concordance. Et toutes les opérations qui ont été soumises à notre examen ont, à notre avis, été effectuées dans les limites des droits de la Banque.

Nous avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés, et nous certifions que, à notre avis, le rapport ci-dessus est établi de façon à montrer l'état véritable des affaires de la Banque, à la fin de l'année financière, le 30 septembre 1922, et suivant les renseignements et explications qui nous ont été donnés et que nous avons trouvés dans les livres de la Banque.

SAMUEL CUSHING,
CHAS. A. HODGSON, } Auditeurs.
Comptables Licenciés.

Montréal, le 23 octobre 1922,

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Wm. Molson Macpherson, Président Honoraire.

F. W. Molson, Président. — W. A. Black, Vice-Président.
S. H. Ewing, — Wm. M. Birks,
John W. Ross, — J. M. McIntyre.

Edward C. Pratt, Gérant Général.

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 7 novembre :—

VALEURS	*Prix*	*Rendement*
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	90	7.78%
Ames Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 36¼% arr. Paie 4%	48	8.33
Dom. Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Cons. Gold Mines 13%	13.35	5.13
Home Bank 7%	90	7.78
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Montreal City & Dist. Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.44
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	89	6.74
Sterling Bank 8%	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers Préf.	60	11.67

NOTES DE FINANCE

Au ministère des finances, cette semaine, on a déclaré que des obligations du dernier emprunt seront émises en français. Elles seront prêtes bientôt.

* * *

M. Georges-O. Soucie est un nouvel associé de la firme bancaire René-T. Leclerc, Inc.

* * *

D'après les statistiques fournies par l'*American Educational Association,* les pertes résultant de la grève dans les mines de charbon sont de $1,190,000,000.

Les mineurs ont perdu en salaires $450,000,000 ; les chemins de fer $300,000,000 ; le public a perdu dans le prix du charbon $400,000,000, et les capitalistes $40,000,000. Soit chaque famille américaine payant $45.00, la somme totale couvrirait à peine les pertes.

* * *

Le rapport financier de la *Banque Molsons* pour l'année se terminant le 30 septembre 1922, fait voir une diminution de $10,454,000. Il était l'an dernier de $81,911,000 contre $71,456,000 cette année.

La réduction la plus importante de son activité fut au chapitre des comptes-courants qui passent de $47,477,515 à 41,267,980.

Les profits diminuent quelque peu. Ils sont cette année de $682,000 contre $752,000.

Le Bulletin commercial de la *Banque Royale du Canada,* donne sur la situation des affaires au pays l'information financière suivante :

On observe une amélmélioration des conditions financières dans la partie industrielle d'Ontario, de Québec, et dans la partie manufacturière des Provinces Maritimes.

Les usines de textiles continuent à être très actives, et les prix dans la plupart des lignes se maintiennent bien.

L'industrie de la mise en conserve travaille à pleine capacité. La production de pneus, de panier et de pulpe est grande.

Le règlement de la question des salaires dans les houillières du Nouveau-Brunswick a activé la production à cet endroit. Mais il faudra quelque temps avant que les marchands et les ouvriers se relèvent de l'effet désastreux de cette grève.

* * *

Le *World* de New-York nous dit qu'au lendemain de l'armistice, des millions de citoyens américains et anglais se mirent à acheter des marks-papier, croyant faire une heureuse spéculation... On évalue à 10 millions, rien qu'aux Etats-Unis, le nombre de citoyens qui se trouvent aujourd'hui porteurs de marks. Des banques, des municipalités en firent provision. La cité d New-York, à elle seule, en a acheté pour plus de 22 millions de dollars...

Naturellement, ces marks furent acquis au prix fort. L'Amérique a payé jusqu'à 50 et 100 dollars un billet de 1,000 marks, qui aujourd'hui ne vaut pas 70 cents. On peut estimer à 969 millions de dollars la somme colossale placée par l'Amérique dans le papier-monnaie allemand, et ce stock vaut aujourd'hui à peine 50 millions de dollars. C'est la plus extraordinaire illusion financière de l'histoire.

Au Canada, également, combien se sont fait prendre par cette gigantesque spéculation qui n'a profité qu'aux maisons financières qui ont vendu les marks !

LE PRESIDENT DE LA BANQUE MOLSONS FAIT ENTENDRE LA NOTE OPTIMISTE

M. F. W. Molson, élu président de la Banque Molsons en janvier dernier, a parlé aux actionnaires de la banque pour la première fois en sa qualité de président, à l'assemblée annuelle qui eut lieu le 7 novembre.

Durant l'année qui vient de s'écouler, la banque Molsons a réalisé un bénéfice de $682,104, ce qui est très satisfaisant si l'on tient compte de l'état des affaires durant cette période de réajustement.

Après avoir payé aux actionnaires un dividende se chiffrant à 12%, fourni une contribution au Fonds de Pension des Directeurs, souscrit $10,000 à l'Université McGill, prévu aux taxes du Gouvernement, la banque a pu porter au crédit du compte des Profits et Pertes une somme de 1266,318.08, qui est de 179,000 supérieur au montant porté l'an dernier.

Dans les conditions d'instabilité actuelle, ces profits mettent bien en lumière la prudente administration de la banque, et, de ces heureux résultats, le Président et l'Administrateur Général doivent être félicités.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W. F. CARSLEY
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)

Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF

M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.

M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE, Surintendant général.

M. C.-A. ROY,
Chef du "Bureau des Crédits".

Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers.

62, rue St-Jacques, MONTREAL.

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,
11, Place d'Armes, MONTREAL.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE
BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussière & Cie, Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railway.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:
Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE: LASALLE 256

ASSURANCES

LES ASSUREURS PROTESTENT

Une délégation de l'*Association des assureurs-vie* et de l'*Association des gérants de compagnies d'assurance-vie* s'est présentée, la semaine dernière, devant le conseil municipal, afin de protester, "au nom de tous les agents d'assurance", contre l'amendement "A" de l'article 364 de la charte de la cité, lequel amendement pourvoit à une taxe spéciale n'excédant pas cent dollars pour l'agent d'assurance.

M. Louis Bouvier, gérant provincial de la compagnie d'assurance-vie *Crown Life Co.*, et président de l'*Association des assureurs*, qui était à la tête de cette délégation, a représenté à nos échevins que si cet amendement était ratifié par la législature, ce serait le coup de mort donné à la profession.

"Contrairement à l'assurance contre l'incendie, a dit M. Bouvier, l'assurance sur la vie est très difficile à faire. En effet, personne ne court après un agent pour faire assurer sa vie, cependant qu'on court plutôt en vue de s'en éloigner." Il remarqua aussi que le gouvernement provincial "oblige tout agent à prendre une licence pour laquelle il doit payer un honoraire." Or ajouta-t-il, cette licence nous donne le droit de faire des affaires n'importe où dans cette province. En vertu de cette licence précisément, le gouvernement a de plus passé une loi, il y a deux ans, décrétant qu'aucune corporation municipale ne peut prélever de taxe sur un agent ou représentant d'une compagnie d'assurance.

M. Melklejohn, représentant l'élément anglais des deux associations, ayant parlé à son tour, le conseil a répondu qu'il prendrait en sérieuse considération les représentations qu'il venait d'entendre et donnerait plus tard son avis.

LA PUBLICITE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES

Les compagnies d'assurances exploitent trois branches d'affaires, l'assurance contre l'incendie, l'assurance sur la vie, l'assurance contre les accidents. A cette dernière branche on rattache l'assurance contre le vol, la grêle, etc.

L'assurance contre l'incendie est tellement entrée dans les moeurs et obligatoire, le public sait tellement sa nécessité qu'elle se passe de toute publicité générale. D'autre part les tarifs déterminés en commun par le syndicat qui unit toutes les grandes firmes sont les mêmes partout. La puissance financière et la valeur morale des grandes compagnies sont sensiblement égales, on ne voit donc pas trop les arguments particuliers qu'une compagnie peut faire valoir en sa faveur. Dans la pratique les affaires s'enlèvent uniquement par relations, par des courtiers spécialisés, par les agents des compagnies.

C'est sous une toute autre forme que se présente l'assurance sur la vie. On peut dire que dans cette branche l'éducation du public est toute à faire. Aucun assureur de métier ne nous contredira si nous affirmons qu'à chaque visite il faut apprendre, même à des personnes d'instruction moyenne, les rudiments de l'assurance et réfuter les objections les plus imprévues souvent même les plus niaises.

En second lieu si dans l'assurance contre l'incendie le client vient de lui-même à la compagnie ou à ses représentants, il n'en est pas de même dans l'assurance sur la vie. La clientèle assurable est presque infinie puisque tout le monde a intérêt à être assuré, mais elle se cache, d'autant plus que faute d'une éducation que seule une publicité rationnelle devrait lui donner, elle ignore tout de l'assurance.

Les représentants réunissent dans le même portefeuille les trois branches: incendie, vie, accidents. Leur activité est partagée, ils ont un travail de comptabilité considérable, le service de l'encaissement des quittances à assurer, et ne disposent pour la recherche d'assurés éventuels que d'une partie restreinte de leur temps. Les compagnies ont bien une tendance dans les grands centres à avoir un agent particulier à chaque branche. Mais dans toutes les villes de moyenne et de petite importance les compagnies ne pourront trouver de représentants sérieux qu'en leur confiant l'ensemble de leurs opérations.

Cet agent absorbé par de multiples tâches découvre l'assuré futur par des moyens de fortune où le hasard joue le principal rôle. Les publications de mariages ou de naissances lui fournissent d'aléatoires indications; mais enfin il a pu par un moyen quelconque découvrir le client possible. Généralement il est assez froidement reçu parce que faute d'avoir été habitué à l'idée d'assurance, le client ne voit qu'une chose, c'est qu'on lui parle de mort, d'économie, etc., préoccupations plutôt désagréables.

S'il est accueilli de façon convenable il doit d'abord expliquer le rudiment de l'assurance. Entre les différentes formes de contrat l'assuré ne voit les différences essentielles qu'après une laborieuse consultation, dit qu'il réfléchira, que rien ne presse. L'agent d'ailleurs fera bien de s'en aller sur cette réponse, la conversation a été longue et il serait imprudent d'insister.

Une dizaine de jours après il risque une deuxième visite, explications nouvelles, le client arrête en principe le contrat qui lui paraît le plus adéquat à sa situation, se fait indiquer la prime à payer, la trouve fort chère, faute d'éducation toujours, car il s'est imaginé qu'on allait lui assurer un fort capital avec une petite prime. Conclusion, comme c'est une affaire importante et dont la décision ne peut être prise qu'en famille, il en parlera à sa femme.

(*à suivre*)

NOTE PERSONNELLE

M. Jean Lacroix, agent d'assurances à Hull, a été choisi pour représenter 14 compagnies d'assurances de feu et d'accidents.

M. J. Lacroix, autrefois de la Maison *Lacroix & Tessier*, fera à l'avenir des assurances pour son compte personnel.



Ne Jetez Pas Votre Argent Par Les Fenêtres!

Si vous n'êtes pas décidé à publier des catalogues, des circulaires, des dépliants qui soient bien rédigés, préparés avec soin, imprimés avec art — gardez votre argent dans votre poche.

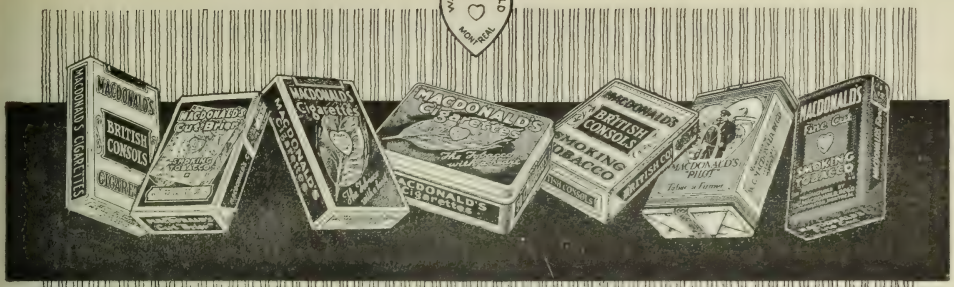
Il vaut mieux ne rien publier du tout plutôt que de publier des imprimés mal rédigés, mal typographiés, qui créent dans l'esprit de ceux qui les voient l'idée que votre maison est arriérée.

Si vous n'avez pas le temps de préparer vous-même des imprimés d'annonce qui soient dignes de votre maison, jetez quelques notes sur un bout de papier et envoyez-le nous — nous ferons le reste.

Les typographes-experts de notre atelier donneront au texte que nous préparerons pour vous, une toilette typographique, qui attirera l'attention de ceux qui verront vos imprimés et augmentera votre clientèle.

La Cie d'Imprimerie des Marchands, Limitée

198 Rue Notre-Dame Est, - MONTREAL.



IL y a longtemps que Macdonald's s'est mis à fabriquer des tabacs d'une saveur caractéristique.

Aujourd'hui, les Canadiens ont autant de préférence pour les tabacs Macdonald's que les Ecossais en manifestent pour la farine d'avoine.

Il n'y a pas d'autre genre de tabac qui soit aussi généralement populaire,—à vous de tirer parti de cette occasion.

Le Tabac avec un coeur





MACDONALD'S

Votre Clientèle

Compte sur cette Assurance

Ce n'est pas souvent que vous avez la chance de dire à vos clients pourquoi il y a avantage pour eux à acheter chez vous.

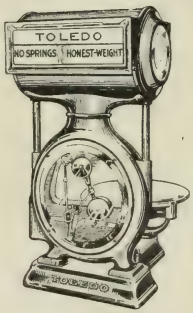
Voici une bonne raison pour laquelle vous devriez avoir des Balances Toledo et leur célèbre enseigne: "Nous protégeons nos clients par l'emploi des Balances Toledo: Sans Ressorts — Pesée Honnête".

Presque tous vos clients, à présent, comprennent pourquoi il n'y a "Pas de Ressorts" dans les Balances Toledo — ils savent que la tension des ressorts varie avec les changements de température.

Ils comprennent aussi pourquoi les Balances Toledo donnent une "Pesée Honnête" — ils savent que le principe du pendule Toledo donne le poids — le centre de gravité avec la gravité elle-même et rien autre chose.

A part la bonne impression que les Balances Toledo créent chez vos clients, elles démontrent que vous ne courez pas le risque de perdre des clients en donnant, sans le savoir, une pesée trop faible ou de perdre une bonne partie de vos profits en donnant une pesée trop forte.

Si vous ne retirez pas tout ce bénéfice vous devriez vous renseigner parfaitement sur ce sujet. Ecrivez-nous aujourd'hui.



Canadian Toledo Scale Co., Limited

46 RUE CRAIG OUEST, MONTREAL.

Fabrique: WINDSOR, ONT.

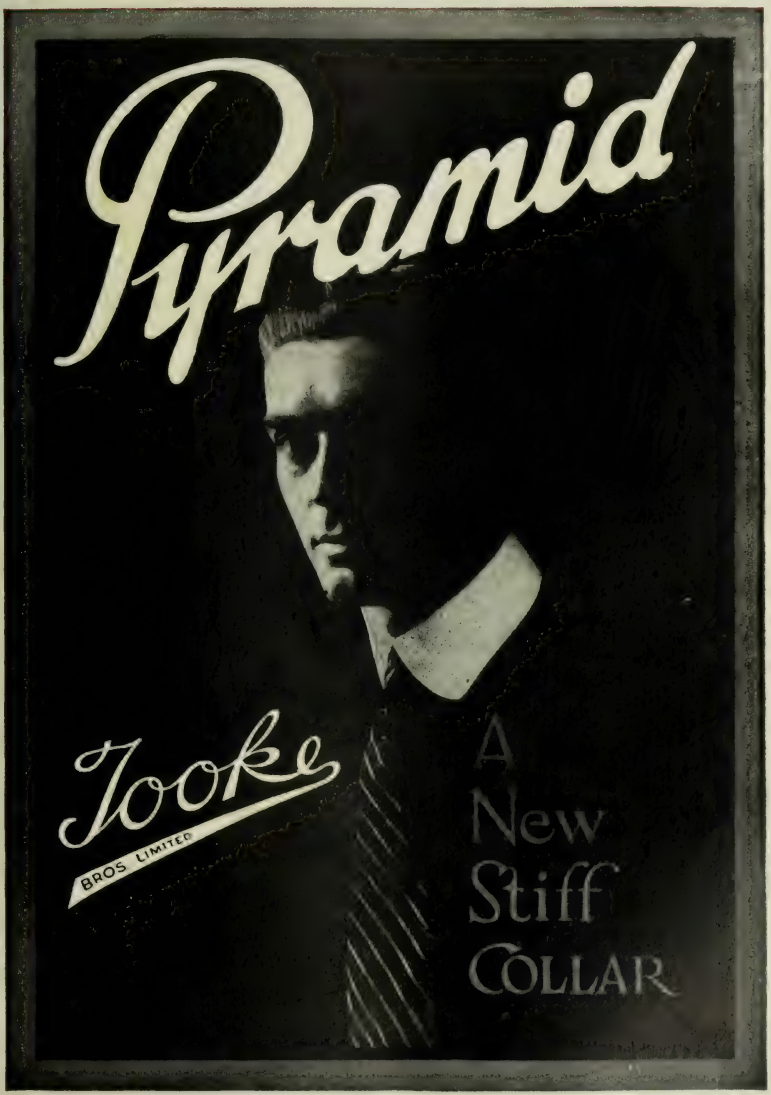
Bureaux de service dans toutes les villes principales du Canada.

BALANCES TOLEDO

SANS RESSORTS—PESEE HONNETE

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDÉ EN 1887. MONTREAL, 24 NOVEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 47



The Guaranteed *Forsyth* Shirt



"Not the exclusiveness that only appeals to the few,
But the refined novelty that commands the desires of all."
~Forsyth.

JOHN FORSYTH, LIMITED. KITCHENER, CANADA.

Suggestions pour Noël

Nous tenons à attirer votre attention sur quelques articles seulement, mais ce sont des lignes de Noël toujours faciles à vendre dans tous les magasins de nouveautés.

Mouchoirs, ***Bas,***
Rubans, ***Gants,***
Papeteries, ***Foulards,***
Chemises, Chaussettes et Cravates pour hommes

Nous étant préparés, comme nous croyons que vous devriez le faire, nous pouvons livrer immédiatement un gros assortiment comprenant un choix très varié dans les marchandises mentionnées plus haut. Vous les trouverez attrayantes et marquées à des prix très avantageux.



John M. Garland, Son & Co., Limited

OTTAWA - - CANADA

Nouveautés en Gros

Pour le Commerce de Noël

On se précipite toujours au dernier moment pour avoir les marchandises de Noël, et beaucoup de marchands perdent des ventes parce qu'ils n'ont pas les moyens de se procurer les articles qu'on leur demande en cette saison. Pourquoi ne jetez-vous pas tout de suite un coup d'oeil sur votre stock dans ces lignes? Nos voyageurs se feraient un plaisir d'enregistrer votre commande, et une livraison en temps opportun vous mettrait en mesure de satisfaire la clientèle qui achète de bonne heure.

Nous offrons des lignes attrayantes en fait de

Mouchoirs de fantaisie pour Enfants, en boîtes de fantaisie d'un quart de douzaine.

Mouchoirs blancs pour Dames, brodés, en boîtes de fantaisie d'un quart de douzaine.

Mouchoirs de Toile pure pour Dames et Messieurs, ourlets de ⅛ et ¼ pouce, en boîtes de 1 douzaine.

Mouchoirs de Linon pour Hommes, ourlés à jour.

Mouchoirs mercerisés pour Hommes, en blanc uni, avec bordures de couleur.

Cravates de Soie pour Hommes, en boîtes d'une demi-douzaine.

Cravates de Soie pour Hommes, en boîtes spéciales de fantaisie.

Jarretières "Boston" pour Hommes, en boîtes spéciales de fantaisie.

Bretelles "Duplex", "Président", "Tex End" et "Kid End Cross Back", en boîtes spéciales de fantaisie.

Parapluies de Soie pour Dames, en noir, marine et pourpre.

Parapluies de Soie pour Hommes, en noir seulement.

Boîtes de fantaisie appropriées pour Mouchoirs, Gants, Cravates, etc.

Ce ne sont là que quelques-unes des lignes appropriées à la saison de Noël

VASSIE & COMPANY, LIMITED

Marchands de Nouveautés et de Lainages en Gros.

ST-JOHN, - - Nouveau-Brunswick

Soies de l'Extrême Orient



Heureux Japonais

Crêpes Souples et Georgette

Prédomineront cet Automne et cet Hiver

Tous tissus en une
immense variété de nuances
pour livraison immédiate

A. S. King Silk Company
Limited
"The Silk House of Canada"
59-61 Wellington St. West, Toronto
Bureaux à l'étranger:
Zurich, Suisse
Lyon, France
Yokohama, Japon
Chefoo, Chine

La Famille Dods-Knit



Mérinos léger et laine naturelle pour hommes, femmes, garçonnets et fillettes. Deux articles et combinaisons.

Tricot élastique Dods pour hommes. Le meilleur sous-vêtement du genre — approprié spécialement pour les cultivateurs et les travailleurs au dehors durant l'hiver canadien.

Tricot écossais Dods pour hommes et garçonnets; garantis 100% pure laine. Deux articles et combinaisons.

Dods-Knit laineux pour hommes et garçonnets— deux articles et combinaisons — Jaeger, violet ramdon, crème, rayures olives. Pour femmes et fillettes, deux articles et combinaisons, en blanc, crème et Jaeger; aussi avec pantalons bouffants (bloomers) laineux.

Vêtements Dods pour enfants. Camisoles de coton pour enfants; Bloomers pour enfants — en coton tricoté — blancs. Costume de nuit pour enfants, envers laineux, Jaeger et blancs. Blouses avec envers laineux pour enfants — blanches ou Jaeger.

Voici le sous-vêtement que "maman achète toujours" -- cela dépend du membre de la famille pour qui elle achète

MADE IN CANADA
TRADE MARK
DODS - KNIT

Agent pour la vente:
Québec et Provinces Maritimes:

WILLIAM C. FORSTER
128 rue Bleury,
MONTREAL, P.Q.

Le sous-vêtement Dods-Knit est l'une des bonnes lignes classiques du commerce canadien et quelques-unes de ces lignes sont celles qui se vendent le plus au Canada.

Renommé dans le commerce, portant une marque de commerce et annoncé dans les journaux, le sous-vêtement Dods-Knit sera un facteur plus important que jamais.

Mais, même si nous l'annonçons beaucoup dans le public en général, même si les gens ont appris à connaître la ligne de sous-vêtements Dods-Knit, ils les achetaient depuis des années sans connaître leur nom — nous allons continuer à les vendre exclusivement par la maison de gros.

Détaillants — communiquez avec votre maison de gros et préparez-vous pour une grande saison pour les Dods-Knit. Une grande campagne de publicité se prépare. Si vous n'avez pas encore vendu la ligne Dods-Knit, écrivez-nous directement et nous aurons le grand plaisir de vous indiquer le marchand de gros qui tient les marchandises Dods-Knit dans votre territoire.

The Dods Knitting Company Limited

Orangeville, Ont.


VALEUR DE 100%
A leurs prix, vous ne sauriez offrir à vos clientes de meilleurs corsets que les P. C. Et en plus de la satisfaction que le prix d'un P. C. donne à la femme économe, vous pouvez lui montrer un choix de modèles qui ne manqueront pas de lui plaire.
Parisian Corset Manufacturing Company, Limited
Montreal QUEBEC Toronto
"P.C." Corsets
RUST PROOF
GUARANTEED



Houbigant
Coty
Guerlin
Rigaud
Gravier
Chs. Fay
Piver
Kerkoff
Roger & Gallet
Marceau

Leurs parfums
Leurs coffrets de luxe

Nous n'offrons à notre clientèle que les parfums des maisons les plus justement réputées pour l'excellence de leurs produits.

ESCOMPTE SPECIAL

Occasions exceptionnelles pour les fêtes

P. P. MARTIN & CIE, LIMITEE

Importateurs et Fabricants de Nouveautés en Gros. Maison fondée en 1845.

50 Ouest, rue Saint-Paul, Téléphone: Main 6730 MONTREAL

OTTAWA	TROIS-RIVIERES	TORONTO	MONCTON	QUEBEC	SHERBROOKE	S.-HYACINTHE
125, rue Sparks	82, rue Royale	28-30, rue Wellington	72, rue Downing	9, rue Charest	103, rue Wellington	234, rue Cascades
Tél. Queen 3874	Tél. 362	Tél. Collège 3525	Tél. 397-21	Tél. 2545	Tél. 152	Tél. 541

Entrepôts à Montréal et Québec. Trois-quarts de Siècle d'Expérience à votre disposition.

FAITES VOTRE PROFIT DANS L'ACHAT

La différence dans l'achat de vos vêtements — de firmes accordant des termes faciles ou du crédit à l'aveuglette, et l'achat — chez nous au COMPTANT ou sur une base équivalente, représente au moins 25%. N'est-ce pas là un bon profit de début pour le détaillant?

Nos vêtements sont synonymes de **pièces d'or,** et il faut les considérer à ce point de vue.

Nous vous invitons à en faire l'inspection et la comparaison.

THE ALERT CLOTHING COMPANY

1202, BOULEVARD S.-LAURENT MONTREAL

N.B.—Nos échantillons de vêtements spéciaux faits sur mesure sont prêts, et si nous n'avons pas un client dans votre localité nous serons heureux d'entrer en pourparlers.



L'étiquette qui, au Canada, a fait la renommée de ces vêtements sur lesquels on peut se fier.

"Vous ne pouvez avoir *deux* peaux d'*un* boeuf"

Vous ne pouvez vous attendre à acheter vos marchandises à longs termes, ou sur une base aléatoire de crédit, et à obtenir de bonnes marchandises à de bons prix.

Si vous tenez à avoir la valeur de votre argent achetez les

VETEMENTS DE LA MARQUE "PROGRESS"

qui sont les meilleurs au Canada pour le prix.

Toutefois, nous vendons SEULEMENT aux meilleurs marchands de chaque ville.

NOUS SOLLICITONS VOTRE COMMANDE.

H. VINEBERG & CO., LIMITED

ANGLE du BOULEVARD S.-LAURENT et de l'AVENUE DULUTH MONTREAL

Nos ECHANTILLONS de COMMANDES SPECIALES ainsi que nos CAHIERS DE MODES sont prêts pour votre inspection.



M. H. S. JACQUES, dessinateur en chef et chargé de la fabrication à la John W. Peck & Company, Limited, Montréal.

Peck's

Le coup de Ciseaux si Important de M. Jacques

—ce qui différencie les vêtements ordinaires des vêtements ayant un chic, un cachet tout particulier — voilà ce qui caractérise les modèles de M. Jacques.

Ce cachet particulier se voit dans l'assortiment Peck pour le printemps 1923, étalé actuellement; une ligne qui vous intéressera, l'offre de la plus grande organisation de confection du Canada. Tous les acheteurs avisés y gagneraient à examiner attentivement ces vêtements.

CONFECTION

John W. Peck & Co., Limited Montréal, Winnipeg, Vancouver

Les

Warner's

Rust-Proof

Corsets—

FAITS AU CANADA

Et leur intéressant record antérieur.

Depuis plus de cinquante ans, The Warner Brothers Company fabrique des corsets pour les femmes des Etats-Unis. Il y a maintenant deux ans que nous avons en opération une fabrique complète à Montréal.

Peu de gens se rendent compte de ce que cette Compagnie a fait durant les cinquante dernières années pour le perfectionnement de tous les corsets modernes vendus aujourd'hui. Par exemple, voici certaines caractéristiques de tous les corsets modernes qui ont été créées ou lancées par The Warner Brothers Company.

Mise à l'épreuve de la rouille de tous les fermoirs, baleinage métallique, etc.

Baleinage double — pour donner plus de force et une plus grande flexibilité.

Jarretelles à même le corset — pour tenir le corset en place et permettre l'abolition des vieux modèles d'il y a trente ans.

Pinces avec bouton en caoutchouc sur les jarretelles — pour prévenir le déchirement des bas.

En plus des perfectionnements ci-dessus que l'on voit aujourd'hui sur tous les corsets, nous avons, ces trois dernières années, apporté dans la fabrication des corsets certaines autres améliorations qui sont très appréciées par nombre de femmes. Ce sont:

La Corselette
Le Corset Enveloppant
Le Panneau-Bandeau

Notre nouvelle ligne complète canadienne pour livraison en janvier est actuellement montrée. Vous y gagneriez à examiner attentivement ces échantillons et nous croyons que vous serez agréablement surpris des valeurs splendides, des modèles nouveaux et de l'excellence générale de toute la collection.



THE WARNER BROTHERS CO.

356, rue Saint-Antoine, **Montréal, Qué.**

"LA CHAUSSURE "STRIDER" DE FRANK W. SLATER"

EN STOCK
LIVRAISON IMMEDIATE

Parmi nos nombreuses lignes en stock, nous tenons à appuyer sur les deux modèles illustrés ici. Ce sont des chaussures d'un modèle très populaire, offrant la meilleure valeur à des prix qui seront pour vos clients une occasion exceptionnelle. Ce sont les meilleures chaussures que vous puissiez étaler en fait de modèles de toilette pour l'hiver.



No 6004

Bal. Veau Tan Lotus, "W. Foxed".
Forme 60. Largeurs: C&D. Pointures: 5-10.

NOS LIGNES D'ASSORTIMENT AINSI QU'UN CHOIX COMPLET D'ECHANTILLONS SONT ETALES A LA CHAMBRE H, ARCADE DE LA RUE YONGE, TORONTO. TELEPHONE: MAIN 3960.

TREPOINTES FINES POUR HOMMES et FEMMES

Les marchands trouvent exactement ce qu'il leur faut dans le choix complet de Valeurs et de Modèles montrés par nos voyageurs. Ne manquez pas de voir nos échantillons pour la saison prochaine et de vous renseigner sur nos lignes en stock.



No 6000

Bal. Veau Gun Metal, "W. Foxed".
Forme 60. Largeurs: C&D. Pointures: 5-10.

DES ECHANTILLONS COMPLETS ET NOS LIGNES D'ASSORTIMENT SONT TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION AUX SALLES D'ETALAGE DE NOTRE FABRIQUE, 587 RUE BEAUDRY, MONTREAL.

"La chaussure Strider est sans rivale"

EAGLE SHOE COMPANY, Limited

587 RUE BEAUDRY ***MONTREAL***

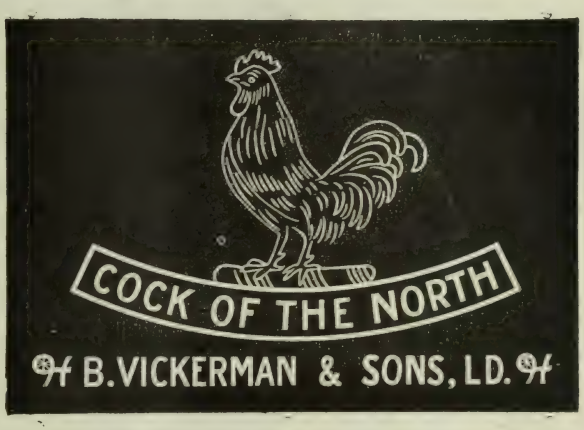
COCK OF THE NORTH

La plus belle serge bleue qui soit sur le marché aujourd'hui

AVANTAGES

Pure Laine Teinture Indigo
Décatissage Parfait

Si cette serge passe de couleur dans un espace de 2 ans, nous nous ferons un plaisir de la remplacer gratuitement.



Marque apposée toutes les trois verges.



LE SATIN "EMPIRE"

est un satin suisse en fil teint, de forte texture, en 27" et 36" de large, et peut être obtenu dans toutes les nuances.

Il est garanti pour deux saisons.

Echantillons fournis au commerce sur demande.

Nisbet & Auld, Limited

SEULS DISTRIBUTEURS EN GROS

32-34 Ouest, rue Wellington, TORONTO

Montréal
J. A. McLAREN, Représentant.
Edifice Sommer, 254 Ouest, rue Ontario.

Québec
A. A. COTE, Représentant.
Edifice Commercial.

PURE WOOL

SOUS-VETEMENT PURE LAINE

MARQUE O. V.

POUR HOMMES ET GARÇONS

L'étiquette de la marque O. V. garantit chaque vêtement au point de vue du service et du confort.

Un article de vente rapide et de longue durée. Au premier rang depuis 15 ans.

Vendu par l'entremise du commerce de gros.

BATES & INNES LIMITED

Carleton Place, Ont.

AGENTS:

H. J. FOX, 152 Bay St., TORONTO. | C. E. WINKS, 44 Aiken Bldg., WINNIPEG. | W. R. MILLER, 807 Mercantile Bldg., VANCOUVER.

Bureau général des ventes: 35, rue S.-Nicolas, MONTREAL.

Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills Limited

Fabricants de

Tapis Wilton, Bruxelles, Velours et Tapisserie

Et toutes sortes de

"WORSTED"

GUELPH - - ONTARIO



There's greater comfort and longer wear in the Elastic top of

CIRCLE-BAR HOSIERY

Les Bas Circle-Bar

DONNENT SATISFACTION AUX FEMMES DIFFICILES

parce qu'ils leur donnent **tout** ce qu'elles désirent:

—le haut élastique pour le confort et la résistance à l'usure

—la cheville rétrécie avec son ajustement comme celui d'un gant

—le talon plus haut pour éliminer les plis du cou-de-pied

—le bout en pointe qui prévient la gêne et les trous.

Tous les modèles en soie, en laine, en mercerisés, en Lille et en coton

Pour hommes, femmes et enfants.

Nous vous fournirons avec plaisir des prix et tous les renseignements désirés.

The Circle-Bar Knitting Co., Limited

Siège Social: Kincardine, Ont.

Filatures à Kincardine et à Owen Sound.

CIRCLE BAR REGISTERED HOSIERY



Un Approvisionnement Abondant de Vêtements de Nuit



Le choix définitif de la ménagère PRUdente.

DEVRAIT faire partie de l'armoire de toutes les familles.

La sensation de fraîcheur que donne une chemise de nuit ou un pyjama nouvellement repassé, aide le corps à se reposer et à rendre le sommeil plus réparateur.

Avec un approvisionnement abondant de "Cotons Prue" à la maison, le choix des "Vêtements de nuit" est facilement maintenu.

DOMINION TEXTILE COMPANY, LIMITED

MONTREAL TORONTO WINNIPEG

Nouveau

"Pullover" de Ballantyne

LE

"NAVAJO"

Le voici: c'est le premier des vêtements d'extérieur pour cette saison. Le "Navajo" est unique, les modèles en sont caractéristiques et, ce qui est très important, il ne se prête pas à la copie par les personnes qui tricotent chez elles. Celles qui désireront le "Navajo" devront l'obtenir à votre magasin, et, sans doute, il y aura un bon nombre de femmes qui voudront avoir ce vêtement élégant et nouveau.

Nouveaux Vêtements pour Températures Froides.

L'assortiment de Ballantyne comprend bien des modèles nouveaux et attrayants pour cette saison. Il y a un "pullover" d'une texture particulièrement belle, qui le met hors de pair parmi les vêtements de ce genre. Il existe aussi plusieurs "pullovers" de sport, d'une rare élégance; un nouveau chapeau tricoté et un cache-nez, pour ne mentionner que quelques articles. Faites-nous connaître vos besoins pour cette saison: l'assortiment de Ballantyne éveille des besoins, et il les satisfait tous.

□

R. M. Ballantyne, Limited

Stratford, Canada.

Turnbulls

"CEETEE"

LE SEUL SOUS-VETEMENT QUI SOIT RENFORCE AUX ENDROITS OU PORTE L'USURE.

FAIT EN CANADA

Fait par *Turnbulls*

OUATE EN PAQUETS

"VICTORY" "NORTH STAR"
"CRESCENT" "PEARL"

Ces quatre qualités sont certainement les meilleures qu'on puisse obtenir pour le prix. Elles sont manufacturées avec des matières de première qualité soigneusement choisies.

Commandez-en à votre fournisseur.

L'UNIQUE REVUE PRATIQUE

qui serve de guide sûr pour les exportateurs et les importateurs italiens et en général pour tous hommes d'affaires, est

'L'ESPORTAZIONE'

qui est publiée tous les quinze jours.

Abonnement par année: ITALIE 50 lires
ETRANGER 70 lires

Gratis tous les quinze jours: le "Notiziaro".

L'Annuaire de l'Exportateur et de l'Importateur pour 1921.

Prix: ITALIE 75 lires; ETRANGER 100 lires

MILAN — Via F. Cavallotti, 4 — MILAN

Adresse télégraphique: Cerchiori-Milano

Quelques occasions à notre rayon des

MENUS ARTICLES

Broches à cheveux, invisibles, boîtes de 50

Grandeurs: 1¾, 2 et 2¼.

—

La grosse: $3.15

Dés en vitre,

en cabinets de 6 douzaines.

—

Le cabinet : $1.25

Galon Rick-Rack, de soie,

grandeur 25, en noir, blanc, rouge et marine.

—

La verge: 3c

Jarretelles Buster Brown tout en élastique

Excellente jarretelle, complètement flexible, bouton en caoutchouc, en quatre grandeurs : Pour Bébés, Enfants, Demoiselles et Dames. Noires et blanches.

—

La douzaine: $2.25

La grosse : $25.50

Commandez par la POSTE

Ceintures de Robes, 2″, en bobines,

en noir et en blanc.

—

La grosse: $9.80

Balles de Pure Soie à Tricoter,

en noir seulement, 35 vgs.

—

La douzaine: $1.35

Galon de Laine de Corticelli, en rouleaux,

No 114, en noir seulement.

—

La boîte de 12 rouleaux : 45c.

HODGSON, SUMNER & CO., Limited

83 à 91 Ouest, rue S.-Paul **21 rue S.-Sulpice** **84 à 92 rue LeRoyer**

MONTREAL

SALLES D'ECHANTILLONS:

7 rue Charest, QUEBEC
Hôtel Windsor, OTTAWA
Edifice Carlaw, 28-30 rue Wellington-Ouest, TORONTO
Edifice Can. Bank of Commerce, TROIS-RIVIERES
New Sherbrooke House, SHERBROOKE
503 Edifice Mercantile, VANCOUVER
50 rue Bon Accord, MONCTON, N. B.
Empire Bldg., HAMILTON
The Grigg House, LONDON

Nous avons en Stock les Articles de Saison et des Cadeaux pour Noël

COTONS

Taies d'oreiller et draps avec bordure de fantaisie.
Couvertures tout laine — pour berceaux.

RAYON DE LA TOILE

Nappes et serviettes de table pour appareiller — pure toile.
Service complet pour déjeûner — pure toile.
Dessus de fantaisie — pour bureaux et buffets.
Dessus de bureau et dessus d'oreiller.
Essuie-mains pure toile — bordure unie et de fantaisie.
Essuie-mains pure toile — bordure brodée.
Serviettes pour invités.
Serviettes de bain, de fantaisie — blanches et de couleur.
Serviettes pour la figure — pure toile.

ETOFFES A ROBES

Satin Princess.
Crêpe marocain.
Crêpe canton.
Doublure de satin broché.
Duvetyne de soie française.
Plaids de laine de fantaisie.
Plaids de laine.
Etoffes à jupes,—rayées et carreautées.

CONFECTION POUR DAMES ET ARTICLES DE FANTAISIE

Bonnets boudoir—assortiment complet comprenant 40 lignes, de **$6.00** à **$30.00** la douz.
Blouses de soie Habutaie—blanches.. .. .. **24.00** à **36.00** la douz.
Blouses de soie rayées—blanc et noir.. .. .. **48.00** la douz.
Blouses de crêpe de Chine.. .. .. **$33.50, 48.00, 54.00, 57.00** la douz.
Blouses Georgette.. .. .. **45.00** la douz.
Cache-corsets de soie, .. **$8.50, 8.75, 9.00, 10.00, 10.75, 12.00, 15.00, 18.00, 45.00** la douz.
Jupons de soie—livraison en décembre.
Jupons de soie—taffetas transparent, duchesse transparent, taffetas transparent avec volants.
Mouchoirs—hommes, dames et enfants, mis en boîtes spécialement pour cadeaux de Noël.
Mouchoirs de fantaisie pour attacher les cadeaux de Noël.
Echarpes et chapeaux en laine pour dames.

BAS POUR DAMES

Bas de soie en boîte spéciale pour Noël.
Bas en soie à gants, gris, amande, brun, noir et blanc.. .. .. **$24.00**
Bas rayés en fibre de soie, noir et blanc, gris, brun, chair, suède et orchidée.. **15.00**
Bas unis, noirs—pure soie à $27.00, $33.00, $42.00 la douzaine.

MERCERIES

Bretelles en boîte spéciale pour Noël, carte.. .. .. **$3.75** et **$6.00** la douz.
Bretelles de Fantaisie ,carte.. .. .. **4.50** et **7.20** la douz.
Cravates, en boîte spéciale.. .. .. **$6.50, 8.50, 11.50 15.00** la douz.
Foulards de soie.. .. .. **27.00** et **32.00** la douz.
Robes de chambre.. .. .. **6.75** et **8.00** la douz.
Bas pour hommes, soie et cachemire.. .. .. **6.50** à **9.00** la douz.

FOURNITURES DE MAISON

Complet assortiment de douillettes, couvre-pieds de fantaisie, et couvre-pieds anglais finis satin.

La Cie. W. R. Brock Limitée
NOUVEAUTES EN GROS.

MONTREAL

Salles d'échantillons:
68, rue de l'Eglise, QUEBEC.
2, rue S.-Georges, TROIS-RIVIERES, Qué.


"Le Souhait du Jeune Homme"
Chemise Strand De Luxe
A Product of Alabastine Racine Limited Montreal
FASCINATION
Le Roman de la Chemise "Strand" Scène 2



18
Nuances
avec

LES BAS DE SOIE
"BUTTERFLY"

(MARQUE DE FABRIQUE ENREGISTREE)

Un choix de couleurs qui passent par la gamme du noir le plus sombre au blanc le plus clair. Toutes les nuances et toutes les teintes pour assortir à toutes les toilettes de réunion mondaine — toutes les couleurs demandées pour toilettes de ville, de gala et de soirée.

Et tous de la même marque — sous le même nom — des Bas de Soie "Butterfly".

En toute vérité, nous vous donnons un bon service — avec le fini délicat et la beauté de nos bas de qualité — leur variété complète de couleurs et de pointures — la perfection de leur coupe — la façon attrayante dont ces bas sont empaquetés et mis en boîtes — et les prix vraiment modiques auxquels vous pouvez vendre ces bas, qui vous donnent un superbe profit sur chaque paire.

CHAUSSETTES DE SOIE **"BUTTERFLY"** POUR HOMMES

La qualité, le chic, l'ajustement, la grande variété des couleurs que nous offrons actuellement en fait de Chaussettes de Soie pour Hommes, vont parfaitement de pair avec les types-modèles établis et maintenus par les bas de soie "Butterfly" pour femmes.

VOTRE DISTRIBUTEUR EN GROS PEUT VOUS LES FOURNIR

Faits au Canada par **The Butterfly Hosiery Co., Limited** *Drummondville, Qué.*



Seuls agents pour la vente: E. H. WALSH & COMPANY, LIMITED
Toronto Montreal Winnipeg Vancouver

Beaux Gants

en

SOIE
LAINE
TISSUS
CUIR

LIVRAISON IMMEDIATE

ACME A MAKE

Les commandes par la poste sont
l'objet d'une attention spéciale

ACME GLOVE WORKS LIMITED

MONTREAL

Un Produit

ACME

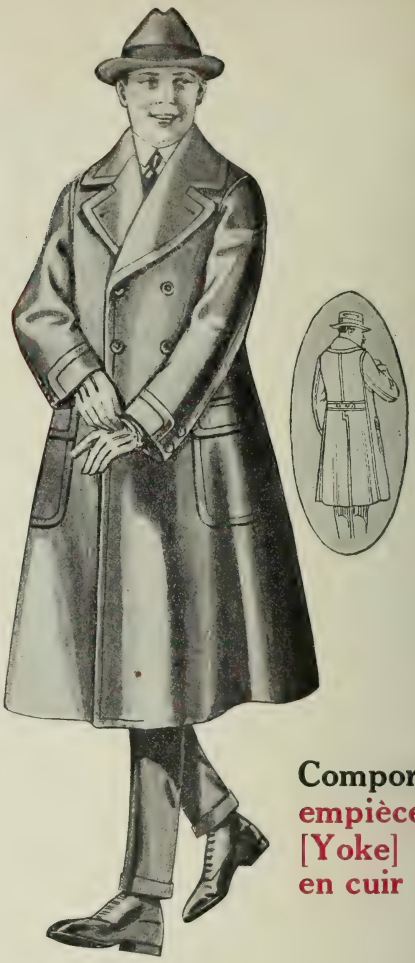
TRADE MARK

L'Ulster
le plus nouveau

Si vous n'avez pas encore vu ces pardessus, demandez-nous tout de suite un échantillon. L'empièce-ment (yoke) en cuir est bien de mode cette année.

De coupe excellente et confortables, ils sont fabriqués en mélanges de bleu, vert, brun, olive et bruyère. Les revers sont unis ou quadrillés. Nous pouvons livrer promptement.

$14.75
ET PLUS



Comporte empièce-ment [Yoke] en cuir

Demandez notre brochurette illustrée avec échantillons d'étoffes attachés

ACME GLOVE WORKS LIMITED
MONTREAL

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



Contrastes!

Il y a un moyen d'aider votre clientèle à garder sa bonne humeur au lieu de se chicaner: C'est de tenir en magasin du linoleum et de lui en expliquer les nombreux avantages.

Le travail difficile et éreintant de la pose des rugs et des épais tapis est du domaine du passé. Les maisons modernes ont des planchers recouverts en véritable linoleum, ou leurs propriétaires sont d'excellents clients en perspective.

"LES RUGS EN LINOLEUM ET LE LINOLEUM DOMINION"

"Pour tous les clients"

Devraient être ceux que vous devriez vendre, M. le marchand. Et, de semaine en semaine, nous apprenons que de nombreux marchands prennent ces lignes en stock. Avec un peu de travail vous pouvez facilement

DOUBLER VOS VENTES

Demandez des accessoires de garnitures de vitrine; ils sont gratuits, et nous allons les livrer chez vous avec des instructions sur la manière de s'en servir.

Votre marchand de gros remplira avec plaisir votre commande.

Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Limited
MONTREAL

DALE WAX FIGURE CO.,
LIMITED

La plus grande maison du Canada pour les

TETES EN CIRE DE HAUTE QUALITE ET LES MANNEQUINS D'ETALAGE, ACCESSOIRES D'ETALAGE EN BOIS ET EN METAL DE TOUTES SORTES.

Vous trouverez à notre salle d'exposition de Montréal les **dernières nouveautés en fait de mannequins et d'accessoires d'étalage.**



No 75/A—Avec dispositif à bascule.



Nous fabriquons aussi:

Armoires à vêtements,
Supports,
Vitrines,
Barres et
Crochets.

Avec l'arrivée de l'automne c'est le bon temps de venir choisir les **accessoires** qui vous permettront de **faire de jolis étalages.**

A Montréal:

P. R. MUNRO,
520, NEW BIRKS BUILDING

Présentement en Grande Demande

UN STOCK COMPLET DE

Dentelles françaises façon métal

Tissus façon métal

Dentelles Radium

Spécial pour le Commerce de Noël:

Véritables Echarpes de dentelles Espagnoles
EN NOIR SEULEMENT.

Prix: de $3.00 à $15.00 chacune.

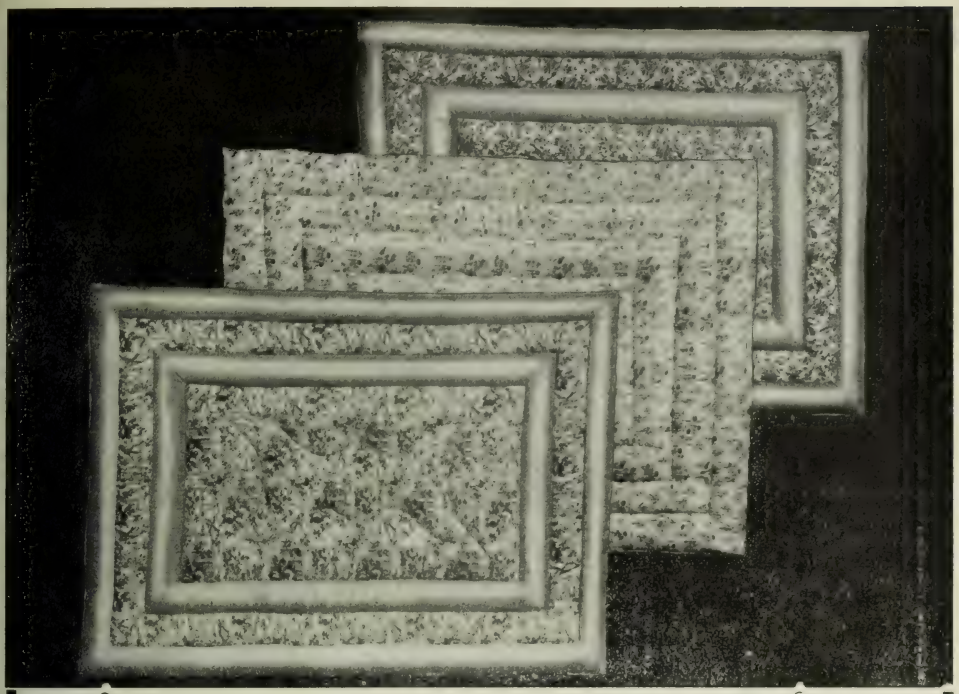
C'est un article qu'une dame appréciera beaucoup toute sa vie.

Malines "Dynamo"
POUR LE PRINTEMPS.

Georgette française;
20 NUANCES NOUVELLES

Canada Veiling Co., Limited
TORONTO, ONT.

Représentant pour la province:
V. A. OLIVIER, 16, rue Melbourne, SHERBROOKE, Qué.



Douillettes de Distinction

Jusqu'ici, il semblerait que les fabricants canadiens de douillettes s'occupaient plus du prix que de la qualité et du dessin des modèles offerts. Nous avons cherché à remédier à cela, et la vignette ci-dessus en est la preuve. NOUS OFFRONS ACTUELLEMENT UN CHOIX SUPERBE DE COULEURS ET DE PATRONS VRAIMENT ARTISTIQUES.

Nous imprimons nous-mêmes notre silkoline et nos cretonnes qui servent de couverture à nos douillettes, et, par suite, nous pouvons vous offrir des prix raisonnables.

DOUILLETTES EN DUVET

Nous avons obtenu les droits exclusifs pour la vente au Canada d'un des plus grands fabricants d'Angleterre de douillettes en duvet.

Voyez nos voyageurs

DALY & MORIN, Limitée

Manufacturiers et distributeurs

LACHINE - - MONTREAL

LE PROGRES

est assuré aux marchands détaillants en nouveautés qui tirent plein profit de tous les avantages que leur procure l'efficacité de notre organisation, comprenant dix-huit départements.

Le Progrès, résultant de l'emploi de saines méthodes commerciales, est l'esprit qui nous anime en affaires; cet esprit, nous le communiquons à nos milliers de clients et nous les faisons profiter des avantages qu'offre notre immense puissance d'achat. Chaque département de cette vaste organisation est parfaitement en mesure de satisfaire les marchands du Canada tout entier; dans chacune des lignes, les stocks contiennent une grande variété d'articles attrayants qui représentent très bien les exigences de la mode, qui indiquent les besoins de la clientèle et lui assurent

Les meilleurs valeurs *Un service excellent*

GREENSHIELDS, LIMITED

"LE PIVOT DU COMMERCE DES NOUVEAUTES AU CANADA"

CARRE VICTORIA - MONTREAL

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198 Est, rue Notre-Dame, Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
Etats-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Toute année commencée est due en entier.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT",
Montréal.

FONDE EN 1887 · **MONTREAL, vendredi 24 novembre 1922** **Vol. XXXV—No 47**

L'ART DE VENDRE

"Vendre" apparaît de plus en plus malaisé au fur et à mesure que nous avançons dans le temps. A ceci nous voyons deux causes: le réveil de la concurrence après sa longue stagnation durant la guerre, et une mentalité toute nouvelle de l'acheteur qui se manifeste dans presque toutes les corporations.

La concurrence est — on l'a maintes fois écrit avec raison — "l'âme du commerce". Elle est génératrice de progrès, car une entreprise ne peut maintenir sa puissance qu'en la développant sans cesse, soit: en créant à tout instant des méthodes nouvelles.

Pour résoudre en partie, sur ce point, l'immense problème de la vente, nos industriels et nos détaillants — chacun selon ses moyens et son champ d'action — ont fait appel à la publicité. L'idée n'était pas neuve pour d'autres professions qui consistait à annoncer au public maintes occasions à l'aide des journaux, voire même par lettres ou par affiches.

On est encore, et malgré un réel progrès, trop réfractaire à la publicité. Il serait urgent, dans l'intérêt général comme dans l'intérêt particulier, que l'on prêtât enfin à cet élément nouveau de vente l'attention qui lui est due. Nous ne saurions, dans une étude d'ensemble purement économique, traiter en détail cette question toute spéciale; au surplus nous avons la bonne fortune de compter en cela, parmi nos abonnés des spécialistes très qualifiés.

Ce qu'il est cependant de notre devoir de signaler — car on ne le répètera jamais trop — c'est l'avance que prennent sur nous certaines nations étrangères, et sur notre propre territoire, grâce au puissant appui de la réclame. Il est assurément pénible de voir se développer au Canada, sous l'égide de la publicité, la consommation de produits américains, etc., alors que nous en préparons de semblables dans nos usines, aussi bons sinon meilleurs. L'apathie de nos industriels, si elle devait apparaître, serait sans excuse: elle conduirait notre fabricat national à une infériorité définitive, entrainant la ruine de ceux-là même pour qui l'effort à fournir est aujourd'hui encore modeste malgré les résultats qu'on en peut escompter.

Le problème de la vente n'est pas uniquement lié à la question de la publicité, bien qu'il en dépende en partie. Il est nécessaire aussi que le commerçant possède des connaissances professionnelles nombreuses, et même des notions de psychologie dont l'utilité apparaît de plus en plus grande.

Il existe en effet, aujourd'hui, une véritable théorie scientifique de la vente, basée sur des expériences pratiques et que des ouvrages généralement bien compris diffusent dans le public. Cette étude paraît peut-être, dès l'abord, trop profonde à nos commerçants, mais nous estimons que les jeunes doivent s'y livrer avec attention. Seule, cette formation technique complète assurera, dans l'avenir, le succès dans la compétition économique nationale et mondiale. L'heure n'est plus déjà ou l'employé sans qualités spéciales peut s'établir patron — avec les économies lentement amassées ou le petit héritage des parents: la seule ardeur à la tâche ne suffit plus à développer l'entreprise qu'il crée ou reprend: il lui faut une éducation véritable

LA CIGARETTE DE QUALITE "MILLBANK" 10 pour 15c 25 " 35c 50 " 70c

dont l'acquisition est plus difficile à réaliser que celle d'un fonds de commerce. Il serait temps qu'on le comprit : nous aurions une classe moyenne plus heureuse et le nombre de faillis diminuerait au profit d'une activité générale accrue.

FAITS-COURANTS

Une nouvelle industrie vient de s'établir à Sherbrooke, cette semaine. C'est la compagnie *Butler Jobin Optical Limitée,* ayant son principal bureau d'affaires à Montréal, qui vient d'ouvrir une fabrique au No 8a rue Wellington, sud.

* * *

Le Service d'aviation de l'armée américaine, a annoncé qu'il avait mis au point un aéroplane fonctionnant sans l'aide d'un pilote, avec lequel avaient été effectuées des envolées de plus de 90 milles.

* * *

Le ministère de l'Intérieur a décidé d'ériger un monument avec plaque commémorative sur le site du vieux blockhaus que l'on voit près de Châteauguay (Québec) à une distance d'un mille et demi de la rivière Châteauguay, afin de commémorer les événements qui se passèrent là durant la guerre avec les Etats-Unis (1812-14). Bien que le blockhaus n'ait été érigé qu'après la bataille de Châteauguay (1813), il y a des indices qu'il fut construit à cette époque dans un but de défense, qu'il fut gardé durant l'automne de 1815 par une compagnie commandée par le capitaine Christie, le futur historien, et qu'il fut la scène d'engagements durant la rébellion de 1838.

* * *

A l'hôtel de ville de Montréal, on prévoit cette année une augmentation de $15,000,000 ou d'un peu plus dans l'évaluation des propriétés, ce qui donnera à la ville un revenu supplémentaire de $200,000, le taux de la taxe foncière étant de $1.35 par cent dollars.

La perception des taxes d'eau et d'affaires se poursuit d'une façon assez active. La semaine dernière, plus de $100,000 ont été versés dans le trésor municipal, cette somme représentant le paiement de 5,439 comptes.

* * *

Le Conseil de la Société des Nations a reconnu l'importance industrielle du Canada. Cette décision a été prise en vertu de l'article 393 des traités de paix qui stipule que huit des douze sièges de gouvernement du conseil administratif du bureau administratif du travail iraient aux pays les plus importants au point de vue industriel.

* * *

Le quarante et unième congrès annuel de la *Société d'Industrie Laitière* de la province de Québec doit avoir lieu à Roberval, Lac S.-Jean, les 22 et 23 novembre courant. Elle réunira un grand nombre de fonctionnaires du gouvernement, des conférenciers éminents, les inspecteurs des beurreries et fromageries de la province, et un grand nombre de membres de la société de l'industrie laitière.

* * *

Un groupe de citoyens de Québec remet en vigueur la rumeur que le gouvernement provincial convertira bientôt la prison de Québec en un musée historiques.

* * *

L'*Association des Manufacturiers des Trois-Rivières* a l'intention de lancer une campagne de recrutement pour augmenter le nombre de ses membres. Le bureau de direction a convoqué pour le 1er décembre, une assemblée à laquelle seront invités tous les manufacturiers du district des Trois-Rivières. On y jettera les bases d'une puissante organisation. M. Aird, président local, a fait ressortir les avantages pour l'industrie aux Trois-Rivières d'une puissante organisation de manufacturiers qui, par un travail diligent et bien coordonné, pourrait obtenir d'importantes améliorations pour le développement de l'industrie et réussir à faire venir d'autres industriels aux Trois-Rivières.

* * *

Les membres de l'*Export Club of Montreal* se sont réunis, pour discuter plusieurs questions importantes, entre autres celle de se séparer complètement de l'*Association des Manufacturiers* dont leur club formait jusqu'à présent un groupe non distinct. Une résolution a donc été proposée à l'assemblée à cet effet que l'*Export Club of Montreal* se sépare de l'*Association des Manufacturiers Canadiens,* pour se réorganiser en une unité séparée dans le but d'amélioration de son champ de travail.

Cette résolution a été adoptée unanimement.

* * *

Le temps perdu au cours du mois d'octobre a été plus léger que durant le mois de septembre dernier mais plus élevé que durant le mois d'octobre 1921. Il y eut dix-sept grèves, durant octobre dernier, comprenant 3,229 ouvriers, avec une perte moyenne de 54,502 heures de travail. Durant le mois de septembre, il y ut 18 grèves qui affectèrent 15,275 ouvriers et firent perdre 91,900 heures de travail. Au mois d'octobre, l'an dernier, le nombre des grèves était de 17, le nombre des chômeurs de 1,897 et le nombre d'heures de travail perdues de 46,036.

LES COMMANDES DE PRINTEMPS

La prolongation de la température très douce que nous avons eue cet automne a nui au commerce de détail des merceries d'automne, mais cela a été contrebalancé par les achats de charbon et par le fait que les cultivateurs ont pu terminer leurs labours et autres travaux d'automne.

La plupart des marchands de gros se préparent à augmenter leurs stocks en vue d'une demande plus forte mais il n'y a pas eu de diminution dans les demande. Les livraisons du printemps commenceront à se faire le 25 courant pour la province de Québec et le 15 décembre pour Ontario et les Provinces Maritimes. Les cotons sont plus rares, et bien que les nouveaux prix ne soient pas encore sur le marché, il semble entendu qu'ils seront à la hausse. La même chose serait vraie pour les commandes pour les habits du

printemps qui sont bonnes, mais les manufacturiers se plaignent que les demandes d'habits assortis ne sont pas fortes. Les détailleurs disent que les habits sont peu en demande et que les clients s'occupent plutôt des pardessus.

Par suite des envois par eau, par bateaux côtiers, le commerce d'épiceries a été meilleur. Il y a eu cependant des avances dans les prix du sucre qui est stable à $7.75 pour le granulé standard.

L'industrie des chaussures maintient ses prix et les tanneurs maintiennent leurs prix. Il y a aussi une exportation augmentée de semelles à S.-Louis et Brockton.

A cause de l'avance de la saison de navigation, l'activité dans le port a diminué. Les transatlantiques sont à faire leurs derniers voyages, mais il y a encore un grand nombre de navires qui toucheront Montréal avant la fin de la navigation. Le grain s'expédie en grande quantité.

Il y a eu 20 faillites cette semaine. Le passif est de $340,000.

MODIFICATIONS A LA LOI DES FAILLITES

L'*Association des Marchands* convoquait, ces jours-ci, à un dîner-causerie, tous les créanciers et tous ceux qui sont susceptibles de devenir créanciers d'une maison en faillite. Le but de la convocation était de discuter des modifications possibles à la loi des faillites et d'inaugurer un mouvement pratique ayant pour but l'obtention d'un traitement plus équitable des créanciers en vertu de la loi actuelle.

Plus de deux cents personnes s'étaient rendues à l'invitation de l'Association des Marchands et tous ont écouté avec plaisir les suggestions et les remarques qui furent faits au cours de la réunion.

M. Adélard Fortier, le nouveau président de l'*Association des Marchands*, a dit quelques mots sur ce qu'avait fait l'Association dans le passé et sur ce qu'il espère qu'elle fera dans l'avenir. Il lui a promis tout son concours pour qu'elle devienne une des plus puissantes et une des plus importantes de la province de Québec.

M. Fitzgerald, membre du conseil de l'Association, a ensuite parlé de la loi des faillites. Il a dit qu'elle était mauvaise sous plusieurs rapports et qu'elle protégeait beaucoup plus l'insolvable que le créancier. Elle est de plus la cause d'un grand nombre de troubles auxquels il faut absolument remédier.

Le meilleur moyen pour remédier à ces troubles est de s'en rapporter à l'*Association des Marchands* qui verra à protéger l'intérêt du créancier et cela à très bon marché. Mais pour cela il lui faut le plein concours des créanciers qui devront donner une procuration à l'*Association des Marchands*. Celle-ci ira les représenter à l'assemblée des créanciers et n'agira qu'en vue des intérêts des créanciers et qu'en vue de leur protection.

M. Elliott, vice-président de l'Association, parla aussi de la loi des faillites qui, a-t-il dit-il, est défectueuse en plusieurs points. En s'en rapportant à l'*Association des Marchands*, les créanciers auront l'occasion d'avoir une protection qu'ils n'ont pas avec la présente loi. L'association verra, dans chaque cas, à qui les créanciers ont affaire, elle enverra des hommes compétents aux assemblées et ces hommes auront à coeur de protéger le créancier et, en fait, le protégeront. Ils feront des enquêtes et s'assureront s'il faut ou non confirmer la nomination des membres de tel ou tel syndic.

M. Alfred Lambert, président de la Chambre de Commerce, a dit quelle désastreuse influence la présente loi des faillites avait exercée sur le commerce. Cette loi est mauvaise et il n'y a rien pour la justifier. Elle pêche en plusieurs points et elle est au détriment des commerçants en général.

M. Lambert a dit de plus qu'il trouvait l'idée de M. Fitzgerald excellente et qu'il l'appuyait. "Je ne représente pas ici la Chambre de Commerce, a dit en terminant M. Lambert, mais je suis certain que cette chambre fera tous ses efforts pour vous seconder."

M. Piper a ensuite suggéré que la proposition de M. Fitzgerald fut adoptée. M. Kavanagh seconda et la proposition fut adoptée à l'unanimité.

Cette proposition se lit comme suit: "Que chaque fois qu'un débiteur devient insolvable d'après quelque clause de la loi des faillites, le créancier devrait donner une procuration à l'Association des Marchands pour que celle-ci le représente et protège ses intérêts."

On remarquait à la table d'honneur: M. Adélard Fortier, président de l'*Association des Marchands;* M. Elliott, vice-président: M. Fitzgerald, secrétaire, et MM. W. A. Doig, E. Sayer et J. E. Copping et quelques autres.

LE CHANGE ET NOS MANUFACTURIERS

Le comité exécutif de la section montréalaise de l'*Association des Manufacturiers Canadiens* s'est réuni au Board of Trade pour discuter les certificats de la douane, les difficultés qui peuvent survenir à cause du change et les questions à l'étude. On s'accorde à dire que les difficultés présentes pourraient s'améliorer si le gouvernement établissait un prix de change entre les valeurs étrangères et le dollar canadien.

De longues discussions eurent lieu au sujet de la taxe du timbre, de la loi des compensations ouvrières, de la taxe des corporations, des lettres de change, des campagnes de souscription et d'annonce. Le conseil exécutif a vivement approuvé le "*Better Business Bureau*" fondé par l'*Association de Publicité de Montréal*. M. Kenneth Dawes a été nommé représentant du conseil exécutif au conseil du *Better Business Bureau*, excellente organisation dont nous parlerons sous peu.

Tél. S.-LOUIS 6728 J

TRUDEL & GOURDEAU

IMPORTATEURS et MANUFACTURIERS DE FOURRURES.

2109 Blvd S.-Laurent, - MONTREAL.

(Près MAGUIRE)

LA FETE ANNUELLE DES EMPLOYEES DE MAGASIN

Le euchre-concert de l'*Association professionnelle des Employées de magasin* a eu lieu, le 15 novembre, à la salle Lafontaine, rue Sherbrooke est. Cette fête, à laquelle les marchands de la partie-est de la ville ont accordé leur patronage, a été donné au profit de la caisse de l'Association. Le programme musical avait été confié à Mme B. McMillan. Mlle Suzanne Paquette a récité. Des prix, dons de quelques marchands furent distribués aux gagnants. L'Association a pour objet de développer les intérêts professionnels des jeunes filles employées dans le commerce, de développer leur valeur personnelle et de les préparer à l'accomplissement intégral de leur mission dans la famille et dans la société.

ARPENTAGES EN HYDRAVION

Essai d'une nouvelle méthode par le parcours de onze cents milles dans les provinces des prairies.

(*Suite et fin*)

La route suivie d'abord fut dans la direction nord-est au-dessus du district minier du lac Rice jusqu'à et le long de la limite Manitoba Ontario; de là dans une direction nord-ouest jusqu'à la rivière Berens, Norway House et Pas; puis en continuant jusqu'aux rivières Churchill et Reindeer dans le nord de la Saskatchewan. Le vol se termina à Pas, dans le nord du Manitoba. Le voyage dura moins de dix jours, dont quatre, employés pour le vol dans des conditions atmosphériques idéales.

La première étape du vol fut faite entre Victoria Beach et le camp de l'arpenteur employé à l'arpentage de la frontière Manitoba-Ontario, une distance d'environ 150 milles. Pour se rendre à ce camp en canot, mode de transport ordinaire dans ce district durant l'été, il aurait fallu près de trois semaines, en ramant fort, et un temps considérable aurait été perdu à chercher les portages et les cours d'eau navigables appropriés, car il n'y a pas encore de carte du territoire qu'il faut traverser. La connaissance de cette région, que l'on pourrait obtenir au cours d'un tel voyage en canot, serait limitée aux bords des cours d'eau et lacs suivis. Au moyen de l'hydravion, le camp de l'arpenteur fut atteint en moins de deux heures après avoir quitté Victoria Beach, et il fut facile de déterminer sa position par la fumée des feux de campement. Au cours de ces deux heures, comme incident du vol, on découvrit deux feux de forêt que l'on put observer (et éteindre plus tard). Sur une étendue de vingt milles de chaque côté de la route suivie, on pouvait voir clairement et sans obstructions tous les accidents de terrain, et des esquisses furent faites de lacs importants, de cours d'eau et autres points; la nature et la position de diverses classes de bois furent étudiées et les affleurements notés.

L'arpentage de la limite Manitoba-Ontario progresse d'une manière très satisfaisante. Cette ligne passe à une courte distance dans la direction est, à partir du district minier du lac Rice à travers une région rocheuse et boisée, abondamment arrosée par des rivières et des lacs. L'équipe employée à l'arpentage de la ligne de prolongement comprend des géologues aussi bien que des topographes. Outre le travail de l'arpentage proprement dit de la frontière, l'équipe note soigneusement les accidents topographiques, les formations géologiques ainsi que les bois et autres ressources de la région, et les indique sur la carte. Plusieurs lacs et cours d'eau qui, jusque là, n'avaient pas été marqués sur les plans sont maintenant notés. Des photographies aériennes ont été prises de la région voisine de la limite. Grâce à tous ces moyens, les cartes du Manitoba et d'Ontario contiendront beaucoup plus de détails importants. Ce travail une fois terminé sera d'une grande assistance pour les prospecteurs, les coureurs des bois, et autres intéressés au développement des ressources minières et autres de la région.

Le vol a été continué de la limite à Pas dans le Manitoba nord. Les régions minières aux environs des mines Flin Flon furent alors survolées jusqu'au camp d'arpentage à Pelican Narrows, petit établissement indien sur l'ancienne route de canots de a baie d'Hudson à la rivière Mackenzie. Au cours de la journée, un vol fut fait pour fins d'exploration, partant de cet établissement et allant au nord jusqu'à la rivière Churchill et à la rivière Reindeer, où des arpentages sont requis pour les besoins géologiques.

Au cours de ce vol, des photographies obliques furent prises à divers intervalles suivant la direction des cours d'eau dont on est à faire les levés qui permettront de préparer des cartes portant des détails minutieux au sujet des nombreux lacs et autres accidents topographiques, des bois du district, des chutes d'eau, des rapides et des affleurements de rochers. Ces vues obliques qui représentent une vaste étendue montrent distinctement ces traits, et étant subordonnées aux levés du sol, faciliteront le tracé des divers accidents de terrain sur les cartes qui sont publiées.

Comme une partie très importante du travail du service des levés topographiques consiste à faire l'arpentage des principaux cours d'eau des régions du nord pour les fins de contrôle des claims miniers et de la formation d'une base qui servira à dresser les cartes géologiques et autres, M. Narraway croit fermement que les hydravions aideront grandement à faciliter le transport des hommes et des approvisionnements, à combler avec des détails topographiques des lacunes que le coût élevés desdits transports rendait inevitables, à organiser des futurs arpentages, et à faire l'étude des ressources forestières et minières. La combinaison de ce travail avec la surveillance de la forêt aura pour résultat une grande épargne de temps et d'argent.

ACHETONS CHEZ NOUS!

Personne ne conteste la nécessité de travailler sans relâche au développement de notre commerce; ce n'est que de cette façon que l'on retournra aux conditions normales d'avant guerre. Dans ce but la coopération de toute la population est nécessaire. On admet la qualité supérieure des produits canadiens. C'est un point important, puisqu'il s'agit de leur donner la préférence.

Le public réalise l'urgence qu'il y a de mettre ce principe en pratique; de là l'activité qui se remarque dans le commerce, mais il faudrait encore faire mieux.

Il serait facile d'augmenter la prospérité de la province, de trouver du travail pour les chômeurs, de garder notre argent dans le pays et de rendre la population plus heureuse. Ce que nous pouvons fabriquer et produire devrait être acheté par les Canadiens; nous devrions n'importer que ce qui ne se trouve pas dans le pays.

Des millions de dollars vont à l'étranger qui pourraient facilement être gardés au Canada et qui contribueraient à améliorer notre situation économique.

Des millions de dollars vont à l'étranger qui pourraient facilement être gardés au Canada et qui contribueraient à améliorer notre situation économique.

C'est une ligne de conduite qui devrait être acceptée par chaque individu, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

La situation ouvrière s'est améliorée, mais elle est encore sérieuse. Les manufactures ne donnent pas leur plein rendement comme elles pourraient le faire, si le principe d'acheter des marchandises fabriquées au Canada devenait plus populaire. Il est entendu qu'il ne s'agit pas de donner la préférence à des marchandises se vendant à des prix plus élevés ou de qualité inférieure aux marchandises étrangères, mais ces conditions peuvent facilement être remplies par les farchandises canadiennes.

Le Canada et la province de Québec, comme les autres provinces d'ailleurs, dépensent de nombreux millions chaque année en dehors du pays. La moitié de cette somme demeurant en circulation en Canada, serait un bienfait immense et pour la classe ouvrière, et pour les cultivateurs.

C'est un problème sérieux qu'il s'agit d'étudier le plus tôt possible. Le public canadien doit se montrer loyal envers ses industries, son commerce local et domestique. La marque "Canada" devrait être synonyme d'industries prospères, de population ouvrière heureuse, de cultivateurs recevant l'encouragement qui leur est dû.

Nous empruntons ces lignes à *La Patrie*.

LA COUPE DU BOIS

Avec l'approche de l'hiver, l'activité renaît graduellement dans les chantiers. Les perspectives sont que, cette année, jamais on aura fait autant de bois, et pour ne donner qu'un exemple, dernièrement au bureau des chemins de fer nationaux, on était informé que 300 hommes étaient partis de Hervey-Jonction, dans le district de Beauce pour se rendre à Beauchesne, dans le Témiscamingue, avec tout l'équipement nécessaire, comprenant un grand nombre de chevaux où ils travailleront pour le compte de la *Hawkesbury Lumber Co.*, dont le président est sir Henry Egan. Tous ces rudes travailleurs, sont en partie des cultivateurs, qui, pendant la saison morte, vont grossir leur budget de quelques centaines de piastres.

Déjà une couple de cents bûcherons sont rendus dans le Témiscamingue et les chemins de fer nationaux s'organisent tout spécialement pour être en état de transporter sans difficultés ceux qui partiront encore nombreux dans quelques jours. D'un peu partout, des divers chantiers de la province, nous arrive la nouvelle qu'ils seront en pleine activité pendant tout l'hiver.

LA DOMESTICATION DES ANIMAUX A FOURRURE AU CANADA

Depuis de nombreuses années on pratique au Canada l'élevage en captivité des animaux à fourrure, pour en vendre les peaux, mais ce ne fut que pendant la dernière décade que cette entreprise acquit une importance qui lui permit de prendre rang parmi les industries établies au pays. En 1912 et 1913, la Commission de Conservation s'est livrée à une enquête approfondie qui mit en lumière les méthodes, les gains et les possibilités d'avenir de cette industrie; la publication, en 1913, des résultats de cette investigation stimula les éleveurs. Entre tous les animaux sauvages, le renard est celui qui se prête le mieux à la domestication, mais on a également réussi à faire reproduire en captivité certains autres animaux à fourrure.

Cette industrie a pris naissance dans l'île du Prince-Edouard où, voici environ quarante ans, plusieurs renards vivaient enfermés dans un enclos près de Tignish; elle y fit de rapides progrès, si bien qu'un dénombrement opéré en 1913 par le Commissaire de l'Agriculture de cette province révélait l'existence de 277 établissements d'élevage, possédant ensemble 3,130 renards. Il résulte des informations les plus récentes—celles du présent rapport—qu'il existe actuellement dans l'île 375 établissements d'élevage du renard, renfermant 11,186 renards. La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, Québec et Ontario ont suivi cet exemple, leurs opérations atteignant une certaine importance; les autres provinces n'ont suivi le mouvement que d'assez loin. L'Association des Eleveurs du renard argenté de l'île du Prince-Edouard a été formée en 1915 et l'Association Canadienne des Eleveurs de renards, en 1920. La première exposition internationale de renards domestiques eut lieu à Montréal, en 1920.

Les autres animaux à fourrure élevés en captivité au Canada sont: le vison, le raton laveur, la martre, le pékan, la mouffette, l'opossum, le castor, le rat musqué et l'agneau de caracul. Il existait, en 1921, 37 établissements

se consacrant à l'élevage de toutes espèces d'animaux à fourrure, autres que le renard; l'année précédente, on n'en connaissait que neuf. Après l'élevage du renard, celui du vison occupe le second rang; viennent ensuite le raton laveur et l'agneau de caracul. Non seulement le vison, le raton laveur et la mouffette sont tenus captifs dans des établissements spéciaux à leur espèce respective, mais on les élève également dans certaines fermes essentiellement consacrées au renard. En 1921 on a constaté l'existence de trois établissements d'élevage du castor et de trois autres consacrés au rat musqué, mais il a été difficile d'obtenir des données complètes sur ces industries.

LA SCIENCE DE L'ETALAGE APPLIQUEE AUX PETITS MAGASINS

Je possède une expérience de douze années dans la science de l'étalage. Durant cette période, j'ai rempli mes fonctions d'étalagiste dans de grands établissements, et aussi dans de petits magasins. Je me sens par conséquent qualifié, du moins dans une certaine mesure, pour discuter cette question. Ne croyez pas cependant que je me considère comme infaillible. Seulement j'ai déjà un peu appris et je m'efforce encore d'apprendre toujours davantage.

Il n'y a peut-être pas de branche dans le commerce de détail actuel qui ait provoqué tant d'arguments différents que l'art de l' "étalage". Un négociant vous dira qu'il faut mettre dans la devanture autant de marchandises qu'elle en peut contenir; un autre, que quelques vêtements exposés avec goût produisent de meilleurs résultats; un autre, que l'usage des fonds et accessoires devrait être défendu, que les velours, les fleurs et autres décorations n'ont rien à voir dans la science de l'étalage.

Un commerçant réprouve formellement l'emploi des cartes indiquant les prix, en déclarant qu'elles ne servent qu'à entraîner ses clients chez le concurrent. Ce même concurrent affirme que c'est précisément en mettant les prix sur chaque article exposé que sa devanture obtient de si heureux résultats et ainsi de suite.

Cette profusion interminable d'arguments contradictoires, si elle sert à étudier plus étroitement le sujet, amène une grande confusion dans l'esprit du négociant moyen, qui ne sait plus lequel croire. Le petit commerçant, dont la devanture n'est pas très grande et qui a un stock important et varié de marchandises, désire provoquer le maximum d'intérêt dans sa devanture, et, par suite, le maximum de bénéfices. Comment s'y prendra-t-il?

La réponse, à mon avis, est simple. Il faut faire une étude approfondie et complète des premiers principes de ce grand moyen de publicité qu'est l'étalage, cela vous servira à mieux comprendre le sujet. Vous saurez mieux interpréter les besoins et possibilités de vos devantures, et vous comprendrez mieux les difficultés auxquelles se heurte l'homme qui est chargé d'en tirer parti.

Si nous voulons tirer profit des leçons données par l'expérience du grand magasin, il faut d'abord bien se mettre dans la tête qu'une petite dépense préliminaire est nécessaire. Il est d'usage de parler de dépense en tout dernier lieu, mais, quant à moi, je commence par là. C'est une de mes habitudes. Je commence toujours par me débarrasser d'abord de ce qui est ennuyeux à dire ou à faire.

Je suis convaincu que la grande majorité des commerçants n'obtient pas le maximum de résultats de sa devanture, justement parce qu'il ne veut rien dépenser. Se lancer dans un nouveau mode de décoration, si cela coûte la moindre des choses, lui paraît un acheminement vers la banqueroute! Il ne doit pas en être ainsi. Il est certain que, pour obtenir les meilleurs résultats de ce procédé de publicité qu'est l'étalage, il faut de temps en temps faire quelques frais. Si votre comptable a besoin d'une nouvelle série de régistres pour tenir vos comptes de façon plus parfaite, vous l'achèterez sûrement. Toute dépense, en général, qui doit faire accroître votre chiffre de vente sera envisagée par vous avec bienveillance. Mais quand il s'agit de votre étalage et de l'achat d'un accessoire destiné à l'améliorer, il vous semble tout de suite que ce serait là une dépense superflue. Et vous répondez à l'employé chargé de vos étalages:

"Non, certainement, nous ne pouvons faire encore cette dépense. Les accessoires dont vous me parlez sont bons pour un grand magasin de grande ville, mais pas pour le nôtre. Et, vous savez, il y a au grenier quelques vieilles boîtes à savons, et aussi un ou deux manches à balais, et même des vieux pots à beurre: je suis sûr qu'avec un peu de bonne volonté et d'ingéniosité vous arriverez à les utiliser pour votre étalage."

Ainsi, c'est à la principale source de bénéfices que vous donnez le moins de considération, et c'est pour cela, à mon avis, qu'on s'intéresse si peu aux étalages des petites villes en général. Je ne veux pas dire évidemment qu'on doive dépenser beaucoup d'argent à des décorations coûteuses et superflues. Soyez seulement un peu plus généreux dans cet ordre d'idées, et vous serez surpris des résultats que vous obtiendrez.

Maintenant que nous avons discuté la question d'argent et admis qu'il fallait en dépenser quelque peu, revenons aux principes de l'étalage pour voir de quelle façon nous le dépenserons. La première chose est l'emploi des marchandises dans l'étalage, ainsi que celui des fonds, accessoires, velours, fleurs, etc.

A mon avis, on aurait tort d'employer trop d'accessoires et de décorations pour un magasin de petite ville. Il en faut un peu, mais sans commettre la faute de quelques décorateurs, qui déploient tout leur talent à faire un superbe fond au lieu de faire ressortir la beauté, l'utilité et la qualité de la marchandise. Je crois qu'un bon système est de rafraîchir la décoration de la devanture pour Pâques, au 15 août et pour Noël. Il faudrait alors quelque chose qui ajoute un peu de couleur à le devanture et aide à rappeler le changement de saison. Mais rappelez-vous surtout que ce qui doit le plus intéresser le

public, c'est la marchandise exposée, et non le fond, les velours ou les fleurs. Ces dernières choses, si on en exagère l'importance, détournent l'attention du passant au lieu de la fixer sur la marchandise. Donc, gardez beaucoup de simplicité dans ces effets accessoires, que votre marchandise reste bien le point central d'intérêt.

Un autre point, c'est la quantité de marchandises qu'on peut mettre à la devanture. Beaucoup d'arguments peuvent être développés sur ce sujet. Mon sentiment personnel, c'est que la grande majorité des petits magasins mettent trop de choses dans leurs étalages. Il y a une tendance chez le marchand qui ne dispose que d'un petit espace pour sa devanture, d'y accumuler un spécimen de chaque sorte d'articles qu'il possède, de peur que, si le client n'y voit pas justement l'objet qu'il cherche, il n'aille l'acheter ailleurs; en d'autres termes, le marchand part de ce principe qu'avant d'examiner la devanture, le client était décidé à acheter un certain article. Une chemise, par exemple. Peut-être sa femme ou ses amis l'ont-ils taquinés sur ses vieilles chemises, ou bien elles sont un peu usées. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en regardant la devanture qu'il s'est décidé à en acheter. Ayant l'habitude de surcharger votre étalage, en y faisant ce qui équivaut virtuellement à un inventaire public de votre stock, vous verrez que ce client ne songera pas à entrer à l'intérieur du magasin s'il n'a pas vu exactement ce qu'il voulait du dehors. Tandis que l'étalage doit être la sourcombiné de telle façon qu'on y trouve un appel personnel. ce où l'homme puisera l'inspiration d'acheter. Il doit être et votre devanture remplira ainsi une fonction personnelle Créez si possible le désir de posséder l'article en étalage, qu'aucun autre moyen de publicité ne pourra remplir aussi bien. Donc n'essayez pas de tout exposer en même temps. Changez plus souvent vos devantures, et confinez chacune d'elles à une catégorie particulière d'articles.

PETITE FABLE

Un lièvre, assis dans son gîte, écoutait les rugissements d'un lion. Quand le lion rugissait, tous les autres animaux s'arrêtaient pour écouter. Le lièvre demanda au lion, qui voulait précisément le faire sortir de son gîte, comment il se faisait qu'il produisait une si vive impression sur les autres animaux.

"C'est parce que je rugis si fort et si souvent", dit le lion. "Si tu sortais de ton gîte et venais au milieu du bois rugir comme moi, tu constaterais que, toi aussi, tu impressionnerais les autres animaux."

Maître Lièvre, très flatté de ces paroles sortit immédiatement et essaya de rugir, mais il ne réussit qu'à faire entendre de faibles glapissements. Sur quoi le lion s'empara du lièvre et l'emporta chez lui pour son dîner.

Moralité: Faites de la publicité pour qu'on vous connaisse. Et faites-là assez puissamment et avec persévérance pour que tous les profits vous en soient acquis et que votre triomphe sur la concurrence soit assuré.

POURQUOI L'ON DOIT FAIRE DE LA PUBLICITE

Nous avons souvent entendu dire: "Il faut que X... soit bien bas pour faire de la réclame" ou "Nous sommes bien introduits, nous n'avons pas besoin de publicité".

Que l'on n'ait pas besoin de réclame, que ceux qui en font soient sur le point de faire faillite, ou qu'elle est bonne pour des novices qui font ce qu'ils peuvent—de la publicité—pour prendre place sur le marché, voilà ce que certains hommes d'affaires pensent de ce puissant moyen de vente. Nous pouvons ajouter que nombreux sont ceux qui disent que la publicité ne convient pas pour leurs articles.

Il faut se méfier de ces appréciations hâtives; dès à présent on peut augurer que le temps n'est pas loin où il faudra les modifier. L'exemple cité plus loin, et que je prends des revues américaines, est typique à ce sujet: il nous laisse entrevoir ce qui attend bon nombre d'industriels de nos pays.

Pour en revenir à l'opinion exprimée plus haut: "Il faut que X... soit bien bas pour faire de la réclame", je ne comprends guère que l'on puisse accorder à quelqu'un le droit de faire de la publicité pour rétablir ses affaires et qu'on lui conteste celui d'en faire pour les augmenter. Nul ne fait trop d'affaires, au contraire, un monopole n'existe pas, ce sont les concurrents qui existent et des concurrents actifs, sérieux, acharnés, qui, tôt ou tard, supplanteront ceux qui n'y prennent garde; si ce n'est pas une firme nationale, ce sera une firme étrangère qui prendra possession du marché à la barbe de nos citoyens, il y en a, hélas! trop d'exemples déjà. Faire trop d'affaires n'existe pas, car nos maisons ne fournissent dans leur branche, qu'une infime partie de ce dont ses millions d'habitants ont besoin. Je trouve, au contraire, qu'un moyen de vente qui permet de donner une vogue nouvelle à une affaire chancelante devrait être utilisé, non pas pour qu'elle puisse se sauver, mais, au contraire, pour développer ses affaires et pour défendre un marché qui est, par malheur, trop laissé aux mains des étrangers. Il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir: il faut croire qu'ils sont nombreux chez nous, qui ne voient pas l'emprise étrangère dans notre territoire.

Nul n'est jamais assez bien introduit sur le marché et il n'est pas digne d'un homme d'affaires de dire: "J'ai faitx..... dollars d'affaires.... je ne désire pas faire plus". On peut toujours faire plus, reste à trouver le moyen le plus économique: la publicité peut faire plus d'affaires sans augmenter les frais de vente en proportion. La publicité, en effet, n'est nullement un moyen qui consiste à vendre un peu plus, la publicité efficace est une organisation de vente qui vend à moins de frais que tout autre moyen.

Et si vous consacrez en publicité la moitié de ce que coûte un voyageur, croyez bien qu'elle ferait autant d'affaires que lui, mais.... on veut bien donner une commission ou un traitement équivalent à 10 pour cent de la vente à un voyageur, mais pas 5 pour cent à la publicité... c'est toute la différence. Voilà la grande faute: on veut bien vendre, mais pas payer de vendeur; or, aucun voyageur ne traitera dans ces conditions, la publicité non plus. Payez bien la publicité, elle travaille bien, payez-la mal... elle travaillera pour votre argent, en cela elle ne diffère de personne.—(*L'Exportateur Belge*).

L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS ET LES FAILLITES

Le conseil exécutif de la section de Montréal de l'Association des Manufacturiers Canadiens a tenu une réunion très fructueuse, récemment, aux bureaux de l'association. M. Julian C. Smith présidait.

Plusieurs questions très intéressantes et importantes ont été discutées par les membres qui assistaient nombreux à la réunion. Les questions discutées ont été entre autres celles de la loi relative à la taxe des corporations, la loi de compensations ouvrières, la taxe du timbre, les lettres de change que l'association encourage fortement, le contrôle des campagnes d'annonce et de souscription, etc. Toutes ces questions ont été abordées et discutées longuement.

L'association concourt de plus dans les vues de la Chambre de Commerce au sujet de la résolution adoptée par cette dernière concernant la taxe des ventes ainsi que la loi des faillites. Pour ce qui est de la loi des faillites, l'association recommande au gouvernement fédéral de nommer un auditeur compétent qui sera chargé, après audition minutieuse, d'établir les compensations qui peuvent être garanties dans bien des cas de faillite.

Plusieurs des questions étudiées ont été référées au comité de législation pour étude plus approfondie et rapport à la prochaine réunion.

Les membres du conseil exécutif de la section de Montréal ont aussi étudié le projet d'un voyage à Mexico, dont la suggestion a été faite récemment. Ce voyage d'études doit avoir lieu au cours de l'été prochain dans le cas où l'on trouverait suffisamment de manufacturiers pour l'entreprendre.

On a enregistré 31 nouveaux membres à la réunion.

QUELQUES POINTS DE DROIT

V. A. C., Batiscan. — Une propriété a récemment changé de propriétaire; quelques fenêtres étaient brisées. Qui est responsable pour les réparations? Le nouveau propriétaire ou le locataire qui a occupé la maison pendant plusieurs années? A l'expiration du bail, le locataire peut-il enlever la cloison en bois qu'il a érigée dans un salon double? Peut-il enlever l'évier et la tuyauterie qu'il a installés? — *Réponse:* Le locataire est responsable à moins qu'il puisse prouver que les vitres étaient brisées lorsqu'il a pris possession de la maison. Il peut enlever la cloison à condition de ne pas endommager la propriété de quelque façon qu'elle soit. Il ne peut enlever l'évier et la tuyauterie.

* * *

A. T., Verdun. — J'ai loué une maison le 1er mai 1922. Le propriétaire m'a promis de faire toutes les réparations nécessaires, mais il ne fait rien quoique je lui aie écrit deux fois sans recevoir de réponse. Puis-je abandonner la maison, ou que dois-je faire pour la faire réparer? *Réponse:* Vous pouvez le poursuivre en lui demandant de tenir sa promesse.

* * *

A. S., Montréal. — J'occupe une maison depuis plus d'une année. Je suis amateur d'oiseaux et j'élève quelques serins. Le propriétaire m'a donné avis de déguerpir à cause de ces oiseaux. A-t-il le droit de faire ceci ou dois-je partir? *Réponse:* Il ne peut vous forcer de laisser la maison à moins qu'une clause spéciale dans votre bail ne vous défende de garder ces oiseaux.

* * *

Un jugement de la Cour d'Appel de Québec le mois dernier maintenait le droit du mari de contrôler les économies de sa femme lorsque les époux sont mariés sous le régime de la communauté de biens.

Le point était discuté par M. A. B., qui avait pris une action contre la Banque d'Epargne, action dans laquelle il demandait d'être autorisé de contrôler le compte de banque de sa femme, qui se montait à $6,084.30. La Cour Supérieure renvoya cette action.

La Cour d'Appel cependant renversa ce jugement et soutint la réclamation de B . . . La Banque n'intervint pas et l'épouse était seule à contester la demande.

B . . . prétendait que comme chef de la communauté matrimoniale il avait le droit d'administrer tout ce qu'elle contenait. L'épouse répondait qu'en vertu de l'Acte des Banques, la banque devait accepter et lui livrer tous les dépôts qu'elle avait faits sans égard à ses droits civils. La Cour d'Appel décida que le mari, lorsqu'existe communauté de biens, était le chef de l'association et avait le contrôle entier et absolu de tout l'actif d'icelle.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Saint-Rémi. — Veuillez m'indiquer des chantiers à bois de corde? *Réponse:* Voyez M. Joseph Elie, 395, rue Hibernia, et la maison *Charbonneau et Leduc*, 893, est, avenue Laurier, à Montréal.

* * *

Tourville, L'Islet.—Offre en vente *cutter*, 37", et *brake*, 8'0", pour tôle. Pièces d'occasion mais à l'état de neuf. Ecrire à M. J. T. Caron, marchand.

MESSAGERIES --- NAVIGATION --- TRANSPORTS

NOTRE RECORD MARITIME

Septembre dernier a établi un record, les navires de diverses compagnies ayant transporté 8,080 passagers de cabines. Au cours de la saison de 1921, les listes donnent un total de 25,560 comparativement à 29,342 pour cette année, bien qu'il reste encore quinze jours avant la clôture de la navigation pour les navires à passagers. Le transport s'est fait par les compagnies maritimes suivantes: le *Pacifique Canadien*, la *White Star-Dominion*, la ligne *Cunard*, la marine marchande du gouvernement canadien, et les *Canada Steamships Lines*.

LA COTE DU PACIFIQUE CET HIVER

La Californie et la côte du Pacifique constituent les meilleures suggestions pour ceux qui se demandent où passer un congé durant les mois d'hiver. Avec l'éclat continuel du soleil et l'ozone qui se dégage de l'Océan Pacifique, joints aux terrains de golf, au yachting, à la nage, à l'automobilisme et aux autres nombreuses formes de divertissements et de sports, cette région vous offre une grande variété d'attractions et de plaisirs.

Le Pacifique Canadien offre une grande variété de routes à votre choix, soit dans les deux directions par Chicago, soit dans une direction par les Rocheuses du Pacifique Canadien, Vancouver et Victoria, Colombie britannique, deux splendides points d'arrêt. L'hôtel Vancouver et l'"Empress" à Victoria offrent le dernier mot du confort. Le Pacifique Canadien fournit le meilleur service de trains qui soit: sécurité, rapidité et splendeur. Venez, téléphonez ou écrivez à n'importe quel agent de billets du Pacifique Canadien ou au bureau des billets de la ville, 141-145 rue St-Jacques, Montréal.

DERNIER VOYAGE

L'*Empress of France*, de la compagnie du Pacifique Canadien vient de partir de Québec à destination de Liverpool avec 400 passagers. Ce navire accomplit en ce moment son dernier voyage de la saison.

Parmi les passagers de première classe, mentionnons M. Lucien Pacaud, de Québec, ancien député fédéral du comté de Mégantic et nommé récemment secrétaire du haut commissaire canadien à Londres. M. Pacaud est accompagné de sa femme.

ON CHANGE LES NOMS DE PLUSIEURS NAVIRES

Le dernier départ des navires du *Pacifique Canadien*, effectif avec l'ouverture de la navigation d'hiver au port de St-Jean, fait constater des changements d'intérêt inaccoutumé. L' *"Empress of India"* lorsqu'il aura été complètement reconditionné cet hiver sera placé dans le service canadien comme navire à une seule classe.

Dans un but de classification des noms des navires du *Pacifique Canadien* en ce qui concerne les *"Empress"*, cette désignation ne comprendra que le service des paquebots qui transportent des passagers de première, de deuxième, et de troisième classes, et la lettre "M" ne s'appliquera qu'aux navires d'une seule classe seulement du genre du *"Metagama"*, du *"Melita"*, du *"Minnedosa"*, et des nouveaux navires mus par le pétrole, le *"Montclare"*, le *"Montcalm"* et le *"Montrose"*. L' *"Empress of India"* dont la vitesse de 17 noeuds est considérée trop lente pour le service d'express, sera rebaptisé du nom de *"Montlaurier"*, en mémoire de sir Wilfrid Laurier; Québec sera encore son port canadien.

Le *"Victorian"* s'appelera *"Marloch"*, le *"Corsican"*, le *"Marcale"*, le *"Tunisian"*, le *"Marburn"*, et le *"Scotian"*, le *"Marglen"*. En raison du choix heureux de ces nouveaux noms, ce changement plaira assurément au public.

5,000,000 DE PIEDS DE BOIS

Le cargo *Margaret Coughlan* venant directement de Vancouver est arrivé cette semaine à Montréal avec cinq millions de pieds de pin de la Colombie anglaise, la plus grosse cargaison de ce genre qui soit entrée dans notre port jusqu'ici. Ce bois était consigné à la Commission du port de Montréal et servira aux travaux d'agrandissement de certains quais actuellement en cours. On compte pouvoir décharger le cargo en dix ou onze jours, et celui-ci repartira ensuite avec une cargaison de grain à destination de l'Europe.

Les travaux qui se font en ce moment dans le port, déclarait M. le Dr McDougald, président de la Commission, se continueront durant tout l'hiver et nécessiteront une main d'oeuvre d'environ mille ouvriers.

BAISSE DES TARIFS ANGLAIS

A partir du 1er janvier prochain, le tarif de transport des voyageurs sera abaissé de 25 p.c. Cette nouvelle réduction ramène le tarif à 50 p.c. au-dessus du tarif d'avant-guerre, qu'il avait dépassé de 100 % depuis les hostilités. La diminution convenue ne sera pas applicable aux billets spéciaux d'abonnement ou de trains ouvriers.

La raison de cette distinction est que ces billets n'avaient subi qu'une augmentation de 75 p.c. des prix d'avant-guerre et avaient bénéficié d'une première réduction de 25 p.c.

Le déficit que la nouvelle réduction créera dans les recettes des compagnies ferroviaires, en se basant sur le trafic actuel, est estimé à 10 millions de livres par an.

SERVICE MONTREAL-QUEBEC DU PACIFIQUE CANADIEN

.. Wagons à compartiments sur les trains de nuit. ..

Avec les trains quittant Montréal, Gare Viger, à 9.45 A.M., sauf le dimanche, à 2.30 P.M., le dimanche seulement, 5.00 P.M. sauf le dimanche, et 11.55 tous les jours, et ceux quittant la Gare Windsor, à 9.00 A.M. et 11.30 P.M., tous les jours, le Pacifique Canadien offre un service de trains des plus remarquables pour l'ancienne capitale.

Vers l'est, le service du Pacifique Canadien offre quatre trains les jours de semaine et deux le dimanche.

Les trains de jour comportent des wagons de première et seconde classes, ainsi que des wagons-restaurant et salon.

Les trains de nuit en plus des wagons de première et seconde classes et des wagons-lits ordinaires, ont les populaires wagons à compartiments.

Pour les hommes d'affaires et les touristes qui préfèrent le voyage de nuit comme une épargne de temps et pour la solitude additionnelle, les compartiments sont spécialement recommandables pour la commodité et le confort qu'ils ajoutent au voyage.

On peut obtenir des billets et réserver des lits en s'adressant au bureau des billets de ville, 141-145, rue S.-Jacques, Main 8125, ou aux gares Windsor, Place Viger, Westmount et Mile-End.

LA CONSTRUCTION D'UN BASSIN

La firme *Sir W.-G. Armstrong Whitwork and Co., Limited*, vient d'obtenir le contrat d'un bassin flottant à Southampton, Angleterre. C'est un des plus gros contrats maritimes qui aient été donnés depuis la grande guerre.

Le futur bassin de Southampton, dit-on, une fois terminé, sera le plus grand au monde, devant mesurer environ 1,000 pieds de longueur. Sa construction nécessitera de plus de 20,000 tonnes d'acier.

TRAIN TARDIF POUR TORONTO LE SAMEDI SOIR

Tous les samedis soir, le Pacifique Canadien fait circuler un train tardif dans chaque direction entre Montréal et Toronto. Ceci permet aux voyageurs de rester deux heures de plus dans l'une ou l'autre ville et d'arriver quand même à une heure raisonnable le dimanche matin.

VERS L'OUEST

Départ de Montréal, gare Windsor, à 11 h. 45 p.m., le samedi seulement. Arrivée à Toronto, gare Union à 9 h. a.m.

VERS L'EST

Départ de Toronto, gare Union, à 12 h. 30 a.m. le dimanche seulement, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 9 h. 40 a.m.

Les deux trains ont la meilleure composition comprenant wagons de première classe et wagons-lits modèles. Il n'y a arrêts intermédiaires qu'à Westmount, à Smith Falls, à Havelock et à Peterboro.

LES PASSAGERS

Le transport des passagers, cette année, a pris un regain d'activité. Depuis le commencement de la guerre, il s'était fait un ralentissement considérable.

Les différentes compagnies maritimes avaient du retirer de leurs services réguliers un certain nombre de leurs navires pour transporter des troupes, et il leur fallut également remplacer ceux qui avaient été torpillés.

La situation économique avait aussi partiellement paralysé le tourisme. L'immigration au cours de ces trois années dernières fut pratiquement nulle, et le nombre de navires en service avait été assez restreint. Cette année, la construction maritime s'est faite sur une plus grande échelle. Les compagnies maritimes locales ont augmenté leurs flotilles de plusieurs unités. La ligne *Cunard* qui avait totalement abandonné son service Montréal-Liverpool, a au cours de cette saison dirigé vers notre port cinq océaniques nouveaux.

De son côté, la ligne *White Star Dominion* augmentait de trois autres transatlantiques son service régulier.

Le *Pacifique Canadien*, à son tour, plaça sur la route canadienne quatre palais flottants de plus. En raison du nombre plus considérable de navires, le transport des passagers reprit son activité d'avant-guerre, et cette saison est de beaucoup supérieure à celles de 1920 et 1921.

Le tourisme américain a été remarquable. La beauté du S.-Laurent est devenue un attrait pour nos voisins. L'immigration interrompue, durant un certain temps, a été très forte cette année.

Les statistiques du transport des passagers depuis le commencement de la navigation, si nous partons de mai dernier, comparativement à toute la saison de 1921, accusent un total de 4,782 de plus. Ce chiffre exclut cependant les passagers de troisième classe qui sont débarqués à Québec.

LES TRIBUNAUX

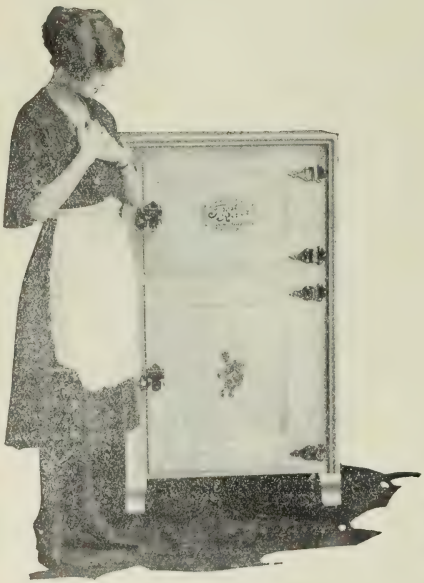
JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Montreal Hat Co., Ltd. vs W. Lawson, Montréal, $224.
Crane, Ltd. vs J. A Charpentier, Montréal, $372.
Mussens, Ltd. vs Alex. Donn, Montréal, $365.
Allan Fenton Argue vs Wm. Donnelly, Montréal, $203.
Brown & Bigelow vs Dr Armand Hay, Montréal, $133.
J. O. Handfield, M. D. vs Olivier Brisebois, Montréal, $101.
N. G Valiquette, Ltd. vs L. J. Girouard, Montréal, $239.
Gibb & Co., Ltd. vs J. R. Anderson, Montréal, $211.
Rodolphe Bernard vs H. E. Chesley, Montréal, $165.
Castle Blend Tea Co., Ltd. vs Jos. St-Onge, Montréal, $1051.
A. H Sheppard vs Dominion Bridge Co., Ltd., Montréal, $986.
Roqueburne-Paul Larocque vs Mongeau & Robert, Ltd., Montréal, $50.
H. Martel vs J. B. Brouillette, Montréal, $100.
Ludger Gravel & Fils vs Alexandre Joly, Abord-à-Plouffe, $112.
Willis & Co. vs J. W. Leblanc, Abord-à-Plouffe, $130.
Mlle J. Lespérance vs Dme Jessie Balette, Abord-à-Plouffe, $900.
Regent Knitting Mills Ltd. vs M. Seidman Co., Ltd., Montréal, $652.
Wilfrid Galarneau vs L. J. Foisy, Montréal, $65.
L. Théoret vs J. Paquin, Montréal, $1344.
H. J. Warren vs H. H. Cromwell, Montréal, $116.
Harry Burke vs J. J. Healey, Montréal, $125.
G. N. Clermont, Ltd. vs J. B. Legault, Montréal, $1059.
Jas. J. Madigan vs Michael Murphy, Montréal, $710.
J. Donat Langelier vs Dme Ls. Dubois (Mme Ls. Dubois), Montréal, $317.
Lewis Bros., Ltd. vs S. Hallsworth, Montréal, $461.
Canada Cement Co., Ltd. vs Perley R. Eaton, Montréal, $8504.
Arena Amusements, Ltd. vs Ernest Jas. Marygold, Montréal, $300.
Royal Bank of Canada vs David Mendelsohn, Montréal, $3500.
Lorne Schwartz & Co., Ltd. vs Sam Abramavitz, Montréal, $152.
Majestic Dress Mfg. Co., Ltd. vs Benny Rishikoff, Montréal, $100.
Dme A. Gold vs W. Waldorf, Montréal, 1ère classe.
Chs S. Mayer vs Jos. Robillard, Montréal, $128.
Beatty Bros., Ltd. vs A. Létourneau, Montréal, $405.
G. N. Clermont vs C. Laurin, Iberville, $773.
Gariépy & Frank vs H. Bercovitch, Iberville, $255.
J. Alex. Mercier et al vs Rodolph W. Mayer, Montréal, $429.
Rufus D. Williams vs Thos. Brown, Montréal, $168.
Albert Delâge et al. vs Anthime Paquette, Montréal, $464.
Dme Mathilda Pichette (vve J. B. Boissonnault) vs W. Tessier, Montréal, $100.
Norman C. Tobias vs Chs. A. Gareau, Montréal, $812.
J. G. Coffin vs Edmond Desmarteau, Montréal, $259.
B. Trudel & Co. vs J. Rémi Fournier, Stanstead, $431.
Paul Gagnon vs Justinien Bourdon, Stanstead, $400.
Amoroso & Malagodi Co., Ltd. vs Jacques Bustanoby & Castellani, Stanstead, $300.
Dme Rosalba Latraverse (Mme O. Poudrier) vs J. E. Page, Stanstead, $195.
Harry Bushinsky et al. vs I. M. Rubinovitch, Stanstead, $715.
Michzel Frate vs Luigi Castelli, Stanstead, $242.
Hon. E. L. Patenaude et al. vs Cohen's Ltd., Stanstead, $800.
Debehams, (Can.), Ltd. vs P. Bergeron, Chicoutimi, $100.
N. G. Valiquette, Ltd. vs W. J. Lewis, Chicoutimi, $117.
Geo. Robert vs Dme Alice Léonard (Mme Omer Schlitz), Chicoutimi, $189.
Emile Lavoie vs A. Mongeau, Chicoutimi, $150.
Union Bank of Canada vs J. Lehberg, Chicoutimi, $700.
Dougall Varnish Co., Ltd. vs F. J. Burns, Chicoutimi, $226.
Raymond Hardware Ltd. vs Zéphirin Serre, Chicoutimi, $207.
R né Duguay vs Cash Register Service Co., Ltd., Montréal, $275.
J. Aimé Desmarchais vs Cité de Montréal, Montréal, $400.
Greenshields, Ltd. vs L. Berman, Montréal, $548.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

J. Dupuis vs Albini Rainville, Montréal, $75.
A. E. Leclair vs G. Vandelac, Montréal, $20.
J. H. Blumenthal & Sons, Ltd. vs Gust. Bertrand, Montréal, $40.
Librairie Beauchemin, Ltd. vs J. W. Crawford, Montréal, $47.
Stanfiled's Ltd. vs Salhany & Sons, Montréal, $45.
E. Bertrand vs Henri Rondeau, Montréal, $33.
A. Lionnais vs Normand Laberge, Montréal, $66.
Jos. D'ambroise & Co. vs Antoine Travello & Co., Montréal, $58.
Auto Owners Association vs Jos. Sigouin, Montréal, $10.
Auto Owners Association vs R. Gilmour, Montréal, $10.
Cie Can. des Cours par Correspondances vs Orien Gladu, Montréal, $35.
Duchesneau Ltd. vs J. A. Perreault, Montréal, $97.
M. Finkelstein vs A. Lefineau, Montréal, $55.
A. Fortin vs O. Deschamps, Montréal, $70.
Auto Owners Association vs Wm. Cohen, Montréal, $10.
T. Brault vs Robert Burelle, Montréal, $42.
L. Trachtenberg et al vs Vve Evariste Beaupré, Montréal, $19.
J. O. Handfield vs Jean Brisebois, Montréal, $45.
J. A. Lacombe vs Adélard Brisson, Montréal, $22.
Desparois, Garneau & Co., Ltd. vs D. Fraser, Montréal, $10.
M. Rigler vs F. & G. Manufacturing Co., Montréal, $28.
J. Bergeron vs Robert & Hudon, Montréal, $41.
R. Bergeron vs Robert & Hudon, Montréal, $32.
International Business Machine vs Camille Sigouin, S.-Lambert, $84.
B. Trudel & Co. vs Nap. Bédard, S.-Julien de Wolfton, $59.
London Printing & Litho., Co., Ltd. vs Jos. Surprenant, Farnham, $36.
I. Goldwarg vs John Lawrenky, Côte S.-Paul, $16.
Metrop. Trust Co. vs A. Veronneau et al., McMasterville, $72.
J. B. Perron vs Henri Sicotte, S.-Antoine de Longueuil, $25.
J. O. Bournival vs Victor Ouellet, S.-Edwidge, $50.
McKenna Ltd. vs H. R. Lyons, Montréal, $24.
Vve F. Ellis vs Alf. Larocque, Montréal, $24.
Acme Printing Co., Ltd. vs Geo. Delorme, Montréal, $55.
Northern Ass. Co., Ltd. vs J. E. Collette, Montréal, $46.
J. A. Vallée vs J. B. Bigner, Montréal, $20.
G. Abdallan vs Vve B. Wilson, Montréal, $35.
J. Schartz vs O. M. Solomon, Montréal, $34.
Int. Produce Co. vs A. Medicoff, Montréal, $12.
Globe Tea Co. vs Fashion Clothing & Cap Co., Montréal, $31.
J. S. Fry & Sons, Ltd. vs Jos. Dufour.
E. Ouellette vs Bernard Vineberg, Montréal, $50.
Hy. Birks & Sons vs F. L. Crossley, Montréal, $10.
A. Deslauriers vs L. P. Caron, Montréal, $50.
E. Fortier et al vs A. Belluci, Montréal, $15.
T. Aubin vs Jos. Bernier, Montréal, $50.
C. A. Tremblay vs Vve Adélard Charbonneau, Montréal, $12.
G. L. West et al. vs Viking Rennet, Co., Ltd., Montréal, $22.
Lighting Fixture, Mfg. Co. vs S. Morotta, Montréal, $52.
P. Desy vs J. U. Pouliot, Montréal, $42.
Mt. Royal Milling & Mfg. Co. vs Belgo Canadian Trading Co., Montréal, $51.
C. H. McLean vs Cannuck Film Co., Montréal, $78.
P. Desy vs I. Seedman, Montréal, $30.
Marion Dress Co. vs Sam Dolfen, Montréal, $48.
Montreal Standard Publishing Co., Ltd. vs Max Singer, Montréal, $12.
M. Cohen vs L. B. Segal, S.-Hyacinthe, $42.
Metrop. Trust Co. vs Nic. & Thos. Hart, Bienville, $73.
M. Pesner & Sons vs International Produce Co., Lachine, $47.
The Hamilton Co. vs Mme H. W. Ewing et vir, Westmount, $81.
M. Noody & Sons vs Elie Rossignol, S.-Agathe, $29.
O. Aubertni & Co. vs P. Diamond, Verdun, $27.
P. Désy vs J. O. Boulanger, Québec, $30.
De Laval, Co., Ltd. vs Pierre Pilotte et Edm. S.-Germain, Lac des Isles, $84.

Durabilité - Service - Économie



Grâce à ces trois caractéristiques, les Glacières "Frost-River" de Davidson se vendent facilement. Ce sont précisément de ces qualités que s'informe la femme qui achète pour les besoins de la maison.

"Combien de temps durera-t-elle?"

"Conservera-t-elle les aliments en bon état?"

"Faut-il beaucoup de glace pour la maintenir parfaitement froide?"

La Glacière "Frost-River" est construite en tôle galvanisée; le réceptacle à glace est en acier galvanisé; le compartiment aux aliments est émaillé en blanc, de même que la casserole pour l'eau d'égouttage. Tout cela, en plus de ses propriétés isolantes, fait que cette glacière est d'une construction parfaitement hygiénique.

Des essais répétés ont démontré que la glace dure plus longtemps et que le compartiment aux aliments se maintient plus froid dans une

Frost River

et c'est ce que vos clients désirent.

Ornementée et du meilleur fini, comportant les accessoires de détail les plus recommandés, la "Frost-River" est la seule glacière que vous puissiez tenir en magasin et vendre avec l'absolue certitude que votre clientèle sera satisfaite.

Ecrivez-nous aujourd'hui pour avoir notre brochurette illustrée.

The Thos Davidson Mfg Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860.

Siège Social: MONTREAL

Succursales:
Toronto
Winnipeg

Succursales:
Calgary
Vancouver

DAVIDSON



BAS DE SOIE

pour Températures Froides

Bonnes lignes pour les ventes de Noël.

Votre clientèle aimera nos deux nouvelles lignes de "Winsome Maid", qui sont élégantes, et qui procurent la chaleur et le confort requis pendant les mois d'hiver.

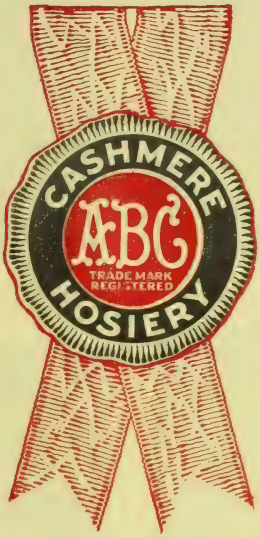
"Winsome Maid" No 540. — Ligne toute nouvelle et de luxe, mélanges de fil de soie et de laine pure. Avec coin et haut roulé. Couleurs: noir, brun, éponge, loutre.

"Winsome Maid" No 500. — Bas "Bi-Tex" à double texture. A l'élégance de la soie pure et préserve du froid. Breveté le 6 juin 1922. De très bonne vente.

Commandez tout de suite ces lignes pour Noël.

ALLEN SILK MILLS, LTD.

43 DAVIES AVENUE, TORONTO



LES BAS A. B. C.

pour le commerce de Noël

POUR ENFANTS

Ligne spéciale A. B. C., — qualité superbe, pure soie, côtes 1 et 1; chaque paire est mise en une enveloppe décorative spéciale. Couleurs suivantes: blanc, bleu pâle, rose, brun et noir.

Nouveau bas, longueur ¾, soie et laine, à côte large, avec haut roulé, style attrayant et très élégant. A double effet de sable, maïs, bleu de Delft, et tout blanc.

Il y en a aussi de longs, mélange soie et laine et en cachemire, texture unie, effet bruyère.

POUR FEMMES

Bas de golf, bruyère, côtes 7 et 1, joli style. En un bon choix de couleurs, comprenant les nuances "Chameau", "Lovat", brun et "Mallard".

En soie et laine, à double effet, bon assortiment de couleurs.

Egalement: mélanges bruyère et couleurs unies.

POUR HOMMES

En soie et laine, bon assortiment de couleurs.

Dans les bas tout laine, effets unis et bruyère.

ALLEN BROS. CO., LIMITED

883 DUNDAS STREET E., TORONTO.



M. WM. MACKIE
Gérant du rayon "D"



M. GEO. OUIMET
Gérant du rayon "E"



M. J. M. O. GAGNON
Gérant du rayon "G"



M. L. C. ROBITAILLE
Gérant du rayon "H"



M. J. A. ROBERTSON
Gérant du rayon "C"



M. N. PAULET
Contrôleur des achats

1922



M. ALPHONSE RACINE
Président



M. J. A. BOUCHER
Gérant du rayon "B"



M. D. R. CAMPBELL
Directeur et Gérant Général
des Ventes

L'Administration et la Direction



M. JAS. MITCHELL
Gérant du rayon "A"

Alphonse Racine, Limitée

60-98 OUEST, RUE S.-PAUL, MONTREAL.

Fabricants et Négociants en Nouveautés

MANUFACTURES: Rue Beaubien, Montréal; S.-Denis, Qué.; S.-Hyacinthe, Qué.

18 BUREAUX DE VENTES OUVERTS A L'ANNEE



M. E. A. DAVIDSON
Gérant du rayon "J"



M. Z. BOLDUC
Gérant du rayon "K"



M. A. ARMAND
Gérant des rayons "F" et "I"



M. P. S. HARDY
Gérant des Manufactures
(Rayons "L" et "M")

1923



M. E. MONDAY
Gérant des Ventes pour la Ville



M. J. BREBNER
Gérant de la Production



M. HECTOR H. RACINE
Vice-Président et Gérant Général



M. WM. STRAIN
Surintendant des Manufactures

du Département des Ventes



M. P. E. BISSONNETTE
Directeur



M. J. S. BISSETT,
Chef du Service des Renseignements

Alphonse Racine, Limitée

60-98 OUEST, RUE S.-PAUL, MONTREAL.

Fabricants et Négociants en Nouveautés

MANUFACTURES: Rue Beaubien, Montréal: S.-Denis, Qué.: S.-Hyacinthe, Qué.

18 BUREAUX DE VENTES OUVERTS A L'ANNEE



A Présent--les plus Jolis Bas Chauds pour Enfants

C'est le temps où la Maman pense à acheter des bas chauds pour ses petits enfants. Elle sait qu'une bonne protection contre le rhume et les refroidissements est une précaution très nécessaire lorsque l'hiver est arrivé.

Placez une paire de Bas "Little Darling" dans ses mains. Faites-lui toucher les propriétés calorifiques de la laine souple et soyeuse d'Australie — ce qu'il y a de mieux pour faire des bas chauds. Bien que tricotés serrés, ces bas donnent une ventilation parfaite. Pour bébés et petits enfants jusqu'à 7 ans.

Ces deux bas sont très aimés des femmes depuis des années. Vous devriez toujours les étaler bien à la vue à votre rayon des bas. Si vous ne les tenez pas encore en stock—ou si votre assortiment n'est pas complet—votre maison de gros peut vous les fournir.

Buster Brown
Three Eighties
Little-Darling
Little Daisy
Rock Rib
Hercules

The Chipman-Holton Knitting Company, Limited
Hamilton, Ontario
Manufactures à Hamilton et à Welland, Ontario.

"LITTLE DARLING"
"LITTLE DAISY"

SUNSHINE HOSIERY
REGISTERED.

Les Bas "Little Daisy" sont faits avec la même belle laine, mais ils sont avec talons et bouts plus renforcés.
Pour enfants jusqu'à l'âge de 12 ans.

Tissus et Nouveautés

Section du "Prix Courant"

Vol. XXII — MONTREAL, NOVEMBRE 1922 — No 11

CE QU'ON PORTE

Quelle température!!! Nous voici à peine en hiver et il fait un vent glacial qui rappelle les giboulées de janvier. On espère toujours que, du jour au lendemain, il va se calmer et que le beau soleil auquel on a droit en cette saison va enfin daigner nous sourire... Mais les jours se suivent et se ressemblent affreusement, car ils sont d'un terne!

Toutes les belles toilettes très claires, très fraîches et de couleurs charmantes qui avaient fait leur apparition lors des premiers beaux jours ont regagné les armoires, et l'on voit apparaître à leur place quelques robes de velours, mais surtout des robes de satin souple et de crêpe marocain, accompagnées d'un manteau ou d'une petite veste assortie. La veste surtout paraît avoir le plus d'adeptes. Elle est surtout en cloky et le plus souvent garnie au col et aux manches de longues franges de singe. Fréquemment aussi cette jaquette est en gros drap épais et assez bonne. On l'assortit cependant au ton de la jupe. L'étoffe seule est différente.

Pour la montagne, on trouvera quantité de ces petits paletots dans des tons extrêmement vifs. Le citron, le jade, l'orange, le rouge vif et le blanc. Ils sont généralement bordés d'une ganse de soie assortie au toon du costume. Mais parfois on les remplace par un galon, noir ou blanc, qui donne une note plus fantaisie à l'ensemble. On trouve également des tons nettement différents. Par exemple, j'ai vu sur un paletot jade une bordure rouge, mais d'un ton vieux ronge qui s'harmonisait parfaitement avec le vert. Dans ces rapports de tons très osés, il faut avoir un sens très sûr de la couleur, car on tomberait très facilement dans la vulgarité et même le mauvais goût.

Les costumes pour l'automne et pour l'hiver comporteront de nombreuses applications de ces ceintures.

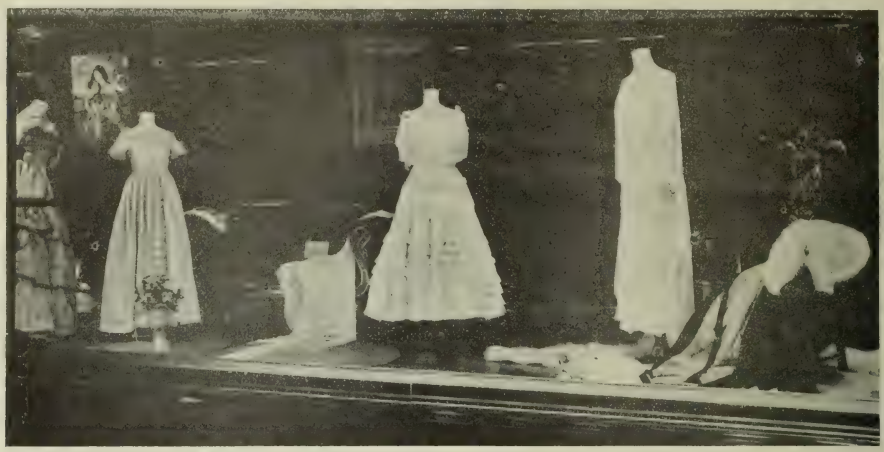
La dentelle est de plus en plus en faveur. Toutes les toilettes pour les courses étaient ou complètement taillées dans cette matière ou bien cette dernière devenait une partie importante de la robe.

Noté de belles capes pour le soir formées de plusieurs rangs de dentelle froncée sur le fond de même couleur. Une particulièrement attirait les regards: elle était d'un gris argent à reflets bleus d'une nuance et d'un aspect si vaporeux qu'elle ralliait tous les suffrages.

Ces dentelles se posent sur un fourreau de ton assorti, ou bien le fond de la toilette est en crêpe marocain et elles forment simplement sur le côté des coquillés ou des pointes se prolongeant en traînes. Ces robes se portent l'après-



Costume Trois-Pièces en klo-ka brun. La chemisette de soie se montre à l'encolure et aux manchettes.



Attrayante vitrine où sont étalés des costumes modernes et victoriens.

midi et pour l'heure du thé aussi bien que pour la soirée, suivant la richesse des réseaux choisis.

Vous souvenez-vous qu'il y a dix ans on ne sortait guère qu'en costume tailleur. Les toilettes claires étaient réservées rigoureusement pour les thés ou les soirées et on les dissimulait alors sous un manteau lorsque le budget ne permettait pas la dépense d'un véhicule spécial pour se rendre à une invitation. Mais maintenant l'on voit un peu partout des toilettes blanches et de couleurs vives qu'on n'aurait jamais osé porter il y a quelques années.

Pour les robes sombres, moins de gabardine et de serge, on leur préfère les robes en crêpe de soie, crêpe de laine, les foulards et le satin souple et mat. Pour les tailleurs, nous voyons encore la gabardine et la serge.

Nous avons admiré le petit paletot court et droit, et garni au col et au bas de la jaquette d'une tresse et d'une frange de laine. Deux petites poches sont placées devant le paletot. La jupe, très simple, se garnit au bas de la même bande que la jaquette.

Les jupes continuent à être la partie la plus importante du costume au point de vue décoratif. Les corsages se font toujours plats et presque sans garniture, mais la jupe s'orne encore de pans, de coquillés, etc., etc.

LES GARNITURES DE CHAPEAUX

Nous verrons cet hiver une profusion de rubans de velours aux couleurs exquises; rubans plus ou moins larges avec bord uni ou agrémenté d'un mince filet de métal ou d'une autre couleur. Nous voyons beaucoup de ruban à double face, et puisque nous aimons les couleurs osées, nous trouvons dans ce genre de bien amusantes fantaisies! Par exemple, un ruban de velours "écaille blonde" sera bleu canard à l'envers, ou bien encore un ruban bleu sombre sera corail rose sur l'autre face... et, comme cela, avec toutes les teintes les plus contraires!

Parmi les rubans d'argent, nous retrouvons tout ce que nous connaissons déjà, mais nous aurons aussi des rubans d'argent assez épais, ayant beaucoup de tenue. Nous le trouvons dans toutes les largeurs, ce ruban, depuis le plus petit, le plus étroit, large comme une comète, jusqu'au large ruban de 30 ou 35 centimètres. Les tissus et les rubans lamés nous donnent une fort belle variété. Dans ce genre, il est d'exquises nouveautés qu'il ne m'est pas possible de décrire ici; ces nouveautés sont multiples et vous serez certainement émerveillées devant tant de jolies choses! Le prix de tout cela devient de plus en plus abordable; je trouve que nos grands fabricants savent être raisonnables; ils nous donnent des choses exquises à des prix relativement assez bas.

Les formes nous enchantent aussi par leur allure nouvelle. Beaucoup de panne, de velours tendu, de mélusine, de feutre poilu; nous n'avons que l'embarras du choix! Les formes assez grandes s'inspirent, le plus souvent, de la souple capeline ou du grand canotier. Les formes plus petites s'inspirent du marquis, de la cloche, du breton ou de la toque, mais tout cela avec de légers changements qui en font des coiffures très nouvelles. Les formes en sparterie suivent le même mouvement, et le choix est considérable; calottes et passes sont cette année assez simples de ligne.

Les fantaisies de plumes nous donnent, comme chaque année, de très amusantes nouveautés. Beaucoup de plumes retombant en cascade. Ce sont des plumes de coq, soit dans le ton naturel, soit d'une seule couleur sombre, marine, violine, vert bronze, gris éléphant, rouge sombre, etc. La plume d'autruche semble un peu moins en faveur, mais elle nous reviendra bien vite. Les aigrettes et les crosses subissent peu de changement; ce sont aussi les flans de paradis que nous retrouvons toujours montés à peu près de la même façon, ce genre de garniture restant dans le domaine du classique. Beaucoup de cocardes de ruban toutes



Cet habile étalage montre avec art une amusante juxtaposition de poupées de 1857 et de 1922.

faites; cocardes d'une seule couleur, ou bien composées de plusieurs tons très différents, soit très crus, soit passés; ces cocardes sont souvent accompagnées de flots de ruban destinés à retomber sur la passe et même parfois assez bas sur l'épaule ou dans le dos.

Les cocardes de plumes, les fleurs plates en velours sont aussi en faveur.

Parmi les grosses fleurs de velours, les pavots viennent en première ligne. Là, encore, nous verrons un gracieux mélange de tons. Ces pavots se vendent séparément ou bien en couronne toute prête où les couleurs les plus variées se trouvent côte à côte. Les ruchés de ruban de plusieurs tons ont aussi une gracieuse harmonie; ces ruchés sont en ruban de faille ou de taffetas. Il y entre un assez grand métrage de ruban, ce qui fait que leur prix semble relativement assez élevé pour une simple garniture. Quand je vous aurai dit que les velours brodés de perles, les dentelles d'argent et d'acier, les satins perlés, nous apportent une immense variété, je vous aurai signalé ce qu'il m'a été permis de voir pour nos premiers chapeaux de plein hiver.

POUR LA FEMME QUI N'EST PLUS MINCE....

Une femme ne devrait pas s'obstiner à nier qu'elle a de l'embonpoint. C'est plus avantageux pour elle de l'avouer au couturier qui devra alors chercher à la faire paraître plus mince. La jupe longue convient à la grosse personne. On assure qu'en ôtant dix pouces à la longueur de sa robe une femme ajoute dix livres à son poids, du moins à l'oeil. C'est également vrai de la coupe et de la couleur et il ne saurait y avoir qu'une femme écervelée, pesant plus de cent cinquante livres, pour adopter des jupes plissées ou à paniers et les couleurs pâles, excepté toutefois le gris et le mauve.

La robe simple et longue et les couleurs sombres, toujours jolies et convenables, habillent très bien une femme grasse. La toilette drapée est son ennemie, mais ses amies sont la broderie et quelques autres garnitures de fantaisie peu nombreuses toutefois.

Il y a des magasins où l'on fait une spécialité de vêtements pour personnes fortes. Celles-ci sont sûres en s'adressant à ces spécialistes, de ne pas acheter de toilettes qui les désavantageraient. Aucune femme n'est trop grasse pour bien paraître.

Non seulement elle peut s'habiller convenablement pour la rue, mais aussi pour le dîner et les réceptions du soir. La dentelle et le chiffon noirs sont fort à la mode. La jupe circulaire et les panneaux simples sont très appréciés. Le velours est tout à fait dernier cri, en particulier le velours chiffon et le velours Salomé. La robe noire avec une toute petite note claire ou une fantaisie peu lourde habillera bien n'importe quelle femme.

LA TOILE D'IRLANDE ET LE LIN DU CANADA

L'industrie irlandaise de la toile, pour laquelle le manque de matière première constitue une préoccupation essentielle, cherche avec avidité de nouveaux centres d'approvisionnement en lin et elle semble en avoir trouvé un en ce moment au Canada.

Le premier essai de culture du lin dans ce pays a eu lieu en 1915 et a porté sur une superficie de 1,200 hectares. En 1916, elle a été pratiquée sur 2,000 hectares et en 1917 sur 3,200. Les résultats ayant été favorables, un saut brusque s'est produit en 1918 où la surface cultivée a atteint 8,000 hectares. Cette année, enfin, elle a dépassé 12,000 hectares.

Toutefois, cette source d'approvisionnement, tant en lin qu'en graines de lin, n'est que temporaire pour l'Irlande. La culture du lin a, en effet, été entreprise au Canada non dans un but d'exportation, mais pour ali-

menter une industrie locale de filature et de tissage que les autorités du Dominion se proposent de développer. Jusqu'ici, elles n'ont pu encore organiser que le teillage du lin et l'on compte déjà au Canada trente-deux établissements se livrant à cette opération. Pour la filature et le tissage, l'outillage fait encore défaut et c'est seulement la difficulté de s'en procurer qui a retenu jusqu'ici les industriels canadiens. Mais cette difficulté ne durera pas et, dès que les usines auront été mises sur pied, le Canada absorbera largement lui-même toute sa production en lin et ne disposera probablement d'aucun surplus pour l'exportation.



Robe superbement drapée en crêpe stellaire, garni de dentelle de laine.

LE COTON EN AUSTRALIE

La culture du coton a été introduite en Australie dans la province de Queensland, il y a un demi-siècle. Après une période de prospérité, elle a été abandonnée parce qu'on ne pouvait recruter de la main-d'oeuvre à bon marché. On la reprend aujourd'hui sur une superficie de 1,590 acres. On attend de bons résultats de cette tentative qui permettra aux cultivateurs d'acquérir une expérience qui leur manque.

Pour la prochaine campagne, la culture s'étendra sur une superficie d'au moins 14,000 acres. Sir James Heurter, agent général anglais pour le Queensland, a déclaré au correspondant du *Times* que l'augmentation du coût de la production aux Etats-Unis ainsi que l'augmentation du prix du coton rendait possible de développer une grande culture de coton dans le Queensland, même en employant la main-d'oeuvre blanche. La terre dans cet Etat ne coûte qu'un vingtième de ce qu'elle coûte aux Etats-Unis.

LES TAILLEURS DE SAISON

On s'imagine souvent que la mode de chaque saison est fixée dès la première apparition des modèles nouveaux. Il n'en est rien: les initiés, ceux qui, depuis longtemps, connaissent les habitudes des maisons de couture, savent fort bien que les lancements du début ne sont guère que des ballons d'essai,; aussi les femmes clairvoyantes atendent que le bruit fait autour des nouveautés, que les rumeurs pour et contre s'apaisent et, seulement alors, font leur choix dans les nombreuses collections qui s'offrent à elles.

Beaucoup de modèles adoptés par les élégantes les plus pressées n'ont qu'une existence éphémère; mais bientôt tout se stabilise, et les bien avisées se dâcident à coup sûr. Avant de s'envelopper douillettement dans les chauds manteaux, les moëlleuses fourrures qui règnent quand se déchaînent les frimas, les élégantes, celles qu'une vie active oblige à sortir malgré la pluie, le vent, le froid, et tiennent pourtant à garder le plus longtemps possible une allure preste et dégagée, se procurent tout d'abord un tailleur. Le tailleur est la tenue préférée pour celles qui vont et viennent chaque jour et n'ont pas d'autos pour se déplacer rapidement et confortablement. La sagesse consiste à ne pas le regretter, à regarder comme le plus sain des exercices préconisés par l'hygiène bien entendue. Le tailleur est donc tout indiqué pour l'hiver tout proche.

Par tailleur, il faut entendre non seulement le tailleur classique qui, sous diverses formes, avec des modifi-

cations apportées à son caractère, a déjà vu passer plus d'une génération, mais encore le trois-pièces, tout de suite accepté avec faveur et partageant le succès de son aîné. Pour les blouses accompagnant les tailleurs et éclairant l'intérieur de la jaquette cette saison nous apporte de ravissantnes fantaisies de tissus, aux coloris éclatants. Une soie cerise rayée se fait tout à fait conciliante afin de plaire à toutes ses amies.

Pour rompre la sécheresse des lainages et même des crêpes en contact direct avec le visage, le haut de la petite robe de trois pièces se souligne d'une mousseline de soie, de mousseline chiffon, d'une soierie légère assortie de ton au costume ou exprès choisie d'un ton très différent. Les jaquettes courtes avec ceinture dominent, ceinture en tissu, souvent tressé, natté, plus souvent encore en ruban ou en cuir bouilli; beaucoup de charmantes fantaisies. Le comble du chic pour les ceintures en cuir, c'est d'être exécuté par un sellier. Le paletot fait à la jaquette une gentille concurrence, paletots petits, flottants et vagues, droits pour la plupart. Quant à la garniture du tailleur, elle est faites de nervures au bord de la jaquette, au col, aau bas des manches ou bien ce sont des soulignements de fourrure, des bandes posées de diverses façons.

ROBES D'ECOLIERES

C'est un plaisir, pour la plupart des mères, d'avoir à choisir les vêtements de leurs enfants et quand ceux-ci sont des petites filles, l'agrément est double. Rares sont les fillettes qui n'aiment pas déjà les colifichets et qui ne s'intéressent pas aux robes que leurs mamans font pour elles et qui sont toujours embellies par quelques broderies ou quelques autres garnitures de fantaisie.

L'écolière oubliera peut-être très vite qu'il a fallu quelques jours pour faire sa robe et elle la ménagera si peu au jeu que sa durée sera sans doute courte. Cela ne voudra pas dire qu'elle ne tient guère aux toilettes dernier cri. C'est donc à la couturière à songer à n'employer que des tissus résistants dans la confection de robes d'enfants.

Je pense qu'à partir de l'âge de quatre ans, toute fillette s'intéresse à ce qu'elle porte et peut être fière de sa garde-robe, si elle est vraiment joliment aménagée. Sa soeur qui fait son début cet hiver, n'est sûrement pas plus contente de son trousseau.

La mode, cette année, est aussi variée et jolie pour les enfants que pour les adultes, si bien que tous s'y intéressent plus que jamais.

Plusieurs robes ont la ligne droite et restent courtes, bien que celles destinées à la grande soeur sont devenue longues tout à fait.

La robe de toilette chez la fillette se voit beaucoup en velours. Elle se porte dans les réunions où toutes les petites amies ont l'habitude de tant s'amuser. Le velours a une bonne durée et on le voit aussi dans la petite robe sans cérémonie. Souvent une guimpe l'accompagne. Le près-de-soie est aussi fréquemment employé. Le velours chiffon fait d'exquises toilettes claires. Le crêpe de Chine et les soies légères de couleurs pâles ont leur part de vogue.

Mais pour l'école ou le jeu, rien ne vaut le crêpe de laine résistable taillé dans les plus délicieux modèles unis. Une robe chaude et charmante n'est guère difficile à trouver. On la fera foncée si on la veut pratique. On y ajoutera une garniture claire si on veut l'égayer. Pour suivre la mode, la fillette aura a sa robe un col dernier cri. Le col paysan est très en vogue et d'une simplicité charmante. Aussi il y a la dentelle Bertha qui convient très bien à la robe de soie.

POUR LES REVENUS MODESTES....

La femme qui n'a qu'un modique revenu pour s'habiller doit choisir ses toilettes d'après sa vie mondaine.

Et ce qu'elle a à considérer d'abord, c'est le genre de robes qui lui convient; en d'autres termes, la coupe et les couleurs qui la font paraître avec le plus d'avantage. Ensuite elle doit faire une liste de tout ce qu'elle désire, afin d'en éliminer ensuite le superflu que toute femme raisonnable doit mettre de côté. Il est aussi très sage de préférer la mode jolie qui vient à celle qui fait rage depuis deux mois.

Le costume tout noir qui est tout à fait dernier cri, ne convient qu'à l'élégante qui peut en mettre un bleu demain. Et si c'est reconnu qu'une femme paraît souvent mieux en noir ou en blanc qu'en rouge et en vert, pour obtenir l'effet désiré, son chapeau, ses souliers et ses gants doivent être de même.

La question des couleurs nous amène naturellement à celle des toilettes du soir. Pour notre amie dont il est question, c'est regrettable que la toilette noire soit déjà dans le passé, mais le blanc est en vogue et l'idée est heureuse parce qu'elle est pratique. Si on fait choix d'une soie chiffon ou d'un crêpe romain de bonne qualité et que toute la fantaisie s'attache à la ceinture, on aura une délicieuse toilette que l'on pourra laver soi-même au besoin et éviter ainsi les comptes dispendieux du nettoyeur.

Il y a aussi le velours qui tend à s'implanter. Il convient à tous les âges et a une bonne durée.

Le secret d'être mise convenablement est d'éviter les tissus qui ne se doivent porter que l'hiver ou l'été. Le velours n'est certainement de mise que l'hiver, mais ce serait un tort de ne pas le mettre à l'automne ou au printemps, dans une délicieuse toilette du soir. Pour être porté sous un manteau de fourrure ou un épais manteau bordé de fourrure, rien n'est plus charmant qu'une robe légère, telle qu'un crêpe fini satin ou une faille brillante. Pour la rue, rien ne vaut les brocarts de laine et le suède quoique dispendieux, fait d'exquises garnitures de chapeaux, de manteaux et de robes.

Toutes les couleurs sont de mode. Donc, si l'une nous va bien, on n'hésitera pas à la prendre sous prétexte qu'elle n'est pas portée.

Le brun, peut-être plus en vogue que n'importe quelle autre couleur, le brun à partir de la teinte chocolat jusqu'au beige le plus pâle. Il y a aussi le rouge tango, l'orange, le bleu saphir, le bleu nattier et le bleu de Saxe. A vous d'exprimer votre préférence.

Dois-je ajouter un mot au sujet des manteaux, des robes et des tissus? Bien des femmes à qui telle étoffe donne satisfaction ont le tort d'en essayer une autre. On peut faire une charmante combinaison avec un manteau et une robe défraîchie.

La mode semble avoir une prédilection, cet automne, pour les teintes douces, mais toutes les teintes du brun y passeront.

LA CARTE DE NUANCES DE LA SOIE-NOUVEAUTES POUR LE PRINTEMPS 1923

La *Société de la carte de nuances de la Fédération de la soie* vient de faire paraître sa gamme pour le printemps 1923.

On sait que cette intéressante et si pratique innovation est née pendant la guerre du besoin impérieux de libérer la soierie française des cartes étrangères, notamment des cartes allemande et suisse. La carte française est établie par les fabricants et teinturiers de Lyon et de Saint-Etienne sur les renseignements et les indications les plus précis de la haute couture parisienne, elle est donc en quelque sorte officielle. Les services qu'elle a rendus à tous ceux qui s'occupent des textiles, tant fabricants qu'acheteurs et employeurs justifient le grand développement qu'elle a aujourd'hui atteint et qui va s'amplifiant de saison en saison.

Paris est la capitale de la mode. Or l'un des aspects les plus séduisants de la mode est la coloration; Lyon et Saint-Etienne sont les laboratoires ou naissent les nuances infiniment variées et renouvelées.

Parmi les principales nuances pour le printemps 1923 citons: *Fluorescents* (12 tons), *Verdure* (3 t.c, *Aurore* (4 t.), *Illusion* (4 t.c, *Rose Trémière* (3 t.), *Bleuette* (4 t.), *Rêverie* (4 t.), *Fleur de Soufre* (2 t.), *Colchique* (5 t.), *Chamois* (2 t.), *Oiseau-Mouche* (2 t.), *Abricot* (2 t.), *Myosotis* (3 t.), *Crevette* (2 t.), *Lisette* (2 t.), *Afrique* (2 t.), *Emeraude* (5 t.), *Pain Brûlé* (6 t.), *Soleil Levant* (5 t.), *Iris* (6 t.), *Réséda* (5 t.), *Etoupe* (6 t.), *Commandeur* (5 t.), *Caspienne* (6 t.), *Souris* (6 t.), *FFraise* (5 t.) *Ganelon* (11 t.), *Pastel Parme* (2 t.), *Chanvre* (2 t.), *Firmament* (2 t.), *Eglantine* (2 t.), *Egyptien*, *Glycine*, *Blé* (1 t.), *Mahdi* (11 t.).

Ces nuances qui ne peuvent s'exprimer par des noms, si ingénieux soient-ils, sont en harmonie avec les exigences de la mode et font le plus grand honneur au goût de leurs créateurs.

GRANDES ELEGANCES

Nous voici revenus au traditionnel noir; nous l'avons un peu délaissé au courant de l'été, pour le reprendre complètement en cette saison d'hiver. Le noir est fort joli et convient à toutes les circonstances, mais je trouve que nous abandonnons par trop les couleurs attrayantes qui font d'une réunion mondaine, une bien jolie chose à regarder.

Cette année, le noir s'agrémente de gris argent; l'ensemble est peut-être un peu triste, mais d'une très grande distinction. Le gris argent est seyant et convient à toutes les femmes; il est bien entendu que plus il est clair, plus il est chic et élégant.

J'ai vu de ravissantes toilettes de satin ou crêpe noir mélangées de crêpe ou satin gris. Voici, par exemple, un modèle ravissant. Le haut de la robe allant jusqu'aux hanches était en crêpe de Chine gris, le bas en satin noir, drapé dans un joli mouvement sur le côté; de belles broderies noires en perles réunissaient les deux tissus sous leurs arabesques légères. Ces broderies remontaient en bretelles et faisaient un effet adorable. Le corsage décolleté en rond, les manches extrêmement courtes, voilà une robe simple et élégante à la fois.

Je crois que nous verrons aussi beaucoup de gris uni; de la tête aux pieds, la femme habillée de gris est toujours très sûre de l'harmonie parfaite de sa toilette.

Beaucoup de robes s'agrémentent de capes retombant jusqu'aux hanches dans le dos; cette façon très élégante est fort prisée actuellement et je crois à son succès.

On nous a beaucoup parlé de la taille à sa place pour la saison d'hiver; à mon avis, je trouve assez peu de changement; la longueur de la taille est moins exagérée, mais elle donne néanmoins un aspect assez allongé. Nos robes, par exemple, deviennent très longues, cela s'est fait sans récrimination et les très élégantes femmes ne nous montrent pour ainsi dire plus que le bout de leurs pieds. L'allure générale gagne beaucoup à cette longueur de robe, la distinction aussi y trouve son avantage. Il se fait moins de panneaux, mais plus d'effets drapés, cela est plus nouveau et d'un mouvement bien joli.

J'ai beaucoup goûté une élégante robe de crêpe de Chine gris argent dont le dos d'une seule ligne de la nuque aux talons, allongeait délicieusement la silhouette; un mouvement légèrement drapé en avant était maintenu sous un long pan de velours noir.

Nous aimons particulièrement ces mouvements drapés, soit au milieu du devant, soit sur une hanche. En général, le dos reste plat avec un effet blousant au-dessous de la taille. Les hanches nous donnent comme toujours une immense variété; manches larges, étroites, longues ou très courtes, nous continuons à nous réjouir de toutes les fantaisies que les manches peuvent apporter dans une toilette.

Les mélanges de mousseline de soie, de tulle ou de dentelle, nous donnent comme toujours, des choses exquises.

Parmi les robes pratiques, petites robes de lainage, nous retrouvons beaucoup de broderies en garniture, des effets plissés, des piqûres, des plis pincés, toute la gamme en un mot de ce que nous connaissons déjà.

Ces petites robes, elles aussi, s'allongent, s'allongent; mais elles deviennent en même temps, plus larges, afin de faciliter la marche. Nous aimons ces petites robes faciles

à porter; sous un confortable manteau, nous pouvons aller n'importe où ainsi habillées. Là encore, nous retrouvons les mélanges de tissus, ce qui allège souvent l'ensemble. Les couleurs différentes donnent aussi beaucoup de légèreté et nos couturiers savent user de tous les moyens, pour éviter dans une toilette, l'aspect lourd si disgracieux.

Que porterons-nous comme tailleurs? Je puis vous citer une multitude de modèles très différents les uns des autres; donc, nous devons conclure que nous porterons un peu de tout. Très longues jaquettes et jaquettes moyennes; nous en verrons aussi de très courtes. Costumes pincés très tailleurs, costumes à ceinture, très flou. Mais ne trouvez-vous pas, mes chères lectrices, que nous aimons mieux actuellement les robes plus ou moins élégantes, sous les manteaux; cela nous semble presque plus pratique que le tailleur. Nous n'aimons plus beaucoup la jupe et la blouse; nous préférons, en tous cas, le costume trois pièces; c'est-à-dire la robe entière d'une seule pièce et la jaquette complétant le costume. Avec le costume trois pièces, nous avons le grand avantage d'être parfaitement habillée en toutes circonstances. Une fois la jaquette enlevée, le haut de la robe peut atteindre la plus haute élégance, étant fort souvent en un tissu plus léger, incrusté à la jupe sous des broderies ou de fines ganses. Ces hauts de robes sont en crêpe marocain ,en satin, en taffetas ou en velours frisson; nous n'avons que l'embarras du choix. Très souvent, la teinte est exactement celle du costume, mais parfois, et cela se voit même assez fréquemment, le haut de ces robes est d'une fraîche couleur, soit gris argent, tilleul, cerise, bleu saxe, etc., etc. Il s'agit d'assortir avec soin l'assemblage de deux tons. Dans ce genre de robes, les teintes neutres sont en général ,les plus jolies; ici, vous pouvez user du mélange gris et noir, dont je vous parle plus haut. La jaquette sera doublée de même tissu que tout le haut de la robe ,ce qui formera un ensemble tout à fait chic dans sa simplicité.

Parlons un peu des manteaux qui, en cette saison, reprennent la première place et doivent avant tout, réunir le confortable à l'élégance.

Noous aimons particulièrement les manteaux fermant bien, nous protégeant de toutes les intempéries; donc, nous porterons encore des manteaux avec hauts cols de fourrure. Ces cols s'ouvrent ou se ferment à volonté; les emmanchures sont larges ,les bas de manches s'ornent également de fourrure, et très souvent, une élégante petite cape retombe dans le dos jusqu'à la hauteur des hanches et elle est ornée dans le bas d'une bande de même fourrure. Ces effets de petites capes se retrouvent un peu partout sur nos manteaux, elles seront très prisées, l'allure en est charmante et l'aspect habillé qu'elles donnent n'est pas fait pour nous déplaire.

Nous conservons la grâce de la souplesse; robes, manteaux, restent délicieusement souples. Je crois pouvoir affirmer pour cet hiver la continuation de cette mode si jolie qui nous enchante depuis déjà quelques saisons.

Les manteaux de fourrure cependant si coûteux, semblent vraiment une chose courante; les femmes se parent des pelages les plus somptueux de la façon la plus simple. Beaucoup de vison, de taupe, de skungs; nous revoyons aussi le ragondin ,la loutre, l'astrakan noir ou bien l'agneau gris; le petit gris continue à nous donner d'exquises choses; quant à la zibeline, elle reste reine. L'hermine se verra aussi beaucoup ainsi que le chinchilla, si fragile et si riche. Nous continuerons à voir le singe en garniture, mais je crois, cependant, son règne un peu passé. Il nous faut autre chose ,il y a trop longtemps que le singe orne nos robes, nos manteaux et nos tailleurs, aussi bien l'été que l'hiver. Il devient monotone, à la fin, et je trouve même qu'il lui reste beaucoup de fidèles.



Robe de klo-ka, très simple mais d'un grand chic. Remarquer les manches étroites et couvrant le poignet.

POUR LES DAMES D'UN CERTAIN AGE

A une certaine époque de la vie qui n'est pas encore la vieillesse, mais déjà un âge où la taille n'a plus la grâce et la sveltesse de la jeunesse, les femmes sont obligées, soit par leur situation, soit par les exigences de leur métier, de s'habiller dans le goût de la mode du jour, en l'adaptant à leur taille, à leur corpulence. Elles sont parfois embarrassées lorsqu'il faut choisir le modèle qui se rapprochera le plus de celui qu'on porte. Nous avons pensé les tirer d'embarras en leur donnant ici, quelques conseils.



Manteau-cape en klo-ka. Rien de plus harmonieux et de plus commode en même temps.

Elles ont d'abord à prendre un grand soin du choix de leur corset; il ne doit pas être fait selon une règle établie par le corsetier, mais bien sur leurs mesures exactes, et selon leur conformation, soutenant leur corps, depuis la taille jusqu'à l'ouverture des jambes, au-dessous de la taille, d'une longueur plus importante sur les hanches. Ce corset ne doit déplacer ni le devant du corps, ni les hanches, au profit du devant; c'est un tort de remonter au-dessous de la ligne de taille devant, ce qui est en trop au-dessous; si la silhouette en paraît amincie de face, il n'en est pas ainsi du profil augmenté en haut, de ce qui était de trop en bas. Qu'elles portent un soutien-gorge en broderie anglaise, fait comme un cache-corset, enveloppant le dos et la poitrine, maintenant celle-ci à sa place, empêchant les bourrelets entre le corset et le soutien-gorge sous le corset.

Leur corset sera souple, surtout du buste. Il n'y a aucun avantage, même pour les femmes fortes, à se serrer outre mesure. Y mettre des jarretelles bien élastiques, quatre et même six en en plaçant deux dans le dos, à 10 centimètres du laçage. Le faire cambrer légèrement dans le dos et sur le devant.

Les vêtements de dessous: pantalons, combinaisons — celles-ci bien préférables aux jupons toujours plus encombrants autour des hanches, devront être aussi plats que possible autour de la ligne de démarcation entre le corsage et la jupe.

Les frileuses se trouveront très bien de porter un sous-vêtement combinaison, enveloppant tout le corps, depuis les genoux jusqu'au cou et aux poignets, en tricot de soie ou de laine et soie. Ce vêtement, très adhérent, ne fait aucune épaisseur sous la robe et garantit absolument du froid; on ne peut le quitter que pendant le temps du bain ou de la toilette. Eviter aux vêtements de dessous les fronces épaississantes; les remplacer par des pinces cousues; les cordons noués encombrants seront également remplacés par des boutons plats et boutonnières alternant avec des boutons à pression.

Choisir de préférence les tissus souples et point trop épais. Pour les robes de laine, je conseille le kasha, le crêpella, le kashadrap; pour les manteaux, la duvetyne de laine. Pour les robes plus habillées, les crêpes de soie de toutes les épaisseurs, les satins souples et mats, les failles extra-souples et surtout les velours. A moins que'lles ne soient restées très minces, les dames d'un certain âge choisiront de préférence les couleurs sombres, le noir, le marine et le vert foncé, le violet, le marron, pour le soir, le soir, les gris et les violets plus clairs.

Les robes devront être sobrement garnies de garnitures ton sur ton, ne tranchant pas trop sur le fond. Ces garnitures, pour être sobres, doivent faire corps avec la robe, ne doivent ni flotter, ni se détacher au moindre souffle, au plus petit mouvement. Les appliquer sur la robe plutôt dans le sens de la longueur, partant des épaules jusqu'en bas; éviter celles qui tournent en rond autour des hanches ou de la jupe. Les plis petits ou plus profonds, établis mécaniquement, sont préférables aux froncés et draperies.

Les décolletés seront toujours établis en pointe, en fichu ou en rectangle étroit et allongé; elles laisseront soigneusement de côté les décolletés en rond et en bateau. Les manches ne devront pas être trop larges même si elles sont en tissu léger. Les femmes qui ont de gros bras éviteront surtout de les laisser voir en transparence, voisinant avec un corsage opaque.

L'INDUSTRIE LAINIERE EN ITALIE

Depuis 1876, l'industrie lainière a pris en Italie un grand développement. Les manufactures sont passées de 660 à 800 (en 1918); la main-d'oeuvre de 24,576 ouvriers

à 65,623. Le peignage de laine qui était à peu près inexistant en 1894, alimentait, en 1913, plus de la moitié de la consommation nationale et, pendant la guerre, s'est développée de telle façon qu'elle peut satisfaire actuellement à la presque totalité des demandes de la consommation. Le Bulletin de la Chambre de Commerce de Milan donne à ce sujet les détails suivants:

Le nombre des fuseaux de peignage a presque quintuplé de 1894 à 1918, passant de 14,228 à 435,350; celui des fuseaux de cardage a doublé de 251,322 en 1894 à 520,795 en 1918. On comptait en outre en 1918: 149,862 fuseaux de retordage.

Le nombre des métiers à tisser a triplé, passant de 6,507 en 1894 à 17,029 en 1918.

Les 800 établissements s'occupant, en 1918, du travail de la laine étaient ainsi spécialisés: tissages 439, 47,466 ouvriers; filatures 251, 13,312 ouvriers; effilochage 43, 671 ouvriers; teintureries 21, 252 ouvriers; lavage et foulage 20, 825 ouvriers; manufactures d'articles tricotés 15, 2,716 ouvriers; peignages 4, 900 ouvriers; divers 7, 107 ouvriers.

La production annuelle des manufactures au moment de la guerre représentait 3,000,000 de quintaux. Les neuf dixièmes étaient absorbés par la consommation nationale. La valeur qualitative des produits ne laisse rien à désirer. L'exportation est florissante. Cependant, elle a un peu fléchi cette année à cause des grèves et des mauvaises conditions atmosphériques. C'est une concurrence mondiale avec laquelle il faut désormais compter.

ROBES LEGERES ET DESHABILLES

Les élégances de l'automne, pour être moins somptueuses que celles de l'hiver ne sont pas moins charmantes, au contraire, car elles sont toutes faites de grâce, de simplicité, de ce charme spécial qu'elles doivent à la clarté des beaux jours, si infiniment supérieure à l'éblouissement des lumières électriques. Si l'on veut avoir la révélation du vrai chic de la femme, il faut la voir dans l'intimité de son home fleuri, en sa maison des champs, en sa villa au nom chantant, en son manoir enfoui dans les masses ombreuses de son parc. Ce décor, gracieux infiniment, exige des acteurs tout aussi gracieux, et la maîtresse de maison doit se composer une toilette en harmonie avec la gaieté des couleurs, l'alégresse des chansons et la beauté des fleurs. Point de "grande robe", d'attitude figée dans une correction impeccable, mais un laisser-aller naturel et charmant où le bon ton n'a rien à perdre, où la belle humeur française fait assaut avec l'esprit. On est plus aimable en un déshabillé fragile et flou que dans une robe du soir, agrémentée de prétentieuses parures. Le déshabillé tient une grande place dans les villégiatures où l'on aime à se réunir le soir, chez soi, entre amis et relations de plage. Mais, pour être tout-à-fait dans la note, le déshabillé doit être d'élégance discrète et raffinée et montrer de l'esprit dans ses moindres enjolivements.

D'abord, il est toujours en tissu léger, on choisit de préférence le crêpe de Chine ou la panne, une panne si légère qu'elle prend des allures de mousseline dans les nuances tendres: le mauve des orchidées, le rose des pêches dorées par le soleil, le jaune des boutons d'or ou le vert pâle des eaux qui dorment. Au crêpe, à tous les crêpes, se marie la dentelle dès qu'elle leur demande une note plus habillée, dentelle teintée parfois dans le ton du crêpe, ou bien gardant son charme naturel On fait aussi des tea-gowns en mousseline de soie plissées, en crêpes ou en voiles imprimés de larges motifs ou de fleurs. Les femmes douées du type oriental, type très prisé actuellement et qu'on imite dans une certaine mesure, par l'allongement des yeux, l'ambre artificiel de la carnation, celles-là jouissent du privilège de recevoir, le soir, en fourreau de gaze d'or ou d'argent, la taille enroullée très bas dans des voiles vert jade, bleu vitrail, tous les tons chauds et lumineux de l'Orient. Les tea-gowns deviennent alors des robes du soir. Dans l'intimité, à l'heure de la lecture ou d'une correspondance retardée, on passe sur la chemise de nuit en crêpe de Chine, une liseuse en crêpe mauve ou rose, liserée de rubans.

Les formes inédites de la manche de la liseuse vous séduiront. Le joli vêtement découpé en arrondi comme les pétales d'un large bégonia, fournit lui-même les manches, des manches si vastes qu'elles feraient envie aux grands oiseaux que leur vol puissant emporte au-dessus des océans. La transparence du crêpe laisse voir le joli modelé du bras. outes les manches actuelles affectent cette allure d'ailes. Le crêpe de Chine mauve offre non seulement la grâce de sa ligne, mais ses manches, de l'envergure de celles de l'aigle royal, sont, par bonheur, alourdies par des glands d'argent, sans cela elles emporteraient la belle rêveuse. Voici tel crêpe imprimé marié à du crêpe uni, et dont la manche offre moins de tentations d'explorer l'inconnu. Le panné cela, d'un adorable jaune physallis, a des manches très spirituelles. Comme elles sont longues et très dégagées en même temps, elles ont eu l'heureuse idée de s'enlever la possibilité de toute escapade; prises dans la ceinture, elles font songer à des voiles carguées par le prudent matelot qui redoute le coup de vent emportant sa barque en bonds désordonnés. Quand je vous dis que les manches ont tout plein d'esprit.

LA BLOUSE

Qui de nous n'ambitionnerait de vivre aussi longtemps que la blouse? Sous des formes diverses, elle compte une très longue existence, et elle n'a rien perdu de son utilité et de son charme; il lui suffit de se modifier légèrement et de changer de nom pour paraître toujours jeune et désirable. Elle subit parfois de brèves éclipses, mais, pour ne parler que de la saison actuelle, elle exerce un grand prestige et trouvera place dans nos jolies toilettes. Il est vrai que jamais elle n'apparut plus séduisante. En voulez-vous des exemples? Ils foisonnent. D'abord les blouses destinées à accompagner le tailleur, lesquelles doivent être très élégantes, pour, lorsque la jaquette s'enlève, constituer

une charmante toilette: un renseignement emprunté à une vraie élégante, à une femme de goût très sûr. Cofme elle n'aime pas le "dépareillé", elle assortit sa blouse à la couleur de son tailleur; à tailleur noir, blouse noire; à une jupe mate, blouse mate; à jupe plissée en groupes, blouse également plissée, l'une semblant continuer l'autre.



Délicieuse petite robe en crêpe Roshanara. — Noter les vastes manches.

J'aurais pu décrire les manches de ces blouses, elles en valent la peine, mais cela m'entraînerait trop loin; je parlerai seulement d'une bande plissée, tombant de l'épaule sur le haut du bras, où elle est retenue par un biais qui laisse les plis libres de s'ouvrir au rythme des mouvements.

J'ai parlé de la longue vie de la blouse, de la faveur méritée qu'elle conserve, mais elle a des cousins délicieux qui réclament aussi une mention; je veut dire les chandails, dont quelques-uns sont d'un délicieux raffinement. Tous les chandails, sans exception, sont fort prisés cette saison comme les précédents. Qu'ils soient en laine, tricotés simplement, ou en soie tricotée à jours, ils font fureur partout. Leur note éclatante met sur les *links* comme des fleurs animées. Tous les chandails, comme toutes les blouses, dépassent la taille, c'est leur caractéristique. Les blouses de lingerie ne subissent que de très légères modifications, il est inutile de les signaler.

Autres caractéristiques, ils accentuent la belle allure des femmes, allure sportive, très éloignée du laisser-aller, de l'abandon, pendant un temps préconisés, mais auxquels les vraies élégantes ont vite renoncé, sachant combien la silhouette féminine gagne de grâce à être soutenue.

NOTES PERSONNELLES

La maison *Trépanier & Compagnie,* d'Ottawa, se défait de son rayon de chaussures pour donner plus d'envergure à ses services de confections pour dames et demoiselles.

* * *

La *D'Allaird Manufacturing Company* s'occupe maintenant de lingerie et ses vingt-et-unes succursales offrent des sous-vêtements de soie de haute qualité.

* * *

M. F. Voiland, président de la *National Association of Retail Clothiers,* sera probablement un des orateurs de la convention des *Retail Clothiers of Ontario,* en février.

* * *

Signalons la faillite de la *Montreal Suit and Overall Company, Ltd.,* de Montréal.

* * *

M. Joseph T. Landry a ouvert un magasin de confection ou No 585 de la rue Barrington, à Halifax.

* * *

La maison *Workman,* établie depuis plus d'un quart de siècle à l'angle des rues McGill et Notre-Dame, a emménagé dans un nouvel immeuble, rue Sainte-Catherine.

* * *

Le stock de bijouterie de la firme *Damase Roy, Enrég.,* 71 rue St.-Jacques, à Montréal, a été offert en vente publique par M. Wilfrid Damphousse, fiduciaire autorisé.

* * *

Le commerce de merceries de M. W. Blois, à Toronto, a été acheté par la maison *Digsbury et Dendsey.*

M. Alfred Robert a été nommé par le gouvernement provincial, officier des salaires raisonnables, au ministère du travail.

* * *

M. Cléophas Durocher a été nommé par le gouvernement provincial, greffier des conseils d'arbitrage et de conciliation, à Montréal.

* * *

M. Alfred Beauchemin est le président de la *Semi-Pneumatic Rubber and Tire Company,* incorporée pour $750,000, et qui se construit des usines à Sorel.

CONCOURS INTERESSANT

Tous nos lecteurs connaissent et apprécient les superbes tricots de la *Monarch Knitting Company Limited* dont le bureau chef est à Dunnville, Ontario, et les fabriques à Dunnville, St. Catharines, et Saint-Thomas.

Dans sa dernière création de chandails pour hommes, aussi confortables qu'élégants, cette Maison s'est surpassée elle-même, et elle offre des prix attrayants, en argent, au montant de $350.00, à qui donnera à ce vêtement un nom réunissant la brièveté à la qualité publicitaire.

Le premier prix est de $200.00 et des prix spéciaux de $25.00 sont aussi offerts à l'agriculteur, au voyageur, au professionnel, à l'employé de bureau, au commis-détaillant et à l'adepte du jeu du golf.

Ce chandail qui se présente au prix modeste de huit dollars convient à la vie au grand air, — sport ou agriculture—; au travail de bureau; à l'automobilisme, etc.

A nos lecteurs de profiter de cette offre intéressante.

L'EXPOSITION DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Nous aurons en mars 1923 une grande exposition de produits de l'industrie textile. C'est du moins la question qui a été discutée à Saint-Jean, Québec, par les membres du Conseil exécutif provincial de l'*Association des Manufacturiers Canadiens.* Cette assemblée était sous la présidence de M. F.-W. Stewart. Elle avait groupé une trentaine de représentants des diverses succursales de la province.

On veut préparer un congrès similaire à celui qui a été tenu à Toronto il y a quelques mois. Ce prochain congrès de l'industrie textile aurait lieu en mars 1923.

Le conseil exécutif a décidé de fonder une nouvelle succursale à S.-Hyacinthe. Le nombre des succursales est porté à six dans cette province. Ce sont les succursales de Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, S.-Jean et S.-Hyacinthe.

Les notes de modes que nous donnons dans ce numéro ont été puisées aux sources les plus autorisées, telles que la *Revue de la Confection et de la Nouveauté, l'Exportateur Français, Women's Wear, Drapers' Organizer, Paris-Mode, Paris-Elégant, Paris-Chapeaux,* etc., etc.

LA FEERIE DES VOILES

Le voile — symbole éternel du mystère, et de la beauté qui se dérobe aux regards trop insistants ou trop curieux! Attribut essentiel qui, seul de tous les articles de la toilette de la femme, n'a rien perdu de se grâce au long de ses métamorphoses de siècle en siècle, et qui, — drapant la danseuse tanagréenne, voilant la nuque de quelque impératrice de France, ou scintillant de tous ses sequins sur les épaules de nos danseuses de tango — se révèle chaque année plus merveilleux et plus harmonieux!

Toutes nos grandes maisons offrent, bien entendu, des voiles de toutes formes, de toutes nuances, et pour tous les usages, depuis l'automobilisme jusqu'aux somptueuses premières à l'Opéra... Mais il en est peu qui puissent présenter un choix aussi varié et aussi attrayant que la *Canada Veiling Company,* de Toronto, dont le goût toujours sûr est passé en proverbe dans les salons de nos élégantes.



Voile en véritable dentelle espagnole, directement importé de Paris. Toutes les expositions de modes ont mis en vedette ces dentelles exquises qui conviennent à toutes les réceptions, et de l'après-midi et du soir. Le noir est, bien entendu, la seule couleur qu'admet l'Espagnole élégante... Présentation de la "Canada Veiling Company".

VOILES ET MOUSSELINES

C'est une opposition délicate, une gageure spirituelle que cette vogue de tissus légers, poétiques, à notre époque lourde d'avenirs incertains, inquiète des lendemains.

Il est certain qu'aucune époque — même le XVIIIe siècle paré et galant — ne sut attribuer aux tulles, aux crêpes, aux mousselines, une vogue si constante.

Les historiens, les chroniqueurs qui, plus tard, dans les avenirs problématiques, voudront caractériser nos mours, nos usages, nos modes, d'un mot, d'une légende, d'un trait aigu devront rappeler le succès persistant des crêpes.



Eventail en somptueuses plumes d'autruche—Manche ivoire —Création de la Dominion Ostrich Feather Company Limited.

Avec une fidélité déconcertante, ces souples et beaux tissus prodiguent leur aide gracieuse aux toilettes à la mode et assurent ces souples et beaux drapés qui ceignent les élégantes d'une grâce si noble.

Crêpes brillaants, crêpes mats, crêpes de Chine, crêpes de coton, crépellas . . ., c'est un gracieux et constant hommage, qui depuis deux années déjà, concourt au succès des créations parisiennes.

Comment ne pas s'émerveiller de l'habileté, de l'adresse par lesquels nos industriels créent chaque saison, chaque mois, pourrait-on dire, de nouveaux crêpes et réussisent à doter ce simple et chatoyant tissu de grâces nouvelles.

* * *

Est-il possible de dénombrer aujourd'hui l'élite de cette tribu fastueuse des crêpes aux noms pittoresques, poétiques, badins, historiques, mythologiques, mystérieux?

Voici le crêpe Georgette, l'ancêtre glorieux, le crêpe Athénien, le crêpe Romain, le crêpe Marocain, le crêpe Edelweis, le crêpe Louli, le crêpe Samouraï, le crêpe Chérubin, le crêpe Nizam, le crêpe Marie-Louise, le crêpe Mogador.

Aujourd'hui, ils sont cinquante, demain ils seront cent. Et que nous réserve l'avenir? . . .

On unit aujourd'hui avec une grâce audacieuse ces divers crêpes aux dentelles; sur une robe habillée l'opposition de ces deux tissus réalise des combinaisons délicieuses.

Avec quelle prodigalité les créateurs de modes unissent-ils ces dentelles, tulles, gazes! . . .

Un effet nouveau d'une richesse inégalable est produit par la superposition de dentelles noires sur une tunique de dentelle d'or. Et quelles harmonies divines un couturier inspiré ne peut-il obtenir avec ces tissus transparents impondérables?

Peplum blanc couvert de perles semées sur du tulle uni, robes à danser aux panneaux de dentelle, cape de Chantilly et de fourrures . . .

D'admirables robes en dentelles de soie, à ramages remplacent la dentelle de fil de l'été finissant. On mélange curieusement les dentelles de soie aux dentelles de laine dont nous verrons cet hiver de curieux et attirants modèles.

N'avons-nous pas admiré aux dernières manifestations mondaines de la saison parisienne, tant de robes de mousseline à pois — résurrection attendue — ornées de broderies aux manches et à l'encolure et rehaussées d'une ceinture de perles colorées assorties comme nuance aux boucles d'oreille et au manche de l'ombrelle, à la boucle des souliers, harmonies délicates, d'une si discrète élégance?

Des robes de voile de soie à dessins ocre sur fond noir associent leur légèreté poétique à quelque bordure de dentelle noire, ces aimables dentelles que nous retrouvons, en voilage, retombant de quelque grand chapeau.

Et voici des capes, des sorties de bal en mousseline jade, parée de col de marabout. Parfois, la mousseline forme elle-même, tressée, entre-croisée, un immense col Médicis.

C'est encore cette symphonie admirable d'une somptueuse dentelle noire retombant sur une robe de charmeuse noire et formant, derrière, une cape vénitienne, avec le seul ornement d'un beau sautoir de perles.

Association délicate de deux tissus harmonieux, un beau Chantilly noir peut reposer sur une mousseline de soie noire, un crêpe de Chine noir en bandes parallèles.

* * *

Les voiles légers chantés par Homère et Virgile, les voiles de Cos, d'Amorgos, de Tarente et de Sion, ces tissus merveilleux tissés avec le lin le plus fin et que Pénélope, Phèdre teintaient de pourpre vive, ces voiles qui couvraient le visage des Thébaines ne laissant découverts que deux yeux aigus, ces fins tissus parent encore la beauté des élégantes de 1922.

Sans doute leur succès s'affirmera-t-il plus vivace encore. Les élégances féminines recherchent de plus en plus le "mol retombé" des voiles, harmonisées si parfaitement aux drapés flous, aux enveloppements gracieux qui régen-



Elégant manteau de drap Fashiona, avec cape brodée.

Cape d'hiver en Marvello noir, col de caracul et manches brodées.

tent les modes actuelles, soit qu'il s'agisse de la robe précise et svelte ou de la robe de style aux évocations Louis XV, 1830 ou Second Empire.

Et ce sont encore des cols, des volants, de tulle bleu sur une robe de serge décorée de jours discrets.

Des élégantes, maintenant à leur chic une fidélité exemplaire, se contentent d'adopter un style de robe, une forme de manteau et de varier simplement la nuance des linons, des crêpes ou des mousselines. Parfois toute la robe est composée de tulle uni et de dentelle ocre en volants superposés.

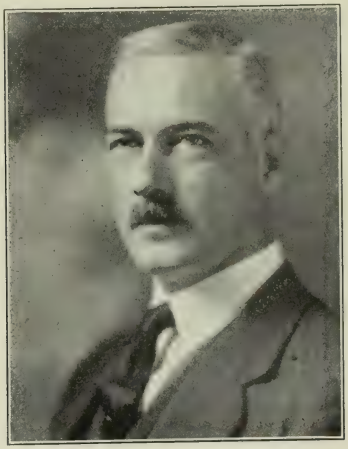
* * *

Délicates et subtiles gazes, tulles aériens, mousselines vaporeuses, qui savent si divinement laisser deviner ce qu'on cache, apercevoir ce que l'on feint de dissimuler.

Ainsi apparaissent à nos yeux variés ces robes de voile "tango" parsemées de fleurs noires ou ces mousselines Paonne aux petits plis délicats...

NOUVEAU VENDEUR

M. John D. Young, de S.-Lambert, s'occupera désormais, comme territoire, de la province de Québec, à l'exclusion de Montréal, et y représentera la maison *John Forsyth, Limited*. Ses bureaux seront au No 7 de la rue Charest, à Québec, ville où M. Young sera bientôt domicilié.



M. JOHN D. YOUNG,
de la maison John Forsyth, Ltd.

M. Young, dont l'expérience date de plusieurs années, faisait autrefois partie du personnel de *Silks, Limited*. Il soumet à ses clients les toutes dernières nouveautés pour le printemps de 1923.

NOUVEAUTES DE PRINTEMPS

La firme *John Forsyth Limited,* fabricants de chemiserie fine, a l'honneur d'annoncer que M. John D. Young a été nommé voyageur pour la province de Québec.

Outre le bureau au 7, rue Charest, à Québec, elle a ouvert un bureau au 325 de la rue S.-Jacques à Montréal.

"Les échantillons des chemises garanties Forsyth, les sous-vêtements athlétiques, les pyjamas, robes de nuits et cols souples pour le printemps de 1923, seront entre les mains de M. Young le 30 octobre, prêts à être montrés. C'est avec grande satisfaction et en toute confiance nous pouvons assurer que ce sera la plus belle collection de tissus et dessins que *John Forsyth Limited* ait jamais offerts au commerce canadien. Depuis 1914 nous n'avons montré de valeurs si exceptionnelles."

Cet alinéa résume une circulaire de l'excellente maison *Forsyth.*

LA CANADIAN CONNECTICUT COTTONS A UN EXCEDENT

Le compte des profits et pertes de la *Canadian Connecticut Cottons Co.,* fait voir pour l'année terminée le 30 septembre un surplus de $1,000,382, comparativement à $526,632 pour les années 1919-1921. Le passif courant a diminué de $1,330,690 tandis que l'actif courant a été réduit de $514,234. Si les réserves pour les taxes qui étaient comprises en 1921 dans le passif courant figuraient au même chapitre pour l'année 1922, ce passif courant accuserait alors une diminution de $1,510,486. L'actif courant est actuellement de $1,901,828, contre $2,416,063 en 1921, et le passif courant s'élève à $309,928, contre $1,630,618 il y a une année, de sorte que le fonds de roulement se monte à $1,591,900, comparativement à $785,455 l'année dernière.

LES RETAILLES

Ne croyez pas que les petits morceaux de fourrure soient inutilisables, la mode leur trouve mille emplois charmants; on peut en ourler un pan d'écharpe au-dessus ou au-dessous d'une bande brodée d'une autre couleur que la robe, qui souligne ou surmonte la fourrure.

Si vous avez un morceau triangulaire, employez-le pour le bas d'une écharpe taillée en bizeau. Cette disposition peut s'adapter à une écharpe drapée en ceinture, ou simplement froncée, en panneau quille, à la pointe d'une de ces manche en "aile" à la mode depuis quelques temps déjà et dont la vogue dure encore; deux bandes étroites sertissant en haut et en bas une partie brodée peuvent alourdir, pour une plus jolie tombée, le bas d'un col scapulaire, cercler un manchon "en tonneau", une bande unique peut ceinturer un petit sac à main en tissu pareil à une de vos robes. D'un petit morceau de fourrure rase, petit gris, vison, loutre, agneau on peut faire la passe diadème, si seyante et qui, complétée par une calotte souple en velours ou en satin de ton assorti à la fourrure, compose une coiffure à la fois élégante et pratique que l'on porte aussi bien avec un tailleur qu'avec une robe habillée.

Aucune fourrure n'est démodée, mais on voit peu de fourrures de valeur, de vraies fourrures: martre, loutre du Kamchatka, parce que leur prix est devenu trop élevé. Avez-vous su garder en bon état un de ces immenses manchons de martre jaune qui ait l'âge vénérable de votre grand'mère, ne le dédaignez pas, il fera une charmante garniture pour une robe dans les tons vert sombre, bleu marine ou bruns, une garniture beaucoup moins banale que l'agneau teint, si employé à cause de son prix abordable, la gazelle, le lapin diversement accomodé et tous ces succédanés de la fourrure que la dureté des temps a mis au premier plan. Le petit gris que nos mères jugeaient tout juste digne de doubler leurs pelisses est maintenant une fourrure de valeur.

LE GUIDE DU TAILLEUR

Veston sac à double rangée de boutons.

Les mesures sont les suivantes:

Poitrine	38 pouces
Taille	34 "
Hanche	40 "
Longueur	31 "

De A, abaissez une perpendiculaire.

De A à B, il y a 9½ pouces; à C, 16½ pouces; de C à D, il y a 6 pouces; de A à E, il y a longueur totale.

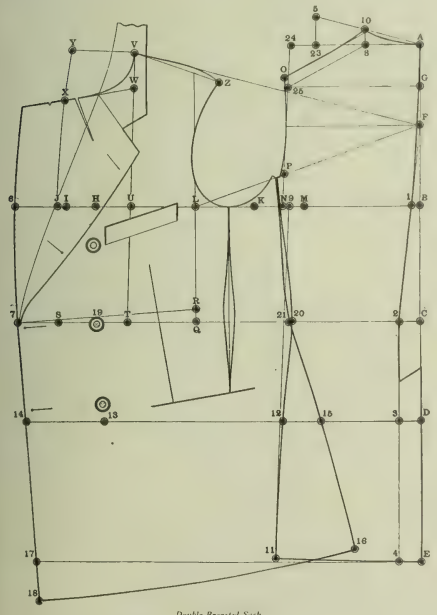
F est le mi-chemin entre A et B. G est le mi-chemin entre A et F.

De G, B, C, D et E, tracez une perpendiculaire.

De C à 2, il y a 1½ pouce. Tracez une ligne de F à 2, et abaissez une perpendiculaire. Formez la couture centrale. De 1 à H, il y a 19 pouces. De H à 1, il y a 1¾ pouce. De I à J, il y a ½ pouce.

K est le mi-chemin entre H et 1. De K à L, il y a 3½ pouces. Tracez une ligne de L à Q. M est le mi-chemin entre L et 1. De M à N, il y a 1¼ pouce. De A à 24, il y a la même distance que de 1 à N. Tracez une ligne de N à 24.

Tracez une ligne de F à L pour localiser le point D. De 4 à 11, il y a la même distance que de 1 à 9. Tracez une ligne de 11 à 9.



Double-Breasted Sack

Veston-sac à six boutons

Le point 20 est à ⅜ pouce à l'intérieur de la ligne. De A à 23, il y a 6¼ pouces. De 23 à 5, il y a 1⅝ pouce. Tracez une ligne de A à 5. De A à 8, il y a la moitié de la poitrine plus ⅞ pouce. Tracez une ligne de 5 à 10, et une autre de 8 à 25. De ⅛ pouce au-dessous de 10, tracez une ligne jusqu'à O, parallèlement à la ligne 25-8 et formez la partie arrière. De Q à 8, il y a la moitié de la poitrine, moins ¼ pouce.

T est le mi-chemin entre 8 et Q. U est le mi-chemin entre I et L. De T, élevez une ligne en passant par U. De 10 à A et de L à V, il y a la mesure de la courroie, plus ¾ pouce.

Tracez une ligne de V à F. De V à Z, il y a ¼ pouce de moins que de O à 10. Formez l'épaule et l'emmanchure.

De V à Y, il y a 1/6 de poitrine, plus ¼ pouce. Tracez une ligne de Y à J. De Y à X, il y a 1/6 de poitrine. De V à W, il y a 1/8 de poitrine, moins ½ pouce. Tracez une ligne de W à X, et formez la gorge. De J à 6, il y a 2½ pouces. Même distance de 5 à 7.

De Q à R, il y a ¾ pouce. Placez l'équerre aux points R-7 et tracez une ligne vers le bas, ce qui localise les points 14-17. De 17 à 18, il y a la moitié de la poitrine.

De 14 à 13, il y a 1¾ pouce. De 7 à 19, même distance. De 12 à 3 et de 13 à 15, il y a la mesure de la hanche. Formez le côté de la partie avant avec la partie arrière. De 20 à 2 et de 19 à 21, appliquez la mesure de la taille; enlevez ce qui reste. De 21 à 16, il y a la même distance que de 20 à 11. Formez le bas de la partie avant.

LE CORSET

La preuve la plus décisive de l'importance et du rôle indispensable du corset c'est, sans contredit, sa persistance à travers les modes les plus variées.

Consultez les légendes et l'histoire, examinez au cours des siècles les diverses silhouettes que revêtit le corps féminin passant suivant le mot d'Alexandre Dumas" du parapluie à la sonnette" en évoquant les physionomies les plus diverses, corps baleinés, vertugadins, buse, corsage à panier des marquises poudrées du XVIIIè siècle, taille sous les bras des Merveilleuses, crinolines du Second Empire, pouffs républicains, robes entravées, peplums stylisés, rappels du Moyen Age, de la Renaissance italienne, souples fourreaux drapés.

Le corset animé d'un esprit ingénieux et d'une souplesse adroite, le corset s'est appliqué à toutes ces transformations, je ne sais même pas si l'on ne pourrait pas dire qu'il les a précédées.

A côté de ces adaptations esthétiques, un autre point doit être mis en lumière. En même temps qu'il s'appliquait à suivre étroitement les prescription des modes féminines, le corset modifiait sa structure, changeait sa dure constreition en un souple soutien. Ainsi parvenait-il à satisfaire, non seulement la mode tyrannique, mais les redoutables prescriptions des savants, des hygiénistes et des médecins.

Ne sait-on pas en effet aujourd'hui que l'absence du corset est aussi fâcheuse et redoutable que l'application d'un corset mal conçu ou fâcheusement adapté. Et c'est ainsi qu'à notre époque subtile mais logique, quoi qu'on en dise, ont apparu toutes ces séries charmantes et logiques

de corsets-ceintures, de soutien-gorge, utilisant toutes les ressources des tissus élastiques, des jerseys de coton, des coutils écrus, des brochés, ornés, néanmoins par une grâce essentielle de dentelle, de garnitures rococo, de ruban satin.



Lingerie en soie Pussy-Willow, garnie de dentelle-filet et d'insertions d'organdi brodé.

Quelle que soit l'harmonie drapée ou la ligne enveloppante d'une robe, il faut, à ces plis artistiques, la discipline et l'appui du corset. Que la taille soit basse, suivant une mode qui tend d'ailleurs à disparaître, qu'elle précise les lignes du corps par une juste compréhension de l'esthétique, ou qu'elle remonte sous les bras comme pour ces charmantes robes de style, pour ces toilettes Restauration ou Second Empire que chérissent les jeunes filles, il faut de toute nécessité accorder à la taille un soutien favorable.

L'année dernière, à cause de l'été chaud et sec, beaucoup de femmes avaient supprimé les corsets. On peut ainsi se rendre compte des conséquences fâcheuses de cet abandon. Toutes les élégantes, d'un commun accord, sont revenues au corset moderne qui soutient sans comprimer, s'ajuste sans convention, modèle, et dessine.

Au mariage de la princesse Mary d'Angleterre, les grands couturiers de Bond street ont pu réaliser un corset merveilleux que cette princesse, si dévouée cependant au sport libre, réclamait avec instance. Les ceintures, d'après les professionnels, lorsqu'elles ne sont pas maintenue par l'armature rationnelle du corset, risquent de perdrent leur souplesse après quelques semaines d'usage. Elles ne satisfont même plus aux exigences des prescriptions médicales.

Au point de vue strict de la mode courante, n'a-t-on pas déjà condamné la robe chemise, cette fameuse robe-chemise qui, après les temps difficiles de la guerre, sut satisfaire nos prescriptions d'élégance stricte, économique mais plaisante néanmoins. On reproche à cette toilette un certain relâchement, une élégance trop négligée. Et peu à peu se formulait cette nécessité esthétique, choisir des robes indiquant la taille, précisant les lignes admirables des hanches et de la poitrine, exigeant, en un mot, l'adoption d'un soutien-gorge et d'un corset-ceinture.

Le corset moderne, avec ses nombreux types, est venu satisfaire des exigences multiples. Il s'accomode d'un tango rythmé, il permet de beaux départs sur les links de golf. Il revêt, en visite, une attitude digne et correcte. Il sait ajouter même à la démarche des femmes actuelles, je ne sais quelle grâce honnête, sincère et décisive. Il est sans artifice, ni sans duperie, il précise sans affectation, accuse sans condamner...

Notre époque précise et logique devait enfin trouver la formule définitive du corset. Parmi tant de modèles variés présentés par nos corsetiers, il n'est pas de beauté ni de grâce particulière qui ne se satisfassent complètement. Robes drapées, robes gaîne, robes à godets, souples fourreaux étincelant sous l'or magnifique des robes du soir, silhouette nouvelle plaquant le dos et rapportant toute l'ampleur par un curieux mouvement en avant. Crêpes de Chine, draperies grecques, modèles inspirés de la Renaissance, robe redingote, jaquettes droites, parées de fourrure rasée, toilettes d'après-midi au curieux mouvement de pagne ou de pouf, quel que soit le style adopté, la toilette choisie, le corset actuel révèle son rôle favorable et son aimable nécessité.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les offres suivantes se rapportent particulièrement aux articles du vêtement:

632—*Bonneterie.* Représentants de manufacturiers, ayant maisons dans diverses villes de l'Afrique du Sud. voudraient agences canadiennes: bas de soie, coton, cachemire; chaussettes d'écoliers.

4538—*Textiles, tricots, sous-vêtements.* Maison de Manchester désire représenter fabricants canadiens.

4987—*Articles de cou.* Agent de la Jamaïque désire représentation canadienne.

4981—*Fourures.* Maison suédoise achèterait toutes fourrures.

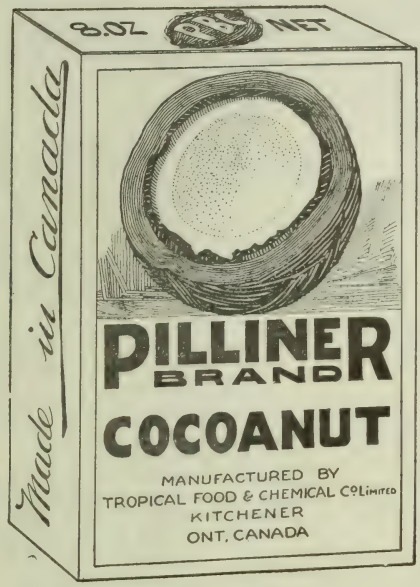
631—*Couvertures, carpettes.* Commissionnaires de Johannesburg voudraient couvertures bon marché pour vendre aux indigènes. Envoyer retailles et cotes.

4986—*Bas de soie.* Maison de la Jamaïque désire représentation. Aussi, coton.

399—*Chemises coton.* Voir 398, ci-haut. 3 chemises au carton. Lignes de travail. ($12 à $18 la douzaine). Aussi, salopettes.

561—*Lainages.* Agents de l'Argentine désirent représentation. Sous-vêtements. Ecrire en anglais.

FABRICATION CANADIENNE



VENDUE EN BOITE

La Noix de Coco de la Marque "PILLINER" est celle qui se conserve le mieux en hiver

L'air chaud et sec qu'il y a dans votre magasin durant les mois d'hiver, assèche la noix de coco, quand elle est en masse. LA NOIX DE COCO DE LA MARQUE "PILLINER", mise en cartons imperméables à l'air, ne perd rien de sa saveur, quelles que soient les conditions du climat.

Vos clients sont toujours certains que ces noix de Jamaïque, choisies, mûries au soleil, possèdent une saveur unique. Les ménagères apprécient également la pureté et la blancheur de neige du produit "Pilliner". Elles savent qu'il est absolument pur.

LA NOIX DE COCO DE LA MARQUE "PILLINER", mise en cartons, est celle que vous avez le plus d'intérêt à vendre. Elle ne s'émiette pas et il ne reste donc aucun déchet invendable au fond du baril.

Adressez-vos commandes à votre distributeur ou écrivez-nous.

"Distributeurs pour l'Est du Canada":

MM. CRUIKSHANK & GUILD

32 Front Street, TORONTO, ONT.

TROPICAL FOOD & CHEMICAL Co., Limited

476 KING ST., WEST, KITCHENER, ONT.

Une vraie bière dans toute sa force



Pas une bière "de tempérance"--- ni une "imitation" de bière, mais une bière véritable, ayant toute la force permise par la Commission des Liqueurs de Québec.

BIÈRES COSGRAVE D'AUTREFOIS

Le même breuvage pétillant et fortifiant depuis soixante ans.

Assurez-vous d'en avoir toujours un bon approvisionnement en magasin

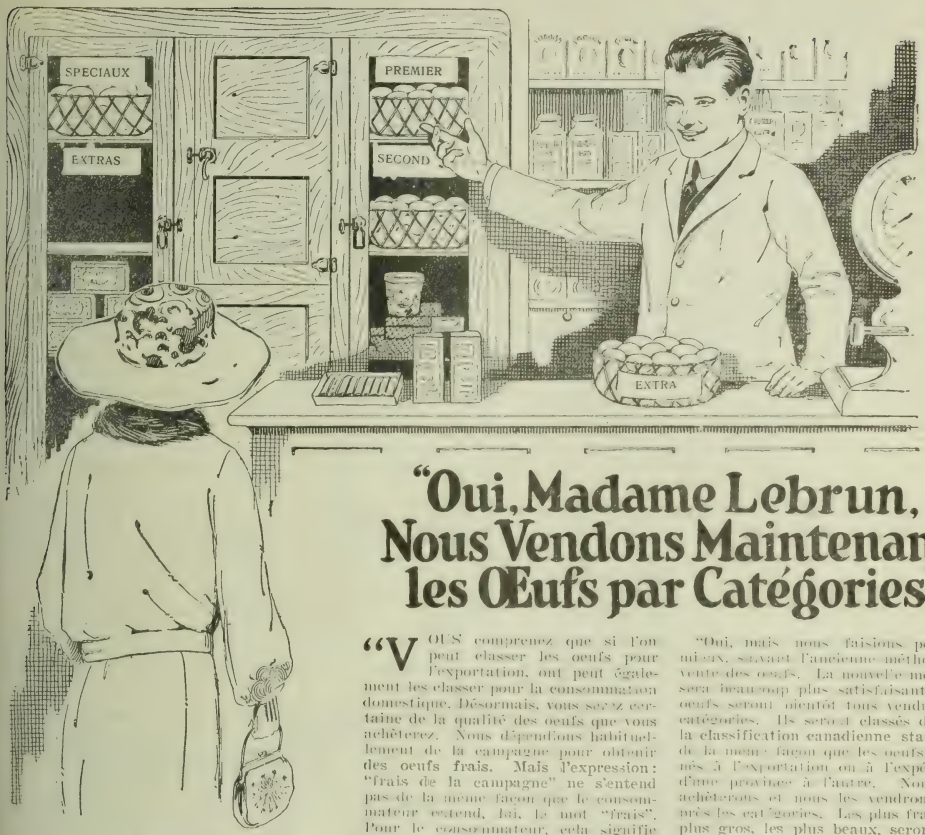
---

AMEDEE LESIEUR

Distributeur. Entrepôt à la Place Viger

MONTREAL - - - Tél: Est 1822

ALBERT BEAUCHEMIN, Sorel. URBAIN ST-CYR, Richmond.
HONORE ROBERT, S.-Hyacinthe. N. E. GUAY, Sherbrooke.
DESCOTEAUX & LESIEUR, Trois-Rivières.



"Oui, Madame Lebrun, Nous Vendons Maintenant les Œufs par Catégories"

"VOUS comprenez que si l'on peut classer les oeufs pour l'exportation, on peut également les classer pour la consommation domestique. Désormais, vous serez certaine de la qualité des oeufs que vous achèterez. Nous dépendions habituellement de la campagne pour obtenir des oeufs frais. Mais l'expression: "frais de la campagne" ne s'entend pas de la même façon que le consommateur entend, lui, le mot "frais". Pour le consommateur, cela signifie des oeufs de haute qualité. Nous ne pouvions jamais être certains que ces oeufs de la campagne étaient de qualité uniforme. Nous les vendions dans l'état où nous les recevions — "frais de la campagne", "frais pondus", etc., et les clients avaient à subir les risques."

"Oui et je ne suis plusieurs fois décidé à ne plus jamais acheter d'oeufs à votre magasin. Car, quelquefois, 2 ou 3 oeufs sur 12 étaient absolument impropres à la consommation, d'autres étaient laiteux, aqueux, et ne valaient pas le prix qu'on en demandait."

"Oui, mais nous faisions pour le mieux, suivant l'ancienne méthode de vente des oeufs. La nouvelle méthode sera beaucoup plus satisfaisante. Les oeufs seront bientôt tous vendus par catégories. Ils seront classés d'après la classification canadienne standard, de la même façon que les oeufs destinés à l'exportation ou à l'expédition d'une province à l'autre. Nous les achèterons et nous les vendrons d'après les catégories. Les plus frais, les plus gros, les plus beaux, seront étiquetés "spéciaux". La catégorie suivante sera appelée "extra". Viendront ensuite les "premiers choix" et les "second choix".

"Eh! bien, ce sera une satisfaction de savoir ce que nous aurons. Je crois que la classification de tous les oeufs constitue un gros pas dans la bonne voie. Pour ma part, j'en consommerai davantage."

Demandez à votre épicier des oeufs par catégories, et assurez-vous qu'ils viennent d'un récipient étiquete "spéciaux", "extra" "premier choix" ou "second choix".

AVIS AU PUBLIC:

"Personne ne pourra expédier, faire expédier, ou livrer, ou étaler des oeufs pour fins de vente, dans des boîtes ou des récipients portant la marque ou l'étiquette du nom de l'une des classes et catégories spécifiées dans ces règlements, à moins que la qualité et le poids des oeufs y contenus ne soient égaux ou supérieurs à ceux de telle classe et catégorie."

Extrait de l'article 3 des Règlements sur les Oeufs. Lois sur le Bétail vivant et sur les Produits du Bétail vivant.

Service Fédéral du Bétail Vivant, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Un Œuf Par Jour

CATÉGORIES-SPÉCIAUX, EXTRA, PREMIER OU SECOND CHOIX

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

HENRI JONAS & CIE
MONTREAL

SPECIALISTES EN PRODUITS ALIMENTAIRES

Fois, Haricots Verts, Macédoines, Flageolets et Sardines Françaises.
F. DELORY, Lorient, France.

PATES ALIMENTAIRES
"BERTRAND"
Macaroni, Vermicelle, Spaghetti,
Alphabets, Coquilles, Nouilles,
en paquets cachetés d'une livre.

Véritables Pâtés de Foies Fras
de Ls HENRY, Strasbourg,
en boîtes et terrines.

ANCHOIS A L'HUILE ET AU SEL
Moutarde Française
Câpres
Hors-d'Oeuvre
A. BOSC & CIE, BORDEAUX



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.
Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED
MONTREAL.

Agents de vente pour Québec:
J. B. RENAUD & CO., INC.

Le Sel de ARM & HAMMER **SOUDE**

En cartons commodes de 2 1-2 lbs

Pourquoi gaspiller du temps et de l'argent à peser et à empaqueter du Sel de Soude en vrac, lorsque vous pouvez vendre la Marque Arm and Hammer—la meilleure qualité sur le marché—en cartons commodes de 2½ lbs? Ces cartons commodes protègent la grande force et la pureté de ce Sel de Soude jusqu'à ce qu'il arrive à vos clients. Ils sont empaquetés 36 à la caisse. Votre marchand de gros peut vous le fournir.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED
MONTREAL.



Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'ACCEPTEZ PAS DE CONTREFAÇONS.

The St. Croix Soap Mfg. Co.

"Les cuisines CLARK vous aideront à augmenter vos ventes"



SOUPES CLARK

Aux Tomates.
Au Poulet.
Julienne.
Consommé.
Mulligatawny.
Bouillon au mouton.
Fausse Tortue.
(Mock Turtle).
Purée de Pois.
Potage à la St-Germain.
(Green Pea).
Bouillon Ecossais.
(Scotch Broth).
Aux légumes.
Au céleri.
A la queue de boeuf.

Treize Soupes Clark

Plus délicieuses les unes que les autres—nos treize soupes vous fournissent l'occasion de vendre un produit excellent à un profit raisonnable.

Les Soupes Clark sont bien annoncées et vos clientes sont toutes prêtes à vous commander ces soupes canadiennes qu'elles connaissent de nom et dans lesquelles elles ont confiance.

Que les cuisines CLARK vous aident à augmenter vos ventes et votre profit.

W. CLARK LIMITED, MONTREAL

Etablissements à Montréal, P. Q., S.-Rémi, P. Q., et Harrow, Ont.

Table Alphabétique des Annonces

A

Acme Glove Works, Ltd. . . 21 et 22
Alert Clothing Company, The. . 9
Allen Bros. & Co., Ltd. 39
Allen Silk Mills, Ltd. 39
Assurance Mont-Royal. 88

B

Ballantyne Limited, R. M. 16
Banque d'Hochelaga. 86
Banque Nationale. 69
Banque Provinciale du Canada. . 86
Banque Royale du Canada. . . . 86
Barrett Co., Ltd. 85
Bates & Innes, Ltd. 14
Butterfly Hosiery Co., Ltd. . . . 20
Bell Telephone of Canada, Ltd. . 69
British Colonial Fire Insurance, Limited. 88
Brock, W. R. et Cie, Ltée. 18
Brodeur, A. 88
Brodie & Harvie, Limitée. . . . 62

C

Canada Foundries & Forgings, Limited. 90
Canada Veiling Co., Ltd. 24
Canadian Match Co., Ltd., The. . . 71
Chipman-Holton Knitting Co., Limited. 42
Church & Dwight, Limited. . . . 62
Circle-Bar Knitting Co., Ltd. . . 14
Clark, W., Limited. 63
Connor & Son, J. H. 83
Cosgrave Export Brewery Co., Limited. 60
Couillard, Auguste. 88

D

Dale Wax Figure & Co., Ltd. . . 24
Daly & Morin, Limitée. 25
Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. . 38
Dods-Knitting Co. 6
Dominion Match Co., Ltd. . Couverture
Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Ltd. 23
Dominion Textile Co., Ltd. . . . 15
Dominion Wadding. 16

E

Eagle Shoe Company, Limited. . 12

F

Forsyth Limited, John . . Couverture

G

Gagnon, P. A. 88
Garand, Terroux & Cie. 88
Garland, John M. & Son, Ltd. . 3
Greenshields, Limited. 26
Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills, Limited. 14

H

Hobbs Mfg. Co., Ltd. 82
Hodgson, Sumner Co., Ltd. . . . 17
Hôtel Victoria. 88

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 27

J

Jonas & Cie, Henri. 62

K

King Silk Co., Ltd., A.-S. 5

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 80
La Publicité. 88
Leslie & Co., Ltd. A. C. 82
L'Esportazione. 16

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 64
Mark Fisher, Sons & Co. . Couverture
Martin & Cie, P. P. 8
McArthur & Co., Ltd. 88
Ministère de l'Agriculture, Ottawa 61
Montbriand, R. 88
Montreal Biscuit Company. . . . 86

N

Nisbet & Auld, Limited. 13

P

Parisian Corset Mfg. Co., Ltd. . . 7
Peck & Co., Ltd., John W. 10
Pink Co., Limited, Thos. 83

R

Racine Limitée, Alphonse, 19, 40 et 41

S

St. Croix Soap Mfg. Co. 62
Steel Co. of Canada, Ltd. 71
Still Mfg. Co., J. H. 82

T

Tooke Bros. . . . . Couverture
Tropical Food & Chemical Co., Limited. 59
Turnbull, C. 16

V

Vassie & Co., Limited. 4
Vineberg & Co., Ltd., H. 9

W

Warner Bros. Co. 11
Western Assurance Co. 88
Wright, Wm. E. & Sons. 70

MACDONALD'S

Le Tabac avec un coeur

Le détaillant qui s'approvisionne de tabacs Macdonald's a la ferme assurance de faire de bonnes affaires. Cette ligne de produits se vend bien et, au Canada, c'est celle qui rapportera le plus certainement un chiffre d'affaires considérable.

Nous en avons fait des produits de la plus haute qualité, et nous nous efforçons d'en activer la vente—pour le plus grand profit du détaillant.



En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 15 novembre 1922.

Un ton plus facile s'est manifesté sur le marché local du porc, hier, et les prix ont enregistré un déclin de 25 cents les 100 livres. A ces prix à la baisse, la demande fut bonne et il s'est fait un commerce actif. Les ventes de lots choisis s'effectuèrent à des prix variant entre $11.50 et $11.75, celles des porcs légers entre $11 et $11.40 les 100 livres pesés en descendant des wagons. Il ne s'est pas transigé beaucoup d'affaires sur les porcs préparés: la demande n'a porté que sur de petits lots. Les ventes de stock frais tué à l'abattoir de la ville se firent à $17, et celles des porcs légers de la campagne à des prix variant entre $15 et $15.50 les 100 livres.

Il s'est fait un assez bon commerce de viandes fumées, et le ton du marché fut ferme. Les ventes s'effectuèrent aux conditions suivantes: jambons de 8 à 12 livres: de 24 à 25 cents la livre; jambons lourds: de 22 à 23 cents la livre; jambons cuits: 37 cents la livre; jambons cuits plats: 40 cents la livre. Le bacon fumé à déjeuner s'est vendu à 32 cents la livre. La demande pour les longes préparées de porc frais fut assez bonne à 27 cents la livre, et pour les épaules préparées à des prix variant entre 17 et 18 cents la livre.

La situation du marché du saindoux n'a pas changé. Les prix se sont maintenus et un commerce stable s'est effectué à 18 cents la livre pour les variétés canadiennes raffinées, en seaux de bois de 20 livres; à 19 cents la livre sur les morceaux de 1 livre; le prix des tierces a varié entre 16 et 17 cents la livre.

La journée d'hier n'a pas apporté de changement dans la situation du marché des oeufs. Les prix ont été fermes et la demande a été bonne pour les petits lots. En gros, il s'est fait un commerce passablement actif, portant sur les oeufs frais de l'automne aux prix de 45 à 46 cents; les oeufs choisis se vendirent à 40 cents, et les oeufs No 1 aux prix de 35 à 36 cents la douzaine.

Le marché pour les arrivages courants de beurre, hier, a été plus faible, et les prix à l'encan enregistrèrent un nouveau déclin de ¾ cent à 1½ cent la livre, comparés à ceux des ventes précédentes. Cela a donné lieu à un ton plus facile sur le marché pour les meilleures qualités, de fabrication antérieure, et, comme suite à ces indications, les prix déclinèrent de ½ cent la livre. De tous côtés, la demande fut restreinte et le commerce fut tranquille. Le meilleur beurre de crèmerie de septembre-octobre s'est vendu de 36 cents à 36½ cents la livre, et le bon, de 35 à 35½ cents la livre.

Il n'y a pas de changement notable à rapporter dans la situation du marché du fromage, hier. Le ton du marché a été stable; le volume d'affaires traitées n'a pas été considérable, la demande n'ayant porté que sur de petits lots. Le meilleur beurre blanc et coloré de l'ouest, septembre-octobre, s'est vendu de 23 à 23½ cents la livre; celui de l'est, de 22½ cents à 23 cents la livre.

Le marché des pommes de terre ne s'est pas beaucoup amélioré en ce qui concerne les ventes de lots de chars. A tout prendre, le marché fut tranquille, avec une tendance à la stabilité. Des ventes de lots de chars de pommes de terre des Montagnes Blanches et des Montagnes Vertes ont été faites à 95 cents; les No 1 de Québec se sont vendues à 90 cents le sac de 90 livres, ex-track.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 22 novembre 1922.

Porcs vivants	....	11.75
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs.		
choisis	....	17.50
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)	....	0.24
Longes (trimées)	....	0.27
Longes (non trimées)	....	0.25
Epaules (trimées)	....	0.18
Saucisse de porc (pure)	....	0.18
Saucisse de boeuf	....	0.11
Saucisse, la Belle Fermière	....	0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière	....	0.12
Quartiers devant	0.06	0.07
Longes	....	0.20
Côtes	....	0.15
Haut côté	0.10	0.11
Hanches	0.09	0.10

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 22 novembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.29
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.26
(Vaches)—		
Quartiers derrière	....	0.13
Quartiers devant	....	0.05
Longes	....	0.22
Côtes	....	0.16
Chucks	....	0.10
Hanches	....	0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps	....	0.22
	12/16	0.27
	16/20	0.22
	20/25	0.21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon :		
Déjeuner, Maple Leaf		0.36
Déjeuner, Marque Gunns		0.32
Jambons Cottage		0.30
— Picnic		0.19
— bouillis		0.35
— rôtis		0.45
— sandwich		0.43

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.13½
Tinettes	60 —	0.14
Scaux	20 —	0.14½
Scaux	10 —	0.14½
Seaux	5 —	0.15
Seaux	3 —	0.15
Blocs	60 —	0.15½
Blocs	30 —	0.16

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Shortening Pieru :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	40 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18
Seaux	10 —	0.18
Seaux	5 —	0.18
Seaux	3 —	0.18
Blocs	60 —	0.19
Blocs	30 —	0.19½

OEUFS

Oeufs frais pondus		0.50
— choisis		0.40
— No 1		0.36
— No 2		0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.38	0.39
Beurre, crêmerie No	....	0.37
Laiterie	....	0.32

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.13	0.14
— — ambré, la lb.	0.10	0.12
— — brun, la lb.	0.08	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs		0.21
— tinettes		0.20½

FROMAGE

Nouveau	0.24	0.25
Vieux	0.26	0.28

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 22 novembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Porc heavy mess (brl)	....	80.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuit	....	0.35
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb	0.11	0.18

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 22 novembre 1922.

Oeufs No 2		0.32
Oeufs		0.36
Oeufs choisis		0.40
Oeufs frais		0.50
Oeufs strictement frais		0.60

BEURRE

Beurre		0.38
Beurre en pain d'une livre		0.39
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.		0.38
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.		0.37
Dairy, solide, 50 lbs.		0.33

FROMAGE

Double, la lb		0.24
Triple, la lb		....
Stilton, la lb		....
Fantaisie vieux fromage, la lb		0.27
Doux		0.25

VIANDES FUMEES, ETC.

Cotations fournies par la maison CANADIAN PACKING CO., LTD. en date du 22 novembre 1922.

Jambons 8-14	0.26	0.28
Jambons 14-18	0.25	0.27
Bacon B 8-14	0.31	0.37
Jambon bouilli pelé	....	0.40
Cottage Rolls	....	0.26

Viandes cuites:

Jambon Picnic		0.19
New England Pressed Ham		0.21
Tête en fromage		0.14
Lunch Tongue en gelée, 6 lbs.		0.32
Ox Tongue en gelée, 8 lbs.		0.65
Pieds de cochon en vinaigre, 20 lbs. Kits		0.12

Saindoux pur:

Tierces, environ 375 lbs.		0.17
Tinette, 50 lbs. net		0.17½
Seaux en bois, 20 lbs net		0.18
Tins, 20		0.17½
10s 6 tins en caisse		0.17¾
5s 12 tins en caisse		0.18
3s 20 tins en caisse		0.18½
1s 60 cartons en caisse		0.19½

Graisse composée:

Tierces, environ 375 lbs.		0.13½
Tinettes, 5 lbs net		0.14
Seaux bois, 20 lbs net		0.14½
10s 6 tins en caisse		0.14¾
5s 12 tins en caisse		0.14¾
3s 20 tins en caisse		0.14¾
1s 60 cartons en caisse		0.16

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.10
2ème Patente	6.60
Forte à boulanger	6.40

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.50
Farine à engrais, 1ère	4.30
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne, F.o.b. Montréal	24.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	26.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.o.b.	33.25

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 22 novembre 1922.

Prix payés pour les volailles mortes:

Poule	0.15	0.16
Poulet	0.18	0.23
Dindes	....	0.32
Dindons	....	0.35
Oies	....	0.20
Canards domestiques	....	0.25
Canards du lac Brôme	....	0.35
Chapons	....	0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 22 novembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.15
Brochet	....	0.10
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb	....	0.60
Crevette, la lb	....	0.45
Carpe, la lb	....	0.15
Truite des lacs	....	0.16
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon Colombie, rose	....	0.22
Maquereau	....	0.15
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb	....	0.12
Brochet, la lb	....	0.09
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	0.18	0.19
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.17	0.18
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.11	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.06½	0.07
Saumon Gaspé	....	0.23
Saumon B.C. ouvert Spring	0.22	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb	....	0.12
Haddock fumé, 15', la lb	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.40
Hareng saur, la bte	....	0.15

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl	10.50	11.50
Saumon salé nouveau, brl	....	18.50
Truite salée de mer, brl	....	15.00
Turbot salé, barl	....	15.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Turbot en saumure, demi baril		8.00
Anguille salée, la lb.		0.10
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.		10.50
Morue en bandes, 30', lb.		0.14
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.		0.13
Dreadnought, 1 lb., la lb.		0.12

Huitres.

Huîtres en écailles, canad.		13.00
Morue en bandes, 30', lb.		0.15
Huîtres solides Standard, canistre No 1.		2.40
Huîtres solides Selects, canistre No 1.		3.00
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz.		5.00

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 22 novembre 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.	1.25	1.50
Persil (canadien)	....	0.25
Choux nouveaux, la douz.	....	0.75
Oignons, la poche	1.50	1.75
Carottes, poche	....	0.75
Patates, la poche	....	1.00
Pommes, le quart	3.00	5.00
Navets, Québec, la poche.	1.25	1.50
Navets, Montréal.	0.50	0.75
Betteraves, la poche.	....	1.25
Pommes Fameuses, No 1.	....	10.00
Pommes Fameuses, No 2.	....	8.50

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 22 novembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville.	....	1.00
Peaux d'agneau, campagne	0.60	0.70
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.12
No 2, la lb.	....	0.11
Peaux de veau de lait la lb.	....	0.15
Peaux de taureau, la lb.	....	0.08
Peaux de veau de son, la lb.	0.10	0.11
Laine lavée, la lb.	0.25	0.26
Lanie, non lavée.	0.19	0.21
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb.	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED. en date du 22 novembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	4.75
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	5.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.25
133-36 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 22 novembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais mauvais.

No 2 straight	16.00	17.00
No 3 bon	14.00	15.00
Trèfle mêlé	12.00	13.00
Paille	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 2 C.W.	0.66½	0.67½
No 3 C.W.	0.61½	0.62
No 1 Feed	0.59½	0.60½
No 2 Feed	0.57½	0.58½

Blé-d'Inde:

Rare sur place

No 2, jaune. Très rare.	....	0.93½
No 3, jaune	....	0.91½

Orge:

No 3 C.W.	....	
No 4 C.W.	....	0.75½
Alimentation. (d'après qualité).	....	0.72½

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur e ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	24.00
Gru, par char	26.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 22 novembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06½
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls. seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.75
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05
Barils	0.05½
½ barils	0.05½
¼ barils	0.06

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse	4.35
2 gals. jacketted tins, 25 lbs.	2.00
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.35

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse.	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse.	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse.	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse.	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond)

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches	....	0.23
Poires de choix	....	0.25
Pommes évaporées	0.14	0.14½

Pelures séchées:

Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.53
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	3.60

Raisin:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 15 onces	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.16
Dattes, vrac	....	0.08½
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.00
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	4.25
Figues 2¼s, la lb.	....	0.15
Figues 2½s, la lb.	....	0.16½
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	0.20	0.21
Figues Fancy Malaga, cabas, 25 lbs, la lb.	....	0.07

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.17
50-60s	....	0.16½
60-70s	....	0.15½
70-80s	....	0.13½
80-90s	....	0.13
90-100s	....	0.12

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LE SUCRE

Atlantic extra granulé	7.75
Acadia, extra granulé	7.75
St. Lawrence, extra granulé	7.75
Glace, baril	7.95
Glace (caisse de 25 lbs.)	8.35
Glace (caisses de 50 lbs.)	8.10
Jaune No 1	7.35
Jaune No 2	7.25
Jaune No 3	7.10
Jaune No 4	
En poudre, barils	7.85
En poudre, 50s	8.05
En poudre, 25s	8.75
Cubes et dés, 100 lbs	9.45
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.55
Cubec, boîtes de 25 lbs	8.75
Cubes, paquets de 2 lbs	9.75
En morceaux, Paris, barils	9.35
En morceaux, 100 lbs	8.10
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.55
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.50
En morceaux, boîtes de 2 lbs	10.25
Crystal Diamond, barils	8.35
" " boîtes, 100 lbs	8.45
" " boîtes, 50 lbs	8.55
" " boîtes, 25 lbs	8.75

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	0.17	0.18
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.20	0.21
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.16	0.17
Jumbo	0.13½	0.14½
Suns	0.12	0.13
"G"	0.10½	0.11½
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.40	0.42
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:	
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	0.43
— Baker's, bte ½ lb.	0.43
Flocons maïs, caisse 3 douz.	2.80, 3.15
Avoine roulée, 20s.	4.25, 4.75, 4.80
Riz puffé	5.70
Hominy, perle ou grain, 2 douz	2.50
Health bran, (20 paquets), casse	3.50
Orge perlé écossais, casse	2.70
Farine à crêpe préparée, cs 24	3.70
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, case 2 doz.	4.75
Flocons de blé, caisse 3 douz.	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.	5.50
Blé à porridge, 36s, caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.05
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.00
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.	0.09½
Canada Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Challenge Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Argo Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.12½
Canada Laundry Starch, 1s, lb.	0.07½

CEREALES

Céréales—	
Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs.)	4.50
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Iominy gruau, (98 lbs.)	2.65
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, sac 98 lbs	3.50
Oatmeal (standard granulé)	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—	
Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	5.75
Pour bouillir, le minot	3.15
Lima, Californie. Pas en stock.	
Fèves—	
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.00
Lima Madagascar, la lb., suivant la qualité	0.05½

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s.	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importés, 2½s.	....	5.25
Pois Importés—		
Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins		24.00
Surextra fins		26.00
Très fins		22.00
Fins		19.00
Mi-fins		17.50
Moyens		16.50
Conserves de Fruits—		
Pommes, 2½s., douz.	....	1.60
Pommes, gal. douz.	....	4.90
Blueberries, 2s.	....	1.90
Groseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s.	....	4.10
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs.	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s.	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) 2½s.	....	2.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s.	....	2.25
Tomates, 2s.	....	1.15
Tomates, 2½s.	1.35	1.47½
Tomates, 3s.	....	....
Tomates, gallons	5.25	5.30
Citrouille, 2½s.	....	1.30
Pois, standards	1.45	1.55
Pois earl June, (douz.)	1.60	1.65
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.75
Pois, fins, 20 oz.	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz.	....	1.85

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 22 novembre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.35
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.38
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.05
"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.00
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.00
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	3.90
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	1.95
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	3.80
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.	2.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 22 novembre 1922.

Oranges de Californie	7.00	8.50
Pamplemousses	5.00	6.00
Raisin Malaga, le baril	6.00	9.00
Citrons de Messine	7.50	9.00
Bananes	4.50	5.00
Dattes	0.13	0.22
Figues	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril		10.50
No 2, le baril		9.50
McIntosh:		
No 1, le baril		10.00
No 2, le baril		9.00
En boîtes		3.00
Spies No 1		9.00
Spies No 2		8.00
Baldwins No 1		7.50
Baldwins No 2		6.50
Greenings No 1		7.00
Greenings No 2		5.75
Tomates, canadiennes, boîte		1.25
Oignons Espagnols		4.50
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs		1.25
Choux, la douzaine		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb		0.75
Noix Grenoble, la lb		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb		0.50
Meilleures avelines, la lb		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb		0.20
Peanuts Jumbo, la lb		0.14
Pêches canadiennes, le panier		1.50
Poires canadiennes, le panier		0.80
Raisin, bleu ou vert, le panier		0.55

Comment on Augmente les Ventes de Farine, Grains et Avoine

par Longue Distance

Extraits de récents rapports:

"Je me sers entièrement du Longue Distance dans mon commerce (Foin et Grains). Les ventes se font plus vite et à meilleur marché qu'en voyageant. Depuis hier j'ai vendu 2 chars de grains."

"J'ai vendu 10,000 sacs de jute et touché une commission de $100.00 avec $2.80 de frais pour appels de L. D."

"J'ai vendu entre $10,000 et $11,000 de marchandises à 3 clients et cela ne m'a coûté que 45 cents en Longue Distance—le prix de deux bons cigares."

"Nous prenons régulièrement les commandes de nos clients par Longue Distance avant de placer un ordre pour un char complet."

"Nous prenons les frais de Longue Distance à notre charge quand nos clients nous téléphonent leurs commandes."

Permettez-nous de vous démontrer l'application du Longue Distance à vos propres affaires.

F. G. WEBBER,
Gérant

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 22 novembre 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.16

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.44	0.48	0.45	0.51
Orange Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Orange Pekoe brisé	0.51	0.55	0.56	0.75

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.53	0.56
Young Hyson No 2	0.48	0.50
Young Hyson non coloré	0.44	0.47
Hyson No 1	0.43	0.45
Hyson No 2	0.41	0.43
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse	30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch.	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch.	1.15
Onguent sabots, la douz	3.25
Paudres à vers, la douz	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz	6.00

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once			la douz.	1.50
—	—	2	—	2.75
—	—	2½	—	3.00
—	—	5	—	5.50
—	—	8	—	9.25
—	carré, 8		—	9.25

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussière & Cie, Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railway.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
—	— 2 —	—	2.35
—	carré, 2 —	—	2.70
—	— 4 —	—	4.75
—	— 8 —	—	9.00
—	— 16 —	—	17.50

Mélange Double Force. Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once		la douz.	0.84
—	2 —	—	1.35
—	4 —	—	2.30
—	8 —	—	4.00
—	16 —	—	7.80

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon 2 onces		la douz.	1.45
—	4 —	—	2.65
—	8 —	—	4.50
—	16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

la douz.

Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz par carton	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz par carton	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.
F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz	12.00

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:

1 grosse.	$11.15
2 grosses.	11.05
5 grosses.	10.90
10 grosses.	10.75

Savon aux amandes et au coco:

1 boîtes.	7.50
5 boîtes.	7.45
10 boîtes.	7.40
25 boîtes.	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:

1 boîte.	3.90
5 boîtes.	3.85
10 boîtes.	3.80
25 boîtes.	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte.	7.00
5 boîtes.	6.95
10 boîtes.	6.90
25 boîtes.	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte.	4.25
5 boîtes.	4.20
10 boîtes.	4.15
25 boîtes.	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb..	0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton

1 carton.	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons.	3.90
25 cartons.	3.85



Wm. E. WRIGHT DIT:

"Il y a toujours une activité marquée dans les ventes de galon de biais durant les semaines qui précèdent le temps des fêtes. Ce sont surtout les galons de couleurs qui sont demandés. La chose est facile à expliquer. Les nombreux articles utiles que les femmes confectionnent elles-mêmes pour cadeaux exigent des bordures, et l'emploi de notre galon leur économise de l'argent et du temps, en même temps qu'il leur permet de faire un plus beau travail.

"Cette année, nous continuons de développer ce commerce pour le bénéfice du marchand. Durant novembre et décembre, nous annonçons dans une liste de publications lues par les femmes, les galons spécialement destinés à la confection des cadeaux, et nous distribuons un nouveau livre de couture intitulé: "Christmas Gifts of Real Value" (Cadeaux de Noël d'une réelle valeur), de la même dimension et ayant l'apparence générale de notre livre ordinaire traitant de la couture, mais consacré exclusivement aux articles appropriés pour cadeaux de Noël.

"Assurez-vous d'avoir un grand choix de couleurs durant les semaines qui précéderont Noël. Plusieurs des articles décrits dans le livre exigent les nouvelles bordures de soie taffetas.



Vous devriez avoir ces galons dans votre rayon des menus articles. Les acheteurs des rayons des menus articles qui demanderont ce livre sur la papeterie de la maison, en recevront une copie gratuitement. Nous le vendons 10 cents au public."

Demandez la carte des couleurs du

Galon de biais Wright

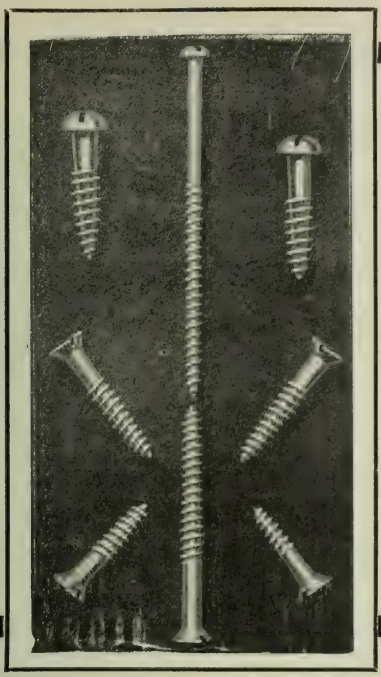
avec description complète des largeurs et du matériel à employer — montrant notre ligne complète de percales de couleur fixe en 13 couleurs unies, 7 couleurs carreautées et 6 couleurs rayées; aussi en soie taffetas de 6 couleurs unies ainsi que blanc et noir.

Le Galon de biais le plus élastique. "C'est dans la fabrication"

Wm. E. Wright & Sons, Co.,
FABRICANTS
ORANGE, N. J.

Bureau à New-York: 50 Union Square.





Vis à Bois et à Machine

Pour tous les Besoins

En fer, acier, cuivre, laiton et bronze.
Fini brillant, polies, bleuies, argentées, nickelées, cuivrées, étamées, bronzées, vernissées, laquées ou galvanisées.

THE
STEEL COMPANY of CANADA
LIMITED

Bureaux généraux: **HAMILTON et MONTREAL**

BUREAUX DES VENTES :
Hamilton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver.

UNE PROTECTION EN AFFAIRES

ALLUMETTES FEUILLE d'ERABLE

Pour Qualité

THE CANADIAN MATCH COMPANY, LIMITED
Montréal.

Renseignements de Québec

Bail et promesse de vente—Alfred Savard à Jean Carreau, 108 Saint-Ambroise.
Vente—Cyrille Verreault à La Piste de Saint-Michel, p. 454, 455 Saint-Ambroise.
Vente—Simmons Thompson à Albert Dacress, 868 Saint-Ambroise.
Vente à réméré—B. G. Rhéaume à Arthur Auclair, 1413, p. 1479 Saint-Ambroise.
Quittance—Odilon Dubeau à Chs Bullor.
Testament—Jos. St-Pierre.
Déclaration—Dme Vve Jos. St-Pierre, 509-478, Saint-Roch Nord.
Vente—Succession L. D. Morin à Lauréat Blouin, 4175 Montcalm.
Obligation—Lauréat Blouin à Ferd. Desrochers et al., 4175 Montcalm.
Obligation—Pierre et Thomas Jobin à Jos. Elie Rochette, 48-24 et 25, Notre-Dame.
Séquestre—Joseph A. Dionne à J. P. E. Gagnon, 47-1-169 Cap Rouge.
Séquestre—Ismaël Plamondon à Bédard et Bélanger, 2342-6, 8, 9, 10, 11 à 17 Saint-Sauveur.
Bail—Maurice Grenier, 3758-99, Montcalm.
Testament—Pierre Morel.
Déclaration—Dme Pierre Morel, 70 Saint-Roch.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succession Pierre Morel, 70 Saint-Roch.
Main-levée—J. Albert Asselin et al.
Vente—J. A. Plante à Théo. Dion, 2357 Champlain.
Obligation—Edgar Patry à F. X. Morency, 1968-12, Saint-Sauveur.
Obligation—A. Wilfrid Dion à Dme Edm. Nicol, 1079 Saint-Sauveur.
Obligation—Joseph Bergeron à Dme Joseph Bergeron, 2301-73, Saint-Sauveur.
Vente—Bédard et Bélanger à Edouard Morency, 1193 Saint-Sauveur.
Conventions—Onésime Couture à Onésime Couture, junior.
Vente—Emile Latulippe à Maxime Breton, 863 Saint-Sauveur.
Obligation—Maxime Breton à Ernest Robitaille, 863 Saint-Sauveur.
Testament—Dme J. D. Dérome dit Descarreaux.
Déclaration—Rodolphe Dérome dit Descarreaux, 972 Saint-Sauveur.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme R. D. Dérome dit Descarreaux, 972 Saint-Sauveur.
Testament—Joseph Genette.
Déclaration—Dme Joseph Guenette, ½ N. E., 1667 Saint-Sauveur.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succession Joseph Guenette, ½ N. E. 1667 Saint-Sauveur.
Main-levée—Ad. Gosselin.
Echange—Dme Théophile Dion à J. A. Plante, 2344-107, Saint-Sauveur.
Quittance—David Guillot et al. à Jos. Bergeron.
Quittance—Dme Vve Louis Savard à Edgar Patry.
Rectification—Louis et Joseph Hamel, 509-434 à 437 Saint-Roch Nord.
Donation—Dlle L. H. Bégin à l'Institut de Notre-Dame du Perpétuel Secours.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme Louis B. Turgeon.
Cession et transport—Dme Corinne Turgeon à Dlle Léontine Turgeon.
Quittance—Jules N. Fraser à Dme C. H. Koenig.
Main-levée—Damase Potvin.
Vente à réméré—Ernest Rochette et uxor à Séverin Houde, 512 Saint-Sauveur.
Quittance—Eudore Caron à Alfred Boyte.
Déclaration—Jos. Samson à Eug. Lamontagne, 434-184, Saint-Roch Nord.
Jugement et avis—Corporation Municipale de Charlesbourg vs Ad. Magnan, 700 Charlesbourg.
Donation—Dme Vve Ed. Paquet à Ern. Landry, 481, 32 et 33, Notre-Dame.
Obligation—Pierre Robitaille à S. J. Myrand, 2102-43 Saint-Sauveur.
Vente—Lefaivre & Gagnon, esqtés, à Ant. Trudel, 148-7, 147-41, 148-8, 147-40, Notre-Dame.
Quittance—Jos. W. Marier à Dme Vve Ed. Paquet.
Quittance—Dlle Oct. Taillon à Jos. Caron.
Main-levée d'hyp.—Emile Bouchard à Ad. Leclerc.
Obligation—Ad. Leclerc à Emile Bouchard, 508-569 Saint-Roch Nord.
Quittance—Vve Ls. Parent à Chs. F. Parent.
Obligation—Alfred Godin à J. A. Dion, 1968-33 et 34 Saint-Sauveur.
Jugement et avis—Dlle Amélia Magnan à Ad. Magnan, 700 Charlesbourg.
Jugement et avis—Dlle Bern. Magnan vs Ad. Magnan, 700 Charlesbourg.
Vente—Succession T. H. Van Dyke et al. à S. F. Fournier, 2431-424 Saint-Sauveur.
Obligation—Dme Théo. Royer à Flavien Marceau, p. 4397, Montcalm.
Vente—Armand Bastien à Cité de Québec, p. 1033 Saint-Ambroise.
Vente—The Quebec Land Co. à Adolphe Leclerc, 508-570 Saint-Roch Nord.
Vente—The Quebec Land Co. à Geo. Ed. Lamothe, 508-800 Saint-Roch Nord.
Vente—The Quebec Land Co. à Magloire Cauchon, 509-965 et 966 Saint-Roch Nord.
Vente—The Quebec Land Co. à Alfred Guérin et al., 509-222 Saint-Roch Nord.
Quittance—Jules Vézina à Régistrateur.
Cession—J. O. Boiteau à Dme J. O. Boiteau.
Garantie hyp.—Ern. Tremblay à Banque Nationale, 1596-1 Jacques-Cartier, p. 792, 791, 791b, p. 792 Saint-Roch.
Déclaration—Jos. P. Cantin, ½ ind. N. E. 3074, 3163-A, 3162-B, Saint-Jean.
Vente—Elz. Lepinay à H. E. Faguy et al., 1/3 ind. 3075, 3074, 3162-B, 3073, 3076, 3163, 3162-A, Saint-Jean.
Vente—H. E. Faguy à Léo Faguy et al., mêmes lots que ci-dessus.
Obligation et hyp.—Faguy, Lepinay & Fils à The Confederation Life Assurance Co., mêmes lots que ci-dessus.
Vente—Cie du Parc Maufils à Dme N. P. Noël, 583-37-0, Saint-Roch Nord.
Quittance et main-levée—La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec à And. Gorrie.
Quittance—Dlle Marie Déry à Dme Benj. Crépault.
Obligation—Frs. Gaudreau à Dme C. F. Delage, 4381-116 et 117 Montcalm.
Obligation—Alph. Asselin à Jos. Raymond, 434-266 Saint-Roch Nord.
Quittance—Geo. Trottier à Gaudias Julien.
Avis—Ubald Blouin, 50 et 49 Notre-Dame.
Renonciation—Dme L. T. Fréchette à F. X. Bédard et al., 1969 Saint-Pierre.
Obligation—F. X. Bédard et al. à Dme Alb. Michaud, 1969 Saint-Pierre.
Vente—Ev. E. Turgeon à Od. Bussières, 615 Saint-Sauveur.
Obligation—Eug. Trudel à The Molsons Bank, Saint-Roch, 4831 Notre-Dame.
Quittance—E. Elie Turgeon à Od. Bussières.
Jugement et avis—Louis Giroux vs Dlle Emma Beaulieu, 217A, Ancienne Lorette.
Vente—Alf. Garneau à Dme D. W. Scott, 1992 Saint-Sauveur.
Mariage—Narc. Rondeau à Dme Blanche Breton.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succession J. G. Saint-Pierre, 509-478 St-Roch Nord.
Obligation—Amable Charland à Dme Vve Z. Charland, 3394 et 3395 Saint-Jean.
Quittance—P. E. Fournier à Jos. Dussault.
Quittance—Jos. Jobin à Pierre Audy.
Donation—Philéas Hins à Philéas Paquet, 394 Beauport.
Obligation—Alb. Gravel à Jos. Verreault, 508-353 Saint-Roch Nord.
Obligation—Amédée Martin à Dlle Jeanne Mollet et al., 2698-43 Saint Sauveur.
Quittance—G. X. Mercier.
Dépôt de pièces—P. E. E. Bélanger, p. 560, Saint-Roch Nord.
Vente—Adolphe Leclerc à Ernest Blouin, 508-569 et 570, Saint-Roch Nord.
Tutelle—Dme Payeur à Elias Bédard et al.
Vente—Elias Payeur esqté, à Dlle Joséphine Pageau, p. 342 Charlesbourg.
Obligation—Odilon Brochu à Emile Bouchard, 508-283 Saint-Roch Nord.
Obligation—Oct. Flageole à Emile Bouchard, 508-283 Saint Roch Nord.
Vente et hyp.—Louis Létourneau à F. J. Dorval et al, 1715-A, Jacques-Cartier; 2399 Champlain; 509-472 et 473 Saint-Roch Nord.
Quittance—Succession L. H. Dunn à Alfred Boivin.
Obligation—Eug. Boivin à J. B. Falardeau, p. 198, Sainte-Foye.
Quittance—J. S. Matte esqté, à Eugène Jobin.

Renseignements des Trois-Rivières

Semaine du 13 au 18 novembre 1922.

Vente—Les Commissaires de Shawinigan à Arthur Jacques, 628-766-1, Sante-Flore.
2e Copie—G.E. Ladouceur ès-q. à Albert J. Smith L. Co., Ltd & al.
Quittance part.—Shawinigan W. & P. Co. à J. H. Valiquette.
Main-Levée—Canadian Bank of Commerce à Jules Babineau.
Quittance—Clair Massicote à J. Art. Pannoton.
Quittance—Jules Dumaine à Philippe Lanneville.
Testament—Joseph Bouchard.
Déclaration—Joseph Bouchard 135, 136, 379, 587, 142, Pointe du Lac, etc.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Jos. Bouchard.
Contrat de mariage—Joseph Gélinas et Auréa Ricard.
Vente—Evariste Gauthier à Ferd. Descôteaux, 374, 375, Saint-Barnabé.
Testament—Louis Gélinas.
Déclaration—Louis Gélinas, p. 391 Saint-Barnabé.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Ls Gélinas, p. 391, Saint-Barnabé.
Donation Caroline Gélinas à Joseph Gélinas, p. 391, 366, Saint-Barnabé.
Testament—Joseph Deschenes.
Déclaration Albert Deschenes re Joseph Deschenes, 195 St-Barnabe.
Vente Alcide Boucher à Philias Boucher, p. 371 Saint-Barnabé.
Obligation Albert Fournier à James Bourassa, p. 9, Saint-Boniface.
Quittance Ludger Lemay à Louis Ayotte.
Quittance—Albert Fournier à James Bourassa.
Nomination judiciaire Dame Eléonore Bald re Delle Bella Bald.
Vente Alexis Z. Neveu à Jean et Valère Gagnon, 581, 579, Yamachiche.
Quittance Arthur Lacerte à Jean et Valère Gagnon.
Convention—J. B. Cossette, I. Gauthier et Baxter Bros.
Bordereau Arthur Spénard, 1121-1a 12 Cité des Trois-Rivières.
Quittance Arthur Lacerte à Hon. J. A. Tessier.
Mortgage The Belgo Paper Co., Ltd à National Trust Co., Ltd, Sainte-Flore et Saint-Boniface.
Mortgage The Belgo Paper Co., Ltd à National Trust Co., Ltd, Meubles.
Donation Désiré Comeau à Lucien Comeau, 210 Par., Trois-Rivières.
Obligation Xavier Pothier à J. Wellie Guillemette, 1755-365, Cité des Trois-Rivières.
Quittance David Durand à Néridée Simard.
Main-Levée—Dame Joseph Lambert.
Vente Lucien Pothier à Joseph Sauvageau, 1755-133, 141, Cité des Trois-Rivières.
Acte d'Echange J. Bte. Dubé et J. Ernest Houde et al., 177 Par. Cité des Trois-Rivières.
Transport et Rétrocession Arthur Caveau à Donat Janvier, 337 Par. Cité des Trois-Rivières.
2e Copie Arthur Caveau à Donat Janvier.
Cession Napoléon Verner à Roméo Verner, p. 1351, Cité des Trois-Rivières.
Obligation Moïse Lavoie à George Massicotte, 1831-30, 31, 32, Cité des Trois-Rivières.
Obligation Honoré Gauthier à Vve H. B. St. Pierre, 1755-357, 358, 356, Cité des Trois-Rivières.
Mariage Donat Rocheleau et Jeanne Gauthier.
Obligation Georges Baril à Napoléon Duchaîne, 628-1933a 3 Sainte-Flore.
Obligation Charles Bourgeois, à Vve Arthur Lauzon, 585 Cité des Trois-Rivières.
Quittance Vve Charles Elie à Charles Bourgeois fils.
Rétrocession Elphège Lord à Trefflée Ronette, 80 Pointe du Lac.
Transport Siméon Biron à Georges Fournier.
Vente J. Antonio Jutras à J. Louis Durand, 248 Cité des Trois-Rivières.
Obligation Bruno Girard à Hercule Biron, p. 1016 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Georges Fournier à Les Frères de l'Instruction Chrétienne.
Vente—Henri Pellerin à Origène Boisvert, p. 586 Sainte Flore.
Résiliation de vente Edouard Boisvert et Joseph Graindlair, p. 141, Sainte-Flore.
2e Copie Edouard Boisvert et Joseph Graindlair.
Quittance—Désiré Déchêne à Rodolphe Deschesnes.
Main-Levée—Isaïe Lavergne à Adolphe Dupont.
Vente Ed. Baillargeon à David Dumont, p. 136, 137, Sainte-Flore.
Main-Levée—Dame Arline Baril.
Testament Armand Auger à Dame Armand Auger.
Déclaration Armand Auger à Dame Armand Auger, 1123-320, Cité des Trois-Rivières.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Arm. Auger, 1123-320, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Albert Lafrance à Joseph Boisvert, 1755-111, 116 Cité des Trois-Rivières.
Renonciation de Communauté Dame Flora Lajoie, épouse de Philippe Marcotte.
Renonciation de Communauté Dame Marie A. Ducharme, épouse de Donat Boulé.
Vente Donat Blanchette à Alfred Boisvert, 1122-220, Cité des Trois-Rivières.
Transfert—St-Maurice Valley Chronicle et John J. Collins.
Quittance—Dame Hilaire de Belly à Frs. Gélinas et al.
Vente Frs. Gélinas et al à Zéphirin Bernaquez, 1122-36, Cité des Trois-Rivières.
Vente à réméré Zéphirin Bernaquez à Cacher Masse, 1122-36, Cité des Trois-Rivières.
Déclaration Alfred Beaudry à Succ. Oliva Boucher, 2023, Cité des Trois-Rivières.
Quittance des droits sur succession Percepteur du Revenu à Succ. Oliva Boucher, 2023, Cité des Trois-Rivières.
Tutelle—Alfred Beaudry (enfants mineurs).
Vente de droits sur succession Armand Beaudry à Alfred Beaudry, 2023 Cité des Trois-Rivières.
Vente de droits sur succession—Alfred et D. Beaudry et al. à Alfred Beaudry, 2023 Cité des Trois-Rivières.
Quittance subrogatoire—Succ. G. Duplessis à Alfred Beaudry et al., 2023, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Alfred Beaudry à Geo. McLeod et al., 2023, Cité des Trois-Rivières.
Correction—J. R. Paquin et al., 1755-360, 361, 362, Cité des Trois-Rivières.
Quittance Cléophas Gaillardetz à Chs. Ed. Caron.
Quittance Cléophas Gaillardetz à Chs. Ed. Caron.
Déclaration—The Three Rivers Amusement Resort.
Donation Nicolas Kotsonas à Catherine Kotsonas, 1121-325, 151, 308, 309, Cité des Trois-Rivières, etc.
Obligation—Wellie Brière à Napoléon Coutu, 628-423, Sainte-Flore.
Quittance—Narcisse Lepage et al. à J. N. Bergeron et al.
Transport Narcisse Lepage et al. à Wilfrid Carpentier.
Bornage Harry L. Coombs et J. Ernest Houde et al., ès-q., Cité des Trois-Rivières.
Obligation Chs. Ed. Caron à Cléophas Gaillardetz, 1755-378, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Chs. Ed. Caron à Cléophas Gaillardetz, 1755-361, 378, Cité des Trois-Rivières.
Vente Charles Bergeron à Chs. Ed. Caron, 1755-69, 50, Cité des Trois-Rivières.
Quittance Gaston Goulet à Mathias Ricard.
Vente Mathias Ricard à Vve Victor Ricard, 1161-85, Cité des Trois-Rivières.
Quittance de droits sur succession Percepteur du Revenu à Succ. D. Boisvert, 111 et 112, Saint-Boniface.
Obligation Arthur Désaulniers à J. W. Boisvert, p. 72 Saint-Boniface.
Cession Adem Descôteaux à G.E. Ladouceur.
Avis d'immeuble Adem Descôteaux par G. E. Ladouceur, Saint-Mathieu.
Quittance J. Calixte Gélinas à A. Désaulniers.
Quittance Onésime Gélinas à Jos. Désaulniers.
Vente Arthur Hébert à Wilfrid Pugré, 628-207, Sainte-Flore.
Vente Nicolas Kotsonis à Nicolas Huses, 628-442, Sainte-Flore.
Vente Alcide Bournival à Albert Rinfret, 628-20, Sainte-Flore.
Vente J. Bte. Bastien à Antoine Prudhomme, p. 80-81, Saint-Etienne.
Obligation—William Dubé à Eugène Hamel, p. 94, Sainte-Flore.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

DEPOSANTS	PATRONS
A. April	A. Demers
Jos. Auger	Ed. Emond
A. Bacon et al.	Hudon & Orsali, Ltée
J. L. Beaudry	Mme G. Champagne
Lorne Bishop	Dr C. E. Edgar
Alf. Bouthillier	Ed. Bouchard
S. Cahill	John Robertson
E. Desjardins	G. Clermont
N. Dupuis	Jos. Gadoury
Paul Galipeau	C. A. Sharpe Ltd.
H. Gervais	Ludger Gravel
W. Gingras	A. Contant
Israël Hamel	Kashner & Kashner
B. Hill	N. Salomon et al.
John Holland	R. Kyle
Jos. Houle	P. V. Vermeille
Geo. H. Kent	W. Lachance
F. Labbée	I. Grothé
Elie Labonté	Waddell & Frères
J. E. Lalonde	Lavigueur et al.
H. Laverdière	Dr A. Therrien
A. Leduc	Alph. Moreau
S. Lee	E. C. Vidricaire
W. Limoges	Pazaners Ltd
J. A. Marchessault	J. Frolich
E. A. Massue	L. Godin
J. O. Mathieu	Z. Charbonneau, Enr'g.
R. Monette	Beaudoin, Ltd.
Alf. Pelletier	The Montreal L. H. & Power
R. Poulin	A. Lafrance
Louis Tourville	A. F. Favreau
S. Vaillancourt	J. O. Leduc
Jos. Robillard	G. Deslauriers
Herminie Rose	N. Rabou
C. Sauvageau	Legault & Frère
R. Simard	Chs Lavergne

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 18 novembre 1922.

ACTES DE VENTES.

Mlle R. de L. Daigle à E. L. Darche, lot 28b, rang 1, Ascot. Prix: $400; payés.

Mde Michel Montmarquette à J. N. Labrecque, lot 710-33, quartier est. Prix: $475; payés.

Mde J. A. Labonté à Borromée Loignon, lot 25b, rang 10, Compton. Prix: $5,500; payés.

Jean Gagnon à Osias Rodrigue, ½ o. de ½ lot e. 24, rang 9, Compton. Prix: $1200; payés.

Henri Lemire à J. E. Choquette et al., lot 853, quartier est. Prix: $3,500; $513.59 payés.

Josep Lemieux à Charles Joachim, lot 1452-31 et partie lot 7, quartier sud, rue Hôpital. Prix: $2,660; payés.

Propriété C. W. Côté à C. B. Howard, résidu lots 41 et 42, quartier nord. Prix: $1.00; payé.

Fletcher Pulp & Lumber Co., Ltd. à Industrial Specialty Manufacturing Co., Ltd., lot 830, Orford. Prix: $850; payés.

Adélard Caron à Eusèbe Bernier, droits sur lot 1444-89, quartier sud. Prix: $22,729; $9,000 payés.

V. W. Côté à Alfred Sévigny, lot 1452-49, quartier sud. Prix: $11,000; $7,500 payés.

C. J. Woodward à Mde A. L. Bailey et al., partie lots 431 et 436, Lennoxville. Prix: $1.00; payé.

G. H. Lavoie à Wilfrid Jobin, partie lot 562, quartier nord. Prix: $3,500; $500 payés.

P. N. Delorme à Abbé J. E. Castonguay, partie lot 1527, quartier sud. Prix: $3,500; payés.

HYPOTHEQUES

O'Donnell & Morissette, Ltd. à O. C. Morissette et al., pour $8,000, affectant partie lot 1239, quartier sud.

Antonio Fabri à Abbé J. E. Castonguay, pour $1,000, affectant lot 899-8, quartier est.

Albert Blouin à Pierre Therriault père, pour $600, affectant partie lot 471, quartier est.

F. X. Houde à Pierre Dufault, pour $2,000, affectant partie lot 1535-36, quartier sud.

Adélard Caron à F. R. Poudrette, pour $1600, affectant lots 182, 248 et 249, Orford.

J. E. S.-Pierre à Mde Eusèbe Lacroix, pour $2,000, affectant lot 7-309, quartier sud.

Odilon Massey à S. J. Caron, pour $2,400, affectant lot 93, Orford.

HYPOTHEQUES

Mde S. L. Lloyd et al. à G. E. Allison, de l'hypothèque du 5 novembre 1921.

J. B. Boutin à P. N. Delorme, de l'hypothèque du 3 janvier 1922.

Mde Isaac Smith à Onésime Laverdière, de l'hypothèque du 24 mars 1920.

S. J. Caron à Odilon Massey, de l'hypothèque du 19 octobre 1918.

Dernier testament de feu Patrick J. Wolfe, avec transmission affectant lots 696 à 701, quartier nord, — 7-253, 254, 256, 257, 258, 259, 260 et 261, quartier sud, — 922-9, 18 et 19 quartier nord, — et partie lots 5, quartier sud, — 1-gué à sa femme, Mde P. J. Wolfe. Un reçu du Receveur provincial fait foi du paiement des redevances sur la propriété de feu P. J. Wolfe.

Transport par François Audet à Louis Thivierge de $600 dûs par Victor Nichol, gagés sur partie lot 38, village de Compton.

Transport par Wilfrid Meunier à Georges Lacasse de $7,300 dûs par Joseph Faucher.

Bail par Moses Echenberg à Sing Lee, pour 3 ans, partie lot 197, quartier centre, $1,260 pour ledit terme.

Bail par T. B. Howard à Mde Henri Olivier, pour 7 mois, partie lot 22, quartier nord, $280 pour ledit terme.

Rapport d'expert relatif à Dame Marguerite M. Foley vs Robert Hogg, affectant certaines propriétés mobilières appartenant à ladite Dame M. M. Foley.

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Du 13 au 18 novembre 1922.

Vente—Napoléon Mercier à Omer Ross, p. 454, Sainte-Victoire.

Vente—Olivier St-Cyr à Arsène Hébert, p. 636, Bulstrode.

Vente—Wilfrid Gagné à Omer Desharnais, p. 454, Sainte-Victoire.

Vente—Achille Leclerc à Clément Leclerc, 1/3 est 387, Bulstrode.

Obligation—Alfred Marchand à Mme Alice Savage, p 380, Sainte-Victoire.

Obligation—Benoit Prince à Calixte Richard, 1/3 ouest, 571 et 804, Bulstrode.

Transport—Calixte Hébert à Dme Aurée Picher, sur Alexis Verville.

Transport—Edmond St-Cyr à Charles Bédard, sur Lazare Laroche.

Testament—Aimé Desrosiers à Evariste Desrosiers, 10b, 11e rang et 10b, 12e rang, Blandford.

Testament—Mme Philomène Boulé à Joseph Lacasse, 1b et autres, 7e rang, Stanfold.

Testament—Stanislas Provencher à Dme Clarisse Létourneau, 6, 3e rang, Stanfold.

Testament—Dme Phélonise Lacourse à Ludger Pépin, 15a, Stanfold.

Transport—Dme Rosanna Boisvert à Dlle Eva Fréchette, sur Antonio Desilets.

Rétrocession—Jos. Z. Auger à Napoléon Mercier, p. 454, Sainte-Victoire.

Donation—Joseph Lacasse à Joseph Lacasse, jr. 1b, et autres 7e rang, Stanfold.

QUITTANCES

Dme Aurée Picher à Calixte Hébert.
Odilon Boudreau à Edm. S.-Cyr.
Joseph Bédard à Alfred Caron.
Gamélis Desilets à Amédée Binette.
C. R. Garneau à Adélard Nault et al.
Napoléon Desharnais à Pierre Denault, fils.
Napoléon Lainesse à Joseph Cyprien Rioux.
Dme Victorine Tousignant à Napoléon Lainesse.
Joseph Wilfrid Beaudet et al à Alfred Laroche.
Légaré Auto de Victoriaville, Limitée à Henri Champagne.
Dme Rosanna Boisvert à Antonio Desilets.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants.
De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 22 novembre 1922.

L'attention générale du commerce de la quincaillerie se porte surtout vers la hausse des prix des articles d'usage courant. Les manufacturiers de marchandises en fonte annoncent une augmentation de 10%; parmi ces marchandises, nous remarquons: les clenches de porte, les fers à repasser, les pentures à T et à bosse, les charnières, les verrous, les supports à consoles, etc. Les accessoires de serrurerie ont aussi subi une avance de 10%. Au commencement de septembre, on attribuait cette augmentation à la rareté et aux prix élevés du charbon; aujourd'hui, la cause en est plutôt que la demande est plus forte que la production, demande fortement intensifiée par l'activité de la construction, car le matériel brut est plutôt sur un marché qui décline. Les prix du grillage mécanique (poultry netting) pour 1923, sont les suivants: les mailles de 2 pouces de diamètre, 20% moins que la liste; les mailles de 1 pouce de diamètre, 30% moins que la liste, alors que pour la saison de 1922, ils étaient cotés à 12½% de moins. Les mèches à bois, marque "Gilmour" et "Richmond", se vendent maintenant à 25% de la liste. La térébenthine se maintient toujours à la hausse: on cote aujourd'hui de $2.15 à $2.25 le gallon, et rien ne fait prévoir une baisse avant la récolte de 1923, car les stocks des producteurs du sud sont plutôt bas.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.33	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.
(Calpoiso)
En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb
Boîtes de ¼ lb	0.31	lb

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.50
moins	4.50

Balances		Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir Champion	240 lbs	13.75	75
	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4	cordes, 21 lbs, doz.		6.05
5	— 23 lbs, doz.		6.10
6	— 25 lbs, doz.		9.65
8	— 27 lbs, doz.		10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	55.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	108.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	8.70

Batteries (Piles)
Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.
Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:
Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes . . . . . 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:
Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,
genre Crown seulement:

Petits	13.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons:

à bandage	50%
à poêle	65-5%
d'évier	65-5%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands	40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos:

No 6	la pièce	$1.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 1681½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés:

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes:

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	20 base
de manille, British	18 base
de chanvre	16 base

Extras net pour câble, par 100 lbs.: ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.

de coton, ¼, 45 lbs.
3/16, 46 lbs.

Cadrans:

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.10 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaines de charge:

soudée à l'électricité, ¼, 20.75; ⅜, 20.00; ½, 15.20; ⅝, 12.50; ¾, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ¾, 10.10.

Chaines soudées à chaud. ¾, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	**liste plus 40%**

Chaînettes: (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte:

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier:

No. 800		liste net
— 802		liste net
— 804		liste moins 20%
— 810		liste plus 25%
— 814		liste plus 25%
— 838		liste moins 10%
— 840		liste moins 12½%
— 842		liste plus 12½%
— 844		liste plus 12½%
à ressort		2.50 doz. paires

Clés (outils):

à écrou Coes	30%
à écrou, réglié	50%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5, 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1¼x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.		2.01
	7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.		1.50
	7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz

en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.

métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis	6, 0.57 la lb.
	7, 0.56 la lb.
	8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons:

à clôture polis	4.20 les 100 lbs.
— galvanisée	5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs.	8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs.,	8.90 les 100 lbs.

Cuves:

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins	1.00 les 100 lbs.
à 6 pans	moins .50
taraudé carré	moins .50
à 6 pans, liste net.	

Enclumes . . . . . 22 lbs.

Epingles à linge

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses:

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	63.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée:

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal. la boîte

1X, 20x28,	56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28,	56 —	135 lbs.,	9.50

Coke—

1CL, 20x28,	112 —	200 lbs.,	15.50
1C, 20x28,	56 —	270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112 —	270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56 —	165 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56 —	175 lbs.,	12.75
1x 30x28,	56 —	135 lbs.,	9.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base . . . . . 3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12 13 14 15 16 18 pouces
$1.30, 1.40, 1.50, 1.75, 1.95, 2.60 douz.

Goupilles (Cotter pins) 25%
(Liste du 1er nov. 1922)

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

Rouleau de 50 verges.

	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19		Mailles de 1" de diam. Broche No. 20	
12	1.80	le roul.	4.00	le roul.
18	2.65	—	5.50	—
24	3.40	—	7.00	—
30	4.00	—	8.50	—
36	4.75	—	10.00	—
42	5.50	—	12.00	—
48	6.20	—	14.00	—
60	7.70	—	17.00	—
72	9.20	—	20.00	—
84	10.50	—	.....	—
96	12.00	—	.....	—
	Liste moins 20%		Liste moins 30%	

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
1 caisse de 8 doz.	8.00 caisse
2 caisses de 4 doz.	6.75 caisse

Haches :

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons, . .	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	80	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00	—

Lampes Coleman:

	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau :

Ideal	20.00
Connor Low Pressure	80.00
Velox	80.00

électriques :

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		68.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.50 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*" :

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	99.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	103.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net,
1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net,
.50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 30 à 40 lbs., 4.95 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour 25%
Erwin . . . . . liste net
Vaughisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
—à queue carrée pour le fer, 50%.
—à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	3.75	33	4.15
2	3.50	83	4.20
3	3.05	34	4.20
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.35	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.35
5	3.35	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.45	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	3.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.55	100	.41
16	3.15	101	.34
17	3.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.55	110	.88
20	3.35	113	5.70
22	2.60	130	1.80
28	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	2.25	220	1.20
28	3.55	444	10.00
30	3.25		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08¾
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08¾
Fibre, lb.	0.08¾
Spécial Manilla, lb.	0.08
"B" Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.07
Rouge-brun, lb.	0.06½
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse	4.14
"Special", caisse	4.14
"L'Oiseau Bleu", 6 oz. caisse	6.57
Serviettes, caisse de 2750	7.80

Sacs de papier:—Nouvelle Liste Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.26
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 12.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat:

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

	2	4	6	8	10
Black Cat	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 4.50

Pelles à neige:

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier:
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
2.10	2.45	3.80	5.25	8.85	10.60

Jump:

2.85	3.15	4.60	7.00	9.40	11.20

H. N.:

4.70	7.15	10.00	13.25	15.60

New House:

6.00	7.00	10.50	15.80	21.00	24.50

Pinces-leviers . . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 30 & 20%

Planches à laver:

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets:

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles:

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures:

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses pour chevaux Stewart: — Liste de prix

No 1	14.00
No 2	18.00

pour moutons:

No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:	
Rouge, le carré	6.85
Vert, le carré	6.85
Surface d'ardoise:	
Rouge, le rouleau	2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré.	5.80
Surface de Mica:	
Mica Lastic,	
Léger (1 pli) le rouleau.	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau.	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau.	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli)	1.65
— moyen (2 plis)	2.00
— lourd (3 plis)	2.35
Panamold, léger (1 pli)	1.45
— moyen (2 plis)	1.80
— lourd (3 plis)	2.15
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau.	2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau.	3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau.	1.80
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau.	2.15
Papiers:	
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)	
Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs.	$5.90
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs.	$4.50
Rouleau de 400 pieds.	
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.75
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.80
Fibre goudronnée, No 2.	0.95
Fibre "Surprise".	0.80
Fibre "Stag".	0.80
Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal.	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau.	2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal.	4.00
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal.	3.80
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal.	3.50

Teintures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex" Couleur	R3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.30

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Bidons 1 g. 1.20 1.25 1.55 1.75 1.50
Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.
Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.09½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	13.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.83
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	6.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.20

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur, 28	5.50 le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00 le carré
33 pces de largeur, 28	5.75 le carré
26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24 le pied
6 pouces	0.36 —

Tuyau de poêle :

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb :

jusqu'à 2 pces	100 lbs 12.00
2 pces à 3 pces	— 13.00
3 pces	— 14.00
de renvois, 1¼ à 2	— 13.00
en longueur, 2 à 4	— 13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.67	11.22	—
1¼	11.73	15.18	—
1½	14.03	24.42	—
2	18.87	38.61	—
2½	29.84	50.49	—
3	39.02	64.00	—
3½	50.60	76.30	—
4	59.95		—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer:

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	23.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.20

(moins 20%)

Vert de Paris :	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb.. carton	38
— ½ lb.	40
1 lb.. fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois :

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs.	10.00

PEINTURE
HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute :	Gallon Imp
1 à 2 barils	1.08
Huile bouillie :	
1 à 2 barils	1.10

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine :	Gallon Imp.
Par baril simple	2.15
Par petits lots	2.25

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.25	13.65
Anglo pur	13.00	13.35
P.W. Polar White	0.00	16.20
Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc :
pur à l'huile . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse :
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils	3.75
Par 100 livres	4.25
Par 25 livres	4.50
Par 12½ livres	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque :

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs. la caisse	9.60
Paquets de 2½ lbs. la caisse	10.00
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs. les 100 lbs.	7.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	7.76
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.30
Japalac Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Dutch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.85
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55
Floglaze Porch & Var.	3.85	

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	
Alabastine	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint	9.50	9.50	—
Murite P. & V.	7.50	8.50	—

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61		.45	.68	1.25
Wood Lac.	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.21	.35	.61	1.14
Star	.14½	.26	.46	.86

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	4.39
38 Pratt-Lambert	4.39
110 Pratt-Lambert	4.35
Spar Finishing, P.-L.	5.74
Elastilite	4.20
Granitine Floor	4.20
Hydrox Spar	5.35
Orolite Hard Oil	3.65
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	3.90
Wearette Glidden	3.90
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-lle Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint	3.90
Sun Floor, Canada Paint	4.00
7-20 Ramsays	8.00
C.D. Big 4 Intérieur	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00
C.D. Big 4 Extérieur	5.00
C.D. Big 4 Planchers	4.40
B.H. Everlastic	4.80
1001 Glidden	3.00
Hard Oil Varnish, O.P.W., gal.	2.05
Vernis Extérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis Intérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis à Tapisseries, O.P.W., gal.	4.50
Vernis à Prélarts, O.P.W., gal.	3.10
Vernis Spécial à plancher, gal.	3.40

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—
Bleu azur		.55	—
Noir ivoire		.44	—
Brun terre d'ombre		.36	—
Brun terre de Sienne		.37	—
Brun "Van Dyke"		.40	—

Dissolvant de peintures et de vernis :

Prix en bidon d'un gallon

Glidden	3.60
Taxite	3.00
Cumoff	3.00
Chelso	3.00
Presto O.P.W.	2.60
Varn-Off	3.00
Expedite	3.00
B H Varnisher	3.60
Takof	3.15
Scrape Off	3.00
B.H. Marinespar	5.13

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.45	3.55
Pesconette, Brandram-Henderson	3.45	3.57

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :

H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

Ventes par les Shérifs de la Province.

ARTHABASKA

Gédéon Théroux vs Emile Verret. Une terre située dans la paroisse de Saint-Eugène-de-Grantham et portant le numéro 1243 du cadastre officiel pour le canton de Grantham— circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Eugène-de-Grantham, le 12 décembre 1922, à midi.

BEAUCE

Zéphirin Cloutier vs Eugène Saint-Hilaire. Une terre située dans Saint-Evariste, contenant six arpents de large sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins, comme au cadastre officiel du comté de Frontenac, comme étant les lots numéros un-A des rangs quatre et cinq du canton de Forsyth — avec bâtisses y érigées et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Evariste, le 21 novembre 1922, à dix heures et demie de l'avant-midi.

CHICOUTIMI

Richard Gagnon vs Armand Tremblay. Une terre mesurant soixante pieds de front dans la ligne de la rue Bagot sur la profondeur qu'il y a de la rue Bagot à aller à la rue Mars, formant la plus grande partie de la partie ouest du lot numéro trois dans le Block P du village de Bagotville, et formant partie du lot cadastral de ce village numéro quatre-vingt-quinze et borné par ledit terrain en front vers le nord à la rue Bagot, en arrière vers le sud à la rue Mars, d'un côté vers l'est au résidu à Nérée Gravel de la partie ouest dudit lot numéro 3, dudit Block B, et de l'autre côté vers l'ouest au lot numéro quatre de ce Block correspondant au lot cadastral numéro quatre-vingt-treize dudit village appartenant à la couronne ou à ses représentants, — circonstances et dépendances, et à la charge par le propriétaire du terrain maintenant décrit de le clore seul et à ses frais des côtés avoisinant le terrain de Nérée Gravel. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Alphonse, comté et district de Chicoutimi, lundi, le 20 novembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

GASPE

Sa Majesté le Roi vs J. A. Gagnon. Une terre sise et située dans la paroisse de Cap-Chat, premier rang, de la contenance de deux arpents et quart de front, sur la profondeur des terres de ce rang, portant le numéro 51-B du cadastre officiel du canton Cap-Chat, borné au nord du fleuve Saint-Laurent, à l'est à Dosithée Gagnon, et à l'ouest à Bruno Dionne et au sud par le deuxième rang. Une autre terre située dans le troisième rang dudit canton de Cap-Chat, étant la partie est du lot numéro 24 (demie est 24) de la contenance de deux arpents et demi de front, sur la profondeur dudit lot, et bornée au nord au ruisseau des Cagnon, au sud au fronteau du troisième rang, à l'est à Joachim Gagnon et à l'ouest au vendeur — circonstances et dépendances. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Norbert-du-Cap-Chat, le 28 novembre 1922, à onze heures du matin.

KAMOURASKA

Edgar Levasseur vs Hormisdas Levasseur. Un emplacement de cinq perches de l'est à l'ouest par quatre perches du sud au nord, le tout plus ou moins, borné au nord-est à la route, au sud-ouest à Jules Dumont, au sud à Arthur Marcuis, au nord, à Jos. Bélanger — avec bâtisses y érigées; faisant partie du lot cadastral numéro dix-neuf-A (partie 19-A) du premier rang canton Viger, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Euphrane, le 24 novembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Jules Langlois vs Camille Côté. 1. Un moulin à scie avec engin, machineries, outils et accessoires dudit moulin, sis et situé, partie sur le lot numéro soixante-B du rang C, canton Armand, appartenant actuellement à Sieur Louis-Philippe Côté de soixante-dix pieds de front, sur cent pieds de profondeur, sans bail pour ledit terrain; partie sur une lisière de terrain faisant partie du lot cinquante-neuf-B du rang C, canton Armand — avec bail pour ladite lisière de terrain. 2. La tonsure du bois franc avec le droit de coupe dudit bois, d'hui au premier juillet 1923 sur le lot ordinairement désigné sous le numéro soixante-cinq du rang C, canton Armand et maintenant connu et désigné sous les numéros neuf dix et onze du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha! ledit lot appartenant à Sieur Arsène Pelletier, fils de Théodore, circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Louis du **Ha! Ha!, le 22 novembre 1922, à dix heures et demie de l'avant-midi.**

MONTREAL

Wilfrid Damphousse, liquidateur des biens de "Mount-Royal Land Co., Limited". Un certain lot de terre étant composé de la plus grande partie du lot numéro soixante-huit, aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte-des-Neiges, faisant maintenant partie de la cité de Montréal; borné au sud-ouest par le surplus dudit lot, par une profondeur de quatre arpents à partir du chemin public de la Côte-des-Neiges; à l'autre bout, par le lot numéro soixante-dix audit plan officiel, du côté nord-ouest partie par ledit lot numéro soixante-dix et les lots numéros soixante et onze et soixante-douze, et de l'autre côté par la plus grande partie du lot numéro soixante-treize audit plan officiel. Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le 23 novembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

QUEBEC

Elzéar Verreault vs E. L. Labonté. Le lot numéro 109 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch nord, maintenant quartier Jacques-Cartier, de la cité de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Daniel, mesurant 39 pieds de front sur 70 pieds de profondeur, plus ou moins — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Québec, le 14 décembre 1922 à dix heures du matin.

Joseph Herménégilde Lessard vs Saluste Dubé. La subdivision numéro 6 du lot numéro 235 du cadastre officiel pour le quartier Notre-Dame, de la cité de Lévis, étant un emplacement situé sur la rue Sauvageau, — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-la-Victoire, comté de Lévis, le 14 décembre 1922, à dix heures du matin.

SAINT-FRANCOIS

Dame Edith Pratt vs Arthur Cagné. Le lot 13-182-22, du troisième rang du canton de Westbury, situé dans la ville de East Angus, mesurant cent pieds de long par soixante-six pieds de large, contenant six mille six cents pieds en superficie, plus ou moins — avec les bâtisses, circonstances et dépendances qui peuvent s'y trouver, le tout conformément aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour ledit canton de Westbury. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Louis de Westbury, le 12 décembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

TERREBONNE

Emile Belisle vs Delphis Phelan. Un lot de terre situé dans la paroisse de Sainte-Eustache dit district, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Eustache, dit district, sous le numéro 215, borné au sud-ouest par le chemin de front, et au nord-est, au nord-ouest et au sud-est, par le numéro 216 contenant cinq perches de front sur deux arpents de profondeur, formant en superficie un arpent — avec bâtisses dessus érigées. Pour être vendu à la porte de l'église catholique du village de Sainte-Eustache dit district, le 21 novembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

TROIS-RIVIERES

Daniel Loranger vs Charles Villeneuve. Un emplacement situé du côté sud-ouest de la rue Bonaventure, en la cité des Trois-Rivières, connu et désigné comme étant le lot numéro 880 du cadastre officiel de ladite cité des Trois-Rivières — avec maison et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu au bureau du Shérif du district des Trois-Rivières, le 12 décembre 1922 à dix heures du matin.

Henri S.-Onge vs Joseph Lambert. Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Marc de Shawinigan, en la cité de Shawinigan Falls, sur la rue Vicer, connu et désigné sous le numéro 256 au plan de subdivision cadastral numéro 624 du cadastre de la paroisse de Sainte-Flore, mesurant cinquante pieds de largeur par cent onze pieds de profondeur — avec bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Marc de Shawinigan, en la cité de Shawinigan Falls, le 22 novembre 1922, à dix heures du matin.

Napoléon Groleau vs Jeffrey Bordeleau. Une terre située en la paroisse de Saint-Tite, dans le rang Ruisseau le Bourdois, connue et désignée sous le numéro 261 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite, dans le comté de Champlain, contenant environ deux arpents de largeur sur environ vingt-quatre arpents de profondeur; bornée en front au chemin public, en profondeur aux terres du quatrième rang, d'un côté par Ferdinand Veillet, et de l'autre côté à Clair Beaucoat — avec bâtisses dessus construites. Pour être vendue à la porte de l'église de Saint-Tite, dans le comté de **Champlain, le 14 décembre 1922, à dix heures du matin.**

PLAQUES DE FER-BLANC
FEUILLES NOIRES
TOLE GALVANISEE
ZINC EN FEUILLES
PLOMB EN FEUILLES
CUIVRE EN FEUILLES

Toutes sortes de Métaux

A. C. Leslie & Co., Limited
Montréal

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS LE MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
Cela paie de vendre les Still.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38 rue St-Didier, Montréal, *pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.*

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta. *pour les provinces de l'Ouest.*

Grant Chater, 906 Traders Bank Building, Toronto, Ont., *pour la province d'Ontario.*

J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

Vitrerie pour Marchands de Nouveautés

Nous offrons présentement l'assortiment le plus complet à Montréal de verre à vitres belge et glace pour devanture. Toutes les commandes — considérables ou non — sont livrées immédiatement.

Nous avons un **service** qui vous assure de grands avantages. Connaissant tous vos besoins, nous sommes en mesure de vous donner ENTIERE SATISFACTION.

Nous fabriquons et importons:
VERRES OUVRAGES, PLOMBES OU ARMES, GLACES ORDINAIRES, GLACES BISEAUTEES, MIROIRS, Etc.

Aussi
PARE-BRISE ET LENTILLES DE PHARES D'AUTOMOBILE

Ecrivez, télégraphiez ou téléphonez votre commande et nous la remplirons SOIGNEUSEMENT et avec RAPIDITE.

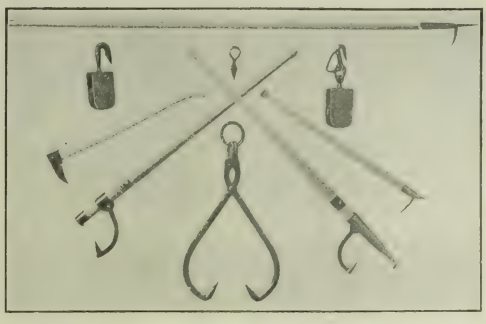
Spécialité: VITRAUX RELIGIEUX et COMMEMORATIFS.

HOBBS MANUFACTURING COMPANY, LIMITED
444, RUE S.-JACQUES, MONTREAL
TORONTO LONDON WINNIPEG

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone
LONGUE
DISTANCE
No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited

MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON

PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 Ouest, rue Saint-Paul, MONTREAL

Représentants à Montréal et ses banlieues, ainsi que dans tout le territoire à l'Est de Montréal.

Machine à laver Connor avec moteur à basse pression



La machine à laver actionnée par l'eau, la plus populaire et la plus satisfaisante sur le marché. Pourquoi ne pas la faire essayer à une cliente quand les autres machines ne lui donnent pas satisfaction?

Ecrivez-nous pour avoir les prix de notre ligne complète.

J. H. Connor & Son, Limited

OTTAWA Maison fondée en 1875 CANADA

(1)

LA CONSTRUCTION

BAGOTVILLE

Ecole, $75,000. Propriétaire: Commission des Ecoles Catholiques. Architecte: Alf. Lamontagne, Chicoutimi. Entrepreneur général: E. Tremblay, Jonquières, Qué. Le contrat a été accordé. Les matériaux ne sont pas achetés.

DRUMMONDVILLE

Réparations à une église, $100,000, appartenant à la paroisse catholique. Architecte: L. N. Audet, 74 ouest, rue King, Sherbrooke. Entrepreneur général: Théo. Hallé, S.-Hyacinthe.

LACHINE

Ecole, $300,000. Propriétaire: La Commission des Ecoles. Architecte: C. R. Tetley, 314, Côte du Beaver Hall. Entrepreneur général: Jas. Shearer & Co., Ltd., 225, rue S.-Patrice, Montréal. Construction à 3 étages, en briques. Les fondations sont commencées. L'entrepreneur général achète actuellement les matériaux.

LEVIS

Aile au collège, $600,000. Propriétaire: Collège de Lévis, rue Saint-Joseph. Architectes: Audet et Laberge, rue S.-Jean, Québec. Soumissions demandées pour matériaux par abbé M. A. Laflamme. Construction en pierre de taille.

MONTREAL

Domicile particulier, $17,150, avenue Summerhill, entre Simpson et Guy. Propriétaire: H. Morgan, 731 ouest, rue Sherbrooke. Architectes: Barrott & Blackader, édifice de la Canada Cement. Entrepreneur général: E. G. M. Cape Co., Ltd., 10, rue Cathcart. Construction à 3 étages, pierre et brique. Les fondations sont commencées.

Domicile particulier, $17,150, avenue Summerhill, entre Simpson et Guy. Propriétaire: Chas. Hare, 4091, rue Tupper. Deux étages, pierre et brique. Les fondations sont commencées.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $12,000, 46me avenue, entre Masson et Dandurand. Propriétaire et constructeur: E. Jean, 976 est, rue Ontario. Brique, bois de construction, fournitures pour plomberie, plancher et quincaillerie ne sont pas achetés. Les travaux d'excavation sont commencés.

Domiciles particuliers, $3,500, rue Chambord, 1823. Propriétaire et constructeur: A. Houle. Les fondations sont commencées. Achète des matériaux.

Domiciles particuliers, $35,000, avenue Summerhill. Entrepreneur général: E. G. M. Cape & Co., Ltd., 10, rue Cathcart. Propriétaires: Barrott & Hodgson, 6, avenue Lorne. En brique. Les fondations sont commencées.

Deux magasins et deux maisons de rapport, $10,000, rue Jolicoeur, entre Hamilton et Daragon. Propriétaire et constructeur: E. Viau, 116, rue Jolicoeur. En brique blanche. La toiture est posée.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $18,000, angle des rues Masson et Delorimier. Propriétaire et constructeur: W. Grondine, 1123, rue Des Erables. Toiture, fournaise, matériaux de plomberie, plancher et quincaillerie ne sont pas achetés. Les fondations sont commencées.

Domiciles particuliers (2 plain-pieds), $5,000, 18ème avenue, entre Masson et Dandurand (à Rosemont). Propriétaire et constructeur: P. Kindelvitch, 442, 18ème avenue. Achète des matériaux. Les travaux d'excavation sont commencés.

L'Université de Montréal, détruite par le feu. Propriétaire: L'Université de Montréal, 185, rue S.-Denis. Pertes: $150,000. Architecte: G. A. Monette, 83 ouest, rue Craig. On va reconstruire immédiatement.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $20,000, Boul. S.-Joseph. Propriétaire: O. Lefebvre, 1191, avenue Delorimier. En brique. Doivent être terminés le 15 décembre. La toiture est posée.

Domiciles particuliers (2),. $16,000, rue Melrose, entre Monkland et Terrebonne. Propriétaire et constructeur: A. Louis, 1269, rue Berri. Achète actuellement des matériaux. Les fondations vont bientôt commencer.

OUTREMONT

Domicile particulier (projeté), avenue Dunlop. Propriétaire: J. S. Miller, 725 ouest, rue Dorchester. L'architecte n'est pas choisi. L'emplacement est acheté.

Domiciles particuliers, $30,000, avenue Davaar, près Van Horne. Entrepreneur général: Thos. Gray, 976, rue Tupper. Les murs s'élèvent.

Domiciles particuliers (2 plain-pieds), $18,000, avenue Wiseman, près Laiole. Propriétaire: Jos. Landry, 703, avenue Durocher. En brique. Demande soumissions pour fournitures électriques. Travail à la journée. Les fondations sont commencées.

Garage, $150,000, angle nord-ouest des avenues de l'Epée et Bernard. Propriétaires et constructeurs: Guidazio, Besozzi & L. Berna, 640, avenue de l'Epée. Construction en béton armé. Seuls les travaux d'excavation seront faits cet automne. Les autres travaux commenceront au printemps.

POINTE DU LAC

Domiciles particuliers (2 plain-pieds), 15,000. Propriétaire: Geo. Fournier. Brique, fournaise, fournitures pour plomberie, plancher, pas encore achetés. Les travaux d'excavation sont commencés.

PRINCEVILLE

Magasin et hangar détruits par un incendie. Propriétaire: Ulric Lagare. Pertes: $4,000.

QUEBEC

Domicile particulier incendié. Propriétaire: J. Paquet, 141, Boulevard Langelier. Pertes: $4,500.

Restaurant, $5,000, avenue S.-Geneviève. Propriétaire: J. L. Proulx, Côte de la Montagne. Construction en brique et terra cotta. Travail à la journée. Les travaux d'excavation sont commencés.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $18,000. Propriétaire: La Cie Royal Roussillon. Les travaux d'excavation sont commencés. Travail à la journée.

S.-ANNE DE LA PERADE

Magasin et domicile particulier, $8,000. Propriétaire: Jos. Gingras. Entrepreneur général: Chas. Tessier. Le contrat a été accordé. Les travaux commenceront bientôt.

SAINT-JEAN

L. J. T. Décary, architecte, 22, rue Jacques-Cartier, désire prix sur quincaillerie, fournitures pour lumière, planchers en bois dur, pour domicile particulier de $25,000, de J. B. Langevin, sur laquelle on pose actuellement la toiture.

SAINTE-GERMAINE

Magasin et domicile particulier détruits par l'incendie, dans le comté Dorchester. Propriétaire: Alcide Bégin. Pertes: $5,000.

TROIS-RIVIERES

Quatre domiciles particuliers, $8,000, rue S.-Cécile. Propriétaire et constructeur: Jos. Lacourse, 35, rue Bureau. Travaux d'excavation commencés.

Deux domiciles particuliers, $6,000, rue S.-Uursule. Propriétaire et constructeur: Aimé Dion. Fondations commencées.

Trois domiciles particuliers, $6,000, rue S.-Ursule. Propriétaire et constructeur: Lucien Pothier, 248, rue Chamflour. Fondations commencées.

Domiciles particuliers (2 plain-pieds), $8,000, rue S.-Ursule. Propriétaire et constructeur: J. A. Tanguay, 262, rue S.-Ursule. Fondations commencées.

Domiciles particuliers (2 plain-pieds), $7,000, rue S.-Paul. Propriétaire et constructeur: Xavier Pothier, 308, rue S.-Angèle. Fondations commencées.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $7,500, rue La Vérendrye. Propriétaire et constructeur: Wilfrid Lemire. Travaux d'excavation commencés.

Ecoles, $25,000, appartenant à la Commission des Ecoles Catholiques, à l'état de projet. L'architecte n'est pas nommé. Demande a été faite au gouvernement provincial pour la construction de 2 ou 3 écoles primaires.

VERDUN

Domicile particulier, $6,000, angle Lasalle et Melrose. Propriétaire: P. Bourdeau, 1313, rue Newmarch. Entrepreneur général: L. Michaud, 1257, rue Claude. On commencera bientôt à poser la brique.

Maisons de rapport (6), $16,000, rue Lasalle, près Willibrod. Propriétaire: T. M. Morgan, 370, avenue Wood. En brique. Brique, fournitures pour plomberie, planchers et quincaillerie ne sont pas achetés.

Eglise, $9,000, avenue Galt, près Church. Propriétaire: Onward Mission; surintendant: L. Anderson. En brique; on a commencé à la poser. Plancher, agencement intérieur et quincaillerie ne sont pas achetés.

VILLE LASALLE

Domiciles particuliers (2 plain-pieds), $5,000, avenue Sterling. Propriétaire et constructeur: E. Cyrenne, avenue Strathyre. Travail à la journée. Achète des matériaux. La charpente s'élève.

Toitures, Ciments
Peintures Industrielles
etc., Barrett

Envoyez votre Commande MAINTENANT

Les bas prix de la Créonoid, avec les escomptes spéciaux pour les commandes de quantité, qui sont cotés dans notre Liste de Prix d'Automne (en date du 16 octobre) vous permettent d'augmenter votre profit et, en même temps, d'offrir une économie à vos clients.
Ces bas prix sont garantis contre toute autre réduction durant la saison prochaine des mouches.
Envoyez maintenant votre commande de Créonoid. L'expédition sera faite quand vous le voudrez entre le 1er janvier et le 1er mai 1923. **Toutes les factures seront datées du 1er mai.**
Si vous n'avez pas reçu une copie de notre Liste de Prix du 16 octobre, demandez-la nous aujourd'hui même.

L'huile populaire contre les mouches, destructrice des poux, pulverin à vaches.



La préférée des cultivateurs Canadiens.

Bien que ce soit un produit comparativement nouveau, l'huile Créonoid contre les mouches, Destructrice des Poux et Pulverin à Vaches est déjà l'Huile contre les Mouches qui se vend le plus vite sur le marché canadien.
La saison dernière, des milliers de cultivateurs, dans tout le Dominion, l'ont employée et l'ont aimée. Ils ont constaté que c'est la préparation la plus efficace, la plus économique et la plus commode sur le marché pour détruire les mouches, les poux et autre vermine.
La saison prochaine, ces mêmes cultivateurs — et des milliers d'autres l'emploieront. Les ventes seront plus considérables que jamais auparavant.

La Créonoid n'exige pas de mélange; elle arrive prête à l'usage et est mise en réceptacles de dimensions suivantes:

Barils d'acier, complets avec fausset de fer et robinet, contenant quarante-trois (43) gallons. Demi-barils d'acier, complets avec fausset de fer et robinet, contenant vingt-cinq (25) gallons. Barils de bois, cerclés de fer, contenant environ quarante (40) gallons. Barils de bois, bardés de fer, contenant environ vingt (20) gallons. Bidons de cinq gallons. Bidons, superbement lithographiés, d'un gallon. Bidons, superbement lithographiés, d'un demi-gallon.



Pulvérisation d'un poulailler avec la Créonoid.

MONTREAL TORONTO ST. JOHN, N. B.

The Barrett Company LIMITED

WINNIPEG VANCOUVER HALIFAX, N. E.

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE.. .. .. $5,000,000.00
CAPITAL PAYE ET SURPLUS.. .. .. 4,500,000.00

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit **Foncier Franco-Canadien.**
Vice-Président: W.-F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)
Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, **propriétaire du "Fashion Craft".**

BUREAU-CHEF
M. Tancrède BIENVENU,
Directeur-général.
M. J.-A. TURCOT, Secrétaire.
M. M. LAROSE, Surintendant général.
M. C.-A. ROY,
Chef du "Bureau des Crédits".
Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle **à laquelle** l'homme d'affaires sérieux **a droit.**

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

Facilités dans le monde entier

Pour toutes les transactions du Change, les recouvrements et la remise de l'argent au Canada et à l'étranger. La Banque Royale vous offre des facilités exceptionnelles et un service personnel d i r e c t grâce à ses 692 succursales au Canada et à Terreneuve, aux Indes Occidentales, à Cuba, en Amérique Centrale et du Sud, ainsi qu'à Londres, New-York, Paris et Barcelone.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

BISCUITS

Aujourd'hui, les biscuits sont plus populaires que jamais, et il vous sera plus avantageux et profitable de tenir toujours en mains un bon assortiment de nos lignes.

Nous attirons spécialement votre attention sur la qualité de nos BISCUITS "SODA" qui font plus que de fournir une SATISFACTION ORDINAIRE, et il sera avantageux pour tous les marchands qui vendent des articles de bonne qualité, de tenir nos lignes.

Nous faisons des affaires dans la Province de Québec depuis trente-cinq ans et nous avons acquis la réputation de fournir des produits qui donnent satisfaction.

Nous ne cherchons pas à faire des lignes bon marché, nous vendons des produits de qualité à des prix raisonnables.

Nos voyageurs visitent tous les endroits de la Province et si nous n'avons pas encore l'avantage de vous compter parmi nos clients, adressez-nous une carte et notre voyageur se fera un plaisir de vous voir avec une ligne complète d'échantillons.

Votre stock ne saurait être complet, si vous ne tenez pas un bon assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (1)
MONTREAL

FINANCES

NOUVELLE EMISSION DE LA DOMINION TEXTILE

Les directeurs de la *Dominion Textile Company,* à une réunion tenue récemment, ont décidé de porter le capital de la compagnie à $7,500,000, de $5,000,000 qu'il est actuellement. Les actionnaires inscrits au livre le 21 novembre, peuvent souscrire à la nouvelle émission à raison d'une part par deux parts qu'ils détiennent actuellement.

La présente émission fournira des fonds pour l'extension des affaires de la compagnie, lesquelles sont superbes. L'année dernière la compagnie a gagné $19.45 sur chaque action.

Les souscripteurs peuvent payer comptant ou avant le 26 décembre 1922, et ces actions porteront dividende à partir du 16 décembre.

Les directeurs annoncent une réunion générale spéciale des actionnaires pour le 6 décembre, à midi, au numéro 10, carré Victoria, pour prendre en considération le projet.

OFFRE REFUSEE

Un syndicat de maison de banque en placements, de Montréal, composé de *René-T. Leclerc, Inc., A. E. Ames & Company* et *Hanson Brothers* a fait une nouvelle offre à la Commission Scolaire Catholique de Montréal pour $2,000,000 d'obligations, 5½ pour cent, vingt ans, payables au Canada. Le prix offert était de $98.35 et intérêts accrus pour une obligation de $100.

Cependant la Commission Scolaire a encore trouvé ce prix trop bas et a refusé l'offre. Elle a préféré contracter temporairement un emprunt avec une banque locale sur billets à courte échéance et attendre pour le placement de ses obligations au mois d'avril, alors que, pense-t-elle, elle pourra placer plus avantageusement son emprunt.

NOTES DE FINANCE

Le gouvernement de la Belgique a décidé d'émettre des obligations représentant une somme totale de quinze à vingt millions de dollars pour assurer l'amélioration des services publics dans le Congo et la construction de voies ferrées.

Les mines d'or fourniront les fonds nécessaires pour payer les intérêts et faire le remboursement. Plusieurs banques américaines veulent se charger d'obtenir l'argent voulu.

NOTE PERSONNELLE

L'Hon. Sénateur Raoul Dandurand a été nommé directeur canadien de la *National Surety Company* de New-York.

LE CAMBISME

Nous extrayons, du *Havre-Eclair,* le passage suivant qui fournit un essai d'explication de la situation actuelle des changes:

"La livre sterling a atteint, à Londres, le cours fantastique de 62 fr. 575. On s'en émeut à juste titre et l'on s'en étonne. Un collaborateur de la *Journée industrielle,* qui se dissimule sous le pseudonyme de Novus, donne sur les opérations cambistes actuelles des indications qu'il est intéressant, ce nous semble, d'analyser. Pour lui, nous assistons actuellement à une lutte entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, lutte dont l'enjeu est la suprématie monétaire mondiale.

Avant la guerre, cette suprématie appartenait incontestablement à l'empire britannique. La plupart des règlements des colonies britanniques des pays du nord de l'Europe, des républiques sud-américaines, etc., s'effectuaient par des virements de banques à banques anglaises ou par des envois de papier sur Londres. Les grandes banques des divers pays ont toujours eu des comptes à Londres, où elles laissent d'importants crédits, exprimés naturellement en livres sterling.

Cette situation de *clearing* des règlements internationaux qui constitue une force considérable au point de vue financier et commercial pour la Grande-Bretagne, s'est trouvée menacée à la suite de la guerre.

Les Etats-Unis, après avoir tiré de très importants profits de leur neutralité initiale, sont devenus créanciers des nations de l'Europe pour de grosses sommes; ils ont vu leur change demeurer au pair de l'or. Le précieux métal or qui constitue encore la seule monnaie, indiscutable quant à sa valeur, dans les payements entre nations, a afflué dans les banques des Etats de l'Union et assuré la stabilité absolue de la devise américaine.

On craignit, outre-Manche, que la suprématie de la livre sterling disparût, en présence d'une monnaie plus stable que la livre, circulant au pair de l'or, dans un pays qui dispose d'immenses moyens d'investissement de capitaux dans les affaires européennes.

Et toute l'action de la finance britannique porta sur ce point, faire disparaître l'écart qui existait entre la livre et le dollar en faveur de ce dernier. C'est ce à quoi M. Lloyd George faisait allusion lorsque, dans son discours de Leeds, il disait:

"Regardez notre change, voyez le magnifique effort d'amélioration qui a été réalisé pendant que j'étais au pouvoir: *la livre sterling ne craint pas le dollar.*"

Parole qui révèle les tendances de la politique monétaire de la Grande-Bretagne. Et fort justement, M. Lloyd George a pu mettre en relief que le change anglais sur New-York, qui était tombé un moment aux environs de 3 dollars 70 pour une livre, alors que le paire est 4 dollars 86⅝ est remonté et se tient maintenant autours de 4 dollars 46½, *malgré les remboursements considérables que la Grande-Bretagne a déjà effectués et effectue aux Etats-Unis.*

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

WESTERN
ASSURANCE CO.
Fondée en 1851
Assurances contre Incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.
ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)
W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117, RUE ST-PAUL EST
Voûtes: 12 et 14 rue Saint-Amable, Montréal.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.
Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590 auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

Arthur Brodeur
Manufacturier d'Eaux Gazeuses
Spécialités:
Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.
35, rue Frontenac, Montréal.
TELEPHONE: LASALLE 256

P. A. GAGNON, C. A.
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,
11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et courtiers,
62, rue St-Jacques, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur,
230 rue St-André - MONTREAL

ASSURANCE MONT-ROYAL
Compagnie Indépendante (Incendie)
17, RUE ST-JEAN, MONTREAL.
L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

CONSULTEZ
LES ANNONCES DU
PRIX COURANT
ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE
BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL
ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

USINE: JOLIETTE, QUE.
MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.
Alex. McARTHUR & CO., Limited
82 Rue McGill, MONTREAL
FABRICANTS DE
Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

"La Publicité"
Revue Mensuelle — Organe technique des annonceurs publié à
PARIS, (France).
Plus que jamais depuis la guerre, le Canada a affirmé sa qualité de pays producteur. De nouveaux débouchés se sont ouverts pour lui à l'exportation. Il est donc de toute utilité que ses manufacturiers se tiennent au courant de ce qui se passe dans les pays avec lesquels ils sont appelés à se mettre en rapport et qu'ils s'y fassent connaître.
Tout ce qui a trait à la publicité en France est donc de nature à les intéresser au plus haut degré.
Vous aurez tous ces renseignements en lisant
"La Publicité"
6, rue de la Grange Batelière,
PARIS, (France).

ASSURANCES

DE LA NECESSITE DE L'ASSURANCE POUR L'HOMME D'AFFAIRES

L'*Association des assureurs* a eu son premier dîner mensuel. Le conférencier a été M. William May, de Toronto. M. Louis Bouvier, président de l'Association, a présenté le conférencier. Dans son allocution, M. Bouvier s'est prononcé contre le projet de prélever une taxe municipale sur les agents d'assurance. Il a fait part aux membres des démarches faites par son Association à ce sujet.

M. May a parlé des moyens à prendre pour convaincre un homme d'affaires de la nécessité de s'assurer. Le conférencier remarque d'abord que suivant les statistiques il n'y a qu'une faible proportion de nos hommes d'affaires qui portent de l'assurance.

M. May étudia d'abord la mentalité de l'homme d'affaires qui est seul propriétaire. Celui-ci croit à la durabilité de son entreprise, tandis que celle-ci se termine avec sa mort. C'est alors que l'assurance est nécessaire pour sa veuve et ses enfants. L'assurance est aussi un appui dans les revers de la fortune.

Lorsque l'homme d'affaires fait partie d'une société commerciale, le conférencier recommande les mêmes procédés. M. May énuméra les responsabilités des sociétaires et en trouve des arguments en faveur de sa cause.

LA QUESTION DES ASSURANCES

Quatre agents d'assurances de la ville, représentant diverses compagnies, ont fait parvenir au Conseil d'Ottawa des soumissions pour assurer les travailleurs de la ville. Ce sont MM. J. Lacroix, E. H. Laflamme, A. Gauthier, H. Bélanger.

Les enveloppes ont été décachetées en séance du Conseil. Les taux et les responsabilités soumis différent dans la plupart des cas, il devenait difficile de prendre une décision.

L'échevin Talbot, secondé par l'échevin Boucher, a proposé que la soumission de M. H. Bélanger soit acceptée. Après plus ample discussion et explications entre les membres du Conseil et les agents présents, l'échevin Valin a proposé en amendement, secondé par M. Taylor à la motion de l'échevin Talbot, de diviser également les assurances que prendra la ville entre les compagnies représentées par MM. Laflamme, Gauthier, Bélanger, qui s'étaient rendus à l'assemblée pourvu qu'elles puissent accepter un taux uniforme de $3.00 par $100.00 avec une responsabilité variée.
des montants dus en cas d'accidents.

Les échevins Taylor, Chénier, Valin ont voté pour l'amendement, les échevins Legault, Boucher, Talbot ont voté contre. Le maire, usant de son vote prépondérant s'est prononcé en faveur de l'amendement, déclarant celui-ci remporté et la motion principale battue par le fait même.

La question n'est donc pas complètement réglée.

Il est à noter que ces assurances se rapportent aux ouvriers travaillant en vertu du règlement d'emprunt et regardent les travaux qui resteront à être exécutés, quand une décision finale sera prise.

L'ASSURANCE: QUESTION HUMANITAIRE.

Les quelques lignes suivantes sont dues à la plume facile de M. F. Valentine, de la *New York Life Insurance Company* :

"Certains agents d'assurance agissent comme s'ils avaient honte de leur profession: ils se présentent avec timidité. Je n'ai jamais sollicité d'assurance et je ne suis pas intéressé dans la question, mais laissez-moi vous dire que c'est un grand tort. Il n'y a que celui dont l'intelligence est bornée qui refuse d'examiner une proposition d'assurance sérieusement et soigneusement.

Les agents d'assurance sont des bienfaiteurs et sont au nombre de ceux qui rendent le plus de service à l'humanité: ils vous offrent l'occasion de pourvoir d'une manière intelligente et économique à votre avenir et à celui de ceux qui dépendent de vous. Il y a bien peu de gens qui ont le malheur de n'avoir personne qui ait besoin d'eux: l'agent ne peut faire grand chose pour celui-là et il ne doit pas s'en inquiéter. Mais pour l'homme ordinaire l'agent d'assurance est presque son meilleur ami, ce qu'il lui offre est recommandable, sûr et avantageux. Il a le respect des gens intelligents, quant à ceux qui ne le sont pas, il n'a pas à s'en occuper. Il devrait donc aborder les gens avec confiance, ne perdant jamais de vue qu'il rend service en diminuant les inquiétudes de la vie..."

LA PUBLICITE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES

(*Suite*)

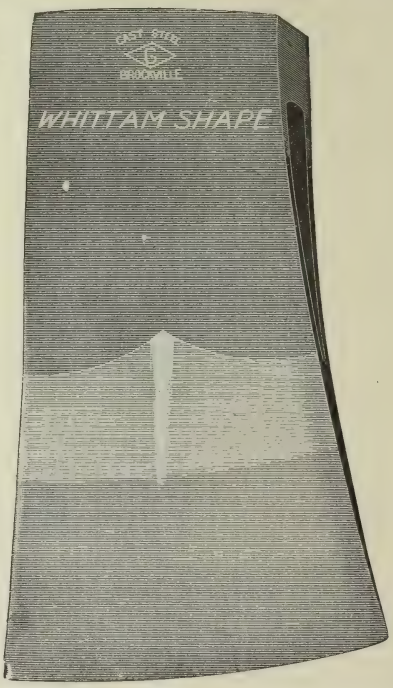
Pour la troisième visite et afin de renforcer par une présence autorisée les arguments qu'il a fournis à son client, l'agent de la compagnie arrive flanqué d'un inspecteur, personnage important et que l'on a dérangé pour la circonstance. La consultation est générale, l'inspecteur insinuant et persuasif, il impressionne, l'affaire est théoriquement décidée.

Et dans une quatrième visite et bien heureux si le client n'a pas entre temps changé d'avis ou réduit le chiffre primitivement escompté, les dernières explications sont fournies, la proposition signée.

Il a donc fallu pour enlever cette affaire commencée souvent par hasard, un minimum de 4 visites, le dérangement coûteux d'un inspecteur, en tout deux mois, et les spécialistes reconnaîtront qu'il s'agit là de l'affaire heureuse, et que dans la plupart des cas, il faut doubler le nombre de visites à faire. Tout cela parce que faute d'informations suffisantes, d'une publicité rationnelle et méthodique le client ignore tout de l'affaire, cependant si intéressante pour lui, qu'on est venu lui proposer.

(à suivre)

CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée, elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec, et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada



Elles sont O.K.

Votre clientèle appréciera les Allumettes "Dominion" ou "Mohawk".
Ce sont des allumettes solides dont la tête ne saute pas.
Non toxiques -- boîtes bien remplies

THE DOMINION MATCH CO., LIMITED
DESERONTO, Ont.

ALLUMETTES DOMINION

Toiles "Kingfisher"

Nouveautés de Noël en fait de mouchoirs brodés, fine toile suisse et irlandaise, en boîtes de ¼ douz. et de ½ douz.

Mouchoirs en fine toile avec points d'ourlet, pour hommes.

Service de nappes et de serviettes de table, en damas pure toile, bon assortiment de modèles.

Superbes **marchandises de Madère,** en toutes grandeurs populaires.

Dans les marchandises en pièces, **notre No "658", en toile brune,** et **notre No "372", en toile tout écrue,** comprennent toutes les largeurs pour broderie.

Fini souple et moelleux.

SOIES

Crêpes Canton
Crêpes de Chine
Crêpe Marocain
Crêpe Romaine
Crêpe Georgette
Crêpe Satiné

Soie Paillette

en toutes les nuances que l'on peut désirer. Hautes nouveautés pour Toilettes de Soirée.

Spécialités garanties

Satin de qualité "Kingfisher"

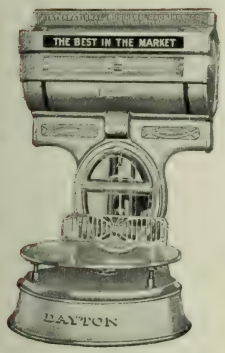
Taffetas de qualité "Kingfisher"

"Damaswah" de qualité "Kingfisher" pour manteaux de fourrure.

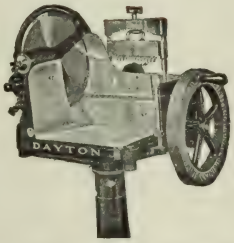
Ecrivez pour avoir des échantillons

MARK FISHER SONS & COMPANY
MONTREAL

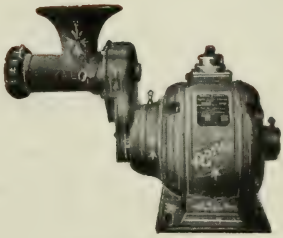
LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
FONDÉ EN 1867. MONTRÉAL, 1er DÉCEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 48



La Nouvelle Balance plus grande Dayton



Le Tranche-Viande Dayton


Le Hache-Viande Royal

Prêt pour le Commerce des Fêtes?
Pouvez-vous Résister à la Poussée?

Les affaires s'améliorent. Cet hiver, on verra probablement le retour des anciennes saisons de magasinages. Etes-vous prêt? L'outillage de votre magasin est-il en mesure de fournir le service qu'on exigera de lui? Jamais la clientèle n'a été aussi exigeante au sujet de la perfection et de la modernité du service.

L'EQUIPEMENT DAYTON et ROYAL INTERNATIONAL

vous permet de donner le genre de service que les clients apprécient, le genre de service qui est une protection pour vos profits et qui double votre capacité commerciale. Nous pouvons livrer immédiatement les Balances, les Tranche-Viande et les Coupe-Fromage Dayton "International", les Hache-Viande, les Moulins à Café et les Rôtisseurs à Café Royal "International". Il n'est pas trop tard, même à la dernière minute, pour prendre ses précautions. Ecrivez-nous aujourd'hui.

INTERNATIONAL BUSINESS MACHINES CO., Limited

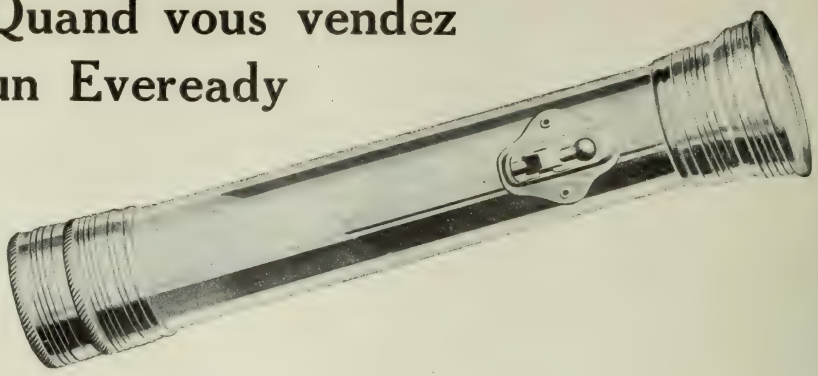
FRANK E. MUTTON, vice-président et gérant-général.

BUREAU-CHEF ET FABRIQUE: 300 CAMPBELL AVENUE, TORONTO

Succursales et bureaux de ventes à Vancouver, Calgary, Edmonton, Saskatoon, Régina, Winnipeg, Walkerville, London, Hamilton, Toronto, Ottawa, Montréal, Québec, Halifax, St. John, N. B., et St. John's, Terre-Neuve.

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 49)

Quand vous vendez un Eveready



PROJECTEUR EVEREADY avec portée de 300 pieds.



Compartiments Unités Eveready

Le plus grand pas vers la simplification de la vente des batteries pour projecteurs. Ces deux unités (No 950 et No 935) en diverses combinaisons, s'adoptent à n'importe quel projecteur tubulaire. Pour fins d'étalage, commandez par votre intermédiaire une très utile boîte de Compartiments Unités Eveready.

. . . . . .

vous vendez plus qu'un simple projecteur; vous vendez le projecteur qu'on reconnait comme le meilleur de tous. Le premier projecteur fabriqué fut un Eveready — et, encore aujourd'hui, c'est, aux yeux des acheteurs raffinés, le **premier** projecteur.

Chaque saison nouvelle suggère de nouveaux emplois pour l'Eveready. Maintenant que l'automne et l'hiver sont arrivés, — les nuits sont plus longues et les soirs sont plutôt obscurs, — on aura plus que jamais besoin des projecteurs Eveready.

Commandez à votre intermédiaire aujourd'hui même et assurez-vous **votre** part de profits dans la vente de l'Eveready.

EVEREADY FLASHLIGHTS & BATTERIES

CANADIAN NATIONAL CARBON COMPANY LIMITED

MONTREAL **TORONTO** **WINNIPEG**



Faites de Five Roses votre "Marque Préférée"

Votre ambition est naturellement d'établir un commerce de farine permanent. Vous cherchez à retenir votre clientèle. Vous faites votre possible pour éliminer les causes de réclamations.

De sorte que, dans les intérêts de votre clientèle, vous choisissez une farine qui, tout en étant d'un prix raisonnable, se prête le mieux aux besoins de la cuisine.

Mais quelle garantie avez-vous que la qualité restera toujours la même — excepté l'intégrité du meunier? Adoptez donc comme votre marque préférée une farine qui porte la marque de sa réputation, qui donne satisfaction depuis 1887, et dont le nom jouit de l'estime du public.

FAITES DE FIVE ROSES VOTRE "MARQUE PREFEREE"

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., LIMITED

"Lac des Bois"

Bureaux dans 16 villes du Canada

MONTREAL

FARINE

FIVE ROSES

***pour* Pain-Gâteaux-Poudings-Pâtisseries**

Nos biscuits font plus que de donner une satisfaction ordinaire

Nous voulons dire par là que nous nous efforçons dans nos procédés de manufacture non pas de produire un article d'une qualité assez bonne pour la vente, mais de produire un article qui donne une satisfaction maximum pour la valeur reçue.

Depuis plus de trente-cinq ans nous faisons affaires dans la Province du Québec, et nous nous sommes acquis une réputation qui vous permet d'offrir nos Biscuits Soda en toute confiance, sachant parfaitement qu'ils répondront aux besoins de vos clients et que vous n'aurez jamais de plainte à leur sujet.

Nos voyageurs sillonnent la Province en tous sens, porteurs de nos échantillons. Ils sont à votre disposition pour vous donner tous renseignements concernant les approvisionnements dont vous pouvez avoir besoin.

Voyez-les donc à leur passage, ou bien écrivez-nous en nous demandant leur visite, ce qui ne vous engage en rien.

Votre stock ne saurait être jugé comme complet, si vous ne tenez un assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ-NOUS NOS LISTES DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (2)

MONTREAL



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

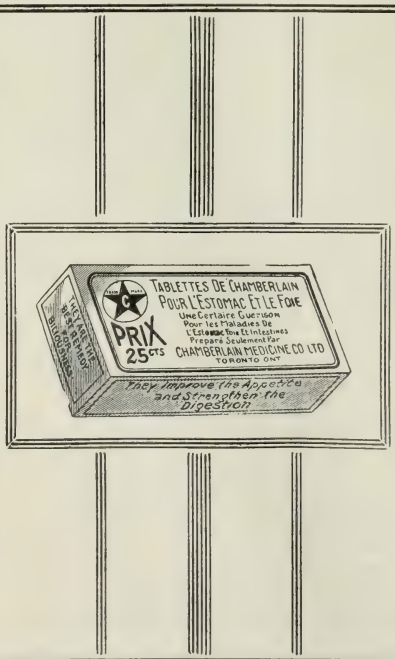
Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

MONTREAL.

Agents de vente pour Québec:

J. B. RENAUD & CO., INC.



Une ligne accessoire profitable

Les Remèdes de Famille CHAMBERLAIN

Faites une commande d'essai de ces remèdes populaires recommandables et encaissez des bénéfices appréciables sur **Chamberlain.**

Il y a toujours une demande pour les remèdes efficaces, dignes de confiance, et vous trouverez que tous les remèdes Chamberlain ont une vente active et satisfaisante.

Il y a un grand nombre de ces remèdes parfaits que vous aurez intérêt à prendre en stock pour l'été et l'automne. Pourquoi ne pas nous écrire pour nous demander notre liste de prix?

GARANTIS EXEMPTS DE PRODUITS NUISIBLES.

Chamberlain Medicine Co., Limited

TORONTO.



"Je Veux Acheter mes Œufs par Catégories"

"OUI, M. Brun. Vous devriez classer vos oeufs par catégories. Ils le sont chez les autres épiciers. Les oeufs pour l'exportation sont classés. Pourquoi les vôtres ne le sont-ils pas? Je tiens à acheter mes oeufs par catégorie."

"Quelle est la différence, Mme Bernard? Mes oeufs m'arrivent tout frais de la campagne."

"Je n'en doute pas, mais sur une douzaine d'oeufs il m'arrive parfois d'en trouver un ou deux qui n'ont rien de bien frais quand je les achète. Pourquoi ne vendez-vous pas des oeufs classés par catégories?

"Ma foi, je n'y ai jamais réfléchi. Je vends les oeufs comme ils arrivent. Mais je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas tenir des oeufs classés — si les gens en demandent."

"Un grand nombre de mes amies achètent depuis longtemps leurs oeufs par catégories, M. Brun. Un grand nombre de marchands classent maintenant les oeufs qu'ils vendent. Si vous tenez à garder vos clients vous devriez en faire autant. Ce n'est que justice. Si les oeufs ne sont pas classés par catégories il est impossible de savoir ce qu'on achète."

"Très bien, Mme Bernard, je vais acheter des oeufs classés par catégories, et je les vendrai de cette manière."

"Merci, M. Brun; je suis sûre que vous n'y perdrez rien. C'est une vraie nécessité."

AVIS AU PUBLIC

"Il est interdit d'expédier ou de faire expédier, livrer ou mettre en vente des oeufs contenus dans des caisses ou des boîtes portant la marque ou l'étiquette d'une des classes ou catégories quelconques spécifiées dans ces règlements, à moins que la qualité et le poids de ces oeufs ne soient au moins égaux, sinon supérieurs, à ceux de la catégorie dans laquelle ils sont placés."

Clause 3, Règlements Concernant la Classification et le Marquage des Oeufs. Loi de l'Industrie Animale et des Produits Animaux.

Un Œuf Par Jour

CATÉGORIES-SPÉCIAUX, EXTRA, PREMIER OU SECOND CHOIX

Division de l'Industrie Animale, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

VOS CLIENTS EXIGENT LES "EDDYS"

Il n'y a pas à s'y méprendre: le public canadien préfère les Allumettes de Eddy à n'importe quelles autres.

Un fait démontre bien cette préférence: pour les derniers 10 mois, les expéditions d'Allumettes de Eddy ont dépassé tous les records antérieurs dans l'histoire de la compagnie.

Les Allumettes de Eddy continuent de tenir le premier rang, parce qu'elles sont les Meilleures au Monde et que, D'UN BOUT A L'AUTRE, elle sont de FABRICATION CANADIENNE.

Laissez savoir à votre grossiste que vous exigez les Allumettes de Eddy — chaque fois.

La Cie E. B. Eddy, Limitée
HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.

57

Essais et Goûter

Les produits alimentaires Heinz sont les meilleurs que la science et l'expérience peuvent produire.

A la cuisine expérimentale Heinz, un chef consacre son talent à améliorer les 57 variétés. Des recherches continuelles et l'expérience améliorent leur qualité. Tout nouveau produit que l'on veut fabriquer est parfaitement essayé par des comités qui surveillent les expériences et goûtent le produit. Il doit passer par des essais sévères avant d'être considéré digne d'être ajouté à la liste des produits Heinz, et c'est quand nous sommes certains qu'il est le meilleur dans sa ligne qu'il est mis sur le marché.

Cette qualité vous aidera à rendre les 57 variétés de plus en plus populaires chez votre clientèle.

COMPAGNIE H. J. HEINZ
57 variétés.

NECTAROL



SIROP POUR LA TOUX *DU* **Dr Hervay**

Autrefois: "SIROP DE GOUDRON"

Le NECTAROL est annoncé, aimé, demandé et reconnu depuis 20 ans, le meilleur sirop pour la toux, la bronchite, les rhumes, etc. Contenant les principes actifs du GOUDRON DE HETRE, DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET DU MIEL, il est également bon pour l'enfant, l'adulte et le vieillard.

N'en perdez pas la vente.
Ayez-le toujours en stock.

SPECIAL EVITEZ LES CONTREFACONS

PHONE MAIN 1814

Tous les Marchands de Gros de la Province de Québec, Peuvent vous Fournir le NECTAROL

Spécifiez et exigez NECTAROL

Propriétaires:

THE HERVAY CHEMICAL CO. OF CANADA, LIMITED
S.-BASILE, PRES QUEBEC.

Succ. MONTREAL, 1 RUE S.-LAURENT.

Pour votre
Commerce des Fêtes,
ne manquez pas de commander

LA BIERE MOLSON

Riche - Mousseuse - Délicieuse

La bière que votre arrière grand-père buvait

BABY'S OWN SOAP

50 p. c. de Bénéfice

Achetez directement à la fabrique. **Port payé.** **Quantité minima: 2 grosses.**

$38.40 moins 20% et 5% — $29.18. **Se vend 15 cents le morceau - $43.20.**

Pour la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise, ajoutez 60 cents par grosse et détaillez à 50 cents la boîte de 3 morceaux. Demandez la liste de prix pour les autres lignes.

ALBERT SOAPS, LIMITED, 168 rue McCord, Montréal, P. Q.

Le Shortening "EASIFIRST" de Gunns

"Une marque de commerce digne de confiance fera vendre un produit", d'après la remarque, pleine de sagesse pratique, du commerçant qui réussit. Le SHORTENING "EASIFIRST" maintient la réputation que ce nom implique. La PURETE de ce produit, sa QUALITE, la CONFIANCE qu'il inspire, le font demander constamment.



Gunns LIMITED

MONTREAL TORONTO S.-JEAN, N.B.

Préparé sous la surveillance de fonctionnaires du Gouvernement, comme en fait foi la formule:

"Canada, Approuvé".

Joseph E. Seagram & Sons, Limited

FABRICANTS DES

"White Wheat" "No 83" "Seagram V. O."

Peuvent être obtenus chez tous les détaillants



QUICONQUE a du capital et le sens des affaires, peut mettre du tabac sur le marché et peut l'annoncer.

Il n'y a cependant qu'une ligne qui peut être mise sur le marché et annoncée comme étant "le tabac avec un coeur", c'est la marque de la vieille firme Macdonald.

La constance de la qualité du produit constitue l'épreuve définitive à laquelle le soumettent la mise sur le marché et la publicité.

Le Tabac avec un coeur

MACDONALD'S

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

"Les cuisines CLARK vous aideront à augmenter vos ventes"



SOUPES CLARK
13 sortes

Fèves au Lard
Ketchup aux Tomates
Spaghetti Clark
Pâté de Viande
à la canadienne
Sliced Smoked Beef—
Tranches de boeuf fumé
Langue de boeuf
Boeuf salé
Dîner Bouilli Canadien
Pain de Veau—
(Veal Loaf)
Emincé Clark—
(Mince-meat)
Etc., Etc., Etc.

Les Fêtes arrivent

—déjà nous sommes dans l'Avent.—Les ménagères soucieuses de leur propre bien-être voudront certainement s'approvisionner d'aliments préparés pour être prêtes pour les visites imprévues et aussi pour se soulager parfois elles-mêmes de l'ouvrage de l'ordinaire.

C'est une chance additionnelle dont le marchand entreprenant profitera.

Etalez une belle série des produits CLARK et vous verrez comme vous pourrez vite faire augmenter vos ventes.

W. CLARK LIMITED, MONTREAL
Etablissements à Montréal, P. Q., S.-Rémi, P. Q., et Harrow, Ont.

Pour Qualité

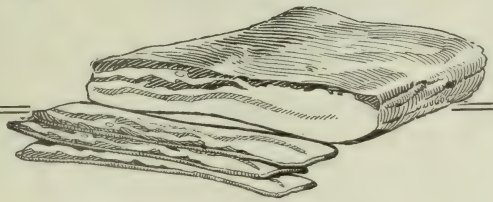
ALLUMETTES FEUILLE d'ERABLE

CLIENTS SATISFAITS - VIREMENT RAPIDE - PROFIT RAISONNABLE

THE CANADIAN MATCH COMPANY, LIMITED
Montréal.

ROSE BRAND

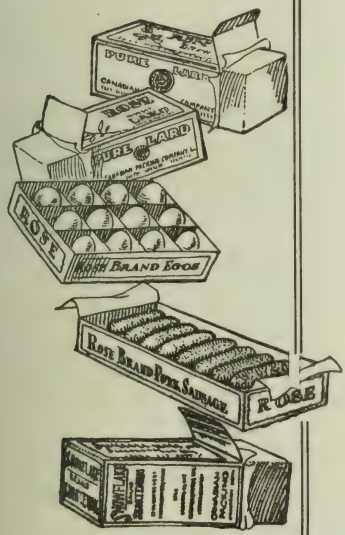




Spéculation et Placement !

Le marchand qui cherche à deviner quels sont les produits alimentaires qu'un client pourrait bien choisir, emploie là une méthode commerciale très dangereuse. Si le client arrête son choix contrairement à l'attente du marchand, celui-ci se trouve avec des tablettes chargées de produits invendables.

Les PRODUITS "ROSE BRAND" ne constituent pas une spéculation, mais un *placement* de tout premier ordre. Trois considérations influencent le choix des clients : le prestige de la maison, la qualité et le prix. Les PRODUITS "ROSE BRAND" remplissent ces trois conditions. Près de 70 ans d'efforts consciencieux et habilement dirigés les soutiennent, garantissant la qualité la plus haute, non pas dans *un* jambon, *un* seau de saindoux, *une* livre de beurre, mais dans *chaque* produit qui porte l'étiquette "ROSE BRAND". — et le prix est équitable.



Les marchands qui vendent les PRODUITS "ROSE BRAND" sont assurés de notre parfaite collaboration : service d'approvisionnement prompt et efficace ; attrayants étalages pour vitrines et réclame dans les magasins, outre l'appui de notre immense publicité.

Spécialisez dans les PRODUITS "ROSE BRAND", et votre chiffre d'affaires augmentera.

CANADIAN PACKING CO.
LIMITED
Toronto Ontario

SALAISONS:
Brantford, Ont.
Toronto, Ont.
Peterboro, Ont.
Montréal, Qué.
Hull, Qué.

SUCCURSALES:
Fort William, Ont.
Sudbury, Ont.
Sydney, N.E.
Charlottetown, I.P.E.
Winnipeg, Man.



CPC



Hâtez-vous



Les Fêtes approchent, et ce serait faire preuve d'une sage prévoyance que de ne pas attendre davantage pour donner vos commandes, si vous voulez avoir la certitude de recevoir à temps pour les Fêtes de Noël et du Jour de l'An, les

Essences Culinaires de JONAS

Tout en faisant notre possible pour satisfaire nos clients, nous ne pouvons garantir l'exécution des ordres qui nous parviendraient tardivement, tellement la demande est forte en ce moment de l'année pour toutes nos essences.

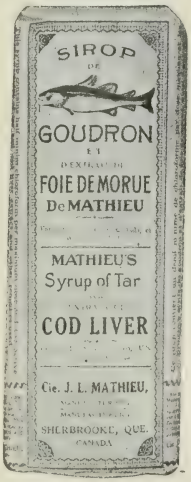


HENRI JONAS & CIE

Fabricants

MONTREAL

MAISON FONDEE EN 1870



N'offrez à vos clients que le meilleur produit.

LE SIROP DE GOUDRON ET A L'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE

MATHIEU

s'est acquis une réputation nationale par son efficacité dans le traitement contre les rhumes, la toux, la grippe, etc. Il a également un effet tonique pour le système.

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU

PROPRIETAIRE

SHERBROOKE, QUE.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL, Distributeurs.

ART DECORATIF — ART RELIGIEUX

Marbre décoratif de haute qualité.
Décoration pour parterres.
Autels, Colonnes, Chemins de Croix.



ARTHUR ALLUISI

2123 Boul. S.-Laurent, - MONTREAL.

Tél. S.-LOUIS 3940 W.

ELECTROLIERS — STUCCO, ETC.



Tél. EST 3521

Dessinateur de Patrons
Coupe Garantie

Satisfaction Absolue
Prix Modérés

Tous Genres de Fourrures
Réparées, Teintes et Nettoyées

Nous Emmagasinons les Fourrures

G. LAPORTE
SUCCESSEUR

A. J. LELIEVRE, Enregistré

Marchand et Manufacturiers de Fourrures

150 Rue S.-Denis, - - MONTREAL.

Des Produits Parfaits !

Les produits des marques suivantes, que nous offrons aux détaillants en épiceries, présentent toutes les garanties. Bien connus du public, réputés pour leurs qualités, ils sont de ceux qui se vendent le mieux et dont la vente, aux prix très bas que nous cotons, rapportera des bénéfices intéressants.

Produits Domestiques

MARQUE "FRONTENAC": Conserves, Fèves au Lard, Blé-d'Inde, Petits Pois, Haricots verts et jaunes, — Framboises, Fraises, — Epices, — Sardines et Saumon, — Café et Thés Japon.

Nous venons de recevoir un arrivage de Sardines de choix de Norvège, marque "FRONTENAC", et de raisins épépinés et sans pépins, marque "FRONTENAC".

MARQUE "JEANNE D'ARC" **MARQUE "LOUISE"**

Nous sommes les propriétaires de ces marques, déposées à Ottawa.

Produits Importés

Nous représentons officiellement les maisons européennes suivantes:

LA SOCIETE GENERALE COMMERCIALE: Eau du Bassin de Vichy, marque "Ampère"; Vichy Limonade.

J. LEON BIZAC, de Souillac, Dépt. du Périgord, France: Conserves Alimentaires, Truffes, Pâtés de Foie Gras.

FRANÇOIS LECOURT, de Serres, près de Pau: Champignons, Sardines.

A. GALLARD: Huile d'Olive pure pour table; "Huile de "Huit Jours", marque "Duc de Guise".

A. BIZOUARD: Moutarde de Dijon, Moutarde, Vinaigre et Pâtés de Foie Gras de Dijon, France.

LEGUMES BELGES: Petits Pois "La Campinoise".

Service parfait et pas de fausses représentations.
Donnez-nous une commande d'essai.

COUVRETTE - SAURIOL LIMITEE

Epiciers en gros

114 Est, rue Saint-Paul, MONTREAL

USINE: JOLIETTE, QUE.

MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.

Alex. McARTHUR & CO., Limited

82 Rue McGill, MONTREAL

FABRICANTS DE

Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch)—Distillateurs de Goudron—Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

LE FOYER DES VOYAGEURS DE COMMERCE,
Le plus Grand Hôtel de Valleyfield,

LAROCQUE HOUSE HOTEL
VALLEYFIELD, QUE.

Une personne—
$3.00 par jour, minimum.
$3.50 par jour, chambre avec bain.
$1.00 par jour, grande salle pour exposition d'échantillons.
Une journée—
$1.00 la nuit, chambres seulement.
$1.25 la nuit, chambres avec bain.
$0.75 par repas, dîner et souper.
Déjeuner: 50 cents.

Les Voyageurs de Commerce et les Touristes reçoivent une attention toute spéciale.

Collège P. E. LALIME de Montréal, Ltée

Professeur B. LALIME, (autrefois de St-Hyacinthe), principal.

Le COLLEGE P. E. LALIME DE MONTREAL, LTEE donne les enseignements les plus pratiques et les plus rapides pour jeunes gens désirant se créer une position avantageuse dans le commerce et l'industrie.

FRANCAIS — ANGLAIS — COMPTABILITE — ARITHMETIQUE, CORRESPONDANCE COMMERCIALE — STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE.

POSITION GARANTIE A TOUT ELEVE QUALIFIE.

Le mode d'enseignement du COLLEGE P. E. LALIME DE MONTREAL, LIMITEE est basé sur les méthodes les plus modernes, dont le principe repose sur le raisonnement et l'expérience. Les cours sont donnés par des spécialistes distingués dans chaque branche.

Demandez le prospectus du
COLLEGE P. E. LALIME DE MONTREAL, LTEE.

No 298 rue Colbrooke, - N.-DAME-DE-GRACES
Jonction Snowdon, Montréal.

SI VOUS EPROUVEZ QUELQUE EMBARRAS DANS VOS AGHATS

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS



CHASE & SANBORN

EST POUR LES

Familles Canadiennes, le le nom d'un THE et d'un CAFE de

REELLE QUALITE



En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

16 Livres de Glace

Durent 67 heures



Voici un des essais qui démontrent le haut degré d'efficacité des Glacières "Frost-River" de Davidson. Seize livres de glace ont maintenu le compartiment aux aliments à une température minima de 48 degrés, pendant que la température était, à l'extérieur, de 68 degrés.

Ce sont les arguments qui intéressent les clients, lorsqu'ils achètent des Glacières, — économie de glace et pouvoir de conserver les aliments en parfait état. La robuste construction et le magnifique fini de la

Frost River

sont évidents et lui donnent une indiscutable durabilité.

Le compartiment aux aliments et la casserole pour l'eau d'égou sont émaillés de blanc, le réceptacle à glace est galvanisé, ce qui ne permet pas de douter des conditions hygiéniques de cette glacière.

Les ventes rapidement croissantes de Glacières "Frost-River" démontrent le succès que celles-ci obtiennent. Ecrivez-nous aujourd'hui pour avoir notre brochurette illustrée.

The Thos Davidson Mfg Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860.

Bureau chef: MONTREAL

Toronto Winnipeg Calgary Vancouver

DAVIDSON

PATES ALIMENTAIRES



STYLE DE BOLOGNE

Avis

NOUS introduirons auprès du commerce, la semaine prochaine, quelque chose d'absolument nouveau et que nous avons nous-mêmes créé, en fait de pâtes alimentaires.

□□□

Ne pas manquer de voir notre page pour illustrations et renseignements

P. PASTENE & CIE, LIMITEE

MANUFACTURIERS DES

Pâtes "SUNSHINE" et "SPLENDOR"

340, rue S.-Antoine, MONTREAL

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198 Est, rue Notre-Dame, Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
Etats-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

FONDE EN 1887 | MONTREAL, vendredi 1er décembre 1922 | Vol. XXXV—No 48

L'AGRANDISSEMENT DU MARCHE BONSECOURS

Le Marché Bonsecours est un peu le coeur de Montréal — nous ne parlons pas ici topographiquement, mais sentimalement. La Cité se métamorphose chaque jour. Les monuments disparaissent et sont remplacés par d'autres en nombre toujours croissant. Mais le Marché Bonsecours demeure, et semble participer à cette essence impassible des choses des autres siècles et des pays anciens. Il est peu d'entre nous qui ne le voient d'un oeil affectueux, sinon attendri, et nous nous souvenons tous des jours où nos mamans nous y amenaient voir les lapins et goûter aux "torquettes" de tire...

Mais ces considérations subjectives ne suffisent pas à donner au Marché Bonsecours les attributs et les qualités qu'il devrait avoir aujourd'hui. Le charme n'est pas tout; le Marché est une organisation commerciale, ayant un but utilitaire et définitif. Il doit donc suivre la progression ascensionnelle inséparable de toute telle entreprise et ne pas retarder dans notre Cité la marche du moderne Progrès.

Il est hors de doute, — et la question est déjà soumise aux autorités compétentes, — que le Marché n'est plus à la hauteur de sa tâche. Etroit, encombré, rétrograde en mille détails, forcé de disperser son trop-plein dans les rues et sur les places avoisinantes, il perd en utilité et même en hygiène ce qu'il gagne en pittoresque.

Nous, qui savons si bien, et de plus en plus, nous organiser pour rencontrer les difficultés de la vie commerciale, nous ne semblons pas avoir su éviter l'écueil que représente pour une grande et belle cité un marché trop petit, sombre et négligé.

Si l'on veut que nos cultivateurs continuent de nous apporter volontiers leurs produits, il nous faut leur donner un emplacement digne d'eux et digne de nous. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils vendront au public leurs denrées, toutes fraîches encore de l'arome campagnard, à des prix moindres que ceux-là qui nous sont demandés dans les magasins.

Le confort est nécessaire à l'accomplissement convenable de tout travail, qu'il s'agisse du banquier ou du maraîcher. Le client qui se rend, parfois de très loin, au Marché Bonsecours, ne veut pas devenir le pèlerin éternel qui couvre des distances infinies pour acheter une carotte ou un canard. Il convient donc de centraliser les divers commerces du Marché Bonsecours, de donner à chacun d'eux une place bien définie dans un tout compact, ensoleillé, vaste.

Considérons, par exemple, deux seulement des défectuosités qui nous frappent au premier abord. La poissonnerie forme un marché séparé; il faut traverser deux ou trois rues pour s'y rendre; une fois là, nous découvrons les conditions les plus désavantageuses, un carrelage suspect, des glacières qui n'ont rien de moderne ni de pratique... Si nous passons à la fruiterie, nous trouvons ce que les anciens appelaient les "enfants du soleil" dans une cave étroite, noire et peu ventilée, comparée à laquelle une géôle semblerait un *palace* de luxe. Du reste, il n'est que logique de *centraliser* chaque commerce. Tous les

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

bouchers, tous les poissonniers, tous les fruitiers devraient être réunis dans un même emplacement. Confort du client, facilité de comparaison, concurrence amicale en découlent naturellement. C'est sur ce même principe que se base la réunion, dans une même rue ou dans un même quartier, des agents de change, des assureurs, des avocats...

De plus, certains grands commerçants, purs citadins, y occupent une place que le loyer rend sans doute légitime mais qui paraît empiéter sur les droits d'autres commerçants plus humbles.

Récemment, le trop-plein devenait tel que charrettes et étalages en plein vent devaient envahir la Place Jacques-Cartier et, peu à peu, le Champ de Mars. Faire son marché devient de l'alpinisme et du *touring* sur une grande échelle. Nous sommes certains qu'il n'est pas plus agréable pour le fermier de vendre sa marchandise loin du marché même que pour la ménagère de l'acheter dans de si pitoyables conditions.

L'on nous dira qu'il y a d'autres marchés à Montréal: l'un dans le Nord de la ville; un second — superbe — à Maisonneuve ; d'autres, rues Saint-Laurent et Saint-Antoine; et que ceux qui ne sont pas contents du Marché Bonsecours n'ont qu'à se rendre aux autres... Nous ne croyons que ce soit là une raison solide, un argument favorable, pour retarder l'agrandissement du Marché Bonsecours. C'est là, et là seulement, que le cultivateur, comme le client, se rend et se rendra instinctivement lorsqu'on parle de *marché*.

La nécessité s'impose et *Le Prix Courant* est heureux de la soumettre au public et aux gouvernants. Montréal, déjà fière de tant de beaux édifices, se doit à elle-même, à ses citoyens, et aux cultivateurs de son district, d'établir sur le site du Marché actuel des halles vastes, lumineuses, modernes, commodes et ensoleillées, où chacun aura sa place bien déterminée et conforme aux exigences physiques de la marchandise offerte.

Un petit mot en finissant. De bonnes âmes diront: "Eh, eh, ce *Prix Courant* est d'esprit pratique. Qui prêche agrandissement dit expropriation... Et si j'ai bonne mémoire, il est un peu dans ce voisinage!" Puisqu'il faut tout prévoir, disons de suite que *Le Prix Courant* n'est pas propriétaire de l'immeuble qu'il occupe. Comme toujours, ses paroles n'ont été inspirées que par l'intérêt de la Ville et de nos concitoyens, sans préjugé et sans politique.

SOIGNEZ VOS EMBALLAGES

Dans notre industrie de l'épicerie, nous pouvons employer le vieux dicton: "L'habit fait le moine" et en matière d'emballage c'est souvent le cas.

Nombreux pays l'ont compris et plus particulièrement l'Amérique et l'Angleterre, qui doivent en grande partie la vogue de leurs produits aux soins tout particuliers apportés à leurs emballages.

L'emballage est le complément indispensable d'une réclame bien comprise.

L'Amérique a suivi cet exemple et s'est appliquée, de nos jours, à devancer ses concurrents et y est parvenue. Qui n'a assisté au débarquement des envois faits par des expéditeurs américains? Leurs caisses, leurs barils coquets, tout enluminés de marques, offrent un aspect des plus attrayants. Comment douter de la qualité du contenu de ces mille produits si bien présentés?

Il ne faut pas, chez nous, rester réfractaire à ce progrès. Nous ne devons pas nous laisser envahir par la routine.

Nous ne devons pas considérer l'emballage comme chose négligeable.

Des centaines d'industriels dépensent, chaque année, des sommes importantes à l'achat de calendriers et de pancartes chromographiées et négligent de dépenser quelque sous pour avoir un emballage soigné, revêtu de leur nom, de leur marque, de leur réclame, en un mot.

Le calendrier, la pancarte se clouent au mur et s'y fixent; tandis que l'emballage, boîte ou caisse, véritable réclame ambulante, voyage du fabricant au détaillant, du détaillant au consommateur. Vide, la caisse sert encore à toute espèce d'usage et lorsqu'enfin elle va échouer dans un terrain vague ou au bord d'un trottoir, elle constitue encore, aux yeux des passants, une réclame pour son maître.

Qu'on ne nous dise pas que les fabriques d'emballage ne sont pas à la hauteur de la situation. Il en existe, au contraire, de merveilleusement bien installées, où tous les progrès se trouvent réunis. Certaines emploient un personnel important. On y fabrique la caisse entièrement à la machine; embrèvement, assemblage et jusqu'au clouage, tout y est fait mécaniquement. La marque y est faite au feu avec une finesse de détails, une variété de formes et un cachet artistique des plus séduisants.

Dans ces conditions, l'apathie de certains industriels est inexcusable et, s'ils veulent prospérer, nous les engageons à changer leur manière de faire et à mieux soigner leurs emballages.

Nous ne leur disons pas de réduire leurs frais de calendriers, gravures et pancartes, mais nous leur conseillons d'ajouter, au même titre de réclame, quelques francs par an au coût de leurs boîtes ou cartons pour avoir un emballage digne de leur importance et capable de lutter avantageusement contre les produits étrangers.

LES DETAILLANTS DE LA BEAUCE

Un groupe d'officiers de l'Association des Marchands-Détaillants s'est rendu à Beauce-Jonction pour assister à la première réunion de la nouvelle section locale de l'association.

Elle a été fondée au milieu du plus vif enthousiasme.

Des marchands sont venus en grand nombre de tous les points du district.

Une discussion amicale a eu lieu à laquelle une foule de marchands ont pris part, sur des questions d'intérêt général. MM. Savard, Landriau, et E.-J. Turcotte ont prononcé d'intéressants discours.

M. Ed. Fortin, de l'*Eclaireur*, assistait à l'assemblée et à pris la parole à deux reprises différentes, à la demande du président.

On a fait, à la fin de la réunion, l'élection des officiers de la section de Beauce et les résultats ont été les suivants:

Président: M. E.-J. Turcotte, de East-Broughton; 1er vice-président: M. Henri Renault, de Beauceville; 2e vice-président: M. Gédéon Gagné, de S.-Georges; 3e vice-président: M. L.-J. Jacob, de S.-Sébastien; trésorier: M. J.-A. Roberge, de S.-Evariste; secrétaire: M. J.-A. Fournier, de Beauce-Jonction. Conseillers: MM. O. Légaré, de S.-Joseph; J.-A. Beaudoin, de Tring-Jonction; J.-Gédéon Giguère, de Sainte-Germaine; P.-D. Tanguay, de Sainte-Justine; Jean Rancourt, de S.-Victor; Luc S.-Pierre, de S.-Benjamin; Auguste Perron, de S.-Joseph; J.-A. Dallaire, de S.-Evariste; E.-E. Poulin, S.-Martin, J. E. Bergeron, de S.-Ludger; Ernest Mathieu, de S.-Benoît; J.-L. Blanchette de Lambton; Ed. Groleau, de S.-Zacharie et G.-H. Lachance, de Beauceville.

Les délégués de Québec étaient: M. Jos. Savard, président; M. François Bourret, trésorier; M. J.-J. Landriau, secrétaire et M. J.-A. Giguère.

PETITS POINTS DE DROIT

H.C., Québec. Je suis locataire d'une maison et mes affaires me forcent de quitter la ville. Suis-je responsable pour tout le loyer jusqu'à l'expiration du bail? *Réponse.* Oui.

* * *

J. B., Maisonneuve. J'ai un bail d'un an pour jusqu'au 1er mai. Si mon propriétaire vend la maison, mon bail continuera-t-il d'être en vigueur ou le nouveau propriétaire peut-il me donner avis de laisser ma demeure? *Réponse.* Votre bail tient bon pour l'année courante.

* * *

R.T., Dorval. Je prétends qu'une police d'assurance-vie peut être saisie après la mort de l'assuré pour ses dettes. Mon voisin me dit qu'une police d'assurance ne peut être touchée par qui que ce soit, en aucune circonstance. Qui a raison? *Réponse.* La police est saisissable, hormis qu'il existe une disposition spéciale l'exemptant de saisie.

* * *

J.B.L., Hochelaga. 1. J'ai prêté plus de $3,000 à un homme qui m'a donné son billet payable sur demande, daté le 21 septembre 1915; je n'ai fait aucune démarche pour percevoir cet argent et je n'ai pas pris jugement. Mon débiteur est en mesure de payer maintenant, mais il ne le fera pas à moins d'y être forcé. Que dois-je faire? 2. J'ai un reproche sérieux à faire contre un liquidateur publique. Qui s'occupe de ce département? *Réponse.* 1. Votre droit de perception est prescrit cinq ans à compter de la date d'échéance du billet. 2. Voyez le régistraire des faillites.

FAITS-COURANTS

A une réunion récente du *Club Kiwanis*, Lord Shaughnessy a déclaré que la lenteur de l'augmentation de notre population était due à des lois peu sages sur l'immigration. Il ajouta que plusieurs Canadiens soutenaient la thèse d'une immigration surtout britannique, mais que, d'après lui, nous devrions trouver nos colons là où on le pourrait, et que, sans faire de notre pays un creuset désastreux, nous ne souffririons pas d'un mélange de sang nouveau et de nouvelles énergies.

* * *

Les membres de la Commission des grains de l'Ouest sont à Ottawa pour discuter, avec le gouvernement, la situation résultant de la récolte. D'après eux la récolte de grain, cette année, s'élèverait à 300 millions de boisseaux, dont 135 millions ont déjà passé par Fort William et 9 millions par Vancouver. On calcule que 200 millions de boisseaux auront été transportés avant la clôture de la navigation.

* * *

La conférence postale internationale entre le Canada et les Etats-Unis aura lieu à Ottawa les 4, 5 et 6 décembre prochain. Les séances auront lieu dans la salle du comité des chemins de fer de la Chambre des Communes.

* * *

Les communiqués officiels publiés récemment répondaient à certaines assertions faites par M. Poincaré, la semaine dernière, à la Chambre des Députés de Paris. M. Poincaré avait dit que l'Allemagne avait essayé d'éluder ses obligations à l'item réparations, qu'elle se livrait au gaspillage dans ses services administratifs et qu'elle faisait des efforts pour conquérir les marchés de l'univers.

Les communiqués allemands déclarent que l'Allemagne a versé jusqu'à présent, en vertu du traité de Versailles 41,000,000,000 de marks-or, dont l'entente a dûment accusé réception. Ils ajoutent que les exportations allemandes ne sont actuellement que le tiers de ce qu'elles étaient avant la guerre.

* * *

M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes, a été reçu par le président Millerand, avec lequel il a discuté le projet d'érection, en France, de monuments en souvenir des soldats canadiens morts durant la guerre.

* * *

Le comité spécial de la Chambre de Commerce de Québec, chargé d'étudier le projet d'établir une école supérieure du commerce, s'est réuni, et bien qu'il n'y ait rien de décidé, il est probable que l'on confierait la direction de cette nouvelle école aux frères de l'Académie Commerciale.

* * *

Le rapatriement des nôtres aux Etats-Unis dans la province de Québec en 1921, a fait le sujet d'une interpellation au ministre de la colonisation qui a répandu

que le nombre était de 97. La plupart se sont établis dans l'Abitibi, le Témiscamingue, le Lac S.-Jean, dans la Beauce, etc.

* * *

Le gouvernement provincial contribuerait à la construction du barrage de la Grande Décharge, au Lac S. Jean, qui coûterait environ dix millions.

* * *

Une vue de l'amphithéâtre d'Arlington avec la tombe du soldat inconnu au premier plan, est le dessin principal d'un nouveau timbre américain de 50 sous qui fut mis en vente le jour anniversaire de l'armistice.

Le département de la poste a aussi annoncé qu'à partir de ce jour, des timbres d'une valeur de 25 sous, avec une vue des chutes du Niagara, seraient vendus en même temps qu'un timbre de 15 sous, sur lequel se trouverait la statue de la Liberté avec une vue de la baie de New-York.

* * *

Une entente vient d'être conclue entre la Chine et le Canada, par laquelle les deux pays pourront échanger désormais des mandats-poste. Le directeur des postes chinoises et l'hon. M. Charles Murphy ont signé le document, qui entre en vigueur le premier janvier 1923. Dans le passé les mandats-poste payables en Chine étaient payés par l'entremise de l'agence postale britannique à Hong-Kong et Shanghaï. Maintenant ils seront payés directement au bureau chinois de Shanghaï. Les mandats-poste émis en Chine seront payés en dollars et cents à Vancouver. C'est la première fois que le Canada peut échanger de l'argent directement avec la Chine.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Sherbrooke. Veuillez me nommer une revue traitant de l'étalage? *Réponse. Le Prix Courant* donne presque chaque semaine des indications utiles et des conseils sur l'art de l'étalage. Si vous voulez consulter une revue en anglais, voyez le *Merchants' Record and Show Window,* 5707, West, Lake street, Chicago.

Saint-Pascal.—Où puis-je me procurer des extincteurs chimiques approuvés par les compagnies d'assurances et de prix modeste? *Réponse:* Voyez les maisons *Ludger Gravel & Fils,* 24 Place Jacques-Cartier; *Canadian Fairbanks Morse Company Limited,* 81 rue Saint-Antoine; *Grinell Company of Canada,* 10 rue Cathcart; *Pyrene Manufacturing Company of Canada Limited,* 2901 rue S.-Urbain, — toutes à Montréal.

Saint-Eloi de Témiscouata.—Veuillez m'indiquer des noms d'acheteurs de bois de sciage et d'entrepreneurs en bâtiment? *Réponse:* Voyez les entrepreneurs suivants : *Anglin & Norcross Limited,* 65 rue Victoria; *O. Archambault,* 610 Parc Lafontaine; *A. & D. Boileau,* 546 rue Fabre; *A. Gratton,* 142, 5ième Avenue, Maisonneuve; *J. B. Gratton Limitée,* 600 rue Labrecque. Pour le bois de sciage voyez: *Wm Rutherford & Sons Company Limited,* 425 rue Atwaer; *Church & Church Limited,* 47 rue Saint-Sacrement; *Laurence & Robitaille,* 162 Avenue Delorimier; *McLaurin Lumber Company,* 1224 Est, rue Sainte-Catherine.

Sainte-Agathe, Lotbinière. Où puis-je me procurer, en gros, le tabac à cigarettes *Repeater,* en boîtes métalliques de ½ et 1 livre? *Réponse.* Communiquez avec la *Imperial Tobacco Company,* 900 rue S.-Antoine, à Montréal.

L. Guilmette, S.-Célestin. Voyez la page 19 de notre numéro du 3 novembre, où nous avons répondu à votre question quant aux calendriers; vous pourriez aussi voir les maisons suivantes: *Moon Lithographing Co.,* 11 rue de la Cathédrale; J. R. Constantineau, 335, ouest, rue Notre-Dame; *Benallack Lithographing and Printing Company,* 82 Square Victoria, — toutes à Montréal. A votre deuxième question: *Le Prix Courant* ne recommande à ses lecteurs que l'achat d'obligations fédérales, provinciales, et, en certains cas, municipales, ou de compagnies de transport d'un mérite reconnu et établi, le *Pacifique Canadien,* par exemple. Ceci ne veut pas dire, bien entendu, que nous condamnons en bloc toutes les autres... Il en est d'excellentes. A votre troisième question: l'*Agence d'Importation, Limitée,* 1, est, rue Notre-Dame, fait la vente de jouets en gros.

Granby. — (1.) Je suis locataire d'une maison depuis un an, sans bail, et paie le loyer mensuel régulièrement. Le propriétaire peut-il m'obliger de déguerpir, à un mois d'avis par lettre recommandée, à cause du bruit fait par mes enfants qui incommode un autre locataire?

(2.) Comment se paie la taxe de commerce à Montréal? Suivant le loyer ou le pourcentage de son stock? Quelle serait la taxe pour un petit magasin général?

Réponse: (1.) Il est dans son droit.

(2.) Il y a taxe fédérale et municipale, la première au prorata des bénéfices. L'Inspecteur du Revenu vous donnera, dans un cas, et l'Hôtel de Ville, dans l'autre, les renseignements désirés, mais communiquez des chiffres, au moins approximatifs.

M. Jutras, Hull. — Où puis-je vendre des vieux timbres et des vieilles monnaies? — *Réponse.* Voyez M. Daoust, 282, est, rue Sainte-Catherine.

R. C. Waterloo. — Veuillez m'indiquer où je peux me procurer des coupons de serge, flanelle, indienne, etc.? — *Réponse.* Voyez la firme *Parson & Company,* 298, rue Saint-Jacques, Montréal.

Repentigny. — Où puis-je acheter des moules à pâtisserie? — *Réponse:* Chez *Robert Gardner,* 156 rue Nazareth, à Montréal.

On ne lit pas toujours la page d'annonces; on la regarde.

Que votre publicité soit donc très simple, non surchargée de texte, pour attirer plus facilement l'oeil.

LA VERITE DANS L'ANNONCE

"*La nécessité de la vérité et de la franchise dans le domaine de la publicité*". Tel est l'important sujet traité récemment, par M. William-P. Green, directeur du comité de surveillance des associations de publicité du monde entier, au dîner donné sous les auspices de l'*Association de Publicité de Montréal*. L'organisation dont M. Green est le directeur a pour but de créer dans tous les centres, une commission qui se chargerait de surveiller l'annonce faite par tous les commerçants et manufacturiers afin de protéger le peuple contre une annonce trompeuse et malhonnête et les hommes d'affaires contre une concurrence déloyale que leur feraient ainsi les annonceurs frauduleux.

M. Green est un ancien journaliste de grande expérience, qui connaît profondément ce qu'est l'annonce, ses bons côtés comme ces dessous, et sa conférence a été toute une révélation pour les quelques deux cents représentants de bureaux de publicité qui se trouvaient dans la salle.

"Savez-vous, messieurs", débuta M. Green, "quel est le meilleur agent du succès dont vous voulez voir tous vos affaires couronnées? C'est la bonne volonté et la franchise dans l'annonce que vous faites pour bien vendre vos produits ou vos marchandises. L'entière confiance du public acheteur est absolument nécessaire à la prospérité de vos affaires et cette confiance de votre clientèle, elle ne peut être obtenue que par l'expression exacte de la vérité dans vos annonces. Si le public a confiance en vous, dans la véracité de votre publicité, il manifestera alors de la bonne volonté pour l'achat plus considérable des choses que vous voulez lui vendre. La bonne volonté que manifeste une clientèle est comparable dans sa puissance à une locomotive. Cette dernière entraîne à sa suite un grand nombre de wagons qui ne représentent tous que de l'inertie. De même, le bon vouloir du public acheteur peut vaincre une foule d'obstacles dressés contre votre succès et qui ne sont ni plus ni moins que de l'inertie opposée au mouvement progressif que vous voudriez communiquer à vos affaires.

Et ce bon vouloir," continua l'orateur, "vous ne l'obtiendrez, encore une fois, qu'en inspirant de la confiance à vos acheteurs. La raison du peu de succès de tant d'entreprises, aujourd'hui, se trouve dans la trop grande quantité d'annonces trompeuses. Parmi ceux qui annoncent aujourd'hui leurs marchandises, il y en a 10 pour cent qui le font malhonnêtement. Ce pourcentage pourrait vous paraître négligeable, prenez garde, il est loin de l'être et cela parce que la défiance inspirée dans le public par 10 pour cent de publicité trompeuse s'étend invariablement au 90 pour cent de marchands et manufacturiers qui sont des annonceurs ne cherchant pas à faire connaître leurs marchandises sous des qualités qu'elles n'ont pas.

Evitez d'illusionner votre clientèle sur la valeur de ce que vous offrez. Vous pouvez la tromper une fois, mais alors elle ne reviendra plus vers vous. Mieux vaut lui dire la complète vérité, elle n'aura pas de défiance alors contre vos annonces et son bon vouloir étant éveillé, vous aurez plus de chance que jamais de la garder vôtre.

C'est de votre devoir, hommes d'affaires, de vous prémunir et de vous défendre contre la publicité frauduleuse qui vous fait concurrence. Supposons que votre voisin vende $20 un objet de qualité inférieure et qu'il soutienne dans sa publicité qu'il est de même qualité que celui que vous vendez vous-même $30. C'est une concurrence que vous devez chercher à faire disparaître parce qu'elle est une menace sérieuse.

Le but poursuivi par notre organisation est justement de faire disparaître cette sorte de publicité. Les commissions que nous instituons à cet effet et que nous appelons des *Better Business Commissions* recherchent l'annonceur malhonnête et l'empêchent de continuer son oeuvre. Ces commissions produiraient les plus beaux résultats dans votre pays où, à l'heure actuelle, les vendeurs d'obligations frauduleuses cherchent par une publicité éhontée à arracher l'argent que vos compatriotes retirent des bons de la Victoire et que le gouvernement remboursera."

Parmi les invités de la table d'honneur, on remarquait MM. H. S. Beecher, vice-président de l'Association; MM. Gustave Dutaud, F. W. Stewart, John Lewis, J. A. Dugal, l'échevin J. O. Gareau, A. Lambert, R. D. Bell, E. Lévesque, C. Holmes, Jos. Stanford, Léon Trépanier et Pierre Bélanger.

RECHERCHES BACTERIOLOGIQUES CONCERNANT LES SAUMONS

Des recherches bactériologiques ont été poursuivies, dans le but d'établir les rapports qui peuvent exister entre l'état dans lequel un saumon arrive à la conserverie, le temps qui s'écoule jusqu'à sa mise en travail, et les caractères de la conserve obtenue. C'est là une question de toute première importance au point de vue de notre industrie, parce que les constatations faites à propos du saumon s'appliquent, par simple raisonnement analogiques, à tous es poissons manufacturés suivant une technique semblable à celle qui comporte la fabrication des conserves de saumon.

Des saumons rouges (Sockeye) ont été étudiés les pretroit de Puget, sur les côtes du Pacifique, ont été divisés en plusieurs lots. MM. H.-W. Hougthon et A.-C. Hunter les ont étudiés dans les laboratoires de recherches du Bureau of Chemistry, des Etats-Unis. Les divers lots ont été examinés au bout de périodes de temps déterminées. Voici les constatations auxquelles leur examen a conduit:

* * *

Des saumons rouges (Socney) ont été étudiés les premiers. Au bout de vingt-quatre heures, ils étaient encore dans un état satisfaisant. Conservés à l'usine, pendant une nuit, à une température variant entre —15° C. et +22° C. ils n'avaient pas subi de modification appréciable. L'examen bactériologique a montré qu'un très petit nombre seulement de bactéries avaient infecté la chair. L'étude chimique ne révéla pas de traces de décomposition. Quel-

ques-uns de ces poissons subirent ultérieurement les préparations usuelles de la conserve; ils furent mis en boîtes autoclaves d'abord pendant 7 minutes à 99° C., puis pendant 90 minutes à 15° C. Ces saumons, examinés quelques mois après, ne présentaient pas d'altérations morphologiques ou chimiques.

Au bout de 48 heures, le lot mis en expérience ne révélait pas de traces physiques d'altération, bien qu'il y eut un léger accroissement du nombre des bactéries.

Après 72 heures, les poissons révélaient des caractères précis de corruption, la chair dégageait une odeur acide, le nombre des bactéries s'étaient considérablement accru. L'étude chimique révéla des traces de scatol. Quelques-uns de ces saumons furent mis en boîtes et autoclavés à 99° C. pendant 7 minutes, puis à +115° C. pendant 90 minutes. Examinées quelques mois après, 67% de ces boîtes contenaient de l'indol.

Quant au lot conservé pendant 96 heures, les poissons en étaient dans un état avancé de décomposition se révélant par l'ensemble des caractères de la chair, par la présence d'indol et de millions de bactéries par gramme. Ces poissons subirent également les préparations de la conserve: stérilisation pendant 7 minutes, à +90° C. d'abord, puis à +115° C. pendant 90 minutes. L'examen chimique révèla la présence d'indol dans 83% des boîtes.

Des recherches analogues furent poursuivies sur des saumons roses (*Humpback* ou *Pink Salmon*), avec cette différence que les poissons furent soigneusement lavés à l'eau claire dès leur arrivée à la conserverie. Ce traitement avait pour but de déterminer si l'enlèvement du sang et des matières visqueuses retarderait la décomposition. Ces saumons, conservés ou non, furent examinés au bout de 24, 48, 72, 96 et 120 heures. Bien qu'au bout de 72 heures il y eut également, chez ces saumons, un accroissement marqué du nombre des bactéries, ce nombre était toutefois considérablement plus faible que celui trouvé chez les poissons n'ayant pas subi de lavage. Au bout de 96 heures, les poissons lavés pouvaient être considérés comme corrompus. Néanmoins, l'examen chimique ne révèla pas la présence d'indol et de scatol, qui n'apparurent qu'après 120 heures.

Un autre lot de saumons fut abandonné pendant 5 jours, sans lavage, à des températures variant entre 4°4 C. et 16° C. Un certain nombre furent mis en conserve le quatrième jour, le reste le cinquième. L'examen chimique décéla chez les premiers de l'indol dans 33% des boîtes, chez les autres dans 100%.

Au point de vue bactériologique, dit le *Pacific Fisherman* (vol. XVIII, n° 5, mai 1920), l'examen des saumons de conserve a montré que toutes les boîtes examinées jusqu'à maintenant étaient stériles.

Les auteurs ont étudié également les différences que présentent, dans les mêmes conditions expérimentales, les poissons d'eau douce et les poissons d'eau de mer. Ils ont reconnu que les conserves des premiers se décomposent plus rapidement que celles des seconds.

Les recherches entreprises afin de déterminer l'importance du lavage des poissons dès leur arrivée à la conserverie, n'ont pas donné encore de résultats concluants. Elles semblent toutefois indiquer qu'un lavage parfait, qui enlèverait tout le sang et les matières visqueuses, retarderait la décomposition. On doit procéder à ce lavage à l'aide d'appareils projetant un jet d'eau assez puissant pour enlever complètement les matières susceptibles de provoquer une corruption rapide.

Les auteurs ont également examiné des conserves de saumons qualifiées, dans le commerce d'"herbeuses", de "sulfureuses", de "vaseuses", etc. Ils admettent que ces odeurs sont provoquées par la décomposition, et non pas par une alimentation particulières des poissons, à l'état vivant, comme on le croit parfois. Cette opinion, d'ailleurs, est d'autant plus erronée que la plupart des saumons, lors de leur capture, ne contiennent pas d'aliments dans leur estomac.

* * *

Les résultats de ces recherches ont permis d'établir, d'une manière précise, un certain nombre de points. Si des saumons rouges ou roses sont capturés dans l'eau salée et s'ils n'ont pas absorbé d'aliments, on peut, sans inconvénients, ne les préparer pour la conserve que 48 heures après leur pêche. Le fabricant de conserves dispose donc d'une journée entière pour le transport du poisson à la conserverie, et d'une égale durée de temps, pendant laquelle le saumon peut être conservé sans altération de ses qualités. Dans les conditions ordinaires, du poisson qui a été gardé plus de 48 heures ne devrait pas être mis en boîtes. Certains lots exceptionnels de saumons ne se trouvent pas, après 72 heures, dans un état permettant, après les opérations de conserve, de déceler leur altération, avec certitude, par les méthodes communément en usage. Néanmoins, l'emploi de méthodes chimiques très délicates — méthodes de laboratoire, bien entendu — peuvent mettre en évidence la décomposition de ces poissons ont subie. Des poissons sortis de l'eau depuis 96 heures se trouvent dans un état tel qu'ils ne devraient jamais être conservés. L'odeur qu'ils dégagent, leur aspect, ainsi que l'examen chimique, montrent que ces poissons sont absolument impropres à l'alimentation.

En résumé, 48 heures représentent le laps de temps suffisant pour le transport et la préparation des saumons destinés à la conserve. Les conserveries ne devraient jamais accepter de quantités de poissons supérieures à celles qu'il leur est possible de préparer dans cet espace de temps.

———o———

La firme *Couvrette-Sauriol, Limitée,* 114 est, rue St-Paul, Montréal, rappelle à ses clients que des arrivages récents lui permettent de leur offrir ce qu'il y a de mieux en fait de produits alimentaires.

Les maisons qu'elle représente officiellement au Canada sont de celles qui, en France et en Belgique, comptent parmi les plus renommées pour l'excellence générale de leurs produits. Les marques qu'elle importe, de même que les autres qu'elle met sur le marché et qui lui appartiennent, sont bien vues du public canadien. On aura intérêt à demander à cette firme renseignements et détails quant à ces articles d'alimentation.

LE BESOIN COMME FONDEMENT DE LA PUBLICITE

Nous sommes heureux de donner à nos lecteurs les bonnes feuilles qui suivent. Elles sont extraites d'une nouvelle édition du "Traité Pratique de Publicité" de D.-C.-A. Hémet (1866-1916), revue et mise à jour par M. Louis Lange dont nous connaissons déjà les travaux publicitaires très appréciés.

Il y a quelque trente-cinq ans, on ne faisait, en France, qu'une très faible consommation de ces biscuits secs qui, aujourd'hui, figurent sur toutes les tables, depuis celle du pauvre jusqu'à celle du riche. Deux marques anglaises, deux marques françaises, faisant, du reste, peu d'affaires, se disputaient le marché. Mais le besoin préexistait, il était latent, et il n'attendait qu'une occasion de se satisfaire pour grandir et s'imposer.

C'est alors que des industriels français conçurent le projet de fabriquer des biscuits secs, de les mettre en vente et de les annoncer. Le champ qu'ils se proposaient de cultiver était à peu près vierge, mais il était préparé à faire fleurir leurs marques. Aussi, grâce à la publicité qu'ils ont faite, ces industriels ont pleinement réussi, et le pays compta une industrie florissante de plus.

La publicité avait satisfait un besoin latent.

C'est dans ces conditions que la publicité possède les plus grandes chances de réussir. Toute la question, pour l'annonceur, est, précisément, de pressentir ce besoin, de le deviner, d'en évaluer l'étendue, pour s'efforcer alors d'y répondre. Il s'exonère ainsi de l'opposition des concurrents, puisque ces concurrents n'existent pour ainsi dire pas.

Une autre industrie, dont on ne peut nier l'énorme développement depuis ces dernières années, l'industrie automobile, a su aussi tirer parti d'un besoin latent qui ne demandait qu'une chose: être satisfait.

On entretenait le public, depuis longtemps, des recherches des ingénieurs qui s'étaient rendu compte de la possibilité de construire des véhicules devant être, pour leurs heureux possesseurs, comme le wagon qu'ils pouvaient occuper, dans un rapide, avec cette différence que le wagon attelé au rapide ne s'arrêterait qu'à des points prévus d'avance, qu'il ne parcourait toujours que la même voie, tandis que le "wagon qu'on aurait à soi" permettrait les itinéraires les plus variés, dans les rues des villes comme sur les routes des campagnes, et, de plus, on l'arrêtait quand il plaîrait, il ne repartirait qu'au gré de son propriétaire ou de son conducteur...

L'annonce de la première voiture automobile fit frissonner d'aise une foule de gens qui n'attendaient que cela, les uns par snobisme, les autres dans le ferme dessein de voyager à leur fantaisie, quelques-uns, les moins contents, par simple envie, attendu qu'ils n'avaient pas le premier sou pour acheter une de ces "voitures qui marchent toutes seules".

Le besoin latent existait déjà quand la première voiture vint.

Les annonceurs n'ont pas toujours le bonheur — ou le génie — de répondre ainsi, à point nommé, à ce besoin-là. C'est quand le besoin latent préexiste que la publicité peut remporter ses plus belles victoires.

La difficulté se fait jour lorsqu'il s'agit, le besoin existant déjà et se trouvant déjà satisfait par d'autres, de vulgariser, de faire adopter, de lancer, en un mot, une nouvelle marque concernant un produit qui a de nombreux équivalents, auxquels le public est accoutumé.

Il faut alors suggérer au consommateur l'idée d'acheter une chose dont l'usage lui est déjà connu, qu'il emploie, et surtout lui faire préférer la marque nouvelle qu'on lui présente.

Ce sera, par exemple, une marque de chocolat. Les marques de chocolat sont nombreuses et toutes celles qui existent ont leur clientèle, qu'elles savent, du reste, plus ou moins bien s'attacher et retenir. L'annonceur qui interviendrait sur le marché pour offrir une nouvelle sorte de chocolat, revêtue d'une nouvelle marque, la sienne, ne peut songer à satisfaire un besoin latent. Ici le besoin est créé, et il est satisfait depuis longtemps par de multiples fabricants. Pour arriver à trouver sa place au soleil, le nouvel annonceur n'aura que deux ressources: en premier lieu, faire ce qu'ont fait les chocolats suisses: imaginer un chocolat qui se distingue de ceux qu'on a vendus jusqu'à ce jour et qui n'étaient simplement que du chocolat, c'est-à-dire un mélange de cacao et de sucre, parfumé ou non. Les chocolatiers suisses, eux, ont inventé le chocolat au lait, et le public, sachant que l'industrie principale de la Suisse est l'industrie laitière, a trouvé cela tout naturel. Une clientèle nouvelle, pour du chocolat au lait, s'est ainsi constituée. Mais, par ce moyen, on n'a fait, en somme, que satisfaire un besoin latent de chocolat au lait. On n'a pas répondu au besoin général, et déjà existant, du simple chocolat.

La seconde ressource d'un nouveau chocolatier sera donc, tout simplement, de chercher, en utilisant la publicité toujours, à introduire sa marque dans la consommation par les moyens classiques, en comptant d'abord sur le temps pour favoriser son dessein et, surtout, en ne négligeant pas l'organisation de sa vente: c'est encore l'histoire de l'aveugle et du paralytique.

Cela est très faisable, à la condition de fabriquer avec soin, de faciliter les transactions avec les détaillants par des conditions spéciales, par le crédit, etc.

(*à suivre*)

AVIS A NOS LECTEURS

Nos lecteurs sont priés de prendre note que les prix des lampes et lanternes de The Coleman Lamp Company, Limited, dont il est question à la page 53 du présent numéro du "Prix Courant", doivent être modifiés comme suit:

Lampe Style CQ 329, $11.50, et non $12.50.
Lanterne Style LQ 327, $10.00, et non $11.00.

MESSAGERIES --- NAVIGATION --- TRANSPORTS

IMPORTANCE ET ROLE DU PORT DE MONTREAL

M. W. T. Harvie, ingénieur en chef de la Commission du port de Montréal a donné la semaine dernière une intéressante conférence sur l'importance du port de Montréal pour tout le Canada, le rôle qu'il est appelé à jouer sur le continent américain et les travaux qui ont été exécutés dans le port. Le sujet était certainement d'un grand intérêt national. Voici dans ses grandes lignes ce que M. Harvie a dit:

Il est douteux que le peuple du Canada, que même les citoyens de Montréal réalisent pleinement le grand actif national que constitue le port de Montréal. Mais un fait significatif c'est que la grande majorité de nos cousins du sud le réalisent avec une envie bien pardonnable. D'après les derniers rapports obtenus, le port de Montréal arrive en septième place pour ce qui est du commerce avec l'étranger, n'étant dépassé que par New-York, Liverpool, Londres, Hambourg, Anvers et Marseilles, chacun de ces ports étant placé par ordre d'importance à ce point de vue. Mais ces statistiques ne donnent pas les chiffres actuels, et ils est tout à fait probable que Montréal occupe aujourd'hui une meilleure place que celle qui est indiquée. Quant à ce qui est de ce continent, Montréal vient après New-York seulement à ce même point de vue. L'on ne peut que se réjouir de ce que nos grands voisins, avec plus de douze fois la population du Canada, n'aient qu'un port où il se fait plus d'affaires qu'à Montréal.

Pour ce qui est de l'exportation du grain, le port de Montréal tient facilement le premier rang. Il n'a même pas de sérieux concurrent nulle part, et cependant l'on doit se rappeler que la saison de navigation n'y dure que 7½ mois par année contre 12 mois à tous les autres ports.

Montréal, cela est admis, naturellement, est le premier port du Dominion et il y passe environ un tiers de tout le commerce du pays avec l'étranger. Il est une entreprise du gouvernement et fait plus que payer ses dépenses.

La raison du succès phénoménal du port de Montréal est d'abord sa position géographique et stratégique sans rivale. A la tête de la navigation océanique, à 1,000 milles à l'intérieur des terres, il est cependant encore plus près de l'Europe que les principaux ports de mer de l'Atlantique nord, en même temps qu'il est à l'est le terminus du grand système de voies navigables qui s'étendent à 1,600 milles plus loin à l'intérieur des terres, jusqu'au coeur même du continent, et il est encore un port de mer pour tous les chemins de fer transcontinentaux tant que dure la saison de navigation.

Le fleuve Saint-Laurent et les grands lacs sont évidemment destinés par la nature à être le débouché vers l'est non seulement pour ce Dominion, mais aussi pour une grande partie des Etats-Unis. Montréal se trouve au centre de cette grande route naturelle, à la jonction de la navigation océanique et de la navigation des lacs. Cette situation est idéale, elle n'a pas de rivale. Il ne semble pas extravaiant de prédire une grande destinée pour le port de Montréal en dépit du désavantage d'une plus courte saison de navigation.

Après avoir énuméré les travaux exécutés dans le port, M. Harvie a conclu en disant:

Le temps est maintenant venu d'étudier un nouveau programme systématique de développement pour pourvoir à l'expansion qui pourra être nécessaire dans le port durant les dix ou vingt prochaines années.

LE COURRIER DE NOEL

On prévoit que le *Melita*, de la compagnie du *Pacifique Canadien*, qui doit partir de Saint-Jean, N.-B., le 9 décembre à destination de Cherbourg, Southampton et Anvers, aura un courrier de Noël très considérable. Afin de prévenir toute déception de la part des expéditeurs, le maître de poste de Saint-Jean donne avis public que tous les colis et lettres à être délivrés en Europe pour le 25 décembre devront être envoyés au cours des deux prochaines semaines.

LA ROUTE IDEALE

Le fait que la route du Saint-Laurent devient de plus en plus en vogue chez les Américains se démontre par les chiffres que donne le bureau d'immigration de notre ville. Ces chiffres font voir que, pendant la saison de 1922, on a examiné ici 16,811 passagers à destination des Etats-Unis, alors qu'en 1921 on en avait examiné seulement 10,743. C'est une augmentation de plus de 50 pour cent.

Sur ces seize mille passagers allant vers la république voisine, 9,678 étaient des citoyens des Etats-Unis. En 1920, il n'est passé à Québec que 2,990 citoyens américains et

l'augmentation est donc de plus de 200 pour cent. Dans le seul mois de septembre, plus de 4,000 citoyens américains sont débarqués à Québec.

Cette augmentation est causée en partie par la propagande que les compagnies de navigation ont faite en faveur de la route du Saint-Laurent et en partie au régime de la prohibition existant aux Etats-Unis.

DEPART DU "CORNISHMAN"

Le steamer *"Cornishman"* cargo-boat de la ligne *White Star-Dominion,* qui partit samedi de Montréal pour Liverpool et Avonmouth, avec une forte cargaison, fait son dernier voyage, cette année, dans le Saint-Laurent.

LES PILOTES

Les statistiques du bureau de l'*Association des Pilotes Unis* du district de Montréal, pour la saison de navigation qui touche à sa fin, indiquent que ces derniers ont eu une saison très active.

En 1921, jusqu'à date, les arrivages se son chiffrés à 1,205, les départs, à 1,174, et les déplacements des navires d'un quai à un autre à 1911, comparativement à 1,500 arrivages, à 1,370 départs et à 2,000 déplacement cette année.

Dans le district de Montréal, il y a cinquante pilotes.

Si nous prenons le total des arrivages et des départs cette année, il se chiffre à 2,870.

Or, comme la durée du voyage de Montréal à Québec prend ordinairement de dix à seize heures, et vice-versa, chaque pilote a donc fait en moyenne, cette année, 60 voyages.

SERVICE MONTREAL-QUEBEC DU PACIFIQUE CANADIEN

Wagons à compartiments sur les trains de nuit.

Avec les trains quittant Montréal, Gare Viger, à 9.45 A.M., sauf le dimanche, à 2.30 P.M., le dimanche seulement, 5.00 P.M. sauf le dimanche, et 11.55 tous les jours, et ceux quittant la Gare Windsor, à 9.00 A.M. et 11.30 P.M., tous les jours, le Pacifique Canadien offre un service de trains des plus remarquables pour l'ancienne capitale.

Vers l'ouest, le service du Pacifique Canadien offre quatre trains les jours de semaine et deux le dimanche.

Les trains de jour comportent des wagons de première et seconde classe, ainsi que des wagons-restaurant et salon.

Les trains de nuit, en plus des wagons de première et seconde classes et des wagons-lits ordinaires, ont les populaires wagons à compartiments.

Pour les hommes d'affaires et les touristes qui préfèrent le voyage de nuit comme une épargne de temps et pour la solitude additionnelle, les compartiments sont spécialement recommandables pour la commodité et le confort qu'ils ajoutent au voyage.

On peut obtenir des billets et réserver des lits en s'adressant au bureau des billets de ville, 141-145, rue S.-Jacques, Main 8125, ou aux gares Windsor, Place Viger, Westmount et Mile-End.

LA CALIFORNIE VIA LE PACIFIQUE

L'attirance de la Californie est telle que l'on s'y rend de tous les pays du monde. Entre des cimes couronnées de neige et des grèves où l'écume marine se mêle aux sables d'or, ce pays, un des plus richement dotés de l'univers, se recommande surtout par un climat délicieux en toutes saisons, et particulièrement en hiver.

Mais même si c'est là votre but, le voyage ne sera pas complet si vous n'avez vu les majestueuses Rocheuses, formation géographique aux beautés innombrables et toujours diverses, et Vancouver et Victoria, villes ravissantes où une température parfaite permet en toutes saisons l'automobilisme et le golf dans un paysage admirable. Ce n'est qu'en voyageant, ne fut-ce que pour l'aller et le retour, dans les luxueux wagons du *Pacifique Canadien*, que l'on pourra se dire avec satisfaction que l'on a véritablement connu tout le plaisir qu'un tel voyage peut offrir.

De merveilleuses randonnées peuvent être arrangées via le *Pacifique Canadien*, à travers les Rocheuses, soit pour l'aller seulement, en revenant par quelqu'autre route, soit pour le retour, soit encore via Chicago, pour les deux voyages.

Tout préposé aux billets de la *Compagnie du Pacifique Canadien* s'empressera de donner des renseignements complets, sur demande personnelle, ou écrite, ou télégraphiée.

PORT-ARTHUR

La navigation est suspendue dans le port de Port-Arthur depuis samedi, et cela pour la deuxième fois au cours de la semaine dernière, par une tempête violente qui y sévit. On rapporte que plusieurs cargos chargés de grain et en rade dans différents autres ports de l'Ouest n'ont pu partir à cause de cette tempête.

LES BOUEES A GAZ

On a commencé lundi l'enlèvement des bouées à gaz sur le Saint-Laurent, ce qui met fin à la navigation de nuit pour la saison de 1922.

Ces bouées seront remplacées par des bouées en acier qui ne seront visibles que le jour. Cette année la saison de navigation de nuit aura été de trois jours plus longue que celle de l'année dernière, et cela par une température plus favorable. Comme cette température a soudainement changé, on a décidé de commencer aujourd'hui l'enlèvement des **bouées à gaz.**

AUX PROVINCES MARITIMES VIA LE PACIFIQUE CANADIEN

Le *Pacifique Canadien* a un excellent service. *Les* trains quittent Montréal, gare Windsor, à midi, tous les jours sauf le samedi, à 7.00 a.m., tous les jours arrivent à Saint-Jean, N.-B., à 5.35 a.m., et 12.20 p.m., respectivement.

Au retour, les trains quittent St-Jean, N.-B., à 3.30 p.m., tous les jours et 6.15 p.m., tous les jours sauf le dimanche, arrivant à Montréal, gare Windsor, à 8.55 a.m., et 12.20 p.m., respectivement.

Ces trains font les raccordement les plus commodes pour tous les points du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

LE GRAIN EN TRANSIT

Jusqu'à dimanche soir, la quantité totale de grain qui a passé dans notre port depuis le commencement de la saison est de 152,152233 boisseaux. C'est environ 14,000,-000 de boisseaux de plus que durant toute la saison de l'année dernière. Huit navires ont embarqué des cargaisons de grain à nos quais. On calcule que d'ici à la fin de la présente saison il aura passé dans les élévateurs de notre port environ 155,000,000 de boisseaux de grain.

Le nombre total de vaisseaux arrivés de l'océan à Montréal jusqu'à lundi est de 1,192, contre 964 dans toute la saison de 1921.

DERNIERS DEPARTS

Les océaniques deviennent de moins en moins nombreux dans le port, comme d'ordinaire quand la fin de la navigation approche. Dans les deux journées de samedi et de dimanche, il est parti du port de Montréal pour outremer 14 océaniques. Deux océaniques sont arrivés dans ces deux jours, le *Hampstead Heath, de Rotterdam,* et l'*Edward Munch,* de Garston. Samedi, il n'y a pas eu d'arrivage ni de départ d'océaniques. Tous les vaisseaux dans notre port sont des cargo-boats, l'*Ausonia,* le dernier navire océanique à passagers, étant parti samedi.

CONGRES MARITIME

Le *Neptune,* journal maritime d'Anvers, publiait récemment qu'un important congrès des armateurs a eu lieu à Bruxelles du 21 au 25 de ce mois. Toutes les compagnies de navigation faisant le service de l'Atlantique, ajoutait le même journal, étaient représentées à ce congrès, qui a été tenu secret.

On s'attend à ce qu'une réduction des taux de première et de deuxième classe soit annoncée prochainement. Cette réduction des taux aurait été préconisée en vue, dit-on, de permettre aux Américains de voyager à l'avenir plus qu'ils ne l'ont fait au cours de la dernière saison.

TRAVERSEE MOUVEMENTEE

Le *Canadian Seigneur,* de la marine du gouvernement, est arrivé à S.-Jean, Terreneuve, après une très dure et très longue traversée, — un mois et un jour.

DANS NOS ENTREPOTS

Les statistiques rapportent qu'au 1er novembre, il y avait en entrepôt au Canada 24,155,215 livres de beurre de crèmerie, soit une augmentation de 15 p.c. On a entreposé 252,797 livres d'oléo, soit 22 p. 100 de plus que l'an dernier. L'entreposage du fromage s'élève à 9,729,083 livres. Il y a en entrepôt 10,011,630 douzaines d'oeufs; 2,052,923 livres de porc; 1,690,052 livres de lard; 15,159,-984 livres de boeuf; 4,465,796 livres de poisson; 46,838 barils de pommes.

Quant au grain, d'après des rapports reçus au bureau des statistiques du Dominion pour la semaine se terminant le 17 novembre, la quantité de grain en entrepôt a augmenté de 3,216,874 boisseaux en blé, de 947,275 boisseaux en avoine, de 311,570 en orge et de 169,444 en lin. Le seigle accuse une diminution de 48,506 boisseaux.

Dans l'ouest, les augmentations dans les élévateurs sont comme suit: blé, 196,173 boisseaux; avoine, 146,737; seigle, 46,990. L'orge et le seigle accusent une diminution de 20,830 et 9,922 boisseaux respectivement. Aux élévateurs terminaux intérieurs, on note les augmentations suivantes: blé, 809,428 boisseaux; avoine, 21,454; lin, 456, seigle, 2,892. Aux élévateurs terminaux publics et privés de Fort William et de Port-Arthur, il y a une augmentation dans le blé de 1,055,258 boisseaux; avoine, 23,129, lin, 163,958. Il y a diminution dans l'orge et le seigle de 21,398 et 68,312 boisseaux respectivement. Aux élévateurs publics de l'est il y a augmentation dans tous les grains, comme suit: blé 940,033 boisseaux; avoine, 195,624; orge, 332,033; lin, 14,942; seigle, 3,205. On a reçu un total de 7,868,395 boisseaux de grain par vaisseaux et 4,033,576 par chemins de fer et les expéditions ont été de 6,172,981 boisseaux par vaisseaux et 4,336,213 par chemins de fer.

TRAIN TARDIF POUR TORONTO LE SAMEDI SOIR

Tous les samedis soir, le *Pacifique Canadien* fait circuler un train tardif dans chaque direction entre Montréal et Toronto. Cela permet aux voyageurs de rester deux heures de plus dans l'une ou l'autre ville et d'arriver quand même à une heure raisonnable le dimanche matin.

VERS L'OUEST — Départ de Montréal, gare Windsor, à 11 h. 45 p.m., le samedi seulement. Arrivée à Toronto, gare Union, à 9 h. a.m.

VERS L'EST — Départ de Toronto, gare Union, à 12 h. 30 a.m. le dimanche seulement, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 9 h. 40 a.m.

Les deux trains ont la meilleure composition comprenant wagons de première classe et wagons-lits modèles. Il n'y a arrêts intermédiaires qu'à Westmount, à Smith Falls, à Havelock et à Peterboro.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

Vers le 13 novembre, un certain calme, perceptible après les quelques jours de vacances, peu de modifications, mais fermeté et satisfaction partout. Les achats s'amélioraient. Les sucres demeuraient fermes, et les mélasses et sirops de même.

Bon mouvement chez les thés. La demande des épices était limitée et les prix inchangés.

Hausse chez les pommes en conserve et le maïs en épis supérieur.

Les denrées en cartons étaient sans modification.

Avance chez les raisins de Corinthe. Souplesse chez les dattes. Disparition presque complète des figues empaquetées.

Les oranges cotaient moins cher et les pamplemousse de Floride étaient arrivés sur le marché.

Les légumes locaux étaient sans modification, mais des légumes importés étaient offerts à un prix élevé.

Somme toute, il y avait peu de changements définis sur le marché, sinon plus de vigueur et une amélioration générale notable.

Le point le plus important était que les réductions de prix ne semblaient pas aussi nombreuses qu'au cours des derniers mois et que des achats plus satisfaisants avaient eu un effet de stabilisation.

Le sucre était ferme, mais les grossistes croyaient qu'il avait atteint le maximum de la courbe et que décembre verrait peut-être une baisse.

Pas de modifications chez la mélasse et les sirops de maïs.

Les denrées en conserves étaient fermes et bien demandées.

Le marché des fruits séchés étaient plus vigoureux. L'importation des raisins de Corinthe coûtait plus cher. On recevait beaucoup de raisins secs, et les détaillants achetaient considérablement.

Les derniers rapports laissaient entendre que l'on ne recevrait plus de figues de Smyrne.

Les céréales étaient vigoureuses et bien demandées.

Pas de changement chez les denrées en cartons, mais les prix étaient fermes.

Calme chez les épices, et amélioration du marché du riz.

Les importateurs de thé prévoyaient une hausse avant longtemps et déclaraient que le marché local était encore plus bas que le véritable coût de l'importation.

Peu de modifications sur les marchés des fruits ou des légumes, mais l'on notait souplesse chez les oranges.

LE MARCHE DES DENREES ANIMALES ALIMENTAIRES

Dès le commencement de novembre, vigueur sur toute la ligne.

La forte hausse sur les oeufs frais pondus était la caractéristique du marché. Les oeufs entreposés étaient aussi plus vigoureux et la demande de partout active.

Le beurre et le fromage était en hausse. La demande locale et l'exportation étaient toutes deux fort animées.

Les porcs vivants étaient inchangés, quoique le marché fluctuât notablement. D'où, souplesse chez les viandes fumées. Fermeté chez les viandes cuites, avec demande modérée. Faiblesse chez la graisse et le saindoux.

L'on s'attendait à une certaine réduction chez la volaille.

Le cinq, plus d'activité et meilleurs symptômes en général sur le marché des denrées animales alimentaires.

Les modifications de prix n'étaient pas nombreuses, mais l'allure générale indiquait plus de vigueur.

Les porcs vivants se maintenaient, quoique les prix ne fussent pas changés; les *packers* locaux prévoyaient que la baisse du prix du grain augmenterait la quantité disponible d'animaux.

Les viandes fumées étaient mieux demandées, mais les cotations étaient inchangées.

Les viandes cuites étaient fermes et il n'y avait aucun développement remarquable dans ces lignes.

Fermeté aussi chez la graisse et le saindoux; les achats se faisaient plutôt par petite quantité.

Le beurre était calme et l'importation indolente, l'on ne s'attendait pas à des réductions, vu la saison. Le fromage était ferme, mais à la campagne, les cotations étaient plus souples.

Les oeufs étaient vigoureux, et les oeufs frais pondus étaient rares; la demande s'adressait surtout aux oeufs entreposés.

La volaille, bien demandée, diminuait de prix.

Enfin, la merluche coûtait un demi sou de moins.

VINS CANADIENS PRIMES A MILAN

La Compagnie des Vins Franco-Canadiens, dans laquelle M. Philadelphe Routhier, de cette ville, est le principal intéressé, vient d'obtenir pour ses vins médica-

mentés *Santo Paulo* et *Madura,* les premiers prix à l'exposition des produits alimentaires de Milan.

Il est fort agréable de noter le succès de cette compagnie qui est établie depuis une vingtaine d'années et qui a toujours fait tout son possible pour mettre sur le marché les produits les plus purs.

NOTES PERSONNELLES

En présentant, dans son dernier numéro d'Epicerie, ses souhaits respectueux à M. Charles Chaput, *Le Prix Courant,* a imprimé 83ième au lieu de 81ième anniversaire de naissance. M. Chaput nous pardonnera cette erreur. Du reste, son énergie et sa merveilleuse aptitude au travail sont telles que deux années ne sont, pour lui, que ce que deux mois seraient pour nous...!

* * *

L'honorable M. Gustave Boyer a été réélu président de la *Société d'Industrie Laitière* de la province de Québec.

* * *

M. Hector Bender est le nouveau vice-président de la maison *Versaille-Vidricaire-Boulais, Ltée.*

* * *

Le congrès d'industrie laitière a procédé à l'élection de ses officiers, à Roberval, avec le résultat suivant: sont réélus: l'honorable Gustave Boyer, président; J. H. Crépault, vice-président; Alexandre Dion, secrétaire-trésorier; MM. Zénon Dion, de Saint-Donat de Rimouski, Ulric Talbot, l'Islet; Gaudiose Côté, Saint-Valier; Evangéliste Grégoire, de Sainte-Malachie; Désiré Roy, Lambton; Raoul Dumaine, Saint-François; Samuel Gobeil, Laprairie; A. T. Charron, Saint-Hyacinthe; Moïse Bourbeau, Ange Gardien, Rouville; Louis Beauregard, Sutton; J. L. Poupart, Saint-Isidore; J. H. Philie, Valleyfield; l'honorable Emile Moreau, Roberval; E. de Sales Laterrière, Les Eboulements; Chs Laganière, Grondines; Arsène Denis, Saint-Norbert; Walter Reid, M.P.P., L'Assomption; F. X. O. Trudel, Montréal; Jos. Dumoulin, Sainte-Scholastique; Michel Morvan, Thurso; P. Lefebvre, Rigaud; Paul Beauchamp, représentant le commerce de Montréal.

ECHOS

Les intermédiaires et les grossistes en épiceries s'occupent activement de la vente des fruits secs et mettent en vedette les spécialités pour les fêtes. L'on a noté une certaine congestion des transports, mais tout semble s'arranger. Néanmoins, il est hors de doute que certaines livraisons sont irrégulières et qu'il y ait un peu moins de fruits de la Californie et de l'Orégon que d'habitude.

* * *

Les rapports de l'Etat du Maine laissent entendre que la saison de la sardine fut fort peu satisfaisante. Les ventes furent difficiles, plusieurs fabriques de conserves durent fermer leurs portes et le poisson, de dimensions désirables, était rare.

Lors d'une réunion récente, à l'occasion du 25 ième anniversaire de l'*Association des Marchands* de New York, M. J. A. arnes, président de la Chambre de Commerce des Etats-Unis a fait un appel spécial en faveur de méthodes équitables dans l'administration gouvernementale, aussi bien que dans les affaires.

* * *

L'*Association Nationale Américaine des Epiciers en Gros* s'occupe attentivement à la surveillance du *merger* projeté entre les compagnies *Armour* et *Morris.*

Le président des Etats-Unis semble considérer ce *merger* de façon sympathique. Cette opération constituerait une économie annuelle de dix millions pour les *packers* et les metteurs en conserves.

* * *

Les noix dites *Pecan* qui venaient surtout du Mexique sont en train d'être détrônées par les noix du Texas sur les marchés américains.

* * *

Les pêcheurs de homards, particulièrement à Shelburn et dans le comté de Yarmouth demandent instamment que la saison de pêche soit ouverte plus de bonne heure que d'habitude. Ottawa a envoyé un délégué dans ce district pour étudier la question avant de donner sa décision.

* * *

Des études importantes se font actuellement à Washington au sujet de l'entrée aux Etats-Unis de la farine canadienne. L'on est d'avis que l'acte tarifaire de 1922 n'a pas pour effet d'affecter l'acte connu sous le nom de *anti-dumping.* Les principaux intéressé sont, bien entendu, les meuniers de Saint-Paul et de Minnéapolis.

* * *

Depuis l'établissement, dans l'Alberta, de règlements stipulant la classification et l'inspection gouvernementale des produits laitiers, le rendement du beurre a augmenté et en qualité et en quantité.

* * *

A la convention de l'*Association Nationale Américaine des Epiciers en Gros,* tenue à Chicago, l'on a étudié les problèmes de la distribution, tels qu'envisagés par le grossiste, le détaillant et le manufacturier.

* * *

M. F. A. Seymour, administrateur général des *Sun-Maid Raisin Growers,* a déclaré récemment que la qualité du produit était le facteur essentiel pour résoudre le problème de la vente des récoltes de raisins secs. Une production peu soignée serait la ruine de ce commerce énorme, dont les proportions sont devenues telles que des sommes incroyables en dépendent.

* * *

La distribution du sucre a été, cette année, extrêmement considérable. Le rendement de 1921-22, qui fut de près de dix-huit millions de tonnes sera dépassé, dit-on, par celui de 1922-23. La demande européenne augmente, et l'excédent de la production mondiale est, pour ainsi dire, écoulé.

LA SARDINE EN AUSTRALIE

L'industrie de la préparation de la sardine en est encore à ses débuts en Australie, mais déjà il est acquis que les sources d'approvisionnements, dans le voisinage des grands centres de population, sont, en quelque sorte, inépuisables et que les prix, si l'industrie de la pêche est développée et bien organisée, seront inférieurs à aucun de n'importe quel produit d'alimentation. Les Australiens, grands consommateurs de viande, n'avaient jamais songé à remplacer celle-ci par le poisson, mais la hausse formidable des prix du bétail pendant la guerre a modifié leur conception à ce sujet.

Au cours de 1921, le Commonwealth a importé du poisson pour la somme de 755,000 livres, dont une grande partie consistait en conserves de saumon. Or, tous les experts sont unanimes à reconnaître que la sardine se trouve en très grande abondance sur les côtes australiennes, et qu'on pourrait facilement créer une grande industrie sardinière, non seulement pour satisfaire les besoins de l'intérieur, mais aussi pour l'exportation.

De grands efforts sont actuellement faits dans ce but et on peut être certain que dans un avenir très prochain, l'industrie d'exportation et de conserves de sardines comptera parmi les industries les plus réussies et les plus importantes de l'Australie.

LA VENTE DES VINS DANS LES EPICERIES

Une délégation de l'Association des marchands-détailleurs de la province de Québec s'est présentée devant le cabinet provincial récemment. Leurs demandes avaient trait surtout à des modifications à la loi des liqueurs. Ils ont demandé que les épiciers fussent autorisés à vendre des vins à la bouteille comme ils le font aujourd'hui pour la bière et, deplus, que la vente des vins et de la bière au verre fut permise dans les hôtels, cafés, restaurants et tavernes en tout temps au lieu de l'être pendant les repas seulement comme le décrète actuellement la loi. Ils ont demandé aussi que les hôteliers fussent autorisés à servir de la bière et des vins dans les chambres de leurs clients.

Le trésorier provincial et ses collègues du cabinet ont promis de prendre ces demandes en sérieuse considération.

L'EXPORTATION DU SAUMON

Les exportations canadiennes de saumon en conserve, durant le mois d'octobre, dénotent une dépression de 50 pour cent, si on les compare avec celles d'octobre 1921. Les exportations du dernier mois ont été de 58,062 quintaux évalués à $711,994 contre 107,103 quintaux évalués à $1,491,634, expédiés en octobre 1921.

Les exportations de septembre 1922 se sont chiffrées au-dessus de 20,000 quintaux de plus qu'en septembre 1921; les exportations de septembre 1922 ayant été de 78,249 quintaux évalués à $1,073,965, contre 55,709 quintaux évalués à $1,074,255 et exportés en septembre 1921.

NOS PRODUITS LAITIERS

Pendant le mois d'octobre, le Canada a exporté pour $237,602 de crême fraîche aux Etats-Unis et du lait frais pour une valeur de $15,458. Durant le même mois, le Canada a expédié au Royaume Uni 3,232,557 livres de beurre, évaluées à $1,121,868, et aux Etats-Unis 75,312 livres représentant une valeur de $23,987.

Le total des exportations de beurre pendant le mois a été de 3,598,401 livres, soit une valeur de $1,260,642.

Les exportations de fromage au Royaume Uni se sont totalisées à 187,398 quintaux, évaluées à $8,379,036 durant octobre. Les exportations aux Etats-Unis se sont élevées à 8,399 quintaux, soit $449,997. Les exportations totales du fromage pour ce mois ont été de 19,582 quintaux, qu'on évalue à $3,551,180.

Les envois d'oeufs au Royaume-Uni pendant octobre ont formé un total de 1,282,050 douzaines, évaluées à $516,044.

18,350 douzaines ont été exportées aux Etats-Unis, soit $19,448. Exportations totales d'oeufs en tous pays: 1,346,320 douzaines, soit $451,605.

LES FABRICANTS D'EAU GAZEUSE PROTESTENT

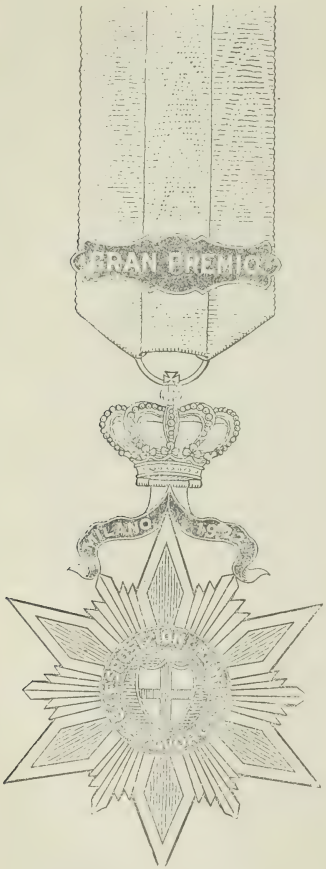
Les fabricants canadiens d'eaux gazeuses sont fort mécontents du régime fiscal qu'on leur impose. Deux taxes, chacune très lourde, leur tombent sur les bras: l'une, taxe de production, et l'autre, taxe de vente. La combinaison de ce double impôt monte à trente pour cent du prix de revient avec cette conséquence que beaucoup de fabricants sont aux portes de la faillite. Le public, devant la hausse des prix nécessitée par ce système fiscal, s'abstient d'acheter, et réduit le plus possible sa consommation d'eaux gazeuses.

Les fabricants de liqueurs douces se sont réunis au siège de l'Association des Marchands pour délibérer sur la situation. Ils ont examiné toutes les données du problème sous la présidence de M. A. M. Murphy, de la maison *Gurd*, et ont vivement protesté contre le régime qui leur est imposé. Ils ont décidé de protester auprès du gouvernement pour un système plus juste.

UN PRODUIT CANADIEN PRIME A L'ETRANGER

La *Cie Gentin Ltée*, fabricant du *Vin Elixir Tonique du Dr Coderre*, produit essentiellement canadien dont l'origine remonte à plus de 50 ans et qui est le fruit des labeurs du "vieux Dr Coderre" comme on l'appelait si familièrement il y a quelque dix ans, exposait récemment quelques bouteilles de son produit à la grande exposition dite du "Travail Réuni", qui vient d'être tenue à Milan. Elle recevait, en même temps que le diplôme d'honneur, non seulement la médaille d'or, mais aussi la Croix, signe distinctif du Grand Prix que lui a décerné la Section d'Hygiène de l'Exposition de Milan.

Voici pour nous un fait très significatif. Depuis quelques années il se fait au Canada—et que dire durant la guerre—une véritable exploitation en ce qui concerne les produits pharmaceutiques étrangers. Pour une raison ou pour une autre, certaines personnes pourtant autorisées, croyaient déroger si elles ne prescrivaient ou n'employaient des produits importés qui ne sont pas supérieurs aux nôtres cependant et pour lesquels on demande des prix vraiment prohibitifs.



Le Grand Prix décerné à la Maison Gentin.

Les produits canadiens, — c'est notre prétention — valent au moins ceux qui nous viennent de l'étranger. D'abord, ils n'ont pas à faire de grands voyages, et nous parviennent toujours frais; et ils ont le grand avantage d'être à la portée de toutes les bourses. La décision du jury de l'Exposition de Milan se passe de commentaire, et s'il restait un doute dans l'esprit du public sur la qualité de nos produits canadiens, espérons que ceci ira le dissiper.

LES FRUITS SECHES EN AUSTRALIE

L'industrie des fruits désséchés qui est une industrie nouvelle en Australie, a pris, au cours de la saison dernière, un développement remarquable. La dessication s'est opérée sur dix-neuf mille tonnes de fruits, dont la valeur s'élève à deux millions de livres sterling.

Ce qui augmente encore l'importance des résultats obtenus, ce sont les conditions spéciales dans lesquelles, écrivait le *Times,* on y est arrivé:

"L'énorme quantité de fruits a été produite sur des terrains qui, il y a quelques années, étaient absolument désertiques et qui ont été transformés par l'irrigation en terrains les plus fertiles du *Commonwealth.* L'industrie des fruits séchés est maintenant une des industries les plus rémunératrices de l'Australie. On espère pouvoir, dans un avenir prochain, en exporter en Angleterre, car la production actuelle surpasse déjà la consommation intérieure."

Le contrôle de cette industrie nouvelle est assuré par la *Australian Dried Fruits Association* qui règle la répartition et fixe les prix. L'Association a envoyé en Europe et dans les régions orientales des représentants ayant mission d'assurer des débouchés à l'exportation.

LE SUCRE ICI ET LA

L'industrie sucrière à Natal, actuellement menacée par les trusts américains, a en outre à souffrir d'une mauvaise saison, car on estime que la production totale ne dépassera pas 140,000 tonnes. La canne est courte, et le tonnage par acre a été considérablement réduit. Un soulagement pourrait toutefois être apporté lorsque les minotiers et planteurs auront conclu un nouvel arrangement prescrivant que le paiement ne se fera pas d'après le poids de la canne à sucre, comme à présent, mais d'après celui du sucre lui-même.

La production du sucre, à Formose, pour la saison 1921-22 excéda de beaucoup les prévisions évaluées à 5,560,000 piculs. La production en sucre centrifuge et en cassonade est estimée maintenant à 5,800,000 et 170,000 piculs respectivement, ce qui donne une moyenne de 5,970,000 piculs contre 4,213,000 piculs pour 1920-21.

La superficie consacrée à la culture du sucre du Queenland dépasse 160,000 acres. La quantité de canne coupée et écrasée pour la récolte de 1921 a excédé 2,300,000 tonnes, ce qui donne une moyenne inférieure à 8 tonnes de canne par tonne de sucre brut. Le capital total engagé dans cette industrie est évalué à plus de 12,000,000 de livres.

20,000 hommes environ sont employés dans l'industrie sucrière, mais on estime que cette dernière fait vivre directement ou indirectement 100,000 personnes.

Les exportations de sucre de la Jamaïque de janvier à juillet de l'an dernier, ont été plus importantes qu'à

aucune autre époque depuis une trentaine d'années. En 1919 (année de prospérité), cette colonie a exporté 37,644 tonnes, et en 1920 36,000 tonnes. L'année dernière, les quantités étaient bien supérieures, et pendant les 7 premiers mois de cette année on a embarqué 40,760 tonnes à destination des pays de l'Empire, le Royaume-Uni et le Canada.

Une découverte qui surpasse en étrangeté toutes celles de notre temps vient d'être faite par le professeur John Davidson, de l'Université de la Colombie Britannique (Canada), qui a trouvé qu'il était possible d'extraire du sucre des feuilles du sapin de Douglas, qui croît dans certaines parties de cette province.

POUR FAIRE UNE BONNE VENTE DE BEURRE

Une bonne vente de beurre ne s'établit que si la clientèle prend confiance dans la marchandise qui lui est offerte. Il importe donc de savoir reconnaître les beurres, de jauger leur valeur et leur qualité avant de les mettre en vente.

Notre excellent confrère *L'Epicier* nous dit qu'on reconnaît le bon beurre à quatre qualités: le lustre, la saveur, la couleur et l'odeur.

Le lustre est l'éclat particulier que présente tout beurre bien travaillé.

La saveur la plus recherchée se rapproche de la noisette fraîche.

L'odeur est légèrement aromatique.

Enfin, la couleur est jaunâtre et se rapproche de celle de la paille d'avoine.

Tout beurre de bonne qualité a une pâte fine et se laisse trancher nettement en lames minces.

Le bon lait fait le bon beurre et les causes qui modifient les qualités de la matière première doivent nécessairement changer celle du produit fabriqué. Mais, les soins apportés dans la fabrication, les procédés suivis ont aussi la plus grande influence sur les caractères du beurre.

La saveur particulière de noisette, signalée plus haut, dérive des fermentations spéciales que subit la crème avant le battage; cette fermentation varie d'intensité suivant la nature du lait. On sait, en effet, qu'il existe des causes multiples qui modifient les propriétés du lait, telles que la race, la bête, les soins de propreté, la nature du sol, les aliments consommés, etc. *Les feuilles de frêne* en mélange avec d'autres fourrages, augmentent la sécrétion du lait et donnent au beurre de la consistance, de la couleur et le goût de noisette.

On colore le beurre avec différents produits, généralement inoffensifs, dont les plus employés sont le safran et le jus de carotte. On obtient ainsi de très belles colorations jaune paille qui sont recherchées des gourmets. On peut reconnaître qu'un beurre a été soumis à une coloration artificielle en y ajoutant de l'acétate de plomb ou de l'alcali. S'il y a du safran, la parcelle de beurre traitée devient orangée; s'il y a du jus de carotte, il se forme, à la chaleur, un dépôt vert.

Chacun sait que l'obstacle à la conservation du beurre est le rancissement. Or, il y a lieu de distinguer.

Le rancissement naturel, produit de la décomposition spontanée des éthers qui constituent la matière grasse du beurre; le rancissement est dû à l'action de la lumière, de l'oxygène et des microbes.

Rien ne peut arrêter le rancissement spontané ou naturel, les éthers se décomposant en dehors de toute action surtout lorsqu'on a eu soin d'incorporer au beurre un peu de sel marin, que la conservation serait encore de plusieurs semaines si l'on évite l'exposition à la lumière et à l'air.

L'air et la lumière activent d'autant plus le rancissement que le beurre a été mal préparé, mal épuré du sucre de lait, de la caséine et de leurs ferments.

Du beurre, préparé bien proprement, convenablement délaité et conservé dans un endroit obscur où l'air est raréfié et tranquille, reste pendant longtemps d'excellente





La médaille remportée par le "Vin du docteur Coderre"

qualité, parce que dans de telles conditions, le rancissement est presque complètement arrêté.

En ce qui concerne la vente il faut ajouter que la manière de présenter les beurres sur le *marbre* est pour beaucoup dans le succès. Il faut avoir soin de couper proprement, en s'appliquant à avoir le coup d'oeil juste de façon à ne pas "hacher" la motte de beurre; il faut couper en escalier, en apant soin de tourner alternativement le pain sur ses quatre faces.

Les petits morceaux, les fausses coupes que l'on doit éviter d'ailleurs sont soustraits à la vue du client et écoulés autrement.

Il faut goûter les beurres fréquemment et ne pas hésiter à baisser de prix ceux qui, ayant déjà "du marbre" c'est-à-dire commenceraient à vieillir, ne correspondraient plus à la qualité annoncée.

Vendre du beurre est un art qui s'acquiert évidemment; encore faut-il s'en donner la peine.

LA POMME DU CANADA AUX HONNEURS

L'exposition impériale de fruits, qui vient d'avoir lieu à Londres, au Crystal Palace, a mis en vedette les pommes do Canada et la province de Québec s'est classée deuxième. M. H. L. Morse et fils, de Berwick, Nouvelle-Ecosse, ont remporté le premier prix et la médaille d'or avec une magnifique collection de rainettes. *La Société de Pomologie et de producteurs de fruits de la province de Québec,* dont le siège est à Châteauguay-Bassin a remporté le second prix avec une très belle collection de "Fameuses" ou "Snows". M. Story, de Creston, Colombie Britannique, a reçu un prix pour la plus belle exposition de la Colombie Britannique. MM. Morse ont aussi gagné un premier prix avec les pommes "King".

Une caractéristique de l'exposition du Canada, qui a fait l'objet de très favorables appréciations, a été le soin avec lequel les fruits sont classés et empaquetés. Les poires, pour lesquelles il n'y avait qu'une classe, avaient souffert du voyage et ne pouvaient lutter avec les pommes comme sujets d'exposition.

M. P. T. Carey, démonstrateur d'horticulture et d'entretien des vergers, au ministère de l'agriculture d'Ottawa, faisait partie du jury. M. J. Forsyth Smith, commissaire du commerce de fruits du Canada, surveillait, à l'exposition, les intérêts des producteurs de fruits canadiens.

Les pomiculteurs du Canada ont eu l'occasion dans cette exposition, de faire valoir leurs produits. L'Association des producteurs de fruits d'Ontario a remporté onze premiers prix et neuf médailles d'argent.

On a regretté que la Colombie Anglaise n'ait pas envoyé plus de produits et que les sujets de l'*United Fruit Companies* de la Nouvelle-Ecosse soient arrivés en retard pour le concours; mais les pommes de cette compagnie étaient en vedette et ont beaucoup ajouté à l'apparence de l'exposition de produits d'outre-mer.

LA GRANDE BRETAGNE VEUT CREER UNE INDUSTRIE SUCRIERE

Le ministère anglais de l'Agriculture attache une grande importance au développement de l'industrie sucrière. On sait que jusqu'à la guerre, le pays ne possédait pas de sucreries. C'est seulement en 1915, en raison de la disette de sucre, que le mouvement prit naissance, et en 1920 que le Gouvernement décida de venir en aide aux industriels.

La surface cultivée est passée de 2,800 acres en 1915, à 8,400 acres cette année. Si l'on se base sur un rendement de 12 tonnes par acre, la récolte de cette année sera très suffisante pour occuper la nouvelle usine qui vient d'être créée à Cantley. Les résultats de cette expérience sont attendus avec impatience et tout porte à croire qu'ils seront favorables.

LA TAXE SUR LES FABRICANTS DE BEURRE DISPARAIT

Au cours de la séance de mardi, à la législature, le gouvernement et l'Opposition se sont entendus pour faire disparaître la taxe de $15.00 que devaient payer tous les fabricants de beurre et de fromage dans la province. Cette taxe représentait un revenu de $30,000 environ pour le gouvernement.

A l'avenir ce sera le gouvernement qui paiera les frais d'inspection dans les fabriques de beurre et de fromage.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent particulièrement aux industries de l'alimentation:

517—*Conserves de fruits.* Particulier, en Hollande, désirerait représentation de fabrique de fruits en conserves.

514—*Fromage.* Agents, à Bristol, désirent communiquer avec crèmeries fabriquant fromage mou.

210—*Produits alimentaires.* Commissionnaire de Liverpool désire représentation: farine, légume, fruits, poissons en conserve.

131—*Beurre en conserve.* Distributeurs de la Jamaïque désirent offres de beurres canadiens (boîtes métalliques de ½, 1, 14 et 28 livres).

130—*Lait condensé.* Maison anglaise désire communiquer avec fabricants canadiens.

586—*Tourteaux de lin, etc.* Firme anversoise désire cotations, toutes nourritures pour bétail.

Est-il une folie comparable à celle du client inexpérimenté, en fait de publicité, qui dépense son bon argent en expériences faites dans des journaux sans valeur, s'efforçant de découvrir par lui-même ce qu'un agent de publicité, ayant quelque compétence, lui enseignerait sans peine en quelques minutes de conversation?

Confiserie -- Pâtisserie

LA CHOCOLATERIE SUISSE

La guerre, en provoquant des restrictions dans les importations de la plupart des pays, a fait perdre aux chocolatiers suisses une grande partie de leurs débouchés extérieurs, en même temps que la difficulté de se procurer certaines matières premières, comme le sucre et le cacao, apportait des entraves sérieuses à leur industrie. Depuis le rétablissement de la paix, que l'on croyait devoir s'accompagner d'une brillante reprise des affaires, la situation ne s'est guère améliorée. D'une part, les restrictions d'importation ont subsisté dans nombre de pays; d'autre part, la dépréciation de la plupart des changes européens est venue dresser comme une barrière prohibitive devant les industriels suisses dont les produits devenaient inabordables aux acheteurs. " Enfin, ces derniers temps, la raréfaction du lait, qui oblige nombre de fabriques helvétiques à recourir aux produits lactés américains pour la préparation de leurs chocolats fins, est venue encore compliquer les choses.

Aujourd'hui, un nouveau sujet de préoccupation s'impose à l'attention des chocolatiers suisses: c'est l'installation à l'étranger de nombreuses fabriques de chocolat fin pourvues de l'outillage le plus moderne et qui se révèlent en mesure de faire aux chocolats suisses une concurrence heureuse. En France, en particulier, en Angleterre, en Italie, dans les pays scandinaves, la fabrication des chocolats au lait, qui constituait jusqu'à présent presque un monopole suisse, se développe rapidement. C'est ainsi qu'à Londres seulement on compte six maisons récemment installées pour ce genre de fabrication, et qu'un certain nombre d'autres se sont ouvertes à Manchester, à Preston et dans d'autres localités anglaises. En France, il en est de même, notamment à Paris, à Nancy et à Lyon. A Milan, une grande usine s'outille également pour la fabrication.

Pour être à même de soutenir la concurrence et tourner autant que faire se peut les barrières qui lui sont opposées à l'entrée des pays étrangers soit par les règlements douaniers, soit par le change, les grosses maisons suisses envisagent sérieusement la possibilité d'essaimer au dehors et d'installer à leur tour des usines filiales dans le pays même de leurs concurrents pour essayer de maintenir leur position.

LE BOULANGER PEUT MAINTENANT VENDRE DES GATEAUX

Le comité exécutif a décidé de ne pas empêcher les boulangers de vendre des gâteaux à leurs clients, en même temps qu'ils livrent le pain à domicile. Les boulangers ne devront pas cependant vendre de pâtisseries, à moins qu'ils aient un permis de colporteur. Ainsi, les boulangers pourront continuer le commerce qu'ils exercent actuellement, sans avoir à payer un permis de colporteur, s'ils se limitent à la livraison à domicile de pain et de gâteaux. Par gâteau, on n'entendra que le genre de gâteau que vendent actuellement les boulangers à leurs clients.

Cette décision du comité exécutif a été prise à la suite d'une entrevue qui eut lieu entre un groupe de boulangers de notre ville et le comité exécutif. Le règlement actuel dit que les boulangers, les laitiers et les marchands de glace ne tombent pas sous le coup de la loi des colporteurs, pourvu qu'on ne livre que du pain, du lait et de la glace aux clients dans les maisons privées.

M. A. Bienvenu, surintendant du service des privilèges et patentes, a expliqué que des plaintes avaient été adressées aux autorités municipales par des marchands qui signalaient la concurrence que les boulangers leur faisaient en vendant des gâteaux et même des pâtisseries.

M. James Strachan s'est fait le porte-parole des délégués, et a dit que les boulangers ne vendaient qu'une sorte spéciale de gâteaux à domicile, et non pas des pâtisseries. Dans les autres villes du Canada et aux Etats-Unis on permet la chose. M. Strachan a ajouté que le boulanger peut fabriquer des gâteaux.

Pour s'assurer de la définition du mot boulanger, le président du comité, M. J.-A.-A. Brodeur, fit apporter des dictionnaires, et on s'aperçut que le mot anglais "baker" avait un sens plus large que le mot boulanger, et semblait donner raison aux délégués.

Pour régler la difficulté, l'échevin Turcot a donné avis de motion qu'il proposera que le règlement soit amendé, de façon à permettre aux boulangers de vendre du pain et des gâteaux, à domicile.

La bonne composition typographique pour l'annonceur, cela veut dire celle qui présente la matière de la publicité de la façon la plus convenable, la plus agréable, avec telles ou telles enjolivures pour surenchérir et rendre le texte agréable à lire.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 29 novembre 1922.

Les cours plus bas qui caractérisaient le marché torontonien à la fin de la semaine dernière, et le déclin des prix du bacon canadien sur les marchés anglais, ont donné lieu à un ton plus faible sur le marché local des porcs vivants, hier. Les prix ont enregistré une baisse de 25 cents à 50 cents les 100 livres. L'approvisionnement n'excédait pas de beaucoup les besoins, mais il était suffisant pour satisfaire à toutes les demandes; un commerce assez actif s'est fait sur les lots choisis à des prix variant entre $11 et $11.50 les 100 livres pesés en descendant des wagons. Il ne s'est pas produit de changement notable dans les prix des porcs préparés, le ton du marché fut facile et la demande fut assez bonne pour les petits lots. Les ventes de stock frais, tué l'abattoir de la ville se firent aux prix de $16.50 à $17; celles des porcs légers et préparés de la campagne, à $15 les 100 livres.

Il n'y a pas eu de véritable changement sur le marché local des viandes fumées. La tendance a été à peu près stable et le chiffre d'affaires traitées a été plutôt restreint. Il y a eu une assez bonne demande pour les petits lots afin de satisfaire à la consommation domestique et pour expédition à certains endroits de la campagne. Les jambons de 8 à 12 livres se sont vendus de 24 à 25 cents la livre; les lards, de 22 à 23 cents la livre, les jambons cuits plats, à 40 cents la livre, et les jambons cuits à 37 cents la livre; les prix du bacon fumé déjeuner ont varié entre 32 et 35 cents la livre. La demande a été stable pour les longes préparées au prix de 27 cents la livre, et pour les épaules préparées au prix de 17 à 18 cents la livre.

Il s'est fait un assez bon commerce de saindoux et le ton du marché est resté stable. Les variétés canadiennes raffinées se sont vendues à 18 cents la livre en seaux de bois de 20 livres, et à 19 cents la livre en morceaux de 1 livre; les tierces se sont vendues aux prix de 16 à 17 cents la livre.

Le marché local des oeufs, hier, n'a pas enregistré de changement notable, mais la tendance a été ferme, étant donnée la stabilité de la demande d'approvisionnements pour la consommation domestique. En gros, le commerce a été passablement actif aux prix de 45 cents à 46 cents pour les oeufs frais de l'automne; les oeufs choisis se sont vendus à 46 cents, et les premier choix de 35 à 36 cents la douzaine.

Une caractéristique du marché du beurre, hier, a été la tendance plus forte qui s'y est développée. Les prix pour les arrivages courants de beurre de crêmerie ont enregistré une avance de ¾ cent à 1½ cent par livre, comparés à la semaine dernière; on attribue cette hausse à la concurrence plus forte entre les acheteurs. Etant donné le maintien de la demande pour approvisionnements pour la consommation domestique et pour expédition à l'extérieur, le marché local a été plus fort; des ventes de lots de meilleur beurre de crêmerie se firent à des prix qui atteignirent 36½ cents la livre; le bon s'est vendu 35½ cents la livre.

Il n'y a pratiquement pas eu de changement dans la situation du marché du fromage; cela est dû à ce que la demande pour approvisionnements de la part des importateurs anglais ne s'est pas améliorée. Comme les stocks, ici, sont probablement les plus bas qu'on ait eus depuis longtemps à cette époque de l'année, il y a un sentiment de confiance qui est assez général, mais, en attendant, il ne se traite que très peu d'affaires.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 29 novembre 1922.

Porcs vivants	....	11.75
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis	....	17.50
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)	....	0.24
Longes (trimées)	....	0.26
Longes (non trimées)	....	0.24
Epaules (trimées)	....	0.16½
Saucisse de porc (pure)	....	0.18
Saucisse de boeuf	....	0.10
Saucisse la belle Fermière	....	0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais		
Quartiers derrière	....	0.13
Quartiers devant	....	0.08
Longes	....	0.21
Côtes	....	0.16
Haut côté	0.11	0.12
Hanches	0.10	0.11

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 29 novembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.29
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.26
(Vaches) -		
Quartiers derrière	....	0.13
Quartiers devant	....	0.05
Longes	....	0.22
Côtes	....	0.16
Chucks	....	0.10
Hanches	....	0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps	....	0.22
	12/16	0.27
	16/20	0.22
	20/25	0.21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon		
Déjeuner, Maple Leaf		0.36
Déjeuner, Marque Gunns		0.32
Jambons Cottage		0.30
— Picnic		0.19
— bouillis		0.35
— rôtis		0.45
— sandwich		0.43

SHORTENING

Shortening Eastfirst		
Tierces	400 lbs	0.13½
Tinettes	60 —	0.14
Seaux	20 —	0.14½
Seaux	10 —	0.14½
Seaux	5 —	0.15
Seaux	3 —	0.15
Blocs	60 —	0.15½
Blocs	30 —	0.16

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Shortening Pierus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:		
Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	40 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18
Seaux	10 —	0.18
Seaux	5 —	0.18
Seaux	3 —	0.18
Blocs	60 —	0.19
Blocs	30 —	0.19½

OEUFS

Oeufs frais pondus	0.55
— choisis	0.40
— No 1	0.36
— No 2	0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.38	0.39
Beurre, crêmerie No	....	0.37
Laiterie	....	0.32

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.13	0.14
— — ambré, la lb.	0.10	0.12
— — brun, la lb.	0.08	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.21
— tinettes	0.20½

FROMAGE

Nouveau	0.24	0.25
Vieux	0.26	0.28

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 29 novembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	38.00
Porc heavy mess (brl)	30.00
Boeuf plate	22.00
Boeuf mess	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuit	....	0.35
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb	0.11	0.18

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 29 novembre 1922.

Oeufs No 2	0.32
Oeufs	0.36
Oeufs choisis	0.40
Oeufs frais	0.50
Oeufs strictement frais	0.60

BEURRE

Beurre	0.38
Beurre en pain d'une livre	0.39
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.38
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.37
Dairy, solide, 50 lbs.	0.33

FROMAGE

Double, la lb.	0.24
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.27
Doux	0.25

VIANDES FUMEES, ETC.

Cotations fournies par la maison CANADIAN PACKING CO., LTD. en date du 29 novembre 1922.

Jambons 8-14	0.26	0.28
Jambons 14-18	0.25	0.27
Bacon B 8-14	0.31	0.37
Jambon bouilli pelé	....	0.40
Cottage Rolls	....	0.26

Viandes cuites:

Jambon Picnic	0.19
New England Pressed Ham	0.21
Tête en fromage	0.14
Lunch Tongue en gelée, 6 lbs.	0.32
Ox Tongue en gelée, 8 lbs.	0.65
Pieds de cochon en vinaigre, 20 lbs. Kits	0.12

Saindoux pur:

Tierces, environ 375 lbs.	0.17
Tinettes, 50 lbs. net	0.17½
Seaux en bois, 20 lbs net.	0.18
Tins, 20	0.17½
10s 6 tins en caisse	0.17½
5s 12 tins en caisse	0.18
3s 20 tins en caisse	0.18½
1s 60 cartons en caisse	0.19½

Graisse composée:

Tierces, environ 375 lbs.	0.13½
Tinettes, 5 lbs net.	0.14
Seaux bois, 20 lbs net.	0.14½
10s 6 tins en caisse	0.14½
5s 12 tins en caisse	0.14½
3s 20 tins en caisse	0.14½
1s 60 cartons en caisse	0.16

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.10
2ème Patente	6.60
Forte à boulanger	6.40

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.50
Farine à engrais, 1ère	4.30
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne, F.o.b. Montréal	24.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	26.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.o.b.	33.25

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO. en date du 29 novembre 1922.

Prix payés pour les volailles mortes

Poule	0.15	0.16
Poulet	0.18	0.23
Dindes	....	0.40
Dindons	....	0.40
Cies	....	0.22
Canards domestiques	....	0.25
Canards du lac Brôme	....	0.35
Chapons	....	0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 29 novembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.18
Brochet	....	0.12
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.10
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.75
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb	....	....
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.32
Saumon Columbia, rose	....	0.24
Maquereau	....	0.15
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.13
Brochet, la lb.	....	0.09
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	....	0.18
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.16	0.17
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.11	0.12
Maquereau	0.15	0.16
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.07	0.08
Saumon Gaspé	....	0.23
Saumon B.C. ouvert Spring	0.22	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	....
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.11
Haddock fumé, 15', la lb	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.13
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.40
Hareng saur, la bte	....	0.15

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.00	10.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	20.00
Truite salée de mer, brl.	.....	14.00
Turbot salé, barl	.....	15.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Turbot en saumure, demi baril.		8.00
Anguille salée, la lb.		0.10
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.	10.50
Morue en bandes, 30', lb.	0.14
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.	0.13
Dreadnought, 1 lb., la lb.	0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad.	13.00
Morue en bandes, 30', lb.	0.15
Huitres solides Standard, canistre No 1.	2.40
Huitres solides Selects, canistre No 1.	3.00
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 29 novembre 1922.

Laitue Canada, doz.	0.15	0.30
Ail, tresse.	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.	1.25	1.50
Persil (canadien).	....	0.25
Choux, le quart.	....	1.75
Oignons, la poche.	1.50	1.75
Carottes, poche.	....	0.75
Patates, la poche.	....	1.00
Pommes, le quart.	3.00	5.00
Navets, Québec, la poche.	1.25	1.50
Navets, Montréal.	0.50	0.75
Betteraves, la poche.	....	1.25
Pommes Fameuses, No 1.	....	10.00
Pommes Fameuses, No 2.	....	8.50

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 29 novembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville.	1.00	1.25
Peaux d'agneau, campagne	0.70	0.80
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.12
No 2, la lb.	....	0.11
Peaux de veau de lait la lb.	....	0.15
Peaux de taureau, la lb.	....	0.08
Peaux de veau de son, la lb.	0.10	0.11
Laine lavée, la lb.	0.25	0.26
Lanie, non lavée.	0.19	0.21
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb.	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 29 novembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.	4.75
123-25 M.P., cire paraffine, lb.	5.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.	5.25
133-36 M.P., cire paraffine, lb.	6.00

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 29 novembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais s'améliore un peu.

No 2 straight.	16.00	17.00
No 3 bon.	14.00	15.00
Trèfle mêlé.	12.00	13.00
Paille.	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 2 C.W.	0.65	0.66
No 3 C.W.	0.60	0.61
No 1 Feed.	0.58	0.59
No 2 Feed.	0.56	0.57

Blé-d'Inde:

Rare sur place

No 2, jaune.	0.93	0.94
Très rare.		
No 3, jaune.	....	0.91½

Orge:

No 3 C.W.	....	
No 4 C.W.	....	0.75½
Alimentation (d'après qualité).	....	0.68

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char.	24.00
Gru, par char.	26.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 29 novembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils.	0.05¾
¼ barils.	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse.	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls. seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.76
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons.	0.05½
Barils.	0.05¾
½ barils.	0.05¾
¼ barils.	0.06½

Boîtes de 2 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse.	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse.	4.35
2 gals. jacketted tins, 25 lbs.	2.00
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.50

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse.	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse.	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse.	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse.	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond)

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes.	....	0.70
Barils.	....	0.78
Demi barils.	....	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy.	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches.	....	0.23
Poires de choix.	....	0.25
Pommes évaporées.	0.14	0.14½

Pelures séchées:

Orange	....	0.26
Lemon	....	0.26
Citronnelle	....	0.53
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	2.60

Raisin:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.18½
Muscatels:		
1 couronne.	....	....
2 couronnes.	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes.	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 15 onces.	....	0.15
Corinthe (vrac).	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces.	....	0.16
Dattes, vrac.	....	0.08½
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces).	....	7.00
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	4.25
Figu s 2¼s, la lb.	....	0.15
Figues 2½s, la lb.	....	0.16½
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	0.20	0.21
Figues Fancy Malaga, cabas, 25 lbs, la lb.	....	0.07

Pruneaux (boites de 25 lbs):

20-30s.	....	0.32
30-40s.	....	0.22½
40-50s.	....	0.17
50-60s.	....	0.16½
60-70s.	....	0.15½
70-80s.	....	0.13½
80-90s.	....	0.13
90-100s.	....	0.12

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LE SUCRE

Atlantic extra granulé	7.85
Acadia, extra granulé	7.85
St. Lawrence, extra granulé	7.85
Glace, baril	8.05
Glace (caisse de 25 lbs.)	8.45
Glace (caisse de 50 lbs.)	8.20
Jaune No 1	7.45
Jaune No 2	7.35
Jaune No 3	7.20
Jaune No 4	
En poudre, barils	7.95
En poudre, 50s	8.15
En poudre, 25s	8.85
Cubes et dés, 100 lbs	9.55
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.65
Cubes, boîtes de 25 lbs	8.85
Cubes, paquets de 2 lbs	9.85
En morceaux, Paris, barils	9.45
En morceaux, 100 lbs	8.20
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.65
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.60
En morceaux, boîtes de 2 lbs	10.35
Crstal Diamond, barils	8.45
" " boîtes, 100 lbs	8.55
" " boîtes, 50 lbs	8.65
" " boîtes, 25 lbs	8.85

NOIX

Nous cotons:

Amandes Tarragone, 1b.	0.15	0.16
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.20	0.21

Arachides rôties :

Bon Ton	0.16	0.17
Jumbo	0.13½	0.14½
Suns	0.12	0.13
"G"	0.10½	0.11½

Arachides (peanuts) salées :

Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.40	0.42
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:

Cocoa Fry's, bte ½ lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
Flocons mais, caisse 3 douz.	3.15
Avoine roulée, 20s.	4.25, 4.75, 4.80
Riz puffé	5.70
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	2.50
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, case	2.70
Farine à crêpe préparée, cs 24	3.70
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, case 2 doz.	4.75
Flocons de blé, caisse 3 douz.	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.	3.50
Blé à porridge, 36s. caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	**4.00**
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.05
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.00
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.	0.09½
Canada Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Challenge Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Argo Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.12½
Canada Laundry Starch, 1s, lb.	0.07½

CEREALES

Céréales—

Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs.)	4.50
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs.)	2.65
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, sac 98 lbs	3.50
Oatmeal (standard granulé)	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—

Blanc le minot.

Bleus, la lb. Pas en stock.

Cassés, récolte nouv. 98 lbs. 5.75

Pour bouillir, le minot 3.15

Lima, Californie. Pas en stock.

Fèves—

Fèves canadiennes, triées à la main, le minot **3.00**

Lima Madagascar, la lb., suivant la qualité 0.05½

CONSERVES

Conserves de Légumes—

Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importés, 2½s	....	5.25

Pois importés—

Caisse de 100, la caisse,

Extra fins	24.00
Surextra fins	26.00
Très fins	22.00
Fins	19.00
Mi-fins	17.50
Moyens	16.50

Conserves de Fruits—

Pommes, 2½s, douz.	....	1.55
Pommes, gal, douz.	4.75	4.90
Blueberries, 2s	....	1.90
Groseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s	....	4.10
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) 2½s	....	2.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s	....	2.25
Tomates, 2s	....	1.15
Tomates, 3s	1.35	1.47½
Tomates, gallons	5.25	5.30
Citrouille, 2½s	....	1.30
Pois, standards	**1.45**	**1.55**
Pois earl June, (douz.)	1.60	1.65
Pois, très fins, 20 oz	....	2.75
Pois, fins, 20 oz	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz	....	1.85

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 29 novembre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.35
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.38
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge).
Paquets de 3 lbs., la douz. 2.05
"XXX" (étiquette rouge),
Paquets de 6 lbs., la douz. 4.00
Crescent (étiquette rouge).
Paquets de 3 lbs., la douz. 2.00
Crescent (étiquette rouge).
Paquets de 6 lbs., la douz. 3.90
Superbe (étiquette rouge).
Paquets de 3 lbs., la douz. 1.95
Superbe (étiquette rouge).
Paquets de 6 lbs., la douz. 3.80
Crêpes (étiquette rouge).
18 paquets de 1¼ lb. 2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz. 3.35

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 29 novembre 1922.

Oranges de Californie	7.00	8.50
Pamplemousses	5.00	6.00
Raisin Malaga, le baril	....	6.50
Citrons de Messine	7.50	9.00
Bananes	4.50	5.00
Dattes	0.13	0.22
Figues	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril	....	10.50
No 2, le baril	....	9.50
McIntosh:		
No 1, le baril	....	10.00
No 2, le baril	....	9.00
En boîtes	....	3.00
Spies No 1	....	9.00
Spies No 2	....	8.00
Baldwins No 1	....	7.50
Baldwins No 2	....	6.50
Greenings No 1	....	7.00
Greenings No 2	....	5.75
Tomates, canadiennes, boîte	....	1.25
Oignons Espagnols	....	4.50
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs.	....	1.25
Choux, la douzaine	....	0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.	....	0.75
Noix Grenobles, la lb.	....	0.30
Nouvelles du Brésil, la lb.	....	0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.	....	0.60
dernières avelines, la lb.	....	0.15
Amandes, stock nouveau, la lb.	....	0.20
Canuts Jumbo, la lb.	....	0.14
Pêches canadiennes, le panier	....	1.50
Poires canadiennes, le panier	....	0.80
Raisin, bleu ou vert, le panier	....	0.55

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 29 novembre 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Rogota	0.39	0.45
Maracaibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaïque	....	0.24
Rio	0.20	0.23
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.44	0.48	0.45	0.51
Range Pekoe	0.47	0.50	0.50	0.60
Range Pekoe Broken	0.51	0.55	0.56	0.75
Thés Ceylan vert:				
Young Hyson No 1			0.53	0.56
Young Hyson No 2			0.48	0.50
Young Hyson non coloré			0.44	0.47
Hyson No 1			0.43	0.45
Hyson No 2			0.41	0.43

Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Tea Leaf	0.28	0.34

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once		la douz.	1.50
—	2	—	2.75
—	2½ —	—	3.00
—	5 —	—	5.50
—	8 —	—	9.25
— carré, 8	—	—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
—	2 —	—	2.35
— carré, 2	—	—	2.70
—	4 —	—	4.75
—	8 —	—	9.00
—	16 —	—	17.50

Mélange Double Force Marque Etoile d'Or (tous arômes)

Flacon 1 once	la douz	0.84
2 —	—	1.25
4 —	—	2.30
8 —	—	4.00
16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
4 —	—	2.65
8 —	—	4.50
16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac.
(tous arômes)

Marque			
Liberty	la livre		1.00
Star	—		1.35
Seal	—		1.50
X	—		1.90
XX	—		2.40
XXX	—		3.00
XXXX	—		3.50
XXXXX	—		4.00
XXXXXX	—		4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse	3.80
Pony, 2 douz. par caisse	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:

L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:

J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:

A. N. DROLET, de P. G. Bussière & Cie, Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railway.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.

HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs; le lieu, le jour et l'heure de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

Hon J. L. Perron et al. vs L. Boudrias, Sainte-Anne, Bellevue, 5, déc. à 10 a.m., E. Aumais.

W. Troie vs A. Laviolette, 3872 Notre-Dame est, 5 déc., à 2 p.m., E. Aumais.

Manuel Levitt vs Adolf Rogenber & Solomon & Diner, distrayants, 466 Laval, 4 déc., à 1 p.m., O. Desroches.

Sarah Posen et vir. vs W. Kugler et Mde Grune Masser, mis-en-cause, 540 S.-Urbain, 4 déc., à 10 a.m., O. Desroches.

Dr Guy Hamel vs P. Lapierre, 2251a Waverley, 5 déc., 10 a.m., R. Robitaille.

Granger frères, Ltée vs Thouin & Lafrance, 522 Lasalle, 4 déc., à 12 a. m., A. Vinson.

L. Cohen & Son vs Robert Snee, 353 Verdun, 5 déc., à 2 p.m., T. N. Proulx.

O. Martineau & Fils vs W. Lefebvre, 1664 de Normanville, 5 déc., à 10 a.m., J. E. Coutu.

E. Beaulac vs J. C. Parent, 2510 avenue du Parc, 4 déc., à 11 a.m., J. Desmarais.

Mable Clothing Co., Ltd. vs H. Grinstein, 1177 S.-Dominique, 4 déc., à 10 a.m., O. Desroches.

Septimus Fraser vs Max Seller et M. Seller & Co., tiers-saisie, 3076 Boul. S.-Laurent, 4 déc., à 10 a.m., J. P. Beaupré.

Assad Mabel vs M. Russy, 14 rue du Marché S.-Laurent, 4 déc., à 11 a. m., O. Desroches.

Dredora Realties, Ltd. vs J. Bernier, 183 de la Roche, 4 déc., à 1 p. m., J. E. Desmarais.

S. L. Zukerman vs B. Gaymen, 108 est Ave. des Pins, 4 déc., à 2 p.m., J. P. Beaupré.

D. Vinetsky vs O. Margolise, 48 ouest Dorchester, 4 déc., à 11 a.m., J. P. Beaupré.

Albert Crevier vs O. A. Cordeau, 544 est Mont-Royal, 4 déc., à 1 p.m., O. Desroches.

W. Châtillon vs A. Savard, 160a Théodore, 6 déc., à 10 a.m., J. A. Lauzon.

Ls. Vaillancourt vs J. A. Bourbonnière, 423 S.-Joseph, près Lachine, 5 déc., à 10 a.m., E. Aumais.

D. Thuot vs J. A. Madore, 1049 Evelyn, Verdun, 4 déc, à 10 a.m., E. Aumais.

J. Donat Langelier, Ltée vs Geo. Tremblay 223 S.-Louis, 5 déc., à 10 a.m., F. X. Champagne.

A. Desmarais (Sorel) vs Dominion Auto Service, 139 S.-Laurent, 4 déc., à 10 a.m., R. Robitaille.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

J. A. Paquin vs Elie Dumontet, Montréal, $46.

W. Damphouse vs J. H. Lafond & Cie, Montréal, $25.

E. Roy vs A. E. Chaput, Montréal, $30.

Co. des Auvents Miller vs Delle R. Casavan, Montréal, $20.

City Tire Shop vs J. M. Beauchamp, Montréal, $44.

Dame C. Laurin et vir. vs Wm. Piloo, Montréal, $18.

Dame C. Laurin et vir. vs Trefflé Bouchard, Montréal, $46.

J. Giroaard vs A. Beauchamp, Montréal, $40.

Auto Owners Ass. vs J. Houde, Montréal, $10.

Auto Owners Ass. vs M. Garmaise, Montréal, $10.

Auto Owners Ass. vs A. Boucher, Montréal, $10.

Auto Owners Ass. vs Sam. Bretholz, Montréal, $10.

Auto Owners Ass. vs P. Bell, Montréal, $10.

E. Joyal vs Alcide Brouillard, Montréal, $41.

V. Nantel vs Richard Brosseau, Montréal, $14.

La Liberté vs John Hughes, Montréal, $40.

L. E. Léveillé vs J. L. Bouchard, Montréal, $34.

J. E. Fortier vs John Anderson, Montréal, $16.

J. E. Fortier vs Thomas Beaudoin, Montréal, $44.

S. Laperle vs Théo. Lanctôt, Montréal, $61.

S. L. Zucherman & Co. vs B. Gagnon, Montréal, $37.

J. E. Desrochers vs Euclide Dubois, Montréal, $12.

Brand Farmer New Laid Egg Co. vs A. Manelli, Montréal, $46.

Dame I. Lespérance vs Percy Caplan, Montréal, $45.

Letang Hardware Co. Ltd. vs A. F. Beaulieu, Montréal, $45.

Letang Hardware Co. Ltd. vs D. Lacoste, Valency, $30.

Jos. Perlman et al. vs Aug. Gruyon, Sainte-Agathe, $52.

G. Guérin vs Herménégilde Proulx, Cartierville, $30.

Montreal Light Heat & Power Co. vs Emmanuel Loiselle, S.-Jean, Qué., $12.

X. Bachand & Fils vs Jas. Kerr & Sons, Longueuil, $25.

H. Mongeau vs Roméo Trudeau, Longueuil, $14.

O. W. Séguin vs W. J. Boyd, Montréal, $60.

B. Trudel vs Arcade Pagé, Sainte-Scholastique, $96.

E. S. Eccles vs H. J. Beaman, Westmount, $20.

W. Muir vs John Aiken alias Ailsen, S.-Pierre, $22.

P.-M. Beaudoin vs Alphonse Martel, S.-Cyrille Vendover, $65.

Metropolitan Trust Co. vs Alph. Chrétien et al., S.-Jean, Qué., $57.

D. Vinetsky vs C. Margolesse, Montréal, $30.

A. Aubin vs Henry Peney, Montréal, $44.

D. Rivest vs J. E. Corbeil, Montréal, $42.

JUGEMENTS RENDUS EN COUR SUPERIEURE

J. A. Handfield vs Willie Patenaude, Montréal, $131.

P. Dobransky vs A. Dubuc, Montréal, $100.

Montreal Biscuit Co. vs Jas. M. Fleurent, Montréal, $127.

J. Gidding & Co. vs Bertha Larocque, Montréal, $761.

Zotique Bureau vs Ls. Larivière fils, Montréal, $112.

De Izaule Arnoldi vs Universal Gazoline Fuel Saving Co., Ltd. Montréal, $256.

Edmond Chaput vs F. X. Labbé, Montréal, $233.

Banque de Montréal vs F. H. Dungerford, Montréal, $750.

J. Parnass vs S. Grenstein, S.-Michel, $1,245.

J. M. Wilson vs Commission des Ecoles de la Pointe-aux-Trembles, $1,126.

Dame Corinne Paquin (Dame Nap. Tourangeau) vs Dame Art. Bouchard (Rose Maltais), $2,350.

Royal Bank of Canada vs J. H. Dillon, Montréal, $325.

Jos. Paré vs Nap. Paré, Sault-aux-Récollets, $270.

Abraham Heller vs E. Bisaillon, Sault-aux-Récollets, $139.

John Wellington Ross vs W. H. White, Sault-aux-Récollets, $229.

Cyrias Gauthier vs Aimé Desrochers, Sault-aux-Récollets, $145.

McClary Mfg Co. Ltd. vs Fuller, Dion & Co., Ltd., Sault-aux-Récollets, $343.

O. V. A. Emond vs Salvatore Marotta, Sault-aux-Récollets.

S. P. Myers & Co. vs S. Zabartany, Montréal, $118.

Isidore Véronneau vs Emile Aubert, Montréal $500.

Jos. Limoges vs A. W. Jacobs, Montréal, $126.

Harry Bierach vs Chs. Horwtz, Montréal, $376.

Alcide Legault vs Hildège Dubuc, Pointe-Claire, $139.

B. Shulman vs J. A. Barlick, Montréal, $126.

De S. Zulauf et al. vs S. Stroming, Montréal, $192.

Renfrew Machinery Co., Ltd., vs E. Lloydd Lott, Montréal, $3,535.

Motor Mart of Montreal Ltd. vs J. B. Gervais, S.-Hyacinthe, $150.

Dame Bernadette Goulet vs Nap. Fugère, S.-Hyacinthe.

J. A. Coulombe vs Z. A. Bélair, S.-Hyacinthe $144.

Dame Deliska Dubois (Dame J. A. Patenaude), Cie Nat. de Maisons, Ltée, S.-Hyacinthe, $605.

Taylor Forbes Co., Ltd. vs F. Gaudreau, Hudson, $575.

I. Levine et al. vs E. Diamond, Hudson, $110.

J. T. Z. Patenaude et al. vs H. D. Wilshire, Hudson, $190.

Aimé Bergeron vs Jean Bertrand, Hudson, $168.

L. Kabuski vs Imperial Oil, Ltd., Montréal, $500.

Oscar Lavoie vs Dame Antoinette Sénécal (Dame Joseph Coaillie), S.-Léonard P. M., $203.

Renseignements de Québec

Obligation—A. Drapeau à C. J. Lockwell, 555-5 Saint-Roch.
Vente—Dme Marie Th. Perreault à Jos. Chateauneuf, 2910 A et B, du Palais.
Vente—Les Soeurs de la Charité de Québec à Alb. Turbide, 739-1-135 Beauport.
Quittance—A. Drapeau à C. J. Lockwell.
Quittance—Dlle Cédulie Boucher à Dme Jos. Lamoureux.
Transp. en gar.—Dme Rébecca Côté-Bédard à La Cie Gauthier et Frères, 511-165 Saint-Rock Nord.
Avis—Albéric Moreau, 50-49 Notre-Dame.
Vente—The Quebec Land Co. Ltd. à Jose Woohead, 503-724 et 725 Saint-Roch Nord.
Vente—Sucession Ulric Barthe à L. Edg. Martel, 98-119, 120-248 Notre-Dame.
Rétrocession—J. A. Delisle à Queen City Realty Co., 46-45 et 46 Notre-Dame.
Vente—The Queen City Realty Co. à Rév. J. Chiasson, 46-165 à 187 Notre-Dame.
Obligation—F. X. Soucy à Jos. Mercier, 4382-36-7A, Montcalm.
Quittance et main-levée—Edm. Giroux à W. A. Kingsland et al.
Quittance—Les Dames Ursulines de Québec à "L'Action Catholique".
Emprunt et cession—Les Habitations Royal-Roussillon à La Cité de Québec, 435-537, 538, 539 Saint-Rock Nord.
Vente—Montcalm Land Co., Ltd. à Lomer Fugère, 203, 204, 205, 203-160-190-188 Saint-Colomb.
Mariage—Edgar Fugère à Dlle Alvine Baker.
Main-levée d'hyp.—The Royal Trust Co à The National Breweries Co., Ltd.
Vente et transport—Les Soeurs Dominicaines à P. J. Ruel, 234-1-2-3-5-6 Beauport.
Obligation—Chs. C. Slythe à Jos. Gonthier, 493 et 494 Saint-Roch Nord.
Vente—Vve Frs. Deschênes à Dlle Alice Caron, 511-49-A, Saint-Roch Nord.
Prolongation de délai—Les Prévoyants du Canada à Gasp. Art. Corette, 3797-A, 3799 Montcalm.
Jugement—Nic. Dumas vs J. A. Mainguy, p. 136, 135, p. 143, 144, Saint-Félix du Cap Rouge.
Mariage—Maurice Boissinot à Dlle Sophie Côté.
Main-levée—Hôtel-Dieu du Précieux Sang à S. Z. Duval.
Bail—Dme Vve Ph. Béland à Elias Thivierge, 203, 205-3, Saint-Sauveur.
Vente—Oct. Jacques à Jos. Boucher, 1584 Jacques-Cartier.
Quittance—Dames Ursulines de Québec à Oct. Jacques.
Quittance—Dme F. X. Guérard à J. B. Drouin.
Vente—Le Parc St-Malo Ltée à Harry S. Thomson, 2358-88-89-106-107 Saint-Sauveur.
Vente—Frs. Fecteau à Albert Lepine, 398 Charlesbourg.
Vente—Art. Thériault à M. Monast, 715, 716 Saint-Roch.
Rectification—Chs A. Martinette et al. à Jos. Touchette, 75½ S, Beauport
Vente—Moïse Jolicoeur et al. à J. S. Côté, 321-42 Saint-Ambroise.
Vente—J. S. Côté à J. U. Voyer, 321-42 Saint-Ambroise.
Vente—P. L. Lortie à Eug. Dufour, 583-33 Saint-Roch Nord.
Quittance—Dme C. H. Raymond à Art. Thériault.
Quittance—Thos. Ducharme à Arthur Thériault.
Main-levée d'hyp.—Dme Frs. Fecteau à Frs. Fecteau.
Mariage—Médéric Monast à Dlle M. A. Lydia Lapierre.
Testament—Nazaire Guillot.
Déclaration—Dme Vve Naz. Guillot, ½ ind. 30 Beauport.
Cession de droits—Percepteur du Revenu à Succession Naz. Guillot, ½ ind. 30 Beauport.
Vente—La Cie du Parc Maufils à Dlle G. M. Paxman, 583-30 Saint-Roch Nord.
Obligation—Raoul Giroux à Alf. Lefebvre, 501-B, Beauport.
Quittance—C. Taschereau à Régistrateur.
Obligation—Dme Od. Bertrand à Dme Elzéar Carmichael, 509-828 Saint-Roch Nord.
Quittance—La Cie Bouret Ltée à Elzéar Couillard de Beaumont.
Tutelle—Paul Dumont "aux mineurs".
Mariage—Arthur Drolet à Dlle Adélina Gingras.
Quittance—Dme Herbert McTier à Alphonse Grenier.
Vente—Dme Alf. T. Tanguay à Aug. Pion, 4381-107 Montcalm.
Quittance—J. Adh. Gagnon à Dme Alf. T. Tanguay.
Vente—Ovila Martin à Alex. Lepine, 387, 388, 389 Saint-Roch.
Obligation—Dme Edm. Lortie à Louis Noël, 119 Saint-Roch Nord.
Quittance part—J. L. Pinsonneault à Ovila Martin.
Vente—Edouard Picher à Adjutor Martin, 577 S.-Sauveur.
Dépôt—Elzéar Simard à Onésime Cloutier.
Déclaration—Onésime Cloutier, 711 Saint-Roch.
Quittance—Dme Vve J. B. Drolet à J. A. Hamel.
Droit d'aqueduc—Jos. Martel à La Société d'Aqueduc de l'Ormière, p. 526 Saint-Ambroise.
Droit d'aqueduc—Chs. Linteau à La Société d'Aqueduc de l'Ormière, 523, p. 524, p. 526 Saint-Ambroise.
Droit d'aqueduc—Jules Ouellet à La Société d'Aqueduc de l'Ormière, 505 Saint-Ambroise.
Droit d'aqueduc—Jos. Boutet à La Société d'Aqueduc de l'Ormière, 501, p. 526 Saint-Ambroise.
Droit d'aqueduc—Rob. Bonny à La Société d'Aqueduc de l'Ormière, 502 Saint-Ambroise.
Obligation—Ern. Nadeau à Société de Prêts et Placements de Québec, 1690, 1689 Jacques-Cartier.
Vente et quittance—Le Shérif à J. A. Plante, 2357 Champlain.
Procuration—Dlle Marie Roy à P. E. Emile Bélanger.
Subrogation—Dlle L. F. Vézina à Dlle Sara Trudel, 3058 Saint-Jean.
Cession—L'abbé Eug. Morissette à Dame J. B. Morissette, 48-A, 213, 214 Notre-Dame.
Vente—Jules J. Miller à Alex. Bastien, p. 934 Saint-Roch.
Obligation—J. F. Lavoie à Dme C. Parent, 80-117 Notre-Dame.
Obligation—J. F. Lavoie à J. Honoré Jobin, 80-116 Notre-Dame.
Obligation—Rob. Craig à The Canadian Bank of Commerce, 288 Ste-Foye.
Obligation—J. F. Lavoie à Geo. Em. Drolet, 80-113 Notre-Dame.
Vente—Jos. S. Royer à Ls. Deschênes, 3761-9-4-10 Montcalm.
Vente—Geo. Lagacé à Dlle Maria Lagacé, 1027 S.-Sauveur.
Vente—Dme H. G. Carroll à N. R. Neilson, 2541 Saint-Louis.
Vente—J. E. Pepin à T. P. Bishop, 80-56 et 57 Notre-Dame.
Bail—Léo Brown à J. P. Garneau, 4440-26 et 27 Montcalm.
Quittance de rachat—Succession Thos. E. Roy à Duchaine & Parkins.
Quittance—Oscar Gosselin à H. F. Gosselin.
Quittance—Dme Vve Jos. Lefebvre à H. F. Gosselin.
Quittance—Cyp. Labrecque à Jos. Lafond.
Quittance—N. R. Neilson à Amédée Drouin.
Quittance—Petitclerc & Garneau à Myrand, Rousseau & Fontaine.
Quittance—Ovide Harvey à Jos. Giguère.
Emprunt et cession—Eug. Lemay Ltée à La Cité de Québec, 435-251, 252, 253, 283, 284, 285 Saint-Roch Nord.
Obligation—M. N. Dumas à Joseph Thibault, p. 135 et 136, p. 143, 144 Saint-Félix du Cap Rouge.
Vente—Rév. Od. Blanchet à Commission Scolaire de Saint-Grégoire, 194, p. S-5 Beauport.
Vente—Michel Beaupré à Alf. Morissette, 2341-D-26 Saint-Sauveur.
Quittance—Jos. Savard, N.P., esqté à Naz. Savard.
Vente—Dr J. E. Villeneuve à Dme Alf. Mercier, 685-D-684,79 Charlesbourg.
Quittance—La Banque Nationale à Joseph Samson.
Mariage—Aquillas Marcoux à Dlle Alexine Perreault.
Quittance—G. A. Paradis à Dlle Marie Esnouf.
Quittance—Dlle Adèle Demers à Ed. Demers.
Mariage—Eug. Lapointe à Dme Rachel Auger.
Mariage—Lucien Bélanger à Dlle Ant. Emond.
Obligation—Geo. Lortie à Nap. Vaillancourt, 2102-160 Saint-Sauveur.
Obligation—Juneau & Frère à F. X. Allaire, 509-96 Saint-Roch Nord.
Obligation—Jos. Drolet à Jos. Dompierre, 198-1 Charlesbourg.
Obligation—Raoul Gauvin à Dlle Emma Matte, 2301-274 Saint-Sauveur.
Mariage—Edg. Art. Perron à Dlle Corinne Pouliot.
Obligation—Dr J. Reed à Jos. Dufour, p. 758 Saint-Ambroise, 1569 Jacques-Cartier.
Vente—Ernest Pageau à Dme Sylvio Roy, p. 612 S.-Ambroise.
Mariage—Jos. Boutet, fils à Dlle Marie Duchesneau.
Bail et promesse de vente—Wilf. A. Auclair à Jos. Rhéaume, 740, p. 737 Saint-Ambroise.
Vente—Mich. Huck à Jos. Pat Huck, 2362 Champlain.
Jugement—Jos. Ed. Boivin vs Dme Od. Vézina-Bergeron.
Avis—Paul Drouin, 4308 Montcalm.
Vente—Bédard & Bélanger à Dme Jos. Plamondon, 2342-6-8-9-11-12-13-14-15-16-17 Saint-Sauveur.
Vente—And. Gorrie et al. à Canadian Northern Realties Co., p. 2005 Saint-Pierre.
Vente—La Cie du Parc Maufils à P. L. Lortie, 583-132 Saint-Roch Nord.

Vente—Succession F. H. Van Dyke à J. C. Bolduc, 2431-685 Saint-Sauveur.
Quittance—La Banque Nationale à Brown Rochette Ltée.
Vente—Arth. Thériault à Alf. E. Marois, 648-38-40-41 Beauport.
Vente—Arth. Thériault à Ant. A. Cantin, 698-28 Beauport.
Quittance—Arth. Thériault et al. à Alf. E. Marois.
Quittance—Arth. Thériault et al. à Ant. A. Cantin.

Renseignements de Sherbrooke

Pendant la semaine finissant le 25 novembre 1922.

ACTES DE VENTE

J. J. Griffith à E. J. Griffith, partie du lot 741, quartier nord. Prix: $1.00; payé.
E. J. Griffith à Mde J. Griffith, partie du lot 741,quartier nord. Prix: $1.00; payé.
Propriétés G.G. Bryant et uxor à C.F. Ross, lot 650, quartier nord. Prix: $1.00; payé.
J. H. Burns à J. E. Lemire, partie du lot 24a, rang 5, Ascot Prix: $1,000; $100 payés.
C.E. Howard à J.V. Ames, partie du lot 42, quartier nord. Prix: $1.00; payé.
C.E. Howard à Mde H.F. McClung, partie du lot 41, quartier nord. Prix: $1,009; $500 payés.
Jacob Nicol à Noé Gaudreau, lots 705 et 697, Orford. Prix: $775; payés.
Charles Bruzzel à C.A.C. McKelvey, lot 843, Orford. Prix: $600, payés.
J.L. Paige à J.E. Bellam, partie lots 273-7 et 8, et 299-7 et 8, Lennoxville. Prix: $4,500; payés.
Alfred Lusignan à A.D. Désilets, lot 1451-105-1, quartier sud. Prix: $16,500.
Mde. Enoch Counter à Mde Norman Rodgers, lot 4-19 et partie lot 4-20, rang 9, Ascot. Prix: $1,300; $500 payés.
Mde E.J. Beauregard à Cité de Sherbrooke, partie du lot 39, quartier nord. Prix: $3,200; payés.
Mde P.A. Gobeille à Eudore Croteau, ½ N. de ½ lot 870, quartier est. Prix: $2,300; $1,300 payés.
Propriété Alfred Siseo à Jean Gagnon, ½ O. de ½ lot E. 24, rang 9, Compton.
Soldier Settlement Board of Canada à The Southern Canada Power Co., Ltd, droit de passage lot 312, Orford. Prix: $4.00; payés.
British American Land Co. à La Congrégation de Notre-Dame de Montréal, lots 61, 896, 897, 898, 899 et 900; quartier nord. Prix: $5,500; payés.

HYPOTHEQUES

H.W.S. Downs à Sherbrooke Loan & Mortgage, pour $6,000, affectant résidu du lot 294, Lennoxville.
O.A. Bégin à Sherbrooke Loan & Mortgage, pour $2,000, affectant partie du lot 333, Lennoxville.
Mde G.H. Greene à Edwards Realty Co., pour $1,000, affectant ½ E. du lot 726, quartier nord.
R.H. Ashe à William Lefebvre, pour $1,400, affectant lots 112, 12b, 13a et 13c, rang 2, Ascot.
J.E. Bellam à Earl Arguin, pour $1,500, affectant résidu lots 273-7 et 8, et 299-7 et 8, Lennoxville.
Mde J.H. Bell à M. W. Mitchell, pour $1,500, affectant lot 149, quartier nord.
Arthur Couture à Codère & Fils Ltée, pour $700, affectant lot 710-9, quartier est.
J.B. Pruneau à Mlle M.V.A. Simoneau, pour $1,000; affectant lot 516 et partie du lot 517, Orford.

QUITTANCES

Mlle M.J. Mitchell à propriété John Tilling, de l'hypothèque du 29 mai 1911.
Noé Goudreau à Delpha Paquette, de l'hypothèque du 17 août 1920.
Thomas Dundin à Ferdinand Baron et al., de l'hypothèque du 19 novembre 1920.
Propriété Joseph Baron et al. à Dolor Rousseau, de l'hypothèque du 2 avril 1901.
Propriété John Thornton à Alfred Sisco, de l'hypothèque du 7 mars 1911.
La Corporation E.C.R. de Sherbrooke à Alfred Lusignan, se désistant du lot 1451-105-2, quartier sud.
La Cie Mutuelle d'Immeubles, Ltée, à Mde Alfred Boulette, de l'hypothèque du 4 juin 1918.
C.H. Nutter à J.B. Pruneau, de l'hypothèque du 27 novembre 1918.
Joseph Poulin à Ludger Denis, de l'hypothèque du 19 février 1919.
P.A. Angers à Ludger Denis, de l'hypothèque du 1er juin 1918.
Un Acte d'Interdiction en vertu duquel Dame Anna Ansell, veuve de Frederik Ansell est interdite, et Albert A. Thornton est nommé curateur de l'interdite.
Un Acte de Tutelle en vertu duquel le Rév. E.C. Russell a été nommé tuteur, et le Rév. G.E. Read, subrogé tuteur de Naomi Ruth Whiting Collignon, mineur.
Transfert par Olivier Loubier à Philippe A. Angers de $500 dûs par Ludger Denis.
Transfert par Mde Edouard Loubier à P.A. Angers de $4,500, dûs par Ludger Denis.
Jugement par C. de L. Mignault vs W.J. Parnell et al, pour $254.75, avec intérêt et frais. Avis affectant lots 18c, 18d, 18e, rang 2 et 18a, rang 3, Ascot.
Donation par Mlle Azilda Barrière à Les Soeurs de la Charité de l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke, de $2,000.
Dernier testament de feu Maurice P. Blodgett, avec transmission affectant lots 12e, 12g, 13b, 13d et 13e, rang 1, Ascot, léguant sa moitié indivise à ses deux fils, Gladwin M. et Delbert C. Blodgett. Reçu du Percepteur du Revenu Provincial faisant foi qu'il n'y a pas de redevances exigibles sur la propriété de feu M.P. Blodgett.
Dernier testament de feu John Tilling, avec transmission affectant partie E. du ½ lot No 46, quartier nord, légué à ses quatre enfants. Reçu du Percepteur du Revenu Provincial déclarant n'y avoir aucune redevance exigible sur la propriété de feu John Tilling.
Rectification entre Mde Willard Johnston et al. et M. de A. T. Speid, affectant lots 341, 342, partie du lot 340, et lots 338 et 339, Lennoxville.
Procuration par Mde A.T. Speid à Arthur T. Speid, donnant pouvoir de vendre parties des lots 331, 332, 336 et 347, ou toute subdivision desdits lots, de recevoir paiement et d'en donner quittance.
Avis de renouvellement par The Park Real Estate Company, affectant lots 43-8, 10, 12, 3 et 5, et lots 44-3 et 2, quartier nord.

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Du 20 au 30 novembre 1922.

Echange—Etienne Fouquette et Lucien Landry, 656 et p. 177 et autres, Tingwick.
Transport—Etienne Fouquette à Félix Baril, sur la Soc. de Fab. de beurre et de from. de Warwick.
Rétrocession—J. St-Jean à Arsène Houle, 97-7 et autres, Sainte-Victoire.
Vente—Mlle Célina Savoie à Sam Grosser, p. 97, Sainte-Victoire.
Mariage—F. Edouard Alain et Mlle Luce Beaudet.
Vente—Ludger Pellerin à Delphis Carignan, p. s. 60, Stanfold, 8e rang.
Transport—Phédime Noël à Philippe Boulanger et al, sur Alphonse Filion.
Obligation—Médard Charest à Narcisse Goulet, 390 et 389, et ½ n. o. 388, Saint-Paul.
Transport—Joseph Pothier à Eddy Pothier, sur Hercule Bourassa et al.
Vente—Cléophas Prince à Joseph C. H. Lapointe, p. 139, Sainte-Victoire.
Obligation—Valère Gélinas à Léopold Lemay, 10e, 12e rang, Simpson.
Titre—Shérif D. A. à Elie Beaulieu, ½ o. 308, ½ o. 309, Bulstrode.

Obligation—Elie Beaulieu à Julien Beaulieu, ½ o. 308 et ½ o. 309, Bulstrode.
Transport—Dme Honoré Joyal à Fabien Joyal, sur Calixte Champagne.
Vente—Thomas Lemire à Fabien Joyal, 191 Horton.
Vente H. M. Champagne à Joseph Champagne, p. 13, 11e rang, Simpson.
Donation—Moise Doucet à Antonio Doucet, ½ o. 141, Bulstrode.
Obligation—Arthur Denoncourt à Ernest Courtois, p. 414,
Donation—Dame Célina Biron à Dme Florida Desharnais, 48, Arthabaskaville.
Transport Mme Gratia Caron à Alfred Caron, sur Alcide Larochelle.
Vente—Ernest Grégoire à Cyrille Roux, 606-607, Tingwick.
Vente—Alfred Roberge à Cyrille Roux, 606 et 607, Tingwick.
Transport—Geo. Marcotte à Henry Roux, sur Jimmy Roux.
Transport—Athanase Gagnon à Philippe Gagnon sur Désiré Houle.

QUITTANCES:

Praxède Lafleur à Omer Allaire.
Valère Gélinas à Hector Gélinas.
Dame Vitaline Martin à Alphonse St-Cyr.
Gédéon Thérien à Philippe Filion.
Vital Roberge à Wilfrid Charest.
Dame O. Bourgeois à G. Boislard.
Hector Gouin à Valère Gélinas.
Wm. Payeur à Alphonse St-Cyr.
Geo. Marcotte à Adélard Goupil et al.
Camille Meunier à Alcide Ducharme et al.

—o—

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 20 au 25 novembre 1922.

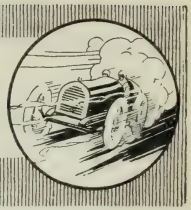
Echange—Joseph Gélinas et Joseph Marineau, 614, 613, Ste-Flore.
Vente—Léopold Ricard à Dame Léonora Choquette, 628-747, Sainte-Flore.
Transport—J. O. Lacoursière à J. H. Ladouceur et al.
Testament—William Dubé.
Déclaration—William Dubé, p. 94, Sainte-Flore.
Donation—Vve Maxime Boucher à Adam Boucher, p. 215, Saint-Barnabé.
Obligation—Adam Boucher à Alfred Bournival, p. 215, Saint-Barnabé.
Mariage—Eugène L. Désaulniers et Georgina Boisvert.
Main-Levée—Philippe Lamy, ès-q. à Onésime Gélinas.
Quittance—Evariste Gélinas à Ferdinand Descôteaux.
Obligation—Cléophas Bourassa à Néré Bourassa, p. 134, Ste-Flore.
Mariage—Joseph Bourque et Albina Roy.
Déclaration d'immeuble—Albina Roy par Joseph Bourque, p. 856, Sainte-Flore.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Albina Roy, p. 856, p. 140, Sainte-Flore.
Obligation—George Vézina à Azarie Jolivette, p. 528-723, Sainte-Flore.
Vente—Isola Bourassa aux Commissaires d'Ecole de Shawinigan, 626-124, Sainte-Flore.
Quittance—Isola Bourassa à Michel Bourassa.
Jugement—Blanche Brunelle vs Sinaï Moreau.
Jugement—Flora Lajoie vs Philippe Marcotte.
Transport—Vve Louis Lafontaine à Eugène Pelletier.
Vente à réméré—Josaphat R. Duval à Louis Janvier, 615, 616, Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Dame A.L. Désaulniers et al. à Odilon L. Désaulniers.
Vente—Adjutor Blanchet à George Mayrand, 1130-56, 52, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Ls Dom. Ouellette à Henri Gérard, 886, 888, 889, 890, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Narcisse Cloutier à Xavier Girad, 104 Par. Trois-Rivières.
Contrat de mariage—Arthur Delorme à Dame Maria Lapolice.
Vente—Shérif des Trois-Rivières à J. Frank Lessard, p. 50-6, Rang Saint-Mathieu.
2ème Copie—Shérif des Trois-Rivières à J. Frank Lessard.
Vente—Shérif des Trois-Rivières à Succession A. Bellefeuille, Cité des Trois-Rivières.
2ème Copie—Shérif des Trois-Rivières à Succ. A. Bellefeuille.
Règlement—Commissaires d'Ecoles Protestantes.
Rapport—Commissaires d'Ecoles Protestantes.
Obligation—Mary Garceau à Jeanne Dowle, p. 603 Cité des Trois-Rivières.
Mariage—J. A. Désaulniers et Delle Laurette Guay.
Faillite—J. M. A. Audet & Cie et Alph. Racine, Ltée.
Avis—M.V. Lamarre re J. M. A. Audet & Cie, 627-9, Sainte-Flore.
Vente—Dame Vve Isaac Duplessis à Adolphe Biron, 349, Pte du Lac.
Vente—Joseph Lacourse à Chs. Ed. Caron, 1755-326 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Alcide Champagne à Chs. Ed. Caron, 1755-173, 141, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Vente—J. Eug. Grenier à Vve Toussaint Grenier, 1755, 150, 116, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Zéphir Bélanger à Ephrem Villemure, p. 80, Sainte-Flore.
Vente—Ths. & Alide Meunier à Edmond Trahan, 1105, 1107, 1067, 1106, 1109, Yamachiche.
Vente—Thomas Grenier à Georges Trahan, p. 1104, 1105, 1107, Yamachiche.
Testament—Dame Virginie L. Désaulniers.
Déclaration—Dame Virginie L. Désaulniers, 187 Saint-Sévère.
Jugement—Robert H. Kiernan vs Frs. X. Vanasse.
Transport—Jules Dumaine Enrg. à Joseph Drolet.
Obligation—Thomas Paris à Hormisdas Bourassa, 42-349, Sainte-Flore.
Quittance—The Shawinigan W. & P. Co. à Dame Hector Matteau.
Quittance—Charles Beaulieu et al. à Thomas Paris.
Garantie—Corporation de Shawinigan Falls et Amédée Déziel.
Testament—Tancrède Boisvert.
Déclaration de décès—Tancrède Boisvert.
Transport—David Beaudet à Jos. & Ex. Lavallée.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Médéric Maurais, 85-100, Sainte-Flore.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Suss. Gilbert Hérard.
Quittance—Jeffrie Bordeleau à Vve Raphaël Ricard.
Quittance—Dame R. Ricard à Hector Ricard.
Quittance—Laurentide Co. Ltd. à Norman A. Catto.
Donation & vente—Henri Pellerin & al. à Corp. Episcopale des Trois-Rivières, p. 585, 586, Sainte-Flore.
Donation—Edmond Trahon à Georges Trahan, 1105, 1107, Yamachiche.
2ème Copie—Hervé Bellemare à Thomas Bellemare.
Convention aqueduc—Pierre Camirand et H. Cloutier et al. Par. Trois-Rivières.
Mariage—P. Philippe Viger et Marie Lacroix.
Cession—Arsène Houle à Wildey Pellerin, 1123-82, Cité des Trois-Rivières.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT.

Léopold Mayer vs Emile Boucher, Shawinigan Falls, $70.—dette.
J. B. Thibeault vs Adélard Raymond, Cap de la Madeleine, $34.03—dette.
Thomas Désaulniers vs Albert Gerbeau, Saint-Boniface de Shawinigan, $61.30—dette.
Alfred J. Gouin et al. vs Saint-Maurice Foundries, Limited, Trois-Rivières, $69.07—dette.
Aimé Cossette vs Joseph Vézina, Saint-Joseph de Nékinac, $50, Billet.
J. Alfred Dessureault vs Joseph Vézina, Saint-Joseph de Nékinac, $88.11—compte.
J. Alfred Dessureault vs Napoléon Richard, Saint-Joseph de Nékinac, $30.06—compte.
La Banque Nationale vs Arthur Gendron, Trois-Rivières, $86.58—billet.
Nestor Perreault vs Samuel Beaumier, Cap de la Madeleine, $35.55—serv. prof.
Luc Rochefort vs Edouard R. Breault, Cap de la Madeleine, $33.46—dette.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 29 novembre 1922.

Le commerce des fêtes de Noël et du Jour de l'An est l'objet de l'intérêt général en ce moment. Les marchands achètent avec beaucoup d'optimisme. Aux derniers rapports, les ventes d'ustensiles de cuisine en aluminium, de fournitures électriques et de coutellerie, semblent devoir dépasser le chiffre qu'elles ont atteint depuis un bon nombre d'années.

Les prix sont fermes, à part quelques avances dans certaines lignes; ces avances ont été faites pour correspondre à l'augmentation déjà enregistrée sur les lignes similaires.

La hausse des prix qui règne actuellement empêche bien des détaillants de donner leurs commandes de placement; ils prétendent que ces lignes subiront une baisse tôt ou tard. Les manufacturiers sont d'un avis opposé, et ils s'accordent généralement à dire que l'on verra des augmentations plutôt que des baisses, étant donné que le matériel brut et la main-d'oeuvre sont de plus en plus chers.

D'une façon générale, les stocks sont très bas en ce moment. Un bon nombre de grossistes font ou se préparent à faire leur inventaire, et cela amène toujours une certaine rareté dans différentes lignes jusqu'à la fin de l'année.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.26	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.28	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoise)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.30	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril.	3.50
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net	extras
de comptoir	240 lbs	13.75	75
Champion	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	1,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes,	21 lbs,	doz.	6.05
5 —	23 lbs,	doz.	6.10
6 —	25 lbs,	doz.	9.65
8 —	27 lbs,	doz.	10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Dos.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	58.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	63.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Dos.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	8.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.60.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:
Favorite ou Daisy

0	1	8	3	4
10.50	10.50	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.85	6.50

Borax en mottes . . . . . 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin, Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.30
Grands	16.15

Mesure Impériale, genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours ou 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :
à bandage 50%
à poêle 65-5%
d'évier 65-5%
d'élévateur 25%
de charrue 30%
à lisse 25%
de marchepieds 25%
de palonnier 25%
à timon 25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
plus longs que 6" 30%
7/16" diam. et plus grands 40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :
No 83 . . . . . $1.75
No 79 . . . . . 2.75
No 80 . . . . . 3.75
Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :
65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	20 base
de manille, British	18 base
de chanvre	16 base

Extras net pour câble, par 100 lbs.: ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 45 lbs.
3/16, 46 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :
soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; 5/32, 20.00; ¼, 15.20; 5/16, 12.50; ⅜, 11.10; 7/16, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ¾, 10.10.
Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; 7/16, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à liens	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)
en acier . . . . . net liste
en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte :
8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	. . . . .	liste net
— 802	. . . . .	liste net
— 804	. . . . .	liste moins 20%
— 810	. . . . .	liste plus 25%
— 814	. . . . .	liste plus 25%
— 838	. . . . .	liste moins 10%
— 840	. . . . .	liste moins 12½%
— 842	. . . . .	liste plus 12½%
— 844	. . . . .	liste plus 12½%

à ressort . . . . . 2.50 doz. paires

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, régulie	50%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5, 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :
1x12, $7.95; 1⅛x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.		2.01
	7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.		1.50
	7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :
en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :
à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :
Ordinaires . . . . . 28c le pied
Boulonnés . . . . . 31c —

Ecrou :
ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 22 lbs.

Epingles à linge :
ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :
Warranty, la douzaine 100.00
Security, la douzaine 92.00
Bicycle, la douzaine 95.00
Safety, la douzaine 95.00
Eze, la douzaine 94.00
New Eureka, la douzaine 86.00
Eureka, la douzaine 63.00
Royal Canadian, la douzaine . . 88.00
Rapid, la douzaine 86.00
(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :
14 x 20 . . $4.70 18 x 30 . . $6.10
16 x 24 . . 5.25 20 x 36 . . 11.50

Fanaux C: B 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer-blanc :
Canada Crown Charcoal. la boîte
1X. 20x28, 56 feuilles, 135 lbs., $10.80
1C, 20x28. 56 — 135 lbs., 9.50
Coke—
1CL, 20x28, 112 — 200 lbs., 16.00
1C, 20x28, 56 — 270 lbs., 9.50
1x, 20x28, 112 — 270 lbs., 18.75
1xx, 20x28, 56 — 135 lbs., 11.00
1xxx, 20x28, 56 — 175 lbs., 12.85
1x 20x28, 56 — 200 lbs., 9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28, 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base. . . . . 3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin.	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

8 à 8	4.60
9	4.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.30,	1.40,	1.50,	1.75,	1.95,	2.60 douz.

Goupilles (Cotter pins). 25%
(Liste du 1er nov. 1922)

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.68

Grillage mécanique:

	Rouleau de 50 verges.	
	Mailles de 2" de diam.	Mailles de 1" de diam.
	Broche No. 19	Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —
	Liste moins 20%	Liste moins 30%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés $3.00

Globes:

à fanaux	1.10 doz.
pour lampes,	
1 caisse de 6 doz.	6.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	5.75 caisse

Haches :

canadiennes.	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons.	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons, . .	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant. . . .	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	80	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:

	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe.	60%
— Kearney Foot.	60%
— Arcade.	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	21.00

à l'eau :

Ideal	90.00
Connor Low Pressure	80.00
Velox	80.00

électriques :

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac.	129.00
Monovac.	145.00
Escompte 30%.	

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.60 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues.	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	33.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	28.50	—
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	60.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—
Escompte 55%.		

Cartouches à percussion centrale		
25 Colt automatiques		58.00 —
25/20		
32 S. & W.	56.00	70.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	42.00 —
32 Colt longues automatiques	38.50	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	42.00	—
32 Colt automatiques	22.00	
32/20		63.00 —
38 S. & W.	56.00	70.00 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	47.00	54.50 —
38 S. & W. à plomb	28.00	—
38 courtes Colt	43.50	—
38 longues Colt	47.00	—
38 Colt automatiques	51.00	—
38/40		91.00 —
44 Webley	66.50	84.00 —
44/40	58.00	—
44 IxL à plomb	60.50	84.00 —
455 Colt		63.50 —
25/35		84.00 —
30 U. S. Army		125.50 —
30/30		100.00 —
303 Savage		144.50 —
303 British		144.50 —
32 Spéciales		190.00 —
32/40		144.50 —
351	103.50	121.50 —
38/55		121.50 —
43 Mauser	135.50	158.00 —
43 Mauser à plomb	133.00	—
45/60	140.50	—
25 Martini Henry	135.50	—
57 Snider	159.50	—
57 Snider à plomb	153.00	—
Escompte 55%		

Munition "*Dominion*" :

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	99.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	98.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	103.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSG	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse :

AA et plus petit	14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net,	80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net,	1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net,	1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net,	.50 par 100 lbs.

Meules en grès :

1½-1¾ pces d'épaisseur,	4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaisseur,	80 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaisseur,	40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour. 25%
Erwin. . . . . liste net
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
—à queue carrée pour le fer, 50%.
—à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 36.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley):

1	3.75	33	4.15
2	3.50	33	4.20
3	3.05	34	4.20
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	3.90
4½	3.25	303/4	3.15
4½C	4.00	37½	3.35
5	3.05	45	13.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.20	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.20
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.38
19	2.25	110	.33
20	2.25	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	2.25	220	1.30
28	2.55	444	10.00
30	2.25		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage:

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08½
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08½
Fibre, lb.	0.08½
Spécial Manilla, lb.	0.08
"B" Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.07
Rouge-brun, lb.	0.06½
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb	0.11

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse.	4.14
"Special", caisse.	4.14
"L'Oiseau Bleu", 6 oz. caisse	6.67
Serviettes, caisse de 2750	7.52

Sacs de papier:—Nouvelle Liste.
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.68

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:

Black Cat	2	4	6	8	10
	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:
Prince D.H. 7.20
Prince L.H. 5.50
Queen L.H. 6.60
King 8.00
Moose 10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc . . .	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1½	2	3	4
2.10	2.45	3.80	5.25	8.85	10.60

Jump:

2.85	3.15	4.60	7.00	9.40	11.20

H. N. :

4.70	7.15	10.00	13.25	15.60

New House:

6.00	7.00	10.50	15.80	21.00	24.50

Pinces-leviers. . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver:

Vitre.	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One.	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs

Rivets :

de ferblantier.	47½%
à voiture.	47½%
en laiton	32½%

Rondelles

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures:

"Commercial"	0.32
"Strickly"	0.26

Tondeuses — Liste de prix

pour chevaux Stewart:	
No 1	14.00
No 2	18.00
pour moutons:	
No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:	
Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.35
Surface d'ardoise :	
Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic" Surface minérale (quatre dans un) le carré.	5.80
Surface de Mica	
Mica Lastic,	
Léger (1 pli) le rouleau.	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau.	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau.	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli).	1.65
— moyen (2 plis).	2.00
— lourd (3 plis).	2.35
Panamold, léger (1 pli).	1.45
— moyen (2 plis)	1.80
— lourd (3 plis).	2.15
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau.	2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau.	2.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau.	1.80
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau.	2.15

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pos: Marque Impérial, les 100 lbs	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pos: Marque Imperial, les 100 lbs.	$4.50

Rouleau de 400 pieds

Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.75
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2.	0.95
Fibre "Surprise".	0.80
Fibre "Stag".	0.80
Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal.	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau.	2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal.	4.90
Feuilles "paille" goudronnées pesantes, le quintal.	3.80
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal.	3.50

Les toiles à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"

Couleur	B3	B11	B20	C15
A	B9	B12	B22	C13
Bril. le gal	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ bril. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.40

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Bidons 1 g. 1.20 1.25 1.55 1.75 1.50
Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.
Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	13.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	8.00

Huile à mouches "Creanoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	[illegible]

Peinture élastique "Everlet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.20

Rondelles en fer			60%
Tire-Fond (couch screw)			45%
Tôles galvanisées :			
Apollo	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur, 28	5.50 le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00 le carré
33 pces de largeur, 28	5.75 le carré
26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	5.00
	60	5.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24 le pied
6 pouces	0.36 —

Tuyau de poêle :

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb :

jusqu'à 2 pces	100 lbs 13.00
2 pces à 3 pces	— 13.00
3 pces	— 14.00
de renvois, 1¼ à 2	— 13.00
en longueur, 2 à 4	— 13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.67	11.22	—
1¼	11.73	15.18	—
1½	14.03	24.42	—
2	18.87	38.61	—
2½	29.84	50.49	—
3	39.02	64.00	—
3½	50.60	76.30	—
4	59.95		—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer :

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses) :

		Star	D.D.
25 pces	—	6.00	9.50
26 à 40	—	7.45	12.20
41 " 50	—	8.10	13.30
51 " 60	—	8.45	13.80
61 " 70	—	8.80	14.40
71 " 80	—	9.35	15.15
81 " 84	—	10.85	17.05
86 " 90	—	11.40	18.50
91 " 95	—	.....	20.05
96 " 100	—	.....	22.25
101 " 105	—	.....	25.05
106 " 110	—	.....	27.20

(moins 20%)

Vert de Paris :

	Bergers
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois :

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc :

En feuilles, No 9, 100 lbs.	10.00

PEINTURE
HUILE DE LIN

Nous cotons:

	Gallon Imp.
Huile brute :	
1 à 2 barils	1.08
Huile bouillie :	
1 à 2 barils	1.10

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

	Gallon Imp.
Térébenthine :	
Par baril simple	2.15
Par petits lots	2.25

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB
(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.25	13.65
Anglo pur	13.00	13.35
O.W. Polar White	9.50	10.25
Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc :	
pur à l'huile	$21.00 le 100 lbs.
Blanc de céruse :	
moulu	2.50 le 100 lbs.
en motte	2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils	3.75
Par 100 livres	4.25
Par 25 livres	4.50
Par 12½ livres	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque :

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse	10.00
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	6.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	8.40
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint. (Escompte: 50%)	7.90
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.85
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55
Floglaze Porch & Var.	3.85	

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	100 lbs.
Alabastine	9.60	9.60	—
Decotint	17.00	18.00	—
(Escompte: 50%)			
Murite P. & V.	8.50	9.50	—

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61				
Wood Lac.	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.21	.35	.61	1.14
Star	.14½	.26	.46	.86

Vernis:

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	
38 Pratt-Lambert	
110 Pratt-Lambert	
Spar Finishing, P.-L.	
Elastilite	4.20
Granitine Floor	4.20
Hydrox Spar	5.35
Orolite Hard Oil	3.65
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	3.90
Wearette Glidden	3.90
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-Ite Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.18
Sun Canada Paint. (Escompte: 50%)	8.00
Sun Floor, Canada Paint. (Escompte: 50%)	8.20

"Pourquoi la peinture s'écaille", par G.B. Heckel

"La peinture qui ne s'écaille pas quand elle le devrait, n'est pas bonne pour le peinturage".

"Quand une peinture s'écaille, la principale cause en est peut-être l'humidité. S'il y a de l'humidité sous la peinture, éventuellement, elle cherchera à s'échapper. Si elle s'échappe vers l'extérieur, elle devra ou bien passer à travers la peinture, ou bien faire tomber celle-ci. Si l'humidité passe à travers la peinture, c'est-à-dire, du bois dans l'air, elle passera également de l'air dans le bois, à travers la peinture. Puisque le principal objet qu'on a en vue quand on peinture est d'empêcher la pénétration de l'humidité, la peinture qui laisse passer l'humidité dans un sens ou dans l'autre, n'est pas bonne pour le peinturage."

G. B. Heckel parle franchement et dit la vérité dans son livre: "POURQUOI LA PEINTURE S'ECAILLE." Ce livre, et "UN CATHECHISME POUR VERNISSEURS" comptent parmi nos aides de vente. Demandez-les nous aujourd'hui même.

Une sage collaboration constitue une bonne raison de transiger avec la Ottawa Paint Works — une bonne marge de profit en est une autre — la PERFECTION du PRODUIT est la plus importante de toutes.

Ecrivez-nous aujourd'hui. Nous vous donnerons tous renseignements.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

Ottawa Paint Works Limited

Succursales: Montréal et Toronto.



Améliorations Constantes
à la Fournaise "Beach" sans Tuyaux



Toute nouvelle, avec les qualités des fournaises ordinaires sans tuyaux, cette fournaise de la ligne Maple Leaf possède en plus des caractéristiques dues aux travaux de nos ingénieurs.

La perfection de ses organes et la robustesse de sa construction lui assurent plus de durée que toute autre fournaise sans tuyaux.

Dans des annonces subséquentes, nous ferons connaître les caractéristiques de cette fournaise "Beach" sans tuyaux, et nous insisterons sur les qualités qu'elle possède et qui font d'elle la première fournaise du genre.

Demandez notre brochurette illustrée: elle contient des renseignements intéressants au sujet de nos prix et des profits que sa vente vous rapportera.

Fabriquée exclusivement par la

BEACH FOUNDRY LIMITED

Bureau principal:

OTTAWA - CANADA

Succursales à Winnipeg et à Vancouver.

Table Alphabétique des Annonces

A

Albert Soaps, Limited.. 8
Assurance Mont-Royal.. 56

B

Banque Nationale.. 28
Banque Provinciale du Canada.. 54
Beach Foundry Limited.. 49
British Colonial Fire Insurance Co. 56
Brodeur, A. 56
Brodie & Harvie, Limited.. 4

C

Canada Foundries & Forgings, Limited.. 52
Canada Life Assurance Co. 56
Canadian Match Co., Limited.. 10
Canadian National Carbon Co., Ltd. . . Couverture
Canadian Packing Co., Ltd. 11
Chamberlain Medicine Co., Limited 4
Chase & Sanborn.. 14
Clark, Wm., Limited.. 10
Coleman Lamp Co., Limited, The.. 53
Couillard, Auguste.. 56
Couvrette-Sauriol, Limitée.. 13

D

Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. 15
Dominion Match Co., Ltd. .. .. Couverture

E

Eddy, E. B. Co., Limited.. 6

G

Gagnon, P. A. 56
Garand, Terroux & Cie.. 56

H

Heinz, H. J., Co.... 6
Hervay Chemical Co. 6
Hôtel Victoria.. 56

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 17
International Business Machines Co., Limited.. .. .. Couverture

J

Jonas & Cie, Henri.. 12

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 51
Lake of the Woods Milling Co., Limited.. 3
Le Lloyd Commercial.. 56

M

Macdonald, W. C. Reg'd. 9
Match Co., Ltd., The.. .. .. Couverture
Mathieu, J. L. Cie.. 12
McArthur Co., Alex. 14
McCaskey Systems Limited.. 58
Ministère de l'Agriculture, Ottawa.. 5
Molson's Brewery, Limited.. 7
Montbriand, L. R. 56
Montreal Biscuit Co. 4

O

Ottawa Paint Works, Ltd. 48

P

P. Pastene & Co., Limited.. 16

R

Rubberset Co., Limited, The.. 50

S

Seagram & Sons Co., Ltd. 8
Still Mfg. Co., J. H. 56

T

Thermos Bottle Co., Limited.. 58

Le Fermier
La Grange
La Peinture
et



---le Pinceau

Les fermiers achètent beaucoup de peinture et beaucoup de pinceaux. Vendez-leur les Pinceaux Rubberset. Faites-leur observer qu'il y a économie à acheter un pinceau dont les soies ne s'arrachent pas. Insistez sur la Garantie des Rubberset. La rude surface d'une grange mettra rapidement en pièces et détruira un pinceau de mauvaise fabrication, — mais parce que les soies d'un Pinceau Rubberset sont fixées dans du fort caoutchouc, il n'y a rien qui puisse les faire s'arracher.

C'est une saine méthode commerciale que de vendre des marchandises qui sont un crédit pour votre magasin, grâce au service et à la satisfaction qu'ils procurent, — comme les Pinceaux Rubberset.

THE RUBBERSET COMPANY LIMITED

Quartiers-généraux pour la province de Québec:

13, RUE S.-PIERRE, MONTREAL, QUE.

LA CONSTRUCTION

BAGOTVILLE

Usine hydro-électrique, $100,000 (à la Rivière à Mars). Propriétaire: le Conseil de ville. Secrétaire: L. P. Chayer. Ingénieur: J. F. Grenon, Boîte postale 188, Chicoutimi. Les plans sont préparés. Les travaux ne commenceront pas avant le printemps.

BEAUHARNOIS

Collège, $100,000. Propriétaire : La Commission des Ecoles; secrétaire: L. C. Tassé, Beauharnois. Architecte: L. Lemieux, 364, rue Université, Montréal. On prépare les plans préliminaires.

CAP DE LA MADELEINE

Domicile particulier (2 plain-pieds), $5,000, rue Notre-Dame. Propriétaire: L. Pérusse. Entrepreneur: U. W. Rousseau. Construction en briques. La charpente est élevée.

CHAMBLY

Maison de club, $12,000, rue Bourgogne. Propriétaire: Club Chambly Inc., président: L. A. L'Heureux. Architectes: Viau et Venne, 76, rue S.-Gabriel, Montréal. Entrepreneurs: Lacroix et Létourneau, S.-Lambert; désirent soumissions pour tôles galvanisée et toiture. Les murs sont élevés.

CLIFTON EAST

Une école (en projet), propriété de la Commission des Ecoles; secrétaire: E. Madore, S.-Malo, comté de Compton.

LACHINE

Cottage, $6,000, 51ème avenue. Propriétaire: R. Chalmers, 159 ouest, rue Villeneuve, Montréal. Les fondations se font maintenant; le reste des travaux se feront le printemps prochain.

LEVIS

Réparations à une banque. Propriétaire: La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec. Architectes: Robitaille et Robitaille, 203, rue S.-Jean, Québec. Entrepreneur général: Olivier Michaud, 1, rue de l'Hospice, Lévis. On répare l'intérieur, on enlève un étage et on pose une nouvelle toiture. Les travaux sont commencés.

MONTMAGNY

Modifications à une église, propriété de la Corporation Catholique romaine. Curé: Abbé M. A. Paré. Architecte: P. Lévesque, 115, rue S.-Jean, Québec. Entrepreneur: Emile Collin, Montmagny. Les travaux se poursuivent. L'électricité est fournie par la Cie Electrique de Montmagny.

MONTREAL

Domiciles particuliers (3 plain-pieds $14,000, rue Orléans, entre Boyce et Sherbrooke. Propriétaire et constructeur: E. Laliberté, 1034, rue Orléans. Achète les matériaux. Les travaux d'excavation sont commencés.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $8,000, rue Beaubien, entre Chambord et DeLanaudière. Propriétaire: A. Lusignan, 1742, avenue Papineau. Entrepreneur général: A. S. Trudel, 1792, rue Delaroche, achète les matériaux. Les travaux d'excavation se poursuivent.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $16,000, rue Letourneux, entre Adam et S.-Catherine. Propriétaire et constructeur: P. Dufour, 24, rue William-David. Brique, portes et châssis, plancher, fournitures pour plomberie, quincaillerie pas encore achetés.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $8,000, rue Chabot entre Masson et Saint-Jérôme. Propriétaire et constructeur: O. Laguerre, 1723, rue Des Erables. Brique, plancher, fournitures pour plomberie, quincaillerie pas encore achetés. A part la charpente et la toiture, les travaux se feront en mars prochain.

QUEBEC

Domiciles particuliers (2 plain-pieds), rue S.-Cyrille. Propriétaire: J. S. Royer, 128, rue S.-Cyrille. Architecte: H. Laberge, 103, rue S.-Jean. Construction en briques; fondations en béton; couverture en gravier. On prépare les plans.

Maison de rapport (5 plain-pieds), avenue des Erables. Propriétaire: O. A. Bériau, 108, avenue Cartier. Architecte: Robitaille et Robitaille, rue S.-Jean. Construction en briques et en pierres de taille. Les travaux sont commencés.

Atelier incendié. Propriétaire: l'Hôpital Saint-Michel, pertes : $25,000. On va reconstruire immédiatement (en brique).

Un hangar, $1,000, angle des rues King et S.-Roch. Propriétaire: Herm. Thibault, 4, rue S.-François. Les travaux viennent de commencer.

Agrandissement d'une école, rue Gamelin. Propriétaire: La Commission des Ecoles Catholiques; secrétaire : Antoine Taschereau, 77, rue S.-Ursule. Architectes: Taugnay et Chênevert, 20, rue d'Aiguillon. Construction à 1 étage, en brique, couverture en gravois. On prépare les plans.

SHAWINIGAN FALLS

Domiciles particuliers $4,000, 7e rue. Propriétaire: Geo. Vézina, 79, 7e rue. Construction à 3 étages, en brique, fondations en ciment. On a commencé les travaux d'excavation.

S.-HYACINTHE

Une grande usine, appartenant à Penman's Ltd, rue Girouard. Gérant: M. Lundy. Architecte: M. Moore, 489, rue Richmond, London. On prépare les plans. Les travaux commenceront au printemps de 1923.

S.-JEAN

Une école, $80,000. Propriétaire : La Commission des Ecoles Catholiques. Architecte: L. J. T. Décary, 22, rue Jacques Cartier, désire renseignements sur fournitures électriques et recevra soumissions du 1er au 15 janvier 1923. 16 salles de classe. On prépare les plans. Les travaux commenceront le 1er mai 1923.

Domicile particulier, $25,000. Propriétaire: J. B. Langevin Architecte: L. J. T. Décary. Entrepreneur général: Pierre Trahan, Hôtel du Canada. Soumissions demandées immédiatement pour fournitures électriques.

S.-JEROME

Palais de Justice et Prison, $175,000, (à S.-Jérôme, comté Lac S.-Jean). Propriétaire: Le Département Provincial des Travaux Publics; sous-ministre: J. A. Métayer, Edifices du Parlement, Québec. Architecte: Geo. S.-Michel. Entrepreneur général : Chs. Larin, 2332 rue S.-Denis, Montréal. Construction à 4 étages. Les travaux viennent de commencer.

TROIS-RIVIERES

Une usine, $10,000, rue Notre-Dame. Propriétaire: Colonial Hide Co. Ltd., rue Des Forges, gérant : A. Rivest. Les fondations sont commencées.

Quatre logements, $5,000, angle des rues Bellefeuille et LaVérendrye. Propriétaire et constructeur: H. Basharache, 153, rue Royale. Les travaux d'excavation sont commencés.

Agrandissement à un couvent, $30,000, angle des rues S.-Charles et Laviolette. Propriétaire: Les Soeurs Marie Réparatrices. Architectes: Asselin et Denoncourt, 136, rue Notre-Dame. Entrepreneur général: La Cie de Construction des Trois-Rivières. La charpente en béton s'élève.

Agrandissement à une usine. Propriétaire: Wabasso Cotton Co., 260, rue S.-Jacques, Montréal. Ingénieurs: T. Pringle & Son Ltd., 20, rue S.-Nicolas, Montréal.

Maisons de rapport. $75,000, Chemin Lasalle. Propriétaire: I. Préfontaine, 25, rue S.-Jacques. Entrepreneurs: Soucisse & Lavigne, 1332D, rue Wellington. La charpente s'élève.

Maisons de rapport, $60,000, angle des rues Wellington et Galt. Propriétaire : F. L. Béique, 540 ouest, rue Sherbrooke. Architecte: P. Béique, 103, rue S.-François-Xavier. Le contrat a été accordé.

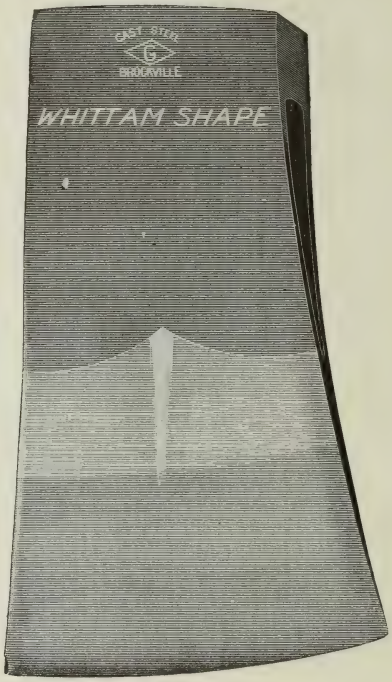
LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :

H. E. A. BULL, 184 rue Manoe, MONTREAL.

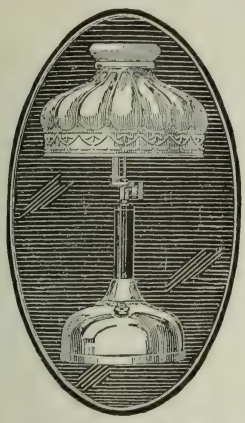
CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée, elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec, et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

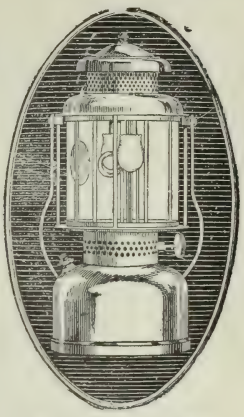
Brockville, Canada



Style CQ 329. Prix, $12.50

Juste l'article voulu pour Noël

Cette lampe et cette lanterne apporteront la joie et le bonheur rayonnants du temps des vacances à chaque "soirée de famille", pendant toute l'année. Lumière de 300 chandelles, plus brillante que celle de 20 anciennes lampes à pétrole.



Style LQ 327. Prix, $11.00.

LAMPES et LANTERNES

Coleman Quick-Lite

"Le Soleil de La Nuit"

Superbes Profits; Ventes Faciles

Partout, dans toutes les provinces du vaste Dominion, les marchands reconnaissent l'importance d'une bonne lumière pour la ferme et la maison. Les lampes Coleman Quick-Lites se vendent vite parce qu'on a besoin partout de l'éclat d'une lumière ayant la puissance de 300 chandelles. L'économie, la propreté et la sûreté des lampes et lanternes Quick-Lites sont appréciées dans plus d'un million de familles de l'autre côté de la frontière et en Canada.

Non seulement les lampes Coleman Quick-Lites se vendent vite, mais elles vous aident à vendre d'autres marchandises. Placez, par exemple, une lampe Quick-Lite sur la vitrine d'étalage dans laquelle vous mettez votre coutellerie. Il n'y a rien pour attirer l'attention comme une lampe Quick-Lite allumée dans un magasin. Naturellement, les ventes deviennent faciles.

Placez votre commande par l'intermédiaire de votre jobber ou écrivez-nous pour avoir notre plus récent catalogue, notre liste de prix et nos aides de vente. Adressez-vous au Dépt. 13.

The Coleman Lamp Company, Limited

Rue Queen Est et Avenue Davies **TORONTO**

Ventes par les Shérifs de la Province.

ARTHABASKA

Joseph Mailhiot vs Alphonse Lachance. Les lots Nos 17 et 18 du deuxième rang du cadastre officiel du canton de Somerset-Nord — avec les bâtisses y érigées. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Julie-de-Somerset, le 27 décembre 1922, à trois heures de l'après-midi.

BEDFORD

Dame Rosina Morin vs Georges Royer et Robert R. Bachand. Une certaine ferme connue et désignée comme étant les quatre-vingts acres de terre situés à l'ouest du lot No 278 et au nord du chemin public, du plan cadastral officiel pour le canton de Stukely, aussi les vingts acres de terre au sud dudit chemin public, le bout dudit lot No susdit 278 de Stukely, contenant le tout cent acres de terre, plus ou moins — avec les bâtisses et autres améliorations dessus construites. Mieux connu comme étant: Toute cette partie des cent acres ouest du lot No 278 située au nord du chemin public, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Stukely, contenant environ quatre-vingts acres de terre, plus ou moins — avec les bâtisses y érigées; et aussi les trente acres dudit lot 278, situées du côté sud dudit chemin public, contenant le tout cent-dix acres, plus ou moins, en superficie. Pour être vendues à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Etienne-de-Bolton, le 11 décembre 1922, à une heure de l'après-midi.

GASPE

P. T. Légaré, Limitée vs Augustin Brosseau et Louis Déry. Le lot 8a faisant partie du lot No 8 du premier rang de la subdivision primitive du canton Cloridorme; borné vers le nord par le Golfe S.-Laurent, à l'est par le No 8c, vers le sud par le lot No 8b et à l'ouest par le lot No 7a, mesurant six chaînes cinquante mailles de front sur soixante-dix-sept chaînes de profondeur moyenne, contenant en superficie cinquante acres; le lot 8b faisant partie du lot No 8 du premier rang de la subdivision primitive du canton Cloridorme; borné vers le nord par le No 8a, à l'est par le No 83, vers le sud par le No 77 de la partie non subdivisée et à l'ouest par le No 7b, mesurant six chaînes cinquante mailles de front sur quinze chaînes de profondeur moyenne, contenant en superficie vingt-neuf acres trois verges, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Cloridorme, dans ledit comté de Gaspé, le 19 décembre 1922, à trois heures de l'après-midi.

JOLIETTE

N. Morissette vs H. C. Harding. Un emplacement situé dans la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Henri-de-Mascouche, comme faisant partie du lot No 319 — avec maison et autres bâtisses dessus érigées, ledit terrain connu comme suit: d'un bout par la rivière Saint-Jean-Baptiste, de l'autre bout, par la compagnie de Briques et de Sable Limitée, d'un côté par Albert Legault et de l'autre côté par la Compagnie du Pacifique Canadien, ledit terrain comprenant environ trois arpents de superficie. Il sera exigé de tous enchérisseurs ou adjudicataires de l'immeuble saisi, un dépôt en argent d'une somme de $90.00 pour couvrir les frais du jugement et de son exécution, à défaut par l'adjudicataire de payer la balance de son enchère, ledit dépôt sera confisqué afin de payer les frais du jugement et de son exécution. Pour être vendu, ledit immeuble, le 27 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

KAMOURASKA

Thomas Lagacé vs Antoine Beaulieu. Un lopin de terre ou emplacement, faisant partie du demi-lot nord du lot numéro 39, sud-ouest du chemin public, rang trois de la paroisse de Saint-David-d'Escourt, d'une grandeur d'environ trois arpents sur un arpent — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-David-d'Escourt, le 20 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTMAGNY

Elzéar Miville Dechene vs Albert Pouliot. Les bâtisses sises et situées sur partie lot numéro dix-huit du cadastre officiel du rang six du canton de Beliechasse, étant partie du terrain de la fabrique de la paroisse de Saint-Camille. Pour être vendues à la porte de l'église paroissiale de Saint-Camille-de-Bellechasse, le 28 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Delphis Brosseau à Noël Binette. 1. Une portion de terre située au village de Saint-Philippe, contenant environ cinquante pieds de largeur sur la longueur qu'il y a, à partir du terrain du chemin de fer Atlantic et Nord Ouest à aller à la profondeur du terrain de Alexandre Bonneau, sans garantie quant à la mesure précise, tenant d'un côté à Moïse Bastien, de l'autre côté au terrain ci-après décrit, et partie à MM. H. Defayette, Clodomir Godin, Philippe Martin, Dame Vve J.-Bte Godin et Pierre Provost; 2. Un autre morceau de terre situé au même endroit, contenant quatre-vingt-dix pieds de largeur sur quatre-vingt-dix pieds de longueur, ayant sa devanture sur le chemin Saint-André et sa profondeur sur le terrain plus haut décrit — avec toutes les bâtisses érigées sur lesdits terrains, lesquels forment partie du lot No 165 des plan et livre de renvoi officiels de ladite paroisse de Saint-Philippe — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-Philippe-de-Laprairie, le 7 décembre 1922, à onze heures du matin.

QUEBEC

Le brigadier général Alfred Octave Fages vs Albert Shields, père. Saisi comme appartenant à Albert Shields, fils: le lot No 1752 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, maintenant quartier Saint-Sauveur de la cité de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Colomb —avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Saisi comme appartenant à Albert Shields, père: Le lot No 1757 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, maintenant quartier Saint-Sauveur, de la cité de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Colomb — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Québec, le 22 décembre 1922, à dix heures du matin.

Hilaire Hudon vs Jean Vaillancourt. Tous les droits, ouvrages, privilèges et prétentions quelconques que ledit défendeur a et peut avoir sur le lot de terre maintenant connu et désigné sous le No 198 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Roberval — avec ensemble les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Pour être vendu à mon bureau, au Palais de Justice, le 26 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

DEPOSEZ IMMEDIATEMENT VOS

BONS DE LA VICTOIRE

échéant le 1er décembre 1922

AU BUREAU CHEF DE

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

ou à ses succursales

Le produit en sera crédité à votre compte GRATUITEMENT, et vous continuerez à jouir de votre INTERET.

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 27 novembre:

VALEUR.	Prix	Rendement
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	30	7.78%
Ames-Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 36¼% arr. Paie 4%	48	8.33
Dom. Pomer & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord. X-D 2%	55	14.55
Hollinger Cons. Gold Mines 13% X-D 1%	13.35	5.13
Home Bank 7%	90	7.78
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Mont. City & District Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.44
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	89	6.74
Sterling Bank 8%, X-D 2%	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers Préf.	60	11.67

LES OBLIGATIONS MUNICIPALES

La première semaine du mois dernier a été plus active sur le marché des obligations. Celles de l'hôtel Windsor ont été les plus favorisées avec une hausse de 14 points et ½ en une journée, à 96. Ce qui a produit cette hausse serait le fait que la compagnie de l'hôtel Windsor se propose le retrait de ces obligations par une émission plus considérable qui lui permettrait de les racheter et d'obtenir l'argent nécessaire pour payer les dépenses des améliorations qui viennent d'être faites à l'hôtel.

L'activité de la construction en général fait aussi monter la valeur des obligations municipales.

Parlant des emprunts municipales, M. Joseph Beaubien, maire du Conseil d'Outremont, déclarait dernièrement que la Commission Métropolitaine avait vendu une émission de $3,000,000 sur une base de 5.52 pour cent, alors que le dernier emprunt avait coûté à la municipalité d'Outremont 6.30. En même temps que la Commission plaçait son émission à des conditions aussi avantageuses, la cité de Verdun contractait un emprunt pour lequel elle devait payer un taux d'intérêt qui représente pour elle une perte de $5,000 à $6,000 par comparaison avec le prix qu'elle aurait payé si elle avait émis cet emprunt par l'intermédiaire de la Commission.

La municipalité de Montréal-Est venait aussi sur le marché avec un emprunt de $250,000 d'obligations, 6 pour cent, et n'obtenait que $99.30, de sorte qu'elle aurait dû payer en réalité 6 pour cent.

Comme on le voit, la Commission Métropolitaine a contribué à relever le prestige financier des municipalités adjaçantes à celle de Montréal et rendu plus facile et plus économique le placement de leurs emprunts.

NOTES FINANCIERES

La déflation, vers la mi-novembre, se continuait rapidement en France. La circulation-papier de la *Banque de France*, qui était de plus de trente-six billions de francs, accusait une diminution sur le mois précédent d'environ sept cents millions. La réserve-or augmentait en même temps de cinquante-et-un millions.

* * *

L'Autriche semble être en bonne voie de réhabilitation. Conformément aux suggestions de la Ligue des Nations, ses méthodes gouvernementales seraient systématisées, les prix d'administration seraient diminués et les perceptions douanières doublées.

* * *

Les six premiers mois de l'année fiscale courante, en Angleterre, présentent les chiffres les plus satisfaisants, quoique le premier semestre soit généralement moins profitable que le deuxième, les rapports indiquent déjà £403,893,412, ou 44 pour cent du total anticipé. La dette flottante a été diminuée de plus de quatre cent quarante-huit millions de livres.

* * *

Le mark continue sa dégringolade. Le 1er octobre, le dollar américain en achetait 1,813; le 7 novembre, 8,392. Et ce n'est pas fini...

* * *

Le *New York Times* nous apprend que le mois dernier, du 6 au 11, il a été importé en Angleterre pour 958,987 livres de lingots d'or. La plus forte importation d'or, en 1922, fut celle de la dernière semaine de septembre, pour un montant de 991,811 livres.

Des importations de la semaine dernière, 917,226 livres vinrent de l'Afrique Sud et 38,376 livres de l'Afrique-Ouest.

Les exportations d'or de l'Angleterre ont été de 1,816,064 livres. Il en fut exporté 1,438,598 livres aux Etats-Unis et 352,784 livres aux Indes.

EMPRUNT AUTORISES

Le ministère des affaires municipales a autorisé des demandes de soumissions pour les emprunts suivants:

Cité de Longueuil, $100,000, 5½%.

Municipalité de Sainte-Flore-Est, $15,000, 6%.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE: LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117 EST, RUE S.-PAUL

Voûtes: 12 et 14 rue S.-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590, auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

L'Assurance Collective

contribue à développer la bonne entente entre Employeurs et Employés.

Les hommes d'affaires qui s'intéressent à cette méthode moderne de rémunération des services et de protection des employés devraient s'enquérir des contrats d'Assurance Collective émis par la

CANADA LIFE

ASSURANCE COMPANY

Siège social - - - TORONTO

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE

(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317, Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers.

62, rue S.-Jacques, MONTREAL.

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

290, rue S.-André - MONTREAL

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE S.-JEAN, MONTREAL

L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS LE MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.

CELA PAIE DE VENDRE LES STILL.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38, rue S.-Dizier, Montréal, pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta., pour les provinces de l'Ouest.

Grant Chater, 926, Traders Bank Building, Toronto, Ont., pour la province d'Ontario.

J. H. STILL MFG. CO.,

ST-THOMAS - - - ONTARIO

ASSURANCES

NOTULES D'ASSURANCES

La loi des assurances va être refondue et remodelée. Telle est la déclaration qui a été faite par le premier ministre et le trésorier de la province devant le comité des bills Publics de l'Assemblée Législative.

* * *

Les nouvelles assurances prises et payées comptant durant l'année 1921 se sont élevées à $28,193,352, contre $641,778,095 en 1920.

D'après le rapport du surintendant des assurances, les réclamations pour décès se sont élevées à $17,083,255 en 1921, contre $18,112,696 en 1920.

LA PUBLICITE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES

(Suite et fin)

Etudions maintenant les moyens de publicité employés par les compagnies d'assurance. Ce sont tout d'abord les affiches dont nous avons déjà parlé. Quelconques et rares les affiches sont au demeurant inutiles. L'affiche crée de la notoriété, nos grandes compagnies d'assurances en ont une suffisamment établie, elles sont connues de tout le monde pour avoir pratiqué depuis longtemps et avec succès la branche incendie. De plus on ne se décide pas à souscrire une assurance sur la vie qui est une chose grave, qui engage l'avenir sur le vu d'une affiche que l'on parcourt en passant. Dans l'affiche il est difficile d'argumenter, quant à illustrer l'idée d'assurance sur la vie qui est quelque chose d'absolument abstrait il faut y renoncer à moins d'évoquer la mort sinistre, ce qu'il faut par dessus tout éviter.

En second lieu de rares compagnies font paraître quelques annonces dans une certaine presse périodique à petit tirage, à clientèle restreinte et à rendement très difficilement contrôlable. Ces annonces monotones sont toutes d'un modèles identique: la compagnie X est la plus ancienne et la meilleure, elle pratique telle et telle forme d'assurances. Suivent les noms des directeurs, des membres du Conseil d'administration, c'est tout.

En troisième lieu les compagnies dépensent des sommes assez considérables en foyens de publicité dont le rendement est aussi aléatoire que possible: c'est tout l'arsenal des objets primes, almanachs, agendas, portefeuilles, carnets, mementos, sous-mains, etc., etc... Tout cet ensemble s'il était répandu à profusion et distribué à des clients futurs constituerait un moyen de publicité complémentaire peut être intéressant. Mais en réalité chaque agence a sa clientèle d'assurés qui au début de chaque année viennent chercher leur petite provision et à qui l'agent distribue d'autant plus volontiers qu'il a hâte de se débarrasser de l'envoi. Ce sont tous ses clients déjà acquis, par conséquent peu intéressants pour la Compagnie. Heureux si parmi eux se trouve un cafetier, un boutiquier, un détaillant qui mettra l'almanach en bonne place.

Enfin les compagnies éditent ou font éditer chaque année un nombre important d'opuscules touchant l'assurance. Cette forme est essentielle dans tout objet destiné à toucher la clientèle, la présentation, l'impression, la qualité du papier, l'attrait de la couverture, sont autant de points essentiels. De ces éléments dépend si l'on sera lu, ou si le prospectus ira rejoindre dans la corbeille un certain nombre de collègues malheureux.

Dans l'assurance-accidents par exemple il est certain qu'à l'heure actuelle tout le monde ou à peu près aurait intérêt à être couvert par une assurance individuelle. L'assurance-vol s'impose non seulement pour les boutiquiers, mais poour chaque particulier. Les propriétaires d'automobiles devraient tous contracter l'assurance "tous risques" qui les libère des aléas d'accidents divers. Au prix où se vendent les produits agricoles, il n'est pas un cultivateur qui ne devrait avoir son assurance contre la grêle.

Tout cela les compagnies peuvent le réaliser par une publicité rationnelle. Elles vendent une marchandise utile et loyale, elles offrent au public des garanties que bien d'autres affaires, qui ont réussi grâce à la publicité, étaient loin d'offrir, elles peuvent et doivent donc bénéficier dans la plus grande mesure de l'appoint que la publicité apporte chaque jour à l'ensemble des affaires.

Pour cela il s'agit seulement de rompre avec la routine. Ce n'est peut-être pas tout à fait impossible.

Nous adaptons, aux nécessités locales, ces quelques lignes d'un article de l'excellente revue *Commerce et Industrie.*

NOTES PERSONNELLES

M. J. D. Racine, de Sainte-Agathe des Monts, est arrivé premier dans le club de $200,000 pour le mois d'octobre, dans le grand concours de la Cie d'Assurance *"La Sauvegarde".*

* * *

M. J.-A. Paquet vient d'être promu par la compagnie *La Sauvegarde* à la position importante de gérant pour les districts provinciaux de Montréal et Québec, avec bureaux à Montréal.

* * *

M. J. E. Gauthier, du Hull, est arrivé bon premier dans le club de $100,000 pour le mois d'octobre dans le grand concours de la Cie d'Assurance *La Sauvegarde.*

Lorsque vous faites de la publicité, c'est comme lorsque l'on passe du grain au moulin: plus on travaille dur, plus vous tournez la meule, meilleur est le résultat.

SYSTEME COMPLET DE CAISSE ET DE CREDIT

Le service McCaskey est maintenant disponible pour les marchands qui font affaires au Comptant et à Crédit.

Enregistre les Ventes!

Donne le contrôle par Départements!

Additionne la caisse, les crédits et tous totaux!

Ils Economisent--- Perçoivent et Gagnent

Adressez une carte à McCaskey Systems et vous recevrez renseignements complets.

DE McCASKEY

Le fameux Système McCaskey à "Une Ecriture" en un Cabinet de Protection contre le feu est maintenant combiné avec un Système d'Additionneuse de Caisse, capacité égale à celle de n'importe quelle Enregistreuse à 4 ou 8 tiroirs.



Empêchez le "coulage" de votre argent!

Ayez de parfaites vérifications!

CONNAISSEZ LA SITUATION DE VOS AFFAIRES

Vendu à termes faciles. Versements mensuels.

Additionne, Soustrait, Multiplie.

Système McCaskey S.R. 1930, système de comptes à "Une écriture" et section B-2 de l'Additionneuse du Tiroir-caisse.

Le "DERNIER MOT" en fait de Système de Comptes de Caisse et de Crédit.

Systèmes Professionnels, Industriels et Commerciaux.

McCASKEY SYSTEMS LIMITED

GALT - ONTARIO

Représentants à Montréal et à Sherbrooke.

Additionneuses, Systèmes de Caisse et de Crédit, Carnets de Ventes.

AVIS

Changements de prix sur ces numéros, en vigueur le 15 nov. 1922

Commandez de bonne heure

THERMOS

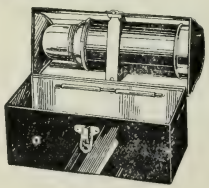
Quantité limitée



No 14
Ancien prix: **$2.50**
Nouveau prix: **$2.25**



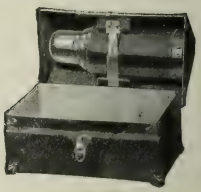
No 25
Ancien prix: **$3.00**
Nouveau prix: **$2.50**



No 396
Ancien prix: **$4.00**
Nouveau prix: **$3.75**

No 397
Ancien prix: **$4.50**
Nouveau prix: **$4.00**

No 398
Ancien prix: **$5.00**
Nouveau prix: **$4.25**



No 400
Ancien prix: **$4.00**
Nouveau prix: **$3.75**

No 402
Ancien prix: **$4.50**
Nouveau prix: **$4.00**

No 404
Ancien prix: **$5.00**
Nouveau prix: **$4.25**

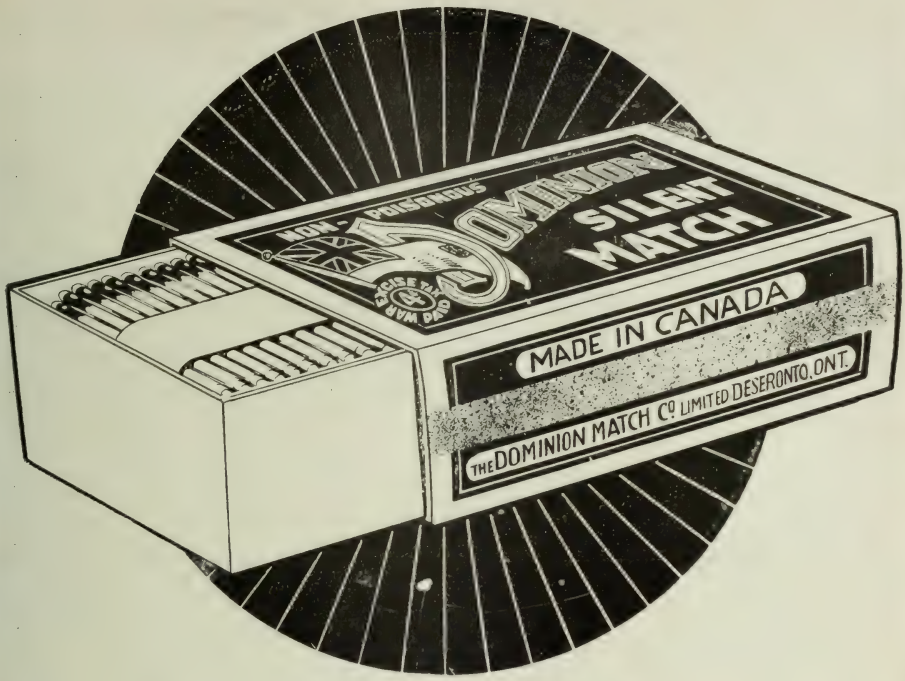
ESCOMPTE ET REMISE POUR TRANSPORT RESTENT LES MEMES QU'AUPARAVANT.

LES MARCHANDS DEVRAIENT FAIRE DE BONS ETALAGES DES FLACONS No 25 ET DES ETUIS

Le No 25 est la meilleur valeur jamais mise sur le marché. Votre intermédiaire le tient en stock; si non, écrivez ou télégraphiez.

THERMOS BOTTLE CO., LIMITED

146 Wellington St. West
TORONTO, CANADA



Pas de Meilleures!

Vous pouvez payer plus cher, mais vous ne pouvez obtenir de meilleures allumettes que les "Dominion" ou les "Mohawk". Des méthodes de fabrication modernes et nouvelles ainsi qu'un soin scrupuleux assurent des allumettes qui donnent entière satisfaction au marchand et au consommateur.

Pas de plaintes — pas de renvois — Boîtes remplies d'allumettes Robustes. Non toxiques

ALLUMETTES

DOMINION

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



ALLUMETTES LAURIER

Au point de vue de vos clients les allumettes sont importantes — elles influencent leur jugement sur la qualité de toutes les marchandises vendues dans votre magasin. Et vos clients vous diront que les Allumettes LAURIER sont "de meilleures allumettes."

Les Allumettes LAURIER conservent leur tête et brûlent mieux parce qu'elles sont carrées; et étant faites de bois résistant elles ne se fendent pas. Chaque boîte dure plus longtemps parce que chaque allumette est un feu certain. **Ce sont** "de meilleures allumettes".

The MATCH COMPANY LIMITED

137 rue McGILL, MONTREAL

Représentant pour Québec — ALBERT DUNN, QUEBEC, Qué.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE
FONDE EN 1887. MONTREAL, 8 DECEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 19



Brosses

pour tout usage

auquel sert une brosse en soies

IL Y A une très solide garantie qui appuie chaque Brosse Rubberset que vous vendez. Cette garantie est formelle — elle n'a pas varié depuis des années. Les Brosses Rubberset donnent satisfaction — ou nous la donnerons nous-mêmes! Nous appuyons carrément toute brosse portant la Marque de Commerce Rubberset! Nous savons que les soies ne peuvent s'arracher — le public le sait aussi.

En conséquence, quand vous offrez à vos clients une Brosse Rubberset, vous n'avez pas besoin d'autre argument de vente.

Cela veut dire des ventes **rapides** et des ventes qui donnent **satisfaction.**

RUBBERSET
TRADE MARK

THE RUBBERSET COMPANY LIMITED

Quartiers-généraux pour la province de Québec:

13, RUE SAINT-PIERRE, MONTREAL, QUE.

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 24)

MACDONALD'S



Le Tabac avec un coeur

Normalement, le chiffre d'affaires que produisent les lignes de Macdonald augmentera d'année en année, avec des bénéfices correspondants pour le marchand qui les tient en stock.

Si on l'ajoute à l'augmentation normale qui s'est produite d'une année à l'autre depuis 1858, cela constitue une énorme demande **créée**, et qui découle d'un volume de publicité tel que jamais on n'en a consacré à une ligne de tabacs au Canada.

Conclusion: prenez votre part de ce gros volume d'affaires **en pleine marche.**

Causeries Quaker



Cadeaux en Bel Aluminium pour vos clients

Voici le produit qui gagne la confiance partout où il va.

Il gagne la confiance de l'épicier, parce qu'il est de vente rapide et certaine.

Il gagne la confiance du client, parce que chaque paquet contient non seulement de l'Avoine Roulée de la plus haute qualité, mais encore un utile et attrayant ustensile de cuisine à titre de cadeau, tel qu'illustré ci-haut. Vos clients viennent la redemander, parce qu'il est facile de collectionner un grand assortiment de ces ustensiles si utiles, dont la plupart coûteraient au moins 15 cents chacun dans tout magasin de quincaillerie.

DEMANDEZ A VOTRE GROSSISTE

L'AVOINE ROULEE DE TILLSON'S

Marque Aluminium

LE PRODUIT DE VENTE RAPIDE — ET REMUNERATRICE

Un autre produit de la Qualité Quaker.

Les Meuneries Quaker

PETERBOROUGH et SASKATOON



Sa force plus grande et sa pureté le rendent très économique.

Les Ménagères Economes Préfèrent Le Soda à Pâte Marque "Cow Brand"

La force et la pureté absolue de ce Soda à Pâte ancien et en grande demande le rendent le plus économique à employer.

CHURCH & DWIGHT, LIMITED
MONTREAL

Marchandises Recommandées

PATES ALIMENTAIRES "BERTRAND"

Macaroni, Alphabets, Vermicelle, Coquilles, Etc., Etc. Spaghetti, Nouilles,

LEGUMES FRANCAIS DES ETABLISSEMENTS F. DELORY,

Pois, Haricots Verts, Macedoines et Flageolets, en boites et en flacons.

SAVON DE CASTILLE FRANCAIS "LA GRAPPE D'OR" 72%,

en Barrettes, Morceaux et Savonnettes.

Seuls représentants

HENRI JONAS & CIE
MONTREAL

LA Qualite LE Service LA Demande

Font que nos lignes de Biscuits et Bonbons sont d'une valeur exceptionnelle pour tout marchand qui les tient en magasin.

Essayez-nous pour votre prochaine commande.

Demandez-nous notre plus récente liste qui vous donnera une idée des lignes que nous manufacturons.

Nous accueillerons avec plaisir vos demandes d'informations.

THE MONTREAL BISCUIT CO.
Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (3)
MONTREAL

Si vous éprouvez quelque embarras dans vos achats

CONSULTEZ les Annonces du

PRIX COURANT

et écrivez aux annonceurs.

CONSERVE CHAUD **THERMOS** CONSERVE FROID

PRIX PLUS BAS SUR QUELQUES LIGNES

EN VIGUEUR LE 15 NOVEMBRE 1922

Commandez tout de suite pour les ventes des Fêtes



No 11
$2.00



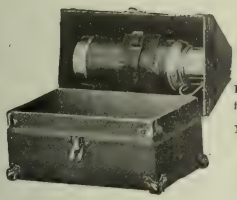
No 14
$2.25



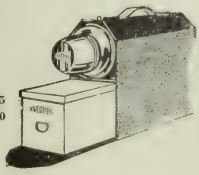
No 6
$4.00



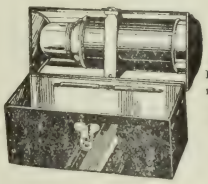
No 25
$2.50



En fibre.
No 400 . $3.75
" 402 . 4.00



En fibre, ouverte à l'extrémité.
No 416 . $3.75
" 417 . 4.00



En métal.
No 396 . $3.75
" 397 . 4.00

ASSORTIMENT "D" avec SUPPLEMENT GRATUIT

25 Articles populaires et de bonne vente

AVEC DEUX DOUBLURES GRATUITES POUR FLACON D'UNE CHOPINE

No 11 — 3 @	$2.00	....	$ 6.00
" 14 — 4 @	2.25	....	9.00
" 25 — 4 @	2.50	....	10.00
" 6 — 2 @	4.00	....	8.00
" 400 — 1 @	3.75	Etui en fibre, avec flacon No 11....	3.75
" 402 — 1 @	4.00	" " " " " No 14....	4.00
" 396 — 3 @	3.75	Etui en métal, avec flacon No 11....	11.25
" 397 — 2 @	4.00	" " " " " No 14....	8.00
" 417 — 1 @	4.00	Etui en fibre, ouvert à l'extrémité, avec flacon No 11....	4.00
" 61C— 4 @	1.25	Doublures pour flacon d'une chopine....	5.00
			$69.00 Prix de vente
		Moins escomptes spéciaux de 25%-10%-5%	44.26 Coût
			$24.74
Gratis:		Deux doublures supplémentaires pour flacon d'une chopine. Valeur à la vente....	2.50
			$27.24 Profit net

Votre intermédiaire peut remplir vos commandes — si non, écrivez ou télégraphiez.

THERMOS BOTTLE COMPANY, Limited 146, Wellington St. West TORONTO CANADA

SE SERVIR DE LA CARTE CI-JOINTE POUR COMMANDER

Des Bas constituent un Cadeau apprécié

lorsqu'ils ont l'élégance et la qualité des

BAS CIRCLE-BAR

Plus que jamais auparavant, aux fêtes de Noël, le "cadeau pratique" sera le mieux apprécié, s'il joint l'élégance à l'utilité. Et, parmi les articles favoris, les bas tiennent le premier rang.

Un étalage de Bas de Circle-Bar attirera certainement la meilleure clientèle de votre ville, parce que ces bas sont élégants, de bonne qualité et d'un joli style. Nos lignes se vendent presque d'elles-mêmes à l'époque des fêtes,—et elles vous aident à faire des acheteurs de goût du temps de Noël votre clientèle permanente.

CIRCLE BAR REGISTERED HOSIERY

Si votre stock de l'une quelconque des lignes de Circle-Bar s'épuise, télégraphiez-nous une commande d'urgence.

The Circle-Bar Knitting Company, Limited

BUREAU-CHEF: KINCARDINE.

FABRIQUES A KINCARDINE ET A OWEN SOUND.

Nous souhaitons d'Heureuses Fêtes à nos Clients et Amis

Le Shortening "EASIFIRST" de Gunns

"Une marque de commerce digne de confiance fera vendre un produit", d'après la remarque, pleine de sagesse pratique, du commerçant qui réussit. Le SHORTENING "EASIFIRST" maintient la réputation que ce nom implique. La PURETE de ce produit, sa QUALITE, la CONFIANCE qu'il inspire, le font demander constamment.



Gunns LIMITED

MONTREAL TORONTO S.-JEAN, N.B.

Préparé sous la surveillance de fonctionnaires du Gouvernement, comme en fait foi la formule:

"Canada, Approuvé".

"Les cuisines CLARK vous aideront à augmenter vos ventes"

13 SOUPES CLARK

Fèves au Lard
Ketchup aux Tomates
Spaghetti Clark
Pâté de Viande à la canadienne
Sliced Smoked Beef—Tranches de boeuf fumé
Langue de boeuf
Boeuf salé
Diner Bouilli Canadien
Pain de Veau—(Veal Loaf)
Emincé Clark—(Mince-meat)
Etc., Etc., Etc.



Plus délicieuses les unes que les autres—nos treize soupes vous fournissent l'occasion de vendre un produit excellent à un profit raisonnable.

Les Soupes Clark sont bien annoncées et vos clientes sont toutes prêtes à vous commander ces mets canadiens qu'elles connaissent de nom et dans lesquels elles ont confiance.
Les cuisines CLARK vous aideront à augmenter vos ventes et votre profit.

W. CLARK LIMITED, MONTREAL

Etablissements à Montréal, P.Q., S.-Rémi, P.Q., et Harrow, Ont.



VIN ST-ANTOINE

donne

FORCE, SANTE, VIGUEUR

Excellente et agréable préparation, fait avec **Tarragone** de choix, de nouveau sur le marché canadien où il a été reconnu sans égal depuis 15 ans.
Recommandé pour donner l'appétit, aider la digestion, et comme tonique il est incomparable.

Prix aux marchands:
$15.00 la caisse de 1 douzaine grosses bouteilles ou $144.00 la grosse.

Ecrivez-nous au sujet des escomptes, etc., etc.

THE HERVAY CHEMICAL COMPANY,
OF CANADA, LIMITED

S.-Basile, Près Québec. Succ. Montréal: 1 rue S.-Laurent.



TABAC A CHIQUER ET A PRISER

MEE-NAW-KEE

"C'est Pur -- C'est Certain"

Profit de 55 cents par livre

Voilà ce que vous fait réaliser le

MEE-NAW-KEE!

—et vous vous apercevrez que le **Mee-Naw-Kee** est le Tabac à chiquer et à priser qui vous apportera le plus de répétitions de commandes.

Fait du plus beau Tabac à chiquer et à priser et soigneusement moulu, il possède un arome délicat. En cartons attrayants pour fins d'étalage (12 boîtes de 1/12 livre), il vous rapportera de forts profits si vous le mettez en bonne place sur votre comptoir.

Toutes les personnes qui font usage de Tabac à chiquer et à priser, achètent le **Mee-Naw-Kee**, parce que la Qualité en est absolument supérieure à celle de tout autre Tabac à chiquer et à priser sur le marché.

Non seulement le prix d'achat du **Mee-Naw-Kee** est moindre, mais encore il vous laisse un plus gros profit par livre; pourquoi, alors, sacrifier des profits et inutilement immobiliser vos capitaux?

Une commande d'essai vous indiquera le moyen de faire des ventes rapides, satisfaisantes et profitables.

COMMANDEZ AUJOURD'HUI

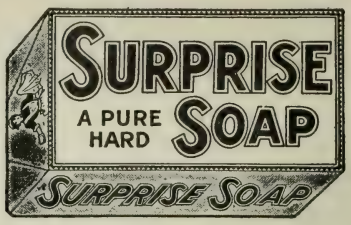
Voyez votre grossiste ou écrivez-nous directement:

LEMESURIER TOBACCO CO.

Bureau général des ventes:

392, rue S.-Jacques, - MONTREAL, Qué.

Bureau-chef et Fabrique: QUEBEC, Qué.



Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur" en fait de vrai savon".

N'ACCEPTEZ PAS DE CONTREFAÇONS.

The St. Croix Soap Mfg. Co.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

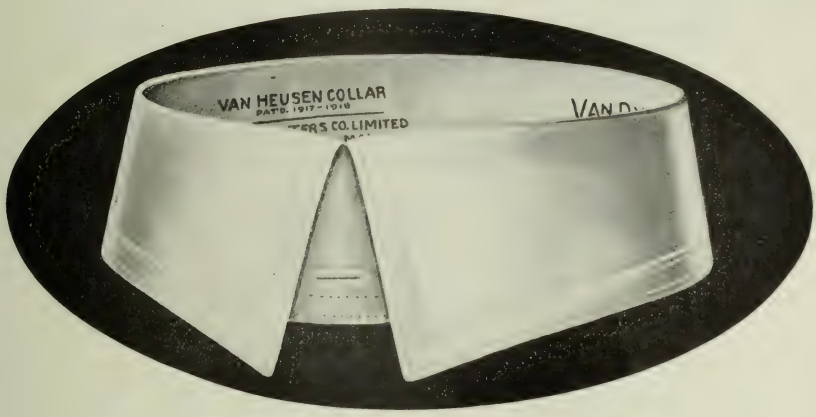
BRODIE & HARVIE, LIMITED

MONTREAL.

Agents de vente pour Québec:

J. B. RENAUD & CO., INC.

Présentation du —



"VAN DYKE"

Un peu plus haut à l'avant et à l'arrière, pour l'automne et l'hiver.

Le VAN DYKE sera sur le marché de bonne heure en décembre.

Le VAN DYKE sera annoncé dans tout le pays au 15 décembre, au moment où se font surtout les achats des fêtes.

Commandez à votre grossiste MAINTENANT, sans attendre la demande certaine pour le faux-col non AMIDONNE, porté toute l'année.

VAN HEUSEN

BREVETE

Le FAUX-COL le plus élégant au monde

The Canadian Converters Co. Limited
Montreal
---- FABRICANTS

Mettez nos préparations sur votre comptoir

L'Annonce que nous faisons dans tous les journaux de la province va les vendre pour vous.

Nous sommes les seuls distributeurs des préparations dont nous publions aujourd'hui la liste de prix.

Nous annonçons ces préparations dans tous les journaux de la Province de Québec et nous sommes certains que déjà un grand nombre d'épiciers ont perdu des ventes en ne les ayant pas sur leurs tablettes; nous en avons des preuves évidentes, car il n'y a pas un seul village dans la province de Québec où nous ne sommes pas obligés, de temps en temps, d'envoyer ces préparations par malle et c'est ce que nous ne voulons pas.

Nous venons aujourd'hui, dans le "Prix Courant", attirer votre attention sur le fait que tous les épiciers qui ont nos préparations en font une vente rapide et lucrative.

N'oubliez pas, à la prochaine visite de votre voyageur, de lui demander de vous procurer nos préparations.

VIN ELIXIR TONIQUE

de J. Emery Coderre, M.D.

(12 bouteilles à la caisse)

1 caisse	$13.50
3 caisses	12.75
6 caisses	12.50
12 caisses	12.00
25 caisses	11.50

VIN ST-MICHEL

(12 bouteilles à la caisse)

1 caisse	$14.00
5 caisses	13.50
10 caisses	13.00
25 caisses	12.00

EAU SALINE PURGATIVE CODEX

(24 bouteilles à la caisse)

1 caisse	$4.50
3 caisses	4.25
6 caisses	4.15
12 caisses	4.00
60 caisses	3.60

GENTIN

Le Bon Tonique

(12 bouteilles à la caisse)

1 caisse	$9.00
3 caisses	8.50
6 caisses	8.25
12 caisses	8.00
60 caisses	7.20

2%—10 jours. Net—30 jours.

F. O. B. Montréal.

Le Vin Coderre, le Vin St-Michel, l'Eau Saline Purgative "CODEX" et le Gentin sont distribués par

LA COMPAGNIE GENTIN LIMITEE

482 OUEST, RUE SAINT-PAUL,

Tél.: Main 4991 *MONTREAL*

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198 Est, rue Notre-Dame, Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
Etats-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. MONTREAL, vendredi 8 décembre 1922 Vol. XXXV—No 49

L'HONNETETE PUBLICITAIRE ET COMMERCIALE

Depuis déjà assez longtemps il existe aux Etats-Unis des *Better Business Commissions* dont le but est de promouvoir de toute façon l'intégrité, la probité et l'honnêteté dans les affaires.

Montréal se devait de créer une filiale de cette excellente organisation. Ce geste est accompli, et l'on remarque parmi les fonctionnaires exécutifs qui s'occuperont de l'administration de la nouvelle commission, des noms connus et estimés, tels ceux de MM. Lapointe, L. Adelstein, Henri Viau, Charles Holmes, Alexandre Renaud, A. J. Dugal, *et coeteri.*

Que fera pour nous ce groupement? Il a défini son but comme suit:

La *Commission de l'Amélioration des Affaires* a l'intention de faire pour les affaires ce que celles-ci ne peuvent accomplir pour elles-mêmes. Elles les protègera contre une concurrence injuste; elle purifiera la publicité de toutes les fraudes, de toutes les déceptions et de tous les énoncés inexacts, sinon menteurs, qu'elle pourra découvrir; et elle protègera l'épargne populaire.

L'on ne pense pas assez à ce fait que notre Code Criminel a prévu l'annonce qui contient de fausses représentations, aux fins d'élever le prix des articles et des denrées.

La loi est là, et ceux qui ignorent délibérément la franchise et la justice devraient du moins craindre la punition permise par le code Mais, qui s'occupera de poursuivre les auteurs de ces déceptions? Qui arrêtera la concurrence dont vous êtes victime? Qui nous débarrassera de l'aventurier? Du pirate commercial? De ceux-là qui, sans être délibérément menteurs, font des annonces exagérées pour organiser des ventes de denrées qui n'ont de *spécial* que le nom, et qui prennent plus de soins de la rédaction de leur publicité que du choix honnête de leurs marchandises?

Ce sera la *Commission de l'Amélioration des Affaires.*

Le détaillant tout particulièrement y trouvera son avantage. Le public n'a plus la confiance qu'il avait jadis. "Chat échaudé craint l'eau froide" et la publicité est maintenant lue d'un oeil soupçonneux. Désormais l'on s'efforcera méthodiquement de corriger ces impressions néfastes.

Le fabricant, lui aussi, profitera des enquêtes de cette commission, et les manufacturiers de marchandises inférieures ne pourront plus, avec le concours de marchands ignorants ou peu scrupuleux, vendre leurs savons ou leurs avoines sous des noms empruntés à d'autres articles établis.

Et cette influence ne s'arrêtera pas là.

Des millions qui ont été subtilisés, au cours de l'année dernière, au profit de ces vendeurs de puits d'huile et de mines d'or, de cinémas qui n'existaient que sur papier ou de cercueils pour poissons rouges, seront maintenant dirigés vers l'épargne de façon plus honnête et plus utile, car l'éducation financière des classes moyennes est aussi au programme de cette organisation.

Accueillons donc avec satisfaction cette entreprise qui est basée uniquement sur une Idée, la plus belle de toutes, celle de la Justice.

LA CIGARETTE DE QUALITE "MILLBANK" 10 pour 15c
25 " 35c
50 " 70c

LES INITIALES EMBARRASSANTES

L'on nous demande souvent la signification exacte de termes tels que C.A.T. (*C.I.F.*), F.P.E. (*F.A.S.*), F.A.B. (*F.O.B.*), etc. On a attiré l'attention du ministère sur d'autres faits tendant à établir que les compagnies d'exportation ont souvent à régler des différends parce qu'elles n'ont pas bien compris ces termes en préparant leurs prix pour les acheteurs de l'étranger.

Il serait opportun, par conséquent, de définir ces termes, aussi brièvement que possible, afin d'en fixer le sens.

L'exportateur qui vend un article C.A.T. (*C.I.E.*), à la Havane, Cuba, s'engage à payer le coût (C) des marchandises vendues et à les livrer au voiturier; à les assurer (A); et à en payer les frais de transport (T). Là se borne sa responsabilité. Quant aux marchandises, on prépare un connaissement. On émet aussi un certificat d'assurance, ou mieux encore, une police d'assurance, et tous ces papiers, de même que la traite, constituent les documents.

A ce sujet, on peut faire remarquer ici que tout dernièrement les tribunaux, tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis, ont aboli la coutume de considérer un certificat d'assurance comme remplaçant une police d'assurance. Par suite de ce fait, certains exportateurs, pour prévenir toute perte possible de ce chef, ont revisé leurs formules de contrats. En Angleterre, les tribunaux ont maintenu qu'aux termes d'un contrat C.A.T. ordinaire, le vendeur était bel et bien tenu de remettre une police d'assurance en bonne et due forme en même temps que les autres documents exigés. Depuis lors, les acheteurs étrangers, ont, à maintes reprises, refusé d'accepter les certificats d'assurance, et un grand nombre d'actions ont été intentées en justice par des vendeurs. Ceux-ci espèrent pouvoir établir que, par suite de la coutume suivie par les parties, les acheteurs ont renoncé à leurs droits d'exiger des polices d'assurances. En Angleterre, les tribunaux ont maintenu que l'acheteur, s'il lui plaît de ce faire, peut renoncer à son droit d'exiger une police d'assurance et peut consentir à accepter un autre document.

Cependant, pour continuer cet exposé, la facture peut être envoyée directement à l'acheteur ou au courtier qui fait la vente et l'expéditeur n'a plus rien à y voir. Si l'acheteur ne reçoit jamais ses marchandises, il doit s'en prendre à la compagnie d'assurances ou au voiturier; le vendeur n'est aucunement impliqué dans cette affaire et n'est pas tenu de s'en mêler. Si les marchandises sont retenues au port maritime par les compagnies de transport, celles-ci sont les agents de l'acheteur, et le détenteur du connaissement est le seul qui puisse réclamer les marchandises.

Les acheteurs de l'étranger préfèrent les prix C.A.T., soit au port étranger de débarquement, soit, dans le pays, à l'endroit où ils font affaires. Les prix C.A.T. à une ville intérieure étrangère ne sont pas cependant d'un usage courant, si ce n'est pour les compagnies importantes qui font le commerce sur une grande échelle. Le prix est ordinairement donné pour le port de débarquement étranger.

L'abréviation F.A.B. signifie franco à bord. Ce terme peut aussi vouloir dire franco à la fabrique, au point d'expédition en Canada, ou franco au vaisseau, au port de mer canadien. Ce dernier prix est infiniment préférable, mais en faisant le prix F.A.B., l'endroit où les marchandises sont envoyées F.A.B. doit être déclaré. D'après les prix F.A.B., le vendeur est responsable des marchandises jusqu'au moment où elles sont placées dans les wagons ou à bord des vaisseaux, à l'endroit désigné. A partir de ce moment, c'est l'acheteur qui en prend toute la responsabilité.

Le F.P.E. (franco au port d'embarquement) correspond au "F.A.S." (*free along- side*) ou au "F.A.S. vessel". Ce prix comporte, de la part du vendeur, le transport au port de mer et le dépôt des marchandises près du vaisseau, sur le quai ou sur les allèges, selon le cas. Lorsque l'acheteur ou son représentant reçoit un récépissé ordinaire de dock ou de bateau, le vendeur cesse d'être responsable des marchandises. D'après les prix cotés F.P.E., l'acheteur est responsable de l'assurance des marchandises pendant l'embarquement, et si les marchandises sont trop pesantes pour être élevées par le palan du bateau, l'acheteur doit payer les frais d'embarquement de ses marchandises.

Les abréviations F.P.E. et F.A.B. diffèrent en ceci que, dans le premier cas le vendeur ne s'engage qu'à déposer les marchandises près du vaisseau, sur le quai ou dans les allèges, tandis que dans le second cas les marchandises doivent être, de fait, déposées franco à bord du vaisseau.

Aux termes des offres C.A.T., le vendeur paie le transport à partir du point initial jusqu'à l'endroit désigné de destination et se charge aussi de l'assurance maritime ordinaire sur ces marchandises. Le vendeur n'est plus responsable des marchandises lorsqu'il a expédié à l'acheteur, ou à son représentant, un connaissement acquitté couvrant le trajet jusqu'au point de destination convenu, et une police ou un certificat d'assurance.

(à suivre)

—o—

UN MARCHE CANADIEN-FRANÇAIS POUR LES ANNONCEURS

"Le nombre considérable des Canadiens-français et l'intérêt croissant qu'ils portent aux affaires constituent les fondements d'un splendide marché pour les annonceurs." C'est ce que déclarait récemment, M. Arthur Sainte-Marie, de Montréal, au dîner qui réunissait les membres et les amis de l'*Association de Publicité de Montréal.* M. Sainte-Marie possède quinze années d'expérience dans le domaine de la publicité et sa causerie n'a pas manqué non plus d'intéresser au plus haut point tous ceux qui s'occupent de l'annonce.

Pour appuyer son avancé sur la grande opportunité qu'il y avait pour les annonceurs de créer un marché chez les Canadiens-français, le conférencier a cité plusieurs

intéressantes statistiques sur la population canadienne-française et le grand mouvement de progrès qu'elle démontre actuellement dans le sens du commerce et de l'industrie.

Nos ancêtres français, dit M. Sainte-Marie, qui ont colonisé ce pays, ont été forcément des défricheurs et des agriculteurs. Nos populations ont hérité d'eux de ce goût et la culture des champs et c'est pourquoi il y a une si grande majorité de cultivateurs parmi la race canadienne-française. Notre mentalité latine poussait d'autre part vers les professions libérales les jeunes gens que les sacrifices de nos braves familles étaient parvenus à faire intruire. Cette tendance vers les professions libérales a continué fortement parmi notre jeunesse jusqu'à ces dernières années. Depuis quelques années, un grand mouvement se dessine parmi les élèves de nos collèges elassiques vers le commerce et l'industrie. Cela ne veut pas dire qu'avant ces dernières années nos Canadiens-français ne s'adonnaient pas au commerce. Cela signifie simplement qu'ils veulent s'y préparer d'une façon scientifique, plus méthodique, plus propre enfin a réaliser des chances de succès. Notre Ecole des Hautes Etudes Commerciales est plus que jamais fréquentée par nos jeunes gens de langue française qui s'aperçoivent que le commerce, l'industrie et les finances offrent un brillant avenir à ceux qui veulent s'y dévouer et tourner vers ce but toutes leurs énergies. Nos marchands, nos manufacturiers canadiens-français augmentent de pus en plus rapidement et sont dès maintenant une force avec laquelle les annonceurs de notre pays doivent apprendre dès maintenant aussi à compter.

Le Canada compte actuellement, poursuit le conférencier, 8,700,000 habitants. De ce chiffre, 2,350,000 appartiennent à la province de Québec. L'Ouest en compte à peu près deux millions, et les provinces maritimes environ un million. Ontario a une population de 2,900,000 mais les Canadiens-français n'y représentent là qu'une faible minorité. Le noyau canadien-français est donc dans Québec et c'est à ces deux millions ou à peu près de population canadienne-française que les annonceurs doivent s'adresser s'ils veulent être considérés comme des hommes d'affaires qui ne laissent pas passer une chance magnifique d'établir un marché qui leur rapportera des affaires d'or. La province de Québec est la plus riche des provinces du Dominion et les Canadiens-français possèdent la plus grande partie de ces richesses, bien qu'ils n'aient pas actuellement le monopole de l'industrie et du commerce.

On s'est toujours occupé dans le passé d'avoir la clientèle canadienne-française, mais on n'a pas assez dirigé de ce côté une publicité intelligente. Pour être intelligente, elle doit être faite d'abord en français, dans la langue maternelle de ceux à qui elle va s'adresser, et être organisée aussi agréablement, aussi artistiquement que la publicité qui s'adresse aux gens de langue anglaise. On se dit quelquefois que nos Canadiens-français des villes comprennent généralement l'anglais, mais il n'y a pas que ceux des villes dont on doit s'occuper, car ceux des campagnes composent la majorité après tout, et parmi ceux-là il n'y en a que dix pour cent qui savent l'anglais. D'ailleurs, ce n'est que de l'intelligente diplomatie que de s'adresser en français à des Canadiens-français, même s'ils comprennent l'anglais. Que les annonceurs tournent donc une fois pour toujours leur attention et leurs activités vers ce marché qui serait pour eux une mine d'or et qui s'appelle le marché canadien-français."

Vient de paraître

L'Almanach Rolland,

AGRICOLE, COMMERCIAL ET DES FAMILLES,

57e Année.

Publié par la Compagnie J.-B. Rolland & Fils, Montréal.

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en rien sur ses devancières, car on y trouve avec tous ses nombreux renseignements d'usage, un choix judicieux de conseils pratiques, anecdotes, oeuvres inédites de nos meilleurs auteurs: "Distractions sur la place", par A.-D. De-Celles; "Fanfan le nigaud", par Rodolphe Girard; "Pierre Duchesneau ou la vocation tardive", par Casimir Hébert; "Une erreur", par A. Bourgeois, etc., etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera au rang des plus précieuses publications de ce genre.

Prix 15 cts. franco et par la malle 20 cts.

L'EXPOSITION BRITANNIQUE

Les manufacturiers canadiens qui désirent exhiber leurs produits à l'Exposition Industrielle britannique peuvent obtenir toutes les informations nécessaires aux bureaux du commissaire du commerce britannique pour le Canada et Terre-Neuve, édifice Ottawa, rue Saint-Jacques.

L'exposition en question aura lieu à Londres et à Birmingham simultanément. Elle a été organisée en 1915 par le *Department of Overseas Trade*, et sera tenue entre le 19 février et le 2 mars 1922.

Une section canadienne est en voie d'organisation par les membres de la Chambre de commerce canadienne à Londres. Seuls les acheteurs de bonne foi seront admis à l'exposition. Chaque visiteur sera donc un client.

Un catalogue très complet sera donc distribué à 40,000 exemplaires près. Il sera rédigé en huit langues et donnera des informations très intéressantes sur les industries britanniques. Le capital de chaque compagnie sera indiqué ainsi que les divers autres détails.

POUR S'OPPOSER A LA TAXE DU TIMBRE

Dans une déclaration publiée récemment par le *Dominion Executive Council* et le *Dominion Board* de l'*Association des Marchands-détaillants du Canada*, on demande à tout marchand détaillant du Canada de s'opposer for-

tement à la taxe du timbre sur les reçus, laquelle doit entrer en vigueur en janvier prochain. En vertu de cette taxe, incluse dans le discours du budget à la dernière session, il faudra apposer un timbre de deux sous sur tous les reçus de dix dollars et plus. Toute personne ne se conformant pas à la loi est passible d'une amende n'excédant pas cent dollars.

Le document est envoyé aux marchands de détail dans tout le Canada. On prétend que cette mesure nuira beaucoup au commerce de détail en Canada aussi bien qu'aaux autres intérêts.

"Il n'y a que ceux qui font le commerce de détail," dit le document, "qui aient une idée de ce qu'il en coûte pour se conformer à cet acte."

LE DINER ANNUEL DES VOYAGEURS DE COMMERCE

L'*Association des Voyageurs de Commerce du Dominion* donnera son dîner annuel le soir du 18 décembre, et l'organisation est entre les mains d'un comité actif qui termine les préparatifs et compte sur un vif succès. Des invitations ont été faites à S. E. le gouverneur général, au lieutenant-gouverneur de la province, au premier ministre du Canada et aux membres du cabinet, au maire de Montréal, à l'honorable M. Meighen et à M. Arthur Sauvé ainsi qu'aux chefs des diverses compagnies de transport.

AVIS AUX PLANTEURS DE TABAC

Distribution de graines de tabac.

Un échantillon de graines de tabac d'une des variétés suivantes :

Comstock Spanish,
Connecticut Broad Leaf,
General Grant,
Canelle,
Petit Havane,
Parfum d'Italie,

sera adressé gratuitement à tout planteur qui en sera la demande au *Service des Tabacs, Ferme Expérimentale Centrale, à Ottawa*, avant le 15 février prochain.

Les graines de Canelle, de Petit Havane et de Parfum d'Italie sont emballées en paquet de 1/8 d'once seulement. Celles des autres variétés, en paquets de 1/4 d'once, quantité suffisante pour planter environ deux arpents de tabac.

Le *Service des Tabacs* répondra également, jusqu'à ce que ses stocks soient épuisés, aux demandes de graines de tabac des variétés Little Dutch et Belge. Ces deux variétés fournissent des tabacs à pipe aromatiques.

LE TABAC MEE-NAW-KEE.

Au cours d'une entrevue dans laquelle on lui demandait quelle réception les commerçants avaient faite au nouveau produit *Mee-Naw-Kee*, M. H. C. Stevens, administrateur-adjoint des ventes de la *Lemesurier Tobacco Company*, déclara que l'accueil avait été des plus enthousiastes et que le marchand n'avait pas tardé à se fournir de stocks considérables de *Mee-Naw-Kee*, non seulement à cause de sa qualité et de sa valeur marchande, mais aussi à cause du profit de cinquante-cinq sous par livre qu'il leur donne. De plus, la modicité de son prix d'achat en a fait un favori, permettant en effet un remboursement rapide du montant affecté à son achat.

Afin de donner tous leurs soins à la demande toujours croissante, la Compagnie a ouvert un bureau général des ventes au numéro 392 de la rue S.-Jacques, à Montréal, auquel est préposé M. Stevens. Ce bureau recevra les commandes, et les expéditions se feront de la fabrique de Québec.

Le prix, pour le marchand, du *Mee-Naw-Kee* est de un dollar et quart la livre. Il est présenté dans des réceptacles attrayants de douze boîtes métalliques d'une demi-livre l'unité. Le réceptacle a une excellente valeur publicitaire et il aide aux ventes lorsqu'on le met à l'étalage. Le *Mee-Naw-Kee* se vend au détail à quinze sous la petite boîte métallique. L'intermédiaire vous fournira le *Mee-Naw-Kee* ou encore l'on peut expédier directement les commandes au bureau de Montréal.

DISTRIBUTION GRATUITE DE GRAIN

Le service des céréales de la division des fermes expérimentales à Ottawa distribuera gratuitement, l'hiver prochain, aux cultivateurs canadiens, des échantillons d'espèces supérieures de grain. Ces échantillons sont les suivants: blé de printemps (environ 5 livres); avoine blanche (environ 4 livres), orge (environ 5 livres), pois des champs — pas des pois de jardin — environ 5 livres), fèves des champs (environ 2 livres), lin à graine et lin à filasse (environ 2 livres).

Le service des céréales a amélioré beaucoup des anciennes variétés de grain et en a introduit un grand nombre de nouvelles. Les meilleures de ces espèces ont été multipliées et propagées sous la surveillance directe des officiers responsables des fermes expérimentales, dans l'Est et dans l'Ouest. Les échantillons distribués sont prélevés sur la semence ainsi obtenue, et qui est la plus pure et la meilleure que l'on puisse se procurer. Il n'existe qu'un stock limité de quelques-unes des espèces introduites tout récemment; il serait donc bon d'en faire la demande aussitôt que possible.

Parmi les grains offerts pour la distribution, il y a l'avoine sans balle Liberté, une avoine excellente pour la nourriture de l'homme et, jusqu'à un certain point, pour les jeunes animaux. Parmi les blés les plus importants, il y a le Rubis, un blé qui mûrit de huit à dix jours plus tôt

que le Marquis et qui convient spécialement pour les districts où le Marquis manque de précocité. La liste des orges contient cette année la Charlottetown No 80. C'est une orge à deux rangs, qui a une tendance à laisser tomber ses barbes. La quantité offerte de cette variété est très limitée; nous espérons également distribuer l'orge Himalaya, une variété sans barbes qui rapporte bien et qui convient pour les jeunes bestiaux. Il n'y a qu'une seule variété de pois pour la distribution, c'est le Mackay Ottawa 25. C'est un pois de récolte principale et qui ne convient pas pour les districts où les gelées précoces se produisent.

Cette distribution sert à deux objets; en premier lieu elle permet aux cultivateurs de se procurer un petit échantillon de bonne semence pour établir sa parcelle de semence. En deuxième lieu, elle permet au service des céréales de voir comment les grains qu'il a améliorés se comportent dans différentes conditions de sol et de climat. C'est pourquoi il est nécessaire que le cultivateur fournisse tous les renseignements spécifiés sur la feuille de demande ainsi que sur la feuille de rapport qu'il doit remplir après avoir cultivé l'échantillon.

Toutes les demandes doivent être faites sur une formule imprimée qui est fournie par le service des céréales de la ferme expérimentale centrale, Ottawa. (Inutile d'affranchir les lettres portant cette adresse). Il ne sera pas fourni de formules de demande après le 15 février 1923. Nous conseillons aux cultivateurs de nous écrire immédiatement pour avoir ces blancs de demande, afin de ne pas s'exposer à des désappointements car le stock de certaines semences est limité et les échantillons sont distribués dans l'ordre où les demandes nous sont parvenues. Il ne sera fourni qu'un échantillon par ferme.

FAITS-COURANTS

Le whip conservateur en chef, en Angleterre, annonce aujourd'hui que des télégrammes seront envoyés cette semaine convoquant la conférence économique des représentants des Dominions et de la mère-patrie, conférence dont le premier ministre a annoncé la tenue durant la campagne électorale.

Il a fait cette déclaration à sa nomination dans la division sud de Portsmouth, dont le député sera élu à une élection partielle.

* * *

La conférence postale internationale entre le Canada et les Etats-Unis a eu lieu à Ottawa les 4, 5 et 6 décembre. Les séances se tenaient dans la salle du comité des chemins de fer de la Chambre des Communes.

* * *

Au nombre des marchandises dont l'acte dit *Anti-Dumping* proscrit l'entrée chez nos voisins, sont les feutres pour toitures, de la Colombie-Anglaise, les sièges de chaise en placage, les carpettes, la farine et le blé du Canada; les framboises rouges en conserves, le cuir à semelles, d'Ontario; la brique plastique et l'oxide de fer de la province de Québec.

L'Hon. M. Taschereau, Premier Ministre, offrait dernièrement un déjeuner à M. Naggiar, consul général de France au Canada.

Prenant la parole, le Premier Ministre a fait la déclaration suivante:

"Quant à Paris, j'espère que nous y aurons, là aussi, une grande agence commerciale canadienne où la province de Québec sera largement, très largement représentée. Tout le monde admet qu'il faut que Québec soit représentée dans la capitale de la France, et je crois que nous devrions faire aboutir ce projet."

* * *

Le Conseil d'Hygiène s'est réuni récemment à Ottawa, en une convention de deux jours, pour discuter plusieurs sujets et problèmes hygiéniques très importants.

Le programme est très chargé et nous y voyons des sujets, comme les suivants: le bien-être de l'enfance, la standardisation des lois hygiéniques provinciales.

* * *

Stinnes, le magnat allemand, déclarait récemment dans un discours, que l'Allemagne devra travailler deux heures de plus par jour pendant dix ou quinze ans si elle veut continuer d'exister au point de vue économique.

* * *

Les séismes récents, au Chili, ont été d'une telle violence, que des millions de dollars ont été perdus. Il est regrettable de noter qu'ils ont été ressentis sur mer et que nombre de vaisseaux ont été détruits, cependant que les quais et les docks étaient annihilés.

* * *

L'attaché commercial américain à Madrid, signale la ratification d'un traité qui accorde des concessions, pour les importations, entre la Grande-Bretagne et l'Espagne. Ce traité s'appliquera peut-être bientôt aux Etats-Unis.

* * *

Le chômage a fort diminué au Canada, en septembre. Les progrès les plus notables se sont produits dans la construction et l'entretien des routes, les industries textiles, les chemins de fer et les mines. Il y a moins d'activité cependant dans les fabriques d'automobiles, les hôtels, les restaurants, les messageries, et chez les débardeurs.

* * *

Le marché américain se propage de plus en plus dans les colonies britanniques. Les statistiques indiquent qu'il augmente en Australie, au Canada, en Egypte, en Afrique du Sud et dans la Nouvelle-Zélande.

* * *

On installera bientôt à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales une exposition de produits mexicains qui sera présidée par M. L. F. Bustamente, agent commercial des Etats-Unis du Mexique au Canada.

Cette exposition comprendra les produits suivants: textiles brutes, lin, chanvre, variétés de caoutchouc, huiles, asphalte, métaux précieux et diverses variétés de produits végétaux propres au Mexique.

NOUVELLES DE COATICOOK

Le Prix Courant avait, ces jours-ci, le vif plaisir de recevoir la visite de M. A. N. Dupuis, gérant du rayon des confections de la maison *D. S. Bachand,* de Coaticook. Cet important établissement est, comme on le sait, un des centres commerciaux les plus connus des Cantons de l'Est, et son développement, comme magasin général, croît de façon constante et s'étend maintenant à des denrées aussi diverses que l'épicerie, la farine, les grains, les chaussures, *et coetera.*

Elle nécessite les services actifs de près de trente employés. M. Dupuis, qui connait à fond les conditions économiques de son district, le plus populeux après Sherbrooke, nous a fait le plaisir de nous renseigner sur l'allure générale du commerce dans les zones de Magog, Cookshire, Ayerscliff et Stanstead.

Il se montre optimiste. Les ventes sont satisfaisantes et les cultivateurs sont libérés des créances que leur avaient imposées les récoltes déficitaires de l'an dernier.

Cependant, tout n'est pas encore satisfaisant, à cause du mauvais état des chemins, résultant de lourdes pluies et qui les empêche actuellement de porter le bois aux scieries. Or l'industrie du bois est, en hiver, le nerf du commerce dans cette localité.

Les achats, nonobstant, sont nombreux quoique la capacité d'achat soit quelque peu diminuée.

L'acheteur montre plus de sagesse que précédemment; d'autre part, il y a moins de crédit, ce qui n'est pas une mauvaise chose, et les banques se montrent plus larges.

La confection ne donne pas autant que le rayon de l'épicerie et de la chaussure.

L'on achète surtout le nécessaire, et c'est pourquoi la maison *Bachand* a un assortiment considérable de marchandises dites *staples.*

Enfin, M. Dupuis voit dans l'augmentation des ventes de vêtements et articles de travailleurs (ventes qui sont plus du double de celles de 1921), une recrudescence évidente du travail dans son district.

PETITS POINTS DE DROIT

A.T.—Quelle est la loi régissant les clôtures de ligne? *Réponse.*—L'article 505 du code civil dit: Tout propriétaire peut obliger son voisin à faire pour moitié ou à frais communs, entre leurs héritages respectifs, une clôture ou autre espèce de séparation.

* * *

G. D.—Les fossés creusés entre deux héritages voisins sont-ils mitoyens? *Réponse.* Oui, ils sont réputés mitoyens, s'il n'y a titre ou marque établissant le contraire. Il y a marque de non mitoyenneté lorsque la levée ou le rejet de la terre se trouve d'un côté seulement du fossé.

* * *

J. B. C.—Mon fils, âgé de 18 ans, travaille depuis un an. Il ne m'a jamais donné un sou de pension pour son entretien. Son patron emprunte l'argent qu'il gagne.. Que dois-je faire? — *Réponse.* Faites-vous nommer tuteur de ce jeune homme pour prendre ses intérêts et pour lui faire payer une pension si vous le jugez à propos. Nous ne voyons pas quel droit vous avez contre le patron. Tout ce que vous pouvez faire contre lui, c'est de garder votre enfant chez vous.

* * *

R.—Je suis mariée depuis 10 ans, mais je n'ai jamais fait enregistrer mon contrat de mariage, etc. *Réponse.* Nous vous conseillons de faire enregistrer ce contrat immédiatement. L'enregistrement qui ne fait pas partie de l'essence même du contrat est cependant nécessaire pour les tiers.

* * *

L. D.—J'ai écrit plusieurs fois à mon notaire pour avoir mon contrat de mariage. Et je lui ai envoyé $1. pour payer la copie. N'ayant jamais reçu de nouvelles, j'ai envoyé un huissier chercher cette copie. Qui devra payer les frais? *Réponse.* C'est vous qui devez payer l'huissier. C'est vous qui avez requis ses sesvices probablement sans nécessité. Car, si le notaire ne vous a pas envoyé la copie du contrat en question, c'est probablement parce que le montant offert était insuffisant. Vous auriez mieux fait d'aller vous-même chez le notaire.

* * *

J'ai loué une cour par bail. Ai-je le droit d'y construire ou d'y faire transporter une maison temporaire sans la permission du propriétaire? — *Réponse.* Nous vous conseillons de ne rien faire de semblable sans l'autorisation écrite du propriétaire. Quand on construit sur le terrain d'autrui, on s'expose toujours à des ennuis et souvent à des procès. L'article 414 du code civil déclare que la propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous. Sans doute vous pouriez établir vos droits devant une cour, mais il vaut mieux vous mettre à l'abri de cette nécessité en prenant vos précautions.

* * *

A. S.—Vous m'obligeriez beaucoup en me disant combien de temps une obligation reste attachée à un immeuble?—*Réponse.* Une obligation notariée est valable pendant 30 ans. Après ce terme, elle est prescrite, c'est-à-dire que la personne qui la doit, acquiert le droit légal de ne plus la payer.

* * *

C. V.—Est-ce la clôture ou le fossé qui borne les propriétés voisinnes? — *Réponse.* Ce doit être le fossé. La clôture ne forme jamais une ligne droite. On la met tantôt d'un côté du fossé et tantôt de l'autre.

* * *

L. de K.—J'ai une maison que je suis sur le point de vendre. Est-ce à moi à payer la répartition de l'église bâtie tout dernièrement?—*Réponse.* Vous payerez pour jusqu'à date de la vente. Ensuite le nouveau propriétaire, s'il est catholique, payera à votre place. C'est du moins de cette façon que sont rédigés d'ordinaire les bills présentés à la Législature pour créer des bureaux de Syndics en vue de prélever des répartitions. Nous ne croyons pas que vous soyez parmi les exceptions. La répartition d'ailleurs ne crée pas un droit personnel, mais un droit réel, c'est-à-dire contre l'immeuble affecté.

MESSAGERIES --- NAVIGATION --- TRANSPORTS

AUCUNE REDUCTION DE TAUX DE TRANSPORT SUR LES CREME, FRUITS ET POISSON

La Commission des Chemins de fer a rejeté la demande du *Conseil National des Crémeries* en vue d'une diminution de 20 p.c., sur les taux de transport de la crème sur les chemins de fer, pour revenir à l'ancien tarif. Le *Conseil National des Crémeries* avait fait appel aux Commissaires des chemins de fer lorsque les taux avaient été augmentés, et leur appel n'ayant pas été entendu, ils s'adressèrent alors au Conseil Privé. Le Conseil Privé renvoya la cause encore aux Commissaires des chemins de fer, qui ont refusé d'accéder à cette demande. Cette réduction de taux devait s'appliquer aussi aux fruits, légumes et poisson.

A PROPOS D'ASSURANCE

Ceux qui voyagent à bord des navires de la ligne *White-Star Dominion,* pourront désormais s'entendre avec celle-ci pour l'assurance de leurs bagages personnels, sans avoir à transiger directement avec les compagnies d'assurances. Chacun pourra faire assurer ses bagages pour tout voyage sur mer aussi bien que sur terre.

NAVIRES ANGLAIS

Le rapport annuel de la *British Sailing Ship Owners' Association* qui possède 916 navires d'un tonnage de 113,046, dit que la dépression de l'industrie maritime l'année dernière à été plus accentuée que dans toute autre période depuis la guerre. Bien que le fret ne soit pas encore rémunératif, les conditions toutefois dans l'industrie des navires à voiles s'améliorent.

A l'assemblée annuelle qui s'est tenue récemment, le président a déclaré qu'il y avait eu une petite diminution dans le nombre des navires à voiles depuis la période d'avant-guerre, comparativement à la dernière décade. Le résultat est dû principalement à l'augmentation aux Etats-Unis, qui actuellement possèdent 41 pour cent des navires à voiles du monde.

CARGAISON DE FROMAGE

Le *Kroonland* de la ligne *Red Star* qui est arrivé à New-York, le 27, d'Anvers, a apporté aseez de fromage de la Suisse pour faire quarante millions de sandwiches... Il en a transporté 2,099 meules, pesant en moyenne 400 livres chacune, ce qui fait 840,000 livres ou 420 tonnes.

Cette importation n'est qu'une partie fractionnaire du mouvement d'expédition de fromage suisse qui se produira aux Etats-Unis par Anvers. Ce fromage est de la plus haute qualité, et a été rapidement absorbé par le marché américain.

STATISTIQUES DU FRET AU PORT

Les statistiques du trafic à fret par voies ferroviaires du port depuis le commencement de janvier accusent un total de 187,564 wagons qui y sont entrés et sortis, comparativement à 143,564 pour toute l'année dernière.

1916 avait donné 234,000 alors que 1918 faisait constater 247,000. Bien qu'il reste encore un mois avant la fin de l'année, on ne conçoit pas que ce chiffre puisse être atteint.

Ces wagons sont traînés par nos différents chemins de fer, qui les placent sur les voies libres du hâvre, et les locomotives de la Commission du Port qui sont au nombre de dix, les différents entrepôts. La semaine finissant le 28 octobre a établi un record dans les annales du port, alors qu'il est entré 8,036 wagons.

IMMIGRANTS MOINS NOMBREUX

Voici quel a été le nombre des passagers qui, ayant voyagé à bord des océaniques, sont débarqués à Québec au cours de la saison de navigation d'été qui vient de se terminer par le départ, de l'*Empress of Britain*, de la compagnie du Pacifique-Canadien. Nous publions en regard des chiffres de cette année ceux de l'année dernière.

Première classe	4,813	3,601
Deuxième classe	31,457	28,880
Troisième classe	10,826	16,026
Total	77,096	78,507

Comme on peut le constater, si le nombre des touristes ayant voyagé, au cours de cette année, dans les premières et deuxième classes, a été quelque peu supérieur à celui de l'année dernière, il n'en a pas été de même pour les passagers de troisième classe qui ont été considérablement plus nombreux en 1921. On en attribue la cause au fait que l'immigration durant la présente année aurait été pratiquement nulle.

Le nombre des navires ayant mouillé dans le port de Québec au cours de la saison est de 144. Quant à la moyenne des passagers pour chacun de ces navires, elle a été de 546.

REDUCTION DES TAUX

On a annoncé le 27 novembre que certaines réductions et divers ajustements seraient apportés aux taux des billets de passagers sur l'Atlantique. Les changements qui s'effectueront atteindront plus en particulier les passagers de première et de deuxième classes, incluant également les cabines des océaniques, et l'on croit que les nouveaux taux que l'on veut établir seront publiés bientôt en anticipation du mouvement de tourisme de la saison prochaine qui augmentera en raison de ces réductions.

Il n'y a aucun doute que depuis la guerre un grand nombre de personnes ont hésité de visiter l'Europe en raison du coût élevé de passage bien que, comme on le dit, les taux qui ont été chargés, comparativement à ceux qui ont été en existence avant la guerre, n'ont pas reçu la même augmentation que les compagnies maritimes s'attendaient d'avoir, en rencontrant les frais d'opération d'après-guerre.

Une assemblée importante de toutes les compagnies maritimes intéressées dans le commerce du nord de l'Atlantique a été tenue la semaine dernière, et l'on croit que les réductions qui seront apportées sont le résultat d'une discussion qui a eu lieu entr'elles sur cette importannte question.

AUX TROIS-RIVIERES

Le délai accordé par la cité à la *Fraser Brace* expirait le 1er décembre. Ce délais, de prime abord, devait s'étendre jusqu'au 1er septembre, mais à raison de grèves tant aux Etats-Unis qu'au Canada, ce qui a entraîné des retards inévitables dans l'expédition des matériaux et dans l'exécution des travaux, la ville a consenti à accorder une extension. Cela a permis à la compagnie de terminer la plupart de ses navires, et il n'en reste plus qu'un seul à lancer.

Par le fait que le délai accordé par la ville expirait le 1er, il ne s'ensuit pas nécessairement que la compagnie doive quitter les lieux. La garantie de la ville était simplement à l'effet que la compagnie ne serait pas troublée dans ses opérations jusqu'au 1er décembre. La ville dégage maintenant toute responsabilité et si le liquidateur de la *Three Rivers Shipyards*, M. Gordon-W. Scott, recevait une offre et décidait de vendre la propriété, la *Fraser Brace* devrait alors s'entendre et s'arranger avec M. Scott.

Rien, cependant, ne laisse prévoir pareille éventualité, et la *Fraser Brace* continuera de faire de la construction maritime sur les chantiers qu'elle occupe aujourd'hui. Elle continuera de parachever le dernier navire qu'elle a sous contrat, et on s'attend que ce navire soit lancé au mois de janvier.

La *Fraser Brace* continuera par conséquent à engager des ouvriers, quoiqu'en nombre moins considérable. Quand le dernier navire aura été lancé, la compagnie cessera ses opérations pour le reste de l'hiver, et elle les reprendra au printemps, alors qu'elle aura d'autres contrats sans aucun doute.

La compagnie, ici, continue à rester sous la direction de M. Martin.

LE SERVICE DU FRET FAIT DU PROGRES

L'*Association des chemins de fer des Etats-Unis* précise que 959,094 wagons ont été chargés durant la semaine qui s'est terminée le 18 novembre. C'est une augmentation de 15,185 wagons sur la semaine précédente et de 178,731 sur la semaine correspondante de 1921.

LE PACIFIQUE CANADIEN VERS L'OUEST CANADIEN ET LA COTE DU PACIFIQUE.

L' "Imperial" quitte Montréal, gare Windsor, à 10.15 p.m., tous les jours, pour Winnipeg, Régina, Brandon, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver et les endroits intermédiaires.

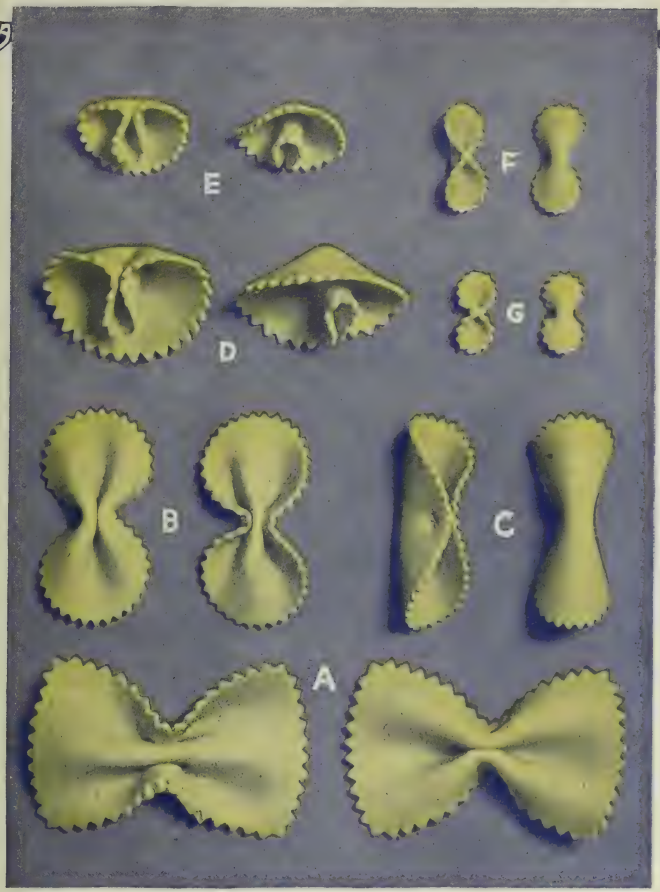
C'est un train très moderne, comprenant wagon-observatoire à bibliothèque et compartiments, wagons-lits ordinaires et les derniers modèles de wagons-lits de touristes qui possèdent tous les derniers perfectionnements permettant d'assurer confort et économie. Renseignements complets quant aux taux, etc., de tout agent des billets du Pacifique Canadien.

Guichets de Montréal aux Nos 141-145, rue S.-Jacques, Tél. Main 8185, ou aux gares Windsor, de la Place Viger, de Westmount et du Mile End.

LA "IMPERIAL TOBACCO COMPANY"

Nous accusons réception du onzième rapport de la *Imperial Tobacco Co. of Canada Limited.*

Plein d'une documentation intéressante, les chiffres qu'il contient indiquent de nouveau avec quelle sagesse est dirigée cette excellente Maison.



VOICI LES NOUVELLES PATES ALIMENTAIRES
STYLE DE BOLOGNE

A—Galle grandi
B—Galle medie rotonde
C—Panieroni smerlati
D—Margherite grandi
E—Margherite piccole
F—Cestini smerlati
G—Tripolini smerlati

Prix:
$2.50
par caisse de
20 lbs
net.

COMMANDEZ A VOTRE DISTRIBUTEUR OU ECRIVEZ A

P. PASTENE & CIE, LIMITEE
Manufacturiers
340, rue S.-Antoine MONTREAL

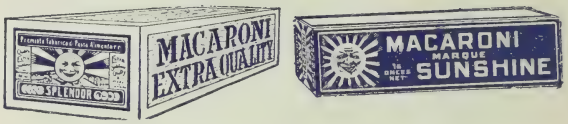
SOLE

PATES ALIMENTAIRES

"SPLENDOR"

ET

"SUNSHINE"



L'achat des pâtes alimentaires de ces marques constitue une protection—pour le client et pour l'épicier—contre des pâtes de qualité inférieure. Toujours de la plus haute qualité, elles ne coûtent cependant pas plus cher que les autres. Elles comprennent toutes les variétés:

VERMICELLE, SPAGHETTI, MACARONI, NOUILLES, COUDES, AVOINE, ETOILES, ALPHABETS, COQUILLES, Etc., Etc.

Si vous avez de la difficulté à obtenir les Marques "Splendor" et "Sunshine", veuillez nous en avertir sans tarder.

P. PASTENE & CIE, LIMITEE

MANUFACTURIERS

340, rue Saint-Antoine MONTREAL, Qué.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

Vers la mi-novembre, le sucre était ferme, mais les grossistes croyaient qu'il avait atteint le maximum de la courbe et que décembre verrait peut-être une baisse.

Pas de modifications chez la mélasse et les sirops de maïs.

Les denrées en conserves étaient fermes et bien demandées.

Le marché des fruits séchés étaient plus vigoureux. L'importation des raisins de Corinthe coûtait plus cher. On recevait beaucoup de raisins secs, et les détaillants achetaient considérablement.

Les derniers rapports laissaient entendre que l'on ne recevrait plus de figues de Smyrne.

Les céréales étaient vigoureuses et bien demandées.

Pas de changement chez les denrées en cartons, mais les prix étaient fermes.

Calme chez les épices, et amélioration du marché du riz.

Les importateurs de thé prévoyaient une hausse avant longtemps et déclaraient que le marché local était encore plus bas que le véritable coût de l'importation.

Vers la troisième semaine de novembre, l'approche de Noël avait déjà sur les cercles de l'épicerie une influence notable.

Les achats montraient de l'amélioration et les prix étaient plus fermes. La disparition des réductions de prix était aussi intéressante.

Le ssucre était vigoureux et les modifications auxquelles les grossistes s'attendaient n'avaient pas fait leur apparitions. La demande du sirop montrait l'amélioration.

L'on signalait hausse chez les avoines roulées et les farines.

Le riz était ferme; les denrées en conserves de même.

Le marché des noix était calme et la demande de Noël ne s'était pas encore fait sentir.

Les légumes importés et de serre étaient demandés.

Le marché du thé montrait de la vigueur et le café était sans modification.

—o—

Vous pouvez gagner davantage en composant une annonce que Kipling en composant un poème.

* * *

Ce qui mérite d'être annoncé, mérite d'être acheté.

LE MARCHE DES DENREES ANIMALES ALIMENTAIRES

Vers le 15, les porcs vivants se maintenaient, quoique les prix ne fussent pas changés: les *packers* locaux prévoyaient que la baisse du prix du grain augmenterait la quantité disponible d'animaux.

Les viandes fumées étaient mieux demandées, mais les cotations étaient inchangées.

Les viandes cuites étaient fermes et il n'y avait aucun développement remarquable dans ces lignes.

Fermeté aussi chez la graisse et le saindoux; les achats se faisaient plutôt par petite quantité.

Le beurre était calme et l'importation indolente, l'on ne s'attendait pas à des réductions, vu la saison. Le fromage était ferme, mais à la campagne, les cotations étaient plus souples.

Les oeufs étaient vigoureux, et les oeufs frais pondus étaient rares ; la demande s'adressait surtout aux oeufs entreposés.

La volaille, bien demandée, diminuait de prix.

Enfin, la merluche coûtait un demi sou de moins.

Vere le 22, l'on ne signalait rien de caractéristique; les prix étaient fermes et les quelques modifications sans importance.

Hausse chez les porcs à bacon, poids légers. Calme chez les viandes cuites. Les viandes fumées et salées étaient inchangées.

Faiblesse chez le beurre avec exportations peu animées.

Le prix du fromage n'était pas modifié et les arrivages moins nombreux que l'année dernière.

Les oeufs étaient fermes, et les arrivages d'oeufs frais pondus continuaient de diminuer.

Quelques oeufs chinois étaient sur le marché.

Pas de modification chez la graisse et les saindoux.

Les prix de la volaille étaient souples. Une hausse chez le dindon. L'on disaient que les cultivateurs gardaient leurs volailles pour le marché de Noël.

—o—

Vous croyez à la publicité, si vous croyez à votre affaire.

* * *

C'est l'allure plutôt que la distance parcourue qui tue le cheval. La publicité faite à la vapeur tue votre affaire plutôt qu'elle ne la fait progresser.

NOTES PERSONNELLES

M. Xavier-A. Delisle, un vétéran de la grande guerre, vient d'être nommé officiellement maître de poste permanent de Lowell.

Nos félicitations.

* * *

Nous apprenons avec regret la mort soudaine d'un citoyen de Québec, M. Frank-Emile DesBiens, épicier bien connu.

* * *

On annonce que M. Joseph Gingras, employé à la *Banque de Montréal,* à Québec, et étudiant en espagnol à l'Université Laval, vient d'être nommé à un poste important à une des succursales de cette banque au Mexique.

* * *

M. Oscar Hamel, N.P., a été nommé membre du Conseil d'administration de la maison *Versailles, Vidricaire et Boulais.*

* * *

M. Emile Gravel, bien connu parmi les banquiers en placements de la province de Québec, vient d'être nommé administrateur général de la *Corporation des Obligations Municipales, Limitée.*

ECHOS

L'*Association Nationale des Epiciers Détaillants Américains,* qui vient d'avoir sa convention semestrielle à Washington, a fixé les dates des conventions qui auront lieu en 1923. Plusieurs questions importantes ont été discutées, et une résolution a été adoptée contre les lois fédérales qui défendent la vente, dans les épiceries, de remèdes dits de famille.

* * *

En septembre et octobre, le Canada a envoyé en Grande Bretagne près de 31 millions de boisseaux de blé, et près de 2 millions dans d'autres pays par les ports américains.

* * *

L'on signale d'Ottawa que le Ministère des Pêcheries a l'intention de fermer la Rivière Fraser et le Puget Sound, pour une période de cinq ans, pendant laquelle la pêche du saumon sera défendue.

* * *

Les exportations de fruits américains en conserves ou séchés ont subi une hausse notable en septembre. Les raisins secs et les ananas étaient les seuls à montrer diminution. Les abricots déhydratés étaient en tête des exportations.

* * *

La récolte polonaise de betterave à sucre sera d'environ 24,000 tonnes, dont 50,000 seront exportées.

* * *

Il n'y a pas très longtemps, les Etats-Unis exportaient du beurre, mais les conditions nouvelles semblent avoir placé ce pays au rang des importateurs. Récemment plusieurs wagons de beurre canadien sont partis pour New-York, qui en a aussi reçu du Danemark et de l'Angleterre. L'on dit que les exportations de beurre anglais ne sont autre chose que le beurre américain qui est renvoyé à cause de la baisse du marché anglais. Il est à noter que le Canada se place au premier rang sur une liste des treize nations, dans les statistiques de consommation de beurre par tête; chaque personne du Canada consommant 27 livres de beurre par année, chaque Américain 15 livres. Les Etats-Unis sur cette liste, sont au dixième rang.

* * *

La Suède est à la tête de la liste se rapportant à la consommation du lait, chaque sujet suédois, consommant soixante-et-huit gallons de lait par année.

* * *

Le Chili a exporté pour treize millions de dollars de riz de Rangoon au cours de l'année courante. Les prix montent, mais sont stabilisés par les importations en grande quantité des Indes, du Burmah et de Saïgon.

* * *

Londres prédit une augmentation dans le prix du thé au cours de l'hiver prochain, à cause d'une mauvaise cueillette en Chine. La cueillette en effet a été en dessous de la normale, et aura pour résultat une augmentation de quatre à dix sous la livre dans tous les pays consommateurs de thé.

NOTRE BEURRE EN ECOSSE

D'après le commissaire du commerce à Glasgow, Ecosse, il semblerait y avoir plusieurs raisons qui font le beurre de la Nouvelle-Zélande s'y consommer en plus grande quantité que le beurre canadien. En premier lieu, il dit que notre beurre se conserve moins bien que l'autre, ce qu'il attribue aux bactéries contenues dans le lait ayant servi à fabriquer le beurre. Aussi recommande-t-il la pasteurisation intensive qui, selon lui, mettrait un terme à la fermentation qui cause la détérioration de ce beurre. Cela dispenserait, en outre, d'être obligé de vendre en toute hâte le beurre reçu et de le consommer rapidement.

Un beurre pâle et de couleur dorée a toujours la préférence sur les marchés écossais.

Disons aussi que le beurre néo-zélandais contient moins d'humidité que le nôtre, il a plus de corps, une meilleure texture et se vend, par conséquent, plus cher.

D'une manière générale, les importateurs de beurre canadien prétendent qu'on peut écouler celui-ci assez facilement. Le beurre des crémeries des cantons de l'Est a été particulièrement apprécié.

Quand à l'empaquetage, on peut dire qu'il est satisfaisant. Cependant, il serait préférable que le bois des boîtes soit plus épais.

Il se consomme fort peu d'oeufs canadiens en Ecosse, les oeufs irlandais et danois étant disponibles à bien plus bas prix. Les oeufs canadiens y sont, en effet, cotés à environ 19s. les 120, alors que les oeufs danois, par exemple, ne se vendent que de 13s. 6d. à 16s. 6d., selon la grosseur.

Au sujet du fromage, on ne saurait trop insister sur le peu de soin que nos exportateurs prennent à son empaquetage. Les boîtes sont trop grandes et trop peu résistantes. Parfois, elles sont entourées de fils de fer

disposés à angle droit, ce qui leur donne beaucoup plus de résistance et ce qu'apprécient énormément les importateurs anglais, mais cela ne se pratique que forp peu Les importateurs anglais insistent pour que le fromage soit enfermé dans des boîtes plus solides, étant donné qu'il a souvent besoin d'être changé de place, surtout lorsqu'il est appelé à séjourner plusieurs mois au même entrepôt.

TOMATE ET FER BLANC

Depuis déjà quelques années, les fabricants de conserves de tomates ont une tendance à loger leurs produits dans des boîtes de fer blanc. On pressent vite les avantages réels immédiats de cette pratique; parmi ces avantages, le moins important est, à coup sûr, de dissimuler la paleur des purées d'arrière saison et leur peu de densité. Mais les intéressés doivent savoir qu'un semblable conditionnement n'est pas à l'abri de critiques tout à fait justifiées.

Lorsque la conserve provient de fruits de bonne qualité et cueillis en pleine maturité, l'acidité naturelle de la pulpe n'attaque guère ou même n'attaque pas le métal, dans le cours d'une année; cela est vrai même si la conserve de tomates est à l'état *extrait, concentré* ou *réduit*. On sait que la loi française exige, en cet état, 15 grammes au moins de matière sèche pour cent. Mais déjà l'attaque se produit sensiblement en pareil cas, si on a ajouté à cette pulpe un peu de sel marin, dans le but de relever la saveur.

En pareille circonstance, en effet, l'acidité végétale, par sa masse, déplace peu ou prou l'acidité minérale et la part d'acidité minérale du sel marin (ou acide chlorhydrique) mis en liberté attaque l'étain du fer blanc. Il y a formation de chlorure d'étain. Ce chlorure, les fabricants le savent, est un décolorant, mais en même temps, il constitue une combinaison chimique d'emploi interdit. Elle n'est pas réputée toxique, sans doute, mais, comme elle n'existe naturellement dans aucune espèce alimentaire, elle est partant d'innocuité douteuse. Dans tous les cas, il est bien avéré qu'à faible dose, elle a une action physiologique sur l'organisme humain même sur l'organisme sain, puisqu'on a annoncé bien haut, dans ces dernnières années, qu'elle guérit la furonculose. C'est donc un médicament, et, à ce titre, nul n'a le droit, sans indication médicale, de l'administrer sournoisement à des bien-portants. Au surplus, les tribunaux ayant déjà condamné l'emploi du chlorure d'étain pour le blanchiment des champignons il ne faut pas s'exposer à condamnation pour mise en vente d'une conserve renfermant le même produit.

Le séjour de la purée de tomates en boîtes de fer blanc présente d'autres inconvénients, lorsque cette purée est de qualité d'arrière-saison, ainsi que c'est l'usage.

Dans ces conditions, l'acidité est, sinon plus grande, au moins plus *nue*, à cause du manque de sucre, de substances pectiques ou d'autres "isolateurs du métal"; elle a alors plus de mordant sur sa surface.

Ce mordant est encore lui-même notablement exalté quand on a ajouté du sel (ou chlorure de sodium), Alors il se produit le fait suivant: Les boîtes stérilisées, sorties en situation normale de l'autoclave, deviennent progressivement, avec les mois, non seulement floches, mais bombées à un degré tel qu'à l'ouverture elles inondent souvent l'opérateur et se vident notablement.

Le fait, ici, ne tient pas à une fermentation putride ainsi que cela a lieu en règle générale. La purée n'a ni mauvaise odeur, ni mauvais goût. L'altération peut être attribuée sans doute, en partie parfois, à la fermentation alcoolique du sucre naturel ajouté; mais, à notre avis, elle a surtout pour origine l'attaque de l'étain par l'acidité, ainsi que nous l'avons détaillé plus haut. Dans ces conditions, parmi les gaz sous pression, il peut bien se trouver de l'acide carbonique, si les ferments alcooliques ont été insuffisamment stérilisés; mais le plus souvent le bombage et produit par de l'hydrogène dégagé par l'étain au contact du chlorure aide.

* * *

On en aura, d'ailleurs, la preuve en recherchant le sel d'étain dans les cendres de la purée suspecte. Si on l'y retrouve, retrouve, notre explication sera confirmée. Dans tous les cas, la boîte qui fournira ces phénomènes n'en restera pas moins "non marchande", parce que bombée et souillée par un sel chimique étranger au fruit.

* * *

En conséquence, il y a lieu d'user de la plus grande circonspection avant de loger dans des boîtes de fer blanc, la purée de tomate naturelle, réduite, concentrée ou en extrait.

Le même conseil s'applique aux purée d'oseille, d'épinards ou autre végétaux aussi acides.

Nous croyons devoir y joindre encore les aliments cuisinés dans la composition desquels entrent du jambon, du saucisson ou d'autres viandes desséchées du même genre, surchargés d'acide lactique surtout, par suite de leur mode de préparation naturelle.

Le jambon d'York, toutefois, sorti de l'eau saturée de sel, est moins acide que l'autre.

LE BESOIN COMME FONDEMENT DE LA PUBLICITE

(*Suite et fin*)

Le cas du fabricant de chocolat sera celui de toutes sortes d'industries, dès que la marque à lancer n'est pas destinée à satisfaire un besoin naissant ou latent, et qu'on veut seulement lui fournir les éléments nécessaires pour répondre à un besoin que beaucoup d'autres ont satisfait, avatu le jour où la marque nouvelle affronte la concurrence. C'est alors qu'il faut, comme disent les Américains "faire entrer sa vrille dans du bois dur".

Nous devons ajouter que la tâche n'est nullement au-dessus des forces humaines. Chaque jour nous en fournit des exemples qui font autorité.

Nous parlions tout à l'heure de chocolat. Quelle est donc cette très importante marque de chocolat, précisément qui, il y a déjà un certain nombre d'années, jugeant que sa notoriété était suffisamment établie, sa réputation

assez solidement assise, prit la décision de réduire, dans de fortes proportions, ses frais de publicité, et qui les réduisit, en effet, pendant deux ou trois ans?

Or, pendant ce même temps, deux ou trois autres fabricants de chocolats, ayant constaté que la grande marque avait déserté les murs d'affichage et les dernières pages des journeaux, et se sentant assez puissants en argent et en souffle pour tenter l'aventure, descendirent dans l'arène. Ils prirent les emplacements d'affichage qu'avaient d'annonces que la firme concurrente avait délaissées, et, abandonnés leurs gros concurrents, ils occupèrent les pages après deux ou trois ans d'efforts soutenus, ces nouveaux venus avaient pris une place aux dépens de la grande marque. Cette dernière, alors, essaya bien de reprendre les positions perdues, mais il était trop tard. Les nouvelles marques ont résisté, et elles ont gardé leur clientèle.

Cela prouve que, même à défaut de génie créateur, un annonceur peut se tailler encore un fief en sachant, utilement et à propos, mettre les circonstances à son service.

Il n'y a pas que cela, d'ailleurs. D'autres facteurs concourent à soutenir les nouvelles marques, car elles amènent à elles une certaine catégorie d'acheteurs chez lesquels le besoin existe, bien entendu, mais qui n'ont pu le satisfaire suivant leurs goûts. Il y a d'abord ceux qui, pour mille raisons, inutiles à dénombrer ici, ne sont pas contents de la marque qu'ils avaient l'habitude d'employer. Il y a ceux qui cherchent le meilleur marché, et qui adopteront une marque nouvelle, si elle leur offre quelques avantages de prix ou autres.

Il y a encore ceux qui, dans des circonstances imprévues, se sont trouvés dans l'impossibilité de se procurer la marque à laquelle ils sont accoutumés, et à qui le détaillant saura proposer la nouvelle. Ce moyen est à cultiver, par l'intermédiaire des commerçants de détail qu'on peut mettre très utilement dans son jeu. Ainsi ces clients accidentels peuvent être amenés à préférer le produit nouveau et à l'adopter ensuite. On peut encore compter sur les acheteurs amoureux du changement et qui vont de la brune à la blonde uniquement "pour voir". Cette clientèle, si c'en est une, n'a, d'ailleurs, qu'une valeur relative, puisqu'elle est essentiellement changeante et instable.

Enfin, si le besoin, lui, ne se crée pas, il y a des clientèles qui, elles, se créent au jour le jour. Ce sont les consommateurs qui deviennent soudain des acheteurs, ou qui, n'ayant jamais consommé d'un produit donné, naissent à la consommation: un enfant naît dans une famille, il est sevré, et l'on songe à corser son alimentation. On lui donnera du chocolat, mais lequel? Un jeune ménage s'installe; le mari avait coutume de prendre du chocolat X et la femme du chocolat Y. On se mettra d'accord sur le chocolat Z, le nouveau, dont l'épicier a dit le plus grand bien. Ah! si l'on pouvait savoir quel collaborateur, et en même temps quel ennemi parfois, peut être le plus modeste des détaillants! Le concours du détaillant est aussi précieux à l'annonceur que le concours de la publicité peut être utile au détaillant.

C'est à créer cette ambiance sympathique autour d'une marque que la publicité doit s'attacher, pour la satisfaction, à point nommé, des besoins épars dans la moindre agglomération.

Mais, de toute manière, que les annonceurs ne s'épuisent pas à vouloir créer véritablement un besoin, cela leur coûterait trop cher. Savoir le prévoir, le découvrir et se préparer à le satisfaire, voilà qui vaut infiniment mieux.

LA VENTE DES ORANGES ET CITRONS

Dans le commerce des comestibles, certains produits ont le don inestimable de faciliter la vente de tous les autres, d'attirer la clientèle et d'augmenter prodigieusement le chiffre du marchand. Si l'on veut bien se donner la peine de les présenter convenablement et de faire tant soit peu l'article, ces produits se vendent, ainsi que l'on dit familièrement, comme des petits pâtés, accroissent énormément la moyenne des profits et contribuent puissamment à l'écoulement de toutes les marchandises du magasin, dont ils rehaussent, en outre, l'apparence par leur aspect remarquablement séduisant.

Parmi ces produits, il convient de citer les fruits de tout genre, et en particulier les oranges et les citrons. Notez bien que la vente en est continue, car les oranges et les citrons appartiennent au groupe des fruits de toutes saisons, qui comprend encore la banane.

Afin de tirer le meilleur parti possible, commercialement parlant, des oranges et des citrons, il importe d'en acheter un lot et de l'écouler chaque semaine. N'achetez jamais plus que vous n'êtes sûrs de vendre, de façon à ne tenir en magasin que des fruits d'une fraîcheur parfaite. Il vaut mieux en acheter trop peu que trop. Assurez-vous de ce qu'il vous est possible de vendre et commandez en conséquence. N'oubliez pas que le meilleur moyen de réussir en affaires est d'écouler rapidement et constamment de petits lots de marchandises. Si votre commerce est tel que vous puissiez vendre des oranges des qualités courantes, achetez par exemple une caisse de chacune par semaine et arrangez-vous pour en disposer. Si vous n'y parvenez pas, n'en commandez que de deux qualités. Je ne mentionne ces quantités qu'au hasard, bien entendu, car vous pouvez peut-être vendre sans difficulté de cinquante à cent caisses d'oranges par semaine. Le principal, je le répète, est de ne jamais avoir de reliquat d'une semaine à l'autre, de se débarrasser de son stock en sept jours et de le renouveler immédiatement.

Chaque fois que vous vous départirez de ce principe, vous compromettrez votre chiffre annuel. Remarquez bien que si votre lot ne se trouve pas écoulé en fin de semaine, vous avez perdu le bénéfice net de la vente, peut-être davantage. Ecoulez vite et souvent, et votre capital travaille, et vous réduisez le déchet, cet ennemi acharné du profit. Un gros stock écoulé lentement présage une perte. Remarquez aussi que le stock hebdomadaire, de quelque nature qu'il soit, est toujours facile à manipuler. Dès l'arrivée des caisses de fruits, on n'a qu'à les ouvrir,

les mettre en étalage et vendre. Une commande trop forte vous oblige à mettre l'excédent de côté, à manier les fruits à plusieurs reprises, bref, vous perdez de la place, du temps et de l'argent.

Rien n'est aussi décoratif en vitrine, rien ne fait un si bel effet dans un magasin, qu'un assortiment de fruits disposés avec art. L'aspect seul du local dispose ainsi la clientèle aux emplettes. A ce sujet, je n'hésite pas à dire que l'on éprouve toujours un véritable plaisir à voir un étalage de fruits bien composé, à voir briller parmi les nuances du vert, l'or rouge de l'orange et l'or pâle du citron. Personne ne se fatigue de regarder ce joli tableau de nature morte, produit par un assemblage harmonieux de fruits dont la richesse de tons plaît à l'oeil le moins exercé, au tempérament le moins artistique, tandis qu'elle ravit le connaisseur du beau.

Il y a lieu de noter que les fruits dorés font meilleur effet en vitrine que les fruits de coloration plus foncée. Il semblerait, qu'en masse, le jaune soit plus agréable à la vue que le rouge ou le vert. D'aucun affirment que c'est un fait expliqué en optique, mais je ne saurais m'en porter garant. Toujours est-il que les oranges, les bananes et les citrons avivent invariablement de leur note brillante l'éclat de tout étalage de comestibles.

Parlons un peu des prix, à présent. Ne vous en tenez pas aux chiffres pairs. C'est sans doute un conseil superflu que je vous donne, car vous connaissez tous l'effet magique du fameux 99 sous, par exemple. D'ailleurs, *numero Deus impare gaudet*, a dit Virgile. N'hésitez donc pas à l'employer.

On me demande parfois si la vente au rabais est compatible avec la dignité d'un magasin de première classe, s'il convient à une grande maison d'organiser des ventes d'occasions. Certainement. Rien ne s'y oppose. Il faut stimuler ainsi l'intérêt de la clientèle, de temps en temps, quelle que soit son opulence. On peut d'ailleurs s'y prendre de diverses façons. La vente à prix réduit n'implique pas nécessairement le sacrifice. Pour attirer le client, il n'est pas indispensable de lui donner un bon marché extrême, ainsi que se l'imaginent tant de commerçants qui font de la publicité. Il suffit de savoir tirer parti des conditions favorables du marché.

LE MARCHE DU SUCRE

Fin novembre on enregistre une nouvelle hausse du sucre brut et raffiné. A New-York, on cotait le sucre blanc granulé à $7.10 et $7.25 les cent livres, ce qui est le plus haut prix de l'année.

La consommation a été si grande durant le premier trimestre de l'année que dès le milieu de l'été on notait un raffermissement des marchés du sucre. Vers le mois de septembre, il y eut une légère réaction, mais depuis, le mouvement de hausse est recommencé.

Les approvisionnements de sucre brut à Cuba, qui étaient l'an dernier, à cette époque de 1.9 million de tonnes ne sont plus, cette année, que de 0.3 million. L'augmentation rapide de la consommation a donc réduit le très lourd surplus de 1921 à presque rien. Il n'y a pourtant pas de danger d'une rareté de la denrée car la nouvelle récolte cubaine sera disponible le mois prochain.

La récolte européenne est maintenant estimée à 225,000 tonnes, ce qui est cinq pour cent de plus qu'en 1921. La récolte de sucre de betteraves, aux Etats-Unis, sera un peu moindre que celle de l'année précédente, mais par contr celle de Cuba sera plus considérable. A Porto-Rico, la récolte sera moins bonne. A tout prendre, il n'y a pas eu d'augmentation de la production pour contrebalancer l'accroissement de la consommation et le marché du sucre est donc bien situé pour maintenir ses prix.

A Montréal, à la suite de la hausse du marché de New-York, les raffineurs annonçaient une nouvelle majoration de 15 sous par cent livres, ce qui était une hausse de 25 sous en dix jours.

Les nouveaux prix, à Montréal étaient donc: Granulé fin, $8.00, en sacs; No. 1 jaune: $7.10; No 2, jaune: $7.50 et No 3 jaune: $7.60.

LES NOIX

Les Etats-Unis ont décidé d'imposer sur l'importation des amandes et des noix une taxe destinée à encourager la production et la culture californienne des noix.

Au premier abord il semblerait que cette imposition additionnelle pût modifier le prix des noix de Grenoble qui sont importées au Canada des Etats-Unis, ou qui passent à travers les Etats-Unis.

Cependant, suivant les courtiers en noix locaux, une hausse de prix n'a pas été ressentie; suivant eux ils affirment même que l'influence sera, le cas échéant, bienfaisante. La plupart des achats d'amandes et noix européennes se font directement; les expéditions arrivent tout droit à notre port. De plus les livraisons de noix qui ont à traverser les Etats-Unis pour arriver chez nous, font le voyage *in bond* et en conséquence n'ont rien à craindre du tarif.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent particulièrement aux industries de l'alimentation :

1841—*Pommes, pommes de terre.* Importateurs de produits alimentaires, à la Havane, Cuba, désirent représentation.

319—*Morue de Gaspé.* Firme italienne désire communiquer avec exportateurs. Cotes à cent kilos, net.

378—*Fromage.* Commissionnaire de Liverpool désire agence de fromages canadiens, sans croûte, présentés en papiers d'étain et petits cartons.

517—*Conserves de fruits.* Particulier, en Hollande, désirerait représentation de fabrique de fruits en conserves.

514—*Fromage.* Agents, à Bristol, désirent communiquer avec crèmeries fabriquant fromage mou.

La Fournaise "BEACH" sans Tuyaux

assure un chauffage parfait

Les perfectionnements apportés dans la construction de la fournaise "Beach" sans tuyaux, lui permettent de tirer toutes les unités de chaleur du combustible et d'assurer un chauffage parfait.

Mais une fournaise ne peut dégager toutes les unités de chaleur que si l'air y circule librement. Les chambres à air et les chambres de retour sont proportionnées de façon à faciliter et à activer cette circulation. L'absence d'angles et de coudes réduit la friction et empêche l'accumulation de l'air, rendant la circulation encore plus facile à l'intérieur et à l'extérieur de la fournaise. La radiation des unités de chaleur s'y fait rapidement, étant donné le mode de construction de la chambre de combustion.



La perfection du chauffage est la caractéristique principale de cette fournaise. Demandez-nous notre brochurette illustrée et prenez connaissance des renseignements qui s'y trouvent: ils vous intéresseront.

BEACH FOUNDRY LIMITED

Bureau Principal:
OTTAWA, CANADA

SUCCURSALES A WINNIPEG ET A VANCOUVER.

Table Alphabétique des Annonces

A

Assurance Mont-Royal.. 48

B

Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.. 46
Banque d'Hochelaga, La.. 46
Banque Molsons, La.. 46
Banque Nationale, La.. 33
Banque Provinciale du Canada.. 46
Beach Foundry, Limited.. 24
British Colonial Fire Insurance Co. 48
Brodeur, A. 48
Brodie & Harvie, Limited.. 8

C

Canadian Converters Co., Ltd., The.. 9
Canadian Postum Cereal Co., Limited.. 28
Canadian Salt Co., Ltd. 27
Church & Dwight, Limited.. 4
Circle-Bar Knitting Co., Ltd., The.. 6
Clark, Wm., Ltd. 7
Couillard, Auguste.. 48

D

Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. 45
Dominion Match Co., Ltd. .. .. Couverture

G

Gagnon, A. 48
Garand, Terroux & Cie.. 48
Gentin Ltée, La Cie.. 10
Gunns Limited.. 6

H

Hervay Chemical Co. 7
Hôtel Victoria.. 48

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 11

J

Jonas & Cie, Henri.. 4

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 42
Lemesurier Tobacco Company.. 8

M

Macdonald, W. C. Reg'd. .. .. Couverture
McArthur Co., Alex. 48
Montbriand, L. R. 48
Montreal Biscuit Co. 4

P

Pastene & Co., Limited, P. 18a 18b

Q

Quaker Oats Company, The.. 3

R

Rubberset Co., Limited, The.. .. .. Couverture

S

St. Croix Soap Mfg. Co., Ltd. 8
Steel Co. of Canada, Ltd., The.. 45
Still Mfg. Co., J. H. 48

T

Thermos Bottle Co., Limited.. 5
Toledo Scale Company, Ltd., Canadian, Couverture

W

Western Assurance Co. 48

LA BALANCE DE TORSION EOTVOS

L'observatoire du Dominion a récemment obtenu ce que l'on croit être la première balance de torsion Eotvos en Amérique. Cet instrument a pour effet de démontrer les irrégularités locales dans la force de gravité, qui comprennent des irrégularités dans la distribution des matériaux dans la croûte de la terre. Il a déjà été employé en Hongrie pour localiser des gisements souterrains de pétrole, de sel et de gaz.

L'instrument sera complètement éprouvé au cours de l'hiver prochain, et, s'il a du succès, sera employé dans les régions de l'ouest qui renferment, croit-on, du pétrole. On s'attend à ce que les indications obtenues au moyen de cette balance soient essentiellement négatives c'est-à-dire qu'elle permettra de déterminer les endroits où il ne faut pas s'attendre à trouver ces gisements.

o

EST-IL INDISPENSABLE D'AVOIR DES REPRESENTANTS?

"Un commerçant, dont le genre d'affaires comporte un certain rayonnement, peut-il se passer de représentants? Dans le cas de l'affirmative, par quel organisme peut-il les remplacer? Une circularisation bien comprise, sérieusement suivie donnera-t-elle des résultats comparables à ceux qu'obtiennent les représentants? Dans cette dernière hypothèse, les frais de la circularisation ne seront-ils pas notablement inférieurs à ceux de la représentation?"

Telle est la question que nous apporte un des derniers courriers. Elle est parfaitement posée, sans aucune ambiguité. Elle est concise et compendieuse. Chacun de ses éléments composants pourrait constituer le titre d'un chapitre dans une étude complète de la grave question de la représentation commerciale... Mais elle est embarrassante à cause de sa généralisation.

Certains commerces ne peuvent entretenir et développer leur activité que par le seul moyen de la représentation effective. Tels sont ceux qui doivent leur prospérité à la production sans cesse renouvellée d'échantillons et de modèles.

Nous ne voyons pas comment on pourrait, dans certains cas, remplacer la visite d'un voyageur dont la valise est garnie de tous les modèles offerts par sa maison, par une correspondance adéquate. Le client n'aime pas acheter des articles qu'il ne voit pas, qu'il ne peut manier et comparer avec d'autres provenant des maisons concurrentes. Une photographie, même parfaitement exécutée et représentant l'objet vu sur toutes ses faces, une description même complète et rigoureusement analytique, ne produisent jamais la même impression que l'objet lui-même...

Donc, la question posée par notre aimable abonné ne vise que certains cas d'espèce.

Néanmoins, elle est intéressante à différents égards. Pour la discuter il faut, tout d'abord, établir un *distinguo*...

Nous supposons qu'un commerçant, producteur ou marchand en gros, se trouve en présence de cette alternative:

La nature des ses affaires est telle qu'une présentation de sa marchandise par correspondance, c'est-à-dire par description accompagnée de références, paraisse devoir produire des résultats équivalents à ceux qu'obtiendraient un ou plusieurs représentants voyageurs. Son hésitation à adopter l'une ou l'autre méthode est donc pleinement justifiée. Il cherche tout naturellement à déterminer celle qui sera la moins coûteuse et la moins compliquée.

Mais voici le *distinguo*:

—S'adresse-t-il à une clientèle acquise, ou bien s'efforce-t-il de se créer des relations d'affaires susceptibles d'absorber sa production ou ses marchandises?

Dans le premier cas, si l'effort nécessaire est fait, le risque est beaucoup moins grand que dans le second. Il serait extraordinaire que toute la clientèle désertât sa maison parce qu'au lieu d'une visite de représentant elle aurait reçu une lettre-circulaire accompagnée de bulletins de commande ou de formules d'ordres.

Mais la seconde éventualité est beaucoup plus angoissante. Quel sera le sort des lettres envoyées par milliers dans toutes les directions, après une sélection d'adresses très minutieusement effectuée et en dépit de toutes les habiletés, de toutes les finesses même, apportées à la rédaction et à la présentation de ces offres écrites?

C'est l'inconnu, l'inconnu à longue échéance, sans aucun moyen de contrôle, d'une efficacité problématique.

Le représentant, au contraire, dès ses premières visites, fournira d'utiles renseignements et donnera la base de précieuses supputations. Il sera toujours temps de restreindre les frais occasionnés par ses déplacements, si ces dépenses ne sont pas en rapport raisonnable avec l'importance des résultats acquis.

Rien de semblable n'est à envisager lorsque la vente par correspondance ne produit pas les effets escomptés. Il sera tout d'abord difficile de localiser le défaut de la cuirasse. Le commerçant aura des tendances à imputer la lenteur des résultats à la malfaçon de ses circulaires ou à leur défaut de densité. En conséquence, il recommencera le travail, augmentera probablement le nombre de ses envois, toutes choses qui auront pour premier effet, certain celui-là, de doubler ou de tripler le chiffre des dépenses initiales. Et la même incertitude persistera longtemps encore, paralysant toute initiative et tout effort nouveau.

On commet souvent l'erreur consistant à sous-estimer le total des dépenses entraînées par une méthode de vente basée sur la circularisation.

Sans parler des frais d'études et de mise en route, qui ne sont cependant pas négligeables, il ne faut pas oublier que ce genre de vente ne peut être assuré que par un service spécialisé, composé d'un personnel suffisant et d'appareils mécanographiques d'un prix relativement élevé

L'achat et l'entretien des machines à écrire, duplicateurs, etc., nécessaires au bon fonctionnement et à la continuité du service constitue déjà une somme de frais appréciable.

Quant au personnel, plus ou moins important selon l'extension des affaires de la maison, on se rend facilement compte des dépenses qu'il peut occasionner. Dans bien des cas les appointement de ces employés équivalent sensiblement à l'entretien et à la rémunération d'un voyageur représentant.

L'EDEN DU PECHEUR DANS LE NORD-OUEST

M. C. S. Macdonald, A.T.F., attaché au service des Levés topographiques, qui a effectué l'arpentage de la rive nord du grand lac des Esclaves au cours de l'été dernier, vient d'arriver à Ottawa. M. Macdonald déclare que la région avoisinant la rive nord du grand lac des Esclaves, depuis le bras nord jusqu'à l'ancien fort Reliance, est surtout rocheuse; le bois y est de très petites dimensions et plutôt rare, certaines étendues étant entièrement dénudées. Le lac contient des milliers d'îles, non-relevées, de différentes grandeurs; il s'en trouve qui ne sont que de simples rochers, tandis que d'autres ont plus de trente-cinq milles de longueur.

L'eau est très froide à l'extrémité est du grand lac des Esclaves et plusieurs sortes de poissons y abondent. Les plus communs sont le poisson blanc et la truite saumonnée. Cette dernière a une chair rouge, très ferme et d'un goût délicieux. A plusieurs endroits, il n'est pas nécessaire d'être habile pêcheur pour prendre de grandes quantités de poissons. En un seul après-midi, il s'en est pris jusqu'à vingt, d'un poids de 30 à 50 livres chacun, à l'aide d'une cuiller de moyenne grosseur. Les Indiens de ce district font d'ordinaire la pêche au filet. Durant la plus grande partie de l'année, le poisson constitue leur aliment principal.

NOS PROGRES INDUSTRIELS

Le *New York Times* écrit sur ce sujet un article assez complet que nous reproduisons en partie.

Le Canada, dans toutes ses parties, vit une période d'activité industrielle intense.

Le pays, dans son ensemble, possède ces qualités particulières qui attirent les manufacturiers et la grande diversité des ressources du pays rend l'établissement d'industries très profitable.

En 1921, il fut accordé 1,081 chartes à des compagnies nouvelles, dont le capital global fut de $824,000,000. Cette année, pour une période de six mois, le capital des nouvelles sociétés a été de $20,000,000 par semaine, et il semblerait que l'année 1922 va être, à ce point de vue, une année exceptionnelle.

A la fin de 1921, on évaluait à 800 le nombre des filiales de maisons américaines travaillant au pays et à 200 celui des firmes anglaises.

Depuis le début de cette année, le Canada a été visité par plusieurs représentants du commerce et de l'industrie américains, lesquels ont compris la nécessité pour l'Angleterre d'employer au pays les méthodes d'affaires américaines. On peut, semble-t-il, s'attendre à ce que d'ici quelque temps, plusieurs industries anglaises établissent au Canada des usines. Pendant ce temps le nombre s'accroît des établissement au pays d'industries américaines, qui comprennent que c'est la meilleure manière de s'emparer et de conserver le commerce avec le Canada et l'Empire britannique.

Parmi les récentes installations se trouve, à Toronto, une entreprise pour la transformation du cuivre et du bronze; à Hamilton, et à Welland, une coutellerie; à Oshawa, une industrie de globes de lampes; à Guelph, une bonnetterie; à Sarnia, une manufacture de voitures automobiles; à Cowansville, une filature de soie; à Hamilton, une industrie de pneus pour automobiles; à Drummondville, un établissement pour la transformation de la soie; à S.-Jean, une teinturerie de soie.

L'industrie prend, dans la vie économique canadienne, une importance chaque jour plus grande, d'après un rapport du Pacifique Canadien.

La production annuelle de l'industrie canadienne s'élève à $400 par habitant, tandis que les exportations du pays s'élèvent à $150 par tête, pourcentage le plus élevé qui soit au monde.

LES RESSOURCES NATURELLES DU CANADA AUGMENTENT LES MARCHES ETRANGERS

Depuis relativement peu d'années, le Canada a réalisé un progrès remarquable dans le domaine du commerce international. Ce progrès rapide, résultant en partie de la dernière guerre, est attribuable à l'abondance des ressources naturelles du Dominion. La mise en culture des terres de l'Ouest, l'exploitation des forces hydrauliques et des forêts, ainsi que la découverte de riches gisements miniers, ont rendu disponibles d'immenses quantités de matières premières d'une utilité courante, ce qui a mis notre pays en très bonne posture au point de vue du commerce mondial.

Il est essentiel à la prospérité du Canada qu'il continue à occuper une place prépondérante sur les marchés étrangers. Il faut que nous trouvions des débouchés pour nos abondantes ressources naturelles. D'autre part, il existe une foule de denrées de première nécessité que le Canada ne produit pas ou dont il ne produit qu'une quantité insuffisante. Il faut donc que nos exportations continuent à augmenter à mesure que la population s'accroît.

Non seulement le chiffre de notre commerce avec l'étranger augmente, mais nos produits sont en demande dans un plus grand nombre de pays. Plusieurs contrées qui, avant la guerre, ne les achetaient qu'indirectement s'adressent aujourd'hui directement à nous.

Vu le rôle important que joue le commerce international, dans l'exploitation de nos ressources naturelles, le service de Renseignements sur les Ressources naturelles, ministère de l'Intérieur, vient de publier une carte des routes commerciales du monde entier; le travail s'est fait en coopération avec le ministère du Commerce. L'homme d'affaires, l'économiste qui s'intéresse à l'augmentation des exportations canadiennes, l'importateur lui-même trouveront cette carte particulièrement utile. Les routes commerciales et les plus courtes distances par mer entre les ports canadiens et les ports étrangers sont clairement indiquées, tant pour le littoral de l'Atlantique que pour celui du Pacifique, soit par voie directe, soit en utilisant les canaux de Panama et de Suez. Il y a en outre d'utiles tables donnant en milles marins les principales distances par mer. La carte a été préparée d'après les données les plus récentes et elle montre clairement les changements de frontières qui ont résulté de la dernière guerre. On y voit également les voies ferrées des plus importants pays. Des exemplaires de cette carte peuvent être obtenus sur demande adressée au service de Renseignements sur les Ressources naturelles, ministère de l'Intérieur, Ottawa.

LA PREPARATION DE LA PUBLICITE

La publicité doit être adaptée aux besoins d'un article. Pour cela, lisons-nous, dans *Publicité*, l'examen du prix de vente et du bénéfice à accorder aux intermédiaires mérite toute l'attention non seulement du directeur de l'entreprise, mais également du chef de la publicité.

En effet, le prix coûtant est-il plus élevé, moins cher ou égal à celui de la concurrence? A ce sujet, ce que le chef de l'entreprise doit savoir, le service de la publicité doit le connaître; non seulement il doit le connaître, mais il doit savoir également pour quelles raisons le prix de revient est moins cher, égal ou plus élevé. Un prix de revient peut être plus élevé que celui de la concurrence sans que ce soit un inconvénient, parfois c'est un très grand avantage, mais encore faut-il savoir pourquoi. Est-ce par suite de l'emploi de marchandises de qualité supérieure? De l'utilisation d'une main-d'oeuvre experte? D'une présentation plus artistique?

Si le prix de revient est égal, il y a lieu de chercher ci qui différencie. D'autre part, on doit savoir, si le prix est moins élevé, on doit en connaître les raisons. Est-ce par suite de la fabrication en série? Est-ce parce qu'un grand chiffre d'affaires permet des achats plus avantageux? Dans tous ces cas, la différence est tellement marquante et tellement sensible que la publicité ne peut l'ignorer. C'est souvent dans ces points sescondaires, ou qui le paraissent aux non-initiés, que se trouve la réelle valeur de la publicité, la science et la connaissance du spécialiste.

En effet, si l'article à vendre est plus cher, moins cher que les autres, l'argument sera-t-il le même? Non, la publicité varie, car il n'existe pas de publicité passe-partout qui convienne à tous les cas. On doit la faire pour l'article à vendre, qu'il soit cher ou bon marché, et aussi pour le public qui doit l'acheter.

Un cas qui se présente souvent et une cause d'insuccès, c'est la publicité insuffisante pour créer l'intensité de la demande désirée. Ceci du, reste n'est pas une faute de principe, mais résulte d'une mauvaise étude de la situation du marché.

Que diriez-vous de celui qui, ayant un camion chargé de 2,000 kilos de marchandises à transporter, y attellerait un chien, si fort soit-il?

C'est ce qui se présente quand on fait de la publicité sans connaître à fond la situation du marché, la quantité d'absorption du produit par le public. Aussi ne rapporte-t-elle rien, parce qu'insuffisante.

Ne laissez pas votre Grossiste



décider quelle sorte de sel vous devriez avoir. Assurez-vous d'avoir toujours la meilleure qualité. Commandez du "Regal". Il y a une très grande différence entre le "Regal" et les marques ordinaires, — et vos clients veulent le meilleur.

En conséquence,—

N'oubliez pas de mentionner le

SEL DE TABLE

REGAL

Coulant librement

Fabriqué par

The Canadian Salt Company, Limited

Windsor, Ontario.

LA PEPINIERE D'ONTARIO

Afin de fournir les semis nécessaires à l'exécution des nombreux projets de reboisement en cours, la Ontario Forest Nursery (pépinière d'Ontario) située à Saint-Williams, P. O., a été agrandie et le semis de beaucoup plus considérable. Pendant l'année 1921, 945 nouvelles couches, de 30 x 1 pieds ont été ensemencées, qui ont nécessité près de mille livres de graines, presque toutes de pin, d'épinette et de cèdre. La pépinière produit aussi plusieurs autres semis, tels que les plants de chêne rouge, de noyer noir et de châtaignier. A la fin de l'année, l'établissement avait en disponibilité pour fins de plantations 9,125,450 arbres, comprenant les conifères et les bois durs.

L'Achat et la Vente
ne sont plus des Questions Personnelles

En commentant sur les progrès du commerce, un éditeur influent disait récemment:

"Pendant un nombre incalculable de générations, l'achat et la vente furent des questions purement personnelles. Mais notre époque a vu apparaître un nouveau facteur appelé publicité — ou VENTE EN MASSE. A lui seul il constitue un progrès plus considérable que tous les progrès précédents."

L'épicier moderne se rend mieux compte que personne de la vérité de cette remarque.

Son bon sens lui a appris à faire passer l'opinion publique en premier lieu; il veut savoir ce que ses clients **pensent** des marchandises qu'il a en magasin.

L'intérêt que les consommateurs canadiens manifestent pour ses produits, et la coopération bienveillante des épiciers, sont les biens les plus précieux de la Canadian Postum Cereal Company.

Il a fallu des années de publicité continuelle pour établir la popularité nationale de POST TOASTIES, GRAPE-NUTS, INSTANT POSTUM et POSTUM CEREAL.

Cette popularité, jointe à la Plus Haute Qualité et des Prix Modérés, rend l'Achat et la Vente de notre Ligne tout ce qu'il y a de plus facile pour les épiciers.

De plus, la vente de ces produits aux consommateurs est garantie.

Il ne nous reste donc plus qu'à ajouter notre fameuse devise—

"Et Pour Cause"



Canadian Postum Cereal Co., Limited,
45 Front St., E., Toronto.
Usine: Windsor, Ontario.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 6 décembre 1922.

Un ton plus ferme a prévalu sur le marché local des porcs vivants, hier, bien que l'offre ait été plus considérable que la semaine dernière; comme contrepartie, la demande pour approvisionnements a été bonne à cause des conditions favorables de la température et de l'augmentation de la consommation. Le commerce a été assez actif; des lots choisis se sont vendus de $11.25 à $11.50 les 100 livres pesés en descendant des wagons. Le ton du marché pour les porcs préparés a été ferme également; il s'est cependant fait un assez bon commerce sur le stock frais tué à l'abattoir de la ville, aux prix de $16.50 à $17.00, et sur les porcs légers de la campagne aux prix de $15.00 à $15.50 les 100 livres.

D'autre part, un ton plus facile s'est manifesté sur le marché des viandes fumées, et les prix ont tombé de 1 cent à 2 cents par livre; on attribue cette baisse à l'augmentation de l'offre, à la diminution de la consommation à cette époque de l'année, et à la concurrence plus forte entre les salaisons. Un commerce assez bon s'est fait hier; les jambons de 8 à 12 livres se sont vendus de 23 à 24 cents la livre; les lourds, de 21 à 22 cents la livre; les jambons cuits plats à 38 cents la livre, et les jambons cuits à 35 cents la livre; le bacon à déjeuner s'est vendu à des prix variant entre 30 et 32 cents la livre.

Le ton du marché du saindoux a été régulier, étant donnée la bonne demande pour approvisionnements; un commerce assez actif s'est fait sur les variétés canadiennes raffinées aux prix de 18 cents la livre en seaux de bois de 20 livres, de 19 cents la livre en morceaux de 1 livre, de 16 à 17 cents en tierces.

Il n'y a pas eu de véritable changement dans la situation du marché local des oeufs, hier. Le ton a été stable, étant donnée la demande assez bonne pour approvisionnements pour la consommation domestique. En gros, des ventes d'oeufs frais de l'automne se sont faites aux prix de 45 à 46 cents; les oeufs choisis se sont vendus à 40 cents, et les premiers choix à des prix variant entre 35 et 36 cents la douzaine.

Le marché des pommes de terre se maintient à l'état de tranquillité; comme l'offre n'a pas été considérable, le ton du marché fut stable. Des lots de chars de pommes de terre des Montaignes Vertes furent cotés à 95 cents, celles de Québec (No 1) à 90 cents le sac de 90 livres ex-track.

Ce qui a caractérisé le marché du beurre, c'est une nouvelle hausse de ¼ cent à ⅜ cent par livre dans les prix payés à l'encan. Il y a eu une demande stable de la part d'acheteurs locaux et de l'extérieur. Il s'est traité un assez bon chiffre d'affaires. Le meilleur beurre de crêmerie s'est vendu de 37 cents à 37½ cents la livre; les arrivages courants de beurre de la meilleure qualité se sont vendus aux prix de 36½ cents à 36¾ cents la livre; le bon s'est vendu de 35½ cents à 36 cents la livre.

Le marché du fromage se maintient tranquille, et il n'y a rien d'important à noter. La demande pour approvisionnements de la part des importateurs anglais reste la même, et il ne se transige qu'un petit volume d'affaires. En l'absence de transactions importantes sur le marché local, il est, pour le moment, assez difficile de coter des prix.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 6 décembre 1922.

Porcs vivants	....	11.75
Porcs préparés — livrés aux abattoirs:		
choisis	....	17.50
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)	....	0.24
Longes (trimées)	....	0.26
Longes (non trimées)	....	0.24
Epaules (trimées)	....	0.16½
Saucisse de porc (pure)	....	0.18
Saucisse de boeuf	....	0.10
Saucisse, la Belle Fermière	....	0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais		
Quartiers derrière	....	0.13
Quartiers devant	....	0.08
Longes	....	0.21
Côtes	....	0.16
Haut côté	0.11	0.12
Hanches	0.10	0.11

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 6 décembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.29
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.26
(Vaches) —		
Quartiers derrière	....	0.13
Quartiers devant	....	0.05
Longes	....	0.22
Côtes	....	0.16
Chucks	....	0.10
Hanches	....	0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps	....	0.22
	12/16	0.27
	16/20	0.22
	20/25	0.21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon —		
Déjeuner, Maple Leaf	....	0.36
Déjeuner, Marque Gunns	....	0.32
Jambons Cottage	....	0.30
— Picnic	....	0.19
— bouillis	....	0.35
— rôtis	....	0.45
— sandwich	....	0.41

SHORTENING

Shortening Eastfirst:		
Tierces	400 lbs	0.13½
Tinettes	60 —	0.14
Seaux	20 —	0.14½
Seaux	10 —	0.14½
Seaux	5 —	0.15
Seaux	3 —	0.15
Blocs	60 —	0.15½
Blocs	30 —	0.16

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Shortening Pierus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	40 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18
Seaux	10 —	0.18
Seaux	5 —	0.18
Seaux	3 —	0.18
Blocs	60 —	0.19
Blocs	30 —	0.19½

OEUFS

Oeufs frais	0.80
Oeufs d'automne	0.55
— choisis	0.40
— No 1	0.36
— No 2	0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.38	0.39
Beurre, crêmerie No	....	0.37
Laiterie	....	0.32

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.13	0.14
— — ambré, la lb.	0.10	0.12
— — brun, la lb.	0.08	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.21
— tinettes	0.20½

FROMAGE

Nouveau	0.24	0.25
Vieux	0.26	0.28

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 6 décembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	38.00
Porc heavy mess (brl)	30.00
Boeuf plate	22.00
Boeuf mess	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuit	....	0.35
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb.	0.11	0.18

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 6 décembre 1922.

Oeufs No 2	0.32
Oeufs	0.36
Oeufs choisis	0.40
Oeufs frais	0.50
Oeufs frais, spéciaux	0.60
Oeufs "frais pondus"	0.85

BEURRE

Beurre	0.38
Beurre en pain d'une livre	0.39
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.38
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.37
Dairy, solide, 50 lbs.	0.33

FROMAGE

Double, la lb.	0.24
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.27
Doux	0.25

VIANDES FUMEES, ETC.

Cotations fournies par la maison CANADIAN PACKING CO., LTD. en date du 6 décembre 1922.

Jambons 8-14	0.26	0.28
Jambons 14-18	0.25	0.27
Bacon B 8-14	0.31	0.37
Jambon bouilli pelé	....	0.40
Cottage Rolls	....	0.26

Viandes cuites:

Jambon Picnic	0.19
New England Pressed Ham	0.21
Tête en fromage	0.14
Lunch Tongue en gelée, 6 lbs.	0.32
Ox Tongue en gelée, 8 lbs.	0.65
Pieds de cochon en vinaigre, 20 lbs. Kits	0.12

Saindoux pur:

Tierces, environ 375 lbs.	0.17
Tinette, 50 lbs. net	0.17½
Seaux en bois, 20 lbs net	0.18
Tins, 20	0.17½
10s 6 tins en caisse	0.17¾
5s 12 tins en caisse	0.18
3s 20 tins en caisse	0.18½
1s 60 cartons en caisse	0.19½

Graisse composée:

Tierces, environ 375 lbs.	0.13½
Tinettes, 5 lbs net	0.14
Seaux bois, 20 lbs net	0.14½
10s 6 tins en caisse	0.14¾
5s 12 tins en caisse	0.14½
3s 20 tins en caisse	0.14¾
1s 60 cartons en caisse	0.16

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.10
2ème Patente	6.60
Forte à boulanger	6.40

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.50
Farine à engrais, 1ère	4.30
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne, F.o.b. Montréal	24.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	26.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.o.b.	32.25

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DERRY & CO., en date du 6 décembre 1922.

Prix payés pour les volailles mortes:

Poule	0.15	0.16
Poulet	0.18	0.23
Dindes	....	0.40
Dindons	....	0.40
Cies	....	0.22
Canards domestiques	....	0.25
Canards du lac Brôme	....	0.35
Chapons	....	0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 6 décembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.20
Brochet	....	0.13
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0 10
Homards, la lb.	....	0.75
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0 15
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0 22
Saumon Columbia, rose	....	0.24
Maquereau	....	0.15
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.13
Brochet, la lb.	....	0.09
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0 06
Flétan moyen	....	0.18
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.16	0.17
Thon	....	0.30
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.11	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0 17
Harengs de mer	0.07	0.08
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon B.C. ouvert Spring	0.22	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	5.00
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.11
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb	....	0.15
Kippers 40 par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10' boîte	....	1.40
Hareng saur, la bte	....	0.15
Hareng Blooten, table	....	2.75

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.00	10.50
Saumon salé nouveau, brl.	.....	20.00
Truite salée de mer, brl.	....	14.00
Turbot salé, baril	....	15.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Turbot en saumure, demi baril.		8.00
Anguille salée, la lb.		0.10
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs. . . .	10.00
Morue en bandes, 30', lb. . . .	0.14
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb. . .	0.13
Dreadnought, 1 lb., la lb. . .	0.12

Huitres.

Huitres en écailles, canad. ..	13.00
Morue en bandes, 30', lb. . .	0.15
Huitres solides Standard, canistre No 1.	2.40
Huitres solides Selects, canistre No 1.	3.00
Huitres solides Selecta, en bocaux, 1 douz.	5.00

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 6 décembre 1922.

Ail, tresse.	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.	1.25	1.50
Persil (canadien) douz. .	....	0.75
Choux, le quart.	....	1.75
Oignons, la poche. . . .	....	1.50
Carottes, poche.	....	0.75
Patates, la poche.	....	1.00
Pommes, le quart. . . .	3.00	5.00
Navets, Québec, la poche.	....	1.25
Betteraves, la poche. . .	....	1.25
Pommes Fameuses, No 1.	....	10.00
Pommes Fameuses, No 2.	....	8.50
Attacas, le quart.	....	15.00
Attacas, le gallon. . . .	....	0.75
Pommes en grenier, qrt.	3.00	4.00

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 6 décembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville. . .	1.00	1.25
Peaux d'agneau, campagne	0.70	0.80
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.12
No 2, la lb.	....	0.11
Peaux de veau de lait la lb.	....	0.13
Peaux de taureau, la lb. . .	....	0.08
Peaux de veau de son, la lb.	0.10	0.11
Laine lavée, la lb. . . .	0.25	0.26
Lanie, non lavée.	0.19	0.21
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb. . .	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED. en date du 6 décembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	4.75
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	5.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.25
133-35 M.P., cire paraffine, lb.,	6.00

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 6 décembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais s'améliore un peu.

No 2 straight.	16.00	17.00
No 3 bon.	14.00	15.00
Trèfle mêlé.	12.00	13.00
Paille.	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 2 C.W.	0.65	0.66
No 3 C.W.	0.60	0.61
No 1 Feed.	0.58	0.59
No 2 Feed.	0.56	0.57

Blé-d'Inde:

Rare sur place

No 2, jaune.	0.93	0.94
Très rare.		
No 3, jaune.	....	0.91½

Orge:

No 3 C.W.	....	
No 4 C.W.	....	0.75½
Alimentation.	....	0.68

(d'après qualité).

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char.	24.00
Gru, par char.	26.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 6 décembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres . . .	0.05½
½ barils.	0.05½
¼ barils.	0.06½
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse.	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls. seau 25 lbs. chaque .	2.00
5 galls. seau 65 lbs., chaque .	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.95
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.75
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons.	0.05½
Barils.	0.05½
½ barils.	0.05¾
¼ barils.	0.06½

Boîtes de 3 livres:

(24 btes par caisse) la caisse .	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse.	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse.	4.35
2 gals. jacketted tins, 25 lbs. .	2.00
5 gals. tin 65 lbs., chaque . . .	4.40

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse.	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse.	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse.	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse.	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond)

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'Ile de Montréal:

Tonnes.	0.70
Barils.	0.73
Demi barils.	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy.	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches.	....	0.23
Poires de choix.	....	0.25
Pommes évaporées. . . .	0.13½	0.14

Pelures séchées:

Orange	....	0.26
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.50
Pelures (mélangées et tranchées) doz.. . .	2.00	2.40

Raisin :

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb. . . .	....	0.15½
Muscatels:		
1 couronne.	....	....
2 couronnes.	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes.	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 15 onces..	....	0.15
Corinthe (vrac).	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces.	....	0.16
Dattes, vrac.	....	0.08½
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	3.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces).	....	7.00
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz. .	....	4.25
Figu s 2¼s, la lb. . . .	....	0.15
Figues 2½s, la lb. . . .	....	0.16½
Figues 2¾s, la lb. . . .	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	0.20	0.21
Figues Fancy Malaga. cabas, 25 lbs, la lb. . .	....	0.07

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s.	....	0.33
30-40s.	....	0.23½
40-50s.	....	0.17
50-60s.	....	0.16½
60-70s.	....	0.15½
70-80s.	....	0.13½
80-90s.	....	0.13
90-100s.	....	0.12

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LE SUCRE

Atlantic, extra granulé	8.00
Acadia, extra granulé	8.00
St. Lawrence, extra granulé	8.00
Glace, baril	8.20
Glace (caisse de 25 lbs.)	8.60
Glace (caisse de 50 lbs.)	8.35
Jaune No 1	7.60
Jaune No 2	7.50
Jaune No 3	7.35
Jaune No 4	
En poudre, barils	8.10
En poudre, 50s	8.30
En poudre, 25s	9.00
Cubes et dés, 100 lbs	9.70
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.80
Cubes, boîtes de 25 lbs	9.00
Cubes, paquets de 2 lbs	10.00
En morceaux, Paris, barils	9.60
En morceaux, 100 lbs	8.35
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	8.80
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	9.75
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	10.50
Crystal Diamond, barils	8.60
" " boîtes, 100 lbs	8.70
" " boîtes, 50 lbs	8.80
" " boîtes, 25 lbs	9.00

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	0.15	0.16
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.20	0.21
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.16	0.17
Jumbo	0.13½	0.14½
Suns	0.12	0.13
"G"	0.10½	0.11½
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.40	0.42
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:	
Cocoa Fry's, bte ½ lb. lb.	0.43
— Bakers, bte ½ lb. —	0.43
Flocons mais, caisse 3 douz.	3.15
Avoine roulée, 20s.	4.25, 4.75, 4.80
Riz puffé	5.70
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	2.60
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse	2.70
Farine à crêpe préparée, cs 24	3.70
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, case 2 doz.	4.75
Flocons de blé, caisse 3 douz.	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.05
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.00
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.	0.09½
Canada Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Challenge Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Argo Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.12½
Canada Laundry Starch, 1s, lb.	0.07½

CEREALES

Céréales—	
Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs.)	4.50
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs.)	2.65
Hominy perle, (98 lbs.)	2.60
Graham, sac 98 lbs	3.50
Oatmeal (standard granulé)	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—	
Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	5.75
Pour bouillir, le minot	3.15
Lima, Californie. Pas en stock.	
Fèves—	
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.00
Lima Madagascar, la lb., suivant la qualité	0.05½

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importés, 2½s	....	5.25
Pois importés—		
Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins		24.00
Surextra fins		26.00
Tres fins		22.00
Fins		19.00
Mi-fins		17.50
Moyens		16.50
Conserves de Fruits—		
Pommes, 2¼s., douz.	....	1.55
Pommes, gal. douz.	4.75	4.90
Blueberries, 2s	....	1.90
Groseilles noires 2s douz	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s	....	4.10
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s.	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) 2½s.	....	2.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s.	....	2.25
Tomates, 2s	....	1.15
Tomates, 2½s	1.42½	1.50
Tomates, gallons	5.50	5.60
Citrouille, 2½s	....	1.30
Pois, standards	1.45	1.55
Pois earl June, (douz.)	1.60	1.65
Pois, très fins, 20 oz.	....	2.75
Pois, fins, 20 oz.	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz.	....	1.85

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE. en date du 6 décembre 1922.

Allspice	....	0.20
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.35
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.38
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.05
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.00
Crescent (étiquette rouge) Paquets de 3 lbs., la douz.	2.00
Crescent (étiquette rouge) Paquets de 6 lbs., la douz.	3.90
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	1.95
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	3.80
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz.	2.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 6 décembre 1922.

Oranges de Californie . .	6.50	8.00
Pamplemousses.	5.00	6.00
Raisin Malaga, le baril. .	6.50	9.00
Citrons de Messine. . . .	....	8.00
Bananes.	4.50	5.00
Dattes.	0.13	0.22
Figues.	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril.	....	10.50
No 2, le baril.	....	9.50
McIntosh:		
No 1, le baril.	....	10.00
No 2, le baril.	....	9.00
En boîtes.	....	3.00
Spies No 1.	....	9.00
Spies No 2.	....	8.00
Baldwins No 1.	....	7.50
Baldwins No 2.	....	6.50
Greenings No 1.	....	7.00
Greenings No 2.	....	5.75
Tomates, canadiennes, boîte. .		1.25
Oignons Espagnols.		4.50
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs. . . .		1.25
Choux, la douzaine.		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb. . . .		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb. . .		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14
Pêches canadiennes, le panier.		1.50
Poires canadiennes, le panier.		0.80
Raisin, bleu ou vert, le panier.		0.55

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 6 décembre 1922.

Grillé	La livre	
Java.	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Bogota.	0.39	0.45
Macaraibo.	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique.	....	0.24
Rio	0.20	0.23
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique.	0.39	0.47

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte . .	0.80	1.16

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe. . . .	0.46	0.50	0.47	0.53
Orange Pekoe	0.49	0.52	0.52	0.62
Orange Pekoe brisé. . . .	0.53	0.57	0.58	0.77
Thés Ceylan vert:				
Young Hyson No 1. . . .			0.53	0.56
Young Hyson No 2. . . .			0.48	0.50
Young Hyson non coloré.			0.44	0.47
Hyson No 1.			0.43	0.45
Hyson No 2.			0.41	0.43

Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf.	0.28	0.34

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once . .	la douz.	1.50
— — 2 —	—	2.75
— — 2½ —	—	3.00
— — 5 —	—	5.50
— — 8 —	—	9.25
— carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.35
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac.
(tous arômes)

Marque		la livre	
—	Liberty	—	1.00
—	Star	—	1.35
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de	8.00
Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz.	3.00
Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . .	2.40
Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.	
Marque Perfection: bouteille de 6 onces, la douz.	1.50
Marque Club: bouteille de 6 onces, la douz. (Caisse de 3 douzaines.)	1.35
Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).	
Boîtes de 4 onces, la grosse. (3 douzaines par caisse.)	14.40
Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.	
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun chocolat, etc. la douz.	
Bouteilles rondes de 2 onces .	2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille	2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussière & Cie, Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railway.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.

HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

VIN "ELIXIR TONIQUE"
de
J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.
F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

LES REMEDES DU Dr HERVAY POUR LES FAMILLES

	La douz.
Baume Analgésique	4.00
Cachets Mal de Tête	1.50
Cachets Pressés	1.50
ELIXIR de Foie de Morue	7.50
Emulsion, grosses bouteilles	9.00
Essences Gingembre	2.75
Eau Florides, pteites	3.00
Eau Florides, grandes	7.00
Liniment Blanc	2.25
NECTAROL, sirop de Goudron	2.75
La grosse	30.00
Pain Relief	3.00
VIN Fer et Boeuf	7.50
Vin de Quinine	11.00
Vin St-Antoine	15.00
Vin St-Antoine, (la grosse)	144.00
Stock Food, boîte fserblanc	7.50
Stock Food, en gros paquets	4.50
Stock Food, petits paquets	2.25
Stock Food, seaux 25 lbs, ch.	2.50
Stock Food, seaux 10 lbs, ch.	1.15
Onguent sabots, la douz.	3.25
Paudres à vers, la douz.	4.50
Spavin Cure GRAY'S, la douz.	6.00

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:	
1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75
Savon aux amandes et au coco:	
1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45
10 boîtes	7.40
25 boîtes	7.35

100 morceaux à la boîte.

Castille Caravan:	
1 boîte	3.90
5 boîtes	3.85
10 boîtes	3.80
25 boîtes	3.75

100 morceaux à la boîte.

Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte	7.00
5 boîtes	6.95
10 boîtes	6.90
25 boîtes	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes	4.15
25 boîtes	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb.	0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons	3.90
25 cartons	3.85

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse	5.76

TABAC A CHIQUER ET A PRISER

Cotations fournies par LEMESURIER TOBACCO CO., en date du 6 décembre 1922.

Tabac à chiquer et à priser, MEE-NAW-KEE, en cartons de 12 boîtes, par carton	1.25

Taxe de vente en plus.

Renseignements de Québec

Mariage—J. Dusseault à Laura Robitaille.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Ths. Haram.
Mariage—Rosario Dion à Malv. Duguay.
Obligation—J. Chs Couturier à Rév. M. H. Bernier et al., 42-660 Notre-Dame.
Quittance—Société de Prêts et Placements à Jos. Gingras.
Vente—C. J. Lockwell à Ls. Carmichael, 531-22-140-141-142, 22-1-2-3-4-5-6, 22-19-20 à 28 Beauport.
Vente—C. J. Lockwell à H. Nap. Dorion, 531-22-13 et 14 Beauport.
Vente—C. J. Lockwell à Placide Langlois, 531-22-164-165-166-167 Beauport.
Vente—C. J. Lockwell à Alph. Dufresne, 431-22, 136, 137 et 138 Beauport.
Vente—C. J. Lockwell à Léon Therrien, 531-22-59 et 60 Beauport.
Vente—C. J. Lockwell à Dme Alex. G. Grenier, 531-22-150 Beauport.
Vente—C. J. Lockwell à Ls. Gagnon, 531-22-154 et 155 Beauport.
Vente—C. J. Lockwell à Elz. Carmichael, 531-22-43 et 44 Beauport.
Vente—C. J. Lockwell à Jos. Robitaille, 531-22-98 Beauport.
Obligation—Sénateur J. Godbout à Succession Dubeau et al., 9878 Notre-Dame.
Vente—C. J. Lockwell à Wilf. Dubeau, 531-22-126 Beauport.
Quittance—Dr James Laurie à S. L. de Carteret.
Quittance—Dr James Laurie à T. E. Rousseau, Ltée.
Quittance—Dr James Laurie à J. A. Careau.
Quittance—P. E. Rousseau, Ltée à L. S. de Cateret.
Quittance—Dr James Laurie à P. E. Rousseau.
Emprunt—Arth. Roberge à Cité de Québec, 509-106-B S.-Roch Nord.
Quittance—Dlle Emilia Vachon et al., à Ls. Godbout et al.
Testament—Dme Jos. Langlois.
Déclaration—Jos. Langlois et al., ½ ind. 3213, 3212 S.-Jean.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme Jos. Langlois, ½ ind. 3213, 3212 S.J-ean.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Ozélima Langlois, ½ ind. 3213 S.-Jean.
Vente—O. A. Bériau à J. A. Laberge, 4368-37, 3758-1 Montcalm. 146-53, 148-8 et 82 Notre-Dame.
Obligation—Ferd. Guillemette à Marie Bureau, 81-3 Notre-Dame.
Vente—Banque de Montréal à Oct. Flageol, 509-101 S.-Roch Nord.
Vente—Dlles Oméline et Fédéra Dion à L. E. Fortier, 509-649 S.-Roch Nord.
Vente—Alf. E. Marois à A. E. Marois, Ltée, 1301, 1302 Jacques-Cartier.
Vente—N. J. Ray et al à J. Alph. Côté, 4381-a-146 et 151 Montcalm.
Vente—North Mount Realty Co. à C. Ph. Marcoux, 428-101-102 S.-Roch Nord.
Vente—Quebec Land Co. à Zoël Garneau, 508-799 S.-Roch Nord.
Vente—North Mount Realty Co. à Edm. Conway, 566-28-29, 34, 35, S.-Roch Nord.
Mariage—Isaie Alb. Fortin à Dlle M. J. J. Smith.
Mariage—Jos. Aug. Duchêne à Dme A. Caron.
Subrogation—H. Paul Turcotte à J. Alex. Gilbert, 2585 S.-Louis.
Vente—Rév. Aug. Pelletier à Commission des Ecoles Catholiques de Québec, 41-A-1 à 10 Notre-Dame.
Quittance—J. Alex. Gilbert à l'Hon. Geo. F. Gibsone.
Quittance—Dme Louis Simard à Arth. Paquet.
Quittance—H. Paul Turcotte à J. Alex. Gilbert.
Main-levée—Succession V. E. Beauvais.
Vente—Le Séminaire de Québec à Jos. Tardif, 42-612, p. O. 613 Notre-Dame.
Mariage—Maurice Bastien, père à Dme Vve J. Bourque.
Quittance—Geo. H. Park à Frs. Bédard.
Déclaration—Frs. X. Bédard.
Donation—Dme E. A. Anctil à Paul Anctil, 2818 et 2819 S.-Louis.
Vente—A. W. Boulet à Eug. Saillant, 3396 S.-Jean.

Vente—Dme A. Dubuc à R. Lefebvre, 331-4-5-2-3 Charlesbourg.
Main-levée—Adél. Gosselin.
Quittance—La Banque Nationale S.-Roch à La Cie P. P. Giguère, Ltée.
Obligation—F. J. Cocksburn à La Cité de Québec, 4381-A-190-191-192-193-194 Montcalm.
Cession—F. J. Cockburn à La Cité de Québec, mêmes lots que ci-dessus.
Mariage—Oliva Girard à Dlle Marie Alf. Fortin.
Obligation—Jos. Roy à Edm. Pouliot et al., 2301-364 Saint-Sauveur.
Obligation—Eug. Richard à Lauréat Thibault, 701 Beauport.
Vente—Cédaire Blais à Wm. Hayfield, 508-348 S.-Roch Nord.
Vente—Jos. Côté à Arthur Turcotte, 509-351 S.-Roch Nord.
Quittance—Jac. Vézina à Jos. Côté.
Obligation—Dme Vve Jos. Beauchamp à Eud. Robitaille, 3758-96 Montcalm.
Obligation—Thos. Jos. Kelly à La Cité de Québec, 49-181, ½ E. 180 Notre-Dame.
Cession—Thos. Jos. Kelly à La Cité de Québec, 49-181, ½ E. 180 Notre-Dame.
Obligation et cession—T. John Kervin à La Cité de Québec, 49-179, ½ O. 180, 159, 171, 48A, 125, 138 Notre-Dame.
Vente—Le Parc S.-Louis, Ltée à J. B. Huot, 105-116 Saint-Colomb.
Subrogation—Jos. Bégin à Jac. Reid, p. 758 S.-Ambroise. 1569 Jacques-Cartier.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Rév. J. O. Bernier, 3758-96-101 Montcalm.
Quittance—Succession Rév. J. O. Bernier à Dme Jos. Beauchamp.
Déclaration—Thos. Gauvin et al., ⅓ S. O. 1676 S.-Sauveur.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Dlle Adèle Gauvin, ⅓ S. O. 1676 S.-Sauveur.
Quittance—Elie Déry à O. A. Bériau.
Testament—Vic. Ed. Beauvais.
Déclaration—J. A. Larue, exoté.
Séquestre—Nap. Gosselin, Enr'g. vs Brousseau & Groleau.
Obligation—Onés. Daigle vs Dme Pierre Racine, 2058 S.-Sauveur.
Obligations—Religieuses J. M. de Sillery à J. A. Drolet et al.
Quittance—Dme Vve N. Morissette à Abraham Simard.
Quittance—Dme H. E. Mercier et al. à Emile Côté.
Priorité d'hyp.—Dlle Cédulie Giguère, p. 1523, 1521 Jacques-Cartier.
Vente—La Cie du Parc Maufils à Gust. Richard, 583-145 S.-Roch Nord.
Vente—La Cie du Parc Maufils à Narc. Jobidon, 584-101 S.-Roch Nord.
Vente—La Cie du Parc Maufils à Rob. Jobidon, 584-100 S.-Roch Nord.
Bail—Jos. Drolet à Phil. Dion, 509-760 S.-Roch Nord.
Mariage—Henry Déry à Dlle M. J. Desjardins.
Obligation—J. A. Poulin à Dme Vve Jos. Gosselin, 513-42 S.-Roch Nord.
Vente—J. A. Lepage à G. J. O. Dorval, 148-66 et 67 Notre-Dame.
Obligation—C. M. Turgeon et al. à Dme J. A. Fiset, 2098-152 S.-Sauveur.
Donation—Cyr Verret et uxor à Moise Verret, p. 94, rang 4-2 Stoneham.
Quittance—Ls. Chs. Verret à C. Renaud.
Vente—Dme Vve Ph. Marceau à Art. Giguère, 508-213 S.-Roch Nord.
Obligation—Art. Giguère à Dme Vve Ph. Marceau, 508-213 S.-Roch Nord.
Quittance—Jean Patoine à Dme Vve Ph. Marceau.
Vente—Ludger Ratté à Ad. Rousseau, ½ S. O. 1429 Saint-Sauveur.
Obligation—Dme Geo. Ouellet à Jos. Dompierre, 513 S.-Sauveur.
Vente—Dlle Maria Grenier à Dlle G. Grenier, 472 S.-Sauveur.
Quittance—Dme Alf. Marcoux à Dme F. N. Godbout.
Quittance—Royal Trust Co. à The National Breweries Ltd.
Vente—C. J. Lockwell à Wilf. Nadeau, 531-22-43 Beauport.
Vente—Dme M. Théo. Perreault à Aurélius Bédard, 3492 S.-Jean.
Vente—C. J. Lockwell à Dlle Réb. Paquin, 50-4-E et F Notre-Dame.
Avis—C. J. Lockwell à Alph. Tessier dit Laplante, 531-22-29-30-31-32-33 Beauport.
Obligation—L'hon. Adj. Rivard à Société de Prêts et Placements, 80-40-41 Notre-Dame.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Isid. Biondeau, 2058 S.-Sauveur.
Testament—Eleusippe Drolet.
Déclaration—Dme Vve E. Drolet, ½ ind. 839 et 1574 Saint-Sauveur.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession E. Drolet, ½ ind. 839 et 1574 S.-Sauveur.
Quittance—Isidore Blondeau à Onés. Daigle.
Vente—The National Breweries Ltd. à Geo. I. Lachance, 2018-B-A S.-Pierre.
Mariage—Jos. F. A. Côté à Dme M.-Anna Tremblay.
Mariage—Jos. Gabourg à Dme E. Léo Fortin.
Vente—Wilf. Lachance à Jos. A. Drolet, p. 164 Ancienne Lorette.
Dissolution de Société—J. Art. Kirouac et Em. Kirouac, 2887 Palais.
Déclaration et avis—La Banque Nationale à J. Arth. Kirouac, 2887 Palais.
Obligation—Nap. Bédard à Odilon Dubeau, p. 728-2 Sain.-Ambroise.
Vente—Adél. Delisle à Dme Zéph. Lemieux, 147-47 Notre-Dame.
Main-levée—Frs. R. Dumas.
Quittance—J. Urb. Laplante à Dme F. X. Boileau.
Séquestre—Jules L'Heureux vs Lefaivre & Gagnon.
Quittance—Philéas Robitaille à Chs. Mathieu.
Obligation—Théod. Parent à Alp. Guillot, p. 774 Beauport.
Obligation—La Corp. de Beauport à Edm. Bélanger, p. 468-8 Beauport.
Vente—J. E. Vallée à P. J. Monaghan, 384-3, 385-7, 387-18 Beauport.
Obligation—La Caisse Populaire de Beauport à Thos. Blondeau, 359-40-138-140-100-367-168-175-4-5-6 Beauport.
Quittance—Dme Ethel M. E. Mountain à Geo. N. Beach.
Quittance—La Caisse Populaire de Beauport à Thos. Blondeau.
Emprunt et cession—Alf. Boyte à La Cité de Québec, 431-5-8 et 9 S.-Roch Nord.
Emprunt et cession—David Dumas à La Cie de Québec, 431-4-22 S.-Roch Nord.
Emprunt et cession—Herm. Dumas à La Cité de Québec, 431-4-22-21 S.-Roch Nord.

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

du 21 novembre au 2 décembre 1922.

Vente—Albani Cloutier à Désiré Ladouceur, jr, p. s. e. 12, 11e rg, Simpson.
Obligation—Arthur Durocher à Louis Pelletier, ½ o. 530, Bulstrode.
Vente—Jules Bergeron à Edouard Desfossés, p. 639 et 641, Bulstrode.
Transport—Neil McNeil, père, à Melle Hectorine McNeil sur Johnny Carignan.
Obligation—Dame Florida Desharnais à Napoléon Desharnais, 48, Arthabaskaville et 24b, p. 24a, 9e rg, Stanfold.
Obligation—Edouard Defoy à François Nap. Carignan, p. 400, Ste-Victoire.
Vente—Dame Thérèse Picher à Dame Célina Caron, 288 S.-Victoire.
Vente—Willie Métivier à Alphonse Provencher, 32, S.-Victoire.
Vente—Washington Gouin à Rodolphe Fournier, p. 369-75, S.-Victoire.
Vente—Dame Laura Tourigny et al. à Joseph Nadeau, p. 400, S.-Victoire.
Vente—Joseph Lemay à Harold Patry, p. 454, S.-Victoire.
Echange—Louis Renaud Lavergne à l'honorable Louis Lavergne, 134 135, etc., Arthabaskaville.
Echange—Honorable Louis Lavergne à Louis Renaud Lavergne, 124, 125 et 126, Arthabaskaville.
Obligation—Hervé Doucet à Oscar N. Fontaine, 690 et 772, Warwick.
Vente—Paul Duchaine à Edmond Vignault, p. 200 et 201, Bulstrode.
Transport—Paul Duchaine à Donat et Roméo Ricard, sur Edmond Vignault.
Quittance—Désiré Ladouceur, jr, à Albani Cloutier.
Quittance—Amédée Bergeron et al. à Jean Binette et al.
Quittance—Napoléon Rousseau à Valère Gélinas et al.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 27 novembre au 2 décembre 1922.

Vente—Albé Gélinas à Dame Laura Gélinas, 626-6, S.-Flore.
Vente—Freddy D. Gélinas à Atchez Ricard, p. 78, S.-Barnabé.
Vente—Maxime Laforme à Onésime Landry 126 S.-Etienne.
Obligation George Lafrenière à Napoléon Dugré, 51a, 3e Rg. S.-Mathieu.
Arrangement Octave Beaulieu et Odilon Gauthier et al., 626-12, S.-Flore.
Quittance—Pierre-J. Héroux à F.-Xavier Frédette.
Vente—Jos. Charbonneau à Jos. Young, 2210-4, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Joseph X. Hubert à J. Alf. Carrière, 26-55, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Joseph Nadeau à Joseph A. Côté, p. 1997-1, Cité des Trois-Rivières.
Contrat de mariage—Omer Forest et Annette Bellefeuille.
Quittance—M. H. Lafontaine et al. à Adem. Descôteaux.
Quittance—Evariste Garceau à Arthur Désaulniers.
Transport Dame Elodie Morinville à Isidore Turcotte.
Transport—Isidore Turcotte à J. Art. Trudel.
Obligation—J. Cyrille Nadeau à Chs. Bourgeois et al., 441 Cité des Trois-Rivières.
Testament—Dame Anna Panneton.
Déclaration—Dame Anna Panneton, 542, 544, 582, S.-Etienne.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. A. Panneton 542, 544, 582, S.-Etienne.
Testament—Gédéon Désilets à M. G. Hélène Désilets.
Déclaration—Gédéon Désilets par M. G. Hélène Désilets, p. 1494, Cité des Trois-Rivières.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. G. Désilets, p. 1494, Cité des Trois-Rivières.
Quittance subrogative—Delphis Desroches et al. à J. C. Nadeau, etc.
Convention—Mary Coury et M. Nassif Michel et al.
Contrat de mariage—Armand Dugré et Laurette Rivard.
Main-levée—L. P. Désaulniers et al. vs Frs. X. Vanasse.
Transport—Joseph Beauregard à Adolphe Boulay.
Obligation—Georges Trahan à Victor Descôteaux, 1104, 1105, 1107, Yamachiche.
Déclaration sociale—La Compagnie de Placement National.
Main-levée—Alph. A. Bourassa à L. J. B. Beauchemin.
Obligation—Hormisdas Lamy à J.-Irénée Chaîné, 26, Paroisse Trois-Rivières.
Vente, 2e copie—Arthur Lefebvre à Vve Jules Jobidon.
Contrat de mariage—Hector Prince et Rosanna Sawyer.
Obligation—Joseph Lacourse à J. N. Bourassa, 1755-327, 325, Cité des Trois-Rivières.
Garantie hypothécaire—Théobald Juneau et al à Banque d'Hochelaga, 197, 44, 43, S.-Flore.
Déclaration sociale—Drouin & Frère. Enrégistrée.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Wm. Dubé, p. 94, S.-Flore.
Testament—Louis Chevalier.
Déclaration—Louis Chevalier, 628-438, 612, 613, S.-Flore.
Contrat de mariage—Jos. Hervé Houde et M.-Blanche Dion.
Contrat de mariage—Arthur Wm. Marcouiller et Marie-Rose Vallée.
Garantie hypothécaire—Alpède Blais à Dawson Company Ltd., 628-31, S.-Flore.
Vente—Joseph Vallières à J. H. Nap. Désaulniers, 42-352, S.-Flore.
Quittance—Achille Ricard à Léopold Ricard.
Quittance—Alexina Gagné à Nap. Fournier.
Quittance—Cécile Turcotte et al. à Edmond Saint-Onge.
Vente—Odilon Matteau et al. à Maxime Gélinas, 90 S.-Boniface.
Quittance—Alphonse Belland à Joseph Saint-Onge.
Déclaration sociale—Quebec & Ontario Mortgage Bond Corp. Ltd.
Vente—Dame Léonora Choquette à George Vézina, 628-747, S.-Flore.
Garantie hypothécaire—Maxime Winter à Banque Can. de Commerce, 628-361 S.-Flore.
Donation—Dame Vitaline Morel à Joseph Chevalier, 628-438, S.-Flore.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. M. A. Déchaîne, 628-259, S.-Flore.
Obligation—Victor Gagnon à Edouard Laurent, 1755-323, Cité des Trois-Rivières.
Prêt et hypothèque—Lucien Pothier à Dame Harry T. Ham, p. 1791, Cité des Trois-Rivières.
Obligation—J. Henri Bettez à J. O. Lacoursière, -0, 15, Paroisse Trois-Rivières.
Vente—Joseph Parent à Irénée Tessier, p. 262, Paroisse Trois-Rivières.
Obligation—Ludger Pelletier à Vve E. A. Legendre, p. 1366, Cité des Trois-Rivières.
Vente—Alcide Lebrun à J. Lorenzo Paquin, 1493-40, Cité des Trois-Rivières.
Vente—J. O. McCarthy à Quebec & Ontario Mortgage Bond Corp., Ltd., Cité des Trois-Rivières.
Cession Frs.-Xavier Vanasse à Henri Bisson ès-q.

JUGEMENTS

Gaudias Lessard vs Sleche Moise, S.-Anne de laPérade, $50.00, —chèque.
Arthur Croteau vs Médéric Carpentier, Batiscan, $26.69—dette.
Joseph Villeneuve vs Napoléon Verrette, Trois-Rivières, $74.16—dette.
Hector Camirand vs Adélard St-Louis, Trois-Rivières, $91.00—loyer.
Ernest Montambault vs Antonio Côté, Shawinigan Falls, $25.00—dette.
Joseph Bilodeau vs Albert Ménard, Shawinigan Falls, $36.71 dette.
J. T. Gravel vs Emile Piché, Sorel, $43.51 compte.
Wilfrid Lambert vs Joseph Paradis, Mont-Carmel $37.50—compte.
Napoléon Gendreau vs Henry Huard, Bournival, $32.13—balance due sur chèque.
L'Air Liquide Society vs William Catto, Grand'Mère, $40.91—compte.
Légaré Auto des Trois-Rivières, Ltée, vs Jos. Philippe Côté, S.-Stanislas, $60.40—dette.
Alfred Dufresne vs Alcide Bourassa, Trois-Rivières, $29.10 dette.
Dr J. B. Ayotte vs Ernest Pothier, Trois-Rivières, $20.00—services professionnels.
Wenceslas Beaulieu vs Achille Martin, Trois-Rivières, $37.50—dette.
Earl Baptist et al. vs Jos. L. Johnson Trois-Rivières, $27.80—action sur compte.
McColl Brothers Ltd vs William Catto, Grand'Mère, $61.63—dette.
Philias Samson vs Eucharistie Vaillancourt, S.-Anne d'Yamachiche, $99.56—compte.

—0—

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

DEPOSANTS	PATRONS
Aug. Bonin	V. Corbeil
Alf. Bouthillier	Ed. Bouchard
Jos. Brisebois	Roval Investment
A. Brouillard	P. M. Beaudoin
A. Brunelle	Auto Engine Corp., Ltd.
W. Buchanan	Arsenault & Fils
Monty & Cahill	John Robertson
Delphis Charbonneau	Rod. Ducharme
Ed. Dion	C. Girard
Michel Dupuis	Joseph Gadoury
Frank Dwyer	C. Dubé
Usher Eichenbaum	Glass & Vineberg
Paul Galipeau	Sharpe Limited
Jos. Gélinas	H. Moody & Co.
John Holland	R. N. Kyle
David Kauffman	Mme Sarah Cohen
F. X. Labbée	T. S. Grothé
Elie Labonté	Waddel & Frère
J. Ed. Lalonde	Lavigueur et al.
Alphonse Leduc	Alphonse Moreau
Raoul Martin	P. Leboeuf
R. A. Massue	L. Godin
J. D. Mathieu	A. Charbonneau, Enr'g.
J. A. Phaneuf	Commercial Credit Corp.
D. Reeves	J. Jalbert
Victor Roberge	Dr B. Giguère



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants
De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 6 décembre 1922.

Les achats pour cadeaux de Noël augmentent de jour en jour, et la demande pour les marchandises ordinaires (staple) s'accentue. La température douce que nous avons eu a peut-être retardé la vente des articles de sport d'hiver, mais elle a, par contre, contribué à maintenir la demande pour les matériaux de construction. On remarque que les marchands s'occupent plus que d'habitude des accessoires d'automobile; il y en a même un bon nombre qui les ont inclus dans leurs étalages d'articles pour Noël.

Le commerce de la peinture s'est ralenti, mais il est cependant meilleur qu'à l'ordinaire, à cette époque de l'année, à cause surtout de la grande publicité que font les fabricants afin d'encourager les ménagères à faire des travaux d'intérieur, comme, par exemple, vernir les prélarts, teindre les meubles.

Maintenant que la neige a commencé de tomber, il existe une assez bonne demande pour les crampons de fers à chevaux et pour les chaînes d'automobile; plusieurs marchands profitent de l'occasion pour mettre ces articles en étalage et pour faire valoir la protection qu'ils donnent.

Cette semaine, les changements de prix sont moins nombreux que la semaine correspondante du mois dernier. On note une certaine baisse dans les prix de l'huile de lin et de la térébenthine. Les lames de scies à fer ont enregistré une augmentation de 10%. Les prix des métaux restent fermes.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.20	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29	lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.50
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net	extras
de comptoir	240 lbs	13.75	75
Champion	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.		6.05
5 — 23 lbs, doz.		6.10
6 — 25 lbs, doz.		9.65
8 — 27 lbs, doz.		10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	58.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	8.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	13.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.1.

Mesure Impériale,

genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.4.

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	65-5%
d'évier	65-5%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands	40
de mécanique, ¾" diam. et plus petits, 4" et plus courts	50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur. . . . . 20 base
de manille, British. . . . 18 base
de chanvre. . . . . 16 base
Extras net pour câble, par 100 lbs. : ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton ½, 45 lbs.
3/16, 46 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; ⅜, 20.00; ¼, 15.20; ⅜, 12.50; ⅜, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ¾, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ⅜, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800		liste net
— 802		liste net
— 804		liste moins 20%
— 810		liste plus 25%
— 811		liste plus 25%
— 838		liste moins 10%
— 840		liste moins 12½%
— 842		liste plus 12½%
— 844		liste plus 12½%
à ressort	2.50 doz. paires	

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, régulie	50%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5. 5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1½x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.	2.01
7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.	1.50
7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3%
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz

en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.

métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11¼c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.

à 6 pans	moins .50
taraudé carré	moins .50
à 6 pans, liste net.	

Enclumes. . . . . 22 lbs.

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses, à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	63.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer-blanc :

Canada Crown Charcoal.			la boîte
1X. 20x28,	56	feuilles,	135 lbs., $10.50
1C, 20x28,	56	—	135 lbs., 9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112	—	200 lbs., 16.00
1C, 20x28,	56	—	270 lbs., 9.50
1x, 20x28,	112	—	270 lbs., 18.75
1xx, 20x28,	56	—	155 lbs., 11.00
1xxx, 20x28,	56	—	175 lbs., 12.75
1x 20x28,	56	—	200 lbs., 9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base. . . . . 3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.80 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin. . . .	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	3.99
10	4.70
11	4.75
12	4.10
13	4.25
14	5.10
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.15

Fonds de chaise en bois:

13 13 14 15 16 18 pouces
$1.30, 1.40, 1.50, 1.75, 1.95, 2.60 douz.

Goupilles (Cotter pins). 25%
(Liste du 1er nov. 1922)

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage mécanique:

	Rouleau de 50 verges	
	Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
50	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —
	Liste moins 20%	Liste moins 30%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés. 2.65

Globes:

à fanaux . . . . . 1.10 doz
pour lampes.

1 caisse de 8 doz.	8.00 caisse
3 caisses de 6 doz.	6.75 caisse

Haches:

canadiennes.	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons.	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons, . .	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant. . . .	13.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:

	chaque
C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe.	60%
— Kearney Foot. . . .	60%
— Arcade.	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond . . .	40%
Râpes Kearney Foot . . .	75%
— Heller Bros. . . .	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Bibler	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure . . .	30.00
Velox	30.00

électriques:

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac.	129.00
Monovac.	145.00

Escompte 30%.

Munitions

Cartouches à percussion annulaire.

	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb . .	22.00	—
22 longues "Rifle" . . .	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre . . .	11.00	
32 courtes	**23.50**	—
32 longues	**27.00**	—
32 longues à plomb . .	**44.00**	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale

25 Colt automatiques .		58.00 —
25/20		
32 S. & W.	56.00	70.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	42.00 —
32 Colt longues automatiques	38.50	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	42.00	—
32 Colt automatiques .	22.00	
32/20		63.00 —
38 S. & W.	56.00	70.00 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	47.00	54.50 —
38 S. & W. à plomb . .	28.00	—
38 courtes Colt	43.50	—
38 longues Colt	47.00	—
38 Colt automatiques .	51.00	—
38/40		91.00 —
44 Webley	66.50	84.00 —
44/40	58.00	—
44 IxL à plomb . . .	60.50	84.00 —
455 Colt		63.30 —
25/35		84.00 —
30 U. S. Army		125.50 —
30/30		100.00 —
303 Savage		144.50 —
303 British		144.50 —
32 Spéciales		190.00 —
32/40		144.50 —
351	102.50	121.50 —
38/55		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb .	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry . . .	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb . .	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*":

Cartouches "Crown":

Chargées à poudre noire.

	20	16	12	10
5 10	72.50	77.00	78.50	90.50 —
12 à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50 —
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50 —

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00 —
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50 —

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSG	95.00	96.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net, 1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net, .50 par 100 lbs.

Meules en grès:

1½ à 1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs
2½-3¾ pces d'épaiss., 40 à 100 lbs., 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches :
- à bois Spécial 40%
- Keystone 30%
- Gilmour 25%
- Erwin . . . . . liste net
- Mephisto . . . . . liste net
- à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
- — à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
- —à queue carrée pour le fer, 50%.
- —à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble :
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley) :

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.09	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6 70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	2.15	101	.34
17	2 40	102	.64
18	2 25	103	.88
19	2 35	110	.88
20	8 35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2 60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3 10	190	2.25
26	2 80	192	1.95
27½	3 25	220	1.30
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme :
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage :

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08¾
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08¾
Fibre, lb.	0.08¾
Spécial Manilla, lb.	0.08
"B" Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.07
Rouge-brun, lb.	0.06½
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette :
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse	4.14
"Special", caisse	4.14
"L'Oiseau Bleu", 6 oz. caisse	6.57
Serviettes, caisse de 3750	7.39

Sacs de papier :—Nouvelle Liste. Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles :
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 11.28
Fox	— 11.75
Olds	— 11.75
Bulldog	— 13.63
Jones	— 13.63

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
11.28	11.63	11.98	12.33	12.68	13.38

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon :

	2	4	6	8	10
Black Cat	15.00	15.74	16.44	17.14	17.84
Jones	16.22	16.92	17.62	18.32	19.12

Pelles à fournaise :
D.H. 5.50

Pelles à neige :

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Moose	10.00

Pelles à neige "Victor" :

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics :

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor :

0	1	1½	2	3	4
2.10	2.45	3.80	5.25	8.85	10.60

Jump :

2.85	3.15	4.60	7.00	9.40	11.20

H. N. :

4.70	7.15	10.00	13.25	15.60

New House :

6.00	7.00	10.50	15.80	21.00	24.50

Pinces-leviers . . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver :

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en bardi de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	50%
en laiton	10%

Soudures :

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses pour chevaux Stewart : Liste de prix

No 1	14.00
No 2	18.00

pour moutons :

No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples :

Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55

Surface d'ardoise :

Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic"

Surface minérale (quatre dans un) le carré	5.80

Surface de Mica :

Mica Lastic,	
Léger (1 pli) le rouleau	1.75
Moyen (2 plis) le rouleau	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, léger (1 pli)	1.65
— moyen (2 plis)	2.00
— lourd (3 plis)	2.35
Panamold, léger (1 pli)	1.45
— moyen (2 plis)	1.80
— lourd (3 plis)	2.15
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau	2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau	3.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau	1.80
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau	2.15

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Imperial, les 100 lbs	$4.50
	Rouleau de 400 pieds.
Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.75
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2	0.95
Fibre "Surprise"	0.80
Fibre "Stag"	0.80
Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	4.00
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.80
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.50

Teintures à Bardeaux à la créosote
Marque "Velvex"

Couleur	B3	B11	B20	C40
A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Bidons 1 g. 1.20 1.25 1.55 1.75 1.50
Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.
Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre 0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb. 0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb. 0.09
Barillets de 100 lbs., la lb. . 0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb. . . 0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse 9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse 5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon 0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 13.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon . 0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse 3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon. 0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse 6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 6.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon 0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon 0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon 0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon 0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse 12.00
Coaltar (raffiné) le baril . . . 10.25
Coaltar (brut) le baril . . . 9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz. . . . 1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz . . 1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon 1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon 1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal. 1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon 1.30

Rondelles en fer. 60%
Tire-Fond (couch screw). . . . 45%

Tôles galvanisées:

Apollo.	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis. . . .	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur, 28	5.50	le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00	le carré
33 pces de largeur, 28	5.75	le carré
26	6.25	le carré

Tôles Canada Plate :

Noires.	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies.	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces.	0.24	le pied
6 pouces.	0.36	—

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb :

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces.	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2 . .	—	13.00
en longueur, 2 à 4 . .	—	13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00 . . .	100 pieds
¼	3.96	6.00 . . .	—
⅜	3.96	6.00 . . .	—
½	5.02	6.55 . . .	—
¾	6.10	7.82 . . .	—
1	8.67	11.22 . . .	—
1¼	11.73	15.18 . . .	—
1½	14.03	24.42 . . .	—
2	18.87	38.61 . . .	—
2½	29.84	50.49 . . .	—
3	39.02	64.00 . . .	—
3½	50.60	76.30 . . .	—
4	59.95	. . .	—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche.	16.00
O-Cedar, petite avec manche..	10.00

Liquid Veneer:

Victory.	10.00
Junior.	14.00
Senior.	16.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.30
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	23.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 20%)

Vert de Paris:

	Bergers
Barils, 250 lbs..	33½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate.	80-5
tête ronde.	77½-5
en laiton, tête plate. . . .	75-5
tête ronde.	72½-5

Zinc :
En feuilles, No 9, 100 lbs. . 10.00

PEINTURE
HUILE DE LIN

Nous cotons:

	Gallon Imp.
Huile brute:	
1 à 2 barils.	1.04
Huile bouillie:	
1 à 2 barils.	1.06

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

	Gallon Imp.
Térébenthine:	
Par baril simple.	2.08
Par petits lots.	2.10

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB
(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens.	13.00	13.35
Anchor pur.	13.00	13.35
Crown Diamond.	13.00	13.35
Crown, pur.	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur. . . .	13.00	13.35
Red Seal.	13.00	13.35
Decorators, purs. . . .	13.00	13.35
O.P.W. anglais.	13.00	13.35
Green Seal.	13.00	13.35
Moore, pur.	13.00	13.35
Ramsay, pur.	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.25	13.65
Anglo pur.	13.00	13.35
O.W. Polar White . . .	0.00	10.50
Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur.	13.00	13.35
Decorator, pur.	13.00	13.25
Decorator, spéciale. . .	10.75	11.10
Maple Leaf.	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs.
Blanc de céruse:
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs.
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils.	3.75
Par 100 livres.	4.25
Par 25 livres.	4.50
Par 12½ livres.	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs. la caisse. . .	9.60
Paquets de 2½ lbs. la caisse. .	10.10
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs. les 100 lbs.	7.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.50
Japalac, Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.85
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55
Floglaze Porch & Var.	3.85	

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs
Alabastine	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint	8.50	9.00 —
Murite P. & V.	8.50	9.50 —

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P 4 61				
Wood Lac	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.45	3.55
Brasconette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.21	.35	.61	1.14
Star	.14½	.26	.46	.86

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	
38 Pratt-Lambert	
110 Pratt-Lambert	
Spar Finishing, P.-L.	
Elastilite	4.20
Granitine Floor	4.20
Hydrox Spar	5.35
Orolite Hard Oil	3.65
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	3.90
Wearette Glidden	3.90
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-Ite Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint	4.00
Sun Flour, Canada Paint	4.10
7-20 Ramsays	8.00
C.D. Big 4 Intérieur	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.35
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	8.00
Floor Anglo	3.00
C.D. Big 4 Extérieur	5.00
C.D. Big 4 Planchers	4.40
B.H. Everlastic	4.80
1001 Glidden	3.00
Hard Oil Varnish, O.P.W., gal.	2.05
Vernis Extérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis Intérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis à Tapisseries, O.P.W., gal.	4.50
Vernis à Prélarts, O.P.W., gal.	3.10
Vernis Spécial à plancher, gal.	3.40

Dissolvant de peintures et de vernis :

Prix en bidon d'un gallon

Glidden	3.60
Taxite	3.00
Cumoff	3.00
Chelso	3.00
Presto O.P.W.	2.60
Varn-Off	3.00
Expedite	3.00
B.H. Varnisher	3.60
Takof	3.15
Scrape Off	3.00
B.H. Marinespar	5.13

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :

H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LA CONSTRUCTION

AYLMER EST

Domicile particulier, $3,500, rue Thomas. Propriétaire: S. Lindsay. Entrepreneur général: Aylmer Housing Co. Construction à deux étages, en briques. Fournaise et fournitures ne sont pas achetés.

Domicile particulier, $3,000, angle des rues S.-Thomas et Court. Propriétaire: N. Berndt, Aylmer. Entrepreneur général: G. Woodburn. Construction en briques. La charpente est élevée. Brique, toiture, fournaise et fournitures pour plomberie ne sont pas achetés.

CAP-DE-LA-MADELEINE

Domicile particulier, $5,000, rue S.-Julienne. Propriétaire: Jos. Loranger, fils d'Edmond, 623, rue Notre-Dame. Construction à deux étages. Les travaux commenceront sous peu; les matériaux ne sont pas achetés (fournitures pour plomberie, toiture en gravois, épinette et bois dur pour planchers, plâtre, etc.).

CHARLESBOURG

Un noviciat, $125,374. Propriétaires: Les Rév. Pères Eudistes, Bathurst, N. B. Architectes: Robitaille et Robitaille, 203, rue S.-Jean, Québec. Entrepreneur général: Ed. Bélanger, 185, rue S.-Marguerite, Québec. Construction à 5 étages, pierre et brique. Les travaux se poursuivent.

CHUTES LE GRES

Installation hydraulique, $1,500,000, sur la rivière S.-Maurice. Propriétaire: Shawinigan Water & Power Co., Ltd., Châtes Shawinigan. Entrepreneur général: Shawinigan Engineering Co., Châtes Shawinigan. Le contrat a été accordé.

HAM NORD

Une scierie, $6,000, chemin S.-Philippe, comté de Wolfe. En projet; travail à la journée. Propriétaire: Alph. Le Houiller, Victoriaville, Qué.

LAUZON

Une grange incendiée, rue Commerciale. Propriétaire: X. Letourneau, rue Commerciale, S.-Joseph de Lévis. On n'a pas décidé de reconstruire.

LEVIS

Un hôtel, $18,000, rue Commerciale. Propriétaire: Alf. Fournier, 805, rue S.-Valier. Entrepreneur général: Télesphore Guay, Enr'g., Bienville, Qué. Construction à 4 étages, 30 x 60, en briques. Les fondations sont terminées.

LIMOILOU

Domicile particulier, $3,000, rue François 1er. Propriétaire: Adélard Gosselin. Construction à deux étages, 28 x 35. Les travaux viennent de commencer.

Atelier, $1,500. Propriétaire: Herménégilde Thibault, 4, rue François 1er. Construction à deux étages, 24 x 40. Les travaux viennent de commencer.

MASKINONGE

Couvent, $84,000. Architectes: Gascon & Parent, 502 est, rue S.-Catherine, Montréal. Entrepreneur général: Aug. Bellefeuille, 74, rue S.-Georges, Trois-Rivières. Construction à quatre étages, 102 x 49, béton et brique. La charpente s'élève.

MONTREAL

Domiciles particuliers(200), $700,000, rues Jeanne d'Arc, Charlemagne et Sherbrooke. Propriétaire et constructeur: La Société des Logements Ouvriers Ltée, 195 est, rue S.-Catherine. Architecte: R. Charbonneau, 194, Parc Georges-Etienne Cartier. Prix demandés pour tous matériaux. Les fondations sont terminées pour 21 de ces domiciles, les travaux d'excavation vont commencer pour 21 autres.

Domiciles particuliers (2), $9,000, près numéro 690, rue Fabre. Propriétaire et constructeur: R. Messier, 633, rue Fabre. Construction à deux étages 25 x 48. Brique, bois de construction, fournitures pour intérieur, plancher et quincaillerie pas encore achetés.

Modifications à un domicile particulier, $4,500, rue S.-Elizabeth, 142a. Propriétaire: O. Latreille, 146 est, rue S.-Catherine . Les travaux viennent de commencer.

Domiciles particuliers, $7,000, avenue Treherne. Propriétaire et constructeur: Geo. Ranger, 469, avenue Treherne. Construction à trois étages, 22 x 40. Achète les matériaux.

Domiciles particuliers (2) et garages (2), rue Fabre, entre Laurier et S.-Grégoire. Propriétaire et constructeur: 568, rue Garnier. Construction à trois étages, 50 x 80 et 12 x 22. Achète les matériaux. Les fondations sont terminées.

Monastère, $90,000, Boul. Rosemont, près Dickson. Propriétaires: Rév. Pères Franciscains, 964 ouest, rue Dorchester. Architecte: J. O. Turgeon, 55, rue S.-François-Xavier. Entrepreneur: J. C. Frénette, 324, rue Bréboeuf. Construction à quatre étages, brique et pierre.

Domicile particulier et garage, $10,000, rue Beaubien, entre Casgrain et S.-Dominique. Fondations en béton. Brique, bois, fournaise, fournitures pour plomberie, portes et châssis, plancher et quincaillerie pas encore achetés. Propriétaire et constructeur: E. Pepin, 352, rue Garnier. Les travaux d'excavation se poursuivent.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $9,000, rue William-David, entre Lafontaine et Ontario. Propriétaire: C. Letendre, 214, rue Cuvillier. Entrepreneur: T. Pageau, 337, rue Stadacona; achète les matériaux. On va commencer la charpente.

Agrandissement d'une brasserie, rue Colborne, propriété de la National Breweries, 36, carré Chaboillez. Architecte: L. A. Amos, 78, rue Crescent. Le contrat a été accordé; les ravaux vont commencer.

OUTREMONT

Cottage, $14,000, avenue Hartland, près Van Horne. Propriétaire: J. A. Chaput, 140, avenue Bernard. Soumissions demandées par le propriétaire, chez qui on pourra consulter plan et obtenir détails.

POINTE-AUX-TREMBLES

Domiciles particuliers, (3 plain-pieds), $8,000, rue Victoria. Propriétaire et constructeur: Louis Beaudry, 5ème avenue. Achète les matériaux. Les fondations sont commencées.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $7,000, rue S.-Jean-Baptiste. Propriétaire: Geo. Renard. Entrepreneur: Elzéar Castonguay, 129, rue S.-Anne; achète les matériaux. Les fondations sont terminées.

POINTE-DU-LAC

Domiciles particuliers (2 plain-pieds), $5,000. Propriétaire: Geo. Fournier. Les fondations sont terminées.

S.-AMBROISE

Eglise et sacristie, $59,000, propriété de la paroisse de S.-Ambroise, comté du lac S.-Jean. Architecte: Phil. Myrand, S.-Ambroise de Chicoutimi. Entrepreneurs: L. H. Gaudry & Cie, Ltée, Chicoutimi. Eglise, 57 x 158; sacristie, 36 x 42; en acier et granit. Toiture, fournaise, fournitures pour plomberie, quincaillerie pas achetés. Les murs s'élèvent.

S.-ANTONIN

Agrandissement à une église, propriété de la paroisse de S.-Antonin, comté de Témiscouata. Architecte: Pierre Lévesque, 115, rue S.-Jean, Québec. On prépare les plans.

S.-BRUNO

Domicile particulier, $100,000. Propriétaire: E. L. Pease, 718 ouest, rue Sherbrooke. Architectes: Featherstonaugh & McDougall, 85, rue Osborne. En pierre. Les murs s'élèvent.

S.-TITE

Une école. Propriétaire: La Commission des Ecoles; secrétaire: J. B. Moussette. Architecte: E. L. Denoncourt, 136, rue Notre-Dame, Trois-Rivières. Trois étages, 100 x 50. Le contrat a été accordé.

Un collège, $37,000. Propriétaire: La Commission des Ecoles. Entrepreneurs: Trépanier & Beaudry, Trois-Rivières. Trois étages, 100 x 50, en briques. La toiture est posée.

TROIS-RIVIERES

Patinoire, $50,000, rue Laviolette. Propriétaire: La Cie de l'Aréna. Gérant: Geo. S.-Pierre. A l'épreuve du feu, 100 x 100. La charpente en acier s'élève.

Agrandissement d'un hôpital, $6,000, rue Laviolette. Propriétaire: Dr L. P. Normand. Entrepreneur: Alex. Marineau, 67a, rue Bonaventure. Construction à 3 étages, 15 x 26, en briques. Les murs s'élèvent.

Domiciles particuliers (3 plain-pieds), $8,000, rue S.-Maurice. Propriétaire: Chas. Bergeron. Entrepreneur: Jos. Paquin. Les matériaux ne sont pas achetés. Le contrat a été accordé, les travaux vont commencer.

Domiciles particuliers (2 plain-pieds), $8,000, rue S.-Angèle. Propriétaire et constructeur: Alcide Champagne, 222, rue Chamflour. Plancher et quincaillerie pas achetés. Les travaux d'excavation sont commencés.

Logements (2), $10,000, angle des rues S.-Denis et S.-Georges. Propriétaire: Nap. Bussière. Entrepreneur: Law. Lemire, 18, rue Bureau. La charpente est élevée.

VERDUN

Six logements, 1ère avenue. Propriétaire et constructeur: Geo. Desrosiers, 164, 1ère avenue. Construction à 3 étages. Les travaux d'excavation sont commencés. Brique, fournitures pour plomberie, plancher et quincaillerie pas encore achetés.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs; le lieu, le jour et l'heure de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

Davis & Gilchrist, Inc., vs Jas. A. Henderson, 42 rue S.-Sacrement, 9 déc., 10 a.m., S. C. Marsan.

B. Trudel & Cie vs Geo. Rulfakis, 269 ouest Villeneuve, 9 déc., 2 p.m., J. P. Aubin.

Jos. Perlman et al. vs A. J. Lafleur, 996 S.-Denis, 9 déc., 10 a.m., E. Lapierre.

A. Fortin vs C. Deschamps, 1993 S.-Jacques, 9 déc., 11 a.m., J.-B. Trudeau.

LES FAILLITES

Capitol Boot Shop Reg., chaussures, Montréal. Cession à J. E. Moriarty.

Gauthier, Jos.-A., fruits, Montréal. Demande de banqueroute. H. Murray Gardner, receveur intérimaire.

Germain, Louis, meubles, Montréal. Cession à Vinet et Dufresne.

Gold Glove Works, manufacturiers, Montréal. Offre de compromis.

Richard, Pierre, entrepreneur, Montréal. Cession à W. Damphousse.

Suburban Realty Co. of Montréal, Ltd., Montréal. Sun Trust Co. Ltd., liquidateurs.

Bérubé, Ovila, magasin général. Port Alfred. Cession à Henri Girard, Chicoutimi, dépositaire autorisé.

Côté, Aphonse, jr., épicier, Québec. Cession à Ludger Tardif, Québec, dépositaire autorisé.

Côté, Ulderic Inc., entrepreneur général, Québec. Cession à Thériault, Gagnon et Cloutier, Québec, dépositaires autorisés.

Dombrowski Bros. Ltd., Québec. En liquidation. Thériault, Gagnon et Cloutier, dépositaires autorisés.

Eastern Paper Co. Ltd., toiture, S.-Basile. Cession à Larue, Trudel et Picher, dépositaires provisoires.

Audet, Ludger, magasin général, S.-Camille. Cession à J. P. E. Gagnon, Québec, dépositaire autorisé.

Morrier, L.-O., tailleur, S.-Césaire. Demande de liquidation. V. Lamarre, receveur intérimaire.

Bégin, J.-A.-E., magasin général, S.-Germain Station. Cession à J.-P.-E. Gagnon, Québec, dépositaire intérimaire.

Forget, Mme Georgette, modes, S.-Jérôme. Cession à Paul L. Turgeon.

Crevier, J. Hormisdas, S.-Laurent. Demande de liquidation.

JUGEMENTS RENDUS EN COUR SUPERIEURE

Dame Alice de Courville vs Edmond Renaud, Montréal, 1ère classe.

Hamilton Brass Co., Ltd. vs Bow Kee, Montréal, $126.

Emile A. J. Bourassa vs Allied Motors, Ltd., Montréal

J. M. Litwin vs P. Waxman, Montréal.

Charbonneau, Ltd. vs Massey Harris, Ltd., Montréal.

Jos. Lesage vs O. Martineau & Fils, Ltd., Montréal $1,943.

Harry Bierack vs Chs. Horwitz, Montréal, $376.

Jos. Perlman & Bros. vs Eug. Julien, Hull, $165.

Dame Hormisdas Contant (M. O. Boucher) vs R. Rosenswieg, A. Klein, mis-en-cause, Montréal, $485.

Omer Brault et al. vs A. E. Ladouceur, S.-André d'Argenteuil, $100.

A. Forget vs A. Beaulieu, Montréal, $274.

Dame Angélina Bélair (veuve d'André de Chantigny) vs W. Emile Montréal, $6,000.

Th. Leblanc vs Jos. Asselin, Wilfrid Lafond, Montréal, $440.

Echange Mont-Royal Ltd. vs C.-D. Bertrand, Montréal, $147.

W. G. Reilly vs Dame Maud Malepart, Montréal, $20.

P. Verville vs A. Ouellet, Montréal, $156.

J. M. Orkin Co. Ltd. vs Claire d'Assise Beaudoin, Black Lake, $179.

Jos. Palady vs Richard Plamondon, Montréal, $150.

F. P. Weaver Coal Co. Ltd. vs North End Riverside Inn Co., Ltd., Montréal, $300.

J.-C. Charlebois vs Ls.-Ed. Martineau, Montréal, $116.

I. F. Berthelet vs N. Lacoste, Montréal.

H. Harris vs S. Mozin, Montréal.

E. Beaulieu vs S. Arthur Brouillet, Montréal.

Médéric Belleavance vs Bruneau Masson, Montréal.

Armand Avon vs L.-J. Foisy, Montréal, $410.

Marger Leroux vs Henry Wardlaw, Montréal, $135.

Chs. Desjardins & Co., Ltd. vs F. R. Langlois, Montréal.

Art. Bédard vs Adélard Délâge, Montréal, $100.

R. Roberts vs F. Morrissette, Montréal.

Georgianna Hébert vs Israel Brossard, Banque d'Hochelaga, T.-S., Montréal, 1ère classe.

J. A. Guilbault vs Edouard Michaud, Montréal.

G. Boucher vs John Synnett, Montréal.

Albert Leford vs Herman Lefkovitz, Montréal, $325.

National Breweries Ltd. vs J. W. Morand, Montréal.

Ls.-Ph. Cusson vs Wilf. Saint-Amour, Acton Vale.

G. Guérin et al. vs J. Trémoule dit Saint-Cerny, Montréal, $103.

Chs. Charters vs F. E. Herds, Montréal, $152.

Dame Hyp. Courval (Cath. Poirier) vs Ovila Ménard, Montréal.

Peter Bercovitch et al. vs H. Adelman, Montréal $150.

Peerless Mfg. Co. vs 5e Avenue Ladie Wear, Montréal, $127.

Wilfrid Damphousse vs A. Finkleston, Montréal.

J. Emile Côté vs Geo.-T. Moreau, Moreau, Montréal.

Granger frères Ltd. vs Sylvio Boulet, Montréal, $269.

Cie d'Imprimerie des Marchands, Ltd vs E. Beaulieu, Montréal, $480

JUGEMENTS RENDUS EN COUR DE CIRCUIT

J. Plante vs Isidore Laplante, Verdun, $10.

Gobe Tea Co. vs Ménard Chartrand, Valleyfield, $38.

L. O. Bournival vs E. A. Pelletier, Chambly Canton, $65.

H. Segal vs Ls. Bélanger, Sault-au-Récollet, $19.

P. M. Beaudoin vs Desylva Houle, Dundee, $55.

Laporte, Martin, Ltd. vs Lachine Public Market, Lachine, $80.

J. H. Lee vs John Jacks, Caughnawaga, $30.

B. Trudel vs Arcade Pagé, Ste-Scholastique, $96.

Royal Investment Co., Ltd. vs Dame Armand Charlebois et vir., Montréal, $52.

L. Abraham vs Moses Kauffman, Montréal, $36.

H. Chapman vs J. Rasnik, Montréal, $16.

P. Gignac vs J. A. Constantin, Montréal, $30.

Dame R. Bernard et vir vs Stanislas Robitaille, Montréal $19.

F. Côté vs Alphonse Roy, Montréal, $25.

Villeneuve Provisions, Reg. vs J. Gomberg, Montréal, $28.

L. H. Roberts vs Geo. Williams, Montréal, $50.

I. Goldwerrg vs J. Dombas alias Thomas, Montréal, $26.

Royal Investment Co. vs M. Wise, Montréal $18.

J. Kiely vs Taylor O. K. Mfg. Co., Ltd., Montréal, $20.

G. L. Bruchési vs Dame Davilda Primeau et vir., Montréal, $40.

Joséphine Beausoleil vs H. Morache, Montréal, $38.

M. Winikoff vs Dame Isaac Globus et vir., Montréal, $68.

S. Socaranskv vs Abraham Rosenthal, Montréal, $70.

M. Lashinsky vs Jos. Preston Montréal, $56.

Cie Can. des cours par correspondance vs Léna Gervais, Montréal, $70.

Hunting & Fishing vs Morgan's Express, Montréal, $25.

J. Dupuy et al. vs Anthime Valin, Montréal, $56.

Dame A. Spénard vs A. Rosen, Montréal, $86.

H. Fortier Co. Ltd. vs Art. Billiard Parlour, Montréal, $35.

Dominion Finance Corporation vs John L. Huckley Montréal, $45.

D. A. Huckle vs Alphonse Contant, Montréal, $65.

J. Paquin vs la Cité de Montréal, Montréal, $10.

Collège de Varennes vs J. H. Lafond, Montréal, $88.

Dominion Financial Corporation vs John L. Hinckley, Montréal, $45.

Dame S. Feldman vs David Miller, Montréal, $15.

J. Kiely vs Brydges, Ltd., Montréal, $67.

A. L. Smith vs M. E. Bourcier, Montréal, $23.

Montreal Trust Co. vs W. P. Drake, Montréal, $12.

Dame S. Franz et vir. vs Morris Cohen, Montréal, $91.

J. T. Z. Patenaude vs Wm. Ekstein, Montréal, $55.

BOULONS

Boulons à voiture
Boulons à machine
Boulons à charrue
Boulons sans pas de vis
Boulons d'arrêt
Boulons à pont
Boulons avec bout à ressort
Boulons à "Cant Dog"
Boulons d'accouplement

AUSSI

ECROUS, RONDELLES ET RIVETS

DE TOUTE DESCRIPTION

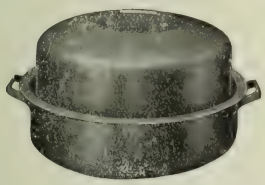
THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

HAMILTON MONTREAL

Bureaux de ventes:
Hamilton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Vancouver.



ROTISSOIRES *Crown et Sterling*





Ces deux modèles de rôtissoires sont, dans ce genre d'ustensiles pour la cuisson, ceux qui se vendent le mieux. Le faîte est d'une seule pièce, et il y a autant d'espace au-dessus qu'au-dessous de la base du couvercle. Le modèle "Colonial" est de forme ronde et recouvert d'émail; on en fait aussi de formes rondes et ovales, en tôle.
La rôtissoire Sterling est de forte contenance. Seule, la "Colonial" revêt la forme ovale, et elle est faite de la meilleure qualité d'acier. Examinez votre stock aujourd'hui et complétez-le avec les ustensiles Davidson, en tôle ou émaillés, pour la cuisine. Prix et détails sur demande.

The Thos Davidson Mfg Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860.

BUREAU-CHEF: MONTREAL.

Succursales:

Toronto Winnipeg Calgary Vancouver

DAVIDSON

DEPOSEZ IMMEDIATEMENT VOS

BONS DE LA VICTOIRE

échéant le 1er décembre 1922

AU BUREAU CHEF DE

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

ou à ses succursales

Le produit en sera crédité à votre compte GRATUITEMENT, et vous continuerez à jouir de votre INTERET.

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

Incorporée en 1855

Capital et Fonds de Réserve $9,000,000.

Plus de 125 succursales.

LA BANQUE MOLSONS

L'appui d'une bonne banque est essentiel au succès de tout commerçant, manufacturier ou négociant.

La Banque Molsons possède le personnel et les services requis pour satisfaire entièrement à tous les besoins de la clientèle.

Département d'Epargne dans toutes les succursales.

EDWARD C. PRATT,
Gérant Général.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars cinquante cents par action, sur le capital appelé et versé de cette institution, a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après mardi le 2 janvier 1923 prochain, aux actionnaires enregistrés vendredi le quinze décembre prochain, à trois heures p.m.

Par ordre du Conseil d'Administration,

A. P. LESPERANCE,
Gérant-général.

Montréal, le 27 novembre 1922.

SI VOUS EPROUVEZ QUELQUE EMBARRAS DANS VOS AGHATS

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

FINANCES

LES HORS-COTE

Dernières cotations:—

VALEURS	*Prix*	*Rendement*
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	90	7.78%
Ames Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 36¼% arr. Paie 4%	48	8.33
Dom. Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	84	8.32
Famous Player 8% Préf. Plus 50% Ord.	55	14.55
Hollinger Cons. Gold Mines 13%. XD 1%	13.35	5.13
Home Bank 7%	90	7.78
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Mont. City & District Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.44
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	89	6.74
Sterling Bank 8%. XD 2%	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	80	8.75
Western Grocers Préf.	60	11.67

LES FAILLITES

Pendant la dernière semaine, on a compté aux Etats-Unis, 366 faillites contre 314 au cours de la semaine précédente, et contre 379 durant la même semaine de 1921. Pour les années antérieures, les chiffres sont les suivants: 1920, 173; 1919, 95; 1918, 175.

D'après l'agence *R. G. Dunn & Co.*, le nombre des faillites au Canada au cours de la semaine terminée le 2 octobre, a été de 68, réparties comme suit:

Ontario	13
Québec	28
Manitoba	11
Alberta	4
Saskatchewan	5
Colombie Anglaise	3
Nouvelle-Ecosse	2
Nouveau-Brrunswick	2

Pendant la même semaine de l'an dernier, il y avait eu 68 faillites.

CAUSES ET EFFETS DE LA BAISSE DU FRANC

Les violentes fluctuations des changes étrangers contre la place de Paris ont provoqué la semaine dernière un certain malaise à la Bourse. A tout événement, la dépréciation de la monnaie nationale au marché des changes aurait dû, en théorie, signifier une amélioration pour les stocks et les actions. Tel ne fut point le cas; même les stocks étrangers n'ont pas monté en proportion des variations du change. L'une des raisons c'est que la baisse du franc a été une source d'anxiété plutôt que d'encouragement pour les spéculateurs.

Nombreux sont toutefois les signes indiquant que la confiance du public français n'est nullement ébranlée. Les rentes perpétuelles ont, il est vrai, légèrement baissé, mais la nouvelle émission des bons du Trésor a continué de marcher d'une manière satisfaisante en ce sens qu'elle a permis de rembourser 400,000,000 de francs à la Banque de France, remboursement dont le résultat a été que la circulation des billets de banque a diminué de 435,000,000 de francs.

L'on croit encore que la perturbation du change ne peut être attribuée à aucun facteur particulier, mais qu'elle provient uniquement de l'appréciation différente d'une situation qui existe déjà depuis assez longtemps.

Le point faible de cette situation consiste surtout dans le fait que les étrangers peuvent retirer, au premier moment d'anxiété, les énormes montants de fonds qu'ils ont déposés en France.

Ce furent, en effet, les étrangers qui les premiers ont été impressionnés par la chute du mark et les nouvelles annonçant la banqueroute possible de l'Allemagne. Puis vint ensuite la discussion qui eut lieu à la Chambre des Députés et qui a démontré qu'elles seraient pour la France les graves conséquences de la banqueroute de l'Allemagne. Il était probablement nécessaire que ces choses fussent dites, mais elles eurent sur les marchés une répercussion malheureuse.

La discussion a fait ressortir les difficultés qui surgiraient si l'Allemagne allait cesser complètement ses paiements, alors que le gouvernement français continue d'emprunter 30,000,000 de francs par année, emprunts qui augmentent dans les mêmes proportions le montant des intérêts à payer. Pour être en mesure de remplacer les montants que représentent les paiements des réparations, il faudrait nécessairement réduire les dépenses et augmenter les taxes dans ds proportions que personne ne saurait fixer en ce moment.

L'on considère que le gouvernement français n'est pas plus à même maintenant qu'il ne l'était il y a quelques mois de présenter un plan défini pour le remboursement de la dette à l'Amérique. L'on est en général d'avis que le règlement de cette dette dépend entièrement de celui des réparations à payer par l'Allemagne.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

WESTERN
ASSURANCE CO.
Fondée en 1851
Assurances contre Incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.
ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)
W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117 EST, RUE S.-PAUL
Voûtes: 12 et 14 rue S.-Amable, Montréal.
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes.
Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590, auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

Arthur Brodeur
Manufacturier d'Eaux Gazeuses
Spécialités:
Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.
35, rue Frontenac, Montréal.
TELEPHONE: LASALLE 256

P. A. GAGNON, C. A.
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,
11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et courtiers,
62, rue S.-Jacques, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

ASSURANCE MONT-ROYAL
Compagnie Indépendante (Incendie)
17, RUE S.-JEAN, MONTREAL
L'Hon. H.-B. Rainville, Président.
P.-J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur,
290, rue S.-André - MONTREAL

CONSULTEZ
LES ANNONCES DU
PRIX COURANT
ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS LE MANCHE.
STILL
vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.
La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.
Il y a une raison.
Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.
CELA PAIE DE VENDRE LES STILL.
Représentants: John R. Anderson, 36 et 38, rue S.-Dizier, Montréal, pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.
Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta., pour les provinces de l'Ouest.
Grant Chater, 926, Traders Bank Building, Toronto, Ont., pour la province d'Ontario.
J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE
BRITISH COLONIAL
FIRE INSURANCE COMPANY
MONTREAL
ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS.

USINE: JOLIETTE, QUE.
MANUFACTURE DE TOITURES: RUES MOREAU ET FORSYTH.
Alex. McARTHUR & CO., Limited
82 Rue McGill, MONTREAL
FABRICANTS DE
Papier à Couverture Goudronné, "BLACK DIAMOND" — Toitures en Caoutchouc — "READY ROOFING" 2 et 3 Plis — Papier à Doubler "JOLIETTE" — Feutre à Tapis — Papier à Construction Goudronné et Sec "CYCLONE" et "CROWN" — Ciment à Couverture — Bré Noir (Pitch) — Distillateurs de Goudron — Papiers d'Emballage Manille, Fibre, Brun, Gris, etc.

ASSURANCES

"QUAND LE DIABLE DEVINT VIEUX, IL SE FIT MOINE"

Nous sommes heureux de publier la petite légende ci-dessous que nous devons à la plume agile de M. F. Valentine, représentant de la *New York Life Insurance Company.*

M. Valentine a traduit ce texte de la *Life Insurance Bible,* par William Carl Schuppel, avec l'autorisation de l'auteur.

"Tout dernièrement, paraît-il, Satan s'est trouvé fort perplexe, car les anges de ténèbres lui racontaient qu'il était plus difficile que jamais d'obtenir de nouvelles recrues pour son royaume. Ses suppôts avaient constaté qu'un si grand nombre d'hommes s'étaient procuré assez d'assurances sur la vie pour la protection de leurs femmes, pour l'instruction et l'entretien de leurs enfants, que la Faim dévorante et la Tentation cruelle ne pouvaient jamais les menacer.

En conséquence, Sa Majesté Satanique convoqua une assemblée spéciale de tous les finauds qui faisaient ses quatre volontés sur la Terre, et il leur demanda conseil sur les meilleurs moyens de mettre fin à l'assurance sur la vie. "En effet," leur disait-il, "lorsque les hommes laissent sans protection leurs épouses et leurs enfants — de jeunes garçons et de jeunes filles sans défense — c'est chose facile que de les faire entrer presque tous dans notre bercail."

Un démon tint ce language: "Disons-leur que l'assurance n'est pas sans danger,". "Non," dit Belzébuth, "cela n'avancera en rien nos affaires, car de nos jours, tous les gens sensés savent qu'elle est le placement le plus sûr et le plus sage qui existe."

Un autre parla en ces termes: "Disons-leur qu'elle est inutile à ceux qui réussissent."

"Cela vaut encore moins," répartit Satan en grimaçant, "car tous les hommes qui réussissent, pour bien dire, ont des assurances, et en tous lieux se trouve une multitude de veuves et d'orphelins nécessiteux qui sont des témoignages vivants du contraire. On nous bannirait tous, j'en suis sûr, de la surface du globe comme des menteurs et des fripons, si nous avions recours à cette tactique."

"Non, non — creusez-vous la cervelle — réfléchissez! Il ne faut quelque chose qui, *sans être vraie,* soit *vraisemblable* — quelque chose que les gens sensés et heureux avaleront d'un trait — comme le vorace brochet happe l'hameçon."

Pendant quelques instants, personne ne desserra les dents; puis un diable matois, retors, à la mine chafouine, se leva, fit quelques pas en avant et, lançant une oeillade significative, il dit: "Mettons-nous à l'oeuvre et essayons ce moyen-ci. Dites-leur que l'assurance est une chose excellente — mais que rien ne presse — qu'il y a du temps de reste pour s'assurer — qu'il s'émet constamment des polices nouvelles et plus avantageuses — que, lorsque l'argent abondera et qu'ils en auront à gogo, ils pourront y songer à loisir. Dites-leur: "Oui, certes — tout le monde a confiance en l'assurance sur la vie — quoique celui qui s'assure trop promptement *risque* de commettre une bévue. Mais, un jour à venir — dans un an — peut-être l'été prochain — ou le mois suivant (s'il le faut) — dans une semaine (si votre homme paraît trop pressé) — demain (s'il est déjà décidé) — mais pas de précipitation. Prenez tout le temps voulu — quoi que vous fassiez — ne faites rien à la hâte." De cette manière, vous calmerez leurs soupçons. Vos gens continueront à vivre dans une fausse sécurité jusqu'à ce qu'un jour il soit trop tard, et ils seront à notre merci, pieds et poings liés. Alors, ils courront d'un agent à l'autre et frapperont aux portes de toutes les Compagnies, mais nous pourrons rire dans notre barbe et nous égayer du spectacle."

"Et", ajouta-t-il, avec plus de méchanceté encore, "de temps à autre, l'un d'eux mourra si promptement qu'il voguera déjà sur l'Achéron avant même d'avoir pensé qu'il en était près, et nous l'aurons entre nos griffes, ainsi que sa famille!"

"Par les mânes de Balthasar!" s'écria gaiement Satan. "Tu seras généralissime sur la Terre. Voilà précisément la bonne tactique pour extirper l'assurance sur la vie et faire des victimes dans les meilleurs foyers. Que tout le monde s'y mette — sur-le-champ!" ajouta-t-il en grimaçant.

Et le rusé, qui avait suggéré ce moyen, de dire: "Agissez dès maintenant — ne lanternez pas."

Et voilà pourquoi, me dit-on, ceux que vous espérez assurer vous répondent: "Un peu plus tard," "pas aujourd'hui mais bientôt"; "dans quelque temps"; "avant que je sois d'âge à payer une prime plus élevée"; "dès que j'aurai terminé mon inventaire"; et les mille variantes que ces rusés diablotins murmurent à l'oreille des humains.

ECHOS

Les compagnies d'assurances-cambriolage, sont, dit-on, ennuyées par la présentation, par la *National Surety,* d'une police de cambriolage, à domicile, absolument nouvelle, qu'elle se propose de vendre à un taux économique, proportionné aux risques couverts.

* * *

Un conférencier anglais a récemment fait remonter l'assurance maritime au temps des premières lois grecques. Le nombre toujours croissant des navires rendit nécessaire, dès cette époque, des lois déterminant la responsabilité des navigateurs qui sortaient des frontières de leur propre pays.

Ventes par les Shérifs de la Province.

ARTHABASKA

The Canadian Bank of Commerce vs Emmanuel Grenier. Le lot No 21 du deuxième rang du cadastre officiel du canton de Blandford — avec une maison et autres bâtisses y érigées, à distraire un moulin à écorcer construit sur ledit terrain près du grand chemin et appartenant à Joseph Atter, avec l'usage d'environ 1½ arpent de terre sur lesquels le moulin est bâti, pour deux ans à compter de septembre 1922. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Louis-de-Blandford, le 27 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

BEDFORD

Napoléon Bédard vs E. E. Taylor. Un certain terrain maintenant connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Bolton, district de Bedford, comme étant le lot cadastral No 615 autrefois connu comme étant la partie nord de la moitié est du lot numéro 16, dans le sixième rang dudit canton, contenant cinquante-deux acres et septhuitièmes plus ou moins. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Étienne-de-Bolton, le 28 décembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

HULL

Dame Exima Hotte vs Louis Charron. L'immeuble connu et désigné comme étant le lot No 424, dans le village de la Pointe-Gatineau, district de Hull, — avec les bâtisses susérigées, d'après les plan et livre de renvoi officiels. Pour être vendu au bureau d'enregistrement, en la cité de Hull, le 26 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTMAGNY

F. Antoine Labrecque vs Antoine Simard. Une terre située en la paroisse de Saint-Raphaël, comté de Bellechasse, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour ladite paroisse de Saint-Raphaël, sous le numéro 528, — avec bâtisse dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Raphaël, le 27 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

Arthur Larue, Edouard Trudel et Edouard Picher vs Joseph Labonté. Une terre — avec circonstances et dépendances, connue et désignée sous le numéro 27 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton d'Armagh, premier rang sud-est, partie annexée à Montminy, exception faite des réserves sur ledit lot en faveur de Pierre Fortin suivants ses titres. Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Euphémie, le 28 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Les Commissaires d'École de la paroisse de Sainte-Julie vs Louis Scholnik et al., et L. Scholnik. a. Un lot de terre situé dans le rang des Vingt-Quatre, ci-devant de la paroisse de Sainte-Julie, maintenant de la paroisse de Saint-Amable, comté de Verchères, contenant quatre arpents de front par vingt-quatre arpents de profondeur, plus ou moins, formant une superficie de quatre-vingt-seize arpents, tel terrain connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Sainte-Julie, sous les Nos 491, 492, 493, 494 et 495 — avec bâtisses sus érigées. *b.* Un lot de terre situé au même lieu et sur le même rang comprenant deux arpents de front par vingt-quatre arpents de profondeur, plus ou moins, formant une superficie de quarante-huit arpents, borné d'un côté par le notaire Désaulniers ou représentant et de l'autre côté par Massicotte & Côté, à un bout par le chemin de front Des Vingt-Quatre, et à l'autre bout par la neuvième concession dans la paroisse de Sainte-Julie, connu comme portant les Nos 501, 502, 503 et la moitié ouest du lot No 504 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Julie — sans bâtisses sus érigées. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-Amable, le 21 décembre 1922, à onze heures du matin.

Philippe Séguin vs J. Omer Séguin et Dame Marie-Jeanne Séguin. Un emplacement situé en la ville de Rigaud, sur le côté ouest de la rue S.-Antoine, qui le borne en avant, mesurant cinquante pieds de largeur et en arrière cinquante-cinq pieds, mesure anglaise, borné à la rangée d'ormes longeant le jardin de J. B. Charlebois, tenant du côté sud au terrain du bureau de poste et du côté nord au résidu du terrain dont il a été détaché et appartenant audit sieur Charlebois, en sa qualité de procureur de son frère, Louis Euchéor, ledit emplacement formant ainsi la partie sus-décrite du lot numéro 82 d'après les plan et livre de renvoi officiels du village maintenant ville de Rigaud susdit — avec la maison actuellement occupée comme restaurant et résidence privée sus-érigée. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Rigaud, le 28 décembre 1922, à onze heures du matin. Un dépôt de $250.00 sera exigé de tout enchérisseur lors de son enchère, suivant jugement de l'hon. juge Coderre, daté le 11 novembre 1922.

PONTIAC

Christopher Caldwell vs David Campeau. Tout le morceau ou parcelle de terre sis et situé dans le canton Clarendon, dans le comté de Pontiac, dans la province de Québec, et étant la moitié sud-est du lot de terre connu et désigné d'après les plan et livre de renvoi officiels pour ledit canton Clarendon, sous le numéro 10-C, dans le dixième rang dudit canton Clarendon, contenant cinquante acres, plus ou moins, —avec une maison, grange, écurie et toutes les bâtisses susérigées, et les circonstances et dépendances. Pour être vendu au bureau du régistrateur pour le comté de Pontiac, au village de Bryson, Québec, le 27 décembre 1922, à dix heures de l'avant-midi.

QUEBEC

Lawrence Ryan vs Henri Gauthier. **Le lot numéro 111 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery, comté de Québec, étant un emplacement situé à Bergerville— avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Colomb-de-Sillery, comté de Québec, le 16 décembre 1922, à deux heures de l'après-midi.**

Elzéar Verreault vs E. L. Labonté. **Le lot numéro 109 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch nord, maintenant quartier Jacques-Cartier, de la cité de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Daniel, mesurant 39 pieds de front sur 70 pieds de profondeur, plus ou moins— avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Québec, le 16 décembre 1922, à dix heures du matin.**

Dame Georgianna Boutin vs Laura Bilodeau et Arthur Bilodeau. Le lot numéro 10 du cadastre officiel pour la partie est du village de Lauzon, comté de Lévis, étant un emplacement situé sur la rue Saint-Joseph,—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. A distraire l'emplacement concédé par Octave Penn à Madame Alexandre Thompson et actuellement occupé et possédé par Madame Magloire Larivée. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de Saint-Joseph-de-Lévis, comté de Lévis, le 14 décembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

TROIS-RIVIERES

Narcisse Beauchesne vs Dame Alphonsine de Carufel. **Un certain lot de terre situé en la paroisse de Saint-Bernard, en la cité de Shawinigan Falls, mesurant cinquante pieds de largeur par quatre-vingt-douze pieds de profondeur, mesure anglaise, contenant quatre mille six cents pieds en superficie, plus ou moins, mais sans garantie de mesure précise, et borné comme suit: en front, par l'avenue Hazel, en arrière par la ruelle No 628-187; au nord, par le lot No 628-190, au sud par le lot No 628-192, ledit lot de terre étant le No 191 au plan de subdivision du lot cadastral No 628 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Flore — avec maison, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Bernard, en la cité de Shawinigan Falls, le 20 décembre 1922, à dix heures du matin.**



Le Marchand est Content !

Il vend les Allumettes Dominion!

Elles n'offrent aucun danger dans son magasin et ses clients les aiment.

Bâtons robustes -- non toxiques -- têtes bien fixées -- boîtes bien remplies.

Demandez à votre maison de gros les Allumettes Dominion ou Mohawk.

THE DOMINION MATCH CO., LIMITED, DESERONTO, ONTARIO

ALLUMETTES DOMINION

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le " Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.



PROFITS !

La chose la plus importante dans un commerce comme le vôtre

ET ce qu'il y a ensuite de plus important, c'est ce qui détermine vos profits.

Premièrement, la manière dont vous fixez vos prix, et, deuxièmement, la manière dont vous obtenez les prix que vous avez fixés. La moindre erreur diminue vos profits nets.

Après avoir fixé une marge raisonnable—qui vous assure que vous ferez les profits auxquels vous vous attendez? Avez-vous une garantie que vous ne vous tromperez pas à votre détriment?

Le pesage est l'opération la plus importante de votre commerce. De sa précision dépend la perte de vos clients ou de vos profits.

Vos balances constituent la seule partie de votre matériel dans lequel vos clients soient directement et financièrement intéressés.

Vos clients s'attendent — de votre part — à l'assurance que seule cette Enseigne de Toledo peut leur donner. Demandez-nous de vous expliquer les services que cette enseigne rend aux autres marchands.

Canadian Toledo Scale Company, Limited
46 Ouest, rue Craig, MONTREAL

Siège Social et Usine: Windsor, Ontario.

Bureaux de Vente et Stations de Service dans tout le Dominion.

BALANCES TOLEDO

SANS RESSORTS—PESEE HONNETE

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDE EN 1887. MONTREAL, 15 DECEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 50

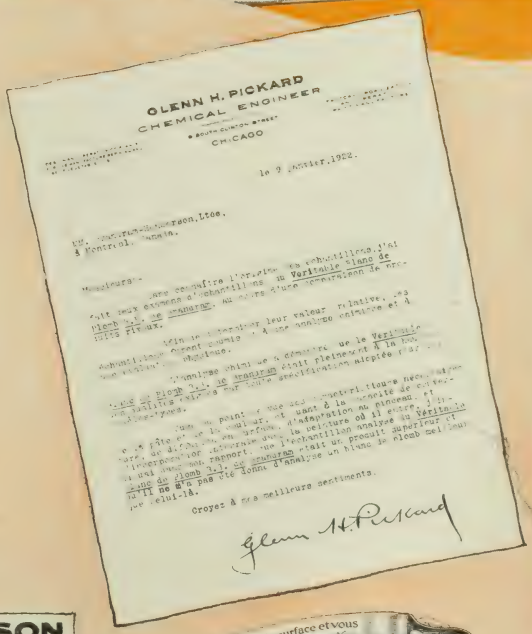


Le Véritable Blanc de Plomb B. B. de Brandram

est déclaré le meilleur par un expert impartial

La supériorité de notre produit canadien est définitivement démontrée par le témoignage d'un des premiers analystes-chimistes d'Amérique qui déclare n'avoir jamais vu meilleur Blanc de Plomb que le **Véritable B. B. de Brandram.**

Depuis dix générations, le **Véritable Blanc de Plomb B. B. de Brandram** possède une réputation mondiale. C'est le tout premier des Blancs de Plomb à l'huile, incomparable pour ses qualités de couverture et de diffusion en superficie comme pour sa résistance à l'usure.



GLENN H. PICKARD
CHEMICAL ENGINEER
CHICAGO

le 9 janvier, 1922.

Messieurs:-

Votre demande d'examen de échantillons d'et Véritable blanc de Plomb B.B. de Brandram, de notre fabrication et à notre nouvelle méthode et à l'huile de lin pure, afin d'en déterminer leur valeur relative, ont été reçus.

Ces échantillons ont été soumis à une analyse chimique et à des essais physiques.

Le résultat de ces examens démontre que le Véritable blanc de Plomb B.B. de Brandram était pleinement à la hauteur de toutes les exigences d'une bonne spécification acceptée par les manufacturiers.

Sous un point de vue matériel, ce blanc de plomb est de la plus grande pureté et répond à la moyenne des meilleurs produits de ce genre. Sa grande finesse, sa facilité d'adaptation où il entre, et son pouvoir couvrant, démontrent que le Véritable blanc de plomb B.B. de Brandram était un produit supérieur et qu'il ne m'a pas été donné d'analyser un blanc de plomb meilleur que celui-là.

Croyez à mes meilleurs sentiments.

Glenn H. Pickard

BRANDRAM-HENDERSON LIMITED
MONTREAL HALIFAX ST JOHN TORONTO WINNIPEG
MEDICINE HAT CALGARY EDMONTON VANCOUVER



(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 15)

Une aubaine pour les Marchands de Ferronnerie, Garages,

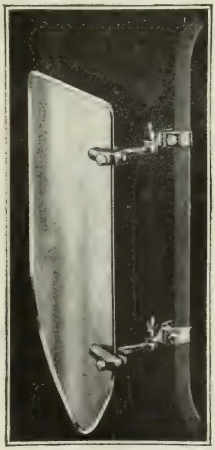


"Hobbs Side Wings"

Quelque chose qui commandera l'attention de l'automobiliste, — les nouveaux coupe-vent de côté, "HOBBS SIDE WINGS", **attrayants et de pose facile.**

"Hobbs Side Wings" se vendent immédiatement aux propriétaires d'automobile ouvert, parce qu'ils sont une nécessité à l'automne. "Hobbs Side Wings" sont maintenant un équipement régulier sur les automobiles Durant.

Ecrivez aujourd'hui et demandez-nous communication de nos propositions de ventes.



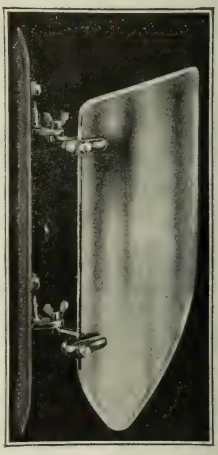
Pourquoi vous devriez les vendre:

"Hobbs Side Wings" sont faits de glace épaisse, aux bords soigneusement polis. Les pièces d'ajustement sont en bronze nickelé. Pas de trous dans la vitre pour l'affaiblir.

Le prix de vente est de $15.00. Tous peuvent les acheter, — aucun coût d'installation, — n'importe qui peut ajuster les "Hobbs Side Wings" en dix minutes.

Marchands de ferronnerie, garagistes, — écrivez-nous, nous vous aiderons.

Nous avons aussi tous les verres pour construction. Installons devantures en métal pour magasin. Service prompt et expéditions rapides de chacune de nos succursales.



HOBBS MANFG. CO., LIMITED

Montréal

LONDON TORONTO WINNIPEG



Avis Important

Veuillez prendre note que nous avons demandé des brevets sur toutes les caractéristiques qui, dans le commerce, distinguent notre nouvelle ligne, le TUDOR PLATE; de même que sur les nouvelles caractéristiques de notre ligne: COMMUNITY PLATE.

Ces demandes de brevets couvrent:

SERVICES A BUFFET
"Petit Buffet", ligne COMMUNITY PLATE
"Tudor Buffet", ligne TUDOR PLATE
Coffrets "Add-a-Piece", ligne COMMUNITY PLATE
" 'Sealed-in-Sight' Anti-Tarnish Pack", ligne TUDOR PLATE

Nous avons aussi demandé des droits supplémentaires de marque de commerce sur les appellations:

"Petit Buffet", "Add-a-Piece" et "Sealed-in-Sight".

Dans le passé, Oneida Community a créé un grand nombre de marques distinctives de ses produits dans le commerce, par exemple: Ecrin Community avec intérieur bleu, Carte indiquant le prix, le nom et l'usage de la pièce, Coffrets de luxe, dessins historiques en plaqué argent, et la méthode dite: "Correct Service".

La compagnie estime qu'en se réservant l'usage exclusif des caractéristiques qu'elle pourra créer, elle aide et protège les marchands qui collaborent si puissamment avec elle pour vendre ses produits.

ONEIDA COMMUNITY, LIMITED
NIAGARA FALLS, ONTARIO.

Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures et Vernis, Huiles, Vitres, Matériaux de Construction, etc.

EN GROS SEULEMENT

Nos voyageurs sont actuellement en route pour vous visiter; ils vous offriront les dernières nouveautés de l'année.

Réservez quelques minutes d'examen à leurs échantillons, ce ne sera pas du temps perdu pour vous.

Leur collection d'articles est aussi complète que possible et présente un assortiment des plus variés.

Nos prix ont été établis avec soin, vous ne pouvez manquer de les trouver avantageux et nous espérons que vous voudrez bien nous donner la faveur de vos ordres, que nous remplirons à votre entière satisfaction.

L. H. HEBERT & CIE
LIMITEE

IMPORTATEURS

297 et 299 rue Saint-Paul
MONTREAL

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS LE MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.

CELA PAIE DE VENDRE LES STILL.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38, rue S.-Dizier, Montréal, pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta., pour les provinces de l'Ouest.

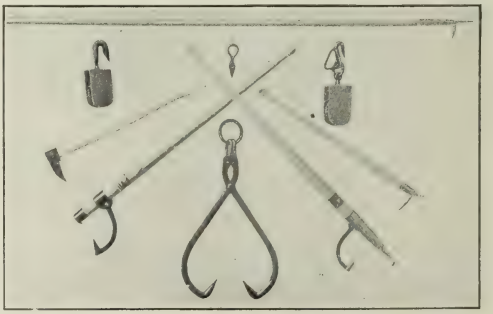
Grant Chater, 926, Traders Bank Building, Toronto, Ont., pour la province d'Ontario.

J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone LONGUE DISTANCE No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited
MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON
PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 Ouest, rue Saint-Paul, MONTREAL
Représentants à Montréal et ses banlieues, ainsi que dans tout le territoire à l'Est de Montréal.

TRADE
SIMMS
SET IN RUBBER
MARK

PINCEAUX à PEINTURE et à VERNIS

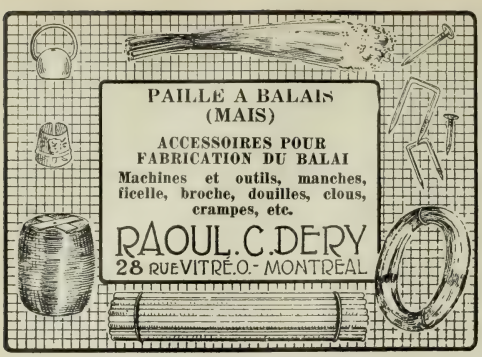


Demandez à vos clients-peintres de les toucher — de passer leur main sur ces soies élastiques.

Il y a dix contre un à parier qu'ils en prendront un à l'essai, et avec les pinceaux Simms, un essai veut dire un client régulier.

Ces superbes soies exemptent de la moitié du travail du peinturage, parce qu'elles étendent la peinture uniformément, couvrent la surface à la perfection et durent très, très longtemps.

T. S. Simms and Co. Limited
ST. JOHN, N. B.
Montréal, Toronto,
London, Winnipeg.



PAILLE A BALAIS
(MAIS)

ACCESSOIRES POUR
FABRICATION DU BALAI

Machines et outils, manches, ficelle, broche, douilles, clous, crampes, etc.

RAOUL C. DERY
28 RUE VITRÉ O. - MONTREAL

1921 SURPASSE



La popularité des sas à cendres Banner est si grande que, au 25 novembre, nos expéditions surpassaient celles de l'automne et de l'hiver derniers réunies. Le No 2 est de meilleure vente, et juste de la contenance voulue: ni trop petite, ni trop grande.

Commandez à votre grossiste ou à

The Burrowes Mfg. Co., Toronto, Ont.

Fer Galvanisé

Si vous désirez une tôle parfaitement satisfaisante, à prix raisonnable, — spécifiez la

"FLEUR DE LIS"



Stock ou Importation

John Lysaght Ltd.
Fabricants
BRISTOL, Angleterre

A. C. Leslie & Co., Ltd.
Gérants pour le Canada
MONTREAL

Il n'est pas nécessaire d'employer beaucoup d'arguments pour vendre les

Toronto Gendron Canada

DISCO



"Les enfants les pousseront si vous les tenez en magasin."

La Disco Gendron, la nouvelle voiture sur coussinets à billes, comportant les nouvelles roues disques, est une source de plaisir et d'agrément pour tous les garçonnets. Ils l'aiment en la voyant.

Si vous ne connaissez pas les superbes occasions que vous avez de vendre la Disco, vous perdez de l'argent!

Ecrivez-nous pour plus de renseignements.

The GENDRON Mfg. Co.,
LIMITED
RUE DUCHESSE, TORONTO, ONT.

LES PHARES & BATTERIES

Energiques ET Durables

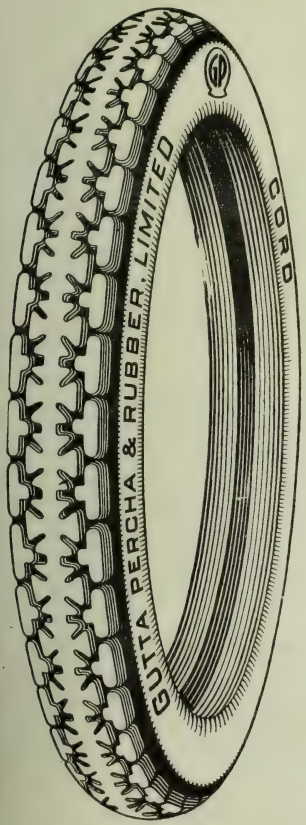
RELIABLE

MARQUE DE COMMERCE

MARQUE RELIABLE FABRICATION CANADIENNE

SONT DIGNES DE CONFIANCE

PNEUS "GUTTA PERCHA"



Comme il est satisfaisant pour le marchand d'offrir en vente un pneu de bonne qualité et sur lequel on peut se fier! Quand votre client s'en va avec un ou quatre pneus "Gutta Percha" à son automobile, vous savez que chaque jour ils le convaincront de leur excellence et de votre bon jugement. Le confort qu'ils ajoutent à sa promenade, leur sécurité de traction et leur résistance au contact des pierres, leur durée et la satisfaction qu'ils procurent, se combinent pour ramener ce client à votre magasin pour ses futurs achats. Cela paye de vendre les pneus "Gutta Percha"!

"Qualité sous tous rapports"

Gutta Percha & Rubber Limited
Bureaux-chefs et fabriques à Toronto

Succursales dans toutes les principales villes du Canada

Assortiment de Chaînes pour Chiens



Tous les propriétaires de chien de votre localité sont des acheteurs certains de chaîne pour leur chien, et tôt ou tard ils en achèteront une si vous mettez bien à la vue notre superbe support d'étalage.

Ces chaînes pour chiens sont fortes, commodes, jolies et elles offrent plusieurs avantages. Elles vous arrivent dans un choix de modèles qui plairont au goût de l'acheteur et de longueurs et de grosseurs appropriées à tous les chiens.

Ces chaînes ont une force très extensible et leur fini est brillant ou nickelé. La poignée commode ainsi que la chaîne elle-même donnent une surface uniforme pour la main la plus sensible, et c'est ce qui explique pourquoi nos chaînes pour chiens sont si populaires chez les femmes.

Notre assortiment complet de douze chaînes est accompagné d'un support joli et commode, tel qu'illustré ci-contre.

DOMINION CHAIN COMPANY

Erigée en corporation.
NIAGARA FALLS, Canada.

D.C.C.

LESSIVEUSES CONNOR

Electriques, à moteur à gaz, à pouvoir d'eau, ou à main. Aussi tordeuses, supports, planches à laver et à pétrir, barattes, etc.



Nous avons la ligne la plus complète à vous offrir et une proposition très intéressante à vous faire.

Les machines à laver "CONNOR" sont largement annoncées, et très connues de façon avantageuse. Nos marchands sont enthousiastes parce que les articles "CONNOR" se vendent facilement et donnent des profits extraordinaires. Si vous n'êtes pas familier avec les produits "CONNOR" envoyez-nous une carte postale et nous vous ferons connaître la ligne la mieux faite, la plus moderne, la plus satisfaisante de Lessiveuses qui soit sur le marché. Nos prix sont corrects—nos marchandises sont fiables, ainsi donc pourquoi hésiter? L'occasion ne se présente qu'une fois—saisissez celle qui s'offre à vous.

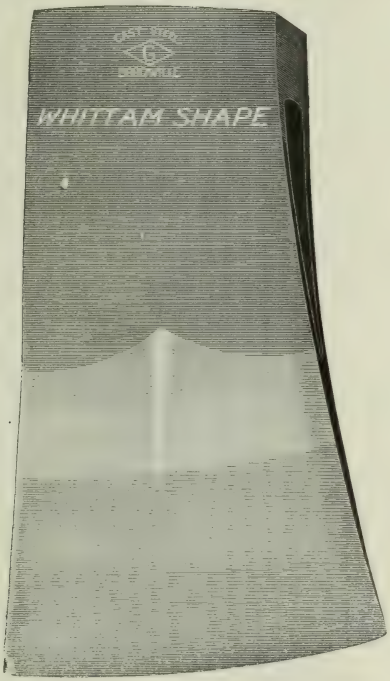
Demandez-nous notre proposition de vente et nos prix.

J. H. CONNOR & SON, Limited

OTTAWA, ONT.

(2)

CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée, elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec, et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada

LA CONSTRUCTION

AYLMER EST

Domicile particulier, $4,000, angle S.-Thomas et Court. Propriétaire: N. Berndt, Aylmer. Construction à 2 étages, 21 x 32, en briques. La charpente est élevée.

GRAND'MERE

Garage, $12,000, rue Principale. Propriétaire: J. A. Carignan. Locataire: M. E. Désilets. Construtions à 2 étages, 80 x 40, en briques.

HULL

Atelier incendié, angle des rues Main et Leduc. Propriétaire: J. B. Pharand, 77, rue Main. Pertes: $5,000.

Magasins et autres bâtisses incendiées, rue Main. Propriétaire: Basile Carrière, rue Main. Pertes: $12,000.

LACHINE

Ecole, $300,000. Propriétaire: La Commission des Ecoles; secrétaire: S. G. Grinston. Architecte: C. R. Tetley, 314, Côte du Beaver Hall. Entrepreneur général: Jas. Shearer & Co. Ltd., 225, rue S.-Patrice. Construction à 3 étages, 70 x 184, en briques. Les contrats ont été accordés. Les murs s'élèvent.

Deux magasins $8,000, rue Notre-Dame. Propriétaire: Sam Gamaroff, 7ème avenue. Entrepreneur général: R. Brunet, 23, 17ème avenue. Un étage, 42 x 65, en briques. La toiture est posée.

Domiciles particuliers, 44ème avenue. Propriétaire: La Compagnie de Construction Moderne. Architectes: Cardinal et Beauchamp, 26, rue S.-Jacques. Deux étages, 46 x 30. Les architectes reçoivent des soumissions; consulter là plan et spécifications.

MONTREAL

Garage, $1,800. Propriétaire: Dr Slater Lewis, 166, rue Crescent. Architectes: Featherstonaugh & McDougall 85, rue Osborne. Le contrat a été accordé.

Superposition d'un étage à des hangars, propriété de la Commission du Port, au quai Tarte. L'affaire est à l'état de projet. Les travaux commenceront probablement au printemps.

Entrepôt à grains, $2,500,000, au quai Tarte, propriété de la Commission du Port. On prépare les plans; les ingénieurs demanderont bientôt des soumissions.

Domiciles particuliers (2), rue Harvard, entre Monkland et Terrebonne. Propriétaires et constructeurs: Cook & Leitch, 358, Côte du Beaver Hall. Les murs s'élèvent.

Domiciles particuliers (60), à $8,000 chacun en projet, à Montréal Ouest. Propriétaires et constructeurs: A. Payne & Co., 30, avenue Westminster. Les travaux commenceront au printemps.

Domicile particulier, rue Trafalgar. Propriétaire: W. B. Robinson, 260, rue Peel. Entrepreneur général: Chas. J. Brown, Ltd., 4263 ouest, rue S.-Catherine. Les travaux d'excavation se poursuivent.

Domiciles particuliers (2), $12,000, rue Chabot, entre Carrières et Dandurand. Propriétaire et constructeur: F. Pilotte, 2050, rue Chabot. Construction à 2 étages, 25 x 45. Brique, bois, fournitures pour intérieur, quincaillerie pas encore achetés. On achève les fondations.

Domicile particulier, $6,000, rue Vianey, entre Boul. Gouin et Grand. Propriétaire et constructeur: M. Larivière, 522 est, Boul. Gouin. Construction à 2 étages, 28 x 32. Travail à la journée. Le propriétaire achète les matériaux. On achève les fondations.

Domicile particulier, $8,000, rue Berri, 3276. Propriétaire: C. Gélinas, 1291, rue S.-Denis. Construction à 3 étages, 25 x 35, en briques. Brique, bois, portes et fenêtres, fournitures pour intérieur et pour plomberie, planchers et quincaillerie pas achetés.

Conversion d'un édifice en hôpital, Mont Lasalle et Parc Maisonneuve. Propriétaire: La Société Catholique de Protection et de Renseignements. L'architecte n'est pas nommé. L'affaire est à l'état de projet; on vient de lancer une campagne de souscriptions.

MONTREAL NORD

Cottage, $6,000, Place Joffre. Propriétaire: E. Lespérance, 496 est, rue Mont-Royal. Architecte: A. Chaussé, 7 ouest, rue Notre-Dame. Les plans sont préparés. Le propriétaire ne commencera pas les travaux cette année. Demandera soumissions en mars.

OUTREMONT

Cottages (2), $18 000, avenue McNider, au sud du Boul. S.-Joseph. Propriétaire: E. Themens, 31 Boul. Gouin. Entrepreneur général: A. Le-Mieux, 666, rue Casgrain. Les murs sont élevés.

Cottage, $20,000, avenue Maplewood. Propriétaire: A. Martel, 142 est, rue Vitré. Architectes: Perrault & Gadbois, 21, avenue du Parc. Les plans sont faits. On demandera soumissions vers la fin de janvier. Les travaux commenceront au printemps.

Cottage, $10,000, avenue de l'Epée. Propriétaire: Mde E. Viau, 1144, rue S.-André. Entrepreneur général: S. Côté, 39, rue Piedmont. Deux étages: 30 x 45, en briques. Travaux d'intérieur.

S.-ANGELE-DE-LAVAL

Une grange détruite par le feu. Pertes: $5,000. Propriétaire: Alex. E. Thibodeau. Reconstrurra immédiatement.

S.-LAMBERT

Reconstruction d'une scierie. Propriétaire et constructeur: Geo. Duncan, 110 est, rue Notre-Dame. Les travaux vont commencer. Aura besoin de machines.

Domiciles particuliers. Propriétaire et constructeur: E. G. Vroon, Ltd. En projet. Les travaux commenceront au printemps.

S.-PERPETUE

Une église (comté de Nicolet), propriété de la paroisse. Architecte: Louis Caron, Nicolet. Entrepreneurs: Caron & Frères, Nicolet. Le contrat a été accordé.

S.-PIERRE

Presbytère. Propriétaire: La Paroisse de S.-Pierre (comté Montmagny). Curé: Abbé T. Bilodeau. Deux étages, en briques. A en mains plan et spécifications; demande soumissions.

TERREBONNE

Hôtel de Ville, incendié, $50,000, propriété du Conseil de Ville. Maire: E. Labelle. On reconstruira bientôt.

Fabrique de portes et fenêtres incendiée, $50,000, propriété de Jos. Limoges, Terrebonne. Le propriétaire reconstruira.

Bureau de poste incendié, $10,000, propriété du Département des Travaux Publics du Gouvernement Fédéral. Secrétaire: R. C. Desrochers, Edifices du Parlement, Ottawa. On reconstruira.

Domiciles particuliers détruits par le feu. On préparera les plans pour la reconstruction.

TROIS-RIVIERES

Logements, $8,000, rue S.-Angèle, près S.-Thomas. Propriétaire: A. Champagne, 222, rue Chamflour. Construction à 2 étages, 30 x 60, en briques. La toiture est posée.

Logements (2), $6,000, 286a rue S.-Cécile. Propriétaire: J. D. Matteau. Construction à 2 étages, 26 x 40, en briques. Les matériaux ne sont pas achetés. Les travaux d'excavation se poursuivent.

Bungalow, $5,000, côteau S.-Louis. Propriétaire: J. J. Trudel, côteau S.-Louis. Entrepreneur: La Cie de Construction Limitée. Les travaux d'excavation se poursuivent.

Modifications à un immeuble pour l'installation d'une pulperie, $50,000. Propriétaire: Acme Trading Co., Edifice de la Banque de Montréal, 205, rue S.-Jacques, Montréal. L'affaire est en projet. Auront besoin d'environ $50,000 de machinerie.

Modifications à une fabrique, $100,000, rue Notre-Dame. Propriétaires: Monk, Manhard & Dawson Ltd., 115, avenue Van Horne, Montréal. L'affaire est en projet. Auront besoin d'une installation électrique.

Domicile particulier, $7,000, rue S.-Olivier. Propriétaire et constructeur, 90, rue Bureau. Construction à 2 étages, 28 x 28. La charpente s'élève.

VERDUN

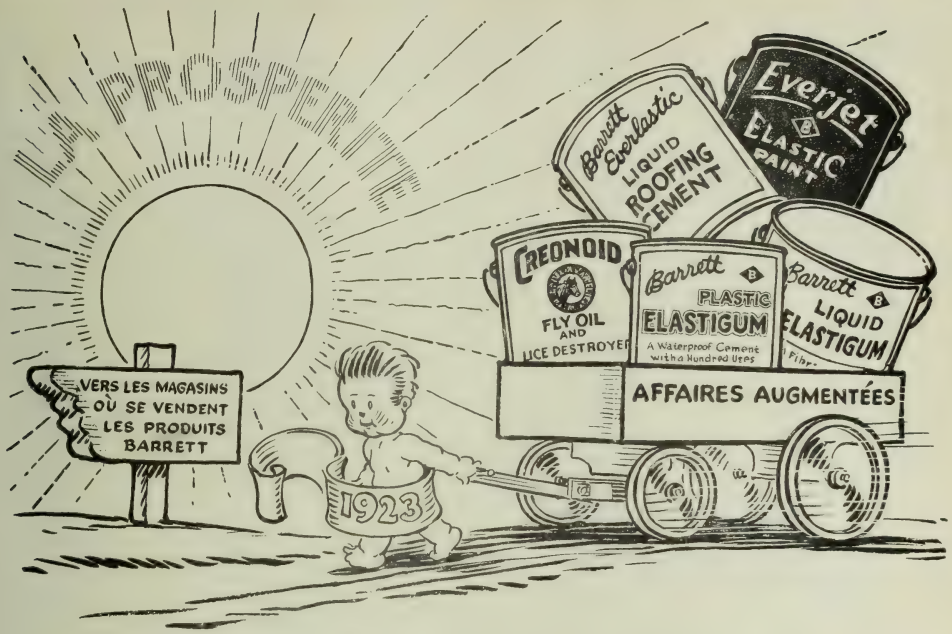
Maison de rapport, $75,000. Chemin Lasalle. Propriétaire: I. Préfontaine, 35, rue S.-Jacques. Entrepreneur général: Soucisse & Lavigne, 1332d, rue Wellington. La toiture est posée.

Domiciles particuliers (3) $8,000. 2ème avenue, près Wellington. Propriétaire et constructeur: E. Legault, 63, 2ème avenue. Construction à trois étages, 25 x 40. Les travaux d'excavation se poursuivent. Bois, portes et fenêtres, fournitures pour plomberie, plancher et quincaillerie pas achetés.

Magasins et maisons de rapport $75,000, rue Wellington, entre Church et Hickson. Propriétaire: O. Navert, 62, ouest, rue Notre-Dame. Entrepreneur: H. Bélisle, 1216, rue Wellington. Deux étages, 25 x 50. Les travaux de plâtrage commencent.

WESTMOUNT

Maison de rapport, $500,000, rue Sherbrooke, faisant face à l'Hôtel-de-Ville. Architectes: Bigonesse & Bigonesse, 182 est, rue S.-Catherine. Construction à 6 étages, 95 x 135. Architectes désirent échantillons, prix et catalogue sur équipement des maisons de rapport de toute description.



C'est le moment de vous approvisionner de ces Spécialités Barrett si faciles à vendre!

Ne laissez pas passer l'occasion que ces produits vous offrent d'édifier un commerce. Placez votre commande **maintenant**, commencez tout de suite à réaliser les profits qu'ils vous permettent de faire. Si vous n'avez pas encore reçu notre plus récente liste de prix, nous vous l'enverrons sur demande.

Ces fameux produits Barrett sont connus dans tout le Dominion pour leur haute qualité et leur grande économie. Depuis des années, ce sont les spécialités qui se vendent le plus rapidement sur le marché.

Ces produits vous feront faire de l'argent et accroîtront vos affaires parce qu'ils économisent et du temps et de l'argent à vos clients. Vous pouvez les vendre en toute confiance. Ils sont faits par la plus ancienne et la plus grande manufacture de toitures et de spécialités industrielles du Canada.

Pour réparations de toitures.

Ciment Plastique Elastigum à rapiécer. N'a pas son égal pour boucher les trous de tous genres de toitures, réparer les gouttières, coulage, etc. On l'appelle "Le Ciment Plastique au millier d'usages". Incomparable pour l'imperméabilisation et les réparations générales de toitures. Se colle parfaitement aux surfaces humides ou sèches. Facile d'application. Arrive prêt à l'usage.

Elastigum Liquide. Pour la première couche sur tous genres de toitures. Donne une vie nouvelle aux toitures "caoutchoutées" et préparées ; protège les toitures en métal contre la rouille et la corrosion. Fait économiser beaucoup d'argent. Une couche appliquée de temps en temps ajoute des années de service. Arrive prêt à l'usage.

Ciment liquide Everlastic à couverture. Rend les vieilles toitures préparées ou "caoutchoutées" presque aussi bonnes que des neuves. Bouche les petits trous et donne une surface nouvelle très résistante. Le ciment à toiture Everlastic a à peu près la consistance de la mélasse épaisse—ce n'est pas une peinture à toiture. Arrive prêt à l'usage. Sèche rapidement en laissant une surface lisse d'un beau noir jais.

Peinture de protection.

Peinture Everjet Elastique au Carbone. Une peinture de protection de haute qualité et bon marché pour toutes surfaces en métal et en bois exposées à l'air. A l'épreuve de l'eau, des acides et des intempéries. Résiste admirablement dans toutes les conditions.

Huile à mouches et Pulverin à vaches.

Créonoid. Une huile efficace et économique pour détruire la vermine et les mouches à vaches. Très en faveur chez les laitiers et cultivateurs canadiens parce que c'est une préparation facile à employer et inoffensive, donnant des résultats infaillibles.

WINNIPEG
VANCOUVER
HALIFAX, N. E.

The Barrett Company LIMITED

MONTREAL
TORONTO
ST. JOHN, N. B.



Les Glacieres de Davidson

Un Américain Expert en Produits alimentaires purs, le Dr Wiley, dit: "Bien des maladies, en été et en hiver, sont pour une large part dues aux soins défectueux des aliments," ou, en d'autres termes, à une réfrigération insuffisante. Pour obtenir une réfrigération bien hygiénique, il faut donc que la glacière soit construite scientifiquement, que l'on y ménage une circulation d'air sec et froid comme glace, qui atteindra et purifiera les coins et les recoins du compartiment aux aliments.

LES GLACIERES

Frost & River

TOUT EN ACIER ET GALVANISEES sont sur le marché depuis 1911
11 ans de succès sans réserve.

Tout le corps est en Tôle d'Acier galvanisé; le compartiment aux aliments contient des Tablettes en Broche étamée et un Réceptacle à Glace en Acier galvanisé. Les parois intérieures et la casserole pour l'eau d'égout sont recouvertes d'un émail très dur; un lavage à l'eau chaude, de temps en temps, les conservera parfaitement propres.

Une méthode d'isolation, qui nous est spéciale, permet l'économie de la glace et une réfrigération parfaite. Un essai certifié a démontré que 16 livres de glace ont duré 67 heures, maintenant le compartiment aux aliments à une température minima de 48 degrés dans une chambre où la température était de 68 degrés Farenheit.

CARACTERISTIQUES

Tuyau extérieur pour l'eau d'égout — garnitures, serrures, gonds et poignées en cuivre massif et poli — fortes roulettes à billes. Tout le corps en acier est décoré en gris, ce qui fait de cette glacière un bel article d'ameublement.

Sur demande, nous enverrons détails complets, dimensions, prix et littérature illustrée.

The Thos Davidson Mfg Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL.

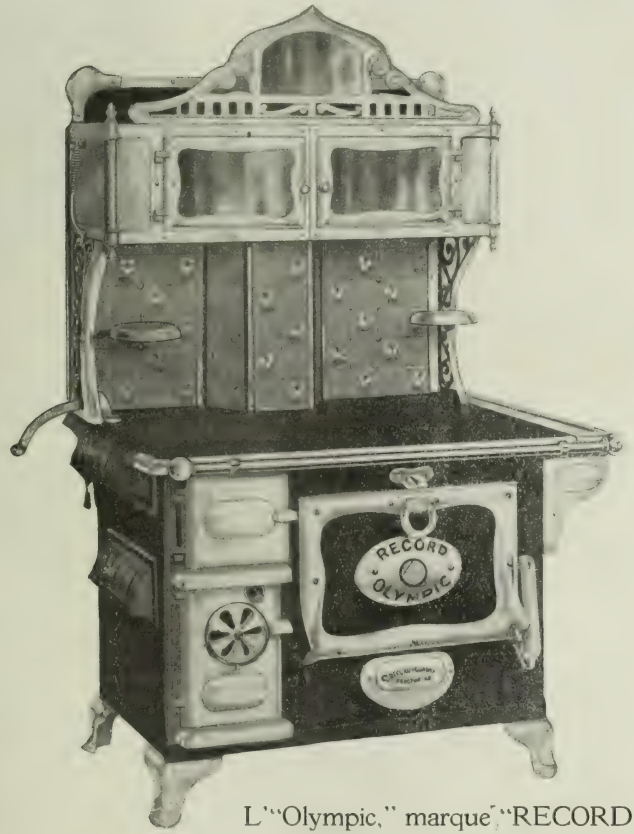
Toronto Winnipeg Calgary Vancouver

DAVIDSON

Poêles d'acier "RECORD"

HAUTE QUALITE BAS PRIX

Modèle et fini superbes



L'"Olympic," marque "RECORD"

Les marchands ont intérêt à nous demander tous renseignements au sujet de l'"Olympic", marque "Record". Il y a deux raisons qui en expliquent la supériorité: 1. Pour sa construction, on n'a employé que la meilleure qualité d'acier anglais à fort calibre, avec une fonte lisse d'un fini superbe, et, partout, des revêtements en feuilles d'amiante. 2. La grandeur et les proportions scientifiques du foyer et du four, la perfection de contrôle du feu rendent ce poêle éminemment propre à la cuisson, ordinaire et au four.

RECORD FOUNDRY & MACHINE, COMPANY

MONCTON, N.B.

MAISON FONDEE EN 1855

Pas de Ventes à Prix Réduits !

Le Prix de vente du Véritable Blanc de Plomb "Eléphant" a été et sera toujours maintenu absolument conforme à notre échelle de prix régulière pour le Véritable Blanc de Plomb "Eléphant".

Cette politique a reçu la sincère approbation des marchands et intermédiaires du Canada tout entier parce qu'elle assure à tous un traitement équitable.

Nous sollicitons l'appui des marchands et des grossistes afin de maintenir cette échelle de prix et d'assurer un profit raisonnable aux uns et aux autres.



L'excellence et l'uniformité de la qualité du Véritable Blanc de Plomb "Eléphant" ne nous permet pas de vendre à prix réduits.

Le Véritable Blanc de Plomb "Eléphant" mérite pleinement sa merveilleuse popularité, grâce à sa blancheur parfaite et permanente, à son fini superbe et doux, à ses qualités de durabilité.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" *Peinture et Vernis*

THE CANADA PAINT CO.

LIMITED

Makers of the famous "Elephant" Brand Genuine White Lead

MONTREAL TORONTO HALIFAX WINNIPEG CALGARY VANCOUVER

La Fournaise "BEACH" sans Tuyaux

permet l'économie du combustible



A cette époque de rareté et de cherté du charbon, il est important que ce combustible, employé, dégage tout la chaleur qu'il est susceptible de fournir.

La construction de la fournaise "Beach" — sans tuyaux — utilise au mieux le combustible qu'elle requiert. La circulation de l'air, — point très important pour une parfaite combustion, — se fait très librement vers l'intérieur et vers l'extérieur, de même que la radiation des unités de chaleur.

C'est une des caractéristiques de cette nouvelle fournaise "Beach" sans tuyaux: elle permet l'économie du combustible.

Pour renseignements complets, demandez-nous notre brochurette illustrée.

BEACH FOUNDRY LIMITED

Bureau Principal:

OTTAWA, CANADA

SUCCURSALES A WINNIPEG ET A VANCOUVER.

Table Alphabétique des Annonces

A

Allen Bros. Co., Ltd. .. 29
Allen Silk Mills, Ltd. .. 29
Assurance Mont-Royal .. 56

B

Banque de Montréal .. 54
Banque Nationale .. 56
Banque Provinciale .. 54
Barrett Company, Ltd., The .. 11
Beach Foundry Co., Ltd. .. 15
Bell Telephone Co. of Canada, Limited .. 48
Beveridge Supply Co., Ltd., The .. 56
Brandram-Henderson .. Couverture
British Colonial Fire Ass. Co. .. 56
Brodeur, A. .. 48
Brodie & Harvie .. 50
Burrowes Manufacturing Co. .. 6

C

Canada Foundries & Forgings, Limited .. 9
Canada Paint Co., Ltd., The .. 14
Canadian Milk Products Co., Ltd. .. 51
Chamberlain Medicine .. 52
Clark, Wm., Ltd. .. 51
Connor & Son, J. H. .. 8
Couillard, A. .. 56
Crane Limited .. Couverture

D

Davidson Mfg. Co., Ltd., Thos. .. 12
Déry, Raoul C. .. 6
Dominion Battery Co. .. 6
Dominion Chain Co., Ltd. .. 8

E

Eddy, E. B., La Cie .. 50 et Couverture

G

Gagnon, P. A. .. 56
Garand, Terroux & Cie .. 56
Gendron Mfg. Co., Ltd. .. 6
Gutta Percha & Rubber Co., Ltd. .. 7

H

Hébert, L. H. & Cie, Limitée .. 4
Heinz Co., Ltd., H. J. .. 56
Hobbs Manufacturing Co., Ltd. .. Couverture
Hôtel Victoria .. 56

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. .. 17
Imperial Varnish & Color Co., Limited, The .. 16

J

Jenkins Bros, Limited .. 56
Jonas, Henri & Cie .. 49

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. .. 39
Le Lloyd Commercial .. 56
Leslie & Co., Ltd., A. C. .. 6

M

Macdonald, W. C. Reg'd. .. 58
Montbriand, L. R. .. 48
Montreal Biscuit Co. .. 52

O

Oneida Community, Limited .. 3
Oregon Growers Cooperative Ass'n. .. 50

P

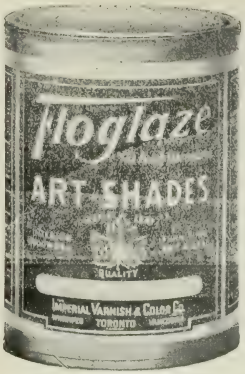
Pink Co., Ltd., Thos. .. 5

R

Ramsay & Son Co. .. 54
Record Foundry & Machine Co. .. 13

S

Simms & Co., Ltd., T. S. .. 5
Still Mfg. Co., J. H. .. 4



"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

LES
SEPT LIGNES
Floglaze
SONT:

Finis pour surfaces extérieures
Finis pour la maison et la ferme
Finis Teintes Art
Fini Velours
Finis pour planchers de portiques et de véranda
Finis Teintes Lac
Fini à Auto

Registered
Floglaze

"LE FINI QUI RESISTE"

Teintes Artistiques

(La boîte à l'étiquette rouge et jaune)

"L'attrait qu'exercent les bas prix n'égale jamais l'aigreur qu'engendre l'infériorité de la qualité."

La qualité des TEINTES ARTISTIQUES FLOGLAZE a conquis la confiance absolue de la clientèle féminine. On doit se rappeler que la très grande part des achats dans les magasins se font par des femmes.

Les prix des TEINTES ARTISTIQUES FLOGLAZE correspondent à leur haute qualité, à la longueur de leur durée et à l'éclat de leur lustre. Ces teintes sont fort appréciées de toute ménagère pour décoration de meubles, de boiserie, clayonnage, et, en fait, toute décoration intérieure.

Notre brochurette pour le marchand: "Un Guide vers de plus gros profits" (A guide to larger Profits) décrit parfaitement les

TEINTES ARTISTIQUES FLOGLAZE.

Ecrivez-nous pour avoir cette brochurette.

Distributeurs pour l'Est:

PAINT & VARNISH LIMITED

MONTREAL

243, COTE DU BEAVER HALL

Distributeurs pour la Colombie Anglaise:
The Shore-Wallace Co., Ltd.,
155 PENDER STREET WEST
VANCOUVER

THE IMPERIAL VARNISH & COLOR CO. LIMITED
HEAD OFFICE TORONTO CANADA

Seuls Distributeurs pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta:
MILLER-MORSE HARDWARE Co. LIMITED
THE BIG WINNIPEG HOUSE

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198 Est, rue Notre-Dame, Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
Etats-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. MONTREAL, vendredi 15 décembre 1922 Vol. XXXV—No 50

LA LIVRAISON AUTOMOBILE ET LE COMMERCANT A LA CAMPAGNE

La livraison automobile est, pour le commerçant, un appoint considérable dans la vente. De plus, elle permet de réaliser une notable économie, tout aussi bien pour le détaillant que pour le grand magasin.

Il n'y a aucune raison, en effet, pour que le petit commerçant ne puisse réaliser des bénéfices et donner à ses clients un meilleur "service", en utilisant l'automobile —à condition, évidemment, que son mouvement d'affaires le permette. — Une camionnette de tonnage courant remplace aisément deux voitures, à dépense égale. Elle coûte donc moins, en réalité, car elle ne nécessite qu'un conducteur, fait le travail plus vite et plus régulièrement et permet d'aller là où le cheval — à forces limitées — ne pourrait assurer la livraison.

Dans certaines localités, des commerçants sont obligés d'avoir trois voitures et au moins trois ou quatre chevaux, alors qu'ils n'utilisent tous leurs véhicules qu'une fois ou deux la semaine. Cela grève considérablement leurs frais généraux, car les chevaux à l'écurie consomment autant pendant les journées de repos que pendant les journées de travail. Tandis que le camion n'absorbe essence et huile qu'en proportion exacte du travail fourni.

Un autre avantage important de l'automobile est de permettre l'extension du champ d'action: elle ne connaît pas la distance et fait rapidement son travail. Il lui est facile de parcourir quelques kilomètres de plus pour livrer à un client intéressant, tandis que le cheval ne peut fournir au-delà de ses forces et, quelquefois, de sa bonne volonté. Dans l'état actuel de la concurrence, la livraison automobile est une nécessité.

L'acquisition décidée, il faut choisir le véhicule. Celui-ci doit être résistant, solide, en raison des petites brutalités qu'il encourra, le plus souvent, de la part du personnel. On doit aussi exiger qu'il soit aussi simple que possible, le moteur facilement accessible pour les nettoyages et les petites réparations, et que son châssis puisse supporter un poids très supérieur au maximum indiqué.

Certains commerçants hésiteront, encore, à s'assurer les services de l'automobile. Il ne faut cependant pas envisager l'utilisation de la camionnette pour la seule livraison à domicile, elle doit servir aussi pour l'approvisionnement du stock (prise de livraison en gare, déplacements évitant de coûteux transports par chemins de fer). On a vu, pendant la guerre, des négociants aller fort loin chercher des marchandises, pour eux et leurs confrères. Chacun retirait, de cette coopération, bénéfice et avantage, et il n'y a aucune raison pour qu'aujourd'hui encore le possesseur d'une camionnette ne trouve là un amortissement sérieux de sa voiture.

Ceux qui ne peuvent, au début, acquérir une automo-

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC A CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

bile, trouveront dans les nouveaux "cyclecars" un véhicule économique, pas encombrant et d'assez grande capacité. Certaines maisons ont même fait d'heureux essais avec le side-car attaché à la motocyclette. Nous préférons cependant de beaucoup la petite voiture.

Un service de livraison par auto, soigneusement conduit, coûte moins cher et demande moins d'attention que le cheval. Il convient évidemment d'examiner la machine chaque jour, avant son départ, mais cette visite est très rapide et permet d'éviter bien des réparations, beaucoup de petits ennuis provenant souvent de l'inattention du conducteur.

Certains appareils contrôlent la vitesse, la consommation d'essence; on pourra les employer comme une garantie de sécurité vis-à-vis de l'employé s'occupant du camion.

Enfin, l'automobile est une excellente publicité. Parfois, dans une localité, un commerçant achète une voiturette. Son concurrent moins important n'à qu'une hâte: l'imiter, et il s'en trouve bien puisque dans cette émulation les affaires de chacun se développent. L'auto permet en effet d'étendre les tournées, elle crée chez le client une impression de force, de prospérité, dont bénéficie sûrement son possesseur. Pour la bonne organisation, pour une meilleure publicité, la voiture-automobile de livraison s'avère indispensable.

LA VENTE PAR REPRESENTANTS

Je vais céder une fois de plus à ma manie des formules. On me l'a quelquefois reproché, mais je demeure impénitent parce que je suis persuadé que la formule est encore le mode le plus sûr d'expression de la pensée.

Et puis, ce système de conversation algébroïde flatte ma paresse native et me dispense de me perdre dans le labyrinthe des phrases dont on ne sort pas toujours . . .

Donc, si nous désignons par C la capacité professionnelle d'un représentant:

Par E son expérience professionnelle;

Par E' son éducation, son aspect, etc

Par I l'ensemble de ses facultés intellectuelles, nous pourrons exprimer la valeur de rendement de ce représentant commercial ou industriel par la formule:

$$C = E + E' + I$$

Or, dans le second membre de cette égalité, les termes E et E' sont variables et susceptibles d'accroissement.

Quant à l'élément I, c'est une quantité fixe. Il est constitué, cet élément, par une somme de legs ancestraux, aboutissant, à un moment quelconque, à la valeur intellectuelle de l'individu considéré.

Loin d'être une quantité négligeable, ce facteur est d'une extrême importance et joue un rôle considérable dans l'appréciation que l'employeur concevra à l'égard de son employé.

Mais l'élément étant peu perfectible, nous en négligerons la valeur jusqu'à nouvel ordre.

On naît poète, on naît intelligent, mais on peut devenir commerçant.

Le vendeur se façonne donc lui-même, surtout lorsqu'il se spécialise dans cette branche bien spéciale de la vente, appelée: représentation. Dans ce cas, il opère toujours isolément, son contrôle immédiat, en mettant à profit tout l'imprévu que les circonstances peuvent lui fournir.

La première aptitude qu'il doit révéler et cultiver est celle qui relève de l'initiative.

Nous avons noté que les éléments E et E', c'est-à-dire l'expérience et l'éducation, sont variables et par conséquent susceptibles d'accroissement.

C'est à l'homme lui-même qu'incombent la charge et le devoir d'augmenter le plus qu'il le pourra sa capacité de rendement en développant principalement l'élément: expérience.

Combien de fois, au cours d'une tournée comportant de multiples visites, un représentant ne s'est-il pas écrié, en sortant de chez un client probable dont il n'a pu obtenir l'ordre désiré?

—J'aurais dû m'en douter! Cet homme est sujet à caution. Il m'a déjà glissé dans les doigts, lors de mon dernier voyage . . . J'aurai dû me souvenir de ses agissements . . .

Mais il ne se les est pas rappelés. Il y a là un manque de mémoire et d'opportunité bien connu de tout homme ayant de fréquentes relations avec le public.

On a même donné un nom à cette lacune de mémoire: on l'appelle l'esprit de l'escalier, parce que, bien souvent, on ne conçoit qu'après coup, lorsqu'il est trop tard, les arguments qui eussent pu vaincre la résistance de l'interlocuteur, en l'espèce, du client.

Le nombre des hommes ayant une mémoire à la fois profonde et précise est relativement restreint. Il est difficile de retenir un quantité considérable de faits relatifs à un objet particulier.

Aussi le représentant, véritablement attaché à sa profession, essaiera-t-il par tous les moyens de suppléer aux défaillances de sa mémoire professionnelle.

Le système le plus pratique est encore celui de l'"aide-mémoire" qui permettra au vendeur de trouver à point nommé les éléments de réponses aux mille objections qui lui sont journellement posées.

Il serait évidemment bon de classer les objections recueillies pendant une campagne de vente à la représentation, sur une sorte d'agenda spécial qu'on aurait ensuite la possibilité de feuilleter à volonté.

Mais il est plus pratique de constituer un fichier qui sera choisi de format commode afin de n'occuper qu'un volume restreint dans les bagages.

Les fiches seront classées en deux catégories. La première sera, par exemple, celle des objections d'ordre d'intérêt général.

Il arrive souvent, en effet, que plusieurs clients, après s'être trouvés aux prises avec les mêmes difficultés, formulent des remarques ou des réclamations semblables. C'est là, d'ailleurs un précieux enseignement que le représentant serait coupable de négliger.

L'exemple le plus banal, celui qui se reproduit le plus fréquemment est celui-ci:

Des clients, en nombre relativement important, refusent de passer des commandes en invoquant le prétexte du prix élevé de la marchandise.

—D'ailleurs, affirment-ils, nous sommes à même de nous procurer, d'occasion, les articles que vous nous proposez, et, nautrellement à des prix très avantageux.

Une telle fin de non recevoir mérite d'être sérieusement étudiée. Le résultat des réflexions du représentant, c'est-à-dire les meilleurs arguments qu'il se promet d'opposer à l'avenir, à des réponses et à des refus de cette nature, seront soigneusement reportés sur des fiches portant la mention "articles de seconde main", "occassions", etc.

Voulez-vous d'autres réponses de clients mal disposés à l'achat de vos marchandises? Nous n'avons que l'embarras du choix:

—Nous avons dû restreindre nos commandes? Les affaires sont mauvaises et nos disponibilités sont considérablement réduites...

Ou bien encore :

—Nou avons l'habitude de nous fournir ailleurs. Nous n'avons aucun motif de rompre nos relations avec nos fournisseurs habituels...

Chacune de ces objections comporte une ou plusieurs réponses. Il ne faut pas négliger de les noter toutes, car un de ces arguments qui paraît ne pas être valable dans telle cieronstance peut avoir un effet décisif dans telle auter.

Il arrive fréquemment que les clients eux-mêmes fournissent une excellente matière d'augmentation. Ils ont pous eux l'expérience, ils ont aussi l'état d'esprit de l'acheteur et bien souvent leurs hésitations mêmes sont susceptibles d'interpretation utile.

La deuxième catégorie de fiches à établir ne présente pas un moindre intérêt que la première. Elle contient le répertoire des objections posées par chacun des clients visités au cours d'une campagne de vente.

Une fiche donnera donc les renseignements suivants: le nom, l'adresse du client ou de la personne dont on a l'intention, disons même, la volonté, de faire un client.

S'il a déjà entretenu des relations d'affaires avec la maison, un résumé succinct mais précis rappellera l'état et le résultat de ces relations.

Enfin, et c'est la partie la plus importante de ce mémorandum, la fiche exposera méthodiquement la nature des objections formulées par cet acheteur rebelle.

On conçoit l'intérêt présenté par un répertoire de cette sorte, bien composé, clair, précis, n'omettant aucun détail.

Avant de se mettre en route pour effectuer ses visites du jour, le représentant consultera son fichier. Il relira d'abord l'ensemble des objections d'ordre général, ainsi que les arguments qu'il convient de leur opposer.

Ensuite, il relèvera sur un carnet spécial les renseignements concernant la clientèle qu'il doit visiter. Il aura de la sorte, présents à l'esprit, l'ensemble et le détail des résultats de ses visites antérieures.

Il ne sera donc pas pris au dépourvu et comme les réponses aux objections jadis formulées ont été par lui étudiées et préparées avec le plus grand soin, avec toute sa science et toute son expérience de vendeur, notre représentant se trouvera dans les conditions les plus favorables à la victoire qu'il veut assurer.

(*Commerce et Industrie.*)

LE PATURAGE DANS LES RESERVES FORESTIERES

Suivant la ligne de conduite qu'il s'est imposée au sujet de l'utilisation la plus complète des ressources naturelles que renferment les terres confiées à son administration, le service forestier du ministère de l'Intérieur a décidé, il y a quelques années, d'affecter aux fins de pâturage certaines étendues des réserves forestières appropriées à cet emploi et qui n'étaient pas immédiatement requises pour les besoins du reboisement. Dans ce but, un arpentage régulier des terres à pâturage dans les réserves a été commencé.

L'entreprise a eu un succès marqué, bien que, naturellement, la dépression qui s'est produite dans l'industrie de l'élevage au cours des dernières années se soit fait sentir dans l'utilisation des réserves. Le pâturage en ces endroits réservés a été inauguré en 1914, et la valeur de cette innovation pratique a été prouvée par l'augmentation du nombre des animaux mis en pacage sur ces terres. En 1919, il y en avait, à quelques centaines près, 100,000, quoique depuis il y ait eu diminution à cause du fléchissement de cette industrie. Une des caractéristiques de ce système est le nombre de petits propriétaires qui en profitent. Dans plusieurs cas, cependant, ceux-ci se sont formés en associations coopératives afin de pouvoir mieux surveiller leurs intérêts, et la formation de ces sociétés a eu de bons résultats relativement aux rapports entre le Service forestier et les propriétaires.

APHORISMES

* * *

La vérité crée toujours des amis. C'est une grande satisfaction pour un annonceur de savoir que ses clients ont confiance dans ce qu'il dit et dans ce qu'il vend.

* * *

La publicité n'est efficace qu'à condition d'être répétée.

LE TABAC MEE-NAW-KEE

Le Prix Courant regrette qu'une petite erreur se soit glissée dans notre numéro du 7 décembre, au sujet du tabac Wee-Naw-Kee. Le troisième alinéa devrait se lire comme suit: "Le prix, pour le marchand, du *Mee-Naw-Kee*, est de un dollar et quart la livre. Il est présenté dans des réceptacles attrayants de douze boîtes métalliques d'un douzième de livre," au lieu "d'une demi-livre l'unité".

LA SURVEILLANCE DU PERSONNEL

Dans les maisons employant un certain nombre de commis, il se produit fréquemment que les uns et les autres demandent à s'absenter une heure ou deux, pour affaires personnelles. Il sera bon de délivrer à ceux-ci, à la caisse et au moment du départ, une fiche portant imprimé le mot "Sortie", et où seront manuscrits le nom du commis et l'heure de délivrance. Ce bon devra être remis à la rentrée, dont l'heure sera également indiquée. Les fiches, classées par commis, seront un très utile renseignement et permettront de faire, s'il y a lieu, des observations au cas où les demandes se renouvelleraient trop souvent.

Il est toujours utile de vous souvenir qui vous avez employé, à quel poste et dans quelles conditions. Vous pouvez, pour disposer de ces renseignements, établir pour chacun de vos employés, une fiche de petit format où s'inscrivent: nom, prénoms, date et lieu de naissance, adresse des parents (en cas d'accident), emplois précédents, dates d'entrées et sorties. Un petit tableau recevra le montant des appointements avec les dates d'augmentation et les postes différents occupés chez vous. Enfin, cette fiche sera complétée, au départ, par la date de celui-ci et le motif, et classée alors dans un tiroir de réserve. Vous aurez ainsi "tout votre personnel sous la main" et cette petite organisation vous rendra des services précieux en bien des cas.

LA LETTRE-FORMULE

N'essaayez pas d'employer des lettres-formules dans la correspondance ordinaire.

Employez des *phrases-formules.*

Etudiez soigneusement les façons aisées et naturelles d'exprimer ce que vous avez souvent à dire. Trouvez deux ou trois façons de dire la même chose. Perfectionnez ces formules tant que vous pouvez.

Puis faites-en un emploi judicieux.

Gardez-vous de tomber dans l'ornière de la routine. N'employez pas la formule parce que c'est une formule et qu'elle est facile; employez-la parce qu'elle représente pour vous, à la suite de vos recherches, le meilleur moyen possible de dire ce que vous avez à dire.

Voilà comment Démosthène se servait de ses paragraphes-formules.

Quannd vous avez un grand nombre de demandes qui sont toutes pareilles, ce serait folie que de vouloir agir autrement qu'en s'en tenant à la meilleure réponse possible, que vous pouvez rédiger après l'étude la plus attentive du sujet. Choisissez donc une formule, et faites-la reproduire par votre dactylographe.

Si vous avez un grand nombre de demandes toutes pareilles, sauf en ce qui concerne un petit point particulier, donnez l'information particulière qui vous est demandée, soit au commencement, soit à la fin de votre lettre, et pour le reste, suivez votre formule.

Quand vous écrivez une lettre-circulaire à des personnes sur lesquelles vous n'avez aucun renseignement particulier, répartissez ces personnes en catégories suivant la profession, les habitudes, l'éducation ou la position sociale, et écrivez une lettre particulière pour chaque catégorie, en adaptant la lettre à la catégorie aussi soigneusement que vous le feriez s'il s'agissait d'un individu.

N'usez *jamais* de lettres-formules quand vous écrivez à des personnes qui, à ce que vous savez, sont différentes entre elles, — dont les lettres qu'elles vous ont écrites présentent des différences, si petites soient-elles, ou qui pourraient croire d'une manière ou d'une autre que vous les considérez non pas individuellement mais comme un élément d'une vaste généralité.

La seule lettre-formule admissible est celle dont chaque destinataire pensera qu'il a là une lettre rédigée spécialement et minutieusement pour lui tout seul.

Tout ce qu'il vous faut, c'est un album répertorié dont la page ait le format d'une lettre, par exemple 8½ × 11 centimètres. Conservez un exemplaire au papier carbone des lettres que vous dictez chaque jour, et une fois ou deux par semaine revoyez ces copies supplémentaires de vos lettres d'affaires, et inscrivez dans la marge toute phrase ou tout paragraphe qui vous semble particulièrement bien venu, — quelque chose dont vous puissiez vous servir dans une lettre ultérieure. Perfectionnez autant que vous le pouvez la rédaction de cette lettre. Puis faites-la copier par votre dactylographe, et collez-la dans l'album en question.

Il vous faut avoir un bon classement de ces lettres, afin de pouvoir trouver instantanément ce dont vous avez besoin; mais c'est vous-même qui pouvez mieux que n'importe qui trouver le classement qui convient le mieux à votre commerce. Et les paragraphes provenant ainsi de votre dictée effective seront beaucoup plus naturels et efficaces que n'importe quels autres que vous pourriez trouver tout faits ou que vous vous mettriez à écrire d'avance abstraitement. Ce qu'il faut, c'est recueillir la fleur de vos meilleures inspirations, et en faire usage par la suite aussi souvent que possible.

Avec cet album de lettres, votre dactylographe peut composer des lettres d'affaires rédigées dans votre style et qui souvent seront bien meilleures que celles que vous dicteriez vous-même d'abondance. Je procède ainsi pour les deux tiers de ma correspondance. Je suis enchanté du résultat.

Les lettres, de même que les textes de publicité, ont besoin d'être rajeunes à l'occasion, et cela d'une façon radicale. Il ne suffit pas que le même client ne reçoive pas deux fois la même lettre-formule. Des lettres toujours rédigées dans le même style général, écrites avec un en-tête depuis longtemps familier et développant les mêmes arguments généraux, ne peuvent pas obtenir leur maximum de succès.

Il est impossible qu'un seul homme invente plusieurs styles différents; aussi, quand vous désirez un style nouveau, il est bon de s'adresser à un nouveau rédacteur de lettres.

Si un en-tête de lettre employé pendant des années, de façon à équivaloir à une "marque déposée", est une bonne chose pour toutes les lettres courantes, les lettres de prospection de la clientèle, ayant le caractère d'un acte de publicité, devraient comporter une présentation matérielle, — papier et forme de l'écriture, — toujours renouvelée. Variez la couleur et la qualité du papier, la disposition et la forme du caractère dactylographique ou autre, et ayez un dessin ou un cliché nouveau, mais toujours caractéristique. Le changement n'a pas besoin d'être bien grand: mais l'impression produite par l'ensemble doit être rafraîchie.

Il ne saurait y avoir d'erreur plus profonde que d'abandonner une formule de rédaction bien composée. Des phrases mises sur pied avec de grandes difficultés et éprouvées par le succès ne doivent pas être écartées sans une soigneuse étude préalable. Un changement est désirable, mais il ne doit pas être trop radical. En fait, si l'on a trouvé une douzaine de bonnes expressions pour rendre une chose, cette douzaine d'expressions comporte des milliers de combinaisons possibles, et chaque combinaison nouvelle est une nouvelle lettre.

Et, après avoir écarté une bonne formule, parce qu'elle a servi à satiété, on peut souvent la reprendre, au bout d'un certain temps, avec un succès nouveau. Chaque formule de lettre et chaque texte de publicité ayant donné de bons résultats devraient être conservés dans un dossier spécial, afin de pouvoir s'y reporter constamment et facilement: et toutes les ressources dont on dispose devraient être souvent passées en revue, afin qu'aucune "valeur" ne soit perdue, tant qu'elle peut être utile si tant est qu'un jour elle puisse devenir une non-valeur absolue. En même temps, un homme intelligent doit toujours avoir l'oeil sur sa collection de formules, sinon elles perdront, à coup sûr, de leur puissance.

Quand une série de lettres-formules ont été envoyées à une liste de personnes susceptibles de fournir un bon rendement, mais dont on n'a rien obtenu, il convient de s'asseoir à son bureau et de dicter pour chaque personne de cette liste une lettre spéciale, même si cette lettre doit être moins bonne que la formule ordinaire.

Une ou deux observations peuvent être écrites à la main au bas de la lettre ou dans la marge, et la signature doit toujours être manuscrite, même s'il s'agit de la signature d'une firme.

On peut varier l'aspect général des lettres en employant des machines à écrire différentes, avec des caractères de formes différentes et des rubans de différentes couleurs.

Mais la véritable force qui commande tous ces efforts vers la nouveauté, c'est un homme actif, tenace, énergique et résolu. Un champion de boxe peut recevoir un coup de poing au coeur et ne pas en être affecté, ou un coup sur l'oeil, ou dans le creux de l'estomac; mais qu'il reçoive tous ces coups de poing à la fois d'un boxeur qui sache le prendre par son point faible, et au bout d'un certain temps il succombera. Il en va de même du client. Il peut ne pas céder à une sollicitation basée sur cet argument, ou sur celui-là ou sur tel autre, mais il cédera sous l'action combinée de tous ces arguments mis en oeuvre par quelqu'un qui ne se lasse jamais.

Ecrire des lettres toujours neuves demande de l'énergie et de la peine. Rien n'est plus difficile à réaliser que l'originalité maintenue à une haute tension. Mais c'est pour un travail de ce genre qu'un homme est payé; et il est ordinairement payé suivant la valeur de son travail.

Même, pour qui a fait énormément de publicité et de vente par correspondance, chaque nouvelle annonce et chaque nouvelle circulaire de prospection est une expérience nouvelle. L'homme habile est celui qui entretient ainsi tout le temps une série d'expériences. Il lancera, par exemple, une nouvelle lettre et une nouvelle annonce chaque semaine et il les placera là où il peut en contrôler le rendement.

Il surveillera ce rendement avec le plus grand soin, et il enregistrera constamment les résultats. Les textes inefficaces, il les écartera; et ceux qui lui ont valu des succès, il les mettra de côté pour s'en servir dans une nouvelle campagne. Il n'entreprendra jamais une grande campagne sans avoir préalablement fait de minutieux essais, pas plus qu'une compagnie de chemins de fer ne bâtira un nouveau pont avec un acier qui n'aurait pas été essayé, sous prétexte qu'elle aurait déjà construit un pont, lequel aurait été parfait.

Quel que soit le genre de vos affaires, veillez à ce que votre "laboratoire d'essais" soit toujours occupé.

(*La Publicité*).

LE REBOISEMENT

Depuis 1915, la question du reboisement a suscité au Canada un intérêt grandissant. Dans les forêts nationales des provinces des prairies, outre la protection contre les incendies et la réglementation de la coupe, des travaux de semis et de plantation sont entrepris systématiquement. Ces travaux sont encore faits sur une petite échelle, de manière à découvrir les meilleures méthodes de procéder. Outre ce travail, quelques millions de brins sont distribués chaque année aux fermiers des prairies pour établir des rideaux-abris. Bien que le bois soit considéré comme produit accessoire de ces plantations, elles ont été établies pour la plupart en vue d'aider à l'agriculture et pour ajouter au confort et à la beauté des habitations. Dans l'Ontario et dans Québec, le même mode de distribution de plants a été adopté dans le but de constituer des terres à bois dans les districts les plus anciens où l'étendue des terrains boisés, a dans bien des cas été trop réduite et dont la qualité du bois est devenue trop pauvre pour être de réelle utilité aux cultivateurs de l'endroit. Dans ces deux provinces on s'est intéressé à l'établissement des forêts municipales. Dans Québec, ce sont plus généralement des forêts cantonales ou de townships que l'on établit; dans Ontario, en vertu d'une législation récente, les conseils de comtés et de townships ont acquis des terres impropres à l'agriculture et les ont boisées.

L'une des choses les plus nécessaires pour le reboi-

sement est la connaissance des meilleures méthodes de faire revivre les forêts suivant les diverses conditions climatériques du Canada. A cette fin, un certain nombre de stations d'essais forestiers ont été établies dans diverses parties du pays sous le contrôle du Service forestier du Ministère de l'Intérieur. Ces stations, dans les diverses provinces, sont situées aau centre d'étendues dont les arbres ont été abattus et dont les conditions climatériques sont les mêmes que celles de la région environnante. Là est étudiée l'influence que les différentes méthodes de régénération forestière, telles que: coupe d'éclaircies, élagage, drainage, mélange de diverses essences, etc., ont sur la croissance des arbres et sur la qualité du peuplement. Une foule de renseignements de ce genre ont été recueillis en Europe, et ils sont la base de la sylviculture européenne, mais ils ne peuvent être appliqués au Canada, de sorte que les résultats du travail aujourd'hui accompli aux stations fédérales d'essais forestiers sont attendus avec un vif intérêt par les ingénieurs forestiers et par tous ceux qui ont la direction de forêts dans toutes les parties du Canada.

CEUX QUI VONT PASSER LA NOEL EN GRANDE-BRETAGNE

L'exode annuel des Canadiens venus d'Angleterre et d'Ecosse au cours des dernières années et qui vont passer les fêtes de Noël avec les parents laissés au pays, est commencé depuis quelque temps. Un premier contingent de soixante-dix personnes venant des provinces de l'Ouest et occupant deux wagons spéciaux, est passé par Montréal lundi, en route pour St. John, N.B., où ces excursionnistes s'embarqueront à bord du "S.S. Marburn" du *Pacifique Canadien*, pour Liverpool et Glasgow. Les deux wagons ont été attachés au train régulier de St. John et ont laissé Montréal avec leurs passagers dans l'après-midi de lundi.

Un autre groupe de cent vingt-cinq voyageurs à destination de la Grande-Bretagne, a quitté Winnipeg samedi matin le 2 courant et est aussi passé par la gare Windsor de Montréal lundi soir, en route pour St. John, où ces gens prendront passage sur le même paquebot.

Afin de faciliter à ces voyageurs leur embarquement et réduire au minimum les ennuis souvent inévitables en voyage, la *Cie du Pacifique Canadien* a pris des mesures pour amener les wagons à côté du navire, à bord duquel les passagers passeront directement, sans délais inutiles et sans courses fatigantes.

Les autorités du *Pacifique Canadien* prévoient une forte augmentation cette année dans le trafic de Noël vers les Iles Britanniques.

FAITS-COURANTS

Le wagon-exposition de l'*Association forestière canadienne* est arrivé à Ottawa après un voyage de 13,000 milles à travers le pays. Depuis avril dernier il a été visité par 210,000 personnes. Le wagon-exposition a parcouru d'abord le Colombie Britannique, puis le nord d'Ontario, Québec et le Nouveau-Brunswick. Le but de son voyage était d'intéresser la population à la protection et à la conservation des forêts.

* * *

Le Canada est arrivé en tête de la liste à l'exposition internationale de foin et de grain à Chicago, en pagnant le grand prix pour le meilleur seigle cultivé cette année. La coupe du *Board of Trade* et le prix en argent ont, en effet, été accordés à John Lucas, de Caylay, Alberta.

Les cultivateurs de l'Indiana ont gagné quarante-huit des cinquante prix offerts pour le concours de blé-d'inde jaune.

* * *

Le premier ministre Mussolini a déclaré que la question de l'immigration italienne sera désormais directement confiée au ministère des Affaires étrangères. Il a ajouté que les Italiens ont plus d'avantage à émigrer au Canada, aux Etats-Unis et au Brésil.

* * *

Le bulletin mensuel de la chambre de commerce américaine de Londres dit qu'un des traits saillants de l'exposition des industries britanniques qui aura lieu simultanément à Londres et à Birmingham, au printemps, sera l'exhibition des denrées préparées par les manufacturiers canadiens. On exposera des conserves, des produits laitiers et des céréales pour le déjeuner afin de populariser les vivres canadiens en Grande-Bretagne.

* * *

Le Canada a gagné le championnat pour la culture de l'avoine à l'exposition internationale des grains et du foin. M. J. W. Biglands, de Lacombe, Alberta, a remporté le premier prix sur un grand nombre de concurrents américains et canadiens qui se disputaient les prix au montant de $10,000 offerts par le *Board of Trade* de Chicago. Les échantillons exposés par M. Biglands donnaient 46 livres ½ au boisseau.

La coupe du *Board of Trade* a été adjugée à R. O. Wyler, de Luseland, Satkatchewan, pour avoir cultivé le meilleur blé produit sur le continent américain cette année. Il a gagné ce prix avec un échantillon de blé rouge du printemps. Le Montana avait gagné cette coupe l'année dernière.

* * *

On a appris que la *Banque d'Hochelaga* a acheté l'édifice de la *Banque des Marchands*, sur la rue Wellington à Sherbrooke. Le prix payé, dit-on, a été de $33,000. Cette propriété était en vente depuis que la *Banque des Marchands* a été englobée par la *Banque de Montréal* et on dit qu'il y avait plusieurs firmes intéressées dans cette vente.

SECOURS AUX SINISTRES DE TERREBONNE

Les autorités du Pacifique Canadien ont fait tout en leur pouvoir pour venir en aide aux sinistrés de Terrebonne au cours de la terrible conflagration qui a partiellement détruit cette ville dans la nuit de vendredi à samedi derniers.

Lorsque l'incendie eut étendu ses ravages à tel point

que l'on crut urgent de demander des secours à Montréal et aux Trois-Rivières, un train spécial fut immédiatement organisé en ce dernier endroit, et à 12.16 heures samedi matin, il était en route pour Terrebonne avec des appareils et une partie de la brigade de la ville. Le train arriva à Terrebonne à 2 heures a.m. et les pompiers purent aider d'une manière efficace à enrayer les progrès de l'incendie.

Le détachement de la brigade de Montréal accomplit un travail admirable lorsqu'il fut arrivé sur le théâtre du feu. On avait d'abord pensé expédier les appareils de la métropole par chemin de fer et dans ce but le *Pacifique Canadien* avait été requis de préparer un train spécial, mais ce convoi fut décommandé à 10.15 heures vendredi soir, les autorités du département du Feu ayant décidé dans l'intervalle d'envoyer les voitures par la grande route et sous leur propre pouvoir.

Comme les flammes détruisirent de bonne heure toutes communications téléphoniques et télégraphiques avec Terrebonne, ce fut presqu'exclusivement par le téléphone d'expédition de la gare du *Pacifique Canadien* restée intacte, qu'il fut possible de communiquer avec Montréal et les endroits environnants. C'est par ce moyen que les pompes de Sainte-Rose et de Sainte-Thérèse furent demandées.

NOTRE SERVICE DE RENSEIGNEMENTS

Verchères. — Les colporteurs doivent-ils avoir un permis pour chaque district qu'ils parcourent? Si leur permis n'est pas en règle ou s'ils n'en ont pas, à qui s'adresser pour les faire arrêter? — *Réponses* Cela dépend de la signification que vous donnez au mot district. La Province est divisée en zones quant au colportage, et chaque zone requiert des permis distincts. Le Ministère Provincial de la Justice vous communiquera sans doute un énuméré de ces zones. Quant aux arrestations, tout conseil municipal possède une personne ou plus préposée aux questions policières et à l'observance de la paix.

* * *

Arthabaska. — Un marchand a-t-il le droit d'organiser à son magasin, un concours dans lequel il donne des billets numérotés pour chaque achat, ces billets devant être tirés au sort en vue d'obtention de prix? — *Réponse*: La loi est très sévère pour tout ce qui touche aux loteries, *et cætera*. Nous vous conseillons de chercher dans les journaux du mois dernier, la description de procédures prises contre un marchand d'Ottawa. Nous croyons que ce cas est analogue au vôtre.

* * *

Sainte-Flore. — Veuillez donc me donner une opinion sur la cote future des graisses, saindoux et sucre? — *Réponse*: *Le Prix Courant* donne dans tous ses numéros de l'épicerie, des notes compréhensives sur les directives de ces marché, et du sucre en particulier. Il est difficile de faire des prévisions, mais les mouvements des graisses et saindoux sont toujours analysés dans notre article intitulé *Marché des denrées animales alimentaires,* avec autant d'exactitude que possible et sur les dernières données des grands commerçants.

* * *

Les Moulins de Lachute. — Un individu âgé de 19 ans a causé des dommages à une automobile en la faisant démarrer, malgré défense reçue. Puis-je intenter une action contre lui ou son père? Cet individu travaille et paie sa pension? — *Réponse*: Si vous êtes assuré, la compagnie règlera probablement ces dommages à condition que la personne en cause ne soit pas à votre service, ou votre parent, ou membre de votre maison. Elle se réservera alors le droit de recouvrement contre cette personne. Si vous n'êtes pas assuré, nous ne vous conseillons pas la poursuite, le montant en cause ne nous semblant pas suffisant pour la provoquer. Il est des cas où il faut faire contre mauvaise fortune bon coeur . . .

PETITS POINTS DE DROIT

C.L. — Mon locataire déménagea, ces jours derniers, après m'avoir payé mon loyer jusqu'à mai prochain. A-t-il le droit de garder la clef du logement, l'eau des robinets et de la fournaise n'ayant pas été enlevée? Comme il s'agit d'un troisième étage, et que le réservoir alimentant la fournaise du bas se trouve à cet étage, il est probable que l'eau de ce réservoir gèlera. Que faire? — *Réponse*: Vous n'avez qu'à vous faire ouvrir cette porte par un serrurier et à chauffer l'étage, si vous le voulez. Il y a dans le bail une clause qui vous autorise à prendre possession des lieux, au cas où votre locataire les quitterait avant la fin du bail. Vous avez intérêt à voir aussi si votre locataire a laissé le logement en bon état.

* * *

R.B.T. — Une femme mariée peut-elle déposer à la banque? J'ai un contrat de mariage me rendant maîtresse de mon bien. Remarquez bien que je gagne par mon travail l'argent que je dépense. — *Réponse*. Nous n'y voyons pas d'objections.

* * *

V.V. — Un père de famille est-il responsable d'une dette contractée à sa connaissance par son fils mineur? — *Réponse*: Oui, surtout dans les circonstances que vous relatez, puisque la somme a été empruntée pour aider ses parents.

* * *

C.L. — Une personne désirant emprunter de l'argent m'offre comme garantie une police d'assurance. Si j'accepte, dois-je faire une convention par écrit? — *Réponse*: Les conventions écrites sont en somme les seules qui aient de la valeur. Mais même avec une convention écrite faite par un notaire, pourquoi prêteriez-vous votre argent? Si l'assuré refusait à un moment donné de payer sa prime, vous seriez dans une situation peu désirable. Vos garanties disparaîtraient par le fait même.

* *

H.E. — J'ai hérité d'une maison louée à un locataire qui est obligé, d'après le bail, à payer le premier lundi de chaque mois, mais qui ne paye toujours qu'à la fin. Ce mê-

une locataire sous-loue une partie du logement malgré moi. Que dois-je faire? — *Réponse*: Vous ne pouvez pas l'empêcher de sous-louer le logement ou partie du logement, si dans le bail, il n'y a aucune clause à cet effet. Si le locataire en question néglige de vous payer au temps fixé, vous pouvez le poursuivre en justice pour le faire payer. Quant au droit de réclamer une partie du prix de la sous-location, vous ne l'avez pas.

* * *

Lanoraie — J'ai donné à un agent d'immeuble le droit exclusif de vendre ma propriété au prix de $15,000 net. Tout montant en excès de cette somme doit lui appartenir à titre de commission. Est-ce que l'agent d'immeubles peut réclamer quelque chose si je vends moi-même la propriété? *Réponse* — Oui. Droit exclusif signifie que l'agent seul a le droit de vendre et celui de toucher la commission. Hormis que dans la convention vous vous seriez réservé le droit de vendre la propriété vous-même. Vous avez fait un fort mauvais marché. Il n'est même pas dit dans la convention ,si vos informations sont complètes, que le mandat de l'agent finira après un certain temps. On dirait qu'il s'agit d'un mandat perpétuel. Si vous recourez à un autre agent, vous serez obligé tout simplement d'en payer deux au lieu d'un. Vous avez commis l'erreur que commettent en général nos compatriotes; ils ne consultent que lorsqu'ils sont mal pris. Il faut toujours consulter un homme de loi avant de faire un contrat de quelque importance. Si l'agent qui a un droit exclusif vend votre propriété, vous n'aurez pas le droit d'ajouter les taxes et assurances à la somme de $15,000 convenue.

* * *

A. B., Pointe Saint-Charles.—Le locataire peut-il retenir son loyer jusqu'à ce que des réparations promises aient été faites? — *Réponse:* Non. Mais si le propriétaire refuse de faire ces réparations, vous pouvez intenter une action aux fins de le forcer par la Cour de les exécuter à ses frais, ou intenter une action pour dissoudre le bail.

* * *

E. M., Montréal.—J'avais un bail ordinaire pour un étage-logis (*flat*) pour un an, expirant le trente avril 1922. J'ai continué de l'occuper et de payer mon loyer mensuellement après le premier mai, sans autre chose qu'une convention verbale. L'on me dit qu'après avoir occupé ce logis huit jours après l'expiration du bail, je suis responsable pour le loyer de toute l'année. Est-ce exact? *Réponse:* Vous avez un nouveau bail d'un an, par ce qui est connu en droit sous le nom de *tacite réconduction.*

LES INITIALES EMBARRASSANTES

(Suite et fin)

Tandis que les acheteurs étrangers préfèrent de beaucoup les prix C.A.T., on ne doit pas perdre de vue le fait que les envois outre-mer et les conditions du change sont toujours sujets à une si grande incertitude, de même que les taux du transport, qu'il y a toujours risque à entreprendre la fixation d'un prix C.A.T. Fixer un telle cote sans certaines restrictions protectrices contre une hausse des taux de transport maritime ne serait pas prudent. Lorsqu'elle prèpare un prix C.A.T., une compagnie importante ne manque pas de déclarer explicitement:

"A moins qu'il n'en soit convenu autrement par écrit, tous les frais encourus à l'endroit de destination, frais d'allèges, quaiage, frais de débarquement, péages, droits, etc., ne sont pas inclus dans le prix de vente."

Bien définir dans l'offre originale ce que le prix comprend est, pour le fabricant, le moyen le plus sûr d'éviter toute complication. On peut facilement se rendre compte qu'une offre C.A.T. à un point intérieur quelconque du Canada est plus ou moins absurde aux yeux d'un acheteur étranger, et qu'un prix F.A.B. ou F.P.E. à un point intérieur quelconque du Canada embarrasse l'acheteur étranger . Dans un grand nombre de cas, il lui est impossible ou très difficile de se rendre compte de ce que sont au juste les frais de transport intérieur au Canada—frais d'allèges, transport maritime, etc.,—et il est naturel que l'acheteur étranger refuse une telle offre ou accorde sa préférence à un prix donné pour un port maritime de débarquement dans son propre pays.

Il semble que la question du paiement des droits aux termes d'une offre C.A.T. soit comprise de différentes manières par certains fabricants ou acheteurs étrangers. En général, cependant, l'acheteur est tenu de payer les frais de déchargement, d'allèges et de débarquement au port étranger de destination, de même que les droits de douane et le quaiage; mais, pour rendre la chose bien claire, on doit y ajouter d'autres conditions comme le fait une importante compagnie d'importation dont nous avons déjà parlé.

M. JOSEPH BORDELEAU

Le Prix Courant a eu le plaisir de recevoir la visite de M. Joseph Bordeleau. Il administre la Maison *Joseph Ward and Company, Limited,* de Halifax, commerçants en grains, céréales et produits alimentaires.

M. Bordeleau visite Montréal et Ottawa dans le but d'assister à la *Convention des Voyageurs du Dominion.*

Le territoire de M. Bordeleau est des plus vastes, comprenant les Antilles, Terre-Neuves, le Cap Breton, et toutes les Provinces Maritimes. Son énergie et ses talents, de même que cordiale urbanité, le rendent cependant plus que capable d'occuper un poste aussi important.

LA MAISON GIROUARD

La rumeur veut qu'un groupe de citoyens de S.-Hyacinthe se portent acquéreurs de l'immeuble autrefois occupé par la maison Girouard Limitée, et le convertissent en hôtel.

La route nationale sera terminée l'an prochain et l'afflux de voyageurs qui en résultera promet un grand succès à cette entreprise. Ceux qui sont au courant des besoins qu'a S.-Hyacinthe de chambres et de facilités hôtelières, se réjouiront si la rumeur est fondée et si le projet se matérialise.

MESSAGERIES --- NAVIGATION --- TRANSPORTS

TRANSPORT DE LA RECOLTE DE L'OUEST

Dépassant de 8,000,000 de minots la quantité de grain mis sur le marché et provenant des districts desservis par le *Pacifique Canadien,* durant les premiers trois mois de la saison de la récolte en 1915, la quantité totale pour la période correspondante cette année, dans la même région, se chiffre à 154,317,605 minots. Tels sont les chiffres publiés ces jours derniers aux bureaux du *Pacifique Canadien.* Ce total se compose de 133,725,337 minots de blé et de 20,592,268 minots de grains divers. Durant ces mêmes trois mois en 1921, les fermiers de ces territoires avaient disposés de 81,982,255 minots de blé et de 11,108,080 minots d'autres grains.

Le nombre de wagons de grain chargés sur les lignes du C.P.R. durant cette période de trois mois marque aussi une sensible augmentation sur 1915 et 1921. Pour l'année présente, ce nombre est de 96,134 wagons, tandis qu'en 1915, qui fut aussi une année d'extraordinaire abondance, il ne s'élevait qu'à 84,745 wagons et l'an dernier, il atteignait à peine 59,628 wagons.

De l'énorme quantité de blé expédié jusqu'à présent, 66% est de qualité supérieure.

DERNIER ARRIVAGE

La barge à vapeur *Matoa* est arrivée dans notre port vendredi soir dernier, venant de New-York. Cette barge, qui se trouve clore définitivement la saison de navigation d'été de cette année, passera l'hiver à Montréal.

NOUVEAU NAVIRE

Un nouveau navire, l'*Edward L. Strong,* qui sera ajouté à ceux qui font la navette entre les grands lacs et Montréal est arrivé dans notre port. L'*Edward L. Strong* a été construit aux Trois-Rivières sur la commande de *George Hall Coal Co.* Le navire est du meilleur genre et jauge 2,400 tonneaux. Il pourra transporter 78,000 boisseaux de grain. Ce navire est le troisième ordonné par la compagnie durant l'été. Le premier a été le *N. H. Botsford,* le second le *Frank A. Augsburg.* Le nouveau navire a été mis à l'épreuve avec succès. A bord se trouvait J.-O. Grey, navigateur en chef pour le district de Montréal.

TRAIN TARDIF POUR TORONTO LE SAMEDI SOIR

Tous les samedis soir, le *Pacifique Canadien* fait circuler un train tardif dans chaque direction entre Montréal et Toronto. Cela permet aux voyageurs de rester deux heures de plus dans l'une ou l'autre ville et d'arriver quand même à une heure raisonnable le dimanche matin.

VERS L'OUEST — Départ de Montréal, gare Windsor, à 11 h. 45 p.m., le samedi seulement. Arrivé à Toronto, gare Union, à 9 h. a.m. Les wagons-lits sont disponibles à la gare Windsor, à 10.30 p.m.

VERS L'EST—Départ de Toronto, gare Union, à 12 h. 30 a.m. le dimanche seulement, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 9 h. 40 a.m. Les wagons-lits sont disponibles, à la gare Union, à Toronto, à 11.15 p.m.

Les deux trains ont la meilleure composition comprenant wagons de première classe et wagons-lits modèles. Il n'y a arrêts intermédiaires qu'à Westmount, Smith Falls, à Havelock et à Peterboro.

Guichets à Montréal: 141-145, rue S.-Jacques. Appel: Main 8125; où aux gares Windsor, de la Place Viger, de Westmount et du Mile-End.

TRANSPORT GRATUIT POUR LES COURRIERS

La première conférence postale internationale entre le Canada et les Etats-Unis est terminée. Tous les membres de la conférence se sont promis une mutuelle bonne volonté.

Les officiers vont maintenant préparer une nouvelle convention entre les deux pays. La convention adoptera les décision de la conférence, décisions qui entreront en vigueur le premier janvier prochain.

On a décidé que chaque pays devrait accorder à l'autre le passage gratuit sur son territoire, par tous les trains qu'il emploie pour son propre courrier, de tout le courrier fermé, fait par n'importe quel bureau d'échange de l'un ou de l'autre pays et adressé à n'importe quel autre bureau d'échange du même pays.

Les Etats-Unis ont aussi accepté de transporter les colis du Canada à travers les Etats-Unis jusqu'à l'Amérique du Sud par les routes qu'ils emploient actuellement pour leurs propres colis, sur le paiement, par le Canada, de la somme de vingt sous par livre. Actuellement les colis du Canada, à destination pour l'Amérique du Sud, doivent passer par l'Angleterre.

Les taux des postes resteront les mêmes.

ECHOS

La *Canada Steamship Lines* a décidé de faire la réparation de son quai à Sorel. Plus de cent-vingt pieds de ces quais seront reconstruits. Ces travaux ont été confiés à la Compagnie des ateliers mécaniques, de Sorel.

* * *

L'on communique en date du 5 décembre, de Port-Arthur, que onze paquebots avaient quitté cette ville et Port William, portant plus de 2 millions de boisseaux de grains. Dix autres étaient en train d'être chargés.

* * *

Les rapports indiquent qu'au cours de 1922, le port de Montréal a vu passer 154,500,000 boisseaux de grains, ce qui est favorablement comparé à notre rival le plus important, le Port de New-York, qui n'accuse que 111,071,-013. En 1921 les chiffres du port de Montréal indiquaient 138,453,980.

Tous les records ont été brisés en 1922, y compris ceux de la quantité de grains exportés, du nombre de vaisseaux venus au port, et du temps nécessaire à leur déchargement et à leur départ, 1,194 paquebots océaniques sont venus chez nous au cours de l'année dernière, tandis qu'en 1921 il n'y en a eu que 964.

Le tonnage de 1922 fut de 3,931,901, et celui de 1921, 2,891,956.

De plus, 1,374 vaisseaux nous ont apporté du grain des ports sur les lacs.

VOYAGE A QUEBEC

Le dimanche après-midi par le Pacifique Canadien

Un train très commode se rend le dimanche après-midi à Québec, partant de la gare Viger à 2.30 p.m., comportant un wagon-salon, et permettant aux voyageurs de prendre un léger souper avant d'atteindre l'ancienne capitale. Ce train s'arrête aux Trois-Rivières, de sorte que ceux qui le désirent peuvent manger au restaurant de cette gare.

Bureaux des billets à Montréal: 141-145, rue S.-Jacques, tél. Main 8126, ou aux gares Windsor, Viger, de Westmount et du Mile-End.

CONSIGNATIONS DE GRAIN

Vingt-cinq vapeurs sont partis le 30 novembre de Port William, portant environ sept millions de boisseaux de grain. C'est un record pour une journée. Le record antérieur était de 5,678,060 boisseaux enregistré en décembre 1915.

Une tempête soufflait. Les vaisseaux ont dû se mettre à l'abri dans la baie du Tonnerre.

LE SERVICE DU "PITTSBURG"

Le *Pittsburg,* nouveau paquebot à passagers appartenant à la ligne *White-Star Dominion,* est parti de Brême vendredi dernier pour son premier voyage à destination d'Halifax par Southampton. Il fera ce service pendant toute la saison avec le *Canopic,* de la même compagnie.

Le *Pittsburg* est un navire qui jauge 16,600 tonnes.

La compagnie *White-Star DDominion* a déjà arrêté son programme pour la saison d'été 1923. Tous les navires qui feront le service entre Montréal et Liverpool s'arrêteront, en revenant de ce dernier port, à Belfast, Irlande, pendant une journée.

LA CALIFORNIE via LE PACIFIQUE

L'attirance de la Californie est telle que l'on s'y rend de tous les pays du monde. Entre des cimes couronnées de neige et des grèves où l'écume marine se mêle aux sables d'or, ce pays, un des plus richement dotés de l'univers, se recommande surtout par un climat délicieux en toutes saisons, et particulièrement en hiver.

Mais même si c'est là votre but, le voyage ne sera pas complet si vous n'avez vu les majestueuses Rocheuses, formation géographique aux beautés innombrables et toujours diverses, et Vancouver et Victoria, villes ravissantes où une température parfaite permet en toutes saisons l'automobilisme et le golf dans un paysage admirable. Ce n'est qu'en voyageant, ne fut-ce que pour l'aller et le retour, dans les luxueux wagons du *Pacifique Canadien,* que l'on pourra se dire avec satisfaction que l'on a véritablement connu tout le plaisir qu'un te lvoyage peut offrir.

De merveilleuses randonnées peuvent être arrangées via le *Pacifique Canadien,* à travers les Rocheuses, soit pour l'aller seulement, en revenant par quelqu'autre route, soit pour le retour, soit encore via Chicago, pour les deux voyages.

Tout préposé aux billets de la *Compagnie du Pacifique Canadien* s'empressera de donner des renseignements complets, sur demande personnelle, ou écrite, ou télégraphiée.

Guichets à Montréal: 141-145, rue S.-Jacques,—Appel: Main 8125; ou aux gares Windsor, de la Place Viger, de Westmount et du Mile-End.

L'ENTRAINEMENT DES WATTMEN

On a commencé l'entrainement des hommes qui auront charge des locomotives électriques dans le port de Montréal le printemps prochain. Pour cela on se servira d'une locomotive appartenant aux chemins de fer nationaux.

La Commission du port aura à son service, le printemps prochain, trois locomotives électriques.

CARGAISON PRESQUE DETRUITE

Un commencement d'incendie s'est déclaré, samedi après-midi dernier, à bord du cargo *Canadian Gunner*, de la marine marchande du gouvernement. La cargaison, évaluée à plus de $200,000 a été en grande partie détruite. Le feu aurait pris par combustion spontanée ou encore dans du foin avoisinant de trop près l'engin du navire.

En outre d'une grosse cargaison générale, le *Canadian Gunner* avait à son bord 10,500 barils de farine, 5,750 sacs d'avoine, 2,500 balles de foin et 2,000 caisses de lait.

PACIFIQUE CANADIEN

Montréal-Toronto-Hamilton

Le Pacifique Canadien est la route la plus agréable pour faire le voyage entre Montréal et Hamilton, Ont. Service direct tous les jours sauf le samedi, dans les deux directions. L'avantage le plus marquant de ce service c'est que les trains partent du centre des affaires dans les deux villes et y arrivent également.

(Vers l'Ouest)

Départ de Montréal, gare Windsor, à 10.30 p.m.

Arrive à Toronto, gare de la rue Yonge, à 8.00 a.m.

Arrive à Hamilton, Ont., gare du T. H. & BP. Ry. à 9.55 a.m.

(Vers l'Est)

Départ de Hamilton, Ont., gare du T. H. & BP., à 8.00 p.m.

Départ de Toronto, gare de la rue Yonge, à 9.45 p.m.

Arrive à Montréal, gare Windsor, à 7.20 a.m.

Le service des wagons à compartiments qui circulent sur ces trains comporte un buffet, ce qui permet de servir à déjeuner avant d'arriver à destination.

Bureau des billets à Montréal: 141, 145 rue S.-Jacques, tél. Main 8125, ou aux gares Windsor, Place Viger, de Westmount et du Mile End.

ARRIVAGES DE CHARBON DES GRANDS LACS POUR NOVEMBRE

Les arrivages de charbon provenant des grands lacs pour le mois de novembre qui vient de se terminer ont été de 121,623 tonnes contre 100,353 tonnes pour la période correspondante de l'an dernier. C'est le seul mois de l'année où les arrivages de charbon auront dépassé en quantité ceux du mois correspondant de 1921.

Quant aux arrivages de grain dans notre port pour le mois de novembre de cette année, ils ont été de 9,351,671 boisseaux contre 4,603,995 boisseaux pour le mois correspondant de l'année 1921.

AUX INDES OCCIDENTALES ANGLAISES

Le premier voyage de navigation hibernale de la marine marchande du gouvernement canadien entre Halifax et les Indes anglaises s'effectuera le 7 courant avec le départ du *Canadian Fisher*, capitaine F. Ferguson, pour les Bermudes, les îles Bahamas, le Jamaïque et l'Honduras anglais. Les officiers de la marine marchande du gouvernement canadien déclarent que les *Canadian Fisher* et *Canadian Forester* ont transporté un très grand nombre de passagers à chaque voyage de Montréal durant l'été et que annonce un aussi bon trafic durant l'hiver entre le port d'Halifax et les Indes anglaises, vu que les Canadiens tiennent à s'éviter les ennuis créés par les réglements de la loi d'immigration américaine et auxquels sont soumis les voyageurs qui passent par le port de New-York.

TREIZE VAISSEAUX POUR LES LACS

Le *Times* de Londres annonce que des contrats ont été signés avec un certain nombre de firmes anglaises pour la construction de dix vaisseaux de 2,500 tonnes pour le compte de l'*Eastern Steamship Company of Canada*. Ces vaisseaux seront affectés au service Montréal-Buffalo. Le prix est de 300,000 livres sterling. Ces vaisseaux seront livrés en mai prochain.

Trois autres vaisseaux ont été commandés pour le compte de *Keystone and Transports, Ltd.*, de Montréal.

PACIFIQUE CANADIEN

Service Montréal-Québec

Wagons à compartiments sur trains de nuit

Avec des trains quittant Montréal, gare Viger, à 9.15 a.m., excepté le dimanche, à 2.30 p.m., le dimanche seulement, à 5.00 p.m., excepté le dimanche, et à 11.55 p.m. et tous les jours, à 9.00 a.m. et à 11.30 p.m., le Pacifique Canadien offre un remarquable service vers l'Ancienne Capitale.

A Westmount, le Pacifique Canadien donne quatre trains les jours de semaine et deux le dimanche.

Les trains de jour ont des wagons de première et de seconde, de même que des wagons-restaurant et des wagons-salon. Les trains de nuit, en plus des wagons de première et de seconde et des wagons-lits ordinaires, ont les wagons populaires à compartiments.

Aux hommes d'affaires et aux touristes qui préfèrent voyager la nuit, par économie de temps et pour plus de confort personnel, les compartiments sont spécialement recommandables à cause de leur convenance et du confort qu'ils ajoutent au voyage.

On obtiendra des billets et l'accommodation pour wagons-lits en s'adressant au Bureau des Billets, 141-145, rue S.-Jacques, tél. Main 8125, ou aux gares Windsor, Viger, de Westmount et du Mile End.

Quincaillerie-Ferronnerie

LE MARCHE DE LA QUINCAILLERIE

Au commencement de novembre, la révision des prix des cordes et ficelles était en vedette sur le marché de la quincaillerie.

Certaines marques diminuaient de un sou la livre, d'autres augmentaient.

La toile métallique descendait à trente-cinq sous plus bas que l'année dernière.

La gazoline subissait sa quatrième diminution depuis un mois.

Les cotations étaient haussées sur les pièges de chasseurs, les conduits de chaudière et les tuyaux de poêle.

Les métaux en lingots, ferblanc et plomb, manifestaient une fermeté et les marchands signalaient certaines hausses.

Le marché des feuillets galvanisés montrait aussi fermeté et il était rumeur que l'on considérait augmenter les prix de la tuyauterie forgée.

Le 9, les révisions se continuaient. La hausse signalée chez la tuyauterie se maintenait, de même que sur les tuyaux de plomb, les rebuts de plomb, et les soudures.

Torches et fourneaux pour soudure autogène, augmentaient de cinq pour cent.

A Montréal, la gazoline diminuait encore de deux sous le gallon, mais dans la province elle ne variait pas.

Plusieurs articles de quincaillerie reflétaient par leur fermeté les marchés du ferblanc et du plomb.

Vers la mi-novembre, les révisions augmentaient encore en nombre et, particulièrement chez la ferronnerie de construction.

Vigueur chez les dérivés de l'amiante et les revêtements d'amiante.

Le pétrole augmentait de un sou le gallon.

L'on croyait que les rebuts de coton seraient cause d'une hausse avant longtemps, mais toutes les révisions n'étaient pas à la hausse.

Les cotations de la saison prochaine sur les clôtures métalliques pour la volaille étaient données au commerce avec une réduction appréciable, de même que les sièges de chaises en placage, et le fer en gueuse.

Le commerce de cette saison est actif, et même chez la construction.

A la fin du mois, quoique les tendances à la hausse se continuassent, il y avait moins de révisions.

La fermeté des produits de l'amiante avait eu pour résultat une hausse chez le revêtement cellulaire de la tuyauterie.

Les rebuts de zinc et de caoutchouc signalaient fermeté des cotations.

Les marchés primaires des métaux étaient vigoureux et les dérivés du plomb toujours fermes.

L'on s'attendait à ce que les feuillets galvanisés importés d'Angleterre montrassent augmentation et à ce que ceux importés des Etats-Unis restassent sans modification.

Le fer et l'acier étaient calmes et les intermédiaires déclaraient que l'animation habituelle des fêtes commençait à se manifester dans la quincaillerie.

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE

Les tribunaux ont récemment déclaré la faillite de la compagnie nommée *La Machine Agricole Nationale*, dont les usines étaient établies à Montmagny.

Nos lecteurs se souviendront qu'il y a quelque dix-huit mois, cette organisation avait activement offert à la population canadienne-française des obligations qui, d'après la publicité qu'on leur faisait, possédaient toutes les qualités et toutes les garanties possibles. Il est à regretter que trop de nos compatriotes subiront probablement une déception causée par cette faillite.

Mais il faut surtout noter ce fait, que les ventes des valeurs de la *Machine Agricole* s'entouraient de considérations patriotiques et de réflexions éloquentes sur le caractère particulièrement *local* et *national* de cette émission.

Certes, *Le Prix Courant* sera toujours parmi les premiers à recommander que l'on préfère les placements de chez-nous et que l'on aide à nos industries... Mais n'oublions pas que notre Revue a toujours conseillé de se renseigner minutieusement sur l'historique, les résultats, les statistiques financières et de rendement, bref, sur le *record* des maisons auxquelles l'épargniste confie ses économies. Faute de tels renseignements, la sagesse nous conseille de nous adresser aux placements fédéraux, provinciaux, municipaux...

Il sied donc de considérer cet évènement comme une leçon profitable et de se demander à l'avenir si l'argument patriotique n'est destiné qu'à la consommation de *l'acheteur* ou s'il existe aussi chez le *vendeur*, qui s'en sert honnêtement, pour orner de solides garanties financières.

Il ne suffit pas de planter un drapeau sur une maison pour que sa solidité en devienne certaine...



Souhaits !

Voici notre "Winsome Maid", exquise jeune fille, qui se glisse dans cette page pour vous faire ses souhaits des Fêtes.

Plus séduisante que jamais, "Winsome Maid" s'est fait un grand nombre de nouveaux amis durant l'année qui s'achève. En 1923, beaucoup d'autres admirateurs lui rendront hommage, après avoir apprécié sa beauté soyeuse, aux couleurs d'arc-en-ciel. Ainsi donc, à ses vieux amis, à ses nouveaux amis et à ses futurs amis, elle souhaite

De Joyeuses Fêtes

et une

Prospère Année Nouvelle

Allen Silk Mills Limited

43, DAVIES AVE., TORONTO, ONT.

La clientèle la plus élégante du temps des fêtes achète le "Winsome Maid".



Et maintenant,

Voici

Les Fêtes !

Si vous le voulez bien, cessons un moment d'être des marchands et des fabricants. En bons camarades, donnons-nous une franche poignée de mains, en nous disant: "Joyeuses Fêtes!"

A vous donc notre souhait d'une joyeuse Journée de Noël et d'une Nouvelle Année qui vous apporte en abondance prospérité et bonheur!

Allen Bros Co. Limited

883 DUNDAS ST. E., TORONTO.

L'A. B. C. est une garantie de perfection.

ECHOS

Les rapports de Chicago signalent une amélioration notable dans le gros et dans le détail. La hausse des prix n'enraye en rien la demande.

* * *

La production du charbon aux Etats-Unis vers la mi-novembre indiquait une légère augmentation.

* * *

Nous apprenons de source autorisée que d'ici un mois, les usines de la *Northern Aluminium Co., Limited* seront en pleine opération aux chutes Shawinigan. Sur les fournaises seulement, on emploiera environ cent hommes de plus et dans tous les départements le personnel devra être augmenté en conséquence.

* * *

La *Dominion Iron & Steel Company,* de Sydney, vient d'adopter un nouveau procédé pour la fabrication du fer en geuse pour l'usage domestique. Jusqu'à présent, le fer en gueuse pour l'usage des fonderies, fabriqué avec du minerai Wabana laissait à désirer et les fonderies canadiennes importaient des Etats-Unis ou d'Angleterre une grande partie du fer en gueuse qu'elles employaient. En faisant un mélange de minerai algérien, importé du nord de l'Afrique, et de minerai Wabana, la *Dominion Iron* a obtenu un produit qui n'a de supérieur ni aux Etats-Unis ni au Canada.

* * *

En novembre, il n'y avait pas de modification sur le cuivre; la cote demeurant à 13 7/8 sous pour les livraisons jusqu'à février inclusivement.

LES NOUVEAUTES EN QUINCAILLERIE

L'automobiliste aimera certes de recevoir comme utile cadeau de Noel, les ailes latérales, en verre, que la *Hobbs Manufacturing Company* met actuellement sur le marché.

* * *

Un télescope de poche, surtout si c'est le *Pocsketscope,* sera apprécié par le touriste, l'automobiliste, le chasseur et tous les sportmen en général.

* * *

Quant à Madame, rien ne pourra lui faire plus plaisir que la cafetière-percolateur, superbement nickelée, de la ligne *Viko* distribuée par la *Aluminum Specialty Company* ou encore le chauffe-plat électrique *Betsy Ross,* en aluminum sur base-acajou.

QUELQUES NOTES SUR LE MARCHE DE QUINCAILLERIE DANS L'ONTARIO

Les informations que nous recevons de Toronto indiquent que là comme ailleurs les prix se dirigent vers la hausse.

Celle-ci se manifeste particulièrement chez les lames de scies, les balais, les petits balais, les manches de haches, de marteaux, de pics et de hachettes, les "canthooks", les feuillets de zinc et les clôtures d'acier.

La Compagnie *Otterville* et la marque *Eureka* revisaient aussi leurs cotations.

Il y avait amélioration sur le marché des produits d'amiante, et augmentation chez les revêtements d'amiante.

D'autre part, les articles *Thermos* coûtaient moins cher.

Les prix locaux sur les soupapes de radiateurs n'étaient pas uniformes, certains distributeurs maintenant l'ancien escompte de 58% et d'autres cotant 54%.

A London, rapports optimistes, et si la température retarde la vente de certaines lignes d'hiver, d'autre part il y a accentuation sur les matériaux de construction: ferronnerie, toitures, *et coetera.*

Les prix étaient fermes et la perception satisfaisante.

Quant à Hamilton, ce centre éminemment quincaillier, l'on se prépare activement aux ventes de Noël: jouets, spécialités, *et coetera.*

La perception n'était pas aussi satisfaisante qu'elle aurait pu être, plusieurs cultivateurs négligeant ce devoir et attendant l'encaissement résultant de la dernière récolte. De plus le beau temps a retenu le cultivateur sur ses terres.

LA MAISON CHALIFOUX & FILS, LIMITEE

Nous accusons réception du beau catalogue de la Maison *Chalifoux & Fils, Limitée,* de S.-Hyacinthe.

La Maison *Chalifoux,* fondée en 1849, indique des progrès constants et son nouveau catalogue en est la preuve. Abondamment illustré, il intéressera et éclairera tous ceux qui ont besoin de machines agricoles.

NOTES PERSONNELLES

Monsieur Z. Raymond est à construire à Sainte-Agathe des Monts, un hôtel des plus modernes et des mieux aménagés. Il convient de féliciter M. Raymond de son initiative. Dans cette petite ville de plus en plus florissante, cette entreprise comble une lacune et ne pourra qu'être couronnée du plus grand succès.

* * *

L'on nous signale que M. H. Bernier, propriétaire du *Grand Union,* de Victoriaville, est à terminer des réparations considérables qui feront de son établissement une des maisons les plus confortables de la rive Sud de la Province.

* * *

M. Victor Chapdelaine a été élu maire de la ville de Putnam, Conn. C'est le premier franco-américain qui ait été élu à ce poste.

* * *

M. Lucien Thibaut, courtier de Lévis, était à Montréal cette semaine.

* * *

Le gouvernement belge vient de décerner à M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, la croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

M. D. P. Hatch vient d'être nommé administrateur général des ventes de la *Barrett Company Limited.*

* * *

Signalons la dissolution, à Montréal, de la maison *M. Miller & Son.* Une nouvelle firme a été enrégistré sous le même nom.

* * *

MM. Pierre Rolland et W. Blanchard, sont au nombre des nouveaux directeurs de la *Dominion Travellers Association.*

* * *

La *Northern Giant Explosives* a été incorporée au capital de $2,500,000. Le bureau-chef sera à Montréal.

* * *

Une nouvelle compagnie a été formée à Montréal, sous le nom de *Seybold & Walker Limited,* qui continuera le commerce jadis administré par feu M. John P. Seybold.

* * *

Nous signalons avec regret, le décès de M. Edmour Côté de la maison de quincaillerie *Côté & Frère,* de Donnacona.

* * *

M. Edmond P. Talbot vient d'être élu maire de Fall River, par une majorité de 1969 votes sur son adversaire M. Thomas J. Ashton.

M. Talbot est originaire de Tinwick, P. Q.. Nos félicitations.

* * *

Le Prix Courant offre à MM. Herbert B. Seybold, Gordon C. Seybold, Leslie E. Seybold et J. Clifford Seybold, l'hommage de ses vives sympathies à la suite du décès de leur vénéré père M. John P. Seybold.

L'AUTO

L'augmentation considérable du nombre des automobiles fermées, en usage pendant toute l'année, aura été l'une des causes principales qui ont fait disparaître le caractère saisonnier de l'industrie des pneus d'automobile. Il y a actuellement environ 1,500,000 automobiles fermées enregistrées, environ 16 pour cent de l'enregistrement total. Il y a six ans, les automobiles fermées ne représentaient que 1 pour cent des automobiles en circulation.

L'augmentation du nombre des automobiles fermées a été considérable surtout depuis trois ans. En 1918, il y avait 71,000 automobiles fermées aux Etats-Unis; en 1919, il y en avait 197,000, soit environ 10 pour cent.

En 1916, la plupart des automobiles n'étaient pas employées l'hiver. A mesure que l'usage de l'automobile s'est généralisé en hiver, la demande des pneus s'est répartie plus également pendant toute l'année. Autrefois l'industrie du pneu ne produisait que pendant six mois chaque année.

* * *

Les fabriques d'automobiles ont eu assez de commandes, en novembre, pour justifier une production active, mais elles sont sérieusement embarrassées par la difficulté de se procurer des carrosseries fermées, lesquelles, naturellement, sont les plus demandées à cette saison.

* * *

On dit dans les cercles commerciaux qu'on pourra vendre à peu près 80,000 voitures automobiles au Canada l'année prochaine. A l'heure actuelle, on estime que le nombre d'autos de tourisme, de camions, etc., au Canada, est d'à peu près 500,000. Le nombre des autos augmente très rapidement au Canada et plus particulièrement dans les provinces du centre où la politique des bons chemins inaugurée depuis quelques années a déjà donné de bons résultats. Comme la récolte a été très bonne, on croit qu'un grand nombre de fermiers vont acheter des automobiles ou des tracteurs le printemps prochain et peut-être même au cours des mois d'hiver.

Une statistique qui a été publiée dernièrement établit que sur 181,978 automobiles de touriste en Ontario, il y en a à peu près un tiers qui sont entre les mains des fermiers. Les commerçants arrivent en seconde place avec plus de 23,000 voitures et les marchands en troisième lieu avec 16,000. Les voyageurs de commerce possèdent 5,311 autos; les médecins, 3,934; les agents d'immeuble, 1,098; les entrepreneurs, 2,961 et les charretiers, 651.

S'appuyant sur ces statistiques, on croit qu'on pourra facilement vendre 80,000 voitures au Canada, chaque année, pour remplacer celles qui seront détériorées ou celles qu'on voudra échanger.

Depuis six ans, les manufactures canadiennes ont produit à peu près 500,000 voitures de tourisme et camions, ce qui représente une valeur en gros de $500,000,000.

* * *

L'on nous informe de Toronto que la *Durant Motor Company* fait d'excellents progrès à son usine de Leaside et que la production y augmente constamment.

L'on calcule que cette usine devrait produire annuellement 25,000 voitures *Star* et 15,000 voitures *Durant* à quatre cylindres.

Chaque voiture *Star* devrait donner un profit de $30 et chacune des voitures *Durant* $50. Ce qui représenterait un profit total de $750,000 pour les premières et $1,500,000 pour les deuxièmes.

* * *

Les directeurs de la *Packard Motor Car Company* ont déclaré aujourd'hui un dividende en actions de 100 pour cent sur les actions communes, payable aux actionnaires inscrits au livre le 9 décembre. Cette mesure suit de près la distribution d'un dividende en argent de 5 pour cent. payé aux actionnaires inscrits au livre le 31 octobre.

* * *

Le directeur-gérant de la *K. & S. Tire & Rubber Goods* vient de publier à titre de renseignements spécieux pour les actionnaires un rapport dans lequel il dit que la production et les ventes de la compagnie prennent une expansion encourageante. Il faut remarquer entre autres que le nombre des pneus vendus par la compagnie pendant les neuf premiers mois de l'année 1922 a dépassé de 165 pour cent celui de la période correspondante de 1921 tandis que la vente

des tubes acusait elle aussi une augmentation de plus de 100 pour cent.

Les profits réalisés pendant cette période représentent six fois le montant requis pour les intérêts dus pour la même période.

Nous avons, dit-il, projeté d'installer de nouvelles machineries qui nous permettront de doubler la capacité de production de nos fabriques de pneus. Cependant le coût de ces installations ne dépassera pas le 4 pour cent des fonds déjà investis dans les bâtiments, l'usine et les machineries existant actuellement. Durant la saison des pneus l'usine a fonctionné à une capacité de 24 heures par jour.

* * *

Le Prix Courant ne se lasse jamais de louer les maisons industrielles et de commerce qui font de la bonne publicité française.

Il sied de signaler deux publications que la maison *Ford* distribuera bientôt. L'une, *Voyage au pays des Merveilles,* amusera les enfants et, parallèlement, intéressera leur papa. L'autre explique clairement la merveilleuse organisation du service *Ford,* et l'entraînement intégral que subissent les mécaniciens de son personnel.

NOUVELLE ACIERIE

La *Standard Steel Construction Co. Ltd.,* de Welland, Ontario, établira bientôt une succursale à Québec. C'est à Limoilou, près de la 5ème Avenue,, que la compagnie construira une usine.

Cette succursale sera connue sous le nom de *La Cie de Construction de Québec, Ltée.* Les démarches pour l'achat du terrain nécessaire à la construction de l'édifice sont commencées et les travaux commenceront au printemps.

DES CHANGEMENTS NOMBREUX DANS LA QUINCAILLERIE

L'attention générale du commerce de la quincaillerie se porte surtout vers la hausse des prix des articles d'usage courant. Les manufacturiers de marchandises en fonte annoncent une augmentation de 10 pour cent; parmi ces marchandises nous remarquons: les clenches de porte, les fers à repasser, les pentures à T et à bosse, les charnières, les verrous, les supports à consoles, etc. Les accessoires de serrurerie ont aussi subi une avance de 10 pour cent. Au commencement de septembre on attribuait cette augmentation à la rareté et aux prix élevés du charbon; aujourd'hui la cause en est plutôt que la demande est plus forte que la production, demande fortement intensifiée par l'activité de la construction, car le matériel brut est plutôt sur un marché qui décline. Les prix du grillage mécanique (*poultry netting*) pour 1923, sont les suivants: les mailles de 2 pouces de diamètre, 20 pour cent moins que la liste; les mailles de 1 pouce de diamètre, 30 pour cent moins que la liste, alors que pour la saison de 1922, ils étaient cotés à 12½ pour cent de moins. Les mèches à bois, marque *Gilmour* et *Richmond* se vendent maintenant à 25 pour cent de la liste. La térébenthine se maintient toujours à la hausse; on cote aujourd'hui de $2.15 à $2.25 le gallon, et rien ne fait prévoir une baisse avant la récolte de 1923, car les stocks des producteurs du sud sont plutôt bas.

L'ALUMINIUM EN AUSTRALIE

D'importants gisements de hauxite ayant été découverts en Australie, dans l'Etat de Victoria, un syndicat s'est constitué en vue de procéder à des expériences pour la production du sulfate d'aluminimum. De bons résultats ont été obtenus. Alors s'est constituée une Compagnie pour cette fabrication. On se flatte de pouvoir satisfaire les besoins du marché australien. Pour l'instant, on se consacre exclusivement à approvisionner le sulfate pour la glaçage des papiers de qualité supérieure. La Compagnie contrôle, en outre, les gisements de hauxite existant dans l'Etat de New-South Walles beaucoup plus riches en aluminium.

L'exploitation de ces gisements va se faire avec les procédés les plus modernes. La production de l'aluminium métallurgique es encore relativement faible, car on ne fabrique pas en Australie d'articles en aluminium. On est donc obligé à ne marched qu'avec prudence, en atendant qu'on ait trouvé des débouchés. Cela arrivera, croit-on, dans un très bref délai.

L'EMISSION DE LA DOMINION IRON

Le prospectus de l'emprunt de la *Dominion Iron and Steel Consolidated,* publié par *Hayden, Stone & Company* contient les renseignements suivants sur les recettes de la compagnie:

"Les recettes nettes de la compagnie après déduction de la dépréciation, au cours des derniers dix ans et neuf mois, ont été en moyenne de $3,064,277 par année et l'intérêt sur les obligations maintenant mises sur le marché est de $874,007 par année.

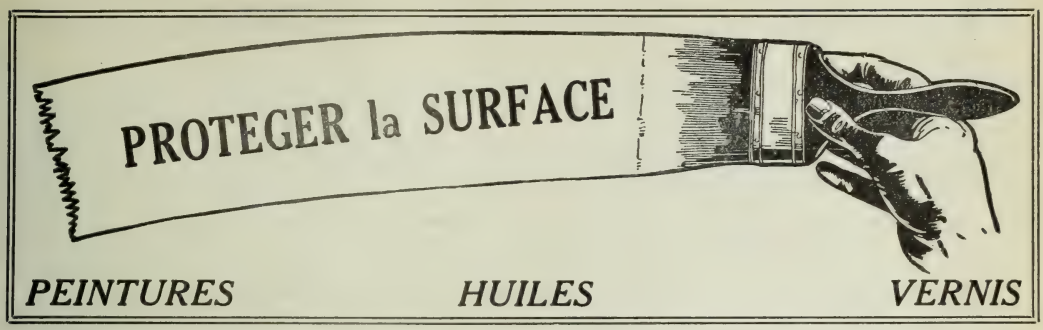
"La moyenne des recettes nettes est de trois fois et demie toutes les charges fixes."

"Les opérations des neuf derniers mois ont été à perte, mais le déficit a été comblé par des revenus venant d'autres sources."

LA DOMINION INK COMPANY

Nous accusons réception du joli calendrier qu'envoie cette année à ses amis et clients *The Dominion Printing Ink & Color Company, Limited,* de Toronto.

De caractère humoristique, et joliment imprimé en couleurs, ce calendrier saura égayer ceux qui l'ont reçu, en même temps qu'il leur sera utile.



LE CULTIVATEUR ET LA PEINTURE

Une petite enquête nous a révélé des chiffres intéressants. Vous verrez qu'ils ne s'accordent pas toujours mais il est facile de les harmoniser en les réduisant à une moyenne.

A la question: "Quand les cultivateurs peinturent-ils leurs bâtiments et leurs maisons?" les réponses ont donné la moyenne de *une fois tous les 4.4 ans.*

Mais, à la même question, les marchands de peintures et vernis ont répondu: *une fois tous les 7.1 ans!* ... Il est clair qu'ils sont moins disposés que le cultivateur lui-même à décerner des lauriers!

Enfin, toujours à la même question, les marchands de bois répondent: *une fois tous les 6.4 ans.*

Concilions tout cela par une moyenne et nous voyons que le cultivateur songe à protéger ses bâtiments et son domicile, par une bonne couche de peinture: *une fois tous les 5.9 ans.* Ceci paraît assez exact, — quoique regrettable; en effet, il y a place à amélioration de méthodes et à éducation de l'individu, par la publicité ou tout autre médium. Il faudrait faire mieux que cela. En effet, le quincaillier vend en moyenne, à chaque cultivateur, pour l'entretien de ses granges et de sa maison, 8.4 gallons de peinture; le marchand de bois, lui, vend en moyenne 10.9 gallons; le fermier, toujours en moyenne, achète 9.6 gallons tous les 5.9 ans...

Or, si notre pays ne contenait que deux cent mille fermes, cela ferait une consommation de 1,920,000 gallons tous les 5.9 ans, soit environ 325,000 gallons par année.

Si l'on considère les innombrables avantages et la protection qu'offrent peintures et vernis, tel que nous l'ont enseigné les diverses campagnes éducationnelles du comité de "Protection de la Surface", l'on voit sans effort que ces chiffres sont loin d'être suffisants.

A LA CONVENTION

A la Convention de l'*Association Nationale des Peintures, Huiles et Vernis,* à Atlantic City, il a été déclaré que les efforts de l'Association dans le but d'enrayer la vente de produits falsifiés et surtout de l'huile de lin falsifiée ont été couronnés du plus grand succès.

L'on a aussi demandé que l'alcool industriel soit soumis à d'autres lois que les règlements ordinaires de la prohibition. Les fabricants ne peuvent s'en procurer qu'en quantité restreinte et avec des retards souvent néfastes.

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions suivantes se rapportent tout particulièrement à la quincaillerie-ferronnerie:

814—*Feuillets galvanisés.* Firme de Copenhague désire recevoir cotations, conditions et détails complets de manufacturiers canadiens.

818—*Tuyauterie en fer forgé.* Maison danoise demande cotations pour tuyaux à gaz et à vapeur.

774—*Accessoires d'automobiles.* Firme de La Haye désire acheter soit à son propre compte, soit à commission. Communiquer catalogues **et prix.**

775—*Quincaillerie.* Vendeur cubain, couvrant Cuba, Haïti et Porto Rico désire offres de quincailliers canadiens.

782—*Garnitures électriques en bois.* Grossistes anglais désirent communiquer avec manufacturiers canadiens pouvant offrir accessoires électriques en bois, tels que sonnettes, interrupteurs, *et coetera.*

514—*Nettoyeurs par le vide.* Maison hollandaise voudrait importer du Canada.

509—*Pneus, etc.* Américain domicilié à Glasgow désire agence. Accessoires d'automobiles en particulier.

MAXIMES PUBLICITAIRES

Vous savez vendre, si vous savez annoncer.

Tout ce qui mérite d'être vendu demande à être annoncé.

Pour commencer à vendre, il faut commencer à annoncer.

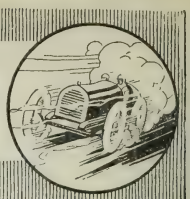
On n'essayerait plus la publicité depuis longtemps, si la publicité était une chose à essayer.

Aidez le hasard avec quelques annonces.

Plus vous limiterez votre publicité, plus vous limiterez votre clientèle.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 13 décembre 1922.

L'arrivée du froid et de la neige a stimulé la vente des articles d'hiver qui, jusqu'à présent, semblait plutôt languir et demeurer inactive. Parmi ces articles, il faut mentionner les patins, les bâtons de hockey, les pelles à neige, les sas à charbon, etc. Les commandes de placement pour la peinture sont de beaucoup supérieures à celles de l'année dernière. Dans cette ligne, les fabricants prévoient que 1923 sera une année extraordinaire.

Cette semaine, les changements de prix sont très nombreux, mais de peu d'importance; des baisses et des hausses se sont produites, mais pas assez importantes pour avoir une influence sur l'état du marché. Sur les pelles à terre et à charbon, l'escompte était de 53%; il est maintenant de 50%. Les papiers pour toitures et lambris ont subi une revision de prix; ceux-ci ont été baissés de 5% à 10%, sur certaines lignes. L'huile à peinture et la térébenthine sont plus ou moins en demande, mais leurs prix restent inchangés.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23 lb.
Quarts de 50 lbs.	0.28 lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27 lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32 lb.
Bidons de 1 lb.	0.35 lb.
Bidons de ½ lb.	0.37 lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13 lb
Quarts de 100 lbs.	0.14 lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½ lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16 lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19 lb
Bouteilles de 1 lb.	0.22 lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20 lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22 lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24 lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27 lb.
Boîtes de 1 lb.	0.29 lb.
Boîtes de ½ lb.	0.31 lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril.	3.50
moins	4.50

Balances

	Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir	240 lbs	13.75 75
Champion	10 lbs	8.75 45
	4 lbs	6.50 40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	3,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes,	21 lbs, doz.	6.05
5 —	23 lbs, doz.	6.10
6 —	25 lbs, doz.	9.65
8 —	27 lbs, doz.	10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	65.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	63.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	6.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $30.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	8	8	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.25	6.80

Borax en mottes . . . . . 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00 F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

	la grosse
Crown et Gem:	
Petits	11.00
Moyens	13.20
Grands	16.15

Mesure Impériale, genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours du 1er juin.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage 50%
à poêle 65-5%
d'évier 65-5%
d'élévateur 25%
de charrue 30%
à lisse 25%
de marchepieds 25%
de palonnier 25%
à timon 25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts 40%
plus longs que 6" 30%
7/16" diam. et plus grands 40
de mécanique, ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts 50%
les autres grandeurs 35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 168½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83 . . . . . $1.75
No 79 . . . . . 2.75
No 80 . . . . . 3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur . . . . . 20 base
de manille, British . . . . 18 base
de chanvre . . . . . 16 base
Extras net pour câble, par 100 lbs.: ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.
de coton, ¼, 45 lbs.
3/16, 46 lbs.

Cadrans :

Big Ben 3.18
Baby Ben 3.18
America 1.40
Sleepmeter 2.10
Ironclad 2.45

Caustique . . . . . 100 lbs. $5.35

Cire à plancher :

Johnston . . . . . 66 2/3 la livre
Old English . . . . . 66 2/3 la livre
Imperial . . . . . 0.40 la livre
Anglo . . . . . 0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; ¼, 20.00; ¼, 15.20; ⅜, 12.50; ⅜, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅝, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ¾, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens . . . . . liste plus 10%
à liens . . . . . liste plus 10%
à vaches . . . . . liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier . . . . . net liste
en laiton . . . . . net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	liste net	
— 802	liste net	
— 804	liste moins	20%
— 810	liste plus	25%
— 814	liste plus	25%
— 838	liste moins	10%
— 840	liste moins	12½%
— 842	liste plus	12½%
— 844	liste plus	12½%
à ressort	2.50 doz. paires	

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, régulié	50%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5, 5½, 6,	Base			25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1⅛x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz. 2.01
7 pouces, doz. 2.25
No 2, 6 pouces, doz. 1.50
7 pouces, doz. 1.74

Colle :

liquide Lepage . . . . . 33 1/3 %
en plaque, blanche . . . . . 20 lb.
— française . . . . 17½ —
— commune . . . 12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds, $4.10.
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis . . . . . 6, 0.57 la lb.
7, 0.56 la lb.
8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds . . . . . 11½c la lb.
550 pieds . . . . . 12½ —
600 pieds . . . . . 13½ —
650 pieds . . . . . 14 —

Crampons :

à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— — galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage, galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires . . . . . 28c le pied
Boulonnés . . . . . 31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.
à 6 pans . . . . . moins .50
taraudé carré . . . . . moins .50
à 6 pans, liste net.

Enclumes . . . . . 22 lbs

Epingles à linge

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses.
à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine 100.00
Security, la douzaine 92.00
Bicycle, la douzaine 95.00
Safety, la douzaine 95.00
Eze, la douzaine 94.00
New Eureka, la douzaine . . . 86.00
Eureka, la douzaine 63.00
Royal Canadian, la douzaine . 88.00
Rapid, la douzaine 86.00
(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20 . .	$4.70	18 x 30 . .	$6.10
16 x 24 . .	5.25	20 x 36 . .	11.50

Fanaux C: B 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine $17.00
Clipper, la douzaine 16.00
Matchless, la douzaine 16.00
Meadow Queen, la douzaine . . 15.00
Little Giant, la douzaine . . . 16.50
Single Bead, la douzaine . . . 16.00
Double Bead, la douzaine . . . 16.50
Fourches à branches, la douz. 16.00

Fer-blanc

Canada Crown Charcoal.			la boîte
1X, 20x28 .	56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28 .	56 —	135 lbs.,	9.50
Coke—			
1CL, 20x28,	112 —	200 lbs.,	16.00
1C, 20x28,	56 —	270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112 —	270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56 —	155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56 —	175 lbs.,	12.75
1x 20x28,	56 —	135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.85 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	4.05
10	4.70
11	4.80
12	4.20
13	4.20
14	5.15
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.00
12	4.25

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.30,	1.40,	1.50,	1.75,	1.95,	2.60 douz.

Goupilles (Cotter pins) 25%
(Liste du 1er nov. 1922)

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.66

Grillage mécanique:
Rouleau de 50 verges.

Mailles de 2" de diam. Broche No. 19		Mailles de 1" de diam. Broche No. 20	
12	1.80 le roul.	4.00	le roul.
18	2.65 —	5.50	—
24	3.40 —	7.00	—
30	4.00 —	8.50	—
36	4.75 —	10.00	—
42	5.50 —	12.00	—
48	6.20 —	14.00	—
60	7.70 —	17.00	—
72	9.20 —	20.00	—
84	10.50 —	.....	—
96	12.00 —	.....	—
Liste moins 20%		Liste moins 30%	

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés 2.65

Globes:

à fanaux pour lampes	1.10 doz.
1 caisse de 8 doz.	8.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	8.75 caisse

Haches:

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
5	10	12	32	
Bolinder 2.50	3.50	5.25	8.00	—

Lampes Coleman:

C.Q.—329	8.25 chaque
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	32.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques:

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	Liste de prix à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	26.50	—
32 longues	37.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	43.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale

25 Colt automatiques	58.00	—
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
35/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	126.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*":

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	103.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"
chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"
chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12
1 à SSG	95.00	96.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit	14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net,	80 par 100 lbs.
28 balles. Extra net,	1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net,	1.50 par 100 lbs.
Moins que 25 lbs., extra net.	.50 par 100 lbs.

Moules en grès:

1¼-1¾ pces d'épaisseur,	4.75 100 lbs.
2-2½ pces d'épaiss.,	20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¾ pces d'épaiss.,	40 à 100 lbs. 4.00 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches :
- à bois Spécial 40%
- Keystone 30%
- Gilmour 25%
- Erwin . . . . . liste net
- Menbisto . . . . . liste net
- à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
- à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
- —à queue carrée pour le fer, 50%.
- —à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble :
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 36.00.
Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00.

Outils de menuisiers (Stanley) :

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.05	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	30¾	3.15
4½C	4.05	37⅞	3.25
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	3.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	3.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.33	110	.89
20	3.35	113	5.70
22	2.60	130	1.30
23	2.60	140	3.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.35	220	1.20
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme :
- Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., LTD., Montréal.

Papier d'emballage :

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.40
Ajax Kraft, lb.	0.08¾
No 1, Manilla et Kraft, No 2.	0.08¾
Fibre, lb.	0.08¾
Spécial Manilla, lb.	0.08
"B" Manilla, lb.	0.07¼
Gris, lb.	0.07
Rouge-brun, lb.	0.06¾
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Papier à toilette :
(Escompte pour quantités)

"Papillon" et "Home", caisse..	4.14
"Special", caisse.	4.14
"L'Oiseau Bleu", 6 os. caisse..	6.57
Serviettes, caisse de 5760	1.43

Sacs de papier :—Nouvelle Liste. Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%. Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%. Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%. "Lion" (Kraft) la liste, moins 45 et 2½%. Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles :
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz. 12.00
Fox	— 12.50
Olds	— 12.50
Bulldog	— 14.50
Jones	— 14.50

à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
12.00	12.25	12.70	13.05	13.40	14.10

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon :

Black Cat	2	4	6	8	10
	16.00	16.70	17.40	18.10	18.80
Jones	17.25	17.95	18.65	19.25	20.05

Pelles à fournaise :
- D.H. 5.50

Pelles à neige :
- Prince D.H. 7.20
- Prince L.H. 5.50
- Queen L.H. 6.60
- King 8.00
- Moose 10.00

Pelles à neige "Victor" :

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00

moins 25%.

Pics :

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor :

0	1	1½	2	3	4
2.10	2.45	3.80	5.25	8.35	10.60

Jump :

2.85	3.15	4.60	7.00	9.40	11.20

H. N. :

4.70	7.15	10.00	13.25	15.60

New House :

6.00	7.00	10.50	15.80	21.00	24.50

Pinces-leviers . . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 80 & 20%

Planches à laver :
- Vitre 7.50
- Household 5.25
- Waverly 5.25
- Two in One 5.25
- Three in One 5.25
- Twin Beaver 5.90
- Surprise 4.75
- Competitor Globe 5.50
- Enameled Queen 9.50
- Heavy Zinc Globe 6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :
- de ferblantier 47½%
- à voiture 47½%
- en laiton 32½%

Rondelles :
- à voiture 50%
- en fer 50%
- en laiton 10%

Soudures :
- "Commercial" 0.23
- "Strickly" 0.26

Tondeuses — Liste de prix
- pour chevaux Stewart :
  - No 1 . . . . . 14.00
  - No 2 . . . . . 18.00
- pour moutons :
  - No 8 . . . . . 18.00
  - No 9 . . . . . 23.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples :
- Rouge, le carré $6.55
- Vert, le carré 6.55

Surface d'ardoise :
- Rouge, le rouleau $2.80
- Vert, le rouleau 2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic"
Surface minérale (quatre dans un) le carré 5.80

Surface de Mica :
Mica Lastic,
- Léger (1 pli) le rouleau . . . 1.75
- Moyen (2 plis) le rouleau . . 2.10
- Lourd (3 plis) le rouleau . . 2 45
- Extra lourd (5 plis) le rouleau 3 20

Everlastic, léger (1 pli) 1.65
- — moyen (2 plis) . . . 2 00
- — lourd (3 plis) . . . 2.35

Panamold, léger (1 pli) 1 45
- — moyen (2 plis) . . . 1.80
- — lourd (3 plis) . . . 2.15

Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau 2.65

Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau 3.10

Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau 1.80

Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau 2.15

Papiers :
(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pos : Marque Immérial, les 100 lbs. $5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pos : Marque Imperial, les 100 lbs. $4.50

Rouleau de 400 pieds.

Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.75
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée, No 2	0.85
Fibre "Surprise"	0.70
Fibre "Star"	0.80
Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal	4.00
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.55
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.30

Teintures à Bardeaux à la créosote
Marque "Velvex"

Couleur	A	B3	B9	B11	B12	B20	C40	C43	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15				
¼ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20				
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.30				

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Bidons 1 g. 1.20 1.25 1.55 1.75 1.50
Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.
Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	6.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.35
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer			60%
Tire-Fond (couch screw)			45%
Tôles galvanisées:			
Apollo	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate:

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès:

4 pouces	0.24 le pied
6 pouces	0.36 —

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb:

jusqu'à 2 pces	100 lbs 12.00
2 pces à 8 pces	— 13.00
8 pces	— 14.00
de renvois, 1¼ à 2	— 13.00
en longueur, 2 à 4	— 13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.67	11.22	—
1¼	11.73	15.18	—
1½	14.03	24.42	—
2	18.87	38.61	—
2½	29.84	50.49	—
3	39.02	64.00	—
3½	50.60	76.30	—
4	59.95		—

Vadrouilles:

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer:

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	13.30
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.90

(moins 20%)

	Bergers
Vert de Paris:	
Barils, 250 lbs.	22½
— 50-100 lbs	24
— 25 lbs.	26
Boîtes, 1 lb., carton	28
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc:

En feuilles, No 9, 100 lbs.	11.00

PEINTURE
HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.04
Huile bouillie:	
1 à 2 barils	1.06

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple	2.08
Par petits lots	2.10

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.25	13.65
Anglo pur	13.00	13.35
P.W. Polar White	12.75	13.25
Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:

moulu	2.50 le 100 lbs.
en motte	2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils	3.75
Par 100 livres	4.25
Par 25 livres	4.50
Par 12½ livres	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.00
Met-a-lac O.P.W.	1.60
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.	
Paquets de 5 lbs. la caisse	9.60
Paquets de 2½ lbs. la caisse	10.00
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs. les 100 lbs.	7.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	3.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	3.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	
Superior White Glidden	6.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.50
[illegible]	4.00
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Dutch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.85
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55
Floglaze Porch & Var.	3.85	

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	
Alabastine	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint	8.50	9.00	—
Murite P. & V.	8.50	9.50	—

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61				
Wood Lac	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.19	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.05
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.21	.35	.61	1.14
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Prix en bidon d'un gallon

Peintures mates pour murs:

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.45	3.55
Peerlessette, Brandram-Henderson	3.45	3.55

Dissolvant de peintures et de vernis :

Prix en bidon d'un gallon

Glidden	3.60
Taxite	3.00
Cumoff	3.00
Chelso	3.00
Presto O.P.W.	2.60
Varn-Off	3.00
Expedite	3.00
B.H. Varnisher	3.60
Takof	3.15
Scrape Off	3.00
B.H. Marinespar	5.13

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	
38 Pratt-Lambert	
110 Pratt-Lambert	
Spar Finishing, P.-L.	
Elastilite	4.20
Granitine Floor	4.20
Hydrox Spar	5.35
Orolite Hard Oil	3.65
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	3.90
Wearette Glidden	3.90
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-Ite Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint	4.00
Sun Flour, Canada Paint	4.10
7-20 Ramsays	6.00
C.D. Big 4 Intérieur	4.50
No 1 Carriage Anglo	3.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar, Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00
C.D. Big 4 Extérieur	5.00
C.D. Big 4 Planchers	4.40
B.H. Everlastic	4.80
1001 Glidden	3.00
Hard Oil Varnish, O.P.W., gal.	2.05
Vernis Extérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis Intérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis à Tapisseries, O.P.W., gal.	4.50
Vernis à Prélarts, O.P.W., gal.	3.10
Vernis Spécial à plancher, gal.	3.40

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance.
MONTREAL

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 4 au 9 décembre 1922.

Quittance—Paul G. Laberre et al. à Gédéon Garceau.
Quittance—Irénée Chainé à Gédéon Garceau.
Quittance—Albert Gigaire à Frédérick W. Sharp.
Avis de faillite—F. W. Sharp re: Shawinigan Foundries Ltd., 628-1493 S.-Flore.
Vente—Vve J.-Bte Lacerte à Maurice Grenier, p. 391 Saint-Barnabé.
Vente—Edmond Gauthier à Lauréat Doré, 1755-249, 207 Cité des Trois-Rivières.
Mariage—Joseph Emile Forcier et Florentine Piché.
Obligation sur meubles—Union Musicale des Trois-Rivières à Gaspard Larue.
Garantie hypothécaire—Théodore Tanguay à N. E. Godin, 93-29 S.-Flore.
Vente—Arthur Bettez à Bruno Trépanier, 551 Cité des Trois-Rivières.
Vente de succession—Alphonse Lamy à Léopold Lamy, 8, 489 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Dame Alex. Baptist à The British American Oil Co., Ltd., 548 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Wayagamack P. & P. Co., Ltd, à Adélard Gélinas, 2, 3, 4-13 rang S.-Mathieu.
2ème copie—Wayagamack P. & P. Co., Ltd, à Adélard Gélinas, 2, 3, 4-13 rang S.-Mathieu.
Obligation—Ernest Boisvert à Donat Bourassa et al., p. 347 Cité des Trois-Rivières.
Quittance rente seigneuriale—Succession Dame Lse Clara Bourdages à Alphonse Dugré, 869 Cité des Trois-Rivières.
Bail—Emile Panneton à François Lajoie, 2179 Cité des Trois-Rivières.
Transport—Joseph Marineau à Jos. Chevalier et al.
Vente—Hector Fréchette à Corporation de Shawinigan Falls, p. 624-313 S.-Flore.
Main-levée—Philippe Marchand à Hector Fréchette.
Dissolution sociale—Garage S.-Maurice Garage.
Déclaration sociale—Lamothe & Trépanier.
Vente—The Burrill Lumber Co. à W. J. Miller, 1829-21 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Zotique Lamy à Vve Thos. Lampron.
Testament—Arthur J. Bergeron.
Déclaration—Arthur J. Bergeron, 855, 856 Cité des Trois-Rivières.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession A. J. Bergeron, 855, 856 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Edmond Vigneault à Martineau & Simoneau, 1122-153 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Corporation Episcopale des Trois-Rivières à La Congrégation des Filles de Jésus de Trois-Rivières, p. 1364 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Pierre Grenier à Joséphat Bellemare.
Quittance—Le Prêt Hypothécaire à Chs. Ed. Damphousse et al.
Quittance—Pierre Grenier à Alexandre Germain.
Vente à réméré—Alexandre Germain à Pierre Grenier, 1123-19, 20 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Alph. & Nap. Tanguay à J. W. Guillemette, 1755-107 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Adélard Doucet à Thomas Garceau, p. 320 Paroisse des Trois-Rivières.
Garantie hypothécaire—J. Pierre L'Heureux à Ferron & Hamel et al., 1364-153 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Adélard Garceau à Caisse Populaire des Trois-Rivières, 224 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Wilbrod Charette à Ludger Pelletier.
Transport—Joseph Collet à Nap. Longval.
Quittance—The Shawinigan Water and Power Co. à Joseph Lambert.
Donation—La Com. des Soeurs de Charité à Fabrique d'Yamachiche, 747, 745, p. 746 Yamachiche.
Quittance—Adolphe Grenier à Edmond Chainé.
Vente—G. E. Ladouceur et al. à Georges Boisvert, 64 Saint-Sévère.
Vente—Sévère Gélinas à Municipalité de Sainte-Flore, p. 144 S.-Flore.
Vente—Nap. Boisvert à Municipalité de Sainte-Flore, 144-5, 6, S.-Flore.
Vente—Cléophas S.-Onge à Municipalité de S.-Flore, 144-21 S.-Flore.
Vente—Georges Blais à Municipalité de S.-Flore, 144-15, 16 S.-Flore.
Vente—Wilfrid Soly à Municipalité de S.-Flore, 144-10, 11 S.-Flore.
Vente—Jos. Boisvert à Municipalité de S.-Flore, 144-3, 4, S.-Flore.
Vente—Nap. Lemay à Municipalité de S.-Flore, 144-33, 34 S.-Flore.
Vente—Adélard Gélinas à Municipalité de S.-Flore, p. 144 S.-Flore.
Vente—Albert Héroux à Municipalité de S.-Flore, 144-22, 23, 24, 25 S.-Flore.
Vente—Cléophas S.-Onge à Municipalité de S.-Flore.
Vente—Zéphire Bélanger à Municipalité de S.-Flore, 144-12, 13 S.-Flore.
Vente—Cléophas St-Onge à Municipalité de S.-Flore, 144-22, 26 S.-Flore.
Vente—J. Emilien Latour à Municipalité de S.-Flore, 144-1, 2 S.-Flore.
Vente—Adélard Gélinas à Municipalité de S.-Flore, p. 144 S.-Flore.
Vente—Ephrem A. Lampron à Municipalité de S.-Flore, p. 144 S.-Flore.
2 copie—Ephrem A. Lampron à Municipalité de S.-Flore, p. 144 S.-Flore.
Vente—Alfred Boisvert, fils à Municipalité de S.-Flore, 144-19, 20 S.-Flore.
2ème copie—Alfred Boisvert, fils à Municipalité de S.-Flore, 144-19, 20 S.-Flore.
Vente—Joseph St-Ours à F. Ernest Tourigny, p. 624-134, 135 S.-Flore.
Vente—Jos. Laforme à Francis Laforme, 85-50 S.-Flore.
Obligation—H. et Donat Lampron à F. Ernest Tourigny, p. 93-38 S.-Flore.
Transport—Joseph Paquin à Honoré Demers.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession T. Boisvert, 628-103 S.-Flore.
Quittance—Nerée Gagnon à Hormisdas Lampron.
Quittance—Philippe Rhault à Jos. St-Ours.
Vente—Floribert Blais à Louis Dubé, 265-2 St-Boniface.
Obligation—Joseph St-Arnaud à Adam Bellerive, 2037 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Commissaire des Trois-Rivières à J. D. Matteau, 1755-99, 116 Cité des Trois-Rivières.
Donation en paiement—Damphousse & Hébert à Dame Adélard Belle-Isle, 1364-89 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Mérilda Bilodeau à Jeanne Dowle, 1493-6, 7 Cité des Trois-Rivières.
Droit de vue, etc.—Vve H. Tourigny à Edmond Bourassa, 2184 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Louis Roy à Albert Roy, 450, 1269 Cité des Trois-Rivières.
Quittance—Dame Z. Lambert à A. J. B. Robert.

COUR DE CIRCUIT—JUGEMENTS

Alfred Trottier et al. vs Joseph Huneault, Shawinigan Falls, $24.94—Dette.
Alf. Babineau vs Luc Bellerive, Trois-Rivières, $23.16—Dette.
Donat Bélisle vs Joseph Ricard, Trois-Rivières, $96.00 — Loyer.
Joseph Bilodeau vs Armand Dessureault, Trois-Rivières, $28.09—Dette.
Onésime Gignac vs Joseph Lafleur, La Tuque, $28.09—Dette.
Josaphat Grenier vs Achille Tessier, Trois-Rivières, $32.05—Compte.
Théode Pothier vs V. P. Béchard, Montréal, $82.54—Billet et Protêt.
S. L. Irving vs Ovila Chamberland, Trois-Rivières, $59.00—Balance de loyer.
Joseph Rousseau vs Léon Collins, Trois-Rivières, $65.00—Dette.
Joséphat Dupont vs Dame François Houle, S.-Gérard des Laurentides, $70.34—Dette.
Adjutor Deschesnes vs Emile Brunelle, Almaville, $30.00—Dette.
Fred. J. Argall vs Henry Hennessy, Trois-Rivières, $24.10—Compte.
Emile Vallière vs Elzéar Smith, Cap de la Madeleine, $21.10—Compte.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

LISTE DES PEPSONNES ENREGISTREES SOUS LA LOI LACOMBE DU DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Abbott Joseph, Arcand Zotique.

Bégin Armand Boisvert Laurier, Bornais Arthur, Boudreault Zéphirin Boyer Napoléon, Boulanger Ernest, Boisvert H., Beaudet Johnny, Bergeron.

Cadorette Maurice, Chavanelle Willie Christo Henry, Casterine Pamphile, Clément N. E.

Déry L., Denis Nelson, Daigle Basile, Dargis John, Delisle Arthur, Desfossés Albert, Dufresne Lionel, Dumont Horace, Dupuis Onésime, Dufresne Ed., Déry Jos., Drouin Alfred, Désaulniers Emile.

Ferschke Willie, Fortier alias Forcier, L., Fecteau Wilfrid.

Gagné Jos., Gagnon Albert, Germain E. D., Giroux J. T., Girardeau Olivier, Goyette Jos., Gendron Arthur.

Jourdain W.

Labarre Jos., Lafond Pierre, Lamothe Art., Lacasse D., Lamirande, Leclerc Henri.

Martin Wilfrid, Millette Nap.

Neault A.

Pinet Jos. E. Plante Ernest, Périgny Gédéon, Perron M., Picard Ern., Pronovost Nar., Pétroff Louis, Pellerin Ls, Geo., Pothier O., Petcoff, Plante J. E.

Picard Théop., Roof Geo.

Saint-Pierre Alfred, Saint-Pierre P., Stoycheff J. D., Saint-Pierre Ovila, Saint-Onge Chs. Ed., Saint-Onge Jos.

Therrien Jos. Thibeault J. C. L., Thiffeault Jos., Tessier Amédée, Therrien Walter, Thivierge J.

A MONTREAL

DEPOSANTS	PATRONS
Pierre Beaulieu	Jas. Ogden
M. Brennan	National Optical Co., Ltd.
Annette Gagnon	Charles Gagné
Moïse Gibeau	Jetté ! Frère
U. Gitterman	F. Marcovitch
W. Michaud	J. A. E. Gauvin
Carperino Preziaso	P. Franco
Frank Farlat	R. Fyfe
W. Wilson	Lamier & Farling

Renseignements de Sherbrooke

pour la semaine finissant le 9 décembre 1922.

ACTES DE VENTE

E. A. C. Bourque à Adrien Guèvremont, partie lots 20a 20b, et 19a, rang 6 Ascot. Prix: $1,700; $200 payés.

Sinaï Provencher à David Poulin, ½ ouest lot 6c, rang 8, Compton, Prix: $1,800; payés.

R. N. Gunning à H. H. Bourque, lot 186, quartier Nord Prix: $18,000; $3,000 payés.

J. N. Labreeque à Cité de Sherbrooke, lot 710-33, quartier est. Prix: $3,200; payés.

Charles Armstrong à cité de Sherbrooke, partie lot 39, quartier nord. Prix: $3,200; payés.

Télesphore Lafrenais à Cité de Sherbrooke, ½ nord du lot 899-62, quartier est. Prix: $2,800; payés.

The Brompton Lumber & Mfg Co, à Alfred Boulette, partie lot 1537, quartier sud. Prix: $3,000; $500 payés.

HYPOTHEQUES

M. S. Armitage à W. H. Fuller, pour $4 000, affectant lots 14u, 13b, 13a et 12, rang 9, et lot 13d et source sur lot 13c, rang 8 Ascot.

W. J. Crochetière et uxor à Théodore Camirand, pour $2,500, affectant lot 7-368, quartier sud.

Honorius Fortier à dame Joseph McDiarmid, pour $500. affectant lots 6a, rang 9 et 6d, rang 8, Compton.

Mde L. L. Couture à S. J. Caron, pour $1,000, affectant lot 1368, quartier sud.

J. A. Choquette à Codère & Fils, Ltée, pour $3,000, affectant lot 456, quartier est, et partie lots 522 et 523, Orford.

J. O. Gagné à J. A. Bayeur, pour $3,000, affectant partie nord du lot 1444-280, quartier sud.

QUITTANCES

Mlle M. E. Benney à Richard Burroughs, de l'hypothèque du 5 mai 1920.

Eusèbe Bernier, père, à Eusèbe Bernier, fils, de l'hypothèque du 25 juillet 1915.

Dernier testament de feue Dame Ludger Lapalme, avec transmission affectant lots 930 et 1068 Orford, légués à son époux Ludger Lapalme. Reçu du Percepteur du Revenu Provincial faisant foi qu'aucune redevance n'est exigible sur la propriété de feue Dame Eugène Lapalme.

Donation par La Corporation Episcopale Catholique Romaine de Sherbrooke à Les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, de partie du lot 94, quartier sud.

Donation par les Syndics des Franciscains à La Corporation Episcopale Catholique Romaine de Sherbrooke à Les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges, du lot 455-6, Lennoxville.

Donation par Pierre Gervais à Les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges, du lot 1536-17, et de partie du lot 1536-30, quartier sud.

Servitude par Emile Hamel à Cité de Sherbrooke, affectant partie des lots 1469-15, 16 et 19, quartier sud.

Réclamation du constructeur par Paquette & Fils vs David Ashby, pour $551.75, affectant parties des lots 14 et 80, Waterville.

Arthur Lajoie à Honorius Fortier, de l'hypothèque du 8 novembre 1918.

Jean Fournier à Mde Ernest Cousineau, de l'hypothèque du 29 juin 1916.

Mde Daniel Thomas à J. O. Gagné, de l'hypothèque du 14 juillet 1914.

Pierre Simoneau à Télesphore Lafrenais, de l'hypothèque du 10 novembre 1922.

Réclamation du constructeur par Ascot Tile & Brick Co. Ltd vs A. O. Désilets, pour $227.77 affectant lot 1451-105-1, quartier sud.

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

du 4 au 9 décembre 1922.

Vente—Joseph Saint-Laurent, fils, à Joseph Pothier, p. 414, Sainte-Victoire.

Bail à rente—Dieudonné Girard à Albert Côté, p. 454, Sainte-Victoire.

Obligation—Rodolphe Hamel à Warwick Garage Enr., p. 359, Sainte-Victoire.

Obligation Alexandre Lainesse à Dame Alphonsine Fréchette, 412, Warwick.

Transport Wilfrid Cantin à Placide Beauchesne, sur Honoré Laurendeau.

Titre—Shérif D. A. à Achille Fortier, 2 p. 44 et 45 Sainte-Hélène.

Obligation—Achille Fortier à Dame Délina Vaillancourt, 2 p. 44 et 45, Sainte-Hélène.

Cession de biens—F. X. Vanasse à Henri Bisson, S. A., ½ p. 322 et autres, Bulstrode.

Résiliation—Johnny Champoux à Grégoire, p. 47 et p. 48, Saint-Paul.

Vente—Wilbrod Desaulniers à Edmond Sweeney, p. 1118 et autres, Warwick.

Rétrocession—Nestor Gaudet à Frank Fleurant, n. e. 1043, Warwick.

Testament—Dame Elise Désilets à Louis Houle et al., 634, Bulstrode.

QUITTANCES

Dame Belzémire Bouchard à Lubin Paradis.
Alfred Poirier à Georges Marcotte et al.
Dame Malvina Sévigné et al. à Ernest Leblanc.
J. E. Hudon à Ernest Nolin.
Alexis Pépin à Benjamin Laroche.
Patrick Brochu à Wilfrid Pouliot.
Philippe Coulombe à David Cloutier.
Milton Nadeau à Arthur Massé.

Renseignements de Québec

Tutelle- Omer Daigle, aux mineurs.
Déclaration—Dme J. Marc Gingras, ½ ind. 3755-177 S.-Jean.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession J. Marc Gingras, ½ ind. 3755-177 S.-Jean.
Vente—Dme J. Marc Gingras à Arth. Cloutier, ½ S. O. 3755-177 S.-Jean.
Vente—The Quebec Land Co. à Jos. Boivin, 509-632 S.-Roch Nord.
Quittance—Ubald Vézina à Eug. Richard.
Quittance—Edm. Giroux à Eug. Richard.
Quittance—Dlle Caroline Vachon à Paul Giroux.
Jugement—J. O. Grenier vs Lefaivre & Gagnon.
Mariage—Cyr Blouin à Dlle Alm Poulin.
Exécuteur testamentaire conjoint de l'hon. J. G. Bossé.
Transports et cession—C. J. Lockwell à Succession L. J. Catellier et al., 50-4-c Notre-Dame.
Vente à réméré—Ferd. Garneau à Gaud. Létourneau, 1611 S.-Sauveur.
Quittance et main-levée -Succession John Hearn à Ferd. Garneau.
Obligation—Alph. Rousseau à J. A. Dion, 992 S.-Roch.
Prol. de délai—Emile Bouchard à Odila Brochu, 508-325 et 326 S.-Roch Nord.
Emprunt et cession—Marc Savoie à Cité de Québec, 4381-A-141-142-143-144-145 Montcalm.
Vente J. P. E. Gagnon à L. C. Jacques, 435-20 et ½ 21 S.-Roch Nord.
Obligation—L. C. Jacques à Emile Bouchard, 435-20 et ½ 21 S.-Roch Nord.
Quittance—J. P. E. Gagnon à L. C. Jacques.
Testament—Dme Jos. Savard.
Déclaration—Dlle Eugénie Savard, ¾ ind. 2245 S.-Sauveur ½ ind. P. S. 575 S.-Ambroise.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme Vve Jos. Savard, mêmes que ci-dessus.
Vente—L. J. D. Marquis à C. A. Lemay, p. 641 Beauport.
Vente—Succession Doeil à Ecole Apostolique Notre-Dame, p 3-34 et 39 Sillery.
Obligation—Adj. Bouret à Eusèbe Bégin, 1788 Jacques-Cartier.
Obligation—Dme Alex. A. Bernier à Le Comptoir du Crédit 1 neuvième ind. 3968, 4054, 3996 Montcalm.
Testament—Dme Vve Fred Verret, rang 3-1, 2, 4 et 5.
Quittance—Dlle Omérine Lamontagne et al. à Jos. Tremblay.
Quittance—J. S. Matte syndic de P. Tardif à Omer Barbeau.
Quittance—Société Prêts et Placements à Dame Ph. Morin.
Obligation—Geo. E. Alex. Dupuis à Dme John G. Bruneau, 4281-A2-71, 272, 273 Montcalm.
Cession et transport—Ferd. Guillemette à Ach. Roy, 81-35 Notre-Dame.
Obligation—Ferd. Guillemette à J. Nap. Miller, 2301-368 S.-Sauveur.
Bail—Chs Al. Bédard à J. E. Gingras et al., 4381-71-A Montcalm.
Vente—The North Mount Realty Co. à Coulombe, 722-31 et 32 Charlesbourg.
Transport—Ferd. Guillemette à Arth. Rawland, 81-49, ½ ind.
Transport—Ferd. Guillemette à Arth. Rawland, 81-49, ½ M-48 Notre-Dame.
Cession—Ferd. Guillemette à Henri Laurin, 81-30 et 31 Notre-Dame.
Déclaration—Dme Vve N. Ls. Simard, 393 S.-Sauveur, 446 S.-Roch Nord, 4278 Montcalm, 275, 276, 277, 278, S.-Gabriel.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Ls. Simard, mêmes lots que ci-dessus.
Vente—Le Parc St-Malo Ltée à Arth. Gagnon, 2358-427 S.-Sauveur.
Mariage—Philippe Goulet à Dlle Géraldine Gagnier.
Obligation—Alban Ouellet à C. J. Baillargeon, 133-A, 1188 S.-Félix.
Obligation—Jos. Gagnon à Isidore Benoit, 387-13 Beauport.
Quitance—J. A. Hamel à J. O. Matte.
Obligation—Eug. Lapointe à Jos. Racine, 87 S.-Sauveur.
Vente—J. E. Bédard à Geo. Grenier; 468-A-44 Beauport.
Vente J. E. Bédard à P. Grenier, 468-A-46 et ½ N. 47 Beauport.
Obligation—And. A. Tremblay à Elie Déry, 50-18 Notre-Dame.
Vente—Henri Arteau à J. I. Gravel, 3196 S.-Jean.
Cession—C. J. Lockwell à Jos. Sirois esqté, 555-5 S.-Roch.
Quittance—Olivier Therrien à Ed. Grenier.
Testament—Dme Vve Jean Laberge.
Déclaration—Dlle Orilia Laberge et al., 777, 782, p. 783 S.-Sauveur.
Obligation—Ed. Paquet à Dme Roméo Picher, 481 S.-Sauveur.
Cession - René Emond à L. J. A. Genest, ½ ind. 1565 Jacques-Cartier.
Obligation—Dme Elz. Rousseau à Dame Jos. Genois, 2439-1 et 2 S.-Sauveur.
Vente—R. P. Bergevin à J. Az. Beaudet, 380-2-1 S.-Roch.
Subrogation—Dme Martin E. Maloney esqté à Dme P. Létourneau, 513-1-2 et 29, 497 S.-Roch Nord.
Quittance—F. X. Sévigny à John Hayes.
Quittance—N. Brousseau à N. Savard.
Quittance—Jean Patoine à R. R. Bergeron.
Vente—Bédard & Bélanger à J. A. Plante, 2344-107 Saint-Sauveur.
Transport—Lauréat Bilodeau à Dlle Elm. Maranda.
Obligation—Geo. Lortie à Jos. Dompierre, 2102-160 Saint-Sauveur.
Obligation—Jos. Lainé à Dme Jos. Pagé, 2341-C-203 Saint-Sauveur.
Vente—Frs Demers à J. A. Robitaille, 1842 S.-Sauveur.
Testament—J. Oct. Ratté.
Déclaration—Ant. Ratté et al, 2344-146, 147, 2102-101 Saint-Sauveur.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession J. Oct. Ratté, 234-146-147 S.-Sauveur.
Quittance—Elz. Bédard à Frs. Demers.
Vente—Succession Arth. Monier à Ls. Jos. St-Cyr, p. 934 S.-Roch.
Mariage—Mike J. Hamelin à Ethel Drouin.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession Dme Vve J. Sommerville, ½ O. 4228 Montcalm.
Quittance droits—Percepteur du Revenu à Succession John Sommerville, ½ ind. 4228 Montcalm.
Quittance—Northern Trusts Co. à Union Bank of Canada.
Quittance—Jos. Thibault à Wilf. Lachance.
Quittance Wilbrod Tremblay à Démétrius Martin.
Priv. d'ouvrier—Arth. Lessard et al., 53-4A et 3 Notre-Dame.
Vente—Jos. Filion à Ed. Grenier, 1343 Beauport.
Vente—Barthélémi Proteau à Aug. Proteau, p. 1237 Beauport.
Quittance—Cléo. Grenier à Ed. Grenier.
Vente—Ernest Lefaivre et al. esqté à Céles. Côté, 1202, 1228 S.-Sauveur.
Vente—Alex. Bastien à Lucien Frigon, 934-1 S.-Roch.
Quittance de rachat—Dlle Adèle Roy et al. à Alexandre Bastien.
Vente—Jos. Ad. Drolet à Hilaire Lalonde et al., 1840 Jacques-Cartier.
Obligation—Jos. Paradis à J. Osc. Lemelin, 156, 153 S.-Roch Nord.
Obligation—Delph. Vézina à Albert Bouchard, 508-32 S.-Roch Nord.
Obligation—Théop. Provençal à Edm. Giroux, 37 Beauport.
Quittance—Jos. Trépanier à Herm. Tremblay.
Quittance—Dme J. A. St-Pierre à Dme Vve Alf. Savard et al.
Quittance—Dme Vve Ferdinand Renaud à Jos. Paradis.
Vente—J. A. Aug. Couture à Jos. Thibault, 3803 Montcalm.
Hypothèque en garantie—Wilb. Bertrand à Banque Provinciale du Canada, 3840 S.-Jean, 718 Charlesbourg.
Obligation—Jean B. Blouin à Dme Vve Alb. Martel, 103-1 S.-Foye.
Donation—U. Parent à Dme Vve Elisée Parent, 3755-96 S.-Jean.
Vente—Alf. Martel à Jos. Auclair et al., p. 1180 S.-Ambroise.
Vente—Lawrence Cullerton à J. J. Corrigan, 374, 391 Saint-Gabriel.
Quittance—Succession J. G. Bossé et al. Thibaudeau Frères et Cie.
Vente—The Queen City Realty Co. à Jos. A. Ross, 56-78 et 79 Notre-Dame.
Obligation—Jos. Ans. Lacasse à H. H. Henderson, p. 2571 S.-Louis.
Obligation—Jos. Boivin à Geo. Thibault et al., 509-632 S.-Roch Nord.
Transport—Dme Jos. P. Béland à Ferd. Vermette, 584-66-64 S.-Roch Nord.
Obligation—F. J. Vermette à J. Wilf. Monier, 584-68-66-64 S.-Roch Nord.
Obligation—J.-Bte Deschamps à G. I. Lachance, 387-107-108 Beauport.
Quittance—Jules Lamarre à J. Alb. Lachance.

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs; le lieu, le jour et l'heure de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

J. A. David vs Dame H. M. Simpson, 364 Université, 18 déc., 10 a.m., J. E. Desmarais.

E. Décary vs H. R. Ross, 408 West Hill avenue, 18 déc., 2 p.m., E. Aumais.

W. Troie vs A. Laviolette, 3872 est Notre-Dame, 18 déc., 10 a.m., J. E. Coutu.

J. Picard vs Dame L. Morency et vir, 641 Garnier, 18 déc., 11 a.m., J. B. Trudeau.

Dallaire & fils vs Richles Bros. & Co., 55 Prince, 18 déc., 10 a.m., J. A. Gaudry.

LES FAILLITES

Emile Beauvais, épicier, Montréal. Cession à Edmond Courtois.

Columbia Securities, Ltd., Montréal. Liquidation volontaire; liquidateur: Robert Wilson.

J. W. Crawford imprimeur, Montréal. Demande de prolongation de temps.

De Bellefeuille, V. & Fils, fruitiers, Montréal. Cession à Georges Duclos.

Diamond Cloak & Suit Co., manufacturiers, Montréal. Compromis.

Dominion Iron & Foundry, Ltd., Montréal. Cession à Turcotte & Merrill.

Globe Furniture Company, Montréal. Cession à D. Sommers.

L. O. Morrier tailleur, Montréal. Cession à V. Lamarre.

J. D. Normandeau, tailleur, Montréal. Offre de compromis.

Pierre Rossi, restaurant, Montréal. Cession à Prévost & Perras.

United Supply Co., manufacturiers de bouilloires, Montréal. Cession à Paquette et Bonnier.

Georges Salvas, magasin général, S.-François-du-Lac. Cession à J. E. Lachapelle.

A. L. Allard, Enr'g., plombiers, Montréal. Compromis.

Boulevard Surprise Store, Reg., confections pour dames, Montréal. Demande de liquidation.

Victor Labonté, restaurant, Montréal. Cession à Prévost & Perras.

Imperial Bottling Works, Montréal. Cession à Beaulieu & Roussin.

Félix Meilleur, épicier, Montréal. Cession à Prévost et Perras.

Paquette & Bédard, épiciers et bouchers, Montréal. Cession à Beaulieu et Roussin.

St. Lawrence Syndicate, nouveautés, Montréal. Compromis.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Dame C. E. Delâges vs Eug. Boileau, $30.

D. Brault vs Art. Craig, $10.

G. P. Léveillé vs G. B. Gagnon, $10.

W. Jeannotte vs Lucille Meehan, $44.

Goodwins Ltd. vs B. Cousineau, $52

J. Nadler vs Jos. Migicofsky, $18.

L. P. Pelletier vs H. Ritchie, $17.

A. Cousineau vs Jos. Desrochers, $46

P. Caplan vs Max. Rudie, $34.

N. G. Valiquette Ltée vs M. Marcelot, $46.

T. Sicotte vs David A. Leduc, $29.

F. Fortier vs P. Bélair $43.

W. Fontaine vs Philippe Lozier, $58.

A. Desgroseilliers vs B. Ouellette, $40.

A. V. Séneéal vs Wilfrid Lefebvre, $20.

Maislin & Maislin vs Harold Kohl, $36.

A. McAllister et al., vs G. A. Forbes, United Oil Sales Co. Ltd. vs J. A. Courtemanche, $33.

O. Gérard vs H. Brisebois, $10.

Ville de Montréal Ouest vs R. R. Gidley, Montréal Ouest, $83.

Ontario Produce Co. vs Robert Stephen, Verdun, $22.

Jos. Bordua & Cie vs Willie Whear, Mont Laurier, $23.

M. Boztoto vs H. Trudeau, S.-Laurent, $40.

G. Pietra vs H. Trudeau, $15.

B. Luigi vs H. Trudeau, S.-Laurent, $40.

Dame A. Lafortune vs Charles Thibault, $88.

L. Préfontaine vs Provincial Dealers, $57.

W. De Cinneus vs Henri Genin, $44.

W. E. Earle vs Geo. F. Hemsley, $10.

G. Gagner vs Léopold Lazé, $25.

H. M. Gardner, ès-qualité, vs F. W Hard, $16.

H. M. Gardner vs Alph. Hardy, $20.

Singer Sewing Machine Co. vs Jos. Sadlers, $75.

Singer Sewing Machine Co. vs ô

W. Monastesse vs Adolphe Contant, $24.

A. Mireault vs C. Dagenais, $29

J. Ruffo vs S. Haddad, -16.

G. Rheault vs E. Simpson $34.

F. X. Létourneau vs J. H. Duguay, $34.

J. L. Coulombe vs Frank Conant, $15.

J. A. Coulombe vs Jos. Goudreau, $45.

A. E. J. Stone et al. vs J. A. Cardinal, Pte. Claire, $12.

L. O. Bournival vs J. B. Tremblay, Metabetschouan, $16.

JUGEMENTS RENDUS EN COUR SUPERIEURE

Maurice Hampt vs Jack Finestone, Montréal.

Amateur Berniche vs Hamilton Co., Ltd., Montréal, $345.

Dame M. A. Schambier et vir. vs Philias Bell, Montréal.

Edouard Venne vs Alcide Venne, Roméo Venne Dame Lionel Paré (Albina fenne).

Wm. Levin vs St. Lin Clothing Co., Ltd., Montréal, $203.

Bram C. De Sola vs F. K. Walbang, Montréal, $353.

Bramson Auto Service Co., Ltd. vs A. L. Donohue, Montreal, $179.

Pasbach Voice Lithographing Co. vs J. E. Bourget, Noel Guy, Montréal., $321.

A. M. Salhani vs D. Bishara, Montréal.

Maclaren Wright Ltd. vs Jas. H. Damant, Montréal, $14.

A. Beaugrand-Champagne vs Fabrique S.-Eusèbe Verceuil, Montréal.

J. Thocin vs Antoinette Morency, Montréal.

Rod. Germain vs Can. Nat. Railways, Montréal, $400.

Dom. Rubber System Quebec, Ltd., vs Dom. Auto Serv. Co., Montréal $797.

Banque de Montréal vs J. Mendel Lassne, Montréal, $6,707.

Mitchell Holland Co., Ltd. vs M. B. Larocque, $543.

Olivier Gratton vs J. Lapresti, Montréal, $137.

Rose Laflamme Ltd. vs F. A. Thompson et al., Can. Pacific Railway T.-S., Montréal $835.

R. Legault vs R. Winetsky, Montréal, $300.

Hudon, Hébert & Co., Ltd. vs J. W. Pichá, Montréal, $468.

A. Treichienbrodt vs S. L. Sigman, Sigman, Ltd., T.-S., Montréal, $104.

S. L. Dontenberg et al. & Co. vs Jean Gagnon, Montréal, $100.

B. Fradel & Co. vs Laiterie des Collégiens, Ltée, Montréal, $315.

Frank W. Horner Ltd. vs Jos. Caron, Drummondville, $38.

Royal Bank of Canada vs J. C. Pratt, Montréal $260.

BREFS EMANES EN COUR SUPERIEURE

Wm. J. Ed. Skelton vs Dame J. E. Lévesque (Félixine Rochelot).

Wm. Tye vs W. J. Connor Montréal, $140.

Petit & Petit vs Arsène Gagnon, Montréal, $140.

Adrien Bélanger et al. vs Romuald Aumond, Montréal, $3,570.

K. Chawkins vs J. Kisin Montréal, $186.

Geo. W. Shiffler et al. vs W. Joseph Shea, Montréal.

A. J. Alexander Ltd., vs Jo. Guénette, Montréal, $291.

Lavery & Demers vs David Silver, Montréal, 2me classe.

J.-Bte Bélanger vs Alf. Bélanger, Lachine, $3,000.

Durocher-Duggan Ltd. vs J.-Art. Lebau, Montréal, $185.

J. A. Gagné vs Jos. Laliberté, Montréal, $232.

Dame Délima Forget (Dame Dan. Riopel) vs Félix Vanasse, Montréal, $140.

Laporte, Martin, Ltd. vs J. W. Price, Montréal, $269.

A. Hahamovitch vs M. Prénoveau, Montréal, $158.

Moses Singalovitch vs S. Rosenthal, Ltd., Montréal, $450.

Haack & Co., Inc. vs L. P. Lazare & Co. Ltd., Montréal, $6,240.

Stephen Saygor vs Ls. Ph. Corriveau Montréal, $190.

Star Loan Syndicate vs Dame S. Shapiro, V. Apple, Montréal, $100.

Sun Shutmson vs J. N. Mochon, Montreal, $156.

Cons. Optical Co., Ltd. vs M. Flanders, Montréal, $115.

Craig Leather & Irvin vs N. Rochon, Montréal, $5,164.

Lamontagne Ltd. vs Ernest Poulin, Montréal $427.

Hampton Court Co. vs Cecil N. Cowan Montréal, $1,260.

Arthur Ives Smith vs H. O. Warnicke, Montréal, $145.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 13 décembre 1922.

A cause d'approvisionnements moins considérables que la semaine dernière sur le marché local des porcs vivants, hier, un ton plus ferme a prévalu et les prix ont enregistré une avance de 10 cents à 25 cents les 100 livres. La demande a été bonne et il s'est fait un commerce assez actif sur les lots choisis à des prix variant entre $11.35 et $11.75 les 100 livres pesés en descendant des wagons; toutefois, le gros des ventes se sont effectuées à $11.50. Il n'y a pas eu de changement sur le marché des porcs préparés, mais les prix ont été fermes et il s'est fait un assez bon commerce sur le stock frais tué à l'abattoir de la ville au prix de $17.00; les porcs préparés de la campagne se sont vendus à $15.50 les 100 livres, les porcs lourds de $12.00 à $13.00 les 100 livres.

Le ton du marché des viandes fumées a été stable, étant donnée une bonne demande afin de satisfaire aux besoins actuels. Les jambons de 8 à 12 livres se sont vendus de 23 à 24 cents la livre; les lourds de 21 à 22 cents la livre; les jambons cuits plats à 38 cents la livre; les jambons cuits à 35 cents la livre, et le bacon fumé à déjeuner de 30 à 32 cents la livre. Il n'y a pas eu de changement sur le marché des longes préparées de porc frais, la demande étant bonne et les prix se maintenant à 26 cents la livre; le prix des épaules préparées à varié entre 17 cents et 17½ cents la livre.

Le saindoux continue de donner lieu à un bon commerce et le marché a été assez actif; les variétés canadiennes raffinées se sont vendues à 18 cents la livre en seaux de 20 livres, à 19 cents la livre en morceaux de 1 livre, et les tierces de 16 à 17 cents la livre.

Il n'y a rien d'important à rapporter sur la tenue du marché local des oeufs, hier. Le ton a été ferme, étant donnée une bonne demande régulière. Les oeufs frais de l'automne se sont vendus de 45 à 46 cents; les oeufs choisis à 40 cents, et les premier choix de 35 à 36 cents la douzaine.

Il s'est transigé un assez fort chiffre d'affaires sur les pommes de terre, hier; le marché a même montré un regain d'activité. La demande a été plus forte de la part des acheteurs de lots de chars et l'offre fut supérieure à la demande. Les prix sont restés stables et les pommes de terre des Montagnes Vertes se sont vendues à 95 cents le sac, celles de Québec (No 1) à 90 cents le sac de 90 livres ex-track.

Une caractéristique du marché du beurre, hier, a été le ton beaucoup plus ferme qui s'y est fait jour. Les prix ont enregistré une avance de ½ cent à 1 cent par livre. La demande pour approvisionnements de la part des acheteurs locaux, s'est améliorée. Il s'est fait un commerce très actif sur des lots de meilleur beurre de crêmerie aux prix de 37½ cents à 38 cents la livre; les arrivages courants de beurre de la meilleure qualité se sont vendus à 37 cents la livre, et le bon à 36 cents.

Ce qu'il y a à noter sur le marché du fromage, c'est l'augmentation de la demande, de la part des importateurs anglais pour approvisionnements de fromage de la meilleure qualité, fabrication septembre-octobre.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 13 décembre 1922.

Porcs vivants		11.75
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis		17.50
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)		0.24
Longes (trimées)		0.26
Longes (non trimées)		0.24
Epaules (trimées)		0.16½
Saucisse de porc (pure)		0 18
Saucisse de boeuf		0.10
Saucisse, la belle Fermière		0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais		
Quartiers derrière	0.13	0.15
Quartiers devant		0.08
Longes		0.21
Côtes		0.16
Haut côté	0.11	0.12
Hanches	0.10	0.11

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE LIMITEE, en date du 13 décembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf	3/12	0.25
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.24
(Vaches) -		
Quartiers derrière		0.13
Quartiers devant		0.05
Longes		0.22
Côtes		0.16
Chucks		0 10
Hanches		0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs No 1	0.11	0 13
Agneaux du printemps		0 22
	12/16	0 27
	16/20	0 22
	20/25	0 21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon		
Déjeuner, Maple Leaf		0.35
Déjeuner, Marque Gunns		0.31
Jambons Cottage		0.30
— Picnic		0.19
— bouillis		0.35
— rôtis		0.45
— sandwich		0.40

SHORTENING

Shortening Easifirst:		
Tierces	400 lbs	0.13½
Tinettes	60 —	0 14
Seaux	20 —	0 14½
Seaux	10 —	0.14½
Seaux	5 —	0 15
Seaux	3 —	0.15
Blocs	60 —	0.15½
Blocs	**30 —**	**0.16**

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Shortening Pieru :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	40 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18
Seaux	10 —	0.18
Seaux	5 —	0.18
Seaux	3 —	0.18
Blocs	60 —	0.19
Blocs	30 —	0.19½

OEUFS

Oeufs frais		0.80
Oeufs d'automne		0.55
— choisis		0.40
— No 1		0.36
— No 2		0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.38	0.39
Beurre, crêmerie No	....	0.37
Laiterie	....	0.32

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.13	0.14
— — ambré, la lb.	0.10	0.12
— — brun, la lb.	0.08	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.21
— tinettes	0.20½

FROMAGE

Nouveau	0.24	0.25
Vieux	0.26	0.28

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 13 décembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuit	....	0.35
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb.	0.11	0.18

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 13 décembre 1922.

Oeufs No 2	0.32
Oeufs	0.36
Oeufs choisis	0.40
Oeufs frais	0.50
Oeufs frais, spéciaux	0.60
Oeufs "frais pondus"	0.85

BEURRE

Beurre	0.39
Beurre en pain d'une livre	0.40
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.39
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.38
Dairy, solide, 50 lbs.	0.34

FROMAGE

Double, la lb.	0.24
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.27
Doux	0.25

VIANDES FUMEES, ETC.

Cotations fournies par la maison CANADIAN PACKING CO., LTD. en date du 13 décembre 1922.

Jambons 8-14	0.25	0.26
Jambons 14-18	0.24	0.26
Bacon B 8-14	0.31	0.37
Jambon bouilli pelé	....	0.40
Cottage Rolls	....	0.25

Viandes cuites:

Jambon Picnic	0.19
New England Pressed Ham	0.21
Tête en fromage	0.14
Lunch Tongue en gelée, 6 lbs.	0.32
Ox Tongue en gelée, 8 lbs.	0.65
Pieds de cochon en vinaigre, 29 lbs. Kits	0.12

Saindoux pur:

Tierces, environ 375 lbs.	0.16½
Tinette, 50 lbs.	0.17
Seaux en bois, 20 lbs net	0.17½
Tins, 20	0.17
10s 6 tins en caisse	0.17½
5s 12 tins en caisse	0.17½
3s 20 tins en caisse	0.17½
1s 60 cartons en caisse	0.19

Graisse composée:

Tierces, environ 375 lbs.	0.13
Tinettes, 50 lbs.	0.13
Seaux en bois, 20 lbs net	0.14
10s 6 tins en caisse	0.13½
5s 12 tins en caisse	0.14
3s 20 tins en caisse	0.14½
1s 60 cartons en caisse	0.13½

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.10
2ème Patente	6.60
Forte à boulanger	6.40

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.50
Farine à engrais, 1ère	4.30
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne, F.o.b. Montréal	24.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	26.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.o.b.	32.25

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 13 décembre 1922.

Prix payés pour les volailles mortes:

Poule	0.15	0.16
Poulet	0.18	0.23
Dindes	....	0.45
Dindons	....	0.45
Oies	....	0.23
Canards domestiques	....	0.25
Canards du lac Brôme	....	0.35
Chapons	....	0.30

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HAYTON COMPANY en date du 13 décembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.20
Brochet	....	0.13
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs, la lb.	....	0 14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Plie (Flounders)	....	0 10
Homards, la lb.	....	0.75
Crevette, la lb.	....	0 45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon Colombie, rouge	....	0.24
Maquereau	....	0.14
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.13
Brochet, la lb.	....	0.10
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	....	0.20
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.16	0.17
Thon	....	0 20
Poisson blanc	0.14	0 15
Saumon Qualla	0.11	0.12
Maquereau	0.13	0 14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.07	0.08
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon B.C. ouvert Spring	0.22	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl	....	5.00
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.11
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10' boîte	....	1.30
Hareng saur, la bte	....	0.15
Hareng Bloaters table	....	2.75

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl	10.00	10.50
Saumon salé nouveau, brl	....	20.00
Truite salée de mer, brl	....	14.00
Turbot salé, baril	....	15.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Turbot en saumure, demi baril		8.00
Anguille salée, la lb.		0.10
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.		10.00
Morue en bandes, 30', lb.		0.14
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.		0.12
Dreadnought, 1 lb., la lb.		0.11

Huitres.

Huîtres en écailles, Malpeques.		15.00
Huîtres solides Standard, canistre No 1.		2.40
Huîtres solides Selects, canistre No 1.		3.00
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz		5.00
Huîtres en écailles, Cape Cods, baril		15.00

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 13 décembre 1922.

All. tresse	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.	1.25	1.50
Persil (canadien) douz.	....	0.75
Choux, le quart	....	1.75
Oignons, la poche	....	1.50
Carottes, poche	....	0.75
Patates, la poche	....	1.00
Pommes, le quart	3.00	5.00
Navets, Québec, la poche.	....	1.25
Betteraves, la poche.	....	1.25
Pommes Fameuses, No 1.	....	10.00
Pommes Fameuses, No 2.	....	8.50
Attacas, le quart	....	15.00
Attacas, le gallon	....	0.75
Pommes en grenier, qrt.	....	2.50
Pommes McIntosh, No 1.	....	10.00

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 13 décembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville.	1.00	1.25
Peaux d'agneau, campagne	0.70	0.80
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.11
No 2, la lb.	....	0.10
Peaux de veau de lait la lb.	....	0.13
Peaux de taureau, la lb.	....	0.08
Peaux de veau de son, la lb.	0.10	0.11
Laine lavée, la lb.	0.26	0.27
Lanie, non lavée.	0.19	0.21
Deacons	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb.	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 13 décembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.,	4.75
123-25 M.P., cire paraffine, lb.,	5.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.35
133-35 M.P., cire paraffine, lb.,	5.60

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 13 décembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais s'améliore un peu.

No 2 straight	16.00	17.00
No 3 bon	14.00	15.00
Trèfle mêlé	12.00	13.00
Paille	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 2 C.W.	0.64	0.65
No 3 C.W.	0.59	0.60
No 1 Feed	0.57	0.58
No 2 Feed	0.55	0.56

Blé-d'Inde:

Rare sur place

No 2, jaune	0.92	0.93
Très rare.		
No 3, jaune	....	0.91½

Orge:

No 3 C.W.	....	
No 4 C.W.	....	0.75½
Alimentation	....	0.68
(d'après qualité).		

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	24.00
Gru, par char	26.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 13 décembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05½
Barils	0.05¾
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼

Boîtes de 5 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.50
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.95
Boîtes de 10 livres, ⅓ douz. par caisse, la caisse	4.35
2 gals. jacketted tins, 25 lbs.	2.00
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse.	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse.	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse.	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse.	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond)

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'Ile de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.73
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	0.40
Abricots de choix	....	0.35
Abricots, slabs	....	0.31
Pêches	....	0.23
Poires de choix	....	0 25
Pommes évaporées	0.13½	0.14

Pelures séchées:

Orange	....	0.30
Lemon	....	0.28
Citronnelle	....	0.53
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	2.00	3.00

Raisin:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	0.12½
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 15 onces.	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0 16
Dattes, vrac	....	0.08½
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	2.40
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.00
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	4.25
Figu s 2¼s, la lb.	....	0.15
Figues 2½s, la lb.	....	0.16½
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 8 oz.	....	....
12 x 10 oz.	0.20	0.21
Figues Fancy Malaga. cabas, 25 lbs, la lb.	....	0.07

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.17
50-60s	....	0 16½
60-70s	....	0.15½
70-80s	....	0.13½
80-90s	....	0.12
90-100s	....	0.11

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LE SUCRE

Atlantic, extra granulé	8.00
Acadia, extra granulé	8.00
St. Lawrence, extra granulé	8.00
Glace, baril	8.20
Glace (caisse de 25 lbs.)	8.60
Glace (caisse de 50 lbs.)	8.35
Jaune No 1	7.60
Jaune No 2	7.50
Jaune No 3	7.35
Jaune No 4	
En poudre, barils	8.10
En poudre, 50s	8.30
En poudre, 25s	9.00
Cubes et dés, 100 lbs	9.70
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.80
Cubes, boîtes de 25 lbs	9.00
Cubes, paquets de 2 lbs	10.00
En morceaux, Paris, barils	9.60
En morceaux, 100 lbs	8.35
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.80
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.75
En morceaux, boîtes de 2 lbs	10.50
Crystal Diamond, barils	8.60
" " boîtes, 100 lbs	8.70
" " boîtes, 50 lbs	8.80
" " boîtes, 25 lbs	9.00

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	0.15	0.16
Amandes (écalées)	0.42½	0.45
Amandes (Jordan)	....	0.70
Chataignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.20	0.21
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.16	0.17
Jumbo	0.13½	0.14½
Suns	0.12	0.13
"G"	0.10½	0.11½
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.40	0.42
Tarragones	0.17	0.18
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:	
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	0.43
" Bakers, bte ½ lb.	0.43
Flocons mais, caisse 3 douz.	3.15
Avoine roulée, 20s.	4.25, 4.75, 4.80
Riz puffé	5.70
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	2.50
Health bran, (20 paquets), csse	3.50
Orge perlé écossais, csse	2.70
Farine à crêpe préparée, cs 24	3.70
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, case 2 doz.	4.75
Flocons de blé, caisse 3 douz.	3.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.	5.50
Blé à porridge, 36s, caisse	5.40
Blé à porridge, 90s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.05
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.00
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.	0.09½
Canada Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Challenge Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Argo Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.12½
Canada Laundry Starch, 1s, lb.	0.07½

CEREALES

Céréales—	
Cornmeal, golden, granulé	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs.)	4.50
Orge mondé (98 lbs)	3.25
Hominy gruau, (98 lbs.)	2.65
Hominy perlé, (98 lbs.)	2.50
Graham, sac 98 lbs	3.50
Oatmeal (standard granulé)	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—	
Blanc, le minot	
Bleus, la lb. Pas en stock.	
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	5.75
Pour bouillir, le minot	3.15
Lima, Californie. Pas en stock.	
Fèves—	
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.00
Lima Madagascar, la lb., suivant la qualité	0.05½

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importés, 2½s	....	5.25
Pois importés—		
Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins		24.00
Surextra fins		26.00
Très fins		22.00
Fins		19.00
Mi-fins		17.50
Moyens		16.50
Conserves de Fruits—		
Pommes, 2½s., douz.	....	1.55
Pommes, gal. douz.	4.75	4.90
Blueberries, 2s	....	1.90
Groseilles noires, 2s douz	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s	....	4.10
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs.	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s.	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) 2½s.	....	2.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s	....	2.25
Tomates, 2s	....	1.15
Tomates, 2½s	1.42½	1.50
Tomates, 3s	....	....
Tomates, gallons	5.50	5.60
Citrouille, 2½s	....	1.30
Pois, standards	1.45	1.55
Pois earl June, (douz.)	1.75	1.80
Pois, très fins, 20 oz	....	2.75
Pois, fins, 20 oz	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz	....	1.85

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE, en date du 13 décembre 1922.

Allspice	....	0.30
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.65
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.35
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.38
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.05
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz.	4.00
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.00
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	3.90
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	1.95
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	3.80
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb. la douz	2.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 13 décembre 1922.

Oranges de Californie . .	6.50	8.00
Pamplemousses.	5.00	6.00
Raisin Malaga, le baril. .	6.50	9.00
Citrons de Messine. . . .	....	8.00
Bananes.	4.50	5.00
Dattes.	0.13	0.22
Figues.	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril.	....	10.50
No 2, le baril.	....	9.50
McIntosh:		
No 1, le baril.	....	10.00
No 2, le baril.	....	9.00
En boîtes.	....	3.00
Spies No 1.	....	9.00
Spies No 2.	....	8.00
Baldwins No 1.	....	7.50
Baldwins No 2.	....	6.50
Greenings No 1.	....	7.00
Greenings No 2.	....	5.75
Tomates, canadiennes, boîte. .		1.25
Oignons Espagnols.		4.50
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs.		1.25
Choux, la douzaine.		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb.		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb. . . .		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb. . .		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14
Pêches canadiennes, le panier.		1.50
Poires canadiennes, le panier.		0.80
Raisin, bleu ou vert, le panier.		0.55

TABAC A CHIQUER ET A PRISER

Cotations fournies par LEMESURIER TOBACCO CO., en date du 13 décembre 1922.

Tabac à chiquer et à priser, MEE-NAW-KEE, en cartons de 12 boîtes, par carton. . . 1.25
Taxe de vente en plus.

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE: LASALLE 256

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

290, rue S.-André - MONTREAL

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once . .		la douz.	1.50
— — 2 —		—	2.75
— — 2½ —		—	3.00
— — 5 —		—	5.50
— — 8 —		—	9.25
— carré, 8 —		—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.25
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.80

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac,
(tous arômes)

Marque Liberty	la livre	1.00
— Star	—	1.25
— Seal	—	1.50
— X	—	1.90
— XX	—	2.40
— XXX	—	3.00
— XXXX	—	3.50
— XXXXX	—	4.00
— XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.85
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.
Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 9.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.25

Ils Veulent ce que les annonces leur suggèrent

Le train de vie de la moyenne des familles canadiennes augmente chaque année. Ce qui hier était un luxe est aujourd'hui une nécessité. Fermiers et habitants des petites villes désirent les objets nouveaux que la lecture leur fait connaître.

Les marchands de nouveautés, les épiciers, les marchands de chaussures, de quincaillerie et de peinture, dans les petites villes, constatent tous qu'ils peuvent offrir en vente les objets les plus nouveaux s'ils en ont un petit stock, qu'ils renouvellent par longue distance. Le grossiste ou l'entrepôt du fabricant sont à deux pas — leurs départements des commandes sont sur le qui-vive pour les ordres par téléphone.

Les expéditions se font souvent le même jour. Les grands magasins ne sont plus seuls à offrir de la marchandise toute nouvelle — et on n'immobilise plus de forts capitaux pour se constituer des stocks.

Essayez-le. Ayez un gros commerce dans une petite ville. "Servez-vous du Bell pour vendre" — et pour acheter. Vous pouvez probablement faire la plupart de vos appels au plus bas taux de Station à Station.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 13 décembre 1922.

Grillé	La livre	
Java	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Bogota	0.39	0.45
Macaraibo	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique	....	0.24
Rio	0.20	0.23
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique	0.39	0.47

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte	0.80	1.16

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe	0.46	0.50	0.47	0.53
Orange Pekoe	0.49	0.52	0.52	0.62
Orange Pekoe brisé	0.53	0.57	0.58	0.77

Thés Ceylan vert:		
Young Hyson No 1	0.53	0.56
Young Hyson No 2	0.48	0.50
Young Hyson non coloré	0.44	0.47
Hyson No 1	0.43	0.45
Hyson No 2	0.41	0.43
Gunpowder Tea:		
Pinhead	0.49	0.65
Imperial	0.36	0.41
Pea Leaf	0.28	0.34

VIN "ELIXIR TONIQUE" de J. EMERY CODERRE, M. D.

1 doz.	$13.50
3 doz.	12.75
6 doz.	12.50
12 doz.	12.00
25 doz.	11.50
50 doz.	11.00

2% dix jours. Net 30 jours.
F. O. B. Montréal.

VIN ST-MICHEL

1 doz.	$14.00
5 doz.	13.50
10 doz.	13.00
25 doz.	12.00

PRODUITS PALMOLIVE

Savon Palmolive:	
1 grosse	$11.15
2 grosses	11.05
5 grosses	10.90
10 grosses	10.75
Savon aux amandes et au coco:	
1 boîtes	7.50
5 boîtes	7.45
10 boîtes	7.40
25 boîtes	7.35

100 morceaux à la boîte

Castille Caravan:	
1 boîte	3.90
5 boîtes	3.85
10 boîtes	3.80
25 boîtes	3.75

100 morceaux à la boîte.
Mêmes prix, 25 barres à la boîte.

Savon pour la buanderie:

Mother Hubbard
Barres de 9 oz., 100 à la boîte.

1 boîte	7.00
5 boîtes	6.95
10 boîtes	6.90
25 boîtes	6.85

Princess Flakes

Boîtes de 25 lbs — en vrac.

1 boîte	4.25
5 boîtes	4.20
10 boîtes	4.15
25 boîtes	4.10

Princess Flakes

Baril de 130 lbs, la lb. 0.17

Princess Flakes

Paquets de 5c — 100 au carton.

1 carton	4.00
5 cartons	3.95
10 cartons	3.90
25 cartons	3.85

PRODUITS KEEPSWEET

Crème Keepsweet, "petites", 96 à la caisse	$11.52
Crème Keepsweet, "famille", 48 à la caisse	9.60
Lait Keepsweet, boîtes rondes de 1 lb., 48 à la caisse	5.76

Pas De Fausse Honte!

Il n'est pas d'homme dont les connaissances soient universelles—Celui qui prétend tout savoir est un peu comme le remède qui peut guérir tous les maux: un "FAKE".

Il y a à peine un homme d'affaires sur mille qui connaisse suffisamment la publicité pour pouvoir préparer lui-même le texte de ses catalogues, dépliants, circulaires, etc. Pourquoi vous fatiguer les méninges à préparer des imprimés d'annonces qui, au mieux, ne seront que médiocres, lorsque nous avons, à votre disposition, tout un personnel de techniciens de publicité qui vous prépareront un texte original, une disposition soignée et qui surveilleront, dans nos propres ateliers, la composition typographique et l'impression de vos

CATALOGUES, FORMULES DE COMPTE CIRCULAIRES, RELEVES DE COMPTE, ENVELOPPES, ENTETES DE LETTRES, DEPLIANTS, LIVRES DE COMPTE, Etc.

Il suffit de jeter quelques notes sur un bout de papier et nous l'adresser — nous ferons le reste.

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DES MARCHANDS, LIMITEE,

198 EST, RUE NOTRE-DAME, - MONTREAL.

FRUITS CLACES ET CRISTALLISES

de la célèbre maison

A. DURAND

CARCASSONNE, FRANCE

CERISES GLACEES ET CRISTALLISEES

ET

FRUITS ASSORTIS GLACES ET CRISTALLISES

en boîtes de 1 kilo et d'environ 8 lbs. cartons, ½ livre et 1 livre.

PRIX SUR DEMANDE

HENRI JONAS & CIE

MONTREAL

Seuls représentants.



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED
MONTREAL.

Agents de vente pour Québec:
J. B. RENAUD & CO., INC.

VOS CLIENTS EXIGENT LES "EDDYS"

Il n'y a pas à s'y méprendre: le public canadien préfère les Allumettes de Eddy à n'importe quelles autres.

Un fait démontre bien cette préférence: pour les derniers 10 mois, les expéditions d'Allumettes de Eddy ont dépassé tous les records antérieurs dans l'histoire de la compagnie.

Les Allumettes de Eddy continuent de tenir le premier rang, parce qu'elles sont les Meilleures au Monde et que, D'UN BOUT A L'AUTRE, elle sont de FABRICATION CANADIENNE.

Laissez savoir à votre grossiste que vous exigez les Allumettes de Eddy — chaque fois.

La Cie E. B. Eddy, Limitée
HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.

Activez le virement avec nos cartons de deux et de cinq livres

Mistland prunes

Cette année, les Pruneaux Mistland sont offerts au commerce canadien en cartons de 1 et de 5 livres, aussi bien qu'en vrac. La mise en cartons active le virement, permet à la ménagère d'acheter un produit d'aspect attrayant, en facilite la manipulation et augmente l'unité de vente.

Les Pruneaux Mistland sont mis en un carton entouré d'un parchemin végétal, immédiatement après lavage et stérilisation. Les cartons sont alors soigneusement scellés et enveloppés dans un papier transparent, glacé, imperméable à l'air.

Une forte campagne publicitaire dans les journaux facilite maintenant aux épiciers canadiens la vente des Pruneaux Mistland. Cette publicité insiste sur la saveur délicieuse comme celle d'une tarte des Pruneaux Mistland.

Mettez en stock, en toute confiance, les Pruneaux Mistland. Placez vos commandes chez le courtier le plus rapproché.

Courtiers pour la
Oregon Growers Cooperative Assn.

Donald H. Bain,
Winnipeg,
Calgary,
Edmonton,
Régina,
Saskatoon,
Vancouver,
Montréal,
Fort William

Courtiers pour la
Washington Growers Packing Corporation.

Oppenheimer Bros.,
134 Abbott Street,
Vancouver.

Robert Crooks Co.,
11, rue S.-Sacrement,
Montréal.

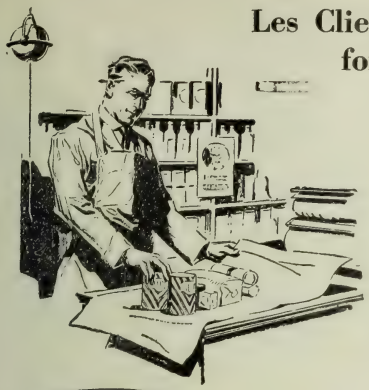
Cruickshank & Guild,
32, Front, W.,
Toronto.

MacKenzie, Richardson Co.
Winnipeg.

Tart Sweet



OREGON GROWERS CO-OPERATIVE ASSOCIATION
Bureaux-chefs, Salem, Orégon.
WASHINGTON GROWERS PACKING CORPORATION
Vancouver, Washington.





Les Clientes acheteuses régulières de KLIM font de bonnes clientes pour l'épicier

Le plus d'articles ordinaires et de consommation quotidienne vous ferez acheter aux personnes qui fréquentent **votre** magasin, le plus vous aurez de clientes régulières, et de tous les jours. Et, évidemment, ce sont les clientes **régulières** qui constituent votre véritable source de profits.

C'est une des raisons pour lesquelles vous devez mettre le KLIM en vedette. Plus seront nombreuses les ménagères à qui vous réussirez à faire acheter du KLIM régulièrement, et plus vos ventes seront considérables — non pas seulement de KLIM — mais de tous les autres articles d'épicerie. Cela vaut la peine de mettre le KLIM en étalage et d'en parler à chacune de vos clientes, jusqu'à ce qu'elles deviennent vos clientes régulières pour ce produit.

En vente chez vos grossistes, en boîtes de ½ livre, de 1 livre et de 10 livres.

CANADIAN MILK PRODUCTS LIMITED
347 Adelaide St., W.
TORONTO, ONT.

319 rue Craig ouest, Montréal, Qué.
438 Main St., Winnipeg, Man.

Distributeurs pour la Colombie Anglaise: Kirkland & Rose, 130 Water St., Vancouver.

"Les cuisines CLARK vous aideront à augmenter vos ventes"



Quelques Aliments CLARK

Fèves au Lard
Ketchup aux Tomates
Spaghetti Clark
Pâté de Viande à la Canadienne
Sliced Smoked Beef—Tranches de boeuf fumé
Langue de boeuf
Boeuf salé
Dîner Bouilli Canadien
Pain de Veau—(Veal Loaf)
Emincé Clark—(Mince-meat)
Etc., Etc., Etc.

Pâté de Viande à la Canadienne

Etes-vous parmi les nombreux marchands qui ont acheté — vendu — et racheté ce mets CLARK dont le succès a été immédiat?

Sinon — Vous perdez des ventes — car la demande s'accentue de jour en jour.

Evidemment — nous avons su préparer un pâté de viande qui rencontre au juste le goût canadien.

N.B.—**Les Soupes Clark** se vendent de mieux en mieux. Le secret — c'est leur excellence jointe à une bonne publicité.

W. CLARK LIMITED, MONTREAL

Etablissements à Montréal, P. Q., S.-Rémi, P. Q., et Harrow, Ont.

57

Essais et Goûter

Les produits alimentaires Heinz sont les meilleurs que la science et l'expérience peuvent produire.

A la cuisine expérimentale Heinz, un chef consacre son talent à améliorer les 57 variétés. Des recherches continuelles et l'expérience améliorent leur qualité. Tout nouveau produit que l'on veut fabriquer est parfaitement essayé par des comités qui surveillent les expériences et goûtent le produit. Il doit passer par des essais sévères avant d'être considéré digne d'être ajouté à la liste des produits Heinz, et c'est quand nous sommes certains qu'il est le meilleur dans sa ligne qu'il est mis sur le marché.

Cette qualité vous aidera à rendre les 57 variétés de plus en plus populaires chez votre clientèle.

COMPAGNIE H. J. HEINZ

57 variétés.

BISCUITS

Nous sommes en mesure de fournir au commerce un superbe choix de biscuits appropriés pour toutes les occasions.

Depuis nombre d'années, nous fabriquons des biscuits et nous nous sommes fait une réputation pour la fabrication de produits de qualité.

Nous ne cherchons pas à fabriquer nos produits à meilleur marché. Nous n'employons que des ingrédients de première qualité et nous apportons le plus grand soin à notre fabrication, de sorte que nous pouvons affirmer que nos produits

donnent une satisfaction plus qu'ordinaire.

Nous attirons spécialement votre attention sur nos biscuits: **Arrowroot, Cadet, Dainty English Tea, Graham Wafers, Graham Sandwich, Cream Sandwich assortis, Rice Cake, Sultana.**

Aussi un joli choix de

Pâte de Guimauve, Sandwich et lignes de confitures.

Nous sollicitons une commande d'essai, et nous sommes certains que vous serez satisfait de nos produits. Nous fabriquons le fameux Chocolat **"Bordo"** ainsi que plusieurs autres lignes de BONBONS.

Confiez-nous vos commandes et demandez des renseignements sur nos lignes. Nous y apporterons la plus grande attention possible.

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (4)

MONTREAL

TABLETTES CHAMBERLAIN

CELA PAIE DE POUSSER

Les Remèdes de famille Chamberlain

Le remède de Chamberlain contre le rhume et les tablettes pour l'estomac et le foie, sont deux remèdes populaires dont les propriétés curatives ont acquis une réputation d'un océan à l'autre. Avec les autres remèdes de famille Chamberlain, ils offrent aux épiciers une proposition de vente excessivement profitable. Ecrivez pour avoir la brochure avec liste de prix des REMEDES CHAMBERLAIN. Cela paie de les mettre en stock. Ils sont de bonne vente.

Faites-en une commande d'essai aujourd'hui.

CHAMBERLAIN MEDICINE COMPANY

TORONTO.

REMÈDE CHAMBERLAIN CONTRE LA TOUX

Ventes par les Shérifs de la Province

BEAUCE

Dame Odélie Bélanger vs Joseph Comtois. Un terrain connu et désigné comme étant la demie du lot primitif numéro dix du rang 7 du canton Risborough, connu et désigné sous le lot numéro dix A du septième rang, d'après les plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour ledit canton de Risborough, dans cette portée faisant aujourd'hui partie de la paroisse de Saint-Ludger — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Ludger le 4 janvier 1923 à onze heures de l'avant-midi.

Joseph Fecteau vs Anselm Nadeau. Une terre connue et désignée sous le numéro 24 aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton Ditchfield en le deuxième rang, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Agnès-du-lac-Mégantic, le 3 janvier 1923, à dix heures de l'avant-midi.

BEAUHARNOIS

Eveline Louisa Amirault, et vir et al., Requérantes, à savoir: La moitié indivise d'un certain morceau de terre situé dans le canton de Hemmingford, contenant environ trente-trois acres et vingt-huit perches de terre, et connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de ce canton sous le numéro 100-D, du troisième rang des Octrois du Gouvernement, dans le même canton — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Romain de Hemmingford, dans le comté de Huntingdon, le 5 janvier 1923, à midi.

MONTREAL

La Société de Liquidation Limitée, cédant autorisé, et The Sun Trust Company, Limited, syndic autorisé. Cinquante-sept lots vacants situés en la ville de la Pointe-aux-Trembles, tous du cadastre de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, savoir: 1. Le lot No 598 de la subdivision du No 100, borné en front par la Troisième avenue; 2. Cinquante-six lots tous de la subdivision No 93, savoir: a. Cinq lots portant les Nos 672, 673, 674, 675 et 676, bornés en front par une ruelle appelée rue DeMontigny, portant le No 573 de ladite subdivision; b. cinq lots portant les Nos 700, 701, 702, 703, 704, bornés en front par une rue appelée rue Ontario, portant le No 705 de ladite subdivision; c. Dix lots portant les Nos 841, 845, 846, 847, 848, 957, 958, 959, 960 et 961, bornés en front par une rue appelée rue Forsyth, portant le No 849 de ladite subdivision; d. Trente-six lots portant les Nos 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 829, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 963, 964, 965 et 1106, bornés en front par la Deuxième Avenue. Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le 28 décembre 1922, à dix heures du matin.

Dame Elida Evans vs Fannie Naomi Minaker. Un certain lot de terre situé dans la cité de Westmount, contenant vingt pieds de largeur rectangulaire, borné au front par la rue Dorchester avec la maison en pierre et brique portant le No 1138 de la rue Dorchester sus-érigées, dont les deux murs de pignon sont mitoyens, ledit lot de terre étant partie du lot numéro 384 des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, savoir: (a) La partie nord-est contenant six pieds de largeur du lot No 24 au plan de subdivision dûment fait et déposé, du dit lot officiel bornée en front par la rue Dorchester, en arrière par une ruelle en commun, au sud-ouest par le résidu de ladite subdivision 24 sur laquelle la maison portant le No 1040 de la rue Dorchester est érigée et au nord-ouest par la subdivision 22, et, (b) La partie sud-ouest contenant 14 pieds de largeur de la subdivision 22 au dit plan de subdivision, bornée en front par la rue Dorchester, en arrière par ladite ruelle, au sud-ouest par la subdivision et au nord-ouest par le résidu de ladite subdivision 22, sur laquelle est érigée la maison portant le No 1136, avec les droits de passage et l'usage en commun avec d'autres de la dite ruelle en arrière qui est connue comme étant la subdivision 25 dudit lot officiel. Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le 27 décembre 1922, à 11 heures de l'avant-midi.

NICOLET

Wenceslas Dionne et al. vs Alphonse Beaumier et al. Un emplacement situé en le village de Saint-Angèle-de-Laval de 165 pieds de largeur sur 70 pieds de profondeur, étant la ligne nord-ouest, et sur la ligne sud-est, suivant les sinuosités d'un fossé dont les bords nord et nord-ouest sont sur cet emplacement; borné en front à la route du "Petit Bois", au nord-ouest au bout du jardin de Joseph Levasseur ou représentants, et au sud-est, et en profondeur, audit Joseph Levasseur ou ses représentants faisant partie du lot numéro 83, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Angèle-de-Laval, avec beurrerie et autres bâtisses dessus construites et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de ladite paroisse de Saint-Angèle-de-Laval, comté de Nicolet, le 3 janvier 1923, à dix heures de l'avant-midi

QUEBEC

Le Brigadier-Général Alfred-Octave Fages vs Albert Shields fils et Albert Shields, père. Saisi comme appartenant à Albert Shields, fils: le lot numéro 1752 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, maintenant quartier Saint-Sauveur de la cité de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Colomb — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Saisi comme appartenant à Albert Shields, père: le lot numéro 1757 du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur de Québec, maintenant quartier Saint-Sauveur de Québec, étant un emplacement situé sur la rue Colomb, — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Québec, le 22 décembre 1922, à dix heures du matin.

RIMOUSKI

Théophile Thibault vs Emile Ouellet. La moitié nord du lot numéro 37 du rang 7 du canton Humqui, d'environ 86 acres en superficie — avec bâtisses sus-construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église de Saint-Léon-le-Grand, le 4 janvier 1923, à 11 heures de l'avant-midi.

SAINT-FRANÇOIS

Dame Margaret Gray Jameson vs John Kidd. Un certain morceau de terre sis et situé dans la ville de East Angus, connu au plan du cadastre pour le canton Westbury, dans le deuxième rang comme étant partie du lot numéro douze-sept, décrit comme suit: Commençant au coin nord-est dudit lot sur le côté ouest du chemin Angus; de là, vers l'ouest, deux cents pieds; de là, vers le sud, vingt pieds; de là, vers l'est, deux cents pieds, et de là vers le nord, suivant ledit côté ouest dudit chemin, cent pieds jusqu'au point de départ, borné à l'est par le chemin; au nord par Frederick Parsons; à l'ouest et au Sud par partie dudit lot appartenant à Duncan Kinéar, de la contenance qu'il peut y avoir en superficie avec ensemble les bâtisses sus-érigées. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Louis de Westbury de East-Angus, le 27 décembre 1922, à onze heures de l'avant-midi.

TROIS-RIVIERES

Raoul Dupont vs Anatole Gravel. Un emplacement situé du côté sud du chemin Sainte-Marguerite, en la cité des Trois-Rivières, faisant partie du lot de subdivision numéro 1 du numéro 279 cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, mesurant 33 pieds de largeur sur le chemin Ste-Marguerite, par 67 pieds de profondeur, mesure anglaise; borné en front au chemin Ste-Marguerite, en profondeur et du côté est par Paul Projean ou représentants, et du côté ouest par Joseph Plouffe—avec maison dessus construite, circonstances et dépendances. Pour être vendu au bureau du shérif du district des Trois-Rivières, en la cité des Trois-Rivières, le 3 janvier 1923, à dix heures du matin.

105ème Assemblée Annuelle de la Banque de Montréal

Sir Vincent Meredith, président, affirme que, dans l'ensemble, la situation commerciale est plus satisfaisante qu'il y a un an.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général, démontre la nécessité d'abaisser le coût de la vie au Canada. — Il passe en revue les principaux points du bilan annuel.

A l'assemblée annuelle de la Banque de Montréal, Sir Vincent Meredith, bart., président, a fait, dans son discours, une revue compréhensive des conditions du commerce au Canada et à l'étranger, et a affirmé que, dans la plupart des lignes, la situation fait prévoir des opérations raisonnablement profitables.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général, en traitant plus particulièrement des conditions domestiques, a affirmé que si le Canada doit faire les progrès qu'on espère pour lui, il est urgent que les impôts et le coût de la vie soient abaissés au niveau, au moins, de ceux des Etats-Unis.

Au sujet de la Banque des Marchands, Sir Vincent Meredith a dit:

"Il n'est pas nécessaire de s'attarder aux incidents relatifs à cette transaction ni aux critiques qu'elle a suscitées; qu'il suffise de dire que, dans mon opinion, la prompte action de vos directeurs, subséquemment ratifiée par vous, a conjuré une situation qui autrement aurait pu être fort grave pour le pays en général, et a protégé les actionnaires de cette institution contre des pertes plus grandes que celles qu'ils ont subies.

Vous apprendrez avec intérêt que le travail de coordination des personnels en vue de l'économie s'accomplit avec toute la célérité possible, et que l'acquisition de la Banque des Marchands répond raisonnablement à l'attente de votre Conseil d'administration. Sous notre propre organisation et avec les économies qui ont été effectuées, l'avenir promet de plus forts revenus."

Les affaires chez les fermiers

Il exprima sa satisfaction de ce que le gouvernement avait adopté une énergique politique d'immigration et il poursuivit:

"Des personnes mal renseignées ont rapporté que les débiteurs, surtout dans l'Ouest, étaient injustement pressurés par les banques, les compagnies de prêt et autres créanciers. Quant à ce qui concerne cette banque, toute considération et toute latitude ont été accordées aux débiteurs qui, par suite de mauvaises récoltes ou d'autres malchances, ont été incapables de faire face à leurs obligations. C'est et ce fut toujours la politique de cette banque, et jamais elle n'a été plus recommandée à nos gérants qu'en ces dernières années difficiles.

Les banques sont des institutions commerciales, et non de bienfaisance. Elles sont censées payer à leurs actionnaires des bénéfices raisonnables sur leur placement, lequel comprend le Compte de Réserve — accumulation de plusieurs années — aussi bien que le capital de la Banque. Le taux de dividende n'est pas disproportionné à ce placement et n'a certainement pas montré assez de prodigalité pour encourager le capital à se réfugier dans les banques. En fait, la distribution aux actionnaires dans les banques canadiennes est substantiellement moindre que celle des institutions bancaires de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis."

Le discours de Sir Frederick Williams-Taylor

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général, a, dans son discours annuel, traité plus spécialement des affaires de la banque et des conditions du commerce au Canada. Sir Frederick insista particulièrement sur la nécessité du rajustement du coût de la vie au pays, en traitant de la situation économique du Dominion. A ce sujet, Sir Frederick a dit:

"La situation économique du Canada n'est pas satisfaisante. Comment pourrait-il en être autrement quand tout le monde financier est à l'envers? Comme chacun le sait, nos malaises sont en partie le résultat de cette condition universelle; en partie le résultat de la guerre. Il est bon de se rappeler, cependant, que nos difficultés sont pour la plupart de notre création.

Le rajustement se produira à son heure, car nous sommes en un pays viril, aux multiples ressources; cependant, à mon avis, une chose est à remarquer: c'est que le Canada ne peut pas avancer comme il le devrait parce que les impôts et le coût de la vie sont plus élevés en ce pays qu'ils le sont aux Etats-Unis.

Le Canada est un des meilleurs pays au monde pour y demeurer, y travailler, s'y récréer; au point de vue de la stabilité, de la sécurité et du confort, c'est un paradis terrestre comparé à l'Europe. Mais il ne faut pas rester oisifs, et pour progresser il faut que les impôts et le coût de la vie diminuent; autrement nous ne pourrons pas attirer les immigrants, et l'amélioration des conditions économiques dépend beaucoup de l'augmentation de la population.

Quant aux moyens à prendre, ils sont évidents pour quiconque réfléchit, et la nécessité, ce précepteur impitoyable mais infaillible, indique maintenant aux imprudents la voie qu'il faut suivre."

Système bancaire sain

En conclusion, Sir Frederick déclara que la façon dont les banques canadiennes en général avaient traversé les temps difficiles depuis 1914 doit être considérée comme une preuve évidente de la solidité du système bancaire canadien. L'on avait raison d'être content de ce que aucun désastre commercial ne se fût produit.

Le sénateur Foster, proposant un vote de remerciements au président, au gérant général et aux administrateurs, dit qu'il était certain que les actionnaires se feraient un plaisir d'approuver ce vote de remerciements à l'adresse du président, du gérant général et des administrateurs de la banque. Il y a des personnes, a-t-il dit, qui étaient sous l'impression que lorsqu'elles achetaient une action de banque, cette action passait d'une façon mystérieuse dans les coffres de la banque et, sans efforts de la part de personne, celle-ci lui faisait rendre autant ou plus qu'elles pouvaient elles-mêmes lui faire rendre; celles qui connaissent un peu les affaires de la banque, a-t-il dit, pourront constater que le bilan qui leur a été soumis ne peut que résulter de la collaboration et des efforts de tout le personnel de l'institution.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Dividende Trimestriel No 76

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2¼%), étant au taux de neuf pour cent (9%) l'an sur le capital versé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 décembre 1922, et sera payable au bureau central de la banque, à Montréal, ou à ses succursales, le ou après le 2 janvier 1923, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 15 décembre 1922.

Par ordre du Conseil d'Administration,

Le Vice-Président et Directeur Général,

TANCREDE BIENVENU.

Montréal, le 1er décembre 1922.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture d'Ramsay

LA PEINTURE DE RAMSAY

est la peinture qui se vend bien,

Parce qu'elle est:

" La Peinture appropriée pour peinturer convenablement."

A. RAMSAY & SON COMPANY,

Fabricants de Peinture et Vernis depuis 1842.

MONTREAL

Toronto Winnipeg Vancouver

(4)

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 4 décembre:—

VALEURS	*Prix*	*Rendement*
Alberta Pacific Grain 7% Préf. XD 1¾%	90	7.78%
Ames Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf. XD 1¾%	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Canadian Westinghouse 8% Ord.	110	7.20
Cockshutt Plow 7% Préf. 38% arr. Paie 4%	48	8.33
Dom. Power & Transmission 7%	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	84	8.32
Famous Players 8% Préf. Pl. 50% Ord.	57	14.55
Hollinger Cons. Gold Mines 13%	11.50	5.53
Home Bank 7%. XD 1¾%	90	7.78
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Mont. City & Dist. Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.44
Robt. Simpson 6% Préf.	81½	7.36
Southern Canada Power 6% Préf.	89	6.74
Sterling Bank 8%	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	90	7.78
Western Grocers Préf.	60	11.67

LES OBLIGATIONS

L'emprunt de la corporation de Longueuil, $100,000, à 5½%, 20 ans, a été accordée récemment au *Crédit Canadien, Inc.*, le plus haut soumissionnaires.

Les soumissions étaient:

Crédit Canadien Inc.	97.25
Corporation des Obligations Municipales, Ltée	96.75
Hanson Bros	94.44
Dominion Securities	94.52
René-T. Leclerc, Inc.	94.28
McLeod, Young & Weir	93.63
Wood, Gundy & Co.	92.91

* * *

Deux tranches d'obligations du comté de Dufferin, l'une au montant de $18,000, 6½ pour cent, remboursables en 15 annuités et l'autre de $60,000, 5 pour cent, dix annuités, ont été adjugées à *Dyment, Anderson & Company*, pour le prix de 96,888 ou au taux de 5¾ pour cent pour la municipalité.

* * *

La dernière édition de la *Gazette Officielle* de Québec contient un avis annonçant que la ville de Rimouski recevra jusqu'au 1er décembre des soumissions pour l'achat de $56,000 d'obligations 5½ pour cent, rachetables en séries annuelles chaque année à partir de 1923 à 1950, à la Banque Nationale ou à la Banque d'Hochelaga à Rimouski, à Québec ou à Montréal.

LE RAPPORT DE L'IMPERIAL TOBACCO

Les profits nets de *l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited*, pour les douze mois terminés le 30 septembre dernier, ont été de $3,630,076, les plus forts profits nets que la compagnie ait encore réalisés. Ce résultat sera assurément une agréable surprise pour les intéressés, au moment où l'on dit que l'industrie canadienne des tabacs est sérieusement affectée par la nouvelle taxe sur les cigarettes et par la contrebande des cigarettes américaines que l'on sait être pratiquée sur une haute échelle depuis plusieurs mois. Déductions faites pour toutes les charges, après le paiement des dividendes sur les actions communes, il reste un surplus de $1,305,305. Déduction faite pour le dernier dividende et en ajoutant le surplus précédent, on a un surplus total de $5,050,166 au compte de profits et pertes. Les profits nets de $3,630,976 se comparent à $3,336,788 en 1921 et à $3,386,150 en 1920. L'actif total est de $56,401,017 comparativement $57,833,735 en 1921.

Avis public est par les présentes donné que la Commission Scolaire de la cité de Shawinigan Falls recevra d'ici au 9 décembre courant (1922), jusqu'à cinq heures de l'après-midi, au bureau du soussigné, C.-H. Flamand, secrétaire-trésorier de la dite municipalité scolaire, des soumissions écrites pour l'achat de $28,300 de débentures étant une coupure des débentures émises sous l'autorité d'une résolution des dits commissaires passée en date du 14 juillet 1922, dûment approuvée suivant la loi avec coupons d'intérêt au taux de 5½% par an, intérêt payable semi-annuellement les premiers jours de mai et novembre de chaque anée, aux bureaux de la Banque d'Hochelaga, à Shawinigan Falls, ou à Montréal.

Ces débentures sont de la dénomination de $100, $500 et $1,000 chacune, rachetables durant une période de 14 ans, de 1922 à 1936.

Le prix des soumissions devra comprendre les intérêts accrus sur ces débentures au montant de leur livraison.

Toute soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté égal à un pour cent (1%) du montant de l'emprunt. Après l'examen des soumissions, les chèques déposés par ceux des soumissionnaires dont la soumission n'aura pas été acceptée leur seront remis sans délai; celui du soumissionnaire dont l'offre sera acceptée lui sera remis, après l'exécution de son contrat.

Les dites soumissions seront ouvertes et prises en considération à une séance de la commission scolaire de ladite cité de Shawinigan Falls, qui aura lieu mardi, le 19 décembre courant, à huit heures de l'après-midi.

Donné à Shawinigan Falls, ce 29ème jour de novembre 1922.

Le secrétaire-trésorier,

5295 C.-H. FLAMAND.

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:

L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:

J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:

A. N. DROLET, de P. G. Bussière & Cie, Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railway.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117 EST, RUE S.-PAUL

Voûtes: 12 et 14 rue S.-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590, auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

GARAND, TERROUX & CIE

banquiers et courtiers,

62, rue S.-Jacques, MONTREAL.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE S.-JEAN, MONTREAL

L. Hon. H.-B. Rainville, Président.
C. J. Perrin, gérant-général.

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,
11, Place d'Armes, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses
d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS
d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

JENKINS BROS., LIMITED



Fig. 106

Manufacturiers de Valves

103, rue S.-Rémi,
MONTREAL.

Toronto, Winnipeg, Vancouver.

SUCCURSALE EN EUROPE:
6 Great Queen St., Kingsway,
Londres, W. C. 2, Ang.

BEVERIDGE SUPPLY CO, LIMITED

628-630 Ouest, Saint-Paul MONTREAL.

PLIBRICO, brique à feu à l'état plastique, pour fournaises "Québec".
FLINTEX, durcisseur de béton pour planchers.
ROCKFACE, peinture à l'eau, blanche.
PAPIERS, à couvertures, à construction, etc.

Les commandes par la poste reçoivent une attention toute particulière.

ASSURANCES

LES ASSURANCES SUR LA VIE

La multiplicité des risques qui menacent industriels, commerçants, voire même simples particuliers sont variés. Née des exigences de la vie moderne, elle alarme si souvent les intéressés, qu'en présence de l'augmentation continuelle de leurs frais généraux, ils hésitent à s'en garantir.

Aussi semble-t-il bon d'établir un ordre d'urgence dans la garantie des différents risques.

J'ai toujours jusqu'ici préconisé l'assurance des responsabilités avant l'assurance des choses, la valeur de celles-ci pouvant être évaluée par avance et amortie par ailleurs, l'étendue de celles-là échappant au contraire à nos prévisions.

Il est pourtant un bien dont nous pouvons évaluer la valeur et dont la disparition ne saurait nous laisser indifférents.

Ce bien c'est la "vie humaine" à laquelle la plupart du temps correspond un capital *travail*. C'est sur lui que généralement vit la famille, c'est sur lui que comptent les divers associés d'une maison de commerce pour développer leur affaire; c'est lui qui, comme on l'a répété si souvent fait le pendant du capital-espèces.

Il est donc normal pour chacun d'évaluer l'importance de ce capital afin de prémunir les siens contre l'éventualité de sa perte.

C'est le but de l'assurance sur la vie.

Mais sous ce vocable général, on confond souvent les combinaisons qui sont présentées par les diverses sociétés à primes fixes, mutuelles ou tontines. Il y a là une grave erreur: ne doivent être considérées comme telles que celles dans lesquelles la vie entre en ligne de compte. Le fait de verser des primes annuelles à fonds perdu dans l'espoir de toucher, à l'expiration du contrat, un capital bien supérieur aux sommes ne constitue pas un acte de prévoyance pouvant porter le nom d'assurance sur la vie. Il s'agit de combinaisons financières ou d'épargne pouvant présenter un intérêt quelconque, mais ne constituant pas une assurance proprement dite puisqu'il n'est pas possible d'évaluer la somme que l'on touchera plus tard.

Distinguons donc:

1° Les assurances sur la vie.

2° Les assurances de capitalisation.

* * *

1° *"Les assurances sur la vie".*

Nous désignerons sous ce nom toutes les combinaisons pratiquées par les sociétés d'assurances, dans lesquelles la vie et la bonne santé entrent en ligne de compte.

Ces combinaisons d'ailleurs sont nombreuses, les compagnies s'étant ingéniées à donner satisfaction aux différents buts poursuivis.

Mais toutes peuvent se grouper sous différents types que nous proposons d'examiner.

Pour chacun d'eux nous donnerons donc une définition, le meilleur prix actuellement pratiqué à un âge donné pour une durée donnée, les situations et les intérêts qu'ils sont capables de satisfaire, enfin une appréciation personnelle.

La visite médicale.

L'assurance sur la vie ayant pour but de garantir le capital "vie" il est naturel que les sociétés cherchent à connaître la valeur de ce capital. Dans la négative, elles risqueraient de garantir des personnes de santé fortement compromise, pour lesquelles les craintes d'une mort prématurée serait le commencement de la sagesse.

Les compagnies font donc examiner les proposants par un médecin délégué.

Il y a lieu de noter que les résultats de la visite médicale restent strictement confidentiels, les compagnies ayant trop d'intérêt à éviter les responsabilités qui pourraient résulter d'indiscrétions.

Le Prix Courant étudiera successivement ces questions.

DEUX JUGEMENTS AU SUJET D'ASSURANCES

Siégeant dans le district de Beauharnois, l'hon. juge Mercier a condamné une compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, à payer à Dame R., veuve de P . . ., la somme de $600, montant d'une police d'assurance couvrant une grange qui fut détruite par le feu, à Ormstown, le 15 juillet 1921. La compagnie prétendait que L. P., de son vivant, lui avait donné avis de son intention de laisser périmer la police; elle ajoutait que l'action était prématurée et que les conditions mentionnées à la police n'avaient pas été remplies par l'auteur de la demande. Le juge a rejeté cette défense et maintenu l'action.

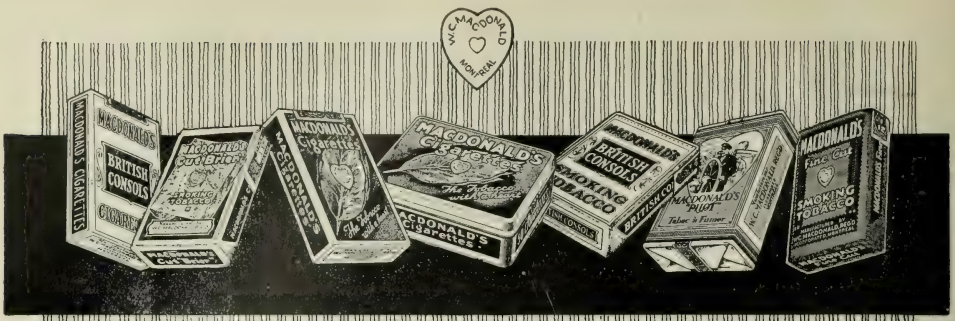
Le même juge, dans le district de Joliette, a renvoyé l'action F. M. avait prise contre la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu de Saint-Thomas pour recouvrer, à la suite de l'incendie de sa maison et ses dépendances, une somme de $450. Il a été prouvé que les conditions essentielles de la police n'avaient pas été remplies.

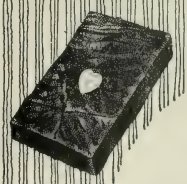
L'IMPERIAL LIFE AUX TROIS-RIVIERES

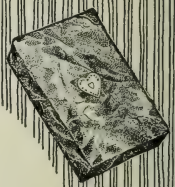
La *Imperial Life Insurance Company of Canada* annonce la formation d'une nouvelle branche de district qui sera connue sous le nom de Branche Centrale de Québec avec quartiers généraux à Trois-Rivières.

Cette nouvelle branche desservira une section du territoire jusqu'ici compris dans le district de l'est de Québec avec quartiers-généraux à Québec. La subdivision du territoire disent les officiers de la compagnie, est faite à cause de l'augmentation des affaires dans cette partie de la province. Deux bureaux de succursales dans le même territoire donneraient naturellement un meilleure service à tous les détenteurs de polices de la *Imperial Life*.

M. Victor Archambault, gérant actuel de la succursale de l'Est de Québec, a été nommé gérant de la nouvelle succursale centrale de Québec. M. Archambault aura pour successeur comme gérant de la succursale de la ville de Québec, M. Paul Dubar, autrefois gérant de district dans ce territoire pour une autre compagnie d'assurances.







La qualité qu'implique leur **Bonne Réputation** se reflète parfaitement dans tous les produits de Macdonald.

Cette **Bonne Réputation** est **un actif pour le marchand.** Elle confère à chaque paquet de Macdonald que vous tenez en stock une valeur supérieure à celle des marchandises ordinaires.

Ajoutez la valeur de cette **Bonne Réputation** à celle de l'achalandage pour votre commerce.

Le Tabac avec un coeur



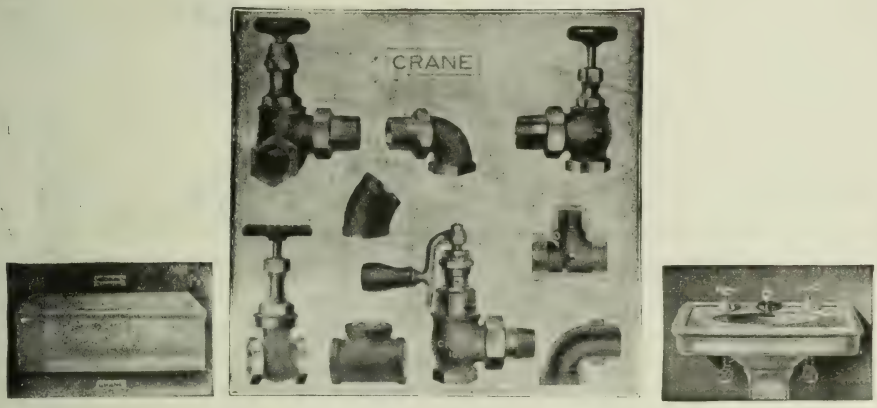


MACDONALD'S

LE SERVICE CRANE

donne la facilité de choisir avec confiance les matériaux nécessaires aux installations de

Systèmes de Chauffage et d'Articles Sanitaires



Les produits Crane peuvent être installés dans n'importe quel immeuble, petit ou grand, avec la même assurance que chaque article satisfait aux exigences de la sûreté et de l'hygiène.

Fabricants de Robinetterie et raccords;
Distributeurs de Tubes et d'Articles de Plomberie et de Chauffage.

Succursales et entrepôts:
HALIFAX, OTTAWA, TORONTO, HAMILTON, LONDON, WINNIPEG, REGINA, CALGARY, VANCOUVER.

Bureaux de ventes:
ST-JOHN,N.B.,QUEBEC,SHERBROOKE EDMONTON, VICTORIA, SYDNEY, AUSTRALIE.

CRANE
LIMITED
SIEGE SOCIAL
ET SALONS DE MONTRE
386, PLACE BEAVER HALL
Usines
1280, RUE ST-PATRICE
MONTREAL

CRANE-BENNETT
LIMITED
Siège social et entrepôts:
LONDRES, ANGLETERRE.

Bureau de ventes :
BIRMINGHAM, CARDIFF, GLASGOW, LEEDS, MANCHESTER.

Il n'y a pas de Meilleures Allumettes que ces Trois



NATURELLEMENT, ce sont des EDDY — des allumettes offrant moins de danger, plus sûres et meilleures — de bonne qualité, vendues à un bon prix et vous donnant un bon profit.

"CASTORS", "BLACKBIRDS" et "SILENT 4'S". Boîtes généreusement remplies d'allumettes qui donneront satisfaction sous tous rapports à vos clients. Pourquoi expérimenter avec des marques inconnues? Donnez à vos clients des allumettes qu'ils connaissent et en lesquelles ils ont confiance — celles d'EDDY.

Dites à votre marchand de gros que vous voulez des EDDY et pas d'autres.

La Cie E. B. EDDY, Limitée

HULL, P.Q.

Succursale de Montréal: 70 rue S.-Pierre, (H. E. BELL, gérant)
Agent pour Québec: JOS. EMOND, 2 et 4 rue S.-Joseph. QUEBEC.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le " Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

LE PRIX COURANT
JOURNAL DU COMMERCE

FONDÉ EN 1867 MONTREAL, 22 DECEMBRE 1922 VOL. XXXV—No 51



Un Cadeau pour 99 Hommes sur 100

Noël est le moment où vous pouvez vendre les Blaireaux Rubberset les meilleurs et les plus chers.

On a dit que 99 Canadiens sur 100 se rasent. Combien croyez-vous qu'il y en a? En tout cas, **la plupart** le font. Un Blaireau Rubberset constitue un splendide cadeau de Noël — utilisable pendant des années — élégant en tous points — qui rappelle toujours au donataire le souvenir du donateur.

RUBBERSET

Mettez en étalage les Blaireaux Rubberset, en leurs élégantes boîtes doublées de soie. Signalez-les à l'attention des acheteurs de Noël — attirez leur attention sur le fait que les Blaireaux Rubberset ne perdront pas leurs soies, — ils sont garantis ne pas les perdre! Les Blaireaux Rubberset augmenteront vos profits de Noël.

THE RUBBERSET COMPANY LIMITED

Quartiers-généraux pour la province de Québec:

13, RUE SAINT-PIERRE, MONTREAL, QUE.

(INDEX DES ANNONCEURS, PAGE 17)



IL y a longtemps que Macdonald s'est mis à fabriquer des tabacs d'une saveur caractéristique.

Aujourd'hui, les Canadiens ont autant de préférence pour les tabacs de Macdonald que les Ecossais en manifestent pour la farine d'avoine.

Il n'y a pas d'autre genre de tabac qui soit aussi généralement populaire, — à vous de tirer parti de cette occasion.

Le Tabac avec un cœur





MACDONALD'S

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service.

Nous souhaitons à tous nos clients et amis un

Joyeux Noël

et une

Bonne et Heureuse Année

□

HENRI JONAS & CIE

Manufacturiers & Importateurs

MONTREAL

MAISON FONDEE EN 1870



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

Cet article vous laisse un bon bénéfice

Commandez à votre Jobber.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

MONTREAL.

Agents de vente pour Québec:

J. B. RENAUD & CO., INC.

BISCUITS

Aujourd'hui, les biscuits sont plus populaires que jamais, et il vous sera plus avantageux et profitable de tenir toujours en mains un bon assortiment de nos lignes.

Nous attirons spécialement votre attention sur la qualité de nos BISCUITS "SODA" qui font plus que de fournir une SATISFACTION ORDINAIRE, et il sera avantageux pour tous les marchands qui vendent des articles de bonne qualité, de tenir nos lignes.

Nous faisons des affaires dans la Province de Québec depuis trente-cinq ans et nous avons acquis la réputation de fournir des produits qui donnent satisfaction.

Nous ne cherchons pas à faire des lignes bon marché, nous vendons des produits de qualité à des prix raisonnables.

Nos voyageurs visitent tous les endroits de la Province et si nous n'avons pas encore l'avantage de vous compter parmi nos clients, adressez-nous une carte et notre voyageur se fera un plaisir de vous voir avec une ligne complète d'échantillons.

Votre stock ne saurait être complet, si vous ne tenez pas un bon assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (1)

MONTREAL

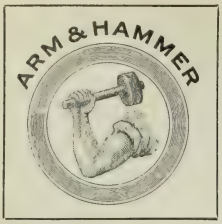


Tous les morceaux de savon à blanchissage ont plus ou moins la même apparence, mais ils diffèrent entièrement quant à la qualité et à la valeur.

Le "SURPRISE" n'est pas autre chose qu'un bon Savon Solide—il n'est pas surchargé d'ingrédients inutiles pour le faire paraître plus gros. C'est la "meilleure valeur en fait de vrai savon".

N'ACCEPTEZ PAS DE CONTREFAÇONS.

The St. Croix Soap Mfg. Co.



SEL DE SOUDE

"La meilleure façon de vendre le Sel de Soude"

NI EMBALLAGE NI PESEE

ECONOMIE DE TEMPS POUR L'EPICIER

Le Sel de Soude, marque "Arm & Hammer", est mis en cartons de 2½ livres — 36 cartons à la caisse. Pour vous, c'est pratique. Pour le client, c'est le meilleur.

En commandant, spécifiez la marque "Arm & Hammer".

Church & Dwight, Limited,
MONTREAL

THE STEEL COMPANY OF CANADA LIMITED

OUHAITE bonheur et prospérité à ses vieux amis, fidèles et loyaux; à ses nouveaux amis dont elle est fière; et à tous ceux dont elle s'efforce de mériter l'amitié.

Si vous éprouvez quelque embarras dans vos achats

CONSULTEZ les Annonces du

PRIX COURANT

et écrivez aux annonceurs.

En écrivant aux annonceurs, si vous mentionnez le "Prix Courant", vous vous assurez un meilleur service

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198 Est, rue Notre-Dame, Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada.. .. .. $3.00
Etats-Unis.. .. .. $3.50
Union Postale.. .. .. $4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. MONTREAL, vendredi 22 décembre 1922 Vol. XXXV—No 51

LE TIMBRE SUR LES RECUS

Il y a quelques mois, nous parlions sans ambages, de cette loi qui exigeait de timbrer les chèques suivant une échelle proportionnée aux montants qu'ils représentaient. L'on se fait à tout, l'habitude semble acquise, mais n'empêche que tous les ennuis que nous prédisions se sont produits et continuent de se produire: d'abord, accroissement du coût d'administration, puis supplément de travail dans la comptabilité, aux banques, et coetera.

La nouvelle loi qui doit venir en vigueur le premier janvier 1923 mérite les mêmes remarques. Elle nous oblige d'apposer sur tous les reçus d'une somme de plus de dix dollars, un timbre gommé de deux sous, ou d'y empreindre au moyen d'un poinçon un timbre d'une valeur de deux sous.

Ce timbre sera affranchi par la personne qui donnera le reçu avant que le document ne quitte ses mains.

Cet affranchissement ou annulation sera fait par la personne qui affranchira le timbre en écrivant sur ou en travers de ce timbre avec la date véritable à laquelle est faite cette oblitération, ou en apposant son nom ou ses initiales.

Or, qu'est-ce qu'un reçu?

Un reçu signifie tout billet, mémoire ou écrit par lequel il est reconnu ou exprimé qu'il a été reçu, déposé ou remboursé des fonds s'élevant à dix dollars ou plus ou une lettre de change ou billet à ordre pour une somme d'argent s'élevant à dix dollars ou plus, ou par lequel il est reconnu qu'il a été réglé, acquitté ou payé une dette ou demande, d'un montant de dix dollars ou plus; *ou qui signifie ou comporte une pareille reconnaissance et qu'il soit ou non signé du nom de quelque personne.*

La loi ajoute cinq exemptions.

Sont exemptés, sous les régimes du Statut, les reçus suivants:—

(a) Un reçu pour une somme d'argent déposée dans une banque, et dont il doit être rendu compte aux personnes au crédit des quelles ladite somme d'argent est déposée

(b) Un reçu ou document de la nature d'un reçu sujet à l'impôt en vertu de tout autre article de la présente loi.

(c) La reconnaissance par une banque de la reception d'une lettre de change ou billet à ordre dans le but de la présenter pour acceptation ou paiement.

(d) Un reçu pour paiement ou lors du paiement de fonds, à toutes fins, à Sa Majesté ou par elle pour ou à même le Fonds du revenu consolidé du Canada ou pour ou à même le Fonds du revenu consolidé ou général de toute province du Canada.

(e) Un reçu écrit à l'endos ou autrement ou contenu dans tout acte astreint à un droit de timbre et duement timbré, reconnaissant que la considération y mentionnée a été reçue.

L'Association des Détaillants du Canada s'oppose à cette loi pour de nombreuses raisons: par exemple, elle trouve que la sous-section des causes d'exemption n'est pas claire. Ainsi, le reçu pour un chèque timbré doit-il être timbré lui-même? L'on prétend aussi que cette loi sera désastreuse pour les détaillants du pays et pour bien d'autres

LA CIGARETTE DE QUALITE "MILLBANK" 10 pour 15c 25 " 35c 50 " 70c

personnes. Il bouleverserait les systèmes de fiches de vente au comptant ou à crédit, et ceux dits de "caisse enrégistreuse."

Autre chose, les maraîchers, les fermiers qui vendent aux détaillants leurs fruits, leurs légumes, la volaille, les œufs, devront-ils toujours porter sur eux des carnets de timbres pour les apposer sur leurs reçus? Et, s'ils refusent de le faire, seront-ils passibles de l'amende imposée par la loi et qui peut aller jusqu'à cent dollars?

Et les employés qui sont forcés par leurs patrons de donner des reçus pour leur salaire?

Devront-ils faire de même et porter dans leur gousset les timbres nécessaires?

La question est trop vaste pour être traitée dans un seul article. Nous y reviendrons. Mais il est certain dès maintenant que, financièrement parlant, cette loi sera préjudiciable aux commerçants.

FAITS-COURANTS

La Chambre a adopté le 14 courant, la résolution soufise la semaine dernière par M. Louis Létourneau, député de Québec-Est, demandant à la législature de condamner la loi actuelle des faillites et d'en recommander l'abrogation ou du moins la modification au parlement fédéral.

* * *

Tout indique que les arbres de Noël se feront rares cette année. Les cultivateurs disent que les chemins sont mauvais et qu'ils peuvent difficilement fournir aux citadins les arbres de Noël.

* * *

Un cours de commerce d'exportation sera donné à l'*Ecole des Hautes Etudes Commerciales* aussitôt qu'il sera possible de l'organiser et de le faire fonctionner. Ce cours est destiné aux hommes d'affaires et aux étudiants commerciaux qui veulent se renseigner sur les articles que l'on peut exporter et que nous sommes susceptibles d'importer des pays étrangers.

* * *

Le banquet annuel des *Voyageurs de Commerce* a eu le succès qu'il obtient tous les ans depuis que cette organisation existe, c'est-à-dire depuis 48 ans. Plus de cinq cents convives étaient présents et bonne humeur et bonne entente n'ont cessé de régner au cours de la soirée. Essentiellement et profondément canadienne, cette Association dvient chaque jour plus importante et plus utile.

* * *

Les négociations pour un nouveau traité commercial entre le Canada et la France viennent d'être terminées avec succès. On est à rédiger les conventions et elles seront signées bientôt.

C'est l'honorable M. Fielding, ministre des Finances du Canada et l'hon. M. Lemieux, qui ont terminé ces négociations.

* * *

Le gouvernement français a fait don au Canada de 250 acres de terrain sur la crête de Vimy. L'hon. M. MacKenzie-King a confirmé la nouvelle. Il a câblé à l'hon. Rodolphe Lemieux, actuellement en France, d'accepter le don et de signer le document rédigé à cet effet.

On érigera au milieu de ce terrain le beau monument Allward, sur lequel seront inscrits les noms de 19,000 soldats canadiens qui se signalèrent à cet endroit historique. Le gouvernement canadien verra à l'entretien du territoire concédé.

* * *

L'hon. J. A. Robb, ministre canadien du rommerce, vient de compléter avec succès les négociations préliminaires avec le comité du tarif australien dans le but de jeter les bases d'un traité de réciprocité entre le Canada et l'Australie. M. Robb se propose de repartir, cette semaine, pour le aCnada.

* * *

Une nouvelle qui a créé beaucoup de surprise et d'enthousiasme a été donnée aux membres de la *Société de pomologie* actuellement en assemblée annuelle au collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue. Cette nouvelle est celle de la création d'une espèce de pomme fameuse sans coeur et sans pépins. Cette pomme diffère peu par la forme de *la Fameuse* si bien connue. Elle est plus allongée et plus plate aux deux bouts; mais elle a la même couleur et la même saveur que la délicieuse pomme canadienne de réputation mondiale.

LES DETAILLANTS DE SHERBROOKE

L'*Association des Marchands Détaillants* de Sherbrooke a tenu, le 13 courant, son assemblée annuelle. La question principale discutée fut la nouvelle loi qui oblige les marchands à apposer des timbres sur les reçus donnés. Cette loi doit venir en vigueur au mois de janvier et les *Marchands Détaillants du Canada*, ceux de Sherbrooke compris, se proposent de demander l'abrogation de cette loi.

On a ensuite procédé au choix des officiers avec le résultat suivant: président, M. F. P. Houlahan; vice-présidents, C. O. St-Jean et Oscar Nault; trésorier, L. Codère; secrétaire, F. N. Brisebois.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Le Prix Courant accuse réception du joli calendrier qu'offre, pour l'année nouvelle, la *Banque Provinciale du Canada*. Il est agréable de constater que nos grandes institutions nationales savent joindre à l'habileté financière une aimable courtoisie.

LES TELEPHONES BELL

La *Compagnie des Téléphones Bell* publie, en français, une intéressante brochurette, qui traite des avantages du téléphone, dit à longue distance. C'est une série d'anecdotes dont la lecture sera utile à tous les commerçants.

L'APPAREIL CARON

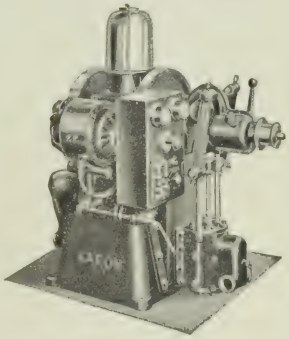
Nous recommandons particulièrement au détaillant de la campagne, l'appareil *Caron,* breveté, auquel on a donné le nom "Lumière et Force". Résultant de recherches incessantes faites pendant trois ans par les ingénieurs de cette importante maison, l'appareil "Lumière et Force" réunit en un seul appareil d'éclairage et de force motrice, les maxima d'utilité, de simplicité et d'économie.

La vie à la ferme en devient plus facile et plus économique; il permet en effet d'accomplir, à l'électricité, l'écrémage, la traite des vaches, l'éclairage de la maison et des communs, l'alimentation d'eau courante des cuisines et salles de bain, le repassage, la lessive, la cuisine même, le balayage par le vide, *et coetera.*

L'appareil "Lumière et Force" *Caron* est le seul sur le marché qui combine avec un générateur d'électricité, une pompe (de 700 gallons à l'heure) commandée par vis sans fin, un embrayage à friction pour écrémeuse, une pompe aspirante pour trayeuse mécanique, une poulie de commande à courroie — chacun de ces accessoires pouvant cependant fonctionner séparément du générateur. Par ces transmissions directes, indépendantes de l'électricité, qui lui sont propres, le moteur *Caron* économise 30 à 50% de la force qui serait nécessaire pour actionner la machinerie d'une ferme au moyen d'une dynamo ou d'accumulateurs.

Le générateur, construit pour les besoins particuliers de l'appareil, charge les accumulateurs par un procédé idéal qui en accroît la durée normale. Monté sur une chaise (bracket) boulonnée au bâti du moteur, il embraye à volonté sur le volant, au moyen d'une poulie à friction. Quand il est en mouvement, une friction effective est assurée par la pression d'un ressort à boudin. Le régulateur (du moteur) actionne un régistre fixé dans la tuyauterie, lequel à son tour maintient le moteur à une vitesse uniforme, quelle que soit la charge. Ce dispositif permet d'éclairer, si on le désire, par l'action directe du moteur, sans l'aide des accumulateurs. Il fait de l'appareil une machine à éclairage complète par elle-même, soit à 32 ou à 110 volts, au choix de l'acheteur. Cet avantage ne se rencontre que dans l'appareil *Caron.*

Sa simplicité est telle que sa manipulation s'apprend sans effort. Le moteur, le générateur, la pompe électrique requièrent une fondation de moins de 2 pieds carrés. Quand à son prix, il est des plus modestes, et il convient de féliciter la maison *Caron,* d'offrir si raisonnablement au public un appareil construit d'après les principes scientifiques les plus rigoureux et qui a été éprouvé à fond.

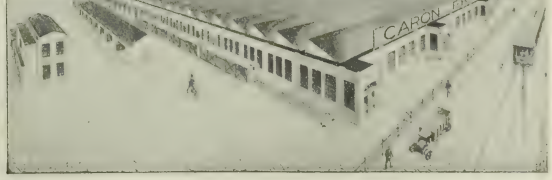


L'appareil "Lumière et Force".

Pour le fermier c'est, à la campagne, le confort de la maison. Mais le marchand-détaillant, lui aussi, y trouvera le plus précieux avantage. Grâce à la lumière électrique dont, grâce à l'appareil *Caron,* il inondera son magasin, il aura d'abord la meilleure des réclames, augmentera ses ventes, attirera la clientèle par le surcroît de confort qu'il lui offrira. Bref, son commerce s'améliorera et, parallèlement, ses profits augmenteront.

CHEZ LES DETAILLANTS DE QUEBEC

Une nombreuse délégation des représentants de l'*Association des Marchands-Détaillants du Canada,* section de Québec, s'est présentée chez le premier ministre pour demander de restreindre le commerce du colportage en augmentant le prix des permis des marchands ambulants. Cette augmentation du prix des permis, si elle est accordée,



Vue d'ensemble des établissements Caron.

va probablement supprimer, du coup, le colportage et c'est ce que l'on veut, à cause des dangers que présente ce moyen de commerce, à part les inconvénients qu'il offre au commerce régulier.

Actuellement, le permis de chaque colporteur ambulant, à pied, est de $50.00 et l'on demande qu'elle soit portée à $500.00; celle du colporteur en voiture est de $100.00 et l'on veut la faire porter à $1,000.

L'on a représenté que ces marchands ambulants faisaient un tort considérable au commerce régulier. Le député de Wolfe a même fait ressortir que ce genre de commerce présentait de graves dangers au point de vue de l'hygiène publique. Il a pu constater par lui-même que nombre de maladies avaient été transportées, de place en place, par ces colporteurs, dont nombre d'entre eux n'ont pas le moindre souci de la propreté et de l'hygiène et dont les marchandises qu'ils exhibent ont traîné dans tous les lieux.

La délégation avait à sa tête les principaux officiers de la section québecoise de l'*Association des Marchands-Détaillants du Canada*, entre autres, M. Jos. Savard, président de la section du district; MM. Cyr, Faguy, Jules Gauvin, O.-N. Shinck, G.-S. Marceau, J.-H. Fortier, A.-J. Landriau, secrétaire de l'Association. Les délégués étaient accompagnés des députés suivants: MM. L.-A. Cannon, de Québec Centre, A.-M. Leclerc, de Québec-Comté; A. Labaye, de Labelle; Hamel, de Portneuf; le Dr Lemieux, de Wolfe; A. Savoie, de Nicolet; Art. Paquet, de Saint-Sauveur; Dr Grégoire, de Frontenac; Dufour, de Charlevoix; H. Fortier, de la Beauce; Ouellette, de Dorchester; Gaudrault, de Chicoutimi; Thériault, de l'Islet; Bédard, de Montréal-Hochelaga.

Le premier ministre a répondu aux demandes de la délégation que le cabinet allait étudier la question avec tout le soin possible et qu'il rendrait une réponse qui serait satisfaisante pour les marchands. Les délégués se sont retirés satisfaits.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Des commerçants et des hommes d'affaires du pays se sont plaints de ce nouvel impôt qui consiste à mettre un timbre sur les reçus ou quittances comme sur les chèques et la Chambre de Commerce du district de Montréal s'est faite l'écho des plaintes des hommes d'affaires de la région. Le comité d'initiative a étudié la question et a préparé un rapport qui a été adopté à l'unanimité.

Dans ce rapport, le comité d'initiative de la Chambre, dit que le commerce est déjà lourdement atteint par le timbre sur les effets de commerce et par la taxe de vente et que le timbre sur les reçus causerait de graves inconvénients à tous les commerçants, depuis le petit détaillant et le cultivateur vendant ses denrées au marché, jusqu'au grossiste et au fabricant. Elle demande donc au gouvernement du Canada de différer la mise en vigueur de l'impôt du timbre sur les reçus, afin de permettre aux intéressés d'en étudier le fonctionnement, d'en prévoir les conséquences et d'en supputer le rendement. Elle désire en outre réitérer son opinion qu'il serait opportun de créer un impôt unique, frappant les marchandises aux deux sources: les articles importés, à la douane; les objets fabriqués au Canada, à la manufacture. Cet impôt aurait un gros rendement et la perception en serait très économique.

Le rapport est signé par le président de la Chambre de Commerce, M. Alfred Lambert.

REUNION ANNUELLE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Les membres de l'*Association des Voyageurs de Commerce du Canada*, se sont réunis samedi soir, sous la présidence de M. Raoul O. Grothé. Cette réunion est annuelle, et le rejet de la motion Blanchard a été l'évènement principal de cette soirée.

On a discuté l'importante question des divers montants à accorder aux membres, comme bénéfice mortuaire; M. Grothé a rappelé la conférence tenue à Montréal, entre les différentes associations de voyageurs de commerce et les compagnies de transport, au sujet de la nouvelle formule de certificats devenue nécessaire à leurs intérêts respectifs, et a demandé que l'on se souvienne que le prêt d'un certificat entraînait son annulation; il a causé des mesures de protection qui devront être prises par les hôtels en cas d'incendie, et de l'arrêt autorisé par le *Pacifique Canadien*, du rapide dit *Frontenac*, au haut de l'avenue du Parc, permettant ainsi aux voyageurs de monter et de descendre à cet endroit; enfin, les chiffres suivants ont été communiqués à l'Association: membres à la fin de l'année dernière, 11,472; nouveaux membres admis cette année, 1,707; surplus, le 6 décembre, l'année dernière, $803,444.52; surplus, cette année, $858,386.36. Soit le joli gain de $54,941.84.

Les fonctionnaires exécutifs élus pour le terme de 1923, sont les suivants: John Perry, deuxième vice-président; Pierre Laurent, Willie Blanchard, Maurice P. Shea, H. S. Holland et W. A. Woods, directeurs pour 1923. Les directeurs pour 1922 étaient MM. F. S. Côte, A. Desrosiers, R. A. Eaton, H. S. A. Holland, John Perry, W. J. Bryant, J. A. Giard, C. A. Liffiton, Geo. R. MacGregor et J. B. Poirier.

POINTS DE DROIT

C. D.—J'ai un billet d'une personne qui l'a signé le 1er novembre 1919 et qui ne l'a ni renouvelé, ni payé, etc. *Réponse:* Si ce billet est fait à demande il est devenu dû trois jours après qu'il a été fait. S'il a été fait à 12 mois, il est devenu dû le 4 novembre 1920.

* * *

L. T. A.—Je suis célibataire. J'appartiens à une famille assez riche. Comme je suis à subir un traitement à l'hôpital des Incurables et que je ne puis payer, qui devra le faire pour moi, ma mère ou mes frères et soeurs? *Réponse:* C'est votre mère qui devra payer, si elle en a les moyens. Vos frères et soeurs n'ont aucune obligation à votre égard. Ils ne payeront que s'ils le veulent.

Coaticook.—Je suis mariée en secondes noces sans contrat de mariage. Aurais-je le droit à une part des biens de mon second mari? etc., etc. *Réponse:* S'il n'y a pas entre vous de contrat de mariage, vous êtes tous deux mariés en communauté et vous avez droit à la moitié des biens que vous acquerrez tous deux avant la mort de l'un ou de l'autre. Votre mari ne peut par testament vous priver de votre part de la communauté. S'il ne fait pas de testament, vous aurez droit à la moitié de la communauté et au tiers de ses biens. Si votre mari vous traite si mal, faites un testament en faveur de vos enfants. Vous ne pouvez quitter votre mari que s'il vous maltraite assez pour justifier une séparation de corps. Nous ne croyons pas que ce soit votre cas.

* *

C. D.—L'acheteur d'une propriété a-t-il le droit de se faire remettre par le vendeur les baux conclus avec les locataires de cette compagnie? *Réponse:* Oui. Mais pour se mettre en règle vis-à-vis des locataires il n'a qu'à leur faire signifier une copie du contrat de vente.

* * *

L. R.—Un dépôt étant exigé de chaque enchérisseur avant la vente d'une propriété par le shérif, au nom de qui le chèque doit-il être payable? *Réponse:* Il doit être fait à l'ordre du shérif.

* * *

F. X. L.—Dernièrement un de mes oncles a fait faire un autre testament à mon grand-père en sa faveur. Le premier testament me favorisait. Que faire? *Réponse:* Votre grand-père avait le droit de changer son premier testament. Il a aussi le droit de changer celui fait en faveur de votre oncle. Tâchez de persuader à votre grand-père qu'il doit vous laisser quelque chose. Quant à la prétention que le testament n'est pas bon parce que celui qui l'a fait à 80 ans ou plus, vous feriez mieux de l'abandonner.

* * *

Saint-Léonard.—Que puis-je faire contre un locataire qui déguerpit laissant son logement rempli de vidanges et détérioré? *Réponse:* Vous avez contre lui un recours en dommages. Il est obligé de laisser son logement en aussi bon état qu'il l'a pris. Il y a plus, vous pouvez réclamer le loyer futur, s'il est parti avant l'expiration du bail.

* * *

R. V.—J'ai payé un manteau de mouton de Perse un prix assez élevé. Il m'avait été garanti. A peine arrivé chez moi je me suis aperçu qu'il avait des manques à plusieurs places. J'ai remis le manteau mais le marchand ne veut que le réparer. Il refuse de me remettre mon argent. Que dois-je faire? *Réponse:* Tout dépend de la convention faite entre vous et le vendeur. Si le marchand vous a garanti que la marchandise vendue était de bonne qualité, vous avez le droit de reprendre votre argent; si d'autre part il s'agit d'une marchandise commune dont vous avez vu les défauts avant de l'acheter, vous feriez bien de vous contenter de l'offre faite par le marchand. Encore une fois, tout dépend des circonstances et du prix payé.

Lewiston.—J'avais un commerce il y a quatre ans. Les affaires allant mal, je partis pour les Etats-Unis. On me mit en faillite et l'un de mes créanciers prit jugement contre moi. J'ai pris arrangement avec son avocat pour payer $10.00 par mois. J'ai payé ce montant quelque tmps, mais je ne puis le payer maintenant, gagnant un salaire moins élevé. Que dois-je faire? Est-ce que les dettes de commerce sont prescrites après 5 ans? *Réponse:* Tâchez de remplacer l'ancien arrangement par un autre. Nous tenons à vous dire cependant que votre créancier n'est pas obligé de prendre un nouvel arrangement. Il peut s'en tenir au premier ou faire saisir vos biens ou votre salaire par un avocat. Les dettes de commerce se prescrivent par cinq ans, à part celles qui sont confirmées par des jugements. Celles-ci sont bonnes pour 30 ans.

L'ANNUAIRE DESBARATS

Nous accusons réception de la neuvième édition de l'Annuaire des Journaux de la maison *Desbarats*, pour 1922-1923.

Ce volume est plein de renseignements des plus intéressants pour tous ceux qui s'intéressent aux journaux de notre pays.

Absolument à la page, c'est certes une encyclopédie journalistique canadienne, et il convient d'en féliciter l'*Agence de Publicité Desbarats*.

Il serait trop long d'énumérer tout ce que l'on trouve dans ce volume intéresssant et utile. Notons seulement qu'il donne le nom de toutes les publications du Canada, de la compagnie ou de la personne qui les public, la date de leur fondation, le jour de parution, l'école politique à laquelle elles appartiennent, le prix de l'abonnement, la circulation moyenne, les taux de publicité, *et coëtera*.

De plus, cet annuaire renferme aussi les chiffres officiels de 1921 sur la population, et des renseignements précieux sur nos industries provinciales.

La *Desbarats Advertising Agency*, 161 Côte du Beaver Hall, à Montréal, livre ce volume pour un dollar sur demande faite sur papier d'affaires. Le prix au public est de cinq dollars.

BIBLIOGRAPHIE

LA TECHNIQUE DES AFFAIRES (méthodes françaises et étrangères) publiée sous la direction de J. CHAMBONNAUD, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. *Tome VIII: LES AFFAIRES ET L'AFFICHE* par P. DERMEE et E. COURMONT

Volume 15 x 22 de 360 pages avec 63 reproductions hors texte (51 en noir et 12 en couleurs) relié pleine toile. Prix: 36 Frs. chez DUNOD, Editeur, 47 et 49, Quai des Grands-Augustins, Paris.

MESSAGERIES --- NAVIGATION --- TRANSPORTS

UNE IMPORTANTE CARGAISON DE DINDONS

Le *Montclare,* de la compagnie du *Pacifique Canadien,* est arrivé à Saint-Jean. Il apporte, dit-on, plus de trois cents caisses de dindons frigorifiés et une quantité relativement considérable de vins de toutes sortes.

Le courrier postal qui se trouve à bord, est très volumineux. Il comporte 1,169 sacs de malle européenne, 3,099 colis et 1,860 magazines.

Les passagers sont au nombre de 559.

LE CANAL LACHINE

Le trafic par le canal Lachine, montre une augmentation considérable sur celui de l'année dernière.

Le transport du grain se chiffre à 87,731,212 boisseaux comparativement à 65,542,861 en 1921; le nombre de passagers est de 69,392 contre 52,078 l'année dernière; le tonnage 4,786,543 comparativement à 4,272,327 l'année dernière.

La saison de navigation au canal cette année a été la plus active de son histoire. Il est passé par le canal 7,712 navires contre 6,826 en 1921. Le dernier navire à y faire son entrée a été le *Glencadam* qui est aux élévateurs de la Commission du port, à décharger sa cargaison de grain.

Le transport du charbon est inférieur à celui de l'année dernière de 532,628 tonnes. Le montant total de charbon reçu se chiffre à 384,575 tonnes, cofparativement à 917,203 en 1921.

Le blé a été le grand facteur de l'augmentation cette année. Il en a été reçu cette année 58,032,500 boisseaux contre 27,684,756 en 1921. Il a été expédié par le canal 139,725 cordes de bois formant 279,150 tonnes, comparativement à 108,950 cordes en 1921, représentant 217,000 tonnes.

HUIT NOUVEAUX NAVIRES

La compagnie *Anderson* fera construire pour le mois d'avril prochain huit nouveaux navires qui seront affectés au service de la navigation intérieure. Chacun de ces navires aura une capacité de 92,000 boisseaux.

LA NAVIGATION EST FERMEE

La navigation sur le fleuve est maintenant terminée. Celle des grands lacs s'est clôturée ces jours derniers.

Cinq remorqueurs de la compagnie Sincennes-McNaughton qui étaient partis pour Sorel ont dû rebrousser chemin, car la glace près de Lanoraie était trop épaisse port qu'ils pussent se frayer un passage. Ce contre-temps les forcera à passer l'hiver dans le port.

Trois autres remorqueurs de la même compagnie qui devaient descendre à Montréal, devront hiverner à Cardinal, Ontario, n'ayant pu se rendre jusqu'ici. Si la température continue à se tenir au froid, on peut s'attendre à voir la glace prendre pour tout de bon sur le fleuve.

RAPPORT DU SHIPPING BOARD

Le sixième rapport annuel du *Shipping Board* américain expose les progrès de la marine du gouvernement. La commission administrative a eu sous sa juridiction depuis sa création 3,444 navires, jaugeant en tout 19,598,900 tonnes. Quelques-unes de ces cales ont été vendues et d'autres sont dans le moment inactives. Il y avait à la fin de l'exercice fiscal, le 30 juin, 1922, près de 50,000 hommes employés sur les bateaux de la marine marchande des Etats-Unis. Elle donnait de l'emploi à un plus grand nombre encore de débardeurs. La réduction des salaires des marins et des débardeurs du *Shipping Board* a fait réaliser une économie de plus de $10,000,000 par année.

On a enregistré 37,312 arrivages et départs de navires. Le nombre de tonnes de marchandises transportées s'est élevé à 80,231,000 grandes tonnes. Les cales américaines n'ont transporté que 52 pour cent de ces marchandises.

Le *Shipping Board* a eu beaucoup de difficulté à se débarrasser de ses navires qui chôment. Personne ne voulait les acheter à des prix raisonnables dans les circonstances. Il a encore à vendre 1,686 vaisseaux, jaugeant en tout 10,809,172 tonnes. De ce nombre, 1,265 sont des *cargo boats* d'acier et 225 des *cargo boats* de bois. Le reste est composé de vaisseaux d'acier, de bois et de béton.

"La perspective, dans le moment, n'est pas favorable à la vente prochaine de la flotte," lit-on dans le rapport.

Cent-cinquante-huit navires ont été transcrits au régistre étranger durant l'exercice.

Epiceries et Denrées Alimentaires

LE MARCHE DE L'EPICERIE

Vers la troisième semaine de novembre, l'approche de Noël avait déjà sur les cercles de l'épicerie une influence notable.

Les achats montraient de l'amélioration et les prix étaient plus fermes. La disparition des réductions de prix était aussi intéressante.

Le sucre était vigoureux et les modifications auxquelles les grossistes s'attendaient n'avaient pas fait leur apparition. La demande du sirop montrait amélioration.

L'on signalait hausse chez les avoines roulées et les farines.

Le riz était ferme; les conserves de même.

Le marché des noix était calme et la demande de Noël ne s'était pas encore fait sentir.

Les légumes importés, et de serre, étaient demandés.

Le marché du thé montrait vigueur et le café était sans modification.

A la fin du mois, les grossistes signalaient avec unanimité que les affaires indiquaient une amélioration remarquable, causée surtout par les achats de Noël. De plus, la fermeté de toutes les lignes engendrait confiance et enthousiasme chez le détail. Le sucre accusait une autre hausse, parallèle à celle des sucres bruts, et il n'y avait presque pas de réductions.

Les conserves étaient fermes et sans modification notable.

Le riz montrait amélioration chez les achats. Les marchés primaires du café augmentaient en vigueur, et les thés noirs signalaient une nouvelle hausse, ce qui faisait un total de dix sous la livre au cours du mois écoulé. Réductions légères chez les avoines roulées; calme chez les épices, rareté et cherté des noix de Grenoble de bonne qualité.

Les fruits confits et séchés étaient très demandés.

La mélasse était vigoureuse et sans modification.

Les oranges et raisins s'annonçaient comme devant être abondants pour Noël, avec souplesse des prix.

Le 6 décembre, peu de modifications sur le marché; l'attention se portant surtout sur les spécialités de Noël.

Le sucre était ferme et tout indiquait qu'il continuerait de l'être jusqu'au Nouvel An.

Demande satisfaisante et fermeté des prix chez la mélasse et les sirops de maïs.

Un grand nombre de thés en paquets étaient à la hausse, mais le café était inchangé.

L'on espérait réduction chez les figues, pommes déhydratées, et les raisins de Corinthe.

Un arrivage considérable (et tout à fait inattendu) de figues de Smyrne était arrivé à New York.

Les légumes étaient bien demandés et le marché était plus ferme à cause de la température plus froide.

L'on croit que les oranges continueront d'être de prix raisonnable vers Noël et que toutes les variétés seront abondamment représentées.

LE MARCHE DES DENREES ANIMALES ALIMENTAIRES

Vers le 22 novembre, l'on ne signalait rien de caractéristique: les prix étaient fermes et les quelques modifications sans importance.

Hausse chez les porcs à bacon, poids légers. Calme chez les viandes cuites. Les viandes fumées et salées étaient inchangées.

Faiblesse chez le beurre avec exportations peu animées.

Le prix du fromage n'était pas modifié et les arrivages moins nombreux que l'année dernière.

Les oeufs étaient fermes, et les arrivages d'oeufs frais pondus continuaient de diminuer.

A la fin du mois de novembre le marché des denrées animales alimentaires présentait peu de modifications.

Le prix des porcs était ferme et conséquemment, cette fermeté se reflétait chez les viandes fumées. Fermeté aussi chez les fromages, et les graisses et saindoux.

Le point le plus intéressant était la vigueur du beurre, résultant d'une meilleure exportation et d'une demande locale plus animée.

Hausse chez les oeufs frais pondus; les oeufs de qualité tout à fait supérieure étaient extrêmement difficiles à trouver.

Le mauvais temps qui a régné sur les côtes de l'Atlantique avait temporairement restreint les arrivages de poisson, mais tout semble être rentré dans l'ordre et les prix étaient fermes, à l'exception d'une hausse d'un demi sou sur la merluche.

Pas de modification chez les viandes fumées.

Le 6 décembre, amélioration constante et chez la demande et dans les cotes.

Pas de modification de prix chez les porcs et les viandes fumées.

Vigueur chez le beurre, le fromage, et le marché de la volaille.

Les Etats-Unis demandent le beurre canadien, et les détaillants en achètent en grande quantité.

Hausse chez les oeufs frais et le dindon. Le froid accroissait la demande du poisson.

NOTES PERSONNELLES

Nous apprenons que M. E. Normand, épicier bien connu de Québec, a fait l'acquisition d'un spacieux local afin de répondre aux besoins toujours croissants de sa nombreuse clientèle.

Cette épicerie est située au No. 351 S.-Joseph. Après avoir fait au nouveau magasin toutes les améliorations qu'exige ce commerce, de grands entrepôts seront construits à l'arrière du magasin pour recevoir la réserve de son stock.

* * *

M. Edouard T. Simoneau, vient d'être réélu maire de la ville de Marlboro, Mass. Nos félicitations.

* * *

M. Emilien Daoust, de la *Librairie Beauchemin, Ltée,* vient d'être élu membre du *Board of Trade.*

* * *

M. Frank Sumner a été élu président de l'*Association des Voyageurs de commerce du Canada.*

* * *

MM. Pierre Laurent et W. Blanchard sont au nombre des nouveaux directeurs de l'*Association des Voyageurs de Commerce du Canada.*

* * *

Nous nous plaisons à noter l'excellence des vins canadiens, marque "Toussaint", qu'offre la maison *Couvrette-Sauriol.*

A EPICERIE MODERNE COMMERCE ACTIF

Intrigué par l'habileté et le sens harmonieux des étalages de l'épicerie de M. Roméo Bernard, 310 Est, rue Dorchester, à Montréal, étalages devant lesquels l'on trouve toujours une foule dont les remarques prouvent l'intérêt qu'elle y prend, *Le Prix Courant* a demandé à M. Bernard de lui accorder quelques minutes de son temps.

Jeune encore, M. Bernard, se classe parmi les commerçants les plus importants. Il ne dirige pas seulement dont nous parlons plus haut, mais il est encore directeur de la maison *Couvrette-Sauriol Limitée,* président de la maison *Boudrias & Fils,* et il occupe maint autre poste enviable dans diverses administrations.

Energie et optimisme, semble être sa devise, et sous sa direction, nous avons admiré le bon goût et la méthode qui règnent dans son magasin.

L'étalage dont nous donnons ici une reproduction ne fait que donner une faible idée de son adresse publicitaire. Il est maintenant remplacé par un autre plus attrayant encore, et qui symbolise, par une abondance de fruits et de friandises, la période heureuse que nous traversons.

Il y a peu de denrées que l'acheteur puisse demander, qui ne se trouvent sur les rayons bien garnis de M. Bernard. Il se spécialise cependant dans les comestibles fins qui font les délices des gourmets.

Il convient de féliciter tous ceux, qui, comme le directeur de la maison *Bernard,* savent et plaire à la clientèle et collaborer à la croissance continue du commerce canadien-français.

ECHOS

Les dernières réuinons des diverses associations américaines de l'épicerie, à Saint-Louis, Chicago et Cleveland, indiquent de plus en plus clairement que ces groupes s'efforcent de systématiser et de codifier les problèmes de la distribution du fabricant, grossiste et détaillant.

Parmi les diverses règles promulguées au cours de cette convention, il convient de citer les suivantes: L'entre-



Un des superbes étalages que sait si bien exécuter la Maison Bernard. *Les bières Dawes y sont ici mises en vedette. Notez les camions-jouets, de la Maison* Huntley-Palmer, *qui ont fort intéressé les admirateurs de cette vitrine. Voici de la bonne publicité!*

posage des stocks recevra tous les soins nécessaires à la conservation des produits. Les ordres de "spécialités" seront remis aux intermédiaires aussi rapidement que possible. La signature du détaillant devra figurer sur toutes commandes de spécialités. Toute personne s'occupant du commerce de l'épicerie devra considérer avant tout qu'elle fait affaires dans l'intérêt du public et qu'elle doit conséquemment élever sa tâche au niveau le plus haut de l'efficacité, de l'intégrité, de l'utilité et de la justice. Courtoisie et tolérance sont les règles élémentaires et essentielles. Le manufacturier ne doit fabriquer que des denrées analogues à la représentation qu'il en fait. Il doit protéger le grossiste et le détaillant contre toute perte ou toute responsabilité découlant de l'achat ou de la vente de ses produits, quand, et si, il est prouvé que cette perte est de sa faute. Il ne doit solliciter aucune commande sur la base d'une promesse qu'il ne peut remplir. Il ne doit accepter aucune commande pour ses produits dans des quantités telles que le détaillant ne pourra vendre ou acheter. (L'inverse de ces règlements s'applique au détaillant et au grossiste).

* * *

Les grossistes américains ont suggéré aux fabricants, un système d'emballage uniforme, et leur ont fait les cinq recommandations suivantes: *Premièrement*: Pour éviter les erreurs des intermédiaires, dans le facturage, et l'expédition aux clients, toutes marchandises d'espèce ou de dénomination identiques seraient empaquetées seulement en nombre fixe d'unités dans chaque caisse. *Deuxièmement*: Le fabricant doit se souvenir des règlements postaux quant aux poids et dimensions des caisses, évitant ainsi un nouvel emballage de la part de l'intermédiaire. *Troisièmement*: Les marchandises seront emballées en quantités telles que l'épicier-détaillant pourra acheter à la caisse, évitant ainsi la nécessité de vendre en lots de moins de une caisse et d'un nouvel emballage chez l'intermédiaire. *Quatrièmement*: Les caisses seront telles que l'entreposeur et l'expéditeur pourront les manier facilement. *Cinquièmement*: L'on adoptera, si possible, un système métrique, c'est-à-dire que les marchandises seront emballées par cinquante ou cent unités au lieu de quarante-huit, ou quatre-vingt-seize, *et coetera.*

* * *

Les épiciers grossistes du Kansas, après avoir vu leurs intérêts souffrir depuis environ deux ans aux mains de politiciens ambitieux, ont enfin apporté leur cause au tribunal le plus haut de leur Etat et ont été acquittés de toute accusation de conspiration.

* * *

L'Association Américaine Nationale des Metteurs en Conserves a envoyé un bulletin aux cercles de l'épicerie et des entreposeurs, dans lequel sont indiquées les meilleures méthodes pour l'entreposage et la manipulation des denrées alimentaires et en conserves, dans le but d'éviter tout gaspillage et toute perte. *Le Prix Courant,* il y a quelques semaines, donnait à cet effet des conseils qui sont absolument les mêmes que ceux énumérés dans ce bulletin.

LES EPICIERS DOIVENT AVOIR LEUR PERMIS

La section des épiciers des *Marchands-Détaillants de Montréal* vient d'aviser ses membres qu'ils doivent faire application sans délai pour obtenir leur permis de la Commission des Liqueurs pour l'année 1923.

Tous les hôteliers, épiciers et propriétaires de tavernes pourront se procurer des blancs d'application au bureau des Marchands-Détaillants, ou à la Commission des Liqueurs, rue Craig, Est.

PETITS CONSEILS AUX DETAILLANTS

Si un client éprouve le besoin de rendre un article acheté et payé, ne faites pas de difficultés... rendez l'argent!

La réponse au client doit toujours être: "Je vous rembourserai l'argent payé", que vous faites suivre immédiatement par la proposition de donner en échange la contre-valeur de l'article rendu, en autres marchandises.

Ce procédé fait plaisir au client et sa satisfaction se traduit généralement par des achats plus importants.

Rien n'incommode plus le client que les pirouettes maladives de certains commerçants afin d'éviter de rembourser le prix d'un article rendu.

La perte de ce client (même grincheux) a une plus grande importance que la perte de bénéfice sur l'article restitué.

Que cet objet ait cessé de plaire, qu'il ne convienne pas à l'épouse du client, qu'il soit défectueux...

Peu importe... rendez l'argent!

Evitez de coller à vos vitrines des affiches de spectacles, d'expositions, de fêtes de charité, etc.

Certains commerçants se croient obligés de faire l'affichage en question de crainte d'indisposer, en cas de refus, certaines personnalités ou pour faire plaisir à des clients

Ce point de vue est peu commercial.

Vos vitrines sont destinées à l'étalage des produits que vous désirez vendre. Ce ne sont pas des murs ou des cloisons d'affichages et elles ne doivent pas servir à cet usage.

Ces affiches distraient l'attention des clients et font tort à votre vente.

Tirez la quintessence de la publicité par vos étalages extérieurs pour l'usage de votre commerce et utilisez la valeur commerciale de la totalité de vos vitrines.

L'EXPORTATION DU THE

La production annuelle du thé au Japon s'élève en moyenne à 60 millions de kin (kin = 0 kg 60); la moitié environ de cette quantité était, ces dernières années, destinée à l'exportation. Cette quantité est allée en diminuant

pour atteindre seulement 12 millions de kin au cours de l'année 1921. La raison semble en être le prix élevé des thés japonais par comparaison avec les qualités similaires de Chine, des Indes néerlandaises et de Ceylan.

Le gouvernement japonais vient de convoquer les représentants des syndicats de planteurs à l'effet d'étudier les moyens de développer la vente des thés japonais sur les marchés étrangers principalement aux Etats-Unis où la vente des thés japonais rencontre une vive concurrence.

LES CONSERVES DE TOMATE ET L'HYGIENE

Des expériences ont été faites récemment au laboratoire d'agriculture de New-York pour déterminer la valeur nutritive ou plutôt hygiénique des conserves de tomates; les expérimentateurs avaient remarqué que les cochons d'Inde étaient, non seulement préservés du scorbut, mais présentaient un développement beaucoup plus rapide et complet quand on additionnait de petites quantités de conserves de tomates à leur nourriture ordinaire. Encouragés par ces résultats, ils ont essayé de donner un peu de la conserve de tomate aux enfants élevés au lait pasteurisé, en remplacement du jus d'orange, souvent si difficile à obtenir. Tous les enfants, jusqu'à 1 et 2 mois, ont très bien supporté pendant de longues périodes, et même en été, ce mode d'alimentation; aucun n'a été atteint du scorbut et leur développement fut normal; ils avaient reçu deux cuillerées à thé de jus de tomates en conserve, par mois d'âge. L'emploi systématique de la conserve de tomate dans l'alimentation artificielle des jeunes enfants serait donc à conseiller, sous réserve stricte, cependant, d'exclure toute conserve avariée, même légèrement.

Sans aller, comme les expérimentateurs américains, jusqu'à conseiller l'alimentation des jeunes enfants avec de la tomate, il est certain que les qualités hygiéniques de ce fruit sont très grandes et c'est là, d'ailleurs, un fait bien connu de nos populations.

LES INDUSTRIES SUCRIERES POLONAISES

Le *Moniteur Polonais* vient de publier un décret sur la prolongation du travail dans les sucreries. Son texte est ainsi conçu: "La prolongation de la durée du travail dans les sucreries, au delà de 8 heures, mais jusqu'à 12 heures par jour au maximum pendant tous les jours de la semaine, dimanche inclus, est autorisée pour 1922 et 1923 pour les catégories d'ouvriers dont le travail ininterrompu est indispensable pour la production du sucre, au cas où les conditions d'ordre technique ne permettraient pas la création d'une troisième équipe d'ouvriers de la même catégorie.

Le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale autorise les sucreries intéressées à prolonger le travail, sur les bases fixées par le présent décret après que l'inspecteur du travail compétent a établi l'impossibilité d'introduire une troisième équipe d'ouvriers."

Le paiement des heures supplémentaires est établi sur les bases de l'article 16 de la loi du 18 décembre 1919 sur la durée du travail dans l'Industrie et le Commerce. Tout travail supplémentaire donne droit au salaire normal, majoré de 50% pour les deux premières heures et majoré de 100% les dimanches, jours fériés et en cas de travail de nuit. Le présent décret restera en vigueur jusqu'au 8 janvier 1923.

LE CONTROLE DE LA PRODUCTION LAITIERE

Il existe aux Etats-Unis et au Danemark des associations qui ont pour but de contrôler la production laitière dans les étables de leurs adhérents et d'assurer, par conséquent, à ceux-ci le rendement maximum de la quantité et de la qualité de lait produit. Au Danemark, de 1899 à 1916, le résultat de cette surveillance, exercée par des experts, a été que le rendement moyen en lait par tête a passé à 3,100 kilos à 3,600 kilos; celui du beurre, de 116 à 146 kilos.





La Médaille remportée par Le "Vin Tonique Santo Paulo"



Le Diplôme obtenu à Milan par la Compagnie des Vins Franco-Canadiens.

NOTRE INDUSTRIE S'AFFIRME

Notre industrie s'affirme enfin à l'étranger et dans une branche où nos compatriotes ont l'habitude de ne croire qu'aux Européens. Nous venons de parcourir avec le plus haut sentiment de fierté la correspondance de la direction de l'Exposition du Travail de Milan établissant sans conteste l'adjudication de la Médaille d'Or *"Medaglia d'oro"* au produit si bien connu chez nous du Vin Tonique Santo Paulo. Vraiment cela démontre que le calcul de la Société des Nations nous adjugeant le quatrième rang mondial de l'importance industrielle est plus que plausible. La pharmacie! est-il une autre branche d'industrie ou l'étranger se soit plus érigé en dictateur sur notre marché? Nous voulons y voir un signe des temps. Nous voulons croire qu'enfin le Canadien va se tourner vers les siens et favoriser son pays avant l'étranger. Ce n'est pas qu'il faille, par patriotisme mal compris, perdre de l'argent dans une institution canadienne-française plutôt que d'en gagner dans une étrangère. Ce serait du piètre patriotisme. Mais à parité d'excellence et même lorsque nous apprenons qu'un produit canadien surpasse incontestablement ses concurrents dans le monde entier, il semble opportun de nous départir de notre engouement. La situation économique de notre pays a failli en être compromise. Aujourd'hui que nous comprenons notre faute, hâtons-nous d'y porter remède. Pour notre part nous ne ménageons pas nos félicitations à M. P. Routhier, 517, Mont-Royal Est, propriétaire du *Vin Tonique Santo Paulo.*

NOS OCCASIONS D'AFFAIRES

Les occasions d'affaires suivantes se rapportent surtout aux denrées alimentaires:

773—*Sucres d'orge et bonbons "durs".* Maison japonaise désire communiquer avec fabricants canadiens de bonbons "durs". Coter prix sur bocaux en verre, ou réceptacles métalliques de cinq livres, et envoyer échantillons.

769—*Pommes de terre.* Maison de la Havane désire importer pommes de terre. Les paiements seraient faits par sa succursale de New-York. Pourrait garantir, pendant la saison, 8 mille barils par semaine.

724—*Sucre blanc granulé.*—Importateur danois aimerait de recevoir conditions et détails de raffineurs canadiens.

721—*Boulangerie, pâtisserie.* Maison de l'Afrique du Sud, couvrant toute la Rhodésie, aimerait représenter firme canadienne.

301—*Essences et parfums.* Maison japonaise demande cotations et prix d'essences et parfums pour la pâtisserie.

Confiserie -- Pâtisserie

LA BOULANGERIE CANADIENNE

Il n'y a pas de modification remarquable, au Canada, dans la situation du pain et de la farine.

L'été dernier, la consommation du pain a dépassé la moyenne, et tous les boulangers ont connu une saison profitable.

Les rapports de l'Ouest laissent prévoir une belle récolte au printemps, ce qui fait que les boulangers n'achètent que pour leurs besoins immédiats dans l'attente de prix moins élevés.

Les commerçants de farine, à l'automne, étaient désireux de se défaire de leurs excédents.

* * *

Un des problèmes que le boulanger doit envisager en été, est l'évaporation dans le pain. Il est reconnu que l'évaporation d'un réceptacle plein d'eau est plus grande lorsqu'il vente, que lorsque le temps est calme; de même que lorsque la température est élevée.

Donc il est recommandé de protéger le pain contre les courants d'air et de l'entreposer dans des endroits frais, ou encore, il est désirable de le couvrir par quelque textile empêchant l'évaporation, et de le transporter dans des voitures aussi hermétiquement fermées que possible.

Les enveloppes de papier huilé, qui sont de plus en plus répandues, ont pour conséquence le double avantage d'éviter la manipulation qui n'est pas hygiénique et de retarder aussi l'évaporation et la perte de poids.

* * *

Les boulangers se servent de plus en plus du lait déhydraté. Ceux qui n'ont pas trouvé dans cette méthode la satisfaction désirée, doivent probablement leur échec à leur omission de suivre le mode d'emploi qui accompagne cette marchandise; de même qu'à leur manque de soins dans l'entreposage, chose qu'ils ne penseraient pas à négliger s'il s'agissait de lait ordinaire.

Le lait en poudre doit être conservé au frais, et ne doit pas être en contact avec l'air extérieur, cette poudre contenant des éléments gras qui se détériorent à la chaleur et même à l'air.

LA MELASSE

Jadis la mélasse était fabriquée en extrayant par pression, le jus de la canne à sucre, et en le faisant bouillir dans un réceptacle ouvert jusqu'à cristallisation. Puis on mettait la masse cristallisée dans des barils perforés d'où le liquide s'écoulait, laissant ce qui était connu sous le nom de sucre *muscavado*, et produisant un sirop épais et riche.

La mélasse remonte aux temps mythologiques; l'on en parlait déjà dans les premiers ouvrages hindous. La *plante de miel* trouvée par Alexandre le Grand, n'est autre chose que la canne à sucre. Au treizième siècle, les Chinois faisaient déjà de la melasse, et il est probable que la première introduction au Nord de l'hémisphère occidental est due à Christophe Colomb qui l'apporta à S.-Domingue en 1493.

Plus tard l'Amérique du Nord fit un commerce actif de mélasse, surtout entre la Nouvelle-Angleterre et les Antilles. Cette mélasse se transformait le plus souvent en rhum, qui était expédié en Afrique et échangé pour des esclaves.

La mélasse maintenant sert à la consommation, comme aliment, mais surtout dans la fabrication de l'alcool. Deux cents millions de barils sont importés pour ce résultat, aux Etats-Unis. La mélasse se trouve en plus d'endroits qu'on ne le pense; mélée à la chaux elle forme un composé dont on fait d'excellentes routes. Dans les fonderies, elle sert à rendre plastique le sable qui forme des moules pour l'acier. La poudre à fusil sans fumée est faite en partie avec de la mélasse. En Australie, l'on se sert de la mélasse pour imprégner les dormants de chemins de fer. Le vinaigre que l'on verse sur la salade est faite avec de la mélasse; de même les levains usités dans les boulangeries et les cuisines particulières. Les confiseurs s'en servent abondamment, surtout pour les craquelins au gingembre.

La mélasse de la Nouvelle-Orléans est d'un beau jaune et a un goût peu prononcé; celle des Antilles est d'un rouge sombre et a le goût du rhum.

La mélasse est naturellement un excellent aliment qui contient des carbohydrates, producteurs d'énergie calorique, et elle s'assimile plus facilement que le sucre ordinaire.

Plus vous dépenserez d'argent en annonces, plus vous en gagnerez.

Voyageur de longue expérience dans l'épicerie et les denrées alimentaires, possédant clientèle établie, demande position. Prière d'écrire au Casier 711, le "Prix Courant".

Notre numéro spécial du 29 décembre couronnera dignement l'année 1922.

□ □ □

Une heureuse surprise attend les lecteurs et les amis du Prix-Courant. *L'on ne se préoccupe que peu, en général, des fêtes anniversaires de ses voisins, mais c'est avec une satisfaction que nous nous permettons de qualifier de justifiable, que nous nous sommes souvenus que notre Revue aurait, dans quelques jours, révolu trente-cinq années de services, de dévouement, à la cause du commerce canadien-français et de probe labeur.*

Si nous étions à l'armée, nous aurions, le 29 décembre, un septième chevron à coudre sur notre manche. Faute de galon doré, nous nous offrons, — et à vous surtout, chers lecteurs, — un numéro spécial, de haut luxe, abondamment illustré, et qui va clore, de digne façon notre Trente-Cinquième Année.

A part les questions commerciales que nous discutons d'ordinaire, nous y avons introduit des études des plus intéressantes sur nos grands mouvements économiques et nationaux, des articles signés par des plumes averties et d'une autorité reconnue, des variétés, des photographies inédites, et coetera.

Un petit mot avant de terminer cet avertissement. L'impression de notre numéro anniversaire spécial, représente un travail aussi long que compliqué; il se pourrait que, malgré toute notre bonne volonté, ce Tirage Spécial ne fût pas entre les mains de tous nos abonnés à la date à laquelle ils s'y attendent. Donc, chers lecteurs, si votre numéro vous parvient avec un petit retard, ne nous en faites pas un grief! Nous nous en excusons d'avance, et peut-être que. — comme les enfants qui trouvent bien plus beaux leurs cadeaux de Noël, pour les avoir attendus depuis une année, — trouverez-vous notre Numéro Anniversaire plus intéressant encore, pour l'avoir attendu quelques heures...

Table Alphabétique des Annonces

A

Albert Soaps, Limited.... 8
Assurance Mont-Royal.... 36

B

Banque d'Hochelaga.... 34
Banque Nationale.... 32
Banque Provinciale du Canada.... 34
Beach Foundry Limited 34
British Colonial Fire Insurance Co. 36
Brodeur, A. 36
Brodie & Harvie, Limited.... 3

C

Church & Dwight, Limited.... 4
Clark, Wm., Limited .... Couverture
Couillard, Auguste.... 36

G

Gagnon, P. A. 36
Garand, Terroux & Cie.... 36

H

Hôtel Victoria.... 36

I

Imperial Tobacco of Canada, Ltd. 5

J

Jonas & Cie, Henri.... 3

L

Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 23

M

Macdonald, W. C. Reg'd. .... Couverture
Montbriand, L. R. 36
Montreal Biscuit Co. 3

R

Rubberset Co., Ltd., The.... .... Couverture

S

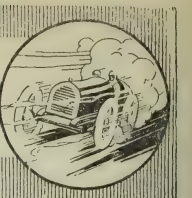
St. Croix Soap Mfg. Co. 3
Steel Co. of Canada, Ltd., The.... 4
Still Mfg. Co., J. H. 36

W

Western Assurance.... 36



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants.
De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 20 décembre 1922.

Les efforts qu'ont fait les quincailliers pour persuader aux acheteurs de donner en cadeaux des objets utiles, comme, par exemple, des grille-pain, fers électriques à repasser, de la coutellerie, etc., produisent de bons résultats. Ces articles font l'objet d'une demande beaucoup plus forte que par les années passées; les étalages qu'en font les marchands sont d'ailleurs bien de nature à stimuler cette demande. Les articles de sport d'hiver s'écoulent très rapidement; les grossistes et les détaillants sont même déjà dépourvus de plusieurs modèles de patins et de traîneaux. Les ustensiles de cuisine en aluminium sont beaucoup demandés, et bien des personnes en donnent comme cadeaux, d'autant plus que ces articles sont maintenant soignés au point de vue de la présentation.

Les changements de prix — en hausse et en baisse — que nous avons à rapporter ont été faits par les fabricants dans un but de réajustement. On n'y signale rien d'anormal, rien qui puisse modifier l'état du marché.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.32	lb

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boites de 100 lbs.	0.20	lb
Boites de 50 lbs.	0.22	lb
Boites de 25 lbs	0.24	lb
Boites de 5 lbs	0.27	lb
Boites de 1 lb.	0.29	lb
Boites de ½ lb	0.31	lb

Arcanson, 100 lbs.

en baril.	3.50
moins	4.50

Balances		Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir	240 lbs	13.75	75
Champion	10 lbs	8.75	45
	4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier	600 lbs	40.00	1.00
Champion	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.		6.05
5 — 23 lbs, doz.		6.10
6 — 25 lbs, doz.		9.65
8 — 27 lbs, doz.		10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	51.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	62.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	50.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles).

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.25	6.50

Borax en mottes . . . . . 11½ lb.

Beaver Board, 1.000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,
genre Crown seulement

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45

Perfect — Carrés:

Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours de la date.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	65-5%
d'évier	65-5%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ⅜" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands de mécanique. ⅜" diam. et plus petits, 4" et plus courts	40 50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54	—	8.50
No 556	—	11.00
No 396	—	4.00
No 1681½	—	6.00
No 400	—	4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	20 base
de manille, British	18 base
de chanvre	16 base

Extras net pour câble, par 100 lbs.: ⅝, 50; 7/16, ½, 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¾, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50.

de coton, ¼, 45 lbs. 3/16, 46 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.13
Baby Ben	3.13
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ⅛, 20.75; ¼, 20.00; ⅜, 14.20; ½, 12.50; ⅝, 11.10; ¾, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ¾, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ¾, 14.25; ¾, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à licous	liste plus 10%
à rasbes	liste plus 10%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800	liste net
— 802	liste net
— 804	liste moins 20%
— 810	liste plus 25%
— 814	liste plus 25%
— 838	liste moins 10%
— 840	liste moins 12½%
— 842	liste plus 12½%
— 844	liste plus 12½%
à ressort	2.50 doz. paires

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, régulière	50%
machiniste	45%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas. 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à monture	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
1	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5-5½, 6, Base				25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1⅛x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.	2.01
7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.	1.50
7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —
en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs. 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.	

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz	
en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds $4.10.	
métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds	
à châssis	6, 0.57 la lb
	7, 0.56 la lb
8 et plus gros, 0.55 la lb	

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb.
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.	
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.	
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.	
à grillage galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.	

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.10	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.	
à 6 pans	moins 50
taraudé carré	moins 50
à 6 pans, liste net.	

Enclumes . . . . . 22 lbs

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses
à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	63.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B. 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz	16.00

Fer-blanc

Canada Crown Charcoal la boîte

1X, 20x28,	56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28	56 —	135 lbs.,	9.50

Coke—

1CL, 20x28,	112 —	200 lbs.,	9.50
1C, 20x28,	56 —	270 lbs.,	9.50
1x, 20x28,	112 —	270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28,	56 —	165 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28,	56 —	175 lbs.,	12.00
1x 90x38,	56 —	135 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" Charcoal:

1x, 20x28, 56 feuilles	8.25
1C, 20x28 56 feuilles	7.00
1xx, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base	3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:

80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs.	3.55 le rouleau
4x6 85 lbs.	3.85 le rouleau
4x4 93 lbs.	4.10 le rouleau
à foin	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	4.05
10	4.70
11	4.80
12	4.20
13	4.30
14	5.15
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.10
12	4.25

Fonds de chaise en bois:

12	13	14	15	16	18 pouces
$1.30,	1.40,	1.50,	1.75,	1.95,	2.60 douz.

Goupilles (Cotter pins) 25%
(Liste du 1er nov. 1922)

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.58

Grillage métallique:

	Rouleau de 50 verges. Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —
	Liste moins 20%	Liste moins 30%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés 2.65

Haches:

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons, . .	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5	10	12	32
Bolinder	2.50	3.50	5.25	8.00 —

Lampes Coleman:

	chaque
C.Q.—329	6.35
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros	67½

Machines à laver:

	Liste de prix
Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	21.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirlpool	31.00

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques:

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.80 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	21.00	—
25 courtes	23.50	—
25 longues	23.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	
32 longues	27.00	—
32 longues à plomb	44.00	—
38 courtes	37.50	—
38 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale

25 Colt automatiques	58.00	—
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	
32 Colt automatiques	63.00	—
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques	91.00	—
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00 —
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	138.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*"

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	96.50	
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée

	20	16	12	10
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00
Balles	85.50	87.50	100.00	114.50

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée

	20	16	12
1 à SSG	95.00	96.00	104.50
Balles	96.00	100.00	108.50

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit	14.50 par 100 lbs
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs	
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs	
Plomb durci extra net	1.50 par 100 lbs
Moins que 25 lbs., extra net	.50 par 100 lbs

Meules en grès:

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.25 par 100 lbs	
2-2¼ pces d'épaisseur, 20 à 40 lbs 4.25	
100 lbs.	
2-3¾ pces d'épaisseur, 40 à 100 lbs	
4.00 100 lbs	

Outils:

à fumoirs	1.10 doz.

pour la vapeur.

1 caisse de 6 doz.	8.00 caisse
2 caisses de 6 doz.	6.75 caisse

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches:
à bois Spécial 40%
Keystone 30%
Gilmour. 25%
Erwin. . . . . liste net
Mephisto . . . . . liste net
à drilles à queue cylindrique droite, 50%.
— à queue cylindrique, ½" dim. 50%.
—à queue carrée pour le fer, 50%.
—à queue carrée pour le bois, 50%.

Nettoie-Meuble:
O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; 128 oz., 28.00

Outils de menuisiers (Stanley):

1	2.75	32	4.15
2	3.50	33	4.30
3	3.65	34	4.30
3C	3.20	35	3.20
4	3.35	36	3.60
4C	3.50	39½	2.90
4½	3.85	303/4	3.15
4½C	4.09	37⅞	3.35
5	3.85	45	12.55
5C	4.05	46	9.60
5½	4.30	48	4.70
5½C	4.55	49	5.05
6	4.90	51	7.20
6C	5.15	55	24.70
7	5.65	57	7.90
7C	5.90	65	2.75
8	6.70	65½	1.95
9C	7.05	71½	2.80
9½	1.75	75	.55
9¾	2.05	78	2.50
10	4.90	90	3.50
10½	4.05	95	1.70
15	1.85	100	.41
16	3.15	101	.34
17	2.40	102	.64
18	2.25	103	.88
19	2.35	110	.89
20	3.85	113	5.70
22	2.60	130	1.80
23	2.60	140	2.40
24	2.70	143	7.50
25	3.10	190	2.25
26	2.80	192	1.95
27½	3.25	220	1.90
28	3.55	444	10.00
30	3.85		

Outils de ferme:
Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., Ltd., Montréal.

Papier d'emballage :
Kraft, brun, lb. 10.25
Kraft, brun, glacé, lb. 10.40
Ajax fibre lb. 0.09½
No. 1, Manilla et Kraft No. 2 . 0.09½
Spécial Manilla, lb. 0.08½
"B", Manilla, lb. 0.07¾
Gris, lb. 0.07½
Rouge-brun, lb. 0.06¾
Pharmacie, blanc, lb. 0.13
Pharmacie, couleurs, lb. . . . 0.11
Tonne et demi-tonne. Prix sur demande. Peut être de qualités assorties.

Papier à toilette:
(Escompte pour quantités.)
"Papillon" et "Home", caisse . 4.14
"Spécial", caisse 4.14
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caise . 6.57
Serviettes, caisse de 3750 . . . 7.50

Sacs de papier : (Nouvelle liste.)
Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%.
Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%.
Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%.
"Lion" (Kraft) la liste, moins 45% et 2½%.
Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles:
à terre et à rigolles, carrées ou rondes.
Black Cat. . . . . doz. 12.00
Fox. . . . . — 12.50
Olds. . . . . — 12.50
Bulldog. . . . . — 14.50
Jones. . . . . — 14.50
à sable, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
12.00	12.35	12.70	13.05	13.40	14.10

à mouleur Bull Dog polies, doz. 14.05

Pelles à charbon:
Black Cat 2 4 6 8 10
16.00 16.70 17.40 18.10 18.80
Jones 17.25 17.95 18.65 19.35 20.05

Pelles à fournaise:
D.H. 5.50

Pelles à neige:
Prince D.H. 7.20
Prince L.H. 5.50
Queen L.H. 6.00
King 8.00
Moose 10.00

Pelles à neige "Victor":

6	7	9	10	11	12	13	14
2.60	3.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.50	10.00

moins 25%.

Pics:

	5/6	6/7	7/8 lbs.
à terre . . .	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :
(Fabrication Oneida Community.)
Victor:

0	1	1¼	2	3	4
2.10	2.45	3.80	5.25	8.85	10.60

Jump:

2.85	3.15	4.60	7.00	9.40	11.20

H. N. :

4.70	7.15	10.00	13.25	15.60

New House:

6.00	7.00	10.50	15.80	21.00	24.50

Pinces-leviers. . . . . 8.00 100 lbs.

Piton vis et crochets en broche, ... 60 & 20%

Planches à laver:
Vitre. 7.50
Household 5.25
Waverly 5.25
Two in One. 5.25
Three in One 5.25
Twin Beaver 5.00
Surprise 4.75
Competitor Globe 5.50
Enameled Queen 9.50
Heavy Zinc Globe 6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.
Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs.

Rivets :
de ferblantier. 47½%
à voiture. 47½%
en laiton 82½%

Rondelles :
à voiture 50%
en fer 50%
en laiton 10%

Soudures:
"Commercial" 0.23
"Strickly" 0.26

Tondeuses Liste
pour chevaux Stewart: de prix
No 1 . . . . . 14.00
No 2 . . . . . 18.00
pour moutons:
No 8 . . . . . 18.00
No 9 . . . . . 22.00
Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples:
Rouge, le carré $6.55
Vert, le carré 6.55
Surface d'ardoise :
Rouge, le rouleau $2.80
Vert, le rouleau 2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic"
Surface minérale (quatre dans un) le carré. 5.80
Surface de Mica:
Mica Lastic.
Léger (1 pli) le rouleau. . . 1.75
Moyen (2 plis) le rouleau. . 2.10
Lourd (3 plis) le rouleau. . 2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau 2.90
Everlastic, moyen (2 plis) . . . 1.90
— lourd (3 plis) . . . 2.25
Panamoïd, léger (1 pli) . . . 1.40
— moyen (2 plis) . . . 1.75
— lourd (3 plis) . . . 2.10
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau. 2.65
Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau. 1.10
Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau. 1.80
Toiture goudronnée "Red Star" 3 plis, le rouleau. 2.15
Papiers :
(En rouleaux de 96 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)
Papier à lambris blanc, 32 et 64 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs $5.80
Papier à lambris gris, 36 et 72 pcs: Marque Impérial, les 100 lbs $5.80
Papier à lambris goudronné "Red Star", le 100 lbs. $3.55
Rouleau de 400 pieds
Fibre sèche, No 1, Anchor . . 1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor . . 0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor. 1.20
Fibre goudronnée No 2 Anchor 0.85
Fibre "Surprise". 0.70
Fibre "Stag" 0.70
Feutre goudronné 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal. 3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau. 2.55
Feutre à tapis, 16, 20 et 24 onces, le quintal. 4.00
Feuilles "nailer" goudronnées pesantes, le quintal. 3.55
Feuilles "nailer" sèches pesantes, le quintal. 3.30

Teintures à Bardeaux à la créosote
Marque "Velvet"

Couleur	B9	B11	B20	C40
	A	B9	B13	B22	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Bidons 1 g. 1.20 1.25 1.55 1.75 1.50
Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.
Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	6.00

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Email Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) . . le gallon	1.30

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées:

Apollo	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées:

27½ pces de largeur,	28	5.50 le carré
27½ pces de largeur,	26	6.00 le carré
33 pces de largeur,	28	5.75 le carré
	26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate:

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès:

4 pouces	0.24 le pied
6 pouces	0.36 —

Tuyau de poêle:

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb:

jusqu'à 2 pces	100 lbs 12.00
2 pces à 8 pces	— 13.00
8 pces	— 14.00
de renvois, 1¼ à 2	— 13.00
en longueur, 2 à 4	— 13.00

Tuyau en fer:

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.67	11.22	—
1¼	11.73	15.18	—
1½	14.03	24.42	—
2	18.87	38.61	—
2½	29.84	50.49	—
3	39.02	64.00	—
3½	50.60	76.30	—
4	59.95		—

Vadrouilles:

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer:

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses):

	Star	D.D.
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.80
41 " 50 —	8.10	13.80
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 20%)

	Bergers
Vert de Paris:	
Barils, 250 lbs.	32½
— 50-100 lbs	34
— 25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton	38
— ½ lb.	40
— 1 lb., fer-blanc	40
— ½ lb.	42

Vis à bois:

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc:
En feuilles, No 9, 100 lbs. 11.00

PEINTURE
HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute:	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.08
Huile bouillie:	
1 à 2 barils	1.10

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations.

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine:	Gallon Imp.
Par baril simple	2.08
Par petits lots	2.10

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.25	13.65
Anglo pur	13.00	13.35
P.W. Polar White	0.00	10.20
Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc:
pur à l'huile . . . $21.00 le 100 lbs.

Blanc de céruse:

moulu	2.50 le 100 lbs.
en motte	2.25 le 100 lbs.

MASTIC

En barils	3.75
Par 100 livres	4.25
Par 25 livres	4.50
Par 12½ livres	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60, F.o.b. Montréal.

Gomme Laque:

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W.	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.

Paquets de 5 lbs, la caisse	9.60
Paquets de 2½ lbs, la caisse	10.00
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs, les 100 lbs.	7.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	3.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	3.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.	
Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon	
Vitralite, Pratt-Lambert	
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.50
[illegible]	4.00
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Duch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.85
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon		
Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55
Floglaze Porch & Var.	3.85	

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.		
	Blanches	Couleurs
Alabastine	9.60	9.60 100 lbs.
Decotint	8.50	9.00 —
Murite P. & V.	8.50	9.50 —

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 61				
Wood Lac	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....

Peintures à l'huile :

Prix en bidon d'un gallon	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall Ottawa Paint Works	3.45	3.55
[illegible] Brandram-Henderson	3.45	3.55

Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.21	.35	.61	1.14
Star	.14½	.26	.46	.86

Vernis :

Prix en bidon d'un gallon	
61 Pratt-Lambert	
38 Pratt-Lambert	
110 Pratt-Lambert	
Spar Finishing, P.-L.	
Elastilite	4.20
Granitine Floor	4.20
Hydrox Spar	5.35
Orolite Hard Oil	3.65
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	3.90
Wearette Glidden	3.90
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-lte Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint	4.00
Sun Flour, Canada Paint	4.10
7-20 Ramsays	3.00
C.D. Big 4 Intérieur	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00
C.D. Big 4 Extérieur	5.00
C.D. Big 4 Planchers	4.40
B.H. Everlastic	4.80
1001 Glidden	3.00
Hard Oil Varnish, O.P.W., gal.	2.05
Vernis Extérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis Intérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis à Tapisseries, O.P.W., gal.	4.50
Vernis à Prélarts, O.P.W., gal.	3.10
Vernis Spécial à plancher, gal.	3.40

Dissolvant de peintures et de vernis :

Prix en bidon d'un gallon	
Glidden	3 60
Taxite	3 60
Cumoff	3.00
Chelso	3 00
Presto O.P.W.	2.60
Varn-Off	3 00
Expedite	3 00
B H Varnisher	2 60
Takof	3 15
Scrape Off	3.00
B.H. Marinespar	5.13

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT.

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin, pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal :
H. E. A. BULL, 184 rue Mance.
MONTREAL

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

E. Fortin vs F. G. O'Neil, 41 Sicard, 26 décembre, 10 a.m., J. A. Lauzon.

L. Levasseur & Co., Ltd. vs S. Hallworth, 418, 7ème avenue, Rosemont, 26 décembre, 1 p.m., Desmarais.

Jas. Kotsonas vs I. Vandandaigue, 1431 est Ontario, 27 décembre, 11 a.m., J. A. Bouchard.

Anna Lafontaine vs J. W. A. Morand (Perron T. V. & G., distrayants), 2701 Boulevard S.-Laurent, 27 décembre, 11 a.m., J. X. Pauzé.

J. & A. Martin, Enreg. vs Lasalle Sample Store et al, 333 avenue Viger, 27 déc., 10 a.m., F. X. Champagne.

A. Kouri vs A. Bessette, 1789 Papineau, 28 déc., 10 a.m. A. Lalonde.

Northern Life Assurance Co. of Canada vs Harry Friedlander, 21. 1ère avenue, Verdun, 29 décembre, 10 a.m., J. E. Coutu.

T. N. Normand vs Charles Carpentier, 3024 S.-Hubert, 26 décembre, 10 a.m., M. J. A. Decelles.

Jos. Nadler vs Joseph Migicofsky, 257 Rivard, 28 décembre, 11 a. m., J. A. Bouchard.

Sam Lefkovitch vs D. Raphael, 173a S.-Elisabeth, 28 décembre, 1 p.m., J. A. Bouchard.

S. Croysdill vs J. Cowan, 65 Fort. Appt. 8, 26 décembre, 3 p.m., T. N. Groulx.

J. A. Lachance vs J. G. Hava, 15 S.-Laurent, 26 décembre, 10 a.m., E. Rochon.

C. A. Prévost & Cie vs Julius Levine, 163 ouest S.-Viateur, Appt 1, 28 décembre, 10 a.m., J. Coutu.

W. De Cummens vs Henri Genin, 373a est Dorchester, 26 décembre, 2 p.m., J. E. Coutu.

O. Martineau & Fils, Ltée vs F. G. H. Guillet, 504a Casgrain, 26 décembre, 1 p.m., J. E. Coutu.

Narcisse Beauchamp vs J. R. Geoffrion, 255 Boyer, 27 décembre, 10 a.m., J. E. Coutu.

J. A. Bélanger vs A. Barrette, 1649 Cadieux, 26 décembre, 1 p.m., E. Aumais.

Lazure & Lefebvre, Ltée vs Geo. Bergin, 365 Beaumont, 26 décembre, 1 p.m., J. A. Bouchard.

S. Croysdill vs D. Béland, 4 square Richmond, 26 décembre, 10 a.m., G. A. Lafontaine.

Léon Lacombe vs J. B. Pépin 1172 S Antoine, 26 décembre, 10 a.m., I. Desmarais.

LES FAILLITES

DeBellefeuille & Fils, fruitiers, 2447, rue S.-Hubert, cédant autorisé; Geo. A. D. Désilets, manufacturier, Sherbrooke, Bélanger & Bégin, syndics.

François Casgrain, fermier, S.-Césaire. R. H. Noiseux, dépositaire.

Mde A. Paradis, 480, rue Frontenac. V. Lamarre, dépositaire.

Home Shoe Ltd., 333 est, rue Notre-Dame; V. Lamarre, dépositaire.

Darwish & Kashbara, Louiseville, cédants. V. Lamarre, dépositaire.

Union Supply Co. (Jas. M. Grant), 117, rue des Commissaires, cédant; Paquet & Bonnier, dépositaires, 120, rue S.-Jacques, chambre 501.

Thos. Cahill Campbell's Bay. F. A. Labelle, dépositaire.

Walter C. Egan, Bergerville; J. P. E. Gagnon, (Québec, 44, rue Dalhousie), dépositaire.

Alph. Ouellette, Chutes Shawinigan, cédant; Paquet & Bonnier, dépositaires.

Alph. Côté, épicier, Québec, cédant; Lucien Charest, dépositaire.

Globe Furniture Co., 2441 rue S.-Hubert. D. Lansmer, dépositaire.

Zéphyr Baril, S.-Thomas de Pierreville, Yamaska; J. R. Pélissier, dépositaire.

Dominion Iron Foundry, 479 est, rue Ontario. Turcotte & Merrill, dépositaires.

Fuller & Dion Co. Ltd., 2996 est, rue S.-Catherine. P. H. Dufresne, dépositaire.

W. H. Kelly Lumber Co., Buckingham; J. M. Kennedy, dépositaire.

Pierre Tremblay, Jonquières Chicoutimi; H. Girard, Chicoutimi, dépositaire.

J. E. Bélisle, 661 est, rue S.-Catherine; Canadian Credit Men's Trust Association, dépositaires.

Rubins Upstairs Dress Shop (Dame Fannie Gold); P. L. Turgeon, dépositaire.

Cie Commerciale & Automobile, Ltée; R. O. Gilbert, Rimouski, dépositaire.

Arch Support & Insole, Ltd.; J. Oscar Fauteux, 58, rue S.-Jacques dépositaire.

Imperial Bottling Works, Montréal; Hector Roussin, 30, rue S.-Jacques, Montréal.

Jos. Lachapelle, Terrebonne; J. A. Turcotte, dépositaire.

Lacombe & Rochon, bouchers, 2498, rue Waverly; Hector Roussin, dépositaire.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

Canadian Insurance Co. vs Bell Telephone of Canada, Montréal 4e classe.

Pierre Ouellette vs Alph. Picard, Montréal.

Philias Lalande vs J. P. Dupuis, Ltd., Montréal, $700.

B. Rabinovitch vs H. Sheraga, Montréal, $650.

Max. Blender vs Jake Greenberg, Montréal.

J. E. Côté vs Dame Jennine Prokassoff, Montréal.

Bernard Key vs J. Resler, Regd., 3e classe.

Montreal Machine Shop, Ltd. vs R. C. Laurier, Montréal.

Alfred Mercure vs Emile Lepage, Montréal.

Lamontagne Ltd. vs Gérard Martel, Montréal, $848.

Meaking Brush Co. Ltd. vs Dame Aimé Cloutier (M. Gauthier), Montréal, $120.

Moses Rubenstein vs Dent Harrison, Montréal, 4e classe.

Mackay Realty Inc. vs Léda Houle, Montréal, $1,351.

Victor Sharpe vs Geo. F. Feed, Montréal, $150.

J. Lusignan vs Cité de Montréal, Montréal, 3e classe.

Lewis Bros., Ltd. vs Jos. Pilon, Dalhousie Station, $116.

G. N. Clermont, Ltd. vs Marie-Anne Anger, Montréal, Sanscartier Frères, mis-en-cause, Montréal, $200.

Israel Goodwater vs Elias Lavand, Montréal.

J. Casimir Bonneau vs United Garage & Motors, Montréal.

G. N. Clermont, Ltd. vs Densuit Ruben, S.-Martin, $351.

Cyrille Lapointe vs Jos. Bélanger, Verdun, $134.

J. H. Redpath et al. vs Alfred G. Lackey, Montréal.

Dame Angélina Messier, Vve Euclide Beauchemin), vs Cité de Montréal, Montréal.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

Continental Ins. Co. vs J. O. Parizeau, $165.

A. Amyot vs C. Berger et al., $270.

E. Riendeau vs Westmount Provision et al., $165.

A. Howe vs L. L. Turner, 4e classe.

Larivière Inc. vs A. Brault, $196.

Vézina & Filion, Regd. vs Gaudias Villeneuve, $18.

D. Villeneuve vs L. A. Hêtu, $15.

C. E. Atkin vs Wm. Lancaster, $14.

H. Spitzer vs J. B. Gingras, $43.

Audet & Brosseau vs Armand Bellehumeur, $51.

W. Lessard vs Jas. Fortin, $32.

G. Guérin et al. vs F. Valiquette, $62.

Z. Paquin vs Cardin Trudel, $15.

Sénécal & Frère vs P. E. Borduas, $43.

J. E. Robert vs J. D. Plamondon, $543.

A. Rufiange vs Armand Laurin $13.

Borden's Farm Products vs Dame H. M. Simpson, $10.

L. G. S.-Amand vs Art. Demers, $22.

Laporte, Martin, Ltée vs B. Bélinsky, $13.

B. Burrows Co. Ltd. vs West End Landscape Co., $64.

O. Savoie vs Victor Bergeron, $23.

Cohen's Ltd. vs Edouard Cinq-Mars, $1.

Cohen's Ltd. vs Jean Constantin, $22.

Cohen's Ltd. vs Horace Campbell, $24.

H. Poissant vs Geo. Chevalier, $16.

O. Berthiaume vs Leo Guy, $21.

J. W. Abran vs F. Portier, $11.

St. Lawrence Baking Co. vs J. Charos, $30.

L. Schecter vs Nick Lazare. $16.

L. Schecter vs Dlle G. Leblanc, $22.

Laporte, Martin, Ltée vs J. G. Charos, $16.

Dame A. Marion vs Westmount Provision Co., $95.

C. Léveillé vs Charles Clendinneng, $16.

National Auto Supply Co. vs Henri Lemieux, $31.

P. Saint-Germain et al. vs Azarias Lalonge, $34.

J. Tavernier vs Geo. Lefebvre, $22.

J. E. Wilder vs Gordon Proudfoot, Verdun, $13.

Larivière Inc. vs Théophile Lévesque, Savabec, $64.

Renseignements de Québec

Quittance—Dame P. Gignac à Jos. Pageau.
Quittance—Dame Vve Jos. Fournier à F. X. A. Légaré.
Transport de créance—Frs. Jobin à John Perkins, 3757-88-89-100-101 Montcalm.
Canc. de serv.—Héritiers de l'hon. R. R. Dobell, 38-39 S.-Colomb.
Mariage—Geo. Savard à Dame Vve Elz. Leblanc.
Testament—Dame Vve Geo. Lachance.
Déclaration—Dlle M.-Lse Lachance, 3951, Montcalm.
Quittance de droits—Perc. du Revenu à Succ. Dame Geo. Lachance, 3951.
Quittance—Dame Vve Jos. Rochette à Jos. Villeneuve.
Main-levée—The D'Auteuil Lumber Co. vs W. A. Kingsland et al.
Déclaration—R. C. de la Chevrotière, N. P.
Vente—Prosper Frenette et al. à J. Em. Pichette, 102 S.-Roch.
Testament—Louis Bolduc.
Déclaration—Dame Vve Ls. Bolduc, ½ ind. 2248, Champlain.
Quittance de droits—Perc. du Revenu à Succ. Ls. Bolduc, 2248, Champlain.
Donation—Dame Vve Ls. Bolduc à Dame Robert Fanan, 2248, Champlain.
Obligation—Paul Rousseau à J. B. Bernier et al., 508-664-665-666, S.-Roch-Nord.
Obligation—Jos. Gagnon à Chs. J. Baillargeon, 1330, S.-Sauveur.
Quittance—Caisse Populaire de l'Ancienne-Lorette à Wilf. Lachance.
Séquestre—W. G. Egan vs J. P. E Gagnon, 104-3, Saint-Colomb.
Obligation—Dame Alf. Lamontagne à Jos. Wilf. Marier, 305 S.-Roch.
Main-levée d'hypothèque—Albert Goulet.
Main-levée d'hypothèque—Dame Vve Jos. Gagnon.
Quittance—Benj. Crépault à Dame Alf. Lamontagne.
Vente—J. S. Matte à Séminaire de Québec, 32-4, 32-A-1, Notre-Dame.
Vente—A. H. Rondeau à Séminaire de Québec, 32-4, 32-A-1, 4A, 5 Notre-Dame.
Vente—C. J. Lockwell à Séminaire de Québec, 32-1, 32-2, Notre-Dame.
Vente—C. J. Lockwell à H. Delage, 531-22-143-144-145-146-147-148-149, Beauport.
Vente—C. J. Lockwell à Jules Bélanger, 48-194 Notre-Dame.
Cession—C. J. Lockwell à Dlle Jeanne Lemoine, 50-4-c, Notre-Dame.
Quittance—Succ. Vic. Châteauvert à C. J. Lockwell.
Obligation—Dame Vve Jos. Vaillancourt à Ed. Bouchard, 21-62B, 21 p. S.-E. 61, Notre-Dame.
Quittance—Alph. Robitaille à Chrys. Jobin.
Quittance partielle—Chrys. Jobin à Dame Vve Dupuis dit Saint-Michel.
Vente—Thos. Leclerc à l'hon. Frank Carrel, 441-1 et p. 2, S.-R. Nord.
Obligation—Geo. Jos. Tessier à Chs. Delagrave, N.P.
Quittance—Thos. Leclerc à l'hon. Frank Carrel.
Quittance—Dlle Eva Hénault et al. à Jos. Giroux.
Vente—Henri Lemieux à Dame J. E. Watters, 431-160 S.-Roch Nord.
Obligation—Jos. Côté Ltée à Succ. Philéas Côté, p. 2005, S.-Pierre.
Emprunt et cession—Théod. E. Rousseau à Cité de Québec, 76-19-5, 76 p. E., 76-16-21, Notre-Dame.
Emprunt—J. Alf. Careau à Cité de Québec, 76-17-5, p. S., 76-16-21, Notre-Dame.
Emprunt et cession—Rob. Jobidon à La Cité de Québec, 584-100, S.-Roch ord.
Emprunt et cession—Narc. Jobidon à La Cité de Québec, 584-101, S.-Roch Nord.
Emprunt et cession—Amédée Dussault à La Cité de Québec, 583-9, S.-Roch Nord.
Main-levée—La Cie du Parc Maufils à Amédée Dussault.
Main-levée—La Cie du Parc Maufils à Narcisse Jobidon.
Main-levée—La Cie du Parc Maufils à Robert Jobidon.
Vente—P. E. E. Bélanger à Sa Majesté, p. 513, p. 513-14A-65-101 103 105 106 107 107 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 25 p. 560 S.-Roch Nord.
Obligation—Arth. Simard à Emile Bouchard, 168½ E. 166, 203 S.-Sauveur.
Quittance—A. H. Sturton à W. W. McBain.
Transport sub.—Dame L. V. Dion à Ph. Robitaille, 1320 S.-Sauveur.
Subrogation—R. O. Hamel à Alb. Pouliot, 148-18 Notre-Dame 4268-79.
Vente—Philippe Trottier à Abel Turcotte
Vente—Frs. Jobin à Emilius Garon 81-82, Notre-Dame.
Quittance—Jos Thivierge à Frs. Jobin.
Obligation—Victor Parent à Edm. Giroux, 478-A Beauport.
Vente—Théop. Grenier père à Omer Mercier, 226-1, Beauport.
Vente—Montcalm Land Co. à R. Couture, 48-A-140 et 141, Notre-Dame.
Hypothèque—Rob. Jobidon à La Cie du Parc Maufils, 584-100, S.-Roch N.
Hypothèque—Narcisse Jobidon à La Cie du Parc Maufils, 584-100, S.-Roch N.
Vente—Jos. Osc. Dugal à Dame Jos. Alf. Pouliot, 1129, 1130, 1131, S.-Sauveur.
Quittance—P. T. Légaré Ltée à J. Ocs. Dugal.
Main-levée—Chs. Bédard et al. à J. Alph. Pichette.
Main-levée—E. P. Nesbitt Enrg. à J. Alph. Pichette.
Testament—Dame Geo. Fortin.
Déclaration—Geo. Fortin, ½ ind. 1229, S.-Sauveur.
Quittance de droits—Perc. du Revenu à Succ. Dame Geo. Fortin ½ ind. 1229, S.-Sauveur.
Vente—Le Prêt Hypothécaire à Phil. Joubert, 3556, S.-Jean.
Donation—Phil. Joubert à Alph. Joubert, 3556, S.-Jean.
Obligation—Alb. Lapointe à Nap. Bergeron, 1933 S.-Sauveur.
Convention—Elz. Côté à Val. Dion, S.-Roch Nord.
Vente—Alice Beaulieu et al. à Luc Létourneau, p. S. 215, p. 216, 214, Ancienne-Lorette.
Rétrocession—Succ. J. Oct. Hallé à Ls. Leclerc, 2102-101, S.-Sauveur.
Quittance—Dr Michel Brunet à Israël Plamondon.
Quittance—J. B. Renaud à Frs. Demers.
Quittance—Jos. Blanchet à Adél. Lapointe.
Quittance—J. B. Renaud à Frs. Demers.
Obligation—Ferd. Bédard à Pierre Racine, ½ N. 142 S.-Sauveur.
Vente—Dame Ant. Drolet à G. Plamondon, 3586-2-3, S.-Jean.
Transport de créance—Dame J. B. Drolet à Antonio Drolet.
Quittance—Arth. Roy à Jos. Fortier.
Obligation—Abel Turcotte à Gabriel Hamel, 509-355 p. 354, S.-Roch Nord.
Mariage—Roméo Langlais à Dlle M.-Lse Belleau.
Jugement—J. A. Talbot vs J. O. Lemay et al.
Avis—Therriault et Bienvenu pro, 566-43 et 44, S.-Roch N.
Vente—L'hon. P. A. Choquette à l'hon. Frank Carrell, 440-D-2-D3, S.-Roch Nord.
Vente—Dame H. Brown à Sam. Girard, 86-9 et 10 Notre-Dame.
Obligation—Sam. Girard à Dame N. H. Brown, 86-9 et 10 Notre-Dame.
Main-levée—Dame E. B. Lortie à La Cie du Parc Maufils.
Bail et avis—J. D. Lepage à Eug. Marcil, 148-65 Notre-Dame.
Quittance de droits—Perc. du Revenu à Succ. Dame L. J. Bélanger, 573-1-2-29, S.-Roch Nord.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 11 au 16 décembre 1922.

Quittance—Eph. Lanouette à A. Germain et al.
Transport—Georges Mayrand à Ephrem Lanouette.
Déclaration—Wilfrid Dubé re: Succession Dame W. Dubé, 230 S.-Boniface.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Dame W. Dubé, 230 S.-Boniface.
Quittance—Shawinigan W. & P. Co. à Norbert Lapointe.
Déclaration sociale—Lussier & Frère.
Jugement—Banque Nationale vs Cie de Produits en Béton Spécial Ltée et al.
Avis de jugement—Banque Nationale vs Cie de Produits en Béton Spécial Ltée et al.
Privilège—Cossette & Gauthier vs Société Marie Réparatrice, 707, 707a, 2178 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Alexandre Blouin à Georges Rivard, 48, 49 S.-Flore.
Transport—Alfred Lavergne à Ephrem Villemure.

Donation—Thomas Bellemare à Omer Bellemare, 1136, 1128 Yamachiche.
Vente—Ls. Didier Duchaine à Ed. & Adrien Côté, 441 Yamachiche.
Obligation—Dame Anna Germain à J. A. Lemire, 2016 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Joseph Elie Janvier à Antonio Chamberland, ½ s. o. 240 Paroisse des Trois-Rivières.
Quittance—Frs.-Xavier Beauchemin et al. à Adélard Garceau.
Quittance—Wilfrid Dubois à Hormisdas Lamy.
Obligation—J. Alb. et Emery Guilbert à Hon. R. S. Cooke, 378 Cité des Trois-Rivières.
Rétrocession—Joseph Fortier à Guillaume Courtois, 140 Cité des Trois-Rivières.
2ème copie—Joseph Fortier à Guillaume Courtois.
Garantie Coll.—Désilets & Désilets à La Banque Nationale, 625-158 S.-Flore.
Vente—Alexandre Tessier à Victor Levasseur, 628-248 S.-Flore.
Contrat de mariage—J. Alfred Vallée et Dame Anna Lessard.
Contrat de mariage—J. H. A. L'Espérance et Marie-Rose Brosseau.
Contrat de mariage—Georges Bocage et Jeannette Vézina.
Vente—Dame Léa Berthiaume à Désiré Baulieu, p. 588 S.-Flore.
Garantie hypothécaire—Désiré Beaulieu à Jos. A. Bourassa, p. 588 S.-Flore.
Obligation—Victor Dugré à Alphonse Langevin, 628-1480-11 S.-Flore.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Nap. Levasseur, 2150 Cité des Trois-Rivières.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Dame Annie Buisson 2150 Cité des Trois-Rivières.
Prêt—Société Artisans Can. Français à Société Marie Réparatrice, 2148, 2149, 2150, 2152 Cité des Trois-Rivières.
Obligation—Onésime Bournival à Adélard Panneton, 331 S.-Barnabé.
Déclaration sociale—La Ganterie Canadienne.
Main-levée—Albert Gigaire à Dame J. E. Thibaudeau.
Rétrocession—Elzéar Auger à Ernest Philibert, 13a, 4 rang S.-Elie.
2ème copie—Elzéar Auger à Ernest Philibert.
Vente—Ernest Philibert à Ernest Langlois, 13d 4e rang S.-Elie.
Quittance—Udoric Rabouin à Banque Nationale.
Quittance—Noé Lefrancois à Banque Nationale.
Garantie hypothécaire—Dame Jos. T. Martineau à The Burrill Lumber Co., p. 93 65, 66 S.-Flore.
Quittance—J. Donat Gauthier et al. à J. Albert Guilbert et al.
Obligation—Honoré Beauchemine à Hormisdas Livernoche, 18588, 1859 Trois-Rivières.
Cession—Joseph Courteau à Damphousse Hébert.
Avis Faillite—Joseph Courteau à Damphousse et Hébert, 628-298, 299, 272 S.-Flore.
Cession—Jos. F. Lacerte et al. à Dlles Angelina Lacerte et al.
Avis—Jos. F. Lacerte, 788 Yamachiche.
Obligation—Elphège Dufresne à L. Edouard Grégoire, Paroisse des Trois-Rivières, 90 88, 81, 82, 89, 36, 369.
Testament—Dame Justine Comeau à Guillaume Courtois.
Déclaration—Dame Justine Comeau par Guillaume Courtois, 626-932 Cité des Trois-Rivières et 107 Pointe-du-Lac.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Dame J. Comeau.
Main-levée—Swift Canadian Ltd à Albert Lafrance.
Main-levée—Dame Adolphe Balcer à Jules Balcer.
Vente—Jules Balcer à Ls. Phi. Nobert, 67 Pointe-du-Lac.
Vente—Omer Laroche à J. Edouard Gauthier, 1755-118, p. 119, 141 Trois-Rivières.
Obligation—Oscar Guilbert à Hercule Biron, 256, 255, 252 Pointe-du-Lac.
Testament—Dame Victorine Gagnon.
Déclaration—Dame Victorine Gagnon.
Quittance droits succession—Percepteur du Revenu à Succession Dame Vict. Gagnon.
Vente—Herm. Lachapelle à Pierre Blais, p. 894 Cité des Trois-Rivières.
2ème copie—Floribert Plais à Louis Dubé.
Vente—Victor Lachapelle à Benj. Deshaies, 649 Cité des Trois-Rivières.
Vente—Georges Boisvert à Municipalité Baie Shawinigan, 4 S.-Boniface.
Vente—Albert Lachance à Municipalité Baie Shawinigan, 4 S.-Boniface.
Vente—Henri Morin à Municipalité Baie Shawinigan, 4 S.-Boniface.
Quittance—Succession Donat Picard à Albert Lachance.
Quittance—Louis Trépanier à Wilfrid Charest et al.
Tutelle—Arthur Houle (enfants mineurs).
Déclaration sociale—R. S. Novelty Co.
Quittance—Elzéar Lampron à Wilbrey Lampron.

COUR DE CIRCUIT—JUGEMENTS

Alb. J. Smith L. Co. vs Art. Guérin, La Tuque, $50.74—Chèque.
Com. des Ecoles de Shawinigan Falls vs Jos. Tardif, Shawinigan Falls, $688.16—Taxes.
Paul R. Gravel vs Ph. Morency, Trois-Rivières, $38.17 — Billets.
Com. des Ecoles de Shawinigan Falls vs André Tardif, Shawinigan Falls, $33.25—Taxes.
Com. des Ecoles de Shawinigan Falls vs Anatole Gravel, Shawinigan Falls, $6.36—Taxes.
Com. des Ecoles de Shawinigan Falls vs Alfred Ménard, Shawinigan Falls, $135.31—Taxes.
Xavier Laroche vs Ernest Dumais, Trois-Rivières, $20.93—Dette.
L. P. Normand vs Philippe Trudel, S.-Narcisse, $50.00—Dette.
Alph. Bourassa vs Dme Vve O. S.-Hilaire, Shawinigan Falls, $41.25—Billet.
Joseph A. Bilodeau vs Dominique Scotti, Trois-Rivières, $39.14—Dette.
Isidore Goldin et al. vs Ths. D. Courteau, Cap de la Madeleine, $78.10—Dette.
Com. des Ecoles de Shawinigan Falls vs Ferd. Blais, S.-Mathieu, $50.82—Taxes.
Albert Carbonneau vs Louis M. Champagne, Trois-Rivières, $30.00—Dette.
Albert Lefebvre vs Pierre Beaulieu, S.-Prosper, $75.00—Dette.
Hercule Rivard vs Henri Richard, Trois-Rivières, $21.50—Loyer.
Canadian Undersellers Ltd. vs Ths. D. Courteau, Cap de la Madeleine, $82.98—Dette.

Renseignements de Sherbrooke

pour la semaine finissant le 16 décembre 1922.

ACTES DE VENTE

Georges Morin à Geo. Arcadius Morin lot 447, quartier est; lot 7-138, quartier sud; droits sur lots 1537-83, 111 et 112 quartier sud. Prix: $12,076.79.
Agna Raymond, fils, à Agna Raymond, père; droits sur lot 1452-26, quartier sud. Prix: $200; payés.
Joseph L'Heureux à Abbé J. L. A. Côté, partie lot 759, quartier est. Prix: $1.00; payé.
Alphonse Croteau à Alphonse Abraham Bourque, lot 265, Orford. Prix: $1.300; payés.
Abbé J. L. A. Côté à Georges Charest lot 31, rang 13, Ascot. Prix: $1.00; payé.
Lévis Croteau à Vénérand Laliberté, lot 584, Orford. Prix: $1,000.
John McDonald à F. Thompson & fils, partie lot 203, quartier nord. Prix: $1,000; payés.
Georges Messier à Joseph Proulx, lots 487 et 488, Orford. Prix: $1.300; payés.
Archelas Picard à E. F. Côté, lot 25a, rang 8, Compton. Prix: $900; payés.

HYPOTHEQUES

Mde E. M. Cotter es-qté à La Cie Mutuelle d'Immeubles des Cantons de l'Est, pour $859.05, affectant lot 458, quartier est.
Agna Raymond à Mde Théophile Sigala et al., pour $600, affectant lot 1453-26, quartier sud.
Henri Gendron à Napoléon Bédard, pour $400, affectant partie lot 563, quartier nord.
Alphonse et Abraham Bourque à Napoléon Bédard, pour $1,800 affectant lot 265, Orford.
Joseph Labrecque à La Cie Mutuelle d'Immeubles des Cantons de l'Est, pour $2,587.50, affectant partie lot 1444-296 et partie lots 1536-27 et 36, et résidu 26 et 27, quartier sud.
Osias Doyon à Joseph Lemieux pour $2,000, affectant lot 85, Orford.
Emile Hamel à Jacques Turgeon, pour $300, affectant partie lots 1469-15, 16 et 19, quartier sud.
Mre J. B. Côté à Joseph Béchette, pour $251.07, affectant ½ sud lots 1452-52 et 53, quartier sud.
Joseph Fortier à Dr J. A. Marcotte, pour $1.200, affectant lots 22a, 22b, 23a, 23b et 23c, rang 5 Ascot.

J. C. Waterhouse à Bishop's College, pour $1,000, affectant ½ est, lots 758 et 759, quartier nord.
C. C. Goodhue à Ulric Lévesque, pour $6,000, affectant lot 151, quartier nord.

QUITTANCES

W. H. Wilson à propriété G. G. Bryant.
M. et Mde G. H. Mulvagh à propriété G. G. Bryant.
Mlle W. A. Farmer à propriétés M. et Mde G. G. Bryant.
M. et Mde W. H. Wilson à propriétés M. et Mde G. G. Bryant.
W. Bryant Tyrrell à propriétés M. et Mde G. G. Bryant.
M. et Mde W. H. Haile à propriétés M. et Mde G. G. Bryant.
Mde H. E. Thompson à Edouard Pinette de l'hypothèque du 13 nov. 1920.
S. J. Caron à Agna Raymond, de l'hypothèque du 22 février 1916.
Norbert Boisvert à Henri Gendron de l'hypothèque du 21 octobre 1918.
Philias Lemieux à Osias Doyon de l'hypothèque du 28 février 1922.
N. N. Walley & Fils à Joseph L'Heureux, de l'hypothèque du 2 novembre 1922.
Propriété Lévi Fournier à P. Laliberté, de l'hypothèque du 26 septembre 1922.
Georges Messier à Joseph Proulx, de l'hypothèque du 16 juin 1920.
Mde G. H. Greene à propriété J. M. Nault, de l'hypothèque du 7 septembre 1922.
Edwards Realty Co. à G. Clontier, de l'hypothèque du 4 avril 1921.
Louis Turgeon à Joseph Fortier, de l'hypothèque du 16 décembre 1915.
G. R. Flanders à F. R. Flanders, de l'hypothèque du 21 avril 1922.
Dernier testament de feu J. Emile Jutras, avec transmission affectant hypothèque de $3,000 dûs par Mde Edmond Fontaine, légués à son épouse, Mde J. Emile Jutras. Reçu du Percepteur du Revenu Provincial faisant foi qu'aucune redevance n'est exigible sur la propriété de feu J. Emile Jutras.
Dernier testament de feue Dame Henri Boudreau avec transmission affectant ½ est du lot 3c, lot 4c, rang 8, Compton, légués à son époux, Henri Boudreau. Reçu du Percepteur du Revenu Provincial faisant foi qu'aucune redevance n'est exigible sur la propriété de Mde Henri Boudreau.
Donation par Francis R. Flanders à George R. Flanders des lots 309, 310, 312 et 317, Waterville.
Rectification par Mde James Davidson, Mde A. F. Maclagan et Charles A. Joslin, affectant certaines parties lot 451, quartier nord.
Réclamation du constructeur par Joseph Béchette contre Mde J. B. Côté, affectant ½ sud lots 1452-52 et 53, quartier sud.
Servitude par Achille Gagné à Omer Fournier, ½ du lot 1455 et lot 1454-1 quartier sud.
Servitude par W. E. Gaffney à cité de Sherbrooke, affectant lot 1470, quartier sud.
Servitude à Joseph David à cité de Sherbrooke, affectant ½ est du lot 180, et ½ nord du lot 179, quartier sud.
Servitude par Médéric Trudeau à cité de Sherbrooke, affectant partie lots 1492 et 1493, quartier sud.
Servitude par Bonaventure Robert à cité de Sherbrooke, affectant partie lot 1493, quartier sud.
Servitude par P. H. Boudreau à cité de Sherbrooke, affectant partie lots 180 et 181, aussi partie rue Dufferin, quartier sud.
Servitude par Sélime Blouin à cité de Sherbrooke, affectant partie lots 1452-15 et 19 quartier sud.
Servitude par Napoléon Legendre à cité de Sherbrooke, affectant lot 1472, quartier sud.
Servitude par Napoléon Noël à cité de Sherbrooke, affectant résidu lot 1432-10, quartier sud.
Servitude par Pierre Laflamme à cité de Sherbrooke, affectant résidu lot 1452-14, quartier sud.
Servitude par Pierre Gervais à cité de Sherbrooke, affectant 64 pieds nord lot 1452-14, quartier sud.
Servitude par F. O. Lord à Cité de Sherbrooke, affectant lot 1452-13, quartier sud.
Servitude par Joseph Blais à cité de Sherbrooke, affectant partie lot 469-19, quartier sud.
Servitude par Joseph A. Gagnon à Lazare Barrette sur une source d'eau sur partie lot 1a, rang 8 Compton.

Renséignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABKA, DU 11 AU 16 DECEMBRE 1922.

Transport—Albert Bergeron à Dame Emma Bélanger, sur Pierre Tremblay.
Vente—Wildey Pellerin à Arsène Houle, ½ O. 265, Bulstrode.
Obligation—Alphonse Brisson à la Banque Nationale, 209, Princeville.
Renonciation—Dame Gabriel Garneau et al. à Succ. P. U. Garneau.
Vente—Willie Houle à Désiré Pépin, p. 454 Ste-fictoire.
Vente—Désiré Pépin à Willie Houle, p. n. o. 42, Sainte-Hélène.
Main-levée—Delphis Boissonnault à Willie Houle.
Testament—Dame Sarah Kirouac à Zoel Boutin et al., aucun immeuble.
Testament—Eugène Boisvert à Dame Adélaide Lebel, p. 651, p. 652, Warwick.
Vente par licitation—Dame Virginie Martin et al., à Lucien Perrault, 21, Warwick.
Rente viagère—Lucien Perrault à Dame Virginie Martin, 21, Warwick.
Obligation—Alfred Desfossés à Banque Hochelaga, 920 et 921, Warwick.
Vente—Mme J. B. Kirouac à Emile Tessier, p. 144, Warwick.
Vente—Gustave Picher, S. A., à Pierre Potvin 97-310 et 311, Ste-Victoire.
Testament—Dame Eliza Guenette à Olivier Guenette, ½ n. 402, Warwick.
Obligation—Bruno Fréchette à Hormisdas Faucher, 275, 276 et 277, Horton.
Obligation—Henri Allie à Joseph E. Gagné, p. c. 165, Bulstrode.
Obligation—Auguste Morin à Dafe M.-Louise McArthur, 171, 172, 116 S.-Paul.
Vente—J. B. Bourgeois à Victoric Boucher, p. 453, Sainte-Victoire.
Transport—Amable Houle à Médéric Houle, sur Antonio Désilets.
Obligation—Joseph Faucher à Milton Nadeau, 27, Kingsey.
Vente—Dame Délia Rheault à Stanislas Simard, 4c 11e rang et autres, Blandford.
Transport—Jules Baril à Léopold Baril, sur Donat Baril.

QUITTANCES

L. P. Crépeau et al. à Narcisse Lemieux et al.
Joseph Boisjoli à Aurénus L'Heureux.
Arthur Baille à Georges Dunn.
Mme M. A. R. Bernier à Albert Rondeau.
Désiré Alain à Elz. Paré.
Bernard à Joseph Pépin.
Télesphore Lemay à Ernest Perreault.
Joseph Moreau à Wilfrid Moreau.
Hormisdas Faucher à Zotique et Bruno Fréchette.
Jules Poisson à Henri Allie.
Joseph Gagné à Wilfrid Charest.
J. B. Monfette à J. B. Bourgeois.
Azade Pellerin à Joseph Dion.

Nouveaux déposants sous la Loi Lacombe.

Déposants	*Patrons*
Lorne Bishop	Dr C. Edgar
Samuel Caplin	Winfield & Lewis
J. L. Demers	L. V. Lavertue
Ed. Dion	C. Gérard
B. Franksky	Jos. Saint-Martin
Moïse Gibeau	Jetté & Frères
W. Gitterman	F. Marcovitch
Ls Lacoste	Eugène Nantel
Angus Macleod	A. Bouchard
Jos. Marineau	Hudon & Orsali, Limitée
W. Michaud	J. A. E. Gauvin
J. C. Rancourt	F. C. Bilodeau
A. Saint-Germain	Dominion Paper Co.
A. Vallée	R. Roy

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 20 décembre 1922.

Le ton du marché local des porcs vivants, hier, a été quelque peu irrégulier, surtout à cause de l'augmentation de l'offre. Les prix ont varié et on a vendu des lots choisis aux prix de $11.25 à $11.50, d'autres de $11.00 à $11.25 les 100 livres pesés en descendant des wagons. Un commerce assez actif s'est fait sur les porcs préparés et les prix n'ont pas changé: le stock frais tué à l'abattoir de la ville s'est vendu de $16.50 à $17.00 les 100 livres, tandis que les porcs légers de la campagne se vendaient $15.50.

Etant donnée l'augmentation de la demande pour approvisionnements de viandes fumées, le ton du marché a été ferme parce que, en général, les acheteurs s'approvisionnaient pour le commerce des fêtes. Il s'est donc fait un commerce actif. Les jambons de 8 à 12 livres se sont vendus de 23 à 24 cents la livre; les lourds, de 21 à 22 cents la livre; les jambons cuits plats, à 38 cents la livre; les jambons cuits, à 35 cents la livre; le bacon fumé à déjeuner, de 30 à 32 cents la livre. Le marché des longes préparées de porc frais fut plus facile, le prix étant de 25 cents la livre. mais, d'autre part, le prix des épaules fut plus ferme à 18 cents la livre.

Le ton du marché du saindoux a été plus facile et, à cause de l'augmentation de l'offre, les prix ont enregistré une baisse de 1 cent par livre. La demande pour approvisionnement à été bonne, et les variétés canadiennes raffinées se sont vendues à 17 cents la livre en seaux de 20 livres. à 28 cents la livre en morceaux de 1 livre, et à 16 cents la livre en tierces.

Ce qui a caractérisé le marché local des oeufs hier, c'est le ton plus ferme qui s'y est manifesté sur les approvisionnements pour entreposage. Les prix ont enregistré une avance de 1 à 3 cents la douzaine. Cette avance est attribuée à l'augmentation de la demande pour les besoins de la consommation locale parce que les acheteurs font leurs provisions pour le commerce des fêtes. Le marché a été actif et, en gros, les oeufs frais d'automne se sont vendus à 48 cents la douzaine; les oeufs choisis, à 42 cents; les premier choix, à 38 cents.

Jusqu'ici, les transactions auxquelles les pommes de terre ont donné lieu, ont été, pour les producteurs et les expéditeurs, bien de nature à inspirer le découragement. Les prix sont plus bas qu'ils ne l'ont été depuis bien des années, et le marché a été jusqu'ici d'une tranquillité exceptionnelle. Sur les principaux marchés au Canada, le prix de gros moyen est de 90 cents le sac de 100 livres ex-track, ce qui est une diminution de 30 cents le sac sur la période correspondante l'an dernier.

Dernièrement, le ton du marché du beurre a été plus fort et les prix ont enregistré une nouvelle avance de ½ cent à 1 cent par livre. Cette avance n'est pas causée seulement par la demande régulière de la part des acheteurs américains pour des lots choisis du meilleur beurre de crêmerie, mais plus encore par la demande générale de l'ouest de l'Ontario, de l'est et locale pour approvisionnements afin de répondre aux besoins de la consommation actuelle et future. En conséquence, il s'est fait un commerce assez actif, hier, et le meilleur beurre de crêmerie s'est vendu à 39 cents la livre; le beurre de la meilleure qualité s'est vendu de 37 à 38½ cents la livre; le bon s'est vendu de 36½ à 37 cents la livre.

La tendance du marché du fromage continue à être ferme et la demande pour approvisionnements augmente.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 20 décembre 1922.

Porcs vivants		11.50
Porcs préparés—		
Tués aux abattoirs choisis		17.00
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)		0.24
Longes (trimées)		0.26
Longes (non trimées)		0.24
Epaules (trimées)		0.16½
Saucisse de porc (pure)		0.18
Saucisse de boeuf		0.10
Saucisse, la belle Fermière		0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais		
Quartiers derrière	0.13	0.15
Quartiers devant		0 08
Longes		0.23
Côtes		0.17
Haut côté	0.11	0.12
Hanches	0.10	0.11

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 20 décembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.25
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.24
(Vaches)—		
Quartiers derrière		0.13
Quartiers devant		0.05
Longes		0.22
Côtes		0.16
Chucks		0 10
Hanches		0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0 13
Agneaux du printemps		0 22
	12/16	0.27
	16/20	0.22
	20/25	0.21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon :		
Déjeuner, Maple Leaf		0.37
Déjeuner, Marque Gunns		0.31
Jambons Cottage		0.30
— Picnic		0.19
— bouillis		0.35
— rôtis		0.45
— sandwich		0.40

SHORTENING

Shortening Eastfirst:		
Tierces	400 lbs	0 13½
Tinettes	60 —	0.14
Seaux	20 —	0.14½
Seaux	10 —	0.14½
Seaux	5 —	0.15
Seaux	3 —	0.15
Blocs	60 —	0.15½
Blocs	30 —	0.16

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Shortening Pierus :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:

Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais		0.80
Oeufs d'automne		0.55
— choisis		0.40
— No 1		0.36
— No 2		0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.40	0.41
Beurre, crêmerie	....	0.39
Laiterie	....	0.32

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.	0.13	0.14
— — ambré, la lb.	0.10	0.12
— — brun, la lb.	0.08	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.21
— tinettes	0.20½

FROMAGE

Neauveau	0.23	0.24
Vieux	0.26	0.28

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 20 décembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuit	....	0.35
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb	0.11	0.18

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 20 décembre 1922.

Oeufs No 2	0.34
Oeufs	0.38
Oeufs choisis	0.42
Oeufs frais	0.52
Oeufs frais, spéciaux	0.60
Oeufs "frais pondus"	0.80

BEURRE

Beurre	0.39
Beurre en pain d'une livre	0.40
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.39
Crêmerie No 2, solide, 56 lbs.	0.38
Dairy, solide, 50 lbs.	0.34

FROMAGE

Double, la lb.	0.24
Tripie, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
Fantaisie vieux fromage, la lb.	0.27
Doux	0.25

VIANDES FUMEES, ETC.

Cotations fournies par la maison CANADIAN PACKING CO., LTD. en date du 20 décembre 1922.

Jambons 8-14	0.25	0.26
Jambons 14-18	0.24	0.26
Bacon B 8-14	0.31	0.37
Jambon bouilli pelé	....	0.40
Cottage Rolls	....	0.25

Viandes cuites:

Jambon Picnic	0.19
New England Pressed Ham	0.21
Tête en fromage	0.14
Lunch Tongue en gelée, 6 lbs.	0.32
Ox Tongue en gelée, 8 lbs.	0.65
Pieds de cochon en vinaigre, 20 lbs. Kits	0.12

Saindoux pur:

Tierces, environ 375 lbs.	0.16½
Tinette, 50 lbs.	0.17
Seaux en bois, 20 lbs net.	0.17½
Tins, 20	0.17
10s 6 tins en caisse	0.17½
5s 12 tins en caisse	0.17½
3s 20 tins en caisse	0.17½
1s 60 cartons en caisse	0.19

Graisse composée:

Tierces, environ 375 lbs.	0.13
Tinettes, 50 lbs.	0.13
Seaux en bois, 20 lbs net.	0.14
10s 6 tins en caisse	0.13½
5s 12 tins en caisse	0.14
3s 20 tins en caisse	0.14½
1s 60 cartons en caisse	0.13½

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.10
2ème Patente	6.60
Forte à boulanger	6.40

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.50
Farine à engrais, 1ère	4.30
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne, F.o.b. Montréal	24.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	26.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix par tonne F.o.b.	32.25

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 20 décembre 1922.

Prix payés pour les volailles mortes:

Poule	0.15	0.16
Poulet	0.18	0.23
Dindes	....	0.40
Dindons	....	0.40
Oies	....	0.25
Canards domestiques	....	0.26
Canards du lac Brôme	....	0.35
Chapons	....	0.32

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 20 décembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.20
Brochet	....	0.13
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs. la lb.	....	0.14
Haddock	....	0.07
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Plie (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.75
Crevette, la lb.	....	0.45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite des lacs	....	0.18
Saumon Gaspé	....	0.22
Saumon Colombie, rouge	....	0.24
Maquereau	....	0.14
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.13
Brochet, la lb.	....	0.10
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	....	0.20
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.16	0.17
Thon	....	0.20
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.11	0.12
Maquereau	0.13	0.14
Truite des lacs	0.16	0.17
Harengs de mer	0.07	0.08
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon B.C. ouvert Spring	0.22	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon brl.	....	4.75
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.11
Haddock fumé, 15', la lb		0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	1.50
Hareng fumé désossé, 10' boîte	....	1.30
Hareng saur, la bte	....	0.15
Hareng Bloaters table	....	2.75

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl.	10.00 10.50
Saumon salé nouveau, brl.	20.00
Truite salée de mer, brl.	14.00
Turbot salé, baril	15.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Turbot en saumure, demi baril.	.....	8.00
Anguille salée, la lb.	.....	0.10
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs. . . .		10.00
Morue en bandes, 30', lb. . . .		0.14
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb. . .		0.12
Dreadnought, 1 lb., la lb. . .		0.11

Huitres.

Huîtres en écailles, Malpeques.	15.00
Huitres solides Standard, canistre No 1.	2.40
Huitres solides Selects, canistre No 1.	3.00
Huîtres solides Selects, en bocaux, 1 douz.	5.00
Huîtres en écailles, Cape Cods, baril.	15.00

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 20 décembre 1922.

Ail, tresse.	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.	1.25	1.50
Persil (canadien) douz. .	....	0.75
Choux, le quart.	....	1.75
Oignons, la poche.	....	1.50
Carottes, poche.	....	0.75
Patates, la poche.	....	1.00
Pommes, le quart. . . .	3.00	5.00
Navets, Québec, la poche.	....	1.25
Betteraves, la poche. . .	....	1.25
Pommes Fameuses, No 1.	....	10.00
Pommes Fameuses, No 2.	....	8.50
Attacas, le quart.	....	15.00
Attacas, le gallon.	....	0.75
Pommes en grenier, qrt.	....	2.50
Pommes McIntosh, No 1.	....	10.00

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 20 décembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville. . .	1.00	1.25
Peaux d'agneau, campagne	0.70	0.80
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.10
No 2, la lb.	....	0.09
Peaux de veau de lait la lb.	....	0.12
Peaux de taureau, la lb. .	....	0.07
Peaux de veau de son, la lb.	0.09	0.10
Laine lavée, la lb. . . .	0.26	0.27
Lanie, non lavée.	0.19	0.21
Deacons.	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED. en date du 20 décembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb..	4.75
123-25 M.P., cire paraffine, lb..	5.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.,	5.25
132-36 M.P., cire paraffine lb..	6.00

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 20 décembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais s'améliore un peu.

No 2 straight.	16.00	17.00
No 3 bon.	14.00	15.00
Trèfle mêlé.	12.00	13.00
Paille.	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 2 C.W.	0.64	0.65
No 3 C.W.	0.59	0.60
No 1 Feed.	0.57	0.58
No 2 Feed.	0.55	0.56

Blé-d'Inde:

Rare sur place

No 2, jaune.	0.92	0.93
Très rare.		
No 3, jaune.	....	0.91½

Orge:

No 3 C.W.	....	
No 4 C.W.	....	0.75½
Alimentation.	....	0.68
(d'après qualité).		

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char.	24.00
Gru, par char.	26.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 20 décembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:	
Barils environ 700 livres . . .	0.05½
½ barils.	0.05½
¼ barils.	0.06½
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse.	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque .	2.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque .	4.50
Sirop de blé-d'Inde blanc:	
Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50
LASSIES :	
Wagons.	0.05½
Barils.	0.05½
½ barils.	0.05½
¼ barils.	0.06½
Boîtes de 2 livres:	
(24 btes par caisse) la caisse .	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse.	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse.	4.35
2 gals. jacketted tins, 25 lbs. .	2.00
5 gals. tin 65 lbs., chaque . . .	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse.	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse.	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse.	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse.	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond)

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50
Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:	
Tonnes.	0.70
Barils.	0.73
Demi barils.	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy.	....	**0.40**
Abricots de choix	....	**0.35**
Abricots, slabs	....	**0.31**
Pêches.	....	**0 23**
Poires de choix. . . .	0.15½	0.24
Pommes évaporées. . . .	0.12½	0.13
Pelures séchées:		
Orange	....	**0.26**
Lemon	....	**0.28**
Citronnelle	....	**0.58**
Pelures (mélangées et tranchées) doz. . . .	**2.00**	**3.00**

Raison:

En vrac, Valence, boîtes de 25 lbs., la lb. . . .	....	**0.18½**
Muscatels:		
1 couronne.	....	....
2 couronnes.	....	....
3 couronnes	....	**0.15**
4 couronnes.	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 15 onces..	....	0.15
Corinthe (vrac).	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces.	....	0.16
Dattes, vrac.	....	0.08½
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	**2.40**
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces).	....	**7.00**
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz. .	....	**4.25**
Figu s 2¼s, la lb.	....	0.15
Figues 2½s, la lb. . . .	....	0.16½
Figues 2¾s, la lb. . . .	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	0.20	0.21
Figues Fancy Malaga, cabas, 25 lbs, la lb. . .	....	0.07

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s.	....	0.32
30-40s.	....	0.22½
40-50s.	....	0.15
50-60s.	....	0.14
60-70s.	....	0.12½
70-80s.	....	0.12
80-90s.	....	0.11
90-100s.	....	0.10½

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LE SUCRE

Atlantic, extra granulé	8.00
Acadia, extra granulé	8.00
St. Lawrence, extra granulé	8.00
Glace, baril	8.20
Glace (caisse de 25 lbs.)	8.60
Glace (caisse de 50 lbs.)	8.35
Jaune No 1	7.60
Jaune No 2	7.50
Jaune No 3	7.35
Jaune No 4	
En poudre, barils	8.10
En poudre, 50s	8.30
En poudre, 25s	9.00
Cubes et dés, 100 lbs	9.70
Cubes, boîtes de 50 lbs	8.80
Cubes, boîtes de 25 lbs	9.00
Cubes, paquets de 2 lbs	10.00
En morceaux, Paris, barils	9.60
En morceaux, 100 lbs	8.35
En morceaux, boîtes de 50 lbs	8.80
En morceaux, boîtes de 5 lbs	9.75
En morceaux, boîtes de 2 lbs	10.50
Crystal Diamond, barils	8.60
" " boîtes, 100 lbs	8.70
" " boîtes, 50 lbs	8.80
" " boîtes, 25 lbs	9.00

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb.	0.15	0.16
Amandes (Jordan)	....	0.70
Châtaignes (canadiennes)	....	0.28
Avelines (Sicile), la lb.	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux	0.50	0.58
Marbots	0.20	0.21
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.16	0.17
Jumbo	0.13½	0.14½
Suns	0.12	0.13
"G"	0.10½	0.11½
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo	....	....
Fancy entières, la lb.	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb.	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence	0.34	0.35
Brésil	0.17	0.18
Noix (Grenoble)	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:	
Cocoa Fry's, bte ½ lb.	lb. 0.43
— Bakers, bte ½ lb.	— 0.43
Flocons maïs, caisse 3 douz.	3.15
Avoine roulée, 20s.	4.25, 4.75, 4.80
Riz pur, é	5.70
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	2.50
Health bran, (20 paquets), casse	3.50
Orge perlé écossais, casse	2.70
Farine à crêpe préparée, cs 24	3.70
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, case 2 doz.	4.75
Flocons de blé, caisse 3 douz.	2.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts.	5.50
Blé à porridge, 36s, caisse	6.40
Blé à porridge, 20s caisse	6.00
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.05
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.00
Corn Starch (préparé)	0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb.	0.09½
Canada Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Challenge Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Argo Corn Starch, 1s, lb.	0.08
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.12½
Canada Laundry Starch, 1s, lb.	0.07½

CEREALES

Céréales—		
Cornmeal, golden, granulé	2 65	
Orge perlé (sac de 98 lbs.)	4.50	
Orge mondé (98 lbs)	3 25	
Hominy gruau, (98 lbs.)	2.65	
Hominy perle, (98 lbs.)	2 50	
Graham, sac 98 lbs	3.50	
Oatmeal (standard granulé)	4.00	
Avoine roulée, 90c (en vrac)	3.25	

LES POIS ET LES FEVES

Pois—		
Blanc, le minot		
Bleus, la lb. Pas en stock.		
Cassés, récolte nouv. 98 lbs.	5 75	
Pour bouillir, le minot	3.25	
Lima, Californie. Pas en stock		
Fèves—		
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot	3.20	
Lima Madagascar, la lb., suivant la qualité	0.05½	

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax	1.75	1.80
Asperges importés, 2½s	....	5.25
Pois importés—		
Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins		24 00
Surextra fins		26 00
Très fins		22.00
Fins		19 00
Mi-fins		17 50
Moyens		16.50
Conserves de Fruits—		
Pommes, 2¼s., douz.	....	1.55
Pommes, gal. douz.	4.75	4.90
Blueberries, 2s	....	1.90
Groseilles noires, 2s douz.	....	3.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz.	3.10	3.25
Framboises, 2s	....	4.10
Fèves, Refuges	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.)	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s.	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) 2½s.	....	2.50
Epinards Can. (2s.)	....	2.10
Epinards, Californie, 2s	....	2.25
Tomates, 2s	....	1.15
Tomates, 2½s	1.42½	1.50
Tomates, 3s		
Tomates, gallons	5.50	5.60
Citrouille, 2½s	....	1.30
Pois, standards	1.45	1.55
Pois earl June, (douz.)	1.75	1.80
Pois, très fins, 20 oz	....	2.75
Pois, fins, 20 oz	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz	....	1.85

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE. en date du 20 décembre 1922.

Allspice	....	0.30
Cannelle, rouleaux	0.32	0.35
Clous de girofle	....	0.42
Crème de tartre (française pure)	0.39	0.42
Chicorée canadienne	....	0.12
Américaine (high est)	....	0.25
Gingembre Jamaïque	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon)	....	0.25
Macis	0.60	0.80
Epices mélangées	....	0.30
Muscades entières	0.28	0.35
Muscade moulue	....	0.35
Poivre noir	....	0.26
Poivre blanc	....	0.32
Poivre (Cayenne)	....	0.38
Epices à marinades	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemome, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais	0.30	0.36
Cannelle, Chine, la lb.	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento)	....	0.15

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb (3 douz. par caisse)	3.35
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 cais ses 6%

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz.	2.05
"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz.	4.00
Crescent (étiquette rouge) Paquets de 3 lbs., la douz.	2.00
Crescent (étiquette rouge) Paquets de 6 lbs., la douz.	3.90
Superbe (étiquette rouge) Paquets de 3 lbs., la douz.	1.95
Superbe (étiquette rouge) Paquets de 6 lbs., la douz.	3.80
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb.	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge). 18 paquets de 1½ lb., la douz.	2.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 20 décembre 1922.

Oranges de Californie . .	5.00	6.50
Pamplemousses.	5.00	6.00
Raisin Malaga, le baril. .	6.50	9.00
Citrons de Messine. . . .	4.50	5.50
Bananes.	4.50	5.00
Dattes.	0.13	0.22
Figues.	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril.	....	10.50
No 2, le baril.	....	9.50
McIntosh:		
No 1, le baril.	....	10.00
No 2, le baril.	....	9.00
En boîtes.	....	3.00
Spies No 1.	....	9.00
Spies No 2.	....	8.00
Baldwins No 1.	....	7.50
Baldwins No 2.	....	6.50
Greenings No 1.	....	7.00
Greenings No 2.	....	5.75
Oignons Espagnols.		4.50
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs. . . .		1.25
Choux, la douzaine.		0.75
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb. . . .		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb. . . .		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb. . .		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb		0.20
Peanuts Jumbo, la lb. . .		0.14

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 20 décembre 1922.

Grillé	La livre	
Java.	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Bogota.	0.39	0.45
Macaraibo.	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique.		0.24
Rio	0.20	0.23
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique.	0.39	0.47

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)		
Common	0.41	0.45
Choix	0.48	0.55
Early picking	0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte . .	0.80	1.15

Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe. . . .	0.46	0.50	0.47	0.53
Orange Pekoe	0.49	0.52	0.52	0.62
Orange Pekoe brisé. . . .	0.53	0.57	0.58	0.77
Thés Ceylan vert:				
Young Hyson No 1. . . .			0.53	0.56
Young Hyson No 2. . . .			0.48	0.50
Young Hyson non coloré.			0.44	0.47
Hyson No 1.			0.43	0.45
Hyson No 2.			0.41	0.43
Gunpowder Tea:				
Pinhead			0.49	0.65
Imperial			0.36	0.41
Pea Leaf.			0.28	0.34

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure (tous arômes)

Flacon rond, 1 once . .		la douz.	1.60
— — 2 —		—	3.75
— — 2½ —		—	5.00
— — 5 —		—	5.50
— — 8 —		—	9.25
— carré, 8 —		—	9.25

Triple Mélange Concentré (tous arômes)

Flacon plat, 1 once		la douz.	1.25
— — 2 —		—	2.35
— carré, 2 —		—	2.70
— — 4 —		—	4.75
— — 8 —		—	9.00
— — 16 —		—	17.50

Mélange Double Force, Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.35
— 4 —	—	2.50
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre (tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac, (tous arômes)

Marque	Liberty	la livre	1.00
—	Star	—	1.25
—	Seal	—	1.50
—	X	—	1.90
—	XX	—	2.40
—	XXX	—	3.00
—	XXXX	—	3.50
—	XXXXX	—	4.00
—	XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 3.00

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Sauce Worcestershire, bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection: bouteille de 6 onces, la douz. 1.80

Marque Club: bouteille de 6 onces, la douz. 1.25
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Mesaina" (Marque enregistrée). Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crême à la glace, bonbons et confiserie. Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun chocolat, etc. la douz.

Bouteilles rondes de 2 onces . 0.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 0.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres, pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz..	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.35

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:
L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:
J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:
A. N. DROLET, de P. G. Bussière & Cie, Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railway
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.

HENRI DESRIVIERES, Gérant Général

Ventes par les Shérifs de la Province

BEAUCE

Alexis Poulin vs Archelas Couette. Une terre située à Saint-Evariste, comté de Frontenac, contenant quatre arpents et trente trois pieds de large sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins, borné en front au chemin public, en arrière au trait carré, d'un côté au résidu, du lot un B ci-bas mentionné et de l'autre côté au lot numéro deux B, connue au cadastre officiel du comté de Frontenac comme étant le lot numéro deux A et comme étant la partie du lot numéro un B, un arpent et trente-trois pieds de large, tous en le rang six du canton de Forsyth — avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Evariste, le 5 janvier 1923, à dix heures du matin.

BEDFORD

Napoléon Bédard vs E. E. Taylor. Comme appartenant au défendeur: Un certain terrain maintenant connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Bolton, district de Bedford, comme étant le lot cadastral numéro 615 autrefois connu comme étant la partie nord de la moitié est du lot numéro 16, dans le sixième rang dudit canton, contenant 52 7/8 acres, plus ou moins. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Etienne-de-Bolton, le jeudi, 28 décembre 1922, à deux heures de l'après-midi.

MONTMAGNY

Louis Couture vs Trefflé Bizier. Le lot numéro 35, du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Camille de Bellechasse, deuxième rang du canton Daaquam,—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. La demie nord-est du lot numéro trente-six, du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Camille de Bellechasse, deuxième rang du canton Daaquam, — circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église de Saint-Camille de Bellechasse, le mercredi 10 janvier 1923, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Cyrille Quintal vs Charles J. Whyte. Deux lots vocants ayant front sur la rue Wellington, en la cité de Verdun, connus et désignés comme étant les numéros 4519 et 4520, aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal — avec droit de passage en commun avec toutes autres personnes dans la ruelle en arrière des dits lots. Le tout formant une seule et même exploitation. Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le 11 janvier 1923, à dix heures du matin.

Dame F. Broidy vs Montreal Waterproof & Clothing Co., Limited, et A. J. Hart, syndic autorisé, en sa qualité de liquidateur de ladite compagnie, mais étant présentement entre les mains de Joseph Duhamel, député protonotaire de la Cour supérieure, nommé curateur en vertu d'un jugement de cette cour le 10 novembre 1922. Ces certains emplacements ayant front sur l'avenue Monkland, quartier Notre-Dame-de-Grâces, dans la cité de Montréal, faisant partie du lot No 151, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, et plus particulièrement connus au plan de subdivision dûment fait et déposé dudit lot officiel comme étant les subdivisions Nos 181, 182 et 183, contenant ladite subdivision 181, 39 pieds de largeur sur 115 pieds de profondeur, ladite subdivision 182, 38 pieds de largeur sur 115 et 10 pouces de profondeur dans la ligne sud-ouest et 114 pieds et 5 pouces de profondeur dans la ligne nord-est, et formant une superficie de 4375 pieds carrés; et ladite subdivision 183, contenant 38 pieds de largeur sur 114 pieds et 5 pouces de profondeur, dans la ligne sud-ouest, et 113 pieds et 1 pouce de profondeur dans la ligne nord-est, formant une superficie de 4332 pieds carrés, sans garantie de mesure précise; les mesures susmentionnées sont d'après la mesure anglaise et plus ou moins. Pour être vendus à mon bureau, dans la cité de Montréal, le 11 janvier 1923, à midi.

QUEBEC

Alfred Hicks vs Naton Fagan. Le lot No 596 du cadastre officiel, pour la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, comté de Québec, étant un terrain situé en la concession de Pinsonrt, contenant environ 5 acres en superficie, borné au nord par le chemin public, et Jean-Baptiste Savard, au sud par les héritiers Freeman, au sud-ouest par Johnny Auclair, et au nord-est par la rivière Saint-Charles — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, comté de Québec, le 12 janvier 1923, à dix heures du matin.

ROBERVAL

Le Prêt Hypothécaire vs Benjamin Boivin. Un certain terrain ou emplacement situé en le village de Saint-Joseph-d'Alma, comte du Lac Saint-Jean, étant de forme irrégulière et faisant partie des lots de terre connus et désignés sous les numéros 3-B et 4, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le premier rang de l'Ile d'Alma, du canton Delisle, mesurant quatre-vingt-quinze pieds au nord, cent pieds au sud, quatre-vingt-dix-sept pieds à l'ouest et quatre-vingt-dix pieds à l'est, sans garantie de mesure précise au nord et au sud, et avec garantie de mesure précise à l'ouest et à l'est; borné au nord par le terrain d'Arthur Tremblay, à l'est par celui de François Gagné, à l ouest par la route qui conduit au pont de fer jeté sur la petite décharge et au sud par un chemin non encore verbalisé, lequel chemin porte le numéro trois-B-seize — avec ensemble les bâtisses dessus érigées, appartenances et dépendances. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Joseph-d'Alma, district de Roberval, le 4 janvier 1923, à deux heures de l'après-midi.

SAGUENAY

Adélard Pradet vs Isidore Nault. 1. Un lopin de terre situé en la paroisse de Saint-Etienne de la Malbaie, faisant partie du lot de terre No 419 du cadastre de ladite paroisse, contenant 140 pieds de largeur à partir de la ligne avec Pierre Dallaire, No 418 sur 104 pieds de profondeur à partir du terrain de Alfred Desbiens, No 419, ledit lopin de terre borné en arrière au nord-est, au terrain de Alfred Desbiens No 419; d'un côté au sud-est au terrain de Pierre Dallaire et des autres côtés au terrain de la Nairn Falls Power and Pulp Company, — avec toutes les bâtisses dessus érigées. 2. Une certaine terre située en la paroisse de Sainte-Agnès,— avec toutes les bâtisses dessus construites étant le lot de terre No 279 du cadastre de la paroisse de Sainte-Agnès. 3. Une terre située dans le rang B du canton Desales, étant le lot de terre No 286 du cadastre officiel du canton Desales, — avec toutes les bâtisses dessus érigées. Pour être vendu le premier lot à mon bureau au Palais de Justice de la Malbaie, le 12 janvier, à dix heures du matin, et le deuxième lot et le troisième lot à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Agnès, le 13 janvier 1923, à dix heures du matin.

TROIS-RIVIERES

Wenceslas Dionne et al. vs Hormisdas Duhaime, défendeur. Comme appartenant audit défendeur, savoir: 1. Un lot de terre situé dans le rang Saint-Félix, de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, de la contenance d'environ soixante et dix arpents en superficie connu et désigné sous le numéro dix du cadastre officiel du comté de Champlain pour ladite paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel — avec les bâtisses dessus construites. 2. Une terre située dans le rang Saint-Félix de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel de la contenance d'environ trente arpents en superficie renfermés dans les bornes suivantes: au front par le chemin public; en arrière au terrain appartenant à Etienne Leblanc, joignant du côté sud-ouest au terrain de Alexis Moreau, et du côté nord-est au lot numéro neuf, dudit cadastre, connue et désigné comme faisant partie du lot numéro huit du susdit cadastre. 3. Une terre située dans le rang Saint-Félix, en la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, de la contenance d'environ vingt arpents en superficie, bornée en front au chemin public, en arrière et du côté nord-est au terrain de Etienne Leblanc, et du côté sud-ouest au dit lot numéro huit, connue et désignée comme faisant partie du lot numéro neuf du susdit cadastre. 4. Une terre située dans le rang Saint-Félix Nord, en la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, de la contenance d'environ soixante arpents en superficie, connue et désignée sous le numéro quatre-vingt-dix-neuf du susdit cadastre, — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dans le comté de Champlain, le 9 janvier 1923, à dix heures du matin.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Dividende Trimestriel No 76

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de deux et un quart pour cent (2¼%), étant au taux de neuf pour cent (9%) l'an sur le capital versé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 décembre 1922, et sera payable au bureau central de la banque, à Montréal, ou à ses succursales, le ou après le 2 janvier 1923, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 15 décembre 1922.

Par ordre du Conseil d'Administration,

Le Vice-Président et Directeur Général,

TANCREDE BIENVENU.

Montréal, le 1er décembre 1922.

SERVICE PERSONNEL

Le rôle des banques ne se limite pas uniquement à encaisser des chèques ou des effets de commerce, à payer et à recevoir de l'argent. Elles doivent donner en plus l'aide personnelle à laquelle l'homme d'affaires sérieux a droit.

La Banque d'Hochelaga s'efforce d'aider ses clients en mettant à leur disposition des conseils désintéressés et le bénéfice de son expérience.

Nous sommes à votre service

LA BANQUE D'HOCHELAGA

(Fondée en 1874)

La Fournaise "BEACH" sans Tuyaux

vous facilite le chauffage

La construction de la fournaise "Beach" — sans tuyaux — en vue d'assurer un chauffage parfait avec économie de combustible, ne s'est pas faite au détriment de la facilité de chauffage.

Les principaux dispositifs qui permettent de régler la chaleur sont mis à la portée de la main.

Cette fournaise offre toutes facilités pour l'installation, dans un espace réservé expressément, d'une section à eau chaude; pour



l'ajustage des chambres à air, le contrôle du feu, l'enlèvement des grilles et des barres de grilles, le nettoyage, etc.

La fournaise "Beach" sans tuyaux permet à un plus haut degré qu'aucune autre un chauffage parfait et facile,—une économie de combustible, et sa résistance ne peut être égalée.

Demandez notre brochurette illustrée. Vous y trouverez des renseignements complets.

BEACH FOUNDRY LIMITED

Bureau Principal:

OTTAWA, CANADA

SUCCURSALES A WINNIPEG ET A VANCOUVER.

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 11 décembre:—

Valeur	*Prix*	*Rendement*
Alberta Pacific Grain 7% Préf., X-D 1¾%	88	7.95
Ames-Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli, 7% Préf., X-D 1¾%	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Canadian Westinghouse 8% Ord.	120	6.67
Cockshutt Plow 7% Préf., 38% arr. Paie 4%	48	8.33
Dominion Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	80	8.75
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	63	12.70
Hollinger Cons. Gold Mines 13%	12.55	5.20
Home Bank 7%, X-D 1¾%	90	7.78
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Montreal City & District Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.44
Robt. Simpson 6% Préf.	90	6.67
Southern Canada Power 6% Préf.	89	6.74
Sterling Bank 8%	103	7.77
Western Quebec Power 7% Préf.	90	7.78
Western Grocers Préf.	60	11.67

UN EMPRUNT

Le comité exécutif de Montréal vient d'être autorisé à emprunter temporairement en vue de deux échéances prochaines, un premier montant de $6,900,000 et un second de $1,200,000. Ces emprunts ont été effectués par les anciennes administrations municipales. D'ici au premier mai prochain la ville doit d'autre part rencontrer deux emprunts échéant à New-York. Ces deux emprunts sont au montant total de $13,000,000.

LA DETTE DE NOS VILLES

Le passif total de toutes les villes du Canada comptant 10,000 âmes et plus, en 1920, s'élevait à $675,600,-500.63, soit une dette de $38.93 par tête tandis qu'il était de $603,039,063.92, soit 202, 44 par tête en 1909, d'après les statistiques publiées hier par le bureau fédéral des statistiques.

Les villes de 3000 à 101,000 habitants ont un passif global de $55,719,410.43, soit une dette de 100.82 par tête, et les villes de 1,000 à 3,000 âmes, un passif de $35,107,-140.64, soit une dette de $79.69 par tête. Le total de l'actif des villes en 1920 s'élevait à $809,8 1,298.54, soit une valeur de $286.40.

LES OBLIGATIONS

Les obligations pour lesquelles la ville de Rimouski avait demandé des soumissions ont été adjugées au *Crédit Canadien, Inc.*, pour le prix de 96.45, le plus élevé qui ait été offert. Ces obligations représentent un montant de $55,000 et portent intérêt à 5½ pour cent.

Les autres soumissionnaires furent:

La Corporation des Obligations municipales, 95.91;
L.G. Beaubien Co., Limitée, 95.11;
La *Provincial Securities Corporation*, 93.10.

NOTES FINANCIERES

M. L.-N. Law, président de la *Chinese Merchants Bank* à New-York, actuellement à l'hôtel Windsor, a déclaré que des succursales de cette banque, incorporée à Hong-Kong, en Chine, seront ouvertes à Montréal et à Toronto.

* * *

Les achats du Canada aux Etats-Unis se sont élevés à $58,459,656 en octobre, et à $55,363,852 en septembre.

C'est la Grande-Bretagne qui a le plus acheté des Etats-Unis, dans le mois d'octobre. Ses importations se chiffrent à $83,928,054. Elles formaient le total de $70,-852,810 dans le mois précédent.

* * *

La *Banque Nationale*, de Québec, a ouvert une succursale à Edmundston, Nouveau-Brunswick, et six sous-agences dans les principales paroisses canadiennes-françaises du Nouveau-Brunswick.

* * *

L'année prochaine, Montréal aura à renouveler des emprunts pour une somme totale de $18,108,000. Cette somme se répartit comme suit:

Emprunt émis en 1918 et venant échu le 1er mai, $6,100,000, à 6 pour cent; emprunt émis en 1893 et venant échu le 1er juillet, $100,000 à 4½ pour cent; emprunts émis en 1918 et venant échus le 1er septembre, $754,100 à 6 pour cent; $2,300,000 à 6 pour cent; $700,000 à 6 pour cent; $53,900, aussi à 6 pour cent, formant un total de $10,008,000. Il faut ajouter à ce montant, le dernier emprunt temporaire de $8,100,000 venant échu le 1er mars

(*A suivre page* 37)

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

Arthur Brodeur

Manufacturier d'Eaux Gazeuses

Spécialités:

Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.

35, rue Frontenac, Montréal.

TELEPHONE: LASALLE 256

1870—1922

AUGUSTE COUILLARD

Importateur de Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.

111-117 EST, RUE S.-PAUL

Voûtes: 12 et 14 rue S.-Amable, Montréal.

Spécialité: Poêles de toutes sortes.

Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590, auront, comme toujours, notre meilleure attention.

Il nous fera toujours plaisir, sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

WESTERN

ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

Assurances contre Incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Civile et les Grèves.

ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00

Bureau Principal: TORONTO (Ont.)

W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire

Succursale de Montréal:
61, RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur.

290, rue S.-André - MONTREAL

GARAND, TERROUX & CIE

banquiers et courtiers.

62, rue S.-Jacques, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA

QUEBEC

H. FONTAINE, propriétaire

COTE DU PALAIS

Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

ASSURANCE MONT-ROYAL

Compagnie Indépendante (Incendie)

17, RUE S.-JEAN, MONTREAL

L'Hon. H.-B. Rainville, Président
P.-J. Perrin, gérant-général.

P. A. GAGNON, C. A.

COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)

Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,

11, Place d'Armes, MONTREAL.

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

SI VOUS EPROUVEZ QUELQUE EMBARRAS DANS VOS AGHATS

CONSULTEZ

LES ANNONCES DU

PRIX COURANT

ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

LA FORCE D'UNE HACHE RESIDE DANS LE MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des

Manches de Still

surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic, de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.

CELA PAIE DE VENDRE LES STILL.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38, rue S.-Dizier, Montréal, pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta., pour les provinces de l'Ouest.

Grant Chater, 926, Traders Bank Building, Toronto, Ont., pour la province d'Ontario.

J. H. STILL MFG. CO.,

ST-THOMAS - - - ONTARIO

ASSURANCES

LE PROJET D'ASSURANCES, A OTTAWA

Le projet d'assurance civique pour tous les employés municipaux dont on parlait, à Ottawa, depuis longtemps, n'aboutira probablement pas, car l'avocat-conseil a avisé le Bureau des Commissaires que la ville n'a pas le droit, d'après sa charte, de se rendre responsable d'une telle affaire.

Les autorités ne prendront donc aucune décision favorable au projet, mais elles obtiendront l'an prochain de la législature, l'autorisation de procéder.

L'ASSURANCE POSTALE

Le directeur des postes de Montréal, M. J.-E. Léonard, vient d'envoyer aux maisons de commerce de Montréal une circulaire fort intéressante touchant l'assurance des colis postaux. Il dit comment le système d'assurance des colis postaux a subi avec succès sa première année d'épreuve ou d'essai. Pendant cette période d'une année, quarante mille colis ont été assurés, mais si ce nombre peut paraître considérable à certains, il ne représente qu'une très faible proportion des colis envoyés. A son avis, le public en général et les maisons d'affaires en particulier devraient faire assurer tout colis envoyé par la poste.

"Vous faites assurer votre vie, votre famille, vos propriétés, votre automobile et bien d'autres choses encore; pourquoi ne pas faire assurer vos envois par la poste?"

Le service offert par la poste est de première garantie et il atteint tous les endroits du Dominion, de l'Atlantique au Pacifique, de la ligne 45 aux confins de la mer Arctique.

De plus, le service postal vous offre de faire vos encaissements. La poste transporte le colis, le livre au destinataire, encaisse le montant dû par le client et le lui remt. Pendant que le colis est confié aux autorités postales il est entièrement à leurs risques et elles sont responsables du plein montant de la valeur déclarée.

"Vous pouvez, dit la circulaire, envoyez pour $100 de marchandises à votre client de la campagne. Nous assurons le colis et nous encaissons le montant de $100 que nous vous envoyons, tout cela pour la modique somme de 30 cents en sus de l'affranchissement ordinaire. C'est donc un taux de 3/10 pour cent."

On voit que le commerçant qui emploie ce système d'assurance et d'encaissement, ne court aucun risque et est parfaitement protégé contre toute perte. La circulaire se termine par ces mots:

"La poste est à votre service. Faites l'essai d'un envoi contre remboursement."

On sait que jusqu'à l'an dernier, seules les compagnies de messageries assumaient la responsabilité de l'assurance et des encaissements. En établissant ce service dans les postes, on faisait une chose assez risquée car l'organisation demandait un grand travail et une surveillance plus active des colis en voie de livraison. L'année qui s'est écoulée n'a vu que le transport de 40,000 colis assurés. C'est peu, mais une fois que les commerçants auront compris les avantages du système, tous voudront l'employer.

NOTES

La *Imperial Life Assurance Company* ouvrira une succursale aux Trois-Rivières.

* * *

Le conseil municipal de la ville de Hull a divisé entre trois agents. MM. A. Gauthier, H. Bélanger et J. E. Laflamme, le montant de trente-cinq mille dollars, qui doit être consacré aux contingences d'assurances-accident, détenues sur tous les travaux de construction civique, actuellement en voie d'accomplissement.

* * *

M. A. B. Wood, actuaire de la *Sun Life*, a été élu président de la *Canada Life Insurance Officers' Association*, lors de la dernière convention, tenue à Toronto.

* * *

Les compagnies de téléphones se formeront peut-être en une organisation, dont le but sera de se protéger par l'assurance, contre les pertes résultant des tempêtes et des feux de forêts. Les sinistres du Nord Ontarien sont pour beaucoup à la base de cette décision.

* * *

M. F.-H. Bédard, est le nouveau surintendant de *The Prudential Insurance Co. of America.*

NOTES SUR LA FINANCE

(*Suite de la page* 35)

prochain, à 5½ pour cent, formant le total de $18,108,000. Le dernier emprunt fut effectué sur billets dus dans trois mois.

* * *

La dernière édition de la *Gazette Officielle* de Québec contient les avis suivants de demandes de soumissions: la Corporation de Saint-Tite, pour le placement de $90,000 d'obligations, 6 pour cent, 10 ans, datées du mois de septembre 1922; soumissions qui seront reçues jusqu'au 18 courant; la Commission Scolaire de Shawinigan, pour l'achat de 28,300 de débentures au taux de 5 1-2 pour cent par année, les intérêts payables le 1er mai et le 1er novembre de chaque année aux bureaux de la Banque d'Hochelaga à Shawinigan Falls ou à Montréal.

Ces obligations seront en dénominations de $100, $500 et $1,000 rachetables dans une période de 14 ans, soit de 1922 à 1936. Les soumissions seront ouvertes à la réunion des membres de la Commission Scolaire qui aura lieu le 18 courant.

CONTRECOEUR

Agrandissement d'une hôtellerie, $4,000, rue Principale. Propriétaire: F. de S.-Gervais. Construction à deux étages, 30 x 34. Prix demandés sur fournitures pour plomberie, plâtrage, portes d'intérieur, garnitures d'intérieur, plancher. La charpente est élevée.

Glacière, $1,000. Propriétaire: Alfred Chagnon.

LAPRAIRIE

Domiciles particuliers, (4), $30,000. Propriétaire: Metropolitan Housing Co., 101 ouest, rue Notre-Dame. Architecte: A. Chaussée, 7 ouest, rue Notre-Dame. Entrepreneur général: Chénier & Ouellette, Montréal-Nord. Construction à 3 étages: 25 x 40. L'entrepreneur achète des matériaux. La pose de la brique est commencée.

LIMOILOU

Usine et scierie, $15,000, 10ème avenue. Propriétaire: E. T. Nesbitt Reg'd, 74, 10ème avenue. Les travaux sont commencés.

MONTMORENCY (village)

Domicile particulier, $4,000, avenue Ruel. Propriétaire et constructeur: P. N. Mathieu, Village Montmorency. Architecte: P. E. Raymond, Beauport, Qué. Construction à 3 étages: 35 x 40, en briques. Les travaux d'excavation se poursuivent.

OUTREMONT

Cottage, $10,000, avenue Pratt, près Van Horne. Propriétaire: H. Lussier, 664, rue Durocher. Architecte: R. Charbonneau, 194, Parc Georges-Etienne Cartier. Entrepreneurs généraux: Fournier & Frères, 26, rue S.-Jacques. Construction à 2 étages: 26 x 30, en briques. Les murs s'élèvent.

QUEBEC

Domicile particulier, $5,400, 215, rue S.-Cyrille. Propriétaire: C. O. Bédard, 215, rue S.-Cyrille. Entrepreneur général: Delphe Maranda, 812½, rue S.-Valier. Deux étages, 16 x 36. Les fondations sont terminées.

Superposition d'un étage (3e), $2,-650. Propriétaire: W. Charest, 162, rue Sauvageau. Entrepreneur général: M. Cauchon, 307, rue Richardson. Un étage, 30 x 70, en briques. Les travaux se poursuivent.

RIGAUD

Domicile particulier (en projet), $5,000. Propriétaire: T. Charette, paroisse de Rigaud. Les travaux commenceront au printemps. Deux étages, 24 x 26.

S.-ANNE DE BEAUPRE

Sanctuaire, propriété des Rév. Pères Rédemptoristes; Curé: Rév. Père Leclerc. Architectes: J. E. C. Daoust, 180, rue S.-Jean, Québec, et J. Raysin, Paris, France. On demandera des soumissions au printemps.

S.-ANNE DE BELLEVUE

Domicile particulier, $5,000. Propriétaire et constructeur: Ed. Lauzon, 53, rue S.-Pierre. On prépare les plans. Construction à deux étages. Vitres, portes et fenêtres, bois, toiture, fournitures pour plomberie, plancher et quincaillerie pas encore achetés. Les fondations sont terminées.

Domicile particulier, $5,000. Propriétaire et constructeur: Capt. E. Legault, 28, rue S.-Ignace. Construction à deux étages; travail à la journée. Vitre, portes et fenêtres, briques, bois, toiture, fournaise, fournitures pour plomberie, garnitures intérieures, plancher et quincaillerie pas encore achetés.

S.-FERDINAND D'HALIFAX

Eglise, $150,000, propriété de la paroisse de S.-Ferdinand. Curé: L. Viens. En pierre, 175 x 70. En projet; les travaux commenceront en juin 1923.

S.-HYACINTHE

Domicile particulier, $4,000. Propriétaire: Ovila Demers, S.-Hyacinthe. Travail à la journée seulement. Peinture, portes, brique, fournitures pour plomberie, garnitures intérieures, plancher et quincaillerie pas encore achetés. Les fondations sont terminées.

S.-LAMBERT

Domiciles particuliers. Propriétaire et constructeur: Provident Freehold & Realty Co., 42, rue S.-Sacrement. Les travaux commenceront au printemps. En projet.

S.-PIERRE AUX LIENS

Ecole et domicile particulier, $121,-000. Propriétaire: La Commission des Ecoles. Architectes: Viau & Venne. Entrepreneurs: Fournier & Frères. La toiture est posée.

SOREL

Usine, $15,000. Propriétaire: Chemin de fer Q. M. & S., 286 ouest, rue S.-Jacques. Travail à la journée seulement. Un étage, 150 x 40, fondations en béton. Les matériaux ne sont pas achetés.

Logements (2), $6,000, rue Whitehead. Propriétaire: L. Pothier, 248, rue Champlain. Deux étages, 28 x 32, en briques. Les travaux de fondation se poursuivent.

Logements (2), $7,000, rue S.-Ursule. Propriétaire et constructeur: J. A. Tanguay, 262, rue S.-Ursule. Deux étages, 36 x 48, en briques. Les fondations sont terminées.

Domicile particulier, $8,000, rue S.-Angèle. Propriétaire et constructeur: A. Champagne, 222, rue Chamflour. La charpente est élevée.

Logements (3), $7,500, rue La Vérendrye. Propriétaire et constructeur: Wilfrid Lemire. Trois étages, 30 x 40; la charpente s'élève.

VALCOURT

Travaux d'excavation pour une cave d'église et installation d'un système de chauffage, $6,000. Propriété de la paroisse de S.-Joseph de Valcourt. Travail à la journée.

VERDUN

Domiciles particuliers, rue Church. Propriétaire: E. Brousseau, 120, rue S.-Jacques. L'affaire est en projet. Le propriétaire achète le terrain et construira peut-être au printemps.

WESTMOUNT

Domiciles particuliers, avenue Liège. Propriétaires et constructeurs: Hand & Parker, 4857 ouest, rue Sherbrooke. Les travaux vont commencer.

Domicile particulier, Crescent Heights, ouest. Propriétaire: 116, rue Crescent. On prépare les plans. Les travaux commenceront au printemps.

MONTREAL.

Domicile particulier, $7,000, rue Jacques Hertel, entre Hamilton et Daragon. Propriétaire et constructeur: M. Choma, 50, rue S.-Marie. Construction à 3 étages, 30 x 56. Les fondations se poursuivent.

Domiciles particuliers (2), $14,000, 9ème avenue, entre Masson et Dandurand, à Rosemont. Propriétaire et constructeur: F. Villemure, 1ère avenue, Rosemont. Construction à 3 étages, 50 x 44. Brique, bois de construction, portes et fenêtres, garnitures intérieures, quincaillerie et plancher pas encore achetés.

Domiciles particuliers (2), $16,000, angle Drapeau et Chemin S.-Antoine. Propriétaires et constructeurs: Perras & Goulet, 1501, rue Wellington, Verdun. Construction à deux étages: 21 x 43, en briques. Les fondations sont terminées.

Ecoles pour filles et domicile particulier, $190,000, parc Georges-Etienne Cartier. Propriétaire: La Commission des Ecoles Catholiques, district ouest. Secrétaire: J. D. Pilon, 2198 ouest, rue S.-Jacques. Architecte: Chas. David, 3 Burnside Place. Entrepreneurs généraux: Quinlan, Robertson & Janin. Les murs s'élèvent.

Domicile particulier, $13,000, rue Derezilly. Propriétaire: D. Thibaudeau. Entrepreneur: L. Lavigne, 141, rue Riel, Verdun. Brique, bois de construction, fournitures pour plomberie, garnitures intérieures, plancher et quincaillerie pas encore achetés.

Ecole "Bourgeois" (agrandissement, $75,000) et domicile particulier, $25,-000, rue Anger, Côte S.-Paul. Propriétaire: La Commission des Ecoles Catholiques, district ouest. Les murs s'élèvent.

Domicile particulier et garage, $12,-000, rue Bordeaux, entre S.-Jérôme et Masson. Propriétaire et constructeur: E. Dussault, 903, rue S.-Jérôme. Construction à 3 étages, 38 x 62. Brique, bois, fournaise, fournitures pour plomberie, plancher et quincaillerie pas encore achetés. La charpente s'élèvera bientôt.

Domicile particulier, $8,000, rue Delaroche, près Bélanger. Propriétaire et constructeur: B. Nadon, 1244, rue Chabot. Trois étages. Brique, fournitures pour plomberie, plancher et quincaillerie pas achetés.

Domicile particulier et garage, $22,-000, rue Théodore, près Ontario, Maisonneuve. Propriétaire: C. Gariépy, 344, rue S.-Clément. Entrepreneur: W. Tardif, 60, rue Adam. Trois étages, 26 x 60, 1 étage, 16 x 20. La charpente s'élève. Soumissions demandées.

Hôpital Notre-Dame, est, rue Sherbrooke. Architecte: A. H. Lapierre, 30, rue S.-Jacques et Stevensklee, 62, Charles E., Toronto. Entrepreneur général: A. Gratton, 142, 5ème avenue, Maisonneuve. Sept étages, 70 x 74, en briques. Soumissions particulières demandées jusqu'à 5 heures p. m., 10 janvier 1923, pour: travaux de charpentiers et menuisiers, y compris charpente et portes recouvertes de métal; 2, Plâtrage; 3, Marbre et tuiles; 4, Ornementations en fer; 5, Quincaillerie; 7, Ascenseurs; 8, Glacières; 9, peinturage, etc. Consulter plans et spécifications chez les architectes.



Pas de Fausse Honte !

Il n'est pas d'homme dont les connaissances soient universelles — Celui qui prétend tout savoir est un peu comme le remède qui peut guérir tous les maux: un "FAKE".

Il y a à peine un homme d'affaires sur mille qui connaisse suffisamment la publicité pour pouvoir préparer lui-même le texte de ses catalogues, dépliants, circulaires, etc. Pourquoi vous fatiguer les méninges à préparer des imprimés d'annonces qui, au mieux, ne seront que médiocres, lorsque nous avons, à votre disposition, tout un personnel de techniciens de publicité qui vous prépareront un texte original, une disposition soignée et qui surveilleront, dans nos propres ateliers, la composition typographique et l'impression de vos

CATALOGUES, FORMULES DE COMPTE
CIRCULAIRES, RELEVES DE COMPTE
ENVELOPPES, ENTETES DE LETTRES
DEPLIANTS, LIVRES DE COMPTE, etc.

Il suffit de jeter quelques notes sur un bout de papier et nous l'adresser — nous ferons le **reste.**

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DES MARCHANDS LIMITEE

198 Rue Notre-Dame Est, Montréal.

13 SOUPES CLARK

Tomates
Poulet
Julienne
Consommé
Bouillon de Mouton
Mulligatawny
Printanière
Céleri
Queues de Boeuf
Fausse Tortue (Mock Turtle)
Purée de Pois
Pois Verts
Bouillon Ecossais
(Scotch Broth)



QUELQUES ALIMENTS CLARK

Fèves au Lard
Ketchup aux Tomates
Spaghetti Clark
Pâté de Viande à la Canadienne
Tranches de Boeuf fumé
Langue de Boeuf
Boeuf salé
Dîner Bouilli Canadien
Pain de Veau (Veal Loaf)
Emincé Clark (Mince-meat)
Etc., Etc., Etc.

Les Soupes Clark

sont de plus en plus populaires dans la Province de Québec. Les ménagères leur font bon accueil pour leur excellence et l'épargne d'ouvrage et de combustible qu'elles permettent.

Les Fêtes augmenteront la demande pour ces soupes ainsi que pour nos autres mets préparés.

C'est le temps de revoir votre assortiment et de le compléter.

W. CLARK LIMITED, MONTREAL

Etablissements à Montréal, P. Q., S.-Rémi, P. Q., et Harrow, Ont.

29 DECEMBRE

LE PRIX COURANT



1887 — 25ième ANNIVERSAIRE — 1912


The Guaranteed
Forsyth
Shirt

NOUS remercions nos nombreux amis de la faveur qu'ils nous ont témoignée pendant l'année qui s'achève, et, pour l'Année 1923, nous leur présentons nos meilleurs souhaits.

NOS représentants iront vous voir de nouveau dès les premiers jours de l'année nouvelle, et ils soumettront à votre examen une série aussi complète qu'a l'ordinaire d'échantillons d'assortiments, de même qu'une série de très jolis articles pour le printemps. Nous pensons donc que vous avez intérêt à prévoir dès maintenant à tous les besoins de votre commerce.



John M. Garland, Son & Co., Limited

OTTAWA - - CANADA

Nouveautés en Gros



Le choix définitif de la ménagère PRUdente.

Vêtements pour Dormir!

Un costume de nuit n'est qu'une des innombrables choses confortables que les mères canadiennes confectionnent continuellement pour leurs enfants avec du Tissu Yama "Prue Cotton".

Avec quelques verges de Tissu Yama à la maison, la femme économe trouve toujours le moyen de rendre ses moments de loisirs profitables pour ses enfants et, en même temps, de varier son travail de maison avec de la couture.

Le Tissu Yama mesure une verge de large et il offre une choix de superbes rayures.



DOMINION TEXTILE COMPANY, LIMITED

MONTREAL TORONTO WINNIPEG

Soies
pour l'hiver
provenant
de la Chine
du Japon
de la France
et
de la Suisse

Pour livraison
immédiate



Le Repas des Tisseuses

Magnifiques Dessins et Nuances en
Georgettes et Grêpes de Chine imprimés
Couleurs somptueuses en Tissus de Crêpe souple
Garnitures Pour Fourreurs, de Couleurs et Dessins Merveilleux

A. S. King Silk Company
Limited
"The Silk House of Canada"
59-61 Wellington St. West, Toronto
Bureaux à l'étranger:
Zurich, Suisse *Yokohama, Japon*
Lyon, France *Chefoo, Chine*

Lorsqu'ils demandent les Sous-Vêtements que la Maman Achète toujours



Cette saison, nous annonçons beaucoup les sous-vêtements Dods-Knit dans les journaux. Nous insistons beaucoup sur cette phrase: "Les sous-vêtements que la Maman achète toujours". Elle achète des sous-vêtements pour toute la famille et les choisit toujours parmi les lignes Dods-Knit, selon qu'elle en achète pour son mari, son fils, sa fille ou ses jeunes enfants.

Les sous-vêtements Dods-Knit sont une ligne classique dans le commerce canadien. Leur réputation est exceptionnelle. Nous ne restons pas sur nos lauriers. Lisez les annonces que nous publions cette saison dans les journaux. Et soyez prêt lorsque vos clients vous demanderont les sous-vêtements Dods-Knit, "les sous-vêtements que la Maman achète toujours".

La Ligne de Sous-vêtements

Dods-Knits

pour toute la famille

BEAVER OUATE DODS-KNIT, comprenant corps, caleçons, combinaisons et "bloomers" pour femmes; costumes de nuit, blouses, "bloomers", corps, caleçons et combinaisons pour enfants; sous-vêtements en deux morceaux et combinaisons pour hommes et garçonnets.

TRICOT ECOSSAIS DODS ET TRICOT ELASTIQUE DODS pour hommes et garçonnets. Garantis 100% pure laine.

MERINOS DODS ET LAINE NATURELLE, un superbe sous-vêtement de pesanteur moyenne pour la bonne clientèle. Pour hommes, femmes, garçonnets et fillettes.

Chaque sous-vêtement porte la marque de commerce Dods-Knit.

MADE IN CANADA TRADE MARK DODS - KNIT

Cherchez cette marque de commerce lorsque vous demandez les Dods-Knit, "Les sous-vêtements que la maman achète toujours".

Agent de ventes:

Pour Québec et les provinces maritimes:

Wm. C. FORSTER, 128 rue Bleury, Montréal, Qué.

The Dods Knitting Company Limited

Orangeville, Ont.

A NOS CLIENTS
ET
A NOS AMIS

Nous Souhaitons

L'ANNEE LA PLUS HEUREUSE
ET LA PLUS PROSPERE

HODGSON, SUMNER & CO., Limited

83 à 91 rue St-Paul Ouest **21 rue St-Sulpice** **84 à 92 rue LeRoyer**

MONTREAL

SALLES D'ECHANTILLONS:

7, rue Charest, QUEBEC
Hôtel Windsor, OTTAWA
Edifice Carlaw, 28-30, rue Wellington-Ouest, TORONTO
Edifice Can. Bank of Commerce, TROIS-RIVIERES
New Sherbrooke House, SHERBROOKE
503, Edifice Mercantile, VANCOUVER
50, rue Bon Accord, MONCTON, N. B.
Empire Bldg., HAMILTON
The Grigg House, LONDON

Heureuse Année

AU moment où l'année 1922 se termine, nous sommes heureux de remercier notre clientèle de sa collaboration.

PUISSENT, au cours de l'année nouvelle, vos affaires croître et prospérer! Quant à nous, nous continuerons de donner à vos commandes notre attention aussi soignée que dévouée.

P. P. MARTIN & CIE,

Limitée

Importateurs et Fabricants de Nouveautés en Gros.

Maison fondée en 1845.

50 Ouest, rue Saint-Paul, MONTREAL

Téléphone: Main 6730

OTTAWA
125, rue Sparks
Tél. Queen 3874

TROIS-RIVIERES
82, rue Royale
Tél. 362

TORONTO
28-30, rue Wellington
Tél. Collège 3535

MONCTON
72, rue Downing
Tél 397-21

QUEBEC
3, rue Charest
Tél. 2545

SHERBROOKE
103, rue Wellington
Tél. 152

S.-HYACINTHE
234, rue Cascades
Tél. 541

Entrepôts à Montréal et Québec.

TROIS-QUARTS DE SIECLE D'EXPERIENCE A VOTRE DISPOSITION

Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries

PROVINCE DE QUEBEC

Chasse et Pêche

En aucun lieu du monde, on ne trouve de pays mieux favorisé au point de vue de la chasse et de la pêche. La province de Québec offre aux sportsmen des avantages exceptionnels.

C'est pourquoi l'honorable Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries fait appel à tous les hommes de bonne volonté pour lui aider à faire respecter les lois de chasse et de pêche et assurer ainsi la permanence du poisson et du gibier.

Le ministère possède, dans le Parc National, plusieurs camps qu'il met, à tant par jour, à la disposition des amateurs de chasse et de pêche, pour un prix relativement modeste.

Le commerce de fourrures, on le sait, est très lucratif en notre province, mais nous devons nous rappeler que, pour faire ce commerce, il faut obtenir une licence du ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

Cadastre

Des copies du Cadastre officiel sont actuellement en vente pour la modique somme de $1.50 le feuillet. Chaque municipalité couvre un feuillet. Les bureaux d'affaires, les conseils municipaux et les fabriques apprécieront l'avantage d'avoir sous la main le plan officiel de leur circonscription respective.

Les Mines

Les plus riches mines d'amiante se trouvent dans la province de Québec. Les autres principaux minéraux sont le cuivre, le fer chromé, les minerais de fer, le graphite, le mica, le phosphate, la molybdénite, l'or, le marbre, les pierres de construction, etc.

Les dispositions de la "Loi des Mines de Québec," sont faciles à suivre. Le découvreur de gisements miniers qui veut bien s'y conformer est assuré de la sécurité absolue de ses titres de propriété.

Demandez les rapports techniques et administratifs du Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la Province de Québec.

La Colonisation

Le ministère de la Colonisation peut disposer actuellement de 20,000 lots propres à la culture, situés dans nos diverses régions de colonisation. Un lot de 100 acres coûte $60.00, payables en six versements annuels de $10.00.

La colonisation se fait de plus en plus facile dans la province de Québec. Le ministère de la Colonisation fait construire les ponts et les chemins, et il aide même à la construction des écoles.

Une somme de $5,000,000 a été attribuée à la colonisation en 1919, à part le budget annuel ordinaire voté par la Législature. L'honorable ministre de la Colonisation recommandera cette année, (1922-23) deux autres millions pour fins de colonisation.

Renseignements, Brochures, etc.

Pour renseignements sur la Colonisation, demandes de brochures et de cartes, écrire à l'honorable M. J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

Quatre-vingt-dix Ans Dans Le Com



Vue d'un de nos Rayons de Textiles

Etabli en 1832, notre commerce était pratiquement confiné aux Provinces Maritimes jusqu'à l'année dernière, où nous avons étendu notre champ d'action.

Comme le marché des Provinces Maritimes est limité, l'augmentation de nos affaires durant ces dernières années ne nous a pas seulement amené de nouveaux clients, mais nous a permis de donner à notre ancienne clientèle unservice si satisfaisant que nous l'avons conservée.

Aujourd'hui, nous possédons le plus important commerce de nouveautés exclusivement en gros aux Provinces Maritimes. De même qu'à notre bureau principal et à nos entrepôts à S.-Jean, N. B., nous maintenons des salles d'échantillons à Moncton, N. B.; à Halifax et Yarmouth, N. E., et à Summerside, I. P. E. Nous avons douze voyageurs dans ces provinces.

VASSIE & COMPANY, LIMITED

merce de Nouveautés en Gros



Un coin de notre Rayon de Confections pour Dames.

Nous ne nous sommes établis que récemment dans la province de Québec. Cependant, l'année dernière, nous avons eu le plaisir de recruter beaucoup de nouveaux clients, et nous espérons que 1923 nous en amènera beaucoup d'autres.

Nous avons à Montréal, chambre 18, 207, rue S.-Jacques, une salle d'échantillons; c'est de là que MM. Duhamel, Noury, Chartrand, Gratton et Bourret visitent leurs clients de Montréal et de la banlieue, des Cantons de l'Est et de la Côte nord.

A Québec, M. Dussault, a ses bureaux au No 70, rue Laliberté. Il y administre nos intérêts dans cette ville et dans la région.

Nous vous invitons à examiner les échantillons des lignes de nouveautés, confections pour dames, articles pour hommes, petits objets et couvertures de plancher, etc., que ces Messieurs vous soumettront.

VASSIE & COMPANY, LIMITED

Avis

Nous avons quelque peu changé la méthode de distribution de nos produits. Nous vendons maintenant directement aussi bien au commerce de détail qu'au commerce de gros. Notre ligne complète et variée de mouchoirs comprenant toutes sortes de nouveautés broderie à la main, mouch--oirs avec initiale pour dames et mes~sieurs, et ouvrage de fantaisie en boîte, sera prête pour l'inspection de nos clients immédiatement après le premier Janvier pour les saisons de Pâques et Noël 1923.



La distribution de nos marchandises sera faite par les firmes suivantes qui sont des experts en la matière :~

Adams Barrett Cº Ltd.
64 Rue Wellington Ouest, Toronto.
W. F. Macoun, Edifice Lindsay, Montréal et
F. W. Mc Lean, 5 Rue Paddock, St. John. N.B.

Canadian Handkerchiefs Limited.
3 rue Desnoyers
Montréal



Les Meilleurs Bas Connus pour Garçonnets

Les Bas "BUSTER BROWN" ont une réputation nationale pour la durabilité, la chaleur, l'économie. Leur valeur incomparable est si évidente que la première vente est très facile. Après cela,—vous avez un client pour les Bas "Buster Brown".

Vérifiez vous-même cette affirmation. Signalez à votre clientèle le triple renfort aux endroits où porte surtout l'usure; la façon dont ils sont faits pour s'ajuster; leur apparence élégante. Vous serez très satisfait du virement rapide que vous obtiendrez.

Si vous ne vendez pas les Bas "Buster Brown" et les Bas de la "Soeur de Buster Brown", ou si votre stock s'épuise, votre grossiste peut vous les fournir.

The Chipman-Holton Knitting Company, Limited

Hamilton, Ontario

Usines à Hamilton et à Welland, Ontario.

Buster Brown
Three Eighties
Little Darling
Little Daisy
Rock Rib
Hercules

The BUSTER BROWN STOCKING

SUNSHINE HOSIERY REGISTERED

SUNSHINE HOSIERY REGISTERED.

Les bas de la "soeur de Buster Brown" conviennent également aux fillettes. Ils sont tricotés en fine laine anglaise mercerisée à deux brins en noir, cuir, tan, rose, bleu et blanc.

Prix modérés.

Le Crédit d'un Marchand constitue sa Richesse

L'Oeuvre de la Mercantile Agency de R. G. DUN & Co.

Est précisément de compulser les informations exactes sur tous les commerçants et de faire ainsi leur réputation.

Le crédit d'un marchand découle de la connaissance qu'ont les gens de sa personnalité, de ses affaires et de toute autre forme de sa prospérité. Le Livre de Cotation de R. G. DUN & CO., qui contient un million sept cent mille noms, est publié quatre fois par an et comme sa dénomination l'indique, est principalement employé pour obtenir un renseignement immédiat quand il est nécessaire de prendre une prompte décision. En outre, le souscripteur bénéficie de tous les renseignements les plus récents et les plus détaillés qui figurent sur les fiches aux bureaux de R. G. DUN & CO., car on conçoit aisément que les changements journaliers qui s'opèrent dans les entreprises commerciales donnent naissance chaque jour à de nouvelles informations qui sont entrées précisément dans ces dossiers.

Vous trouverez dans le Livre de Cotation de R. G. DUN & CO.

La cotation de tous les hommes d'affaires et marchands du Canada.

La limite de leur crédit.

Leur genre de commerce.

MERCANTILE AGENCY
R. G. DUN & CO.
ETABLIE EN 1841
Bureau-Chef, 290 Broadway, New-York.

242 succursales dans les principales villes du monde. Bureaux canadiens: Toronto, Montréal, Ottawa, London, Québec, Halifax, Hamilton, Calgary, St. John, Winnipeg, Edmonton, Regina, Saskatoon, Moose Jaw, Vancouver, Victoria.

Pour l'An 1923

NOUS présentons à tous nos clients et amis nos souhaits sincères de bonheur et de prospérité. Merci pour les commandes que vous nous avez données au cours de l'année qui s'achève. Nous savons que vous continuerez d'avoir confiance en nous, et nous nous efforcerons toujours de la mériter pleinement.



La Cie. W. R. Brock Limitée

NOUVEAUTES EN GROS.

MONTREAL

Salles d'échantillons:

68, rue de l'Eglise, QUEBEC.

2, rue S.-Georges, TROIS-RIVIERES.

Nous sommes heureux d'annoncer qu'un assortiment complet et varié de modèles et de nuances de

Crêpe Serpentine

pour la saison prochaine est maintenant prêt à être examiné chez tous les principaux intermédiaires.

Fabriqué par les

PACIFIC MILLS

Lawrence, Mass. Dover, N. H. Columbia, S. C.

LAWRENCE & COMPANY

Agents de Ventes:

89, Franklin St., Boston, Mass. **24, Thomas St., New York.**

SUCCURSALES:

Philadelphia, Chicago, St. Louis, San Francisco, Manchester, Ang.

ECOLE DES

Hautes Etudes Commerciales

DE MONTREAL

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique. Musée Commercial et Industriel.

Décerne les diplômes de "LICENCIE EN SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "l'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "l'Association des comptables de Montréal" (Chartered accountants).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux, **le soir**: Comptabilité théorique et pratique, Opérations de Banque, Correspondance commerciale, anglaise et française, Arithmétique commerciale, Algèbre, Economie Politique, Droit Civil, Droit Commercial. Langues étrangères (Espagnol, Italien, Allemand), etc.

DES COURS PAR CORRESPONDANCE SERONT ORGANISES PROCHAINEMENT POUR CERTAINES MATIERES.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au directeur des Etudes.

399, Avenue Viger, Montréal

Compagnie Générale Transatlantique

Ligne Française



S. S. "PARIS" quittant le port de New York

SERVICE RAPIDE: New York, Plymouth, Havre, Paris

S. S. PARIS (33,700 tonnes) **S. S. FRANCE** (24,839 tonnes)

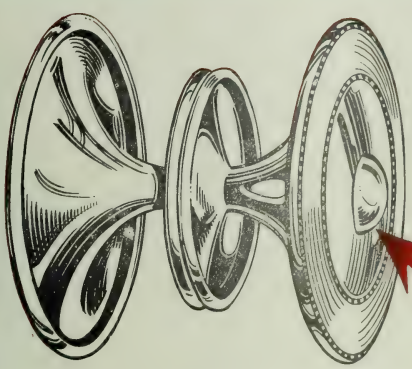
LAFAYETTE

SERVICES: New York, Hâvre, Paris
Vigo, Espagne, Bordeaux

ROCHAMBEAU — LA SAVOIE — CHICAGO — NIAGARA.
ROUSSILLON—LA BOURDONNAIS—DE LA SALLE—DE GRASSE (en construction)

Pour renseignements complets, consultez
nos agents dans votre ville

GENIN, TRUDEAU & CIE, LIMITEE
Agents Généraux
24 OUEST, RUE NOTRE DAME - MONTREAL



"Un géant ne pourrait le Séparer--- Mais pour un enfant, c'est un jeu"

BREVETE
Fabrication Canadienne
GARANTIE PERMANENTE

Voyez-vous cette Saillie?

STALOCK

BOUTON DE MANCHETTE

Il ne se sépare que lorsque vous le désirez

Pourquoi il vous fera réaliser un profit

1°—Il a un caractère d'innovation qui éveille l'attention et l'intérêt.
2°—Le client en perspective est aisément persuadé de l'"essayer".
3°—La mention de garantie permanente inspire la confiance.
4°—Les divers modèles sont magnifiques.
5°—Votre profit est des plus attrayants; vous pouvez obtenir un virement rapide.

The Goldstein Mfg. Co. Limited

12-18 Beverley St. **Toronto**

AGENTS DE VENTES:

J. L. SABBATH & CO., 5 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, Qué.

A NOS AMIS

NOUS espérons que l'année 1923 apportera en abondance à nos amis du commerce le bonheur et la prospérité. Nous le leur souhaitons de tout coeur.

DALE WAX FIGURE CO., LIMITED

Représentant à Montréal:

P. R. MUNRO - - - - 520, NEW BIRKS BLDG.

Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills Limited

Fabricants de

Tapis Wilton, Bruxelles, Velours et Tapisserie

Et toutes sortes de

"WORSTED"

offrent à leurs clients leurs Souhaits de

Bonne et Heureuse Année

GUELPH - - ONTARIO

VelDKnit

MARQUE DE COMMERCE ENRÉGISTRÉE
Prononcez VELVOKNIT

SOUS-VETEMENTS PUR LAINE
Pour Hommes et Enfants

Numéros 420 et 400

100% pure laine Botany, combinaison de fine côte et de tricot uni, rendus irrétrécissable. Fabriquées en partant de la laine brute dans notre propre usine, ces deux lignes sont uniques aux points de vue du cachet d'élégance et des prix.

Une occasion de ventes pour le marchand avisé.

Ecrivez et demandez-nous prix et échantillons

BATES & INNES LIMITED
Carleton Place, Ont.
Agents

S.B. Kaye, 5 Carleton St., St. John, N.B.
C. & A.G. Clark, 35 Wellington St.E., Toronto
Geo. G. Smith, 403 Canada Bldg., Winnipeg
E.O. Barette & Co. Ltd., 301 St. James St., Montreal

Bureau général des ventes: 35, rue St. Nicolas, MONTREAL.

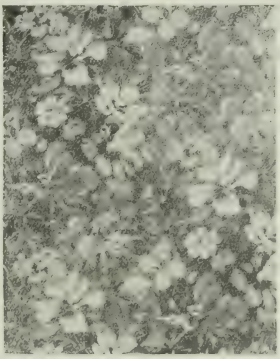

Le
Corset
Versatile
Lorsque vous prenez en magasin une ligne complète de Corsets P.C. vous êtes capable de servir toutes vos clientes. Le choix des Corsets P.C. est assez varié pour donner un corset pour tous les types de tailles, pour toutes les occasions.
Parisian Corset Manufacturing Co., Limited
QUEBEC MONTREAL TORONTO
"P.C." Corsets
RUST PROOF
GUARANTEED



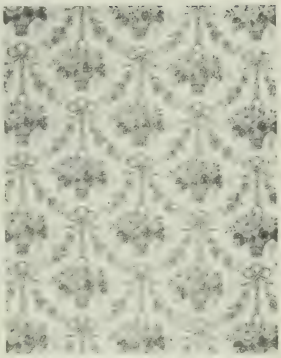
Cretonne de fabrication canadienne par **DALY & MORIN, Limitée** LACHINE - MONTREAL



No 4334



No 4326



No 4332

CRETONNES "Dalmor"

ADAPTEES PAR DALY & MORIN, LIMITEE

Les modèles illustrés ici et sur la page en regard sont maintenant entre les mains de nos représentants. L'excellence des valeurs que nous exhibons est plus apparente encore qu'au cours des trois dernières saisons. **Nous vous conseillons donc de différer vos achats jusqu'à ce que vous ayiez vu cet assortiment.**

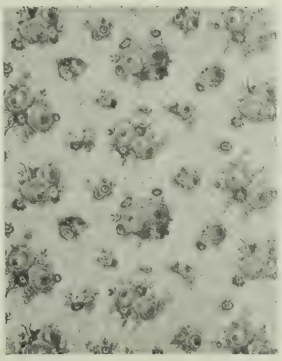
DALY & MORIN, LIMITEE

Fabrication et adaptations

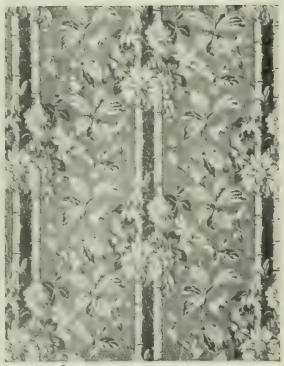
LACHINE - - MONTREAL



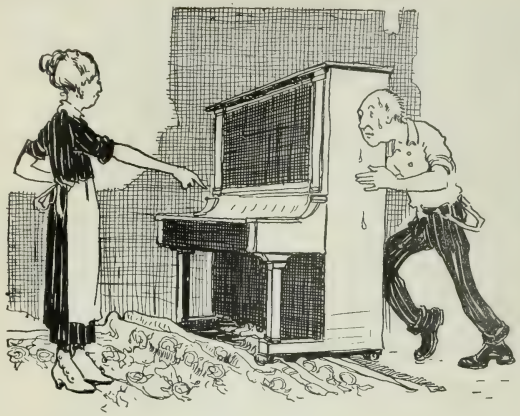
No 4335

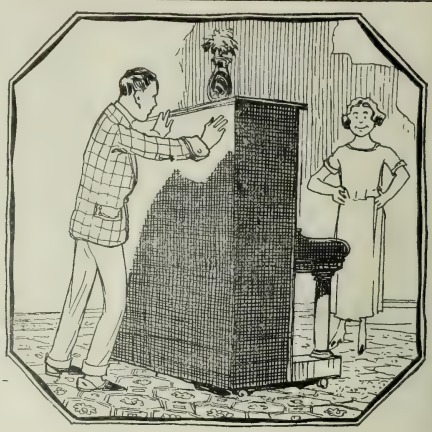


No 4327



No 4329





Quand la "Douce moitié" décide de changer l'aspect de la pièce...

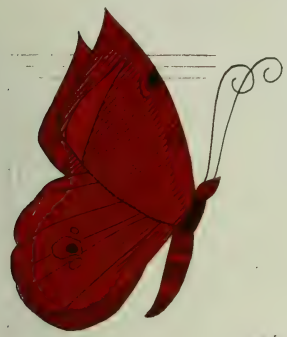
Voici deux illustrations que tout marchand devrait examiner, car elles représentent une scène qui se produit plus ou moins souvent dans presque toutes les familles.

La leçon qui en découle pour vous, M. le Marchand, c'est que le Linoleum,—couverture à plancher luisante, propre, et qui se vend facilement,—plaira fort aux ménagères, particulièrement à celles qui doivent elles-mêmes faire leurs travaux d'intérieur. Ces raisons en expliquent la facilité de vente—facilité plus ou moins grande selon le parti que vous tirez du fort argument de vente qu'il présente.

Mettez en vedette la Ligne de LINOLEUMS DOMINION; cela vous paiera

Notre publicité dans les magazines et les publications rurales facilite la vente du Linoleum Dominion à des milliers de familles canadiennes. Liez vos efforts de vente à ce programme publicitaire; mettez en étalage le Linoleum Dominion. Nous vous fournirons gratuitement tout matériel d'étalage en vitrine. Dans vos annonces de journaux, mettez en vedette le Linoleum Dominion. Nous vous fournirons avec plaisir des électros et des suggestions. D'autres marchands augmentent leurs ventes; vous pouvez en faire autant. Demandez des suggestions à notre service de publicité.

DOMINION OILCLOTH & LINOLEUM CO., LIMITED
MONTREAL



Pour Cadeaux du Nouvel An



Bas de Soie et Chaussettes de Soie "Butterfly"

EN MAGNIFIQUES CARTONS FANTAISIE

Faites une spécialité des **"Butterfly"** en cartons de fantaisie pour le Nouvel An.

Faites-en la vedette de vos occasions du Nouvel An. Bien entendu, mettez-la en étalage à votre rayon de Bonneterie. Consacrez-y une section spéciale au Rayon d'articles pour Hommes, un étalage au Rayon de Chaussures, une vitrine à ces jolis cartons fantaisie. Bas et Chaussettes méritent la plus grande publicité.

La délicatesse, l'extrême élégance de forme, la résistance à l'usure des "Butterfly" sont fermement établies dans l'esprit de votre clientèle.



Maintenant que vous avez les 18 magnifiques nuances — et les diverses qualités de Bas et de Chaussettes de Soie pour hommes — vous possédez la ligne qui satisfait à toute demande.

Examinez votre stock — voyez quelles pointures et quelles nuances s'épuisent — et commandez tout de suite à votre intermédiaire. L'augmentation de notre outillage nous permet de remplir toutes les commandes et de les livrer rapidement.

VOTRE INTERMEDIAIRE PEUT VOUS LES PROCURER

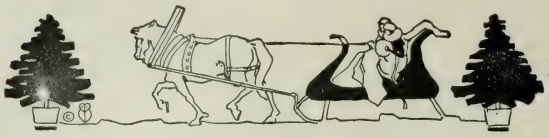
FABRICATION CANADIENNE PAR

THE BUTTERFLY HOSIERY CO., LIMITED

DRUMMONDVILLE, QUEBEC

Seuls agents de ventes: E. H. WALSH & COMPANY LIMITED

TORONTO MONTREAL WINNIPEG VANCOUVER



A tous ceux qui nous ont favorisés de leur précieux encouragement, à tous nos amis, et à tous ceux qui se joindront à cette liste déjà grande

NOUS SOUHAITONS

Un - 1923

prospère et heureux, apportant à chacun la réalisation de ses désirs les plus chers.

NOUS nous permettons de vous rappeler notre service efficace, et la qualité supérieure de notre marchandise, et nous vous assurons que ces derniers ne pourront être surpassés que par ce que nous vous offrirons pendant l'année nouvelle.

Nisbet & Auld, Limited

Seuls distributeurs en Gros

SERGE
Cock of the North

SATIN
"EMPIRE"

32-34 Ouest, rue Wellington, TORONTO

Montréal
J. A. McLAREN, Représentant,
Edifice Sommer 254 Ouest, rue Ontario.

Québec
A. A. COTE, Représentant,
Edifice Commercial


Strand
de Luxe
"Le Souhait du Jeune Homme"
Chemise Strand De Luxe
EXASPERATION
Le Roman de la Chemise "Strand" Scène 3



A tous nos Amis,

Nos Souhaits Sincères

Pour une

Heureuse et Prospère

Année

1923

Alphonse Racine Limited

60-98 OUEST, RUE S.-PAUL, MONTREAL.

Fabricants et Négociants en Nouveautés.

MANUFACTURES: Rue Beaubien, Montréal; S.-Denis, Qué.; S.-Hyacinthe, Qué.

18 BUREAUX DE VENTES OUVERTS A L'ANNEE.

Bonne et Heureuse Année

A tous
les Marchands---

partout — nous offrons les souhaits de la saison, et nous joignons nos sincères remerciements à l'adresse de ceux qui ont bien voulu nous donner leurs commandes au cours de l'année qui s'achève.

Acme Glove Works Limited
MONTREAL

La vérité, sans ambages...

Le manufacturier, comme le détaillant, est en affaires pour faire de l'argent.
Il est au service du détaillant.

Le détaillant peut passer une commande pour ses besoins **ordinaires** quelques mois à l'avance (et assortir en saison), comme c'était universellement l'habitude jusque il y a trois ou quatre saisons,—

—ou bien, il peut ne donner au manufacturier que des commandes de réassortiment.
DANS LES DEUX CAS, le manufacturier recouvre ses frais de production et encaisse un profit raisonnable.

Chacun sait que l'abondance de la production abaisse les prix de revient. Donner des commandes de "Placement", cela assure l'abondance de la production. Les commandes de "Réassortiment", hors de proportion avec les commandes de "Placement", augmentent à l'excès le coût de la production.

Toute commande de "Placement" qui est donnée aide à abaisser le coût du produit au détaillant et au consommateur. Quand les commandes de "Placement" redeviendront générales, les prix se stabiliseront.

Pour le bénéfice de tous les intéressés, nous vous engageons à donner vos commandes de placement pour les produits Acme, pour l'été et l'automne 1923.

Acme Glove Works Limited
MONTREAL



: : *Avant-Propos* : :



NOUS offrons aujourd'hui à nos lecteurs un Numéro Spécial. Ce Numéro commémorera le trente-cinquième anniversaire du "Prix Courant", et,—comme il arrive à toute personne de goût qui a un anniversaire,—il a revêtu ses plus beaux atours. Laissez que nous espérions vous plaire par ce geste. . .

Passé la trentaine, tout anniversaire n'a rien de bien joyeux. L'Homme abandonne derrière lui, les plus belles jouissances, les heures les plus claires, les espoirs les plus frémissants. . . En revanche, il a devant lui trois choses: le Travail, le Désir de la perfection, et, pour celui qui a la conscience nette, le Souvenir.

Une Revue est un peu dans le même cas, —mais la comparaison, pour elle, ne contient pas d'éléments tragiques.

Après plus d'un quart de siècle de labeur et d'intégrité, elle n'a de souvenirs que l'évocation de luttes franchement rencontrées, — d'aide à ceux pour lesquels elle a été créée, — de sympathie et de bon vouloir de tous ceux qui l'ont lue.

La jeunesse, pour une Revue comme la nôtre, n'est pas un avantage, mais un avatar, et les années qui, pour l'Homme, symbolisent déchéance, pour un Journal signifient stabilité. Les bases sont édifiées, les assises construites, il ne s'agit plus que de maintenir l'oeuvre dans la trajectoire ascendante que l'expérience a prouvé être la meilleure. Et c'est là la part du Travail et du Désir de perfection.

La destinée du "Prix Courant" fut, avant tout, simple, et sa carrière modeste.

Sans tintamarre et sans grand orchestre, il a suivi le chemin qu'il s'était tracé. Le temps à prouvé que c'était la bonne route. Que de lièvres défunts pour une tortue qui arrive au but. . . !

Les premiers organisateurs du "Prix Courant", MM. Monier et Helbronner, avaient défini son but comme suit: Traiter toutes les questions économiques intéressantes, renseigner et diriger tous ceux qui font des affaires, de quelque genre que ce soit. C'était en 1887. Quelque temps après, la Revue passait aux mains de la maison Lionais. En décembre 1909, celle-ci cédait le journal à une société anonyme, sous la présidence et l'administration de M. J.-A. Beaudry.

Le but en était donc essentiellement éducateur. Il est resté le même. Nous ne voulions qu'augmenter l'efficacité individuelle et développer l'efficacité collective. A son programme, il sied d'ajouter deux ramifications essentielles: lutte pour les intérêts du détaillant et développement de l'entente entre le producteur et le distributeur.

Six rubriques définiraient donc notre programme:
Défense du commerce individuel;
Enseignement de la pratique commerciale au Détaillant;
Education commerciale de l'Employé;
Informations exactes sur tout ce qui touche au Détail;
Liaison entre Producteurs et Distributeurs, par la publicité;
Intérêt du Consommateur.

Nos lecteurs savent déjà combien scrupuleusement nous suivons ces lois que nous nous sommes tracées nous-mêmes, et de plus, pour enlever à ce programme ce qu'il pourrait avoir de trop aride, nous y ajoutons des faits-courants, un service d'assurances, de finance et de droit; des notes personnelles, en un mot, tout ce que nous croyons pouvoir être utile et intéressant à nos lecteurs.

Mais, comme dans tout être bien ordonné, cette âme s'enveloppe d'un corps. Ce corps, c'est la Publicité. Le Détaillant doit se tenir au courant des produits nouveaux et des denrées les mieux annoncées. Le Fabricant, s'il veut maintenir son chiffre d'affaires, doit avoir recours à ce phare publicitaire qui ira découvrir le Détaillant le plus lointain...

Et c'est ainsi que le "Prix Courant", trait d'union naturel, devient pour notre commerce un levier puissant et indispensable.

Ce Numéro Spécial s'applique surtout à mettre en lumière les richesses et la prospérité de notre Province. Chacun de vous, chers lecteurs, avez été, selon vos moyens, l'artisan de cet effort grandiose. Les plus modestes initiatives ont contribué à ce développement magnifique. Puissent donc ces quelques articles faire naître chez vous Courage et Confiance.

L'Honorable M. L. A. TASCHEREAU

Premier Ministre de la Province de Québec



Dans ce numéro spécial où nous tentons de décrire et de faire ressortir les beautés, les richesses et, sur nombre de points, les supériorités de la Province de Québec, il convient de consacrer quelques lignes à la haute personnalité de celui qui la dirige avec tant de sagesse, de son Premier Ministre, l'honorable M. L. A. Taschereau. Des notes biographiques seraient ici superflues. Elles sont publiées en maints endroits, et nous croyons du reste que l'oeuvre pour laquelle l'homme est responsable a toujours plus d'intérêt que la description minutieuse—et dont on abuse si souvent — des contingences de la naissance, du lieu d'origine, de la première école...

Le lecteur étranger n'a besoin que d'étudier les rapports de nos différents Ministères, de notre Secrétariat et de notre Trésor, pour conclure que notre Province est bien dirigée: telle oeuvre, tel ouvrier. Contentons-nous d'énumérer quelques travaux, passés et à venir, de l'honorable M. Taschereau.

Depuis mai dernier, vingt-cinquième anniversaire de la réhabilitation du parti libéral, il est devenu courant de dire que notre Province touche à son âge d'or. Ce mot, peut être banal, ne l'est plus lorsque l'on voit un revenu annuel porté à 22 millions, et un déficit disparaître pour être remplacé par un excédent de plus de 5 millions.

Notre population agricole est plus nombreuse, notre colonisation plus avancée, nos industries de pâtes, bois et papiers plus prospères, l'instruction publique, académique et technique, plus répandue, nos pouvoirs d'eau, notre hygiène, nos ponts, notre voirie, sont en progrès constants. Quant aux oeuvres à venir, annoncées par le discours du Trône, et qui seront discutées pendant la présente session pour le plus grand bien de la Province, nous notons des mesures qui seront prises quant au contrôle du combustible; un recensement partiel qui sera fait et après lequel ne pourra plus subsister ce désappointement causé et à la Province et à plusieurs de nos villes lors du dernier recensement décennal: le développement de nos pêcheries dans le Saint-Laurent: la création d'une école de garde-forestiers.

Québec sera doté d'un Musée d'histoire naturelle: un Musée de construction comblera une lacune qui existe depuis longtemps: les écoles de réforme deviendront des écoles agricoles et industrielles, grâce auxquelles les enfants que les quitteront auront acquis le respect d'eux-mêmes et le conserveront lorsqu'ils seront lancés dans la vie. Le commerce des toxiques et narcotiques sera sévèrement et judiciairement réglementé...

Bref, rien de ce qui peut contribuer à notre développement économique et social ne sera négligé. Tous ces travaux sont empreints de ce cachet qui révèle, à la tête du gouvernement, une intelligence éclairée, une expérience sage, un jugement prudent et une noble volonté. Chacun des ministres qui aura sa part de leur mise à exécution aura aussi sa large part de mérite, mais à qui serons-nous redevables de l'unification, de la systématisation de tous ces travaux?

Certes, au Premier Ministre de la Province.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL

Par M. Alfred LAMBERT, Président.

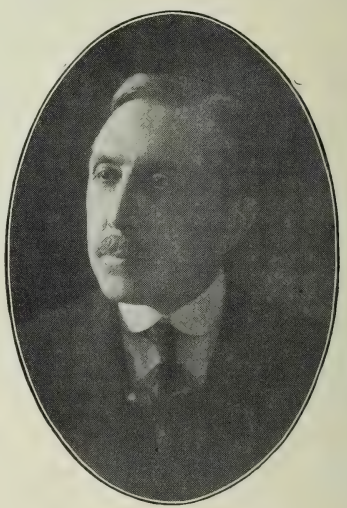
La Chambre de Commerce du district de Montréal, fondée en 1887 par un groupe d'hommes d'affaires de langue française, peut se flatter d'avoir fidèlement servi pendant trente-cinq ans les intérêts économiques du Canada et plus particulièrement de la région montréalaise.

Les premières élections donnèrent le résultat suivant: Président: M. Grenier, président de la Banque du Peuple; vice-président: M. J.-M. Dufresne. Le Conseil groupait des représentants des principales branches de l'activité économique, ainsi qu'on le verra à sa composition. Banque: MM. Grenier, président de la Banque du Peuple; Hamelin, vice-président de la Banque Jacques-Cartier; Vallée, caissier de la Banque Nationale. Nouveautés: MM. Thibaudeau, sénateur; Perrault (Jérémie), Dupuis, Boisseau (Ls). Epiceries: Telmosse, Quintal, Dufresne. Fer: Hébert, Piché, Fabre. Faïence: Dumont-Laviolette. Bois: Parizeau. Grains et provisions: Saint-Charles. Assurances: Bossé (Ch.). Navigation fluviale: Capitaine Labelle. Navigation maritime: Boivin, agent de la Compagnie transatlantique. Finance: Forget,agent de change. Ornements d'églises: Fréchon. Industrie agricole: Perrault, agriculteur. Construction: Allard, président de l'Association des entrepreneurs. Pharmacie: Contant. Presse: Shallow, propriétaire du *Moniteur du Commerce.*

Dès ses premières réunions, la Chambre de commerce du district de Montréal se met résolument à l'oeuvre. Elle préconise la réforme des règlements de douane. Elle se prononce en faveur du maintien des droits protecteurs. Elle recommande que la canalisation du Saint-Laurent soit mise à la charge du Trésor fédéral, de manière à conserver à Montréal sa suprématie en tant que port intérieur et maritime. Elle indique des améliorations précises qu'il serait urgent d'apporter au havre de Montréal. Elle réclame l'établissement d'un tribunal spécial pour le recouvrement des créances inférieures à $25. Elle demande une réduction des tarifs de chemins de fer. Elle prie le gouvernement de créer un service de colis postaux. Elle organise des conférences publiques à l'intention de ses membres et des hommes d'affaires en général.

Représentation de Montréal dans les parlements fédéral et provincial, protection contre l'inondation, abolition des taxes municipales sur les transactions des voyageurs de commerce, chemins de fer élevés, tramways de Montréal, prolongation des assurances sur navires pendant le mois d'octobre, création d'un hôpital de marine à Montréal, organisation de la Compagnie transatlantique franco-canadienne; dès 1887, la Chambre de commerce prend l'initiative de toutes les questions qui intéressent le commerce, ou du moins elle participe activement à leur discussion, sinon à leur solution.

Il est intéressant de relever deux délibérations prises en l'année 1887, parce qu'elles constituent de véritables traits de moeurs. Dans la première, la Chambre de Commerce proteste contre l'observation exagérée du dimanche" à laquelle un groupe voulait contraindre la masse, et qu'elle dénonce comme une "tentative de faire de notre



M. Alfred LAMBERT,
Président de la Chambre de Commerce,
Manufacturier de chaussures.

ville une immense nécropole, le seul jour où les classes commerciales et industrielles peuvent se reposer des travaux de la semaine". La seconde mérite d'être citée intégralement:

"Considérant: 1.—Que l'honorable ministre des pêcheries vient de lancer une proclamation défendant la pêche à la ligne le dimanche dans toutes les provinces de la Confédération;

"2.—Que le dimanche est le seul jour où les employés du commerce et de l'industrie sont libres de se livrer à cette distraction inoffensive:



M. Joseph ETHIER,
1er vice-président de la Chambre de Commerce,
Vice-président de "Laporte, Martin et Cie, Limitée".

"Résolu: Que cette Chambre prie l'honorable ministre des pêcheries de rappeler, pour la province de Québec, cette proclamation qui est sans exemple dans les pays civilisés et plus particulièrement sur cette libre terre d'Amérique."

Ainsi se manifestaient le respect de liberté et le sens de la mesure qu'on veut bien reconnaître aujourd'hui encore à la vieille province de Québec.

La Chambre de Commerce suit, au jour le jour, les questions commerciales qui se présentent: elle suscite des discussions; elle indique et prépare des solutions. En 1888, elle aborde les sujets suivants: barrières aux voies ferrées, Montréal port libre, abolition des droits de péage et approfondissement des canaux, agrandissement du marché Bonsecours, amélioration des lois de faillite, abolition des bureaux de change interlopes ("Bucket Shops"), l'instruction commerciale dans notre province, expositions annuelles à Montréal, relations commerciales avec les Antilles, et vingt autres questions intéressantes. L'année suivante, la Chambre de Commerce du district de Montréal inscrit à ses ordres du jour: le prolongement des quais, la voierie de Montréal, les fils électriques souterrains, nos relations commerciales avec la France et avec la Belgique, la circulation des billets de banque, etc., etc. Bref, les délibérations de la Chambre de Commerce, résumées dans la série de ses rapports annuels et plus tard dans son Bulletin mensuel, constitueraient un précieux apport à l'histoire commerciale de Montréal depuis 1887 jusqu'à date.

Dans le cadre de la loi fédérale régissant les Chambres de commerce, qui laisse à chacune sa régie interne, la Chambre de commerce du district de Montréal a progressivement développé et perfectionné son organisation, ses rouages et ses méthodes. Actuellement, elle tient une séance générale mensuelle, sauf pendant les vacances d'été, et son Conseil — composé de l'Exécutif, de vingt membres élus chaque année au scrutin secret, et des anciens présidents, vice-présidents et trésoriers — se réunit une fois par semaine. Les membres de la Chambre sont admis aux réunions du Conseil où ils ont voix consultative. Et un bulletin mensuel, dont le service gracieux est fait à tous les membres, les tient au courant des délibérations de la Chambre et du Conseil en publiant les procès-verbaux de séance, les résolutions, et les rapports des commissions.

Outre le comité d'initiative, composé des présidents de toutes les commissions, quatorze commissions d'études fonctionnent, dont le personnel est renouvelé chaque année par le Conseil: Affaires municipales, Agriculture et colonisation, Cuirs et peaux, Enseignement technique et commercial, Epiceries et produits alimentaires, Expansion du commerce, Expositions et musées, Finances, Législation, Industrie minière, forestière et hydro-électrique, Nouveautés, Produits chimiques, Quincaillerie et métaux, Transports, douanes, postes, télégraphes, téléphones. Sauf urgence, quand une question est soumise à la Chambre ou au Conseil, après une exposition suffisante et parfois une discussion préalable, elle est transmise à celle de ces commissions dont elle relève. La commission intéressée se réunit, convoque l'initiateur de la question, appelle au besoin des experts, étudie, et fait, à la majorité de ses membres, un rapport à la Chambre et au Conseil. Celui-ci ou celle-là prend connaissance du rapport, délibère, puis l'adopte, le rejette, l'amende ou le renvoie à la commission avec ses recommandations. Voilà, en quelques mots, comment la Chambre de Commerce travaille. Cette méthode, qui présente le grand avantage d'éviter les surprises et de prévenir les décisions hâtives, nous paraît être la seule qui permette à une chambre de commerce d'apporter toute l'attention qu'elles méritent aux questions multiples et complexes qui se posent pour ainsi dire chaque jour dans le domaine commercial et économique.

En ces dernières années, la Chambre de Commerce du district de Montréal a élaboré maints projets importants et s'est prononcée sur plusieurs questions dont la solution sera susceptible d'avoir une puissante répercussion sur la vie économique de notre pays. Qu'il me soit permis d'en citer quelques-unes dont l'intérêt n'échappera à personne.

L'embargo sur le bétail canadien a, à plusieurs reprises, retenu l'attention de la Chambre de commerce depuis



M. Paul JOUBERT,
2e vice-président de la Chambre de Commerce,
Gérant, "Lamontagne, Ltée".

une vingtaine d'années. Ses délégués au Congrès des Chambres de commerce de l'Empire britannique, tenue en septembre 1920, à Toronto, ont soumis sur ce sujet un mémoire très élaboré, concluant à la levée de l'embargo. Et, sans exagération, on peut affirmer que cette intervention a beaucoup contribué à remettre au premier plan la question, dont les Communes britanniques ont été saisies, et que recevra peut-être, malgré une forte opposition, une solution favorable à l'industrie canadienne de l'élevage.

La Chambre de Commerce, grâce à sa commission de législation et surtout à l'un de ses avocats conseils, Me L'-E. Beaulieu, C. R., a pu mettre sur pied un projet de loi complet dans la province de Québec. Ce rouage judiciaire, dont la mise en oeuvre rencontrera sans doute les résistances que provoque toute innovation, rendrait au commerce les plus grands services.

En matière de législation, la Chambre de Commerce du district de Montréal, après une étude approfondie de la Loi de faillite et diverses consultations, a proposé des amendements précis ayant pour objet de rendre la loi plus équitable pour tous et plus conforme aux intérêts généraux du commerce.

La Chambre de Commerce du district de Montréal a pris l'initiative de solliciter le concours de tous les Boards of Trade et chambres de commerce de la Confédération afin de déterminer le Gouvernement à prendre le plus tôt possible les mesures nécessaires à l'organisation du train-exposition canadien qui parcourra la France, et qui sera la contre-partie du train-exposition français qui vient de traverser le Canada.

La question de l'établissement d'un canal à eau profonde des Grands Lacs à l'Océan, à frais communs avec les Etats-Unis, a fait l'objet d'une résolution fortement motivée où la Chambre de Commerce démontre que le projet serait désavantageux au Canada tout entier, et non pas



M. Alex. PRUD'HOMME,
Trésorier,
Président de l'Association des Quincailliers en Gros,
Marchand de fer en gros.



M. Léon LORRAIN,
Secrétaire,
Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

seulement à Montréal, comme le prétendent certains partisans. Cette résolution communiquée au ministre fédéral, a été soumise aux Chambres de Commerce de Québec, d'Ontario et des Provinces maritimes. La Chambre de Commerce a accompli, depuis un grand nombre d'années, un travail considérable, en vue d'intéresser le Gouvernement et l'opinion publique au projet du canal de la baie Georgienne. Cette voie maritime qui serait plus courte et plus économique que la voie du Saint-Laurent, présenterait l'immense avantage d'être entièrement en territoire canadien.

Enfin, la Chambre de Commerce de Montréal a exposé tout récemment au gouvernement un projet complet de réorganisation des services canadiens du commerce extérieur. Nous croyons que le développement méthodique des services et les réformes pratiques que comporte ce projet seraient très propres à favoriser l'expansion de la production et du commerce de notre pays.

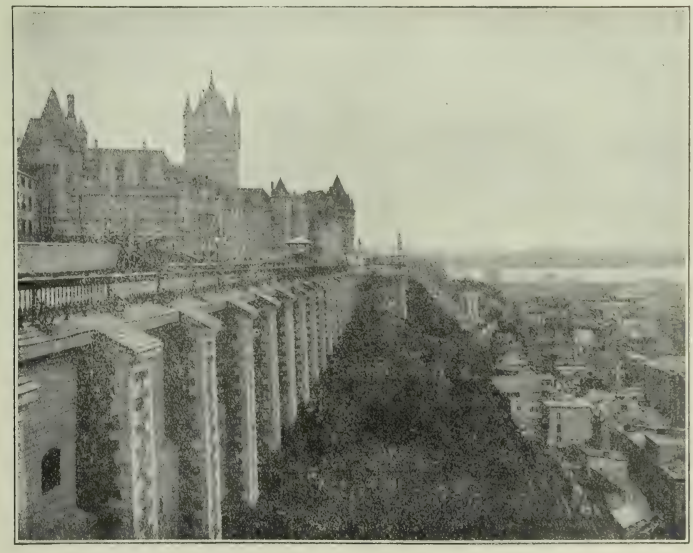
La Chambre de Commerce a pris l'initiative de bien d'autres projets, et elle a collaboré à bien d'autres tâches nécessaires. Mais l'observateur superficiel ou l'impatient qui attend tout effort des résultats tangibles et immédiats, est parfois porté à méconnaître, ou du moins à sousestimer l'utilité d'une chambre de commerce. Cela vient de ce qu'il oublie que les chambres de commerce canadiennes n'exercent pas, comme celles de certains pays, des fonctions administratives: elles ne font que tenir un rôle consultatif. Elles conseillent, mais elles n'exécutent pas. Elles observent la situation économique, étudient les problèmes que pose cette situation, critiquent les projets de loi, puis transmettent des avis aux pouvoirs publics qui sont libres, naturellement, d'en tenir compte ou de les ignorer. Quoi qu'il en soit, les chambres de commerce exercent des fonctions auxquelles elles sont parfaitement adaptées, et qu'aucun organisme ne pourrait remplir avec autant d'efficacité.

QUEBEC HISTORIQUE ET PITTORESQUE

Debout sur son roc, étageant sur le granit de sa falaise églises et palais, Québec — que l'on parle sentiment ou topographie — est certes une des villes les plus remarquables de l'Amérique. Dans une ère où triomphe le pratique, elle brandit encore le flambeau du Romanesque. Car, maintenant que chaque pays se modèle sur son voisin, et que toutes les villes semblent avoir été coulées dans le même moule, si bien que le voyageur, transporté par quelques tapis magique, ne saurait distinguer l'une de l'autre—la ville des côtes du Pacifique ou des prairies n'est-elle pas jumelle de celle du littoral atlantique? — Québec demeure, elle, distincte, étrange, toute imprégnée d'une impassible et noble personalité. Québec est marquée, seule de notre continent, d'un cachet spécial et charmant.

Cela n'a rien qui nous doive étonner. Berceau de l'Amérique du Nord, elle existait déjà quand les vénérables Pèlerins — venus de Hollande ou d'Angleterre — mirent un pied audacieux sur le Roc de Plymouth. Telle quelque marquise, elle a su vieillir si gracieusement, et de si imperceptible façon, qu'il ne lui fut pas nécessaire d'effacer et de faire disparaître les marques successives que les ans imprimaient sur son front. Le commerce moderne et les idées du siècle ont pu croître côte à côte avec elle, mais elle n'en a pas moins su conserver les lourds et nobles édifices qui caractérisent les siècles qui ne sont plus.

Mais, mieux encore, elle est Française — essentiellement. Quoique Montréal — cinquième ville française de l'univers — ait une population beaucoup plus considérable, c'est la "vieille capitale" qui a donné à la culture française de l'hémisphère occidental son inspiration et ses directives. Québec fut fondée par un Français, son site, découvert par un Français. Pendant plus de 150 ans, elle



Le nouveau Château Frontenac. La tour qui le domine est cette partie récemment construite dont nous parlons dans notre article.

fut le chateau-fort des Français en Amérique, et c'est encore l'anneau le plus résistant de la chaîne sentimentale qui relie à la France la Puissance du Canada.

D'autre part, Québec est, aussi, étroitement unie aux villles de l'Ouet et aux Etats-Unis. C'est de Québec que s'aventurèrent explorateurs et géographes, pour ne s'arrêter, au sud, qu'au Golfe du Mexique, et à l'ouest, aux sources des fleuves géants de cette contrée. La recherche des "eaux-douces," tant vantées des Indiens, devait les passionner et, bientôt, les Grands Lacs n'eurent pas plus de secrets pour eux que leur propre Saint-Laurent. Le désir de fonder pour la France un empire immense poussa ses explorateurs les plus hardis et les plus renommés jusqu'aux régions où le Missis ipi se déverse dans le Golfe du Mexique. Joliet et Marquette, Du Lhut et LaSalle! — de tels noms sont inoubliables même dans ce pays où le Livre de l'Histoire n'est qu'une longue légende de hauts faits. La recherche du "Grand Fleuve Occidental," dont parle le folkore indien, et que l'on sait maintenant être la rivière Columbia, conduisit le Chevalier de la Vérendrye plus loin que les prairies et jusqu'aux premier escarpements des Rocheuses.

C'est pendant un de ses siècles les plus prospères et les plus magnifiques que la France commença de créer un empire par delà l'Atlantique. Jacques Cartier, intrépide marin de Saint-Malo, sur la côte bretonne, fut le pionnier de cette entreprise émouvante. A la mort de Colomb, il n'avait que quinze ans, mais les récits du grand explorateur, et toutes les autres fières découvertes de son temps le passionnaient déjà. Enflammé par l'enthousiasme de cette période il voulait, lui aussi, trouver cette route mystérieuse de l'Orient qui, reliant la France à la Chine, apporterait au sein même de l'Europe toutes les richesses et toute la poésie de l'Asie. Et c'est pourquoi, en 1534, il s'élançait sur les chemins encore presque inconnus du redoutable Atlantique.

Mais c'est sur son second voyage, de 1535 à 1536, que se base surtout la renommée de Jacques Cartier. Il ne trouva pas le passage désiré vers les mers occidentales, mais il ajouta aux possessions de la France un territoire dont les ressources, comme nous le voyons maintenant, dépassaient toutes les richesses du plus somptueux Orient. Cartier, à bord de la Grande Hermine, petit vaisseau de 120 tonnes, qu'accompagnaient l'Emérillon et la Petite Hermine, escorté de 112 personnes, dont 74 habiles Malouins, et de deux sauvages qu'il avait ramenés en France et qui lui servaient maintenant d'interprètes, remonta ce même Saint-Laurent qu'il avait découvert. Sur sa route il visita Stadacona, où vivaient nombre de Hurons et d'Iroquois. Ce petit village élevait ses cabanes à l'endroit même qui sépare aujourd'hui la rue de la Fabrique et la Côte Sainte-Geneviève, à Québec.

Passons sous silence les espoirs et les craintes, les triomphes et les revers de ce premier et cruel hiver, à Québec. Cartier était venu chercher la route de l'Empire Oriental. Au lieu d'elle, il avait trouvé un pays dont l'étendue et la beauté dépassaient incommensurablement ses rêves, et son coeur bondit d'enthousiasme. C'est lui qui donna au Canada le nom qu'il porte. Quand, en effet, Donnacona, chef des tributs établies à Stadacona, demanda à Cartier d'aller voir avec lui son village, il l'appela "Kannata", ce qui, dans sa langue, voulait dire "groupement de cabanes;" Cartier ne le comprit pas et entendit que tout le district s'appelait Kannata. Notre patrie doit donc son beau nom à ce malentendu.

Quittons maintenant Cartier et passons, soixante-dix plus tard, à une ère d'autres découvertes et de colonisation définitive. Samuel de Champlain, fils de marin, et accoutumé dès l'enfance à la science et aux périls de la navigation, s'était inconsciemment préparé à sa haute destinée par plusieurs année de campagnes et d'explorations aux Indes Occidentales et au Mexique. Il fit deux voyages au Canada avant de fonder Québec — le premier en 1603, alors qu'il explora le Saint-Laurent jusqu'aux rapides où il commence, à Montréal, et le second en 1604 alors qu'il s'aventura, avec le Sieur des Monts, sur les côtes, aux récifs nombreux, de l'Acadie. Il y fonda Port-Royal, que l'on nomme aujourd'hui Annapolis Royal.

Lors de son troisième voyage en 1608, Champlain, abandonnant l'Acadie et revenant au Saint-Laurent, fonda Québec. Ses propres paroles, brèves et claires, seront ici pleines d'intérêt: "De l'Ile d'Orléans à Québec il y a une lieu. J'y arrivai le trois juillet. J'y cherchai alors un endroit où m'établir, mais n'en trouvai de plus convenable que la pointe, que les sauvages nomment Québec, et qui est couverte de noyers. J'en fis abattre, sans délai, par mes hommes, pour y construire une habitation. L'un sciait les planches, l'autre creusait un fossé et une cave, un troisième, en barque, partit pour Tadousac y chercher des provisions. Le plus important était de construire un magasin où garder nos vivres, ce qui fut fait promptement, grâce à la bonne volonté de chacun et à l'attention que je portai à la tâche."

Tel est le début du récit de Champlain où il parle de la ville avec laquelle son nom est à jamais lié. Il fut et le fondateur et le sauveur de Québec. Pendant sa vie, les résultats paraissaient peut-être infimes, mais sa fermeté triompha de tous les obstacles, et lorsqu'il mourut, il avait crée cette colonie qui devint la nouvelle-France de Talon et de Frontenac.

Comme explorateur et géographe, Champlain détient, sans effort, la première place parmi ces glorieux découvreurs qui relièrent Québec avec les territoires, moins connus encore, du sud et de l'ouest. Accompagné de ses alliés indiens et de quelque Français, il remonta le Saint-Laurent et s'engagea, au sud, dans la rivière Richelieu, alors appelée Rivière des Iroquois, jusqu'à ce qu'il eût atteint le lac qui porte maintenant son nom. En 1613, il remonta l'Ottawa, et de nouveau en 1615, alors qu'il atteignit le lac Nipissing, d'où il parvint à la Baie Georgienne par la Rivière des Français. Continuant son voyage par le lac Simcoe, la Rivière Trent et la Baie Quinte, Champlain fut le premier blanc dont les yeux se posèrent sur l'étendue majestueuse du Lac Ontario.



Plus que toute autre ville, Québec a su conserver un parfum européen. Ce marché animé, ces mansardes, cette forteresse évoquent fortement l'ancienne mère-patrie.

En 1620, Champlain commença de construire le Fort Saint-Louis sur une partie du terrain où est maintenant la Terrasse Dufferin. La population de Québec, en ces jours-là, ne dépassait pas cinquante âmes. Plus tard, le fort devint le château Saint-Louis, résidence du gouverneur. C'est sur cet emplacement que, durant les dix dernières années du siècle dernier, fut bâti le Château Frontenac.

Le premier seigneur de la colonie fut Louis Hébert, parisien de naissance et qui, cachant un esprit aventureux sous les dehors bénins d'un apothicaire, s'était rendu, en 1604, avec Biencourt de Pontrincourt, en Acadie. Lescarbot nous le montre, semant du maïs et échalassant ses vignes, heureux de cultiver la terre de Port Royal, alors que la colonie ne comptait que cinq personnes. Plus tard, après quelques années de saignées et de pilules à Paris, il céda de nouveau à la hantise de l'aventure. Escorté, cette fois, de sa femme, de ses deux filles et de son fils, il s'embarquait pour Québec avec Champlain, en 1617, laissant les portes de sa boutique fermées à jamais. Sur le conseil de Champlain, il occupa tout simplement un lopin de terre un peu plus haut que la colonie de Québec et, sans se préoccuper d'un titre officiel de possession, il consacra ses heures libres à le défricher. C'est lui qui construisit la première maison du plateau qui surmonte le village.

Vers le même temps une concession de terres était faite à Abraham Martin, dit l'Ecossois. On croit qu'il était charpentier, avant de devenir marchand et pilote — de fait, il semble avoir été le premier pilote du Roy sur le Saint-Laurent. C'est à lui que doivent leur nom les Hauteurs, ou Plaines d'Abraham, où se déroula le combat entre Wolfe et Montcalm. Il y avait, dans les armées de France, maint aventurier écossais, et Abraham Martin était probablement fils d'un de ceux-là.

En 1639, quelques Ursulines et religieuses de l'Hôtel-Dieu arrivaient à Québec, conduites par la Mère Marie de l'Incarnation, née Marie Guyard, fondatrice de ce couvent des Ursulines, à Québec, qui exerça sur la vie familiale du nouveau groupement une influence si favorable, et qui rendit à la Nouvelle-France de si précieux services. On l'a nommée la "Thérèse de la Nouvelle-France", et elle était douée des plus nobles qualités—d'un courage paisible, d'une incroyable patience, d'une intelligence supérieure. L'Abbé Ferland nous a dit que "à la tête d'une communauté de femmes, faibles et sans ressources, elle réussit à animer ses compagnes de cette force spirituelle et de cette confiance en Dieu qui l'animait elle-même." En parcourant ses écrits, l'on s'étonne d'y découvrir une clarté de pensée, une correction de style, une fermeté dans le jugement, qui nous donnent de cette femme l'impression la plus élevée. Elle a écrit un nombre de lettres véritablement prodigieux, appris les deux langues-mères du pays, l'algonquin et le huron, et composé, à l'usage de ses soeurs, une histoire sainte en algonquin, un catéchisme en huron, un catéchisme et un dictionnaire iroquois, et enfin un dictionnaire, un catéchisme et un recueil de prières en algonquin."

Jusqu'à l'année 1658, la Nouvelle-France avait été sous la juridiction des évêques de Saint-Malo et de Rouen. Le christianisme avait suivi les étendards de France. Des missionnaires héroïques avaient prêché la foi dans les solitudes les plus sauvages et les plus lointaines, et, dès 1615 les Récollets avaient fondé une mission. La création d'un diocèse canadien s'imposait.

Le premier chef ecclésiastique fut François de Montmorency-Laval, nommé avec la recommandation des jésuites, vicaire apostolique de la Nouvelle-France, avec le titre d'évêque de Pétrée, in partibus. Il arriva à Québec en 1659, et pendant vingt-cinq ans, exerça sur la colonie une influence profonde. Simple et modeste, il était cependant inflexible lorsqu'il croyait de son devoir de préserver le bien-être moral et les intérêts temporels de ses ouailles.

En 1674, il fut nommé évêque de Québec. Il y fonda le Séminaire en 1663, plusieurs écoles, et une ferme modèle. Il s'opposa énergiquement à la démoralisation des tribus sauvages par la vente des liqueurs fortes. Revenu en France en 1684, il abandonnait l'épiscopat en 1688, et Monseigneur de Saint-Valier prenait sa place. Mais son coeur était resté au Canada, et il y retourna, la même année, pour y vivre jusqu'à sa mort, en 1708. Il sied hautement que le nom de ce prélat colonisateur soit dignement commémoré par cette admirable institution québecquoise qui s'appelle l'Université Laval.

Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac, est une des imposantes figures de l'histoire de Québec. C'est sous son administration que la Nouvelle-France obtint, en France, une signification politique. Petit-fils d'un favori de Henri IV, il avait joué, enfant, avec le dauphin Louis XIII. Quand, âgé de 52 ans, en 1672, il fut nommé gouverneur de la Nouvelle-France, il avait derrière lui une longue et rude expérience d'homme des camps. Véhément, turbulent, presque autocrate, il gouverna le Canada, nonobstant, de sage façon; mais son égotisme était tel qu'il eut de fréquents démêlés avec ceux qui osaient discuter son autorité. Vivre au Canada, pour un homme de son tempérament et de sa culture, entraînait maintes privations, mais il se consola en assumant une pompe presque royale. Dès son arrivée, un de ses actes les plus importants fut d'essayer d'établir une constitution basée sur celle de la France, y compris les trois états: noblesse, clergé, peuple. Ceci lui attira la première de la série de rebuffades que Versailles devait lui faire subir. De plus, afin de mater ce tempérament impérieux, l'on créa une Intendance, charge nouvelle de laquelle ressortissait, dans ses grandes lignes, l'administration civile. Quel amer antagonisme devait surgir entre Frontenac et l'Intendant! Bientôt la mésentente entre les deux administrations divisa en deux partis la société canadienne. Et la Cour, lasse de censurer Frontenac, le rappela en 1682.

Malheureusement, une administration plus que languissante lui succéda, et le Canada fut bientôt dans une situation déplorable. C'est alors que le Roi—en 1689—reconnaissant que Frontenac, en dépit de ses errements, pouvait maîtriser une crise, lui offrit volontiers d'être de nouveau gouverneur. Les joyeuses manifestations avec lesquelles l'on accueillit son retour à Québec furent le plus bel éloge qu'il eût pu se voir décerner. Il avait alors soixante-dix ans. En 1690, il dispersait une flotte, venue de la Nouvelle-Angleterre sous le commandement de Sir Williams Phips, et qui avait pour mission de s'emparer de la ville.

Qui dit Robert Cavelier, Sieur de la Salle, pense aussitôt au Mississipi. Mais il n'en est pas le découvreur; cette gloire fut, en 1673, réservée à Joliet et à Marquette. C'est par Lachine, où il possédait une seigneurie, qu'il se rattache, d'abord, au Canada. Lorsque son imagination rêvait d'aventure dans la savane, c'est le Passage Occidental qu'il espérait découvrir.

LaSalle vint au Canada pour la première fois au printemps de 1666. Une génération le séparait de Champlain, et pendant cette période, la frontière s'était de plus en plus prolongée vers l'ouest. Il fallait donc, pour trouver de l'inédit géographique, aller plus loin que le bassin du Saint Laurent, plus loin même que les Grands Lacs.

Nous avons déjà dit que Québec, au lieu d'être isolée, comme on le pourrait croire, par sa situation et sa langue, était réellement l'aimant et le point de départ de nombreux explorateurs. De ce Cap, mille fleuves s'enfonçaient vers un vaste inconnu. L'influence de Québec se répandit au loin, partout où ses fils s'aventuraient. Elle fut le lien, l'essentiel trait d'union qui, fatalement, devait lier aux Etats-Unis le Canada et son histoire. Avec le temps, cette caractéristique s'est accentuée. Québec, aujourd'hui, est non seulement un grand port océanique, mais des rubans d'acier la relient à toutes les cités du continent.

Grâce aux récits de Joliet et à ses propres expéditions, LaSalle savait que le Mississipi se déversait dans le Golfe

du Mexique, et il chérissait le projet de descendre ce fleuve jusqu'à son embouchure et là, d'y fonder une ville. Là viendrait tous les produits de la France. Les Indiens, de toutes parts, apporteraient leurs fourrures à son port sur l'Illinois, et le Père des Eaux serait le lien entre eux et lui. En décembre 1681, LaSalle et ses compagnons se rencontrèrent près de l'endroit où s'élève maintenant Chicago, se rendirent en traîneaux à l'Illinois, suivirent la glace jusqu'au flot libre, s'embarquèrent — et, après avoir longé bien des petits villages indiens et vu plus de merveilleux spectacles qu'ils ne croyaient possible, ils arrivèrent enfin à ce vaste golfe. Pleins de fierté, ils prirent possession, au nom du Roy de France, de tout le bassin du Mississipi.

Nous ne pouvons parler ici de tous ces évènements qui se produisirent dans la Nouvelle-France, de la mort de Frontenac jusqu'à la conquête du Canada par l'Angleterre. Ce fut une période assez paisible. Quoique la Nouvelle-Angleterre, au sud, et, à l'ouest, la Compagnie de la Baie d'Hudson, se montrassent assez mauvais coucheurs, ni l'Angleterre ni la France ne se préoccupaient outre mesure des escarmouches et des troubles qui, de temps en temps, venaient agiter la frontière. Quoique l'Acadie, colonie distincte, fût en 1745 le théâtre d'un grave combat, alors que fut capturée la forteresse de Louisbourg que l'on croyait imprenable, la Nouvelle-France n'était pas encore la scène d'hostilités générales. Pendant ces soixante années, Iberville explora le Mississipi et de Bienville fonda ce qui est maintenant la Nouvelle-Orléans. LaMotte Cadillac construisait Détroit. On signait le traité d'Utrecht, et la Baie d'Hudson, Terreneuve, et l'Acadie passaient à la Grande Bretagne. La Vérendrye commençait ses explorations du Far West, et l'on courait la poste entre Québec et Montréal. Ce n'est qu'après la Guerre de Sept Ans que la Nouvelle-France devint le théâtre d'une partie de ce vaste conflit qui déchira l'Europe et même certains pays d'Asie.

Québec était le centre des hostilités, et sa prise, en 1759, fixa le sort du Canada de même qu'elle détermina, pour une bonne part, l'issue d'une campagne presque universelle. Mais il sied de remonter un peu en arrière. Depuis les jours de Frontenac, la puissance de l'Intendant—qui, pour ainsi dire, régissait tout le commerce de Québec—avait crû prodigieusement, mais elle était aussi devenue un facteur de corruption fort appréciable. En sa qualité d'Intendant, François Bigot contribua pour une bonne part à affaiblir la garnison française. L'histoire du Chien d'Or est inséparable de son nom. Cette inscription audacieuse, affichée par un de ses adversaires qu'il avait tenté d'écraser, lui criait chaque jour que Pierre Philibert n'avait pas peur. En voici les paroles—et l'on en trouvera une reproduction moderne presque à l'endroit où se trouvait la première:

"Je suis le chien qui ronge l'os,
En le rongeant je prends mon repos:
Un jour viendra qui n'est pas venu,
Où je mordrai qui m'aura mordu."

Toute évocation de la fière histoire de la conquête de Québec est inséparable des noms de ses héros: Wolfe et Montcalm. Vainqueur et vaincu se partagèrent la gloire. Tous les deux sont morts noblement, ayant accompli leur tâche.

La bataille de Québec, si l'on ne considère que le nombre des combattants, ne fut qu'un engagement de proportions assez modestes: regardée à la lumière de ses résultats, ce fut une des batailles les plus importantes que l'on connaisse. Le général marquis de Montcalm, commandant la place de Québec, avait malheureusement un compagnon, le gouverneur de Vaudreuil, avec lequel il ne s'entendait que médiocrement, et qui n'avait rien de sa vive sensibilité méridionale et de son impatiente et impétueuse volubilité. Mais, d'autre part, il avait sur Wolfe ce grand avantage que l'on ne s'attendait pas à ce qu'il s'aventurât hors des murs de sa place forte. Sa seule mission était de tenir Québec pendant l'été. A l'automne, la flotille anglaise aurait à chercher des eaux plus tempérées —sans glaces qui l'immobiliseraient. Ou Wolfe aurait à forcer Montcalm de quitter Québec, ou il devait y pénétrer lui-même. Il devenait donc impératif, essentiel, de débarquer ses hommes assez près de Québec, et assez tôt en septembre, pour que Montcalm fût obligé de combattre, à armes égales, et en pleine campagne. Nous savons tous comment il y parvint. Profitant de l'obscurité nocturne, il débarqua à quelques milles au delà de Québec, et, à la tête de ses Ecossais, escalada le cap à l'Anse au Foulon. L'aube du 13 septembre 1759 vit les Anglais en marche vers les Plaines d'Abraham.

La bataille fut courte et violente. Il est aisé de se représenter l'angoisse de Montcalm quand il vit s'avancer les colonnes britanniques là même où le gouverneur l'avait forcé de retirer ses hommes, "parce que les Anglais n'avaient pas d'ailes pour atteindre une telle hauteur." Les commandements de Wolf, les ardentes paroles de Montcalm à ses troupes épuisées, le combat, le "Dieu soit béni, je meurs en paix!" de Wolfe, les derniers mots de Montcalm: "Je meurs content, je ne verrai pas les Anglais entrer dans Québec!"—il n'est de petit Canadien qui ne connaisse ces gestes d'une émouvante noblesse.

Québec, aujourd'hui, et particulièrement la Basse-Ville, est essentiellement le Québec des jours de la conquête. Les rues étroites et tortueuses, les hautes maisons qui les bordent, les toits pointus, les mansardes et les pavés—c'est toute la Normandie du moyen-âge. Chaque pierre de la ville a son histoire romanesque, et l'on peut voir, en imagination, errer dans ses rues peuplées de nobles fantômes Laval et Bréboeuf, Champlain avec François Hertel, Frontenac et LaSalle, madame de la Peltrie et la Mère Marie de l'Incarnation, la jeune épouse de Champlain, et ces milliers de filles du Roy, les mères de la Nouvelle-France. Quiconque ne connait pas l'Histoire ne saurait dignement apprécier Québec.

Et c'est à cette ville, couronnée d'une citadelle et drapée sur ses falaises majestueuses, que vint le Chemin de fer du Pacifique Canadien. Se pénétrant de l'esprit même de la

vieille cité, il la compléta en y bâtissant un édifice qui augmente son charme en le symbolisant. Bien au-dessus de la Basse-Ville, sous les canons de la forteresse, dominant un lieu de promenade d'une beauté incomparable et qui a tour à tour résonné sous le talon martial des troupes françaises et anglaises, s'élevait l'ancien Château Saint-Louis, résidence que Frontenac n'avait pas trouvée digne d'être un palais vice-royal. Se modelant sur les traditions architecturales normandes, le Pacifique Canadien, de sa moderne et magique baguette, le métamorphosa. Et c'est ainsi que nous lui devons le Château Frontenac, dont la renommée est maintenant mondiale, et qui joint au charme des siècles où l'on faisait beau avant de faire utile les avantages de l'heure présente, qui sait unir au confort un luxe harmonieux.

Le champ de bataille est maintenant un parc, qu'ornent des boulets et des canons rouillés — l'herbe folle a envahi les fissures des murailles et seul le coup de canon tiré au coucher du soleil évoque la grandeur militaire de jadis. Mais la faveur populaire continue d'aller aux galons dorés et aux parements éclatants: lycéens et universitaires promènent partout la note joyeuse d'un béret désinvolte ou d'une ceinture aux vives couleurs. Et nonnes et religieux mêlent à cette féerie la note discrète et douce des costumes particuliers à chaque ordre et à chaque communauté.

On peut voir la chapelle Sainte-Anne dresser son clocher à l'ombre même de la falaise. Une légende nous dit que des marins, aux premiers jours de la colonie, en furent les fondateurs. Près de périr, au cours d'une tempête, ils font voeu de construire une chapelle si leur barque et leur vie étaient épargnées. Sainte-Anne, patronne des matelots, eut donc son autel au premier endroit où ils touchèrent terre. La première guérison dont nous parlent les archives fut celle de Louis Guimont, alors que d'Ailleboust était gouverneur, de 1648 à 1651: une longue succession de miracles devait s'y produire pendant plus de deux siècles. La nouvelle s'en répandit au loin. La dévotion à Sainte-Anne devint une des caractéristiques du catholicisme canadien, et plus d'une douzaine de paroisses portent maintenant son nom vénéré. Mais, de tous ses autels, le plus illustre est celui de Sainte-Anne du Petit Cap, mieux connu sous le nom de Saint-Anne de Beaupré. Pendant la semaine où l'on célébrait cette sainte, des foules immenses s'y rendaient et des cures merveilleuses se suivaient sans interruption. Quelquefois, tout le rivage se couvrait de wigwams, abritant les sauvages convertis, venus dans leurs canots d'écorce des régions les plus lointaines du Canada. Les plus fervents se traînaient, sur les genoux, de la grève à l'autel.

De nos jours, ces miracles continuent d'être proclamés, et des milliers de béquilles, suspendues aux murs et aux colonnes, en sont les témoins éloquents et tragiques.

Toute l'année, et particulièrement en juillet, d'innombrables pèlerins — sans tatouages, ni plumes, ni canots, mais vêtus à la moderne et encombrant paquebots, tramways et chemins de fer — apportent leurs prières et leurs offrandes à la "bonne sainte Anne." Au printemps de 1922 un incendie désastreux détruisit la basilique, mais les plans de reconstruction sont déjà dressés.

Québec en été, est certes animée; mais, en hiver, elle est éblouissante, sans plus. Les sports d'hiver, qui la caractérisent, trouvent dans ses collines, ses champs, ses patinoires, ses routes, couverts d'un éclatant tapis de neige, le théâtre idéal de la luge, du patin, de la traîne sauvage. Pendant le Carnaval, on vient de tous les pays du monde à l'incomparable Château Frontenac, où les amateurs du ski, du du ski-joring, du hockey, du traîneau à chiens, bref, de tous les sports d'hiver, peuvent à coeur joie satisfaire leurs fringales de soleil et de glace.

Depis le jour où Bruce Price en fit les premiers devis, le Château Frontenac a connu bien des transformations. Dessiné dans l'esprit des châteaux français du XVIe siècle, il fut d'abord un hôtel de dimension modestes, bien adapté au confort et au repos des voyageurs, et surtout d'une pureté de style des plus remarquables. Les matériaux furent sagement et soigneusement choisis: la brique d'Ecosse, rude au toucher et d'un jaune agréable, s'harmonisait au mieux avec la pierre grise qui formait les assises.

Depuis lors, plusieurs architectes ont ajouté à la masse centrale. Le nombre des visiteurs, en effet, augmentait avec son renom. Mais les lignes originaires ont été habilement conservées.

On entrera dans le nouveau Château Frontenac par une arche voûtée, en pierre, donnant sur une cour intérieure.

Cette arche est flanquée, de chaque côté, par des passages également arqués. Un édifice altier, du côté du fleuve, domine le tout. C'est la Tour, moyen-âgeuse comme sa voisine du centre, et où sera logé le personnel de l'administration. Cette partie de la propriété, située sur la rue Saint-Louis, et qui, jusqu'ici, n'était pas occupée, se continuera vers l'ouest, en rayonnant de la partie la plus ancienne de l'édifice. Dans cette aile — l'aile de la rue Saint Louis, — au second étage, il y aura de vastes salles, en enfilade, destinées aux conventions, bals et autres réunions publiques.

De la cour principale, l'on pénètre dans une rotonde. En face, et conduisant à la tour circulaire donnant sur le fleuve un promenoir donnera accès aux vestiaires, comptoirs divers, débits de journaux, salles d'exposition, et coetera. Un escalier imposant, dans un salle ovale, mène aux restaurants du premier étage. Le couloir central conduit à la partie antérieure de l'hôtel, où sont les bibliothèques et les salons de conversation. De la rotonde, l'on peut aussi pénétrer dans un vaste salon. Un *grill-room* et un *tea-room* — ce dernier, asile futur de maintes réceptions élégantes — seront respectivement appelés les salles Jacques-Cartier et Frontenac. On atteint le premier étage par un jeu central d'ascenseurs, ou par l'escalier ovale, ou encore par un escalier majestueux. De cet endroit, un escalier en fer à cheval se continue vers un palmarium. A gauche, les salles — pour conventions — pourront loger 800 personnes.

Le reste de l'espace, au-dessus de ces diverses salles

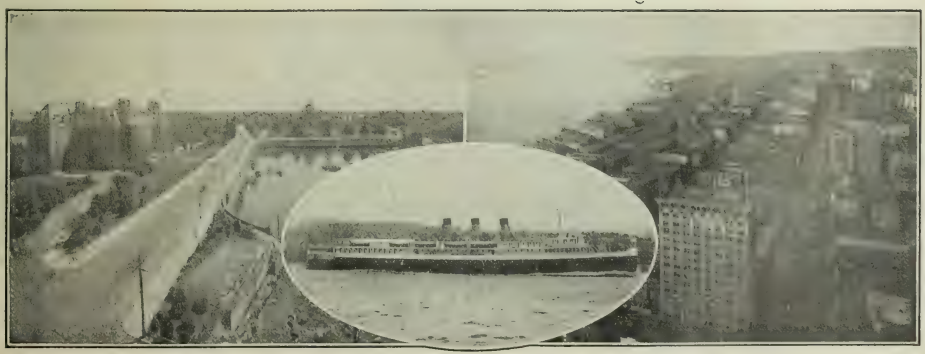
publiques, est consacré aux chambres des voyageurs. Chaque chambre a sa baignoire, et garnitures et accessoires sont du moderne le plus raffiné. La Tour centrale a quinze séries de chambres à coucher, et chaque étage a dix-sept chambres. En tout, l'hôtel aura plus de 600 chambres à coucher.

Les cuisines — qui ont leur importance ! — sont au centre même du groupe, immédiatement à l'arrière des services administratifs. La boulangerie, la pâtisserie et la boucherie en sont voisines.

Dans le sous-sol, et sous le grand salon, il y a un café à droite de l'escalier ovale. On y servira des repas complets, de même qu'à la terrasse, suivant la coutume d'Europe. A côté du café, l'office des sommeliers, et une vaste et luxueuse salle de billard. Coiffeurs, barbiers et pharmaciens y ont aussi leurs établissements respectifs.

Il sied certes de féliciter le Pacifique Canadien de son souci constant de pourvoir au bien-être du voyageur tout en ajoutant, de la plus parfaite façon, à la beauté de nos villes.

Québec, joyau elle-même, demandait un bijou — Elle l'a reçu, et généreusement.



Quelques vues de Victoria.

LE NOUVEAU MONTREAL



Le magnifique immeuble de la "Canada Cement Company".

Il est encore de bonnes gens qui, en contemplant ces vieilles gravures canadiennes que l'on trouve dans toutes nos familles, s'écrieront que Montréal n'est plus ce qu'il était et qui, branlant la tête, déploreront que le temps n'est plus où les demoiselles élégantes faisaient leur promenade du soir, du Palais de Justice au Carré Chaboillez, pour rencontrer les officiers de la garnison, ou quand, hissant leurs voiles, les petits garçons jouaient au boucanier sur le marais du Carré Phillips...

Mais, à nous tous, qui désirons avant tout le développement industriel et le progrès économique, ces considérations sentimentales ne doivent plus être permises. Réjouissons-nous, au contraire, que notre ville soit en voie de se classer parmi les premières du monde.

Nos systèmes de canalisation, de filatures électriques, nos téléphones, nos transports publics, se perfectionnent quotidiennement, et l'industrie du bâtiment nous a offert, cette année, deux preuves éclatantes de notre marche ascensionnelle vers le beau architectural et vers l'utilité civique.

Les deux vignettes de cette page en sont la preuve magnifique.

卐 卐



Le nouvel Hôtel Mont-Royal.

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

Par M. Henry LAUREYS,

Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

Dans la province de Québec tout le monde connait aujourd'hui l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, au moins de nom. L'élite de notre population reconnait la valeur de l'enseignement qui y est donné. Trop de gens cependant ne comprennent pas encore bien but ni surtout ne se rendent pas compte des immenses progrès réalisés par cette institution depuis quelques années. Sa dénomination de "Hautes Etudes" que beaucoup croient être la traduction de "High School", prête d'ailleurs à confusion. Or, le "High School" anglais ne s'occupe que de l'*enseignement primaire* alors que l'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes est nettement *supérieur* et appartient, par ses méthodes et ses programmes, à l'enseignement *universitaire*. Entre les deux donc, il y a encore l'*enseignement moyen* qui est donné dans les collèges classiques ou autres.

On le voit, l'erreur est grande et il est nécessaire de la dissiper, d'autant plus que seuls les jeunes gens suffisamment préparés sont en mesure de tirer de l'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes tous les avantages qu'il est susceptible de procurer. D'une façon générale, comme celui de toute autre école supérieure ou faculté universitaire, il ne peut se superposer qu'à l'enseignement moyen et non à l'enseignement primaire, comme trop de gens le croient encore. De plus, cet enseignement, pour être profitable, requiert une bonne culture générale.

Le but de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, dans l'esprit de ses fondateurs, est de donner, par un enseignement élevé, aux jeunes gens qui se destinent au commerce, les connaissances requises par la complexité des affaires modernes. Elle les rend aptes à occuper les plus hautes fonctions dans le commerce, l'industrie et la finance qui, plus que jamais, réclament l'aide d'hommes instruits.

Fondée par le Gouvernement de Québec en 1907, sous la clairvoyante impulsion de son Premier Ministre, Sir Lomer Gouin, l'Ecole des Hautes Etudes a eu des débuts difficiles. Les premières années, pour diverses raisons, furent pénibles. Aujourd'hui les progrès s'accentuent et il est permis d'affirmer que l'Ecole est en voie de réaliser les espérances de ses fondateurs. Tous les jours l'excellence de son enseignement est appréciée davantage. Le nombre de ses diplômés augmente chaque année et ceux-ci sont recherchés par nos hommes d'affaires les plus avertis. Encore quelques années d'efforts et le plus difficile de la tâche sera accompli: l'enseignement commercial supérieur se sera solidement implanté dans Québec et ce sera la gloire de cette province d'avoir en ce domaine, comme en beaucoup d'autres, montré la voie aux autres provinces du Dominion.

J'écris ces quelques lignes avec l'espoir que les non-initiés me liront et que, se rendant compte de l'importance

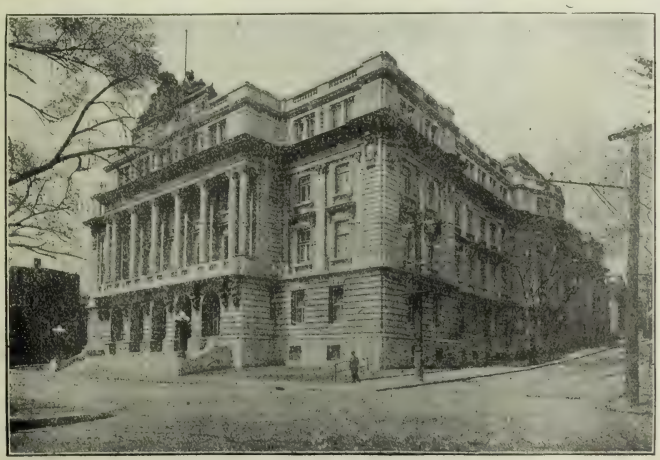
Le Conseil d'Administration de l'Ecole des Hautes-Etudes

Recteur:
Mgr G. Gauthier.

Président:
M. E. Daoust.

Directeur:
M. H. Laureys.

Secrétaire:
M. J. E. Clément.



L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal (façade principale).

Membres du Conseil:

M. J. A. Richard

L'hon. L. A. David

L'honorable J. M. Wilson



Le Musée Commercial et Industriel (rez-de-chaussée).

nationale de cette école pour les Canadiens-Français, ils lui confieront, au moment où ils sortent du collège, ceux de leurs enfants qui se destinent aux affaires.

Rapidement, je vais essayer de leur faire prendre contact avec l'Ecole, son matériel et ses programmes.

Les locaux

Située à Montréal, au carré Viger, face à la gare du Pacifique Canadien, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales est, au point de vue architectural, un des plus jolis bâtiments de notre métropole. L'aménagement intérieur ne le cède en rien à n'importe quelle autre institution d'enseignement supérieur, tant par l'excellente disposition des locaux que par l'ameublement confortable des salles de cours. Les diverses photographies reproduites dans cet article en font foi. Son outillage aussi est des plus modernes.

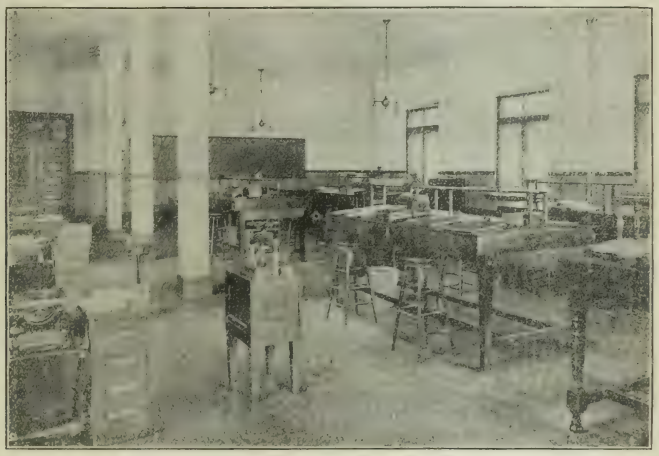
Le rez-de-chaussée est occupé entièrement par les bureaux de la direction et de l'administration. Du côté de la rue S.-Hubert, où se trouve l'entrée des étudiants, un vaste local, qui sert à la fois de vestiaire et de fumoir, est réservé aux étudiants.

Des salles de cours nombreuses, munies, autant que possible, du matériel d'enseignement spécial à chaque cours, sont réparties entre les trois étages supérieurs.

Au premier, face au carré Viger, un vaste salon de réception dans lequel l'Ecole a déjà eu l'honneur de recevoir de nombreux personnages de marque parmi lesquels, au cours des deux dernières années, le Maréchal Foch, le Maréchal Fayolle et tous les délégués composant l'importante mission que la France nous envoya en 1921. Dans ce salon sont réunis les portraits et bustes des anciens membres du Conseil d'administration ainsi que celui de Sir Lomer Gouin, fondateur de l'Ecole. Certains objets de valeur, donnés à l'Ecole, achèvent de l'orner. On re-



Le laboratoire de chimie.



Le bureau commercial pratique.

marque notamment un superbe vase de Sèvres qui lui a été récemment offert par le Gouvernement Français en souvenir de l'exposition "La France au Canada" tenue dans les locaux de l'Ecole des Hautes Etudes en 1921-22. Au même étage les laboratoires de chimie et de physique, parfaitement outillés, contiennent de nombreux appareils de démonstrations au moyen desquels de multiples expériences sont faites durant les cours. Ceux-ci communiquent avec le grand amphithéâtre de l'Ecole, contenant environ 300 places assises, disposées en gradin, et installé de la façon la plus moderne. La table d'expérience y est munie de conduites pour l'eau, le gaz et l'air comprimé. Un excellent appareil cinématographique qui, dans l'enseignement de l'Ecole des Hautes Etudes, remplace de plus en plus la projection fixe, y est installé depuis deux ans. L'amphithéâtre est cependant aussi muni d'un appareil permettant de projeter, par transparence et par réflexion, des clichés, cartes, gravures ou dessins quelconques.

Au deuxième étage, la salle de cours la plus intéressante est le "bureau commercial" dont l'organisation date à peine de 6 ans et qui est devenu un des rouages importants de l'Ecole pour l'enseignement des Sciences Commerciales et de la Comptabilité d'après les méthodes les plus modernes.

Par son ameublement, comme le montre une des vignettes ci-jointes, cette salle ressemble à un bureau réel. Celui-ci est pourvu de classeurs pour la correspondance et les documents commerciaux, de nombreuses machines à



La salle des sciences économiques.

écrire de tous les types principaux, de machines à calculer et à comptabiliser, de différents types de duplicateurs et autres appareils modernes de bureau, tel que le *multigraph*, le dictaphone, l'*adressograph*, *etc.* Tous ces appareils sont mis à la disposition des étudiants. Le travail de ce bureau, véritable laboratoire commercial, où l'élève peut mettre en pratique tout ce qu'il étudie théoriquement à d'autres cours de sciences commerciales, est réglé par deux professeurs qui en réalité sont les chefs de l'entreprise commerciale qui y est simulée. Les étudiants de troisième année sont leurs sous-chefs et, autant que faire se peut, ils sont mis à la tête des divers services indiqués ci-dessous, de façon à développer en eux l'initiative et le sens de la responsabilité; les étudiants de deuxième année agissent en qualité d'employés et sont chargés de la correspondance, de la préparation de pièces comptables, de la tenue des livres et d'autres travaux pratiques. Les élèves de première année correspondent avec le bureau commercial dont ils sont en quelque sorte les clients et les fournisseurs. En résumé, l'organisation de ce bureau se rapproche, autant que possible, de celle d'un bureau d'affaires. Il est divisé en plusieurs services (exportations — importations — affrètements — douanes et assurances — intérieur et courtage — publicité — etc.) dont les opérations isolées ou combinées trouvent leur centralisation aux services généraux de comptabilité et de banque.

Parmi les salles du troisième étage, celles des Sciences Economiques et celle de la Publicité sont les plus curieuses. Aux murs de la première on remarque notamment des graphiques du commerce extérieur du Canada, tandis que la seconde est tapissée de modèles d'annonces divers.

Dans cette brève description des locaux dont dispose l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, je passe sous silence la bibliothèque (au 2e étage) et le Musée Commercial et Industriel qui occupe tout le coin de l'immeuble aux rues S.-Hubert et Lagauchetière. Je les décrirai plus loin, isolément.

Les cours.

Fondée en 1907, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales n'a pu ouvrir ses portes aux étudiants qu'à l'automne de 1910. Jusqu'en 1919 elle n'a donné que des cours du jour; depuis trois ans elle donne aussi des cours du soir et prochainement elle établira des cours par correspondance.

Les *cours du jour* sont nombreux et variés. Certains se rapportent à la formation professionnelle proprement dite, d'autres contribuent à donner à l'étudiant une haute culture générale qui lui permettra, plus tard dans la vie, de saisir les grandes questions économiques avec toute la largeur de vue nécessaire.

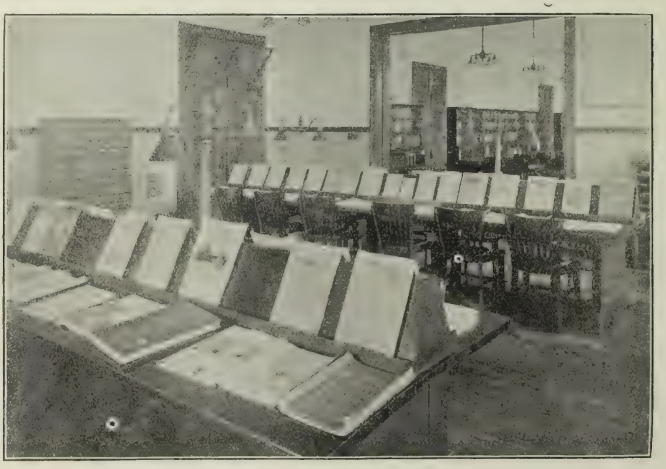
L'énumération suivante des matières enseignées aux cors réguliers du jour est édifiante: a) *matières commerciales*: opérations commerciales en marchandises, banque, bourse, assurances, comptabilité, bureau commercial, organisation des entreprises modernes, arithmétique commerciale, algèbre financière, publicité.

b) *matières scientifiques*: mathématiques, géographie physique, chimie et physique, technologie et produits commerçables.

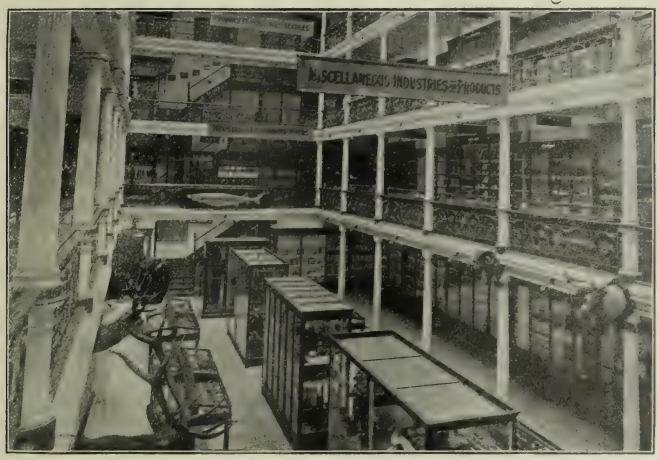
c) *matières économiques et juridiques*: économie politique, géographie économique, documentation économique, statistique, sciences des finances, législation douanière et politique commerciale, droit civil, droit public, droit commercial et industriel.

d) *matières littéraires et linguistiques*: langues française, anglaise, espagnole, italienne, allemande, philosophie morale, histoire générale, histoire du commerce, géographie générale.

Quant aux *cours libres*, organisés le soir, depuis 1919



La bibliothèque (salle des périodiques).



Le Musée Commercial et Industriel (vue générale).

ils s'adressent spécialement aux employés de commerce qui ne peuvent suivre les cours réguliers du jour et qui désirent cependant parfaire leur instruction en certaines matières commerciales. Ces cours se donnent tous les soirs, sauf le samedi, à partir de 7 heures, d'octobre à avril. Ils sont absolument libres et l'on peut s'inscrire même pour une seule matière. Des certificats de capacité sont délivrés aux étudiants qui subissent les épreuves requises par les règlements. Les matières qui font l'objet de cet enseignement le soir sont: la comptabilité théorique et pratique, les opérations de banque, les langues modernes, l'arithmétique commerciale et l'algèbre financière, l'économie politique, des notions de droit public, de droit civil, et de droit commercial, l'organisation des entreprises modernes, la géographie économique du Canada et des Etats-Unis, la science des finances, l'assurance et la publicité.

Tous les cours mentionnés plus haut (jour et soir) ne pouvant être suivis que par des personnes résidant à Montréal et dans la banlieue, l'Ecole des Hautes Etudes se propose, afin d'étendre son enseignement à toute la province de Québec, de donner, à partir de *septembre* 1923 des *cours par correspondance*. Cet enseignement nouveau est appelé à rendre les plus grands services à tous ceux qui, à cause de leur éloignement de Montréal, n'ont pu, jusqu'à présent, bénéficier du haut enseignement de notre grande école. Sans nul doute, les banques et toutes les maisons de commerce les plus importantes, ainsi que les industriels de Québec, Sherbrooke, Hull, Shawinigan, Grand'Mère, Trois-Rivières et d'ailleurs, auront à coeur de faire suivre ces cours par tous leurs employés.

Comme pour les cours du soir, les cours par correspondance seront libres et on pourra s'inscrire même pour une seule matière. Les premiers cours par correspondance qui seront organisés dès cet automne sont: la *comptabilité* et des *cours spéciaux de vérification,* pour ceux qui se préparent à subir les examens d'admission dans les associations de comptables-vérificateurs ou auditeurs, le *droit commercial*, l'*art de vendre*, les *opérations de banque*, l'*économie politique*, l'*arithmétique commerciale* et l'*algèbre financière*, l'*assurance*, la *publicité*, l'*organisation des entreprises*, la *correspondance commerciale française et anglaise*. D'autres cours seront donnés ultérieurement si les besoins s'en font sentir.

Faut-il ajouter que tous les cours à l'Ecole des Hautes Etudes sont confiés à des professeurs spécialisés et du plus haut talent. Notre province, au point de vue de la valeur de cet enseignement, n'a rien à envier ni à aucune université anglaise du Canada ni à aucune autre institution d'enseignement commercial supérieur d'Europe ou d'Amérique. Presque tous ses professeurs d'ailleurs sont diplômés des plus grandes universités d'Europe.

Spécialité comptable.

Je crois à propos d'attirer l'attention du public et spécialement des jeunes gens qui veulent devenir expert-comptable (auditeur) sur le fait que l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de par les dispositions de la loi 8, Georges V, chap. 44, peut décerner le diplôme de Licencié en Sciences Comptables, qui confère à son détenteur, nonobstant toute loi à ce contraire, le droit de faire partie, sans subir les examens généralement exigés, de l' "Association des Comptables de Montréal" (C.A.) ou de l' "Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" (L.I.C.). Il faut pour cela que ces jeunes gens aient vingt et un ans révolus, qu'ils aient suivi, pendant trois ans, tous les cours qui figurent au programme régulier de l'Ecole (cours du jour) et qu'ils aient obtenu le diplôme de "Licencié en Sciences Commerciales". Ils doivent ensuite faire un stage, d'au moins une année, dans un bureau de comptable et subir avec succès l'examen final pour

l'obtention du diplôme de "Licencié en Sciences Comptables".

Dans la description précédente des locaux et du matériel de l'Ecole, j'ai omis volontairement de parler de la bibliothèque et du Musée Commercial. Ces deux sections sont tellement importantes pour une institution comme celle-ci que j'ai désiré tout spécialement attirer sur elles l'attention du lecteur.

En effet, un "musée commercial" où l'étudiant peut voir tous les produits, bruts ou manufacturés, qui font l'objet d'un négoce, une "bibliothèque économique" possédant des auteurs de référence, aussi nombreux que possible, et des périodiques commerciaux et scientifiques, sont aussi nécessaires pour une école de hautes études commerciales, que l'atelier dans une école technique. On ne conçoit pas de cours de technologie, de marchandises, de géographie économique, sans ces compléments indispensables qui mettent sous les yeux de l'élève le produit étudié ou qui lui permettent, après le cours, de compléter ses notes et surtout, chose si importante, de se livrer à des recherches et des études personnelles. D'ailleurs, le musée d'échantillons est tout aussi utile aux négociants et aux industriels qui peuvent, à loisir, y examiner les produits, bruts ou fabriqués, du monde entier. Quant à la bibliothèque, si elle est bien tenue à jour, elle doit procurer rapidement aux négociants tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin. Les avantages de ces deux organismes sont indiscutables. La bibliothèque contient à présent environ 11,000 ouvrages qui tous se rapportent au commerce, à la banque, à l'industrie, à l'économie politique, aux transports, à la géographie économique, à la sociologie, etc. Elle reçoit mensuellement environ 550 périodiques traitant des mêmes sujets.

Le Musée Commercial compte aujourd'hui environ 10,000 échantillons de produits bruts divers, tels que minéraux (fer, cuivre, zinc, plomb, aluminium, amiante, feldspath, mica, etc.), caoutchouc, gommes, résines, huiles, graisses, textiles divers (végétaux et animaux), fourrures, cacao, épices, thés, cafés, sucres, céréales diverses, etc.; il possède aussi une cinquantaine de collections complètes de technologie. A côté des matières premières se trouvent des spécimens de chaque produit aux différentes phases de sa fabrication. Des étiquettes (en français et en anglais) donnent des renseignements sommaires sur les objets exposés en ce qui concerne les procédés d'extraction, les modes de culture ou de fabrication, les propriétés et usages des divers produits bruts, leurs succédanés et leurs falsifications; des planisphères indiquent les lieux de provenance et de fabrication de toutes ces marchandises. Il est évident qu'un musée d'échantillons, surtout s'il est complété par un bureau de renseignements et de documentation commerciale, sera toujours un auxiliaire des plus utiles pour les commerçants et les industriels et un puissant stimulant au commerce.

La bibliothèque est actuellement ouverte à la consultation de tous les intéressés; le musée sera aussi prochainement accessible au public.

Que deviennent les diplômes?

Ce petit aperçu des progrès de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciale ne serait pas complet si je ne parlais quelque peu des étudiants qui la fréquentent.

Une simple comparaison des chiffres de la population scolaire est déjà édifiante, en effet: après de multiples fluctuations, le nombre des inscriptions qui, en 1910 (première année de cours), était de 32, est en 1922 de 332, dont 120 suivent les cours réguliers du jours et aspirent aux grades universitaires, les autres sont inscrits aux cours du soir.

Depuis quelques années, grâce au nombre croissant de candidats demandant à être admis aux cours du jour, il a été possible d'en faire une sélection de plus en plus sévère. Il va de soi que les résultats obtenus avec des jeunes gens bien préparés à tirer parti de notre enseignement sont de plus en plus appréciables. Les promotions sortantes sont plus nombreuses chaque année (en mai 1922 dix-sept étudiants ont obtenu leur licence) et les commerçants qui ont eu à leur service des diplômés de l'Ecole des Hautes Etudes sont unanimes dans l'expression de leur satisfaction. Trop de nos hommes d'affaires cependant se contentent encore d'un personnel moins bien formé et continuent à n'engager que des enfants sortant de l'école primaire qu'ils font ensuite progresser à l'ancienneté plutôt qu'au mérite!

Le dernier obstacle au développement de l'enseignement commercial supérieur dans notre province sera vaincu le jour où nos commerçants auront compris qu'il y va de leur propre intérêt de rompre avec la routine et de s'entourer d'un personnel de choix que, depuis plusieurs années, l'Ecole des Hautes Etudes s'efforce de leur préparer.

LA VASTE ETENDUE DE NOS PECHERIES

Une revue rapide des régions de pêcheries du Dominion donne quelque idée de l'abondance et de la variété des poissons que contiennent nos eaux.

Ces régions se délimitent comme suit:

1. Les étendues de l'Atlantique, à une distance de 50 à 150 milles au large de la terre ferme, depuis le Labrador jusqu'à la baie de Fundy et comprenant les "Grands Bancs" et d'innombrables bancs plus petits. Dans ces grandes régions renommées, les pêcheurs des provinces maritimes et de Québec ont pris l'an dernier (1921) du poisson pour une valeur de $19,273,200, les pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse figurant pour près de la moitié dans ce total. Les poissons les plus communément pris sont la morue, l'égrefin, le flétan, la merluche, le hareng, le maquereau, le homard, l'éperlan, le saumon, l'alose, l'huître, la mactre, etc.

2. La région des Grands Lacs, couvrant 1,500 milles de l'est à l'ouest et comprenant le lac Winnipeg et les nappes d'eau du Manitoba, a fourni en 1921 du poisson d'eau douce pour une valeur de $1,087,229. On prend dans cette vaste région le poisson blanc, le hareng des lacs ou petit poisson blanc, la truite des lacs, le doré ou "pickerel" jaune ou bleu, l'achigan noir et l'esturgeon.

3. Quoique les eaux des grandes plaines qui se trouvent à l'est des Montagnes Rocheuses, de même que celles du district de la baie d'Hudson, ne rapportent, d'après les statistiques officielles, qu'une valeur de moins de $1,000,000, il y a possibilité de les exploiter sur une plus grande échelle et, par ce fait, d'augmenter de beaucoup la valeur annuelle du produit de nos pêcheries. Des nappes d'eau de l'intérieur, comme le lac du Grand-Ours, dont la superficie est de 10,000 milles carrés, et des centaines d'autres lacs et rivières contiennent en abondance du poisson d'une taille et d'une qualité exceptionnelles, y compris le grand poisson blanc, le doré, le brochet, la laquaiche, le poisson inconnu qui ressemble au saumon et qu'on rencontre dans le bassin de la rivière Mackenzie, le hareng de l'Arctique, l'ombre et autres excellents poissons auxquels on n'a jamais fait la pêche.

4. A l'ouest des Rocheuses, dans la région du Pacifique, comprenant la Colombie-Britannique et le Yukon, abondent toutes les meilleures sortes de poissons. L'an dernier, la pêche a rapporté un total de $13,982,658, bien qu'il y ait des indices de déclin en ce qui concerne le saumon et le flétan. On peut encore, cependant, prendre d'excellents poissons dans ces eaux, tels que le hareng, le pilchard, la morue de rocher, la morue noire et plusieurs variétés de poissons plats. Il y a au moins vingt autres sortes de poissons comestibles encore inutilisées, que nos gens finiront par connaître et dont ils apprécieront l'excellence. Tout expert en matière de pêcherie ne peut que trouver regrettable que l'industrie de la pêche sur la côte du Pacifique se limite à deux sortes de poissons, le saumon et le flétan, et qu'on néglige toutes les autres espèces. Il est impossible de développer cette industrie à un degré remarquable si, dans des eaux où abondent plusieurs variétés de poissons, on fait à deux ou trois espèces seulement une pêche à outrance.

On parle beaucoup de l'épuisement des pêcheries; certes, les méthodes imprévoyantes de l'homme ont déjà causé beaucoup de dommage, mais les eaux du Dominion ont une telle étendue et contiennent une si grande variété de poissons qu'il n'est pas à craindre que cette ressource vienne à manquer totalement. En somme, l'industrie de la pêche pourrait prendre plus d'extension et plusieurs autres sortes de poissons pourraient être utilisées si le consommateur canadien appréciait davantage les qualités de certains poissons qu'on ne voit que rarement sur le marché.

Les avantages qu'offre le Canada au point de vue de la pêche sportive sont trop bien connus pour qu'il nous soit nécessaire d'en parler longuement. On compte près de cent rivières fréquentées par le saumon, sur le littoral de l'Atlantique, depuis le Saint-Laurent jusqu'à la côte du Maine, et elles ont une réputation mondiale. Dans l'Ontario, la truite mouchetée abonde partout, de même que l'achigan noir. Sur le littoral du Pacifique il y a aussi des poissons que prisent fort les pêcheurs à la ligne; par exemple, le saumon-roi ou quinnat, les truites dites "steelhead", "rediroat" et "cutthroat", tandis que dans les eaux peu connues du Nord, près du cercle arctique, on trouve deux espèces d'ombres (grayling) en abondance. La chasse à la baleine et au phoque, et autres industries connexes ont un champ d'activité remarquable, et, pourvu qu'on agisse avec prévoyance, elles constitueront toujours une source de richesse.

Les pêcheries, à l'encontre des terres cultivées, ne souffrent ni de la sécheresse, ni des tempêtes, ni de la guerre, et si l'on a soin de les exploiter avec prévoyance, elles continueront à être florissantes.

LA COLONISATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

QUELQUES NOTES D'HISTOIRE

(*Par M. Hormisdas MAGNAN.*)

L'histoire de la colonisation sous le régime français est suffisamment connue. Des écrivains remarquables comme Rameau, Salone et l'abbé I. Caron, ont fait le récit des premiers établissements dans la Nouvelle-France. Les notes qui suivent n'ont donc trait qu'à la période qui s'étend de la moitié du dernier siècle, jusqu'à nos jours, et durant laquelle ont été organisés la colonisation et les différents ministères qui en ont eu la direction.

La colonisation, dans la province de Québec, a toujours eu le caractère d'une oeuvre patriotique, et le mouvement qui l'a dirigée est toujours parti d'en haut. Le clergé canadien et les gouvernements qui se sont succédés ont toujours formé le gros de l'armée des colonisateurs.

Les Pères Jésuites, puis, plus tard, les Oblats que l'on trouve encore à l'oeuvre un peu partout, ont été de tout temps, les bienfaiteurs de la colonisation. La liste des missionnaires colonisateurs, qui étaient généralement des curés de paroisses, est considérable et leurs lettres et rapports formeraient plusieurs volumes du plus haut intérêt. Les nombreuses paroisses qu'ils ont fondées attestent leur dévouement inlassable. De nos jours, encore, on les trouve en tête du mouvement colonisateur, dans les nombreuses paroisses ouvertes durant le dernier quart de siècle.

Dès 1848, le colonisation pénètre dans les Cantons de l'Est. Grâce à des initiatives privées, les colons s'y établissent et forment les noyaux de nouvelles paroisses.

L'année suivante, une société de colonisation se formait à Sainte-Anne-de-la-Pocatière sous la direction des abbés Hébert et Pilote. Cette société réussit à implanter de vigoureux essaims de colons dans la région du Lac Saint-Jean, à une distance de plus de cinquante lieues.

En 1861, la Législature de Québec sanctionne par une loi spéciale la fondation de la "Société de Colonisation du Bas-Canada". Parmi les promoteurs, on relève les noms des honorables L. A. Jetté, T. J. J. Loranger, A. A. Dorion, P. Beaubien, J. C. Taché, etc.

Cette belle initiative fût le point de départ d'un mouvement colonisateur suivi et non moins efficace.

Les seigneuries n'offraient plus alors de terres à défricher. Il fallait trouver un débouché pour le trop plein de nos vieilles paroisses, qui se dirigeait, d'une façon alarmante, vers les Etats-Unis. Les journaux du temps sont remplis d'articles vibrants de patriotisme sur la désertion de nos campagnes.

Dans une conférence donnée au congrès de colonisation de Montréal, en 1878, M. S. Lesage disait: "La participation directe de l'Etat à l'oeuvre de la colonisation par les enfants du sol ne commença à se faire sentir que le jour où le gouvernement responsable fût solidement établi; et, encore, les premiers soucis de ceux qui avaient conquis pour notre province la souveraineté ministérielle, furent-ils de réparer d'abord des injustices commises par les administrations précédentes." Le conférencier voulait parler du fléau des grandes concessions de terrains qui a tant retardé l'avancement de la colonisation dans notre province.

Cela fait, les hommes publics s'occupèrent de dégager la propriété foncières des charges et des embarras du régime féodal et, en 1845, l'abolition de la tenure seigneuriale fût décrétée.

Mais le régime seigneurial, nous aimons à le dire, avait fait son oeuvre bienfaisante sur les deux rives du Saint-Laurent. La paroisse s'était, peu à peu, substituée à la seigneurie et avait formé cette mosaïque indestructible qui a donné à notre province le cachet qu'elle conserve encore et qu'elle imprime partout où les nôtres s'implantent.

Grâce aux sociétés de colonisation qui s'étaient fondées à Québec, à Montréal, à Sherbrooke et ailleurs, pour hâter le mouvement colonisateur, les groupes deviennent plus nombreux; les courageux missionnaires les accompagnent partout et, bientôt des chapelles se construisent de place en place, formant des noyaux de nouvelles paroisses dont les noms remplacent ceux des cantons.

Le service de la colonisation s'organise.

Ce n'est qu'en 1854 que s'organise le service de la Colonisation. Jusqu'à cette date, les chemins et les ponts de colonisation avaient été confondus avec les autres travaux publics. Cette branche importante était alors sous la direction d'un commissaire des Terres de la Couronne.

C'est vers cette époque, croyons-nous, que le gouvernement passa une loi pourvoyant à la classification des chemins de colonisation dans le but de départir avec plus d'équité les octrois votés pour les différents comtés où la colonisation commençait son oeuvre bienfaisante.

En 1867, on constate par les rapports publics que la colonisation figure comme branche spéciale et qu'elle dépend du commissaire de l'agriculture et des travaux publics. Dès cette époque, la colonisation est confiée à un

chef ou directeur. De 1858 à 1897, date de la nomination d'un assistant commissaire de la Colonisation, nous relevons les noms suivants avec le titre de directeur ou inspecteur de la Colonisation:

T. Bouthillier, (1856-1867); Boucher de la Bruyère, (1877-1886); H. A. Turgeon, (1887-1894).

En 1895, l'agriculture et la Colonisation forment un ministère, sous la direction d'un commissaire et cet état de chose se maintient jusqu'en 1903, alors que la colonisation et les travaux publics deviennent un ministère séparé.

C'est en cette même année 1897 que Monsieur Sergius Dufault devient assistant commissaire puis sous-ministre en 1902, poste qu'il occupa jusqu'en 1921, alors qu'ayant pris sa retraite, il fût remplacé par M. L. A. Richard, le présent sous-Ministre.

En 1906, la branche de la Colonisation fût de nouveau réorganisée. Le gouvernement lui attribua la Colonisation, les Mines et les Pêcheries. C'est le ministère actuel, dont l'honorable Monsieur J. E. Perrault est le zélé titulaire.

Mais, en outre des trois branches sus-mentionnées que comprend le Ministère actuel de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, il faut ajouter le Cadastre, qui forme une branche d'une très grande importance au point de vue de la propriété privée, puisqu'il est le complément nécessaire des arpentages en notre province.

Le Cadastre fut créé en 1851, par l'Acte seigneurial. (Voir 18 Vict. chap. 3 et 23 Vict. chap. 54) et cette branche fût mise sous la direction du ministre des Terres de la Couronne, dont dépendaient déjà les arpentages.

En 1987, ces deux branches passèrent au ministère de la Colonisation et en 1906, les arpentages furent de nouveau placés sous la direction du ministre des Terres de la Couronne, tandis que le Cadastre restait au ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, où il se trouve encore.

Les secrétaires de la Colonisation ont été comme suit: M. J. F. Savary, 1896-1909; M. Georges Belleau, depuis 1909.

Voici, d'après les rapports publics, la liste des commissaires ou ministres de la Colonisation, depuis la Confédération jusqu'à nos jours, c'est-à-dire depuis 1867 à 1922 :

L'hon. L. Archambault, commissaire, 1867-1873;
L'hon. P. Garneau, commissaire, 1874-1875;
L'hon. C. B. de Boucherville, commissaire, 1876-1877;
L'hon. H. J. Joly, commissaire, 1878-1879;
L'hon. J. A. Chapleau, commissaire, 1880-1881;
L'hon. A. Dionne, commissaire, 1982;
L'hon. John J. Ross, commissaire, 1883-1886;
L'hon. J. McShane, commissaire, 1887;
L'hon. W. Rhodes, commissaire, 1888-1889;
L'hon. H. Mercier, commissaire, 1890;
L'hon. L. Beaubien, commissaire, 1891-1896;
L'hon. T. Chapais, commissaire, 1897;
L'hon. A. Turgeon, commissaire, 1897-1901;
L'hon. sir L. Gouin, Ministre, 1902-1904;
L'hon. J. Allard, Ministre, 1905;
L'hon. J. Prévost, Ministre, 1907-1908;
L'hon. C. R. Devlin, Ministre, 1908-1913;
L'hon. H. Mercier, jr., Ministre, 1914-1920;
L'hon. J. E. Perrault, Ministre depuis 1920.

Comme on le voit, à partir de 1867, le gouvernement de la province de Québec a inscrit la colonisation en tête de son programme et a pris tous les moyens de la faire progresser.

Ajoutons qu'un directeur et ingénieur de la colonisation a été nommé dès 1896. M. J. N. Castonguay a occupé ce poste jusqu'en 1904, alors qu'il fut remplacé par M. A. Normandeau. Ce dernier a un assistant, M. A. O. Barrette, avec cinq autres ingénieurs de district.

En outre de ce service important, l'honorable M. Perrault a organisé un service d'inspection d'une grande efficacité. M. J. E. Caron est le chef de ce service, ayant sous sa direction une douzaine d'inspecteurs régionaux.

Aide à la colonisation.

Notons en passant que durant le dernier quart de siècle surtout, le gouvernement a subventionné les sociétés de colonisation; il a fait appel à l'immigration européenne et favorisé le rapatriement des Canadiens immigrés aux Etats-Unis; les territoires les plus propres à former des établissements prospères ont été explorés par les arpenteurs et les ingénieurs-forestiers; des chemins, suivant les besoins de chaque localité, ont été tracés et construits; et une moyenne de $500,000 a été dépensée chaque année, depuis 1896, en travaux, chemins et ponts de première nécessité.

En ces dernières années surtout, le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries a encouragé les initiatives privées pour le bien de la Colonisation. Aussi a-t-on vu se fonder de nouvelles sociétés de colonisation à Québec, Montréal, Chicoutimi, Rimouski et ailleurs, etc. Ces sociétés se sont mises activement à l'oeuvre et elles rendent de grands services à la colonisation dans leur région respective, puisque depuis dix ans, 65 nouvelles paroisses ont été fondées.

Nous aimons à signaler l'action bienfaisante de la "Ligue Nationale de Colonisation", que M. J. N. Castonguay, ancien directeur des travaux de colonisation a fondé en 1916, et dont M. Amédée Denault est actuellement le secrétaire, avec M. le docteur P. H. Bédard comme président. Cette société, subventionnée par le gouvernement, a déjà rendu de bons services à la colonisation.

Mais la somme de $5,000,000 que le gouvernement de Québec a votée récemment pour fins de colonisation, est surtout une preuve éclatante que l'intérêt public à cette oeuvre patriotique ne se ralentit pas. L'année dernière, il a été dépensé plus d'un million et demi au profit de la colonisation. L'honorable M. Perrault a déjà visité chaque région pour se rendre compte lui-même des besoins les plus pressants.

En 1922, il a commencé à mettre à exécution un projet de colonisation très populaire, celui de faire défricher 10 acres de terrain sur un certain nombre de lots, et d'y faire construire une maison avec dépendances, etc. Ce projet a reçu l'approbation de toute la presse du pays. Espé-

rons qu'il sera mis à parfaite exécution pour le plus grand bien de la colonisation. Cet essai sera fait dans différents cantons des comtés de Matane, du Lac Saint-Jean et du Témiscamingue.

La Législature n'a pas négligé non plus de contribuer à la construction des voies ferrées. Les chemins du nord de Montréal, sur les deux rives du Saint-Laurent, du Lac Saint-Jean et de la Baie des Chaleurs, pour ne mentionner que les principaux, furent construits en ce dernier demi siècle et on peut dire qu'ils ont donné à la colonisation l'élan désiré. Le chemin de fer du Témiscamingue, dont la construction est à moitié faite, aidera grandement au développement de cette belle région.

Un fait important à noter est l'adoption de certains amendements apportés à la "Loi de colonisation", en 1921, et qui permettent le transport au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, de tous les lots propres à la culture. De plus, la loi, telle qu'amendée, permet à l'honorable Ministre de la Colonisation de protéger plus efficacement le colon. En vertu de cette loi, déjà plus de 20,000 lots ont été mis à la disposition du Ministre de la Colonisation pour fins de culture. C'est, en somme, la séparation officielle du domaine forestier d'avec celui des terres à coloniser.

Mais, il est un autre facteur dont on n'a pas tenu assez compte dans le beau mouvement colonisateur que nous venons de signaler, nous voulons parler de la presse quotidienne et rurale de la province de Québec. Divisée sur la plupart des questions, elle est restée unanime et pleine de zèle pour la colonisation. Elle a formé l'opinion et lui a donné la force que donne le sentiment de la conviction.

De plus, il est certain que M. P. J. O. Chauveau, dans son *"Chales Guérin"*, M. Ant. Gérin-Lajoie, dans son *"Jean Rivard"*, l'abbé Chs. Trudel, dans son *"Histoire des Bois-Francs"*, et, récemment, Damase Potvin et Louis Hémon, dans des romans inspirés de la terre canadienne, ont largement contribué à passionner l'opinion publique par leurs récits si pittoresques, si patriotiques et, surtout, si canadiens.

Mais, nous nous hâtons de le dire, les publicistes du gouvernement, dont M. Arthur Buies est resté le maître, n'ont pas peu contribué à faire connaître les beaux endroits de notre province et à y fixer un grand nombre des nôtres dans les paroisses nouvelles. Rappelons, en passant, les noms de quelques disparus: Joseph Bouchette, Stanislas Drapeau, Alfred Pelland, Edmond de Nevers, C. Langelier, etc.

Les régions de colonisation.

La province de Québec renferme dans ses vastes limites des quantités de terres arables plus que suffisantes pour établir tous les nôtres pendant de longues années encore.

Le territoire à défricher dans la province de Québec est immensément vaste. Il y a encore, au moins 15,000,000 d'acres de terres qui pourraient être cultivés et qui sont encore en forêts. Un peu plus de ce vaste territoire se trouve dans le bassin du Saint-Laurent, le reste dans le bassin du Lac Saint-Jean et de la Baie d'Hudson et dans les régions du Témiscamingue et de l'Abitibi.

La colonisation se fait de plus en plus facile, sur des terrains accessibles et avec des ressources dont les colons ne jouissaient pas autrefois. C'est donc le moment favorable, pour les cultivateurs de notre province aussi bien que pour les ouvriers des villes, d'établir leurs enfants à la campagne, s'ils ne peuvent leur faire près d'eux un avenir convenable. D'excellentes régions de colonisation leur tendent les bras, soit dans des paroisses de fondation récente, qui ne demandent qu'à se développer par l'arrivée de nouveaux colons, soit dans des endroits boisés qui attendent la hache du défricheur canadien.

La province de Québec peut se diviser en une dizaine de régions au point de vue de la colonisation, à savoir: l'Abitibi, le Témiscamingue, la vallée de la Gatineau, le comté de Labelle, la Mattavinie, Chicoutimi et le Lac Saint-Jean, les Cantons de l'Est, et le Sud-Est de Québec, la région de Témiscouata et Rimouski, la vallée de la Métapédia et la Gaspésie, qui comprend les comtés de Gaspé et de Bonaventure.

Le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries publie, chaque année, un *"Guide du Colon"*, bien documenté sur chaque région. Les colons qui désire se renseigner sur les paroisses ou les nouveaux centres de colonisation, n'ont qu'à en faire la demande au Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

LE MINISTERE DE LA VOIRIE

Il est peu de ministères, dans notre Province, dont les travaux sont plus discutés, et plus précieux à notre croissance économique, que le Ministère de la Voirie, si habilement dirigé par l'honorable M. J. L. Perron.

L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de lui consacrer une étude aussi approfondie qu'il le mérite. Les quelques notes suivantes donneront cependant à nos lecteurs une idée panoramique des travaux magnifiques, pour lesquels nous lui sommes redevables.

L'intervention du gouvernement en matière de voirie date de 1907, année pendant laquelle il commença d'encourager, au moyen de subventions, l'entretien des chemins par les conseils municipaux.

Avant l'intervention du gouvernement, les chemins étaient entretenus d'après le système des parts, excepté cependant dans les cantons de l'Est, où, en vertu du code municipal, les chemins étaient à la charge des conseils municipaux, qui les faisaient entretenir en utilisant la corvée ou à prix d'argent.

Le gouvernement de la province, afin d'encourager l'entretien des chemins aux frais et sous la directions des conseils municipaux, sans utiliser la corvée, inaugura, en 1907, comme nous l'avons vu plus haut, le système des subventions.

La loi de 1907 mettait, dans chaque comté, une somme de $800.00 à la disposition des municipalités locales dont les chemins seraient mis à la charge des conseils municipaux et entretenus sous la direction de ces derniers.

En 1908, le budget de l'Agriculture contenait, en plus, un crédit qui garantissait aux trois premières municipalités de chaque comté qui achèteraient une machine à chemin trois subventions respectives de $125.00, $100.00 et $75.00. En plus, il était accordé une subvention allant jusqu'à $1,200.00 à tout comté qui achèterait un concasseur. Les machines à chemin furent un objet de risée, et les concasseurs furent abandonnés à la rouille.

La loi de 1907 (subventions) amena cependant quelques bons résultats. Elle fut modifiée d'année en année, et, en 1911, une subvention annuelle de $400.00 fut garantie à chaque municipalité rurale pour l'entretien de ses chemins.

A venir jusqu'en 1911, la population de la province se laissait difficilement entraîner dans la voie du progrès, mais il y avait tout de même progrès. Le gouvernement se rendant compte que la lenteur relative du mouvement était dûe en grande partie à l'insuffisance de subventions, décida d'y remédier en fournissant aux municipalités tout l'argent requis pour la construction des chemins.

Il fit donc voter, en 1912, la loi dite d'emprunt. Il inaugura en même temps une campagne de propagande. La voirie de la province entrait dans une période décisive de progrès. En dix ans, l'essor donné à l'amélioration de la voirie a produit les résultats que l'on sait. Depuis 1912 la propagande n'est plus nécessaire. La population de la province a parfaitement compris l'importance de la voirie, et le gouvernement n'a plus à lui en démontrer les effets bienfaisants.

Depuis l'inauguration de sa politique de voirie, le gouvernement a construit, jusqu'au 1er octobre 1922, 1,354 milles de chemins de différents pavages, qui se répartissent comme suit: béton bitumineux, 11.43 milles; béton, 63.73 milles; macadam bitumineux, 97.45 milles; macadam, 1,837.5 milles; gravelage, 2,344.0 milles.

Les différents chemins de la province ont été divisés, pour les fins de construction et d'entretien, en deux classes principales, qui sont les routes de grande communication et les chemins municipaux.

Les routes de grande communication, comme leur nom l'indique, relient entre eux les principaux centres de la province et établissent une communication avec les provinces voisines et les Etats-Unis. Les chemins municipaux desservent la circulation de chaque municipalité et relient ces municipalités aux grandes routes.

Le réseau actuel des grandes routes de la province comprend quarante-trois routes. La longueur totale de ce réseau est de 2,900 milles, dont environ 1,500 milles sont déjà construits.

Sur les quarante-trois routes du réseau, 9 routes sont déjà terminées, et les travaux de construction sont en cours sur tout le reste du réseau.

A la fin de 1923, 22 routes seront complètement terminées, et, sur les 2,900 milles que comprend le réseau, 2,000 milles seront construits.

NOTRE MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Les richesses de nos provinces sont si prestigieuses, que l'on hésite à décerner les palmes de la supériorité à l'une plus qu'à l'autre. Mais il est hors de doute, qu'au point de vue agricole, l'univers porte sur nous des yeux où l'admiration se mêle à l'envie. Par les immenses travax accomplis par notre ministère de l'Agriculture, sous l habile administration de l'honorable M. J. E. Caron, nous voyons que ce département, au cours de la dernière année, a ajouté de nouveaux lauriers à son front déjà lourd de couronnes. Le rapport officiel est à la portée de tous, laissons le parler, pour et par lui-même. Cependant, nous sommes heureux de publier ici un résumé que nous communiqua aimablement le Ministère de l'Agriculture.

"Il faut d'abord rappeler l'aide financier que nous donnons aux société d'agriculture et aux cercles agricoles, sous diverses formes:

Chaque société d'agriculture de comté reçoit une subvention annuelle de $4.00 par membre, jusqu'à concurrence de 200 membres, et de $2.00 par membre additionnel, jsuqu'à concurrence de 300 membres. Ainsi une société qui compte 300 membres reçoit $800.00 pour les premiers 200 membres et $200.00 pour les 100 membres subséquents. Ces subventions représentent un total de $47,791.08, en 1921-22.

Les sociétés d'agriculture peuvent emprunter du gouvernement 75 pour cent du prix d'achat d un ou plusieurs reproducteurs de race chevaline de première qualité, suivant l'étendue du comté, et sans intérêt. Le total de ces prêts s'est élevé à $19,012.50.

Elles reçoivent en outre une prime annuelle de $200 par reproducteur de race chevaline. Ces primes ont nécessité un déboursé de $17,550.00.

De concert avec le ministère fédéral de l'Agriculture, le ministère de l'Agriculture de Québec accorde à chaque société d'agriculture, qui tient une exposition de grains de semence, une allocation de 75 pour cent du montant total des prix payés en argent. Cependant, cette allocation ne doit jamais excéder $75.00. $5,408.00 ont été ainsi distribuées.

Chaque société peut organiser de un à cinq concours de récolte suivant le nombre de ses membres. Elle reçoit $75.00 par concours. Le département a payé $12,361.00 aux sociétés à cette fin.

Un montant de $200.00 est mis à la disposition de chaque société pour l'organisation d'un concours de semences de blé, d'avoine, d'orge, de pois, de sarrasin, de mil et de pommes de terre, au choix du bureau de direction, et $75.00 pour l'organisation du concours de trèfle de se-



Institut Agricole d'Oka.—Groupe de vaches canadiennes, et vue partielle des nouvelles étables.



Vue des bâtiments de ferme de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de la plaine qui s'étend du côté sud.

mence. Ces concours, qui ne sont pas encore répandu dans toute la province, ont coûté $3,715.00.

Les cercles agricoles reçoivent 50c. de subvention annuelle pour chacun de leurs membres, jusqu'à concurrence de 100 membres. Le total des subventions annuelles payées aux cercles agricoles en 1921-22 est de $22,476.50.

Chaque cercle qui possède et garde, au bénéfice de ses membres, un ou des reproducteurs de race bovine enregistrés, ou qui accorde une prime au propriétaire d'un reproducteur de race bovine enrégistré, peut recevoir une subvention de $15.00. A partir du 1er janvier 1923, la subments du Conseil d'Agriculture.

Chaque cercle qui a entretenu cette année un reproducteur de race porcine enregistré, pour le bénéfice de ses membres, ou qui a accordé une prime au propriétaire d'un reproducteur de race porcine enregistré, a reçu une subvention de $15.00. A partir du 1er janvier 1923, la subvention variera suivant l'âge du reproducteur et sera distribuée comme suit : $10.00 si l'animal fait le service entre de huit à dix-huit mois et $20.00 s'il fait le service après avoir atteint l'âge de dix-huit mois. Aucun encouragement n'est donné pour un reproducteur qui fait le service avant d'avoir atteint huit mois.

Les cercles agricoles ont reçu, depuis plusieurs années, une allocation de $15.00, pour leur permettre de garder ou de primer un bélier de race pure. Ce mode d'encouragement étant limité à un seul reproducteur par cercle, ne répondait plus aux besoins des éleveurs. Aussi, la Législature a-t-elle supprimé cette allocation de $15.00, par la loi 12, George V, chapitre 41.

Nous avons décidé, en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par l'article 1855 S.R.Q., d'encourager l'élevage du mouton par un moyen plus efficace et dont un plus grand nombre d'éleveurs peuvent profiter, et nous prêtons, depuis plusieurs mois, les deux-tiers du prix d'achat de moutons de race pure enregistrés. Le total du prêt ne doit pas excéder $350.00 par cercle. Les moutons doivent être revendus aux membres du cercle, au prix coûtant. Chaque acheteur verse un tiers du prix d'achat comptant et paie la balance, sans intérêt, en deux versements annuel et égaux.

Nous continuons à prêter, comme auparavant, pour l'achat d'animaux des espèces bovine et porcine.

Les cercles ont reçu en primes, pour les animaux reproducteurs qu'ils ont gardés au bénéfice de leurs membres $40,185.00, tandis que les prêts sans intérêt se sont élevés à $4,823.44.

Le ministère fédéral de l'Agriculture et le ministère provincial de l'Agriculture, agissant en coopération, offrent chacun une allocation spéciale de $50.00, pour l'organisation de concours d'alimentation de moutons, sous la direction d'un cercle agricole.

L'organisation de vingt expositions de moutons a été autorisée en 1922, sous les auspices des cercles. Un montant de $300.00, dont $150.00 payées par le gouvernement fédéral et $150 00 par le gouvernement provincial, était alloué à chaque exposition.

Une subvention de 25 pour cent du prix d'achat, jusqu'à concurrence de $25.00, est accordée aux cercles agricoles et aux associations paroissiales agricoles, composées d'au moins dix membres, qui achètent la première baignoire pour moutons dans une paroisse.

Les agronomes organisent deux concours de légumes par année, parmi les membres de deux cercles agricoles de chaque comté. Les cercles alternent ces concours de manière à ce que toutes les paroisses puissent en bénéficier. Le ministère paie $1.50 par concurrent, avec minimum de $15.00 et maximum de $40.00 par concours.

Un concours d'étables par comté est organisé chaque année. Le ministère accorde $3.00 par concurrent, avec un minimum de $30.00 et un maximum de $100.00. Les cercles profitent de cet avantage à tour de rôle. 75 concours ont été organisés, au coût de $3,159.00.

Une subvention de 10 pour cent du prix d'achat d'une batteuse de trèfle valant de $500.000 à $1,000.00 et de 15 pour cent du prix d'achat d'une batteuse valant plus de $1,000.00, pourvu que ce 15 pour cent ne dépasse pas $200, est accordée aux cercles agricoles ou autres associations paroissiales composées d'au moins vingt cultivateurs, qui achètent la première batteuse de trèfle dans une paroisse. Le ministère a versé $14,940.00, en 1921-22, aux cercles et autres associations agricoles pour ces achats.

Quant à l'industrie laitière, elle a beaucoup souffert de la sècheresse de l'été dernier, qui a compromis la récolte du foin dans plusieurs régions de la province, au point qu'un trop grand nombre de cultivateurs ont dû vendre leurs animaux à vil prix, n'ayant aucun fourrage pour les nourrir. La plupart ont cependant réussi à les hiverner au prix de grands sacrifices, en profitant de la réduction des taux de fret pour le transport du foin, du blé-d'Inde et des criblures, obtenue par notre intervention auprès des chemins de fer. Aussi, la production laitière a-t-elle été sensiblement réduite au printemps. Si nous comparons la production du lait des mois de mai et juin 1922, avec celle des mois correspondants de 1921, nous constatons une diminution de 14.05 pour cent dans le premier mois et de 3.86 pour cent dans le second; mais, par contre, le mois de juillet accuse une augmentation de 5.24 pour cent sur le même mois de l'année précédente. Cette augmentation est due à



Champ de blé Huron sur la ferme de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.



Institut Agricole d'Oka.— Les élèves de quatrième année, au cours d'appréciation des chevaux, sous la direction du professeur M. Gustave Toupin.

la température plus favorable en ce mois. Nous n'avons rien à craindre pour l'hiver qui s'annonce, parce que la récolte du foin est abondante presque partout dans la province et qu'elle a été engrangée dans les conditions les plus favorables, de même que la récolte de grains.

Le contrôle laitier s'est poursuivi cette année, comme les années dernières, avec le concours empressé des inspecteurs de beurreries et de fromageries, qui n'ont cessé d'encourager les cultivateurs à prendre les moyens de reconnaître le mérite laitier de chacune de leurs vaches et qui ont pu ainsi augmenter, encore cette année, le nombre de vaches sous contrôle dans tout le Canada a été cette année, au mois de juillet, de 37,082 avec 3834 troupeaux. Sur ce total la province de Québec avait à elle seule, 26,217 vaches et 2,749 troupeaux, soit presque les trois-quarts des vaches contrôlées dans tout le Canada. C'est un résultat dont les cultivateurs de Québec ont raison d'être fiers.

Pour fabriquer de bons produits laitiers, il faut trois conditions essentielles que l'École de Laiterie et le Service de l'Industrie Laitière cherchent à faire réaliser partout dans la province; il faut du bon lait ou de la bonne crème, des fabricants compétents et des fabriques hygiéniques et bien outillées. Les rapports de nos inspecteurs démontrent qu'il se reçoit beaucoup trop de crème de qualité douteuse dans nos fabriques. Nos officiers s'emploient à remédier à cet état de chose en persuadant les cultivateurs comme les fabricants qu'il est de leur intérêt de ne mettre sur le marché que des produits de toute première qualité, mais il est probable que cette campagne de persuasion n sera pas suffisante, et qu'il faudra faire classifier la crème, comme on classifie déjà le beurre et le fromage. Le producteur recevra ainsi le juste prix de sa marchandise. Les crèmes acides ne sont pas payées sur la même base que les crèmes douces. Ce système a réussi pour le beurre et le fromage. Il devrait avoir le même succès lorsqu'il s'agira de la matière première qui sert à la fabrication de ces produits.

Nos fabricants ont un désir réel de se qualifier et d'être en mesure de se conformer à la loi qui veut, qu'à compter du 1er. janvier 1924, le paiement du lait et de la crème d'après leur richesse en matière grasse soit obligatoire. Trois cent cinquante-neuf élèves se sont présentés à l'École de Laiterie l'hiver dernier, soit cent quarante-trois de plus que l'année précédente. Il reste un trop grand nombre de fabricants qui n'ont pas toute la compétence désirable. Nous espérons qu'il profiteront des cours qui commenceront bientôt à S.-Hyacinthe pour obtenir leur diplôme.

La province comptait, en juin 1922, 1807 fabriques, dont 649 beurreries, 751 fromageries, 351 fabriques combinées et 56 postes d'écrémage. En juin de l'année précédente, le nombre des fabriques était de 1824, dont 310 n'étaient pas encore enregistrées conformément à la loi, ce qui signifie qu'elles n'étaient pas suffisamment bien construites ou outillées pour fabriquer de bons produits.

Nous avons fait des efforts sérieux pour amener les propriétaires de ces 310 fabriques à les réparer ou à en construire de nouvelles. Nous ne savons pas encore exactement combien ont suivi nos recommendations, mais il est sûr que leur nombre a diminué considérablement.

Le ministère de l'Agriculture prend part cette année à l'exposition de produits laitiers, qui a lieu à Londres, en octobre, afin de permettre aux maisons de commerce et aux acheteurs anglais de mieux connaître et de mieux apprécier les produits de la province de Québec.

Parlons maintenant des agronomes. Cinq nouveaux districts d'agronome ont été ouverts au cours de l'année, ce qui porte leur nombre à cinquante-cinq. La province de

Québec possède aujourd'hui plus de bureaux d'agronome qu'aucune autre province du Canada. Quelques nouvelles nominations seront faites sous peu, pour répondre aux demandes pressantes qui nous sont faites dans certains comtés.

Les cultivateurs ont accueilli jusqu'ici ces représentants du ministère avec grande faveur. Nous n'en voulons d'autre preuve que les boni que lès conseils de comté votent volontairement et généreusement comme complément de salaire à ceux qu'ils considèrent comme les meilleurs conseillers de la classe agricole. En 1921, les agronomes ont reçu des conseils de comté une contribution totale de $21,275 soit une moyenne de $386 par district.

Les agronomes ont fait, au cours de l'année, 1,771 conférences, 41,180 visites à domicile; ils ont donné 4,139 démonstrations, reçu 20,276 personnes à leur bureau, écrit 47,229 lettres et distribué 9,451 brochures. Ce n'est pas tout le travail des agronomes, mais cela donne une idée de quelques-unes de leurs activités.

La propagande faite pour promouvoir l'élevage du mouton, poursuivie depuis trois ans dans les régions les plus propices à cet élevage, a encore donné de bons résultats cette année. Dans un seul district, l'agronome a distribué l'année dernière 180 béliers pur-sang achetés par les cultivateurs avec l'aide des gouvernements. Cet automne, il a pu réunir 15 chars d'agneaux, améliorés, castrés, baignés et amputés de la queue, provenant de ces béliers. Les marchands locaux offraient pour ces agneaux un sou de plus la livre que le prix du marché. Ceci représente un surplus de profit net pour les cultivateurs de $1,500 à $1,800, sans tenir compte de l'amélioration de la race qui se répercutera dans les sujets futurs. Le même exemple pourrait être cité dans tous les autres districts où l'élevage des moutons a été spécialement encouragée en ces dernières années.

La campagne d'amélioration du porc à bacon pour l'exportation, qui se poursuit activement par les agronomes et quelques instructeurs spéciaux, a débuté par une série de cours abrégés donnés aux abattoirs de Montréal, le printemps dernier. Pendant une semaine, les agronomes ont suivi des cours et des démonstrations sur le porc à bacon, sur pied et abattu. Ils se sont rendus compte des exigences du marché anglais, qui est notre principal débouché et ont appris les meilleures méthodes pour produire le meilleur type de porc à bacon.

Un grand nombre de cours, avec démonstration sur le porc à bacon vivant et abattu, ont été donnés dans les principaux centres d'élevage, devant plus de 7,000 personnes.

50 cercles de jeunes éleveurs ont été formés, sous les auspices des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Ces associations sont très prisées par les jeunes, dont nous ferons certainement de très bons éleveurs. L'encouragement ne leur est pas ménagé. Les cercles peuvent recevoir un montant, qui varie entre $55 et $360, suivant le nombre des exposants qui prennent part au concours. Le ministère fédéral de l'Agriculture fournit un tiers du montant, le ministère provincial de l'Agriculture un tiers et la municipalité intéressée un tiers. Le ministère fédéral de l'Agriculture paie en outre des prix, lorsque les animaux exposés sont expédiés aux abattoirs par wagons complets et qu'ils sont jugés. Le montant varie de $695 à $2,430.00, suivant que le nombre des wagons est de cinq à trente. Le ministère de l'Agriculture de Québec paie aussi $5.00 sur les frais de voyage de tout membre d'un cercle qui visite le marché et les abattoirs au moment où les porcs sont expédiés pour le concours. Les jeunes éleveurs sont alors appelés à prendre part à un nouveau concours d'appréciation de porcs entre les membres des cercles. Le vainqueur $25. et les autres ont droit à 24 prix de $1.00 à $24.

* * *

A côté des travaux qui se répètent chaque année et qui font partie d'un programme établi, il faut signaler au nombre des initiatives qui ont été prises au cours de l'année par ce service, certaines entreprises spéciales et éminemment intéressantes pour les cultivateurs.

Cette année, pour la première fois, et sur les instances



Le Cercle de Fermières de Saint-Denis de Kamouraska est l'un de ceux où le filage et le tissage sont le plus en honneur.

d'un grand nombre d'intéressés, l'occasion a été fournie aux officiers du Service de la Grande Culture d'étudier la possibilité pratique d'amender les sols sablonneux au moyen d'apport d'argile ou glaise. Ce furent les citoyens de la paroisse de Saint-Raymond, comté de Portneuf, qui les premiers, demandèrent qu'on leur vint en aide pour remédier à l'extrême pauvreté de leurs terres.

Après avoir étudié la composition physique des sols en culture, ainsi que la qualité des dépôts argileux qui, à une époque donnée, ont été déposés par les eaux des rivières de la région, on décida de recommander la pratique du glaisage à titre d'essai, et comme moyen extrême d'accroître la production de ces terrains de sable et de garder les cultivateurs sur ces fermes.

A la faveur de l'encouragement accordé par le ministère de l'Agriculture pour l'exécution de ces travaux, les cultivateurs de S.-Raymond ont appliqué, au cours de l'hiver dernier, au delà de 51,000 charges de glaise sur leur terre sablonneuse.

Comme résultat de cet essai, un très grand nombre de cultivateurs de la paroisse précipitée se proposent de pratiquer dorénavant cette amélioration sur leurs fermes. Au surplus, plusieurs personnes dirigeantes des paroisses qui forment la zone sablonneuse des comtés de Champlain et Portneuf, témoins des résultats obtenus à St-Raymond, songèrent cette été à engager leurs cultivateurs à avoir recours au même moyen de rendre leurs terres plus fertiles.

Le travail des fermes de démonstration est une autre forme d'activité sur laquelle il convient d'attirer l'attention. Ces fermes, qui sont sous le contrôle direct du Ministère, augmentent en nombre chaque année. Il en existe présentement 14 dans la province, qui donnent, chacune, les résultats les plus satisfaisants.

Les pratiques culturales et le mode d'exploitation suivis comportent plusieurs enseignements précieux pour les cultivateurs du comté où se trouve une telle ferme de démonstration.

Parmi les autres enseignements qui ont été innovés cette année, il faut citer le criblage démonstratif des grains de semences, au moyen d'un crible à grande capacité, actioné par un moteur.

* * *

Les progrès réalisés dans le domaine de l'horticulture sont d'autant plus faciles à apprécier que nous traversons une période difficile, où les cultures les plus payantes sont à coup sûr celles qui exigent le moins de mise de fonds.

Or, la culture des fruits, des légumes, etc., étant de celles qui requièrent le minimum de capital investi, pour l'obtention des plus hauts rendements par arpent de superficie cultivée, il s'ensuit que les cultivateurs sont vite convaincus des bénéfices qu'ils peuvent en retirer.

Aussi, n'est-il pas surprenant que le service préposé à la vulgarisation de ces cultures ait pris depuis quelques années une extension que l'affluence considérable de demandes de renseignements et de démonstrations de la part des cultivateurs fait plus que justifier.

D'ailleurs, l'insuffisance de notre production horticole nous présente une base solide d'appréciation à ce sujet et une ample matière à constatations.

Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, la plupart des petites villes industrielles, surgies depuis quelques années à travers la province, dépendent encore de nos grande villes pour l'alimentation de leurs marchés en produits horticoles nous avons entreprise depuis 1914, à l'effet de faire restau-

C'est pourquoi nous voulons établir des champs de démonstration tout autour de ces centres industriels, qui pourront compter sur une production locale suffisante dans un avenir rapproché.

Les champs de démonstration établis jusqu'ici à cet effet ont su produire des résultats suffisants pour donner à ses cultures l'essor qu'elles devront prendre.

Pendant longtemps ces champs furent des stations d'essai. Aujourd'hui que nous sommes fixés sur les possibilités culturales, ils servent à démontrer les profits réalisables par l'emploi des meilleurs procédés de culture.

De l'aveu de nos fabricants de conserves alimentaires, la production des petits fruits et notamment des fraises et framboises, a augmenté depuis deux ans dans des proportion d'ici quelques années, pour peu que nous continuions de multiplier ces champs qui sont devenus des centres de multiplication de plants.

Certes, il est certaines cultures, telle celle des arbres fruitiers, dont la croissance est relativement lente, qi ne sauraient déjà produire suffisamment, malgré l'élan que nous leur avons donné, pour satisfaire aux besoins de notre consommation. Mais, grâce à la persévérante campagne que nous avons entreprise depuis 1911, à l'effet de faire restaurer les vieux vergger et d'en faire établir des jeunes dans tous les centres favorables à la production fruitière, grâce aux quelque cent mille arbres que nous avons jusqu'ici fait vendre au prix coûtant, aussi bien qu'à ceux que nous allons multiplier dorénavant à notre pépinière de Deschambault, les producteurs de cette province pourront, dans un avenir rapproché, non seulement subvenir à notre consommation de fruits, mais encore répondre aux demandes qui nous viennent présentement du dehors et notamment de Belgique et d'Angleterre.

Il peut sembler étrange à plus d'un que, malgré notre insuffisance de production fruitière, il survienne des dépressions momentanées dans le prix des fruits à certains endroits, alors qu'ils sont vendus très cher dans d'autres localités.

Pour éviter les inconvénients accusés en premier lieu, il faudrait répartir la production de façon qu'il n'y ait pas d'encombrement local, et que, partant, elle soit dirigée vers les centres qui en sont à court. Ce n'est que par l'intermédiaire d'une organisation coopérative centrale que cette répartition pourrait être faite à l'avantage du producteur et du consommateur.

Avec le temps, nous avons tout lieu de croire que le développement que sauront prndre les coopératives pourra leur permettre d'opérer dans le domaine horticole les merveilleuses transformations qu'elles ont produites dans l'industrie laitière.

Signalons enfin, parmi les plus importantes mesures que nous ayons prises cette année pour hâter l'évolution horticole aussi bien que pour parer à la désertion du sol par la jeunesse rurale, l'établissemnt du "Mérite Agricole des Jeunes" qui est le complément de l'oeuvre des jardins scolaires.

* * *

La température plutôt froide du printemps a quelque peu affecté la première phase de l'élevage à la basse-cour et l'a un peu diminué. Depuis, cependant, les choses ont bien changé, grâce à une température plus favorable.

Les poulaillers sains continuent à se répandre à travers les comtés de la province, grâce aux modèles offerts par les stations locales.

Il en est de même des bonnes races et des bonnes lignées de poules et de dindons. La distribution d'oeufs aux enfants des écoles et aux cercles de fermières est toujours très populaire, et les résultats, nonobstant les nombreuses difficultés et contrariétés inhérentes à ces travaux, en sont après quelques années bien tangibles.

Nous avons aussi accordé beaucoup d'attention aux questions spéciales d'aviculture et aux travaux recommandés par la Société Avicole Provinciale dont on trouve l'énumération dans le rapport du Service de l'Aviculture.

Bref, bien que l'aviculture soit en progrès dans la plupart de nos comtés, il reste encore beaucoup à faire, et deux questions très importantes sont actuellement à l'étude par les officiers de l'aviculture, savoir: la lutte contre les maladies à la basse-cour leur prévention et leur guérison, aussi l'abaissement des taux de transport des messageries pour les oeufs et pour la volaille vivante, particulièrement pour les poussins d'un jour et pour les sujets destinés à la reproduction.

L'apiculture va toujours de l'avant. Nos inspecteurs ont visité cette année 7,820 ruchers contre 6,315 l'an dernier. Le nombre de colonies est passé de 68,169 à 86,991 ruches. Malgré une température plus ou moins favorable, nos abeilles nous ont donné un surplus très appréciable de 1,159,981 livres de miel sur les années passées.

Les cours d'apiculture qui ont été donnés l'hiver dernier, ainsi que les nombreuses brochures distribuées durant le cours de l'année, n'ont pas peu contribué à faire de nouveaux et nombreux adeptes.

Notre petite société coopérative pour la vente du miel semble vouloir nous donner de très bons résultats.

L'industrie sucrière a fait un pas appréciable cette année, si l'on en juge par la belle exposition qui a été tenue à Beauceville. Nos fabricants de sucre nous ont prouvé qu'ils étaient capables de produire autre chose que du sucre noir. Continuons à améliorer notre beau produit national; nos fabricants seront alors sûrs d'obtenir un prix raisonnable pour leurs produits.

* * *

Nous continuons chaque année, le cycle des Semaines Agricole. En 1922, nos conférenciers, au nombre de 26, ont parcouru la région qui s'étend entre Lévis et Matane, le long des lignes du Canadien National. Notre école ambulante siège, une semaine durant, dans les centres agricoles de chaque comté. De là, des conférenciers rayonnent dans les paroisses environnantes. A chaque endroit des conférences théoriques et des démonstrations pratiques se donnent de 10 hrs. du matin à 10 hrs. du soir. L'enseignement est appuyé de projections lumineuses animées. Plusieurs milliers de personnes, cultivateurs et citadins, ont suivi ces cours cette année.

卐



卐

L'Honorable J.-E. CARON,
Ministre de l'Agriculture.

Tissus et Nouveautés
Section du "Prix Courant"

Vol. XXII MONTREAL, DECEMBRE 1922 No 12

LES ROBES DE JEUNES FILLES

Grave question que celle des robes de jeunes filles en cette époque où les mamans paraissent toutes avoir trente ans et s'habillent ainsi qu'il convient à leur apparence. Les jeunes filles ont donc imaginé, pour le soir, de leur laisser les robes étroites, et elles ont choisi des robes très larges qui, cette année, seront très longues.

Le crêpe Majunga, le crêpe Georgette font des robes souples; on les emploie en volants, ou bien on les brode de perles suivant un dessin ondulé ou circulaire. La jupe en forme ouverte des deux côtés sur un fond étroit, ou bien un volant-forme montant en biais sur une robe droite sont charmants en dansant. Pour les occasions moins solennelles, les sauteries intimes, le velours sombre brodé de perles de couleurs vives sera tout à fait de mise et peut être très jeune.

On a fait des broderies russes ou roumaines qui s'allient admirablement avec le style des robes actuelles. Il est bon dans ce cas de choisir une forme très simple afin de laisser à la broderie tout son relief.

LE TAILLEUR

Voici donc la saison pleinement commencée. De toutes parts surgissent les modèles les plus intéressants qui sont pour la femme autant de tentations. Elle s'arrête longuement à ceux qui lui paraissent tout d'abord les plus utiles, aux tailleurs, aux manteaux, l'enveloppant chaudement pendant la mauvaise saison et lui rendant en une foule de circonstances les plus précieux services.

Les premiers, tout en s'inspirant d'une même ligne, se font en deux genres bien différents: tailleurs véritables traités par des spécialistes de la question et tailleurs-couture marquant plus de fantaisie. Les tailleurs nets sont conçus avec une taille moins basse, une jupe un peu plus longue, légèrement remontée aussi sur la ligne de la taille, des jaquettes droites. La taille n'est pas nettement indiquée encore, mais il semble qu'il y aura dans un avenir prochain une orientation de ce côté; plus rarement quelques modèles des jaquettes continuent à montrer une taille très basse avec étroite ceinture la soulignant. En résumé, la silhouette reste mince, le vêtement sans ampleur, les manches plates, plutôt étroites. Les jupes suivent la même ligne avec partie découpée, liserés ou détails de garniture rappelant ceux de l'ensemble du modèle, placés sur les côtés. Les coloris qui reviennent le plus souvent vont du beige au marron et jusqu'à des teintes un peu jaunâtres, ocrées, chaudron. Le noir, le gris, le vert pistache et le vert sombre seront surtout utilisés pour les tailleurs de velours.

Quant aux tailleurs de voyage, aux tailleurs simples du matin, ils révèlent l'emploi du cover-coat rayé et surtout du kasha mélangé; jaquette demi-longue en ce cas, à poches apparentes se fermant par un petit revers rabattu, ceinture tout autour dans un effet très classique.

La haute couture à manteau d'autre part, pour les tailleurs qu'elle a créés, la ligne générale dont elle s'inspire, ligne droite et souple avec taille encore basse sans exagération toutefois et jupe un peu allongée. Cette dernière est plutôt étroite, souvent croisée de côté, ou avec



Costume de rue en braidelaine. Nous avouons qu'il pourrait être plus simple mais il pourrait difficilement être plus élégant. Noter la botte russe.

légère ampleur portée en avant exception faite de quelques mouvements en forme dans la coupe même ou par la disposition de pointes de tissu rapportées formant des godets. Quant aux vêtements, ils affectent des genres très divers: paletot droit, petite casaque plus ajustée du bas par une bande droite ou un effet drapé qui enserre étroitement le haut des hanches; courte jaquette droite du dos qu'une étroite ceinture souligne parfois, devant seulement, ou jaquette beaucop plus longue, très longue même, un peu en forme sur les côtés, cette dernière dans une note habillée.

Que d'aimables fantaisies voient le jour dans ces compositions multiples que iherchent toutes à se différencier des unes des autres par une pointe d'originalité! Celle-ci se révèle en premier lieu par le choix des tissus. Non content d'accorder le plus large succès au velours de laine uni, au tubelaine joliment cotelé, au drapella, ce drap si souple qui fait fureur, le goût actuel s'incline résolument vers les délicieuses nouveautés de la saison, l'agnella briqueté à petits pavés en relief, le crispellaine, damassé de laine en quelque sorte cloqué, dessinant vaguement des branches et des rosaces rien que par une légère boursoufflure.

Sur ces tissus aux nuances chaudes dont les préférées ont plus ou foins les reflets des feuilles d'automne, se détachent de délicieuses garnitures faites de bandes ou d'application de fourrure. De la fourrure encore en une mince bordure à la manche à moins qu'on ne lui préfère de très hauts poignets, ou venant ourler un mouvement de doubles poches superposées. Le cuir, la peau souple, la duvetine imprimée aux dessins cachemire nous fournissent encore de gentils détails d'ornementation. Certains modelistes nous conservent les jaquettes à basques un peu amples très ornées de broderie et de fourrure ou les paletots également fort décorés en bordure. Cela nous dote généralement du même coup de quelques effets de contraste avec mélange de deux tissus: jupe de velours et paletot de duvetine.

Que devient le manteau au milieu de toutes ces compositions? Lui aussi se fait plus long pour accompagner la ligne nouvelle des robes, très souple, car la femme recherche avant tout la souplesse, et très mince pour n'alourdir et n'encombrer en rien sa silhouette. Les vêtements simples du jour sont appuyés devant avec ceinture très tendue et effet laissé vague derrière, à moins qu'ils ne soient blausé ou avec pélerine. Le noir qui déserte la robe paraît au contraire se maintenir et s'affirmer dans le manteau. Une garniture marron peut le rehausser de façon discrète bien dans le goût du jour. Ici encore le velours de laine uni ou cotelé, les damassés de laine, trouvent une large utilisation. Parmi les garnitures les plus en vue, il nous faut signaler les grandes bandes, les hautes parties entièrement soutachées, tout particulièrement en soutache cirée du plus charmant effet sur la matité du lainage.

Avec la fourrure, nous tombons en pleine actualité, car lorsqu'elle ne sert pas de base à un vêtement tout entier, elle le garnit très largement en restant dans le ton du tissu qu'elle accompagne sans exclure cependant complètement les oppositions de couleur. Les deux fourrures les plus en vue sont l'agneau rasé qui, par ses reflets moirés se rapproche de l'effet du breitschwantz et le murmul aux tons fauves assez sombres, voisinant avec ceux du vison ou du colinsky. Mentionnons aussi à titre de fantaisie le loir, le blaireau, la gazelle, le rat musqué, le phoque—surtout teinté en gris ou en mordoré—et le lapin qu'on prépare, lui, de mille façons plus habiles les unes que les autres, mais qui, travesti en lapin givré, — d'un gris sombre aux pointes blanches, s'est taillé un petit succès.

ECHOS

Le 17 novembre, l'on écrivait de Boston que le commerce des lainages, depuis la laine brute jusqu'aux vêtements confectionnés, participait à un mouvement ascensionnel depuis plusieurs mois et que les affaires étaient fort satisfaisantes. Le public ne semble pas se plaindre de l'augmentation de prix de certains articles.

* * *

En date du 21 novembre, les prix des soies brutes, à Yokohama, étaient fermes mais extrêmement sensibles aux influences japonaises. En effet les fluctuations du change avaient causé une certaine hausse et les filatures cotaient trente-cinq sous plus haut que les meilleures qualités japonaises, ce qui, naturellement, effrayait les acheteurs.

* * *

Dans les cercles du coton le commerce se montre plutôt calme. Il est rumeur que d'importantes négociations sont en train et, probablement, l'on attend la stabilisation du marché des cotons bruts avant de donner des commandes fermes.

* * *

Il est probable que les frais d'opération des filatures de laine seront cause d'une certaine augmentation des prix dont l'on se ressentira quand paraîtront les listes de cotations pour l'automne de 1923.

* * *

Les marchands de soieries signalent que le succès qu'ils ont eu cette année est dû en bonne partie à la grande variété de dessins artistiques qu'ils ont pu offrir. La hausse du coton contribue à la vogue de la soie, en la faisant trouver de prix plus raisonnable.

* * *

Les bas de femme, en chiffon, continuent de se bien vendre. Les filatures peuvent à peine suffire aux commandes.

* * *

L'on fait beaucoup de chaussettes d'homme en fibre ou cellulose; le prix est modeste et l'acheteur semble les préférer aux bas de coton qui sont environ du même prix.

Les crêpes de Chine imprimés sont très actifs quoique l'on s'attache surtout au tissage des poids légers. Le printemps verra moins de crêpes Canton, Taupe et orange-brûlée sont les nuances dont s'occupent surtout les manufacturiers.

* * *

L'industrie du ruban signale amélioration des affaires, due surtout à la vogue des rubans étroits comme garnitures de robes.

* * *

L'on écrit de Paterson, New Jersey, que l'industrie des soies traverse une crise très spéciale.

Il ya plusieurs manufacturiers qui affirment qu'ils peuvent faire faire leurs soies à meilleur marché dans les tisseries pensylvaniennes, et qui, en conséquence, ont réduit au minimum leur rendement dans le New-Jersey. Il y en a d'autres dont le rendement est normal, ou proche de la normale. D'autres encore ont dû doubler leur équipe pour suffire à la besogne.

* * *

De nouveaux modèles dans les crêpes continuent d'être produits chaque semaine. Un des plus populaires est un crêpe irrétrécissable, fait de soie et de laine, et en certain cas de soie et de coton, dans deux ou trois couleurs. La nuance *American beauty* est des plus recherchée, de même que les dessins qui reproduisent les châles Paisley.

* * *

Les rubans de velours et les rubans imprimés sont très demandés pour la confection du printemps, avec livraisons en décembre 1922.

* * *

L'industrie des satins serait calme aux Etats-Unis, si ce n'était de la demande remarquable pour toutes les qualités de satins qui servent à faire des souliers.

* * *

Les soies dites *cellulose*, c'est-à-dire en fibre végétale, sont les plus demandées des manufacturiers. Les chaussettes dites *mélange bruyère*, n'ont pas la vogue à laquelle l'on s'attendait à cause de la température, plus douce qu'elle ne l'est d'ordinaire à cette saison.

* * *

L'on communique de Londres qu'à l'encan de lainages tenu le 28 novembre, les offres conjointes se totalisaient à douze mille huit cents balles. Une vente active a été faite aux commerçants locaux, européens et américains.

* * *

Les commis-voyageurs en bonneterie, aux Etats-Unis, rapportent de bonnes commandes, mais les ordres directs de clients, soit par la poste ou sur le marché, sont presque inexistants.

* * *

Les intermédiaires américains en tricots restreignaient considérablement leurs achats au commencement de décembre. On s'occupait surtout des expéditions de commandes urgentes aux détaillants. Les achats pour l'automne 1923 sont considérables.

* * *

Le premier décembre, l'on signalait qu'à la suite d'une diminution de quarante yen sur les soies brutes de Yokohama, — ce qui amènera le prix à une base de 20.50 yen pour le sinshiu, — les acheteurs étaient particulièrement actifs en vue de couvrir partie de leurs besoins avant la hausse à laquelle l'on s'attend et qui ramènera probablement les prix à l'ancien niveau.

* * *

La seconde Exposition Internationale de la Soie aura lieu au *Grand Central Palace*, du cinq au quinze février 1923.

* * *

La consommation de coton aux Etats-Unis, en octobre, a été la plus considérable depuis 1919.

* * *

Le président de l'*Association Nationale Américaine des Fabricants de laines et lainages*, conseille l'adoption d'un système numérique anglais pour la classification des laines, avec une modification qui consistera à placer les numéros de façon plus commode pour l'éleveur.

* * *

Les importateurs américains, dont les vendeurs sont encore sur la route, déclarent que les ventes de toiles sont toujours satisfaisantes. L'on commande aussi beaucoup de damassés, et les ventes sont si actives en certains en-



Robe très originale en Klo-ka *et voile-chiffon indestructible. Le chapeau reproduit les motifs de la robe et accuse une tendance franchement russe.*

droits, qu'il y a disette de matériel. Les essuie-mains continuent d'être en vedette.

* * *

Les filatures de laine de Bradford ont conclu des ventes pour jusqu'au cours de 1923. La bonneterie et les tricots sont actifs, mais les marchandises en pièces sont moins satisfaisantes, à cause des difficultés éprouvés dans l'obtention de prix rénumérateurs.

* * *

De nouvelles tactiques des producteurs de laines australiens ont causé récemment une forte impression chez les consommateurs de laine de mouton, en Angleterre. La distribution sur le marché, sur le plan coopératif, des laines australiennes, importées en Europe, semble à certains industriels présenter les symptômes d'un *corner*.

* * *

Certains manufacturiers montrent déjà les nouvelles lignes de sous-vêtements pour l'automne de 1923. Les prix cotés indiquent une hausse légère sur ceux de 1922 dans les cotons, mais dans les laines et *worsteds* supérieurs la hausse atteint de quinze à vingt pour cent.

* * *

Les ventes de rubans pour la période des fêtes se continuent activement. Les filatures travaillent sans répit de façon à répondre à toutes les demandes. Les satins étroits, bleus, blancs, noirs et rouges sont les plus animés.

* * *

On parle beaucoup, pour cet hiver, des lainages cachemires. On en fait déjà de ravissants paletots très garnis de fourrure.

Celles qui possèdent des châles de l'Inde peuvent les utiliser soit en sorties de bal, soit en robes, voire même en matinées. Pour les robes et les sorties de bal, on peut sertir les dessins de soie brillante dans le ton, ou, si l'on préfère, les rebroder de perles nuancées. C'est un travail d'artiste très original. Plus simplement, on peut encore doubler une cape de satin noir avec un cachemire dont les jaunes, les rouges et les verts se fondent en une séduisante harmonie et la garnir d'une fourrure assortie.

* * *

Le coton va-t-il disparaître? On peut le craindre si l'on ne met pas un frein aux ravages du charançon qui a détruit l'an dernier 6,227,000 balles de coton. On craint, cette année, qu'il ne ronge toute la production, si l'on songe que le charançon produit 12 millions de larves.

* * *

Une façon amusante d'indiquer les exportations américaines, se trouve dans un communiqué récent qui nous dit que l'Europe et les pays de l'Amérique pendront à Noël, dans la cheminée, 20 millions de paires de bas en soie artificielle.

* * *

Les dernières cotations américaines sur le bougran (burlap) étaient sans modification, et les cables de Calcutta signalaient routine usuelle et marché calme.

* * *

Le fait que la *United State Worsted Company* travaille à plein rendement, et que ses filatures de Lawrence travaillent même la nuit, indiquent que les affaires sont favorables chez nos voisins, dans le compartiment des lainages.

* * *

L'Amérique Centrale se fournit surtout de vêtements de travail aux Etats-Unis.

* * *

En date du 7 décembre, les cotons égyptiens subissaient une baisse accentuée.

* * *

La vente des fourrures s'ouvrira à Londres, le 22 janvier.

* * *

Les robes de taffetas seront très demandées au printemps prochain, avec une ligne bouffante pour les très jeunes filles, et des modèles plus simples pour l'article *staple*.

* * *

Le perlage ne diminue pas, mais le perlage de verre sera, au printemps surtout, remplacé par des petites perles de bois ou donnant l'effet de l'or mat.

* * *

La dernière nouveauté anglaise pour les chandails, est de tisser sur un chandail de couleur claire, des motifs gothiques ou une croix de Malte. Ce sera certes plus joli que les chandails à dessins mexicains que nous avons vus cet été.

LA BLOUSE-CHEMISETTE LONGUE

La blouse longue continue sa carrière. Les chemisettes elles-mêmes suivent cette mode. Elles ne se rentrent plus dans une jupe serrée à la taille, mais sont terminees ou froncées dans une petite ceinture prenant exactement le tour des hanches. Celle-ci est ouverte et boutonnée de chaque côté, à l'endroit de la couture des dessous de bras.

Dans d'autres modèles, la petite ceinture est remplacée par une bande faite en petits plis, ou garnie d'applications, de jours, de bourrelets, de broderies de perles. Toute la garniture de la blouse est alors comprise dans cette bande. Le haut, décolleté en bateau ou terminé par un petit col rond ou rabattu, est uni. Les manches sont longues, terminées par un poignet qui s'appelle le col.

Ces blouses sont exécutées dans des tissus unis et souples dans lesquels les petits plis, les jours et les travaux d'aiguille sont bien mis en valeur. Faites en teintes claires, elles sont lavables autant que les blouses de lingorie.

LES FOURRURES

Quant aux fourrures qui sont en vogue cet hiver, maintenant que nous sommes en pleine température polaire, les directives de la mode sont définitivement établies. Elles ne sont pas seulement somptueuses et vastes mais, ce qui les distingue toutes, c'est leur innombrable variété.

L'on peut donc affirmer que les fourrures à la mode cet hiver sont les fourrures à poil ras et moiré, telles que le poulain, le bretchwanz, le caracul à grandes ondes, la taupe, et toutes les variétés du lapin qui se teint et se travaille comme on veut. L'agneau, le cher agneau qui fit fureur l'an passé, ne se porte que rasé et lustré aussi et cependant on ne peut guère le classer comme fourrure à poil long. Une fois bien rasé, il ressemble vaguement à du bretchmanz. En outre, on peut le teindre et lui donner une couleur fauve. On essaye aussi de teindre le singe, mais c'est une fantaisie coûteuse et pas toujours seyante. Le singe vert, le singe rouge brique sont vraiment plus drôles que jolis. Il n'en faudrait pas abuser.

Les fourrures de teintes rousses, fauves ou brunes conservent leur faveur on revoit beaucoup de marte, de zibeline, de vison, de skungs même. Le skung s'emploie surtout en parements, le putois également, qui cessa un instant d'être à la mode ; mais on l'emploie de préférence sur des vêtements marron, en velours de laine ou en ratine.

Enfin, n'oublions pas l'hermine que l'on voit beaucoup cet hiver. Peu de femmes peuvent acheter un manteau d'hermine, mais beaucoup peuvent à la rigueur s'offrir de menus parements d'hermine, étroite doublure de col ou de poignets, col droit légèrement roulé. Ces parures d'hermine accompagnent presque toujours le costume tailleur marine ou noir en ratine ou en laine.

Signalons aussi, pour garnir des tailleurs de velours ou des robes de velours ou de satin, des bandes de plumes d'autruche frisés, du même ton que l'étoffe, ainsi que des bandes de marabout rasé.

Ces garnitures, nouvelles à coup sûr, sont-elles solides à l'usage ? L'usage seul peut nous le révéler. Il suffit pour l'instant qu'elles marquent une gracieuse tentative. Au surplus, la faveur accordé à toutes les fourrures rasées convient aux femmes qui ne disposent pas d'un large budget, la plus jolie des fourrures rases étant encore.... le lapin.

Et si le lapin même paraît trop cher, il y a encore la ressorce de l'astrakan de soie. L'astrakan de soie est une broderie de soie à bouclette serrée et régulière beaucoup plus jolie que la boucle de l'astrakan de laine. Enfin on garnit beaucoup de manteaux avec des bandes de peluche. La peluche rouille est très recherchée.



Manteau en peaux de chat sauvage choisies. Remarquer l'élégante disposition du collet, des manchettes et de la bordure. Ceinture mobile permettant de varier la ligne. Création de la Maison Gnaedinger.

CHEZ LES DETAILLANTS EN NOUVEAUTES

L'assemblée de la section des nouveautés de l'*Association des Marchands-Détaillants*, qui devait avoir lieu mardi soir, le 19 décembre, est remise au commencement de janvier, à une date que nous annoncerons dans un prochain numéro.



Superbe manteau en Seal de l'Hudson. La doublure en soie brochée ajoute encore à la luxueuse apparence de ce manteau. Création de la Maison Gnaedinger.

L'HEURE DU THE

N'est-elle pas la plus aimée, la plus agréable de la journée, cette heure où toutes nous nous réunissons pour papoter, nous raconter ces mille riens qui composent la vie d'une élégante. Plus intime que l'heure du dîner ou du théâtre elle nous incite à rechercher une toilette riche et sobre tout à la fois. Et j'aime ces réunions où la femme apparaît dans une de ses plus jolies élégances.

Que ce soit dancing ou visite, les teintes suède, marron, havane, beige sont les plus adoptées. Plus de ce noir triste et sévère, ou bien, lorsqu'on le rencontre il est accompagné d'une garniture, d'une fleur, d'une broderie, d'un rien qui le réveille. J'ai vu ainsi l'autre jour une toilette de crêpe romain noir, drapée sous une boucle de pierreries de couleur. Le corsage suivait ce mouvement de drapé sur le côté gauche et à droite un long pan retombait de l'épaule bordé de zibeline. Cette toilette portée par une jolie blonde de la meilleure société, était ravissante.

On arrive enveloppée dans un manteau confortable et chic, en une de ces soies si douces, si souples qu'elles semblent avoir été tissées par quelque fée laborieuse. Toujours très amples ces vêtements sont alourdis de riches fourrures, renard, vison, chinchilla, zibeline. Généralement légèrement drapés, ils se ferment de boucles de métal qui sont quelquefois de pures merveilles. La Parisienne ne va-t-elle pas chercher le raffinemnt jusqu'au plus petit détail et là, est son chic que nulle étrangère ne pourra lui ravir.

Je vis ainsi un manteau d'"Antinéa" noir aux larges manches et aux godets profonds. Des incrustations d'hermine le garnissaient heureusement et des boucles de corail ornaient la fermeture. Le vêtement enlevé laissait voir une ravissante toilette de velours noir drapée sur les hanches et moulant le buste d'un galbe parfait. Des manches collantes ouvertes sur le dessus du bras étaient retenues par des perles de corail et une grande berthe d'hermine encadrait les superbes épaules. Une toute petite toque d'hermine avec un grand motif de corail coiffait les cheveux blonds et flous.

A la même table une des plus jolies artistes babillait tout en laissant admirer sa toilette de drap suède, garnie de roses d'argent minuscules. Un toquet de ces mêmes roses que bordait une légère bande de vison rappelant la cape de même fourrure doublée de lamé argent.

Quant aux heures du thé intime, lorsque vous recevrez vos amies, Madame, j'aimerai vous voir vêtue d'un élégant tea-gown aux ailes légères et vaporeuses. J'ai vu ainsi un modèle en voile Georgette très souple, très flou, safran que recouvrait une dentelle d'argent brodée d'hermine. Et des manches collantes très longues sur la main recouvertes d'une pagode très large bordée d'hermine donnaient grand air à cette toilette.

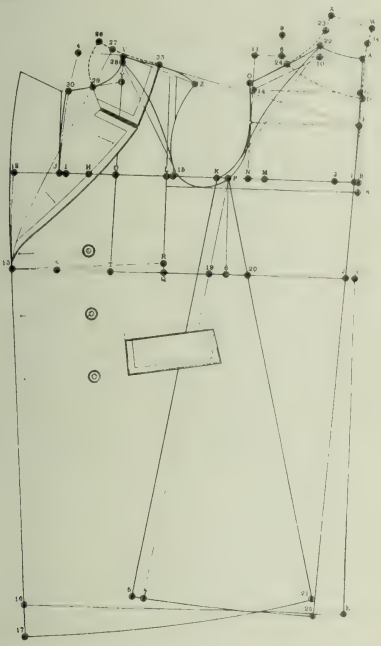
La meilleure récompense est d'avoir le sentiment d'avoir accompli quelque chose de bien.

Le bonheur pour tous ne peut être que le produit du bon travail par tous.

ULSTER A DOUBLE RANGEE DE BOUTONS AVEC MANCHES RAGLAN

Les mesures sont les suivantes:

Profondeur de l'emmanchure	9½	pouces
Largeur de la taille	17	"
Pleine longueur	44	"
Ceinture	13	"
Dessus d'épaule	18¼	"
"Blade", plus 1½ pce pour la façon	13½	"
Poitrine	38	"
Taille	36	"



Abaissez une perpendiculaire de A. De A à B, profondeur de l'emmanchure plus ¼ pouce. De B à 18, ¾ de pouce. De A à C, largeur de la taille. E donne la pleine longueur.

F est le mi-chemin entre A et 18. G est le mi-chemin entre A et F. Abaissez une perpendiculaire de G, F, B, 18, C et E.

De C à 2, ¾ de pouce. Tracez une ligne droite de F en passant par 2, descendant jusqu'à 25. Fermez la couture du centre. De 1 à 3, 1½ pouce. De 3 à H, 20 pouces. De H à I, 1¾ pouce. De I à J, ½ pouce.

K est le mi-chemin entre H et 3. De K à L, 3½ pouces. De L, abaissez une perpendiculaire pour déterminer Q.

Appliquez la mesure plate de 3 à L, soit 13½ pouces et élevez une perpendiculaire. De L à 15, ½ pouce. M est le mi-chemin entre 15 et 1. De M à N, 1¼ pouce. De A à 11, même distance que de 1 à N. Tracez une ligne de N à 11. De A à 8, 6¼ pouces. De 8 à 9, 1⅝ pouce. Tracez une ligne de A à 9. De A à 10, ⅛ de 38 de poitrine plus ⅞ de pouce. Elevez un perpendiculaire de 10 pour déterminer 22. Tracez une ligne de 14 à 10. Tracez une ligne de 22 à O, la faisant parallèle à la ligne 14 à 10. Formez la partie arrière. De Q à S, ½ de la taille sur division, moins ¼ de pouce.

T est le mi-chemin entre S et Q. U est le mi-chemin entre I et L. Elevez une ligne de T en passant par U. De 22 à A et de L à V, il y a la mesure de la ceinture plus ¾ de pouce. Tracez une ligne de V à F. De V à Z, ⅜ de pouce de moins que de O à 22. Formez l'épaule et l'emmanchure.

P se trouve où le trou de bras traverse la ligne de la poitrine. Abaissez une perpendiculaire de P à 6. De 6 à 19, 1¼ pouce. De 6 à 20, 1¾ pouce. Tracez des lignes de P à 7 en passant par 19, et de P à 24 en passant par 20. De P à K, ajoutez 1 pouce; faites de même de 7 à 5 et formez de nouveau la partie arrière.

De V, continuez par la ligne T-U. De V à 4, il y a 1/6 de 38 de poitrine, plus ¼ de pouce. De 4 à J, tracez une ligne incurvée. De 4 à 30, il y a 1/6 de 38 de poitrine, moins ¼ de pouce. De V à Y, il y a ⅛ de 38 de poitrine, moins ¼ de pouce. Tracez une ligne de Y à 30 et formez la gorge.

Placez l'équerre aux points S-J et élevez une droite. Comme indiqué, à 30, découpez un V. De J à 12, 3¾ pouces. Même chose de S à 13. De Q à R, ¾ de pouce. Placez l'équerre aux points R-13 et abaissez une perpendiculaire. Cela situe le point 16. De 16 à 17, il y a ⅛ de poitrine. Par le bord du devant, revenir à 17.

De P à 21, même distance que de K à 5. Formez le bas du devant et finissez.

LE COLLET

Se fait comme suit: Placez l'équerre à la ligne A-9 sur la partie arrière et élevez une perpendiculaire de A à 22. De A à 34, 1¼ pouce. Même chose de 22 à 23. De 23 à X, 1¼ pouce. Même chose de 34 à W. Tracez des lignes de W à Y et de 23 à 34. De 34 à D, largeur du collet désiré plus ½ pouce. De 23 à 24, il y a ¼ de pouce de moins que de 34 à D. Formez l'arrière du collet tel qu'indiqué.

DEVANT DU COLLET

De 27 à 13 tracez la ligne du pli. De 27 à 26, 1¼ pouce. Pliez le revers sur la ligne du pli et indiquez le haut de la gorge à 29-30. De 27 à 33, même distance que de 23 à 24 sur l'arrière du collet. Fermez le support du collet de 26 en passant par 29, en y ajoutant ½ pouce de longueur en avant du pli. Découpez les 2 parties du collet, assemblez-les bord à bord de façon que 24 arrive au niveau de 33 et formez de nouveau le bord exterieur du collet.

Pour former le "raglan", procédez ainsi:

PARTIE ARRIERE

Tracez une droite de 22 à l'emmanchure près de K. Formez la partie arrière, en l'incurvant à ⅝ ou ¾ de pouce au-dessus de la ligne droite.



Modèle en crêpe Canton, présentant la dernière coupe pour l'épaule et de vastes manches en chiffon imprimé.

Cette demi-toilette très élégante, et garnie de fourrure, est en crêpe. Le corsage s'agrémente de petits plis horizontaux et la ceinture, en torsade deux-tons, est tout-à-fait le dernier cri.

PARTIE AVANT

De V à 28, ½ pouce. Tracez une droite de 28 à l'entaille. Formez le devant de l'épaule, l'incurvant à ⅝ ou ¾ de pouce au-dessus de la ligne droite.

LA MANCHE

Mesurez la circonférence originale de l'emmanchure, commençant à Z en passant par 15 et P jusqu'à O. Ne mesurez pas le croisement entre K et P. En ce cas, l'emmanchure mesure 20½ pouces. L'entaille d'avant est placé à 1 pouce au-dessus de la ligne inférieure de la poitrine. L'entaille arrière est le ¼ de l'emmanchure de l'entaille en partant de la ligne inférieure de la poitrine vers le haut. Mesurez le haut de l'emmanchure en partant de l'entaille arrière jusqu'à O et de l'entaille avant jusqu'à Z. La mesure est ici de 10½ pouces. Mesurez le dessous de bras en partant de l'entaille d'avant jusqu'à P. La mesure est ici de 10 pouces.

Pour la manche, procédez ainsi:

De A, abaissez une perpendiculaire. De A à D, le 1/3 de l'emmanchure. De D à C, le ¼ de l'emmanchure. De D à E, toujours 1 pouce. De D à H, mesure du haut de la manche. Abaissez et élevez une perpendiculaire de H pour déterminer Y. De E à 2, mesure du dessous de manche moins ½ pouce. N est le mi-chemin entre G et D. De N, élevez une perpendiculaire. Cela détermine les points Z-X. De D à B, longueur de la manche. Placez l'équerre aux points Z-B, retournez à O. De D à 4, ajoutez 1 pouce, même chose de D à 6. Enlevez 1 pouce de D à 3, la même chose de B à 7. En passant par Y, élevez une ligne de N. De Y à F représente la réduction de la partie arrière à l'entaille, soit ⅝ de pouce.

De F à T, il y a ⅜ de pouce de moins que de l'entaille arrière à 22, soit 7 pouces. De E à R, même distance que de l'entaille avant jusqu'à 28.

De X à W, largeur de l'épaule au point le plus étroit. De R, retournez en arrière, pivotez à E, continuez de T, pivotez à F, continuez de W dans les deux directions, pivotez à X.

De U à V, ¾ de pouce. De R à S, ¾ de pouce. Tracez des lignes de S à X et de V à X. Prolongez au coude (à 1) la ligne N-Z. P est le mi-chemin entre B et O. Tracez une ligne de P à 1.

Sur la ligne U-F, creusez de ⅜ de pouce le haut de la manche. A-I, creusez la manche d'autant que le devant de l'épaule est incurvé sur la droite. Formez le haut et le dessous de la manche tel qu'indiqué, croisant le haut de la manche de ½ pouce de chaque côté de la ligne Z-I-P, et finissez. A V, réduisez la manche de ⅜ de pouce, et à R, réduisez-la de ⅛ de pouce.

L'ASSOCIATION DES GROSSISTES EN MERCERIE

A la réunion annuelle de la *Montréal Wholesale Dry Goods Association*, qui a eu lieu le 13 décembre, au Board of Trade, M. G. Laffoley, président, a été réélu pour un second terme. M. Laffoley est actuellement en Europe par affaires.

La réunion était présidée par M. J. V. R. Porteous, et les fonctionnaires exécutifs suivants ont été élus: Vice-Président, M. J. V. R. Porteous; Trésorier, M. P. H. Bartley; Directeurs, MM. W. C. Finley, W. C. Hodgson, N. Paulet et W. W. Walker; Secrétaire, M. H. C. Beatty.

M. Porteous fit plusieurs remarques du plus grand intérêt. Il a attiré l'attention de ses auditeurs sur l'énorme augmentation de l'impôt des ventes, en ce qui se rapporte au commerce de merceries en gros, augmentation qui, depuis 1920, a atteint de 125 à 300 pour cent. L'impôt des ventes, des fabricants ou producteurs aux grossistes ou intermédiaires, a été augmenté de 1 pour cent à 2¼ pour cent, soit une augmentation de 125 pour cent; l'impôt des détaillants ou consommateurs de 2 pour cent à 4½ pour cent; l'impôt sur les importations par les manufacturiers, grossisstes ou intermédiaires, de 1 pour cent à 3¾ pour cent; et sur les importations par les détaillants ou consommateurs de 2 pour cent à 6 pour cent. Il a aussi discuté l'acte qui exige que l'on marque les importations du nom de leurs pays d'origine; la taxe du timbre sur les chèques de plus de cinquante dollars; l'amendement à l'acte des faillites; et les résultats satisfaisants de la mise en pratique du projet par lequel les entrepôts permettent à leurs employés de déjeuner de midi et demi à une heure et quarante cinq.

LA LINGERIE

Les sous-vêtements de fantaisie reviennent en faveur et l'on en voit en soie radium à garnitures de satin, à points français et à dentelle faite à la main, soit irlandaise ou filet. Rien n'est plus souple que le crêpe de Chine. Et les sous-vêtements maintenant doivent être aussi jolis que les robes.

L'on voit la lingerie tailleur mais elle voisine avec le décolleté en forme de bateau et peut-être les panneaux de dentelle.

La couleur s'harmonise avec la robe de rue ou la toilette du soir. Plusieurs femmes choisissent de préférence leur lingerie de la même couleur que leur costume préféré bien que le brun soit recherché pour les sous-vêtements.

Ca ne signifie pas que la lingerie ne se fait qu'en soie. Il y a la délicieuse batiste française corail, orchidée, pêche, qui fait de délicats vêtements embellis seulement de points français ou de quelques motifs de broderie en une autre couleur.

Toutes les femmes s'accordent à dire que maintenant qu'elles connaissent la légèreté et la douceur des sous-vêtements minces, elles ne pourraient plus retourner aux anciens, qui sont confortables il est vrai, mais un peu lourds tout de même.

LE MANTEAU

La ratine, la bure, le velours de laine et tous les draps, sont employés pour les vêtements d'hiver. Plus le tissu que vous choisissez sera souple, plus le travail se fera facilement. Les formes sont droites, peu amples, les vêtements sont allongés, puisque les jupes le sont. Les manches sont larges, presque droites comme forme et un peu évasées du bas. Les cols hauts ferment à volonté pour la plupart.

Ces vêtements ne se doublent ordinairement que jusqu'à la taille, mais ils peuvent être doublés entièrement, ce qui les rend plus élégants et confortables. Les tissus employés pour les doublures sont des soies souples, imprimées, même encore avec du crêpe de Chine. Toute l'élégance du manteau est dans le tissu ou dans sa forme; il faut donc peu de garnitures, quelques nervures bien régulières, des biais, des dépassants tranchants de couleurs, des gros bourrelets, comme nous en avons déjà vu ce printemps. On trouve dans le commerce des bourrelets tout prêts à être recouverts, pour ces garnitures; c'est avec une bande de biais que vous ferez ce travail.

Toutes les coutures de ces vêtements seront bien droites; après la piqûre, elles seront bien ouvertes et repassées avec un fer de tailleur, après avoir été mouillées légèrement. Si le manteau n'est pas doublé jusqu'en bas, les coutures seront bordées d'un extra-fort de soie, bien souple, qu'on soutiendra imperceptiblement pour éviter que les coutures ne froncent. L'ourlet du bas aura aussi un extra-fort pour que les points ne se voient pas. Les boutonnières seront de préférence bordées dans les tissus épais, ou alors faites avec un très gros cordonnet et en point tailleur, c'est-à-dire, le fil tiré en bas, pour que le noeud soit contre le tissu.

Pour les manteaux de fillettes, la forme longue s'impose; outre qu'elle préserve mieux les robes en cas de pluie, elle tient chaud; une mante ou une cape à capuchon peuvent être utiles et, en ce cas, nous les ferons en molleton plutôt qu'en étoffe imperméabilisée; mais pour sortir tous les jours, un manteau à manche est plus pratique parce qu'il laisse toute la liberté des mouvements.

Le drap, le velours de laine, le mouflon, la grosse bure, la ratine, sont des tissus chauds et légers qu'on peut choisir en toute certitude. C'est peut-être ici l'occasion de vous rappeler, chères lectrices, que l'on trouve les éléments d'un ample manteau de fillette dans un vêtement déjà porté par sa maman: la diminution de chacune des pièces permet de n'utiliser que les parties les meilleures et de faire quelque chose de presque neuf avec cette étoffe usagée.

Parlons maintenant des manteaux de pluie:

Après avoir lancé, cet été, d'adorables vêtements — tailleurs et manteaux — en crêpe de Chine ou crêpe marocain imperméabilisé, la haute couture, suivant en cela les intempéries de la saison, nous offre maintenant de délicieux paletots en peau de Suède ou en chevreau très fin.

Cela a une autre allure que les gros et rudes manteaux de cuir de couleur, qui viennent de Londres et ressemblent plus à une casaque de chauffeur qu'à un manteau de jolie femme!

Pour l'auto, le dernier cri, est le manteau en peau de panthère. Comme ce animal ne se laisse pas prendre aussi facilement que le lapin, voilà une mode qui ne se vulgarisera pas de sitôt!

Si, pour nos robes habillées, nous avons les tissus légers tels crêpes et crépons, en revanche, pour les manteaux confortables et les capes qui nous enveloppent, nous voulons des tissus douillets, moelleux et épais. La peluche de laine à rayures en diagonales réalise le type parfait du tissu, tel que nous l'aimons aujourd'hui.

Et comme nuance? Ignorez-vous que le bois de rose est le coloris préféré? Son éclat n'a rien de très discret, mais du moment que cette teinte est en vogue, il convient de s'incliner devant cette décision de la mode, contre laquelle nul ne saurait réagir.

Donc, il est avéré que si nous obéissons au caprice actuel du jour, nous aurons un manteau droit en peluche de laine bois de rose, avec dos droit blousant et devant à revers croisés. Le col sera en beau vieux rouge, de même que le bord des revers des manches et des poches. La ceinture basse sera faite d'une alternance de carrés de tissu et de carrés de peau, assemblage d'un aspect plus neuf et plus original que celui de la ceinture entièrement faite de peau.

NOTES PERSONNELLES

La maison *Trudel Fur Manufacturing Company* a ouvert un magasin dans l'Alberta.

* * *

La *Community Clothing Company*, de Montréal, a aussi ouvert un établissement à Hull.

* * *

La *R. F. Minty Hosiery Company, Limited*, de Montréal, a ouvert au numéro 468 ouest, de la rue Sainte-Catherine, un établissement où ne seront vendues que des spécialités de bonneterie fine.

* * *

Les employés de la *Waterloo Shirt Company* ont donné un bal masqué qui a eu le plus grand succès.

* * *

A la suite d'une assemblée des directeurs de la compagnie manufacturière de corsets de S.-Hyacinthe, *The Eastern Townships Sorsets Company*, tenue à Montréal, M. J.-E.-Ferrier Chartier a été nommé gérant général de cette compagnie, tout en conservant ses responsabilités de secrétaire-trésorier.

M. Chartier est un de nos hommes d'affaires les plus avertis et sa nomination est le couronnement du travail incessant qu'il a apporté dans cette industrie.

* * *

Signalons le décès récent, en Angleterre, de M. L. Hamilton Gault, président de l'ancienne firme *Gault Brothers Company, Limited*, grossistes en mercerie bien connus.

M. Noulan Cauchon, président de la Commission urbaniste d'Ottawa donnera une série de conférences au début de 1923 à l'Université de Toronto, sur l'urbanisme.

* * *

Parmi les incorporations récentes, notons, les *Korrect Stores Limited,* confections pour hommes et femmes; la *Constance Hat Company,* chapeaux et lingerie; *Best & Company,* confections pour femmes et enfants; *La Mode Dress Company,* confections et mercerie en gros et en détail; et la *Canadian United States Knitting Company,* fabrication et vente d'articles en coton, soie et laine.

* * *

M. D. R. Campbell, vice-président et administrateur des ventes de la maison *Alphonse Racine Limitée,* dirige les classes du soir de la *Y. M. C. A.* où l'on enseigne l'*Art de Vendre.*

———o———

LE DEUIL

Le deuil implique des robes et des manteaux en lainage mat, souple, garnis, plus ou moins, de crêpe anglais. Parmi les lainages nouveaux dont la matité peut le mieux convenir aux vêtements de deuil, nous citerons le kasha, qui a du cachemire de l'Inde, toute sa souplesse, le moelleux toucher, et le crépella souple et double, qui a du crêpe de Chine, à part les reflets brillants, tous les avantages. La kasha-duvetyne et le crêpelle double, pour les manteaux, sont des tissus que l'on emploie dans les grandes maisons de couture. Les premières toilettes de grand deuil doivent être de formes très simples. Autrefois, la jupe était garnie d'une plus ou moins haute bande de crêpe et le corsage de biais, plastron, col, *et coetera.* Aujourd'hui, le crêpe peut être posé en bandes descendant des épaules, si ce genre de garniture convient mieux à la taille de la personne à qui la toilette est destinée. Le crêpe étant très fragile, si on exige de sa toilette un usage constant, on peut se contenter de garnir de crêpe le corsage de la robe, et le manteau que l'on porte par-dessus.

Le manteau pour les grands deuils, affectera la forme d'un châle, chose facile avec les capes. Les fourrures, même les noirs, ne sont pas admises sur les toilettes de deuil très sévères. Beaucoup de femmes frileuses s'autorisent cependant de porter du renard noir, de l'astrakan et du lapin noir baptisé de toutes sortes de noms pompeux. Ce n'est qu'à la seconde période du deuil, que les robes et les vêtements peuvent être garnis de crêpe bordé, de perles mates, de broderies de soie. Pour les toilettes habillées, le crêpe ondé, le crêpe marocain, et les voiles de soie mate sont les tissus que l'on emploie le plus. Pour les garnitures en crêpe anglais, le choisir très souple: le crêpe dit *Chiffon,* sur lequel l'humidité et la poussière à moins de pernicieux effets, et que l'on peut aisément brosser sans en détruire les aspérités.



Les peignes, sous l'influence espagnole, sont de plus en plus grands et riches. Celui-ci est en marcassite ciselée.

Il est inutile, lorsque la garniture doit suivre des lignes droites, de couper le crêpe en biais, et si on le double, pour lui donner plus de soutien, de se servir de doublure de soie, jamais de doublure de coton, qui rougit et que le crêpe laisse voir en transparence. Le coudre toujours avec de la soie: lorsqu'on est obligé de bâtir le crêpe avant de la coudre, bâtir également avec de la soie, sans faire de nieud à l'extrémité de l'aiguillée. Et, en débâtissant, couper cette soie entre chaque point et la tirer vers son épaule. Si on le crêpe dans la forme ou enlever l'angle qui rentre endessous, pour éviter les superpositions de crêpes. On ne doit jamais appuyer le fer chaud sur du crêpe. Si on avait à le défroisser, le passer, comme le velour sur l'envers d'un fer chaud, sans y employer la vapeur ,et surtout sans tirer sur le tissu, ni en largeur, ni en longueur.

Les ajouts dans le crêpe se dissimulant très mal, on s'appliquera à les éviter le plus possible. Le crêpe doit toujours être cousu à la main; la malhine à coudre efface le crêpe tout le long de la piqûre. Ne pas tirer sur la soie e cousant: les points, dans le crêpe, sont, du reste, très faciles à dissimuler. Si on avait à établir une fermeture sur du crêpe, les brides et boutons sont préférables aux pressions et aux boutonnières trop difficiles à faire dans le crêpe.

Le nettoyage du crêpe se fait avec une éponge très pressée trempée dans de l'eau vinaigrés à raison de deux cuillerées à bouche par litre. Après avoir été soigneusement brossé, le crêpe sera humecté avec l'éponge après avoir été tendu sur une table garnie d'un linge. On fait sècher au fer chaud sans toucher au crêpe: même opération à l'envers du tissu.

LE CHAPEAU

A cette époque de l'année, le chapeau de feutre est vraiment le seul qui soit élégant et agréable à porter; les chapeliers le savent si bien que, depuis longtemps, ils ont renoncé aux feutres rigides, durs comme du carton, si peu seyants. Les fonds, surtout, doivent pouvoir être drapés, plissés, maniés, croqués au gré de la modiste; les bords eux-mêmes, bien qu'un peu plus soutenus, doivent pouvoir se soumettre à quelque fantaisie, à un coup de pouce adroitement donné, pour obtenir un mouvement particulièrement seyant au visage. La question: portera-t-on des grands ou des petits chapeaux, ne se pose plus, puisqu'on porte les deux et même les trois, car il y a ceux de moyenne dimension qui ne sont ni très petits, ni très grands, et que quelques femmes préfèrent aux deux autres.

Les grands chapeaux ne conviennent pas à toutes; seules, les femmes grandes, au cou long, peuvent les adopter sans crainte. Rien n'est plus disgracieux qu'un chapeau, qui cache entièrement la nuque, le cou derrière et rejoint le dos. Les chapeaux, surtout les grands, ont tout avantage à être à bords très raccourcis à cet endroit; on en fait, en ce moment, qui s'enlèvent légèrement vers le haut, probablement pour parer à cet inconvénient.

Il y a deux ou trois catégories de chapeaux, deux ou trois genres auxquels se greffent une grande quantité de fantaisies très variées: ce sont les chapeaux à bords baissés tout autour, dits cloches, qui siéent à toutes les femmes; les chapeaux enlevés qui ne conviennent qu'aux visages jeunes ou très réguliers; les chapeaux redressés sur le côté ceux-ci paraissent retrouver leur ancienne faveur, et les chapeaux à bords baissés au-dessus de chaque oreille. Les cloches sont plus ou moins grandes, les bords nets ou garnis de mille et une fantaisies, en corrigeant la sécheresse, la rigidité; fleurs de velours, rubans, *et coetera*.

Les teintes de bois de rose, bois, mordoré, castor, grège, sont les plus recherchées, parce qu'elles s'harmonisent avec tous les tons de tissu employés pour les toilettes de la saison, lesquelles évoluent autour de ces tons très nouveaux. Petits, moyens ou grands, les chapeaux de teintes foncées, sont toujours les préférés: les noirs tiennent la première place, et, pour cette saison, les marron et loutre auront la préférence sur le bleu marine et les gris.

Selon que le visage aura besoin ou non d'être bien encadré, les chapeaux seront plus ou moins garnis sur leurs bords extrêmes. Une nouvelle et assez gracieuse manière, est de poser sur les bords, les fleurs, plumes échevelées, la dentelle de garniture, encadrant le visage de plus près. Les chapeaux enlevés de côté et derrière nous ont valu un retour timidement offensif du cache-peigne de fleurs, toujours gracieux et seyant.

Les fonds, si les bords ne se ressemblent pas, sont à quelques détails près, presque tous les mêmes. Ils sont ronds, épousent étroitement la forme de la tête coiffée, et avec plus ou moins de mouvements les drapent ici ou là.

Naturellement, ce fond mesure ses proportions à celles des bords; rien n'est aussi laid qu'un fond trop volumineux entourés de bords étroits, et l'inverse n'est guère mieux. Quelques fonds sont encore coupés en tranches, à la manière des casquettes de jockeys; dans ce cas, ces tranches sont séparées par des licérés d'un autre ton que celui du velours, lisérés que l'on retrouve au bord du chapeau, au bord de la garniture, draperie ou noeud qui l'orne. La doublure de la passe est souvent du ton du liséré.

On voit sur cette simple donnée que de jolies dispositions l'on peut prendre, de gracieuses oppositions on peut trouver, et les varier à l'infini.

Jamais, d'ailleurs, la mode pour les chapeaux ne fut plus accommodante; selon les goûts ou les exigences de leur situation respective, les femmes peuvent choisir le chapeau qui convient le mieux à leur particulière beauté. Une jolie femme, avec un coquet et seyant chapeau, voit ses charmes doubler; un chapeau élégamment sobre donne certainement un aspect agréable à des formes sans beauté.

Beaucoup de velours, tendu ou drapé, en fond comme en garniture, pour les grandes capelines comme pour les petits chapeaux, voilà ce que continue à nous imposer la mode — assez bien inspirée, il faut en convenir, car rien n'est plus seyant au visage.

Mais à celles de nos lectrices qui font beaucoup de courses matinales et sont obligées de sortir par tous les temps, nous conseillerons quelque chose de moins fragile, un petit feutre souple, par exemple, à bords roulés, qui ne se déforme pas et que l'on campe d'une si jolie façon sur des cheveux mousseux, au-dessus d'un jeune visage. Les personnes d'âge moyen ou d'âge mûr, auxquelles cette coiffure commode ne conviendrait pas, peuvent recouvrir une forme de bougran avec du satin, ou de la paillette: il faut peu d'étoffe pour "tendre" un petit chapeau et même pour le garnir. Le toquet de fourrure ou de plume, si commode en voyage et pour les jours de pluie, est toujours à la mode et sa forme varie peu; les derniers modèles ont tendance pourtant à devenir plus arrondis que ceux de l'an dernier.

Le velours noir met sur les toilettes du soir des ceintures larges et souples, ou bien formées de rangs étroits. Les fleurs d'argent, l'orfèvrerie luttent avec les rubans; les chapeaux suivent la même note.

Très habillés, ils offrent leurs grandes formes ondoyantes, modelées semble-t-il par le vent à "l'air" même au visage. En panne sombre, ils jettent le ton fulgurant d'un ruban, d'un motif de plume, auquel s'ajoutent quelques brins glycérinés. La broderie métallisée, le filet d'argent, forment la gamme riche de leurs ornements. Les petits chapeaux se rejettent sur la passementerie, la chenille, la broderie de laine, les rubans qui s'harmonisent avec le feutre. Et les bonnets de laine grattée, de duvetine, de molleton ou de jersey, avec leurs franges de laine, leurs pompoms, leurs galons de laine accompagnent les frais minois, hâlés par le vent, des adeptes du footings, du tennis, du golf et des ascensions.

Presque tous nos chapeaux sont en panne collée; ils ont, en général, une forme assez compliquée, mais cette complication ne gêne en rien la ligne générale, qui reste d'une belle tenue.

J'ai vu de grandes formes cassées derrière, au ras de la calotte, qui seront très pratiques à porter avec les cols de fourrure; cela dégage la nuque et empêche le frottement du chapeau sur la fourrure.

Les grandes formes sont, comme toujours, plus habillées que les petites. Les unes sont relevées derrière, les autres devant; nous voyons aussi des Marquis fort nouveaux dans leur mouvement. Les capelines baissées légèrement sur les côtés, les passes roulées irrégulièrement, mille façons nouvelles qui nous enchantent, voilà ce que nos grandes modistes ont su créer.

Et les garnitures! Elles sont tout simplement exquises! En toute première ligne viennent les fantaisies de héron, cela est sobre et très chic. Les grandes cocardes de héron sont une toute dernière nouveauté, que nous retrouverons assez souvent. Les poufs, les palettes de héron, les bandeaux, sont autant de choses jolies.

Les changements dans la Mode, cette saison, se remarquent plutôt dans de légères modifications qui suffisent à nous donner une impression de nouveauté.

Pour le moment, les noir est seul maître. Nous ne pouvons guère nous évader du noir traditionnel; rien ne saurait mieux coiffer et, surtout, rien ne saurait avoir autant de distinction. Donc, panne et velours noir sont les deux tissus les plus employés.

Beaucoup de chapeaux seront garnis de larges rubans de velours ou de satin; nous avons cette année une prédilection pour le ruban. Les noeuds se feront, en général, assez enlevés, assez volumineux, placés le plus souvent en biais sur le derrière de la calotte, les pointes dépassant la passe. Ce genre de garniture est fort chic, malgré sa simplicité.

J'ai vu, un peu partout, de grands et de petits chapeaux d'une élégance très sûre; je vais vous en décrire quelques-uns plus particulièrement remarqués:

Voici, tout d'abord, une toque toute menue en velours noir, garnie en avant de deux larges ailes "homard", en héron; ces ailes élargissent la coiffure de la plus gracieuse façon; elles retombent très légèrement en un joli mouvement encadrant le visage.

Nous retrouvons encore le béret, si gentil et si pratique. J'en ai admiré un qui m'a semblé tout à fait classique pour la prochaine saison. Il est en velours frisson nègre, brodé très légèrement d'argent; il se drape de la façon la plus négligée et, une très petite passe, en lamé argent, lui donne une gentille allure.

Parmi les grands chapeaux, j'ai beaucoup aimé une grande forme de panne noire dont la passe, roulée un peu sur le devant et le côté, avait un mouvement fort gracieux; un large noeud de satin à double face garnissait le côté opposé.

Le grand chapeau de panne ou de velours noir, garni d'une dentelle argent, est devenu on ne peut plus classique. J'en ai admiré un fort beau: la dentelle se drapait sur le fond et autour de la passe, retombant légèrement et venant se nouer en longs pans sous une rose d'argent; cela a beaucoup d'allure et continuera certainement à avoir un réel succès.

Il est des conceptions qui semblent un peu folles; j'ai vu quelques chapeaux nouveaux garnis d'une longue plume d'autruche très souple, placée de chaque côté retombant. Extravagant, mais tout dépend de la façon dont une coiffure est portée.

Beaucoup, beaucoup de dentelles drapées; beaucoup d'effets de voilettes sur les yeux seulement; les unes retombent plus bas derrière, d'autres sont drapées sur le côté et forment un joli noeud vaporeux; dans ce cas, la voilette fait toute la garniture.

Les garnitures de plumes collées sont très en vogue; nous voyons bien moins d'autruche; pour le moment, l'autruche est laissée de côté... à moins qu'elle ne soit travaillée de la plus originale façon. J'ai vu de véritables oeuvres d'art en plumes d'autruche. Chaque brin est monté à part, formant des croisillons, des dessins; les plumes voient tous leurs brins maintenus au bout et bordés de bouclettes d'une couleur différente. A mon goût, ces fantaisies ne sont pas très jolies, la plume d'autruche perdant, à ce travail, toute sa souplesse et toute sa grâce; mais, en mode, nous devons nous attendre aux choses les plus inattendue; les nouveautés ne sont pas toujours parfaites en tous points, le chic est fait de tant de choses!...

Pour les chapeaux habillés, le héron, les crosses et les aigrettes semblent vouloir prendre leur revanche sur les paradis, que nous portons depuis trop longtemps.

En principe, nous verrons peu de paradis et peu de plumes d'autruche; nous porterons mille fantaisies en "grèbe", en "collet", en "ara" et en "héron". Toutes ces fantaisies nous charmeront par la forme et la couleur; cela est moderne et amusant! Cocardes, cabochons, ailes, tubes, toutes les formes les plus inattendues sont données à ces plumes et cela permettra aux modistes d'apporter une fantaisie nouvelle sur les formes déjà connues.

Les toques en héron plairont par leur grâce simple; il en est entièrement faites en héron, d'autres ont un fond en velours ou en panne et un simple bandeau entoure joliment la calotte. Nous verrons aussi des diadèmes de héron, cela se portera beaucoup; quant aux cocardes très grandes, toujours en héron, posées sur le côté de la calotte, nous aurons une prédilection pour elles. Les tons feux semblent vouloir primer; toute la gamme des marrons, depuis le beige jusqu'au tête de nègre, aura aussi un réel succès.

En différant toujours une résolution, on rend difficile une chose facile et impossible une chose difficile.

* * *

Il faut augmenter un employé capable, avant que la concurrence s'en empare.

* * *

La publicité ne crée pas la valeur, mais la publicité crée la demande, et si la valeur existe, elle crée la confiance.

LA SOIE ARTIFICIELLE EN ITALIE

C'est il y a quinze ans qu'on a organisé, en Italie, l'industrie de la soie artificielle. On a procédé sur une échelle réduite, mais l'industrie s'est développée très rapidement. Le capital qui y est investi est aujourd'hui de 420 millions de lires et le nombre des ouvriers employés s'élève à 12,000. Quatre fabriques fonctionnent, produisant environ 11,000 kilogrammes de soie par jour.

Par répercussion, une vive impulsion a été donnée aux établissements industriels fabricant les matières premières, telles que le carbonate de soude, le sulfure de carbone, l'acide sulfurique, le celluloïd, etc. La mercerie et la bonneterie ont également ressenti d'heureux effets de cette évolution industrielle.

Dans sa situation présente, affirme *Il Sole*, l'industrie italienne, se livrant dans une certaine mesure à l'exportation, n'arrive pas à donner satisfaction à la consommation intérieure. C'est pourquoi on a décidé d'augmenter l'importance des établissements existants et d'organiser deux fabriques nouvelles, l'une à Rome, l'autre à Naples. Le coût des travaux à exécuter est évalué à 450 millions de lires. La production quotidienne se trouverait alors portée à 24,000 kilogrammes. Ces prévisions sont intéressantes à noter quand on tient compte que, l'année dernière, il a été importé en Italie 250,000 kilogrammes de soie artificielle et qu'on en a exporté 900,000 kilogrammes. N'oublions pas qu'en raison du change, les producteurs italiens réalisent plus de bénéfices en vendant aux pays étrangers à change élevé qu'à écouler leurs produits en Italie.

GRANDES ELEGANCES

La robe drapée nous donne de bien charmantes nouveautés; nous voyons de jolis mouvements de plis qui apportent une fantaisie dans la Mode.

Nous aimons la souplesse par-dessus tout; donc, nos robes élégantes ont comme toujours, ce charme flou, enveloppant qui habille si bien.

Nous gardons à peu près la même silhouette, puisque nous conservons notre ligne droite, sans taille marquée, il est des accommodements avec la mode qui nous permettent un effet nouveau tout en conservant cette ligne tant aimée. Donc, beaucoup de drapés sur une hanche; la robe enveloppe le corps et semble maintenue sur le côté par une boucle, une fleur, ou une cocarde.

Les garnitures sont pour ainsi dire nulles, jamais nous n'avons vu plus de simplicité. Mais la richesse des tissus donne toute l'élégance que nous attendons de ces robes modernes.

La femme a vraiment beaucoup de grâce dans une robe drapée, le bas de la jupe forme des pointe et découvre la cheville dans certains mouvements. La robe drapée nous réserve plus d'une surprise au courant de l'hiver, car, dans ce genre, la fantaisie est si grande que nous devons nous attendre à des trouvailles sensationnelles. Nous avons déjà vu certains drapés derrière qui avaient vraiment une allure très originale. Par contre nous pouvons constater que certaines robes sont drapées au milieu du devant, et là encore nous voyons des modèles ravissants. Attendons-nous donc à la fantaisie la plus folle, nous constatons un mouvement très prononcé vers les drapés, et ce mouvement nous orientera peut-être vers une mode nouvelle.

Il se fait de si jolies soieries, si souples, si enveloppantes. Toute la gamme des crêpes continue à nous donner d'exquises choses. Ils ont des noms, ces crêpes, des noms adorables et nouveaux! Voici le crêpe *Amorosa*, le crêpe *Mogador*, le crêpe *Hélios*, le crêpe *Fleuri*, le crêpe *Frimousse*, tout cela se ressemble beaucoup tout en gardant une légère différence de tissage, d'épaisseur, de souplesse. Nous voyons encore; le crêpe *Marakech*, le crêpe *Madeleine*, le crêpe *Royalty*, la faille *Hindoue*, la Côte d'argent, le taffetas *Java*. Le crêpe *Athénien* est aussi une fort jolie nouveauté. Tous ces tissus aux noms évocateurs sont appelés au plus grand succès.

Nous porterons aussi beaucoup de velours; le beau velours frisson, le velours mousseline, le velours Van Dyck, velours très souples et très légers aux reflets chatoyants? Nous verrons beaucoup de robes du soir en velours corail, cerise, vert lumière, bleu faïence, etc...

La dentelle d'argent veut encore faire les beaux jours ou plutôt les beaux soirs de cette saison. Elle s'emploiera à profusion, et nous ne pouvons vraiment rien trouver de plus joli, de plus riche et de plus distingué. Donc, beaucoup de couleurs claires rehaussées d'argent, ces gracieux ensembles donneront beaucoup de gaîté. Dans une salle de spectacle ou dans un bal, les belles coquettes aiment à porter, sous la clarté des lustres, les couleurs vives et claires qui les changent du traditionnel noir porté dans la journée.

A côté des robes drapées nous trouverons aussi la robe ample, qui comme chaque année vit, à côté de la mode; cela donne une petite note originale, dans une réunion mondaine et en rompt la monotonie. Donc certaines robes larges sont en faille ou en taffetas souple; elles prennent des allures Louis XVI ou 1830 et sont on ne peut plus gentilles et jeunes. C'est là une fantaisie que certaines femmes aiment à se passer. Très souvent des roses rococo ou des fleurs en tissus ornent ces gracieuses robes aux allures vieillottes.

Les beaux manteaux de fourrure qui enveloppent toutes ces fragilités, sont comme par le passé, d'une souplesse extraordinaire. Ils affectent le plus souvent la forme de la cape enveloppante; le grand col se ferme bien et protège bien du froid. Ils sont souvent doublés, ces élégants manteaux, de tissus lamés aux tons argent ou or; ils se doublent aussi de velours frisson d'une couleur vive; les oppositions sont généralement recherchées.

Le théâtre nous a donné d'exquises nouveautés; là, nos belles comédiennes font valoir mieux que personne, les modèles de nos grands faiseurs. C'est une débauche de haute élégance et je sais bien des femmes qui oublient totalement la trame d'une pièce à thèse pour ne s'occuper

que des toilettes, qui les intéressent beaucoup plus. Pour le matin et les après-midi en ville, les nouveaux tailleurs ont une ligne sobre et de bon ton. Taille basse sans exagération. Ils sont garnis de bandes de fourrure plus ou moins larges. Le genre jaquette russe est assez prisé; le col enveloppant bien fermé sur le côté, la taille souple et la large bande de fourrure garnissent le bord de la jaquette ainsi que le bas des manches. Vous ne pouvez rien rêver de plus pratique.

Beaucoup de jaquettes s'agrémentent d'une petite cape retombant seulement dans le dos; cela s'est déjà vu mais cela se verra encore. Ces effets de cape sont très aimés et nous les retrouvons aussi bien sur nos manteaux que sur nos costumes.

J'ai vu dans ce genre un fort joli tailleur d'une haute élégance. En velours de laine gris cendre, la jaquette russe est ornée de loutre; l'effet blousant sur les hanches est maintenu dans une ceinture de jais. Une longue cape part des épaules et retombe dans le dos jusqu'au bas de la jupe, elle est bordée d'une haute bande de loutre dans le bas. Des gros boutons de jais la maintienne aux épaules.

Les manteaux suivent à peu près le même mouvement, mais alors la cape sera courte et ne retombera que jusqu'aux hanches.

Nous reverrons beaucoup de velours de laine et parmi les tissus nouveaux les damiers Drapella, les vagues Cloquellor, les vitraux Crespella, les pékins railaperllaine auront tous les succès.

Je constate beaucoup de fantaisie de dessins dans les tissus nouveaux: les lainages et soieries sont très souvent agrémentées de rayures, d'arabesques ou de carreaux.

La fourrure jouera un grand rôle sur nos robes, nos costumes et nos manteaux. Nous aimons particulièrement les ornements de fourrure disposés en bandes plus ou moins larges et donnant beaucoup de richesse à une toilette.

Nous retrouvons les longues étoles, les mantelets, les collets, les capes. La mode nous permet tous les pelages, nous retrouvons avec plaisir le chinchilla qui depuis fort longtemps semblait disparu. L'hermine, la loutre, le petit gris, le vison, la martre; le putois et tous les lapins rosés lustrés qui font aussi de fort belles garnitures, et toutes les jeunes femmes aiment beaucoup se parer de ces fourrures somptueuses qui les rendent si jolies.

LES STOCKS DE LAINES AUSTRALIENNES

La *British Australian Wool Realisation Association* annonce que les stocks de laine d'Australie, en y comprenant le flottant, s'élevaient à la date du 30 septembre, à 686,622 balles contre 1,175,541 balles le 31 décembre 1921. Les ventes pendant les neuf premiers mois de cette année ont donc atteint 541,393 balles.

Les stocks de laine d'Australie atteignaient le 30 septembre 402,461 balles contre 634,148 balles le 31 décembre 1921. En y comprenant une certaine quantité de laine du Cap, le stock total de laine brute s'élevait à cette date à 1 million 100,465 balles.

De ces stocks, le gouvernement britannique détient la moitié du stock de laine d'Australie et tout le stock de laine d'Australie appartient à la *British Australian Wool Realisation Association*.

LE COTON ICI ET LA

Réduisant ses prévisions du mois d'octobre de 171,000 ballots, le département de l'Agriculture américain, dans son estimé final pour la saison, établit la production totale du coton pour cette année à 9,964,000 ballots. Cet estimé est inférieur aux quatre rapports précédents pour la saison et qui étaient calculés sur les conditions de la récolte pendant les différents mois de la saison de croissance.

* * *

Le *Times* a reçu de son correspondant au Pérou une lettre affirmant que, dans un temps donné, le Pérou peut être appelé à devenir un grand approvisionneur de coton. En 1919, la production indigène a été de 33,558 tonnes, 90% de cette production a été exporté. La production est susceptible d'une grande extension.

Au temps du royaume des Incas, la population fabriquait les textiles de coton nécessaires aux besoins de la consommation et se livrait à l'exportation. Lorsque le pays passa sous la domination de l'Epagne, on encourageait l'industrie cotonnière. Le correspondant assure qu'au Pérou le rendement par acre est très supérieur à celui qu'on obtient dans d'autres pays, et notamment aux Etats-Unis. Dans les bonnes années, ce rendement a été de 309 livres en Egypte, de 390 livres dans l'Inde et au Pérou de 484 livres.

* * *

Si la disette de coton brut continue à se faire sentir, comme depuis quelques semaines, les 150 filatures de coton de Fall River, qui donnent du travail à 40,000 ouvriers, vont être obligées de fermer leurs portes. Cette déclaration a été faite à la suite d'une réunion du comité exécutif de l'association des manufacturiers du coton. Malgré bien des grèves, qui ont eu lieu dans plusieurs centres de la Nouvelle-Angleterre depuis le commencement de l'année 1922, les filatures locales ont fonctionné sans aucune interruption et les ouvriers continuent de recevoir de bons salaires.

Les manufacturiers ont officiellement annoncé que le coton brut, qui leur vient du Sud, ne vient pas assez vite. Ils accusent de ce fait les compagnies de transport. Les propriétaires des filatures ne se sont aucunement cachés pour déclaré que la situation locale est absolument critique au moment actuel. Cette nouvelle a fait sensation dans toute la ville pour la raison que sans le coton qui se fabrique à Fall River, la ville cesserait d'exister. Si les filatures ferment leurs portes, ce sera plus que regrettable, surtout pendant la saison d'hiver.

Préparez-vous dès maintenant pour vos besoins du printemps

Tandis que notre vaste assortiment est complet

L'attention se porte particulièrement sur notre ligne de Bas et de Sous-vêtements pour le Printemps, que nos voyageurs soumettent actuellement à notre clientèle.

CHAUSSETTES POUR ENFANTS

Une richesse de dessins et une variété de nuances plus considérables que jamais en nos modèles ½ et ¾, y compris Mercerisé uni, Côtes Derby, Hauts rayés et Jacquard, Coin de soie plissé, etc. Examinez-les avant de placer votre commande.

BAS DE SOIE ET EN FIL DE LISLE

Lignes ordinaires et de fantaisie, mélanges de Fibres, Soies, Soie et Fil de Lisle, effets unis ou à côtes. Quelques-uns avec coin de fantaisie, d'autres avec avant de broderie ou de dentelle.

GILETS "LADY BETTY"

Lignes de Tricots Suisses élastiques et à côtes, épaules ne glissant pas, grande variété de modèles, aux prix de $3.00 à $6.00. Aussi: Gilets **Baby Betty** pour enfants. Articles de vente certaine et régulière.

GREENSHIELDS LIMITED

"Le pivot du commerce de nouveautés au Canada"

CARRE VICTORIA .. MONTREAL

" Tout en fait de nouveautés"



Costume trois-pièces pour l'hiver. Le croquis que tient cette aimable personne nous indique la ligne du corsage.

Cette riche mante de soir réunit les trois éléments les plus prisés cet hiver: fourrures, velours, et une étoffe reproduisant les dessins des châles Paisley.

LA MAISON ALPHONSE RACINE AUX TROIS-RIVIERES

La ville des Trois-Rivières a pris un tel essor au cours des dernières années, qu'elle est maintenant un de nos centres industriels les plus importants. Sa population qui est aujourd'hui de 25,000, a plus que doublé en quinze ans. La fabrication des pâtes et papiers et du coton, occupe une main-d'oeuvre nombreuse. Son port, profond et qui s'étend sur deux milles, le long du Saint-Laurent, permet une expédition rapide aux marchés mondiaux.

Géographiquement et commercialement, cette ville est donc le centre naturel d'un district qui, lui, est au coeur même de notre Province.

De toutes les régions avoisinantes, c'est-à-dire Grand-Mère, les chutes Shawinigan, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Champlain, Saint-Barnabé, Louiseville, Yamachiche et les Moulins Charrette, on peut maintenant facilement se rendre aux Trois-Rivières par autobus. La maison *Alphonse Racine* se devait donc à elle-même et à notre population de tenir dans cette ville une salle d'échantillons constamment ouverte aux marchands, où ils pourront dès maintenant voir les articles les plus élégants et les plus utiles.

Mais il fallait à cette succursale un administrateur digne et de ses travaux et de l'importance de la localité. La maison *Racine* ne pouvait mieux faire que de retenir pour ces fins M. J. W. Guillemette, qui fait partie de son personnel depuis le premier mars 1906, et qui l'a représentée depuis lors dans les districts des Trois-Rivières et de Joliette.

M. Guillemette n'est pas seulement un excellent homme d'affaires, mais sa réputation de vibrante énergie, de cordialité et d'inlassable courtoisie a fait de lui une des personnalités les plus populaires de la Province.



M. J. W. GUILLEMETTE,
Représentant aux Trois-Rivières de la Maison Racine.

Une visite à la salle d'échantillons de la maison *Alphonse Racine Limitée*, n'est donc pas seulement une occasion de voir un assortiment complet et intéressant, mais elle implique encore le plaisir de rencontrer l'aimable représentant de la maison *Racine*, qui sait s'intéresser à tous en toute circonstance et qui possède toujours les tout derniers renseignements du marché et des prix.



Vue de la superbe salle d'échantillons ouverte par la Maison Alphonse Racine, aux Trois-Rivières.

LE PRIX COURANT

REDACTION ET ADMINISTRATION:
198 Est, rue Notre-Dame, Montréal.
Téléphone: Main 3272.

ABONNEMENT:

Canada	$3.00
Etats-Unis	$3.50
Union Postale	$4.00

Circulation assermentée et auditée par "Audit Bureau of Circulations".

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:
La Compagnie de Publication des Marchands-Détaillants du Canada, Limitée.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
Toute année commencée est due en entier.
Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.
Chèques, mandats, bons de Poste, doivent être faits payables à l'ordre du "Prix Courant".
Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:
"LE PRIX COURANT",
Montréal.

Fondé en 1887. MONTREAL, vendredi 29 décembre 1922 Vol. XXXV—No 52

DE L'ORDRE, AVANT TOUT...!

Dans tout magasin il y a des marchandises plus ou moins défraîchies, et en quantité plus ou moins importante que celle que l'état de la saison permet normalement d'écouler. Il y a aussi des articles qui n'ont pas trouvé d'acquéreur. Peu à peu ils ont glissé, disparu derrière les articles dont la vente est facile.

Il est important de vérifier à la fin de chaque saison le nombre de ces articles qui risqueraient d'alourdir le compte des pertes. Ces inventaires restreints permettront de faire sortir de leurs cachettes les articles de couleurs désuètes, de styles trop fantaisistes. Débarrassez-vous-en au plus tôt, et d'abord des anniversaires, de ceux qui ont plus d'un an de rayon. Une sage précaution serait de marquer la date d'entrée sur tout article à sa réception, cela servirait quelquefois, pour les articles s'étant bien vendus, à faciliter les réassortiments, mais mieux à voir quels sont les articles qui vieillissent en rayon.

Vous connaissez assez votre clientèle pour pouvoir classer tous ces articles indésirables par catégories de prix. N'hésitez pas à vous priver de tout profit sur ces articles. Marquez les prix de façon que les passants, le plus ignorant comme le meilleur critique, puissent au premier regard vérifier la valeur réelle des objets offerts. La moindre somme dans votre caisse n'est-elle pas préférable à un prix plus fort dans un temps indéterminable.

Profitez-en pour bien dire aux acheteurs ce que vous faites, afin qu'on saisisse une nouvelle annonce de vente exceptionnelle pour revenir. Ne promettez pas dans vos annonces des articles qu'on ne trouverait pas. Le temps des réclames emphatiques est passé. On fait à présent des annonces, — on annonce ce que l'on a à vendre, — et il y a des lois contre les fausses déclarations en publicité.

Si vous n'avez qu'un journal dans votre localité, avec un tirage restreint, faites la première annonce de grande dimension, et les suivantes plus petites. Choisissez bien vos dates de vente. Donnez des descriptions exactes des articles à vendre, avec des prix précis. Ne négligez pas les illustrations.

Si vous habitez une localité où il n'y a qu'un journal, ne concluez pas cependant qu'il est lu dans toutes les familles. Depuis l'augmentation du prix des journaux, certains tirages ont baissé. Voyez un représentant qualifié du journal local afin de savoir combien il y a d'exemplaires réels en ville et combien dans la région. Si votre ville compte 20,000 habitants et que le journal ne puisse indiquer que 800 exemplaires, ne lui confiez que des annonces de petite dimension. Mais faites des circulaires que vous enverrez directement.

Si vous êtes dans une grande ville avec plusieurs quotidiens importants, voyez un conseil en publicité. Il sera plus indépendant que le représentant de chaque journal pour les questions de tirage et de répartition dans la région ou dans les classes de la société. Il pourra aussi

Vous ferez de bons profits en vendant

LE TABAC À CHIQUER
COPENHAGEN
(préparé sous forme de tabac à priser)

Le meilleur tabac à chiquer au monde

donner une meilleure présentation à vos textes d'annonces en raison même de son expérience.

Revenons aux circulaires, qui peuvent s'employer pour un quartier de Montréal comme pour une petite ville. Elles ne diminueront pas le prestige de votre maison; mais faites bien les choses, n'employez pas du papier de prospectus. Traitez avec votre imprimeur de façon qu'il ait le temps de faire du bon travail, vous pouvez alors exiger des épreuves jusqu'à ce que vous ayez vraiment satisfaction.

Choisissez ensuite un bon distributeur: ne croyez pas que c'est forcément le meilleur marché. Au besoin, voyez vous-même si votre porteur met bien une circulaire dans chaque maison, à chaque porte et non dans l'égout.

Vous pouvez obtenir de bons résultats des circulaires, meilleurs même que ceux obtenus par les maisons vendant par catalogues. Celles-ci sont loin, leurs envois même les mieux préparés révèlent souvent la rédaction en série. Votre clientèle vous connaît et vous pouvez donner à vos circulaires une allure personnelle, presque familière, comme une suite de conversations dans lesquelles vous donnez des informations pratiques.

Vous ajouterez à ces efforts de publicité extérieure la force des étalages nouveaux. Vous ne négligerez pas de renouveler plusieurs fois la disposition des articles du stock que vous liquidez. Chaque disposition donne en quelque sorte, aussi bien à vos vendeurs qu'aux acheteurs l'impression qu'il y a des emplois pour ces articles auxquels ils n'avaient pas songé. Aidez vos vendeurs en leur fournissant de préférence des banques, ou comptoirs longs: vous avez sans doute déjà remarqué qu'ainsi l'acheteur s'en va moins facilement et examine peu à peu tous les articles présentés.

Placez des cartes avec des prix très lisibles sur chaque objet, surtout pour les stocks à liquider. Faites faire vos étiquettes de prix par un spécialiste plutôt que d'employer vous-même un pinceau. Vous inspirerez confiance par votre netteté.

Il faut, pour des circonstances de ce genre, changer un peu les règles habituelles de vente. Laissez les acheteurs fouiller parmi les lots que vous présentez. Vos vendeurs inviteront à voir les différents lots, sans cependant presser sur les acheteurs.

Chaque client doit pouvoir prendre son temps; vous-même, dans un autre magasin, n'aimez pas avoir un vendeur constamment après vous. Cela vous donne l'impression qu'on souhaite votre départ au plus tôt. Comme vous n'ignorez pas le succès des rayons à prix unique, vous pouvez appliquer le principe.

Vous désirez que le client soit satisfait de son achat afin qu'il revienne, préparez donc sa satisfaction avant la vôtre.

En lisant les lignes précédentes vous avez pensé à plusieurs catégories d'articles dissimulés dans votre magasin et cependant vendables. Appliquez avec eux la méthode des ventes par saison; vous aurez vite fait de vous débarrasser de vos stocks.

LA HAUSSE DES TISSUS

Le prix des tissus ne cesse de monter et l'on ne prévoit pas encore la fin de cette hausse. La majoration du prix du coton et de la laine a déjà affecté le prix des produits de fabrication, d'une façon considérable.

M. P. Sparks, président de l'*Association des Manufacturiers de vêtements*, interrogé, a fait connaître récemment la situation sur les marchés du coton et de la laine.

Il y a environ trois mois, a-t-il dit, le coton se vendait 17 et 18 cents la livre. Le mouvement de hausse a été continu ces dernières semaines. Le coton est maintenant coté à 25 cents la la livre. M. Sparks est d'opinion qu'avant longtemps il se vendrait à 30 cents la livre. Il se vendait avant la guerre à environ 12 cents.

L'ORIENTATION COMMERCIALE EN RUSSIE

Le *Temps*, d'après une correspondance russe, donne d'intéressants détails sur les opérations commerciales qui commencent à s'ébaucher dans la République des Soviets.

L'organe central des coopérateurs russes, le *Centrosoyuz*, a vendu et expédié à l'étranger pour plus de 600,000 livres sterling de marchandises, principalement en lin, chanvre, cuir, crin de cheval, soies de cochon. En ce qui concerne l'importation, l'organe central a acheté pour plus de 500,000 livres sterling de marchandises diverses, principalement en Allemagne et en Angleterre. Il est à noter que l'étranger a accordé certains crédits et facilités de payement. Les opérations du *Centrosoyuz* s'effectuent en accord avec le *Vniechtorg* (commissariat de commerce étranger).

Parmi les mesures prises par le gouvernement soviétiste en vue de prévenir un retour de la famine, il convient de noter l'emprunt en blé. Cet emprunt a été entièrement couvert. Les souscripteurs ont reçu des obligations de l'Etat escomptables en espèces à la Banque d'Etat. Les obligations qui ont été ainsi escomptées (en majorité des obligations de 1 et 10 pouds de blé) ne constituent qu'une proportion très faible de la quantité totale émise; d'où l'on conclut que l'emprunt a été réparti d'une manière assez solide. Les obligations de l'emprunt de blé sont acceptées à leur valeur nominale par la *Gosbank* au même titre que les espèces en couverture des crédits agricoles consentis par l'Etat.

Des pourparlers officieux sont actuellement menés par des mandataires du commissariat de *Vniechtorg*, avec des représentants du gouvernement lithuanien; ces pourparlers ont pour but de régler, d'une manière générale, la question du transit du bois russe en Lithuanie. Des démarches analogues auraient lieu en Pologne.

La Banque d'Etat a établi le taux de 2% pour l'escompte des traites à brève échéance et effets de commerce payables en différents lieux à échéance de deux mois au plus. Pour les crédits à long terme, une commission de 2% pourra être perçue.

L'ASSOCIATION DE PUBLICITE

"Le rôle qu'a joué la publicité dans le rétablissement du dollar canadien." Tel a été le sujet traité par M. R. W. Gould, secrétaire de la division de Québec, de l'*Association des Manufacturiers Canadiens* au dîner qui réunissait récemment, à l'hôtel Queen, les membres et les invités de l'*Association de Publicité de Montréal*.

M. Gould est un ancien journaliste de marque et sa grande expérience de plusieurs années dans le domaine de la publicité ne pouvait mieux le qualifier comme orateur de la réunion.

"Je veux," a fait remarquer en commençant M. Gould, "vous parler de la grande part qu'a prise la publicité dans le rétablissement favorable du dollar canadien, mais j'en parlerai au point de vue strict de l'annonce, en n'abordant pas, au cours de ma causerie intime, la grave et toujours embarrassante question des finances."

"Lorsqu'un certain McComber et un certain Fordney, que nous pouvons en toute confiance appeler nos amis, ont décidé de restreindre les exportations canadiennes aux Etats-Unis, ils ont rendu de ce fait, peut-être sans le vouloir, par exemple, un magnifique service au Canada en l'obligeant ainsi à encourager dans une plus large mesure son commerce chez lui.

"Depuis ce temps," a continué M. Gould, "nos associations de publicité, et en particulier, l'*Association des Manufacturiers Canadiens*, ont annoncé de plus en plus les produits canadiens aux Canadiens eux-mêmes afin de leur démontrer que les produits de leur pays sont préférables à ceux des pays étrangers, et cela tant au point de vue de la qualité que du prix. Nous continuons de plus en plus activement à faire de la publicité en répandant cette conviction chez la clientèle canadienne et nous croyons à bon droit que c'est le seul système de publicité pratique qui réduira de plus en plus le passage de nos produits aux autres pays.

"Mais nous achetons encore trop des Etats-Unis, ce qui prouve que notre tâche d'annoncer les produits canadiens est loin d'être finie. Nous importons des Etats-Unis tout ce qui nous passe dans l'idée, alors que nos voisins n'importent de nous que le strict nécessaires: La pulpe, qu'ils n'ont pas, l'asbestos, qu'ils n'ont pas également, *et coetera*.

"Nous disions, il y a quelques années, à nos gens d'acheter les produits canadiens pour se montrer patriotes, c'était un faux système d'annonce et nullement pratique. Nous avertissons aujourd'hui nos compatriotes d'acheter les produits de leur pays parce qu'ils sont aussi bons, sinon meilleurs, que ceux de n'importe quel autre pays, et parce qu'ils offrent encore une aussi grande variété dans le choix. En effet, nos manufacturiers sont en train plus que jamais d'organiser un nombre toujours grandissant de lignes de plus en plus variées. Actuellement, nous excellons dans certaines lignes au point qu'elles sont rendues sur le "Broadway" et y ont de la vogue, alors qu'auparavant elles en étaient formellement bannies.

"Nous nous sommes aperçus que nous n'avions pas assez annoncé nos produits et nous nous proposons de gagner le temps perdu et les sommes perdues aussi et qu'engloutissaient nos voisins. Nos associations de publicité et l'*Association des Manufacturiers Canadiens* vont poursuivre plus vigoureusement que jamais leur campagne d'annonce de la marchandise de chez nous, et il ne sera pas permis, pour le plus grand bien du pays, que cette campagne ne soit pas couverte du plus triomphal succès."



Ce n'est pas le coin le plus connu du Port de Montréal, mais que de souvenirs s'attachent à cette petite église de Notre-Dame de Bonsecours...

LA SITUATION AGRICOLE DANS LES PROVINCES

Dans le Québec, sauf dans les terres basses et insuffisamment drainées qui ont souffert d'un excédent de pluies en juin, les récoltes semblent au-dessus de la normale. L'avoine est légèrement atteinte de rouille et de nielle, elle a mûri trop tôt et son rendement aurait été plus considérable n'eut été la sécheresse à l'épiage. Les pommes de terre ne seront pas aussi abondantes qu'on l'avait d'abord espéré, le doryphore et les pluies excessives, suivies d'une sécheresse prolongée, en sont la cause. L'apparence du maïs est plutôt chétive, bien qu'en certaine localité, elle soit bonne. Les fermiers ont peu de grain en mains, à cause de la pénurie de l'année dernière. Les moissons ont été rentrées en excellente condition. Le battage n'est pas partout terminé. Dans l'ensemble, la situation est plus brillante que l'année dernière.

Dans l'Ontario, depuis des années, le mois d'août n'avait offert des conditions atmosphériques aussi favorables à la moisson et, dans l'ensemble, toutes les récoltes sont très satisfaisantes. On ne s'est plaint d'aucune intempérie. L'avoine tardive souffre de la rouille dans certains districts, son rendement sera léger; quelques fermiers disent que le maïs est désappointant. Dans le nord de l'Ontario, les gelées ont été fréquentes, les sauterelles ont aussi causé des ennuis et l'humidité a retardé la moisson; il n'en est pas ainsi dans les comtés de l'ouest, où le sol est trop sec pour être labouré. Dans l'ensemble, la température a été favorable à la moisson et le grain a été rentré en excellent état. Il y a abondance de paille et la moyenne de rendement du foin est bonne. Les pâturages sont très bons. Les racines de toutes sortes donneront un fort rendement; la nielle a quelque peu atteint les pommes de terre. La majorité rapporte que la provision de grain de l'année dernière est épuisée.

EXPOSITION DE MODES

Une assemblée des manufacturiers de chapeaux a été tenue récemment aux bureaux de l'*Association des manufacturiers canadiens*.

Il fut décidé que cette branche de l'industrie se joindea comme groupe distinct à l'*Association des manufacturiers*.

On annonça que l'exposition des modes aura lieu du 19 au 23 février 1923.

Cette exposition sera tenue à l'hôtel Mont-Royal, dont tout l'étage supérieur a été retenu, pour une semaine à cet effet.

La réunion était présidée par M. Harry Wolfe.

PETITS POINTS DE DROIT

Joliette. — J'ai gagné à graveler la route de Sainte-Elisabeth de Joliette la somme de $108. Je n'ai jamais été payé. Celui qui m'a engagé me dit que l'affaire ne marche plus et qu'il ne sait pas qui doit me payer. J'ai demandé à une certaine compagnie et à l'entrepreneur de me payer. J'ai même écrit au ministère de la voirie, et je n'ai pas encore été payé. Que dois-je faire? — *Réponse*: Poursuivez celui qui vous a engagé, s'il l'a fait en son propre nom. S'il vous a engagé au nom d'un entrepreneur ou d'une compagnie, ce sont ceux-là que vous devez poursuivre. Il vous reste à vous assurer s'ils sont solvables.

Saint-Léonard. — Je suis nommé par le conseil inspecteur de voirie. Quand on me demande de faire des travaux soit pour le conseil soit pour des particuliers pour un montant de 25 à 30 piastres, dois-je avoir une nouvelle autorisation du conseil à faire ces travaux? Ai-je le droit de réclamer un salaire comme inspecteur? — *Réponse*: 1o. Oui, si vos pouvoirs ne sont pas suffisamment clairs. C'est aussi de prudence élémentaire. 2o. L'inspecteur de voirie devrait être payé tout comme l'inspecteur agraire. On sait que celui-ci reçoit 20 cents de l'heure.

Charles R. — J'ai un contrat me donnant un emplacement avec bâtisses dessus construites et dépendances et tous les meubles quelconques pouvant être trouvés dans ces bâtisses. Qu'entend-on par meubles? — *Réponse*: L'article 395 du code civil dit: Le mot "meubles" employés seul dans une loi ou dans un acte, ne comprend pas l'argent comptant, les pierreries, les dettes, actions, les livres, les médailles, les instruments de sciences, arts et métiers, le linge de corps, les chevaux, équipage, armes, grains, vins, foin, et autres denrées, non plus que les choses qui font l'objet d'un commerce.

T.L. — J'ai vendu une propriété pour une rente viagère. Mes garanties sont celles-ci: le débiteur doit me mettre entre les mains une police d'assurance de pas moins de $1,500 et j'ai une hypothèque sur le bâtiment. Dois-je craindre qu'en cas de feu il puisse toucher l'assurance sans que j'en sois avisée? Et si la maison brûlait quel serait mon recours? — *Réponse*: Si la maison brûlait il resterait toujours bien le terrain et peut-être des ruines utilisables Ce que vous avez de mieux à faire c'est de donner connaissance de vos droits à la compagnie d'assurance et de l'avertir, en cas de feu, de ne pas payer votre débiteur à votre préjudice. Car enfin, ce débiteur doit consentir dans l'acte hypothécaire à ce que la compagnie d'assurance vous préfère à lui-même.

Sainte-Agathe. — Mon locataire a quitté son logement malgré son bail. Il a acquitté son loyer jusqu'à date. Je ne sais où il est allé. Quel recours ai-je contre lui? *Réponse*: Vous avez droit de réclamer tout le loyer qui reste dû en vertu du bail, et ce droit dure cinq ans.

LA CRISE COTONNIERE EN ANGLETERRE

La crise que l'industrie cotonnière traverse en Angleterre depuis plusieurs mois, ne s'atténue pas.

On pourrait même dire qu'elle s'accentue. Le chiffre d'affaires est de beaucoup inférieur au total de la production bien que celle-ci ait été réduite. Filatures et tissages sont obligés de fermer leurs portes. On avait eu l'espoir de rétablir la situation à Manchester par l'arrêt de deux jours par semaine dans les filatures travaillant le coton américain. Cette mesure n'a donné aucun résultat appréciable. Tout au plus, a-t-elle enrayé une nouvelle baisse du prix des filés.

Cette restriction devait cesser d'être en vigueur le 1er novembre. La Fédération des Filateurs l'a prolongée d'un mois. On ne serait pas surpris qu'on ordonnât la fermeture complète des établissements pendant une courte période.

Les pertes financières des filateurs ont pris des proportions de nature à causer de sérieuses alarmes. On perdra moins par la fermeture que par la continuation du travail dans les conditions actuelles. L'arrêt provoquerait une hausse du prix des filés et une baisse des prix du coton. On pourrait se débarrasser des énormes stocks existants Lors de la reprise de l'activité, le travail se ferait donc dans des conditions plus satisfaisantes.

BIJOUTERIE

LES PETITS CADEAUX

Le marché de la bijouterie a été particulièrement profitable pendant la présente saison des fêtes. C'est une des lignes, où pour une somme modeste l'on peut acheter des cadeaux tout à fait attrayants. Nous ne saurions les nommer tous. Les rapports que nous avons reçus, nous laissent vois qu'il s'est produit des ventes très nombreuses chez les boutons de manchettes et de chemises, les pince-cravates, les boucles de ceinture *et coetera*.

L'épingle de cravate revient, paraît-il, à la mode, et la perle fausse, presque aussi attrayante que sa soeur authentique, est des plus portées. Ajoutons à ces petits articles, les nombreux produits de la maroquinerie, les plumes-réservoirs, les porte-cigarettes et les fume-cigarettes, et cent autres petits objets qui savent faire plaisir à celui qui les reçoit sans mettre en faillite celui qui les donne.

Quant aux bijoux à bon marché, qui ont, ma foi, fort belle apparence, ils font fureur à cette saison. Nous ne citerons que les boucles d'oreilles qui, jusqu'à ce jour ne se permettaient pas de fantaisie en dehors des brillants classiques.

Aujourd'hui, on voit de longues pendeloques composées d'un cercle d'onyx monté sur platine et suspendu à deux perles superposées, en crystal taillé.

D'autres sont en losanges d'onyx suspendus à de petites perles, d'autres encore sont des cercles d'or avec perle au milieu; évidemment, ce sont des choses amusantes sans aucune valeur que celle donnée par l'actualité et qui peuvent se porter, sans exagérer toutefois la longueur des pendeloques, comme quelques-unes qui tombent jusqu'à la ligne de l'épaule.

M. CYRILLE DUQUET

Le Prix Courant s'incline devant la tombe d'un digne canadien, M. Cyrille Duquet, bijoutier et horloger, qui vient de s'éteindre à l'âge avancé de plus de 81 ans, après une maladie de plusieurs mois. Bien connu dans la province et même dans tout le Canada, feu M. Duquet a occupé dans le monde commercial et municipal de Québec une place considérable.

Né à Québec en 1841, dès sa sortie de l'école en 1854, il entra au service de M. Gendron, horloger. En 1862, il devenait propriétaire du magasin qui avait vu ses débuts et qu'il fit progresser constamment.

Cette maison d'affaires est l'une des mieux connues et des mieux cotées dans le commerce de la bijouterie.

Feu M. Duquet fut élu échevin de Québec, présida le comité des Finances, et s'intéressa fortement à tous les projets d'améliorations concernant sa ville natale.

M. HENRY BIRKS

M. Henry Birks, fondateur de la plus importante maison de bijouterie du Canada, a célébré récemment le 82e anniversaire de sa naissance. Malgré ce grand âge et une carrière de labeur incessant, il est encore plein de vigueur et vaque quotidiennement à ses affaires. Il continue de se dévouer à une foule d'institutions de charité, et porte une attention spéciale à tout ce qui intéresse la prospérité du Canada et surtout de la ville de Montréal.

C'est le 30 novembre 1840, dans une maison qui porte actuellement le numéro 84, rue S.-Jacques, que M. Birks vit le jour. Il fréquenta le *High School* et fut de la classe "55". A cette époque, le carré Phillips était encore



M. HENRY BIRKS.

un lieu entouré d'une clôture et couvert d'arbres touffus, et la rue Sainte-Catherine n'était pas encore ouverte entre les rues Union et Drummond. La population de Montréal était d'environ 10,000 âmes.

Ses études terminées, M. Birks alla demeurer chez un notaire de Louiseville, pour y terminer ses études de langue française.

En 1857, au mois d'avril, il débutait dans les affaires, comme commis chez les orfèvres *Savage et Lyman*, dont la maison, fondée en 1818, occupait l'immeuble portant le numéro 40, rue Notre-Dame est, angle de la rue S.-Gabriel. En 1868, il devenait un des associés de la firme. Le 1er novembre 1878, il ouvrait un magasin au numéro 222, rue S.-Jacques et organisait une compagnie sous la

raison sociale *Henry Birks et compagnie,* avec un personnel composé d'un horloger, d'un comptable et d'un commis. En 1885, les progrès de son commerce l'obligeaient à emménager aux numéros 235-237 rue S.-Jacques, et à fabriquer de la bijouterie. En 1894, il transporta son établissement là où il est présentement. L'année suivante, la société fut reconstituée en compagnie à responsabilité limitée et les trois fils de M. Birks, MM. William-Massey, John-Henry et Gerald-Walker, devinrent associés. En 1899, on acheta un terrain de 57 pieds de front sur le carré Phillips; trois ans plus tard, on ajouta une aile à l'édifice, qui fut agrandi, rue Catheart, en 1906. En 1901, un magasin fut ouvert à Ottawa; deux ans plus tard, une seconde succursale à Winnipeg; en 1905, une succursale à Toronto, et une dernière à Vancouver, en 1907.

Le Prix Courant offre à M. Birks ses félicitations et ses souhaits.

L'INDUSTRIE DES PIERRES PRECIEUSES AU PAYS MALGACHE

Dès l'Ancien Régime, en France, on savait que Madagascar renfermait des gemmes précieuses. Le capitaine Jean Fontenéau, dit Alphonse-le-Saintongeois, abordant au sud de la Grande Ile en 1547, vit "de la pierrerie". Cent ans après, Flacourt, le premier colon de Madagascar, parle dans ses Mémoires des topazes, des émeraudes de Madagascar. La Compagnie des Indes pria ses agents de faire des envois de pierres précieuses originaires de Madagascar. En 1769, un des gouverneurs de Fort-Dauphin envoyait au siège de la Compagnie des Indes un lot de topazes et d'améthystes, mais les joailliers parisiens les reconnaissaient sans grande valeur. Ces pierres provenaient des environs de Fort-Dauphin et dans cette province on n'a trouvé depuis aucun gisement intéressant.

En 1891, M. Grandidier rapportait de la Grande Ile, des saphirs et des zincons et Iannettaz découvrait un gisement au Vakinnan-karatra. Le général Galliéni fit alors réunir au Muséum une collection de pierres précieuses malgaches, grenats, corindons, topazes, tourmalines jaunes et brunes. Un lapidaire de Paris, M. Villierme, fit une première prospection qui donna les plus grands espoirs; Madagascar était sans conteste riche en pierres précieuses. Des sociétés d'exploitation se fondèrent alors et les prospections s'affirmèrent de plus en plus fructueuses. Les carrières d'Antandrokomby et celles de la vallée de la Sahatany donnaient des tourmalines et des beryls; dans l'Ankaratra on trouvait des corindons rouges et bleus, des beryls roses, des grenats, des topazes blanches, des zincons. Les récoltes au pic, et les morceaux détachés sont lavés et égrisés, dans les zones où les recherches se font dans les alluvions. Les terres sont traitées par le lavage en eau courante comme pour l'or, et souvent ce procédé fait trouver des minerais d'or.

Les deux principales gemmes fournies par Madagascar sont les béryls et les tourmalines. Les béryls malgaches sont très belles, les unes bleu foncé, les autres rose intense et valent de 15 à 150 francs le carat. Il existe également des béryls jaunes et vertes. Les tourmalines proviennent surtout d'un gisement alluvionnaire, celui d'Aujanabomoïna. Les variétés de coloris sont nombreuses, rouge, rose, jaune d'or (très belles celles-ci) brun, vert, bleu; les tourmalines foncées atteignent 100 francs le carat, les roses 40 francs, les brunes 30 francs, les vertes 20 francs. Madagascar possède des grenats, le gîte de Tsilaizina donne des grenats orangés très recherchés; le grenat rouge est assez commun et ne vaut guère que 2 francs le gramme. Les topazes se trouvent à Madagascar dans les rivières et près d'Ifempana. La topaze malgache est absolument semblable à la topaze goutte d'eau du Brésil. Le corindon se présente parfois sous forme de gemmes. C'est le rubis ou le saphir de nos bijoutiers. Le sous-sol malgache renferme également des améthystes et plusieurs points sont exploités.

Depuis le Xe siècle, des Arabes exportaient de Madagascar du cristal de roche qu'ils vendaient aux Indes et en Chine. Le gouvernement a facilité les recherches de gîtes de cristaux et une active exploitation de quartz a lieu dans la région de Vohemar. En 1914, on a exporté 5,165 kilos de quartz limpide, 34,125 kilos de quartz opaque, et 5,859 kilos de quartz rose.

Pour les gemmes précieuses proprement dites l'exportation a atteint 453,915 grammes en 1920, contre 617,382 en 1913.

L'INDUSTRIE DIAMANTAIRE

On signale une forte reprise dans l'industrie diamantaire anversoise.

Après une longue période d'inactivité, les tailleries travaillent à plein rendement, et tandis qu'il y a près de 3,000 chômeurs dans cette industrie à Amsterdam, Anvers n'en enregistrait plus que 240 le mois dernier.

MESSAGERIES --- NAVIGATION --- TRANSPORTS

EXPEDITIONS DE FROMAGE

Les chemins de fer canadiens viennent de prendre une décision assez importante au sujet de l'expédition du fromage. On se plaignait depuis longtemps d'une part que le fromage arrivait en mauvaise condition, et, d'autre part, que les expéditeurs ne prenaient pas toutes les précautions nécessaires. La nouvelle ordonnance des compagnies tire l'affaire au clair. Après entente, les expéditeurs de fromage et les autorités du fret par chemin de fer, le règlement suivant a été édicté, qui devient obligatoire au premier janvier:

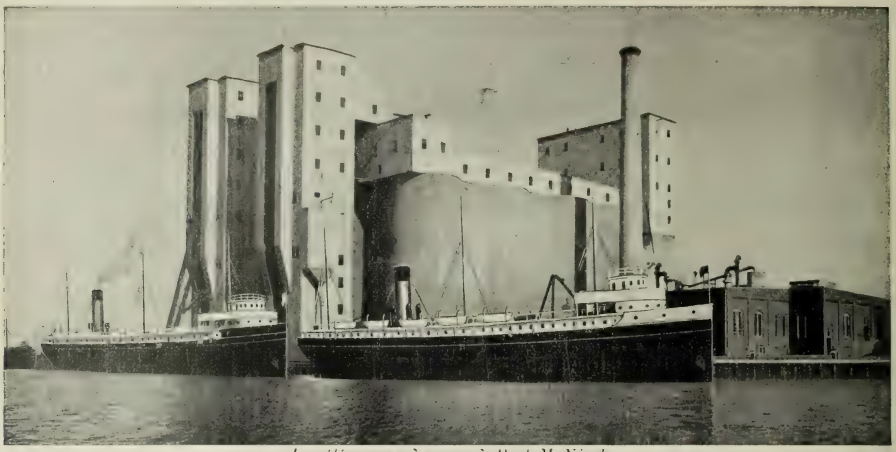
"On n'acceptera pas de fromage pour l'expédition en boîtes cylindriques au tarif ordinaire, à moins que les couvercles ne soient bien ajustés et retenus à la boîte par un fil de fer, des courroies métalliques, des crampons de fer, ou des clous d'au moins un pouce."

LES PORTS ITALIENS

Gênes est le seul port italien dont les installations correspondent aux exigences du tarif moderne. Le Gouvernement se préoccupe de parer aux inconvénients de cet isolement. Un projet de loi a été déposé en vue de procéder à l'agrandissement de plusieurs ports. Un crédit de 1,500,000 millions de lire est demanndé pour être réparti entre 20 ports. On croit d'ailleurs que ces prévisions de dépenses seront dépassées. 144 millions seraient attribués à Gênes, 85 à Venise. Pareille somme serait affectée à Bari, Sâvone et Corona recevraient 84 millions; Naples, 50 millions; Palerme, 66; Ostia, 47; Messine et la Spezzia chacun 40 et Catane 26. Le reliquat serait réparti entre Ancône, Riposto, Ortona, Civita-Vecchia et quelques ports de la Sardaigne.



Où se déversent les richesses de notre pays: Entrepôt à grain à Fort William.



Les élévateurs à grain à Port McNicol.

LES ELECTIONS CHEZ LES PILOTES

Le congrès de l'*Association des Pilotes* du district de Montréal s'est terminé par les élections, qui ont donné le résultat suivant: président, Fortunat Hamelin; vice-président, Bona Dussault; secrétaire-trésorier, C.B. Hamelin; directeurs, Armand Marsan et André Gauthier.

Le congrès a été très fructueux. Les pilotes en ont suivi avec intérêt toutes les séances et nul doute qu'elles ne donneront d'heureux résultats.

NOS LOCOMOTIVES ELECTRIQUES

La commission du port de Montréal a terminé les travaux d'électrification de son système ferroviaire sur les quais. Le gérant-général, M. M.-P. Fennell, demande, au nom des commissaires, des soumissions pour trois locomotives électriques qui devront être en la possession des commissaires du port au commencement du printemps.

Deux de ces locomotives seront de 100 tonnes. Elles recevront leur énergie électrique par le système des fils aériens. Quant à la troisième locomotive, elle sera de 40 tonnes et du système à batteries afin de pouvoir être utilisée sur les voies d'évitement.

SYSTEME DE TRANSPORT NATIONAL

Les représentants de huit Etats de l'ouest central américain, comprenant les commissions des eaux limithrophes des grands lacs et du S.-Laurent, nommés récemment par leurs gouverneurs respectifs, ont adopté des résolutions invitant les chemins de fer du pays à une conférence où l'on se propose de définir les relations des chemins de fer au projet dit Lakes-to-Ocean, comme un élément essentiel à la création d'un système de transport national.

LA SUPERIORITE DU SAINT-LAURENT

La position dominante du port de Montréal, parmi les ports du continent américain qui expédient les plus grandes quantités de grains s'est affirmée d'une manière frappante en 1921, dit le bulletin de décembre de la Banque Royale du Canada. L'an dernier, le port de Montréal a eu, en grain exporté, une forte marge de surplus sur tous les autres ports de l'Atlantique, comme le montre le tableau suivant:

	Minots
Montréal	138,453,049
Galveston	94,173,049
New York	84,698,581
Nouvelle Orléans	73,689,399
Baltimore	55,314,808

On prétendait l'an dernier que l'afflux de grain par le port de Montréal était dû à des causes artificielles, particulièrement l'escompte sur les fonds canadiens qui avait pour effet de détourner le grain parti de Montréal cette année. La quantité de grain expédiée par le port de Montréal jusqu'au 20 novembre 1922 est de 150,337,566 minots, une quantité dépassant d'environ 8 pour cent le total de l'an dernier. Le nombre de vaisseaux portant du grains partis de Montréal cette année jusqu'au 20 novembre a été de 25 de plus que le nombre total de l'an dernier. Il devient de plus en plus évident que la voie du St-Laurent est plus économique pour le grain exporté en Europe, qu'il vienne de l'ouest canadien ou de l'ouest américain.

LA COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

La Compagnie Générale Transatlantique a accompli ce miracle prestigieux de sillonner l'océan par des paquebots d'une rapidité telle que leurs voyageurs se trouvent à bon port, avant d'en avoir pu goûter tout le confort et le luxe. Certes, il y a "de par les sept mers", comme disent nos amis les Anglais, de nombreuses lignes de messageries, qui ont su atteindre au *summum* de la vitesse et de la richesse, mais la *Compagnie Générale Transatlantique* a ajouté aux attributs essentiels, que toutes possèdent à un degré plus ou moins grand, cette caractéristique éminemment française: le Goût.

Nous n'avons pas ici l'intention de décrire ce que le vieux La Harpe appelait, bien avant nous, "des villes flottantes"; la *Compagnie Générale Transatlantique* en possède trop, et de trop somptueuses. Mais il convient de parler particulièrement de l'admirable *Paris*, qui a, de son homonyme, la beauté, l'élégance, et les vastes et harmonieuses proportions. Les deux vignettes que nous offrons ici à nos lecteurs, n'en donnent, en dépit de l'impression de luxe calme qu'elles dégagent, qu'une bien faible idée.

Et le confort physique n'est pas tout. Il y a aussi les plaisirs de l'esprit; et c'est à bord des vapeurs de la *Compagnie Générale Transatlantique*, que le voyageur peut les goûter au plus haut degré.



La somptueuse salle à manger à bord du "Paris".

Par quelque coïncidence fantasque du sort, toutes les célébrités, — littéraires, musicales et autres, — les meilleurs artistes de l'univers, les grands politiciens et les grands financiers, toutes ces femmes exquises et élégantes qui savent promener la fastueuse nonchalance de leur beauté de Biarritz à Palm Beach ou de Londres à New-York, toute cette quintessence de la société humaine, semble mystérieusement s'être donné la main pour, invariablement, se rencontrer sur les blanches promenades des paquebots de la *Compagnie Générale Transatlantique.*

Citons quelques exemples. Lors d'une récente arrivée à New-York, qui voyions-nous au nombre des voyageurs du *Paris*? A cette époque où l'on ne parle que politique internationale, question d'Orient, ou Société des Nations, qui pouvait mieux représenter le monde de la diplomatie que Son Excellence l'Ambassadeur de France aux Etats-Unis, M. J. J. Jusserand? Il était accompagné de Madame Jusserand.

Est-ce tout? Loin de là. Il y avait aussi le marquis Sommi Picenardi de Calvatone, conseiller à l'Ambassade d'Italie, à Paris; M. Bambridge Colby, secrétaire d'Etat sous la présidence Wilson; M. F. Lysell, consul de Suède, au Havre; Madame B. Barthélemy, épouse du consul de France à Chicago; M. de Belford Ramos, ministre brésilien...

Et après la politique, qu'est-ce qui préoccupe le plus notre monde devenu éminemment éclectique? Ce sont les arts, sans doute. Et voici une brillante phalange, où l'on voit MM. Paderewski, Cortot, Jacques Thibaud, William Beck, D. Defrère, Madame d'Hermanoy, M. et Madame Cotreuil, de l'Opéra de Chicago, M. Merle Forest, directeur de la scène à ce même théâtre, Madame Raymonde Delaunois, la sympathique artiste du *Metropolitan Opera;* C. Papi, chef d'orchestre; et MM. Giusebbe de Luca et Cesare Fornichi, de la même scène, *et coeteri.*

Et qui met l'univers au courant des agissements de tous ces personnages si intéressants? Les journalistes, les conférenciers. Parmi ceux-ci, citons M. Louis Thomas, correspondant du *Figaro* à New-York, M. Ernest Perrin, qui vient faire des conférences, et notre rédacteur, M. J. A. Beaudry.

Quant à la finance, il faudrait énumérer la liste complète des passagers. Ne notons que M. et Madame Pierre Olphe Galliard, M. J. A. Trudeau, M. Clayton T. Morgan, M. Jack Strauss...

Si bref qu'il soit, un tel résumé, nous aide à comprendre l'excellence sur tous points de la *Compagnie Générale Transatlantique.*

Il faudrait renverser ce dicton proverbial: "Dis moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es" et dire "Dis-moi qui tu transportes, et je saurai qui tu es!"

卐 卐 卐



Un petit salon de repos dans une suite particulière, à bord du "Paris".

CORSETS SPECIAUX DE

Warner's

et un modèle lacé à l'avant, à $13.50 la douz

LES VOICI!

Nouveaux modèles Warner de superbe qualité, à $9.00 la douzaine, et autres modèles à $11.00, $12.50 et $13.50, qui représentent des valeurs exceptionnelles et qui possèdent un cachet d'élégance qui en assurent la vente rapide. Partout où on les a fait voir, leur succès a été immédiat. Quatre boutons en caoutchouc soutiennent les bas; toutes les parties métalliques sont à l'épreuve de la rouille.

QUELS ECHANTILLONS DESIRERIEZ-VOUS EXAMINER?

Modèle 701. Blanc ou rose. Fait de fort coutil satiné, buste bas, pour tailles moyennes. Garni de broderie. Grandeurs: 20-30. **$9.00 la douzaine.**

Modèle 703. Rose seulement. Fort coutil satiné avec lé élastique dans le buste. Pour tailles sveltes. Grandeurs: 19-26. **$9.00 la douzaine.**

Modèle 704. Rose seulement. Fort coutil satiné, insertion de lé élastique dans le buste. Pour tailles moyennes, beaucoup plus grand que le modèle 703. Garniture de broderie mercerisée. Grandeurs: 20-30. **$11.00 la douz.**

Modèle 705. Rose seulement. Coutil à texture fine, haut tout en caoutchouc. Pour tailles sveltes et moyennes. Garnitures de rubans à l'avant. Grandeurs: 19-28. **13.50 la douzaine.**

Modèle 706. Blanc ou rose. Coutil à texture fine. Buste moyen, modèle classique, bas long. Pour tailles moyennes. Garniture de broderie mercerisée. Grandeurs: 20-30. **$12.50 la douz.**

Modèle 707. Modèle en brocart, même patron que le No 701, avec garnitures en soie brodée. Pour tailles moyennes, véritable vedette au prix indiqué. Grandeurs: 20-30. **$12.50 la douzaine.**

Modèle 708. Rose seulement. Modèle lacé à l'avant, fait de fort coutil satiné, insertion d'élastique en caoutchouc dans le buste, garniture de broderie mercerisée. Tailles moyennes. Grandeurs: 20-28. **$13.50 la douzaine.**

Conditions: 6% 40 jours, 5% 60 jours. F. O. B. Montréal.

The Warner Brothers Company

356, rue S.-Antoine, - - - Montréal, P. Q.



L'ETOILE — de tout temps symbole de paix, signe de succès, annonce de temps meilleurs...

Sous l'égide de NOTRE ETOILE, le commerçant ne peut que prouver, une fois de plus, la vérité de cette Tradition.

C'est là un de nos souhaits; nous y ajoutons, pour le Nouvel An,

Tous nos Voeux de Prospérité

Les Fabricants des Créations Muser

12 rue Sainte Hélène, à Montréal

La Maison de Confiance au Canada

A TOUS NOS CLIENTS, A VOUS, et tous ceux qui vous sont chers, nous vous souhaitons joies et bonheur; L'accomplissement de votre plus cher Idéal, pour le Nouvel An.

Ménagez votre espace en utilisant nos trollies à extension dans vos Garde-Robes.

De toutes grandeurs, de 12 à 48 pouces de long.



Trolley à extension pour Garde-robes de Magasin et de Maison.

DEMANDEZ NOS CIRCULAIRES.

Delfosse & Cie

247-249 Ouest, Rue Craig, Montréal.

J. E. LANGLOIS, Québec. Toronto, Ont. **FOX BROS., Vancouver. Winnipeg, Man.**

1896-1923

NOUS profitons du Premier de l'An pour offrir à tous nos clients et amis l'expression de nos souhaits les plus sincères.

NOUS EXHIBONS:

Voiles et Voilettes de Fantaisie.

Tissus à Voiles, Voiles pour Bébés.

Dentelles françaises façon Métal.

Dentelles Espagnoles, Radium et de Laine.

Echarpes de dentelle espagnole.

Tulles, Allovers.

Tissus de fantaisie lavables.

Tous ces articles sont de la dernière nouveauté.

Demandez-nous des échantillons.

Nous ne vendons que les meilleures marchandises. Nous l'avons toujours fait. Nous le ferons toujours.

Canada Veiling Co., Limited

TORONTO

Représentant pour la province de Québec

V. A. OLIVIER,

16, rue Melbourne, Sherbrooke, P. Q.

Soies "Kingfisher"

Crêpes Canton — Crêpe Marocain — Crêpe Georgette
Crêpe de Chine — Crêpe Romaine — Crêpe Satiné

Soie paillette en toutes les nuances que l'on peut désirer.

Hautes nouveautés pour toilettes de soirée.

Spécialités garanties

Satin de qualité "Kingfisher"

Taffetas de qualité "Kingfisher"

"Damaswah" de qualité "Kingfisher" pour manteaux de fourrure.

Toiles et Cotons "Kingfisher"

Belle qualité de Nainsooks et de "lawns" de Perse. Madapolaims en nos qualités "Snowcrest", convenant pour travaux de fantaisie.

Couvertures de lit de haute qualité, fini Marseilles et plus souple, en toutes grandeurs.

Taies d'oreillers et draps, finis et à la verge, pour la ménagère occupée.

Serviettes et toiles "Kingfisher" pour serviettes, toutes les meilleures qualités.

Spécial: Serviettes de table "union", 24 x 24, à $3.00 la douzaine.

MARK FISHER SONS & COMPANY
MONTREAL

ARTICLES EN BROCHE DE

MACDONALD

ATTRAPE-RATS INFAILLIBLE

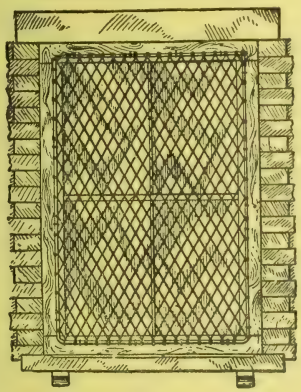


Deux grandeurs: 16″ et 18″

Un couple de rats, si on le laisse en paix, aura, en 5 ans, une progéniture de plus de 6,000,000.

Service public d'Hygiène des E.-U.

Garde-fenêtres en broche



Nous pouvons fabriquer vos

GARDE-FENETRES

Mentionner la grandeur des mailles et du cadre de la broche, etc., en demandant des prix.

LES articles en broche de Macdonald se vendent maintenant chez tous les quincailliers et dans tous les magasins à rayons du Canada. En 1922, nos ventes d'attrape-rats dépasseront le chiffre de 6,000. Il y a trois ans, elles n'étaient que de 1,200.

La ligne de paniers en broche de Macdonald comprend 33 modèles: c'est la plus complète que l'on fabrique au Canada ou en n'importe quel autre pays.

A titre d'exemple du travail exécuté dans notre département des travaux spéciaux, mentionnons les tablettes pour glacières: nous en expédions environ 45,000 chaque saison. Nous pouvons fabriquer tout article en broche et notre atelier d'étamage lui donnera le fini qui vous conviendra.

MACDONALD WIRE GOODS CO.

DRUMMONDVILLE, QUE.

MACHINE BUILDERS
LIMITED

Fabricants et Marchands
de
Tous Articles

pour

Imprimerie, Reliure et
Industries Connexes

Qualité supérieure
Service irréprochable

738 OUEST, RUE S.-PAUL
MONTREAL
Téléphone: MAIN 8774

LA FORCE D'UNE HACHE
RESIDE DANS LE MANCHE.

STILL

vous procure un outil de travail plus solide car les MANCHES DE STILL sont faits avec les meilleurs des bois canadiens.

La vente des
Manches de Still
surpasse de beaucoup celle des autres marques.

Il y a une raison.

Manches de hache, de pic de masse et de marteau. Manches Cant Hook and Peavie.

CELA PAIE DE VENDRE LES STILL.

Représentants: John R. Anderson, 36 et 38, rue S.-Dizier, Montréal, pour la province de Québec et les Provinces Maritimes.

Frederic Sara & Co., de Calgary, Alta., pour les provinces de l'Ouest.

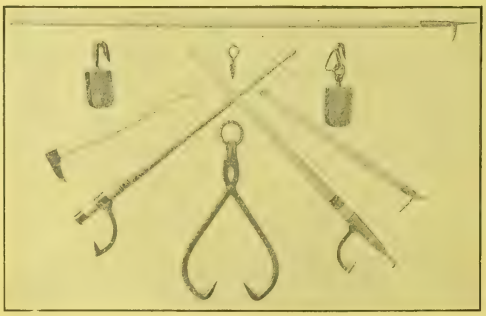
Grant Chater, 926, Traders Bank Building, Toronto, Ont., pour la province d'Ontario.

J. H. STILL MFG. CO.,
ST-THOMAS - - - ONTARIO

LES OUTILS de BUCHERONS de PINK

Les outils modèles dans toutes les provinces du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron —Légers et de Bonne Durée.



Téléphone
LONGUE
DISTANCE
No 87

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

The THOS. PINK CO., Limited
MANUFACTURIERS D'OUTILS DE BUCHERON
PEMBROOKE, ONTARIO

F. BACON & CO. LIMITED, 131 Ouest, rue Saint-Paul, MONTREAL
Représentants à Montréal et ses banlieues, ainsi que dans tout le territoire à l'Est de Montréal.

LIVINGSTON

LES FABRICANTS

DES HUILES

MARQUE LIVINGSTON

(LA SORTE QU'EMPLOYAIT VOTRE GRAND-PERE)

vous souhaitent à vous et à vos familles une

ANNEE

1923

toute de

BONHEUR

et de

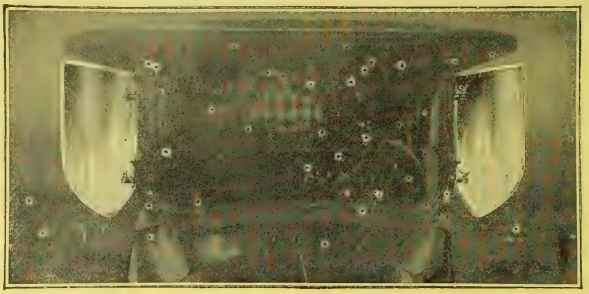
PROSPERITE

A tous nos clients, nous offrons nos remerciements pour les affaires qu'ils nous ont confiées, et l'assurance que nous continuerons à leur donner un service irréprochable.

Dominion Linseed Oil Co., Limited

BADEN, TORONTO, MONTREAL, WINNIPEG.

Une aubaine pour les Marchands de Ferronnerie, Garages,

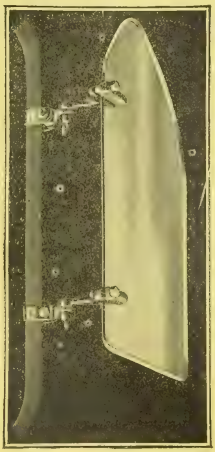


"Hobbs Side Wings"

Quelque chose qui commandera l'attention de l'automobiliste, — les nouveaux coupe-vent de côté, "HOBBS SIDE WINGS", attrayants et de pose facile.

"Hobbs Side Wings" se vendent immédiatement aux propriétaires d'automobile ouvert, parce qu'ils sont une nécessité à l'automne. "Hobbs Side Wings" sont maintenant un équipement régulier sur les automobiles Durant.

Ecrivez aujourd'hui et demandez-nous communication de nos propositions de ventes.



Pourquoi vous devriez les vendre:

"Hobbs Side Wings" sont faits de glace épaisse, aux bords soigneusement polis. Les pièces d'ajustement sont en bronze nickelé. Pas de trous dans la vitre pour l'affaiblir.

Le prix de vente est de $15.00. Tous peuvent les acheter, — aucun coût d'installation, — n'importe qui peut ajuster les "Hobbs Side Wings" en dix minutes.

Marchands de ferronnerie, garagistes, — écrivez-nous, nous vous aiderons.

Nous avons aussi tous les verres pour construction. Installons devantures en métal pour magasin. Service prompt et expéditions rapides de chacune de nos succursales.



HOBBS MANFG. CO., LIMITED

Montréal

LONDON TORONTO WINNIPEG

LA CONSOMMATION ANNUELLE

de la province était de

50,000,000

de gallons de peinture.

Elle sera réduite dans l'avenir

de 50%

par l'usage du PAINTOL

Le coût du peinturage sera réduit de **50%** --- la durée **quintuplée** --- et le lustre et la consistance **doublés**

par l'usage du PAINTOL



Qu'est-ce que le PAINTOL?

C'est une invention chimique moderne qui développe au maximum et accroît les éléments d'adhérence, d'élasticité, d'imperméabilité et de résistance, et les colorants, inertiés jusqu'ici sous l'étreinte restrictive des composants de la peinture. — La **PREUVE** réside dans le fait que trop de **PAINTOL** épaissit la peinture.

Paintol

Résister intacte cinq ans à tous les temps et à toutes les températures.

Faire double quantité et couvrir double surface.

Conserver l'éclat du premier jour après cinq années.

Voilà les prodiges qu'opère le **PAINTOL** sur la peinture et qu'attestent des milliers de témoignages écrits et de

"TEMOIGNAGES PEINTURES"



Avec le **PAINTOL**, tout le monde peinture aussi aisément que le plus illustre peintre.

Les ingénieurs en construction — les architectes — les chantiers maritimes — les Cies de chemins de fer et les départements des travaux publics du pays sont tous de fervents adeptes du **PAINTOL**

Le **PAINTOL** a conquis l'admiration de tous ceux qui en font usage. — C'est le plus grand des conquérants scientifiques modernes.

Le PAINTOL ne se vend que $1.00 le gallon.

Paintol Chemical Company Limited

111 Mountain Hill,
Québec

Munderloh & Co., Limited

51 Carré Victoria,
MONTREAL.

Représentant les manufacturiers les plus importants d'Europe.

GLACES,
VERRES A VITRES,
VERRES SPECIAUX,
GOBELETTERIES.

Tubes en acier sans soudure, (pour canalisation d'eau et de gaz).

PARCHEMIN VEGETAL
(papier à beurre)

PRODUITS CHIMIQUES.

Nos Voeux

aux commerçants,
nos remerciements pour leurs faveurs durant l'année qui s'achève, et

Nos Meilleurs Souhaits
pour une
Prospère Année 1923

A. C. LESLIE & CO., LIMITED
MONTREAL

Machines à Laver 'CONNOR'

Ventes Faciles—Gros Profits

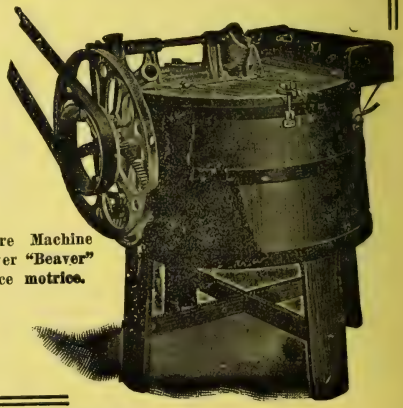
Les machines Connor sont faites pour le service. Elles combinent la durabilité et le service et tout ce qui procure la satisfaction. Si vous voulez avoir une ligne profitable, une ligne qui soit bien et favorablement connue, écrivez-nous pour conditions et prix.

C'est maintenant le temps de donner vos commandes, car nous anticipons une forte demande pour les envois de la saison. Notre catalogue vous sera adressé sur demande.

Notre ligne comprend des Machines à Laver, soit Electrique, soit à Moteur à Gaz, à Pouvoir d'Eau ou à Mains. Aussi Tordeuses, Supports, Planches à repasser et à pétrir, Barattes, etc.

NE REMETTEZ PAS A DEMAIN POUR NOUS ECRIRE
FAITES-LE AUJOURD'HUI.

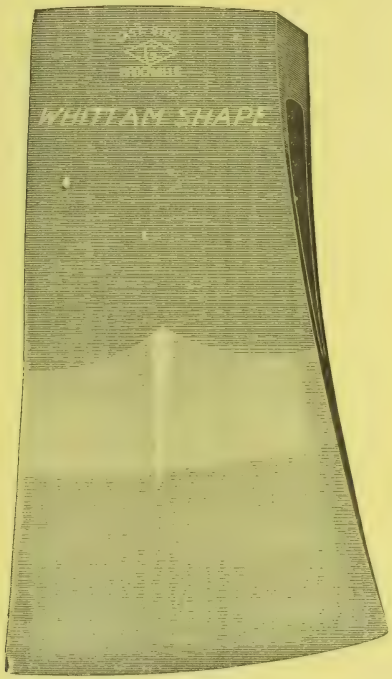
J. H. CONNOR & SON, LTD.
Ottawa, Can.



Notre Machine à Laver "Beaver" à force motrice.

(3)

CANADA
FOUNDRIES & FORGINGS
LIMITED



Les Usines Smart, de Brockville, fabriquent cette Hache Whittam depuis 40 ans, et comme résultat de l'emploi d'un bon matériel et d'une fabrication appropriée, elles obtiennent la meilleure Hache Whittam sur le marché. Cette hache est bien connue de tous les bûcherons de la province de Québec, et le marchand qui tient à avoir ce commerce devrait tenir sur ses tablettes la Hache Whittam de Smart.

Usines James Smart

Brockville, Canada

SHER-WILL-LAC

Pour les Planchers
Vendez SHER-WILL-LAC

Pour les Meubles
Vendez SHER-WILL-LAC

Pour les Boiseries
Vendez SHER-WILL-LAC

Pour tout l'Intérieur
Vendez SHER-WILL-LAC



Largement annoncé
Facilement vendu.

Se fait en
13 teintes différentes

CERISE, BOIS DE ROSE, CHENE CLAIR, CHENE FONCE, ACAJOU CLAIR, ACAJOU FONCE, CHENE DORE, VERT, NOYER, FOND DE TEINT, EBENE, NOIR MAT, NATUREL.

— EGALEMENT PREPARATION POUR DECOR SHER-WILL-LAC — CLAIRE, MOYENNE ET FONCEE.

SHER-WILL-LAC SE VEND EN ¼ DE CHOPINE, ½ CHOPINE, CHOPINE, PINTE, ½ GALLON ET GALLON. TOUTES CES DIMENSIONS DE PLEINE MESURE IMPERIALE.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Masters of Wood

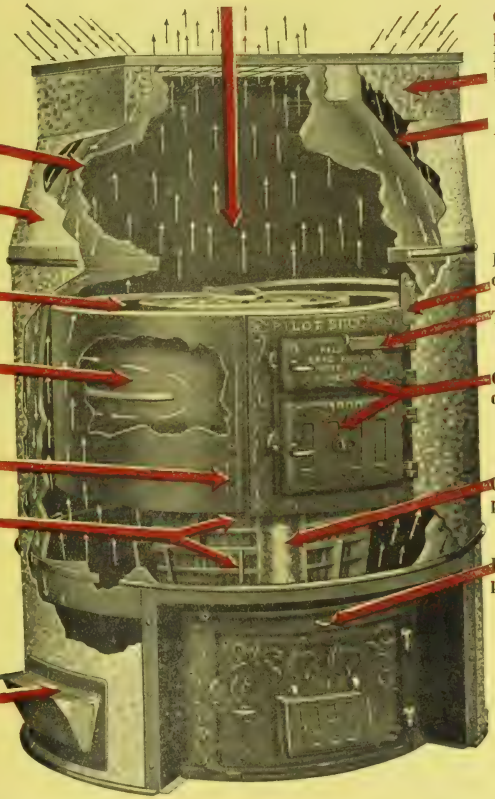
FOURNAISE SANS TUYAU PILOT

FAITE EN SIX DIMENSIONS

SUCCESS

CAPACITE 10,000 à 50,000 PIEDS CUBES

Air chaud montant



Collet ajustable pour adapter la fournaise à diverses hauteurs.

Air froid descendant.

Enveloppe intérieure galvanisée en fer-blanc et en amiante.

Enveloppe extérieure galvanisée.

Grand espace pour l'air.

Radiateur avec retour au feu.

Dispositif pour le serpentin de l'eau chaude.

Foyer en acier breveté

Grand réceptacle à eau

Registre du courant d'air direct.

Tube pour l'air.

Grandes portes doubles du foyer.

Conduite de la poussière.

Registre de la poussière.

Les caractéristiques exclusives sont indiquées par les flèches rouges.

Nous nous permettrons de rappeler aux marchands que la Fournaise sans tuyaux "Pilot" Success présente de nombreux avantages et que, s'ils les font valoir auprès de leur clientèle, il leur sera facile de vendre cette fournaise. Nous leur aiderons de toutes manières.

Nous souhaitons à tous nos amis

Une Bonne et Heureuse Année

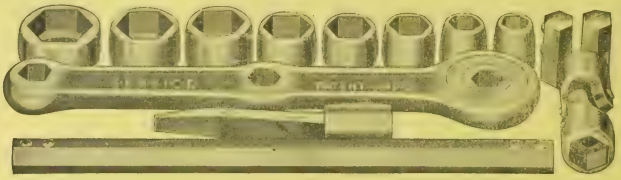
The Hall Zryd Foundry Co., Limited Hespeler, Ontario Canada

Représentant pour Québec: ALEX. DUSSAULT, 1114 avenue Delorimier, Montréal.
Téléphone: ST-LOUIS 4696 W.

ADAMS REG'D

Successeurs de Lovejoy Shock Absorber Company
135, rue Nazareth, Montréal, P.Q.

OUTILLAGE ASSURANT LE RENDEMENT DE L'AUTO



AMORTISSEURS HYDRAULIQUES DE "LOVEJOY"

La seule façon pratique d'éliminer les cahots de la route. Les "Lovejoys" empêchent le rebondissement excessif, sans gêner l'action régulière des ressorts de l'auto, accélèrent la vitesse, augmentent le confort.

Prix: $165.00 la série de quatre.

DOT
GRAISSEURS A HAUTE-PRESSION

Remplace la vieille méthode des burettes à huile et à graisse. Permet de graisser tout l'auto en dix fois moins de temps et place la graisse ou l'huile sur le coussinet, à haute pression.

Prix: 10.00 et plus, par auto.

CLEFS A DOUILLES "SERVICE"

Acier de haute qualité, convenablement recuit. Faites pour résister au rude traitement dans les garages ou les ateliers. Atteindra presque tout écrou de n'importe quel auto.

Prix: $9.00 et $11.75.

COUVERCLE "IRVING" POUR RADIATEUR A FERMETURE AUTOMATIQUE

Règle la température de l'eau de refroidissement afin d'obtenir du moteur le plus haut rendement. Nombreux avantages, démarrage plus rapide économie de gaz, s'ouvre automatiquement lorsque le moteur est chaud, se ferme automatiquement lorsque le moteur s'arrête.

Prix: $32.50.

APPAREILS ECONOMISANT LA MAIN-D'OEUVRE DANS LA MANUTENTION DES MATERIAUX INDUSTRIELS



CAMIONS "JACKLIFT"

La méthode de manutention par plateforme dans les ateliers ou entrepôts économisent 90% du temps requis pour charger ou décharger les camions ordinaires à quatre roues

Toutes sortes de marchandises empilées sur des plateformes peu coûteuses peuvent être déplacées par le "Jacklift" parce que: (1) Lève plus haut (de 2½ pouces à 6 pouces). (2) Lève plus facilement (ne requiert jamais deux hommes). (3) Lève, quelle que soit la position de la poignée. (4) Lève et baisse verticalement. (5) Résiste aux chocs.

CAMIONS "SINGLELIFT"

Le "Singlelift" déplace les plateformes chargées, comme le "Jacklift", mais:

1. Il convient spécialement pour les charges légères.
2. Levée d'un seul mouvement.
3. Résiste aux chocs.

EMPILEUSES

L'empileuse utilise pleinement tout l'espace. Il empile les caisses, les barils, les ballots, etc., jusqu'au plafond et d'un mur à l'autre. Fait le travail de deux hommes ou plus. Les caractéristiques principales comprennent: (1) Contrôle plus sûr de la descente (2) Réduction de la perte par friction (3) Meilleur mécanisme de conduite et (4) Construction plus robuste.

CAMIONS AUTO-CHARGEURS POUR ENTREPOTS

1. Un seul homme peut la faire fonctionner et déplacer barils et caisses pesant jusqu'à 1200 livres.
2. Construction tout en acier, deux poignées.
3. Coussinets-billes Hyott.

Que nos clients et amis veuillent bien trouver ici l'expression de nos remerciements pour la confiance qu'ils nous ont témoignée et de nos voeux les plus sincères de

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

NOUS FABRIQUONS:

Harnais	Porte-habits	Guêtres
Colliers	Porte-manteaux	Jambières
Selles	Sacs de portage	Valises
Licous	Sacs de voyage	Malles
Sangles	Sacs trousseau	Mallettes
Coussins	Sac de golf	Supports
Courroies	Porte-musique	Serviettes

Harnais marque "ALLIGATOR"

Segment de piston "EXCELLENCE"

NOUS SOMMES LES PLUS GRANDS FABRICANTS DE HARNAIS ET DE VALISES AU PAYS

Demandez notre catalogue spécial No 22

Négociants en gros d'accessoires d'automobile

Lamontagne Limitée

BLOC BALMORAL

338 ouest, rue Notre-Dame, MONTREAL, P. Q.

Succursales: Winnipeg et Québec.

Les peintures, Emaux, Vernis, etc.,

DE LA

O.P.W.

Ont été employés, à l'exclusion de tous autres, pour les travaux de décoration du nouvel Hôtel Mont-Royal MONTREAL

On demande toujours les meilleures Peintures pour les plus beaux travaux. C'est pourquoi l'on a employé les produits de Qualité Supérieure, de la O. P. W. pour ce magnifique édifice.



Le plus grand et le plus bel hôtel jamais construit au Canada.

1100 chambres.
1100 bains.

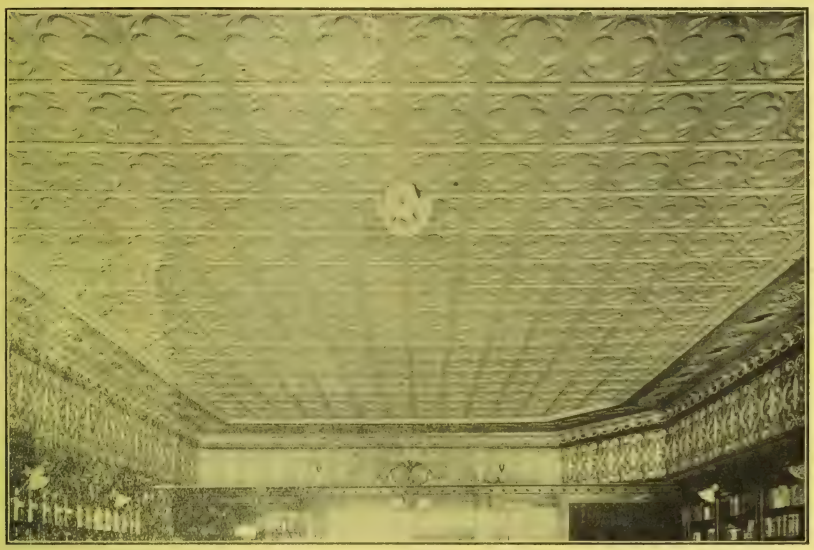
Le dernier mot en fait de luxe, de confort et de facilités d'hôtel.

Ce splendide hôtel est une éclatante consécration de la haute qualité, de la longue durée et de l'excellence du Blanc de Plomb pur, des Couleurs, de l'Email blanc "Sunshine" et des Vernis "Jas-Per-Ite" de la O. P. W.

Mettez en pratique cette devise :
"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peintures et Vernis

OTTAWA PAINT WORKS, Limited

OTTAWA MONTREAL TORONTO



PLAFOND METALLIQUE POUR VOTRE MAGASIN

Vos plafonds sont-ils crevassés? Sont-ils déformés, décolorés et de mauvaise apparence? C'est là le sort inévitable des plafonds en plâtre, et tout le monde, de nos jours, achètent des **Plafonds et des Parois Métalliques,** lorsqu'ils veulent ce qu'il y a de plus beau, de plus durable et de plus économique en fini.

Les Plafonds et Murs Métalliques sont à l'épreuve du feu à un très haut degré, et l'on sait qu'en plus d'une circonstance ils ont prévenu les effets d'incendies originant dans les étages supérieurs jusquà ce que les appartements ainsi protégés fussent entièrement vidés.

Les Plafonds et Murs Métalliques peuvent se décorer presque à l'infini. Ils sont facilement peinturés, même par des ouvriers incompétents; ils prennent peu de peinture, car le métal ne l'absorbe pas.

Les Plafonds et Murs Métalliques sont hygiéniques. Quand ils sont sales, ils peuvent facilement se laver avec de l'eau et du savon. Ils sont aussi d'une protection réelle contre le feu, la malpropreté et la vermine.

OU EMPLOYER LES PLAFONDS METALLIQUES

Nos Plafonds et Murs Métalliques sont faits pour être employés dans tous les genres d'édifices, soit privés ou publics, et s'adaptent à tous les genres d'architecture. Ils devraient être employés dans les **Hôpitaux** et **Maisons d'Ecole,** parce qu'ils sont hygiéniques, dans les **Eglises,** les **Théâtres,** les **Salles d'Associations** et les **Salles publiques,** à cause de leurs qualités acoustiques et de leurs grands effets décoratifs; dans les **Bureaux** et les **Magasins,** parce qu'ils sont propres et à l'épreuve du feu et qu'ils ajoutent à l'apparence générale.

AGENTS DEMANDES

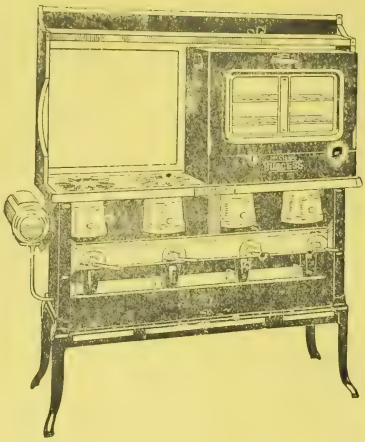
Nous avons encore besoin de quelques agents dans certaines localités pour vendre nos Plafonds et Murs Métalliques, Tôle Ondulée et Uni, Canada Plate, Latte Métallique et Coin d'Angle, Bardeaux et Lambrissages Métalliques, Dalles et Dallots, etc.

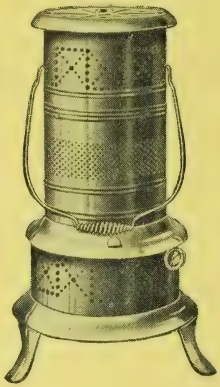
Demandez notre Catalogue No P25.

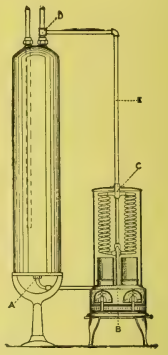
The Metal Shingle & Siding Co., Limited

COIN DELORIMIER & S.-CATHERINE, MONTREAL, QUE.

TELEPHONE LASALLE 1880.







Poêles à l'Huile de McCLARY'S Marque *FLORENCE*

Les poêles de cuisine "Florence" de McClary's, à l'huile, réunissent la sécurité, la propreté, l'efficacité et dégagent toute la chaleur que l'huile, employée comme combustible, peut fournir. Il n'en coûte qu'un demi cent pour faire produire à un brûleur sa chaleur maxima.

FOUR PORTATIF "SUCCESS" DE McCLARY'S: S'emploie avec le poêle de cuisine "Florence", à l'huile. Construction: corps en acier bleui, élégant, — revêtement en étain brillant et hygiénique, — renfort en amiante entre la paroi extérieure et le revêtement. Porte d'avant en verre.

RECHAUD "FLORENCE" DE McCLARY'S, A L'EAU: Réchauffe l'eau en quelques minutes, fonctionne économiquement et s'installe avec facilité. Se vend rapidement toute l'année.

CELEBRE CHAUFFERETTE PORTATIVE DE McCLARY'S: Petite chaufferette compacte, qu'on peut facilement transporter de pièce en pièce. Brûle le pétrole — le meilleur marché des combustibles. Vous devriez avoir en magasin, cet hiver, un stock de ces chaufferettes.

Cette ligne d'appareils de chauffage et de poêles de cuisine à l'huile donnera satisfaction à vos clients.

McClary's

23, RUE WELLINGTON, MONTREAL

La Glacière qui se vend le mieux



Le fait que 16 livres de glace durent 67 heures dans une glacière "Frost-River" de Davidson vous aidera à effectuer beaucoup de ventes. Faites bien observer à vos clients quelle importante économie cela leur fera réaliser.

Ce sont des arguments comme ceux-là qui font la popularité de la "Frost-River", — économie de glace, efficacité dans la conservation des aliments en parfait état. La robuste construction et le superbe fini de la

Frost River

MARQUE DEPOSEE ENREGISTREE

sont évidents et lui donnent une indiscutable durabilité.

Le compartiment aux aliments et la casserole pour l'eau d'égout sont émaillés en blanc, ce qui ne permet pas de douter de ses conditions hygiéniques.

Les ventes rapidement croissantes de glacières "FROST RIVER" démontrent bien le succès que celles-ci obtiennent. Ecrivez aujourd'hui pour avoir notre brochurette illustrée.

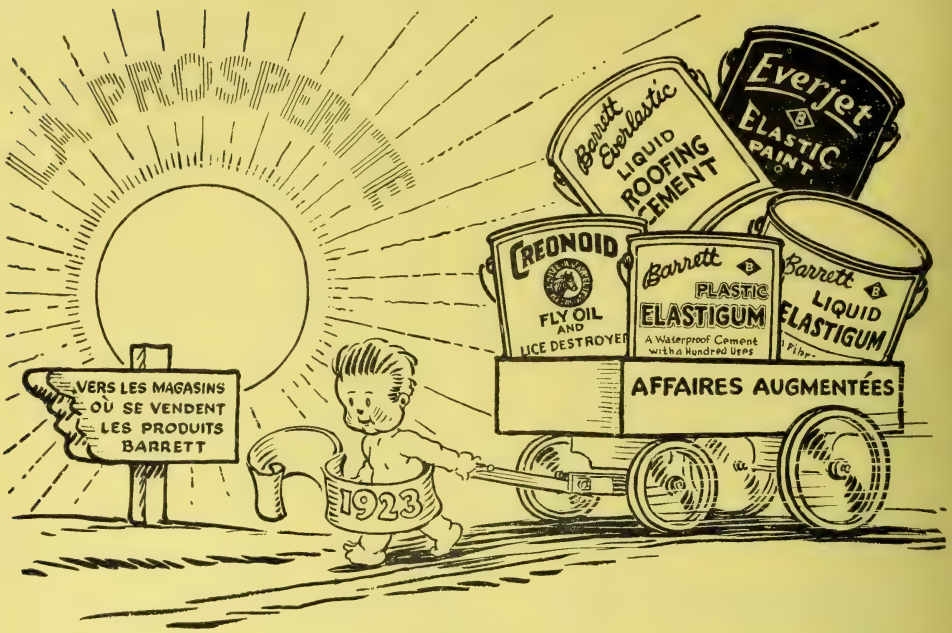
The Thos Davidson Mfg Co Limited

MAISON FONDEE EN 1860.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL.

Toronto Winnipeg Calgary Vancouver

DAVIDSON



C'est le moment de vous approvisionner de ces Spécialités Barrett si faciles à vendre!

Ne laissez pas passer l'occasion que ces produits vous offrent d'édifier un commerce. Placez votre commande **maintenant**, commencez tout de suite à réaliser les profits qu'ils vous permettent de faire. Si vous n'avez pas encore reçu notre plus récente liste de prix, nous vous l'enverrons sur demande.

Ces fameux produits Barrett sont connus dans tout le Dominion pour leur haute qualité et leur grande économie. Depuis des années, ce sont les spécialités qui se vendent le plus rapidement sur le marché.

Ces produits vous feront faire de l'argent et accroîtront vos affaires parce qu'ils économisent et du temps et de l'argent à vos clients. Vous pouvez les vendre en toute confiance. Ils sont faits par la plus ancienne et la plus grande manufacture de toitures et de spécialités industrielles du Canada.

Pour réparations de toitures.

Ciment Plastique Elastigum à rapiécer. N'a pas son égal pour boucher les trous de tous genres de toitures, réparer les gouttières. coulage, etc. On l'appelle "Le Ciment Plastique au millier d'usages". Incomparable pour l'imperméabilisation et les réparations générales de toitures. Se colle parfaitement aux surfaces humides ou sèches. Facile d'application. Arrive prêt à l'usage.

Elastigum Liquide. Pour la première couche sur tous genres de toitures. Donne une vie nouvelle aux toitures "caoutchoutées" et préparées ; protège les toitures en métal contre la rouille et la corrosion. Fait économiser beaucoup d'argent. Une couche appliquée de temps en temps ajoute des années de service. Arrive prêt à l'usage.

Ciment liquide Everlastic à couverture. Rend les vieilles toitures préparées ou "caoutchoutées" presque aussi bonnes que des neuves. Bouche les petits trous et donne une surface nouvelle très résistante. Le ciment à toiture Everlastic a à peu près la consistance de la mélasse épaisse—ce **n'est pas** une peinture à toiture. Arrive prêt à l'usage. Sèche rapidement en laissant une surface lisse d'un beau noir jais.

Peinture de protection.

Peinture Everjet Elastique au Carbone. Une peinture de protection de haute qualité et bon marché pour toutes surfaces en métal et en bois exposées à l'air. A l'épreuve de l'eau, des acides et des intempéries. Résiste admirablement dans toutes les conditions.

Huile à mouches et Pulverin à vaches.

Créonoid. Une huile efficace et économique pour détruire la vermine et les mouches à vaches. Très en faveur chez les laitiers et cultivateurs canadiens parce que c'est une préparation facile à employer et inoffensive, donnant des résultats infaillibles.

WINNIPEG
VANCOUVER
HALIFAX, N. E.

The Barrett Company LIMITED

MONTREAL
TORONTO
ST. JOHN, N. B.

IMPRESSIONS D'UN CANADIEN EN RUSSIE SOVIETIQUE

Conférence donnée à la Chambre de Commerce le 6 décembre 1922

Par M. J. A. BEAUDRY, Directeur-propriétaire du journal "Le Prix Courant".

Le voyage d'étude est pour celui qui le fait une école merveilleuse. Le voyageur, comme le collégien, doit peiner, travailler, surmonter toutes sortes de difficultés, pendant des jours, des mois, dans l'espérance de voir arriver avec contentement et satisfaction, l'épreuve de la fin du terme, alors que, libéré de tout souci, il peut rentrer au foyer.

C'est imprégné de ce sentiment de satisfaction bien humain et bien légitime, que je suis entré au pays au mois de juin et que j'y suis revenu au mois de novembre.

Rien n'est plus agréable que de recevoir et de rendre les poignées de mains et les salutations que l'on reçoit de ses amis, et rien n'égale le plaisir que j'éprouve à me trouver parmi vous.

Vous m'avez demandé de vous parler de la Russie Soviétique. Je vous prierai de m'accorder toute votre indulgence, car je sais qu'il est téméraire de ma part d'entreprendre de vous dire dans une causerie de quelques minutes, ce qui s'est passé dans ce malheureux pays, depuis quelques années.

Les journaux et les hommes publics de tous les pays en parlent depuis cinq ans, et le sujet n'est pas encore épuisé.

La Russie détient la clef de la situation économique du monde. Les pays d'Europe pourront difficilement régler leurs différentes réclamations tant qu'ils n'auront pas trouvé la solution du problème russe.

Je ne veux pas m'attarder à vous décrire de façon touchante et colorée, les groupes d'enfants affamés que l'on rencontre, les palais de Moscou ravagés par les pillards et les incendiaires, les armées rouges clamant leurs hymnes révolutionnaires dans les rues désertes et glacées, les citoyens en haillons, aux figures pâles, attendant aux portes des bureaux distributeurs le morceau de pain qui leur permettra de vivre encore une nuit...

Non. Dans l'étude de toute question économique, l'on doit négliger ces tableaux tragiques pour chercher plus profondément le fait matériel, les causes mêmes qui ont provoqué la déchéance du système capitaliste en Russie, et qui sont, en même temps responables de l'avènement au pouvoir du parti bolchéviste.

Tous, tant que nous sommes, Canadiens, Américains, Anglais ou Français, sommes portés à considérer le problème russe d'après nos propres idées, nos propres principes, nos propres réflexes.

Pour comprendre cette question telle qu'elle doit être comprise, il faut s'astreindre à la considérer sans préjugé, se rappelant cette grande vérité, que l'être humain partout où il se trouve, à quelque nationalité qu'il appartienne, plus il est dépourvu de la connaissance des lois immuables et invariables de la nature, plus il manque d'instruction et d'éducation, plus il est porté à la superstition, plus il est susceptible aux influences néfastes de toutes sortes, parce que, alors, ses actes lui sont dictés par le sentiment et par l'émotion du moment, plutôt que par le raisonnement et une saine appréciation des faits.

Je ne suis ici ni pour défendre ni pour blâmer, mais bien pour tâcher d'expliquer certains faits d'après la connaissance que j'en ai acquise personnellement et pour tâcher de vous démontrer pourquoi ces faits se sont produits et ne pouvaient pas ne pas se produire.

Il n'y a certes rien d'étrange ou d'inédit dans le tableau d'une grande nation, souffrant pour l'amour d'une Idée, pour l'amour d'un principe, même, hélas, pour un préjugé. Depuis le début de la formation de la société humaine, l'histoire abonde en de tels exemples. Depuis les batailles doriques jusqu'à la prise de la Bastille, depuis les troubles d'Irlande jusqu'aux luttes de la Georgie, que de sang versé, que de brasiers allumés! Les pages sans souillure du grand livre, sont, hélas, plus rares que celles tachées du sang des peuples.

J'admets qu'il est difficile de rester impartial lorsqu'on est témoin d'événements et d'occurrences de toutes sortes pour lesquels l'on a une antipathie essentielle, et avec lesquels il semblerait presque illogique de s'accorder. Néanmoins, c'est ce qu'il faut faire, et loin de moi la pensée de suggérer que cette attitude comporte un manque de sympathie, de charité, de compréhension humaine pour certaines infortunes et les victimes de la plus injuste destinée. Il n'est aucun doute que les Russes étaient de bonne foi, et que les troubles et les catastrophes qui se sont abattus sur leur tête, ne les ont pas frappés par leur faute; au contraire, ils ont été entraînés, poussés et pris au piège dans

cet état de choses que j'appellerai un désordre ordonné, par certaines causes et certaines circonstances que je tenterai d'expliquer.

Frappons donc aux portes de la Russie après nous être dépouillés de tous préjugés, et laissons à son seuil les idées toutes faites, — comme on laisse ses babouches à la porte d'une mosquée. Souvenons-nous qu'au début de la guerre, la Russie était notre alliée, et pensons aussi aux jours où nous étions fort heureux de sa coopération, qui fut, sans aucun doute, fréquemment héroïque. C'est en mémoire de ses faits d'armes que le peuple russe a droit à notre sympathie maintenant qu'il est déchiré par d'inconcevables luttes économiques.

Le trajet de Montréal à New-York, et de là, à Cherbourg et à Paris, vous est, Messieurs, aussi familier, et peut-être encore plus, qu'il ne l'est à moi-même.

Quant à moi, il me fut rendu doublement agréable par le fait que je rencontrai à bord de l'*Aquitania*, des Canadiens distingués et plusieurs membres de cette Chambre, comme par exemple: M. le docteur McDougall et son aimable famille, M. Max Beauvais, M. J. O. Boursier, l'honorable M. Paradis, M. Charles Donohue, et nombre d'autres.



Une gare en Russie.

Ce que je devais parcourir plus tard, suivant l'itinéraire: Paris, Saint-Quentin, Charleroi, Namur, Liège, Cologne, Dusseldorf, Berlin, n'offre rien de particulier non plus.

Permettez seulement que je m'arrête à une brève considération.

Nous avons traversé successivement les régions dévastées de la France et de la Belgique, nous avons pu voir, le coeur serré, quelles souffrances ont dû supporter les peuples français et belge. La misère des populations de ces régions est encore tragiquement évidente. Mais alors que les travaux de reconstruction sont loin d'être finis en France, dès que nous touchâmes aux régions allemandes de la frontière orientale, tout était revenu à l'ordre. Les champs verdoyaient, les usines dressaient de nouveau leurs cheminées orgueilleuses. Le peintre et le maçon avaient fait leur oeuvre régénératrice.

Ceci était surtout évident à Konigsberg, Insterburg, Eydtkuhnen, centres où les armées allemandes et russes eurent de fréquentes et sanglantes rencontres. Partout nous voyions des bâtiments neufs ou rénovés, des terres nivelées, et quiconque ignorerait que cette partie du pays fut un jour un tragique champ de bataille, ne pourrait certes pas se l'imaginer en voyant ces lieux paisibles. La blessure n'a pas même laissé de cicatrice.

Cest constatations se passent de commentaires. Vous les avez déjà faits.

Berlin est une des belles villes de l'Europe. Son architecture, un peu lourde, est rachetée par des parcs innombrables et savamment ordonnés. Mais là où elle se différencie des autres capitales, c'est par l'une des caractéristiques de ses citoyens: la méthode. L'Allemagne, individuellement, aime le travail, l'ordre et la discipline; les idées communistes auront fort à faire pour la pénétrer. L'on ne voit pas de chômeurs en Allemagne, et certaines industries y fonctionnent vingt-quatre heures par jour, et sept jours par semaine.

Quant aux méthodes commerciales du pays, elles feraient à elles seules le sujet de plus d'une instructive causerie.

Je rappellerai uniquement qu'en Allemagne, le coût de la vie est inférieur à celui de tous les autres pays d'Europe.

A Berlin, nous prîmes premier contact avec les représentants du gouvernement soviétique russe. Ils ont, dans cette ville, une ambassade savamment organisée, un personnel nombreux et des bureaux d'achats où se font des transactions commerciales représentant des sommes fabuleuses.

Malheureusement, toutes les ambassades russes n'ont pas l'autorité d'émettre des passeports autorisant l'étranger à pénétrer en Russie.

Il faut d'abord obtenir une permission spécifique du Département des Affaires Etrangères à Moscou. C'est pourquoi, à tous les ports d'entrée, nous voyons des milliers de personnes solliciter cette permission, hélas, sans succès, et encombrer ainsi les frontières de foules inquiètes et désemparées.

Mais, comme celui de la souris dans la souricière, le désir de sortir est peut-être encore plus yrand que celui d'entrer. Et la loi universelle des compensations fait qu'il y a encore plus de gens, en Russie, qui implorent la faveur d'en sortir, qu'il n'y a de candidats à l'admission. Ce qui fait le malheur des uns fait le bonheur des autres...

Ajouterai-je que chacun de ces petits pays qui séparent l'Allemagne de la Russie, se prennent fort au sérieux et qu'il est presque aussi compliqué d'obtenir leur autorisation à traverser leur territoire, que celle qui permet de franchir la frontière russe.

Vous me demanderez peut-être: "Pourquoi le gouvernement russe empêche-t-il les étrangers d'entrer en Russie?"

C'est que, à tort ou a raison, il s'inquiète de savoir

si les candidats à l'admission ont pour but d'aider la Russie ou de s'aider eux-mêmes.

Revenons un peu sur nos pas.

De Berlin à Riga, il faut traverser partie de la Pologne, le corridor polonais qui sépare l'Allemagne de la Russie, et la Lithuanie, et la Lettonie.

C'est ici que cette apparence de reconstruction totale et définitive, dont je parlais tantôt, se manifeste avec le plus d'évidence.

Cependant, en laissant la frontière allemande, nous entrons à Wirballen. Avant la guerre, cette localité était le premier arrêt de chemin de fer en territoire russe. Nos regards y sont frappés par de vastes entrepôts, presque effondrés et dans un état d'abandon pitoyable.

A quoi étaient-ils destinés?

Rappelons-nous, pour expliquer l'incohérence apparente de ce tableau, que sous les czars, la Russie avait vécu dans une crainte constante de l'invasion. Pour éviter cette calamité, et redoutant particulièrement l'invasion en masse par les chemins de fer, tout le système des chemins de fer russes était construit sur des données autres que celles du type stardardisé en Amérique et en Europe.

En d'autres mots, l'empattement latéral des voies ferrées était plus large qu'ailleurs, d'où, naturellement, locomotives et wagons européens ne pouvaient circuler sur les réseaux russes.

Toutes les marchandises arrivant aux frontières devaient être sorties de leurs wagons, remisées, et rechargées dans les wagons russes.

Voici l'explication de ces énormes entrepôts.

L'Allemagne a vite mis fin à ces machinations presque ancestrales, soit en reconstruisant les voies ferrées, soit avec son ingéniosité habituelle, en mettant sur les rails russes des wagons munis de roues qu'un dispositif ingénieux pouvait rapprocher ou écarter, le cas échéant.

Aujourd'hui, les trains européens roulent sans interruption de Berlin à Riga.

De Wirballen, nous nous dirigeâmes vers Kovno, Radviliskis, Mitau et Riga.

Cette dernière ville est d'aspect fort agréable. Les rues y sont larges, propres, bien éclairées. Elle a environ 800,000 citoyens.

Redevable de son développement commercial à l'activité germanique, Riga a toujours été une ville plutôt allemande. Toutes les grandes industries de l'Allemagne y sont représentées, (grâce aux avantages offerts par son port, l'un des plus beaux et des plus commodes du monde), y sont représentées, dis-je, soit par une usine, soit par une succursale, soit par un entrepôt. L'on y parle indifféremment l'allemand et le russe.

Ici commence la dernière étape du voyage vers son but.

C'est la partie la plus difficile et qui offre le plus de périls.

Nos vêtements qui nous donnaient l'apparence de bourgeois furent remplacés par des habits plus modestes, auxquels devait sourire avec plus d'indulgence la démocratie soviétique. Ici, encore, nous nous préparâmes humblement à faire connaissance avec certains parasites qui sont, dit-on, enclins à partager la misère et la pauvreté de ceux auxquels ils s'attachent. Le tricot de soie est pour eux, paraît-il, un domicile insupportable, et ainsi s'expliquera que sous des dehors modestes nous cachions des dessous dignes d'une petite marquise.

A Riga, nous avons rencontré le chef du Département des Affaires Etrangères de Moscou. Le professeur Furste, de l'Université de Leipzig, qui avait été appelé de Moscou pour pratiquer sur le camarade Lenine une opération chirurgicale, demanda aussi de se joindre à notre groupe, et ces intéressants personnages firent avec nous le reste du voyage. C'est ici, qu'un beau soir, vers dix heures, mon compagnon et moi, deux secrétaires et un interprète, un fonctionnaire russe et l'universitaire allemand, nous nous dirigeâmes vers la gare, où nous attendait, attaché au train ordinaire qui ne comprenait que de quelconques boîtes



La place des exécutions, à Moscou.
Sur cette plateforme, l'on aligne les condamnés à mort.

roulantes, un wagon particulier à compartiments, mis à notre disposition pour faire le trajet de Riga à Moscou.

Un tel wagon était un grand luxe.

Eclairé à la chandelle, chauffé par un poêle fumeux, nous n'en étions pas moins ravis, lorsque nous regardions les autres wagons — wagons ordinaires, sans chauffage et sans siège, où s'entassaient hommes, femmes et enfants.

Les chemins de fer russes connaissent deux vitesses: lenteur et arrêts.

Le dimanche, 26 mars, à trois heures de l'après-midi, nous arrivâmes à Moscou. La gare s'ouvre sur un parc immense. Une automobile Mercédes, à sept places, expédiée de Berlin deux mois auparavant, nous attendait à la gare, avec un chauffeur russe au volant.

Nous traversons ce parc où les orateurs bolchévistes haranguent le peuple. Il fait doux et la neige fondante ruisselle dans les rues.

Moscou a environ deux millions d'habitants.

Hors au centre de la ville, les maisons sont basses et ses innombrables édifices couvrent une superficie immense.

Vous savez tous, Messieurs, la beauté presque orientale de l'architecture moscovite. Il n'est rien de plus somptueux que de voir se dessiner dans l'azur particulièrement diaphane du ciel russe, les dômes, recouverts d'or roulé, des églises des rites orthodoxes. Moscou se targue d'avoir dix-huit cents églises.

Je ne rappellerai que celle de Saint-Basile, édifiée sur l'ordre d'Ivan le Terrible, et qui est d'une beauté si fastueuse que l'empereur fit crever les yeux de l'architecte pour l'empêcher de ne jamais en construire une autre semblable.

La ville traversée, nous arrivons au palais de la rue Sophiskaya, ancien domicile du roi du sucre.

Cet industriel avait certes bon goût, et aussi; ce qui est peut-être tout aussi important, les moyens de le satisfaire.



Groupe d'affamés aux portes d'un bureau distributeur.

Vous décrire ce palais, Messieurs, serait l'apanage de quelque critique d'art qui connaîtrait à la fois le Meuble, la Peinture, la Tapisserie, la Statuaire, et l'Art Décoratif dans toutes ses ramifications.

Je vous dirai, seulement, que dès l'entrée une vaste cour d'honneur nous plongea dans la pénombre dorée de quelque palais des Mille et une Nuits. Des salles, grandes comme des cathédrales, se succédaient à l'infini. Un escalier en fer à cheval nous conduisit à nos chambres entre des murailles où Beauvais et Gobelins tendaient leurs ramages luxueusement fanés. Marbre et onyx, ébène et palissandre, bronze et or, se mariaient harmonieusement partout. Telle salle dans le style anglais, savait imposer l'acajou et le cuivre. Telle autre aurait fait rougir Compiègne ou Versailles, et nous montrait des ameublement où le rococo poursuivait le Louis XV, et l'Empire le Directoire.

J'ai noté particulièrement la somptueuse abondance des meubles de Buhl dont les merveilleux appliqués de bronze doré fleurissaient dans du bois de rose.

Cet asile, presque impérial, abritait aussi les membres anglais, français et japonais de la Croix Rouge Internationale. Mais les quatorze, que nous étions en tout, en dépit d'une armée de serviteurs, — ô communisme! — étaient perdus dans cette immensité grandiose.

Le même soir, nous sommes invités de nous rendre chez le Commissaire du Transport et des Ressources Naturelles. Ce poste correspondrait ici au ministère conjoint des Chemins de Fer, de la Marine, des Pêcheries, des Mines, et des Forêts.

Nous y cotoyons un peu du monde officiel.

Que d'hommes intéressants! Beaux causeurs, documentés, ils sont, certes, de bonne foi, et admettent que mainte erreur a été commise. Ils vont même jusqu'à s'excuser de l'état actuel de certaines choses. Néanmoins, ils sont les apôtres d'une idée, et rien ne peut changer leur détermination de vivre ou de mourir pour la Cause.

Les jours suivants, nous avons eu des entrevues avec toutes sortes de personnages importants. Seul, Lenine, malade, à deux reprises, nous écrivit ses regrets de ne pouvoir nous recevoir. Par contre, son homme de confiance, son conseiller, était avec nous chaque jour, et il fut une des sources des plus importants des renseignements dont nous avions besoin.

Bien entendu, chaque jour nous amenait de nouvelles connaissances et nous faisait converser avec d'innombrables fonctionnaires, et même avec des représentants des différentes classes du peuple. Tel est certes le véritable moyen de connaître la mentalité d'un pays et si bouleversé qu'il soit, rien n'est préférable au fait d'être témoin du choc de leurs idées.

De toutes ces conversations, j'ai recueilli et rapporté une double impression. La première me donne une compréhension, pour ainsi dire, panoramique des divers stages de la politique russe, à dater de la révolution initiale. Je vais brièvement esquisser ici ce tableau.

Vous savez tous que la Russie a été gouvernée pendant des siècles par un système autocratique dont le C'zar était le chef, le maître absolu en politique aussi bien qu'en religion. Sous un tel régime, il n'y avait pas de parlement où les représentants du peuple pussent exprimer leurs sentiments et leurs idées, présenter leurs réclamations et suggérer des remèdes à leurs besoins.

C'est ainsi que se développa chez le peuple russe cette mentalité étrange et pitoyable, bien que délicate et suraigue, d'un enfant trop souvent battu. Tels les fils d'un père injuste et souvent cruel, les Russes devinrent apathiques, passifs, résignés, avec, de temps en temps, ces brefs éclairs de rancoeur, qui ont peuplé l'histoire de frondeurs et d'insurgés. L'absence totale d'instruction primaire ajoutait au vague de la mentalité russe. C'est tout cela qui fit de la Russie une serre chaude où purent se développer et fleurir avec cette vigueur particulière aux plantes dangereuses, la superstition et la révolte.

Les persécutions étaient affaire quotidienne, et les pogroms en sont l'exemple le plus connu et le plus frappant. Les Israélites étaient les victimes le plus souvent choisies, et nous pouvons trouver dans ce fait, la source

de cet antagonisme séculaire qui a divisé le Russe et le Juif. D'où, la formation lente, mais constante, d'organisations diverses, composées d'une part de Juifs persécutés et, de l'autre, de Russes opposés à l'autocratie existante, lesquelles, secrètement, et chacune de leur côté, travaillaient à des manoeuvres, différentes par la forme, mais identiques quant au fond, car le but cherché par les unes et les autres était, tout simplement, la destruction du régime autocratique.

Ces groupes anxieux et enflammables se retrouvent un peu partout; ils ne devinrent réellement organisés qu'à la fin du dix-neuvième siècle.

De fait, le parti des travaillistes socialistes-démocrates fut organisé en 1895, et c'est au cours du second congrès de ce groupement, qui eut lieu en 1903, que ses membres se divisèrent en deux factions sur une question de tactique. Sur toutes les autres questions les deux factions étaient d'accord.

La première faction croyait que la meilleure méthode pour obtenir la direction de la chose publique se trouvait dans la persuasion et l'éducation du peuple. On les appelaient mensheviki ou minoritaires, l'autre faction ne concevait qu'une seule méthode applicable à cette lutte: le terrorisme systématique. Elle était en faveur de la violence et de la révolution. Ceux-là, les majoritaires, sont ce que nous appelons les bolchévistes.

Depuis 1903, des désordres graves se sont succédés, et le gouvernement czariste commença de trembler et de connaître un sentiment qu'il n'avait jamais éprouvé: cette inquiétude et cette angoisse qui, plus que tout autre chose, fait chanceler les trônes. Cependant, au lieu de faire front à ce danger de franche et ouverte façon, l'on continua d'avoir recours à d'anciennes méthodes czaristes que l'on s'obstinait à ne pas déclarer périmées... Qu'en résulta-t-il ?

Il en résultat un évènement plus grave qu'on ne le crut, le "dimanche sanglant" du 22 janvier 1905, où, telles de nouvelles Vêpres Siciliennes, des manifestants paisibles qui se rendaient chez l'Empereur pour lui présenter une supplique furent reçus par une décharge de mousqueterie. Il n'était que logique que les jours qui suivirent ce désastre fussent témoins de grèves de toutes sortes, et de mutinerie dans la marine.

Puis, en août 1905, les premières concessions czaristes montrèrent timidement la tête, la Duma impériale fut créée. Mais l'ouvrier avait goûté à la liberté, et s'était découvert en lui-même des forces insoupçonnées. Les troubles se continuèrent, de nouvelles grèves éclatèrent; et, le 15 octobre 1905, le premier soviet se forma et se composa de délégués ouvriers. C'est ce Soviet qui devint l'axe, le pivot, le coeur même du gouvernement révolutionnaire.

Rappelons-nous ceci cependant, que la lutte entre ceux qui possèdent des richesses et ceux qui en sont dépourvus, se continue sans répit dans tous les pays du monde; seulement, chez nous cette lutte se poursuit suivant certaines règles et certaines directives constantes que nous appelons la loi.

Mais la ligne de démarcation entre le groupe des riches et celui plus nombreux des pauvres, était plus prononcée en Russie que partout ailleurs dans l'univers. De plus, c'était une des caractéristiques de la classe riche de faire étalage de ses possessions, et d'affecter un luxe qui touchait au byzantinisme.

Bref, nous voyons dans ces troubles et cette rivalité, les faits fondamentaux de l'état de choses qui existait en Russie, quand retentit dans les Balkans le fatal coup de pistolet de fin de juillet 1914.

Dans la grande guerre n'oublions pas que la Russie figurait hautement au nombre des pays alliés, et que pendant un an ou deux, ses armées se battirent loyalement pour la bonne cause, et furent maintes fois couvertes de lauriers.

En 1916, cependant, son armée commença de montrer les premiers symptômes de désagrégation, de désorganisation et de faiblesse. Les livres officiels nous prouvent que pendant plusieurs mois les soldats russes n'avaient plus de munitions, et se trouvaient ainsi sacrifiés, poings et pieds liés, à l'ennemi, teuton et hongrois. Ils n'avaient plus de vêtements, ils n'avaient plus de chaussures; et la famine s'étalait sur eux, une aile plus noire que celle de la guerre.



Le Kremlin, à Moscou.

Quel devrait être le résultat logique de cet état de choses? Non seulement les soldats commencèrent à se rebeller, mais surtout leurs parents et leurs amis, c'est-à-dire la Russie toute entière, partagèrent moralement leurs douleurs physiques, et le gouvernement du Czar se trouva devant le tribunal de l'opinion publique, le grand coupable à qui l'on imputait toutes ces misères et toutes ces horreurs.

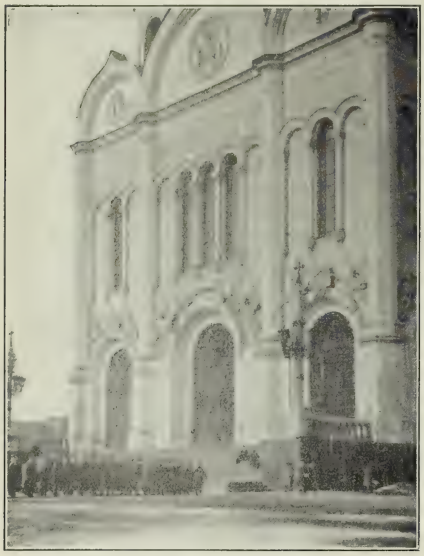
Leur inquiétude et leur déception s'augmentaient encore du fait que le premier ministre du gouvernement czariste était alors un individu nommé Sturmer, que tous savaient être Allemand. Néanmoins, à part ces intrigues et cette discorde intérieure qui séparaient les membres du gouvernement et le peuple, il y avait aussi, et surtout, un fait matériel contre lequel le gouvernement devait lutter et qu'il lui était impossible de vaincre.

Ce fait matériel était le manque de facilités de transport par voie ferrée.

La question des messageries a, de tout temps, été le plus grand problème économique russe. Elle l'est encore, et de façon plus poignante que jamais. Nous savons que le gouvernement czariste avait toujours considéré les limita-

tions du système ferroviaire comme un facteur d'auto-protection et de sécurité. Et rappelons aussi que le milléage total de ce pays immense, pays qui couvre presque un sixième du blobe, était moins considérable que celui des seuls réseaux du Royaume Unis.

Quelques chiffres expliqueront peut-être mieux ma pensée. Au mois d'août 1914, les Etats-Unis possédaient 4.3 kilomètres de chemin de fer pour chaque 100 kilomètres carrés de territoire, soit, 41.8 kilomètres pour chaque dix mille habitants. A la même époque, la Russie n'avait que 1.13 kilomètres de chemin de fer pour chaque 100 kilomètres carrés de territoire et 9.9 kilomètres pour chaque dix mille sujets.



Soldats de l'armée rouge cernant l'Eglise du Saint-Sauveur avant de s'emparer du trésor.

Cette idée de protection contre toute invasion, grâce à de telles restrictions des transports, s'appuyait sur ce fait que le gouvernement russe croyait fermement qu'au temps des invasions napoléonniennes, Bonaparte, eut-il été aidé par un système de messageries efficace, n'aurait pas perdu le fruit de ses victoires.

Donc à la fin de 1916, et au début de 1917, il régnait au front et à l'intérieur du pays, un état de déception et d'inquiétude universel. C'étaient les signes coutumiers qui sont les avant-coureurs d'un grand bouleversement. Les soldats, presque tous fils de paysans, les ouvriers, les fabricants, les marchands, les banquiers, les capitalistes, les professionnels, et même la noblesse, tous avaient perdu confiance dans le gouvernement czariste, et un changement de régime était le désir général. Sous cette poussée qui n'était plus tacite, le Czar, en mars 1917, signait son abdication, et les membres de la Duma étaient priés de constituer un gouvernement provisoire et responsable.

Cette première révolution de mars 1917 était exclusivement une révolution politique.

C'est au parti libéral-démocrate des cadets qui représentait alors le capitalisme, que l'on demanda de former un nouveau gouvernement, et c'est ce parti politique qui établit alors un gouvernement de coalition, comprenant cette faction du parti socialiste-démocrate-travailliste que l'on appelait les "mensheveki", et à la tête duquel se distinguait un nouvel astre du firmament politique russe: Kerensky.

Le nouveau régime à peine établi, il était tout naturel que le peuple russe en attendît des merveilles. C'est là une des preuves les plus bizarres de l'enfantillage des nations: le nouveau roi ou la nouvelle république leur semblent toujours la source unique et certaine des métamorphoses rêvées, et chaque nouvelle accession au pouvoir paraît devoir être l'avènement d'un nouveau régime qui mettra fin a toutes les misères.

Mais ce changement de régime et de gouvernement n'entraînait pas en lui-même une amélioration de la situation des chemins de fer. Les obstacles, auxquels le dernier gouvernement s'était buté, existaient toujours, et le nouveau régime n'était, pas plus que le premier, capable de trouver le fil d'Ariane dans ce labyrinthe chaque jour plus obscur et plus tortueux.

De plus, la politique du nouveau gouvernement provisoire ne différait en rien de celle du système impérial: il recommandait la continuation de la guerre, il acceptait la théorie du droit à la propriété personnelle, et enfin il désirait respecter et maintenir les engagements pris par les gouvernements antérieurs.

Trois mois passèrent, — avril, mai et juin 1917, — et le gouvernement provisoire n'avait pas encore amélioré les conditions pitoyables au milieu desquelles se débattait l'armée. Dans plusieurs secteurs, les troupes, pieds nus et presque sans vêtements, mouraient de faim. Le même phénomène que j'ai décrit tantôt, se produisit à nouveau, et la foi du peuple dans le nouveau régime commença de s'ébranler.

Cette faction du gouvernement qui représentait les mensheviki ne se fit pas faute, tout naturellement, de s'opposer de façon de plus en plus définie à toutes les mesures suggérées par cette autre faction du gouvernement qui représentait les capitalistes, et c'est ainsi que fut prouvée une fois de plus cette vérité trop souvent négligée, qu'un gouvernement de coalition, en dépit de son nom, est essentiellement un gouvernement de faiblesse et de compromis.

En juillet et août 1917, de nouvelles grèves éclatèrent ici et là dans le pays. Soldats, paysans et ouvriers étaient de plus en plus au bord de la grande révolte. C'était l'époque favorable entre toutes pour les bolchévistes, cette faction du parti libéral-démocrate-socialiste, de se livrer à ses méthodes favorites qui sont de trouver d'abord un terrain favorable avant d'y semer ses théories destructives.

Que était le programme politique bolchéviste? Sa simplicité même en explique la puissance et le profond

retentissement qu'il devait avoir dans l'âme des humbles.

Aux soldats, il promettait une paix immédiate indépendante des désirs des autres nations alliées, et absolument sans condition;

Aux paysans, il promettait la division des terres de l'Etat et des domaines des grands propriétaires;

Aux ouvriers, il promettait la confiscation de toutes les industries sans compensation à leurs propriétaires.

L'on trouve cette doctrine clairement exposée dans un discours de Lenine que publiait toute la presse bolchéviste au mois de novembre 1917.

Voici ce qu'il disait: "Le Soviet des ouvriers, des soldats et des paysans, doit être tout-puissant! A eux le pain, la paix, la terre.

La situation actuelle n'offre que deux alternatives. Tout soldat, tout ouvrier, tout véritable socialiste, tout démocrate sincère, le comprend.

Ou le pouvoir restera dans les mains de la bourgeoisie et des propriétaires, — et ceci veut dire répressions et restrictions de toutes sortes pour les ouvriers, les soldats et les paysans, continuation de la guerre, famine et mort inévitables, — ou le pouvoir passera aux mains des ouvriers, des soldats et des paysans révolutionnaires, — et ceci voudra dire abolition complète de la tyrannie des propriétaires, chute immédiate du capitalisme, et négociations sans retard en faveur d'une paix équitable. Alors seulement, les paysans seront-ils assurés de posséder cette terre qu'ils font fructifier; les ouvriers seront-ils assurés de contrôler ces industries qui n'existent que par eux; alors seulement ceux qui ont faim seront-ils assurés d'avoir du pain, et cette guerre stupide se terminera-t-elle."

C'est ce genre de discours, cet appel aux sentiments égoïstes, qui font dire naïvement aux ouvriers russes : J'aime à écouter Lénine, parce qu'il dit ce que j'aime à entendre!

Si vous voulez juger la question russe d'une manière impartiale, vous n'avez qu'à établir en esprit, si vous le voulez, un tableau de conditions analogues dans un autre pays, à poer la même question aux mêmes classes de la société, et à vous laisser guider par ce que vous croirez être leur réponse.

Pensez-vous que le sentiment égotiste prévaudra?

Ce nouvel évangile des Soviets: "Les Soviets doivent être tout-puissants!" fut répandu par les bolchévistes dans des millions de pamphlets, de journaux, d'éphémérides de toutes sortes.

Pendant novembre 1917, les bolchévistes décidèrent de brusquer les choses. Au milieu d'une séance de la Duma, ils se retirèrent en bloc et se rendirent dans un couvent, déjà désaffecté, à quelque distance de Pétrograde, où ils jetèrent les bases d'un nouveau gouvernement qui devait s'opposer au gouvernement provisoire de Kerensky. Presque immédiatement, ils furent assurés de l'aide et de la coopération des soviets, des ouvriers, des paysans et des soldats. Des déserteurs militaires vinrent gonfler leurs rangs, et avant dix jours, ils avaient pu former une armée volontaire qui marcha sur Pétrograde, et se saisit des membres du gouvernement provisoire qui furent exécutés en bloc, à part Kerensky qui réussit à s'évader du pays.

Arrivés au pouvoir, les bolchévistes commencèrent à donner forme immédiate et tangible au premier article de leur programme politique: la paix fut offerte à l'ennemi, et l'armée reçut ordre d'agir conformément à ce nouvel état de choses. Cette paix fut véritablement la partie la plus facile à accomplir de leur programme...

Le second article: répartition du territoire entre les paysans, était chose plus compliquée; néanmoins, des comités locaux furent formés, qui commencèrent d'étudier la forme que devait prendre ces divisions.

Le troisième article était la confiscation, sans compensation, de la propriété et des industries. Il est inutile de dire que l'opposition la plus violente devait se rencontrer ici chez les propriétaires visés. Ce fut là le commencement de la guerre civile.

Tous les économistes ont fait cette constatation que lorsqu'un pays est en guerre avec ses voisins, il se produit généralement chez lui une accentuation du sentiment collectif. Les diverses organisations qui composent ce pays se rapprochent, et s'unissent, et des éléments plus ou moins disparates oublient leurs divisions pour tendre à la cause commune, c'est-à-dire à la protection de la patrie, et à prévenir l'invasion. Mais lorsqu'il s'agit d'une guerre civile, l'effet immédiat de son avènement est de précipiter une destruction intérieure. Les luttes fratricides ont toujours été les plus amères et les plus dévastatrices.



Soldats de l'armée rouge.

C'est ce qui arriva en Russie, et pendant trois ans, —c'est-à-dire de novembre 1917 jusqu'au mois de décembre 1920,—l'armée rouge, affectée à l'accomplissement du programme politique bolchéviste, au moyen de la confiscation, soi-disant pour la nation, de la terre, des industries, et des ressources de la Russie, entreprit une lutte sauvage contre l'armée blanche représentant les capitalistes et les propriétaires de ces terres et de ces industries. Pendant ce chaos sanglant, tous ceux qui refusèrent d'accepter la devise communiste: "Le Soviet des soldats, des paysans, des ouvriers doit être tout-puissant", tous ceux-là, dis-je, furent exécutés impitoyablement comme adversaires du gouvernement

et ennemis du bien public. Des millions d'hommes qui, en 1917, étaient l'âme et les bras des industries russes, et des milliers de professionnels et d'hommes d'affaires, orgueil du pays slave, perdirent leurs richesses et leur vie, à part les rares réfugiés qui réussirent à se glisser au-delà des frontières.

Cette révolution de novembre 1917 ne fut pas, comme celle de mars, une révolution poitilque, mais bien, et essentiellement, une révolution économique: le régime capitaliste disparaissait pour faire place au collectivisme et à la nationalisation.

Il n'est pas rare, en Russie et en Europe, d'entendre exprimer cette opinion, que si les Alliés, par l'intermédiaire de leurs ambassades respectives à l'époque de la révolution de mars 1917, n'avaient pas pressé le gouvernement provisoire de continuer la guerre, alors que le manque de facilités de transport par chemin de fer l'en empêchait, le gouvernement de Kerensky aurait probablement pu se maintenir au pouvoir et éviter ainsi l'avènement bolchéviste.

La guerre civile dura jusqu'à décembre 1920. Aussi longtemps que les soldats de l'armée rouge furent en campagne, ils se nourrissaient dans les districts où ils se trouvaient. Mais en janvier 1921, et au cours des quelques mois subséquents, l'armée rouge commença d'être centralisée dans les grandes villes, et principalement à Moscou et à Pétrograde.

Or, avant la guerre, dans toutes ces villes et cités russes, et précisément à cause de ce fait matériel que j'ai déjà mentionné, c'est-à-dire, ce manque de facilités de transport par chemin de fer, il y avait toujours une réserve de blé suffisant aux besoins de la population pour au moins deux ans à venir.

Pendant la révolution, ces réserves étaient disparues, et lorsque l'armée fut réunie dans la capitale et dans les autres grandes villes, cette disette s'imposa à l'attention des dirigeants de façon plus pressante que jamais, et la question du ravitaillement des armées devint la chose la plus importante à considérer.

Le gouvernement bolchéviste, qui se maintint au pouvoir par la force, lorsqu'il s'agit de la question "fournitures alimentaires", a toujours décrété que l'armée rouge doit venir en premier lieu, ensuite, les ouvriers, et enfin le grand public. Donc, de janvier à avril 1921 il s'agissait de trouver, et de trouver sans retard, du pain pour l'armée. L'on savait bien qu'il y avait beaucoup de blé en Sibérie et dans certains autres districts, mais il aurait aussi bien pu ne pas y être, puisqu'on ne pouvait le transporter.

Les chemins de fer sibériens ne fonctionnaient pour ainsi dire plus, et le blé n'aurait pu parvenir aux villes avant quelques six mois. Or, l'armée rouge ne pouvait avoir faim pendant aussi longtemps, et l'on dut étudier quelqu'autre source possible de ravitaillement. C'est ainsi que les yeux des gouvernants, scrutant anxieusement la carte russe, s'arrêtèrent sur la vallée du Volga, seule zone de laquelle le gouvernement pouvait sans retard extraire les énormes quantités de blé nécessaires pour nourrir son armée.

En effet, les réseaux ferroviaires de cette vallée avaient moins souffert que tous les autres pendant la guerre et la révolution. Le gouvernement bolchéviste ordonna donc de confisquer tout le blé de la région, et le résultat inévitable de ce geste autocratique fut de laisser sans pain une population civile d'environ vingt-cinq millions de malheureux, destinés à mourir de faim et à être l'objet de la compassion mondiale et la cause de l'indignation universelle.

Bien plus, et chose qui accentue l'illogisme de ce geste périlleux, le blé ainsi confisqué comprenait les réserves destinées aux semailles. Il ne faut pas être un grand penseur pour concevoir quelle désorganisation devait suivre une telle décision . . .

Je me suis contenté d'indiquer les causes qui ont amené la famine. Il serait superflu que je misse devant vous un tableau de ses résultats. La presse, tant européenne qu'américaine et canadienne, s'en est chargée, et nous avons tous, gravé dans notre esprit, le tableau d'une horreur indescriptible que rien ne peut nous faire oublier.

Fuyons maintenant ces scènes tragiques et passons à la seconde de ces deux impressions dont je vous parlais tantôt.

L'âme nouvelle russe, si pleine qu'elle soit de sophismes et de paradoxes, n'en est pour cela que plus apte à décontenancer, au premier abord, par des parades que le plus habile escrimeur ne peut pas toujours éviter, l'interlocuteur qui cherche à la sonder par des questions.

Le dicton nous apprend qu'il est impoli de parler de corde dans la maison d'un pendu, parallèlement je pourrais vous dire qu'il était imprudent de prêcher les doctrines capitalistes à Moscou. Vous comprenez facilement que nous étions dans un pays où la vie des gens compte pour peu de chose. Vous appréciez aussi le fait que le gouvernement britannique n'est pas reconnu en Russie, et en conséquence, qu'il n'y a pas d'ambassadeur anglais à Moscou.

Les Etats-Unis, la France, la Belgique et l'Italie ne sont pas plus reconnus, et n'ont donc pas de représentants officiels.

Nous étions entrés en Russie à nos risques et périls, sachant que s'il nous arrivait quelque chose, nous n'avions qu'à compter sur nos ressources personnelles qui, dans des circonstances comme celles-là, ne valent pas grand chose. Cependant, dans les conversations, nous avons pu nous rendre compte que la propagande bolchéviste avait atteint profondément les ouvriers, les paysons et les soldats russes. Et lorsque, avec beaucoup de ménagements et de délicatesse, nous abordions le sujet de savoir comment ils espéraient financer leur pays sans avoir de capitalistes, ils entraient à fond de train dans la discussion de la valeur du système capitaliste européen et américain, et, quel que fût le cercle où nous étions, — ouvrier, paysan ou militaire, —l'on nous demandait, par exemple :"Est-il vrai qu'en Amérique, ce pays tant vanté de la liberté, le capitaliste achète, au temps des élections, le vote de l'ouvrier? Si tel est le cas,

comment l'ouvrier peut-il obtenir des pouvoirs publics les droits et les privilèges qu'il réclame?"

Ou encore, "Est-il vrai que dans un pays libre comme l'est le vôtre, il soit possible à un petit groupe de citoyens de contrôler les services des utilités publiques, de contrôler même toute une ville, et de les exploiter pour leur bénéfice uniquement personnel?"

Avouons qu'il est difficile de répondre par un "non" catégorique, à ces hommes qui, pour la plupart, ont connu le mécanisme politique de notre continent de façon très intime, qui ont vécu en Amérique, qui se sont mêlés aux groupes ouvriers et les ont dirigés.

Alors, triomphants, ils lanceront leur pointe en s'écriant: "Comment expliquez-vous donc que dans votre pays de liberté, le peuple ne se révolte pas?"

"Chez nous, en Russie, même sous les tsars, une telle chose n'aurait pu se produire."

Et lorsque la discussion s'engageait plus à fond, la critique moqueuse, ce sarcasme slave, qui est proverbial, ne se faisait jamais attendre. "Sans doute, disait-on, vous avez en Amérique une classe de capitalistes très distingués, fort instruits, perspicaces, intelligents, mais ne contrôlent-ils pas aussi vos législatures et vos cours de justice? Nous ne prétendons pas connaître votre pays, mais laissez que nous soyons un peu sceptiques..." Et d'ajouter: "Vous, Américains, vous nous avez ridiculisés, vous vous êtes amusés à nos dépens parce que pendant des siècles, nous avons toléré un système de gouvernement autocratique, vous, du pays de la liberté, vous ne pouvez concevoir une telle calamité, mais souffrez que nous ayons découvert que les czars n'étaient pas les seuls tyrans dans le monde. En mars, 1917, nous nous sommes débarrassés des czars et de leur hiérarchie, et en novembre de la même année, nous avons jeté par dessus bord ces capitalistes égoïstes qui voulaient contrôler nos destinées.

"Eh bien, nous n'avons plus de tsars, nous n'avons plus de capitalistes, et nous recherchons le gouvernement économique et commercial dans la logique du communisme moderne."

Le communisme moderne, tel qu'il se pratique en ce moment en Russie se résume simplement à ce que nous étions convenus d'appeler, il y a quelques années, le collectivisme et la nationalisation.

La nation russe est propriétaire de tout le territoire, des terres, des services d'utilités publiques, des chemins de fer, des banques, des assurances, des mines, des ressources naturelles, des immeubles, en un mot, de toute propriété foncière. Le gouvernement est l'administrateur de ces immenses richesses, il est responsable de son administration envers le parti politique communiste, le seul qui existe en ce moment.

Le gouvernement soviétique est, ni plus ni moins, une minorité organisée, partiale, autocratique, contrôlant par la force de son armée rouge la masse du peuple non organisée.

Ce gouvernement prévaudra encore assez longtemps parce que le parti communiste est d'opinion que le peuple russe, d'une manière générale, n'est pas suffisamment instruit, et n'est pas encore en mesure de pouvoir se prononcer avec connaissance de cause sur la valeur des doctrines communistes ou capitalistes, et qu'en conséquence, il serait dangereux de soumettre cette question à la décision du peuple.

Vous vous demandez, sans doute, combien de temps un tel régime peut-il durer? Je ne suis pas prophète, ni fils de prophète, mais, à mon sens, ce régime ne peut être renversé que de deux façons: soit par les puissances extérieures, soit par le peuple russe lui-même.

Dans le premier cas, il ne paraît pas possible que les autres nations soient disposées à envoyer en Russie une armée d'occupation; au contraire, tout laisse prévoir qu'elles n'y pensent même pas.

Dans le second cas, je répondrai par une question. Au point de vue politique, comment serait-il possible à cette partie du peuple russe qui n'appartient pas au parti politique communiste d'organiser une force opposante, suffisamment puissante, c'est-à-dire, une contre-révolution, pour renverser le gouvernement actuel aussi longtemps que l'armée rouge sera maintenue telle qu'elle l'est aujourd'hui?

Au point de vue économique, la Russie se divise en deux classes bien distinctes: les paysans et les ouvriers. Les paysans forment environ 80% de la population.

En Russie, comme ailleurs, la forme du gouvernement affecte plus ou moins la vie solitaire du paysan. Celui-ci, au lieu de travailler pour de grands propriétaires, a obtenu du gouvernement une concession qui lui donne l'usage de sa terre pour un terme déterminé. Le revenu de sa terre lui appartient en propre, ses instruments aratoires, ses animaux, en un mot, son roulant lui appartient en propre. Sa situation économique n'est changée que par le fait qu'il ne peut pas être propriétaire avec droit de succession, il n'est que le détenteur pour un temps déterminé. Cette idée de possession temporaire n'est pas encore entrée dans son idée. Il est le possesseur, et, pour lui, personne ne peut le déplacer.

La Russie est presque isolée du reste du monde depuis cinq ans. Elle se doit supporter elle-même.

Serait-il possible à trois fermiers de produire suffisamment de produits agricoles et alimentaires pour suffire à eux-mêmes et, en plus, à un citadin, puisque la population est divisée en 80% de fermiers et 20% de citadins.

Il ne saurait y avoir de doute à ce sujet, surtout si nous considérons, qu'avant la guerre, 75% des exportations de la Russie représentait des produits agricoles.

Dans l'ensemble, il ne semble pas y avoir de doute que la Russie peut se subvenir à elle-même, et que son système actuel de gouvernement peut subsister, peut-être avec certaines modifications quant à la forme, sinon dans le principe fondamental de la base même de l'organisation.

Il y a aussi un autre facteur qu'il est bon de considérer.

Tout le monde sait que ceux qui furent persécutés sous l'ancien régime czariste étaient surtout les Juifs. Or, ce sont ces victimes politiques qui déclanchèrent le mouvement organisateur du parti démocrate-socialiste-travailliste,

aidées par ces autres sujets russes qui s'insurgeaient contre les principes d'autocratie mis en pratique depuis tant de siècles. Il en résulta, à l'époque de la seconde révolution, en novembre 1917, lorsque la faction bolchéviste atteignit le pouvoir, qu'il y avait à sa tête plusieurs chefs communistes d'ascendance juive. Et c'est ainsi que le gouvernement actuel se trouve contrôlé par une majorité sémite.

De là à comprendre l'inconcevable absence de sympathie qu'a montrée le gouvernement soviétique devant la famine qui ravageait le peuple russe, il n'y a qu'un pas. Car, depuis d'innombrables générations, couve entre le Russe et le Juif une haine telle que l'histoire n'en peut offrir que peu d'exemples.

Vous me demanderez aussi pourquoi et comment il a été possible au gouvernement soviétique d'ignorer d'une manière si absolue, ce sentiment respectable et respecté dans tous les autres pays, je veux dire le sentiment religieux de la population.

J'ai pris l'une des rares photographies, je crois, de l'armee rouge s'emparant du trésor de l'église de Saint-Sauveur, et les journaux russes ont publié le lendemain que cette dépradation faite dans les églises, pendant deux jours, avaient rapporté cinq cent millions de roubles-or.

Dans ce pays, l'on se sent tellement isolé du reste du monde que l'on peut exprimer sans crainte cette opinion que la Russie est un pays où l'impossible est possible.

En terminant, je voudrais que vous apportiez avec vous la conviction que j'ai acquise, qu'au point de vue économique, une ère nouvelle est apparue dans le monde.

Il y a maintenant deux étendards: l'un représentant le système économique-individualiste-capitaliste, et l'autre le régime collectiviste-communiste.

Avant longtemps, nous serons appelés à choisir entre l'un ou l'autre de ces régimes. Déjà, il n'est pas rare de rencontrer, même parmi les hommes d'affaires, cet illogisme inconcevable, et je vous invite à tenter l'expérience vous-mêmes.

Demandez à quelques-uns de vos amis s'ils sont favorables aux idées bolchévistes et communistes. La réponse est catégorique: Non. Demandez à ces mêmes personnes si elles sont favorables à ce que le gouvernement de leur pays étatise certains services d'utilités publiques, et dans une grande proportion, ces mêmes personnes vous répondront dans l'affirmative. Voilà le danger.

Peu de gens voudraient l'institution immédiate du régime bolchéviste et communiste, mais peut-être, sans s'en douter et sans s'en rendre compte, sont-ils déjà bolchévistes-communistes dans la proportion de 5, 10, ou 25%.

Non. Si nous voulons conserver la prospérité dont nous jouissons, en ce pays, il faut que nous nous habituions à avoir de la logique. Pour ma part, je n'hésite pas à vous dire que je suis individualiste à cent pour cent.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS DU CANADA

Il est peu de groupements, dont l'activité, l'influence et les travaux aient été d'une importance plus efficace pour les intérêts des détaillants canadiens, que l'*Association des Marchands-Détaillants du Canada.*

Cette organisation est d'une envergure extraordinaire, et on la trouve dans toutes nos provinces, où elle dirige et protège avec une égale autorité, les intérêts et la destinée du commerce au détail. Il serait superflu d'en donner l'historique, que tous connaissent, mais la division de Québec méritait particulièrement d'avoir place dans ce numéro, et elle a bien voulu nous communiquer quelques notes que nous reproduisons ci-dessous. Les luttes ininterrompues auxquelles elle se livre avec tant d'énergie y sont particulièrement décrites, et nos détaillants en liront ici le résumé avec intérêt et satisfaction.

L'Association des Marchands-Détaillants du Canada pour la province de Québec, est maintenant divisée en six districts:

District de Montréal,
District de Québec,
District de Hull,
District de Sherbrooke,
District des Trois-Rivières,
District de S.Hyacinthe.

Chacun de ces districts est divisé en succursales, et cela dans les endroits où l'on peut grouper assez de marchands. Dans chacun de ces districts, des secrétariats sont nommés, qui s'occupent de toutes les questions qui pourraient intéresser les marchands.

Durant l'année qui vient de s'écouler, l'*Association des Marchands-détaillants du Canada* a eu cinq litiges avec le gouvernement, et, sur ces cinq, l'*Association* en a gagné quatre. Tant qu'au cinquième, un juge s'est prononcé en faveur de l'*Association* et l'autre s'est prononcé contre elle. Ces procès ont été entrepris par l'*Association* pour démontrer que certaines lois que l'on avait imposées aux marchands-détaillants n'étaient pas équitables. Par exemple, les tailleurs, modistes, marchands de fourrures, pharmaciens, fleuristes, opticiens, photographes, imprimeurs, pâtissiers, ainsi que plusieurs autres marchands dans d'autres lignes de commerce, furent classés par le Département des Revenus, comme manufacturiers. On voulait obliger ces marchands à prendre un permis et à payer la taxe des manufacturiers. Il est inutile de dire qu'un détaillant ne peut pas être manufacturier et marchand-détaillant, il faut qu'il soit l'un ou l'autre..... D'après la loi passée à la dernière session, l'*Association* croit qu'il n'existe rien, dans la loi, démontrant la manière dont ces taxes doivent être payées. C'est une des raisons pour lesquelles l'*Association* a entrepris de lutter pour la protection des marchands. Durant les conventions qui eurent lieu au courant de l'été dernier, des résolutions ont été passées protestant contre la taxe sur le revenu, la taxe du timbre sur les chèques, ainsi que la taxe du timbre sur les reçus, qui doit être mise en force le premier janvier de l'année 1923.

Après avoir fait les études nécessaires et pris toutes ses informations, l'Association a conclu que le coût d'administration pour la perception de la taxe sur le revenu était tel que le Gouvernement ne retirerait pas un montant proportionnel aux ennuis qu'elle causait au commerce. Cette année, la diminution sur ce revenu dépasse $10,000,000.

Tant qu'à la taxe sur les chèques, il est vrai que, si le public qui est supposé apposer les timbres sur les chèques accomplissait cette formalité, le marchand n'aurait pas raison de se plaindre. Mais, malheureusement, le marchand reçoit des chèques d'un montant assez considérable et qui bien souvent ne portent aucun timbre. Il est assez difficile pour le marchand de charger ces timbres. L'*Association* a préparé un rapport, endossé par les manufacturiers et les marchands de gros du Canada. Ce rapport a été rédigé à une assemblée tenue les 5 et 6 décembre, où l'on a proposé de changer le règlement de la taxe sur les chèques. Une assemblée des manufacturiers, marchands de gros, et marchands-détaillants, doit avoir lieu à Montréal où ces mêmes résolutions seront présentées par l'*Association des Marchands-détaillants*....

En ce qui se rapporte à la taxe du timbre sur les reçus, cette question est d'une très grande importance, et occasionne un bouleversement notable dans la comptabilité de tous les grands magasins du Canada. Cette taxe causera aussi des ennuis considérables à tous les marchands. Tous les marchands de l'*Association* ont protesté contre l'imposition de cette taxe. *Le Prix Courant* la discutait la semaine dernière.

Le Bureau Provincial de l'*Association des Marchands détaillants* a fait aussi des démarches cette année afin de faire abolir le colportage. Le Gouvernement de Québec, actuellement en session, étudie sérieusement cette demande faite par l'*Association*.

Ce que les marchands-détaillants demandent à tous les marchands, et surtout aux marchands de campagnes, c'est de cesser de donner à des personnes, des lettres les autorisant d'acheter de la marchandise chez les marchands de gros. *L'Association* est à faire une campagne pour empê-

cher les ventes par les marchands de gros directement aux consommateurs. Les marchands de gros se disent prêts à l'aider, mais demandent pourquoi faire semblable demande lorsque ce sont les marchands-détaillants eux-mêmes qui donnent, continuellement, ces lettres. L'*Association* a même vu certaines lettres qui se lisaient comme suit:

"A tous manufacturier et marchands de gros, — Veuillez donner à M. X... la marchandise dont il a besoin et charger cette marchandise à mon compte; ou encore X..... paiera au comptant." Il est clair que des lettres comme celle-ci ne devraient jamais être données; ce sont des ordres non datés, qui peuvent être transmis de personne à personne.

Tous les ans, il se fait, chez le marchand de gros, pour ces ventes faites en détail, un chiffre d'affaires qui pourrait suffire à au moins 100 gros magasins de détail. Le grand tort de ces lettres est que chaque fois qu'un client a l'avantage d'acheter à un prix réduit dans le gros, il ne veut plus retourner chez le marchand-détaillant.

L'Association s'oppose aussi à ce fait que, chaque année, au-delà de $10,000,000 de marchandises sont achetées par la population de la province de Québec sur commande par catalogue. Cette pratique doit cesser.

L'Association des Marchands-détaillants travaille constamment à la protection des marchands-détaillants, mais en retour il faut que tous les marchands lui prêtent leur concours et aident l'*Association* à continuer de faire ces réformes. Qu'arriverait-il s'il n'y avait personne pour protéger les intérêts des marchands? De nos jours, les fermiers sont unis. Il en est de même pour les marchands de gros et les manufacturiers. Pourquoi s'unissent-ils ainsi? Dans le but de se protéger! Les marchands au détail, desquels il y a au delà de 200,00 dans le Canada, et qui ont plus de capitaux en jeu que tous les manufacturiers, marchands de gros et fermiers réunis, sont les moins unis. Ce devrait être tout le contraire. Les marchands-détaillants du Canada devraient être les mieux organisés et ceux qui possèdent les plus grandes organisations. Nous espérons que les marchands-détaillants verront qu'il est de leur intérêt d'appartenir à une association chargée de s'occuper de leurs intérêts. La contribution n'est que de douze dollars. Tous les services que donne l'*Association* peuvent les faire bénéficier pour bien plus que ce montant.

L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS

L'Association des Manufacturiers Canadiens mérite certes une place prépondérante parmi nos organisations sociales. Il est peu de groupements dont l'efficacité et la sagesse aient été plus utiles aux industries manufacturières de la Puissance et, par là, au pays lui-même. On pourrait la comparer, non seulement à titre égal, mais encore avec avantage, à d'autres organisations analogues de l'univers.

L'année dernière, *l'Association des Manufacturiers Canadiens* célébra brillamment son cinquantième anniversaire, et c'est à Québec que se réunirent cordialement ses adhérents anglais et français.

L'Association a bien voulu nous communiquer quelques notes sur son historique. Elle débuta, fort modestement, vers 1870 environ. A cette époque, le Canada ne comptait certes pas parmi les grandes nations manufacturières.... Il y avait de nombreuses petites industries locales; presque chaque village avait sa forge, son moulin, sa scierie, et l'*Association* devait donc, parallèlement, avoir un caractère local. Nous trouvons les traces de son activité d'alors surtout dans la Province d'Ontario. Mais ce n'est qu'à l'aube du vingtième siècle qu'elle s'établit vigoureusement sur des assises vraiment nationales. Le nombre des membres suivit, dès le commencement, une courbe ascensionnelle presque constante. Depuis la réorganisation de 1899, c'est-à-dire pendant vingt-trois ans, ce chiffre s'est développé de cent trente-deux à 1272. L'année 1908 indiquait un déficit modeste de quatre membres, et la guerre, en 1917, lui en enlevait soixante et dix-huit. Ceci n'a pas empêché un accroissement annuel, moyen, de deux cents membres.

L'Ouest, depuis quelques années, a contribué sa large part au total. Les Provinces des Prairies ne sont pas considérées comme manufacturières, et cependant l'*Association* compte maintenant, entre les Grands Lacs et les Rocheuses, cinq cent vingt-deux membres, ce qui est près de un huitième du chiffre global. Si l'on ajoute à ceux-ci les deux cent treize membres de la Colombie Britannique, l'on voit que l'*Association* compte aujourd'hui, à l'Ouest des Grands Lacs seulement autant de membres qu'elle en possédait il y a vingt-et-un ans.

Cette digression ne nous montre pas seulement combien national est le caractère de l'*Association*, mais encore à quel point notre Ouest Canadien est en voie de devenir manufacturier.

Organisation d'affaires, purement et simplement l'*Association des Manufacturiers Canadiens* ne fait aucune différence entre les races et les croyances; c'est pourquoi elle compte au nombre de ses membres les plus importants et les plus loyaux de nombreux Canadiens de la Province de Québec.

Comme groupe national, elle s'occupe de ces vastes problèmes que sont les questions tarifaires, de transports et de messageries, *et cætera*; chaque section possède des droits étendus qui ont juridiction sur les affaires locales. Ainsi, les membres du Québec ont une organisation individuelle et intégrale, leurs propres bureaux à Montréal, leur personnel.



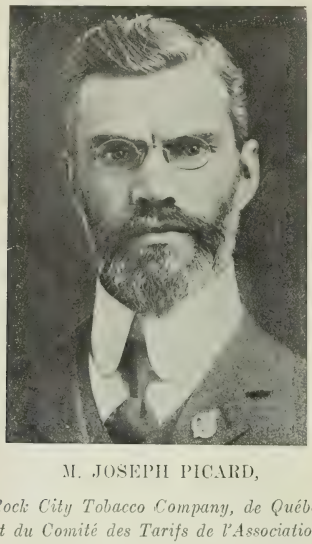
M. F. W. STEWART,

de la Chas'l Peabody & Company of Canada, Limited, Président du Conseil de l'Association des Manufacturiers Canadiens, 1922-23

Les fonctionnaires exécutifs et le comité de cette section ont plein pouvoir de traiter toute question provinciale. Bien plus, chaque ville industrielle, comme, par exemple, Montréal, Québec, Sherbrooke, les Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe et Saint-Jean, a ses organisations purement locales, qui s'occupent de tout ce qui touche aux intérêts des fabricants, citoyens de ces municipalités.

La division du Québec compte environ mille membres, soit à peu près 25 pour cent de l'*Association* elle-même. Son président est M. F. W. Stewart, de la *Chas'l Peabody Company of Canada Limited*, son vice-président M. Paul E. Joubert, de la maison *Lamontagne Limitée*. A l'exécutif, figurent nombre de membres français, tous favorablement connus dans le monde commercial, tels que MM. J.-H.

Fortier, de la *P. T. Légaré Limitée*, de Québec, P. A. Galarneau de la *Citadel Brick & Paving Company Limited*, de Québec, J. A. Alain de la *Victoriaville Furniture Company*, de Victoriaville, J. H. Giroux, de la *Saint Maurice Lime Company*, des Trois-Rivières, J. Rolland, de la *Compagnie de Papier Rolland* de Saint-Jérome, J. A. Faraud, de la *Fonderie de Plessisville*, de Plessiville.. C. H. La-



M. JOSEPH PICARD,

de la Rock City Tobacco Company, de Québec, Président du Comité des Tarifs de l'Association des Manufacturiers Canadiens, 1922-23

fromboise, de chez *Casavant Frères*, de Saint-Hyacinthe, O. A. Gignac de la *J. H. Gignac Limitée*, de Québec, E. C. Tanguay de la *Georges Tanguay Limitée*, de Québec, Albert Tétrault, de la *Tétrault Shoe Manufacturing Company* de Montréal, et Raoul Grothé, de la *L. O. Grothé & Compagnie*, de Montréal.

Ainsi, grâce au principe de la représentation de toutes les sections, la Province de Québec est certaine d'être toujours représentée dans l'organisation centrale. Chaque année, à la réunion annuelle, la division du Québec choisit ceux qui la représentent dans le conseil exécutif, et les divers membres qui s'occupent de ses intérêts dans les comités permanents du groupe central national.

Cette année le conseil exécutif comprend entre autres MM. Joseph Beaubien, de la *Brasserie Frontenac Limitée* de Montréal, Joseph Daoust, de la maison *Daoust Lalonde & Compagnie*, de Montréal, P. E. Joubert de la maison *Lamontagne Limitée*, de Montréal, et P. A. Robitaille, de la *Brasserie Champlain*, de Québec.

Les travaux de l'*Association des Manufacturiers Canadiens*, couvrent un champ immense et sa coopération est gratuite pour tous ses membres ; à son bureau-chef, qui a divers services dirigés par des experts, l'on peut toujours obtenir tous les renseignements possibles sur les questions de tarif, de transport, d'exportations, d'assurance, de législation, de relations industrielles, *et coetera*. Les chefs des départements se rendent fréquemment aux bureaux de Montréal, où ils peuvent ainsi être personnellement à la disposition des membres de la division du Québec. Enfin, un expert en transports est maintenant attaché permanemment au personnel de cette division.

Des circulaires et des bulletins, fréquemment publiés, et en français autant que possible, tiennent les membres constamment renseignés sur les grandes questions courantes La publication officielle de l'*Association* contient chaque mois une section spéciale française.

L'*Association* collabore aussi avec les membres de Québec dans une campagne de popularisation des marchandises fabriquées en Canada ; elle a fait imprimer de nombreuses pancartes publiées en français, que l'on a expédiées à nos commerçants, lesquels s'en sont servis, lors de nos foires et de nos expositions provinciales, pour faire ressortir les avantages des produits canadiens qui ont été offerts.

Un long volume ne suffirait pas pour décrire tous les travaux de l'*Association*. Disons seulement qu'elle s'occupe aussi et particulièrement, du problème des taxes et impôts, de promouvoir le service des recherches industrielles, de protéger nos exportations, et comme nous le disions tantôt, d'encourager la campagne d'achat des marchandises fabriquées au Canada.



M. PAUL E. JOUBERT,

de la maison Lamontagne Limitée, Vice-Président du Conseil de l'Association des Manufacturiers Canadiens, division du Québec 1922-23

Bref, énergique et inlassable, l'*Association des Manufacturiers Canadiens* fait oeuvre louable et nationale. Nous n'avons qu'effleuré les points principaux de son activité et ce qui pour ainsi dire, n'en est que le côté officiel. Mais c'est à cause du *Service* infatigable et quotidien qu'elle donne si généreusement à ses membres qu'il sied de lui décerner les éloges les plus complets.

L'INDUSTRIE DU FER BLANC DANS LE MONDE

La consommation du fer blanc a partout augmenté avec la guerre. Ce métal bon marché tendait à remplacer, chaque fois que la chose était possible, le cuivre et l'étain devenus très chers; les marmites de campement, les quarts et les bidons se fabriquaient en quantités inconnues jusqu'à ce jour; enfin, les boîtes de conserve, dont le débit se chiffrait par dizaines de milliers de tonnes, représentaient la plus grande proportion du fer blanc employé. Chacun se souvient des tas formidables de boîtes vides qui s'accumulaient dans les cantonnements, ou le long des routes et des chemins de fer militaires; malgré quelques essais; tout ce fer blanc fut perdu, les marchands de métaux négligeant le fer pour ne s'occuper que de l'étain, dont le prix est très élevé.

Plus que toute autre nation, la France souffre de cet état de choses: la destruction des usines et des exploitations du Nord et de l'Est, la rareté de la main-d'oeuvre disponible l'ont obligée, l'obligent encore, à faire appel à ses alliés, à l'Angleterre et plus tard à l'Amérique, dont la situation était bien meilleure. L'Allemagne, pendant ce temps, a mis à profit l'occupation des gisements français et belges et a fait travailler pour son compte les usines des pays envahis; elle a pu même faire appel aux ressources russes, pour continuer à produire et même développer encore l'industrie du fer blanc. Alors que l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne pouvaient, non seulement se suffire à eux-mêmes, mais encore exporter la situation de la France est devenue des plus médiocres et elle souffrira encore de cette crise pendant plusieurs années. La consommation des conserves diminue avec la démobilisation; mais les demandes de la commission intérieure continuent d'être importantes et nous contraignent à importer beaucoup. Pourtant, dès maintenant, on peut prévoir que nos conventions économiques avec les alliés lui permettront de se relever.

En Grande-Bretagne, l'industrie du fer blanc n'a cessé de progresser jusqu'en 1917, date où la mobilisation prit tous les hommes valides et où les usines ne travaillèrent plus que pour la consommation nationale. A l'armistice, cette situation commença à s'améliorer, mais lentement à cause des difficultés nouvelles. Pendant l'année 1918, les Alliés avaient mis en commun leurs ressources; les Etats-Unis, moins éprouvés par la guerre à cause de leur immense population, fournirent les quantités nécessaires aux autres nations jusqu'à la suspension des hostilités. Les usines britanniques, qui produisaient 420,000 tonnes de fer blanc en 1890, en ont produit 496,000 en 1913, 600,000 en 1916 et 350,000 seulement en 1917. L'exportation qui avait atteint 490,000 tonnes, tomba au quart de ce chiffre en 1916 et ce quart fut encore réduit de moitié en 1917. Le "Steel Order" de novembre 1916 imposa les restrictions qui diminuèrent ainsi l'exportation. Au milieu de l'année 1917, le Gouvernement fixa les prix maxima qui furent ensuite modifiés, à la suite d'un accord entre les manufacturiers et l'Office des munitions britanniques. Le fer blanc livré en caisse, tout chargé, à la sortie de l'usine, valait $8.00 environ la caisse. Ce prix était d'ailleurs susceptible de variations suivant celles du cours de l'étain sur le marché de Londres. En raison de ces variations, on prenait comme base un prix de 30 schillings pour la caisse de fer blanc, en admettant un prix de 5 livres sterling pour l'étain.

Une progression semblable s'observait pour les Etats-Unis: en 1890, les 100,000 tonnes annuelles étaient insuffisantes pour satisfaire aux demandes du pays. Les statistiques mentionnaient en 1918, 35,000,000 de caisses : 1,600,000 tonnes de métal. La crise dûe à la mobilisation qui avait touché si fort l'Angleterre en 1917, ne se faisait plus sentir au contraire, et l'Amérique parvenait à alimenter le marché des Alliés. Elle n'importait plus d'ailleurs depuis longtemps de fer blanc d'Europe. Au début des hostilités plus des ¾ de l'exportation passait au Canada qui n'en demandait plus que le quart en 1917 et 1/25 environ en 1918. On peut se faire une idée de ces exportations quand on sait que le 1/25 de celles-ci représentait plus de 6,000 tonnes de fer blanc chaque mois. On peut dire qu'en moyenne, dans les années de la guerre, un dixième de la production totale fut exportée, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Sud, au Japon, en Chine, dans les colonies anglaises et même en Grande-Bretagne.

En Allemagne, la guerre semble aussi avoir favorisé le développement de l'industrie du fer blanc; les usiniers qui avaient formé une sorte de trust avant la guerre le reconstituèrent dès la seconde années des hostilités. La production avait doublé de 1900 à 1914 et oscilla ensuite entre 80,000 et 100,000 tonnes, chiffre correspondant aux besoins du pays et qui, s'il était dépassé, permettrait une exploitation fructueuse.

Quant aux nations latines, Italie, Espagne et France, elles restent bien au-dessous de la production de l'Angleterre, des Etats-Unis et de l'Allemagne. Si l'Espagne, grâce à son étain, arrive à fabriquer chez elle les 15 ou 20,000 tonnes qui lui sont nécessaires, l'Italie est obligée d'importer plus des deux tiers des 30,000 tonnes qu'elle consomme.

L'Aistralie et le Japon, possesseurs l'un et l'autre de gisements d'étain, ont développé récemment l'industrie du fer blanc dans des proportions qui seront bientôt suffisantes pour leurs besoins. Au Japon notamment, près de 30,000 tonnes pourront sortir dans quelques années, d'une seule usine qui fonctionne déjà et ce sera un pays fermé à l'exportation des fer-blancs européens.

A PITTSBURGH

Fin novembre, les opérations des aciéries se continuaient à un peu plus de 75% du rendement normal, mais les laminoirs avaient restreint leurs opérations à cause d'absence de commandes. Somme toute, la situation est meilleure qu'on ne l'espérait.

NOS AUTOS CHEZ LES BELGES

Notre commissaire du commerce à Bruxelles rapporte, dans le *Commercial Intelligence Journal* que la Belgique importe de plus en plus des voitures automobiles. Nous analysons son rapport. La Belgique a importé, durant les six premiers mois de l'année 1922, 4,756 machines. Différentes nations ont participé à ces achats dans la proportion suivante:

Etats-Unis	2,000
France	1,427
Allemagne	615
Italie	412
Autriche	146
Angleterre	30
Hollande	28
Suisse	9
Autres nations	89

Il remarque que dans les statistiques données des ventes américaines doivent figurer, pour notre pays, les expéditions faites via New-York.

Il faut noter que les industriels étrangers ont à lutter contre la concurrence locale. L'industrie automobilière belge est très bien organisée et fournit sur ce marché des produits excellents. Il y a en Belgique 15 usines qui fabriquent des machines de tout genre, lesquelles emploient 5,500 ouvriers. Les industries annexes emploient aussi 10,000 employés. La production moyenne belge est de 5.000 voitures, d'une valeur annuelle de 7 millions de dollars, en tenant compte du change.

La carosserie des automobiles belges est remarquablement belle. Il y a aussi 15 usines spécialisées dans ce genre de produits. Leur production annuelle est de 1,500 carrosseries d'une valeur de un peu plus de un million de dollars. L'industrie belge a sur l'industrie étrangère l'avantage de fournir sur place toutes les pièces de rechange. Malgré cela, les machines des autres pays sont très en vogue en Belgique.

On apprécie surtout un certain genre de fabrication et le bon marché de production, bon marché que rend possible la production en série.

Pour les six premiers mois de 1922, la Belgique a importé pratiquement autant de machines que les autres années. Soit en 1920, 4,160 machines et en 1922, 4,756. Pendant ce temps les importations diminuaient considérablement, passant de 1,848 machines à 363.

Les droits de douane sur ces produits sont de 20 pour cent et en sus 1 pour cent sur la vente. La France a mis un droit beaucoup plus élevé, soit 45 pour cent.

Dans une interview prise auprès d'un importateur de machines canadiennes très connues, notre délégué commercial a appris que les clients belges appréciaient beaucoup les articles fabriqués au pays, et les préféraient souvent aux produits américains.

L'importateur venait de recevoir un nouveau modèle 1923, qui a démontré de façon splendide ce que nos manufacturiers peuvent faire en ce genre de travail. Cet agent a vendu plusieurs modèles.

Nos voitures automobiles font, en Belgique, très belle figure sur le marché, et une concurrence souvent heureuse.

En terminant son intéressant rapport, le commissaire indique quels sont les produits dont a besoin le consommateur belge: dactylographes, pneus d'automobiles, papier pour les murs, savon, phonographes, les outils pour la ferme, et la machinerie agricole.

* * *

La *Montreal Automobile Trade Association* a décidé de tenir un grand salon d'automobiles pour l'est du Canada du 20 au 27 janvier prochain. Le secrétaire de l'Association, M. Adelstan Lévesque, a annoncé qu'il avait retenu deux étages de la maison Almy pour l'organisation de cette exposition, qui promet d'être la plus complète et la plus brillante encore tenue à Montréal.

* * *

Le Département du Commerce américain communique des détails statistiques se rapportant à l'importation des automobiles par l'Angleterre, en septembre dernier. Le Canada sur cette liste est à la tête avec cinq cent-cinquante-neuf voitures, puis viennent les Etats-Unis avec quatre cent vingt-six, puis la France avec cent vingt-trois voitures. La valeur moyenne de la voiture était environ de cent-soixante livres sterling.

POUR L'EXPOSITION INDUSTRIELLE

Nombreux sont ceux qui se sont inscrits jusqu'ici aux bureaux de la compagnie du *Pacifique Canadien* et qui s'embarqueront à bord du *Montcalm*, qui partira de Saint-Jean à destination de Liverpool le 9 février prochain, afin de pouvoir assister à l'exposition industrielle de Londres et de Birmingham. Comme nous l'avons déjà annoncé, cette exposition sera inaugurée le 19 février et se terminera le 2 mars suivant. Il est entendu que la plupart des maisons de commerce les plus importantes de l'Empire britannique y seront largement représentées. L'exposition s'organise à Londres sous le contrôle du département du commerce d'outremer, et à Birmingham, sous celui de la municipalité et de la Chambre de commerce.

L'exposition industrielle de 1923 sera la neuvième du genre.

* * *

Il faut toujours agir avec intelligence, prudence et honnêteté; avec ces trois qualités on peut toujours commencer une affaire, mais il faut les acquérir jeune.

L'homme d'affaires ne doit parler que s'il a quelque chose à dire — quand il l'a dite, il se taira.

Le travail n'a encore rendu personne malade; d'habitude, ce sont les vices et les soucis!

Quincaillerie-Ferronnerie

LA QUINCAILLERIE

La fabrication de la quincaillerie est une de celles qui est la plus complexe étant donnée la grande variété des produits fabriqués et les sortes très différentes et très spéciales de ces articles.

On peut adopter comme classification des produits dénommés sous le nom générique de quincaillerie, une classification qui se divise en trois classes:

La première comprend: les serrures, les ferrures et toutes les fournitures pour la maréchalerie et la marine, les boulons, pointes, vis, clous, produits métalliques tels que les grillages et les tissus; enfin les cadenas et la quincaillerie destinée à l'ornementation des meubles.

Dans la deuxième classe, on trouve surtout des objets destinés aux industries mécaniques, les petites machines-outils, l'outillage, les appareils de mesure courants, les appareils de levage de petite et moyenne puissance, les instruments destinés au pesage et les mesures de capacité. Enfin tout ce qui sert à l'outillage destiné à l'agriculture et au jardinage.

Dans la troisième classe, on groupe surtout les appareils d'usage courant, appareils de chauffage et de cuisine, appareils d'éclairage autres que ceux qui concernent l'électricité; ustensiles de cuisine et de ménage, articles de cave, de basse-cour, de ferme, mobilier métallique pour usines et ateliers, coutellerie courante et enfin les produits d'entretien et de nettoyage.

On voit combin le cadre d'action de la quincaillerie est vaste et on se rend compte de la difficulté qu'il y aurait de consacrer une étude sommaire particulière à chaque sorte de produit. Il faudrait aussi noter des méthodes commerciales particulières auxquelles nous n'avons jamais pu nous adapter. Là, le bon marché est obtenu beaucoup au détriment de la qualité, les articles présentés sont souvent inférieurs et sont jugés, quelquefois, à tort, suffisants néanmoins par le consommateur. Sur les marchés étrangers, la concurrence allemande avait pris spécialement une place importante. Tout cela est fini.....

Les produits de luxe ont toujours fait prime dans n'importe quelle région, malgré que les concurrents étrangers les aient reproduits et copiés et en aient abaissé les prix de revient grâce à une qualité plus médiocre.

Si nous examinons les articles de ménage, soit en fer battu soit en fer émaillé, certains articles destinés à l'agriculture rentrant dans le même genre de fabrication, nous constatons que notre production est considérable.

Les articles de fer battu et en fer émaillé sont concurrencés aujourd'hui par les articles en aluminium, dont la consommation s'est considérablement développée. A ce sujet, il faut noter, au point de vue production de la matière première, que c'est la France qui se trouve le mieux placée, économiquement, pour arriver à fournir de l'aluminium à un prix abordable et de bonne qualité.

Dans les articles de ménage nous voyons les articles en fer battu, en fer émaillé et aluminium. Néanmoins, pour certains articles tels que les ustensiles en fonte émaillé, les presses à viande, la lutte est difficile. Nos voisins sont fort habiles.

Le petit outillage mécanique destiné soit à des amateurs, soit à des professionnels, a envahi considérablement les comptoirs de la quincaillerie en ces dernières années, soit qu'on ait affaire à des outils destinés au travail du bois. Là encore, la fabrication ne recherche pas tant le bon marché, car il est souvent synonyme de mauvaise qualité. Certaines usines qui s'étaient montées pendant la guerre pour fabriquer le matériel destiné aux armées, ont su s'aiguiller au moment voulu pour faire la fabrication d'articles destinés à l'outillage et aussi à la quincaillerie.

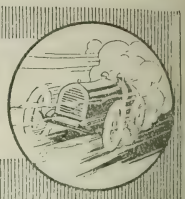
Les machines-outils perfectionnées qu'on avait été obligé de monter pour les articles d'armement se sont adaptées parfaitement à l'estampage, au découpage, forgeage de tous les éléments qui rentrent dans les articles de quincaillerie. La plupart des industriels qui se sont lancés dans cette voie y ont réussi, mais il est nécessaire que leur effort soit doublé d'une activité particulière et spéciale à ce genre d'articles.

Il faut que la présentation des catalogues, l'étiquetage et l'emballage des objets soient particulièrement soignés, que l'industriel n'agisse plus seul et qu'il se solidarise avec des usines du même genre et surtout qu'il sache se spécialiser et ne veuille pas embrasser tous les genres de fabrication.

C'est grâce à cette conception de l'industrie de la quincaillerie que l'on peut arriver à établir des ustensiles, des appareils, des outils parfaitement construits et malgré tout d'un prix de revient suffisamment bas pour permettre de lutter contre la concurrence.



SECTION DE L'AUTOMOBILISME



LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE
Ferronnerie, Quincaillerie, Peintures, Vernis, Vitres, Etc.

Les prix indiqués s'entendent pour les quantités ordinairement commandées par des marchands-détaillants. De meilleurs prix peuvent fréquemment être obtenus pour des achats plus importants.

Mercredi, 27 décembre 1922.

Comme c'est l'habitude à cette époque de l'année, la vente des articles de quincaillerie a un peu diminué; mais cette diminution est plus que compensée par les achats d'articles de la saison tels que patins, bâtons de hockey, etc. Les affaires traitées au cours de la semaine de Noël, cette année, sont bien supérieures à celles de la semaine correspondante, l'an dernier. Les ventes, prises une à une, ont été moins fortes, mais plus nombreuses; et même, un grand nombre de détaillants ont dû utiliser les services d'un personnel de supplément.

Les grossistes sont en ce moment occupés à prendre leurs inventaires; la plupart des voyageurs sont rentrés et ne repartiront qu'au commencement du mois de janvier.

L'intérêt général se porte surtout sur la fixation des prix pour l'an prochain. Les années dernières, nous avons eu une multitude de revisions de prix durant les premiers mois; il est très probable que, à ce point de vue, 1923 fera exception, car, d'après la situation de la bourse et du marché du matériel brut, rien ne fait prévoir d'importants changements de prix.

L'escompte de 20% qui s'appliquait sur le verre à vitre n'est plus maintenant que de 15%. Les ciseaux à bois ont subi une augmentation de 10%. Les clés à écrous des machinistes sont cotés à 40% au lieu de 45%.

Arséniate de plomb.

En poudre:

Barils de 100 lbs.	0.23	lb.
Quarts de 50 lbs.	0.25	lb.
Quarts de 25 lbs.	0.27	lb.
Bidons de 5 lbs.	0.32	lb.
Bidons de 1 lb.	0.35	lb.
Bidons de ½ lb.	0.37	lb.

En pâte:

Barils de 600 lbs.	0.13	lb.
Quarts de 100 lbs.	0.14	lb.
Bidons de 50 lbs.	0.14½	lb.
Bidons de 25 lbs.	0.16	lb.
Bouteilles de 5 lbs.	0.19	lb.
Bouteilles de 1 lb.	0.22	lb.

Arséniate de chaux.

(Calpoiso)

En poudre:

Boîtes de 100 lbs.	0.20	lb.
Boîtes de 50 lbs.	0.22	lb.
Boîtes de 25 lbs.	0.24	lb.
Boîtes de 5 lbs.	0.27	lb.
Boîtes de 1 lb.	0.30	lb.
[illegible]	0.32	lb.

Arcanson, 100 lbs.

en baril	3.50
moins	4.50

Balances	Liste de prix	Poinçonnage net extras
de comptoir Champion — 240 lbs	13.75	75
de comptoir Champion — 10 lbs	8.75	45
de comptoir Champion — 4 lbs	6.50	40

escompte 5%.

à tablier Champion	600 lbs	40.00	1.00
	1,200 lbs	48.50	1.50
	2,000 lbs	65.00	1.50
avec levier	2,000 lbs	74.00	1.50

escompte 10%, 5%.

Autres balances 10% de la liste de Burrows, Stewart, Milne Co. Ltd.

Balais de paille:

4 cordes, 21 lbs, doz.		6.05
5 — 23 lbs, doz.		6.10
6 — 25 lbs, doz.		9.65
8 — 27 lbs, doz.		10.10

Balais automatiques:

Champion Jap	Doz.	45.00
Princess	—	57.00
Grand Rapid N-P	—	53.00
Grand Rapid Jap	—	50.00
Universal Jap	—	48.00
Universal N-P	—	53.00
Princess N-P	—	57.00
Parlor Queen	—	63.00
American Queen	—	60.00
Standard Jap	—	48.00

Balais aspirateurs:

Superba	Doz.	120.00
Grand Rapid	—	106.00
Household	—	94.00

Bancs pour cuves:

Dowswell	3.70

Batteries (Piles)

Columbia:

12 ou moins	59.00
12 à 50	46.95
50 à 125	44.95
125 ou plus	40.95

F.o.b. Montréal.
F.o.b. Toronto, $39.00.

Reliable:

12 ou moins, le cent	$50.00
12 à 50	45.00
Caisse de 50	40.50
Baril de 125	37.50

F.o.b. Montréal.

Bêches (voir pelles)

Barattes à beurre:

Favorite ou Daisy

0	1	2	3	4
10.80	10.80	11.50	12.40	17.75

Ames

4.00	4.55	5.35	6.50

Borax en mottes 11½ lb.

Beaver Board, 1,000 pds carrés, $39.00
F.o.b. Montréal.

Bocaux à confitures:

Mesure à vin,

Crown et Gem:	la grosse
Petits	11.00
Moyens	12.20
Grands	16.15

Mesure Impériale,
genre Crown seulement:

Petits	12.55
Moyens	15.20
Grands	20.45
Perfect — Carrés:	
Petits	12.55
Moyens	14.15
Grands	20.45

Termes: Net comptant 30 jours de 1er fais.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Boulons :

à bandage	50%
à poêle	65-5%
d'évier	65-5%
d'élévateur	25%
de charrue	30%
à lisse	25%
de marchepieds	25%
de palonnier	25%
à timon	25%
à voiture ¾" diam. et plus petits, 6" et plus courts	40%
plus longs que 6"	30%
7/16" diam. et plus grands de mécanique, ¾" diam. et plus petits, 4" et plus courts	40 50%
les autres grandeurs	35%

Bouteilles Thermos :

No 6	la pièce	$4.00
No 6Q	—	5.50
No 11	—	2.00
No 11Q	—	3.50
No 14½	—	2.00
No 15½	—	3.00
No 15Q	—	5.00
No 61Q	—	1.25
No 61QC	—	2.25
No 54		8.50
No 556		11.00
No 396	—	4.00
No 1681½	—	6.00
No 400		4.00

Les gobelets sont cotés :

No 83	$1.75
No 79	2.75
No 80	3.75

Les prix ci-dessus sont les prix de liste et l'escompte est de 25% et 10%.

Broquettes :

65-25% de la liste du 5 janvier 1922.

Broquettes et accessoires de cordonnier net liste 7 juin 1922.

Câble :

de manille, pur	20 base
de manille, British	18 base
de chanvre	16 base

Extras net pour câble, par 100 lbs.: ¾, 50; 7/16, ½ 9/16, 1.00; ⅝, 1.50; ¼, 5/16, 2.00; 3/16, 2.50

de coton, ¼, 45 lbs.
3/16, 46 lbs.

Cadrans :

Big Ben	3.18
Baby Ben	3.18
America	1.40
Sleepmeter	2.10
Ironclad	2.45

Caustique . . . . . 100 lbs $5.35

Cire à plancher :

Johnston	66 2/3 la livre
Old English	66 2/3 la livre
Imperial	0.40 la livre
Anglo	0.36 la livre

Ciseaux à bois, 57½%.

Chaînes de charge :

soudée à l'électricité, ½, 20.75; ⅝, 20.00; ¼, 15.20; ⅞, 12.50; ¾, 11.10; ⅞, 10.60; ½, 10.20; ⅝, 10.35; ⅜, 10.10.

Chaînes soudées à chaud, ¾, 14.25; ⅞, 11.85; ½, 10.85; ⅝, 10.95.

à chiens	liste plus 10%
à bœufs	liste plus 10%
à vaches	liste plus 40%

Chaînettes : (liste du 15 mai 1922.)

en acier	net liste
en laiton	net liste

Chaudrons en fonte :

8, 90; 2, 1.00; 10, 1.20; 11, 1.50; 12, 1.90; 13, 2.00; 14, 2.20; 15, 2.65; 16, 3.30.

Charnières en acier :

No. 800		liste net
802		liste net
— 804		liste moins 20%
— 810		liste plus 25%
— 811		liste plus 25%
— 838		liste moins 10%
— 840		liste moins 12½%
— 842		liste plus 12½%
— 844		liste plus 12½%
à ressort		2.50 doz. paires

Clés (outils) :

à écrou Coes	30%
à écrou, réglable	50%
machiniste	40%
à tubes Stillson	55%
Trimo	45%

Clous en broche. Bas 3.75

(Liste des extras à ajouter à la base des clous.)

	Ordinaires	à moulure	à finir	à boîte	à plancher	à river	à couverture
	1.50	1.75	2.00	1.75		1.75	1.20
1½	80	1.05	1.30	1.05		1.75	20
1¾	75	1.00	1.25	1.00		1.15	80
2	60	85	1.10	85	85	1.05	65
2¼	55	80	1.05	80	80	1.05	
2½	30	55	80	55	55	90	
2¾	30	55	80	55	55	90	
3	20	45	70	45	45	85	
3¼	15	40	65		40		
3½	10	35	60	35	35		
4	05	30	55	30	30		
4½	05			30			
5	5½, 6, Base			25			

Clous à couverture américains, 10.00

Clous en broche galvanisée à couverture :

1x12, $7.95; 1⅛x12, $7.85; 1¼x11, $7.70; 1½x11, $7.55; 2x12, $7.40; 2½ et plus long, $7.40.

Coupés, Base 4.65

Coudes de tuyau de poêle

No 1, 6 pouces, doz.	2.01
7 pouces, doz.	2.25
No 2, 6 pouces, doz.	1.50
7 pouces, doz.	1.74

Colle :

liquide Lepage	33 1/3 %
en plaque, blanche	20 lb.
— française	17½ —
— commune	12 —

en poudre, Stick Fast, 1 lb., 2.00 la douz.; 2 lbs, 3.83 la douz.; baril 250 lbs., 12.50 les 100 lbs.

Corde à linge :

en chanvre, 30 pieds, 1.00; 50 pieds, 1.60 doz.

en coton, 30 pieds, 2.25; 40 pieds, 2.75; 50 pieds, 3.30; 60 pieds $4.20.

métallique, 50 pieds, 7.00 les 1,000 pieds; 100 pieds, 6.00 les 1,000 pieds.

à châssis	6, 0.57 la lb.
	7, 0.56 la lb.
	8 et plus gros, 0.55 la lb.

Corde à lieuse

500 pieds	11½c la lb
550 pieds	12½ —
600 pieds	13½ —
650 pieds	14 —

Crampons :

à clôture polis, 4.20 les 100 lbs.
— galvanisée, 5.20 les 100 lbs.
à grillages, polis, boîte de 100 lbs., 8.00 les 100 lbs.
à grillage galvanisés, boîte de 10 lbs., 8.90 les 100 lbs.

Cuves :

	0	1	2	3
en bois, doz.	29.05	25.40	23.00	19.35
en fibre, doz.	24.05	20.60	17.20	14.65
en tôle galvanisée, doz.	8.92	11.16	12.16	13.86

Escabeaux :

Ordinaires	28c le pied
Boulonnés	31c —

Ecrou :

ordinaire carré, liste moins 1.00 les 100 lbs.

à 6 pans	moins .50
taraudé carré	moins .50
à 6 pans, liste net.	

Enclumes . . . . . 22 lbs

Epingles à linge :

ordinaires, 1.50 la bte de 5 grosses.
à ressort, .80 la grosse.

Essoreuses :

Warranty, la douzaine	100.00
Security, la douzaine	92.00
Bicycle, la douzaine	95.00
Safety, la douzaine	95.00
Eze, la douzaine	94.00
New Eureka, la douzaine	86.00
Eureka, la douzaine	63.00
Royal Canadian, la douzaine	88.00
Rapid, la douzaine	86.00

(moins 30%)

Etoupe goudronnée, $6.15 les 100 lbs.

Etrilles 40%

Eviers en fonte émaillée :

14 x 20	$4.70	18 x 30	$6.10
16 x 24	5.25	20 x 36	11.50

Fanaux C: B 9.20

Faux :

Excelsior, la douzaine	$17.00
Clipper, la douzaine	16.00
Matchless, la douzaine	16.00
Meadow Queen, la douzaine	15.00
Little Giant, la douzaine	16.50
Single Bead, la douzaine	16.00
Double Bead, la douzaine	16.50
Fourches à branches, la douz.	16.00

Fer-blanc

Canada Crown Charcoal.			la boîte
1X, 20x28	56 feuilles,	135 lbs.,	$10.50
1C, 20x28	56 —	135 lbs.,	9.50
Coke—			
1CL, 20x28	112 —	200 lbs.,	16.00
1C, 20x28	56 —	270 lbs.,	9.50
1x, 20x28	112 —	270 lbs.,	18.75
1xx, 20x28	56 —	155 lbs.,	11.00
1xxx, 20x28	56 —	175 lbs.,	12.75
1x, 20x28	56 —	175 lbs.,	9.50

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

"Alloway" **Charcoal:**

IX, 20x28, 56 feuilles	6.25
IC, 20x28 56 feuilles	7.00
IXX, 20x28, 56 feuilles	9.75

Fers à cheval:

	0-1	2 et plus grands
en fer léger	6.95	6.70
en fer moyen	6.95	6.70
en acier 1x2	7.40	7.15
à neige	7.20	6.95

Ficelle de coton, 3 plis:

en boules	45c la livre
en cônes	44c la livre

Fil en broche:

Base. . . . . 3.80 le 100 lbs.

Fil en broche barbelée:
80 perches au rouleau.

2x5 76 lbs. 3.55 le rouleau
4x6 85 lbs. 3.85 le rouleau
4x4 93 lbs. 4.10 le rouleau

à foin	13, 3.65 les 100 lbs.
	14, 3.75 les 100 lbs.
	15, 3.85 les 100 lbs.

Fil en broche galvanisée:

3 à 8	4.60
9	4.05
10	4.70
11	4.80
12	4.20
13	4.30
14	5.15
15	5.70
16	5.85

Fil en broche galvanisée ondulée, 5.30

Fil en broche galvanisée à ressort:

9	4.10
12	4.25

Fonds de chaise en bois:

12 13 14 15 16 18 pouces
$1.30, 1.40, 1.50, 1.75, 1.95, 2.60 douz.

Goupilles (Cotter pins) 20%

(Liste du 1er nov. 1922)

Graisse à roue:

Mica, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.75
1000 Miles, 12 lbs.	1.70
— 3 lbs.	4.68

Grillage mécanique:

	Rouleau de 50 verges. Mailles de 2" de diam. Broche No. 19	Mailles de 1" de diam. Broche No. 20
12	1.80 le roul.	4.00 le roul.
18	2.65 —	5.50 —
24	3.40 —	7.00 —
30	4.00 —	8.50 —
36	4.75 —	10.00 —
42	5.50 —	12.00 —
48	6.20 —	14.00 —
60	7.70 —	17.00 —
72	9.20 —	20.00 —
84	10.50 —	..... —
96	12.00 —	..... —
	Liste moins 20%	Liste moins 30%

Grillages moustiquaires les 100 pieds carrés. 2.65

Globes:

à fanaux . . . . . 1.10 doz.
pour lampes,
1 caisse de 6 doz. 6.00 caisse

Haches:

canadiennes	14.00 doz.
canadiennes emmanchées	16.50 doz.
de garçons	11.00 doz.
de ménages, emmanchées	14.00 doz.
de bûcherons,	12.00 à 15.00 doz.
à double taillant	19.00 doz.

Hache-viande:

	1	2	3	
Universal	1.60	1.90	2.60	chaque
	15	25	30	
Jewel	1.45	1.80	2.35	—
	5	6	7	
Model	1.45	1.80	2.35	—
	5 10	12	32	
Bolinder	2.50 3.50	5.25	8.00	—

Lampes Coleman: chaque

C.Q.—329	8.25
L.Q.—327	7.00
P.Q.—321	17.00
B.Q.—307	9.25
C.Q.—324	9.25
H.V.—316	14.00

Limes et râpes:

Limes Globe	60%
— Kearney Foot	60%
— Arcade	60%
— Diston	50/10%
— Black Diamond	40%
Râpes Kearney Foot	75%
— Heller Bros.	67½

Machines à laver: Liste de prix

Jubilee	12.50
Dowswell	12.75
Snow Ball	19.50
Noiseless	17.50
Magnet	21.50
New Century C	22.75
New Century F	21.75
Patriot	21.50
Champion	31.50
Beaver Power	27.40
Beaver	26.00
Canada First	21.50
Home	21.50
Puritan	19.50
Whirpool	31.00

à l'eau:

Ideal	30.00
Connor Low Pressure	30.00
Velox	30.00

électriques:

Seaform	105.00
New Century	160.00
Minimac	129.00
Monovac	145.00

Escompte 30%.

Munitions:

Cartouches à percussion annulaire.	Liste de prix à Poudre noire	à Poudre sans fumée
22 B.B. Caps		7.00 M
22 C.B. Caps		8.60 —
22 courtes à *blanc* pour théâtre	6.00	
22 courtes	10.00	10.70 —
22 longues	12.00	15.00 —
22 longues à plomb	22.00	—
22 longues "Rifle"	14.00	17.50 —
22 Extra longues	31.00	—
25 courtes	33.50	—
25 longues	33.00	—
32 courtes à *blanc* pour théâtre	11.00	
32 courtes	23.50	—
32 longues	27.00	—
32 courtes	37.50	—
32 longues	42.00	—

Escompte 55%.

Cartouches à percussion centrale

25 Colt automatiques		58.00 —
25/20	56.00	70.00 —
32 S. & W.	38.50	42.00 —
32 Colt courtes automatiques	38.50	—
32 Colt longues automatiques	42.00	—
32 S. & W. à *blanc* pour théâtre	22.00	—
32 Colt automatiques		63.00 —
32/20	56.00	70.00 —
38 S. & W.	47.00	54.50 —
38 S. & W. à *blanc* pour théâtre	28.00	—
38 S. & W. à plomb	43.50	—
38 courtes Colt	47.00	—
38 longues Colt	51.00	—
38 Colt automatiques		91.00 —
38/40	66.50	84.00 —
44 Webley	58.00	—
44/40	60.50	84.00 —
44 IxL à plomb		63.30 —
455 Colt		84.00
25/35		125.50 —
30 U. S. Army		100.00 —
30/30		144.50 —
303 Savage		144.50 —
303 British		190.00 —
32 Spéciales		144.50 —
32/40	102.50	121.50 —
351		121.50 —
38/55	125.50	152.00 —
43 Mauser	133.00	—
43 Mauser à plomb	140.50	—
45/60	125.50	—
25 Martini Henry	159.50	—
57 Snider	152.00	—
57 Snider à plomb	152.00	—

Escompte 55%

Munition "*Dominion*"

Cartouches "Crown":

Charges à poudre noire.

	20	16	12	10	
1 à 10	72.50	77.00	78.50	90.50	—
BB à SSG	78.50	83.00	84.50	96.50	—
Balles	87.50	89.00	90.50	102.50	—

Escompte 50-2½%

"Sovereign"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	10	
1 à SSG	81.50	82.50	96.00	107.00	—
Balles	88.50	87.50	100.00	114.50	—

Escompte 50-2½%

"Canuck"

chargées à poudre sans fumée:

	20	16	12	
1 à SSC	95.00	96.00	104.50	
Balles	96.00	100.00	108.50	

Escompte 50-5%

Plomb de chasse:

AA et plus petit . . 14.50 par 100 lbs.
AAA à SSG, extra net, 80 par 100 lbs.
28 balles, Extra net, 1.20 par 100 lbs.
Plomb durci extra net,
1.50 par 100 lbs
Moins que 25 lbs., extra net.
.50 par 100 lbs

Meules en grès:

1½-1¾ pces d'épaisseur, 4.75 100 lbs.
2-2¼ pces d'épaiss., 20 à 40 lbs., 4.25 100 lbs.
2-3¼ pces d'épaiss., 4e à 100 lbs.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Mèches :

à bois, Spécial	40%
Keystone	30%
Gilmour	25%
Erwin	liste net
Mephisto	liste net

à drilles à queue cylindrique droite, 60%.

à queue cylindrique, ½" dim 60%.

—à queue carrée pour le fer, 50%.

—à queue carrée pour le bois, 50%

Nettoie-Meubles :

O-Cedar, 4 oz., 2.40; 12 oz., 4.80 ptes, 12.00; ½ gal., 20.00; 1 gal., 28.00.

Liquid Veneer, 4 oz. 2.40; 12 oz. 4.80; 32 oz., 10.00; 64 oz., 16.20; **128 oz., 28.00.**

Outils de menuisiers (Stanley) :

1	2.75	39½				2.90
2	3.50	39¾				3.15
3	3.05	39⅞				3.35
3c	3.25	45				12.55
4	3.35	46				9.00
4c	3.50	48				4.70
4½	3.85	49				5.05
4½c	4.05	51				7.20
5	3.85	55				21.70
5c	4.05	57				7.90
5½	4.30	65				2.50
5½c	4.55	65½				1.95
6	1.90	71½				2.80
6c	5.15	75				.55
7	5.65	78				2.55
7c	5.90	90				3.50
8	6.50	95				1.70
8c	7.05	100				.42
9½	1.75	101				.34
9¾	2.05	102				.61
10	4.90	103				.88
10½	4.05	110				.88
15	1.85	120				1.95
16	2.15	130				1.30
17	2.40	140				2.35
18	2.25	143				7.50
19	2.35	190				2.25
20	8.35	192				1.95
22	2.60	220				1.30
24	2.70	603				2.95
25	3.10	604				3.75
26	2.85	604½				4.30
27½	3.25	605				4.30
28	3.55	605½				4.70
32	4.15	606				5.45
33	4.30	607				6.95
35	3.20	608				7.10
36	3.6					

Outils de ferme :

Grattes, rateaux 60%

Cotations fournies par la BEVERIDGE SUPPLY CO., Ltd., Montréal.

Papier d'emballage :

Kraft, brun, lb.	10.25
Kraft, brun, glacé, lb.	10.10
Ajax fibre, lb.	0.09½
No. 1, Manilla et Kraft No. 2	0.09½
Spécial Manilla, lb.	0.08½
"B", Manilla, lb.	0.07½
Gris, lb.	0.07½
Rouge-brun, lb.	0.06½
Pharmacie, blanc, lb.	0.13
Pharmacie, couleurs, lb.	0.11

Tonne et demi-tonne. Prix sur demande. Peut être de qualités assorties.

Papier à toilette :

(Escompte pour quantités.)

"Papillon" et "Home", caisse	4.14
"Spécial", caisse	4.14
"L'Oiseau Bleu", 6 oz., caise	6.57
Serviettes, caisse de 3750	7.50

Sacs de papier : (Nouvelle liste.)

Simplex (Manilla) la liste, moins 60% et 2½%.

Duplex (Manilla) la liste, moins 50% et 5%.

Maple Leaf (Kraft) la liste, moins 55% et 2½%.

"Lion" (Kraft) la liste, moins 45% et 2½%.

Confiseries, la liste, moins 10% et 2%.

Pelles :

Terre et à rigolles, carrées ou rondes.

Black Cat	doz.	12.00
Fox	—	12.50
Olds	—	12.50
Bulldog	—	14.50
Jones	—	14.50

Louche, Black Cat :

2	3	4	5	6	8
12.00	12.35	12.70	13.05	18.40	14.10

à moulure Bull Dog polies.

doz 14.05

Pelles à charbon :

Black Cat	2	4	6	8	10
	16.00	16.70	17.40	18.10	18.80
Jones	17.25	17.95	18.65	19.35	20.05

Pelles à fournaise :

D.H. 5.50

Pelles à neige :

Prince D.H.	7.20
Prince L.H.	5.50
Queen L.H.	6.60
King	8.00
Wave	10.00

Pelles à neige "Victor" :

6	7	9	10	11	12	13	14
6.00	5.00	6.00	6.80	8.00	8.80	10.00	

moins 25%.

Pics :

	5/6	6/7	7/8 lbs
à terre	8.00	8.75	9.50 doz.
à roc	8.00	8.75	9.50 doz.

Pièges à gibier :

(Fabrication Oneida Community)

Victor :

0	1	1½	2	3	4
2.10	2.40	3.85	5.25	8.80	10.65

Longs :

2.80	3.20	4.60	7.00	9.45	11.25

H N :

1.00	1.70	5.75	8.00	13.45	15.75

New House :

7.00	10.55	15.85	21.10	24.65	

Pinces-leviers . . . . . **8.00 100 lbs**

Piton vis et crochets en broche, ... **80 & 20%**

Planches à laver :

Vitre	7.50
Household	5.25
Waverly	5.25
Two in One	5.25
Three in One	5.25
Twin Beaver	5.90
Surprise	4.75
Competitor Globe	5.50
Enameled Queen	9.50
Heavy Zinc Globe	6.60

Plâtre de Paris, $6.15 en baril de 300 lbs.

Plâtre de terre, $1.05 le sac de 100 lbs

Rivets :

de ferblantier	47½%
à voiture	47½%
en laiton	32½%

Rondelles :

à voiture	50%
en fer	40%
	40%

Soudures :

"Commercial"	0.23
"Strickly"	0.26

Tondeuses pour chevaux Stewart :

	Liste de prix
No 1	14.00
No 2	18.00

pour moutons :

No 8	18.00
No 9	22.00

Moins 25%

TOITURE EN ROULEAUX

PRODUITS "BEAVER"

Bardeaux multiples :

Rouge, le carré	$6.55
Vert, le carré	6.55

Surface d'ardoise :

Rouge, le rouleau	$2.80
Vert, le rouleau	2.80

PRODUITS BARRETT

Bardeaux multiples "Everlastic"

Surface minérale (quatre dans un) le carré 5.80

Surface de Mica :

Mica Lastic.

Léger (1 pli) le rouleau	1.45
Moyen (2 plis) le rouleau	2.10
Lourd (3 plis) le rouleau	2.45
Extra lourd (5 plis) le rouleau	3.20
Everlastic, moyen (2 plis)	1.90
lourd (3 plis)	2.25
Panamoïd léger (1 pli)	1.40
— moyen (2 plis)	1.75
— lourd (3 plis)	2.10
Tomahawk, léger, 1 pli	1.15
— moyens, 2 plis	1.50
— lourd, 3 plis	1.80

Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 36" de large, le rouleau 2.65

Everlastic (surface minérale) rouge ou vert, 18" de large, le rouleau 1.10

Toiture goudronnée "Red Star" 2 plis, le rouleau 1.80

Toiture goudronnée "Red Star" **3 plis**, le rouleau 2.15

Papiers :

(En rouleaux de 36 pouces de large, contenant 108 pieds carrés. Chaque rouleau contient les clous, le ciment et le mode d'emploi à l'exception de la toiture goudronnée.)

Papier à lambris blanc, 32 et 64 pes : Marque Impérial, les 100 lbs	$5.50
Papier à lambris gris, 36 et 72 pes : Marque Imperial, les 100 lbs	$4.50
Papier à lambris goudronné "Red Star", le 100 lbs.	$3.55

Rouleau de 400 pieds

Fibre sèche, No 1, Anchor	1.15
Fibre sèche, No 2, Anchor	0.65
Fibre goudronnée, No 1 Anchor	1.20
Fibre goudronnée No 2 Anchor	0.85
Fibre "Surprise"	0.70
Fibre "Stag"	0.70
Feutre goudronné, 7, 8, 10 et 16 onces, le quintal	3.45
Feutre goudronné, Spécification Barrett, le rouleau	2.55
Feutre à tapis 16, 20 et 24 onces, le quintal	4.90
Feuilles "pailles" goudronnées pesantes, le quintal	3.55
Feuilles "paille" sèches pesantes, le quintal	3.30

Toitures à Bardeaux à la créosote

Marque "Velvex"

Couleur	B8	B11	B20	C40
	A	B9	B12	B22	C44
Brl. le gal.	0.80	0.90	1.20	1.45	1.15
½ brl. gal.	0.85	0.95	1.25	1.50	1.20
Bidons 5 g.	1.00	1.05	1.30	1.60	1.26

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

Bidons 1 g. 1.20 1.25 1.55 1.75 1.50
Escompte de 20% sur les teintures ci-dessus.
Tonneaux spéciaux en acier de 40 gallon, 5c de supplément par gallon.

Ciment à recommodage "Elastigum" Plastique

Tonneaux en acier d'environ 600 lbs., la livre	0.09½
Barils d'environ 600 lbs., la lb.	0.08½
½ baril d'environ 300 lbs., la lb.	0.09
Barillets de 100 lbs., la lb.	0.09½
Barillets de 25 lbs., la lb.	0.11½
Barillets de 5 lbs., (12 à la caisse) la caisse	9.50
Boîtes de 1 lb (2 douz. à la caisse) la caisse	5.50

Ciment à raccommodage "Elastigum" Liquide

Tonneaux en acier d'environ 40 gallon, le gallon	0.90
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.90
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00

Ciment liquide "Everlastic" pour toiture

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.75
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.70
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.85
Bidons d'un gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	10.50
Boîte d'une chopine (2 douz. à la caisse) la caisse	3.00

Huile à mouches "Cresnoid"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.65
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.60
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.65
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.75
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Bidons de 1 gallon (½ douz. à la caisse) la caisse	6.50
Bidons de ½ gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	4.25

Peinture élastique "Everjet"

Tonneaux en acier d'environ 40 gallons, le gallon	0.85
Barils d'environ 40 gallons, le gallon	0.80
½ barils d'environ 25 gallons, le gallon	0.85
Bidons de 5 gallons, le gallon	0.95
Bidons de 1 gallon (1 douz. à la caisse) la caisse	12.00
Coaltar (raffiné) le baril	10.25
Coaltar (brut) le baril	9.50

Emoil Noir "Everjet"

Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 2 douz., la douz.	1.45
Dimension 8 oz., caisses à claire-voie de 12 douz., la douz.	1.40
Récipients de 1 gallon, le gallon	1.50
Récipients de 5 gallons, le gallon	1.35
Barils et demi-barils en douves de chêne cerclées de fer, le gal.	1.25
Tonneaux spéciaux en acier (environ 43 gallons) le gallon	1.30

Rondelles en fer	60%
Tire-Fond (couch screw)	45%

Tôles galvanisées :

Apollo	10¾	6.75	100 lbs.
	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—
Fleur de lis	28	6.75	—
	26	6.50	—
	24	6.25	—

Tôles gaufrées :

27½ pces de largeur, 28	5.50 le carré
27½ pces de largeur, 26	6.00 le carré
33 pces de largeur, 28	5.75 le carré
26	6.25 le carré

Tôles Canada Plate :

Noires	52	5.00
	60	5.05
		5.15
Polies	52	6.00
	60	6.40

Tuyaux de grès :

4 pouces	0.24 le pied
6 pouces	0.36 —

Tuyau de poêle :

6 pcs	12.35	100 feuilles
7 pcs	13.25	—

Tuyau de plomb :

jusqu'à 2 pces	100 lbs	12.00
2 pces à 8 pces	—	13.00
8 pces	—	14.00
de renvois, 1¼ à 2	—	13.00
en longueur, 2 à 4	—	13.00

Tuyau en fer :

	Noir	Galvanisé	
⅛	6.00	8.00	100 pieds
¼	3.96	6.00	—
⅜	3.96	6.00	—
½	5.02	6.55	—
¾	6.10	7.82	—
1	8.67	11.22	—
1¼	11.73	15.18	—
1½	14.03	24.42	—
2	18.87	38.61	—
2½	29.84	50.49	—
3	39.02	64.00	—
3½	50.60	76.30	—
4	59.95		—

Vadrouilles :

	la doz.
O-Cedar, grande avec manche	16.00
O-Cedar, petite avec manche	10.00

Liquid Veneer :

Victory	10.00
Junior	14.00
Senior	16.00

Vitres à châssis (en caisses) :

	Star	D.D
25 pces	6.00	9.80
26 à 40 —	7.45	12.20
41 " 50 —	8.10	13.30
51 " 60 —	8.45	13.80
61 " 70 —	8.80	14.40
71 " 80 —	9.30	15.15
81 " 84 —	10.85	17.65
86 " 90 —	11.40	18.50
91 " 95 —	.....	20.65
96 " 100 —	.....	22.35
101 " 105 —	.....	25.05
106 " 110 —	.....	27.80

(moins 15%)

		Bergers
Vert de Paris :		
Barils, 250 lbs.		32½
—	50-100 lbs	34
—	25 lbs.	36
Boîtes, 1 lb., carton		38
—	½ lb.	40
—	1 lb., fer-blanc	40
—	½ lb.	42

Vis à bois :

en fer tête plate	80-5
tête ronde	77½-5
en laiton, tête plate	75-5
tête ronde	72½-5

Zinc :
En feuilles, No 9, 100 lbs. 11.00

PEINTURE
HUILE DE LIN

Nous cotons:

Huile brute :	Gallon Imp.
1 à 2 barils	1.08

Huile bouillie :

1 à 2 barils	1.10

En raison des fluctuations du marché de la graine, les jobbers, en général, ne donnent pas de cotations

TEREBENTHINE

Nous cotons:

Térébenthine :	Gallon Imp.
Par baril simple	2.08
Par petits lots	2.10

Emballage en sus.

BLANC DE PLOMB

(Moulu dans l'huile)

	De 1 à 5 tonnes	Moins d'une tonne
Gliddens	13.00	13.35
Anchor pur	13.00	13.35
Crown Diamond	13.00	13.35
Crown, pur	13.00	13.35
O.P.W. Dec. pur	13.00	13.35
Red Seal	13.00	13.35
Decorators, purs	13.00	13.35
O.P.W. anglais	13.00	13.35
Green Seal	13.00	13.35
Moore, pur	13.00	13.35
Ramsay, pur	13.00	13.35
Maple Leaf Pur	13.25	13.65
Anglo pur	13.00	13.35
Ramsay's Pinnacle White	12.25	
Tiger, pur	13.00	13.35
Decorator, pur	13.00	13.25
Decorator, spéciale	10.75	11.10
Maple Leaf	8.75	9.15

F.o.b Montréal 2% 15 jours.

Blanc de zinc :
pur à l'huile . . . . $21.00 le 100 lbs

Blanc de céruse :
moulu . . . . . 2.50 le 100 lbs
en motte . . . . . 2.25 le 100 lbs

MASTIC

En barils	3.75
Par 100 livres	4.25
Par 25 livres	4.50
Par 12½ livres	5.25

Mastic à l'huile de lin pure $1.50 par 100 livres en plus des prix ci-dessus.

Mastic de vitriers $1.00 par cent livres au-dessus des prix ci-dessus.

Termes: 2% 15 jours net 60. F.o.b Montréal.

Gomme Laque :

Pure Orange	4.70
Blanche	5.20
Met-a-lac O.P.W.	1.80
White Shellac Surface O.P.W	2.75

PRODUITS ALABASTINE

Couleurs et blanc Alabastine, en caisses de 100 lbs.	
Paquets de 5 lbs la caisse	9.60
Paquets de 2½ lbs. la caisse	10.50
Blanc Alabastine en barils de 325 lbs. les 100 lbs.	7.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS DE FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, ETC.

PRODUITS GLIDDEN

Peinture Endurance:

Couleurs ordinaires	$3.60
Blanche et voyantes	3.95
Peinture à portique et à pont	3.60
Peinture à planchers intérieurs	3.65

Peinture Handy Home:

Couleurs ordinaires	2.70
Blanche	2.95
Couleurs voyantes	3.00

Fini mât à murs:

Couleurs	3.35
Blanc	6.45

Kalsomine Universal:

Blanc, en paquets de 5 lbs.	8.50
Teintes, en paquets de 5 lbs.	9.50
Wearette (vernis intérieur)	3.90
Floorette (vernis à planchers)	3.90

Peintures à plancher:

Prix en bidon d'un gallon.

Senour, Martin-Senour	3.65
S.W.P. Sherwin-William	3.65
C. P., Canada Paint	3.65
Glidden	3.65
O.P.W. Ottawa PaintWorks	3.65
B.H., Brandram-Henderson	3.65
C.D., Crown Diamond McArthur-Irwin	3.40
Maple Leaf	3.65
Ramsay Unicorn Bulldog	3.50
Anglo Mount Royal	3.65

Peintures émaillées (blanches):

Prix en bidon d'un gallon

Vitralite, Pratt-Lambert	
Superior White Glidden	8.40
Martin, Martin-Senour	7.00
Albagloss, Canada Paint	6.50
Impenetrable Glidden	4.50
Agate, Ramsays	4.60
Sunshine O.P.W.	6.00
Glidden	7.10
Invincible, Ramsays	6.00
Old Dutch, S.W.P.	6.27
C.D., Masters Painters	6.75
Jasperlac O.P.W.	4.25
B.H. English	6.00
Duralite	7.50
Floglaze White	4.85
Royal	5.00

Peintures à vestibules:

Prix en bidon d'un gallon

Martin-Senour	3.70	3.55
S.W.P. Sherwin-William	3.70	3.55
B.H. Brandram-Henderson	3.70	3.55
O.P.W. Ottawa Paint Works	3.70	3.55
Glidden	3.70	3.55
C.D., McArthur-Irwin	3.70	3.55
Ramsay	3.70	3.55
Canada Paint	3.70	3.55
Floglaze Porch & Var.	3.85	

Peintures à l'eau:

Prix en paquets de 5 lbs.

	Blanches	Couleurs	
Alabastine	9.60	9.60	100 lbs.
Decotint	8.50	9.00	—
Murite P. & V.	8.50	9.50	—

Teintures aux vernis:

	¼ ch.	½ ch.	1 ch.	1 pte
P.4 Gl				
Wood Lac	.18	.33	.60	1.11
C.D. Var-Tain	.18	.30	.50	....
Jap-a-Lac Glidden	.18	.33	.57	1.05
Agathe	.18	.33	.57	1.08
Jasperlac	.18	.28	.48	.90
Sun	.18	.30	.54	.95
Chinalac	.21	.30	.54	.99
Sher-Wil Lac.	.18	.30	.54	.99
Floglaze Lacs.	.21	.35	.61	1.14
Star	.14½	.26	.46	.86

Peintures à l'huile:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches	Vertes	Rouges
Martin-Senour 100% pure	3.70	4.05	4.20	4.35
C.P., Canada Paint	3.70	4.05	4.15	4.10
B.-H., Brandram-Henderson	3.70	4.05	4.10	4.35
Sherwin-Williams	3.70	4.05	4.15	....
Ramsay's Unicorn ou Bull Dog	3.55	3.90	3.95	4.20
Crown Diamond McArthur-Irwin	3.45	3.80	3.80	3.80
Canada Ottawa Paint Works	3.70	4.05	4.10	4.10
Endurance Glidden	3.70	4.05	4.05	4.05
Handy Home Glidden	3.00	3.05	3.10	3.10
Hills	2.95	3.20	3.45	3.45
Elephant	3.45	3.95	3.75	3.90
Family Sherwin-William	3.00	3.25	3.15	3.30
Maple Leaf	3.70	4.05	4.05	4.20
Thistle	2.10	2.85	3.10	3.10
Peerless O.P.W.	3.00	3.25	3.25	3.30
White Star—Mount Royal	2.90	3.00	3.25	3.35

Peintures mates pour murs:

Prix en bidon d'un gallon.

	Couleurs régulières	Blanches
Newtone, Martin-Senour	3.45	3.55
Sanitone, Canada Paint	3.45	3.55
Flat Tone, Sherwin-William	3.45	3.55
Dull Tone, Ramsay & Son	3.45	3.55
Flat Wall, Glidden	3.45	3.55
C.D. Tone, McArthur-Irwin	3.45	3.55
Flat Wall, Ottawa Paint Works	3.45	3.55
Pieconette, Brandram-Henderson	3.48	3.57

Vernis:

Prix en bidon d'un gallon

61 Pratt-Lambert	
38 Pratt-Lambert	
110 Pratt-Lambert	
Spar Finishing, P.-L.	
Elastilite	4.20
Granitine Floor	4.20
Hydrox Spar	5.35
Orolite Hard Oil	3.65
Spar Finishing, Pratt-Lambert	7.56
Floorette Glidden	3.90
Wearette Glidden	3.90
Japspar Glidden	6.00
Japalac Glidden	4.05
Marble-Ite Martin-Senour	4.22
Jasperite	3.75
Wood-Var Martin-Senour	4.06
Durable Spar Martin-Senour	5.13
Sun Canada Paint	4.00
Sun Flour, Canada Paint	4.10
7-20 Ramsays	3.00
C.D. Big 4 Intérieur	4.50
No 1 Carriage Anglo	2.25
A Prelart Lino Shine	4.00
Damar Anglo	3.00
Floor Anglo	3.00
C.D. Big 4 Extérieur	5.00
C.D. Big 4 Planchers	4.40
B.H. Everlastic	4.80
1001 Glidden	3.00
Hard Oil Varnish, O.P.W., gal.	2.05
Vernis Extérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis Intérieur, O.P.W., gal.	3.40
Vernis à Tapisseries, O.P.W., gal.	4.50
Vernis à Prélarts, O.P.W., gal.	3.10
Vernis Spécial à plancher, gal.	3.40

Dissolvant de peintures et de vernis:

Prix en bidon d'un gallon

Glidden	2.60
Taxite	3.00
Cumoff	3.00
Chelso	3.00
Presto O.P.W.	2.60
Varn-Off	3.00
Expedite	3.00
B.H. Varnisher	3.60
Takof	3.15
Scrape Off	3.00
B.H. Marinespar	5.13

Couleurs à l'huile:

Universal	8.50	9.50	100 lbs.
Ramsays Perfecto	8.50	9.50	—
P. & V. Murite	8.50	9.50	—
Wallo	7.00	7.50	—
Universal Gliddens	8.50	9.50	—
Vert Imperial		.35	—
Vert bouteille		.39	—
Jaune chrome		.50	—
Jaune ocre		.24	—
Jaune ocre dorée		.34	—
Rouge vénitien		.27	—
Rouge indien		.36	—
Rouge vermillon Am.		.65	—
Rouge vin		.45	—
Bleu prussien		.95	—
Bleu chinois		.95	—
Bleu marin		.70	—

LAIDLAW BALE TIE
COMPANY, LIMITED
HAMILTON, ONT

Fabricants de fil de fer. Spécialité de broche à foin pulpe et autres produits à être mis en balles. Fabricants de fil de fer de toutes dimensions et pour tous usages.

Représentant à Montréal:

H. E. A. BULL, 184 rue Mance, MONTREAL.

LA CONSTRUCTION

BAGOTVILLE

Une école, $75,000, propriété de la Commission des Ecoles Catholiques. Secrétaire: Adjutor Potvin. Architecte: Alphonse Lamontagne, Chicoutimi. Construction à 4 étages, 130 x 70. Le contrat a été accordé.

CACOUNA

Domicile particulier, $4,500, paroisse Cacouna, Co. Témiscouata. Propriétaire et constructeur: Narcisse Sirois. Construction à 2 étages, fondations en béton. Les travaux se poursuivent.

Domicile particulier, $3,000, village de Cacouna. Propriétaire et constructeur: E. Beaulieu.

CAP DE LA MADELEINE

Domicile particulier, détruit par l'incendie, rue Bonaventure. Propriétaire: Honorius Binette. Pertes de $5,000. On reconstruira.

COMO EST

Domicile particulier, $2,000. Propriétaire: T. Robinson. Entrepreneur: J. Martel, S.-Lazare. Les fondations sont terminées.

Domicile particulier, $3,000. Propriétaire et constructeur: M. Monpas, Montréal. Les travaux d'excavation sont terminés. Le reste des travaux se feront au printemps.

Domicile particulier, $2,000. Propriétaire et constructeur: Arthur Mallette. Les murs sont élevés.

DRUMMONDVILLE

Aménagement de chûtes d'eau (environ 30,000 ch.-v.), à 3 milles de la ville, sur la rivière S.-François. Propriétaire: Southern Canada Power Co., Ltd., 20, rue S.-Jacques. On demandera probablement des soumissions de bonne heure au printemps. Les travaux commenceront à l'été.

GRENFIELD PARK

Hôtel de Ville, $10,000. Propriétaire: Le Conseil de ville. Secrétaire: E. J. Allwright.

LAC BOUCHETTE

Une église ("Scala Sancta"), $25,000. Propriétaire: La paroisse. Entrepreneur général: Ed. Tremblay, S.-Anne, comté Chicoutimi. Le contrat a été accordé. Les travaux commencent.

Installation hydro-électrique, $30,000. Propriétaire: La Cie Electrique Lac Bouchette, Ltée, Chicoutimi.

MONTREAL

Maison de rapport, $60,000, avenue Claremont, Notre-Dame de Grâces. Propriétaire et constructeur: W. Handfield, 11, Place d'Armes. Architecte: A. Chaussé, 7 ouest, rue Notre-Dame. Installation d'un système de chauffage à l'huile. Les murs sont élevés.

Domicile particulier, $9,000, à Montréal-ouest, rue Ballantyne, au sud voie du C. P. R. Entrepreneur général: Thos. Gray, 976 Tupper. Construction à deux étages, 30 x 45. La toiture est posée.

Domicile particulier, $7,000, 1163, rue Messier. Propriétaire et constructeur: T. Charbonneau. Construction à 3 étages, 24 x 42. Les fondations sont presque terminées.

Domiciles particuliers (2), $16,000, près No 2885, avenue du Parc. Propriétaire et constructeur: A. Hogue, 1247, avenue Henri Julien. Construction à trois étages, 50 x 45. Les fondations sont terminées.

Domicile particulier, $4,000, rue S.-Clair, entre Prieur et Fleury. Propriétaire et constructeur: W. Picard, 2841, rue S.-Dominique. Construction à deux étages, 25 x 40. Les fondations sont terminées.

Domicile particulier, $4,500, rue Papineau, entre S.-Zotique et Beaubien. Propriétaire et constructeur: L. Chanossky, 3210, avenue Papineau, un étage, 28 x 60. Les fondations sont terminées.

Agrandissement d'un domicile particulier et transformation en magasin, 171, rue S.-Denis. Propriétaire: Jas. McDuff, 171, rue S.-Denis. Architecte: J. A. S. Houlé, 1032, rue Dorion. Construction à 4 étages. Les plans sont prêts. Demandera soumissions vers le 2 janvier.

Domicile particulier (en projet), rue Christophe-Colomb. Propriétaire et constructeur. H. Glenney, 351 rue Fabre. Le propriétaire à l'intention de commencer les travaux au mois d'avril.

Domicile particulier (en projet), rue Casgrain. Propriétaire et constructeur: H. Lavoie, 94 est, rue Laurier. Les travaux commenceront au printemps.

Domicile particulier (en projet), rue Drolet, entre De Castelnau et Jules Verne. Propriétaire et constructeur: J. Walsh, 3228, rue Drolet. Deux étages, 25 x 40. Les travaux commenceront au mois de mars.

Une église, $65,000, rue Chambly, près Hochelaga, propriété de la Fabrique S.-Jeanne d'Arc. Entrepreneur: 1 étage, 76 x 187, brique et pierre. Les murs s'élèvent.

Domicile particulier et garage, $10,000, entre Beaubien et S.-Zotique, rue S.-Denis. Propriétaire: D. Corbeil, 2328, rue S.-Denis. Entrepreneur général: J. H. Millette, 67, rue Bréboeuf. Trois étages, 25 x 84; 1 étage, 18 x 20, La toiture est posée.

Bureaux et usine d'embouteillage, $50,000, avenue du Parc, entre Laurier et Atlantic. Propriétaire: A. T. Stewart Co., Ltd., 240, rue Lemoine. Deux étages, 100 x 110. Le contrat a été accordé.

Domicile particulier et garage, $25,000, angle Boul. S.-Joseph et Marquette. Propriétaire: A. Jeannotte, 290, Boul. S.-Joseph. Architecte: E. Latourelle, 103, rue S.-François-Xavier. Entrepreneur: Lacroix & Vézeau, 371, rue Labrecque. Trois étages, 28 x 79. La toiture est posée.

Domiciles particuliers (2), $18,000, rue Christophe-Colomb, entre Bélanger et Hanotaux. Propriétaires et constructeurs: J. & S. Besner, 3403, rue Christophe-Colomb. Trois étages, 25 x 62. La toiture est posée.

Domicile particulier, $10,000, rue du Couvent. Propriétaire: Chas. Russell, 1746, rue S.-Jacques. Entrepreneur: J. A. Perrault, 125, rue Adam, Maisonneuve. Trois étages, 30 x 55. Les fondations sont terminées.

Agrandissement d'un édifice du C. P. R., $150,000, rue Osborne. Entrepreneur: W. S. D. Cook, 10 , rue Cathcart. Les travaux sont commencés.

MONT CARMEL
(Comté Kamouraska)

Grange et écurie, $1,000. Propriétaire et constructeur: Antoine Lavoie. Les travaux commenceront au printemps. Les matériaux ne sont pas achetés 100 x 40, deux étages, fondations en béton, ciment, tôle galvanisée, amiante, etc.

NORMANDIN

Un presbytère, $6,000 (en projet). On s'attend de commencer les travaux en juin 1923.

OUTREMONT

Cottage et garage, $15,000, chemin S.-Catherine, près Laurier. Propriétaire: C. A. Reeves, 709, Edifice M. L. H. & P., Montréal. Entrepreneur général: Viens & Cie, 800 est, rue Dorchester. Le contrat a été accordé et les travaux vont commencer.

PERCE

Une crêmerie, $5,000, propriété du Conseil de Ville. L'affaire est à l'état de projet. Un étage, 40 x 60.

QUEBEC

Fabrique de chaussures, propriété de Bertrand & Thibault, 104, rue Montmagny. Pertes de $50,000. Reconstruiront bientôt.

Edifice pour désinfection, propriété du Conseil de Ville. Architecte: J. L. Pinsonnault, Hôtel de Ville. Un étage, 28 x 35, en briques. On aura besoin de machinerie spéciale.

S.-ALPHONSE

Une école, $8,000, propriété de la Commission Scolaire. L'affaire est à l'état de projet.

S.-FAMILLE

Domiciles particuliers (2), $3,000 chacun. A l'état de projet. Les travaux commenceront au printemps. Deux étages, 30 x 36, fondations en béton, toiture en tôle d'acier galvanisée.

S.-JEROME

Palais de justice et prison, $175,000 (Co. Lac S.-Jean). Propriétaire: Le ministre provincial des Travaux Publics. Sous-ministre: J. A. Métayer, Edifices du Parlement, Québec. Les murs sont élevés.

WESTMOUNT

Domicile particulier, avenue Lansdowne. Propriétaire: Frank Powell, 418, avenue Northcliffe. A l'état de projet; le propriétaire a acheté le terrain. N'a pas décidé de construire.

Domiciles particuliers (3). Entrepreneur: J. H. Salisbury, 257, avenue Walkley. Affaire à l'état de projet.

Transformation d'un domicile particulier en maison de rapport, 4868 ouest, rue Sherbrooke. Propriétaire: A. Pierce. Architecte: Melville J. Miller, 364 ouest, rue Dorchester.

MACDONALD'S



Le Tabac avec un coeur

Le détaillant qui s'approvisionne de tabacs de Macdonald a la ferme assurance de faire de bonnes affaires. Cette ligne de produits se vend bien et, au Canada, c'est celle qui rapportera le plus certainement un chiffre d'affaires considérable.

Nous en avons fait des produits de la plus haute qualité, et nous nous efforçons d'en activer la vente—pour le plus grand profit du détaillant.

Tout le monde exige les produits

UNIC

Beurre --- Crème douce
Crème Glacée

ALASKA PIE **5c**

Montreal Dairy

Company, Limited

Est 3000 ★

La Compagnie reçoit toutes les crèmes des cultivateurs!

Ecrivez-nous ou venez nous voir

Bons Souhaits de Prospérité à tous!

VOS CLIENTS EXIGENT LES "EDDYS"

Il n'y a pas à s'y méprendre: le public canadien préfère les Allumettes de Eddy à n'importe quelles autres.

Un fait démontre bien cette préférence: pour les derniers 10 mois, les expéditions d'Allumettes de Eddy ont dépassé tous les records antérieurs dans l'histoire de la compagnie.

Les Allumettes de Eddy continuent de tenir le premier rang, parce qu'elles sont les Meilleures au Monde et que, D'UN BOUT A L'AUTRE, elle sont de FABRICATION CANADIENNE.

Laissez savoir à votre grossiste que vous exigez les Allumettes de Eddy — chaque fois.

La Cie E. B. Eddy, Limitée
HULL, P. Q.

Succursale de Montréal: 70, rue Saint-Pierre.

Agent pour Québec:
JOS. EMOND, 2 et 4 rue Saint-Joseph, QUEBEC.

57

Essais et Goûter

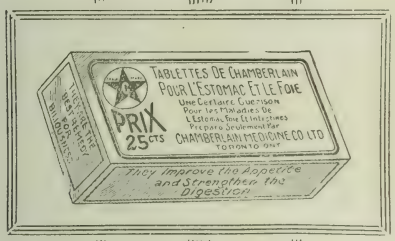
Les produits alimentaires Heinz sont les meilleurs que la science et l'expérience peuvent produire.

A la cuisine expérimentale Heinz, un chef consacre son talent à améliorer les 57 variétés. Des recherches continuelles et l'expérience améliorent leur qualité. Tout nouveau produit que l'on veut fabriquer est parfaitement essayé par des comités qui surveillent les expériences et goûtent le produit. Il doit passer par des essais sévères avant d'être considéré digne d'être ajouté à la liste des produits Heinz, et c'est quand nous sommes certains qu'il est le meilleur dans sa ligne qu'il est mis sur le marché.

Cette qualité vous aidera à rendre les 57 variétés de plus en plus populaires chez votre clientèle.

COMPAGNIE H. J. HEINZ

57 variétés.



Une ligne accessoire profitable

Les Remèdes de Famille CHAMBERLAIN

Faites une commande d'essai de ces remèdes populaires recommandables et encaissez des bénéfices appréciables sur **Chamberlain.**

Il y a toujours une demande pour les remèdes efficaces, dignes de confiance, et vous trouverez que tous les remèdes Chamberlain ont une vente active et satisfaisante.

Il y a un grand nombre de ces remèdes parfaits que vous aurez intérêt à prendre en stock pour l'été et l'automne. Pourquoi ne pas nous écrire pour nous demander notre liste de prix?

GARANTIS EXEMPTS DE PRODUITS NUISIBLES.

Chamberlain Medicine Co., Limited
TORONTO.

Nos biscuits font plus que de donner une satisfaction ordinaire

Nous voulons dire par là que nous nous efforçons dans nos procédés de manufacture non pas de produire un article d'une qualité assez bonne pour la vente, mais de produire un article qui donne une satisfaction maximum pour la valeur reçue.

Depuis plus de trente-cinq ans nous faisons affaires dans la Province du Québec, et nous nous sommes acquis une réputation qui vous permet d'offrir nos Biscuits Soda en toute confiance, sachant parfaitement qu'ils répondront aux besoins de vos clients et que vous n'aurez jamais de plainte à leur sujet.

Nos voyageurs sillonnent la Province en tous sens, porteurs de nos échantillons. Ils sont à votre disposition pour vous donner tous renseignements concernant les approvisionnements dont vous pouvez avoir besoin.

Voyez-les donc à leur passage, ou bien écrivez-nous en nous demandant leur visite, ce qui ne vous engage en rien.

Votre stock ne saurait être jugé comme complet, si vous ne tenez un assortiment de nos principales lignes de BISCUITS.

DEMANDEZ-NOUS NOS LISTES DE PRIX

THE MONTREAL BISCUIT CO.

Manufacturiers de Biscuits et Confiseries (2)
MONTREAL



La demande pour la farine préparée Brodie XXX

augmente chaque semaine par suite de notre campagne de publicité. Assurez-vous d'avoir en mains le stock suffisant pour profiter de cette demande.

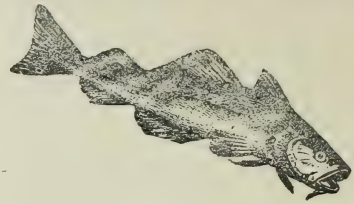
Cet article vous laisse un bon bénéfice.

Commandez à votre Jobber.

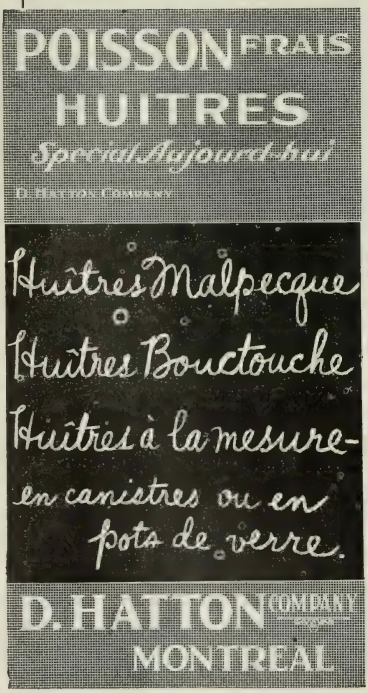
BRODIE & HARVIE, LIMITED
MONTREAL.

Agents de vente pour Québec:
J. B. RENAUD & CO., INC.

PLACEZ CETTE
AFFICHE
DANS VOTRE MAGASIN







Au service des commerçants depuis près de cinquante ans, nous sommes heureux de les remercier une fois de plus de leur constante collaboration et de la confiance qu'ils nous ont témoignée.

Qu'il nous soit permis de leur dire que nous nous efforcerons toujours de justifier parfaitement la faveur de leurs ordres, et que, comme d'habitude, ils peuvent compter sur nous pour leur fournir ce qu'il y a de mieux sur le marché en fait de

POISSON FRAIS
HUITRES FRAICHES

aux prix les plus avantageux.

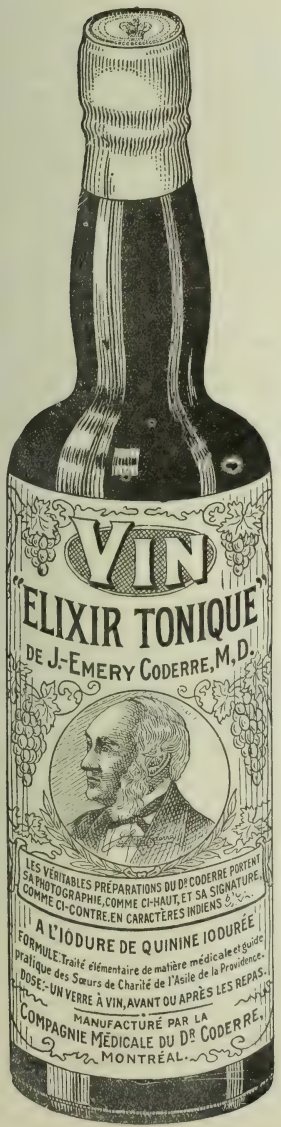
Pour toute commande,
. . Adressez-vous à la maison de confiance

D. Hatton, Company

FONDEE EN 1874.

Rue Bonsecours, - - - - - MONTREAL.

UN PUISSANT TONIQUE



dont la vente vous rapportera de BONS PROFITS

Les variations subites de température, les froids et l'humidité de cette saison de l'année, exposent tout le monde à des affections diverses, telles que toux, rhumes, bronchites, névralgies, etc., qui mettent l'organisme dans un état de faiblesse plus ou moins grande. Laisser l'organisme dans cet état, c'est s'exposer à contracter des maladies beaucoup plus graves.

C'est le moment de prendre un tonique susceptible de refaire les forces perdues et de lui permettre de lutter avec succès contre les dangers.

MARCHANDS,

Le meilleur tonique à recommander à vos clients, c'est le

Vin Elixir Tonique

du Dr J.-EMERY CODERRE

Sa supériorité est reconnue par les célébrités médicales. Il a obtenu les plus hautes récompenses à la récente exposition de Milan.

Il équilibre et active la circulation.
Il répare les artères malades.
Il donne des forces.

1 caisse.... ....**$13.50**	**6 caisses**.... ....**$12.50**
3 caisses.... ....**$12.75**	**12 caisses**.... ....**$12.00**

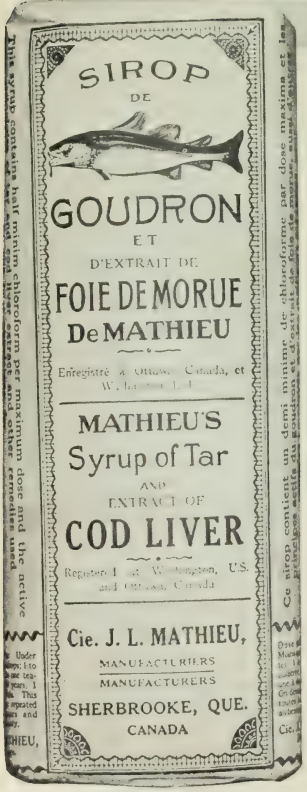
Seuls distributeurs:

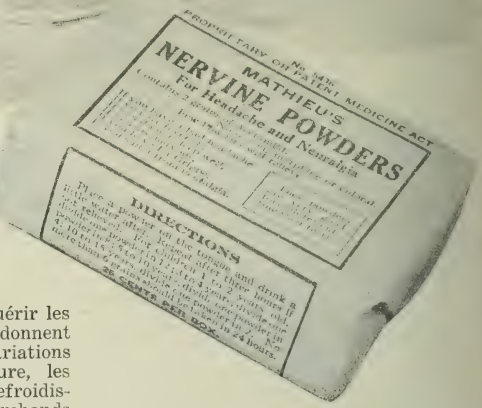
LA CIE GENTIN, LIMITEE

482 OUEST, RUE S.-PAUL, - - MONTREAL, P. Q.

Tél.: MAIN 4991.







Efficacité Reconnue

Pour prévenir et guérir les affections auxquelles donnent lieu les froids, les variations subites de température, les courants d'air, les refroidissements, etc., les marchands ne sauraient offrir rien de comparable aux deux remèdes que nous offrons. Leur efficacité est reconnue.

SIROP DE GOUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE MATHIEU

Ce sirop possède des propriétés curatives et toniques reconnues et vous pouvez sans crainte le recommander à vos clients dans le traitement des rhumes, de la grippe, des affections de la gorge, etc.

LES POUDRES NERVINES DE MATHIEU

Excellentes contre la nervosité, les fièvres, la névralgie, les maux de tête.

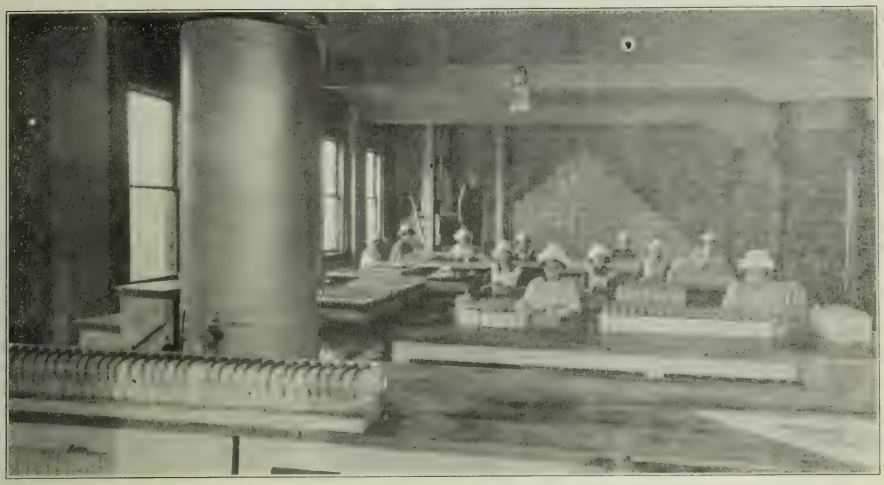
Le marchand qui vend ces produits

SATISFAIT SA CLIENTELE ET S'ASSURE UN BON PROFIT

LA COMPAGNIE J. L. MATHIEU, Prop.

SHERBROOKE, QUE.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, MONTREAL, Distributeurs.

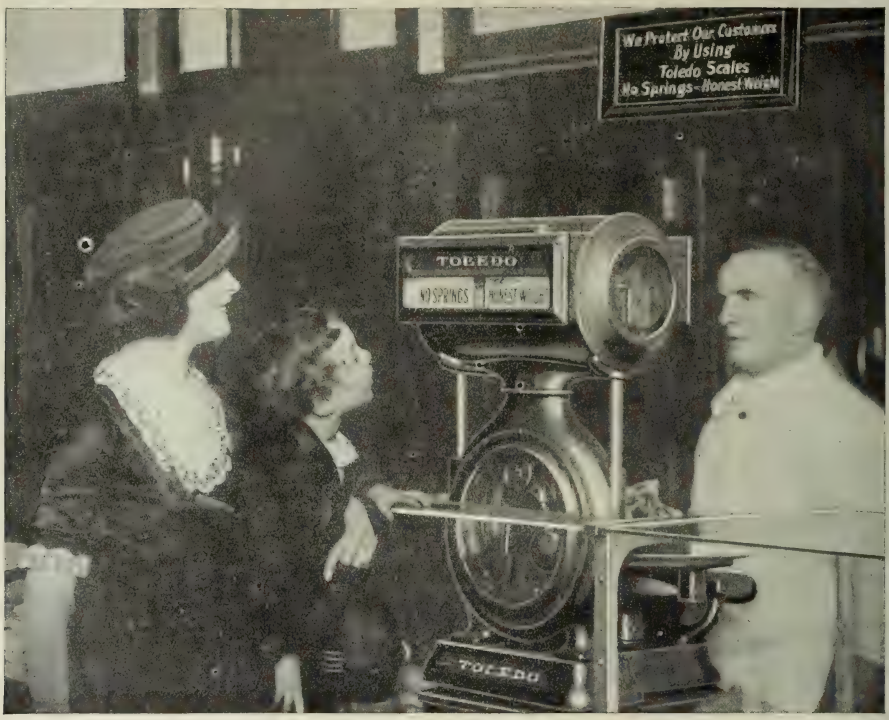


Les produits illustrés ci-contre sont fabriqués dans les laboratoires dont nous donnons ici des vues d'intérieur. Ces laboratoires comptent parmi les plus hygiéniques et les mieux outillés du genre au Canada.

Un coup d'oeil à la vignette du haut suffira pour se rendre compte du soin apporté à la fabrication du Sirop de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue de Mathieu et des conditions de propreté et d'hygiène dans lesquelles il est fabriqué. Sitôt la fabrication terminée, le Sirop passe dans les bouteilles dans lesquelles il sera vendu; il conserve donc ainsi toutes ses propriétés.

La même attention préside — on le verra par la vignette du bas — à l'étiquetage, à la mise en cartons et à toutes les opérations, afin de livrer au consommateur un produit en tous points irréprochable.





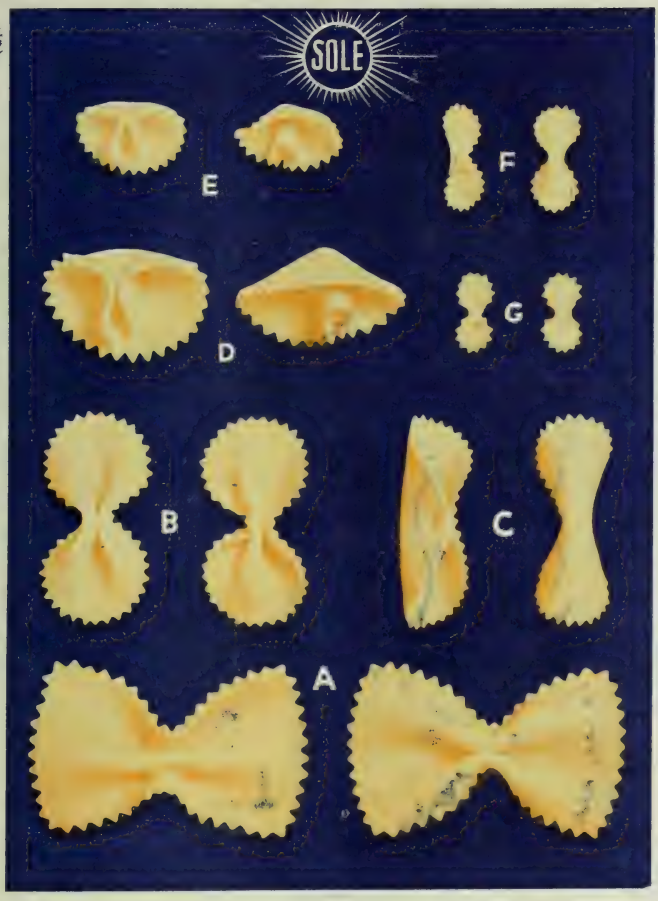
Pourquoi vos Clients devraient-ils traiter avec vous?

Vous avez rarement l'occasion de dire à vos clients pourquoi ils ont intérêt à traiter avec vous.

Ce n'est là qu'une des raisons du besoin que vous avez de l'enseigne de Toledo... de façon que toute personne qui entre dans votre magasin sache que vous considérerez équitablement et ses intérêts et les vôtres. Pourquoi ne nous envoyez-vous pas votre nom et votre adresse afin que nous vous fournissions quelques-unes des autres raisons. Vous n'encourez aucune obligation et cela vous intéressera.

CANADIAN TOLEDO SCALES Limited
46 ouest, rue Craig - - - - - Montreal
Bureau principal et usine - - - Windsor, Ontario
Stations de service dans toutes les principales villes canadiennes

BALANCES TOLEDO
SANS RESSORTS—PESEE HONNETE



VOICI LES NOUVELLES PATES ALIMENTAIRES
STYLE DE BOLOGNE

A— Galle grandi
B— Galle medie rotonde
C— Panicroni smerlati
D— Margherite grandi
E— Margherite piccole
F— Cestini smerlati
G— Tripolini smerlati

Prix:
$2.50
par caisse de
20 lbs
net.

COMMANDEZ A VOTRE DISTRIBUTEUR OU ECRIVEZ A

P. PASTENE & CIE, LIMITEE
Manufacturiers

340, rue S.-Antoine MONTREAL

SOLE

Pâtes Alimentaires

"SPLENDOR" et "SUNSHINE"



Commandez par numéro S. V. P.

Marchands!

Protégez-vous
Protégez vos clients
en vendant ces deux marques de

PATES ALIMENTAIRES

vous êtes certains:

1°--de délivrer des produits de qualité supérieures;

2°--de satisfaire vos clients;

3°--de réaliser un bon profit.

Par conséquent, tenez-les en magasin!

P. PASTENE & CIE, LIMITEE

Manufacturiers

340, rue S.-Antoine MONTREAL

Epiceries et Denrées Alimentaires

LES BIERES CANADIENNES

Le Prix Courant a eu le plaisir, il y a quelque temps, d'être invité à visiter quelques-unes des plus importantes brasseries de notre province.

Le monsieur qui absorbe son bock, au café, ou qui, chez lui, fait sauter d'un doigt distrait la capsule d'une bouteille de bière, ne donne que peu d'attention, aux innombrables stages qu'a dû parcourir le liquide qui doit le rafraîchir, ou à la complication scientifique des travaux auxquels il est redevable pour cette boisson hygiénique

Nos lecteurs aimeront peut-être de nous suivre, au cours d'une brève visite dans une brasserie composite, où nous réunissons les divers tableaux qui nous ont frappé lors de notre dernière randonnée.

L'orge *maltée*, la drêche, arrive à la brasserie, puis est transportée, par des convoyeurs en spirale et des seaux automobiles, dans de vastes réceptacles d'entreposage, en acier ou en tuile évidée, et de là à des nettoyeuses, avant d'être moulue.

Les nettoyeuses, de modèle américain, mais fabriquées au Canada, se composent d'un éventail rotatoire et de tamis métalliques, à oscillation automatique.

Déchets, poussières et corps étrangers disparaissent ainsi rapidement et infailliblement. Bien entendu, l'orge a déjà été nettoyée avant d'être trempée. Après avoir été moulue, elle est devenue une poussière blanche, très délicate, puis elle est bouillie dans une eau très pure, suivant des règles déterminées, dans d'énormes récipients en cuivre, bardés d'acier, — une ébullition active étant assurée par l'emploi d'une surchauffeuse. La méthode Baudelot est la plus généralement employée, quoiqu'il y en ait plusieurs autres.

De là, on passe aux chambres de fermentation, qui sont, même pendant l'été, toujours d'une température égale, grâce à des tuyaux d'ammoniaque et à une isolation scientifiquement disposée. Rien de plus intéressant que de voir bouillonner ces énormes cuves, qui ressemblent à quelque gobelet gargantuesque...

Après la fermentation, le liquide est mis dans des réceptacles (si vastes, qu'une petite famille y vivrait à l'aise), et tenu à une température de 52 à 56 degrés F.

Du houblon de choix s'y ajoute et le liquide mûrit pendant seize semaines. Il est alors rafraîchi à une température de 32 degrés F., puis filtré, puis embouteillé ou embarillé suivant le cas.

La série de machines qui, successivement, aseptisent les bouteilles vides reçues du dehors, les lavent, les purifient, les classent, puis les déversent en rangées qui, comme des écoliers bien sages, s'acheminent vers une autre machine, où elles sont remplies, puis capsulées, puis étiquetées, puis pasteurisées et, enfin classées dans des boîtes *ad hoc*, ces machines, disons-nous, sont les plus ingénieuses que nous ayions vues. La casse est insignifiante, et le liquide lui-même n'est en contact avec l'air que sur un parcours d'environ cinq pieds, entre l'appareil emplisseur et l'appareil capsuleur.

Il est des gens qui, ne connaissant pas les méthodes de brassage moderne, ont dit que le caractère mousseux des bières était dû à des gaz fabriqués que l'on y introduisait.

Nous savons même un visiteur dans une grande brasserie qui, profondément ignorant des dispositions scientifiques mêmes les plus élémentaires, avait pris la tuyauterie ammoniacale pour l'appareil servant à "charger" la bière... La vérité est, tout simplement, que le gaz produit naturellement au début de la fermentation, est recueilli, puis purifié, puis introduit de nouveau dans les bières au moyen de carbonateurs. Un rendement quotidien de vingt mille douzaines de bouteilles n'est pas extraordinaire dans les établissements de premier ordre. Disons enfin que les réserves, dans toutes les grandes brasseries, sont considérables. L'un nous dit, quarante mille barils; l'autre, cent cinquante réceptacles de huit mille gallons l'unité. Ces énormes récipients sont de bois ou d'acier. L'on nous a laissé entendre que le bois était préférable au point de vue de la température égale qu'il est nécessaire d'observer dans les diverses salles.

Il est donc logique qu'avec de telles réserves, l'introduction de gaz artificiel pour permettre une vente immédiate serait absolument superflue...

Terminons ces quelques notes par un bref aperçu historique. L'histoire de la bière, dans la province de Québec, remonte à 1664, alors que sévissait l'Intendant Talon. C'est à cette époque, nous disent les archives, que fut construite, à Québec, la première brasserie. Son but était surtout de restreindre l'abus des liqueurs fortes, et c'est grâce à cet argument que l'on put décider Louis XIV à fournir les fonds nécessaires.

Huit ans plus tard, Frontenac convertissait la brasserie en une prison. En 1864, réparée et agrandie, elle devenait le domicile de l'Intendant et renfermait des bureaux où se réunissaient les Cours de Justice.

Ce n'est que deux cents ans plus tard, en 1853, que J. K. Boswell, brasseur depuis 1844, acheta l'ancienne brasserie qui revenait ainsi à sa destinée originaire.

Depuis lors, de nombreuses petites brasseries se sont élevées un peut partout dans la province de Québec et, en 1909, elles furent absorbées par les *National Breweries Limited*, qui amalgamèrent la majorité de ces établissements. Les noms *Molson, Dow, Dawes, Ekers*, sont connus de tous.

Toutes les diverses espèces de bières sont fabriquées dans notre province, lourdes et légères, blondes et brunes, de goût anglais ou de goût américain.

REUNION CHEZ LES FRUITIERS

Le bureau des marchands de fruits et légumes a eu récemment un dîner-causerie sous la présidence de M. Hill, qui a porté la parole, ainsi que M. John J. Fitzgerald, gérant de l'association. Ils ont surtout appuyé sur la nécessité d'une organisation plus concentrée des hommes d'affaires dans le but de sauvegarder le commerce en général.

Parmi les convives: M. Hill, de M.-J. Hill, Enrg.; M. John-J. Fitzgerald, gérant de l'Association des Marchands de Montréal; M. Courchesne, de Courchesne & Larose; M. Scott, de Premier Potato Company; M. A. Lanctôt, M. Charet, de Charbonneau & Frères; M. Bordua, de Bordua & Co.; M. Quenneville, de Quenneville & Normand; M. Ward, de Farm Produce Co.; M. Letofsky, de Letofsky & Bros.; M. Laurence, de Courchesne & Larose; M. Leduc, de Leduc & Frères; M. J.-E. Bessette, M. N. Couture, M. Fontaine, M. J.-J. Loudson, M. Letofsky, de Letofsky Bros.; M. Leduc, de Leduc & Frères; M. Chapleau, M. Elie Charbonneau, M. Roblin, de Covette & Roblin; M. Wexler, M. Brunet, M. Trudeau, de Trudeau & Frères; M. Covette, de Covette & Roblin, M. J.R.L. Ayotte, etc.

LES DEBUTS DE L'INDUSTRIE AMERICAINE DE LA CONSERVE DE SAUMON

Les pêcheries des Etats-Unis sont les plus importantes du monde. Leur production annuelle dépasse sensiblement, à l'heure actuelle, celle des pêcheries de la Grande-Bretagne, qui tiennent le second rang, et celle des pêcheries de la Russie, venant ensuite, mais dont le rendement serait très supérieur si l'exploitation en était mieux dirigée.

Parmi les espèces de poissons capturés par les pêcheurs des Etats-Unis, la place prépondérante appartient aux différentes variétés de saumon. Le long du cours inférieur des fleuves de la côte du Pacifique, les pêcheries de saumon ont pris un développement extraordinaire, surtout depuis l'acquisition, par la grande République américaine du Nord, du territoire de l'Alaska. Dès 1909, dans l'Alaska et dans les trois états côtiers de l'Océan Pacifique, une armée de 30,000 ouvriers des deux sexes était occupée à la capture et à l'exploitation industrielle du saumon.

C'est qu'en effet, l'abondance de la pêche a donné naissance à une industrie de plus en plus prospère: la conservation du saumon en boîtes de fer-blanc hermétiquement closes, et stérilisées par autoclavage. Mais il y a loin entre la prodigieuse organisation contemporaine et les modestes débuts de la fabrication des conserves de saumon.

Ceux-ci méritent d'être rappelés: ils datent maintenant d'un peu plus d'un demi-siècle. C'est en 1864 que les frères Hume et A. S. Hapgood s'installèrent sur le Sacramento, à bord d'un bateau plat amarré à Washington, en Californie, pour y mettre le saumon en boîtes. Les frères Hume étaient des pêcheurs, et Hapgood, à qui ils avaient demandé son concours, était préalablement employé dans une fabrique de conserves de homards.

Devenu l'un des plus grands fabricants de conserves de la côte du Pacifique, R. D. Hume s'est plu à décrire les difficultés de l'installation primitive. D'emblée, les trois associés résolurent de se suffire à eux-mêmes, et de n'être tributaires d'aucun autre industriel. Un atelier destiné à la confection des boîtes de fer-blanc fut annexé à la cabine du bateau, spécialement affectée à la cuisson, et bientôt un magasin, destiné à entreposer les boîtes fabriquées avant la saison de pêche, devint une dépendance de l'atelier.

Les boîtes étaient fabriquées à la main, les corps, découpés au ciseau, prenaient à l'aide d'un rouleau, la forme cylindrique, la soudure longitudinale du corps de la boîte ne présentait pas de difficultés particulières. Mais avec le matériel restreint dont les débutants disposaient, la fabrication des pièces de fond fut tout d'abord un temps délicat de l'opération, et la forme de ces fonds, quand on parvenait à les détacher de l'étampe, était souvent défectueuse. En outre, au cours de la cuisson, il arrivait parfois que la soudure circulaire inférieure ne tenait pas. Après suelsues tâtonnements les résultats devinrent plus satisfaisants, mais ils restèrent peu rapides. Les saumons étaient éviscérés et nettoyés sur la partie découverte du bateau, puis ils étaient transportés dans une première pièce intérieure, par laquelle on accédait à la chambre de cuisson, et où des ouvriers procédaient préalablement au découpage des poissons, au remplissage des boîtes et à la soudure du couvercle.

Les découpeurs opéraient sur une table centrale. Armés d'un fort couteau à viande, ils mesuraient sur l'animal à l'aide d'une petite baguette tenue de la main gauche, la longueur correspondant à la hauteur des boîtes. Les tronçons dus à cette première section étaient ensuite divisés dans le sens longitudinal. Le long des parois de la cabine, sur chacun des deux bords côtés, un banc courant recevait les rangées de boîtes, dans lesquelles avait été introduite une petite quantité de saumure. Le personnel chargé du remplissage des boîtes allait prendre les morceaux de saumon découpés sur la table du centre, et les répartissait dans les récipients, gros morceaux d'abord, petits fragments pour combler les vides, ensuite. Près de la cloison qui séparait la chambre de remplissage de la

chambre de cuisson, étaient disposées les auges en bois où s'effectuait la soudure du couvercle. Les boîtes pleines et closes étaient passées par un guichet dans la chambre de cuisson.

Les ouvriers ne pénétraient jamais dans cette chambre, où le plus souvent, Hapgood travaillait seul, et où n'avaient accès que ses associés. Ce ne fut qu'après le transfert de l'usine sur la rivière de Colombie, qu'Hapgood, débordé de besogne, s'adjoignit un jeune collaborateur en qui il avait toute confiance. Le matériel utilisé à la cuisson était des plus simples, mais il témoignait d'une réelle ingéniosité: il se composait essentiellement d'un grand chaudron de 0 m. 90 de diamètre, sur 1 m. 75 de hauteur, placé sur un four de brique; d'un second grand pot de fonte, d'une contenance de 250 litres, environ, large, mais peu profond, et chauffé de la même manière. Des récipients de fer-blanc, de dimensions plus restreintes, percés au fond pour l'écoulement, de l'eau, et manœuvrés au-dessus des grands chaudrons par un système de câbles et de poulies, servaient à la manipulation des boîtes en série.

Un certain nombre de boîtes, remplies de poisson, et closes, (sauf en un point du couvercle où avait été ménagé un orifice central de petites dimensions), étaient placées dans l'un de ces récipients, et cuits au bain-marie pendant une heure, dans le chaudron large, rempli d'eau pure portée et maintenue à l'ébullition. Au bout de ce temps, les boîtes étaient retirées, le trou central de leur couvercle était obturé à la soudure; et une seconde cuisson commençait. Mais cette fois l'immersion était complète. Elle avait lieu dans le chaudron cylindrique contenant une solution saline de densité suffisante pour que l'ébullition se produisit seulement vers 110° (230° Fahrenheit). La seconde cuisson durait également une heure. Lorsqu'elle était terminée, les boîtes étaient saisies dans la chaudière profonde à l'aide d'une longue pince à mors de métal et à manche de bois; et elles étaient envoyées par un guichet dans la chambre d'emballage, contiguë à la salle de cuisson, mais située du côté opposé à la chambre de découpage. Le réduit mystérieux où Hapgood faisait sa cuisine, occupait donc le centre de la cabine.

Après lavage à grande eau, les boîtes étaient nettoyées une à une au chiffon et au savon noir, pour être débarrassées de la graisse et de l'écume qui les souillaient. On les laissait sécher pendant quelques jours, empilées sur le plancher; après quoi, on les peignait avec un mélange de minium, de térébenthine et l'huile de lin; car les acheteurs de conserves tenaient essentiellement aux boîtes rouges. (C'était probablement dans leur esprit, une garantie de conservation de plus, puisque le minium protégeait le métal de la boîte). Bien entendu, les boîtes étaient peintes à la main, et individuellement.

Malgré l'ingénieuse disposition des locaux et une judicieuse division du travail, qui réduisaient au minimum la perte de temps, le rendement de la maison Hapgood, Hume and Co était au début très limité, alors qu'elle ne disposait que d'un outillage aussi restreint. S'il s'agissait de la fabrication des boîtes, du découpage des poissons, du remplissage, du nettoyage ou de la peinture, il fallait trai-



Le personnel administratif de la "Notre-Dame Butchers' Supply Company", une de nos plus importantes maisons canadiennes.

ter les boîtes une à une; et c'est seulement au temps de la cuisson qu'un embryon de machinerie permettait d'opérer en série. En outre, le principe de la double cuisson, qui fut longtemps considéré comme intangible, et qui est abandonné aujourd'hui, nécessitait une augmentation de la durée du travail. Rien n'aidait non plus au séchage des boîtes, d'où résultait encore une perte notable de temps.

Avec ces moyens, on était satisfait, lorsqu'on avait préparé au cours d'une journée, de 150 à 200 boîtes de conserve, soit un total de 15,000 boîtes par saison de pêche.

L'extension des pêcheries de saumon au territoire de l'Alaska, après l'annexion, rendit plus évidente l'utilité des machines. On trouvait peu d'ouvriers disposés à s'exiler vers les entreprises septentrionales, et ceux qui consentaient à suivre si loin les industriels demandaient des salaires très élevés. En réponse à cette rareté et à cette cherté de la main-d'oeuvre, apparurent petit à petit les machines à découper et nettoyer le poisson, à remplir les boîtes, à fixer les couvercles, à nettoyer et à laquer les boîtes pleines, machines de plus en plus puissantes et de plus en plus precises. Des industriels se specialisaient dans la fourniture de l'outillage et du matériel indispensables aux fabricants de conserves de poissons, qui n'avaient plus à s'occuper de la fabrication de leurs boîtes. En même temps, les chaudières de cuisson primitives disparaissaient pour faire place aux vastes autoclaves industriels, modernes, grâce auxquels la stérilisation se perfectionnait et gagnait en précision et en sécurité. Aujourd'hui, une fabrique de conserves de saumon de moyenne importance a décuplé la production d'une des usines primitives, et un rendement de 2,000 boîtes pendant la saison n'est pas exceptionnel. Quelques très grandes entreprises obtiennent même des résultats supérieurs, et expédient dans le monde entier des produits que l'on peut consommer en toute confiance, même après un temps très long de conservation.

LA LOI CONTRE LES TOXIQUES

L'on s'occupe fort de la loi qui devait être présentée au Gouvernement Provincial aux fins de contrôler rigoureusement les ventes et la distribution de substances toxiques ou de drogues, menace toujours croissante, qu'il est urgent d'enrayer. Cette loi pourvoit à l'émission d'un permis à qui de droit, par lequel le Gouvernement Provincial se trouvera autorisé à intervenir dans ce commerce et à faire sentir son autorité.

Le contrôle des ventes devra aussi s'appliquer à la distribution et au colportage, sous toutes les formes, de ce que nous appelons, communément, des *drogues;* même le don volontaire d'une drogue fait par une personne ne possédant pas ce permis sera considéré comme une infraction à la loi, et toutes les personnes autorisées à la manipulation de ces drogues — pharmaciens, médecins, *et cœteri,* — se verront interdire la pratique de leur profession en cas d'infraction.

Cette loi touche aussi aux vins médicamentés, et les commerçants dans ces lignes sont d'avis que le Gouvernement devrait étendre la estriction imposée à toutes les préparations alcooliques, qu'elle aient pour base le vin ou l'alcool ordinaire, et qu'il serait juste de grouper dans un seul et même groupe toutes les préparations à base d'alcool.

En effet, dit-on, si ces préparations ne sont pas mises sous la surveillance gouvernementale immédiate, il est clair qu'il sera facile de passer outre et d'en faire un commerce clandestin.

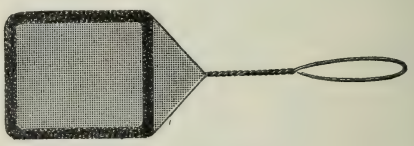
Tous les pays d'Europe appuient ce principe et admettent la vente par des pharmaciens dûment licenciés par des collèges de pharmacie de même que des herboristes licenciés par leur gouvernement. Et seuls ces licenciés ont le droit de vendre des préparations médicinales.

L'on citait récemment au *Prix Courant* le cas de deux préparations qui ne sont vendues dans aucune pharmacie ni dans aucun magasin, mais qui sont colportées de porte en porte: l'une contenait autant d'alcool que la liqueur appelé *whisky* blanc, et l'autre pourrait avoir sur la santé des personnes qui l'absorbent une influence néfaste.

Hâtons-nous de dire que ce ne sont ni des maisons canadiennes-françaises ni canadiennes-anglaises qui font ce commerce.

De toute façon, il est certain que la prohibition de la vente de toutes ces préparations médicinales, quelles qu'elles soient, par d'autres personnes que celles dûment licenciées par le Gouvernement, mettrait fin à des abus qui sont, nous le croyons, très graves.

NOUVEAUTE



Le Tue-Mouches nouveau et ingénieux de la firme Macdonald

Au nombre des ingénieuses inventions nouvelles dans la quincaillerie, citons le tue-mouches de la *Macdonald Wire Goods,* de Drummondville.

Simple, rapide et hygiénique, les ménagères apprécieront à sa juste valeur cette nouvelle arme contre le plus dangereux des parasites.

LE RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DES LIQUEURS DE QUEBEC

Nous avons sous les yeux le rapport annuel de la Commission des Liqueurs pour l'exercice 1922-23. Organisation, entrepôts, magasins, personnel, service des achats, service publicitaire, assurances et surveillance, statistiques de toutes sortes, y sont exposés avec la plus grande clarté et un soin minutieux.

Le revenu net pour l'année 1922 est dit être de $4,000,974.50. Or, analysons un peu tous ces chiffres:

Les ventes de l'année représentent une somme de $15,212,801.20 et le revenu net est de $4,000,974.50. La somme totale des recettes provenant de saisies, de confiscations et d'amendes est comme suit: Marchandises confisquées, $73,282.18; amendes imposées $126,590.00; amendes reçues par la Commission, $54,830.00; marchandises qui seront probablement confisquées $255,734.67; le nombre total des saisies est de 582 et le nombre d'automobiles et de camions confisqués est de 15.

Sos le titre *Service de la Police* on donne les chiffres suivants: investigations, 2,929; causes, 1,600; permis annulés 169; lettres d'avertissements, 342; investigations a compléter, 850; Sous le titre *Remarques Générales,* le rapport dit ce qui suit: "Une revue des opérations de nos dépôts démontre que les citoyens de cette province usent avec modération de liqueurs alcooliques. Personne ne peut nier ce fait si on cherche les preuves consciencieusement. Nous croyons devoir faire une mention spéciale de l'appui que nous a donné le clergé de notre province. En plusieurs occasions, cet appui nous a été très utile."

Voici les statistiques de la vente de la bière: bière manufacturée et vendue dans la province, 21,741,963 gallons, valeur $15,050,819.19; bière importée d'Ontario, 579,385 gallons, valeur, $467,134.78; bière exportée de la province, 241,660 gallons, valeur, $166,716. 66; valeur totale de la bière produite importée ou exportée $15,684,670.43; quantité totale, 22,563,008 gallons. Somme totale de la taxe de cinq pour cent payée au trésorier, $784,233.53.

Au cours de l'année, 507,401 gallons d'alcool industriel ont été consommés, soit une moyenne mensuelle de 42,284 gallons. Le personnel total de la commission, qui était de quinze, a été augmenté à 808 le premier janvier 1922, mais vu les méthodes d'améliorations dans le travail, ce personnel était réduit à 671 le 30 avril 1922.

Tout ceci est fort beau. Mais, comment y est-t-on parvenu, et d'abord, comment se décompose ce revenu net de $4.000,974.50? Nous serions d'avis d'en déduire les revenus provenant des amendes, saisies, confiscations, et coetera et qui se montent à $1,140,963.86. Reste la somme de $2,860 010.64, que nous dénommons profits commerciaux nets.

Mais, pourquoi cette déduction?

Loin de nous la pensée de critiquer l'administration de la Commission des Liqueurs. Nous admirons l'esprit d'intégrité, la clarté systématique de l'administration, de même que le dévouement et la compétence des commissaires et du personnel de la Commission autant que tout autre. Mais nous devons rappeler que nous avons toujours été défavorables, ouvertement défavorables, à l'étatisation, à la nationalisation de tout commerce ou de toute industrie. Nous y voyons un empiètement sur les droits de l'individu, un embryon de communisation qui, en fait, n'est pas naturel à nos tendances, à notre idéal national.

C'est pourquoi nous déduisons de ce revenu net cette somme provenant surtout de confiscations, en d'autres termes de la saisie du bien d'autrui, saisie intégralement légale mais peut-être discutable au tribunal de la pure équité.

Nous nous étant arrogé cette déduction, nous voyons que les profits de l'année sont à peu près égaux à ceux que la Province accusait sous la même rubrique lors de l'ancien régime. Quelques deux millions d'une part, quelques deux millions de l'autre.....

L'affaire, après tout, valait-elle tant de labeurs?

UN MILLIARD D'OEUFS DE POISSONS

Plus de 1,122,000,000 d'oeufs de différentes espèces de poissons ont été recueillis par le service des Piscifactures du ministère de la Marine et des Pêcheries au cours de 1921, selon un rapport soumis au sous-ministre des Pêcheries. Outre les oeufs recueillis par le ministère, 600,000 oeufs de truite "rainbow" et 980,000 oeufs de truite mouchetée ont été achetés de maisons de commerce, 507,000 oeufs de truite "rainbow", 200,000 oeufs de truite "cut-throat", 800,000 oeufs de truite mouchetée et 85,000 oeufs de truite brune ont été reçus de certains départements de l'administration fédérale ainsi que de divers états de la république américaine, échangés contre des oeufs de saumon de l'Atlantique.

En vertu d'une entente conclue entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis, les employés de la piscifacture du Cap-Vincent, N.-Y. ont recueilli des oeufs de poisson blanc et de hareng des lacs dans les eaux canadiennes, du côté ontarien de la frontière. De ces oeufs, 28,215,000 ont été déposés à la piscifacture de Kingsville, Ontario. Le gouvernement fédéral est également redevable au département de la Chasse et de la Pêche d'Ontario, de 18,750,000 oeufs de doré recueillis dans la baie Hay, baie de Quinté. Ces oeufs ont été déposés à la piscifacture de Thurlow, Ont., et une partie des alevins qui en sont éclos ont été mis à la disposition du gouvernement provincial pour repeupler les eaux éloignées de ses propres piscifactures.

Un excédent de 1,568,000 oeufs de truite saumonnée, compris dans les chiffres cités plus haut pour les oeufs recueillis par le Dominion et provenant de la piscifacture de Wiarton, a été cédé à la piscifacture provinciale du Sault Sainte-Marie.

Tous ces oeufs ont été soumis à l'incubation dans les piscifactures de différentes parties du Canada et les alevins ont été mis dans les eaux qu'on est à repeupler où dans celles où de nouvelles espèces sont introduites.



La Maison J. W. Savage, *de Waterloo, avant les réparations.*

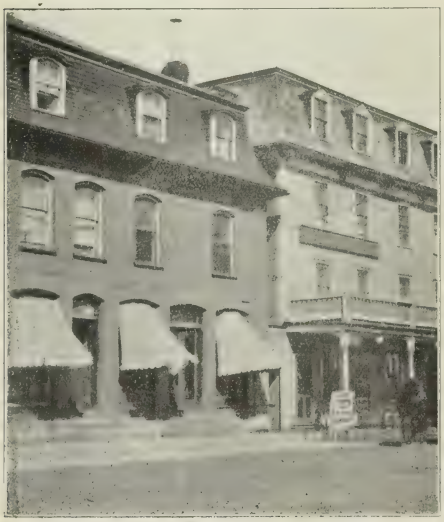
LA MODIFICATION DES DEVANTURES

Rien de plus sage que de modifier une devanture aux lignes surannées et dont l'apparence éloigne plutôt qu'elle n'attire la clientèle.

Nous sommes à une période de concurrence intensive. Le propriétaire n'aura pas de bons locataires, s'il leur offre des édifices désuets; le marchand ne conservera même pas la clientèle qu'il possède, si son immeuble se désagrège.

L'étalage est encore la meilleure publicité.

Les deux vignettes que nous présentons ici, montrent combien sagement la maison *Savage* a compris cette vérité.



La Maison J. W. Savage, *de Waterloo, après les réparations.*

LE COLONEL ROBERT STARKE

Le Lieutenant-Colonel Robert Starke vient d'être réélu président de la *Montreal Metal and Hardware Association.*

Dans le discours qu'il prononça à la réunion annuelle, le Colonel Starke a étudié l'impôt sur les ventes, la taxe du timbre et l'acte des faillites.

Les éloquentes statistiques qu'il a citées, avec toute l'autorité de sa longue expérience, prouvent une fois de plus l'irritation unanimement ressentie par nos commerçants au sujet de certaines de ces lois, que le *Prix Courant* discutait récemment.

L'INDUSTRIE DE LA CONSERVE

M. George F. Stevenson vient d'être nommé administrateur général des ventes, au Canada, pour la *Dominion Canners.*

M. Stevenson — particulièrement dans l'Ouest du Canada, où depuis plus de vingt ans, il agit comme vendeur, administrateur et propriétaire — a contribué pour sa large part au commerce national de l'épicerie en gros, et tous les cercles de l'épicerie se félicitent de sa nouvelle nomination.

La firme *Dominion Canners* a fait de nouveau preuve d'excellent jugement, et la nomination de ce nouveau fonctionnaire ajoute à la réputation qu'elle possède déjà.

LE BEURRE DE L'ARGENTINE

On compte que la République Argentine exportera des quantités de plus en plus fortes de produits laitiers.

Avant 1914, le surplus de beurre d'exportation de ce pays n'avait jamais dépassé dix millions de livres de beurre par année et la majeure partie de cette quantité allait au Royaume-Uni. En 1916, les exportations ont commencé à augmenter et, au bout des onze mois finissant le 30 novembre 1921, le Royaume-Uni avait reçu 41,518,512 livres de beurre de l'Argentine.

Il s'est exporté également des quantités considérables dans d'autres pays et notamment au Canada. On pensait que peut-être les exportations de beurre de ce pays retomberaient au volume d'avant-guerre, après que la période des hauts prix aurait cessé, mais les renseignements reçus du Ministère du Commerce donnent à croire que les exportations seront maintenues ou même augmentées cette année.

Celui qui a assez de courage pour se fier à son propre jugement et qui sait prendre une décision rapide, sans s'inquiéter si les circonstances peuvent devenir encore plus favorables, aura conquis un poste de directeur avant quarante ans.

* * *

Un homme et son emploi doivent être d'intimes amis à l'usine, mais des ennemis jurés au dehors! On gardera toujours les idées claires si on chasse tout souci d'affaires à six heures du soir jusqu'au lendemain.

LA FABRICATION DES CONSERVES DE SAUCE TOMATE AUX ETATS-UNIS

Les conserves de sauce tomate "de bonnes qualités" sont faites avec la pulpe de "tomates propres, saines, fraîches et mûres, avec des épices, et avec ou sans sucre ou vinaigre", suivant la formule des règlements américains.

Dans les préparations "de second ordre", la peau, les pépins, les déchets entrent seuls dans la pulpe. La saveur, l'apparence du produit ne sont plus les mêmes. On peut les additionner de pulpes de tomates entières pour les améliorer; ce n'est pas une falsification susceptible d'être poursuivie comme lorsqu'il s'agit de véritables fraudes.

Les sauces tomates se présentent sous des aspects variés, suivant leur qualité; la recette particulière de chaque fabricant intervient également, variant la proportion des épices et des condiments qui y sont ajoutés. Lorsque la marque est bonne, le goût obtenu doit être toujours identique à lui-même; c'est lui qui fait que la ménagère, se fiant à son expérience, demande toujours le même produit à son épicier. Si vous voulez savoir ce que vaut une marque que vous ne connaissez pas, délayez la sauce dans un peu d'eau et préférez celle qui se rapproche le plus du goût de la tomate naturelle.

L'analyse chimique ne fournit que peu de renseignements pour l'appréciation d'une sauce tomate; elle n'a d'intérêt qu'en ce qu'elle permet de déceler la présence des antiseptiques qui auraientpu être ajoutés pour faciliter la conservation.

L'analyse bactériologique, au contraire, fournit des renseignements infiniment plus précieux. Les règlements des Etats-Unis fixent la proportion de microbes, passée laquelle une sauce tomate n'est plus comestible. Si cette proportion n'a pas été dépassée, c'est que la conserve a été faite proprement, suivant les principes d'hygiène.

Aujourd'hui les fabricants ont renoncé à acheter des pulpes préparées à l'avance avec plus ou moins de soin; ils traitent la tomate dans leurs usines à tous les temps de la fabrication. Deux heures après l'arrivée des tomates aux ateliers de travail, la pulpe est prête. Elle subit les opérations successives si l'arrivage n'est pas trop considérable. Dans la saison où les arrivages sont considérables, elle est gardée, après une première cuisson, pour être travaillée ultérieurement.

Dans cette industrie, peut-être plus que dans toute autre, le travail doit être parfaitement organisé; une négligence, un retard ou une maladresse pouvant faire perdre toute une fournée. En conservant la pulpe dans les conditions voulues, on pourra régler le débit, de manière à réaliser toutes les conditions.

Les tomates sont placées tout de suite dans un récipient où elles sont nettoyées par de l'eau chaude constamment changée; de là elles sont transportées mécaniquement, toujours sous l'eau, dans un appareil à ébouillanter où elles sont aspergées de tous côtés par des jets de vapeur. Le convoyeur qui les emporte de cet appareil dans un second du même genre est disposé de telle sorte que les tomates roulent lentement sur lui et peuvent être, pendant ce temps, examinées sous toutes leurs faces; on peut ainsi éliminer celles qui ne sont pas parfaites.

On obtient avec ce procédé de lavage des tomates bien nettoyées de toutes les impuretés. Une machine dite "machine cyclone" va les réduire en pulpe. Cette machine est en cuivre rouge ou jaune. La tomate contient en effet ½ à 1 pour 100 d'acides organiques qui attaqueraient tout autre métal comme le fer, par exemple. Seules, les parties de la machine, qui ne sont pas en contact direct avec la pulpe, peuvent être en autre métal que le cuivre.

De la machine, la pulpe est conduite dans des récipients de bois, de verre ou d'émail, par des tuyaux également en verre ou en émail. On a utilisé les tuyaux de bois qui coûtent moins cher, mais sont difficiles à tenir propres, s'imprègnent à la longue de jus de tomates et forment un milieu propice à la pullulation des microbes. De plus, le bois contient du tannin qui peut modifier la couleur de la tomate, surtout si son jus contient un peu de fer. Ces appareils de bois ont besoin d'un entretien constant et doivent être très souvent nettoyés.

Dans une usine bien installée, tout ce temps de la préparation des conserves de sauce tomate se fait aux étages supérieurs, d'où la pulpe descendra ensuite par son propre poids aux étages inférieurs pour les temps suivants. Si l'on doit, au contraire, faire monter la pulpe, il faut recourir aux pompes; les meilleures sont alors les pompes à vinaigre, construites en vue de résister à l'action des acides. Ces pompes serviront pour la pulpe fraîche, pour la pulpe cuite et la conserve terminée.

La cuisson a pour but de concentrer le jus obtenu, de manière à lui donner une densité voisine de 1035. La tomate à l'état frais contient, en effet, plus de 90 p. 100 d'eau; il faut réduire le premier jus de moitié pour obtenir une préparation utilisable: 3.178 litres de pulpe fraîche et de jus donnent, en moyenne, 1.816 litres de pulpe cuite. Une dernière opération, le finissage, achèvera de transformer cette pulpe ensauce.

La cuisson doit être surveillée de très près. Si elle est insuffisante, la sauce tomate perd son homogénéité; les parties solides se précipitent au fond de la bouteille et un liquide clair les surnage. Que faut-il faire dans ce cas?

Les vieux préjugés conseillaient "d'enlever l'eau". On a utilisé le drainage et les presses dans ce but, croyant que le nombre des microbes serait ainsi moins grand. En réalité, une expérience simple permet de vous rendre un compte exact de ce qui se passe dans ce cas, en réalisant des faits analogues à ceux de la pratique courante. Vous prenez une bouteille de pulpe, vous la scellez et vous la stérilisez; les parties solides seront précipitées au fond; l'eau surnagera; si maintenant vous prenez une seconde bouteille du même produit, mais incomplètement scellée et stérilisée, permettant, par conséquent, l'introduction de microorganismes, les parties solides fermentent, les gaz pénètrent dans les interstices compris entre les fibres des légumes, elles gonflent et surnagent sur le liquide. L'examen microscopique permet de reconnaître les microbes dans les parties solides.

Vous avez donc, dans le cas où la stérilisation et le

bouchage de l'eau sont parfaits, mais la cuisson insuffisante, des particules solides et un liquide. Faut-il, avec les vieux préjugés auxquels il est fait allusion au début de ce paragraphe "jeter l'eau"? Si vous le faites, vous vous privez d'une grande partie de la valeur de la pulpe: sans doute l'eau est claire et n'a pas la couleur voulue, mais elle renferme une grande proportion de gommes et de substances savoureuses appréciables. Vous pourrez compennser par ailleurs ce petit inconvénient de la perte de couleur en utilisannt des produits inoffensifs et permis par la loi.

La cuisson se fait dans une chaudière. Les vieilles chaudières étaient faites de cuivre étamé ou non, et avaient une contenance de 1,200 litres environ; la chaudière était recouverte d'un couvercle, permettant une cuisson plus parfaite. On a construit depuis des chaudières de bois de cyprès où circulent des serpentins de cuivre qui assurent un chauffage rapide et uniforme. Leur capacité est de plus de 3,000 litres.

Les chaudières de cuivre peuvent être attaquées par le vinaigre ajouté au jus de tomate; aussi celui-ci ne doit-il être ajouté qu'à la fin; dans la chaudière de cyprès, le sucre mis dès le début de la cuisson permet une cuisson uniforme.

La pulpe de tomate est arrivée, grâce à la cuisson, à la consistance voulue. Elle est maintenant prête pour le finissage, opération qui consiste à la faire passer au travers d'une série de tamis, dont les mailles retiendront les parties solides.

Après le finissage, le produit obtenu aura cette belle apparence veloutée qui fait sa valeur commerciale.

Comme pour tout le reste de la machinerie, le fer doit être laissé de côté et ne jamais entrer en contact avec la pulpe.

Le jus de tomate concentré par la cuisson contient 2 p. 100 d'acide, c'est-à-dire deux fois plus que le jus cru et attaquerait beaucoup plus facilement le métal. De plus, le tamis doit être résistant et facile à nettoyer. Il devra être entretenu avec beaucoup de soin, car il se perce souvent et ne joue plus son rôle.

Un jeu de tamis bien réglé permettra un tamissage plus ou moins fin qui retiendra les déchets inutilisables et les fragments d'épices.

La sauce tomate est mise en bouteilles, au sortir de la machine finisseuse.

Des antiseptiques, comme le benzoate de soude, sont encore parfois employés pour assurer sa conservation; de même les épices joueraient, d'après certains spécialistes, un rôle important. Il faut se méfier de ces procédés qui ne valent pas la stérilisation bien pratiquée.

On doit d'abord laver les bouteilles et les stériliser. La sauce tomate toute chaude dès sa sortie des appareils y sera immédiatement versée: puis la bouteille sera bouchée avec un bouchon de liège, choisi avec soin, bien ajusté et pas trop poreux, de manière à ce qu'il ne se contracte pas dans la suite, permettant ainsi le passage de l'air. Le bouchon sera également stérilisé et plongé dans la paraffine.

La bouteille remplie sera stérilisée de nouveau, soit dans un appareil analogue à ceux qui sont en usage pour les autres conserves, soit par la méthode de pasteurisation employée par les brasseurs pour leurs bières. Dans la première méthode, il faut prendre garde que les bouchons ne sautent, par suite des hautes températures (autour de 100°); les bouteilles placées verticalement dans l'appareil seront recouvertes d'une plaque métallique qui maintiendra ces bouchons. Si le fabricant préfère la pasteurisation, les températures sont alors plus basses et cet inconvénient n'existe plus. Les boutcilles sont accrochées après une courroie qui les transporte dans une chambre graduellement chauffée, où elles restent 60 à 70 minutes; puis la même couroie traverse une chambre où la température diminue graduellement jusqu'à celle de l'atmosphère extérieure. C'est un procédé très coûteux et qui ne peut être employé par le petit fabricant.

Pourtant, certains accidents peuvent se produire: un bouchon poreux diminue le volume et permet le filtrage de l'air avec ses impuretés, qui viennent en contact avec la sauce. Grâces à ses acides antiseptiques, celle-ci ne s'altère que très lentement, mais il arrive un moment où les germes deviennent trop nombreux pour que le produit reste sain, bien qu'aucun signe extérieur de décomposition ne soit manifeste.

Aux Etats-Unis l'inspection porte particulièrement sur ce point et donne lieu à des saisies de bouteilles de sauce tomate chez les marchands de comestibles, qui sont désagréablement surpris de l'altération d'un produit qu'ils croyaient bon.

LES THES SALADA

Nous ne voulons pas terminer l'année sans dire un mot au sujet des ventes de la Compagnie de Thé "SALADA". L'augmentation des ventes est vraiment remarquable si l'on tient compte des difficultés du marché et de la baisse des prix. Quand on considère le chiffre énorme de ces ventes on se rend compte qu'il doit y avoir une raison puissante. Dans une entrevue récente, la Compagnie de Thé "SALADA" attribue son succès aux deux causes suivantes:

(1) La mise en vente du meilleur thé possible, d'une saveur délicieuse et invariablement la même dans tous les paquets. (2) L'intérêt bien naturel des commerçants pour une marque si populaire qui facilite leurs ventes et augmente constamment leur chiffre d'affaires.

Quoique ces deux causes n'aient rien de bien extraordinaire, il faut avouer que la qualité de ce thé doit être en effet bien remarquable pour que cette marque, inconnue il y a 31 ans, soit devenue la plus populaire de l'Amérique du Nord. C'est ce qui a fait son succès auprès de l'épicier, qui n'a rien à craindre en ce qui concerne la vente. Le thé se vend en effet rapidement et facilement, et de plus, l'épicier qui vend du "SALADA", voit ses affaires se développer constamment.

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Mercredi, 27 décembre 1922.

Le marché des porcs vivants, hier, a été calme; cela est dû aux petites expéditions provenant de la campagne. Les acheteurs en général possédaient de bons approvisionnements et les prix n'ont pratiquement pas varié. Les lots choisis se sont vendus de $11.25 à $11.50 les 100 livres pesés en descendant des wagons. La demande pour les porcs préparés a été plutôt restreinte, et, en conséquence, le commerce fut peu actif. De petits lots de stock frais tué à l'abattoir de la ville se sont vendus de $16.50 à $17.00, et les porcs légers de la campagne à $15.50 les 100 livres.

Il y a eu une certaine demande pour les jambons fumés et cuits et il s'est fait un commerce moyen dans ces lignes. Les approvisionnements n'étaient pas considérables et les prix se maintinrent. Les jambons fumés de 8 à 12 livres se sont vendus de 23 à 24 cents la livre; les lourds de 21 à 22 cents la livre; les jambons cuits plats à 38 cents la livre; les jambons cuits à 35 cents la livre. Le marché du bacon fumé à déjeuner a été plutôt calme et les prix se maintinrent entre 30 et 32 cents la livre. La demande a été régulière pour les longes de porc frais préparées à 25 cents la livre, et pour les épaules préparées à 18 cents la livre.

Le marché du saindoux a été stable. Il s'est fait un assez bon commerce sur les variétés canadiennes raffinées à 17 cents la livre en seaux de 20 livres, à 18 cents la livre en morceaux de 1 livre, à 16 cents la livre en tierces.

Il n'y a pas eu de changement important dans la situation du marché des oeufs, hier. Les prix se maintinrent fermes. En gros, la demande a été bonne, et des ventes d'oeufs frais d'automne se sont faites à 48 cents; les oeufs d'entreposage choisis se sont vendus à 42 cents, et les premiers choix à 38 cents la douzaine.

Le commerce des pommes de terre n'indique pas d'amélioration sensible. Le marché a été tranquille, mais la tendance a été régulière, et des lots de chars de pommes de terre des Montagnes Vertes furent cotés à 90 cents le sac de 100 livres ex-track.

Il n'y a rien de nouveau et d'important à signaler sur le marché du beurre. Le ton a été ferme, mais la demande de tous côtés pour approvisionnements a été limitée parce que, dans la plupart des cas, les acheteurs ont prévu à leurs besoins actuels. Par conséquent, le chiffre d'affaires traitées a été restreint. Le plus beau beurre de crêmerie de l'automne s'est vendu, en lots, à 40 cents la livre; les arrivages courants de beurre de la meilleure qualité se sont vendus de 38½ cents à 39 cents la livre, le bon de 37 cents à 37½ cents la livre.

Le ton du marché du fromage a été ferme un peu partout, à cause des approvisionnements très restreints actuellement en mains. Le fromage fabriqué cet automne a été coté de 24 cents à 24½ cents la livre, et les arrivages courants, de 23 cents à 23½ cents la livre.

PORC

Cotations fournies par la maison NOE BOURASSA, LIMITEE, en date du 27 décembre 1922.

Porcs vivants	....	11.50
Porcs préparés — Tués aux abattoirs choisis	....	17.00
Porcs frais—		
Gigot de porc (trimé)	....	0.24
Longes (trimées)	....	0.26
Longes (non trimées)	....	0.24
Epaules (trimées)	....	0.18
Saucisse de porc (pure)	....	0.18
Saucisse de boeuf	....	0.10
Saucisse, la belle Fermière	....	0.24
(Steers et Heifers):		
Boeuf frais—		
Quartiers derrière	0.13	0.15
Quartiers devant	....	0.08
Longes	0.21	0.22
Côtes	....	0.17
Haut côté	0.11	0.12
Hanches	0.10	0.11

VIANDES FUMEES

Cotations fournies par la maison GUNN, LANGLOIS & CIE, LIMITEE, en date du 27 décembre 1922.

Jambons fumés Maple Leaf:	3/12	0.25
Jambons fumés, marque Gunns:	/12	0.24
(Vaches) —		
Quartiers derrière	....	0.13
Quartiers devant	....	0.05
Longes	....	0.22
Côtes	....	0.16
Chucks		0.10
Hanches		0.10
Veaux (suivant qualité)	0.12	0.18
Mouton, 50-75 lbs. No 1	0.11	0.13
Agneaux du printemps		0.22
	12/16	0.27
	16/20	0.22
	20/25	0.21
	25/30	0.20
	30/35 et plus	0.19
Bacon :		
Déjeuner, Maple Leaf		0.37
Déjeuner, Marque Gunns		0.31
Jambons Cottage		0.30
— Picnic		0.19
— bouillis		0.35
— rôtis		0.45
— sandwich		0.40

SHORTENING

Shortening Eastfirst:		
Tierces	400 lbs	0.13½
Tinettes	60 —	0.14
Seaux	20 —	0.14½
Seaux	10 —	0.14¾
Seaux	5 —	0.15
Seaux	3 —	0.15
Blocs	60 —	0.15½
Blocs	30 —	0.16

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Shortening Pieru :

Tierces	400 lbs	0.17
Tinettes	60 —	0.17½
Seaux	20 —	0.18

SAINDOUX

Saindoux Maple Leaf:

Tierces	400 lbs	0.16½
Tinettes	40 —	0.17
Seaux	20 —	0.17½
Seaux	10 —	0.17½
Seaux	5 —	0.17½
Seaux	3 —	0.17½
Blocs	60 —	0.18½
Blocs	30 —	0.19

OEUFS

Oeufs frais	0.80
Oeufs d'automne	0.55
— choisis	0.42
— No 1	0.38
— No 2	0.30

BEURRE

Beurre crêmerie No 1 nouveau	0.40	0.41
Beurre, crêmerie	....	0.39
Laiterie	....	0.32

MIEL

Miel coulé blanc, la lb.		0.13	0.14
—	ambré, la lb.	0.10	0.12
—	brun, la lb.	0.08	0.10

MARGARINE

Tip Top, blocs	0.21
— tinettes	0.20½

FROMAGE

Neauveau	0.23	0.24
Vieux	0.26	0.28

VIANDES EN BARILS

Cotations fournies par la Compagnie Canadienne SWIFT, Limitée, en date du 27 décembre 1922.

Porc en baril—

Canadian short cut (brl) morceaux de 26-36	....	40.00
Dos clear fat (brl) morceaux de 40-50	....	38.00
Porc heavy mess (brl)	....	30.00
Boeuf plate	....	22.00
Boeuf mess	....	20.00

VIANDES CUITES

Jambon cuit	....	0.36
Saucisse de porc, pure	....	0.22
Bologne, la lb	0.11	0.18

OEUFS

Cotations fournies par la maison LIMOGES & CIE, LIMITEE, en date du 27 décembre 1922.

Oeufs No 2	0.34
Oeufs	0.38
Oeufs choisis	0.42
Oeufs frais	0.52
Oeufs frais, spéciaux	0.60
Oeufs "frais pondus"	0.75

BEURRE

Beurre	0.40
Beurre en pain d'une livre	0.41
Crêmerie No 1, blocs de 50 lbs.	0.40
Crêmerie No 2 solide, 56 lbs.	0.39
Dairy, solide, 50 lbs.	0 35

FROMAGE

Double, la lb.	0.24
Triple, la lb.	....
Stilton, la lb.	....
l'antaisie vieux fromage, la lb.	0.27
Doux	0.25

VIANDES FUMEES, ETC.

Cotations fournies par la maison CANADIAN PACKING CO., LTD. en date du 27 décembre 1922.

Jambons 8-14	0.25	0.26
Jambons 14-18	0.24	0.25
Bacon B 8-14	0.31	0.36
Jambon bouilli pelé	....	0 40
Cottage Rolls	....	0.24

Viandes cuites:

Jambon Picnic	0.19
New England Pressed Ham	0.20
Tête en fromage	0.14
Lunch Tongue en gelée, 6 lbs.	0.30
Ox Tongue en gelée, 8 lbs.	0.65
Pieds de cochon en vinaigre, 20 lbs. Kits	0.12

Saindoux pur:

Tierces, environ 375 lbs.	0.16½
Tinette, 50 lbs.	0.17
Seaux en bois, 20 lbs net.	0.17½
Tins, 20	0.17
10s 6 tins en caisse	0.17½
5s 12 tins en caisse	0.17½
3s 20 tins en caisse	0.17½
1s 60 cartons en caisse	0.19

Graisse composée:

Tierces, environ 375 lbs.	0.13½
Tinettes, 50 lbs.	0.13½
Seaux en bois, 20 lbs net.	0.14½
10s 6 tins en caisse	0.14½
5s 12 tins en caisse	0.14½
3s 20 tins en caisse	0.14½
1s 60 cartons en caisse	0.16

LE SON, LES GRUS ET LES MIDDLINGS

Nous cotons:

Farines de blé:

Chars straight ou mixtes, minimum 50,000 lbs., sur la voie, le baril, en (2) sacs de jute de 98 lbs.

1ère Patente	7.10
2ème Patente	6.60
Forte à boulanger	6.40

20c additionnel par baril en sacs de coton.

Farine de blé d'hiver	6.50
Farine à engrais, 1ère	4.30
Farine à engrais, 2ème (feed flour)	3.80
Son par tonne, F.o.b. Montréal	24.25
Gru par tonne, F.o.b. Montréal	26.25
Middlings ordinaires par tonne F.o.b. Montréal	30.25
Middlings de choix, par tonne, F.o.b.	32.25

VOLAILLE

Cotations fournies par la maison WALTER DEERY & CO., en date du 27 décembre 1922.

Prix payés pour les volailles mortes:

Poule	0.15	0.16
Poulet	0.18	0.23
Dindes	....	0.40
Dindons	....	0.40
Oies	....	0.25
Canards domestiques	....	0.26
Canards du lac Brôme	....	0.35
Chapons	....	0.32

POISSONS

Cotations fournies par la maison D. HATTON COMPANY, en date du 27 décembre 1922.

Poissons frais.

Doré	....	0.18
Brochet	....	0.13
Filets, non fumés, boîtes de 20 lbs., la lb.	....	0.15
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	....	0.09
Morue marchande	....	0.06
Pile (Flounders)	....	0.10
Homards, la lb.	....	0.75
Crevette, la lb.	....	0 45
Carpe, la lb.	....	0.15
Truite des lacs	....	0.20
Saumon Gaspé	....	0.24
Saumon Colombie, rouge	....	0.24
Maquereau	....	0.16
Hareng	....	0.08
Flétan	....	0.24

Poissons gelés.

Doré, la lb.	....	0.13
Brochet, la lb.	....	0.10
Haddock	....	0.06
Morue par tranches	0.07	0.08
Morue marchande	0.05	0.06
Flétan moyen	....	0.22
Flétan petit	0.16	0.17
Flétan gros	0.16	0.17
Thon	....	0 30
Poisson blanc	0.14	0.15
Saumon Qualla	0.11	0.12
Maquereau	0.13	0 14
Truite des lacs	0.15	0.16
Harengs de mer	0.07	0.08
Saumon Gaspé	....	0.25
Saumon B.C. ouvert Spring	0.22	0.25
Saumon B.C. ouvert Cohoe	0.17	0.18
Poulamon, brl	....	4.50
Saumon pâle ouvert	0.10	0.12

Poissons fumés.

Haddock fumé frais, boîtes 30', la lb.	....	0.11
Haddock fumé, 15', la lb.	....	0.12
Haddock fumé gelé, 15', la lb.	....	0.10
Filets, nouveaux frais, lb.	....	0.15
Kippers 40, par boîte	....	2.50
Hareng fumé désossé, 10', boîte	....	1.30
Hareng saur, la bte	....	0.15
Hareng Bloaters table	....	2.75

Poissons salés.

Harengs en saumure, brl	10.00	10.50
Saumon salé nouveau, brl	.....	20.00
Truite salée de mer, brl	.....	14.00
Turbot salé, baril	.....	15.00

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

Turbot en saumure, demi baril		8.00
Anguille salée, la lb.		0.10
Morue verte, moyenne, (No 1), le brl.	13.00	14.00
Morue verte, petite, No 2.	10.00	11.00
Morue verte, grosse, brl.	14.50	15.50

Poissons préparés.

Morue pelée, bte 100 lbs.		10.00
Morue en bandes, 30', lb.		0.14
Morue préparée, btes 20 lbs., Ivory 1 et 2, 1 lb., la lb.		0.12
Dreadnought, 1 lb., la lb.		0.11

Huitres.

Huitres en écailles, Malpeques.		15.00
Huitres solides Standard, canistre No 1.		2.40
Huitres solides Selects, canistre No 1.		3.00
Huitres solides Selects, en bocaux, 1 douz.		5.00
Huitres en écailles, Cape Cods, baril		15.00

LEGUMES

Cotations fournies par la maison CHARBONNEAU & FRERES, en date du 27 décembre 1922.

Ail, tresse	0.15	0.20
Chou-fleur canadien doz.	1.25	1.50
Persil (canadien) douz.	....	0.75
Choux, le quart	....	1.75
Oignons, la poche	....	1.50
Carottes, poche	....	0.75
Patates, la poche	....	1.00
Pommes, le quart	3.00	5.00
Navets, Québec, la poche.	....	1.25
Betteraves, la poche	....	1.25
Pommes Fameuses, No 1.	....	10.00
Pommes Fameuses, No 2.	....	8.50
Attacas, le quart	....	15.00
Attacas, le gallon	....	0.75
Pommes en grenier, qrt.	....	2.50
Pommes McIntosh, No 1.	....	10.00

PEAUX VERTES ET LAINES

Cotations fournies par la maison MARTIN & STEWART en date du 27 décembre 1922.

Peaux de cheval, la pièce	3.00	3.25
Peaux d'agneau, ville	1.10	1.35
Peaux d'agneau, campagne	0.80	0.90
Peaux de boeuf ou vache, No 1, la lb.	....	0.10
No 2, la lb.	....	0.09
Peaux de veau de lait la lb.	....	0.12
Peaux de taureau, la lb.	....	0.07
Peaux de veau de son, la lb.	0.09	0.10
Laine lavée, la lb.	0.26	0.27
Lanie, non lavée	0.19	0.21
Deacons	0.75	0.90
Suif fondu No 1, la lb.	0.05	0.06

PARAFFINE

Cotations fournies par la maison IMPERIAL OIL LIMITED, en date du 27 décembre 1922.

118-20 M.P., cire paraffine, lb.	4.75
123-25 M.P., cire paraffine, lb.	5.00
128-30 M.P., cire paraffine, lb.	5.25
133-35 M.P., cire paraffine, lb.	5.50

FOIN ET GRAINS

Cotations fournies par la maison CHAPLIN BROS. & CO., en date du 27 décembre 1922.

Foin, paille, grain (prix du gros par lots de chars):

Foin:

Marché anglais s'améliore un peu.

No 2 straight	16.00	17.00
No 3 bon	14.00	15.00
Trèfle mêlé	12.00	13.00
Paille	8.50	9.00

Avoine:

Rare sur place.

No 2 C.W.	0.64	0.65
No 3 C.W.	0.59	0.60
No 1 Feed	0.57	0.58
No 2 Feed	0.55	0.56

Blé-d'Inde:

Rare sur place

No 2, jaune	0.92	0.93
Très rare.		
No 3, jaune	....	0.91½

Orge:

No 3 C.W.	....	
No 4 C.W.	....	0.72
Alimentation (d'après qualité).	....	0.69

(Fonds canadiens)

Note — Ces prix sont à l'élévateur et ne comprennent pas le coût des sacs.

Issues de Blé:

Son, par char	24.00
Gru, par char	26.00

SIROPS DE BLE-D'INDE

Cotations fournies par la maison CANADA STARCH CO., en date du 27 décembre 1922.

Sirop de blé-d'inde:

Barils environ 700 livres	0.05½
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼
Boîtes de 2 livres, caisse 2 doz. la caisse	3.75
Boîtes de 5 livres, caisse 1 doz. la caisse	4.20
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz. la caisse	4.00
2 galls, seau 25 lbs. chaque	2.00
5 galls, seau 65 lbs., chaque	4.50

Sirop de blé-d'Inde blanc:

Lilywhite, 2 livres, boîtes de 2 livres, 2 douz.	4.25
Boîtes de 5 livres, 1 douz. à la caisse, la caisse	4.70
Boîtes de 10 livres, caisse ½ doz., la caisse	4.50

LASSIES :

Wagons	0.05½
Barils	0.05¾
½ barils	0.05¾
¼ barils	0.06¼

Boîtes de 6 livres:

(24 btes par caisse) la caisse	4.10
Boîtes de 5 livres, 1 douz. par caisse, la caisse	4.55
Boîtes de 10 livres, ½ douz. par caisse, la caisse	4.35
2 gals. jacketted tins, 25 lbs.	2.00
5 gals. tin 65 lbs., chaque	4.25

MAZOLA (Huile de blé-d'Inde)

Prix en caisse:

No 1—24 boîtes 1 lb., la csse.	6.75
No 2—12 boîtes 2 lbs., la csse.	6.25
No 4—12 boîtes 4 lbs., la csse.	11.75
No 8— 6 boîtes 8 lbs., la csse.	10.80

LA MELASSE

Sirop de canne (crystal Diamond)

Boîtes de 2 livres, 2 douz. à la caisse	4.50

Mélasse des Barbades, Fancy. Prix pour l'île de Montréal:

Tonnes	0.70
Barils	0.78
Demi barils	0.75

FRUITS SECS

Nous cotons:

Abricots, fancy	....	**0.40**
Abricots de choix	....	**0.35**
Abricots, slabs	....	**0.31**
Pêches	....	0.23
Poires de choix	0.15½	0.24
Pommes évaporées	0.12½	0.13

Pelures séchées:

Orange	....	**0.26**
Lemon	....	**0.23**
Citronnelle	....	**0.52**
Pelures (mélangées et tranchées) doz.	**2.00**	**3.00**

Raisin:

En vrac. Valence, boîtes de 25 lbs., la lb.	....	**0.13½**
Muscatels:		
1 couronne	....	....
2 couronnes	....	....
3 couronnes	....	0.15
4 couronnes	....	....
Sans pépins de Californie, cartons 15 onces	....	0.15
Corinthe (vrac)	....	0.17
Corinthes grecs, 16 onces	....	0.19
Epépiné, fancy, 15 onces	....	0.16
Dattes, vrac	....	0.08½
Farcies, boîtes de 8 lbs.	....	**3.40**
En paquets Dromadaire (36 x 10 onces)	....	7.60
En paquets seulement, Excelsior, 36 x 10 oz.	....	4.25
Figu s 2¼s, la lb.	....	0.15
Figues 2½s, la lb.	....	0.16½
Figues 2¾s, la lb.	....	....
Figues blanches (70 boîtes 4 onces), 3.50, 50 x 6 oz.	....	....
12 x 10 oz.	0.20	0.21
Figues Fancy Malaga, cabas, 25 lbs, la lb.	....	0.07

Pruneaux (boîtes de 25 lbs):

20-30s	....	0.32
30-40s	....	0.22½
40-50s	....	0.15
50-60s	....	0.14
60-70s	....	0.12½
70-80s	....	0.12
80-90s	....	0.11
90-100s	....	0.10½

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

LE SUCRE

Atlantic, extra granulé.	8.00
Acadia, extra granulé.	8.00
St. Lawrence, extra granulé. .	8.00
Glace, baril.	8.20
Glace (caisse de 25 lbs.). . . .	8.60
Glace (caisse de 50 lbs.). . . .	8.35
Jaune No 1.	7.60
Jaune No 2.	7.50
Jaune No 3.	7.35
Jaune No 4.	
En poudre, barils.	8.10
En poudre, 50s.	8.30
En poudre, 25s.	9.00
Cubes et dés, 100 lbs.	9.70
Cubes, boîtes de 50 lbs.	8.80
Cubes, boîtes de 25 lbs.	9.00
Cubes, paquets de 2 lbs.	10.00
En morceaux, Paris, barils. . .	9.60
En morceaux, 100 lbs.	8.35
En morceaux, boîtes de 50 lbs.	8.80
En morceaux, boîtes de 5 lbs.	9.75
En morceaux, boîtes de 2 lbs.	10.50
Crystal Diamond, barils. . . .	8.60
" " boîtes, 100 lbs. .	8.70
" " boîtes, 50 lbs. .	8.80
" " boîtes, 25 lbs. .	9.00

NOIX

Nous cotons:		
Amandes Tarragone, lb..	0.15	0.16
Amandes (Jordan) . . .	....	0.70
Chataignes (canadiennes)		0.28
Avelines (Sicile), la lb. .	0.11½	0.13
Noix Hickory grosses et petites.	0.10	0.15
Pecans (New Jumbo) la lb.	0.25	0.26
Cerneaux.	0.50	0.58
Marbots.	0.20	0.21
Arachides rôties :		
Bon Ton	0.18	0.19
Jumbo	0.16	0.17
Suns	0.13½	0.14½
"G".	0.10½	0.11½
Arachides (peanuts) salées :		
Jumbo.	....	....
Fancy entières, la lb. . .	0.30	0.33
Fancy cassées, la lb. . .	....	....
Pecans (nouvelles Jumbo) la lb.	....	....
Amandes de Valence. . .	0.34	0.35
Brésil.	0.17	0.18
Noix (Grenoble).	....	....
Pecans, écalées	1.60	1.70

PRODUITS EN PAQUETS

Nous cotons:	
Cocoa Fry's, bte ½ lb. . . lb.	0.43
— Baker's, bte ½ lb. —	0.43
Flocons mais, caisse 3 douz. .	3.15
Avoine roulée, 20s. . 4.25, 4.75,	4.80
Riz pt. é.	5.70
Hominy, perle ou grain, 2 douz.	2.50
Health bran, (20 paquets), case	3.50
Orge perlé écossais, case . . .	2 70
Farine à crêpe préparée, cs 24	3.70
Wheat food, 18-1½	3.25
Farine de sarrazin, case 2 doz.	4.75
Flocons de blé, caisse 3 douz. .	3.75
Oatmeal, coupe fine, 20 pqts. .	5.50
Blé à porridge, 36s. caisse . .	6.40
Blé à porridge, 20s caisse . .	6.60
Farine préparée (paquets de 3 lbs.) douz.	2.05
Farine préparée (paquets de 6 lbs.) douz.	4.00
Corn Starch (préparé).	0.09½
Benson Corn Starch, 1s, lb. . .	0.09½
Canada Corn Starch, 1s, lb. . .	0.08
Challenge Corn Starch, 1s, lb..	0.08
Argo Corn Starch, 1s, lb. . . .	0.08
Fleur de patates Casco raffinée, lb.	0.12½
Canada Laundry Starch, 1s, lb.	0.07½

CEREALES

Céréales—	
Cornmeal, golden, granulé. . .	2.65
Orge perlé (sac de 98 lbs.). . .	4.50
Orge mondé (98 lbs).	3.25
Hominy gruau, (98 lbs.). . . .	2.65
Hominy perle, (98 lbs.). . . .	2 60
Graham, sac 98 lbs.	3.50
Oatmeal (standard granulé). .	4.00
Avoine roulée, 90c (en vrac). .	3.25

LES POIS ET LES FEVES

Pois—	
Blanc, le minot.	
Bleus, la lb. **Pas en stock.**	
Cassés, récolte nouv. 98 lbs. . .	5.25
Pour bouillir, le minot.	3.25
Lima, Californie. Pas en stock.	
Fèves—	
Fèves canadiennes, triées à la main, le minot.	3.20
Lima Madagascar, la lb., suivant la qualité.	0.05½

CONSERVES

Conserves de Légumes—		
Asperges (américaines vertes), doz. 2½s. . . .	5.25	5.55
Fèves, Golden Wax. . . .	1.75	1.80
Asperges importés, 2½s. . . .	....	5.25
Pois importés—		
Caisse de 100, la caisse,		
Extra fins.		24.00
Surextra fins.		26 00
Très fins.		22.00
Fins.		19 00
Mi-fins.		17.50
Moyens.		16.50
Conserves de Fruits—		
Pommes, 2½s., douz. . . .	....	1.55
Pommes, gal. douz. . . .	4.75	4.90
Blueberries, 2s.	....	1.90
Groseilles noires, 2s douz.	....	5.65
Cerises rouges, sans noyau, sirop épais, la douz. . .	3.10	3.25
Framboises, 2s.	....	4.10
Fèves, Refuges.	1.75	1.80
Blé-d'Inde (2s.).	1.15	1.30
Betteraves, 2 lbs.	....	2.25
Carottes (tranchées) 2s..	....	1.80
Blé-d'Inde (en épis) 2½s. .	....	2.50
Epinards Can (2s.). . . .	....	2.10
Epinards, Californie, 2s. .	....	2.25
Tomates, 2s.	....	1.15
Tomates, 2½s.	1.42½	1.50
Tomates, 3s		
Tomates, gallons.	5.50	5.60
Citrouille, 2½s.	....	1.30
Pois, standards.	**1.45**	**1.55**
Pois earl June, (douz.)..	1.75	1.80
Pois, très fins, 20 oz. . . .	....	2.75
Pois, fins, 20 oz.	....	2.35
Pois, moyens, 20 oz.	....	1.85

LES EPICES

Cotations fournies par la maison J. J. DUFFY & CIE. en date du 27 décembre 1922.

Allspice	....	**0.30**
Cannelle, rouleaux. . . .	0.32	0.35
Clous de girofle.	....	0.42
Crème de tartre (française pure).	0.39	0.42
Chicorée canadienne . . .	....	0.12
Américaine (high est) .	....	0.25
Gingembre Jamaïque . .	0.45	0.60
Gingembre (Cochin ou Japon).	....	0.25
Macis.	0.60	0.65
Epices mélangées.	....	0.30
Muscades entières . . .	0.28	0.35
Muscade moulue.	....	0.35
Poivre noir.	....	0.26
Poivre blanc.	....	0.32
Poivre (Cayenne).	....	0.38
Epices à marinades . . .	0.20	0.25
Paprika	....	0.50
Turmurie	....	0.25
Acide tartrique, la lb. (en cristaux ou en poudre)	....	1.00
Graine de cardemone, la lb. en vrac	1.25	1.50
Anis (carraway) hollandais.	0.30	0.35
Cannelle, Chine, la lb. . .	....	0.35
Cannelle, la lb. moulue. .	....	0.26
Graine de cardemone, la vrac	0.35	0.40
Graine de céleri, en vrac (nominal)	0.55	0.60
Maniguette (Pimento). .	....	**0.15**

POUDRE A PATE "COOK'S FAVORITE"

	la douzaine
Boîte carrée, 1 lb. (2 douz. par caisse)	3.45
Boîte ronde, 1 lb. (3 douz. par caisse)	5.25
Boîte ronde, ½ lb. (2 douz. par caisse)	2.00
Boîte ronde ¼ lb. (4 douz. par caisse)	1.35

Escompte spécial par lot de 3 caisses 5%.

FARINE PREPAREE DE BRODIE ET HARVIE

"XXX" (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.05
"XXX" (étiquette rouge), Paquets de 6 lbs., la douz. .	4.00
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	2.00
Crescent (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. .	3.90
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 3 lbs., la douz. .	1.95
Superbe (étiquette rouge). Paquets de 6 lbs., la douz. .	3.80
Crêpes (étiquette rouge). 18 paquets de 1¼ lb..	2.25
Sarrasin, (étiquette rouge), 18 paquets de 1¼ lb., la douz..	2.25

LES DERNIERES COTATIONS DES PRODUITS D'ALIMENTATION ET D'EPICERIE

FRUITS

Cotations fournies par la maison HART & TUCKWELL, en date du 27 décembre 1922.

Oranges de Californie . .	5.00	6.50
Pamplemousses.	5.00	6.00
Raisin Malaga, le baril. .	7.00	9.50
Citrons de Messine. . .	4.50	5.50
Bananes.	4.50	5.00
Dattes.	0.13	0.22
Figues.	0.26	0.33
Pommes Fameuse:		
No 1, le baril.	....	10.50
No 2, le baril.	....	9.50
McIntosh:		
No 1, le baril.	....	10.00
No 2, le baril.	....	9.00
En boîtes.	....	3.00
Spies No 1 baril. . . .	...	9.00
Spies No 2.	....	8.00
Baldwins No 1.	....	7.50
Baldwins No 2.	....	6.50
Greenings No 1.	....	7.00
Greenings No 2.	....	5.75
Oignons Espagnols.		4.50
Oignons rouges, sacs de 75 lbs.		2.50
Patates, le sac de 80 lbs.	0.95	1.00
Noix écalées, Extra Fancy, boîte de 55 lbs, la lb. . . .		0.75
Noix Grenoble, la lb.		0.30
Nouvelles du Brésil, la lb. . .		0.17
Amandes écalées, boîtes de 28 lbs., la lb.		0.50
Meilleures avelines, la lb. . .		0.18
Amandes, stock nouveau, la lb.		0.20
Peanuts Jumbo, la lb.		0.14

CAFE

Cotations fournies par la maison KEARNEY BROS. en date du 27 décembre 1922.

Grillé	La livre	
Java.	0.49	0.54
Mocha	0.45	0.49
Bogota.	0.39	0.45
Macaraibo.	0.41	0.44
Santos, Bourbon	0.31	0.37
Santos No 1	0.33	0.35
Santos No 3	0.27	0.29
Jamaique.	....	0.24
Rio	0.20	0.23
Mocha (genre)	0.40	0.46
Mexique.	0.39	0.47

THE

Thés Japon—(nouvelle récolte)				
Common			0.41	0.45
Choix			0.48	0.55
Early picking			0.60	0.70
Meilleur, 1ère récolte . .			0.80	1.15
Thés noir:	Indien		Ceylan	
Pekoe. . . .	0.46	0.50	0.47	0.53
Orange Pekoe	0.49	0.52	0.52	0.62
Orange Pekoe brisé. . . .	0.53	0.57	0.58	0.77
Thés Ceylan vert:				
Young Hyson No 1. . . .			0.53	0.56
Young Hyson No 2. . . .			0.48	0.50
Young Hyson non coloré.			0.44	0.47
Hyson No 1.			0.43	0.45
Hyson No 2.			0.41	0.43
Gunpowder Tea:				
Pinhead			0.49	0.65
Imperial			0.36	0.41
Pea Leaf.			0.28	0.34

ESSENCES JONAS

Royal Quintessence Pure
(tous arômes)

Flacon rond, 1 once . .	la douz.	1.50
— — 2 —	—	2.75
— — 2½ —	—	3.00
— — 5 —	—	5.50
— — 8 —	—	9.25
— carré, 8 —	—	9.25

Triple Mélange Concentré
(tous arômes)

Flacon plat, 1 once	la douz.	1.25
— — 2 —	—	2.35
— carré, 2 —	—	2.70
— — 4 —	—	4.75
— — 8 —	—	9.00
— — 16 —	—	17.50

Mélange Double Force. Marque Etoile d'Or (tous arômes).

Flacon 1 once	la douz.	0.84
— 2 —	—	1.25
— 4 —	—	2.30
— 8 —	—	4.00
— 16 —	—	7.50

Mélange Concentré, Marque à l'Ancre
(tous arômes)

Flacon 2 onces	la douz.	1.45
— 4 —	—	2.65
— 8 —	—	4.50
— 16 —	—	8.25

Extraits Aromatiques Jonas en vrac,
(tous arômes)

Marque Liberty	la livre	1.00
— Star	—	1.35
— Seal	—	1.50
— X	—	1.90
— XX	—	2.40
— XXX	—	3.00
— XXXX	—	3.50
— XXXXX	—	4.00
— XXXXXX	—	4.50

En bouteilles, cruches, barils, le gallon à partir de 8.00

Essence de café "The Travellers Friend", bouteille 4 oz., douz. 3.00

Essences Parisiennes pour colorer, bouteille 4 oz., douz. . . 2.40

Sauce Worcestershire,
bouteilles à bouchon de verre.

Marque Perfection:
bouteille de 6 onces, la douz. 1.50

Marque Club:

bouteille de 6 onces, la douz. 1.35
(Caisse de 3 douzaines.)

Limonade et Orangeade en poudre "Messina" (Marque enregistrée).
Boîtes de 4 onces, la grosse. 14.40
(3 douzaines par caisse.)

Couleurs liquides pour crème à la glace, bonbons et confiserie.
Rouge, bleu, vert, violet, jaune, brun, chocolat, etc. la douz.

Bouteilles rondes de 2 onces . 2.75
Bouteilles XXX de 16 onces, la bouteille 2.75

MOUTARDE FRANCAISE JONAS

	la douz.
Jarres No 64, 1 lb., couvercle vissé, 2 douz. par caisse. . .	1.60
Jarres No 65, 1 douz. par carton.	2.20
Jarres No 66, 1 doz. par caisse	3.10
Jarres, pts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	2.50
Jarres, qrts, Perfect Seal, 1 douz. par carton.	3.65
Jarres pts, Queen, 1 douz. par carton.	2.65
Jarres qrts, Queen, 1 douz. par caisse.	3.80
Pony, 2 douz. par caisse. . . .	1.15
Verres, 6 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.,	1.10
Verres, 8 oz., bouchage Anchor, 2 douz. par carton, la douz.	1.35

PRODUITS PURITAS

Poudre à pâte.

Caisse de 4 dz. de 2 onces, la dz.				0.96
—	4	—	4	— 1.20
—	4	—	6	— 1.65
—	4	—	8	— 2.00
—	2	—	12	— 2.75
—	4	—	12	— 2.70
—	2	—	16	— 3.45
—	4	—	16	— 3.40
—	1	—	2½ lbs. la dz.	8.40
—	½	—	5 lbs. la dz.	15.60

2 dz. 4 oz.
Csse assortie 1 dz. 12 oz. la cse 8.50
1 dz. 16 oz.

Emballage en boîtes de ferblanc.

Escompte spécial de 5% sur toute commande de 3 caisses ou plus.

LUSTRINE (Poudre de Savon)

Caisse de 100 paquets de 8 onces 5.40
Caisse de 48 paquets de 16 onces 5.40
Caisse de 24 paquets de 3 lbs. . 7.00
Essence Parisienne pour brunir et colorer, la douz. 2.40

EMPOIS ORIENTAL

(en boîtes, cartons)

NETTOYEUR PURITAS

Caisse de 4 douzaines 3.95

SODA A PATE

100% pur.

Caisse de 6 dz. de 10 oz., la cse $33.22

GELATINE CRYSTAL

(Non aromatisée)

Caisse contenant 2 cartons d'une douzaine chacun . . . la dz. 1.75

PROMPT TAPIOCA

Caisse de 4 douz., la douz. . . 1.15
Demi-caisse 12 paquets 3 lbs. . 3.55

GELEE DE TABLE

(Dix essences)

Caisse contenant 1 gr. ou 12 cartons d'une douz. chacun.
La douzaine 1.15
La grosse 13.80


Old Stock Ale
PALE BITTER ALE
Wm DOW & Co
Wm Dow Co
BREWERS
MONTREAL
Avec la
Dow
Old Stock Ale
mûrie à point
Prime par la Force et par la Qualité

Renseignements de Québec

Vente—L. Miv. Dechêne vs Cléop. Dumas, 511-126 S.-Roch Nord.
Mariage—Jos. P. Dechêne à Dlle Bern. Filion.
Déclaration—Geo. P. Châteauvert, 32-A-6-A-, 32-5 Notre-Dame.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succession Dame Vve Châteauvert, ½ ind. 32-A-6-A-9-5 Notre-Dame.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succ. V. Châteauvert, mêmes lots que ci-dessus.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succession Onés. Châteauvert, 1 quatorzième ind. des mêmes lots que ci-desssus.
Vente—Frs. Jobin à Jules Garneau, 81-37 Notre-Dame.
Obligation—Jules Garneau à L'Industrielle Ass.-Vie, 81-37 Notre-Dame, 3033 Palais.
Vente—Léger Picard à J. P. Galibois, 508-264 et p. N. 265, S.-Roch-Nord.
Vente à réméré—Alf. Dombrowski à C. E. Taschereau, p. N. 2010 S.-Pierre.
Obligation—Jos. Fortier à Wm. Montreuil, p. 137, Beauport.
Obligation—Dlle Bridget Hinds à Jos. Alb. Bouchard, 4178, Montcalm.
Obligation—Jos. Girard à Dlle Julie Lasnier, 509-495 et 493, S.-Roch Nord.
Vente—René Couture à H. P. Bériau, 48-A-140-A-145 et 146, 49-184 et 185 Notre-Dame.
Obligation—Dame Eug. Moisan à Société de Prêts & Placements 1728, Jacques-Cartier.
Cession de droits—J. H. Lessard à Léger Bégin, rang 5-231 à 246, rang 6-263 S.-Dunstan.
Quittance—Ernest Rioux à Jos. Samson.
Obligation—Eug. Labonté à Soc. de Prêts & Placements 109 S.-Roch Nord.
Vente—Jos. E. Mercier à Isid. Maranda, 1750-1750-A, Jacques-Cartier.
Quittance—Médéric Monast à J. E. Marier.
Quittance partielle—Dame C. F. Delâge à J. E. Marier.
Séquestre—J. B. Drouin vs L. Tardif.
Vente—Patrick Walsh à Wm. Byrne p. 4199, 4197-B, Montcalm.
Vente—Dame L. Morency à Dame M. J. Alf. Sylvain, 644, S.-Roch.
Quittance—Frs. Bouchard à Dame Léandre Morency.
Bail—Succ. Ferd. Turgeon à K. K. Fraser, 98-192, Montcalm.
Obligation—Dame . C. Poy à Elz. Lemieux, 509-397 et 398, S.-Roch Nord.
Quittance—Dame Alph. Breton à Rect. de Québec.
Quittance—Hubert Bisson à Dame Vve Em. Blouin.
Vente—Dlle Blanche Côté et al. à J. A. Plante, 2751-1-C, S.-Louis.
Vente—Jos. Nap. Faucher à Ernest Gale, 1311, Montcalm.
Testament—Dame Thomas Carette.
Déclaration—E. Carette, ½ ind. 3317 S.-Jean, ½ ind. 449-D-9, S.-Roch Nord.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succ. Dame Thos. Carette, mêmes lots que ci-dessus.
Mariage—J. G. Morency à Dlle L. Carli.
Hypothèque—Alf. Lang Wade à The Canadian Bank of Commerce 431-5-1-2-3-4, S.-Roch Nord.
Quittance—Alph. Paré à Dame Em. Bélanger.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succ. J. Laberge, 777, 782, p. 783, S.-Sauveur.
Vente—Léon Binet et uxor à P. J. Dubeau, 783, 1239, 1308 Beauport.
Vente—Ed. Guillot, fils de J. B. à P. J. Dubeau, 1356-A Beauport.
Donation—Pierre Dubeau, jr. à Em. Dubeau, 865, 862, p. 861, p. 1237, 1201, Beauport.
Donation—P. J. Dubeau et uxor à Géd. Dubeau leur fils, p. 782, p. 1237, p. 1201, 1092 1356A, Beauport.
Donation—P. J. Dubeau et uxor à Azarie Dubeau leur fils 783½ S.-O., 1092, 1339 1356A, Beauport.
Obligation—Alc. Fontaine à Frs. Borchard, 508-228 S.-Roch Nord.
Hypothèque en garantie—Jos. A. E. Biloteau, 109-1-e., Notre-Dame.
Obligation—Johnny Tremblay à Rod. Tremblay, 647-B, S.-Roch.
Mariage—Azarias Martel à Dlle Joséphine Laverdière.
Avis—Thériault, Gagnon & Cloutier, 55 Sillery.
Transport—Napoléon Bruneau à Jean Lépine.
Quittance—Alb. Vigneault et uxor à Arcade Rousseau.
Vente—J. R. Riverin à J. A. Paradis, 1659 Jacques-Cartier.
Vente—Bern. Girard à Alf. Légaré, 1715 S.-Sauveur.
Obligation—Alf. Légaré à Dame O. F. Boucher, 1715 S.-Sauveur.
Vente—Louis Leclerc à Jos. Villeneuve 2102-101, S.-Sauveur.
Obligation—Jos. Villeneuve à Em. Bergeron, 2102-101 et 93, S.-Sauveur.
Transport—Dame Géo. Métivier à Dlle Alice Beaulieu et al, 1216, S.-Sauveur.
Quittance—Succ. Ratté à N. Malouin.
Quittance—Ad. Rousseau à Alb. Lainé.
Vente—Jos. Guillemette à Em. Garneau, 4147, 4148, Montcalm.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Dame John Kronstron.
Main-levée—La Banque d'Hochelaga.
Quittance—Chs. Taillon à Elzéar Sansfaçon.
Obligation—Géo. Lachance à E. Bouchard, 4368-76, p. 77-77, Montcalm.
Vente—Damase Fleurie à Dame Pierre Ouellet, ½ S.-O. 534, S.-Sauveur.
Mariage—J. C. P. Boivin à Dlle M. D. C. Laine.
Bail—J. C. Vachon à Ad. Laliberté, 828 S.-Sauveur.
Séquestre—J. A. Leblanc vs Lefaivre & Gagnon.
Vente à réméré—Dlle Alm. Rousseau à Dame Vve Aug. Desrochers, ½ O. 36 p. S.-Sauveur.
Vente—Dame Gerv. Lachance et vir à G. M. Giroux, p. 446, Beauport.
Subrogation—Dame Vve Shephin et al. à Dlle Marie Déry, 1368-7, Montcalm.
Obligation—Jules E. Déry à Dlle Marie Déry, 3473, S.-Jean.
Vente—Ferd. Guillemette à L. O. Cantin, 81-6, Notre-Dame.
Obligation—L. O. Cantin à Caisse Pop. S.Malo, 81-6, Notre-Dame.
Quittance de droits—Perc. du Revenu à Succ. Vve Ed. Côté, 2301-10, S.-Sauveur.
Vente—Alb. Côté et al. à Frs Fleury, 2301-10 S.-Sauveur.
Obligation—Frs. Fleury à Lauréat Turcotte, 2301-10 S.-Sauveur.
Testament—Denis Robitaille.
Déclaration—Chs. Robitaille 2341-D-38, S.-Sauveur.
Quittance de droits—Perc. du Revenu à Succ. Denis Robitaille, 2341-D-38, S.-Sauveur.
Quittance—Alf. Côté et al. à Frs. Fleury.
Quittance—Dame Vve Arth. Boutet à Régistrateur de Québec.
Quittance—Pierre Racine à Dame Vve Arth. Paquet.
Quittance—Dlle Julie Lasnier à Frs. Jobin.
Mariage—H. O. Perron à Dlle Anna M. Têtu.
Obligation—J. L. Letarte à J. A. Falardeau, 435 108 S.-Roch Nord.
Jugement et avis—O. Chalifour Inc. vs D. G. A. Durand, p. 531-7-A, Beauport.
Vente—Dame J. B. Piché à Ern. Poirier, 111 S.-Sauveur.
Obligation—L. Auclair à Ed. Bouchard, 1973, St-Pierre.
Vente—R. Nap. Mercier à L. Auclair, p. 478, 479 489, Beauport.
Vente—Ans. Thibaudeau à P. Bélanger, 2098-37, S.-Sauveur.
Vente—Paroisse S.-Roch à J. C. Bernatchez, 431-1-26-27-5-29-28, S.-Roch Nord.
Quittance—Dame Vve Nap. Ferland à Dame F. O. Boucher.
Quittance—I. Ed. Villeneuve à Léger Bégin, p. 107, 106 Beauport.
Testament—Ed. Vézina.
Déclaration—Dame Vve Vézina, 511-8, ½ ind. S.-Roch Nord.
Quittance de droits—Percepteur du Revenu à Succ. Ed. Vézina, ½ ind. 511-8 S.-Roch Nord.
Vente—J. E. Lacasse et al. à C. J. Lockwell, ½ ind. 2888, Palais.
Vente—Dame O. Migner à Dr Achille Paquet et al, 87-1 95-c 1-A, Notre-Dame.
Obligation—Jos. Buteau à Frs. Fournier, ½ S. 3879 Montcalm.
Obligation—Héritiers Chartrain à Caisse Populaire de Québec, p. 3740 S.-Jacques.
Main-levée—Religieux du T. S.-Sacrement.
Vente—Le Rec. Trudel & Picher agté à C. E. Taschereau, 583-38-A S.-Roch Nord.
Vente—Cléop. Dumais à Marc Phéaume, 511-126 S.-Roch Nord.
Main-levée—La Cie O. Chalifour Inc. à T. E. Rousseau.
Vente—Montcalm Land Co. Ltd. à Frs. X. Jacob, 49-7-8-12-28 48-A-14 et 15 Notre-Dame.
Mariage—Rob. C. Hastings, M.DD. à Dlle G. R. Nelson.

Quittance—Dame Vve J. A. D. Bélanger Taché à Alex. Taché.
Mariage—S. Don Carlos à Dame Géraldine Michaud.
Vente—Mechanics Supply Co. Ltd. à Frank Byrne, 2436-27, S.-Sauveur.
Quittance—Ubald Blouin à Geo. Couillard.
Vente—Adj. Maranda à Arth. Labrecque, 2098-148, S.-Sauveur.
Vente à réméré—Jos. Boivin à Dame Louis Verreault, 508-479, S.-Roch Nord.
Vente—Montcalm Land Co. Ltd. à L. C. Lanouette, 48-A-21-217-218-219 48-A-221, Notre-Dame.
Mariage—E. E. Petitclerc à Dlle Maria Lavoie.

Renseignements des Trois-Rivières

BUREAU D'ENREGISTREMENT DES CITE ET DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Semaine du 18 au 22 décembre 1922.

Testament—Dame Mary Drew.
Testament—Théodore Ricard.
Déclaration—Mary Drew et Théodore Ricard, Yamachiche et Pte du Lac.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Mary Drew, Yamachiche et Pte-du-Lac.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Théodore Ricard, Yamachiche et Pte-du-Lac.
Rect. re obligation—Évariste Pellerin à Delle Léa Marcouiller et al., 273-274-275, S.-Boniface.
Transport—Joseph Robert à Dame M.-Anne Robert.
Vente—Ludger Dugré à Caisse Populaire de S.-Boniface, 307-208-209, S.-Boniface.
Vente—J. Moïse Bolduc à Ls Henri Bolduc, Paroisse Trois-Rivières et Pte-du-Lac.
Testament—Hubert Bolduc.
Déclaration—Hubert Bolduc et uxor, Paroisse Trois-Rivières et Pte-du-Lac.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Dame Délia Dupont, Paroisse Trois-Rivières et Pte-du-Lac.
Quittance de droits sur succession—Percepteur du Revenu à Succ. Hubert Bolduc, Paroisse Trois-Rivières et Pte-du-Lac.
Obligation—Henri Biron à Hon. R. S. Cooke, 1164-25, Cité Trois-Rivières.
Donation—Joseph Pratte à Alfred Pratte, p. 80, Sainte-Flore.
Vente—Frederick W. Sharp à Shaw. Foundries Ltd. 628-1493, Sainte-Flore.
Dissolution sociale—A. Héon & Cie.
Quittance—Clair Massicotte à W. H. Fontaine.
Obligation—J. Wilfrid Défond à Edouard Blais, 625-208 Flore.
Contrat de mariage—Euclide Caver et M.-Rose A. Ayotte.
Transport—Frs. Dec. Kinderen à Arthur Charest et al.
Quittance—Majorique Gélinas à Alphonse Gélinas.
Privilège—Richard Gonneville à Joseph Arsenault.
Déclaration sociale A. Héon & Cie.
Vente—Grégoire Veillette à Edmond Lafontaine, 861 Cité Trois-Rivières.
Quittance—Vve Octave Girard à H. Lachapelle.
Déclaration sociale—Héon & Fils.
Mariage—Donat Gélinas et Carine Héroux.
Vente—A. et J. Decharrette à Pierre Gélinas, 391 S.-Barnabé.
Quittance—Zarilla Hains à Shw. W. & P. Co.
Quittance—Napoléon Lapointe et al. à Zarilla Hains.
Vente—Ferdinand Milette à Albert Saint-Onge, p. 86, S.-Etienne.
Vente—Ferdinand Milette à Hormisdas Lamprom, p. 86, S.-Etienne.
Vente—Albert Saint-Onge à J. Félix Saint-Onge, p. 86, S.-Etienne.
2ème copie—Évariste Pellerin à Léa Marcouillier et al.
Quittance—Caisse Populaire S.-Etienne à Ferdinand Milette.

COUR DE CIRCUIT—JUGEMENTS.

Donat Gauthier et al. vs Joseph Ouellette, Trois-Rivières, $71. Dette.
Les Commissaires d'Ecoles de Shawinigan Falls vs Uldège Plante, Shawinigan Falls $76.85.—Taxes.
T. A. Gilbert vs Henri Ouimette, Trois-Rivières, $64.—Sur compte.
Charles Fawcett, Ltd. vs Napoléon Boucher, S.-Marc de Shawinigan, $64.20.—Dette.
Luc Rochefort vs Arthur Laviolette, Trois-Rivières, $62.70.—Compte.
J. Athanase Boisvert vs Josaphat Beaupré, Shawinigan Falls, $27.94.—Dette.
Salada Tea Co. of Canada vs J. Marineau, Glenada, $33.33.—Dette.
Polycarpe Lambert vs Henri Boisvert, Trois-Rivières, $57.10.—Dette.
Victor Abran vs Clémentine Boucher, Trois-Rivières, $70.—Dette.
Jules Dandurand vs Henri Lemire, Trois-Rivières, $22.—Services professionnels.
Daniel Loranger et al. vs Wilbray Dargis, Cap de la Madeleine, $36.05.—Compte.

Renseignements de Sherbrooke

pendant la semaine finissant le 23 décembre 1922.

ACTES DE VENTE

Propriété Clarence E. White à Homer P. White, partie lot 319, Lennoxville. Prix: $1.00; payé.
Mde J. B. Charest à Mde Joseph Charest, partie lot 323, Orford. Prix: $1.00; payé.
Le Shérif à la Brompton Lumber & Mfg. Co., partie lot 1537, quartier sud. Prix: $1.050; payés.
Mde Hubert Poliquin à Antonio Paris, lot 899-42, quartier est. Prix: $300; payés.

HYPOTHEQUES

Antonio Paris à Séminaire S.-Charles-Borromée, $1,000, affectant lot 899-42, quartier est.
Trefflé Rouillard à Joseph Tanguay, $928, affectant lot 13a, rang 7, Compton, — et partie lots 142 et 143, village de Compton.
Edwin L. Webster à P. O. Powers, $2,000, affectant lots 6n, 7a et 7b, rang 5, Compton.
Georges Beaulieu à Harry Prowse, $3,000, affectant partie lots 1452-32 et 33, quartier sud.
Cyrille Lanctôt à La Banque Nationale, $2385.94, affectant lots 3a et 5b, rang 9, Compton.
A. L. Aldrich à Walter Baupill et al., $500, affectant parties lot 23, rang 8, Compton.
O. A. Bégin à Dolor Rousseau, $2000, affectant partie lot 333, Lennoxville.

QUITTANCES

Mde A. P. Thornton à propriété Mirdoch Rose, de l'hypothèque du 3 juin 1890.
Sherbrooke Loan & Mortgage Co. à Mde W. E. Loomis, de l'hypothèque du 14 avril 1921.
L. E. Codère à La Banque Nationale, d'une hypothèque de $1000.
L. E. Codère, ès-qual. à La Banque Nationale, d'une hypothèque de $1,000.
Mlles E. C. et E. Têtu à Antoine Langlois, d'une hypothèque de $300.
Propriété Clarence E. White à Homer P. White, de l'hypothèque du 30 septembre 1910.
Wilfrid Lapierre à Georges Beaulieu, d'une hypothèque de $1950.

Société fondée par Joseph O. Dubuc et J. P. Marion, sous le nom de Eastern Townships Transport Co.
Bail par Joseph Goulet à L. P. Dessault, lot 1444-171, quartier sud, pour un an. Loyer: $336.
Jugement The Metal Shingle & Siding Co. Ltd vs J. O. Simi-

naro, pour $187.31, avec avis affectant lot 28e et 28f, rang 2, Compton.

Testament de Mde William Young, avec déclaration de transmission affectant moitié indivise lots 21, rang 8, — et 20, rang 7, Compton, avec reçu du Percepteur du Revenu Provincial.

Testament de Mde Trefflé Rouillard, avec déclaration de transmission affectant lots 13a, rang 7, Compton et parties lots 142 et 143, Village de Compton, avec reçu du Percepteur du Revenu Provincial.

Déclaration de transmission propriété Zerah Whitcourt, affectant parties lots 7 et 8, rang 1, Compton, avec reçu du Percepteur du Revenu Provincial.

Testament de Clarence E. White, avec déclaration de transmission affectant partie lot 319, Lennoxville, avec reçu du Percepteur du Revenu Provincial.

Déclaration de transmission de propriété de Esdras Blais, affectant lot 26a, rang 9, Compton, avec reçu du Percepteur du Revenu Provincial.

Testament de Mde A. L. Aldrich avec déclaration de transmission affectant parties lot 23, rang 8, Compton, avec reçu du Percepteur du Revenu Provincial.

Pouvoir de procuration par Arthur J. Whitcouth à Edward G. Whitcouth.

Renonciation par Arthur G. Whitcouth et al. à Mde Zerah Whitcouth de leurs droits sur parties lots 7 et 8, rang 1, Compton.

Donation par F. N. McCrea à Mde E. M. Baker, parties lots 229, Lennoxville.

Bail par Paul Jasmin à Cyrille Lanctôt, lots 3a, 5b et 5e, rang 9, Compton, pour deux ans, avec promesse de vente à $2250.

Renseignements d'Arthabaska

ACTES ENREGISTRES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

du 18 au 23 décembre 1922.

Vente—Gust. Picher, S.A. à Georges Muldoon, 599 et 600, Tingwick.

Vente—Gust. Picher, S.A. à Wm. Pailleur, 2/3 N.E. 684, Tingwick.

Vente—Gust. Picher, S.A. à Donat Plourde, 589 et 590, Tingwick.

Obligation—Anthime Boisvert à Pierre Camdem p. 400, Ste-Victoire.

Obligation—Calixte Champagne à Dame Hermine Bonin, p. 13, 11e rg, Simpson.

Obligation—Albert Gaillardetz à Thomas Leduc, 17, Sainte-Victoire.

Vente—Hercule Poirier à Georges Laroche, ½ S.O. 9a, cont. 11e rg, Maddington.

Testament—Joseph Turgeon, sr., à Joseph Turgeon, jr., ½ ind., 21b, 8e rg, Stanfold.

Jugement—Calixte Richard vs Evariste Bergeron et al., ½ e. 276 et p. 308-309, Bulstrode.

QUITTANCES.

Dr P. U. Garneau à Gédéon Nault.
Donat et Albert Beauchesne à Irénée Gagnon.
Albert Beauchesne à Donat Montambault.
Albert Beauchesne à Médard Desserres.

Ventes par les Shérifs de la Province

ARTHABASKA

Joseph Desmarais vs Guilbert Vacher. Comme appartenant au défendeur: Le tiers nord ouest du lot No 9 du 5e rang du cadastre officiel du canton de Simpson, — avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de S.-Cyrille de Vendover, le 17 janvier 1923, à deux heures de l'après-midi.

BEAUCE

Aimé Bisson vs Joseph Lapointe. 1. Un terrain de forme irrégulière situé en le premier rang du Fief S.-Barbe de la Famine, en la paroisse de S.-Georges de Beauce, contenant cent trois pieds de front sur quarante pieds de profondeur dans la ligne sud-est et quatre-vingt-dix pieds de profondeur dans la ligne nord-ouest, le tout plus ou moins, et mesure anglaise, borné au nord-ouest à Johnny Poulin, au sud-est à Joseph Morin, en front au chemin public et en arrière par le terrain ci-après décrit, — avec bâtisses et dépendances; 2. Un autre terrain de forme irrégulière situé au même endroit, et immédiatement en arrière de celui sus-désigné contenant environ cent soixante pieds de front sur environ quatre-vingt-dix pieds de profondeur ayant environ deux cent cinquante pieds de largeur au bout de la profondeur, borné en front au terrain sus-décrit, en arrière à David Gilbert, au nord-ouest aux représentants de Evangéliste Rodrigue, et au sud-est à la montée de David Gilbert, — avec bâtisses et dépendances, étant les dits deux terrains connus comme faisant partie du lot numéro six cent dix-huit du cadastre officiel de ladite paroisse de S.-Georges de Beauce. Pour être vendus en un seul et même lot, à la porte de l'église de la paroisse de S.-Georges, le 9 janvier 1923, à une heure de l'après-midi.

Dame Marie-Reine-Blanche Doyon et vir vs Napoléon Vachon et al. Comme appartenant à Napoléon Vachon. Le numéro cinq cent trente-un-B du cadastre officiel de la paroisse de S.-Joseph de Beauce, comme appartenant à M. Napoléon Vachon et actuellement en la possession dudit Napoléon Vachon, — avec toutes les bâtisses sus-érigées, circonstances et dépendances. Pour être vendu à mon bureau, au Palais de Justice, en le village S.-Joseph de Beauce, le 16 janvier 1923, à dix heures de l'avant-midi.

KAMOURASKA

Emile Larochelle, fils d'Hérode, demandeur saisi vs Emile Larochelle, fils de Charles et al., défendeur saisissant dans la cause No 7942, et Emile Larochelle, fils de Charles, demandeur requérant, saisissant, contre Emile Larochelle, fils d'Hérode, défendeur contestant saisi dans la cause No 4162, à savoir: 1. Les lots de terre maintenant connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du comté de Témiscouata, pour la paroisse de S.-Arsène, sous les numéros 228-230 et 231, et la moitié indivise des lots numéros 229-232 et 233, du quatrième rang de la paroisse de S.-Arsène, — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances; 2. Le lot de terre numéro 413, du cinquième rang de la même paroisse, circonstances et dépendances. —Pour être vendus, soit en bloc, soit chaque lot séparément, au choix des créanciers saisissants, à la porte de l'église de la paroisse de S.-Arsène, le 10 janvier 1923, à dix heures de l'avant-midi.

MONTMAGNY

Ferdinand Horberg, marchand, de la paroisse de S.-Thomas de Montmagny vs Louis Philippe Gagné, de la ville de Montmagny. Un morceau de terrain mesurant environ vingt arpents en superficie; borné vers le nord à Jean-Baptiste Langlois, Napoléon Bélanger, fils, Napoléon Létourneau, Elzéar Boulanger, fils, Georges E. Fournier, J. G. Bittner et Amable Bélanger; vers l'est à Edouard Lemieux, Alfred Couillard et Eugène Bernatchez; vers le sud à Irénée Poirier, Eugène Poirier, Albert Thibeault, Joseph Robin et Adrien Normand, vers l'ouest à Louis Magloire Bernatchez, lequel terrain fait partie des lots numéros cent cinquante-neuf et cent soixante, du cadastre officiel de la paroisse de S.-Thomas, moins les emplacements vendus. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de S.-Thomas de Montmagny, le 17 janvier 1923, à dix heures de l'avant-midi.

MONTREAL

Crédit Foncier Franco-Canadien, corporation légalement constituée ayant son principal bureau d'affaires dans la cité et le district de Montréal vs Dame Mary Helen O'Brien, veuve de William Joseph Harrington, en sa qualité de tutrice dûment nommée à ses trois enfants mineurs, Mary Helen Harrington, William Joseph Harrington et Joseph Thomas Harrington, issus de son mariage avec ledit William Joseph Harrington, et héritiers de ce dernier. Un terrain situé dans le quartier S.-Gabriel, cité de Montréal, étant le coin nord-ouest des rues Ropery et Manufacturers, connu et désigné sous le numéro deux mille huit cent huit des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, — avec bâtisses y érigées. Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le 18 janvier 1923, à onze heures du matin. Un dépôt de $250.00 sera exigé de chaque enchérisseur avant de recevoir son enchère, suivant jugement de l'hon. juge Coderre, en date du 11 décembre 1922.

Dame Azalie Valérie Gaboury, veuve de Edouard Crevier, demanderesse vs The Royal Trust Company, corporation légalement constituée ayant son siège social à Montréal, défenderesse es-qualité. Un certain terrain ou lot de terre faisant front sur l'Avenue Canora, Ville de Mount-Royal (Model

City) connu et désigné comme étant la subdivision numéro 3 du lot de terre numéro six cent vingt-trois du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent, dans le comté de Jacques-Cartier. Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le 18 janvier 1923, à trois heures de l'après-midi. Un dépôt de $312.50 sera exigé de chaque enchérisseur, avant de recevoir son enchère suivant jugement de l'Hon. juge Coderre, daté le cinquième jour de décembre 1922.

Alexandre Desmarteau, curateur aux biens de Dame Florentine Chapleau-Lecavalier, faillie, et la Cité de Montréal. Certains lots de terre situés en la cité de Montréal, portant les numéros cent quarante-cinq, soixante et quatorze, soixante et treize, soixante et onze, soixante et dix, soixante et trois, soixante et deux, soixante et un, soixante, cinquante-neuf, cinquante-huit et cinquante-sept, du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt dix-neuf, bornés en front par la rue S.-Réal, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet, dans le district de Montréal, avec droit en commun dans les rues et ruelles adjacentes à ces lots, et à toutes les servitudes actives et accessoires, pour y avoir libre accès du chemin public. Pour être vendus à mon bureau, en la cité de Montréal, le 18 janvier 1923, à deux heures de l'après-midi.

NICOLET

Renal Bouchard, demandeur; contre Ernest Turgeon, défendeur, et Ernest Turgeon, demandeur en garantie, contre Joseph Zénon Ouellet, défendeur en garantie. Comme appartenant au défendeur en garantie; Une terre étant la partie sud-est du lot de terre numéro vingt-trois, du septième rang, aux plan et livre de renvoi officiels du comté de Nicolet (division No 1), pour le canton de Blandford, — avec maison, grange, étable et autres bâtisses yérigées, mesurant 4½ arpents de largeur ladite terre étant bornée en front au nord-est par le chemin public, en profondeur au sud-ouest par le sixième rang, d'un côté au sud-est par le lot No 24, du même rang, et de l'autre côté au nord-ouest par Zéphirin Ouellet ou représents. Pour être vendue à la porte de l'église de S.-Joseph-de-Blandford, comté de Nicolet, le 17 janvier 1923, à trois heures de l'après-midi.

QUEBEC

Dame Georgianna Boutin, épouse de feu Magloire Larivée, de la ville de Lauzon, était demanderesse; contre Laura Bilodeau, épouse de Henri Samson, ouvrier, de la ville de Lauzon, et ledit Henri Samson, tant personnellement que pour autoriser son épouse; et Arthur Bilodeau, du même endroit, étaient défendeurs, et le régistrateur de la division d'enregistrement du comté de Lévis, était mis en cause. La dite demanderesse contre lesdits défendeurs. Le lot No 10, du cadastre officiel pour le village de Lauzon, comté de Lévis, étant un emplacement situé sur la rue S.-Joseph, borné au sud par la rue S.-Joseph, à l'est par Emile Bilodeau, au nord-est par la rue S.-Thomas, à l'ouest par Emile Bilodeau, et au sud-ouest et à l'ouest par Madame Magloire Larivée, — avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. A distraire l'emplacement concédé par Octave Penn à Madame Alexandre Thompson et actuellement occupé et possédé par Madame Magloire Larivée. Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale de S.-Joseph-de-Lévis, comté de Lévis, le 19 janvier 1923, à dix heures du matin.

SAINT-FRANCOIS

François Xavier Frechette, commerçant, du canton de Wolfestown, dans le district de S.-François vs Napoléon Bédard, du canton de Wolfestown, district de S.-François. Saisi comme appartenant audit défendeur. Un emplacement de forme triangulaire faisant partie du lot numéro dix-C du premier rang sur le plan et dans le livre de renvoi officiels du cadastre pour le comté de Wolfestown, borné à l'est au chemin Gosford, au sud-ouest au cordon des rangs un et au nord-ouest au reste du dit lot dix-C appartenant à Denis Larkin, — avec une fromagerie comprenant ses machineries et outillages, et autres bâtisses dessus construites. Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de S.-Julien de Wolfestown, le 16 janvier 1923, à deux heures de l'après-midi.

TROIS-RIVIERES

Joseph Villeneuve vs Napoléon Verrette. Comme appartenant au dit défendeur, savoir: Un lot de terre ou emplacement situé du côté sud-ouest de la rue Laverendrye, en la cité des Trois-Rivières, étant le lot de subdivision numéro quatre-vingt-cinq de la subdivision officielle du lot numéro vingt-six du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, mesurant cinquante pieds de largeur, par cent pieds de profondeur, à mesure anglaise, et plus ou moins, — avec la maison actuellement en construction sur ce dit lot. Pour être vendu au bureau du Shérif du district des Trois-Rivières, dans le palais de justice, en la cité des Trois-Rivières, le 17 janvier 1923, à dix heures du matin.



OUATE EN PAQUETS

"VICTORY" "NORTH STAR"
"CRESCENT" "PEARL"

Ces quatre qualités sont certainement les meilleures qu'on puisse obtenir pour le prix. Elles sont manufacturées avec des matières de première qualité soigneusement choisies.

Commandez-en à votre fournisseur.

CANADIENNE — SOLIDE — PROGRESSIVE

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

MONTREAL

ASSURANCES-INCENDIE
AUX TAUX DE L'ASSOCIATION
DES ASSUREURS.

LE LLOYD COMMERCIAL

Contenant 500 adresses
d'EXPORTATEURS et d'IMPORTATEURS
d'Angleterre, Belgique, France, etc.

Sera envoyé gratis à toute demande

26, AVENUE PLASKY - BRUXELLES

HENRI JONAS & CIE

MONTREAL

Spécialistes en Produits Alimentaires

Maison fondée en 1870.



LES

Extraits Culinaires

DE

JONAS

Représentent ce qu'il y a de

PLUS PUR
PLUS RICHE
PLUS FORT et de
PLUS ECONOMIQUE

en fait D'EXTRAITS CULINAIRES



Sauces Worcestershires JONAS

Sont recherchées par toutes les ménagères qui savent apprécier les bonnes choses et aiment à servir des mets bien assaisonnés.





Moutarde Francaise JONAS

Dont la vogue croissante dans toute l'étendue du Canada est due au réel mérite, à la qualité insurpassable et à l'empaquetage élégant et pratique de ces produits.

HUILE D'OLIVE FRANCAISE "VIERGE"

en bouteilles et en estagnons.

CHICOREE FRANCAISE

en paquets et en vrac.

PATES ALIMENTAIRES FRANÇAISES

"BERTRAND"

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti, Etc., Etc.

SAVON DE CASTILLE FRANÇAIS

"LA GRAPPE D'OR" 72%

POIS, HARICOTS VERTS, MOCEDOINES
FLAGEOLETS & SARDINES
FRANÇAIS

des ETABLISSEMENTS F. DELORY

LORIENT, FRANCE.

CHAMPIGNONS " HERMANT"

en Boîtes et en Flacons.

VERITABLES PATES DE FOIE GRAS

de LS. HENRY, STRASBOURG

ANCHOIS A L'HUILE ET AU SEL
CAPRES, MOUTARDE, HORS-d'OEUVRES

de A. BOSC & CIE, BORDEAUX

VERITABLE CONFITURE DE BAR-LE-DUC

de MAYEUR & VAUQUELIN

BIGARREAUX AU MARASQUIN et FONDS D'ARTICHAUTS

de R. BAYLE FILS, BORDEAUX

FRUITS GLACES ET CRISTALLISES

de la Célèbre Maison

A. DURAND, CARCASSONNE

TREIZE SOUPES CLARK

TOUTES SONT BONNES

Tomate
Poulet
Julienne
Consommé
Bouillon de Mouton
Mulligatawny
Printanière
Céleri
Queues de Boeuf
Fausse Tortue (Mock Turtle)
Purée de Pois
Pois Verts
Bouillon Ecossais
(Scotch Broth)

W. CLARK LIMITED, MONTREAL.

Etablissements à Montréal, P.Q., S.-Rémi, P.Q., et Harrow, Ont.

1er Janvier, 1923

Qu'il soit résolu:--

Je soussigné, Marchand Bien Avisé, m'engage à n'acheter en 1923 que les marchandises de qualité et surtout dans les conserves, à maintenir mon assortiment de mets préparés "CLARK" — vu qu'ils donnent satisfaction, sont toujours en demande, et que j'en obtiens ainsi un profit souvent répété.

J'éviterai les marchandises de marques inconnues qui m'offriraient peut-être une marge de profit plus considérable — si je parvenais à les vendre — (Hélas, mes tablettes n'en ont déjà que trop!

M. B. Avisé

N. B.—J'allais oublier les trois boîtes de soupe aux Tomates Clark pour ma femme — C'est moi qui en aurais eu de la peine.

M. B. A.

Nos meilleurs voeux de

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

à tous nos Clients et Amis

Nous invitons notre clientèle de la Province de Québec à s'approvisionner aux salles d'échantillons de notre représentant,

Mr J. A. LAMOTHE

314 Ouest, rue S.-Catherine, Montréal, P. Q.



THE LADY BELLE SHOE CO.,

Limited

Fabricants de chaussures fines McKay pour dames.

KITCHENER, - - ONTARIO

MEDAILLE D'OR EXPOS UNIVERSELLE 1878 PARIS

Marque Enregistrée au Canada.

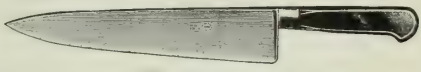
La TROMPETTE

MEDAILLE OR
Paris 1878

Londres 1862
PRIZE MEDAL



No 1326—Boucher, lame forgée, manche ébène.
No 1325—Boucher, lame forgée, manche hêtre.
5 à 16 pouces.



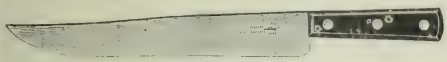
No 1101—Sabatier, lame forgée, manche ébène.
No 1116—Sabatier, "Chef" lame forgée, talon renforcé.
4 à 16 pouces.



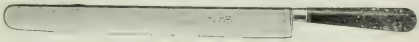
No 1328—A Saigner, lame forgée, manche ébène.
No 1327—A Saigner, lame forgée, manche hêtre.
4 à 7 pouces.



No 1102—Tranchelard, lame forgée, manche ébène.
12 à 16 pouces.



No 1333—A Découper, lame forgée, manche ébène.
9½ pouces.



No 1118—A Jambon, lame forgée, manche ébène.
12 à 16 pouces.

Garanti en Acier de choix, Forgé, Trempé, meulé et poli entièrement à la main.

La "TROMPETTE"



No 1329—A Dépecer, lame forgée, manche hêtre.
No 1330—A Dépecer, lame forgée, manche ébène.

L'excellence des matériaux et la perfection de travail sont les caractéristiques de la marque

La "TROMPETTE"

Tous les couteaux marqués LA TROMPETTE sont absolument garantis.

Afin d'éviter les contrefaçons de notre coutellerie, nous informons notre clientèle d'exiger la marque LA TROMPETTE qui est la marque légale des établissements SABATIER d'origine.

Anciens Etablissements

SABATIER Père & Fils (Ed. 1679)

PARIS, 24 Bd S.-Denis

Usines à THIERS, France

Souhaits de Saison

Nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour présenter nos souhaits à nos nombreux amis du commerce.

Puisse l'Année nouvelle fortifier les relations que nous avons entretenues; puisse l'esprit de collaboration et de bienveillance, si accentué en 1922, se continuer au cours de l'année 1923, à notre mutuelle satisfaction.

A chacun de vous en particulier, nous sommes heureux de dire: "Bonne Santé, Bonne Chance, Prospérité et Bonheur durant chacun des douze mois qui commencent".



Canadian Packing Co., Limited

Toronto — Ontario

CPC



Les fabricants du

BLEU OCEAN

souhaitent à tous

LEURS CLIENTS ET AMIS

une

BONNE ET HEUREUSE ANNEE

1923

HARGREAVES (CANADA) LTD
26 ouest, rue Wellington
TORONTO
HALIFAX WINNIPEG TORONTO

Aux Premiers Rangs

Les sels de la Marque Windsor ont, depuis un bon nombre d'années, occupé les premiers rangs avec les plus célèbres produits canadiens. Ils sont reconnus, par le marchand et par le consommateur, comme les premiers dans leur ligne. Les meilleurs au point de vue de la qualité, de la pureté et de la force, les Sels Marque Windsor sont raffinés au plus haut point dans les plus grandes sauneries du Canada — les plus modernes du continent nord-américain.

SEL DE TABLE WINDSOR
(Pour usage général de la cuisine)

SEL REGAL
(En cartons, coulant librement)

SEL WINDSOR POUR FROMAGE

SEL WINDSOR POUR CREMERIE

Leur réputation leur assure une demande constante.

FABRIQUE PAR
THE CANADIAN SALT CO., LIMITED
WINDSOR - ONTARIO

Balais et Matériaux

Pour la fabrication du balai

PAILLE A BALAI
(Maïs)
ACCESSOIRES:

Machines et outils
Manches
Ficelle
Broche
Douilles
Clous
Crampes, etc.

Nous tenons en stock les matières premières et les accessoires nécessaires pour la fabrication des balais.

Ces matières premières et ces accessoires sont de qualité supérieure, et vous ne sauriez en employer de meilleurs.

Nous avons aussi en mains un fort assortiment de balais de notre propre fabrication, que nous recommandons sans réserve et que vous pouvez en toute confiance offrir à votre clientèle.

RAOUL C. DERY

28 ouest, rue Vitré - - - Montréal

Eliminez chez vos Clients la

"Bouteille de Lait Gelé"!



La Crême Keepsweet et le Lait Keepsweet sont consommés exclusivement dans bien des foyers, cet hiver, au lieu de la sorte ordinaire, en bouteilles. Il n'y a pas à s'en étonner! Car le lait et la crême Keepsweet éliminent tous les ennuis qu'il y a à sortir au froid chaque matin pour apporter la bouteille de lait, dont le contenu est gelé.

Lorsque la ménagère emploie le lait et la crême Keepsweet, elle peut conserver un approvisionnement pour une semaine ou un mois — toujours pur et frais — prêt à l'emploi à une minute d'avis.

Vos clients vous donnent-ils leurs commandes de lait et de crême Keepsweet? Leurs faites-vous savoir que vous pouvez les leur fournir? Un étalage attrayant en vitrine ou sur le comptoir de lait et de crême Keepsweet, un rappel à la ménagère au moment où elle passe ses commandes au comptoir ou par téléphone, vous aideront à augmenter d'une façon surprenante vos ventes de produits Keepsweet.

Les marchands qui font le commerce le plus considérable de ces produits tirent plein parti de cette merveilleuse occasion durant les mois d'hiver — "la saison des bouteilles de lait gelé".



Vous constaterez que cela vaut bien la peine que **vous** disiez à vos clients que le lait et la crême Keepsweet éliminent les ennuis que cause la "bouteille de lait gelé", — et que vous pouvez leur fournir de la crême et du lait de vache frais et pur, toujours sur les tablettes du garde-manger — prêt à l'emploi.

The Dominion Milk Corporation, Limited

TORONTO, ONTARIO.

SUCCURSALES à Halifax, St. John, Montréal, North Bay, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver, London, Ang.

Représentants pour la province de Québec:

J. C. FREEMAN & CO.,
MONTREAL QUEBEC

Keepsweet Table Cream

LES TRIBUNAUX

VENTES PAR HUISSIERS

NOTA. — Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants, ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés en dernier lieu avec le nom de l'huissier.

J. O. Noël & Co. vs Dom. Auto Service Co. Ltd 93 Osborne, 30 déc., 10 a.m., R. Robitaille.

J. B. Dupont vs N. E. Doherty, 877 Durocher, Outremont, 30 déc., 10 a.m., Eug. Rochon.

Soc. l'Air Liquide vs A. Klein, 2381 Clarke, 30 déc., 12 a.m., Eug. Rochon.

R. McDonald Hutchison vs Alb. P. de Courville, 329 Ontario Est, 30 déc, 10 a.m., J. P. Aubin.

Import Silk Co. vs Art Garment Co., Ltd 46 S.-Alexandre, 3 janvier, 10 a.m., J. H. Dockstader.

NOUVEAUX DEPOSANTS SOUS LA LOI LACOMBE

Déposants	*Patrons*
J. B. Boyer	L. & A. Beaulne
S. Caplan, Weinfield, Sperler & Lewis	
John Gardiner	Gust. Moton
Raoul Lahaie	A. Gadoury
Jos. Marineau	Hudon, Orsali Ltée
Jos. Noël Vachon	Sam Shulerman
Geo. Pelletier	E. Meunier

JUGEMENTS RENDUS EN COUR SUPEMEURE

Rivière Realty Co., vs D. W. Clark, Montréal, $140.

Sam Shuleson vs J. N. Mochon, Montréal, $156.

Henri Dufort vs Gerold Griffith, Montréal, $340.

C. A. Pariseault et al. vs J. L. Rainville, Montréal, $107.

N. C. Chamberland vs S. Salhany, Montréal, $330.

Jack WiWseman vs Dame Alexina Trudeau Montréal, $355.

Prudential Trust Co. vs Wm. Art. Reuter, Montréal, $190.

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

P. Benjamin vs Jos. Solomon, Montréal, $15.

D. Bélair vs Elie Mayer, Montréal. $23.

De F. Champagne vs Ovila Gagnon, Montréal, $25.

F. L. Savignac vs J. Praxele, Montréal, $99.

Dupuis Frères, Ltée, vs A. Boeck, Montréal, $52.

W. Ross vs J. O. Côté, Montréal. $25.

Royal Trust Co. et al. vs M. E. Bourcier, Montréal, $48.

LES FAILLITES

Achille Brabant, S.-Judes: Henri Morin, S.-Hyacinthe, dépositaire.

H. R. Smith & Son, Côteau Station: Sun Trust Co. Ltd. 26, rue S.-Jacques, dépositaire.

Bergevin & Boucher, Québec: J. P. E. Gagnon (14, rue Dalhousie), dépositaire.

Alfred Jacques, 261, rue Holt, Montréal: Arthur Gagnon, 103, rue S.-Francois-Xavier, Montréal, dépositaire.

Légaré Automobile of Joliette, Ltd., corporation légalement constituée et ayant son siège social à Joliette: V. Lamarre, dépositaire.

Jean-Baptiste Dorion, épicier Québec: J. Ludged Tardif dépositaire.

Wilfrid Lévesque, marchand, S.-Pacôme: Béland & Bélanger, Québec, dépositaires.

Jos. S.-Pierre, boulanger S.-Geneviève: Hector Roussin, 30 rue S.-Jacques, dépositaire.

Dominion Free Loan Battery Co., (Michel Herscovitch, 309, rue Cadieux): V. Desmarteaux, dépositaire.

C. L. Osborne, ci-devant épicier, Montréal: Paquet & Bonnier, dépositaires.

Frédéric Richard Lanigan, marchand, 10, rue Cathcart: Robson & Foster dépositaires.

Geo. P. Butters, marchand, Westmount: Robson & Foster, dépositaires.



Wm. E. WRIGHT DIT:

Les personnes qui cousent chez elles aiment, semble-t-il, nos livres de couture, qui leur font connaître de nouveaux usages pour le Galon de Biais de WRIGHT. Près de 60,000 nous ont écrit et nous ont demandé ce livre l'an passé. Apparemment, elles ont pris d'habitude de demander nos livres de couture dès leur parution.

"La semaine dernière, dans cette colonne, je vous disais que nous publiions un "Livre sur les Cadeaux de Noël" supplémentaire, et que nous le vendions 10 cents. Nous avons été heureux de constater que notre courrier au sujet de ce livre spécial est proportionnellement aussi volumineux qu'il l'était au sujet des livres ordinaires antérieurs, distribués gratuitement.

"Depuis des années, nous avons enseigné aux personnes qui cousent chez elles comment employer intelligemment les Galons de Biais de WRIGHT afin d'économiser leur temps, leur argent, et d'obtenir pour elles-mêmes et pour leurs enfants, des vêtements de meilleure apparence et de plus longue durée. Nous voyons maintenant les résultats infaillibles de nos efforts. Le Galon de WRIGHT est l'ami accoutumé des personnes qui cousent chez elles; c'est le galon qu'elles connaissent bien, le galon qu'elles apprécient, le galon qu'elles demandent au comptoir."



Demandez la carte des couleurs du

Galon de biais Wright

avec description complète des largeurs et des matériaux, à titre de renseignement—montrant notre ligne complète de percales de couleur fixe, en 13 couleurs unies, 7 couleurs carreautés et 6 couleurs rayées. Aussi, notre soie taffetas en 6 couleurs unies, en noir et en blanc.

Le Galon de biais le plus élastique. "C'est dans la fabrication"

Wm. E. Wright & Sons, Co.,

FABRICANTS

ORANGE, N. J.

Bureau à New-York: 50 Union Square.



LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860.

LA PLUS VIEILLE BANQUE CANADIENNE-FRANCAISE

BUREAU-CHEF: QUEBEC, P. Q.

Nos 339 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

Correspondants dans le monde entier.

BUREAU DE DIRECTION

Président:

L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co.

Vice-Président:

J. H. FORTIER, Vice-Président et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée.

Directeurs:

A. N. DROLET, de P. G. Bussière & Cie, Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUFUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Directeur du Detroit United Railway.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de Cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Président de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C.R., Trésorier Provincial.
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works.
HENRI DESRIVIERES, Gérant Général.

Souhaits du Nouvel An

Le Président, les Administrateurs et les Fonctionnaires exécutifs offrent aux clients et amis de la banque leurs meilleurs souhaits pour une prospère année nouvelle.

La Banque Royale du Canada

BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA

CAPITAL AUTORISE **$5,000,000.00**
CAPITAL PAYE ET SURPLUS **4,500,000.00**

111 Succursales dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Honorable Sir HORMISDAS LAPORTE, C. P., de la maison Laporte-Martin, Limitée, administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.
Vice-Président: W. F. CARSLEY.
Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur de la Lake of the Woods Milling Co., Limited.
M. G.-M. BOSWORTH, président de la "Canadian Pacific Ocean Services Limited."
Honorable NEMESE GARNEAU, C.L., ex-ministre de l'Agriculture, Conseiller Législatif de Québec, président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi.
M. EMILIEN DAOUST, vice-président de la Librairie Beauchemin, Limitée, commissaire du Havre.
M. S.-J.-B. ROLLAND, président de la Cie de Papier Rolland, Limitée.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-censeurs)
Président: l'honorable sir ALEXANDRE LACOSTE C.R., ex-juge en chef de la Cour du Banc du Roi.
Vice-Président: l'honorable N. PERODEAU, N.P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec, administrateur de la "Montreal Light, Heat & Power Consolidated."
M. J.-AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal, propriétaire du "Fashion Craft".

BUREAU-CHEF
M. Tancrède BIENVENU, Directeur-général.
M. J.-A. TURCOT, Secrétaire. M. M. LAROSE, Surintendant general.
M. C.-A. ROY, Chef du "Bureau des Crédits".
Auditeurs représentant les Actionnaires:
M. ALEX. DESMARTEAU, Montréal, M. J.-A. LARUE, Québec.

" La Publicité "

Revue Mensuelle — Organe technique des annonceurs publié à

PARIS, (France).

Plus que jamais depuis la guerre, le Canada a affirmé sa qualité de pays producteur. De nouveaux débouchés se sont ouverts pour lui à l'exportation. Il est donc de toute utilité que ses manufacturiers se tiennent au courant de ce qui se passe dans les pays avec lesquels ils sont appelés à se mettre en rapport et qu'ils s'y fassent connaître.

Tout ce qui a trait à la publicité en France est donc de nature à les intéresser au plus haut degré.

Vous aurez tous ces renseignements en lisant

"La Publicité"

6, rue de la Grange Batelière,
PARIS, (France).

L'UNIQUE REVUE PRATIQUE

qui serve de guide sûr pour les exportateurs et les importateurs italiens et en général pour tous hommes d'affaires, est

'L'ESPORTAZIONE'

qui est publiée tous les quinze jours.

Abonnement par année: ITALIE 50 lires
ETRANGER 70 lires

Gratis tous les quinze jours: **le "Notiziaro".**

L'Annuaire de l'Exportateur et de l'Importateur pour 1921.

Prix: ITALIE 75 lires; ETRANGER 100 lires

MILAN — Via F. Cavallotti, 4 — MILAN

Adresse télégraphique: Cerchiori-Milano

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

ETAT GENERAL
30 novembre 1922

PASSIF

AU PUBLIC

Dépôts ne portant pas intérêt	$ 94,408,078.82	
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accru jusqu'à la date du rapport	277,595,882.29	
		$372,003,961.11
Billets de la banque en circulation		26,645,902.54
Balance due au gouvernement fédéral		17,461,750.61
Balances dues à d'autres banques en Canada	$ 7,870.79	
Balances dues à des banques et des correspondants de banque dans le Royaume-Uni et les pays étrangers	11,505,855.84	
		11,513,726.63
Billets payables		3,574,637.49
Acceptations sur lettres de crédit		5,326,228.99
		$436,526,207.37

AUX ACTIONNAIRES

Capital-actions versé		20,400,000.00
Fonds de réserve	$ 20,400,000.00	
Balance de profits reportée	1,007,514.19	
	$ 21,407,514.19	
Dividendes non réclamés	8,644.75	
Dividende No 141 (12 p.c. par année) payable le 1er décembre 1922	612,000.00	
Boni de 2%, payable le 1er décembre 1922	408,000.00	
		22,436,158.94
		$479,362,366.31

ACTIF

Monnaie courante	$ 16,052,573.12	
Billets du Dominion	26,932,040.25	
Monnaie des Etats-Unis et autres monnaies étrangères	20,951,306.74	
	$ 63,935,920.11	
Dépôts dans les réserves centrales d'or	8,000,000.00	
Billets d'autres banques	2,718,277.65	
Chèques sur d'autres banques	20,573,642.84	
Balances dues par d'autres banques au Canada	2,433.37	
Balances dues par des banques et correspondants de banques ailleurs qu'au Canada	27,893,715.57	
Titres des gouvernements fédéral et provinciaux n'excédant pas la valeur du marché	22,950,224.85	
Titres des municipalités canadiennes et titres publics anglais, étrangers et coloniaux autres que canadiens, n'excédant pas la valeur du marché	7,901,927.97	
Obligations, débentures et stocks de chemins de fer et autres, n'excédant pas la valeur du marché	13,462,068.56	
Prêts à demande au Canada, sur obligations, débentures et stocks	14,735,290.32	
Prêts à demande et à courte échéance (n'excédant pas trente jours) ailleurs qu'au Canada	33,874,830.69	
		$216,048,331.93
Autres prêts et escomptes courants au Canada (moins remise d'intérêt)	$151,260,687.95	
Autres prêts et escomptes courants ailleurs qu'au Canada (moins remise d'intérêt)	91,232,041.58	
Dettes en souffrance (à la perte desquelles il a été pourvu)	444,747.44	
		242,937,476.97
Immeubles autres que les édifices de la banque		1,521,923.84
Edifices de la banque à pas plus que le coût, moins les montants déduits		12,142,342.17
Dettes de clients sur lettres de crédit "as per contra"		5,326,228.99
Dépôts au gouvernement fédéral pour garantir la circulation des billets		1,020,000.00
Autre actif non compris dans ce qui précède		366,062.41
		$479,362,366.31

H. S. HOLT, Président.
EDSON L. PEASE, Directeur Gérant
C. E. NEILL, Gérant Général.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

Nous faisons rapport aux Actionnaires de la Banque Royale du Canada:

Que toutes les transactions de la banque qui sont venues à notre connaissance ont été dans notre opinion, en dedans des pouvoirs de la banque.

Que nous avons vérifié l'encaisse et vérifié les valeurs de la banque à son siège social, le 20 novembre 1922, et aussi une autre fois tel que requis par la clause 56 de l'Acte des Banques, et nous avons trouvé qu'ils correspondent aux entrées faites dans les livres.

Nous avons aussi, dans le cours de l'année, revisé la caisse et les valeurs aux principales succursales de la banque.

Que le bilan ci-dessus comparé par nous avec les livres au siège social ainsi que les rapports certifiés des différentes succursales est fait de manière à donner un aperçu vrai et juste des affaires de la banque, d'après nos meilleures informations et les explications à nous fournies et tel que démontré par les livres de la Banque.

Que nous avons obtenu toutes les informations et explications que nous avons demandées.

S. ROGER MITCHELL, C.L.
W. GARTH THOMSON, C.L. de Warwick, Mitchell & Co.
JAMES G. ROSS, C.L. de P. S. Ross & Sons.

Vérificateurs.

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

Balance au compte des profits et pertes, le 30 novembre 1921	$ 905,044.98	
Profits pour l'année après avoir déduit les frais d'administration, l'intérêt accru sur dépôts; avons pourvu aux dettes mauvaises et douteuses, et l'intérêt compris sur billets non encore dus	3,958,469.21	
		$ 4,863,514.19

CECI A ETE AFFECTE COMME SUIT:

Dividendes Nos 138, 139, 140 et 141 à 12 p.c. par année	$ 2,448,000.00
Boni de 2 p.c., aux actionnaires	408,000.00
Transporté au fonds de pension des fonctionnaires exécutifs	100,000.00
Affecté aux édifices de la Banque	400,000.00
Réserve pour taxes du gouvernement fédéral, y compris la taxe de guerre sur la circulation des billets de la Banque	1,007,514.19
	$ 4,863,514.19

H. S. HOLT, Président.
EDSON L. PEASE, Directeur Gérant.
C. E. NEILL, Gérant Général.

Montréal, 19 Décembre 1922.



SIEGE SOCIAL: MONTREAL

Noblesse Oblige

Quarante-huit années d'expérience;

Des ressources qui s'élèvent à plus de $75,700,000:

De vieilles traditions de probité, de courtoisie et de prudence;

Des conseils désintéressés et la volonté d'aider nos clients à réussir dans leurs entreprises;

C'est ce que nous mettons "à votre service."

La Banque d'Hochelaga

Fondée en 1874

FINANCES

LES HORS-COTE

Cotations du 18 décembre:

VALEURS	*Prix*	*Rendement.*
Alberta Pacific Grain 7% Préf.	88	7.95%
Ames Holden Tire 7% Préf.	55	12.73
Belding Corticelli 7% Préf.	80	8.75
Brandram-Henderson 7% Préf.	88	7.82
Canadian Westinghouse 8% Ord.	120	6.67
Cockshutt Plow 7% Préf. 38% arr. Paye 4%	48	8.33
Dom. Power & Transmission 7% Préf.	84	8.40
Dunlop Tire 7% Préf.	80	8.75
Famous Players 8% Préf. Plus 50% Ord.	63	12.70
Hollinger Cons. Gold Mines 13%. XD 1%	12.55	5.20
Home Bank 7%	90	7.78
Imperial Oil 12%	112	2.70
Imperial Tobacco 6% Ord.	5	6.00
Laurentide Power 5%	99	5.05
Mont. City & District Bank 10%	170	5.88
Provincial Bank 9%	118	7.44
Robt. Simpson 6% Préf.	90	6.67
Southern Canada Power 6% Préf.	89	6.74
Sterling Bank 8%	103	7.77
Western Grocers Préf.	60	11.67
Western Quebec Power 7% Préf.	90	7.78

LE RAPPORT ANNUEL DE LA BANQUE ROYALE

Le rapport de *La Banque Royale du Canada* pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre dernier, démontre bien la solidité de la situation financière de cette institution. A l'examen, on y trouvera des indications sur l'effet général des affaires du pays tout entier, et la preuve que, à la suite de la période de rajustement que nous venons de traverser, la tendance générale est à la hausse.

Il est important de noter que, en contrepartie du ralentissement de l'activité industrielle, les dépôts dans les banques se sont maintenus. Il ressort de ce rapport que les ressources de la banque sont dans un excellent état de liquidité. En effet, le pourcentage de l'encaisse par rapport aux obligations envers le public est de 28.20 pour cent; — et sur un actif total de $479,362,366, l'actif liquide est représenté par $216,048,331, soit 49.37 pour cent des obligations envers le public.

Au compte des Profits et Pertes, on constate que les profits se sont maintenus. Déduction faite des frais d'administration, des intérêts accrus sur les dépôts, après avoir amplement prévu aux créances litigieuses, les profits s'établissent à $3,958,469, soit 19.40 pour cent du capital. Ce chiffre, ajouté au solde du compte des Profits et Pertes, reporté l'an dernier, donne un montant de $4,863,514 à distribuer. A même cette somme, on a payé $2,356,000 sous forme de dividendes et de boni et on a transporté au Fonds de Pension des fonctionnaires exécutifs un montant de $100,000. Déduction faite d'autres articles, il reste un solde de $1,007,514, reporté au compte des Profits et Pertes.

L'excellente situation de *La Banque Royale du Canada* démontre, une fois de plus, la solidité fondamentale de notre système bancaire.

DIVIDENDE

Le bureau de direction de la Imperial Tobacco Company vient de déclarer un dividende final (No. 50) de 1 pour cent (1%) pour l'année financière arrêtée le 30 septembre, 1922, ainsi qu'un accompte de dividende (No. 51) de Un et demi pour cent (1½%) pour l'année courante, sur les actions ordinaires de la Compagnie: ces deux dividendes sont payables le 28 décembre, 1922.

NOTES DE FINANCE

L'émission des obligations de la Commission Scolaire de la ville de Shawinigan vient d'être adjugée à la maison *L. G. Beaubien & Cie*, au prix de 97.11. L'émission est pour un montant de $28,300 et au taux de 5 1/3 pour cent. L'échéance est échelonnée entre 1932 et 1935.

* * *

La dernière livraison de la *Gazette officielle de Québec* annonce que la municipalité de Montréal-sud recevra des soumissions pour l'achat de $20,000 d'obligations, 5½ pour cent, échéant le premier mai 1932, payables à la Banque d'Hochelaga, à Montréal. Les somissions seront acceptées jusqu'à midi, le 18 janvier 1923.

* * *

On annonce que le 1er janvier 1923 les affaires canadiennes de l'*American Bank Note Company* passeront à une nouvelle compagnie organisée par charte du Dominion avec un capital payé de $2,500,000, laquelle sera connue sous le nom de *Canadian Bank Note Company Limited*.

La succursale canadienne de l'*American Bank Note* a été établie à Ottawa, il ya plus de vingt-cinq ans. Actuellement, il est probable que c'est le plus grande manufacture de billets de banque gravés sur acier de l'Empire Britannique.

* * *

M. J. H. Côté, est le nouveau Président du *Board of Trade* d'Asbestos. M. J. N. Gingras en est le secrétaire, M. J. O. Bureau, le trésorier: et dans les divers comités l'on note MM. P. A. Poudrier, G. E. Deneault, U. J. Bruneau, Louis Lefebvre, G. J. Boisvert, P. Chassé, Antoine Gauvin, C. Boisclerc, Arthur Boldue, G. J. Bélanger Wilfrid Bruneau et le docteur Pelletier.

* * *

M. Fred Lavis est maintenu à la direction de la succursale montréalaise de la *Canadian Bank Note Company Limited*, qui remplace la *American Bank Note Company*

Banques, Assurances et Cartes d'Affaires

WESTERN
ASSURANCE CO.
Fondée en 1851
Assurances contre Incendie, Assurances Maritimes, d'Automobiles, contre l'Explosion, l'Emeute, la Désorganisation Vents et les Grèves.
ACTIF, au-delà de - $7,900,000.00
Bureau Principal: TORONTO (Ont.)
W. A. MEIKLE
Président et gérant général
C. S. WAINWRIGHT, Secrétaire
Succursale de Montréal:
81 RUE ST-PIERRE
ROBT. BICKERDIKE & SON, gérants

1870—1922
AUGUSTE COUILLARD
Importateur de
Ferronnerie et quincaillerie, verres à vitres, peintures, etc.
111-117 EST, RUE S.-PAUL
Voûtes: 12 et 14 rue S.-Amable, Montréal
Spécialité: Poêles de toutes sortes.
Comme nos voyageurs ne peuvent visiter toute la province dans le même mois, il n'est pas nécessaire d'attendre leur visite pour nous envoyer vos commandes. Toutes les commandes reçues par malle ou par téléphone, Main 590, auront, comme toujours, notre meilleure attention.
Il nous fera toujours plaisir sur votre demande, de vous coter les meilleurs prix du marché.

Arthur Brodeur
Manufacturier d'Eaux Gazeuses
Spécialités:
Iron Brew, Cream Soda, Champagne Kola, Fraise, Ginger Ale, Cherry Cream, Cidre de pommes, Orange, Lemon Sour, Cidre Champagne, Eau Minérale, Siphon, etc.
35, rue Frontenac, Montréal.
TELEPHONE: LASALLE 256

P. A. GAGNON, C. A.
COMPTABLE LICENCIE
(Chartered Accountant)
Chambres 315, 316, 317,
Edifice Montreal Trust,
11, Place d'Armes, MONTREAL.

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et courtiers.
62, rue S.-Jacques, MONTREAL.

HOTEL VICTORIA
QUEBEC
H. FONTAINE, propriétaire
COTE DU PALAIS
Plan américain, $3.00, $3.50 et $4.00 par jour.

ASSURANCE MONT-ROYAL
Compagnie Indépendante (Incendie)
17, RUE S.-JEAN, MONTREAL
L'Hon. H. H. Rainville, Président.
P. J. Perrin, gérant-général.

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur.
290, rue S.-André - MONTREAL

CONSULTEZ
LES ANNONCES DU
PRIX COURANT
ET ECRIVEZ AUX ANNONCEURS

Vos Employés travaillent-ils pour Vous ?

Sont-ils vraiment loyaux envers la firme — ou travaillent-ils seulement pour obtenir leur salaire?

D'autres facteurs, à part le salaire que vous payez à vos employés, déterminent le caractère de votre maison et l'esprit qui l'anime. Et la production économique dépend du bon fonctionnement des divers rouages.

Vous pouvez entretenir au mieux l'esprit de collaboration dans votre établissement en assurant la vie de vos employés au moyen d'une Police d'Assurance Collective de la Sun Life. Chaque employé reçoit un certificat qui, en cas de mort, assure aux personnes qui dépendent de lui un montant suffisant pour la période de rajustement. On y prévoit également au cas d'incapacité totale.

La modicité du coût — ordinairement inférieur à un dollar par mois, par employé — met à votre portée ce moyen de vous assurer la collaboration de votre personnel. La Sun Life Company of Canada maintient un personnel d'experts dont vous pouvez avoir gratuitement les services pour l'étude des besoins de votre industrie. Permettez-nous de vous esquisser un plan sans vous obliger en rien.

Sun Life Assurance Company of Canada

Siège Social: MONTREAL

ASSURANCES

LES PROBLEMES DE L'ASSURANCE

Il y a tant de diverses méthodes de vente, dans les assurances, que l'on ne saurait dire où se trouve la plus grande animation, dans l'assurance-vie, ou incendie, ou contingence (*casualty*). Quoiqu'il en soit, le développement extrême de l'assurance-accidents offre à l'agent un champ d'activité presque illimité.

Quels sont les problèmes du jour? Sans aucun doute, ce sont ceux qui se rapportent à l'échelle des taux de primes et aux pertes par l'incendie. Quant à ce dernier sujet, il a été des plus discutés au cours des derniers mois. L'on a essayé d'éduquer le public à cet effet. Nous constatons avec regret que les statistiques de nos pertes par le feu n'en sont pas moindres, et ne montrent aucune amélioration, et que la négligence et l'insouciance du public à ce sujet semblent toujours être les mêmes. Il est urgent de démontrer à chaque citoyen, par un système de taux, exactement ce que sa propriété vaut aux yeux des assureurs-incenduie, et les lois civiles et criminelles devraient être telles que chaque Canadien fût forcé de comprendre que c'est son devoir de maintenir sa propriété dans un état tel qu'elle ne constitue pas un danger public.

L'on a dit que l'assurance indemnisait les personnes insouciantes, ignorantes ou imprudentes aux dépens de ceux qui sont sages et prudents, et que conséquemment l'assurance-incendie était plutôt, philosophiquement parlant, une méthode immorale... Il est clair que ce paradoxe peut être refuté. L'assurance-incendie ne s'est développée qu'en proportion et en raison de la demande publique. C'est une maxime acceptée que celui *qui a* doit aider celui *qui n'a pas*, et c'est en nous basant sur cette vérité que nous énumérons les mérites de l'assurance. Il serait aussi ridicule de critiquer l'assurance-vie, au même point de vue, puisque la durée de la vie dépend certes de la façon dont nous nous servons de ce don précieux...

De toute façon, il est clair que l'individu qui pourvoit au bien-être de sa famille, et cet autre qui se protège lui-même tout en protégeant ses voisins et ce troisième qui prévoit sagement les pertes que pourraient entraîner la responsabilité patronale, ou le fait d'avoir causé un accident, *et coetera*, — il est clair, disions-nous, que ces personnes sont plus louables que celles-là qui n'accordent à ce sujet important qu'une indifférence coupable.

NOTRE SERVICE DES ASSURANCES

M. L. T. — Comme nous le disions dans notre précédente lettre, vous devriez nous confier sans tarder, les exemplaires de vos contrats qui peuvent être résiliés actuellement; nous pourrions vous les reprendre sur d'autres bases plus avantageuses pour vous et à des Compagnies offrant plus de garanties que celles que vous avez.

Nous pensons que vous n'attendrez pas que l'échéance vous surprenne et que vous vous rendrez compte de notre judicieux raisonnement.

* * *

M. A. à Saint-André. — Nous avons procédé minutieusement à l'examen de vos contrats que vous avez bien voulu nous confier. Pour le moment, il faut laisser les choses en l'état et attendre l'expiration dans deux ans, il vous sera facile de les reprendre à des taux plus avantageux (la tarification appliyuée actuellement étant, en effet, exagérée).

Dans ces sortes de polices, il faut toujours demander qu'elles soient résiliables annuellement, cela permet de pouvoir les reviser plus facilement.

Nous rappelons à nos abonnés qu'un nouveau Service d'Assurances est mis à leur disposition par *Le Prix Courant* pour toutes les demandes de vérifications de tous contrats.

NOTES D'ASSURANCE

Deux écoles de Windsor, Ontario, sont si bien et si sagement construites, que l'*Association des Assureurs-Incendie du Canada*, a permis une réduction de dix sous par cent dollars sur ses taux ordinaires.

* * *

La *Toronto Life Underwriters Association* a eu sa réunion annuelle le 15 décembre.

* * *

La *Canadian Fire Underwriters Association* a eu sa réunion semestrielle, à Montréal, du 12 au 14 décembre.

* * *

A Halifax, il s'est vendu beaucoup d'assurances-pluie pendant la saison des fêtes. Les marchands se protégeaient ainsi contre les pertes de ventes qu'aurait pu entraîner le mauvais temps. Cette assurance coûte tant de l'heure et n'est vendue que pour cinq jours, à compter de la date d'émission. Certains marchands n'en ont acheté que pour deux heures le samedi après-midi 23 décembre, alors que les foules s'empressaient à choisir leurs présents de Noël.

* * *

Une grande compagnie d'assurances d'Australie a récemment délégué un actuaire, au Canada, qui a fait une enquête approfondie sur nos méthodes.

NOTES PERSONNELLES

La *Life Underwriters Association d'Ottawa* a eu son dîner mensuel le 4 décembre. Le président fut M. E. S. Martin; et l'orateur M. A. G. Cameron, de la *Cour Juvénile* d'Ottawa a discuté les relations entre l'assurance-vie et le fonctionnement du Secours Social.

* * *

M. E. T. Hussey de la *Travelers Insurance Company*, de Montréal, a été nommé président de la *Canadian Automobile Underwriters Association*, lors de la réunion annuelle qui eut lieu récemment à Ottawa.

"LA CHAUSSURE "STRIDER" DE FRANK W. SLATER"

Nous tous qui faisons commerce, et, plus particulièrement, nous marchands et fabricants de chaussures, avons bien raison de nous réjouir de l'approche de Noël et du Nouvel An. Ces fêtes donnent aux affaires un regain d'activité et nous créént de solides amitiés qui sont la principale condition de notre commerce.

Ce sont de telles amitiés qui nous ont valu la collaboration constante des marchands de chaussures. Nous leur en exprimons nos remerciements, nous leur souhaitons un Joyeux Noël et, pour l'année 1923, une prospérité plus grande encore que celle qu'ils ont connue jusqu'ici.

Pour accommoder notre clientèle durant la semaine de la Convention à l'Hôtel Mont-Royal, rue Peel, à Montréal, nous y aurons une salle d'échantillons, que tous sont invités à venir visiter.

Eagle Shoe Company, Limited

587, RUE BEAUDRY ***MONTREAL***

Les chaussures Strider sont les meilleures, à tout point de comparaison

Tenez toujours en magasin et offrez à votre clientèle les deux meilleures Farines au monde:

"REGAL" et "FLEUR DE LIS"

Fabriquées avec la plus belle qualité des blés Canadiens, par des meuniers experts, disposant d'outillage le plus moderne, le plus perfectionné qui soit, dans les conditions les plus favorables, ces deux farines supérieures plairont à votre clientèle et vous permettront d'augmenter vos ventes et vos profits.

La Farine "Regal"

représente la plus haute qualité de farine, la plus profitable, la plus économique, parcequ'elle donne de belles et **appétissantes pâtisseries,** des **gâteaux savoureux, exquis.** C'est l'expression de milliers de ménagères.

La Farine "Fleur De Lis"

donne un pain riche, léger, croustillant; elle donne plus de pain au quart ou à la poche que n'importe quelle autre farine; elle donne un pain tout à fait supérieur. C'est l'opinion de nos meilleurs boulangers.



Nous faisons une publicité soutenue pour développer la vente de ces marques de farine dont la popularité, nous sommes fiers de le proclamer, s'étend non-seulement au Canada, mais encore à l'étranger.

PROFITEZ-EN

St-Lawrence Flour Mills Co., Limited

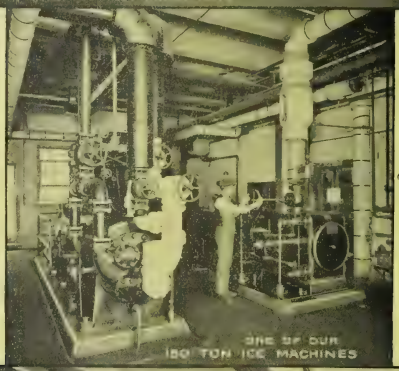
1110 Ouest, Rue Notre-Dame - - - Montréal

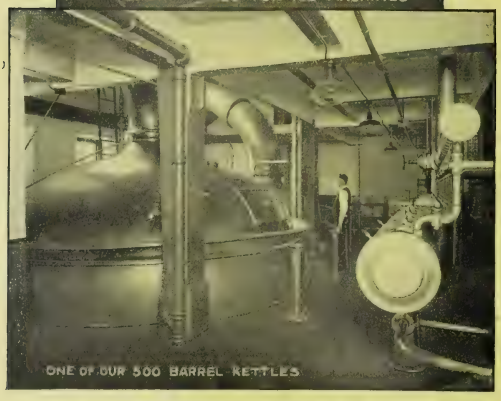
Supériorité bien établie

Un de nos malaxeurs pouvant mélanger 1000 boisseaux de malt.



Une de nos machines à glace d'une capacité de 150 tonnes.





Une de nos bouilloires d'une capacité de 500 barils.

La supériorité des Bières et Porter BLACK HORSE et KINGSBEER LAGER ressort clairement des faits suivants:

Depuis 1811, elle a vendu plus de Bière que toute Brasserie du même genre au Canada.

Sa production dépasse aujourd'hui celle de toute autre brasserie en Amérique.

La vente démontre que la bière Black Horse de Dawes est la plus populaire aujourd'hui sur le marché — c'est tout dire.

La bière en fût, de Dawes, est si populaire, que le public en consomme plus que de toutes les autres marques de bière en fût combinées vendues à Montréal.

Les seuls ingrédients qui servent à fabriquer les Bière et Porter Black Horse, la Bière en fûts et la Lager Kingsbeer, sont de l'eau pure, du malt du Canada et d'Ecosse, du houblon d'Angleterre, de Colombie-Anglaise et de Californie et du levain pur.

Chaque brassée d'eau, de bière, de levain et d'ingrédients est examinée, chaque jour, avec un microscope puissant, pour s'assurer que toutes les précautions ont été prises pour garantir pureté et propreté.

Chaque goutte d'eau servant au brassage doit bouillir une heure avant d'être employée.

La bière ne touche à aucun autre métal que de l'argent, du cuivre, ou du bronze. Chaque bouteille, avant d'être remplie, est examinée par des experts qui se servent d'une puissante lumière électrique. Chaque bouteille, après avoir été bouchée, est pasteurisée pour s'assurer que le contenu, et le contenant, bouteille et bière, sont absolument débarrassés de tout germe d'infection.

Une invitation cordiale vous est faite, ainsi qu'à vos amis, de visiter notre brasserie et nous serons heureux de vous diriger dans tous les départements.

LA PLUS GRANDE PRODUCTION DE BIERE EN AMERIQUE

BRASSERIE DAWES

80, rue S.-Maurice,
MONTREAL, CAN.

FONDEE EN 1811

PRODUITS
Dr Hervay

Vos clients les demanderont!

Les produits du Dr Hervay sont annoncés, — ils sont connus, — et ils sont demandés. Mettez-vous tout de suite en mesure de les fournir à votre clientèle.



LE NECTAROL

Sirop contre la toux.

Depuis 20 ans, ceux qui en ont fait usage le proclament le plus efficace contre la toux, la bronchite, les rhumes. Il contient les principes actifs du GOUDRON DE HETRE, DE L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET DU MIEL. Il est excellent pour les enfants, pour les adultes et les vieillards. Se méfier des contrefaçons. Tous les marchands de gros de la province peuvent vous fournir le NECTAROL.

Exigez-le toujours.

VIN S.-ANTOINE

Donne
Force, Santé, Vigueur.

Cette excellente préparation est depuis 15 ans sur le marché canadien. Faite de **Tarragone** de choix, on ne lui reconnait pas d'égale.

Elle excite l'appétit, elle facilite la digestion et comme tonique, elle est de premier ordre.

Prix aux marchands:

$15.00 la caisse de 1 douz.

Grosses bouteilles, $140 la grosse.

Ecrivez-nous au sujet des escomptes, etc., etc.



HUILE DE RICIN ANGLAISE, PURE ET BLANCHE.

En bouteilles de 1 oz., 2 oz. et 3 oz.

Chaque boîte est mise en un carton particulier. Cette huile est préférée pour usage médicinal à cause de son goût et de son efficacité.

Ne vous exposez pas à perdre la vente de ces produits!

THE HERVAY CHEMICAL CO. of Canada, Limited

S.-BASILE, PRES QUEBEC

Succ. MONTREAL: 1, rue S.-Laurent.

LE SIGNE D'UNE BONNE VIELLE BIÈRE



Le plus beau ***Malt***, le meilleur ***Houblon*** et des mois de ***Maturation*** vous garantissent que la **EKERS** est une ***Bonne*** **BIÈRE**



Messieurs les Marchands Protégez bien La Santé de Vos Clients!



LES VINS TONIQUES
SANTO PAULO *et* MADURA



snot d'une merveilleuse efficacité

ILS ONT REMPORTE LE PREMIER PRIX — "MEDAILLE D'OR — A L'EXPOSITION DE MILAN EN OCTOBRE 1922.

Les certificats suivants mettent bien en évidence les bons effets qui résultent de l'usage de ce vin:

"Je certifie que le Vin Santo Paulo dont j'ai fait l'analyse, a un caractère médical indiscutable et qu'il est impossible de le confondre avec un simple breuvage alcoolique camouflé.

"Il serait désirable de faire bénéficier des bienfaits de cet excellent reconstituant le plus grand nombre possible et de favoriser son expansion."

12 février 1919.

H. LAPLANTE COURVILLE.
Docteur en pharmacie.
Professeur de chimie à l'Université de Montréal.

"J'ai fait l'analyse du Santo Paulo et je l'ai trouvé riche en principes végétaux, propre à exciter l'appétit, à stimuler les fonctions digestives et à régulariser l'intestin, etc. J'y ai trouvé aussi convenablement dosés, les principes tonifiants du quinquina et du Kola. Je puis affirmer d'autre part, qu'il ne contient aucune substance dommageable pour la santé. Je n'hésite pas à le recommander hautement."

Montréal, 31 octobre 1917.

H. LAPLANTE COURVILLE.
Docteur en pharmacie
Professeur de chimie à l'Université de Montréal.

SOUVERAIN CONTRE

la faiblesse, l'anémie, la nervosité, la dépression, l'insouciance et le manque d'appétit.

PUISSANT POUR

stimuler, tonifier, régulariser l'intestin, faciliter la digestion, transformer les organes, faire renaître les couleurs.

Vente facile - Profit intéressant pour le marchand.

LA CIE DES VINS FRANCO-CANADIENS

Dépositaires Généraux pour le Canada

517 est, rue Mont-Royal. **Tél. S.-Louis 1133**

Une Réputation de 81 Années

Les fabricants de

PRODUITS PURS

"PRIMUS"

présentent à leurs amis et clients, leurs meilleurs souhaits à l'occasion de la nouvelle année.

Ils espèrent voir se continuer les bonnes relations qui sont essentielles au développement de notre beau pays.

L. CHAPUT FILS & CIE, Limitée

Epiciers en Gros, Importateurs

Distributeurs des PRODUITS PURS PRIMUS

AU

Commerce

DE

l'Epicerie,

NOUS OFFRONS NOS

Meilleurs

Voeux

DE

Bonheur

ET DE

Prospérité

POUR L'ANNEE

1923

Des clients Satisfaits !

Nous tenons en magasin les meilleures marques de produits alimentaires canadiens et importés. Les offrir à vos clients, c'est leur donner le maximum de satisfaction. Consultez cette liste.

PRODUITS "FRONTENAC"
Conserves de Légumes et de Fruits
Poissons,—Thés et Café

PETITS POIS "LA CAMPINOISE"
De Grobendonck, Belgique.

CONFITURES MARQUE "CARTIER"

HUILE D'OLIVE MARQUE "CROIX DE MALTE"
(De Ch. Dragon-Noirel, à Aix-en-Provence)
FRANCE

Moutarde de Dijon

Champignons "Lecourt"

Eau du Bassin de Vichy, marque "Ampère"

Truffes, Pâtés de Foie Gras

BONS PROFITS
VIREMENT RAPIDE

Service parfait et pas de fausses représentations. Une commande vous le prouvera.

Couvrette - Sauriol, Limitée

Epiciers en Gros

114 EST, RUE S.-PAUL, - MONTREAL.



Vue du nouvel et luxueux immeuble de la "Notre-Dame Butchers' Supply Company"

Accessoires pour Bouchers

Nous offrons l'assortiment le plus varié à Montréal.
Nous spécialisons dans les lignes suivantes:—

Balances "TOLEDO" — Glacières "EUREKA" — Comptoirs-glacières — Hache-viandes électriques "HOBART" — Systèmes McCaskey — Papiers en rouleaux et en feuilles — Presses à saucisses, etc.

Puisse la nouvelle année n'apporter à nos clients et amis que joies et prospérité!

NOTRE-DAME BUTCHERS' SUPPLY CO.

ED. FRANCOEUR, Prop.

Angle des rues Marquette et Marie-Anne

Téléphone: S.-Louis 3080 **MONTREAL**



J. H. Pinard, Président.



Adolphe Pinard, Vice-prés.



Walter Pierre, Dir.-gérant.

Organisée en septembre 1918 et ayant commencé les affaires le 1er octobre 1918, notre firme s'est constamment développée. Ce succès, nous sommes fiers de le proclamer, nous le devons à la collaboration constante de notre clientèle et à la confiance qu'elle n'a cessé de nous témoigner.

Nous offrons à tous nos clients nos sincères remerciements et leur souhaitons une année 1923 heureuse et prospère.

PINARD, PIERRE & GRENIER, LIMITEE



J. L. A. Grenier, Dir.-sec.-trés.

EPICIERS EN GROS

angle Mont-Royal Est
et Mentana

MONTREAL



Ovide Pichette, Chef comptable.

Boissons Gazeuses

J. CHRISTIN & COMPAGNIE, Limitée

ORANGE
JULEP
(ORANGEADE)
LEMON
JULEP
(LIMONADE)



BREUVAGES
FRAIS ET DELICIEUX
VENTES CERTAINES
BONS PROFITS
POUR LE
MARCHAND

L'approche des fêtes active la vente de ces boissons

Mettez-vous en mesure de bénéficier de l'augmentation de la demande. La qualité de nos eaux gazeuses est établie par 67 années de succès toujours croissants. Dans les réunions traditionnelles des familles, les boissons douces sont en honneur, et celles de Christin sont les préférées grâce à leurs qualités hygiéniques et rafraîchissantes. Tenez-en un stock complet.

Nous souhaitons à nos clients et amis une
Bonne et Heureuse Année 1923



J. CHRISTIN & CIE, LIMITEE

MAISON FONDEE EN 1855

La plus ancienne maison canadienne française en son genre.

21, rue Sainte-Julie, MONTREAL

TELEPHONE: EST 1595

Commandez par téléphone, lettre, télégraphe, ou à nos voyageurs.



Nos Meilleurs Souhaits

pour l'Année

1 9 2 3

VOICI des jours de remerciements et de souhaits! Nous profitons de l'occasion pour remercier nos clients et nos amis de la confiance qu'ils nous ont témoignée, et pour leur offrir au début de l'année nouvelle nos meilleurs voeux de

Bonheur

et de

Prospérité

Laporte, Martin Limitée

Importateurs et Fabricants
Epiceries et Provisions

584 ouest, rue S.-Paul, - - - MONTREAL.

Nous sommes agents de la célèbre marque de conserves alimentaires

La Corbeille de Wespelaer

(BELGIQUE)

comprenant des légumes d'une qualité garantie à l'analyse:

Macédoine, Carottes, Choux Bruxelles
Petits-Pois Haricots Asperges

Nous avons l'agence exclusive pour le Canada de

Adolphe Puget

(MARSEILLE, FRANCE)

dont l'huile d'olive a acquis une réputation universelle.

Nous avons le plaisir d'annoncer à notre clientèle que nous venons d'obtenir l'agence des

Thés Lipton

et de ses autres produits



A tous nos clients et amis,
Nos souhaits de Bonheur et de Prospérité



Hudon & Orsali Limitée

79 EST, RUE S.-PAUL, - - - MONTREAL.

EPICIERS EN GROS, IMPORTATEURS DE PRODUITS ALIMENTAIRES DE PREMIER CHOIX.

TELEPHONE: MAIN 4964.

Augmentation de Ventes

L'ambition de tous les épiciers devrait être d'augmenter continuellement leurs ventes et de développer ainsi les affaires de leur magasin.

Les ventes du "SALADA" ont de nouveau dépassé tous les records précédents.

L'augmentation de 1922 sur 1921 atteint le chiffre remarquable de

1,565,012 livres

L'augmentation est plus grande toutes les années – la raison, parce que tant d'épiciers augmentent leur chiffre d'affaires.

Il n'y a rien de plus facile que de vendre du bon thé. Il est encore plus facile de vendre la marque préférée du public! Plus de 60,000,000 de paquets de "SALADA" sont vendus tous les ans. A quoi bon perdre du temps à en vendre d'autre?

Commencez la Nouvelle Année par une commande de

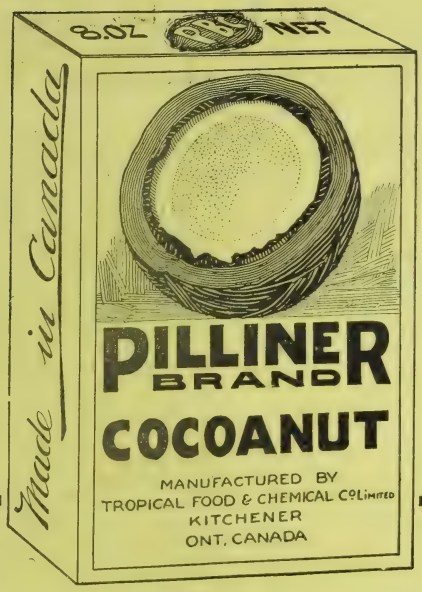
"SALADA"

LA BIERE MOLSON

La bière que votre arrière grand-père buvait

La bière Molson est une institution du Nouvel An, — comme les bons souhaits, la dinde, le "plum-pudding". Elle prête son goût extrêmement délicieux pour le couronnement du principal repas du Nouvel An; et sa pureté, sa richesse mousseuse soulignent bien la sincérité des souhaits que vous offrez à tous vos hôtes.

FABRICATION CANADIENNE



VENDUE EN BOITE

La Marque "Pilliner" augmentera vos ventes de noix de coco en 1923

La noix de coco de la MARQUE "PILLINER", en cartons hermétiques, rendra payant votre commerce de noix de coco.

Premièrement, il n'y a absolument pas de gaspillage — pas de miettes au fond du baril, pas de pertes par évaporation, ni par altération de saveur. Chaque dollar consacré à l'achat de Noix de Coco de la MARQUE "PILLINER" vous rapporte un bon profit.

Deuxièmement, il est certain que vos clients apprécieront la qualité de la MARQUE "PILLINER". Ce sont des noix de Jamaïque choisies, et le carton en conserve toute la saveur originaire et maintient la noix de coco en parfait état de propreté. Si vos clients achètent une fois la MARQUE "PILLINER", ils la redemanderont.

Troisièmement, les ménagères manifestent une préférence marquée pour tous articles mis en cartons. Ils sont plus commodes, plus propres et de meilleure qualité.

Les noix de coco en cartons sont très demandées aujourd'hui. Commandez la MARQUE "PILLINER" à votre intermédiaire ou écrivez-nous.

"Distributeurs pour l'Est du Canada":

MM. CRUIKSHANK & GUILD

32 Front Street, TORONTO, ONT.

TROPICAL FOOD & CHEMICAL Co., Limited

476 KING ST., WEST, KITCHENER, ONT.

Table Alphabétique des Annonces

A

Acme Glove Works, Ltd. . . . . 29 et 30
Adams Reg'd. 104
Assurance Mont-Royal 174

B

Banque d'Hochelaga 172
Banque Nationale 169
Banque Provinciale du Canada 170
Banque Royale du Canada . . . . . 170 et 171
Barrett Co., Ltd. 110
Bates & Innes, Ltd. 20
British Colonial Fire Insurance, Ltd. 162
Brock, W. R. et Cie, Ltée 15
Brodeur A. 174
Brodie & Harvie, Limitée 137
Butterfly Hosiery Co., Ltd. 25

C

Canada Fonderies & Forgings, Limited 101
Canada Veiling Co., Ltd. 93
Canadian Handkerchiefs, Limited 12
Canadian Packing Co. Ltd. 166
Canadian Salt Co., Ltd. 167
Canadian Toledo Scale Co., Ltd. 142
Chamberlain Medicine Co., Ltd. 137
Chaput, Fils & Cie. Limitée, L. 182
Chrismar-Dalton Knitting Co., Ltd. 13
Christin & Cie, Limitée, J. 186
Cie des Vins Français-Canadiens, La 181
Cie Générale Transatlantique 18
Clark Ltd., Wm. 164
Connor & Son, J. H. 100
Couillard, Auguste 174
Couvrette-Sauriol, Limitée 183

D

Dale Wax Figure & Co., Ltd. 20
Daly & Morin Limitée . . . . . 22 et 23
Davidson Mfg. Co. Ltd., Thos. 109
Delfosse & Cie 93
Déry, R. C. 167
Dods-Knitting Co., Ltd., The 6
Dominion Linseed Oil Co. Ltd. 97
Dominion Milk Corporation, Ltd. 168
Dominion Oilcloth & Linoleum Co., Ltd. 24
Dominion Textile Co. Ltd. 4
Dominion Wadding 162
Dun & Co., R. G. 14

E

Eagle Shoe Co. Limited 176
Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal 17
Eddy, La Cie E. B. 136

F

Forsyth Limited John . . . . Page 2 Couverture

G

Gagnon, P. A. 174
Garand, Terroux & Cie 174
Garland, John M. Son & Co. Ltd. 3
Genin Trudeau & Cie, Limitée . . Page 3 Couverture
Gentin, Limitée, La Cie 139
Goldstein Mfg. Co., Limited 19
Greenshields, Limited 78
Guelph Carpet & Worsted Spinning Mills, Limited 20

H

Hall Zryd Foundry Co., Ltd. 105
Harcreaves (Canada) Ltd. 167
Hatton Company, D. 138
Heinz & Co., H. J. 136
Hervey Chemical Co. 179
Hobbs Mfg. Co., Ltd. 98
Hodgson Summer Co., Ltd. 7
Hôtel Victoria 174
Hudon & Orsali, Limitée 188

I

Imperial Tobacco Co. of Canada, Ltd. 81

J

Jonas & Cie, Henri 163

K

King Silk Co., Ltd., A. S. L. 5
Lady Belle Shoe Co., Ltd., The 164
Laidlaw Bale Tie Co., Ltd. 133
Lamontagne, Limitée 106
Laporte, Martin Limitée 187
La Publicité 170
Leslie & Co., Ltd. A. C. 100
L'Esportazione 170
Lloyd Commercial, Le 162

M

Macdonald Reg'd., W. C. 135
Macdonald Wire Goods Co. 95
Machine Builders 96
Mark Fisher Sons & Company 94
Martin & Cie. Limitée, P. P. 8
Mathieu, La Cie J. L. . . . . 140 et 141
McClary Mfg. Co., Ltd. 108
Metal Shingle & Siding Co., Ltd, The 107
Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries 9
Molsons Brewery 190
Montbriand, L. R. 174
Montreal Biscuit Co. 137
Montreal Dairy Co., Ltd. 136
Munderloh & Co., Ltd. 100
Muser Bros. 92

N

National Breweries
Dow Brewery 158
Dawes Brewery 178
Ekers Brewery 180
Nisbet & Auld, Limited 26
Notre-Dame Butchers' Supply Co. 184

O

Ottawa Paints Works, Ltd. 106

P

Pacific Mills Ltd. 16
Paintol Chemical Co., Ltd., The 99
Parisian Corset Mfg. Co., Ltd. 21
Pastene & Cie, Ltée, P. . . . . 143 et 144
Pinard, Pierre & Grenier, Limitée 185
Pink Co. Limited, Thos. 96

R

Racine Limitée, Alphonse . . . . . 27 et 28

S

Sabatier, Père & Fils 165
Salada Tea Co. of Canada, Ltd. 189
Sherwin-Williams Co. of Canada, Limited . . 102
Still Mfg. Co., J. H. 96
St. Lawrence Flour Mills Co., Ltd. 177
Sun Life Assurance Co. of Canada 174

T

Tooke Bros Limited . . . . . Page 4 Couverture
Tropical Food & Chemical Co., Ltd. 191
Turnbulls, C. 162

V

Vassie & Co., Ltd. . . . . 10 et 11

W

Warner Bros. Co. 91
Western Assurance Co. 174
Wright, Wm. E. & Sons, Co. 169

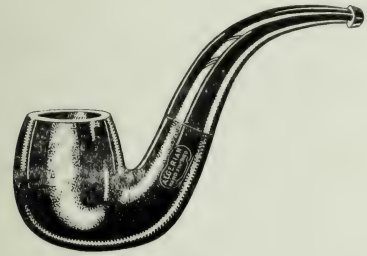
Cinto



$1.00



ALGERIAN



$1.50



VOUS TROUVEREZ TRES AVANTAGEUX, LORSQUE VOUS COMMANDEZ TOUS ARTICLES POUR FUMEURS, D'EXIGER QU'ILS SOIENT FOURNIS PAR NOTRE MAISON.

Certes, vous pouvez mettre en stock des pipes qui se vendront facilement!

Vous n'avez pas à vous demander si vous ferez des profits sur vos stocks de pipes quand vous vendez

Les Pipes de Bruyère CINTO et ALGERIAN

Les meilleures du genre, ces deux marques représentent des pipes de qualité plus haute qu'aucune autre et à des prix bien inférieurs.

La CINTO se détaille à $1.00 — l'ALGERIAN à $1.50. Toutes deux sont absolument garanties et votre profit est CONSIDERABLE.

Reconnues PARTOUT comme la meilleure valeur d'achat, elles ont créé un marché facile, qui vous attend. A vous d'en profiter! Avoir un stock de ces pipes, les mettre à la montre, se servir des pancartes d'étalage, c'est vous assurer une Prospère Année Nouvelle.

NOTRE PUBLICITE AUGMENTE LA DEMANDE CHAQUE JOUR. NOUS EN VENDONS DES MILLIERS. PRENEZ-EN VOTRE BONNE PART.

Votre intermédiaire peut vous faire voir la série complète des modèles, ou, si vous le préférez, un de nos représentants ira vous voir.

ASSUREZ-VOUS DE *VOTRE* STOCK MAINTENANT!

Genin, Trudeau & Cie, Limitée

22 ouest, rue Notre-Dame,
MONTREAL, QUE.

"Tout le nécessaire d'un fumeur"


Pyramid
Tooke
BROS. LIMITED
A New Stiff COLLAR